Bibliothèque numérique
medic@

Gazette médicale de Paris : journal de médecine et des sciences accessoires

1900, série 11, n° 03. - Paris : [s. n.], 1900.
Cote : 90182, 1900, série 11, n° 03

BIUM

(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?90182x1900x03

©BIUM

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

©BIUM

©BIUM

ANNÉE 1900

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ET REPORTAGE SCIENTIFIQUE RAPIDE.

SOIXANTE-ONZIÈME ANNÉE. — ONZIÈME SÉRIE. — TOME III.

Directeur-Rédacteur en Chef : Marcel ***BAUDOUIN.***



90182



PARIS

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE

93, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, VI.

Adresse Télégraphique : APS. Paris. — 1900 — Téléphone : 810.53, Paris.

©BIUM



7ie Année. 11e Série. Tome III. N° 1. 6 Janvier 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Index Medicus ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Cérémonies de la Semaine : Le Cinquantenaire de la Société de Biologie. — Hôpitaux de Paris : Le Concours de l'Internat de Paris : La solution du Cambriolage de l'Hôpital Beaujon. — Liste de classement des Externes (Concours de 1899). — La Médecine dans le Conflit anglo-boër : Les Secours aux Blessés de la Guerre. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Le Monument Grisolle à Fréjus ; Le Corselet de Mme de Griniewitch.

Illustrations : MM. les Prof. Potain, Richet, Bouchard, Mathias-Duval. — Variétés et Anecdotes : Le Monument Grisolle à Fréjus. — Le Corselet de Mme le Dr de Griniewitch. — Type des Clichés de l'Institut de Bibliographie. — Groupe de MM. les Prof. Proust, Joffroy, Duplay, Berger, Chantemesse, Raymond, Farabeuf, Hutinel, Pouchet, Grancher.

BULLETIN

L'Index Medicus.

Édition de Paris (1900).

J'ai l'honneur d'annoncer aux Médecins qui aiment la Science médicale d'un amour sans mélange et aussi pur que le fond de leur cœur, qu'après plusieurs mois de négociations ardues, je viens d'aboutir à une combinaison suffisante, pour que l'Index Medicus puisse paraitre, en 1900, en France.



M. le Pr C. Potain.

Inutile d'ajouter que cela n'a pas été sans peine et n'a nullement marché tout seul. Il est même indispensable de faire remarquer que, sans l'aide aussi désintéressée qu'efficace de MM. les Professeurs Charles Potain et Charles Richet, je n'aurais jamais abouti. Le dévouement aux œuvres d'intérêt général se retrouve toujours chez les mêmes hommes.

Mais, enfin, trêve à la reconnaissance (ceux qui nous connaissent savent ce qu'elle vaut chez nous); et mettons-nous au travail, sans récriminer davantage contre l'indifférence des milliers d'hommes que cette question n'a jamais passionnés, qui n'ont jamais compris qu'en poursuivant cette entreprise nous ne songions qu'à consacrer leur gloire contre l'oubli de leur propres concitoyens !...

J'annonce donc à mes lecteurs, qui sont tous mes amis, que le 15 février 1900 paraîtra le premier numéro de la Bibliographia Medica, le nouvel *Index Medicus*, édité en France, qui contiendra la Bibliographie internationale du mois de janvier 1900.

Tous ceux qui, au cours de mes démarches, ont bien voulu me donner quelques avis et m'assurer de leur appui recevront ce premier numéro et me pardonneront si, par le seul fait qu'ils ont approuvé mes projets, je me permets de les considérer comme des souscripteurs.

Des modifications importantes seront introduites dans la Rédaction, de façon à perfectionner dans la limite du possible la publication américaine.



M. le Pr Charles Richet.

Je n'entre pas aujourd'hui dans ces détails ; mais on en comprendra l'importance, en lisant la Préface que M. le Pr Richet, le Maître de la Bibliographie française, a bien voulu écrire pour ce premier numéro !

Chers amis, faites-nous des recrues pour cette œuvre nouvelle, qui portera au loin le bon renom de la France, et vous aurez bien mérité de la Patrie !

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

LES CÉRÉMONIES DE LA SEMAINE.

Le Cinquantenaire de la Société de Biologie.

La célébration du Cinquantenaire de la *Société de Biologie de France* a eu lieu mercredi, il y a quinze jours. Elle a commencé, à une heure et demie, par une cérémonie toute familière.

M. Gaston Paris, Administrateur du Collège de France, a reçu, dans la cour d'honneur du Collège, les membres de la Société, auxquels s'étaient joints MM. Léon Bourgeois, le Vice-recteur de l'Académie de Paris, le Directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique, remplaçant le Ministre, qui n'a pu arriver que plus tard, et les deux délégués de l'Académie des Sciences, MM. les Drs Marey et Chauveau.

Plaque Cl. Bernard. — Les invités se sont alors rendus à l'extrémité de la façade du Collège de France, à l'angle de la rue Saint-Jacques. Le bâtiment, qui occupe cet angle, renferme l'ancien laboratoire de Claude Bernard et il s'agissait d'inaugurer une plaque de marbre, apposée, sur l'initiative de la Société de Biologie, sur le mur extérieur de ce bâtiment, en l'honneur du Biologiste célèbre.

Cette plaque porte l'inscription suivante :

Dans ce laboratoire
A travaillé de 1847 à 1878
CLAUDE BERNARD
Professeur de Médecine au Collège de France.

On sait qu'un monument analogue a été apposé, rue d'Ulm, contre le mur extérieur du laboratoire où avait travaillé Pasteur, à l'École normale supérieure. Après avoir admiré la nouvelle plaque, les invités sont rentrés dans le Collège de France et se sont rendus dans le laboratoire même de Claude Bernard.

Après une allocution de M. Gaston Paris, qui a ouvert la séance en déclarant qu'on n'avait pu trouver plus bel éloge pour un professeur du Collège de France que ce simple mot « a travaillé » ; M. le Dr D'ARSONVAL, aujourd'hui titulaire de la chaire de Claude Bernard, s'est levé pour faire, en un bref et beau discours, souvent coupé par les applaudissements, l'éloge de son Maître.

Cinquantenaire. — A deux heures et demie, les membres de la Société et leurs invités se sont rendus dans la nouvelle Sorbonne, où devait avoir lieu la *solennité proprement dite du Cinquantenaire.*

C'est dans l'amphithéâtre Richelieu, que le Ministre, M. Georges Leygues, a été reçu par M. le Pr BOUCHARD, membre de l'Académie des Sciences, Président de la Société de Biologie, MM. GELLÉ, vice-président, GLEY, secrétaire général, CAPITAN, secrétaire des séances de la Société.

Sur l'estrade, à côté de ces notabilités, avaient pris place les délégués des sociétés étrangères, MM. HEGER (de Bruxelles), WALLER (de Londres), BLUMENTHAL (de Berlin), PRÉVOST (de Genève), ainsi que MM. Gréard, BROUARDEL, MAREY, CHAUVEAU, Gaston Paris, d'ARSONVAL et Léon Bourgeois.

M. le Professeur BOUCHARD a pris ensuite la parole pour remercier l'Université de l'hospitalité qu'elle accordait à cette Société.



M. le Pr BOUCHARD.

M. Bouchard a terminé ainsi son discours, que des applaudissements ont fréquemment interrompu : « Mes chers collègues en Biologie, travaillons donc et marchons par le Travail, vers la Vérité, à travers l'Erreur, pour le bien de l'Humanité et pour l'honneur de la Patrie ».

Puis le Secrétaire général a fait l'historique de la Société de Biologie.

Des adresses ont été lues par MM. Heger, délégué de la Société de Bruxelles ; Waller, délégué de Londres ; Blumenthal, délégué de Berlin, et Prévost, délégué de Genève.

Enfin, le Ministre de l'Instruction publique a remercié les délégués étrangers de leurs paroles sympathiques pour la France. Il a loué les savants biologistes de leurs efforts pour faire avancer une science dont les conquêtes sont si profitables à l'homme. Il les a assurés du concours du gouvernement de la République ; et, comme témoignage des bonnes dispositions de ce Gouvernement, le Ministre a remis la rosette d'officier de la Légion d'honneur à notre cher Maître, M. le Dr Mathias DUVAL, professeur à la Faculté de Médecine ; la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. le Dr GRÉHANT, professeur de physiologie au Muséum ; et enfin la rosette d'officier de l'Instruction publique à M. le Dr CAPITAN, secrétaire de la Société.



M. le Pr MATHIAS-DUVAL

Le soir, un banquet a réuni, à l'hôtel Continental, sous la présidence de M. le Professeur BOUCHARD, les membres de la Société de Biologie et leurs invités.

©BIUM

LE CONCOURS DE L'INTERNAT DE PARIS.

La Solution du Cambriolage de l'Hôpital Beaujon.

M. Waldeck-Rousseau a arrêté sa décision en ce qui concerne la question du Concours de l'Internat en médecine, interrompu par la destruction d'une partie des copies des concurrents. C'est à l'idée d'un nouveau Concours partiel que s'est arrêté le ministre. Voici dans quelles conditions.

Sur les 590 inscrits, 333 candidats seulement ont fait les compositions écrites. Sur ces 333 concurrents, 78 ont vu leur composition écrite détruite avant la lecture devant le jury; au contraire 255 avaient pu lire devant le jury.

A l'origine, le nombre des places d'internes mises au Concours était de 36. M. Waldeck-Rousseau, d'accord avec l'Administration de l'Assistance publique, a décidé de créer 10 nouvelles places d'internes.

Les 36 places originelles seront réservées aux 255 candidats qui ont pu accomplir les épreuves écrites et qui n'ont plus qu'à subir les épreuves orales.

Les 10 nouvelles places créées seront attribuées aux 78 candidats dont les copies ont été détruites et qui vont recommencer le Concours en entier.

La proportion est à peu près la même dans les deux catégories entre le nombre des concurrents et celui des places mises au Concours.

Le Ministre de l'Intérieur a pris un arrêté conforme à ce que nous venons de dire. En même temps le Préfet de la Seine, dans les attributions duquel rentre la question, a modifié les conditions du Concours écrit en vue d'en supprimer la publicité qui existait jusqu'ici (1).

Voici l'arrêté du Ministre de l'Intérieur relatif au Concours de l'Internat des Hôpitaux qui consacre les décisions que nous avons fait connaître :

Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, Sur le rapport du préfet de la Seine, en date du 16 décembre 1899, Vu la délibération du Conseil de surveillance de l'administration générale de l'assistance publique de Paris, en date du 7 décembre 1899 ; Vu la loi du 10 janvier 1849 sur l'organisation de l'assistance publique à Paris; Vu le règlement général sur le service de santé dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, en date du 26 août 1893; Vu les arrêtés des 9 juin, 12 juillet 1841, 12 octobre, 19 novembre 1842; 12 et 14 avril 1869, 21, 24 mars 1896, 5, 11 février 1898, relatifs à l'admission des élèves dans les hôpitaux de Paris, aux jurys et au concours; Considérant que le 16 octobre 1899, un Concours annuel pour l'Internat a été ouvert entre les élèves externes des hôpitaux de Paris; que 580 candidats s'étaient fait inscrire pour ce Concours ; que 333 seulement ont remis des compositions écrites et 211 ont lu leurs compositions ; qu'enfin 78 candidats ont eu leurs compositions détruites, en tout ou en partie, à la suite d'un acte dû à la malveillance dont les auteurs sont jusqu'ici demeurés inconnus ; Considérant qu'il est de principe général et qu'il résulte des règlements ci-dessus visés, applicables au Concours de l'Internat, que les places mises au Concours doivent être attribuées aux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de points pour l'ensemble de leurs compositions; que l'accomplissement des épreuves prescrites confère un droit qui est et reste indépendant des circonstances par lesquelles certains des concurrents peuvent être mis dans l'impossibilité d'achever le Concours ; que ces circonstances, en dehors de leur renonciation volontaire, peuvent tenir soit à des cas de force majeure, accident ou maladie, soit à un fait prévu par les règlements, soit même au fait d'un tiers; que dans ce dernier cas les concurrents victimes du fait délictueux ou quasi délictueux ont seulement un recours contre son auteur, mais qu'il est inadmissible que l'œuvre et le travail de ceux qui ont rempli toutes les conditions du programme soient anéantis à raison d'un événement dont ils ne sauraient être responsables.

Considérant que l'acte à la suite duquel les compositions de 78 candidats ont été détruites rentre dans la catégorie des faits ci-dessus prévus ; Considérant, d'autre part, que, s'il est allégué que certains candidats auraient pu, faute de contrôle suffisant, remettre des copies faites par des tiers, la fraude dont il s'agit n'est pas établie ; qu'au surplus, alors même qu'elle serait démontrée, elle n'aurait d'autre effet que d'amener la disqualification des candidats qui y auraient eu recours et ne saurait entraîner l'annulation de l'ensemble des opérations du concours; Considérant que de ce qui précède il résulte que les faits commis à l'hôpital Beaujon dans la nuit du 28 au 29 novembre ne sauraient infirmer le concours ouvert le 16 octobre, ni préjudicier aux droits acquis par les candidats dont les copies ont été épargnées, et qu'en droit strict les victimes de cette manœuvre n'auraient qu'un recours à fin de dommages-intérêts contre ses auteurs; Considérant qu'aux termes des règlements en vigueur (art. 9 du recueil des dispositions réglementaires) le nombre des élèves est fixé de manière à donner *au moins*, pour chaque chef de service, un interne en médecine ; que pour le service de chirurgie le nombre des internes peut être de deux ou de trois ; que pour l'exercice 1900 l'administration de l'Assistance publique avait réduit à trente-six le nombre des places d'internes; que par application des principes ci-dessus, ces trente-six places d'internes doivent être attribuées aux élèves classés dans le meilleur rang par suite du concours qu'ils auront subi ; Considérant, en ce qui concerne les candidats victimes des faits susrappelés et auxquels il ne resterait que le recours de droit commun contre les auteurs du dommage par eux subi, que, si l'administration n'a encouru aucune responsabilité, elle doit, dans une préoccupation d'équité et dans l'intérêt de leur avenir, s'efforcer d'atténuer les conséquences du préjudice auquel ils sont exposés et qu'il lui est possible de le faire dans une certaine mesure, tout en restant dans les limites de l'article 9 susvisé, en les appelant à un concours restreint comportant dix nouvelles places d'internes, ce qui revient à leur attribuer un nombre de places proportionnel égal à celui réservé aux élèves qui auront participé au premier concours ; Considérant que les règlements généraux actuellement en vigueur ne sauraient être applicables dans toutes leurs dispositions à ce concours spécial, rendu nécessaire par des circonstances exceptionnelles et qu'il y a lieu, par suite, d'édicter un règlement spécial à ce concours ;

ARRÊTE : Article 1er. Il est ouvert un concours spécial entre les candidats ayant déjà pris part au coucours de l'internat du 16 octobre 1899 dont les copies ont été détruites, en tout ou en partie, à la suite de l'acte commis à l'hôpital Beaujon dans la nuit du 28 au 29 novembre. — Art. 2. Le jury du concours ouvert le 16 octobre sera chargé de présider à ce concours spécial. — Art 3. Les dispositions réglementaires qui régissent les concours de l'internat, en ce qui concerne les épreuves du concours, la publicité, le mode de procéder du jury, la surveillance des candidats, le vote des points, le classement des candidats et la proclamation des résultats, sont applicables audit concours.

Art. 4. Les élèves internes nommés à la suite de ce concours choisiront, dans l'ordre de leur nomination, les établissements auxquels ils doivent être attachés, après l'attribution faite aux élèves internes reçus à la suite du concours ouvert le 16 octobre 1899 des places mises à leur disposition. — Art 5. Les disposition de l'article 216 du règlement général ne seront pas applicables à ce concours spécial. — Art. 5. Le préfet de la Seine et le directeur de l'Assistance publique à Paris sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 29 décembre 1890. WALDECK-ROUSSEAU.

Voici d'autre part, le texte de l'arrêté préfectoral, que nous avons annoncé et qui modifie les conditions du concours écrit pour l'Internat des hôpitaux :

Le préfet de la Seine, Sur le rapport du directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris, en date du 9 décembre 1899 ; Vu la délibération du conseil de surveillance de l'Administration générale de l'assistance publique en date du 7 décembre 1833; Vu la loi du 10 janvier 1849 sur l'organisation de l'Assistance publique à Paris ; Vu le règlement général sur le service des hôpitaux et hospices civils de Paris, en date du 26 août 1899.

ARRÊTE : Article Premier. L'article 99 du règlement susvisé du 26 août 1899 est modifié ainsi qu'il suit : Art. 99. Les épreuves orales seront publiques. Seront seuls admis dans les locaux consacrés aux épreuves écrites tous les élèves porteurs du bulletin spécial délivré par l'administration et constatant leur inscription

(1) Une délégation de quatre internes était allée porter une pétition des étudiants d'abord à M. NAPIAS, directeur de l'Assistance publique, puis à M. Waldeck-Rousseau, Ministre de l'Intérieur. Le ministre, qui a reçu la délégation dimanche dernier avait paru très ébranlé par les arguments qui lui ont été soumis en faveur du recommencement intégral du Concours.

©BIUM

au concours. Un numéro d'ordre qui leur sera remis à l'entrée déterminera la place qu'ils devront occuper pour l'épreuve écrite.» Art. 2. Le directeur de l'administration générale de l'Assistance Publique à Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté. Fait à Paris, le 29 décembre 1899. J. DE SELVES.

D'après le *Figaro*, c'est une solution véritablement élégante que M. Waldeck-Rousseau a donnée à cette fâcheuse affaire de Beaujon. Tout le monde était d'accord pour déplorer l'aventure ; tout le monde en flétrissait l'auteur ou les auteurs. Mais sur le remède à apporter les avis étaient très divers, et les étudiants eux-mêmes se trouvaient embarrassés. Il paraissait donc difficile de prendre une résolution qui fût unanimement ratifiée. Le Président du Conseil y est cependant parvenu, et il n'y a qu'une voix pour rendre hommage à ce nouvel arbitrage, inspiré par le plus clair bon sens et la plus impartiale justice.

HOPITAUX DE PARIS.

Liste de Classement des Externes.

Voici, par ordre de mérite, la liste des Externes, reçus au Concours de 1899.

1. MM. Chiray, Budin, Clovis Vincent, Sauvé, Nandrot, Wagner, Aynaud, Moncany, Richou, Ameuille, Vielliard, Broca, Küss, Dureau, Bréchot, Paul Roy, Wickersheimer, Cottard, Villandre, Clément.

21. Macé de Lépinay, Rouhier, Dupré, Jeannel, Desmoulins, Girod, Longuet, Delile, Gy, Pathault, Lagrange, Lévy-Franckel, Chômet, Ducourneau, de Martel de Janville, Delapchier, Demanche, Picot, Rendu, Truelle.

41. Monier, Guérin, Elloy, Moulu, Petiteau, Siégel, Trannoy, Bourretère, Bredier, Druais, Girault, Ferrand, Matry, Thuilleux, Blondin, Bourlot, Cottu, Froin, Mercadé, Pépin.

61. Germain, Besnier, Mme Granjean, MM. Thébault, Hudelot, Chapoy, Reulos, Séjournet, Mlle Pascal, MM. Renaud, Guilly, Bazalgette, Borne, Maurice Binet, Paul Bourgeois, Louis David, Zentler, Vidal, Barbin, Bornait-Legueule.

81. Delage, Lequeux, Lebreton, Aubourg, Descomps, Mlle Delporte, MM. Berthier, Chevé, Cresson, Cruveilhier, Devaux, Dieu, Duclaux, Paul Dupuy, Faure-Beaulieu, François-Dainville, Gauckler, Hervoit, Jamet, Jarvis.

101. Juquelier, Le Lorier, Loin, Louste, Mallet, Mesnil, Ribadeau-Dumas, Sébillau, Molimard, Baron, Picard, Jouvin, Tixier, Villepelet, Cantonnet, Artarit, Amblard, Cubertafon, Bouchaud, Carel.

121. Door, Gaillard, Jacob, Durand, Noé, Jacobsohn, Flamencourt, Masson, Oppenheim, Janvier, Philippet, Degrais, Baumgartner, Ferry, Gardner, Daniel, Dobrovitch, Eonnet, Foisy, Jouhaud.

141. Maurice Petit, Jullien, Halgan, Gascheau, Israëls, Guillaume-Louis, Heitz, Méret, Saison, Juy, Pierre Roy, Périn, Sabaréanu, Viteman, Thomas, Tassin, Eschbach, Dieuzeide, Feuillié, Béné.

161. Lebret, Ramond, Saintive, Sari, Bauduy, Chazarain, Cotonnec, Billaudet, Héchemann, Henri Burty, Corvington, Gaston Durand, Cruet, Ciaudo, Gautherin, Lamoureux, Morlat, Georges Martin, Pautrier, Michel.

181. Munch, Pelletier, Ribot, Léon Rigaud, Schacher, Sibille, Schwarzshild, Ferras, Decreuse, Duflos, Grillot, Ladevèze, Blavot, Goulard, Morisetti, Tardif-Bardinet, Fildermann, Grélault, Guillemin, Matsoukis.

201. Jacques Dupuy, Fouqué, Guenot, Lemierre, Pied, Poujade, Legros, Marcland, Wagon, Rostaine, Vivier, Lemercier, Bachmann, Violle. Croste, Donnat, Feillard, Fruictier, Giroux, Labonnette.

221. Miquel, Mlle Roussel, MM. Bauchard, René Bloch, Billon, Jan, Belot, Blatin, Bourcier, Bodolec, Dézarnaulds, Delange, Junès, Lemeland, Lecerf, Duprat, Harvier, Legras, Moreau. Mazuré.

241. Poisot, Mourlhon, Soullard, Uteau, Tarit, Mlle Debains, MM. Barcat, Chastenet de Géry, Crachaudeau, Mettey, Philibert, Vaillant, Beauvy, Genevrier, Phellipon, Piot, Dommartin, Quillier, Philippe, Tridon.

261. Maurice Bloch, Maurice Giraud, Ledoux-Lebard, Mlle Volck, MM. Francina, Levesque, Kresser, Evrard, Valery, Adda, Bouyssou, Maurer, Panthès, Beaussenat, Clermonthe, Lautaret, Leborgne, Lemaire, Lucas, Millant.

281. Jules Vincent, Rœderer, Duplay, Mermier, Vinsonneau, Blum, Lorenzo, Thorel, Nau, Edmond Bloch, Joseph, Mollet, de Bosker Duhamel, Landrin, Frossard, Mlle Toufesco, MM. Labrunie, Bourganel, Pierre Dupuy, Hayem.

301. Bruzau, Faleur, de Gandt, Houdard, Hernandez, Jousset, Marque, Pappa, Quilliot, Semper, Vallet, Henri Lévy, Lew, Minvielle, Fernand Martin, Niot, Sainmont, Sanson, Mlle Iscovescu, MM. Haret.

321. Maillard, Mlle Volovatz, M. Legrand, Mlles Boïarsky, Lingois, MM. de Nayville, Belgodère, Gravelotte. Challamel, Auby, Fayolle, Dupont, Barbé, Beauchef, Emanuel, de Saint-Paul, Delor, Fernand Dubois, Etling, Ferté.

341. Jardry, Proust, Grandchamp, Huguier, Leroy, Nolot, Quesnot, Setbon, Vion, Van de Velbe, Viollet, Alquier, Fatout-Bertrand, Vaïas, Lambert, Pellizza, Jouve, Delogé, Mlle Bonnin.

361. MM. Vialay, Armand Rigaux, Alfred Klein, Abramoff, Bozo, Signoret, Bonniot de Ruisselet, Hédouin, Bellemanière, Bonnel, Blain, Boudin, Daviau, Mesnager, Gilbert, Decq, Deytieux, Durandard, Germond, Fage.

381. Landry, Larmandieu, Malvy, Le Houx, Michon, Singer, Very, Dreyfus-Rose, Devaux, Maur, Certes, Soubies, Louit, Guillet, Collet, Antoine, Gourdou, Fournier, Célérier, Chapeyron.

401. Garric, Hérisson, Puyo, Roblès, Ronneaux, Testart, Manet, Anger, Penel, Vaubourdolle, Huot de Saint-Albin, Lamy, Hélie, Bressel, Broudic, Izard, Laprade, Lebossé, Loumaigne, Marchal.

421. Mousnier, Prieur, Poisson, Lemerle, Salomon Klein, Lévy, Valensi.

LA MÉDECINE DANS LE CONFLIT ANGLO-BOER.

Secours aux Blessés de la Guerre.

L'*Association des Dames Françaises* adresse la note suivante :

« La Commission de secours pour les victimes de la guerre anglo-boër s'est réunie sous la présidence de M. l'amiral Besnard. Elle a décidé de faire un troisième envoi à l'hôpital français de Johannesburg. D'après les renseignements qui lui ont été donnés sur les choses qui font surtout défaut aux malades et aux blessés, la commission va faire acheter et expédier, par les soins du comité de Marseille, du lait concentré, des légumes verts, du café, puisque le pays n'en produit pas. Ces achats coûteront 4,000 francs. Il a été en outre décidé que deux autres mille francs seraient employés à l'achat de membres artificiels : mains, avant-bras, pieds, jambes et membres complets. Les appareils prothétiques auxquels la Commission s'est arrêtée ne seront pas des appareils de luxe ; ce sont, au contraire, des appareils rustiques ; néanmoins, le prix en est encore assez élevé ; aussi la Commission regrette de ne pouvoir disposer que d'une somme de 2,000 francs pour en acheter. Elle aime à espérer que, parmi les nombreux Français qui admirent le courage et la fermeté des Boers, il s'en trouvera qui voudront bien envoyer leur offrande, 10, rue Gaillon, au siège de l'Association, pour contribuer à réparer les mutilations que ces braves gens ont dû subir. »

©BIUM

La barque norvégienne *Regina*, venant de Java, chargée de brancards pour blessés a été capturée près de Delagoa bay et amenée à Durban par le navire de guerre *Fertis*.

Convention de Genève. — Les Anglais ont violé ouvertement, dit-on, la convention de Genève. Voici un extrait du rapport du général Joubert fait au gouvernement et communiqué par celui-ci à tous les consuls présents à Pretoria :

« 1° A Elandslaagte, les troupes britanniques ont tiré le premier coup de fusil sur la Croix-Rouge.

« 2° Un docteur en train de panser un blessé a été chargé par un lancier et son cheval fut tué sous lui, etc. »

A la date du 22, un grand nombre de cas de fièvre entérique règnent au camp et le général White souffrait légèrement de la fièvre.

NÉCROLOGIE.

M. BERTRAND, ancien étudiant en médecine, [directeur de l'Opéra (Paris).]

M. Eugène Bertrand, directeur de l'Opéra, est mort dans la nuit de samedi dernier, 30 décembre à onze heures, emporté par une congestion pulmonaire. Il était né à Paris le 15 janvier 1834.

Après avoir commencé ses études médicales et préparé ses examens jusqu'à 20 ans, il entra au Conservatoire de Paris dans la classe de Provost et débuta vers 1857, à l'Odéon, comme acteur, malgré le désir de sa famille, de bourgeoisie riche, qui rêvait pour lui le doctorat en médecine comme carrière. Avec une troupe, dont il devint bientôt le chef, il alla deux années après, chercher fortune en Amérique, à Rio de Janeiro, au Mexique, à New-York, à la Martinique. Mais la fortune ne récompensa pas ses projets, et Bertrand dont l'humeur vagabonde avait, dès cette époque déjà lointaine, pour toujours disparu, regagna la France pour se fixer au Grand théâtre de Lille, avant l'étape définitive de Paris. A Lille, c'est lui qui produit Adelina Patti, qui n'était jamais venue en France. En 1867, enfin, Paris conquiert définitivement ce Parisien et c'est en plein boulevard, au théâtre des Variétés, que Bertrand s'installa comme directeur, succédant à la direction Coignard et faisant jouer des opérettes : *La Belle Hélène* qui, aujourd'hui trente ans après, fait des salles combles dans ce même théâtre des Variétés ; *Barbe-Bleue*, *la Grande-Duchesse*, *les Brigands*, *les Trente millions de Gladiator*, *la Cigale*, *le Grand Casimir*, *Niniche*, *les Charbonniers*, *la Femme à Papa*, *La Roussotte*, *Lili*, *Mam'zelle Nitouche*, *la Cosaque*, *les Demoiselles Clochard*, *Une nuit de P.-L.-M.*, *Décoré*, *Ma Cousine*, etc., etc.

C'est à lui que nous devons *Excelsior*, à l'*Eden-Théâtre*, en 1884, qui renouvela en France l'art de la grande mise en scène et du ballet, avec des richesses de décors que les yeux parisiens ne soupçonnaient pas, et avec des artistes charmeurs amenés à grand prix d'Italie. Après vingt-trois années d'une pareille direction, Bertrand abandonna les Variétés et fut nommé directeur de l'Opéra le 1er janvier 1892. A la tête de notre première scène lyrique, sa carrière est trop connue pour qu'il soit utile de la retracer. C'est lui qui monta *Salammbô* puis *Samson et Dalila*, qui longtemps demeureront parmi les joyaux de notre répertoire. Vers 1894, il prit comme associé M. Gailhard, heureux de recommencer avec ce grand artiste l'association Ritt et Gailhard.

A toutes ces occupations Bertrand préférait l'honneur d'être président de l'Association des Artistes dramatiques ; il se réjouissait d'être, en cette qualité de président, promu officier de la Légion d'honneur (chevalier de 1893). M. Leygues lui avait annoncé cette récompense (en 1901, il devait abandonner l'Opéra), qui aurait été sa dernière joie. Or, cet excellent homme, auquel sa robuste taille et ses soixante-cinq années devaient promettre une longue vieillesse, *en ancien élève en médecine*, a eu, paraît-il, le pressentiment de sa fin (1).

M. le Dr SALLEBERT (*Colonies*).

Nous apprenons la mort, à Nantes, de notre excellent ami et ancien camarade d'études à l'Ecole de Nantes, M. le Dr Sallebert, médecin principal des Colonies, dont nous étions heureux, voilà cinq mois, d'annoncer la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Cet officier supérieur, rentré en France depuis quinze jours à peine, vient de succomber, presque subitement, à l'affection paludéenne qu'il avait contractée depuis longtemps et qu'avait aggravée le climat de Tamatave. Médecin-chef de l'hôpital de cette ville, M. Sallebert s'était particulièrement distingué pendant la dernière épidémie de peste bubonique. Puisse l'expression de nos bien sincères regrets être pour sa famille un adoucissement à sa douleur.

M. le Dr Albert René, professeur agrégé de la Faculté de Médecine à Nancy, vient d'être frappé par la mort de son fils unique, décédé à l'âge de dix ans. — Mme Victor Helleu, mère du Dr Helleu, médecin à Paris, décédée aux Loches-Marchis à l'âge de 71 ans.

M. le Dr Ebrard, ancien Médecin en chef de l'Hôpital général de Nîmes, qui s'est éteint le 22 Décembre 1899, à l'âge de 92 ans. Il était le doyen des médecins du Gard et peut-être de France. — M. Matheron, correspondant de l'Institut, géologue distingué, décédé à Marseille, à l'âge de 93 ans. — Mme Nordau, mère du Dr Max Nordau, décédée en son domicile, 34, avenue de Villiers, à l'âge de 87 ans. — Mme Godefroy, mère du docteur, décédée à Paris, à l'âge de 81 ans. — M. le Dr Rammelsberg, le doyen des chimistes allemands, membre de l'Académie des sciences de Berlin et professeur de chimie de l'Université de cette ville, décédé à l'âge de 86 ans.

(1) C'est samedi, il y a 15 jours, à l'enterrement de M. Lamoureux, que M. Bertrand sentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter ; mais, confiant dans sa robuste santé, il continua à vaquer à ses occupations et ne fit appeler M. le Dr Claude que le dimanche matin. Subitement, son état s'aggrava à un point tel que le Dr Claude crut nécessaire d'appeler en consultation deux de ses confrères, MM. les Drs Labadie et Chevalet ; mais le mal était déjà sans remède et malgré les soins les plus assidus et les plus intelligents la mort était inévitable.

©BIUM

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 8 AU 12 JANVIER 1900.— *Lundi 8.*—2e examen, doctorat, nouveau régime. MM. Ch. Richet, Heim, André, exam. Salle n° 1. Faculté. M. Broca (André), censeur.— 3e examen, doctoract oral, 1re partie, 1e série. MM. Tillaux, Walther, Lepage, exam. Salle n° 2, Faculté. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie, 2e série. MM. Lannelongue, Lejars, Varnier, exam. Salle n° 3, Faculté. M. Gilles de la Tourette. — 5e examen, doctorat, 1re partie, chirurgie, 1re série, MM. Kirmisson, Tuffier, Mauclaire, exam. Hôtel-Dieu, M. Potain, censeur. — 5e examen, doctorat. 1re partie, chirurgie, 2e série. MM. Jalaguier, Delbet, Legueu, exam. Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie. MM. Fournier, Déjerine, Gaucher. Hôtel-Dieu. M. Tessier.

Mardi 9. — 2e examen, doctorat, 2e partie. MM. Mathias-Duval, Charrin, Langlois, exam. Salle n° 1, Faculté. Farabeuf, censeur. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie. MM. Berger, Wallich, Thiery, exam. Salle n° 2. Faculté. M. Thoinot. — 5e examen, doctorat, 1re partie. chirurgie. MM. Guyon, Le Dentu, Albarran, exam. Charité. M. Cornil, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série. MM. Jaccoud, Debove, Menetrier, exam. Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série. MM. Hutinel, Roger, Vaquez, exam. Charité. M. Faure, censeur.

Mercredi 10. — Médecine opératoire. MM. Delens, Broca (Aug.), Sebileau, exam. Ecole pratique. Epreuve pratique. — 4e examen, doctorat. MM. Pouchet Landouzy, Wurtz, exam. Salle n° 1. Faculté. M. Ch. Richet, censeur.

Jeudi 11. — Médecine opératoire : MM. Le Dentu, Brun, Albarran, exam. Ecole pratique. *Epreuve pratique.* — 3e examen, doctorat, oral, 1re partie. MM. Guyon, Poirier, Wallich, exam. Salle n° 1, Faculté, M. Gautier, censeur. — 3e examen, doctorat, oral, 1re partie, N. R. MM. Quenu, Hartmann, Bonnaire, exam. Salle n°, 2, Faculté. —4e examen, doctorat. MM. Proust, Hanriot, Dupré, exam. Salle n° 4, Faculté.

Vendredi 12. — 2e examen, doctorat, 2e partie. MM. Ch. Richet, Hanriot, Retterer, exam. Salle n° 2, Faculté, M. Broca André, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 1re série. MM. Delens, Kirmisson, Broca (Aug.), exam. Necker. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 2e série. MM. Tuffier, Jalaguier, Legueu, exam. Necker.— 5e examen, doctorat, 2e partie. MM. Potain, Dejerine, Widal, exam. Necker. M. Mery, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique. MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudelocque. M. Lejars, suppléant.

Samedi 13. — 3e examen, doctorat, 2e partie, 1re série. MM. Chantemesse, Ballet, Thiroloix, exam. Salle n° 2, Faculté. M. Retterer, censeur. — 3e examen, doctorat, 2e partie, 2e série. MM. Joffroy, Achard, Dupré, exam. Salle n° 1, Faculté. M. Langlois, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique. MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier, M. Chassevant, suppl.

THÈSES. — *Mercredi* 10, à 1 heure : Candidat, M. Durand; Président, M. Hayem; MM. Tillaux, Rémy, Méry, exam. *Valeur diagnostique de l'insufflation stomacale.* — Candidat, M. Houdé, Président, M. Tillaux; MM. Hayem, Remy, Mery, exam. *Des différents traitements chirurgicaux de l'hydrocèle et, en particulier, du traitement par éversion de la vaginale.* — Candidat, M. Magron; Président, M. Tillaux; MM. Hayem, Remy, Méry exam. *L'emphysème orbitaire et palpébral.* — Candidat, M. Monod (Jacques); Président, M. Fournier; MM. Brissaud, Gaucher, Gilles de la Tourette exam. *De l'anémie syphilitique.* — Candidat, M. Khorassandji, Président, M. Brissaud; MM. Fournier, Gaucher, Gilles de la Tourette, exam. *Cirrhose biliaire hypertrophique avec splenomalie (type Gilbert Fournier).* — Candidat, M. Ombredanne; Président, M. Lannelongue; MM. Pinard, Walther, Varnier exam. *Les lames vasculaires dans l'abdomen, le bassin et le périnée.* — Candidat, M. Coudray; Président, M. Pinard; MM. Lannelongue, Walther, Varnier, exam. *Des indications de l'interruption de la grossesse chez les femmes enceintes albuminuriques.*— Candidat, M. Dubois, Président, M. Cornil; MM. Widal, Teissier, Launois. *Appendicite et hystérie.* — Candidat, M. Delisle; Président M. Cornil; MM. Widal, Teissier, Launois, exam. *Transformation maligne des nævi.* — Candidat, M. Navarre; Président, M. Dieulafoy; MM. Budin, Marfan, Thoinot, exam. *La scarlatine à l'hôpital des enfants-malades, en 1899.* — Candidat, Mlle Entz; Président, M. Burdiu; Dieulafoy, Marfan, Roinot, exam. *Consultation des nourrissons et allaitement.*

Clinique ophtalmologique (Hôtel-Dieu). — M. DELENS, Agrégé, chargé de cours, commencera le Cours de Clinique ophtalmologique le lundi 8 janvier 1900, à 9 heures et demie du matin, et le continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure. Opérations, le lundi et le jeudi. — Exercices ophtalmoscopiques, tous les mercredis.

Clinique d'Accouchements Baudelocque. — M. le Dr POTOCKI, Accoucheur des hôpitaux, et M. le Dr PAQUY, chef de Clinique, commenceront le lundi 5 février, à 4 heures 1/2, un Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires. Ce Cours sera complet en six semaines, et aura lieu tous les jours, à 4 heures 1/2, à la Clinique Baudelocque. Le prix du cours est de 50 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers immatriculés à la Faculté, ainsi que les étudiants immatriculés, sur la présentation de leur carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits. Les bulletins de versement relatifs à la carte d'immatriculation et au cours seront délivrés au sécrétariat de la Faculté, les lundi, mardi, jeudi et samedi, de midi à 3 heures.

Cours de Pathologie expérimentale et comparée. — M. le Pr CHANTEMESSE commencera son Cours le mardi 9 janvier 1900, à 5 heures de l'après-midi, à l'Amphithéâtre du Laboratoire de Pathologie expérimentale (Ecole pratique, 1er étage), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Conférence d'Internat. — MM. ALGLAVE, Pierre DUVAL, GADAUD, GUILLAIN, LENORMANT, commenceront une conférence d'Internat le samedi 13 janvier 1900, à deux heures, à l'hôpital de la Charité, et la continueront les samedis suivants à la même heure.

Enseignement médical libre. — *Instrumentation chirurgicale.* — M. René BELIN fera, les mardis, jeudis et samedis (à partir du 21 décembre), à 5 heures (115, rue de Rome), une série de conférences pratiques sur l'instrumentation chirurgicale, les appareils et bandages usuels.

Conférence privée d'Internat. — MM. G. ROSENTHAL et Robert LŒWY, internes des hôpitaux, commenceront une conférence privée d'internat le samedi 20 janvier. Ecrire à M. ROSENTHAL, à l'hôpital des Enfants-Malades.

Conférence privée d'Externat. — MM. Emile COUDERT et RASTOUIL, internes des hôpitaux, commenceront une conférence privée d'Externat le 10 janvier. S'adresser à la Maison Dubois, 200, faubourg St-Denis.

École de Médecine de Tours. — M. PASQUIER, suppléant des chaires de physique et de chimie, est chargé, pendant la présente année scolaire, d'un cours de pharmacie et matière médicale.

École de Médecine d'Alger. — M. MALOSSE, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux physiques et chimiques.

Enseignement dans les hôpitaux. — Une série de travaux pratiques de *Bactériologie médicale* commencera le lundi 8 Janvier à deux heures et demie, sous la direction de M. MACAIGNE, chef du Laboratoire.

©BIUM

Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Externat.* — ANATOMIE. Le 15 décembre, question posée : *Configuration extérieure et rapports du cœur* ; le 16 décembre : *Rapports de l'estomac* ; le 17 décembre : *Configuration et rapports du poumon.* — PATHOLOGIE : *Métrorragie* ; *Rétrécissement mitral.*

QUESTIONS DONNÉES AUX VÉTÉRANS. — ANATOMIE : *Rapports des reins* ; *rapports du rectum* ; *rapports de l'utérus* ; *rapports du cœur* ; *rapports de l'estomac* ; *rapports des poumons.* — PATHOLOGIE. — *Oreillons* ; *coqueluche* ; *signes et diagnostic du mal de Pott* ; *muguet* ; *métrorragies* ; *rétrécissement mitral.*

CONCOURS ENTRE LES 3 CANDIDATS AYANT OBTENU LA NOTE 38. — Question : *Indications, manuel opératoire et dangers de la thoracentèse.*

Médaille d'or. — Le Concours des prix de l'Internat (*Médecine*), institué entre les internes des Hôpitaux de Paris, s'est terminé par les nominations suivantes : MÉDECINE, *Médaille d'or* : M. CASTAIGNE ; *Médaille d'argent* : M. BERNARD ; *Médaille de bronze* : M. GRIFFON.

Mutations. — Il a été décidé, à la dernière séance de la *Société médicale des Hôpitaux*, que les mutations suivantes auraient lieu dans les services hospitaliers, par suite du décès du Dr GINGEOT et la retraite des Drs PROUST et d'HEILLY. — *Hôtel-Dieu* : MM. MUSELIER et BRISSAUD. — *Michel-Bizot* : MM. NETTER et GUINON. — *Hérold* : MM. MARFAN et MARCEL-LAVALLÉE. — *Enfants-Malades* : MM. VARIOT et RICHARDIÈRE. — *Etex* : MM. SEVESTRE et JOSIAS. — *Lariboisière* : M. BRAULT. — *Saint-Antoine* : M. THOINOT. — *Tenon* : M. DALCHÉ. — *Ménages* : M. WURTZ. — *Debrousse* : M. LAUNOIS. — Par suite de la limite d'âge de Dr TERRIER et de la mort de M. A. MARCHAND, M. BERGER passe à Beaujon; M. MICHAUX, à Bichat; M. CHAPUT, à Broussais ; M. LEJARS, à Tenon ; M. POTHERAT, à la Maison de Santé ; M. GUINARD, à Bicêtre ; M. HARTMANN, à Ivry.

L'Inspection médicale des écoles à Paris. — M. Vivien, au Conseil Municipal de Paris, a signalé que la loi de 1886 sur l'Inspection des Ecoles au point de vue médical n'est pas appliquée en ce qui concerne les écoles libres. Il a déposé un projet de vœu tendant à ce que ce service soit organisé le plus tôt possible. Ce vœu a été renvoyé à l'Administration.

INAUGURATION DU PAVILLON DE RADIOGRAPHIE. — *Hôpital Saint-Louis.* — Le directeur de l'Assistance publique et le Président du Conseil municipal ont inauguré à l'hôpital Saint-Louis, un pavillon nouveau dans lequel vient d'être installé un service complet de radiographie et d'électrothérapie. C'est sur l'initiative de M. et de Mme BRAULT, le père et la veuve d'un ancien externe de Saint-Louis, M. Alexandre BRAULT, que ce pavillon a été créé. M. Alexandre Brault avait jadis projeté de l'édifier lui-même ; mais la mort le surprit à la fin de l'année dernière, avant qu'il eût pu donner suite à son projet. Sa famille l'a repris, et, en souvenir du mort, a fait les frais de l'installation du nouveau service. M. DEROUIN, secrétaire général de l'Assistance publique l'en a publiquement remerciée, à la cérémonie d'inauguration, à laquelle assistaient, avec MM. LUCIPIA et FAILLET, Conseillers municipaux, les professeurs et médecins de l'hôpital Saint-Louis, le directeur M. OUDOT, et les élèves internes et externes de l'établissement. Il a félicité aussi, de l'activité qu'il a déployée pour l'installation des laboratoires, le Dr GASTOU, ami personnel de Brault, et médecin de l'hôpital Saint-Louis. Le secrétaire général de l'Assistance publique enfin, a exprimé l'espoir que le Conseil municipal ne marchanderait pas les subsides nécessaires au fonctionnement des nouveaux laboratoires. M. Lucipia lui en a donné l'assurance, puis le professeur FOURNIER, médecin en chef de l'hôpital, a fait l'éloge d'Alexandre Brault, son ancien élève, et exposé sobrement quels services les malades et les étudiants pourront attendre du service de radiographie et d'électrothérapie. Enfin, M. le Dr GASTOU a fait visiter à ses invités tous les détails du pavillon. Au rez-de-chaussée, il leur a montré les salles d'attente et d'examen des malades, et le laboratoire de micrographie ; au premier étage, les salles d'électrothérapie, de photographie et de radiographie, enfin, dans un terrain attenant au pavillon, les cabanes dans lesquelles seront enfermés les animaux devant servir aux expériences. Le nouveau service fonctionne déjà.

Hôpital d'Anteuil (*Dames Françaises*). — Mme Loubet a visité l'hôpital fondé à Auteuil, il y a deux ans, par la Société des Dames Françaises. Cet hôpital où les dames de la Société donnent elles-mêmes leurs soins, chacune à son tour, afin d'être préparées, dans le cas d'une guerre, à seconder utilement les médecins et chirurgiens militaires, a été inauguré par M. Félix Faure. La directrice, Mme Thierry-Lagrange, et les dames du Comité ont reçu la femme du Président de la République dans la salle des consultations qui est d'un confort élégant. Elles lui ont fait les honneurs de l'établissement, lui faisant visiter le bureau des entrées, où elle a apposé sa signature sur le registre, la salle de pharmacie où se tenaient les pharmaciens attachés à la maison, les cuisines et, enfin, les dortoirs. Des explications lui ont été données sur le fonctionnement de l'hôpital qui, en cas de guerre, avec l'adjonction de hangars transformés en infirmerie, pourra contenir 124 lits. Mme Loubet s'est retirée, charmée de l'accueil qui lui a été fait par le Comité de l'Association des Dames Françaises, et elle a laissé pour les malades qui sont en traitement dans l'hôpital une somme de 200 francs.

Assistance publique de Paris. — M. André LEFÈVRE a présenté au Conseil municipal de Paris, cette semaine, son rapport général sur le budget de l'Assistance publique : il a signalé les diverses modifications apportées par la Commission dans ce budget.

Hôpital de Poitiers. — Ont été nommés *Internes* : MM. BARBEROUSSE, RAVARIT, BARRAUD et CAILLAUD; *Externes* : MM. JABOUILLE, THÉBÉ, PAÎTRE, ROUX, SEIGNEURIN, CROCHET, PIERROT, CLÉMENCEAU, PETIT, LACHAIZE et HOUILLIER.

©BIUM



Sociétés et Congrès.

Conseil Supérieur de l'Instruction Publique. — Le Conseil supérieur de l'Instruction publique est convoqué en session ordinaire pour le mercredi 10 janvier 1900. La durée de la session est fixée à quatre jours.

Conseil de l'Université de Paris. — Le Conseil de l'Université s'est réuni sous la présidence de M. Gréard. Il a enregistré la nomination de M. Deblis, agrégé, qui est chargé de suppléer M. Panas, professeur de clinique ophtalmologique. Il a communiqué la liste des conférences que la Société des Amis de l'Université vient d'instituer. Ces conférences s'ouvriront, le jeudi 11 janvier, à la Sorbonne. La première conférence sera faite par M. Brouardel, sur la *Tuberculose*. On a voté le maintien de la chaire de toxicologie vacante à l'Ecole supérieure de Pharmacie par la nomination de M. Moissan à la chaire de chimie minérale.

Société internationale pour l'Étude des questions d'Assistance. — Cette Société vient de constituer, comme suit, son bureau pour 1900 : *Président* : M. Alfred Muteau, député. *Vice-présidents* : MM. Monod, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques ; Sabran, président des hospices de Lyon ; Derouin, secrétaire général de l'Assistance publique de Paris ; Mulé, inspecteur principal des Enfants assistés de la Seine. *Secrétaire général* : Dr Billon ; *secrétaire général adjoint* : Rondel ; *trésorier* : Van Brock.

Société de Chirurgie. — *La Société de Chirurgie* de Paris a élu M. le Dr Beurnier comme membre titulaire, et MM. Delanglade (de Marseille), Tédenat (de Montpellier), Malapert (de Poitiers) et Loison (médecin militaire), comme Correspondants nationaux.

Les Médecins à l'Académie des Sciences. — *Nomination d'un vice-président.* — L'Académie nomme, à la presque unanimité des suffrages, vice-président de la Compagnie, M. le Dr Milne-Edwards, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

Ligue Nationale contre l'Alcoolisme. — Le Bureau de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme (Société française de Tempérance) est composé de la façon suivante pour 1900 : *Président*, M. Emile Cheysson ; *vice-présidents*, MM. Gaufrès, Jules Siegfried, Drs Bouchereau et Gouraud. Secrétaire général le Dr Emile Philbert ; secrétaires généraux adjoints, les Drs Audigé et Rœser ; secrétaires, MM. Duchesne-Fournet et Sangnier-Lachaud ; Bibliothécaire archiviste, le Dr Cruet ; archiviste, M. Bartaumieux.



Guerre, Marine et Colonies.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés *chevaliers de la Légion d'honneur* : M. le médecin de 2e classe Parin ; MM. les Médecins-majors : Beaudrimont, Bories, Picqué, Simon (Réserve). — Médecins-majors (Active) : MM. Finot (Soudan) ; Durand (Madagascar) ; Février (Tonkin) ; Lafforgue (Siam) ; Camentron (Tonkin). — Médecins Inspecteurs : MM. Rogier, Faure, officier de santé à Lagrand (Hautes-Alpes). Soins gratuits donnés à la gendarmerie depuis 45 ans. Dugenet, docteur-médecin à Bléré (Indre-et-Loire). Soins donnés à la gendarmerie depuis 45 ans. MM. Le Moine, Garnier, Simond, Marchoux, médecins principaux des Colonies ; Camail, médecin de 1re classe des Colonies ; Réland, pharmacien de 1re classe des Colonies.

M. Marchoux, médecin de la Marine. Cette croix sera particulièrement fêtée à l'Institut Pasteur, dit le *Figaro*. Ce médecin est, en effet, un élève de cet Institut. Médecin des Colonies, signalé déjà par des services au Sénégal et en Extrême-Orient, il passa plusieurs années à l'Institut pour y apprendre les méthodes nouvelles, dont l'application, lorsqu'elle sera généralisée, fera disparaître le mauvais renom sanitaire de nos Colonies. Il a été chargé d'installer des Instituts au Sénégal. C'est le succès de cette mission qui lui a valu sa croix.

Officiers de la Légion d'honneur : M. Chalmé, pharmacien en chef ; — médecins principaux : MM. Tachard, Caillet ; — médecins-majors de 1re classe : Martino, Mazellier ; — pharmacien principal, Barillé à Paris.

Service de Santé Militaire. — Les élèves du Service de Santé : Augé, Marty, Ponthiou-Lavielle, Lenoir, Le Maout, Rogé et Clavet sont nommés médecins auxiliaires de 2e classe.



Service de Santé de la Marine. — M. Duclat, médecin de première classe détaché à Rochefort, est désigné pour remplacer, sur le *Dupuy-de-Lôme* (escadre du Nord), M. le Dr Bourdon, du cadre de Toulon. — Par décision ministérielle, en date du 14 décembre 1899, ont été nommés à l'emploi de médecin auxiliaire de deuxième classe de la Marine, les élèves de l'École du Service de Santé de la Marine : MM. Ribot et Ledoux, reçus Drs en médecine devant la Faculté mixte de Bordeaux.

Service de Santé des Colonies. — Le paquebot *Laos*, courrier d'Extrême-Orient, est parti avec MM. Parmentier, Mul et Rigollet, médecins des colonies. Le paquebot *Natal*, courrier de Madagascar et de la côte orientale d'Afrique, est parti avec une centaine de passagers dont : MM. Heusch,

©BIUM

médecin des Colonies, allant à Tamatave ; le paquebot *Stamboul*, courrier du Dahomey et de la côte occidentale d'Afrique est parti avec une centaine de passagers, dont M. de Messière, médecin des Colonies, allant à Konakry.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène des Villes. — Dans une de ses dernières réunions, la Conférence des avocats à la Cour d'Appel de Paris a discuté la question suivante : « Le maire peut-il légalement, en vertu de ses pouvoirs de police, interdire à un particulier de recevoir aucune personne atteinte de tuberculose ou d'autre maladie contagieuse ? » La Conférence a adopté la négative.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 51e semaine, 1,156 décès, chiffre supérieur à celui de la semaine précédente (1.009) et à la moyenne ordinaire des semaines de décembre (922). Cette augmentation est due notamment aux maladies de l'appareil respiratoire. Elle concerne presque exclusivement les vieillards : il y a eu 274 décès de plus de soixante ans pendant la semaine précédente, et il y en a 422 pendant la 51e semaine ; aux autres âges, on ne constate que des différences peu importantes. La fièvre typhoïde a causé 11 décès au lieu de 9 pendant les deux précédentes semaines et de 12 pendant les deux semaines antérieures. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins reste relativement assez peu considérable (47 cas nouveaux). La scarlatine a causé 4 décès. Les autres maladies restent au-dessous de la moyenne (rougeole, 4 décès ; coqueluche, 1 ; diphtérie, 5). Il y a eu 10 suicides et 11 autres morts violentes. On a célébré à Paris 521 mariages. On a enregistré la naissance de 1,098 enfants vivants (568 garçons et 520 filles), dont 767 légitimes et 322 illégitimes. Parmi ces derniers, 44 ont été reconnus immédiatement.

Médecins Experts.— Par décret en date du 23 décembre 1899, l'article premier du décret du 21 novembre 1893 relatif aux médecins experts, est modifié en ce sens que c'est dorénavant dans les *trois* mois (et non dans le mois) qui suivent la rentrée, que les Cours d'Appel doivent désigner les docteurs en médecine à qui elles confèrent le titre d'experts devant les tribunaux.

Mortalité à Angers. — Nous avons publié, il y a quelque temps, d'après la *Croix*, un certificat du Dr Hébert, médecin du Bon Pasteur d'Angers, qui constatait que cet établissement avait perdu depuis quatre ans 22 0/0 de son personnel, soit près du quart. Un peu plus tard, le Dr Hébert modifiait ce chiffre par une dépêche adressée à la *Croix* et que nous avons reproduite. D'après lui, une faute d'impression avait été commise. Ce n'est pas 22 0/0 qu'il avait écrit, mais 2 0/0. Il ajoutait que depuis un an on n'avait constaté au Bon Pasteur d'Angers que six décès. L'*Aurore* s'est procuré la liste des décès enregistrés à Angers depuis quatre ans. Elle déclare tout d'abord que ce n'est pas six décès qui se sont produits cette année au Bon-Pasteur, mais exactement vingt. Elle ajoute qu'il y en a eu 22 en 1898, 24 en 1897 et 30 en 1896, soit, au total, 98 pour ces quatre dernières années, ce qui représente une proportion d'environ 10 0/0.

La Peste au Portugal. — Depuis le commencement de l'épidémie jusqu'au 1er Janvier 1900, il y a eu à Oporto 292 cas de peste, dont 106 suivis de décès. Pendant la semaine dernière, il y a eu 6 cas, 2 décès. L'épidémie est en décroissance évidente. 27 pestiférés sont en traitement à l'hôpital dont 7 dans un état grave.

Les Maladies au Transwal. — D'après le War Office, à Ladysmith, il y a aujourd'hui en traitemement 55 cas de fièvre typhoïde et de dysentérie.



Divers

Hommage à des Médecins. — *La rue Bouchut.* — M. Chautard a fait, au Conseil municipal de Paris, la proposition suivante : « J'ai l'honneur de déposer sur le bureau du Conseil une pétition d'un groupe de médecins, faite sur l'initiative du Dr Tapie, et parmi les signataires de laquelle sont MM. les Drs Descroizilles, Sevestre, Moizard et Comby, médecins en chef de l'Hôpital des Enfants malades, tendant à donner le nom d'Eugène Bouchut, inventeur du tubage du larynx, à une rue de Paris dans le voisinage de l'Hôpital des Enfants-malades ».

Buste d'Aimé Girard. — *Inauguration.* — Le Colonel Laussedat, directeur du Conservatoire des Arts et Métiers et M. Bouquet, représentant le Ministre du Commerce, ont présidé dans le grand amphithéâtre du Conservatoire, à l'inauguration d'un buste d'Aimé Girard, ancien professeur de cet établissement national, et membre de l'Institut. Le colonel Laussedat, en remettant à l'Etat le buste, produit d'une souscription des amis et des élèves d'Aimé Girard, a fait l'éloge du Maître chimiste mort l'année dernière. Sans vouloir retracer en détail la vie du savant laborieux, infatigable qu'était Aimé Girard, M. Laussedat rappelle l'activité féconde qu'il déploya pendant les vingt-sept années qu'il professa au Conservatoire. Ce fut un professeur incomparable ; pour mieux parler de toutes les industries auxquelles la chimie apporte son concours, il s'instruisit des mille détails pratiques de chacune, qu'il s'agît de meunerie ou de sucrerie, de savonnerie, de papeterie ou de quelque autre industrie ; il contribua, dans une large part, au développement des cultures de la betterave à sucre et de la pomme de terre; *l'hygiène* aussi le préoccupa.

Les Médecins et la Politique. — *Médecins délégués sénatoriaux de Paris.* — Dans la liste unique des candidats du Conseil municipal de Paris se trouvent deux médecins,

©BIUM

MM. les Drs Richelot, Terrier. Dans les six suppléants, il y a M. le Dr Clauzel. On remarquera l'absence de M. Brouardel qui, antérieurement, était toujours délégué.

Les Médecins Candidats au Sénat. — Dans la Nièvre, M. le Dr Brouillet, Conseiller général et maire de Dornes, a adressé aux électeurs sénatoriaux une circulaire dans laquelle il pose sa candidature au Sénat. — Dans le Cantal, un Congrès électoral tenu à Aurillac a adopté la candidature du Dr Fesch, maire d'Aurillac. — Dans les Pyrénées-Orientales, M. le Dr E. Parès, maire de Rivesaltes, Conseiller général, vient de poser sa candidature contre celle de M. Delcros, radical-socialiste. M. Parès se présente également comme radical-socialiste. — Dans le Tarn-et-Garonne, M. le Dr Foissac, Conseiller général de Montauban, a été désigné comme l'un des candidats du parti avancé aux élections sénatoriales.

Les Médecins et le monde. — M. le sénateur S. Pozzi a offert la semaine dernière, comme il fait d'ailleurs chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, une matinée-concert aux malades et aux convalescents de l'hôpital Broca, dont il est chirurgien. — Au mariage du colonel Odoul, commandant le 73e régiment d'infanterie, parmi les témoins, était pour la mariée : M. le Dr Ernest Wemaere.

Nouveaux Journaux. — Nous annonçons à nos lecteurs l'apparition d'un nouveau Journal, la *Revue Médicale de Normandie*, où nous trouvons parmi les membres du Comité de Direction les noms de nos amis R. Sorel et Martin, Halipré, Nicolle, Engelbach, etc. — Tous nos vœux accompagnent cette publication, car, on le sait, les noms qui précèdent sont ceux de fondateurs des *Archives provinciales de Chirurgie* et des *Archives provinciales de Médecine*.

Le dépôt légal des imprimés et la Bibliothèque Nationale. — L'*Officiel* a publié la note suivante : Le Ministère de l'Intérieur a constaté que le dépôt des livres et des écrits périodiques, qui est réglé par les articles 3 et 10 de la loi du 29 juillet 1881, n'est effectué le plus souvent que longtemps après la publication et d'une façon très irrégulière. Ces irrégularités provoquent très fréquemment, à juste titre, des réclamations de la Bibliothèque nationale.

L'Administration croit donc devoir rappeler à MM. les imprimeurs et à MM. les gérants les prescriptions formelles des articles de loi précités, et les prévient en même temps qu'elle se verra dans la nécessité d'en poursuivre l'application.

Les Médecins Conférenciers. — Au Jardin d'Acclimatation, dans la grande salle du Palais d'Hiver, le 21 déc., a eu lieu une conférence de M. le Dr Henry Labonne, sur son voyage si intéressant dans l'archipel des Féroës et les Hébrides. — A citer, une Conférence du Dr Lesage, sous les auspices de l'*Union des Femmes de France*.

Les Médecins directeurs de Prison. — M. le docteur Bondon est directeur de la Roquette, à Paris.

Les Médecins Anthropologistes. — M. le Dr Variot vient de signaler, à la Société d'Anthropologie de Paris et à la Commission des Monuments mégalithiques, deux beaux dolmens situés à Borgy, commune de Décize (Saône-et-Loire). La table de ces dolmens est parfaitement conservée ; elle est formée d'un seul bloc de calcaire pesant au moins 10,000 kilos et ayant quatre mètres de longueur ; les pierres de support, formées par des dalles énormes, ont été mises à découvert par des travaux de déblaiement que dirigeait le Dr Variot. Les fouilles ont permis de découvrir, au-dessous de la table, des ossement humains, des haches en jade, des poinçons en os indiquant bien que ces dolmens sont des monuments funéraires remontant à l'âge de pierre.

Maladies des Hommes Célèbres. — Une heureuse amélioration est survenue dans l'état du comte Tolstoï. Plus que les coliques hépatiques, les médecins redoutaient la faiblesse générale, le comte étant depuis des années déjà, un obstiné végétarien. Même alité, Tolstoï n'a pas cessé de travailler.

Les Médecins Romanciers. — Sait-on que le célèbre romancier Conan Doyle, l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages littéraires, mais très populaires, et en particulier du *Détective Amateur*, est médecin et grand voyageur. Le « Gaboriau » anglais vient de s'embarquer après s'être enrôlé comme médecin volontaire, pour le Transvaal.

Les Médecins de Schinznach-les-Bains. — La retraite du Dr de Tymowski a entraîné celle de M. Amsler-Dresseli, qui dirigeait depuis vingt ans l'établissement de Schinznach. M. Amsler passe en qualité de directeur au Kurhaus de Saint-Moritz.



Variétés et Anecdotes.

Le Monument Grisolle à Fréjus.

Le Monument Grisolle est en place à Fréjus ; mais, comme nous ignorons à qu'elle époque aura lieu l'inauguration officielle, nous nous décidons à en publier dès aujourd'hui la photographie.

Le monument est bien venu et le buste du célèbre clinicien est, paraît-il (car nous n'avons pas encore eu l'occasion de le voir), très ressemblant. Le sujet, qui est assis sur le piédestal, représente la *Science*. L'ensemble, est d'un bel effet, sur la grande place (le Cours) de Fréjus, entouré de superbes platanes (*Fig.* 6).

Profitons de cette occasion pour rappeler aux jeunes médecins, que le Professeur Grisolle fut le type des praticiens de son époque, et que son livre était encore, au moment du début de nos études médicales, un ouvrage classique. Son traité fameux sur la *Pneumonie* est même aujourd'hui le seul document clinique un peu sérieux que nous ayons sur cette affection, si commune et si sérieuse.

L'hommage a été tardif ; mais il faut rendre justice aux

©BIUM

compatriotes de l'éminent professeur de n'avoir point voulu que son nom disparût dans l'oubli.

Voici le texte d'une pièce de vers, publiée à cette occasion, par un habitant du pays :

POUR GRISOLLE.

Fréjus, 6 décembre 1899.

« Art et Charité »

« Je suis la charité.. ....
. . . . . .
. . . . . .
« Oh ! donnez-moi pour que je donne !
J'ai des oiseaux nus dans mon nid.
Donnez, méchants, Dieu vous pardonne !
Donnez, ô bons, Dieu vous bénit. » V. HUGO.

A M. LE DOCTEUR H. MIREUR.

Pour le sage amoureux de la vie adorable,
La mort n'est qu'un vain mot, un souffle qui s'en va ;
Il sait qu'il doit revivre au cœur de son semblable
Purifié, meilleur, ainsi qu'il se rêva.



Fig. 6. — Le Monument Grisolle à Fréjus.

C'est pourquoi, sur la haute et sonore esplanade
D'où le regard unit aux vagues le mont clair,
D'où l'âme délivrée et légère s'évade
Vers l'immensité calme et sereine de l'air,

Nous t'avons élevé ce marbre et ce porphyre
A toi le noble fils d'une noble cité,
Qui sus pencher, pour le malade qui soupire
Au bord du pauvre lit l'ardente Charité.

Près de toi, dans l'air sain, médite la Science ;
Elle rêve, ton œuvre illumine ton front;
La bonté de ton cœur, ta sublime patience
En actes, en vertus germaient et germeront.

Dans l'antique Fréjus, ville insigne entre toutes,
Ton exemple a touché les plus nobles esprits;
On dirait qu'en ces jours d'amertume et de doutes,
Tu guides vers la paix nos voix et nos écrits.

Ah! demeure longtemps dans l'éclat de ton buste,
Sous un double rayon de gloire et de soleil,
Grisolle, et verse-nous la sagesse robuste
Qui ravit ta mémoire à l'éternel sommeil.

STANISLAS TERRAS,
Greffier en chef du Tribunal de Commerce (Fréjus).

Le Corselet de Mme de Griniewitch.

Me le Dr de Griniewitch vient de publier dans *Paris-Buenos-Aires* (Journal illustré publié par l'Institut de Bibliographie), un intéressant article sur l'*Hygiène de la Femme*, dans lequel elle revient sur le corselet qu'elle a imaginé. Ce nouvel article de vêtement, baptisé *Callimaste*, du grec « beauté des seins », a pour but de soutenir les seins d'une manière hygiénique et esthétique, de rendre la liberté à l'estomac et



Fig. 7. — Le Corselet de Mme le Dr O. DE GRINIEWITCH.

aux poumons, de faciliter ainsi le jeu de la respiration et d'assurer des digestions parfaites; il a, de plus, l'avantage de conserver à la poitrine la grâce si fragile de ses formes (*Fig.* 7).

En retenant parfaitement les seins, le *Callimaste* laisse en dehors de toute pression les mamelons, si fréquemment comprimés et atrophiés par les corsets et brassières ; il a

©BIUM

de plus, l'avantage de ne pas exercer sur le buste cette compression désagréable, si justement reprochée aux corsets ordinaires. Il se recommande particulièrement dans tous les cas où la glande mammaire est très développée, soit pour cause de grossesse ou d'allaitement, soit par complexion naturelle, car, malgré sa frêle apparence, ce nouveau corselet, grâce à diverses adjonctions, se trouve en état de soutenir, d'une façon très gracieuse, les seins les plus volumineux; mais, c'est surtout lorsque la femme ne peut supporter sans danger aucune espèce de corset, pas même le corset bas, que l'usage du Callimaste s'impose encore plus impérieusement.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE

L'Institut de Bibliographie, qui vient de s'adjoindre un Service d'Editions de Grand Luxe, publie, depuis quelques jours, un grand journal illustré, intitulé : Paris-Buénos-Aires, destiné à resserrer les liens qui unissent les deux Républiques française et argentine, de race latine.

Service des Clichés Typographiques.



Un type des Clichés typographiques.
Prêtés par l'Institut de Bibliographie de Paris.

Cette publication, extrêmement remarquable par le nombre et la beauté de ses *Illustrations*, dont nous donnons ci-dessus l'un des types, est exécuté dans des conditions de bon marché tout à fait exceptionnelles, grâce à des combinaisons multiples imaginées par l'Administration.

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur cette Revue, qui montre les ressources dont dispose le nouveau Service d'Éditions.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe gravure d'un tableau de M. Bourgeois, représentant



Groupe de MM. les Professeurs Proust, Joffroy, Duplay, Berger, Chantemesse, Raymond, Farabeuf, Hutinel, Pouchet, Grancher.

tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris assemblés en *Réunion du Conseil.*

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre affranchie.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical pour jeune médecin à prendre en Savoie. — Traitement : 3,600 fr. On fait de la pharmacie. — Très pressé.

2° Poste médical à prendre dans l'Orne. Subvention : 350 francs.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 195.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 2. 13 Janvier 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Déménagement de la Société de Chirurgie ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Idées Nouvelles : La Colombophilie appliquée à la Médecine de campagne. — La Médecine dans la Grande Presse : Incident à l'Hôpital des Enfants-Malades. — La Médecine dans le conflit anglo-boër : Ambulance et Secours. Hôpitaux et Blessés. Maladies. — Nécrologie. — La Médecine dans les Romans ; par Marc Ell. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Les Médecins Voyageurs : Un Voyage autour du monde à Bicyclette. — Les Instituts Pasteur.

Illustrations. — Le Colombier à pigeons-voyageurs médicaux, du Dr Kaplan (de Janville).

BULLETIN

Le Déménagement de la Société de Chirurgie.

Le déménagement de la Société de Chirurgie est une chose terminée. Serait-ce un signe des temps ?

En tout cas, cette célèbre Association est actuellement installée 12, rue de Seine, dans un petit hôtel confortablement meublé. On doit dire, car ce n'est que justice, que les membres n'ont pas hésité à contribuer eux-mêmes, d'une façon pratique, à ce changement. — C'est là presque une petite révolution dans les mœurs chirurgicales de Paris.

Mais ce choix d'un local plus vaste va-t-il correspondre à des idées plus larges ? Va-t-on profiter de la circonstance, pour accepter, par exemple, ce qu'on demande depuis longtemps : à savoir, que tous les chirurgiens des hôpitaux de Paris vont être désormais membres de droit de la dite Société ; qu'il y aura un plus grand nombre de places pour les opérateurs de province ; que des chirurgiens parisiens, non titulaires d'un service hospitalier, pourront, avec quelque chance de réussite, poser leur candidature..... ?

Il est permis d'en douter, car le Progrès chez nous ne marche pas si vite ; et les idées démocratiques ne sont pas à la portée de tous.

Une autre question est digne d'être soulevée à ce propos. Chacun sait qu'il existe un Palais des Sociétés Savantes, où il y a intérêt à réunir le plus d'associations possible, de façon à grouper les éléments de travail scientifique dans le même quartier de Paris. D'autre part, il y a des Sociétés absolument connexes de celle des Chirurgiens : telles celles des Médecins, des Accoucheurs, voire des Dentistes des Hôpitaux ? Pourquoi n'avoir pas voulu réunir, soit en un seul, soit en deux faisceaux au plus, ces forces encore éparpillées ?

La réponse est facile, car elle est toute dans nos mœurs. Il est, en effet, avéré qu'un chirurgien n'est pas de la même pâte qu'un médecin, et surtout qu'un dentiste (fût-il docteur !), ou un géologue..... Dans ces conditions, l'entente était impossible dans les deux cas. Aussi n'a-t-on pas essayé de la faire aboutir : on aurait forcément échoué...

Voilà où mènent les préjugés ! Et l'on continue d'oublier que nous ne sommes plus en 1700 ; que nous sommes en République (il est vrai dans un pays terriblement monarchique et nationaliste) ; qu'il existe ailleurs des contrées où les chirurgiens sont de prétentions plus modestes..... Ils en sont certainement plus heureux !

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

LES IDÉES NOUVELLES.

La Colombophilie appliquée à la Médecine de Campagne.

En 1896, je citais dans le *Progrès Médical* (1), d'après la *Gazette médicale de Liège* (2), le cas du Dr Harrey, cet écossais, qui venait d'inventer l'art d'appliquer la Colombophilie à la pratique médicale; cela d'un seul coup.

Colombophile par besoin, en allant voir ses clients, il emportait quelques-uns de ses pigeons, et les lâchait porteurs

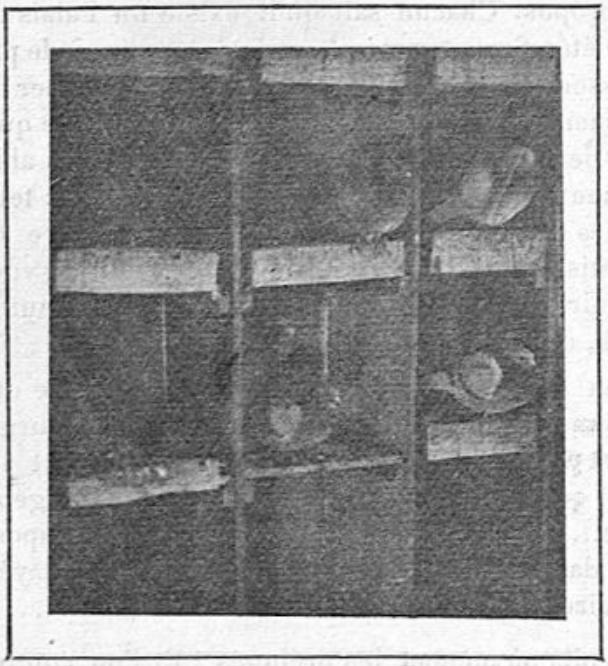

Fig. 9. — Le Colombier à pigeons-voyageurs médicaux, du Dr Kaplan (de Janville). (*Photographie*).

d'une ordonnance, en cas d'urgence. Chez les malades graves, il laissait d'ordinaire des pigeons de réserve, qui se chargeaient de le prévenir, si l'on avait à nouveau besoin de lui.

Quelques années plus tard, un médecin américain a suivi cet exemple; et nous avons alors, dans diverses revues, raconté ses exploits.

Tout récemment, M. le Dr Kaplan (de Janville, Eure-et-Loir) a repris ces expériences et, le premier; en France, a imité ses confrères écossais et américain. Il a, à ce propos, publié un intéressant article dans la *Gazette des Hôpitaux* (1).

Cet aimable confrère a bien voulu nous adresser des photographies de son colombier et de l'appareil récepteur avertisseur, qui lui permet de savoir quand rentrent les pigeons. Nous sommes heureux de pouvoir publier ici l'un de ces curieux documents, qui en disent plus qu'un long mémoire (*Fig.* 9).

Nous sommes persuadé que nos lecteurs nous sauront gré de leur montrer ainsi une des plus piquantes actualités de la Médecine de Campagne.

« J'aurais pas mal de choses à ajouter à mon article de la *Gazette des Hôpitaux*, nous écrit M. Kaplan ; mais je suis trop occupé en ce moment pour écrire plus longuement et je suis en train de perfectionner mon organisation colombophilique. Je suis arrivé, non seulement à *recevoir des dépêches*, mais aussi à envoyer des réponses et cela de deux façons différentes.

Je ne parlerai de cela que dans quelques semaines, quand les résultats seront tout à fait acquis, un *dressage* spécial assez long à obtenir *étant nécessaire*. Je suis arrivé à dresser ainsi quelques pigeons et les résultats sont tout à fait élégants et même merveilleux. »

Si la nouvelle que nous donne M. le Dr Kaplan est exacte en tous points, il aura fait faire à la question un grand progrès, car, en Ecosse et en Amérique, à ce que nous sachions, on n'a pas encore réussi à envoyer des réponses aux dépêches venues des clients. Il faut, en effet, *dresser* les *pigeons* ; et c'est ce dressage très particulier qui doit être délicat.

Nous tiendrons, en tous cas, nos abonnés au courant de ces importantes expériences.

LA MÉDECINE DANS LA GRANDE PRESSE.

Un incident à l'Hopital des Enfants-Malades.

Le bruit a couru qu'une fillette, en traitement depuis quelques jours à l'Hôpital des Enfants-Malades, était morte, dans des circonstances mal définies, à la suite d'une opération, et qu'une enquête avait été ouverte à ce sujet, sur l'ordre du Procureur de la République. A l'Hôpital, on a déclaré qu'en effet une petite fille était morte, après qu'on lui eut mis, comme on le fait pour certaines maladies des os, un corset en plâtre de forme appropriée. Mais on ne sait encore si le décès est dû à une fabrication défectueuse de l'appareil, ou seulement à la faiblesse de l'enfant qui ne lui aurait pas permis de supporter l'opération. L'autopsie du cadavre, qu'on a dû faire à la Morgue, permettra seule de l'établir.

(1) *Progrès Médical*, 1896, 29 août 1896, p. 150.
(2) *Gazette Médicale de Liège*, 1896.

(1) *Gazette des Hôpitaux*, Paris, 1899.

©BIUM

Le *Matin* a publié le premier une lettre relative à cet incident qui se serait produit, en réalité, à l'Hôpital des Enfants-Malades, dans les circonstances suivantes, d'après le *Temps*.

Un des internes de cet établissement, M. Alglave, était occupé à panser une fillette de onze ans, la petite Richard. L'enfant, qui avait déjà subi trois opérations et à laquelle on devait, le lendemain, couper une jambe, était, on le conçoit, extrêmement nerveuse et surexcitée ; comme, à un certain moment, la douleur lui fit pousser un cri, « l'interne, — dit le correspondant du *Matin*, — lui donna un soufflet, un véritable *soufflet d'homme*, qui retentit dans la salle et qui rendit muettes et indignées les infirmières et les enfants ».

A la suite de cette publication, l'interne mis en cause a écrit au *Matin* la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur en chef, je n'ai pas à répondre à une accusation anonyme portée contre moi, ce matin, dans votre journal. J'ai demandé à mes chefs directs, une enquête administrative sur les faits qui me sont imputés. L'enquête est commencée et je la veux complète. Je vous prie, monsieur, d'insérer ma lettre au lieu et place de l'article paru, ce matin, dans votre journal. Agréez mes civilités. » PAUL ALGLAVE, *Interne à l'Hôpital des Enfants-Malades.*

Le *Temps* a demandé au directeur de l'Hôpital des Enfants-Malades, qui a procédé à l'enquête dont parle M. Alglave, quelle était la portée exacte de l'incident.

« Les faits, nous a-t-il répondu, ont été considérablement exagérés. En réalité, la petite Françoise Richard que nous avions en traitement ici pour une arthrite purulente, était une véritable « enfant terrible ». Sans doute, elle souffrait beaucoup, et la souffrance suffit à expliquer la colère d'une enfant de cet âge, mais il n'en reste pas moins vrai que le docteur Brun, dans le service duquel elle avait été placée, avait le plus grand mal à lui donner ses soins ; elle poussait des cris effrayants dès qu'elle le voyait seulement s'approcher, et un jour il fallut, pour pouvoir la panser, l'endormir à l'aide du chloroforme. Mercredi dernier, le Dr Brun chargea l'interne Alglave de panser la fillette, qui devait le lendemain subir une nouvelle opération. L'interne se mit à l'œuvre ; mais au moment où il venait de placer sur la plaie une feuille de gaze antiseptique, Françoise Richard, arrachant tout à coup la gaze et prise de colère, pinça l'opérateur au bras. M. Alglave légèrement impatienté, donna une légère tape sur la joue de l'enfant, qui dès lors resta tranquille et se laissa soigner sans bouger. Nous sommes loin, vous le voyez, du soufflet formidable dont parle le correspondant du *Matin*. D'ailleurs, M. Alglave est un homme d'une extrême douceur, et personne de ceux qui le connaissent n'admettra qu'il ait pu brutaliser un malade. L'enfant même lui a demandé, aussitôt après le pansement, « pardon de l'avoir fait enrager ». Et les infirmiers et les surveillants de la salle sont unanimes à témoigner que l'incident, auquel, sur le moment, personne n'avait pris garde, n'avait, en réalité, aucun caractère de gravité. »

« On n'en aurait donc pas parlé, a dit en terminant le directeur de l'Hôpital, si, par malheur, la petite Françoise Richard n'était morte, au moment même où l'interne, regrettant son mouvement de vivacité, apportait à l'enfant quelques bonbons... »

En somme, beaucoup de bruit pour rien, comme d'habitude ! — Quand donc les gens ne parleront-ils que des choses qu'ils peuvent apprécier ?

LA MÉDECINE DANS LE CONFLIT ANGLO-BOER.

Ambulance et Secours. — Hôpitaux et Blessés. Maladies.



SECOURS AUX BLESSÉS. — *L'Ambulance française au Transvaal.* — Le dernier courrier arrivé de l'Afrique du Sud apporte le compte rendu de la cérémonie d'inauguration de l'Ambulance française de Johannesburg, inauguration qui a eu lieu le jeudi 23 novembre, dans l'école des Frères maristes. M. Duval, administrateur de la Banque française et président de l'Ambulance, a souhaité la bienvenue à l'assistance, parmi laquelle MM. Aubert, cousul général de France, Colomiès, vice-consul de France à Johannesburg. M. Colomiès a remis, au nom de la communauté française de Johannesburg, l'ambulance à la disposition du gouvernement transvaalien. M. Aubert, consul général, a prononcé deux allocutions, l'une en français, l'autre en hollandais. La *Volksstem* reconnaît avec satisfaction que la colonie française a dû s'imposer un grand effort et beaucoup de frais pour mettre sur pied l'Ambulance, qui comprend 48 lits avec tout ce qui est nécessaire pour les soins à donner aux blessés.

France. — Le général Davout, duc d'Auerstædt, président de la Croix-Rouge française, vient de recevoir, en réponse à l'envoi de quatre hôpitaux de campagne, adressés par cette Société au gouvernement de la République sud-africaine et au corps expéditionnaire de l'Angleterre, deux lettres. La première est du représentant du Transvaal pour l'Europe. La seconde est de lord Wantage, président du Comité central de la Croix-Rouge anglaise, qui accepte « avec reconnaissance » le don de la Croix-Rouge française : Ces secours, ajoute-t-il, seront chargés à bord du navire-hôpital que notre Société envoie au sud de l'Afrique et qui porte le nom de notre présidente d'honneur, S. A. R. la princesse de Galles. C'est un acte qui aura une grande valeur auprès du peuple anglais, rappelant l'amitié réciproque et les bons rapports des deux pays, lorsqu'ils combattaient côte à côte pour la même cause pendant la guerre de Crimée, et encore pendant la guerre 1870-1871, quand la Société de la Croix-Rouge anglaise fut autorisée à envoyer des secours aux braves soldats blessés de France.

Transvaal. — Le correspondant du *Times* à Lourenço-Marquès télégraphie que le *Bundesrath* avait à bord un groupe d'ambulanciers pour le Transvaal et que les Boërs avaient envoyé trois wagons de la Croix-Rouge pour les transporter à Prétoria.

Angleterre. — On vient d'apprendre que le major Daly, avec quarante et un hommes du corps médical restés à Dundee à l'époque de l'évacuation de cette ville, sont partis de Pretoria à destination de Delagoa-Bay, où ils sont attendus ce soir. — L'ambulance de sir James Sivewright, destinée aux Boërs a été refusée par le président Kruger et d'un autre côté le Gouvernement anglais lui a interdit, à son arrivée en Afrique, de traverser les lignes anglaises pour se rendre à Prétoria.

©BIUM

La Croix-Rouge belge. — Le 9 janvier, le comité directeur de la Croix-Rouge s'est réuni au Ministère de la Guerre, à Bruxelles, pour examiner la situation des membres de l'ambulance qui se trouvent à bord du *Herzog*. Le comité a examiné la question de savoir s'il n'y avait pas lieu d'intervenir d'urgence en faveur des Belges qui font partie de cette ambulance. Il est à supposer que le gouvernement belge donnera au comité les autorisations nécessaires et que les ambulanciers du *Herzog* se trouveront à bref délai sous la protection officielle de la Croix-Rouge. Il est à espérer que cette intervention réparera l'imprévoyance des organisateurs de l'ambulance. Le comité des volontaires internationaux qui a organisé l'ambulance, et qui n'est pas officiellement reconnu comme affilié à la Croix-Rouge, a adressé au Ministère des affaires étrangères, à Londres, un télégramme protestant contre la saisie du *Herzog*, et demandant la mise en liberté des ambulanciers, conformément aux stipulations de la Convention de Genève.

Allemagne. — Jusqu'à ces jours derniers, la Croix-Rouge allemande a reçu près de 100.000 marcs, soit 125.000 francs pour ses Ambulances dans les deux républiques sud-africaines.

Maladies. — A Ladysmith, le 18 décembre, il y avait eu 3 décès de *fièvre "entéritique"* (?). Le général White télégraphie le 31 décembre : « Le nombre des maladies atteints de dysenterie et de fièvre entérique augmente. Il y a treize décès. Il y a soixante et onze malades. » La *dysenterie* reprend parmi les troupes anglaises, surtout à Modder-River.

Du 1er au 5 janvier, on annonce officiellement 23 décès de cette maladie à Ladysmith.

La nouvelle se confirme qu'une épidémie de *morve* attaque les chevaux de l'armée anglaise, et aussi une autre affection, le « *pink eye* » ou « *œil rose* ». Cette épidémie peut gagner la cavalerie boër, mais celle-ci est composée d'éléments parfaitement acclimatés et très résistants. De plus, la *morve*, maladie très contagieuse, ne se transmet, en général, qu'à courte distance, ou par séjour dans des écuries déjà contaminées.

Blessés. — Sir W. Mac Cormac, le chirurgien connu, annonce que 800 blessés sont passés par l'hôpital de Chieveley, et que le champ de bataille était complètement débarrassé des blessés à cinq heures du soir, le jour de l'engagement.

Hôpitaux. — On se plaint de l'administration de l'hôpital du Cap ; le corps médical et chirurgical est au-dessus de tout reproche, mais il y a manque d'organisation et de prévoyance, et absence du confortable nécessaire. Le nombre des infirmiers et le personnel inférieur sont insuffisants; les malades restent parfois plusieurs heures avant d'être visités. On sent l'absence d'un chef capable d'organiser et de contrôler l'administration générale.

Le président du Collège des chirurgiens d'Irlande, sir William Thomson, a été désigné pour servir dans le sud de l'Afrique. Sous sa forme laconique, cette dépêche en dit long. Pour que l'on ait jugé nécessaire d'envoyer sur le théâtre de la guerre la plus haute personnalité chirurgicale de l'Angleterre, il faut que les mécomptes éprouvés avec un Service de Santé, d'ailleurs improvisé, aient été encore plus cruels qu'on ne l'a avoué. Et cependant, ce ne sont pas les avertissements qui ont manqué. Déjà bien longtemps avant la guerre, on avait signalé l'organisation défectueuse du Service de Santé anglais, et une campagne s'était même dessinée dans le Royaume-Uni pour combler cette lacune. Ce qui n'empêche que l'ouverture des hostilités a permis de constater qu'à ce point de vue, peut-être plus encore qu'à d'autres, les Anglais étaient complètement pris au dépourvu. A prix d'or, on est bien arrivé à recruter des médecins et des chirurgiens, mais il faut bien le dire, on ne crée pas de toutes pièces une organisation de ce genre. Un correspondant du *Times* a pu se rendre compte *de visu* de l'insuffisance du Service de Santé et de l'encombrement désastreux qui règne, paraît-il, dans le principal hôpital d'évacuation, situé près du Cap. Sir William Thomson aura fort à faire pour réorganiser un état de choses que l'on qualifierait plus justement d'inexistant que de défectueux.

Le Gouvernement anglais vient d'accepter deux hôpitaux de campagne équipés entièrement aux frais de Lord Iveagh et de M. Langman. Le premier s'appellera *Hôpital irlandais* et sera sous les ordres de sir William Thompson, chirurgien de l'hôpital Richmond à Dublin ; il comprendra 4 chirurgiens et 6 aides et sera prêt à partir vers le 20 janvier. L'hôpital de M. Langman aura 100 lits et sera dirigé par M. R. O' Callaghan, chirurgien de l'Hôpital français de Londres. — La princesse de Galles vient d'être nommée présidente d'un Comité de Dames anglaises, formé pour recueillir 30,000 livres sterling destinées à établir un *hôpital* pour la milice, au Cap.

NÉCROLOGIE.

Sir JAMES PAGET,

De Londres, on annonce la mort de sir J. Paget, le célèbre chirurgien anglais. Il était né à Yarmouth, en 1814; il devint successivement chirurgien de l'hôpital Saint-Barthélemy de Londres, professeur et vice-chancelier de l'Université de cette ville, chirurgien ordinaire de la reine et du prince de Galles et membre de la Société royale de Londres ; il fut élu correspondant de l'Institut de France en 1885 et associé étranger de l'Académie de Médecine de Paris en 1886. — Sir J. Paget a publié de nombreux ouvrages très appréciés.

A Cholet, vivait isolé dans une maison, avec ses sept chiens, un médecin-major de 2e classe, M. le Dr Paul Grognot, que des habitudes d'ivrognerie avaient fait mettre en non-activité, il y a quatre ans. Le médecin-major avait été marié deux fois. Sa première femme avait obtenu contre lui la séparation de corps après quelques semaines d'union. Elle mourut peu de temps après et Grognot se remaria avec une jeune fille qui ne voulut pas subir ses brutalités et se retira bientôt dans sa famille. Depuis cette époque, le médecin-major vivait seul, s'adonnant de plus en plus à la boisson. A Cholet, on estimait qu'il perdait la raison, et on s'attendait à le trouver, un jour ou l'autre, mêlé à quelque drame. Le 29 décembre, il erra, selon son habitude, dans

©BIUM

les rues ; le lendemain, on ne l'aperçut nulle part. Inquiète, une voisine pénétra chez lui ; elle vit alors un spectacle horrible ; le corps du médecin-major gisait, affreusement convulsé, au milieu de sa chambre, et ses sept chiens le dévoraient. Sur la table de nuit, se trouvaient huit litres vides ; le plancher disparaissait sous une couche d'ordures, haute de dix centimètres. Mais les chiens ne voulaient pas abandonner leur proie ; il fallut leur jeter de la viande fraîche pour les attirer à quelque distance du cadavre. Le maire de Cholet a fait abattre ces bêtes. Le corps du médecin-major a été déposé à l'amphithéâtre de l'hôpital, puis transporté à Besançon.

M. de Robespierre, pharmacien à Carvin, près Arras, depuis plusieurs années, était allé à Lille. Il passa une nuit en réjouissances de fin d'année et se trouva, un matin, sans argent. Ayant pris le tramway, il ne put payer son billet. Dénoncé par le contrôleur, il fut conduit, vers une heure, au poste. Après un court interrogatoire, il fut relâché, un de ses amis ayant payé pour lui. De là il se rendait chez M. de Vlaminck, et y prenait deux verres de vin blanc. Puis il allait à la droguerie Guermonprez, rue de Paris, pour y demander l'argent nécessaire au règlement de ses petites dettes et à son retour à Carvin. A ce moment il était très surexcité. Dans la soirée, il prenait le train. Or, un cantonnier du chemin de fer du Nord, se rendant à son travail, découvrait le cadavre de M. de Robespierre dans un fossé voisin du passage à niveau du marais proche de Phalempin. On croit que M. de Robespierre aura succombé à une congestion ou aura été la victime d'un accident de chemin de fer. Il descendait en ligne collatérale du Conventionnel, dont la famille était d'ailleurs originaire de Carvin. —

Un interne en médecine, M. Della Decima, attaché à l'hôpital annexe du boulevard Macdonald, dit bastion 20. On sait que sur ces bâtiments, désaffectés de l'autorité militaire, sont dirigés plus particulièrement les malades atteints de maladies contagieuses et pour lesquels le système de l'isolement est de rigueur. M. Della Decima était affecté plus particulièrement au service des typhiques. Au cours d'une manipulation de laboratoire il contracta le germe de la terrible affection qui vient de l'enlever. Il avait vingt et un ans à peine et était de nationalité grecque. L'inhumation a été pratiquée au cimetière du Père-Lachaise. — M. le Dr Popis, d'Orléans (Loiret). — M le Dr Picard, de Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher). — M. Henri Hamon, médecin vétérinaire du service sanitaire départemental, décédé à Saint-Brieuc, à l'âge de 78 ans. Il était le père du Dr Hamon, de Paris ; — M. le Dr Henri Lernout, décédé à Paris. Il était le fils de M. Emile Lernout, maire de Wormhout.

M. Adolphe Christ, ancien pharmacien à Fourmies. — M. le Dr Paul Hervieu (de Loos). — M. le Dr Licardy, ancien médecin-major. — M. le Dr Louis Marson (de Marseille. — Mme Saint-Yves-Ménard, née Desbrosses, femme de notre excellent confrère.



La Médecine dans les Romans.

La Chirurgie et la « Fécondité » de Zola.

M. Zola, dans *Fécondité*, vient de se faire le défenseur de la famille et d'aborder le problème de la *Dépopulation* dans notre pays. La question est magistralement résolue. Mais, sur quelques points spéciaux, le génial écrivain a été un peu trop loin, sans doute faute d'informations précises.

Ce n'est pas seulement, en effet, la prostitution que M. Zola accuse : c'est aussi la *Science Chirurgicale*, se mettant au service des femmes qui, pour s'assurer l'infécondité, par calcul d'économie ou de débauche, ne craignent pas de faire supprimer en elles les éléments de la maternité. Il nous conduit à l'hôpital, où le médecin qui prenait la responsabilité de telles opérations régnait en maître tout-puissant et glorifié, comme l'a fait remarquer G. Deschamps. — Ici M. Zola s'exagère beaucoup le chiffre d'opérations, en faisant dire au Dr Boutan, qui représente dans le roman la raison et la logique : « Dans les hôpitaux, on en châtre de deux à trois mille par an. Le chiffre est au moins du double dans les cliniques particulières, où il n'y a ni témoins gênants, ni contrôle d'aucune sorte. Rien qu'à Paris, depuis quinze ans, le nombre des opérations a dû être de trente à quarante mille. Enfin, on estime à cinq cent mille, à un demi-million, les femmes de France dont on a fauché, arraché la fleur de maternité, comme une herbe mauvaise.... »

Ces affirmations sont parfaitement *inexactes*, et les chiffres sont tout à fait fantaisistes. Rien ne serait plus simple que de le démontrer. D'autre part, qu'il y ait dans le corps chirurgical français des opérateurs sans vergogne, cela n'est pas discutable. Mais il faut redire que ces « criminels » sont rares, très rares même, et que la masse des praticiens modestes les connaît fort bien de réputation.

Le grand coupable dans la question de la dépopulation n'est certainement pas la *Chirurgie moderne* (ce que nous avons déjà prouvé en analysant ici même les *Florifères*), mais bien les mœurs nouvelles de la haute Société, et surtout la manie qui consiste à faire du mariage une opération commerciale, ou un placement de père de famille. Supprimons la dot, émancipons la femme, donnons-lui la liberté absolue dont nous jouissons nous-mêmes ; et les enfants réapparaîtront en masse sur le sol de France.

Là est le remède, d'ordre scientifique. Tous les autres moyens thérapeutiques ne relèvent que des charlatans ou des loges de concierge !

Marc Ell.

©BIUM



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des actes du 15 au 20 janvier 1900. — *Lundi 15.* — 2e examen, doctorat, nouveau régime. MM. Remy, Broca (André), Gley, exam. Salle n° 1, Faculté. M. Ch. Richet, censeur. — 5e examen, doctorat, première partie, Chirurgie. MM. Tillaux, Kirmisson, Broca (Auguste), exam. Hôtel-Dieu, M. Lannelongue, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série. MM. Potain, Hayem, Méry, exam. Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série. MM. Fournier, Déjerine, Teissier, exam. Hôtel-Dieu, M. Walther.

Mardi 16. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie, N. R. MM. Le Dentu, Quénu, Bonnaire, exam. Salle n° 1, Faculté. M. Farabeuf, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie. MM. Guyon, Hartmann, Faure, exam. Charité. M. Cornil, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie. MM. Jaccoud, Proust, Dupré, exam. Charité.

Mercredi 17. — Médecine opératoire. MM. Tuffier, Lejars, Legueu, exam. Ecole pratique. *Epreuve pratique.* — 2e examen, doctorat, nouveau régime. MM. Ch. Richet, Launois, Desgrez, exam. Salle n° 1, Faculté. M. Broca (André), censeur. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie. MM. Lannelongue, Delbet, Lepage, exam. Salle n° 2, Faculté.

Jeudi 18. — 3e examen, doctorat, oral 1re partie : Guyon, Budin Hartmann, ex m. Salle n° 1. (Faculté). M. Gautier, censeur 4e Examen, doctorat : MM. Proust, Chantemesse, Chassevant, exam. Salle n° 2 (Faculté).

Vendredi 19. — 4e Examen, doctorat : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz. Salle n° 1, Faculté. M. Retterer censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie 1re série : MM. Delens, Delbet, Broca (Aug) exam. Necker. M. Hayem, censeur.—5e examen, doctorat (1re partie), Chirurgie 2e série : MM. Jalaguier, Lejars, Walther, exam. Necker. — 5e exam, doctorat, 2e partie, MM. Brissaud, Widal, Thoinot, exam. Necker, M. Mery.—5e examen, doctorat, 1re partie. Obstétrique : MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudelocque. M. André suppléant.

Samedi 20.— 3e examen, doctorat, 2e partie. 1re série: MM. Cornil, Marfan, Achard, exam. Salle n° 2 (Faculté). M. Berger censeur. — 3e examen, doctorat, 2e partie (2e série) : MM. Ballet, Menetrier Vaquez, exam. Salle n° 1. Faculté. M. Dupré. — 5e examen, Doctorat 1re partie : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier. M. Brun censeur.

Thèses. — *Mercredi 17*, à 1 heure : Candidat, M. Laroche ; Président, M. Potain ; MM. Déjerine, Wurtz, Widal, exam. *Comment traiter la péritonite tuberculeuse* . — Candidat, M. Chalon ; Président, M. Potain ; MM. Déjerine, Wurtz, Widal, exam. *Contribution à l'étude de l'orchite typhoïdique.* — Candidat, M. Brisard ; Président, M. Joffroy ; MM. Brissaud, Letulle, Gilles de la Tourette exam. *La Névralgie paresthésique (Névralgie du fémoro-cutané.* — Candidat, M. Aviat ; Président, M. Joffroy ; MM. Brissaud, Letulle, Gilles de la Tourette, exam. *La question des établissements spéciaux pour la cure de l'alcoolisme.* — Candidat, M. Carcassonne ; Président, M. Brissaud; MM. Joffroy, Letulle, Gilles de la Tourette, exam. *Des amyotrophies scapulo-thoraciques au cours de la tuberculose pulmonaire.*

Jeudi 18, à 1 heure, Candidat, M. Omnès ; Président, M. Dieulafoy ; MM. Le Dentu, Charrin, Albarran, exam. *Sur le traitement de la péritonite tuberculeuse par la laparotomie.* — Candidat, M. Frappier ; Président, M. Le Dentu ; MM. Dieulafoy, Charrin, Albarran, exam. *Nouvelle section de la paroi abdominale.* — Candidat, M. P. Benoist ; Président, M Debove ; MM. Hutinel, Teissier, Thiroloix, exam. *Des pneumopathies rhumatismales.* — Candidat, M. Linget ; Président. M. Hutinel : MM. Debove, Teissier, Thiroloix, exam. *Contribution à l'étude du diagnostic clinique des tubercules de la couche optique.* — Candidat, M. J. Richard ; Président, M. Blanchard ; MM. Gley, Langlois. Launois, exam. *Essai sur les crustacés considérés dans leurs rapports avec l'hygiène, la médecine et la parasitologie.* — Candidat, M. Picquenard ; Président, M. Blanchard ; MM. Gley, Langlois. Launois, exam. *La végétation de la Bretagne étudiée dans ses rapports avec l'atmosphère et avec le sol.*

Enseignement médical hospitalier. — Hôtel-Dieu. — Le Dr Lucas-Championnière a recommencé ses leçons de clinique chirurgicale le jeudi 11 janvier à dix heures et les continuera tous les jeudis. Opérations avant la leçon — opérations abdominales, le mardi. Visite dans les salles le mercredi et le samedi.

Hôpital Saint-Antoine. — Le Dr Béclère a repris ses conférences de radioscopie médicale avec présentation de malades, le 7 janvier à dix heures du matin.

Enseignement médical libre. — M. le Dr Lavaux, ancien interne des hôpitaux, a commencé son cours sur les affections des voies urinaires, à la Faculté de Médecine de Paris, amphithéâtre Cruveilhier, le mardi, 9 janvier 1900, à deux heures, et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Infirmerie de Saint-Lazare : *Cours complets élémentaires et pratiques de Vénéréologie et de Gynécologie.* — La première série de ces cours, faits en 1900 par les médecins et chirurgiens de l'Infirmerie spéciale de St-Lazare, commencera le mardi 16 janvier, à dix heures et demie et continuera les jeudi, samedi et mardi suivants. Le mardi, par M. Le Pileur — Syphiligraphie. Le jeudi, par M. Jullien — Vénéréologie. Le samedi, par M. Ozanne — Gynécologie. Le cours sera complet en dix-huit leçons. Seront admis à suivre ces cours les doctenrs en Médecine et les étudiants en Médecine pourvus de seize inscriptions. On s'inscrit chez M. le Directeur de la Maison de St-Lazare. Les inscriptions peuvent être reçues le jour même de l'ouverture du Cours.

Conférence privée d'internat. — M. le Dr A. Garrigue, ancien interne, commencera du 15 au 20 janvier une Conférence privée d'internat pour un nombre limité d'élèves . S'adresser pour s'inscrire, à nos bureaux, 93, Boulevard St Germain, Paris, de même que pour tous renseignements à cet égard.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

L'Assistance publique de Paris. — *Budget. Nécessité de la Municipalisation.* — M. André Lefèvre, rapporteur au Conseil Municipal de Paris, du Budget de l'Assistance publique, a fait l'exposé de la situation financière de cette administration. Cette situation, dit-il, est critique Depuis 1879, sauf deux exceptions, les comptes financiers de l'Assistance publique ont été constamment en déficit M. André Lefèvre en a énuméré les causes et conclut qu'on n'arrivera à des résultats meilleurs que par la municipalisation de l'Assistance publique. Il a déposé un projet de vœu dans ce sens. Après le rapporteur, MM. Ranson, Gelez et plusieurs de leurs collègues ont apporté leur part de critiques à l'administration de l'Assistance publique. M. Mar

©BIUM

soulan a regretté qu'on ne généralisât pas davantage, pour les nécessiteux valides, l'Assistance par le travail. M. le Dr Napias a répondu que le système de l'Assistance par le travail ne résout qu'imparfaitement le problème de l'assistance. En ce qui concerne les Bureaux de Bienfaisance, il considère que le Conseil devra augmenter la subvention annuelle s'il veut les alimenter de manière suffisante. Enfin, il a exposé ses vues sur le parti meilleur qu'on pourrait tirer du domaine de l'Assistance publique. M. André Lefèvre a répliqué : « Il est incontestable, dit-il, que le domaine, est mal géré. Mais il convient de dire qu'il serait difficile d'en tirer bon parti : mieux vaudrait le liquider et le convertir en rentes. » MM. Rébeillard, Rozier, Caron, Ambroise Rendu, sont intervenus encore dans la discussion. Après quoi on a voté, sans débat, les différents articles du budget de l'Assistance. On a adopté également le vœu de M. Lefèvre sur la municipalisation, et un autre vœu, de M. Rendu, demandant que les recettes du pari mutuel servent à constituer des pensions pour les vieillards pauvres ou infirmes.

Laïcisation. — M. Lampué a proposé au Conseil Municipal de Paris et fait adopter par 45 voix contre 15, la laïcisation intégrale de tous les hôpitaux de Paris.

Concours pour la nomination aux places d'élèves internes en pharmacie vacantes au 1er janvier 1900, dans les hôpitaux et hospices civils de Paris. — Le jeudi 15 mars 1900, à dix heures du matin, il sera ouvert dans l'Amphithéâtre de la Pharmacie centrale de l'Administration de l'Assistance publique à Paris, quai de la Tournelle, 47, un Concours pour la nomination aux places d'Elèves Internes en Pharmacie qui seront vacantes dans les Hôpitaux et Hospices au 1er juillet 1900. Les Elèves qui désireront prendre part à ce Concours seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration, tous les jours, les Dimanches et Fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le jeudi 1er février jusqu'au mercredi 28 du même mois inclusivement.

Hôpitaux de Marseille. — *Concours de l'Internat en pharmacie.* — Le concours pour 4 places d'Internes en Pharmacie, dans les Hôpitaux de Marseille, a eu lieu sous la présidence du professeur Heckel, et s'est terminé par la nomination de MM. Grimaud, Raoust, Légier, et Bernard.

Hopital d'Angoulême. — M. le Dr Gilson, d'Angoulême, vient d'être nommé médecin en chef de l'Hôpital de cette ville.

La protection et l'Assistance des mères et des nourrissons. — Cette proposition de loi vient d'être faite par M. le sénateur Strauss et a été déposée sur le bureau du Sénat. Elle touche à la révision de la loi Roussel, au développement de « l'Assistance maternelle et scientifique des indigentes en couches ».

Société protectrice de l'Enfance. — Un Concours sera ouvert prochainement, entre les mères de famille de Lyon ou du département du Rhône et les mères nourrices du département du Rhône ou des départements voisins, pour les prix d'allaitement accordés par la Société protectrice de l'Enfance de Lyon, au nom du Conseil général. Celles qui veulent prendre part à ce Concours sont priées de faire parvenir leurs dossiers avant le 3 janvier 1900, à M. Ayasse, rue Boissac, 7, à Lyon.



Sociétés et Congrès.

XIIIe Congrès International de Médecine. — Le Comité exécutif du Congrès a l'honneur de porter à la connaissance du Corps Médical ce qui suit : 1° Une réduction de 50 °/° sur les chemins de fer français est accordée aux Membres du Congrès, sur présentation d'une feuille individuelle qui sera envoyée directement à chaque Congressiste. La durée de validité de cette feuille sera de 1 mois, du 25 juillet au 25 août. 2° Pour la question des logements, des arrangements ont été pris avec les principales agences de Logements et Voyages de Paris. Pour tout renseignements, s'adresser directement au bureau du Congrès. — Pour s'inscrire comme membre du Congrès, on peut envoyer la cotisation de 25 francs à nos bureaux, 93, Boulevard Saint Germain, Paris. Nous nous chargeons de faire le nécessaire.

Société de Chirurgie de Paris. — La Société n'a pas tenu de séance la semaine précédente. Elle s'est réunie mercredi dernier dans son nouvel hôtel de la rue de Seine n° 12.

Société médicale du IXe Arrondissement de Paris. — La Société médicale du neuvième arrondissement vient de renouveler son bureau. Pour 1900, celui-ci se trouve ainsi constitué : Président, M. le Dr Boissard ; vice-président, M. le Dr Belières ; secrétaire général, M. le Dr Ozenne ; secrétaire général adjoint, M. le Dr Dagron.



Académie de Médecine de Paris. — *Renouvellement partiel des commissions permanentes :* Les commissions sont composées de la manière suivante. — *Epidémies* : MM. Hérard, Railliet. *Eaux minérales :* MM. Gautier, Proust, Laveran. *Remèdes secrets ;* MM. Hallopeau, Fernet, *Vaccine :* MM. Kelsch, Blache. *Hygiène de l'Enfance :* MM. Ribemont-Dessaignes et Budin.



Association générale des Étudiants de Paris. — *L'Association générale des Etudiants* a tenu une 1re assemblée générale dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, gracieusement prêté. La discussion, déjà orageuse jusque vers les onze heures, est devenue bientôt impossible. Une bande d'étudiants, faisant une opposition systématique, ayant empêché toute discussion, le président, a été obligé de lever la séance. Les agitateurs, profitant de la place libre, et à la lueur de bougies dont ils s'étaient munis,

©BIUM

ont voulu prendre des décisions envers et contre tout règlement. — Cette agitation contre un Comité est un indice.

Qu'on se méfie en haut lieu !

Société d'Anatomie de Bordeaux. — *Prix.* — La Société d'Anatomie de Bordeaux, dans sa séance du 17 décembre 1899, a décerné les récompenses suivantes pour l'année 1899.— *Premier prix ex æquo* : MM. Gentes et Abadie, internes des hôpitaux ; *deuxième prix* : M. Rocher, interne des hôpitaux ; *mention très honorable* : M. Ginestous, interne des hôpitaux ; *mention honorable* : M. Lafarelle, interne des hôpitaux.

Bureau pour 1900. — A la suite des élections qui viennent d'avoir lieu, ont été nommés pour l'année 1900 : *Vice-présidents* : MM. Mongour et Cannieu ; *secrétaires des séances*, MM. Gentes et Aubarret ; *membres du Conseil d'Administration* : MM. Boursier, Villar, Ginestous.

Congrès International d'Hygiène en 1900. — M. le Médecin Général Sternberg représentera les Etats-Unis au Congrès International d'Hygiène de Paris.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé Militaire. — Dans le Service de Santé, sont promus au grade de médecin principal de 1re classe : M. Antony, médecin principal de 2e classe, professeur à l'Ecole d'Application du Service de Santé Militaire. Au grade de Médecin principal de 2e classe : MM. Gerbaul, médecin de 1re classe, médecin chef de l'hôpital militaire de Constantine ; Testevin, médecin-major de 1re classe aux salles militaires de l'hospice de Grenoble. Le médecin principal de 1re classe Annesley, à l'hôpital militaire de Bordeaux, est nommé médecin chef dudit hôpital. Le médecin pincipal Reverchon, de l'hôpital militaire de Lille, est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Dijon.

Nominations à l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe : MM. les Drs Bernard, Brochard, Fermond, Gravot, Ledoux, Ribot et Viala.

Promotions au grade de médecin principal : MM. Roques, Birolleau et Métin ; au grade de médecin de 1re classe : MM. Miquel, Bogé, Lépine, Tédeschi, Talbot, Judet de la Combe, Béréni, Tanvet, Legendre et Lamy.

Service de Santé de la Marine. — Le Ministre de de la Marine a adressé un témoignage de satisfaction au Médecin de 1re classe de la Marine Morel, pour les services dignes d'éloges que cet officier a rendus au cours de l'épidémie de fièvre typhoïde qui a sévi récemment dans l'île d'Hoëdic.



Médecine d'État et Hygiène.

La prostitution à Paris. — Il y a, dans Paris, au minimum, 5,183 femmes écrouées par la Police dans les geôles officielles où vont, selon l'expression de M. Paul Bourget, « tous les péchés du monde ». Parmi ce bétail, il faut compter 1,440 pauvresses que l'excès de misère a jetées au ruisseau ; 1,255 orphelines qui ont cherché là un gîte et du pain ; 89 « soutiens de famille » ; 280 veuves de province, venues à Paris pour y trouver des ressources et lasses de chercher en vain ; 404 jeunes filles amenées à Paris par des militaires, des commis ou des *étudiants* ; 289 domestiques, séduites et renvoyées par leurs maîtres ; 1,425 concubines, « lâchées » par leurs amants. On a remarqué que ces chiffres, déjà scandaleux, augmentent notablement après les Expositions universelles.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 52e semaine de 1899, 1,170 décès, chiffre voisin de celui de la semaine précédente (1.156), mais supérieur à la moyenne ordinaire des semaines de décembre (922). De même que pendant la semaine précédente, on remarque la forte mortalité des vieillards et notamment la fréquence assez grande des décès par maladies de l'appareil respiratoire, par apoplexie cérébrale et par maladies organiques du cœur. La fièvre typhoïde a causé 9 décès. Le nombre des cas nouveaux déclarés par les médecins, ne s'est élevé qu'à 44. La rougeole a causé 7 décès, la coqueluche seulement 1, la diphtérie, 5. Il n'y a pas eu de décès par scarlatine, ni par variole. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 207 décès au lieu de 143, moyenne ordinaire de la saison. A elle seule, la pneumonie a causé 81 décès, au lieu de la moyenne 44. Il y a eu 14 suicides et 17 autres morts violentes. On a célébré à Paris 414 mariages. On a enregistré la naissance de 1,059 enfants vivants (550 garçons et 509 filles), dont 775 légitimes et 284 illégitimes. Parmi ces derniers, 43 ont été reconnus immédiatement.

Accidents dus à la foudre. — Le Conseil d'Hygiène, dans sa dernière séance, a reçu communication d'un rapport de M. Walckenaer au sujet « de dégâts et d'accidents causés par la foudre » dans le département de la Seine. Les conclusions de ce travail important ont été adoptées à l'unanimité. Elles tendent « à inviter les maires et commissaires de police à aviser régulièrement le Préfet de police de tous les coups de foudre notables qui parviennent à leur connaissance ». Pour chacun de ces cas, un délégué du Conseil d'Hygiène sera chargé de dresser une note technique avec rapport à l'appui. Ces notes seront transmises par le Préfet de Police au Ministre du Commerce, comme contribution à l'étude générale souhaitée par le Congrès international des électriciens, tenu à Paris en 1881, et par la Conférence internationale pour la détermination des unités électriques, tenue en 1882.

©BIUM

La Peste. — *Portugal.* — Depuis l'apparition de la peste jusqu'à fin décembre 1899, on a constaté 284 cas et 107 décès. Pendant la dernière semaine de 1899, il y a eu 4 cas et 4 décès. — Parmi les 325 décès du mois de décembre, 13 sont dus à la peste, 9 au typhus et 55 à la phtisie. — Le cas du soldat de Lisbonne atteint de peste à son retour d'Oporto, reste isolé. La maladie de cet homme a été constatée pendant l'Inspection sanitaire obligatoire de neuf jours imposée aux provenances d'Oporto. La caserne a été complètement désinfectée, et les soldats qui avaient communiqué avec le malade ont été isolés dans les baraquements soumis à des mesures rigoureuses. Désormais, aucun soldat venant d'Oporto ne pourra rentrer immédiatement dans les casernes de Lisbonne.

Nouvelle Calédonie. — On annonce de Sydney, que la peste bubonique a été importée à Nouméa et que douze indigènes ont déjà succombé. L'épidémie se propage; quatre blancs ont été atteints, mais elle sévit surtout dans les quartiers indigènes.

Iles Sandwich. — Des nouvelles d'Honolulu disent qu'un Européen et deux Chinois ont succombé à la peste bubonique depuis le 22 décembre. Des mesures sanitaires ont été prises aux îles Sandwich.

Brésil. — La peste augmente à Santos et à Saint-Paul (Brésil). Les derniers cas signalés sont presque foudroyants.

Influenza. — *Londres.* — L'influenza a fait son apparition à Londres depuis quelque temps.

Portsmouth. — L'influenza sévit à Portsmouth ; la mortalité a doublé cette semaine.

La Variole aux Indes. — On télégraphie de Bombay, 1er janvier, au *Globe*, que la petite vérole prend de l'extension à Peshawer et que plusieurs Européens en sont atteints.

Épidémie de Grippe. — Une épidémie de grippe a éclaté dans les forts du Goulet, près Brest. Au fort de Toulbroch, une vingtaine de soldats de l'infanterie de marine et de l'artillerie sont alités. Des mesures ont été prises pour enrayer la marche de l'épidémie.

Les Médecins Experts. — Le tribunal, pour l'accident de chemin de fer de Juvisy, s'est réservé de statuer au fond sur le chiffre des indemnités à donner, après l'expertise du Dr Gérard Marchant, qu'il a chargé d'examiner les blessés.

Asphyxiée par un poêle. — Une couturière, agée de quarante-cinq ans, Mme Lerminy, avait emprunté un petit poêle de fonte à une de ses voisines, afin de chauffer la chambre qu'elle habitait, au troisième étage. Elle a été asphyxiée par le dit poêle.

Conférences sur l'Hygiène à bord des Navires. — La Chambre de Commerce de Fécamp a eu l'heureuse pensée de créer, parallèlement à ses cours techniques, des conférences de médecine et d'hygiène, pour mettre les capitaines, subrécargues et patrons de pêche à même de pouvoir donner un soulagement aux malades dont ils ont la garde. C'est M. le Dr Vandaele, armateur et médecin tout ensemble, qui a bien voulu se charger, à titre purement gracieux, de ces conférences originales, qui ont commencé le 29 novembre dernier; elles ont lieu tous les mercredis, dans la salle de l'École des Pêches maritimes, de cinq heures et demie à six heures et demie. Le programme comprend, pour la 1re leçon, d'abord des explications sur le mode d'emploi des médicaments que renferme le coffre des navires. La seconde conférence traite des secours aux noyés et de la conduite à tenir en présence des diverses maladies qui peuvent survenir à bord ; la troisième traite des blessures et des accidents, des soins à donner aux blessés, des différentes manières de confectionner les appareils à fractures. La quatrième conférence est réservée à l'hygiène générale, subdivisée en hygiène ordinaire du bord et en hygiène spéciale pour les cas de maladie contagieuse. Dans la cinquième conférence, M. le Dr Vandaele a abordé le terrible problème de l'alcoolisme, mais en se bornant à l'étude du degré de toxicité des différents alcools. Dans la conférence suivante et dernière, il a montré enfin les conséquences désastreuses de l'alcoolisme aux trois points de vue : individuel, héréditaire et social.

Un centenaire. — Nous apprenons le décès de M. Teyssie, décédé à Millau, à l'âge de 103 ans.

Les dangers du baiser. — A Bridgeport (Connecticut) il est désormais défendu d'embrasser les dames en public. On a dû exhumer tout exprès une vieille loi anglaise datant du règne de Charles Ier, et qui n'avait jamais été rapportée. Seule la pénalité a dû être modifiée, l'ancien texte portait, en effet, quarante coups de fouet « sur le derrière nu « (*on the bare back*) pour l'homme, et trente coups *dito* pour la femme qu'on surprenait à s'embrasser devant le monde. La législation américaine, tenant compte de l'adoucissement des mœurs, a remplacé le fouet par une amende. C'est sur la plainte de citoyens de New-Haven, scandalisés d'avoir vu des étudiants de Yale College embrasser les filles dans la rue, qu'on a songé à faire à l'arsenal des lois démodées cet emprunt assez inattendu.



Divers



Distinctions honorifiques. — Ont été promus ou nommés dans l'Ordre de la Légion d'honneur : *Au grade de Commandeur :* M. le Dr Nogier. — *Au grade de Chevalier :* MM. les Drs Sanglé-Ferrière, Jaubert, Charpentier, Beau, Prat, Francou, Othier, Astier, Robin, Speckhahn, Labanowski, Aubertie, Magnin, et Gréhant. — Ont été nommés : *Officiers de l'Instruction publique.* — MM. les Drs Pachot et Capitan ; Mme Bertillon, Dr en médecine. — *Officiers d'Académie :* MM. les Drs Didsbury, Lenoble, Lonner, Prost et Tucker. — M. Henri Moissan, professeur, vient d'être nommé membre de l'Académie royale des Sciences et des Lettres de Belgique et de la Société royale des Sciences d'Upsal.

Les Médecins candidats sénateurs. — En Haute-Savoie, les trois sénateurs sortants se représentent sans concurrents. L'un d'eux, M. le Dr Francoz a été élu sénateur en janvier 1893, en remplacement de M. Chaumontel, décédé. Conseiller général du canton d'Alby, médecin à Annecy, M. Francoz est président du Conseil général depuis août 1893. — On sait que le département des Ardennes doit pourvoir,

©BIUM

le 28 janvier, au remplacement du sénateur décédé. M. le Dr Gairal, Conseiller général du canton de Carignan a posé sa candidature.

Les Médecins Préfets. — Le nouveau préfet d'Agen, M. le Dr Bonnet, est né en 1859 à Tlemcen, département d'Oran : il avait donc quarante ans quand parut sa nomination nouvelle; le mouvement est, en effet, daté du 31 décembre 1899. Il est docteur en médecine et licencié en droit, double titre assez rare ; de plus, il a débuté comme stagiaire au Ministère de la Guerre en 1878. En 1882, il devient secrétaire particulier du sous-préfet de Reims, chef de cabinet du préfet du Tarn la même année. En 1883, il fait successivement trois postes : rédacteur au Ministère de l'Intérieur, attaché au secrétariat particulier du Ministre, chef du secrétariat à la préfecture de la Seine, et, en 1887, on le trouve chef de cabinet du Préfet de Police. Pendant cinq ans, de 1888 à 1893, il remplit les fonctions de Secrétaire général du Mont-de-Piété de Paris, et de 1893 à 1895, il est Conseiller de Préfecture de la Seine.

En 1895, préfet du Cantal, en 1896, préfet du Var, et en 1898, préfet de Loir-et-Cher. Il est assurément impossible de marcher plus vite.

Médecine et Politique. — *L'Éligibilité au Conseil général d'un médecin fonctionnaire.* — Le mandat de Conseiller général est incompatible avec les fonctions d'agent salarié sur les fonds départementaux. Or, M. X..., médecin des enfants du premier âge, a été élu Conseiller général de la Nièvre. Voyant son élection attaquée, il a cru pouvoir la régulariser en se déclarant prêt à continuer son service sans traitement. La question a été soumise au Conseil d'Etat qui a estimé que cette déclaration de M. X..., ne pouvait être considérée comme constituant une renonciation à son traitement, et n'a pu lui enlever la qualité d'agent salarié sur les fonds départementaux. En conséquence, l'élection a été annulée.

Monument Raulin à Lyon. — M. Leygues, Ministre de l'Instruction publique, s'est rendu à Lyon pour inaugurer l'Institut de Chimie en même temps que le buste du professeur Raulin, fondateur de cet Institut. M. le Dr de Lanessan, Ministre de la Marine, accompagnait M. Leygues dans son voyage à Lyon.

Conférences médicales. — Le jeudi 4 janvier, à 4 h. 1/2, a eu lieu, à La Bodinière, 18, rue Saint-Lazare, une conférence sur les *Rayons cathodiques et Rayons X*, par M. A. Picard, appareils Radiguet, projections Molteni, 5e conférence.

Les Médecins-dentistes historiens. — Le Dr Evans, le dentiste de la Cour des Tuileries, qui, après le 4 septembre, accompagna l'ex-impératrice Eugénie à l'étranger, a publié en anglais un récit des événements auxquels il s'est trouvé mêlé à cette époque. Cette relation, qui a été imprimée à un petit nombre d'exemplaires, est intitulée : *The fall of the second french Empire*, c'est-à-dire : « La chute du second Empire française ». Le manuscrit en était demeuré entre les mains de M. Symonds, libraire à Paris, à qui les héritiers du Dr Evans l'ont réclamé. M. Symonds n'ayant pas déféré à cette réclamation, s'est vu assigner devant la 11e Chambre correctionnelle sous l'inculpation d'abus de confiance, et le tribunal, après avoir entendu Me Boulard, avocat des plaignants, a condamné M. Symonds, par défaut il est vrai, à huit jours de prison, 100 francs d'amende et 500 francs de dommages-intérêts.

Les Médecins collectionneurs.—Les cartes de visite du siècle dernier étaient des vignettes gracieuses, modèles de composition et de gravure, de véritables petits tableaux de fantaisie, ornés d'attributs, ingénieusement appropriés le plus souvent au caractère et au goût du propriétaire. Partout des ornements du meilleur goût : à peine une petite place est-elle réservée dans la composition, où l'on pût écrire — à la main — son nom ou quelques mots de discrète correspondance. La collection la plus curieuse et la plus riche en spécimens de cet art disparu est celle qu'un médecin de Paris, M. le Dr Piogey, mort l'année dernière, avait patiemment formée. Il y a des pièces bien intéressantes au nombre de ces cartes que ses héritiers possèdent aujourd'hui et que nos musées pourraient leur envier.

La Police et la Science. — Le 19 décembre, la police anglaise, assure le *Progrès Médical*, a saisi tous les exemplaires de la traduction du livre de M. Ch. Feré, *La Pathologie des émotions*, sous prétexte que ce livre est obscène et tend à corrompre la morale des sujets de Sa Majesté britannique, La police a saisi en même temps le deuxième volume de l'ouvrage de Havloch Ellis, *Studies in the Psychology of Sex*.

Les Opérés célèbres. — *La Mort de l'Homme à la Fourchette.* — Les journaux de la Côte-d'Or annoncent la mort d'un homme qui, il y a quelque vingt-cinq ans, a joui d'une véritable célébrité pour avoir avalé une fourchette. C'est aux magasins du Printemps, au commencement de 1875, que le fait se passa. Lausseur, qui était employé au service des échantillons, avait la gorge disposée d'une telle façon que, pour amuser ses camarades, il lui arrivait d'introduire entièrement dans sa bouche, en ne laissant passer que les poignées, les grands ciseaux dont il se servait, qui n'avaient pas moins de 30 centimètres de longueur. Le jour de son accident (c'était à déjeuner), il introduisit dans sa bouche et la dissimula entièrement, en serrant les pointes de la fourchette dans ses dents et en fermant complètement les lèvres, une fourchette en ruolz. En ouvrant la bouche pour la reprendre, il fit un mouvement d'aspiration qui fit descendre la fourchette dans l'arrière-gorge. On essaya de la saisir avec des pinces, mais elle glissa et tomba dans l'estomac. L'évènement fit grand bruit, et du monde entier, de Russie et d'Amérique, arrivèrent au Printemps des lettres demandant la confirmation du fait et des nouvelles du héros de l'aventure. Lausseur, dont le caractère était très gai et le moral excellent, composa une valse, la *Fourchette*, qu'il chantait en s'accompagnant au piano; il ne souffrait, du reste, que par intermittences et quand sa fourchette était mal placée. Cependant, au bout de quelques temps, il commença à ressentir des symptômes d'empoisonnement, causés par la décomposition du ruolz (???). M. le Dr Labbé, chirurgien de la Charité, actuellement sénateur de l'Orne, tenta une opération d'urgence, qui réussit, mais qui ne consista, en somme, qu'à ouvrir un abcès de la région sus-ombilicale, l'estomac adhérant à la paroi et la fourchette faisant saillie dans cet abcès. La première gastrotomie *typique* ne fut faite que dans une autre circonstance.

©BIUM

La santé des Peintres illustres. — Contrairement à ce que plusieurs de nos confrères ont annoncé, l'état de santé du peintre Munkazsy n'a pas empiré. Mme Munkazsy fait savoir que son mari, interné dans une Maison de Santé près de Bonn, la reconnaît toujours, qu'il l'accueille cordialement, et la reconduit même, sans appui, jusqu'à sa voiture.

Musée anatomique à la Comédie-Française. — Il a été parlé souvent du Musée de la Comédie-Française. On sait que depuis longtemps le zèle patient des artistes et des administrateurs s'est plu à rassembler tous les objets qui ont trait à l'histoire de cette illustre Compagnie. Mais, en réalité, personne ne connaît ces collections précieuses. Le visiteur, malheureusement, n'a point accès dans les trente locaux différents où elles sont inégalement réparties. Entre autres objets intéressants surtout pour les souvenirs qu'ils rappellent, on y trouve la *mâchoire* de Molière et les *vertèbres* de La Fontaine. Ces lugubres débris, exhumés sous la Convention, sont d'une authenticité plus que douteuse ; et la Compagnie a sagement agi en refusant diverses pièces du même genre qui la transformeraient bientôt en musée anatomique, si l'on n'y prenait garde.

Les Médecins dans le monde. — Notre excellent ami, Horace Bianchon, M. le Dr Maurice de Fleury, assistait à la réception de *Lavedan* à l'Académie française. — M. le Dr Galezowski et Madame Galezowska, ont reçu le samedi 30 décembre 1899, à 10 heures, 103, Boulevard Haussmann. Réception très brillante. — On a célébré, à Toulon, le mariage du lieutenant de vaisseau Ferdinand Raynaud, fils du médecin principal de la Marine, avec Mlle Marguerite Michel. — Aux obsèques de M. E. Bertrand, directeur de l'Opéra, reconnus MM. les Drs Jobert et Love. — Très jolie chambrée, récemment, dit le *Figaro*, chez M. le Dr et Mme Barthélemy, dans leurs salons de la rue du Débarcadère. Le chansonnier Fursy s'est fait applaudir dans ses œuvres. Dans l'assistance, M. le professeur Laveran, etc.

Mariage de Médecin. — Mlle Lilly de Gutman, fille de M. Wilmos Gutman de Gelse, le millionnaire hongrois, est fiancée au Dr Julius Beck, de Madaras.

La Médecine au Théâtre. — Au théâtre Antoine, parmi la distribution des principaux rôles de *En paix*, drame en cinq actes et six tableaux dont la première représentation a eu lieu vendredi dernier, nous avons remarqué un rôle de médecin, M. le Dr Collas qui était tenu par M. Gémier, c'est-à-dire un maître. Cette pièce soulève le grosse question *des internements d'aliénés*. — A l'Ambigu, dans *A perpète !...*, pièce en cinq actes, par MM. P. Decourcelle, E. Lepelletier et L. Xanrof, M. Morel, riche industrel fils de ses œuvres, vit avec sa femme et son fils, Robert, jeune médecin déjà très distingué. — Nous reviendrons sur l'étude de ces caractères.

Les Médecins Militaires amoureux. — Un élève de l'Ecole militaire du Val-de-Grâce se trouvait en *visite* chez une dame G..., boulevard de Port-Royal. Le mari, que l'on croyait parti pour une longue course, revint à l'improviste ! Que devenir ? Le militaire avisa une soutane laissée là par le frère de Mme G..., un respectable ecclésiastique bien innocent de toute cette histoire : il s'en affubla ; mais il oublia de cacher son képi ! M. G..., en entrant, aperçut le malencontreux couvre-chef et comprit qu'on se moquait de lui : il eut vite fait de démasquer le galant. Il n'y aura pas de duel, mais un procès en divorce. — Espérons qu'on ne renverra pas notre confrère du Val-de-Grâce pour cette petite aventure. Si l'amour était honni chez les Militaires, que diraient les femmes des Civils ?

Accident à une femme de Médecin. — Un très pénible accident vient d'arriver à la femme d'un des médecins les plus connus de Lille. Mme Castelin, demeurant rue de l'Hôpital Militaire, faisait sécher près d'un foyer des gants qu'elle venait de nettoyer avec de l'huile de naphte. Soudain, les vapeurs qui se dégageaient de cette huile sous l'action de la chaleur, s'enflammèrent, son explosion mettant le feu au corsage de la pauvre femme. Mme Castelin put en quelques instants s'arracher par lambeaux le corsage qui brûlait ; mais déjà sa poitrine était si profondément atteinte que l'état de la blessée est considéré comme extrêmement grave.

Un médecin cambriolé ! — Le Dr X... dirige une clinique chirurgicale, dont les visites, le matin, sont suivies par un grand nombre d'étudiants. Il vient d'arriver à ces jeunes gens une surprise des plus désagréables. A leur arrivée à la clinique, ils déposent dans une vaste antichambre leurs pardessus, jaquettes et vestons et revêtent les longues blouses professionnelles. Or, un jour, à l'issue de la visite, ils n'ont plus retrouvé ni vestons, ni jaquettes, ni pardessus. Des visiteurs demeurés inconnus avaient fait main basse sur tous ces objets et le vestiaire était vidé. Alors les étudiants et externes, prenant la mésaventure avec la belle humeur qui leur est propre, se sont formés en monômes et, vêtus de leurs blouses sous lesquelles ils grelottaient bien un peu, se sont tous rendus au pas gymnastique, au commissariat du quartier de l'Odéon. Leur arrivée dans la paisible rue Condé avait provoqué quelque tumulte. Quant au commissaire, il n'a pu que recevoir la plainte et ouvrir une enquête.



Variétés et Anecdotes.

Les Médecins voyageurs.

Un Voyage autour du monde à bicyclette.

M. le Dr Ilwraith et sa femme viennent de rentrer à Chicago, après avoir fait le tour du monde à bicyclette. Partis le 10 avril 1895, les excursionnistes entreprenants s'embarquèrent à San-Francisco, allèrent tout d'abord au Japon. De Shanghaï, poursuivant leur route, toujours à bicyclette, M. et Mme Mac Ilwraith pénétrèrent dans l'intérieur de la Chine. A Suifu, Mme Mac Ilwraith attrapa le choléra, et ce n'est que le 24 décembre 1898, qu'elle et son mari passaient

©BIUM

à Rhamo la frontière sino-birmane où tous deux, cette fois, tombaient malades. Ils partent alors pour Mandalay, puis Calcutta, et jusqu'à Lahore ils ne quittent plus la bicyclette. Enfin ils gagnent Téhéran, mais après s'être perdus dans les glaciers du col de Khurud, à 2.450 mètres d'altitude, en proie à des souffrances terribles et à une véritable agonie morale. Quand ils arrivèrent à Khurud, Mme Mac Ilwraith avait les pieds gelés et son mari, pour lui sauver la vie, dut lui faire lui-même l'ablation des orteils. Cet accident les retint deux mois dans la capitale persane. Continuant leur chemin alors, et prenant les bords de la mer Caspienne, ils abordèrent en Europe qu'ils visitèrent. En terminant, ils ont traversé l'Autriche, l'Allemagne, le nord de la France, et fait en tout 46.000 kilomètres à bicyclette.

Les Instituts Pasteur.

Lyon a ouvert le 2 janvier 1900 un nouvel Institut Pasteur. C'est le huitième de France.

Après l'Institut de la rue Dutot s'ouvrirent, en effet, des Instituts Pasteur à Alger, Tunis, Montpellier, Marseille, Bordeaux, Lille, et enfin Lyon. — Les établissements de ce genre qui desservent, on le voit, toutes les régions de France, sauf l'Ouest, sont aussi très nombreux à l'étranger.

La Russie n'en possède pas moins de six: à Saint-Pétersbourg, Moscou, Samara, Kharkow, Varsovie, et Odessa. L'Italie en a cinq: à Bologne, Milan, Naples, Palerme et Turin. L'Autriche-Hongrie deux: à Vienne et Budapest. Saragosse, Malte, Bucarest, Constantinople, Alep, Tiflis ont des Instituts Pasteur. L'Amérique du Nord est pourvue de trois de ces établissements: à New-York, Chicago, la Havane; l'Amérique du Sud: à Rio-de-Janeiro et Buenos-Aires. Un seul, il est vrai, est en relations directes avec l'Institut Pasteur de Paris: c'est celui de Lille, qui est en quelque sorte sa succursale unique. Les autres sont des dérivés: ils naissent rue Dutot, et aucun ne se fonde sans l'assentiment ou en dehors de la surveillance des élèves de l'illustre savant, dont ils prendront le nom pour égide, mais, une fois ouverts, ils deviennent en quelque sorte autonomes. Les fondations de nouveaux Instituts Pasteur se multiplient à l'étranger, et l'année qui commence en verra éclore un grand nombre chez nous aussi bien qu'au dehors, si nous nous en rapportons aux intentions manifestées récemment par leurs futurs directeurs, pastoriens, pour la plupart, de la rue Dutot, au grand Institut Pasteur de Paris.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publierons, à partir du **15 Février** prochain, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[INDEX MEDICUS]

recueil mensuel, dont le premier numéro contiendra la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3 à 4,000 indications bibliographiques.

S'adresser à l'INSTITUT INT. DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE pour tous renseignements et abonnements.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe Gravure d'un tableau de M. BOURGEOIS, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil*.



LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.
(D'après le Tableau de M. Bourgeois).

Un groupe de MM. les Prs PROUST, JOFFROY, DUPLAY, BERGER, CHANTEMESSE, RAYMOND, FARABEUF, HUTINEL, POUCHET, GRANCHER.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre accompagnée d'un mandat postal ou d'un chèque.

Prix de la Gravure (sans cadre) (1m 00 + 0,80) : **25** Francs.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical pour jeune médecin à prendre par suite du décès du titulaire, à Vielmur (Tarn).

2° Poste médical à prendre dans l'Orne. Subvention : 350 francs.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 204.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 3. 20 Janvier 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française
ET DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Arbitrage du Concours de l'Internat ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Distinctions Honorifiques : Les Décorés de janvier 1900. — Médecine et Politique : Liste générale des Médecins candidats au Sénat. — L'Affaire des Médecins du Dispensaire des Ternes. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : La Maladie et la Mort de Louis XVIII. — La Bibliographie médicale internationale.
Illustrations. — Bulletin : M. Waldeck-Rousseau. — Actualités : M. le Pr Mathias-Duval.

BULLETIN.

L'Arbitrage du Concours de l'Internat.

Le Ministre de l'Intérieur, Président du Conseil et Grand Maître de l'Assistance publique de France et de Paris, a rendu, on le sait, dans l'affaire de l'Internat, un verdict presque unanimement acclamé par la Grande Presse. C'est, en effet, ce qu'on peut appeler un arbitrage, d'origine médicale, réglé à l'aide des procédés de la politique courante.

Nous n'avons pas à donner ici notre avis, l'ayant émis dans ce journal, il y a plusieurs mois, au début même de l'affaire. Chacun sait que nous étions pour le *renouvellement intégral* du Concours, pour la seule et unique raison qu'il y avait des précédents.

Nous-même, au Concours de 1885, où nous avons été reçu, avons concouru, en effet *deux fois*. Et nous n'en sommes pas encore mort...

Mais là n'est plus la question ; et nous voulons seulement ajouter que la Presse compétente n'est pas tendre pour M. le Président du Conseil. Les journaux les plus autorisés (sans compter la *Gazette Médicale de Paris*, bien entendu !), dont la *Semaine Médicale* et la *Presse Médicale*, tombent à bras raccourcis sur l'élégante solution imaginée par M. le Ministre de l'Intérieur. On ne reniera pas ces autorités ; et nous ne serions pas revenu sur l'opinion du rédacteur en chef de cette petite feuille, si elle avait été seule à se faire jour.

L'Arbitre du Concours de l'Internat.



M. Waldeck-Rousseau,
Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur.

Notre Maître et ami, M. le Dr Napias, doit être fort gêné par ces appréciations très carrées. Il est vrai qu'à notre époque la *Presse médicale* a si peu d'importance ! A quoi cela peut-il bien servir d'avoir la moindre compétence sur une question en litige ?

Le principal, c'est de la régler de façon à satisfaire la galerie, sinon les intéressés. Et les consciences capables d'accepter des solutions aussi simples sont aujourd'hui légion. Nous n'avons qu'à nous incliner...

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Les Décorés de janvier 1900.

Parmi les Décorés de janvier 1900, nous relevons avec plaisir les noms des médecins suivants.

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

M. le Pr Mathias DUVAL, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, qui était chevalier depuis 1887, est nommé Officier. M. Mathias Duval, qui est le successeur de Robin à la Faculté de Médecine et Professeur d'anatomie à l'Ecole des Beaux-arts, a une réputation incontestée en France et à l'étranger comme histologiste et embryologiste.



M. le Pr MATHIAS-DUVAL.

Sa promotion, proclamée par le Ministre au Cinquantenaire de la Société de Biologie, fut accueillie avec la plus grande faveur par le monde savant.

CHEVALIERS DE LA LÉGION D'HONNEUR.

M. le Dr Raphaël DUBOIS, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Lyon. Élève de Paul Bert, M. Dubois s'est fait connaître par de remarquables travaux de physiologie, notamment sur la production de la lumière par les animaux. Le Laboratoire maritime de Tamaris, annexé à l'Université de Lyon, est l'œuvre du nouveau décoré.

M. le Dr BERTIN-SANS, un des vieux professeurs de l'Ecole de Médecine de Montpellier, où il jouit d'une grande autorité. Il a puissamment contribué à l'organisation de la nouvelle Université de Montpellier, où il occupe la chaire d'hygiène.

M. le Dr GRÉHANT, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle ; physiologiste éminent. Il suffit de dire, d'ailleurs, qu'il fut un des préparateurs de Claude Bernard, et qu'il est l'auteur de travaux qui font autorité.

LA MÉDECINE ET LA POLITIQUE.

Liste Générale des Médecins candidats nouveaux au Sénat.

ELECTIONS DU 28 JANVIER 1900.

On sait que l'élection prochaine au Sénat n'est que partielle. Elle ne comprend que les départements de l'Orne aux Vosges, par ordre alphabétique. Cependant un grand nombre de *Médecins* et *Pharmaciens* sont candidats.

ALPES (HAUTES). — 1 sénateur à nommer. Deux concurrents sont jusqu'ici en présence, dont M. le Dr VAGNAT, maire et conseiller général de Briançon, républicain sans épithète, soutenu vivement par la *Durance* ; il a sa clientèle dans les arrondissements d'Embrun et de Briançon. L'élection, en somme, se réduira à une compétition de personnes et à la rivalité coutumière entre arrondissements.

ARDENNES. — Sont candidats, M. MÉRIEUX, médecin, conseiller général d'Asfeld, radical-socialiste; et, du côté des républicains de concentration, M. le Dr GAIRAL, conseiller général de Carignan.

CANTAL. — En un récent et minuscule Congrès, on a fait choix du Dr FESQ, conseiller général et maire d'Aurillac, qui se présente avec l'étiquette de républicain radical progressiste.

FINISTÈRE. — Le Congrès républicain départemental, convoqué à Châteaulin, a désigné comme candidat républicain M. le Dr Leborgne, maire de Pleyben.

NIÈVRE. — Dans la Nièvre, du côté des radicaux, quatre candidatures ont été officiellement posées : ce sont celles de MM. le Dr BROUILLET, conseiller général de Dornes ; le Dr BEAUPIN, ancien président du Conseil général, où il représente le canton de la Charité, candidat malheureux en 1898 ; le Dr FRÉBAULT, conseiller général de Saint-Benin-d'Azy ; le Dr PETITJEAN, conseiller général de Decize, qui se présente avec un programme radical socialiste. *Quatre candidats, quatre médecins.* Il y a des candidats socialistes.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — Se présente M. le Dr E. PARÈS, maire de Rivesaltes, conseiller général, radical-socialiste.

RHÔNE. — On parle de candidatures isolées, comme celle du docteur GAILLETON, maire de Lyon, républicain de concentration, professeur à la Faculté de Médecine.

SAÔNE (HAUTE). — Se croyant maîtres du terrain, les radicaux ont établi un programme minimum, et ont du même coup choisi leurs candidats, tous « ralliés » du radicalisme, dont MM. le Dr SIGNARD, sénateur sortant, ancien député de Gray, le Dr BONTEMPS, député de Vesoul, et M. Genoux-Prachée, député non réélu de Lure aux élections dernières. *Deux médecins et un pharmacien.*

SARTHE. — Une candidature dissidente est posée : la candidature du Dr MAUVAIS, maire de La Flèche.

SEINE. — Se présentent : MM. le Dr NAVARRE, ancien président du Conseil municipal de Paris, Dr BOURNEVILLE, ancien député de Paris, Dr PIETTRE, président du Conseil général.

SEINE-ET-OISE. — Dans la liste radicale figure le nom de M. le Dr PEYRON, ancien directeur de l'Assistance publique, conseiller général de Marines, battu aux élections législatives de 1898.

TARN-ET-GARONNE. — Les Cercles et Comités radicaux et socialistes, ont, il y a deux mois déjà, donné l'investiture à M. le Dr FOISSAC, conseiller général du canton ouest de Montauban.

VAR. — Candidats : M. AUDIBERT, directeur de l'Hospice de Cannes, radical socialiste; M. le Dr SIGALLAS, radical, ancien président du Conseil général du Var, conseiller général et maire du Plan-de-la-Tour, qui avait été, en février 1898, le concurrent de M. Méric, est de nouveau candidat ; M. le Dr TROTABAS, ancien président du Conseil général du Var, malgré les bruits qui ont couru dans le département, ne brigue pas les suffrages des électeurs.

©BIUM

VIENNE. — Des républicains progressistes font une concurrence, d'ailleurs courtoise, aux sénateurs sortants. Parmi eux, M. le Dr GUILLON, conseiller général de Vouillé. Les radicaux mettent en ligne trois candidats, dont M. le Dr CONTANCIN, ancien maire de Montmorillon. M. Contancin a été candidat malheureux aux élections législatives de 1898.

HAUTE-VIENNE. — Du côté des radicaux et radicaux-socialistes trois noms ont été aussi désignés dans un Congrès, dont deux médecins; ce sont : M. le Dr VACHERIE, ancien député radical de Bellac et M. le Dr RAYMOND, professeur à l'Ecole de Médecine, conseiller général de Limoges nord. Nombre de radicaux auraient préféré que la candidature du Dr VACHERIE fût seule posée. A noter cette particularité piquante, que M. le Dr LE PLAY, l'élu des modérés, aura cette fois les sympathies sinon les suffrages des radicaux.

VENDÉE. — La liste républicaine comprend M. le Dr DODIN, maire de Challans.

YONNE. — Il a été question, en dehors de M. le Dr COSTE, sénateur sortant, qui se représente avec les meilleurs chances de succès, de M. le Dr JAVAL, membre l'Académie de Médecine, ancien député de Sens, candidat républicain, et de M. le Dr LORDEREAU, conseiller général de Saint-Florentin.

A cette liste, il faudrait ajouter, — en dehors des oublis que nous avons pu faire —, celle des *Sénateurs-sortants* qui sont MÉDECINS, liste que nous donnerons, aussi complète que possible, dans notre prochain Numéro.

L'Affaire des Médecins du Dispensaire des Ternes.

L'*Écho de Paris* a publié une longue lettre adressée par les médecins du Dispensaire des Ternes au maire du XVIIe arrondissement, dans laquelle les signataires donnaient leur démission. Le *Gaulois* a développé cet incident. Nous résumons les explications présentées par le *Gaulois*.

Le Dispensaire B a été fondé, rue Rennequin, en 1890. Il fut placé sous la direction de notre ami, M. le Dr RAMONAT, qui était en même temps membre du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles. Pendant neuf années consécutives, M. le Dr Ramonat conserva la direction de cet établissement de bienfaisance. En décembre dernier, M. le Dr Ramonat prévint M. Cosnard, maire du XVIIe arrondissement, que, pour des raisons de santé, il déclinait l'honneur de rester à la tête de cette Administration. La Caisse des Ecoles décida « qu'à l'avenir, le Dispensaire ne s'occuperait que des soins à donner aux enfants fréquentant les écoles laïques et refuserait de recevoir les enfants suivant les cours dans une école libre ». A la suite de ce vote, dit le *Gaulois*, les médecins du Dispensaire envoyèrent leur démission par la lettre que voici :

Monsieur le Président du Conseil d'administration
de la Caisse des Ecoles,

Les médecins du Dispensaire B qui, dès les premiers jours, ont apporté leur concours absolument gratuit et désintéressé à cette institution libérale et bienfaisante, ont l'honneur de vous informer que, réunis spontanément en Assemblée générale, ils ont, après discussion, adopté, à l'unanimité, les résolutions suivantes : Les médecins soussignés, considérant d'une part : Que l'Administration de la Caisse des Ecoles s'était engagée à ne prendre aucune résolution d'ordre médical sans l'avis préalable des médecins du Dispensaire; qu'en se privant des services de M. le Dr Ramonat elle ne s'est point conformée à ses engagements; que d'ailleurs, M. Ramonat, en ne s'imposant pas à ses confrères, a tenu la seule conduite possible et a fait preuve d'un tact dont ils lui savent gré, regrettant de n'avoir pas été appelés à donner leur avis sur l'opportunité de la décision que l'on désirait prendre vis-à-vis de M. Ramonat et sur le choix de son successeur. Considérant, d'autre part, que l'Administration de la Caisse des Ecoles, qui s'adresse à la bonne volonté de tous lorsqu'il s'agit de recueillir les sommes nécessaires, a récemment décidé d'en retirer le bénéfice aux enfants des écoles libres; que, dans ces limites étroites, le Dispensaire cesse de compter parmi les œuvres philanthropiques vraies; par ces motifs, déclarent qu'ils considèrent comme de leur dignité : 1° De ne pas se laisser imposer un directeur étranger à leur ressort; 2° De retirer leur concours à une œuvre qui a perdu son caractère de tolérance et de philanthropie. En conséquence, ils ont l'honneur de vous informer qu'ils résilient leurs fonctions à partir d'aujourd'hui. Veuillez agréer, monsieur le Président, etc., etc.

Ont signé : Tous les médecins du dispensaire : B. COBBY, DUBOYS DE LANGERIE, DUCOR, FARRET, GOLESCEANO, LEFÈVRE, PERTAT, RATYNSKI, ROCHEBOIS, ROUX, STÉVENEL, TROGNON, WEBER.

Ceci se passait en décembre. Le Maire du XVIIe arrondissement répondit aux médecins pour les prier de conserver leur poste, leur promettant qu'il ne serait donné aucune suite à la détermination prise par l'Assemblée générale, et que, comme par le passé, les enfants, sans distinction d'école, recevraient des soins au Dispensaire. — Cette promesse, toujours d'après le *Gaulois*, a été faite, mais non tenue ; ce qui amena cette nouvelle lettre des médecins démissionnaires :

Nous aurions peut-être continué à ne pas nous arrêter à des incidents où nos personnes et notre amour-propre professionnels étaient en jeu. Mais il y a plus: le Conseil prétend nous associer à une mesure qui apparaît à tout esprit libre et indépendant comme doublement inacceptable; modifier révolutionnairement — sans nous consulter, malgré les engagements pris — les conditions dans lesquelles nous avions apporté notre concours gratuit, établir des catégories de malades suivant leurs origines, peser sur les consciences par la crainte et par l'intérêt, abaisser les caractères et montrer ainsi que le Conseil ne soupçonne évidemment pas les devoirs que nous impose, comme hommes et comme médecins, le souci de notre dignité professionnelle. Ceci, c'est trop. Nous n'avons jamais demandé une faveur ; nous réclamions seulement la *liberté* de traiter avec la même *égalité*, dans le même esprit de *fraternité*, tous nos malades nécessiteux. Le Conseil d'Administration n'entend pas appliquer la belle devise démocratique inscrite sur l'en-tête de son papier: libre à lui, mais qu'il conserve la responsabilité des mesures qu'il a prises contre les médecins et contre les malades indigents. Nous devons donc constater ce qui suit : les concessions que le Conseil prétend faire n'existent pas ; aucune garantie n'est offerte aux médecins au point de vue du recrutement du personnel médical ; le Conseil maintient intégralement une mesure qui enlève au Dispensaire son caractère de tolérance et de philanthropie. Dans ces conditions, en notifiant à nouveau notre décision définitive, nous ne pouvons que renvoyer au Conseil les responsabilités qu'il prétend nous imputer. Veuillez, agréer, etc. « Les médecins démissionnaires du Dispensaire B. »

Il est vrai que les Médecins du Dispensaire B ont donné leur démission et qu'elle a été acceptée. Ils ont été remplacés; et le service des enfants malades ne souffre pas de l'incident soulevé et qui a été ainsi réglé. — Le *Temps* a voulu connaître les explications de l'Administration, car, dans tout ce débat, les deux adversaires, également de bonne foi, croient tous deux avoir raison. Le Maire lui-même, M. Cosnard, a ainsi rétabli les faits :

Les médecins du Dispensaire B ont émis la prétention de se recruter eux-mêmes, et de nommer leur directeur médical, mettant à cette condition la continuation de leur service. Ils ont pris texte ensuite d'un vœu émis dans le Conseil d'Administration par un membre de ce Conseil, tendant à faire donner les soins du Dispensaire aux seuls enfants des écoles municipales, pour formuler des plaintes. Enfin, l'un d'eux, qui est également médecin d'une Crèche congréganiste, a placé un malade de cette Crèche dans le

©BIUM

Dispensaire B, assurant que c'était son droit. J'ai tout tenté pour arranger les choses, apaiser le conflit. J'ai fait accepter par le Conseil la suppression du *directeur médical*, puisqu'ils ne voulaient pas de celui désigné par l'Administration. Il existe dans l'arrondissement une réunion médicale, une sorte de Cercle dont les *médecins* du Dispensaire font partie, et je leur ai proposé d'opérer leur recrutement parmi les membres de ce Cercle, dernière concession que je pouvais faire accepter du Conseil, qui, en somme, a quelques droits sur la direction et le fonctionnement du Dispensaire dont il a la charge avec les responsabilités. J'ai montré que la théorie du médecin qui change son malade d'établissement pour le faire profiter des médicaments et des soins gratuits de l'Administration était inacceptable, et je ne crois pas, en toute bonne foi, que mon opinion puisse être sérieusement infirmée. Enfin, sur l'acceptation de tous les malades indistinctement, qui se présentent au Dispensaire, j'ai obtenu du Conseil que rien ne serait changé aux méthodes anciennes, et que le médecin, avant de de réclamer un certificat d'origine, devait obéir aux devoirs d'humanité. Les mécontents ont rendu justice à mes efforts sincères pour concilier tous les intérêts. Mais, malgré toutes les concessions qui leur furent faites, sur mes instances, par le Conseil, ils ont persisté dans leur dessein. Il nous fallait nous incliner, leur donner acte de leur démission et les remplacer : ce qui est fait. Il n'y a rien de changé au Dispensaire B, si ce n'est les médecins. Telle est la formule qui résume et termine l'incident.

D'autre part, M. le Dr Ramonat a écrit :

Monsieur le Rédacteur en chef, je suis convaincu qu'il est à peine besoin de faire appel à votre courtoisie et à votre impartialité pour vous demander l'insertion de cette note, en réponse à l'article « Une grève de médecins », qui a paru dans le *Figaro* du 14 janvier. Je lui ai enlevé à dessein tout caractère personnel, qui ne ferait qu'en amoindrir la portée, vis-à-vis du public et aussi vis-à-vis de ma propre conscience. Vous prêtez la grave déclaration suivante à un membre du Conseil d'Administration de la Caisse des écoles du dix-septième arrondissement : Le Dr Hétier, médecin du dispensaire A, ayant été nommé directeur du dispensaire B, en remplacement du Dr Ramonat, tous les médecins du dispensaire démissionnèrent. Etait-ce par sympathie pour leur ancien chef ou parce qu'ils jugèrent que cette place, la seule rétribuée, était due plutôt à l'un d'eux ? Protestant avec indignation contre cette insinuation malveillante et sans aucun fondement, puisque la place de directeur médical, comme toutes les autres, a toujours été complètement gratuite, nous verrions avec plaisir, mes collègues et moi, sortir de l'anonyme cet administrateur qui, consciemment ou inconsciemment, a lancé contre nous une allégation fausse et humiliante pour des hommes qui, depuis neuf ans, donnent, sans compter, aux enfants pauvres et malades, leur temps, leur science et un peu de leur argent. Pourquoi, d'ailleurs, pour une méchanceté, chercher à faire dévier ce débat, dont la haute portée morale n'a échappé à personne, et qui peut être résumé ainsi : Depuis sa fondation, le fonctionnement du dispensaire B reposait sur les principes suivants : 1° Admission aux soins de tous les enfants, sans exception : droit qui ne saurait être contesté ni *humainement*, ni *légalement*, car, en mettant même de côté la question indiscutable de charité, les statuts de la Caisse des Écoles inscrivent dans leur paragraphe premier l'égalité des enfants des établissements municipaux et libres. 2° Recrutement du corps médical soumis au contrôle des médecins en exercice, afin de conserver à ce groupement son caractère d'homogénéité confraternelle ainsi que sa haute valeur scientifique et professionnelle.

En demandant avec énergie le maintien de ce *statu quo*, mes collègues réclamaient la seule situation que puissent accepter des médecins soucieux de leurs devoirs de praticiens libéraux et désintéressés, comme de leurs droits d'hommes indépendants et bienfaisants. Que ceux qui, par leur intolérance et leurs prétentions, ont compromis l'avenir de cette œuvre humanitaire aient enfin le courage de reconnaître leurs fautes et de les réparer, ou qu'ils ne se plaignent pas du jugement sévère que portera contre leur inqualifiable conduite soit l'opinion publique, soit même, et je l'espère pour eux, leur propre conscience. Veuillez agréer, monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération fort distinguée et mes remerciements. Dr Ramonat, Ex-directeur médical du dispensaire B de la Caisse des Écoles du dix-septième arrondissement.

P. S. — Mes confrères et spécialement notre secrétaire, M. le Dr Ducor, 87, avenue de Villiers, se tiennent à votre disposition pour vous permettre d'apprécier, documents en main, où se trouvent la vérité et la correction dans cette regrettable affaire où votre bonne foi a été surprise.

Qui eut tort ? Qui eut raison ? De part et d'autre, il semble au *Figaro* que l'animosité fut excessive et que des moyens plus sérieux de conciliation eussent dû être tentés. « Tandis qu'on se chicane, les enfants pauvres—les véritables intéressés —, à la merci des formalités administratives, attendent que le tournoi de leurs bienfaiteurs ait pris fin pour en recueillir les bienfaits. »

Ce Dispensaire est une œuvre de bienfaisance, alimentée par des dons et des cotisations, dont le but est d'assurer aux enfants nécessiteux les secours nécessaires en cas de maladie. Le dix-septième arrondissement a deux dispensaires : l'un dispensaire A, situé rue Legendre, l'autre, dispensaire B, situé rue Rennequin. Si nous nous en rapportons aux statistiques, nous voyons que pendant l'année dernière 1,159 enfants étaient inscrits au dispensaire A et 708 au dispensaire B. Le nombre des journées de traitement a été de 7,666 et 11,663 ; le nombre des consultations de 4,650 et 3,763. De plus, cette œuvre se complète par des colonies scolaires où l'on envoie chaque année un certain nombre d'enfants pour se fortifier au milieu des bois et des champs. L'an dernier, 390 garçons et filles furent envoyés aux colonies de Sarcelles, Montivilliers, Monthléry et La Varenne. On voit que cette œuvre a une très grande importance.

NÉCROLOGIE.

M le Dr Riquard, médecin honoraire du Bureau de Bienfaisance et des hôpitaux de Bordeaux, dont la forte santé, frappée à plusieurs reprises, baissait de plus en plus. Ses obsèques ont eu lieu à l'église St-Bruno, touchantes comme celles des médecins connus et appréciés. — M. le Dr Proust, chef du service de la Maternité, à Blois, décédé dans cette ville à l'âge de 44 ans. Nous avons particulièrement connu cet excellent confrère, ancien interne des hôpitaux, tandis que nous étions externe dans le service de M. le Dr Ollivier. C'était un excellent praticien, intelligent, et dévoué à ses malades ; malheureusement les questions scientifiques ne l'intéressaient pas beaucoup. — M. le Dr Ch. de Richemont (de la Rochelle), décédé à Bergerac, à l'âge de 26 ans.—M. Dufaud, médecin-major de première classe, décédé à Pau. — Mme Edouard Bureau, née Marie Delacroix, décédée le 2 décembre 1899, à Cop-Choux (commune de Mouzeil, Loire Inférieure), dans sa 61e année. C'était la femme de M. le Dr E. Bureau, Pr de Botanique au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, le savant bien connu, l'un de nos premiers Maîtres.

Raimond, le comédien aimé du Palais-Royal, vient de perdre un fils de vingt-six ans, M. Albert Perrée, docteur en médecine. Mme Raimond-Perrée, sa mère, qui est également docteur en médecine, a soigné son pauvre enfant jusqu'à la dernière minute ; mais le mal a été le plus fort. Les obsèques ont eu lieu à Notre-Dame-de-Lorette.

©BIUM



La Médecine aux Chandelles.

Les Internements arbitraires dans « En Paix » au Théâtre Antoine.

Il faut le dire de suite : Il s'agit là d'une pièce remarquable, supérieurement interprétée par Antoine, représentant l'interné malgré lui, et Gémier, M. le Dr Colas, l'internant à tous crins, directeur d'une Maison de Santé à Paris et spécialiste illustre. Gémier, qui s'est fait un peu la tête d'un Dr Blanche jeune et coquin (ce qui ne ressemble nullement au vrai, est-il besoin de le dire ?), a composé ce rôle avec une science merveilleuse de la scène et une vérité qui n'a d'égale que celle de sa longue redingote; et il a joué en artiste d'un talent si supérieur qu'on se serait cru aux Français ! Antoine, qui est un acteur de génie et qui a « du ventre » (qu'on nous pardonne cette expression) plein son organisme, a traduit, à nos yeux avec un tact infini et un sens extraordinairement sûr, les diverses phases psychologiques par lesquelles doit passer tout interné de force, jouissant encore de la plénitude de ses facultés intellectuelles.

Quant à la pièce elle-même de M. Louis Bruyère, malgré ses qualités techniques indiscutables, elle est *très dangereuse* au point de vue social, car elle donne l'illusion de la réalité (ce qui est un éloge) pour des faits qui n'existent pas, n'ont jamais existé, et n'existeront jamais (ce qui, au demeurant, n'aurait pas d'importance si tous les spectateurs pouvaient faire en ces matières la part du vrai et du faux). En effet, il n'y a jamais eu de Dr Colas, à supposer, ce qui est très possible, que le jeune médecin inexpérimenté et craintif du premier acte, qui signe l'ordre d'internement, et le Dr Mériel (un beau-père !) puissent être des personnes réelles. Henri Fouquier a fait, en analysant cette pièce, des remarques très justes à ce propos.

« Qui veut trop prouver ne prouve rien. Le crime de séquestration légale a existé. Mais, dans notre pays de liberté de la presse, de responsabilité, d'*ordinaire honnêteté professionnelle*, je ne crois pas possible l'accord d'une famille, d'un avoué, de *deux* ou *trois docteurs, de leurs internes*, de dix personnes enfin, pour un crime qui resterait triomphant et impuni ! Ce n'est plus de la vie : c'est du mélodrame. » Voilà qui est parlé. L'ensemble a une certaine vraisemblance ; mais les détails ne tiennent pas debout.

« M. le Dr Colas, qu'on nous montre, est de haute notoriété scientifique, lauréat, candidat à l'Académie de Médecine, officier de la Légion d'honneur (1). Je ne crois pas qu'il puisse exister à l'état du sinistre Robert Macaire qu'on nous fait voir. Je ne crois pas que, pour avoir des gardiens à sa discrétion, exécuteurs de ses hautes œuvres, la Préfecture de police lui donne des forçats libérés. Encore une fois, en poussant le tableau au noir, l'auteur a fait son œuvre d'apparence plus forte, mais l'a manquée. Le vrai drame, c'eût été de nous montrer l'*aliéniste de bonne foi*, qui, par accoutumance, pédanterie scientifique, esprit de système, voit des fous partout, avec la tranquille conscience des médecins de Molière, saignant au nom d'Hippocrate, des anémiés qu'ils tuaient selon les principes. Là était la vérité et le vrai sujet de la pièce, où la critique fût restée juste. L'auteur ne l'a pas vu. »

(1) Or ce directeur d'asile privé d'aliénés a l'âme d'un brigand, voire même d'un Préfet de Police du 1er Empire; ça n'existe pas !

Notre Maître en chronique, quoique non médecin, a, cette fois, mis le doigt sur le mal : *Le drame n'est pas vrai.* Pourtant il porte, d'une façon indiscutable, sur le public de ce petit théâtre, très épris de nouveauté et d'exagération. L'acte le plus vraisemblable (celui du début, où le négociant, qui a passé sa vie à créer une maison de commerce, sa seule gloire, s'aperçoit qu'on le vole et le mène à la ruine), malgré sa mise en scène soignée, a à peine porté : ce qui prouve bien qu'au théâtre les spectateurs habituels ne demandent que de l'irréel !

A noter un curieux tableau, le salon des pensionnaires dans la Maison de Santé, qui a intéressé :

« Ici, nous voyons des fous et de prétendus fous, mêlés ensemble, décemment vêtus, dans une maison d'apparence correcte et irréprochable. C'est un vieux militaire, qui croit toujours qu'on lui manque de respect et veut faire fusiller tout le monde ; un inventeur, qui fait tourner à vide une machine à mouvement perpétuel ; un philosophe, qui arrête les gens pour leur expliquer ses utopies ; un jeune homme, amant d'une fille du grand monde, qu'on a fait interner et qui, dans cette bastille, se résigne et sauve sa raison. Fous et demi-fous se croient raisonnables. Voir, là-dessus, l'émouvante nouvelle d'Edgar Poë. C'est dans cet enfer, que Varambaut descend peu à peu tous les degrés : ce qui est d'ailleurs un peu exagéré. »

La fin est aussi outrée. Les magistrats ont une drôle de façon de faire leur enquête ; certes, en l'espèce, l'auteur n'a jamais vu ces Messieurs à l'œuvre !

Mais à quoi bon insister : le public est emballé et l'interprétation sauve la pièce. Il n'en reste pas moins avéré qu'il y a encore là deux médecins *crapules*, dont l'un est une *crapule de talent*, et l'autre un praticien un peu trop *naïf*. C'est trop pour notre profession, sans compter le discrédit injustifié jeté sur des institutions utiles.

Ce n'est pas en forçant ainsi la note, que l'auteur parviendra à faire réformer la loi de 1838 sur le régime des aliénés, loi qui d'ailleurs ne vaut rien. Pour faire quelque chose, d'utile, il faudrait être ancien interne des asiles et auteur dramatique. Il existe certainement à Paris un citoyen qui possède ces deux titres ; mais il n'a pas encore eu le temps d'écrire la pièce rêvée et le loisir de la voir tomber !

M. Bruyère a donc eu joliment raison de prendre les devants et de triompher !

Marc Ell.

©BIUM

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 22 AU 27 JANVIER 1900. — *Lundi 22.* — 2e examen, doctorat, nouveau régime. MM. Ch. Richet, Rémy, Broca (André), exam. Salle n° 1, M. Retterer, censeur. — 3e examen, doct. oral, 1re partie. Chirurgie 1re série : MM. Jalaguier, Lejars, Lepage, exam. Salle n° 2. M. Gilles de la Tourette. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 1re série : MM. Tillaux, Tuffier, Legueu, exam. Hôtel-Dieu, M. Hayem, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 2e série : MM. Delens, Delbet, Mauclaire, exam. Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Brissaud, Dejerine, Teissier, exam. Hôtel-Dieu, M. Broca (Aug), censeur.

Mardi 23. — 2e examen, doctorat, nouveau régime. MM. Mathias-Duval, Hanriot, Langlois, exam. Salle n° 1, M. Farabeuf, censeur. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie N. R : MM. Le Dentu, Budin, Quenu, exam. Salle n° 2, M. Weiss. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, MM. Guyon, Albarran, Thiery, exam. Charité, M. Berger, censeur. — 5e examen doctorat, 2e partie, 1re série. MM. Jaccoud, Menetrier, Vaquez, exam. Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série. MM. Cornil, Proust, Charrin, exam. Charité.

Mercredi 24 : Médecine opératoire : MM. Lannelongue. Kirmisson, Poirier, exam. Ecole pratique. *Épreuve pratique.* — 2e Examen doctorat nouveau régime : MM. Ch. Richet, Heim, André, exam. Salle n° 1 M. Fournier censeur. — 3e Examen doctorat oral 1re partie : MM. Pinard, Lejars, Sebileau, exam. Salle n° 2. M. M. Desgrez.

Jeudi 25 : Médecine opératoire : MM. Quenu, Poirier, Faure, exam. Ecole pratique. *Epreuve pratique.* — 2e Examen doctorat 2e partie : MM. Mathias-Duval, Gley, Charrin, exam. Petit amphithéâtre. M. Gautier censeur. — 3e Examen doctorat oral 1re partie : MM. Budin, Brun, Hartmann, exam. Salle n° 4. — 3e Examen doctorat 2e partie 1re série : MM. Dieulafoy, Widal, Teissier, exam. Salle n° 2. — 3e Examen doctorat 2e partie 2e série : MM. Debove, Hutinel, Thoinot, exam. Salle n° 3. — 4e Examen doctorat ; MM. Proust, Thiroloix, André, exam. Salle n° 1. M. Wurtz.

Vendredi 26.—2e Examen, doctorat nouveau régime : MM. Broca (André), Retterer, Gley, exam. salle n° 2. M. Ch. Richet. censeur. — 4e examen doctorat : MM. Pouchet, Thoinot, Wurtz, exam. salle n° 1. M. Mery. — 5e examen doctorat : 1re pe. Chirurgie 1e série : MM. Jalaguier, Delbet, Walther, exam. Necker. M. Terrier censeur. — 5e examen doctorat 1e pe. Chirurgie 2e série : MM. Delens, Kirmisson, Broca (Aug.), exam. Necker. — 5e Examen doctorat 2e partie, MM. Potain, Brissaud, Widal, exam. Necker, M. Gaucher. — Examen doctorat 1re partie obstétrique : MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudelocque. M. Tuffier, censeur.

Samedi 27. — 2e Examen doctorat Nouveau régime : MM. Gautier, Mathias-Duval, Retterer, exam. Salle n° 1. M. Blanchard, censeur, M. Chassevant. — 5e examen, doctorat 2e partie, 1re série MM. Dieulafoy, Roger, Marfan, exam. Hôtel-Dieu. M. Cornil, censeur. — 5e examen, doctorat 2e partie, 2e série : MM. Chantemesse Letuille, Vaquez, exam. Hôtel-Dieu. M. Brun. — 5e Examen doctorat 2e partie. 1re série. MM. Debove, Thiroloix, Dupré, exam. Charité, M. le Dentu, censeur. — 5e Examen doctorat. 2e partie, 2e série : MM. Joffroy, Ballet, Achard, exam. Charité. M. Ménétrier. — 5e examen doctorat, 1re partie, Obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier. M. Remy, censeur.

THÈSES. Mercredi 24 à 1 heure. Candidat, M. Pascal : Président, M. Tillaux : MM. Terrier, Hartmann, Launois, exam. *Fistules vésico-intestinales acquises chez l'homme et la femme.* — Candidat, M. Cunéo ; Président, M. Terrier ; MM. Tillaux, Hartmann, Launois, exam. *Infection du système lymphatique dans le cancer de l'estomac, et de ses conséquences chirurgicales.*

Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu. — M. DELEAU, agrégé, suppléant M. PANAS, a commencé le cours de clinique ophtalmologique le lundi 8 janvier 1900, à 9 heures 1/2 du matin, et le continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure. Opérations, le lundi et le jeudi ; exercices ophtalmoscopiques tous les mercredis.

Cours de pathologie expérimentale et comparée. — M. le Pr CHANTEMESSE a commencé son cours le mardi 9 janvier 1900, à 5 heures de l'après-midi, à l'amphithéâtre du Laboratoire de pathologie expérimentale (Ecole pratique, 1er étage), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Enseignement médical libre à Paris. — M. le Dr LAVAL a repris son cours en présence d'un nombreux auditoire qui a chaleureusement applaudi.

Conférence privée d'internat. — Une Conférence d'internat à nombre limité d'élèves, faite par un jeune docteur, ancien interne, a commencé le 20 janvier 1900. S'adresser pour tous renseignements à l'Institut de Bibliographie scientifique, 93, boulevard St-Germain, Paris.

École vétérinaire d'Alfort. — M. BARRIER, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, est nommé directeur de cette Ecole, en remplacement de M. Tracbot, admis à la retraite et nommé directeur honoraire.

Institut chimique de Lyon. — *Inauguration.* — Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, M. LEYGUES, Ministre de l'Instruction publique, est arrivé à Lyon, pour présider l'inauguration de l'Institut chimique qui vient d'être élevé à la Guillotière, dans le quartier des Ecoles, où s'élèvent déjà les palais des diverses Facultés. M. le Dr DE LANESSAN, Ministre de la Marine, député de Lyon, était présent. Les deux Ministres ont assisté, à une cérémonie d'ordre un peu intime : l'Inauguration du buste du professeur Jules RAULIN, fondateur de l'Institut. De nombreuses notabilités appartenant au monde des Facultés, du Commerce, de l'Industrie étaient présentes. Des allocutions ont été prononcées par MM. COMPAYRÉ, recteur, et BARBIER, directeur de l'Institut, auxquelles M. LEYGUES a répondu en termes parfaits. La cérémonie s'est terminée par la visite des diverses salles de l'établissement. L'inauguration officielle a eu lieu à deux heures et demie, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine. Des discours ont été prononcés par M. M. CAZENEUVE, professeur de chimie à la Faculté de Médecine, qui a parlé du rôle de la Chimie dans la Médecine et les Sciences ; Léo VIGNON, le successeur de M. RAULIN à la chaire de chimie industrielle. A cette occasion, ont été nommés : *Chevalier de la Légion d'honneur* : M. le Dr Raphaël DUBOIS, professeur à la Faculté des Sciences. *Officier de l'Instruction publique* : M. ROUX, professeur à l'Université. Le Conseil de l'Université a offert un grand banquet aux Ministres dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de ville. Au dessert, M. LEYGUES a annoncé la nomination, au grade de chevalier de la Légion d'honneur, de M. Louis LUMIÈRE, le célèbre fabricant.

©BIUM



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Incident du Concours de l'Internat.* — Le Jury de l'Internat a été réuni par M. NAPIAS. Toutes les copies d'anatomie restant à lire ont été détruites. Le Concours va donc continuer par la lecture des copies de pathologie épargnées par l'acide nitrique. Cette lecture sera terminée vraisemblablement vers la fin du mois. Au commencement de février, les deux sections du jury se réuniront pour établir la liste d'admissibilité et commencer les épreuves orales. La nomination des 36 internes du premier Concours aura lieu avant la fin du mois de février. Les deux jurys recommenceront alors un nouveau Concours pour les 10 places à attribuer aux *vitriolés*. Le changement des services ne pourra se faire qu'au 1er avril au plus tôt. Cette fois, la lecture des copies — lecture publique — a eu lieu, non plus à l'hôpital Beaujon, mais dans l'amphithéâtre de l'Assistance publique, avenue Victoria. Elle n'a donné lieu, d'ailleurs, à aucun incident. La date du nouveau Concours, qui, d'après la décision prise par M. Waldeck-Rousseau, doit être ouvert pour les candidats dont les compositions ont été détruites, est fixé au jeudi 1er mars 1900, à midi.

Concours de l'Internat en Médecine. — AVIS. — Le Concours supplémentaire qui doit avoir lieu, conformément à la décision en date du 29 décembre 1899, de M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, entre les candidats ayant déjà pris part au Concours de l'Internat du 16 octobre 1899 et dont les copies ont été détruites, en tout ou en partie, à la suite de l'acte commis à l'hôpital Beaujon, dans la nuit du 28 au 29 novembre, sera ouvert le samedi 10 février 1900, à midi, *dans l'amphithéâtre de l'Administration centrale, 3, avenue Victoria.* Les candidats, dont les noms suivent, sont invités à venir retirer, *au Secrétariat général, Bureau du Service de Santé, à partir du* 25 janvier, le bulletin, sur la présentation duquel ils seront admis à l'amphithéâtre :

MM. Algret, André, Aribat, Aubertin, Aubourg, Barbier, Barbin, Barcat, Barthélemy, Beaujard, Berton, Bloch (Edmond), Bonneau, Bouffier, Boyer, Braillon, Brelet, Brocard, Brunschwig, Cathala, Cauzard, Claude (Georges), Courtellemont, Crépin, Damaye, Denis, Dennecé, Dionis du Séjour, Duc-Dodon, Fabre (Paul), Fouquet (Charles), François, François Dainville, Gardner, Gennet, Georget, Gernez, Gougis, Guillaume-Louis, Guillemet, Guillemin, Houselot, Hulleu, Jamet (Julien), Jarvis, Landowski, Lecène, Leenhardt, Levassort, Liné, Lobligeois, Mahar, Marsoo, Martin, Mircouche, Morand, Morlet, Nathan, Pélicier, Perpère, Petit (Henri), Pied, Préciado, Renou (Maurice), Renoult (Gaston), Roger (René), Rouet, Rousseau (Auguste), Roussy, Tabary, Tessier, Thiollier, Tillaye, Trastour, Tridon, Verbeck, Viteman, Vitry.

Concours pour la nomination à six places de Médecin des Hôpitaux de Paris. — Un Concours pour la nomination à six places de médecin des hôpitaux sera ouvert le lundi 5 mars 1900, à midi, à l'Administrstion centrale, avenue Victoria, n° 3. MM. les Doctenrs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration de l'Assistance publique, de midi à trois heures, et y déposeront leurs titres. Le registre d'inscription des candidats sera ouvert le lundi 29 janvier 1900, et sera clos définitivement le samedi 10 février suivant, à trois heures.

Dons à l'Assistance publique. — M. CHARPENTIER, 40 fr.; la « Bienfaisante israélite », 100 francs ; MM. A. J. STERN et Cie, 4,000 francs.

Legs Debrousse. — M. Jean DEBROUSSE, mort au mois de novembre dernier, avait institué l'Assistance publique sa légataire universelle, à charge pour elle de doubler l'importance de l'hospice qui porte son nom. Le donateur a fait aussi de nombreux legs particuliers, notamment à l'Institut de France. « Je lègue à l'Institut de France, lit-on textuellement dans le testament olographe de M. Debrousse, la somme d'un million de francs dont il disposera de la manière qu'il jugera la plus convenable. » Lorsque l'Assistance publique aura exécuté tous les legs et conditions dont l'énumération est dans le testament du défunt et aura remis à l'Institut de France le million qui lui revient, elle restera héritière d'une somme que l'on évalue, par prévision, de huit à dix millions.

Assistance aux Aveugles. — L'Association Valentin Haüy, qui a pour objet l'Assistance physique, morale, intellectuelle et professionnelle des aveugles, vient de créer un groupe spécial, dit de la région de Montpellier, et comprenant les départements de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, de l'Aveyron, de la Lozère, du Tarn et des Pyrénées-Orientales. Ce groupe se propose d'établir dans les principales villes de la région, des ateliers pour aveugles adultes, avec accordage des pianos, chaiserie, brosserie, vannerie. Au lieu de rester des êtres encombrants et misérables, les aveugles deviendront ainsi des professeurs, des organistes, des accordeurs, des ouvriers et des ouvrières, selon leurs capacités ; il n'y aura plus, parmi eux, des mendiants dégradés, mais seulement des travailleurs utiles.

Service des Prompts Secours à Paris. — A une des dernières séances du Conseil municipal, à propos des ambulances urbaines municipales, l'Assemblée a émis le vœu que l'Administration fasse l'expérience des *étudiantes en médecine* dans les postes d'ambulance, comme internes.— C'est là une excellente idée et il y a longtemps, que M. le Directeur des Ambulances aurait dû y songer, s'il avait des idées... pratiques.



Sociétés et Congrès

Sociétés savantes de Paris [*Réunion des Secrétaires généraux des*].—Les dîners ont lieu sur la rive gauche, sauf en février et en juin, où ils ont lieu sur la rive droite. Le dîner du 11 janvier a été suivi d'une CAUSERIE, avec projections, de MM. Marcel MONNIER, explorateur géographe, et Marcel BAUDOUIN, naturaliste voyageur, sur le PARC NATIONAL DU YELLOWSTONE DES ETATS-UNIS (*Yellowstone National Park*).— Les Secrétaires généraux qui désirent faire partie de la réunion et recevoir régulièrement les convocations, sont priés de le faire savoir à M. Mareuse, boulevard Haussmann, 81, en lui adressant le montant de la cotisation annuelle. Les Secrétaires généraux se réuniront pendant toute la durée de l'Exposition. Une visite à l'Exposition aura lieu le lundi 12 février, vers 2 heures.

©BIUM



Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — M. le Dr Bar, professeur agrégé à la Faculté de Paris, et M. le Dr Doléris, médecin accoucheur, posent leur candidature à la place vacante dans la section d'accouchement, en remplacement de M. Charpentier. — M. le Dr Bard, professeur à la Faculté de Lyon, postule le titre de Correspondant de la section de pathologie médicale. — Le Président a prononcé l'éloge du professeur sir James Paget, l'éminent chirurgien anglais, qui fut en Angleterre, avec Lister, autre célébrité anglaise, un ardent vulgarisateur de la théorie pastorienne et un novateur hardi de tous les progrès de la science chirurgicale. L'œuvre de sir James Paget est des plus considérables. Le Gouvernement anglais a accordé à la dépouille mortelle de ce savant les honneurs de Westminster.

Société Médicale des Hôpitaux. — Le Bureau de la Société médicale des Hôpitaux pour l'année 1900, est composé comme il suit : *Président :* M. Troisier ; *Vice-président ;* M. Joffroy ; *Secrétaires des séances :* MM. Boulloche et Claisse ; *Trésorier :* M. Hudelo ; *Archiviste :* M. Courtois-Suffit.

Collège de France. — *Élections.* — Pour la chaire d'embryogénie comparée vacante, deux candidats étaient proposés ; M. le Dr Henneguy, en première ligne, M. le Dr Roule, en seconde ligne. M. le Dr Henneguy, a été élu à l'unanimité titulaire de cette chaire, dans laquelle il suppléait depuis plusieurs années M. le Dr Balbiani. Il est l'auteur de recherches spéciales appréciées.

Société de Thérapeutique de Paris. — La *Société de Thérapeutique* a choisi pour président, pendant l'année 1900, M. le Dr H. Huchard, médecin de l'hôpital Necker. Il sera assisté de deux vice-présidents, MM. Albert Robin, de l'Académie de Médecine ; Sevestre, médecin de l'hôpital des Enfants, et du secrétaire général, M. le Dr Bardet. La *Société de Thérapeutique* s'apprête à recevoir comme il convient les savants étrangers, pendant l'Exposition prochaine.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — *Armée active.* — Promotions : Au grade de médecin principal de 1re classe, M. Antony ; au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Gerbault et Testevin ; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Lévy, Moreau, Baur, Boinet, Buy, Bernhard, Hugard et Barbès ; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Caenens, Grisel, Silvestre, Bizouard, Casteret, Rocheron, Vernet, Marchet, Castaing, Merlin et Bichelonne. — Sur la proposition du Comité technique de Santé, le Ministre a décerné le prix de Médecine d'armée pour l'année 1898, à M. le Dr Busquet, médecin-major de 2e classe. Le sujet était : *Des suites éloignées des maladies infectieuses dans l'armée.* Le sujet mis au Concours de 1900 pour le prix de Médecine d'Armée à décerner en 1901, est le suivant : *De l'origine de la tuberculose pulmonaire dans l'armée.*



Service de Santé de la Marine. — Le *Journal officiel* a publié l'ordre général suivant. Ordre Général : Le Ministre de la Marine, sur la proposition du Ministre des Colonies, cite à l'ordre du jour de la Marine, pour sa brillante conduite dans la mission de trois années (1896-1899) qu'il a accomplie de l'Atlantique à la mer Rouge, M. le Dr Emily (Jules-Michel-Antoine), médecin de 1re classe de la Marine. — M. le Dr Triboudeau, médecin de deuxième classe du cadre de Toulon, est autorisé à prendre part au Concours qui s'ouvrira à Rochefort, le 26 février, pour l'emploi de prosecteur d'anatomie à l'Ecole annexe de Médecine navale de Rochefort.



La Médecine dans le conflit Anglo-Boër. — *Un Hôpital pour la « Yeomanry ». — Cavaliers volontaires Anglais.* — Les dames anglaises formant le Comité de l'Hôpital impérial de la « Yeomanry », qui doit être établi au Cap, demandent aux représentants des colonies anglaises sur le continent d'aider de leurs souscriptions la caisse de l'hôpital, dont la fondation doit si profondément intéresser beaucoup d'entre eux qui ont des relations dans la Yeomanry. Elles ne font pas appel aux amis français, mais aux villas confortables de Cannes, de Nice, de Beaulieu, de Pau, de Dinard, etc.; aux colonies anglaises de Paris, Berlin, Dresde, Hanovre, Bruxelles, Vienne, Saint-Pétersbourg, Rome, Madrid, le Caire. Les dames du Comité, en faisant cet appel, désirent qu'on sache qu'une donation de 50 livres sterling, suffit pour un lit, et que ce lit de l'hôpital de la Yeomanry portera le nom du donateur. De plus, elles déclarent que leur projet d'établir cet hôpital est appuyé par le Ministre de la Guerre et sanctionné par l'Association de la Croix Rouge.

Blessés.—La *Gazette* (allemande) *de Revel* publie des lettres de Prétoria datées du 13 et du 19 novembre, émanant d'un médecin de l'hôpital de cette ville, d'après lesquelles les pertes des Boërs en morts et en blessés sont étonamment petites jusqu'à présent. A Prétoria on reçoit 90 0/0 des soldats boërs mis hors de combat ; les autres sont envoyés à Johannesburg ou, s'ils sont légèrement blessés, ils restent avec les troupes; on pourrait soigner dix fois plus de blessés dans l'hôpital. Les Anglais ont plus de blessés dans une seule bataille que les Boërs n'en ont eu dans tous les engagements pris ensemble.

Hôpitaux au Transvaal. — Tous les cas sérieux ayant été évacués sur l'hôpital de Wynberg, les hôpitaux sont presque vides. On y a emmagasiné de grandes quantités de marchandises : eaux minérales. conserves, fruits, etc.

Ambulances. — L'ambulance belge a été capturée ; de même que celles de la Russie, de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Hollande. N'est-il pas incroyable qu'il ne soit

©BIUM

même plus possible d'aller secourir, non pas seulement les blessés boërs, mais aussi les Anglais ?

Le Département de la Marine d'Amsterdam, a télégraphié au commandant d'un cuirassé d'aller prendre à Durban le personnel et le matériel de la deuxième ambulance néerlandaise de la Croix-Rouge et des approvisionnements de vivres.

MÉDECINS COMPROMIS. — On dit que M. HOFFMAN, membre du Parlement du Cap, l'un des docteurs coloniaux qui servaient dans les armées boërs, passera probablement en conseil de guerre à De Aar où il est actuellement détenu. — Une dépêche du quartier général sous Ladysmith annonce que le conseil de guerre réuni, sous la présidence du général Erasmus, a condamné le Dr CALDWELL, inculpé de trahison pour avoir déserté, avec l'intention de joindre l'ennemi, à quatre ans de prison avec *hard labour*.



Médecine d'État et Hygiène.

Commission de la Tuberculose. — Sur la proposition du Directeur de l'Assistance publique, le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, a institué une Commission à l'effet de présenter un rapport sur les moyens pratiques de combattre la tuberculose. Sont nommés membres de cette Commission : MM. ASTIER, pharmacien, député ; Dr BOULLIER, Dr CALMETTE, directeur de l'Institut Pasteur à Lille ; Dr de LAVARENNE, DISLÈRE, président de section au Conseil d'Etat ; Dr GOUJON, sénateur ; Dr KELSCH, membre de l'Académie de Médecine ; Dr LETULLE, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux ; Dr LEUDET ; Dr MARFAN, Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, médecin des hôpitaux ; Dr PIETTRE, président du Conseil général de la Seine ; Dr THOINOT, secrétaire de la Commission de la Tuberculose à l'Assistance publique. M. DISLÈRE remplira conjointement avec M. le Pr BROUARDEL, les fonctions de vice-président. Le Dr BOILLET sera adjoint aux membres déjà désignés, pour remplir les fonctions de secrétaire.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 1re semaine de 1900, 1.092 décès, chiffre voisin de la moyenne ordinaire des semaines de janvier (1055), et fort inférieur à celui des deux semaines précédentes (1,156) pendant la 51e semaine et 1,170 pendant la 52e). La fièvre typhoïde a causé 9 décès, chiffre identique à celui de la semaine précédente (la moyenne est de 6). La rougeole (9 décès, la scarlatine 5, la diphtérie 8) continuent à être assez rares. La coqueluche (dont la moyenne est de 5) n'a pas causé un seul décès. La variole, qui n'a causé pendant toute la durée de l'année 1899 que 4 décès, n'en a pas causé non plus pendant la première semaine de 1900. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 200 décès au lieu de 207, pendant la semaine précédente, et au lieu de 178, moyenne ordinaire de la saison. Il y a eu 14 suicides et 12 autres morts violentes. On a célébré à Paris 460 mariages. On a enregistré la naissance de 1.173 enfants vivants (604 garçons et 569 filles), dont 847 légitimes et 326 illégitimes. Parmi ces derniers, 55 ont été reconnus immédiatement.

Allaitement artificiel. — M. Edmond Blanc vient de soumettre à la Chambre une pétition d'une paysanne du Finistère tendant à remplacer le lait de vache par le lait de *truie* dans l'allaitement artificiel.

L'Influenza. — L'influenza sévit avec violence dans tous les Pays-Bas et particulièrement à Amsterdam. Dans cette ville, le nombre des décès s'est élevé, la semaine dernière, à 300 environ, tandis que le chiffre moyen n'est que de 150. A l'hôpital Wilhelmina, 30 diaconesses étaient atteintes en même temps. L'épidémie, qui présente, cette fois, un caractère dangereux, fait surtout beaucoup de victimes parmi les personnes âgées ou déjà affaiblies par d'autres maladies.

Nantes. — Dans son bulletin hebdomadaire, la *Gazette Médicale de Nantes* constate que de nombreuses morts subites se sont produites à Nantes depuis quelques semaines. Il est question, bien entendu, de la mort indépendante du traumatisme, de l'empoisonnement violent, ou de la fulguration. Notre confrère n'a en vue que la mort subite au cours de la *santé apparente* ou au cours des maladies dûment constatées, mais qui ne paraissent nullement devoir se terminer brusquement et longtemps avant les prévisions naturelles. Elles paraissent dues à l'influenza.

Depuis quelque temps, un grand nombre de cas de grippe se sont déclarés à Nantes. Plusieurs administrations voient leur personnel arrêté. Les Postes et Télégraphes ont été particulièrement éprouvés. Une trentaine de facteurs ont dû quitter leur service, c'est ce qui explique les retards qui peuvent être apportés à la distribution des courriers.

Marseille. — En raison de la variole et de l'influenza qui ont fait leur apparition à Marseille, l'autorité militaire a suspendu toute permision pour cette ville. Elle a, en outre, ajourné l'appel des réservistes et des territoriaux qui devaient s'y rendre à la fin de ce mois.

Londres. — L'influenza sévit avec intensité depuis quelques jours et les ravages qu'elle exerce sont particulièrement terribles. 316 décès, tel est le bilan de l'épidémie pour la semaine dernière à Londres seulement, et encore convient-il d'ajouter à ce total, déjà suffisamment éloquent en lui-même, 1,221 décès survenus à la suite de bronchopneumonie, cette dernière maladie étant fille ou sœur de l'influenza. Ces chiffres sont les plus élevés qu'on ait constatés à Londres depuis l'importation en Europe de l'influenza. L'année dernière, qui avait déjà été particulièrement dure, n'avait jamais vu les décès causés par la seule épidémie dépasser 245. La mortalité générale s'élève en même temps dans des proportions effrayantes : la semaine passée, à Londres, Liverpool, Manchester et Birmingham, elle a augmenté de 60 0/0. Dans la première de ces quatre villes, il faut remonter à dix ans en arrière pour la trouver aussi considérable. On annonce que l'influenza aurait fait aujour-

©BIUM

d'hui son apparition à Osborne, dans le palais où la reine demeure en ce moment, et que plusieurs fonctionnaires, ainsi qu'une dame de compagnie, seraient atteints de la redoutable épidémie,

La Peste. — *Portugal.* — Les médecins anglais SAMUEL et CELLUNE sont arrivés à *Oporto* pour étudier l'épidémie. Ils ont visité les hôpitaux. Le 12 janvier, à Oporto, 20 malades, dont 4 graves, à l'hôpital.

Manille. — Le *Libéral* assure que le Ministère des Affaires étrangères a reçu une dépêche officielle de Manille annonçant que la peste bubonique a éclaté à Manille. On a constaté six cas et quatre décès. On confirme officiellement l'existence de la peste à Manille.

Nouméa. — Dix-huit cas de peste et dix morts se sont produits depuis Noël. Le gouverneur espère que la peste aura disparu quand la désinfection du quartier isolé aura été opérée.

Épidémie de Grippe. — *Rennes.* — Une épidémie de grippe infectieuse s'est déclarée ici. Le séminaire où, en quelques heures, 40 personnes ont été atteintes, a été licencié. L'hôpital militaire compte 200 malades. La population civile est également très éprouvée.

Épidémie de fièvre typhoïde. — *Bar-le-Duc.* — Une épidémie de fièvre typhoïde, due, croit-on, à des épandages de fumier et de matières fécales pratiqués dans les environs de Pains, non loin de l'endroit où sont captées les sources alimentant la ville, sévit actuellement à Bar-le-Duc, notamment au 94e d'infanterie, où 33 cas sont signalés, ainsi qu'un décès survenu cette nuit. On cite également une quinzaine de cas dans la population civile. L'autorité militaire a pris toutes les mesures nécessaires en ce qui concerne le régiment, et a même demandé son départ, dans le cas où il y aurait une recrudescence de l'épidémie.

Canada. — On télégraphie de Halifax que dix cas de fièvre typhoïde se sont déclarés dans l'équipage du *Montezuma*, qui doit transporter dans le sud de l'Afrique le second contingent canadien. Les malades ont été transportés à l'hopital.

Lutte contre l'Alcoolisme. — La *Prospérité*, Société française contre l'usage de l'alcool, a donné dimanche dernier à la mairie du troisième arrondissement, une conférence contradictoire sur les dangers de l'alcoolisme, sous la présidence de M. le Dr DUPLAY, membre de l'Académie de Médecine.

Hygiène de l'Alimentation à Paris. — *La Glace alimentaire.* — Le Préfet de police vient de publier une ordonnance par laquelle il est formellement interdit aux marchands, fabricants et dépositaires de mettre en vente, pour les usages alimentaires, de la glace qui ne donnerait pas, par fusion, de l'eau potable. Ces fabricants et dépositaires devront mettre la glace provenant d'eau potable et celle qui provient d'eau impure dans des locaux entièrement séparés. Celui réservé à la glace pure portera un écriteau blanc avec ces mots : « glace alimentaire » ; l'autre un écriteau à fond rouge avec ces mots : « Glace non alimentaire ». Les véhicules servant au transport des glaces ne devront pas les contenir indistinctement ; ils porteront eux aussi les mêmes inscriptions. Les débitants au détail seront tenus d'avoir deux caves ou réservoirs étanches, sans communication entre eux. Les mêmes inscriptions distinctes leur sont imposées. Les débitants qui ne pourraient avoir deux réservoirs ne devront vendre que de la glace alimentaire.

Les Chambres Mortuaires à Paris. — Un projet dont la réalisation rendrait de grands services à la population nécessiteuse de Paris, et qui intéresse au plus haut point l'Hygiène publique, vient d'être mis à l'étude à la préfecture de la Seine. Il s'agit de la création de chambres mortuaires d'arrondissement. Frappé de la situation cruelle des familles pauvres qui logent souvent dans une seule chambre, et de l'aggravation pour elles, en cas de décès d'un de leurs membres, M. Fortin, Conseiller municipal du quartier de Chaillot, à demandé à l'Administration de faire une expérience dans certains quartiers de Paris, afin de constater dans quelle mesure cette création pourrait être généralisée, comment elle serait accueillie par les familles intéressées. L'essai ayant réussi — ce qui paraît certain, — il serait installé un établissement mortuaire comprenant deux, trois ou quatre chambres, dans chacun des quartiers des onzième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième arrondissements, les plus populeux, Dans les seize autres arrondissements, il suffirait d'un établissement à quatre chambres. Toutes ces chambres seraient aménagées en vue des précautions sanitaires et du respect dû aux défunts ; les familles pauvres seraient admises, sur une simple demande à la mairie, à y faire transporter gratuitement leurs morts et à les y veiller. Le domicile du défunt pourrait ainsi être livré tout de suite aux services de désinfection. Les survivants seraient à l'abri de toute contagion. Les devoirs envers les morts serait rendus plus décemment. On voit que ce projet mérite d'être expérimenté.

Les révélations de l'Anthropométrie. — La 9e Chambre correctionnelle, présidée par M. Puget, avait à juger un garçon de cercle nommé B..., qui était poursuivi pour outrages aux agents. Quand le Président fit connaître à B... que son casier judiciaire mentionnait deux condamnations, l'une à 25 fr. d'amende, l'autre à quatre mois de prison, le prévenu marqua une très grande surprise et affirma que son état civil avait dû être usurpé. Jamais, disait-il, il n'avait subi la moindre condamnation. On remit au cours de l'audience pour s'enquérir auprès du Service anthropométrique. Lorsque l'affaire revint, l'employé délégué exhiba une fiche au nom de B... et fit remarquer que divers signes particuliers y étaient portés. B... avait-il ces signes particuliers ? Toute la question était là. Il fut séance tenante procédé à la vérification. Et c'est ainsi, qu'en dehors de la photographie conservée au service anthropométrique et qui reproduisait les traits mêmes de B..., le prévenu, comme titulaire de la fiche, avait bien trois grains de beauté derrière l'oreille gauche, un dans le cou, à quelques centimètres du lobe inférieur de l'oreille droite, et sur le bras gauche un tatouage, représentant un cœur percé d'un poignard. B... sans se laisser démonter, a soutenu mordicus que c'étaient là de « pures coïncidences ». Mais il n'est pas parvenu à convaincre le Tribunal.

©BIUM



Divers

Nominations diverses. — Par décret présidentiel, rendu sur la proposition de M. le Ministre de l'Agriculture, M. le Dr F. Heim, Agrégé d'Histoire naturelle à la Faculté de Médecine de Paris, chef du service scientifique et directeur du Laboratoire des Recherches au Ministère du Commerce, est nommé membre de la Commission technique au Ministère de l'Agriculture.



Distinctions honorifiques. — Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur : *Officiers :* MM. les Drs Caillet, Martino, P. Mazellier et Tachard (médecins de l'armée active). — *Chevaliers :* MM. les Drs Dugenet (de Bléré) ; Faure (de Lagrand) ; Boisson, Camentron, M.-F. Durand, L. Février, Finot, Francou, F. Lafforgue, Médieux (médecins de l'armée active) ; Baudrimont, Bories, Picqué (médecins de l'armée territoriale) ; Bousquet, Carmouze, L. Chastang, Chové, Jouenne, Lacarrière, A.-M. Layet, Parin, M. Séguin, Valence (médecins de la Marine). — Sur l'ordre du Ministre de l'Intérieur, M. Boulanger, adjoint au maire d'Angers, en l'absence de ce dernier, a remis solennellement à Mme de Las Cazes, supérieure des Sœurs de l'Asile Saint-Nicolas, une médaille de bronze en récompense de ses quarante années de dévouement aux vieillards.

La Femme dans la Science. — A. de Neuville publie dans la *Revue des Revues* une piquante étude psychologique sur le *génie de l'invention chez la femme*. En comparant les brevets, pris par les femmes américaines et les femmes françaises, il constate que ces dernières sont plutôt idéalistes que pratiques.

Les Médecins Inventeurs. — Un inventeur allemand, M. le Dr Gustave Pum (de Graz), vient de faire breveter un nouveau procédé permettant de confectionner à peu de frais des éponges artificielles. Le principe est basé sur l'action du chlorure de zinc sur la cellulose pure, produisant des composés spongieux analogues à l'amidon, qui gonflent dans l'eau et reviennent durs dans une atmosphère suffisamment sèche. La durée de ces éponges artificielles est presque indéfinie.

Les Médecins Explorateurs. — Depuis des siècles, les savants se sont demandé où pouvait bien se trouver Ophir, la contrée mystérieuse, Pérou de l'antiquité, où Salomon envoyait chercher tout son or. Le Dr Karl Peters un explorateur étranger, de retour du Zambèze, affirme qu'il a découvert la situation exacte de l'ancienne Ophir ; et ses déclarations, il faut le dire, semblent basées sur des faits si probants que la plupart des érudits, en Angleterre et en Allemagne, n'ont pas hésité à adopter les conclusions du Dr Peters.

Les Médecins et les Sports. — Dans sa dernière réunion, la Commission d'Amateurisme a adopté la division de la France en régions dont la momenclature sera donnée ultérieurement. A été nommé, entr'autres délégués, de la Commission d'Amateurisme de l'U. V. F., à Lille, M. le Dr Richard.

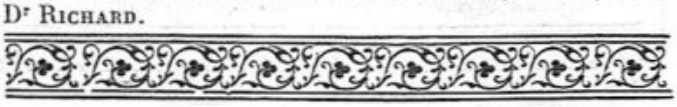



Variétés et Anecdotes.

La Maladie et la Mort de Louis XVIII.

Les lettres et documents ci-dessous, extraits du *Temps*, donnent des détails très circonstanciés sur la maladie et la mort de Louis XVIII.

Vendredi, 10 septembre, le roi est toujours plus mal : son état empire d'une façon très sensible ; sa tête se courbe de plus en plus ; la décomposition monte et augmente avec une rapidité effrayante ; la gangrène dévore les pieds (1) ; l'autre soir, à l'heure du coucher, Baptiste, en retirant les bas de Sa Majesté, y a trouvé des fragments de doigts du pied gauche ; l'orteil et un autre doigt sont presque tombés. Cet excellent homme, qui lui est très attaché, a failli se trouver mal d'émotion, mais le roi ne s'en est pas aperçu : toutes les chairs sont comme mortes et insensibles. Il est vraiment épouvantable de se voir ainsi s'en aller tout vivant par morceaux. *Non pedes, sed caput faciunt regem*, se plaisait-il souvent à répéter en souriant. Cette sentence d'Horace prend aujourd'hui une triste réalité. On dit que c'est dans les neiges de Russie, lorsqu'il fut obligé de quitter brusquement Mittau, sur l'ordre inique de l'Empereur de Russie, qu'il a eu les pieds gelés et qu'il a contracté cette pénible maladie qui l'a rendu infirme pendant tout le reste de son existence. La moindre chaussure de cuir le faisait cruellement souffrir, et il avait dû adopter les bottes de velours qu'on lui a toujours vues. Ce n'est pas à Napoléon seulement que la Russie a été funeste ! Tant que le *père Élysée* (2) a vécu, le roi n'avait point perdu l'espoir de guérir ses pauvres jambes ; il venait lui faire à propos des pansements fort simples qui apportaient au roi beaucoup de soulagement. Les médecins, qui le regardaient avec dédain, n'avaient voulu ni appliquer ni même connaître sa méthode ; aussi, à sa mort, a-t-il été impossible de continuer les mêmes soins à Sa Majesté. Le mal a fait alors des progrès rapides.

Le *Bulletin* ci-dessous donnant des nouvelles de la santé du roi, vaut d'être reproduit, à cause de son tour archaïque et solennel :

Les infirmités anciennes et permanentes du Roi ayant augmenté sensiblement dans ces derniers temps, sa santé a paru plus profondément altérée et est devenue l'objet de consultations plus fréquentes. La constitution de Sa Majesté et les soins qui lui sont donnés ont entretenu pendant plusieurs jours l'espérance de voir sa santé se rétablir dans son état habituel ; mais on ne peut se dissimuler aujourd'hui que ses forces n'aient considérablement diminué et que l'espoir qu'on avait conçu ne doive aussi s'affaiblir.

Signé : Portal, Alibert, Montaigu, Distel, Dupuytren, Thévenot (3).

Louis XVIII mourut dans la nuit du 14 septembre, ainsi qu'on le lit sur la lettre ci-dessous :

« A trois heures du matin, le râle s'éteignit et les pieds et les mains devinrent tout à fait froids. M. Portal a pris la main du Roi, puis a rapproché une bougie de sa bouche, pour s'assurer si Sa Majesté avait cessé de vivre ; voyant la flamme rester toute droite, il s'est tourné vers Monsieur en disant à haute voix : « Messieurs, le Roi est mort, vive le Roi ! »

(1) De quelle variété de *gangrène* s'agit-il ? Gangrène par congélation ? Gangrène dite Asphyxie des extrémités ? Gangrène diathésique ? Nous ne savons.

(2) A noter l'intervention de cet excellent rebouteur, si apprécié d'un roi !

(3) Inutile d'insister sur les noms bien connus des médecins qui ont signé ce bulletin.

©BIUM

L'autopsie du roi défunt fut pratiquée sous la direction de MM. Portal, Alibert et Dupuytren. Elle révéla plusieurs choses :

Les membres inférieurs, avec les hanches très écartées, étaient légèrement *atrophiés*, sans être pourtant contrefaits ; mais ils n'étaient pas en proportion avec le buste et la tête, qui auraient pu convenir à un homme beaucoup plus grand Certains organes offraient peu de développement, mais n'en étaient pas moins absolument complets. C'est ainsi que disparait cette absurde légende qui voulait faire croire que non seulement le roi *était impuissant*, mais que les attributs de la virilité lui manquaient. Comme la calomnie ne perd jamais ses droits, cela n'a pas empêché, maintes fois, de faire sur le compte de Sa Majesté mille sottes inventions. N'avait-on pas prétendu, il y a quatre ou cinq ans, qu'il faisait venir de Saint-Cloud, dans son cabinet, la petite Linzinska pour toute autre chose que pour faire son portrait ! (1)

On n'a pas trouvé la trace de la *cicatrice* de cette balle qui lui avait éraflé la partie supérieure gauche de la tête, un jour qu'il était à une fenêtre, dans une petite ville d'Allemagne, pendant la Révolution. Son sang-froid, dans cette circonstance, est resté proverbial : « Deux pouces plus bas, — s'était-il contenté de répliquer tranquillement en se voyant couvert de sang, — et Monsieur était Roi ! »

Louis XVIII était âgé de soixante-huit ans et dix mois.

(1) Il est assez cocasse de trouver ces déductions... d'ordre moral dans le compte rendu d'une autopsie !

La Bibliographie Médicale Internationale.

« L'un des principaux journaux médicaux de France, la *Gazette Médicale de Paris*, cite une note parue dans le journal du 5 août, sur la Bibliographie Médicale, dit le *J. Am. Ass.* de Chicago. Il admet l'exactitude de nos appréciations, mais proteste contre notre conclusion, à savoir que l'*Index Medicus* doit être une entreprise américaine. Comme nous ne saurions avoir de préjugé national en cette matière, nous abandonnerions volontiers l'honneur de cette publication. Le défaut de la littérature médicale américaine, ainsi que nous l'avons souvent fait remarquer, est d'être peu connue à l'etranger. On n'aura une bibliographie médicale américaine complète qu'autant qu'elle sera produite dans le pays même. Cette difficulté subsiste encore à l'heure actuelle et aussi grande, bien que nous espérions la voir cesser bientôt. Notre présomption est donc un tant soit peu justifiée, que si la publication de l'*Index Medicus* est poursuivie (et nous espérons qu'elle le sera), elle sera avant tout une entreprise *cis-atlantique* ».

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publierons, à partir du **15 Février** prochain, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[INDEX MEDICUS]

recueil mensuel, dont le premier numéro contiendra la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3 à 4,000 indications bibliographiques.

S'adresser à l'INSTITUT INT. DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE pour tous renseignements et abonnements.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe Gravure d'un tableau de M. BOURGEOIS, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil*.



LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.
(*D'après le Tableau de M. Bourgeois*).

Un groupe de MM. les Prs PROUST, JOFFROY, DUPLAY, BERGER, CHANTEMESSE, RAYMOND, FARABEUF, HUTINEL, POUCHET, GRANCHER.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre accompagnée d'un mandat postal ou d'un chèque.

Prix de la Gravure (sans cadre) (1m 00 + 0,80) : **25** Francs.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° A céder à trois heures de Paris, excellente clientèle de 11,000 fr., en moyenne, presque entièrement touchés. Prix : 4,000 francs dont 3000 comptant.

2° Poste médical à prendre dans l'Aisne. Subvention : 350 francs.

3° Place d'Interne à l'Hôpital du Mans, vacante de suite et une autre pour le 15 avril. — 12 inscriptions — 500 francs la première année et 600 francs la seconde, nourri, chauffé, logé.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 213.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 4. 27 Janvier 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française

ET DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Une nouvelle forme d'Assurance Médicale mutuelle; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : La Médecine et la Politique : Liste des Médecins sénateurs sortants. — La Décentralisation et l'Hygiène : La Conférence de M. le Dr Poix (Le Mans) sur la Tuberculose. — Les Idées Nouvelles : Une Nouvelle forme d'Assurances mutuelles contre la maladie des Médecins ; par Marcel Baudouin. — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Assurance Médicale mutuelle de Paris contre la mortalité.

Illustrations. — Actualités : Portraits des Docteurs Coillot, C. Duval, Labbé, Legludic, Rolland, Signard, Sénateurs sortants.

BULLETIN

Une nouvelle forme d'Assurance Médicale mutuelle.

L'un de nos confrères, comme on le verra plus loin, vient de découvrir, disent les Journaux spéciaux, une nouvelle forme d'*Assurance Médicale mutuelle*.

J'ai le regret de dire que cette invention ne date pas d'hier et que je la vois fonctionner, depuis 1879, dans le département de la Vendée, où, comme on le sait, j'ai certaines attaches.

Il est vrai que là elle est exclusivement appliquée à la Mortalité du Bétail ; mais, franchement, est-ce que la masse médicale est autre chose qu'un *vulgum pecus*, doué d'une certaine intelligence !

Le système, d'ailleurs, peut très bien s'appliquer à la Mortalité humaine ; j'en ai la conviction intime, ayant fait des recherches statistiques spéciales sur ce point. Je vais même aller plus loin et déclarer, toujours après études préalables, comme je le fais remarquer plus loin dans un article écrit depuis plusieurs années, que cette forme d'Assurance peut s'appliquer non seulement à la Mort, mais à la Maladie.

On dit, dans nos pays de l'Ouest, que cette forme d'Assurance est due à l'un de nos compatriotes, agriculteur distingué, ayant beaucoup d'attaches avec le corps médical, M. Lansyer ; mais je crois bien que d'autres ont dû y songer avant lui. Il a eu au moins le mérite de faire triompher dans nos régions cette excellente institution, dont nos paysans ont compris de suite le très grand intérêt : ce qui n'est pas un mince éloge !

Espérons que nos confrères, qui ont le sort d'une famille à assurer, n'hésiteront pas à suivre une voie que leur montrent, comme parfaite, des citoyens dont le niveau intellectuel et social est encore à cent coudées au-dessous de celui du Monde des Médecins.

Félicitons donc notre collègue de Paris d'avoir songé à mettre en pratique cette très simple forme d'Assurance.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

LA MÉDECINE ET LA POLITIQUE.

Liste des Médecins Sénateurs sortants.

[ELECTIONS DU 28 JANVIER 1900]

Nous avons dit que l'Élection sénatoriale du 28 janvier 1900 n'était que partielle. Les sénateurs ne sont sortants en réalité que pour les départements allant, dans le classement alphabétique, de l'Orne aux Vosges. Voici, parmi ces sénateurs, ceux qui sont MÉDECINS et PHARMACIENS. Presque tous se représenteront le 28 janvier prochain.

Dr COILLOT (R. P. A.) (Haute-Saône). — Né en 1832. Docteur en 1858, s'est signalé, en 1870, comme médecin major. Décoré en 1888 pour 28 ans de services publics. Il est maire depuis 1872 et conseiller général de Montbozon depuis 1877. Il fut élu sénateur en 1893 contre M. Mercier, député de Vesoul, qui se présentait avec le programme radical. Il fait partie de deux groupes : l'*Union républicaine* et la *Gauche démocratique*. Il a voté *contre* la loi de dessaisissement, *pour* le ministère Waldeck-Rousseau et *pour* la compétence de la Haute Cour. N'a pas été admis sur la liste commune. Il se présente cependant comme républicain de concentration.



M. le Dr COILLOT,
Sénateur sortant de la Haute-Saône.

Dr Gustave COSTE (Yonne). — Né en 1833, maire (1867) et conseiller général de Saint-Julien-du-Sault, depuis 1870. Sénateur depuis 1890. Président du Conseil général de l'Yonne depuis 8 ans. Secrétaire du Sénat en 1897, 1898, 1899. Siège à *gauche*, à l'*Union républicaine*. Se représente avec les meilleures chances de succès.

Dr FRANCOZ (F. A.) (Haute-Savoie). — Né à Trévignin (Savoie), en 1847. Aide-major auxiliaire (siège de Bitche, 1870-1871). Docteur médecin en 1873 et exerçant à Annecy. Elu en 1893. Conseiller général d'Alby depuis 1886, et président du Conseil général (1894-1898). Il appartient à la *Gauche républicaine*. Il a voté *pour* la loi de dessaisissement, s'est *abstenu* dans le vote de confiance au ministère Waldeck-Rousseau, et a voté *pour* la compétence de la Haute-Cour. Se représente sans compétiteur.

César DUVAL, pharmacien (Haute-Savoie). — Né en 1842. Ancien aide-major en 1870, Député de Saint-Julien, de 1883 à 1898. Conseiller général de Seyssel. Inscrit à la Gauche *démocratique* ; a voté pour la *loi de dessaisissement* ; a voté pour la compétence de la Haute-Cour. Se représente sans compétiteur.



M. C. DUVAL, Pharmacien,
Sénateur sortant de la Haute-Savoie.

Lucien GUILLEMAUT (Saône-et-Loire). — Né en 1842. Docteur en 1887. Il a représenté à la Chambre l'arrondissement de Louhans depuis 1884 jusqu'en 1898. Il est inscrit à la *Gauche démocratique*. Il a voté *contre* la loi de dessaisissement ; *pour* le ministère Waldeck-Rousseau ; pour la compétence de la Haute-Cour. Se représente.

Dr E. GUYOT (Rhône). Né en 1830. Docteur en 1853 ; chirurgien-major en 1870, à Saint-Dizier (Haute-Marne). Député de 1873 à 1885, il fut des 363. Il entra au Sénat en même temps et sur la même liste que M. Millaud en 1882. Il a été constamment réélu depuis lors. Vice-président du groupe de l'*Union républicaine* en 1897, président en 1898 et 1899, il est intervenu à ce titre à plusieurs reprises en ces dernières années dans les votes ayant un caractère politique, et en particulier lors des débuts du ministère Waldeck-Rousseau. Il est membre des Commissions des finances et de l'armée. Il est de plus membre du Conseil supérieur de l'Agriculture. M. Guyot a voté *contre* la loi de dessaisissement, *pour* le ministère actuel et *pour* la compétence de la Haute Cour. Se représente.

Dr Léon LABBÉ (Orne). — Né au Merlerault en 1832. Reçu docteur en 1861. Agrégé en 1863. Chirurgien des Hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté, membre de l'Académie de Médecine depuis 1880, commandeur de la Légion d'honneur.

M. Labbé n'est entré qu'assez tard dans la politique, en 1892, où il fut le premier sénateur républicain élu par le département de l'*Orne*. Conseiller général en 1895. M. Labbé a pris part, en ces dernières années, à la discussion des projets de loi relatifs à la médecine et à l'hygiène.

Membre de la Commission de l'armée, il



M. le Dr LABBÉ,
Sénateur sortant de l'Orne.

©BIUM

a été, en 1898, rapporteur du projet de loi sur les médecins et pharmaciens militaires, membre de la Commission de répartition du pari mutuel. M. Labbé est inscrit à la fois au *Centre gauche* et à la *Gauche républicaine*. Il a voté *pour* la loi de dessaisissement, *pour* le ministère Waldeck-Rousseau, *contre* la compétence de la Haute-Cour. Il se représente, fort de l'appui des conservateurs, en raison de son vote à la Haute-Cour.

Dr Legludic (Sarthe). — Né en 1843 à Angers. Docteur en 1869, et aide-major en 1870. Se lança dans la politique après 1870. Maire et Conseiller général de Sablé depuis 1878, il siégea à la Chambre pour l'arrondissement de La Flèche, de 1883 à 1895. Président de la Société des Agriculteurs de la Sarthe. Il fait partie de la Commission des douanes et de la Commission de l'armée. Il est, en outre, membre du conseil supérieur de l'Agriculture et de la Commission du Herd book. Il est inscrit à la *Gauche démocratique*. Il a voté *pour* la loi de dessaisissement, s'est *abstenu* dans le vote de la motion de confiance dans le ministère actuel, et a voté *pour* la compétence de la Haute-Cour. Se représente sur la liste républicaine.



M. le Dr Legludic,
Sénateur sortant de la Sarthe.

Dr Albert Le Play (Haute-Vienne). — Fils du célèbre économiste, né à Graville-Sainte-Honorine (Seine-Inférieure), en 1842. Docteur en 1863. Il s'est occupé d'Agronomie et d'expériences agricoles. Il est président de la Société d'agriculture de la Haute-Vienne, et membre du Conseil d'Agriculture. Sénateur depuis 1892. A publié des Mémoires estimés sur la chimie agricole. Il adressa en 1897, au Sénat, une interpellation, heureusement menée, sur l'insuffisance de l'enseignement agricole. Il fait partie de la *Gauche républicaine*. Il a voté *contre* la loi de dessaisissement, *pour* le ministère actuel et *pour* la compétence de la Haute-Cour.



M. le Dr Rolland,
Sénateur sortant de Tarn-et-Garonne.

Dr Léon Rolland (Tarn-et-Garonne). — Né à Mas-Grenier, en 1831. Docteur de la Faculté de Paris en 1855, élu sénateur en 1891; ancien chef de l'Asile d'Aliénés de Tarn-et-Garonne; chevalier de la Légion d'honneur depuis 1875. Il a présenté au Sénat une proposition de loi tendant à réduire à deux ans la durée du service militaire et une autre proposition qui permettrait à un grand nombre d'instituteurs d'arriver aux deux premières classes. Membre de la Commission de l'armée, il est président du Conseil général, où il représente depuis 1871 le canton de Verdun. Il siège à la *Gauche républicaine*, dont il est un des membres du comité de direction. Il a voté *pour* la loi de dessaisissement, *pour* le ministère Waldeck-Rousseau et *pour* la compétence de la Haute Cour.

Dr Louis Parisot (Vosges). — Né en 1831 à Remiremont. Il est docteur-médecin depuis 1856, maire du Thillot (1876-1893), chevalier de la Légion d'honneur et représente au Conseil général des Vosges le canton de Thillot depuis 1892. Elu sénateur en 1896, il fait partie de *l'Union républicaine*. Il a voté *pour* la loi de dessaisissement, s'est *abstenu* dans le vote de l'ordre du jour favorable au ministère Waldeck-Rousseau et a voté *contre* la compétence de la Haute-Cour. Se représente. Réélection certaine.

Dr Signard (Maurice-Eugène) (Haute-Saône). — Né à Bléneau (Yonne), en 1840. Docteur-médecin en 1866, médecin aide-major en 1870. Maire en 1882, conseiller général en 1887, et député de Gray en 1889, il entra au Sénat en 1897 lors d'une élection partielle



M. le Dr Signard,
Sénateur sortant de la Haute-Saône.

Inscrit à la *Gauche démocratique*, il a voté *contre* la loi de dessaisissement, *pour* le ministère actuel et *pour* la compétence de la Haute-Cour. Se représente et est sur la liste des radicaux ralliés.

Nous pensons n'avoir pas commis d'oubli sur cette liste de médecins à qui on vient de fendre l'oreille. Espérons que les scrutins du 28 janvier 1900 les réintégreront tous dans leurs hautes fonctions.

©BIUM

LA DÉCENTRALISATION ET L'HYGIÈNE.

La Conférence de M. le Dr POIX (Le Mans) sur la Tuberculose.

La semaine dernière, dans la salle des Concerts, au Mans, notre excellent ami et collaborateur, M. le Dr Poix, a parlé de la *Tuberculose* (sujet plein de tristesse, mais qui est trop grave pour qu'on ne s'y intéresse pas). — Aussi, y avait-il foule pour entendre le conférencier. Tout d'abord, en termes excellents, dont toute expression trop technique était bannie, M. le Dr Poix a mis rapidement ses auditeurs au courant de la question, sur laquelle nous n'insisterons pas, car elle est bien connue de nos lecteurs.

« En matière de tuberculose, a-t-il dit entre autres bonnes choses, il y a actuellement deux questions qui doivent sortir du domaine médical et auxquelles le public doit être initié : c'est d'une part, la question de la *propagande des moyens de prophylaxie*, c'est, d'autre part, la création des *sanatoria populaires* ; elles ne peuvent être résolues par les efforts seuls des médecins ; il faut que ceux-ci s'adjoignent le concours de philanthropes intelligents et généreux ; et de la sorte sera justifiée cette belle parole de Max Simon : Les choses de la Médecine ne font pas seulement partie de la Science; elle sont encore une branche de la Charité. »

Très claire, très concluante a été cette Conférence de M. le Dr Poix; aussi a-t-elle été fort applaudie.

Elle s'est terminée par une série de projections montrant le bacille de la tuberculose isolé sur des cultures ; les lésions de la tuberculose pulmonaire à ses diverses périodes ; le service d'isolement des tuberculeux de l'Hôpital Boucicaut, les principaux sanatoria de France et de l'Etranger, etc.

La question des sanatoria populaires est celle qui nous a surtout paru frapper le public. La nécessité de leur création est, en effet, évidente, car il est inadmissible que dans un pays comme la France, toute une classe de la population, la plus nombreuse, reste exposée aux ravages de la tuberculose, alors que la Science est, aujourd'hui, en mesure de s'opposer au développement de cette effroyable maladie.

Tous nos compliments à notre excellent ami pour son brillant succès.

LES IDÉES NOUVELLES.

Une nouvelle forme d'Assurance mutuelle contre la Maladie entre Médecins (1).

On sait qu'il existe actuellement en France deux Sociétés d'Assurances-Maladie à l'usage des médecins. Ces deux sociétés, qui rendent tant de services, ont été créées l'une par M. Gallet-Lagoguey, l'autre par M. Cézilly.

Je ne veux point ici discuter les mérites et les avantages de l'une et de l'autre. Ils sont connus de tous ceux qui s'occupent de ces questions très spéciales, et en particulier, des confrères que les intérêts directs de notre profession passionnent. Je désirerais simplement donner un léger aperçu sur un mode nouveau d'Assurances-maladie entre médecins, que je crois très pratique, et que j'ai conçu, en expliquant à l'homme et au médecin plus particulièrement, ce qu'un très digne Vendéen a mis en pratique, dès 1879, pour la mortalité des animaux.

Cette forme d'Assurance a ceci de curieux, qu'elle n'exige aucune dépense d'administration à condition que les adhérents au système soient en nombre assez considérable. C'est le type le plus parfait que je connaisse de l'Assurance mutuelle.

La Société paie, à chaque sociétaire tombant malade, une somme correspondant au produit du nombre de jours de maladie par la somme représentant la valeur que chaque médecin attribue à sa journée de travail, lorsqu'il est bien portant; mais, par contre, chaque année, chaque sociétaire verse à la Caisse centrale, au prorata du capital assuré par lui, une somme telle que les dépenses de journées de maladie soient entièrement couvertes.

Supposons qu'un médecin s'assure pour 20 fr. par jour, soit pour une somme égale à 365 jours × 20 fr., ou 7300 fr. pour un an.

S'il reste malade pendant 3 mois, soit 90 jours pour l'année, il recevra de ce fait de la Société 1800 fr. (90 jours × 20).

D'autre part, supposons que la Société comprenant 200 membres et ait à payer pour l'année 20.000 fr. pour 1000 journées de maladie. Si le chiffre 20.000 est divisé par le nombre des adhérents, un chiffre de 100 fr. sera suffisant pour chaque cotisation, soit une moyenne de moins de 10 fr. par mois.

Ainsi, pour 100 fr., je suppose, notre confrère pourra recevoir 1800 fr. d'indemnité de maladie, s'il est malade pendant 3 mois et si la Société comprend 200 adhérents, etc.

Mais ce système a en outre ceci de bon, que le *capital assuré peut varier avec chaque médecin, sans que cela nuise à son confrère*, grâce à une combinaison facile à soupçonner.

Cette forme d'Assurance, à proprement parler, *n'exige aucun maniement de fonds, aucun capital*, sauf un très petit fonds de roulement. On rembourse, en effet, aux sociétaires les frais de maladie, après le versement (tous les trois mois par exemple) des cotisations, et cela le jour même à l'Assemblée générale des Sociétaires.

(1) Article écrit *depuis plusieurs années*.

©BIUM

Par contre le difficile, c'est le RECRUTEMENT DES MEMBRES. Il faut n'avoir affaire qu'à des personnes dont l'HONNÊTETÉ EN AFFAIRES soit absolument au-dessus de tout soupçon ; et j'ai le regret de dire que cette honnêteté-là est beaucoup plus rare dans notre pays (c'est le contraire en Amérique !) qu'on ne le pense, et qu'elle n'a rien à voir avec l'HONNÊTETÉ PROFESSIONNELLE, *indiscutée* et si *appréciée*, de tout le corps médical français. Il faut opérer entre gens *se connaissant à fond* et habitant le même pays, et autant que possible la campagne, où tout se passe au grand jour.

Conclusion : Théoriquement, le système est excellent. Mais, pratiquement, il ne doit être essayé que par des médecins absolument sûrs d'eux-mêmes et de leurs collègues. Or là est la difficulté. Sinon, c'est le Désastre...

Marcel BAUDOUIN.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr MARCHAL, ancien adjoint au maire de Nancy, décédé à l'âge de quatre-vingt-six ans, léguant au Bureau de Bienfaisance, vingt mille francs, à la Société de Secours mutuels, dont il fut longtemps président, quarante mille francs, etc. — M. le Dr BUIRON (d'Hermonville). — M. le Dr CAILLET (de Luynes). — M. le Dr MERCIER (de Bourbonne). — M. le Dr MOSSMANN (de Tours-sur-Marne). — M. le Dr POPIS (d'Olan). — M. MAZOUÉ, interne à l'Hôtel-Dieu de Tarascon. — Notre ami M. le Dr CABANÈS, vient d'être cruellement frappé par la mort d'un fils. — Mme COUPARD, née Aguilhon de Sarran, femme du lieutenant au 6e dragons, décédée à Orvreux, à l'âge de 22 ans, fille du Dr COUPARD. M. le Dr Ernest CHAMBARD, médecin en chef de l'Asile d'aliénés de Clermont (Oise), décédé des suites du tétanos, à l'âge de 48 ans. Ancien interne des Hôpitaux de Paris, il avait été préparateur à l'Ecole des Hautes Etudes, chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris et chef de Clinique de la Faculté de Lyon. M. Chambard avait été nommé médecin en chef au service des hommes, à l'asile de Clermont le 15 avril 1897. Il s'occupait beaucoup de recherches bactériologiques; et c'est dans son laboratoire, dit-on, qu'il a contracté l'affection qui l'a emporté en moins de quarante-huit heures.

M. le Dr ROCQUES (de Chartres) (Eure-et-Loir). — M. le Dr BODEAU, de Niort (Deux-Sèvres). — Mme Jules BASCOU veuve du Dr Bascou, décédée à Saint-Go (Gers). — On annonce la mort du Dr GENSOLLEN, Conseiller général du Var, et maire de Solliès-Ponts et ancien Président du Conseil général. — On annonce le décès à Brest, de M. Jean BRION, médecin en chef de la Marine en retraite, officier de de la Légion d'honneur. Le défunt était âgé de soixante-sept ans. — M. Pierre-Henri OZENNE, Conseiller municipal, membre du Conseil d'Hygiène et de Salubrité, ancien Président du Tribunal de Commerce, père de notre ami M. le Dr Emile OZENNE (de Paris), vient de mourir à Argentan.



La Médecine aux Chandelles.

"La Tontine" à l'Odéon. — "A Perpète" à l'Ambigu

On joue à l'Odéon, comme lever de rideau, *France..! d'abord*, une pièce de LESAGE, qu'il faut entendre. Il y a là un certain médecin, du nom très caractéristique de TROUSSEGALANT, et un pharmacien, le compère MOMUS, qui méritent une visite. Dès cette époque, docteurs et apothicaires s'arrangeaient, paraît-il, pour expédier *ad patres* les malades les plus cossus, dans toutes les formes de l'art bien connues depuis Molière. *Nil novi sub sole ;* mais ça fait toujours plaisir d'entendre éreinter la thérapeutique.

Notons, en effet, une fois de plus que jadis, on se contentait de « blaguer » la saignée et les clystères. Désormais on va plus loin !; on ne dénigre plus que l'honorabilité. C'est plus facile et surtout plus grave. *Quousque tandem* ?

Ajoutons que l'Odéon se distingue au point de vue *archéologique*. Son sous-sol est riche, paraît-il, en objets gallo-romains. M. le Dr Capitan, du Vieux Paris, les a vus ; nous regrettons de n'avoir pas pu assister à cette visite, curieuse pour notre vieux Quartier Latin.

Dans *A Perpète*, que l'Ambigu nous donne, mélodrame sortant un peu de l'ordinaire banalité de MM. Decourcelle, Lepelletier et Xanrof, au premier acte, on nous présente un assassinat au chloroforme. La Science ayant fait des progrès, le Théâtre suit ce noble exemple. Et les auteurs, ou plutôt l'assassin, tuent leur victime avec quelques gouttes de l'anesthésique, en une demi-minute. C'est aller un peu vite en besogne, car en général, pour mener à bien ce genre d'opération, il faut un peu plus de temps ! Mais nous sommes à l'Ambigu et peut-être les auteurs connaissent-ils les méthodes extra rapides d'anesthésie totale !

Le troisième acte, celui qui corse l'intrigue, prépare la reconnaissance traditionnelle de la mère et de l'enfant par un stratagème que nous signalons à nouveau au distingué Directeur de l'Assistance publique, car il le connaît bien (le fait étant authentique). On substitue délibéremment (au lieu de « par hasard », comme dans la réalité), à la Pitié, la pancarte d'une morte à celle de sa voisine de lit, sans que les infirmiers s'en aperçoivent.

Cette histoire arrange le dénouement, dans lequel nous admirons un jeune docteur, ex-interne des hôpitaux, au coup d'œil vraiment américain. La promptitude et la précision de son diagnostic laisseraient rêveurs bien des praticiens. On lui amène un enfant criblé de coups de couteau ; il regarde de loin, et n'examine pas ses plaies ; et sans en faire davantage, il s'écrie : « Je vous le sauverai ».

Ne croyez pas que cela empêche d'applaudir un drame plein de *scientiam ad usum populi*. Comme il est certain que MM. les Professeurs de la Faculté et MM. les chirurgiens des hôpitaux ne sont pas des habitués de l'Ambigu, tout le monde est satisfait, et les auteurs encore davantage.

MARC ELL.

©BIUM



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 29 JANVIER AU 3 FÉVRIER 1900. — *Lundi 29.* — 2e examen, doctorat, nouveau régime : MM. Ch. Richet, Rémy, Desgrez, exam. Salle n° 2, MM. Broca (André), et Gilles de la Tourette, censeurs. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie. 1re série : MM. Tillaux, Kirmisson, Mauclaire, exam. Hôtel-Dieu. M. Hayem, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 2e série : MM. Terrier, Delbet, Broca (Aug), exam. Hôtel-Dieu. — 5e examen doctorat, 2e partie : MM. Fournier, Brissaud, Gaucher, exam. Hôtel-Dieu, M. Walther.

Mardi 30. — 2e examen, doctorat, oral, 1re partie : MM. Mathias-Duval, Langlois, Thiery, exam. Salle n° 1, M. Farabeuf, censeur. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie N. R : MM. Budin, Quénu, Faure, exam. Salle n° 2. — 3e examen, doctorat, oral, 1re partie, A. R : MM. Le Dentu, Bonnaire, Albarran, exam. Petit amphithéâtre. — 5e examen doctorat : MM. Proust, Thoinot, Roger, exam. Salle n° 4. M. Weiss. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie : MM. Guyon, Berger, Hartmann, exam., Charité, M. Hutinel, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série : MM. Jaccoud, Ballet, Menetrier, exam. Charité. — 5e examen doctorat, 2e partie, 2 série. 2e série MM. Dieulafoy, Debove, Charrin, exam. Charité, M. Vaquez.

Mercredi 31. — Médecine opératoire : MM. Delens, Poirier, Sébileau, exam. Ecole pratique, *Épreuve pratique.* — 3e examen, doctorat, oral, 1re partie : MM. Jalaguier, Lejars, Varnier, exam. Salle n° 1, M. Gley, censeur.

Jeudi 1er ; Médecine opératoire : MM. Brun, Hartmann, Thiery, exam. Ecole pratique. Epreuve pratique. 1er Examen Doctorat. Nouv. régime : MM. Mathias-Duval, Remy, Retterer, exam. Salle n° 2. M. Gautier censeur.

Vendredi 2 : 4e Examen Doctorat : MM. Pouchet, Landouzy Wurtz, exam. Salle n° 1. M. Ch. Richet, censeur. 5e examen doctorat 1e pe. Chirurgie : 1e série : MM. Kirmisson, Mauclaire, Walther, exam. Necker. M. Terrier censeur. 5e examen doctorat 1e pe, Chirurgie. 2e série : MM. Delens, Tuffier, Legueu, exam. Necker. 5e examen doctorat 2e pe. MM. Potain, Déjerine, Méry, exam. Necker. M. Broca (Aug.). 5e examen doctorat, 1re pe, obstétrique : MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudelocque. M. Hanriot, censeur.

Samedi 3 : 3e examen doctorat, 2e partie, anatomie pathologique. MM. Cornil, Blanchard, Letulle, exam. Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. Epreuve pratique. 3e examen doctorat, 2e partie, 1e série. MM. Chantemesse, Achard, Thiroloix, exam. Salle n° 2. M. Gley, censeur 3e examen, doctorat 2e pe, 2e série. MM. Joffroy, Ballet, Dupré, exam. Salle n° 1. M. André. 5e examen doctorat. 1e pe obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, clinique Tarnier. M. Chassevant suppl.

THÈSES. — *Mercredi 31.* — Candidat. M. Furbury. Président, M. Lannelongue. MM. Brissaud, Gilles de la Tourette, Legueu, exam. *Etudes sur les ruptures traumatiques de la vessie et leur traitement.* — Candidat, M. Phalip. Président, M. Brissaud, MM. Lannelongue, Gilles de la Tourette, Legueu, exam. *Du pneumothorax accidentel survenant au cours de la thoracentèse.* — Candidat, M. Lucas (Louis), Président, M. Pinard. MM. Tillaux, Tuffier, Lepage, exam. *Des indications de l'hystérectomie abdominale totale dans le traitement des fibromes.* — Candidat, M. Ogé. Président, M. Tillaux, MM. Pinard, Tuffier, Lepage, exam. *Des hernies de l'utérus et des annexes.*

Jeudi 1er : à 1 heure : Candidat, M. Arago. Président, M. Brouardel. MM. Cornil, Thoinot, Widal, exam. *La Vanne, l'Avre et la Dhuis. Etude d'hygiène parisienne.* — Candidat, M. Lamarle. Président, M. Cornil. MM. Brouardel, Thoinot, Widal, exam. *Du régime alimentaire dans la fièvre typhoïde.* - Candidat, M. Gosset. Président, M. Guyon. MM. Hutinel, Charrin, Albarran, exam. *Etude sur les pyonéphroses.* — Candidat, M. Thibault. Président, M. Hutinel. MM. Guyon, Charrin, Albarran, exam. *De l'épidémicité de l'appendicite.* — Candidat, M. Chauvin. Président, M. Hutinel. MM. Guyon, Charrin, Albarran, exam. *De l'épididymite ourlienne.* — Candidat, M. Carillon. Président, M. Le Dentu. MM. Berger, Poirier, Faure, exam. *Troubles de l'oreille dans l'air comprimé.* — Candidat, M. Blackburn. Président, M. Berger. MM. Le Dentu, Poirier, Faure, exam. *De la péritonite à pneumocoques.* — Candidat, M. Nicolas. Président, M. Berger. MM. Le Dentu, Poirier, Faure, exam. *De l'anus préliminaire dans le traitement du cancer du rectum et en particulier de la fermeture.* Candidat, M. Picaud. Président, M. Debove. MM. Chantemesse, Roger, Teissier, exam. *Lumbago et rhumatisme spinal.* — Candidat, M. Coulomb. Président, M. Chantemesse. MM. Deboye, Roger, Teissier, exam. *Sur la transmission intra-utérine de l'immunité vaccinale.*

Hôpital de la Pitié. — *Cours de Clinique chirurgicale.* — M. le Professeur F. TERRIER commencera le Cours de Clinique chirurgicale le Mardi 30 Janvier 1900, à 9 heures et demie du matin ; il le continuera les Vendredis et Mardis suivants, à la même heure.

Clinique des maladies mentales. — MM. ROGUES de FURSAC et MANHEIMER, chefs de clinique de la Faculté, commenceront, fin janvier, un cours élémentaire et pratique des maladies mentales à l'asile Sainte-Anne. Le cours complet comprendra vingt-huit leçons et aura lieu tous les jours à quatre heures. Seront admis à suivre ce cours : MM. les médecins français et étrangers et les étudiants immatriculés. Le prix du cours sera de cinquante francs. Les médecins et étudiants qui seraient dans l'intention de suivre ce cours, sont priés d'en informer de suite l'un des chefs de Clinique, qui se tiendront à leur disposition chaque matin de dix à onze heures, et leur donneront toutes les indications.

Prix. — La Faculté a décidé que les sujets des prix Saintour et Corvisart pour l'année 1900 seraient : Prix Saintour. — *La moelle osseuse dans les maladies infectieuses* : Prix Corvisart. — *De la péritonite cirrhotique.*

Nouveau règlement du Concours du Prosectorat. — Par arrêté ministériel en date du 22 décembre 1899, le Concours du Prosectorat qui doit avoir lieu chaque année au mois de mai, comprend deux épreuves éliminatoires et quatre épreuves définitives. Les épreuves éliminatoires sont : 1° Une épreuve écrite sur l'anatomie, l'histologie, la physiologie et la pathologie externe. Pour cette épreuve, trois heures sont accordées aux candidats ; 2° Une épreuve orale d'anatomie. Dix minutes de réflexion sont accordées aux candidats ; dix minutes leur sont également accordées pour traiter la question tirée au sort. Ces deux épreuves terminées, le jury procède à l'élimination. Il conserve six candidats, pour une place et huit pour deux places de prosecteur titulaire. Toutefois, dans le cas où il y aurait égalité de points entre deux ou plusieurs candidats placés sur la limite de la liste d'élimination, tous ces candidats seraient conservés. Les épreuves définitives se composent : 1° D'une épreuve orale de physiologie. Dix minutes de réflexion et dix minutes pour traiter la question sont accordées à chaque candidat ; 2° D'une épreuve orale de chirurgie ; les candidats auront également dix minutes

©BIUM

de réflexion et dix minutes pour traiter la question; 3° D'une épreuve de médecine opératoire: 4° D'une épreuve pratique de dissection extemporanée, la même pour tous les candidats, dont la durée et la nature sont déterminées par le jury.

Enseignement Médical Hospitalier. — HOPITAL SAINT-ANTOINE. — *Clinique des affections du système nerveux.* — M. Gilbert BALLET reprendra ses leçons cliniques sur les affections du système nerveux et la pathologie mentale à l'hôpital Saint-Antoine (amphithéâtre de la clinique de la Faculté), le dimanche 21 janvier, à dix heures, et les continuera les dimanches suivants à la même heure.

Faculté de Médecine de Lille. — M. VALLÉE, pharmacien de 1re classe, est nommé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, chef des travaux de chimie organique.

Faculté de Médecine de Lyon. — MM. les Drs BARJON et DUPLANT sont nommés chefs de clinique médicale. — M. le Dr PIÉRY est nommé chef-adjoint de clinique médicale.

École de Médecine de Besançon. — Un concours s'ouvrira, le 17 juillet 1900, devant la Faculté de Médecine de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de Médecine de Besançon.

École de Médecine de Rouen. — La ville de Rouen et l'Ecole de Médecine ont fait une perte irréparable le jour où M. Léon Brière, journaliste, est mort, car il a été un des bienfaiteurs de l'Ecole de Médecine et le plus généreux.

École de Médecine de Nantes. — A la suite du concours du 17 janvier 1900, pour la nomination d'un chirurgien aux hôpitaux de Nantes, M. GUILBAUD, oculiste, récemment nommé à l'Ecole de Médecine comme chef de clinique chirurgicale, a été nommé chirurgien des hôpitaux de Nantes.

Université de Vienne. — *Incident Schenk.* — M. le Dr SCHENK, professeur à l'Université de Vienne et directeur de l'Institut d'Embryologie, dont le livre sur la différenciation des sexes par l'alimentation de la femme pendant la grossesse a fait tant de bruit, il y a deux ans, vient de prendre un congé illimité, en attendant sa retraite. Le livre du Dr Schenk avait provoqué un vif mécontentement parmi les professeurs de l'Université, qui lui reprochaient d'avoir sacrifié la Science à ses ambitions personnelles et d'avoir ainsi diminué le prestige de l'Université. Une enquête disciplinaire instituée à ce sujet, vient de conclure à un blâme à l'adresse du docteur Schenk; et le Ministre de l'Instruction publique, sur la proposition du Conseil Académique, lui a fait entendre qu'il avait à demander sa retraite, sinon qu'elle lui serait donnée d'office.

Faculté de Médecine de Bruxelles. — *Troubles universitaires.* — On écrit de Bruxelles que les étudiants de l'Université libre de Bruxelles protestent énergiquement contre l'invasion de cette Institution, essentiellement fondée sur la base du libre examen, par la fraction intolérante et relativement nombreuse de la jeunesse catholique. Un grand meeting a eu lieu pour accentuer et motiver cette protestation et, si possible, y trouver une sanction. Les jeunes étudiants avaient invité les anciens et les professeurs qui ont répondu à cette invitation et dont l'entrée dans la salle a été saluée par de chaleureux applaudissements. M. van der Elst, président de l'Association générale des Etudiants a ouvert le meeting par l'exposé des motifs de l'intervention de cette Association, qui ne songe nullement à exclure l'élément catholique, mais à en exiger le respect de toutes les autres opinions. Les cléricaux, aux cours, empêchent les professeurs de parler. C'est une coalition contre laquelle il faut réagir, non par des expulsions ni des mesures violentes, mais par une entente sérieuse avec le corps professoral pour la défense du libre examen. MM. Hector Denis, Anspach, van der Kindere, professeurs à l'Université, ont successivement pris la parole, tant pour reconnaître le péril que pour préconiser le moyen réglementaire d'y parer. Nous recueillons le fruit de la conduite de la bourgeoisie libérale qui envoie ses enfants dans les écoles cléricales parce que c'est le gouvernement clérical qui dispose des places et qui les distribue. La discussion, qui s'est prolongée sur un ton de vive animation, s'est terminée par l'adoption d'un double vœu: 1° Voir instituer dans les Facultés de Médecine des cours de philosophie et de morale à base positive dont ne seraient dispensés que les étudiants qui auraient fait à l'Université leurs études de Philosophie et de Sciences; 2° de ne plus voir présenter par l'Université, comme externe des hôpitaux de Bruxelles, que les étudiants qui auraient fait toutes leurs études préparatoires à l'Université.

Le Stage des Médecins praticiens. — La *Médecine moderne* et le *Bulletin médical* consacrent des articles à une idée émise par M. le Dr DUMAS (de Lézignan). Il s'agirait de faire aux jeunes praticiens inexpérimentés, et souvent fort en peine de se tirer d'embarras dans les cas difficiles, un stage de quelques mois auprès d'un médecin plein d'ans et d'expérience, qu'il suppléerait lorsque cela serait possible, et qui lui mettrait la main à la pâte, l'initiant aux difficultés pratiques du métier qui ne s'apprend pas tout entier à l'Ecole et aux hôpitaux. L'idée est bonne et sage en théorie, et sa mise en pratique rendrait de signalés services aux vieux praticiens comme aux jeunes, sans compter les malades à qui cela épargnerait bien des audaces ou bien des timidités de la part des débutants appelés à les soigner, dit M. Bianchon. En réalité, on ne la fera jamais triompher, car... c'est désormais une mode anglaise.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours pour la nomination à deux places de Chirurgien des Hôpitaux de Paris.* — Ce Concours sera ouvert le lundi 26 mars 1900, *à midi*, à l'Administration centrale, avenue Victoria, 3. MM. les Docteurs en Médecine qui voudront concourir se feront inscrire au Secrétariat général de l'Administration de l'Assistance publique, *de midi à 3 heures*. Le registre d'inscription des Candidats sera ouvert le lundi 19 février 1900, et sera clos définitivement le samedi 3 mars, *à trois heures*.

©BIUM

Hôpital St-Antoine. — M. Gilbert Ballet : tous les dimanches, à partir du 21 janvier, à 10 heures (amphithéâtre de la clinique de la Faculté), leçon clinique sur les affections du système nerveux et la pathologie mentale. — M. Béclère : tous les dimanches, à 10 heures, conférence de radioscopie médicale avec présentation de malades.

Laboratoires de Radiographie. — Le Conseil municipal de Paris a accordé une subvention de 6,000 francs à chacun des trois laboratoires de radiographie et de radioscopie installés à Necker, Baudelocque et la Salpêtrière.

Chefs de Laboratoire. — Dans sa séance du 30 décembre 1899, le Conseil municipal de Paris a décidé qu'il sera placé à la tête de chaque laboratoire commun un Chef de Laboratoire nommé par le directeur de l'Assistance publique sur la présentation de la majorité des chefs de service de l'hôpital. Les Chefs de Laboratoire devront être choisis exclusivement parmi les docteurs en médecine, anciens internes ou anciens externes des hôpitaux. Ils seront nommés pour deux ans, et pourront être institués pour une nouvelle période de deux années renouvelable.

Prétendu scandale de l'Hopital Beaujon. — Plusieurs journaux ont parlé d'un nouveau scandale médical. D'après eux, un chirurgien aurait, au cours d'une opération pratiquée sur une malade, laissé dans la plaie « un rouleau de bandelettes ». La plaie se serait envenimée, mais au lieu de soigner la malade, on l'aurait renvoyée de l'hôpital. M. le Pr Berger, dans le service duquel, disait-on, les faits se seraient passés, a déclaré que les récits publiés étaient absolument fantaisistes. Il s'agit d'une femme entrée dans son service ; elle avait une appendicite et on a dû l'opérer. L'opération a été faite par l'assistant. Elle a été particulièrement délicate et il a procédé avec tous les soins et toute l'habileté désirables. Rien n'a été oublié dans la plaie, et la malade est sortie absolument guérie de l'hôpital.

Les Infirmiers Veilleurs de Nuit. — Un groupe d'infirmiers veilleurs de nuit des Hôpitaux de Paris vient de prendre l'initiative d'une pétition adressée à M. le Directeur de l'Assistance publique. Dans leur lettre, les infirmiers veilleurs ne réclament pas d'augmentation de traitement, mais sollicitent seulement une réglementation nouvelle et plus équitable des services. Assimilés aux garçons de jour, les infirmiers veilleurs demandent à alterner avec ceux-ci, de sorte que leur travail puisse commencer chaque soir à six heures au lieu de huit et prenne fin à six heures du matin au lieu de dix. Cette division de la journée en deux équipes donnerait aux veilleurs de nuit, comme à leurs camarades d'ailleurs, un peu plus de liberté et de bien-être. En effet, à l'heure actuelle, les garçons de jour commencent leur besogne à cinq heures du matin et finissent entre sept et huit heures du soir. La réforme, on le voit, n'est pas très grande, et peut-être la direction générale des Hôpitaux trouvera-t-elle aisément le moyen de donner satisfaction aux pétitionnaires, d'autant que ceux-ci, dans une lettre, affirment hautement leur entier dévouement aux malades dont les intérêts, disent-ils, ne sauraient être méconnus en aucun cas.

Assistance publique de Paris. — Le Préfet de la Seine vient de nommer membres du *Conseil de surveillance de l'administration générale de l'Assistance publique*, à Paris : MM. Louis Lucipia, Navarre, Adolphe Chérioux, Henri Rousselle, représentant le Conseil municipal de Paris. M. Masson représentant de la Chambre de Commerce, membre sortant. — M. le Dr Porak, représentant des médecins accoucheurs des hôpitaux en exercice. M. Worms représentant des administrations des Bureaux de Bienfaisance, membre sortant. M. Risler, représentant les maires et adjoints de la Ville de Paris, en remplacement de M. Thomas, décédé. M. Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, pris en dehors de toute catégorie, membre sortant. M. Bernheim, docteur en droit, pris en dehors de toute catégorie, membre sortant. M. Goudchaux président de la Société des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, pris en dehors de toute catégorie, membre sortant. M. Raoul Bompard, député pris en dehorsde toute catégorie, en remplacement de M. Risler.

Inspectorat. — La préfecture de police fait des recherches très actives pour retrouver les traces de M. Louis Desmarets, âgé de soixante-cinq ans, ancien inspecteur de l'Assistance publique, disparu depuis le 13 juillet dernier. A cette date il quitta Paris.

Assistance privée à Paris. — *L'Asile des Vieillards de Vanves-Malakoff.* — La 9e Chambre correctionnelle a rendu son jugement sur les poursuites pour violences et voies de fait dirigées contre le directeur de cet établissement, l'économe, un infirmier, une infirmière et a condamné les prévenus.

Dispensaire municipal d'Ivry. — La municipalité ouvrière d'Ivry (Seine) vient d'ouvrir un dispensaire municipal où se donnent chaque jour des consultations médicales gratuites. Elle a obtenu des pharmaciens de la ville des conditions spéciales pour l'exécution des ordonnances.

Hospices de l'Eure. — *Dons.* — Mme veuve Parret, née Eugénie Courtois, en son vivant propriétaire à Thiberville, a, par son testament, legué 30,000 francs à l'orphelinat de Saint-Germain de Pont-Audemer, 25.000 francs à la commune de Thiberville pour fondation d'un lit à l'hospice de Bernay et 10.000 francs à la fabrique de l'église de la même commune de Thiberville.

Sanatorium pour Tuberculeux à Genève. — On va créer, à Genève, un sanatorium populaire destiné à recevoir les tuberculeux pauvres. Une souscription est ouverte à cet effet dans les journaux de cette ville.

Le Bateau-ambulance de la Croix-Rouge autrichienne. — On sait que, durant la guerre avec l'Espagne, la marine militaire américaine s'est trouvée fort bien des navires-hôpitaux qu'on avait installés pour cette campagne. L'Autriche, dont la flotte de guerre n'est pas du reste de première importance, possède dès maintenant un navire du même genre. Cette nouvelle ambulance flottante se nomme le *Graf Falkenhayn*. Elle a été complètement équipée et offerte au Gouvernement par des particuliers en l'honneur du Jubilé de l'empereur François-Joseph. Elle sera confiée aux bons soins de l'Association autrichiennede la Croix-Rouge.

Sanatorium de Nancy. — On va créer dans les environs de la ville de Nancy, un sanatorium destiné aux phtisiques indigents.

©BIUM



Sociétés et Congrès

Institut de France. — *Prix Osiris.* — Par décret du président de la République, en date du 12 janvier, l'Institut de France est autorisé à accepter, aux clauses, charges et conditions imposées, la donation faite à son profit par M. Daniel Osiris, suivant acte authentique du 29 novembre 1899, et consistant en valeurs mobilières comprenant une rente de 32,000 francs pour la fondation d'un prix triennal de 100.000 francs destiné à récompenser la découverte ou l'œuvre la plus remarquable qui se sera produite dans la Science.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidature.* — Notre ami M. le Dr La Torre, de Rome, auteur de travaux distingués relatifs à la gynécologie, a posé sa candidature au titre de Correspondant étranger.

Société de Chirurgie de Paris. — *Séance annuelle.* — La séance annuelle de la Société de Chirurgie aura lieu le mercredi 31 janvier : Election : *Associés étrangers* : Sont élus associés étrangers, MM. Mac Ewen et Esmarch. — *Correspondants étrangers* : Sont élus membres correspondants étrangers, MM. Jonnesco, Matlakowski, Paci, Mayo, Robson, Rydygier et Souchon.



Association des Étudiants de Paris. — *Sections scientifiques.* — L'Association générale des Étudiants vient de procéder aux élections pour le renouvellement de son Comité. Les élus pour la section de médecine sont : MM. Guérin, Perrier et de Lacombe ; pour la section des Sciences : MM. Binet de Jassoneix, Lemonier et Tastevin ; pour la section de l'Institut agronomique, M. Perrier ; pour la section de pharmacie : M. Lamosme. Il n'y a eu que deux ballotages, en médecine et en pharmacie. Ces deux sections ont complété par un nouveau scrutin, le nombre de leurs délégués au Comité.

Les Conférences de la Société des Amis de l'Université. — La Société des Amis de l'Université, que préside M. Casimir-Périer, a organisé, cet hiver, pour la deuxième fois, une série de dix conférences qui seront faites à la Sorbonne, dans l'Amphithéâtre Richelieu, devant les étudiants de toutes les Facultés. Ces conférences, l'hiver dernier, ont eu un très grand succès, dont nous nous sommes fait l'écho. La première Conférence de cette année a eu lieu jeudi 11 janvier, à neuf heures du soir. Le conférencier est le Pr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine ; il a parlé sur ce sujet : « *la Tuberculose* ». Voici la liste des autres conférences scientifiques : 18 janvier, M. Louis Mangin, Maître de Conférences à la Sorbonne : *la Végétation dans les villes ; les plantations à Paris.* — 25 janvier, M. Lippmann, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne : *la Photographie en couleurs.* — 22 février, M. d'Arsonval, membre de l'Institut, professeur au Collège de France : *les Effets physiologiques de l'électricité.* — 15 mars, M. Moissan, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, professeur à l'Ecole supérieure de Pharmacie : *le Four électrique.* Ces conférences commencent à neuf heures très précises du soir, dans l'amphithéâtre Richelieu (nouvelle Faculté des Lettres).

Congrès des Médecins et Naturalistes Allemands de 1900. — Le Congrès des Naturalistes et Médecins allemands aura lieu à Aix-la-Chapelle du 17 au 21 septembre 1900.



Guerre, Marine et Colonies.

L'Hôpital Militaire de Vincennes. — L'hôpital militaire de Vincennes est situé sur le territoire de Saint-Mandé, et c'est au cimetière de Saint-Mandé que sont inhumés les militaires décédés dans cet hôpital ; c'est aussi à la mairie de cette dernière commune que sont établis les actes de décès. Beaucoup de personnes, ignorant cette particularité, s'adressent d'abord à la mairie de Vincennes : d'où résultent des retards et parfois des erreurs préjudiciables. Aussi le maire de Saint-Mandé vient-il de demander au Ministre de la Guerre que le nom de Saint-Mandé soit substitué à celui de Vincennes sur la désignation officielle de l'hôpital militaire dont il s'agit.



Service de Santé Militaire. — Par décret ministériel, en date du 9 janvier 1900, sont nommés pour les postes ci-après désignés : MM. les médecins-majors de première classe Marty, pour l'Hôpital militaire Saint-Martin, à Paris ; — de Schuttelaere, pour être médecin-chef des troupes de l'armée de terre détachées à Diégo-Suarez ; — Reboul, pour l'Hôpital militaire de Belfort ; — Spire, maintenu au 35e régiment d'infanterie ; — Lévy, pour le 42e régiment d'infanterie ; — Camichel, désigné pour être médecin-chef de l'Ecole militaire préparatoire d'infanterie de Saint-Hippolyte-du-Fort ; — Gerbaux, pour le Service médical du détachement du génie envoyé à Diégo-Suarez ; — Camus pour l'école militaire d'infanterie de Saint-Maixent ; — Baills, pour le 94e d'infanterie ; M. le médecin-major de deuxième classe Godin, pour le 142e d'infanterie. MM. les médecins aides-majors de deuxième classe Busy,

©BIUM

maintenu aux salles militaires de l'Hospice mixte d'Épinal ; — Pélegrin, pour le 27e bataillon de chasseurs à pied ; — Ecochard, désigné pour le 1er de dragons.



Service de Santé de la Marine. — M. Piton, médecin principal du cadre de Brest, récemment désigné pour servir au cinquième dépôt des équipages de la flotte à Toulon, qu'il n'a pas encore rejoint, est affecté au premier dépôt à Cherbourg, où il remplacera M. le médecin principal Infernet. M. Mesny, médecin de deuxième classe du cadre de Brest, est désigné pour servir à la défense mobile d'Oran. M. Loro, médecin de deuxième classe du cadre de Cherbourg, est désigné pour remplacer sur l'*Achéron* (division navale de Tunisie) M. le docteur Brunet. Le médecin de 1re classe Geay de Couvalette est promu médecin principal.



La Médecine dans le Conflit Anglo-Boër. — Secours. — *Suisse.* — La direction de la Croix-Rouge suisse s'est réunie à Aarau pour prendre une décision au sujet de l'emploi des sommes recueillies en faveur des blessés et malades de la guerre sud-africaine. Il est parvenu 15,591 francs et l'on prévoit que d'autres dons parviendront encore à la direction. Celle-ci a décidé d'envoyer deux ou trois médecins dans l'armée des Boërs.

Transvaal. — A Johannesburg, le 26 octobre 1899, la Société de Bienfaisance française a remis à l'hôpital son asile de nuit avec quarante lits tout prêts. Ça a produit un grand effet. Le consul a installé une centaine de lits dans des écoles et des couvents, avec tout le matériel pour faire marcher l'ambulance. Les Boërs sont très sensibles à tout cela ; aussi la colonie française est-elle bien cotée auprès du gouvernement.

Blessures. — Les dum-dum font des blessures épouvantables ; les Sœurs de l'hôpital de Johannesburg, n'ont jamais vu chose pareille. On offre aux Boers de leur en faire en vingt-quatre heures, et ils ne veulent pas.

Maladies. — Dépêche de Ladysmith, 14 janvier : La fièvre entérique a causé 1 décès le 12 et 10 le 13 janvier.

La fièvre typhoïde décime les troupes à Ladysmith ; sur un bataillon de 550 hommes 90 ont été atteints.

La petite vérole a éclaté parmi les indigènes de Berea (Basoutoland).



Médecine d'État et Hygiène.

Dispensaire de Salubrité de Paris. — *Concours.* — Le Concours pour cinq places de médecins-adjoints du Dispensaire de Salubrité de la Préfecture de police avait réuni plus de vingt-cinq candidats et s'est terminé par les nominations suivantes : MM. les Drs Isidor, Bize, Léon Bizard, Monel, Bois.

Commission nationale d'Hygiène publique. — En exécution d'une résolution de la Chambre, les bureaux ont nommé une grande Commission de 33 membres chargée de toutes les questions relatives à l'Hygiène publique. Cette Commission est ainsi composée : 1er bureau, MM. Déribéré-Desgardes, Gascon, Pourteyron ; 2e bureau, MM. Herbert, Borne, Lerolle, 3e bureau, MM. Dr Delbet, Thierry-Delanoue, Robert ; 4e bureau, MM. Henri Ricard (Côte-d'Or), Ermant Amodru ; 5e bureau, MM. Dr Villejean, Morel, Gautret ; 6e bureau, MM. Bachimont, Audiffred, Léo Melliet ; 7e bureau, MM. Dr Emile Dubois (Seine), Krantz, Stanislas-Ferrand. 8e bureau, MM. Dr Ferroul, Aymé, baron de la Chevrelière, Néron-Bancel ; 9e bureau, MM. Limouzain-Laplanche, Chopinet, Vazeille ; 10e bureau, MM. Labussière, Rouland, Malaspina ; 11e bureau, MM. Dr Vaillant, Lachaud, Colliard. — Sur ces 33 membres il y a 13 Médecins et 3 Pharmaciens. Elle a élu président M. le Dr Dubois (Seine) ; vice-présidents, MM. Villejean, Ricard (Côte-d'Or) et Borne ; secrétaires MM. Morel, Vazeilles et Ferroul.



Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 2e semaine de 1900, 999 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (1,092) et la moyenne ordinaire des semaines de janvier (1055). La fièvre typhoïde a causé 9 décès, chiffre identique à celui de la semaine précédente (la moyenne est de 6). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins présente une nouvelle diminution (42 cas nouveaux au lieu de 59 la semaine précédente). La rougeole (12 décès), la scarlatine (5), la coqueluche (3), la diphtérie 5) présentent des chiffres voisins de la moyenne. La variole n'a causé aucun décès. Il y a eu 20 suicides et 16 autres morts violentes. On a célébré à Paris 349 mariages. On a enregistré la naissance de 1,135 enfants vivants (592 garçons et 543 filles), dont 801 légitimes et 334 illégitimes. Parmi ces derniers, 51 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène des Écoles de Paris. — Pour les enfants malades, la Caisse des Écoles du 18e arrondissement de Paris a délivré l'an dernier 2,122 bons de pain ; elle fait donner les soins par des médecins et des chirurgiens ; elle a créé et subventionné des dispensaires ; enfin, elle va posséder sa maison de campagne où seront envoyés à l'air pur, au vert des champs, loin de la petite chambre maternelle où les poumons respiraient si mal, les petits souffreteux qui reviendront à la santé, qui renaîtront à la vie. Montmartre possède, pour acquérir son « château », 100,000 fr. en caisse ; elle a sollicité et obtenu du Pari mutuel 40,000 fr., ce qui fait 140,000. Elle espère avoir pour ce prix-là une belle maison.

Les Médecins et la Loi sur les Accidents. — *Frais de médecins* : 1° Les dispositions sur la gratuité ne paraissent point opposables aux médecins appelés à délivrer des certificats. 2° Un « certificat de médecin » devant être joint

©BIUM

à la déclaration d'accident, le chef d'entreprise se trouve astreint à cette production complémentaire, aussi bien qu'à la déclaration elle-même ; il est donc tenu de se procurer à ses frais le certificat médical ; il en est de même de la victime de l'accident et de ses représentants si, usant de la faculté reservée par la loi, ils prennent l'initiative de la déclaration d'accident ; 3° Le juge de paix pouvant « désigner un médecin pour examiner le blessé », les honoraires de ce médecin doivent être admis en taxe, d'après les tarifs civils, comme en toute autre matière judiciaire ; 4° Enfin, en ce qui concerne les « frais médicaux » devant être « supportés » par le chef d'entreprise, le médecin traitant a le droit de répéter ses honoraires d'après les conventions ou l'usage, sous la seule réserve de l'application par justice du tarif de l'Assistance médicale gratuite, au cas où il a été directement appelé par la victime de l'accident.

L'Influenza. — *Angleterre.* — Plusieurs villes anglaises présentent depuis quelque temps (une, deux ou trois semaines suivant les villes) une mortalité fort élevée, due à une épidémie de grippe. On se rendra compte de la gravité du mal par les chiffres suivants : le coefficient de la mortalité anglaise normale pendant les semaines de décembre et janvier est de 18 sur 1,000 habitants. Or, ce chiffre s'est élevé pour la première semaine de 1900 à 37 pour Londres, à 45 pour Brighton, a 41 pour Goydon, à 34 pour Liverpool, à 33 pour Norwich, à 41 pour Nottingham, à 37 pour Plymouth (et 50 précédemment), à 33 pour Portsmouth à 43 pour Preston. En ce qui concerne Londres, la grippe sévit depuis le milieu de décembre. Pendant la première semaine de 1900, il y a eu 3,266 décès, tandis que la moyenne des dix années précédentes n'est que de 2,157 décès soit un excès de 1,109 décès pour cette seule semaine. Il n'est pas douteux que la grippe ne soit la principale, sinon l'unique cause, de cet accroissement du nombre des décès. Conformément à ce qu'on observe d'habitude, les jeunes enfants ne participent pas à l'épidémie de grippe. Elle pèse surtout sur les vieillards.

La Rage au Transvaal. — Les maisons de Johannesburg, abandonnées depuis la guerre, sont visitées par des bandes de chiens errants. Ce serait un grand danger en France, à cause de la rage ; mais dans le sud de l'Afrique la rage n'existe pas. Ce sont pourtant les mêmes espèces de chiens.

Peste. — *Portugal.* — Aucun cas ni aucun décès n'ont été constatés à Oporto. Depuis le commencement de l'épidémie jusqu'à aujourd'hui, 287 cas et 109 décès ont été enregistrés.

Brésil. — Une dépêche privée annonce que la peste bubonique a fait son apparition à Rio-de-Janeiro. Un enfant est mort et l'on signale un autre cas.

L'Hygiène de Madagascar en 1899. — *Peste.* — Un cordon sanitaire établi, le 15 octobre, sur les limites de la commune de Tamatave, à cause de la réapparition de la peste, n'a pas été accueilli favorablement par le commerce et la population. Cependant la situation sanitaire imposait d'énergiques mesures, dans l'intérêt général. La mortalité est en diminution sur les chiffres du mois d'octobre, avec 25 décès seulement. Sur 16 cas de peste, 9 ont été mortels. Mais rien ne fait actuellement redouter une marche ascendante de l'épidémie, laquelle a frappé seulement des Malgaches et des Chinois. Des mesures sanitaires ont été prises contre l'importation de la peste. Un lazaret a été organisé confortablement. On installe un jardin d'essais à Majunga, ainsi qu'à Mananjary. Celui-ci est déjà bien pourvu, et en mesure de fournir à Tamatave une certaine quantité de pieds d'eucalyptus.



Divers.

La Santé du Dr Calmette. — De Lille, on télégraphie que l'on a des craintes sur la santé du Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur. Depuis quelques jours, il est alité. On a pu croire que le savant dans son laboratoire, était atteint de la peste ; mais la maladie a, depuis, pris un caractère plus franc : il s'agit de broncho-pneumonie compliquée d'abcès amygdaliens. Symptôme néanmoins rassurant, l'état du malade s'est légèrement amélioré après l'opération d'un abcès qui a eu lieu.

La Fortune et la Science. — *Les Prix de la Fondation Nobel.* — On commence à se préoccuper de l'échéance à laquelle devront être attribués les prix d'honneur de la fondation Nobel, l'inventeur de la dynamite. Avec l'approbation des héritiers, les conditions stipulées par le testament ont été quelque peu modifiées, en ce sens que les prix, qui s'élèvent à un million de francs, ne seront pas décernés exclusivement pour des travaux effectués pendant l'année écoulée, mais pour servir de récompense à tout un ensemble de recherches et couronner la carrière d'un savant ou d'un philanthrope. Parmi les candidats on met en avant les noms de M. le Dr Rœntgen (*radiographie*), le Dr Nordenskjold et le Dr Jansen (*découvertes géographiques*), le Dr Henri Dunant (*Croix-Rouge*), les divers Instituts de Bibliographie, imaginés à la suite de la création du Dr Marcel Baudouin, etc., etc.

L'Opération d'Yvette Guilbert. — On s'est un peu hâté d'annoncer qu'Yvette Guilbert est rétablie tout à fait. Bien que, fort heureusement, sa guérison soit aujourd'hui certaine, par suite de complications survenues après l'opération, la pauvre Yvette devra garder le lit jusqu'à la fin de février. Des mois de repos et de soins lui seront alors indispensables pour rétablir sa santé ébranlée.

Les Médecins conférenciers. — M. le Dr Paul Farez licencié en Philosophie a fait le 18 janvier une conférence à l'Institut psycho-physiologique, 4, rue Saint-André-des-Arts, sur *l'hypnotisme et la psychologie dans l'œuvre de Durand de Gros.* M. le Dr Poittevin, de l'Institut Pasteur, a fait récemment une conférence sur les Maladies évitables.

M. Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, a fait, sous la présidence de M. Casimir Périer, une conférence sur la tuberculose. Il a constaté qu'il y a en France trois foyers principaux de tuberculose : Paris, Lyon et la Bretagne. Après avoir exposé que le fléau provient de la malpropreté, de l'humidité et de l'insalubrité des logements, M. Brouardel a discuté les deux systèmes anglo et alle-

©BIUM

mand, consistant à combattre la phtisie par la salubrité des logements ou par des sanatoria. Il estime nécessaire d'utiliser ces deux systèmes, si on veut arriver à un résultat efficace.

Distinctions Honorifiques.— Une médaille de vermeil est décernée à M. MEVEL, médecin à Douarnenez, pour son dévouement à l'occasion de maladies épidémiques.

Les Médecins chasseurs. — Au Lys, chez le baron Henri de Rothschild, *docteur en médecine*, récemment chasse de faisans. — Au nombre des chasseurs, MM. les Drs TRUOSSEAU et DELBET.

Les Manuscrits de Médecins anciens. —Aux archives de l'Aube, on vient de cataloguer un grand nombre de manuscrits inédits. Entre autres documents ayant une haute valeur, il y a les consultations écrites du célèbre médecin TISSOT, données à la femme d'un prince. Il serait intéressant de les publier.

Les Médecins des Duels.— Duel entre M. Henri Guérau de Latorre et le prince Ben-Aïad; MM. les Drs FÉLIZET et Pierre FREDET assistaient les combattants.

Les Médecins et l'Escrime. — Le Cours d'Escrime des magasins du Bon Marché a fêté le 25e anniversaire de sa fondation. Noté, au hasard du crayon, M. le Dr de PRADEL.

Mariages de Médecins. — M. Le Dr Paul BATIGNE, ancien interne des hôpitaux, a épousé Mlle Geneviève Roussel, fille de l'avocat et ancien batônnier qni a plaidé dernièrement pour la « Jeunesse royaliste », devant le Tribunal de Montpellier. — M. et Mme Sanchez de Larragoiti donneront, le samedi 3 février, une soirée dansante dans leur bel hôtel de l'avenue d'Iéna, à l'occasion de la signature du contrat de mariage de leur fille, Mlle Raphaëla Sanchez de Larragoiti, fiancée au baron Robert PASQUIER, docteur en médecine. Le mariage, qui aurait dû avoir lieu ces jours derniers, il a été retardé par une fièvre typhoïde dont le fiancé fut atteint en octobre dernier, sera célébré le 12 février à Saint-Pierre de Chaillot.— M. Lucien-Charles-Jean BERTHERAND, docteur en médecine, et Mlle Jeanne-Joséphine Girardot. — M. Henri-Emile RUELLE, docteur en médecine, et Mlle Marie- Louise Bouy. — Il a été célébré à Brest le mariage du Dr Eugène ROUSSEAU, médecin aide-major de réserve au 19e régiment d'infanterie, et de Mlle Marcelle Hautin. — D'après le *Gaulois*, notre excellent confrère, M. le Dr BÉRILLON va épouser dans peu Mlle MATHIS.



Variétés et Anecdotes.

Assurance Médicale mutuelle de Paris contre la mortalité.

M. le Dr L. BÉLIÈRES, vice-président de la Société du IXe arrondissement de Paris, vient de prendre l'initiative d'un projet intéressant. Il s'agit de fonder une *Société d'Assurance mutuelle, sans frais généraux*, sans bureaux, sans actionnaires, sans limite d'âge, sans examen préalable. Cette Société, idéale par sa simplicité, fonctionnerait de la façon suivante. Chaque fois qu'il surviendra un *décès* parmi les membres de la Société du IXe arrondissement, tous ses membres s'engagent à payer une somme de *cinq francs* qui sera versée de suite, non à titre de secours, mais comme une dette, à la famille du sociétaire décédé, quelle que soit la situation de fortune ; la famille restant libre de rendre la somme à la Société, qui décidera de son emploi, Pour la Société qui compte 220 membres, il s'agirait donc d'une somme de 1.100 francs. Or, les statistiques montrent que la moyenne des versements annuels ne dépassera pas 15 francs. Si on se rend compte que les Compagnies d'Assurances exigent 38 fr. 34, pour assurer une somme de 1.000 francs à quarante-cinq ans, on verra combien le projet de M. Bélières peut être utile. Toutes les sociétés médicales feront bien de l'étudier. (*Gaz. des Hóp.*)

Comme nous l'avons dit plus haut, ce système d'Assurances est bien connu. On l'emploie depuis longtemps, en Vendée en particulier, pour la MORTALITÉ du... Bétail.

Nous nous sommes occupé de la question; mais M. BÉLIÈRES a eu le mérite de partir en guerre *le premier* dans le monde médical. Compliments, mais attention aux *cotisations*, comme je l'ai dit ci-desssua! M. B.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publierons, à partir du **15 Février** prochain, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[INDEX MEDICUS]

recueil mensuel, dont le premier numéro contiendra la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3 à 4,000 indications bibliographiques.

S'adresser à l'INSTITUT INT. DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE pour tous renseignements et abonnements.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° A céder à trois heures de Paris, excellente clientèle de 11,000 fr., en moyenne, presque entièrement touchés. Prix : 4,000 francs dont 3000 comptant.

2° Poste médical à prendre dans l'Aisne. Subvention : 350 francs.

3° Place d'Interne à l'Hôpital du Mans, vacante de suite et une autre pour le 15 avril. — 12 inscriptions — 500 francs la première année et 600 francs la seconde, nourri, chauffé, logé.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 216.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 5. 3 Février 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française
Et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Rôle des Médecins au Sénat ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : La Médecine et la Politique : Les Médecins élus Sénateurs en 1900. — Les Idées nouvelles : Les Automobiles médicales. — La Colombophilie médicale. — Hôpitaux de Paris : Création dans les Hôpitaux d'un ordre nouveau de Praticiens pour la direction des services spéciaux d'Ophtalmologie. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Le Concours d'Externat de 1899.

Illustrations. — Actualités : M. le Dr Pedebidou.

BULLETIN

Le Rôle des Médecins au Sénat.

Depuis dimanche dernier, un certain nombre de Médecins sont entrés à nouveau au Sénat.

La plupart en faisaient déjà partie ; mais quelques nouveaux ont su forcer les portes, grâce à leur vaillance et leur dévouement à la Chose publique.

Félicitons les uns et les autres de ce beau succès.

Nous avons, dans deux numéros précédents, publié les noms des candidats et ceux des sénateurs sortants ; nous n'avons donc pas à y revenir ici : il nous suffira d'ajouter qu'on trouvera plus loin la liste complète des nouveaux élus.

Le rôle des Médecins dans cette haute Assemblée mérite, par contre, que nous nous y arrêtions dans la mesure des lignes qui nous sont accordées en tête de ce journal. Nos confrères, au Luxembourg, peuvent rendre, en effet, à la cause médicale des services signalés ; et il suffit de citer ici les noms de MM. les Drs Cornil et Pozzi, parmi ceux qui n'ont pas été renouvelés cette année, pour rappeler dans quelles conditions les praticiens trouvent au Sénat des défenseurs autorisés des intérêts professionnels.

Les questions d'Hygiène, dans lesquelles les Médecins ont une compétence toute particulière, devraient, dans cette Assemblée, trouver également des partisans convaincus non plus seulement dans le milieu des professeurs, mais dans celui des médecins de province, qui sont assez nombreux au Sénat. Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi, car là interviennent des notions d'ordre politique et départemental.

C'est sur ce point qu'il faut attirer l'attention ; et nous supplions nos confrères, les nouveaux sénateurs, de s'efforcer de toujours placer l'intérêt général au dessus des questions particulières et de ne pas hésiter à se montrer ainsi, non seulement des politiciens avisés, mais des hommes vraiment dignes de ce nom.

Il n'est pas superflu d'insister sur ce point délicat ; car, si nous recherchions bien dans les annales de la Législature sénatoriale de ces cinq dernières années, nous verrions qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Cependant, ne soyons pas trop défiant et ayons foi dans l'avenir.

Reprenons, en tout cas, confiance, et souhaitons, en conséquence, de très grand cœur la bienvenue aux confrères de province dans notre Capitale, qui, cette année, est chargée de faire resplendir, pour le monde entier, les gloires de la Civilisation moderne.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

LA MÉDECINE ET LA POLITIQUE.

Les Médecins élus Sénateurs.

[Élections du 28 Janvier 1900].

Voici la liste des Docteurs en Médecine qui viennent d'être élus *Sénateurs* aux élections du 28 janvier 1900.

Tous les sénateurs-médecins *sortants* n'ont pas été réélus, en particulier MM. les Drs Signard et J. Coillot (Haute-Saône). L'énumération suivante montre dans quelles conditions les triomphateurs ont à nouveau réussi (1).

M. le Dr Léon Labbé, républicain modéré, chirurgien des hôpitaux de Paris, a été réélu pour l'Orne, par 711 voix sur 937 électeurs inscrits ; en 1892, il avait été élu par 506 voix, en remplacement du Dr Libert, monarchiste décédé.

M. le Dr Legludic, dans la Sarthe, a été élu par 609 voix sur 894 votants ; il est radical.

M. le Dr Parisot, républicain, a triomphé par 652 voix sur 766 suffrages exprimés dans les Vosges. En 1896, il n'avait obtenu que 587 voix, battant M. le Dr Joyeux, également républicain.

M. César Duval, pharmacien, républicain, a été réélu dans la Haute-Savoie par 506 voix sur 648 votants ; il est républicain.

M. le Dr Francoz, républicain, dans le même département (Haute-Savoie), a triomphé à son tour avec 475 voix sur 648 votants.

M. le Dr Rolland, de Tarn-et-Garonne, a été réélu au 3e tour, avec 248 voix sur 459 votants ; au 1er tour, il en avait 127 et au second 165.

M. le Dr Guyot, dans le Rhône, a triomphé dès le 1er tour, avec 400 voix sur 745 votants.

M. le Dr Guillemaut, en Saône-et-Loire, a obtenu au 1er tour 985 voix sur 1293 votants.

Parmi les Médecins, élus *Sénateurs pour la première fois*, il y a le Président du Conseil général de la Seine, un Député, et un ancien Député, etc.

M. le Dr Piettre, président du Conseil général de la Seine, à Paris, a obtenu 421 voix sur 745 votants et a été élu au 1er tour.

Né à Caudry (Nord), le 2 octobre 1841, M. Piettre, après avoir fait ses études de médecine, se fixa en 1867 à Saint-Maur pour y exercer sa profession. Très aimé dans sa commune, il fut élu conseiller municipal en 1870 et le resta jusqu'en 1888, après avoir été maire pendant douze ans. C'est en 1893 qu'il fut élu conseiller général du canton de Saint-Maur, et il fut successivement secrétaire, vice-président et président du Conseil général de la Seine, fonctions dans lesquelles il a su déployer une très grande activité et montrer de solides qualités d'administrateur. Il serait trop long d'énumérer toutes les grandes questions intéressant la banlieue à la solution desquelles il s'est profondément attaché. Il est médecin-inspecteur des Ecoles et médecin de l'orphelinat de la Seine, vice-président de la Commission d'Hygiène de l'arrondissement de Sceaux et président de la Délégation cantonale.

M. le Dr Pedebidou, député radical, élu par 421 voix sur 682 votants, dans les Hautes Pyrénées. C'est un succès bien enlevé. Notre confrère est très sympathique dans son pays et tout dévoué à la cause des médecins. Il sera au Sénat un défenseur très sérieux des intérêts de notre corporation.



M. le Dr Pedebidou,
Sénateur des Hautes-Pyrénées.

M. le Dr Béraud, ancien député, radical, a été élu par 367 voix sur 440 votants, dans le département de Vaucluse.

M. le Dr Bataille, dans le Puy-de-Dôme, n'a triomphé qu'au second tour de scrutin, où il a obtenu 622 voix sur 1146 inscrits ; il est conseiller général, radical socialiste.

M. le Dr Lordereau, dans l'Yonne, conseiller général, radical, n'a obtenu qu'au second tour également les 437 voix nécessaires pour vaincre (873 votants).

M. le Dr Contancin, dans la Vienne, a été élu au 3e tour par 401 voix sur 708 votants ; au 1e et 2e tour, il n'avait obtenu que 201 et 216 voix.

Il faut ajouter à cette liste les noms suivants : M. le Dr Bontemps (Haute-Saône). — M. le Dr Boulaban (Tarn). — M. le Dr Collinot (Yonne). — M. le Dr F. Martin (Saône-et-Loire). — M. le Dr Quintan (Basses-Pyrénées). — M. le Dr Sigallas (Var). — M. le Dr Vagnat (Hautes-Alpes).

Parmi les médecins, qui se présentaient sérieusement et qui ont échoué, nous ne citerons que les noms les plus connus.

M. les Drs Signard et Coillot, *sénateurs sortants*, républicains, n'ont pas été élus dans la Haute-Saône ; au 1er tour, 342 voix seulement sur 893 inscrits. — M. Bourneville (de Paris), n'a obtenu que 189 voix sur 745 votants (1er tour). — M. le Dr Paul Reclus, républicain, conseiller général, a été battu dans les Basses-Pyrénées. — M. le Dr Bataille, M. le Dr Goyon et M. le Dr Chambige, dans le Puy-de-Dôme ont été battus, au 1er tour de scrutin, le premier par 510 voix, le second, par 504. En 1898, M. le Dr Goyon a été battu avec le même nombre de voix exactement (510). Mais M. Bataille a été élu au 2e tour. — M. le Dr Feuvrier, nationaliste a été

(1) Nous avons publié dans notre dernier numéro les portraits des Sénateurs sortants.

©BIUM

franchement battu (183 voix) dans le même département, au 1er tour. — Dans la Sarthe, M. le Dr Mauvais, maire de la Flèche, nationaliste, n'a obtenu que 269 voix sur 894 votants. — En Seine-et-Marne, M. le Dr Farny, Conseiller général, radical, n'a obtenu que 387 voix sur 928 votants. — Dans la Somme, M. le Dr Maximilien Boulenger, nationaliste, n'a eu que 93 voix sur 1335 votants. — M. le Dr Rey, conseiller général, député nationaliste, n'a obtenu que 329 voix (1er tour) dans le Tarn. — Dans la Vienne, M. le Dr Contancin, radical, n'a eu au 1er tour que 201 voix sur 708 votants. — Dans l'Yonne, hécatombe de candidats médecins au 1er tour, car M. le Dr Javal, ancien député, républicain, a échoué avec 110 voix; M. le Dr Lordereau, Conseiller général, radical, avec 219 (1er tour); M. le Dr Quillot, Conseiller général, radical, avec 97 sur 873 votants. Au second, M. Lordereau a été élu. — M. le Dr Coste, sénateur sortant, n'a pas été réélu; il n'a eu que 242 voix au 1er tour et 332 au second, pour 873 votants.

M. Dr Albert Le Play, dans la Haute-Vienne, sénateur sortant, n'a eu que 60 voix au 1er tour.

Dans les Ardennes, échec de M. le Dr Gairal, Conseiller général, républicain (95 voix sur 861 inscrits).

Dans le Finistère, M. le Dr Le Borgne, ancien député, maire de Pleyben, Conseiller général, républicain, a éprouvé une nouvelle défaite (469 voix).

Dans la Vendée, M. le Dr Dodin (de Challans) a échoué honorablement.

Comme on vient de le voir, un grand nombre de nos confrères sont restés sur le carreau. Espérons qu'à des élections prochaines ces efforts ne seront pas perdus et qu'ils iront, à leur tour, grossir le bataillon des médecins à la Haute Assemblée.

LES IDÉES NOUVELLES.

Les Automobiles Médicales.

Suite des Lettres reçues.

Nous avons encore reçu un grand nombre de lettres relatives aux Automobiles Médicales (On nous supplie de mettre le terme au féminin en 1900; et nous nous exécutons). Nous en continuons la publication par séries.

Difficulté de l'Entreprise.—Nécessité de viser à l'économie.

Fère-en-Tardenois (Aisne), janvier 1900.

M. le Dr Marcel Baudouin, Paris,

Monsieur et honoré Confrère. Je ne me doutais pas, en 1888 ou 89, alors que stagiaire dans le service de défunt Ollivier, aux Enfants-Malades, je vous avais pour interne, ce dont vous ne vous souvenez sans doute pas, qu'un jour je vous écrirais au sujet des *Automobiles Médicales*, alors insoupçonnées certes.

Si je me permets de le faire, c'est que depuis trois ans je «chauffe» plus ou moins, en faisant ma médecine de campagne. J'ai commencé par une voiturette X... (1); et cela ne m'ayant pas donné de bons résultats, j'ai continué par l'emploi de différents tricycles à moteur X... Actuellement je ne possède plus rien du tout qui chauffe, et j'attends, dans l'idée que la question de la voiturette va se trouver réalisée pratiquement, car c'est de ce côté que, selon moi, se trouve la solution de la question.

Je ne suis donc pas du tout du même avis que le rédacteur des *Petites Annales*, dans un article récent duquel je trouve citées quelques lignes d'un confrère qui est presque mon voisin, le Docteur Angelby, de la Ferté-Gaucher; en même temps qu'un chaud plaidoyer en faveur de la voiture, la vraie voiture automobile, avec mécanicien même, qui serait la seule solution de la question pour les médecins. Je ne voudrais pas insinuer que l'auteur de l'article a émis cette opinion dans le but de soutenir les intérêts des grosses maisons fabricant la voiture, ou d'une de ces grosses maisons. Je dois cependant dire qu'il semble ne pas s'être rendu compte des mobiles qui feront agir l'immense majorité des médecins le jour où ces médecins emploieront l'automobile en remplacement de l'hippomobile. Eh bien! ces raisons seront multiples, sans doute; mais il en est une plus importante à elle toute seule que toutes les autres ensemble: l'*économie*. Il y en a bien d'autres, assurément; en particulier, la question du temps à gagner. Mais je répète et je soutiens qu'à côté de l'économie à réaliser, ces autres raisons ne sont pas d'un grand poids.

Or, si nous cherchons à calculer la différence qu'il y a entre la voiture et la voiturette automobile, tant au point de vue du prix d'achat, qu'au point de vue des frais de marche et d'entretien, je crois que l'on sera amené à faire cette constatation, ou plutôt ces constatations: la voiture automobile est d'un prix élevé comme achat, inaccessible à beaucoup; et son prix de revient, quand on s'en sert journellement, surtout quand on a un mécanicien, est peu inférieur au prix de l'entretien de deux chevaux, avec leur cocher. Une grosse voiture coûte six mille francs au moins, plutôt sept ou huit (1); son moteur use beaucoup d'essence, beaucoup d'huile aussi, sans compter ce qui est nécessaire aux autres organes; il faut une remise spéciale avec fosse; les pièces de rechange, les réparations sont naturellement d'un prix proportionné à la voiture; enfin un mécanicien coûte en moyenne plus cher qu'un cocher (2). Et tous ces frais qu'occasionne la voiture, vous voulez les faire accepter par le médecin de campagne ordinaire, c'est-à-dire un homme qui possède le plus souvent une seule voiture, cabriolet ou duc, avec deux chevaux; qui conduit lui-même, ce qui lui évite les frais d'un cocher? Jamais vous n'y arriverez. Quand même il accepterait la dépense initiale, mettons de six mille francs, c'est un minimum, pour l'achat du véhicule, il reculera quand il verra ce que coûte réellement la mise en utilisation de cette voiture. Et il y a encore d'autres obstacles, dont je n'ai pas parlé, comme le délai de livraison exigé par les constructeurs, qui est plus long naturellement pour une voiture que pour un véhicule moins important.

Examinons maintenant ce que coûtera la voiturette..... idéale, en supposant qu'elle ne soit pas encore créée, ce qui n'est pas prouvé. Tout d'abord le prix d'achat: les plus chers de ces véhicules connus sont marqués 3.500 à 4.000 fr; on peut donc admettre que leur prix est juste la moitié du prix des voitures. Au lieu de 6, 8, 12 mois de temps pour les livrer, on demandera, on demande déjà deux à trois mois, comme pour une voiture hippomobile. Passons à l'entretien. Les moteurs de voiturettes ne seront guère que des moteurs de tricycles renforcés, munis au besoin de circulation d'eau; et on peut voir par ce que coûtent ceux-ci comme entretien, ce que coûteront celles-là, en ajoutant, si l'on veut, moitié en sus pour la différence de force, c'est-à-dire que la voiturette coûtera une fois et demi ce que coûte le tricycle actuel de deux chevaux et quart. Il a été fait déjà plus d'une statistique sur ce sujet; en s'y reportant, on verra quelle somme minime la voiturette demandera pour son entretien. Et cette somme ne devra pas être, comme celles que l'on a publiées quelquefois sur l'entretien des voitures, un trompe-l'œil; je veux dire qu'il n'y aura pas à tenir compte, en plus du chiffre donné, de ces faux frais qui constituent le plus souvent la plus grosse dépense réelle dans l'entretien d'une voiture automobile.

Je ne doute pas, malgré cela, que le conseil donné par le Rédacteur des *Petites Annales* ne soit suivi par un certain nombre de médecins. Parmi nous, il en est qui ont des aptitudes spéciales en mécanique, leur permettant de faire toutes leurs affaires eux-mêmes; il en est surtout qui n'ont pas à regarder ce que leur coûtent leurs voitures. Ceux-la posséderont, s'ils ne l'ont déjà, la voiture et non la voiturette; mais je soutiens que ce qui leur convient à eux ne convient pas à l'immense majorité: c'est ce que j'ai voulu prouver. Il en est parmi nous qui voyagent en victoria de luxe ou en coupé, ne conduisant jamais; cela est certain; mais l'immense majorité se sert de cabriolets, bogheis, ou ducs sans conducteurs. Les deux catégories se retrouveront parmi les adeptes de la nouvelle véhiculation.

(1) Comme d'habitude, nous supprimons les noms des fabricants, à dessein.

(1) Erreur. Quand on opère soi-même, on l'a à *beaucoup moins* (N. de la R.)

(2) Avant de discuter, il faudrait connaître les détails de l'affaire (N. de la R.

©BIUM

La seule raison sérieuse qui ait été donnée en faveur de la grosse voiture, c'est qu'elle est plus confortable. Cela me semble bien incontestable ; mais on est mieux aussi dans un coupé fermé ou dans une huit-ressorts que dans un simple petit duc, n'est-ce pas? Ce qui n'empêche pas le duc d'être employé par la majorité, qui se contente d'un confortable relatif. J'ai lu quelque part qu'une voiture vaudrait mieux, parce qu'elle pèserait beaucoup plus, aurait plus de résistance et pourrait mieux affronter les mauvais chemins? Je ne crois pas nécessaire de répondre à pareil argument. Que l'on possède voiture, voiturette ou tricycle, il est également difficile, à tous points de vue, de sortir de sa remise, quand la route est couverte de boue et sillonnée d'ornières. On a bien parlé de roues de fer de rechange, adaptables l'hiver à la grosse voiture; on sait qu'elles font fatiguer beaucoup le moteur, qui demande, autant et plus que le voyageur, à être bien suspendu.

Pour les temps absolument mauvais, le moyen héroïque est encore de remiser soigneusement ce que l'on a, et de sortir en hippomobile. C'est là, et ce sera longtemps, la grande infériorité de l'automobile. Elle n'empêchera pas plus son extension qu'elle n'a empêché celle du cycle.

La voiturette est donc le véhicule pratique en automobile pour le médecin ; et on peut ajouter aussi, pour le voyageur de commerce —, pour tous ceux qui ont à faire beaucoup de route sans transporter derrière eux un gros poids de bagage. Maintenant, quel genre de voiturette faut-il adopter?

Il faut autant que possible que cette machine ne pèse pas plus de 250 kil., ce qui la dispense de marche arrière; si on a besoin d'aller en arrière, on pousse la voiture à la main. Je crois qu'on peut faire des modèles très suffisants, qui seront encore bien au-dessous de ce poids; il y a du reste avantage à le réduire le plus possible, car moins il sera élevé, moins il faudra de force pour faire avancer la voiturette. Le moteur devra-t-il être avec ou sans refroidissement d'eau ? Je crois que le refroidissement d'eau, que l'on obtient avec des systèmes simples, de peu de complication, maintenant, est toujours une bonne chose. Certains moteurs, à l'heure actuelle, se refroidissent très suffisamment, dit-on, par des systèmes spéciaux, non à eau; il serait bon de les éprouver. L'essentiel est que la voiturette puisse disposer d'une certaine force, qui ne paraît guère être inférieure à 3 chevaux, force dont elle ne se servira complètement que dans les coups de collier.

Je me figure une voiturette automobile pratique au point de vue mécanisme comme un quadricycle à pétrole, un peu plus, mais pas beaucoup plus compliquée; ayant en plus du tricycle *simple* un changement de vitesse et un système de refroidissement. Je fais cette comparaison parce que je sais par expérience que le tricycle est un instrument extrêmement pratique, ayant très peu de causes de pannes (à condition qu'on le connaisse suffisamment), et que je considère que le jour où la voiturette marchera aussi sûrement que le tricycle, le médecin qui montera dedans pourra s'embarquer sans crainte; de même il n'aura pas beaucoup plus de travail pour nettoyer son moteur que pour un tricycle : et il y a de la différence entre celui-là et une voiture qui demande une revue de deux heures après la moindre sortie, si l'on veut être certain de partir à la prochaine sortie.

Il me reste un mot à vous dire au sujet du système que vous jugerez bon d'employer pour donner aux médecins des facilités et des avantages. Et d'abord, qui vous empêche, si vous pouvez obtenir auprès des maisons de gros certains avantages, de donner à chacun ce qu'il désirera ; à l'un, une voiture, à l'autre, une voiturette, à celui-ci, un simple motocycle? Je n'en serais pas moins certain, du reste, que l'immense majorité voudrait des voiturettes. C'est parce qu'il menait tout droit à la création des voiturettes que le tricycle a eu une telle fortune, augmentant de force à chaque saison. Dans l'avenir, il restera l'instrument de l'homme de vitesse qui veut être seul et libre; mais alors les trois quarts de ceux qui ont des motocycles aujourd'hui feront de la voiturette. Qu'on m'en donne une, comme celle que je rêve et qui n'est pas insaisissable ; je crois même qu'elle existe, un morceau ici, un autre là. Qu'on m'abandonne cette voiturette pour faire un tour de France chez des confrères, et que je sois un menteur si je ne reviens pas avec plus de commandes qu'une grosse maison n'en pourra exécuter dans l'année. Le prix de cette machine, tombé au prix d'un cheval et d'une voiture neuve, à peu de chose près; l'entretien coûtant le 1/3 de celui de deux chevaux : on n'en aura jamais pour tout le monde, quand tout le monde se sera rendu compte.

Je reviens au système à employer pour favoriser le con médical. La location me paraît être impossible à employer, moins tant qu'il n'y aura pas un type général bien établi et stab comme cela a lieu pour les cycles. Qui voudrait louer une a un modèle qui sera peut-être démodé, impossible à vendre au bo de six mois? (1) Il n'y a que la vente au comptant ou par paiemen échelonnés, qui puisse se faire ; les avantages étant d'autant pl grands que l'on paie plus vite. Pourrez-vous trouver ce qu'il fa dans ces conditions-là?

Mais je n'ai plus rien à vous dire, et je m'aperçois qu'e voilà pas mal d'écrit, au courant de la plume; je me bornerai là vous n'avez pas tant de temps que cela à perdre à me lire. J'aura pourtant eu quelque chose à vous dire encore au sujet des modèl vers lesquels on peut, on doit à présent tourner les yeux, mais il faut savoir se borner. Je souhaite donc que vous ayez pu me lir jusqu'ici sans fatigue et vous envoie mes vœux les plus sincère pour la réussite de cette affaire. Croyez aussi à mes meilleurs se timents confraternels.

Dr A. Lodbé.

P. S. — L'article du Dr D. R., dans le numéro de novembre du *Répertoire de Médecine et Chirurgie pratiques* est excellent et très sensé.

Nous sommes presque tous, on le voit, du même avis. Nous ne voulons que d'une Automobile PLUS ÉCONOMIQUE QUE LE CHEVAL.

Donc, inutile de discuter. Mais, pour atteindre le but, il faut se réunir, opérer par soi-même, etc., etc. Conclusion : Ne nous disputons pas; groupons-nous. — *Res, non verba*, suivant notre devise.

L'Idéal cherché. — L'Automobile Médicale Électrique.

21 janvier 1900.

Mon cher Confrère,

Vous vous occupez activement, par l'intermédiaire de la *Gazette Médicale de Paris*, d'une campagne en faveur de l'Automobilisme pour l'usage des Médecins.

Comme tant d'autres, j'aspire au moment où les voitures vraiment pratiques pour nous seront sur le marché. Mais, ayant eu en ma possession une voiture à pétrole de 4 chevaux, je n'en ai connu que les inconvénients, tous d'ordre professionnel : au premier rang fatigue musculaire, puis, par ordre d'importance, nécessité d'une étude complète du mécanisme, d'une surveillance quotidienne, de vérification exigeant un sacrifice de temps (dont nous aurions meilleur emploi autrement) et d'un domestique ayant des connaissances spéciales, ou une intelligence suffisante, ce qui exige des gages assez élevés. Bref j'ai revendu ma machine avec baisse du prix naturellement, et finalement, tous frais compris, la douloureuse s'est élevée à plus de 2.000 fr. pour moins de cinq mois d'usage.

Comme je n'ai vu signalée dans les journaux spéciaux aucune invention supprimant soit la première explosion qu'il faut toujours déterminer à la main, soit l'entretien du mécanisme de transmission qui a toujours été en se compliquant au lieu de se simplifier, soit les réparations dont les fervents chauffeurs énoncent négligemment et même dédaigneusement la moyenne comme égale à 500 fr. par an, je pense de plus en plus que les médecins peuvent actuellement soupirer plutôt vers l'avènement de l'électricité que vers la vulgarisation des moteurs à explosion.

Vous, mon cher confrère, à titre de chef du mouvement, êtes sans doute le mieux renseigné au point de vue de la pratique professionnelle. C'est pourquoi je m'adresse à vous, comme beaucoup sans doute le font ou désirent le faire, pour savoir où en est la locomotion électrique au point de vue professionnel médical. Bien entendu, la question de station électrique est mise à part, car je n'ignore pas qu'on est obligé d'avoir une source d'énergie à portée de la main.

Vous voudriez réunir beaucoup de desiderata ; je vous envoie les miens; il n'y a rien de tel que de discuter quand on s'entendra. Donc je suis, en théorie, votre allié.

Agréez, mon cher Confrère, mes sentiments les plus cordiaux.

D. Dupaigne,
Louveciennes (Seine-et-Oise).

(1) Cette phrase est peu claire ; et certainement l'auteur n'a pas saisi notre combinaison (N. de la R.).

©BIUM

Avantages de la Voiture Électrique avec Électricité faite au Gaz.

Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), 20 janvier 1900.

Mon cher et honoré Confrère,

Il vient de me tomber sous les yeux un article qui m'a fait plaisir et procuré de l'étonnement en même temps. J'y ai lu en effet que c'était vous qui vous occupiez de la question des *Automobiles Médicales*. Permettez-moi donc d'en causer une minute avec vous ?

Quoique médecin d'Eaux, je vais beaucoup à la campagne. J'ai toujours un et très souvent deux chevaux, ce qui m'oblige à une remise, une écurie et un domestique. Mon désir, depuis longtemps, est de posséder une automobile médicale, que je paierais comptant, mais telle qu'elle puisse gravir nos fortes côtes, très souvent 9 centim. en mauvais chemin et avec des pierres non enfoncées. C'est là une grosse difficulté. Cependant, considérant la question à un point de vue un peu personnel, voici ce que j'ai pensé depuis longtemps.

Ici, à Bourbonne, nous avons le gaz à 0 fr. 20 le mètre pour moteurs. Il me semble que je pourrais avoir : 1° un moteur à gaz ; 2° une dynamo ; 3° des accumulateurs. Il ne me faut plus qu'une *voiture électrique* et j'ai immédiatement la lumière électrique chez moi, partout ; mon installation radiographique, que j'alimente actuellement par des piles. Et une voiture électrique, moins chère, plus docile qu'une à pétrole, n'exigeant pas d'autre conducteur que moi, et fonctionnant presque sans réparations.

Je crois que le « nœud financier » de la question est là : il faut avoir chez soi un *moteur à gaz* ; ceux qui n'en ont pas auront une turbine, une roue à aubes, dans le Nord un moulin à vent, une scierie, une usine quelconque qui leur produira l'électricité, pour leur éclairage comme pour leur voiture.

Cette question mérite, je crois, d'être étudiée théoriquement, d'abord au point de vue des dépenses, pratiquement ensuite au point de vue de la force motrice nécessaire pour les pays plats ou pour les pays montagneux.

J'ai fait les calculs, approximatifs il est vrai, et de la première mise de fonds et des dépenses quotidiennes. Faites faire ce travail par un spécialiste et vous serez absolument étonné de la modicité des dépenses. Je ne veux pas vous donner mes résultats, je désire que vous fassiez faire ce petit calcul pour votre étonnement. Veuillez, je vous prie, me faire connaître le résultat de votre enquête sur mon idée. Je serais ravi que celle-ci fut féconde.

Quantité de médecins de la ville, de petites villes et de campagne qui ne voudraient pas payer d'un coup les frais de la 1re installation, vous offriront, j'en suis sûr, de payer le tout en 2, 3, ou 4 annuités, et au point de vue commercial, ce serait encore pour vous, j'en suis certain, une excellente affaire.

Agréez, mon cher Confrère, l'assurance de mes tout dévoués sentiments. Dr Joyeux.

P. S. — Nous serions déjà au moins deux, ici, prêts à marcher dans cette voie, qui nous tente.

Avantages de la Voiture à vapeur pour les Médecins.

Montmirail, le 7 janvier 1900.

Monsieur le Directeur,

Tiens ! Tiens ! mais c'est une idée, ça, et une riche idée, de vouloir créer une Société pour fournir des automobiles aux médecins !

Je suis tout acquis à ce projet. Si la Société *Medical Automobil* avait existé plus tôt, j'aurais probablement en poche quelques billets de mille de plus. Car je suis un vieux chauffeur, un chauffeur de la première heure. Pensez donc : j'ai déjà parcouru dans les 80,000 kilomètres, deux fois le tour de notre planète ! ! J'ai de l'expérience et je puis vous parler en connaissance de cause.

Depuis plus de deux ans, je fais toute ma clientèle exclusivement avec le pétrole pour moteur. Et je m'empresse de vous dire que tout n'est pas toujours rose dans le métier de chauffeur. Il y a bien quelques satisfactions ; mais aussi les pannes, oh ! les pannes ! Il faut avoir le courage de convenir qu'avec les canassons on en avait moins, de ces déboires, et qu'on arrivait plus sûrement à un rendez-vous. J'ai eu une voiture, et j'ai encore 2 *tricycles* et un quadricycle. Le tricycle est ce qu'il y a encore de plus pratique ; je devrais dire de moins mauvais. Il ne fatigue pas, quoi qu'en dise notre fort spirituel confrère, M. le Dr Petit, qui, entre parenthèses, monte le sien tous les matins. Il fait une vitesse raisonnable, grimpe bien les côtes, et manque rarement, sauf par la pluie. On peut dire de lui que c'est un bon serviteur ; il faut donc le conserver.

Les inconvénients sont ceux de tous les moteurs à pétrole ; je ne les cite pas : tout le monde les connaît. De la voiture, je n'en ferai pas des éloges. Je me suis débarrassé de la mienne avec 3,000 fr. de perte ; je ne la regrette pas. La voiture à pétrole n'est pas encore pratique pour le médecin des campagnes, et je crains qu'elle ne le devienne jamais. Elle a tous les inconvénients des moteurs à pétrole, et, en plus, elle coûte fort cher d'acquisition et d'entretien. Si elle exige chez soi la présence d'un ouvrier mécanicien, remplaçant l'ancien cocher, où est le bénéfice, je vous le demande ?

Dans les pays accidentés, comme les confins de la Brie et de la Champagne, elle ne va pas beaucoup plus vite qu'un cheval, et coûte bien plus cher. De plus, elle ne marche pas toujours, tant s'en faut. Je ne crois pas non plus que les moteurs de tricycle, adaptés à un chassis de voiture — genre de toutes les voiturettes de nos jours —, donnent de bons résultats. Les moteurs sont toujours trop faibles. Il ne faut pas moins d'une force de six chevaux effectifs, pour mouvoir convenablement une voiture de 3 à 400 kilogs avec deux personnes dedans. Jamais je n'achèterai un moteur ayant une force moindre.

Alors, que faire ? Je ne sais trop, ou plutôt, si, j'ai une idée. Pour la voiture sûre, robuste et forte d'un médecin de campagne, il faut un moteur qui n'ait pas besoin d'allumage, ni de carburation. Vous comprenez ces expressions ; elles résument les moteurs à pétrole, et me les rendent odieux, parce qu'il est trop capricieux et à la merci de trop d'influences extérieures. Il faut au médecin de campagne un bon moteur à vapeur. A mon humble avis, voilà l'avenir de la locomotion sûre.

Rendez la voiturette à vapeur légère, et gracieuse (M. le Dr Rodet prétend qu'elle l'est déjà), rendez-là surtout robuste, et *surtout* moins chère. Mais comme il faut deux moteurs au moins, à un médecin un peu occupé, je termine en disant : un moteur à pétrole avec allumage électrique, pour le tricycle, et le moteur à vapeur pour la voiture, avec dôme et glace devant, mobiles. Cette voiture ne devrait pas coûter plus de 3,000 à 3,500 fr. au comptant, et devrait faire de 6 à 10 chevaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée. Dr C. Huguenet.

Notre excellent confrère exprime des *desiderata* qui sont les nôtres (les nôtres sont encore plus satisfaisants !) ; donc, rien à dire. Ce qu'il demande existe ; mais on ne l'aura à bon marché qu'en se groupant. Donc, *groupons-nous d'abord*, et on discutera après. Ne mettons pas la charrue avant les bœufs. Soyons américains... M. B.

La Colombophilie Médicale.

Nous avons reçu de notre excellent confrère et ami, M. le Dr Besançon, notre ancien chef de conférence d'Internat, l'intéressante lettre ci-dessous, que nous nous faisons un véritable plaisir d'insérer.

Paris, 12 janvier 1900.

Mon cher ami,

Veux-tu me permettre une petite « revendication de priorité » en faveur d'un médecin français ?

L'application de la Colombophilie à la pratique médicale appartient au Dr Bonenfant (de Linselles, Nord).

A toi. Besançon.

Mais quand M. le Dr Bonenfant a-t-il fait les essais signalés ? Dans quel mémoire en est-il fait

©BIUM

mention? Notre ami Besançon nous a, à ce propos, communiqué la lettre suivante qu'il vient de recevoir du Docteur Bonenfant, lettre curieuse que nous sommes très heureux de pouvoir publier.

Mon cher ami,

Quand vous m'avez demandé, il y a beau temps déjà, quelques renseignements pour l'application pratique de la Colombophilie à la Médecine de Campagne, je ne croyais pas que vous y auriez attaché autant d'intérêt; mais je dois vous avouer aussi que c'est un peu par paresse et manque de temps que la réponse ne vous est pas encore venue. Pour répondre aux questions que vous me posiez alors, il faudrait presque faire un traité de Colombiculture, et, sans être précisément fort difficiles, le maniement du pigeon et surtout l'aménagement du colombier demandent une étude assez longue.

Il y a 6 ans environ que je me sers de mes voyageurs; et personne, à ma connaissance, ne les avait utilisés dans ce sens.

Ils me rendent bien souvent de signalés services, en m'évitant souvent des pertes de temps considérables.

J'ai même perfectionné ce service dans ces derniers temps, de la façon suivante. Outre Linselles, je dessers un village voisin distant de 4 kilomètres, où j'ai un petit cabinet. Les personnes de cette localité, qui ont besoin de mes services, vont me demander dans cette maison. Les tenanciers m'envoient, quand il y a de nouveaux malades et à heure fixe, un pigeon porteur des indications nécessaires; en partant de chez moi, j'ai pu arranger ma tournée. J'ai souvent grande économie de temps.

Pour finir, puisque cela peut vous être agréable, je vais me mettre au travail et vous envoyer sous peu un petit aperçu des conditions indispensables à un fonctionnement facile de la poste aérienne.

Bien cordialement à vous,

Dr F. Bonenfant.

Ainsi donc, il paraît avéré que la Colombophilie médicale a pour père un *Médecin français*, puisque M. le Dr Bonenfant y a recours depuis 1894 au moins. Nous en sommes particulièrement très fiers pour notre pays, si fertile en idées nouvelles.

HOPITAUX DE PARIS.

Création dans les Hôpitaux d'un ordre nouvean de Praticiens pour la direction des services spéciaux d'Ophtalmologie.

Organisation du Concours spécial pour la nomination des Opthtalmologistes des Hôpitaux. — Le Directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique, vu la loi du 10 janvier 1849, art. 1 et 5, § 10, et celle du 7 août 1851, art. 8, *in fine*; vu les avis émis par le Conseil de Surveillance dans les séances des 25 nov. 1897, 7 juillet 1898 et 21 juillet 1898, tendant à ce que les services spéciaux d'Ophtalmologie existants ou à créer dans les hôpitaux, soient confiés à des spécialistes nommés au concours, et approuvant le programme arrêté par sa Commission pour l'organisation dudit concours; arrête :

Article 1er. Il est créé, pour être chargés exclusivement de la direction des services spéciaux d'ophtalmologie existant actuellement ou à créer dans les Hôpitaux, un ordre nouveau de praticiens qui prendront le titre «d'ophtalmologistes des hôpitaux».

Art. 2 Les ophtalmologistes des hôpitaux seront nommés, dans les mêmes formes que les médecins, chirurgiens et accoucheurs des Hôpitaux, à la suite d'un concours spécial dont le programme est déterminé ci-après. — Art. 3. Le programme du concours spécial pour la nomination aux places d'ophtalmologistes des Hôpitaux est arrêté ainsi qu'il suit, savoir :

Conditions d'admission au Concours. — Comme pour les places de médecin, de chirurgien ou d'accoucheur des Hôpitaux, les candidats devront justifier qu'ils possèdent depuis cinq ans révolus le diplôme de docteur en médecine obtenu devant une Faculté de médecine française de l'État. Néanmoins, le temps de Doctorat est réduit à une année pour les candidats qui justifient de quatre années entières passées dans les Hôpitaux et Hospices de Paris en qualité d'internes en médecine.

Épreuves du Concours: — Les épreuves du Concours sont réglées de la manière suivante: *A.* Epreuves éliminatoires. 1° Une épreuve sur titres consistant en l'appréciation, par le jury, des titres et travaux scientifiques des candidats. A cet effet, en s'inscrivant pour le Concours, les candidats déposeront, en nombre d'exemplaires égal à celui des membres du jury, une notice exposant leurs titres, ainsi que les travaux scientifiques qu'ils ont déjà publiés et dont ils fourniront une liste imprimée permettant de s'y reporter. L'examen de ces titres et travaux sera fait par le jury dans une séance privée, à laquelle ne seront pas admis les candidats. 2° Une composition écrite sur un sujet d'anatomie et de physiologie spéciales, pour la rédaction de laquelle il sera accordé trois heures. 3° Une épreuve orale théorique sur un sujet de pathologie; il sera accordé au candidat vingt minutes pour réfléchir et un temps égal pour faire sa leçon.

B. Épreuves définitives. 1° Une épreuve de médecine opératoire spéciale consistant en une opération sur un animal anesthésié ou sur un cadavre, 2° Une épreuve de clinique spéciale sur deux malades. Il sera accordé au candidat vingt minutes, dont il pourra disposer à son gré, pour l'examen de ces malades, et trente minutes pour exposer oralement son opinion devant le jury, après dix minutes de réflexion. Le maximum des points à attribuer pour chacune des épreuves est fixé ainsi qu'il suit : Epreuves éliminatoires :, Pour l'épreuve sur titres, 30 points; pour la composition écrite 30 points; pour l'épreuve théorique, 30 points. — Épreuves définitives : Pour l'épreuve de médecine opératoire, 20 points; pour l'épreuve clinique sur deux malades, 30 points.

Jury du Concours. Le jury du Concours se composera de cinq membres savoir; trois membres, tirés au sort parmi les professeurs ou agrégés d'ophtalmologie de la Faculté de Médecine de Paris, les ophtalmologistes chefs de service des Hôpitaux et les chirurgiens chefs de service des Hôpitaux, chargés d'un service d'ophtalmologie ou ayant dirigé effectivement dans les Hôpitaux un service de cette nature officiellement reconnu, en exercice ou honoraires; un médecin et un chirurgien, tirés au sort parmi les médecins et les chirurgiens chefs des Hôpitaux, en exercice ou honoraires.

Dispositions diverses. Les formalités prescrites par le Règlement général sur le Service de Santé en ce qui touche l'inscription des candidats, le tirage au sort du jury et toutes les opérations ultérieures du Concours sont applicables au Concours pour la nomination des ophtalmologistes.

Art. 4. Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de M. le Préfet de la Seine. Fait à Paris le 22 décembre 1899.

Dr Henri Napias.

©BIUM

NÉCROLOGIE.

M. Marion, directeur du Musée d'Histoire naturelle de Marseille, professeur à la Faculté des Sciences, décédé à l'âge de 54 ans. C'est M. Marion qui dirigea il y a quelques années les dragages scientifiques du *Travailleur* et du *Talisman*. Les Ministres de l'Agriculture de Russie et d'Autriche-Hongrie avaient fait appel à lui pour procéder à la reconstitution des vignobles dans ces pays, en collaboration avec M. Kowalesky.

M. le Dr Pietri, ancien médecin-major des chasseurs à pied de la Garde impériale, est mort dans sa quatre-vingt-douzième année. D'origine corse, comme ses cousins, le préfet de police fameux et le secrétaire des commandements de l'impératrice Eugénie Franceschini Pietri, M. le Dr Pietri avait dans toute sa pureté le masque et le profil napoléoniens. C'était un petit homme, énergique et robuste, au caractère enjoué et aimable, très répandu dans le monde parisien. — M. le Dr Lodovico Brunetti, ancien professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de Médecine de Padoue. — M. le Dr Antonio Valenti, professeur extraordinaire de pathologie générale à la Faculté de Médecine de Rome. — M. le Dr Samuel Roberts Mason, professeur d'obstétrique et de gynécologie au Collège royal des Chirurgiens d'Irlande, à Dublin. — M. le Dr Stephen O'Sullivan, professeur de chirurgie au Queen's College de Cork. — M. le Dr William Alexander Hammond, ancien professeur de neurologie et de psychiatrie à Bellevue Hospital Medical College de New-York. — M. le Dr William Buckingham Canfield, lecteur de Médecine à l'University of Maryland, de Baltimore.

On mande de Cracovie que M. Kostanecki, attaché à l'Institut bactériologique, vient de mourir. L'autopsie, qui a été faite du corps de M. Kostanecki, a fait reconnaître qu'il était atteint d'une maladie infectieuse aiguë, dont on ne peut fixer d'une manière plus précise le caractère. La famille du défunt a été isolée et transférée à l'hôpital de la ville. L'Institut bactériologique est fermé jusqu'à nouvel ordre. — M. le Dr Charles Cassin (d'Avignon). — M. le Dr Marcus, médecin-major de deuxième classe à l'Ecole du Service de Santé à Lyon. — M. le Dr Nérat (de Paris). — M. le Dr Vacher (de Lyon). — M. Porte, pharmacien, à Bort (Corrèze), et son élève, M. Galvain, se rendaient à la chasse dans le Cantal en voiture, quand tout à coup, leur cheval s'étant emballé, ils ont été projetés contre un banc de pierre de la place Marmontel. M. Porte a été tué; mais M. Galvain n'a été que sérieusement blessé.

On écrit de Cherbourg que récemment parti pour la chasse, dans les marais de Carentan, M. Lecoutour, étudiant en médecine avait disparu. On a acquis la certitude, après des fouilles dans le marais, que l'étudiant était mort. Après trois jours de dragage des mariniers ont ramené son cadavre.

M. le Dr Ebrard (de Nîmes). — M. le Dr Felici (de Bastia); — M. le Dr Delbourg, (de Paris). — M. le Dr Clément de Frenes (Meurthe-et-Moselle).

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 5 au 8 février 1900. — *Lundi 5.* — 2e examen, doctorat, nouveau régime : MM. Ch. Richet, Rémy, Desgrez, exam. Salle n° 2 et 3 (Faculté). M. Broca (André), censeur. — 3e examen, doctorat oral. 1re partie. MM. Lannelongue, Varnier, Walther, exam. Salle n° 2 (Faculté): M. Launois. — 5e examen. doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série : MM. Terrier, Tuffier, Broca (Aug.), exam. Hôtel-Dieu. M. Fournier, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie, 2e série : MM. Tillaux, Kirmisson, Legueu, exam. Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Hayem, Teissier, Méry, exam. Hôtel-Dieu. M. Delbet.

Mardi 6. — 2e examen, doctorat, nouveau régime : MM. Hanriot, Retterer, Langlois, exam : Petit amphithéâtre. M. Farabeuf, censeur. — 2e examen, doctorat, 2e partie : MM. Mathias-Duval, Charrin, Desgrez, exam. Salle n° 3. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie, N. R : MM. Le Dentu, Wallich, Thiéry, exam. Salle n° 2. — 3e examen, doctorat, oral, 1re partie : MM. Budin, Brun, Hartmann, exam, Salle n° 1. M. Chassevant. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie : MM. Guyon, Berger, Faure, exam. Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série : MM. Jaccoud, Achard, Dupré, exam. Charité. — 5e examen doctorat, 2e partie, 2e série: MM. Debove, Ménétrier, Thiroloix. exam. Charité. M. Roger.

Mercredi 7. — Médecine opératoire : MM. Kirmisson, Sébileau. Mauclaire, exam. Ecole pratique. *Épreuve pratique.* — 3e examen, doctorat, oral, 1re partie, N. R. : MM. Varnier, Poirier, Delbet, exam. Salle n° 1, M. Ch. Richet censeur. — 3e Examen Doctorat oral. 1re partie : MM. Lannelongue, Lejars, Lepage, exam. Salle n° 2. — 4e examen doctorat : Landouzy, Wurtz, André, exam. Salle n° 4. M. Gley.

Jeudi 8. — Médecine opératoire : MM. Quénu, Poirier, Faure, exam. Ecole pratique. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Brun, Bonnaire, Hartmann, exam. Salle n° 1. M. Gautier, censeur. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Cornil, Blanchard, Marfan, exam. Salle n° 3. — 4e examen, doctorat : MM. Proust, Hutinel, Chassevant, exam. Salle n° 2. M. Thoinot.

Vendredi 9. — 4e examen, doctorat : MM. Pouchet, Thoinot, Heim, exam. Salle n° 1. M. Retterer, censeur. — 5e examen, doctorat 1re partie, Chirurgie, 1e série : MM. Decens, Broca (Aug.), Mauclaire, exam. Necker. M. Hayem, censeur. — 5e examen, doctorat, 1e partie, chirurgie, 2e série : MM. Tuffier, Jalaguier, Legueu, Necker. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Potain, Brissaud, Gaucher, exam. Necker. M. Walther. — 5e examen, doctorat, 1e partie, Obstétrique : MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudelocque. M. Hanriot censeur.

Samedi 10. — 5e examen, doctorat 2e partie, : MM. Dieulafoy, Roger, Vaquez, exam. Salle n° 1. M. Gley, censeur. — 5e examen, doctorat 2e partie, 1e série : MM. Hutinel, Ballet, Achard, exam. Hotel-Dieu. Joffroy, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série ; MM. Chantemesse, Letulle, Thiroloix, exam. Hôtel-Dieu. M. Rémy. — 5e examen, doctorat, Chirurgie, 1e partie. Obstétrique. MM. Le Dentu, Poirier, Albarran, exam. Charité, M. Cornil, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie: MM. Debove, Marfan, Dupré, exam. Charité, M. Ménétrier. — 5e examen, doctorat, 1e partie, Obstétrique: MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier. M. Quénu, censeur.

©BIUM

THÈSES. — *Mercredi 7*, à 1 heure : Candidat, Mme Kritchevsky-Gochbaum. Président, M. Fournier. MM. Joffroy, Gaucher, Widal, exam. *Sur un cas d'ankylose articulaire progressive et généralisée (synarthrophyse).* — Candidat, M. Marais. Président, M. Joffroy. MM. Fournier, Gaucher, Widal, exam. *Délire salicylique dans le rhumatisme articulaire aigu.* — Candidat, M. Méresse. Président, M. Brissaud. MM. Déjerine Gilles de la Tourette, Legueu, exam. *Du zona dans les intoxications et en particulier dans l'urémie.* — Candidat, M. Carnus. Président, M. Brissaud. MM. Déjerine, Gilles de la Tourette, Legueu, exam. *Du traitement des affections aiguës du poumon par les enveloppements humides permanents du thorax.*

Jeudi 8, à 1 heure : Candidat, M. Bouchet. Président, M. Guyon, MM. Dieulafoy, Widal, Albarran, exam. *Traitement de la luxation sus-acromiale de la clavicule.* — Candidat, M. Griffon. Président, M. Dieulafoy. MM. Guyon, Widal, Albarran, exam. *L'agglutination du pneumocoque.* — Candidat, M. Reliquet. Président, M. Le Dentu. MM. Berger, Rémy, Thiery, exam. *Recherches sur l'étiologie de l'hypertrophie sénile ou de la prostate.* — Candidat, M. Laquerrière. Président, M. Berger. MM. Le Dentu, Rémy, Thiéry, exam. *Etude clinique sur le traitement des fibromes utérins par la méthode Apostoli et en particulier sur ses résultats éloignés.* — Candidat, M. Lacour. Président, M. Mathias-Duval. MM. Budin. Wallich, Langlois, exam. *Le corps jaune et la cause déterminante de l'accouchement.* — Candidat, M. Courgenou. Président, M. Budin. MM. Mathias-Duval, Wallich, Langlois, exam. *Contribution à l'étude de l'accouchement chez les primipares âgées.*

Enseignement Médical libre à Paris. — *Cryptogamie* — M. L. MATRUCHOT, Maître de Conférences, dirige, pendant les mois de janvier et février 1900, un enseignement technique de Cryptogamie (champignons, bactéries, algues et applications à la *pathologie animale* et à la pathologie végétale). Le but de cet enseignement est d'initier à l'étude morphologique des cryptogames inférieurs, ainsi qu'à la technique des cultures et des inoculations, les travailleurs qui désirent poursuivre des recherches expérimentales sur les microorganismes. Cet enseignement comprenant vingt séances, se fera les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, de deux heures à six heures, au Laboratoire de Botanique de la Sorbonne. Chaque séance comporte une leçon orale d'une heure, suivie d'une démonstration technique dont la durée est de trois heures environs.

Cours d'Ophtalmoscopie. — Le Dr F. DESPAGNET commencera à sa clinique, 60, rue Saint-André-des-Arts, un cours d'Ophtalmoscopie, le lundi 22 janvier à deux heures et demie, et le continuera les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine à la même heure.

Maladies mentales et nerveuses. — M. ROUBINOVITCH : tous les dimanches, à 10 heures (à partir du 21 janvier) au parloir de la section Pinel de l'hospice de la Salpêtrière, conférence clinique sur le diagnostic et le traitement des maladies mentales et nerveuses.

École de Médecine de Dijon. — M. le Dr LUCIEN est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux de médecine opératoire.

École de Médecine de Limoges. — M. BIAIS, suppléant des chaires de physique et de chimie, est chargé des fonctions de chef des travaux de physique et de chimie (emploi nouveau).

École de Médecine d'Amiens. — M. POINTELIN est chargé du cours de physique, en remplacement de M. Dubois, décédé.

École de Médecine de Besançon. — Un concours s'ouvrira, le 12 juillet 1900, devant l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'Ecole de médecine de Besançon.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Assistance publique de Paris. — La légende des millions gaspillés de l'Assistance publique est revenue sur le tapis avec l'annonce du legs DEBROUSSE. Les revenus provenant de propriétés immobilières ne dépassent pas 2 millions 400,000 francs ; ceux provenant de rentes sur l'Etat atteignent 3,560,000 francs ; enfin, il y a encore, avec la subvention du Conseil municipal, 185,000 francs de revenus d'autres valeurs. — L'Assistance publique de Paris est bien comme on l'a dit, l'établissement de ce genre le plus riche du monde entier, à ne considérer que le chiffre de sa fortune ; mais, par rapport à la population qu'il doit secourir, il est au contraire, d'après des statistiques très exactes, le plus pauvre. Le seul exemple du legs DEBROUSSE est assez significatif. Avec les 8 à 10 millions qui resteront à l'Assistance, celle-ci devra, en effet, entretenir 200 vieillards à raison de 3 francs par jour et par vieillard, soit 219,000 francs par an. Or, les 8 à 10 millions, placés, aux termes du règlement, en rentes sur l'Etat, rapportent de 250 à 300,000 francs !

Concours pour la nomination à une place d'Ophtalmologiste des hôpitaux de Paris. — Ce Concours sera ouvert le *lundi 28 mai 1900, à midi*, à l'Administration centrale, avenue Victoria, 3. Cette séance sera consacrée à la composition écrite.

MM. les Dr qui désireront concourir seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration de l'Assistance publique, *de midi à trois heures*, du lundi 23 avril au samedi 5 mai suivant inclusivement.

Encore un Conflit de Médecins à l'Institution des Jeunes Aveugles. — Un poste de médecin, sans doute toujours fort brillamment occupé, c'est celui de Médecin en chef de l'Institution des jeunes Aveugles. En 1868, le Dr Lombart fut nommé à cette place. Il la cédait en 1872 à son gendre, le Dr Claisse, sans tenir compte du Dr Brongniart, médecin adjoint, qui démissionna. En 1898, le Dr Claisse père céda sa place au Dr Claisse fils. Le médecin adjoint, qui était le Dr Wattelet, se trouvait évincé, comme l'avait été le Dr Brongniart. M. Claisse fils a accepté de soumettre le cas au syndicat devant lequel l'a mené le Dr Wattelet. Le Syndicat l'a invité à démissionner : il n'a pas démissionné. Lettre d'un ton très vif du Dr Wattelet au Dr Paul Claisse. Et la parole donnée ? Et la juridiction acceptée ? Le Dr Paul Claisse envoie la lettre, — qui est privée —, à M. Waldeck-Rousseau, son supérieur. Le directeur de l'Institution des jeunes Aveugles fait appeler le Dr Wattelet à son cabinet. Il le met en demeure, ou de se réconcilier avec le médecin en chef, ou de démissionner,

©BIUM

faute de quoi, c'est très simple, on le révoquera. Le conflit à cette heure, entre le Dr Wattelet, le médecin en chef et l'Administration, est à l'état aigu. (*Sous toutes réserves*).

Navires-Hôpitaux de la Croix-Rouge japonaise. — L'Association japonaise de la Croix-Rouge a fait construire à Glasgow (Clydebank), aussitôt après la guerre, deux navires-hôpitaux, le *Hakuai-Maru* (*Humanité*) et le *Rosai Maru* (*Sauveur*). Le premier est arrivé au Japon en mai, le second en juin 1899. Ils sont organisés exclusivement pour le transport des malades et des blessés ; mais néanmoins leurs aménagements ont été disposés de telle façon qu'ils puissent être utilisés comme paquebots en temps de paix, et la Croix-Rouge les a loués momentanément à la Nippon-Yusen-Kaisha qui les a mis en service sur la ligne Hong-Kong-Vladivostock. Signe caractéristique : une croix rouge peinte sur la cheminée. Chaque bâtiment contient 176 lits ainsi répartis : 41 de 1re classe, 12 de 2e classe et 116 de 3e classe, plus 7 isolés pour les maladies contagieuses. En étageant les lits de la 3e classe, on obtient 116 lits en plus, ce qui donne un total de 292 lits. L'Association de la Croix-Rouge embarquerait sur chaque bateau : 1 médecin en chef, 3 médecins en sous-ordre, 2 pharmaciens, un économe, 1 secrétaire, 2 infirmiers-chefs et 20 infirmiers.



Sociétés et Congrès.

Société Médicale du IXe Arrondissement. — La Société médicale du IXe arrondissement a ainsi constitué son bureau pour 1900 : *Président*, MM. Boissart ; *Vice-Président*, Belières ; *Secrétaire Général*, Ozenne ; *Secrétaire général adjoint*, Dagron ; *Secrétaires annuels*, Davau, Millon ; *Trésorier*, Duboys de Lavigerie.

Société de Kinésithérapie. — Une nouvelle Société médicale, la *Société de Kinésithérapie* vient de se fonder à Paris. Sa réunion de constitution a eu lieu le vendredi 5 Janvier 1900, en l'Hôtel des Sociétés Savantes. Elle tiendra une réunion le dernier vendredi de chaque mois. *Président d'honneur* : M. le Pr Marey, membre de l'Institut ; MM. J. Lucas-Championnière, *Président* ; Fernand Lagrange, *Vice-Président* ; René Mesnard, *Secrétaire Général* ; Stapfer, *Trésorier* ; Marchais, *Secrétaire des séances*. Les autres membres fondateurs sont : MM. G. Berne, G. Bloch, Brulant, Cautru, Dagron, Fourrière, Fretin, Gautiez, Geoffroy-Saint-Hilaire, Saisset, Ch. Vuillemin.



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé Militaire. — Un décret en date du 9 janvier 1900 règle l'établissement des tableaux annuels de classement pour l'avancement et pour la Légion d'honneur. Le classement est effectué, suivant le grade, par la Commission du Service de Santé ou, sur la présentation de celle-ci, par une Commission supérieure. La Commission du Service de Santé, présidée par un membre du Conseil supérieur de la Guerre désigné par le Ministre, établit les listes de proposition pour l'inscription au tableau d'avancement jusqu'au grade de médecin principal de 1re classe. Les listes de proposition établies par les Commissions sont transmises au Ministre, qui les examine et prononce en dernier ressort. Quant aux propositions pour la Légion d'honneur (chevalier et officier), elles sont classées par la Commission du Service de Santé, et inscrites ensuite, après approbation du Ministre. Pour les grades supérieurs, il sera fait conformément au décret du 29 septembre 1899.

Service de Santé de la Marine. — Promotions : Au grade de médecin principal, M. Geay de Couvalette. Au grade de médecin de 1re classe, M. L'Helgoualc'h.



La Médecine dans le conflit anglo-boër. — *Hôpitaux.* — Lorsque tous les hôpitaux seront organisés, il y aura 6,000 lits pour les blessés de la guerre. La 8e division, dont la mobilisation commence au camp d'Aldershot, comprendra 3 hôpitaux, avec 2 compagnies d'infirmiers.

Blessures. — On signale la proportion très élevée des blessures des extrémités inférieures. Un médecin-major de l'armée anglaise, qui se trouvait à la bataille de la Tugela, vient d'adresser à ses chefs, à Londres, un curieux rapport, détaillant les positions des blessures reçues par les soldats anglais au cours de la lutte. Sur 285 sous-officiers et soldats anglais blessés à la bataille de la Tugela, le 15 décembre dernier, 26 seulement ont été blessés à la figure ou dans le cou, 23 à la poitrine ou aux épaules, 76 dans les cuisses et 124 dans les jambes ou aux pieds. Le médecin-major ajoute que toutes les blessures produites sont aussi « humaines » que possible, et que « les hémorragies brillent par leur absence » !

Secours. — La Société française de Secours aux Blessés Militaires, sous la présidence du grand Chancelier de la Légion d'honneur, vient de faire un nouvel envoi aux blessés boërs, comprenant : 3,000 bouteilles offertes par la Compagnie des Eaux d'Orezza, 350 bouteilles de vin de quinquina, 480 boîtes de lait concentré, 3,360 tablettes de bouillon (Maggi), 110 kilos de café, 150 boîtes de confitures, 4 caisses de pansements antiseptiques et de linge.

©BIUM



Médecine d'État et Hygiène

Lutte contre l'Alcoolisme. — La Prospérité, Société française contre l'usage de l'alcool, dont le siège est n° 15, boulevard du Temple, vient d'élire son Comité pour 1900 : Président, M. le Dr Duplay, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie de Médecine ; Vice-président, M. le Dr Gouel, médecin des hôpitaux.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 3e semaine de 1900, 1.043 décès, chiffre un peu inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de janvier (1,055), mais supérieur à celui de la semaine dernière (999). La fièvre typhoïde a causé 9 décès, chiffre identique à celui des trois semaines précédentes (la moyenne est de 6). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est, de même que la semaine précédente, de 42. La variole a causé 1 décès. Les autres maladies épidémiques présentent des chiffres un peu inférieurs à la moyenne : la rougeole, 11 (la moyenne est 12), la scarlatine, 3 (la moyenne est 3), la coqueluche, 5 (la moyenne est 6), la diphtérie, enfin, 4 (la moyenne est 9). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 152 décès, au lieu de 180 pendant la semaine précédente et au lieu de 178, moyenne ordinaire de la saison. La faiblesse de ce chiffre, due sans doute à la douceur de la saison est d'autant plus remarquable que la grippe continue à sévir, avec une légère amélioration, en Angleterre. Il y a eu 12 suicides et 17 autres morts violentes. On a célébré à Paris 491 mariages. On a enregistré la naissance de 1.159 enfants vivants (593 garçons et 566 filles), dont 810 légitimes et 349 illégitimes. Parmi ces derniers, 52 ont été reconnus immédiatement.

Les Médecins du Peuple. — Le dimanche matin, *Consultations d'hygiène*, par M. le Dr Zielinski.

Empoisonnement par les Calorifères. — Il paraît qu'à la Haute-Cour on a observé un empoisonnement par les tuyaux des calorifères dans les cellules du Luxembourg, pendant tout le procès.

Hygiène des Villes. — *La Tuberculose à Berlin.* — Un grand scandale s'est produit aux abattoirs de Berlin, où l'on a découvert des fraudes. Des viandes tuberculeuses et trichinées, au lieu d'être détruites, étaient livrées à la consommation publique depuis plusieurs années.

Hygiène des Maisons ouvrières. — *Amiens.* — La Bourse du Travail d'Amiens a institué une Commission spéciale, chargée de concentrer et de faire aboutir auprès de l'Administration compétente les plaintes qui pourront se produire contre le défaut d'hygiène des maisons ouvrières.

La Peste. — *Portugal.* — M. le Dr Métin, médecin des colonies, qui était allé, il y a un mois et demi environ, à Oporto pour y continuer les études commencées là-bas par les Drs Calmette et Salimbéni sur le traitement de la peste, est rentré à Paris. Il a été reçu par le Ministre des Colonies. Les nouvelles qu'il rapporte sont plutôt rassurantes, et il est permis d'espérer que la peste qui sévit encore à Oporto, où elle est restée confinée, n'étendra pas son champ d'action.

République Argentine. — On annonce l'apparition de la peste à Rosario. Un rigoureux cordon sanitaire a été établi.

L'exercice de la Médecine au Brésil. — On écrit de San-Paolo (Brésil), que le Gouvernement brésilien donne le droit d'exercer leur profession aux médecins étrangers ayant passé leur thèse dans une grande Université, sans soutenir comme auparavant une thèse en langue portugaise, très difficile pour les médecins étrangers et sur simple autorisation. C'est un immense débouché pour les jeunes médecins, les médecins faisant absolument défaut au Brésil.

Médecins morphinomanes. — Si sur 1000 morphinomanes on compte 40 % de médecins, chiffre donné par M. le Dr Robet dans son livre si documenté sur le *Morphinisme*, combien sur 1000 médecins compte-t-on de morphinomanes ? De 8 à 10 /₀, d'après le Dr Crothers, qui vient de communiquer les résultats de son enquête sur ce sujet à la Société de Médecine de New-York. Ces chiffres n'ont rien de rassurant pour la profession. Il est vrai qu'il s'agit de confrères transatlantiques et les Américains ont l'ambition de tous les records ! Il est à croire qu'ils détiennent celui-là, et il est à espérer qu'ils le gardent.

Une Centenaire. — Est décédée à Bordeaux une demoiselle Emilie Chochot, qui était âgée de cent-trois ans.

Elèves en Pharmacie de Marseille. — Il vient de se créer, à Marseille, une Association syndicale des Elèves en pharmacie du Midi, qui, entre autres institutions, se propose d'organiser le placement de ses membres à l'aide d'un office pharmaceutique. La nouvelle Association a décidé d'entretenir avec les patrons les meilleures relations et de poursuivre par tous les moyens l'amélioration morale et matérielle des élèves en pharmacie.



Divers

Les Médecins à l'Elysée. — M. Loubet a reçu le 22 Janvier M. le Dr Laurens, Sénateur et Président de la Société amicale et de Bienfaisance des officiers de l'Instruction publique et des officiers d'Académie, avec une délégation de cette Société.

Les Médecins Archéologues.—A la Commission du Vieux-Paris, dans une des dernières séances, M. le Dr Capitan a protesté contre les maladresses commises par la Direction des services d'Architecture et des Promenades et plantations, qui, dans le nouveau square de la Sorbonne, a fait planter des arbres, dont le feuillage cachera, dès l'été prochain, le monument qu'il s'agissait de dégager.

©BIUM

Les Médecins Ministres. — Le premier Ministre du nouveau ministère autrichien, M. le Dr von Kœrber, est un homme politique d'une habileté exceptionnelle, qui a déjà fait ses preuves comme Ministre de l'Intérieur et de l'Agriculture dans les Cabinets précédents. C'est actuellement le seul homme politique capable d'amener un compromis entre les Tchèques et les Allemands, et le fait seul d'avoir été choisi dans une crise aussi grave prouve la grande confiance que l'Empereur d'Autriche a en lui.

Distinctions Honorifiques.— A été nommé Chevalier de la Légion d'honneur, M. le Dr Gelineau, ancien chirurgien de Marine.

Les Médecins chez les Artistes. — M. le Dr Poyet vient d'être nommé médecin adjoint du Conservatoire.

Les Médecins Conférenciers. — La seconde Conférence faite cette année sous le patronage du Cercle Manceau, a eu lieu le mercredi soir, 17 janvier, à 8 h. 1/2 très précises, dans la Salle des Concerts de la Ville, au Mans. Notre excellent ami, M. le Dr Gaston Poix, membre de la Ligue et du Congrès de la Tuberculose, a traité, comme nous l'avons annoncé récemment, le sujet suivant : *La Lutte contre la Tuberculose*. Cette Conférence était accompagnée de projections photographiques relatives aux lésions, dues à la maladie, aux microbes de la Tuberculose, et surtout aux Sanatoria pour Tuberculeux de France et de l'Étranger (Diapositifs I. B. S.).

Réclame chirurgicale.— D'après le *Figaro*, Mlle Vanheeghe, pensionnaire à l'hospice d'Hazebrouck (Nord), aveugle depuis dix-huit ans, opérée trois fois sans résultat et considérée de tous côtés comme incurable, vient de guérir grâce aux remèdes végétaux d'un *savant oculiste américain*, de Paris.

Un Étudiant en Médecine papetier. — Un étudiant en médecine est établi papetier aux abords de l'Ecole des Arts décoratifs. Ses camarades par esprit de solidarité, ont organisé un mouvement contre la direction de l'Ecole des Arts décoratifs. Interwievé, il a déclaré : «Oui, c'est moi, l'étudiant en médecine papetier. Ma famille est lorraine. Elle a opté pour la France ; ça l'a ruinée. Je ne pouvais plus continuer mes études. Afin de pouvoir les finir, je me suis établi *papetier*. Et dès les premiers jours, les ennuis, venant du voisinage de l'Ecole des Arts décoratifs, ont commencé».

La Médecine et l'Escrime. — L'Académie d'Épée récemment fondée, a reçu de nombreuses adhésions d'amateurs. A été nommé membre d'honneur : M. le Dr Chatin; Ont été nommés membres honoraires : MM. les Drs Marcel Sée, Aumont, Bessé.

Les Médecins Voyageurs. — La Société de Géographie a reçu récemment une note du Dr Weisgerber sur la province de Chanouïa (Maroc). Cette note est accompagnée d'un croquis-carte au 1/500,000e.

A noter les *Civilisations de l'Inde*, du Dr Gustave Lebon, ouvrage d'érudition mis à la portée des gens du monde.

Les Veuves de Médecins. — La 11e Chambre correctionnelle vient de condamner par défaut à six mois de prison et 100 francs d'amende une somnambule de Lyon, Mme Boulanger, qui, se prétendant fille d'une sœur de M. le Dr Péan, accablait la veuve du célèbre chirurgien de cartes postales diffamatoires. Mme Péan, partie civile, a obtenu, en outre, le franc de dommages-intérêts qu'elle réclamait.

Les Étudiants en Médecine et les Sports. — *Football.* — Récemment s'est disputé à Courbevoie un match de rugby entre les équipes premières du Stade français et de *l'United Hospital's Football club*. Chaque équipe ayant marqué 11 points, le match a été nul.

Les Médecins dans le Monde. — Récemment matinée scientifique des plus intéressantes chez M. et Mme Dussaud, avec conférence et expériences de M. le Dr Laborde, de l'Académie de Médecine, sur le phonographe pour sourds, le cinématographe pour aveugles, et les téléphones haut parleurs et inscripteurs, inventions du maître de céans. La maîtresse de maison a fait les honneurs à plus de deux cents invités parmi lesquels : M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil des Ministres; M. et Mme Camille Flammarion; Osiris; MM, les Drs Branly, Labbé, Pottier, Netter, Chenet, Émile Gautier. Les expériences organisées par MM. Pathé et Wich, ont pleinement réussi.—A Londres, récemment, à l'ancien théâtre de M. Wyndham, on a donné *le Bal masqué*, tiré par M. Clyde Ditch, de l'amusante pièce de MM. Bisson et Carré. La scène se passe en France, les personnages sont Français. Jamais on n'a vu, en France, un pharmacien comme le Poulard, un médecin comme M. le Dr Blondet. — Nombreuse et élégante assistance, au mariage de M. André Beurdeley, avocat à la Cour d'Appel de Paris, avec Mlle Suzanne Collot. Parmi les assistants : MM. les Drs Josias, de l'hôpital Trousseau et Goubert. — A l'hôtel Continental, a eu lieu le vingt-deuxième dîner de l'Association amicale des anciens Elèves du lycée Charlemagne, sous la présidence du Dr Alfred Fournier, membre de l'Académie de Médecine, médecin en chef de l'hôpital Saint-Louis. — Au dernier Five O'clock du *Figaro*, reconnu MM. les Drs Pin, Cimino, Kruger, J. Ferreira, Albert Josias, médecin des hôpitaux, et Mme Dr et Mme Did-sbury ; Dr, Mme et Mlles P. Mercier, Dr Landoldt. — Au 170e dîner des « Gaudes », l'Association franc-comtoise présidée par M. Jules Marchand, le célèbre portraitiste féministe, chez Marguery, on remarquait parmi les convives M. le Dr Audrey.

Les Médecins en déplacement. — M. le Dr Leyds, ministre plénipotentiaire du Transvaal, venant de Bruxelles, fait en ce moment un nouveau séjour à Paris. — M. le Dr Devillers a accompagné, dans son voyage à travers la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, la Méditerranée et l'Espagne, M. Paul Deroulède.

Les Médecins et les Voyageurs. — Parmi les membres du Comité de la Fête en l'honneur des Explorateurs français, nous relevons les noms de MM. les Dr Chamoin et Pr Ch. Richet.

Mariages de Médecins. — On annonce le mariage de M. le Dr Paul-Félix-Marie Frédault, avec Mlle Hélène-Louise-Elisabeth-Marie de Richard d'Ivry, au château de Courabeuf, à Ivry-en-Mortagne (Côte-d'Or).

©BIUM



Variétés et Anecdotes.

Concours de l'Externat en 1899.

[*Liste générale des Questions posées*].

Anatomie : Artère fémorale. — Os maxillaire inférieur. — Muscles péroniers latéraux. — Articulation du coude. — Muscles pectoraux. — Rapports de la trachée. — Nerf médian. — Trous de la base du crâne. — Veines superficielles du membre inférieur. — Rapports de l'utérus. — Rapports du foie. — Crosse de l'aorte. — Rapports de la vessie. — Omoplate. — Muscles fessiers. — Sacrum et coccyx. — Muscles masticateurs. — Artère poplitée. — Configuration et rapports de l'œsophage. — Articulation tibio-tarsienne. — Nerf cubital. — Artère sous-clavière. — Rapports du rectum. — Configuration extérieure et rapports du cœur. — Rapports de l'estomac. — Configuration et rapports du poumon.

Pathologie : Saignée. — Épistaxis. — Tamponnement des fosses nasales. — Fractures de côtes. — Examen clinique des urines. — Hydrocèle de la vaginale. — Fracture de l'extrémité inférieure du radius. — Erysipèle de la face. — Cathétérisme de l'urètre. — De la conduite à tenir en présence d'un sujet en état d'asphyxie. — Signes de la pneumonie franche aiguë. — De l'anesthésie générale par le chloroforme et l'éther. — Phlegmatia alba dolens. — Muguet. — Hémoptysie. — Signes de la tuberculose chronique. — Vaccine et vaccination. — Fractures du péroné. — Panaris. — Fractures de la clavicule. — Ascite. — Signes et complications de la rougeole. — Manière de faire une autopsie. — Oreillons. — Coqueluche. — Symptômes et diagnostic du mal de Pott. — Métrorragie. — Rétrécissement mitral.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publierons, à partir du **15 Février** prochain, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[Index Medicus]

recueil mensuel, dont le premier numéro contiendra la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3 à 4,000 indications bibliographiques.

S'adresser à l'Institut Int. de Bibliographie Scientifique pour tous renseignements et abonnements.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe Gravure d'un tableau de M. Bourgeois, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil*.



LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.
(*D'après le Tableau de M. Bourgeois*).

Un groupe de MM. les Prs Proust, Joffroy, Duplay, Berger, Chantemesse, Raymond, Farabeuf, Hutinel, Pouchet, Grancher.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre accompagnée d'un mandat postal ou d'un chèque.

Prix de la Gravure (sans cadre) (1m 00 + 0,80) : **25** Francs.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à deux heures de Paris. Pays riche. On fait de la pharmacie. Rapport 9,000 fr. Loyer 450 fr. Un cheval, une bicyclette suffisent. Prix : 10,000 fr., cheval, voiture, harnais; pharmacie et continuation du bail pendant 2 ans 1/2. Pressé.

2° Un emploi d'interne en médecine est vacant à l'hospice départemental de l'Aisne. Nourriture, logement, 560 à 660 fr. de traitement.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 219.

©BIUM

7ie Année. 11e Série. Tome III. — No 6. — 10 Février 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Internes des Ambulances pour Accidents à Paris ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Faculté de Médecine de Paris : Les nouveaux Cours : Inauguration, à la Clinique Chirurgicale de la Pitié, du cours du Pr Terrier. — Assistance Chirurgicale instantanée : Les Accidents à Paris. — Société de Chirurgie de Paris : Séance annuelle et distribution des Prix. — Les Épidémies actuelles : L'Influenza en France et à l'Étranger. — L'Assistance médicale gratuite : L'Affaire d'Ille-et-Vilaine. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Un Hôpital tapissé en timbres-poste. — Les Femmes étudiantes en Médecine à Paris en 1899. — Les Abonnements en Médecine pratique.

Illustrations. — Actualités : M. le Pr Terrier. — M. le Dr Maisonneuve (Paris).

BULLETIN

Les Internes des Ambulances pour Accidents à Paris.

Chacun sait que la ville de Paris possède actuellement deux systèmes d'Ambulances : l'un, destiné à assurer le *transport* des Malades atteints d'affections graves ou contagieuses ; l'autre, réservé à la *recherche des traumatisés et aux soins immédiats à donner*, sur la voie publique, et dans les grands centres industriels, aux blessés de la Rue et de l'Industrie.

Par un raisonnement scientifiquement incompréhensible, mais qui paraît très juste à tout cerveau rompu aux tracasseries administratives, on a, à dessein, *mélangé ces deux services*, de la façon la plus intime, sous le fallacieux prétexte de leur permettre de s'entr'aider : ce qui, en théorie, ne devrait jamais avoir lieu. Il ne faut pas mettre à côté d'érysipélateux des plaies de l'abdomen, n'est-il pas vrai ? En réalité, pour réunir, dans la même main, un personnel important, et pouvoir, au moment voulu, enlever plus facilement ainsi un vote au Conseil Municipal de Paris.

Pour nous, nous avons toujours demandé la *séparation absolue* de ces deux ordres d'Ambulances ; et nous avons dit pourquoi. Mais la question se pose à nouveau aujourd'hui, à la suite de difficultés survenues entre les Internes des Ambulances pour Blessés et l'Administration préfectorale, et prévues par nous devant la Commission des Ambulances urbaines.

Il y a longtemps que nous l'avons démontré : on ne sortira des difficultés actuelles qu'en créant un *système autonome, d'un bout à l'autre*, pour l'Assistance chirurgicale instantanée dans les grandes villes. Il n'y a que ce moyen, nous le répétons, pour apaiser le conflit actuel. Pour arriver de suite au but, il suffit de laisser à la Préfecture de la Seine son organisation d'Ambulances pour contagieux, et de confier à une autre administration, n'importe laquelle, le *Service des Prompts Secours*, conçu à notre façon.

Sinon, gare à l'avenir... Les internes veillent ; et l'Administration ne pourra rien faire d'utile.

Elle pourra même *tuer les blessés*, en voulant les soigner.....

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Les Nouveaux Cours.

INAUGURATION, A LA CLINIQUE CHIRURGICALE DE LA PITIÉ, DU COURS DE M. le Pr F. TERRIER.

Le mardi, 30 janvier dernier, a eu lieu à la Pitié l'inauguration du Cours de Clinique chirurgicale de M. le Pr Félix TERRIER, qui a permuté avec M. le Pr BERGER, actuellement professeur de Médecine opératoire à la Faculté de Médecine.

Dans sa leçon d'ouverture, publiée par la *Gazette hebdomadaire de Médecine et Chirurgie*, analysée par le *Progrès Médical* avec sa compétence toute spéciale, M. Terrier a pris franchement à partie notre organisation hospitalière avec la liberté d'idées et d'appréciation qu'on lui connaît. Il a montré que nos installations chirurgicales étaient pour la plupart au-dessous de tout et que nous devrions avoir honte de montrer aux Congressistes de 1900 le peu de progrès qu'à ce point de vue, nous avons fait depuis 1889. Tous ceux qui ont voyagé et regardé, tous ceux qui ont visité la Russie et l'Amérique, pour ne pas parler toujours des cliniques allemandes, seront de cet avis.



M. le Pr TERRIER.

M. le Pr Terrier a surtout insisté sur le mauvais état de son service à la Pitié. Il n'y a qu'un remède à cet état de choses. Démolir ou désaffecter cet hôpital ; et reconstruire, en remplacement, des cliniques nouvelles. L'obtiendra-t-on ? On répète sans cesse que oui. Souhaitons-le une fois de plus. Mais, par amour de la Vie humaine, qu'on se presse un peu plus !

ASSISTANCE CHIRURGICALE INSTANTANÉE.

Les Accidents à Paris.

Nous recevons de l'un de nos lecteurs la lettre ci-dessous, extrêmement intéressante, et toute d'actualité.

Mon cher Confrère et ami,

Je viens d'avoir dans ma pratique une preuve si nette des avantages de l'*Assistance chirurgicale immédiate* que je ne puis m'empêcher de vous la communiquer.

Le 17 janvier, à midi précis, deux actrices ont été victimes d'un accident de voiture. Transportées dans une pharmacie, le pharmacien fut si effrayé de l'hémorragie, que lui et un confrère appelé jugèrent urgent de me mander. Voyant la gravité du cas, je les fis partir à une clinique et téléphonai aux internes. A midi 35, on était prêt à opérer et les deux malades étaient chloroformisées. L'une d'elles avait le cou coupé, avec déchirure de la jugulaire externe ; l'autre, une déchirure complète de la face, et une plaie contuse du genou. Les deux blessées sont aujourd'hui guéries presque sans cicatrices, tout ayant été réuni par première intention. Que fût-il advenu sans cette assistance rapide ? L'une d'elles aurait succombé à l'hémorragie, l'autre eût suppuré et eût été défigurée à jamais !

Je ne saurais trop, pour ma très modeste part, vous louer des efforts persévérants que vous avez faits pour propager en France cette Assistance, que nous avons vu fonctionner en Amérique, et qui comme le dit judicieusement Sorel, est autrement importante qu'un poste de pompiers, pour sauver des vies humaines.

Veuillez agréer, je vous prie, l'expression de mes meilleurs sentiments,

Dr X.

Nous remercions notre confrère de sa communication ; espérons qu'elle apportera un peu de conviction dans l'esprit du Directeur des Ambulances pour Blessés, à Paris !

SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE DE PARIS.

Séance Annuelle et Distribution des Prix.

La Séance annuelle de la Société de Chirurgie a eu lieu le 31 janvier 1900. — M. le Dr RECLUS y a prononcé l'éloge de MAISONNEUVE, le chirurgien bien connu, qui est mort en 1897, après que M. ROUTIER a eu rappelé les travaux de la Société au cours de l'année qui vient de s'écouler.

PRIX DÉCERNÉS EN 1899.

Le *Prix Marjolin-Duval* a été décerné à M. le Dr BIGEARD, ancien interne des hôpitaux de Paris, pour sa thèse de doctorat : *Les hystérectomies totales, vaginales et abdominales dans le cancer de l'utérus*. Le *Prix Demarquay* a été décerné à M. le Dr de BOVIS, professeur suppléant à l'École de Reims, pour son travail sur le *cancer du gros intestin, le rectum excepté*. Un encouragement de 200 francs a été accordé à M. LARDENOIS, chirurgien des hôpitaux de Reims.

Aucun mémoire n'a été déposé pour les *Prix Laborie* et *Gerdy*.

©BIUM

PRIX A DÉCERNER.

1900. — *Prix Marjolin-Duval* (300 francs), à l'auteur (ancien interne titulaire des hôpitaux ou ayant un grade analogue dans l'Armée ou la Marine) de la *meilleure* thèse de chirurgie publiée dans le courant de l'année 1899. Le prix ne peut être partagé.



MAISONNEUVE (1809-1897),
Chirurgien des Hôpitaux de Paris.

Prix Laborie (2.400 francs). Travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie. *Prix Ricord* (300 francs). Travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie ou d'un mémoire publié dans le courant de l'année et n'ayant pas encore été l'objet d'une récompense dans une autre Société.

1901. — *Prix Marjolin-Duval* (300 francs). — *Prix Laborie* (2.400 fr.) — Pour ces deux prix, voir les conditions ci-dessus. — *Prix Demarquay* (700 francs). — Le sujet proposé est : *Des pleurésies purulentes enkystées.* — *Prix Gerdy* (2.000 francs). — Le sujet proposé est : *Anatomie pathologique du cancer de l'estomac envisagé au point de vue chirurgical.*

Les travaux des concurrents doivent être adressés au secrétaire général de la Société de Chirurgie, 12, rue de Seine, avant le 1er novembre 1900.

LES ÉPIDÉMIES ACTUELLES.

L'Influenza en France et à l'Étranger.

FRANCE. — L'épidémie sévit un peu partout en France; mais elle semble moins dangereuse dans le nord.

A *Amiens,* où elle sévit avec une intensité particulière, la mortalité ne s'est guère élevée que de quelques unités. Cependant on estime qu'un cinquième de la population est atteint; les médecins ne peuvent suffire aux appels; le séminaire est licencié; le personnel de la police, de l'octroi et des tramways est particulièrement atteint.

Bourges. — Une épidémie d'influenza sévit sur le département et à Bourges. On signale de nombreux décès. M. Charles Brouhot, industriel à Vierzon, ancien conseiller général, est mort à l'âge de soixante-treize ans.

Cholet. — L'arrondissement de Cholet (Maine-et-Loire) est éprouvé en ce moment par une forte épidémie de grippe.

Les communes de Montjean, Montrevault, Chaudron-en-Mauges, Saint-Pierre-Montlimard, Saint-Quentin-en-Mauges, Saint-Remy-en-Mauges, Gesté, Saint-Laurent-des-Autels, Le Fuilet, Landemont, La Boissière, Saint-Christophe, la Touperie sont particulièrement atteintes. Un dixième de la population environ souffre de cette maladie qui, jusqu'à présent, n'affecte pas un caractère de gravité extrême. Le nombre des décès n'est pas sensiblement augmenté.

Coutances. — L'influenza a fait son apparition dans notre contrée. Beaucoup de familles en ville sont atteintes par ce fléau, mais la campagne est particulièrement éprouvée. On estime que le quart de la population est atteint. Les médecins sont débordés. Deux ont été obligés de prendre le lit.

La Rochelle. — L'influenza sévit avec intensité dans toute la région. Peu de cas graves heureusement. Le grand séminaire de La Rochelle a dû être licencié. Différentes assemblées, notamment la Chambre de Commerce de notre ville, ne peuvent se réunir, la majorité de leurs membres étant atteints par l'épidémie.

Marseille. — L'influenza. qui a fait de grands ravages à Marseille, semble près de finir. Elle vient de faire cependant une victime qui mérite une mention spéciale. M. Alfred Blanc, interne des hôpitaux, a contracté il y a quelques jours, une pneumonie infectieuse en soignant cette maladie à l'hospice Sainte-Marguerite. Malgré les soins empressés de ses Maîtres et de ses camarades, M. Blanc est mort samedi soir. C'est une victime du Devoir. Malgré cet événement regrettable, l'état sanitaire est bien meilleur. En présence des renseignements alarmistes répandus par certains journaux sur le prétendu état fâcheux de la Santé publique, le maire de Marseille se propose de protester dans la prochaine séance du Conseil municipal. Le chiffre de la mortalité à Marseille est, en effet, normal actuellement. Il y a quelque temps, le nombre des décès s'était élevé à la suite du passage de l'influenza, mais cette affection a disparu, et aujourd'hui la situation sanitaire de Marseille est bonne.

©BIUM

Rennes. — L'épidémie d'influenza qui sévit fait de nombreuses victimes. Il n'y a pas moins en ce moment, de 1,500 malades en traitement, sur le nombre desquels on compte environ 1,200 soldats de la garnison. Certaines administrations sont presque désorganisées. Le Service des Postes et des Télégraphes, notamment est très éprouvé : beaucoup de facteurs sont alités.

Rodez. — L'influenza sévit avec une violence extrême dans toute notre région, et particulièrement à Millau et à Rodez, où la mortalité causée par l'épidémie est en moyenne de un décès par jour. Depuis quelques jours c'est pire encore : on a compté onze décès depuis trois jours.

Vervins. — L'autre jour, le *Journal de Vervins* n'a pu paraître qu'en demi-feuille, parce que tous ses compositeurs étaient atteints de l'influenza.

ÉTRANGER. — *Italie*. — Des nouvelles de plusieurs villes d'Italie, notamment de Venise, Gênes, Savone, Turin, Rovigo, Parme, la Spezzia, Brescia, Livourne, Florence et Cunéo, signalent de nombreux cas d'influenza. A Rome, c'est un tiers de la population qui est atteint par le fléau, et plusieurs administrations, notamment le service des Postes et Télégraphes, sont en partie désorganisées.

A Bologne, les services publics sont désorganisés, et 20 pour 100 seulement des élèves inscrits fréquentent les écoles. A Massa, l'influenza s'est déclarée à la suite d'une tempête de neige.

Madrid. — L'influenza sévit légèrement. On signale 5,000 cas bénins.

Londres.—Depuis 7 semaines, l'influenza a fait son apparition à Londres et a suivi la progression suivante: 1re sem. 38 décès; 2e, 69 ; 3e, 193 ; 4e, 316; 5e, 340 ; 6e, 208; 7e, 152; en même temps les décès par broncho-pneumonie ont passé de 430 à 1221, et la mortalité dépasse de 642 la moyenne normale.

Une des conséquences, tout a fait fin de siècle de cette augmentation des décès, que signale la *Revue des Entrepreneurs des Pompes funèbres de Londres*, est le manque de *chevaux noirs*, rigoureusement noirs, de la crinière à la queue. Or, le public se refusant absolument à ce qu'on emploie des chevaux bruns, même très foncés, force a été à plusieurs maisons de faire *teindre* (en noir) les chevaux de couleur achetés pour la circonstance.

L'ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE.

L'Affaire d'Ille-et-Vilaine.

Des démarches ont été faites récemment au Ministère de l'Intérieur par le délégué de l'Union des Syndicats médicaux de France, au sujet d'un conflit qui s'est élevé entre le Syndicat des médecins d'Ille-et-Vilaine et le Conseil général de ce département. Ce conflit a été provoqué par l'application de la loi du 15 juillet 1893 sur l'Assistance gratuite des indigents. Les médecins de l'Assistance voudraient être indemnisés selon le système dit *à la visite*, tandis que le Conseil général a décidé, dans sa session extraordinaire du 18 décembre dernier, d'adopter définitivement le système dit *à l'abonnement*. Au Ministère de l'Intérieur, comme on n'a encore reçu aucune notification concernant la décision prise par le Conseil général, on a remis l'étude de l'affaire à une date ultérieure.

La loi du 15 juillet 1893 a apporté de grandes modifications dans l'application de l'Assistance médicale gratuite des indigents. Avant elle, il n'existait aucune organisation méthodique. C'est à peine si quelques départements donnaient à leurs indigents un semblant d'Assistance à domicile. La loi de 1893 rend obligatoire ce qui n'était que facultatif et oblige chaque commune et chaque département à prévoir à son budget une somme suffisante pour que non-seulement les nécessiteux soient visités par le médecin lorsqu'ils sont malades, mais encore, lorsque le cas l'exige, pour qu'ils soient transportés à l'hôpital voisin, qui est forcé de les recevoir. L'Etat intervient pour une part dans ces dépenses et, par un système de barême très ingénieux, subventionne les départements suivant leurs charges et leur richesse. Or, à l'heure actuelle, sept ans après la promulgation de la loi, certains départements n'ont pas encore pu ou su organiser leur service à domicile.

Dans un certain nombre de départements, comme le Lot-et-Garonne, les Alpes-Maritimes, le Gard, les Landes, les Hautes-Pyrénées, etc., aucune trace d'organisation méthodique n'existe. Dans un très grand nombre d'autres, le service ne fonctionne qu'avec peine. Les médecins, qui sont les rouages nécessaires de la chose, se trouvent dans une situation difficile, car, si, dans le temps, ils donnaient leurs soins aux pauvres, d'une façon gratuite et désintéressée, ils étaient les maîtres de le faire ou non. Maintenant, quand ils ont accepté le service, ils ont des devoirs à remplir et des charges à supporter. Par compensation, le département les paye, ou plutôt les indemnise. C'est le tarif de cette indemnité qui, dans certains départements, est d'une détermination difficile.

Dans l'Ille-et-Vilaine, l'incident soulevé par la décision prise par le Conseil général dans sa session extraordinaire du 18 décembre, met aux prises les médecins de l'Assistance, réunis en Syndicat, et n'a pas d'autre cause que le mode de payement adopté. La question menace de s'éterniser et est passée à un état de crise aiguë, d'autant plus regrettable que c'est sur le dos des indigents que se battent les parties. Notre ami, M. le Dr René MILLON, secrétaire des Syndicats médicaux de France, et spécialement chargé des questions de l'Assistance, a été interwievé par le *Temps*.

«La question, est, en effet, dans une crise aiguë. Savez-vous ce que propose à nos collègues d'Ille-et-Vilaine le Conseil général de ce département ?¡C'est de soigner les indigents — ou plutôt les nécessiteux, car il n'y a pas que les indigents qui bénéficient des avantages de la loi de 1893 —, par quelque temps qu'il fasse, quel que soit leur éloignement, à raison d'un abonnement de 1 franc par an et par personne, et de 1 fr. 50 avec fourniture des médicaments. Je veux bien admettre que tous les nécessiteux n'auront pas besoin de médecin dans l'année. Mais, me basant sur les statistiques officielles, je vois qu'un sur trois le fera appeler et, naturellement, lorsque le médecin est appelé, dans nos campagnes, ce n'est pas pour une indisposition passagère, c'est pour une maladie sérieuse qui demandera un certain nombre de déplacements. C'est sur ce taux ridicule que le Conseil général d'Ille-et-Vilaine prétend indem-

©BIUM

niser nos soins. Certes, nous ne faisons pas de la loi de 1893 une affaire. Nous sommes prêts à donner de notre temps et de notre savoir pour les indigents, comme nous l'avons fait de tout temps. Mais, puisque la loi de 1893 nous soumet à des obligations nouvelles, nous demandons que l'indemnité qui nous est versée compense au moins l'usure de nos chaussures ou la fatigue de notre cheval. Il y a plus. Il y a une question de dignité professionnelle qui nous force à n'accepter que des offres raisonnables. Et ce n'est pas le cas en Ille-et-Vilaine. Deux systèmes se présentent pour indemniser les médecins. Tantôt, c'est sur un abonnement fixé à tant par nécessiteux inscrit ; tantôt, le médecin est payé à la visite, avec indemnité kilométrique. C'est ce deuxième système qui a toutes les faveurs du corps médical. Il présente pour nous l'avantage de se rapprocher mieux de la pratique courante et de nous rémunérer plus directement au prorata de nos fatigues. Il a pour les communes l'avantage de ne pas pousser à l'hospitalisation des indigents, — hospitalisation très onéreuse : d'assimiler les nécessiteux aux autres citoyens de la commune, et, en somme, ce système fonctionne dans un grand nombre de départements, à la satisfaction de tous, médecins, administrateurs et assistés. C'est ce système que les médecins d'Ille-et-Vilaine réclament, et dont on n'a jamais fait l'application loyale dans ce département; tandis qu'il donne les meilleurs résultats chez les voisins, le Finistère, les Côtes-du-Nord et la Mayenne. D'ailleurs, il faut savoir que le système à la visite rencontre surtout de l'opposition parmi les conseillers généraux réactionnaires, qui voient avec peine disparaître une partie de leur influence en matière électorale, influence consistant en soins médicaux donnés par les sœurs de Charité qu'ils subventionnaient un peu partout avant la loi de 1893. Quant à nos confrères d'Ille-et-Vilaine, nous, Union des Syndicats médicaux de France, nous les soutenons de notre modeste influence, en saisissant de la question le Ministre de l'Intérieur, sûrs de trouver auprès de lui un appui. »

Il est évident que le système *à la visite* est de beaucoup le plus digne, à la condition que le prix en soit assez élevé. Le Conseil général d'Ille-et-Vilaine a donc manifestement tort d'insister. Ce qui ne veut pas dire que les médecins auront gain de cause.

NÉCROLOGIE.

M. le Pr Gabriel TOURDES (Nancy).

On annonce la mort de M. Gabriel Tourdes, doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Nancy. Le défunt était âgé de quatre-vingt-dix ans. Jusqu'à cette extrême vieillesse, M. Tourdes avait conservé une rare vigueur intellectuelle, s'intéressant toujours de la manière la plus vive aux travaux scientifiques et, en particulier, à ceux de la Médecine légale dont il était un des Maîtres incontestés. Originaire de Strasbourg, M. le Professeur Tourdes avait été nommé, après l'annexion de cette ville, à la Faculté de Médecine de Nancy, dont il devint peu après le doyen. M. Gabriel Tourdes était officier de la Légion d'honneur et associé national de l'Académie de Médecine.

M. le Dr COSTE, Ancien Sénateur de l'Yonne.

M. Coste, ancien sénateur de l'Yonne, vient de mourir dans sa propriété de Saint-Julien-du-Sault. M. Coste était né dans cette petite ville, le 28 août 1833. Après avoir terminé ses études de médecine à Paris, il revint se fixer dans son pays natal. Mêlé au mouvement républicain pendant l'Empire, il fut élu maire par ses concitoyens, en 1867, et Conseiller général en juin 1870. Son canton le réélut régulièrement à chaque renouvellement de l'Assemblée départementale, dont il devint vice-président en 1887, et président à partir de 1891. Les électeurs sénatoriaux de l'Yonne l'envoyèrent siéger au Sénat comme successeur d'Edouard Charton, le 27 février 1890. Il siéga à la gauche républicaine et fit partie de plusieurs grandes combinaisons.

Compris dans le renouvellement triennal du Sénat avec la série C, M. Coste n'avait pas été réélu le 28 janvier.

M. le Dr BOYER (Lorient).

Le 28 janvier 1900, un capitaine surpris de ne pas voir le médecin de 2e classe Boyer venir, selon la règle, à 8 h. du matin, examiner les hommes malades à Lorient, ordonna à un matelot-infirmier de se rendre à son domicile. L'infirmier frappa à la porte de M. Boyer. Ne recevant pas de réponse, il poussa la porte. Un horrible spectacle s'offrit à ses yeux. Gisant dans son bureau, au milieu d'une mare de sang, le jeune docteur, âgé de 28 ans seulement, ne donnait plus signe de vie. Le matelot épouvanté, prévint la gérante des garnis de la maison, qui fit chercher les Médecins de l'hôpital maritime. Ceux-ci accoururent et constatèrent que la mort avait été foudroyante. Le malheureux, dans un accès de fièvre chaude, s'était tiré deux balles, l'une dans la poitrine, l'autre dans la bouche. Cette dernière était sortie un peu au-dessus de la tempe gauche. Les coups de feu durent être tirés vers 9 h. 10, car à cette heure, un commissaire de Marine, habitant l'appartement voisin, entendit, au moment où il descendait, deux coups secs semblant provenir de la pièce occupée par M. Boyer. Sur la table, on a trouvé une lettre adressée par l'infortuné à sa famille qui habite Le Puy.

M. le Pr KNOLL (de Vienne).

Une des illustrations de la Faculté de Médecine de Vienne, M. le Pr Knoll, vient de mourir prématurément à l'âge de cinquante-neuf ans, d'une inflammation pulmonaire. Il occupait la chaire de Pathologie générale et expérimentale, qu'il avait enseignée plus de vingt-cinq ans à la Faculté de Médecine de Prague. Il tenait une des premières places par ses savantes recherches sur les modifications du système nerveux par les conditions vitales, sur la circulation du sang et la respiration. Knoll comptait également parmi les chefs du parti allemand à la Diète de Bohême, de la nuance des Schmeykal, Herbst, Plener et Schlesinger. Le Gouvernement venait de le pressentir, il y a quelques jours, pour le poste de Ministre allemand sans portefeuille.

M. le Dr C. DELSTANCHE (Bruxelles).

M. le Dr Charles Delstanche, spécialiste des maladies du nez, du larynx et de la gorge, dont la réputation dans le pays et à l'étranger était établie par des travaux importants et des succès incontestés, vient de mourir à Bruxelles, où sa famille a fourni plusieurs générations de médecins distingués. Docteur agrégé de l'Université de Bruxelles, M. Charles Delstanche avait fait preuve d'un dévouement infatigable pendant l'épidémie cholérique de 1866, en choisissant, pour remplir sa mission de médecin des pauvres, le

©BIUM

quartier le plus populeux et le plus malsain de la ville, la rue Haute. Il y avait conquis une légitime popularité, doublée de l'estime de ses confrères. Il présida en 1888 le premier Congrès Otologique de Belgique, dont son père fut le président d'honneur. M. Delstanche était membre de l'Académie de Médecine de Belgique et Chevalier de l'ordre de Léopold. Il était aussi Membre des Académies de Madrid et de Florence, et l'inventeur de plusieurs instruments pour l'exploration de l'oreille. Il meurt à la veille de célébrer le 25e anniversaire de son service à l'hôpital Saint-Jean, à l'âge de cinquante-huit ans.

M. le Dr Duclos, maire républicain de Férel depuis six ans, Conseiller général du canton de la Roche-Bernard. — M. Paul Ferrad, externe des Hôpitaux de Lyon. — MM. les Drs Louis Arren et Deschamps, médecins sanitaires maritimes. — Les *Dernières Nouvelles de Berlin* apprennent que le Dr Plehn, médecin du Gouvernement, a été assassiné à coups de flèches par les indigènes dans la concession de la Société du Sud du Cameroun, située sur le Congo. — On vient de découvrir que le professeur Bujvid, sous les ordres duquel travaillait M. Kostanecki, dont la mort, encore mystérieuse, préoccupe tant le public, cultivait le bacille de la peste à l'insu de la Faculté. On a trouvé dans son laboratoire vingt-quatre rats vivants auxquels avait été inoculé ce bacille. Cette découverte fait craindre plus que jamais que le malheureux médecin assistant n'ait succombé à la contagion.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 12 au 17 février 1900. — *Lundi 12.* — 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Jalaguier, Broca (Aug.), Varnier, exam. Salles n° 2 et 3. M. Richet, censeur. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Fournier, Déjerine, Gilles de la Tourette, exam. Salle n° 1. M. Gley. — 5e examen, doctorat, 1re partie Chirurgie, 1re série : MM. Delens, Kirmisson, Walther, exam. Hôtel-Dieu. M. Lannelongue, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie. Chirurgie. 2e série : MM. Tuffier, Delbet, Mauclaire, exam. Hôtel-Dieu. — 5e examen, doctorat, 2e partie : MM. Brissaud, Teissier, Méry, exam. Hôtel-Dieu. M. Sébileau.

Mardi 13. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie. N. R. : MM. Le Dentu, Bonnaire, Thiéry, exam. Salle n° 3. M. Richet. — 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Berger, Rémy, Wallich, exam. Salle n° 1. — 3e examen, doctorat, 2e partie : MM. Hutinel, Letulle, Charrin, exam. Salle n° 2. M. Achard. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Chirurgie : MM. Guyon, Brun, Faure, exam. Charité. M. Cornil, censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série : MM. Jaccoud, Proust, Marfan, exam. Charité. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Debove, Ballet, Roger, exam. Charité. M. Vaquez.

Mercredi 14. — Médecine opératoire : MM. Delens, Poirier, Sébileau, exam. Ecole pratique. *Épreuve pratique.* — 3e examen, doctorat oral, 1re partie : MM. Lannelongue, Legueu, Lepage, exam. Salle n° 2. M. Fournier ; censeur, M. Retterer.

Jeudi 15. — Médecine opératoire : MM. Brun, Poirier, Hartmann, exam. Ecole pratique. *Epreuve pratique.* — 2e examen, doctorat, nouveau régime : Hanriot, Retterer, Langlois, examinateurs. M. Gautier (censeur). — 3e examen doctorat. 2e partie : MM. Dieulafoy, Widal, Thiroloix, exam. Salle n° 1. — 4e examen, doctorat : MM. Proust, Thoinot, Launois, exam. Petit amphithéâtre. M. Weiss.

Vendredi 17. — 2e doctorat, nouveau régime, MM. Ch. Richet, Retterer, André, exam. Salle n° 1. M. Brissaud, censeur. — 4e examen, doctorat : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz, exam. Salle n° 2. M. Méry. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 2e série : MM. Tillaux, Poirier, Lejars, exam. Necker. M. Hayem, censeur. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Chirurgie, 2e série : MM. Terrier Delbet, Broca (Aug.), exam. Necker. — 5e examen, doctorat 2e partie : MM. Potain, Widal, Teissier, exam. Necker. M. Thoinot. — 5e examen, doctorat, 1re partie. Obstétrique : MM. Pinard, Varnier, Lepage, exam. Clinique Baudeloque., M. Desgrez, suppléant.

Samedi 18. — Dissection : MM. Mathias-Duval, Quénu, Poirier, exam. Ecole pratique. *Épreuve pratique.* 5e examen, doctorat, 2e partie, 1re série. MM. Dieulafoy, Marfan, Thiroloix, exam, Hôtel-Dieu. M. Berger censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Chantemesse, Roger, Achard, exam. Hôtel-Dieu, M. Faure. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 1e série : MM. Cornil, Ballet, Dupré, exam. Charité. M. Hutinel censeur. — 5e examen, doctorat, 2e partie, 2e série : MM. Debove, Joffroy, Ménétrier, exam. Charité. M. Hartmann. — 5e examen, doctorat, 1re partie, Obstétrique : MM. Budin, Bonnaire, Wallich, exam. Clinique Tarnier. M. Chassevant, suppléant. —

Thèses. — *Mercredi 14*, à 1 heure : Candidat, M. Madru. Président, M. Potain. MM. Ch. Richet, Letulle, Heim, exam. *La glande salivaire des diabétiques.* — Candidat, M. Le Coniat. Président, M. Ch. Richet. MM. Potain, Letulle, Heim, exam. *Sur le principe actif de la noix de kola.* — Candidat, M. Atcham. Président, M. Tillaux. MM. Rémy, Gaucher, Lejars, exam. *Contribution à l'étude de l'ostéomyélite du maxillaire inférieur.* — Candidat, M. Herbout. Président, M. Tillaux. MM. Rémy, Gaucher, Lejars, exam. *Valeur diagnostique des stigmates ophtalmoscopiques rudimentaires de la syphilis héréditaire.* — Candidat, M. Sambon. Président, M. Tillaux, MM. Rémy, Gaucher, Lejars, exam. *Cancer du cœcum.* — Candidat, M. Thiroux. Président, M. Pinard. MM. Joffroy, Gilles de la Tourette, Langlois, exam. *La protection légale des femmes enceintes et accouchées dans la classe ouvrière.* — Candidat, M. Loiseau. Président, M. Joffroy. MM. Pinard, Gilles de la Tourette, Langlois, exam. *Alcoolisme et réforme sociale.* — Candidat, M. Dujarier. Président, M. Terrier. MM. Tuffier, Walther, Mauclaire, exam. *Du traitement sanglant dans les fractures de jambe.* — Candidat, M. Brenaus. Président, M. Terrier. MM. Tuffier, Walther, Mauclaire, exam. *Des adénites du sillon delto-pectoral.*

Jeudi 15, à 1 heure : Candidat, M. Robert Proust. Président, M. Guyon, MM. Rémy, Albarran, Thiéry, exam. *De la prostatectomie périnéale totale.* — Candidat, M. Leguay. Président, M. Guyon. MM. Rémy, Albarran, Thiéry, exam. *Du rôle de la prostate dans les urétrites aiguës et chroniques. Urétro-prostate.* — Candidat, M. Claisse André. Président, M. Guyon. MM. Rémy, Albarran, Thiéry, exam. *Recherches sur le développement des fibromyomes et des adénomyomes de l'utérus.* — Candidat, Mme Vogt. Président, M. Mathias-Duval. MM. Debove, Gley, Charrin, exam. *Etude sur la myélinisation des hémisphères cérébraux.* — Candidat, M. Pipet. Président, M. Debove. MM. Mathias-Duval, Gley, Charrin, exam. *Tuberculose et fièvre typhoïde.* — Candidat, M. Ouazana. Président, M. Le Dentu. MM. Pouchet, Vaquez, Chassevant, exam. *De la valeur du protargol en thérapeutique oculaire.* — Candidat, M. Collet. Président, M. Pouchet. MM. Le Dentu, Vaquez, Chassevant exam. *Quelques recherches sur l'acide cacodylique dans la tuberculose.* — Candidat. M. Gauthier. Président, M. Hutinel. MM. Chan-

©BIUM

temesse, Ménétrier, Dupré, exam. *Contribution à l'étude de la pathogénie et du traitement des érysipèles spontanés de la face à répétition.* — Candidat, M. Lesueur. Président, M. Chantemesse. MM. Hutinel, Ménétrier, Dupré, exam. *Recherches sur la stomatite ulcéro-membraneuse, l'angine ulcéro-membraneuse à bacilles fusiformes et spirilles et leur analogie.* — Candidat, M. Gleize. Président, M. Budin. MM. Letulle, Wurtz, Wallich, exam. *Contribution à l'étude du traitement de l'avortement.* — Candidat, M. Rouxel. Président, M. Budin. MM. Letulle, Wurtz, Wallich, exam. *De l'emploi du lait digéré dans l'alimentation du nouveau-né.* — Candidat, M. Rebière. Président, M. Budin. MM. Letulle, Wurtz, Wallich, exam. *Contribution à l'étude de la tuberculose dans ses relations avec la grossesses et les suites de couches.*

Enseignement médical hospitalier à Paris. — *Hospice de la Salpétrière.* — M. Gilles de la Tourette : tous les vendredis (à partir du 2 février), à 10 heures, leçon sur les *états neurasthéniques.*

Hôpital Laënnec. Clinique médicale. — M. Rénon : tous les mardis, à partir du 30 janvier, à 10 heures (ancien amphithéâtre). Conférence de clinique et de pathologie élémentaires.

Enseignement médical libre. — *Cours de Chirurgie expérimentale.* — M. Tuffier, agrégé, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, commencera, le lundi 12 février, au Laboratoire de physiologie de la Faculté des Sciences, un cours et des travaux pratiques de chirurgie expérimentale. Les élèves seront exercés individuellement aux diverses interventions chirurgicales. Pour renseignements et inscription, s'adresser au Laboratoire de Physiologie expérimentale de la Faculté des Sciences, place de la Sorbonne. Le nombre des élèves est limité.

L'Université de Paris en 1899. — La Faculté de Médecine a obtenu cette année un agrégé pour les accouchements, et, grâce au concours du Conseil municipal, elle aura bientôt une Chaire de gynécologie et une Chaire de Chirurgie infantile. La Faculté des Sciences a eu une Chaire de physique et une d'histologie. L'Ecole de pharmacie a deux emplois nouveaux d'agrégé.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpital de Clamart (Seine). — M. Hunebelle, qui fut maire de Clamart, pendant plus de quarante ans, lègue à cette commune par son testament : 400.000 francs pour la création de vingt lits et l'achèvement de l'hôpital Sainte-Emilie ; 150.000 francs pour le Bureau de Bienfaisance.

Hôpitaux de Paris. — *Une infirmière brûlée vive.* — Une infirmière de l'hôpital Saint-Antoine, Mlle Jeanne Cholat, a été victime d'un terrible accident. Vers huit heures du soir, elle transvasait, d'un flacon dans un autre, de l'éther sulfurique, lorsque, par suite d'un faux mouvement, une partie du dangereux liquide se répandit sur sa robe. Malheureusement, une lumière se trouvait tout près, sur une table : l'éther s'enflamma et, avant qu'on eût pu secourir l'infirmière, celle-ci était grièvement brûlée sur tout le corps. La malheureuse femme, qui n'était âgée que de vingt-deux ans, est morte quelques heures plus tard.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — Dans la liste de présentation des candidats à la place vacante de membre titulaire, il y a, en première ligne, M. Doléris ; en deuxième ligne, et *ex æquo*, MM. Bar, Champetier de Ribes, Maygrier et Varnier. — *Prix.* Par décret, le secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine est autorisé à accepter, au nom de ladite Académie, aux clauses et conditions imposées, le legs d'une somme de 50,000 fr., fait au profit de cette Compagnie par Mme veuve Guzman, les arrérages devant être affectés à la fondation d'un *Prix Pierre-Guzman.*

Élections. — L'Académie a nommé correspondants étrangers pour la division de pathologie médicale, MM. Kaposi (de Vienne), Erb (de Heidelberg) et Hasnen (de Bergen), tous auteurs de travaux de premier ordre, le premier, sur les maladies cutanées, le second, sur l'Électrothérapeutique, le troisième enfin, sur la lèpre.

Collège de France. — La Chambre des Députés a voté un crédit de 3,000 francs, destiné au Laboratoire de M. Charrin, professeur suppléant au Collège de France. Dorénavant, le personnel du Laboratoire de médecine expérimentale comprendra un préparateur et un garçon : ce qui nécessite une dépense annuelle de 2,000 fr.; les 1,000 fr. restants serviront à couvrir les frais dudit laboratoire.

Laboratoire de Parasitologie à la Société de Secours aux militaires coloniaux. — Nos lecteurs connaissent la Société de Secours aux militaires coloniaux. Cette œuvre, entrant dans une voie nouvelle, vient d'adjoindre à sa maison de convalescence de Sèvres un Laboratoire de Parasitologie. En effet, la plupart des maladies que l'on observe dans les pays chauds sont dues à la présence de végétaux et d'animaux parasites à l'intérieur du corps de l'homme. Le paludisme et la dysenterie — fléaux de nos colonies — sont, entre autres, dans ce cas. On ne peut donc qu'approuver l'initiative du jeune savant, tel que le Dr Guiart, qui va entreprendre sur les nombreux convalescents hospitalisés à Sèvres l'étude de ces questions ardues dont la solution apportera un réel soulagement aux souffrances de tant de gens qui ont sacrifié leur santé au service de la France.

©BIUM



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé Militaire. — *Ecole de Service de Santé Militaire à Lyon.* — Un concours pour un emploi de répétiteur de Médecine opératoire et Accouchements à l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon aura lieu au-Val-de-Grâce, le 24 juillet 1900. — Adresser les demandes au Ministre de la Guerre (direction du Service de Santé, bureau des hôpitaux), avant le 1er juillet prochain.

Ecole du Val-de-Grâce à Paris. — MM. les Drs Monod, Mével, Dugrais, Melnotte, Petit, Pourcines, Leroux et Tranchant ont été nommés, après concours, à l'emploi de médecin stagiaire à l'Ecole du Val-de-Grâce.

Hygiène de l'Armée. — *L'état sanitaire à l'Ecole de Saint-Cyr.* — L'agence Havas communique la note suivante. Le bruit à couru que l'état sanitaire de l'Ecole de Saint-Cyr était devenu très mauvais depuis quelques jours, à la suite de la contamination d'une des sources qui alimentent cet établissement. La vérité est qu'un aqueduc a, en effet, été contaminé, sans qu'on ait pu encore déterminer la cause de cet accident. Dès que cette circonstance a été signalée, la source desservie par cet aqueduc a été isolée et la distribution d'eau de cette provenance a été arrêtée. Dix-huit élèves sur un effectif de 1,070 présents, ont souffert deux jours après d'embarras gastrique dont la cause est peut-être l'absorption, pendant un jour, de l'eau contaminée. Ces élèves sont en voie de rétablissement. L'alimentation d'eau potable de bonne qualité est d'ailleurs assurée d'une manière complète. L'incident ci-dessus n'aura aucune suite fâcheuse pour la santé du personnel de l'Ecole.

Les Viandes de conserve. — On télégraphie de Blidah qu'un certain nombre d'hommes de la 6e compagnie de remonte ont été gravement indisposés après avoir mangé de la viande de conserve.

Distinctions honorifiques. — Le Ministre de la Guerre vient d'accorder un *témoignage de satisfaction*, pour le dévouement dont ils ont fait preuve en soignant gratuitement les militaires de la gendarmerie ainsi que leurs familles, à MM. les Drs Barrier (de La Voulte) : Beaujolin (de Saint-Symphorien-sur-Coise) ; de Bellanoy (de Châteauneuf-sur-Cher) ; Bonnet (de Lignières) ; Bouret (de Ribécourt) ; Chalmet (de Landerneau) ; Chapuis (de Boufarik) ; Chassagne (de Bélabre) ; Corté (de La Charité) ; Delfau (de Villeneuve) ; Ducosté (de Brionne) ; Durand (de Pont-de-Salars) ; Fabre (d'Astaffort) ; Farny (de Rebais) ; Fort (de Carbonne) ; Gaimard (d'Aubagne) ; Gallice père (de Langeac) ; Gaubert (de Durban) ; Germain (de Mesle-sur-Sarthe) ; Grabinski (de Neuville-sur-Saône) ; Grellet (d'El-Biar) ; Gromier (de Delle) ; Hébert (d'Envermeu) ; Herbline (d'Isigny) ; Hurpy (de Dieppe) ; Leboucher (de Condé-sur-Noireau) ; Lecomte (de Ménil-Hubert-sur-Orne) ; Legrand (de Marcigny) ; Levesque (de Domfront) ; Logeais (de Palluau) ; Loisel (de Sotteville-lès-Rouen) ; Maisonnave (de Riom) ; Martin (de Conches) ; Mascarel (de Brûlon) ; Maurin (de Crest) ; Ménard (de Bacqueville) ; Metoz (de L'Isle-sur-le-Doubs) ; Millet-Lacombe (de Miallet) ; Moris (de Pouzauges) ; Pellat (de Pantin) ; Peyromore-Debord (d'Orsay) ; Piot (d'Aiguebelle) ; Raguet (de Paimbœuf) ; Raoult (de Rostrenen) ; Rébulet (de Bourgtheroulde) ; Rosset (d'Albens) ; Sagot (de Lannilis) ; Thobois (de Saint-Ouen) et Wollenweber (de Vire).

Médailles de Bronzes : M. le Dr Le Moal (Médecin des Colonies) ; MM. Rajohauesa (interne à l'hôpital indigène de Tananarive) ; Béjouahary (étudiant en Médecine à l'hôpital indigène de Tananarive).



Service de Santé de la Marine. — Nominations à l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe, MM. les Drs Augé, Barthe, Bellile, Bourges, Chanaud, Clavet, Dufour, Imbert, Le Maout, Lenoir, Marque, Marty, Ponthiou-Lavielle et Rogé.

Service de Santé des Colonies. — Nominations, au grade de médecin de 2e classe : MM. les stagiaires Abadie-Bayro, Briand, Brisemur, Brouillard, Cadet, Chabaneix, Damoud, Dardenne, Fargier, Gaimard, Grandmaire, Guillemet, Imbert, Lamarque, Le Corre, Le Groignec, Lemasle, Le Moal, Letonturier, Margain, Mias, Perrot, Petit, Pujol Sautarel, Savignac et Thomas Derevoge. — A l'emploi de médecin stagiaire, MM. les médecins auxiliaires de 2e classe de la Marine Bernard, Brengues, Brochard, Couvy, Kérandel, Ledoux, Ribot et Viala.



La Médecine dans le conflit Anglo-Boër. — Secours. — *Angleterre.* — Un navire-hôpital est parti du Cap pour l'Angleterre avec des blessés. — Le fameux médecin et parlementaire irlandais Tanner annonce qu'il va partir pour le Transvaal, où il servira dans les ambulances des Boërs.

Pays-Bas. — M. le Docteur Hendrick Muller, consul général de l'Etat libre d'Orange à Amsterdam, a remercié, au nom de son Gouvernement, le Comité de la Croix-Rouge néerlandaise pour l'envoi de matériel d'ambulance. M. le Dr Lingbeek, chef de la première ambulance hollandaise, écrit au président du Comité central de la Croix-Rouge néerlandaise, qu'on a fait à Pretoria la réception la plus cordiale au personnel de l'ambulance. L'entrée en ville a été une véritable marche triomphale. L'ambulance devait partir dès le lendemain pour Ladysmith. Tous étaient en bonne santé et pleins de courage. Tout était bien organisé pour secourir, transporter et soigner les blessés, aussi bien à Pretoria qu'au camp des Boërs.

Russie. — La souscription publique du Comité de secours aux Boërs de la colonie hollandaise de Saint-Pétersbourg atteint actuellement 115,000 roubles.

Ambulances. — Le *Wolks Stem* publie des détails communiqués de Jacobsdal, sur la capture d'une ambulance par les

©BIUM

Anglais. Sept médecins et leurs assistants, en tout trente-cinq personnes, viennent d'arriver de Capetown ; ils ont passé par de terribles épreuves.

M. le Dr Krause, de Blœmfontein, dit qu'ils étaient en train de donner leurs soins à des blessés lorsqu'ils furent faits prisonniers, sans l'ombre d'un motif. On les empêcha de soigner un nommé Slabbert, de Johannesburg, qui gisait gravement blessé, en répondant à leurs prières : « Que l'infernal Boër meure donc ! » On leur fit passer la nuit dans un poulailler, puis, au matin, on les empila dans un wagon de 3e classe ; deux docteurs furent même placés dans un wagon à bestiaux non nettoyé. Les blessés furent mis daus un wagon à marchandises, et on les laissa trente-six heures sans nourriture et sans eau. Slabbert mourut en chemin. A De Aar, les ambulanciers furent conduits à la prison et le capitaine Edwards dit au geôlier : « S'ils bougent, des coups de pieds ; s'ils s'approchent de la porte, tirez sur eux ». De De Aar jusqu'à Capetown, les ambulanciers durent payer pour leur nourriture ; on leur servit du café dans des seaux. A Beaufort-West, ils purent parler à des Afrikanders, et depuis ils furent bien traités. On leur dit que les Boërs du Cap avaient été désarmés. A Capetown, les médecins furent retenus huit heures en prison, puis renvoyés à Tweeriver, d'où ils durent regagner à pied les avants-postes boërs.



Médecine d'État et Hygiène

La Loi sur les Aliénés. — La Commission de la revision de la loi de 1838 sur les aliénés a décidé, sur la proposition de M. Cruppi, son président, de détacher du projet d'ensemble qu'elle a élaboré le titre relatif aux aliénés criminels et d'en faire l'objet d'un projet de loi spécial pour lequel on demandera à la Chambre une mise à l'ordre du jour assez prochaine, qui n'aurait pu être obtenue pour le projet entier. La Commission estime qu'il y a nécessité de faire régler le plus promptement cette question. Il s'agit d'établir une réglementation légale, notamment pour le cas des aliénés criminels qui bénéficient d'une ordonnance de non-lieu ou d'un acquittement comme irresponsables, en confiant à la chambre du conseil du Tribunal la mission de décider si l'aliéné devra être interné et de statuer sur la mise en liberté ultérieure, de façon à supprimer l'arbitraire administratif.

Inspection Médicale des Écoles. — A la Chambre des Députés, lors de la discussion du budget de l'Instruction publique sur le chapitre 71 (Caisse des Écoles), M. le Dr Vaillant a réclamé une augmentation de 100,000 francs pour créer l'Inspection médicale des Écoles. M. Georges Leygues a répondu que la loi de 1889 ne met nullement le service de l'inspection médicale à la charge de l'Etat et que la dépense qui en résulterait serait de 2 millions. Aussi l'amendement de M. Vaillant a-t-il été repoussé.

Commission Nationale de la Tuberculose. — La Commission de la Tuberculose s'est réunie récemment au Ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau. Le Président du Conseil a rappelé quels services cette Commission devait rendre dans l'étude des divers moyens à employer pour combattre la Tuberculose, et il a exprimé l'espoir que les résultats de ces travaux apporteraient un véritable soulagement aux classes pauvres, particulièrement éprouvées par ce terrible mal. La Commission devra étudier, à bref délai, la création de sanatoria. M. Waldeck-Rousseau souhaite que les malades pauvres, auxquels il convient de s'intéresser particulièrement, trouvent surtout un accès facile dans ces établissements. Le discours du Président du Conseil a fait une vive impression et a été applaudi

Cette Commission d'études pour combattre la tuberculose s'est divisée en deux sous-Commissions, qui se sont constituées en nommant leur bureau : 1re sous-commission (prophylaxie) : président, Dr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine ; vice-présidents, Louis Lucipia, président du Conseil municipal de Paris ; Dr Roux, de l'Institut Pasteur. 2e sous-Commission (Thérapeutique) : président, Dr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine ; vice-présidents : Dr Proust, Inspecteur général des Services Sanitaires ; Dr Lannelongue, professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

Lèpre. — A la fin du mois prochain une expédition danoise sous le commandement du dermatologiste Edouard Ehlers se rendra en Crète pour combattre la *lèpre*. Elle est invitée spécialement par le Gouverneur général, le prince Georges de Grèce, qui veut faire isoler tous les lépreux au nombre d'environ 2.000 sur un petit îlot forteresse de la côte nord de la Crète. Le prince, qui s'intéresse beaucoup à cette question sanitaire si importante, a fait un grand travail préparatoire pour l'expédition. Jusqu'ici, sous le régime turc, on n'avait rien fait pour combattre la lèpre et soigner les malheureux malades.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 4e semaine 1.075 décès, chiffre un peu supérieur à celui de la semaine précédente (1,043), et à la moyenne ordinaire des semaines de janvier (1,055). Les maladies de l'appareil respiratoire sont principalement Cause de cette légère aggravation. La fièvre typhoïde a causé 11 décès au lieu de 9 pendant les quatre semaines précédentes. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins continue à être normal (45 cas nouveaux). La rougeole a causé 18 décès au lieu de 11 pendant la semaine précédente (la moyenne est 12). La scarlatine (1 décès), la coqueluche (1 décès), la diphtérie (3), présentent des chiffres très faibles. La variole, qui n'avait causé que 4 décès dans tout le cours de l'année 1899, en a causé 1 dans chacune des deux dernières semaines. Il y a eu 15 suicides et 18 autres morts violentes. On a célébré à Paris 492 mariages. On a enregistré la naissance de 1.218 enfants vivants (650 garçons et 568 filles), dont 871 légitimes et 347 illégitimes. Parmi ces derniers, 41 ont été reconnus immédiatement.

©BIUM

Peste. — *Portugal.* — Il n'y a eu la semaine passée aucun cas de peste à Oporto. Depuis le commmencement de l'épidémie jusqu'à aujourd'hui 288 cas et 109 décès ont été enregistrés.

Fièvre scarlatine. — Une épidémie de fièvre scarlatine a éclaté à Elbeuf. Deux écoles communales sont fermées. On signale de nombreux cas, mais le nombre des décès est peu considérable. Jusqu'à présent la garnison est indemne.

L'Hygiène et les Cimetières pour animaux. — Une Société vient de se constituer, à Paris, en vue de la création « d'un cimetière pour chiens et autres animaux domestiques ». Les extraits suivants des statuts de la Société montreront le but qu'elle poursuit et comment elle compte l'atteindre. La Société a pour objet : 1° D'aider au *développement de l'hygiène publique de Paris* en évitant que les chiens et autres animaux domestiques soient enterrés dans des conditions tout à fait insuffisantes, aux fortifications ou dans des terrains vagues, ou même laissés sans aucune espèce de sépulture ; 2° de favoriser *l'assainissement de la Seine*, où sont jetés chaque année des milliers d'animaux qui empestent les eaux et dont les cadavres en pourriture, traînés au fil de l'eau, vont semer au-dessous de Paris la peste du charbon ; 3° de faciliter à chacun le moyen pratique et économique de se débarrasser d'un animal mort. C'est dans l'île des Ravageurs que doit être érigé ce cimetière ; on y adjoindra un *columbarium* ou *four crématoire*, pour l'incinération des animaux dont les propriétaires ne désireront pas l'enfouissement et aussi un musée des animaux domestiques (1).



Divers.

Les Médecins et la Politique. — Le Conseil général de la Charente-Inférieure s'était réuni en session extraordinaire. Au moment de lever la séance, M. le Dr Guillaud, professeur à la Faculté de Bordeaux, lut une adresse de félicitations au président de la République et au ministère Scandale.

Les Maladies des Rois. — Le roi Léopold s'est rendu dernièrement à Wiesbaden, pour consulter un célèbre oculiste allemand sur une maladie des yeux dont il était atteint. L'affection dont souffre le Roi ne va guère mieux. La grande lumière lui est interdite et ce sont des officiers d'ordonnance qui lisent les journaux au roi et dépouillent sa volumineuse correspondance.

M. Le Dr Pierson, directeur du Sanatorium de Dresde, où la princesse Louise de Cobourg a été soignée, a déclaré que l'état de santé de son Altesse laisse encore beaucoup à désirer ; la malade ne se rappelle plus les événements passés et sa mémoire est souvent en défaut.

Les Médecins Viticulteurs. — Entre autres noms de médecins, se livrant d'une façon suivie à l'Agriculture et en particulier à la Viticulture, on remarque celui de M. le Dr Georges Bernis, à Rivesaltes (P.-O.), qui exploite le domaine de Mesplies (Vins divers).

Les Médecins automobilistes. — On ne saurait trop encourager, en automobilisme, la décentralisation. Plus d'une société départementale a ainsi sa place bien marquée au soleil. Parmi elles, une des premières en date, *l'Automobile Club bordelais*. Le bureau de l'Automobile-Club bordelais vient d'être renouvelé et a nommé M. le Dr Creuzan, président.

Les Médecins Explorateurs. — Les explorateurs les plus récents sont loin d'être d'accord sur les sources exactes du Nil. Le dernier en date de ces explorateurs, un Allemand M. le Dr Kandt, vient de faire connaître le résultat de ses longues et patientes investigations ; il assigne comme origine au grand fleuve africain le mont Téchuho, que beaucoup de cartographes ignoraient, et qui serait situé à trois jours de marche dans la direction sud du lac Kion. Sans doute, la découverte du Dr Kandt ne modifiera pas sensiblement la cartographie de cette partie de l'Afrique ; mais en reculant par delà le lac Albert Nyanza les sources véritables du Nil, elle fournira peut-être une autre explication aux crues périodiques de ce fleuve.

Accidents à des Médecins. — Il y a eu une assez forte explosion de gaz, rue des Abbesses, 54, dans l'appartement occupé par M. le Dr Gaillard. Ce docteur, qui se trouvait à ce moment chez lui, a été brûlé aux mains et à la figure. Appelés par l'avertisseur, les pompiers sont accourus et, en moins d'une demi-heure, ils sont parvenus à éteindre le commencement d'incendie.

On nous écrit de Lyon qu'à la Maison de Santé tenue par les frères de Saint-Jean-de-Dieu, M. le Dr Devay était en train de vacciner quelques pensionnaires lorsque l'un d'eux, un aliéné ordinairement fort calme et qui était occupé aux ateliers de menuiserie, s'est jeté sur lui et l'a frappé au ventre avec un tiers-point très aigu. Ce docteur a été aussitôt transporté à l'Hôtel-Dieu. Les intestins étant perforés, notre ami, M. le Dr Jaboulay a aussitôt pratiqué une opération.

Les Médecins Amateurs d'Art. — Mme Réjane va recevoir un magnifique cadeau de la plus grande valeur artistique. En effet, l'éminent Ministre de l'Instruction publique d'Italie, M. le Dr Guido Bacelli, en souvenir de la visite que Mme Réjane a faite à Pompéi et comme témoignage de haute admiration pour la brillante comédienne française dont le succès fut si grand dans la péninsule, a ordonné que le plus beau des objets d'art, recueillis dans les fouilles de la ville morte en présence de l'artiste, fût envoyé en cadeau à Mme Réjane. M. Guido Bacelli, comme on le sait, est un médecin des plus savants dont la réputation est renommée dans le monde entier. C'est aussi comme on le voit, un fort galant homme.

Talma chirurgien-dentiste. — Les habitants de la petite commune de Poix (canton de Quesnoy-Est, département du Nord), dont la famille de Talma est originaire, ont l'intention d'élever un monument à leur concitoyen. Le père de Talma était chirurgien-dentiste à Paris. Des amis l'engagèrent à aller s'établir à Londres, où il trouva la fortune dans l'exercice de sa profession. Il engagea son fils à faire

(1) Voir *Gazette médicale*, 1899, n° 36, 430.

©BIUM

comme lui, et *Talma vint à Paris ébaucher les études chirurgicales nécessaires*. Bientôt après, il se fit reecvoir *dentiste* et ouvrit un salon où pendant dix-huit mois, il arracha consciencieusement les dents.

Mariages de Médecins. — Nous apprenons le mariage de M. le Dr Albéric Roussel, médecin du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, officier de l'Instruction publique avec Mme Vve Robcis, née Charrière. La cérémonie *civile* aura lieu le jeudi 15 février 1900, à 3 heures très précises du soir, en la salle des Fêtes de la Mairie du IIIe arrondissement. — Récemment a eu lieu, à la mairie du neuvième arrondissement, rue Drouot, le mariage du Dr Edgar Bérillon, médecin inspecteur des Asiles d'aliénés de la Seine, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*, avec Mlle Joséphine Mathys. Les témoins du marié étaient MM. Allain-Targé, et le Dr Jules Voisin, médecin en chef de la Salpêtrière. Un grand nombre de médecins et de notabilités parisiennes étaient venus féliciter les jeunes mariés. — M. Georges-Alphonse Perreaux, docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux, épouse Mlle Françoise-Isabelle Guilliermiez. — M. Pierre-Paul-Alexandre Lecornu, interne provisoire des hôpitaux, épouse Mlle Marguerite Ozanne. — On a célébré en l'église Saint-Spire de Corbeil au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage du Dr Edmond Guénebertière, fils du Dr Guénebertière, président du Conseil d'arrondissement de Bressuire, avec Mlle Marguerite Cothereau, fille du président du Tribunal civil. — Récemment, mariage de M. le Dr Fernand Bouchut avec Mme Magis. Le Dr Fernand Bouchut a succédé, comme médecin infantile de la Légion d'honneur, à son père, le regretté Bouchut, qui a laissé une trace si profonde dans la médecine infantile et dont le Conseil municipal va perpétuer le nom en le donnant à l'une des rues qui avoisinent l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Les Médecins dans le Monde. — Dîner chez M. et Mme Pierre de Bouchaud; parmi les convives : Dr et Mme Cazalis.

M. Pierre Chardenet, directeur du cabinet du Préfet de Police, auditeur au Conseil d'État, épousera prochainement Mlle Marie Plasson, belle-fille du Dr Jullien, chirurgien de Saint-Lazare.

Un Maître d'armes étudiant en médecine. — Au Gymnase de Madrid, professe Houette, un maître d'armes qui prépare sa médecine.

Les Médecins Conférenciers. — Le 19 Janvier, M. le Dr Sicard de Plauzolles, a fait une conférence sur le *Vaccin et les Sérums* (*la variole, la rage, la diphtérie, la peste*). — Le 20 Janvier, M. le Dr Rabaud, sur les *Anomalies de l'organisation* (*Tératologie*). *Qu'est-ce qu'une anomalie*. — Le 25 Janvier, M. le Dr Legrand a fait une Conférence sur le *Surmenage intellectuel et physique*. — Le 27 Janvier, M. le Dr Leredde, sur la *Phtisie dans le peuple*. — M. le Dr Cantacuzène, de l'Institut Pasteur : Conférence sur la *Tuberculose, les moyens de la combattre à Paris*. — *Conférences de l'Union des Femmes de France*. Conérence par le Dr J. L. Faure, sur *le Cancer*. (A).

A l'Union des Femmes de France, M. le Dr Broca a fait une conférence sur *le Mal de Pott*, Chaussée d'Antin, 29. — M. le Dr L. Barel, vice-président de la Commission médicale de l'U. V. F., secrétaire de la Société française d'Hygiène, a fait le 6 février une conférence sur : le *Vêtement cycliste*, le *Corset*, la *Jupe* et la *Culotte à bicyclette*. — M. le Dr Jacques Bertillon, chef des travaux statistiques de la Ville de Paris, fait une série de conférences sur la *Dépopulation de la France et les remèdes à y apporter*, au Collège libre des Sciences sociales depuis le samedi 27 janvier à 5 h. 1/2 — Le 8 mars prochain, notre ami, M. le Dr Félix Brémond, fera, au Palais des Sociétés savantes, à 9 h. du soir, une conférence sur *Rabelais médecin*, avec projections.

Les Médecins et le Duel en Allemagne. — Le duel est toujours maintenu obligatoirement dans l'armée allemande comme une véritable institution. Un incident tout récent en est une preuve nouvelle. Un médecin très connu, qui dirige à Triberg un établissement thermal, avait eu avec un de ses confrères une altercation. Provoqué par ce dernier, il avait refusé de se battre, alléguant ses principes religieux. Comme les deux médecins se trouvent être médecins majors de la réserve, l'autorité militaire a évoqué l'incident, bien qu'il ait eu lieu en dehors du service. Et le docteur qui avait refusé de se battre a reçu un ordre du cabinet de l'Empereur ainsi conçu : « Vous êtes révoqué de votre grade de médecin major de la réserve, parce que, malgré les invitations réitérées qui vous ont été faites, de demander conformément à l'honneur, réparation d'une injure, vous vous êtes abstenu de provoquer votre adversaire. »

Déplacement de Médecin. — M. le Dr de Daninos est rentré à Livourne.



Variétés et Anecdotes.

Un Hopital tapissé en Timbres-poste.

Les Frères de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, à Gand, qui ont vraisemblablement de sérieux loisirs, viennent de tapisser le parloir, les deux réfectoires, les dix-huit chambres et tous les corridors de cet établissement hospitalier de timbres étrangers disposés de façon à représenter des palais, des forêts, des rivières, des fleurs, des insectes, des oiseaux et des personnages enfin, ceux-ci en grandeur naturelle, et le tout traité dans le style japonais, avec une assez remarquable perfection. Cela à tel point que beaucoup de peintres belges sont déjà venus voir l'originale décoration de l'hôpital, où figurent près de vingt millions de timbres-poste.

Est-ce bien un moyen de le rendre *aseptique*? Car on sait que les microbes ne sont pas rares sur ces petits morceaux de papier.

©BIUM

Les Femmes étudiantes en Médecine à Paris en 1899.

L'intérêt capital de la séance du Conseil de l'Université, qui a eu lieu la semaine dernière à la Sorbonne, a été dans le rapport de M. Petit de Julleville au Ministre de l'Instruction publique sur la dernière année scolaire. Le féminisme y tient une place importante. La FACULTÉ DE MÉDECINE ne compte pas moins de 129 étudiantes, dont 29 Francaises et 100 étrangères, ainsi réparties : 91 Russes, 5 Roumaines, 2 Allemandes, 1 Suissesse, 1 Anglaise.

La Faculté des Sciences compte 35 étudiantes : 21 Françaises et 14 étrangères. 20 femmes convoitent les lauriers décernés par l'Ecole de Pharmacie : dix-neuf sont Françaises et une seule, étrangère.

Les Abonnements en Médecine pratique.

On lit dans la *Fronde* du 29 janvier 1900 : « Les abonnées de la *Fronde* pourront consulter *gratuitement* pendant toute l'année et sur la simple présentation de la carte que l'Administration de la *Fronde* leur délivrera, des médecins, des femmes docteurs en médecine, des chirurgiens-dentistes en qui elles peuvent avoir toute confiance, dont les noms et les adresses seront donnés aux bureaux du journal, et qui veulent bien mettre au service de nos abonnées leur Science et leur dévouement. Il est superflu d'insister sur les avantages de cette prime unique, et sur les sacrifices que s'impose la *Fronde* pour être agréable et utile à ses lectrices et leur permettre d'avoir — pour 20 francs par an : Médecin — Sage-femme docteur — Chirurgien-Dentiste — Pédicure — Manucure — Coiffeur — Bains — Photographie et un journal quotidien, sérieux, intéressant et bien renseigné! » — C'est évidemment pour rien.

Voilà une trouvaille superbe....

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

La Compagnie P. L. M. organise avec le concours d'Agences plusieurs excursions, en *Algérie* et en *Tunisie* pendant les mois de février et de mars. Prix (tous frais compris et suivant l'itinéraire choisi) : 1re classe, 675 fr. et 1.235 fr. ; 2e classe, 585 fr. et 1.135 fr.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publierons, à partir du **15 Février** prochain, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[INDEX MEDICUS]

recueil mensuel, dont le premier numéro contiendra la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3 à 4,000 indications bibliographiques.

S'adresser à l'INSTITUT INT. DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE pour tous renseignements et abonnements.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe Gravure d'un tableau de M. BOURGEOIS, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil*.



LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.
(D'après le Tableau de M. Bourgeois).

Un groupe de MM. les Prs PROUST, JOFFROY, DUPLAY, BERGER, CHANTEMESSE, RAYMOND, FARABEUF, HUTINEL, POUCHET, GRANCHER.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre accompagnée d'un mandat postal ou d'un chèque.

Prix de la Gravure (sans cadre) (1m 00 + 0,80) : **25 Francs.**

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à deux heures de Paris. Pays riche. On fait de la pharmacie. Rapport 9,000 fr. Loyer 450 fr. Un cheval, une bicyclette suffisent. Prix : 10,000 fr., cheval, voiture, harnais; pharmacie et continuation du bail pendant 2 ans 1/2. Pressé.

2° Un emploi d'interne en médecine est vacant à l'hospice départemental de l'Aisne. Nourriture, logement, 560 à 660 fr. de traitement.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 221.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 7. 17 Février 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Science et l'État : A propos des visites Présidentielles ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Hôpitaux de Paris : Visite du Président de la République à l'Hôpital des Enfants-Malades. — Les Épidémies Actuelles : La Fièvre typhoïde au Lycée Saint-Louis à Paris. — Les Réunions de la Semaine : Association de la Presse Médicale Française. — Nécrologie. — La Médecine dans les Romans. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Les bases du Service Médical de l'Exposition de 1900. — L'Hygiène à Paris : Les Réservoirs d'eau du Quartier Latin. — Les Sanatoria populaires pour tuberculeux. — Les Chambres mortuaires à Paris. — Thérapeutique : De la Grippe. Son traitement. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations. — Actualités : M. Loubet, Président de la République Française. — Variétés : L'Hôpital d'Ormesson.



La Science et l'État.

A propos des visites présidentielles.

Il est d'usage que tous les chefs de l'État visitent les hôpitaux de chacune des villes où ils séjournent : ceux de province, quand ils demeurent, ne serait-ce que quelques instants, dans une ville quelconque ; ceux de Paris, de temps en temps, à intervalles à peu près réguliers.

C'est là une excellente coutume, à laquelle personne ne saurait trouver à redire. Le premier devoir d'un chef élu n'est-il pas de s'intéresser surtout aux déshérités de la Santé et de la Fortune ; aux misères innombrables et souvent injustifiées qui se sont retirées à l'abri de ces tristes murailles d'hospice ; aux déchets nombreux, parfois si dignes de respect, de notre civilisation et du progrès social, qui absorbent tant de vies et d'intelligences humaines ?

Mais si un Président de République ne peut faire bénéficier de visites de cette nature, aussi salutaires pour le visité que moralisatrices pour la foule, que les Institutions d'Etat, que les Etablissements d'Assistance et d'Enseignement officiels, il n'est pas défendu aux Ministres compétents de s'intéresser aux œuvres d'initiative privée méritantes, mais encore trop jeunes pour oser solliciter une consécration définitive par le chef de l'Etat ! Or, c'est ce qui se pratique très rarement, à moins de mettre en jeu des influences considérables.

Pour notre part, nous connaissons des institutions considérables, dues à des citoyens quelconques, il est vrai, qui n'ont jamais reçu la visite du moindre personnage officiel autorisé, Ministre ou sous-ministre, quoiqu'elles soient non seulement uniques en France, mais même au monde ; quoiqu'elles aient servi de modèles pour la création d'œuvres analogues à l'étranger, considérées, elles, comme manifestement d'intérêt général, puisqu'elles sont subventionnées par les Gouvernements.

Certes, ces remarques s'appliquent surtout aux choses de la Science ; mais elles sont vraies pour la plupart des innovations françaises. Les Ministres ne s'inquiètent pas assez de ces efforts isolés. Il leur serait pourtant facile de se faire renseigner sur les nouveautés de cette nature, véritablement intéressantes.

Avertis, il n'est pas douteux qu'ils seraient les premiers à demander à voir. On n'en demande pas davantage.

Marcel Baudouin

©BIUM

ACTUALITÉS

LES HOPITAUX DE PARIS.

Visite du Président de la République à l'Hôpital des Enfants-Malades.

Le Président de la République, accompagné par l'un de ses officiers d'ordonnance, et par le chef de son secrétariat particulier, a visité, jeudi dernier, à neuf heures et demie du matin, l'Hôpital des Enfants-Malades, rue de Sèvres.

M. Loubet a été reçu à sa descente de voiture par M. le Dr Napias, directeur de l'Assistance publique, et les chefs des différents services de l'hôpital : MM. les Drs Brun, Lannelongue, Moizard, Comby, Descroizilles, Marfan, Sevestre et Variot, ainsi que par M. le Dr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, M. le Préfet de la Seine, M. le Président du Conseil municipal, le député de l'arrondissement, MM. les Drs Zuber et Hallé, chefs de clinique, Mongin, directeur de l'Établissement, etc.

M. Loubet s'est surtout préoccupé de savoir si l'hospice présentait au point de vue de l'installation toutes les conditions requises pour éviter la contagion. Il a rappelé qu'autrefois on disait couramment qu'un malade entré dans cet hôpital avec telle maladie y contractait les germes d'une autre maladie. Il a constaté avec une très grande satisfaction que les précautions prises offraient de réelles garanties ; et il en a exprimé ses plus vives félicitations. Après les anciens bâtiments, dont quelques-uns sont appelés à disparaître prochainement, M. Loubet a visité les pavillons récemment construits. Ces pavillons, qui ne sont pas encore occupés, comprennent une centaine de lits : ce qui porte à 700 le nombre des places disponibles.

Il a voulu aussi jeter un coup d'œil sur les cuisines où mijotait, répandant d'appétissants parfums, parmi les cuivres éblouissants et les faïences coquettes, un fricandeau qu'attendait, en de jolis plats à fleurettes, un lit de petits pois à la française. C'était, avec un consommé de volaille et des petits pains blancs, le menu des malades ; une copieuse choucroute, garnie de lard et de saucisson d'Alsace, était réservée au personnel. Le Président, traversant ensuite les magasins et les ateliers de l'hôpital, est arrivé aux deux pavillons dont M. Belhouet a conçu l'architecture en vue de leur destination toute spéciale, d'après les études qu'il a faites au cours d'un récent voyage à l'étranger, et en particulier en Allemagne, sur les divers pavillons d'isolement les plus perfectionnés, notamment sur les divers pavillons de Koch.

Un de ces petits bâtiments est réservé aux enfants rubéoleux, l'autre aux diphtériques. Chacun se compose, au rez-de-chaussée, de deux grande salles pour les convalescents, à côté desquelles sont disposées des chambres d'isolement pour les malades encore quelque peu douteux ; au premier étage, des cellules, absolument isolées, carrelées et revêtues de grès cérame et de faïence. L'aspect en est clair et très gai, l'antiseptisation de la plus grande facilité, et par conséquent, la salubrité absolue.

Ces pavillons sont d'une architecture et d'un aménagement intérieur tout à fait nouveaux, et ce n'est que pour les perfectionner en les imitant que M. Belhouet en a conçu certains détails d'après ceux qu'il avait vus à l'étranger.



M. le Président de la République française.
[*Sa première visite aux Hôpitaux de Paris*].

Le Président de la République s'est ensuite rendu dans l'une des grandes salles des nouveaux locaux où se trouvait réuni tout le personnel de l'hôpital : médecins, internes et infirmières. C'est là que M. le Directeur de l'Assistance publique a remercié M. Loubet d'avoir bien voulu donner à ceux qui souffrent une nouvelle preuve de sa constante sollicitude. Puis M. le Dr Napias lui a présenté le personnel de l'Hôpital, les surveillantes médaillées : Mmes Kerleu, officier d'Académie et Chintrier ; Mlles Truffe et Le Keck ; et les infirmières portant la médaille des épidémies :

©BIUM

Mlles Gérar et Daniel, et Mme Thérion, qui deux fois déjà ont eu le croup.

C'est, en effet, la *première visite, dans les Hôpitaux*, du Président de la République ; et il a répondu qu'il avait tenu à ce que cette première visite dans les hôpitaux de la capitale fût consacrée à l'Enfance, parce que ses infortunes, toujours imméritées, sont plus touchantes que les autres. Il a ajouté qu'il croyait remplir un devoir en rendant hommage au personnel médical des établissement hospitaliers dont les hautes qualités sont justement appréciées dans le monde entier.

Faisant allusion à une conversation qu'il avait eue, au cours de cette visite, avec le Président du Conseil municipal, il a dit qu'il avait appris qu'une somme de 70 millions environ était nécessaire pour introduire dans les hôpitaux les améliorations exigées par la médecine et l'hygiène hospitalières modernes, afin de lutter contre la maladie avec les plus grandes chances de succès. « Quoique ennemi des emprunts, a-t-il déclaré, je suis disposé à faire une entorse à mes principes en faveur de l'Assistance publique et j'exprime le vœu que le Conseil municipal vous donne tout ce dont vous avez besoin ». Ces paroles ont été accueillies par de vifs applaudissements.

Avant de se retirer, le Président de la République a remis les palmes d'officier de l'Instruction publique à M. Belhouet, l'architecte de l'Assistance publique qui a construit les nouveaux pavillons, et les palmes d'officier d'Académie à M. Mongin, directeur de l'hôpital. Il a, en outre, laissé une somme de 500 fr. pour l'achat de friandises aux petits malades. M. Loubet a quitté l'hospice à onze heures. Aux abords, se tenaient de nombreux curieux, qui se sont respectueusement découverts sur son passage.

LES ÉPIDÉMIES ACTUELLES.

La Fièvre typhoïde au Lycée St-Louis à Paris.

Une Commission spéciale s'est réunie la semaine dernière au lycée Saint-Louis, pour se rendre compte de l'état sanitaire de l'établissement. Elle était présidée par M. le vice-recteur de l'Académie et comprenait M. Brouardel, MM. les Drs Thoinot et Bordas, délégués par la Préfecture de police, M. l'Inspecteur général des Services d'Hygiène de la Ville de Paris, délégué par la Préfecture de la Seine ; MM. les Drs Troisier et Delpeuch, médecins du lycée; M. l'architecte Duprez, architecte de l'arrondissement. La Commission a fait une visite minutieuse, qui a duré plus d'une heure, des bâtiments du lycée.

Elle a constaté que, dans les dix derniers jours du mois de janvier, un certain nombre d'élèves sont entrés à l'infirmerie avec les symptômes de la *fièvre typhoïde*.

Elle a constaté, en outre, que, dès le début, toutes les précautions nécessaires ont été prescrites et appliquées sous le contrôle des médecins du lycée, notamment que l'usage exclusif de l'eau bouillie a été immédiatement imposé tant pour la boisson que pour la toilette des jeunes gens.

Depuis le 2 février, il ne s'est produit que quelques cas suspects. L'épidémie, très bénigne d'ailleurs, peut donc être considérée comme arrêtée.

Les malades qui ont présenté les symptômes de la fièvre typhoïde (car un certain nombre d'élèves ont été, comme chaque année à pareille saison, atteints par la grippe ou l'influenza), n'ont été que trois ou quatre élèves, soignés dans l'infirmerie du lycée et trois domestiques soignés à l'hôpital Cochin, M. le Dr Delpeuch, médecin du lycée, étant également médecin à cet hôpital. Toute l'eau employée dans le lycée, soit dans les réfectoires, soit dans les dortoirs, soit dans les cours, est d'un bout de l'année à l'autre filtrée avec soin et les filtres sont réglementairement vérifiés chaque semaine.

La Commission a recherché la cause de cette épidémie. Elle est unanime à penser que cette cause est absolument étrangère aux conditions hygiéniques du lycée lui-même, et doit être uniquement attribuée à la contamination accidentelle de la canalisation de l'eau. Des mesures ont été décidées pour prévenir le retour de cet accident et seront prises à bref délai. On doit ajouter que le nombre des élèves et des domestiques malades a été fort exagéré, dans les nouvelles qui ont été publiées sur l'état sanitaire du lycée Saint-Louis.

A la Direction des Travaux de Paris, on a fait aux journaux la déclaration suivante : « Si le commencement d'épidémie a été causé par la mauvaise qualité de l'eau, ce n'est pas, en tout cas, à l'eau de l'Ourcq qu'il faut s'en prendre, puisque le lycée n'en reçoit pas une goutte. L'eau de la Vanne et l'eau de la Seine sont les seules qui soient distribuées au lycée Saint-Louis. Encore y arrivent-elles dans des conduites absolument indépendantes l'une de l'autre et qui ne permettent à aucun moment de les mélanger, du moins au dehors du lycée. En est-il de même à l'intérieur, et quelque plombier, réparant un jour les conduites, n'a-t-il pas établi entre elles quelque communication malheureuse et anti-réglementaire ? Cela expliquerait tout, mais on ne pourra s'en rendre compte que par un minutieux examen des conduites et par des essais sous pression, auxquels nous allons procéder immédiatement. »

On a communiqué la note suivante, relative au commencement d'épidémie de fièvre typhoïde constaté à l'hôpital Saint-Louis : Le Ministre de l'Instruction publique a décidé, hier, que les cours du lycée Saint-Louis seraient suspendus jusqu'à la rentrée des jours gras. Cette décision a été immédiatement notifiée par le vice-recteur de Paris, au proviseur du lycée, qui en a fait aviser les élèves avant la fin de l'étude du soir. Tous les élèves ont quitté le lycée.

En conséquence, encore beaucoup de bruit pour une très légère épidémie; mais un proviseur averti en vaut deux.

©BIUM

LES RÉUNIONS DE LA SEMAINE.

Association de la Presse Médicale Française.

Le vendredi 2 février 1900, a eu lieu la 1re réunion de 1900 de l'*Association de la Presse Médicale,* au restaurant Marguery; sous la Présidence de M. Laborde, syndic. — 24 personnes assistaient à cette réunion.

I. — Nominations. — 1° *Membres Honoraires* : Ont été nommés *Membres Honoraires* de l'Association : M. le Dr Chevallereau (Paris), ancien directeur de la *France Médicale;* M. le Dr Richelot, ancien directeur de l'*Union Médicale*; M. le Dr Duplay, ancien directeur des *Archives générales de Médecine.*

2° *Membres Titulaires.* — Ont été élus *Membres Titulaires* : M le Dr Louis Guinon, Rédacteur en chef de la *Revue des Maladies de l'Enfance,* en remplacement de M. de St-Germain, décédé; M. le Dr Moulonguet, Rédacteur des *Archives provinciales de Chirurgie,* M. le Dr M. Baudouin représentant désormais la *Gazette Médicale de Paris;* M. le Dr Prieur, Rédacteur en chef de la *France Médicale,* en remplacement de M. Chevallereau, nommé membre honoraire.

II. — Candidature. — Un rapporteur a été nommé pour la candidature de M. le Dr E. Vidal, rédacteur en chef des *Archives de Thérapeutique* (Paris).

III. — Membres honoraires. — L'Association a voté, à l'unanimité, l'article suivant nouveau, des Statuts : « Tous les *fondateurs* de l'Association peuvent demander à être nommés membres honoraires ».

IV. — Annuaire de l'Association. — Il sera distribué à la prochaine réunion ; il ne contiendra aucun cliché.

V. — Exposition de 1900. — De nouvelles démarches vont être faites, en ce qui concerne les cartes d'entrée à l'Exposition de 1900.

NÉCROLOGIE.

Notre collaborateur et ami, M. le Dr Henry Lemesle (de Loches) vient d'avoir la douleur de perdre son père, ancien pharmacien à Loches, ancien interne et lauréat des hôpitaux de Paris. M. Lemesle père avait su conquérir une place des plus honorables dans le corps pharmaceutique. C'était un praticien de la vieille école, homme de laboratoire, et la Pharmacie lui doit un grand nombre de procédés de préparations galéniques, dont plusieurs, pour le sirop d'écorces d'oranges amères notamment, sont devenus classiques (*Anjou médical*).

M. Pizzeta (J.) vient de mourir à l'âge de soixante-dix-neuf ans. On doit à ce vulgarisateur scientifique estimé un *Dictionnaire populaire illustré d'histoire naturelle, le Feu et l'Eau,* la *Galerie des naturalistes,* les *Loisirs d'un campagnard,* qui sont dans toutes les bibliothèques publiques. Son ouvrage *Plantes et Bêtes* lui a valu un prix de l'Académie française. D'autres publications: le *Musée entomologique illustré* et la *Flore pittoresque de la France,* entre autres, l'avaient fait apprécier dans le monde savant. Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Boulogne-sur-Seine.

M. le Dr Brun-Buisson (de Voiron). — M. le Dr Fabre (de Saint-Pons). — M. le Dr Mignot (de Pougues).

Aux obsèques de M. Olivier Fayau, docteur en médecine (de Nantes), de nombreux amis avaient tenu, par leur présence, à témoigner à la famille de M. Fayau, leurs sentiments de sympathique condoléance. Particularité curieuse : le défunt était le petit-fils du conventionnel Fayau, qui siégea à la Convention sur les bancs de la Montagne et qui vota la mort Louis XVI. Il fut un des derniers Montagnards. Il était né à Rocheservière (Vendée); i mourut en 1799, âgé seulement de 33 ans.

Mme veuve Debove, née Amédée-Mercédès Balny, mère du médecin de l'hôpital Beaujon, Professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, décédée à l'âge de 82 ans le 5 février 1900. Obsèques à Nancourt (Oise).



La Médecine dans les Romans.

Les Médecins de Georges Carell.

Georges Carell, a dit Gaston Deschamps, montre deux jeunes hommes, un poète blond et optimiste, un médecin brun et pessimiste, qui voient la vie, l'un en rose, l'autre en noir. Le poète est amoureux et croit à tout; le médecin a le cœur vide et ne croit à rien. Mais le poète est malade et le médecin lui apprend, avec quelque brutalité, qu'il va mourir tantôt. Alors, pour ne pas laisser au cœur de sa maîtresse un regret trop durable, le poète veut, avant de mourir, la guérir de son amour. Il lui joue une comédie de scepticisme et de dureté. L'intention est généreuse, mais la pauvre femme ne souffre-t-elle pas davantage de voir son amant vivant sous ce jour nouveau qu'elle n'eût souffert de pleurer son amant mort, dans la douceur du souvenir?

Z.....

©BIUM



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.



Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 19 au 24 février 1900. — Examens de doctorat. — *Lundi 19 février*, à 1 heure. — 2e (Nouveau régime, salle n° 2), 1re série : MM. Ch. Richet, Launois et Desgrez. — 2e (Nouveau régime, salle n° 1). 2e série : MM, Retterer, Gley et Weiss. — 3e (Oral, Première partie, salle n° 3) : MM. Lannelongue, Jalaguier et Varnier. — 5e (Première partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu), 1re série : MM. Terrier,, Delbet et Mauclaire. — 5e (Première partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu), 2e série : MM. Delens, Kirmisson et Lejars. — 5e (Deuxième partie, Hôtel-Dieu) ; MM. Fournier, Brissaud et Méry.

Mardi 20 février, à 1 heure. — 2e (Nouveau régime, salle n° 1) : MM. Mathias, Duval, Hanriot et Langlois. — 3e (Oral, Première partie, salle n° 2) : MM. Berger, Albarran et Wallich. — 3e (Oral, Première partie, N. R., salle n° 3) : MM. Guyon, Quénu et Bonnaire. — 3e (Deuxième partie, petit amphithéâtre) : MM. Cornil, Charrin et Vaquez. — 5e (Première partie, Chirurgie, Charité) : MM. Le Dentu, Brun et Hartmann. — 5e (Deuxième partie, Charité), 1re série : MM. Jaccoud, Chantemesse et Thiroloix. — 5e (Deuxième partie, Charité), 2e série : MM. Joffroy, Roger et Ménétrier.

Mercredi 21 février, à 1 heure. — Médecine opératoire, épreuve pratique : MM. Poirier, Aug. Broca et Mauclaire. — 2e (Nouveau régime, salle n° 2), 1re série : MM. Ch. Richet, Heim et Weiss. — 2e (Nouveau régime, salle n° 4), 2e série : MM. Rémy, Hanriot et Gley. — 3e (Oral, Première partie, N. R., petit amphithéâtre) : MM. Jalaguier, Varnier et Sebileau.

Jeudi 22 février, à 1 heure. — Médecine opératoire, épreuve pratique : MM. Guyon, Thiéry et Faure. — 2e (Nouveau régime, salle n° 3) : MM. Gautier, Gley et Launois. — 2e (Deuxième partie, salle n° 2) : MM. Mathias-Duval, Weiss et Chassevant. — 3e (Oral, première partie, salle n° 1) : MM. Quénu, Albarran et Wallich. — 4e (Petit amphithéâtre) : MM. Proust, André et Teissier.

Vendredi 23 février, à 1 heure. — 2e (Nouveau régime, salle nos 2 et 3) : MM. Richet, Retterer et Desgrez. — 4e (Salle n° 1) : MM. Pouchet, Brissaud et Thoinot. — 5e (Première partie, Chirurgie, Necker), 1re série : MM. Tillaux, Walther et Legueu. — 5e (Première partie, Chirurgie, Necker), 2e série : MM. Delens, Tuffier et Aug. Broca. — 5e (Deuxième partie, Necker) ; MM. Déjerine, Gaucher et Teissier. — 5e (Première partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier et Lepage.

Samedi 24 février, à 1 heure. — 2e (Nouveau régime, salle n° 1) : MM. Ch. Richet, Rémy et Weiss. — 2e (Deuxième partie, salle n° 2) : MM. Mathias Duval, Blanchard et André. — 3e (Deuxième partie), 1re série : MM. Hutinel, Ballet et Marfan. — 3e (Deuxième partie, petit amphithéâtre), 2e série : MM. Debove, Chantemesse et Dupré. — 5e (Première partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Brun, Bonnaire et Wallich.

Examens d'officiat. — *Mercredi 21 février*, à 1 heure. — 2e (Définitif, salle n° 1) : MM. Letulle, Walther et Launois.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 21 février*, à 1 heure. — M. Rumpelmayer : *Des injections rectales de sérum artificiel chez les enfants dans la débilité congénitale et acquise* ; MM. Pinard, Lannelongue, Lejars et Lepage. — M. Mazeyrie : *Du traitement de l'ectopie testiculaire inguinale simple, type mobile* ; MM. Lannelongue, Pinard, Lejars et Lepage. — M. Vignaud : *Des rapports de l'appendicite avec l'occlusion intestinale aiguë ou chronique* ; MM. Landouzy, Gaucher, Widal et Méry. — M. Léon Bernard : *Fonctions du rein dans les néphrites chroniques* ; MM. Landouzy, Gaucher, Widal et Méry.

Jeudi 22 février, à 1 heure. — M. Albert Petit : *D'une classe de délinquants irresponsables, intermédiaires aux aliénés et aux criminels* (clinique ; assistance ; médecine légale) ; MM. Brouardel, Debove, Achard et Dupré. — M. State : *Forme douloureuse de l'acromégalie* ; MM. Debove, Brouardel, Achard et Dupré. — M. Paul Petit : *Recherches cliniques et bactériologiques sur les infections aiguës de la cornée* ; MM. Panas, Le Dentu, Rémy et Hartmann. — M. Eloy : *Des progrès du traitement chirurgical de l'invagination intestinale depuis 1895* ; MM. Le Dentu, Panas, Rémy et Hartmann. — M. Béra : *Complications post-opératoires, immédiates et éloignées de l'appendicite ; conséquences thérapeutiques* ; MM. Le Dentu, Panas, Rémy et Hartmann. — M. Grosjean : *Traitement des rétentions placentaires consécutives à l'avortement par le tamponnement intra-utérin* ; MM. Cornil, Berger, Letulle et Bonnaire. — M. Decloux : *Etude sur les polypes dermoïdes du pharyx* ; MM. Cornil, Berger, Letulle et Bonnaire. — M. Dupont : *Traitement de la tuberculose du genou, au début, chez l'enfant* ; MM. Berger, Cornil, Letulle et Bonnaire. — M. Motel : *Etude sur la tuberculose de l'intestin grêle à forme hypertrophique* ; MM. Dieulafoy, Pouchet, Charrin et Langlois. — M. Lecœur : *De l'oxalurie physiologique et pathologique* ; MM. Pouchet, Dieulafoy, Charrin et Langlois.

Vols à l'École Pratique. — Les étudiants de la Faculté de Médecine se plaignaient depuis quelque temps qu'ils ne pouvaient laisser, dans les vestiaires de la Faculté, pardessus ou parapluies, sans courir le risque de ne plus retrouver leur bien, à la sortie. C'étaient, en particulier, les élèves du cours de M. Hanriot et ceux de l'École pratique qui étaient le plus fréquemment victimes de ces vols. Une surveillance spéciale fut organisée par les soins du doyen de la Faculté. Elle ne donna aucun résultat. Pardessus neufs et bons parapluies continuaient à disparaître, remplacés par des parapluies inutilisables et des pardessus antédiluviens. Le mécontentement des étudiants, dont la garde-robe n'est pas à l'ordinaire des plus fournies, croissait, et il y eut même, ces jours derniers, à l'École, quelque bruit provoqué par ces vols. M. Brouardel vient de saisir de l'affaire M. le commissaire de police du quartier de l'Odéon, et celui-ci a ordonné une enquête. Mais le nombre des personnes qui pénètrent chaque jour dans les bâtiments de la Faculté est si grand qu'il est impossible d'exercer sur elles une surveillance efficace ; aussi va-t-on exiger de celles qui se présenteront désormais à l'entrée des vestiaires où les vols ont été les plus fréquents la présentation de la carte d'étudiant.

Collège de France. — *Nominations.* — M. Henneguy, docteur en médecine, préparateur de la chaire d'Embryogénie comparée, est nommé professeur de cette chaire, en remplacement de M. Balbiani, décédé.

Institut Psycho-Physiologique. — *Cours et Conférences de 1900* (les jeudis, à 8 heures et demie du soir). — Jeudi 11 janvier, M. le Dr Bérillon : *L'Hypnotisme expérimental et thérapeutique ; la technique et les procédés d'hypnotisation.* — Jeudi 18 janvier, M. le Dr Paul Farez : *L'hypnotisme et la psychologie dans l'œuvre de Durand de Gros.* — Jeudi 25 janvier, M. Lionel Dauriac : *Psychologie musicale : La surdité tonale et la surdité musicale.* — Jeudi 1er Février, M. le Dr Bérillon : *Psychologie des foules : Les sectes religieuses en Russie (Skoptsy, molokanes, ascètes, emmurés, etc.).* — Jeudi 6 février, M. Albert Coutaud : *Le rêve à l'état de veille chez les hommes de lettres.* — Jeudi 15 février, M. Eugène Caustier : *Psychologie com-*

©BIUM

parée : L'hypnotisme et la fascination chez les animaux. — Jeudi 22 février, M. le Dr Bérillon : *Excursion psychologique à travers les anomalies et les excentricités de l'espèce humaine.* — Jeudi 1er mars, M. le Dr Garnault : *La ventriloquie religieuse.* — Jeudi 28 mars, M. Jules Bois: *La psychologie dans le roman et dans la littérature contemporaine.* — Jeudi 15 mars, M. le Dr Henry Lemesle : *L'idée de responsabilité au Moyen Age : les procès de sorcellerie et les procédures intentées contre les animaux.* — La plupart de ces Conférences seront accompagnées de présentations de malades, de démonstrations cliniques de Psychothérapie, de démonstrations expérimentales, de présentations d'appareils et de projections.

Université de Naples. — *Troubles.* — L'Université de Naples vient d'être fermée à la suite de scènes tumultueuses de la part des étudiants. Cette espèce de rébellion revêt le caractère d'une démonstration contre le Ministre de l'Instruction publique, M. le Dr Baccelli, à propos d'une discussion au Sénat, où deux médecins, sénateurs, reprochèrent au ministre, médecin, lui aussi, d'user de partialité et de trop imposer sa volonté. Il paraît que le Gouvernement est décidé à tenir bon et à prendre des mesures de rigueur, le cas échéant.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Internat:* Épreuves orales. (Séance du 31 janvier). Questions données : *Rapports de la vessie. — Calculs vésicaux* (Signes et diagnostic). 1er février : *Rapports du corps thyroïde. Complications de la rougeole.* — 3 février : *Hile du poumon. Des hémoptysies.* — 5 février : *Valvule mitrale. Signes et complications du rétrécissement mitral.* — 6 février : *Veine jugulaire interne. Anévrysme artério-veineux.*

Assistance privée. — La mort du baron Adolphe de Rothschild met en deuil toutes les institutions charitables, les asiles et les hôpitaux. Il distribuait au total, à la rue de Monceau, environ 1,500 francs par jour.

Dispensaire Furtado-Heine. — Mme Emile Loubet a visité cette semaine le dispensaire et la crèche fondés par Mme Furtado-Heine, rue Delbet. Mme Loubet était accompagnée par M. le Chef du secrétariat particulier du président de la République. Elle a été reçue par les membres du Conseil d'Administration de l'Établissement. Mme Loubet a été guidée dans sa visite par les Drs Périer, Ch. Leroux, Redard-Meyer, Menière, Gourd et Laborde.

L'Asile des vieillards de Vanves-Malakoff. — La 9e chambre correctionnelle, présidée par M. Puget, s'est occupée d'une poursuite dirigée, sur la prévention de coups et blessures, contre le directeur de l'asile des vieillards de Vanves-Malakoff, l'économe de cet établissement, un infirmier et une infirmière. M. X..., était inculpé d'avoir donné des ordres pour attacher avec des cordes sur son lit une vieille femme, à demi-démente, sous prétexte que ses promenades nocturnes troublaient le calme du dortoir. C'est sur la plainte de la fille d'une des victimes, qui succomba le lendemain du jour où elle avait subi certains sévices, que le parquet fut mis en mouvement. Les constatations du Dr Socquet, médecin légiste, commis par le magistrat instructeur, n'ont pas permis de considérer les accusations comme fondées. Mais l'information, en dehors de faits établissant la mauvaise tenue, au point de vue hygiénique, de l'asile, a recueilli certains témoignages émanant, soit de pensionnaires actuels, soit d'anciens pensionnaires, et sur lesquels a été fondé le renvoi des inculpés en police correctionnelle. Le directeur, l'économe, l'infirmier et l'infirmière protestent contre les témoignages, affirmant le premier qu'il n'a jamais donné aucun ordre qu'il ne puisse avouer, les autres que, s'il leur est arrivé de prendre des mesures pour empêcher quelques malades de faire du désordre, jamais elles n'ont eu le moindre caractère de brutalité. Divers témoins à décharge qui ont été soignés dans l'établissement et qui payaient pour cela une pension annuelle de mille francs sont venus déclarer qu'ils n'avaient pour leur part aucun grief à formuler — au contraire. Mais la prévention a prétendu, que les mauvais traitements ne s'exerçaient qu'à l'égard de pauvres diables, dont le prix de pension était des plus modiques. Le ministère public a conclu à une application sévère de la loi.



Sociétés et Congrès.

Société de la Croix-Rouge française. — Le Comité des Dames de la Croix-Rouge française vient d'inaugurer un service de dames infirmières, recruté parmi ses membres, qui depuis six mois fonctionne très régulièrement au nouveau dispensaire de la Société, récemment ouvert à Paris-Plaisance. C'est seulement après avoir satisfait à des examens qu'elles reçoivent des diplômes d'*infirmières* de divers degrés, permettant aux chirurgiens et médecins de la Croix-Rouge de leur confier les services qui peuvent leur être attribués suivant leurs aptitudes. Les Dames de la Société ont pu pendant les six premiers mois du fonctionnement de ce dispensaire, apporter leur aide dans 283 opérations, dont quelques-unes des plus importantes; elles ont procédé à plus de 5,000 pansements et n'ont cessé de donner aux malades des soins empressés de chaque jour.

Congrès international d'Électrologie et de Radiologie médicales. — Le Congrès international d'Electrologie et de Radiologie médicales est rattaché

©BIUM

aux Congrès internationaux de 1900. Un Comité composé de MM. Weiss, président, Apostoli et Oudin, vice-présidents; Doumerc, secrétaire général; Moutier, secrétaire; Boisseau du Rocher, trésorier ; et de MM. Bergonié, Bouchacourt, Branly, Broca, Larat, Radiguet, etc., a été chargé d'en assurer l'organisation. Ce Congrès se tiendra à Paris du 27 juillet au 1er août 1900. Pour plus amples renseignements s'adresser à nos bureaux, 93, Boulevard Saint-Germain.



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé Militaire. — *Les Étudiants en Médecine et le Service Militaire.* — La Commission parlementaire de l'armée est saisie d'un projet de loi tendant à mettre à la disposition exclusive des médecins-majors, les étudiants en médecine pendant la durée de leur service militaire. Si cette loi est votée, ce sera tout à l'honneur de la Presse médicale qui a pris l'initiative de ce mouvement (*Assoc. de la Presse médicale*, 1894).

L'État sanitaire à Saint-Cyr. — Au Ministère de la Guerre on communique la note que voici : Sur l'ordre du Ministre de la Guerre, M. le Médecin-inspecteur général Dujardin-Beaumetz s'est rendu à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr pour examiner la situation sanitaire du personnel et des élèves de cet établissement. La visite à laquelle il a procédé dans le plus grand détail, lui a permis de constater que les quelques accidents qui avaient pu être occasionnés par la contamination accidentelle de l'eau d'alimentation n'avaient eu aucune conséquence grave, et qu'en dehors de cas de grippe, toujours assez nombreux à cette époque de l'année, l'état sanitaire général était satisfaisant. M. Dujardin-Beaumetz s'est fait rendre compte des mesures qui avaient été prises par le commandant et le service médical de l'Ecole, et si la cause qui avait amené la contamination des conduites d'eau potable avait été constatée, aussi bien pour parer aux conséquences qui pouvaient en résulter que pour en prévenir le retour, il n'a pu que leur donner la plus entière approbation. Les craintes légitimes qu'avait pu suggérer cet accident peuvent donc être considérées comme définitivement écartées.



Service de Santé de la Marine. — M. le Dr Hennequin est promu médecin de première classe. M. Chagnolleau, médecin de deuxième classe du cadre de Rochefort, est désigné pour remplacer sur le *Lion* M. le Dr Pellau. M. Gouzien, médecin de première classe, est désigné pour remplacer au 2e régiment de tirailleurs, à Madagascar, M. le Dr Condé. M. le médecin de première classe Gastinel a été nommé après concours, pour cinq ans, à l'emploi de professeur de chirurgie et de séméiologie médicale, à l'Ecole annexe de médecine de Toulon, en remplacement de M. le médecin principal Boulin. M. Rousseau, médecin de 2e classe du cadre de Rochefort, est désigné pour remplacer au 3e dépôt des équipages de la flotte, à Lorient, M. le Dr Boyer. MM. les médecins de deuxième classe Le Floch, actuellement en service au 2e dépôt des équipages de la flotte à Brest, et Mesmy, du cadre de Brest, désigné pour continuer ses services à la Défense mobile d'Oran, sont autorisés à permuter.



La Médecine dans le conflit Anglo-Boër. *Ambulances.* — *Le Standard and diggers News* dit que l'Ambulance russe partira dans quelques jours pour Volksrust et qu'elle établira sa base d'opérations à la frontière. Une partie du détachement de la Croix-Rouge belge, ayant à sa tête M. le Dr Colsen, est partie pour Mafeking.

Un train-hôpital, chargé de malades, est parti de Modder-River, le 5 février pour le Cap.



Médecine d'État et Hygiène.

Eau potable et Jardins publics. — Dans sa dernière séance, le Conseil d'Hygiène de la Seine s'est occupée de cette question à propos de l'eau d'alimentation consommée au café du Jardin des Tuileries. Après avoir entendu les renseignements fournis par M. Bechmann et M. Vallin, sur la nature et la qualité des eaux distribuées dans les promenades et jardins publics, le Conseil a adopté à l'unanimité le vœu suivant : Le Conseil d'Hygiène publique et de Salubrité du département de la Seine émet le vœu que l'Administration alimente en *eau potable*, le plus tôt possible, les promenades et les jardins publics, ainsi que les établissements de consommation qui y sont installés. Il demande, en outre, d'indiquer dès maintenant, par des écriteaux distincts, les fontaines fournissant de l'*eau potable* et celles qui ne fournissent que de l'*eau d'arrosage*.



Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 5e semaine, 1.104 décès, chiffre un peu supérieur à celui de la semaine précédente (1,075), et à la moyenne ordinaire des semaines de la saison (1,055). Cette légère augmentation est due à la grippe, qui a causé 38 décès au lieu de 20 la semaine précédente. La fièvre typhoïde n'a causé que 4 décès (la moyenne est 6) ; ce chiffre est le plus faible qu'on ait observé depuis plus d'un an. Le nombre des cas nou-

©BIUM

veaux signalés est assez élevé. La variole a causé 2 décès (et 1 dans chacune des deux semaines précédentes). Dans tout le cours de l'année 1899, elle n'avait causé que 4 décès. Il y a eu 15 suicides et 10 autres morts violentes. On a célébré à Paris 436 mariages. On a enregistré la naissance de 1.182 enfants vivants (600 garçons et 582 filles), dont 845 légitimes et 337 illégitimes. Parmi ces derniers, 56 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène des Villes. — *Voitures pour le nettoyage des Rues.* — Les Parisiens qui se lèvent tôt ont pu voir ces jours-ci, à l'heure où s'éteignaient les becs de gaz, circuler dans les rues du quartier de la Bourse une voiture close, sorte d'énorme caisson blindé. Cette voiture, qui vient de Berlin et de Vienne, est la nouvelle grande collectrice des Poubelles, d'un système perfectionné, qui permet le transport des détritus ménagers sans aucune poussière délétère où se délectent les microbes. La voiture close du quartier de la Bourse est unique. Elle servira pour quelque temps à des essais, et si ces essais sont reconnus bons, les voitures et les boîtes du système actuel seront déclarées désuètes, condamnées, réformées et remplacées par les nouvelles voitures hygiéniques déjà en usage dans les autres capitales de l'Europe.

Fièvre typhoïde. — *Bar-le-Duc.* — Une forte épidémie frappe les soldats du 94e d'infanterie à Bar-le-Duc. On télégraphie de Bar-le-Duc à l'Agence Havas : Un journal de Paris appelait l'attention du Ministre de la Guerre sur l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit à Bar-le-Duc, et l'engageait à décréter le changement de garnison du 94e de ligne. Or, voici exactement la situation : il y a eu depuis trois mois environ 40 cas de fièvre typhoïde au régiment, dont 7 suivis de décès ; il y a présentement environ 20 malades. L'épidémie a donc subi une décroissance très marquée.

La Variole. — *Marseille.* — Sur l'ordre du Ministère d'Italie, un inspecteur sanitaire et cinq médecins de Gênes ont voulu vacciner à Vintimille 370 pèlerins allant à Rome, lesquels ne devaient franchir la frontière qu'après l'opération accomplie. En devaient être seuls exempts ceux qui seraient à même de prouver qu'ils avaient été vaccinés récemment. Arrivés à Menton, les pèlerins furent reçus par les autorités italiennes, prêtes à exécuter les ordres donnés. On formula une protestation basée sur les points suivants : « L'état sanitaire de Marseille, qui est le motif invoqué par les autorités italiennes, est loin d'être mauvais. Les preuves en sont : le relevé officiel de l'état civil, les lettres et déclarations multiples du maire de Marseille, d'où il résulte que l'épidémie d'influenza ou variole qui a atteint, il y a quelque temps, la santé publique a, à l'heure actuelle, complètement disparu, enfin l'absence des quarantaines imposées aux navires qui, dimanche même, étaient partis de Marseille avec patente nette; si donc les pèlerins étaient partis par mer, ils auraient pu pénétrer en Italie sans avoir à subir aucune visite. M. Robert, qui avait la présidence du pèlerinage, ne pouvait prendre sur lui de laisser vacciner par des médecins inconnus, avec du vaccin dont il ignorait la provenance, les pèlerins qui l'accompagnaient. Le train reprit la direction de Marseille. Ajoutons que M. le Dr Flaissières, maire de Marseille, vient de son côté, de prendre une mesure de protection en faveur de Marseille. Il a décidé qu'il ne serait plus reçu, dans les bureaux de la mairie, de déclarations d'immatriculation d'étrangers, que si les déclarants étaient nantis d'un certificat de vaccination datant de moins d'un an.

A la Chambre des députés d'Italie, il a été question de l'affaire des pèlerins de Marseille. Le gouvernement s'est borné à indiquer les *prescriptions sanitaires* auxquelles les pèlerins devaient se soumettre à la frontière.

Il paraît d'ailleurs avéré que des cas de variole noire suivis de morts se sont produits en diverses localités de la haute Italie et que la contagion aurait été apportée par des Italiens venus de Marseille où, prétendent les autorités italiennes, sévirait la variole. De là, les mesures sanitaires. A propos de cette épidémie de variole, les populations des localités contaminées se sont presque toutes portées à des excès, réclamant d'énergiques mesures que le Gouvernement s'est vu contraint de prendre. On affirme que le consul d'Italie à Marseille avait prévenu le Comité du pèlerinage phocéen de cette obligation de la vaccination imposée par les autorités italiennes, et on ajoute même que de la Direction centrale des pèlerinages du Vatican était venu l'ordre de suspendre tout départ de pèlerins, à cause de l'influenza qui continue de régner à Rome. On ne s'explique pas comment le Comité marseillais n'en a pas tenu compte.

Peste. — *Portugal.* — On n'a constaté la semaine dernière aucun cas de peste à Oporto. Depuis le commencement de l'épidémie, il y a eu 309 cas et 113 décès. Un décret paru le 7 février à l'*Officiel*, annonce la disparition de l'épidémie de peste bubonique à Oporto et la cessation des mesures prises à l'égard des provenances de cette ville.

Indes. — Le nombre des décès dus à la peste durant la journée du 6 février s'est élevé, à Bombay, au total, sans précédent, de 408. Le chiffre le plus élevé enregistré jusqu'à présent pour un seul jour, est de 392. Tandis que la peste et la petite vérole font rage, les autres maladies épidémiques sont en décroissance. La situation est aggravée par l'arrivée des réfugiés affamés.

La Famine. — *Indes.* — Le correspondant de la *Morning Post* dit que la famine augmente d'une façon effrayante : plus de quatre millions de personnes vivent sur le fonds de secours. La population est absolument démoralisée dans la partie occidentale du Dekkan et dans plusieurs autres districts. Les cas de *décès par inanition* sont fréquents, particulièrement dans le Radjpoutana.

Influenza. — *Italie.* — L'influenza continue à sévir dans le nord de l'Italie. A Pérouse, les cas sont nombreux, mais ils ont un caractère plutôt bénin. A Savone, plusieurs médecins étant malades eux-mêmes, on se plaint de la rareté des soins médicaux. A Turin, on publie une longue liste des notabilités qui sont atteintes par l'inflenza, parmi lesquelles la princesse Hélène d'Aoste, et la princesse Clotilde, à Moncalieri. La maladie sévit, mais sans faire beaucoup de victimes à Alexandrie, Ancône, Brescia, Bologne, Gênes et Milan. Dans cette dernière ville, la moyenne

©BIUM

quotidienne des décès a passé de 29 à 47. De nombreux cas d'influenza se sont déclarés dans le régiment de cavalerie de Gênes et dans le régiment des Alpins, mais on n'a eu aucun décès à y déplorer jusqu'ici.

Hygiène et chaleur. — *République Argentine.* — Il y a eu un jour de cette semaine, à Buenos-Aires, 267 cas de coup de soleil ; le lendemain 189 cas ; le surlendemain, de nombreux cas encore, mais avec moins de résultats mortels. Au cimetière, les cadavres récemment apportés se décomposent, les fossoyeurs ayant fait grève en vue d'une augmentation de salaire. La Compagnie du Chemin de fer du Pacifique a obligeamment prêté des prélarts pour couvrir les corps.

Les Erreurs pharmaceutiques. — *Empoisonnement accidentel.* — Le Parquet a été saisi, il y a quelque temps, d'une affaire qui va prochainement recevoir une solution. Il s'agit d'un bébé de quelques mois, mort subitement chez ses parents, à la Villette, aussitôt après l'absorption d'un cachet d'émétique préparé par un pharmacien voisin. M. Boucard, Juge d'instruction, recherche à qui incombe la responsabilité de cet accident.



Divers.

Les Médecins Diplomates. — On télégraphie de Sofia que le Dr Kolotovitch, élève de la Faculté de Médecine de Montpellier et médecin à l'Hôpital Alexandre de Sofia, qui est *persona grata* auprès du prince Ferdinand, doit être envoyé prochainement à Paris, comme agent diplomatique de Bulgarie, en remplacement de M. Guéchof, transféré depuis quelque temps déjà à Constantinople. Le poste de Paris étant resté vacant pour des raisons budgétaires, il sera de nouveau occupé, afin que la Bulgarie ait un représentant à Paris pendant l'Exposition.

Les Opérés célèbres. — Le prince Camille Starkemberg, le chef de la vieille maison des Starkemberg qui a fourni à l'armée autrichienne de nombreux généraux, parmi lesquels le comte Ernest Rüdiger, le défenseur de Vienne pendant le siège des Turcs en 1683, vient de succomber à Vienne à la suite d'une opération chirurgicale. Il était âgé de soixante-cinq ans.

Médaillon Pasteur à Strasbourg. — Le médaillon de bronze représentant l'effigie de Pasteur a été posé à Strasbourg: sur la façade de la maison de la rue des Veaux, qu'habitait en 1852 l'illustre savant français. Ce médaillon est l'œuvre du graveur parisien Patey.

Mariages de Médecins. — On annonce de Beyrouth (Syrie) le mariage de M. le Dr La Bonnardière, professeur à la Faculté de Médecine française avec Mlle Sursock, fille du richissime banquier. On a fêté ces fiançailles chez les parents de la jeune fille, par une soirée dansante. Au nombre des invités : les membres du Corps consulaire, le vali et les autorité civiles, les professeurs de la Faculté ; les notabilités de Beyrouth, etc. Le lundi 12 février, on a célébré, à Saint-Pierre de Chaillot, le mariage du baron Robert Pasquier, docteur en médecine, avec Mlle Raphaëla Sanchez de Larragoïti, fille de M. et de Mme J. Sanchez de Larragoïti. Les témoins étaient pour le futur : M. le Dr Tuffier, professeur à la Faculté de Médecine, et le baron Lepic.

Les Médecins dans le Monde. — A la suite de l'Assemblée générale des élèves et anciens élèves de l'Ecole normale supérieure, il a été procédé à la réélection der membres du Comité. M. Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'Institut Pasteur, était présenté contre M. le Dr Alfred Giard, ancien député, professeur à la Sorbonne, membre du Comité, M. Duclaux a été élu. M. Van Tieghem, membre de l'Institut, nommé membre honoraire de l'Association, a été remplacé par M. Bourlet, professeur au lycée Saint-Louis.

Les Médecins et le Monde. — Charmante soirée chez M. le Dr et Mme James Love, dans leurs salons. On a applaudi surtout la maîtresse de maison, qui possède une belle voix de soprano. — M. le Dr et Mme Landolt ont donné une soirée dans leurs salons.

La Médecine au Théâtre. — Au théâtre de la République, représentation de la *Fille du Sergot*, drame en cinq actes et huit tableaux, de M. Gaston Marot. A citer un rôle de *médecin*, tenu par Vayre, celui du « docteur Langlois ».

Déplacement de Médecin. — M. le Dr Aboulker est rendu à Alger.

La Médecine militaire et les Tribunaux. — Au procès de *l'Aurore*, M. le médecin-major Dupuy, du 31e dragons, a été entendu. « C'est le 23 novembre que Bernard s'est présenté pour la première fois à la visite. Il se disait un peu fatigué. Je le dispensai de cheval. C'est seulement le 3 décembre que je le revis. Je constatai un abcès dans l'aine. Il se plaignait aussi d'un rhume. L'auscultation me permit de diagnostiquer une pneumonie assez grave pour nécessiter le transport à l'hôpital. — Le *Président*. On a parlé d'un coup de pied de cheval reçu par Bernard. — R. J'ai ausculté Bernard entièrement dévêtu. Je n'ai aperçu aucune trace de coup de pied. Le malade n'a, d'ailleurs, fait aucune allusion à cette blessure-là. — Le *Président*. Certains témoins, qui ont assisté à la toilette funèbre de Bernard, affirment avoir vu sur la poitrine des sortes d'ecchymoses. « La chair était tuméfiée, boursouflée, bleuie », déclare l'un d'eux. — R. Traces de ventouses, simplement. » Deux autres médecins, M. le Dr Langlois et le Pr. Debove sont venus ensuite déposer. Quelle a été la cause de la broncho-pneumonie de Bernard ? La maladie qui a terrassé, en quelques jours, le cavalier, est-elle la conséquence du phlegmon dont il était atteint ? Peut-elle, d'autre part, résulter d'un traumatisme, d'un coup de pied plus ou moins fortement reçu? Longue controverse.

©BIUM



Variétés et Anecdotes.

Les Bases du Service Médical de l'Exposition de 1900.

Nous lisons, dans le *Figaro* du 11 février 1900, sous la signature Emile Berr :

« Le règlement a assigné des ressources spéciales au Service médical de l'Exposition ; il est pourvu aux dépenses de tout ordre qu'il nécessite (aménagement des postes, achat de matériel et d'instruments, allocations de secours temporaires aux ouvriers blessés et, s'il y a lieu, à leurs familles, indemnités au personnel) *au moyen d'un prélèvement de 1 pour 100 sur le montant des travaux exécutés et des fournitures faites.* La partie de cette retenue qui resterait sans emploi à la fin de l'Exposition sera remise à l'Administration de l'Assistance publique de Paris. En cas d'insuffisance, l'Etat fournira la différence ».

Or, dès juillet 1894, M. le Dr Marcel Baudouin avait écrit ce qui suit, dans un rapport adressé à M. le Directeur Général de l'Exposition de 1900 (1).

« 1° Tout entrepreneur de travaux à exécuter sur les chantiers de l'Exposition donnera une certaine somme, en rapport avec le montant de son adjudication ;

2° *Cette somme sera fixée au moyen d'un tant pour cent à établir sur le prix total des travaux.* Ce système a l'avantage de répartir les dépenses d'une façon très équitable, et de faire payer aux employeurs les blessures des employés au prorata du nombre d'ouvriers employés sur les chantiers ».

Cet autre passage du même article du *Figaro* est aussi à retenir :

« Une requête à la Municipalité parisienne, pour finir. Les postes médicaux de l'Exposition *sont destinés à disparaître après l'Exposition.* Il y en a un, cependant, qu'il serait indispensable de ne point détruire : c'est celui des Champs-Elysées. Il occupera le sous-sol du Palais des Beaux-arts ; il faudrait qu'il y restât. L'Avenue des Champs-Elysés est un des courants de circulation les plus actifs — et les plus dangereux — qu'il y ait à Paris. Or, il est inouï de constater qu'il n'existe pas dans le voisinage de cette avenue un établissement, un abri, où la victime d'un accident puisse être instantanément transportée, et recevoir des soins. Au surplus, un simple chiffre démontrera, mieux que tous les raisonnements du monde, l'utilité de cette création. Le poste médical des Champs-Elysées a recueilli dans la seule année 1899, cent quatre-vingts malades ou blessés *étrangers au personnel ouvrier de l'Exposition*, et qui n'ont dû la chance d'être soignés, et peut-être sauvés, qu'à l'existence de ce refuge de hasard. Voudra-t-on le supprimer ? »

Or, M. le Dr M. Baudouin, dans le même rapport (1), avait écrit :

« Très certainement, le Conseil municipal (de Paris) ne demanderait pas mieux, *pour pouvoir s'approprier* à très bon compte, ultérieurement (c'est-à-dire après l'Exposition), un établissement parfaitement organisé, mais devenu inutile, l'Exposition terminée, que de le subventionner chaque année, à l'aide du budget de la Ville. »

Il n'est donc pas douteux que M. le Directeur Général a pris ces deux idées dans la brochure et le rapport de M. le Dr Marcel Baudouin, qui d'ailleurs en est ravi, puisqu'il va certainement les voir réalisés avant peu toutes les deux, sans qu'on lui en ait demandé l'autorisation !

« La *Propriété littéraire est une Propriété* », a dit un littérateur célèbre. Mais la *Propriété de l'Idée* n'existe pas encore. Ayons confiance ! Elle viendra, car M. Waldeck-Rousseau vient de le répéter : « Il faut que le Travail possède ! » ; et les Instituts de Bibliographie ont été créés et mis au monde pour découvrir *à qui appartiennent réellement les* IDÉES ORIGINALES.

(1) Baudouin (M.).—*Rapport sur un projet d'organisation du service médico-chirurgical de l'Exposition de 1900 adressé à M. le Commissaire Général.* — Paris, 1895, in-8°, 77 pp. Voir p. 53.

(1) *Loco citato*, p. 56 et 57.

L'Hygiène à Paris.

Les Réservoirs d'Eau du Quartier Latin.

Les réservoirs de la rue Racine, que bien peu d'habitants du quartier connaissent, occupent un vaste emplacement entre le lycée Saint-Louis, les rues Racine et Monsieur-le-Prince. On y pénètre par une porte grillée, qui les dissimule, presque au centre d'une étroite facade, rue Racine. Ils se composent de trois grands réservoirs, dont la longueur totale est de 92 mètres, dont la largeur commune est de 20 mètres. Ces réservoirs étaient originairement à ciel ouvert. Il y a une vingtaine d'années, précisément, par crainte d'insalubrité, on les couvrit, et aujourd'hui, vus du dehors, ils ont l'apparence de vastes terrasses gazonnées, que marquent çà et là les plaques des regards. La hauteur de l'eau dans ces réservoirs peut atteindre 3 m. 50. Or, aucun de ces trois réservoirs ne contient de l'eau potable et servant à l'alimentation du quartier. Ils renfermaient tous trois, jusque dans ces derniers temps, de l'eau de l'Ourcq, qui sert exclusivement aux besoins de la voie publique, arrosage, etc., ainsi qu'au jeu des fontaines de la place Saint-Sulpice et de la place Saint-Michel.

Il y a une dizaine de mois, les services du Laboratoire municipal demandèrent qu'on emplît une de ces réserves d'eau de Seine, afin de faciliter à leurs ingénieurs certaines expériences. Ainsi fut-il fait. Le réservoir central renferme de l'eau de rivière, et chaque semaine un employé vient y remplir quelques bouteilles, dont l'eau est analysée. Seuls, les deux réservoirs extrêmes sont encore alimentés par l'eau de l'Ourcq. Au reste, les canalisations des deux sortes d'eau sont soigneusement séparées, et les canaux sont étanches.

Les Sanatoria populaires pour Tuberculeux.

L'Œuvre des Enfants tuberculeux (Hôpital d'Ormesson) a tenu, la semaine dernière, son Assemblée générale annuelle. L'œuvre est tellement sympathique que de bonne heure la salle a été envahie. Il y avait, il est vrai, deux autres motifs d'empressement : la séance était présidée par M. Casimir-Périer, et elle devait se terminer par d'excellente musique et un intermède dans lequel figurait Mme Second-Weber, de la Comédie-Française.

Sur l'estrade, entr'autres, MM. les Drs Hérard, président ; Léon Petit, secrétaire de l'œuvre ; Derecq, Georges Petit et Duboys de Lavigerie, médecins du dispensaire ;

©BIUM

M. Monod, directeur de l'Assistance publique au Ministère de l'Intérieur, etc.

M. Casimir-Périer a ouvert la séance en parlant de sa visite à l'hôpital d'Ormesson (*Fig.* 21) et en disant combien cette Œuvre méritait les sympathies de tous. Le rapport financier a montré les efforts faits par tous pour faire le plus de bien possible, et les bons résultats obtenus. M. le Dr Léon Petit a fait une longue conférence sur tous les détails de l'Œuvre.

Avec beaucoup de clarté et d'esprit, il a dit quels obstacles rencontrait cette Œuvre : d'abord l'opposition des paysans des environs, qui, sachant que la tuberculose est contagieuse, craignent le développement de l'hôpital, puis l'heure tardive à laquelle les malades sont confiés, et surtout le grand fléau que crée le manque d'hygiène dans les classes pauvres, les familles nombreuses entassées dans de petites chambres, la tuberculose donnée souvent par les parents et faisant de terribles ravages dans ces milieux. Mais il a insisté surtout sur l'utilité de la grande Loterie que le Gouvernement a autorisée, loterie de sept millions, dont quatre sont destinés à l'Œuvre, et trois à l'*Œuvre nationale des Hôpitaux marins pour les enfants rachitiques et scrofuleux*. Enfin, un accord est intervenu avec le sanatorium créé par Lyon, dans le département de l'Ain, pour les tuberculeux, et c'est ce que le Dr Léon Petit a appelé une nouvelle Triple Alliance, destinée à combattre le plus dangereux des ennemis, la Tuberculose !



Fig. 21. — L'Hôpital d'Ormesson.
Sanatorium pour Tuberculeux.

Les Chambres mortuaires à Paris.

Le Conseil municipal vient d'être saisi d'une proposition de création, dans chacun des arrondissements de Paris, de « chambres mortuaires » où les familles nécessiteuses pourraient déposer et veiller leurs défunts. On pourrait croire que la question a été résolue déjà en partie par les dépôts mortuaires que la Ville a installés dans les cimetières du Nord et de l'Est : il n'en est rien cependant. Ces dépôts, quoique bien organisés et bien tenus, ne sont en quelque sorte pas utilisés, malgré les services qu'ils pourraient rendre ; on ne peut se l'expliquer que par la situation de ces établissements dans des cimetières, ce qui rend la veillée particulièrement lugubre, et aussi par ce fait que les corps sont réunis dans une salle commune, sous la garde d'un veilleur ; nul devoir funèbre ne peut donc être rendu aux défunts qui y séjournent. Dans la proposition de M. Fortin, les chambres mortuaires d'arrondissement, tout en rendant les mêmes services que les dépôts mortuaires au point de vue de l'Hygiène, échapperaient aux critiques que nous venons de relater ; chaque établissement d'arrondissement aurait simplement quatre chambres, ce qui serait, les statistiques le prouvent, largement suffisant pour les plus populeux. Il y aurait là, certainement, une grande amélioration au point de vue de la contagion et des épidémies, surtout pour les classes pauvres, que l'exiguïté du logement oblige parfois à laisser au défunt la disposition de l'unique lit en attendant l'inhumation. Rappelons aussi, à l'appui de cette thèse, l'histoire toute récente de ce facteur des postes isolé, qui mourut subitement, dont le corps se décomposa, infectant la maison entière, et que l'on ne savait où transporter parce que l'on ne trouvait pas ses papiers : les chambres mortuaires d'arrondissement eussent tout de suite, et très bien, résolu la question.

THÉRAPEUTIQUE.

De la Grippe. Son traitement.

Pendant longtemps, on a considéré la grippe comme une maladie sans gravité. Les récentes épidémies ont montré qu'il n'en était pas ainsi.

Dans une affection à formes aussi variées que celle dont nous nous occupons, il est assez difficile de prescrire un traitement particulier. Il sera livré à l'initiative du médecin, qui, selon les cas, s'adressera aux complications pulmonaires, thoraciques, gastro-intestinales, etc.

La forme pulmonaire sera traitée comme la bronchite aiguë, par les sudorifiques, les calmants, le sulfate de quinine, les opiacés.

La forme cardiaque sera très surveillée : elle nécessitera le régime lacté, l'emploi de la digitale, de la caféine, de l'éther...

©BIUM

Contre la forme nerveuse, on donnera les divers antinervins employés: chloral bromuré Dubois, sulfonal, hypnal, etc.

Dans la forme gastro-intestinale, on prescrira les émétocathartiques, les antiseptiques intestinaux, les amers...

En tous cas, *dans toutes les formes*, on devra prescrire l'*alcool*. C'est un merveilleux tonique, un excellent modificateur des sécrétions et de la circulation, et dans la grippe, plus que dans toute autre maladie, on devra y avoir recours.

Comme il est assez difficile à notre époque de se procurer des alcools assez purs pour pouvoir être donnés à un malade, le mieux est de recourir à l'élixir alimentaire Ducro, préparation pharmaceutique connue depuis longtemps de tous les praticiens par les réels services qu'elle rend dans le traitement des maladies de poitrine. Le cachet de cette préparation donne toute tranquillité sur la qualité de l'alcool, et tous les éléments qu'elle renferme concourent à en faire un puissant tonique.

On donnera l'élixir Ducro par cuillerée à café ou à bouche, selon l'âge, pur ou mélangé à du thé.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

La Compagnie P. L. M. organise avec le concours d'Agences plusieurs excursions, en *Algérie* et en *Tunisie* pendant les mois de février et de mars. Prix (tous frais compris et suivant l'itinéraire choisi) : 1re classe, 675 fr. et 1.235 fr.; 2e classe, 585 fr. et 1.135 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.



Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

J.-B. BAILLIÈRE, 19, rue Hautefeuille, 19.— Paris.

SARGNON. — **Tubage et trachéotomie en dehors du croup chez l'enfant et chez l'adulte.** — Volume in-8°, 3 planches gravées et 47 figures (1900).

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[INDEX MEDICUS]

recueil mensuel, dont le premier numéro contient la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3,000 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'INSTITUT INT. DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE pour tous renseignements et abonnements.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe Gravure d'un tableau de M. BOURGEOIS, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris,** assemblés en *Réunion du Conseil.*



LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.
(*D'après le Tableau de M. Bourgeois*).

Un groupe de MM. les Prs PROUST, JOFFROY, DUPLAY, BERGER, CHANTEMESSE, RAYMOND, FARABEUF, HUTINEL, POUCHET, GRANCHER.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre accompagnée d'un mandat postal ou d'un chèque.

Prix de la Gravure (sans cadre) (1m 00 + 0,80) : **25** Francs.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à deux heures de Paris. Pays riche. On fait de la pharmacie. Rapport 9,000 fr. Loyer 450 fr. Un cheval, une bicyclette suffisent. Prix : 10,000 fr., cheval, voiture, harnais; pharmacie et continuation du bail pendant 2 ans 1/2. Pressé.

2° Un emploi d'interne en médecine est vacant à l'hospice départemental de l'Aisne. Nourriture, logement, 560 à 660 fr. de traitement.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 226.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 8. 24 Février 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — L'Exposition de 1900; par M. Baudouin. — Actualités : Conférence de M. Debove. — Les Distinctions Honorifiques de Janvier 1900. — Le Concours d'Internat. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Bibliographia medica [*Index medicus*], Edition française, 1900. — Les Livres Nouveaux. Bulletin Bibliographique.

Illustrations. — Un coin du vieux Paris à l'Exposition de 1900. — M. le Pr Debove. — M. le Dr Monprofit. — M. le Dr Gombault.

BULLETIN.

L'Exposition de 1900 et la Médecine.

La date fatale approche. Le 15 avril 1900, la grande Exposition, qui doit clore le XIXe siècle, ouvrira ses portes. Serons-nous prêts ? « Oui », répètent à l'envi tous ceux qui ont intérêt à le dire. « Je l'ignore », disent ceux qui n'aiment pas à se compromettre. « C'est fort douteux », déclarent tous ceux qui ont des yeux autre part que dans leurs poches !

Qu'importe, au demeurant, quelques jours de retard, puisqu'on est certain, désormais du succès ?

De pareilles entreprises ne peuvent pas, étant officielles, ne pas réussir à souhait ! Il est donc temps de se demander ce que les Médecins pourront trouver d'intéressant dans cette vaste foire.

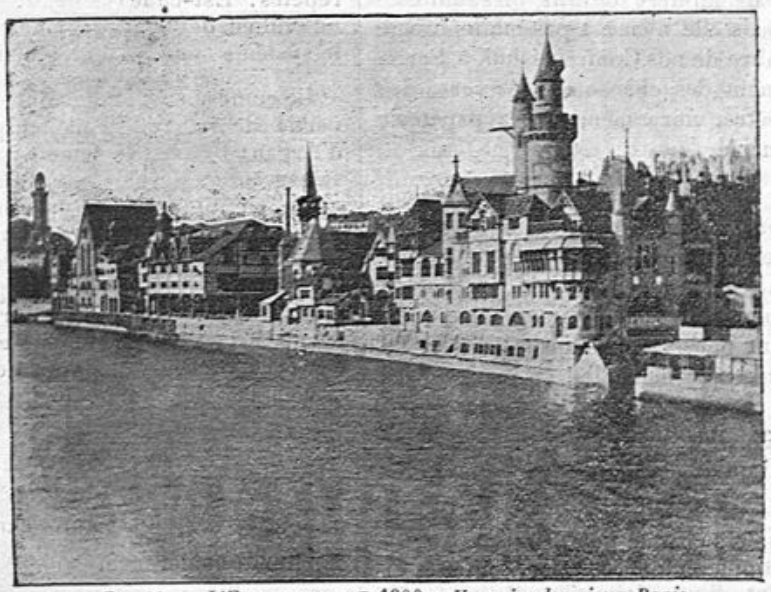

Fig. 22. — L'Exposition de 1900 : *Un coin du vieux Paris.*

Nous nous efforcerons, pour notre compte, dans une série d'articles, analogues à ceux que nous avons publiés il y a dix ans, à propos de l'Exposition de 1889 (1), de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui pourra les intéresser dans ce Paris nouveau, sans oublier, bien entendu, les multiples Congrès qui y auront lieu, en particulier de juillet à septembre.

La tâche sera lourde, d'autant plus qu'elle ne nous sera jamais facilitée par une Administration qui n'a pas encore pu digérer notre projet d'organisation du *Service des Prompts Secours*, et qui cependant nous a pillé sans vergogne ; mais nous ferons l'impossible pour réussir, malgré elle et sans elle.

Si nos lecteurs veulent apprécier l'effort à faire, qu'ils jettent simplement, pour l'instant, un coup d'œil sur notre publication de 1889 et ils verront que, pour aboutir, la consigne est de ne pas ronfler !

Marcel Baudouin.

(1) Baudouin (Marcel). — *Guide médical à l'Exposition universelle internationale de 1889 à Paris.* — Paris, 1889, Lecrosnier et Babé, in-8°, 600 p., très nombreuses figures.

©BIUM

ACTUALITÉS

MÉDECINE ET LITTÉRATURE.

La Conférence du Pr Debove en Sorbonne sur « Le Malade imaginaire » de Molière.

Les Malades *vrais* faisant défaut, beaucoup de Médecins se rabattent sur ceux de la Littérature, qui, dit-on, sont « imaginaires » ; et, ne pouvant faire de thérapeutique, se bornent à de la critique médico-artistique.

Cette réflexion, évidemment, ne peut s'appliquer à M. le Pr Debove, médecin des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, qui pourrait, s'il le voulait, se faire consulter par Tout-Paris, et qui, samedi dernier, a voulu parler, en Sorbonne, du « Malade imaginaire » de Molière devant un auditoire d'étudiants ; mais elle n'en est pas moins exacte pour bon nombre de nos Confrères qui, à Paris, font actuellement des chansons, des vers, des pièces de théâtre, voire même de la papeterie et de l'imprimerie.....



Pr Debove.

Quoi qu'il en soit, M. Debove, dont tout le monde connaît l'esprit et l'érudition, le bagage scientifique et les qualités littéraires, a eu samedi un joli succès, en venant déclarer, devant la Sorbonne ébahie qu'en réalité, il n'y avait jamais eu et n'y aurait jamais de « Malade imaginaire. »

Quels cris de paon vont pousser MM. les Membres du Cercle de la Critique dramatique officielle !

Qu'est donc qu'un malade imaginaire ?

C'est, dit Toinette, celui qui « marche, dort, mange et boit comme les autres ».

Les médecins sont consultés chaque jour par des malades qui réunissent les conditions énumérées par Toinette, et dont le sort est cependant digne de pitié ; d'autre part, ils connaissent nombre de malades qui ne crèvent pas des traitements multiples auxquels ils ont été soumis, quoique prétende Béralde, et qui cependant ne sont nullement malades imaginaires. La vérité, c'est qu'il n'y a pas de malade imaginaire : « Je n'en ai jamais vu, » a dit M. Debove ; mes collègues n'en ont jamais vu ; et Littré, le savant traducteur d'Hippocrate, nie leur existence. On lit dans son dictionnaire, au mot *imaginaire* : « Malade imaginaire : Personne la plupart du temps hypocondriaque, qui, éprouvant des souffrances nerveuses très diverses, les rapporte à toutes sortes de maladies qu'elle n'a pas. » M. Debove ajoute : « Autrement dit, la souffrance est *réelle*, mais le malade se méprend sur sa cause, il fait seulement une erreur de diagnostic, ce que nous ne saurions lui reprocher. » Donc, il n'y a pas de malade imaginaire.

Ce qu'il y a, ce sont de nombreux êtres souffrants, atteint d'affections diverses, qui d'ordinaire présentent les caractères que le conférencier décrit ainsi : « Le malade vit à peu près comme tout le monde, son apparence extérieure est satisfaisante ; les symptômes sont subjectifs, il n'en a point d'objectifs ; sa maladie est chronique, il fatigue de ses plaintes son entourage, qui se dispense de compatir à ses douleurs, en déclarant le mal imaginaire. » Trompent-ils donc leurs médecins, ces singuliers malades ? « Non, car le récit des mêmes souffrances nous est fait tous les jours par des malades de milieux fort différents et l'identité de leurs plaintes en vient confirmer l'exactitude. Ils sont si malheureux que pour obtenir un soulagement, ils se soumettent aux traitements les plus longs et les plus désagréables. » Qu'ont donc ces malades ? Ils sont atteints de névrose, et cette névropathie reconnaît deux sortes de causes : D'abord une certaine *faiblesse du système nerveux*, souvent héréditaire, et en second lieu, des causes occasionnelles ordinairement d'origine morale.

M. Argan est un névropathe. Que dit-il à Toinette ? « Je sens de temps en temps des douleurs de tête... Il me semble parfois que j'ai un voile devant les yeux... J'ai quelquefois des maux de cœur... Je sens parfois des lassitudes par tous les membres... etc. ». Nombre de malades, ajoute M. Debove, racontent leurs souffrances dans les mêmes termes. Ordinairement, le système nerveux de ces malades a été troublé par un grand chagrin ou par des ennuis répétés. Est-ce le cas de M. Argan ? « Eh oui ! Il vit dans un milieu déplorable ; pour s'y bien porter, il lui faudrait le système nerveux d'un stoïcien. »

Le conférencier l'a démontré, dit le *Temps*, dans la seconde partie de sa conférence, en passant en revue l'entourage d'Argan : Béline, sa femme ; Angélique, sa fille ; Toinette, sa servante ; Béralde, son frère. « Sa femme est une intrigante, sa fille ne vaut pas cher, la suivante vaut encore moins, et son frère est ce qu'on appelle vulgairement un raseur. » C'est donc sa famille qui est la cause première de son mal, qu'elle ne prend pas au sérieux, qu'elle traite d'imaginaire. Quant à lui, Argan, il sait bien que sa souffrance est réelle : « Vous me feriez enrager, dit-il à son frère ; je voudrais que vous l'eussiez, mon mal, pour voir si vous jaseriez tant ! »

M. Debove a terminé son ingénieuse argumentation en étudiant les médecins mis en scène par Molière ; et ce n'a pas été la partie la moins curieuse de son éloquente et spirituelle conférence.

Le succès de notre maître et ami a été grand auprès du public d'élite (les dames étaient en très grand nombre) qui l'écoutait. Puisse cet exemple indiquer désormais aux professeurs la façon qui plaît aux étudiants parisiens modernes.

©BIUM

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Nominations d'officiers de l'Instruction publique et d'Académie (1900).

Sont nommés pour le premier de l'an 1900 :

I. *Officiers de l'Instruction publique.* — MM. les Drs Aubeau, Campenon, Caubet, Châtelain, Chauveau, Colin, Dantel, Delage, Dutremblay, Ernous, Foveau, de Courmelles, Garsaux, Jacquemart, Malbec, E.-F. Richard, P.-G. Richard, Riocreux, Tissier Vaillard et Valcourt (de Paris) ; Cohadon (de Vichy) ; Claudot et Sabatier (de Lyon) ; Courret (de Marmande) ; Couyba (de Sainte-Livrade) ; Didier (de Rouen) ; Farny (de Rebais) ; Girard (de Draguignan) ; Gautrez (de Clermont-Ferrand) ; Garnier (de Dijon) ; Lecler (de Rouillac) ; Leroy (de Constantine) ; Mendousse (de Sos) ; Meunier (de Pau) ; Monprofit (d'Angers) ; Pezet (de Montpellier) ; Pissot (de Cholet) ; Romieu (de Digne) ; Subert (de Nevers) ; Sutils (de la Chapelle-la-Reine) ; Tillot (de Rouen) ; Valcourt (de Cannes) et Vergne (de Tulle) ; Anner (de Brest) ; Arluison (d'Ozoir-la-Ferrière) ; Bardy (de Belfort) ; Beaufils (de Clamecy) ; Berthelot (de Saint-Laurent-en-Caux) ; Carcopino (de Verneuil) ; Cazaux (de Langoiran) ; Daviot (de Saint-Léger-sur-Dhene) ; Le Bourdellès (de Pommerit-le-Vicomte) ; Martin-Dupont (de Montpellier) ; De Masson de Saint-Félix (de Liginiac) ; Mazade (de Marseille) ; Mordagne (de Castelnaudary) ; Rioms (d'Eymet).



M. le Dr Monprofit (d'Angers),
nommé officier de l'Instruction publique (1900).

II. *Officiers d'Académie* : MM. les Drs Alexandre, Anselmier, Audibert, Barbier, Bernheim, Bobier, Boix, Cahon, Campion médecin inspecteur des enfants, Carra, Chauveau (Claude), Coizeau, Colombel, Destrem, Diamantberger, Duclos, Euvrard, Fége, Fouineau, Gazeau, Gesland, Grossard, Guillemonat, Huguenin, Josset, Lacroix, Laforgue, Lebas, Legras, Leroy, Levassort, Lochart, Longuet, Magnin, Mallet, Mareschal, de Massary, Ménétrel, Mercier, Mesnard, Mounier, Nass, Peltier, Perregaux, Pessez, Petit (L.), Pilon, Planteau, Pottier, Ravanier, Renault, Richard, médecin de l'Odéon, Richard-Chauvin, professeur à l'Ecole dentaire, Royet, Sainton, Saqui, Sauvez, Schrameck, Schrœder, Senac, Someil, Soulier, Thévenard, Toutain et Weber (de Paris).

MM. les Drs Alphant (de Pernes), Aubert (de Toulon), Babilée (de Douera), Barbary (de Nice), Barral (de Tullins), Béal (de Saignes), Beltrami (de Marseille), Bernasconi (de Bourg), Blitz (de Boulogne-sur-Seine), Blusson (de Larches), Borrello (de Saint-Paul de Fenouillet), Bossuet (de Margaux), Bouché de Vitray (de Billancourt), Boulet (de Saint-Didier-le-Séauve), Boutleux (de Béthune), Brillaud (de Bressuire), Brun (de Chalamont), Cadenaule (de Saint-Ciers-la-Lande), Calliet (de Mortagne), Camous (de Nice), Canonne (d'Anzin), Cantrel (de Mouy), Cardeilhac (de Trébons), Carrière (d'Uzès), Cassoute, (médecin des hôpitaux de Marseille), Castan (de Pignan), Casteil (de Palau-del-Vidre), Cayla (de Bordeaux), Charon (de Mostaganem), Charon, directeur de l'asile de la Lozère, Chavanon (de la Rochelle), Chesnel (de Chartres), Chevalier (de Macau), Choux, médecin militaire, Chevrot (de Bletterans), Claret (de Gagny), Collin (de Sainte-Menehould), Conte (de Riyesaltes), Cornet (d'Aubière), Cornevin (de Breuvannes), Cotton (de Lyon), Coudrin (de la Boissière-de-Montaigu), Courgey (d'Ivry), Creuzan (de Floirac), Cruciani de Calenzana (Corse), Damalix (de Charenton), Darblade (d'Aires), Davezac (de Bordeaux), Deblangey (de Montchanin-les-Mines), Delahay (de Toulon), Delattre (de Roubaix), Demesse (de Villeneuve), Deniau (d'Illiers), Desnot (de Brou), Dewyn (de Tourcoing), Dolart (de Villeurbanne), Dorain (de Nantes), Dubujadoux (de Blida), Dumont (de Mons-en-Barœul), Dunand (d'Esternay), Durand (de Bordeaux), Emonet (de Chambéry), Escalier (d'Alais), Eymery (du Pizou), Farny (de Reboin), Febvré (de Ville-Evrard), Filhiaud-Laverne (d'Abjat), Fontanille (de Gourdon), Fougerousse (de Montluel), Froidefond (de Thenon), Gairal (de Carignan), Galtier (d'Hautefort), Gassiolle (de Cazarilh-Montréjeau), Genton (d'Issoire), Gernez, (d'Acq), Girard (de Fontainebleau), Giraudier (de Castelenau-de-Médoc), Godart (de Suippes), Goumy (de Mézériat), Grallan (de Pleudihen), Gravollet-Leblan (de Vincennes), Gros (d'Auxon), Guyot (de Dammartin), Hacquart (de Saint-Meslin-du-Bosc), Hirigoyen (de Bordeaux), Homery (de Bourges), Honorat (de Marseille), Jay (de Clermont-Ferrand), Jouet (de Chauvigny), Laffite (de Bougue), Lasnon (des Grandes-Ventes), Legendre (de La Haye-Malherbe), Léo (médecin principal de la marine), Lescarret (d'Ychoux), Le Toux (de Vannes), Lévêque (de Montdidier), Lop (de Marseille), Magé (de Loudun), Maillard (de Danvillers), Marie (de Prades), Martin (de Mustapha), Masson (de Saint-Fargeau), Maurel (de Toulouse), Métifeu (de Bubry), Monnier (d'Aigues-Mortes), Moutin (de Boulogne-sur-Seine), Niepce (d'Allevard), Nuguet (de Luzy), Oursel (d'Evreux), Pacaud

©BIUM

(d'Angles), Patey (de Saint-Seine-sur-Vingeanne), Pépin (de Montournais), Periès (de Montauban), L. de Perry (de Bordeaux), Peschaud-Durand (de Murat), Peyneau (de Mios), Peyronnet (de Carcassonne), Peysonnié (de Saint-Mathurin), Pilatte (de Nice), Pillaud (de Saint-Hermine), Poizat de Gérente (de Marseille), Powilewicz (du Havre), Pradet (d'Eymoutiers), Prunet (de Jars), Puygauthier (de Tocane-Saint-Apre), Rallières (d'Augerolles), Raynaud (d'Alger,) Renard (de Bellegarde-en-Marche), Rey (d'Arles), Rigabert (de Marly-le-Roi), Rigollet-Ardillaux (de Dissay), Rochefort (de Lassigny), Rouby-Fombeler (de Sainte-Foy-de-Longas), Ruet (de Monsols), Salicetti (de Bastia), Sarazin (de Mouchamps), Sauve (de Vidauban), Serpaggi (de Pierrefitte), Simeray (de Melun), Symoneaux (de Begard), Subert (de Nevers), Thiaudière (d'Adriers), Thibault (de Saint-Flovier), Thomas (de Toulon), Vergne (de Tulle), Vallat (de Vincennes), Vibert (de Châtel-Guyon), Viple (d'Ebreuil), Wiet (de Reims).

HOPITAUX DE PARIS.

Le Premier Concours d'Internat de 1899.

Le premier Concours de l'Internat vient de se terminer par les nominations suivantes :

Internes titulaires : MM. Piquand, Froin, Baumgartner, Detot, Guichat, Gasne, Cottu, Sabareanu, Léri, Ribadeau-Dumas, Lemierre, Vivier, Jomier, Benjamin Weill, Beauvy, Le Lorier, Nau, Garrigues, Bourlot, Chevé, Carton, Roy, Crouzon, Bouchet, Andrieu, Lebreton, Paul Dupuy, Wagon, Chastenet de Géry, Cresson, Vinsonneau, Périn, Lafoy, Ph. Mettey, Cahen, Laurens.

Internes provisoires : MM. Dardeau, Diel, Paul Berthier, Sébilleau, Regnard, Lacasse, Gibert, Boidin, Menet, Darcanne, Pécharmant, Kahn, Méheut, Latron, Devaux, Fernand Lévy, Monier, Zacchiri, Guénot, Gauckler, Mercadé, Delaunay, Touchard, H. François, Louste, M. Bloch, Thaon, Bauer, Mesnil, Pamard, Gimbal, Ambard, Trémolières, d'Œlnitz, Lecornu, Laffitte.

Le Concours complémentaire, prescrit par arrêté du président du Conseil à la suite de cambriolage de Beaujon, est commencé, mais n'est pas près d'être terminé.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr L. H. Petit (Paris).

On annonce la mort, à Menton, de M. le Dr L. H. Petit, ancien Bibliothécaire adjoint de la Faculté de Médecine de Paris, poste qu'il occupa pendant 20 ans. Secrétaire de l'Œuvre des Enfants tuberculeux et Secrétaire de Rédaction de la *Revue de la Tuberculose*, depuis sa fondation, M. Petit avait été reçu en 1875 avec une thèse *sur la Syphilis dans ses rapports avec le traumatisme*, Paris, 1875, 4°, 118 p., n° 94. Élève affectionné de Verneuil, il est l'auteur d'un grand nombre de travaux de chirurgie importants, publiés dans les journaux médicaux ou présentés aux Congrès français de Chirurgie. Parmi les principaux, nous citerons : *Traité de Gastrostomie*, précédé d'une introduction par M. le Pr Verneuil. Paris, 1879, 8°, XXII-283 p. — *Des accidents qui peuvent survenir chez les morphinomanes. Morphinisme et traumatisme.* Paris, 1879, in-8° de 32 p. — *De l'emploi de la compressioné lastique dans le traitement des anévrysmes des membres.* Paris, 1880, in-8° de 52 pages. — *La métallothérapie, ses origines, son histoire et les procédés thérapeutiques qui en dérivent.* Paris, O. Doin, 1881, in-12, 135 pp. 2e éd. — *De l'anus contre nature iléo-vaginal et des fistules intestino-utérines*, Paris, H. Lauwereyne, 1883, in-8°, 233 pp. — *Essais de Bibliographie médicale. Conseils aux étudiants sur les recherches bibliographiques, la manière de faire sa thèse, de ranger sa bibliothèque, etc.* Avec une préface par M. le Pr Laboulbène. Paris, 1887, in-8°. — *Œuvres complètes de Jean Méry* (1645-1722) (anatomie physiologie chirurgie), avec une préface de M. le Pr Verneuil. Paris, 1887, grand in-8°, avec 3 pl. et le portrait de Méry. — *Des tumeurs gazeuses du cou*, *Rev. de Chir.*, Paris, 1889, IX, 97, 205 ; 370 ;470. — ~~*Le phtisique et son traitement hygiénique*, Paris, Alcan, 1895.~~

Notre excellent ami, qui fut Bibliothécaire de la Société de Chirurgie de Paris, laisse d'umanimes regrets. Il succombe épuisé, malgré une lutte acharnée contre une maladie terrible. On peut dire qu'il n'a travaillé ici-bas que pour ne pas mourir. — Puisse son exemple éclairer les jeunes !

M. le Dr Gombault (Paris).

M. le Dr Gombault, qui vient de mourir, eut l'honneur de collaborer avec Charcot, qui lui avait confié la direction de son laboratoire. Né à Orléans le 8 octobre 1841, interne des Hôpitaux en 1870, il passa en 1877, à la Faculté de Paris, une thèse remarquée sur la *sclérose latérale amyotrophique*, cette maladie découverte par Charcot, et qui porte aujourd'hui le nom du Maître.



M. le Dr Gombault (Paris) [1841-1900]

Ancien Chef des Travaux pratiques d'Anatomie pathologique, ancien conservateur du Musée Dupuytren, médecin des Hôpitaux; M. le Dr Gombault se cantonna à l'Hospice d'Ivry, et resta toujours un laborieux et un homme de laboratoire, poursuivant ses recherches d'anatomie pathologique, en collaboration de MM. Hanot, Debove, entre autres. M. le Dr Gombault avait été fait Chevalier de la Légion d'Honneur en février 1899.

©BIUM

M. le Pr Emile Blanchard (Paris).

M. Emile Blanchard, membre, depuis l'année 1862, de l'Académie des Sciences, où il avait succédé à Geoffroy Saint-Hilaire, est mort ; il était officier de la Légion d'honneur.

Né à Paris le 6 mars 1820, et fils du peintre E.-T. Blanchard, qui fut chirurgien militaire à la fin de l'Empire, M. Emile Blanchard avait été nommé aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle en 1847. Après diverses missions scientifiques en Italie et en Sicile, de 1844 à 1857, il avait été nommé professeur-administrateur du Muséum pour la zoologie en 1862, en remplacement de M. Milne Edwards père, et, la même année, membre de l'Académie des Sciences pour la section d'anatomie et de zoologie, en remplacement d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. C'est à lui qu'on doit l'installation de la nouvelle ménagerie des reptiles au Jardin des Plantes. Frappé de cécité, il avait quitté sa chaire du Muséum, il y a quelques années déjà. La plupart de ses travaux portent sur les insectes et les zoophytes, dont il a décrit magistralement l'organisation, les métamorphoses, les mœurs et les instincts dans des ouvrages de longue haleine et dans de nombreuses notices communiquées par lui à l'Institut.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.



Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des actes du 26 février au 3 mars 1900. — Examens de doctorat. — *Mercredi 28 février* : Médecine opératoire, école pratique : MM. Tuffier, Poirier, Sebileau, — 2e (Nouveau régime, 1re série) salle n° 1 ; MM. Gley. Desgrez, Launois. — 2e (Nouveau régime, 2e série) salle n° 2 : MM. Broca André, Retterer, Weiss. — 3e (Oral, 1re partie), petit amphithéâtre : MM. Lannelongue, Walther, Varnier. — 5e 1re partie) Chirurgie, (1re série) Hôtel-Dieu : MM. Kirmisson, Lejars, Delbet. — 5e (1re partie chirurgie) (2e série) Hôtel-Dieu : MM. Delens, Jalaguier, Legueu.

Jeudi 1er : Médecine opératoire, école pratique : MM. Le Dentu, Schwartz, Thiéry. — 3e (2e partie) laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique : MM. Cornil, Blanchard, Letulle. — 2e (Nouveau régime), salle n° 1 : MM. Gautier, Retterer, Weiss. — 2e examen doctorat ; 2e partie, salle n° 2 : MM. Chantemesse, Launois, Chassevant. — 3e (Oral, 1re partie), N.R. salle n° 3 : MM. Poirier, Bonnaire, Albarran. — 3e (Oral, 1re partie), petit amphithéâtre : MM. Brun, Rémy, Wallich. — 3e (2e partie) : MM. Debove, Marfan, Ménétrier. — 4e MM. Hanriot, Thoinot, Tessier.

Vendredi 12 : 1er (oral), salles nos 2 et 3 : MM. Rémy, Poirier, Sébileau. — 2e (Nouveau régime), salle n° 1 : MM. Retterer, Heim, Broca André. — 2e (2e partie, 2e série) : MM. Déjerine, Weiss, Desgrez. — 2e (2e partie, 1re série), MM. Brissaud, Gley, André. — 4e MM. Pouchet, Gaucher, Wurtz. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série), Necker : MM. Lannelongue, Delbet, Broca (Aug.)— 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série), Necker : MM. Delens, Jalaguier, Mauclaire. — 5e (2e partie,) Necker : MM. Hayem, Widal, Tessier. — 5e (1re partie, Obstétrique), Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 3. 2e (oral, 1re partie), salle n° 2 : MM. Blanchard, Quénu, Thiéry. — 2e (Nouveau régime, 1re série), salle n° 1 : MM. Mathias Duval, Broca André, Langlois. — 2e (Nouveau régime, 2e série) salle n° 3 : MM. Gley, Rettèrer, Chassevant. — 5e (2e partie, 1re série), Hôtel-Dieu : MM. Cornil, Thiroloix, Dupré. — 5e (2e partie, 1er série), Hôtel-Dieu : MM. Dieulafoy, Achard, Vaquez. — 5e (2e partie, 1re série) Charité : MM. Joffroy, Ballet, Roger. — 5e (2e partie, 2e série) : Charité, MM. Debove, Marfan, Ménétrier. — 5e (1re partie Obstétrique), Clinique Tarnier : MM. Rémy, Bonnaire Wallich.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 28 février*, à 1 heure : M. Dumont : *La tuberculose testiculaire est-elle locale* ; MM. Remy, Tillaux, Broca (Aug.), Méry. — M. Iribarne de Goyénèche : *Exostoses ostéogéniques* ; MM. Remy, Tillaux, Broca (Aug.) Méry. — M. Gibert : *Des suppurations tardives dans les cures radicales de hernie inguinale* ; MM. Remy, Tillaux, Broca (Aug.) Méry. — M. Hardy : *Des tumeurs du prépuce* ; MM. Blanchard, Terrier, Gilles de la Tourette, Mauclaire. — M. Goislard : *Contribution à l'étude des ictères d'origine infectieuse des nouveau-nés* ; MM. Terrier, Blanchard, Gilles de la Tourette, Mauclaire,

Jeudi 1er mars, à 1 heure : M. Labroy : *De la rétention dans les cystites* ; MM. Hutinel, Guyon. Charrin, Faure. — M. Ader : *Etat actuel du traitement médicamenteux de la tuberculose pulmonaire* ; MM. Guyon, Hutinel, Charrin, Faure. — M. Soularue : *Recherches sur les dimensions des os et les proportions squelettiques de l'homme dans les différentes races* ; MM. Berger, Mathias-Duval, Gley, Langlois. — M. Herbet ; *Le sympathique cervical. Etude anatomique et chirurgicale* ; MM. Mathias-Duval, Berger, Gley, Langlois.

Vacances. — Conformément aux règles fixées par le Conseil de l'Université, les cours et conférences des Facultés de l'Université de Paris vaqueront les lundi 26 et mardi 27 février, à l'occasion des Jours gras. Ils seront repris le mercredi matin 28.

École de Médecine de Rennes. — Un Concours s'ouvrira, le 17 septembre 1900, devant l'École de Médecine de Rennes, pour l'emploi de chef des travaux d'Anatomie et d'Histologie à ladite Ecole.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours pour la nomination à six places de médecin des hôpitaux.* — Le jury est provisoirement composé de la façon suivante : MM. Le Gendre, Hayem, Hutinel, Debove, Duflocq, Josias, Muselier, Mauriac, Variot, Giraudeau, Brissaud, Humbert.

Exposition de 1900. — *Service médical.* — M. le Dr Gilles de la Tourette, médecin en chef de l'Exposition, vient de terminer son rapport annuel sur le service dont il est chargé. Il y a actuellement quatre postes de secours sur le territoire de l'Exposition, lesquels subsisteront pendant sa durée, aux Champs-Elysées, aux Invalides, au Champ de Mars et à l'annexe de Vincennes. On demande, pendant l'Exposition, l'installation d'un cinquième poste de secours au Trocadéro, dans les Sections Coloniales. Quant

©BIUM

au poste des Champs-Elysées, qui était installé dans les derniers vestiges du Palais de l'Industrie, il sera transféré dans le sous-sol du Palais des Beaux-Arts.

École française des Infirmières à Domicile. — *Conférence de M. Duclaux.* — M. E. Duclaux, membre de l'Institut, directeur de l'institut Pasteur, avait accepté de faire la conférence d'ouverture de l'Ecole professionnelle française des Infirmières à domicile. Ce très utile établissement ouvrira une carrière nouvelle qui fournira, aux familles des malades, des infirmières instruites et qui présenteront toutes les garanties désirables au point de vue de la préparation technique, de la moralité et du dévouement (8, rue Garancière). — La conférence d'ouverture a été donnée dans la vaste salle de la Société d'Horticulture, rue de Grenelle. Elle avait attiré une foule nombreuse et brillante. M. le Dr Paul Reclus, membre de l'Académie de Médecine, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux, présidait. Il a dit en quelques mots le programme de l'institution nouvelle; puis il a présenté M. Duclaux, et, à cette occasion, il a tracé un tableau magistral de l'ancienne Chirurgie, celle d'avant Pasteur, et de la chirurgie actuelle, rénovée et transformée par les doctrines pasteuriennes. De ces doctrines, a-t-il dit en terminant, M. Duclaux est aujourd'hui le représentant très autorisé.

M. le Dr Maurange, membre du Comité médical de l'Ecole professionnelle, a lu ensuite un rapport sur l'état actuel de celle-ci. Les cours et conférences de l'Ecole ont été ouverts le 28 janvier; et déjà les adhésions viennent de toutes parts. Déjà, l'École a ses élèves, plusieurs internes et un plus grand nombre d'externes; le cadre des professeurs est au complet; et la caisse commence à s'emplir de dons et de souscriptions. Le succès de l'Œuvre est désormais assuré. M. E. Duclaux a pris ensuite la parole et a fait une conférence que des applaudissements unanimes ont souvent interrompue. A côté des services rendus au médecin et au malade, est-il besoin de dire ceux dont bénéficie la famille et la sécurité dont elle jouit avec ces auxiliaires. C'est pourquoi M. Duclaux n'est nullement inquiet de l'accueil qui sera fait aux élèves de l'Ecole: « Vos infirmières, dit-il, se feront rapidement dans la Société une place enviable, voisine de celle qu'y occupent les médecins, et, comme eux, seront reçues avec honneur partout, dès qu'on aura vu qu'elles y apportent deux choses rares et précieuses, la Science et le Dévouement. »

Asile de Vieillards de Prégny. — C'est par des dons s'élevant à près d'un million de francs que le baron A. de Rothschild dota l'asile des vieillards de Prégny.

Hôpital pour Agriculteurs. — Une femme qui vient d'être promue au grade d'officier du Mérite agricole, Mme veuve Brandon, née Salvador, a créé de ses deniers un hôpital exclusivement réservé aux ouvriers agricoles.

Hôpitaux de Grasse. — Par testament, M. Léon Chiris, sénateur, laisse aux hospices de Grasse une somme de deux cent mille francs, ce qui porte à trois cent cinquante mille francs les dons faits par la famille Chiris aux établissements hospitaliers.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Élections :* 1° L'Académie a procédé à l'élection d'un *membre titulaire dans la section d'accouchement*, en remplacement de M. Charpentier, et à celle de deux correspondants étrangers. La Commission compétente avait dressé pour cette première élection, la liste suivante des candidats et porté: En 1re ligne, M. Doléris; en 2e ligne et par ordre alphabétique, MM. Bar, Champetier de Ribes, Maygrier et Varnier, tous accoucheurs des hôpitaux. Le scrutin, qui comportait au premier tour 67 votants, au deuxième 69, au troisième 70, a donné les résultats uuivants :

MM.	1er tour	2e tour	3e tour
	—	—	—
Doléris	26	30	33
Champetier de Ribes.	24	33	34
Maygrier.....	16	5	»
Bulletins blancs.....	1	1	3

Au troisième tour, M. Champetier de Ribes, ayant obtenu la majorité relative a été déclaré élu. Le nouveau membre de l'Académie est accoucheur à l'Hôtel-Dieu.

2° L'Académie a ensuite élu, à la presque unanimité des suffrages, *correspondants étrangers*, pour la section de pathologie médicale : MM. Mendelssohn (de Saint-Pétersbourg) et Stoicesco (de Bucarest), auteurs, l'un et l'autre, de travaux relatifs à la physiologie, à la pathologie interne et à la thérapeutique.

Congrès de l'Éducation physique de 1900. — Le Congrès international de l'Education Physique, a constitué son Bureau. Vice-Président : M. le Dr Bouchard. La Commission d'organisation comprend en outre MM. les Drs Binet, Conilleau, Fernand Lagrange, Marey, Tissié. Ce Congrès se tiendra à Paris, au Palais des Congrès, pendant l'Exposition, du 30 août au 7 septembre.

Université de Londres. — On sait que sir John Lubbock, le très distingué président de l'Association centrale des banquiers, dont les observations originales sur les mœurs des fourmis et des abeilles sont si connues, et qui est l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages, dont l'un, les *Plaisirs de la vie*, atteint 170 éditions, vient d'être créé pair du royaume. Cette élévation laissait vacant le siège par lequel l'Université de Londres est représentée à la Chambre des Communes, sir Michaël Foster a été élu, pour remplacer sir John Lubbock, par 1,271 voix contre 863 voix à M. Collens, libéral. Le nouveau membre de la Chambre basse, savant physiologiste, est professeur à l'Université de Cambridge. Il est secrétaire de la Royal Society, et président de la British Association.

©BIUM



Guerre, Marine et Colonies.

Service de santé Militaire. — M. LEJONNE, médecin-major de deuxième classe, a été désigné pour être attaché aux troupes de l'armée de terre, détachées au Tonkin et en Annam.

Les Étudiants en Médecine au régiment. — Le rapport de Camille Pelletan fait ressortir l'insuffisance de notre corps médical au point de vue du nombre, surtout si l'on établit une comparaison entre notre armée et les armées étrangères. Il a d'ailleurs été facile de constater que, lors de l'occupation d'In-Salah, la colonne était dépourvue de médecin militaire, et que le service a été, jusqu'à ces derniers jours, assuré par un vétérinaire. Justement frappé de cette pénurie, et aussi soucieux de ne pas grever par de nouvelles dépenses le budget — déjà si lourd — de la Guerre, M. Lachaud, député, vient de déposer une proposition de loi ayant pour but de mettre à la disposition exclusive des médecins-majors les étudiants en médecine qui auront à faire du service militaire. On sait, en effet, que les étudiants en médecine sont aujourd'hui, à de très rares exceptions près, perdus dans la masse du régiment, et que leurs connaissances spéciales sont, par suite, inemployées. Il est certain, pourtant, que ces étudiants formés au régiment au point de vue médical, pourraient, non seulement en temps de paix, mais en campagne, rendre d'inappréciables services. Aux termes de la proposition de M. Lachaud, les étudiants en médecine seraient appelés sous les drapeaux après avoir pris leur huitième inscription et subi l'examen de physiologie. A leur arrivée au régiment ils seraient, comme simples soldats, mis à la disposition des médecins militaires pour alléger leur service et faciliter leur tâche. Ces jeunes gens seraient utilisés pour les besoins du Service médical et instruits sur le fonctionnement et les divers règlements de la Médecine militaire.

La fièvre typhoïde dans l'armée. — M. le Dr CHAPUIS, à la Chambre des Députés a récemment demandé le remplacement des baraquements de la frontière de l'Est. La fièvre typhoïde se développe périodiquement dans ces baraquements. Il faut donc les remplacer par des casernements hygiéniques. M. le général de Galliffet a répondu que s'il avait les crédits nécessaires il ferait remplacer ces baraquements ; mais l'état sanitaire actuel ne laisse rien à désirer.



Service de Santé de la Marine. — M. CAIRON, médecin de première classe, est désigné pour servir au 11e régiment d'infanterie de Marine en Cochinchine au lieu et place de M. le Dr THIEFFER. M. BAILLY, médecin de première classe, est désigné pour remplacer sur le *Formidable*. M. le Dr FOUSSEAU. — Ont été nommés à l'emploi de médecin stagiaire des colonies les médecins auxiliaires de deuxième classe de la Marine dont les noms suivent : MM. BOURGES, CHANAUD, et GALLET de SANTERRE. — M. BATTIER, médecin de première classe du cadre de Lorient, est désigné pour remplacer, sur la défense mobile de Corse, M. le Dr LACARRIÈRE. — MM. BERGER, médecin de deuxième classe du cadre de Lorient, et désigné pour continuer ses services au 3e régiment de tirailleurs tonkinois, et ABBATUCCI médecin de deuxième classe de Toulon, sont autorisés à permuter. M. GUILLEMAIN, médecin de deuxième classe du cadre de Brest, est désigné pour continuer ses services sur le *Vauban* (division navale de Cochinchine).

Médecins Administrateurs Coloniaux. — MM. CUREAU et MACLAUD, médecins de 1re classe des colonies, sont nommés administrateurs coloniaux de 2e classe. M. Maclaud ancien médecin de la Marine, a fait de longs séjours dans la Guinée. L'an dernier, il a accompli une très intéressante exploration du Fouta-Djalon.

Société française de Secours aux Blessés militaires. — La session annuelle des cours de la Société française de Secours aux Blessés militaires s'est ouverte le jeudi 8 février, à trois heures et demie, au siège central, rue Matignon, 19. Ils auront lieu tous les mardis et jeudis jusqu'au 27 mars. Les professeurs chargés de ces cours sont : les Drs Fernand CAUTRY, lauréat de la Faculté de Médecine : Maurice CAZIN, ancien chef de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu ; Jean ROGER, interne des hôpitaux ; le Dr BOUSQUEST, licencié ès sciences, pharmacien de 1re classe. Le samedi 27 mars, le Dr LAMY, médecin des Hôpitaux, fera une conférence sur la « *Tuberculose envisagée comme maladie contagieuse* ». Ces cours techniques, qui se renouvellent chaque année depuis vingt ans, ont acquis dans ces derniers temps une importance plus grande, par l'ouverture d'un dispensaire à Paris-Plaisance, où les dames de la Société vont compléter, sous la direction de médecins et de chirurgiens de choix, leur éducation de dames infirmières. Après avoir satisfait à des examens, elles reçoivent des diplômes d'infirmières de divers degrés, qui permettront aux chirurgiens et aux médecins de la Société de leur confier les services qui peuvent leur être attribués suivant leurs aptitudes. Pendant les six premiers mois du fonctionnement de ce dispensaire, les dames de la Société ont pu apporter leur aide dans 283 opérations, dont quelques-unes très importantes ; elles ont procédé à 5,614 pansements, et 283 consultations ont été données par les médecins de la Société.



La Médecine et la guerre Anglo-Boër. — *Maladies.* — Le correspondant du *British Medical Journal* à Capetown écrit que la plupart des malades qui encombrent les hôpitaux anglais proviennent des transports venant d'Angleterre. Chaque nouvel arrivage envoie un grand nombre de malades, dont beaucoup ne seront pas en état de sortir avant la fin de la campagne.

A Ladysmith, la garnison est très désappointée de ne pas voir apparaître le général Buller. Le régime de la viande de cheval et de mulet commence à devenir monotone. La fiè-

©BIUM

vre entérique et la dysenterie ont diminué ; mais la fièvre ordinaire a augmenté légèrement.

On télégraphie de New-York, 9 février, à la *Morning Post*, qu'une association d'Irlandais-Américains organise une *ambulance* pour le Transvaal. Cette ambulance s'est embarquée pour Lourenço-Marquès. On a reçu la nouvelle de l'arrivée au Transvaal des renforts des *ambulances néerlandaises*. Ils ont été dirigés sur Ladysmith et sur Colesberg. De nouveaux envois de médicaments et de vivres partiront d'Amsterdam le 17 février par un vapeur allemand. La mortalité de la population blanche en décembre avait atteinte à Kimberley 60 0/00 ; celle des nègres était de 138, 3 pour 1.000.



Médecine d'État et Hygiène.

Institut national antiberculeux. — M. Fleury-Ravarin, député du Rhône, vient de déposer sur le Bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à créer un Institut national anti-tuberculeux. Cet établissement scientifique aurait pour objet l'étude du traitement de la tuberculose et la recherche expérimentale des moyens de guérir cette maladie qui cause annuellement en France 150,000 décès, surtout parmi les ouvriers. La *Société lyonnaise des Tuberculeux indigents* prenant à sa charge les frais de construction de l'Institut et se proposant de l'annexer au sanatorium gratuit qu'elle va ouvrir à Hauteville, dans les montagnes du Bugey, M. Fleury-Ravarin demande à l'État de s'associer à cette grande œuvre philanthropique en donnant au nouvel établissement, avec le titre de « national », une subvention annuelle de 15,000 fr., destinés à assurer son fonctionnement, un nom et une dot.

Sanatorium pour tuberculeux dans le Nord. — M. le Dr Ausset, professeur à la Faculté de Médecine, a fait, sous la présidence de M. le Professeur Brouardel, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, une conférence très documentée sur la curabilité de la tuberculose dans les sanatoria. Cette conférence, qui a obtenu le plus vif succès, est le début d'une campagne entreprise par plusieurs personnalités du monde médical, pour fonder dans le département du Nord un sanatorium pour tuberculeux. Déjà, spontanément, des dons s'élevant à la somme de 35,000 francs ont été versés. On pense que la souscription publique va s'ouvrir officiellement bientôt et que les 500,000 francs nécessaires pour mener à bien cette œuvre ne tarderont pas à être trouvés dans cette région du Nord, dont l'admirable élan de générosité a permis de fonder, il y a quelques années, l'Institut Pasteur de Lille.

La Tuberculose et les asiles nationaux. — Dans la séance du 26 janvier 1899 M. le Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur, répondant à une question de M. Jourde, donnait à la Chambre l'assurance qu'à partir du 1er janvier 1900, il ne serait plus reçu de tuberculeux dans les asiles nationaux de Vincennes et du Vésinet. Ces asiles, réservés aux convalescents, ont reçu l'ordre de M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, de refuser tout malade dont le certificat médical ne portera pas la mention: «Ne présente aucun signe de tuberculose des voies respiratoires».

Cette décision, si conforme aux lois de l'hygiène, constitue une excellente mesure de protection contre la propagation de la tuberculose. Il n'est pas douteux que les malheureux, encore affaiblis par la maladie et de longs jours de souffrance, constituent un excellent terrain pour le développement du bacille tuberculeux et qu'il était barbare et inhumain d'exposer à une contagion presque inévitable les convalescents envoyés à la campagne pour y respirer un air pur et non contaminé.

Nous ne pouvons donc qu'applaudir à la mesure prise par M. le Ministre de l'Intérieur et souhaiter que le corps des médecins des hôpitaux, des Bureaux de Bienfaisance. aussi bien que ceux qui pratiquent la clientèle ordinaire, s'y conforment rigoureusement. Ils éviteront ainsi à leurs malades la cruelle tristesse de se voir refusés à la porte de ces asiles si convoités par les convalescents.

Loi sur l'Expertise médico-légale. — La Commission pour la proposition de loi ayant pour objet la réforme des expertises médico-légales au Sénat se compose de MM. Treille, Monsservin, Villard, Allemand, Cornil, Pozzi, Pietre, Collinot, Goujon.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 6e semaine, 1.255 décès, chiffre qui dépasse sensiblement celui de la semaine précédente (1.104) et la moyenne ordinaire des semaines de février (1.083). Cet accroissement est dû presque tout entier aux maladies de l'appareil respiratoire. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 208 décès, au lieu de 166 pendant la semaine précédente et au lieu de 181, moyenne ordinaire. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 97 décès (la moyenne est 65), dont 79 sont dus à la congestion pulmonaire. En outre, 58 décès (au lieu de 38 pendant la semaine précédente) sont attribués à la grippe. La fièvre typhoïde a causé 14 décès (au lieu de 4 pendant la semaine précédente, 11 pendant la 4e semaine et 9 antérieurement). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est en augmentation sur les semaines précédentes (45 pendant la 4e semaine, 93 pendant la 5e, 123 pendant la 6e). La variole, qui n'avait causé que 4 décès pendant tout le cours de l'année 1899, en a causé 4 pendant la 6e semaine (2 pendant la 5e et 1 pendant chacune des deux semaines précédentes). Cependant, le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins n'augmente pas (12 pendant la 4e semaine, 15 pendant la 5e et 10 pendant la 6e). On ne saurait trop engager les habitants de Paris à se faire revacciner. La rougeole a causé 11 décès (la moyenne est 17) ; la scarlatine 5 (la moyenne est 3) ; la diphtérie, 3 (la moyenne est 10). La coqueluche n'a causé aucun décès. Il y a eu 10 suicides et 19 autres morts violentes. On a célébré à Paris 533 mariages ; l'élévation de ce chiffre est due à l'approche du carême. On a enregistré la naissance de 1219 enfants vivants (594 garçons et 625

©BIUM

filles), dont 886 légitimes et 333 illégitimes. Parmi ces derniers, 60 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène à Paris. — *Lycée St-Louis.* — M. le Vice-recteur de l'Université de Paris, s'est rendu au lycée Saint-Louis, accompagné d'une Commission spéciale de médecins et d'ingénieurs. On a examiné l'installation des eaux dans le lycée et l'on a constaté que les robinets d'eau de source étant voisins des robinets d'eau de Seine, la confusion dans l'usage était malheureusement trop facile. Il a été décidé que ce système de canalisation si défectueux serait réformé et que des plaques indicatrices seraient apposées à côté des robinets d'eau de source et des robinets d'eau de Seine. On a dit que réservoir de la rue Racine ne contient que de l'eau de Seine : ce réservoir, en effet, ne contient que de l'eau de Seine, et même un de ses compartiments est réservé aux études microbiologiques de l'eau, mais il ne peut desservir le lycée Saint-Louis par la raison qu'il est en contre-bas de cet établissement, et d'ailleurs ses eaux ne sont employées qu'à l'arrosage des rues.

L'eau de source de la Vanne qui alimente le lycée Saint-Louis ne saurait, au surplus et quoi qu'on ait dit, être la cause de l'épidémie qui a fait licencier le lycée : elle alimente aussi toute la rive gauche, où les cas de fièvre typhoïde restent dans la normale, et elle a toujours été reconnue comme la meilleure des eaux parisiennes par le Comité de surveillance dont font partie MM. Duclaux, les Drs Roux, Cornil, MM. Adolphe Carnot, Schutzenberger, etc.

Bruit d'épidémie au lycée Charlemagne. — L'épidémie de fièvre typhoïde qui vient de sévir au lycée Saint-Louis aurait eu, annonçait-on, sa répercussion au lycée Charlemagne, le vieux lycée de la rue Saint-Antoine. Ce bruit n'est heureusement pas fondé. Comme presque chaque année, à cette époque-ci, et comme dans tous les quartiers de Paris, on a constaté dans ce lycée plusieurs cas de grippe ou d'influenza ; mais le nombre de ces cas, bénins d'ailleurs pour la plupart, n'a rien d'anormal. Un élève est décédé, non de fièvre typhoïde, mais de pneumonie infectieuse, et quant à la fièvre typhoïde, un cas isolé s'est seul produit. L'élève malade, comme d'ailleurs tous les élèves malades du lycée Charlemagne, sont soignés dans leurs familles, le lycée n'ayant que des externes et demi-pensionnaires et pas d'internes ; partant il n'y a pas d'infirmerie. La situation sanitaire est donc ici satisfaisante. Ajoutons que, par mesure de précaution, depuis quelques jours déjà, toute l'eau fournie aux élèves est non seulement filtrée, mais bouillie.

L'influenza. — *Seine.* — Plusieurs de nos confrères ont publié hier matin au sujet de l'état sanitaire de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur, de Saint-Denis, des renseignements susceptibles de jeter l'inquiétude dans les familles des élèves. Ces renseignements sont inexacts. Il n'y a, actuellement, à la Maison d'éducation de Saint-Denis, que six élèves grippées et une seule atteinte de broncho-pneumonie, sur un effectif de 500 élèves. La situation n'a donc absolument rien d'anormal. Ajoutons que le service sanitaire est régulièrement assuré par deux médecins renommés, habitant Saint-Denis.

Amiens. — L'influenza sévit avec intensité à Abbeville.

Limoges. — La cité limousine n'a pas échappé au fléau qui sévit actuellement sur beaucoup de villes en France. La population est très éprouvée, et les services publics même ont à souffrir de l'épidémie actuelle. L'Administration des Postes a fait afficher l'avis suivant : Par suite de l'épidémie de grippe qui règne sur le personnel des facteurs de Limoges et de la difficulté de les remplacer, l'Administration se trouve dans la nécessité de supprimer provisoirement une distribution de lettres.

Lille. — L'influenza sévit dans toute la région du Nord depuis plusieurs mois avec une rare intensité. Sur plusieurs points des départements du Nord et du Pas-de-Calais elle a pris un caractère parfois très inquiétant. A Boulogne-sur-Mer, plusieurs personnes ont succombé aux suites de cette affection. Dans le bassin houiller, les malades sont très nombreux. A Lille, on peut dire que le vingtième de la population est atteint. Plusieurs médecins sont influenzés et obligés d'interrompre leurs visites. Les réunions mondaines se ressentent naturellement de cet état de choses et languissent un peu cet hiver.

Coutances. — Par suite de cas nombreux d'influenza au grand séminaire de Coutances, cet établissement religieux a été licencié pour quinze jours.

Allier. — Dans presque toutes les villes de l'Allier, l'influenza sévit avec une intensité remarquable. A Montluçon et à Moulins, notamment, il y a des malades dans toutes les familles. La contagion règne en maîtresse dans les communes rurales, et celle de Voussac est plus particulièrement éprouvée ; sur une population de 1,200 habitants que possède cette commune, il y a 400 malades alités et de nombreux décès se sont produits. Les médecins ne peuvent suffire à la besogne.

Marne. — Par suite de l'épidémie d'influenza, la gendarmerie départementale compte beaucoup d'indisponibles, et le grand séminaire du diocèse de Châlons-sur-Marne a licencié ses élèves. Les écoles de Sommepy viennent d'être fermées.

Sarthe. Une épidémie de grippe infectieuse sévit au Mans. Les sœurs du Bon Pasteur ont été particulièrement éprouvées. A l'imprimerie de l'Institut de Bibliographie 25 employés ont été atteints.

Hygiène. — *Italie.* — Une ordonnance du Service Sanitaire intérieur d'Italie en date du 1er janvier, arrête que les personnes provenant de Marseille, voyageant par groupes par terre, seront soumises, en arrivant à la première gare italienne, à la visite médicale. Si les fonctionnaires du Service Sanitaire le jugent nécessaire, il sera procédé à la désinfection des vêtements qui ne seront pas parfaitement propres. En outre, les malades suspects seront isolés et vaccinés s'ils ne portent pas les signes d'une vaccination récente. Les wagons dans lesquels les malades auront voyagé seront désinfectés.

La Peste. — *Ile-Maurice.* — Pendant la semaine dernière, on a constaté sept cas de peste et six décès.

Chine (Hong-Kong). — Un cas de peste a été constaté.

Indes. — La peste continue ses ravages. A Bombay, la mortalité s'élève journellement à 406 décès. 10,239 personnes sont mortes dans la ville le mois dernier.

©BIUM

Famine. — *Indes.* — La misère augmente graduellement à Bombay, dans le Rajpoutana et dans certaines parties du sud de l'Inde. Actuellement 3,913,000 personnes tirent leur subsistance du crédit de famine prélevé sur les impôts payés par la masse des Hindous. On sait que les impôts versés par les indigènes servent également à entretenir une armée assez importante, puisqu'on a pu en distraire des troupes pour la guerre sud-africaine. Dans plusieurs parties des provinces du Centre, les récoltes sont très faibles et la disette de fourrages doit augmenter tous les jours. Les bestiaux du Pendjab, quand ils survivent, sont faibles et affamés. La petite vérole, la dysenterie, sont à l'état épidémique parmi les réfugiés dans les districts éprouvés par la famine.

Chaleur et Hygiène. — *République Argentine.* — Il y a eu un jour, ces temps-ci, à Buenos-Aires, 219 cas d'insolation dont 134 ont été suivis de décès.

Morte par peur. — Mme Bonnefoy fut examinée par trois médecins de l'Isle, MM. les Drs Compagne, Tallet et Laffont. Ils furent unanimes à déclarer que Mme Bonnefoy et sa fille Irma, âgée de vingt et un ans, étaient folles, atteintes de manie raisonnante avec hallucinations de l'ouïe et de la vue, et que sous l'influence du délire, elles pourraient causer de graves malheurs. En conséquence, les deux femmes furent internées, le 10 du courant, à l'hospice des aliénés de Montdevergnes. Mme Bonnefoy protestait avec fureur contre son internement et se débattait avec une telle rage que les religieuses, gardiennes de l'établissement, jugèrent nécessaire de lui passer la camisole de force, se faisant aider dans cette opération par le cocher de l'asile. Mme Bonnefoy tomba sans connaissance. On crut d'abord à un évanouissement. Mais tous les soins donnés à la malade ne pouvaient la ranimer. On appela un médecin. Celui-ci ne put que constater le décès de Mme Bonnefoy. Les Drs Compagne et Laffont ont déclaré que la mort était due à une syncope.



Divers.

La Médecine et la Politique. — Le Président du Conseil des Ministres a informé ses collègues qu'il avait reçu de M. Treille une demande d'interpellation au Ministre de l'Instruction publique sur l'épidémie du lycée Saint-Louis. La date de la discussion de cette interpellation, d'un commun accord avec le Ministre, sera fixée à une séance ultérieure, après la Haute Cour.

Conseil d'arrondissement. — Une élection vivement discutée a eu lieu dans le canton d'Albi pour l'élection d'un conseiller d'arrondissement. Deux candidats se présentaient aux électeurs : M. le Dr Compayré, ancien adjoint au maire d'Albi, républicain progressiste et M. P. Coste, radical-socialiste. Le Dr Compayré était soutenu par les amis de M. Boularan, le nouveau sénateur du Tarn. M. Pierre Coste a été élu par 3,516 voix contre 3.396 à M. Victor Compayré, sur 7,952 électeurs inscrits.

Les Médecins à l'Elysée. — Le président de la République a reçu dernièrement M. le Dr Coillot, ancien sénateur.

Les Médecins Explorateurs. — Le paquebot *Ernest-Simons*, courrier d'Extrême-Orient, est arrivé à Marseille avec le comte Léontief, accompagné du Dr Kahn, médecin de sa mission.

Les Médecins. Conférenciers. — A l'Union des Femmes de France, M. le Dr Letulle a fait une conférence sur « *les Ennemis de l'enfant* », Chaussée d'Antin, 29. — A l'Union vélocipédique de France, Dr O'Followell ; « *Rapports de la bicyclette avec les affections des femmes* ». — Dr Sicard de Planzoles : « *les Maladies évitables* », faubourg Saint-Antoine, 157.

Les Médecins et le Monde. — Mme Pozzi, femme du membre de l'Académie de Médecine, sénateur de la Dordogne, recevra, les lundis 5 et 19 mars et 2 avril, dans son nouvel hôtel de l'avenue d'Iéna.

Les Médecins dans le Monde. — *Anniversaire de M. Félix Faure* : Remarqué MM. les Drs Cheurnot, Pozzi, et Bergeron.

Mariage de Médecins. — M. Arthur-Laurent-Charles Lauvineau, docteur en médecine, épouse Mlle Marie-Rose-Eugénie Rolet.

Les Médecins Écrivains. — *Les héritiers du Dr Evans.* — Nous avons parlé du procès pour abus de confiance intenté à un libraire éditeur par les héritiers du Dr Evans, au sujet d'un exemplaire de la relation des évènements du 4 Septembre, écrite en anglais par le célèbre dentiste, sous le titre de *The fall of the second French Empire.* Cet éditeur a fait opposition au jugement par défaut qui avait été rendu contre lui. Le prévenu a établi sa bonne foi et a offert de restituer le volume qu'on lui réclamait ; il a été acquitté.

Un élève en pharmacie millionnaire et empoisonneur. — Une dame, souffrant de migraine, un nommé Cornish lui versa une dose d'un flacon. Une heure après elle était morte. Lui-même et son médecin, qui y avaient goûté, furent malades. Le flacon contenait du cyanide de mercure. Une enquête fut ouverte et certains indices firent porter les soupçons sur un certain Molineux, qui était employé dans une pharmacie à Newark ; il fut arrêté le 28 février de l'année dernière. Le grand jury de New-York se prononça une première fois contre la mise en accusation, faute de preuves suffisantes, mais à la suite de la découverte de nouveaux témoignages et des rapports d'experts en écritures, il vient de conclure à la culpabilité, malgré les protestations d'innocence de Molineux, qui faisait partie d'un club de millionnaires new-Yorkais.

Distinctions honorifiques. — M. le Dr Morin, adjoint au maire du premier arrondissement de Paris, vice-président de l'Association philomatique, organisateur du Service Médical aux Concours généraux agricoles de Paris est nommé Chevalier du mérite Agricole.

©BIUM



Variétés et Anecdotes.

Bibliographia Medica.

INDEX MEDICUS : EDITION FRANÇAISE, 1900.

Nous apprenons que le premier numéro (Janvier 1900) d'une édition française de l'ancien *Index Medicus* américain, vient de paraître, sous le titre plus significatif de *Bibliographia Medica*. — Ce recueil, comme son aîné qui a disparu depuis six mois, paraîtra tous les mois, avec quatre mille indications bibliographiques par numéro, soit cinquante mille par an environ.

Il est publié par notre collègue, M. le Dr Marcel BAUDOUIN, *Directeur de l'Institut de Bibliographique de Paris*, sous la haute autorité scientifique des Prs Ch. POTAIN, Membre de l'Institut et Charles RICHET.

C'est dire qu'il est presque irréprochable et présente, au point de vue des classifications adoptées, de notables perfectionnements sur l'ancienne publication.



LES LIVRES NOUVEAUX.

La fermentation humaine ; par DE BACKER, (Félix). Paris, 1900, *Revue générale de l'Asepsie*, in-12, 360 p.

La vie est une fermentation; normale, c'est la santé; anormale, c'est la maladie. Tel est l'aphorisme dans lequel se résume tout l'ouvrage. Dans une première partie, nous trouvons exposée, avec beaucoup de clarté, cette idée ingénieuse que le corps humain peut être considéré comme un vase clos de toutes parts par la peau et les muqueuses. Le contenu de ce vase est le sang et les liquides qui en dérivent, liquides que les anciens appelaient « humeurs », et dont l'auteur a fait le « *Moût Humain* ». C'est dans ce dernier milieu que se passe la fermentation vitale, tout à fait analogue à celle qui se produit dans la cuve à vin ou à bière. Une fermentation normale dans toutes ses parties constitue la santé, qui sera parfaite quand la reproduction cellulaire se fera suivant les besoins, au fur et à mesure des dépenses organiques, se multipliant avec le repos, se ralentissant avec les efforts, quand il y aura en un mot, équilibre entre l'apport et la dépense. Après avoir démontré toutes ces propositions et nous avoir fait comprendre que l'homme doit fabriquer son alcool, « être à lui-même sa propre brasserie, au lieu de s'intoxiquer à l'aide d'alcools tout préparés, le M. Dr de BACKER passe de la théorie à la pratique. Cette deuxième partie de son livre est un essai d'application de la méthode des ferments au traitement des maladies considérées comme des fermentations anormales ou déviées par une cause ou par une autre, et qu'il faut rendre de nouveau normales. Sans vouloir croire ou faire croire que les ferments soient une universelle panacée, il démontre par des faits et l'exposition de résultats personnels, que les « ferments étant la vie, donnent la vie », et constituent l'arme la plus puissante que la thérapeutique ait à sa disposition pour lutter contre la maladie.

Thérapeutique clinique: Bactériologie de l'appareil respiratoire; par LE ROY (L.).— Paris, 1900, Rueff, in-8, 169 p., 12 figures.

Ce livre, comme le dit si bien M. le Pr RÉMY dans sa préface, mérite en tout point de remporter un succès mérité.

L'auteur montre, en effet, quels sont les avantages que le praticien peut retirer de l'étude bactériologique, au point de vue du diagnostic positif des voies respiratoires.

Il indique d'une façon aussi claire que précise les règles à suivre pour la recherche du bacille de Koch et des différentes associations microbiennes dans les expectorations. Enfin, après avoir donné avec soin la technique de l'examen des crachats, l'auteur apporte un grand nombre d'observations qui montrent d'une façon superflue tous les avantages que l'on peut retirer d'un examen bactériologique non seulement au point de vue du pronostic et du diagnostic, mais encore de la thérapeutique à suivre dans les affections des voies aériennes.

Les Loisirs d'un Praticien; par M. le Dr H. PAUTHIER (de Senlis). — Paris, 1899, Société d'Editions Scientifiques. Un volume in-18 de 168 pages.

Comme son titre peut le faire présumer, ce livre n'est pas une manifestation pédante de la Science médicale pure ; c'est une suite de causeries frappées au coin du bon sens et pleines de conseils pratiques, non seulement pour l'homme de l'art, mais pour le citadin et le paysan. L'hygiène y tient une place honorable; mais les questions d'actualité médicale les plus récentes n'y sont pas négligées. L'accueil bienveillant fait depuis plusieurs années aux chroniques scientifiques de l'auteur, par les lecteurs des différents journaux dans lesquels elles ont été publiées, notamment l'*Echo Républicain* du Valois et de l'arrondissement de Senlis, est de bon augure pour le succès de cette modeste brochure. Celle-ci est écrite sans prétention, au courant de la plume, ce qui n'enlève rien à ses qualités. Les obligations d'un service de presse ont forcé parfois le chroniqueur à faire quelques citations; mais celles-ci sont bien choisies et augmentent encore l'intérêt de l'ouvrage. Les malades pourront y trouver çà et là de sages avertissements, les voyageurs et les promeneurs d'utiles recettes, et tous les lecteurs d'agréables passe-temps. [I. B. S.]

©BIUM

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

A l'occasion du Carnaval de Nice (15 au 27 février 1900) ; des Régates Internationales de Cannes (3 au 20 mars 1900) ; des Régates Internationales de Nice (2 au 16 avril 1900) ; des Vacances de Pâques ; du Tir aux Pigeons de Monaco, la Compagnie délivrera, jusqu'au 30 avril 1900 inclus, des billets d'aller et retour, de 1re classe, valables pendant 20 jours, et dont le prix au départ de Paris sera de 177 fr. 40 pour Cannes, 182 fr. 80 pour Nice, 186 fr. 80 pour Menton.

Chemin de fer d'Orléans.

La Compagnie d'Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'elle met en vigueur, à partir du 10 février prochain, les nouvelles dispositions ci-après, relatives à la délivrance et à l'extension des Billets Aller et Retour sur son réseau. Les billets d'aller et retour, qui sauf pour certains points exceptionnels tels que Paris Bordeaux, Nantes et Toulouse ne sont actuellement délivrés que dans une région de 100 kilom., seront désormais délivrés de toute gare à toute gare du réseau. Les durées de validité seront augmentées. Elles seront au moins de 2 jours pour les parcours jusqu'à 60 kilom., savoir : le jour de départ et le lendemain; pour les distances supérieures à 60 kilom , la durée de validité sera de 1 jour par 100 kilom. ou fraction de 100 kilom., non compris le jour de départ et celui d'arrivée. La durée de validité pourra être à deux reprises prolongée de moitié, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 pour chaque prolongation. Enfin, moyennant le paiement d'un supplément fixé à 1 fr., 0. fr. 75, ou 0. fr, 50 suivant la classe, les voyageurs porteurs de billets AR comportant un parcours d'au moins 300 kilom, (600 kilom. aller et retour) seront autorisés à s'arrêter deux fois au cours de leur voyage.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.



Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

VIGOT. — 23, place de l'Ecole de Médecine, 23. — Paris.

CHIPAULT. — **Thérapeutique de la scoliose des adolescents.** — Volume in-8°, 261 pages et 67 figures, 1900.

HUGON. — **Massage thérapeutique.** — Volume in-8°, 296 pages (1900).

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à prendre dans ville du Centre, à 6 h. de Paris, rapportant de 8 à 10.000 fr.

2° Poste médical vacant à St-Marie du Mont (Manche). Subvention de 400 fr. de l'Assistance médicale et 150 fr. de la douane.

3° Poste médical vacant à Gennes (Maine-et-Loire). A céder pour cause de santé un poste nouvellement créé à 3 heures de Paris, susceptible de rapporter prochainement 7.000 fr. Condition unique : Reprise du bail de 600 fr.

4° A céder clientèle de baigneurs rapportant de 6 à 7000 fr. pour 4 mois, à Bourbonne-les-Bains et clientèle de massage médical à Reims.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe Gravure d'un tableau de M. BOURGEOIS, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil.*



LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.
(*D'après le Tableau de M. Bourgeois*).

Un groupe de MM. les Prs PROUST, JOFFROY, DUPLAY, BERGER, CHANTEMESSE, RAYMOND, FARABEUF, HUTINEL, POUCHET, GRANCHER.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre accompagnée d'un mandat postal ou d'un chèque.

Prix de la Gravure (sans cadre) (1m 00 + 0,80) : **25** Francs.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[INDEX MEDICUS]

recueil mensuel, dont le premier numéro contient la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3,000 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'INSTITUT INT. DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE pour tous renseignements et abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 232.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 9. 3 Mars 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : De l'influence de la Politique sur la Grippe; par Marcel Baudouin. — Actualités : Médecine et Politique : M. le Dr Doléris, candidat Député (Basses-Pyrénées). — La Médecine et la Guerre Anglo-Boër : Les Blessés Anglais à l'Hôpital militaire de Netley. — Les Hôpitaux de Paris : 2e Concours supplémentaire d'Internat de 1899. — Les Distinctions Honorifiques : Les Médecins et la Légion d'honneur (1900). — Les Médecins Poètes. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Institut international de Bibliographie. — Pasteur et le Panthéon. — Les Médecins conquérants : Jameson. — Bulletin Bibliographique.

Illustrations : Actualités : M. le Dr Doléris (Paris). — Nécrologie : M. le Dr Decès (Reims).

BULLETIN

De l'influence de la Politique sur la Grippe.

Il n'est question, dans les hautes sphères médicales, que de la découverte, récemment faite à la Chambre des Députés par l'un de nos plus distingués confrères, d'un remède contre la Grippe, ce terrible fléau que La Fontaine, dans une fable connue, confondit sans doute avec la Peste.

Ce député heureux est de la Drôme, comme Mathieu, celui qui prédit le Temps dans des Almanachs fort célèbres. M. Loubet, Président de la République, étant tombé malade, son compatriote l'aurait guéri en un clin d'œil (Mais où avons-nous lu que M. Loubet était resté quinze jours souffrant?).

Pour MM. Waldeck-Rousseau et Paul Deschanel, par contre, le remède aurait plus rapidement agi, puisque ces orateurs fameux continuent à remplir la Chambre.... des Députés de leurs étincelants discours.

En tous cas, à l'Académie de Médecine, l'un de ces mardis derniers, on ne parlait que de magnésie, de salol, de bétol, d'antifébrine, de terpine, d'eau chloroformée, etc., etc., etc., etc., dont le mélange singulier (*horresco referens !*), mais non pas horrible, a fait des merveilles au Palais Bourbon !

Comme on ne sait jamais ce qui peut arriver sur cette terre de malheur, et que M. le Député de Montbéliard peut être, en réalité, un thérapeute d'avenir et même de génie, donnons, sans hésiter, ses formules détaillées, car le traitement recommandé se compose de deux parties.

Eau chloroformée, 60 grammes ; eau, 60 ; magnésie, 8 ; salol, 1 ; bétol, 1 ; antifébrine, 1 ; sirop de fleur d'oranger, 35. — Prendre par cuillerées à potage toutes les quinze minutes le 1er jour.

Les jours suivants, pendant 5 jours :

Magnésie, 10 grammes ; bétol, 5 gr. ; salol, 2 gr. 50 ; terpine, 2 gr. 50.

Pour vingt cachets, deux le matin, au lever : deux le soir, au coucher.

Si, avec cela, vous ne guérissez pas, c'est que, indiscutablement, vous n'êtes pas digne de devenir un délégué cantonal, un conseiller municipal, un maire, un conseiller d'arrondissement, un conseiller général, un député, un sénateur, un président de la Chambre ou du Sénat, un Ministre, voire même un Président de République *grippé*.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

MÉDECINE ET POLITIQUE.

M. le Dr Doléris candidat Député (Basses-Pyrénées).

Un Congrès de 200 républicains, convoqué par M. Quintaa, récemment élu sénateur, et par les conseillers généraux de la 2e circonscription de Pau, s'est réuni à Pau pour le choix d'un candidat républicain à l'élection législative. Deux candidats avaient répondu à l'appel. M. de Gontaut-Biron, tout en affirmant la sincérité de son ralliement, a tout d'abord déclaré qu'il ne s'inclinerait pas devant la décision d'un Congrès dont il ne saurait admettre la souveraineté.



M. le Dr Doléris (Paris),
Candidat Député dans les Basses-Pyrénées (1900).

M. le Dr Doléris a exposé son programme, et sa candidature, mise aux voix, a réuni une imposante majorité.

M. le Dr Doléris se présente comme républicain progressiste. Il est partisan d'une politique d'économies et votera la proposition de loi qui enlève aux députés leur droit d'initiative en matière d'augmentation de dépenses. Il est contre l'impôt progressif et inquisitorial, et ne votera qu'une réforme fiscale qui respectera le principe de la proportionnalité. Il veut un impôt basé sur la déclaration libre du contribuable, avec un système dégressif arrivant jusqu'à l'exemption pour les pauvres. Le candidat s'est élevé contre les exagérations d'un protectionnisme outré et a montré combien l'excès de la législation douanière a eu de fâcheux effets pour les éleveurs de bétail de la région. Au point de vue des lois scolaires, M. le Dr Doléris se déclare en faveur de leur intangibilité. Il montre l'effet heureux de la neutralité scolaire pour l'apaisement des luttes dans les communes rurales. La mission du prêtre est des plus nobles et des plus respectables. Mais elle doit être purement religieuse et confessionnelle. Au point de vue militaire, M. Doléris se prononce pour le service de deux ans, sans exemptions, et pour une politique d'apaisement et d'ordre. C'est pour maintenir la paix et prévenir les troubles civils qu'il soutiendra le cabinet de défense républicaine.

Chacun sait que notre Maître et ami est Accoucheur des Hôpitaux de Paris, fondateur du *Club Médical Parisien*, et auteur d'un grand nombre de travaux scientifiques.

C'est en outre un orateur, doué de toute la verve méridionale nécessaire à la Chambre des Députés ; un polémiste ardent à la réplique facile, et un journaliste médical connu.

Nul doute qu'il ne réussisse dans sa campagne, si prudemment engagée, et qu'une fois au Palais Bourbon il ne marche sur les traces de son nouveau collègue, notre ancien camarade Barthou, qui fut Ministre, et le redeviendra.

LA MÉDECINE ET LA GUERRE ANGLO-BOER.

Les Blessés Anglais à l'Hôpital militaire de Netley.



Il y a actellement huit cents soldats anglais blessés, retour du Transvaal, en traitement à l'*Hôpital militaire de Netley*, près de Southampton. Un journaliste français les a visités récemment (1).—De son récit, nous extrayons les passages suivants qui intéresseront certainement nos lecteurs.

« L'hôpital militaire de Netley est un immense bâtiment en briques rouges et pierres de taille, d'une harmonieuse architecture de plein cintre. Il peut contenir douze cents malades. Il est bâti au milieu des arbres, sur le bord et à l'extrémité de l'admirable rade de Southampton, qui s'étend à ses pieds comme un grand lac tranquille. C'est là que sont venus abriter leur convalescence huit cents des acteurs du grand drame sud-africain !

1er *Cas*. — Le malade ouvre la bouche, dont tout un côté est dégarni de dents : *une balle de Mauser* est passée là, a coupé les dents jusqu'à la racine, et est allée se loger au fond de la gorge, derrière la pomme d'Adam. Elle y est restée des semaines ! On l'a extraite à l'hôpital ; il l'a conservée, et il la montre, soigneusement enveloppée dans un morceau de journal. C'est une petite balle oblongue, comme celles du Lebel, de la grosseur d'un porte-plume ordinaire et longue d'à peu près quatre centimètres.

(1) *Figaro* (Art. J. Huret).

©BIUM

2e *Cas.* — Il s'agit d'un jeune homme maigre, aux yeux brillants, qui explique qu'il a reçu une *balle dans le genou*, une à la *hanche*, et une dans le *bras*. Celle de la hanche le fait souffrir ; quand il aspire un peu fort, il met la main à son côté ; et il la sent, dit-il.

3e *Cas.* — « Je suis tombé, parce que le *coup à la jambe* était trop fort. Ce n'était pas une balle de Mauser, c'était bien plus terrible ; c'était comme un boulet de canon ! Mais j'ai vu des camarades recevoir aussi cinq ou six blessures et continuer à marcher et à tirer. Les balles, ce n'est rien quand ça ne tue pas sur le coup : *c'est quand le sang coule trop longtemps qu'on perd connaissance...* »

4e *Cas.* — « J'ai une balle ici. » Et, tout en riant, le blessé montre une plaque radiographique où se trouve visible la balle qu'on n'a encore pu lui extraire.

5e *Cas.* — Le blessé a reçu *cinq balles* : une dans l'*avant-bras*, qui l'a traversé ; une dans la *main*, une à l'*épaule*, qu'on a extraite ; une à la *jambe*, et la dernière dans le *dos*. Celle-là est sortie par la poitrine, en traversant le poumon gauche. Le médecin relève la chemise du soldat et on put voir, en effet, dans le dos, près de l'omoplate gauche, une lentille rose qui se trouvait exactement reproduite sur le devant de la poitrine, à la hauteur du sein. « Il a vomi du sang pendant trois semaines. A présent, il est guéri. »

6e *Cas.* — Un jeune homme de vingt ans, la figure riante et l'œil clair, porte le bras en écharpe. « J'ai le poignet brisé par deux balles. »

7e *Cas.* — Tête enveloppée de linges. « La bouche paraît faire un effort pour remuer, mais aucun son n'en sort. » « Une *balle* l'a frappé, en biais, sur l'*os de la mâchoire*, dit le médecin, et il ne peut presque plus ouvrir la bouche. »

Et *tutti quanti !* — On voit, par cette courte revue des blessés d'une Salle, ce que doivent être les Ambulances au Transvaal. Ajoutons que les chirurgiens doivent avoir de la besogne et que le travail ne doit pas souvent être aisé !

En être là encore au XXe Siècle ! C'est certainement à désespérer de la « Bête humaine. »

Chirurgiens en Chef. — On sait que trois chirurgiens anglais très connus, MM. les Drs Mac Cormac, Makins et Treves ont été envoyés au Transwaal. Leur engagement est pour une année ; ils sont payés au prix de 125,000 francs pour le premier ; 100,000 les deux autres, ainsi que M. le Dr Cheyne. Notre ami M. le Dr Makins, doit être ravi de pouvoir faire ainsi d'excellente chirurgie. D'autres se contentent de 75,000, 60,000, 42,000 francs. Celui qui touche le moins est M. H. Scharlieb, de l'University College Hospital : 37 francs par jour, et une somme à débattre après la guerre en cas d'issue heureuse. Quant à M. le Dr Conan Doyle, le *littérateur connu*, il a offert les ressources de son art gratuitement. Enfin, M. Cheatte, un tout jeune, gagne un gros traitement. Seulement, c'est le fait d'une erreur : il était engagé à raison de 3,000 livres, mais un employé distrait du ministère de la Guerre a mis un 5 à la place du 3 et il est au même taux que le Dr Mac Cormac.

LES HOPITAUX DE PARIS

2e Concours supplémentaire d'Internat de 1899.

Le Concours supplémentaire pour l'Internat, ouvert à la suite de l'incident de Beaujon, sur la regrettable initiative de M. Waldeck-Rousseau, vient d'avoir lieu, et on a proclamé les noms des candidats admis.

Il y avait à recevoir dix internes titulaires et dix internes provisoires.

Les dix *internes titulaires* sont : MM. Aubertin, Mahar. Lecène, Bonneau, Gardner, Cathala, Aubourg, Tridon, Courtellemont et Trastour.

Les dix *internes provisoires* sont : MM. Tessier, François-Dainville, Hulleu, Brocard, Fouquet, Jamet, Tillaye, Dionys de Séjour, Denis et Gernez.

Et du cambriolage de Beaujon, il n'est plus et ne sera plus jamais question.... *Sic transit gloria mundi* !

Puisque le vent est à l'éponge et à l'amnistie, imitons l'ex-carabin Cornély (du *Figaro*) et M. Waldeck-Rousseau !

Songeons à notre *World's Fair*, aux Japonaises et aux Andalouses de l'Exposition de 1900, et ne parlons plus d'attentat. — Il n'y a que les femmes qui aient de l'influence au doux pays de France ; c'est heureux pour les célibataires.

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

Les Médecins et la Légion d'Honneur (1900).

I. — Est nommé *Officier de la Légion d'honneur* : M. le Dr Parinaud (Pierre-Henri), ancien président de la Société d'Ophtalmologie de Paris, chevalier du 27 juillet 1871.

II. — Sont nommés *Chevaliers de la Légion d'honneur* :

M. le Dr Bar (Paul-Jean), médecin-accoucheur de l'hôpital Saint-Antoine, professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Paris, 23 ans de services.

M. le Dr de Molènes (Paul), médecin à Paris. Ancien interne des hôpitaux, lauréat de l'Académie et de la Faculté de Médecine de Paris. Titulaire d'une médaille d'or (épidémie cholérique de 1884). 20 ans de pratique médicale.

M. le Dr Gagny (Jules), membre du Conseil général de la Côte-d'Or, maire de Pouilly-en-Auxois, de 1884 à 1886 et depuis 1895. Elu au Conseil général en 1890. Membre du Conseil départemental de l'Enseignement primaire. Médecin de l'Hôpital de Pouilly, médecin de l'Assistance publique et des épidémies ; médecin des mobilisés de la Côte-d'Or (Campagne de 1870-1871). 31 ans de services.

M. le Dr Clopin (Jean-Baptiste), médecin à Seurre. 51 ans de pratique médicale.

M. le Dr Cavasse (Jacques), maire de Vallauris, médecin de la Marine de 1872 à 1885. Maire de Vallauris depuis 1892. 28 ans de services.

M. le Dr Duchamp (Casimir-Victor-Adolphe), chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Saint-Etienne (Loire). 21 ans de pratique médicale.

M. le Dr Houradou (Paul-Jean-François), médecin à Figeac (Lot). Conseiller municipal de Figeac de 1866 à 1881. Ancien adjoint au maire. Ancien Conseiller d'arrondissement. Médecin des épidémies, de l'hospice, du collège de Figeac, des enfants du premier âge, membre du Conseil d'Hygiène. 34 ans de pratique médicale.

M. le Dr Galup (Jean-Jules), membre du Conseil général de Lot-et-Garonne, maire de Tonneins depuis 1888, élu au Conseil général en 1889, membre de la Commission départementale, médecin-inspecteur des enfants du premier âge depuis 1883. 18 ans de services. Titres exceptionnels : services distingués dans l'exercice de ses fonctions administratives.

©BIUM



Les Médecins Poètes.

L'Amour et l'Art; par Lucien Villeneuve.— Paris, 1900.

Un poète nous est né: M. Lucien Villeneuve, qui n'est autre qu'un modeste praticien des Batignolles, M. le Dr Victor Bridou. — Médecins, retenez bien ce nom !

Son premier volume de vers, au sous-titre suggestif (Poèmes évolutionnistes), est très remarquable, ainsi que le signale, dans une préface plus que sympathique, un membre de l'Institut, qui n'est autre que M. Antonin Lefèvre-Pontalis. De plus, le livre sort de chez Lemerre. C'est tout dire: il est estampillé.

Après Jean Lahor (Dr Cazalis), après le Pr Renaut (de Lyon), après Charles Epheyre (M. le Pr Richet, de Paris), c'est, à n'en pas douter, l'un des médecins poètes qui ont le plus de souffle. Le thème est solide et sonore, mais l'inspiration est encore plus fraîche et plus soutenue ; et de mélodieux accents s'échappent à chaque instant de ces pages, parfois toutes frémissantes de sensations professionnelles.

Nous ne pouvons citer ici que les poésies médicales. L'une, *La Morphine*, est remplie d'une émotion véridique ; et l'on dirait que l'auteur a vraiment voyagé dans ces contrées terribles :

J'ai vidé jusqu'au fond tes infâmes calices,
O Morphine, sirène aux yeux cerclés de noir.
J'en ai goûté la joie et vécu les supplices,
J'ai méconnu ta ruse et subi ton pouvoir.....

Oui, tu m'as été douce et longtemps secourable,
O Morphine ! Avec toi, j'ai lutté, j'ai vaincu
Le mal aux doigts hideux, le mal au front têtu
Qui dévorait ma chair et mon sang misérable.....

Après la Fête mérite aussi une mention, car c'est un hommage à un ancien maître, M. le Dr Millard, médecin des Hôpitaux.

Le verre en main, le rire aux lèvres, l'œil brillant,
Vos élèves aimés vont une fois dernière,
Grouper autour de vous leur troupe familière,
Et mirer leur gaîté dans le vin pétillant...

Pour terminer, un *Sonnet* à M. le Doyen Brouardel.

...Ne voyez pas ici d'embûche ou de critique,
Et donnez un sourire à ma témérité :
Je voudrais déchirer le voile énigmatique,
Où chacun vous ajuste à sa banalité !

Inutile d'ajouter que les parties non médicales sont encore plus intéressantes ; mais nous n'y pouvons toucher. Aussi bien le lecteur fera-t-il mieux de les parcourir lui-même.

Il en appréciera ainsi toute la grâce légère et l'aimable saveur. Il est des livres qu'il faut lire.....

Marc Ell.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr GÉRIN-ROZE (de Paris).

M. le Dr Gérin-Roze, médecin honoraire des Hôpitaux de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, vient de mourir à un âge avancé. Outre sa thèse de Doctorat, qu'il passa en 1861, à la Faculté de Médecine de Paris, sur *la dartre et l'arthritis*, on a de lui de nombreuses communications à la *Société médicale des Hôpitaux*.

M. le Dr Louis Gustave BOUCHEREAU (de Paris).

M. le Dr Louis Gustave Bouchereau, médecin en chef de l'Asile Sainte-Anne, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé le 21 février 1900, dans sa 65e année, en son domicile, 1, rue Cabanis (Asile Sainte-Anne).

Les obsèques ont eu lieu à Paris le samedi 24 févier, à 10 h. 1/2. Une chambre ardente avait été dressée dans une des salles de l'asile. Un grand nombre de médecins, parmi lesquels MM. les Drs Dagonnet, Dubuisson, Motet, Vallon, Meuriot, Gréhant, Garnier, Floquet, Lebrun, assistaient à la cérémonie. Le corps a été conduit à la gare d'Orléans, pour être transporté à Montrichard (Loir-et-Cher), où le service et l'inhumation ont eu lieu le dimanche 25 février. M. le Dr Bouchereau, dont le nom et les travaux font autorité dans le domaine du traitement de l'aliénation mentale, avait été reçu à Paris en 1866, avec une thèse sur les *Hémiplégies anciennes*. Paris, 1866, in 4°, 40 p., n° 322.

M. le Pr A. DECÈS (de Reims).

Le 7 février est mort à Reims, à l'âge de 69 ans, M. le Dr Decès, professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole de



M. le Pr A. Decès (de Reims).

Médecine de Reims, ancien président de la Société Médicale de cette ville. M. le Dr Decès était docteur de la Faculté de Médecine de Paris depuis 1857, avec une thèse brillante sur les *Varices artérielles (anévrysmes cirsoïdes)* ; il a publié de nombreux travaux dans l'*Union médicale du Nord-Est*.

©BIUM

M. le Dr Eugène BŒCKEL (Strasbourg).

M. le Dr Eugène Bœckel est décédé subitement à Marseille, où il allait s'embarquer pour se rendre en Corse.

Agé de 69 ans, il était un des plus éminents professeurs alsaciens. Né à Strasbourg en 1831, après de brillantes études, il devint docteur de la Faculté de Strasbourg en 1856, avec une thèse *sur l'ozone*, Strasbourg, 1856, in 4°, 70 p., 2 tabl., n° 369. Il devint prosecteur et chef des travaux anatomiques, et ensuite, en 1857, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Strasbourg. Il remplaça son père, en 1869, dans le service médical. Après avoir professé, avec ses collègues de la Faculté française, à la Faculté libre de Médecine créée après la guerre, il démissionna lors de la création de l'Université allemande. Attaché à sa ville natale, il y resta et se voua à la direction du service de chirurgie, dont il était le chef, à l'hôpital civil. Presque tous les jeunes médecins alsaciens ont été ses élèves. Membre de plusieurs Sociétés savantes, le regretté Bœckel fut nommé, en 1895, président de l'Association française de Chirurgie, qui d'ordinaire tient ses séances à Paris. Collaborateur assidu à la *Gazette médicale de Strasbourg*, il a publié un grand nombre de travaux de Chirurgie, dont l'énumération serait trop longue pour être faite ici. Citons seulement un seul de ses ouvrages : *de la Galvanocaustie thermique*, Paris, Baillière, 1873, in-8°, 116 p., 3 pl.

M. le Dr Picard, demeurant 29, rue des Pyramides, venait visiter un nourrisson chez Mme X... Après avoir donné ses soins au bébé, il se trouva subitement indisposé et dut s'asseoir. Tandis que Mme X..., s'empressait auprès de lui, il rendit le dernier soupir. Le corps a été transporté au domicile du défunt par ordre de M. le commissaire de police du quartier des Epinettes.

L'École d'Anthropologie de Paris vient d'être cruellement frappée Son sous-directeur, M. Philippe Salmon, vient de succomber à l'âge de 76 ans. C'était un savant distingué, président de la Commission des Monuments mégalithiques (Direction des Beaux-Arts), auteur de nombreux travaux se rapportant à la numismatique et surtout à l'Anthropologie préhistorique. C'était aussi un homme excellent, bienveillant pour tous et universellement aimé.

M. le Dr Henri Moreau, maire des Herbiers (Vendée), décédé à 70 ans. Il a fondé dans sa commune un hôpital. — M. le Dr Cormier, décédé à Saint-Denis-la-Chevasse (Vendée). — M. Jean-Pierre Pignol, père de notre ami, M. le Dr Pignol, décédé le 11 février 1900, à Paris, à l'âge de 90 ans. — La Mère *Saint-Siméon*, des religieuses du Sacré-Cœur, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hilaire-du-Harcouët depuis près d'un demi-siècle, décédée en cette ville. — M. Hénon, médecin de la marine en retraite, décédé à Nantes, à l'âge de 71 ans. — M. le Dr Sauvé, médecin de l'Hôtel-Dieu de Mayenne. — M. le Dr Ludwig Meyer, professeur de clinique psychiatrique à la Faculté de Médecine de Gœttingue. — Sir Thomas Grainger Stewart, professeur de clinique médicale à l'Université d'Edimbourg. — M. le Dr Gustavo Pacetti privat docent de neurologie à la Faculté de Médecine de Rome. — M. le Dr John Cargill Shaw, professeur de neurologie au Long Island College Hospital, de Brooklyn.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 5 au 10 mars 1900. — Examens de Doctorat. — *Lundi 5 mars*: Médecine opératoire, école pratique: MM. Kirmisson, Lejars, Walther, 3e (Oral, 1re partie), salle n° 3: MM. Lannelongue, Broca (Auguste), Varnier. — 3e (2e partie), salle n° 1: MM. Brissaud, Gaucher, Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie Chirurgie), (1re série) Hôtel-Dieu: MM. Tillaux, Tuffier, Mauclaire. — 5e (1re partie Chirurgie), (2e série) Hôtel-Dieu: MM. Terrier, Delbet, Legueu. — 5e, (2e partie) Hôtel-Dieu: MM. Hayem, Tessier, Launois.

Mardi 6: Médecine opératoire, école pratique: MM. Schwartz, Quénu, Thiéry. — 3e, (Oral, 1re partie N. R. petit amphithéâtre: MM. Rémy, Bonnaire, Faure. — 4e, salle n° 1: MM. Proust, Debove, André. — 5e, (1re partie, Chirurgie), Charité: MM. Guyon, Brun, Albarran. — 5e, (2e partie, 1re série) Charité: MM. Jaccoud, Ménétrier, Charrin. — 5e, (2e partie, 2e série): MM. Ballet, Marfan, Méry.

Mercredi 7: Médecine opératoire, école pratique: MM. Delens, Sébileau, Mauclaire. — 3e (Oral, 1re partie), N.R. salle n° 3: MM. Pinard, Poirier, Legueu. — 3e (Oral 1re partie), salle n° 2: MM. Tessier, Jalaguier, Lepage. — 3e, (2e partie), salle n° 1: MM. Fournier, Déjerine, Gilles de la Tourette.

Jeudi 8: Médecine opératoire, école pratique: MM. Guyon, Brun, Poirier. — 3e (2e partie), laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique: MM. Cornil, Hanriot, Méry. — 3e (Oral, 1re partie, 1e série), salle n° 1: MM. Le Dentu, Marfan, Wallich. — 3e (Oral, 1re partie, 2e série), salle n° 2: MM. Quénu, Schwartz, Bonnaire. — 3e (2e partie), salle n° 3: MM. Grancher, Letulle, Achard. — 4e, Petit amphithéâtre: MM. Chantemesse, Thoinot, Vaquez.

Vendredi 9; Médecine opératoire, école pratique: MM. Lannelongue, Broca (Aug.), Delbet. — 4e examen, salle n° 3: MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série), Necker: MM. Tillaux, Kirmisson, Lejars. — 5e (1re partie, chirurgie, 2e série), Necker: MM. Tuffier, Jalaguier, Walther. — 5e (2e partie), Necker: MM. Grancher, Déjerine, Widal. — 5e (1re partie, Obstétrique), Clinique Baudelocque: MM. Pinard, Tarnier, Lepage.

Samedi 10: Médecine opératoire, école pratique: MM. Le Dentu, Poirier, Faure. — 3e (Oral 2e partie), N. R., salle n° 3: MM. Debove, Blanchard, Ballet. — 5e (2e partie, 2e série), Hôtel-Dieu: MM. Dieulafoy, Roger, Marfan. — 5e (2e partie, 2e série), Hôtel-Dieu: MM. Chantemesse, Letulle, Dupré. — 5e (1e partie) Obstétrique, clinique Tarnier: MM. Pinard, Bonnaire, Vallich.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 7 mars*, à 1 heure: M. Saurain: *De la cure radicale de l'hypospadias balanique et de l'hypospadias penien juxta-balanique*; MM. Lannelongue, Landouzy, Rémy, Wurtz. — M. Baup: *Les amygdales, porte d'entrée de la tuberculose*; MM. Landouzy, Lannelongue, Rémy, Wurtz.

Jeudi 8, à 1 heure: M. Angeli: *Contribution à l'étude des rash scarlatiniformes dans la fièvre typhoïde*; MM. Dieulafoy, Berger, Rémy, Widal. — M. Bouvet: *Adénopathie tuberculeuse chirurgicale*; MM. Berger, Dieulafoy, Rémy, Widal.

Cours d'été de l'année scolaire 1899-1900. — Les cours du semestre d'été auront lieu dans l'ordre suivant, à partir du 1er mars 1900: Cours: *Chimie appliquée à la médecine*: M. Gautier: Tissus et humeurs; fonctions animales, mardi, jeudi, samedi, à 5 h., amphithéâtre de physique et de chimie, à la Faculté. — *Opérations et appareils*:

©BIUM

M. Berger : Traitement chirurgical des affections du rectum et de l'anus, des hernies abdominales, et des affections des organes génitaux de l'homme, mardi, jeudi, samedi, à 4 h., grand amphithéâtre de l'Ecole pratique. — *Pathologie interne* : M. Hutinel : Maladies du foie et du rein, mardi, jeudi, samedi, à 3 h., grand amphithéâtre de la Faculté. — *Pathologie et thérapeutique générales*: M. Bouchard : Des nouvelles méthodes d'exploration, mardi, jeudi, samedi, à 5 h, petit amphithéâtre de la Faculté. — *Histoire naturelle médicale* : M. R. Blanchard : Parasitologie et microbiologie ; leurs rapports avec la médecine et l'hygiène ; (une série de démonstrations aura lieu au laboratoire) lundi, mercredi, vendredi, à 5 h., amphithéâtre de physique et de chimie, à la Faculté. — *Hygiène* : M. Proust : Etiologie et prophylaxie des maladies infectieuses et contagieuses ; la fièvre jaune ; les maladies typhiques ; les fièvres éruptives ; de la vaccine ; la maison, les habitations à bon marché ; exercices pratiques de bactériologie ; visite des ateliers et des fabriques, mardi, jeudi, samedi à 4 h, grand amphithéâtre de la Faculté et au Laboratoire d'hygiène. — *Médecine légale* : M. Brouardel : Les asphyxies ; les accidents du travail, lundi, vendredi, a 4 h, grand amphithéâtre de la Faculté. — *Conférences de médecine légale* : (M. Thoinot, agrégé, chargé de cours): Conférences de médecine légale, lundi, mercredi, vendredi, à 2 h, à la Morgue.

Cliniques. — (Visite des malades tous les matins). — *Cliniques médicales* : M. Potain, mardi, samedi, à 10 h., à la Charité ; M. Jaccoud, mardi, samedi, à 10 h., à la Pitié ; M. Hayem, mardi, samedi, à 10 h., à l'hôpital Saint-Antoine; M. Dieulafoy, mercredi, samedi, à 10 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu. — *Cliniques chirurgicales* : MM. Duplay, mardi, vendredi, à 9 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu ; M. Le Dentu, mardi, vendredi, à 9 h. 1/2, à l'hôpital Necker ; M. Tillaux, lundi, mercredi, vendredi, à 9 h., à la Charité ; M. Terrier, mardi, vendredi, à 9 h. 1/2, à la Pitié. — *Clinique de Pathologie mentale et des Maladies de l'encéphale* : M. Joffroy, lundi, vendredi, à 3 h. 1/2, à l'asile Sainte-Anne. — *Clinique des Maladies des enfants*. M. Grancher, mercredi, samedi, à 4 h., à l'hôp. des Enfants-Malades. — *Cliniques des Maladies cutanées et syphilitiques*: M. Fournier, mardi, vendredi, à 10 h., à l'hôpital Saint-Louis. — *Clinique des Maladies du système nerveux*. M. Raymond, à 10 h., à la Salpêtrière. — *Clinique ophtalmologique* : M. Panas (M. Delens, agrégé, chargé de cours), lundi, vendredi, à 9 h., à l'Hôtel-Dieu. — *Clinique des maladies des voies urinaires* : M. Guyon, mercredi, samedi, à 9 h., à l'hôpital Necker. — *Cliniques d'accouchements* : MM. Pinard, lundi, vendredi, à 10 h., à la Clinique d'accouchements, Clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal ; M. Budin, mardi, samedi, à 9 h., à la Clinique d'accouchements, Clinique Tarnier, rue d'Assas.

Cours complémentaires. — *Pathologie externe* : M. Legueu, agrégé, Maladies chirurgicales des membres et du rachis, mardi, jeudi, samedi, à 5 h., Grand Amphithéâtre de la Faculté. — *Accouchements* : M. Lepage, agrégé, Dystocie et opérations, mardi, jeudi, samedi, 6 7 h., Grand Amphithéâtre de la Faculté.

Conférences. — *Physique biologique* : M. Broca (André), agrégé, Optique physiologique, lundi, mercredi, vendredi, à 4. h:, Amphithéâtre de Physique et de Chimie, à la Faculté. — *Anatomie* : M. Sebileau, agrégé : Le larynx et la langue. L'appareil respiratoire ; Les organes génitaux ; Le membre inférieur, lundi, mercredi, vendredi, à 5 h., Petit Amphithéâtre de la Faculté. — *Histologie* : M. Launois, agrégé; De la cellule. Les épithéliums. Les tissus ; mardi, jeudi, samedi, à 4 h., Petit Amphithéâtre de la Faculté. — *Physiologie* : M. Langlois, agrégé, Digestion et nutrition, lundi, mercredi, vendredi. à 4 h., Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique. — *Pathologie interne* : M. Thiroloix, agrégé, Maladies du tube digestif, lundi, mercredi, vendredi, à 5 h., Grand amphithéâtre de l'Ecole pratique. — *Pathologie externe*: M. Faure, agrégé, Maladies chirurgicales de la tête et du cou, lundi, mercredi, vendredi, à 6 h. Petit Amphithéâtre de la Faculté. — *Thérapeutique* : M. Vaquez, agrégé, Thérapeutique élémentaire, lundi, mercredi, vendredi, à 5 h.: Grand Amphithéâtre de la Faculté. — *Anatomie pathologique* : M. Méry, agrégé, Anatomie pathologique macroscopique en général ; Poumons, lundi, mercredi, vendredi, à 2 h., Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. — *Maladies de la peau* : M. Gaucher, agrégé, Dermatoses parasitaires et tumeurs de la peau, dimanche, à 10 h. 1/2, à l'hôpital Saint-Louis.

Travaux pratiques. — *Physique biologique* : M. Weiss, agrégé, chef des Travaux : Travaux pratiques de physique biologique, lundi, mercredi, vendredi, de 1 h., à 3 h., à l'Ecole pratique. — *Histologie* : M. Hetterer, agrégé, chef des Travaux : Travaux pratiques d'histologie, 1re année, lundi, mercredi, de 9 h., à 11 h., à l'Ecole pratique, 2e année, jeudi, samedi, de 1 h., à 3 h., à l'Ecole pratique. — *Physiologie* : M. Laborde, chef des Travaux, Démonstrations de physiologie expérimentale, 1re année, mardi, jeudi, samedi, de 9 h., à 10 h., et de 10 h., 1/2 à 11 h., 1/2 à l'Ecole pratique; 2e année, lundi, vendredi, de 3 h., à 4 h., à l'Ecole pratique. — *Chimie pathologique* : M. Hanriot, agrégé, chef des Travaux, Travaux pratiques de chimie pathologique, mardi, jeudi, samedi, de 1 h., à 3 h., à l'Ecole pratique.—*Médecine opératoire* : M. Hartmann, agrégé, sous-directeur des excercices pratiques de médecine opératoire, Exercices de médecine opératoire, Tous les jours, de 1 h., à 4 h., à l'Ecole pratique. — *Anatomie pathologique* : M. Brault, chef des Travaux, Travaux pratiques d'anatomie pathologique, Tous les jours, de 1 h., à 3 h., à l'Ecole pratique.

Semestre d'Eté. — Division des Etudes. — 1re *Année* : Anatomie, Histologie, Physiologie, Physique biologique, Chimie biologique, Travaux pratiques obligatoires, Physique, Histologie, Physiologie. 2e *Année*. — Histologie, Physiologie, Physique biologique, Chimie biologique, Pathologie interne et externe, Cliniques médicale et chirurgicale, Travaux pratiques obligatoires : Stage hospitalier, Physique biologique, Histologie, Physiologie. 3e *Année*. — Médecine Opératoire, Pathologie interne, Parasitologie, Pathologie externe, Pathologie expérimentale et comparée, Obstétrique, Anatomie pathologique, Pathologie générale, Cliniques médicale et chirurgicale, Travaux pratiques obligatoires. Stage hospitalier, Médecine opératoire, Anatomie pathologique, Chimie pathologique. 4e *Année*. — Thérapeutique, Hygiène, Médecine légale, Pharmacologie, Matière médicale, Cliniques médicale, Chirurgicale, Spéciales et Obstétricale, Histoire de la Médecine et de la Chirurgie, Travaux pratiques obligatoires : Stage spécial. Stage obstétrical, Travaux pratiques facultatifs : Matière médicale botanique, Matière médicale chimique, Matière médicale pharmaceutique, Bactériologie, etc., etc. 5e *Année*. — Travaux pratiques facultatifs : Matière médicale botanique, Matière médicale chimique, Matière médicale pharmaceutique, Bactériologie, etc., etc.

Musées et Bibliothèque. — Le Musée Orfila et le Musée Dupuytren sont ouverts aux Elèves tous les jours, de midi à 5 heures. — La Bibliothèque est ouverte tous les jours, de 11 heures du matin à 6 heures de l'après-midi, et tous les soirs, de 7 heures 1/2 à 10 heures 1/2.

Ouverture des Cours.—*Exercices Pratiques de Médecine opératoire* — 1° A l'Ecole pratique, sous la direction de M. le Pr Berger et de M. Hartmann, agrégé, Sous-Directeur des Travaux de Médecine opératoire; 2° A l'Amphithéâtre d'Anatomie des Hôpitaux (rue du Fer-à-Moulin, n° 17), sous la direction de M. Quénu, Agrégé, Directeur des Travaux scientifiques dudit Amphithéâtre. Les Exercices pratiques de Médecine opératoire commenceront : 1° A l'Ecole pratique de la Faculté, le lundi 19 mars 1900 ; 2° A l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, le lundi 19 mars 1900. Ils auront lieu tous les jours, à 1 heure. Ces exercices sont obligatoires : 1° pour les Elèves Docteurs de 3e année (nouveau régime) en vue de la 12e inscription ; 2° pour les Elèves Docteurs (ancien régime) et les Elèves officiers de Santé de 4e année, en vue de la 16e inscription. Les Etudiants pourvus de 16 inscriptions, les Elèves en cours irrégulier d'études pourvus de 14 inscriptions au moins, s'ils appartiennent à l'ancien régime, et de 10 inscriptions au moins, s'ils appartiennent au nouveau régime, les Docteurs français et étrangers peuvent être autorisés à y prendre part. *Conditions d'admission* : 1° Les Elèves Docteurs de 3e année (nouveau régime) et de 4e année (ancien régime) sont inscrits sur la présentation de la quittance à souche constatant le paiement des droits afférents à l'inscription de janvier 1900 (10e : nouveau régime et 14e : ancien régime), et de la carte d'immatriculation ; 2° Les Elèves officiers de Santé de 4e année sont inscrits dans les mêmes conditions (14e inscription) ; 3° Les Elèves pourvus de 16 inscriptions, les Elèves en cours irrégulier d'études, pourvus de 14 inscriptions au moins, s'ils appartiennent à l'ancien régime, et de 10 inscriptions au moins s'ils appartiennent au nouveau régime, les Docteurs français et étrangers, devront obtenir préalablement l'autorisation du Doyen. A cet effet, ils déposeront leur demande au Secrétariat de la Faculté, où il leur sera donné connaissance des conditions spéciales qu'ils auront à remplir ; 4° Les Elèves obligés devront se faire inscrire au

©BIUM

Secrétariat de la Faculté (Guichet n° 2), de midi à 3 heures, du 15 février au 10 mars inclus. Après cette dernière date, nul ne pourra être admis. — Des lettres de convocation seront adressées au domicile des étudiants ; 5° Les Docteurs et les Elèves non obligés se feront inscrire dans les mêmes conditions, dès qu'ils auront reçu l'autorisation nécessaire.

Cours de Médecine opératoire. — M. le Pr Berger commencera le Cours de Médecine opératoire le mardi 6 mars 1900, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Il étudiera le traitement chirurgical des affections du rectum et de l'anus, des hernies abdominales et des affections des organes génitaux de l'homme.

Cours élémentaire de Médecine opératoire.—M. Hartmann, Agrégé, Sous-Directeur des Travaux de Médecine opératoire, commencera ce Cours le Lundi 19 mars 1900, à 4 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure. *Programme du Cours* : 1° Quelques opérations nouvelles ; 2° Opérations sur les organes génitaux de la femme.

Cours de Pathologique interne. — M. le Pr Hutinel commencera le Cours de Pathologie interne le mardi 6 mars 1900, à 3 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Cours d'Hygiène. — M. le Pr Proust commencera le Cours d'Hygiène le jeudi 8 mars 1900, à 4 heures de l'après-midi (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Cours complémentaire de Pathologie externe.— M. Leguen, agrégé, commencera ce cours complémentaire le jeudi 8 mars 1900, à 5 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Exercices pratiques de diagnostic bactériologique. — Sous la direction de M. le Dr Fernand Bezançon, chef du Laboratoire de bactériologie. Des exercices pratiques de bactériologie commenceront le mardi 6 mars 1900. Ces exercices auront lieu de 2 à 5 heures, les mardis, jeudis et samedis. Les élèves seront exercés individuellement aux diverses manipulations. *Programme du cours* : 1re leçon, technique de la coloration, des microbes ; méthode de Gram. 2e leçon, analyse bactériologique du pus : examen, culture, inoculation. 3e leçon, diagnostic des microbes pyogènes (aérobies). 4e leçon, analyse bactériologique des crachats (non tuberculeux). 5e leçon, analyse bactériologique des crachats tuberculeux. — Tuberculose et pseudo-tuberculose. 6e leçon, analyse bactériologique des sérosités pathologiques (pleurales, articulaires, cérébrospinales, etc). — Diagnostic bactériologique de la peste. 7e leçon, analyse bactériologique des angines non diphtériques. 8e leçon, diagnostic de la diphtérie. 9e leçon, analyse bactériologique de l'eau. 10e leçon, analyse microscopique du sang (bactériologie et histologie). 11e leçon, sérodiagnostic. 12e leçon, analyse bactériologique des matières fécales. 13e leçon, diagnostic des microbes anaérobies. 14e leçon diagnostic bactériologique des affections de l'appareil génito-urinaire. 15e leçon, diagnostic bactériologique des affections microbiennes et parasitaires de la peau. Le droit à payer pour chaque série d'exercices est de 50 francs. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. — Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 1), les lundis, mardis, jeudis et samedis de chaque semaine, de midi à 3 heures.

Une bombe à l'École de Médecine. — Voici un accident dont il n'a pas encore été parlé, et qui, pourtant, pendant plusieurs jours, a causé bien des inquiétudes à quelques-unes de nos célébrités médicales, professeurs à l'Ecole de Médecine, et bien des ennuis à quelques-uns des fonctionnaires du Quartier et du Laboratoire municipal. Donc, il y a quelques jours, au moment où allait commencer un cours, M. Villard, appariteur de la Faculté s'aperçut qu'un engin avait été placé dans la Bibliothèque. Il prévint la Direction qui, elle-même, avertit la Préfecture. On vint chercher la bombe, — car c'était une bombe... ou tout au moins une boîte avec une étiquette en anglais, à deux mèches —; et avec mille précautions, on la transporta au Laboratoire municipal. On avait constaté à l'Ecole que l'engin contenait un liquide blanc ; à l'analyse, il fut reconnu que ce liquide blanc était du lait et de la farine, et rien de plus. Toute la composition de la bombe à l'avenant ! Le vieux Polonais, pour une fois, était sans doute un jeune étudiant parisien.

Un autre journal en donné une version fantaisiste. « M. le Dr Fournier se rendait, dit-il, à la bibliothèque de l'Ecole de Médecine, lorsque, sur le palier du premier étage, il aperçut une boîte en fer-blanc de 25 centimètres de hauteur sur 20 de diamètre. D'un coup de pied, il fit rouler la boîte et s'aperçut alors que l'on y avait adapté une mèche qui se consumait, très lentement d'ailleurs. M. le Dr Fournier éteignit la mèche et se brûla assez sérieusement aux mains ; il porta l'engin à M. Brouardel, qui l'ouvrit, et constata qu'il contenait de la poudre de chasse et de la farine. Le doyen chargea alors son garçon de bureau, M. Villetard, de faire parvenir la boîte à M. Girard, chef du Laboratoire municipal. »

École de Médecine de Rennes. — Sont institués suppléants pour une période de neuf ans : MM. les Drs Le Damany (*Pathologie et clinique médicales*); Véron (*Pathologie et clinique obstétricale*).

Collège de France. — M. Lécaillon, docteur ès Sciences naturelles, est nommé préparateur de la chaire d'embryogénie comparée du Collège de France, en remplacement de M. Henneguy, devenu professeur titulaire de cette chaire.

École pratique des Hautes Etudes. — M. le Dr Henneguy est nommé directeur du Laboratoire de cytologie, créé à l'Ecole pratique des hautes études, et attaché à la chaire d'embryogénie comparée du Collège de France.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hopitaux de Paris. — *Concours pour six places de Médecins des hôpitaux.* — Le jury est composé actuellement de la façon suivante : MM. Debove, Hayem, Achard, Faisans, Muselier, Würtz, Brissaud, Josias, Mauriac, Variot et L. Labbé, qui ont accepté.

Orphelinat Dubreuil, à Orsay. — Le Conseil d'Etat vient d'autoriser la Ville de Paris à accepter le legs le plus considérable qu'elle ait jamais reçu : un legs de 5 millions de francs que lui fait par testament olographe Mlle Marie-Anne-Geneviève Taniès, héritière elle-même du Dr Dubreuil.

Cette magnifique libéralité devra être employée à trois fondations. La première est un orphelinat Dubreuil : « J'affecte spécialement ma maison d'Orsay, écrit la testatrice,

©BIUM

avec toutes ses dépendances, plus 300,000 francs, à la fondation d'un orphelinat... Dans cet orphelinat seront entretenues et élevées, au nombre de six au moins, des jeunes filles orphelines nées sur le huitième arrondissement de Paris et choisies parmi les plus pauvres ».

Hospices civils de Marseille. — Un Concours pour une place de médecin-adjoint s'ouvrira le lundi 14 mai 1900 à trois heures, à l'Hôtel-Dieu. S'inscrire au secrétariat de la Commission administrative, huit jours au moins avant l'ouverture du Concours.

Hôpital ophtalmique de Genève. — Le baron A. de Rothschild a consacré une somme importante à l'hôpital ophtalmique de Genève, qui porte son nom.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidature.* — M. le Dr Masoin, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine de Belgique, pose sa candidature au titre de correspondant étranger.

Société Zoologique de France. — Séance extraordinaire le vendredi 23 février 1900 à 8 heures 1/2 du soir, à la Sorbonne, amphithéâtre Richelieu : *Vers le pôle sud*, conférence avec projections à la lumière oxydrique par le Dr E. Racovitza, membre de l'Expédition antarctique de la « Belgica » (1897-1899), sous la présidence d'honneur de M. le Dr Hallez, professeur à l'Université de Lille, et la présidence de M. le Dr Y. Delage, professeur à l'Université de Paris.

Association des Dames-Françaises. — *Clichy.* — Dans l'après-midi du 11 février a eu lieu, sous la présidence de M. le Dr Hellet, maire, la grande fête organisée par l'Association des Dames Françaises.

Congrès de Médecine interne allemand. — Le XVIIIe Congrès de Médecine interne allemand aura lieu à Wiesbaden du 18 au 21 avril. Le Président sera M. von Jaksch (Prague). Une Exposition des derniers instruments, appareils et préparations, etc., sera ouverte pendant le Congrès. Les Communications doivent être adressées à M. le Dr E. Pfeiffer, Wiesbaden, Parkstr, 12. Les Communications annoncées sont les suivantes : *Sur le traitement de la Pneumonie.* Rapporteurs, MM. v. Koranyi (Budapest), et Pel (Amsterdam) : *De l'Endocardite et ses rapports avec les autres maladies ;* Rapporteur, M. Litten (Berlin) ; Wenckebach (Utrecht) : *Sur les explications physiologiques des différentes arythmies du pouls cardiaque* Grube (K). : (Neuenahr-London). *Sur les manifestations arthritiques de l'estomac et de l'intestin* ; Bresgen M. (Wiesbaden) : *L'irritation et inflammation de la muqueuse nasale et leur influence sur la respiration et le cœur* ; Schott (Nanheim) ; *L'influenza et les maladies chroniques du cœur* ; Mendelsohn (Berlin) ; Weintrand (Wiesbaden) : *Sur la destruction de la nucléine dans les échanges organiques* ; Hildebrandt (Berlin) : *Sur une Synthèse du corps animal* :



Guerre, Marine et Colonies.



Ecole du Service de Santé militaire du Val-de-Grâce. — *Nomination.* — M. Mignon, médecin-major de première classe, à l'hôpital militaire de Versailles, est nommé professeur d'anatomie chirurgicale à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire du Val-de-Grâce, en remplacement de M. le médecin principal de première classe Robert.

Le Service de Santé militaire à la Chambre des Députés. — A la Chambre des Députés, lors de la discussion du budget de la Guerre, M. Gervaize s'est plaint du surmenage du Service de Santé. Dans les hôpitaux militaires il n'y a qu'un médecin traitant. Il n'y a pas de médecins aide-majors, sauf au Val-de-Grâce. Il en résulte qu'on doit souvent recourir à des infirmiers qui manquent d'expérience. En réalité, les médecins militaires sont en nombre insuffisant, et le recrutement des infirmiers se fait dans de mauvaises conditions. M. le général de Galliffet a répondu qu'il donnera satisfaction au vœu exprimé par M. Gervaize ; *les cadres des médecins militaires vont être complétés.*

Puis M. Breton (Cher) a proposé une augmentation de 35,000 francs pour l'achat d'*appareils de radiographie et de radioscopie destinés aux hôpitaux militaires* et aux ambulances de corps d'armée. M. Pelletan, rapporteur, a répondu que ces appareils existent déjà dans plusieurs hôpitaux militaires. L'Administration de la Guerre complètera son œuvre. Elle recherchera sans doute les moyens de donner ces appareils aux ambulances de corps d'armée. Le général de Galliffet a confirmé que des appareils de radiographie et de radioscopie ont été placés au Val-de-Grâce et dans divers autres hôpitaux militaires. Le directeur du Service de Santé, Commissaire du Gouvernement, a expliqué que le Service de Santé en campagne présente certaines difficultés d'application. Les appareils de radiographie et de radioscopie ne sont pas très maniables et l'Administration de la Guerre continue ses études. M. Breton s'est déclaré satisfait par ces explications et a retiré son amendement.

Suppression de l'alcool dans le 10e corps d'Armée. — On lit dans le *Cotentin* : A dater du mois prochain, les troupiers du 10e corps d'armée ne pourront plus déguster leur « champoreau » à la cantine, car l'élément indispensable à la confection de ce breuvage, si apprécié du lignard, fera complètement défaut. Le général Donop a, en effet, donné des ordres pour que la vente des alcools soit interdite dans toutes les cantines à partir du 1er mars.

Le Tétanos dans l'Armée. — Une note du Service de Santé prescrit les injections de sérum tétanique à doses massives répétées, dans le cas de tétanos déclaré, l'expérience

©BIUM

ayant démontré que ces injections exercent, dans beaucoup de cas, une action favorable.

Service de Santé de la Marine. — M. Denis, médecin de première classe du cadre de Lorient, est désigné pour remplacer au 3e régiment de tirailleurs tonkinois M. le docteur Estrade. Ont été promus dans le corps de Santé des Colonies : *Au grade de médecin en chef de deuxième classe :* M. Guérin, médecin principal des colonies, en remplacement de M. Rangé, promu. *Au grade de médecin principal :* MM. Angier et Camail, médecins de première classe des Colonies, en remplacement de MM. Guérin, promu, et Sallebert, décédé. *Au grade de médecin de première classe :* MM. Vassal, Martinet, Séguin, Foutrein, Garde et Ortholan, médecins de deuxième classe des Colonies, en remplacement de MM. Angier et Camail, promus ; — David, Ozanam, Cureau et Maclaud, démissionnaires. Ont été nommés à l'emploi de médecin stagiaire des Colonies les médecins auxiliaires de deuxième classe de la Marine dont les noms suivent : MM. Rousseau, Lorans, Ayraud, Caboureau, Lonjarret, Sibiril et Lucas. M. le docteur Hervé, médecin de deuxième classe de la marine, vient d'être promu au grade de médecin de première classe, en remplacement de M. le docteur Fras, décédé.



Médecine d'État et Hygiène.

Revaccination. — *Paris.* — Les habitants du quartier de l'Hôtel-de-Ville sont fort intrigués depuis quelques jours par les pérégrinations matinales d'une génisse que promènent, du palais municipal à l'annexe de l'avenue Victoria et à l'annexe Lobau, de graves messieurs habillés de noir. C'est la grande vaccination des employés de la Préfecture de la Seine, que nous annoncions l'autre jour, qui vient de commencer. Afin de ne pas déranger les chefs de service dans leurs graves occupations, on les vaccine à tous les étages ! M. de Selves, donnant l'exemple, a reçu, il y a une huitaine, le premier coup de lancette, et la séance continue.

La Revaccination et l'Exposition de 1900. — Sur l'avis de l'Inspecteur général des Services d'Hygiène, le préfet de la Seine vient de décider qu'il serait procédé, dans un bref délai, à la vaccination et à la revaccination de tous les employés de la préfecture de la Seine et des mairies des vingt arrondissements de Paris. Il y a dans ce fait, pour la population parisienne, une indication utile, surtout à la veille de l'Exposition. Déjà, ces jours-ci, quelques lycées ont fait revacciner tous leurs élèves, et il est à souhaiter que l'exemple soit généralement suivi dans toutes les familles.

L'Hygiène et les Timbres-poste. — Dans l'appareil distributeur des timbres-poste, qu'on installe à Paris actuellement, il y a un *rouleau humide* ; à ce rouleau, on n'a qu'à présenter le timbre et on peut ensuite coller la petite vignette sur l'enveloppe *sans la porter à la bouche.* On a donc tout prévu, même le collage hygiénique.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 7e semaine, 1,423 décès, chiffre très supérieur à celui de la semaine précédente (1.255) et à la moyenne ordinaire des semaines de février (1.083). La grippe, sous ses différentes formes, est cause de cette aggravation. La fièvre typhoïde a causé 29 décès (au lieu de 14 pendant la semaine précédente). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins a un peu diminué (113 cas nouveaux au lieu de 123 pendant la semaine précédente). Les arrondissements de la périphérie sont beaucoup moins frappés que ceux du centre. Sur 113 cas nouveaux, 85 appartiennent aux onze premiers arrondissements (de même pendant la semaine précédente, sur 123 cas nouveaux, 87 appartenaient aux onze premiers arrondissements). La variole, qui s'était montrée menaçante, n'a causé aucun décès ; on ne signale que 7 cas nouveaux (au lieu de 10 pendant la semaine précédente et 15 antérieurement). La rougeole a causé 21 décès (la moyenne est 17 ; la scarlatine, 1 décès : la coqueluche, 2 décès, et la diphtérie, 4 décès, restent rares. Toutes les maladies de l'appareil respiratoires sont aggravées par la grippe. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 285 décès, au lieu de 208 pendant la semaine précédente et au lieu de 181, moyenne ordinaire de la saison ; dans ce chiffre, la pneumonie figure pour 114 décès, au lieu de la moyenne 60. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 118 décès (la moyenne est 65), dont 94 sont dus à la congestion pulmonaire. En outre, 78 décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 8 suicides et 9 autres morts violentes. On a célébré à Paris 491 mariages. On a enregistré la naissance de 1.223 enfants vivants (638 garçons et 585 filles), dont 862 légitimes et 361 illégitimes. Parmi ces derniers, 41 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène des Villes. — *Marseille.* — M. le chef du Service de Santé du 15e corps, vient d'adresser au Ministre un rapport concluant à lever l'interdiction de venir en permission à Marseille aux soldats étrangers à la garnison. Cette mesure, qui fut prise, il y a trois mois, sous prétexte de variole, n'avait plus depuis longtemps sa raison d'être.

Influenza. — *Limoges.* — Le temps humide favorise étonnamment l'extension de l'épidémie d'influenza qui s'est abattue sur cette ville. La mortalité est grande à Limoges. Un jour en effet, on n'a pas compté moins de *vingt et un* décès de minuit à quatre heures (heure à laquelle se ferment les bureaux de l'état civil). Ce chiffre dépasse de 16 ou 17 unités la mortalité en temps normal.

Allemagne. — L'influenza sévit avec rigueur sur la population berlinoise. Il n'y a guère de familles, surtout dans le nord de la ville, qui n'ait un malade à la maison.

Peste. — *Portugal.* — Malgré l'épidémie de peste, la ville d'Oporto est restée fidèle à ses convictions républicaines et les électeurs ont réélu les trois députés républicains.

Asie. — D'après M. le Dr Matignon, attaché à la légation de France à Pékin, de nouveaux foyers de peste existent

©BIUM

en Mandchourie et en Mongolie. Le plus important de ces foyers est le port de Niou-Tchouang, situé au fond du Petchili ; c'est un port ouvert, qui entretient des relations suivies, notamment avec le Japon et avec Tien-Tsin, et qui par conséquent, pourrait très bien servir à l'expansion de la peste.

Maurice. — Le nombre des cas de peste reste le même depuis un mois.

Italie. — Le Gouvernement italien a décidé d'établir un laboratoire de bactériologie pour l'étude de la peste bubonique dans l'île de Pianosa.



Divers.

Distinctions Honorifiques. — Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur, au titre étranger : M. le Dr Marmorek, chef de Laboratoire à l'Institut Pasteur ; M. le Dr Cimino. — Ont été nommés chevaliers du Mérite agricole : MM. les Drs Chatelain, Damain et Morin (de Paris), Force (de Nemours), Géhé (de Toulouse), Gimié (de Quarante), Hommey (de Séez) et Jean (de Couffiac).

Par un arrêté, le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, vient de décerner les palmes d'Officier d'Académie à deux personnes qui se sont signalées par leur dévouement au cours de la récente épidémie du lycée Saint-Louis. D'abord, à la Sœur Fortunée, de l'ordre de Saint-Joseph, née le 14 septembre 1828, supérieure des sœurs infirmières du lycée Saint-Louis depuis 1875 ; ensuite à M. Blay, maître répétiteur, licencié-ès-Sciences, 12 ans de services et 4 ans d'études médicales, attaché comme interne à l'infirmerie du lycée Saint-Louis. Par cette distinction, le Ministre de l'Instruction Publique a voulu reconnaître le dévouement, hautement apprécié par l'administration du lycée et par les familles, avec lequel l'infirmière supérieure et M. Blay ont prodigué leurs soins aux élèves au cours de l'épidémie qui a atteint Saint-Louis. M. Rabier, directeur de l'enseignement secondaire, et M. Octave Gréard, recteur de l'Académie de Paris, ont été chargés par M. Leygues de se rendre à l'infirmerie du lycée pour y remettre les insignes de cette distinction aux intéressés eux-mêmes, et pour leur exprimer les remerciements du Ministre de l'Instruction Publique.

Les Malades Célèbres. — Mme la maréchale de Mac Mahon, veuve du maréchal, président de la République, duchesse douairière de Magenta, est morte. Il y a dix-huit mois, Mme la maréchale de Mac Mahon avait été atteinte d'une attaque de *paralysie* dont elle s'était remise, et ses amis espéraient la conserver pendant longtemps encore, quand, samedi dernier, une nouvelle attaque la frappa. Le mal empirait ; M. le Dr Lereboullet, qui soignait Mme de Mac Mahon, rédigea, d'abord, ce laconique bulletin : « Etat désespéré », puis quelques heures après, la maréchale de Mac Mahon expirait au milieu des siens.

Les Médecins Voyageurs. — La Société de Géographie de Paris vient d'accorder les prix suivants : *Prix Alphonse de Montherot* (grande Médaille d'argent), au Dr Huguet, pour ses travaux sur l'extrême sud algérien et région saharienne. — *Prix Conrad Malte-Brun* (médaille d'or) à M. le Dr Billet, pour son ouvrage : *Deux ans dans le Haut-Tonkin.*

Les Médecins et les Sports. — L'Académie d'Épée, dans la dernière réunion de son Comité, a nommé membre actif M. le Dr Deneux.

Les Médecins dans le Monde. — Récemment a eu lieu le dîner de la « Marmite » en l'honneur du colonel Marchand et de ses compagnons. Près de deux cents personnes assistaient à ce dîner. Nous citerons M. Janssen, M. le Dr Le Dentu, M. le Dr Gombert. — Soirée élégante et très réussie récemment chez M. le Dr et Mme Landolt dans leurs salons de la rue Volney. — On a béni récemment à Melun, le mariage de Mlle Marie Masbrenier, fille du sympathique Dr Masbrenier, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Melun, avec M. Blondet, sous-inspecteur de l'Enregistrement, attaché à la direction générale.

Mariages de Médecins. — On célèbrera, le mois prochain, à Saint-Germain-des-Prés, le mariage de M. P. Lafitte, interne des hôpitaux, fils de M. P. Lafitte, le publiciste bien connu, et petit-fils de M. Edouard Charton, ancien sénateur, avec Mlle Henriette Ferrari, fille du directeur de la *Revue bleue.* — M. Georges Deschamps de Bois-Hébert, médecin militaire, fils du médecin major, épouse Mlle Germaine d'Argy.

La Médecine au Théâtre. — Dans l'*Irato*, un acte de Marsollier, musique de Méhul, il y a un rôle de médecin. Le *Docteur*, à la représentation de l'Opéra-Comique, va être tenu par Grivot.



Variétés et Anecdotes.

Institut international de Bibliographie.

Nous lisons, dans la *Tribune Médicale* du 7 février 1900, l'article ci-dessous, sous la signature du Dr Laborde :

Tellement rares et exceptionnels sont les hommes qui se consacrent à une idée, avec l'inébranlable conviction qu'elle revêt le caractère d'utilité générale, supérieure, d'un service public à la fois d'ordre scientifique et pratique ; qui s'y dévouent corps et âme, lui faisant, sans compter, le sacrifice de leur temps, de leurs ressources personnelles, et jusqu'au sacrifice de leur vie..., que lorsque, d'aventure, il s'en rencontre un, il est de prime justice de reconnaître et de signaler, ne fût-ce que pour l'encourager, un tel mérite ; et cela devient, pour nous, un impérieux devoir de confraternité, lorsque l'homme qui personnifie ce mérite, appartient

©BIUM

doublement, à notre corporation professionnelle, comme médecin et comme publiciste.

C'est ce devoir que nous nous honorons de remplir aujourd'hui, à l'égard du créateur de l'*Institut international de Bibliographie*, de notre vaillant collègue, le docteur Marcel Baudouin.

Ce n'est pas la première fois que nous signalons, ici, cette institution sur laquelle nous avons attiré l'attention qu'elle nous semblait mériter, dès ses débuts et ses premiers essais ; mais elle a pris, depuis, grâce à la tenace et indomptable persistance de son créateur et organisateur, une telle extension, qu'il y a un réel intérêt, à raison des services qu'elle est appelée à rendre, à la faire mieux connaître ; d'autant que beaucoup de nos confrères, qui n'ont pas eu encore l'occasion de la visiter, se préoccupent de savoir en quoi elle consiste en réalité.

C'est en 1893, à son retour de voyage — voyage des plus féconds par les enseignements qu'il a su en tirer — aux États-Unis, que notre collègue Marcel Baudouin, eut l'idée de fonder, à Paris, sous le titre d'*Institut international de Bibliographie*, l'établissement, alors unique au monde, qui se trouve actuellement en face de la Faculté de Médecine, et qu'on a imité depuis en Belgique et en Suisse.

En quoi consiste un établissement de cette sorte ?

Un *Institut de Bibliographie* peut être national ou international, général ou spécialisé. Celui-ci, créé par Marcel Baudouin est *international* et spécialisé à la *Science*, jusqu'à présent du moins, et il est surtout outillé au point de vue *médical*.

C'est, en somme, une sorte de Musée international, qui comprend des documents de tous les pays du monde et de tous ordres de Sciences, documents qu'on peut diviser en cinq groupes :

1° Une *Bibliothèque* analogue aux bibliothèques connues. 2° Un *Répertoire d'indications bibliographiques, sur fiches mobiles*, classées dans des meubles spéciaux et de différentes façons. 3° Un *Répertoire d'extraits, analyses et résumés*, etc., classés de même. 4° Une collection de *clichés typographiques*, correspondant aux illustrations des journaux et livres de Science. 5° Une collection de *documents inédits* (Dessins, photographies, diapositifs, manuscrits, etc.).

a) La bibliothèque forme, comme à la Bibliothèque nationale de Paris, le Département des Imprimés. *b*) Les répertoires bibliographique et analytique sont inédits, et avec les documents non publiés, constituent le Département des Manuscrits. *c*) La collection de *clichés* n'a pas d'analogue encore dans nos grands établissements.

La caractéristique de ces *Instituts* est que tous les objets en sont *circulants*, c'est-à-dire sont prêtés aux personnes qui en ont besoin. Il faut des capitaux considérables pour monter des organismes de ce genre, et c'est ainsi que celui de Paris a déjà absorbé plus de 200,000 francs. Il est vrai qu'il possède une Imprimerie importante, destinée à lui permettre d'avoir dans la main le matériel nouveau et spécial dont il a besoin pour ses impressions de fiches et ses publications d'ordre bibliographique.

Il suffit de cet exposé rapide et sommaire pour donner une idée du principe de l'entreprise, de son organisation, et de son utilité ; mais ce qu'il est difficile au lecteur d'imaginer, sans pénétrer au fond et dans les détails de la réalisation, c'est l'immensité d'activité et de travail qu'elle a nécessitée de la part de celui qui s'y est consacré corps et âme, et dont M. Marcel Baudouin était seul capable, nous osons l'affirmer ; sans compter la dépense matérielle exigible, et à laquelle il s'agissait de pourvoir, plus de 100 employés, en effet, sont attachés à ce fonctionnement ; une *imprimerie* lui est affectée en propre : et il est facile de supputer, approximativement, le capital nécessité par les dépenses courantes ; capital auquel est parvenu à pourvoir M. Baudouin, en y engageant complètement ses modestes ressources, aidé de l'intervention d'amis dévoués et confiants dans la pensée et l'incomparable activité du créateur. Il assume, d'ailleurs, sans broncher, la direction et la responsabilité de ce mécanisme désormais en marche, et en bonne marche ; et il n'a d'autre ambition que de le voir prospérer, en rendant tous les services en vue desquels il est institué : et sa récompense la meilleure, la plus désirable et la plus désirée, selon une confidence qu'il ne nous en voudra pas de trahir, serait celle-ci :

« Voir rattacher l'Institut en question à l'un de nos Établissements publics d'enseignement : au Collège de France, à la Sorbonne, à la Faculté de Médecine, ou — pour la meilleure adaptation — à la *Bibliothèque nationale* ; cela, afin de faire disparaître de l'affaire l'élément commercial, aujourd'hui obligatoire, attendu qu'il faut faire face aux dépenses exigées par son fonctionnement ».

Nous vous la souhaitons ici, bien sincèrement, cher collègue, cette récompense, doublement justifiée et, par votre incontestable mérite personnel, et par l'intérêt, d'ordre public, et — il est permis d'ajouter, national,—qui s'attache à l'institution dont la création restera, quoi qu'il advienne, votre œuvre glorieuse.

Mais vous ne m'en voudrez pas de faire à ce souhait la restriction suivante, inspirée par une conviction sincère : c'est que ce rattachement soit réalisé — si jamais il a lieu — le plus tard possible..., à moins d'y rattacher aussi, pour une direction que nul autre n'est en mesure d'assumer comme il convient, même et surtout dans les régions officielles, d'y rattacher, dis-je, le créateur et l'organisateur en personne.

V. L.

Nous n'avons qu'un mot à ajouter : Merci, cher Maître et ami, encore merci, non pour les éloges que vous me décernez et qui me touchent infiniment, mais pour l'Œuvre qui doit vivre et vivra.

M. B.

Pasteur et le Panthéon.

M. Eugène Fournière, député, pensait évidemment à Pasteur, lorqu'il ajouta à sa proposition de loi, portant qu'un marbre pourrait remplacer au Panthéon le corps des hommes illustres dont le transfert ne serait point possible. Mais, pour Pasteur, la question était résolue depuis le jour de sa mort. Son enseignement, son apostolat, pour mieux s'exprimer, furent tels que sa disparition a causé plus encore qu'un deuil national; les mondes civilisés ont perdu en lui l'homme qui faisait le plus honneur à l'homme.

Aussi M. Poincaré, Ministre de l'Instruction publique, offrit-il à sa mort, à Mme Pasteur, au nom du Gouvernement, de proposer des funérailles nationales et de demander

©BIUM

au Parlement les honneurs du Panthéon. La veuve de l'illustre savant remercia et répondit que Pasteur avait désiré dormir là où il avait vécu, travaillé, souffert, près de son laboratoire de la rue Dutot. Un simple décret du 1er décembre 1895 ordonna donc des funérailles aux frais de l'Etat, et Pasteur fut conduit à Notre-Dame où son corps attendit le transfert à l'Institut, dans la crypte simple et cependant très belle, où le public est admis librement le premier et le troisième samedi de chaque mois. On sait que la famille du grand homme et ses continuateurs de l'Institut veillent avec un soin jaloux sur cet illustre cercueil. Le Conseil de surveillance de l'Établissement a désiré que Mme Pasteur habitât rue Dutot. Donc, avec une sincère reconnaissance et fiers encore de l'honneur que l'on voudrait rendre à la mémoire de leur père, les fils remercieront le Gouvernement.

Les Médecins Conquérants : Dr Jameson.

La guerre Anglo-Boër a permis au Dr Jameson, le fameux flibustier de la Rhodesia, de reconquérir un peu de gloire posthume. On nous saura peut-être gré de donner sur ce médecin extraordinaire quelques détails bibliographiques.

Leander Starr Jameson, fils de R. W. Jameson, W. S., est né en 1853 à Edinburgh. Il a fait ses études à l'Université de Londres (1874); il est M. B. (Bachelor of Medicine) de 1875, de même que B. S. (Bachelor of Surgery). Il fut dès cette époque M. R. C. S. Eng., c'est-à-dire membre du Collège royal des Chirurgiens d'Angleterre. — Il n'a été reçu docteur en médecine qu'en 1877.

C'est en 1891 qu'il fut nommé Administrateur de la Rhodesia (Brit. South Africa C°); et c'est le 29 décembre 1895 qu'il fit son raid célèbre dans le Transvaal. Le 1er janvier 1896, il était à Krugersdorp et le 2 janvier était pincé par les Boërs et le célèbre général Cronje, qui voulut le faire fusiller, mais n'obtint pas sa mort. De retour en Angleterre, il fut, en mai 1896, condamné à 10 mois de prison. En décembre de la même année, il était libre. Il est C.B. de 1894 (Companion of the Bath).

Actuellement, il est malade, atteint de fièvre, dans Ladysmith assiégé !— Parions qu'il en sortira guéri. Il y a des gens qui sont nés veinards....

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

A l'occasion du Carnaval de Nice (15 au 27 février 1900) ; des Régates Internationales de Cannes (3 au 20 mars 1900) ; des Régates Internationales de Nice (2 au 16 avril 1900) ; des Vacances de Pâques ; du Tir aux Pigeons de Monaco, la Compagnie délivrera, jusqu'au 30 avril 1900 inclus, des billets d'aller et retour, de 1re classe, valables pendant 20 jours, et dont le prix au départ de Paris sera de 177 fr. 40 pour Cannes, 182 fr. 80 pour Nice, 186 fr. 80 pour Menton.

Chemin de fer d'Orléans.

La Compagnie d'Orléans a l'honneur de prévenir le public qu'elle met en vigueur, à partir du 10 février prochain, les nouvelles dispositions ci-après, relatives à la délivrance et à l'extension des Billets Aller et Retour sur son réseau. Les billets d'aller et retour, qui sauf pour certains points exceptionnels tels que Paris Bordeaux, Nantes et Toulouse, ne sont actuellement délivrés que dans une région de 100 kilom., seront désormais délivrés de toute gare à toute gare du réseau. Les durées de validité seront augmentées. Elles seront au moins de 2 jours pour les parcours jusqu'à 60 kilom., savoir : le jour de départ et le lendemain; pour les distances supérieures à 60 kilom , la durée de validité sera de 1 jour par 100 kilom. ou fraction de 100 kilom., non compris le jour de départ et celui d'arrivée. La durée de validité pourra être à deux reprises prolongée de moitié, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 pour chaque prolongation. Enfin, moyennant le paiement d'un supplément fixé à 1 fr., 0. fr. 75, ou 0. fr. 50 suivant la classe, les voyageurs porteurs de billets AR comportant un parcours d'au moins 300 kilom, (600 kilom. aller et retour) seront autorisés à s'arrêter deux fois au cours de leur voyage.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.



Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

DOIN.— 8, place de l'Odéon, Paris.

Annales de la Société Obstétricale de France. — Volume in-8, 422 pages, 12 figures (1899).

GRIMBERT. — **Les sérums thérapeutiques.** — Volume in-8°, 156 pages (1899).

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93.—PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à prendre à Saint-Laurent sur-Sèvre (Vendée).

2° On demande un médecin, Docteur sanitaire pour embarquer à bord d'un vapeur qui quittera Saint-Malo vers le 15 Mars avec des passagers pour Terre-Neuve et relèvera de là pour New-York ou La Nouvelle-Orléans et Marseille.

3° Docteur, quartier Saint-Georges, mettrait cabinet de consultation et salon à la disposition d'un confrère spécialiste (yeux, nez, oreilles, larynx bouche, dents).

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[INDEX MEDICUS]

recueil mensuel. — Le premier numéro contient la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3,000 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'INSTITUT INT. DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE pour tous renseignements et abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 236.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 10. 10 Mars 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Automobiles Médicales ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Les Idées Nouvelles : Les Automobiles Médicales. — Les Épidémies à Paris : La Fièvre typhoïde du lycée Saint-Louis devant le Sénat. — Congrès internationaux de 1900 : Congrès international de la Presse médicale. — Nécrologie : M. le Dr Peyraud (Libourne). — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : L'Hygiène à Paris : La Santé des élèves des lycées de Paris. — Hôpital de Contagieux à Paris. — Les Maladies d'Hamlet. — Les Livres Nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

BULLETIN

Les Automobiles Médicales.

A entendre certains de nos confrères, la question des Automobiles Médicales, que nous avons présentée sous un jour nouveau, il y a bientôt six mois, aurait fait des progrès immenses!

Détrompons-les de suite : il ne sert à rien de se leurrer soi-même, et il est néfaste d'induire les autres en erreur...

Il est très exact que nous avons reçu quelques adhésions, théoriques, au projet que nous avons mis en avant. Mais il n'est pas besoin d'ajouter que notre système [on peut le résumer ainsi : *location* avec *chauffeur* (conducteur et réparateur à la fois), d'abord, à titre d'essai ; puis, *vente* à tempérament ou au comptant, si satisfaction il y a], a rencontré beaucoup d'incrédules!

Des personnalités très considérables, qui jouissent d'une autorité incontestée au point de vue de la défense des intérêts professionnels, et qui ont fait assez pour le monde médical pour être au-dessus de toute critique ; des amis sincères ; des Maîtres respectés n'ont pas hésité à déclarer (il n'est pas besoin de le faire publiquement pour que cela porte!) que nous courrions après une chimère! Ils ont peut-être raison ; mais cela a suffi pour arrêter l'élan.

Nous ne cesserons jamais de le répéter : il n'y a pas de progrès possible, sans un peu de casse. Les chemins de fer ont ruiné les voituriers. Mais c'est aux personnes qui doivent bénéficier un jour des progrès réalisés à solder les frais d'expériences. C'est une règle industrielle indiscutable ; et les Médecins, même les plus autorisés, qui, dans la question pendante, soutiennent le contraire, ont évidemment tort. Si nous ne parvenons pas à les convaincre, tant pis pour notre pays!

Un autre prendra l'avance ; et, une fois de plus, nous aurons prouvé ainsi que chez nous ce ne sont pas les idées qui manquent, mais une saine compréhension des nécessités sociales!

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

LES IDÉES NOUVELLES.

Les Automobiles Médicales.

SUITE DES LETTRES REÇUES.

Nous continuons à recevoir des lettres relatives aux *Automobiles médicales* ; nous en publions encore une nouvelle série, car les bonnes idées demandent à être répétées souvent.

L'Automobile médicale rêvée.

Monsieur et cher Confrère,

Je caresse depuis longtemps le projet de devenir propriétaire d'une voiture automobile. Si je me suis jusqu'à présent refusé cette satisfaction, c'est à cause du prix trop élevé, inaccessible à la plupart des médecins de campagne, et aussi à cause de l'embarras où je me trouve de n'être pas suffisamment documenté pour faire un choix judicieux, parmi les différents modèles dont les catalogues nous vantent à l'envi les perfections. Aussi j'applaudis de toutes mes forces à l'initiative que vous avez prise, de fonder une Société pour la construction d'automobiles médicales. Votre idée fera son chemin, car elle répond à une réelle nécessité, et c'est avec impatience que les nombreux confrères qui sont dans mon cas, attendent le résultat de votre entreprise.

A mon humble avis, voici les conditions essentielles que devra réaliser l'automobile médicale, pour répondre aux besoins des praticiens de la campagne, ceux naturellement auxquels l'automobile rendra le plus de services.

1° Réduction considérable du prix d'achat. Ce résultat ne paraît pas impossible à atteindre ; car on obtient couramment en fabrique des réductions de 25 et même 30 0/0 sur les prix des catalogues. Un de nos confrères, expert en la matière, a démontré qu'un fabricant peut, en se contentant d'un honnête bénéfice, établir pour le prix de 2.000 à 2.500 francs (1), des voiturettes à 2 places, d'une force de 3 chevaux, capote légère et *mobile*. Ce sont là des chiffres très abordables, et devant lesquels les gagne-petit de la profession, que hante le désir de devenir chauffeurs, se prennent à espérer la réalisation de leur rêve !

2° Il faut viser à la solidité plutôt qu'à l'élégance. L'automobile doit remplacer complètement le cheval, et être capable de passer partout où passent nos cabriolets. Si nous avons quelquefois la chance de rouler sur les routes nationales ou départementales, bien plus souvent nous parcourons les chemins vicinaux ou de mauvais sentiers, empierrés d'une façon primitive, avec des cailloux de toutes formes et de toutes dimensions. Il faut compter aussi avec les ornières plus ou moins profondes. L'automobile doit donc être fortement armée pour la lutte, et assez robuste pour braver les cahots, sinon elle ne rendrait pas des services suffisants. Toujours en vue de la solidité, les creux ne seraient-ils pas préférables aux pneus ?

Demander de faire bien et bon marché, c'est être exigeant, et sans doute vous vous seriez très bien passé de mes réflexions et de mes conseils ; d'autant plus qu'il s'agit d'une question où je ne suis guère compétent ! Je vous dirai, pour ma justification, que la conception d'une automobile, telle que je viens de la décrire, ne m'est pas personnelle ; mais elle est aussi celle d'un certain nombre de confrères de la région, avec lesquels j'ai souvent agité cette question brûlante d'actualité.

Réussissez, honoré confrère; conduisez votre entreprise à bonne fin, et vous aurez certes bien mérité du corps médical ; surtout vous aurez rendu le plus signalé service à vos confrères ruraux,

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments confraternels.

Dr Jules PONCIN.

Montrevel (Ain), 28 janvier 1900.

(1) Des prix aussi réduits ne pourront être obtenus qu'avec une fabrication installée sur une très grande échelle et encore ? (N. d. l. R.).

L'Automobile médicale idéale.

Marck (Pas-de-Calais), le 26 janvier 1900.

Je viens m'offrir pour faire partie du groupe des 200 médecins que vous cherchez, dans le but d'arriver à créer l'automobile médicale. Cette affaire aura d'autant plus de chances de succès que vous donnerez aux médecins, vos clients, les plus grandes facilités de libération. Dans notre profession, les grandes bourses sont relativement rares et tel confrère qui reculera pour acheter un auto au comptant, n'hésitera plus, si sans être exploité, il trouve le véhicule qu'il désire, payable à terme et par petits à-compte,comme par exemple 50 fr. par mois.

Cet auto, pour être d'un bas prix, doit être fabriqué d'un seul modèle. Il devra faire du trente à l'heure très facilement : ceci pour les médecins de campagne. Il devra être aussi très confortable, avec *capote* couvrant deux places, où deux hommes soient logés bien à l'aise. Siège derrière pour y mettre un panier à provisions, à chiens, ou bien un domestique si l'on voyage à trois. *Tous les organes devront être facilement préservés de la boue* ; bien de nos chemins de village seraient impraticables sans cela. Il faudrait la certitude d'avoir facilement les *pièces de rechange* (1).

Je fais les vœux les plus ardents pour que vous réussissiez dans votre généreuse entreprise. Vous auriez droit à la reconnaissance d'une multitude de médecins, qui trouveront dans ce mode de locomotion, d'abord une diminution de dépenses certaine, sur le cheval et la voiture, et ensuite, un moyen de diminuer la fatigue en faisant en moitié moins de temps les tournées qui prennent tout un jour, permettant ainsi quelques heures de loisir pour le délassement ou l'étude; deux choses qu'un médecin ne connaît plus.

Veuillez agréez, mon cher confrère, l'assurance de ma bien parfaite considération.

Dr ALLARD.

Avantages de la combinaison de la Location et de la Vente à tempérament.

Renazé, le 26 janvier 1900.

Mon cher Confrère,

J'ai lu avec intérêt le numéro de la *Gazette Médicale de Paris* du 30 Décembre, que vous avez bien voulu m'envoyer. Je crois que vous êtes dans le vrai; aussi je vous adresse mon adhésion et ferai part à mes confrères de vos projets, dans le cas où ils n'auraient pas reçu votre journal.

Veuillez, je vous prie, mon cher confrère, me tenir au courant de cette affaire et agréez mes meilleurs sentiments confraternels.

Dr X...

P. S. — Je compte débuter par louer une automobile quelque temps, puis m'en rendre acquéreur le plus vite possible, par paiements en une seule ou plusieurs fois, suivant le prix.

(1) Conseils excellents, et, bien entendu, dignes d'être pris en grande considération (N. d. l. R.).

L'Automobile médicale idéale.

Clamecy, le 25 janvier 1900.

Mon cher Confrère,

Permettez à un confrère chauffeur depuis plus d'un an, de vous donner mon opinion sur ce que doit être l'automobile médicale.

J'ai essayé, monté, conduit pas mal de types ; et voici mes conclusions. Il faut surtout pour le médecin un article qui évite le plus possible la funeste panne. Le temps est chez lui surtout de l'argent. Puis, si on vous attend pour un cas pressé, accouchement par exemple, si vous arrivez trois heures après, c'est d'un effet désastreux. Il nous faut donc un *moteur*, solide et fort, qui ne traîne pas toute sa surcharge. Chaque fois que dans une voiture à quatre places nous n'étions que deux, nous sommes arrivés à bon port et vite ; à quatre nous avons eu souvent des pannes. *L'électricité est très défectueuse ;* et souvent les pannes proviennent de là. Enfin un médecin doit arriver *propre* chez ses clients, et non crotté ou couvert de poussière.

Conclusion : Il faut une voiture à DEUX PLACES, avec STRAPONTIN, un moteur de 4 à 5 chevaux *effectifs* suivant les pays; à incandescence et deux cylindres ; 3 vitesses, 4 si possible ; marche arrière. Capote avec glace à l'avant et caoutchoucs pleins (1).

Je m'empresse d'ajouter que je n'ai pas cette voiture idéale. Je me contente d'un tricycle avec avant-train, sur lequel j'ai fait adapter une sorte de tapissière pour la pluie ; celles que j'ai montées sont les voitures des amis et clients des environs. Aucune ne m'a encore emballé et fait dire : « Voilà la voiture du médecin ! »

Aussi je louerai volontiers quelque temps une voiture qui se rapprocherait de ces conditions, et l'achèterai, si elle me donne satisfaction.

Salutations confraternelles,

Dr H. SPRÉCHER (Clamecy).

REVUE DE LA PRESSE.

M. le Dr Marcel BAUDOUIN continue sa campagne sur les automobiles médicales. Dans le numéro du 30 décembre de la *Gazette médicale de Paris*, il fait part à ses lecteurs des difficultés qu'on éprouve en France pour trouver des capitaux, mais il assure néanmoins que l'affaire est en bonne voie. Qu'on réunisse 200 médecins seulement, et le problème sera, dit-il, résolu. Son projet est de créer une Société financière ordinaire avec des capitaux quelconques, susceptible de vendre au *comptant* ou à *tempérament*, et surtout de *louer* des automobiles à tant par mois. Les médecins peuvent s'intéresser à l'affaire s'ils la croient bonne. Mais ce que demande surtout M. Marcel BAUDOUIN, c'est une *souscription comme clientèle*. Que les médecins qui désirent, soit louer, soit acheter à crédit ou au comptant une automobile, lui écrivent donc, boulevard Saint-Germain, 93. Il n'est pas besoin, pour le moment, d'envoyer un engagement ferme, qui dépendra de plusieurs questions à débattre. Il s'agit d'entrer d'abord en relations. Et, après échange de lettres, chacun verra quel engagement il peut prendre ferme ou même conditionnel. Et ces engagements en main, il ne sera plus difficile de trouver des capitaux pour constituer la Société en question.

Or, ce n'est pas 200 médecins qui en France, désirent une automobile, c'est 2000, 10,000 ! Et ce qui les embarrasse, c'est surtout le choix de la voiture, n'y connaissant rien : c'est son prix, et souvent le paiement comptant. Avec la combinaison qu'on leur offre, plus d'embarras, et ils ont en outre le choix entre l'achat ou la location, s'ils veulent débuter par un essai.

(*Journal de Médecine de Bordeaux*).

[*A suivre*].

(1) Excellent programme que nous avons adopté presque en totalité (N.d.l.R.).

LES ÉPIDÉMIES A PARIS.

La Fièvre typhoïde du Lycée Saint-Louis devant le Sénat.

La semaine dernière, au Sénat, a eu lieu une interpellation de M. le Dr Treille sur l'épidémie du Lycée Saint-Louis. M. Treille a rappelé que cette épidémie a causé une vive émotion tant à Paris, qu'en province.

« Elle a prouvé, a-t-il affirmé, que les *doctrines de la médecine officielle sont fausses*, qu'il faut modifier l'hygiène de nos lycées et de nos collèges.

Le 9 février dernier, les journaux annoncèrent qu'une épidémie de fièvre typhoïde avait éclaté depuis quinze à vingt jours au lycée Saint-Louis, sans que les familles eussent été prévenues.

On a fait à l'Académie de Médecine le procès aux eaux de Paris et à l'administration du lycée. On a eu tort. Le coefficient de morbidité de chaque arrondissement de Paris au point de vue de la fièvre typhoïde, montre que le 8e arrondissement a été le moins éprouvé ; le 14e vient ensuite et, pourtant, c'est celui où se trouve le réservoir de la Vanne dont l'eau a été incriminée.

Le 6e, celui du lycée Saint-Louis, est au-dessus de la moyenne. On peut constater d'autre part, que la recrudescence de la fièvre typhoïde a suivi les travaux du Métropolitain et ceux de réfection des égouts. La fièvre typhoïde est la maladie qu'engendrent les terrassements.

Cependant, les hygiénistes ont accusé l'eau. Le mal vient des égouts en réalité. Est-ce que l'insalubrité de cet établissement n'est pas très ancienne ? Ne fait-elle pas contraste avec la salubrité du lycée Louis-le-Grand dont les bâtiments sont aussi anciens ? Cela tient à ce que, derrière la superbe façade qu'on lui a construite, les bâtiments sont restés humides et malsains. Le vrai remède serait de reconstruire entièrement le lycée Saint-Louis en l'isolant, ou de le transporter ailleurs.

M. Leygues, Ministre de l'Instruction publique, a remercié M. Treille de l'hommage qu'il a rendu à l'Administration. La question qu'il a traitée est d'ordre général: c'est de savoir quelles sont les véritables causes de la fièvre typhoïde !

Dès qu'il a été prévenu qu'une épidémie de fièvre typhoïde avait éclaté au lycée Saint-Louis, il a pris des mesures qui furent exécutées. Visite du lycée par M. Brouardel, qui constata l'excellent état des conduites d'eau de source. Sans doute, les lycées reçoivent de l'eau de Seine, mais c'est uniquement pour l'arrosage des cours.

Enquête par une Commission spéciale, qui visita le lycée et signa un procès-verbal dans lequel, à l'unanimité, elle attribuait l'épidémie à la contamination accidentelle de l'eau dans les tuyaux de canalisation. On a inutilement cherché comment cette contamination avait pu se produire et l'on a prescrit l'emploi de l'eau bouillie. Depuis lors aucun nouveau cas ne s'est produit.

Cependant, les médecins conseillèrent le licenciement en raison des inquiétudes des élèves. Le licenciement eut lieu. Une seconde enquête fut faite alors par une nouvelle Commission nommée par le préfet de la Seine, qui a déclaré que l'épidémie était due à une cause générale. Nous avons eu à déplorer la mort de plusieurs élèves.

Je concède qu'en dehors du soin donné à l'eau, il faut soigner les conditions hygiéniques des divers établissements. C'est ce qu'on fait. Un rapport constate que, pendant l'année 1899, il n'y a pas eu d'épidémie dans les lycées et collèges de l'Académie de Paris et qu'il n'y a pas eu de décès. Au cours des derniers mois, dans les 16 lycées de Paris, il y a eu 68 élèves malades en dehors du lycée Saint-Louis.

M. Treille voulait proposer un ordre du jour ainsi conçu : « Le Sénat, comptant que le Gouvernement saura mettre à profit les enseignements résultant de l'épidémie du lycée Saint-Louis, passe à l'ordre du jour » ; mais devant les déclarations du Ministre, il a retiré son ordre du jour. Le Sénat a adopté alors un ordre du

©BIUM

jour inutile, de MM. Deandreis et Delpech, accepté par le Ministre et ainsi conçu : «Le Sénat approuvant les déclarations du Ministre de l'Instruction publique, passe à l'ordre du jour. »

Encore une fois de plus, un peu de bruit pour rien. Notre confrère, M. le Dr Treille, devait bien penser pourtant que, pas plus au Sénat qu'ailleurs, il n'obtiendrait gain de cause. Quand une chose est officielle en France, elle l'est pour longtemps ; et jamais un Ministre de l'Instruction publique ou de l'Intérieur n'y pourra toucher. Alors... quoi ? Ce qui ne veut pas dire que nous soyons pour la théorie de M. le Dr Treille. Les théories, en ces matières, se valent ; mais les faits restent. — Les morts ne ressusciteront pas !

Conformément au vœu des familles, le Ministre de l'Instruction publique a maintenu à la date du 1er mars la reprise des cours du Lycée Saint-Louis. La Commission d'Hygiène, nommée par le Préfet de la Seine, a prescrit les mesures propres à fournir toutes les garanties qu'on est en droit d'exiger à la suite d'une contagion accidentelle. Ces mesures ont été rigoureusement exécutées et les médecins du Lycée se sont prononcés pour la réouverture de l'établissement.

CONGRÈS INTERNATIONAUX DE 1900.

Congrès international de la Presse Médicale.

Comités d'organisation constitués par les Associations étrangères de Presse médicale.

Allemagne. — Pr Virchow, *Président d'honneur* ; Pr Posner, *Délégué* ; Eulenburg (Berlin). Ewald (Berlin). Dr Schwalbe (Berlin). Dr H. Lobstein (Berlin). Dr Spatz (Munich). Dr Adler (Vienne). Dr Bum (Vienne). Dr Alex. Fraenkel (Vienne). Dr Herrnheiser (Prague).

Italie.—Pr Bacelli, *Président d'honneur* ; Pr L. M. Bossi (de Gênes), *Président*. P. Castellino (de Naples). Dr C. Vincenti (de Milan). Dr Rossi Doria (de Rome). Dr Micheli (de Rome). Dr C. Cucca (de Naples). Dr J. Abba (de Turin). Dr G. Gelli (de Florence). Dr L. Terronini (de Palerme). Pr Spinelli (de Naples). Pr L. Lucatello (de Padoue).

Espagne. — Dr Valledor, *Président* ; Dr Serret, Dr Ulecia, Dr Calatraveno, *Membres* ; Dr Larra ; *Sécrétaire*.

Amérique. — Ont été désignés comme Délégués au Congrès par les diverses Associations de Presse médicale des États-Unis d'Amérique :

Pour l'*Association of American medical Editors* : Dr J. M. Mathews, Dr Horace Grant, Louisville, Ky. ; Dr George F. Butler, Dr George H. Simmons, Chicago ; Dr C. F. Taylor, Dr H. A. Hare, Philadelphia ; Dr Dillon Brown, Dr Daniel Lewis, New-York ; Dr Thos. H. Hawkins, Denver, Colo. ; Dr Henry W. Coe, Portland (Orégon).

Pour l'*American Medical Publishers' Association* : Dr J. C. Culbertson, Cincinnati, Ohio ; Mr. J. Mac Donald, New-York City ; Dr Ferdinand King, New-York City ; Mr. Charles Wood Fassett, St-Joseph, Mo. ; Dr Landon B. Edwards, Richmond, Va.

Pour le *Medical Press Club of the Mississippi Valley* : Dr I. N. Love, St-Louis, Mo. ; Dr Franck P. Norbury, Jacksonville, Ill. ; Dr Alexander J. Stone, St-Paul, Minn. ; Dr John Punton, Kansas City, Mo. ; Dr Marc Ray Hughes, St-Louis, Mo.

Sur les deux questions principales inscrites à l'ordre du jour du Congrès : *Organisation d'une Association internationale de la Presse médicale* et *Protection de la propriété littéraire des articles médicaux*, deux rapports seront fournis par Mr Charles Wood Fassett, St-Joseph Mo., Secrétaire de l'*American Medical Publishers' Association*, Directeur de l'*American Medical Journalist*, pour la première, et par le Dr I. N. Love, St-Louis, Président de l'*American Medical Editors Association* pour la seconde.

Portugal. — Membres du Comité : Dr Maximano de Lemar (Porto) ; Dr Augusto Rocha (Coïmbra) ; Dr Antonio de Azevedo (Lisbonne) ; Dr Alfredo Lopez (Lisbonne) ; Dr Augusto de Vasconcellos (Lisbonne ; Dr Miguela Bombarda (Lisbonne).

NÉCROLOGIE.

M. le Dr PEYRAUD (Libourne).

La semaine dernière, mourait à la Roche-sur-Yon (Vendée) chez M. Mury, Conseiller de Préfecture, M. le Dr Peyraud, qui fut un des médecins appréciés de la station thermale de Vichy. Originaire du Blayais, M. Peyraud s'était fixé à Libourne pour se donner à la pratique médicale tout en poursuivant des études de laboratoire qui lui acquirent une certaine notoriété. Ses derniers travaux avaient particulièrement porté sur la rage et le tétanos. Atteint, il y a quelques années, d'un affaiblissement de la vue, M. le Dr Peyraud dut renoncer à ses études. Venu chez son gendre, il fut, en y arrivant, pris du mal qui, quelques jours plus tard, l'emportait. Ses obsèques ont eu lieu à St-Émilion, sa résidence, au milieu d'une nombreuse affluence. M. le Dr Demons, ami d'enfance du défunt, a fait l'éloge de M. Peyraud, frappé dans la force de l'âge par cette terrible privation de la vue, véritable mort anticipée.

C'est par erreur que dans un précédent numéro nous avons annoncé, avec presque tous les journaux de médecine de Paris, le décès de M. le Dr Gombault, le médecin bien connu. Le Dr Gombault, qui est mort, est l'ancien médecin de Beaujon, et non l'anatomo-pathologiste dont tout le monde apprécie les beaux travaux.

Nous apprenons la mort de M. le Dr Charles Masse, médecin principal militaire de 1re classe, en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Ses obsèques ont eu lieu dimanche 25 février. L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse. — Nous apprenons qu'un nouveau malheur vient encore de frapper M. le Pr Masse (de Bordeaux). On annonçait, il y a quelques jours, le décès de son petit-fils ; sa petite-fille, âgé de 2 ans, vient de succomber. — M. le Dr Raymond Helles (de Mazères). — M. le Dr Amédée Sarrantes (de Launaguet). — M. le Dr Goyenèche (de St Jean-de-Luz), âgé de 52 ans, décédé subitement. — Sœur Marguerite-Marie, religieuse de l'ordre de Saint-Paul de Chartres, décédée à l'hospice de Saint-Sauveur-le-Vicomte, à l'âge de 62 ans. Elle était titulaire d'une médaille d'honneur, — Mme Cattet, en religion Sœur Saint-Vincent, des Filles de la Charité, décédée à l'âge de 60 ans. — M. le Dr Douglas Duke, décédé à Cannes. Il fut un des principaux fondateurs de l'Hôpital anglais de Cannes.

BIUM



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 12 au 17 mars 1900. — Examens de Doctorat. — *Lundi 12 mars* : Médecine opératoire (École pratique) : MM. Delens, Sebileau, Poirier. — 3e (2e partie, salle n° 1) : MM. Brissaud, Gilles de la Tourette, Launois. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1e série, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Kirmisson, Broca (Auguste). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Delbet, Walther. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Hayem, Déjérine, Teissier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Baudelocque : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Mardi 13 : Médecine opératoire (École pratique) : MM. Brun, Poirier, Faure. — 3e (oral, 1re partie, N. R., salle n° 2) : MM. Le Dentu, Quénu, Bonnaire. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 1) : MM. Budin, Schwartz, Thiery. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Berger, Albarran. — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Proust, Ménétrier. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Dieulafoy, Charrin, Achard.

Mercredi 14 : Médecine opératoire (École pratique) : MM. Kirmisson, Lejars, Mauclaire. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 3) : MM. Lannelongue, Tuffier, Varnier.

Jeudi 15 : Dissection (Ecole pratique) : MM. Mathias-Duval, Rémy, Thiéry. — 3e (oral, 1re partie, N.R. salle n° 2) : MM. Budin, Poirier, Albarran. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 3) : MM. Guyon, Schwartz, Wallich. — 3e (2e partie, salle n° 1) : MM. Grancher, Letulle, Ménétrier. — 4e (petit amphithéâtre) : MM. Proust, Vaquez André.

Vendredi 16 : Dissection (Ecole pratique) : MM. Jalaguier., Tuffier, Sebileau. — 4e (salle n° 1) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz. — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Terrier, Broca (Aug.), Legueu. — 5e (2e partie, Necker) : Brissaud, Déjerine, Gaucher. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 17 : Dissection (Ecole pratique) : MM. Le Dentu, Quénu, Retterer. — 3e (oral, 2e partie, N.R., salle n° 1) : MM. Dieulafoy, Blanchard, Roger. — 4e (salle n° 2) : MM. Pouchet, Ballet, Langlois. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 14*, à 1 heure : M. Bartoli : *De l'hémothorax consécutif aux plaies pénétrantes de la poitrine. (Recherches expérimentales et étude clinique et thérapeutique* ; MM. Tillaux, Rémy, Jalaguier, Walther. — M. Kuhn : *Le pied forcé;* MM. Tillaux, Remy, Jalaguier, Walther. — M. Giboteau : *Luxations costo-vertébrales et chondro-sternales par arrachement direct d'origine traumatique et fractures de côtes de même nature* ; MM. Tillaux, Remy, Jalaguier, Wallich. — M. Rumpelmayer : *Des injections rectales de sérum artificiel chez les enfants dans la débilité congénitale et acquise;* MM. Pinard, Joffroy, Widal, Lepage. — M. Kelle : *Du sommeil et de ses accidents en général et en particulier chez les épileptiques et chez les hystériques ;* MM. Joffroy, Pinard, Widal, Lepage. — M. Thil : *De la technique bibliographique dans les sciences médicales ;* Ch. Richet, Pouchet, Gilles de la Tourette, André. — M. Coutal : *Contribution à l'étude médico-légale de l'empoisonnement par le datura stramonium* ; MM. Pouchet, Ch. Richet, Gilles de la Tourette, André.

Jeudi 15 : M. Bremont : *Dilatation aiguë de l'estomac ;* MM. Debove, Charrin, Thiroloix, Dupré. — M. Roger : *Le malade source de contagion dans la fièvre typhoïde ;* MM. Debove, Charrin, Thiroloix, Dupré. — M. Dupont : *Traitement de la tuberculose du genou, au début, chez l'enfant* ; MM. Berger, Hutinel, Marfan, Faure. — M. Roy : *Infection d'origine auriculaire sans thrombo-sinusite ;* MM. Hutinel, Berger, Marfan, Faure.

Cours de Pharmacologie et matière médicale. — M. le Professeur Gabriel Pouchet a repris les Conférences pratiques de Pharmacographie et de Pharmacognosie le jeudi 8 mars 1900, à 5 heures (Amphithéâtre de Pharmacologie), et les continuera les jeudis suivants à la même heure. Objet : *Étude du droguier.*

Cours de Médecine légale. — M. Thoinot, agrégé, chargé de Cours, a commencé le cours de médecine légale le vendredi 9 mars 1900, à 4 heures de l'après-midi (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les lundis et vendredis suivants, à la même heure.

Conférences d'Histologie. — M. Launois, agrégé, a commencé les Conférences d'Histologie le jeudi 8 mars 1900, à 4 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Conférences de Thérapeutique. — M. Vaquez, agrégé, a commencé ces conférences le mercredi 7 mars 1900, à 5 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Cours complémentaire d'Accouchements. — M. Lepage, agrégé, a commencé le cours complémentaire d'accouchements le mardi 6 mars 1900, à 6 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les jeudis, samedis et mardi suivants, à la même heure.

Conférences de Pathologie interne. — M. Thiroloix, agrégé, a commencé ces conférences le mercredi 7 mars 1900, à 5 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les vendredis, lundis et mercredi suivants, à la même heure.

Cours de Chimie médicale. — M. le Professeur Arm. Gautier, membre de l'Institut, a commencé son cours de Chimie médicale le jeudi 8 mars 1900, à 5 heures (Amphithéâtre de Chimie et Physique de la Faculté), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure. Sujet du cours : *Tissus et humeurs. — Fonctions animales.* Dans sa première leçon, le professeur traitera de l'état présent de nos conceptions sur la vie et la maladie.

Cours d'Histoire naturelle médicale. — M. le Professeur Blanchard a commencé le cours d'Histoire naturelle médicale le mercredi 7 mars 1900, à 5 heures (Amphithéâtre de Physique et de Chimie, à la Faculté), et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants à la même heure.

Conférences d'Anatomie pathologique. — M. Méry, agrégé, a commencé les Conférences d'Anatomie pathologique le mercredi 7 mars 1900, à 2 heures, et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure, au Laboratoire des Travaux pratiques d'Anatomie pathologique.

Conférences de Physique médicale. — M. Broca (André), agrégé, a commencé les conférences de Physique médicale le mercredi 7 mars 1900, à 4 heures (Amphithéâtre de Physique de la Faculté), et les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants à la même heure. Sujet des Conférences : *Optique physiologique.*

Conférences de Physiologie. — M. Langlois, agrégé, a commencé ces Conférences le mercredi 7 mars 1900, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les vendredis lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Exercices pratiques de Médecine opératoire. — Les exercices pratiques de médecine opératoire commenceront le lundi 19 mars 1900 et auront lieu tous les jours, à 1 heure. Se faire inscrire du 15 février au 10 mars inclus.

Prix. — La Faculté de Médecine de Paris, par délibération du 15 février, vient de décerner ses prix pour l'année 1899-1900. Voici la liste des médailles d'argent décernées pour les thèses récompensées : Branca (Albert-Jean-Alfred) : *Recherches sur la cicatrisation épithéliale.* Delamare (Valéry-Jules-Victor) : *la glycosurie phloridzique. Son application à l'exploration des fonctions rénales.* Fauvelle

©BIUM

(Julien-Valéry-René) : *Les étudiants en médecine de Paris sous le Grand Roi. Essai sur leurs études, leur vie médicale et leur vie privée.* Glaize (Edouard-Pierre) : *La grossesse extra-membraneuse.* Lardennois (Louis-Eugène-Henri) : *Traitement chirugical du cancer du gros intestin.* Mouchet (Albert) : *Fractures de l'extrémité inférieure de l'humérus avec radiographies.* Nobécourt (Pierre-André-Alexandre) : *Recherches sur la pathogénie des infections gastro-intestinales des jeunes enfants.* Pasteau (Marie-Octave-Léon-Auguste) : *Etat du système lymphatique dans les maladies de la vessie et de la prostate.* Rogues de Fursac (Marie-Henri-Joseph-Pierre-Etienne) : *Signe physiques de dégénéresecence chez les paralytiques généraux.* Sainton (Marie-Adolphe-Paul) : *L'amyotrophie. Type Charcot-Marie.* Wiart (Pierre-Eugène) : *Recherches sur l'anatomie topographique et la voie d'accès du cholédoque.*

Cours libres. — Mademoiselle Bonsignorio, docteur en médecine avait demandé l'autorisation d'ouvrir un cours libre d'Ophtalmologie à la Faculté. Sa demande ayant été rejetée par le Conseil de l'Université, elle s'est pourvue devant le Conseil d'Etat, alléguant qu'étant française et majeure, ayant obtenu une mention honorable de la Faculté, elle aurait dû voir sa demande accueillie, d'autant plus que des femmes auraient déjà été autorisées à faire des cours ou des conférences au Muséum d'Histoire naturelle et à la Sorbonne. Mais, aux termes du décret du 21 juillet 1897, c'est le Conseil de l'Université qui statue sur la réglementation des cours libres, et le Conseil d'Etat a estimé que ce texte lui donne compétence pour donner une suite définitive aux demandes d'autorisation. La haute assemblée a donc rejeté la requête de la demoiselle Bonsignorio. Il résulte de cette décision que le Conseil d'Etat ne se reconnaît pas juge des motifs de fond qui peuvent guider en pareille matière le Conseil de l'Université. Ses délibérations ne pourraient lui être utilement déférées que pour irrégularité ou violation des formes prescrites par la loi.

M. Brouardel en congé. — Un congé, du 1er mars au 31 octobre 1900 est accordé, sur sa demande, à M. Brouardel, professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine de Paris.

Enseignement hospitalier — Hôpital St-Louis. — *Conférences sur les maladies de la peau.* — M. Gaucher, agrégé, continuera ses conférences le dimanche 4 mars 1900, à 10 heures et demie du matin, à l'Hôpital Saint-Louis, dans l'Amphithéâtre des Cliniques, et les dimanches suivants, à la même heure. Objet du Cours : *Dermatoses parasitaires et tumeurs de la peau.*

Clinique d'accouchements Baudelocque. — *Kinésithéraphie Gynécologique* : M. le docteur Stapfer, ex-chef de Clinique de la Faculté, commencera le mardi 24 avril 1900, à 10 heures 1/2 du matin, un Cours pratique de diagnostic et de traitement des maladies des femmes, par le massage et la gymnastique. — Ce cours aura lieu à la Clinique Baudelocque, les mardis, jeudis et samedis à 10 heures 1/2 du matin. — La durée du cours est de six semaines. Le prix du cours est de 50 francs.

École de Pharmacie de Paris. — M. Gauthier, agrégé des Ecoles supérieures de Pharmacie, est nommé professeur de Toxicologie à l'École supérieure de Pharmacie de Paris.

Faculté des Sciences de Paris. — Sont nommés professeurs adjoints : M. Haug, docteur ès Sciences, Maître de Conférences de Géologie ; M. Matruchot, docteur ès Sciences, Maître de Conférences de Botanique ; M. Leduc, docteur ès Sciences, Maître de Conférences de Physique.

Faculté des Sciences de Bordeaux. — M. Marchis, docteur ès Sciences, Maître de Conférences de Physique et M. Devaux, docteur ès Sciences, Maître de Conférence de Botanique, sont nommés professeurs adjoints.

Faculté des Sciences de Nancy. — M. Bouveault, docteur ès Sciences, chargé d'un cours complémentaire de Chimie organique et M. Saint-Remy, docteur ès Sciences, Maître de Conférences de Zoologie, sont nommés professeurs adjoints.

Faculté des Sciences de Toulouse. — M. Cotton, docteur ès Sciences, Maître de conférences de Physique, sont nommés professeurs adjoints.

Faculté de Médecine de Nancy. — L'Université est autorisée à emprunter une somme de 660 000 francs pour la construction et l'aménagement d'une nouvelle Faculté de Médecine. Une récente décision ministérielle l'autorise également à délivrer un nouveau titre, le premier de ce genre en France, le titre de *docteur ès Sciences biologiques.* Seront seuls admis à se présenter à ce doctorat les candidats munis d'une *attestation de Sciences biologiques* avec l'une des trois, mentions : Anatomie, Physiologie, Microbiologie.

Faculté de Médecine de Montpellier. — M. Rauzier, agrégé, est chargé d'un cours complémentaire de Pathologie générale.

École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes. — *Concours pour un emploi de Chef des Travaux d'Anatomie et d'Histologie.* — Par arrêté ministériel en date du 10 février 1900, un Concours sera ouvert devant l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes le 17 septembre 1900, pour un emploi de chef des travaux d'Anatomie et d'Histologie à cette École. Les chefs de travaux sont nommés pour neuf ans ; leur traitement annuel est de 2,000 francs ; ils prennent une part active à l'Enseignement, ils font des conférences et dirigent les travaux.

Conditions du Concours. — Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de 25 ans, et s'il ne justifie du grade de Docteur en médecine pris dans une Faculté française. Les candidats doivent se faire inscrire au Secrétariat de l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes, un mois avant l'ouverture du Concours, et y déposer leur acte de naissance, leur diplôme, l'indication de leurs titres universitaires, et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs. — *Programme du Concours* : 1° Préparation de pièces à conserver sur un sujet d'anatomie humaine. Le Jury détermine le délai accordé pour cette préparation. Aucune pièce ne pourra être préparée en dehors de l'enceinte de l'École : 2° Une composition écrite sur une question d'anatomie générale comprenant nécessairement une partie histologique intéressant plus particulièrement le corps humain, mais pouvant donner lieu à des considérations d'anatomie comparée et d'embryologie. Cinq heures sont accordées pour cette composition, qui a lieu dans une salle fermée, sous la surveillance d'un membre du Jury ; les candidats ne peuvent s'aider d'aucun ouvrage manuscrit ou imprimé ; 3° Une leçon orale de trois quarts d'heure consacrée à la description d'un organe ou d'un appareil, ou d'une région du corps de l'homme, leçon faite après trois heures de pré-

©BIUM

paration, sans que les candidats puissent s'aider de renseignements quels qu'ils soient ; 4° La dissection extemporanée d'un organe ou d'une région du corps de l'homme. Le Jury déterminera le temps accordé pour cette préparation qui sera exécutée sans assistance ni renseignements. La démonstration publique de cette préparation ne devra pas durer plus d'un quart d'heure ; 5° Préparation de pièces montées sur un sujet d'histologie dont l'étude sera faite sur l'homme ou, au besoin, sur un animal supérieur. Le Jury détermine le délai accordé pour cette épreuve. Aucune pièce ne pourra être préparée en dehors de l'enceinte de l'École ; 6° Préparation microscopique extemporanée sur des tissus ou des humeurs, les mêmes pour tous les candidats, que le Jury choisira de préférence sur l'homme ou sur un animal supérieur ; 7° Appréciation des titres et travaux scientifiques.

Université de Berlin. — *Politique et Professorat.* — Les journaux publient le texe de la sentence du ministère d'Etat qui, en qualité de tribunal disciplinaire suprême, vient de retirer au Dr Avons l'autorisation de tenir des cours à l'Université de Berlin.

Université de Glascow. — *Troubles.* — Un professeur allemand, à Glasgow, accusé d'avoir écrit, dans un journal allemand, un article en faveur des Boërs, a été l'objet de manifestations hostiles de la part de 500 étudiants. Il a été obligé de se refugier dans la salle de conférences d'un de ses collègues. Finalement, le professeur ayant expliqué que sa correspondance ne faisait que reproduire des passsages de journaux anglais hostiles à la guerre, la paix a été faite.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — Le Dr Morel-Lavallée est nommé médecin titulaire à l'Hôpital Tenon.—Le Dr Proust, ancien médecin de l'Hôtel-Dieu, et M. le Dr d'Heilly, ancien médecin de l'Hôpital des Enfants-Malades, sont nommés médecins honoraires des hospices et hôpitaux de Paris.

Concours supplémentaire de l'Internat. — *Épreuves orales.* — Questions données : *Tiers inférieur du fémur ; Corps étrangers articulaires. — Rapports des artères sous-clavières; Zona.— Les nerfs du diaphragme ; Hémothorax traumatique.*

Sanatoria de Berck-sur-Mer. — *Visite Royale.* — S. M. la Reine Nathalie de Serbie, dont la santé a été légèrement éprouvée par l'influenza, est allée prendre quelques jours de repos à Berck-Plage. Elle a profité de ce séjour pour aller visiter l'hôpital Rothschild et l'hôpital Cazin-Perrochaud, où, comme l'on sait, les soins les plus dévoués sont prodigués aux estropiés et rachitiques de toute sorte. A l'hôpital Rothschild, dont les honneurs lui ont été faits par la directrice, Mme Katz, et par M. le Dr Calot, elle beaucoup admiré l'installation de cet établissement. Sa Majesté a marqué son passage à cet hospice par un don royal: la fondation de deux lits pour des enfants pauvres.

Les Prompts Secours à Paris. — A l'incendie terrible de Saint-Ouen, il y a eu, dans l'espace d'une demi-heure cinquante et quelques blessés, que des Sociétés d'Ambulanciers et de Secouristes emmenèrent aux postes de secours, appliquant des pansements aux moins atteints, mettant les autres dans les voitures municipales pour les transporter à l'hôpital Bichat. On cite parmi les personnes qui se sont signalées : MM. le Dr Rochon et Four, chef d'une ambulance.



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé Militaire. — *Conseils de Revision et Santé des Conscrits.* — La courte durée du service militaire actuel obligeant à une instruction beaucoup plus intensive qu'autrefois, les Conseils de revision devront se montrer particulièrement attentifs à éliminer les jeunes gens d'une *constitution peu robuste.* Dans les cantons présentant moins de 100 conscrits à examiner, un *médecin militaire* sera désigné pour la visite ; de 101 à 200 inscrits il y aura lieu de désigner deux médecins ; enfin trois médecins assisteront le Conseil dans les cantons ayant plus de 200 conscrits. L'attention des Conseils de révision est appelée sur les hommes dont l'aspect ferait soupçonner les symptômes de la *tuberculose* ou une affection quelconque des organes thoraciques. Pour les cas douteux, la décision pourra être remise à la fin des opérations. L'usage de l'*atropine* pour faciliter l'examen des parties profondes de l'œil est autorisé.

Le Service militaire des étudiants en médecine. — Les étudiants candidats au grade de docteur en médecine de la Faculté de Lille se sont réunis le 23 février dans un amphithéâtre de cette Faculté et ont voté l'ordre du jour suivant : « Les étudiants en médecine de Lille, après avoir pris connaissance du projet de loi, présenté le 23 janvier 1900 à la Chambre des députés par MM. Lachaud, Vazeilles, Bussière et Robert Surcouf et formulé ainsi : Article premier. Les étudiants en médecine seront appelés sous les drapeaux après avoir validé par l'examen de physiologie, leur première inscription. Ils devront avant leur incorporation, fournir un certificat de leurs chefs de service constatant qu'ils ont fait pendant la première année de médecine un stage de six mois dans un service de chirurgie et pendant la deuxième année, un stage d'un an dans un service de médecine. — Art. 2. A leur arrivée au régiment, les étudiants en médecine seront, comme simples soldats, mis à la disposition des médecins militaires. Ces jeunes gens seront utilisés pour les besoins du service médical et instruits sur le fonctionnement et les divers règlements de la médecine

©BIUM

militaire. Remercient les députés Lachaud, Vazeilles, Bussière et Surcouf de leur heureuse intervention et approuvent dans son ensemble leur projet de loi. Ils chargent les membres du Bureau de solliciter l'appui des professeurs et prient les étudiants des autres Facultés de s'associer à eux pour demander l'adoption de ces mesures dont l'opportunité est incontestable ».

École du Service de Santé militaire. — Le concours d'admission à l'École du Service de Santé militaire s'ouvrira le 21 juin prochain. Les aspirants pourront se faire inscrire dans les préfectures des départements à partir du 1er mai. La date extrême d'inscription est fixée au 26 mai au soir.



Service de Santé de la Marine. — MM. Hennequin, médecin de première classe du cadre de Cherbourg, et Penon, médecin de deuxième classe du cadre de Rochefort, sont désignés pour continuer leurs services au port de Lorient.

Écoles de Médecine navale.— Les candidats aux Ecoles-annexes de Médecine navale de Brest, Rochefort et Toulon, domiciliés dans le département, ou qui y poursuivent leurs études, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire, en 1900, à la Préfecture (1re division, bureau militaire), du 15 au 1er octobre prochain. Les candidats à l'Ecole du Service de Santé de la Marine de Bordeaux, qui se proposent de solliciter le dégrèvement total ou partiel des frais de la pension ou du trousseau, doivent déposer leurs demandes à la Préfecture avant le 1er septembre. Les intéressés pourront prendre connaissance, à la Préfecture, du programme, ainsi que des formalités à remplir pour les inscriptions pour les demandes de bourse.



Le Conflit Anglo-Boër. — *Infirmiers irlandais américains en route pour le Transvaal.* — La *Gascogne*, à son dernier voyage de New-York au Havre, avait parmi ses passagers 58 Irlandais-Américains appartenant à l'Association des infirmiers irlandais-américains de Chicago et Boston, qui se rendent au Transvaal pour secourir et soigner les blessés boërs. Ces infirmiers ont été organisés et équipés sous les auspices de la Société américaine de la Croix-Rouge. Arrivés le lundi 12 février à New-York, ils sont descendus à Morton-House, où ils ont été l'objet de la plus vive curiosité. Ils portaient alors le costume khaki avec une croix rouge sur le bras et au chapeau. A leur débarquement au Hâvre ils ne portaient que le chapeau et ils ont reçu dans notre port l'accueil le plus sympathique. L'expédition se compose de 6 chirurgiens, de leurs aides et 47 infirmiers. Les frais d'organisation et d'équipement, dont le montant a été fourni par les sociétés irlandaises, s'élèvent à 250,000 dollars. D'autres corps d'infirmiers s'organiseront au fur et à mesure que les fonds augmenteront. Ce premier corps d'infirmiers s'établira dans l'intérieur des lignes Boërs. Cependant, ils ne refuseront pas leurs soins, à l'occasion, aux blessés de l'ennemi. Ils sont partis par le steamer *Caravallas*, de la Compagnie des Chargeurs réunis, à destination de Madagascar.

Les maladies au Siège de Ladysmith. — Dès le siège levé sur soixante-treize wagons, onze remplis de médicaments, ont été envoyés à Ladysmith. Le nombre total des pertes depuis l'investissement a été : en tués ou morts de blessures, de 24 officiers et 235 hommes ; de maladies, 6 officiers et 340 hommes ; blessés, 70 officiers et 520 hommes à l'exclusion des civils blancs.

A l'armée de secours : Officiers : 88 tués, 267 blessés. Hommes : 958 tués, 3, 518 blessés. Morts de maladies : 513 Au total : 6, 912.

Ambulances. — La Croix-Rouge hollandaise avait reçu à la date du 24 février 200, 736 florins. Le Comité ignore la date fixée pour le retour de l'ambulance du Dr Lingbeek, partie le 28 octobre pour six mois. Le Pr Kortéweg, qui faisait partie de la première ambulance, était attendu hier en Hollande.



Médecine d'État et Hygiène.

Les Eaux à Paris. — La Faculté de Médecine vient d'être le théâtre d'un événement sensationnel, qui mérite d'être connu du public, assez mal informé d'ordinaire.

Le 15 février dernier, un ancien externe des hôpitaux, M. Ch. Arago, présentait et soutenait une thèse dont le titre *L'Avre, la Vanne et la Dhuys* (Etude d'hygiène parisienne), dénote une tournure d'esprit, des tendances et des conceptions plutôt rares dans le monde des candidats au doctorat. La vérité est que M. Ch. Arago y avait été incité par ses maîtres, qui lui avaient fait l'honneur de le désigner pour être le boute-feu d'une manifestation préméditée. L'idée de cette thèse a été inspirée au récipiendiaire par le Dr Thoinot. Or, le Dr Thoinot est l'ancien secrétaire du Comité consultatif d'Hygiène, récemment mis en disgrâce pour s'être permis de dire sa façon de penser sur Messieurs les marchands de mort subite du Service des Eaux. Dès lors, on est fixé sur l'esprit de ce travail, qui est effectivement un véritable réquisitoire, d'autant plus impressionnant, qu'il est bourré de preuves, de faits et de chiffres.

La vérité est qu'on nous empoisonne actuellement à Paris avec une inconscience toute bureaucratique. On peut le dire tout haut, à présent, et le crier sur les toits, puisque la Faculté de Médecine, par l'organe de ses représentants les plus autorisés, le proclame elle-même. La prudence la plus élémentaire doit donc, jusqu'à nouvel ordre, nous interdire de boire de l'eau, si elle n'est pas minérale — ou bouillie. Sans doute, le mal n'est pas irrémédiable, et, en attendant qu'on ait trouvé le moyen de donner à boire en abondance aux Parisiens une eau plus sûre que ces eaux de source, par trop aisément contaminables, il ne manque pas de palliatifs, dont MM. Thoinot et Arago ont pris eux-mêmes la peine d'indiquer quelques-uns.

©BIUM

L'Hygiène à l'Exposition. — Les étrangers, notamment les Anglais, attachent à l'hygiène une importance dont la minutie peut nous faire sourire, mais dont nous devons tenir compte, puisque nous les invitons à venir chez nous en 1900, à l'Exposition. Un vieil Anglais, octogénaire, ancien fonctionnaire colonial, ayant passé un demi-siècle peut-être sous les tropiques, parmi les fièvres jaunes et les serpents à sonnettes, retiré à Londres, ville qui passe sous la pluie et le brouillard trois cents jours par an, n'est jamais venu à Paris et déclare qu'il n'ira point, parce qu'il ne juge pas que les conditions sanitaires y soient satisfaisantes. Nous trouvons cela comique et nous déchaînerions volontiers aux trousses de pareils bonshommes les matassins de M. de Pourceaugnac. Mais l'insulaire nous laissera rire et ne viendra pas à l'Exposition : c'est lui qui aura raison !



Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 8e semaine, 1,385 décès, chiffre supérieur à la moyenne de la saison (1,083), mais inférieur à celui de la semaine précédente (1,423). La grippe est la cause de l'élévation de ces chiffres. La fièvre typhoïde a causé 26 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (29). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins s'élève à 148 (au lieu de 113 pendant la semaine précédente). De même que pendant les précédentes semaines, les arrondissements du centre paraissent plus frappés que ceux de la périphérie. La rougeole a causé 26 décès (au lieu de 21 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 17) ; la scarlatine a causé 5 décès ; la coqueluche, 2, et la diphtérie, 6. La variole n'a causé aucun décès depuis deux semaines. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est très faible et en diminution sur les semaines précédentes (8 cas nouveaux). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 272 décès, au lieu de 285 pendant la semaine précédente et au lieu de 181, moyenne ordinaire de la saison. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 139 décès (au lieu de la moyenne 65), dont 118 sont dus à la congestion pulmonaire ; il n'est pas douteux que l'excès de ces chiffres sur la moyenne ne représente des décès dus à des formes diverses de la grippe. En outre, cette maladie a été diagnostiquée pour 69 décès. Il y a eu 10 suicides et 16 autres morts violentes. On a célébré à Paris 811 mariages. Ce chiffre très élevé est dû à l'approche du carême. On a enregistré la naissance de 1,204 enfants vivants (614 garçons et 590 filles, dont 851 légitimes et 353 illégitimes. Parmi ces derniers, 55 ont été reconnus immédiatement.

La Lutte contre l'Alcoolisme. — Par les soins du préfet de Meurthe-et-Moselle, un avis contre l'alcoolisme vient d'être placardé dans tout le département ; le préambule signé par le préfet est le suivant : « En présence des ravages sans cesse grossissants, causés par l'abus des boissons alcooliques, le préfet de Meurthe-et-Moselle se fait un devoir de signaler à l'attention des populations du département l'avis ci-dessous, qu'il a demandé à la Société de Médecine de Nancy et auquel s'est associé, à la presque unanimité, le personnel médical de Meurthe-et-Moselle. » Ensuite figurent des statistiques qui établissent que sur 36 millions de Français, 4 millions au moins sont alcooliques, que sur 100 cas de meurtre, 63 sont commis par des individus en état d'ivresse, et qu'enfin la France, dépense, à cause de l'alcoolisme, 1 milliard 340 millions en journées perdues, 71 millions en frais de traitement, de chômage, etc. Dans le département de Meurthe-et-Moselle la consommation de l'alcool a passé de 12,000 hectolitres d'alcool pur, en 1880, à 20,000 en 1898. L'affiche se termine par cette exhortation : « Il est bon que tous ceux qui peuvent exercer une influence morale sur leurs concitoyens réunissent leurs efforts pour lutter contre l'alcoolisme. Ils aideront ainsi à délivrer notre pays du mal qui le ronge ; ils feront œuvre de relèvement moral et de régénération sociale. »

La Défense contre l'Alcoolisme. — Une conférence antialcoolique a été donnée, devant plus de 500 agents et femmes d'agents de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, par M. le Dr Laborde, membre de l'Académie de Médecine. A la suite d'une allocution de M. Barabant, directeur de la Compagnie, annonçant l'objet de la Conférence, notre savant Maître a expliqué pourquoi l'alcool, loin d'être un fortifiant, est un débilitant qui entrave la digestion, attaque et détruit peu à peu tous les organes : l'estomac, le foie, les poumons, le cerveau. Il a montré comment un grand nombre de travailleurs s'alcoolisent peu à peu en contractant la mauvaise habitude de boire à jeun le vin blanc ou la goutte, ou tout simplement même en prenant à leurs repas une trop grande quantité de vin. Enfin il a donné les détails les plus curieux et les plus tristes sur la composition et les dangers terribles de toutes les liqueurs, en général, des prétendus apéritifs fabriqués par la chimie moderne et dont quelques-uns sont des poisons violents, qui tôt ou tard, produisent l'épilepsie et la folie. M. le Dr Laborde a illustré sa Conférence par des expériences saisissantes sur des animaux. Il a complété sa démonstration par des projections montrant les effets de l'alcool sur l'organisme humain ; le développement terrifiant de l'alcoolisme en France et par suite, l'augmentation incessante du nombre des tuberculeux, des épileptiques, des criminels impulsifs, des fous, des enfants idiots ou difformes. Pour conclure, l'éminent conférencier a fait appel au patriotisme des agents de notre réseau frontière, en leur signalant que l'alcoolisme conduit très rapidement à la dépopulation du pays et à l'affaiblissement de l'armée.

La Femme et le plomb. — D'après M. Keüfer, au point de vue de l'hygiène, dans l'industrie du Livre par exemple, par suite de l'intoxication de molécules de plomb, de grandes perturbations s'opèrent dans l'organisme de la femme et l'exposent à toutes les chloroses, à l'affaiblissement, aux névroses d'irritation. La femme typographe serait presque toujours maladive, et se plaindrait continuellement de douleurs dans la tête.

Ces affirmations, de la part d'un homme qui n'est pas médecin, nous paraissent fort sujettes à caution.

L'Hygiène en Angleterre. — A l'escadre anglaise de la Manche, rassemblée à Bantry Bay, les maladies règnent d'une manière très prononcée. Un grand nombre d'hommes et d'officiers, dont cinq commandants, sont alités.

©BIUM

Indes anglaises. — La mortalité à Bombay s'élève journellement à 406 décès. 10.239 personnes sont mortes dans la ville le mois dernier. La peste fait rage; la petite vérole, la dysenterie sont à l'état épidémique parmi les réfugiés dans les districts éprouvés par la famine.

La Famine aux Indes. — La famine qui sévit actuellement aux Indes menace de dépasser les proportions de tous les fléaux de ce genre de mémoire d'homme et d'atteindre le niveau de certaines calamités qui marquèrent la fin du siècle dernier. A l'heure présente, il n'y a pas moins de 3,913,000 individus qui dépendent entièrement des secours officiels pour ne pas mourir de faim.

Exercice illégal de la Médecine. — Il y a quelques mois, à Bournezeau (Vendée), mourait presque subitement un nommé Auger, habitant de cette commune. Le Parquet ayant été averti de ce décès, fit une enquête et apprit que le défunt, qui s'était fait une blessure à la main, trouvant que son bras enflait, avait eu recours aux soins d'un empirique nommé Auvinet, et que les manœuvres de ce dernier avaient occasionné la mort du sieur Auger. On fit l'autopsie du cadavre et on constata que le défunt etait mort d'une embolie. Néanmoins Auvinet fut poursuivi pour exercice illégal de la Médecine et l'affaire est venue à l'audience correctionnelle de lundi dernier. Auvinet ayant établi qu'il ne s'était livré sur Auger qu'à des massages, sans lui avoir prescrit aucun médicament, le Tribunal l'a renvoyé des fins de la poursuite sans dépens.



Divers.

Les Médecins Colonisateurs. — M. le Dr Cureau, médecin des Colonies, est passé dans le cadre des administrateurs coloniaux, comme nous l'avons annoncé déjà, et a été nommé, le 13 février, administrateur de 3e classe et affecté à la côte d'Ivoire. M. le Dr Cureau a été attaché à la mission de M. Liotard, lieutenant gouverneur du Haut-Oubangui, et chargé par lui d'explorer une partie du bassin occidental du Bahr-el-Ghazal pendant que Marchand et ses compagnons occupaient le centre et l'est. Ce travail a paru dans la *Revue coloniale*. — M. Maclaud, dont nous avons annoncé le départ par le dernier courrier de la Côte occidentale d'Afrique, est passé aussi du corps des médecins de Marine dans celui des administrateurs coloniaux. Il a été nommé administrateur de 3e classe le 13 février et affecté à la Guinée française. Il est probable qu'il ira remplacer à Timbo M. Noirot dont le temps de séjour à son poste est terminé. On sait que le Dr Maclaud s'est acquitté avec succès de missions scientifiques dans la Guinée et au Fouta-Djalon au cours de ses dernières années.

Distinctions honorifiques. — Relevé parmi les noms des nouveaux officiers d'Académie : M. le Dr J. Fège (massothérapie médico-chirurgicale française). — Est nommé Chevalier du Mérite agricole : M. le Dr Gazeau de la Brindonnière, médecin à Paris.

Les Médecins Conférenciers. — A l'Ecole de Morale (rue Danton), vendredi dernier : *Science et internationalisme*, leçon d'ouverture du cours professé par M. Ch. Richet, membre de l'Académie de Médecine. — M. le Dr Legrain, médecin chef de l'asile de Ville-Evrard a fait récemment une conférence sur les *préjugés sur la folie* (8 h. 1/4 du soir, faubourg Saint-Antoine, 157). — Une Société des Universités populaires vient de se constituer à Lyon. M. Beauvisage, Pr à la Faculté de Médecine, a été nommé vice-président.

Les Malades Célèbres. — Le prince de Joinville est atteint depuis plusieurs jours d'une bronchite qui présente un caractère assez grave. Il a eu une syncope qui a donné des inquiétudes à son entourage. Mais, dans la journée, MM. les Drs Duguet et Récamier, qui lui donnent des soins, ont constaté une amélioration sensible. L'état du prince reste stationnaire. Les médecins ont permis au malade de se lever et ils espèrent, en peu de temps, lui rendre complètement la santé.

Un médecin condamné en correctionnelle. — Le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand a rendu son jugement dans une affaire de coups. M. le Dr Goyon, Conseiller général, a été condamné à 20 fr., d'amende, avec bénéfice de la loi Bérenger. En outre, M. le Dr Goyon a été condamné à 1 fr. de dommages-intérêts envers M. Bartin (*Le Temps*).

Les Médecins dans le Monde. — M. et Mme Labori ont ouvert leurs salons de la rue Condorcet pour une première réception. Reconnu : M. le Dr et Mme Vidal, M. le Dr Maurice de Fleury (*Figaro*). — Très brillante soirée musicale, le 23 février, chez le Dr E. Legrand. Au programme : le chansonnier, M. le Dr Montoya, dans ses œuvres : l'*Eventail*, *Tes yeux*, musique d'E. Legrand : Charmante collaboration de deux confrères en l'art d'Hippocrate. Cette fête très artistique ne s'est pas terminée avant trois heures du matin.

Mariage de Médecins. — Nous apprenons le mariage de M. le Dr Charles Sauvineau, chevalier de la Légion d'honneur, avec Mlle Marie Marcelle Robert; il a été célébré le 21 février 1900, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, dans la plus stricte intimité, en raison d'un deuil récent. — On annonce le prochain mariage de M. Charles Aune, médecin-major à St-Quentin, avec Mlle Laure Roy, fille de l'ancien chef d'escadron; et de M. le Dr Antoine Baills, médecin-major à Bar-le-Duc, avec Mlle Domergue, fille d'un chef de bureau à la préfecture de la Seine.

La Médecine au Théâtre. — Au Lyrique-Renaissance, dans *Euphrosine et Coradin* ou *le Tyran corrigé*, opéra-comique en trois actes et en vers, paroles d'Hoffman, musique de Méhul, représenté pour la première fois à la Comédie-Italienne le 4 septembre 1790, il y a cent dix ans bientôt, il y a un rôle de *Médecin*. Coradin ordonne à son *Médecin* de faire boire du poison à Euphrosine. Le médecin, qui connaît l'innocence d'Euphrosine, met de l'eau claire au lieu de poison dans la coupe et il avertit la jeune persécutée. Quand Coradin revient, inquiet et tourmenté, Euphrosine joue l'agonie : Coradin se désespère. Tout s'éclaire. Le médecin avoue sa supercherie et démontre l'innocence d'Euphrosine.

©BIUM

Un Oculiste extraordinaire. — Sous ce titre, on lit dans le *Figaro* : Dimanche dernier, des notabilités du monde médical et de la Presse ont été reçues par le célèbre Oculiste Américain, à Paris, et dans son cabinet ont vu défiler, en deux heures, plus de cinq cents malades ou aveugles qui, presque tous soignés depuis longtemps ailleurs sans résultat, ont déclaré être en pleine voie de guérison grâce aux remèdes végétaux découverts par ce savant oculiste. Ne pouvant les citer tous, voici, pris au hasard, les noms de quelques malades très intéressants : etc., etc., etc. Tous sont dans la joie et louent leur bienfaiteur.



Variétés et Anecdotes.

L'Hygiène à Paris.

La santé des Élèves des Lycées de Paris.

L'enquête ordonnée par le préfet de la Seine sur les causes de la fièvre typhoïde qui s'est produite dans les lycées de Paris continue. La Commission spéciale, chargée de se prononcer sur ses causes, n'a pas encore terminé ses recherches. Dans les 19 lycées de Paris, la situation est relativement bonne. Voici un extrait du tableau dressé, à ce sujet, par M. Gréard, recteur de l'Université.

A. — *Lycées de garçons* ayant pensionnaires et externes :

	Elèves	Malades			
Louis-le-Grand	838	12	dont	1	pensionnaire
Montaigne	691	35	—	2	—
Henri IV	692	7	—	3	—
Condorcet	932	79	—	»	—
— (petit lycée)	554	53	—	»	—
Janson	1000	51	—	4	—
— (petit lycée)	820	120	—	3	—
Buffon	624	34	—	»	—
Voltaire	499	40	—	»	—
Carnot	992	108	—	»	—
Michelet (Vanves)	517	16	—	10	—
Hoche (Versailles)	721	30	—	3	—
Rollin	1024	22	—	5	—

B. *Lycées de filles* ne comptant que des externes :

	Elèves	Malades
Fénelon	392	40
Racine	315	26
Molière	267	13
Lamartine	351	18
Victor-Hugo	174	13

Soit sur 11, 383 élèves (garçons et filles), 768 malades, dont deux seulement ont la fièvre typhoïde. Les autres ont la grippe, la variole, la bronchite, la scarlatine, l'entérite, l'appendicite, les oreillons, etc. Un est blessé.

L'état général est, on le voit, ce qu'il doit être à cette époque de l'année. Les élèves sont malades dans la proportion de six et demi pour cent. Il y a beaucoup d'immeubles bourgeois où la proportion est plus forte.

On prend d'ailleurs en ce moment les plus grandes précautions dans tous les établissements d'éducation. On ne s'y sert que d'eau bouillie. Partout l'eau est abondamment répandue. Du 1er janvier au 10 février de l'an dernier, Paris n'avait consommé que 3.722,300 mètres cubes d'eau. Pendant la même période, il a dépassé cette année 4,084,800 mètres cubes. Quant à la nourriture, elle est, dans tous les lycées, examinée et surveillée aussi minutieusement que possible. M. Gréard n'a pas en ce moment d'autre souci que la santé des enfants qui lui sont confiés.

Hôpital de contagieux à Paris.

N'est-il pas invraisemblable qu'un tel établissement n'existe pas à Paris, ni dans sa banlieue ? ... Cela est pourtant... Si une épidémie grave éclatait, l'Assistance publique serait prise au dépourvu, ce qui lui arrive trop souvent, en vérité. Car l'hôpital « temporaire » d'Aubervilliers serait très insuffisant, avec son petit nombre de lits dans des baraquements délabrés. Soyons juste : l'Administration de l'Assistance s'est alarmée de cette situation, et son directeur général a soumis à la Commission municipale compétente un « avant-projet » de construction, à Ivry, à proximité de l'hospice des vieillards (mieux vaudrait plus loin, mais il y a là une question de propriété de terrains), d'un hôpital de contagieux. Seulement, l'argent manque — toujours ! Et en attendant l'émission de l'emprunt qu'elle prépare, l'Assistance se contentera d'améliorer l'hôpital « temporaire » d'Aubervilliers (C'est ainsi que dure depuis une trentaine d'années, l'hôpital « temporaire » Laënnec !...). — L'architecte de l'Administration, M. Renaud, a dressé un projet de restauration et de consolidation des baraquements et d'installation de deux pavillons, de 24 lits chacun, dont l'un serait construit à l'hôpital même de la porte d'Aubervilliers, et l'autre, sur les terrains dépendant de l'annexe de cet hôpital, la caserne du Bastion 29. La dépense est évaluée à 43,000 francs environ pour les premiers travaux et à 28,000 francs pour les autres, soit au total 71,000 francs. On disposera ainsi prochainement, — les ouvriers vont se mettre à la besogne, — de 418 lits pour les contagieux. C'est là un acte d'élémentaire prévoyance à la veille de l'Exposition qui va amener à Paris un nombre considérable d'étrangers et de marchandises provenant de toutes les parties du monde.

Les Maladies d'Hamlet.

Si l'on veut une consultation en règle sur le physique d'Hamlet, on pourra lire dans la *Revue blanche*, une curieuse lettre du Dr Max Nordau. De façon toute médicale, il glane à travers la pièce tout ce qui pourra servir à son diagnostic. En découvrant à Hamlet, sur simples renseignements poétiques, une « *stéathose cardiaque* », il fait songer un peu aux médecins de Molière, a dit G. Larroumet ; mais cela ne l'a pas empêché de discuter utilement un petit problème de littérature. Pour *l'âge* d'Hamlet, il est

©BIUM

encore marqué dans la pièce, fort clairement. Lorsque le fossoyeur présente au prince le crâne d'Yorick, il lui dit : « Ce crâne a été mis en terre il y a vingt-trois ans. » Hamlet répond : « Hélas! pauvre Yorick! Je l'ai connu... Il m'a porté mille fois sur son dos. » Un homme ne porte guère par jeu qu'un enfant de cinq à six ans. Hamlet n'a donc pas atteint la trentaine.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Répertoire bibliographique des principales revues françaises : Année 1898; par D. JORDELL. — Librairie Per Lamm, Paris, 1900.

Ce répertoire donne la nomenclature des articles de fonds et mémoires originaux publiés dans un certain nombre de revues de l'année 1898, classés, 1° par ordre alphabétique de matières ; 2° par ordre alphabétique de noms d'auteurs. Il forme un vol. gr. in-8° à deux colonnes. L'annonce du titre donne le nom de l'auteur, le nom, le numéro et les pages de celui des périodiques où se trouve imprimé l'article ; la table par noms d'auteurs donne le titre abrégé de l'article, ainsi que le nom et le numéro du fascicule du périodique. Chaque périodique est clairement désigné par des lettres initiales dont le tableau complet figure en tête du volume. — Publication méritoire, mais *trop incomplète* pour être utile. La méthode de classement est surtout absolument déplorable.

Who's Who, 1900. — London, Adam et Ch. Black, 1900.

C'est là un *dictionnaire biographique annuel*, publié en langue anglaise, exécuté avec tout le soin qu'apportent d'ordinaire les Anglo-saxons dans les ouvrages de cette nature. Cette œuvre est déjà ancienne ; mais elle va chaque année en se perfectionnant. Au début, se trouve un annuaire assez complet (surtout pour Londres), sorte de Bottin résumé, où les lecteurs pourront découvrir d'utiles renseignements sur les Universités anglaises, entre autres et au milieu même des annonces, on verra des documents très intéressants sur les principales Écoles de Médecine du Royaume-Uni (voir p. 38 à 50 des *Avertissements*). La 2e partie de ce beau volume est constituée par une série de notes biographiques sur tous les hommes célèbres de l'époque. Pour nous, nous sommes heureux de pouvoir faire connaître cette utile publication à nos lecteurs.

[I. B. S].

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

A l'occasion des Régates de Cannes (3 au 20 mars 1900); des Régates Internationales de Nice (2 au 16 avril 1900) ; des Vacances de Pâques ; du Tir aux Pigeons de Monaco, la Compagnie délivrera, jusqu'au 30 avril 1900 inclus, des billets d'aller et retour, de 1re classe, valables pendant 20 jours, et dont le prix au départ de Paris sera de 177 fr. 40 pour Cannes, 182 fr. 80 pour Nice, 186 fr. 80 pour Menton.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.



Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

DOIN.— 8, *place de l'Odéon*, Paris.

RUFFIÉ. — **La gouttette ou la diarrhée verte des nourrissons et son traitement par le lait stérilisé à l'usage des praticiens et des mères de familles.** — Volume in-12, 276 pages (1899).

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Postes médicaux à prendre dans les communes de Lain (Yonne), et de Chécourt (Loiret).

2° Clientèle à céder en Seine-et-Oise.

3° Bonne clientèle de 10 à 12,000 fr. touchés, à prendre dans l'Aisne.

4° Poste médical de 19 à 20,000 fr. touchés à céder à Paris, quartier riche; bonnes conditions.

5° Poste médical dans le département de la Dordogne; conditions très avantageuses. S'adresser à Mme de Beauregard, 36, rue du Colisée, à Paris.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[INDEX MEDICUS]

recueil mensuel. — Le premier numéro contient la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3,000 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'INSTITUT INT. DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE pour tous renseignements et abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 245.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 11. 17 Mars 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Incident du Concours de Médecine des Hôpitaux; par Marcel Baudouin. — Actualités : Les Hôpitaux de Paris : Incident au Concours de Médecine des Hôpitaux. — Science et Humanité : Les droits de la Science : L'affaire Neisser au Parlement allemand. — Nécrologie. — La Médecine dans les Romans : "En Démence"; par le Dr Paul Bru. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : *Bibliographia medica*. — Les Études médicales en France : Nouveau règlement pour les Bourses de doctorat. — Les Livres Nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

BULLETIN

L'Incident du Concours de Médecine des Hôpitaux.

Encore une regrettable aventure. Décidément l'Assistance publique n'a pas la moindre chance. Après le cambriolage de Beaujon, voici un nouvel incident au Concours de Médecine des Hôpitaux....

Il n'a certes pas la gravité du premier, et n'a pas, comme le trou au thermocautère, qui a fait courir Tout-Paris, le mérite de l'inédit et de l'originalité ; mais le bruit qu'on fait dans la grande Presse à son sujet n'en est pas moins significatif. En cette fin de siècle terrible, on a donc résolu de tout démolir, y compris les journalistes eux-mêmes, qui se suicident certainement en croyant désormais à l'importance d'accrocs à des règlements depuis longtemps classiques et aussi vieux que le Concours lui-même !

Le flot d'encre de ces jours derniers n'a en effet coulé que pour un fait banal, qu'on peut résumer en ces quelques mots.

Un des juges du Concours s'est désisté, les épreuves commencées, pour une raison plus ou moins quelconque (en l'espèce, sa parenté avec un candidat) ; et les opérations continuent avec 11 juges, au lieu de 12 ! — Cela a suffi cependant pour que le *Figaro* s'écriât, en furie :

« Nous ne doutons pas que M. le Dr Napias ne prenne la décision voulue pour casser ce Concours, qui vient de commencer sous des auspices aussi irréguliers ! »

Il est vrai que, dans un paragraphe précédent, il avait dit : « On ne se cache pas, dans le monde des candidats, pour désigner à l'avance les six candidats favoris, dont cinq se trouvent, par hasard, être tous élèves d'un seul professeur faisant partie du jury ! » Comme l'argument est nouveau ! Dire qu'il a fallu vivre jusqu'en 1900 pour se le voir servir à nouveau, cette fois sérieusement !....

On veut donc tout casser ! Qu'on casse ou ne casse pas ce concours, cela n'a pas d'ailleurs la moindre importance ; il faut bien occuper la jeunesse à ces besognes vaines, puisqu'elle n'est pas capable de songer aux choses plus sérieuses.

Mais je soupçonne qu'en cette affaire, ce qu'on veut casser surtout, c'est un chef de service.

Devinez lequel ?.... Ote-toi donc de là que je m'y mette !

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

LES HOPITAUX DE PARIS.

Incident au Concours de Médecine des Hôpitaux.

Un incident vient de se produire, ainsi que nous le signalons plus haut, au dernier concours ouvert par l'Assistance publique pour la nomination de plusieurs Médecins des Hôpitaux.

Les épreuves de ce Concours ont commencé lundi de la semaine dernière ; et l'on sait qu'après avis de la *Société médicale des Hôpitaux* et du Conseil de Surveillance de l'Assistance publique un nouveau règlement régit ce concours, tant pour le nombre des juges que pour le nombre des places, et aussi surtout pour le pointage des épreuves.

La question écrite de trois heures a été : *Cancer du pancréas*. Les questions restées dans l'urne étaient : *Du cœur dans les néphrites* ; *Pleurésie tuberculeuse purulente*. La lecture des copies a commencé le mardi et s'est continuée les jeudis, samedis et mardis à la Charité, à cinq heures.

Conformément au nouveau règlement, les notes obtenues par les candidats aux diverses épreuves n'ont pas été divulguées ; elles ne le seront qu'après la terminaison du Concours.

Le concours, qui vient de commencer, inaugurait précisément le nouveau règlement. Mais, dès le début des épreuves, dit le *Figaro*, il a été absolument irrégulier. Voici ce qui se serait passé :

« Un des juges (1), qui a déjà pris part à la discussion des questions mises dans l'urne, et qui, de plus, a été chargé de la besogne de la surveillance des candidats pendant la rédaction de leur épreuve, s'est aperçu, après coup, qu'étant parent d'un des candidats il n'avait pas le droit de faire partie du jury : il a aussitôt donné sa démission. Son honorabilité ne peut être mise en doute ; mais il est évident que le concours, par sa présence et par sa participation à la séance de la discussion des questions données, est entaché d'illégalité ; il n'y a pas le moindre doute à cet égard. Mais, ce qui est plus grave, c'est que, par son départ, le chiffre du Jury se trouvant réduit de 12 à 11 : il suffira de 6 voix pour faire une majorité pour nommer les six candidats. Il semble donc que, plus que jamais, les épreuves du Concours ne serviront à rien. »

Conclusion qui nous semble un peu prématurée et même assez risquée !

On se demandait si le Concours, commencé de cette façon, allait continuer ou si, pour couper court à toutes réclamations ultérieures, on n'allait pas l'annuler.

(1) M. le Dr Wurtz, dit le *Bulletin médical*.

« C'est affaire d'appréciation, répondit-on alors à la Direction de l'Assistance publique. Dès que nous avons eu connaissance de l'incident, nous l'avons soumis au préfet de la Seine. C'est lui qui prendra une décision à ce sujet. »

Depuis, l'examinateur dudit concours de médecine des Hôpitaux, ayant appris qu'il était vraiment parent d'un des candidats, a envoyé sa démission au Dr Napias et cette démission a été acceptée. D'autre part, le candidat lui-même ayant déclaré qu'il renonçait à concourir, l'incident s'est trouvé clos et le concours continue. Le jury comprendra seulement un membre de moins.

« Il n'en reste pas moins, ajoute le *Figaro*, que le nouveau règlement, établi pour donner aux candidats les garanties nécessaires tant pour le nombre des juges que pour le pointage des épreuves, est violé au moment même où on l'inaugure. Il y a un juge en moins et la majorité se trouve réduite de 7 voix à 6 pour nommer les 6 candidats. Aussi, ne se fait-on pas faute de désigner à l'avance les favoris ! »

SCIENCE ET HUMANITÉ.

Les Droits de la Science : L'Affaire Neisser au Parlement allemand.

A Berlin, le 6 mars dernier, a eu lieu, à la Chambre des Députés de Prusse, un débat d'un intérêt extraordinaire et de nature à passionner le monde entier.

Un député conservateur, M. von Pappenheim, a signalé au Landtag les faits reprochés à M. le Pr Neisser. M. le Pr Neisser aurait inoculé à quatre enfants, à l'insu de leurs parents, une grave maladie contagieuse. Il aurait répété sur des adultes ces expériences, qui ont eu malheureusement des conséquences affreuses !

M. de Pappenheim faisait allusion ainsi aux expériences que M. le Professeur de l'Université de Breslau a faites avec du *sérum syphilitique* sur des enfants et des adultes, et aux expériences du même genre qui ont aussi été faites dans d'autres Universités. Il a dit que l'on avait en outre, inoculé des furoncles à un enfant malade sans espoir de guérison, ainsi qu'à un homme. Le Gouvernement, a ajouté l'orateur, a pour devoir de remédier à un pareil état de choses.

M. Saenger, démocrate libéral, a déclaré adhérer entièrement à l'opinion exprimée par M. de Pappenheim. Il a ajouté que de semblables faits, que l'on peut qualifier de crimes, doivent être rendus impossibles à l'avenir. — M. de Jagow, conservateur, a regretté que le Pr Neisser n'ait pas encore été suspendu. Il a dit que les conservateurs prient le Gouvernement de prendre immédiatement des mesures énergiques.

M. de Moltke, conservateur libéral, et le comte de Sattler, libéral national, se sont exprimés dans le même sens.

Le Commissaire du Gouvernement a répondu que le ministère ne se sentait pas atteint, vu qu'il avait naturellement pris des mesures immédiates. Il a ajouté que le

©BIUM

procureur royal avait formulé des conclusions dès le 13 décembre 1899 ; mais que la prescription s'était produite entre temps et que le Ministre avait ordonné le 10 janvier une enquête disciplinaire contre M. le Pr Neisser.

Le Landtag s'est élevé avec force contre de pareilles pratiques ; et les débats prenaient une allure tumultueuse, quand M. le Pr Virchow a demandé la parole. Un grand silence s'est fait pour écouter le plus illustre savant de l'Allemagne et peut-être du monde, à l'heure actuelle.

Avec une netteté d'expression, une verdeur admirables, le grand homme, *tout en condamnant les expériences de Neisser*, a défendu les méthodes expérimentales auxquelles il a voué sa vie.

« Je sais bien, s'est-il écrié, que quelques dames, pour la plupart hystériques, se sont avisées de nous accuser de méchanceté et de crime, parce que nous soumettons les animaux à des expériences. Je n'hésite pas à déclarer, malgré leurs attaques, que de pareilles expériences sont absolument indispensables, et qu'il est même nécessaire d'expérimenter sur des hommes. Voyez, par exemple, la Tuberculose. Les premiers essais qu'on fit produisirent des résultats déplorables. Aujourd'hui on est arrivé, grâce à ces essais, à obtenir des résultats importants. C'est avant tout la *conscience du médecin, qui doit décider* entre ce qui est défendu et ce qui est permis.

Punissez les abus, comme vous en avez le droit ; mais n'entravez pas la Science ! — Il faudrait se garder, conclut Virchow, de faire supporter au Corps médical entier les fautes de quelques-uns de ses membres.

» D'ailleurs, peu à peu s'établit dans le monde entier un *Code des Sciences médicales*. Je ne doute pas que cette entente internationale entre savants n'aboutisse et soit plus féconde, plus efficace, et plus respectée que les décisions du Congrès de la Haye. J'attends beaucoup de ces délibérations, car une résolution jaillie de la conviction intime de l'homme a plus de chance d'être exécutée que les prescriptions de la Loi. »

Tous les savants, comme tous les médecins, seront reconnaissants à M. le Pr Virchow d'avoir osé dire ces vérités à Berlin, dans un pays où la liberté de penser n'est pas aussi grande qu'en France. Mais tous s'élèveront avec lui contre ces pratiques bizarres,— qui n'ont pas été utilisées qu'en Allemagne hélas ! (lire *La nouvelle Idole* de François de Curel), — et qui sont cependant encore *extraordinairement rares* dans le Corps médical du monde entier.

L'amour de la Science, et surtout de la.... Réclame, a ses limites, comme tout autre.

NÉCROLOGIE.

M. le Pr Paul SIMON (Sainte-Menehould).

M. le Dr Paul Simon, qui appartenait à une vieille famille de Sainte-Menehould, vient de mourir à 62 ans. Né en novembre 1839, il fit une grande partie de ses études à Sainte-Barbe, à Paris. Emporté par le goût des voyages et le désir d'apprendre, il partit pour Dresde, où il se perfectionna dans la langue allemande, et fit ses études médicales à la Faculté de Leipsick, où il obtint le diplôme de docteur en médecine. En 1864, il revint pour continuer ses études médicales à la Faculté de Paris et y prendre le grade de docteur. Il était en Angleterre, rêvant déjà de partir pour l'Amérique qui l'attirait tout particulièrement, quand éclata la guerre de 1870. Bien qu'ayant trente et un ans et satisfait à la loi militaire, il n'écouta que son patriotisme et s'empressa de rentrer en France pour offrir ses services à son pays ; il fut attaché comme médecin aux ambulances, à Châlons. A la bataille de Loigny, autour d'Orléans, il avait pris le commandement d'une batterie d'artillerie, qui avait perdu tous ses officiers. En mai 1871, la paix étant signée, il revint à Sainte-Menehould ; mais il partit dès l'année suivante pour l'Amérique qui l'attirait toujours. Il y pratiqua pendant six années et devint médecin en chef d'un hôpital de Chicago. M. le Dr Simon vint enfin se fixer en 1878 dans sa ville natale, où il ne tarda pas à se marier. Successivement, il fut nommé médecin du Bureau de Bienfaisance, de la Compagnie des Chemins de fer de l'Est, des épidémies et de la prison, membre du Conseil d'Hygiène et de la Commission d'inspection des Pharmacies, médecin de la Société de Secours mutuels, etc., etc.

M. le Dr LEBRETON (Paris).

M. le Dr Lebreton (Maurice), ancien interne des Hôpitaux de Paris (1880), médecin de l'hôpital Beaujon, est mort le 12 mars, à Auteuil, dans sa 43e année.

Il avait été reçu, en 1884, à Paris, avec une thèse ayant pour titre : *Contribution à l'étude des manifestations pulmonaires chez les rhumatisants et les arthritiques*. Paris, 1884, in-4°, n° 74. Il n'a publié que très peu de mémoires originaux. C'était plutôt un praticien qu'un véritable ami de la science médicale. Au demeurant, le meilleur clinicien du monde et le meilleur des collègues.

M. le Dr Marc, de Nogent-sur-Vernisson (Loiret). — Mme Boissarie, mère du Dr Gustave Boissarie, directeur du bureau des constatations à Notre-Dame-de-Lourdes, décédé à Sarlat (Dordogne), à l'âge de 86 ans. — M. le Dr Warenghem, médecin en chef des hôpitaux de Calais, décédé subitement dans cette ville.

M. le Dr Messéant (de Faches-Thumesnil). — M. le Pr Otto Leichtenstern, médecin en chef de l'hôpital Augusta, à Cologne. — M. le Dr Ernst Kruse, député au Parlement allemand. — M. le Dr Julio Cesar de Sande Saccadura Botte, professeur de pharmacologie et doyen de la Faculté de Médecine de Coimbra. — M. le Dr Samuel George Wilmot, ancien président du Collège royal des Chirurgiens d'Irlande. — M. Théodore Berger, administrateur de la Banque ottomane et vice-président du Comptoir d'Escompte, frère de l'éminent chirurgien, M. le Pr Paul Berger, membre de l'Académie de Médecine.

©BIUM



La Médecine dans les Romans.

En Démence ; par Paul Bru, Directeur de l'Hôpital Ricord. — Paris, E. Flammarion, 1900.

Notre ami Paul Bru est connu de tous les médecins qui s'intéressent aux questions d'Assistance publique, depuis la publication de son beau livre : *Histoire de Bicêtre*, dont la préface a été écrite par M. Bourneville. — Aujourd'hui, il ne se contente plus de nous donner, en historien consciencieux, une description exacte de l'hôpital où il a passé une partie de sa jeunesse ; il nous raconte les péripéties d'un drame terrible qui, par certains côtés, rappelle l'œuvre de L. Bruyère, *En Paix*, et qui s'est déroulé, dit-il, sous ses yeux, en cet hospitalier asile. Ce roman vécu, dont le titre tranche nettement avec celui de la pièce représentée chez Antoine, est médical au premier chef ; et c'est ce qui nous a engagé à en dire quelques mots à cette place.

Quoiqu'on ait écrit déjà, il y a loin pourtant de *En démence* aux *Morticoles* de L. Daudet ; et il serait difficile, soit de comparer le Dr Bertinaud avec l'un des personnages de l'exécuteur testamentaire de de Goncourt, soit même de voir en lui l'un des médecins actuels de Bicêtre.

Il ne s'agit donc pas là, à proprement parler, d'un véritable roman à clés, comme pour *Monsieur le Professeur*, par exemple.

Toutefois, la partie descriptive est des plus précises. Rien n'y manque : ni les salles classiques de l'hospice célèbre, ni même la salle de garde de médecine ! On assiste à une petite escapade des internes, qui, vue du dehors par un observateur pourtant très au courant des véritables dessous de ces réunions, semble un peu vague.

Manteau serait un pseudonyme transparent (est-ce vraiment notre ancien collègue Z....., de Saint.....?) ; nous en doutons. En tous cas, son portrait n'est pas tracé d'une façon suffisante pour qu'un de ses contemporains lui-même puisse le retrouver là sans hésitation...

Ce qui est plus facile à reconnaître, par contre, c'est la fameuse chanson de Bicêtre, l'aventure du cochon, les airs inoubliés de la Fanfare des Bigophones, etc.

> Dans cet asile où l'on s'embête,
> Loin de Paris que je regrette,
> J'ai bien souvent et longtemps médité
> Sur la vieillesse et la caducité.
> Or, écoutez ce refrain de Bicêtre.....

Et qu'aurait donc dit M. Paul Bru (ou son héros M. Sendron) si, en 1886, il avait été Directeur de la Maison Dubois, où Manteau était peut-être ? Mais nous conterons, à notre tour, cette véridique histoire une autre fois. — En attendant, félicitons notre ami, M. le Directeur de l'Hôpital Ricord, d'utiliser ses loisirs à nous raconter, d'une manière aussi littéraire, des souvenirs à la fois tristes et joyeux, au milieu des détails d'une aventure aussi bien charpentée que mathématiquement vraie, à son avis du moins.

Marc Ell.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.



Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 19 au 24 mars 1900.—Examens de Doctorat. — *Lundi 19 mars* : Dissection (École pratique) : MM. Rémy, Poirier, Sebileau. — 3e (oral, 1re partie, N. R., salle n° 1) : MM. Lannelongue, Kirmisson, Varnier. — 3e (oral, 1re partie, 1re série, salle n° 2) : MM. Pinard, Lejars, Mauclaire. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, salle n° 3) : MM. Tillaux, Delbet, Lepage. — 3e (2e partie, Petit amphithéâtre) : MM. Hayem, Gilles de la Tourette, Launois. — 5e (1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Tuffier, Broca (Aug.), Legueu. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Potain, Brissaud, Gaucher. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Déjerine, Landouzy.

Mardi 20 : Dissection (École pratique) : MM. Mathias-Duval, Rémy, Retterer. — Anatomie pathologique (Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologique) : MM. Cornil, Hanriot, Charrin. — 3e (oral, 1re partie, N. R., salle n° 3) : MM. Budin, Quénu, Albarran. — 3e (oral, 1re partie, 1re série, Petit amphithéâtre) : MM. Guyon, Wallich, Faure. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, salle n° 4) : MM. Berger, Schwartz, Bonnaire. — 3e (2e partie, salle n° 1) : MM. Hutinel, Roger, Ménétrier. — 4e (salle n° 2) : MM. Proust, Vaquez, Thoinot. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Le Dentu, Brun, Thiéry. — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Letulle, Achard. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Dieulafoy, Debove, Thiroloix.

Mercredi 21 : Dissection (École pratique) : MM. Poirier, Sebileau, Retterer. — 3e (oral, 1re partie, N. R., salle n° 1) : MM. Pinard, Lejars, Delbet. — 3e (oral, 1re partie, 1re série, salle n° 3) : MM. Lannelongue, Jalaguier, Lepage. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, salle n° 2) : MM. Terrier, Varnier, Walther. — 3e (2e partie, Petit amphithéâtre) : MM. Déjerine, Letulle, Gaucher. — 4e (Doctorat, Petit amphithéâtre) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz.

Vendredi 23 : Dissection (Ecole pratique) : MM. Tillaux, Sebileau, Rémy. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Lannelongue, Delbet, Walther. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Potain, Widal, Gaucher. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Delens, Broca (Aug.), Mauclaire. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Tuffier, Jalaguier, Lejars. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Déjerine, Grancher, Wurtz. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage. —

Samedi 24 : Dissection (Ecole pratique) : MM. Rémy, Quénu, Thiéry. — 2e (oral, 1re partie, Salle n° 1) : MM. Mathias-Duval, Poirier, Gley. — 3e (2e partie, Petit-Amphithéâtre) : MM. Debove, Letulle, Launois. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Pitié) : MM. Le Dentu, Brun, Faure. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Pitié) : MM. Berger, Schwartz, Albarran. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Ballet, Marfan. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Chantemesse, Thiroloix, Dupré. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 21*, à 1 heure : M. Blanc : *Contribution à l'étude de l'occlusion intestinale par brides* ; MM. Tillaux, Kirmisson, Rémy, Legueu. — M. Butaud : *Contribution à l'étude clinique des imperforations ano-rectales avec anus normalement conformé* ; MM. Tillaux, Kirmisson, Rémy, Legueu. — M. Lugan : *Assistance maritime au point de vue des secours médicaux et de la lutte contre l'alcoolisme* ; MM. Joffroy, Brissaud, Gilles de

©BIUM

la Tourette, Widal. — Mlle Motchan: *Sur certaines formes des contractures dans l'athétose;* MM. Brissaud, Joffroy, Gilles de la Tourette, Widal. — Mlle Tarkhaniants : *Contribution à l'étude du foie dans la chlorose ;* MM. Brissaud, Joffroy, Gilles de la Tourette, Widal.

Cours libres autorisés. — Le Conseil de l'Université a autorisé l'ouverture des cours libres ci-après : M. Bérillon : Psychologie physiologique et pathologique. Applications chimiques et thérapeutiques de l'hypnotisme. — M. Bonnet : Les découvertes modernes et leurs applications aux Sciences médicales, « électricité médicale, rayons de Rœntgen, chromo-photographie, air liquide ». — M. Dunogier : Pathologie et chirurgie dentaires. — M. Gaube : Cours de minéralogie biologique. Déminéralisation et reminéralisation humaines. Traitement des maladies bactériennes de l'homme par un spécifique minéral.

Enseignement médical Hospitalier à Paris. — Hôpital St-Louis. — M. Gaucher : Tous les dimanches, depuis le 4 mars, à 10 heures 1/2 (Amphithéâtre des cliniques), conférences sur les dermatoses parasitaires et tumeurs de la peau.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Dr Rochet, agrégé, est chargé d'un cours de médecine opératoire pendant la durée du congé accordé à M. le Dr Pollosson (jusqu'à la fin de la présente année scolaire).

Faculté de Médecine de Montpellier. — M. le Dr Rauzier, agrégé, est chargé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, d'un cours complémentaire de pathologie générale.

Faculté de Médecine de Nancy. — L'Université est autorisée à emprunter une somme de 660,000 fr. pour la construction et l'aménagement d'une nouvelle *Faculté de Médecine.*

École de Médecine de Tours. — Un Concours s'ouvrira le 5 novembre 1900, devant l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Tours, pour l'emploi de chef des travaux physiques et chimiques à ladite Ecole.

Université de Paris. — *Conseil.* — Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni sous la présidence de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie. Il a enregistré les nominations de M. Gautier, comme professeur de toxicologie de l'Ecole supérieure de Pharmacie, et des professeurs adjoints suivants : MM. Hang (géologie, à la Faculté des Sciences) ; Matruchot (botanique) ; Leduc (physique). Le Conseil s'est occupé des mesures à prendre en vue de la participation de l'Université de Paris à l'*Exposition universelle de 1900*. Le recteur a rendu ensuite compte du succès des Conférences organisées à la Sorbonne par la Société des Amis de l'Université de Paris en faveur de ses membres, et par l'Université en faveur des étudiants.

Cours libres autorisés. — Le Conseil a autorisé l'ouverture des cours libres ci-après. — Faculté des Sciences : M. Michel : *Morphologie générale et expérimentale* ; M. Labbé : *Cytologie.*

Le Conseil a accordé des prêts d'obligeance à trois étudiants sur les fonds mis à sa disposition pour cet objet par un donateur anonyme. Il a désigné M. Bonet-Maury pour préparer le rapport sur les travaux et la situation des Facultés en 1899-1900. Il a décidé que les cours et exercices seront suspendus à l'Université, le jeudi de la Mi-carême, 22 mars. Enfin, le Conseil a renvoyé à l'étude de la Commission des Finances et d'une Commission spéciale diverses questions concernant les dispenses de droits d'inscription, d'immatriculation et de bibliothèque à accorder à certaines catégories de travailleurs et d'étudiants.

Université du Canada. — *Troubles.* — On écrit de Montréal (Canada) que les étudiants anglais ont attaqué l'Université Laval, pour y arborer de force le drapeau anglais, parce que les autorités de l'Université n'avaient pas pavoisé. La police se trouvait sur les lieux. Après une première bagarre, elle repoussa les étudiants, en les arrosant, en dirigeant sur eux des jets de pompe. La populace brisa alors les vitres du collège et commit d'autres dégâts. Plusieurs arrestations furent opérées. A la tombée de la nuit, les étudiants français déchirèrent le drapeau anglais que les étudiants anglais avaient planté sur les bureaux du journal francais. Il en résulta une forte bagarre. Plusieurs étudiants et plusieurs agents de police ont été blessés.

On condamne généralement, à Montréal, l'attitude des étudiants anglais qui ont voulu contraindre les étudiants français à manifester de l'enthousiasme à l'occasion des succès britanniques.

Université de San-Francisco. — Le président de l'Université de Leland Stanford (Etats-Unis) a déclaré, dans une conférence, que les habitants actuels de la Grande-Bretagne n'étaient plus que les ombres de leurs ancêtres, sous le rapport de l'intelligence et du physique. Il a prédit que le vingtième siècle verra la décadence de la Grande-Bretagne et a déclaré que les habitants du Sud de l'Afrique auront leur liberté ???



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Bordeaux. — Un concours pour deux places de chirurgien-adjoint des hôpitaux et hospices de Bordeaux commencera le mardi 19 juin 1900, à huit heures du matin.

Hôpital italien de Tunis. — Le 13 mars 1900 a eu lieu à Tunis l'inauguration du nouvel hôpital italien. On annonce qu'un grand nombre de personnalités italiennes sont venues à cette occasion, entre autres beaucoup de membres du Parlement et de la Presse. La colonie italienne de Tunis leur avait préparé une réception magnifique.

©BIUM



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris.— *Candidature.*— M. le Dr Fr. Neugebauer, directeur de la clinique gynécologique de l'hôpital évangélique de Varsovie, pose sa candidature au titre de correspondant étranger. M. le Dr Neugebauer est l'auteur de nombreux travaux relatifs aux questions d'accouchement. On lui doit aussi des mémoires très remarqués sur certaines anomalies osseuses, les vices du bassin, le glissement des vertèbres, etc.

Association des Étudiants de Paris. — L'Association générale des Etudiants avait demandé à M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, de faire chez elle une conférence spécialement réservée à ses adhérents et à quelques amis. M. Duclaux a déféré avec empressement à ce désir, et lundi dernier a parlé dans la salle Carnot, rue des Ecoles, sur l'*Enseignement de la Science.*



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé Militaire — Par décret, en date du 21 février 1900, ont été promus dans le cadre des médecins de la Réserve : *Au grade de médecin-major de deuxième classe*, MM. les médecins aides-majors de première classe Bordas, Dagincourt, Froger, Nollet, Duchastelet, Jeanton, Giorgi, Simonot, Nicolas. *Au grade de médecin-major de première classe*, MM. les médecins aides-majors de deuxième classe Delassus, Delerse, Basset, Vanhoutte, Givre, Béhague, Wargnier, Delbreil, Marette, Douarre, Geeraert, Ladouce, Raynaud, Dedieu-Anglade, Frémicourt, Faidherbe, Adda, Corny, Lherbier, Delezenne, Triboulet, Joland, Angot, Daunic, Lallemand, Louviot, Guibert, Couvreur, Sombret, Neyra, Viallon, Salomon, Bompaire, Branthomme, Varangot, Tariel, Morange, Sesquès, Torelllier, Capela, Ardillaux, Cornebois, Peyré, Dunogier, Cathala, Bertrand, Ronzier-Joly, Neveux, Toy, Clément, Roussel, Chavannaz, Narjoux, Daguillon, Oppenot, Guilloz, Vitrac, Schwaab, Bodin, Fieux, Grivet, Bert, La Bonnardière, Jacqueau, Cornet, Barjon, Regaud, Dumarest.

Par décret en date du 22 février 1900, ont été promus dans le cadre des médecins de l'Armée territoriale : *Au grade de médecin principal de deuxième classe*, MM. les médecins-majors de première classe Picot et Lemaistre. *Au grade de médecin-major de première classe*, MM. les médecins-majors de deuxième classe Rousset, Huber, Haushalter, Guinard, Lemoine et Josserand. *Au grade de médecin-major de deuxième classe*, MM. les médecins aides-majors de première classe Fiaux, Labat, Laurans, Marié, Séné, Jacquot, Darier, Imbert, Feuilletaud, Debrand, Porquet, Ridel, Ernous, Blanchard, Boulland, Festal, Margerite, Charvet, Peyramaure-Duverdier, Chauveau, Malfilâtre, Béclère, Brunet, Guichard, Voituriez, Ansaloni, Méry, Dufestel, Séname, Harlet, Dameuve, Bourdel, Girod, Pignol, Guichard, Crousié, Demoulin, Frétin, Maturié, Coutray de Pradel. *Au grade de médecin aide-major de première classe*, MM. les médecins aides-majors de deuxième classe Pangon, Gauch, Laffage, Peretti, Lefranc, Godot, Amanieux, Vigne, Sereins, Dubois, Lacaille, Marieux, Roché, Durand, Billaux, Galliot, de Montgolfier, Année, Hervéou, Mondan, Doit, Changarnier, Blache, Boyer, Dagonet, Goizet, Cassine, Bourgois, Bourdon, Lermoyez, Chanson, Dess, Jouillé, de Barreau de Muratel, Dutard, Frémond, Brégeat, Perrenot, de Bonnière de la Luzellerie, Julia, Benoît-Jeannin, Amiel, Lavergne, Richard, Puig, Bonnaire, Clarou, Corriez, Aussenac, Grousset, Legros, Perchet, Payrau, Malpas, Forest-Defaye, Ceccaldi, Jacques, Mongiu, Leriche, Lancial, Vincent, Brulant, Gilles, Martha, Pallier, Chibrac, Potocki, Vilcoq, Chalus, Guinon, Legrand, Denarié, Rigault, Dardel, Mollard, Prevot, Lartet, Hillemand, Aubert, de Fleury, Cator, Lancelin, Legueu, Dubois, Fourrier, Rossignol, Pantaloni, Macon, Rossigneux, Cassariny, Momont, Royet, Chapotot, Archambaud, Cuilleret, Dauphant, Delteil, Dubreil, Delangle, Piole, Lallier, Capony, Michon. Fabre, Chaumont, Croizat, Vergez-Honta, Morel, Lemelletier, Pezet, Quignard, Chatin, Héan, Marquet-Deschiens, Souplet, Lasserre, Sallé, Maupâte, Bourbon, Reblaud, Clément, Aubert, Renault, Camescasse, Mauclaire, Trouillet, Teissier, Repelin, Le Bayon, Escat, Bidault, Berger, Lecompte, Lebon, Appert, Barrié, Angerant, Frenkel, Lafourcade, Darras, Béchet, Daraignez, Berty, Manson, Rebière, Pau, Boury, Lefranc, Marie, Chassevant, Genouville, Bitot, Boix, Rochon-Duvigneaud, Sandras, Briquet, Pruvost, Courmont, Mesnard, Durand, Saint-Hilaire, Porte, Décès, Dailliez, Bossis, Caron, Codet, Compagnion, Nicolle, Levrat, Duval, Cadilhac, Huber, Dufour, Sergent.

École du Service de Santé militaire de Lyon. — Les candidats à l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon subiront, en 1900, les épreuves d'admission dans les conditions suivantes. Les épreuves écrites auront lieu le 21 juin, à huit heures du matin, dans les centres habituels. Les examens oraux commenceront : à Paris le 1er août, à Lille le 7 août, à Nancy le 11 août, à Lyon le 16 août, à Montpellier le 21 août, à Toulouse le 24 août, à Bordeaux le 29 août, à Rennes le 4 septembre. La Commission se réunira : à Paris, au Val-de-Grâce ; à Lyon, à l'Ecole du Service de Santé ; à Montpellier, à l'Hôpital mixte ; dans les autres places, à l'Hôpital militaire.

©BIUM

Service de Santé de la Marine. — MM. Rousseau et Nouaille-Degorce, médecins de deuxième classe du cadre de Rochefort, sont autorisés à prendre part au concours pour l'emploi de prosecteur d'anatomie à l'École annexe de Médecine navale de Rochefort.— M. Grognier, médecin de première classe du cadre de Toulon est désigné pour remplacer sur le *D'Estaing* (division de l'Océan indien) M. le Dr Le Franc.— M. Moussoir, médecin de première classe du cadre de Toulon, est désigné pour remplacer, à la prévôté de l'hôpital de Saint-Mandrier, M. le Dr de Biran. M. Dumas, médecin de première classe du cadre de Rochefort, est désigné pour continuer ses services au port de Lorient, au lieu et place de M. le Dr Hennequin.

M. Glérant, médecin de deuxième classe du cadre de Brest, est désigné pour remplacer, aux batteries d'artillerie au Tonkin, M. le Dr Ziégler.

Les Médecins de Marine explorateurs.— Le lieutenant Pallier se dirige sur Dakar. Il revient avec une partie de la mission, tandis que l'autre partie, restée à Zinder, a dû rejoindre les explorateurs Foureau et Lamy. Or le Dr Henric accompagne le lieutenant Pallier. On se rappelle que nous avons toujours soutenu ici l'innocence absolue du Dr Henric.



Le conflit Anglo-Boër. — Secours. — *Amérique*. — Le Comité transvaalien de San-Francisco a expédié au Dr Leyds 5,000 fr. et a proposé d'envoyer une ambulance californienne d'environ cent personnes au camp boër. A côté de ce Comité, composé d'Américains influents, existe également à San Francisco la Société « Wilhelmina », composée de Hollandais.

Angleterre. — Le transport-hôpital *Avocat* est arrivé du Cap aux Royal Albert docks avec 630 soldats malades et blessés qui ont été conduits à l'hôpital de Woolwich. Une foule énorme assistait à ce débarquement. Le correspondant du *Lancet*, au Cap, se plaint du nombre de malades que les transports continuent à débarquer dans les hôpitaux à leur arrivée à Capetown.

Le transport *Nile*, retour du Cap, est arrivé à Southampton. Il a ramené une quarantaine de malades et blessés qui ont été évacués sur l'hôpital de Netley.

Sir William Mac Cormac, le chirurgien en chef de l'armée opérant dans le Sud-Afrique, s'est embarqué pour Southampton.

Un médecin en chef attaché à l'armée du général Buller mande qu'il est entré dans Ladysmith le 2 mars. L'état de la ville était déplorable. Il y avait huit cents personnes malades de la fièvre typhoïde. Quant aux réservistes et aux miliciens qui arrivaient d'Angleterre, ils étaient en grand nombre incapables de marcher.

Les Maladies. — « A Mafeking, la garnison est réduite au régime de la viande de cheval, et du pain fait avec des fourrages. La fièvre typhoïde, la dysenterie et la diphtérie existent à l'état épidémique. L'eau est contaminée. Les souffrances des femmes et des enfants sont terribles. Le nombre des décès dans le laager des femmes est considérable. »



Médecine d'État et Hygiène.

L'Hygiène en France.— *La Rougeole.*— L'Académie de Médecine a émis le vœu que la rougeole soit inscrite sur la liste des maladies contagieuses dont la déclaration est obligatoire en vertu de la loi du 30 novembre 1892.

Hygiène publique à Paris. — *Laboratoire de la Ville.* — Les membres de la Commission parlementaire d'Hygiène publique ont visité, au parc Montsouris, les Laboratoires de Chimie, de Micrographie et de Météorologie qu'y a installés la Ville de Paris. Ils ont été reçus par les chefs de service, MM. Albert Lévy, Joubert et le Dr Miquel, ainsi que par les membres de la Commission municipale de surveillance de l'établissement. Prochainement, la Commission parlementaire visitera le Laboratoire du Marché des Blancs-Manteaux et l'Observatoire de la Tour Saint-Jacques.

Prophylaxie de la tuberculose.— Un Conseiller municipal de Paris, prévoyant, a confiance dans l'efficacité de petites plaques émaillées, recommandant, à chaque coin de rue, aux passants de s'abstenir de toute expectoration, par crainte de la tuberculose. « Celle-ci, évidemment, part d'un bon naturel, mais il est fort à craindre que la recommandation des petites plaques émaillées ne reste lettre morte », dit avec raison le *Figaro*.

L'Eau à Paris. — A l'une des dernières séances du Conseil d'Hygiène, M. le Dr Léon Collin, président du Comité des épidémies a fait observer qu'en présence des cas d'affections intestinales qui, depuis quelque temps, sont constatés à Paris, il serait prudent pour la population de ne boire que de l'*eau bouillie*. Il a ajouté que cette eau peut être considérée comme donnant une sécurité absolue. Le Conseil d'Hygiène s'est rangé à cet avis et a émis le vœu que sa délibération fût portée à la connaissance de la population.

Exposition de 1900 : — Service médical. — Un service de vaccination gratuite et facultative a été organisé sur les chantiers de l'Exposition au profit des ouvriers. On a commencé à vacciner le 2 mars (*Agences*).



Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 9e semaine, 1,259 décès, chiffre très inférieur à celui des deux semaines précédentes (1,385 pendant la 8e et 1,423 pendant la 7e), mais encore supérieur à la moyenne ordinaire de la saison (1,083). La grippe est en diminution sensible. La fièvre typhoïde a causé 25 décès, chiffre voisin de celui de la semaine précédente (26). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est en diminution (116 au lieu de 148 pendant la semaine précédente). Les quartiers excentriques sont maintenant relativement moins favorisés qu'ils ne l'étaient précédemment. Toutefois le 16e arrondissement n'a pas eu

©BIUM

un seul cas de fièvre typhoïde depuis quatre semaines. La rougeole a causé 21 décès, chiffre voisin de la moyenne (17) de la saison. La scarlatine (6), la coqueluche (5), la diphtérie (9) présentent des chiffres voisins de la moyenne. Il n'y a pas eu un seul décès par variole depuis trois semaines. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est assez peu élevé (10). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 228 décès, au lieu de 272 pendant la semaine précédente et au lieu de 181, moyenne ordinaire de la saison. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 82 décès (la moyenne est 65), dont 63 sont dus à la congestion pulmonaire. La grippe a été diagnostiquée pour 72 décès. Il y a eu 14 suicides et 13 autres morts violentes. On a célébré à Paris 393 mariages. On a enregistré la naissance de 1,216 enfants vivants (612 garçons et 604 filles), dont 880 légitimes et 336 illégitimes. Parmi ces derniers, 42 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène des villes. — *Cannes.* — Depuis quelques jours circule dans le Midi une pétition tendant à supprimer un asile maritime pour l'enfance, qui existe depuis vingt-cinq ans, et qui a été fondé par un Alsacien, Jean Dollfus, à Cannes. Les pétitionnaires arguent que le spectacle d'enfants rachitiques s'ébattant sur un coin de plage est bien fait pour détourner la clientèle aristocratique de Cannes, et qu'il convient d'éloigner de toute agglomération urbaine un établissement aussi insalubre ! Pourtant, nos stations méditerranéennes doivent leur réputation, leur prospérité et même leur raison d'être, à leurs vertus curatives d'une forme de tuberculose autrement contagieuse que le rachitisme. Il y a là, certainement, exagération manifeste.

Influenza. — *Paris.* — Le grand séminaire de Saint-Sulpice, qui avait été licencié pour cause d'influenza, vient de rouvrir ses portes.

Limoges. — La pluie, les giboulées et la neige se succèdent depuis plusieurs jours avec une triste alternative, et l'influenza continue à régner sur cette ville par suite de ce mauvais temps, propice au développement de cette désagréable épidémie.

Londres. — L'influenza, à Londres, sévit très fortement et le chiffre des décès a beaucoup augmenté.

Le *British Medical Journal*, qui en parle, pense que les émotions causées par les péripéties de la guerre de l'Afrique du Sud ont une influence sur les constitutions et les prédisposent à prendre la maladie. L'économie, déprimée et affaiblie par des causes morales, résisterait moins à l'action du bacille de Pfeiffer. Il y aurait, dans ce cas, une analogie avec les expériences pathologiques qui prouvent que des animaux, rats, cochons d'Inde, etc., enfermés dans une cage tournante, sont plus susceptibles d'être infectés si on augmente cette susceptibilité par la fatigue; c'est l'influence du moral sur le physique.

Peste. — *Nouvelle-Calédonie.* — Des renseignements qui parviennent de Nouméa nous informent qu'au milieu de janvier la peste s'était déclarée dans la colonie, tant à Nouméa que dans la brousse et que M. Charbonneau, conseiller général et membre de la Commission sanitaire, et non membre du Parlement de la colonie australienne de Victoria, était mort de la maladie contractée par lui dans l'accomplissement de ses fonctions. On nous a dit au Ministère des Colonies que, d'après les nouvelles récentes qu'il a reçues, l'épidémie est en décroissance et qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer.

République argentine. — De nombreux cas suspects de peste bubonique sont signalés de Buenos-Aires. La première apparition a coïncidé avec les chaleurs extraordinaires qui ont provoqué dans les premiers jours de février des centaines de cas d'insolation foudroyants. Hommes et chevaux tombaient comme des mouches dans les rues, et les dépôts de l'Assistance publique regorgeaient de cadavres, en majeure partie d'ouvriers, ramassés sur la voie publique et que les familles venaient reconnaître. La capitale argentine était dans la consternation et ses rues quasi désertes. Certains médecins croyaient à une infection contagieuse subite ; mais les autopsies pratiquées n'ont relevé l'existence d'aucun microbe. On a constaté simplement des congestions des méninges, de la moelle et des poumons, déterminées par une température extrême agissant sur des organismes débilités ; des praticiens persistaient néanmoins à voir dans cette épidémie une forme de l'influenza.

Colonie du Cap. — On télégraphie de Capetown, 6 mars, au *Times*, qu'un cas de peste bubonique a été constaté à bord d'un transport venant de la République argentine. Le navire a été mis en quarantaine.

Australie. — Un quatrième décès dû à la peste s'est produit à Sydney.



Divers.

La Médecine à Paris. — Préfecture de Police. — MM. les Drs Manheimer, Lyon, Cange, d'Aurelle de Paladines, Edouard Martin et de la Nièce sont nommés médecins adjoints de la Préfecture de la Seine.

Préfecture de la Seine. — Le Préfet de la Seine vient de faire les permutations suivantes dans le personnel des médecins de la Préfecture : M. le Dr Raymond est transféré à la 8e circonscription ; M. le Dr Audibert, médecin adjoint, est nommé médecin à la 12e circonscription ; M. le Dr Bernard, médecin adjoint, est transféré à la 1re circonscription ; M. le Dr Tournier, médecin adjoint, est transféré à la 4e circonscription ; M. le Dr Weill, médecin adjoint, est transféré à la 12e circonscription ; M. le Dr Lyon, médecin adjoint, est nommé dans la 5e circonscription.

Nominations. — M. le Dr Colin, membre correspondant du Ministère de l'Instruction publique, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Nichan Iftikar, a bien voulu se charger de la direction médicale de l'Institut de Thérapie par vibrations électriques.

©BIUM

Les Médecins et la Politique. — Les Médecins vont jouer un certain rôle aux prochaines élections municipales de Paris. Dans le quartier du *Val-de-Grâce*, candidature nationaliste de M. le Dr Chérot. — Dans celui de *Saint-Gervais*, M. le Dr Cogrel est aussi présenté par les nationalistes. — Dans celui de *La Gare*, treizième arrondissement, les patriotes opposent un candidat au Dr Navarre, ancien président du Conseil municipal. — M. le Dr Poirier de Narsay sera aussi candidat à Paris.

Science et Politique. — *Conférence de M. Duclaux.* — La section d'Asnières de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen a convié ses membres à venir entendre M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, qui avait pris pour sujet de sa causerie : *De l'éducation de l'homme et du citoyen.*

Les Médecins Conférenciers. — *Un voyage d'exploration dans la Terre de glace (Islande)* : [Nos quatre mille pêcheurs, les volcans, les Geysers, les mines de soufre, poneys et renards bleus, jour perpétuel et aurores boréales]. Conférence par M. le Dr H. Labonne, licencié ès-Sciences, officier de l'Instruction publique, chargé de mission. Projections de photographies prises par le conférencier lui-même. Cette conférence a eu lieu à la Mairie du Mans, le 7 mars 1900.

A l'Union des Femmes de France (29, Chaussée-d'Antin), conférence de M. le Dr P. Reclus sur *la Chirurgie conservatrice*. — A la Société des Hospitaliers Sauveteurs, M. le Dr Sicard a fait une conférence sur la *Manière d'aider un médecin ou un chirurgien* (8 h. 1/2 du soir, mairie du Temple). — A la Société la « Cuisinière », conférence pharmaceutique de M. le Dr Tissot (9 h. du soir, 5, cité d'Antin. — M. Radiguet, sous la présidence de M. Adolphe Carnot, a fait récemment une conférence sur *les Rayons X et les courants de la haute fréquence* (8. h. du soir, 14, rue du Fouarre). — M. le Dr Paul Garnault devait donner au *Figaro*, avec l'assistance de M. O'Kill, une conférence à propos de ses études si curieuses sur *la Ventriloquie et les Oracles de l'Antiquité*. Par suite d'indisposition cette conférence a été remise à une date ultérieure. — A l'Ecole de Morale le vendredi 9 mars, à 5 h. 1/2, *Science et Internationalisme*, par M. Ch. Richet de l'Académie de Médecine. — Conférence de M. le Dr Cantacuzène sur *l'Hygiène et traitement de la tuberculose* (8 h. 1/2 du soir, 63, rue Froidevaux).

Les Malades Célèbres. — *La Santé de M. Bocher.* — Le bulletin de santé de M. Edouard Bocher, qui a fait, comme on sait, récemment une chute, est de nature à rassurer ses amis : « Fracture de l'humérus gauche ; aucune complication. Etat général satisfaisant. MM. Albert Josias, Paul Berger. » — *La Santé du Prince de Joinville.* — D'après le bulletin médical, rédigé par MM. les Drs Récamier et Duguet, l'amélioration persiste.

La Médecine dans les duels. — Blessure intéressant l'aponévrose avec hémorragie notable et provoquant l'engourdissement marqué du membre, dans le duel Monod — Charles Maurras. Ce dernier a été blessé et déclaré en état d'infériorité manifeste. M. Edouard Monod était assisté de M. le Dr Robineau et M. Charles Maurras de M. le Dr Prieur (6 mars 1900).

Les Médecins dans le Monde. — Assistaient au dernier *Five o'clock* du *Figaro* : M. le Dr et Mme Didsbury, Dr Leudet, Dr et Mme Heinrich Kroeger, Dr et Mme Poyet, Dr et Mme Landoldt, Dr et Mme Maurice de Fleury, Dr et Mme Schneider, Dr et Mme Françon, Dr Castex.

Récemment on a célébré, à Saint-Augustin, le mariage du comte de Ottolini, d'une noble famille portugaise, avec Mlle Anne Ochs. Parmi les témoins, pour la mariée : M. le Dr Noel.

Mariages de Médecins. — On a béni, en l'église Saint-Séverin, le mariage du Dr Tournier, médecin en chef à la préfecture de la Seine, avec Mlle Hélène Lender. Parmi les témoins du marié était M. le Dr Créquy, médecin en chef de la Compagnie de l'Est. — On a béni, lundi dernier, à la Madeleine, le mariage du Dr Fauquet avec Mlle Gouin.

La Médecine au Théâtre. — *Le Médecin malgré lui* a été représenté récemment à l'Odéon. Notre ami, M. Frère, y jouait le rôle de Sganarelle, dans lequel il a eu son prix de comédie au Conservatoire, l'an dernier. Il a beaucoup plu au public.

Dans la distribution complète d'*Education de prince*, nous trouvons un rôle de Médecin, le Dr Courtois qui sera tenu par l'acteur Raoul.

Les Médecins Automobilistes. — Dans la liste des engagements reçus à ce jour à Nice pour les courses, nous notons : Nice-Marseille et retour, voiture de M. le Dr Pascal. — On annonce de Clermont la fondation de l'Automobile-Club d'Auvergne, sous la présidence du Dr Pojolat.



Variétés et Anecdotes.

Bibliographia Medica.

[*Edition française de l'Index Medicus*].

Nous extrayons de l'un des plus grands journaux de Médecine anglais, le *Lancet* (Lond., 1900, I, 660), le passage suivant où cette importante publication apprécie, d'une façon très flatteuse pour notre pays, l'effort fait à Paris pour la *Bibliographia Medica*.

« La semaine dernière s'est produit à Paris un événement qui doit avoir du retentissement par delà les frontières de France : à savoir, l'apparition du premier numéro (janvier 1900) de la *Bibliographia Medica*, une œuvre qui a pour but de continuer en Europe les traditions de l'*Index Medicus*, la publication si célèbre des bibliographes Américains, qui se publiait autrefois à Washington, mais qui avait cessé ce paraître depuis plus de six mois. Dans ces derniers temps, non seulement en France, mais encore à Vienne et à Berlin, on avait essayé en vain de lancer des revues bibliographiques qui puissent égaler l'œuvre remarquable de Fletcher et de Billings. Aujourd'hui, par contre, en France, on a pu en arriver à ce point que l'œuvre en question surpasse en quelque sorte l'*Index Medicus*, au point de vue du système adopté pour la classification. Ce remarquable effort ne pouvait être tenté avec succès que par l'*Institut*

©BIUM

international de Bibliographie scientifique de Paris, dont le Directeur est M. le Dr Marcel Baudouin, le journaliste bien connu. Le numéro de janvier, qui a paru dès le 15 février, contient la majeure partie de la bibliographie internationale des sciences médicales pour janvier 1900. C'est un véritable *tour de force* au point de vue de l'édition et de l'impression, qui ne pouvait être réalisé que par la puissante organisation de l'Institut international de Bibliographie scientifique de Paris, qui occupe dans ses bureaux et à son imprimerie un personnel de plus de 150 employés.

La nouvelle publication, qui donnera la bibliographie internationale complète des sciences médicales, est basée sur les mêmes principes que ceux de l'*Index Medicus* américain; et elle continuera les remarquables traditions scientifiques de cette œuvre si précieuse. Grâce aux directeurs, M. le Dr C. Potain, membre de l'Institut et professeur à la Faculté de Médecine de Paris, et M. le Dr Charles Richet, également professeur à la Faculté, de notables perfectionnements ont été apportés à la rédaction et à la classification des sujets. Cette dernière est maintenant parfaite, de même que les recherches sur tel sujet particulier ont été rendues aisées et rapides.

Cette publication paraîtra régulièrement chaque mois, comme l'*Index Medicus* d'ailleurs, et renfermera 4.000 indications par numéro de 80 pages au moins, soit un chiffre annuel de 50.000 renseignements bibliographiques. Les directeurs donneront à la fin de l'année une *Table des matières* (par noms d'auteurs). Cette revue bibliographique, dont il n'est tiré qu'un petit nombre d'exemplaires, est publiée par souscription. Tous les procédés de typographie les plus modernes sont mis en usage et la composition sera bientôt faite par une machine à composer, méthode qui offre de grands avantages pour certaines impressions, et qui permettra de ne pas être entraîné à des dépenses excessives.

Ces lignes sont à rapprocher des appréciations des Journaux... français.

Les Études Médicales de France.

Nouveau règlement pour les bourses de doctorat.

Un nouvel arrêté du Ministre de l'Instruction publique en date du 15 février 1900 est relatif aux bourses de doctorat en médecine.

« Les bourses de doctorat en médecine sont données au concours pour une année. Les candidats s'inscrivent au secrétariat de l'Académie dans laquelle ils résident. Ils doivent être Français et âgés de dix-huit ans au moins et de vingt-huit ans au plus.

Ils désignent, en s'inscrivant, la Faculté à laquelle ils désirent être attachés et joignent à cette déclaration les pièces suivantes : 1° Leur acte de naissance ; 2° Le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire classique (Lettres-Philosophie) et le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles ou des certificats de réception en tenant lieu ; 3° Une note signée d'eux, indiquant la profession de leur père, la résidence de leur famille, l'établissement ou les établissements dans lesquels ils ont fait leurs études, le lieu ou les lieux qu'ils ont habités depuis leur sortie desdits établissements ; 4° Une déclaration de situation de fortune conforme au modèle annexé au règlement du 31 mai 1886, relatif aux bourses dans les Facultés des Sciences et des Lettres.

Les épreuves du Concours consistent en compositions écrites. Sont admis à concourir : 1° Les candidats pourvus de 4 inscriptions qui ont obtenu un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, et qui justifient de leur assiduité aux travaux pratiques de 1re année. L'épreuve consiste en une composition d'anatomie (ostéologie arthrologie, myologie, angiologie). 2° Les candidats pourvus de 8 inscriptions, qui ont subi avec la note « bien » le premier examen probatoire. Les épreuves sont : *a*) Une composition d'anatomie (névrologie, splanchnologie ; *b*) Une composition d'histologie. 3° Les candidats pourvus de 12 inscriptions qui ont subi avec la note « bien » le deuxième examen probatoire. Les épreuves sont : *a*) Une composition de physiologie ; *b*) Une composition de chirurgie. 4° Les candidats pourvus de 16 inscriptions qui ont subi avec la note « bien » le troisième examen probatoire. Les épreuves sont *a*) Une composition de médecine ; *b*) Une composition de chirurgie. Deux heures sont accordées pour chacune de ces compositions. La valeur de chacune des compositions est exprimée par un chiffre qui varie de 0 à 20. Les candidats qui justifient de la mention « bien » au baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (Lettres-Philosophie) et d'un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, pourront obtenir sans concours une bourse de 1re année. Les Concours ont lieu annuellement, au siège des Facultés, dans la dernière semaine du mois, d'octobre, au jour fixé par le Ministre, qui détermine également les sujets des compositions. Chaque jury se compose de trois membres désignés par le recteur, sur la proposition du doyen. Dans un délai de quinze jours après la clôture du Concours, le recteur transmet au Ministre les propositions de la Faculté, en y joignant les compositions des candidats classées par ordre de mérite, les procès-verbaux des jurys et les dossiers des concurrents contenant les pièces ci-dessus énumérées.

Ces documents sont soumis à l'examen de la Commission de médecine du Comité consultatif de l'Enseignement public, qui dresse, pour chaque catégorie, une liste des candidats par ordre de mérite. Tout boursier, qui voudra obtenir une nouvelle bourse, devra subir les épreuves du Concours correspondant à l'année d'études dans laquelle il doit entrer. Chaque boursier sera l'objet d'un rapport spécial sur son assiduité aux cours et aux exercices pratiques.



LES LIVRES NOUVEAUX.

La pratique des accouchements. Obstétrique journalière de Henri Varnier; par Herrgott (F.J.). — Extrait des *Ann. de Gynécologie et d'Obstétrique*, janv. 1900.

Le magnifique volume illustré d'Obstétrique, publié récemment par M. Varnier, a obtenu dans le monde médical un accueil extrêmement favorable et même enthousiaste. Cet article de l'éminent professeur honoraire de clinique obstétricale de Nancy est une preuve de cet accueil; il concerne une analyse étendue, détaillée du livre de M. Varnier, analyse accompagnée de remarques très élogieuses.

Il ne nous appartient pas de faire, à notre tour, après une autorité comme celle de M. Hergott, cette analyse; mais il nous est permis de faire remarquer quelles réflexions judicieuses sont consignées dans cet article, qu'il sera intéressant de lire pour se rendre bien compte de l'importance de l'œuvre de M. Varnier et de l'excellente analyse qu'elle a suscitée.

Précis d'hydrologie et de minéralogie ; par Jardin (de Montpellier). — Lyon, 1899, Storck et Cie, in-8°, 49 *Fig.* et cartes, 462 p.

Ce livre, qui est le résumé du cours professé par l'auteur à l'Ecole de Pharmacie de Montpellier, est remarquable à tous points de vue, car il condense d'une façon claire deux sciences assez importantes, et il indique les rapports qui les unissent entre elles, sans omettre ceux qui les lient à la chimie.

©BIUM

Il est divisé en 3 parties. La première résume les notions de géologie indispensables pour bien comprendre les deux autres qui traitent l'une, de la minéralogie, l'autre, de l'hydrologie. L'auteur montre, dans cette première partie, le lien étroit qui unit la thermalité des eaux minérales à la chaleur propre du globe. Dans la seconde partie, il décrit d'une façon très nette, quoique sommaire, les espèces minérales qui intéressent plus particulièrement l'hydrologie et la chimie. La troisième partie, qui est la plus longue, est consacrée à l'hydrologie. L'auteur y expose les principes de l'analyse des eaux et passe ensuite en revue les différentes stations de la France et de ses colonies et celles de l'Europe. Il termine par quelques considérations sur l'eau de mer.

La Peste et son Microbe. Sérothérapie et Vaccination; par NETTER. — Paris, 1900, Carré et Naud, in-8°, 125 p., 9 fig.

La peste et son microbe ont suscité ces temps derniers de nombreuses recherches, entreprises, toutes, dans un but éminemment pratique : celui d'enrayer le mal qui répand la terreur et d'empêcher sa propagation et surtout son invasion en Europe. Aussi, l'étude du microbe à laquelle se rattachent celles qui ont fait naître la sérothérapie et la vaccination antipesteuses présente-t-elle un intérêt considérable. L'auteur, qui a contribué pour une grande part personnelle à cette étude et aux résultats si importants déjà obtenus, nous apporte un travail d'ensemble qui met en relief toutes les données que l'on possède actuellement. Ces données sont d'ailleurs suffisantes pour permettre au moins : « d'envisager sans trop de crainte sa propagation possible en Europe, de prévenir son introduction dans la plupart des localités, empêcher son extension là où elle aura paru, immuniser les personnes se trouvant accidentellement ou volontairement en rapport avec les pestiférés, enfin, de disposer d'une thérapeutique rationnelle et de plus en plus efficace. » L'ouvrage est divisé en quatre parties : la première concerne le bacille pesteux (caractères morphologiques, cultures, virulence, caractères biologiques). La seconde partie est la partie clinique (formes bubonique, septicémique, pneumonique, intestinale, etc.; Diagnostic, recherche du bacille). La troisième est consacrée aux modes de propagation et à la prophylaxie, et la quatrième, à la sérothérapie et à la vaccination. Remercions l'auteur de nous avoir donné ce travail si clair, si précis, qui, mis à la portée de tous, pourra rendre des services extrêmement appréciables.

Volksbræuche und Aberglauben in der Geburtshilfe und der Pflege des Neugeboenen in Ungarn. [*Usages populaires et préjugés concernant l'obstétrique et les soins du nouveau-né en Hongrie*]; par TEMISVARY (R.). — Leipzig, 1900, Th. Grieben, in-8°, 145 p., 16 fig.

L'auteur, qui a basé cette étude sur une foule de renseignements originaux puisés aux sources mêmes, nous décrit, dans une série de chapitres, les préjugés qui règnent dans beaucoup de milieux populaires en Hongrie. Ces chapitres concernent la menstruation, la stérilité, la grossesse, la naissance, les couches, l'allaitement et les soins à donner au nouveau-né. C'est là une étude de médecine ethnographique fort intéressante, en ce qu'elle montre combien certaines populations sont encore arriérées à une époque où le foyer de la Science et de l'Hygiène s'est tellement étendu. Beaucoup de ces préjugés sont malheureusement communs à bien des nations et on pourra retrouver en France certaines croyances que signale l'auteur. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans le détail de sa description très claire et vraiment instructive; nous nous bornons à signaler le plaisir réel que nous a causé la lecture de ce remarquable travail.

Notes bibliographiques sur les effets attribués aux Rayons X, en particulier sur la peau, depuis le début de leurs applications jusqu'à ce jour; par GUICHARD (P.). — Broch. in 8°, Paris, 1899, Imp. Goupy, 55 p.

L'auteur a réuni dans cette petite brochure tout les documents relatifs aux accidents dus aux Rayons Rœntgen. Ce travail représente donc une sorte d'étude d'ensemble de ces accidents avec la nomenclature des cas qui ont été observés et décrits dans différents mémoires français et étrangers ou différentes Sociétés. Nous ne pouvons suivre, bien entendu, l'auteur dans cette revue intéressante et utile pour tous ceux qu'intéresse l'application d'une méthode scientifique admirable. L'auteur y a apporté la netteté nécessaire et la compétence que révèlent les nombreux travaux sur la matière qui lui sont personnels.

Préparation et coloration du système nerveux; par POLLACK (Bernard). [Traduction par Nicolaïdi]. — Paris, 1900, Carré et Naud, in-8°, 210 fig.

Ce volume, qui a obtenu en Allemagne un vif succès, dont le titre indique suffisamment l'objet, mentionne les méthodes, jusqu'aux plus récentes, qui permettent de préparer toute partie du système nerveux central et périphérique. On y trouvera toutes les formules des colorants employés, ainsi que des liquides conservateurs ou durcissants. Bref, toute la technique microscopique du système nerveux y est exposée avec clarté et précision, ce qui permettra de trouver rapidement les renseignements recherchés et de se rendre compte sans efforts des moyens à employer et de leur valeur. Voici pour l'utilité pratique de ce volume; quant à sa portée, elle ne saurait mieux être indiquée que dans ces quelques lignes extraites de la préface écrite par M. P. E. LAUNOIS, médecin des Hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de Médecine. Après avoir rappelé les progrès réalisés, au cours de ces vingt-cinq dernières années, dans nos connaissances sur la structure et les altérations du système nerveux, M. Launois s'exprime ainsi : « Etant donné que tous ces progrès que nous venons de rappeler n'ont été réalisés que par le perfectionnement des méthodes d'investigation, on comprend, sans qu'il soit

©BIUM

besoin d'insister, toute l'importance d'une bonne technique et aussi toute l'utilité d'un manuel qui, comme celui de Pollack, renferme tous les procédés actuellement employés. Dans sa traduction, mon élève, Jean Nicolaïdi, a cherché, tout en se rapprochant le plus possible du texte, à conserver l'ordre, la précision et la clarté qui constituent les qualités dominantes de ce petit livre éminemment pratique ; il s'est bien acquitté de la tâche qu'il avait entreprise. »

[I.B.S.].

Chemin de fer d'Orléans.

Excursions aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne (Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.) [Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans)].

Des Billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 °/₀ en 1re classe et de 20 °/₀ en 2e et 3e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. — Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.



Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE. — 93, Boulevard St-Germain, 93, Paris.

MOISSONNIER. — **Statistique d'ophtalmologie pour les années 1897-1898.** — Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 8, août 1899, p. 498-508.

DUJON. — **Péritonite tuberculeuse à forme ascitique.** — Brochure in-8, 4 pages. — Extrait des *Archives provinciales de Chirurgie*, n° 8, août 1899, p. 506-507

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Postes médicaux à prendre dans les communes du Pin (Indre), et de Saint-Patrice (Indre-et-Loire).

2° Poste médical à céder gratuitement, à 3 h. de Paris. Fondé depuis 21 ans. Recettes : 6,500 fr. dont 1,200 fixe. Loyer : 400 fr. Sans cheval, ni bicyclette.

3° A céder une clientèle dans la banlieue de Paris. Prix minime. Facilités de paiement.

4° Poste médical dans le département de la Dordogne ; conditions très avantageuses. S'adresser à Mme de Beauregard, 36, rue du Colisée, à Paris.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

A NOS LECTEURS.

La Faculté de Médecine de Paris.

On trouvera en vente dans nos Bureaux une superbe Gravure d'un tableau de M. BOURGEOIS, représentant **tous les Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris**, assemblés en *Réunion du Conseil*.



LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.
(D'après le Tableau de M. Bourgeois).

Un groupe de MM. les Prs PROUST, JOFFROY, DUPLAY, BERGER, CHANTEMESSE, RAYMOND, FARABEUF, HUTINEL, POUCHET, GRANCHER.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient se la procurer, encadrée ou non, n'ont qu'à se faire inscrire à nos Bureaux ou à nous la demander par lettre accompagnée d'un mandat postal ou d'un chèque.

Prix de la Gravure (sans cadre) (1m 00 + 0,80) : **25** Francs.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[INDEX MEDICUS]

recueil mensuel. — Le premier numéro contient la Bibliographie médicale du mois de janvier 1900, soit 3,000 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'INSTITUT INT. DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE pour tous renseignements et abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 249.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 12. 24 Mars 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Écoles de Médecine françaises à l'étranger; par Marcel Baudouin. — Actualités : Les Hôpitaux de Paris : Visite du Président de la République à l'Hospice d'Issy et des Ménages. — Les Laboratoires. — Le Sexe et l'Art de guérir : Le Cinquantenaire de l'entrée régulière des femmes dans la carrière médicale. — La Médecine aux Chandelles. — Nécrologie. — Médecine et Littérature. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Hôpital Pasteur. — Les Femmes médecins et les Artistes lyriques. — Les Livres Nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — Mme le Dr Gebelin-Brès (Paris). — Mme le Dr Rosa Mouton-Perrée-Raimond (Paris). — Mlle le Dr Anna Kuhnow (Leipzig). — M. E. Rostand (Paris).

BULLETIN

Les Écoles de Médecine françaises à l'Étranger.

Chacun sait qu'il existe au moins une Ecole de Médecine française en territoire étranger : la Faculté de Médecine de Beyrouth, en Turquie d'Asie, pour l'appeler par son nom.

Certains journaux ont, ces temps derniers, critiqué cette création et montré quelle était son origine. Les fait cités sont exacts ; mais est-ce une raison suffisante pour discréditer une institution qui, incontestablement, rend service à notre pays, en implantant en Orient notre langue, nos mœurs, et notre esprit ?

Nous ne nous dissimulons pas que la dite Faculté a plus d'analogie avec certaines écoles du Far West Américain qu'avec l'Université de Lyon, par exemple ! Nous savons que l'entrée dans le sanctuaire y est plus aisé qu'à Poitiers ou à Limoges, et qu'on n'exige pas souvent, patte blanche, lors de l'inscription, c'est-à-dire le diplôme de bachelier et le certificat du P. C. N. ! Mais est-ce bien utile là-bas ? Et, comme nous, les gens sensés passeront condamnation sur ce point ; mais à une condition toutefois : à savoir que les Docteurs ainsi fabriqués restent en Turquie d'Asie, jusqu'à l'obtention d'un véritable diplôme français de doctorat ! Il serait réellement injuste, en effet, de les autoriser à pratiquer sur notre propre territoire, tant qu'ils ne seront pas dans les mêmes conditions que la majorité des élèves de nos Écoles.

C'est pourtant, paraît-il, ce qui existe : les docteurs reçus à Beyrouth, affirme le *Journal de Médecine de Paris*, peuvent exercer chez nous. Nous savons pourquoi le Gouvernement, par nécessité, a accordé cette faveur ; il a été, on l'espère, animé des meilleures intentions. Mais, s'il veut bien réfléchir un instant, il verra que ce n'est là qu'un excellent moyen pour favoriser, d'une manière très efficace, l'encombrement, déjà si regrettable pourtant, de la profession médicale. Qu'il cherche. Il trouvera certainement un procédé diplomatique pour allier les deux intérêts : celui de notre pays et celui du petit médecin de France ! Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

LES HOPITAUX DE PARIS.

Visite du Président de la République à l'Hospice d'Issy et des Ménages.

Le Président de la République s'est rendu la semaine dernière à Issy-les-Moulineaux, pour inaugurer un Hospice destiné à recevoir les vieillards de la commune, que les infirmités mettent dans l'impossibilité de gagner leur vie.

M. Emile Loubet a quitté l'Elysée avec M. Combarieu et le général Bailloud. Le Président est arrivé à Issy-les-Moulineaux à deux heures un quart. Le Préfet de la Seine, le Directeur des Affaires départementales, le Président du Conseil général et le Président du Conseil municipal, les sénateurs du département, et le député de l'arrondissement, le Maire des Moulineaux et son Conseil, enfin, la population tout entière, accrue de nombreux habitants des communes voisines, ont fait au Président de la République un accueil empressé et respectueux.

Le Maire, après les souhaits de bienvenue, a fait l'historique de l'hospice nouveau.

En 1871, M. Lasserre, *chirurgien militaire*, légua à la commune suburbaine d'Issy un terrain de 4,500 mètres ; plus une petite maison et une rente de 3.000 francs pour y nourrir des vieillards. Aussitôt la municipalité jugea de son devoir de renchérir. Ne voulant point faire de jaloux, elle résolut de contracter un emprunt, de recourir aux pouvoirs publics, afin d'arriver à hospitaliser les 50 vieillards pauvres qu'il y a en moyenne dans une ville de 14,000 âmes. La maison du docteur était située dans un quartier encombré de vieilles masures. La commune, enrichie par son emprunt, abattit les masures, perça de larges voies, fit enfin circuler de l'air là où elle voulait que ses vieillards honnêtes pussent terminer leur vie dans la tranquillité. Elle chercha et trouva un architecte intelligent, M. Delaire, qui a exécuté pour cinquante vieillards un petit hospice, aux briques blanches et rouges, aux boiseries légèrement teintées, où l'on se croit plutôt dans une maison de campagne. Entre les deux ailes de l'établissement est un jardin où l'on mettra de l'ombre et des bancs. M. le Maire a remercié le Président de la République de sa présence qui, dit-il, prouve à la population laborieuse que « l'écho de ses efforts, de ses souffrances, de ses besoins, ne s'élève pas vainement vers les pouvoirs publics ».

M. Porte, le directeur de l'établissement, conduit ensuite M. Loubet dans les différentes salles de l'hospice Lasserre, qui doit abriter 50 pensionnaires, mais qui n'en compte encore que 24. A droite, les hommes, ayant au rez-de-chaussée une salle de réunion, une bibliothèque, un parloir ; à gauche, les femmes, ayant à leur disposition une même succession de pièces. Entre les deux ailes, les réfectoires. Au premier, les dortoirs et lavabos. Au deuxième, les chambres privées et les infirmeries. Tout cela est propre, coquet. Les angles sont arrondis pour la facilité des lavages. L'air et la lumière sont ici chez eux.

La visite de l'hospice faite, le Président de la République a laissé 500 francs. Il a voulu, avant de rentrer à Paris, s'arrêter aussi à l'hospice des Petits-Ménages.

Aux Petits-Ménages, les 1.400 vieillards qui habitent ce vaste établissement ont acclamé le Président avec une ardeur juvénile. Le Président de la République est rentré à Paris par le quartier de Grenelle.

Au cours de sa visite à Issy-les-Moulineaux, le Président de la République a distribué les distinctions suivantes : les palmes académiques à Mme Innocenti, visiteuse du service des enfants du premier âge, déjà titulaire de la médaille d'honneur de la Société protectrice de l'Enfance, et à MM. Dercheu, médecin à Issy. Le préfet de police, qui assistait à la cérémonie de l'hôtel de ville, a accordé une médaille d'argent à Mme Védier, sage-femme, une mention honorable à un agent pour nombreux actes de courage.

Les Laboratoires.

La 5e Commission a proposé au Conseil municipal, qui l'a adopté, le projet de délibération suivant :

Article Premier. — Il sera placé à la tête de chaque Laboratoire commun un chef de Laboratoire nommé par le directeur de l'Assistance publique sur la présentation de la majorité des chefs de service de l'Hôpital.

Art. 2. — Les chefs de Laboratoire devront être choisis exclusivement parmi les docteurs en médecine, anciens internes ou anciens externes des Hôpitaux.

Art. 3. — Ils seront nommés pour deux ans et pourront être institués pour une nouvelle période de deux années renouvelable.

Art. 4. — Ils ne pourront être destitués que sur l'avis de la presque unanimité des chefs de Service.

Art. 5. — Des préparateurs choisis par les chefs de Laboratoire pourront être attachés aux Laboratoires, suivant leur importance.

Art. 6. — Ces préparateurs relèveront des chefs de Laboratoire, mais ils devront être agréés par les chefs de Service.

Art. 7. — Des garçons de service, dont le nombre devra être proportionné aux besoins du service, seront attachés aux Laboratoires.

©BIUM

ART. 8. — Ils seront soumis, pour l'avancement, aux mêmes règles que les sous-employés des Hôpitaux, et jouiront des mêmes traitements ainsi que des mêmes allocations en nature.

ART. 9. — Les traitements des chefs de Laboratoire sont fixés à 2,400 fr. par an. Ceux des préparateurs sont fixés à 1,200 fr. par an.

Voilà une innovation excellente.

LE SEXE ET L'ART DE GUÉRIR.

Cinquantenaire de l'entrée régulière des Femmes dans la carrière médicale.

Il y a cinquante ans environ qu'une femme, anglaise d'origine, mais fixée alors aux États-Unis, Mlle Elisabeth BLACKWELL (elle est actuellement à Londres), conquit, pour la première fois dans les temps modernes, à coups d'examens régulièrement subis et de haute lutte, le titre de Docteur en médecine. Cette date mérite d'être retenue et un ouvrage important, actuellement sous presse, viendra bientôt la rappeler d'une façon plus efficace aux générations médicales nouvelles (1).

Mais nous n'avons pas voulu la laisser passer, sans la mentionner, dans cette petite *Gazette*, qui a la prétention modeste d'enregistrer à son heure chaque évènement médical intéressant. Et on ne peut nier à celui-ci une réelle portée sociale, que l'avenir fera encore mieux comprendre.

En France, le mouvement féministe ne s'est dessiné que beaucoup plus tard, et la première femme française reçue docteur à Paris est Mme Madeleine GEBELIN-BRÈS, dont la thèse est de 1875. Son exemple fut suivi, de 1876 à 1883, par de rares compatriotes, parmi lesquelles nous citerons seulement : Mmes RIBARD (1876), Rosa MOUTON-PERRÉE-RAIMOND (1881), Zénaïde GUÉNOT (1881), Victorine BENOIT (1883), etc, etc. Depuis, les femmes médecins françaises ne se comptent plus.



Mme Madeleine GEBELIN-BRÈS (Paris). — Mme Rose MOUTON-PERRÉE-RAIMOND (Paris).

(1) Marcel BAUDOUIN. — *La Femme-Médecin.* — Publication internationale. — Paris, 1900, 2 vol.

Dans les autres pays d'Europe, c'est la Russie qui, comme toujours, a la première marché dans la voie ouverte par les Etats-Unis.



Mlle Anna KUHNOW (Leipzig).

La Suisse est venue après, et, parmi les premières suisses-ses reçues, il faut mentionner Mme VÖGTLEIN-HEIM (1873).

L'Allemagne et l'Autriche n'ont suivi que d'un pas très lent ce progrès spécial et, aux côtés de Mlle Anna KUHNOW (de Leipzig), docteur de 1889, c'est à peine si l'on peut citer une quinzaine de doctoresses au pays saxon, dont les plus anciennement reçues sont Mmes LEHMUS (1875), TIBURTIUS (1876) (de Berlin).

Il n'y a pas à parler des autres nations d'Europe, sauf l'Angleterre. Mais ici, la lutte, qui a débuté dès 1865, a eu un caractère si âpre et si spécial, qu'il nous faudrait beaucoup plus d'espace pour aborder son histoire avec fruit. — Nous nous bornons à cette mention, renvoyant le lecteur à l'ouvrage auquel nous avons plus haut fait allusion.

©BIUM



La Médecine aux Chandelles.

La Maladie du Duc de Reichstadt.

A PROPOS DE " L'AIGLON ", DE ROSTAND.

La semaine dernière a eu lieu un évènement essentiellement parisien : la première de *l'Aiglon*, au Théâtre Sarah Bernahrdt ! Et tous les journaux ont publié, à ce propos, des notices biographiques sur le jeune auteur et la célèbre interprète.

Non contents de s'occuper de la pièce, les publicistes avisés ont parlé aussi de celui qui fut le duc de Reichstadt, en termes plus ou moins nouveaux ; mais, parmi les articles éclos en cette occurrence solennelle, il nous faut absolument mentionner celui que notre ami Cabanès a consacré, dans la *Gazette des Hôpitaux*, à la mort de « l'Aiglon » (1).



M. E. ROSTAND,
Auteur de l'Aiglon.

Nous engageons tous les érudits à le lire, car c'est là de la bonne critique historique. Ils verront que le fameux et infortuné jeune homme est simplement mort de *tuberculose pulmonaire*.

Notre savant collègue ajoute que Napoléon Ier aurait eu le même sort, c'est-à-dire serait mort jeune (puisqu'il paraît qu'il fut aussi tuberculeux !) s'il n'avait joui du *tempérament arthritique* !

Cette seconde conclusion, qui paraît assez en rapport avec les données actuelles de la Science, peut cependant prêter le flanc à la discussion. Nous ne l'entreprendrons pas aujourd'hui, et nous nous borernons à constater, une fois de plus, avec toute la grande Presse, le succès de l'*Aiglon* et le triomphe de l'auteur, qui est malade, mais qui sera, dit-on, de l'Académie française, avant que sa pièce ait quitté l'affiche...

(1) CABANÈS. — *Comment est mort le duc de Reichstadt.* — *Gaz. des Hôp.*, Paris, 1900, 15 mars, n° 31, 303-310.

Les traits d'un homme *aussi heureux* (1) (fait très rare en cette vie) et aussi bien doué, doivent être connus de tous les médecins ; aussi n'avons-nous pas hésité à les reproduire à cette occasion !

Dans la pièce, le rôle du *Docteur* est tenu, on le sait, par LACROIX, un consciencieux artiste.

Ajoutons que toute l'aristocratie de l'intelligence assistait à la première de l'*Aiglon*. Remarqué, comme médecin, M. le Dr S. POZZI, notre excellent maître, qui est, bien entendu, de toutes ces fêtes de grand luxe.

MARC ELL.

(1) Le BONHEUR est peut-être, en notre Civilisation, un *état pathologique* ? — Qui sait ? Lombroso seul pourrait nous renseigner sur ce point.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr ROUSSEAUX (de Vouziers).

L'un des membres les plus sympathiques du corps médical des Ardennes, M. le Dr Paul ROUSSEAUX, de Vouziers, a succombé le 7 mars dernier, après une courte maladie. Né à Buzancy en 1833, M. Rousseaux ne fut reçu docteur que tard, en 1862, après avoir eu à lutter contre des obstacles dont il triompha grâce à son travail opiniâtre. M. le Dr Rousseaux était, depuis l'origine, trésorier de l'*Association des médecins des Ardennes*. A plusieurs reprises, l'Académie de Médecine lui a décerné des médailles de bronze et d'argent pour ses rapports sur les épidémies.

Le 13 mars, été ont célébrées à Saint-Augustin, les obsèques de M. le Dr VIGNES, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de soixante-dix-neuf ans. — M. le Dr ASTRUC (de Pignan). — M. le Dr CORMIER (de Saint-Denis-la-Chevasse). — M. DEMONCHAUX, vice-président du Conseil d'Hygiène de l'arrondissement de Saint-Quentin, ancien médecin en chef de l'Hôpital Militaire et des Hôpitaux civils de Saint-Quentin, chevalier de la Légion d'honneur. — M. le Dr HÉNON (de Nantes). — M. le Dr LA SAIGNE (de Tournon). — M. le Dr LEROY, professeur de pathologie interne et expérimentale à la Faculté de Lille. — M. le Dr MAZARS (de Bourg-la-Reine). — M. le Dr MOREAU (des Herbiers). — M. le Dr ROUDAIRE (de La Peyrouse). — M. Louis BROALLIER, officier de santé à Lyon. — M. AMIEL, étudiant à Lyon. — On annonce la mort de M. DUBOIS pharmacien principal de l'armée, en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, qui a succombé en son domicile à Paris. — Mme Ve CHANTEMESSE, née Garnier, mère du Dr Chantemesse, le professeur bien connu de la Faculté de Médecine, décédée à l'âge de 70 ans. Ses obsèques ont eu lieu au Puy (Haute-Loire). — M. le Dr LORENZO BRUNO (de Turin). — M. le Dr TRUCHOT, décédé à l'âge de 41 ans.

©BIUM



Médecine et Littérature.

La Médecine dans l'ancienne Littérature Arabe et Les Mille et une Nuits (*Traduction* en XVI vol.) ; par M. le Dr J. C. Mardrus. — Paris, 1899 et 1900 (T. I à IV).

M. le Dr J. C. Mardrus, en exécutant cette traduction littérale d'un document fameux de la littérature arabe du IXe au XVe siècle, a rendu un service immense à l'histoire littéraire dans notre pays, car c'est vraiment là la première traduction française sérieuse. Mais, si nous ne pouvons insister davantage ici sur ce colossal effort, on nous permettra de signaler brièvement les passages qui, dans les 4 volumes déjà parus, sont susceptibles d'intéresser nos confrères.

Ce n'est certe point une étude des choses de la Médecine qui se trouvent dans *les Mille et une Nuits*, que nous avons voulu faire aujourd'hui. Laissant ce travail d'érudition et de longue haleine à d'autres, qui ont plus de loisir que nous et qui, nous le savons, s'en acquitteront de la manière la plus élégante et la plus méritoire, nous désirons seulement, après avoir attiré l'attention sur les mérites du traducteur, mentionner qu'en maints endroits on trouvera dans ces contes, d'une fraîcheur si intense, des données fort curieuses sur la *Médecine arabe*, qui a régné en maîtresse presque absolue depuis la chute de l'Empire romain jusqu'aux Temps modernes !

Nous notons, au hasard de lectures hâtives, parmi les médicaments cités, le *banj* (extrait de Jusquiane) ; et, parmi les régimes prescrits, celui du *sésame* (t. IV, p. 236). On *tâtait le pouls* dès cette époque (t. II, p. 69). Les bains au Hammam étaient fort en honneur ! A la page 59 du tome Ier, on trouvera l'indication d'une thérapeutique bizarre par voie cutanée. — D'après M. Mardrus lui même, il est, dans ces Contes, question de toutes les maladies ; une seule, nous a-t-il dit, y est inconnue : la *syphilis*. Cette remarque, on le soupçonne, présente un certain intérêt ; et nous la soulignons à dessein. Je signale, enfin, entr'autres, l'histoire du Bossu avec un médecin juif, par laquelle commence le tome II, médecin qui fut jadis étudiant à Damas, puis chef de service à l'Hôpital de cette ville !

Nous n'en finirions pas, on le conçoit aisément, si nous recherchions, page par page, tout ce qui, dans cette œuvre immense, est, au point de vue médical, digne d'être mis en relief et commenté.

Nous sommes heureux cependant, quant à nous, d'avoir pu, par ces simples remarques, indiquer aux médecins le travail réellement méritoire d'un excellent confrère.

M. B.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.



Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 26 au 31 mars 1900. — Examens de Doctorat. — *Lundi 26 mars* : Dissection (École pratique) : MM. Kirmisson, Rémy, Sebileau. — 3e (oral, 1re partie, N.R., salle n° 1) : MM. Lannelongue, Poirier, Varnier, — 3e (oral, 1re partie, salle n° 2) : MM. Dolens, Broca (Aug.)., Lepage. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Tuffier, Delbet. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Lejars, Mauclaire. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Potain, Dejerine, Gaucher.

Mardi 27 : Dissection (École pratique) : MM. Mathias-Duval, Rémy, Thiery, — 1er (1re série, salle n° 1) : MM. Le Dentu, Quénu, Langlois. — 1er (2e série, salle n° 2) : MM. Schwartz, Poirier, Faure. — 3e (2e partie, salle n° 3) : MM. Hutinel, Vaquez, Ménétrier. — 5e, (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyou, Berger, Albarran. — — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Letulle, Vaquez. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Joffroy, Marfan, Dupré. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Mercredi 28 : Dissection (Ecole pratique) : MM. Lannelongue, Poirier, Delbet, — 1er (nouveau régime, salle n° 2) : MM. Tuffier, Retterer, Mauclaire. — 1er (doctorat, salle n° 1) : MM. Kirmisson, Gley, Walther. — 3e (oral, 1re partie, N.R., salle n° 3) : MM. Terrier, Varnier, Sebileau. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 4) : MM. Jalaguier, Legueu, Lepage. — 3e (2e partie, Petit amphithéâtre) : MM. Landouzy, Gilles de la Tourette, Widal.

Jeudi 29 : Anatomie pathologique (Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologiques) : MM. Cornil, Hanriot, Achard. — 1er (Doctorat, Petit amphithéâtre) : MM. Quénu, Poirier, Retterer. — 2e (oral, 1re partie, salle n° 1) : MM. Mathias-Duval, Blanchard, Launois. — 3e (oral, 1re partie, N. R., salle n° 3) : MM. Budin, Brun, Thiéry. — 3e (oral, 1re partie, 1re série, salle n° 2) : MM. Guyon, Schwartz, Bonnaire. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, salle n° 4) : MM. Berger, Wallich, Faure. — 3e (2e partie) : MM. Grancher, Thiroloix, Charrin. — 4e (Doctorat) : Proust, Gley, Thoinot.

Vendredi 30 : Dissection (Ecole pratique) : MM. Tillaux, Retterer, Legueu. — 1er (1re série, salle n° 1) : MM. Tuffier, Poirier, Delbet. — 1re (2e série, salle n° 3) : MM. Jalaguier, Sebileau, Mauclaire. — 4e (Doctorat, Petit amphithéâtre) : MM. Potain, Pouchet, Thoinot. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Lannelongue, Kirmisson, Walther. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Terrier, Delens, Broca (Aug.). — 5e (2e partie, Necker) : MM. Hayem, Déjerine, Wurtz. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 31 : Dissection (École pratique) : MM. Ledentu, Quénu, Albarran. — 1er (1re série, salle n° 1) : MM. Schwartz, Brun, Thiéry. — 1er (2e série, Petit amphithéâtre) : MM. Rémy, Poirier, Faure. — 2e (2e partie, salle n° 3) : MM. Mathias-Duval, André, Ballet. — 3e (oral, 2e partie, N. R., salle n° 4) : MM. Cornil, Blanchard, Dupré. — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Dieulafoy, Marfan, Achard. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Chantemesse, Joffroy, Vacquez. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 28 mars*, à 1 heure. Mlle Gunsbourg : *Hystérotomie médiane antérieure vaginale et abdominale* ; MM. Tillaux, Delens, Remy, Launois. — M. Écoffet : *Occlusion*

©BIUM

intestinale congénitale chez les nouveau-nés ; MM. Tillaux, Delens, Remy, Launois. — M. Louart : *Le cancer du gros intestin dans la jeunesse (rectum excepté)* ; MM. Tillaux, Delens, Remy, Launois. — M. Pinoche : *Le prurigo anesthésique des éthyliques (syndrôme de Gastou* ; MM. Fournier, Pinard, Lejars, Vaquez. — M. Maruitte : *Paul Portal. — Sa vie. — Son œuvre* ; MM. Pinard, Fournier, Lejars, Vaquez. — M. Turner : *Des interventions chirurgicales dans les fibrômes gravidiques* ; MM. Pinard, Fournier, Lejars, Vaquez.

Jeudi 29 à une heure. M. Chouquet : *Enucléation du globe oculaire et opérations consécutives. (Indications. Valeur thérapeutique. Résultats prothétiques.)* MM. Panas, Le Dentu, Remy, Albarran. — M. Férendinos : *Sur l'énucléation des fibrômes utérins par voie abdominale* ; MM. Le Dentu, Panas, Remy, Abarran. — M. Dieupart : *Etude clinique sur le traitement des accidents de la syphilis par les injections mercurielles. — Calomel. — Salicylate de mercure. — Huile biiodurée. — Sérum bichloruré de Dr Théron* ; MM. Dieulafoy, Pouchet, Widal, Chassevant. — M. Rosenstein : *Contribution à l'étude des relations entre la constitution chimique et l'action physiologique des dérivés alkylés des alcaloïdes* ; MM. Pouchet, Dieulafoy, Widal, Chassevant. — M. Girard : *Syndrôme infectieux tardif au cours de la scarlatine. Erythèmes infectieux secondaires* ; MM. Debove, Letulle, Roger, Ménétrier. — M. Desbiez : *Le pneumothorax à soupape et son traitement* ; MM. Debove, Letulle, Roger, Ménétrier. — M. Glin : *Les troubles musculaires précoces au voisinage des foyers tuberculeux* ; MM. Debove, Letulle, Roger, Ménétrier. — M. Ganiayre : *Contribution à l'étude de l'intoxication saturnine considérée dans ses rapports avec la grossesse et l'hérédité* ; MM. Hutinel, Chantemesse, Marfan, Dupré. — M. Chesneau : *Tuberculose des capsules surrénales et insuffisance capsulaire ;* MM. Hutinel, Chantemesse, Marfan, Dupré.

Prix décernés pour l'Année 1899. — *Prix Barbier* (2,000 fr.) : Le prix, avec 1,000 fr., est décerné à M. le Dr Albarran, professeur agrégé (Paris). Il est accordé à titre d'encouragement, 500 fr. à M. Rémy et 500 fr. à M. Carvalho. — *Prix Chatauvillard* (2,000 fr.) : Le prix est partagé : 1° 1,000 fr. à M. le Dr H. de Rothschild (de Paris) : *Allaitement mixte et artificiel* ; et 2° 500 fr. à M. le Dr Lévi-Sirugue (Paris) ; 3° 500 fr. à M. le Dr Stéphen Artault (de Paris) : *La flore et la faune des cavernes pulmonaires.* — *Prix Monthyon* (700 fr.). Prix partagé : 1° 200 fr. à M. Gérard et M. le Dr Bordas (de Paris), pour leur mémoire fait en collaboration sur la *fièvre typhoïde* ; 2° 200 fr. à M. le Dr Hébert pour son mémoire intitulé : *La population du cap Sizun.* — *Prix Jeunesse* (1,500 fr.). Prix partagé : 1° 500 à M. le Dr H. de Brun, professeur à la Faculté française de Médecine de Beyrouth : *L'organisation sanitaire de l'empire ottoman et la défense de l'Europe contre la peste et le choléra* ; 2° 500 fr. à M. Bonjean (de Paris) : *Le bacille pyocyanique dans les eaux d'alimentation ;* 3° 300 fr. à M. le Dr E. Mauchamp (thèse sur *L'allaitement artificiel des nourrissons par le lait stérilisé*) ; 4° 200 fr. à M. le Dr Patay (de Rennes), pour son mémoire sur *La Société de Charité maternelle de Rennes.* Mention honorable à M. le Dr Alex. Henrot. — *Prix Jeunesse (histologie)* (750 fr.). — Prix partagé : 1° 250 fr. à M. le Dr Branca (de Paris), mémoire intitulé : *Recherches sur la trachée et sa cicatrisation* ; 2° 250 fr. à MM. les Drs F. Bezançon et Labbé (de Paris), pour leur *Etude sur le mode de réaction et le rôle des ganglions lymphatiques dans les infections expérimentales ;* 3° 250 fr. à M. Manouelian pour son *Étude du système nerveux par la méthode de Golgi.* — *Prix Saintour* (3, 000. fr.). *De l'insuffisance hépatique.* Le prix est partagé de la manière suivante : 2,000 fr. à M. le Dr Gouget (de Paris), et 1,000fr. à MM. Castaigne et Bender, internes des hôpitaux de Paris. Une mention très honorable a été accordée à M. C. Bacaloglu, interne des hôpitaux de Paris.

Cours de Médecine légale. — M. le Dr Thoinot, agrégé, est chargé pendant le second semestre de l'année scolaire 1899-1900, d'un cours de médecine légale à la Faculté de Médecine de Paris.

Conférences d'Anatomie. — M. Sebileau, agrégé, a commencé ces conférences le vendredi 9 mars 1900, à 5 heures petit amphithéâtre de la Faculté) ; il les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

École pratique. — *Exercices Opératoires*, sous la dtrection de M. le Pr Berger et de M. Hartmann, agrégé, sous-directeur des travaux de Médecine opératoire. — *Premier Cours* : M. le Dr Gosset, Prosecteur, avec le concours de 6 aides d'Anatomie, a fait sa première démonstration le mardi 20 mars 1900, à 1 heure 1/4 précise, pavillon n° 3.

École de Médecine de Reims. — Notre excellent ami, M. le Dr A. Pozzi, professeur de pathologie chirurgicale et de médecine opératoire, est nommé professeur de clinique chirurgicale, en remplacement de M. Decès décédé. — Toutes nos félicitations.

École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes. — *Concours pour trois emplois de Chefs de Clinique.* Les Chefs de clinique sont nommés pour deux ans, ils reçoivent une indemnité annuelle de 800 francs. Par décision rectorale en date du 20 février 1900, des concours seront ouverts devant l'Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes : 1° le 1er octobre 1900, pour un emploi de Chef de clinique médicale ; 2° le 8 octobre 1900, pour un emploi de Chef de clinique chirurgicale ; 3° le 15 octobre 1900, pour un emploi de Chef de clinique obstétricale et gynécologique.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de chirurgie.* — Les *candidats* du Concours qui doit s'ouvrir le 26 mars 1900 pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris sont : MM. Banzet, Baraduc, Baudet, Baussenat, Cazin, Courtillier, Paul Delbet, Lapointe, Longuet, Marion, Mayet, Michon, Mignot, Mouchet, Pasteau, Péraire, Raymond Petit, Reblaud, Reymond, Riche, Robineau, Savariaud. — *Jury* définitif : MM. Potherat, Michaux, Le Dentu, Tuffier, Jalaguier, Terrier, Sevestre.

Hopital Trousseau. — *Suicide d'une Infirmière.* — M. le directeur de l'hôpital Trousseau a informé le commissaire de police du quartier des Quinze-Vingts qu'une infirmière, attachée aux services chirurgicaux, venait de se

©BIUM

suicider. Cette employée, une jeune fille de vingt ans, nommée Marie Huon, s'est tuée en se frappant au cœur d'un coup de couteau. Ce suicide a été provoqué par des chagrins d'amour.

Concours d'Internat pour Hôpitaux privés. — Concours pour 1 place d'interne à l'Hôpital Rothschild, à Berck-sur-mer, et pour 2 places d'interne titulaire et 2 provisoires à la Polyclinique, 82 rue de Picpus, Paris, vacantes pour le 1er mai 12. inscriptions exigées. Le 1er examen aura lieu le 3 avril 1900. Appointements ; 1200 fr. logé nourri (internes titulaires) ; 600 fr. (internes provisoires).

Hôpitaux de Fontainebleau. — M. Crevat-Durand, qui vient de mourir à Fontainebleau, lègue une somme de 300,000 francs à l'hôpital-hospice mixte de Fontainebleau, ainsi que 100,000 francs à l'Institut Pasteur, et 50,000 francs à l'hôpital des enfants tuberculeux d'Ormesson.

Asiles publics d'Aliénés. — Un Concours pour l'admissibilité aux emplois de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés aura lieu au mois de mai 1900. Le Concours sera régional : il y aura quatre régions. Dans la 1ere région, le Concours aura lieu alternativement à Lille et à Nancy. En 1900, il aura lieu à Lille ; dans la 2e, à Paris ; dans la 3e, à Lyon ; dans la 4e, alternativement à Montpellier, Bordeaux et Toulouse. En 1900, il aura lieu à Montpellier. Le nombre des places mises au concours est de douze, réparties ainsi qu'il suit, entre les régions indiquées ci-après, savoir ; région de Paris, 5 places ; région du Nord, 3 places ; région de l'Est, 2 places ; région du Midi, 2 places. Voici la répartition des départements entre les quatre régions établies pour le Concours : *Région de Paris* : Calvados, Cher, Côtes-du-Nord, Deux-Sèvres, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Loiret, Manche, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Oise, Orne, Sarthe, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Seine-Inférieure, Vendée, Vienne. — *Région du Nord* : Aisne, Ardennes, Aube, Belfort, Doubs, Marne, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nord, Pas-de-Calais, Haute-Saône, Somme, Vosges. — *Région de l'Est*, Ain, Allier, Hautes-Alpes, Ardèche, Côte-d'Or, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Yonne. — *Région du Midi* : Aude, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Ariège, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Corse, Creuse, Dordogne, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Landes, Lot, Lot-et Garonne, Lozère, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Haute-Vienne, Algérie.

Hôpitaux de Londres. — Le journal la *Nature* annonce dans son dernier numéro, que la fortune du grand électricien Hughes vient d'être évaluée par les tribunaux anglais à une douzaine de millions de francs, et que, sauf quelques legs, le bloc de cette fortune est consacré aux Hôpitaux de Londres.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — L'Académie de Médecine de Paris a porté sur la liste des candidats pour la place vacante dans la section des associés étrangers : MM. Metchnikoff, du Laboratoire Pasteur de Paris, Albert (de Vienne), Manson (de Liverpool), Bergmann (de Berlin). — M. le Dr Cavalcanti (de Rio-de-Janeiro) a posé sa candidature au titre de correspondant étranger.



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé militaire. — Par décision ministérielle du 5 mars 1900, ont été désignés pour les postes ci-après indiqués : MM. les médecins-majors de deuxième classe dont les noms suivent : Baudisson, pour le 59e d'infanterie ; D. Ducros, pour le 108e d'infanterie ; Manon, pour les hôpitaux militaires de la division de Tunisie ; Destrez, pour le 6e chasseurs d'Afrique ; Couturier, pour le 2e chasseurs à cheval ; Vigerie, Castaing, Bouquet de Jolinière, et Dumery pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger ; Gontier, pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran ; Sire, pour le 20e dragons ; Deumier, pour le 18e d'artillerie à pied ; Cros pour le 1er zouaves (pour ordre), pour les dépôts des 1er et 3e zouaves à Salon ; Baumevieille, pour le 5e bataillon d'infanterie légère ; Masson pour le 1er régiment étranger ; Chevron et Cadiot pour le 2e tirailleurs ; Courvoisier, pour le 52e d'infanterie.

Réserve. — *Promotions au grade de médecin-major de 1re classe* : — MM. Adda, Angot, Ardillaux, Barjon, Basset, Béhague, Bert, Bertrand, Bodin, Bompaire, Branthomme, Capela, Cathala, Chavannaz, Clément, Cornebois, Cornet, Corny, Couvreur, Daguillon, Daunic, Dedieu-Anglade, Delassus, Delbreil, Delerse, Delezenne, Douarre, Dumarest, Dunogier, Faidherbe, Fieux, Frémicourt, Geeraert, Givre, Grivet, Guibert, Guilloz, Jacqueau, Joland, La Bonnardière, Ladouce, Lallemand, Lherbier, Louviot, Marette, Morange, Narjoux, Neveux, Neyra, Oppenot, Peyré, Raynaud, Regaud, Ronzier-Joly, Roussel, Salomon, Schwaab, Sesquès, Som-

©BIUM

bret, Tariel, Tortellier, Toy, Triboulet, Vanhoutte, Varangot, Viallon, Vitrac et Wargnier. — *Au grade de médecin-major de deuxième classe* : MM. les Drs Amoudroux, Angelergues, Audigé, Bardon, Bareau, Baylac, Bernard-Laommeray, Berthail, Bezier, Bidault, Binot, Blagny, Bluzat, Borie, Bosc, Boullet, Boulogne, Boutavant, Bouvier, Cacaud, Capette-Laplène, Caron, Carpentier, Carrier, Castaing, Chatard, Chauve, Cohendy, Couloujou, Courtois, Couvert, Cros, Cruet, Cury, David, Dechaume-Moncharmont, Defrise, Delmas, Ducos, Escorne, Faure, Fauvel, Felizet, Fournier, Gaillard, Gautié, Gautret, Giffard, Grellet, Grimpret, Henry, Hubert, Huillet, Job, Jouannet, Laboisne, Ladevie, Lallement, Lamy, Lardennois, Larroche, Latteux d'Espagne, Lebeuf, Le Clère, Legros, Loiselet, Lucchini, Marcou, Mazeran, Merle, Merop, Moggi, Mornac, Mossé, Mouzin-Lizys, Muzard, Nobécourt, Ollagnier, Pasquier, Pissard, Pons, Poupart, Puyaubert, Ramès, Rauzier, Regett, Rilhac, Ripert, Robert, Roy, Sabatier, Sacleux, Sauvage, Soullard, Subert, Thevenot, Vallery, Veeck, Verhaeghe, Vial, Villeneuve, Vincent, et Virevaux. — Ont été promus dans le cadre des médecins de l'armée territoriale : *au grade de médecin-major de première classe :* MM. Bayard, Boyer, Farssac, Fourcade, Grandgury, Loillier et Warion, médecins-majors de première classe de l'armée active, retraités.

M. le médecin-inspecteur Enery-Desbrousses, directeur du Service de Santé du 19e corps d'armée, à Alger, est atteint par la limite d'âge et passe dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs,



Service de Santé de la Marine. — M. le pharmacien principal Durand est appelé à continuer ses services au port de Rochefort et est remplacé au Laboratoire de la Marine à Paris par le pharmacien principal Taillotte.

M. le médecin de deuxième classe Tribondeau du cadre de Toulon, a été nommé après concours, pour deux ans, à compter du 1er mars 1900, à l'emploi de prosecteur d'anatomie à l'Ecole annexe de Médecine de Rochefort, en remplacement de M. le Dr Etourneau, promu médecin de première classe. M. Grognier, médecin de première classe du cadre de Toulon, est désigné pour remplacer au régiment de tirailleurs soudanais M. le Dr Sévère.

Par décret en date du 8 mars 1900, ont été promus dans le corps de Santé de la Marine : *au grade de médecin principal :* M. le Dr Le Franc, médecin de première classe en remplacement de M. Négadelle, retraité ; *au grade de médecin de première classe :* M. le Dr Forgeot, médecin de deuxième classe, en remplacement de M. Le Franc, promu. Par décret en date du même jour a été nommé dans la réserve de l'armée de mer : *au grade de médecin principal :* M. le Dr Négadelle, médecin principal de la Marine, en retraite. — M. Bourdon, médecin de première classe du cadre de Brest, est désigné pour remplacer, au régiment colonial à Madagascar, M. le Dr Conan. — M. Lesueur, médecin de première classe du cadre de Lorient, est désigné pour remplacer sur le *Linois* M. le Dr Kergrohen. — M. Hernandez, médecin de deuxième classe du cadre de Toulon, est désigné pour embarquer le 20 mars courant, sur la canonnière la *Décidée*, en essais à Lorient. — MM. Lasselves, médecin de première classe du cadre de Rochefort et Grognier, médecin du cadre de Toulon, désigné pour servir au régiment de tirailleurs soudanais, sont autorisés à permuter.



La Guerre Anglo-Boër. — Maladies. — Le taux de la mortalité, pour le mois de février à Kimberley, a été, pour 1,000, de : blancs, 42,8 ; indigènes, 283,7 ; de toutes races, 169,5. Enfants au-dessous d'un an : blancs, 394,4 ; indigènes, 760 ; de toutes races, 583,7. La fièvre entérique a fait 72 victimes, dont 9 indigènes.



Médecine d'État et Hygiène.

Commission nationale d'Hygiène. — La Commission d'Hygiène publique de la Chambre a visité récemment le service de désinfection hygiénique de la Ville de Paris et l'hôpital militaire Saint-Martin. Elle a été reçue dans le premier de ces établissements par M. le directeur des services de Salubrité de la Ville de Paris, et dans le deuxième par MM. Chauvel, directeur du Service de Santé du gouvernement militaire de Paris, le directeur de l'hôpital et les médecins majors attachés à l'établissement.

La Médecine et la Loi sur les Accidents. — *Le refus de certificat médical.* — En cas de refus de certificat médical par les médecins voisins du théâtre de l'accident, le chef d'entreprise astreint à la déclaration prévue par la loi, doit demander au juge de paix désignation d'un médecin par justice pour l'établissement d'un certificat légal.

Les frais d'hospitalisation. — En cas d'hospitalisation de la victime de l'accident, le chef d'entreprise reste débiteur de l'indemnité journalière. Il doit, en outre, les frais d'hospitalisation, à moins que la victime, refusant les frais médicaux et pharmaceutiques assurés par l'entreprise, n'ait elle-même fait choix de l'hospitalisation.

Honoraires médicaux. — *Suppléments illicites d'honoraires.* — La 10e chambre correctionnelle, présidée par M. Fabre, a condamné par défaut à huit mois de prison, un médecin, M. le Dr X..., qui était prévenu d'avoir, en rédigeant ses ordonnances, chez un de ses clients, un chapelier du Quartier latin, pris quelques louis dans la caisse de celui-ci, à titre sans doute de suppléments d'honoraires.

L'État et l'Exploitation des Eaux minérales. — Le Ministre de l'Intérieur a avisé l'Académie de Médecine de Paris que, dorénavant, toute demande d'exploitation d'eau minérale française ou étrangère devra être accompagnée d'un certificat de l'état bactériologique des eaux de la source visée.

©BIUM

La Tuberculose à Paris. — *Défense de cracher.* — La proposition de M. Fortin au Conseil municipal de Paris de placer dans les rues des plaques émaillées invitant la population parisienne à s'abstenir de cracher sur les trottoirs, a été approuvée par la 6e Commission du Conseil municipal. M. Fortin l'a défendue à la tribune : « Il s'agit, dit-il, de lutter contre la tuberculose ; jamais le public ne saura trop que les crachats constituent le plus sûr véhicule de la maladie ». On lui a objecté que l'invitation sera stérile, qu'aucune sanction n'est possible, et qu'au surplus les plaques à apposer dans les rues coûteront fort cher. Finalement le Conseil a repoussé les « plaques » ; mais il a décidé qu'on poserait dans Paris pour 2,000 francs « d'affiches », engageant le public à s'abstenir de cracher sur les trottoirs. De plus, l'administration devra faire nettoyer fréquemment les trottoirs, aussi bien que les chaussées.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 10e semaine, 1,165 décès, chiffre très inférieur à celui des précédentes semaines (1,259 pendant la 9e semaine, 1,385 pendant la 8e, 1,423 pendant la 7e), et qui se rapproche de la moyenne ordinaire des semaines de mars (1,090). L'épidémie de grippe est presque terminée. La fièvre typhoïde a causé 20 décès, chiffre inférieur à celui des semaines précédentes (25 pendant la 9e semaine, 26 pendant la 8e, 29 pendant la 7e), mais encore supérieur à la moyenne des semaines de mars pendant les cinq années précédentes (6). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins présente une légère diminution (110 au lieu de 116, et de 148 antérieurement). La rougeole a causé 22 décès, chiffre voisin de la moyenne (20). La scarlatine (2 décès), la coqueluche (3) la diphtérie (8) restent rares. On a attribué dans un hôpital un décès au typhus exanthématique. Il n'y a pas eu de décès par variole depuis quatre semaines ; 13 cas nouveaux ont été signalés par les médecins. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 164 décès, au lieu de 228 pendant la semaine précédente et au lieu de 181, moyenne ordinaire de la saison. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 55 décès (la moyenne est 58), dont 37 sont dus à la congestion pulmonaire. En outre, 15 décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 14 suicides et 18 autres morts violentes. On a célébré à Paris 406 mariages. On a enregistré la naissance de 1,174 enfants vivants (570 garçons et 604 filles), dont 846 légitimes et 328 illégitimes. Parmi ces derniers, 45 ont été reconnus immédiatement.

L'Hygiène en Touraine. — *Eaux malsaines.* — On mande de Tours que toute une famille vient d'être empoisonnée, à Bourgueil, par l'eau d'un puits. Le père, les quatre enfants et deux autres personnes sont gravement malades. Une petite fille a succombé.

L'Alcoolisme à Nantes. — La *Ligue anti-alcoolique* avait organisé pour lundi dernier, salle des Sociétés savantes, à Nantes, une conférence pour la propagation de l'Œuvre. La conférence a été précédée d'un rapport de notre ami, M. le Dr Guillou, sur les travaux effectués par la Ligue à Nantes.

Peste. — *Amérique du Sud.* — La légation de la République argentine communiquait la dépêche suivante aux journaux : Le 13 mars, pas un seul cas de peste ne s'est produit à Buenos-Aires dans les dernières vingt-quatre heures dans aucune localité.

Australie. — L'examen bactériologique des rats pris dans les docks de Melbourne a établi que ces rongeurs étaient atteints de la peste. Un jeune garçon est mort de la peste à Sydney. D'autres cas sont signalés dans cette ville.

Influenza. — *Arras.* — A la suite d'une épidémie d'influenza qui a occasionné sept décès successifs dans la garnison d'Arras, notamment au 33e d'infanterie, tous les soldats en bonne santé habitant aux environs d'Arras viennent d'être envoyés en permission. Quant aux autres soldats, les permissions sont suspendues pour eux jusqu'à nouvel ordre.

Conseil Sanitaire, maritime et quarantenaire d'Egypte. — L'Administration Quarantenaire met au concours, sur titres, une place de Directeur de 2e classe, aux appointements mensuels de 22 à 28 Livres Egyptiennes. Les demandes des candidats doivent contenir : 1° Original ou copie conforme du diplôme de Docteur en Médecine et Chirurgie ; 2° Certificats d'études de Bactériologie et d'épidémiologie ; 3° Certificat de bonne constitution ; 4° Engagement formel de prendre possession de son poste, en cas de nomination, dans le courant du mois qui suivra la notification officielle. Les candidats doivent, en outre, indiquer leur âge ainsi que les Langues qu'ils connaissent. Ils sont prévenus que toute démission ne pourra être acceptée que si elle est adressée à la Présidence du Conseil, 3 mois à l'avance. Le concours sera clos le 30 avril 1900.

Femmes Médecins aux Colonies. — L'Administration Quarantenaire met au concours, sur titres, une place de Doctoresse *auprès de l'Office de Suez*, aux appointements mensuels de 22 à 28 Livres Egyptiennes. Les demandes des postulantes doivent contenir : 1° Original ou copie conforme du Diplôme de Doctoresse ; 2° Certificat de bonne constitution ; 3° Engagement formel de prendre possession de son poste, en cas de nomination, dans le courant du mois qui suivra la notification officielle. Les postulantes doivent, en outre, indiquer les Langues qu'elles connaissent. Elles sont prévenues que toute démission ne pourra être acceptée que si elle est adressée à la Présidence du Conseil 3 mois à l'avance. Le Concours sera clos le 30 Avril 1900.

Tous nos compliments pour cette initiative très hardie au Conseil sanitaire d'Egypte.

Les Avortements. — *Paris.* — Pour une jeune fille, prise de frissons et de vomissements, on fit appeler un médecin, qui dit après examen de la malade, que celle-ci se trouvait dans une situation intéressante et qu'elle venait d'être délivrée tout à fait accidentellement. Entre temps, mais sans s'expliquer autrement, Mlle X... confiait à sa mère que, depuis plusieurs mois, un monsieur lui faisait une cour assidue. Enfin, elle succombait : Le médecin qui l'avait soignée avec le concours d'un chirurgien de Paris ayant affirmé à la mère qu'il n'y avait eu qu'accident, alors que le médecin de l'état civil, appelé pour la constatation du décès, crut devoir refuser le permis d'inhumer, les causes de la mort lui paraissant dues à des manœuvres abortives,

©BIUM

M. de Valles s'est transporté dans la soirée à Asnières, et les Drs Brouardel, Socquet et un spécialiste en gynécologie ont procédé à l'autopsie du corps de Mlle X...

Province. — Un cadavre de jeune femme a été trouvé dans la rivière l'Arget, commune de Foix (Ariège). L'enquête médicale avait établi que la jeune femme était morte loin de là, et que son cadavre avait été apporté en voiture pour être jeté à l'eau. La suite de l'enquête a amené l'arrestation d'une sage-femme de Foix. X..., qui habitait la commune de Cos, était venue se metttre en traitement chez cette sage-femme, le 23 février dernier. Elle disparut le 2 mars courant, après avoir subi des manœuvres abortives. Il paraît établi que ces manœuvres ont causé sa mort. L'enquête a mis sur la piste d'autres crimes du même genre qui auraient été commis par l'inculpée.

Charlatanisme Médical. — On vient d'arrêter à Brest un personnage étrange qui parcourait toute la France en se faisant appeler le « Dr Stephann ». Il se prétendait spécialiste pour le traitement des bègues. Le prétendu Stephann avait fait publier par les journaux des réclames pompeuses annonçant son arrivée à Brest, où il devait recevoir de nombreux bègues. Ceux-ci devaient d'abord déposer une provision de 40 fr. ; ils devaient donner ensuite 1,500 fr. et 15 fr. par jour de traitement. Malheureusement pour « le Dr Stephann », les parents d'un bègue de l'île de Batz portèrent plainte. Stephann fut arrêté.



Divers.

Distinctions honorifiques. — Un *rappel de médaille d'or* (médaille d'honneur des épidémies) a été décerné à M. le Dr Febvré (de Ville-Evrard).

Institut de Bibliographie de Paris. — M. le Dr Thil, secrétaire général technique de l'Institut de Bibliographie de Paris, vient de subir sa thèse de Doctorat en Médecine ; elle était intitulée : « *De la technique bibliographique dans les sciences médicales* » ; elle a obtenu la note *extrêmement bien*. — Tous nos compliments à notre excellent ami et collaborateur de la première heure.

Les Médecins et la Politique. — A Paris, dans le quartier du *Val-de-Grâce*, on lance à grand bruit la candidature nationaliste du Dr Chérot, ancien médecin de Marine, qui a fait la campagne du Tonkin aux côtés du général de Négrier. M. Chérot aurait des chances, s'il ne se portait contre M. Lampué qui, depuis dix ans, a rendu de grands services dans son quartier. — Dans les Pyrénées-(Hautes), M. le Dr Pédebidou étant désormais sénateur, M. le Dr Dasque, avocat et docteur en Médecine, a été candidat au siège qu'il occupait à la Chambre et a été *é.u.*

Les Médecins à la Société des Gens de lettres. — Notre excellent collègue et ami, M. le Dr Maurice de Fleury, auteur de nombreux ouvrages scientifiques et littéraires, a été reçu, à la presque unanimité des votants, membre de la Société des Gens de lettres. — Toutes nos félicitations.

Les Savants conférenciers. — Au siège de l'Association des étudiants, M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, a fait, comme nous l'avons dit, une conférence sur la manière dont il convient d'*enseigner au peuple la science*. Ses conseils s'adressaient « à ses jeunes confrères », chargés de faire des cours dans les nouvelles universités populaires. L'orateur a rappelé que l'idée des universités populaires était vieille de trente-six ans et appartenait à Jean Macé, qui, le premier, en 1864, dans une ville de province (Clermont), groupa autour de lui pour ce noble enseignement de jeunes professeurs.

Médecins conférenciers. — Dimanche dernier a eu lieu à Limoges, au Cirque, une grande conférence faite par M. le Dr Verneau (de Paris), au profit des Boers, sous les auspices du comité d'action en faveur des Républiques sud-africaines. Cette conférence a eu un immense succès.

Les Malades célèbres. — M. Crispi a été atteint d'influenza ces jours passées, et l'influenza a dégénéré en bronchite. L'alimentation est difficile et le malade ne peut garder aucune nourriture. En outre, l'opération de la cataracte, subie dernièrement, ne semble pas avoir donné les résultats qu'on en attendait.

Mariage de Médecins. — Notre ami, M. Charles-Lucien Palvadeau, docteur-médecin à Challans (Vendée), a épousé Mlle Marie-Aimée-Blanche d'Ayzac, propriétaire à Bordeaux.

Les Médecins dans le Monde. — On annonce le mariage de M. Louis Bouquet (Dordogne), avec Mlle Louise Denoix, fille du Dr Denoix, sénateur de la Dordogne. — A une matinée musicale, chez Mme Scheitlin de Mulhens, dans ses élégants salons de l'avenue du Bois-de-Boulogne, on a remarqué M. le Dr Albert Robin, professeur agrégé à la Faculté de Médecine. — L'ambassadeur d'Italie, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi Humbert, a reçu les notabilités de la colonie italienne. Le soir, le comte et la comtesse Tornielli ont donné un grand dîner. Parmi les convives était M. le Dr Guelpa. — Au mariage de M. François Duchesne, avec Mlle Guyard, remarqué, parmi les témoins de la mariée, M. le Dr Talamon, médecin des hôpitaux.

La Médecine aux Fêtes du Quartier Latin. — Dans la cavalcade nocturne, qui a eu lieu le soir de la mi-carême, au Quartier Latin, on voyait les représentants des diverses Facultés, tous porteurs d'attributs lumineux, dont dix apothicaires (pour la pharmacie), porteurs de seringues, mortiers, boules de pharmacie ; dix médecins de Molière (pour la médecine), porteurs de thorax, têtes de morts et tibias. La nouveauté consistait en ce que tous ces objets étaient creux et éclairés en dedans.

Il y avait un *char des rayons X*, qui était formé d'un transparent « très quartier latin ». L'École vétérinaire d'Alfort était représentée par des coursiers autrichiens, dont l'un représentait *l'Aiglon*.

©BIUM



Variétés et Anecdotes.

Hôpital Pasteur.

Une dame, encore anonyme aujourd'hui, a donné, pour construire un Hôpital annexe de l'Institut de la rue Dutot, un vaste terrain s'étendant de cette rue à la rue de Vaugirard. Le terrain a été divisé en deux parties. En façade sur la rue Dutot, on a bâti *l'Institut de chimie biologique*, qui sera inauguré dans quelques semaines.

De l'autre côté, sur la rue de Vaugirard, M. le Dr Roux a fait construire l'hôpital rêvé par la généreuse bienfaitrice, hôpital destiné à recevoir les malades atteints de toutes les affections, et en particulier de la diphtérie, que l'on peut traiter par les sérums. Cet hôpital, conçu par M. le Dr Roux et par son collaborateur M. le Dr Martin, construit par le frère de ce dernier, l'architecte Florentin Martin, est une œuvre de savant plus encore que d'artiste, car, si coquets que soient les pavillons en pierre, brique et fer forgé, si légère que soit leur architecture, c'est surtout leur disposition, leur aménagement spécial, leur organisation que l'on admire.

Les premiers malades seront reçus dans cet hôpital dès avril 1900. Au 213 de la rue de Vaugirard, une façade à huit fenêtres, deux portes cochères latérales et une porte centrale pour l'entrée des malades. C'est tout ce que l'on voit du dehors. On lira dans quelques jours cette inscription que gravent en ce moment les ornemanistes : *Institut Pasteur : Hôpital.*

Derrière cette façade s'étend un bâtiment, qui précède l'hôpital proprement dit, dont il est absolument isolé. Ce bâtiment est réservé aux consultations, et, comme ce sont des contagieux qui viendront là, le régime de l'isolement est appliqué aux malades dès l'entrée ; ils ne font que traverser le vestibule qui se trouve derrière la porte et immédiatement ils sont enfermés dans une petite chambre d'isolement. Il y en a toute une série sur la gauche du rez-de-chaussée du bâtiment d'accès. Un par un, ils sont introduits dans les salles de consultation de médecine ou de chirurgie, qui sont situées dans le même pavillon. Une fois admis, ils traversent une grand cour qui isole les pavillons de traitement où ils vont trouver leur chambre. Ces pavillons parallèles, que sépare un jardin d'été, s'étendent perpendiculairement à la rue de Vaugirard vers l'Institut de chimie biologique de la rue Dutot. A leur extrémité, ils sont unis par un élégant jardin d'hiver réservé aux convalescents.

Les deux pavillons formant l'hôpital sont identiques. Ils peuvent recevoir de cent à cent vingt malades. Chaque pavillon a deux entrées bien distinctes et rigoureusement reservées : celle du médecin et des infirmières et celle des malades. A peine introduit, le malade se déshabille dans cette pièce tapissée de grès cérame jusqu'à la hauteur de deux mètres et ses vêtements sont aussitôt emportés aux appareils de désinfection. On roule un lit auprès de lui, et, quand il y est installé, on le dirige par le monte-lit vers les chambres du premier étage où, de plain-pied, par le couloir central qui sépare les chambres du rez-de-chaussée, on le glisse jusqu'à celle de ces chambres qui lui a été préparée. Les chambres sont de deux sortes : chambres séparées pour un seul malade et réservées aux nouveaux venus, contagieux, et chambres communes à douze lits pour les convalescents. Autour de toutes ces chambres règnent des couloirs ou des balcons d'isolement et chacune a deux portes s'ouvrant, l'une sur le grand couloir central d'isolement, l'autre sur un des deux balcons qui courent autour du pavillon. L'aménagement de ces chambres est remarquable : parquetées et revêtues de carreaux de faïence jusqu'à la hauteur d'un mètre et demi environ, elles sont vitrées à leur parties supérieure et la lumière, on le comprend y abonde. Rien de saillant sur leurs parois si ce n'est un jeu de robinets, — eau froide, eau chaude, gaz —, une prise de courant électrique et une lampe électrique. Chaque chambre est munie, en outre, d'une bouche de chaleur, d'une bouche de ventilation, d'une imposte pour prendre en été l'air extérieur, d'une bonde pour l'écoulement des eaux après les lavages, car on lave à grande eau au lieu de balayer. L'ameublement consiste seulement en un lit de fer à sommier d'acier, en une table de nuit en métal émaillé, en une chaise ou un fauteuil vernis et que l'on peut laver facilement, enfin en une cuvette et une tablette en métal émaillé fixées au mur. La disposition, l'aménagement et l'ameublement de toutes les chambres au rez-de-chaussée et au premier étage sont identiques.

Au premier étage, surplombant le perron d'accès du médecin et des infirmières, toute en fer et glaces, se trouvent la salle d'opérations pour le tubage, la trachéotomie, les opérations d'urgence ; elle est flanquée de deux salles annexes ; l'une pour les examens rapides, l'autre pour la désinfection des instrumenis et appareils de chirurgie.

Le médecin de l'hôpital Pasteur, dont le M. Dr Roux est le directeur, est M. le Dr Martin. Mais ce dernier aura deux lieutenants, un par pavillon, internes logés dans chacun de ces pavillons, au second étage. Quant aux services de l'hôpital proprement dit, ils sont, comme le bâtiment des consultations et le logement des infirmières, absolnment isolés des deux pavillons de traitement. Ils se trouvent réunis : lingerie, buanderie, garde-manger, cuisines, caves, etc. en un grand bâtiment situé à gauche dans les jardins qui entourent les pavillons.

Les Femmes Médecins et les Artistes Lyriques.

Il n'y a pas que les docteurs du sexe fort qui s'évadent de la Médecine ; et, à côté des *docteurs mâles à côté*, il faudrait placer des doctoresses, qui ont été, sont, ou seront des artistes dramatiques ou lyriques, tout comme les Bataille, les Deval, les Montoya, et autres, que nous ne voulons pas citer.

Nous nous abstiendrons, pour la France, de donner des noms pour ces charmantes femmes : on comprend facilement pourquoi. Mais, pour l'Amérique, nous ne sommes pas tenu à la même réserve. Ajoutons donc, à titre d'exemple, et seulement pour montrer que nous sommes bien renseigné, que

©BIUM

Mme le Dr Augusta de Forest-Brown-Girard, qui se trouve actuellement à New-York, a été reçue à l'Ecole spéciale de Médecine des Femmes de Chicago en 1883, et a fait des études spéciales « *of vocal and physical* (1) *culture* » au Conservatoire de Milan.

Ce qui ne l'a pas empêchée de se dévouer, en France, lors de l'épidémie cholérique de 1884, et de travailler dans divers laboratoires sur le « *power of habit over nerve centers.*

M. B.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Le traitement balnéo-mécanique des affections chroniques du cœur; par Heftler (L.). — Paris, 1900, O. Doin, in-8°, 90 p., 74 fig.

Le traitement ancien des cardiopathes par le repos indéfini et l'interdiction absolue du mouvement actif, faisait de ces malades des infirmes; aussi le traitement des affections cardiaques par le mouvement, par l'exercice, auquel on adjoint la balnéothérapie devait, tout en paraissant d'abord être une méthode vraiment audacieuse, intéresser le monde médical. Cependant il a fallu une persévérance sans pareille pour vaincre l'indifférence affectée par les médecins pour la nouvelle méthode. Aujourd'hui on possède un grand nombre de résultats qui montrent l'efficacité de cette méthode et le travail de l'auteur est de ceux qui doivent entraîner la conviction. L'auteur a pu suivre personnellement à Nauheim, où M. le Pr Schott applique la méthode balnéo-mécanique avec une remarquable compétence, les résultats qui en découlent et il a voulu, par un exposé très clair et très complet, vulgariser cette méthode de traitement. Il indique avec soin la nature et le mode d'emploi des bains de Nauheim, le traitement balnéaire à domicile, les exercices que font les malades, leur régime alimentaire et hygiénique, enfin les indications et contre-indications du traitement. Tous ces chapitres sont traités d'une façon fort instructive et sont suivis de la description des résultats observés. A la fin, un certain nombre de cas sont mentionnés avec tous les détails qu'ils comportent. De belles figures illustrent les détails du traitement. Ce livre est un véritable document. [I. B. S.]

Chemin de fer d'Orléans.

Excursions aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne (Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.) [Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans)].

Des Billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 °/₀ en 1re classe et de 20 °/₀ en 2e et 3e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. — Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

(1) Nous ne traduisons pas, pour laisser au texte américain toute sa saveur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.



Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

ALCAN.— 108, boulevard Saint-Germain, 108, Paris.

Terrier et Reymond. — **Chirurgie de la Plèvre et du Poumon.** — Volume in-12, 292 pages, 67 figures (1899).

Carrier (G.) — **Contribution à l'étude des obsessions et des impulsions à l'homicide et au suicide.** — Brochure in-8°, 195 pages (1899).

Duigou. — **Contribution à l'étude du pronostic de l'épilepsie chez les enfants.** — Brochure in-8°, 56 pages (1899).

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Postes médicaux à prendre dans les communes de Jarnages (Creuse), de Saint-Patrice (Indre-et-Loire), et de Craonne (Aisne).

2° A céder de suite dans petite ville de Normandie, une bonne clientèle de plus de 20.000 fr.
Conditions modérées.

3° Poste médical à céder de suite en Seine-et-Oise, pour cause de maladie. Rapport 5.000 fr.
Conditions : 3.000 fr.

Pour les différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[Index Medicus]

recueil mensuel. — Le second numéro contient la Bibliographie médicale du mois de février 1900, soit 3,000 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'Institut de Bibliographie Scientifique pour tous renseignements et abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 252.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 13. 31 Mars 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Microbes au théâtre; par Marcel Baudouin. — Actualités : L'Exposition de 1900 : Organisation du Service médical pendant l'Exposition. Les Malades circulant à l'Exposition. — Les Prompts Secours à Paris : Les Accidents de la Mi-Carême. — La Médecine à la Chambre des Députés : Les Microbes des Théâtres. — Grandes Découvertes thérapeutiques : De l'influence de la Presse politique sur le traitement de la tuberculose. — Les Médecins conquérants : Le Drapeau de M. le docteur Huguet à In-Salah. — La Chirurgie à l'Académie française : La Fracture de rotule de M. Faguet. — La Médecine aux Chandelles. — Médecine et Histoire. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Académicien avant d'être reçu docteur. — Docteur médecin à 17 ans. — Les Livres Nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — M. le Dr Gilles de la Tourette (Paris). — Distribution des avertisseurs d'accidents à l'Exposition de 1900 (Projet Marcel Baudouin). — Un avertisseur d'accidents à l'Exposition de Chicago en 1893. — Poste d'avertisseurs d'accidents dans la ville même de Chicago. — M. le Dr Lachaud, député. — M. le Dr Lucas-Championnière (Paris).

BULLETIN

Les Microbes au Théâtre.

Récemment, à propos de l'incendie du Théâtre Français, la Chambre des Députés a entendu une communication excellente, relative à l'hygiène des salles de spectacle.

Il n'est pas besoin d'ajouter que l'orateur, du moment où il parlait de précautions hygiéniques à prendre dans des lieux où d'ordinaire l'on ne va chercher que du plaisir, a été reçu d'une façon sinon froide, du moins bruyante et peu sympathique ! Et c'est le cas de répéter, quoiqu'il ne s'agisse là que d'un proverbe assez ancien, que, partout où l'on vend du Plaisir, il ne saurait être question d'Hygiène.

Il n'en est pas moins vrai, pourtant, que le courageux confrère, qui a eu l'audace d'affronter ainsi les rires de ses collègues et la magnifique indifférence de pince-sans-rire du Ministre des Beaux-Arts, qui croit plus à l'influence morale du Théâtre qu'à la thérapeutique prophylactique, a fait acte, en cette occasion, d'excellent citoyen, ne craignant pas d'affronter la tempête pour la simple satisfaction du devoir accompli. Honneur à cette bravoure, malheureusement inutile ! Mais il est des batailles qu'il faut savoir perdre, pour triompher plus tard.

On a souri, on s'est même esclaffé, au Palais Bourbon, quand on a entendu soutenir que l'organisation de nos théâtres était le comble de l'absurdité, à l'époque où nous sommes ; cela à tous les points de vue : incendie, sauvetage, prompts secours, prophylaxie des maladies contagieuses, etc., etc. — Tout cela n'a rien d'extraordinaire et ne nous chagrine pas ; nous en avons vu d'autres...

Certains grands journaux, au demeurant, et en particulier *le Temps*, ont été mieux inspirés. Et un de nos confrères de la grande Presse a eu bien raison de déclarer que les théâtres étaient aujourd'hui le « Conservatoire des Microbes les plus nocifs » ! Nous en savons quelque chose, nous qui y avons pris deux fois, en deux ans, la grippe, pour aimer trop la musique, l'art dramatique, et les... artistes !

En tous cas, nous en sommes toujours à croire que le seul moyen d'assainir ces lieux est de les laisser brûler, quand ils s'enflamment. Mais ce n'est là, évidemment, qu'une solution trop radicale au problème posé. La Désinfection, nous l'avouons, doit pouvoir s'opérer de nos jours par des moyens, certes moins efficaces, mais plus dignes des peuples civilisés....

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

L'EXPOSITION DE 1900.

Organisation du Service Médical pendant l'Exposition.

Dans quelques jours, les chantiers seront nettoyés et la foule entrera dans l'Exposition. Comment seront soignés les malades et les blessés, qui ne manqueront pas de se rencontrer dans le nombreux public qui chaque jour forcera les portes de la *World's Fair* de 1900 ?



M. le Dr Gilles de la Tourette (Paris),
Médecin en chef de l'Exposition de 1900.

Désormais, trêve aux polémiques. Aussi ne discuterons-nous plus l'organisation elle-même. Certes, elle n'est pas parfaite ; mais, grâce à la bonne volonté des médecins, qui ne sont pour rien dans l'organisation d'ensemble, espérons qu'on parera à toutes les difficultés.

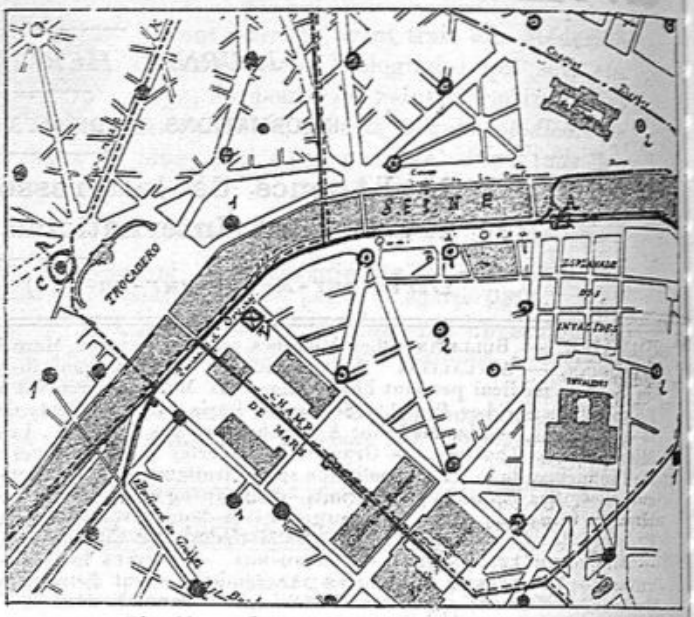

Fig. 33. — Plan de l'Exposition de 1900.
Projet de 1894 pour la distribution des Avertisseurs d'accidents (Marcel Baudouin, 1894) (1). — 1, avertisseurs d'incendie alors en place; 2, avertisseurs à placer; A, V, emplacements propices pour les postes de secours.

D'après les décisions prises, il y aura *cinq postes de secours* : aux Invalides, aux Champs-Elysées, au Champ de Mars, au Trocadéro, et à Vincennes. Le poste des Champs-Elysées a été installé dans le soubassement du nouveau Grand Palais des Beaux-Arts, et celui des Invalides dans la nouvelle gare, à l'entrée de l'Esplanade, côté de la rue Fabert. Celui du Champ de Mars est dans un des pavillons administratifs de l'avenue de La Bourdonnais. A Vincennes, le poste sera placé près du Grand Vélodrome pour les concours sportifs. L'autre est au Trocadéro.

A chaque poste, à partir du mois d'avril, conformément aux antiques errements, seront attachés 8 médecins, 3 à 4 internes, 3 à 4 infirmiers, et une voiture d'ambulance.

Deux médecins seront chargés de surveiller l'évacuation, dans les hôpitaux de la ville, des blessés et des malades.



Fig. 34. — Un Avertisseur d'Accident à l'Exposition de Chicago en 1893.

C'est le contraire, radicalement, de ce qui a été fait à Chicago en 1893 ; mais M. le Directeur général de l'Exposition, étant *Nationaliste*, n'a pas voulu prendre le Progrès où il se trouvait, c'est-à-dire en Amérique (Il nous l'a déclaré en propres termes !).

(1) Baudouin (Marcel). — *L'Assistance chirurgicale instantanée.* Broch., 1895, in-8°, p. 60.

©BIUM

Toutefois, on a tout de même chipé quelque chose aux Etats-Unis, un peu grâce à nos voyages et à nos travaux ; nous voulons parler des Avertisseurs d'Accidents, car il paraît qu'il y en aura (*Figaro*, 11 février 1900), à côté des dépôts de brancards, placés à la disposition de la police.



Fig. 35. — Un poste d'Avertisseur d'accidents, dans la ville même de Chicago.

Mais nous demandons qu'on nous les montre, ces avertisseurs, et au plus tôt : non pas que nous doutions de leur existence, affirmée par le *Figaro* ; mais pour les signaler à M. le Directeur des Ambulances pour Blessés de la Ville de Paris, qui a oublié de faire installer, dans le quartier de Saint-Louis, ceux que le Conseil Municipal a votés depuis plusieurs années.

Les Malades Circulants a l'Exposition.

En 1867, dans un article sur *la Médecine à l'Exposition*, M. le Dr J. M. Guardia suggérait une Exposition internationale de *Malades*, en ces termes :

« La Médecine comparée a perdu, ce nous semble, une occasion qui ne se présentera pas de longtemps. Que penseriez-vous, lecteur, d'un hôpital où seraient réunis des malades de tous les pays et où s'étaleraient côte à côte les affections propres à chaque climat ? Sans songer à l'acclimatation, même provisoire, des maladies exotiques, nous aurions pu nous donner le spectacle d'une *clinique universelle*. Il est bien dommage que les climats ne puissent se transplanter comme la flore, la faune et les maladies épidémiques. N'importe ! Un hôpital annexé à l'Exposition universelle et peuplé de malades et de médecins de tous les pays, nous en aurait plus appris, en quelques semaines, que les plus savants traités de géographie médicale. On ne s'avise jamais de tout ; mais comme il ne faut jurer, ni désespérer de rien, nous aurons peut-être satisfaction aux prochaines assises universelles de l'Industrie ».

Évidemment le progrès serait de faire circuler le sujet non plus à l'état de pièce anatomique, mais bien vivant.

Depuis 1867, la facilité des communications a rendu la médecine tout à fait internationale; et il en coûterait certainement moins de faire venir un cas de *béribéri* du Japon qu'un éléphant de Siam : les deux pour être exhibés, mais sous des étiquettes différentes. D'ailleurs l'ingéniosité aidant, on arriverait à créer des *Assurances pour malades internationaux*, permettant de couvrir le producteur en cas de déchet (ce qui ne pourrait manquer de se produire). Et, pour compléter l'illusion (pour le malade), au lieu d'exposer des *plans d'hôpitaux* sur le papier, on aurait pu le loger dans un diminutif d'hôpital, construit à la mode de son pays d'origine, pour le laisser dans son milieu.....

Mais le vœu de M. Guardia est demeuré stérile ; pas plus en 1878 qu'en 1889, même en 1900, on n'a songé à la *Clinique universelle* ; et les *traitants* seuls, à l'exclusion des *traités*, figureront en personne aux divers Congrès internationaux !

C'est du moins l'avis de l'Administration : *Surtout pas d'hôpitaux*, même *de Prompts Secours*, à l'Exposition de 1900, a déclaré M. le Directeur général, car il y en avait un à Chicago ; et il est de très mauvais goût d'imiter à Paris les mœurs américaines !

LES PROMPTS SECOURS A PARIS.

Les Accidents de la Mi-Carême.

Un certain nombre d'accidents se sont produits le jour de la Mi-Carême à Paris. Avant l'arrivée du cortège des Lavoirs sur la place de la République, un cheval attelé à un fiacre, dans lequel se trouvait une écuyère du Cirque d'Hiver, s'est emballé au milieu de la foule. Plusieurs personnes ont été blessées légèrement. Une seule d'entre elles, Mme B..., concierge, a été fortement contusionnée. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie, comme d'habitude, elle a été conduite à l'hôpital Saint-Louis. L'écuyère elle-même a été atteinte par des éclats de verre.

Un gardien de la paix, nommé X.., de service sur le boulevard Saint-Martin, a eu le pied droit écrasé par le sabot d'un cheval de la garde. On l'a reconduit à son domicile.

De fortes poussées se sont produites à maintes reprises. L'une d'elles a eu un effet imprévu. Une femme tomba, fut piétinée, et... *mit au monde un enfant* du sexe masculin. La mère et l'enfant ont été transportés à l'hôpital Saint-Martin. Pourquoi à l'hôpital Saint-Martin et non pas à une Maternité ?

Enfin, à minuit et demi, une rixe qui a dégénéré en drame sanglant, a éclaté entre trois machinistes, qui sortaient de l'Ambigu, et une bande d'individus qui les avaient violemment bousculés. L'un de ces individus tira plusieurs coups de revolver. M. X... fut atteint par un projectile au sein droit. Un passant, âgé de vingt-cinq ans, fut grièvement blessé à la tête et au flanc. Un autre passant, âgé de trente-deux ans, fut frappé d'un coup de couteau dans le dos. Pendant que la foule s'empressait autour des blessés, des agents parvenaient à arrêter l'un des coupables se disant employé de commerce. Ce jeune homme a été conduit chez le commissaire de police, qui, après interrogatoire, l'a envoyé au Dépôt. Les blessés ont été admis à l'hôpital Saint-Louis. — On ne dit pas, dans les journaux, *combien de temps après les blessures* ils furent transportés à l'hôpital.

Le Service des Ambulances a dû sortir beaucoup..., car nous avons, sur le parcours, rencontré.... une voiture, place de l'Hôtel-de-Ville !

©BIUM

LA MÉDECINE A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Les Microbes des Théâtres.

A l'occasion de l'incendie du Théâtre Français, la Chambre des Députés a dû, malgré elle, subir un très intéressant discours d'un hygiéniste, M. le Dr Lachaud, qui, au nom de la Commission d'Hygiène, a réclamé la suppression des tentures inutiles et malsaines. « Dans leurs plis, se cachent, a-t-il dit, les nids à microbes qui transmettent les maladies contagieuses ». Mais M. Lachaud ne s'en est pas tenu là et a ajouté : « C'est dans ces tentures que chaque année les Parisiens viennent chercher les germes de l'influenza ! La tenture est, en outre, le grand élément de l'incendie. C'est elle qui dégage la fumée asphyxiante. Pour-quoi ne pas la supprimer et étudier un autre motif de décoration ? Je demande aussi la suppression des boiseries et leur remplacement par le fer et le stuc, qui peut être lavé et désinfecté sans préjudice pour la beauté de la salle. Je demande le remplacement des tapis par du linoléum ou du cuir. Cracher par terre est contraire aux convenances ; mais il arrive souvent qu'un spectateur s'oublie et qu'il crache sur le tapis. Les spectateurs peuvent être ainsi atteints de tuberculose ou d'une autre maladie contagieuse. Le crachat, séché sur le tapis, se réduit en poussière impalpable qui se mêle à l'air ambiant et transmet la maladie à ceux qui sont venus au théâtre bien portants. Les tapis de laine doivent donc être remplacés par d'autres substances faciles à laver. De même les fauteuils doivent être pourvus d'armatures de fer ; le velours et la soie doivent être remplacés par le cuir, comme à la Porte-Saint-Martin. Il ne faut pas non plus que les fauteuils soient rembourrés ».



M. le Dr Lachaud, Député, *membre de la Commission d'Hygiène.*

M. le Ministre n'a répondu que par une fin de non recevoir : ce qui était à soupçonner !

Pourtant, M. le Dr Lachaud a parfaitement raison ; et il faut le féliciter de son courage, qui a su braver les applaudissements ironiques de la Chambre ! — Pour notre part, nous avons deux fois gagné l'influenza au théâtre, d'abord en 1898, au Théâtre Antoine ; puis, en 1899, à la Gaité.

Et nous ne sommes pas remis encore de la dernière attaque.... M. B.

GRANDES DÉCOUVERTES THÉRAPEUTIQUES.

De l'Influence de la Presse Politique sur le Traitement de la Tuberculose.

M. J. Cornély, du *Figaro*, ancien étudiant en médecine, contemporain de notre excellent maître et ami, A. Reverdin (de Genève), ancien élève de la Faculté de Lyon, croyons-nous, et en tous cas journaliste de grand talent, écrit dans son journal :

« Lorsque, l'autre jour, j'ai lu dans un journal de médecine, sous la signature du Dr Gouel, médecin en chef de l'Asile de Villepinte, hôpital pour les petites tuberculeuses, qu'un de ses jeunes confrères, M. le Dr de Lannoise, avait préparé ce qu'il appelle une organo-toxine, qu'il applique depuis plus d'une année à Villepinte et dans sa clientèle, j'ai dressé l'oreille. Je suis allé voir le Dr de Lannoise. Je me suis assis à côté de lui dans son cabinet. J'ai vu défiler ses malades. Je les ai interrogés. Et, ma foi, j'ai peut-être assisté aux débuts d'une médication historique. La chose importante, dans ce cas-là, est celle-ci : Combien y a-t-il eu d'accidents ? Réponse : Aucun. « Alors ? m'a demandé le jeune praticien. — Alors, docteur, lui ai-je répondu, dépêchez-vous d'aller au Congrès contre la Tuberculose, qui se réunit à Naples le mois prochain. Vous serez discuté par des médecins allemands. Et, pour les Français, être discuté par des savants allemands, c'est énorme. Le plus court chemin pour aller d'ici à l'Académie de Médecine passe par Naples et Berlin ! »

Il aurait été regrettable que les Médecins, non abonnés au *Figaro* (il est vrai qu'ils sont très rares !), ne connussent point cette salutaire découverte. Aussi n'avons-nous pas hésité à en faire part aux rares (seulement par comparaison à ceux des Journaux quotidiens, bien entendu !) lecteurs de cette petite *Gazette*, perdus au fond des campagnes françaises (1).

LES MÉDECINS CONQUÉRANTS.

Le Drapeau de M. le Dr Huguet à In-Salah.

Voici un détail peu connu de la mission du Dr Flamand. Le médecin-major de 2e classe, M. le Dr Huguet, avait été désigné pour accompagner la mission du Dr Flamand. Par suite de circonstances diverses, il ne partit pas avec elle, et c'est seulement ces jours derniers qu'il a reçu l'ordre de rejoindre In-Salah.

A ce propos, la *Dépêche algérienne* raconte que, tandis que Flamand, à son départ d'Alger pour le sud, bouclait ses cantines, aidé dans cette tâche par le Dr Huguet, celui-ci plaça dans l'une d'elles une petite boîte soigneusement fermée et enveloppée, et s'adressant à l'explorateur : « Vous ne l'ouvrirez, lui dit-il, que lorsque vous serez arrivé là-bas et vous y trouverez quelque chose qui, sans doute, vous sera utile et que, certainement, il vous sera agréable d'avoir avec vous. »

La veille de l'arrivée à In-Salah, Flamand, en ouvrant la cantine en question, y trouva la petite boîte méticuleusement fermée qu'y avait placée le Dr Huguet et que l'explorateur y avait oubliée depuis.

Il l'ouvrit et en sortit un très beau drapeau de soie brodée, à franges d'or, portant cette inscription : *Mission Flamand : R. F. 1900.* C'est ce drapeau qui fut hissé sur les

(1) Cornély a ajouté, avec son bon sens sarcéien, à propos de cette affaire : « J'ai presque failli, l'autre mois, devenir quelque chose de quasi officiel en étant nommé *membre de la Commission de la Tuberculose*. Je n'y avais d'ailleurs aucun titre. Mais ces Messieurs de l'Intérieur m'ont blackboulé, parce qu'ils ont pensé que si l'on introduisait un journaliste dans cette Commission, tous les autres la débineraient. Comme ils ont eu raison ! Et comme ils nous connaissent bien ! » — Puisqu'on a expulsé la Presse politique de cette Commission, la *Presse Médicale* a donc bien tort de se plaindre de l'ostracisme dont on l'a honorée en l'espèce...

©BIUM

murs de la kasbah des Bajonda, au ksar El-Kébir, le 29 décembre 1899, devançant ainsi de deux jours la date brodée sur son étoffe!

M. le Dr Flamand, médecin militaire, chef de la mission d'In-Salah, est arrivé le 26 mars à Marseille. Il est à Paris actuellement.

M. le Dr Huguet est un médecin très distingué, à qui l'on doit plusieurs mémoires. Cette simple anecdote montre son tempérament. On peut prédire sans crainte qu'il ira aussi loin que Flamand..., sinon dans le désert, du moins sur une autre voie.

LA CHIRURGIE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

La Fracture de Rotule de M. E. Faguet.

Notre très distingué compatriote, car il est né à la Roche-sur-Yon (Vendée), M. Emile Faguet (de l'Académie française), a été victime récemment d'un banal accident, qui a eu, fort malheureusement, de graves conséquences.

Comme il rentrait chez lui, il glissa sur l'angle d'un trottoir et, dans sa chute, *se brisa une rotule.*



M. le Dr Lucas-Championnière (Paris),
Chirurgien de M. Emile Faguet.

L'état du blessé était, ces jours derniers, aussi satisfaisant que possible ; il n'avait pas de fièvre et ne souffrait aucunement de sa blessure. Une intervention chirurgicale a paru cependant nécessaire. Mais M. le Dr Lucas-Championnière, qui donne ses soins à M. Emile Faguet, est convaincu que l'opération ne laissera aucune trace et que le critique sera sur pied d'ici quinze à vingt jours.

Cette opération a été faite cette semaine, dans la maison de santé de M. le Dr Defaut, à Neuilly, où M. Emile Faguet a été transporté. La rotule était *fracturée transversalement* et un vaste *épanchement sanguin* s'était formé. La *suture osseuse* a été effectuée. L'Académicien a été endormi.



La Médecine aux Chandelles.

Frégoli à l'Olympia ou la Mimique sur les Planches.

Léopoldo Frégoli, cet italien agité qui fait courir actuellement Tout-Paris à l'Olympia, n'est qu'un *clown* ; mais c'est presque un clown de génie ! Bien peu d'artistes en ce genre ont pu arriver, en effet, à des résultats aussi multiples et aussi satisfaisants à la fois ; et, ce qui fait son originalité réelle, c'est sa puissance de création et son incomparable mobilité et rapidité de pensées. A une mémoire digne d'un Inaudi ou d'un Rubinstein, il unit d'ailleurs une souplesse d'expression merveilleuse, et une mimique extraordinairement variée.

Il commande à ses muscles de la face, des bras, ou des jambes avec une vélocité et une précision qui étonnent vraiment. Jusqu'à son larynx qui lui obéit, dans tous les sens, avec une netteté non moins caractéristique : il est, en effet, un remarquable *ventriloque* !

L'organisation de ses représentations, sa sûreté sur les planches, sa vivacité et son activité, son énergie, la façon dont son visage traduit ses propres impressions du moment, tout cela indique un cerveau puissant, toujours maître de lui, actionnant une machine humaine merveilleusement douée et supérieurement dressée. C'est, à n'en pas douter, un Napoléon en son genre ; et, au moins psychologiquement, une vraie personnalité, qui n'a besoin, pour briller au premier rang, que d'aides mécaniques, partout, toujours et dans tous les domaines.

Sa jeunesse aidant, il peut accomplir aujourd'hui une besogne qui paraît énorme, et qui l'est . Mais, à ce métier, il s'usera vite, musculairement parlant. Probablement sa fortune ressemblera assez à celle de ce pauvre Inaudi, qui végète désormais, et qui n'a jamais pu, de brillant calculateur, devenir un mathématicien de talent !

A chacun sa nature, ses moyens, ses talents. Mais vraiment Frégoli est quelqu'un ; et nous serions bien trompé si, pendant les quelques années qu'il va vivre au théâtre, il ne révolutionnait pas notablement l'art si délicat de la Clownerie de bon aloi.

« Mademoiselle de Bullier » à l'Athénée.

Tous les anciens étudiants en médecine du Quartier-Latin, fixés en province après avoir conquis leur diplôme et jeté leur gourme au Bal célèbre du Boulevard Saint-Michel, n'ont pas dû lire, dans leur journal quotidien, sans des regrets amers, l'annonce de la représentation à l'Athénée de *Mademoiselle de Bullier*, comédie en deux actes de Henri Giraud : surtout ceux qui savent que ce coquet théâtre a pour directeur un confrère, M. le Dr Deval !

©BIUM

La demoiselle en question, qui n'est qu'une pauvre fille comme on en voit tant errer le soir devant les brasseries du Boulevard, a distingué un beau jour, au bal, le carabin Frédéric. Après une résistance assez vive du jeune homme, elle a réussi pourtant à s'en faire aimer : d'où collage et mariage !

Frédéric, reçu docteur, va revoir son village et présente sa femme, devenue très sérieuse, à ses vieux parents. Mais voilà que tout à coup le papa reconnaît, en sa bru, Milie, une femme du Quartier, avec laquelle jadis il a fait la fête ! On devine la scène entre les deux anciennes connaissances. Mais le vieux avoue qu'il a tort de se fâcher, puisqu'il détruira, s'il parle, le bonheur de son fils ; et il s'en va se tuer.

Ce dénouement, qui n'est pas plus moral qu'un autre, était inutile. Dans la vie, tout se serait arrangé en famille. Pourquoi n'avoir pas eu le courage d'écrire cette *observation médicale*, histoire probablement vraie, dans son intégralité ?

MARC ELL.



Médecine et Histoire.

Le Cabinet secret de l'Histoire (IVe SÉRIE); par M. le Dr CABANÈS. — Paris, A. Maloine, 1900, in-8°.

Notre savant confrère et excellent ami CABANÈS vient de publier la *IVe Série* de son *Cabinet secret de l'Histoire* ; et les sept chapitres de ce curieux volume ne le cèdent pas en intérêt à ceux des ouvrages précédemment parus dans la même collection, que nous avons déjà analysés.

François 1er est-il mort de la Belle-Ferronnière ? Telle est la première question que s'est posée notre collègue, qui, comme on le sait, est le plus médecin des érudits français et le plus érudit des médecins français (je laisse de côté tous les bibliographes, qui ne sont que des internationaux !). Et, en expert avisé, il conclut que non. Inutile d'ajouter qu'il nous paraît avoir raison.

La stérilité de Catherine de Médicis est discutée ensuite avec force arguments. C'est une question très-complexe ; et, sur ce sujet, il nous semble encore que Cabanès n'a pas tort, en affirmant qu'il ne s'agit là que d'une légende.—Nous n'insistons pas sur une *Galanterie du Roi Vert-Galant* et ne nous demandons pas : *Louis XIII mérita-t-il d'être appelé le "Chaste" ?*, pour ne pas défloror tous les chapitres et laisser aux lecteurs de l'imprévu dans leur lecture.

Ce qui se passait au Mariage de nos Rois intéressera également tous les amateurs de vieilleries, au même titre que les problèmes : *Comment Marie Leczinska devint reine de France ? Comment fut consommé le mariage de Louis XVI ?*

Dans l'*Accusation d'inceste portée par Hébert contre Marie-Antoinette*, on trouvera une consultation médico-légale rétrospective de notre ami, M. le Dr DESCOUTS, qui mérite d'être lue, et des pièces annexes, fort curieuses pour les historiens.

Le dernier paragraphe sur la *Prétendue folie du Marquis de Sade* est l'un des plus passionnants, car Cabanès a étudié cette aventure avec un soin particulier et des documents inédits très précieux.

Que dire, pour conclure, de ces effrayants efforts d'un homme que les Anciens passionnent à ce point, et qui a eu l'incontestable talent, comme il le répète dans sa préface, de se créer une spécialité dans la critique scientifique, appliquée à l'Histoire ? — Rien que nous n'ayons déjà écrit vingt fois : à savoir qu'il faut un flair spécial, un courage surhumain, et un enthousiasme d'un autre âge pour mener à bien ces travaux de bénédictin laïque ! N'est-ce pas affirmer une fois de plus le réel et solide mérite de ces patientes recherches ?

M. B.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr EGLI (de Parempuyre). — M. le Dr BARRAL (de Tullins). — M. le Dr CASSAT (de Fronsac). — M. RIVIÈRE, étudiant à Montpellier. — M. le Dr K. A. LINDERFELT, collaborateur de la *Semaine Médicale*. Il a succombé à l'âge de cinquante-trois ans, après une courte maladie. Il connaissait presque toutes les langues européennes. — M. le Dr TRUCHOT, professeur de physique à l'École de Médecine de Clermont. — M. le Dr LATRILLE, professeur suppléant d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine de Poitiers. — M. le Dr LAUZET, chirurgien des hôpitaux de Marseille. — M. le Dr MEYNARD, chirurgien de l'hôpital de Châtellerault. — M. le Dr Thomas P. MASON, ancien lecteur d'anatomie et de physiologie à Ledwich School of Medicine de Dublin. — M. le Dr E.-B. SANGREE, ancien professeur de bactériologie et de pathologie au Medical Department of Vanderbilt University de Nashville.

Mme Piettre, femme du Dr PIETTRE, sénateur, président du Conseil général de la Seine, est morte chez sa sœur à Paris. Les obsèques ont eu lieu lundi, à Saint-Maur-les-Fossés. — M. HUGUENIN, ancien sous-chef de bureau au ministère de la Guerre, décédé à l'âge de 66 ans, père du Dr HUGUENIN.

©BIUM

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 2 AU 7 avril 1900.— EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi 2*: 1er (1re série, Salle n° 1): MM. Rémy, Gley, Sebileau. — 1er (2e série, salle n° 2) : MM. Poirier, Retterer, Heim. — 3e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Pitié) : MM. Terrier, Delbet, Legueu. — 3e (1re partie Chirurgie, 2e série, Pitié): MM. Delens, Tuffier, Broca (Aug.). — 3e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu): MM. Tillaux, Lejars, Walther. — 3e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Launelongue, Kirmisson, Mauclaire. — 3e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Potain, Déjerine, Gaucher.

Mardi 3: Dissection. (École pratique) : MM. Mathias-Duval, Quénu, Thiery. — 1er (Nouv. régime, salle n° 1) : MM. Rémy, Poirier, Retterer. — 2e (2e partie, salle n° 3) : MM. Blanchard, Weiss, André. — 3e (2e partie, 1e série, salle n° 2): MM. Joffroy, Roger, Thiroloix.— 3e (2e partie. 2e série) : MM. Grancher, Marfan, Charrin. — 4e Doctorat: MM. Chantemesse, Langlois, Chassevant. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1e série, Charité): MM. Le Dentu, Brun, Faure. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Berger, Schwartz, Albarran. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Jaccoud, Proust, Achard. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Mercredi 4: Dissection. (Ecole pratique): MM. Rémy, Poirier, Sebileau. — 2e (Nouveau régime. salle n°4 . Ecole pratique) : MM. Broca André, Retterer, Heim. — 3e (oral, 1e partie, salle n° 2) : MM. Lannelongue, Delbet, Varnier. — 3e (2e partie, salle n° 1) : MM. Joffroy, Déjerine, Gaucher. — 4e (doctorat, salle n° 3) : MM. Pouchet, Hanriot, Wurtz. — 5e (1re partie Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Terrier, Jalaguier, Legueu. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker): MM. Delens, Kirmisson, Walther. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Hayem, Widal, Launois.

Jeudi 5 : Dissection (Ecole pratique) MM. Mathias-Duval, Rémy, Retterer. — Anatomie pathologique. (Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologique) : MM. Cornil, Blanchard, Thiroloix. — 3e (oral, 1re partie, 1re série, salle n° 3) : MM. Schwartz, Poirier, Wallich. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, salle de thèses n° 2) : MM. Berger, Budin, Faure. — 3e (2e partie, salle n° 2 : MM. Grancher. Dupré, Achard. — 4e Doctorat, salle n°1) : MM. Thoinot, Chassevant, Vaquez.

Vendredi 6: (1re série, salle n° 3): MM. Kirmisson, Delbet, Sebileau. — 1er (2e série, salle n° 2) : MM. Jalaguier, Poirier, Retterer. — 4e Doctorat, (salle n° 1): MM. Pouchet, Landouzy, Thoinot. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1e série, Hôtel-Dieu) : MM. Lannelongue, Tuffier, Mauclaire. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Broca (Aug), Legueu. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Grancher, Déjerine, Widal. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 7: Dissection. (Ecole pratique): MM. Schwartz, Quenu, Albarran.. — 1er Doctorat, MM. Poirier, Brun, Faure. — (2e oral, 1re partie, salle n° 1): MM. Mathias-Duval, Rémy, Thiery. — 3e (oral, 2e partie, N. R., salle n° 3): MM. Debove, Blanchard, Roger. — 3e (2e partie, Petit amphithéâtre): MM. Hutinel, Ménétrier, Thiroloix. 5e — 4e Doctorat (salle n° 4:) MM. Pouchet, Letulle, Langlois. — (2e partie, 1e série, Charité) : MM. Cornil, Ballet, Vaquez. — 5e, (2e partie, 2e série, Charité): MM. Dieulafoy, Marfan, Dupré. — 5e (1e partie, Obstétrique Clinique Tarnier): MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

THÈSES DE DOCTORAT : — *Mercredi 4*, à 1 heure : M. Deguy : *Le cœur et l'aorte* : M. Fournier. — M. Brunel : *De l'otite moyenne sèche et de son traitement chirurgical*; MM. Tillaux, Tuffier, Thiéry, Mauclaire. — M. Robine : *De l'iritis d'origine nasale* ; MM. Tillaux, Tuffier, Thiéry, Mauclaire. — M. Spourgitis : *La botryomycos humaine* ; MM. Tillaux, Tuffier, Thiéry, Mauclaire. — M. Petron : *L'hystérectomie abdominale par la section médiane de l'utérus*: MM. Tillaux, Tuffier, Thiéry, Mauclaire . — Mlle Dobrynine : *Du syndrôme de l'hypotension artérielle dans la cirrhose atrophique avec ascite* ; MM. Fournier, Landouzy, Letulle, André. — M. Vaillant : *Des injections sous-cutanées d'huile camphrée* ; MM. Landouzy, Fournier, Letulle, André. — M. Cabaniols : *Des kystes tubo ovariens* ; MM. Pinard, Brissaud, Gilles de la Tourette, Lepage. — M. Beauvois : *Un praticien allemand au dix-huitième siècle. J. H. Cohausen* ; MM. Brissaud, Pinard, Gilles de la Tourette, Lepage.

Jeudi 5, à 1 heure, M. de Sard : *Cathétérisme cystoscopique des uretères considéré comme moyen de diagnostic* ; MM. Guyon, Le Dentu, Albarran, Roger. — M. Michaud : *Des néphrites chroniques hématuriques* ; MM. Le Dentu, Guyon, Albarran, Roger. — M. Chesneau : *Contribution à l'étude clinique de la tuberculose oculaire* ; MM. Panas, Debove, Brun, Charrin. — M. Ruais : *Du pyopneumothorax de nécessité* ; MM. Debove, Panas, Brun, Charrin. — M. Cadol : *L'anesthésie par les injections de cocaïne sous l'arachnoïde lombaire* ; MM. Proust, Dieulafoy, Ménétrier, Bonnaire. — M. Tabourin : *Etude sur la physiologie pathologique et le traitement des coliques hépatiques chez les femmes en état de puerpéralité* ; MM. Dieulafoy, Proust, Ménétrier, Bonnaire. — M. Moulin : *Le dossier de l'Antimoine* ; MM. Pouchet, Hanriot, Marfan, Launois. — Mlle Soroker : *Fréquence du rein mobile chez la femme atteinte de maladies génitales* ; MM. Pouchet, Hanriot, Marfan, Launois. — M. Rabaut : *Sur quelques cas d'érythèmes prémorbilleux* ; MM. Hutinel, Chantemesse, Letulle, Wurtz. — M. Dujardin-Beaumetz : *Le microbe de la péripneumonie et sa culture* ; MM. Chantemesse, Hutinel, Letulle, Wurtz.

Exercices pratiques de Médecine opératoire spéciale, sous la direction de MM. BERGER, professeur, et HARTMANN, agrégé. — PREMIER COURS : *Opérations de chirurgie journalière*, par M. OMBRÉDANNE, Prosecteur. Le Cours commencera le 23 Avril 1900 et aura lieu tous les jours. — DEUXIÈME COURS : *Opérations sur l'appareil génito-urinaire de l'homme*, par M. GOSSET, Prosecteur. Le Cours commencera le 3 mai 1900 et aura lieu trois fois par semaine. — TROISIÈME COURS : *Opérations sur les os et les articulations*, par M. FREDET, Prosecteur. Le Cours commencera le 4 Mai 1900 et aura lieu trois fois, par semaine, alternant avec le cours précédent.—QUATRIÈME COURS: *Opérations sur le tube digestif et ses annexes*, par M. SAVARIAUD, Prosecteur. Le Cours commencera le 28 mai 1900 et aura lieu tous les jours. — CINQUIÈME COURS : *Opérations sur la tête, le cou et le thorax*, par M. PROUST, Prosecteur. Le Cours commencera le 9 juin 1900 et aura lieu trois fois par semaine. — SIXIÈME COURS : *Opérations gynécologiques*, par M. CUNÉO, Prosecteur. Le Cours commencera le 11 juin 1900 et aura lieu trois fois par semaine, alternant avec le cours précédent. Le nombre des élèves admis à chacun de ces cours est limité. Seront seuls admis les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les droits à verser sont de 50 francs pour chaque cours. S'inscrire au Secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les lundis, mardis, jeudis et samedis.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr LE DANTEC, agrégé, est chargé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, d'un cours complémentaire de pathologie exotique.

Faculté de Médecine de Lyon. — Par décret M. le Dr COURMONT, agrégé près la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lyon, est nommé professeur d'hygiène à ladite Faculté.

©BIUM

Faculté de Médecine de Toulouse. — *Les Courses de Taureaux.* — Les étudiants de Toulouse ont organisé une corrida de protestation contre le projet de loi interdisant les courses de taureaux avec mise à mort. Cette corrida, présidée par M. le maire de Toulouse, avait attiré une foule énorme ; six mille personnes étaient présentes. Les étudiants ont promené dans l'arène le drapeau de leur Association.

École de Médecine de Poitiers. — Un concours s'ouvrira, le 5 novembre 1900, devant la Faculté de Médecine de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École de Médecine de Poitiers.

École de Médecine de Tours. — Un concours s'ouvrira, le 5 novembre 1900, pour l'emploi de chef des travaux physiques et chimiques.

Muséum d'histoire naturelle de Paris. — M. le Dr Hamy, professeur d'anthropologie, a commencé son cours le 20 mars, à 3 heures, dans l'amphithéâtre des nouvelles galeries, 2, rue Buffon, et le continuera les samedis et mardis suivants, à la même heure.

Étudiants et Docteurs en Médecine. — *Fondation Thiers.* — Les Membres du Conseil d'Administration de la Fondation Thiers auront à choisir, durant le mois de Juin, les cinq nouveaux pensionnaires qui seront admis pour trois ans, à partir du 1er Octobre 1900, dans la maison confiée à leur tutelle. Les principales conditions auxquelles les candidats devront satisfaire sont es suivantes : Etre français, âgés de moins de 26 ans, célibataires, avoir rempli les prescriptions de la loi militaire, être *Docteurs*, ou, au moins, licenciés dans une des Facultés ou pourvus d'un diplôme reconnu équivalent à la licence par le Conseil d'Administration, ou avoir remporté l'un des prix de l'Institut sur un sujet mis au concours. Les candidats sont priés de joindre à leur demande des témoignages sur leurs antécédents « études, succès obtenus, conduite et moralité ». Les pensionnaires seront logés, nourris, éclairés, chauffés, blanchis aux frais de la maison et recevront chaque année une pension, tant pour leur entretien que pour les voyages qu'ils désireraient entreprendre dans l'intérêt de leurs études. Adresser les demandes à M. le Président du Conseil d'Administration, Directeur de la Fondation Thiers, 5, Rond-Point Bugeaud, à Paris.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — MM. les Drs Ménard, de Berck-sur-Mer et Pousson, de Bordeaux, ont posé leur candidature au titre de correspondant.

Élections. — L'Académie a nommé, à la presque unanimité des suffrages, associés étrangers MM. Metchnikoff, (de Paris), et Albert (de Vienne). M. Metchnikoff est chef de service à l'Institut Pasteur de Paris ; il est l'auteur de savants travaux physiologiques, notamment sur la phagocytose et le rôle des globules blancs dans l'économie. Le Dr Metchnikoff, qui depuis longtemps s'est acquis largement droit de cité chez nous par son inépuisable dévouement à la France, est, en effet, d'origine russe. Avant de devenir un des plus éminents savants de notre pays, il avait débuté dans la Science à Kharkow, sa ville natale, puis à Giessen, Munich, Odessa, où il professa la zoologie depuis 1870 jusqu'en 1882. Ses études et ses sympathies le poussèrent naturellement vers Pasteur, dont il devint, depuis cette époque, un des plus brillants satellites.

M. le Dr Albert est professeur à l'Université de Vienne, où il occupe une chaire de chirurgie. On lui doit de nombreux travaux de médecine opératoire et de pathologie externe.

Association Médicale mutuelle (Fondation Lagoguey). — Cette Association a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 18 mars. La marche progressive de cette œuvre s'accentue chaque année, et les résultats actuellement obtenus, après seulement quatorze années d'existence, sont vraiment très encourageants. Qu'on en juge par les chiffres suivants, que nous empruntons au rapport de M. le Trésorietr. L'avoir, au 1er janvier 1899, était de 261.383 fr. 05. Les recettes, au cours de cette année, ont été de 65.600 fr. 45, ce qui fait un total, au 1er janvier 1900, de 326.993 fr. 50. Dans le courant de cette année, la Société a eu à payer 2848 journées de maladie, soit 28.480 francs. Les autres frais ont fait monter les dépenses à 32 748 fr 42. Malgré ces dépenses assez considérables, la Société a encore augmenté sa réserve, cette année, de 32.852 francs. Le nombre des sociétaires est actuellement de 448. Dans cette séance il a été reçu 37 adhérents nouveaux. Comme on le voit, d'après ces chiffres, la prospérité de l'œuvre de Lagoguey est maintenant indiscutable, et il est permis de lui prédire un très bel avenir.

Association des Étudiantes de Paris.—Le nombre des étudiantes françaises ou étrangères des Facultés de Paris, Sciences, Médecine entre autres, a augmenté, depuis cinq ans, dans des proportions telles que quelques jeunes personnes, Françaises, Russes et Roumaines, ont eu l'idée de se grouper pour former le noyau d'une association féminine analogue à l'Association générale des Étudiants. Le but de cette association nouvelle sera de faciliter les relations entre étudiantes, de venir en aide aux moins fortunées, de créer une sorte de famille, surtout pour celles qui, venues de très loin et n'ayant pas les moyens de retourner souvent au foyer, demeurent à Paris isolées durant les longues semaines de vacances qu'elles ne peuvent inexorablement consacrer au travail.

Congrès d'Assistance publique en 1900. — Une subvention de 10,000 francs, sollicitée par M. Casimir Périer en faveur du prochain Congrès d'Assistance publique à l'Exposition de 1900, a été votée sans discussion par le Conseil municipal de Paris.

©BIUM



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé Militaire. — Par décision ministérielle du 13 mars 1900, M. Chanaud, médecin-major de deuxième classe au 93e d'infanterie, a été désigné pour être attaché à l'état-major du groupe d'artillerie destiné à Diégo-Suarez. Par décision ministérielle du même jour, le service médical du régiment de marche de la Légion étrangère (2e bataillon), désigné pour faire partie de la garnison de Diégo-Suarez, a été assuré de la manière suivante : 1er bataillon : M. le médecin-major de deuxième classe Cuttin, du 129e d'infanterie ; M. le médecin aide-major de première classe Hotchkiss, des hôpitaux militaires de la division d'Alger. 2e bataillon : M. le médecin-major de deuxième classe Sicard, du 11e hussards ; M. le médecin aide-major de première classe Mauviez, des hôpitaux militaires de la division de Constantine.

M. le Dr Robert, médecin principal de 1re classe, professeur au Val-de-Grâce, membre du Comité technique de santé, est promu médecin inspecteur et nommé directeur du Service de Santé du 19e corps, à Alger.

Saisons thermales de 1900. — Sont détachés pendant les saisons thermales de 1900 un certain nombre d'officiers du corps de Santé militaire et d'officiers d'administration du service des hôpitaux. Voici la liste des médecins-chefs : Pour Bourbonne-les-Bains, le médecin principal de 2e classe Moyne, de l'hôpital militaire de Nancy. Pour l'hôpital militaire de Vichy : le médecin principal de 2e classe Carayon, de l'hôpital militaire de Rennes. Pour l'hôpital thermal de Bourbon-l'Archambault : le médecin major de 1re classe Le Rouvillois, de l'hôpital militaire de Versailles. Pour l'hôpital thermal de Barèges : le médecin principal de 2e classe Gorsse, de l'hôpital militaire de Bayonne.

Service de Santé de la Marine. — *Statistique sanitaire.* — A la Chambre des Députés, M. l'amiral Rieunier a présenté un article additionnel à l'article 95, tendant à fournir aux Chambres un état détaillé de l'état sanitaire des marins et militaires en service en France et aux colonies, M. le Dr Lanessan, Ministre de la Marine, a répondu qu'il a pris des mesures pour organiser cette statistique qui n'a jamais existé à la Marine.

M. le Dr Réjon, médecin de deuxième classe, est promu au grade de médecin de première classe. M. de Biran, médecin de première classe du cadre de Toulon, est désigné pour remplacer sur le *Suchet* (division navale de l'Atlantique) M. Briend. M. le médecin de deuxième classe de réserve Bonnaud, du port de Toulon, est maintenu, sur sa demande, dans le cadre des officiers de réserve de l'armée de mer.

La Guerre Anglo-Boër. — *Ambulances.* — M. le Dr Ryerson, commissaire de la Croix-Rouge canadienne, dans un télégramme de Kimberley, 16 mars, dit qu'il a établi 90 lits à Kimberley, où l'on compte 1,000 malades et blessés. Il ajoute qu'il y a en traitement pour blessures ou maladies dans les différents hôpitaux 17,000 Anglais de tous grades. Un nouvel hôpital pour 600 lits a été établi à Estcourt.



Médecine d'État et Hygiène.

Les Eaux à Paris. — Au Conseil Municipal de Paris, discussion sur les eaux de source. M. Chautard a parlé des dernières épidémies de fièvre typhoïde de Paris. M. Escudier a demandé au préfet de la Seine ce qu'il faut penser des critiques formulées sur la qualité des eaux. M. Grébauval, enfin, a invité l'Administration à se préoccuper des moyens de stériliser l'eau de rivière pour les habitants de la banlieue et au besoin, l'eau de source pour ceux de Paris. Puis le Préfet de la Seine a répondu. Il a regretté que des polémiques passionnées, engagées à propos des eaux, aient été de nature à inquiéter la population en lui faisant croire que le Conseil et l'Administration se désintéressaient de cette question. Il a tenu à affirmer qu'au contraire tout ce qui touche à la Santé publique les préoccupe au plus haut point et rappelle ce qu'il sont fait depuis 1860 pour doter Paris d'eau potable : adduction de la Vanne, de la Dhuis et de l'Avre. Passant aux diverses questions apportées à la tribune, et d'abord à celle qui concerne les prétendues substitutions d'eau de Seine à l'eau de source, M. de Selves fait la déclaration suivante : « Jamais l'eau de Seine n'a été donnée aux Parisiens sans qu'on les en ait prévenus. Il faut faire justice de cette légende, qu'on répand comme à plaisir. Au surplus, l'autorisation formelle du préfet est nécessaire pour que la substitution soit opérée. Je ne l'ai donnée qu'à bon escient et jamais sans que la population fût prévenue. Et je puis annoncer que bientôt, même avec autorisation, la substitution sera impossible, car nous supprimerons toute communication entre les canalisations différentes ». Sur la quantité d'eau dont on disposera pendant l'Exposition, le Préfet a rappelé qu'on aura, avec l'eau du Loing et du Lunain, les bassins filtrants de Saint-Maur et d'Ivry, et aussi, à Saint-Cloud, un réservoir nouveau de 100,000 mètres cubes, qui permettra de parer aux disettes que peuvent causer quelques jours de chaleur excessive. Comme les besoins augmenteront avec les années suivantes, c'est à la « Commission des recherches d'eaux potables de Paris et de la Banlieue » qu'il appartient d'y parer. Déjà elle a soumis au Conseil un certain nombre de solutions ; de nouvelles sources ont été ou vont être acquises, enfin, un mémoire définitif sur la question sera déposé avant huit jours sur le bureau du Conseil. Reste la question de

©BIUM

protection des eaux contre la contamination. La Commission de surveillance du laboratoire de Montsouris a émis le vœu que le Parlement se préoccupât de protéger à leur source les eaux utilisées pour l'alimentation des villes; le Préfet a transmis le vœu au Gouvernement. La Commission a demandé aussi qu'on complétât les analyses faites à Paris par une étude approfondie des terrains traversés par les sources. Cette étude est commencée; elle a donné des résultats appréciables pour le Loing et le Lunain; on la continuera pour l'Avre et les autres sources; s'il y a des mesures de protection à prendre, l'Administration les soumettra au Conseil. En terminant, le Préfet de la Seine a répondu d'un mot aux questions relatives à l'épidémie du lycée Saint-Louis; il n'a pu que s'en référer à la réponse faite sur le même sujet, au Sénat, par le Ministre de l'Instruction Publique.

Bien que, déjà, à sa dernière séance, le Conseil ait renvoyé en bloc à la Commission compétente tous les projets de résolution formulés à propos des eaux de source, de leurs qualités originelles, des moyens d'éviter leur contamination, etc., la discussion a continué encore. On a entendu M. Berthaut, président de la sixième Commission, qui estime mal fondées les critiques formulées contre la pureté des eaux; puis, M. Navarre et plusieurs de ses collègues, qui ont maintenu que le bacille de la fièvre typhoïde a été trouvé dans la Vanne. Le préfet de la Seine a répondu. Il a renouvelé son affirmation que pareille constatation n'a jamais pu être faite scientifiquement. On n'a pu trouver que des bacilles éberthiformes, mais aucun bacille d'Eberth.

Hygiène des Lycées. — M. Emile Dubois, député du quatorzième arrondissement, dont nous analysions dernièrement un intéressant rapport sur la création d'une inspection médicale pour les élèves externes des lycées et collèges, vient de présenter une proposition de loi ayant pour but d'instituer, dans chacun des lycées de Paris, au point de vue sanitaire, une Commission spéciale de Surveillance et de Perfectionnement. L'honorable député a exposé ainsi le but de sa proposition : « Il n'est point nécessaire de faire allusion à des événements récents pour attirer votre attention sur ce fait particulier qu'à Paris, alors que le collège Rollin, le collège Chaptal, les écoles municipales supérieures, les écoles professionnelles sont dotées de Commissions dites de surveillance et de perfectionnement, il en est tout autrement pour les lycées. L'Administration n'est pourtant pas moins vigilante dans les premiers établissements que dans les derniers. L'intérêt qui s'attache aux élèves, aux professeurs, aux maîtres est le même. Dans notre pensée, ces Commissions n'auront à s'occuper en rien des questions de l'enseignement proprement dit; mais tout ce qui touche à la vie matérielle de l'élève, à l'hygiène de l'établissement, à la vie sociale scolaire, si on peut s'exprimer ainsi, sera dans leurs attributions ».

La Lutte contre la Tuberculose. — *Nancy.* — M. le Professeur Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, a fait récemment à Nancy, dans la salle Poirel, une conférence sur la lutte contre la tuberculose, sous les auspices d'une Société formée pour la création, à Lay-Saint-Christophe, d'un sanatorium de tuberculeux. Cet établissement, administré par huit sœurs de Saint-Charles, recevrait 63 lits, dont plusieurs pourraient être attribués à des malades payant une modeste pension. Le projet en cours a besoin de 200.000 fr. dont les souscripteurs seront, à la longue et peu à peu remboursés.

Œuvre nouvelle pour les Tuberculeux. — On sait que les travailleurs de nos grandes villes sont décimés par la tuberculose. Sous la présidence de Mme la comtesse d'Eu, un groupe de dames charitables se sont réunies dans la généreuse idée d'éviter à ces malheureux une lutte angoissante et terrible contre la misère et la maladie. Il s'agit de visiter à domicile les malades atteints de tuberculose, de leur fournir une nourriture indispensable, les soins d'un médecin spécialiste, les remèdes nécessaires. Il s'agit encore de fonder une *maison asile* dans laquelle ces femmes de bien leur apporteraient, avec le rayonnement de leur charité et de leur sollicitude, le bien-être, la consolation, l'espoir et la guérison peut-être.

La Tuberculose comme maladie contagieuse. — A l'Académie de Médecine, M. le Pr Grancher a demandé que la Compagnie veuille bien soumettre à la Commission permanente de la Tuberculose la proposition suivante : « L'Académie émet le vœu que la Tuberculose soit inscrite parmi les maladies à déclaration obligatoire. »

Le Lait à Paris. — Le Conseil municipal de Paris a renvoyé à l'Administration, en l'appuyant d'un avis favorable, une proposition de MM. Chautard et Desplas visant les prélèvements d'échantillons de lait faits chez les commerçants par les employés du Laboratoire municipal. Le Conseil a demandé qu'en vue des contre-expertises possibles trois échantillons soient prélevés chaque fois.

Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 11e semaine, 1,024 décès, chiffre très sensiblement inférieur à celui des précédentes semaines (1,165 pendant la 10e) et inférieur aussi à la moyenne ordinaire des semaines de mars (1,090). La diminution des maladies inflammatoires de l'appareil de la respiration est la principale cause de l'abaissement de la mortalité. Quoique 24 décès soient encore attribués à la grippe, on peut admettre que cette épidémie est en voie de se terminer. La fièvre typhoïde a causé 31 décès, chiffre supérieur à celui des semaines précédentes. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins s'élève à 162 (dont 57 seulement pour les arrondissements qui touchent aux fortifications (Passy, conserve son immunité). La rougeole a causé 29 décès, chiffre qui dépasse un peu la moyenne des semaines de mars 20). La coqueluche (6 décès au lieu de la moyenne 9), la diphtérie (9 décès, chiffre identique à la moyenne) restent rares. Il n'y a eu aucun décès par scarlatine, ni par variole. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 135 décès, au lieu de 164 pendant la semaine précédente. Ces chiffres sont fort au-dessous de la moyenne ordinaire de la saison (181). Il y a eu 11 suicides et 11 autres morts violentes. On a célébré à Paris 355 mariages. On a enregistré la naissance de 1,164 enfants vivants (551 garçons et 613 filles, dont 822 légitimes et 342 illégitimes). Parmi ces derniers, 49 ont été reconnus immédiatement.

©BIUM

La Peste. — *Australie.* — Le 20 mars, deux nouveaux cas de peste ont été constatés à Sidney.

Variole. — L'épidémie de variole à Lyon tend plutôt à augmenter qu'à décroître : 45 nouveaux cas ont été déclarés au Bureau d'Hygiène, du 7 au 14 mars. On a constaté pendant la semaine finissant le 10 mars 2 décès par variole.

Hygiène internationale. — On mande de Tanger que le Ministre d'Italie, qui se trouve actuellement au Maroc à la cour du sultan, a obtenu que l'île Mogador soit mise à la disposition du Conseil sanitaire international pour servir de lazaret.



Divers.

Dévouement d'un Médecin. — Un cheval, effrayé par le passage d'une voiture automobile, désarçonnait son cavalier qui, grièvement blessé, restait étendu sans connaissance sur le sol. L'animal descendit ensuite à une allure folle la route de Joinville, très fréquentée les jours de courses. De grands dangers étaient à craindre, quand M. le Dr Rey, de service à l'hippodrome, se lança courageusement à la tête de l'animal, qu'il parvint à maîtriser, après avoir été traîné sur une centaine de mètres environ.

La Médecine et la Politique. — Aux Élections Législatives dernières, dans les Basses-Pyrénées (2e circonscription de Pau), M. le Dr Doléris, républicain, a obtenu 5.267 voix ; mais il n'a pas été élu. — Dans les Hautes-Pyrénées (1re circonscription de Tarbes), M. le Dr Dasque, radical, a été élu par 9.021 voix contre M. Bajac, radical, en remplacement de M. le Dr Pédebidou, républicain, nommé sénateur,

L'Union Bourbonnaise a donné le 17 mars, au restaurant Corazza, Palais-Royal, son banquet annuel. Cette fête intime entre gens du même pays était présidée par M. le Dr Gacon, député et président du Conseil général de l'Allier, qui, dans un discours longuement applaudi, a parlé des revendications locales et du souci que tout représentant du Bourbonnais doit avoir à les faire aboutir.

Les Médecins Conférenciers. — Conférence à l'Union des Femmes de France par M. le Dr Verchère : « Les ganglions du cou chez l'enfant et leurs abcès » (Chaussée-d'Antin, 29). — Lundi 19 mars, à huit heures du soir, la Société d'Ethnographie a tenu une séance à la mairie du 7e arrondissement (rue de Grenelle), où l'on a entendu une communication du Dr Verrier sur l'ethnographie des Boërs, avec projections lumineuses. — Au Gymnase, 5 h : « Les auteurs gais, les chansonniers et poètes de Montmartre ». Causerie par M. le Dr Gabriel Montoya.

Samedi dernier, dans l'amphithéâtre Richelieu, M le Dr Proust, professeur d'Hygiène à la Faculté, membre de l'Académie de Médecine, inspecteur général des services sanitaires, a fait pour les étudiants de l'Université de Paris une conférence sur la « *Peste.* »

Banquet du Dr Cimino. — Au restaurant Ronceray, un grand nombre de membres de l'Association de la Presse étrangère étaient réunis dernièrement pour fêter, en un banquet confraternel, la décoration de Chevalier de la Légion d'honneur, qui a été accordée dernièrement à M. le Dr Cimino, qui fut interne des hôpitaux de Paris et qui représente à Paris, avec beaucoup de distinction, le *Corriere di Napoli*.

Les Savants poètes. — Le grand Hæckel est auteur de poèmes métaphysiques splendides, et est en train de rendre à l'indispensable *Beauté* un hommage solennel ; il donne, en effet, depuis quelques mois, par livraisons, ses *Formes artistiques dans la Nature*, qui seront le bréviaire de tout bon ouvrier d'art décoratif. M. le Dr Louis Buechner, en qui vécut toujours un poète, parfois sommeillant, aurait sans doute passionnément contemplé cet album de merveilles....

La Médecine au Théâtre. — Dans *Education de Prince*, de M. Donnay, aux Variétés, le Docteur est « raseur », dit H. Fouquier. A propos d'un duel, il rédige le procès-verbal avec les témoins et n'est pas moins complaisant qu'eux. Il transforme en une blessure « intéressant la région du foie » une égratignure reçue par Sacha. C'est M. Demay qui joue ce docteur fin de siècle.

Opéra et Français. — Les médecins de l'Opéra ayant assuré le service à l'Opéra pendant les représentations de la Comédie-Française, un des médecins de la Comédie, parlant, dit-il, au nom de ses confrères, a protesté auprès de M. Gailhard. M. Jules Claretie a arrangé la difficulté en laissant au médecin de service à la Comédie son fauteuil, tandis que le médecin de l'Opéra gardait le sien. Mais Molière n'avait pas prévu cette scène, cet incident médical né de l'incendie de sa Maison.

Mariages de Médecins. — On a célébré récemment à Saint-Germain-des-Prés, le mariage de M. Pierre Lafitte, interne des hôpitaux, avec Mlle Henriette Ferrari, fille du distingué directeur de la *Revue bleue*. Parmi les témoins pour le marié, citons M. Paul Reclus, chirurgien des hôpitaux ; pour la mariée, M. le Dr Charles Richet, professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

Déplacements de Médecins. — Arrivé à Paris et descendu à l'hôtel Meurice : M. le Dr Kash.



Variétés et Anecdotes.

Académicien, avant d'être reçu Docteur. — Docteur-médecin à 17 ans.

Le cas est peu ordinaire, il faut en convenir, et a été signalé par Sachaile, en 1845 (1). Il s'agit d'un Poitevin, le chirurgien célèbre Amussat (Jean-Zulima), né à Saint-Maixent (D.-Sèvres) en 1795, qui « fut admis, presque acclamé, au nombre des *membres titulaires* de l'Académie de Méde-

(1) Sachaile (de la Barre E.). *Les médecins de Paris jugés par leurs œuvres, ou statistique scientifique et morale des médecins de Paris*. Paris, 1845, in-8°, p. 43.

©BIUM

cine, en 1824, avant même d'avoir acquis le diplôme de docteur » (1), pour son mémoire intitulé : *Recherches sur l'appareil biliaire*, tendant à démontrer le mécanisme du reflux de la bile dans la vésicule du fiel.

« A l'appui de ses expériences, M. Amussat présentait à l'Académie une préparation anatomique dont l'importance s'ajoutant à celle de sa communication, attira sur lui et sur ses premiers travaux un éclatant témoignage d'intérêt et d'estime » (Larrey) (*loc. cit.*). Amussat fut reçu docteur en 1826, avec une thèse *sur l'anatomie des hernies*.

C'est probablement la seule fois que le calcul..., biliaire ait ouvert les portes de l'Institut à un étudiant.

Un autre cas, peu banal non plus, est celui du Messin Marchant (Nicolas Damas) qui, s'il ne franchit pas d'un bond tous les grades de sa profession, fut d'une précocité remarquable. Né le 11 décembre 1767, fils de médecin, « il faut qu'il ait fait des pas de géant dans les études médicales pour avoir été jugé digne de recevoir, à l'âge de *dix-sept* ans, le grade de docteur en l'Université de Nancy », dit Renauldin (2), d'après son biographe, le Dr Begin (3). En 1788, Marchant entrait dans les hôpitaux militaires, faisait la campagne de 1792 et obtenait en 1793 la place de médecin des hôpitaux de Metz, à 26 ans à peine. Plus tard il s'est consacré à l'administration de sa ville natale, qui lui érigea un monument et donna le nom de Marchant à l'une des rues, et à la Numismatique, dont il a étudié une branche dans un ouvrage qui le place au premier rang des *médecins numismates français*, à côté des Drs Petit (Pierre), Chifflet, Genébrier, Le Pois, Mahudel, Charles Patin, Rainssant, Savot, Spon, Pitton de Tournefort, Vaillant, ses devanciers dans cette Science. Le Dr Marchant est mort en 1833.

L. Picard.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Le problème de la Mémoire (*Essai de Psycho-mécanique*) ; par Paul Sollier. — Paris, Alcan, 1900, in-8°.

Le volume, que vient de publier Paul Sollier, le neuropathologiste connu, est l'amplification des leçons qu'il a été chargé de faire en 1898-99 à l'Université nouvelle de Bruxelles. Le côté médical de cette œuvre n'est pas discutable; et le titre donne à lui seul une idée très nette des théories de l'auteur. Nous ne pouvons ici, dans cette Gazette, que signaler cette tentative de ramener les phénomènes psychiques aux lois de la physique générale. Mais cet essai de psycho-mécanique méritait cette mention et par sa valeur et son intérêt d'une part, et par les conditions qui l'ont fait éclore, d'autre part. Il est, en effet, flatteur pour notre pays de voir l'un des nôtres appelé à l'étranger pour y professer des idées, sinon absolument nouvelles, du moins mal connues et d'une exposition très délicate. C'est un hommage rendu à la science française, qu'il ne fallait pas laisser passer sous silence. Tous nos compliments donc à la nouvelle Université de Bruxelles, au professeur temporaire, et à l'éditeur, qui vient d'enrichir d'un volume intéressant la Bibliothèque de Philosophie contemporaine, si appréciée de tous les savants. [I. B. S.].

(1) Larrey. *Eloge d'Amussat à l'Académie de Médecine*, 1856.
(2) Renauldin. *Etudes historiques et critiques sur les médecins numismates*. Paris, 1851, p. 554.
(3) *Biographie de la Moselle* ; par le Dr Bégin. Metz, 1829-1832, T. III, p. 145.

Chemin de fer d'Orléans.

Billets de libre circulation pour les plages de Bretagne. — Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'homologation, le projet de délivrer, à titre d'essai, de la veille des Rameaux au 31 octobre 1900, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont la durée de validité est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre. La demande pour billets d'abonnement doit être accompagné d'un portrait photographié d'environ 0,04×0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Vacances de Pâques. — A l'occasion des Vacances de Pâques, les coupons de retour des billets d'aller et retour, délivrés à partir du 7 avril 1900, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 26 avril.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à prendre dans la commune de Remy (Oise), par suite de décès. On fait la pharmacie.

2° La Compagnie de Navigation Fraissinet, à Marseille, demande un médecin sanitaire maritime pour les voyages sur la côte d'Afrique. 300 frans par mois. Durée du voyage : 75 jours.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[Index Medicus]

recueil mensuel. — Le second Numéro contient la Bibliographie médicale du mois de février 1900, soit 3,500 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'Institut de Bibliographie Scientifique pour tous renseignements et Abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 260.

©BIUM

71e Année. IIe Série. Tome III. N° 14. 7 Avril 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Défense de se marier ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Les Malades célèbres : La Grippe de l'auteur de « l'Aiglon ». — Les Idées nouvelles : Les Automobiles médicales. — Hôpitaux de Paris : Projets de reconstruction. Un emprunt de 73 millions. — Nécrologie. — Petites Informations. Variétés et Anecdotes : Les Savants à l'Académie de Médecine : L'élection de M. le Dr Metchnikoff. — Le Budget médical des Français. — *Bibliographia medica*. — La fausse nouvelle opération de Sarah Bernhardt. — Les Livres Nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — M. le Pr Tarnier.

BULLETIN

Défense de se marier !

M. le Professeur Hegar, le gynécologiste bien connu, inventeur de la bougie utéro-vaginale du même nom (excellent instrument, au demeurant, pour les malades), et auteur d'un Traité de Gynécologie fort célèbre, vient d'emboiter... le pas aux législateurs de l'état de Michigan, dont la capitale est «Detroit», nom prédestiné en l'espèce.

Nous connaissons ce pays et sa métropole, pour y avoir demeuré, et pour y avoir reçu une hospitalité charmante, chez une américaine célèbre, qui adore notre belle France ! Nous avons, pendant ce séjour, appris à y apprécier la haute valeur morale des citoyens de la contrée, et comprenons très bien qu'ils aient pu adopter un bill interdisant le mariage à toute une série de leurs compatriotes.

Mais ce qui nous stupéfie, quoique les Teutons soient nombreux dans l'Ouest américain, c'est de voir l'Allemagne, et M. le Professeur Hegar en particulier, suivre la voie tracée par les Yankees (1) de « Detroit » ! J'avoue que je ne comprends pas : On m'a changé mon joli duché de Bade et sa mignonne Forêt noire !

D'ailleurs, pour les profanes, voici ce que veut M. le Pr Hegar : « Interdire le mariage à toute personne affectée d'un vice de conformation, d'une infirmité, d'une maladie, ou d'une infection du sang, toutes les fois qu'il peut en résulter des tares graves et persistantes pour les descendants de cette personne. »

Nous sommes de ceux qui croient l'idée bonne, au moins pour les Etats-Unis. Mais, pour l'Europe, nous avons des doutes.... Au fait, qu'importe ?

En avant donc pour l'idée d'Hegar ; si elle s'arrête en route, le Progrès se chargera plus tard de la reprendre en son... automobile.

En tous cas, étant célibataire, nous pouvons toujours soutenir que, dès aujourd'hui, nous prêchons d'exemple.... Cela ne nous engage d'ailleurs à rien, pour l'instant au moins, car le jour de notre mariage, nous pourrons toujours soutenir que notre diagnostic, sur notre valeur personnelle, était complètement erroné, et que nous avons tenu à réparer le mal commis à la Société, dès que nous avons été édifié réellement sur notre propre compte... Oh ! les Lois et les Bills ! Quelles inventions !

Marcel Baudouin.

(1) En réalité, cette invention n'est pas du tout américaine, mais bien *vendéenne*. Elle paraît due au général comte du Chaffault, député de la Vendée, qui, sous Louis-Philippe, demanda à la Chambre de voter une loi analogue.

©BIUM

ACTUALITÉS

LES MALADES CÉLÈBRES.

La Grippe de l'Auteur de « l'Aiglon ».

Il est des morts qu'il faut qu'on tue, a dit un homme d'esprit.... Il est des malades qu'il faut guérir, pourrions-nous ajouter, si nous n'écrivions pas ces lignes dans une feuille médicale.

Cette réflexion s'applique surtout au célèbre malade, qui fait actuellement papoter Tout-Paris qui s'agite de onze heures du soir à cinq heures du matin, à Rostand *grippé* (1), qu'on accuse, par suite de *Génie*, d'être devenu toqué, pour employer une expression sans danger ! Chacun ne sait-il pas que lord Byron, etc., etc. ... N'insistons pas.

Notre collègue J. Huret, toujours bien informé en sa qualité d'admirateur des Bibliographes, publie à ce sujet dans le *Figaro*, les renseignements suivants, que nous croyons devoir reproduire ici, pour nos confrères de l'avenir de l'école de Cabanès !

« Le cordial et sympathique auteur de *l'Aiglon* est atteint d'une grippe assez grave, qui lui a donné un peu de congestion pulmonaire. Le premier jour de sa maladie, le lundi 19 mars, on lui a appliqué des ventouses ; mais, depuis, l'état des poumons s'étant amélioré, on n'a pas renouvelé ce traitement. A l'heure qu'il est, il reste un peu de congestion à la pointe d'un poumon ; l'autre est entièrement indemne. Les médecins qui le soignent, M. le Pr Grancher et son élève, M. le Dr Faisans, ainsi que le médecin de la famille M. le Dr Gauchas, n'ont plus la moindre inquiétude sur l'issue de la maladie. Ils constatent seulement que l'état du malade est stationnaire, et que « sa température » n'augmente pas. En effet, après avoir atteint, le deuxième jour, jusqu'à 39°2, elle est redescendue et se maintient aux environs de 38°, ce qui n'est pas inquiétant, en effet.

Rostand est d'excellente humeur.... Il boit un peu de lait, de jus de viande, et mange des œufs délayés dans des boissons. Malheureusement, il n'aime pas le lait, ni le jus de viande, qu'il lui faudrait prendre en quantité pour reconquérir des forces. C'est que la maudite grippe s'est aussi portée sur l'estomac, et que la digestion du malade ne se fait pas facilement. Mais encore une fois, tout cela n'est pas grave.

Et si j'insiste sur ces détails, c'est que je sais les bruits ridicules que l'on fait courir sur l'état du poète. N'a-t-on pas été jusqu'à remettre en circulation le bruit imbécile de sa folie ! Rostand, heureusement, a la tête solide, et ses détracteurs les plus rétifs seront tombés depuis longtemps en déliquescence avant que sa robuste caboche soit fatiguée. Il a, au contraire, une résistance nerveuse extraordinaire. Sa complexion seule est un peu délicate. La guérison d'Edmond Rostand n'est donc qu'une question de semaines. Cette année, les médecins le reconnaissent, la grippe a pris une forme maligne et intermittente. Le mieux d'un jour n'implique pas la promesse d'une convalescence certaine, pas plus, d'ailleurs, qu'une augmentation de fièvre, un soir, n'indique une aggravation fatale dans la maladie. La caractéristique de la grippe actuelle c'est une succession continuelle de hauts et de bas incohérents et imprévus. Mais des soins sérieux et prudents et une hygiène étroite doivent en avoir raison. »

Nous comprenons la furie de notre confrère Huret, nous qui, sans avoir écrit *l'Aiglon*, avons eu.... la même grippe que Rostand (nous n'en sommes pas plus fier !) et, qu'on poursuit, pour des raisons contraires, depuis plus de quinze ans, de pronostics assez analogues ! Mais nous nous figurions les amis de Rostand plus calmes devant le danger.

A quoi bon de tels articles ? Devant de tels racontars, il faut faire le silence; tandis qu'après de telles déclarations répétons-le, il est des maladies dont il faut guérir !

(1) Nous avons publié son portrait dans notre numéro d'il y a 15 jours.

LES IDÉES NOUVELLES.

Les Automobiles Médicales.

Suite des Lettres reçues.

Quoique les adhésions, toutes platoniques, au projet que nous avons exposé soient encore tout à fait modestes comme nombre, nous continuons à publier les lettres intéressantes qui nous ont été adressées à cette occasion. Cette publication aura au moins pour résultat de montrer que, si la plupart des médecins restent indifférents, quelques esprits ouverts continuent à se préoccuper de ce passionnant problème industriel.

Avantages de la Location avec chauffeur à gages.

Louveciennes, 15 mars 1900.

Depuis que je vous ai vu, j'ai réfléchi à la question des automobiles médicales. Je crois que, présentée sous cette forme, la question trouve un obstacle, qui demande quelque temps, peut-être quelques années, avant d'être franchi. En effet, il y a deux catégories de médecins par rapport à cette question :

1° Ceux qui, désirant une automobile, n'en ont vu que de loin, n'en ont jamais fait fonctionner, et en ignorent tout, sauf ce qu'ils ont vu, c'est-à-dire que ça marche : ils ne savent pas comment.

2° Ceux qui en ont essayé, soit comme propriétaires, soit comme amis de propriétaires.

Les premiers attendent simplement que les prix soient très abaissés.

Les seconds attendent tout autre chose. Ils savent que l'abaissement du prix est limité, et qu'il faudra pendant encore longtemps payer un peu plus que pour l'achat d'un cheval et d'une voiture.

Ils attendent d'être sûrs de n'avoir pas d'ennuis, qui sont de plusieurs sortes : 1° les accidents, qui arrivent à tout le monde, même avec des chevaux, qui ne peuvent qu'être diminués, jamais supprimés ; question de chance.

2° Les accrocs par ignorance, qui peuvent être diminués de 3 façons : la simplification, l'instruction personnelle, ou l'adjonction d'un mécanicien expert.

3° L'impossibilité professionnelle de donner du temps à cette occupation. Le médecin qui a un cheval abandonne les soins au cocher. Une fois par jour il jette le coup d'œil du maître : 5 minu

©BIUM

tes. Avec l'automobile, il faudra pouvoir en faire autant. Actuellement, ce n'est possible qu'avec un mécanicien à gages très élevés. Autrement, il faut une surveillance et un entretien énormes : une ou deux heures de l'ouvrier mécanicien, et la confiance la plus aveugle en lui. Si c'est un cocher quelconque, un ouvrier peu instruit, un mécanicien apprenti, on sait que par ce procédé on confie un capital considérable entre des mains qui peuvent l'anéantir par une étourderie. C'est assez désagréable.

Voilà la question telle que je la conçois. Si, par les efforts de l'Association on pouvait organiser un personnel à gages abordables pour le médecin de campagne, celui-ci aurait confiance et marcherait alors. S'il ne marche pas actuellement, c'est par indifférence, selon vous, par méfiance, selon moi. Evidemment, je n'affirme pas sous la foi du serment ; je discute seulement.

Agréez, mon cher confrère, mes sentiments bien cordiaux.

Dr Dupaigne.

Méfiance et indifférence, cela marche (comme une automobile !)... ensemble. Ce qu'il y a de certain, c'est que les praticiens ne veulent, non pas rien obtenir, mais rien tenter : *pas même le plus petit effort d'Association* ! Cela est indiscutable et sur ce point la discussion est close.

Dans ces conditions, le problème est évidemment insoluble.

* * *

Autre lettre intéressante, dont nous extrayons les passages suivants :

Mode de construction de l'Automobile médicale.

Mon cher Confrère,

.... En Allemagne, on cherche depuis longtemps un modèle avantageux pour les médecins....

Il est absolument nécessaire pour les médecins que les voitures soient fermées, car, ainsi que le faisait remarquer un de nos confrères, nous devons arriver propres chez les personnes chez lesquelles nous sommes appelés.....

La force doit être de 5 chevaux, car, dans beaucoup de pays, il y a des montées....

Je suis très partisan de l'essai et des paiements partiels...

Dr Zillès (Monaco).

Revue de la Presse.

1° L'article que nous avons reproduit dans la *Gazette médicale de Paris* du 10 mars, comme venant du *Journal de Médecine de Bordeaux*, avait paru dès le 15 janvier dans le *Répertoire de Médecine*. Il a porté quelque peu, car il a été inséré dans 7 à 8 journaux de médecine, qui ont d'ailleurs indiqué la source. — C'est là une rectification que nous devions faire et que nous faisons avec plaisir.

2° *Les Découvertes modernes* ont trouvé notre idée excellente (février 1900, p. 6) ; mais elles l'ont dénaturée et, croyant innover, sont retombées dans un projet ancien, bien connu, dont nous ne citerons pas le nom, puisqu'il n'a pu aboutir.

Elles veulent simplement grouper des acheteurs, et espèrent ainsi résoudre le problème, en obtenant des fabricants des *réductions... dérisoires*. Inutile d'ajouter, l'expérience d'un ami l'a prouvé, qu'elles n'aboutiront à rien, et qu'elles ne feront que compromettre les tentatives qui partent d'un point de vue radicalement différent, et en rapport avec les lois sociales et économiques.

Vouloir *vendre* à l'heure actuelle des automobiles aux médecins de campagne, *à des prix plus élevés qu'une voiture ordinaire bien attelée*, et cela *sans avoir au préalable assuré leur instruction technique*, est une opération commerciale, à laquelle nous ne prêterons jamais la main. Nous ne lui ferons même pas l'honneur de la discuter, pour ne pas désobliger des confrères qui prêtent aussi facilement le flanc à l'attaque!

HOPITAUX DE PARIS.

Projets de Reconstruction. Un Emprunt de 73 Millions.

Au mois de juillet de l'année dernière, le Conseil municipal, frappé de l'état lamentable de plusieurs Hôpitaux parisiens, invitait le Préfet de la Seine à étudier les moyens de les supprimer et de les remplacer par des établissements plus vastes et surtout mieux aménagés. Il citait, notamment, comme devant être démolis, la Charité, Beaujon, Laënnec, Hôtel-Dieu (annexe), Andral, Maison municipale de Santé, et Bichat, et, comme devant être reconstruits et transformés, la Pitié, Cochin et l'hôpital d'Aubervilliers. La dépense totale était évaluée à 105 millions, dont 73 à réaliser par emprunt et 32 par la vente de terrains devenus disponibles. Le Préfet de la Seine a fait l'étude qu'on lui demandait. Et, dans les limites des crédits qui lui avaient été fixées, il a dressé le programme suivant des modifications à apporter aux services hospitaliers parisiens.

Sur les fonds à provenir de l'emprunt, c'est-à-dire avec 73 millions, on procéderait aux travaux suivants, classés en première ligne :

1° Reconstruction sur place (ou sur des terrains compris dans le même périmètre et adjacents aux bâtiments actuels) des Hôpitaux suivants : Pitié, Cochin, Ricord, Broca, Broussais ; 2° Construction à Ivry, en remplacement de l'hôpital d'Aubervilliers, d'un hôpital de contagieux, sis à proximité de l'hospice de vieillards, sur un terrain appartenant à l'Assistance publique ; 3° Construction d'une nouvelle buanderie et d'une nouvelle lingerie sur des terrains dépendant de la Salpêtrière ; 4° Construction d'un hôpital sur la rive droite du côté de Saint-Denis ; 5° Construction d'un deuxième hôpital sur la rive droite, du côté de Levallois ; 6° Construction d'un troisième hôpital sur la rive gauche, du côté de Montrouge ; 7° Démolition des hôpitaux Laënnec, Hôtel-Dieu (annexe), Andral, Bichat ; 8° Construction d'un groupe de quatre pavillons à Brévannes. Agrandissement de la Maison de retraite de La Rochefoucauld ; 9° Grosses réparations dans les établissements hospitaliers pour la création de nouveaux services ou la remise en état de services généraux ; 10° Achat de linge ; 11° Liquidation du compte des hôpitaux d'enfants et de l'Hôtel-Dieu.

Puis, avec les sommes qui proviendront de la vente des terrains, faite plus tard, au moment le plus favorable, on pourra :

1° Construire un quatrième hôpital ; 2° Démolir les hôpitaux de la Charité et de Beaujon ; 3° Reconstruire partiellement sur place l'hôpital des Enfants-Malades et construire hors Paris un hôpital pour les tuberculeux ; 4° Démolir la Maison municipale de Santé ; 5° Constituer un fonds spécial pour les mesures contre la tuberculose.

Ces opérations terminées, le Conseil aura remis en état le domaine hospitalier de la ville de Paris et créé 1,917 nouveaux lits, dont 900 d'hospice et 1,017 d'hôpital. Mais il importe qu'il se prononce rapidement et définitivement sur les propositions qui lui seront faites, s'il veut abréger le délai, forcément assez long, qui s'écoulera avant l'approbation, par les pouvoirs publics, du plan auquel il aura donné sa préférence.

©BIUM

NÉCROLOGIE.

M. le Pr Henry BEAUREGARD (Paris).

On annonce la mort du Dr Henri Beauregard, professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris, qui vient de s'éteindre à Grasse, à l'âge de quarante-huit ans. La mort de Beauregard laissera dans les sciences biologiques un grand vide, car il fut un naturaliste éminent. Longtemps collaborateur de Georges Pouchet, il a publié, avec ce dernier, de remarquables travaux sur les *Cétacés*. On doit à son activité les plus belles pièces en ce genre, qui ornent les galeries du Muséum. Ses travaux sur les *insectes vésicants*, qu'il a résumés dans un beau livre, l'ont classé parmi les zoologistes éminents. Beauregard fut aussi un physiologiste : ses recherches sur les *fonctions du peigne des oiseaux*, sur la *perception des sons*, sur les *fonctions de l'oreille* et de l'*organe de Corti*, recherches qui sont de l'ordre expérimental le plus délicat, lui ont valu à plusieurs reprises des distinctions spéciales de l'Académie des Sciences. La science ne suffisait pas à occuper l'activité de Beauregard. Sa nature enthousiaste, les élans de son cœur généreux le portaient d'instinct au secours des humbles, des petits et des ignorants. C'est pourquoi, en dehors de ses fonctions d'assistant de Pouchet au Muséum, de son poste de trésorier à la *Société de Biologie*, il avait assumé la lourde tâche de *secrétaire général de la Société Philotechnique*. Il s'y dévouait corps et âme. Parti déjà bien malade pour Grasse l'été dernier, il revint en novembre ; et ni les conseils de ses médecins, ni les prières de ses amis ne purent l'empêcher de commencer dans l'Ouest ses inspections de pharmacie. Au bout d'un mois, il revenait épuisé ; mais cette fois le soleil du Midi ne pouvait rétablir cette victime du Devoir. Comme beaucoup, Beauregard a connu les amertumes de la lutte et les déceptions qui retentissent d'une façon désastreuse sur les natures éminemment sensibles et loyales. C'est, a écrit M. le Pr D'Arsonval, au moment où il connaissait le succès, où son avenir était assuré que la mort imbécile vient l'enlever à la Science.

M. le Dr Charles BOVET.

M. le Dr Charles Bovet, qui, vers la fin de janvier, fut appelé précipitamment à Autun près de sa vieille mère, âgée de quatre-vingts ans, atteinte d'influenza, a été lui-même frappé d'une brusque attaque de grippe infectieuse, qui l'a emporté en moins d'une semaine. Bovet a été un des ouvriers de la première heure dans l'œuvre des Syndicats Médicaux. Né à Autun en 1851, il commença ses études pharmaceutiques, et, pendant qu'il était interne en pharmacie dans les hôpitaux, il prépara ses examens de médecine. Reçu docteur en 1881 et installé de suite à Pougues pendant l'été, il ne tarda pas à devenir médecin-inspecteur de cette station d'eaux minérales. Dans ces dernières années, il avait abandonné ces fonctions pour se consacrer exclusivement aux recherches scientifiques et aux travaux de laboratoire qu'il affectionnait particulièrement. Il poursuivait depuis longtemps de très intéressantes études sur la *nucléose* et la *nucléopeptone*, quand la mort est venue brutalement le frapper, à l'âge de quarante-neuf ans, l'enlevant à l'affection de sa compagne et de ses enfants.

M. le Dr Deneuville (d'Avesnes-le-Comte). — M. le Dr Largillière (de Roubaix). — M. le Dr Charles Perrin (de Saverne). — M. le Dr Gabriel Samalens (d'Auch). — Mme Emile Thivier, née Claire-Emilie Hulot, proche parente du Dr Hulot. — M. le Dr Matice, médecin honoraire des hôpitaux, décédé à l'âge de quatre-vingt-deux ans. — M. le Pr Hofmokl (de Vienne). — M. le Pr Murphy (de Cincinnati). — M. A. Murillo, doyen de la Faculté de Santiago (Chili). — M. le Dr M. H. Saxtorph, ancien professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Copenhague. — M. le Dr F. E. Aub, président de l'Association générale des médecins allemands. — M. le Dr W. Adams, ancien lecteur d'anatomie pathologique à St. Thomas's Hospital Medical School, de Londres.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 23 au 28 avril 1900. — Examens de Doctorat. — *Lundi 23* : 1er (1re série, salle n° 1) : MM. Poirier, Retterer, Delbet. — 1er (2e série, salle n° 2) : MM. Tillaux, Rémy, Sebileau. — 3e (oral, 2e partie, N. R.) : MM. Hayem, Gilles de la Tourette, Heim. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Broca (Aug.), Legueu. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Kirmisson, Lejars, Walther. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Brissaud, Déjerine, Gaucher.

Mardi 24 : 3e (2e partie, Anatomie pathologique, Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologique : MM. Cornil, Hanriot, Roger. — 1er (1re série, salle n° 4, École pratique) : MM. Le Dentu, Thiéry, Langlois. — 1er (2e série, salle n° 3) : MM. Rémy, Quénu, Albarran. — 2e (oral, 1re partie, salle n° 2) : MM. Mathias-Duval, Poirier, Brun. — 3e (2e partie, 1re série, salle n° 1) : MM. Debove, Raymond, Marfan. — 3e (2e partie, 2e série, Petit amphithéâtre) : MM. Grancher, Hutinel, Thiroloix. — 4e (Doctorat) : MM. Proust, Chantemesse, Chassevant. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Berger, Schwartz, Faure. — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Ménétrier, Dupré. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Dieulafoy, Joffroy, Charrin. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Mercredi 25 : Médecine opératoire (Ecole pratique) : MM. Kirmisson, Broca (Aug.), Walther. — 1er (1re série, salle n° 3) : MM. Poirier, Retterer, Gley. — 1er (2e série, salle n° 1) : MM. Rémy, Sebileau, Heim. — 4e (Doctorat, salle n° 2) : MM. Pouchet, Hanriot, Wurtz. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Pitié) : MM. Delens, Delbet, Mauclaire. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Pitié) : MM. Tuffier, Jalaguier, Lejars.

©BIUM

— *Jeudi 26* : Médecine opératoire (Ecole pratique) : MM. Guyon, Le Dentu, Faure. — 1er (1re série, salle n° 3) : MM. Mathias-Duval, Quénu, Thiéry. — 1er (2e série, salle n°2) : MM. Rémy, Brun, Poirier. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 1) : MM. Berger, Schwartz, Bonnaire. — 3e (2e partie, 1re série, Petit amphithéâtre) : MM. Debove, Chantemesse, Charrin. — 3e (2e partie, 2e série) : MM. Dieulafoy, Widal, Thiroloix. — 4e (Doctorat) : MM. Proust, Raymond, Thoinot.

Vendredi 27 : 1er (1re série, salle n° 3) : MM. Jalaguier, Gley, Sébileau. — 1er (2e série, salle n° 2) : MM. Poirier, Lejars, Legueu. — 3e (2e partie, salle n° 1) : MM. Potain, Brissaud, Wurtz. — 4e (Doctorat) : MM. Pouchet, Thoinot, Widal. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Tillaux, Kirmisson, Broca (Aug). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Delens, Delbet, Mauclaire. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Grancher, Déjerine, Gaucher. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 28 : 1er (1re série, salle n° 1) : MM. Mathias-Duval, Quénu, Thiéry. — 1er (2e série, salle n° 3) : MM. Rémy, Poirier, Faure. — 3e (2e partie, salle n° 2) : MM. Joffroy, Hutinel, Marfan. — 4e (Doctorat, petit amphithéâtre) : MM. Pouchet, Ménétrier, Langlois. — 5e (2e partie, 1e série, Charité) : MM. Dieulafoy, Achard, Dupré. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Raymond, Roger, Vaquez. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

THÈSES DE DOCTORAT — *Mercredi 25*, à 1 heure. M. Alibert : *Quelques considérations sur la pathogénie et le traitement de la tuberculose pulmonaire chez les syphilitiques* ; MM. Potain, Fournier, Gaucher, Launois. — M. Limasset : *Étude sur une forme myélopathique du bleno-rhumatisme* ; MM. Fournier, Potain, Gaucher, Launois. — Mlle Kalinine : *Contribution à l'étude des signes de la syphilis héréditaire précoce* ; MM. Fournier, Potain, Gaucher, Launois. — M. Théohari : *Structure fine des cellules glandulaires à l'état pathologique* ; MM. Hayem, Brissaud, Gilles de la Tourette, Thiroloix. — M. Jacobson : *Contribution à l'étude de l'origine bucco-naso-pharyngienne de la méningite* ; MM. Brissaud, Hayem, Gilles de la Tourette, Thiroloix. — M. Faliech : *Des épanchements hémorragiques de la plèvre. Etiologie, pathogénie, évolution anatomique* ; MM. Brissaud, Hayem, Gilles de la Tourette, Thiroloix. — M. Martin : *Du tatouage et du détatouage, leurs rapports avec l'aliénation mentale* ; MM. Brissaud, Hayem, Gilles de la Tourette, Thiroloix. — M. Legueut : *De la luxation interchondrale* ; MM. Tillaux, Pinard, Legueu, Varnier. — M. Lévy : *Les bouffées de chaleur de la ménopause opératoire* ; MM. Pinard, Tillaux, Legueu, Varnier.

Jeudi 26, à 1 heure. M. Depouilly : *L'eau dans les logements ouvriers* ; MM. Cornil, Hutinel, Marfan, Achard. — M. Petit (Auguste) : *La coqueluche chez les vieillards* ; MM. Hutinel, Cornil, Marfan, Achard. — M. Ropiteau : *De l'association du trional avec le paraldéhyde* : MM. Pouchet, Budin, André, Wallich. — M. Grégorgin : *Contribution à l'étude clinique du traitement de l'infection puerpérale* ; MM. Budin, Pouchet, André, Wallich. — M. Audion : *Contribution à l'étude de l'ombilic et des infections ombilicales chez le nouveau-né* ; MM. Budin, Pouchet, André, Wallich.

COURS DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE (Exercices pratiques complémentaires sous la direction de M. le Pr BOUCHARD). — Des exercices pratiques seront faits tous les samedis, à 4 heures, au Laboratoire de Pathologie générale. Les démonstrations auront pour objet les méthodes nouvelles d'exploration : Procédés de détermination des diverses toxicités et de la toxicité urinaire en particulier. Opérations chimiques : dosages de l'urée, de l'azote total, du carbone urinaire, du sucre, des albumines, des phosphates, etc... Cryoscopie des urines. Radioscopie et radiographie. Déterminations anthropométriques, etc.

Cours de Médecine opératoire expérimentale. — PARIS. — M. le Dr TUFFIER, Professeur agrégé, chirurgien de l'Hôpital Lariboisière, commencera le Vendredi 4 mai, à 3 h. 1/2, une troisième série de dix Démonstrations portant sur la **Technique opératoire de l'Estomac, de l'Intestin, et de l'Appareil urinaire.**

Tous les élèves, sous la direction de deux assistants, répètent eux-mêmes les opérations sur les animaux. Renseignements et inscription à la *Faculté des Sciences* (Laboratoire de Physiologie expérimentale, place de la Sorbonne).

Faculté de Médecine de Lille. — Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique, la chaire de Pharmacie de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lille est déclarée vacante.

Faculté de Médecine de Lyon. — A la suite du concours qui vient de se terminer, M. FRARIER est nommé chef de clinique obstétricale.

Faculté de Médecine de Toulouse. — Récemment a eu lieu, à la Faculté, l'élection du doyen pour les trois prochaines années. M. Labéda, doyen sortant, n'a pas posé sa candidature. La Faculté a présenté, en première ligne, notre collaborateur, M. CAUBET, ancien doyen ; en seconde ligne, M. ABELOUS, professeur de physiologie.

École de Médecine de Reims. — *Clinique chirurgicale.* — Il paraît que, depuis la mort de M. le Pr DECÈS, la clinique chirurgicale de l'Ecole de Médecine de Reims n'est pas très outillée, puisqu'on y manque même de table d'opérations ! — Il y a urgence absolue à réorganiser ce service, et nous espérons que M. le Ministre de l'Instruction publique et la Direction de l'Assistance au Ministère de l'Intérieur, voudront bien s'intéresser à ce problème humanitaire. Le temps n'est plus où l'on pouvait opérer au milieu des détritus !

Faculté des Sciences de Paris. — *Soutenance de Thèses.* — M. Albert MAIGE, pour le grade de docteur ès sciences naturelles : « *Recherches sur les plantes rampantes* » (Sorbonne, salle Saint-Jacques).



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de Chirurgien des Hôpitaux.* — Le lundi, 26 mars 1900, a eu lieu la composition écrite : *Canal crural* ; *Anatomie pathologique et traitement opératoire de la hernie crurale.* M. le Pr LE DENTU s'est retiré du jury pour raison de santé.

Hôpital Rothschild. — MM. les Drs REBLAUD et DIAMANTBERGER viennent d'être nommés suppléants de l'hôpital Rothschild, le premier, pour la chirurgie et le second, pour la médecine.

Asiles d'Aliénés de la Seine. — Par arrêté du préfet de la Seine, il est créé un nouvel emploi de médecin en chef du service des aliénés du département de la Seine, dont le titulaire exercera ses fonctions à la colonie familiale de Dun-sur-Auron (Cher). M. le Dr VIGOUROUX, médecin-adjoint à la colonie familiale de Dun-sur-Auron (Cher), est nommé médecin en chef de cet établissement.

Assistance des aveugles indigents. — M. le Dr LABROUSSE, sénateur de la Corrèze, va déposer au cours de la discussion du budget de l'Intérieur, dont il est le rapporteur, un projet de résolution tendant à inviter le Gouvernement à augmenter d'un million le crédit destiné aux

aveugles indigents. Paris excepté, aucune commune de France ne peut arriver à faire hospitaliser les malheureux aveugles qui vivent de la charité publique !... On a bien, déjà, demandé au Ministre de l'Intérieur de stimuler l'initiative privée en vue de la création, dans les départements, d'écoles similaires à l'École Braille; mais les ressources font défaut et on se heurte à un *non possumus* impossible à vaincre. On a organisé l'Assistance médicale gratuite, voté la loi sur les accidents, mis en pratique la grande loi Roussel et on a laissé de côté l'importante question de l'hospitalisation des aveugles indigents, et le nombre des aveugles candidats à la pension des Quinze-Vingts, justifiant des conditions réglementaires (cécité complète et incurable, indigence, bonne vie et mœurs) est de 4,000 environ et il faut y ajouter plus de 20,000 aveugles vivant de la charité publique. Tant au point de vue moral qu'au point de vue humanitaire, l'Etat doit se préoccuper de modifier un état de choses semblable, qui ne devrait pas exister dans un pays comme la France. La proposition de l'honorable sénateur de la Corrèze sera bien accueillie, car elle tend à porter remède à des infortunes des plus intéressantes.

Asile George Sand. — *Le Bulletin municipal* donne la statistique du mouvement de l'asile de femmes George Sand, rue Stendhal, pendant le mois de janvier 1900. Au 31 décembre, il y avait 52 femmes et 5 enfants. Il est entré 195 femmes et 48 enfants. Total du mois : 300 pensionnaires. Sur les 195 femmes reçues pendant le mois de janvier, 129 étaient célibataires, 28 mariées, 36 veuves et 2 divorcées. Les enfants se divisaient en 28 garçons et 20 filles. Sur ce nombre, 12 filles et 17 garçons avaient moins d'un an.

Hôpitaux de Lyon. — Les hospices civils de Lyon viennent de bénéficier d'un legs de 800, 000 francs environ, qui leur a été fait par M. César-Vincent Riveron. Malgré sa fortune, M. Riveron vivait presque misérablement chez un logeur de la rue Garibaldi, qui lui fournissait le vivre et le couvert moyennant 30 francs par mois. Sa tenue était si négligée qu'on l'arrêta un jour comme vagabond. Trouvé porteur d'une somme de 50, 000 francs, il fut conduit devant le commissaire de police, mais il put justifier que cet argent lui appartenait légitimement. M. Riveron est mort récemment, laissant pour tout testament ces quelques mots tracés sur un carré de papier : « Je lègue toute ma fortune aux hospices civils de Lyon, à la charge d'entretenir mon tombeau à Villeurbanne. »



Sociétés et Congrès.

Les Congrès de 1900 et la Ville de Paris. — Le Conseil municipal de Paris a voté 20,000 fr. au Congrès international de Médecine; et 10,000 au Congrès international d'Hygiène, qui doivent se tenir à Paris pendant l'Exposition.

Académie de Médecine de Paris. — *Elections.* — L'Académie a nommé, à la presque unanimité des suffrages, associés étrangers, les Drs Patrick Manson (de Liverpool) et von Bergmann, (de Berlin). — M. le Dr Manson, professeur de pathologie médicale à l'Ecole de Médecine coloniale anglaise, est l'auteur de remarquables travaux sur la malaria, les fièvres paludéennes et les affections coloniales en général. M. le Dr von Bergmann est professeur à l'Université de Berlin, où il est titulaire d'une des principales cliniques chirurgicales. On lui doit de nombreux mémoires ayant trait à la technique opératoire.

Société de Neurologie de Paris. — Notre excellent ami M. le Dr Poix du (Mans), à la séance de mars 1900, a été élu Membre Correspondant National. — Toutes nos félicitations.

Congrès américain de la Tuberculose. — Au moment où va s'ouvrir le *Congrès italien de la Tuberculose*, à Naples, il est bon de rappeler qu'en février 1900 a eu lieu le Congrès américain de la Tuberculose. — Ce Congrès a eu beaucoup de succès.

Association générale des Médecins Allemands. — La *Deutscher Aerztevereinsbund* se compose aujourd'hui de 291 Sociétés, comprenant 15,939 membres, sur un total de 26,689 médecins exerçant en Allemagne.

Société d'Allaitement maternel. — L'assemblée générale de la Société de l'Allaitement maternel a eu lieu sous la présidence de M. le Pr Grancher, salle des Agriculteurs, 8, rue d'Athènes. Elle a été suivie d'une soirée musicale et littéraire.

Société des Secouristes Français. — Les Secouristes français, infirmiers volontaires, ont donné, la semaine dernière, au Trocadéro, leur grande fête annuelle pour l'inauguration solennelle de leurs cours. Cette Société qui compte 3, 000 membres, a pour but de créer un personnel apte à donner les premiers soins aux malades et aux blessés, soit dans la rue, soit dans l'atelier, soit dans la maison, et aussi d'installer des postes de secours fixes et des postes de secours volants avec le personnel et le matériel de l'association. M. Fort, chef du secrétariat particulier de M. le ministre des Travaux publics, présidait, ayant à ses côtés les Drs Butte, Kortz ; MM. Vivien, conseiller municipal ; Roussel, représentant M. le préfet de police, et MM. Dumas-Vorzet, Georges Decamp, Armand Lefebvre, Albin Rousselet, etc., membres du Conseil d'Administration. Après les discours du secrétaire général et du président, il a été procédé à la distribution des récompenses. Les palmes académiques ont été décernées par le représentant du Ministre des Travaux publics à M. le Dr Thomas, médecin au Perreux.

Société des Masseurs de France. — Nombreuse assistanec, à l'Ecole professionnelle de la Chambre syndicale des Masseurs de France, où une conférence était faite par M. Crignon-Lorenza sur *la paralysie et son traitement, par le massage, l'électricité, l'hydrothérapie, la vapeur et la gymnastique.*

©BIUM



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé Militaire. — Par décision ministérielle : M. Cahier, médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire de Bayonne, est désigné pour l'hôpital militaire de Versailles ; M. Béchard, major de 1re classe au 2e régiment du génie, est désigné pour l'hôpital militaire de Bayonne ; M. Buy, major de 1re classe rapatrié des troupes de l'armée de terre détachées au Tonkin et en Annam, est désigné pour le 2e régiment du génie ; M. Soimou, major de 2e classe à Constantine, est désigné pour le 129e régiment d'infanterie ; M. Mathieu, aide-major, de 1re classe à Constantine, est désigné pour la compagnie de tirailleurs sahariens ; M. Augarde, aide-major de 1re classe au 28e bataillon de chasseurs à pied, est désigné pour Constantine ; M. Masson, aide-major de 1re classe au 9e régiment de cuirassiers, est désigné pour Oran ; M. Bertelé, aide-major de 1re classe, aux chasseurs à cheval, est désigné pour Oran ; M. Conte, aide-major de 1re classe au 7e régiment du génie, est désigné pour Alger ; M. Fadeuilhe, aide-major de 1re classe au 7e régiment d'artillerie, est désigné pour Alger ; M. Boudriot, aide-major au 45e d'infanterie, est désigné pour Constantine ; M. Navas, aide-major de 1re classe au 139e régiment d'infanterie, est désigné pour Constantine ; M. Taste, aide-major de 1re classe au 14e d'artillerie, est désigné pour Constantine ; M. Raoult-Deslonchamps, aide-major de 1re classe au 35e d'infanterie, est désigné pour le 22e dragons ; M. Busy, aide-major de 2e classe à l'hospice mixte d'Epinal, est désigné pour le 17e régiment d'artillerie ; M. Cordier, aide-major de 2e classe à l'hôpital militaire de Belfort, est désigné pour le 35e régiment d'infanterie.

L'Épidémie d'Arras.— A la suite de la lettre qu'il a reçue de M. Viseur, sénateur du Pas-de-Calais, au sujet d'une épidémie déclarée dans la garnison d'Arras, le Ministre de la Guerre a envoyé dans cette ville M. le Dr Dujardin-Beaumetz, Inspecteur général du Service de Santé.

Il résulte des renseignements télégraphiés au Ministre par M. Dujardin-Beaumetz, que cette épidémie,— qui était une épidémie de grippe —, est en pleine décroissance, tant au point de vue du nombre de cas qu'à celui de leur gravité, et qu'elle ne présente plus un caractère alarmant. Au 3e régiment du génie, où l'épidémie est terminée depuis une quinzaine de jours, l'état sanitaire est très satisfaisant. Au 33e régiment d'infanterie, l'amélioration de la situation générale est manifeste. Aucun malade sérieux n'est entré dans les infirmeries depuis le 23 mars ; aucun réserviste n'a été atteint. M. l'Inspecteur général Dujardin-Beaumetz a parfaitement reconnu la façon irréprochable dont toutes les précautions hygiéniques, qui s'imposent en pareil cas, ont été opportunément ordonnées et rigoureusement observées. Conformément à ses propositions, le Ministre a prescrit l'allocation extraordinaire aux troupes de la garnison d'Arras d'un supplément de ration de chauffage et de viande fraîche et l'allocation d'une ration journalière de thé. Jusqu'ici le nombre des décès a été de 15.

Service médical de la Gendarmerie. — L'attention du Ministre de la Guerre a été appelée sur les conditions dans lesquelles fonctionne le service médical dans la gendarmerie. En vue de remédier aux inconvénients signalés, il a adopté les dispositions suivantes : les médecins et pharmaciens civils qui donnent gratuitement des soins ou des médicaments à la gendarmerie, peuvent être proposés pour les récompenses suivantes: 1° après dix ans de services gratuits, une lettre d'éloges conférant le titre de médecin, pharmacien ou vétérinaire de la gendarmerie ; 2° après quinze ans, une médaille de bronze ; 3° après vingt ans, une médaille d'argent ; 4° après vingt-cinq ans, une médaille de vermeil ; 5° après trente ans, la croix de chevalier de la Légion d'honneur. En cas de services exceptionnels, les limites de temps indiquées ci-dessus seront diminuées. — Des décorations de l'Instruction publique et du Mérite agricole pourront être demandées, de temps à autre, pour les médecins et pharmaciens signalés par l'autorité militaire. Excellente affaire, pour ne pas mourir de faim: voilà de quoi *nourrir* nos excellents confrères de la campagne!



Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de deuxième classe Lucciardi, du cadre de Toulon, est appelé à servir au 2e régiment de tirailleurs malgaches, en remplacement de M. le Dr Parin. —Le transport la *Vienne*, devant être placé en réserve 2e catégorie, M. le médecin de deuxième classe Sarrat, qui a reçu cette destination, est désigné pour embarquer sur le *Carnot* (escadre du Nord) au lieu et place de M. le Dr Aurégan.

Service de Santé des Colonies.—Sont désignés pour servir à Diégo-Suarez : dans le groupe d'artillerie, le médecin-major de 2e classe Chanaud ; dans la légion étrangère, les médecins-majors de 2e classe Cultin et Sicard, les aides-majors Hotchkiss et Mauviez.

Le Corps de Santé de l'Armée Coloniale. — Dans le dernier remaniement du projet de loi sur l'Armée Coloniale, on a eu soin, à propos de l'article 11, de sauvegarder la situation, dans les colonies, du Corps de Santé de la Marine. Mais la modification, introduite de ce chef, ne semble pas assez complète. En disant que « pour *compléter* les cadres du service de l'Armée Coloniale, lors de la première formation, il sera fait appel par option au corps similaire de la Marine », on n'aurait pas suffisamment tenu compte des titres de ce dernier et de ses droits acquis. Il est de fait que, jusqu'en 1890, le corps de Santé de la Marine, seul existant, assurait le service colonial, le service des troupes de la Marine aux colonies et en France, ainsi que le service de la flotte. Au mois de janvier 1890 intervint un décret qui créa le Corps de Santé Colonial, dans lequel entrèrent quelques médecins de la Marine et qui, pour le surplus, fut constitué par un recrutement direct. Ce nouveau corps fut chargé du service civil et des hôpitaux des colonies, mais le service des troupes coloniales resta assuré par le

©BIUM

Corps de Santé de la Marine. Pendant plusieurs années, le Corps de Santé Colonial dut emprunter des médecins de la Marine pour faire face à ses obligations ; mais, au fur et à mesure qu'il se complétait d'éléments civils, on rendait à la Marine les médecins qui avaient été empruntés et ceux-ci y restaient en surnombre, de sorte que, dès 1898, plus de 80 de ces médecins (ou pharmaciens) étaient en excédent par rapport aux postes à fournir par le Corps de Santé de la Marine. Les médecins de la Marine ont fait leurs preuves dans toutes les expéditions : au Tonkin, à Madagascar, au Dahomey ; à leurs cadres appartenaient le Dr Emily, fidèle compagnon de Marchand ; le Dr Geay de Convalette, qui est allé le premier tendre une main amie à cette même mission du Congo-Nil : le Dr Laffont, qui est entré à Tananarive avec la colonne volante du général Voyron, etc. Ne serait-il pas naturel que ce personnel si méritant fût pris comme noyau de formation première du futur Corps de Santé de l'Armée Coloniale, comme les troupes de la Marine doivent elles-mêmes constituer le premier noyau de cette armée.

A côté de ces considérations plutôt militaires, il convient aussi de consulter l'intérêt budgétaire : si l'on prend comme noyau le Corps de Santé Colonial, et qu'on le complète seulement par des médecins de la Marine — moyen que semble indiquer la nouvelle rédaction du projet de loi, — on ne peut qu'augmenter le nombre des unités en surnombre dans le corps de Santé de la Marine et, par suite, accroître la dépense. Ces vœux ne sont pas, au fond, en contradiction absolue avec ce que prescrit l'article 11 du nouveau projet. On n'avait, dans la première rédaction, fait aucune mention des médecins de la Marine : on les introduit dans la nouvelle, avec des formes qui ne fassent pas trop ressortir qu'on avait oublié l'élément principal du corps à créer ; mais rien n'empêche, en réalité, de « compléter » les cadres de ce Corps, en y comprenant d'abord cet élément principal, puis des médecins coloniaux existants ou à nommer, jusqu'à concurrence des besoins.



La Guerre Anglo-Boër. — *Ambulances.* — Le bureau de la Croix-Rouge hollandaise a été informé par télégramme que le matériel de l'ambulance néerlandaise, saisi au commencement de mars par les Anglais près de Ladysmith, avait été rendu au Dr Lingbeek, chef de cette ambulance.

Maladies. — La maladie fait de grands progrès à bord des transports sur lesquels sont enfermés les prisonniers boërs. Trois de ces derniers ont succombé. Une centaine de prisonniers sont atteints de la fièvre typhoïde. L'épidémie cause une grande anxiété parmi la population.

Le nombre des malades augmente avec une telle rapidité dans les hôpitaux de Durban et de Pietermaritzburg qu'on a dû affecter de nouveaux paquebots au service de l'évacuation de ces malades sur l'Angleterre. Le *Simla* et l'*Orion* ont reçu l'ordre de prendre chacun un chargement de malades à Durban.



Médecine d'État et Hygiène.

Commission parlementaire d'Hygiène. — La Commission parlementaire d'Hygiène publique, sous la conduite de son président, M. le Dr Dubois, a visité les nouveaux laboratoires de micrographie dépendant de l'Observatoire municipal de Montsouris et installés dans la partie désaffectée du Marché des Blancs-Manteaux. La Commission a été reçue par le Comité de surveillance de l'Observatoire et a parcouru avec un très grand intérêt les services dirigés par M. le Dr Miquel. L'œuvre de la Ville de Paris pour la protection de la santé publique a été hautement appréciée par la Commission parlementaire.



Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 12e semaine, 1,060 décès, chiffre inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de mars (1,090). La fièvre typhoïde a causé 19 décès, chiffre inférieur à celui des cinq semaines précédentes. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins s'élève à 217. La rougeole a causé 34 décès, en augmentation sur les semaines précédentes (la moyennne est de 20). La scarlatine a causé 1 décès, la coqueluche 3, la diphtérie également 3. La variole a causé 2 décès ; les médecins n'ont signalé que 7 cas nouveaux de cette dernière maladie. La grippe proprement dite a causé encore 35 décès. Il y a eu 14 suicides et 11 autres morts violents. On a célébré à Paris 377 mariages. On a enregistré la naissance de 1,173 enfants vivants (569 garçons et 604 filles), dont 822 légitimes et 351 illégitimes. Parmi ces derniers, 49 ont été reconnus immédiatement.

Épidémies. — *Arras.* — M. Viseur, sénateur du Pas-de-Calais, a informé le Ministre de la Guerre qu'il le questionnerait à une prochaine séance du Sénat, sur les nombreux décès (15) causés depuis quelques jours dans la garnison d'Arras, par l'épidémie de *méningite cérébro-spinale*, a-t-il dit.

Agen. — Une maladie, que l'on croit être la pneumonie infectieuse, sévit cruellement sur certaines familles à Agen.

Peste. — *Inde.* — La peste fait de grands progrès dans le Bengale. Il y a eu la semaine dernière, dans la province, 4,725 décès, dont 2,044 à Patna et 744 à Calcutta.

Influenza. — *Grèce.* — L'influenza, qui n'a laissé indemne aucun pays d'Europe, sévit aussi à Athènes depuis quelques jours. C'est la Cour Hellénique qui a, la première, payé un tribut, et très large même, à cette épidémie. On annonce, en effet, que tous les membres de la famille royale de Grèce, à l'exception du roi, du prince héritier et de la princesse Sophie, se trouvent influenzés en ce moment et gardent leurs appartements. Heureusement, l'attaque a été plutôt légère ; et les médecins espèrent que les princes et les princesses en seront quittes pour un repos de quelques jours.

©BIUM

La Lèpre. — *Madagascar.* — Le recensement des lépreux à Madagascar accuse un nombre de 599, dont 350 sont soignés dans la léproserie norvégienne d'Antsirabé.

Hygiène Internationale. — Le Conseil sanitaire de Tanger, le 21 mars, a obtenu du Sultan la concession de l'île de Mogador, demandée par le corps diplomatique. Le Conseil sanitaire se propose d'établir un lazaret dans cette île.

Le Cas du Dr Lassallette. — On se souvient du cas du Dr Lassallette, de Pau. Il y a trois ans, à la suite de l'opération d'un fibrome, une dame Treheyran mourait entre ses mains. Poursuivi devant le Tribunal de Pau pour homicide par imprudence (une pince hémostatique avait été trouvée dans la cavité utérine de l'opérée), le docteur fut condamné à trois mois de prison. Après avoir subi sa peine le Dr Lassallette fit paraître une brochure où il se déclarait victime d'une erreur judiciaire et où il affirmait que la femme Treheyran était morte empoisonnée par de la noix vomique. Il ressortait de l'exposé fait par le docteur que les coupables pouvaient être le mari de la victime et une empirique qui l'avait soignée, laquelle fut d'ailleurs condamnée pour exercice illégal de la médecine le même jour que M. Lassallette. Après un procès en diffamation que M. Treheyran intenta à celui-ci, le Parquet commit M. Lande, médecin légiste à Bordeaux, pour procéder à une nouvelle autopsie. Le Parquet de Pau s'est rendu à Mirepoix, où a eu lieu l'exhumation. M. le Dr Lande a placé dans des bocaux les viscères qui seront analysés par le chimiste Bladès, de la Faculté de Bordeaux.

Une centenaire à cheval sur deux siècles. — A Brézolles (Eure), une centenaire, Mme Moyer, née Yvonnet, le 5 août 1799, vient de mourir. Cette femme a changé trois fois de millésime dans son existence, et, si l'année 1900 avait fait partie du vingtième siècle, elle aurait vu trois siècles.

Condamnation d'un médecin pour imprudence. — Le 29 juin dernier, une pauvre jeune fille, atteinte d'une affection nerveuse, qui l'avait déjà poussée deux fois à attenter à ses jours, se suicidait dans la maison de santé du Dr Z..., où elle avait été placée par ses parents. Elle avait été soumise à une surveillance étroite, en raison de son état de surexcitation ; mais elle trouva moyen de la déjouer de la manière suivante : Conduite sur sa demande aux water-closets par la surveillante attachée à sa personne, elle la repoussa brusquement au moment où elle entrait, tira la porte sur elle et ferma le verrou intérieur. La surveillante, ne pouvant forcer la porte, dut aller chercher de l'aide, mais, quand, après des efforts prolongés, on finit par pénétrer, on ne put que constater que la malade s'était pendue à l'extrémité supérieure de la crémone de la fenêtre, à l'aide d'une bande de toile de 10 centimètres de largeur sur 2m. 10 de longueur. Tous les soins employés pour la rappeler à la vie furent inutiles, la strangulation avait été complète. C'est dans ces conditions que M. G..., père de la jeune fille, a assigné le Dr Z..., en responsabilité devant les tribunaux. Il lui réclamait une somme de 10,000 francs à titre de dommages-intérêts, à raison de son défaut de surveillance.

Il lui reproche notamment la disposition défectueuse de la fermeture des water-closets, qui a pu permettre à la malade de se soustraire à la vigilance de sa surveillante, et ce grief serait d'autant plus fondé, suivant la prétention de M. G..., qu'il affirme avoir appelé d'une façon toute spéciale l'attention du Dr Z... sur le danger que pouvaient présenter les cabinets, et qu'on lui aurait répondu : « Oh ! c'est là moins que partout ailleurs que la malade pourrait tenter quelque chose contre elle-même ! » Le Dr Z..., n'a pas conclu.

En conséquence, la première chambre du tribunal, a condamné par défaut, faute de conclure, le Dr Z..., à payer à M. G..,, la somme de 10,000 francs à titre de dommages-intérêts.

Charlatanisme. — La sûreté publique de Belgique a expulsé un guérisseur américain, le Dr Paul Edwards, autrement dit Saint-Paul, qui eut son heure de célébrité l'an dernier à Paris, dont nous avons parlé déjà, et qui était depuis quelques jours à Bruxelles, où sa réputation lui avait fait immédiatement une clientèle toute exceptionnelle. Son cabinet était assailli et l'on se disputait l'honneur d'être guéri par lui. C'est par centaines que s'inscrivaient les visiteurs. La Faculté s'en est émue et l'on a prié poliment le docteur-guérisseur d'aller chercher fortune sous d'autres cieux.

Fumeries d'Opium à Paris. — On vient de fermer une maison où des habitués se réunissaient pour fumer non pas du caporal, ni du maryland, ni aucun autre tabac mis en vente par la Régie. Ils fumaient de l'opium !



Divers.

Distinctions honorifiques. — *Médaille commémorative.* Dans sa dernière réunion, la Société d'Études algériennes a décidé d'offrir au Dr Flamand une médaille commémorative de son expédition dans le Touat. Cette médaille sera remise au docteur au cours d'une conférence qu'il fera très prochainement, sous les auspices de la Société.

M. le Dr Denis, ancien interne des hôpitaux de Lyon, chirurgien en chef de l'hôpital français de Constantinople, est nommé officier d'Académie.

L'accident d'un Médecin. — On se souvient de l'accident survenu, au mois de mai dernier, à un omnibus de la ligne Feuillantines, place Clichy, qui versa au coin du pont du Carrousel. Un jeune étudiant en médecine, M. Brillaud, eut le crâne fracturé. Le cocher de l'omnibus, poursuivi pour blessures par imprudence, fut condamné et la Compagnie déclarée civilement responsable. Le Tribunal commit en même temps M. le Dr Laugier pour lui faire un rapport sur l'état de maladie, de façon à pouvoir fixer le chiffre définitif des dommages-intérêts. L'affaire est revenue devant la 9e Chambre, présidée par M. Roulleau. M. le Dr Laugier a constaté que si M. Brillaud n'avait pas aujourd'hui de blessures apparentes, il n'en était pas moins vrai que la fracture du crâne avait occasionné un affai-

©BIUM

blissement mental. Le Tribunal lui a accordé 25,000 francs de dommages intérêts. Il a réservé d'ailleurs l'avenir au cas où il y aurait aggravation de l'état de M. Brillaud.

Médecins Fonctionnaires. — *Femmes-Médecins.* — Mme Caroline BERTILLON, docteur en médecine de la Faculté de Paris, récemment promue officier de l'Instruction publique, vient d'être nommée médecin de l'Administration des Postes et Télégraphes. On sait le nombre de femmes et de jeunes filles qu'emploie cette administration. Le Ministre a voulu leur donner un médecin à qui elles pussent librement s'adresser.

Notre amie, Mme BOYER, docteur en médecine, vient d'être nommée également médecin titulaire des Postes, Télégraphes et Téléphones.

Nominations. — La Société d'Enseignement supérieur s'est réunie sous la présidence de M. Brouardel, président. Elle a procédé au renouvellement annuel de six membres du Conseil de Direction, a été élu, entr'autres, M. Charles RICHET, professeur à la Faculté de Médecine. Le bureau a, pour 1900, M. BROUARDEL comme président.

Monument Tarnier. — Le Comité du Monument TARNIER s'est réuni récemment à l'Ecole de Médecine sous la présidence de M. le Pr BROUARDEL, doyen de la Faculté. A l'unanimité, les membres présents ont accepté le projet du sculpteur Penys, chargé de l'éxécution du monument représentant en relief le Professeur donnant ses soins à une jeune mère tenant dans ses bras son enfant. Le Dr TARNIER est entouré de ses élèves les plus brillants, les Drs PINARD, CHAMPETIER DE RIBES, etc. Le monument qui fera grand effet, s'élèvera devant la clinique TARNIER, rue d'Assas.


Pr TARNIER

Les Médecins à l'inauguration du Monument Garibaldi à Dijon. — M. le Dr BRULAT, vice-président du Comité garibaldien, au nom du président empêché par la maladie, a fait la remise du monument à la ville, en remerciant tous ceux qui, par leur appui moral ou leur souscription, ont aidé le comité à acquitter la dette de la ville de Dijon.

Les Médecins Amateurs d'Escrime. — L'Académie d'Épée vient de recevoir comme membre actif M. le Dr BARRET. — A un assaut d'escrime public a pris part récemment M. le Dr DE PRADEL. — Au match d'épée qui a eu lieu la semaine dernière entre MM. J. de Cassagnac et Armand Lusciez, la rencontre était présidée par M. le Dr AUMONT.

Les Médecins collectionneurs. — Du 28 au 30 mars on a vendu, à l'hôtel Drouot, la collection de M. le Dr MIREUR (de Marseille), collection qui comprend, avec d'autres œuvres importantes, *quatre-vingt-huit* tableaux de Monticelli, cet artiste marseillais qui, sous le second Empire, atteignit presque à la gloire, qu'il méritait par son admirable talent, mais qu'il laissa fuir, par nonchalance de caractère.

Les Médecins automobilistes. — A la course d'automobiles de Nice, le 26 mars, était engagé, série C (Voitures de plus de 400 kilos) : M. le Dr Pascal (Dr Henri de ROTSCHILD), avec une voiture allemande munie de moteurs Daimler.

Les Princes à l'Institut Pasteur. — Le jeune prince de Hohenlohe, le petit-fils du chancelier d'Allemagne, est en traitement à l'Institut Pasteur. Cet enfant, qui a six ans, a été mordu par un chien enragé. L'accident s'est produit à Cannes. Le prince et la princesse Maurice de Hohenlohe sont arrivés en toute hâte à Paris avec leur fils, et à l'Institut Pasteur on les a pleinement rassurés.

Les Médecins conférenciers. — A l'Union des Femmes de France, conférence de M. le Dr POIRIER, sur « Ligaments, entorse, massage ». — Par les soins de « l'Association des Dames françaises », une conférence a été faite à la Sorbonne par M. le Dr THOINOT, qui a traité de la *Tuberculose envisagée d'après les récents travaux*. Le but de l'Association est de mettre ses adhérentes en état d'employer efficacement leur zèle à combattre ce fléau de la phtisie, qui décime la population française, y entretient la misère et amoindrit d'une manière très inquiétante la défense nationale.

Médecin Militaire blessé — De Cameroun une dépêche annonce que le médecin militaire DITMER a été blessé très grièvement.

La Médecine à la Mi-Carême. — 1° *Paris.* La cavalcade des étudiants a été à Paris tout à fait originale. Ils ont essayé de donner ce qu'on voit dans certaines villes bretonnes, un cortège lumineux, et l'électricité se prête puissamment à cela. Voici d'abord la composition du cortège, qui comptait 250 étudiants. Les représentants des diverses Facultés, tous porteurs d'attributs lumineux : astrologues, porteurs de fourneaux, *de bosses, d'alambics, apothicaires armés, porteurs de mortiers*, etc. 1er char : *la prison de Fresnes*, éclairée à l'acétylène ; *médecins* (porteurs de thorax, de tibias, de plantes lumineuses) 3e char : *le Rayon X*, montrant le cœur de l'homme et le cœur de la femme. 4e char : *Isis, entourée des dieux de l'Olympe*, char fourni par l'Ecole d'Alfort.

2° A *Nantes*, ville célèbre à ce point de vue, un char, très vaste, portait la roulotte du *docteur Marteau*, sur laquelle la grosse caisse et le cornet à piston traditionnels n'avaient point été oubliés. L'extraction des dents s'y faisait sans interruption, grâce au boniment irrésistible du docteur. Ce char, qui ne portait pas moins de trente personnages, était très agréablement orné.

Les Médecins dans le Monde. — Assistaient au dernier *Five O'clock* du *Figaro* : Mme Pozzi, femme du Dr Pozzi, sénateur : Dr et Mme MARTHA ; Dr LOWENBERG ; Dr et Mme DIDSBURY. — A la première de *St-Augustin* (*Oratorio* Notre-Dame-de-Lourdes), remarqué : Mme et M. le Dr MICHAUX, Mme et M. le Dr LEGUEU ; Mme et M. le Dr MOIZARD, Chirurgiens et Médecin des Hôpitaux ; Mme et M. le Dr CASTEX, chargé de cours à la Faculté de Médecine.

On a béni à Saint-Philippe du Roule, le mariage de M. Labadie avec Mlle Juliette Rousseau, fille de l'avoué. Parmi les témoins du marié : M. BERGOUGNA, interne des Hôpitaux.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Vladimir NARISTCHEFF, médecin de l'empereur de Russie, vient d'arriver à Paris.

©BIUM



Variétés et Anecdotes.

Les Savants à l'Académie de Médecine.

L'Élection de M. le Dr Elie Metchnikoff.

Après Pasteur, c'est Metchnikoff notre homme de génie, ont coutume de dire les savants de la rue Dutot, en parlant du nouvel élu à *l'Académie de Médecine*. Et il est vrai que le chef du « Laboratoire des Recherches » est le père de quelques-unes des plus importantes trouvailles de la Biologie contemporaine. C'est lui qui a révélé la *phagocytose*, qui a magistralement et définitivement décrit une fonction nouvelle de notre organisme, la bataille héroïque, la lutte incessante de nos globules blancs, dévorant, digérant les microbes envahisseurs. C'est lui qui maintenant est en train de trouver le moyen d'empêcher le vieillissement prématuré de nos organes, d'enrayer l'usure de nos tissus, de faire reculer l'échéance finale. Je ne sais pas de nom plus universellement respecté dans le monde où l'on cherche à surprendre l'intimité des phénomènes de la Vie. Sa large face, aux longs cheveux embroussaillés, à la barbe désordonnée, aux yeux pleins de lumière et de bonté, des yeux qu'on voit, sous les lunettes d'or, rougis par le travail, sa voix forte et grasseyante, son pas fatigué, achèvent d'en faire, en corps et en esprit, le véritable type de l'Homme de Science. Il possède, en effet, le génie et le sens critique, l'invention et la sagesse, l'ampleur des idées générales, et la précision minutieuse dans l'observation. C'est pour nous une gloire que la France soit devenue son pays d'adoption (*Figaro*).

Le budget médical des Français.

Dans une étude d'ensemble que vient de publier, à la suite de patientes recherches, un économiste, M. E. Théry, et dans laquelle il relève tout ce que nous dépensons chaque année, signalons les frais que nécessite l'intervention du médecin et du pharmacien. En mettant à 3500 francs (c'est assez peu, puisque 1 cheval, 1 voiture, la patente, le loyer et la nourriture coûtent davantage, même à la campagne !) le traitement moyen des 15,015 médecins et officiers de santé de France ; en admettant que les 1,679 dentistes diplômés soient aussi bien partagés, que les 13,665 sages-femmes et reçoivent chacun 1,000 francs par an de leur clientèle, que chacun de nos 8.910 pharmaciens vende pour 7,000 francs de médicaments, les dépenses des Français pour les soins médicaux s'élèvent à 130 millions !

Bibliographia Medica.

« La *Bibliographia Medica* (résurrection, en France, de feu l'*Index Medicus* américain), dirigée par MM. C. Potain, l'éminent clinicien, C. Richet, le physiologiste bien connu, et ayant pour rédacteur en chef M. Marcel Baudouin, un confrère très actif et très averti, paraît par fascicules tous les mois. Le premier fascicule, qui a paru dès le 15 février, renferme l'indication bibliographique de tous les travaux médicaux (plus de 3,000) publiés en janvier. C'est là un tour de force qu'on ne saurait trop admirer. Et les médecins qui travaillent ont le devoir de seconder cette excellente entreprise en y souscrivant. » H. de Varigny (*Le Temps*).

« Fausse nouvelle » opération de Sarah Bernhardt.

« Mme Sarah Bernhardt, réduisant à néant de sots propos, adresse aux journaux l'humoristique lettre suivante, qui dénote assurément un moral répondant hardiment du matériel : On a servi au public un poisson d'avril avant la lettre. Depuis la première représentation de *l'Aiglon*, on fait courir le bruit que je ne pourrai pas continuer à représenter le duc de Reichstadt, parce que je dois subir une opération du 1er au 15 avril. J'ai d'abord méprisé ce poisson volant; mais je ne puis garder cette attitude... Que ceux qui m'aiment se rassurent; je n'ai aucune opération à subir. Je me porte à ravir mes amis et à damner mes ennemis ».



LES LIVRES NOUVEAUX.

Les causes sociales de la folie; par G.-L. Duprat. — Paris, Félix Alcan, *Bibliothèque de Philosophie contemporaine*. — 1 vol. in-12, 1900.

Si l'on n'est pas assuré de guérir, on peut être certain de réussir à prévenir de nombreux cas de folie, en supprimant certaines de leurs causes, en atténuant en particulier les effets de la désagrégation et de l'instabilité sociales, qui sont en mainte circonstance les facteurs directs ou indirects de l'aliénation mentale. L'auteur étudie successivement l'hérédité morbide, le surmenage intellectuel, la folie religieuse et la folie morale, qui, selon lui, peuvent être évités en grande partie. La folie morale en particulier, généralement liée à un état d' « anomie » sociale, à l'absence de principes bien établis de vie morale, disparaîtra presque, si les classes intelligentes veulent bien se consacrer à une éducation continue des humbles. Tous ceux qui peuvent contribuer au relèvement d'une nation doivent servir de guides à leurs concitoyens, moins éclairés, moins intelligents. Il faudrait créer une sorte de sacerdoce laïque, celui des esprits aux vues larges et claires, qui se dévouent à l'éducation de leurs semblables. M. Duprat est ainsi naturellement amené à conclure à une organisation rationnelle de l'éducation populaire, en vue de préserver les nations des troubles sociaux, et les individus, des troubles de l'esprit.

L'hypertrophie sénile de la prostate ; par A. Guépin. — Paris, 1900, Vigot frères.

M. le Dr A. Guépin qui, dans la spécialité des voies urinaires, a plus particulièrement encore étudié les maladies

©BIUM

prostatiques dans un grand nombre de travaux dont l'Académie des Sciences et l'Académie de Médecine ont reçu la primeur, réunit aujourd'hui en volume ces publications éparses, les complète et les classe de manière à offrir au médecin comme à l'étudiant un véritable traité théorique et pratique de l'hypertrophie sénile de la prostate. L'ouvrage divisé en chapitres, se présente clairement. D'abord, *l'anatomie* et la *physiologie* normales de la prostate et des vésicules, la description tout à fait nouvelle du lobule prostatique sont traitées en détail d'après les recherches de l'auteur. Ensuite et successivement, l'exposé minutieux de *l'étiologie* et de la *pathogénie* glandulaire ou épithéliale de l'hypertrophie sénile, la démonstration de la *curabilité* et l'étude des formes curables de cette affection du vieillard, les *complications* ordinaires ou possibles (congestion, douleurs, orchite prostatique, foyer infectieux prostato-génital, cancer glandulaire), le *diagnostic* à toutes les périodes de l'évolution progressive de la sclérose systématisée ; le *traitement* enfin, et surtout la sonde à demeure dans ses modes d'action et dans les moyens d'en faire tolérer la présence, la compression digitale ou massage raisonné, la rareté des indications opératoires, les opérations palliatives, les dangers de certaines médications. En résumé, il s'agit encore d'un livre absolument personnel que le chirugien méditera avec profit. [I. B. S.].

Bulletin Bibliographique.

AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.



Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE

Paris. — 93, boulevard Saint-Germain, VI. — *Paris.*

Annuaire des Sociétés savantes, littéraires et artistiques de Paris ; par les Secrétaires Généraux. — 1900, in-8° jésus, de 328 p., 62 fig.

Association de la Presse Médicale Française. — 1900, broch. in-8°, 48 p.

L'Institut de Bibliographie : Histoire et développement, organisation et services. — 1900, broch. in-8°, de 60 p., avec figures.

THIL (Henri). — **De la technique bibliographique dans les Sciences Médicales. De la manière de procéder pour constituer la Bibliographie d'un sujet donné.** — 1900, broch. in-8° de 143 p.

LOUART (A. E. F.). — **Cancer du gros intestin (rectum excepté) dans la jeunesse.** — 1900, broch. in-8° de 96 p.

NAULLEAU. — **Ligamentopexie.** — 1900, broch., in-8°, de 48 p., 3 fig.

SPOURGITIS (N. J.). - **La Botryomycose humaine.** — 1900, broch. in-8°, de 50 p., 2 photogr. dans le texte.

MARAIS (P.). — **Délire salicylique dans le Rhumatisme articulaire aigu.** — 1900, broch., in-8°, de 64 p., 2 tracés.

MOTEL (Ernest). — **Etude de la Tuberculose de l'Intestin grêle à forme hypertrophique.** — 1900, broch. in-8°, de 58 p.

ROBINEAU (Mlle). — **Etude sur le Microbe de l'Ozène.** — 1899, in-8°, de 48 p.

Chemin de fer d'Orléans.

Billets de libre circulation pour les plages de Bretagne. — Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'homologation, le projet de délivrer, à titre d'essai, de la veille des Rameaux au 31 octobre 1900, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont la durée de validité est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre. La demande pour billets d'abonnement doit être accompagné d'un portrait photographié d'environ 0,04×0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Excursions aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne (Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.) [Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans)].

Des Billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 °/₀ en 1re classe et de 20 °/₀ en 2e et 3e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. — Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Vacances de Pâques. — A l'occasion des Vacances de Pâques, les coupons de retour des billets d'aller et retour, délivrés à partir du 7 avril 1900, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 26 avril.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° On demande pour la Bolivie un jeune médecin ayant pratique chirurgicale. Position assurée. Contrat de 4 ans.

2° Commune de Breuillet, près Royan (Charente Inférieure) demande un médecin.

3° Jeune docteur demandé dans la Manche pour remplacer médecin âgé. Bonne clientèle. Succès assuré.

4° Interne en médecine, 12 inscriptions, à l'Asile d'aliénés de Fains (Meuse). 800 fr., logé, nourri, etc.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[INDEX MEDICUS]

recueil mensuel. — Le second Numéro contient la Bibliographie médicale du mois de février 1900, soit 3,500 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE pour tous renseignements et Abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 274.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 15. 14 Avril 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut International de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Médecine à l'Exposition de 1900; par Marcel Baudouin. — La Médecine a l'Exposition : Inauguration officielle de l'Exposition de 1900. — Chronique médicale de l'Exposition : Petites nouvelles. — Actualités : Les Inaugurations de la Semaine : Le Service de Chirurgie de l'Hôpital International de Paris. — Enseignement médical en France : La création des Facultés de Médecine. — Les Réunions de la Semaine : Association de la Presse médicale. — La Médecine pratique : Comment on peut faire des études médicales et devenir interne des Hôpitaux. — La Médecine et la Politique : Médecins nommés Conseillers généraux. Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : *Bibliographia medica*. — Les Livres Nouveaux.

ILLUSTRATIONS : M. Picard. — M. le Président de la République. M. le Président du Conseil des Ministres. — M. le Ministre du Commerce. — M. le Dr Dubois (Paris). — M. le Pr Raymond (Paris). — M. le Pr Brouardel (Paris). — M. le Pr Berger.

BULLETIN

La Médecine à l'Exposition de 1900.

Comme l'Administration n'a cessé de le faire annoncer par la grande Presse depuis un mois, aujourd'hui Samedi, 14 avril, l'Exposition universelle internationale de 1900 s'est ouverte, avec toute la solennité désirable.

Le grand triomphateur du jour, c'est M. Picard, le Directeur-général, qui est arrivé à son but à l'heure dite, ayant de la sorte manifesté une connaissance plus parfaite de la vraie stratégie que ses collègues anglais en Natalie!

Il n'est certes pas un médecin que ce « great event » n'intéresse. Aussi n'avons-nous pas pu le laisser s'accomplir sans le souligner et sans reproduire les traits, au demeurant peu connus, au moins du monde scientifique (car depuis deux ans on ne pouvait plus l'approcher), du Napoléon du Trocadéro!

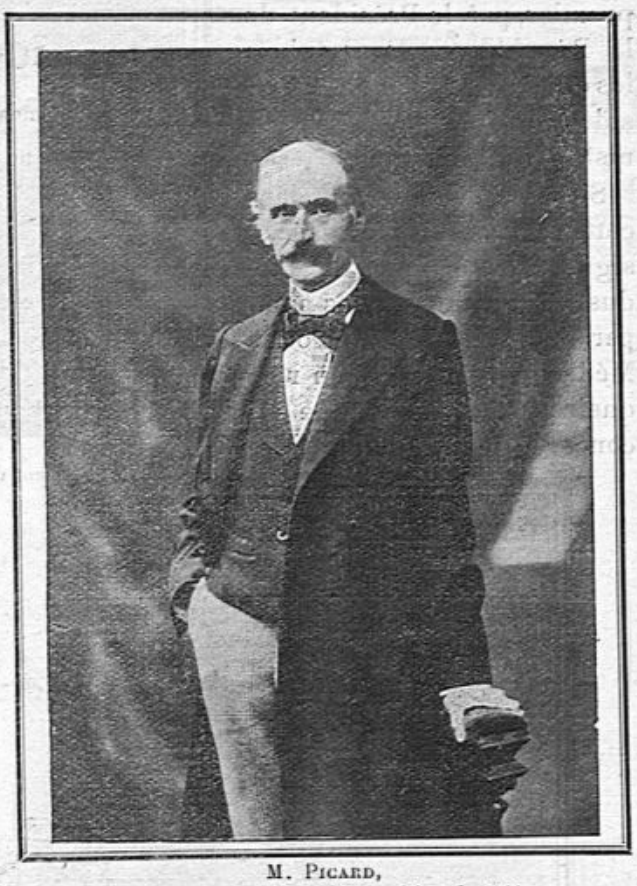

M. Picard,
Directeur-général de l'Exposition de 1900.

Cela fait, recommandons à tous nos confrères, s'ils veulent s'instruire, la visite de ce qui reste encore des Chantiers, car il y en a toujours! Mais qu'ils se pressent, s'ils veulent voir encore, au Service médical, les pansements faits aux ouvriers blessés! Dans quelques jours, aux Pavillons de Secours, ils ne découvriraient plus, en effet, que des crises d'hystérie ou de vulgaires syncopes....

Marcel Baudouin.

©BIUM

La Médecine a l'Exposition.

Inauguration officielle de l'Exposition de 1900.

Au moment où paraîtront ces lignes, le Gouvernement de la République inaugurera d'une façon officielle l'Exposition de 1900, où toutes les professions, et particulièrement les Médecins des Deux-Mondes, trouveront à s'instruire et à se reposer.

Trois grands discours seront prononcés ce jour-là: le premier, par le Président de la République, M. Loubet; les deux autres, par M. le Président du Conseil, et M. le Ministre du Commerce.

Si nous avons tenu, dans cette *Gazette* si spécialisée, à signaler cette fête de l'Industrie, ce n'est certes point parce que les Médecins ou la Médecine y ont joué un rôle quelconque, sauf pour ce qui concerne les Ministres docteurs en médecine, et le Service des Secours, dont le chef a dû être à son poste ; mais parce qu'elle ouvre une ère nouvelle dans notre pays, et nous permet de souhaiter, dès aujourd'hui, la bienvenue à tous ces confrères étrangers, qui vont en masse, dans quelques mois, assister aux Congrès internationaux, organisés à l'occasion de cette Exposition.



M. le Président de la République Française.

Qu'ils se préparent dès maintenant à ce voyage de France, si souhaité par beaucoup, sans crainte et sans arrière-pensée ! Nous pouvons les assurer que, du 20 juillet au 20 août, ils trouveront, non seulement au Quartier Latin et à la Faculté de Médecine, mais dans tous les milieux industriels et commerciaux qui gravitent autour de ces maisons-mères, des hommes résolus à leur rendre agréables et utiles les quelques excursions qu'ils feront sur la rive gauche de la Seine !

M. B.



M. le Président du Conseil des Ministres.



M. le Ministre du Commerce.

©BIUM

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

PETITES NOUVELLES.

I.—**Les Médecins aux Fêtes du Début.**—Il y a quelques jours a eu lieu, à l'Elysée Palace, la fête américaine en l'honneur du Commissaire général des Etats-Unis. Y assistaient : M. le Pr Brouardel et Madame ; M. le Pr Gariel ; notre ami, M. Morin-Goustiaux et Madame, architecte des Asiles d'aliénés de la Seine, etc.

II. —**Le Médecin de la Délégation Malgache.** — C'est M. le Dr Villette qui est chargé de surveiller cette délégation. Il arrive avec elle de Madagascar. Les indigènes ont fait un voyage vraiment étonnant. Pendant cette longue traversée et ces changements si fréquents de température, pas un n'a été malade. Et M. le Dr Villette en est plus fier que s'il les avait guéris. Il le répète avec enthousiasme, et n'a pas tort.

III.—**Poste de Secours à Vincennes.** — Signalons, au bois de Vincennes, l'installation du Service de Santé. Le pavillon médical, situé à côté de la nouvelle piste vélocidédique, est une construction légère, surélevée, faite de cloisons d'alfa ignifugées et peintes en bleu clair. Ce pavillon, qui a servi à Madagascar, a été prêté par l'administration du Val-de-Grâce, et comprend un bureau pour le médecin, une salle de consultations, une chambre pour malades, le logement de l'infirmier, l'écurie pour le cheval de l'ambulance, et l'emplacement, mais l'emplacement seulement..., pour les water-closets. Deux internes assurent le service de permanence.

IV.—**La Médecine et les Beaux-Arts.**—Dans la Salle des Fêtes, l'Hygiène et l'Assistance publique ont eu M. Rochegrosse pour barde dans la toile du grand décor du plafond. Il s'est tiré assez ingénieusement de cet ensemble. Sur la droite de sa toile, en effet, dans un décor charmant de nature, une génisse offre son vaccin à un groupe *d'infirmiers* et de *médecins*, qui se préparent à immuniser une foule de marmots, surveillés par des nourrices et des mères !

V.—**Les Médecins commissaires.** — M. le Dr Loir, directeur de l'Institut Pasteur, à Tunis, et commissaire de la section tunisienne à l'Exposition universelle, a reçu à Paris la caravane tunisienne, qui comprend cent cinquante personnes destinées à figurer à l'Exposition, soit comme employés de la section, soit comme salariés au service d'exposants, soit encore comme exposants.

VI. — **Les Médecins au Vieux Paris.** — Au Vieux Paris, la maison du Dr Théophraste Renaudot, le fondateur du Journalisme, est une des attractions les plus remarquées.

VII. — **Les Médecins qui protestent.**—C'est M. le Dr Chapuis, un médecin ami, avec des moustaches d'officier et une chevelure d'artiste, qui se cantonne d'ordinaire dans les questions intéressant la défense nationale, qui parle bien (sans être ce qu'on appelle éloquent), qui a, en vain, invité le Gouvernement à retarder l'ouverture. Il a donné ses raisons qui, à y regarder d'un peu près, se résument en une seule : on n'inaugure point des plâtras. Il faut croire que la Chambre n'a pas partagé son scepticisme, car elle a donné raison, par 357 voix contre 58, au Ministre du Commerce, qui affirma qu'on serait prêt.

ACTUALITÉS

LES INAUGURATIONS DE LA SEMAINE.

Le Service de Chirurgie de l'Hôpital international de Paris.

La semaine dernière a eu lieu, boulevard Arago, l'inauguration de la *Clinique générale de Chirurgie*, à l'Hôpital international de Paris. Mr le Dr Drouineau, Inspecteur général de l'Assistance publique, représentant le Ministre de l'Intérieur, présidait la cérémonie. Sur l'estrade, avaient pris place, à ses côtés : MM. Paul Strauss, sénateur, Dr Dubois et Dr Chapuis, députés, de nombreux conseillers municipaux et plusieurs membres du Corps médical, le maire et les adjoints du 14e arrondissement, etc.



M. le Dr Dubois, *Député de Paris.*

L'Hôpital international occupe un vaste emplacement, boulevard Arago : deux ailes à trois étages, avec une spacieuse cour intérieure. C'est dans cette cour qu'avait été dressée une tente brillamment décorée. Plus de six cents

©BIUM

personnes se pressaient autour de l'estrade où M. le Dr Dubois, député, a pris le premier la parole.

Plusieurs allocutions très applaudies ont été prononcées ensuite par M. le Dr Chapuis, M. Ranson, M. le Dr Drouineau, etc. Puis les visiteurs ont été conduits dans les nouvelles salles de chirurgie.

Dans cette Clinique, dirigée par M. le Dr A. Aubeau, et subventionnée par la Ville de Paris, les perfectionnements les plus nouveaux des installations médicales ont été apportés. Les services sont organisés avec un certain souci du confortable et de l'hygiène ; les appareils de chirurgie les plus récemment inventés, les applications dernières de l'électricité et de l'hydrothérapie y ont trouvé place, et feront de cette clinique un établissement intéressant.

La Clinique contient trente-cinq lits, et M. le Dr Aubeau en a gracieusement offert un à la Société des Gens de lettres, un au Syndicat de la Presse parisienne, un aux membres de la Presse ! Enfin on a adjoint aux salles d'opérations un établissement d'enseignement scientifique, des laboratoires de chimie biologique, de bactériologie, d'anatomie pathologique, etc. Les professeurs de l'hôpital y donneront leurs leçons régulières et feront des cours libres. Les consultations, et même les opérations, sont gratuites pour les indigents. Sans aucun doute ces nouveaux services médicaux pourront apporter aux misères des pauvres du quartier d'appréciables soulagements.

ENSEIGNEMENT MÉDICAL EN FRANCE.

La création des Facultés de Médecine.

Récemment, au Sénat, a eu lieu la première délibération sur la proposition de M. Deandreis, tendant à décider que toutes créations de Facultés nouvelles dans les Universités de l'Etat ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une loi. Aujourd'hui un décret suffit pour créer une Faculté. — Les Facultés existantes datent pour la plupart du premier Empire. Leur rôle s'est longtemps borné à celui de jurys d'examen. Depuis 1870, on a créé, entre autres, *trois Facultés de Médecine*. Mais ces Facultés ont été instituées en vertu de lois provoquées par l'initiative parlementaire. Le droit du Gouvernement d'en établir de nouvelles, par décret, reste néanmoins entier. Une loi récente, celle qui a constitué les Universités, a apporté des modifications si profondes dans l'organisation de l'enseignement supérieur que le régime actuel en matière de création de Facultés ne se justifie plus. L'orateur expose que, par suite des combinaisons financières adoptées pour le fonctionnement des Universités, les départements, les villes et l'Etat sont également intéressés à la prospérité de ces établissements. L'Etat surtout est intéressé à ce qu'on ne multiplie pas le nombre des Facultés. Pour résister aux sollicitations locales, le Ministre a besoin de pouvoir renvoyer ceux qui le pressent de créer de nouvelles Facultés à se pourvoir devant le Parlement. — En outre, M. Leydet a proposé un amendement qui a pour objet de décider que les transferts ou suppressions de Facultés ne pourront, eux aussi, avoir lieu que par une loi. — D'après M. le Ministre de l'Instruction publique, la proposition doit être adoptée. Il est clair qu'une création de Faculté engage les finances publiques. Par conséquent, il est naturel que le Parlement soit au préalable consulté. D'un autre côté, il est bon qu'on ne multiplie pas le nombre actuel de nos établissements d'enseignement supérieur. La mesure proposée aura pour effet d'empêcher des créations peut-être hâtives.

Quant à l'amendement de M. Leydet, le Gouvernement l'a accepté sur un point. Il admet qu'une loi soit nécessaire pour supprimer à l'avenir une Faculté; mais il croit qu'une loi ne doit pas être nécessaire pour un simple transfert. M. Leydet a insisté pour que la loi seule puisse prononcer les transferts. Un transfert lèse de graves intérêts, rompt des habitudes. La population qui en est victime s'irrite, si la mesure émane du Gouvernement; elle s'incline, si la loi lui impose ce sacrifice.

La proposition a été adoptée en première délibération, avec l'amendement de M. Leydet.

LES RÉUNIONS DE LA SEMAINE.

Association de la Presse Médicale Française.

Réunion du Vendredi 6 Avril 1900.

Le Vendredi 6 avril 1900 a eu lieu la deuxième réunion de 1900, de l'*Association de la Presse médicale française*, au restaurant Marguery, sous la présidence de M. Laborde, syndic.

Une trentaine de personnes assistaient à cette réunion.

I. — Nominations. — 1° *Membre honoraire*. — A été nommé Membre honoraire de l'Association : M. le Dr Bardet, rédacteur en chef des *Nouveaux Remèdes*.

2° *Membres titulaires*. — Ont été élus Membres titulaires : *a*) M. le Dr Langlet (de Reims), directeur de l'*Union médicale du Nord-Est*, en remplacement de M. le Dr Gueillot; *b*) M. le Dr Cerné (de Rouen), directeur de la *Normandie Médicale*, en remplacement de M. le Dr Sorel.

II. — Candidature. — M. le Dr Olivier a été nommé rapporteur de la candidature de M. le Dr Cruet, directeur de la *Revue de Stomatologie*.

III. — Annuaire de l'Association. — M. le Secrétaire général a recueilli les corrections, non encore parvenues, pour l'Annuaire de l'Association, qui paraîtra dans quelques jours.

IV. — Réunions. — En raison des fêtes qui auront lieu à l'occasion du *Congrès international de la Presse médicale* (26-28 juillet 1900), le dîner statutaire de juillet 1900 n'aura pas lieu à la date accoutumée. Il se confondra avec l'une des réceptions qui seront organisées pendant le Congrès.

©BIUM

LA MÉDECINE ET LA POLITIQUE.

Médecins nommés Conseillers Généraux

En Indre-et-Loire, dans le canton de Chinon, M. le Dr Matrais, radical, maire de Chinon, seul candidat, a été élu conseiller général par 2,787 voix sur 4,800 électeurs inscrits, 3,059 votants et 2,890 suffrages exprimés.

Dans les Basses-Pyrénées, dans le canton de Labastide-Clarence, M. le Dr Lafourcade, républicain, a été élu au scrutin de ballotage, par 750 voix, contre 123, à M. Iribarne, rallié.

LA MÉDECINE PRATIQUE.

Comment on peut faire des études médicales et devenir interne des hopitaux !

Mlle Y... a vécu longtemps à Pontivy, consacrant tout son temps et toutes ses ressources à l'éducation d'un neveu qui était orphelin. Aidée d'une bonne, Mathurine Z... qui lui était très attachée, elle veilla sur l'enfant comme s'il eût été le sien. Elle lui fit faire ses études classiques, en s'imposant de cruelles privations, et elle poussa le dévouement jusqu'à venir habiter Paris, lorsque son neveu, devenu jeune homme et ayant choisi une carrière, voulut entreprendre ses études médicales. Pour subvenir aux dépenses qu'entraîne la préparation aux examens de l'Ecole de Médecine, elle dut se livrer à des travaux de couture très pénibles. Quant à Mathurine Z... elle avait suivi sa maîtresse à Paris, et, prenant sa part des sacrifices que celle-ci s'imposait, elle la servit, ainsi que le jeune G..., sans vouloir être payée de ses gages. C'étaient donc presque deux mères qu'avait le futur docteur. Non seulement, en effet, les deux femmes le soignaient avec un soin jaloux, mais encore le surveillaient hors de la maison avec sollicitude. Mathurine s'attachait à ses pas, et le suivait — de loin — mais le suivait partout où il allait, prête au besoin à lui faire au dernier moment de justes recommandations si ses observations lui paraissaient devoir être nécessaires. Lorsque M. X... fut *interne*, les petits manèges de la brave femme n'échappèrent pas à ses camarades, qui en prirent prétexte pour se livrer à ses dépens à toutes sortes de facéties. Toutefois, en dépit des remontrances de son neveu, Mlle Y... ne voulut pas se séparer de sa fidèle domestique, et lorsque M. le Dr X.... se maria, en 1898, elle continua de la garder à son service. Or, il était dû à Mathurine un arriéré de gages assez élevé, 3030 francs, et M. X.. se trouvant désormais dans une brillante situation, avait reconnu les bienfaits de sa tante, en lui assurant une rente viagère de 3,000 francs : ce qui était très bien ! Cependant, il refusa de payer la totalité des gages restés dus à Mathurine : ce qui n'était pas très bien. De son côté, Mlle Y..., déclara ne rien devoir à Mathurine, estimant que c'était à son neveu qu'avaient été surtout utiles les excellents services de cette fille et que c'était à lui qu'il appartenait de lui rembourser ses gages en retard. Mathurine n'hésita pas alors à assigner M. le Dr X... en payement des 3,030 francs. Et voilà comment cette histoire a été racontée à l'audience de la 6e Chambre du tribunal civil. Le Tribunal a jugé avec raison que M. le Dr X... devait payer à Mathurine la totalité de la somme qu'elle réclamait.

Il faut, *surtout quand on est médecin*, être reconnaissant envers les Domestiques !

NÉCROLOGIE.

M. le Pr M. H. SAXTORPH (Copenhague).

M. le Professeur Mathias Hieronymus Saxtorph, dont on annonce le décès, est le fils et le petit-fils de deux accoucheurs célèbres, Johan Sylvester et Mathias Saxtorph. Lui-même s'est distingué dans le domaine chirurgical, qu'il a enrichi de plusieurs œuvres très importantes. Né le 26 octobre 1822 à Copenhague, il y a accompli toute sa carrière. Mais comme plusieurs de ses collègues, et dans un esprit qu'on ne saurait trop louer, il fit un voyage d'études à l'étranger, d'où il rapporta une foule de notions qui devaient profiter dans son pays à la pratique générale. Revenu dans sa ville natale, il fut nommé, en 1855, Lecteur ee Chirurgie et, en 1862, Professeur ordinaire. De 1866 à 1885, il fut Chirurgien en chef à l'Hôpital royal de Frédéric, puis Professeur de Clinique chirurgicale.

M. le Pr HOFMOKL (Vienne).

On annonce également le décès de M. le Professeur Hofmokl (Johann H.) de Vienne, où il fut élève de Dumreicher. Né en 1840 à Breslau (Galicie), il fit ses études comme beaucoup de jeunes gens d'Autriche à cette époque, dans la capitale de ce pays et il s'y fixa définitivement. Assistant à la clinique chirurgicale dès 1868, Docent en 1871, Médecin en chef à l'Hôpital des enfants en 1873, « Premier Médecin » (Primararzt) en 1881, il fut nommé Professeur en 1885. Ses travaux, qu'il a surtout publiés sous forme d'articles dans divers journaux de Vienne, sont innombrables, et témoignent de sa compétence profonde en pratique chirurgicale, de son talent d'observateur et d'opérateur bien au courant des progrès de l'art chirurgical.

M. le Dr Marchal, l'un des médecins les plus estimés de Lorraine et l'un des derniers représentants des grandes familles bourgeoises, presque toutes disparues depuis l'annexion, est décédé à l'âge de 74 ans. Ardent patriote, il s'enferma à Metz pendant le siège de 1870, et ses services dans l'organisation des ambulances lui valurent la Croix de la Légion d'honneur. Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes françaises et étrangères, il laisse des ouvrages estimés sur l'hydrologie médicale.

M. le Pr Jean-Baptiste-Léonce Malherbe père, docteur en médecine à Nantes, décédé en sa demeure, 6, rue Noire.

M. Jean-Baptiste Malherbe était né à Nantes le 12 février 1810. Reçu docteur en Médecine de la Faculté de Paris, il a exercé à Nantes de 1835 jusqu'en 1890. Il a été attaché 54 ans aux hôpitaux, d'abord comme médecin suppléant,

©BIUM

puis comme médecin titulaire, enfin comme médecin en chef. M. le Dr Jean-Baptiste Malherbe était officier de l'instruction publique ; il avait été nommé en 1890, chevalier de la Légion d'honneur, à la suite des démarches faites par tout le Corps médical nantais et l'Administration des Hospices.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Similien et l'inhumation a été faite au cimetière de la Bouteillerie. Suivant l'expresse volonté du défunt, qui fut Professeur de Clinique médicale à l'École pendant 34 ans et médecin des hôpitaux, aucune couronne, aucune fleur n'a été déposée sur le corbillard ; et aucun discours n'a été prononcé au cimetière.

M. Georges Wickham, ancien ouvrier mécanicien, s'instruisit tout seul et consacra sa vie à l'étude des questions religieuses et sociales. Il fut un des fondateurs avec Jean Macé de la Ligue de l'enseignement, le véritable créateur des bureaux de placement gratuits. Il était vice-président de la Société protestante de prévoyance et de secours mutuels ; vice-président de la société de colonisation ; président de la Chambre syndicale de fabricants d'appareils et d'instruments de l'art médical ; membre du Conseil d'administration du *Siècle*, etc. Depuis 1879, M. Georges Wickham était premier adjoint au maire du 2e arrondissement. Au cours de ces dernières années, il avait créé une Chambre professionnelle d'orthopédie. Il était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique. Les obsèques ont eu lieu au temple de l'Oratoire, à Paris.

M. Egli (Charles), qui avait été reçu officier de santé à l'Ecole de Médecine de Bordeaux en 1841, avait exercé la médecine pendant quatre ans à Beychevelle, puis à Lacanau, durant une période de dix ans ; enfin à Parempyure, où il a succombé à l'âge de 86 ans. M. le Dr Lafarelle (de Ludon), qui représentait l'Association des Médecins de la Gironde à ses obsèques, a rappelé sur sa tombe le dévouement professionnel de cet excellent confrère. — M. Dusaussay, décédé à l'âge de 85 ans. Il était le père du Dr Dusaussay. — M. le Dr Barthélemy-Benoit, médecin en chef de la maison de retraite, décédé à Fouras (Charente-Inférieure), à l'âge de 76 ans.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris.— *Cours de Médecine opératoire.* — M. le Pr Berger commencera le cours de Médecine opératoire le mardi 24 avril 1900, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique) et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure. Il étudiera le traitement chirurgical des affections du rectum et de l'anus, des hernies abdominales et des affections des organes génitaux de l'homme.



Maladies des Professeurs. — M. le Pr J. Raymond, qu'une fièvre paludéenne, compliquée de pneumonie, avait retenu depuis six mois loin de Paris, a repris son cours à la Salpêtrière. Ses élèves et ses amis lui ont fait un accueil chaleureux.

Pr Raymond.

Enseignement Médical Hospitalier à Paris. — *Amphithéâtre d'anatomie.* — Programme des Cours de la saison d'été. — 1° *Cours de Médecine opératoire sous la direction de M. le Dr Quénu, Directeur des travaux scientifiques.* — MM. les élèves internes et externes des Hôpitaux et hospices sont prévenus que les Cours de Médecine opératoire commenceront le lundi 23 avril 1900. — 2° *Conférences d'histologie* : Des conférences sur l'histologie pathologique continueront à être faites par M. le Dr Macaigne, chef du Laboratoire. MM. les élèves seront chaque jour exercés, sous sa direction, au maniement du microscope. Nota. — Les microscopes et autres instruments nécessaires à ces divers travaux pratiques seront mis gratuitement à la disposition de MM. es élèves par l'Administration de l'Assistance publique. Les séries devant être reconstituées pour la Médecine opératoire, MM. les élèves sont prévenus que leurs cartes seront reçues à partir du jour de la publication de la présente affiche.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Dr Bordier, agrégé, est chargé d'un cours de physique médicale pendant la durée du congé accordé à M. Monoyer (jusqu'à la fin de la présente année scolaire).

École de Médecine et de Pharmacie de Rennes.— Dans son numéro du 17 courant, le *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction publique* vient de publier la *Statistique des Étudiants au 15 janvier 1900 dans les Facultés et Ecoles d'Enseignement supérieur*. Les inscriptions prises dans les quatre Ecoles de plein exercice de Médecine et de Pharmacie se sont élevées à : Rennes, 208 ; Marseille, 198 ; Nantes, 193 ; Alger, 87.

Voici maintenant comment ce nombre total se décompose en inscriptions médicales et en inscriptions pharmaceutiques : *Inscriptions de médecine* : Rennes, 139 ; Nantes, 117 ; Marseille, 109 ; Alger, 44. *Inscriptions de pharmacie* : Marseille, 89 ; Nantes, 76 ; Rennes, 69 ; Alger, 43. Ces tableaux montrent que Rennes, malgré le nombre relativement restreint de ses étudiants en pharmacie, se place néanmoins au premier rang pour le total des inscriptions, grâce à ses 139 inscriptions de médecine, chiffre supérieur même à celui de la Faculté de Lille qui n'a délivré que 107 inscriptions médicales. Pour comparer les inscriptions des quatre Écoles de plein exercice, nous avons naturellement défalqué des totaux de Nantes les inscriptions prises en vue du *certificat des sciences physiques, chimiques et naturelles* (cette année préparatoire aux études médicales se faisant à Marseille et à Rennes à la Faculté des Sciences et à Alger, à l'Ecole supérieure des Sciences. Les candidats à ce certificat, plus connu sous le nom de P. C. N., se répartissent ainsi : Rennes, 59 ; Marseille, 53 ; Nantes, 21 ; Alger, 13. Donc, pour le nombre des aspirants étudiants en médecine, comme pour le nombre des étudiants en médecine, c'est Rennes qui arrive en tête de ligne.

©BIUM

Changement de local. — La statistique ci-dessus publiée, a fait ressortir la réelle importance de l'Université de Rennes au point de vue médical. L'éloquence de ces chiffres fait désirer de plus en plus vivement de voir au plus tôt cette Ecole de Médecine quitter enfin ses locaux par trop insuffisants du Palais Universitaire pour s'installer complètement au boulevard Laënnec, où deux laboratoires déjà construits, qui font l'admiration des connaisseurs, permettent de juger ce que doit être une École de Médecine moderne.

Université de Paris. — *Conseil.* — Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni sous la présidence de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie. Il a décidé de répondre à l'invitation qui lui a été adressée d'assister au cinquième centenaire de la fondation de l'*Université de Cracovie*, qui sera célébré le 7 juin prochain. Il a désigné MM. Lannelongue et Landouzy pour représenter l'Université de Paris au *Congrès de la Tuberculose*, qui doit se réunir à Naples du 25 au 28 avril, sous la présidence de M. Baccelli, Ministre de l'Instruction publique d'Italie. Le recteur a dit quel avait été le succès des conférences faites à la Sorbonne sous les auspices de la *Société des Amis de l'Université* et des conférences aux étudiants, conférences dont nous avons rendu compte. La dernière est fixée au samedi 28 avril ; elle sera faite par M. Hoyelacque, bénéficiaire d'une des bourses de voyage autour du monde, qui rendra compte de son voyage. A l'occasion des vacances de Pâques, les cours vaqueront, dans les Facultés et Ecole supérieure de Pharmacie, du dimanche 8 au dimanche 22 avril.

Université pour Femmes Médecins à Moscou. — On annonce de Moscou qu'un riche négociant, M. Astrachow, va consacrer une somme de trois millions de roubles à la création d'une Université pour femmes. L'autorisation gouvernementale a déjà été obtenue. La nouvelle institution ne comprendra provisoirement que des *Facultés de Médecine*, de sciences pures et de sciences naturelles.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hopitaux de Paris. — *Concours pour six places de médecin des hôpitaux.* — Sont déclarés admissibles : MM. Bruhl, Renault, Soupault, Tissier et Besançon, 50. MM. Gouget, Macaigne, de Grandmaison et Belin, 47. MM. Lévi (Léopold), Josué et Gallois, 46. MM. Enriquez, Laffite, Dufour, Thiercelin, Papillon (Henri), et Boix, 45.

Internement dans les Asiles et certificat des Médecins des Hôpitaux. — Un conflit vient, paraît-il, de surgir entre la préfecture de la Seine et le personnel médical des hôpitaux. Un commissaire de police du quatorzième arrondissement aurait, après examen, refusé de demander l'admission dans un établissement d'aliénés, d'un malade qu'un médecin aurait déclaré atteint d'aliénation mentale. Voici, à ce sujet, ce que nous avons appris à la préfecture de la Seine : Un certain nombre de médecins des hôpitaux, dans le but de débarrasser leurs services des malades trop bruyants qui les encombrent, ont, paraît-il, pris l'habitude, depuis fort longtemps, de demander l'hospitalisation, dans des asiles d'aliénés, d'un certain nombre de malades qui, en réalité, sont seulement affligés d'une agitation momentanée, provoquée par la fièvre ou le gâtisme. Il en résulte que les maisons d'aliénés sont actuellement remplies de malades qui n'auraient aucun droit à être traités dans ces établissements. Dans le but de réagir contre cet état de choses, le préfet de le Seine vient d'adresser au directeur de l'Assistance publique et au préfet de Police des représentations au sujet de ces abus, en leur recommandant de veiller à ce que des faits de cette nature, qui sont fort préjudiciables au bon fonctionnement de ces asiles et aux intérêts de la population parisienne, ne se reproduisent plus.

Hôpital de Moisselles. — Conformément à une décision du Conseil général de la Seine, l'hôpital de Moisselles sera affecté exclusivement au traitement des enfants du département atteints d'affections contagieuses du cuir chevelu, et, par suite, aménagé de façon à contenir six classes et un dortoir. Cet établissement sera désormais un hôpital-école.

Assistance privée. — *Dons.* — Dans le testament de la baronne de Hirsch, dont le premier anniversaire de la mort est tombé dimanche 1er avril, on relève les dons ci-dessous : Au Dr Bergeron, pour hôpitaux marins, 10.000 francs ; au Dr Landouzy, pour Laënnec, 100.000 fr, ; Sœur Candide (hôpital d'Ormesson), 5,000 fr.

Hôpital de Chantenay. — Nous apprenons que M. le Dr Finck-Huguenot vient d'être nommé chirurgien de la Maternité qui s'ouvrira prochainement à l'hôpital de Chantenay (Loire-Inférieure).

Hôpitaux de Blois. — Notre confrère M. le Dr Ansaloni est nommé professeur du cours départemental d'accouchements pour les élèves sages-femmes en remplacement de M. le Dr Proust décédé. Depuis 16 ans M. le Dr Ansaloni était suppléant de la chaire. M. le Dr Paterne a été nommé suppléant du cours.

Hôpitaux de Lyon. — M. le Dr Paviot est nommé, après concours, médecin des hôpitaux.

L'Institut Pasteur de Tananarive (Madagascar). — *Inauguration.* — Récemment le général Pennequin, gouverneur général par intérim de Madagascar, a inauguré solennellement un Institut Pasteur, fondé près de Tananarive. Tous les habitants notables, français, étrangers ou indigènes, se pressaient autour du général et de son état-major. M. le Dr Thiraux, directeur de cet Institut, a exposé le succès complet et la prospérité magnifique de l'établissement bactériologique créé par le général Galliéni. Le consul anglais a exprimé chaleureusement des souhaits sincères pour cette noble entreprise qui intéresse l'Humanité entière et la Science.

©BIUM



Sociétés et Congrès.

Le Service médical des Vélodromes. — M. le Dr O'Followell, président de la Commission médicale de l'U.V.F., ayant été chargé d'organiser le service médical du Vélodrome du Parc des Princes, s'est déjà adjoint MM. les Drs Baret, Hodée, Picot, Robin. La Commission médicale tient à faire savoir aux sociétés que ce service concerne seulement les réunions de l'après-midi du dimanche, organisées par M. Desgranges. Pour leurs réunions particulières, lorsque la piste leur sera louée, les Sociétés, se rappelant qu'il est de leur devoir de se faire assister d'un médecin, devront faire assurer leur service médical en s'entendant directement soit avec M. le Dr O'Followell, soit avec tout autre docteur en médecine, soit avec un des médecins du Vélodrome. Pour l'organisation des ambulances d'une course sur route, s'adresser à M. le président de la Commission médicale de l'U. V. F.



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé Militaire. — M. Wyart, médecin aide-major de deuxième classe du 21e régiment d'infanterie, est désigné pour être détaché pendant les saisons thermales de 1900 à l'hôpital militaire de Bourbonne-les-Bains, en remplacement de M. le médecin aide-major de première classe Mathieu. M. Choux, médecin-major de première classe aux hôpitaux militaires de la division de Constantine, est désigné pour l'emploi de médecin-chef à l'École supérieure de Guerre à Paris.

L'Épidémie d'Arras. — Conformément aux ordres du Ministre, une permission de quinze jours a été accordée aux trois quarts environ des hommes de troupe du 33e régiment d'infanterie, à Arras, particulièrement à ceux qui ont souffert de l'épidémie de grippe. En leur absence on terminera les travaux d'assainissement des casernes. Au 3e régiment du génie, qui a été moins éprouvé, on appliquera la même mesure dans des proportions plus restreintes. L'épidémie continue, d'ailleurs, à décroître de jour en jour. Mais en raison de deux nouvelles victimes, 200 réservistes des bataillons d'Afrique, qui devaient faire leur période d'instruction dans cette ville, ont été transférés à Béthune.

Fièvre typhoïde et mauvais état sanitaire du Camp de Sissonne. — A la Chambre des Députés, M. Ermant a adressé au Ministre de la Guerre une question sur le mauvais état sanitaire du camp de Sissonne. Le génie a eu le tort d'établir les services généraux dans la partie la plus basse du camp, et une épidémie de *fièvre typhoïde* s'y est déclarée : dans l'espace de trois semaines il y a eu 27 cas, dont 8 ont été suivis de mort. Cette épidémie est due surtout à la façon dont se fait l'évacuation des eaux usées au camp de Sissonne. On se contente de les envoyer dans un fossé qui est à 10 mètres du camp. Le Ministre de la Guerre s'est bien préoccupé de cette situation, mais la mesure qu'il a prise est insuffisante. Il a décidé de faire transporter les eaux usées dans un champ d'épandage qui n'a que deux hectares. Ce sera un danger permanent pour le camp de Sissonne. M. le Ministre de la Guerre a répondu qu'il est vrai que l'épandage des eaux n'est pas assuré dans de bonnes conditions ; mais des travaux sont exécutés en ce moment ; une Commission où l'élément médical sera prédominant, va se rendre sur les lieux, et les mesures qui seront décidées par cette Commission seront ordonnées par le Ministre. Si après cela la situation du camp de Sissonne ne peut pas être améliorée, il sera abandonné. M. Ermant a répliqué que le Ministre de la Guerre a porté un réquisitoire sévère contre son administration ; il reconnaît qu'une faute a été commise. Le général de Galliffet a ajouté : « Il n'y a pas eu faute ; j'ai dit simplement que s'il y avait eu faute, on la réparerait ».



La Guerre Anglo-Boër. — *Maladies.* — L'épidémie de fièvre typhoïde augmente parmi les prisonniers boërs, et, comme on l'attribue à l'entassement, dans un navire, d'hommes habitués à la vie en plein air, on se préoccupe aujourd'hui de la question. Des médecins inspecteurs sont allés voir les transports et ont prescrit le débarquement à terre des malades qui ne peuvent supporter d'être transportés.

Le bruit court que le Comité directeur de la Croix-Rouge a fait adresser au gouvernement britannique des observations relativement aux traitements dont sont l'objet les Boërs prisonniers à bord des pontons de Simonstown. Les fermiers prisonniers sont placés dans des conditions sanitaires, d'installation et d'alimentation toutes nouvelles pour eux, et telles que si on ne met pas fin très promptement à ce régime, ils ne tarderont pas à succomber à l'épidémie qui s'est déclarée parmi eux. On dit aussi que le Ministre Schreiner a pris sur lui de présenter à lord Roberts des observations identiques. Quoi qu'il en soit, la série des décès qui déciment les prisonniers indigne fortement le monde médical anglais. On compte 60 Boërs dangereusement malades et 60 cas de fièvre. La fièvre typhoïde se propage dans la ville. Un décès s'est déjà produit dans la population. En outre, un cas de cette maladie est signalé à bord du *Doris*. On télégraphie de Durban que la fièvre typhoïde fait des ravages dans le camp anglais d'Elandslaagte.

Ambulances. — Un Comité, à San Francisco, propose de réunir des souscriptions et d'organiser une ambulance pour les Boërs.

©BIUM



Médecine d'État et Hygiène.

L'Hygiène à Paris. — *Les poussières.* — Le Conseil municipal de Paris a renvoyé au Comité d'Hygiène une proposition de M. Férond d'interdire sur la voie publique et dans les cours des maisons le *battage et le cardage des matelas*.

La fièvre typhoïde du Lycée Saint-Louis. — La Commission spéciale nommée par le Ministre de l'Instruction publique pour rechercher les causes de l'épidémie de fièvre typhoïde du lycée Saint-Louis et étudier les conditions sanitaires de cet établissement a tenu une nouvelle séance. Elle était convoquée pour examiner si les mesures prescrites avaient été soigneusement exécutées et si les locaux étaient désormais suffisamment salubres pour permettre la rentrée des élèves. On sait, en effet, que, depuis l'épidémie, les élèves internes du lycée Saint-Louis ont été installés au lycée Lakanal, à Sceaux ; il a été reconnu que toutes les mesures de salubrité prescrites avaient été très exactement suivies. De plus, le dernier malade a quitté l'infirmerie du lycée il y a huit ou dix jours. La désinfection de tous les locaux de l'établissement est absolument achevée. Dans ces conditions, la Commission spéciale s'est rangée à l'avis que la rentrée des élèves pouvait être faite dès maintenant. La décision du Ministre est imminente. Il est vraisemblable que le lycée Saint-Louis rouvrira ses portes, closes depuis deux mois, dans très peu de jours.

Commission d'Hygiène des Établissements d'Instruction. — Il est institué près le Ministère de l'Instruction publique une Commission d'Hygiène des établissement d'enseignement secondaire public. Cette Commission donne son avis sur toutes les questions relatives au régime des élèves, notamment dans les internats, et à la salubrité des locaux scolaires. Elle inspecte, au moins une fois par an, les lycées du département de la Seine et procède, en outre, à des inspections spéciales chaque fois que les circonstances l'exigent. Ses membres peuvent être délégués pour des inspections dans d'autres établissements d'enseignement secondaire des diverses Académies. A la suite de chaque inspection, la Commission rend compte au Ministre, dans un rapport écrit, de ses observations et propose les améliorations jugées nécessaires. Cette Commission comprend, outre le vice-recteur de l'Académie de Paris et le directeur de l'Enseignement secondaire, MM. les Drs Brouardel, Mosny, Netter, Ogier, Roux et Thoinot. Lorsqu'il est procédé à l'inspection d'un lycée de la Seine, le médecin du lycée et l'inspecteur d'académie chargé, dans le même établissement, de l'inspection mensuelle des services matériels, sont adjoints à la Commission et prennent part à ses délibérations.

Hygiène des Voyages. — *La Chambre hygiénique du T. C. F.* — La Commission d'Hygiène instituée par le Touring-Club de France s'est réunie au siège de l'Association. Assistaient à cette séance : MM. Marey, membre de l'Institut ; Just-Championnière, Gariel, membres de l'Académie de Médecine, Dr Briand, médecin en chef de l'hospice de Villejuif, et Rives, architecte, rapporteur. La Commission, après avoir arrêté le programme d'une notice traitant des meilleures conditions d'établissement et d'aménagement des chambres dans les hôtels au point de vue de l'hygiène, a décidé que cette publication serait envoyée gratuitement par les soins du Touring-Club à plus de trois mille hôtels et auberges de province. Elle a approuvé le plan de la « chambre hygiénique du Touring-Club » à l'Exposition de 1900, dressé par M. Rives. Elle s'est enfin préoccupée des meilleurs moyens à employer pour obtenir la stérilisation et l'innocuité des eaux servies aux tables d'hôtels. A cet effet elle a entendu plusieurs fabricants d'appareils stérilisants ou filtrants. Les appareils qui lui ont paru réaliser le mieux les conditions exigées figureront dans les annexes de la « chambre hygiénique ».



Hygiène de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 13e semaine, 1,111 décès, chiffre voisin de celui (1,060) de la semaine précédente et de 1,090, moyenne ordinaire de la saison. La fièvre typhoïde a causé 33 décès ; le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins présente une diminution considérable (143). La rougeole a causé 26 décès, (la moyenne est 20). La scarlatine n'a causé que 1 décès, la coqueluche 6, la diphtérie 4. La variole n'a causé aucun décès. On ne s'explique guère pourquoi le bruit a couru dans certains journaux qu'il existait à Paris une épidémie de variole. Il suffit de consulter les bulletins hebdomadaires de statistique pour voir qu'il n'en est rien. Sur les 13 premières semaines de cette année, il y en a eu 8 sans aucun décès par variole et, pendant les 5 autres, il y en a eu 9, chiffre insignifiant. Si minime que soit ce chiffre, il a attiré l'attention, il a provoqué des mesures sanitaires (vaccinations, désinfections), et la disparition de la maladie s'en est suivie. Dans toute grande ville commerçante, si salubre qu'elle soit, il peut venir du dehors des cas de variole. Ils sont fort rares à Paris. Pendant les 12 premières semaines, il y a eu 34 entrées pour variole dans les hôpitaux de Paris (et 2 pendant la semaine actuelle). Ce chiffre n'a rien de surprenant ; pendant la même période, il entrait un nombre presque semblable (29) dans les hôpitaux de Londres, par exemple, et pourtant la variole a rarement été aussi peu fréquente à Londres qu'elle l'est en ce moment. Il est donc absolument faux de parler de la fréquence de la variole à Paris. Ce bruit ne repose absolument sur rien. 20 décès ont été encore attribués à la grippe. Il y a eu 17 suicides et 18 autres morts violentes.. On a célébré à Paris 437 mariages. On a enregistré la naissance de 1,154 enfants vivants (584 garçons et 570 filles), dont 808 légitimes et 346 illégitimes. Parmi ces derniers, 49 ont été reconnus immédiatement.

Empoisonnement accidentel par la morphine. — A Lamalou-les-Bains, l'autopsie des cadavres de deux jeunes enfants décédés, a révélé qu'ils avaient été intoxiqués, par suite de l'erreur d'un pharmacien.

M. le Dr Milhau, de Labastide-Rouairoux, avait prescrit du chlorhydrate de quinine, et le pharmacien, lisant mal

©BIUM

l'ordonnance, prépara le médicament avec du chlorhydrate de morphine. Il a reconnu son erreur et en a avisé aussitôt le procureur de la République. La dose du toxique employé, de l'avis des médecins légistes chargés de l'autopsie, aurait pu tuer trente personnes. Les cerveaux des enfants étaient d'ailleurs, fortement congestionnés. Ils ont été envoyés avec les viscères, à la Faculté de Médecine de Montpellier. L'instruction de cette grave affaire se poursuit activement. La désolation des parents des deux malheureuses victimes est très profonde.

Secret professionnel des Sages-femmes. — La Cour de cassation, Chambre criminelle, est saisie d'une question qui présente un intérêt considérable. Il y a quelque temps, le tribunal de Lure avait à juger une fille Girard, poursuivie pour suppression d'enfant. Parmi les témoins entendus figurait une *sage-femme*. C'est dans les déclarations de cette sage-femme, qui déposa librement, sans opposition du ministère public, ni de la défense, que la prévention trouva les éléments à l'aide desquels la condamnation fut obtenue. La fille Girard fit appel, et, devant la Cour de Besançon, son avocat déposa des conclusions par lesquelles il demanda qu'il ne fût fait état ni des déclarations écrites, ni des déclarations orales de la sage-femme, comme ayant été faites en violation du secret professionnel. La Cour admit ces conclusions et, attendu qu'en dehors des déclarations écartées, la prévention n'était pas suffisamment établie par autre chose, elle acquitta. Le procureur général près la cour de Besançon s'est pourvu contre cet arrêt, pour que la Cour de cassation soit mise en situation de se prononcer sur la question de savoir si elle entend maintenir la jurisprudence antérieure, qui laissait à la seule conscience du témoin le soin de décider si le secret professionnel lui faisait — ou non — un devoir de garder le silence.

Empoisonnement accidentel. — Un médecin parisien, M. le Dr Boudeau, avait intenté un procès en 5,000 francs de dommages-intérêts contre un pharmacien, M. Flack, à propos d'une erreur de dosage dans une potion à l'atropine. Afin de rassurer une de ses clientes, qui se plaignait des fâcheux résultats du médicament, ce médecin en avait absorbé quelques gouttes et il en résulta une indisposition de quelques jours. Les magistrats de la 1re Chambre, considérant le pharmacien comme responsable de la faute de son élève, ont alloué à M. Boudeau 500 francs, en réparation du préjudice causé. Mais — et ceci mérite d'être mentionné — le jugement constate que le docteur n'est pas sans avoir quelques torts, car « *son ordonnance était écrite au crayon et d'une façon assez illisible* ».

Massage et honoraires d'un Masseur. — M. Ponteu est masseur. Il dirige même le gymnase médical suédois de Lyon. A la suite de l'accident du Péage-de-Roussillon, en 1897, M. le Professeur Poncet, chargé par la Compagnie du traitement des blessés, lui en confia sept, auquel il prodigua des soins. Ils n'étaient, d'ailleurs, pas gratuits. Ils l'étaient même si peu que ledit masseur réclame à la Compagnie P. L. M. 24,360 fr. d'honoraires. La Compagnie a trouvé la note un peu élevée et a demandé à la 3e Chambre du Tribunal civil d'en ordonner la réduction. La décision interviendra à huitaine.

Peste. — *Australie.* — Soixante-dix nouveaux cas de peste et vingt décès ont été constatés à Sydney, récemment. Le cordon de quarantaine a été élargi.



Divers.

Distinctions honorifiques. — M. le Dr Paul Bourgeois, député de la Vendée, vient d'être nommé Commandeur de l'Ordre du Christ de Portugal. — Une *mention honorable* a été décernée à M. le Dr Deslandes (de Tourlaville), pour acte de courage et de dévouement.

Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur : *Officier*, M. Nègre, médecin en Chef de réserve ; *Chevaliers*, MM. Condé, médecin de 1re classe, et Bouquet, médecin de 1re classe de réserve.

Mission Médicale russe en Ethiopie. — M. Vlassof ramène d'Ethiopie avec lui en Europe plusieurs des médecins qui l'avaient accompagné, en particulier MM. Zabedinski et Braudzin, qui ont laissé dans le pays un excellent souvenir et dont le dévouement aux malades ne s'est jamais lassé. Ils sont remplacés par MM. Korsouski et Koryander, récemment arrivés à Addis-Abba. C'est surtout par son concours médical que la Russie a témoigné jusqu'à ce jour de ses sympathies pour l'Ethiopie. Personne ici n'a perdu le souvenir de la Croix Rouge russe, venue au lendemain de la guerre italo-éthiopienne. Après quelques mois d'intervalle, elle était remplacée par les médecins de la mission diplomatique et ceux-ci ont été remplacés à leur tour par les médecins de cette mission extraordinaire.

Les Médecins et les Conseils généraux. — Dans les Pyrénées (Basses), dans le canton de Labastide-Clairence, une élection au Conseil général a eu lieu à la suite de la démission de M. Lafourcade. M. le Dr Lafourcade, républicain, neveu du conseiller démissionnaire, a obtenu, au 1er tour, 609 voix ; M. Iribarne, rallié, 460 sur 1,777 électeurs inscrits, 1.394 votants et 1.391 suffrages exprimés. M. Lafourcade n'ayant pas obtenu la majorité des suffrages exprimés, il y a ballotage. Dimanche dernier, il a été élu (voir page 173).

La Médecine à l'Élysée. — Le Président de la République a reçu, la semaine dernière, M. le médecin-inspecteur Robert et M. le pharmacien principal de la marine Taillotte ; le 8 avril, M. le Pr Brouardel.



M. le Pr Brouardel.

Les Médecins chez les Artistes. — A l'inauguration du Salon de 1900, figurait, dans le cortège officiel, M. le Pr Lannelongue. — Au vernissage, découvert à la hâte un excellent portrait de M. le Dr Lagoudsky, par M. Paul Leroy ; un *jeune malade*, de M. d'Estienne, le meilleur intérieur de l'exposition, peut-être.

Les Médecins Conférenciers. — Conférence de M. le Dr Legrain, médecin en chef de l'asile de Ville-Evrard,

©BIUM

sur : *Généralités et préjugés sur la folie*, au faubourg Saint-Antoine.

M. le Dr Thoinot : « *la Tuberculose, envisagée d'après les récents travaux* » (Sorbonne). — M. le Dr Paul Farez : « *La Puissance thérapeutique de la volonté* » (faubourg Saint-Antoine). — M. le Dr Tison : « *le Pain* » (Cercle de la rue du Luxembourg).

Les Médecins dans les Duels. — Sur l'avis unanime des médecins, dans le duel du comte de Lubersac et de M. Michel Ephrussi, il a été décidé que le combat devait cesser. MM. les Prs Poirier et Berger assistaient les combattants. M. Poirier a déclaré au *Figaro* qu'aucune complication n'était à craindre pour son client, M. Ephrussi. Sa blessure n'a aucune gravité. Mais du côté de M. Ephrussi, comme du côté de M. de Lubersac, un centimètre de plus en profondeur dans la blessure aurait pu causer la mort... Quant à la blessure de M. le comte de Lubersac, M. le Pr Berger a eu un peu peur un moment ; mais tout danger est écarté.



Pr Berger.

Les Maladies et la Mort des Savants. — *Joseph Bertrand.* — M. Joseph Bertrand, l'éminent mathématicien, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, et membre de l'Académie française, s'est éteint dans son domicile de la rue de Tournon, après une longue et douloureuse maladie. Il avait été frappé vers le début de l'automne dernier d'un *ictère intense*, lorsque, tout à coup, sur cette affection, est venue se greffer inopinément une *grave maladie organique* qui, en quelques mois, a eu raison de sa robuste constitution. Cette fin était prévue depuis plusieurs semaines déjà par l'entourage direct du savant.

Les Médecins Aéronautes. — M. le Dr Olivier a a été élu membre de la Commission d'Aérostation scientifique de l'Aéro-Club.

Les Médecins Collectionneurs. — *Beaux-Arts.* — La dispersion de la collection du Dr Mireur (de Marseille) est chose faite. La première vacation était consacrée aux Monticelli, et les adjudications principales sont de nature à fixer les amateurs sur la valeur de cette collection ; la première vacation a donné un total de 79,880 francs !

Les Pharmaciens Agriculteurs. — J. Corol raconte qu'un pharmacien d'une ville du nord de la France a renoncé à ses bocaux pour venir cultiver quelques hectares de sol colonial, avec sa femme et ses neuf enfants en Nouvelle Calédonie. Qui donc prétendait qu'on faisait toujours fortune dans la pharmacie ? Les temps changent.

Mariages de Médecins. — M. Alexis Couriel, externe des hôpitaux de Paris, vient d'épouser Mlle Marie-Eugénie-Marguerite Ducoudray.

On annonce de Cannes le prochain mariage, en cette ville, de Mlle Marguerite Gazagnaire, fille de M. Gazagnaire, notaire honoraire, ancien maire de Cannes, chevalier de la Légion d'honneur, et de Mme Gazagnaire, née Bourgarel, avec M. Antoine Hugues, docteur en médecine à Cannes, fils de M. Dominique Hugues, capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Mouans-Sartous.

On vient de célébrer le mariage du Dr Edmond Defrise avec Mlle Eugénie Delarvière, fille du propriétaire des importantes sucreries de Somain et de Marquette-les-Bouchain. Les Delarvière sont alliés avec la famille de Lamartine.

Les Médecins et le Monde. — M. le Dr Emile Legrand a donné récemment une soirée, dans ses salons.

Brillante soirée le 30 mars 1900 chez M. le Dr P. Segond. Dans l'assistance : MM. les Prs Pinard et Brissaud ; MM. les Drs Bouilly, Troisier, Hallopeau, Cartaz, etc, etc.

Jolie matinée musicale, chez M. le Dr Séguel, dans ses salons. L'élégante et nombreuse assistance a vivement applaudi la sœur du maître de maison, Mlle Maria Séguel, magistralement secondée par Mlle Magdeleine Godard dans la *Sonate à Kreutzer*, de Beethoven, et la Sonate en *ré* mineur, de Saint-Saëns, etc., etc.

Aux obsèques du fils du peintre B. Constant, le deuil était conduit, entr'autres, par M. le Dr Charles Arago, qui vient de passer sa thèse sur les eaux de Paris. Reconnu dans la foule des assistants : M. le Dr Pozzi, sénateur ; MM. les Drs Landoldt, Didsbury, P. Reclus.

On vient de célébrer le mariage du lieutenant de vaisseau Ferdinand Raynaud, fils du médecin principal de la Marine, avec Mlle Marguerite Michel, fille de l'amiral Michel.

La Médecine au Théâtre. — Le théâtre Antoine joue *la Clairière*, comédie-nouvelle en cinq actes, de MM. Maurice Donnay et Lucien Descaves. Dans la distribution complète de *la Clairière*, nous notons un rôle de médecin, celui du Docteur Alleyras, tenu par l'acteur Dumény.



Variétés et Anecdotes.

Bibliographia Medica.

[Index Medicus].

Après avoir cessé de paraître en Amérique, la publication du précieux *Index Medicus* vient d'être reprise en France. Nous avons reçu un spécimen du premier Numéro, qui a paru le 15 février. Il était difficile de penser que l'*Index Medicus* Américain pouvait progresser de telle sorte ; mais il faut reconnaître que la publication française, sans dévier des vieilles traditions, a atteint un très haut degré de perfection sur deux points : la *typographie* et la *classification*.

Cette merveilleuse tâche de collectionner et de classer à sa place naturelle le titre des travaux médicaux a été effectuée, pendant le dernier mois, à l'Institut de Bibliographie, 93, boulevard Saint-Germain, par M. le Dr M. Baudouin, qui est rédacteur en chef de cette nouvelle entreprise. L'*Index Medicus* sera publié mensuellement, contiendra 80 pages et à peu près 4,000 indications bibliographiques, soit environ 50,000 par an. Nous souhaitons et désirons que la *Bibliographia Medica* prospère, car elle est indispensable pour le corps médical et les écrivains scientifiques (*Caledonian M.J.*, Glasgow, 1900, n. s., IV, 170).

©BIUM



LES LIVRES NOUVEAUX.

L'Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle : Microbes et Infusoires. — Société française d'Editions d'Art, Paris, 1900, in 18°.

L'Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle sera un répertoire général, méthodique et par ordre de matières, des connaissances humaines. Cette publication aura le très grand avantage d'être à la fois une série de *cent vingt dictionnaires* techniques et une encyclopédie proprement dite. Tous les volumes, édités dans le format in-8° écu, auront au moins 150 pages, imprimées sur beau papier, en caractères compacts et très lisibles. — Le 11e volume, *Microbes et Infusoires*, qui a pour but de mettre une science toute nouvelle à la portée du grand public, devait, par devoir, lui conserver son véritable aspect et la simplifier, mais non la défigurer. Par exemple, la question la plus passionnante pour le public est certainement la question de l'*immunité*, qui a déjà permis de guérir la diphtérie, qui prémunit nos troupeaux du charbon, et qui a réduit presque à rien la mortalité par la rage. Il a été donné, à ce mot, premièrement une sorte de plan général qui mettra le lecteur au courant de cette question si importante ; puis, pour chacun des points particuliers, il est traité avec détail ; ainsi le lecteur peut acquérir d'abord une vue d'ensemble, puis préciser ces notions. En outre, l'auteur, grâce à une grande pratique personnelle, indique les procédés simples qui permettent d'arriver au même résultat que les procédés plus compliqués, décrits dans les livres classiques ; et ainsi les lecteurs se trouveront attirés vers l'étude de cette science, pour laquelle le bagage absolument nécessaire n'est pas d'un prix considérable.

Conférences pour l'Externat des Hôpitaux de Paris (*Anatomie, Pathologie et Petite Chirurgie*) ; par J. Saulieu et A. Dubois, internes des Hôpitaux de Paris. — 1 vol. grand in-8° de 720 pages, illustré de 200 figures, publié en 15 fascicules bi-mensuels, depuis le 1er janvier. Librairie J.-B. Baillière et fils, Paris, 1900.

Deux internes des hôpitaux de Paris, MM. Saulieu et Dubois, ont réuni un choix des questions d'anatomie, de pathologie et de petite chirurgie, que chaque année les médecins et chirurgiens des hôpitaux posent aux candidats du *Concours de l'Externat* et dont ils jugent par là même la connaissance indispensable aux jeunes gens qui vont débuter dans la pratique hospitalière. Le programme de l'externat comporte tout d'abord une question d'anatomie descriptive. Chaque question est traitée aussi complètement que possible, et exposée de façon claire et intelligible. On a toujours choisi un plan logique ; par exemple, pour exposer les rapports des organes, les auteurs procèdent par voie de dissection ou par voie chirurgicale. Ils mettent bien en saillie les grandes lignes anatomiques, classiques, ainsi que les points anatomiques qui éclairent les faits pathologiques, ceux qui ont de l'importance au point de vue opératoire. En pathologie, ils ont donné la préférence à un plan clinique, dans lequel ils montrent les symptômes dans l'ordre où on les rencontre dans l'examen d'un malade. Ils notent l'aspect général, les signes fonctionnels et généraux, l'examen local par l'inspection, la palpation, la percussion, l'auscultation, la mensuration, s'attachant surtout à mettre en relief les symptômes importants par leur fréquence, leur valeur diagnostique, pronostique ou thérapeutique.

Avis aux Etudiants.

MM. les Étudiants en Médecine, qui **parlent** l'une des langues étrangères ci-après : *Allemand, Anglais* et *Italien*, et qui seraient désireux de trouver du travail bien rémunéré pendant la période des Congrès internationaux de l'Exposition de 1900 (juin-octobre), sont instamment priés de se faire inscrire de suite à l'Agence centrale de la Presse Scientifique internationale, 93, boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Les premiers travaux à faire seront confiés aux premiers inscrits.

Un de nos Confrères céderait, à des conditions très avantageuses, un **Bon de 350 francs** de marchandises à prendre à la maison Dupont, 10, rue Hautefeuille.

S'adresser aux bureaux de la *Gazette Médicale de Paris*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Le poste de médecin en chef de la Maison de retraite de Fouras (Charente-Inférieure), est vacant.

2° Commune de Breuillet, près Royan (Charente Inférieure) demande un médecin.

3° Jeune docteur demandé dans la Manche pour remplacer médecin âgé. Bonne clientèle. Succès assuré.

4° Interne en médecine, 12 inscriptions, à l'Asile d'aliénés de Fains (Meuse). 800 fr., logé, nourri, etc.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[Index Medicus]

recueil mensuel. — Le troisième Numéro contient la Bibliographie médicale du mois de mars 1900, soit 3,500 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'Institut de Bibliographie Scientifique pour tous renseignements et Abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 283.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 16. 21 Avril 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Prompts Secours et les Duels; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : L'Inauguration et les emplacements des Classes d'ordre médical. Petites nouvelles. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Le Panthéon médical des rues de Paris. — *Bibliographia medica.* — La construction de la nouvelle Académie de Médecine. — Les Médecins aimés en rêve. — Les Livres Nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — Actualités : M. le Pr Berger (Paris). — M. le Pr Brouardel (Paris). — M. le Dr Bouchut (Paris). — M. le Dr Gœtz (Paris).

BULLETIN

Les Prompts Secours et les Duels.

Un duel récent a remis à l'ordre du jour la question si intéressante des Prompts Secours dans les Duels. Et voici ce qu'à ce propos nous écrivions, il y a déjà plusieurs années, dans le *Progrès Médical* (1).

« Ce qui ne saurait prêter à la discussion (quoique cela soit loin d'être toujours mis en pratique), c'est que, lors d'un duel, il faut être assisté, non d'un médecin quelconque, mais d'un praticien spécialisé, d'un chirurgien. Il faut surtout, que ce dernier soit apte à prendre instantanément une détermination chirurgicale importante, et outillé de façon à pouvoir être utile au blessé..... ».

« Quant on se bat à Paris, s'il existait dans notre capitale un service bien compris de secours rapides, les Ambulances pourraient amener un chirurgien sur les lieux, en quelques instants, avec le matériel nécessaire. »

Ces idées viennent d'être publiquement défendues par M. le Dr Poirier, chirurgien des hôpitaux, dans une interview du *Figaro*, à propos de la blessure du Comte de Lubersac.

« Je ne puis, a-t-il dit, m'empêcher de penser que, dans tous les duels, ceux-là même qui, dans l'idée des témoins, doivent se terminer par une piqûre à la main, le danger de mort est toujours menaçant. Or, souvent, je vois ceux qui vont sur le pré vider leurs querelles choisir des médecins tout à fait inexpérimentés en chirurgie, et incapables, s'il y a une blessure grave, d'intervenir utilement. Il est nécessaire d'avoir de bons témoins ; mais il est non moins nécessaire d'avoir avec soi des chirurgiens expérimentés. »

M. Poirier aurait pu ajouter : « Et une organisation matérielle suffisante ». Certes, un chirurgien de profession n'oublie pas de stériliser ses instruments, avant de partir au combat. Mais combien de chefs de service des hôpitaux de Paris, qui ont assisté à des duels, sans avoir emporté avec eux une bonne aiguille pour suture intestinale, ou de la soie stérilisée pour lier une carotide ?

Il n'y a, il est vrai, qu'un moyen prophylactique sérieux de faire disparaître les désastres de cette nature. Mais, pour celui-là, la suppression du duel, il est à craindre qu'on ne fasse pas sitôt des prosélytes, même dans le camp des chirurgiens connus.

Marcel Baudouin.

(1) Baudouin (M.). — *Assistance chirurgicale instantanée : La gravité des duels à l'arme blanche. Progrès méd.*, Par., 1895, 1re sér., 103-104. — *La gravité des duels au pistolet. Progrès méd.*, Par., 1895, 2e sér., 148. — *L'assistance chirurgicale instantanée dans les duels. Gaz. méd.*, Paris, 1899, n° 21, 241.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

L'Inauguration et les Emplacements des Classes d'ordre médical.

A l'Exposition de 1900, les deux Classes qui intéressent plus spécialement les Médecins sont celles des *Instruments de Chirurgie* (Classe XVI, de *l'Hygiène* (Classe 111), et de *l'Assistance* (Classe 112).

Inutile d'ajouter qu'elles n'étaient pas prêtes à l'ouverture, et qu'elles ne le sont pas encore, au moment où nous écrivons ces quelques lignes. Il n'en a pas été de même toutefois pour d'autres Classes qui intéressent les biologistes et les savants: comme, par exemple, celle de l'Enseignement supérieur (Classe III), où l'Exposition de l'Institut de Bibliographie, par exception d'ailleurs, était en place dès le 12 avril ; et celle de la Librairie, où les travaux sont aujourd'hui très avancés.....

Nous ne pouvons donc, cette semaine, tenir nos lecteurs au courant de ce qui a été déjà réalisé ; l'époque est prématurée, et nos descriptions, s'appliquant à des projets encore en l'air et non pas à des installations effectuées, ne présenteraient pas le moindre intérêt. — Nous nous bornerons donc à indiquer les points de l'Exposition où, dans quelques semaines, les médecins pourront trouver quelque chose à se mettre sous la dent.

La Classe des *Instruments de Chirurgie et Appareils d'Art médical* se trouve au Champ de Mars, dans le Palais qui est à droite de la Tour Eiffel, quand on regarde du Trocadéro l'ancienne Galerie des Machines, aujourd'hui transformée. Elle est installée dans la *partie la plus rapprochée de la Seine* et au *1er étage* ; si bien qu'en pénétrant dans ce palais par sa porte d'honneur, il suffit de monter au premier, par l'escalier de gauche, pour arriver sur l'emplacement de la Classe XVI.

On sait que l'installation de cette Exposition, qui sera très instructive par ses vitrines modernes et très curieuse pour la partie rétrospective, est due toute entière à notre



M. le Professeur BERGER,
Président du Comité d'Installation de la Classe XVI.

organisation son esprit de méthode et son impartialité bien excellent Maître, M. le Pr BERGER, qui a apporté dans cette



M. le Pr BROUARDEL,
Président du Comité d'organisation de la Classe 111.

connue, et à notre excellent ami, M. le pharmacien LECLERC, qui s'est consacré à sa tâche avec tout le dévouement qu'on lui connaît.

©BIUM

Personne n'était d'ailleurs plus apte à mener à bien cette Exposition que M. le Professeur d'opérations et appareils à la Faculté de Médecine.

Pour les *Classes d'Hygiène et d'Assistance publique*, la première avait été confiée à M. le Doyen Brouardel. Elle a été placée avec raison au bord de la Seine, à cause de la nécessité d'avoir de l'eau pour alimenter les installations qui y figurent. Et le Bâtiment de l'Hygiène se trouve entre le Pont de l'Alma et la Passerelle qui vient après, du côté du Trocadéro, sur la rive gauche, près de la porte n° 20; et la partie réservée au chauffage et à la ventilation est à côté de la plate-forme mobile.

L'Assistance publique se trouve également sur la berge de la Seine, près du Pont de l'Alma et de la porte 20.

Chacun sait où est le Palais des Congrès, cette construction tant critiquée par le correspondant grincheux du *Boston Medical and Surgical Journal*.—Il a été construit place de l'Alma et fait, à l'extérieur au moins, assez bonne figure.

Pour nous, nous le jugerons à l'user, dans quelques mois.

Félicitons-nous, en tout cas, qu'il soit voisin du Palais de la Danse et des Roulottes théâtrales de Montmartre, descendues désormais vers ces prés fleuris qu'arrose la Seine en ces régions transformées (Exposition d'Horticulture).

N'oublions pas d'ajouter qu'à l'occasion de l'inauguration, M. le Dr Gilles de la Tourette (Georges-Albert-Edouard-Brutus), Médecin en chef de l'Exposition, Chevalier de 1893, a été nommé *Officier de la Légion d'honneur*. Cette distinction, la seule médicale, était prévue. M. Picard n'a donc oublié personne dans son État-major. Le grand chef quitte le combat avec tous les honneurs de la guerre.

Faisons une mention spéciale pour la partie du discours de M. Millerand relative à l'Hygiène, à la Médecine, et à la Chirurgie, partie qui, lors de la fête de samedi dernier, a été applaudie par plus trente mille mains et 15,000 cerveaux!

Pendant que croissent à l'infini l'intensité et la puissance de la vie, la mort elle-même recule devant la marche victorieuse de l'esprit humain. Le génie d'un Pasteur, pur bienfaiteur de l'humanité, dont la gloire n'est attristée d'aucune ombre, centuple le pouvoir de la Chirurgie et de la Médecine. Le mal, saisi à son origine, isolé, cède, et voici qu'apparaît, à l'horizon prochain, l'époque heureuse où les épidémies qui ravageaient les cités et décimaient les peuples ne seront plus que les souvenirs terrifiants et comme les légendes du passé.

Une simple remarque pour terminer. Le 14 avril au matin, le Collège de France, la Sorbonne, etc., étaient pavoisés, de même que toutes les Maisons, d'ordre commercial ou industriel, qui vivent au Quartier latin de la Médecine, des Expositions, et des Congrès.— Pourquoi la Faculté de Médecine de Paris a-t-elle oublié d'arborer tous ses drapeaux?

Mystère ou oubli?

PETITES NOUVELLES.

I. — **Les Médecins Étrangers à l'Exposition.** — A la Section danoise, M. le Dr Einsen s'est offert pour renouveler sous les yeux des visiteurs ses expériences sur l'emploi et l'influence de la lumière dans le traitement de certaines maladies. Dans ce but, le savant danois a organisé aux Groupes I et III un cabinet où le public retrouvera ses différentes méthodes et la preuve des résultats obtenus.

II. — **L'Hygiène à l'Exposition.** — Un palais très admiré à l'Exposition et tout à fait installé est celui de la Ville de Paris, qui est divisé en de nombreuses salles mises à la disposition des différents services municipaux, dont il faut signaler spécialement la partie réservée à l'*Assistance publique*, enseignement, *hygiène*, etc... Chacun de ces services a son cachet particulier. M. Bertillon a installé une démonstration du service anthropométrique.

III. — **Recrudescence d'accidents à l'Exposition.** — La rapidité fiévreuse apportée à démonter les échafaudages n'a pas été sans offrir un surcroît d'accidents la semaine dernière.

C'est ainsi qu'un chef de chantier nous disait que les chutes se multipliaient dans d'inquiétantes proportions — quoique le *service médical* n'en ait rien dit, d'ailleurs. On déséchafaude en plusieurs points à la fois et la sécurité des ouvriers en souffre d'autant. Les voitures d'ambulance, qui sont en permanence avenue de la Bourdonnais et sur d'autres points précis, ont eu, ces jours derniers, à multiplier leurs tristes voyages.

Accidents de l'Inauguration. — Avenue de La Motte-Piquet, tandis qu'un encombrement arrêtait pendant une dizaine de minutes le cortège présidentiel, une femme tenant un enfant dans ses bras fut *renversée* par la foule. En face du Grand Palais, un soldat du 74e de ligne s'affaissa tout à coup, frappé *d'insolation*. Il fut transporté au poste médical installé dans le palais. Les premiers soins lui furent donnés, puis la voiture de secours le transporta à l'hôpital. Tandis que M. Loubet regagnait l'Elysée, une légère bousculade se produisit aux Champs-Elysées entre un groupe de jeunes gens. Un coup de canne porté avec une violence extrême atteignit au-dessus de l'arcade sourcilière Mme Marie Ch..., qui se trouvait près de son mari, tenant à la main son petit garçon. Mme Ch... fut conduite, le front ensanglanté, au poste voisin. Après y avoir été pansée, elle put regagner son domicile. Pendant la journée d'inauguration, les ouvriers de l'Exposition ont poursuivi leurs travaux. Divers accidents se sont produits. A neuf heures et demie, au pavillon de la Presse, un échafaudage, élevé à la hauteur de 5 mètres, s'est écroulé. Deux ouvriers ont été grièvement blessés. M. X... a été contusionné à la tête, au genou et au bras gauche. Il a été transporté à la Pitié. L'autre, M. G..., s'est *fracturé le pied et l'omoplate* gauches. Transporté à Laënnec. Au palais des Produits chimiques, un ouvrier vitrier, M. P... est tombé d'une échelle de 20 mètres, dans le sous-sol du palais. Il s'est *fracturé plusieurs côtes*. Transporté à Necker.

M. D... qui travaillait à une ornementation dans la galerie des Machines, est tombé d'une plate-forme de 6 mètres de hauteur : il s'est *fracturé la jambe droite*. Transporté a la Charité. A deux heures et demie enfin, un charpentier, P... qui travaillait au palais du Château-d'Eau, déchargeait un camion rempli de charpentes. Les chevaux avancèrent et il fut précipité avec la voiture dans une tranchée de 4 mètres. *Plusieurs côtes enfoncées*; transporté à la Charité.

Fêtes et Congrès des Étudiants à l'Exposition

L'Association des Étudiants a pris l'iniative d'un *Grand Congrès International* et d'une série de fêtes où elle doit

©BIUM

convier les étudiants de province et de l'étranger. Voici la lettre qu'elle vient de leur adresser:

« Mon cher Camarade, L'Association générale des étudiants de Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle et du 2e congrès de la Fédération internationale des étudiants, organise avec le concours de l'Etat et de la ville de Paris une série de fêtes dont le programme vous sera ultérieurement communiqué. Ces fêtes auront lieu dans la première semaine d'août. L'Association y conviera les étudiants du monde entier. Elle espère que vous voudrez bien accepter son hospitalité fraternelle et l'assurer le plus tôt possible de votre participation à ces fêtes. Voudriez-vous également désigner deux chefs de la délégation que vous enverrez à Paris et les mettre en relations avec nous, afin que nous correspondions désormais directement avec eux. Le Comité de l'Association des étudiants. »

NÉCROLOGIE.

M. le Pr PLANCHON (de Paris).

M. le Pr Planchon, Directeur de l'Ecole de Pharmacie, membre de l'Académie de Médecine, vient de mourir.

François-Gustave Planchon, frère du célèbre botaniste Emile Planchon, était né à Ganges (Hérault), le 28 octobre 1833. Après avoir terminé ses études, il était professeur de matière médicale à l'Ecole supérieure de Pharmacie et était élu membre de l'Académie de médecine en 1877. Il était Directeur de l'Ecole de Pharmacie depuis le 1er novembre 1886.

Il a publié un grand nombre d'études et notamment: « *Etude des tufs de Montpellier* » (1864) ; « *Des modifications de la flore de Montpellier depuis le seizième siècle* » (1865) ; « *Traité pratique de la détermination des drogues simples d'origine végétale* » (1874-1875), etc.

M. le Pr Planchon est mort subitement à sept heures du soir, à Montpellier, où il était venu passer les vacances de Pâques chez son neveu, qui est professeur à l'Ecole de Pharmacie de cette ville. Il a succombé à un accès de suffocation qui l'a pris en rentrant d'une promenade.

M. le Dr Gruber, le grand spécialiste autrichien pour les maladies de l'ouïe, décédé subitement à Vienne, à l'âge de 73 ans. Ses ouvrages sur le rôle du tympan et de la chaîne des osselets, et son manuel de thérapeutique auriculaire, sont classiques.— On annonce la mort du Dr Duché, conseiller général républicain de l'Yonne, pour le canton de Courson.

M. le Dr Selim-Ernest Maurin. — M. le Dr Acarias (de Marseille). — M. le Dr R. Longuet, médecin principal de l'Armée. — M. le Dr Stcherbakov, ancien professeur de Chimie physiologique à la Faculté de Médecine de Kazan. — M. le Dr Robert Cory, lecteur de Médecine légale à St. Thomas's Hospital Medical School de Londres et Directeur de l'Institut de vaccin animal du *Local Government Board*. — M. le Dr W. Ch. Grigg, lecteur de Médecine légale à Westminster Hospital Medical School de Londres. — M. le Dr Thomas B. Hood, professeur des maladies du système nerveux au Medical Department of Howard University de Washington. — Madame Elise-Honorine Roulx, Veuve de M. Louis-Alexandre Lenoble, mère de notre ami, M. le Dr Lenoble (de Brest), décédée dans sa 62e année.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Lille.— Par décret, M. le Dr Surmont, professeur dh'ygiène à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lille, est nommé, sur sa demande, professeur de Pathologie interne et de Pathologie expérimentale à la même Faculté.

Faculté de Montpellier. — Le Conseil de la Faculté s'est réuni pour dresser la liste de présentation à la chaire d'Anatomie pathologique, non pourvue de titulaire depuis la mort de M. Kiener. Notre excellent collaborateur et ami. M. Bosc, agrégé, a été presenté en première ligne par 16 voix sur 17 votants.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Reconstructions.* — M. André Lefèvre, rapporteur de la 5e Commission au Conseil Municipal de Paris a été chargé d'examiner la proposition d'emprunt de 73 millions pour les hôpitaux. Il s'y est montré favorable en ce qui concerne les projets de reconstruction et de réorganisation des hôpitaux, mais a fait quelques réserves sur les conditions de l'emprunt. Soixante-quinze ans constituent un délai bien long. En outre, il faut tenir compte, qu'il s'agit, en l'occurrence, de reconstruction d'hôpitaux. Or, est-on sûr que dans soixante-quinze ans les hôpitaux qu'on va construire répondront comme hygiène confort, aménagement, etc., aux nécessités de l'époque ? La Ville ne devra-t-elle pas, avant l'expiration du délai, se charger encore de nouveaux travaux ; et assumera-t elle alors le poids d'un second emprunt, venant se greffer sur le premier ? Mieux vaut donc essayer de se libérer plus tôt, en cinquante ans, par exemple. Il en coûtera un peu plus cher chaque année, mais en définitive, il en résultera une économie réelle, qu'on peut évaluer à 54 millions. Voilà ce que, par son rapport, M. André Lefèvre voulait proposer au Conseil. Mais la 5e Commission, convoquée spécialement, a fait preuve d'une singulière timidité. Et, sans la moindre discussion, elle a renvoyé à la prochaine session — lisez: après les élections —, l'examen du projet ?

©BIUM

Voici ce qu'on lit dans la *France* :

« Les hôpitaux font beaucoup parler d'eux depuis quelque temps. Dans certains, les médecins de service refusent d'accepter les malades ; dans d'autres, ces malades sont livrés au bon vouloir d'infirmiers ou d'infirmières. A l'hôpital Bichat, par exemple, dans le service de chirurgie des femmes, on ne se gêne nullement pour ordonner à des malades qui ont de la peine à se tenir debout, de faire elles-mêmes leur lit. Il nous a même été affirmé que, lorsqu'une malade a un besoin à satisfaire, il est utile, si elle veut être servie promptement, qu'elle glisse une pièce de monnaie. Nous espérons qu'une enquête sera ouverte à ce sujet... Voici, en outre, un fait qui démontrera suffisamment de quelle bienveillance font preuve certains médecins, à l'égard des malades qui croient pouvoir s'adresser aux hôpitaux. Dimanche dernier, une repasseuse de Suresnes se présentait à l'hôpital Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, à Levallois-Perret. Le médecin consultant, assez âgé cependant pour savoir comment on doit recevoir les personnes qui se présentent aux consultations, lui fit cette réponse : « Vous n'avez qu'à vous modérer ». Et comme la malade paraissait ne pas comprendre cette phrase ambiguë, le bon docteur s'écria : « Faut-il vous mettre les points sur les *i* ? Je vous dis qu'il *faut moins vous saoûler* ». Or la personne en question ne boit ni vin, ni alcool. Ce digne médecin devait avoir, d'ailleurs, décidé dès le matin de sa façon d'agir, car il fit la même réponse à deux autres personnes de Suresnes et de Courbevoie. Etant donné cette bizarre politesse de la part d'un médecin chargé d'un service dans un hôpital, il est permis de se demander si ce n'était pas lui qui était saoûl ce matin-là ».

C'est véritablement effrayant, ce besoin de calomnie à outrance !

Asile d'Aliénés de la Seine. — M. le Dr Charles Vallon, médecin en chef de l'Asile de Villejuif, vient d'être nommé, en la même qualité, à l'Asile clinique (Sainte-Anne), à Paris, en remplacement du Dr Bouchereau, décédé.

Un Hôpital italien à Paris. — Il se publie à Paris un journal en langue italienne, *Il Risveglio Italiano*, organe de la colonie italienne de Paris. Parmi les excellents projets de son programme, il faut remarquer le projet de la fondation, à Paris, d'un *hôpital italien*.

Hôpitaux de Marseille. — A la suite du Concours qui vient de se terminer, M. Platon a été nommé chef de clinique obstétricale.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — M. le Dr Gache (de Buenos-Aires, pose sa canditature au titre de correspondant étranger.

Legs. — Lecture est donnée de l'ampliation du décret autorisant l'Académie à accepter *le legs qui lui a été fait par Tarnier* de la somme nécessaire pour fonder un prix annuel de 3.000 francs, destiné à récompenser le meilleur travail manuscrit ou imprimé, relatif à l'obstétrique ou à la gynécologie.

Don. — L'Académie a accepté et reçu le don qui lui es fait par la famille, du *portrait de Marjolin* père, ancien membre de la Compagnie, œuvre du peintre Ary Scheffer.

Elections. — Appelée à procéder à l'élection de deux associés étrangers, l'Académie a nommé, à la presque unanimité des suffrages : M. le Dr Sklifosowski, professeur de Clinique à l'Université de Saint-Pétersbourg, et M. le Dr Rœntgen, professeur à l'Université de Wurtzbourg, l'auteur des savantes recherches sur les problèmes de la radiographie, que tout le monde connaît aujourd'hui.

XIIIe Congrès international de Médecine (Paris 2-9 août 1900). — Pour répondre à des demandes qui lui ont été adressées, le Comité exécutif du XIIIe Congrès international de Médecine a décidé que, dans les villes où il existe une Faculté de Médecine, les internes des hôpitaux nommés au concours pourront se faire inscrire comme membres du Congrès. Ils auront le droit de participer aux travaux du Congrès et jouiront des réductions de tarif, des avantages divers et des invitations aux fêtes dans les mêmes conditions que les autres membres du Congrès. Ils paieraient, comme les docteurs en médecine, une cotisation de 25 francs.



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé Militaire. — *Hôpital de Vincennes*: *Hôpital Bégin*. — En raison des inconvénients résultant de la dénomination d' « Hôpital militaire de Vincennes », donnée à un établissement qui est, en réalité, situé sur le territoire de Saint-Mandé, le Ministre de la Guerre a décidé que cet hôpital portera désormais le nom de : Hôpital militaire Bégin, commune de Saint-Mandé (Seine).

Épidémie d'Arras. — M. Plichon a demandé au Ministre de la Guerre quelles mesures il comptait prendre pour arrêter l'épidémie de méningite cérébro-spinale qui sévit au 33e régiment d'infanterie à Arras. Le Général de Gallifet a répondu que les deux tiers du régiment ont été envoyés en congé ; l'autre tiers y sera lorsque les deux premiers tiers seront rentrés. En ce moment, la situation semble s'être améliorée.

Voitures d'Ambulances. — Le Ministre de la Guerre a adressé aux Commandants de Corps d'armée la circulaire suivante : « Mon attention a été appelée sur certaines défectuosités que présentaient les voitures d'ambulance utilisées

©BIUM

pour évacuer les hommes malades des infirmeries régimentaires sur les hôpitaux. Un modèle de voiture de transport des malades et des blessés, tendant à remédier aux inconvénients signalés, est actuellement à l'étude.

En attendant qu'une solution ait pu intervenir à ce sujet, il y a lieu de prendre toutes les mesures propres à garantir du froid les hommes évacués, tant par l'emploi de couvertures de laine dont on les couvrira, et de récipients remplis d'eau bouillante, que par l'application des aménagements prévus par une note en date du 11 décembre 1892, et relative aux modifications à apporter, dans le but précité, aux voitures pour blessés, grandes et petites, employées au service de garnison. Je vous invite à faire donner une suite immédiate à ces prescriptions, partout où elles n'auraient pas reçu exécution. »



Service de Santé de la Marine. — M. le médecin principal Ludger, du cadre de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le *Marceau* (école des torpilles à Toulon), en remplacement de M. Maurin. M. le médecin principal Alix, du cadre de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Hoche*. M. le médecin de première classe Barbolain, du cadre de Cherbourg, est désigné pour remplacer dans le poste de médecin résident à l'hôpital maritime de ce port M. le Dr Dessemond-Sicard.



Le Conflit Anglo-Boër. — *Ambulances.* — On écrit de la Haye que le Comité central de la Croix-Rouge hollandaise a reçu 204,340 florins et que « deux docteurs, MM. Mac Leod et Pameijer, viennent de partir pour le Sud de l'Afrique, afin de renforcer le personnel des ambulances néerlandaises. Ils s'embarqueront à Naples.

L'entrain des premiers jours se maintient jusqu'à présent parmi les Souscripteurs pour l'entretien du détachement sanitaire russo-hollandais de la Croix-Rouge dans l'Afrique du Sud. Le montant des souscriptions atteint encore actuellement une moyenne de 560 roubles par jour et, au total, on a déjà réuni 140,000 roubles.

Epidémies. — On enregistre quotidiennement de 2 à 6 décès à l'hôpital de Naauwpoort, qui contient 600 lits. Ces décès sont dus surtout à la fièvre entérique.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène internationale. — *France et Italie.* — L'ordonnance du 1er février, qui ne permettait le passage de la frontière aux pèlerinages de provenance de Marseille que sous certaines conditions sanitaires et principalement la vaccination, vient d'être rapportée. Les pèlerinages marseillais et tous les pèlerinages en général ne sont désormais astreints à aucune mesure particulière.

La Peste. — *Porto.* — Le directeur de la Santé, à Paillac, a reçu la dépêche suivante, du Ministre de l'Intérieur, en date du 10 avril : « Cessez de considérer comme contaminé le port de Porto. En conséquence, et sous réserve de circonstances exceptionnelles, vous pouvez admettre en libre pratique les provenances espagnoles et portugaises. »

Hygiène des Eaux. — A la Société des Ingénieurs civils, MM. le Dr Puech et le Pr Berge (de Bruxelles) ont, successivement, fait récemment des communications, le premier, *sur les filtres dégrossisseurs*, et le deuxième, sur *la stérilisation des eaux alimentaires*.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 14e semaine, 1,111 décès, chiffre identique à celui de la semaine précédente et voisin de la moyenne ordinaire des semaines d'avril (1,055), La fièvre typhoïde a causé 26 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (33). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins tend également à devenir plus rare (89 au lieu de 143). La rougeole a causé 29 décès, chiffre voisin de la moyenne (27); presque tous ont eu lieu dans les arrondissements de la périphérie. La scarlatine a causé 7 décès, la coqueluche 6, la diphtérie 8 et la variole 2 ; cette dernière maladie continue à être très rare; le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins n'est que de 9, chiffre analogue à ceux des semaines précédentes. La grippe a encore causé 16 décès. Il y a eu 14 suicides et 16 autres morts violentes. On a célébré à Paris 398 mariages. On a enregistré la naissance de 1,202 enfants vivants (612 garçons et 590 filles), dont 858 légitimes et 344 illégitimes. Parmi ces derniers, 56 ont été reconnus immédiatement.

Médecin condamné pour homicide par imprudence. — Le Tribunal correctionnel vient de juger l'affaire Gouey, le maître principal au ministère de la Marine, mort empoisonné par suite d'une erreur de son médecin, en novembre dernier. Les débats, commencés à une heure de l'après-midi, ont duré jusqu'au matin à trois heures Le Dr X..., qui avait ordonné du baume au lieu de jalap, a été condamné à 500 francs d'amende, le pharmacien à 400 francs, et l'élève en pharmacie à 100 francs. Tous les trois ensemble et solidairement à 15,000 francs de dommages-intérêts envers la veuve Gouey et aux dépens.

Honoraires de masseur. — La 3e Chambre du Tribunal civil a réduit de 24,000 francs à 12, 170 les honoraires réclamés par M. Ponteu, directeur du Gymnase médical de Lyon, à la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, pour soins spéciaux donnés à divers blessés de la catastrophe de Péage-du-Roussillon.

Une malle est une couveuse. — La Cour d'assises de la Seine vient d'acquitter une jeune bonne, accusée de tentative d'infanticide. Détail particulièrement intéressant. Au moment de la naissance de son enfant, venu à sept mois, elle cacha celui-ci dans une malle, où on le retrouva vivant, le lendemain matin. Les médecins ont affirmé que la malle avait fait l'office de couveuse, et que c'est en réalité cette tentative d'infanticide qui avait sauvé la vie à l'enfant, qui n'aurait certainement pas vécu sans cela.

©BIUM

L'Hystérie à la Cuisine. — *La rage des cuisinières.* — Un médecin berlinois vient de découvrir, dit-on, une nouvelle maladie professionnelle, la rage des cuisinières, dont il a décrit les symptômes. La rage des cuisinières est une affection nerveuse et contagieuse, car elle peut atteindre tous ceux qui ont affaire dans la cuisine, et même toutes les cuisinières et domestiques d'un quartier ! L'auteur dit que ses observations sont basées sur des expériences personnelles. Il conclut qu'il s'agit d'une affection *hystérique*, causée surtout par le séjour prolongé dans une cuisine surchauffée, où l'aération est défectueuse. Il ne faut pas toujours considérer leurs accès de colère comme un effet de leur méchanceté, mais bien comme un état maladif inhérent à leur métier.

Une Centenaire. — Il vient de mourir à Bazas une demoiselle Anne Sarraute, dite Nichon, qui avait dépassé cent ans, étant née le 7 nivôse an III. Jusqu'à ses derniers jours, la vénérable demoiselle tricotait et enfilait ses aiguilles sans lunettes.



Divers.

Les Médecins fonctionnaires de Paris. — *Préfecture de police.* — Par arrêté, le Préfet de Police a nommé, dans le Service du Dispensaire de Salubrité, M. Lemoine, médecin en chef de ce service, en remplacement de M. Davesne, admis, sur sa demande, à la retraite; M. Jaubert, médecin en chef adjoint; M. Lebon, médecin; M. Monel, médecin adjoint.

M. le Dr Jouin est nommé médecin adjoint du ministère des Finances.

Les malades célèbres. — *Opération de M. Faguet.* — M. Emile Faguet est à peu près remis de sa fracture de rotule. Après dix jours de repos, il a été autorisé à se lever; depuis plusieurs jours il marche à peu près bien, ne boîtant qu'à peine. Encore une semaine, et il n'y paraîtra plus. L'état général de l'écrivain est excellent. Dans quelques jours, M. Emile Faguet espère être rendu à la liberté par son médecin et pouvoir reprendre ses fonctions de critique.

Opération de M. d'Attainville. — M. Pierre d'Attainville, qui est fiancé à Mme de Casanova, nièce de l'impératrice Eugénie, est malade, depuis près de six semaines, d'une broncho-pneumonie infectieuse avec lésion pleurale. M. le Pr Berger l'a opéré et l'opération a plainement réussi.

La maladie du Roi de Grèce. — Selon l'*Asty*, le Roi est souffrant d'une otite, qui s'est déclarée à la suite d'une attaque d'influenza Le Roi compte partir prochainement pour Vienne, où il consultera un spécialiste.

L'état du général de Gallifet. — Le général de Gallifet, Ministre de la Guerre, qui souffrait d'une arthrite au pied gauche depuis huit jours, est, à la suite d'un refroidissement, atteint de nouveau d'une pneumonie qui l'oblige à garder le lit. Le Dr Robin, appelé en consultation, juge que l'état du général est actuellement sinon grave, du moins sérieux.

La maladie du Prince de Galles. — Le prince de Galles est atteint d'un mal de gorge qui l'a décidé à consulter un médecin spécialiste. Il n'en a pasmoins manifesté l'intention de venir visiter l'Exposition de Paris après son retour en Angleterre.

Le Dr Jameson. — Un télégramme de Capetown annonce que le Dr Jameson se trouve, très malade à Capetown.

La Médecine et les Beaux-Arts. — Un statuaire, M. Armand Bloch, a eu la bonne idée de concilier les partis au Salon de 1900, en sculptant le buste du *docteur Borne*, (de Montbéliard), le député guérisseur, de qui nous essayâmes tous les formules lors de la dernière épidémie d'influenza ! Signalons aussi une *Maternité*, bien plantée et d'une agréable silhouette, par M. Depléchin.

La Médecine dans les Duels. — *Rapports avec le Catholicisme.* — Les médecins assistant deux adversaires dans un duel sont « frappés d'excommunication par l'Eglise». On peut même faire remarquer que la sévérité de l'Eglise en l'espèce, est toujours allée *crescendo* depuis le Concile de Trente. Pie IX, en dernier lieu, a frappé d'excommunication, par la bulle *Apostolicæ Sedis*, « ceux qui se battent en duel, ceux qui simplement provoquent au duel ou l'acceptent, tous leurs complices quels qu'ils soient, tous ceux qui les aident ou les favorisent en quelque manière, ceux qui assistent à un duel par pure curiosité, etc., etc. ». L'excommunication encourue pour cause de duel est « réservée » au Pape. Mais tous les évêques ont, par délégation, les pouvoirs nécessaires pour en relever les intéressés, et le premier confesseur venu se chargé volontiers des démarches à faire dans ce but.

A la rencontre entre M. le comte de Dion et M. de Saint-Alary, M. le Dr Aubeau assistait M. le comte de Dion ; M. le Dr Josias assistait M. de Saint-Alary.

Les voleurs chez les Étudiants. — Il y a quelque temps, nous signalions une plainte déposée par M. Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, auprès de M. le commissaire de police du quartier de l'Odéon. Le doyen signalait de très nombreux vols de pardessus et de cannes, commis au préjudice des étudiants, dans les vestiaires de l'Ecole pratique. Depuis cette époque, les vestiaires de la Sorbonne et de l'Ecole de droit ont été visités par les mêmes voleurs, qui opèrent avec une telle habileté qu'ils ont pu durant deux mois, malgré les précautions prises par les commissaires de police avertis, mettre en coupe réglée la population studieuse du Quartier latin. Mais, il y a quelques jours, un élève de la Faculté des Lettres reconnaissait son pardessus sur le dos d'un de ces faux étudiants qui fréquentent surtout, la boutonnière impeccablement fleurie, les cafés du boulevard Saint-Michel. Il avertit un agent, et le monsieur fut prié de se rendre devant le commissaire de police du quartier de la Sorbonne. Il le prit de fort haut. Mais le magistrat exigea de lui l'indication de son domicile et le garda à sa disposition. Dans la chambre du brillant jeune homme, rue Cujas, on trouva un assortiment varié de pardessus, de parapluies et de cannes. Une souricière fut établie ; deux autres gentlemen y furent attrapés. Le trio fit des aveux ; on tenait les chefs d'une véritable bande de voleurs pour étudiants.

Crânes Gallo-romains. — Un cultivateur de Messiny, près Trévoux (Ain), en minant un terrain, a découvert de nombreux *crânes humains*, des squelettes, des tibias, etc.,

©BIUM

ainsi que deux bracelets en bronze ; le dessin et la forme de ces bracelets ont permis de fixer leur origine à l'époque gallo-romaine. On suppose que les ossements découverts sont ceux des guerriers de Vercingétorix, tués lors de la fameuse bataille de la Saône où Jules César perdit son épée dans la mêlée et faillit être fait prisonnier. En tout cas, le terrain exploré est tout près du lieu où l'on a toujours admis qu'avait eu lieu la rencontre entre les troupes gauloises et romaines.

Les Médecins Grands Veneurs. — A un récent Concours le prix vient d'être accordé pour une chienne pointer, Little-Mab-of-Fitz-James à M. le Dr Georges Labitte.

La Médecine au Théâtre. — L'idée de la *Clairière*, c'est la réalité qui l'a fournie à Descaves. Il a trouvé le cadre, le décor et le scénario dans une sorte de phalanstère suburbain, qui fonctionnait à Montreuil-sous-Bois avant que la loi l'eût forcé à se dissoudre. Parmi les personnages, M. le Dr Alleyras (Rouffieu) faisait vraiment partie de la petite colonie. Ainsi M. le Dr Alleyras a donc vécu. Qui nous dira son nom ? — Ce médecin philosophe y vécut avec sa maîtresse, ou plutôt sa femme libre, car il était marié à une femme légitime, qui s'était refusée au divorce. Le ménage du docteur avait été poussé vers la colonie par la haine d'un politicien, Verdier. Le médecin n'avait pas voulu servir les intérêts de Verdier, qui avait soulevé sa petite ville contre le faux ménage.

Les théâtres et les infirmières. — Le règlement de la Société des infirmiers et infirmières du département de la Seine porte, paraît-il, dans un de ses articles, l'interdiction aux infirmières de se montrer au théâtre en compagnie d'un infirmier. Or une infirmière, Mlle X..., assista dernièrement à une représentation des Variétés avec M. Z..., infirmier. Quelques jours après une discussion s'éleva entre eux et l'infirmière fut congédiée. Elle demandait aujourd'hui à la 7e chambre supplémentaire, présidée par M. Moré, une indemnité pour brusque congédiement. Mais le tribunal, lui faisant une application stricte du règlement, la lui a refusée impitoyablement.

La Médecine dans les Romans. — L'Académie a couronné récemment pour son aimable récit le *Docteur Chabot* un aveugle, M. Lionnet.

Les Médecins dans le Monde. — L'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole Arago a donné une matinée artistique à la mairie du douzième arrondissement au profit de la caisse de *Secours médical gratuit* des anciens élèves de l'Ecole Arago. La présidence effective a été attribuée à M. le Dr d'Arsonval, membre de l'Institut, ancien professeur à l'Ecole Arago.

A la représentation unique du Cirque de M. Molier, dont on a applaudi l'habituelle maëstria, un commissaire en habit rouge, qui est un confrère, M. le Dr Dieudonné, faisait les honneurs du cirque.

Le commandant Napoléon Ney et Mme Napoléon Ney ont donné un très élégant dîner, suivi d'une réception très brillante, en l'honneur de M. le Dr Flamand, explorateur entré à In-Salah après le combat d'Igosten.

Soirée chez M. le Dr Baratoux et Madame Baratoux le Dimanche 6 Mai, à 9 heures et demie. Musique.

Déplacement de Médecins. — M. le Dr Cathelineau vient de partir à Bois-Lanfray. M. le Dr Bousquet est rentré à Paris.

Déplacements de médecins. — M. le Pr docteur Schriker vient d'arriver à Paris. — M. le Dr C. Richet est à Biskra. — M. le Dr P. Terrier part en Tunisie.

Un cas de Léthargie. — Le corbillard de Fontainebleau se rendait un matin à Veneux-Nadon, pour l'inhumation d'une jeune femme. Arrivé à la croix de Montmorin, en forêt, le cocher reçut l'ordre de retourner à Fontainebleau. La personne que l'on croyait morte venait de se réveiller d'une profonde léthargie. Sujette à l'épilepsie, elle avait eu une crise, à la suite de laquelle on la crut morte. Comme depuis elle était restée dans le même état, le permis d'inhumer fut délivré. Ce fut au moment de la mise en bière que la jeune femme se réveilla. On juge de l'émotion ressentie par ses parents et ses voisins lorsqu'on la vit revenir à elle.

Un Pharmacien criminel. — Récemment, à la 5e Chambre civile de la Cour d'appel, le président Bérard des Glajeux venait de donner lecture d'un arrêt, lorsque M. Bardin, pharmacien à Saint-Maur-les-Fossés, qui perdait son procès, s'est avancé d'un air d'ailleurs très calme, entre les stalles et, tirant brusquement un revolver de sa poche, a fait feu trois fois successivement sur le président, avant qu'on pût intervenir. Une balle est passée à environ 30 centimètres de la tête de M. Bérard des Glajeux et est allée s'enfoncer dans la boiserie ; les deux autres se sont perdues. M. Bardin, aussitôt arrêté par l'avocat général, les avocats présents, etc., a été remis entre les mains du garde qui accourait et conduit au commissariat de police. On dit au Palais que M. Bardin avait fait, il y a quelques jours, à propos de son procès, une démarche auprès de l'avocat général Lombard, pour le prier d'intervenir en sa faveur. M. Lombard, à qui le visiteur avait paru très surexcité, s'y était refusé, se retranchant derrière le devoir professionnel.

Fécondation pendant un accès d'Épilepsie. — La supérieure de l'hospice d'Houplines (Nord) a requis la gendarmerie de cette localité pour constater un infanticide commis dans son établissement par une hospitalisée. Cette pauvre fille est pensionnaire de l'établissement depuis 1895. Elle est *épileptique*. Un individu, hospitalisé comme elle et âgé de vingt-six ans, avait abusé d'elle pendant un de ses accès maladifs. Devenue enceinte, elle mit au monde, il y a deux jours, un enfant qu'elle étrangla.

Géants et Nains. — La *Presse* a reçu la visite d'un géant de dix-sept ans qui mesure 2 mètres 25 de taille et grandit encore de deux centimètres par mois. Ce géant qui, détail particulier, est *fils d'un nain*, était accompagné d'une fillette de cinq ans mesurant un mètre de tour de taille et pesant 130 livres. Cette enfant est la fille d'une femme à barbe. On peut voir ces trois phénomènes dans un café, que M. Antoine Barcay, leur impresario, a fondé dans le quartier Bonne-Nouvelle.

©BIUM



Variétés et Anecdotes.

Le Panthéon médical des Rues de Paris.

I. — Liste par *ordre chronologique* des médecins ayant donné leur nom à des rues de Paris.

Citons seulement pour mémoire, aux premiers siècles de l'Ère chrétienne, des médecins canonisés déjà par l'Église et accrédités par le Conseil municipal sur les plaques des rues de Paris : *Saint Blaise*, mort en 316; *Saint Julien*, mort en 236; *Saint Denis*, mort en 410; *Saint Philippe*, *Saint Luc*.

XIIIe Siècle. — Le Dante (1265 1331).

XVe Siècle. — Rabelais (1483-1533).

XVIe Siècle. — Vésale (1514-1564); Harvey (1578-1657); Baillon (1538-1616); Galilée (1564-1642).

XVIIe Siècle. — Gui Patin (1601-1672); Perrault (1613-1688); Fagon (1638-1718); de Jussieu (1641-1718); Papin (1647-1710); Guy de la Brosse (? -1681); Pitton de Tournefort (1656-1708).

XVIIIe Siècle. — Franklin (1706-1790); Daubenton (1716-1800); Bonnet (1720-1793), Darcet (1725-1801); Tenon (1724-1816); Goetz (1728-1813); Galvani (1737-1798); Guyton de Morveau (1737-1816); Pinel (1745-1826); Vicq d'Azyr (1748-1794); Berthollet (1748-1822); Jenner (1749-1823); Hallé (1754-1822); Corvisart (1755-1821); Fourcroy 1755-1809); Monet de Lamarck (1724-1829); Chaptal (1756-1832); Antoine Dubois (1756-1837); Cabanis (1757-1808); Desgenettes (1762-1837); Demours (1762-1836); Alibert (1764-1837); Larrey (1766-1842); Cuvier (1769-1832); Humbold (1769-1859); Bretonneau (1771-1852); Broussais (1772-1838); Duméril (1774-1860); Esquirol (1775-1840); Dupuytren (1777-1835); Thénard (1777-1857); Blainville (1777-1850); Guersant (1777-1848); Richerand (1779-1840); Berzelius (1779-1848); Magendie (1783-1855); Orfila (1787-1853); Lisfranc (1788-1847); Chomel (1788-1858); Darwin (1789-1882); Cloquet (1790-1882); Civiale (1792-1867); Mazet (1793-1821); Velpeau (1795-1867); Payen (1795-1871).

XIXe Siècle. — Trousseau (1801-1867); Parchappe (1800-1866); Littré (1801-1881); Boyer (1802-1858); Sédillot (1801-1883); Eugène Süe (1804-1859); Geoffroy St Hilaire (1805-1861); de Quatrefages de Bréau (1810-1892); Claude Bernard (1813-1878); Livingstone (1815-1873); Demarquay (1815-1875); Paul Gervais (1816-1879); Wurtz (1817-1884); Brown Séquard (1818-1894); Foucault (1819-1858); Focillon (1823-1890); Broca (1824-1860); Peter (1824-1893); Charcot (1825-1893); Vulpian (1826-1887); Trélat (1828-1890); Blanche (1828-1889); Pouchet (1833-1891); Paul Bert (1833-1886); Milne Edwards (1835- ?); Crevaux (1848-1882); Henri Feulard (1857-1897); Mathias Duval (médecin contemporain) (annuaire Hachette); Pigeaux (1807-1880?); Lacaze (? -1869); Le Goff (? -1881).



M. le Dr Bouchut.

On pourra peut-être ajouter bientôt à cette liste le nom de Bouchut (1818-1891), proposé récemment au Conseil municipal, pour désigner une rue de Paris.

Un certain nombre de médecins de cette liste n'ont pas dû à leur célébrité médicale d'avoir leur nom inscrit sur les plaques émaillées des rues.

Tout d'abord, les médecins béatifiés que l'Eglise a déjà inscrits en lettres d'or sur ses tablettes, *Saint Blaise*, *Saint Julien*, *Saint Denis* dont l'épitaphe commençait par ces vers :

« Hic Levita jacet Dionysius artis honestæ
Functus et officio quod medicina dedit »....

Saint Philippe, qui pratiquala médecine à Paris, *Saint Luc*, le grand patron de la Faculté de Médecine de Paris, «le patron des médecins orthodoxes », comme on disait rue de la Bûcherie.

Ainsi, *Le Dante*, *Rabelais*, *Eugène Süe*, et on pourrait presque ajouter *Ste-Beuve*, qui avait pris 15 inscriptions, y figurent à titre de littérateurs ; de même les naturalistes *Daubenton*, *Duméril*, *Cuvier*, *Darwin*, *Focillon*, *Milne-Edwards*, *Geoffroy Saint-Hilaire*, *Paul Gervais*, *Bonnet*, *Blainville*, *Monet de Lamarck* ; *de Quatrefages de Bréau* ; *Pouchet* ; les chimistes *Fourcroy*, *Pelouze*, *Chaptal*, *Guyton de Morveau*, *Berthollet*, *Berzelius*, *Payen*, *Darcet* ; les botanistes de *Jussieu*, *Tournefort*, *Fagon*, *Guy de la Brosse*, *Linné* ; le collectionneur *Lacaze* ; les médecins architectes *Parchappe*, *Perrault* qui « de mauvais médecin devint bon architecte » (*Boileau*, *Art. poétique*, IV) ; les voyageurs *Livingstone*, *Crevaux*, *Humboldt*, *etc, etc.*

La liste n'est pas très longue de ceux dont le nom a été jugé digne d'être ainsi perpétué et est loin de représenter le Panthéon médical de 19 siècles, et encore moins le Panthéon des médecins Parisiens de Paris. On peut constater que la reconnaissance municipale a été bien plus avare des plaques de ses 6750 rues pour ceux qui ont illustré l'art de guérir, que pour ceux qui ont pratiqué l'art de tuer, d'amuser, etc. leurs contemporains. La proportion est tout à fait humiliante vis à vis des noms de propriétaires de terrains traversés par les rues, qui ont trouvé là le moyen le plus simple de .... s'enrichir et de perpétuer leur nom et celui de leur famille sur les susdites plaques.

On a admis dans ce Panthéon médical sur plaques un certain nombre d'étrangers, d'Anglais surtout. Au moins l'édilité Londonienne rend-elle le même hommage aux savants ou explorateurs français ? Si nous avons la rue Livingstone, je crois qu'on trouverait difficilement un conseiller municipal Londonien pour proposer de donner le nom d'Emily à une cité de Whitechapel. Quant aux médecins américains, leurs noms n'ont pas encore franchi l'Atlantique, à l'exception de Franklin ; et encore n'est-ce certainement pas à titre de médecin.

II. — Voici maintenant comment se distribuent ces noms par arrondissements.

Ier : Perrault. — IIe : St-Philippe, Saint-Denis. — IIIe : Papin. Ve : Broca, Claude Bernard, Cuvier, Daubenton, Geoffroy Saint-Hilaire, de Jussieu, Larrey, Le Goff, Berthollet, Blainville, Louis Thuillier, Vésale, Tournefort, Vauquelin, St-Julien, Linné, de Quatrefages de Bréau. — VIe : Antoine Dubois, Dupuytren, Littré, Mazet. — VIIe : Chomel, Desgenettes, Sédillot, Velpeau, Verneuil. — VIIIe : Rue de la Bienfaisance (en souvenir de M. Goetz, médecin, qui y habita au n° 9 ou 5, et se signala par de nombreux actes de bienfaisance), Rabelais. — IXe : Chaptal. — Xe : Alibert, Ambroise Paré, Bichat, Civiale, Demarquay, Gui Patin, Vicq d'Azir, Henri Feulard, Richerand. — XIe : Trousseau, Parchappe, Paul Bert. — XIIIe : Charcot, Corvisart, Cabanis, Duméril, Esquirol, Fagon, Paul Gervais, Harvey, Jenner, Magendie, Mathias Duval, Michel Peter, Pinel, Ulysse Trélat, Vulpian, Wurtz, Guyton de Morveau. — XIVe : Baillon, Broussais, Ferrus, Focillon. Hallé, Humboldt Lacaze. — XVe : Brown-Séquard, Payen — XVIe : Crevaux, Blanche, Franklin, Galilée, Foucault. — XVIIe : Demours, Rue du Docteur (Le Dr Pigeaux y demeurait), Galvani, Guersant, Milne Edwards, Berzélius, Pouchet. — XVIIIe : Darwin, Jules Cloquet, Livingstone, Eugène Süe, Bonnet, St-Luc, Lamarck. — XXe : Boyer, Bretonneau, Lisfranc, Orfila, Tenon, St-Blaise.

Remarquons que cette distribution est fort inégale et que, si le groupement de noms de médecins aux alentours de certains édifices hospitaliers (St-Louis, Lariboisière, Ste-

©BIUM

Anne, La Salpétrière) est un excellent moyen mnémotechnique pour rappeler le nom de spécialistes ou autres, ailleurs ils sont dispersés au hasard. Dans le XVIIe, les physiciens et les chimistes se rencontrent à tous les coins de rue, voire même des pharmaciens (Bayen, Laugier, Pelouze).

Notons que pour la rue du Docteur (1881) dans le XVIIIe arrondissement, il serait assez logique d'y ajouter comme pour la rue du Dr BLANCHE le nom du Dr PIGEAUX, qui y demeurait, et de l'appeler : Rue du Dr Pigeaux.

Dans les IVe, XIIe XIXe arrondissements la Municipalité n'a trouvé aucun nom de médecin célèbre à signaler au public. Mais le XIIIe arrondissement a le record du nombre des noms, mais non du nombre des médecins qui habitent sous le vocable de leurs confrères de jadis. Dans le VIIIe, où l'on compte 7 médecins, et non des moindres, pour 1.000 habitants, un médecin, le D^r^ GŒTZ, a bien laissé un tel renom de charité que les édiles de cette époque (1813) ont cru devoir par reconnaissance baptiser « Rue de la Bienfaisance » la rue de l'*Observance* qu'il habitait. C'est bien vieux jeu à notre époque réaliste..., et la rue Saint-Vincent de Paul symboliserait plutôt cette vertu chrétienne; d'ailleurs, au point de vue médical, le D^r^ Gœtz avait certainement à son actif beaucoup plus d'inoculations, dont la pratique fut autorisée en France (1764) de son vivant, que d'actes de bienfaisance, et détenait probablement le record de ce procédé (1). Comme moyen terme, il serait peut-être plus rationnel d'appeler la rue de la Bienfaisance la rue Goetz, puisque c'est bien le nom de ce médecin qu'il s'agissait de perpétuer économiquement sur la plaque municipale. Comme il est depuis bien longtemps enterré et oublié, nous rappellerons les titres médicaux de ce médecin antivaccinateur.

Le D^r^ Gœtz (François Ignace) est né à Guebersweir, près Colmar, en 1728. Il s'adonna d'une façon particulière à la pratique de l'inoculation qui, importée en Europe et propagée avec zèle par lady Worthley Montague, et la marquise Buttelini, qui inocula elle-même, de 1740 à 1758, malgré d'énergiques résistances, un grand nombre de personnes en Italie, a passionné à cette époque le monde scientifique et a été défendue par Diderot, le philosophe physiologiste. Il avait fondé une maison d'inoculation à Neuilly et acquit une réputation telle qu'il fut appelé en 1780, à Versailles, pour inoculer Mme Elisabeth de France, à Choisy-le-Roi, puis en Piémont pour soumettre à la même opération les princes et princesses de la Cour. Ce ne fut qu'après 22 ans de la pratique la plus heureuse qu'il donna sur son art, en 1790 (1), un traité qui mit le sceau à sa réputation. Son ouvrage est dédié à M. Le Monnier, 1er médecin du Roi, Conseiller d'Etat.



M. le D^r^ GŒTZ (2).

La méthode est au fond celle de Sutton, ou plutôt de Vieusseux avec quelques perfectionnements. Cet ouvrage est toujours bon à consulter; bien que certaines théories de l'auteur n'aient pas été adoptées, on y trouve des observations nombreuses et intéressantes. Plus tard il publia deux autres ouvrages sur le même sujet (2 et 3). Ce dernier ouvrage, qui n'est qu'une traduction des ouvrages anglais de Rowley, Moseley, Squirrel, contenait 2 figures représentant de hideuses difformités attribuées à la vaccine. La police en fit interdire la publication, ce qui fait rechercher comme curiosité bibliographique les exemplaires où elles se trouvent encore. D'ailleurs la plupart des faits allégués dans ce livre ont été démentis à Londres même où les ouvrages originaux ont été réfutés.

Le D^r^ Gœtz vécut assez pour voir le triomphe général et complet de la méthode préservative qu'il détestait. Il mourut à Paris le 28 juin 1813, emportant les regrets des pauvres de son quartier auxquels il prodiguait généreusement les secours de son art. Il était chevalier de l'ordre de St Michel, pensionnaire de LL. MM. le Roi de France et le Roi de Sardaigne et Correspondant de l'Académie des Sciences de Turin.

L. PICARD.

(1) Le Dr Vaume, son ami, l'ayant un jour interpellé en présence du Comité de la vaccine, sur le nombre de personnes qu'il croyait avoir inoculées : *34* à *35.000*, répondit-il sans en avoir perdu une seule. »

(2) Portrait du D^r^ GŒTZ, dessiné par Fouquet, gravé par Chrétien, inventeur du Physionotracé, en 1790.

Bibliographia Medica.

LE NOUVEL INDEX MEDICUS.

A propos de cette nouvelle publication nous lisons dans l'un des plus importants journaux des Etats-Unis (4) :

« Le succès d'une telle entreprise, qui paraît devoir être très florissante, à une époque surtout où la littérature médicale a pris de si vastes proportions, n'est possible que grâce aux ressources dont dispose une Institution comme l'*Institut international de Bibliographie scientifique*, qui comprend une *Bibliothèque*, une *Agence de Presse*, un service d'éditions pour périodiques et volumes d'ordre scientifique, une collection classée de clichés typographiques par la littérature courante, un musée d'extraits, de sommaires, de *Résumés* d'articles, etc., des collections de documents inédits, articles, dessins, manuscrits, photographies, etc., ainsi qu'une *imprimerie* et un atelier de gravure. — Tous les documents de l'Institut sont « *circulating* » c'est-à-dire prêtés aux abonnés qui en font la demande.

Cette œuvre a été conçue et fondée par M. le Dr Marcel BAUDOUIN, à son retour de notre Exposition de Chicago. Elle est unique au monde, bien qu'on ait tenté de l'imiter récemment en Suisse et en Belgique, où des institutions similaires ont été fondées. Son but est la SCIENCE INTERNATIONALE ; mais il s'adapte plus spécialement à la Médecine de tous les pays.

(1) *Traité complet de la petite vérole et de l'inoculation.* Paris, 1790, Croullebois in-12, 373 p.
(2) *De l'inutilité et des dangers de la vaccine prouvés par les faits.* Paris, 1802, 90 p. in-8°.
(3) *La Vaccine combattue dans le pays où elle a pris naissance.* Paris, 1807, in-8°, 2 grav. col.
(4) *J. Am. M. Ass.*, Chicago, 1900, XXXIV, 830.

©BIUM

La Construction de la nouvelle Académie de Médecine.

Rue Bonaparte, tout à côté de l'Ecole des Beaux-Arts, sur l'emplacement qu'occupait une succursale du Mont-de-Piété, s'est ouvert récemment un vaste chantier, actuellement en pleine activité. C'est là que se construit la nouvelle Académie de Médecine sur les plans de M. J. Rochet, architecte. Bien que les travaux soient très vivement poussés, le nouvel édifice ne verra pas l'Exposition et tout le monde le regrettera, surtout notre excellent Maître et ami, M. le Dr Dureau, bibliothécaire de l'Académie.

Pendant l'Exposition universelle, par suite des nombreux Congrès scientifiques, il y aura, en effet, très certainement des visiteurs étrangers. Et l'Académie n'aura à leur montrer qu'un immonde réduit où sont entassées pêle-mêle la plus riche bibliothèque médicale de l'Europe et d'importantes collections de toutes sortes. Et puis, elle n'est pas chez elle. L'immeuble dépend de l'hôpital de la Charité, et l'Administration en attend avec impatience le départ, pour le démolir et tirer profit du terrain.

Une seule chose est fâcheuse, c'est que la nouvelle Académie n'ait pas été construite sur l'emplacement de l'ancienne. Ayant façade sur le boulevard Saint-Germain, elle aurait pu facilement avoir un caractère monumental. Mais il est trop tard pour se plaindre. L'Académie aura enfin une maison après avoir vécu pendant un siècle sans domicile, et cela par la faute de Louis XVIII, qui, en instituant l'Académie, n'avait oublié qu'une chose : lui donner un lieu d'asile.

Rue Bonaparte, il y aura tout ce qui est indispensable : une salle des séances assez grande pour pouvoir recevoir le public ; une bibliothèque vaste et claire, avec salle de travail et réserves ; des cabinets pour les Commissions ; des locaux nécessaires pour installer le service de vaccine, qui rend tant de services, et surtout de la place pour faire valoir les trésors que l'Académie possède, et en particulier un buste d'Ambroise Paré, chef-d'œuvre de David d'Angers, enfoui sous des brochures poussiéreuses jetées là, faute de place, des tableaux très célèbres, etc, etc.

Les Médecins aimés... en rêve.

On ne peut pas donner d'autre titre, ni de sous-titre, à l'aventure qui vient d'arriver au jeune Dr Cottu (lequel d'ailleurs n'a jamais existé que dans l'esprit folâtre d'une moderne soubrette), et qui a défrayé récemment la chronique judiciaire. C'est un véritable roman, dans lequel la Médecine joua son rôle ; et nous aurions été très peiné de ne pouvoir le raconter ici, car nous avons pris l'habitude d'analyser tout ce qui, dans la littérature d'imagination, est susceptible d'intéresser notre profession. D'ailleurs tout cela est fort drôle !

En tout cas, voici l'histoire de la rouée servante, qui a mis ainsi en scène, au tribunal, l'un de nos confrères, au demeurant purement imaginaire.....

« Francine aimait — oh ! en tout bien tout honneur — un jeune docteur en médecine, M. Cottu, qui lui avait juré sa foi, dit le *Figaro*. Mariage impossible, hélas ! Les rois n'épousent plus des bergères, ni les médecins des servantes. Et voilà pourquoi Francine se lamentait désespérément. « Oh ! si vous saviez, madame, les jolies choses qu'il m'écrit, disait-elle à sa maîtresse » Mme X.... Celle-ci demanda à voir ces lettres. Les vieilles gens, pensait-elle, sont parfois de bon conseil pour les amoureux en peine. Francine tira de son corsage les précieux papiers : de longues lettres chastes et passionnées tout ensemble, avec des « chère mignonne » au début et des « pluie de tendres baisers » à la fin. Mme X..., écoutait la lecture, en songeant aux neiges d'antan ! « C'est vrai qu'il m'aime bien, madame. Mais madame ne sait pas tout. C'est sa lettre de ce matin qui m'attriste. Je ne puis pas la lire à madame. Il m'a fait jurer de garder le secret. Ah ! madame, mon ami est très malheureux ! »

Francine fondit en larmes. Mme X..., insista, émue aussi. Elle finit par apprendre tout ! M. Le Dr Cottu se trouvait, momentanément, fort embarrassé. Il avait obligé un ami pour une assez forte somme, quelques milliers de francs ; l'ami n'avait pu rembourser à l'échéance. Le prêteur menaçait M. Cottu, qui ne pouvait avoir les fonds disponibles que dans quelques mois ! Il cherchait une personne obligeante.

Mme X..., aveuglément confiante en Francine, lui proposa d'avancer l'argent. Scène de reconnaissance attendrie. Huit jours après, nouvelle lettre dans laquelle le « fiancé » réclamait un petit supplément, et nouveau prêt. La comédie se reproduisit plusieurs fois avec un même succès. Bref, en quelques mois, la femme de chambre réussit à extorquer près de 45,000 francs à sa maîtresse.

Le Dr Cottu n'était qu'un mythe et cette histoire d'amour, ces lettres enflammées, une pure et simple mystification !

Morale de ce roman criminel : Le Tribunal a condamné Francine à trois ans de prison !



LES LIVRES NOUVEAUX.

Annuaire des Sociétés Savantes de Paris; par la **Réunion des Secrétaires Généraux.** — Paris, Institut international de Bibliographie scientifique, 1900, in-18, reliure souple, 328 p. et 52 Fig. — Prix : **6 Francs.**

L'Institut de Bibliographie vient de faire paraître, grâce à la confiance dont l'a honoré la Réunion des Secrétaires Généraux des Sociétés savantes de Paris, un petit Annuaire de toutes les Sociétés qui existent dans la Capitale ; plus tard, il publiera un volume analogue pour les Sociétés de Province. — C'est un élégant in-18, pourvu d'une reliure très souple, mais très solide, et renfermant le dessin de la plupart des Sceaux des Sociétés de Paris.

Au moment où le monde savant va venir en foule visiter l'Exposition et par suite nos principales institutions scientifiques, littéraires et artistiques, il importait de mener à bien une publication de cette nature, guide indispensable pour tous ceux qui s'intéressent aux travaux de l'intelligence dans notre pays. L'Institut de Bibliographie a donc bien mérité de la Science française, en faisant le sacrifice d'une telle édition, qui se présente d'ailleurs sous les meilleurs auspices.

Dans cet Annuaire, une page entière, ou Fiche, est consacrée à chacune des Sociétés citées ; et le lecteur trouvera, sur chacune de ces fiches, tous les renseignements dont il

©BIUM

peut avoir besoin : siège social, composition du bureau pour l'année courante, publications, etc.

Ce volume, on le voit, est indispensable à tous ceux qui veulent être renseignés sur le mouvement intellectuel contemporain et doit se trouver dans toutes les bibliothèques publiques ou privées.

Annuaire des Eaux minérales. *Stations climatiques et Sanatoria de la France et de l'Étranger, suivi d'une nomenclature des principaux Établissements hydrothérapiques et bains de mer.* [Édition 1900, corrigée et augmentée] ; par le Dr G. Morice, Librairie Maloine, Paris, 1900.

Ce volume (42e année) comprend : les renseignements généraux sur le service et le fonctionnement administratifs des Eaux minérales au Ministère de l'Intérieur à Paris ; la liste du personnel chargé de ce service ; celle des Membres du Comité consultatif d'Hygiène, de la Commission des Eaux minérales à l'Académie de Médecine, etc. ; la liste des stations thermales françaises avec le nom de leurs médecins ; la liste des médecins des stations thermales par ordre alphabétique ; la liste des médecins des stations sanitaires et climatiques de la France ; la liste des membres de la Société d'Hydrologie médicale de Paris, et du Syndicat général des médecins des stations balnéaires et sanitaires de la France ; la nomenclature générale des Eaux minérales françaises, avec leur classement, leurs indications sommaires et les moyens de locomotion pour s'y rendre ; le memento de leurs principales indications thérapeutiques ; la nomenclature des principales stations et eaux minérales étrangères, (la Russie et la Roumanie ont eu leur liste d'eaux minérales complétée) ; le classement des sources minérales selon leur nature et leurs caractères chimiques ; la nomenclature des principales stations d'hiver et d'été (sanatoria et autres stations d'altitude, de plaine ou stations maritimes) ; une note des principaux hôpitaux ou instituts marins (fondations de l'Œuvre des hôpitaux marins, ou fondations particulières) ; la liste des sanatoria français ou établissements pour les tuberculeux ; la liste des principaux établissements d'hydrothérapie médicale en France ; la nomenclature des plages et bains de mer de la France ; enfin, des notices descriptives et détaillées sur quelques stations, eaux minérales, sanatoria, établissements climatiques et installations d'hydrothérapie médicale. [I.B.S.].

Chemin de fer d'Orléans.

Billets de libre circulation pour les plages de Bretagne. — Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'homologation le projet de délivrer, à titre d'essai, de la veille des Rameaux au 31 octobre 1900, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont la durée de validité est de 33 jours ; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre. La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04×0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Avis aux Etudiants.

MM. les Étudiants en Médecine, qui **parlent** l'une des langues étrangères ci-après : *Allemand, Anglais* et *Italien*, et qui seraient désireux de trouver du travail bien rémunéré pendant la période des Congrès internationaux de l'Exposition de 1900 (juin-octobre), sont instamment priés de se faire inscrire de suite à l'Agence centrale de la Presse Scientifique internationale, 93, boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Les premiers travaux à faire seront confiés aux premiers inscrits.

Un de nos Confrères cèderait, à des conditions très avantageuses, un **Bon de 350 francs** de marchandises à prendre à la maison Dupont, 10, rue Hautefeuille.

S'adresser aux bureaux de la *Gazette Médicale de Paris*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Le poste de médecin en chef de la Maison de retraite de Fouras (Charente-Inférieure), est vacant.

2° Commune de Breuillet, près Royan (Charente Inférieure) demande un médecin.

3° Jeune docteur demandé dans la Manche pour remplacer médecin âgé. Bonne clientèle. Succès assuré.

4° Interne en médecine, 12 inscriptions, à l'Asile d'aliénés de Fains (Meuse). 800 fr., logé, nourri, etc.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[Index Medicus]

recueil mensuel. — Le troisième Numéro contient la Bibliographie médicale du mois de mars 1900, soit 3,500 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'Institut de Bibliographie Scientifique pour tous renseignements et Abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 288.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 17. 28 Avril 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Trop de Sociétés médicales et autres; par Marcel Baudouin. — Actualités : La Médecine et les Beaux Arts : La Médecine au Salon de 1900. — La Médecine dans l'Histoire : La maladie et la mort de Falguière. — Les Congrès du Mois : Le Congrès contre la Tuberculose à Naples. — La Médecine Coloniale : Le Service de Santé de l'Armée coloniale et les Ecoles de Médecine navale. — Nécrologie : M. le Dr A. Milne-Edwards (Paris). — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : La Psychologie et l'Administration des Téléphones parisiens. — Monument des Inventeurs de la Quinine. — *Bibliographia medica*. — Les Livres Nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — M. le Pr Raymond (Paris). — M. le Dr Poirier (Paris). — Panorama de la ville de Naples et du Vésuve. — M. le Pr Alphonse Milne-Edwards (Paris).

BULLETIN

Trop de Sociétés médicales et autres !

Parcourez la nouvelle édition de l'*Annuaire des Sociétés savantes de Paris* (1), qui vient de paraître, grâce à l'excellente initiative de la *Réunion des Secrétaires généraux* et au dévouement de M. Mareuse. Cherchez y la Classe 61, qui renferme les fiches des *Sociétés médicales* de la capitale ; et vous serez frappé du nombre considérable de ces organismes ! Ajoutez à cette liste celle des Sociétés qui ont négligé de fournir des renseignements, et qui sont signalées à la table. N'oubliez pas d'y joindre les Sociétés de province.

Alors, vous serez stupéfaits d'apprendre combien sont nombreux les modes de groupement des quelques milliers de médecins français....

(1) *Annuaire des Sociétés Savantes de Paris*. Nouvelle édition publiée par la *Réunion des Secrétaires Généraux*. — Inst. de Bibl., 1900, vol. in-18 ; relié, 326 p., 52 photog.

Il y a là un abus manifeste. Quoi qu'on en ait dit, à tant diviser ses forces, on en diminue la valeur. On n'est vraiment puissant que si l'on dispose d'une armée compacte : la bravoure ne remplace pas le nombre, chez des soldats disciplinés.

Qu'en résulte-t-il ? C'est que la plupart de ces Sociétés vivotent avec peine, ne peuvent rien tenter de réellement utile, et font dépenser aux praticiens en cotisations, déplacements pour les séances, frais pour les banquets, des sommes qui finissent par devenir importantes, à force de se répéter.

Certes, à l'étranger, l'abus est peut-être encore plus grand, surtout en Amérique, pays où, comme en France, on aime assez avoir ses coudées franches. Mais toutefois les inconvénients rappelés ci-dessus sont compensés là-bas par l'existence d'Associations énormes, resplendissants soleils dont l'éclat et l'ancienneté éblouissent les étoiles de seconde grandeur qui gravitent dans leur orbite.

Il suffit de citer à ce propos l'exemple de l'Angleterre, dont la *British Medical Association* réunit à elle seule plus de 45.000 médecins de langue anglaise, et qui peut, partant, s'offrir le luxe d'un journal admirable, le *British Medical Journal*.

Pendant ce temps, que fait l'*Association générale des Médecins français*, dont les immenses capitaux dorment ? Que devient l'*Union des Syndicats médicaux de France*, qui semble se reposer un peu sur ses lauriers d'antan ? Elles oublient simplement ce principe. Il ne suffit pas d'avoir ou des fonds ou des idées : il faut un organe très sérieux et puissant pour les faire connaître et les défendre. Qui le fera ?

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

LA MÉDECINE ET LES BEAUX ARTS.

La Médecine au Salon de 1900.

Un peu de statistique. — La Médecine n'a pas le don d'inspirer les artistes ; c'est un lieu commun répété à chaque Exposition. Voyons seulement dans quelle proportion elle est représentée cette année au Salon des Abattoirs.

Sur 2872 numéros, il est difficile d'en découvrir plus d'une trentaine s'y rapportant directement ; et, sur ce chiffre, 20 sont destinés à rappeler à la postérité les traits des médecins qui ont acquis la célébrité, ou seulement en instance d'icelle, sous forme de portraits à l'huile, en plâtre, en bronze, en marbre, au burin, au pastel, en lithographie, voire même sous la forme numismatique (plaquette en argent).

Je soupçonne qu'il doit être beaucoup plus lucratif pour les artistes de s'adonner à la spécialité des profils de la Médecine que d'en représenter les scènes ou les allégories. Ces dernières manifestations de l'art dans la Médecine sont rarissimes cette année : 7 environ et 1 allégorie : *La Médecine*, par Basset (Urbain), groupe de plâtre, modèle du marbre, à placer dans la cour d'honneur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Grenoble. Cette œuvre fait honneur au sculpteur grenoblois.

Citons encore, pour être complet, 3 plans d'hôpitaux ; deux projets d'hôpital pour la ville d'Aix, de MM. Cravio et Pacaud, et de M. L. A. Muller ; et le 3e, pour la ville de N..., de M. Bernard.

Nous espérions dépister facilement ce qui nous intéressait dans ces peintures et dessins au kilomètre, admirablement éclairés d'ailleurs, répartis dans les 32 salles qui leur sont affectées. Mais quelle erreur était la nôtre ! Si, dans le catalogue officiel, les ouvrages sont classés par ordre alphabétique de noms d'auteurs du n° 1 à 2872, sur le terrain ils ne sont nullement disposés dans cet ordre, pas même par genres (portraitistes, miniaturistes, paysagistes, peintres de natures mortes, de nu, d'histoire, de genre, de marine, de religion, de scènes militaires, etc.) ; pourtant, ce rapprochement permettrait de se rendre compte, par comparaison, de la valeur des œuvres de même facture. A la porte de chaque salle, il y avait bien une pancarte destinée à indiquer, je pense, les noms des exposants dont les œuvres sont appendues dans la salle ; mais il n'y manquait, au début, que les noms. Grâce à cet oubli administratif, nous n'avons pu trouver le n° 298, la scène médicale d'actualité de M. Chicotot (Georges-Alexandre) qui représente *le Dr Chicotot* (Georges), probablement son fils (1), *préparant une expérience de radiographie.* Nous y reviendrons plus tard en examinant la valeur des autres toiles de pathologie médicale : *Morphinomane*, de M. Hast, un artiste russe ; *La jeune malade*, de M. d'Estienne, aperçue au vernissage ; *Convalescente*, de M. Troncy ; *Un tour* (*Hôpital de Rennes au* XVIIIe *siècle*), de M. Gaudefroy ; et l'*Asile St-Joseph, à Nantes*, d'un artiste vendéen de grand talent, M. Brillaud ; enfin, l'*Homme malade*, de Sebastien del Piombo, gravure au burin de M. Mayeux, élève de la Villa Médicis.

Monuments. — Rien ne signale particulièrement aux visiteurs du Salon que le *Dr Jean Hameau*, statue de plâtre destinée à la ville de la Teste de Buch (Gironde), son pays natal, de M. Leroux (G. V.) (2), fut un des premiers propagateurs de la vaccine et avait découvert la *Pellagre.*

Appuyé sur quelques livres, et assis dans un fauteuil, dans l'attitude de la méditation, il pourrait à la rigueur servir à incarner différentes professions, au choix des municipalités qui ont le culte des grands hommes (grandeur nature, s'entend).

Une plaquette en argent, de M. Bouval, représente le *Monument du Dr Feulard*, victime de l'incendie du Bazar de la Charité, qui a été déjà inauguré à St Louis.

Enfin le *Monument du Dr Jules Rochard,* inspecteur général du Service de Santé de la Marine, bien connu par ses travaux sur l'Hygiène, de M. L. Breitel, en marbre et bronze, est destiné à la ville de St-Brieuc ; le buste est un peu petit pour la colonne trop haute et la femme debout ne ressemble guère aux bretonnes, qu'aimait pourtant Rochard !

Portraits. — M. le Dr *Achevenazzy* (1898), grande plaquette en argent de M. Jampolski, artiste russe ; M. le Dr Léon *Blottière*, toile de Mlle Favier ; M. le Dr *Borne, député de Montbéliard* (*Doubs*), le guérisseur de l'influenza parlementaire, buste en plâtre de M. Bloch ; la formule et le buste appartiennent au député. M. le Dr *Dubrisay*, pastel de Mlle Desjeux ; M. le Dr *Dujardin-Beaumetz, médecin inspecteur, Président du Comité technique de Santé des Armées*, buste de M. Colin ; M. le Dr A. G [aboriau], buste plâtre, admirable d'expression, de Le Bourg, Nantais, élève de Rude et hors concours ; M. le Dr *Gachet* , médaillon en bronze de Fugère ; M. le Dr J. H... (respectons l'anonyme), pastel de Mme Chaumet-Sousselier ; le Dr *J. Janet*, lithographie originale de M. Menin ; M. le Dr L.., eau forte de Le Sueur ; M. le Dr *Lagoudaky*, toile de M. Leroy, élève de Cabanel ; M. *Liard, Directeur de l'Enseignement Supérieur*, excellente toile de M. Bourgeois ; M. le Dr *Porak, membre de l'Académie de Médecine*, bonne toile d'un artiste arrivé, M. Deully, (l'accoucheur aux cheveux blancs est assis dans un fauteuil, en face de la table de travail, éclairée à l'élec-

(1) Le Dr Georges Chicotot (1899) est chef du Laboratoire de Radiographie à l'hôpital Trousseau.

(2) Voir *Jean Hameau* (*1779-1851*) ; *sa vie et ses œuvres.* Notice publiée par la Commission du Monument J. Hameau, Bordeaux, 1899, et *Gaz. Méd. de Paris*, 1899, n° 32,383.

©BIUM

tricité) ; M. le Pr *Raymond, professeur à la Faculté de Médecine de Paris ;* buste marbre de M. Rigolage ; M. le Dr S..., (respectons toujours l'anonyme de ce professeur en



M. le Pr Raymond (Paris).

robe !), *de l'Université de Nancy,* toile de M. Schiff ; M. le Dr *Vaillard, médecin principal de 1re classe, Professeur au Val-de-Grâce,* toile de M. Boulet.

L'Hygiène au Salon. — Beaucoup de *postes* de Secours en cas d'incendie ; mais de Poste de Secours *médical,* il ne *paraît* pas en exister, à en juger par un accident dont j'ai été témoin. Une dame, prise de syncope causée par la *chaleur*, n'a pu recevoir, au buffet, d'autres soins que ceux des personnes qui l'accompagnaient, faute de poste médical au Salon. Donc, encore un endroit où M. le Directeur des Ambulances de Paris a oublié d'organiser comme il convient un service de prompts secours. On sait qu'il est coutumier du fait ; et c'est ce qui fait sa.... gloire !

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE.

La Maladie et la mort de Falguière.

Le célèbre sculpteur Falguière est mort jeudi, il y a huit jours (19 avril 1900), à trois heures de l'après-midi. On ne s'attendait pas à une fin si soudaine. Il souffrait, dit le *Figaro,* depuis plusieurs semaines, de douleurs parfois très violentes ; mais, croyant à des crises nerveuses passagères, il avait négligé de consulter un médecin.

Dernièrement ces douleurs se localisèrent et devinrent exclusivement intestinales. Falguière ajourna encore toute consultation, et, malgré l'avis de Mme Falguière et de ses fils, il voulut, il y a une quinzaine de jours, partir pour le Midi assister à l'inauguration de la statue de Daudet, son œuvre, et se rapprocher du soleil sous lequel il était né. Il affirmait que ce voyage le guérirait. Ce voyage l'a tué. Il rentra à Paris souffrant une véritable torture.

Dans le petit hôtel qu'il avait fait construire il y quelques années rue d'Assas, à côté de ses ateliers, il s'alita de suite. Il ne devait plus se relever.



M. le Dr P. Poirier (Paris),
Opérateur de M. Falguière.

Cette fois, le médecin de la famille, M. le Dr Potelet, fut appelé d'urgence. Il trouva l'état de son malade assez grave ; mais rien encore n'indiquait un mal mortel. La fatigue du voyage à Nîmes ne pouvait pourtant pas, plus que le surmenage qui l'avait précédé, expliquer certains symptômes inquiétants. M. le Dr Potelet appela donc en consultation M. le Pr Potain ; et, après un examen approfondi du malade, ils décidèrent qu'une opération était devenue nécessaire. M. le Dr Poirier aurait pratiqué l'opération de la *laparotomie,* a dit le *Figaro* (1) ; une *ponction intestinale* seulement, a dit le *Temps.*

Le malade avait d'abord très bien supporté l'opération ; et l'unique bulletin qui fut rédigé annonça un état « satisfaisant » (*Figaro*). La nuit qui suivit l'opération fut excellente. Pas de fièvre. En se réveillant, aucune douleur. On le croyait sauvé. Mais tout à coup, il poussa un cri ; la souffrance croissait d'instant en instant. On rappela en hâte les médecins ; ils reconnurent que la lutte contre le mal était désormais impossible.

De huit heures à deux heures de l'après-midi, agonie, à 2 heures, coma, et à 3 heures, mort.

Mais quel mal ? *Occlusion intestinale* ? Un des élèves de Falguière, qui ne quittait pas le malade, et qui épiait avec angoisse toutes ses paroles et tous ses regards, a prononcé le mot de *Cancer...*

L'interview suivante, de M. le Dr Poirier, d'après la *France*, a été publiée par le *Soir*, dirigé par M. Edwards, le gendre de Mme Charcot.

Le jeune chirurgien a commencé par déclarer que sa conscience professionnelle lui interdisait de répondre.

(1) D'après une première version du *Temps*, M. Poirier aurait pratiqué une longue et difficile opération, qui, commencée à huit heures et demie, se termina à dix heures et demie du matin. M. Poirier aurait même fait l'*ablation d'une grosse tumeur de l'intestin*, qui avait produit de l'obstruction intestinale et ne laissait que peu d'espoir.

D'après une deuxième version du *Petit Temps*, pour remédier aux souffrances vives du pauvre grand artiste, on n'aurait conseillé qu'une *ponction de l'intestin*. On obtint ainsi un soulagement relatif ; l'obstruction de l'intestin ayant cessé ; le hoquet et les vomissements cessèrent aussi.

D'après le Dr Potelet (*Figaro*), l'opération n'aurait duré *que 3/4 d'heure.*

©BIUM

Cependant, sur des questions courtoises, il a abdiqué un instant la raideur morale de son attitude première et a donné quelques renseignements.

« Appelé, en toute hâte auprès de M. Falguière, j'ai fait, en effet, à l'éminent sculpteur l'opération de la *laparotomie*. L'opération en elle-même a réussi ; mais je ne puis vous cacher l'absolue gravité de l'état du malade. Outre qu'il souffre beaucoup en ce moment, cet état peut empirer, non pas, peut-être précisément dans ces dix, quinze ou vingt jours que plus tard : le danger est grand ».

La suite l'a démontré.

LES CONGRÈS DU MOIS.

Le Congrès contre la Tuberculose à Naples.

[25-28 Avril 1900].

Du 25 au 28 avril 1900 a eu lieu à Naples, un *Congrès contre la Tuberculose*, organisé par nos chers maîtres et amis, MM. les Prs G. Baccelli, Maragliano, de Renzi et Rubino.

M. le Pr Ch. Richet, entr'autres, y représentait la France.

La séance inaugurale a eu lieu le 25 Avril au théâtre San Carlo, en présence du Roi et de la Reine; et M. le Pr Baccelli y a prononcé un important discours. — Les travaux, dans les quatre sections, ont commencé le lendemain.

Le 29 avril, aura lieu une superbe promenade en bateau, dans la baie de Naples (*Fig.* 53); et, le 30, on visitera Pompéï.

La 4e section a été spécialement occupée par des communications relatives aux *Sanatoria;* et plusieurs médecins français, parmi lesquels il faut citer MM. Papillon, Dumarest, Ausset, Sersiron, etc., y ont parlé des tentatives faites dans notre pays. Dans les autres sections, de nombreux travaux français ont été aussi présentés.

LA MÉDECINE COLONIALE.

Le Service de Santé de l'Armée coloniale et les Écoles de Médecine navale.

Le *Figaro* a reçu la lettre ci-dessous, que nous croyons utile de reproduire *in extenso*.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je serais très heureux si vous pouviez donner quelque publicité aux lignes que je vous adresse, car elles traitent un point de détail d'une question à l'ordre du jour.

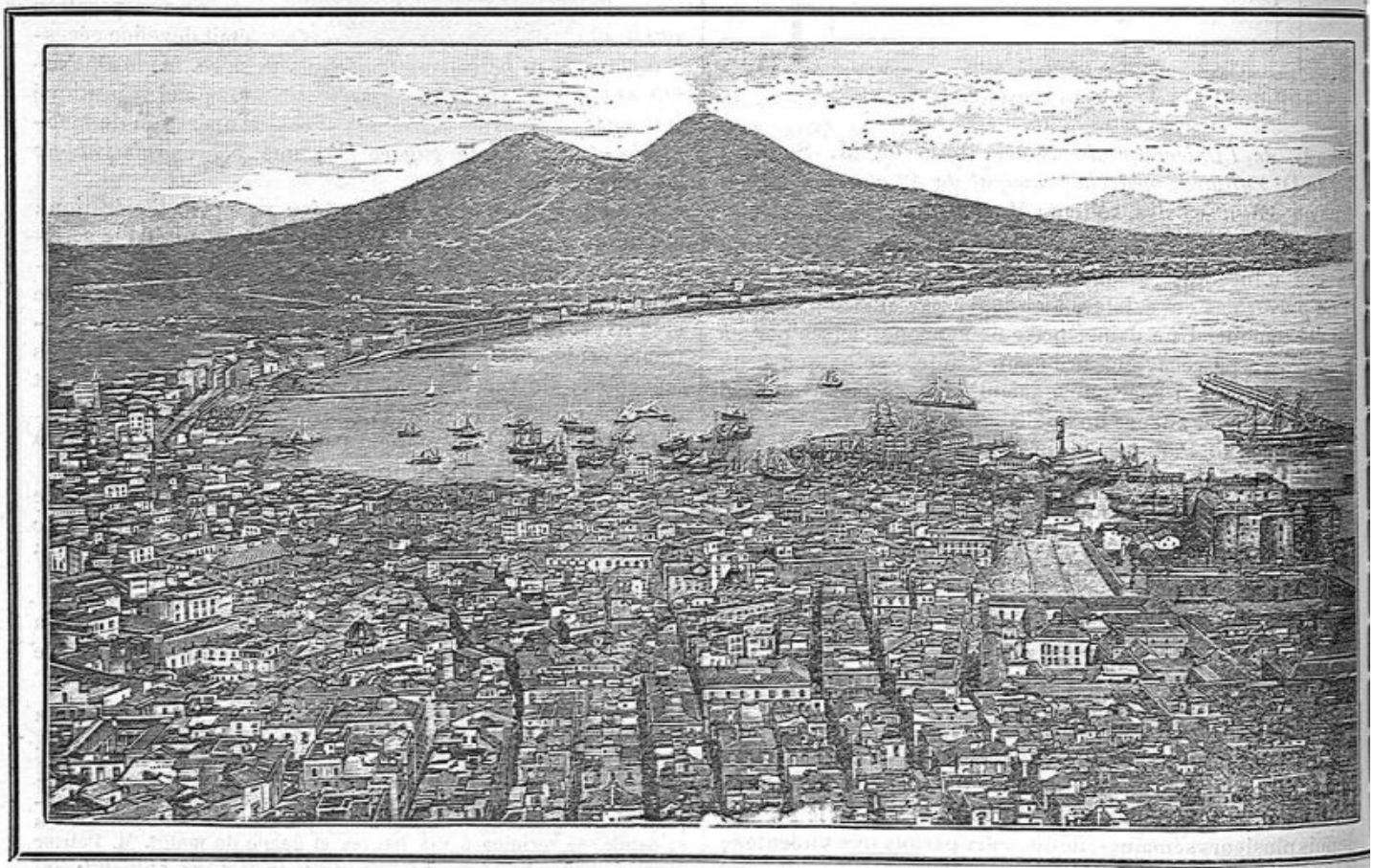

Fig. 53. — Panorama de la Ville de Naples et du Vésuve [Ville où se tient le *Congrès italien de la Tuberculose*] (1).

Au moment où le projet de l'Armée coloniale vient d'être voté, avec le rattachement à la Guerre et son *autonomie*, il est, je crois, nécessaire d'attirer l'attention sur le mode de

(1) Extrait des *Ports du Monde entier*.

©BIUM

recrutement des Médecins coloniaux, qui fatalement paraît devoir subir une modification.

Ceux-ci sortaient de l'Ecole de Santé navale de Bordeaux, appartenant d'ailleurs à la Marine. Chaque année les élèves nouvellement promus étaient versés, le petit nombre dans la Marine, le plus grand nombre dans le cadre colonial.

Le rattachement à la Guerre supprime forcément cette Ecole, puisque le cadre métropolitain devient, par suite du retrait des troupes, archicomplet, et la Marine ne peut plus avoir de telles charges pour quatre ou cinq Médecins dont elle a besoin par an.

Deux questions se posent donc :

1° Que va-t-on faire des élèves actuellement à l'Ecole ? C'est bien simple. Les laisser finir leurs études dans les conditions auxquelles ils se sont engagés à leur entrée à l'Ecole ; c'est-à-dire conserver leur grade (équivalent à celui d'aspirant de seconde classe) et sortir avec le titre de médecin auxiliaire de seconde classe (équivalent au grade d'enseigne de vaisseau, ou de lieutenant).

2° Comment recrutera-t-on désormais les Médecins coloniaux ? C'est ici qu'apparaît la nécessité de conserver l'Ecole de Santé. En effet, 150 étudiants, répartis dans les trois ports de Brest, Rochefort et Toulon, ont travaillé pendant une année ou deux pour préparer le Concours de Bordeaux, et il serait injuste qu'ils fussent ainsi subitement déçus dans leurs espérances.

D'autre part, si l'Armée coloniale est votée et conserve son *entière autonomie*, au lieu de recruter les médecins à l'Ecole militaire de Lyon, comme quelques-uns le voudraient, il serait préférable, à mon avis, de conserver *l'autonomie* parmi les Médecins coloniaux, et de conserver l'Ecole de Santé de Bordeaux. Naturellement, si, comme d'après le projet, les corps assimilés dépendent du Ministère des Colonies, *l'entretien* comme la *direction* passerait de la Marine au Ministère des Colonies, et désormais contrairement à ce qui se passait, ce serait la Marine qui empruntera à l'Ecole de Santé coloniale les quelques médecins dont elle aura besoin chaque année.

De cette sorte, je crois que le mode de recrutement n'aura pas changé, que les étudiants des trois ports précités ne seront pas lésés dans leurs intérêts.

Enfin, que le Corps de Santé des Colonies, recevra un éducation *militaire* indispensable, étant donné les rapports forcés qu'ils auront avec l'élément combattant.

Nous reviendrons ultérieurement sur cette question très intéressante.

NÉCROLOGIE.

M. le Pr Alphonse MILNE-EDWARDS (Paris).

M. le Pr Alphonse MILNE-EDWARDS, vice-président en exercice de l'Académie des Sciences, Directeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris, etc., vient de mourir dans son habitation du Jardin des Plantes, à l'âge de soixante-quatre ans. Il a succombé à une rechute d'*influenza*, qui est venue compliquer une grave affection organique dont il souffrait depuis quelque temps. Retenu à la chambre, déjà une première fois et pendant plusieurs semaines, il avait cru pouvoir, ces temps derniers, reprendre sa place au bureau de l'Académie, lorsque, probablement à la suite d'un de ces changements brusques de la température actuelle, il contracta un refroidissement. Celui-ci ne tarda pas à déterminer une affection pulmonaire, qui l'a terrassé en quelques jours.



M le Pr Alphonse MILNE-EDWARDS (Paris)

M. Alphonse Milne-Edwards, était né à Paris le 13 octobre 1835. Pas d'incertitudes et de tâtonnements au début de ses études professionnelles et scientifiques. Avant même d'être inscrit comme étudiant, il appartenait en quelque sorte à la famille scientifique du vieux Jardin du Roy ; et personne ne devait profiter mieux que lui des bienfaits d'une direction aussi heureuse et aussi judicieuse. Fils d'un père dont le nom est lié indissolublement aux grandes étapes de la Science zoologique, Henri Milne-Edwards (mort en 1885), sa voie était toute marquée.

Docteur en médecine en 1860, il avait été nommé d'abord aide naturaliste au laboratoire de son père, puis professeur à l'Ecole de Pharmacie en 1865. En 1876, il remplaçait son père dans sa chaire de zoologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris dont il devait prendre la direction en 1891.

Entre temps, il prenait part aux expéditions du *Travailleur* et du *Talisman*, qui, on le sait, avaient pour objet l'étude des faunes sous-marines et dont les résultats si féconds lui valurent la grande médaille d'or de la Société de Géographie de Paris.

En 1877, il avait été nommé membre de l'*Académie des Sciences*, en remplacement de P. Gervais, et en 1885 membre de l'*Académie de Médecine* pour la section de Thérapeutique et d'Histoire naturelle médicale.

Alphonse Milne-Edwards laisse un important bagage scientifique. Outre de nombreuses notices, dispersées dans les Comptes rendus de l'Institut ou dans des publications spéciales, on lui doit de très importants travaux.

De l'influence de la proportion de phosphate de chaux contenu dans les aliments sur la formation du cal. Paris, L. Martinet, 1856, in-8°, 14 p. — *Etudes chimiques et physiologiques sur les os.* Paris, Thèse de Doctorat, 1860, in-4°, n° 136, 98 p. — *Etudes zoologiques sur les Crustacés de la famille des Portuniens.* Paris, J.-B. Baillière et fils, 1861, in-4°, 110 pages et 11 pl. — *Recherches anatomiques, zoologiques et paléontologiques sur la famille des Chevrotains.* Paris, E. Martinet, 1864, in-4°, 132 p., 11 pl. [P., v, 1704 ; 1727 ; 1843]. — *De la famille des Solanacées.* Paris, E. Martinet, 1864, in-4°, 137 p., 1 l. 2 pl. [P., v, 1152 ; 1704]. — Notice sur les travaux scientifiques de ...., Paris, E. Martinet, 1864, in-4°, 20 pp. [P., v, 1152]. — *Histoire des Crustacés podophtalmaires fossiles.* Paris, 1865. — *Recherches sur la faune ornithologique éteinte des îles Mascareignes et de Madagascar.* — *Eléments d'histoire naturelle des*

©BIUM

animaux, Paris, 1881. — *Expéditions scientifiques du* Travailleur *et du* Talisman *pendant les années* 1881, 1882 et 1883. Paris, G. Masson. — *Hybrides de chèvres et de moutons.* Ac. d. Sciences, Paris, 1896, août 3. — *Mœurs des Silures.* Acad. des Sciences, Paris, 1896, juillet 18. — *Anatomie et physiologie animales.* Paris, G. Masson, 3e édit. 1 vol, in-18, 241 fig. dans le texte. — *Histoire physique naturelle et politique de Madagascar* de M. Grandidier, Paris (Chapitres traitant des Mammifères et des Oiseaux); etc, etc.

Alphonse Milne-Edwards n'aura peut-être pas eu une carrière aussi brillante que son père Henry; mais il n'en aura pas moins tenu une place considérable dans le mouvement scientifique contemporain. C'est en grande partie à ses efforts que le Muséum d'histoire naturelle et le Jardin des Plantes doivent le meilleur d'un prestige et d'une prospérité, qui, malgré la modicité des crédits dont disposent en France les grands établissements d'enseignement supérieur, font honneur à notre pays. C'est lui qui, on le sait, organisa, de concert avec son collègue Edmond Perrier, les fameuses expéditions du *Travailleur* et du *Talisman*, comparables à celles du *Challenger* et du *Porcupine*, qui ont tant servi pour la connaissance de la flore et de la faune sous-marines et pour l'étude des conditions de la vie organique dans les grandes profondeurs. Au demeurant, l'œuvre qu'il laisse est immense.

La mort de ce savant sera vivement ressentie par le monde scientifique français et international; par l'Institut et le Muséum d'histoire naturelle surtout, dont la grandeur, la gloire et la prospérité étaient l'objet de ses soins assidus et de sa constante sollicitude.

Nous avons eu personnellement l'honneur de travailler pendant une année, en 1892, dans le laboratoire de ce Maître; et nous avons gardé de notre passage en ce milieu si calme un souvenir d'autant plus agréable que nous y poursuivions des recherches d'anatomie comparée qui intéressaient fort cet éminent zoologiste.

On sait qu'une partie de l'année il habitait Nogent-le-Rotrou, dans une magnifique propriété. Combien de fois ne l'avons-nous pas accompagné dans le wagon qui l'emmenait loin de Paris et le rapprochait des siens? Tout passe malheureusement.....

M. Gauckler appartenait à l'une des plus anciennes et plus honorables familles de la Basse-Alsace. Il fut le dernier maire français de la riante petite ville de Wissembourg, témoin, le 4 août 1870, de la lutte héroïque, pendant toute la matinée, de 5,000 Français contre 40,000 Allemands. Comme beaucoup d'Alsaciens, il quitta sa province natale pour conserver sa patrie et fut successivement conseiller de préfecture et secrétaire général à Nancy, puis Directeur de l'Asile de Cadillac. Partout il se distingua par sa grande probité professionnelle, par sa droiture, par son extrême bienveillance.

Sir Andrew Douglas Maclagan, ancien professeur d'Hygiène et de Médecine légale à l'Université d'Edimbourg. — M. le Dr Pasquale Scrosso, privatdocent d'Ophtalmologie à la Faculté de Médecine de Naples. — M. le Dr Albert B. Strong, ancien lecteur d'anatomie au Rush Medical College de Chicago. — M. le Dr Vidart annonce la perte cruelle qu'il a faite en la personne de Mme Paul Vidart, sa mère, décédée à Divonne-les-Bains, le 6 avril 1900, à l'âge de soixante-seize ans.

M. le Dr Chevalier (de Marseille). — M. le Dr Monnier, médecin militaire à Paris. — M. Adolphe Brongueur, naturaliste français, est tombé dans un précipice et s'est tué sur le coup en faisant une excursion sur le mont Collabassa (Onoglia, 19 avril). — Mlle Françoise-Germaine Lepage, fille de notre ami, accoucheur des Hôpitaux de Paris, décédée le 12 avril 1900, à Paris, à l'âge de 8 ans.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.



Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 30 Avril au 5 Mai 1900. — Examens de Doctorat. *Lundi 30*: 2e (oral; 1re partie, salle n° 2), MM. Jalaguier, Gley, Launois. — 1er (doctorat, salle n° 1) MM. Rémy, Retterer, Sebileau. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1e série, Hôtel-Dieu): MM. Tillaux, Kirmisson, Walther. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu): MM. Terrier, Lejars, Delbet. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu): MM. Fournier, Déjerine, Gaucher. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker): MM. Delens, Mauclaire, Legueu. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker): MM. Tuffier, Poirier, Broca (Aug.). — *Mardi 1er*: 3e (2e partie, N. R. Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologique): MM. Cornil, Blanchard, Achard. — 1re série, salle n° 2): MM. Berger, Rémy, Thiéry. — 1er (2e série, salle n° 4): Schwartz, Quénu, Poirier. — 3e (2e partie, 1re série, petit amphithéâtre): MM. Dieulafoy, Hutinel, Thiroloix. — 3e (2e partie, 2e série, salle n° 3): Raymond, Charrin, Marfan. — 4e (doctorat, salle n° 1): MM. Proust, Chassevant, Vaquez. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité): MM. Guyon, Faure, Albarran. — 5e (2e partie, 1re série, Charité): MM. Jaccoud, Chantemesse, Roger. — 5e (2e partie, 2e série, Charité): MM. Debove, Joffroy, Ménétrier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier): MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Mercredi 2. — Médecine opératoire (Ecole pratique): MM. Kirmisson, Lejars, Walther. — 3e (2e partie N. R.) Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologique): MM. Hayem, Hanriot, Widal. — 1er (1re série, Salle n° 3): MM. Rémy, Retterer, Delbet. — 1er (2e série, Salle n° 1): MM. Poirier, Jalaguier, Sebileau. — 3e (oral. 1re partie, Salle n° 2): MM. Delens, Varnier, Mauclaire. — 3e (2e partie, A. R. Petit amphithéâtre): MM. Brissaud, Gaucher, Desgrez. — 3e (2e partie, Grand Amphithéâtre): MM. Fournier, Déjerine, Wurtz.

Jeudi 3. — Médecine opératoire (Ecole pratique: MM. Berger, Poirier, Albarran. — 3e (2e partie. N. R. Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologique): MM. Cornil, Hanriot, Teissier. — 2e (oral, 1re partie, Salle n° 1): MM. Blanchard, Thiéry,

©BIUM

Launois. — 3e (oral, 1re partie, Salle n° 4) : MM. Schwartz, Faure, Wallich. — 3e (2e partie, 1re série, Salle n° 3) : MM. Debove, Charrin, Thoinot. — 3e (2e partie, 2e série, Petit amphithéâtre) : MM. Raymond, Achard, Wurtz. — 4e (Doctorat, Salle n° 2) : MM. Proust, Pouchet, Widal.

Vendredi 4 : 1er (1re série, Grand amphithéâtre) : MM. Gley, Lejars, Sebileau. — 1er (2e série, salle n° 3) : MM. Poirier, Broca (Aug.), Legueu. — 3e (2e partie, 1e série, salle n° 2) : MM. Grancher, Déjerine, Gaucher. — 3e (2e partie, 2e série, salle n° 1) : MM. Potain, Hayem, Teissier. — 4e (Doctorat, Petit amphithéâtre) : MM. Pouchet, Thoinot, Wurtz. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Charité) : MM. Tillaux, Jalaguier, Walther. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Charité : MM. Delens, Kirmisson, Delbet. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Brissaud, Widal, Vaquez. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 5. — 3e (2e partie, N. R. Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologique) : MM. Cornil, Blanchard, Ménétrier. — 1er (Doctorat, salle n° 1) : MM. Brun, Thiéry, Faure. — 2e oral (1re partie, salle n° 3) : MM. Rémy, Schwartz, Poirier. — 3e (2e partie, 1re série, salle n° 2) : MM. Hutinel, Roger, Dupré. — 3e (2e partie, 2e série, Petit amphithéâtre) : MM. Dieulafoy, Marfan, Vaquez. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Debove, Chantemesse, Achard. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Joffroy, Raymond, Thiroloix. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

THÈSES DE DOCTORAT. — *Mercredi* 2, à 1 heure. M. Roullin : *Contribution à l'étude de la dégénérescence amyloïde ;* MM. Potain, Joffroy, Gilles de la Tourette, Teissier. — M. Simon : *Documents relatifs à la corrélation entre le développement physique et la capacité intellectuelle ;* MM. Joffroy, Potain, Gilles de la Tourette, Teissier. — M. Roumenteau : *Des ecchymoses spontanées dans les maladies du système nerveux ;* MM. Joffroy, Potain, Gilles de la Tourette, Teissier. — M. Guillot : *Quelques cas de gastrostomie par un procédé facile ;* MM. Tillaux, Terrier, Legueu, Launois. — Mlle Sérard : *De l'hypertrophie du thymus par la leucocythémie chez l'enfant ;* MM. Tillaux, Terrier, Legueu, Launois. — M. Fromageot : *Contribution à l'étude des varices ampullaires de la veine saphène interne à son embouchure ;* MM. Terrier, Tillaux, Legueu, Launois.

Jeudi 3, à 1 heure. Mme Stodel : *De l'utilité de l'enseignement, aux jeunes filles, de l'hygiène et de quelques éléments de médecine pratique ;* MM. Bouchard, Chantemesse, Vaquez, Langlois. — M. Ducoudray : *Le santalol B dans le traitement de la blennorragie ;* MM. Chantemesse, Bouchard, Vaquez, Langlois. — M. Roussel : *Lésions traumatiques de l'atlas et de l'axis ;* MM. Guyon, Budin, Rémy, Bonnaire. — M. Attaix : *Contribution à l'étude de l'accouchement des épaules dans les présentations céphaliques (entociedystocie) ;* MM. Budin, Guyon, Rémy, Bonnaire. — M. Pavillard : *Recherches sur la leucocytose dans la tuberculose pulmonaire ;* MM. Gaucher, Dieulafoy, Marfan, Thiroloix. — M. Bermann : *De l'ictère émotif. Sa pathogénie ;* MM. Dieulafoy, Grancher, Marfan, Thiroloix. — M. Nanu : *Purpura chronique à grandes ecchymoses,* MM. Dieulafoy, Grancher, Marfan, Thiroloix. — M. Vallet : *Les nerfs de l'ovaire et leurs terminaisons ;* MM. Hutinel, Mathias-Duval, Retterer, André. — M. Maigné : *Etude sur l'huile de foie de morue ;* MM. Hutinel, Mathias-Duval, Retterer, André.

Concours pour le Prosectorat. — Un Concours pour deux places de Prosecteur s'ouvrira le vendredi 25 mai 1900, à midi et demi, à la Faculté de Médecine de Paris. MM. les aides d'Anatomie sont seuls admis à prendre part à ce Concours. Le registre d'inscription est ouvert au secrétariat de la Faculté, de midi à trois heures, tous les jours, jusqu'au samedi 12 mai inclusivement. Les Prosecteurs nommés entreront en fonctions le 1er octobre 1900 ; leur temps d'exercice expirera le 1er octobre 1904.

Concours pour l'Adjuvat. — Un Concours pour cinq places d'aide d'Anatomie s'ouvrira le lundi 14 mai 1900, à midi et demi, à la Faculté de Médecine de Paris. Tous les Elèves-Docteurs de la Faculté, français ou naturalisés français, sont admis à prendre part à ce Concours. Le registre d'inscription est ouvert au secrétariat de la Faculté, de midi à trois heures, tous les jours, jusqu'au 5 mai inclusivement. Les aides d'Anatomie nommés entreront en fonctions le 1er octobre 1900 ; leur temps d'exercice expirera le 1er octobre 1903.

Salle d'opérations de la Clinique chirurgicale de la Pitié. — Le 11 avril dernier, le Conseil municipal de Paris a voté la construction, pour la Clinique chirurgicale de la Pitié, d'une salle d'opérations pour M. le Pr TERRIER. La dépense est évaluée environ à 30.000 francs.

Commission mixte. — Un décret décide que le président du Conseil municipal de Paris fait partie de droit de la Commission mixte instituée à l'effet d'étudier les questions relatives aux relations de la Ville et de l'Université de Paris.

ECOLE PRATIQUE. — *Exercices opératoires,* sous la direction de M. le Pr BERGER et de M. HARTMANN, agrégé, sous-directeur des travaux de Médecine opératoire. TROISIÈME COURS. M. CUNÉO, Prosecteur, avec le concours de 6 aides d'Anatomie, a fait sa première démonstration le lundi 23 avril 1900, à 1 heure 1/4 précise, Pavillon n° 7.

Opérations sur l'Appareil Génito-urinaire de l'homme (Cours de M. le Dr GOSSET, prosecteur). *Ouverture le jeudi 3 mai, à 1 h. 1/2* 1. Néphropexie ; 2. Néphrotomie, néphrostomie, néphrectomie ; 3. Chirurgie de l'uretère. Cathétérisme de l'uretère ; 4. Taille hypogastrique ; 5. Lithotritie ; 6. Urétrotomie interne, ponction hypogastrique ; castration ; angioneurectomie ; 7. Amputation de la verge, circoncision ; 8. Urétrotomie externe, résection de l'urètre ; 9. Cure radicale de l'hydrocèle vaginale ; 10. Voie périnéale. Prostatectomie. *Nota.* — Quelques-unes de ces opérations seront pratiquées sur l'animal vivant.

Opérations sur les Os et les Articulations (Cours de M. le Dr Pierre FREDET, prosecteur). — M. Pierre FREDET commencera ce cours à l'Ecole pratique, le jeudi 3 mai, à 1 h. 1/2 et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants. *Programme sommaire du Cours* : 1. Sutures osseuses. Suture de la rotule, griffes, cerclage ; 2. Arthrotomies (coude, genou, épaule, hanche) ; 3. Ostéotomies linéaires et cunéiformes. Traitement des ankyloses de la hanche, du genu valgum, du tibia rachitique, etc ; 4. Résections et arthrectomies. Résection du genou ; 5. Résection du coude mobile et ankylosé ; 6. Traitement des pieds bots. Ténotomies, extirpation de l'astragale, tarsectomies ; 7. Résection de côtes. Opération d'Estlander. Résection du rebord costal comme voie d'accès au foie ; 8. Trépanation du crâne ; 9. Traitement des otites moyennes suppurées. Trépanation de l'apophyse mastoïde, opération de Stacke ; 10. Trépanation des sinus maxillaire et frontal. Symphyséotomie. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Laryngologie, Rhinologie et Otologie. 1er Cours : M. le Dr CASTEX, chargé de Cours complémentaire, reprendra ses leçons, à l'Amphithéâtre Cruveilhier (Ecole pratique), le mardi 1er mai 1900, à 3 heures, et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure. Le cours est public et gratuit. *2e Exercices pratiques :* sous la direction de M. le Dr Castex, assisté de MM. les Drs Collinet, Rabé et Mesnard, anciens internes des hôpitaux. Examen et traitement des malades tous les jours, de 3 heures à 5 heures. Le droit à payer pour chaque série d'exercices est de 50 francs. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la Faculté, guichet n° 1, les lundis, mardis, jeudis et samedis de chaque semaine, de midi à 3 heures.

Enseignement médical hospitalier à Paris. — M. le Dr BABINSKI, médecin de l'hopital de la Pitié, reprendra ses Conférences cliniques sur les *Maladies du système nerveux* le samedi 28 avril à 10 h. 1/2 et les continuera les samedis suivants à la même heure.

Ecole de Médecine de Reims. — M. de BOVIS, professeur suppléant, est chargé jusqu'à la fin de l'année d'un cours de Pathologie chirurgicale et de Médecine opératoire.

©BIUM



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

L'Encombrement des Hôpitaux de Paris. — Un ouvrier, très sérieusement malade, vient d'être renvoyé de l'hôpital. « Nous étions soixante-dix dans une salle quicontient quarante lits, a-t-il dit. On a mis dehors tous ceux qui pouvaient se tenir debout».—Il est juste d'ajouter que l'Assistance publique fait largement son possible. Les cas intéressants qui lui sont signalés font aussitôt l'objet de son attention bienveillante. Nous en félicitons M. Napias, qui déploie, en ces heures difficiles, un zèle vraiment louable, Mais il ne faut pas perdre de vue les embarras du moment. cas des travailleurs de la province et de l'étranger sont venus en foule à Paris pour la période de l'Exposition universelle.

Hôpitaux et Asiles de la Seine. — M. Féron a réclamé au Conseil Municipal de Paris la transformation de la maison de Nanterre qui aujourd'hui sert d'asile en même temps aux détenus et aux pauvres, en une véritable *maison de retraite pour les vieillards* du département de la Seine. Il ne resterait ainsi à Nanterre que des *vieillards hospitalisés* et, pour retirer à l'immeuble son apparence de pénitencier, les murs de clôture seraient abattus et remplacés par des grilles. Le Conseil a voté le renvoi à l'administration pour que l'affaire soit comprise dans le prochain plan de campagne.

Asiles d'Aliénés de la Seine. — Par arrêté préfectoral, M. Vallon, médecin en chef à l'Asile d'Aliénés de Villejuif, est nommé en la même qualité à l'Asile clinique (Sainte-Anne) à Paris, en remplacement de M. Bouchereau, décédé. M. Marie, médecin-directeur de la colonie familiale de Dun-sur-Auron, est nommé médecin en chef à l'Asile de Villejuif.

La Tuberculose et les Asiles nationaux. — Le Ministère de l'Intérieur a donné des ordres aux Directeurs des Asiles nationaux de Vincennes et du Vésinet pour qu'à l'avenir aucun tuberculeux n'y soit plus admis. Cette décision, communiquée au Directeur de l'Assistance publique, a motivé de sa part deux circulaires adressées aux Directeurs des Hôpitaux de Paris, aux termes desquelles les médecins chefs de service sont invités, non seulement à s'abstenir d'envoyer dans ces asiles les malades atteints de tuberculose, mais aussi à munir tous ceux auxquels ils trouvent utile de procurer un séjour réglementaire dans ces établissements d'un certificat affirmant qu'ils sont indemnes de cette affection. C'est là une mesure fâcheuse, d'après M. d'Echerac, quoique le sentiment qui l'a dictée soit louable; c'est une mesure trop précipitée. L'intention qui l'a dictée n'est pas suspecte; mais la pureté des intentions n'atténue en rien le mal produit. Le propre des gens d'esprit et de bonne foi, c'est de reconnaître loyalement leurs erreurs et de les réparer sans hésitation, ni rancœur. Le moyen est bien simple, du reste, de trancher cette question au mieux et de donner satisfaction à tout le monde : depuis longtemps les hôpitaux l'ont mis en pratique. Puisque le contact des phtisiques est réputé dangereux pour ceux qui ne le sont pas, on pourrait organiser dans les asiles des salles spéciales, des réfectoires spéciaux, des préaux séparés, enfin des services complets d'isolement, où ces malheureux pourront continuer de venir, comme par le passé, tenter de réparer les désordres de leurs poumons et recouvrer un semblant de santé sans nuire aux autres convalescents.

Les Prompts Secours en France. — C'est M. le Dr Henri de Rothschild, un automobiliste connu, qui, venant à passer en automobile, fit aussitôt placer sur des brancards improvisés Mme Bos, qui se plaignait de douleurs très vives, et M. Bierlhe, victimes du récent accident d'automobiles (Course Paris-Roubaix). Tous deux furent placés sur des voitures et transportés à l'hôpital de Saint-Germain. On y conduisit aussi MM. Gunstott et Capron ; mais ceux-ci, après quelques soins, ont pu regagner leurs domiciles. Dans la soirée, Mme Charles Bos fut ramenée dans une voiture des ambulances urbaines à l'hôpital Tenon, où M. le Dr Auvray a procédé à la réduction des fractures et au plâtrage de la jambe.

Hôpitaux de Marseille. — Un concours pour une place de chirurgien-adjoint des Hôpitaux s'ouvrira le lundi 16 juillet 1900. S'adresser au bureau du Secrétariat de la Commission administrative huit jours avant l'ouverture du concours.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — Les Drs du Castel (de Paris) et Claude Martin (de Lyon) posent leur candidature: le premier, à la place vacante dans la section de thérapeutique en remplacement de M. Ferrand; le second, au titre de correspondant national.

Association amicale des Internes et anciens Internes en Médecine des Hôpitaux et Hospices civils de Paris. — L'Assemblée générale annuelle de cette Association aura lieu le samedi 5 mai, à 4 h. 1/2 du soir, dans le grand amphithéâtre de l'Administration de l'Assistance publique, avenue Victoria. *Ordre du jour* : 1° Allocution du Président ; 2° Rappport du Secrétaire ; 3° Compte rendu financier du Trésorier ; 4° Rapport de la Commission de vérification des comptes; 5° Propositions diverses intéressant l'Association ; 6° Elections. Renouvellement partiel du Comité : Élection de quatre membres nommés pour quatre années.

Election de Membres du Comité. — Quatre membres à nommer pour quatre ans, en remplacement de MM. Brouardel, Championnière (Just), Durand-Fardel, Chaillous,

©BIUM

nommé comme interne en exercice, sortant en 1900. — Le Comité propose les candidatures de : MM. Brouardel, Chaillous, Durand-Fardel, membres sortants, et pour la place réservée à un interne en exercice, celle de M. Armand Delille. Les membres de l'Association qui ne pourraient venir à l'Assemblée générale annuelle ont le droit de voter par correspondance pour l'élection des membres du Comité.

Société française de Dermatologie et de Syphiligraphie. — *Séance du 23 avril 1900.* — Rapport du Secrétaire Général sur la gestion du Comité de Direction et la situation morale de la Société. Rapport du Trésorier sur la situation financière. *Elections des Membres du bureau et du Comité de direction ; Election d'un Membre Titulaire*, candidat : M. Bodin, de Rennes. *Elections de Membres Correspondants présentés directement par le Comité* ; candidats : MM. Breda, Doutrelepont, Hansen, Hyde, Kœbner, Lanz, Lesser, Stephen Mackenzie, Mibelli, Neisser, Pawloff, Petersen, Tommasoli.



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé militaire. — *Les Médecins à bicyclette.* — Le dernier règlement allemand sur les bicyclistes militaires impose à tous les hommes du Service de Santé l'usage de la bicyclette. Chez nous, il y a longtemps que les colonels autorisent les étudiants en médecine faisant fonctions de médecins auxiliaires à suivre les marches et manœuvres à bicyclette. Cette tolérance, qui permet au médecin d'arriver frais à l'étape et de pouvoir faire son service dans les meilleures conditions, mériterait d'être généralisée. Dans tous les cas, nous signalons la question à la Direction du Service de Santé.

Etat du Camp de Sissonne. — Comme conséquence des déclarations qu'il a faites à la tribune de la Chambre, en réponse à la question de M. Ermant, relative au camp de Sissonne, le Ministre de la Guerre vient de constituer une Commission qui s'est rendue au camp, pour étudier les améliorations qu'il conviendrait d'apporter à son installation. Cette Commission se compose des directeurs du génie et du Service de Santé du 2e corps, du médecin-chef de l'hospice mixte d'Amiens, auxquels s'adjoindront le directeur du service local du génie et un officier d'état-major du 2e corps.

Mutations. — M. le médecin principal de 1re classe Richard, professeur à l'École du Val-de-Grâce, est nommé membre du Comité technique de Santé, en remplacement de M. le médecin inspecteur Robert, nommé directeur du Service de Santé du 19e corps d'armée.



Service de Santé de la Marine. — Le Prix de Médecine navale pour l'année 1899 est décerné au pharmacien principal Bourdon, pour son rapport sur le fonctionnement du laboratoire de radiographie à l'hôpital maritime de Rochefort (1898-1899). En outre, un témoignage officiel de satisfaction est accordé aux officiers du Corps de Santé dont les noms suivent : MM. Ambiel, médecin principal, médecin-major du cuirassé *Charles-Martel ;* Machenaud, médecin principal, médecin-major du cuirassé *Amiral-Duperré* ; Thémoin, médecin principal, médecin-major du cuirassé *Bouvet ;* aux médecins de 1re classe : Barthélemy, médecin-major des troupes françaises en Crète ; Bourdon, médecin-major du croiseur *Dupuy-de-Lôme ;* Jourdan, médecin-major du contre-torpilleur *Fleurus*.

Le Laboratoire de Chimie. — Le Ministre de la Marine vient de décider de rattacher le Laboratoire de Chimie au Conseil supérieur de Santé, et le pharmacien en chef, membre de ce Conseil, aura la direction de son fonctionnement.

Service de Santé des Colonies. — Le paquebot *Iraouaddy*, courrier de Madagascar et de la côte orientale d'Afrique, est arrivé avec 192 passagers, dont MM. Laffoy et Guerchet, médecins des colonies. Trois décès de militaires ont eu lieu sur l'*Iraouaddy*, en cours de route, dans l'Océan Indien, et les corps ont été ensevelis dans la mer.



Le Conflit Anglo-Boër. — *Les malades à Ste-Hélène.* — Les prisonniers boërs, amenés par le *Milwaukee*, ont été débarqués et envoyés au camp situé dans la plaine de Deadwood à Ste-Hélène. Il y a eu parmi les prisonniers quatre nouveaux cas de fièvre entérique. Le nombre des malades à l'hôpital est maintenant de 15.

On mande de La Haye au *Standard* que la Croix-Rouge hollandaise a demandé au gouvernement anglais l'autorisation d'envoyer à Sainte-Hélène trois docteurs pour soigner le général Kronje et les prisonniers boërs.

Epidémies. — L'épidémie de fièvre entérique parmi les prisonniers boërs de Greenpoint décroît. On ne compte actuellement que 20 cas. Il y a eu deux décès depuis dimanche.

Le correspondant du *Standard* à Blœmfontein télégraphie, à la date du 17, qu'il y a 2,000 malades dans les hôpitaux de campagne. La plupart souffrent de dysenterie ou de fièvre entérique.

Les Infirmiers Américains devenus combattants. — Les membres du corps d'ambulanciers de Chicago, qui sont allés se mettre au service du Transvaal, sont arrivés à Pretoria. Une dépêche de Lourenço-Marquès, peut-être tendancieuse, annonce qu'ils se sont hâtés de quitter le brassard et de demander des mausers pour aller combattre dans les rangs des Boërs.

©BIUM



Médecine d'État et Hygiène.

Les Eaux à Paris. — Si l'eau de Paris est malsaine, ce n'est évidemment point la faute des conseillers municipaux. Certains ont même fait les révélations les plus inquiétantes. Il est désormais acquis que les conduites d'eau de source ne recevront plus jamais d'eau de Seine. Comment a-t-il fallu réclamer cela ? D'autre part, sur le rapport de M. Paul Viguier, le Conseil a voté un crédit de 30,000 francs pour l'établissement de laboratoires volants aux sources de l'Avre et de la Vanne. Grâce à cette installation, le mal, sur deux points importants, pourra être conjuré dès le début.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 15e semaine, 1,175 décès, chiffre analogue à celui des semaines précédentes. La fièvre typhoïde a causé 23 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine dernière (26). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins présente une diminution considérable (57 cas nouveaux au lieu de 87). La rougeole a causé 28 décès, chiffre voisin de la moyenne (27). Il n'y a eu que 2 décès par scarlatine, 6 par coqueluche, 10 par diphtérie. La variole n'a causé aucun décès. Cette maladie n'a pas cessé d'être rare, on ne signale aucun cas nouveau. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 186 décès, au lieu de 169 pendant la semaine précédente et au lieu de 156, moyenne ordinaire de la saison. La grippe a causé 15 décès. Il y a eu 21 suicides et 14 autres morts violentes. On a célébré à Paris 304 mariages. On a enregistré la naissance de 1,217 enfants vivants (638 garçons et 579 filles), dont 866 légitimes et 351 illégitimes. Parmi ces derniers, 52 ont été reconnus immédiatement.

La Fièvre aphteuse. — A Baugé, la fièvre aphteuse est grave ; elle se propage en Maine-et-Loire. Le préfet vient de prendre un arrêté interdisant les foires et marchés dans l'arrondissement de Baugé.

La Peste. — *Inde.* — Le nombre des décès dus à la peste, durant la semaine dernière, pour toute l'Inde, a dépassé 4,000.

Le camp d'isolement des pestiférés, à Cawnpore, a été attaqué par la populace. La police étant incapable de rétablir l'ordre, on a fait venir des troupes ; le camp d'isolement a été incendié. Le calme est actuellement rétabli.

Espagne. — Les journaux annoncent que le steamer *Montevideo*, de la Compagnie transatlantique, venant de Manille, vient d'être envoyé au lazaret de Mahon, dans les îles Baléares, par ordre du Conseil de Santé de Barcelone. Trois personnes, dont un médecin, sont mortes au cours du voyage du *Montevideo*, de la peste bubonique. Des mesures rigoureuses ont été prises pour prévenir tout danger de contagion.

Ile Maurice. — La peste diminue à l'île Maurice. Il n'y a eu qu'un cas et pas de décès pour la semaine finissant le 12 avril.

Perse. — On signale des cas de peste, mais les autorités prennent des mesures énergiques pour empêcher le fléau de s'étendre.

L'Hygiène à Zanzibar. — On a si souvent répété, dans ces derniers temps, que la peste rendrait visite à Zanzibar, que le Gouvernement du Protectorat a fini par se laisser gagner par la peur et qu'il s'est enfin décidé à améliorer, par des travaux, les conditions sanitaires de la ville. Le vieux palais de Seyyid-Saïdi, premier Sultan de Zanzibar de la dynastie des Bou-Saïd, que les boulets de l'escadre de l'amiral Rawson n'avaient pas réussi à jeter complètement à terre, vient d'être totalement rasé, ainsi que les locaux de l'ancienne douane.

Maisons de Prostitution pour Femmes au Japon. — Il y a, paraît-il, au Japon, des femmes libres, des femmes émancipées. Il existe un village maritime où le sexe masculin est domestiqué. Il se compose de robustes paysannes, de plongeuses, qui se gouvernent entre elles ; elles ont à leur service quelques hommes, qu'elles enferment dans une manière de harem et qu'elles chassent dès qu'ils ont cessé de plaire. Et quand, d'aventure, il leur naît des enfants, elles conservent les filles et se débarrassent des garçons (A. Brisson).



Divers.

Les Médecins aux Fêtes de l'Elysée. — Remarqué M. le médecin inspecteur général Dujardin-Beaumetz ; M. le Dr Borne, député, l'ami de M. Loubet, l'inventeur du remède célèbre contre la grippe de 1900 !

Les Médecins Agriculteurs. — Le *Journal officiel* a publié un décret, en date du 18 avril, lequel nomme les membres du jury des récompenses pour les Classes de l'Horticulture et de l'Arboriculture à l'Exposition universelle (Classes 43 à 48 de la classification générale). Pour la classe 43, parmi les *Membres titulaires*, nous relevons le nom d'un médecin, M. le Dr Viger, ancien Ministre de l'Agriculture, député ; parmi les *Membres suppléants*, celui de M. le Dr Edouard Bornet, membre de l'Institut.

Distinctions honorifiques. — Des médailles d'honneur ont été décernées aux personnes ci-après désignées pour le dévouement dont elles ont fait preuve à l'occasion de maladies épidémiques : *Médaille d'or*, M. le Dr Bruncher (de Lambesc). *Médailles d'argent*, MM. les Drs Dicquemare (de Biskra) ; Schwartz (d'Aïn-el-Thar) ; Mme Asprenger, sœur Blanche, à l'hôpital Lavigerie, à Biskra. *Médailles de bronze* MM. les Drs Desgranges (de Marchenoir) ; Morel, médecin de la marine (épidémie de typhoïde à l'île d'Hœdic en 1899) ; Couillaud (de Biskra).

©BIUM

Banquet de l'Internat des Hôpitaux de Paris. — Le banquet annuel de l'Internat en médecine des Hôpitaux de Paris, aura lieu le samedi 5 mai, à 7 heures 1/2 précises, au restaurant Marguery, boulevard Bonne-Nouvelle, sous la présidence de notre ami, M. le professeur Reverdin (de Genève).

Le Monument Pasteur de Falguière. — L'une des dernières œuvres de Falguière aura été le magistral monument de Pasteur, que ses praticiens achèvent actuellement de tailler dans six énormes blocs de marbre. Il avait rêvé de le voir un jour aux Champs-Elysées, non loin des deux palais nouveaux, dans l'avenue Alexandre III.

Médecine et Politique à Paris. — *Elections municipales.* — Dans le 4e arrondissement (quartier Saint-Gervais), M. Piperaud aura cette année, comme concurrent M. le Dr Cogrel, socialiste-nationaliste. — Dans le 6e arrondissement (quartier de l'Odéon), candidat, M. le Dr Salmon, républicain, ancien major de réserve.

Déclaration d'un médecin allemand : « Autrefois j'étais *sozial démocrat*, quand j'étais à l'Ecole de Médecine et que j'avais ma fortune à faire ; maintenant, j'ai une bonne clientèle et j'ai fait comme M. de Miquel, — vous savez que M. de Miquel, notre ministre, a été Lassalien —, et je suis devenu conservateur. » (*Temps*).

Les Médecins Armateurs. — M. le Dr A. Constantin, de La Montagne (Loire-Inférieure), est actionnaire de la Société *Cie Maritime française*, de même que M. le Dr A. Couchon, de Volvie (Pas-de-Calais).

Les Médecins et l'Escrime.—Salle des ingénieurs civils, à l'assaut annuel organisé par le professeur italien Conte et ses élèves, MM. les Drs Georgiadès et Henriquez de Zubiria ont le sabre en mains ; rencontre un peu froide, malgré les efforts de M. Henriquez pour l'animer. Le professeur A. Laurent ne tirant pas trop serré, permet une jolie défense au Dr Giurato, amateur de qualité. MM. Lécuyer et le Dr Giurato reçoivent tour à tour des coups de sabre bien amenés. Remarqué dans l'assistance M. le Dr de Pradel.

A l'Ecole d'escrime et de boxe de la rive gauche, une paire d'épées a été gagnée par M. Levé, classé 1er dans une poule ; 2e, M. le Dr Paul Chatin.

Match à l'épée entre MM. P.-J. de Cassagnac, fils aîné du directeur de l'*Autorité*, et Lusciez, du *Journal des Sports* ; et cette courtoise rencontre était arbitrée par M. le Dr Aumont.

Les Médecins Conférenciers. — M. le Dr Max Nordau a fait récemment une conférence sur *la Fonction sociale de l'Art.*

M. le Dr Jean Charcot en a fait une sur *la Flotte de guerre*, avec projections.

Les Musées anatomiques forains. — A la foire au pain d'épice, on peut voir un Musée Dupuytren, toujours à l'affût des actualités, présentant des œuvres nouvelles, dues à M. Talrich, le distingué modeleur de la Faculté de Médecine de Paris. — La Science est ainsi mise à la portée de la foule !

Mariages de Médecins. — M. Louis-Joseph-Pierre Minelle, docteur en médecine, a épousé Mlle Camille-Elisabeth Simon.

Les Médecins dans le monde. — Au récent banquet des journalistes parisiens, le *Figaro* a remarqué notre confrère M. le Dr Delaunay.

Au dernier five o'clock du *Figaro* reconnu : MM. les Drs Yabé, Yamagouchi et Odaté, membres du Commissariat Japonais (Exposition de 1900) ; M. le docteur et Mme Didsbury ; Docteur, Mme et Mlle Baudouin ; docteur et Mme Morel ; docteur et Mme Mercier.

La *Société amicale des Foréziens* a donné cette semaine, chez Philippe, au Palais-Royal, un grand banquet. Au nombre des convives, M. le Dr Gonnard.

Au mariage de M. Joseph Reboul, notaire, avec Mlle Rose Delmas, témoins pour la mariée : M. le Dr Delmas.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Hérard est à Saint-Prix. — M. le Dr Dubois de Saujon est rendu à Saujon.



Variétés et Anecdotes.

La Psychologie et l'Administration des Téléphones Parisiens.

Le Directeur des Téléphones à Paris doit être un homme très fort, *au cerveau puissant.* Il a remarqué, en effet, que le meilleur moyen de diminuer la fréquence des communications téléphoniques d'un abonné était de supprimer la sonnerie avec bouton d'appui pour la demande de communication et de la remplacer par un appareil qui a tous les caractères d'un moulin à café : appareil qui fait d'ailleurs d'une pierre deux coups, en supprimant une pile.

Récemment, comme à d'autres, on nous a joué ce tour à l'*Agence de la Presse scientifique*. Depuis cette époque, les employés s'éreintent à *tourner la manivelle* dudit moulin, avant d'obtenir une réponse de la demoiselle au téléphone ; et seulement quand ils sont bien éreintés, ladite demoiselle ricane, en leur demandant s'ils sont fatigués de tourner. Air connu. Il en résulte que ce métier de pianiste-mécanique assomme, — et avec raison —, les employés et qu'ils refusent désormais de recourir au téléphone, à moins d'une ration supplémentaire de *Coca* !

Il est véritablement scandaleux de voir pareils abus se produire dans une administration de l'Etat et de voir tolérer par les abonnés un appareil d'appel, qui n'a pour but que de faire *travailler les abonnés* au bénéfice de l'administration. Un abonné.

Monument aux Inventeurs de la Quinine.

On sait que la Quinine a été isolée dans les écorces des quinquinas, en 1820, par les chimistes Caventou et Pelletier, qui furent l'un et l'autre dans la suite, membres de l'Académie de Médecine de Paris. Pharmaciens tous deux, chacun eût trouvé tout naturel de les voir alors monopoliser leur admirable découverte : ce qui leur eut, à coup sûr, valu une fortune immense. Ils n'en firent rien, et, avec un désintéressement qu'on ne saurait assez admirer, ils en livrèrent le secret à la Science pour le plus grand bien de l'Humanité. Le secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine de Paris annonce que, désireux d'honorer la mémoire de ces hommes de bien, un Comité composé de la plupart des sommités scientifiques s'est

©BIUM

formé pour élever un petit monument sur la tombe de ces savants. En faisant dans ce but un appel à la générosité et à la reconnaissance de tous ceux qui, dans tous les pays du monde, leur doivent leur guérison, il termine en annonçant que les souscriptions sont reçues au Secrétariat de l'Académie de Médecine.

Bibliographia Medica.

« No. I of Vol. I of the « *Bibliographia Medica* » at hand to-day, and permit me to thank you for the same, and in addition. I most respectfully desire to congratulate you upon its appearance and make up. I regret very much that America abandoned the *Index Medicus* which was published for a time, and was invaluable to the profession. » (Extrait d'une Lettre d'Amérique).



LES LIVRES NOUVEAUX.

L'Électricité et ses applications ; par le Dr Foveau de Courmelles. — Paris, 1900, 1 beau vol., in-18, illustré, Schleicher frères.

L'auteur s'est fait connaître par ses études sur l'électricité, en vue surtout des applications médicales auxquelles celle-ci donne lieu, et qui ne sont pas un des moindres bienfaits de cette force merveilleuse que l'homme parvient à discipliner. Un tel praticien était donc, plus que tout autre, à même de nous offrir un volume sur l'électricité et ses applications. Ajoutons à cela que l'auteur sait joindre l'art de l'exposition d'un sujet à la sciencedu sujet lui-même; et chacun sera assuré qu'il a condensé en un petit volume clair, bien divisé, bien complet, toutes les notions à posséder sur une telle question par le grand public, auquel les *Livres d'or de la Science* s'adressent, et que vise cette collection encyclopédique d'un genre tout nouveau. Le volume que nous annonçons répond à ses aînés par sa valeur propre et par sa science accessible. L'auteur retrace d'abord les étapes par lesquelles a passé la découverte de l'électricité depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Les progrès sont formidables, surprenants ; et, malgré eux, nous ne sommes peut-être qu'à l'aurore des prodiges que cette fée est appelée à réaliser dans le monde. Déjà quel défilé d'applications pratiques, depuis les sonneries et appels électriques, jusqu'à la lumière électrique, en passant par le télégraphe, le téléphone, les rayons X, le kinétoscope, le cinématographe, et la force motrice avec son transport à distance, n'est-ce point le grand problème de demain ? Électricité industrielle, électricité médicale, automobilisme, quel champ immense d'action ! M. Foveau de Courmelles nous laisse entrevoir bien d'autres visions, que le XXe siècle réalisera vraisemblablement. Il faut un tel livre pour comprendre la puissance de la nature et la force du génie humain, qui sait utiliser ainsi ces forces et les discipliner en quelque sorte. [I. B. S.]

Avis aux Etudiants.

MM. les Étudiants en Médecine, qui **parlent** l'une des langues étrangères ci-après : *Allemand, Anglais* et *Italien*, et qui seraient désireux de trouver du travail bien rémunéré pendant la période des Congrès internationaux de l'Exposition de 1900 (juin-octobre), sont instamment priés de se faire inscrire de suite à l'Agence centrale de la Presse Scientifique internationale, 93, boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Les premiers travaux à faire seront confiés aux premiers inscrits.

Un de nos Confrères cèderait, à des conditions très avantageuses, un **Bon de 350 francs** de marchandises à prendre à la maison Dupont, 10, rue Hautefeuille.

S'adresser aux bureaux de la *Gazette Médicale de Paris*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° A céder: pour cause de santé, poste médical dans un chef-lieu des Ardennes. 12 et 13.000 francs touchés, sans diminution possible. Conditions à débattre, sérieuses références exigées.

2° Postes médicaux à prendre dans les communes de Pluvault (Côte-d'Or), Vaudoy (Seine-et-Marne), Malancourt (Meuse), (1200 fr. fixe, pharmacie), Heuillet-le-Grand (Haute-Marne), (600 fr. fixe).

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[Index Medicus]

recueil mensuel. — Le troisièmeNuméro contient la Bibliographie médicale du mois de mars 1900, soit 3,500 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'Institut de Bibliographie Scientifique pour tous renseignements et Abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 295.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 18. 5 Mai 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — BULLETIN : Science et Police : De l'usage des Purgatifs au Dépôt; par Marcel BAUDOUIN. — ACTUALITÉS : Les Prompts Secours à Paris : La Catastrophe du Globe Céleste au Champ de Mars. — Chronique Médicale de l'Exposition : Le Bateau-Ambulance de l'Union des Femmes de France; Petites Nouvelles. — Les Congrès du Mois : Le Congrès de la Tuberculose à Naples. — NÉCROLOGIE : M. le Dr G. Apostoli (Paris). — LA MÉDECINE AUX CHANDELLES. — PETITES INFORMATIONS. — VARIÉTÉS ET ANECDOTES : La *Bibliographia medica* jugée par les Anglais et les Canadiens. — Statistique des Etudiants en Médecine dans les Universités françaises. — THÉRAPEUTIQUE : Des difficultés de l'alimentation chez les malades.
ILLUSTRATIONS. — M. le Dr APOSTOLI (Paris).

BULLETIN

Science et Police :
De l'usage des Purgatifs au Dépôt.

Chacun sait, du moins dans le Tout-Paris qui apprend quelque chose, que la Police tend de jour en jour à devenir *scientifique*, à l'instar de l'Agriculture. C'est, au demeurant, notre marotte personnelle, comme nous l'avons écrit déjà bien des fois (1); et c'est encore là une idée que nous avons rapportée de Chicago...

M. Lépine, étant nationaliste, comme M. Picard, Directeur de l'Exposition, n'a jamais voulu nous laisser lui exposer notre petit système; mais qu'importe, puisqu'il possède M. Bertillon, dont les procédés (personne n'en ignore) sont infaillibles, et puisque MM. les agents de la Magistrature française ont indiscutablement le génie de l'invention!

Témoin le fait suivant, qui date d'hier.

Mademoiselle Mercédès Isabelle, qui a vu le jour dans les environs de Madrid, est une fort jolie fille, qui, après avoir accordé ses faveurs à un officier russe, lui avait dérobé sa bourse. La Police mit la main dessus et fouilla Isabelle. On retrouva, sur elle, plusieurs louis d'or : reste de la somme dérobée à M. de W... Mais, tout à coup, Isabelle s'empara des louis qu'on venait de déposer sur la table du magistrat, et les avala, avant qu'on ait eu le temps de l'en empêcher. — *Un purgatif énergique lui fut administré dès son arrivée au Dépôt et la contraignit à une restitution... involontaire.*

Ainsi donc, voilà inventé, par un trait de génie, d'un seul coup, s'il ne l'était déjà, le PURGATIF OBLIGATOIRE, par ordre de M. le Juge d'Instruction ou de M. le Commissaire !

Ce *purgatif* semblera certainement de trop à tous ceux qui n'admettent pas les abus de l'Anthropométrie à la Préfecture de police. Pour quelques francs, obliger une pauvresse à souffrir la torture, avouons que c'est aller un peu loin, malgré une culpabilité évidente. La note communiquée aux nouvellistes ajoute même un qualificatif au purgatif : il était *énergique*, paraît-il!

Décidément, c'est aller trop loin.

Si l'on avait laissé, en effet, opérer la bonne Nature, sans recourir au moindre Purgatif, les louis n'en auraient pas moins montré leur nez à la fenêtre, au moment opportun. La Physiologie ne nous enseigne-t-elle pas que c'est ainsi que d'ordinaire, même chez les jolies Espagnoles, les choses se passent. Et la pathologie n'a-t-elle pas démontré que les pièces de 20 francs en or n'ont jamais encore amené *d'occlusion intestinale* !!

Mais, voilà, MM. les Juges ne sont pas médecins.

Marcel BAUDOUIN.

(1) Baudouin (M.). — *Médecine, Science et Police. Progrès méd.*, Paris, 1897, 2 oct., n° 40, 212-213. — *Policiers et Secouristes. Gaz. méd. de Paris*, 1898, 23 Avril, n° 17.

©BIUM

ACTUALITÉS

LES PROMPTS SECOURS A PARIS.

La Catastrophe du Globe Céleste au Champ-de-Mars.

Dimanche dernier 29 Avril, après-midi, aux portes de l'Exposition, s'est produit un accident lamentable. Une passerelle en construction, destinée à relier, par-dessus l'avenue de Suffren, l'Exposition au Grand Globe céleste, édifié de l'autre côté de l'avenue, s'est effondrée sous son propre poids. Sept personnes qui passaient à ce moment sous la passerelle ont été tuées sur le coup. Deux autres, grièvement blessées, ont succombé, dans la soirée, à l'hôpital où elles avaient été transportées. Dix ont été blessées. — Il était 3 heures 40 quand l'effondrement s'est produit. On entendit comme le bruit d'un coup de canon lointain, et en même temps s'élevait dans l'air, à l'intersection de l'avenue de Suffren et du quai, un énorme nuage de poussière blanche.

De tous les ouvriers occupés aux travaux, un seul était pris sous les décombres ; mais d'autres victimes gisaient, renversées, à demi écrasées. On se précipita à leur secours.

Or, il n'existe pas de Poste Médical à cet endroit du Champ-de-Mars, et celui, prévu *pour le Trocadéro, n'était pas encore installé... Il fallut donc à la hâte en improviser un.*
(*Figaro*).

Quand nous disions que cette Exposition nous réservait des surprises ! Mais, M. Picard étant *nationaliste*, il ne faut s'étonner de rien. Comme à son avis, *les Prompts Secours ne servent à rien*, il n'y a aucun reproche à lui adresser. En ne prévoyant rien à ce point de vue, il était dans son rôle, ayant le Gouvernement avec lui.

Quoi qu'il en soit, MM. les Administrateurs du Maréorama durent transformer en ambulance leur restaurant ; et c'est là que furent transportées les premières victimes tirées des décombres. En même temps arrivaient sur le lieu de l'accident, pour aider au déblayement, les pompiers des postes de l'Exposition, et on téléphonait aux Ambulances urbaines et aux Postes Médicaux voisins. L'organisation des premiers secours a été déplorable. *On a été averti trop tard* ! Et le déblayement a été rendu très difficile par la nature même des matériaux employés à la construction. D'après le *Temps*, c'est le *service permanent de la gare Saint-Lazare*, qui se trouvait heureusement à portée, est arrivé le premier sur les lieux en toute hâte avec brancards, les boîtes de secours, etc. A cinq heures, M. Préfet de Police donna l'ordre de transporter à la Mo les cadavres des victimes (1). Dans le désarroi, les i tructions du Préfet furent mal comprises, comme d'h tude : c'est au poste de secours de l'avenue de La B donnais qu'on les envoya d'abord ! Un seul parvint Morgue, *dans une voiture des Ambulances urbaines, c hérésie de l'Administration*, LES VOITURES D'AMBULA ÉTANT POUR LES BLESSÉS, et non pour des cadavres !

Comme on le voit, pour cet accident, rien n'a été prévu, *au point de vue du* SERVICE PROMPTS SECOURS.

Les Avertisseurs d'Accidents, qu'on avait pro d'installer partout à l'Exposition, s'ils ont joué *n'ont pas fonctionné* ASSEZ VITE.

On a dû transporter la totalité des blessés d DES HOPITAUX, TRÈS ÉLOIGNÉS DU LIEU DE L'ACCID (Broussais, Laënnec, Necker, etc., etc.): *ce qui très mauvais et contraire aux lois de l'Assista chirurgicale instantanée*, qu'on trouvera formul dans tous nos travaux sur cette question (2). C uniquement parce que l'Administration de l'Ex sition est nationaliste, et n'a pas voulu instal d'*Hôpital de Prompts Secours* au Champ-de-Ma malgré nos supplications et des preuves carac ristiques, apportées de la *World's Fair* de Chica Enfin, une fois de plus, *on a transformé les V tures d'Ambulances en Corbillards :* ce qui est hérésie en fait de Prompts Secours scientifiq ment organisés !

C'est là le premier accident sérieux de l'Expo tion de 1900. Or, il suffit à lui seul à montrer l'organisation du dit Service des Prompts Secou *n'existe absolument pas :* ce qui n'étonnera p ceux qui savent que M. A. Picard n'a jamais vou entrer dans les vues des personnes compétentes matière d'assistance rapide. — De plus, M. le D recteur des Ambulances de la Ville de Paris a bri par son manque de prévoyance : ce qui ne doit pu non plus nous étonner, puisqu'il nous a acco tumés depuis assez longtemps à de tels faits...

Il est à craindre que ce ne soit pas là la dernie catastrophe de la *Foire de Paris*. Qu'un incend se déclare ! On comprendra alors la responsabili encourue par M. Picard, avec un sans-gêne effrayant !

(1) Le juge d'instruction a confié à M. le Dr Ledé la miss d'examiner les cadavres à la Morgue.

(2) BAUDOUIN (Marcel). — *L'Hôpital de Prompts Secours l'Ex sition de 1900*. — Paris, 1895, in-8°. — Etc., etc.

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

Le Bateau-Ambulance de l'Union des Femmes de France.

En aval du pont Alexandre III sera amarré, pendant toute la durée de l'Exposition, un BATEAU, *blanc*, à la Croix rouge de Genève.

C'est dans ce bateau que sera l'Exposition de l'Union des Femmes de France. Il signale une innovation, tout à fait intéressante, due à la collaboration de M. le Dr de LANESSAN, Ministre de la Marine, et de Mme la présidente de cette Société.

Dans la nouvelle instruction du Service de Santé concernant les Sociétés d'assistance aux blessés de terre et de mer, le transport des malades et blessés, depuis la gare la plus voisine jusqu'à l'hôpital auxiliaire du territoire qui doit les recevoir, est confié à ces Sociétés. Elles auront donc à prévoir des moyens de transport soit par voitures, automobiles, etc., soit par bateaux. Les deux gares d'Orléans et celle des Moulineaux étant situées au bord de la Seine, la ligne de Lyon étant accessible par eau à Charenton, l'Union des Femmes de France a prévu le transport des malades et blessés par bateaux-omnibus jusqu'à l'Ecole des Beaux-Arts, qui doit lui servir de poste central en cas de guerre. Les mesures à prendre en vue de ce service doivent être arrêtées dès le temps de paix, et grâce au précieux concours de M. le président du Conseil d'Administration de la Compagnie des Bateaux-parisiens, l'Union des Femmes de France a pu commencer la préparation d'un service hospitalier de bateaux-omnibus. Ces bateaux peuvent descendre et remonter la Seine en dehors de la traversée de Paris, et être éclusés si besoin est. Ils pourront donc être d'une très grande utilité pour le transport, sans trop de secousses, des hommes qui seront confiés à l'Union des Femmes de France par l'Administration de la Guerre. Les médecins, on le sait, attribuent au transport par eau une action salutaire sur l'état des blessés et malades.

L'Union des Femmes de France a pensé qu'elle obtiendrait de fixer l'attention des visiteurs de l'Exposition universelle, en présentant un bateau aménagé en vue de ce transport éventuel des blessés et malades de l'armée, et c'est pourquoi elle a transformé en *Hôpital* le bateau-omnibus qui est amarré près du pont Alexandre III. Ce petit bateau contient à l'avant quinze lits, à l'arrière onze lits, plus trois couchettes pour les infirmiers ; sur le pont sont installées, à l'abri d'une tente, la cuisine et la tisanerie. Dans un salon situé à l'arrière, seront exposés les plans de navires désignés pour servir d'ambulances maritimes attachées soit à l'escadre de la Méditerranée, soit à l'escadre de la Manche et de la mer du Nord. Ces navires, fournis par les Chargeurs réunis et les Messageries maritimes, affrétés par l'Etat, seront aménagés par les soins de l'Union des Femmes de France et approvisionnés par elles de matériel de couchage, de matériel médico-chirurgical, etc., après entente avec le ministère de la Marine qui désignera officiellement un commissaire pour chaque formation sanitaire. Le personnel médical sera composé d'un médecin chef et de trois médecins par cent hommes, avec un personnel secondaire de dix infirmiers choisis parmi les inscrits maritimes et que la Société se chargera d'instruire au préalable. Telle est l'organisation arrêtée entre le Ministre de la Marine et l'Union des Femmes de France. L'Union exposera encore dans la Classe I les tableaux et publications de l'Œuvre et a fait édifier, dans la Classe 121 un *pavillon* renfermant tout le matériel d'un de nos hôpitaux auxiliaires de campagne agencé de manière à pouvoir être étudié et examiné facilement.

Petites Nouvelles.

Les Accidents. — Sur la plupart des chantiers, les ouvriers continuent à travailler. Divers accidents se sont, malheureusement, encore produits. — M. X..., âgé de 32 ans, est tombé d'une échelle de 6 mètres de hauteur, au pavillon hongrois, et s'est fracturé le crâne et la cuisse droite. On l'a transporté à l'hôpital de la Charité. — Dans la salle des Fêtes, un ouvrier menuisier est tombé d'une hauteur de 12 mètres et s'est fracturé un fémur. On l'a transporté à l'hôpital de la Charité.

Au Champ-de-Mars, un charpentier s'est fracturé la jambe gauche sur un rail. On l'a conduit à l'hôpital Necker.

Dans le chantier du Château d'Eau, un lourd madrier est tombé sur le pied droit d'un autre charpentier, âgé de vingt-six ans, qui a été également transporté à l'hôpital Necker. — Enfin, un manœuvre de la section anglaise, âgé de vingt-cinq ans, s'est fracturé la jambe gauche en détachant un wagonnet. On l'a conduit à l'hôpital Laënnec.

Le plafond du premier étage d'un restaurant élevé au quai de Billy s'est subitement effondré, entraînant dans sa chute un buste monumental. Les salles, heureusement, étaient encore vides, ; sans cela on eût peut-être eu à déplorer une catastrophe. — Au palais de l'Electricité, un charpentier est tombé d'un échaufaudage et s'est cassé la jambe gauche. Il a été transporté à l'hôpital Laënnec. — Au pavillon des Indes françaises, un ouvrier a glissé d'un échaufaudage. Transporté à l'hôpital Necker. — Enfin au Château d'Eau, un autre ouvrier a fait une chute alors qu'il tenait un pic à la main et a grièvement blessé un de ses camarades. — Près du pavillon de l'Allemagne, une rixe s'est produite entre ouvriers qui se sont mis dans le plus fâcheux état.

Trois ouvriers montés sur un échafaudage volant à la section égyptienne, ont été précipités à terre, une des cordes qui retenaient les planches s'étant rompue. Ils ne se sont fait que des blessures insignifiantes. — Deux ouvriers, l'un au pavillon Schneider, l'autre au panorama Marchand, sont tombés du haut de leur échafaudage, se cassant, l'un la jambe droite, l'autre la jambe gauche. — Au groupe II, un ouvrier mécanicien, qui était en train de graisser une rampe mobile, est tombé à terre, et, dans sa chute, s'est cassé le pied gauche. — A la Classe 55, un mécanicien, qui faisait manœuvrer une grue à vapeur, a eu la main prise dans un engrenage. — A midi et demi, un ouvrier a été tamponné dans la Galerie des Machines ; il a été transporté *mourant* dans une des ambulances de l'Exposition. — Quelques accidents se sont produits en outre au cours de la dernière fête.

Un ouvrier couvreur est tombé d'un échafaudage de vingt mètres de hauteur, en face de l'Ecole militaire. Il a été

©BIUM

transporté à l'ambulance. — A la porte Rapp, un ouvrier peintre a été grièvement blessé à la figure par la chute de morceaux de verre provenant d'un vitrage. Il a été transporté tout sanglant à l'ambulance.

Plus récemment, un accident a causé une vive émotion parmi les nombreux visiteurs qui se trouvaient dans les jardins du Champ de Mars. On fait d'importantes réparations dans la partie de la tour Eiffel qui avoisine le pilier sud, et des ouvriers sont occupés à badigeonner les fermes du 1er étage. Un ouvrier peintre en bâtiments, âgé de 37 ans, est occupé à ce travail ; cet ouvrier regagnait, après son déjeuner, son chantier, lorsque, sur une marche d'escalier en construction, une planche basculant lui fit perdre l'équilibre. Le malheureux fut précipité à travers les fermes de fer contre lesquelles son corps rebondissait et vint s'abattre sur le sol, d'une hauteur de soixante-dix mètres. Des ouvriers, des passants accoururent ; mais ils ne relevèrent qu'un cadavre atrocement mutilé. Le corps a été transporté à la Morgue. — Un peu plus tard, un ouvrier mécanicien a glissé du haut de l'échafaudage sur lequel il travaillait et a été précipité sur le plancher d'une galerie ; il s'est tué sur le coup ; le corps du malheureux a été transporté à son domicile. — Par suite d'une légère explosion qui s'est produite dans une usine du Champ de Mars, un ouvrier a été blessé à la tête par des éclats de glace ; il a reçu les premiers soins à l'ambulance de l'Exposition.

Un déplorable accident qui a fait quatre victimes, dont trois morts et un blessé s'est produit, enfin, ces jours derniers, dans la galerie des Machines. Les quatre victimes sont des ouvriers peintres qui travaillaient en haut d'un échafaudage, à la décoration des galeries supérieures. Cet accident serait dû à l'établissement défectueux de l'échafaudage qui s'est écroulé sous le poids des quatre personnes qu'il supportait. Les trois ouvriers morts ont été transportés au poste de police, installé à proximité. La quatrième victime a eu le crâne fendu ; elle est morte depuis. — On a cru à un moment à un début d'incendie au Village Suisse ; ce n'était pas exact. — Mais l'administration ne perdra rien pour attendre. Qu'elle se souvienne de Chicago ! La vue des pompiers debout sur les débris de la passerelle de l'Avenue de Suffren, les nombreuses voitures d'ambulances qui traversent le Champ de Mars toute la journée, tout cela fait supposer au public que la chaleur et la poussière ne sont pas le seul ennui actuel de l'Exposition. — Si l'on avait retardé l'ouverture, on aurait certainement eu moins d'accidents.

Le Service Médical à l'Exposition. — Par suite du grand nombre de visiteurs qui, tous les jours, se portent à la section des colonies françaises et étrangères, le chef du Service de Santé de l'Exposition a décidé de faire installer le pavillon de Secours du Trocadéro. Ce pavillon, dont la construction avait d'ailleurs été prévue dans les premiers devis, est le cinquième établi à l'Exposition. Du même type que les autres, il comprendra une salle de consultations, une petite salle d'opérations, et le logement des internes et des aides. — Il est toujours temps de bien faire !

La Médecine et l'Agriculture. — A la galerie des Machines, le premier édifice qui s'offre à la vue est *l'Hôpital de Beaune*, fondé au quinzième siècle par Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne ? Ce pignon à lucarne est-il là pour nous aviser que l'abus des crus bourguignons m tout droit en semblable asile. L'Hôpital de Beaune est priétaire d'un clos estimé.

LE CONGRÈS DU MOIS.

Le Congrès de la Tuberculose à Naples.

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier nu ce Congrès de la Tuberculose a été ouvert solennelle 25 avril, au théâtre San-Carlo, en présence des souver du prince et de la princesse de Naples et du duc de G accompagnés du général Pelloux et de M. le Pr Bac Etaient présents : les représentants des gouverne d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, de France, d'Espag Portugal, de Suède et Norvège, de Grèce, de Roumani Russie et des Etats-Unis, les autorités et de nombreux gressistes, parmi lesquels plusieurs notabilités scientifi italiennes et étrangères. Les souverains ont été accla

Le coup d'œil de la salle était vraiment splendide.

M. le Dr Baccelli, l'une des gloires de la science italienne, a noncé le discours d'ouverture, discours éloquent, documenté a semblé produire sur cette assistance d'élite une impression fonde. Le ministre a dit que partout, dans le monde civili guerre sainte contre la tuberculose est proclamée. Ce phyllox la vie humaine, dont chaque coup apporte un foyer d'infection d'autant plus terrible et dangereux qu'il réclame aujourd'hui, le combattre, les efforts réunis de la clinique et de l'hygiène. A les sanatoria modernes, les malheureuses victimes de la phtis pénétrant dans un hospice, pouvaient se répéter les parole Dante lisait sur la porte des ténèbres éternelles. De tous les blèmes d'hygiène sociale, c'est la lutte contre la tuberculose est le plus nécessaire de mener à bien, parce que ce fléau pr des dommages incalculables. Si l'on pouvait, en effet, suppos disparition de la phtisie, les conditions de l'humanité seraient gées. M. Baccelli a affirmé, à l'aide de chiffres et de statisti qu'en Italie la mortalité est moindre que dans les autres Etats rope et a décru, durant ces dix dernières années, dans la pr tion de 2,018 malades par chaque million d'habitants à 1,73 que ces chiffres comprennent les étrangers qui viennent dans la péninsule. D'après lui, l'Italie serait donc le pays le atteint. Presque dans les mêmes conditions démographiqu Prusse seule, en 1894, enregistrait 71,000 décès ; l'Autriche moins de 88,000, tandis que l'Italie dépassait à peine 30,000, à un climat privilégié. Le Ministre s'est ensuite longuement sur les Sanatoria.

C'est l'Angleterre qui a donné l'exemple ; et aujourd'hui to les nations luttent d'émulation.

L'Autriche-Hongrie, la France, l'Allemagne (qui est dans de leures conditions économiques en raison de l'organisation s et étendue de la prévoyance ouvrière), la Russie, l'Espag Suède témoignent d'une grande activité. La Suisse, grâce à son mat et à ses montagnes, offre jusqu'ici les Sanatoria les plus re més. M. Baccelli espère que l'Italie ne restera pas en arrière et la bienfaisance privée, s'unissant à celle de l'État, saura met profit un climat favorisé et s'emploiera de toutes ses forces cette œuvre de Science et d'Humanité.

Après M. le Pr Baccelli, dont le discours a été applaudi, ont également pris la parole le maire de Naples recteur de l'Université et un délégué de chaque Etat rep senté.

Six cents Congressistes assistaient à la séance d'inau ration. Le lendemain, MM. les Prs Lannelongue (pour France), Virchow (pour l'Allemagne), ont pris la parol

L'Allemagne était représentée par six médecins ; la Fra par MM. les Drs Ch. Richet, Chantemesse, Lannelon Armaingaud. L'Autriche, la Russie, l'Espagne, le Portu la Suède et la Norvège, la Grèce, la Roumanie, les E Unis étaient également représentés. L'Italie avait en ses médecins les plus réputés en la matière.

©BIUM

Ce Congrès international est, on le sait, le troisième qui se réunit pour discuter le même problème. Naples ayant ouvert une grande exposition d'Hygiène, il était naturel que cette ville fût choisie comme siège d'un Congrès contre la tuberculose. A Naples, où la salubrité publique laissait quelque peu à désirer, l'hygiène a fait aujourd'hui des progrès très rapides. Les bouges dans lesquels grouillaient des générations ont disparu et de larges et belles voies ont fait place à des ruelles infectes, qui ne manquaient peut-être pas de pittoresque, mais qui étaient de véritables foyers de maladies de toutes espèces.

Les Gouvernements manifestent tous les meilleures intentions pour combattre le fléau ; mais l'action des gouvernements est toujours limitée, et dans des questions de ce genre, l'initiative privée doit venir à leur secours. On l'a compris un peu partout. En Italie, l'exemple du dehors a trouvé de généreux imitateurs. La « Ligue contre la Tuberculose », fondée depuis un an seulement, a recueilli dans toute la péninsule des adhérents pleins de zèle et d'activité. A Naples, la comtesse Ravaschieri a cédé sa villa du Pausilippe pour qu'on en fît un sanatorium. Dans presque toutes les villes d'Italie surgissent des établissements analogues. La présence au ministère de l'Instruction publique d'un médecin illustre comme M. Baccelli ne pouvait que contribuer au succès de cette généreuse entreprise.

Après l'ouverture officielle du Congrès, le roi Humbert a voulu se faire présenter tous les Congressistes étrangers. Au duc de Ratibor, représentant de l'Allemagne, il a dit que l'empereur Guillaume lui avait tout particulièrement annoncé sa venue en Italie, et au professeur Lannelongue, de l'Université de Paris, il a redit toute son admiration pour Pasteur. Les Congressistes, se rappelant la belle conduite du roi Humbert pendant l'épidémie de choléra à Naples en 1884, lui ont donné le titre de Roi hygiéniste. Le mot a fait fortune et, à Naples, on n'appelle plus autrement le fils de Victor-Emmanuel.

Le Congrès, dans sa séance de clôture, a adopté un ordre du jour qui est analogue au vœu déjà formulé au Congrès de Paris de 1898. Cet ordre du jour propose l'institution d'un Comité international chargé de former une Ligue internationale contre la tuberculose. Pour constituer ce Comité, l'ordre du jour propose les noms de MM. Lannelongue pour la France, du duc de Ratibor pour l'Allemagne et de M. Baccelli, pour l'Italie. Ceux-ci pourront s'adjoindre de nouveaux membres en nombre égal pour chacun des trois pays. Après un discours de M. Lannelongue, au nom des Congressistes étrangers, M. Baccelli, Ministre de l'Instruction publique, a lu des dépêches adressées par l'impératrice d'Allemagne, l'empereur d'Autriche-Hongrie, la reine régente d'Espagne, les rois de Portugal, de Serbie et de Roumanie. — Le siège du prochain Congrès n'a pas été fixé.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons le numéro exceptionnel de l'*Arte medica*, consacré au Congrès de Naples. — Toutes nos félicitations à notre excellent confrère.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr G. APOSTOLI (Paris).

M. le Dr G. Apostoli, qui vient de mourir subitement, était né en 1847, à Saint-Michel-de-Lanes (Aude). Fils de médecin, il commença ses études médicales à l'Ecole du Service de Santé militaire de Strasbourg, et fut reçu docteur à la Faculté de Médecine de Paris, en 1872, avec une thèse remarquée : *Des amblyopies et amauroses cérébrales sans lésion visible à l'ophthalmoscope*. Paris, 1872, in-4°, n° 275, 92 p., 2 p. l.

Médecin militaire pendant 10 ans, il en passa huit en Algérie, où il se livra à la pratique médicale générale avec succès. Venu en 1878 en garnison à Versailles, il s'adonna d'abord à l'oculistique. Ce fut à cette époque que, travaillant avec Tripier, l'inspirateur et le père de l'Electrothérapie gynécologique, il se décida à donner sa démission et s'installa d'abord très modestement à Paris, pour appliquer ses idées personnelles sur l'électricité en Gynécologie. Sa clientèle spéciale augmenta très rapidement ; et il acquit très vite une réputation dans le monde entier.

Son application de l'électricité au traitement des fibromes de l'utérus a fait dès 1884 l'objet de la thèse de Doctorat du Dr Carlet [*Du traitement électrique des tumeurs fibreuses de l'utérus d'après la méthode du Dr Apostoli*, Paris, 1884, 4°, 250 p., 1 l., n° 348]. A partir de ce moment, Apostoli a défendu avec énergie sa méthode dans une foule de publications échelonnées de 1885 à nos jours, et a soutenu avec talent de nombreuses discussions à ce propos.



M. le Dr Apostoli (Paris).

M. Apostoli, membre fondateur de la *Société d'Electrothérapie*, en était le vice-président en 1899. Il avait fondé en 1894 un recueil semestriel, les *Travaux d'Electrothérapie gynécologique*, où l'on trouve la bibliographie complète de ses travaux sur ce sujet.

©BIUM

Nous citerons seulement :

Sur une nouvelle application de l'électricité apres les accouchements. Ann. de Gynécol., Paris, mai 1881.— *Des applications thérapeutiques de l'Electricité.* Leçon d'ouverture du Cours fait à l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine de Paris. *Rev. de Thérap. méd. chir.*, 15 décembre 1881. — *Sur un nouveau traitement électrique des tumeurs fibreuses de l'utérus.* Congrès internat. de Copenhague, 1884, et Paris, 1884, Doin, 252 p. — *Sur un nouveau traitement électrique de l'hématocèle péri-utérine. Congrès pour l'Avanc. des Sc.*, août 1885 ; Compt. rendus, 1re partie, p. 194, et *Arch. de Tocologie*, nov. 1885.— *Sur un nouveau traitement de la métrite chronique et en particulier de l'endométrite par la galvano-caustique chimique intra-utérine*, Paris, 1887, Doin, in-8°, 68 p. — *Sur le traitement électrique des tumeurs fibreuses de l'utérus. Statistique complète et réflexions sur tous les cas traités de juillet 1882, à juillet 1887.* Congrès de l'Ass. méd. britannique. *Bull. gén. de Thérap.*, 15 août 1887.— *Sur quelques applications nouvelles du courant induit ou faradique à la Gynécologie.* Congrès internat. de Méd. de Washington, 1887, *Compt. rend.*, II, 634.— *Du courant galvanique constant en Gynécologie. Justification de ma méthode.* Congrès internat. de Méd. de Berlin, 1890, *Compt. rend.*, III, p. 181.— *Notes sur les applications nouvelles du courant alternatif sinusoïdal en Gynécologie.* Congrès de Gynéc. de Bruxelles, 1892, Bruxelles, 1894, Lamertin, 94 p.—*L'Electrothérapie gynécologique. Atti d. XI Cong. med. internaz.*, Roma, 1895, V, Ostet, 117-119.— *De la nouvelle application du courant ondulatoire en Gynécologie.* Congrès internat. de Méd. de Moscou, 1897, août 12; *Traitement de la neurasthénie par les courants électriques.* Acad. de Méd., Paris, 1898, janv. 11.— *Sur les applications du courant ondulatoire en Gynécologie.* Acad. de Méd., Paris, 1899, déc. 5, etc., etc.

Ce sont M. le Dr et Mme Saunal, née Sirat, M. Louis Delherm, Interne des Hôpitaux de Paris, et des amis du défunt qui nous ont fait part de la perte douloureuse qu'ils venaient d'éprouver en la personne de M. le Dr Georges Apostoli, décédé le 27 avril 1900, en son domicile, à Paris, à l'âge de 53 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

On annonce la mort du Dr William Priestley (de Londres), arrière-neveu du célèbre chimiste Joseph Priestley. Il était âgé de 71 ans et s'était particulièrement distingué comme obstétricien. Distingué, élégant, répandu dans la meilleure société, il avait plus d'habileté professionnelle que d'originalité scientifique. Cela ne l'empêcha point d'être professeur, puis médecin consultant du King's College Hospital, à Londres, et d'avoir été désigné par la reine Victoria pour les couches de la princesse de Hesse, née princesse Alice de Grande-Bretagne. Il fut aussi envoyé, dans les mêmes circonstances, auprès de la princesse Christian de Slesvig-Holstein.

M. le Dr Bidault (d'Evreux), ex-interne des hôpitaux de Paris. Une longue infirmité le retenait depuis longtemps chez lui, éloigné de l'accomplissement de ses devoirs professionnels, auxquels il s'était attaché pendant sa longue carrière, avec tant de dévouement. — M. le Dr Bottey, ancien interne des Hôpitaux de Paris, Médecin de l'établissement hydrothérapique de Divonne, officier d'Académie, décédé le 19 avril 1900, à Paris, à l'âge de 42 ans. Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Châtellerault (Vienne). — M. le Dr Mathieu, de Tourcoing.

Une des célébrités de l'Université de Vienne, M. le Pr Nothnagel, vient d'être cruellement frappé. Son fils, un jeune juriste âgé de 26 ans, et qui donnait les plus belles espérances, vient de mettre fin à ses jours, plutôt que de rompre une liaison qui lui causait de graves soucis et même des embarras avec sa famille. M. le Pr Nothnagel a appris la fatale nouvelle à Strasbourg, où il s'était rendu pour une consultation. Il est rentré à Vienne immédiatement.



La Médecine aux Chandelles.

Le « Porteur aux Halles » à l'Ambigu.

[L'Etudiant en Médecine qui fait la Fête!]

C'est un drame ! Et comme on n'y tue personne, c'est une pièce très nouveau jeu, avec des prétentions artistiques, qui sont au moins en herbe dans cette affaire, en valant bien une autre.

Le Porteur aux Halles, c'est l'histoire d'un jeune *Etudiant en Médecine* qui a mal tourné. Le Père Jourdan est marin au long cours. Le fils Jourdan n'a pas de vocation bien déterminée. Néanmoins il se résout à *faire sa médecine à Paris.*

Le deuxième tableau, à Paris! à Paris!...Le fils du vieux loup de mer ne fait pas du tout sa médecine; mais en revanche il mange l'argent de sa famille avec de petites dames fort gentilles. L'enfant ne fait pas sa médecine : l'enfant joue aux courses, vit dans les meubles de sa maîtresse ! Il continue sa vie de débauche, avec dix billets de mille francs, que sa famille lui a encore envoyés.

Rentrés chez eux, les Jourdan mourraient de faim, si un excellent domestique ne leur procurait pas une place aux Halles centrales. Voici justement le galopin, qui vient souper aux Halles avec des camarades de débauche et de petites chattes.... La bande joyeuse chante des couplets de café-concert et pénètre dans un café de nuit. Surgit le père Jourdan qui se dresse devant son fils en macfarlane (lui, le père, est en blouse), et lui dit son fait. A l'avant-dernier tableau, le fils Jourdan ne se repent pas encore ; il ne se repentirait jamais, si sa sœur ne survenait bien à propos, et ne simulait point un faux appétit de faire la fête comme son frère. Et la jeune fille ramène le fils prodigue à la maison. Chez lui, Jean trouve sa mère malade et son père toujours irrité. Un *médecin*, un vrai, dénoue la situation par une ordonnance : « La mère Jourdan ne guérira que si elle revoit son fils ». « Allons, embrasse ta mère, misérable ! » Le loup de mer pardonne, à condition que Jean se fasse marin, car, au fond, c'était là sa vraie vocation.

La partie médicale de la pièce, ou au moins les scènes de la vie d'Etudiant moderne, auraient pu être mieux comprises et décrites plus exactement. Mais il ne faut pas demander l'impossible, surtout en temps d'Exposition, même aux auteurs dramatiques.

R.

©BIUM



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 7 AU 12 MAI 1900.—EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi 7.* — 3e (2e partie, salle n° 1) : MM. Fournier, Brissaud, Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Poirier, Sebileau. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Lejars, Mauclaire. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Déjerine, Gaucher, Teissier. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Pitié) : MM. Delens, Kirmisson, Legueu. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Pitié) : MM. Tuffier, Broca (Aug.), Walther.

Mardi 8. — 3e (2e partie, N. R. Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologique) : MM. Cornil, Blanchard, Ménétrier. — 3e (oral, 1re partie, 1re série, N. R., salle n° 2) : MM. Budin, Quénu, Thiéry. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, N. R., salle n° 4) : Schwartz, Faure, Wallich. — 3e (2e partie, N. R., petit amphithéâtre) : MM. Raymond, Chantemesse, Hanriot. — 3e (2e partie, 2e série, salle n° 3) : MM. Hutinel, Charrin, Launois. — 3e (2e partie, 2e série, salle n° 1) : Grancher, Joffroy, Marfan. — 4e (Doctorat, salle n° 4) : MM. Thoinot, Gley, Thiroloix. — 5e (1re série, Chirurgie, Charité) : MM. Berger, Brun, Albarran. — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Proust, Achard. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Dieulafoy, Debove, Vaquez.

Mercredi 9. — 3e (oral, 1re partie, N. R., salle n° 3) : MM. Lannelongue, Varnier, Sebileau. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 4) : MM. Delens, Poirier, Lepage. — 3e (oral, 2e partie, N. R., salle n° 2) : MM. Hayem, Widal, Heim.

Jeudi 10. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 3) : MM. Quénu, Thiéry, Wallich. — 3e (oral, 2e partie, N. R., salle n° 4) : MM. Dieulafoy, Blanchard, Ménétrier. — 3e (2e partie, 1re série, salle n° 2) : MM. Cornil, Dupré, Thiroloix. — 3e (2e partie, 2e série, amphithéâtre) : MM. Chantemesse, Achard, Launois. — 4e (Doctorat, salle n° 1) : MM. Proust, Chassevant, Vaquez.

Vendredi 11. — 3e (2e partie, N. R. Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologique) : MM. Hayem, Hanriot, Gaucher. — 3e (oral, 2e partie, N. R., salle n° 2) : MM. Potain, Blanchard, Teissier. — 4e (Doctorat, salle n° 3) : MM. Pouchet, Landouzy, Thoinot. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Terrier, Delbet, Legueu. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Delens, Kirmisson, Broca (Aug.). — 5e (2e partie, Necker) : MM. Grancher, Déjerine, Widal. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 12. — 3e (2e partie, salle n° 2) : MM. Hutinel, Achard, Thiroloix. — 5e (2e partie 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Roger, Marfan. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Cornil, Raymond, Vaquez. — 5e (2e partie, 1e série, Charité) : MM. Debove, Chantemesse, Dupré. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Joffroy, Teissier, Ménétrier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

THÈSES DE DOCTORAT. — *Mercredi* 9, à 1 heure. M. Rongier : *Contribution à l'étude de la tension artérielle dans la pneumonie* ; MM. Potain, Déjerine, Gaucher, Wurtz. — M. Landouaré : *Le rôle du traumatisme dans l'étiologie du rétrécissement pulmonaire acquis* ; M. Potain, Déjerine, Gaucher, Wurtz. — M. Renaud : *Contribution à l'étude des pleurésies purulentes à bacille Friedlænder* ; MM. Potain, Déjerine, Gaucher, Wurtz. — M. Bousquain : *Les applications médicales des courants de haute fréquence* ; MM. Fournier, Joffroy, Gilles de la Tourette, Broca (André). — M. Rieu : *Les hallucinations psycho-motrices dans la paralysie générale* ; MM. Joffroy, Fournier, Gilles de la Tourette, Broca (André). — M. Ferval : *Des kystes intrapéritonéaux primitifs* ; MM. Tillaux, Kirmisson, Jalaguier, Mauclaire. — M. Gillot : *De la sténose congénitale du pylore chez les nourrissons* ; MM. Tillaux, Kirmisson, Jalaguier, Mauclaire. — M. Franco : *Quelques considérations sur les anévrysmes iliaques externes* ; MM. Tillaux, Kirmisson, Jalaguier, Mauclaire. — M. Diez : *Contribution à l'étude des injections sous-arachnoïdiennes de chlorhydrate de cocaïne* ; MM. Kirmisson, Jalaguier, Mauclaire. — M. Bloche : *Contribution à l'étude du céphalématome* ; MM. Pinard, Terrier, Lejars, Delbet. — M. Veandelle : *De l'injection du liquide amniotique pendant la grossesse sans rupture des membranes de l'œuf* ; MM. Terrier, Pinard, Lejars, Delbet. — M. Guibout : *Conséquences obstétricales possibles de l'amputation sous-vaginale du col* ; MM. Pinard, Terrier, Lejars, Delbet. — M. Périchon : *Contribution à l'étude du traitement opératoire de la retrodéviation de l'utérus* ; MM. Terrier, Pinard, Lejars, Delbet. — M. Roustain : *De l'utilité du séro-diagnostic dans la fièvre des accouchées* ; MM. Landouzy, Brissaud, Thoinot Launois. — M. Roglet : *Contribution à l'étude du signe de Kernig dans les méningites* ; MM. Landouzy, Thoinot, Launois. — M. Froussard : *De l'entéro-colite muco-membraneuse* : MM. Brissaud, Landouzy, Thoinot, Launois.

Jeudi 10, à 1 heure. M. Durandeau : *Des coefficients urinaires dans les cirrhoses* ; MM. Bouchard, Raymond, Charrin, Desgrez. — M. Lebreton : *Contribution à l'étude de la sclérose en plaques chez les enfants* ; MM. Raymond, Bouchard, Charrin, Desgrez. — M. Fouquet : *Du procédé de cerclage dans le traitement des fractures de la rotule* ; MM. Guyon, Budin, Schwartz, Brun. — M. Schmitt : *Contribution à l'étude du traitement obstétrical de l'éclampsie puerpérale* ; MM. Budin, Guyon, Schwartz, Brun. — M. Terral : *Etude sur l'étiologie et la pathogénie du rachitisme* ; MM. Grancher, Poirier, Marfan, Widal. — M. Cochard : *Etude sur l'eau oxygénée et sur son emploi dans le traitement des pyodermites* ; MM. Grancher, Poirier, Marfan, Widal. — M. Pinsan : *Du cathétérisme de l'urètre chez les prostatiques*. MM. Berger, Debove, Roger, Faure. — M. Mainguy : *Quelques considérations sur les dysenteries de nos pays* ; MM. Debove, Berger, Roger, Faure. — M. Noury : *Etude clinique des hernies épigastriques et ombilicales* ; MM. Berger, Debove, Roger, Faure. — M. Schelengowski : *Contribution à l'étude clinique du cancer primitif pleuro-pulmonaire* ; MM. Hutinel, Bonnaire, Wurtz, Teissier. — M. Lemaire : *Des endométrites hémorragiques ou hydrohémorragiques des six premiers mois de grossesse* ; MM. Hutinel, Bonnaire, Wurtz, Teissier. — Mlle Bauduin : *Septicémie des nourrissons, septicémie pneumococcique épidémique suraiguë* ; MM. Hutinel, Bonnaire, Wurtz, Teissier.

Vendredi 11, à 1 heure. M. Mortureux : *Des kystes hydatiques de la rate* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Walther, Mauclaire. — M. Vuillième : *Rupture des collections enkystées de l'abdomen au cours du palper abdominal* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Walther, Mauclaire. — M. Landron : *Sur le traitement des rétrodéviations utérines par le raccourcissement intra-abdominal des ligaments ronds* (procédé de Wylie) ; MM. Tillaux, Jalaguier, Walther, Mauclaire. — M. Félix : *Les rétrécissements tuberculeux de l'intestin grêle. Leur traitement* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Walther, Mauclaire.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Dr J. NICOLAS est nommé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, chef des travaux de Médecine expérimentale et comparée.

École de Médecine d'Angers. — M. le Dr MARTIN, suppléant, est chargé d'un cours d'histologie pendant la durée du congé accordé à M. Bahuaud (jusqu'au 31 mars 1901).

École de Médecine de Limoges. — M. le Dr EYMERI, suppléant, est chargé d'un cours de physiologie pendant la durée du congé accordé à M. THOUVENET (jusqu'au 28 février 1901).

École de Médecine de Marseille. — M. le Dr PLATON est nommé chef de clinique obstétricale.

Enseignement Médical libre à Paris. — *Clinique nationale Ophtalmologique des Quinze-Vingts.* CONFÉRENCES D'OPHTALMOLOGIE. Les Médecins de la Clinique des Quinze-Vingts commenceront, le Lundi 14 Mai 1900, des leçons cliniques et théoriques, qui auront lieu dans l'ordre suivant : Mardi, à 1 h. 1/2, Dr TROUSSEAU — Leçons cliniques ; Mercredi, à 1 heure, Dr KALT — Leçons de Diagnostic ophthalmologique avec indications thérapeutiques ; Jeudi, à 2 heures, Dr DUBIEF. — Démonstations d'Anatomie pathologique et de Bactériologie ; Jeudi, à 3 heures, Dr VALUDE — Thérapeutique chi-

©BIUM

rurgicale. — Présentation de malades; Samedi, à 2 heures, Dr Chevallereau. — Thérapeutique médicale. Consultations et Opérations à 1 heure.

Hôpital Andral. — M. Albert Mathieu et M. Soupault, feront le vendredi à 10 heures, à partir du 11 mai, à l'hôpital Andral, 35 rue des Tournelles, des Conférences cliniques sur les maladies de l'Appareil digestif.

Conférences de Radiographie. — M. le Dr L. R. Regnier, chef du Laboratoire d'Electrothérapie et de Radiographie de la Charité, commencera ses Conférences de Radiologie le Dimanche 6 mai à 10 heures, au Laboratoire et les continuera les dimanches suivants à la même heure.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — *Physiologie végétale appliquée à l'Agriculture.* — Par suite du décès de M. Milne-Edwards, directeur du Muséum, le cours annoncé pour le 24 avril a commencé seulement le samedi 28 avril, *à deux heures*, Le professeur M. P.-P. Dehérain s'occupera cette année des *ferments* de la terre.

Géologie.— M. Stanislas Meunier, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, a commencé le mardi 24 avril 1900 à 5 heures du soir, dans l'Amphithéâtre de Géologie du Jardin des Plantes, et continuera les mardis et suivants à la même heure, un cours relatif à l'histoire des progrès successifs qui ont procuré les données acquises sur l'origine des formations géologiques.

Anthropologie. — Dans le Laboratoire d'Anthropologie du Muséum, 61, rue Buffon, récemment ouverture des Conférences annuelles aux voyageurs par le Dr Hamy, professeur au Muséum, membre de l'Institut.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Internat des Hôpitaux de Paris. — *Prix Civiale.* — Un Concours est ouvert, en 1900, entre les Internes titulaires ou provisoires pour l'attribution du Prix biennal de 1,000 francs, fondé par feu le docteur Civiale au profit de l'Elève qui aura présenté le travail jugé le meilleur sur les Maladies des Voies urinaires. Ce travail devra être déposé au Secrétariat général de l'Administration avant le 15 Décembre 1900, au plus tard. MM. les Internes sont informés que les mémoires qui auraient été déjà présentés pour le Concours des Prix de l'Internat (médaille d'or) ne pourront pas être admis pour le Prix Civiale. Les Elèves qui désireraient obtenir des renseignements sur les conditions du Concours devront s'adresser au Secrétariat général (Bureau du Service de Santé).

Concours pour les Prix à décerner à MM. les Elèves Internes en Pharmacie des Hôpitaux et Hospices. Le Concours Annuel pour les Prix à décerner aux Elèves Internes en pharmacie des hôpitaux et hospices sera ouvert le lundi 11 juin 1900, à midi précis, dans l'Amphithéâtre de l'Administration de l'Assistance publique, avenue Victoria nº 3. MM. les Internes sont prévenus qu'en exécution des dispositions du Réglement sur le Service de Santé, tous les Internes en pharmacie des Hôpitaux et Hospices sont tenus de prendre part à ce Concours, sous peine d'être considérés comme démissionnaires et, comme tels, d'être privés du droit de continuer leur service dans les Hôpitaux. Ils devront, en conséquence, se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration, de onze heures à rois heures, du lundi 14 mai au 26 du même mois inclusivement.

Hôpital civil de Versailles. — Le Concours d'Internat de l'Hôpital civil de Versailles vient de se terminer par la nomination de MM. Laufer et Paté. M. Laufer est attaché à l'*Agence de la Presse Scientifique* depuis plusieurs années et est l'un de nos collaborateurs dévoués; nous lui adressons toutes nos félicitations.

Hôpital d'Ormesson. — Par son testament daté du 5 mars 1900, M. Crevat-Durand a fait le legs suivant : 400,000 francs à l'Œuvre des Enfants tuberculeux d'Ormesson.

Hôpitaux de Fontainebleau. — 400,000 sont légués par M. Crevat-Durand à la ville de Fontainebleau pour l'agrandissement de ses *services hospitaliers*.

Hôpitaux de Limoges. — M. le Dr Descazal est nommé, après concours, chirurgien suppléant.

Hospice de Cambrai. — M. Godeliez Bolvir, décédé à Cambrai à l'âge de 87 ans, laisse deux millions aux hospices de Cambrai, et deux vastes habitations pour servir de refuge aux dames âgées dans une situation digne d'intérêt.



Sociétés et Congrès.

Congrès international de la Presse Médicale. — La Commission d'organisation du Congrès de la Presse Médicale en 1900 vient, dans sa dernière séance, de fixer définitivement au 26 juillet la date de son ouverture. Le Congrès durera trois jours et s'ouvrira à l'Exposition, au Pavillon de la Presse, gracieusement mis à la disposition des journalistes médicaux par le Comité central des Associations de Presse. Les autres séances auront lieu à la Faculté de Médecine. Le bureau de la Commission d'organisation se compose du Pr Cornil, sénateur, président ; de MM. les Drs Lucas-Championnière et V. Laborde, membres de l'Académie de Médecine, vice-présidents : et du Dr R. Blondel, chef de laboratoire à la Charité, secrétaire général. Les deux questions à l'ordre du jour du Congrès sont les suivantes : 1º *Création d'une Association internationale de Presse Médicale*, 2º *Protection de la propriété littéraire dans les publications médicales*. Le Pr Virchow (de Berlin), pour le Comité allemand, et le Pr Baccelli, pour le Comité italien, ont accepté la présidence d'honneur. Nous publierons sous peu une note détaillée de ce Congrès.

Réunion des Secrétaires Généraux des Sociétés savantes de Paris. — La réunion des Secrétaires Généraux, sur la demande de plusieurs de ses membres, a décidé de choisir à l'Exposition un centre de réunion. Jusqu'à nouvel avis, le lieu choisi est la *Taverne Select* (Aquarium de Paris), sur le cours La Reine, à côté des Serres, et près du pavillon de la Ville de Paris, où une table leur sera réservée

©BIUM

de 5 à 7 heures du soir. Les Secrétaires Généraux, lors de leur visite à l'Exposition, auront ainsi l'occasion de se retrouver, et de s'entretenir de leurs intérêts communs.

Dîner des Secrétaires Généraux des Sociétés savantes. — Le prochain dîner aura lieu, le vendredi 11 mai 1900, à 7 heures et demie très précises : Restaurant de la Lune, attenant au Palais de l'Optique (Champ-de-Mars) ; prix : 10 fr. M. Deloncle, directeur de l'*Optique*, veut bien leur promettre de leur faire visiter le Palais après le dîner. Prière d'annoncer sa présence trois jours à l'avance à M. Mareuse, boulevard Haussmann, 81.

Académie des Sciences de Paris. — *Candidatures.* Dans la section de zoologie et d'anatomie à l'Académie des Sciences, deux sièges sont actuellement vacants par suite du décès de MM. Blanchard et Milne-Edwards. Pour ces deux sièges de la section de zoologie et d'anatomie, il y a déjà quatre candidats : M. le Dr Mathias Duval, membre de l'Académie de Médecine et professeur à la Faculté de Médecine de Paris ; M. le Dr Joannès Chatin, membre de l'Académie de Médecine et professeur à la Sorbonne ; M. Vaillant, professeur au Muséum d'Histoire naturelle, et enfin M. Giard, ancien député socialiste, professeur à la Sorbonne, et naguère membre du Comité directeur de la Ligue de la Patrie française. — D'après les bruits qui circulent à l'Institut, les chances sont pour MM. Mathias Duval et Joannès Chatin.

Congrès international des Etudiants en 1900. — Le projet de délibération suivant a été adopté par le Conseil municipal de Paris : Vu la pétition de l'Association générale des Etudiants, sollicitant une subvention pour l'organisation des fêtes qu'elle compte offrir aux Etudiants français et étrangers durant l'Exposition, sur le rapport de M. John Labusquière, au nom de la Commission de l'Exposition, délibère : « Une subvention de 15000 francs est attribuée à l'Association générale des Etudiants. »

Société de protection de l'Enfance. — 400,000 francs sont légués par M. Crevat-Durand à la Société de protection de l'Enfance abandonnée ou coupable (Œuvre Bonjean).

Club Médical de Paris. — Depuis la création du Club Médical de Paris, un certain nombre de fêtes ont eu lieu dans les salons du Cercle, grâce à l'activité des Drs Doléris et Lefebvre. A l'une des premières réunions, MM. Laugier, Villain et Dehelly, (de la Comédie Française) et M. le Dr Montoya, entr'autres, ont charmé l'assistance par leurs amusants monologues et leurs chansons émues. — Nouvelle fête le 27 avril dernier, où nous avons applaudi M. Menvielle, ténor à la voix chaude; Mlle Van Gelder, fille de notre Confrère M. le Dr Van Gelder et notre ami, M. le Dr Montoya, déjà nommé. N'oublions pas l'accompagnateur si dévoué M. Masson, qui a prêté aux artistes amenés par M. Doléris le concours de son précieux talent. Tous nos compliments à nouveau aux organisateurs de ces gaies réunions, qui, nous l'espérons, amèneront au Club la plupart de nos confrères de province, venant à Paris pour l'Exposition. D'ailleurs les étrangers leur donnent déjà l'exemple et vendredi dernier, nous avons remarqué dans les salons du Club plusieurs professeurs des Universités Allemandes et Autrichiennes.

M. B.



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé Militaire. — Sont promus au grade de médecin principal de 1re classe les médecins principaux de 2e classe : Davignon, médecin chef de l'hôpital militaire de Bourges ; Fournié, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Amiens, nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Verdun. Au grade de médecin principal de 2e classe, les médecins-majors de 1re classe : Martin, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Toul, nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Perpignan : Dubujadoux, aux hôpitaux militaires de la division d'Alger ; maintenu provisoirement. Bruant, du 98e d'infanterie, désigné pour l'hôpital militaire de Bourges. Robert, médecin chef des salles militaires de La Rochelle ; maintenu à son poste actuel (Réintégration). Schneider, attaché à la légation de France en Perse; maintenu à son poste. Ravenez, aux salles militaires de l'hospice mixte de Besançon ; nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Amiens. Morer, à l'hôpital militaire de Vincennes, nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Montpellier. Choux, médecin chef à l'Ecole supérieure de Guerre à Paris; maintenu à son poste actuel. Hussenet, médecin chef à l'hôtel national des Invalides ; nommé médecin chef à l'école militaire d'infanterie de Saint-Maixent. M. Millet, médecin principal de 1re classe, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Verdun, est nommé directeur du Service de Santé du 3e corps d'armée. M. Villier, médecin principal de 2e classe, médecin chef de l'hôpital militaire de Perpignan, est désigné pour l'emploi de médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Limoges.

Service de Santé de la Marine. — Des témoignages officiels de satisfaction ont été accordés, pour leur rapport d'inspection générale en 1899, à MM. les Drs Ambiel, Barthélemy, G.-E.-G. Bourdon, Jourdan, Machenaud, Ortal et Thémoin.



La Médecine dans le Conflit Anglo-Boër. — A l'ambulance adjointe à la légion étrangère est attachée une Française, Mme Thévenot, qui a fait les campagnes du Tonkin et du Dahomey. — Le détachement sanitaire de la Croix-Rouge de Russie, qui avait été envoyé au Transvaal pour un an, a reçu l'ordre d'y rester jusqu'à la fin des opérations militaires. — La garnison de Mafeking ne mange plus que du pain, fait avec de la farine d'avoine. Les cas de maladies augmentent.

©BIUM



Médecine d'État et Hygiène.

Statistique de la Ville de Paris. — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 16e semaine, 1,015 décès, chiffre inférieur à celui des semaines précédentes, et inférieur aussi à la moyenne ordinaire des semaines d'avril (1,055). L'état sanitaire est donc très satisfaisant. La fièvre typhoïde n'a causé que 9 décès, chiffre très inférieur à celui des semaines précédentes. La rougeole a causé 24 décès, chiffre inférieur à celui des semaines précédentes et inférieur aussi à la moyenne (27). La scarlatine, 1 décès; la coqueluche, 4; la diphtérie, 7, sont également au-dessous de la moyenne. Il n'y a eu aucun décès par variole. La grippe n'a plus causé que 5 décès. Il y a eu 12 suicides et 14 autres morts violentes. On a célébré à Paris 840 mariages; ce chiffre élevé est dû à la terminaison du Carême. On a enregistré la naissance de 1,151 enfants vivants (571 garçons et 580 filles), dont 804 légitimes et 347 illégitimes. Parmi ces derniers, 40 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène des Paquebots. — *Psittacose.* — Dans le but d'éviter les épidémies de *psittacose* à bord de ses steamers, la Compagnie des « Chargeurs-Réunis » vient d'y interdire formellement le transport des psittacés. C'est la première fois, en France, qu'une Compagnie de navigation prend cette importante mesure sanitaire.

L'Alcoolisme en Lorraine. — On sait que, tout récemment, le baron de Hammerstein, président de Lorraine, justement ému des effrayants désastres causés par l'alcool dans la population ouvrière, prit un arrêté interdisant toute vente de boissons alcooliques dans les débits de Lorraine, avant huit heures du matin. Le Comité central de l'Association des hôteliers d'Alsace-Lorraine adressa aussitôt une protestation au Ministère impérial et demanda l'annulation de cet arrêté. Le Ministre vient de répondre. Il approuve sans réserve l'arrêté du président de Lorraine. Il autorise cependant les aubergistes à vendre, avant huit heures, des boissons alcooliques aux voyageurs, aux voituriers, et aux cultivateurs voyageant sur routes, lorsqu'ils viennent aux marchés apporter leurs denrées. En résumé, et suivant les intentions du Gouvernement, l'interdiction de vente de boissons alcooliques ne s'appliquera réellement qu'aux ouvriers d'usines, forges et mines, qui entrent dans leurs chantiers avant sept heures. C'était, d'ailleurs, cette catégorie de consommateurs que l'arrêté préfectoral visait particulièrement et avec juste raison.

Paludisme en France. — L'Académie de Médecine de Paris, sur la proposition de M. Laveran, a nommé une Commission du Paludisme et a émis le vœu « qu'une mission soit envoyée en Algérie pour étudier, sur quelques-uns des points les plus insalubres de cette colonie, le rôle des Moustiques dans l'infection palustre, et les mesures prophylactiques qui doivent être conseillées comme les plus efficaces ».

Le Service des Prompts Secours à Paris. — Une actrice de Paris a eu un accident tout récemment : quelques contusions et une égratignure. Elle est restée trois quarts d'heure dans une pharmacie, devant laquelle stationnait la foule, sans qu'un gardien de la paix ait montré son képi, sans le moindre secours médical approprié et technique. — C'est tout de même un peu raide.



Divers.

Les Médecins Diplomates. — M. Lubomir Zolodovitch, le nouvel agent diplomatique de Bulgarie à Paris, se rendra après les fêtes de Pâques à son poste, vacant depuis plus d'une année. M. Zolotovitch n'est pas un diplomate de carrière, comme son prédécesseur, M. Ivan Stefanof Guechof, mais un médecin, très en faveur auprès du prince Ferdinand, ancien élève de l'Ecole de Médecine de Montpellier, et médecin de l'hôpital Alexandre de Sofia.

Distinctions Honorifiques. — La médaille d'honneur des épidémies a été décernée aux personnes ci-après désignées : *Médaille d'or*, M. le Dr Bruncher (de Lambèse). *Médailles d'argent*, MM. les Drs Dicquemare (de Biskra); Schwartz (d'El-Madher). *Médailles de bronze*, MM. les Drs Couillaud (de Biskra); Desgranges (de Marchenoir); Morel (médecin de la Marine); MM. les Drs Diet (de Saint-Nazaire) et Brunet, externe à l'Hôpital des Enfants à Bordeaux.

Les Médecins et les Elections Municipales. — *Paris.* — Dans le XIIIe arrondissement, la « Patrie Française » a décidé de soutenir contre M. le Dr Navarre, conseiller sortant, ancien président du Conseil municipal, la candidature de M. Philémon Léau, nationaliste. — Dans le quartier de la Porte-Saint-Martin, M. Houdé, républicain démocrate et pharmacien, aura pour concurrent M. Jules Fabre, républicain, adjoint au maire du 10e arrondissement, dont la candidature est soutenue par les Comités républicains et radicaux-socialistes du quartier. — Dans le VIe arrondissement (Odéon), M. le Dr Salmon, républicain, se présente. —

Une réunion contradictoire, à laquelle assistaient un grand nombre d'électeurs du quartier de l'Odéon, a eu lieu. MM. le Dr Salmon, candidat républicain, et Alpy réactionnaire, y ont exposé leurs programmes. Après quoi un ordre du jour a été voté, acclamant la candidature de M. le Dr Salmon.

Dans le quartier de la Salpêtrière, M. le Dr Fichon, républicain socialiste, se présente contre le conseiller sortant, M. Mossot, socialiste nationaliste. Pour le quartier de Grenelle, on parle de M. le Dr Loisel, qui se présenterait comme antinationaliste.

Les Médecins Conseillers Généraux. — Le Conseil général de Seine-et-Oise a accepté la démission de M. le Dr Morère, vice-président du Conseil général, membre de cette assemblée depuis 1865. Le Dr Morère, âgé de quatre-vingt-treize ans, se retire pour raisons de santé. Sur la proposition du président du Conseil général, M. le Dr Morère a été nommé Conseiller général honoraire.

©BIUM

Les Médecins Conquérants. — *Hommage au Dr Flamant.*— Dans son allocution d'ouverture, M. le Président du Conseil général d'Oran a parlé de l'occupation d'In-Salah et il a proposé d'envoyer à M. le Dr Flamant, organisateur de la mission et aux troupes qui ont fait cette campagne, un témoignage de haute admiration et de sincère reconnaissance.

Les Médecins dans la Guerre des Philippines et des États-Unis. — M. Jefferson Levy a présenté à la Chambre des Représentants un projet de résolution demandant qu'une enquête soit faite par une Commission du Congrès sur les services médicaux du corps expéditionnaire aux Philippines. Cette demande d'enquête est motivée par le chiffre considérable des suicides et des cas d'aliénation mentale qui se sont produits depuis quatre mois parmi ces troupes. On a compté en effet trente suicides d'officiers et soldats et quatre cents ont dû être confinés dans des asiles d'aliénés. Le général Otis aurait à répondre devant cette Commission d'enquête à son retour de Manille.

L'Auvergne Médicale. — *L'Auvergne Médicale* s'est réunie le samedi 28 avril à 7 heures 1/2 au restaurant Marguery; dîner annuel des Médecins de l'Auvergne à Paris, sous la présidence de M. le Dr Devins, député de Brioude (Haute-Loire).

La Médecine chez les Grecs. — M. de Mély vient de faire connaître les sources des *Cyranides* (sorte de traité de médecine d'une liberté de langage inimaginable) dont il a publié le texte grec aux frais de l'Institut et du ministère et de l'Instruction publique.



Variétés et Anecdotes.

La Bibliographia Medica jugée par les Anglais (1).

« Les efforts tentés par M. le Dr Gould et l'*American Medical Association* pour la résurrection de l'*Index Medicus* ont évidemment échoué. La proposition faite par l'*American Medical Association* à la *British Medical Association* de coopérer à faire revivre cette œuvre importante, n'a rencontré, dans notre pays, nous l'avouons à regret, qu'un faible encouragement, sauf dans nos propres colonnes. On doit se souvenir toutefois que, préalablement, lors de la dernière assemblée de la *British Medical Association*, nous avons suggéré à celle-ci l'idée de s'unir à l'*American Medical Association* pour verser la somme de £ 1.20 par année, afin de continuer la publication de l'*Index Medicus*, œuvre indispensable aux auteurs d'ouvrages médicaux, d'un bout à l'autre du monde. — Mais notre proposition, nous le croyons du moins, ne fut même pas examinée. Nous sommes heureux au plus haut point, de voir qu'un digne successeur de l'Index a vu le jour. La France a enfin entrepris l'œuvre que les nations de langue anglaise cessaient de poursuivre.

En février dernier a paru le Premier Numéro de la *Bibliographia medica*, périodique mensuel, rédigé par M. le Dr Marcel Baudouin, M. le Pr Charles Potain et M. le Pr Charles Richet. Cette Revue est publiée par l'Institut de Bibliographie, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, dont M. le Dr M. Baudouin est le Directeur. Cette Institution se distingue des bibliothèques ordinaires, en ce sens que articles, brochures, et monographies, sont minutieusement classés et catalogués d'après un plan original et soigneusement élaboré, de telle sorte que l'auteur d'un travail peut tout d'un coup recueillir une foule de renseignements sur un sujet indiqué, sans qu'il ait pour cela la peine de feuilleter un nombre considérable de volumes. M. le Dr Baudouin avait donc en main un admirable instrument pour publier un *Index Medicus* qui puisse être mené à bien. La réputation de l'*Institut int. de Bibliographie scient.* de Paris nous conduisait à attendre beaucoup de la nouvelle publication ; et nous n'avons certes pas été déçu. C'est en effet un progrès bien marqué sur son devancier, l'Index américain. Le génie extraordinaire et unique de l'esprit français pour tout ce qui touche à la méthode et à la classification est éminemment mis en relief par la production de ce périodique. Un système homogène ; un ordre distinct pour chaque subdivision du sujet, cependant minutieux, et rigoureusement observé. On a adopté un système de classification décimale tout à fait *ingénieux*, et qui, bien qu'à première vue apparemment artificiel, offre en réalité de très sérieux avantages..... Nous sommes heureux de constater qu'après une lecture personnelle des plus scrupuleuses nous n'avons pas relevé la moindre petite faute, qui puisse faire l'objet de la critique la plus méticuleuse.

La typographie est excellente et merveilleusement exempte d'erreurs. Le prix de souscription est modéré : 50 fr. par an pour la France, et 60 fr. pour l'étranger ; il est beaucoup moins élevé que celui de *l'Index Medicus américain*.

Nous félicitons très cordialement le Rédacteur en Chef pour ce tour de force, de si haute valeur scientifique.

La France a poursuivi l'œuvre que les nations de langue anglaise ont abandonnée; M. le Dr Baudouin a non seulement procuré un successeur à *l'Index Medicus*, mais fourni une publication qui marque un progrès réel sur ce dernier. La *Bibliographia Medica* est un véritable triomphe, aussi bien pour son rédacteur que pour son éditeur ; et elle ajoute un fleuron de plus à la guirlande de lauriers de la grande nation française, cette nation qui a déjà tant fait pour les sciences médicales (1).

(1) *L'Index Medicus* : « *Bibliographia Medica* ». *Med. Rev.*, London, 1900, III, n° 19, 1-2.

(1) Traduction de *l'Institut int. de Bibliog. Scient.*

La Bibliographia Médica jugée par les Canadiens.

Nous avons reçu le premier numéro de cette excellente publication, la « Bibliographia Medica », dont M. Marcel Baudouin est le digne et érudit rédacteur en chef (Extrait d'un Journal du Canada).

©BIUM

Statistique des Étudiants en Médecine dans les Universités françaises.

Voici un extrait intéressant de la Statistique des Etudiants, au 15 janvier 1900, pris dansle *Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction Publique* (année 1900, n° 1408, 17 mars 1900, p. 347 et suiv.).

VILLES	HOMMES		TOTAL	FEMMES		TOTAL	TOTAL Général
	Français	Etrang.		Franç.	Etrang.		
Paris	3.366	380	3.746	81	98	179	3.925
Aix-Marseille	169	5	174	52	1	53	227
Besançon	48	»	48	»	»	»	48
Bordeaux	625	15	640	21	2	23	663
Caen	37	»	37	6	»	6	43
Clermont	71	»	71	1	»	1	72
Dijon	58	»	58	»	»	»	58
Grenoble	37	1	38	10	1	11	49
Lille	235	13	248	37	1	38	286
Lyon	1.018	49	1.067	2	19	21	1.088
Montpellier	386	99	485	11	45	56	541
Nancy	206	40	246	»	10	10	256
Poitiers	62	»	62	»	»	»	62
Rennes	180	»	180	15	»	15	195
Toulouse	450	29	479	12	1	13	492
Amiens	77	»	77	12	»	12	89
Angers	133	»	133	36	»	36	169
Limoges	115	»	115	20	»	20	135
Nantes	283	1	284	2	»	2	286
Reims	65	1	66	13	»	13	79
Rouen	161	5	166	»	»	»	166
Tours	77	»	77	4	»	4	81
Alger	78	2	80	17	»	17	97
TOTAUX	7.937	640	8.577	352	178	530	9.107

THÉRAPEUTIQUE.

Des difficultés de l'alimentation chez les malades.

Le médecin a journellement à résoudre ce problème: Nourrir des anémiques, phtisiques, cancéreux, etc..., pour qui l'alimentation est de toute nécessité, mais dont l'inappétence est absolue. Chez d'autres malades, il n'y a pas anorexie; mais les aliments pris ne sont pas digérés, ni assimilés. A peine absorbés, ils provoquent des révoltes de l'estomac ou occasionnent des diarrhées abondantes: toutes causes d'affaiblissement. Alors que le médecin voudrait faire choix et indiquer au malade tel ou tel aliment plus compatible avec son genre d'affection, il ne peut que lui dire: Mangez ce que vous pourrez. Mais les aliments les plus délicats, les plus susceptibles de flatter l'appétit, n'ont généralement pas plus de succès. On voit aussi échouer la viande mise en poudre ou digérée préalablement à l'aide de la pepsine. Ces moyens favorisent quelquefois l'absorption, mais trop peu souvent obtiennent la digestion et l'assimilation.

Pour ces malades, l'Elixir alimentaire Ducro est d'un puissant secours. Une expérience de plus de trente ans a démontré qu'il était toujours pris avec plaisir, toujours digéré et qu'il soutenait l'organisme le plus débilité, même à défaut de toute nourriture. Les substances qui concourent à sa préparation sont: la viande crue, l'hypophosphite de soude, l'eau-de-vie et les écorces d'orange amères. Il emprunte aux deux premières ses qualités reconstituantes. Les écorces d'oranges amères ne lui communiquent pas seulement le goût si agréable qui le fait assimiler aux meilleures liqueurs de table, mais aussi les propriétés apéritives et stomachiques des amers. Quand à l'eau-de-vie dont on a dans ces derniers temps condamné à juste titre l'abus, mais reconnu les mérites lorsqu'elle est de bonne qualité et employée avec discernement, elle apporte à l'Elixir Ducro ses qualités d'antidéperditeur. Par elle, il aide à retarder la désassimilation. Si l'élixir Ducro ne saurait être considéré alimentaire à l'égal de la viande prise en nature, il l'est assez pour soutenir les forces du malade jusqu'au jour où, les fonctions digestives étant rétablies, la nourriture peut être reprise. Par dessus tout, il a le mérite de toujours être pris et digéré, alors que tout autre nourriture est refusée.

Avis aux Etudiants.

MM. les Étudiants en Médecine, qui **parlent** l'une des langues étrangères ci-après : *Allemand, Anglais* et *Italien*, et qui seraient désireux de trouver du travail bien rémunéré pendant la période des Congrès internationaux de l'Exposition de 1900 (juin-octobre), sont instamment priés de se faire inscrire de suite à l'AGENCE CENTRALE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE, 93, boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Les premiers travaux à faire seront confiés aux premiers inscrits.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° A céder: pour cause de santé, poste médical dans un chef-lieu des Ardennes. 12 et 13.000 francs touchés, sans diminution possible. Conditions à débattre, sérieuses références exigées.

2° Postes médicaux à prendre dans les communes de Pluvault (Côte-d'Or), Vaudoy (Seine-et-Marne), Malancourt (Meuse), (1200 fr. fixe, pharmacie), Heuillet-le-Grand (Haute-Marne), (600 fr. fixe). — Brout-Vernet (Allier).

3° Postes vacants : Médecin en chef de l'Asile d'aliénés de Rennes. Médecin adjoint à l'Asile d'aliénés de Prémontré (Aisne).

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 308.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 19. 12 Mai 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Supranormal : Comparaison du Cerveau et de l'Estomac; par Marcel Baudouin. — Actualités : Médecine et Politique : Les Médecins aux Elections Municipales de Paris de 1900. — Chronique Médicale de l'Exposition : Petites Nouvelles. — Médecine et Littérature : Les Blessés de la guerre Anglo-Boër, d'après un romancier anglais. — Nécrologie : M. le Pr Edouard Grima x (Paris). — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : La *Bibliographia medica*. — Les Livres Nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — M. Houdé (Paris). — M. le Dr Navarre (Paris). — M. le Pr Grimaux (Paris). — Une demande en mariage de Médecin au xviiie siècle.

BULLETIN

Le Supranormal.

Comparaison du Cerveau et de l'Estomac.

Un livre vient de paraître, que tous les médecins doivent lire. Je fais allusion au beau travail du Pr Flournoy (de Genève) sur un cas de dédoublement multiple de la personnalité, travail que ce maître psychologue a pourtant eu le tort, à notre avis (car cela induit l'acheteur en erreur), d'intituler : *Des Indes à Mars* (1).

Nous n'avons point ici l'intention d'analyser cette observation, unique et extraordinaire. Nous nous bornons à engager tous nos lecteurs à étudier, avec le soin qu'elle mérite, cette œuvre de bonne foi et de haute science. Mais nous sommes heureux d'enregistrer cette conclusion de l'auteur, à savoir que, malgré l'invraisemblance de certains phénomènes observés, rien, dans ce cas si brillant de somnambulisme avec glossolalie, ne permet d'admettre l'existence du *Supranormal*, c'est-à-dire de faits que notre raison est incapable d'apprécier.

Les constatations enregistrées par M. le Pr Flournoy sur le fonctionnement *inconscient* au cerveau de la personne si honorable, pseudonymement appelée Mlle Hélène Smith, ont, d'autre part, rappelé notre attention sur des phénomènes, non pas, certes, de même ordre, mais aussi inexplicables en apparence, qui ont été constatés chez l'homme pour l'estomac, organe infiniment moins distingué; car, à un moment donné, les ayant observés sur une personne qui nous touche de très près, nous nous étions demandé si vraiment il n'y avait pas là quelque chose de.... Surnaturel !

Après les explications fournies par M. Flournoy, en ce qui concerne les cellules grises du cerveau de Mlle Smith, rien ne nous étonne plus des cellules des glandes gastriques, qui, elles aussi, sans doute, peuvent être douées de propriétés très bizarres.

Nous ne pouvons, on le conçoit, insister davantage à cette place sur les faits anormaux d'origine stomacale auxquels nous faisons allusion; mais un jour viendra où, le temps ne nous faisant plus défaut, nous aurons l'occasion de les mettre en relief.

Que les médecins se tranquillisent; ils n'auront rien perdu pour avoir attendu la narration de troubles stomacaux, jusqu'ici insoupçonnés, dont nous leur réservons la primeur.

Marcel Baudouin.

(1) Flournoy. — *Des Indes à la Planète Mars*. — Genève, 1900, 2e édit., in-8°.

©BIUM

ACTUALITÉS

MÉDECINE ET POLITIQUE.

Les Médecins aux Elections Municipales de Paris en 1900.

I. Candidats élus. — 1° Dans le 1er Arr. (Louvre), pour le quartier des Halles, sur 6,585 inscrits et pour 4,905 votants, M. le Dr A. Lamouroux, c. s., républicain, pharmacien, *a été élu* par 3,063 voix, contre MM Paul Degouy, rad. soc., et F. Desnoyers, rép. nat. — M. A. Lamouroux est le doyen du Conseil municipal, où il siège depuis 1872. Aux dernières élections, il avait déjà battu M. Paul Degouy par 2,119 voix contre 1,904.



M. Houdé,
Pharmacien, Conseiller Municipal de Paris.

2° Dans le 10e Arr. (Enclos St-Laurent), quartier de la Porte-Saint-Martin, sur 9,151 inscrits et pour 6,711 votants, M. Houdé, c. s,, rép. démoc., antibrissonniste, pharmacien, a obtenu 4,178 voix contre M. Fabre, rép. rad. qui n'en a eu que 2,332. Il est élu. — M. Houdé avait succédé à M. Thuillier, élu sénateur. Il obtint aux élections du 6 août 1899, 2,272 voix (1). Son concurrent d'alors, M. Riéthe, rép. démoc., en eut 1,552.

3° Quartier des Epinettes, 12e Arr. (Reuilly), 12,111 inscrits et 9,020 votants, M. le Dr Paul Brousse, c. s., soc. rév. a eu 4,767 voix et *a été élu*, contre M. Montagne, nat. (2,571 voix), et M. Turpaud, nat. bonap., 1,384 voix). — M. le Dr Brousse avait battu, en 1896, l'abbé Huot réactionnaire, par 5,978 voix contre 1,254.

4° Dans le 13e Arr. (La Gare), sur 9,457 inscrits pour 7,293 votants, M. le Dr Navarre, c. s., soc., a obtenu 4,012 voix et *a été élu*. M. Gabriel, nat., n'a eu que 1,604 voix, M. Chilémon-Léau, nat., que 1,172, et M. Morice, cand. du petit commerce, que 353.— M. le Dr Navarre avait été réélu en 1896, contre M. Caillet, boulangiste, par 3,948 voix, contre 1,894.



M. le Dr Navarre (Paris),
Conseil Municipal.

II. Candidats médecins non élus. — 1° Dans le 4e Arr. (Hôtel-de-Ville), quartier Saint-Gervais, M. le Dr Cogrel, nat., n'a obtenu que 2,933 voix et n'a pas été élu. — 2° Dans le 5e Arr., quartier du Val-de-Grâce, sur 6,414 inscrits, pour 4,959 votants, M. le Dr Chérot, nat., n'a obtenu que 1,741 voix. Il n'a pas été élu ; mais M. Lampué, c. s., rad., n'en a obtenu que 1,332 et M. Robin, rép. démocrate 1,078 seulement. M. le Dr Chérot a quelques chances au scrutin de ballottage.— 3° Dans le 6e Arr. (Luxembourg), quartier de l'Odéon, pour 4,746 inscrits, avec 3,560 votants, M. le Dr Salmon, rép. antinat., 1,450 voix a échoué. — 4° Dans le 11e Arr. (Popincourt), quartier de la Folie-Méricourt, pour 12,406 inscrits, sur 8,994 votants, M. le Dr Pissandras, soc. nat., n'a eu que 636 voix. — 5° Dans le 13e Arr. (Gobelins), quartier de la Salpêtrière, sur 4,922 inscrits, pour 3,803 votants, M. le Dr Fichon, rép. soc., n'a eu que 376 voix. — 6° Dans le 14e Arr. (Observatoire), quartier du Petit-Montrouge, sur 7,169 inscrits, pour 5,353 votants, M. le Dr Poirier de Narçay, naionl, a obtenu 2,146 voix. En bonne situation pour le ballottage. 7° Dans le 15e Arr. (Vaugirard), quartier de Gre

(1) Voir *Gaz. Méd. de Paris*, 1899, août, p. 387.

©BIUM

nelle, sur 8,291 inscrits, pour 6,324 votants, M. le Dr Loisel, rad. antinat., n'a eu que 523 voix.

En résumé, trois médecins, anciens conseillers, ont été réélus, et un pharmacien. Au scrutin de ballottage, deux autres médecins ont des chances de réussir; et nous leur souhaitons de décrocher la timbale, quoiqu'ils soient *nationalistes*...

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

Petites Nouvelles.

Les Accidents. — Plusieurs accidents se sont produits cette semaine à l'Exposition. Cinq ouvriers de la section hollandaise, installée à côté de la section japonaise, étaient occupés à démolir un échafaudage, lorsque les poutres s'abattirent tout à coup, démolissant en partie les vitrines consacrées au Japon.

Un *commencement d'incendie*, causé par l'imprudence d'un ouvrier qui fumait sa pipe, s'est déclaré, au pavillon des Forêts.

Un ingénieur, qui était monté sur une échelle, à la section du Transvaal, est tombé de la hauteur de 3 mètres et s'est fait une grave *contusion au bras droit*. Il a été conduit au poste médical de l'avenue La Bourdonnais.

Par suite d'un faux mouvement, un indigène occupé, dans le palais de l'Egypte, à couper des roseaux pour la confection d'un moucharabié, *s'est ouvert le ventre avec le couteau dont il se servait*. Le malheureux Egyptien a été transporté à l'*hôpital Necker*, dans un état qui a été jugé désespéré.

L'hôpital Necker était bien loin ; et une infection a pu se déclarer pendant le transport. Il aurait fallu faire, *sur place*, la laparotomie.

Ce qui prouve une fois de plus l'utilité des Services des Prompts Secours.

L'Assistance de Paris à l'Exposition. — Dans le pavillon de la Ville de Paris est placée l'Exposition d'*Assistance publique* de la Capitale ; ce pavillon, on le sait, se trouve en face du Palais de l'Italie.

L'espace qui lui a été réservé a dû être forcément très-limité ; mais il y a là cependant nombre de documents intéressants. Dans une salle se trouve la section de la *Première Enfance* ; on y voit des dessins et des plans, des instruments divers, des documents ayant trait aux Enfants trouvés, etc. Après vient la section de l'*Enfance proprement dite*, où l'on verra tout ce qui concerne les Hôpitaux et Hospices d'Enfants à Paris.

Une reconstitution est à noter dans la section de la première enfance : celle de l'ancien « tour » de l'Hospice des Enfants-Assistés. En face, on a édifié un modèle de boxe d'isolement usité à l'Hôpital des Enfants malades, puis, plus loin, ce sont les couveuses de la Maternité.

Mentionnons seulement ce qui a trait aux *Ecoles professionnelles* spéciales, dépendant de cette administration et en particulier les créations du Dr Bourneville à Bicêtre, l'Ecole Lallier, etc., pour insister comme il convient sur la section réservée aux *Hôpitaux généraux*.

Nous reviendrons, avec détail plus tard, sur cette importante Exposition qui montre quels progrès ont été *réalisés* de 1889 à 1900. Ajoutons seulement aujourd'hui que dans la section hospitalière, on a reconstitué un lit à quatre places, en service à l'Hôtel-Dieu à la fin du dix-huitième siècle ; en opposition, on voit le matériel actuellement en usage : le contraste est suffisant pour qu'il ne soit pas besoin de fournir d'explications supplémentaires.

L'administration centrale, rendant un hommage mérité à quelques bienfaiteurs, a réservé son salon d'honneur à l'exposition de plusieurs portraits : on y revoit l'abbé Cochin, Mme Necker, la comtesse de Lariboisière (portrait de Gros), M. et Mme Chardon-Lagache, Rossini, Galignani, etc., fondateurs ou bienfaiteurs de maisons de retraite ou d'hôpitaux parisiens.

Sauvetage. — *Le Bateau-pompe.* — Le bateau-pompe affecté au service de l'Exposition, et dont l'équipage comprend, outre le pilote et le mécanicien, 1 sergent, 1 caporal et 8 sapeurs, tous excellents nageurs, doit être considéré comme un moyen de sauvetage très efficace, qui a d'ailleurs fait ses preuves à l'étranger. Il devrait y avoir une petite ambulance à bord. — Un bateau chargé de marchandises, le *Máconnais*, a coulé en Seine. Le bateau-pompe de l'Exposition à fonctionné avec succès.

L'obésité et la taille — Une dame a demandé à M. le Commissaire général d'élargir un peu l'entrée des guichets des portes de l'Exposition et de les placer un peu moins haut. Il paraît que les personnes de forte complexion et de petite taille ont beaucoup de peine à entrer dans l'Exposition. Il leur faut se hisser pour présenter leur ticket, et user de vigueur pour forcer le passage d'entrée. — Nous appelons sur ces cas douloureux l'attention de M. Alfred Picard. C'est évidemment sur lui, a dit avec amertume cette dame, que l'architecte des guichets avait pris ses mesures !...

Les Services d'Hygiène de Paris et de l'Étranger. — Dans une salle de gauche du Pavillon de la Ville de Paris se trouve la *Morgue* et le *Service anthropométrique*. Le système de classement des criminels préconisé par M. Bertillon a, on le sait, été adopté par beaucoup de Gouvernements et les photographies et instruments de mensuration sont du plus haut intérêt. Le reste de la travée n'est pas encore aménagé, mais, revenant à gauche de l'entrée principale, on pénètre dans les *Services bactériologiques du Laboratoire municipal*. Un portrait de Pasteur occupe la place d'honneur. La salle suivante est réservée à *l'Inspection vétérinaire sanitaire*. Les reproductions en cire des maladies des animaux de boucherie sont d'un réalisme très méritoire. Après la section de l'Observatoire de Montsouris, puis à celle de l'Assainissement, les *Services des Eaux* occupent le fond du pavillon, et au centre de la grande nef du rez-de-chaussée, une vasque monumentale à quatre compartiments de verre permet aux visiteurs de faire la différence entre les eaux de la Seine, du canal de l'Ourcq et les adductions de l'Avre et de la Vanne.

L'Alcoolisme à l'Exposition Russe. — On sait que la vente des alcools est, en Russie, un monopole d'Etat. En instituant ce monopole, il y a cinq ans, on n'a pas seule-

©BIUM

ment voulu améliorer les conditions de perception des impôts sur les boissons, mais on a tenu surtout à atténuer le mal qui résultait pour la population de l'usage immodéré des boissons alcooliques. La réforme s'est accomplie progressivement et a donné d'excellents résultats dans les diverses provinces où elle a été appliquée jusqu'ici. Mais ce qui a contribué surtout à la rendre féconde, c'est l'ensemble des mesures d'ordre sanitaire et moral qui l'ont complétée. A mesure que le monopole s'établissait, des Comités de tempérance se formaient, largement subventionnés par l'Etat, et dont la mission était : de surveiller la vente des alcools, afin que celle-ci s'effectuât conformément aux réglements qui ont en vue la santé et la moralité de la population ; de propager au sein de la population la connaissance et le sentiment du danger que présente l'abus des spiritueux ; de fournir au peuple le moyen de passer son temps loin des cabarets, en construisant des maisons du peuple, des débits de thé, des salles de lecture et en organisant des fêtes populaires, des conférences instructives et anti-alcooliques ; d'établir des maisons de santé pour les alcooliques et, enfin, d'assister les Comités privés institués dans le même but que les Comités officiels. C est le bilan de cette œuvre de salut, qui coûtera cette année 7.500.000 francs à l'Etat russe, qu'a présenté le comte Louis de Skarzynski, sous forme de documents, maquettes, reconstitution de salles de lecture et de débits de thé, des diagrammes, des plans, des tableaux, mettant en relief les divers aspects de cette organisation, qui compte actuellement près de 25,000 adhérents et 5,500 membres protecteurs.

Tempérance. — Au palais de l'Economie sociale et des Congrès, inauguration de la section dite des Comités *officiels de tempérance* en Russie, organisée sous le patronage du comte Louis Skarzynski. A la cérémonie très simple et tout intime, assistaient M. le Dr Legrain, président du Congrès antialcoolique et les divers représentants de la presse russe à Paris. L'œuvre des Comités de tempérance russes est remarquable par cela même qu'elle n'imposait aucune obligation, mais donnait seulement des conseils et procurait le moyen de les suivre. Le fléau de l'Alcoolisme est combattu par des moyens aussi agréables que persuasifs.

Les Médecins Exposants. — Au pavillon de la Bosnie, on remarque les *Collections Ethnographiques* du Dr Truhelka, Conservateur du Musée de Serajevo ; à l'exposition allemande, le Dr Saidel, directeur du musée de Hohenzollern est venu tout exprès de Berlin, pour donner des explications sur les différentes parties de l'exposition rétrospective des costumes militaires de la Prusse.

Hôpitaux. — Au panorama de la prise de Tananarive, au milieu d'un groupe d'officiers, on remarque M. le Dr Hocquard, médecin de l'état-major. Au loin, une compagnie d'infanterie de marine est encore engagée dans les maisons de *l'hôpital anglais,* refoulant l'armée hova qui s'enfuit. En avant d'Andrahisoro, où l'ambulance est installée, se dirige un convoi de malades et de blessés.



Médecine et Littérature.

Les Blessés de la Guerre Anglo-Boër, d'après un romancier anglais.

Le célèbre conteur anglais Rudyard Kipling publie, à la fois en anglais et en français, une série de notes, fort décousues, suivant sa coutume, sur la *Médecine et la Chirurgie* dans l'Afrique du Sud, après avoir donné un récit intitulé : *L'Ambulance n° 3.* — On sait que R. Kipling a accompagné au Transvaal les Ambulances anglaises, à titre.... d'appareil enregistreur littéraire ; aussi, de tous côtés, se pâme-t-on dans les foules, très friandes de ces sortes d'histoires médico-chirurgicales, à la narration de ces aventures de *Cowboys* du Far-West canadien, ou de *Bushmen* australiens, blessés à l'assaut des terribles Kopjes !

Pour nous, qui avons à remercier l'écrivain-artiste de s'être improvisé, sinon chroniqueur chirurgical, du moins reporter scientifique informé, on nous permettra pourtant de trouver que le Génie national anglais n'a pas, en l'espèce, montré des ressources bien neuves. Citons quelques passages, seulement, d'après le *Temps* (dont tous les droits sont réservés), comme nous allons l'être nous-même dans nos appréciations, au demeurant sympathiques.

Enumération des blessés del'Ambulance n° 3. — 1° Fracture de la cuisse ; 2° Balle dans l'estomac ; 3° Amputation au-dessous du coude droit ; 4° Perforation du poumon ; 5° Fracture de l'épaule ; 6° Luxation du coude ; 7° Plaie du poumon de droite à gauche ; 8° Avant-bras fracassé par balle explosible ; 9° Deux « blessures à la tête » ; 10° Plaies de l'œil, tête et cou ; 11° Traumatisme de l'humérus ; 12° Traumatisme de la cuisse ; 13° deux ou trois balles dans la cuisse ; 14° Epaule traversée avec le bout du droit emporté ; 15° Traumatisme de l'avant-bras.

Les Blessés de Maggersfontein. — 1° Plaie de l'estomac ; 2° Traumatisme du membre inférieur ; 3° Fracture de l'épaule et de la clavicule ; 4° Plaie de la main ; 5° Plaie du poumon, etc., etc.

Autres blessures. — 4 balles dans la colonne vertébrale, et un seul n'est pas mort de suite.

Le service médical en campagne. — *L'Ambulance n° 3.* Nous arrivions avec six chirurgiens pris dans les grands hôpitaux de Wynberg et de Rondesbosch où ils avaient vécu pendant des mois sur la promesse qu'on les enverrait bientôt en première ligne. Ah ! ce n'étaient pas des membres de l'Académie de Médecine, mais des internes tout frais sortis de l'hôpital métropolitain. Ils étaient jeunes, enthousiastes et ils étaient heureux, bien qu'on eût réduit leur bagage aux trente-cinq livres réglementaires. Mais ils n'avaient pas l'ombre d'une idée de l'endroit où ils allaient. Nous les débarquâmes. A un demi-mille dans la plaine, derrière les tombes des highlanders, se trouvaient les tentes de l'hôpital, et vers elles se dirigeaient des chariots à mules et à bœufs. Comme n° 3, ils étaient à l'œuvre depuis bien longtemps. Le spectateur ne ressentait ni surprise, ni étonnement, et même presque pas de pitié en voyant cahoter et tanguer leurs grosses Croix-Rouges. Ceux qui tombent sont ramassés le plus tôt possible par les brancardiers, qui perdent pas mal de monde. On leur fait un premier pansement rapide et efficace ; puis, ils sont mis dans les chariots qui tanguent et cahotent. De là, à l'hôpital, et de l'hôpital au chemin de fer. Le chemin de fer emmène les plus grièvement blessés au Cap et à la mer, à la mer qui conduit jusqu'à l'hôpital militaire de Nelley.

Appréciation, certes, très chirurgicale ; en théorie, six cents milles en chemin de fer devraient être plutôt mauvais pour des blessés ; en pratique, cela leur fait tout le bien du monde.

Avouez que le premier journaliste médical venu, envoyé sur les lieux, eût été capable d'en écrire autant, et de rapporter des diagnostics plus précis. Mais, voilà, on refuse toujours de leur payer le voyage.....

©BIUM

NÉCROLOGIE.

M. le Pr Edouard GRIMAUX (Paris).

Notre cher Maître et ami, M. le Dr E. GRIMAUX, l'un des médecins les plus justement célèbres de ce siècle, vient de succomber à une attaque d'hémorragie cérébrale. Nous adressons à sa famille, qui est originaire des Charentes et de Vendée, l'expression de nos vifs compliments de condoléance.

M. Grimaux, qui est né le 3 juillet 1835, fit ses études pharmaceutiques et médicales à l'Ecole de Médecine navale de Rochefort, à un âge où beaucoup d'entre nous sont encore sur les bancs du lycée. Dès 1852, en effet, c'est-à-dire à 17 ans, il était déjà interne en pharmacie des hôpitaux de la Marine à Rochefort. De 1853 à 1858, il fut Pharmacien de Marine; mais ce n'est qu'en 1861 qu'il fut reçu pharmacien civil. Il s'établit alors à Ste-Hermine (Vendée), où il se maria et demeura jusqu'en 1866. Entre temps, il poursuivait ses études médicales commencées à Rochefort, alors qu'il était encore simple pharmacien, si bien que, dès 1865, il était Docteur en Médecine avec une thèse intitulée: *Du Hachisch ou Chanvre indien*, 1865, 4°, 58 p., n° 142.



M. le Pr GRIMAUX (de Paris),
[*Victime de l'Affaire Dreyfus*].

Une jeunesse aussi bien employée, à cette époque-là, voilà qui n'était pas banal ! Un psychologue, s'il s'était intéressé à semblables débuts, aurait certainement pu prédire à un travailleur de cette envergure un brillant avenir. Il n'aurait certes pas eu beaucoup de chances de se tromper ! Il n'y a pas à s'y méprendre : quand on a pareilles campagnes à son actif, la Gloire ne saurait tarder à venir. Et, pour M. Grimaux, elle vint vite, très vite même, comme on va le voir.

Après de tels succès, notre petit pharmacien de campagne ne pouvait s'éterniser à Ste-Hermine. Il prit une résolution énergique, et fit bien. Il plia bagage et s'en alla tenter à Paris la fortune. Il s'attaqua de suite à un gros morceau et prit le taureau par les cornes. Il concourut, en effet, à l'agrégation de la Faculté de Médecine dans la section de Physique et Chimie, et fut nommé à son premier concours. Pour un frais émoulu de province, c'était un vrai triomphe; à notre époque on ne voit plus ces choses-là ! Sa thèse d'agrégation sur les *Atomes et les Molécules*, traitée avec une grande largeur de vues, fut très remarquée du monde savant. Dès 1871, notre chimiste était lauréat de l'Institut. Il marchait de succès en succès. C'est en 1874 qu'il publia la première édition du *Traité de Chimie*, qui l'a rendu célèbre dans tout le monde médical. Cet ouvrage classique, où les notations chimiques modernes ont été utilisées de bonne heure, en est à sa septième édition : c'est depuis 25 ans le vade-mecum de tous nos jeunes étudiants.

Son temps d'agrégation terminé à la Faculté de Médecine, M. Grimaux passa en 1873 à la Sorbonne, où il fut nommé sous-directeur du Laboratoire de Chimie; en 1876, il était répétiteur à l'École polytechnique et docteur honoraire de l'Université de Leyde, à l'occasion de son troisième centenaire. Il était présenté dès 1877, en seconde ligne, à l'Académie des Sciences : ce qui lui permit, sans être licencié, de subir sans ambage l'épreuve du doctorat ès-sciences, avec une thèse très importante sur les *Uréides* ou dérivés de l'Urée. Pour ces travaux dans cette série de corps, l'Académie royale de Belgique lui décerna la même année une médaille d'or de 800 francs. En 1876, M. Grimaux concourait à nouveau pour la chaire de Chimie de l'Institut national agronomique. Une fois de plus, c'est sans peine qu'il gagna la bataille.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1881, membre du Comité consultatif d'Hygiène publique de France depuis 1879, il fut nommé en 1882 professeur à l'Ecole polytechnique.

Ces fonctions l'avaient mis en vue d'une façon toute particulière. Aussi fut-il élu en 1894 membre de l'Institut (Académie des Sciences), et nommé en 1895 Officier de la Légion d'honneur.

On doit à M. Grimaux, chimiste de grande valeur, de nombreux travaux, trop spéciaux pour que nous appesantissions en cette courte notice, sur des recherches aussi ardues. Rappelons seulement qu'en 1881 il fit paraître une seconde édition de sa thèse d'agrégation de 1866 sous le titre de : *Théories et Notations Chimiques*. En 1888, il publia une magnifique biographie de Lavoisier, qui en est déjà à sa deuxième édition et entreprit la réédition de l'œuvre du célèbre savant fauché à la Révolution.

Comme hygiéniste, notre excellent Maître n'est pas moins apprécié de tout le corps médical. C'est lui qui a découvert les substances toxiques employées pour colorer les jouets d'enfants et a ainsi contribué à sauver la vie de nombreux bébés; qui a montré comment on peut enluminer sans danger les dragées et les bonbons ; qui a critiqué l'emploi des matières dangereuses employées dans la fabrication des crayons, des porte-plumes, des pains à cacheter, etc., etc.

Il s'est aussi occupé de la coloration artificielle des vins, du reverdissage des conserves alimentaires au moyen des sels de cuivre, de l'emploi de l'étain fin dans la confection des boîtes de conserves alimentaires, industrie qui intéresse notre département à plus d'un titre (1).

Outre ses innombrables communications disséminées dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences, dans les *Annales de Chimie* et dans le *Dictionnaire de Chimie de Wurtz*, il est l'auteur de nombreux travaux, tous de grande valeur scientifique, parmi lesquels il convient de citer entr'autres ; *Lavoisier d'après sa correspondance, ses manuscrits, ses papiers de famille et d'autres documents inédits* (1888), etc., etc.

M. Grimaux, en 1897, fut candidat malheureux au Sénat, en Vendée, dans le pays natal de sa femme ; mais il approcha très près du but, malgré ses opinions républicaines, grâce à ses hautes relations et sa situation scientifique.

(1) Marcel Baudouin. — *M. le Pr E. Grimaux. La Vendée républicaine*, Sables d'Olonne, 29 mai 1897.

On connaît l'intervention de M. Grimaux au procès Zola. Il fit sa déposition devant le jury de la Seine le 15 février 1898. Sa déclaration improvisée, dite d'une voix émue, produisit une impression profonde. Il rappela que, si tant d'artistes, tant d'hommes de lettres, tant de savants, qui ne suivent pas d'habitude les fluctuations de la politique quotidienne, s'étaient levés cette fois, pour entrer dans la lutte, c'est qu'il s'agissait du respect de la Liberté et de l'honneur véritable de la Patrie. Il termina ainsi sa déposition: « Oui, nous sommes tous dans une voie où nous persévérerons ; la Vérité, nous la voulons; et nous l'aurons. Nous irons sans cesse dans cette voie, et rien ne nous rebute, car nous sommes de ceux qui veulent la lumière, encore la lumière. Nos consciences ont soif de justice...» A la suite de cette intervention dans l'affaire Zola, le Ministre de la Guerre, M. le général Billot, prononça, quelques jours après, la *révocation de M. Grimaux de ses fonctions de professeur à l'Ecole polytechnique*. On sait, qu'à Nantes, au Congrès de l'A. F. A. S, il fut conspué.

M. Grimaux, à la fondation de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, en devint un des deux vice-présidents, et fut même condamné comme tel, en police correctionnelle (Avril 1899) ! (1).

Il vivait, depuis cette affaire, dans la retraite ; et il est mort de la criante injustice qui a été commise à son égard.

Sur sa demande expresse, le corps de M. Grimaux a été *incinéré* au Columbarium du Père Lachaise.

M. le Dr Ameuille, chevalier de la Légion d'honneur, ancien président de la Société médico-chirurgicale, médecin honoraire du Bureau de bienfaisance, est mort le 26 avril. Les obsèques ont eu lieu le dimanche 29 avril, à midi, à l'église Saint-Eugène, à Paris.

M. le Dr Desmaisons, le fondateur de la maison de santé pour aliénés, du Bouscat, décédé à Bordeaux, à l'âge de 88 ans.

Obsèques de M. le Pr MILNE-EDWARDS (Paris).

Les obsèques de M. Alphonse Milne-Edwards, ont été célébrées en l'église Saint-Médard. Le corps avait été exposé dans le vestibule du pavillon de la direction du Muséum, transformé en chapelle ardente et orné de plantes et de couronnes. Le clergé de la paroisse a fait la levée du corps à midi et demi et le cortège s'est mis en marche aussitôt, tandis que la musique du 115e de ligne jouait dans la cour la *Marche funèbre* de Chopin. Un bataillon de ce régiment rendait les honneurs militaires au défunt qui était Commandeur de la Légion d'honneur. En tête du cortège, après la famille, remarqué M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts; M. le Directeur de l'Enseignement supérieur ; le représentant du Président de la République ; une délégation de l'Institut ; les professeurs, les fonctionnaires et employés du Muséum ; les membres de l'Académie de Médecine, les professeurs de l'Ecole de Pharmacie, les membres de la Société nationale d'horticulture. de la Société de géographie, du Laboratoire de zoologie, de l'Association des étudiants, etc. Parmi les assistants, nous avons relevé les noms suivants : MM. les Drs Brouardel, Dujardin-Beaumetz, Hervieux, Roux, S. Pozzi. La messe a été dite par M. l'abbé Souques, premier vicaire, et l'absoute donnée par M. Sicard, curé de la paroisse. L'inhumation a été faite au cimetière Montparnasse, où des discours ont été prononcés par M. le Ministre de l'Instruction publique, au nom du Gouvernement; le Président de l'Académie des Sciences; M. le Dr Filhol, au nom de l'Institut; M. le Pr Gaudry, membre de l'Institut, au nom du Muséum; MM. Moissan, au nom de l'Ecole de Pharmacie; Dr Hutinel, au nom de l'Académie de Médecine ; Louis Passy, au nom de la Société nationale d'agriculture; le baron Hulot, au nom de la Société de géographie; Oustalet, au nom du Laboratoire de zoologie.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1899, p, 207.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 14 au 19 Mai 1900. — Examens de doctorat. — *Lundi 14.* — 2e (2e partie, salle n°1): MM. Gley, Launois, Desgrez. — (2e partie, salle n° 2): MM. Richet, Retterer, Hanriot. — 3e (oral, 1e partie, salle n° 3): MM. Lannelongue, Lejars, Lepage. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1e série, Hôtel-Dieu): MM. Terrier, Delbet, Broca (Aug.). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu): MM. Delens, Kirmisson, Walther. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu): MM. Potain, Hayem, Teissier.

Mardi 15. — 2e (1re série, salle n° 3) : MM. Rémy, Hanriot, Langlois. — 2e (2e série, salle n° 4) : MM. Gautier, Retterer, Weiss. — 3e (2e partie, N. R., petit amphithéâtre) : MM. Chantemesse, Blanchard, Roger. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Brun. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Berger, Quénu, Albarran. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Jaccoud, Raymond, Charrin. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Mercredi 16. — 2e (1re série) : MM. Ch. Richet, Launois, André. — 2e (2e partie, Petit amphithéâtre) : MM. Broca (André), Gley, Wurtz. — 3e (oral, 1re partie, N. R., salle n° 2) : MM. Pinard, Poirier, Delbet. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 1) ; MM. Lannelongue, Legueu, Lepage. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Pitié) : MM. Delens, Tuffier, Mauclaire. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Pitié) ; MM. Kirmisson, Jalaguier, Walther.

Jeudi 17. — 3e (2e partie, N. R., Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologique : MM. Cornil, Blanchard, Ménétrier. — 2e (2e partie, 1re série, salle n° 4) : MM. Raymond, Gley, Chassevant. — 2e (2e partie, 2e série, salle n° 2) : MM. Rémy, Hanriot, Langlois. — 3e oral (1re partie, N. R., petit amphithéâtre): MM. Schwartz, Thiéry, Wallich. — 3e oral (1re partie, salle n° 3): MM. Favre, Poirier, Bonnaire. — 3e (oral, 2e partie, N. R., grand amphithéâtre): MM. Roger, Debove, Desgrez.

Vendredi 18 : 2e (Doctorat, salle n°1) : MM. Ch. Richet, Broca (André), Retterer. — 3e (oral, 2e partie, N. R. Petit amphithéâtre) : MM. Grancher, Brissaud, Heim. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série

Necker) : MM. Terrier, Broca (Aug.), Legueu. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : M . Tillaux, Lejars, Sebileau. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Landouzy, Widal, Teissier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 19. — 2e (2e partie, salle n° 1) : MM. Blanchard, André, Gley. — 2e (1re série, salle n° 3) : MM. Rémy, Broca (André), Langlois. — 4e (2e série, salle n° 2) : MM. Pouchet, Chassevant, Roger. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Cornil, Thiroloix, Vaquez. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Ménétrier, Achard. — 5e (2e partie, 1e série, Charité) : MM. Debove, Joffroy, Marfan. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Raymond, Chantemesse, Dupré. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

THÈSES DE DOCTORAT. — *Mercredi 16.* M. Portal : *Contribution à l'étude des traitements des fractures par la suture osseuse précoce de certaines variétés ;* MM. Tillaux, Rémy, Varnier, Sebileau. — M. Frémont : *De quelques indications opératoires dans la grossesse extra-utérine ;* MM. Tillaux, Rémy, Varnier, Sebileau. — M. Cohen : *Le traitement des lochies fétides par l'hypochlorite de soude (Liqueur de Labarraque) ;* MM. Tillaux, Rémy, Varnier, Sebileau.

Jeudi 1,7 à 1heure M. Bévalot : *Des parotidites au cours de la fièvre typhoïde ;* MM. Dieulafoy, Marfan, Hutinel, Dupré. — M. Bigart : *Albumines de la cellule hépatique* : MM. Hutinel, Dieulafoy, Marfan, Dupré.

HÔPITAL SAINT-LOUIS. — *Cours de Clinique. Des Maladies Cutanées et Syphilitiques.* — M. le Pr Alfred FOURNIER a repris ce cours le Vendredi 4 Mai 1900, à 10 heures du matin (Hôpital Saint-Louis), et le continuera les Mardis et Vendredis suivants, à la même heure.

HÔPITAL NECKER. — *Cours de Clinique chirurgicale.* M. MAUCLAIRE, agrégé, chargé de cours, a commencé le Cours de Clinique chirurgicale le mardi 8 mai 1900, à 9 heures et demie du matin, et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure.

Ecole pratique. — *Manœuvres obstéritcales.* — M. LEPAGE, agrégé, a fait sa première démonstration au Grand Amphithéâtre de la Faculté, le jeudi 10 mai 1900, à 6 heures de l'après-midi. Les démonstrations suivantes auront lieu le jeudi à la même heure. Les exercices opératoires d'obstétrique commenceront le lundi 14 mai, à 3 heures, et se continueront tous les jours, à 3 heures (Pavillon n° VI).

Conférence d'Externat. — MM. CHEVRIER, DETOT, FROIN, GASNE, GUIBAL, et NAU, internes des hôpitaux ont commencé le vendredi 4 mai, à deux heures, à l'amphithéâtre Cruvelhier, à l'Ecole pratique, une conférence publique d'externat et la continueront les vendredis, suivants à la même heure.

Enseignement Médical Hospitalier. — *Hôpital St-Louis. Laboratoire de la ville de Paris : Ecole Laillier.* — M. le Dr SABOURAUD, chef du Laboratoire, commencera le mercredi 16 mai et continuera les samedis et mercredis suivants, à 9 heures 1/2, des leçons théoriques et pratiques sur les maladies microbiennes du cuir chevelu et de la peau. (Démonstrations microscopiques et projections.) 1re Leçon : *Structure et pathologie générale de la peau. La défense de la peau contre les microbes. Thérapeutique générale des dermatoses.* Entrée : *42 rue Bichat.*

Enseignement Médical Libre. — *Maladies nerveuses et mentales et Hypnotisme.* — M. le Dr BÉRILLON, médecin inspecteur des asiles publics d'aliénés, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*, a commencé le Lundi, 7 mai, à cinq heures du soir, à l'École pratique de la Faculté de Médecine, amphithéâtre Cruveilhier, un cours libre sur les *Applications cliniques, psychologiques et médico-légales de l'hypnotisme.* Il continuera les Lundis et Vendredis suivants à cinq heures.

Exercices pratiques de diagnostic bactériologique. — Sous la direction de M. le Dr Fernand BEZANÇON chef du laboratoire de bactériologie. — Des exercices pratiques de bactériologie commenceront le mardi 15 mai 1900. Ces exercices auront lieu de 2 à 5 heures, les mardis, jeudis et samedis. Les élèves seront exercés individuellement aux diverses manipulations.

Conseil de l'Université de Paris. — Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni, cette semaine, sous la présidence de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie. M. Gréard a prononcé l'éloge de M. Planchon, directeur de l'Ecole supérieure de Pharmacie, et de M. Milne-Edwards, directeur du Muséum, professeur à l'Ecole supérieure de Pharmacie, récemment décédés.

Vacances. — Le Conseil de l'Université a décidé que les cours vaqueront à l'Université le jeudi de l'Ascension 24 mai et le lundi de la Pentecôte, 4 juin.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Dr ROQUE, agrégé libre, est rappelé à l'exercice jusqu'au 31 octobre 1900.

École de Médecine d'Angers. — Un Concours s'ouvrira, le 5 novembre 1900, devant l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'Ecole de Médecine d'Angers.

École de Médecine de Grenoble. — M. le Dr DESCHAMPS, ancien suppléant, est chargé d'un cours complémentaire d'Ophtalmologie.

École de Pharmacie de Paris. — M. PERROT est chargé d'un cours de Cryptogamie à l'Ecole supérieure de Pharmacie en remplacement de M. Beauregard, décédé.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Asiles d'aliénés de France. — M. BONNIER, directeur de l'établissement thermal d'Aix-les-Bains, est nommé directeur de l'asile public d'aliénés de la Maison-Blanche, à Neuilly-sur-Marne.

Hospice du Mont-Genèvre. — La loi portant cession au département des Hautes-Alpes de l'hospice national du Mont-Genèvre, arrondissement de Briançon, vient d'être promulguée

Hôpital de la Roche-sur-Yon. — Au Conseil général de la Vendée, sur le rapport de M. de Cornulier, le devis dressé par M. l'architecte du département de la Vendée en vue de l'exécution de divers travaux relatifs à l'agrandissement de l'hôpital de la Roche-sur-Yon a été adopté, et la somme de 62,760 fr. montant des dépenses prévues, sera prélevée sur le crédit de l'exercice courant affecté à la reconstruction partielle de l'hôpital départemental. Le Conseil décide également que les travaux relatifs à la construction du pavillon des services généraux, cuisine, bains et pharmacie qui font l'objet d'un devis supplémentaire de 11.550 fr., seront confiés aux entrepreneurs déjà chargés de l'exécution des devis primitifs afférents à la même entreprise.

©BIUM



Sociétés et Congrès.

Congrès international de la Presse médicale. — *Les adhésions étrangères* continuent à affluer au secrétariat général ; et nous publierons dans notre prochain numéro un long article sur ce Congrès, avec illustrations. — *Comité russe.* Il vient d'être constitué par M. le Pr Manassin et se compose de M. le Pr Wolkow, président, directeur de la *Gazeta Botkina*, MM. Kotljar, Lipsky, Ketschère, professeurs agrégés.

Congrès d'Hygiène de 1900. — M. Ginoux de Fermon a demandé au Conseil général de la Loire-Inférieure, de déléguer le chef du service sanitaire départemental au Congrès de 1900, afin d'étudier les moyens pratiques d'organiser le service.

XIIIe Congrès international de Médecine. — Pendant la durée du Congrès international de Médecine (du 2 au 9 août) les membres du Congrès auront droit à l'*entrée gratuite* à l'Exposition. Une carte spéciale leur sera délivrée à cet effet dans les bureaux du Congrès au moment de l'ouverture de la Cession.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — Dans la séance du 24 avril dernier, les Drs Mercklen et Sevestre ont posé leur candidature à la place vacante dans la section de thérapeutique en remplacement de M. Ferrand, décédé. — *Décès.* MM. Marey et Bourquelot ont communiqué les notices qu'ils ont consacrées à la mémoire de MM. Milne-Edwards et Planchon, membres de la Compagnie, récemment décédés.

Elections. — L'Académie a nommé, à la presque unanimité des suffrages : MM. Behring (de Marburg), Golgi (de Pavie), Tilanus (d'Amsterdam) et Pavlof (de Saint-Pétersbourg), associés étrangers de la Compagnie. M. Behring est connu par ses travaux sur la diphtérie et les sérums en général. M. Golgi est l'auteur de travaux estimés sur la neurologie et la création de méthodes nouvelles pour l'étude du système nerveux ; enfin, MM. Tilanus et Pavlof sont très connus des chirurgiens.

Académie des Sciences de Paris. — *Candidatures.* — A la dernière séance, bien que la vacance de sièges ne fût pas encore officiellement déclarée, on discutait à mi-voix les chances des candidats aux fauteuils vacants par suite des décès de MM. Blanchard et Milne-Edwards. Chacun s'informait également de l'époque probable où l'Académie procédera à l'élection d'un secrétaire perpétuel et le Muséum d'histoire naturelle à celle d'un directeur.

MM. Moissan et Guignard ont été complimentés au sujet de leur nomination, le premier, à la place de professeur de chimie à la Sorbonne en remplacement de M. Troost, admis à faire valoir ses droits à la retraite, le second, aux fonctions de directeur de l'Ecole de Pharmacie de Paris, en remplacement de M. Planchon, décédé.

Société des Amis de l'Université de Paris. — Le Conseil municipal de Paris s'est inscrit pour une somme de 10,000 fr. en qualité de membre donateur de la Société des Amis de l'Université de Paris. Les Conseils généraux des départements du Loiret, de la Marne, de l'Oise, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise se sont inscrits comme membres fondateurs.



Guerre, Marine et Colonies



Service de Santé militaire. — *Épidémie d'Arras.* — Le bruit a couru que l'épidémie, qui avait sévi sur la garnison d'Arras, et plus particulièrement sur le 33e régiment d'infanterie, avait reparu après le retour des soldats de ce régiment du congé général de deux à trois semaines qui leur avait été accordé. Une enquête très sérieuse vient de démontrer que l'état sanitaire est satisfaisant et que, jusqu'ici du moins, il n'y a aucun symptôme inquiétant. Toutes les précautions sont prises, d'ailleurs, pour le cas, peu probable, où l'épidémie sévirait de nouveau.

M. Coindreau (Jules), médecin-major de 2e classe au 93e régiment d'infanterie, a été nommé médecin-major de 1re classe au 21e régiment d'artillerie, en garnison à Angoulême. — M. Mathieu (Jean-Joseph-Hippolyte), médecin-aide-major de 1re classe au 79e, a été nommé médecin-major de 2e classe au 93e en remplacement de M. Coindreau, promu.

Service de Santé de la Marine. — Le Médecin de 2e classe Pénon est désigné pour remplacer à la fonderie de Ruelle le Dr Lamort, mis à la disposition du Ministère des Affaires étrangères pour occuper les fonctions de médecin du consulat de France à Hong-Kong.



La Guerre Anglo-Boër. — *Maladies.* — A Ladysmith, le 26 avril, les maladies continuaient à faire des ravages dans les rangs anglais. — Plus de 200 soldats anglais prisonniers à Waterfalls sont malades de la fièvre et de la dysenterie. La plupart des cas sont bénins.

La fièvre typhoïde et la dysenterie déciment toujours les troupes à Kimberley ; on a enregistré 20 décès la semaine dernière.

Hôpitaux. — En prévision de prochains événements militaires, l'ordre avait été donné d'évacuer les hôpitaux et de transporter les malades à bord des navires hôpitaux dès qu'ils pourraient supporter ce transport.

Les autorités sanitaires municipales de Kimberley, le 28 avril, ont décidé de faire transporter en dehors de la ville les hôpitaux et ambulances militaires, afin d'éviter la contamination de la population civile.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 17e semaine, du dimanche 22 au samedi 28 avril, 1,044 décès, chiffre inférieur à la moyenne ordinaire des semaines d'avril (1,055). La fièvre typhoïde a causé 17 décès ; la rougeole 30 (chiffre voisin de la moyenne), 27 ; la scarlatine, 4 (chiffre identique à la moyenne) ; la coqueluche, 6 (chiffre inférieur à la moyenne, 9) ; la diphtérie, 6 (chiffre inférieur à la moyenne, 8). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 146 décès au lieu de 156, moyenne ordinaire. En outre, 6 décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 16 suicides et 30 autres morts violentes, au lieu de 12 et 14, chiffres de la semaine précédente. On a célébré à Paris 707 mariages, chiffre fort élevé ainsi que celui de la précédente semaine. On a enregistré la naissance de 1,204 enfants vivants (630 garçons et 574 filles), dont 854 légitimes et 350 illégitimes. Parmi ces derniers, 50 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène et Pharmacie. — *Les Graines de Ricin.* — Un décret du 22 avril décide que les graines de ricin pourront être admises temporairement en franchise en Tunisie. Les importateurs s'engageront, par une soumission valablement cautionnée et sous les peines de droit, à réexporter, dans un délai de six mois, l'huile provenant de la trituration d'après le taux de rendement, fixé à 40 kilogrammes d'huile de ricin pour 100 kilogrammes de graines. Cette mesure était demandée par les agriculteurs de la Tunisie, désireux d'ajouter une culture à celles qu'ils pratiquent déjà. Le ricin est d'ailleurs acclimaté dans la Régence.

La Peste. — *Égypte.* — Trois nouveaux cas de peste se sont produits à Port-Saïd. Deux médecins du service sanitaire sont arrivés pour faire l'examen bactériologique. Les navires sont soumis à une quarantaine sévère. Port-Saïd sera probablement déclaré infecté par la peste. Des cas suspects sont signalés, en effet, dans les quartiers arabe et européen. Il y a eu déjà cinq morts. Une Commission gouvernementale est en train de faire une enquête et installera, selon toute probabilité, immédiatement, un camp isolé pour les pestiférés. Les malades ont été transportés à l'hôpital arabe, où ils sont isolés.

Un cas de mort par rage. — Il y a un mois, un jeune garçon, le jeune Mariaud, avait eu le visage déchiré par le chien de M. Leblois, à Limoges. On l'avait conduit à l'institut Pasteur où il avait subi le traitement. Revenu à Limoges il ne tarda pas à ressentir les atteintes du terrible mal ; il est mort au milieu d'une crise terrible. M. Leblois, le propriétaire du chien, également mordu, avait été conduit à l'Institut Pasteur : il est en parfaite santé (*Petit Phare*).

Les Magnétiseurs et la loi de 1892. — La Chambre criminelle de la Cour de Cassation va trancher dans quelques jours une question dont le monde médical s'est particulièrement préoccupé. Les magnétiseurs qui, au moyen de simples passes magnétiques, affirment avoir la possibilité d'exercer, dans certaines maladies, une action curative, et qui pratiquent leur « art », tombent-ils quand ils sont dépourvus du diplôme de médecin, sous l'application de la loi de 1892 sur l'exercice illégal de la médecine ? La question s'est posée à l'occasion d'une poursuite dirigée, sur la plainte du président du syndicat des médecins de Maine-et-Loire, M. Grippart, contre un magnétiseur d'Angers, M. Mouroux. Successivement, le Tribunal correctionnel et la Cour d'Angers se sont prononcés pour la négative, et M. Mouroux a été acquitté. Mais le Procureur général et M. Grippart se sont pourvus en cassation contre l'arrêt. La Cour suprême est donc appelée à dire si la loi de 1892, a été, en l'espèce, exactement interprétée. Le Conseiller Dupré fera le rapport. L'avocat général Duboin, donnera ses conclusions comme organe du ministère public, après audition de Me Perrin, pour le syndicat des médecins et de Me Boivin-Champeaux, pour le magnétiseur.

L'Exercice de la Médecine en Italie. — Parmi les derniers projets de loi soumis à la Chambre, il s'en trouve un qui intéresse le monde médical. Les médecins italiens se plaignent vivement de l'invasion des confrères étrangers, allemands surtout. Rome, Naples, Venise et Milan voient arriver chaque année de nombreux médecins étrangers, qui y passent une saison et qui se font bientôt une clientèle parmi leurs compatriotes. Le Gouvernement propose de ne plus autoriser l'exercice de l'art médical aux docteurs d'un pays qui n'accorde pas le même privilège aux médecins italiens ; les docteurs étrangers ne pourraient dorénavant donner leurs soins qu'à des compatriotes.

Les Eaux minérales des Pyrénées sous la Révolution. — D'après Lenôtre, dès cette époque, un nommé Rouzet, en prison demandait à aller « *prendre les bains de Dax ou de Bagnères* », au choix ! Le 9 Thermidor survint et Rouzet obtint, à défaut d'une villégiature plus lointaine, d'être transféré à Charonne dans la célèbre maison du Dr Belhomme.

Les Maladies des Musiciens. — Le compositeur et chef d'orchestre danois Georges Lumbye, qui s'est fait connaître par des œuvres populaires et a longtemps dirigé des concerts au Tivoli de Copenhague, a dû être interné dans un asile d'aliénés. Il souffrait depuis quelque temps de troubles nerveux ; sa folie a éclaté brusquement au cours d'un des concerts qu'il conduisait. Les musiciens ont dû le maîtriser et lui faire quitter la place, au milieu d'une émotion considérable.



Divers.

Dîner de la Presse scientifique et médicale. — La réunion amicale des membres de la Presse scientifique a donné, le 23 avril, à la Brasserie Universelle, son 177e dîner sous la présidence du Dr Vigouroux. Au nombre des convives : MM. les Dr Bilhaut, Debout d'Estrées, Degoix, Brémond, Tison, Goureau, Delineau, Mascart, Joltrain,

©BIUM

Nicholson, Préteux de Voet, etc. M. Mascart fils, trésorier de la Société des Gens des Sciences, a été élu président du prochain banquet, qui aura lieu en juillet prochain.

Les Médecins artistes. — Au 27e banquet des Hôpitaux de Rouen, qui a eu lieu le 31 mars dernier, à l'Hôtel de France, sous la présidence d'honneur de M. Maillard (de Duclair), et la présidence de M. Profichet, on a entendu, au dessert, M. Thibault, dans ses chansons sur l'*Hystérectomie* et le *Joyeux vénérien*. Après le dîner, les *Folies médicales* ont donné une deuxième représentation du *Tréteau de Carabin*.

Distinctions honorifiques.— M. le Dr Szerb, l'un des cliniciens les plus connus de Budapest, vient d'être nommé officier d'Académie.

MM. les Drs de Chapelle (de Bordeaux), Dercheu (de Vanves), Graverry (de Meaux), et Rocher (de Rouen) ont été nommés officiers d'Académie.

La *Médaille d'honneur des Épidémies* a été décernée aux personnes ci-après désignées : *Médaille d'argent*, M. le Dr Diet (de Saint-Nazaire). *Médaille de bronze* : M. Brunet, externe des hôpitaux de Bordeaux.

Les Médecins à l'Elysée. — Le président de la République a reçu, le 22 avril 1900, M. le Prof. Ollier, doyen de la Faculté de Médecine de Lyon. — Le président de la République a reçu cette semaine M. le Dr Strauss.

Les Médecins et la Politique. — Au Congrès international de Médecine qui se tiendra à Paris au mois d'août, M. Edouard Lang, professeur à la Faculté de Vienne, exposera, paraît-il, les résultats qu'il a obtenus par sa méthode de la guérison du lupus. En attendant, M. de Kœrber, président du Conseil, et M. Bœhm, Ministre des Finances, assistaient à la démonstration que le professeur Lang a faite, à Vienne, de sa méthode.

Les Médecins Conseillers généraux. — Le Conseil général de Seine-et-Oise a élu M. le Dr Amodru, député, aux fonctions de Vice-Président, en remplacement du Dr Morère, démissionnaire et nommé vice-président honoraire.

Sur la proposition de M. le Dr Pédebidou, sénateur des Basses-Pyrénées, une adresse a été envoyée au Président du Conseil des Ministres. M. le Dr Pujade, Président du Conseil général, après s'être félicité de la présence des hauts personnages espagnols et de l'évêque de Perpignan, a porté la santé du préfet dans un banquet.

Les Médecins Journalistes. — M. George B. M. Harvey, directeur de la *North American Review*, la publication mensuelle la plus ancienne des Etats-Unis, arrivé à Paris depuis quelques jours pour compléter les derniers arrangements d'une édition continentale de sa Revue, qui paraîtra en français tous les trois mois, a reçu, dans les bureaux de la Revue, les médecins qui sont ses collaborateurs pour l'édition américaine. Reconnu parmi eux : MM. les Drs Nordau (Paris) et Calmette (Lille).

Monument Pasteur à Paris. — L'achèvement du Monument de Pasteur, contrairement à ce qu'on a annoncé, n'est nullement compromis par la mort de Falguière. Il y avait, en effet, près d'un an que l'artiste avait terminé et livré aux praticiens son modèle définitivement adopté à cette époque par le Comité, et conforme à la description que nous en donnâmes alors. Il ne restait plus à accomplir qu'un travail purement mécanique, la reproduction en marbre de ce modèle à l'échelle d'exécution, travail qui occupera pendant six mois encore douze praticiens qui le commencèrent vers la fin de l'été dernier. Falguière sans doute eût donné pour la parfaire, quelques touches de détail à son œuvre ainsi traduite par le ciseau, en prenant lui-même en main le ciseau à son tour. Il l'eût finie, mais sans la modifier d'une ligne. C'est M. Paul Dubois qui, par piété pour la mémoire de son ami, ferait à sa place ce dernier travail, s'il était nécessaire ; et, malgré ce qui est arrivé, le Monument de Pasteur par Falguière sera achevé cette année même.

Les Médecins à l'Inauguration du Monument Blandan. — M. le Pr Gailleton, maire de Lyon, a remercié le Comité d'avoir su donner au héros de Beni-Mered un monument digne de lui et de ses compagnons, parmi lesquels le sous-aide major Ducros, dont la *Gazette médicale de Paris* (1) a rapporté la fin héroïque et dont le nom est inscrit sur le piédestal du monument.

Monument Bouillaud à Angoulême. — Un second grand prix de R. Verlet, ayant flatté dans leur amour-propre les Charentes, elles confièrent, au sculpteur débutant, la statue du *Docteur Bouillaud*, qui décore une des places publiques d'Angoulême. C'est d'ailleurs le premier essai de Verlet, qui vient d'obtenir la médaille d'honneur au Salon de 1900 pour sa belle fontaine.

Les Maisons de Charcot. — Il a été procédé, samedi, il y a 8 jours, à l'audience des criées, devant une salle archicomble, à la vente sur licitation, au plus offrant et dernier enchérisseur, des deux immeubles provenant de la succession de Mme Charcot, la femme du grand médecin. Cette vente avait lieu en exécution d'un jugement contradictoire rendu le 28 février dernier, à la requête, poursuite et diligence de Mme Marie-Charlotte-Thérèse Durvis, veuve en premières noces de M. Henri Liouville, et épouse en secondes noces de M. Pierre-Marie-René-Ernest Waldeck-Rousseau, avocat à la Cour d'appel de Paris, président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, sénateur de la Loire, et M. Waldeck-Rousseau, pour assister et autoriser son épouse. Le premier lot : un grand immeuble situé boulevard Saint-Germain et portant les numéros 217 et 219, a été adjugé, sur une mise à prix de un million de francs, à M. Edwards, beau-frère de M. Waldeck-Rousseau, moyennant l'enchère de 1,000,050 fr. Le second lot : la propriété de Saint-James, à Neuilly-sur-Seine, a été plus chaudement disputée. Sur une mise à prix de 80,000 francs, c'est M. le Dr Jean Charcot qui s'en est rendu acquéreur, moyennant le prix de 180,050 francs (*Journal*).

L'Eau de Botot. — Récemment a été vendue en l'étude et par le ministère de Me Aron, avenue de l'Opéra, assisté de son collègue, Me Megret, la propriété de l'*Eau de Botot*,

(1) *Mort Glorieuse du Chirurgien militaire Ducros* (Episode de la Conquête de l'Algérie). *Gaz. méd. de Paris*, 1899, n° 41, 491.

dépendant de la succession de Mme Charcot, veuve du professeur à la Faculté de Médecine. L'*Eau de Botot* a été adjugée à Me Simette, avoué, agissant au nom d'acquéreur inconnu, moyennant le prix total de 605, 879 fr. 70. (*France*). — Cet acquéreur est Mme Waldeck-Rousseau. (*Journal*).

Les Médecins Auteurs dramatiques. — Sous les pseudonymes de André Dupuys et de Jean Dutreuil, deux étudiants de Rouen, MM. Thibault et Lacassagne, ont donné le 29 mars une revue médico-locale des plus amusantes, *Le Tréteau de Carabin*, à la représentation de laquelle étaient conviés tous les membres du Corps médical. Tous les couplets de cette revue mériteraient une mention ; néanmoins nous ne citerons que la *légende de la parturiente*, les *belles barbes médicales*, les *deux canards*, la *consultation médicale*, l'*amputé*, etc.

Les Médecins et les Duels. — Dans le duel qui a eu lieu à Villebon, entre M. Léon Lobien et M. Devaux, commercant à Belleville, ce dernier avait pour témoin M. le Dr Lorenzi.

Les Médecins et l'Escrime. — Un assaut d'armes a été donné à la salle Gardon, 94, boulevard des Batignolles, sous la présidence de M. le Dr Main, le 28 avril.

Les Médecins Musiciens. — Le 24 avril, à huit heures du soir, un très beau Concert a eu lieu à la salle des Sociétés savantes. Ce concert, organisé par les comités de propagande des cinquième et treizième arrondissements de la Société de l'Allaitement maternel et des Refuges-ouvroirs pour les femmes enceintes, avait pour orchestre « *le Triolet* », composé de 80 exécutants, dont la plupart sont des *médecins* connus, prêtant leur concours au concert, en faveur de cette œuvre patriotique et humanitaire.

Accident à un Médecin. — Au village de la Chignole, près d'Angoulême, M. le Dr Bertrand (de Mausle) passait, en automobile, quand un chien se jeta au-devant de la voiture et fut écrasé. M. Bertrand fut projeté sur le sol avec une extrême violence et fut grièvement blessé. Il a la jambe brisée et une côte enfoncée.

Les Sciences et les Arts. — Au Palais des Beaux-Arts, Exposition de 1900, chez les Finlandais, c'est Mme Pasteur qui, peinte par Edelfeld, a tout le succès.

Les Médecins Fonctionnaires. — *Postes vacants.* — Deux postes de Médecins d'Asiles d'Aliénés sont actuellement vacants : celui de Médecin en chef de l'Asile d'Aliénés de Rennes ; et celui de Médecin adjoint de l'Asile d'Aliénés de Prémontré (Aisne).

Les Médecins Conférenciers. — A l'Hôtel des Sociétés Savantes, récemment, conférence par M. le Dr Encausse (M. Papus) : *l'Inconnu et les problèmes psychiques* (*d'après le dernier ouvrage* de Camille Flammarion). — A l'Union populaire du XIVe arrondissement, récemment Conférence par M. le Dr Cantacuzène : *Allaitement et alimentation des jeunes enfants*. — La conférence que M. le Dr Cureau, administrateur des colonies, a faite au Mans, sur le Congo et le Haut-Oubanghi, avait attiré une foule considérable. M. le Dr Cureau a longuement voyagé dans ces contrées encore si peu connues, malgré le grand nombre d'explorateurs qui les ont parcourues depuis quelques années. Il a fait de ces voyages un récit fort intéressant et fort pittoresque, tout en montrant, à l'aide de projections lumineuses, les très nombreuses photographies qu'ils a rapportées de ses excursions. Le public l'a écouté avec un très vif intérêt, et l'a maintes fois interrompu par de chaleureux applaudisssments.

M. le Dr Spalikowski a fait une conférence vendredi dernier sur l'*Art de vivre*, à l'Université populaire de Rouen.

Mariages de Médecins. — M. Maurice Bize, docteur en Médecine, épouse Mlle Ernestine-Thérése-Louise Rieffet. — M. Emile-Thérésa-Victor-Pierre Boix, docteur en médecine, épouse Mlle Thérèse-Marie-Joséphine Talayrach. — On annonce le prochain mariage, à Vaugneray (du Rhône), de Mlle Marie Rambaud, fille du directeur du *Nouvelliste de Lyon*, avec M. Louis Jarsaillon, docteur en médecine, fils de l'ancien président de la Chambre de Commerce d'Oran, chevalier de la Légion d'honneur. — M. le Dr Olivier Ménard, médecin aide-major, au 20e bataillon de chasseurs à pied, épouse Mlle Isabelle Henriquet. — M. Jean André Lamoureux, médecin aide-major, épouse Mlle Françoise-de-Paule-Louise-Amélie-Berthe de la Saussaye. — M. Léon-Raphaël Weill, médecin, épouse Mlle Emilie-Jeanne Hayem-Lévi.



Fig. 59. — Un mariage de médecin dans l'ancien temps.

La Médecine et le Monde. — Voici, d'après le *Figaro*, les médecins qui assistaient à son dernier Five O'Clock : M. le Dr et Mme André May ; M. le Dr et Mme J. Magnin ; M. le Dr Théophile Roussel, sénateur, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine (?) ; M. le Dr Jules Kovats ; M. le Dr et Mme Didsbury.



Variétés et Anecdotes.

La Bibliographia Medica.

Appréciation anglaise. — Nous avons reçu (1) le deuxième N° (février 1900) de la continuation française du vieil *Index Medicus Americain*. Pour la nouvelle publication, le titre est changé en celui de *Bibliographia Medica* ; et le vieux

(1) *British Dental Journal*, avril 1900, p. 219-220.

©BIUM

mot *Index Medicus* n'est employé qu'en sous-titre. La valeur de la nouvelle publication est garantie par le nom de l'éditeur, qui promet tous les mois des références se montant à quatre ou cinq mille. Le Journal est dirigé par M. le Dr Marcel Baudouin, qui en est le Rédacteur en chef et l'éditeur ; il est sous sa très distinguée direction, et sous le patronage des Professeurs Ch. Potain, membre de l'Institut, et Charles Richet. Cet Index Medicus paraît le 15 de chaque mois ; le prix du numéro est de 5 francs ; 60 francs par an pour les pays de l'union postale.

Appréciation américaine (1). — La *Bibliographia Medica* a pour nous l'air d'une vieille amie, et le second titre (Index Medicus) en fournit tout de suite l'explication. L'Institut de Bibliographie de Paris a fait l'effort de remplir le vide qu'a produit la suspension de la publication de notre « Index Américain. » Le 1er N° a paru le 15 février, donnant les titres de janvier 1900. Il y a 64 pages (deux colonnes à chaque page). — Nous désirons tous le succès de cette entreprise. Le prix d'abonnement est de 60 francs par an, il faut s'adresser à l'Institut de Bibliographie, 93, boulevard Saint-Germain, à Paris.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Le Corset, étude physiologique et pratique ; par Mme Gaches-Sarraute.—Paris, 1900, in 8°, Masson et Cie.

Notre excellent confrère et notre camarade d'études, Mme le Dr Gaches-Sarraute-Barthélémy, vient de publier sur le Corset un opuscule, qui rassemble tous ses travaux antérieurs et présente le résumé de ses observations : il est édité avec luxe et illustré de nombreuses figures, qui rendent le texte d'une lecture vraiment facile.

Toutes les femmes devraient lire ce volume, qui pourtant est écrit pour les médecins ; et notre amie a raison de dire dans sa préface que c'est là une question qu'ignorent presque totalement la plupart des praticiens de France. Cela tient-il à ce que les dessous féminins n'intéressent que les jeunes gens de la rive droite, et à ce que, jadis étudiants sur la rive gauche, nos médecins actuels sont plus ferrés sur le nu que sur la mode ? Nous ne le pensons pas, quoiqu'il soit avéré que désormais au Quartier latin les bérets ne se marient plus avec des chapeaux de couturière.

La faute en est aux classiques traités d'hygiène, qui ont toujours abordé les problèmes du vêtement avec un superbe dédain ; et, pendant ce temps nos grands couturiers, — qu'on décore !—, vendent à qui mieux mieux les carcans les plus hérétiques.

Mme Gaches-Sarraute, en se consacrant, la première, avec son énergie et sa liberté d'esprit bien connues, à la question du corset, a donc rendu un réel service à l'humanité. Elle se défend d'avoir voulu tirer parti d'une telle entreprise et répète qu'elle n'a jamais poursuivi qu'un but scientifique.

C'est bien à tort, à notre avis, qu'elle prend ainsi la peine de vouloir arrêter d'avance la calomnie, car personne n'a jamais songé à critiquer, dans le monde qui a un cerveau, ses tendances et ses travaux ; elle est au-dessus de ces mesquines jalousies professionnelles, et, quand on a mené à bien ce qu'elle a entrepris dans de telles conditions, on n'a qu'à repousser du pied les chiens hargneux qui viennent grogner derrière vous.

A chacun sa tâche. Que chaque femme-médecin fasse seulement ce qu'ont réalisé pour le corset Mmes Gaches-Sarraute et de Griniévitch ; et bientôt le costume féminin redeviendra rationnel. Il y a des moments où l'on doit se demander si la Grèce, à ce point de vue, n'a pas été la nation la plus civilisée ! M. B.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° A céder: pour cause de santé, poste médical dans un chef-lieu des Ardennes. 12 et 13.000 francs touchés, sans diminution possible. Conditions à débattre; sérieuses références exigées.

2° Postes médicaux à prendre dans les communes de Pluvault (Côte-d'Or), Vaudoy (Seine-et-Marne), Malancourt (Meuse), (1200 fr. fixe, pharmacie), Heuillet-le-Grand (Haute-Marne), (600 fr. fixe). — Brout-Vernet (Allier).

3° Postes vacants : Médecin en chef de l'Asile d'aliénés de Rennes. — Médecin adjoint à l'Asile d'aliénés de Prémontré (Aisne).

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[Index Medicus]

recueil mensuel. — Le quatrième Numéro contient la Bibliographie médicale du mois d'avril 1900, soit 3,500 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'Institut de Bibliographie Scientifique pour tous renseignements et Abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 314.

(1) *Bulletin of the american Academy of Medicine*, Easton, avril 1900, p. 692.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 20. 19 Mai 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Amérique et la France au point de vue médical; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : Le Palais de l'Optique au Champ de Mars ; Un incendie à l'Exposition; Petites nouvelles. — Les Prompts Secours en France : Les Prompts Secours au tamponnement du chemin de fer de Chaville. — Institutions nouvelles à l'étranger : L'Institut de Médecine pour Femmes à Saint-Pétersbourg (*A suivre*). — Nécrologie. — La Médecine aux Chandelles. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Une farce d'Internes des Hôpitaux : Un nouvel emploi du nitrate d'argent. — Thérapeutique. Les Livres Nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — L'Astrologue Antique. — Un Bacille projeté au Palais de l'Optique. — Appareils pour projections utilisés au Palais de l'Optique. — L'Institut de Médecine pour Femmes à St-Pétersbourg. — Bernardin de Saint-Pierre, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

BULLETIN

61(07)

L'Amérique et la France au point de vue médical.

Un récent article du *Boston Med. and Surg. Journal*, relatif à l'état actuel de la Médecine scientifique française, a fait bondir plusieurs de nos collègues de la Presse spéciale. Nous avouons ne pas très bien comprendre ni leur étonnement, ni leur furie.

Qu'y a-t-il d'étonnant, en effet, à ce que M. "Spectator", pseudonyme peu transparent par malheur, soit assez mal renseigné sur les vraies curiosités médicales de Paris ? N'est-ce pas le propre de tout reporter de parler surtout des choses qu'il ne connaît pas? Un exemple entre mille, et personnel : Il est évident que M. Spectator, qui n'a rien vu de bien dans notre pays depuis vingt ans qu'il l'habite, n'a pas pris la peine de visiter une Institution, qui y progresse depuis sept ans, et qui est pourtant unique au monde !...

Voilà pour l'étonnement ! En ce qui concerne le mécontentement, plus ou moins légitime de nos collègues, en face d'appréciations si dures, il ne faut pas oublier pourtant que, sur bien des points, nous ne sommes plus la première nation du monde.

Nos hôpitaux, est-il besoin de le répéter, sont indignes d'un grand pays. Les installations matérielles de nos cliniques officielles, les seules dont on parle d'ordinaire, ne sont pas comparables à celles de l'étranger. Les chaires de nos Facultés ne brillent pas toujours par l'originalité.

Et beaucoup d'hommes de valeur n'occupent pas chez nous les fonctions qu'ils sont pourtant très aptes à remplir....

On ne sait pas en France ce qu'est «*the right man in right place !*» Et c'est ce qui fera toujours l'étonnement des Américains de voir que nous n'avons pas changé, en ces matières, depuis Beaumarchais et le *Mariage de Figaro* : « On avait besoin d'un danseur ; ce fut un mathématicien qu'on choisit ! » Nous nous rappellerons toujours la stupéfaction d'un étranger de marque, en apprenant quel Président on a élu pour un Congrès que nous ne voulons pas nommer ; quel secrétaire général on a choisi pour une autre réunion de même ordre !

Mais ainsi va le monde...

Consolons-nous de ces misères, en luttant avec énergie contre ces habitudes déplorables, car petit à petit le Progrès fera son chemin. Et les avis salutaires, qu'on nous aura donnés sous forme de critiques trop acerbes, nous auront été plus utiles que des compliments menteurs.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

61 (06)

Le Palais de l'Optique au Champ de Mars.

Nous avons assisté récemment à l'inauguration du PALAIS DE L'OPTIQUE, au Champ de Mars. Disons de suite que cette vaste entreprise a été admirablement comprise et menée à bien par des hommes d'un talent hors ligne et d'une expérience incontestable. Le grand public y trouvera à s'instruire pendant une longue promenade d'au moins deux heures.

Quant aux MÉDECINS, *ils verront* là, *de leurs propres yeux*, des faits qu'ils connaissent certainement au point de vue théorique, mais qui les intéresseront très certainement par la façon dont ils ont été mis en valeur, avec autant de goût artistique, d'ailleurs, que de science. En tout cas, c'est une superbe et très instructive leçon de choses, que cette visite du Palais de l'Optique ! Confrères, allez-y avec confiance. Vous en sortirez meilleurs et contents ; et vous n'aurez pas perdu votre soirée.



Fig. 60. — L'Astrologue Antique.

Je ne peux pas insister ici sur le merveilleux sidérostat, construit par M. Gautier, le plus long téléscope connu, qui donne une image de la lune de plus de 0,50 cent. de diamètre ; sur les magnifiques projections de photographies agrandies, obtenues pour cet astre par M. Lœwy (*Fig. 60*) ; sur les décors qui représentent la Terre aux diverses périodes de son existence ; sur les projections très réussies de photographies prises en ballon, au fond de la mer (Bontan), ou dans les cavernes (Martel) ; mais il nous faut absolument dire un mot des résultats qui ont été obtenus grâce aux courants de haute fréquence, aux Rayons X (grand écran pour sujet entier), à ce qu'on appelle la *lumière froide* ou lumière de l'avenir (gaz lumineux, etc.), aux recherches de M. Raphael Dubois sur les *Microbes lumineux* ou phosphorescents, aux projections relatives à la Microbiologie, etc. etc. (*Fig. 61*).



Fig. 61. — Un Bacille projeté au Palais de l'Optique.

Certes tous les médecins ont vu ces choses dans des conférences ou dans des laboratoires ; mais, ici, grâce à la puissance de la source lumineuse utilisée, la perfection des appareils et la bonne organisation du Palais de l'Optique, on a sous les yeux des projections très grandes (*Fig.* 62), et d'une admirable clarté (tels : les *cils vibratiles* d'un microbe du tétanos !), des démonstrations qui plaisent en même temps qu'elles instruisent. La salle des microbes phosphorescents est unique ; et l'effet de cette lumière falote produite par les vibrations de la matière vivante marine, est vraiment saisissant pour les esprits scientifiques, qui ont en poche un peu de poésie cachée derrière leur diplôme de doctorat. Honneur donc aux hommes de foi qui, comme M. Deloncle, n'ont reculé devant rien pour faire réussir une entreprise aussi ardue et aussi curieuse. M. B.

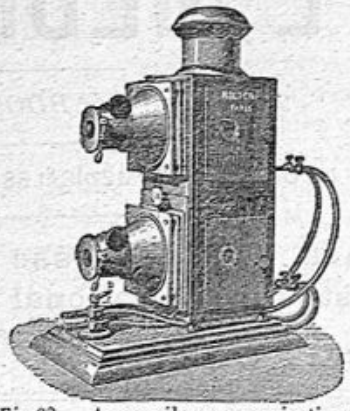

Fig. 62. — Appareils pour projections utilisés au Palais de l'Optique.

614.88

Un Incendie à l'Exposition : Absence du Service Médical et de Prompts Secours.

Un premier incendie vient d'avoir lieu, mardi dernier, à midi, à l'Exposition. Ce ne sera pas le dernier. — Il a été topique, comme nous l'avions prédit.

« Au Palais de l'Electricité, près du Château-d'Eau, à onze heures et demie, les ouvriers de la maison Vidovelly interrompirent leur travail d'installation des appareils électriques et allèrent déjeuner. Vingt minutes plus tard, un gardien du chantier, M. Ménin, sentit une odeur de brûlé et s'avança vers la salle où sont placés les tableaux électriques réunissant les 2,400 fils du Château-d'Eau. Il vit que l'un des tableaux était en flammes, et déjà la fumée obscurcissait cette salle. Il retourna rapidement en arrière, criant : « Au feu ! ». Des gardiens des sections voisines accoururent. Dix minutes plus tard les pompiers étaient arrivés, une première lance fonctionnait et inondait d'eau les sous-sols du Château-d'Eau. Cependant une fumée noire, assez intense, s'échappait par les bouches béantes du rez-de-chaussée de ce monument et en noircissait un peu les plâtres frais.

Trois commencements d'asphyxie ont été provoqués par cet incendie. Grâce au dévouement des ouvriers électriciens, on n'a aucun accident grave à déplorer.

« Aussitôt que nous entendîmes crier « au feu » a dit M. Gaston Vasseur, ouvrier électricien, nous pensâmes qu'au delà de cette salle où le feu venait de prendre tout au fond du Château-d'Eau, devaient se trouver, dans une seconde salle basse, deux ou trois ouvriers qui déjeunaient là chaque jour.

Nous courûmes aux puits d'air qui ouvrent sur le Château-d'Eau, brisant les vitres, et descendîmes avec de hautes échelles. Nous trouvâmes nos trois camarades à demi asphyxiés par la fumée. L'un d'eux, déjà âgé, était renversé contre les bobines, incapable d'un mouvement. Nous pûmes à grand'peine hisser les trois malheureux par l'échelle (1). *Ils ont été transportés dans une pharmacie*, où ils se sont remis presque aussitôt. » (*Le Temps*).

Ainsi donc, les ASPHYXIÉS ONT ÉTÉ TRANSPORTÉS DANS UNE PHARMACIE ! *Et l'on était en pleine Exposition*, au beau milieu du Champ de Mars !...

(1) Notre confrère et amie, Mme le Dr O. de GRINIEVITCH, se trouvant sur les lieux lors de l'incendie, a donné les premiers soins, d'après le *Figaro*.

©BIUM

A QUOI DONC SERT LE SERVICE MÉDICAL DE DE L'EXPOSITION ! S'il est venu sur les lieux, *c'est certainement trop tard* ; car si un médecin ou même un interne était, en effet, *arrivé à temps*, jamais il n'aurait laissé diriger les asphyxiés sur une pharmacie ! Il les aurait fait transporter au POSTE MÉDICAL DU CHAMP DE MARS, qui n'est pas à 300 mètres du lieu de l'incendie !

CONCLUSIONS. — 1° *Les Avertisseurs d'Accidents*, s'ils existent comme on l'a affirmé, *n'ont pas joué à* TEMPS. Mais, pour nous, ILS N'EXISTENT PAS, car nous n'avons pas pu les découvrir mardi dernier, malgré les affirmations de l'Administration) ;

2° LE SERVICE MÉDICAL ACTUEL A BRILLÉ PAR SON ABSENCE AU MOMENT DU DANGER. — S'il est arrivé, il est arrivé, comme les carabiniers d'Offenbach, un peu trop tard : LA GAFFE *révélatrice* (le transport dans une pharmacie) était découverte !

Attendons donc le second incendie ! M. B.

Petites Nouvelles.

Banquet du Dr Gilles de la Tourette. — Le service médical de l'Exposition offre à son chef un grand banquet à l'occasion de sa nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur. — M. le Pr BROUARDEL présidera ; et M. le Directeur des Ambulances urbaines de Paris y assistera sans doute, car, une fois l'Exposition terminée, semble vouloir le dire un récent article du *Journal*, il céderait sa place à M. Gilles de la Tourette.

Universités Etrangères. — Au pavillon de l'Espagne on verra la façade de *l'Université d'Alcala*, construite par Rodrigo Gil de Ontafion en 1553 ; la façade principale de l'Alcazar de Tolède, confiée au célèbre Alfonso de Covarubias par Charles-Quint, lorsque ce souverain transforma en somptueux palais l'antique forteresse construite par Alphonse X ; *l'Université de Salamanque*, un des modèles les plus achevés du genre appelé « plateresco », qui firent connaître, à cette époque, les essais de Enrique de Egas à Santa-Cruz de Tolède. L'escalier du pavillon, qui mène au premier étage, est orné d'un bossage qui est la reproduction exacte de ceux de *l'Université d'Alcala* et dans lequel se jouent les motifs les plus étranges et les plus curieux de l'art de la Renaissance.

La Physiologie à la Grande Roue. — Au milieu des multiples attractions de la Foire Universelle de 1900, la Grande Roue de Paris est l'une des plus sensationnelles et s'affirme comme le clou destiné à frapper les esprits à l'instar de la Tour Eiffel en 1889. Ce succès s'explique d'ailleurs d'autant mieux que les conditions d'ascension de la Grande Roue constituent une véritable expérience, sans danger de vertige. Cela permet à une foule de gens de profiter de cette occasion unique de connaître l'émotion de se sentir élevé vers les régions élevées et de contempler sans aucune frayeur le plus admirable des panoramas.

Exposition d'Hygiène. — Le 25 ou le 26 mai, probablement, ouverture de l'Exposition de l'Hygiène, qui se trouve maintenant dans le palais des Armées de terre et de mer après de nombreuses pérégrinations. Elle devait être primitivement là où est le salon d'honneur, près de la grande salle des Fêtes. Elle a été destinée ensuite à occuper un pavillon sur l'esplanade des Invalides, et enfin, au mois d'octobre dernier, on lui a assigné un large emplacement au palais des Armées de terre et de mer. — S'y arrêtera-t-elle ?

Les Concours et les Sports. — Les Concours internationaux d'exercices physiques et de sports, organisés pour l'Exposition de 1900, se sont ouverts simultanément le 14 mai à Paris et à Vincennes.

LES PROMPTS SECOURS EN FRANCE.

614.88

Les Prompts Secours au Tamponnement de Chemin de fer de Chaville.

Encore un événement, qui montre que, dans notre pays, les Prompts Secours ne sont pas organisés.

Mais d'abord citons les faits.

Pour cet accident de Chaville, la Compagnie de l'Ouest a communiqué la liste suivante des victimes : Un tué, quatorze blessés, savoir : 4 à l'hospice de Sèvres : Contusions multiples. — Fracture de la cuisse et du bras gauches. *Mort.* — Fracture de la cuisse droite et contusions sérieuses. — Trois à l'hôpital de Versailles : Contusions multiples, fracture de l'extrémité inférieure du bras droit. Etat satisfaisant. — Ecrasement de la jambe droite, amputé au-dessus du genou. *Mort.* — Contusions multiples, légères fractures. Etat satisfaisant. — Six ramenés à la gare Saint-Lazare et dont les blessures paraissent sans gravité, sauf pour un (amputation de jambe à Beaujon).

Lors de l'accident, c'est à coups de marteau et à coups de hache, qu'on creva les toitures des wagons télescopés, pour faciliter le sauvetage. Les blessés furent étendus au bord de la voie, le long du treillage, sur les coussins que l'on retira des wagons indemnes.

Les premiers soins leur furent donnés par MM. les Drs DELETTRY, DERIN, LEDERMAN, BOURGEOIS, PRIVAT, et aussi par M. le Dr THIÉRY, chirurgien des hôpitaux de Paris, dont la villa est située en face du lieu de l'accident. Un certain nombre de ces pauvres gens étaient affreusement abîmés. Un soldat, notamment, avait la jambe broyée et poussait des hurlements lamentables. Deux autres voyageurs avaient complètement disparu sous les débris et il fallut plus de trois quarts d'heure d'efforts pour les découvrir. Arrivé un des premiers, M. Thiéry a pansé plusieurs blessés : ce qui lui a permis de constater l'insuffisance du service pharmaceutique des trains, les bandes de toile destinées à envelopper les membres fracturés étant presque inutilisables.

Les secours se sont fait attendre trois heures au moins. Le train de secours n'est parti qu'à 11 h. 20 de la gare Montparnasse ; il ne transportait que le Dr CLAISSE, médecin de la Compagnie.

©BIUM

Les INSTITUTIONS NOUVELLES à L'ÉTRANGER

61 (07)

L'Institut de Médecine pour Femmes à Saint-Pétersbourg.

Au cours d'une mission scientifique, accomplie l'année dernière, en Russie, j'ai eu la bonne fortune de visiter à Saint-Pétersbourg l'Institut de Médecine pour Femmes, sous la conduite de l'aimable Madame Pauline TARNOWSKY, femme, fille de médecin, et docteur en médecine elle-même.

J'ai été absolument enthousiasmé de l'œuvre exécutée par l'initiative privée, malgré les difficultés sans nombre qu'une pareille entreprise devait naturellement présenter. Je demande la permission d'exposer, aussi brièvement que possible, les impressions de cette visite.

Le nombre des étudiantes de nationalité russe qui fréquentent les Facultés de Médecine en France, en Suisse et dans d'autres pays, est relativement considérable. A elles seules, elles constituent certainement la grande majorité des étudiantes femmes.

C'est ainsi, par exemple, que sur 129 femmes étudiantes en médecine qui ont fréquenté la Faculté de Médecine de Paris pendant l'année scolaire 1898-1899, 29 seulement étaient françaises et 100 étaient étrangères, parmi lesquelles nous comptons 91 russes.

C'est à tort qu'on a voulu voir dans cette faveur des études médicales chez les jeunes filles russes un but ou tout au moins une tendance politique. Il n'en est rien. Deux motifs m'ont paru dominer leur choix de la médecine. D'une part, c'est l'intérêt que portent en elles-mêmes ces études si attirantes pour les esprits sérieux, réfléchis, désireux de s'instruire ; de l'autre, la passion du dévouement, la noble ambition de se rendre utile.

Ce sont là des mobiles très élevés, qui ne peuvent que commander l'admiration et imposer le respect.

Jusqu'en 1872, les jeunes filles ne pouvaient pas suivre les cours de médecine des Universités russes. A cette époque, M. le Dr Nicolas KOSLOFF, Inspecteur général du Service de Santé des armées russes, obtint, à titre de don de joyeux avènement, du général Milioutine, qui venait d'être nommé Ministre de la Guerre, l'autorisation d'organiser des Cours de Médecine pour Femmes à l'Académie de Médecine militaire de Saint-Pétersbourg.

On sait qu'il n'y a pas à Saint-Pétersbourg une Faculté civile de Médecine ; c'est le Ministre de la Guerre qui a la charge de l'enseignement de la médecine dans la capitale de l'Empire. Du reste, bien que cette Académie soit purement militaire, que les élèves y portent un costume militaire, ils ne sont pas tous obligés de suivre la carrière de médecins d'armée.

Ceux qui déclarent suivre la carrière militaire sont seulement favorisés, en ce sens qu'ils touchent une petite pension qui leur permet de vivre. La même chose avait lieu chez nous, après la suppression, en 1870, de l'Ecole de Strasbourg, et jusqu'à l'époque où l'Ecole spéciale de Lyon fut créée.

A la vérité, c'était une situation particulièrement délicate pour des jeunes filles que leur admission dans une École militaire !

Il fallait un cœur garni d'un triple airain pour s'engager sous de pareilles auspices dans les études médicales ! Hâtons-nous d'ajouter que les cours des femmes se tenaient séparément de ceux des étudiants du sexe masculin.

Néanmoins, l'idée généreuse et libérale de ces deux hommes d'élite qu'étaient le Dr Kosloff et le général Milioutine (que j'ai eu l'honneur de connaître tous deux) fut féconde en heureux résultats.

Les femmes russes accouraient en foule à l'Académie de Médecine militaire, et on peut dire, à leur honneur, qu'elles se distinguaient par leur application au travail. Les choses marchèrent ainsi pendant dix ans.

En 1882, le nouveau Ministre de Guerre, général Wanovski, décida que désormais les femmes ne seraient plus admises à l'Académie ; il y avait à cette époque plus de 400 étudiantes en médecine en cours d'études ; elles furent autorisées à les terminer.

Cette situation imposait aux femmes médecins et à leurs amis une lourde responsabilité.

Il est évident que la création d'une école féminine de médecine s'imposait. Mais que de difficultés pour y parvenir ! Il fallait recueillir des capitaux considérables, faire choix d'un terrain, bâtir, organiser l'enseignement, les laboratoires. Il y avait de quoi faire reculer les esprits les mieux trempés.

De généreux donateurs vinrent heureusement apporter leur concours.

Mlle Lydie Rodstveny (de Moscou) donna 115.000 roubles ; le général Chaniawsky, 150.000 roubles ; Mme Morosow, 50,000 roubles ; M. Berg, 200.000 roubles ; d'autres encore apportèrent leur concours financier.

C'est avec 700.000 roubles environ que les promoteurs de l'œuvre commencèrent. Enfin, par un oukase en date du 1er juin 1895, le Gouvernement impérial approuvait les statuts de l'Institut de Médecine pour Femmes à St Pétersbourg, auquel il reconnaissait le droit de conférer les grades de docteurs en médecine aux femmes qui en suivraient les cours avec succès.

L'Institut est installé dans le faubourg du vieux Pétersbourg, où sont établies déjà les différentes cliniques. Il occupe une superficie de plusieurs hectares. Il se compose, pour le moment, de deux bâtiments, dont le premier, en façade sur la rue (*Fig. 63*), est consacré aux salles de cours et de laboratoires. Il possède en plus une vaste salle qui peut servir pour les concerts, spectacles ou conférences lorsque l'affluence est grande. Le second bâtiment, au fond d'une large cour, est consacré aux amphithéâtres d'anatomie. Il a été construit aux frais de feu M. l'ingénieur Berg, qui a fait, ainsi que je l'a dit, une donation de 200.000 roubles à cet effet. Ces deux bâtiments ont été inaugurés le 14 septembre 1897. Je les ai visités en détail, et je dois dire que, construits sur des plans très simples, mais parfaitement pratiques, les exigences de l'enseignement sont parfaitement assurées. Un service hospitalier sera bientôt annexé à l'Institut.

Mais les amis de l'Institut de Médecine pour les Femmes ont pensé, à juste raison, qu'ils avaient encore une tâche à

©BIUM

remplir. Ils ont voulu éviter aux jeunes filles les tristesses l'isolement et, il faut bien le dire aussi, les promiscuités de la chambre meublée. Ils ont voulu annexer à l'Institut médical une *Maison des Étudiantes*. L'Empereur a daigné encourager cette généreuse création par un don de 160.000 roubles. J'ai visité cette *Maison des Etudiantes*, et j'en suis sorti émerveillé.

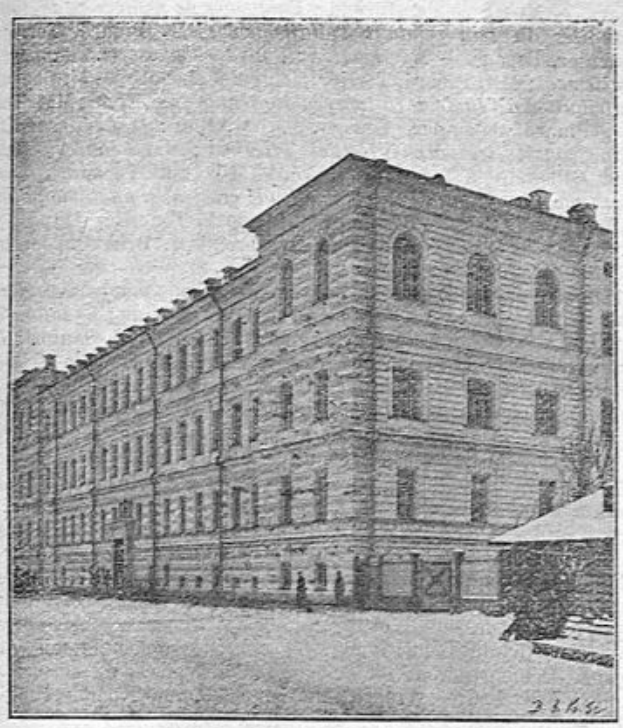

Fig. 63.— L'Institut de Médecine pour Femmes à St-Pétersbourg.

C'est une charmante maison, à trois étages, coquette, commode, agréable, d'une propreté méticuleuse, qui réjouit les yeux et le cœur. Il y a de quoi loger 117 étudiantes ; la plupart ont des chambres personnelles, quelques-unes seulement ont des chambres à deux lits. Je me hâte de dire que l'internat n'est pas une prison et qu'elles peuvent sortir à leurs moments de liberté, de même qu'elles peuvent recevoir des visites, au salon, jusqu'à minuit. A chaque étage, il y a un salon et toutes les commodités désirables, salle de bains, étuves, etc., etc., le tout desservi par un large corridor qui sert de promenoir et de dégagement pour les chambres de l'étage.

Au premier étage, un vaste hall sert de salle à manger où toutes les étudiantes (internes et externes) peuvent prendre leurs repas à des prix excessivement réduits. Les cuisines sont situées au 4me étage afin d'éviter les mauvaises odeurs. Un monte-charge fait le service de la salle à manger. Les domestiques sont logées au 4me étage. Ah ! comme nous sommes loin des chambres d'hôtels meublés et des restaurants de notre vieux Quartier latin ! Combien les étudiants parisiens... et autres envieraient l'installation de la *Maison des Etudiantes* de St-Pétersbourg, s'ils la connaissaient !

(*A suivre*). Dr Chervin.

NÉCROLOGIE.

M. Henri Charles Gabriel Berbez, ancien interne des hospices et de la maison nationale de Charenton, médecin-adjoint à l'asile de Dury-lès-Amiens, décédé le 24 mars 1900, dans sa 38e année, muni des Sacrements de l'Église ; il était le frère de M. le Dr Paul Berbez, ancien interne des hôpitaux de Paris, et parent de M. le Pr Raymond (de Paris) et du Dr Delpeuch, médecin des Hôpitaux. — M. le Dr J.-B. Zimmermann (de Strasbourg), médecin-major de première classe au 44e de ligne, chevalier de la Légion d'honneur, décédé subitement à Lons-le-Saulnier. — M. le Dr Champagnat (de Vichy). — M. le Dr Guyénot (de Salins). — M. le Dr Teodotia de Bonis (de Naples). — M. le Dr Edwin Van Millingen (de Constantinople). — M. le Pr Rudolf von Limbeck, privatdocent de médecine interne à la Faculté de Médecine de Vienne. — M. le Dr George Viner Ellis, ancien professeur d'anatomie à l'University College de Londres. — M. le Dr Benjamin F. Leonard, ancien professeur de gynécologie et de pédiatrie au Baltimore Medical College.



La Médecine aux Chandelles.

612.

La Physiologie des Muscles au « Casino de Paris ». L'Hercule-Conférencier Sandow.

Au Casino de Paris, le célèbre Sandow, surnommé à Londres *the Perfectman*, donne des représentations très suivies.

Après avoir étudié la médecine en Angleterre, Sandow s'adonna tout spécialement à l'étude du *développement des muscles*, qui devait faire plus tard sa réputation. Inventeur d'une méthode pour le développement de la force musculaire chez les personnes faiblement constituées, Sandow est devenu aujourd'hui le directeur-fondateur d'une institution très réputée à Londres, qui porte son nom, et qu'on ne saurait mieux comparer qu'à une sorte d'*Institut de la Force musculaire*. Il y fait des cours spéciaux pour les officiers de l'armée ; et c'est même lui qui préside.... certains Conseils de revision, en Angleterre. Sa popularité est telle, chez nos voisins, que son jugement fait foi dans les Compagnies d'assurances, où il est appelé à donner son avis sur les aptitudes de tel ou tel candidat.

Sandow est le professeur particulier du Prince de Galles, du duc d'York, et de toute la haute aristocratie anglaise. C'est le célèbre peintre John Millais, pour lequel il a posé plusieurs fois, qui lui a donné ce surnom *the Perfectman*. Quoique Sandow ait consenti à paraître en public au Casino de Paris, il ne cherche pas à se faire valoir comme *briseur de chaînes*, ou comme hercule de music-hall ; et il entend rester le fervent d'une méthode, l'initiateur d'un

©BIUM

système. Rien de plus intéressant que de le voir exposer sa théorie, en appuyant ses démonstrations d'exercices stupéfiants, soit qu'il déchire quatre jeux de cartes complets en se jouant, soit qu'il enlève, d'un seul bras, une haltère immense, où se suspendent plusieurs personnes.

C'est *l'Hercule-Conférencier*, nouveau type de sportif, à l'usage du grand monde et du Cirque Molier, car c'est un véritable homme du monde.

D'une taille élégante, blond, la physionomie ouverte et sympathique, Sandow a plutôt l'air d'un attaché d'ambassade que d'un descendant d'Hercule ! Il joint au flegme britannique une réelle pointe d'humour. Tout se transforme donc ; et c'est là un citoyen de la blonde Armorique que les médecins doivent aller voir.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 21 au 26 Mai 1900. — Examens de doctorat. — *Lundi 21.* — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Lannelongue, Delbet, Sebileau. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Broca (Aug.), Mauclaire. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Déjerine, Gaucher. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Kirmisson, Poirier, Walther. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Delens, Tuffier, Legueu. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Potain, Brissaud, Teissier.

Mardi 22. — 3e (2e partie, N. R. salle n° 2) : MM. Dieulafoy, Blanchard, Achard. — 4e (1re série, salle n° 1) : MM. Proust, Thoinot, Vaquez. — 4e (2e série, Petit amphithéâtre) : MM. Grancher, Langlois, Dupré. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Charité) : MM. Guyon, Brun, Albarran. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Berger, Schwartz, Nélaton. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Jaccoud, Charrin, Ménétrier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Mercredi 23. — 4e (Doctorat, salle n° 1) : MM. Landouzy, Thoinot, Desgrez. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Pitié) : MM. Delens, Delbet, Legueu. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Pitié) : MM. Lannelongue, Poirier, Mauclaire.

Vendredi 25. — 3e (2e partie, N. R. salle n° 2 et 3) : MM. Grancher, Joffroy, Heim. — 4e (Doctorat, salle n° 1) : MM. Pouchet, Thoinot, Wurtz. — 4e (2e série) : MM. Potain, Richet, Thoinot. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Tillaux, Lejars, Sebileau. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Jalaguier, Delbet, Broca (Aug.) — 5e (2e partie, Necker) : MM. Hayem, Widal, Teissier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) ; MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 26. — 4e (doctorat, salle n° 2, Faculté) : MM. Chantemesse, Chassevant, Thiroloix. — 4e (2e série) : MM. Cornil, Pouchet, Langlois. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Brun, Thierry, Faure. — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Dieulafoy, Roger, Ménétrier. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Joffroy, Raymond-Vaquez. — 5e (1re partie, obstérique, clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Thèses de doctorat. — *Mercredi 23*, à 1 heure. M. Laval : *Du méningisme typhique* ; MM. Potain, Fournier, Gaucher, Widal. — M. Petit : *Etude sur les eaux minérales de Royat* ; MM. Potain, Fournier, Gaucher, Widal. — M. Goubeau : *Troubles cutanés dans la convalescence de la fièvre typhoïde* ; MM. Fournier, Potain, Gaucher, Widal. — M. Ménier : *De la fracture de Dupuytren* ; MM. Tillaux, Kirmisson, Rémy, Lejars. — M. Robert : *Contribution à l'étude clinique de l'ostéo-sarcome de l'os iliaque* ; MM. Tillaux, Kirmisson, Rémy, Lejars. — Mme Solomjan-Birfeld : *Fréquence de fissures et de lymphangites du sein pendant l'allaitement* : MM. Pinard, Terrier, Jalaguier, Lepage. — M. Laparra : *Goître et grossesse. Rapports. Traitement* ; MM. Pinard, Terrier, Jalaguier, Lepage. — M. Chazet : *Contribution à l'étude de la tuberculose rénale avec fistule* ; MM. Terrier, Pinard, Jalaguier, Lepage. — M. Riss : *Les endocardites aiguës consécutives aux infections biliaires* ; MM. Joffroy, Brissaud, Gilles de la Tourette, Dupré. — Mlle Dora Pesker : *Un cas d'une affection familiale infantile. Etude clinique et anatomo-pathologique* ; MM. Brissaud, Joffroy, Gilles de la Tourette, Dupré. — M. Isaac : *De la colite muco-membraneuse* ; MM. Brissaud, Joffroy, Gilles de la Tourette, Dupré.

Vendredi 26 à 1 heure. M. Lacroix : *De l'ammoniaque urinaire* ; MM. Gautier, Debove, Achard, André. — M. Provins : *Le zona chez l'enfant*, MM. Debove, Gautier, Achard, André. — M. Santos : *Les récentes recherches sur l'agglutination des microbes (Le sérodiagnostic)*. MM. Debove, Gautier, Achard, André.

Cours clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — M. le Pr Alfred Fournier a repris ce cours le vendredi 4 mai, à dix heures, et le continuera les mardis et vendredis suivants à la même heure.

Enseignement Medical Hospitalier à Paris. — *Cours complet de Gynécologie.* — M. S. Pozzi, chirurgien en chef de l'hôpital Broca, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, a commencé ses conférences de Gynécologie clinique le vendredi 4 mai, à dix heures, à l'hôpital Broca (annexe Pascal) 111, rue Broca ; il les continuera tous les vendredis, à la même heure. Un cours de gynécologie pratique sera fait les lundis et mercredis, à dix heures, sous sa direction, à partir du lundi, 7 mai. Ce cours sera complet en vingt leçons. Démonstrations d'histologie sur les pièces du service, le samedi, à dix heures, à partir du samedi 12 mai, par le chef du laboratoire.

Hospice de la Salpétrière. — M. Jules Voisin : tous les jeudis (à partir du 10 mai), à 10 heures, conférence clinique sur les maladies mentales et nerveuses.

Enseignement médical libre à Paris. — *Cours de Chirurgie oculaire.* — M. le Dr A. Terson, ancien chef de clinique ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu, a commencé le jeudi 10 mai, à 5 heures, un Cours de chirurgie oculaire, avec exercices opératoires. Ce cours est gratuit et continuera les jeudis suivants à la même heure. S'inscrire d'avance, 52, rue Jacob, tous les jours, de 1 à 2 heures.

Collège de France. — Cours pour le deuxième semestre de l'année scolaire 1899-1900 : *Médecine*, M. le Pr d'Arsonval : *les lois de l'irritabilité*, les mercredis et vendredis, à 5 heures. — *Histoire naturelle des corps organisés*, M. François Franck (suppléant M. le Pr Marey) : *l'expression des émotions à l'état normal et pathologique*, les mercredis et les vendredis, à 9 heures 3/4. — *Embryogénie comparée*, M. le Pr Henneguy : *quelques points spéciaux de l'embryogénie des insectes*, les mercredis à 4 heures, et les samedis, à 3 heures. — *Anatomie générale*, M. Suchard (suppléant M. le Pr Ranvier) : *analyse histologique du poumon de quelques animaux*, les mercredis et vendredis, à 5 heures. — *Psychologie expérimentale et comparée*, M. Pierre Janet (suppléant M. le Pr Th. Ribot) : *la conscience du corps et ses fonctions*, les lundis à 2 heures 1/2 et les vendredis à 1 heure 1/2.

Facultés de Médecine de France. — *Concours d'Agrégation.* — Le Ministre de l'Instruction publique vient de décider qu'il serait ouvert à Paris, en 1900-1901, des Concours pour trente-six places d'agrégés, à répartir de la manière suivante entre les Facultés de Médecine ci-après désignées :

Pathologie interne et Médecine légale ; Paris, 5 ; Bordeaux, 2 ; Lille, 1 ; Lyon, 2 ; Montpellier, 1 ; Nancy, 1. — *Chirur-*

©BIUM

gie : Paris, 3 ; Bordeaux, 1 ; Lille, 1 ; Lyon, 2 ; Montpellier, 1 ; Nancy, 1. — *Accouchements* : Paris, 1 ; Bordeaux, 1 ; Lyon, 1. — *Anatomie* : Paris, 1 ; Bordeaux, 2 ; Lille, 1 ; Lyon, 1. — *Histoire naturelle* : Paris, 1. — *Physique* : Toulouse, 1. — *Chimie* : Bordeaux, 1. — *Pharmacie* : Paris, 1 ; Bordeaux, 1 ; Lille, 1 ; Toulouse, 1.

Ces Concours s'ouvriront à Paris, savoir : Le 17 décembre 1900 pour la section de médecine (pathologie interne et médecine légale) ; le 11 mars 1901 pour la section de chirurgie et accouchements ; le 13 mai 1901 pour la section des sciences anatomiques et physiologiques et pour la section des sciences physiques. Les candidats s'inscriront chacun d'une manière spéciale pour une des places mises au concours dans chaque Faculté. Ils pourront s'inscrire subsidiairement pour plusieurs places.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — *Direction.* — Aucune décision n'a encore été prise en ce qui touche la *Direction du Muséum, vacante* par suite du décès de M. MilneEdwards. Le professeur administrateur sur qui, de l'avis général, semble devoir se porter la majorité des voix de ses collègues, est M. le Dr Hamy, professeur au Muséum et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Les anciens Directeurs. — La fonction de directeur du Muséum d'histoire naturelle, que laisse vacante la mort de



Bernardin de Saint-Pierre,
Directeur du Muséum de Paris (1).

M. Milne-Edwards, est une des plus anciennes de France, car Bouvard l'exerça dès 1635, sous Louis XIII et Richelieu, avec le titre de surintendant du Jardin du Roi. Bouvard eut pour successeurs, sous Louis XIV : Vautier, Valot, Fagon ; sous la Régence et sous Louis XV : Poirier, Chirac et Chicoigneau. Enfin, M. de Buffon vint et modestement, après Guy de la Brosse et Dufay, se contenta du titre d'intendant, au lieu de celui de surintendant du Jardin du Roi, titre qui échut à sa mort à La Billarderie, puis à Bernardin de Saint-Pierre. En 1793, le Jardin du Roi devient le Muséum d'histoire naturelle et son premier directeur est Daubenton à qui succèdent Laurent de Jussieu, Lacépède, Fourcroy, Desfontaines, Cuvier, Laugier, Thouin, Cordier, Adrien de Jussieu, Chevreul, Brongniart, Constant Duméril, Flourens, Geoffroy Saint-Hilaire, Chevreul encore, Frémy et enfin, le 22 décembre 1891, M. Milne-Edwards, élu par onze suffrages sur quinze votants. Des trente directeurs du Muséum, surintendants ou intendants du Jardin du Roi, qui depuis deux cent soixante-cinq ans se sont succédé au Jardin des Plantes, deux y sont restés : Daubenton et Guy de la Brosse, celui-ci enterré sous l'escalier de la vieille galerie de zoologie, et Daubenton inhumé au sommet du fameux labyrinthe, sous la colonne de granit à laquelle s'adossent, là-haut, les amateurs d'un des plus beaux panoramas de Paris. — On se demande qui remplacera Milne-Edwards. Outre M. le Dr Hamy, déjà cité, on parle beaucoup de MM. Perrier, Van Tieghem, et Gaudry.

(1) D'après *Le Littoral de la France* (Palmé).

École supérieure de Pharmacie de Paris. — *L'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris* procédera vraisemblement bientôt à la désignation d'un nouveau directeur, en remplacement de M. Planchon. La plupart des voix se porteraient, nous affirme-t-on de tous côtés, sur M. le Professeur Guignard, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours d'Ophtalmologistes.* — Les candidats du Concours qui doit s'ouvrir le 20 mai pour la nomination à une place de médecin ophtalmologiste des hôpitaux de Paris sont : MM. Vignes, Rochon-Duvigneaud, Sauvineau, Morax. — Le jury est provisoirement composé de MM. Lannelongue, Terrier, Delens, Pozzi, Brissaud. — C'est le 1er Concours de cette nature.

Asile des Aliénés de Villejuif. — Par suite de la rupture de la canalisation, les caves de l'asile des aliénés de Villejuif ont été inondées. Le préfet de police a envoyé les pompiers pour procéder aux travaux d'épuisement.

Union des Femmes de France. — Le général Galliéni avait accepté la présidence d'honneur de l'assemblée générale de l'Union des Femmes de France. Assistance nombreuse et élégante. Le Ministre de la Guerre s'était fait représenter par le médecin-inspecteur Dieu. Les Ministres de la Marine et des Travaux publics avaient eux aussi envoyé des représentants. Avaient pris place sur l'estrade. M. le Dr Grall, médecin inspecteur du corps de Santé des Colonies ; le médecin inspecteur Chauvel, directeur du Service

©BIUM

de Santé du gouvernement militaire de Paris. M. le Dr Boulouмié, secrétaire général, a remercié de sa présence le gouverneur général de Madagascar, et celui-ci a pris immédiatement la parole. Les lauréats des infirmières-hospitalières sont Mlles Wautot et Voilemin, Mmes Grisel et Merville. M. Picardat a eu le prix des infirmiers-brancardiers. Les membres sortants du Conseil d'Administration ont été réélus à l'unanimité.

Lycéens brancardiers. — Cette semaine un certain nombre d'élèves des lycées de Paris se sont réunis à l'hôpital des Dames françaises, rue Michel-Ange, à Auteuil, pour exécuter les exercices que nous avons annoncés. Mme la vice-présidente de l'Association des Dames françaises, administratrice de l'hôpital, et MM. le Dr Duchaussoy, fondateur et secrétaire général de l'Association et Pruvost, sous-directeur de l'enseignement des brancardiers ont assisté à ces exercices et en ont témoigné toute leur satisfaction. Des élèves des lycées Henri IV, Charlemagne, Louis-le-Grand, Carnot, Voltaire, Buffon, Janson-de-Sailly, dont le proviseur était présent, et du collège Rollin, jeunes gens de seize à vingt ans, se sont exercés, pendant deux heures, à relever et à transporter, à bras ou sur des civières, quelques-uns d'entre eux qui figuraient les blessés. Les équipages militaires avaient prêté leur concours à ces intéressants exercices, dont le signal était donné par un tambour.

Banquet de l'Internat. — Une centaine d'internes assistaient le samedi 5 mai au Banquet de l'Internat, qui a été présidé par M. le Pr A. Reverdin (de Genève). — Reconnu dans l'assistance : MM. Ballet, Rendu, Sevestre, Verchère, Thibierge, Crivelli (de Melbourne), Moulonguet (d'Amiens), Hallopeau, etc. Au dessert, M. A. Reverdin a prononcé le toast traditionnel et M. le Pr Brouardel lui a répondu.

Moins de personnages officiels que de coutume, cette fois-ci, et aussi moins de gaîté que d'ordinaire. Les affaires n'ont pas l'air d'aller beaucoup mieux dans le monde de l'Internat que pour le reste du Corps médical. On n'entendait parler que de récriminations. La salle de jeu, elle-même, jadis si fréquentée et si animée, était triste et presque vide. On dirait que tout se fane, surtout les joyeux souvenirs d'antan. Poésie du passé, tu ne viens plus fleurir les cœurs des jeunes générations ! — Les premiers internes des deux promotions de 1899, si célèbres, par suite du cambriolage de Beaujon, ont brillé par leur silence : ils ont bien fait !



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — MM. les Drs Trouessart (de Paris) et Severeanu, professeur de clinique chirurgicale à Bucarest, posent leur candidature, le premier, à la place vacante dans la section de thérapeutique, en remplacement de M. Ferrand, décédé, le second, au titre d'associé étranger. — *Elections.* L'Académie a nommé, à la presque unanimité des suffrages, associés étrangers : MM. Bang (de Copenhague), Stockvis (d'Amsterdam) et Emile Fischer (de Berlin). M. Bang, professeur à l'Ecole vétérinaire de Copenhague, est l'auteur de remarquable travaux sur la tuberculose des bovidés. M. Stockvis, professeur à l'Université d'Amsterdam, a écrit de savantes études sur l'histoire de la médecine. M. Fischer, auquel ses découvertes chimiques et ses recherches sur le sucre ont valu une grande notoriété, est professeur à l'Université de Berlin.

Académie des Sciences de Paris. — *Elections.* — M. Burdon-Sanderson a été élu, à la presque unanimité des suffrages, correspondant de la Compagnie, en remplacement de l'éminent chirurgien anglais, sir James Paget. M. Burdon-Sanderson est l'auteur de remarquables travaux de physiologie.

Vacances. — En comité secret, l'Académie a déclaré la vacance du siège de M. Emile Blanchard dans la section d'anatomie et d'histoire naturelle. Les candidats seront : MM. les Drs Johannès Chatin, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris ; Mathias Duval, membre de l'Académie de Médecine, et Giard, professeur à la Sorbonne.



Guerre, Marine et Colonies

Service de santé militaire. — Sont promus ou nommés aux postes ci-après désignés : *Au grade de médecin-major de première classe*, MM. les médecins-majors de deuxième classe Ducros, en remplacement de M. de Schuttelaere, maintenu au 108e d'infanterie ; — Baudisson, en remplacement de M. de Balthasar de Gachelo, maintenu au 59e d'infanterie ; — Guegan, en remplacement de M. Charpentier, désigné pour le 98e d'infanterie ; — Dupuy, en remplacement de M. Vercoutre, désigné pour le 51e d'infanterie ; — G. Godin, en remplacement de M. Cassan, maintenu au 142e d'infanterie ; — Stouff, en remplacement de M. Desmons, désigné pour le 118e d'infanterie ; — Petit, en remplacement de M. Vidal, désigné pour le 155e d'infanterie ; — Duhaut, en remplacement de M. Villegente, désigné pour le 123e d'infanterie ; — Vogelin, en remplacement de M. Martin, désigné pour le 76e d'infanterie ; — Clavelin, en remplacement de M. Bruant, désigné pour le 60e d'infanterie : — Marotel, en remplacement de M. Robert, maintenu au 138e d'infanterie ; — Ott, en remplacement de M. Ravenez, désigné pour le 153e d'infanterie ; — Rouget, en remplacement de M. Morer, désigné pour le 150e d'infanterie ; — Marix, en remplacement de M. Hussenet, désigné pour le 39e d'artillerie ; — Collinet, pour les hôpitaux militaires de la division de Constantine ; — Coindreau, pour le 21e d'artillerie ; Ricoux, pour le 127e d'infanterie ; — Courtois, pour le 154e d'infanterie ; — Remy, pour le 122e d'infanterie ; — Cros, pour le 105e d'infanterie.

Au grade de médecin-major de deuxième classe, MM. les médecins aides-major de première classe Fohanno, en remplacement de M. Verdière, maintenu au 161e d'infanterie ; — Mangenot, en remplacement de M. Marcus, désigné pour 76e d'infanterie ; — Hirtz, en remplacement de M. Conesnon, désigné pour le 95e d'infanterie ;

©BIUM

— Monéger, en ramplacement de M. Mantalti, désigné pour le 14e d'infanterie ; — Mariau, en remplacement de M. Chanaud, désigné pour le 120e d'infanterie ; — Gauran, en remplacement de M. Mauroux, désigné pour les hôpitaux militaires de la division de Constantine (provisoirement) ; — Vigier, en remplacement de M. Dreyfus, désigné pour le 5e d'infanterie ; — Perrogon, en remplacement de M. Cultin, désigné pour le 48e d'infanterie : — Camichel, en remplacement de M. Coupry, maintenu à l'école militaire préparatoire d'infanterie de Saint-Hippolyte-du-Fort ; — Terrasse, en remplacement de M. Sicard, maintenu aux hôpitaux militaires de la division d'Alger ; — Haller, en remplacement de M. Ducros, maintenu à la mission Foureau-Lamy ; — Lair, en remplacement de M. Baudisson, désigné pour le 41e d'infanterie ; — Chevron, en remplacement de M. Guégan, maintenu au 2e tirailleurs algériens ; — Cavaroz, en remplacement de M. Dupuy, désigné pour les hôpitaux militaires de la division de Constantine ; — Saint-Paul, en remplacement de M. Godin, désigné pour les hôpitaux militaires de la divison de Tunisie ; — d'Arlhac, en remplacement de M. Stouff, maintenu au 4e zouaves ; — Garret, en remplacement de M. Petit, désigné pour le 133e d'infanterie ; — Remlinger, en remplacement de M. Duhut, maintenu au laboratoire de bactériologie de l'hôpital du Belvédère à Tunis ; — Damond, en remplacement de M. Vogelin, désigné pour l'Hôpital militaire du Dey, à Alger ;

Vincent, en remplacement de M. Bequin, désigné pour le 17e d'infanterie ; — Roussel, en remplacement de M. Clavelin, maintenu au 69e d'infanterie ; — Crussard, en remplacement de M. Marotel, maintenu au 2e régiment étranger ; — Ragnaud, en remplacement de M. Ott, désigné pour les hôpitaux militaires de la division de Tunisie ; — Galley, en remplacement de M. Rouget, désigné pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger ; — Genod, en remplacement de M. Bonnery, maintenu au 3e régiment d'infanterie ; — Ray, en remplacement de M. Marix, désigné pour le 22e régiment d'infanterie : — Lanne, en remplacement de M. Collinet, désigné pour le 106e d'infanterie ; — Fournié, en remplacement de M. Coindreau, désigné pour le 1er tirailleurs algériens ; — Dumas, en remplacement de M. Ricoux, désigné pour le 3e tirailleurs algériens ; — Laval, en remplacement de M. Courtois, désigné pour le 115e d'infanterie ; — Auclert, en remplacement de M. Rémy, désigné pour le 134e d'infanterie ; — Hotchkiss, en remplacement de M. Gros, maintenu au 1er bataillon du régiment de marche de la légion étrangère à Diégo-Suarez ; — Sexe, en remplacement de M. Hotchkiss, désigné pour le 35e d'infanterie ; — Biraud, maintenu au 20e d'artillerie ; — Lahaste, désigné pour le 62e d'infanterie ; — du Roselle, désigné pour le 39e d'infanterie ; — Sabatier, désigné pour le 55e d'infanterie ; — Mathieu, désigné pour le 93e d'infanterie ; — Roux, maintenu au corps d'occupation de Madagascar.

MM. les médecins principaux de première classe Millet, pour la direction du service de santé du 3e corps d'armée ; — Villiès, pour les salles militaires de l'hospice mixte de Limoges.

MM. les médecins-majors de première classe Vinsac, pour l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains ; — Cassedebat, pour le 23e d'artillerie ; — Gros, pour les salles militaires de l'hospice mixte de Tunis ; — De Santi, pour l'hôpital militaire de Toulouse ; — Lallemant, pour les salles militaires de l'hospice mixte de Lunéville ; — Lambert, pour les salles militaires de l'hospice mixte de Reims ; — Martin, pour l'hôpital militaire de Chambéry ; — Pommay, pour les salles militaires de l'hospice mixte de Tours ; — Sibille, pour les salles militaires de l'hospice mixte d'Epinal ; — Salle, pour l'hôpital militaire de Vincennes ; — Pauzat, affecté à la section technique du Service de Santé et détaché à la 7e direction du ministère de la Guerre ; — Villary, pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran ; — Masson, pour le 2e d'infanterie ; — Boutry, pour les salles militaires de l'hospice mixte de Clermont-Ferrand ; — Olivier, pour les salles militaires de l'hospice mixte de Besançon ; — Toussaint, pour les salles militaires de l'hospice mixte de Saint-Mihiel ; — Vilmain, pour l'hôpital militaire de Toul ; — Prieur, pour les salles militaires de l'hospice mixte d'Amiens ; — Uffoltz, pour l'emploi de médecin-chef à l'Hôtel national des Invalides ; — Médieux, pour le 9e d'artillerie ; — Dupeyron, pour le 6e d'artillerie ; — Renard, pour le 150e d'infanterie ; — Barbès, pour le 33e d'infanterie.

MM. les médecins aides-majors de deuxième classe Peltier, pour le 10e d'artillerie ; — Boullier, pour le 34e d'artillerie ; — Le Dantec, pour le 28e d'artillerie ; — Grenier de Cardenal, pour le 14e d'artillerie ; — Debève, pour le 1er bataillon de chasseurs à pied.

M. le médecin principal de première classe Richard, professeur à l'école d'application du Service de Santé militaire, est nommé membre du Comité technique de Santé.



Service de Santé de la Marine. — Par décision présidentielle du 9 mai 1900, rendue sur le rapport du Ministre de la Marine, M. Durand, pharmacien principal de la Marine, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à titre d'ancienneté de service et sur sa demande, à compter du 1er mai 1900. M. Durand est nommé pharmacien principal dans la réserve de l'armée de mer, et affecté au port de Rochefort. — M. le médecin de 1re classe Laugier, secrétaire du Conseil supérieur de Santé, est promu médecin principal.

M. le médecin de deuxième classe Nouaille-Degorce du cadre de Rochefort, est désigné pour remplacer, à la prévôté d'Indret, M. Damian.



La Guerre Anglo-Boër. — *Scandale médical.* — La *Westminster Gazette* proteste vivement contre ce qu'elle appelle le grand scandale de la guerre. Il s'agit de l'affluence dans les *hôpitaux du Cap*, d'une foule d'élégantes oisives, en quête de sensations, ou d'un prétexte à poser pour l'héroïsme. M. le Pr Fred. Treves, l'éminent chirurgien, délégué aux hôpitaux par le gouvernement, a déjà fait entendre une vigoureuse plainte contre la peste « des dames du monde » au chevet des blessés anglais. « Il y a deux plaies, disait-il, dont souffrent nos malades, les *mouches* et les *dames*. Contre les mouches, on peut encore se défendre ; mais il est impossible de se débarrasser des *dames*. Elles ont toutes pour pénétrer dans les hôpitaux, où l'on n'a pas besoin d'elles, des permis signés à Londres ou au Cap ». Sir Alfred Milner a aussi protesté contre cette intrusion indécente. Il avait déjà manifesté beaucoup d'humeur contre les touristes trop pressés qui se rendent, en foule, aux champs de bataille !

École militaire de Médecine de Stamboul — Une rébellion a éclaté parmi les élèves de l'Ecole militaire de médecine de Stamboul, dans la nuit de lundi dernier. Quatre-vingt-dix étudiants ont été arrêtés et seront traduits en conseil de guerre. Des espions dénoncent le Principal de l'Ecole, Avni pacha, comme ayant encouragé la mutinerie et Riza pacha a été nommé à sa place.

L'alcool dans l'armée. — (*Interdiction de l'alcool dans les cantines*). — Le Ministre de la Guerre a adressé, à la date du 3 mai, la circulaire suivante aux commandants de corps d'armée :

Mon cher général. En vue de défendre les troupes placées sous leurs ordres contre les dangers de l'alcoolisme, des chefs militaires ont pris depuis quelque temps l'initiative de mesures diverses concernant la consommation de l'alcool dans les casernes. Les unes, simplement restrictives, consistent dans l'interdiction aux cantiniers de vendre de l'eau-de-vie et liqueurs similaires, à certaines heures de la journée, ou encore se rapportent à une sélection de boissons

©BIUM

spiritueusès dont la vente est tolérée ; les autres ont trait à l'interdiction absolue de débiter de l'alcool dans les cantines. Il importe, au point de vue de l'hygiène et de la discipline, de faire cesser ces divergences, d'uniformiser les prescriptions relatives à la prophylaxie de l'alcoolisme et d'étendre à toute l'armée une action bienfaisante, qui ne saurait rester localisée à quelques corps de troupe. En conséquence, j'ai décidé l'interdiction absolue de vendre dans les cantines aucune eau-de-vie ou liqueur à base d'alcool, ni aucune des multiples préparations connues sous le nom d'apéritifs.

Cette interdiction s'étend à toutes les cantines des casernes, quartiers, camps et terrains de manœuvre. Est seule autorisée dans les cantines la vente des boissons fermentées : vin, bière, cidre, poiré, et celle de toutes les boissons usuelles (café, thé, lait, chocolat, etc...), ne renfermant pas d'alcool. Je vous invite à prendre les mesures nécessaires pour que ces prescriptions, qui seront affichées dans toutes les cantines, soient immédiatement exécutées.

GALLIFET.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 18e semaine, 1,099 décès, chiffre voisin de celui de la semaine précédente (1,044). La fièvre typhoïde a causé 18 décès ; la variole, 1 ; la rougeole, 30 ; la scarlatine, 3 ; la coqueluche, 3 ; la diphtérie, 8. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration présentent une grande diminution ; elles ont causé 119 décès au lieu de 146, pendant la semaine précédente et au lieu de 123, moyenne ordinaire de la saison. La grippe a encore causé 4 décès. Il y a eu 10 suicides et 29 autres morts violentes. On a célébré à Paris 600 mariages. On a enregistré la naissance de 1,076 enfants vivants (588 garçons et 488 filles), dont 736 légitimes et 340 illégitimes. Parmi ces derniers, 49 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène animale. — Le Conseil d'Etat vient d'autoriser la Société protectrice des animaux, à accepter le legs de 2 millions qui lui a été fait, il y a quelques mois, par Mlle Chaussegros. D'autre part, Mlle Le Poitevin de l'Egreville, qui vient de mourir à Paris, lègue à cette Société tous ses biens meubles et immeubles, « pour créer ou subvenir à un refuge ou hôpital des animaux ; tant que le refuge ou hôpital ne sera pas créé, le revenu servira à aider les refuges existants ou à payer des pensions pour animaux recueillis, ou à récompenser les agents qui auront dressé des contraventions de mauvais traitements envers les animaux ». — Ces *dames* auraient peut-être mieux fait de penser un peu aux vulgaires *hommes*, qu'elles ont sans doute méprisés dans leur triste jeunesse !

Médecins Sanitaires. — M. le Dr F. BOREL, fils de M. le Dr BOREL (de Rouen), vient d'être nommé médecin sanitaire à Bassora.

La Peste. — *Egypte.* — A Port-Saïd depuis le 28 avril il y a eu douze cas de peste, dont huit avec issue mortelle. Quatre malades sont toujours à l'hôpital. Le dernier cas constaté est d'aujourd'hui. Trente-deux nouveaux cas de peste ont été constatés à Port-Saïd. Le port est déclaré infecté. La populace arabe, rencontrant une voiture d'ambulance vide, l'a mise en morceaux. Les émeutiers ont également démoli les carreaux chez un médecin français qui avait déclaré qu'un malade suspect était atteint de la peste. La basse classe se plaint de la quarantaine comme d'une cause de ruine pour elle, mais est hostile à toutes les mesures prises pour faire disparaître la peste. A Souakim, on signale trois cas et un décès attribués à la peste.

Inde. — Le gouvernement de Bombay a publié une statistique sur les décès causés par les épidémies de peste qui ont éclaté dans la résidence entre le mois de septembre 1896 et le mois de juin 1899. L'épidémie de 1896-97 a causé 28,737 décès ; celle de 1897-98, 71,220, et celle de 1898-99, 15,084 décès.

Asie. — L'Administration Sanitaire a reçu le 9 mai une dépêche de Smyrne annonçant que des cas de peste se sont produits dans la ville. L'inspecteur général de la Santé est aussitôt parti. Les provenances sont soumises à une visite médicale.

Australie. — Melbourne, 15 mai. Quatre nouveaux cas de peste ont été constatés à Brisbane.

Visites hygiéniques à Paris. — Les élèves du Cours d'Hygiène de la Faculté de Médecine de Paris ont visité, sous la direction du Dr DESCHAMPS, la meunerie-boulangerie, système Schweitzer de la Société parisienne de la Villette. — Il y a d'autres établissements commerciaux que les étudiants en médecine pourraient voir avec profit ; mais on oublie de les leur montrer, et à dessein. La comparaison serait ennuyeuse !



Divers.

Médecins Conseillers Municipaux à Paris. — Au scrutin de ballottage à Paris, deux Médecins ont été élus.

Au Petit-Montrouge, sur 7,169 inscrits et 5,226 votants, M. le Dr POIRIER de NARÇAY, nat., a été élu par 2.846 voix, contre M. Champoudry, c. s., rad. soc., qui n'a eu que 2,302 voix. Au premier tour, M. Champoudry avait eu 2,227 voix ; M. le Dr Poirier de Narçay, 2,146. — Dans le 5e arr. (Panthéon), Val-de-Grâce, sur 6.414 inscrits pour 4,895 votants, M. le Dr CHÉROT, rép. nat., a été élu par 2,503 voix contre M. Lampué, c. s., rad., qui a eu 1,745 voix, et M. Robin, rép. démocrate, qui n'en a eu que 591. M. Lampué avait obtenu, au premier tour 1,332 voix ; M. le Dr Chérot, 1,741 ; M. Robin, 1,708. — Ces deux médecins sont des nationalistes convaincus.

Les Médecins amoureux. — Un médecin de la Faculté de Philadelphie, d'origine française, M. Alfred GRANDCOLAS, *aujourd'hui âgé de soixante-cinq ans*, faisait, il y a trois ans, à Paris, la connaissance d'une jeune femme, Mlle M. R. âgée de vingt-trois ans, qu'il emmena avec lui au Mexique.

Dès son retour en Europe, il vient de la blesser, par vengeance d'amour. La jeune femme ayant annoncé son intention de rompre des relations pénibles et onéreuses pour elle, M. Grandcolas, exaspéré, entra dans une rage folle. *Il saisit un bistouri* et en taillada le visage de son amie. Aux cris poussés par la victime, des garçons d'hôtel accouru-

©BIUM

rent, et, tandis que deux d'entre eux transportaient la jeune femme dans une pharmacie, d'où elle fut conduite à l'hôpital Beaujon, d'autres s'emparaient du médecin, qui s'était affalé sur une chaise, et se laissa conduire sans résistance chez le commissaire de police. Il a déclaré au magistrat que la jalousie et la misère étaient les mobiles de son acte.

Les Médecins et le Monde. — Le 2 mai, a eu lieu, chez M. le Dr Emile Legrand, une charmante soirée musicale et littéraire. Au programme : Mlle Noémie Legrand. Mlle Landau, Mlle Duval, et le poëte Marc Legrand.

Au dîner mensuel de la Société d'alliance latine, *l'Alouette*, parmi les convives M. le Dr Macé.

Le *Patronage familial*, l'œuvre charitable fondée pour protéger dans leurs familles les enfants en danger moral, avait organisé, le 29 avril, une fête de bienfaisance et un brillant concert dans la salle des fêtes de l'hôtel continental. On remarquait parmi les assistants, très nombreux, M. le Dr Thoinot, vice-président de l'œuvre. — Aperçu à l'Opéra comique, ces jours derniers, à l'occasion d'une cérémonie, MM. les Drs Bernheim, Otto Josué, Witkowksi, etc. — Les Limousins résidant à Paris ont donné le 29 avril au Palais-Royal, leur banquet annuel du Barbichet, sous la présidence de M. le Dr Paillet. Au nombre des convives : M. Berger, pharmacien; MM. les Drs Bernard, Boisson. — A la grande réunion du Cercle républicain de la Haute-Marne, au café de Bordeaux, boulevard Bonne-Nouvelle, assistait M. le Dr Millée, membre du Comité.— Notre ami, M. le Dr Porson, et Madame (de Nantes), nous font part de la naissance de leur fille.— Notre excellent ami et collaborateur, M. le Dr Achalme, et Mme Achalme nous font part de la naisance de leur fils Pierre-Jacques. Toutes nos félicitations, les plus sincères qui soient.

M. Joseph-Marie-Adolphe Bouilhet, notaire, épouse Mlle Louise-Elisabeth Laburthe ,fille du Dr Laburthe, le médecin bien connu à Paris.

Récemment a eu lieu, au Grand Hôtel, à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition, le banquet offert par la société *la Marmite*, par les soins du Dr Goubert, à M. Tarte, ministre du gouvernement fédéral canadien.

Le *Soir*, dont le nouveau rédacteur est M. Edwards, vient de publier un curieux article, intitulé : les *Déportés*; parmi ceux-ci, nous relevons les noms de MM. les Drs Milon et Variot. Par déportés, le *Soir* entend les personnalités parisiennes, auxquelles il supprime son service.

Déplacements de Médecin.— Rentré à Paris : M. le Dr Cheurlot.



Variétés et Anecdotes.

Une farce d'Internes des Hôpitaux : Un nouvel emploi du nitrate d'argent.

Les internes des hôpitaux sont dans la joie. Un fonctionnaire, connu parmi les fonctionnaires rébarbatifs, comme le moins abordable des hommes, vient d'être victime, de la part de nos facétieux anciens collègues, d'une farce qui vaut la peine d'être contée, d'après la *France*.

M. X... avait, toute une semaine durant, cherché la «petite bête» à MM. les internes placés sous sa coupe. MM. les internes recevaient des *visites non autorisées*, etc... Toujours, au détour du chemin, ils rencontraient le fonctionnaire en question, qui, la loi en main, leur appliquait les articles sévères d'un règlement trop draconien.

Dans la salle de garde, un complot se trama. M. X... avait un cheval blanc. C'est sur lui que les étudiants portèrent leurs regards, pour assouvir leur vengeance. On savait que M. X..., tous les jours, à quatre heures, sortait en voiture. Vers une heure de l'après-midi, deux ou trois internes pénétrèrent dans l'écurie où le cheval blanc était attaché. Au moyen de brosses trempées dans une solution au nitrate d'argent, ils appliquèrent, dit-on, sur la moitié du corps de la bête, une solide teinture. On connaît la propriété du nitrate d'argent : il noircit à la lumière. Au bout d'une heure, le cheval, des naseaux à la queue, transversalement, présentait le bariolage le plus imprévu. Quand le cocher de M. X... entra dans l'écurie, il recula..... épouvanté. On lui avait changé sa bête! Il alla prévenir son patron, qui entra dans une violente fureur.

Une enquête est ouverte et les coupables sont recherchés. — On ne les trouvera pas.

THÉRAPEUTIQUE.

La Mouillère (Besançon) et les chlorurées sodiques fortes, iodo-bromurées.

Il est imposible, ou peu s'en faut, d'exagérer, en matière de thérapeutique hydro-minérale, l'importance des *chlorurées sodiques fortes, iodo-bromurées*.

« La balnéation chlorurée sodique produit des effets « vraiment merveilleux, a pu écrire le professeur A. Robin, « membre de l'Académie de Médecine. Elle s'adresse avec « le même succès aux anémies, à la chlorose, au rachitis- « me, au lymphatisme et à la scrofule, aux rhumatismes « chroniques, aux affections chroniques des os et des arti- « culations, etc. Cette médication joue donc en hydrologie « un rôle de tout premier ordre, et l'on peut dire, sans « crainte d'être taxé d'exagération, que, lorsqu'elle n'est « pas décisive, elle a, tout au moins, le mérite de préparer « des guérisons qui n'auraient pas été obtenues sans elle.»

Pendant longtemps, et presque jusqu'à ces dernières années, on ne comptait — ou plutôt on ne connaissait guère — en Europe, que trois à quatre stations : Nauheim et surtout Kreuznach en Allemagne, Salins et Salies en France, dispensant, aux malades de ces nombreuses catégories, les bénéfices de leurs *eaux salines* (bromurées ou non bromurées), et de leurs *eaux-mères* (Mutterlauge).

Mais, à mesure que l'action de ces eaux était mieux connue, et leur spécialisation mieux établie; à mesure que, par suite, leurs succès s'affirmaient plus nombreux, plus décisifs, plus incontestés; à mesure que, d'autre part, les conditions d'existence faites à tous par la vie moderne, surmenée et surchauffée au-delà de toute raison, multipliaient au sein de la jeune génération les anémiques, les épuisés et les et les neurasthéniques, les lymphatiqnes et les scrofuleux ou

©BIUM

scrofulo-tuberculeux ; à mesure enfin qu'augmentaient la facilité des communications et le bon marché relatif des déplacements, Nauheim et Kreuznach, Salins et Salies devenaient insuffisants, et, devant le flot toujours montant des baigneurs justiciables de la médication clorurée sodique, s'ouvraient de nouvelles stations salines, d'année en année plus nombreuses.

L'Allemagne, aujourd'hui, se pare avec une certaine fierté de ses cent et quelques stations salines, au fronton desquelles elle inscrit avec complaisance ces lourds « à peu près » ou « jeux de mots » caractéristiques de l'esprit germanique : *In sale salus*, et encore *In sole et in sale* (l'eau saline) *omnia constant*. A entendre nos bons voisins d'outre-Rhin, il semblerait qu'il n'y ait d'autre cure saline que celle pratiquée chez eux, par eux, et pour eux.

Lourde erreur ! alors que Salins et Salies nous restent et alors qu'aux deux extrémités sud-ouest et est de la France viennent de se fonder, depuis tantôt 7 à 8 ans, Briscous et *La Mouillère, aux portes de Besançon*. La richesse thermale d'un pays s'apprécie par la qualité bien plus que par le nombre de ses stations : des cent et quelques sources salines allemandes, il n'en est aucune qui, même de loin, puisse entrer en rivalité avec Salies, Briscous ou *La Mouillère*.

Cette dernière station de *La Mouillère*, éclose en 1892 en plein Jura français, aux portes de Besançon, dans l'un des sites les plus pittoresque de cette ravissante vallée du Doubs, si justement dénommée « la préface de la Suisse », renferme jusqu'à 291 gr. de chlorure par litre et pas moins de 0 gr. 108 de bromure, alors que Salin et Salies, jusque-là réputées pour leur bromuration, en renferment à peine le tiers. Les eaux salines naturelles de *La Mouillère* se classent en tout premier rang, tant par la richesse que par l'heureuse pondération de leur minéralisation, qui unit à la précieuse *bromuration* de Salins la forte *chloruration* de Salies.

A cette station il faut envoyer, sans hésiter, les débiles, les épuisés, les convalescents, les anémiques, les lymphatiques, scrofuleux et scrofulo-tuberculeux, les malades atteints de métrites et paramétrites anciennes, et de tumeurs fibreuses utérines, d'affections chirurgicales chroniques, ganglionnaires, osseuses ou articulaires, de paralysie infantile, de chorée chronique, ainsi que d'affections par nutrition retardante : rhumatisme chronique, goutte atonique, diabète graf, obésité, etc.

En même temps que les ressources de la cure saline, ils trouveront à la Mouillère celles de la « cure d'air » de petite altitude, et celles des médications adjuvantes : hydrothérapie et sudothérapie, massage, électrothérapie, gymnastique médicale et orthopédique. — Institut radiographique. — Dr D. Aubin.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Conférences pour l'Externat des Hôpitaux de Paris. *Anatomie, Pathologie et Petite Chirurgie ;* par J. Saulieu et A. Dubois, internes des hôpitaux de Paris. 1 vol. grand in-8, de 720 pages, illustré de 200 figures, publié en 15 fascicules bi-mensuels depuis le 1er Janvier 1900. Chaque fascicule 1 fr. Souscription à forfait : 15 fr. Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille à Paris. *Le 3e Fascicule vient de paraître.*

Avis aux Etudiants.

MM. les Étudiants en Médecine, qui **parlent** l'une des langues étrangères ci-après : *Allemand, Anglais* et *Italien*, et qui seraient désireux de trouver du travail bien rémunéré pendant la période des Congrès internationaux de l'Exposition de 1900 (juin-octobre), sont instamment priés de se faire inscrire de suite à l'Agence centrale de la Presse Scientifique internationale, 93, boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Les premiers travaux à faire seront confiés aux premiers inscrits.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Clientèle à céder dans le Loiret, après 10 ans d'exercice. Recettes : 12,000 fr. Fixe : 1,000 fr. Loyer : 500 fr. Conditions très avantageuses.

2° Postes médicaux à prendre dans les communes de Pluvault (Côte-d'Or), Vaudoy (Seine-et-Marne), Malancourt (Meuse), (1200 fr. fixe, pharmacie), Heuillet-le-Grand (Haute-Marne), (600 fr. fixe). — Brout-Vernet (Allier).

3° A vendre : *Etablissement de pneumothérapie*, à Paris.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[Index Medicus]

recueil mensuel. — Le quatrième Numéro contient la Bibliographie médicale du mois d'avril 1900, soit 3,500 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'Institut de Bibliographie Scientifique pour tous renseignements et Abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 318.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 21. 26 Mai 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Comment on comprend la Bibliographie chez les Étudiants en Médecine; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : La Médecine au Pavillon de la ville de Paris. — Médecine et Politique : Les Médecins-maires en France. — Les Congrès de 1900 : 1er Congrès international de la Presse médicale. — Les Institutions nouvelles à l'étranger : L'Institut de Médecine pour Femmes à St-Pétersbourg (*Fin*). — Nécrologie : M. le Dr Chéron. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Le voyage sur l'eau de la maison d'un Médecin en Californie. — Les Livres Nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — Plan du rez-de-chaussée du Pavillon de la Ville de Paris à l'Exposition universelle de 1900. — M. le Pr Cornil (Paris). — M. le Dr Laborde (Paris). — M. le Dr Lucas-Championnière (Paris). — M. le Dr Blondel (Paris). — M. le Dr Chéron (Paris). — M. le Dr Henric. — Voyage sur une baie de Californie de la maison d'un Médecin.

BULLETIN

61 : 01

Comment on comprend la Bibliographie chez les Étudiants en Médecine.

Récemment, à la Faculté de Médecine de Paris, a été soutenue une thèse remarquable sur un sujet d'histoire médicale. Nous n'en donnerons pas le titre, pour ne pas chagriner l'auteur, travailleur acharné et méritant, ayant des dispositions réelles, au demeurant, pour la critique historique.

Mais telle est la force de la routine dans notre cher pays, que ce vaillant chercheur n'a pas su tenir compte des progrès modernes de la Science bibliographique !

Cet auteur, pour trouver des documents nouveaux qui lui sont inconnus, n'avait, en effet, suivant les conseils de notre assistant (1), qu'à frapper à la bonne porte; qu'à consulter des Répertoires aujourd'hui universellement connus, même des Bibliothécaires médicaux et des professeurs d'Histoire de la Médecine ! Il s'est bien gardé d'y recourir et a négligé, par suite, une source d'informations qui aurait abrégé singulièrement ses longues recherches à l'étranger.

Mais le monde est ainsi fait. Le brave homme va toujours chercher au loin ce qui se trouve à sa porte et à ses pieds. Il voit la paille dans l'œil du voisin, et ne distingue pas la poutre qui lui cache la figure ! Qu'y faire ? Evidemment rien.

Montrer comment et où a été pris au piège de l'ignorance celui qui se croit érudit ? A quoi bon ?

Laissons plutôt faire le Temps. Dans nos vieilles villes d'Europe, c'est le meilleur des remèdes, si, aux pays d'Outre-Mer, il est la source des fortunes rapides et sûres. On ne démolit pas en un clin d'œil les Pyramides d'inertie qui, depuis des siècles vous contemplent, impassibles, de leur œil (2) de pierre...

Marcel Baudouin.

(1) Thil (H). — *De la technique bibliographique dans les Sciences médicales.* — Paris, Inst. de Bibl., 1900, in-8°.

(2) La métaphore est... risquée à dessein.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

614.89

La Médecine au Pavillon de la Ville de Paris.

L'inauguration du Pavillon de la Ville de Paris a eu lieu cette semaine, avec le cérémonial que l'on sait. Nous revenons (1) aujourd'hui, comme nous l'avons promis, sur l'importante collection de documents médicaux qu'on y trouve accumulés.

Ils sont, au demeurant, tous placés au *rez-de-chaussée* du Pavillon et on peut les examiner à fond en très peu de temps.

La Préfecture de Police a quelques salles qui nous intéressent. Notons d'abord *l'exposition du Service anthropométrique* et du *Laboratoire municipal de toxicologie* et du *Bureau des prisons*, qui se trouvent du côté de la passerelle des Invalides, dans deux pièces assez vastes. Le laboratoire et ce qui a trait aux prisons sont placés de chaque côté de l'entrée principale; on a relégué l'Anthropométrie judiciaire dans une petite salle voisine (*Fig.* 65, 3).

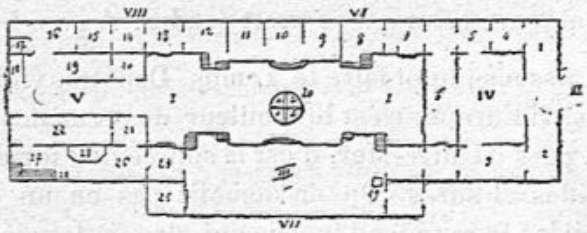

Fig. 65. — Plan du Rez-de-Chaussée du Pavillon de la Ville de Paris à l'Exposition universelle de 1900.

Légende : H, Entrée principale; 1, Laboratoire municipal; 2, Bureau des Prisons et Asiles; 3, Anthropométrie judiciaire; 5, Inspection des comestibles; 4, Inspection sanitaire vétérinaire; 30, Bassin de comparaison des eaux d'alimentation (*a*, Vanne; *b*, Avre; *c*, Seine; *d*, Ourcq); 7, Hôpitaux anciens; 8, Pupilles de la Seine; 9, Enfants assistés; 10, Crèches; 12, Observatoire de Micrographie; 14, Hygiène de l'habitation; 15, Asiles et Refuges; 16, Eclairage; 19, Voie publique; 18, Pavage en bois; 20, Travaux sanitaires; 27, Egouts et Eaux; 25, Epandage; 23, Diorama d'Herblay; 28, Assainissement.

La partie réservée à la Préfecture de Police, qui est à l'honneur, puisqu'elle correspond à l'entrée, renferme encore deux autres pièces consacrées à *l'Inspection des substances alimentaires*, à la Morgue, et au service sanitaire vétérinaire.

Ce n'est pas trop de la gaieté de ces salons tendus d'étoffes claires, pour dissiper la tristesse que dégagent d'abord les objets exposés. Toutefois les visiteurs défilent intéressés devant les photographies d'assassins, les inquiétants appareils des chimistes, les tableaux réalistes des maladies des animaux de boucherie.

Dans l'admirable jardin qui occupe la partie centrale du pavillon on voit, au centre, une vasque monumentale dont chacun des quatre compartiments de verre reçoit une des eaux dont s'alimente Paris, eaux de la Seine ou de l'Ourcq, eaux de la Vanne ou de l'Avre.

Dans les galeries de droite et de gauche, les Directions des affaires départementales et municipales, l'Assistance publique, les services de voirie, d'assainissement, etc., ont leurs expositions.

A la direction des affaires municipales, on remarque des vues photographiques de promenades, une série des anciens types de voitures publiques (omnibus, diligences, fiacres, etc.), des plans des marchés et abattoirs, des appareils spéciaux à l'observatoire municipal de micrographie (Montsouris), des *maquettes des stations de désinfection, de voitures et de brancards d'ambulances, des dessins des établissements charitables ou sanitaires* (asiles de nuit, orphelinats, piscines, etc.,); l'Hygiène de l'habitation, les travaux sanitaires, l'éclairage, le pavage en bois, tout ce qui a trait à la voie publique occupent des chambres séparées.

A l'Assistance publique, un lit à quatre places et quelques modèles du vieux matériel des anciens hôpitaux parisiens sont dans la pièce qui est la plus proche de l'entrée. Auprès, le matériel nouveau des établissements hospitaliers. Dans les salles voisines, des plans et modèles d'hôpitaux et hospices, des vues stéréoscopiques de ces mêmes établissements, un inventaire de l'hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins, etc..., enfin quelques portraits de bienfaiteurs des pauvres de Paris : l'abbé Cochin, Mme Necker, la comtesse de Lariboisière, Rossini, Galignani, etc..,

Au service des eaux et de l'assainissement, des vues photographiques, coupes, profils des dérivations des diverses sources, un plan des égouts, un autre des terrains d'irrigation.

Dans les sous-sols, on voit plusieurs installations relatives aux égouts.

Insistons davantage sur ce qui a trait à l'Assistance publique. D'abord, prions le visiteur de s'arrêter un instant devant le lit à colonnes, en usage à l'Hostel-Dieu au XVIIIe siècle, avec ses lourdes draperies, ses 4 malades dans le même lit. Sur un rayon fixé à la tête (ou plutôt à une des extrémités de ce lit), gisent pêle-mêle, dit *La Fronde*, les ustensiles en étain et la légendaire seringue. Une chaise percée peu perfectionnée, sans bras, ni dossier, et un énorme pot de tisane « de chardon béni » complètent, avec un brasero, l'ameublement hospitalier. Tout est reconstitué d'après les documents authentiques : tout, jusqu'à l'étiquette « confession n° 80 », placée sur les rideaux. Le lit moderne avec son sommier à ressort, ses couvertures blanches, sa table de nuit munie du matériel moderne, et le nouveau crachoir, monté sur un trépied. En face du lit ancien, se trouvent les instruments de chirurgie de Dupuytren, dans leurs boîtes ; à côté du lit moderne, les instruments sont rangés dans une vitrine à glaces sur métal nic-

(1) Voir *Gaz. méd. de Paris*, 1900, p. 183; 219.

©BIUM

kelé : différents modèles d'autoclaves et d'appareils stérilisateurs. Aux murs, des plans, des dessins, des photographies représentant, l'annexe Pascal de l'hôpital Broca, le sanatorium d'Angicourt, Brévannes, la boulangerie des hôpitaux, la buanderie de Laënnec. Dans des vitrines, nous examinons des échantillons des divers articles de consommation du magasin central.

Puis on voit, exposés, les travaux des enfants malades (enfants teigneux de Saint-Louis) ou des enfants arriérés : école de Bicêtre (service du Dr Bourneville) et fondation Vallée, école de La Salpêtrière. On y voit des vêtements, des broderies, des fleurs artificielles, des couronnes de perles, des poupées habillées ; les garçons ont confectionné des vêtements masculins, des chaussures, des brosses et des paniers, imprimé des livres.

A côté, une superbe radiographie d'une femme atteinte de scoliose et de luxation de la hanche ; de nombreux diagrammes, fort intéressants à consulter, indiquent les variations du nombre des malades, des lits, des ressources de l'Assistance, etc., au cours du siècle. Des aquarelles de Henry Caron représentent les divers costumes du personnel hospitalier.

Dans la salle *La première enfance*, plans et dessins représentant une installation de lait stérilisé, avec consultation des nourrissons ; à côté, se trouvent l'appareil stérilisateur lui-même, les petites fioles avec leur panier, telles que la mère les reçoit chaque matin. Une couveuse, provenant du service de la Maternité, dans laquelle repose une poupée habillée comme le bébé dont elle tient la place. Ici une reconstruction de l'ancien tour, tel qu'il existait autrefois ; à côté, la reproduction d'une scène d'abandon, de nos jours. Dans une vitrine, les anciens signes de reconnaissance déposés dans le tour avec le pauvre bébé : colliers, morceaux de médailles, fragments de lettres, etc.; le registre des procès-verbaux d'abandon des enfants, ouvert à la date du 17 novembre 1717 et nous relatant les premières années de la vie d'un enfant trouvé à cette date sur les marches de l'Eglise S.-Jean, appelé pour cela Jean Le Rond, et qui plus fut tard d'Alembert.

Dans la troisième salle de l'*Enfance*, dans une vitrine, il y a des spécimens des costumes des enfants assistés, garçons et filles, pour tous les âges ; à côté, voici les objets de layette, constituant le maillot, délivrés à toutes les mères qui reçoivent le secours d'allaitement. La reproduction exacte d'une des chambres d'isolement des enfants atteints de maladies contagieuses (d'une boxe) telles qu'elles existent à l'Hôpital des Enfants malades : chambre aux murs vitrés, mobilier tout en fer, le tout simple et coquet, facilement stérilisable. Sur les murs de nombreux tableaux, dessins, plans, photographies, reproduisent l'Ecole Lailler ou des teigneux de Saint-Louis, la Maternité de Saint-Antoine, le nouvel hôpital des Enfants, rue Michel Bizot, la fondation Chemin-Delatour, à Ivry, l'hôpital Hérold, etc. etc.

On voit, par là, quels progrès ont été réalisés par l'Administration en ces dix dernières années.

MÉDECINE ET POLITIQUE.

Les Médecins élus maires.

Bordeaux, M. le Dr Lande, premier élu au scrutin du 6 mai, a été élu maire à l'unamité.—*A Brest*, le conseil municipal a élu maire, par 34 voix sur 35 votants, M. Charles Berger, chevalier de la Légion d'honneur, ancien médecin de la Marine, et adjoint M. le Dr Anner, directeur des services sanitaires du Finistère et des Côtes-du-Nord. — *A Lorient*, M. Lhelgouʼach républicain, médecin de la Marine en retraite, a été réélu maire. — *A Lyon*, M. le Dr Augagneur a été élu maire de Lyon par 31 voix. M. le Dr Gailleton, maire sortant, n'a obtenu que 22 voix. — *A Marseille*, M. le Dr Flaissières est réélu. — *A Nancy*, M. le Dr Friot, de la Ligue de la Patrie française, adjoint, est élu maire. — *A Nîmes*, élu maire, M. le Dr Crouzet, radical-socialiste, président de la Ligue des Droits de l'homme. — *A Reims*, sont élus adjoints, MM. le Dr Adrien Pozzi, M. le Dr Wiet. — *A Villejuif*, M. le Dr Renlos, maire sortant. — *A Brie-Comte-Robert*, M. le Dr Guggemos, maire. — *Au Creusot*, M. le Dr Rebillard, maire. — *A Chaumes* (Seine-et-Marne), M. le Dr Labache, maire. — *A La Chapelle-Gauthier* (Seine-et-Marne), M. le Dr Gauthier, maire. — M. le Dr Dodin, est nommé maire de *Challans* (Vendée).

Dans la Sarthe, sont nommés maires : à *La Flèche*, M. le Dr Mauvais ; *Brûlon*, M. le Dr Mascarel; *Loué*, M. le Dr Pichon ; *Sablé*, M. le Dr Legludic, sénateur ; *La Suze*, M. le Dr Laporte ; *Vibraye*, M. le Dr Cacaud.

LES CONGRÈS DE 1900.

61 (03) (06)

1er Congrès International de la Presse médicale.

(Paris, 26, 27 et 28 juillet 1900).

Le *Congrès international de la Presse médicale* s'ouvrira à Paris, le 26 juillet 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle. Ce Congrès institué, par arrêté de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, en date du 11 juin 1899, a été organisé sur l'initiative de l'*Association de la Presse médicale française*, qui, dans sa séance du 4 novembre 1897, a décidé de convoquer, quelques jours avant l'ouverture du *Congrès international des Sciences médicales*, tous les représentants de la Presse médicale française et étrangère à une réunion générale où seraient discutés les intérêts moraux et matériels de notre profession.

L'idée première de cette réunion est née en 1894, pendant les premières séances du *Congrès international des Sciences médicales*, à Rome. Sur l'initiative de M. Marcel Baudouin (de Paris), et de M. le Professeur C. Posner (de Berlin), les journalistes médicaux présents au Congrès avaient formé le projet de créer une *Association internationale de la Presse médicale* ayant, entre autres objets, celui de favoriser le rôle des journalistes médicaux pendant les grands Congrès. D'autre part, à ce même

©BIUM

Congrès de Rome, M. le Dr Dobrzycki faisait, dans la dernière séance générale, une proposition tendant à ce qu'il soit annexé une section spéciale de la Presse médicale aux autres grandes sections des Congrès internationaux.



M. le Pr Cornil,
Président du 1er Congrès international de la Presse médicale.

Dans le *Comité international provisoire* nommé par l'assemblée générale du 4 avril, M. le Dr Laborde (de Paris), désigné comme Président de ce Comité, et M. Marcel Baudouin reçurent la mission — en raison de l'existence d'une Association de Presse médicale en France — de rédiger un projet de statuts pour le futur Comité international de la Presse médicale. Ce projet a été adopté par la susdite Association, dans sa séance du 6 juillet 1894. Une première réunion, organisée par les représentants de l'*Association de la Presse médicale française* et de la *Freier Vereinigung der Deutschen medicinischen Fachpresse*, devait avoir lieu à Bruxelles, au printemps de l'année 1896. Elle fut finalement, après de longs pourparlers, reportée au Congrès de Moscou de 1897. A Moscou, les membres de la Presse médicale, faute d'entente préalable suffisante, se trouvèrent dispersés, isolés, distraits, d'ailleurs, par une besogne professionnelle écrasante et ne purent que se donner rendez-vous à Paris, en 1900.

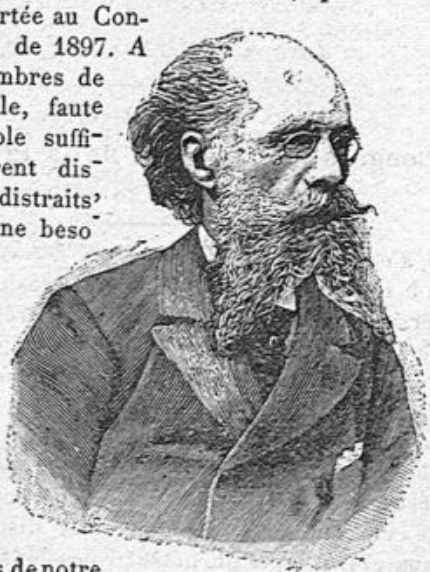

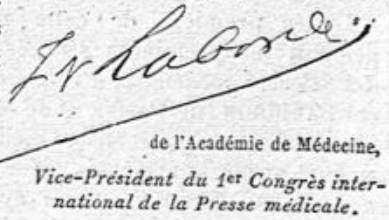

de l'Académie de Médecine,
Vice-Président du 1er Congrès international de la Presse médicale.

On a pensé que l'heure était venue de réaliser ce besoin de groupement des membres de notre profession, affirmé déjà dans maintes circonstances, et que la présence de ceux-ci en grand nombre à Paris, à l'occasion du Congrès international de Médecine, comme de l'Exposition universelle, fournirait une occasion particulièrement favorable à cette réalisation. Les délibérations de la Commission d'organisation du Congrès, instituée par le Commissaire général de l'Exposition, ont fait naître un certain nombre de conceptions nouvelles qui ont permis d'agrandir considérablement le cadre primitif dans lequel s'étaient maintenus les promoteurs de la réunion de 1894, lesquels visaient surtout une bonne organisation du reportage médical au cours des Congrès internationaux.

L'exemple des réunions internationales de la Presse politique a fait entrevoir tout le bénéfice que retirerait notre profession d'une entente commune sur un certain nombre de points qui nous intéressent tous. Enfin, la constitution d'une Association internationale de la Presse médicale est apparue comme devant entraîner, pour les intérêts moraux et matériels du Journalisme médical et pour l'accroissement de sa légitime influence tant sur le public médical que sur la mise en valeur de la littérature scientifique, sur l'organisation des Congrès, une foule d'avantages dont nous sommes privés jusqu'ici, faute de nous être jamais concertés à ce sujet. Ce premier *Congrès international de la Presse médicale* aura donc à aborder un grand nombre de questions entièrement neuves, parfois délicates, pour l'étude desquelles nous devons faire appel au concours de toutes les bonnes volontés. On demande par conséquent, des adhésions individuelles en même temps que l'on a compté sur le concours des Associations confraternelles de journalistes médicaux, déjà constituées dans différents pays.



M. le Dr Lucas Championnière,
Vice-Président du 1er Congrès international de la Presse Médicale.

Parmi les sujets qui feront l'objet de nos discussions, deux surtout, par leur importance, sollicitent particulièrement notre attention : 1° *Opportunité de la fondation d'une Association internationale de la Presse médicale et conditions dans lesquelles fonctionnerait cette Association* ; 2° *Application des principes de la protection de la propriété littéraire à la protection de la littérature médicale*. Sur la première question, des rapports nous seront fournis par des personnalités que leur compétence désignait tout spécialement pour cette étude : MM. Laborde (Paris), C. Posner (Berlin) et Rubino (Naples). Ces trois rapports seront publiés avant l'ouverture du Congrès et adressés à tous les adhérents.

Sur la deuxième question, des rapports seront fournis par MM. de Maurans, Pouillet et Rochet (Paris), et publiés dans les mêmes conditions. D'autres questions encore nous sont déjà soumises qui seront vraisemblablement le thème

de discussions fructueuses : Unification de la terminologie technique pour les indications bibliographiques ; extension aux journalistes médicaux d'un certain nombre de privilèges matériels accordés à la Presse politique ; réglementation du droit de reproduction ; conditions générales du service des échanges ; représentation des journaux médicaux à l'étranger ; rôle de la Presse médicale dans l'organisation et la mise en œuvre des Congrès, etc.



M. le Dr Blondel,
Secrétaire général du 1er Congrès international de la Presse Médicale.

Les réunions du Congrès de la Presse médicale précéderont immédiatement l'ouverture du *Congrès international de Médecine* et coïncideront avec la fin du *Congrès de Déontologie médicale et de médecine professionnelle*, de façon à faciliter son accès aux journalistes médicaux amenés à Paris pour l'un ou l'autre de ces deux derniers Congrès (1). Des réceptions amicales, des fêtes, des visites d'établissements intéressant le fonctionnement de la Presse médicale à Paris seront organisées pour les Congressistes. Les personnes qui désirent faire une communication, sont instamment priées d'indiquer le plus tôt possible, et au plus tard le 15 juin 1900, le titre de leur étude au Secrétaire général ; elles devront en envoyer en même temps un extrait succinct, ne dépassant pas une ou deux pages d'impression, qui sera imprimé (traduit en français) et distribué dans l'auditoire au début de la séance où sera lu le travail par son auteur, afin d'en faciliter la discussion.

(1) Des réductions sur le prix des places en chemin de fer seront consenties par un certain nombre de compagnies françaises et étrangères, en faveur des personnes venant à Paris pour le Congrès de la Presse médicale. Celles-ci ont donc intérêt à envoyer leur adhésion le plus tôt possible, pour profiter de ces avantages.

LES INSTITUTIONS NOUVELLES A L'ÉTRANGER

61 (07)

L'Institut de Médecine pour Femmes à Saint-Pétersbourg (*Suite et Fin*) (1).

Aussi, c'est avec le plus grand plaisir que je salue la nouvelle qui m'arrive de la prochaine création d'une *Association des Etudiantes de Paris*. Le but de cette association nouvelle sera de faciliter les relations entre étudiantes, de venir en aide aux moins fortunées, de créer une sorte de famille, surtout pour celles qui, venues de très loin et n'ayant pas les moyens de retourner souvent au foyer, demeurent à Paris, isolées durant les longues semaines de vacances qu'elles ne peuvent inexorablement consacrer au travail.

Il faudra s'efforcer de lui donner un caractère purement féminin et de trouver des dames patronesses assez dévouées pour constituer ce foyer aussi gai et le rendre aussi souriant que le foyer familial.

Souhaitons que quelques intelligents millionnaires viennent en aide aux courageux promoteurs de cette idée généreuse.

En attendant, je me permets de leur signaler le legs Dubreuil, de 5 millions, fait à la Ville de Paris. En dehors de deux fondations hospitalières, un reliquat important doit servir à la création et au développement de grandes œuvres publiques ou privées que devra désigner le Conseil municipal ; et je ne sais pas d'œuvre plus utile, et d'un caractère social plus intéressant, que de mettre dans ses meubles l'Association des Etudiantes de Paris.

J'ai parcouru tous les bâtiments de l'Institut médical féminin de St-Pétersbourg, et je dois dire que j'ai rencontré partout la marque de l'assiduité la plus complète au travail : pas de babillage, pas de temps perdu en vaines flâneries.

Je signalerai en passant que la séparation des sexes a eu pour résultat appréciable de laisser aux Etudiantes toute leur grâce féminine, qu'elles perdaient peu ou prou au contact de leurs camarades barbus, quelquefois un peu libres de mœurs et de langage, comme le sont, dans tous les pays, les jeunes gens de cet âge. Trop ou pas assez galants, quelques-uns prenaient plaisir à effaroucher la pudeur naturelle de leurs camarades d'étude. Le résultat de cette promiscuité forcée était que, pour se mettre à l'unisson et éviter les railleries, quelques étudiantes prenaient un petit air masculin, qu'on leur reprochait, à juste raison.

A l'Institut de Médecine pour femmes, on retrouve la vraie jeune fille, bien élevée, modeste, de bonne tenue, et c'est une agréable chose à signaler.

Les Cours sont faits jusqu'ici par des hommes. Ce sont, en général, des professeurs de l'Académie militaire de Médecine qui retrouvent là leur ancien auditoire plein de déférence pour le professeur et de zèle pour le travail. Les répétitrices et les surveillantes sont des femmes.

(1) *Gazette Médicale de Paris*, 1900, n° 20, p. 232.

©BIUM

L'Institut fut placé, à la fondation, sous la direction d'un homme éclairé, M. le Dr d'Anrep. Actuellement, l'Institut est dirigé par le Pr Ott, le Dr Anrep ayant été nommé Curateur de l'Instruction publique du gouvernement de Kharkoff. L'Institut compte actuellement plus de 400 élèves, payant une rétribution scolaire annuelle assez élevée, mais insuffisante cependant pour couvrir les frais de l'enseignement. La différence est comblée par de généreux donateurs.

Les diplômes universitaires exigés à l'entrée sont les mêmes que ceux exigés pour les hommes dans les Universités.

Le recrutement des élèves se fait dans de bonnes conditions. Ce sont, pour la plupart, des filles de médecins, d'officiers, de fonctionnaires. On y trouve également quelques jeunes filles de la noblesse. Beaucoup parlent plusieurs langues étrangères.

L'Institut n'ayant que trois années d'existence, n'a pu encore créer des Docteurs ; cela n'empêche pas de prévoir ce que deviendront les femmes qui en sortiront avec leur diplôme en poche.

Je dois dire qu'il y en a beaucoup qui n'ont pas l'intention ou l'espérance d'en tirer un profit sérieux. N'ayant pas trouvé dans la culture littéraire et artistique ou dans les relations mondaines, un aliment suffisant à leur activité intellectuelle, elles ont étudié pour le plaisir de s'instruire et pour être plus tard, non des bas-bleus, mais tout simplement des mères de famille plus éclairées. On ne peut les blâmer de s'être élevées par un travail persévérant à un niveau supérieur.

Beaucoup de ces futures doctoresses exerceront ; celles-là ont étudié en vue de la pratique médicale. Elles iront soit dans les grandes villes, soit dans les campagnes où je dois dire qu'elles sont particulièrement recherchées et appréciées surtout par la clientèle féminine. Elles deviennent souvent le médecin officiel et rétribué des Zemtvos, c'est-à-dire d'une sorte de conseil d'arrondissement.

C'est là un rude métier, dont elles s'acquittent avec un grand courage et un grand dévouement.

Mais, j'ai oublié de dire que ce qui m'a le plus touché dans ma visite à l'Institut médical féminin, c'est de voir à l'œuvre les dames patronnesses qui viennent, chaque jour, à tour de rôle, aux heures de repos, causer avec les étudiantes qu'elles aident de leurs conseils et de leur expérience et auxquelles elles rendent mille petits services.

Cette œuvre de patronage a une haute portée qui n'échappe à personne ; combien il serait nécessaire qu'elle fût imitée dans nos Universités !

Il y a une femme de cœur que je tiens à citer entre toutes, c'est la charmante baronne Yxkull, qui s'acquitte de sa mission avec la délicatesse, la bonne grâce, et la simplicité d'une grande dame ; elle s'est faite l'amie fidèle et dévouée des étudiantes. Je dois dire que les étudiantes lui rendent en confiance et en amitié toute l'affection que la baronne Yxkull leur a vouée. Elle s'est fait une règle de venir, tous les jours, se mettre à leur disposition ; elle n'y manque jamais.

Si la place ne m'était mesurée, j'aurais encore beaucoup de choses à dire sur cet Institut. Mais je tiens à répéter que les élèves sont de pacifiques jeunes filles qui embrassent la carrière médicale par goût, sans s'imaginer qu'elles vont révolutionner le monde et échapper à la tyrannie de l'odieux masculin. Ce ne sont point des frondeuses, poursuivant les programmes plus retentissants, hélas ! que pratiques, des revendications féminines. C'est là du féminisme dans le bon sens et qui mérite d'être imité.

Je me hâte de dire en terminant qu'un Institut de Médecine pour femmes va être créé à Moscou, et qu'on s'occupe de réunir les fonds nécessaires à cette fondation. On est en instance auprès du gouvernement pour en créer un autre à Kiew.

Tout cela est l'œuvre d'une généreuse initiative privée !!

Dr Chervin.

NÉCROLOGIE.

61 : 92

M. le Dr Jules CHÉRON (Paris).

Notre confrère et ami, M. le Dr Jules Chéron, qui vient de mourir à soixante-six ans, médecin de Saint-Lazare depuis 1870 et officier de la Légion d'honneur depuis 1878, restera comme une des figures les plus importantes et aussi les plus curieuses du corps médical parisien.



M. le Dr Chéron (Paris).

Né à Périgueux en 1837, fils d'un médecin militaire qui a laissé des œuvres estimées, M. le Dr Chéron avait commencé par s'adonner aux *Sciences naturelles*, tout en faisant sa médecine à l'École de Médecine de Bordeaux. Puis il vint à Paris et fut reçu Docteur ès Sciences en 1866, avec une thèse : *Du système nerveux des Céphalopodes,*

©BIUM

Paris, 1866, couronnée par l'Institut et la Faculté des Sciences. et encore aujourd'hui classique. La même année, il passait son Doctorat en médecine. Sa thèse a pour titre : *Observations et recherches sur la folie consécutive aux maladies aiguës*. Paris, 1866, 4°, 106 p., n° 196. — Nommé professeur de zoologie à Strasbourg, avec promesse de succéder à Paul Bert à la Faculté de Bordeaux, il refusa le poste qu'on lui offrait, pour se consacrer à la pratique médicale.

Sans fortune, il trouva le moyen de conquérir une des belles clientèles de Paris, par sa valeur de clinicien, l'assiduité dans le dévouement, le charme des manières et cette bonté souriante qui ont fait de lui l'un des médecins les plus aimés de leurs malades.

Nommé en 1870 médecin de St-Lazare, il fut ainsi conduit à se spécialiser et à faire surtout de la gynécologie. Il ne tarda pas à y acquérir une grande renommée. Ses belles études sur *l'électricité appliquée à la médecine*, sur *le traitement de la tuberculose par les vapeurs oxygénées*, sur *la circulation cérébrale*, sur l'*acide picrique*, lui valurent l'estime du monde scientifique.

Mais son œuvre capitale, celle qu'il élabora de longues années dans son laboratoire de l'infirmerie de St-Lazare, ce sont les injections hypodermiques de sérum artificiel concentré, universellement employées aujourd'hui. En 1893, il publia le volume considérable où sont réunies sous ce titre : *Lois générales de l'Hypodermie*, sa doctrine physiologique et ses observations cliniques. On peut dès maintenant, prévoir que le nom de Jules Chéron restera définitivement attaché à une méthode thérapeutique de premier ordre, l'une des plus secourables, à coup sûr, de la médecine contemporaine.

Parmi les productions de ce médecin éminent, citons :

Des conditions anatomiques de la production des actes réflexes, Paris, 1867 ; *De la paralysie agitante et de son traitement*, Paris, 1869; *Du traitement de la phtisie par les vapeurs d'essences oxygénées*, Paris, 1872 ; *De la phosphaturie dans la paralysie agitante*, Paris, 1876 ; *Applications à la thérapeutique des propriétés de l'acide picrique*. Congrès de Bruxelles, 1875 ; Chéron (J.) et Moreau-Wolf. *Des services que peuvent rendre les courants continus, constants dans l'inflammation, l'engorgement et l'hypertrophie de la prostate*. Paris. A. Delahaye, 1870, in-8°, 31 p. ; *Mémoire sur la circulation cérébrale (démonstration à l'aide d'un nouvel instrument, l'ophtalmo-microscope de Chéron et Nachet*, Paris, 1875 ; *Leçons sur les affections utérines*, Paris, 1879,1880, 1881 ; *De la valeur thérapeutique des courants continus dans la métrite chronique. Rev. méd. chir. d. mal. d. femmes*, Paris, 1880, II, 253-261 ; 317-323 ; *Le drainage de la cavité utérine par les voies naturelles*. Paris, 1892, in-8°, 132 p. ; *Introduction à l'étude des lois générales de l'hypodermie ; physiologie et thérapeutique*. Paris, Soc. d'éd. scient, 1893, in-8°, 555 p. ; *De l'emploi de l'ichthyol dans le traitement des tumeurs fibreuses adhérentes*, Par., 1895, in-8°. *Du traitement de la syphilis par les injections intra-musculaires de sérum artificiel bichloruré à doses intensives et éloignées*. Paris, Soc. d'Edit. Scient., 1898.

En outre de ces travaux qui lui ont assuré une réputation incontestée parmi nos spécialistes les plus distingués, M. le Dr Chéron a publié divers écrits littéraires, entre autres un livre très documenté : *Les victimes de la Guerre et les progrès de la Civilisation*.

Le Dr Chéron enseigna longtemps la gynécologie à l'Ecole pratique, à Saint- Lazare et à sa clinique de la rue de Savoie. Il dirigea de 1879 à sa fin la *Revue médico-chirurgicale des maladies des femmes* et y publia un grand nombre de travaux de gynécologie. Ici encore, il sut marquer sa forte personnalité, préférant aux grandes opérations sanglantes, que la chirurgie moderne a tant multipliées, les soins au jour le jour, les moyens médicaux, les interventions bénignes. A en juger par le nombre et la fidélité de ses malades, et par les sentiments qu'ils lui gardaient, il faut croire qu'il savait leur faire du bien.

Outre sa croix de la Légion d'honneur, M. Chéron avait été décoré par d'autres gouvernements étrangers ; il était commandeur de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, de l'Ordre du Libertador, de celui du Nicham, etc...

Il laisse un fils, docteur en médecine et ancien interne des hôpitaux de Paris. (H. Bianchon). [A.P.S.].



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.



Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 28 Mai au 2 juin 1900. — Examens de doctorat. — *Lundi 28*. — 3e (2e partie, salle n° 1) : MM. Potain, Gilles de la Tourette, Launois. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série. Hôtel-Dieu) : MM. Lannelongue, Delbet, Legueu. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Lejars, Sebileau. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Brissaud, Déjerine, Teissier. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Delens, Tuffier, Broca (Aug.). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Mauclaire, Poirier, Walter.

Mardi 29. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 2) : MM. Schwartz, Poirier, Bonnaire. — 3e (2e partie, salle n° 1) : MM. Hutinel, Charrin, Thiroloix. — 1er examen de Chirurgien-dentiste (petit amphithéâtre) : MM. Quénu, Thiery, Langlois. — 5e (1re partie. Chirurgie, 1re série, Charité) : MM. Guyon, Brun, Faure. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Berger, Nélaton, Albarran. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Jacquard, Ménétrier, Achard. —5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Joffroy, Dupré. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Cornil, Debove, Vaquez.

Mercredi 30. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Kirmisson, Jalaguier, Mauclaire. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Delens, Walter, Legueu. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Fournier, Wurtz, Widal. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Jeudi 31. — 3e (oral, 1re partie, 1re série, salle n° 3) : MM. Budin, Poirier, Faure. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, salle n° 1) : MM. Schwartz, Nelaton, Wallich. — 3e (2e partie, salle n° 2) : MM. Debove, Achard, Launois.

Vendredi 1er : 4e (1re série, Petit amphithéâtre) : MM. Desprez, Pouchet, Gaucher. — 4e (2e série, Grand amphithéâtre) : MM. Ch. Richet, Landouzy, Thoinot. — 4e (3e série, salle n° 1) : MM. Brissaud, Hanriot, André. — 1er ex. de Chir.-dent. (1re série, salle n° 2) : MM. Lannelongue, Gley, Sebileau. — 1er (Chir.-dent., 2e série, salle n° 3) : MM. Rémy, Poirier, Retterer. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Tillaux, Delbet, Broca (Aug.). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Grancher, Déjerine, Vidal. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Hayem, Potain, Teissier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

©BIUM

Samedi 2. — 4e (1re série, Petit amphithéâtre): MM. Pouchet, Ménétrier, Thiroloix. — 4e (2e série, salle n° 1) : MM. Chantemesse, André, Dupré. — 4e (3e série, salle n° 3) : MM. Hanriot, Langlois, Vaquez. — 4e (4e série) : MM. Debove, Roger, Chassevant. — 1er ex. de Chir.-dent. (1re série, salle n° 2) : MM. Rémy, Quenu, Gley. — 1er (Chir.-dent., 2e série, Grand amphithéâtre) : MM. Brun, Thiéry, Retterer. — 5e (Doctorat, 1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier): MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

THÈSES DE DOCTORAT. — *Mercredi 30*, à 1 heure, M. Poirier : *Des abcès pharyngiens simulant l'adénite ou l'adéno-phlegmon sous-maxillaire ;* MM. Potain, Landouzy, Gaucher, Thoinot. — M. Mercier : *Contribution à l'étude clinique des infections généralisées de l'organisme humain par les staphylocoques pyogènes ;* MM. Potain, Landouzy, Gaucher, Thoinot. — M. Kazandjieff : *Contribution à l'étude du traitement de la syphilis par les inunctions avec la pommade au calomel ;* MM. Landouzy, Potain, Gaucher, Thoinot. — M. Gutman : *Les eaux minérales de Siradan (Hautes-Pyrénées) ;* MM. Landouzy, Potain, Gaucher, Thoinot. — M. Bochory : *Contribution à l'étude des tumeurs du testicule. (Les tumeurs testiculaires, type épithélial.)* ; MM. Tillaux, Ch. Richet, Déjerine, Lejars. — M. Lazard : *Des tumeurs primitives malignes de la voûte crânienne et de leur traitement ;* MM. Tillaux, Ch. Richet, Déjerine, Lejars. — M. Roux : *Les lésions du système grand sympathique dans le tabes et leur rapport avec les troubles de la sensibilité viscérale* ; MM. Ch. Richet, Tillaux, Déjerine, Lejars. — Mme Deboff : *De la méningo-encéphalocèle et son traitement par l'extirpation ;* MM. Tillaux, Richet, Déjerine, Lejars.

Jeudi 31, à 1 heure. M. Gérin Lajoie : *Quelques considérations sur la pneumonie ;* MM. Brouardel, Cornil, Roger, Wurtz. — M. Labussière : *Recherches sur l'acétonurie et le coma diabétique ;* MM. Cornil, Brouardel, Roger, Wurtz. — M. Langlois : *La sonde vésicale à demeure ;* MM. Guyon, Berger, Rémy, Albarran. — M. Mathieu : *Contribution à l'étude de la péri-annexite tuberculeuse ;* MM. Berger, Guyon, Rémy, Albarran. — M. Paon : *Résultats éloignés de la trépanation dans l'épilepsie ;* MM. Berger, Guyon, Rémy, Albarran. — M. Rosenthal : *Recherches sur les broncho-pneumonies aiguës ;* MM. Grancher, Hutinel, Charrin, Widal. — M. Mettetal : *Valeur de la tuberculine dans le diagnostic de la tuberculose de la première enfance ;* MM. Hutinel, Grancher, Charrin, Widal. — M. Porcheron : *Essai de traitement de la variole hémorragique par le sérum gélatiné ;* MM. Hutinel, Grancher, Widal, Charrin. — M. Polack (Aron) : *Rôle de l'état de réfraction de l'œil dans l'œuvre du peintre ;* MM. Mathias-Duval, Raymond, Weiss, Teissier. — M. Krikortz : *Contribution à l'étude du rhumatisme musculaire ;* MM. Raymond, Mathias-Duval, Weiss, Teissier. — Mlle Aron : *Contribution à l'étude de l'aphasie hystérique ;* MM. Raymond, Mathias-Duval, Weiss, Teissier.

Faculté de Médecine de Montpellier. — M. Liard, directeur de l'Enseignement supérieur, a passé la semaine dernière à Montpellier, où il a longuement visité les divers établissements universitaires. Un banquet lui a été offert par les professeurs des Facultés (*Gaz. des Hôp.*).

Faculté de Médecine de Lyon.—Un Concours s'ouvrira le 19 novembre 1900, pour l'emploi de suppléant à la chaire de pharmacie et de matière médicale à l'École de Médecine et de Pharmacie de Grenoble.

École de Médecine de Caen. — M. le Dr BOURIENNE est nommé chef de clinique chirurgicale.

École supérieure de Pharmacie de Paris. — L'assemblée des professeurs s'est réunie la semaine dernière, afin de désigner le professeur qu'elle proposera au choix du Ministre de l'Instruction publique, comme directeur de l'École, en remplacement de M. Planchon, décédé.— Elle a désigné M. le professeur GUIGNARD, directeur des travaux pratiques pour la micrographie.

Universités étrangères. — *Troubles à Vienne.* —L'Université de Vienne a été le théâtre de scènes tumultueuses entre étudiants allemands catholiques et étudiants allemands nationaux, à propos de la création de deux nouvelles confréries catholiques. Lorsque les étudiants catholiques, portant leurs nouvelles couleurs, pénétrèrent dans la cour de l'Université, ils furent accueillis par les huées des étudiants allemands nationaux qui les entourèrent et cherchèrent à les rejeter dans la rue. Mais les étudiants catholiques ripostèrent avec énergie, malgré leur petit nombre, et une mêlée générale s'ensuivit. A ce moment la police fit son apparition devant la grande porte d'entrée. On assaillit les agents à coups de cannes. Tout ce bruit avait attiré une foule nombreuse devant l'Université, sur le Ring, où la circulation fut interrompue. L'ordre se rétablit cependant au bout de quelques heures sans autre incident grave, et après que le *rector magnificus* fût intervenu et eût promis de porter le différend devant le Sénat académique.

Les étudiants allemands nationaux ont continué à refuser l'entrée aux Allemands cléricaux et à cette occasion on a échangé des injures et des coups. A un moment donné, le député antisémite Strobach et deux de ses collègues, aperçus sur la rampe conduisant à l'Université, ont été l'objet d'une ovation chaleureuse de la part des étudiants catholiques. La foule amassée sur le Ring a été peu à peu dispersée par la police, et les étudiants se sont finalement dispersés sans causer d'autre désordre. Les scènes de désordre se sont répétées le lendemain. Seulement, cette fois, après avoir échangé force horions, les deux partis se massèrent sur le Ring et marchèrent séparément, en colonne serrée vers la Chambre, où ils cherchèrent à pénétrer. Mais ils en furent empêchés par la police à pied et à cheval, qui finit par les disperser non sans effort. Quatre étudiants seulement, autorisés à entrer, se sont rendus immédiatement auprès du député antisémite Weiskirchner pour exposer leurs griefs. Le recteur a interdit jusqu'à nouvel ordre le port des couleurs dans l'enceinte de l'Université et annoncé qu'il sévirait sévèrement si le désordre ne prenait fin.

Troubles en Espagne. — Les scènes tumulteuses ont recommencé à l'Université de Barcelone. La garde civile a pénétré dans une salle de Conférences le sabre à la main. Il y a eu de nombreux blessés. L'Université a suspendu ses cours.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Prix Fillioux.* — En conformité d'un legs fait à l'Administration générale de l'Assistance publique par le docteur FILLIOUX, un Concours doit être ouvert, chaque année, pour l'attribution de deux prix, d'égale valeur, à décerner l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur Concours sur les « maladies de l'oreille ». Pour l'année 1900, un Concours sera ouvert le mercredi 5 décembre en vue de l'attribution de deux prix de 750 francs chacun. Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration, bureau du Service de Santé, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, du 1er au 15 octobre inclusivement. Le mémoire prescrit comme épreuve du Concours devra être déposé avant le 15 octobre, dernier délai. Ce mémoire devra être manuscrit et inédit.

Asiles d'Aliénés de France. — Le Concours pour l'adjuvat des asiles publics d'aliénés s'ouvrira : 1° Pour la deuxième région (Paris), à l'asile clinique Sainte-Anne, 1, rue Cabanis, à Paris, le lundi 28 mai à neuf heures du matin. 2° Pour la quatrième région (Montpellier, Bordeaux et Toulouse), à Montpellier (préfecture de l'Hérault), le lundi 28 mai à neuf heures du matin. 3° Pour la troisième

©BIUM

région (Lyon), à Lyon (préfecture du Rhône), le mardi 5 juin à neuf heures du matin. Les candidats admis à concourir devront être rendus exactement aux endroits, jours et heures indiqués par le présent avis.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Liste de présentation des candidats au titre d'Associé national* : MM. Bondet (de Lyon), Andouard (de Nantes), Pierret (de Lyon), Morache (de Bordeaux), Henrot (de Reims) et Cazeneuve (de Lyon). — *Liste de présentation des candidats au titre de Correspondant national* : En première ligne, M. Laroyenne (de Lyon) ; en deuxième ligne, M. Duret (de Lille) ; en troisième ligne et *ex æquo*, MM. Crivelli (de Melbourne), Gaulard (de Lille), Jeannel (de Toulouse) et Mouchet (de Sens).

L'Alcoolisme dans l'Armée à l'Académie. — Sur la proposition de MM. Bergeron et Laborde, l'Académie a voté une adresse félicitant le Ministre de la Guerre de la mesure d'interdiction prescrite et édictée par sa circulaire du 3 mars dernier. Il s'agit, on le sait, de la défense de vendre des boissons alcooliques dans les casernes et les cantines. L'adresse exprime en outre le vœu : 1° Que cette première mesure utilitaire soit au plus tôt suivie de son complément indispensable, c'est-à-dire de l'interdiction des boissons alcooliques dans la Marine. 2° Que les pouvoirs publics s'inspirent de cet exemple pour réaliser, en ce qui les concerne, des prescriptions de nature à combattre et à enrayer aussi, dans le milieu civil, les progrès de l'alcoolisme. (Adopté). Quelques membres ont fait remarquer qu'il est équitable d'associer à ce juste hommage les chefs de corps, qui ont été les précurseurs de l'idée, en instituant dans leurs corps d'armée ou dans leurs divisions des mesures prohibitives semblables.

Académie des Sciences de Paris. — *Liste de Classement.* — L'Académie des Sciences est entrée lundi dernier en comité secret pour dresser une liste des candidats à la place vacante dans la section de zoologie, en remplacement de M. Emile Blanchard. Nous croyons savoir qu'elle a porté en première ligne (ordre alphabétique) : MM. Mathias Duval, membre de l'Académie de Médecine, et Giard, professeur à la Sorbonne ; en deuxième ligne : MM. Delage, professeur à la Faculté des Sciences de Paris ; Johannès Chatin, membre de l'Académie de Médecine, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, et Vaillant, professeur au Muséum ; en troisième ligne : MM. Bouvier et Oustalet, professeurs au Muséum, et Pruvost, directeur du Laboratoire de Banyuls.



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé militaire. — M. le médecin principal Schneider, rentrant de Perse, est affecté à l'hôpital de Marseille. Sont nommés pour les postes ci-après désignés : M. le médecin-major de deuxième classe Garret, pour le 19e d'infanterie ; MM. les médecins aides-majors de première classe Jolly, pour le 133e d'infanterie ; Jourdin, pour le 54e d'infanterie ; Trutié de Vaucresson, pour le 145e d'infanterie ; Martin, pour le 5e bataillon d'infanterie légère d'Afrique ; Gabrielle, pour le 14e d'infanterie. MM. les médecins aides-majors de deuxième classe Mellies, pour le 41e d'infanterie ; Anthony, pour le 129e d'infanterie. M. Tabuson, médecin aide-major de première classe au 138e d'infanterie, est désigné pour être détaché pendant les saisons thermales de 1900 à l'hôpital d'eaux minérales de Bourbon-l'Archambault, en remplacement de M. le médecin aide-major de deuxième classe Boullier.



Service de Santé de la Marine. — Liste d'embarquement des officiers du Corps de Santé à la date du 8 mai 1900 : MM. les médecins en chef Manson, Dhoste, Fontorbe, Balbaud, Jacquemin, Barret, Burot, Abelin. MM. les médecins principaux (dix premiers) Vergos, Guézennec, Esclangon, Prat, Bellot, Hervé (A.), Duval, Philip, Frison, Pfihl. MM. les médecins de première classe (dix premiers) Depied, Labadens, Duguet, Casanova, Lorin, Laborde, Grognier, Sisco, Tricard, Hagen. MM. les médecins de deuxième classe Aurégan, Delaporte, Condé, Barbe, Aldebert, Thirion, Tuelle. M. le médecin principal Ludger et M. le médecin de deuxième classe Castex embarqueront sur le *Magenta* à la date du 1er juin prochain. M. le médecin de deuxième classe Brunet, du cadre de Cherbourg, remplacera au 2e régiment d'artillerie, dans ce port, M. le Dr Ferrandini. M. le médecin de première classe Emily, du cadre de Toulon, est désigné pour servir au 4e d'infanterie de Marine. M. le médecin de première classe Grognier, du cadre de Rochefort, est désigné pour aller servir aux troupes à la Martinique en remplacement de M. Branellec. M. le médecin de deuxième classe Delaporte, du cadre de Brest, est désigné pour remplacer aux troupes à la Guyane M. Pichon. MM. Branellec et Pichon seront affectés, à leur rentrée en France, le premier à Brest, le second à Rochefort. — M. Defressine, médecin de deuxième classe, vient d'être promu au grade de médecin de première classe, en remplacement de M. Laugier. — M. le médecin de deuxième classe Thirion, du cadre de Toulon, est désigné pour remplacer, au 7e régiment d'infanterie de Marine à Rochefort, M. Brachet.

©BIUM

Service de Santé des Colonies. — *Promotions.* — Au grade de médecin en chef de 2e classe, M. Henry. — Au grade de médecin principal, M. Delrieu. — Au grade de médecin de 1re classe, M. Bresson.



La Guerre Anglo-Boër. — *Maladies.* — La fièvre entérique sévit parmi les prisonniers anglais à Prétoria et le confort et les soins médicaux sont, dit-on, insuffisants. En réalité, la fièvre entérique règne aussi bien parmi les prisonniers que parmi la population civile. On a fait tous les efforts possibles pour enrayer la propagation de la maladie ; et on y a réussi dans une large mesure.

Le général Buller a fait évacuer tous les blessés des hôpitaux de la Haute Natalie sur Durban, où ils ont été aussitôt embarqués pour le Cap et l'Angleterre. Le *Winifredian* a embarqué 300 des malades et blessés ainsi évacués pour Southampton. L'hôpital de Pietermaritzburg est cependant encore rempli de malades, en attendant l'arrivée d'un nouveau bateau-hôpital.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 19e semaine, 1,001 décès, chiffre inférieur à celui des semaines précédentes. La fièvre typhoïde a causé 17 décès (au lieu de 18 la semaine précédente) ; la rougeole, 25 (la moyenne est 27) ; la scarlatine 4 ; la coqueluche, 3 (la moyenne est 9) et la diphtérie, 6 (la moyenne est 8). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 141 décès au lieu de 119 pendant la semaine précédente et au lieu de 123, moyenne ordinaire de la saison. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 47 décès, dont 37 sont dus à la congestion pulmonaire. En outre, 11 décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 19 suicides et 10 autres morts violentes. On a célébré à Paris 547 mariages. On a enregistré la naissance de 1,133 enfants vivants (581 garcons et 552 filles), dont 800 légitimes et 333 illégitimes. Parmi ces derniers, 44 ont été reconnus immédiatement.

Peste. — *Mesures sanitaires en France.* — M. le Dr Proust, inspecteur général de l'Hygiène publique, accompagné de M. Catelan, directeur de la Santé de Marseille, a visité le lazaret du Frioul et s'est assuré de la bonne organisation de tous les services. Les précautions les plus sérieuses sont ordonnées pour empêcher l'épidémie de peste de pénétrer par ce port. Les navires provenant des ports contaminés vont être soigneusement désinfectés et les passagers seront soumis à la plus sévère observation. Le consul de France à Alexandrie a adressé au Ministre un télégramme communiqué à la Chambre de Commerce de Marseille, disant que le malade débarqué de l'*Arabia* comme atteint de la peste a été reconnu simplement atteint de fièvres intermittentes et exempté de quarantaine ; il fut dirigé ensuite sur Suez, où il est arrivé en pleine convalescence. Par mesure de précaution, le Dr Flaissières, maire de Marseille, en vue d'encourager la destruction des rats, agents de propagation de la peste, a informé le public qu'une prime de 0 fr. 05 par rat et de 0 fr. 025 par souris sera accordé pour chacun de ces animaux livré mort ou vivant.

Smyrne. — L'apparition de la peste à Smyrne est officiellement confirmée. Le Sultan a envoyé sur les lieux M. le Dr Nicolle, directeur de l'Institut bactériologique et M. le Dr Colloni, président du Conseil sanitaire.

Notre collaborateur, M. le Dr Nicolle, a télégraphié, de Smyrne, qu'il avait trouvé le bacille de la peste. Aussi le Conseil sanitaire a ordonné de nouvelles mesures des plus rigoureuses contre les provenances de cette ville.

Arabie. — A Aden, la peste a désorganisé les services du port. Les indigènes ont émigré en masse, fuyant le fléau. Près de quinze mille personnes sont parties après la liquidation de leurs affaires, en hâte.



Divers.

Les Médecins Explorateurs. — M. le Dr Ballay, gouverneur de la Guinée française, avait demandé, dit-on, à se retirer définitivement de l'Administration. Cette résolution aurait été accompagnée des regrets unanimes de tous ceux qui sont au courant des choses coloniales. M. Ballay est certainement l'un de nos meilleurs gouverneurs. Unissant au tact et au savoir de l'administrateur les qualités d'initiative et d' « allant », qui sont nécessaires à un gouverneur de possession lointaine, il a porté à un développement aussi remarquable que rapide notre colonie de la Guinée française. Le long séjour que des ministres prévoyants lui ont permis de faire dans ce gouvernement a porté ses fruits : par la continuité de ses efforts il a fait de notre Guinée la rivale heureuse de la colonie voisine anglaise de Sierra-Leone. Les travaux déjà commencés ou à la veille de l'être, du chemin de fer qui réunira Konakry au Niger couronnent dignement l'œuvre qu'il avait entreprise. M. le Dr Ballay peut s'enorgueillir de la besogne qu'il a menée à bien. Il ne se retire pas d'ailleurs.



M. le Dr Henric.

On annonce de Saint-Louis (Sénégal), que M. le Dr Henric est arrivé dans cette ville et a pris passage à bord du paquebot qui touche à Dakar le 18 et il sera à Bordeaux le 26 mai. On sait que cet officier a fait partie de la mission commandée par les capitaines Voulet et Chanoine. Nous allons le voir sous peu à Paris et nous espérons qu'on voudra bien le fêter comme il le mérite, après l'avoir calomnié sans preuves.

©BIUM

Les Médecins et les Sauveteurs. — Le Dr de Beauvais, médecin en chef de la Société et doyen des Sauveteurs, a fait à la dernière assemblée des Sauveteurs, un compte rendu de l'exercice 1899. Il a rappelé les mérites de quelques membres que la Société a perdus depuis sa dernière assemblée. M. le Dr de Beauvais a proclamé, pour leur dévouement et leur courage, les Drs Rollin et Pradel, médaille d'argent; Gardin, médaille de bronze.

Les médecins joueurs d'échecs. — Citons le plus célèbre M. le Dr Tarrasch, l'humoristique champion de Nuremberg.

Mariages de Médecins. — On annonce le prochain mariage de M. le Dr Emile Ernenge, avec Mlle Marguerite Perrin, fille de l'ancien notaire ; — de notre ami et collègue en littérature, M. le Dr Victor Mardrus, avec Mlle Lucie Delarue, fille de l'avocat ; — de M. le Dr William Hornung, avec Mme Maud Camptan ; — de M. le Dr Charles Blanchon, avec Mlle Noémie Boncharel, fille de l'ingénieur.



Variétés et Anecdotes.

Le Voyage sur l'eau de la Maison d'un Médecin en Californie.

Un docteur en médecine demeurait à San Diego (Californie); pour une cause quelconque cette résidence ayant cessé de lui plaire, il n'a pas hésité à tranporter ses pénates de l'autre côté d'une baie, en faisant faire aux diverses constructions qui constituaient son habitation, une traversée d'environ 2 kilomètres 1/2.

Le procédé employé fut des plus simples. Les bâtiments furent conduits au bord de la mer par les procédés ordinaires, tandis que les chalands destinés à les porter étaient amenés près du rivage, à marée suffisamment haute. La mer baissant, les chalands s'échouèrent; et aussitôt sur cette plate-forme devenue solide, on hala les constructions ; ceci dut se faire en quelques heures pendant le bas de la marée.

Au retour du flot, les chalands se déséchouèrent naturellement; et il n'y eut plus qu'à les faire remorquer par un vapeur vers le rivage voisin où on fit l'opération inverse. Chaque bâtiment reprit sa place à terre, et la résidence se trouva reconstituée sans que son propriétaire eût été dans l'obligation de supporter les ennuis du déménagement.

Quand les médecins français suivront cet exemple, nous serons, vous et moi, morts depuis longtemps ! M. B.

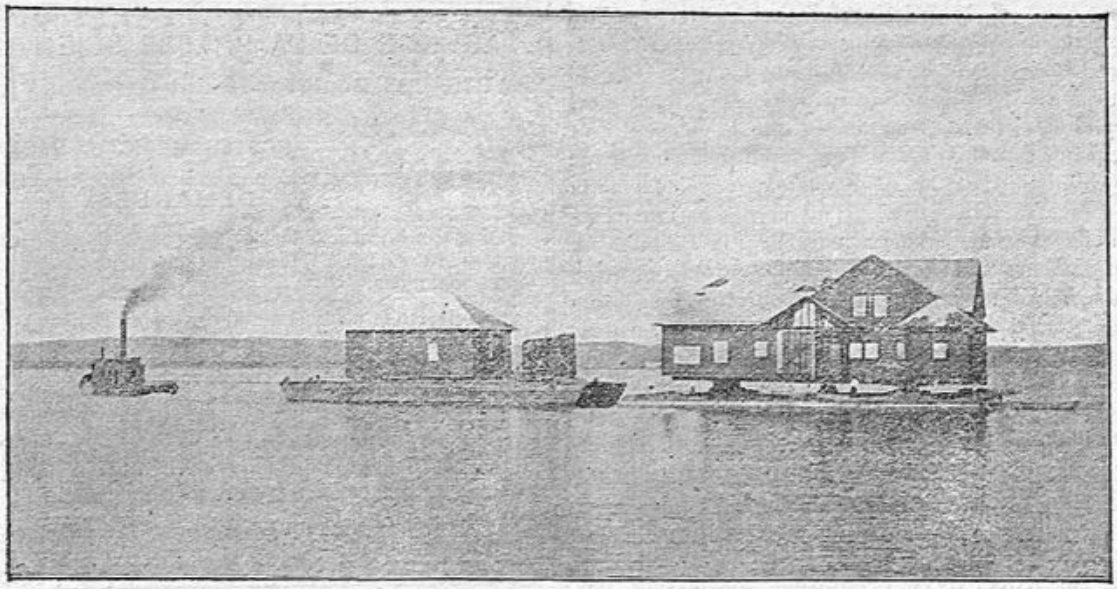

Fig. 72. — Voyage sur une baie de Californie de la Maison d'un Médecin (1).

(1) D'après le *Cosmos*, Paris, 7 avril 1900.

Les Médecins Conférenciers. — Le vendredi 11 mai, à quatre heures, a eu lieu une conférence à l'Hôtel Continental, donnée par l'Association des Dames françaises, dont le siège social est 10, rue Gaillon. Sujet de la conférence : *Les moyens de guérir la peste.* Orateur : M. le Dr Salimbéni, de l'Institut Pasteur.

Les Médecins dans le Monde. — Le neuvième dîner de la « Prune », groupe du Lot-et-Garonne, appartenant au monde des Lettres, Sciences et Arts, a eu lieu le mardi 15 mai, dans l'enceinte même de l'Exposition, sous la présidence du Dr Labadie-Lagrave, médecin des hôpitaux. — Soirée a été donnée, dimanche dernier, chez M. le Dr et Mme Baratoux.

©BIUM



LES LIVRES NOUVEAUX.

Précis de Toxicologie clinique et médico-légale; par Ch. Vibert. — J.-B. Baillière et Fils, Paris, 1900, 1 vol. in-8°, de 916 pages, avec une planche coloriée et 74 figures.

Le *Précis de Toxicologie* de M. Vibert a été écrit surtout pour les médecins légistes et les cliniciens. Mais il ne se limite pas étroitement aux questions de pratique, et c'est ainsi que l'histoire de certains poisons qui présentent un grand intérêt au seul point de vue scientifique, s'y trouve aussi traitée. La partie chimique de la toxicologie a été laissée de côté. Elle ne peut être étudiée sérieusement et utilement que par des chimistes de profession, et elle a été déjà excellemment traitée dans le *Précis de Toxicologie chimique et physiologique* du Professeur Chapuis, arrivé aujourd'hui à sa 3e édition. Sur ce point M. Vibert s'est borné à quelques notions sommaires que le médecin doit connaître, même quand il entend n'empiéter aucunement sur le rôle du chimiste. C'est la *symptomatologie* qui forme la partie fondamentale de ce livre. Pour ne pas fatiguer l'attention du lecteur, M. Vibert a cherché à la ranimer en intercalant dans le texte des observations typiques propres à donner une idée nette des principaux traits cliniques d'une intoxication. Parmi ces observations, il en est de récentes, de personnelles et d'inédites ; il en est d'autres qui ont été empruntées aux maîtres de la médecine légale : Orfila, Tardieu, Taylor, etc. Si la symptomatologie relève avant tout de l'observation clinique, elle peut souvent aussi tirer parti de l'*expérimentation sur les animaux*. Celle-ci d'ailleurs est devenue entre les mains des physiologistes une des branches les plus importantes de la toxicologie. Déjà elle a permis d'analyser les effets de beaucoup de poisons, de saisir le mécanisme par lequel ils se produisent, fournissant par suite les indications rationnelles d'une partie du traitement ; elle a apporté aussi au médecin légiste un moyen de diagnostic parfois fort important. M. Vibert a donc fait entrer dans l'histoire de chaque poison un paragraphe consacré aux données expérimentales, sans dissimuler, le cas échéant les incertitudes, les contradictions même que laissent encore subsister les études des physiologistes sur le mode d'action des substances toxiques. Pour les médecins légistes *le diagnostic* est le point capital de la toxicologie, celui en vue duquel sont étudiées toutes les autres parties de l'histoire des poisons. M. Vibert s'est efforcé d'indiquer tous les éléments utilisables pour ce diagnostic médico-légal, en citant autant que possible des exemples de la réalisation. Le *traitement* n'a point été négligé et le praticien est assuré de trouver sur ce point le dernier état de la Science.

Chemin de Fer d'Orléans.

Améliorations apportées dans le service des trains de la ligne de Paris à Sceaux et à Limours au 15 mai 1900. La Compagnie d'Orléans, d'accord avec le Syndicat des Chemins de fer de Ceinture et la Compagnie de l'Ouest, a mis en marche, à partir du 15 Mai 1900, des trains, au nombre de quatre dans chaque sens, allant de la gare de Paris-Luxembourg à Versailles et à Saint-Cyr-Grande-Ceinture, et *vice versa*, *viâ* Massy-Palaiseau, de manière à mettre les localités situées dans la vallée de la Bièvre en communication directe avec Paris sans changement de voiture à Massy-Palaiseau. D'autre part, cette organisation permettra, tout en augmentant le nombre des trains desservant les stations de Berny, Antony et Massy de rendre express entre Paris et Massy-Palaiseau, trois trains dans chaque sens de la ligne de Limours.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Fêtes de la Pentecôte. — A l'occasion des Fêtes de la Pentecôte, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir des 22 mai et 1er juin 1900, seront respectivement valables jusqu'aux derniers trains des journées des 29 mai et 7 juin.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à céder dès le 1er juillet dans l'Aisne, 12,000 fr. environ. Pharmacie à reprendre et indemnité de déplacement pour toutes conditions.

2° On demande un Docteur sérieux pour Maison de Santé près Paris.

3° Poste médical à céder en Saône-et-Loir, par suite du décès du titulaire.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

AVIS A NOS LECTEURS.

Conformément à ce que nous avons annoncé, nous publions, depuis le **15 Février** dernier, la

BIBLIOGRAPHIA MEDICA,

[Index Medicus]

recueil mensuel. — Le quatrième Numéro contient la Bibliographie médicale du mois d'avril 1900, soit 3,500 indications bibliographiques environ.

S'adresser à l'Institut de Bibliographie Scientifique pour tous renseignements et Abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 322.

©BIUM

7ᵉ Année. 11ᵉ Série. Tome III. N° 22. 2 Juin 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Ère des Congrès de 1900 ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : Exposition des Instruments de Chirurgie. Les Médecins dans le Jury de l'Exposition. Petites Nouvelles. — Académie des Sciences de Paris : Élection d'un membre titulaire. — Nécrologie. — Médecine et Littérature : La Médecine dans les " Facéties de Pogge ". — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Comité national de l'Œuvre des Lépreux. — Hôpital français de Londres. — Les Livres Nouveaux.

ILLUSTRATIONS : Table d'opérations de M. Delagénière (du Mans).

BULLETIN

L'Ère des Congrès de 1900.

Ad majorem.... Expositicnis gloriam !

Cette semaine a débuté l'Ère des Congrès Internationaux de 1900. Elle s'est ouverte le 24 mai, date historique, — puisque nous ne la reverrons plus ! — et elle finira le 12 octobre.

Les Psychologues ont déjà eu à travailler, car, au Congrès des Sciences de l'Ecriture, qui a commencé le 24 mai, des questions intéressantes étaient soumises à leur sagacité; telles : l'examen du degré de certitude des indications fournies par la graphologie, l'atavisme dans l'écriture, *l'écriture des aliénés*, *le graphisme des candidats à l'aliénation mentale ou à l'ataxie*, etc., etc.

Les Statisticiens vont suivre ce noble exemple dès le début de juin ; et ils seront bientôt suivis par les Inventeurs, qui n'ont oublié de se préoccuper que d'une chose, dans leurs études sur la propriété industrielle, à savoir de la propriété de l'Idée scientifique, qui est la base du Commerce et de l'Industrie modernes. Le Congrès de la Presse médicale réparera peut-être, dans une certaine mesure, cet oubli, en ce qui concerne du moins la propriété des idées médicales !

De juin à octobre, Paris va donc être encombré de Congressistes ; mais les Médecins ne nous arriveront guère que vers le 15 juillet. C'est à cette époque, en effet, qu'ouvriront les premiers Congrès médicaux. Il est vrai qu'ils dureront au moins jusqu'à fin août ; et nous tous savons à quelle sauce ils vont nous assaisonner ! Nous en avons pris notre parti et consentons à acquérir la gastrite professionnelle, caractéristique de ces fêtes de la Science internationale, pour qu'on ne puisse pas dire que la France a mal reçu, en ces jours de délices, ces hôtes attendus en grand nombre, au demeurant les plus illustres savants du monde entier !

Qu'ils viennent donc, nos collègues des deux parties du Monde ! Notre Exposition, avec ses tendres frimousses et ses jolis minois de la Rue de Paris, ses artistes endiablés de la Vieille Cité du bord de l'eau, ses restaurants étincelants de lumière, ses palais miroitants de la Rue des Nations, les attend et les appelle ; elle les convie à la dernière fête internationale de l'Industrie.

Tarde venientibus,.... ossa !

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

617.91

Exposition des Instruments de Chirurgie,

Emplacement. — L'*Arsenal médico-chirurgical* a publié récemment l'article suivant :

« Bien que l'Exposition soit ouverte depuis tantôt quinze jours (1), nous serions bien embarrassé pour donner une idée, même sommaire de ce que nous y verrons d'intéressant pour nous médecins. Avant d'écrire cet article nous avons parcouru une fois encore la section des instruments de chirurgie et de l'orthopédie ; les vitrines sont en place ; mais elles sont vides.... Les fabricants d'appareils se sont abstenus, et on ne peut vraiment pas leur en faire un crime dans l'état où sont les galeries. En effet, le gros œuvre n'est pas terminé, une poussière fine et blanche vole partout, qui aurait vite raison des peluches et des instruments et appareils qu'on aurait l'imprudence de sortir. Ce n'est donc pas à nos fabricants qu'il faut en vouloir ; mais bien aux architectes, qui n'ont pas su terminer leur œuvre à temps. Il est encore une remarque que nous voulons faire, c'est que la section d'instruments de chirurgie n'a guère été favorisée comme emplacement. Toutes les vitrines sont serrées les unes contre les autres et fort mal éclairées; quelques-unes même ont été complètement sacrifiées.... L'architecte a eu l'idée absolument incompréhensible, d'élever en face de ces vitrines une cloison de 4 à 5 mètres de hauteur, laquelle n'en est séparée que par une largeur de 1m. 25, si bien qu'en plein jour il sera difficile de voir le contenu des vitrines....(2). Nous avons cherché en vain la raison d'être de cette cloison ; elle gêne la circulation et enlève la lumière ; il faut absolument l'abattre. Nous n'accepterions pas, quant à nous, d'exposer dans des conditions aussi déplorables. Malgré la défectuosité de l'emplacement concédé à la médecine, on aurait pu vraiment faire quelque chose de mieux que ce qui a été fait. Les nations étrangères se sont efforcées de faire du nouveau ; quelques-unes y ont réussi. Chez nous on s'est contenté d'accoler les unes aux autres d'affreuses vitrines noires, placées pour la plapart sur une sorte de passerelle, si bien qu'il y a à peine 1m. 50 entre elles et la balustrade. Il nous semble qu'on aurait pu disposer les choses autrement et construire, par exemple, une vaste salle d'opérations moderne dont les parois auraient été fournies par les exposants céramistes et autour desquelles les fabricants d'instruments de chirurgie auraient disposé des vitrines en verre à balustres instillées contenant leurs instruments.... Cela eût été plus intéressant. »

Ces réflexions sont assez justes quant à l'emplacement ; et, de plus, on ne sait pas quand l'*Exposition Rétrospective* sera définitivement installée, malgré son réel intérêt (la semaine prochaine probablement).

Il est fâcheux de constater, sept semaines après l'ouverture de l'Exposition et 15 jours après le délai de rigueur, que tout n'est pas terminé à cette section et que certains exposants n'ont pas encore achevé leurs vitrines, tandis que les étrangers sont prêts.

Chirurgie des voies urinaires. — M. le Dr Hamonic expose des instruments pour les affections des voies urinaires, un conducteur pour sondes, un stérilisateur au formol, un *urétrographe*, appareil très ingénieux, destiné à prendre le tracé graphique du canal de l'urètre. — A voir les vitrines de Cliquet (Bordeaux), Viault, Bognier, Burnet, Vergne, Gaillard, Porgès (stérilisateur pour sondes), Delamotte, Rondeau (des bougies, etc., en gomme). Dans les sections étrangères, Louis et H. Lowenstein (de Berlin) présentent des bougies, dilatateurs, etc. ; Leiter (de Vienne), l'*urétro-calibro-dynamomètre* du Dr Vajda et l'*urétro-cystoscope* du Dr Schlifka.

Chirurgie du crâne. — Le Dr Contremoulins, chef du laboratoire de radiographie de l'Hôpital Necker, expose son appareil de recherche des corps étrangers, et en donne la démonstration sur une tête en cire.

Chirurgie générale. — Signalons seulement, sans nous y arrêter, les expositions d'instruments de Mathieu, Collin, Dumez, Favre, Simal, Wulfing-Luer, Brenot, Aubry, Haran, Major, Lépine (de Lyon), dont nous ferons connaître plus tard les modèles nouveaux, pour dire quelques mots des *Salles d'opérations* à cette Exposition, tant en France qu'à l'étranger.

Salles d'opérations. — *Tables* : Mathieu (Tables en métal à inclinaisons variables: Table de Doyen) et Collin (Tables d'opérations émaillées), Dupont (Tables en métal, Tables à panneaux en cristal); Bonamy, de Sarnez et Cie (Table Delagénière, type parfait du matériel fixe d'hôpital (*Fig.* 73); Tables pliantes, Table Richelot). Flicoteaux, Borne et Boutet ont

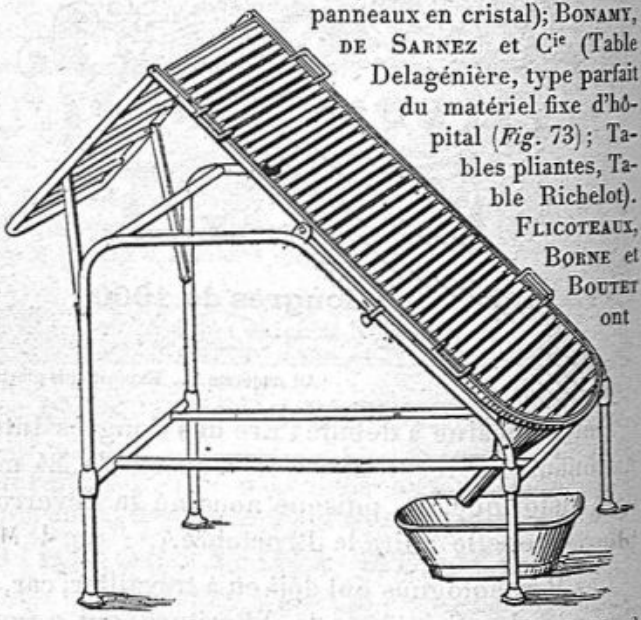

Fig. 73. — La table d'opérations de M. le Dr Delagénière (du Mans) en position inclinée.

installé une Salle d'opération vitrée, avec les derniers perfectionnements de l'asepsie, avec Polyautoclave fixe des Drs Pozzi et Jayle (1). Dans les sections étrangères, la maison J. Heinz (de Bâle) a installé une Salle d'opérations

(1) Un mois et demi à la date d'aujourd'hui.

(2) Le tableau est poussé au noir ; car de superbes radiographies des Drs Contremoulins et Vaillant, placées sur cette malencontreuse cloison, se voient fort bien. Cependant l'un des deux exposants placés à cet endroit n'a pas encore garni son emplacement.

(1) Les mêmes exposants présentent à la section d'Hygiène de l'enfance (Galerie des Machines) une Salle d'opérations avec revêtements en opale, carrelée en pierres céramiques Garchey.

©BIUM

complète, tapissée de toiles peintes lavables. D'autres Salles d'opérations, mais en miniature, sont exposées par KNOEBEL et LAUBSCHER (de Bâle) (Meubles chirurgicaux en miniature), ODELGA (de Vienne), MEYER et KERSTING (Carlsruhe). — Différents modèles de tables à opérations sont encore présentés par THE KNY SCHERER C° (New-York), et KNOKE et DRESSLER (de Dresde) (Table du Dr Stelzner).

Z...

L'idée préconisée plus haut par notre confrère Olivier (Salle d'opérations collective), se trouve en germe dans les passages suivants de nos diverses publications relatives à des Expositions antérieures.

En 1889, nous disions en effet (1) :

« N'est-il pas déplorable de voir les Instruments de Chirurgie éparpillés partout ? Nous demandons en grâce qu'à la prochaine récidive, on ne nous force pas à faire tant de kilomètres pour guider le lecteur !.... Il y aurait un moyen de tourner la difficulté : ce serait de ne faire qu'*une seule exposition*, à laquelle contribueraient tous les fabricants, qui se syndiqueraient pour la circonstance.....

Plus tard, en 1895, en revenant de Chicago, nous ajoutions (2) :

« La Direction pourrait s'entendre avec le syndicats des exposants, les fabricants d'appareils sanitaires, d'instruments de Chirurgie, de lits pour hôpitaux, etc. Ceux-ci, assurés de trouver une publicité du meilleur aloi, une exposition de leurs appareils, ne demanderaient pas mieux que de fournir les plus perfectionnés de leurs modèles. Il suffirait de charger chacun des exposants de l'installation qui rentre dans leur domaine. »

Toutes ces réflexions n'ont amené aucune réforme, est-il besoin de le dire; et elles n'en amèneront jamais. Au demeurant, comme l'Exposition de 1900 est la dernière, il ne servirait à rien d'insister davantage. On a perdu l'occasion de bien faire : cela ne doit étonner personne.

M. B.

Les Médecins dans le Jury de l'Exposition de 1900.

Par décret du Président de la République, en date du 15 mai dernier, sont nommés Membres du Jury de l'Exposition universelle de 1900, ceux de nos confrères dont les noms suivent [Les numéros placés entre parenthèse sont ceux des différentes Classes du jury] : MM. Le Pr BERGER, professeur à la Faculté de Médecine (16) ; Drs BORNET, de l'Institut (3) ; Pr BROUARDEL, de l'Institut (3) ; BROUSSE, conseiller municipal (3) ; DUBOIS, député (54) ; GALIPPE, dentiste des hôpitaux (16) ; HARTMANN, professeur agrégé à la Faculté de Médecine (16) ; HEIM, professeur agrégé à la Faculté de Médecine (41) ; HENNEGUY, professeur au Collège de France (42) ; LABADIE-LAGRAVE, médecin des hôpitaux (16) ; Pr LE DENTU, de l'Académie de Médecine (16) ; Pr MAREY, de l'Institut (12) ; MARTIN, du Comité consultatif d'hygiène (3) ; Pr PINARD, de l'Académie de Médecine (16) ; POZZI, de l'Académie de Médecine (16) ; Pr PROUST, de l'Académie de Médecine (3) ; REGNARD, de l'Académie de Médecine (5) ; ROUX, sous-directeur de l'Institut Pasteur (3) ; ROUSSEL, de l'Institut (112) ; TUFFIER, professeur agrégé à la Faculté de Médecine (16) ; VILLEJEAN, député, professeur agrégé à la Faculté de Médecine (3) ; CALMETTE, directeur de l'Institut Pasteur, à Lille (3) ; Pr HECKEL, professeur à la Faculté des Sciences de Marseille (41). *Suppléant* : M. Henry de VARIGNY, docteur ès Sciences, membre de la Société de Biologie (53).

(1) BAUDOUIN (Marcel). *Guide médical à l'Exposition de 1889*, Paris, 1889, fasc. 1.

(2) *L'Hôpital de Prompts-Secours de l'Exposition de 1900*. Paris, 1895.

Petites Nouvelles.

Un nouvel incendie à l'Exposition. — Récemment il y a eu un nouveau commencement d'incendie au Château-d'Eau du Champ de Mars. Le feu couvait dans un tas de caisses remplies de paille et de papiers. Il s'est tout à coup développé et s'est communiqué à des fils électriques. Avec rapidité, il a gagné le premier étage, emplissant de fumée les salles. L'alarme a été aussitôt donnée par des gardiens et des visiteurs. On court aux postes d'incendie ; on fait jouer les prises d'eau. Comment expliquer que les expériences réussissent bien et que *l'eau manque*, au contraire, quand on en a besoin, et qu'un accident se produit ? *L'eau n'a pas coulé*. Les pompiers ont dû se procurer une pompe à bras et l'incendie, attaqué avec énergie, a été circonscrit après quelques minutes d'efforts. Il a été ensuite facilement éteint. Les craintes ont été vives, surtout quand il fut constaté que les prises d'eau ne fonctionnaient pas (*Temps*).

Accident. — Une dame s'est cassé la rotule devant le palais des Tissus et Vêtements, au Champ-de-Mars, et a dû être transportée à l'hôpital Necker (*Figaro*).

L'Hygiène à l'Exposition. — « Plusieurs citoyens des « *pays-chauds* » sont à l'Exposition, dans un état de santé déplorable. La foule des curieux défile au « Tour du Monde » devant des Cyngalais, qui *grelottent de fièvre*. On les voit trembler. Cela a quelque chose d'atroce ! Une malheureuse femme du Liban a l'air de la personnification du désespoir morne, à moins que ce ne soit de la migraine. Ailleurs ce sont des Congolais *qui claquent des dents*. Il faudrait assurer des soins médicaux gratuits à ces pauvres gens, leur procurer des vêtements de dessous un peu chauds (pour le moment, ils s'embobinent dans des couvertures de lits militaires), avant tout, organiser leur transport quotidien par d'autres véhicules que les voitures de courses ouvertes à tous les vents, qui, chaque soir, emportent leurs voyageurs au grand trot vers la phtisie. » — Cela est extrait d'une lettre signée Auguste BRÉAL, et c'est tout dire.

Visites médicales à l'Exposition. — A l'instigation d'un membre du Comité du *Club médical de Paris*, M. Marcel BAUDOUIN, des promenades-visites d'ordre médical et scientifique seront sous peu organisées par le Club à l'Exposition de 1900, comme on l'avait fait en 1889 (1). Nous engageons vivement nos lecteurs étrangers à suivre ces visites qui auront lieu sans doute en Juillet et Août, et qui seront accompagnées de conférences sur place, dirigées par les spécialistes les plus connus. Le programme sera publié sous peu.

(1) M. BAUDOUIN. — *Guide médical à l'Exposition de 1889*. — Paris, 1889, 3 fascicules. — L'*Institut de Bibliographie* expédie ce gros volume, au prix réduit de 5 francs (au lieu de 10 francs). Envoyer un mandat postal de cette somme, 93, Boulevard Saint-Germain, Paris.

©BIUM

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Election d'un Membre titulaire

(Section d'Histoire Naturelle).

L'Académie des Sciences a procédé la semaine dernière à l'élection d'un membre dans la section d'Histoire Naturelle, en remplacement de M. Emile Blanchard.

La liste de présentation des candidats avait été dressée ainsi qu'il suit : *Première ligne*, M. le Professeur Mathias Duval, membre de l'Académie de Médecine et M. le Dr Giard, professeur à la Sorbonne ; *Deuxième ligne*, M. le Dr Delage, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, Joannès Chatin, membre de l'Académie de Médecine, professeur d'histologie à la Faculté des Sciences de Paris, M. Vaillant, professeur au Muséum ; *Troisième ligne*, MM. Bouvier, Oustalet, professeurs au Muséum, et Pruvot, directeur du Laboratoire de Banyuls. Le nombre des votants était de 59. Les trois tours de scrutin qui se sont succédé ont donné les résultats suivants :

	1er tour	2e tour	3e tour
MM.	—	—	—
Giard	15	19	28
Mathias Duval	12	8	0
Chatin	17	24	30
Delage	13	7	0
Vaillant	1	0	0
Bulletins blancs	1	1	1
	59	59	59

Au troisième tour, M. Joannès Chatin, ayant eu la majorité des suffrages, a donc été déclaré élu.

M. le Dr Joannès Chatin est le fils du savant botaniste, membre et ancien Président de l'Académie, un des doyens du monde scientifique. Sorti du laboratoire de Milne-Edwards père, il est membre de l'Académie de Médecine, depuis de nombreuses années déjà, et titulaire de la chaire d'histologie récemment créée à la Sorbonne.

C'est un jeune . Ses nombreux travaux ont trait, la plupart, à l'Histoire naturelle et aux questions les plus techniques de l'histologie. Voici les plus connus :

Etude sur les Valérianées et leurs produits. Thèse de Doctorat en médecine, Paris, 1871, 115 p. 4°, n° 108. — *Recherches pour servir à l'histoire botanique, chimique et physiologique, du tanguin de Madagascar*. Thèse de Concours (École de Pharmacie), Paris, J. Arnous de Rivière et Cie, 1873. [P., v., 1709]. — *De la feuille*. Thèse de Concours (École de Pharmacie), Paris J. Arnous de Rivière et Cie, 1874. [P., v., 1709]. — *Du siège des substances actives dans les plantes médicinales*. Thèse d'agrégation, Paris, J.-B. Baillière et fils, in-8°, 176 pp. 2 pl. — *Les organes des sens dans la série animale. Leçons d'Anatomie et de Physiologie comparées faites à la Sorbonne*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1880, in-8°, VIII, 726 pp. — *Contributions expérimentales à l'étude de la chromatopsie chez les batraciens, les crustacés et les insectes*, Paris, Gauthier-Villars, 1881, in-8°, 115 pp., — *La cellule nerveuse. Etudes d'histologie zoologique sur la forme dite myélocyte*, Paris, J-B. Baillière et fils, 1890, in-8°, 60 pp. 1 l., 1 pl. — *La cellule animale, sa structure et sa vie. Etude biologique et pratique*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 1892, in-12°, 304 pp. — *Organes de relation chez les invertébrés*. Paris, Masson, [1894], in-12 175 pp. — *Aide-mémoire d'Anatomie comparée*. I. — *Les organes de relation chez les Vertébrés*, Paris, 1895, in-18. — *Les organes de nutrition et de reproduction chez les vertébrés*, Paris, in-18. — *La toxicité des huîtres*. Acad. de Méd., Paris, 1896, juin 9. — *De la multiplication cellulaire*. Acad. des Sc., 1898, avril 18.

NÉCROLOGIE.

Les amis et connaissances des familles Poisson, Padioleau et Roy, de Nantes, nous informent du décès de Madame Anne-Marie Bonamy, veuve de Monsieur Louis-Benjamin-Alexandre Poisson, Docteur en Médecine. — M. le Dr Henri Debuschère, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Bailleul. — M. le Dr Millot, d'Havrincourt (Pas-de-Calais). — M. le Dr Heinrich Bose, ancien professeur de Chirurgie à la Faculté de Médecine de Giessen. — M. le Dr Pietro Cavallo, fondateur du journal *Il Morgagni*. — M. le Dr Teodosio De Bonis, privat docent de Pathologie générale à la Faculté de Médecine de Naples. — M. le Dr Edwin Van Millingen, ancien professeur d'Ophtalmologie à l'Ecole impériale de Médecine de Constantinople. — M. le Dr Maffre, conseiller général du canton de Monestiès et maire de Monestiès (Tarn). — M. le Dr Le Gruel, médecin en chef de l'asile des aliénés du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé-Picauville, ancien maire de cette ville, décédé à l'âge de 73 ans. — M. le Dr Emile Defaucamberge, décédé subitement à Gien, où il exerçait la médecine depuis plus de quarante ans. Cette perte sera vivement ressentie par la population de Gien, dans laquelle M. Defaucamberge ne comptait que des amis ou des obligés. — M. le Dr Louis, médecin-major de 1re classe en retraite, chevalier de la Légion d'honneur et du Mérite agricole, décédé à Roville (Meurthe-et-Moselle), son pays natal. — M. le Dr Valentin (de Sotteville-lès-Rouen). — M. Maurice Chervin, fils de M. le Dr Arthur Chervin, notre excellent collaborateur.



Médecine et Littérature.

La Médecine dans « les Facéties de Pogge ».

Traduction nouvelle et intégrale, avec notice,

par Pierre des Brandes.

Les *Facéties de Pogge*, le joyeux conteur florentin, successeur de Boccace, manquaient à la collection française de de nos vieux auteurs, dont l'esprit gaulois faisait les délices de nos bons aïeux. On vient de combler cette lacune.

Notre collègue en bibliographie, M. Pierre des Brandes (pseudonyme que nous ne sommes pas autorisé à dévoiler), vient de publier une traduction nouvelle et intégrale des *Facéties de Pogge Florentin*, accompagnée des *Moralités* de Guillaume Tardif, de la *Description des Bains de Bade* (près Thurgau) *au XVe siècle*, et du Dialogue : *Un vieillard doit-il se marier* ? Cette édition, très soignée comme tout ce que fait l'auteur, est richement annotée et précédée d'une notice sur la vie, l'œuvre et les traducteurs de Pogge. Nous engageons tous les médecins qui aiment l'histoire et la littérature à lire cet excellent ouvrage à leurs moments perdus.

©BIUM

L'auteur a écrit pour cette traduction intégrale une préface fort attrayante, quoique pleine d'érudition. Des notes abondantes et des extraits de nos petits poètes des XVIIe et XVIIIe siècles, imitateurs de Pogge, augmentent le charme de ce livre, que complètent la description si amusante des *Bains de Bade*, et la curieuse dissertation : *Un vieillard doit-il se marier* ? Ce volume, qui n'est assurément pas à l'usage des jeunes filles, est un de ces documents du *Musée secret de l'histoire*, qu'il faut lire pour bien connaître les mœurs du temps passé et au besoin pour se désopiler la rate, comme disait Rabelais.

Sans trop insister sur le côté littéraire de ce travail, nous devons, en tout cas, signaler plus particulièrement cette description des Bains de Bade, qui intéressera tous les hydrologistes, et qui est précédée d'une judicieuse et savante introduction du commentateur. Nous en extrayons les passages ci-dessous :

« Au point de vue de la conduite à tenir, la liberté la plus absolue régnait.... On n'y trouvait point de médecin spécialement attaché à l'établissement.... Chacun prenait les eaux qu'il voulait... »

Bade, en Thurgovie, est connue depuis Tacite ; mais on lui donne parfois le nom d'Oberbaden. Sébastien Munster l'a décrite ; et c'est précisément du texte de Pogge dont il s'est surtout servi. Cet exemple a été imité par Thomas Junta, dans un ouvrage d'ailleurs peu connu des hydrologues. On sait que MM. les Drs Stracter et Bonnefoy ont étudié l'hydrologie dans l'histoire, et l'on rapprochera avec fruit leur description des remarques de M. P. des Brandes.

Un dernier mot pour finir ; la table analytique est très remarquable et dénote un bibliographe de profession.

Marc Ell.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 4 au 9 juin 1900. — Examens de doctorat. — *Mardi 5.* — 4e (salle n° 1) : MM. Proust, Chantemesse, Thoinot. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Debove, Thiroloix. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Raymond, Charrin, Teissier. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Charité) : MM. Guyon, Nélaton, Faure. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Brun, Quénu, Albarran. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Jaccoud, Cornil, Ménétrier.

Mercredi 6. — 4e Doctorat (salle n° 1) : MM. Landouzy, Hanriot, Thoinot. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Jalaguier, Delbet. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Kirmisson, Walther. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Widal.

Jeudi 7. — 4e Doctorat (1re série, Petit amphithéâtre) : MM. Proust, Raymond, André. — 4e (2e série, Grand amphithéâtre) : MM. Pouchet, Widal, Langlois. — 4e (3e série, salle n° 1) : MM. Grancher, Wurtz, Desgrez.

Vendredi 8. —(4e Doctorat, Petit amphithéâtre) : MM. Ch. Richet, Pouchet, Thoinot. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Pitié) : MM. Tuffier, Broca (Aug.), Legueu. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Pitié) : MM. Hayem, Déjerine, Widal. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Lannelongue, Poirier, Lejars. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Potain, Grancher, Wurtz. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Landouzy, Brissaud, Teissier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 9. — 4e (1re série, salle n° 3, Faculté) : MM. Debove, Pouchet, Thiroloix. — 4e (2e série, salle n° 1, Faculté) : MM. Chantemesse, Gley, Dupré. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Nélaton, Albarran, Faure. — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Cornil, Achard, Vaquez. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Joffroy, Raymond, Roger. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 6*, à 1 heure, M. Herpain : *Adénites et péri-adénites à streptocoques (en particulier celles de l'aisselle)* : MM. Tillaux, Pinard, Mauclaire, Varnier. — M. Beltzer : *Contribution à l'étude des kystes hydatiques du rachis* ; MM. Tillaux, Pinard, Mauclaire, Varnier. — M. Helot : *Influence de la grossesse sur la marche de la sclérose de l'oreille moyenne* ; MM. Pinard, Tillaux, Mauclaire, Varnier. — M. J. Richard : *Etudes sur les intoxications alimentaires* ; MM. Pouchet, Brissaud, Gilles de la Tourette, André. — M. Gauthier : *Considérations sur l'exercice illégal de la médecine* ; MM. Brissaud, Pouchet, Gilles de la Tourette, André.

Jeudi 7, à 1 heure. M. Guilbot : *Contribution à l'étude de la tuberculose pulmonaire du premier âge* ; MM. Dieulafoy, Hutinel, Charrin, Dupré. — M. Costard : *De l'amygdalite ulcéro-membraneuse chancriforme à bacilles fusiformes et à spirilles, ou maladie de Vincent* : MM. Hutinel, Dieulafoy, Charrin, Dupré. — M. de Gorsse : *Les injections de calomel dans le traitement des arthrites chroniques non syphilitiques* ; MM. Berger, Budin, Bonnaire, Thiéry. — M. Hoffmann : *Influence du traitement prophylactique antisyphilitique dans les avortements à répétition de cause inconnue (syphilis soupçonnée)* ; MM. Budin, Berger, Bonnaire, Thiéry. — M. Gagey : *Du réchauffement des nouveau-nés débiles* ; MM. Budin, Berger, Bonnaire, Thiéry. — M. Keim : *L'expression du fœtus par la paroi abdominale* ; MM. Budin, Berger, Bonnaire, Thiéry.

Concours de l'adjuvat. — Le jury est ainsi composé : MM. Farabeuf, Terrier, Tillaux, Broca et Rieffel.

Institut Pasteur. — L'assemblée générale de l'Institut Pasteur s'est réunie à l'Institut, sous la présidence de M. Duclaux. Au cours de cette réunion, M. le Dr Metchnikof a proposé la nomination de M. le Dr Jean Charcot, comme « attaché à l'Institut Pasteur », c'est-à-dire comme membre de cet Institut. L'assemblée générale a accepté aussitôt cette flatteuse proposition. Le Dr Jean Charcot, ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine, était, depuis quelque temps déjà, le collaborateur du Dr Metchnikof, et assistait ce savant professeur dans les intéressantes recherches qu'il poursuit, sur les toxines et antitoxines cellulaires. Il s'est, lui-même, occupé de travaux biologiques qui ont donné d'appréciables résultats. M. le Dr Jean Charcot va renoncer définitivement à toute clientèle et se consacrera exclusivement à ses travaux de l'Institut Pasteur. On sait que M. Jean Charcot est le beau-frère de M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, et de M. Alfred Edwards, directeur du *Soir*. Il a épousé Mlle Jeanne Hugo.

©BIUM

Legs. — Le testament de M. de Rothschild constitue une nouvelle rente à l'Institut Pasteur par son codicile du 3 juin 1895 : « Je lègue 900 francs par mois, dit le testament, soit 10,800 francs par an à l'Institut Pasteur, service thérapeutique du docteur Roux, pour la guérison du croup ».

Institut de Biologie de Paris. — Les professeurs et élèves de l'Institut Pasteur ont fêté cette semaine l'achèvement de la construction des bâtiments de la nouvelle annexe de la rue Dutot. Cette annexe a été, on le sait, édifiée sur les fonds légués à l'Institut par la baronne de Hirsch. Elle est aujourd'hui terminée du gros œuvre et il ne reste plus qu'à y installer les laboratoires. M. Duclaux et ses collègues ont offert à cette occasion un lunch aux entrepreneurs et aux ouvriers qui leur ont prêté leur concours. La fête, fort intime, n'a duré que quelques instants, et les assistants se sont donné rendez-vous à l'inauguration solennelle qui aura lieu au mois d'octobre prochain.

Faculté de Médecine de Toulouse. — M. le Pr Caubet est nommé, pour une période de trois ans, Doyen de ladite Faculté

École de Médecine de Marseille. — Sont nommés Chefs de clinique : MM. les Drs Chassy (*clinique médicale*) ; Bartoli (*clinique chirurgicale*).

École de Médecine de Rouen. — Un concours s'ouvrira, le 19 novembre 1900, devant l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et de matière médicale à l'École de Médecine de Rouen.

École de Médecine de Caen. — M. le Dr Bourienne est nommé chef de clinique chirurgicale.

École de Médecine de Grenoble. — Un concours s'ouvrira le 19 novembre 1900, devant la Faculté de Médecine de Lyon, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et de matière médicale à l'Ecole de Médecine de Grenoble.

Université de Lille. — *Accident de Laboratoire.* — On écrit de Lille que dans le laboratoire de l'Institut industriel du Nord, le professeur de chimie, M. Villié, faisait devant ses élèves une préparation d'oxygène. Tout à coup, une cornue contenant de l'acide sulfurique, placée sur un réchaud, fit explosion ; le professeur et un élève, M. Aerts, âgé de vingt ans, fils d'un lieutenant de pompiers de Lille, furent atteints à la figure ; le premier fut brûlé légèrement, mais le second beaucoup plus profondément ; les yeux, heureusement, ne sont pas atteints.

Enseignement médical libre. — *Maladies de l'Estomac.* — MM. Albert Mathieu, M. Soupault et J. Ch. Roux commenceront le 18 juin 1900 un cours complet sur le *Diagnostic et le Traitement des Maladies de l'Estomac*. Les élèves seront exercés aux manipulations nécessaires pour la détermination du chimisme gastrique, par M. Laboulais, pharmacien de 1re classe, ancien interne des Hôpitaux. Ce cours sera complet en un mois. Le prix de l'inscription est de 100 francs. Le nombre des inscriptions est limité. — S'adresser au Laboratoire de l'Hôpital Andral, 35, rue des Tournelles.

École de Pharmacie de Paris. — L'assemblée des professeurs de l'Ecole supérieure de Pharmacie s'est réunie afin de désigner le professeur qu'elle proposera au choix du Ministre de l'Instruction publique comme Directeur de l'Ecole, en remplacement de M. Planchon, décédé. Elle a désigné, à cet effet, notre ami, M. le Pr Guignard, directeur des travaux pratiques pour la micrographie.

Laboratoire de Bactériologie de Paris. — Le Conseil municipal de Paris a ouvert un crédit de 13,248 francs pour le mobilier destiné au nouveau Laboratoire de Bactériologie installé dans l'ancien marché des Blancs-Manteaux.

Conseil supérieur de l'Instruction publique. — Ont été nommés, au Conseil supérieur de l'Instruction publique, par les Facultés de Médecine et Facultés mixtes, sur 248 votants, M. Brouardel, par 227 voix et M. Abelous par 171 voix. M. Caubet a obtenu 71 voix.

Bibliothèques. — Le Conseil de l'Université de Paris, ayant été saisi d'une demande formée par divers membres de la Société des Amis de l'Université à l'effet d'être admis à fréquenter gratuitement les diverses sections de la Bibliothèque de l'Université a examiné les voies et moyens à employer pour donner satisfaction à cette requête. Le Conseil de l'Université avait été saisi ensuite de la demande formée par M. Guérin-Lajoie, docteur en Médecine de l'université de Montréal, à l'effet d'obtenir que les docteurs étrangers fussent admis à la bibliothèque de la Faculté de Médecine, en acquittant seulement le droit de bibliothèque, soit 10 francs, sans être tenus à verser le droit d'immatriculation de 20 francs. Il en a remis l'étude à une Commission qui a élargi la question et qui a examiné successivement les points suivants : 1° Y a-t-il lieu d'accueillir la demande en ce qui concerne les docteurs étrangers? 2° Dans l'affirmative, convient-il de proposer la même faveur pour les docteurs français ? 3° Dans la même hypothèse, la mesure peut-elle être applicable aux étudiants en cours d'études ? Voici quelles ont été les conclusions de la Commission : *Docteurs étrangers.* La Commission considère qu'il est « excessif d'exiger d'un docteur étranger dont l'intention est seulement de fréquenter la bibliothèque le versement d'un droit de 20 francs, qui vise la possibilité de faire des travaux dans les laboratoires et de passer des examens ». Elle fait remarquer, en outre, ce qui est d'une importance capitale pour les recettes de l'Université, que, « comme les livres à consulter à la bibliothèque des Facultés se trouvent dans les bibliothèques ouvertes gratuitement aux lecteurs, le courant des travailleurs sérieux risquerait de se détourner de nous ». Elle exprime donc un avis favorable à la demande de M. Guérin-Lajoie. — *Docteurs français.* Elle pense, en outre, que la mesure ne peut pas être prise en faveur des docteurs étrangers sans être *a fortiori* appliquée aux docteurs français. Elle propose en conséquence de leur accorder le bénéfice de la même faveur. — *Etudiants en cours d'études.* Quant aux étudiants dont la scolarité est en cours, et à ceux dont la scolarité est terminée et qui n'ont pas subi l'épreuve de la thèse, la Commission est d'avis que les deux droits de bibliothèque et d'immatriculation ne doivent pas être disjoints et qu'il y a lieu de maintenir formellement le *statu quo*. Le Conseil de l'Université a adopté ces conclusions.

©BIUM



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — L'Assistance publique est héritière de M. de Rothschild, par codicile du 21 juillet 1894, de 360,000 francs, qui viennent s'ajouter à un legs d'un million, fait par le baron Adolphe de Rothschild, le 22 mars 1891, aux différents établissements de charité de la Ville de Paris. Le testament lègue encore la nue-propriété, à l'Assistance publique, d'un capital considérable représenté par la rente qu'il laisse pour l'entretien, jusqu'à leur mort, de ses chevaux, à raison de 2,400 francs de rente par cheval.

Il y a aussi 100,000 francs aux Petits Ménages d'Issy ; 2,500 francs de rente à l'hôpital Saint-Jacques, etc., etc.

Hôpital ophtalmologique de Paris. — Un capital d'environ 10 millions, provenant d'un legs de M. le baron A. de Rothschild, va servir à la fondation et à l'entretien d'un grand hôpital ophtalmologique à Paris. « J'ai légué dans le temps (16 octobre 1886), dit le testament, pour la formation à Paris d'un établissement ophtalmologique à l'instar de ma création de Genève : 1° un million pour l'édifice ; 2° 100,000 francs de rente pour l'entretien des malades, les soins à leur donner et enfin le traitement de l'économat et des gardes de service. Je porte aujourd'hui (22 décembre 1894) cette donation à 1,500,000 francs pour l'édifice à construire, et à 250,000 francs de rente pour l'entretien».

Les Maisons de Santé de Paris. — *Incendie.* — Le feu a pris subitement récemment dans le pavillon d'électrothérapie dépendant de la maison de santé du Dr Accolas 6, boulevard du Château, à Neuilly. Un homme de service donna aussitôt l'alarme, mais déjà il était trop tard. L'incendie se propagea avec une rapidité surprenante. Les appareils électriques et à gaz, les moteurs, le mobilier furent la proie des flammes. De ce pavillon situé au fond de la propriété, assez loin du bâtiment où sont logés les malades, le feu gagna le pavillon voisin où sont installés les douches et autres appareils d'hydrothérapie. Deux malades qui se trouvaient dans ce pavillon durent être transportés dans une maison voisine où on leur offrit l'hospitalité. Les autres pensionnaires restèrent dans leurs chambres ou descendirent au jardin. Enfin, les pompiers arrivèrent, mais ils ne purent rien sauver dans les lieux incendiés. Les dégâts se montent à cinquante mille francs environ. Le service d'hydrothérapie sera reconstitué assez vite, mais il faudra deux mois pour rétablir le fonctionnement de l'électrothérapie.

Hôpital Rothschild de Paris. — Le testament du baron A. de Rothschild lègue 50,000 francs à l'hôpital Rothschild de Paris et 10,000 francs à l'asile Rothschild, de Nice.

Assistance aux gens de mer. — Un câblogramme annonce l'arrivée à Saint-Pierre et Miquelon du navire-hôpital le *Saint-Pierre*. Durant son voyage, le bâtiment a pris cinq malades gravement atteints.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Liste de présentation des candidats au titre d'associé national.* — En première ligne, M. Pierret (de Lyon) ; en deuxième ligne, M. Morache (de Bordeaux) ; en troisième ligne, M. Henrot (de Reims); en quatrième ligne, M. Lacassagne (de Lyon).

Election de deux associés nationaux. — MM. Bondet (de Lyon), 33 voix (Elu) ; Andouard (de Nantes), 25 voix ; Morache, (de Bordeaux), 22 voix ; Pierret (de Lyon), 14 voix ; Henrot (de Reims), 14 voix ; Cazeneuve (de Lyon), 3 voix. Un seul des candidats ayant obtenu la majorité des suffrages, il est procédé à un second tour de scrutin : MM. Andouard, 27 voix ; Morache, 13 voix ; Pierret, 9 voix ; Cazeneuve, 5 voix ; Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité des suffrages, il est procédé à un troisième tour de scrutin : MM. Andouard, 35 voix (Elu) ; Morache, 9 voix ; Pierret, 3 voix ; Henrot, 1 voix. Toutes nos félicitations a notre ancien Maître de Nantes.

Election de deux correspondants nationaux. — MM. Duret (de Lille), 45 voix (Elu) ; Laroyenne (de Lyon), 37 voix (Elu) ; Crivelli (de Melbourne), 4 voix ; Gaulard (de Lille) ; 2 voix ; Mouchet (de Sens), 1 voix.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — Le successeur de M. Milne-Edwards à la direction du Muséum d'Histoire naturelle sera prochainement désigné par le Ministre de l'Instruction publique. Dès maintenant l'« assemblée des professeurs » du Muséum a désigné deux candidats à cette haute fonction. Ce sont, en première ligne, M. Edmond Perrier, professeur de zoologie, qui a obtenu 12 voix sur 15 votants, et en deuxième ligne, M. Bureau, professeur de botanique, qui a recueilli 11 voix sur 15 votants. Notons que M. Perrier était seul candidat, et que les concurrents éventuels avaient retiré leur candidature.

Il reste maintenant au « Conseil du Muséum », qui se compose actuellement de MM. Berthelot, président, Liard, directeur de l'Enseignement supérieur, Fallières, président du Sénat, et Léon Bourgeois, député, membres, à désigner aussi deux candidats en première et en seconde ligne. C'est dans ces deux listes de présentation que le Ministre choisira le futur directeur du Muséum d'Histoire naturelle.

Société pour la propagation de l'Incinération. — L'assemblée générale de la Société pour la propagation de l'incinération a eu lieu récemment. Remarqué dans l'assistance : M. Passy, membre de l'Institut ; M. le Dr Chassaing, etc. M. Georges Salomon, secrétaire général, a lu un intéressant rapport sur l'état de la crémation à l'étranger, où les partisans de l'incinération augmentent de jour en jour. M. le Dr Bourneville a ensuite pris la parole et fait ressortir les raisons pour lesquelles le nombre des incinérations

©BIUM

n'augmente pas en France. Après l'exposé de la situation de la Société, il a été procédé à l'élection du Comité de la Société.

Société protectrice de l'Enfance. — Cette Société a tenu la semaine dernière son assemblée générale annuelle. On sait que cette société, fondée en 1865 et reconnue d'utilité publique, a pour objet de mettre en honneur et de protéger l'allaitement maternel, de vulgariser dans les familles les préceptes les plus utiles de l'hygiène physique et morale des enfants et de les protéger contre l'abandon, l'incurie, les mauvais traitements auxquels ils pourraient être exposés de la part de leurs parents ou des personnes chargées de veiller sur eux. L'abandon de l'allaitement maternel et les abus de l'industrie nourricière sont les causes d'une grande mortalité, et c'est à combattre cette cause de dépopulation que la Société protectrice de l'Enfance applique ses efforts.

Dans les dix dernières années, d'après les rapports du Dr Blache, secrétaire général, la Société a distribué pour 205,000 francs de bons de viande et de lait, 41,000 francs en berceaux, pour une valeur de 112,000 francs en layettes, dont 90,000 fournis par les Sociétés de jeunes filles et les dons particuliers, et 27,250 francs en récompenses accordées aux mères nourrices, ce qui porte le total des sommes dépensées en secours à 385,250 francs.



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé Militaire. — *Recrutement des médecins militaires.* — En présence de la nécessité où l'on se trouve de hâter l'exécution de la loi du 15 avril 1898, qui a augmenté les cadres des médecins militaires, et ceux-ci présentant actuellement un déficit considérable, le Ministre de la Guerre a jugé qu'un des moyens d'atteindre ce but serait d'augmenter la proportion du recrutement des médecins civils stagiaires à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce. En conséquence, un décret conforme vient de reculer de deux ans la limite d'âge imposée aux candidats de cette catégorie, qui devront avoir moins de vingt-huit ans (au lieu de vingt-six) le 1er janvier de l'année du Concours. Le nombre supplémentaire des stagiaires ainsi admis directement à l'École d'Application correspondra, à un moment donné, à une diminution équivalente sur le chiffre des élèves à admettre à l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon, lesquels y font un séjour de trois ans, d'où il résultera une économie pour le budget de la Guerre.

Fièvre typhoïde. — *Epidémie.* — On écrit de Nogent-le-Rotrou qu'une épidémie de fièvre typhoïde sévit en ce moment au bataillon du 115e d'infanterie détaché dans cette ville. Un soldat aurait succombé : plusieurs sont en traitement à l'hôpital.

Armement des médecins de réserve. — D'après une circulaire récente, les médecins de la réserve et de l'armée territoriale qui ne sont pas pourvus, à leurs frais, d'armes réglementaires peuvent, sur leur demande, et sur l'autorisation des généraux commandant les corps d'armée, recevoir, à titre de prêt, un sabre de cavalerie, modèle 1882. Les sabres modèle 1882, susceptibles d'être délivrés, sont de deux longueurs différentes et sont désignés respectivement par les dénominations suivantes : Sabre de dragon modèle 1882; Sabre de cavalerie légère modèle 1882. Les médecins auxquels est attribué un sabre de ce modèle doivent indiquer, dans leur demande, quel est celui des deux types qui convient à leur taille. Dans tous les cas la demande doit être faite par l'intéressé lui-même et contenir l'indication de son nom, de sa profession, de l'adresse à laquelle l'arme devra lui parvenir, et, en outre l'engagement de faire restituer l'arme à l'établissement d'artillerie livrancier, en cas de radiation des contrôles pour quelque motif que ce soit. Ainsi établie, la demande est adressée au chef de corps ou de service. Le directeur de l'établissement chargé de délivrer l'arme adresse à l'officier la facture de livraison en double expédition. Cette facture lui est renvoyée revêtue du récépissé du destinataire. Les frais de transport des armes lors de la délivrance et de la réintégration sont supportés par l'Etat. Les armes prêtées devront être réintégrées à l'établissement d'artillerie livrancier par les détenteurs ou leurs ayants-droits, sans ordre spécial, en cas de radiation des contrôles pour quelque motif que ce soit.



Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de deuxième classe Delaporte, désigné pour aller servir aux troupes à la Guyane, et M. Sarrat, officier du même grade embarqué sur le *Carnot*, sont autorisés à permuter. — M. le médecin principal Trémoin, du cadre de Lorient, est appelé à servir à la prévôté d'Indret, en remplacement de M. Jaujeon. — M. le médecin de deuxième classe Ruelle, du cadre de Brest, est désigné pour aller remplacer au 5e régiment d'infanterie de marine, à Cherbourg, M. Daniel. — M. le médecin principal Geay de Couvalette, du cadre de Rochefort, est désigné pour remplacer au 5e régiment d'infanterie de marine, à Cherbourg, M. Clavel. — M. le médecin principal Sibaud, du 7e régiment d'infanterie de marine à Rochefort, passe, sur sa demande, au 4e régiment en garnison à Toulon, en remplacement de M. Rit. — M. Laugier, médecin de première classe au 11e d'infanterie de marine en Indo-Chine, vient d'être promu au grade de médecin principal.



La Guerre Anglo-Boër. — *Mort d'une Ambulancière en Chef.* — Une dépêche de Prétoria annonce la mort de Mme Laridon, ambulancière en chef de la Croix-Rouge belge au Transvaal. Mme Laridon avait servi comme ambulancière lors de la guerre de 1870, et avait été décorée de ce chef.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène publique en France. — *Récompenses.* — Par décret, en date du 4 mai 1900, des récompenses honorifiques peuvent être décernées par le Président de la République, sur le rapport du Ministre de l'Intérieur, à

©BIUM

l'occasion des services rendus en Algérie pendant les épidémies ou en matière d'hygiène publique. Ces récompenses sont les suivantes : mention honorable, médaille de bronze, médaille d'argent, médaille de vermeil, médaille d'or. La médaille est d'un module de 27 millimètres, avec bélière de même métal. Elle est suspendue à un ruban tricolore de 3 centimètres, dont les bandes sont verticales et égales entre elles. Pour la médaille d'or, le ruban porte une rosette tricolore du diamètre de 15 millimètres.

L'Hygiène en France. — *Mesures sanitaires.* — Mr le Pr Chantemesse, membre du Comité consultatif d'Hygiène publique de France, inspecteur adjoint des Services sanitaires, délégué par le Ministre de l'Intérieur pour faire une inspection des Directions sanitaires du littoral de la Manche et de l'Atlantique, après avoir visité les directions de Dunkerque, le Havre, Saint-Nazaire et Pauillac, est arrivé à Brest. M. le Dr Chantemesse a procédé à la visite du laboratoire de bactériologie, installé au port de commerce, puis en compagnie du Dr Anner, directeur de la Santé à Brest, il s'est transporté à l'île de Trébéron à l'effet de visiter le lazaret de la Marine, installé sur l'îlot, ainsi que l'étuve à désinfection que le ministère a fait édifier, Il s'est montré très satisfait et a préjugé que les différents services pouvaient suffire à tous les besoins.

Peste. — *Marseille.* — M. le Dr Proust, inspecteur général de l'Hygiène publique, accompagné de M. Catelan, directeur de la Santé de Marseille, a visité le lazaret du Frioul et s'est assuré de la bonne organisation de tous les services. Les précautions les plus sérieuses sont ordonnées pour empêcher l'épidémie de peste de pénétrer. Les navires provenant des ports contaminés vont être soigneusement désinfectés et les passagers seront soumis à la plus sévère observation. — Le consul de France à Alexandrie a adressé au Ministre un télégramme communiqué à la Chambre de Commerce de Marseille, disant que le malade débarqué de l'*Arabia* comme atteint de la peste a été reconnu simplement atteint de fièvres intermittentes et exempté de quarantaine ; il fut dirigé ensuite sur Suez où il est arrivé en pleine convalescence. — Par mesure de précaution, M. le Dr Flaissières, maire de Marseille, en vue d'encourager la destruction des rats, a informé le public qu'une prime de 0,05 centimes par rat et de 0,025 par souris sera accordée pour chacun de ces animaux livré mort ou vivant.

Constantinople. — Une quarantaine de quarante-huit heures est imposée aux provenances de Smyrne, où l'on aurait constaté un cas de peste. — De nouveaux rapports officiels confirment la présence de la peste à Smyrne; mais son caractère est bénin.

San-Francisco. — *Vaccination.* La société secrète chinoise connue sous le nom de *High Binders*, menace d'assassiner tous les Chinois de San-Francisco qui se soumettent à l'inoculation comme mesure préventive contre la peste. Il sera nécessaire d'employer la force pour obliger les Chinois à se soumettre à l'inoculation.

Egypte. — On signale 5 cas et 4 décès à Alexandrie ; 29 cas et 13 décès à Port-Saïd. Le Caire n'a pas été touché par la peste.

Fièvre jaune. — *Sénégal.* — Six cas douteux de fièvre jaune ont été constatés à Dakar. Ils ont tous été suivis de décès. Toutefois, la fièvre ne s'est pas propagée à Rufisque. Les troupes sont indemnes et l'état sanitaire de la colonie est satisfaisant. La Commission sanitaire a décidé d'imposer une quarantaine de neuf jours aux provenances du deuxième arrondissement, par terre et par eau. A Dakar, le paquebot est parti en refusant de prendre les passagers, à cause d'une décision du gouvernement déclarant que la fièvre jaune règne à Dakar. Cependant l'épidémie est sans gravité. On estime que les autorités ont assumé une grave responsabilité en déclarant qu'une épidémie de fièvre jaune régnait à Dakar, au moment même où tous les Européens rentrent en France, et cela sans permettre l'évacuation de la colonie dans la plus large mesure possible, comme cela se faisait antérieurement.

Les fumeries d'opium en France. — Le *Soir* a reçu de son correspondant de Toulon des informations fort inquiétantes. Il paraît que la passion de l'opium a pénétré dans le grand port méditerranéen et y exerce déjà de sérieux ravages, particulièrement parmi les officiers et les équipages de la flotte. Des fumeries clandestines ont été installées, en nombre relativement considérable. Leurs premiers clients, on l'a deviné, furent des coloniaux qui avaient contracté cette funeste habitude en Indo-Chine ou dans les stations d'Extrême-Orient. Malheureusement, ces premiers habitués des fumeries ne sont pas demeurés les seuls. Ils ont fait des prosélytes. Par désœuvrement ou par curiosité de sensations nouvelles, des jeunes gens ont essayé de l'opium, y ont pris goût peu à peu et sont arrivés à ne plus pouvoir s'en passer.

Hygiène Vétérinaire. — Le *choléra des poules* a sévi dans le courant de mars dans la province de Thaï-Nguyen, Tonkin, sur les poules et les canards et en a beaucoup tué.

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse reparaissant cette année sur certains points du territoire en présentant un caractère d'exceptionnelle gravité, M. Jean Dupuy, Ministre de l'Agriculture, vient d'adresser aux Préfets une circulaire circonstanciée.



Divers.

Monument Tarnier. — Le Comité qui s'est constitué pour l'érection d'un monument au Dr Tarnier, le célèbre accoucheur, fait parler de lui. D'après le *Journal*, « ce Comité, cela va sans dire, est composé de professeurs de la Faculté et de membres de l'Académie de Médecine. Jusqu'ici rien que de très normal. Mais attendez. Les membres du Comité ont eu la géniale idée de s'appliquer personnellement un peu de la gloire posthume du Maître en décidant de se faire représenter groupés à ses côtés. Non contents d'ériger une statue à Tarnier, ses principaux élèves ont jugé que la reproduction sculpturale de leur propre personne était indispensable à la gloire du défunt. Le groupe serait plus imposant, et sans doute on veut, par la figuration de quelques disciples, faire mieux ressortir la grandeur du Maître. » Voilà une forme de réclame, encore inédite, dit le *Journal* !

©BIUM

Médecine et Politique en France. — Elections municipales. — Parmi les conseillers municipaux élus récemment citons les suivants :

Seine-Inférieure. — MM. les Drs Maridort (Bihorel), Richard (Darnétal), Caron et Steeg (de Dieppe), Gribeval (Mesnil Esnard), Brasse (Mont-Saint-Aignan), Tourdot (Sotteville-lès-Rouen), Béal (Orgueil), Leconte (Aumale), G. Auger (Bolbec), Richard (Caudebec-lès-Elbeuf), Lourier (Elbeuf), Pierre (Grand-Quevilly), Marquézy (Neufchâtel), Mosqueron et Leloutre (Saint-Valery-en-Caux), Bosquet et Fenestre (Yvetot).

Vendée. — Dr Dodin (Challans) ; Dr Blé (La Roche-sur-Yon) ; Dr Pacaud (Angle) ; Dr Faucheron (La Garnache) ; Dr Canteteau (Les Sables) ; A. Odin, pharmacien (Les Sables-d'Olonne) ; Deplaige, pharmacien (La Roche-sur-Yon) ; etc., etc.

Les Médecins Maires de France (1). — *Cherbourg.* M. le Dr Renault a été élu maire par 24 voix sur 30 votants. — *Toulouse.* Adjoint, M. le Dr Tranier. — *Beaumont* (Sarthe). Maire, M. le Dr Drouin.

Médecins conseillers de Paris. — Une délégation de quinze nationalistes a été chargée de se rendre auprès de M. Paul Déroulède afin de lui présenter les hommages des nouveaux élus et de s'entendre avec lui sur la campagne qui va s'ouvrir. Parmi les délégués sont : M. le Dr Poirier de Narçay, et M. le Dr Chérot.

La Médecine dans les Sociétés Savantes. — La Société pour l'Arbitrage entre les nations a tenu sa séance publique annuelle. Étaient présents, entre autres, M. Charles Richet, professeur à la Faculté de Médecine. M. Charles Richet a été nommé *vice-président.*

Les Savants Conférenciers. — A la Société française d'étude des phénomènes psychiques a eu lieu une conférence gratuite et contradictoire de M. Gabriel Delanne, sur « le Spiritisme et les Savants. »

Les Médecins Conférenciers. — M. le Dr Sicard de Plauzoles a fait récemment une Conférence sur l'*Assistance aux tuberculeux*, faubourg Saint-Antoine, 157.

La Médecine au Théâtre. — Dans les *Fossiles*, la belle pièce de F. de Curel, reprise aux *Français*, le jeune duc de Chantemelle est atteint de *tuberculose pulmonaire*, et mourant. Il n'a pu résister à la rude vie des forêts, qu'il aime, et est devenu « poitrinaire ». Et, tout justement, une consultation de médecins, dont l'heure est avancée par un incident (grand discours qui doit être prononcé à l'Académie dans une séance officielle), vient d'avoir lieu. Le docteur de Paris, appelé, a ordonné que le duc partît de suite pour le Midi et n'a pas caché à sa mère que, s'il espérait retarder de la sorte l'issue fatale, elle n'était pas moins à redouter à bref délai. Robert, d'ailleurs, ne s'est pas laissé prendre aux bonnes paroles du docteur. Il sait que la mort le guette ; mais il l'attend, sans pâlir devant elle. Un gentilhomme ne doit pas redouter la mort, même ailleurs que sur le champ de bataille.

Les Médecins dans le Monde. — Au *Five O'clock* du *Figaro*, assistaient M. le Dr et Mme André May, la famille du Dr Gouguenheim ; M. le Dr Mengers, M. le Dr et Mme Schneider, Dr et Mme Raichline ; Dr Melville Wassermann ; Dr, Mme et Mlle Ménière.

A Saint-Pierre de Chaillot a été béni récemment le mariage de M. Maxime Guiard, banquier, avec Mlle Angèle Berteaux, fille de l'agent de change, député de Seine-et-Oise. Parmi les témoins du marié était : M. le Dr Charles Talamon, médecin des hôpitaux, son cousin. — Les membres de *la Feuillette*, originaires de Saône-et-Loire, se sont réunis au restaurant de Paris, au Palais-Royal. Parmi les assistants : MM. les Drs Claude et Jean Philippe, M. le Dr A. Robin.

Mariages de Médecins. — Le mariage de M. le Dr Georges Raviart avec Mlle Adeline Brasseur, a été célébré à Lille le 9 mai. — Le mariage de M. le Dr A. Descheemaeker, avec Mlle Marthe Dechesne, a été célébré à Lille le 9 mai. — M. Bernard-Jean-Antoine Marfan, docteur en médecine, a épousé Mlle Cécile-Marie Lechartier. — M. Joseph-Marie-Jacques Silhol, interne des Hôpitaux, a épousé Mlle Emilie-Gabrielle-Alice Gros.



Variétés et Anecdotes.

Comité national français de l'Œuvre des Lépreux.

Création d'un Sanatorium pour Lépreux a St-Martin (Vosges).

La lèpre, cette maladie des temps anciens, n'a pas disparu. D'après les statistiques, il existe plus d'un million de lépreux sur la surface du globe. En France, on en compte plus de quatre cents, en Bretagne, dans les Pyrénées, sur les côtes de la Méditerranée et à Paris, où ils sont au nombre d'environ cent cinquante. Les lépreux sont tous, en raison de la répulsion qu'ils inspirent, voués au plus complet abandon. Il y a parmi eux des missionnaires, des religieuses victimes de leur dévouement, des fonctionnaires, des soldats qui ont contracté la lèpre dans les colonies et qui attendent avec angoisse un secours de leurs compatriotes. Il est aujourd'hui démontré que la lèpre est une maladie *bacillaire*, offrant beaucoup de points de ressemblance avec la tuberculose. Elle est peut-être, surtout dans une certaine période, moins contagieuse que la tuberculose, mais il est certain que les relations de plus en plus fréquentes et faciles entre les colonies et les pays où règne la lèpre à l'état endémique et la France, nous exposent à des cas plus nombreux et à la formation de foyers, ainsi qu'on le constate dans toute l'Europe.

C'est pour répondre à cette double nécessité : soigner les lépreux de France, empêcher la propagation du mal, que s'est constitué le Comité national français de l'œuvre des lépreux, sous la direction du Dr Dom Sauton, des bénédictins de Ligugé. Depuis de longues années, M. le Dr Dom Sauton s'est voué à l'étude de la lèpre. Protégé par l'illustre Pasteur, par des membres de l'Institut et de l'Académie de Médecine, chargé de missions scientifiques par le gouverne-

(1) Voir *Gaz. Méd. de Paris.*, n° 21, p. 243.

©BIUM

ment, il a pu constater dans ses voyages à travers le monde, les ravages causés par cette effroyable maladie et combien étaient grandes les misères à soulager. Aussi, dès son retour en France, M. le Dr Dom Sauton a conçu le projet de fonder un Sanatorium destiné à l'étude et au traitement de la lèpre, ainsi qu'à l'hospitalisation des malheureux parias, qui sont un péril constant pour leurs compatriotes. Des indications lui ayant été fournies par le Conseil d'hygiène sur le choix de la localité où devait être installé le Sanatorium, M. le Dr Dom Sauton s'est mis en campagne et a été assez heureux pour trouver dans les Vosges, à quelques kilomètres de Neufchâteau, une propriété répondant à toutes les instructions qui lui avaient été données. Des plans furent soumis et acceptés et, fort de l'approbation du ministère, M. le Dr Dom Sauton fit l'acquisition de l'immeuble qui sera le Sanatorium St-Martin. L'œuvre était née, mais il fallait la faire vivre, cette œuvre de Charité et de Science, et le Comité national français de l'Œuvre des lépreux prit la résolution d'affecter à la création du Sanatorium toutes les ressources dont il pourrait disposer. On ne saurait imaginer une œuvre plus utile et le Comité adresse un pressant appel à tous (1).

Hôpital français de Londres.

Le 32e banquet annuel de l'Hôpital français de Londres a eu lieu la semaine dernière, à l'hôtel Cecil, sous la présidence de M. Cambon, ambassadeur de France, qui avait à ses côtés M. Bourcart, ministre de Suisse, et le lord-maire de la Cité. C'est une cérémonie à la fois nationale et internationale que celle à laquelle donne lieu ce banquet, car tous les membres notables de la colonie française de Londres tiennent à y assister sans distinction d'opinion, pour marquer leur sympathie à l'œuvre à laquelle M. le Dr Vintras a consacré toute sa vie. Internationale, parce que d'abord l'hôpital français ne reçoit pas seulement des compatriotes ; il est largement ouvert à tous les étrangers, et, en vertu d'une entente déjà ancienne, les malades italiens, particulièrement, y sont soignés en grand nombre. De plus, il est d'usage d'inviter à ce banquet des personnages anglais de distinction. Ils y sont, dans ce dîner présidé par notre ambassadeur, dans une atmosphère française et ils peuvent se rendre compte que, dans l'accueil qui leur est fait il y a plus qu'une ordinaire courtoisie, mais une profonde et sincère cordialité. Ce banquet a été particulièrement brillant. Avec la simplicité qui lui est coutumière, M. Cambon a porté le toast traditionnel à la reine, au prince et à la princesse de Galles et celui de M. Loubet.

Ils ont été accueillis tous les deux avec enthousiasme ; l'assistance chantant le *God save the Queen* après le premier, et la *Marseillaise* après le second. L'ambassadeur de France a eu une heureuse allusion à l'attentat de Bruxelles, en rappelant la sympathie universelle dont le prince de Galles a été l'objet à cette occasion. Il a ensuite porté un toast au fondateur de l'hôpital, au corps médical, au corps diplomatique et au lord-maire. M. Bourcart a répondu pour le corps diplomatique. Le lord-maire, en répondant au toast qui lui avait été porté, a annoncé son intention de visiter l'Exposition. Sir William Mac Cormac, chirurgien en chef de l'hôpital, qui est revenu depuis peu de l'Afrique du Sud, a reçu une ovation prolongée quand il s'est levé pour remercier l'assistance de l'accueil qu'elle avait fait à son nom. Le lord-maire a ensuite porté la santé de M. Cambon, qui a répondu au milieu des applaudissements de tous. Le rapport de l'année écoulée a été lu. Les souscriptions recueillies ont été annoncées : elles dépassent 80,000 francs. L'ambassadeur d'Italie, ne pouvant assister au banquet, a envoyé un chèque de 1,250 francs. Un point à noter, et que M. Cambon a fait ressortir, est que la maison de convalescence française à Brighton se trouve en déficit. Des efforts sont faits actuellement à Paris sous les auspices du baron de Courcelles, prédécesseur de M. Cambon, pour obtenir des secours spéciaux qui permettront d'éteindre cette dette.

(1) Le Comité a exposé (Galerie des Machines. Assistance) une intéressante collections de photographies relatives à la lèpre dans le monde, une carte en donnant la distribution géographique, un plan du Sanatorium de Saint-Martin, etc.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Clinique des maladies du système nerveux. Hospice de la Salpêtrière (Année 1897-1898) ; par Raymond. — Paris, 1900, Doin (O.), in-4°, 606 p., 59 fig., 2 pl.

M. le Dr Ricklin a recueilli et publié la quatrième série des leçons faites par M. le Pr Raymond à la Salpêtrière ; ces leçons sont au nombre de trente et une. Il est inutile d'insister sur l'intérêt que présente un pareil ouvrage ; la rédaction en est parfaite ; la forme vivante et l'originalité du langage du maître y sont conservées. Les principales affections nerveuses à substratum anatomique y sont passées en revue. Ceux qui n'ont pu assister aux leçons du Pr Raymond pourront, au moyen de ce travail, compléter leurs connaissances neuropathologiques. Nous ne pouvons ici que chaleureusement féliciter M. le Dr Ricklin de l'heureuse idée de continuer à publier ces savantes leçons.

Les Sanatoria. Traitement et prophylaxie de la phtisie pulmonaire ; par Knopf (S. A.). — Paris, 1900, Carré (G.) et Naud (C.), grand in-8° jésus, 496 p., 92 fig.

« Il est dans le pouvoir de l'homme, a dit Pasteur, de faire disparaître toutes les maladies parasitaires du monde », Hippocrate a dit jadis que le phtisique, pris au début, peut guérir. Actuellement tous les praticiens savent combien les règles rigoureuses de l'hygiène, quand elles sont observées, peuvent aider à la guérison de la tuberculose. C'est dans cet esprit que l'auteur a essayé de donner un aperçu complet de ce qui constitue le véritable traitement des tuberculeux dans les Sanatoria. Il est convaincu avec raison que cette terrible maladie est évitable et guérissable. Son

©BIUM

excellent livre aidera l'hygiéniste dans ses efforts pour le maintien de la santé publique et montrera une fois de plus au médecin que le secret de la guérison de la phtisie pulmonaire réside presque complètement dans le choix d'un séjour et de conditions hygiéniques *ad hoc*. Nous adressons nos compliments à l'auteur pour les résultats qu'il obtiendra certainement, car la tuberculose est devenue de nos jours une véritable question sociale.

Comment on se défend contre les maladie du sang [La lutte contre l'anémie et les pâles couleurs]; par Henry LABONNE. — Société d'Editions, Paris, 1900.

L'influence extraordinaire qu'exerce l'état du sang sur tout notre organisme est aujourd'hui bien démontrée. Dans la *Chlorose* ou *Pâles Couleurs*, dans les *Anémies*, les globules rouges diminuent et subissent de pernicieuses modifications, comme dans les fièvres, du reste. Dans son volume, M. le Dr Henry LABONNE nous indique les médications énergiques qui remédient à ces maladies du sang, ainsi que les résultats importants que peuvent fournir les agents mécaniques ou physiques. Enfin, un chapitre annexe traite des varices et des hémorroïdes. Ces notices monographiques publiées sous le titre de « Comment on se défend », sur des affections usuelles et n'indiquant que des remèdes d'une application courante, sont extrêmement utiles.

Comment on défend ses enfants (La lutte contre leurs maladies); par Georges PETIT. — Société d'Editions, Paris, 1900.

Avec un titre aussi attrayant, et sous la signature du Dr Georges PETIT, cette brochure est un succès assuré. Elle s'adresse aux familles, aux institutions, à ceux qui ont souci et charge d'enfants. Ceux qui ont subi le charme de la parole de l'aimable conférencier, retrouveront là un résumé des principales notions d'hygiène que l'auteur a développées avec tant de succès et d'une façon si personnelle, dans son cours d'hygiene et les conférences faites à la mairie du VIe arrondissement. Ecrite dans un style simple, sans grands mots scientifiques, cette brochure apprend à chacun ce que tout le monde doit connaître et que l'auteur appelle : *l'Art d'éviter les maladies*. La coqueluche, la diphtérie, les fièvres éruptives, la fièvre typhoïde, la tuberculose, etc.., y sont traitées séparément. Le Dr Georges PETIT a fait œuvre nouvelle en ne plaçant dans cet ouvrage que ce qui est à la portée de tous. Les lecteurs sont certains d'y trouver les éléments d'une prudente sagesse et les mères en feront leur livre de chevet.

Anatomie élémentaire du corps humain; par RABAUD (S.). — Paris, 1900, Schleicher, in-4°, 97 p., 60 fig., 4 pl. coloriées à feuillets découpés et superposés.

Ce livre est avant tout destiné aux débutants ; il leur évitera de se perdre dans les détails d'ouvrages plus complets et pourra leur donner des notions générales précises sur l'anatomie du corps humain. Le texte est clair et concis ; les figures sont parfaites, les planches à feuillets superposés frappent l'œil et sont un excellent moyen pour l'étude de l'anatomie régionale, surtout à notre époque où les pavillons de dissection sont encombrés et où le nombre des cadavres qu'on peut mettre à la disposition des élèves est absolument insuffisant. Cet ouvrage résume sous un très petit volume ce qu'il est nécessaire de savoir dans la pratique. Inutile d'insister sur le succès qu'il aura, puisque l'éditeur a déjà tiré une deuxième édition. [A.P.S.].

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Fêtes de la Pentecôte. — A l'occasion des Fêtes de la Pentecôte, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir des 22 mai et 1er juin 1900, seront respectivement valables jusqu'aux derniers trains des journées des 29 mai et 7 juin.

Maison de Santé Ambroise-Paré (115, rue de Rome, Paris). — Pendant les mois de juin, juillet, août, septembre (période des Congrès internationaux), la Maison de Santé Ambroise Paré, 115, rue de Rome (au centre de Paris), met gracieusement son amphithéâtre, ses salles d'opérations, ses laboratoires, à la disposition des Chirurgiens de province ou de l'étranger, qui désireraient y faire des leçons, ou des opérations en public. Les malades devant servir à ces démonstrations seront hospitalisés au prix de revient. Pour tous renseignements, écrire à M. le Secrétaire de la Direction de la Maison de Santé Ambroise-Paré, 115, rue de Rome, Paris.

Avis aux Etudiants.

MM. les Étudiants en Médecine, qui **parlent** l'une des langues étrangères ci-après : *Allemand, Anglais* et *Italien*, et qui seraient désireux de trouver du travail bien rémunéré pendant la période des Congrès internationaux de l'Exposition de 1900 (juin-octobre), sont instamment priés de se faire inscrire de suite à l'AGENCE CENTRALE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE, 93, boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Les premiers travaux à faire seront confiés aux premiers inscrits.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à prendre de suite dans chef-lieu de canton de l'Indre.

2° Cabinet de chirurgie et prothèse dentaires à céder dans un beau quartier de Paris. 12.000 fr. de recettes par an. Bonnes conditions.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 327.

©BIUM

7e Année. 11e Série. Tome III. N° 23. 9 Juin 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le prochain titulaire de la Chaire de Clinique médicale de la Faculté de Médecine de Paris; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : L'Exposition de l'Union des Femmes de France; Exposition de l'Association des Dames françaises; Service de Santé Militaire; Petites Nouvelles. — Les Hôpitaux de Paris : Un nouvel hospice à Ivry : Fondation Chemin-Delatour. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : La *Bibliographia medica* jugée par les Étrangers. — Les Livres Nouveaux.
ILLUSTRATIONS : M. le Pr Debove (Paris).

BULLETIN

61(07)
Le prochain titulaire de la Chaire de Clinique Médicale de la Faculté de Médecine de Paris.

Chacun sait que M. le Pr Potain, le Maître vénéré de tous les praticiens de France, qui vient de rendre à la Médecine scientifique française un service sans prix en donnant son nom pour la création de la *Bibliographia medica*, va sous peu prendre sa retraite.

M. le Pr Debove est déjà désigné pour remplacer dans la chaire de la Charité, qu'ont illustrée tant de cliniciens célèbres, le membre de l'Institut que la limite d'âge oblige à se retirer; et tous ceux qui connaissent le médecin, le professeur, le penseur et l'écrivain, que résume ce nom aimé des élèves instruits, seront ravis d'apprendre qu'il va pouvoir enfin laisser libre carrière à sa verve intarissable dans l'un de nos amphithéâtres officiels de Clinique, et ne plus se borner, par force, à un auditoire purement hospitalier!

Tous ceux qui aiment à apprendre et savent en même temps goûter le plaisir qu'il y a à entendre une leçon éloquente seront ravis du choix fait par la Faculté.



Pr Debove.

Le nouveau professeur demandera, pourtant, le transfert de la chaire à Beaujon; et il aura raison. Certes, il y a des inconvénients à une telle révolution : l'éloignement de la clinique nouvelle du Quartier Latin (1); le changement apporté à d'antiques habitudes, etc., etc. Mais il ne faut pas oublier que, dans nos hôpitaux du centre, les maladies utiles à l'enseignement font désormais absolument défaut. On ne trouve plus, de l'avis même du Pr Potain, que des tuberculeux à la Charité! Ce n'est pas suffisant pour les besoins de l'instruction clinique des futurs praticiens. Le professeur doit pouvoir étudier et montrer le plus de cas possible, le plus d'affections diverses, à un auditoire avide de nouveautés.

De plus, la tendance moderne est de faire disparaître du centre de Paris tous les établissements hospitaliers, en dehors des organismes d'Assistance qui ressortissent du service des Prompts Secours; partant sous peu on désaffectera la Charité. Il est donc prudent de quitter cet ancien hôpital, appelé à disparaître, pour un quartier de l'Ouest, où, comme chacun le sait, se développe de plus en plus la vie parisienne, industrielle ou bourgeoise.

Cela aura l'avantage, si des constructions nouvelles sont indispensables pour l'installation de la clinique, de ne pas engager de dépenses dans un établissement, qui, au point de vue de l'enseignement, ne présente plus aucun avenir.

Tous nos compliments donc au Pr Debove.

Marcel Baudouin.

(1) Cette objection ne porte plus depuis la bicyclette et le développement des tramways parisiens.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

614.88

L'Exposition de l'Union des Femmes de France.

L'Union des Femmes de France a inauguré récemment l'exposition qu'elle a installée, quai d'Orsay, dans l'élégant Pavillon situé derrière le Palais des Armées de terre et de mer, qui abrite en même temps les sections organisées par les Sociétés de Secours aux blessés et de la Croix-Rouge.

L'exposition de l'Union des Femmes de France comprend entr'autres, comme annexe, un *Bateau* qui est amarré en face du Palais des Armées de terre et de mer et aménagé pour servir au transport des blessés par voie fluviale. Nous l'avons décrit (1). C'est sur ce coquet bâtiment, tout pavoisé de drapeaux et d'oriflammes, que la Présidente de l'Association des Femmes de France a reçu les invités conviés à cette cérémonie que Mme la Présidente d'honneur de l'Association est venue honorer de sa présence. Au cours de la visite du bateau, on a fourni aux invités toutes les explications nécessaires. On est allé ensuite visiter le Pavillon qui complète l'exposition de l'Association et où se trouve réuni tout le matériel d'ambulance employé en temps de guerre.

L'Union des Femmes de France, qui compte à l'heure actuelle 36,000 membres, a installé en outre, à l'Exposition universelle, la réduction d'un hôpital de campagne, muni de tous les accessoires nécessaires au traitement des blessés de guerre. Le Pavillon occupé par l'exposition de la Société est d'une sévérité toute militaire: les murs intérieurs sont revêtus de boiseries vernies, de vastes armoires de chêne aux portes vitrées, des tableaux, des graphiques, des fiches de diagnostic, des instruments de chirurgie dans des vitrines, des brancards, des appareils de pansement et d'opération constituent toute la décoration de cette classe. Mais tout cela est rigoureusement entretenu, on sent qu'une main à la fois légère et puissante a dirigé cette installation. Cette austérité emprunte à son sujet même une terrible éloquence que mitigent heureusement des pensées consolantes.

La visite de ce Pavillon est intéressante au plus haut degré ; on y peut voir que tout le matériel employé est absolument réglementaire, à tel point même que les médecins militaires, pourraient, en cas de besoin, emprunter le matériel de l'Union des Femmes de France sans avoir à se préoccuper, fût-ce pendant une minute, de le compléter au moyen des collections du Ministère de la Guerre.

Parmi les invités, remarqué M. le Dr Cunéo, directeur général des Services de Santé de la Marine ; le Dr Auffret, du même Service. M. le Dr Bouloumié a dirigé l'inauguration.

(1) Voir *Gaz. Méd. de Paris*, n° 18, p. 207.

Exposition de l'Association des Dames françaises.

L'Association des Dames françaises a procédé la semaine dernière à l'inauguration de la section qu'elle a installée dans le Pavillon affecté aux expositions des Sociétés de Secours aux blessés, qui est situé, comme nous l'avons dit, derrière le palais des Armées de terre et de mer.

Mme la Présidente d'honneur de l'Association, est venue assister à cette cérémonie. Elle a été reçue à son arrivée par la Présidente de l'œuvre, qu'entouraient les membres du Conseil supérieur de l'Association et le secrétaire général, M. le Dr Duchaussoy. L'exposition de l'Association des Dames françaises présente cet intérêt tout particulier de n'offrir aux visiteurs que les perfectionnements réalisés par elle dans le matériel de secours aux blessés. C'est ainsi qu'elle montre, avec une série de lits, de tables, de fauteuils et de chaises, réalisant l'idéal du pratique et du confortable pour les blessés, des machines électriques servant à la confection de la charpie ou au découpage des bandelettes de pansement. On y voit aussi un modèle de voiture d'ambulance, qui est à la fois une véritable salle d'infirmerie, avec ses lits suspendus et ses compartiments, aménagés dans la caisse ou sur les côtés de la voiture, qui renferment tous les produits pharmaceutiques et tous les instruments de chirurgie indispensables pour une intervention immédiate du médecin. Au centre de la salle affectée à cette section on remarque encore une maquette qui est la reproduction de l'hôpital que l'Association a fondé et fait construire rue Michel-Ange. Un tableau indique au visiteur que dans cet hôpital, qui est en même temps une école d'instruction pour les dames infirmières, on a donné 44,000 consultations et pratiqué 20.000 opérations gratuites. L'hôpital peut recevoir 650 malades.

A citer également deux photographies de l'Hôpital des Dames françaises à Johannesburg.

613.67

Service de Santé militaire.

France. — Non loin du Pavillon de l'Union des Femmes de France, derrière le Palais des Armées de terre et de mer, s'élève une vaste tente de toile qui, récemment encore, était hermétiquement close et que gardaient quatre soldats de cavalerie, la jugulaire au menton et le sabre au poing.

La tente mystérieuse s'est ouverte le 20 mai : ce qu'elle renferme est fort intéressant à examiner. C'est tout simplement l'installation d'une ambulance volante. Munie des derniers perfectionnements, elle est revêtue à l'intérieur d'un bois très dur, l'orme, poli et verni à cinq ou six couches, ce qui le rend facilement désinfectable ; plus d'angles, ni de coins, tout est arrondi : partant plus de foyers d'infection.

©BIUM

Les instruments de chirurgie sont enfermés eux-mêmes dans des boîtes en acajou durci, doublé d'aluminium ; en quelques secondes tout cela peut être antiseptisé dans une solution spéciale, ou même dans l'eau bouillante.

Russie. — Pour le Service de Santé, diverses voitures de campagne ; un laboratoire pharmaceutique de campagne, des instruments de chirurgie réglementaires et leur *fabrication successive*, une étuve à désinfection au formaldéhyde, transportable et une autre pour hôpitaux, appareil de stérilisation des pansements du Dr Raptchewski, etc.

A la section militaire *russe* du Palais des Armées de Terre et de Mer, au Quai d'Orsay, qui a été inaugurée le 24 mai, le Service de Santé est représenté par un modèle de *bateau-hôpital* et par la reproduction d'une cabine de malade, munie de son stérilisateur et de tous les appareils nécessaires au pansement immédiat de quelque blessure que ce soit. Exposition importante sur laquelle nous reviendrons.

Angleterre. — A la Galerie des Machines (section anglaise d'Hygiène), se trouvent également un modèle en bois *d'hôpital flottant* avec baraquements isolés sur le pont, et un modèle de *vaisseau ambulance* à vapeur pour transporter des malades atteints de maladies contagieuses.

Petites Nouvelles.

Le Ministère de l'Instruction publique à l'Enseignement supérieur. — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, accompagné par M. le Directeur de l'Enseignement supérieur et par le chef de son cabinet, a visité, la semaine dernière, l'Exposition du Ministère de l'Instruction publique à la Classe III. Il a été reçu par MM. Léon Bourgeois, ancien Ministre de l'Instruction publique, le Directeur de l'Enseignement secondaire, et le vice-recteur de l'Université de Paris, présidents des Classes I, II et III. — Remarqué dans l'assistance un grand nombre de notabilités scientifiques et quelques rares médecins, dont M. le Pr Monprofit (d'Angers) et M. le Pr Henrot (de Reims), qui a bien voulu signaler aux autorités l'exposition de l'Institut de Bibliographie de Paris et insister à son sujet auprès de M. Liard. Tous nos remerciements à notre Maître et ami.

La Pouponnière à l'Exposition. — Au premier étage de la galerie des Machines, au niveau de la salle des Fêtes, s'ouvre l'exposition des œuvres d'Assistance. Entre toutes, l'exposition de la Société maternelle parisienne, que l'on inaugure actuellement, retient et ravit le passant. Aux murs des photographies, entre autres la *Visite du docteur* ; au milieu de la salle un modèle en plâtre de l'établissement. La Société maternelle, admirablement installée, vient d'être autorisée à réorganiser une loterie de 80,000 billets à 1 fr. l'un. Les lots seront superbes et l'œuvre est l'une des plus utiles qui se puissent voir.

Les Membres du Jury. — *Bureau de la Classe XVI.* — (Médecine et Chirurgie). — Président, M. le Pr Pinard ; vice-président, M. Christmas (Danemark) ; rapporteur, M. le Dr Tuffier ; secrétaire, M. Leclerc, pharmacien.

Bureau de la Classe III (Enseignement supérieur). — Président, M. le Dr Bornet.

L'Hygiène et le Vêtement. — A signaler les corsets de la maison Alibert. Mme Alibert travaille non seulement pour la beauté, mais encore pour la santé. Elle est l'inventeur du *corset droit*, qui a été breveté en 1894 et qui rectifie les formes sans gêner les membres. Mme Alibert, qui est une chercheuse, a créé en outre, une *ceinture d'allaitement* qui, fort bien comprise, rend de très grands services aux vraies mères de famille.

Un accident à l'Exposition. — *Aquarium.* — Un regrettable accident s'est produit à l'Aquarium de l'Exposition. M. Emile Pereire, ingénieur et administrateur de la Compagnie des Chemins de fer du Midi, visitait les coulisses de cet établissement, lorsque, dans un escalier, il fit un faux pas et tomba si malheureusement qu'il se fractura la rotule gauche.

LES HOPITAUX DE PARIS.

Un nouvel Hospice à Ivry : Fondation Chemin-Delatour.

L'Administration de l'Assistance publique inaugurera prochainement, à Ivry-sur-Seine, un nouvel établissement d'hospitalisation situé en face l'hospice des Incurables. Voici quelle est l'origine de cette Institution. — Le 30 décembre 1891, mourait à Paris, une dame Charlotte Delatour, veuve de M. Chemin, qui avait exercé la profession de balancier. Par testament, cette dame faisait don à la Ville de Paris de plusieurs immeubles donnant un revenu annuel de 40,000 francs environ, à charge par celle-ci d'hospitaliser trente vieillards choisis de préférence parmi ceux ayant exercé pendant cinq ans au moins l'état de balancier dans le département de la Seine.

Pour être admis, il faut être âgé de soixante-cinq ans au moins, ou être atteint d'une infirmité incurable. L'Établissement portera le nom de « *Fondation Chemin-Delatour* ».

Par décret en date du 20 février 1896, l'Administration de l'Assistance publique a été autorisée à accepter ce don ; et elle s'est mise en devoir d'exécuter les conditions du testament. Une somme de 300,000 francs a été consacrée à l'édification et à l'aménagement de cette maison, qui est construite dans des conditions excellentes d'hygiène.

La nouvelle fondation qui, ainsi qu'on l'a lu plus haut, se trouve à proximité de l'hospice des Incurables, bénéficiera des services généraux de cet établissement. Les pensionnaires seront soumis au même régime que ceux de cette maison. Ajoutons que, d'accord avec l'exécuteur testamentaire, l'Administration de l'Assistance publique, en attendant l'ouverture de la Fondation Chemin-Delatour, a déjà provoqué les demandes des personnes pouvant bénéficier de ce legs, et que celles-ci reçoivent déjà mensuellement, à titre de pension représentative, une somme de 30 francs.

©BIUM

NÉCROLOGIE.

M. le Dr E. CARRIER (de Lyon).

Nommé interne des hôpitaux en 1850, M. le Dr E. Carrier avait, en 1856, soutenu sa thèse inaugurale sur la *mélancolie avec stupeur*. Etabli à Lyon depuis cette époque, il avait succédé à son père en 1871 comme médecin en chef de l'Asile Saint-Jean-de-Dieu; il a occupé ce poste jusqu'à sa mort. On lui doit une étude sur *Les aliénés devant l'opinion et devant la loi*. Il était chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, et membre fondateur de la Société des Sciences médicales.

M. le Dr Cunin, maire de Haroué (Meurthe-et-Moselle), décédé à Nancy. Amateur des belles-lettres, il étudia surtout la linguistique lorraine et le patois messin. Il a fourni, de l'antique *Chan Heurlin*, cette œuvre si originale et si vivante, une belle traduction en vers français, élégante et souple, qui conserve au vieux poème messin toute sa pittoresque saveur (*Gaz. des Hôp.*). — M. le Dr d'Echérac (de Paris). — M. le Dr Jouanno, médeciu-major au 62e de ligne.

M. Pierre-François Saint-Hilaire, fils de M. le Dr Et. Saint-Hilaire, décédé le 22 mai 1900, chez son père, à Paris, dans sa 4e année.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 11 au 16 juin 1900. — Examens de doctorat. — *Lundi* 11. — 1re (salle n° 1): MM. Rémy, Poirier, Reterer. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu): MM. Tillaux, Lejars, Delbet. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu): MM. Terrier, Mauclaire, Legueu. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu): MM. Potain, Déjerine, Teissier. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker): MM. Lannelongue, Kirmisson, Walther. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker): MM. Delens, Tuffier, Broca (Aug.). — 5e (2e partie, Necker): MM. Fournier, Gaucher, Launois. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque): MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Mardi 12. — Médecine opératoire (Ecole pratique): MM. Nélaton, Quenu, Poirier. — 3e (2e partie, Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologique): MM. Cornil, Blanchard, Ménétrier. — 3e oral. 1re partie, N. R. (salle n° 2): MM. Rémy, Thiéry, Bonnaire. — 3e (2e partie, 1re série, salle n° 3): MM. Hutinel, Charrin, Achard. — 3e (2e partie, 2e série, salle n° 1): MM. Dieulafoy, Roger, Thiroloix. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Charité): MM. Guyon, Schwartz, Albarran, — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Charité): MM. Berger, Brun, Faure. — 5e (2e partie, Charité): MM, Jaccoud, Raymond, Marfan.

Mercredi 13. — Médecine opératoire (Ecole pratique): MM, Tuffier, Poirier, Legueu. — 1re (salle n° 2): MM. Rémy, Delbet, Sebileau. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 1): MM. Jalaguier, Mauclaire, Lepage. — 3e (2e partie, salle n° 3): MM. Brissaud, Gilles de la Tourette, Wurtz. — 4e (petit amphithéâtre): MM. Pouchet, Thoinot, Langlois.

Jeudi 14. — Dissection, (Ecole pratique,) MM. Rémy, Retterer, Thierry. — 2e (oral, 1re partie, salle n° 3, MM. Blanchard, Gley, Launois. — 3e (oral, 1re partie, N. R. Salle n° 2.) MM. Nélaton, Brun, Bonnaire, — 3e (oral, 1re partie, petit amphithéâtre.) MM. Guyon, Faure, Wallich. — 3e (2e partie, grand amphithéâtre.) MM. Raymond, Roger, Teissier. — 4e (salle n° 1) MM. Proust, Vaquez, André.

Vendredi 15. — Dissection (Ecole pratique): MM. Poirier, Broca (Aug.), Walther. — 1re (salle n° 1): MM. Rémy, Retterer, Sebileau. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Pitié): MM. Delens, Kirmisson, Legueu. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Pitié): MM. Tuffier, Jalaguier, Mauclaire. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité): MM. Tillaux, Delbet, Lejars. — 5e (2e partie, 1re série, Charité): MM. Potain, Landouzy, Teissier. — 5e (2e partie, 2e série, Charité): MM. Hayem, Widal, Thoinot. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque): MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 16. — (Médecine opératoire. Ecole pratique): MM. Quénu, Albarran, Thiéry. — 3e (2e partie, Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologique): MM. Cornil, Hanriot, Thiroloix. — 1re (salle n° 1): MM. Schwartz, Poirier, Retterer. — 2e (Nouveau régime, Petit amphithéâtre): MM. Rémy, Langlois, Gley. — 3e (2e partie, salle n° 2): MM. Debove, Joffroy, Marfan. — 5e (2e partie 1re série, Hôtel-Dieu): MM. Chantemesse, Vaquez, Dupré. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu): MM. Dieulafoy, Roger, Achard. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier): MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 13*, à 1 heure. M. Guillemin: *Considérations sur la pathogénie d'une variété d'éléphansias avec varices lymphatiques basées sur un cas personnel*; MM. Fournier, Lannelongue, Kirmisson, Gaucher. — M. Champion: *Manifestations à distance dans le zona*; Fournier, Lannelongue, Kirmisson, Gaucher. — M. Goignox. *Des adhérences vulvaires*; MM. Lannelongue, Fournier, Kirmisson, Gaucher. — M. Lévy. *Documents pour servir à l'histoire des rapports entre le poids du fœtuss et celui du placenta*; MM. Pinard, Terrier, Varnier, Broca (Aug.). — M. Barce: *Influence de la grossesse et de l'accouchement sur l'évolution des maladies de l'oreille. Indications du traitement radical par l'évidement pétro-mastoïdein*; MM. Terrier, Pinard, Varnier, Broca (Aug.). — M. Boullet: *Luxations en haut du métatarse*; MM. Tillaux, Delens, Lejars, Walther. — M. Béard: *De la rétraction de l'aponévrose plantaire*; MM. Tillaux, Delens, Lejars, Walther. — Cayre: *De la luxation congénitale du genou en avant avec chevauchement*; MM. Tillaux, Delens, Lejars, Walther.

Jeudi 14, à 1 heure. M. Bonniot: *De l'Hyperthermie dans la fièvre. Essai de calorimétérie clinique*; MM. Bouchard, Debove, Charrin, Dupré. — M. Vincelet: *Etude sur l'anatomie pathologique de la maladie de Friedreich*; MM. Debove, Bouchard, Charrin, Dupré. — M. Morlon: *Etude sur l'adénie*; MM. Hutinel, Chantemesse, Marfan, Widal. — Mlle Joffe: *Contribution à l'étude de la résorption des organos embryonnaires et adultes sous la peau et dans le péritoine*; MM. Chantemesse, Hutinel, Marfan, Widal. — M. Corket: *Une indication symptomatique de laminectomie*; MM. Berger, Budin, Schwartz, Albarran. — M. Carteret: *De l'écouvillonnage préventif dans l'avortement*; MM. Budin, Berger, Schwartz, Albarran.

Conseil Académique de Paris. — Les membres de l'Enseignement supérieur du ressort de l'Académie de Paris ont procédé aux élections pour le renouvellement des membres du Conseil académique. Le dépouillement des votes a été effectué à la Sorbonne par une Commission spéciale. Sont élus, pour les Facultés, entr'autres, M. le Pr Mathias Duval, M. le Pr Bouchardat (Paris), M. le Pr A. Pozzi (Reims).

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — M. Perrier (Jean-Octave-Edmond), membre de l'Académie des Sciences, professeur de Zoologie (annelides, mollusques et zoophytes) au Muséum d'Histoire naturelle, Membre de l'Académie de Médecine, est nommé directeur de cet Etablissement pour une période de cinq années, en remplacement de M. Milne-Edwards, décédé.

École supérieure de Pharmacie de Paris. — La chaire de Cryptogamie de l'École supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Faculté de Médecine de Toulouse. — M. le Pr Labéda, ancien doyen, est nommé doyen honoraire.

École de Médecine de Marseille. — A la suite des Concours qui viennent de se terminer, M. le Dr Chassy a été nommé chef de clinique médicale; M. le Dr Bartoli, chef de clinique chirurgicale.

École de Médecine de Clermont. — M. le Dr Mally est chargé d'un cours de physique.

École de Médecine de Limoges. — M. Garraud, pharmacien supérieur de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, chef des Travaux physiques et chimiques.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours des Hôpitaux (Médecine).* — Le Concours vient de se terminer par la nomination de MM. les Drs Bruhl, Renault, Soupault, Fernand Bezançon, Gouget et Macaigne. — Toutes nos félicitations à nos excellents collègues d'Internat.

Concours d'Ophtalmologie. — Composition écrite: *Circulation sanguine intra-orbitaire (anatomie et physiologie).*

Assistance publique de Paris. — Dans la 5e Commission (Assistance publique) du nouveau Conseil municipal de Paris, sont élus *8 nationalistes* et *4 socialistes ou radicaux.*

Hôpitaux de Lyon. — *Concours de Chirurgie.* — Le 19 novembre 1900, il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu un Concours pour la nomination d'un chirurgien des hôpitaux de Lyon.

Hôpitaux de Berck. — On sait que S. M. la Reine Nathalie de Serbie est allée récemment visiter l'hôpital de Berck-sur-Mer, fondé par Mme la baronne James de Rothschild. La Reine s'est déclarée émerveillée. On a dit que la Reine avait offert de fonder deux lits dans l'hospice. Il y a là une erreur matérielle. C'est dans un hôpital voisin, l'hôpital Cazin-Perrochaud, que la Reine a bien voulu donner son nom à deux nouveaux lits. Ceux de l'hôpital Rothschild sont tous fondés et dotés.

Le Sanatorium du Crotoy. — En 1892, l'Administration de l'Assistance publique dans la Somme conçut l'idée de créer un sanatorium au Crotoy pour ses pupilles, filles et garçons. La direction en fut confiée à une dame X... ou plutôt, en fait, à son mari qui dirigea, surveilla et fut seul connu du public. De 1892 à novembre 1899, il est passé environ 300 enfants âgés de trois à dix ans, dans l'établissement qui en avait en moyenne une cinquantaine à la fois. Le maire du Crotoy ayant fourni de mauvais renseignements sur l'honorabilité de M. X.... l'Administration se décida à retirer les petites filles qui vivaient dans une promiscuité absolue avec les jeunes garçons. En même temps on fit fermer le débit de M. X.... qui était resté cafetier. Plus, tard, certaines rumeurs circulèrent dans le pays. On accusait M. X... de battre les enfants, et des plaintes parvinrent à l'administration. La situation se prolongea ainsi jusqu'à la fin de 1899, époque à laquelle l'inspecteur départemental des Enfants assistés prescrivit une enquête sérieuse à la suite de laquelle on se décida à fermer le sanatorium et à exercer des poursuites contre M. X.... qui vient de comparaître devant le tribunal correctionnel d'Abbeville. Soixante témoins, la plupart des pupilles de l'arrondissement, furent entendus. Il résulte de l'ensemble des témoignages, et certaines exagérations mises de côté, que M. X.... ne nourrissait pas suffisamment les enfants, qu'il les a frappés fréquemment à coups de bâton, de pelle et de barre de fer, qu'il a commis en leur présence des outrages publics à la pudeur. Plusieurs enfants ont parlé aussi de faits immoraux commis sur eux par M. X.... et son fils, mais la prévention n'a pu les retenir, car ils remontent à plus de trois ans et sont prescrits. M. le Procureur de la République a plaidé la cause des orphelins et stigmatisé la conduite de M. X.... Il a demandé une condamnation sévère. Le tribunal a condamné le directeur du sanatorium à quatre mois de prison.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — Les deux *associés nationaux* nommés sont: MM. Morache (de Bordeaux), par 32 voix, et M. Pierret (de Lyon), par 29 voix. M. Henrot (de Reims) a obtenu 27 voix, et M. Lacassagne (de Lyon) 7 voix.

Alcoolisme. — Sur la proposition de M. Fernet, l'Académie de Médecine a émis le vœu, dans sa dernière séance, que l'alcoolisme soit inscrit dans les statistiques municipales hebdomadaires et qu'il figure nominalement dans le résumé du service de la statistique municipale de Paris.

Académie des Sciences de Paris. — Composition des Commissions nommées pour divers prix intéressant les Sciences Médicales pour les Concours de 1900. — Prix Godard: MM. Guyon, Bouchard, Lannelongue, Potain, Brouardel; Prix Parkin: MM. Bouchard, d'Arsonval, Brouardel, Potain, Duclaux, Guyon; Prix Bellion: MM. Bouchard, Potain, Guyon, Brouardel, Lannelongue; Prix Mège: MM. Bouchard, Guyon, Potain, Lannelongue, Marey; Prix Dusgate: MM. Bouchard, Potain, Brouardel, Lannelongue, Marey; Prix Lallemand: MM. Bouchard, Marey, Ranvier, Potain, d'Arsonval; Prix du Baron Larrey: MM. Lannelongue, Guyon, Bouchard, Brouardel, Potain; Prix Montyon (physiologie expérimentale): MM. Marey, d'Arsonval, Chauveau, Bouchard, Van Tieghem; Prix Pourat: MM. Marey, Bouchard, d'Arsonval, Chauveau, Brouardel; Prix Martin-Damourette:

©BIUM

MM. Bouchard, Marey, d'Arsonval, Potain, Chauveau, Guyon.

L'Académie a nommé à la presque unanimité vice-président, en remplacement de M. Milne-Edwards, M. Fouqué, l'éminent professeur du Collège de France, membre de la section de minéralogie depuis 1881.

Mutuelle Médicale française de Retraites. — Nous venons de recevoir les Statuts d'une Société exclusivement médicale, qui vient d'être fondée à Saumur. Le Syndicat des Médecins de Saumur, qui avait déjà provoqué le 22 juin dernier une importante réunion, dans cette ville, des confrères de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire, de la Vienne, et autres départements voisins, dans laquelle des mesures de défense ont été prises contre les Cies d'Assurance, vient de décider la fondation au 1er janvier 1900 de la « *Mutuelle Médicale Française de Retraites* », Société de retraites, purement philanthropique, ayant pour objet d'assurer la vieillesse des Médecins, de les secourir en cas de maladie chronique empêchant tout travail professionnel, et de venir en aide à leurs femmes et à leurs veuves. Nous recommandons à nos lecteurs cette jeune Société dont beaucoup ont dû déjà recevoir les statuts, en les priant, en cas d'oubli, de les demander au Secrétaire général de l'Œuvre, Dr Camille Levraud, à Saumur.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Réserve et armée territoriale. — *Décision relative à l'appel des médecins de réserve et de l'armée territoriale en 1900.* — A la date du 23 mai, le Ministre de la Guerre a décidé que le nombre des médecins de la réserve et de l'armée territoriale à convoquer en 1900 serait fixé dans chaque grade aux chiffres ci-après indiqués : *Réserve* : 5 médecins-majors de 2e classe, 30 médecins aides-majors de 1re classe et 400 médecins aides-majors de 2e classe. *Armée territoriale* : 40 médecins-majors de 2e classe, 212 médecins aides-majors de 1re classe et 262 médecins aides-majors de 2e classe. C'est au directeur du Service de Santé de leur corps d'armée d'affectation que les médecins de réserve et de l'armée territoriale doivent adresser les demandes qu'ils pourraient formuler en vue d'obtenir, soit un sursis ou devancement d'appel, soit un changement de lieu de convocation ou une autorisation de stage sans solde.

Par décret, en date du 8 mai 1899, la condition d'âge imposée aux docteurs en médecine admis à concourir pour l'emploi de médecin stagiaire à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire est la suivante : « Avoir eu moins de vingt-huit ans au 1er janvier de l'année du Concours. »

Service de Santé des Colonies. — M. le Dr Yersin, médecin de 1re classe des colonies, est inscrit d'office au tableau d'avancement pour le grade de médecin principal. M. Yersin, qui est collaborateur de l'Institut Pasteur, s'est distingué en découvrant à Hong-Kong, en 1894, le bacille de la peste bubonique et, depuis, en dirigeant le sanatorium fondé pour ses études à Nha-Trang, sur la côte sud de l'Annam.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 21e semaine, 937 décès, chiffre inférieur à celui des semaines précédentes et inférieur aussi à la moyenne ordinaire des semaines de mai (955). L'état sanitaire est donc très satisfaisant. La fièvre typhoïde a causé 13 décès, chiffre analogue à celui de la semaine précédente (12). La rougeole (28 décès, chiffre très voisin de la moyenne (27) est toujours et partout assez fréquente au printemps ; les autres maladies zymotiques (scarlatine, 2 décès ; la coqueluche, 3 ; la diphtérie, seulement 4) présentent des chiffres sensiblement inférieurs à la moyenne ordinaire de la saison. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 118 décès au lieu de 127 pendant la semaine précédente et au lieu de 123, moyenne ordinaire de la saison. Il y a eu 12 suicides et 13 autres morts violentes. On a célébré à Paris 447 mariages. On a enregistré la naissance de 1,000 enfants vivants (497 garçons et 503 filles), dont 711 légitimes et 289 illégitimes. Parmi ces derniers, 40 ont été reconnus immédiatement.

Médecine légale. — *Un médecin qui traite sa femme peut-il hériter ?* Dans une de ses réunions, la Conférence des avocats à la Cour de Paris a discuté la question : « *L'incapacité de recevoir par voie de dispositions entre vifs ou testamentaires, édictée par l'article 909 du Code civil, est-elle applicable au mari médecin qui a donné des soins à sa femme durant la maladie dont elle est morte ?* — La Conférence a adopté la négative. — Si elle avait adopté l'affirmative, c'eût été le cas de dire : *Summum jus, summa injuria !*

L'Hygiène des marchés. — Au mois de mars dernier, sur la demande du Préfet de police, le Conseil d'Hygiène du département de la Seine avait nommé une Commission, chargée d'étudier l'hygiène des marchés alimentaires couverts ou découverts. M. Vallin vient, au nom de cette Commission, de déposer son rapport, dont voici les conclusions principales : 1° La plupart des marchés fixes ou couverts de Paris ne répondent plus aux nécessités de l'hygiène moderne. Leur type doit être complètement transformé. Ils manquent d'espace, d'air, d'eau et de lumière.... 2° Bien construits et bien aménagés, ils sont cependant le meilleur moyen d'assurer l'approvisionnement et la vente des denrées alimentaires sans inconvénients pour l'Hygiène

©BIUM

urbaine. 3° Les marchés volants ne devraient être établis que dans des quartiers périphériques à population peu condensée, sur les voies très larges, jamais sur les trottoirs contigus aux maisons d'habitation. Suivent de nombreuses indications relatives aux conditions d'établissement de ces marchés volants, au bon entretien de leur sol, au fréquent nettoyage des ruisseaux avoisinants et du matériel même du marché, etc... Ces conclusions du rapport de M. Vallin seront discutées à la prochaine réunion du Conseil d'Hygiène.

Institut Vaccinal de Tananarive. — Un Institut vaccinal a été créé à Tananarive. Mais les génisses de l'île ne sont pas, paraît-il, susceptibles de devenir vaccinifères. Les génisses françaises elles-mêmes laisseraient beaucoup à désirer. Or, l'Institut de Saïgon n'a dû sa prospérité qu'à la substitution du *vaccin de bufflon* au vaccin de génisse; les bufflons étant nombreux à Madagascar, il y aurait avantage et chances de succès à utiliser ces animaux pour l'Institut de Tananarive.

Les Instituts Pasteur en Europe. — Avant celui de Madagascar, nous avions des Instituts Pasteur à Alger, à Tunis, à Saïgon. On en compte six sur le territoire français : ceux de Paris, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Bordeaux. A l'étranger ils se multiplient, et si l'Allemagne, l'Angleterre, à Malte, le Portugal, la Roumanie, la Turquie ne possèdent encore qu'un Institut Pasteur, il y en a deux en Autriche, deux en Espagne, deux en Asie Mineure, deux dans l'Amérique du Sud, trois dans l'Amérique du Nord, cinq en Italie, sept en Russie.

Un cas de Fausse rage ou de rage vraie. — Un jeune homme de 20 ans se présentait ces jours-ci au poste de police du Panthéon et faisait la déclaration suivante : « Je suis employé de commerce. Il y a deux ans, je fus mordu à la jambe droite par un chien enragé. Soigné à l'Institut Pasteur et me croyant guéri, je ne pensais plus à mon accident, quand, cette nuit, j'ai senti quelque chose d'étrange se passer en moi. Je ne sais si je suis victime d'une hallucination ; mais je me crois atteint de la rage. J'ai peur de ne pouvoir me retenir... je sens que, d'un moment à l'autre, je vais être pris d'une crise horrible, j'ai peur de mordre quelqu'un malgré moi. »— D. paraissait très excité. Il a été conduit à l'hôpital de la Pitié.

Peste. — *Afrique.* — Les correspondants du *Daily Express* et du *Standard* à Durban confirment l'apparition de la peste bubonique à Durban ; dans le quartier hindou, il y a eu un cas suivi de décès.

Buenos-Aires. — Les membres du *Consejo de higiene* de Buenos-Aires ont trouvé dans leur pays le microbe de la peste bubonique, contre laquelle l'Europe, en ce moment, paraît décidée à prendre les plus énergiques mesures de défense. Il y a actuellement à peu près autant de cas de peste constatés à Buenos-Aires que l'on compte en été de cas d'insolation à Paris. Cela n'empêche que les ports se ferment, l'exportation est paralysée ; la crise à peu près apaisée il y a quelques mois, va reparaître avec une intensité menaçante. Le public moqueur se venge des médecins en prétendant que ce qu'ils ont trouvé c'est le microbe de l'ignorance ou le bacille de la sottise (*Temps*).

Fièvre jaune. — *Sénégal.* — Six cas de fièvre jaune ont été constatés à Dakar dans la période qui s'étend du 15 avril au 20 mai. Aussi le gouverneur général de l'Afrique occidentale, M. Chaudié, a-t-il pris, d'accord avec le Ministre des Colonies, des mesures propres à enrayer la contagion. Bien qu'aucun militaire n'ait été atteint, on a procédé à la visite des hommes dont une centaine ont été renvoyés en France : les locaux ont été désinfectés et les troupes ont été envoyées camper dans la brousse. D'autre part, les municipalités se sont empressées de donner des ordres pour assainir les quartiers indigènes où le mal pourrait se développer. Bien que ces six cas sporadiques n'aient en aucune manière la forme épidémique, le Ministre des Colonies a donné l'ordre de suspendre l'envoi de nouvelles troupes au Sénégal. C'est ainsi que cent officiers et soldats qui devaient s'embarquer, hier, à Marseille, à bord du *Liban*, ont vu leur départ ajourné. Les nouvelles reçues de Saint-Louis sont, en tout cas, satisfaisantes. La Commission Sanitaire a levé la quarantaine sur les provenances de Dakar.

Le Choléra. — *Indes anglaises.* — Le secrétaire d'Etat pour les Indes a reçu une dépêche du Vice-Roi annonçant que le choléra continue à exercer de grands ravages à Bombay et dans plusieurs provinces. Le total des malheureux qui vivent uniquement des secours du gouvernement s'élève actuellement à 5,607,000. Rien qu'à Bombay, il y en a 1,235,000.

La Variole au Puy. — Un journal de Lyon a annoncé que l'aumônier de l'Hôtel-Dieu du Puy et ue jeune sœur de 26 ans ont contracté la variole et sont morts victimes de leur dévouement.

L'Alcoolisme à Madagascar. — Le général Galliéni, gouverneur général de Madagascar, membre de l'Union française antialcoolique a été reçu, à l'Hôtel des Sociétés savantes, par le Comité central de l'Union. M. le Dr Legrain directeur des hospices d'aliénés de la Seine, président de la Société; puis M. le Dr Laborde, membre de l'Académie de Médecine, président d'honneur, qui mène en France la campagne contre l'empoisonnement par l'alcool, ont souhaité la bienvenue au général, et l'ont remercié de son utile coopération. Le général a répondu en quelques mots simples et énergiques.

L'Hygiène en Indo-Chine. — Le choléra, la variole, l'influenza et la fièvre sévissent cruellement à Bangkok et le gouvernement ne fait rien pour améliorer cettte situation déplorable.

Hygiène vétérinaire. — *Fièvre aphteuse.* — La *fièvre aphteuse* ou *tristeza* s'est propagée dans presque tous les troupeaux de la province de Buenos-Aires. Heureusement que cette épidémie est activement combattue par notre savant compatriote, M. le professeur Lignières, qui a déjà rendu de très grands services à l'agriculture et à l'élevage dans ces pays lointains.

Fulguration. — *Un cas de Mort.* — Florida Maillard, servante de ferme, a été tuée par la foudre, dans la plaine, à Grancourt-Saint-Etienne (Seine-Inférieure).

La Médecine légale et Mme de Martel-(Gyp). — M. le Dr Socquet s'est rendu boulevard Bineau, chez Mme

©BIUM

de Martel, pour examiner les blessures que celle-ci a dit s'être faites, en cherchant à s'enfuir d'une mystérieuse villa.

Un cas de fécondité extraordinaire. — Nous le cueillons dans un grand nombre de journaux italiens, qui garantissent l'authenticité du fait. Une journalière des environs de Rome aurait, dernièrement, donné le jour à son soixante-deuxième enfant. Soixante deux enfants, dont quarante et une filles et vingt et un garçons en 26 ans !.

Cette femme extraordinaire, véritable mère Gigogne, s'appelle Flavia Granata et serait âgée de cinquante-neuf ans. Elle est bien connue, paraît-il, à Rome, où plusieurs personnes charitables s'intéressent à elle et à sa nombreuse progéniture. Mariée à vingt-huit ans, Flavia Granata a eu successivement une fille, puis six garçons d'un coup, puis cinq garçons, trois garçons, quatre filles, enfin une longue série de jumeaux, terminée il y a quelques jours par une série finale de quatre garçons !

Syncope simulée. — Des agents, pour réveiller un simulateur, s'empressèrent un jour de lui vider sur la tête le contenu d'une cruche d'eau et le frappèrent énergiquement dans le creux de la main. Ce traitement déplut fort au faux syncopé, qui, voyant que toute simulation était impossible, se redressa.



Divers.

Les Médecins Journalistes. — M. le Dr Marcel Baudouin, secrétaire général de l'*Association de la Presse médicale française*, est nommé *Membre de la* Commission supérieure de la Presse a l'Exposition universelle de 1900. — C'est la première fois qu'un *journaliste médical* force la porte des grandes Commissions de Presse, à titre de simple journaliste. — C'est d'un bon augure pour l'avenir de notre profession.

La Médecine dans les Congrès non médicaux de 1900. — A la 5e séance du Congrès de la Propriété bâtie, il y a eu discussion, sous la présidence de M. le Dr Duchesne, des questions de voirie, d'hygiène et de salubrité des villes et des habitations dans les différents pays.

Les Médecins Explorateurs. — Le médecin des Colonies, M. le Dr Henric, est retenu à Saint-Louis par le Gouverneur pour les besoins de l'enquête de l'affaire Voulet-Chanoine. — On sait qu'il a été témoin du drame horrible de Tessaoua, sur lequel nous avons déjà, à plusieurs reprises, publié ce que le Ministère des Colonies a communiqué des informations reçues par lui. Rappelons que c'est le Dr Henric qui recueillit et guérit à Zinder le lieutenant Meynier, blessé par la fusillade des tirailleurs de Voulet.

Les Médecins Voyageurs. — *La Médecine allemande au Pôle Sud.* — Le Conseil fédéral et le Reichstag ont définitivement voté les fonds demandés pour l'envoi d'une mission allemande au pôle Sud. Le personnel affecté à cette expédition se composera d'un chef, M. le Dr Erich de Drygalski, professeur de géographie à l'Université de Berlin, qui, tout en dirigeant l'ensemble des travaux, s'occupera de ceux se rapportant à la géographie physique, et des quatre savants dont les noms suivent : le Dr Ernst Vanhœffen, professeur libre de zoologie à l'Université de Kiel, lequel étudiera les questions se rattachant à la botanique, à la zoologie et en particulier aux poissons; le Dr Hans Gazert, médecin assistant à l'hôpital de Munich (rive gauche de l'Isar), s'occupera des questions médicales et bactériologiques ; le Dr Emil Philippi, assistant au Muséum d'histoire naturelle de Berlin, sera chargé des études chimiques et géologiques ; le quatrième emploi (magnétisme terrestre et météorologie) était réservé dans l'esprit des organisateurs au Dr Gustav Mœnnichs ; par suite du décès prématuré de ce savant, le poste devenu vacant n'a pas encore été pourvu d'un nouveau titulaire.

Médecine et Politique. — Parmi les élections contestées qui sont venues devant le Conseil de Préfecture, se trouvait celle de M. Piperaud, Conseiller municipal du quartier Saint-Gervais, attaquée par son concurrent nationaliste, M. le Dr Cogrel. Cette élection a été validée.

La Médecine à la Chambre des Députés. — A la récente séance si agitée de la Chambre des Députés, l'émotion fut telle que plusieurs dames eurent besoin des soins des médecins. M. le Dr Borne, député du Doubs, a été le premier à prêter son concours, et, pendant qu'il s'empressait autour de deux spectatrices évanouies, on le mandait en hâte pour soigner le général de Galliffet, subitement indisposé (syncope ministérielle !).

Un Médecin socialiste. — M. le Dr de Kasimir veut partager sa fortune avec les socialistes. Il vient, en effet, de donner 100,000 fr. pour la fondation d'une « boulangerie socialiste », qui s'élèvera dans le 13e arrondissement. M. le Dr de Kasimir (et non Kasimir) occupe, au quatrième étage d'une maison de bonne apparence, un appartement qui n'a rien de somptueux : une domestique, un salon d'attente, décoré d'une façon discrète, meubles peu nombreux, mais élégants, enrichis d'incrustations ; aux murs, quelques toiles.— C'est un homme d'une quarantaine d'annés, grand, mince, à l'allure élégante. Le front haut, les yeux doux, la lèvre forte ombragée par une moustache grisonnante, qu'accompagne une courte « impériale » : tout dans cette physionomie, la douceur du regard comme la noblesse des traits, décèle la bonté et la franchise. M. le Dr de Kasimir, naturalisé français depuis deux ans, est d'origine slave. Il s'exprime correctement, avec un accent cristallin, qui ajoute un charme à sa conversation. Le don de cent mille francs qu'il a fait est le capital initial pour la boulangerie.

Les Maladies des Reines. — La *Daily Chronicle* dit que l'état des yeux de la reine d'Angleterre devient de plus en plus inquiétant ; on est obligé de lui lire toutes les dépêches et toutes les lettres. Elle ne prend plus guère la plume que pour signer.— Un célèbre oculiste étranger a été appelé en consultation dernièrement ; mais la consultation n'a pas été très encourageante.

Les Maladies des Rois. — La santé du roi Othon de Bavière, assez satisfaisante jusqu'ici, abstraction faite de sa folie, est fortement ébranlée. Les trois curateurs du roi se sont rendus à Fürstenried, pour prendre les mesures

©BIUM

qu'exige son état. Le dernier bulletin publié par les médecins est rédigé comme suit : « Il ne s'est pas produit de changement notable dans l'état du malade. Celui-ci ne semble plus souffrir. Après que le roi eut pris quelque nourriture et eut séjourné quelques heures au jardin, on a constaté un léger mieux dans son état ». Les médecins qui l'ont examiné ont diagnostiqué une grave affection des reins.

Les Maladies des Hommes célèbres. — *Paralysie générale de Michel Munkacsy.* — La mort du peintre Munkacsy est survenue, à Bonn, dans une maison de santé ; elle était depuis longtemps attendue, car sa maladie était incurable. Dans cette lutte entre un corps qui résiste et une intelligence qui s'éteint, les plus forts sont ceux justement dont l'agonie est la plus lamentable, car elle n'en finit pas. L'agonie de Munkacsy a duré plus de deux ans. Ce malheureux était prédestiné à souffrir. Il a fini, comme il avait commencé, dans les larmes, et si l'on avait su, naguère, tandis qu'il étonnait tout Paris par le faste de ses réceptions, tout ce qui se cachait d'amertumes derrière cette brillante façade, on l'eût plaint, il y a quelque temps. Il avait quitté Paris sans retour; la paralysie générale qui depuis plusieurs années déjà le guettait, qui s'était depuis de longs mois déjà annoncée par un affaiblissement progressif des facultés mentales, avait pris ouvertement possession du cerveau du peintre. Il entrait bientôt après, dans la maison de santé où ce qui restait encore de lui vient de s'éteindre.

Ce forçat de la célébrité est mort victime de sa réputation. Les excès de travail auxquels il s'était condamné pour soutenir indéfiniment le même train de vie l'ont brisé, a-t-on dit. Nous n'en croyons rien, car le travail ne rend pas malade de cette façon : *il y avait autre chose.*

Les Opérations des Femmes Célèbres. — Mlle Lucie Faure, fille de l'ancien Président de la République, a subi récemment une opération, qui a été pratiquée par les soins de M. le Dr Bouilly, professeur agrégé à la Faculté, chirurgien des Hôpitaux, et qui a d'ailleurs parfaitement réussi (*Temps*). Mlle Lucie Faure était en traitement à la maison des *Sœurs* Sainte-Marie de la Famille, rue Blomet. *Une messe a été dite dans la chapelle de la communauté pour la réussite de l'opération.* Mme Félix Faure n'a pas quitté le chevet de sa fille, dont l'état est actuellement satisfaisant. On compte que, dans quelques semaines, Mlle Faure sera complètement rétablie. — On sait que Mlle Lucie Faure est un écrivain très distingué et une femme de lettres de très grand avenir, ont dit récemment tous les journaux !

Les Médecins-Artistes. — *Procès.* — M. le directeur du Tréteau de Tabarin, a demandé à la 1re Chambre du tribunal civil de condamner M. le Dr Montoya, qui fut son pensionnaire et qui l'a quitté pour aller dans l'établissement de M. Fursy, à lui payer 4,000 fr. de dédit. Le directeur, par l'organe de Me Eugène Crémieux, reprochait au chansonnier d'avoir rompu son traité sans motif. Mais M. Montoya, qui, par parenthèse, est docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, répondait, que les raisons qu'il a eues d'abandonner le Tréteau de Tabarin sont tout ce qu'il y a de plus sérieux. A l'appui de sa première affirmation, il produit, d'ailleurs, un certificat médical d'où il résultait qu'il avait été atteint d'une pleuro-pneumonie qui a eu des conséquences fâcheuses sur le fonctionnement de son poumon et de son larynx et qu'il ne peut plus chanter que dans des conditions hygiéniques particulières. Le Tribunal a donné raison au directeur de théâtre.

Attentat sur un Médecin.— Le Dr Coursols, demeurant, 3, rue Gosselin, à Ivry, était réveillé une nuit, vers une heure, par le bruit de sa sonnette de nuit violemment agitée. Croyant qu'on venait le chercher pour un cas de maladie urgent, il se leva en toute hâte et descendit ouvrir lui-même la porte. Il se trouva en présence d'un individu qui, sans prononcer une parole, lui jeta au visage un flot de de liquide corrosif. Le docteur s'affaissa affreusement brûlé et poussant des cris déchirants, pendant que l'agresseur prenait la fuite. Les blessures du Dr Coursols sont très graves; l'œil droit est perdu. L'agresseur, arrêté a avoué avoir prémédité son action criminelle, pour des raisons d'ordre privé.

Accident arrivé à un Médecin. — M. le Dr Bourdeau, d'Antony vient d'être victime d'un grave accident de voiture. Son cheval effrayé par le sifflet d'une locomotive, s'est emballé route du Palais. M. Bourdeau d'Antony a été projeté sur le sol et a été grièvement blessé à la figure. Son état inspire de vives inquiétudes.

Les Evadés de la Médecine. — *Les Grands Journalistes.* — Nous trouvons, dans un article récent, la preuve que M. Cornély, l'épongiste, est un ancien étudiant en médecine. Il a écrit, en effet : « L'amnistie, ce sera comme les bains d'eau froide contre la fièvre typhoïde. Comme on ne pouvait pas attaquer la fièvre typhoïde dans ses origines, on l'a attaquée dans ses symptômes. Elle élevait considérablement la température. On a plongé les malades dans l'eau froide. C'est mon camarade Frantz Glénard, de Lyon, qui nous a rapporté ça d'Allemagne en revenant de captivité, en 1871. » Il n'y a qu'un ancien carabin capable d'écrire ainsi : constatation d'ailleurs tout à l'honneur de M. Cornély.

Les Médecins Conférenciers. — M. le Dr Jacquet a fait récemment une conférence sur les *Causes de l'Alcoolisme en France* (157, faubourg Saint-Antoine).

Les Savants Conférenciers. — Conférence de M. J. Colomb, sous-directeur du Laboratoire de botanique à la Sorbonne : « *Les Méfaits d'un grain de poussière* » (8 h. 1/2 du soir, 157, faubourg Saint-Antoine).

Duels et Médecins. — Le commandant Tournade, concurrent heureux de M. Hattat, a envoyé à ce dernier ses témoins, MM. Dumonteil et le Dr Devillers. D'autre part, le Dr Bonnard, président du comité Tournade a envoyé également ses témoins, MM. Daniel Cloutier et Oster à M. Hattat. L'affaire n'a pas eu de suites.

Les Médecins automobilistes. — M. le Dr Nitot est l'un des fondateurs du Nouveau Club d'automobiles, l'*Auto-Club de France.*

La Médecine dans les Romans anglais. — A citer dans un récent roman anglais de Well, l'épisode où le millionnaire Bindon se sentant malade, va consulter tour à tour les médecins en vogue. Ces messieurs, unanimement lui déclarent que leur science ne peut rien pour lui, si ce n'est lui indiquer divers moyens de mourir agréablement. Et chacun d'eux accompagne sa consultation d'impayables aperçus sur les progrès de la médecine, ses bienfaits, sa toute-

©BIUM

puissance. « La Science est encore jeune, disent-ils; elle marche, marche toujours. Quelque jour, qui sait? Quelque jour elle renouvellera toute la vie humaine. » Et en attendant ils engagent Bindon à s'adresser à la Compagnie de l'Euthanasie, qui, moyennant une forte somme, se charge de tuer ses clients sans l'ombre de souffrance. « Cette Compagnie elle-même, lui disent encore les médecins, n'est-elle pas le plus beau témoignage de ce que la Science a déjà su faire pour le bonheur des hommes? Quelques siècles encore — croyez-moi! — et elle transformera la face du monde. » Et le malheureux ataxique va se commander le suicide le plus luxueux, tout en songeant à l'énorme quantité d'hommes qui auront à mourir, avant que la Science ait « transformé la face du monde pour le bonheur des hommes ». C'est consolant.

Les Médecins dans le Monde. — Une centaine d'amis et de compatriotes de M. H. Labeyrie, ancien gouverneur du Crédit foncier, ont fêté sa nomination à la première présidence de la Cour des Comptes. M. le Dr F. Despagnet a bu à la santé de son ami. — Dîner suivi de réception chez M. et la célèbre Mme Gautreau. Parmi les invités : M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et Mme Leygues; M. le Dr et Mme Maurice de Fleury. — Au banquet annuel du Syndicat central des négociants en liqueurs et spiritueux de France et des colonies, au nombre des convives : M. le Dr Levraud, député.

Mariage de Médecins. — M. Marie-Joseph-Wilhelm Gravier-Sainte-Luce. docteur en médecine, épouse Mlle Jeanne Fréville. — On annonce le prochain mariage de notre ami, M. le Dr Thiroloix, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, avec Mme veuve Briaumont.

Comment on traite la Médecine. — Petit dictionnaire fantaisiste du *Figaro* : Hypocondrie. = Spleen (l'ancien). Neurasthénie. = Spleen (le jeune). — Il n'y a qu'un malheur, c'est qu'il n'existe pas le moindre degré de parenté, et surtout de paternité, entre ces deux affections.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Hérard est à Saint-Prix; M. le Dr Janicot, à Pougues.

La Peur de Parler. — D'après l'avocat L. Cléry, « L'avocat Paillet se rendant au Palais, passait tout près des maisons en construction avec le secret espoir qu'une poutre égarée lui casserait la jambe et *que ce serait un bon prétexte pour ne pas plaider* ! Chaix d'Est-Ange disait avant d'aller aux Assises : « Aujourd'hui je plaiderai mal; je ne me suis pas coupé en me rasant, ma main ne tremblait pas ! M. Bethmont poussait cette appréhension jusqu'aux *vomissements* le matin de l'audience.... Allou avait, avant de plaider, la figure pâle, les traits contractés, les mains crispées derrière le dos et agitées d'un tremblement fébrile. Tous avaient peur, peur d'eux-mêmes, peur de l'insuccès, peur de la mémoire qui défaille, du mot qui ne vient pas, du trou.. du trou béant, noir, profond où va tout à coup sombrer la parole. C'était d'ailleurs absurde. »

Cette *peur* là n'a jamais affecté les hommes politiques.

Le prix d'un homme artificiel. — C'est ce que vient de se demander un médecin allemand attaché à l'un des principaux hôpitaux militaires de Munich. Il faut dire qu'il possède dans son service un artilleur qui n'a plus ni bras, ni jambes et dont la moitié de la figure a été emportée par un éclat d'obus pendant la guerre de 1870. Grâce à un masque métallique très habilement ajusté sur son visage, on a pu lui conserver la vue et rendre à ses traits une vague apparence humaine. Ce recordman des invalides ayant été muni il y a quelques mois, d'une nouvelle paire de membres très perfectionnés, son médecin a eu l'idée de calculer combien coûterait un homme artificiel, c'est-à-dire équipé de tous les appareils inventés par la science moderne pour le soulagement des infirmités humaines. Voici le décompte qu'il a établi, d'après les prix du fournisseur d'appareils orthopédiques de l'hôpital auquel il est attaché. Une paire de bras coûte 450 francs, et, avec les mains articulées, 730 francs. Une paire de jambes également articulées coûte environ 700 francs. Un faux-nez en métal vaut de 4 à 500 francs. Pour 650 francs, on peut se procurer une paire d'oreilles parfaitement imitées, munies de tympans artificiels et de résonnateurs. Un râtelier complet avec palais en platine se paie de 200 à 450 francs. Enfin, pour une bonne paire d'yeux, bien nature, il faut mettre au moins 140 francs. La dépense totale serait donc d'environ 3,000 francs pour « raccommoder », suivant toutes les règles de l'art moderne, un homme qui aurait perdu, comme l'artilleur de Munich, l'usage de ses membres et une partie notable de sa tête.

La Chiromancie médicale. — Un gentleman anglais, M. le Pr Kismet, s'intitule lui-même « expert spécialiste en chiromancie médicale ». D'après M. Kismet, qui prétend s'inspirer exclusivement de la Science, toutes les vicissitudes de la vie d'une personne seraient inscrites, en signes perceptibles aux initiés, dans les lignes de la main qui serait, en quelque sorte, le graphique des intimités du cerveau, l'extériorisation de l'âme. Les rédacteurs du *Figaro* ont tenu à donner leur main à examiner à M. Kismet, qui leur a dit à tous des choses vraiment curieuses, presque inquiétantes... pour eux.

Les Médecins accusés de vol. — Il y a quelques jours un médecin de Paris, M. le Dr X.... était condamné par défaut à huit mois de prison pour avoir soutiré à deux reprises différentes, dans la caisse de son chapelier, deux louis d'or. M. X.... a formé opposition à ce jugement, et il a comparu devant ses juges. Ses explications n'ont pas été longues, car c'est au milieu de sanglots qu'il a fait immédiatement l'aveu de sa faute, sans pouvoir toutefois en donner les motifs. Mais ceux-ci nous ont été fournis par M. le Dr Z...., médecin oculiste à la clinique duquel a appartenu le médecin inculpé, qui, appelé comme témoin à la barre, a déposé en ces termes : « L'acte reproché à X.... est en désaccord avec sa vie antérieure. Il appartient à une famille riche et des plus honorables. A mon avis, s'il a commis l'acte qui lui est reproché, il ne peut pas en être déclaré responsable, car depuis longtemps il a un commencement de paralysie de l'œil qui a troublé ses facultés mentales. » L'avocat a présenté avec beaucoup de chaleur la défense du docteur en plaidant son irresponsabilité ; mais le tribunal, *aussi sévère que sceptique*, a consenti seulement une diminution de deux mois sur la peine de huit mois de prison primitivement prononcée. X.... a immédiatement interjeté appel du jugement de la dixième Chambre correctionnelle.

Les Pharmaciens accusés. — M. Bardin, le pharmacien de l'avenue Daumesnil qui, au mois de mars dernier, tira deux coups de revolver sur M. le Président de la 5e Chambre, vient de se pourvoir en cassation contre l'ordonnance de la Chambre des mises en accusation, le renvoyant en police correctionnelle.

©BIUM



Variétés et Anecdotes.

La Bibliographia Medica jugée par les Etrangers.

[L'INDEX MEDICUS RESSUSCITÉ].

AMÉRIQUE. — Nous désirons (1) faire un bon et cordial accueil au premier numéro (de janvier) de la *Bibliographia Medica*, qui tâche de prendre la place du si regretté *Index Medicus*. La nouvelle publication vient de Paris ; elle est sous la direction de MM. C. POTAIN et CH. RICHET ; et le rédacteur en chef est M. le Dr Marcel BAUDOUIN. Elle est publiée mensuellement, à la date du mois qui précède et s'efforce de donner une bibliographie complète des ouvrages de médecine et des périodiques du mois. Elle a, en général, adopté la même classification et la même disposition typographique que l'ancienne publication. L'*Index Medicus* ne fut pas une œuvre financière, tant que son but fut de valoir quelque chose exclusivement pour la profession. Bien que créée dans un but désintéressé, cette publication ne pouvait pas continuer dans ces conditions financières désastreuses. En présence de ces faits, il s'est trouvé d'autres personnes qui ont voulu, dans l'intérêt général, tenter une nouvelle entreprise. Le prix de l'*Index Medicus* — et c'était là une chose absolument nécessaire ! — était tel qu'il détournait la plupart des médecins de faire figurer dans leurs bibliothèques un recueil dont l'usage pouvait leur paraître problématique. La *Bibliographia Medica* est publiée à un prix beaucoup plus réduit, avec l'idée, nous devons le reconnaître, qu'elle aura de la sorte une circulation plus large. Et elle le mérite bien, non seulement afin qu'elle ait une durée possible, mais parce que nous croyons que le médecin qui désire se tenir au courant de la littérature médicale arrivera à prendre un tel guide, et trouvera qu'il se récupérera facilement d'une pareille dépense. Nous espérons que les médecins voudront bien faire bon accueil à cette Revue et encourager par leur souscription personnelle une publication qui, quelque soit l'intérêt qu'elle présente pour chacun d'eux, est d'une utilité générale pour la profession. Avec les meilleures raisons du monde, elle ne pourrait en effet, par suite de la nature des choses, continuer indéfiniment (1) sans ressources financières.

AUTRICHE. — La *Bibliographia Médica* [*Index Medicus*] (2) est un recueil mensuel, qui a pour but le classement méthodique de la Bibliographie internationale des Sciences médicales. Il est malheureusement notoire que la publication américaine si distinguée de l'*Index Medicus* a disparu faute d'un nombre suffisant d'abonnements et par suite du prix trop élevé de ce recueil. C'est pourquoi une entreprise, digne de reconnaissance et qui émane de l'imprimerie française, s'efforce de faire reparaître sous une nouvelle forme cet *Index Medicus*. Il est presque absolument identique à son devancier américain, paraît successivement en nos de 80 pages, papier fort, qui contiennent environ 4000 indications bibliographiques, de telle sorte que dans l'année cette œuvre fournira environ cinquante mille indications bibliographiques. En outre, le prix d'abonnement n'est que de cinquante francs pour la France, et soixante francs pour l'étranger. Le premier n° du tome I, que nous avons sous les yeux, prouve que les éditeurs ont une connaissance parfaite de la grandeur et de la haute signification de leur entreprise. Les caractères d'imprimerie choisis permettent de jeter rapidement un coup d'œil d'ensemble sur la brochure.

C'est là une dotation excellente qui nous est faite. Nous souhaitons le meilleur succès à cette œuvre dont la valeur, pour les travailleurs scientifiques, ne fait pas l'ombre d'un doute. [A. P. S.]

(1) *Am. Gynaec. a. Obst. J.*, N. York, 1900, XVI, 447-448.
(2) *Wien-klin Rundschau*, 1900, XIV, 404.



LES LIVRES NOUVEAUX.

612.821 : 01

Essai d'une bibliographie française méthodique et raisonnée de la Sorcellerie et de la Possession démoniaque, etc. etc ; par YVE PLESSIS (R). — Paris, Chacornac, 1900, in-8°, XIV-255 p., 7 grav.

Ce beau volume, dont l'auteur est un bibliographe de profession, mérite tous les éloges. Il renferme près de 2.000 titres d'ouvrages ; et les indications fournies sont des plus précieuses. Ajoutons que 7 magnifiques gravures servent à parer le texte aride des publications de cette nature.

Il est inutile d'insister sur l'utilité de tels travaux, qui font grand honneur à leurs auteurs. C'est là, en somme, le premier traité spécial sur la question ; malheureusement il est impossible à analyser. Bornons-nous, en terminant, à signaler la substantielle préface qu'a écrite pour ce volume le savant bien connu, M. Albert de Rochas. Cet ouvrage doit être dans toutes les bibliothèques des médecins qui s'occupent des maladies nerveuses ; et c'est à ce titre spécial que nous l'indiquons à nos lecteurs accoutumés. M. B.

Technique bibliographique dans les Sciences médicales [*De la manière de procéder pour constituer la bibliographie d'un sujet donné*] ; par le Dr H. THIL. — Paris, 1900, Institut international de Bibliographie scientifique, in-8°, 143 p.

Excellente étude, d'une originalité réelle, doublée d'un intérêt capital au point de vue scientifique. Cet essai présente deux parties nettement distinctes : l'une à la fois dogmatique et didactique ; l'autre critique. La première partie est un exposé des principaux répertoires bibliographiques médicaux, avec l'étude des différents systèmes de classement adoptés. Ensuite l'auteur montre comment, au moyen d'une méthode invariable et simple, le travailleur peut réaliser vite, et d'une façon sûre, la bibliographie d'une question donnée ; il fournit, à l'appui, de nombreux exemples, choisis dans toutes les branches de la médecine. La seconde partie s'adresse plus spécialement aux bibliographes de profession ; elle est du plus haut intérêt. M. le Dr H. Thil s'élève contre cette habitude déplorable que la plupart des auteurs ont de donner à leurs travaux des titres inexacts et souvent énigmatiques ; il blâme l'abus des noms propres en médecine et des néologismes barbares, véritables monstruosités grammaticales, de sens etymologique souvent erroné. Mais le Dr H. Thil, qui est avant tout décimaliste, déclare que le *statu quo* pourrait être maintenu si les auteurs

©BIUM

voulaient bien se résoudre à indexer eux-mêmes leurs travaux. Il pense avoir trouvé la solution du grand problème bibliographique dans l'adoption universelle du système décimal. C'est pourquoi il fait, dans un dernier chapitre, une étude des plus instructives des différents projets du grand *Dictionnaire décimal international*. Nous sommes convaincu que cet ouvrage sera un appoint précieux au point de vue de l'avancement de la Science, et qu'il rencontrera auprès du public l'accueil qu'il mérite.

Aide-Mémoire de Gynécologie; par le Pr Paul LEFERT. — Paris, 1900, 1 vol. in-18 de 276 p., J.-B. Baillière et fils.

Si l'on parcourt la série des traités de gynécologie actuellement parus, on constate que la plupart sont trop étendus, pour le médecin désireux de se tenir au courant de l'état actuel des connaissances, pour l'étudiant qui veut revoir rapidement les matières d'un examen. M. Lefert s'est efforcé, dans son *Aide-mémoire de Gynécologie*, de renfermer, de la façon la plus brève, la plus concise et cependant la plus claire, tout ce qu'il faut savoir en matière de gynécologie. Il s'est abstenu des détails superflus pour donner tout le développement nécessaire aux faits importants qu'il est indispensable de connaître.

Cet *Aide-mémoire* répondra au vœu du médecin qui demande à être tiré promptement d'un embarras de pratique comme à celui de l'étudiant désireux de suivre avec fruit les services hospitaliers.

La Scrofule et les Infections adénoïdiennes ; par Paul GALLOIS. — Société d'Éditions, Paris, volume in-18, 500 pages.

Un volume de 500 pages sur la Scrofule ! Mais dira-t-on, la scrofule n'existe plus. La tuberculose lui a pris les plus caractéristiques de ses manifestations, les tumeurs blanches et le lupus, la scrofule viscérale et l'écrouelle cervicale elle-même, qui en était le pivot. Tout ce qui n'était pas tuberculose, l'impétigo, les lésions oculaires ou auriculaires, nasales ou pharyngiennes, ont repris leur indépendance. Que reste-t-il de l'antique diathèse ? Rien, sinon la notion de terrain, elle-même hypothétique ou banale. Comment écrire un livre entier sur un pareil sujet, alors que les traités classiques actuels ne lui consacrent que quelques pages. Le Dr Paul GALLOIS montre que si le chapitre scrofule est en voie de dislocation et de disparition, c'est qu'on a méconnu jusqu'ici le lien commun qui réunit toutes ces affections disparates. Ce lien commun, c'est une infection à porte d'entrée gutturale, greffée le plus ordinairement sur des végétations adénoïdes. Sans doute le bacille de Koch et les microbes pyogènes peuvent pénétrer par beaucoup d'autres voies, par la peau, par le poumon, par l'intestin, etc., mais l'infection qui réalise le plus complètement le syndrôme scrofule, c'est l'infection adénoïdienne. Ce mécanisme pathogénique est d'autant plus important à signaler, qu'il n'est pas habituellement soupçonné et qu'il prête à des déductions thérapeutiques de premier ordre. Ce livre n'est pas exclusivement l'exposé d'une doctrine. Pour appuyer sa théorie sur des faits, l'auteur passe en revue les diverses affections du groupe scrofule et décrit leurs signes, leur pathogénie et leur traitement. L'ouvrage comprend, par suite, toute une série de questions formant habituellement des monographies séparées : *tuberculose de la peau, tuberculose ganglionnaire, tuberculose ostéo-articulaire, lymphatisme*. C'est en outre un manuel des plus importantes et des plus communes des affections non bacillaires de la peau, des maladies de la gorge, du nez, des yeux, des oreilles. Son utilité pratique est donc considérable. L'ouvrage se termine par une étude historique très documentée. [I. B. S.].

Maison de Santé Ambroise-Paré (115, rue de Rome, Paris). — Pendant les mois de juin, juillet, août, septembre (période des Congrès internationaux), la Maison de Santé Ambroise Paré, 115, rue de Rome (au centre de Paris), met gracieusement son amphithéâtre, ses salles d'opérations, ses laboratoires, à la disposition des Chirurgiens de province ou de l'étranger, qui désireraient y faire des leçons, ou des opérations en public. Les malades devant servir à ces démonstrations seront hospitalisés au prix de revient. Pour tous renseignements, écrire à M. le Secrétaire de la Direction de la Maison de Santé Ambroise-Paré, 115, rue de Rome, Paris.

Avis aux Etudiants.

MM. les Étudiants en Médecine, qui **parlent** l'une des langues étrangères ci-après : *Allemand, Anglais* et *Italien*, et qui seraient désireux de trouver du travail bien rémunéré pendant la période des Congrès internationaux de l'Exposition de 1900 (juin-octobre), sont instamment priés de se faire inscrire de suite à l'AGENCE CENTRALE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE, 93, boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Les premiers travaux à faire seront confiés aux premiers inscrits.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° A céder clientèle du Dr APOSTOLI, récemment décédé ainsi que tout le matériel d'électrothéraphie.

2° A céder dans le IXe arrondissement, petit noyau de clientèle avec installation dans bel appartement.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Chemin de fer d'Orléans.

Excursions aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne (Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.) [Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans)].

Des Billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 °/₀ en 1re classe et de 20 °/₀ en 2e et 3e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. — Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 331.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 24. 16 Juin 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Science et Mariage ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : Les Ambulances urbaines et les Prompts-Secours en France et à l'Étranger ; La Numismatique médicale à l'Exposition de 1900. — Les Monuments médicaux : Le Monument Hameau à Arcachon. — Les Duels médicaux : L'affaire Pozzi-Devillers au Club Médical. — — Les Sociétés Médicales et Savantes : Le Centenaire de l'Académie de Lyon. — Les Congrès nationaux français : Le Congrès des Sociétés Savantes de 1900. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : L'utilité des Répertoires bibliographiques médicaux. — Mutuelle Assurance-Vie des Médecins de Paris. — Les Livres Nouveaux.

ILLUSTRATIONS : Voiture d'ambulance de la Société volontaire de Sauvetage de Budapest. — Type d'ambulance de fabrication anglaise. — Landau de sauvetage de la Société volontaire de Sauvetage de Budapest. — Le Monument Hameau à La Teste. — M. le Dr Pozzi (Paris). — M. le Pr Bouchard (Paris). — M. le Pr Ollier (Lyon). — Nécrologie : M. le Dr Cadet de Gassicourt (Paris).

BULLETIN

614.17

Science et Mariage.

L'occasion est propice pour signaler combien gagnerait le Mariage civil à être régi par les données scientifiques modernes, car notre confrère et ami, M. le Dr H. Cazalis, d'Aix-les-Bains, poëte aussi inspiré que médecin érudit, vient de publier, sur ce sujet d'importance capitale, une plaquette très crâne, que tous les médecins feraient bien de lire (1). Honneur donc à ce courage si désintéressé !

Le mariage classique, qui durera longtemps, quoi qu'en disent certains penseurs, parce que tout autre forme d'union sexuelle civile exige encore aujourd'hui une intellectualité supérieure, est une opération sociale, dont on néglige trop la préparation, et que l'on ne surveille pas assez. C'est pourtant là une question de premier ordre pour toutes les civilisations ; et il est bien curieux de constater que, même en 1900, la Médecine n'y joue pas le rôle primordial auquel elle a droit.

H. Cazalis a raison. Là où l'on ne met en présence que des notaires, ce sont des Médecins qu'il faudrait voir aux prises. Le Capital n'ayant plus de notre temps grande valeur, il serait plus logique de défendre la vie et l'avenir de ses enfants que l'héritage qu'on est susceptible de leur laisser un jour, plus ou moins avarié d'ailleurs.

Mais, si ces idées paraissent simples aux praticiens qui raisonnent, elles n'en effraient pas moins encore bon nombre de parents, au demeurant les mieux intentionnés du monde ! Quelques-uns, en théorie, acceptent ces principes ; mais quand il s'agit d'entrer dans la voie des applications, les antiques préjugés triomphent sur toute la ligne.

Et jamais, à l'heure actuelle, le père d'une jeune fille n'oserait demander à la famille du futur *un examen médical du fiancé*, avant de terminer les accordailles ! Combien souvent, toutefois, une telle précaution ne serait-elle pas nécessaire ?

On le voit, M. Cazalis (1), comme nous, marche sur les traces des Américains et du professeur Hegar (2).

Puisse son livre faire dans notre pays des adeptes fervents pour les théories qui nous sont chères ! Mais, d'ici longtemps encore, nous craignons fort qu'elles ne soient vraiment en honneur qu'aux pays d'Outre-Mer.

Marcel Baudouin.

(1) H. Cazalis. *Science et Mariage*. Paris, O. Doin, 1900, in-8°.

(1) *Académie de Méd.* [Rapport de M. Pinard].
(2) *Gaz. méd. de Paris*, 1900, n° 14, p. 157.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

614.88

Les Ambulances urbaines et les Prompts-Secours en France et à l'Étranger.

I. France. — Le Service des Ambulances municipales de la Ville de Paris a exposé, au Pavillon de la Ville de Paris, une maquette de la station de la rue Coulaincourt, le tableau des transports annuels, la distribution des stations par secteurs, ornée d'une vue de la place du Parvis (Pourquoi l'artiste a-t-il choisi Notre-Dame, comme motif de décoration en matière d'ambulances urbaines ?) ; 9 vues stéréoscopiques nous font assister au départ et aux opérations de ce service.

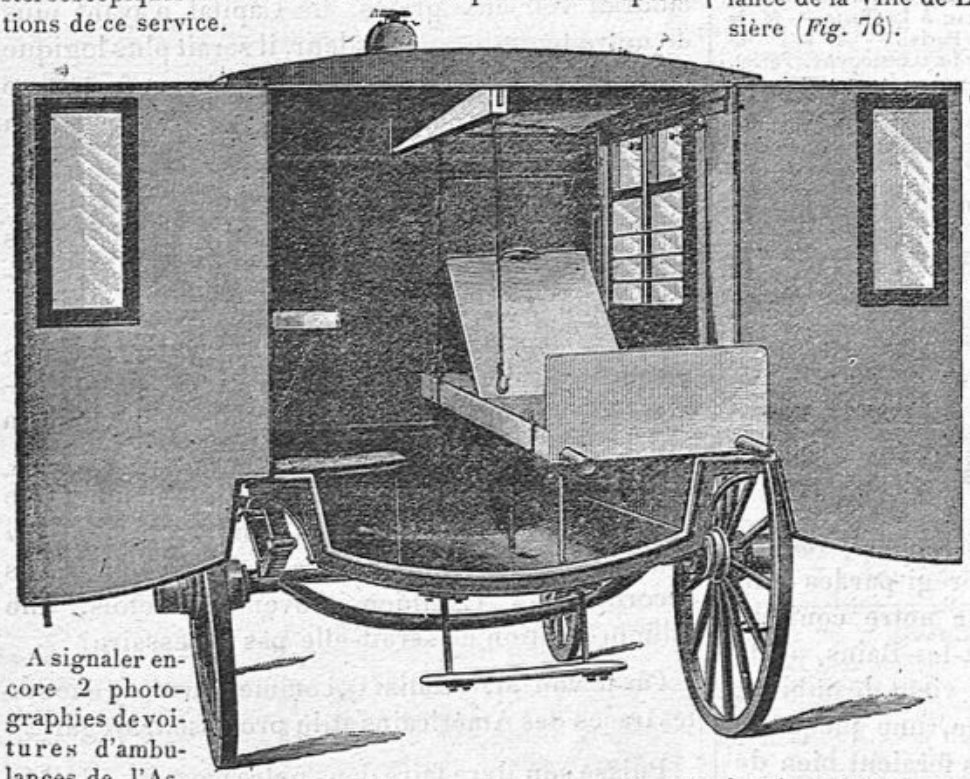

Fig. 75. — Voiture d'ambulance de la Société volontaire de Sauvetage de Budapest.

A signaler encore 2 photographies de voitures d'ambulances de l'Association des Dames françaises du Mans, à l'Assistance publique (Galerie des Machines); et une voiture de Prompts-Secours de la Ville d'Angers, de la maison Lagoguey (d'Alençon), au Palais des Armées de Terre et de Mer !

II. L'Assistance publique étrangère se trouve à la Galerie des Machines.

Russie. — S'il est indispensable de venir au secours du blessé le plus rapidement possible, il ne l'est pas moins de vulgariser la pratique des premiers secours en cas d'accident avant l'arrivée du médecin ou de la voiture d'ambulance. On en voit la démonstration pratique sur des séries de modèles en cire, grandeur nature, exposés par le Dr Furner, à la section russe d'hygiène, au bout de la Galerie des Machines : par exemple, le moyen d'arrêter l'hémorragie d'une plaie de l'avant-bras en comprimant le haut du bras avec un mouchoir tordu et un morceau de bois formant tourniquet ; moyen d'arrêter l'hémorragie d'une plaie de la jambe, en pliant le genou le plus possible, etc., etc. Cette exposition, la seule de ce genre, est du plus haut intérêt.



Fig. 76. — Type d'Ambulances de fabrication anglaise.

Angleterre. — 2 modèles en bois de voitures d'ambulance de la Ville de Londres : forme coupé et forme tapissière (*Fig.* 76).

Allemagne. — Carte du Dr G. Meyer, des Postes de secours et de sauvetage de la « Samaritaine », à Berlin.

Autriche-Hongrie. — La Société volontaire de Sauvetage, de Budapest, expose du matériel (*Fig.* 75, 77), des photographies, et un tableau graphique de l'activité de cette Société, où l'on peut lire que de mars 1897 à décembre 1899, elle a porté secours à 113,662 accidents.

Un autre tableau-diagramme du même genre se trouve à l'Exposition de la *Société des Sauveteurs volontaires de Vienne*, exposition très complète du matériel et de l'organisation, qui pourrait servir de modèle à la Direction des Ambulances urbaines de la Ville-Lumière, à Paris !

De nombreuses photographies, entre autres le *pansement d'un blessé sur la voie publique, la mise en voiture de ce blessé* (*Fig.* 77), des plans des stations, des photographies du matériel nous la montrent à l'œuvre.

La *Gazette médicale de Paris*, 1898, nos 14 et 16, a reproduit la plupart de ces photographies, dans un article sur le *Service des Prompts Secours à Vienne* (1).

(1) Voir aussi sur cette question des Prompts Secours : Marcel Baudouin. *Réorganisation du service des Prompts Secours à Pa-*

©BIUM

61 : 9

La Numismatique médicale à l'Exposition de 1900.

Dans un coin d'une des salles de l'Hygiène allemande, à la Galerie des Machines, est appendu un cadre de médailles, intitulé : *Pestilentia in nummis*. Ce cadre, divisé en quatre parties, renferme une collection très curieuse de médailles commémoratives de la *Vaccination*, tirées de la collection du Dr Pfeiffer (de Weimar).

En voici le détail :

1° *Variole et inoculation* : Suède, 1756 ; Parme, 1764 ; Autriche, 1767 ; Belgique, 1767 ; Russie, 1768 ; Deux-Ponts (Allemagne), 1799. — 2° *Vaccination* : Russie, Suède, 1805-1840. — 3° Jenner : *Vaccination* : Glocestershire, 1796 ; Sacco Pisa, 1802 ; Allemagne, 1803-1896. — 4° *Vaccination* : France, 1839-1876, 10 médailles à l'effigie de Louis-Philippe, Charles X, etc., en bronze et en argent.

Il paraît manquer à cette collection une médaille, qui se trouve dans un musée très voisin du laboratoire de M. le Pr Blanchard, et non encore signalée dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*. C'est une médaille en argent de petit module, avec légende en allemand (*Jenner, 1796*), dans son écrin (1). — Au même musée se trouvent encore deux médailles commémoratives en argent, à l'effigie de Goercke, chef du Service de Santé militaire prussien, élève de Desault et breveté chirurgien militaire à Paris en 1788, portant les dates de 1805 et de 1817 : cette dernière, frappée lors du jubilé de sa 50e année de services. Ces raretés numismatiques proviennent du Musée Orfila, où certes l'on n'aurait pas eu l'idée de les chercher (2).

A l'exposition rétrospective des monnaies, au Palais des Sciences et des Arts, dans la collection de jetons des Corporations de Paris, de M. P. Dablin, se trouvent 3 jetons de la *Société Médicale* de Paris, au millésime 1796 ; 2 jetons de la *Société de Médecine pratique*, au millésime 1808.

L. Picard.

ris. Paris, in-8°, 1895. — L'*Hôpital de Prompts secours de l'Exposition*. Paris, 1895. — L'étude si documentée de M. le Dr Rodiet : *Les Ambulances de la ville de Paris*, Institut de Bibliographie, 1899.

(1) Il existe encore une autre médaille de Jenner qui ne figure pas dans le tableau allemand : c'est la médaille que les chirurgiens et médecins de la marine royale anglaise firent frapper en 1801 en l'honneur de Jenner, et qui représente d'un côté Apollon, dieu de la Médecine, rendant à l'Angleterre un matelot guéri par la vaccine. La figure allégorique de l'Angleterre tient en main une couronne civique au centre de laquelle est le nom de Jenner. L'inscription de cette face de la médaille est *Alba nautis stella refusit*. Sur l'autre côté de la médaille est gravée une ancre au-dessous de laquelle on lit *Georgio III rege* ; au-dessous *Spencer duce* : faisant allusion à l'administration de la Marine royale sous le règne de Georges III.

(2) Goercke était officier de la Légion d'honneur et correspondant de la Société de la Faculté de Médecine de Paris ; ce qui explique pourquoi ces 2 médailles se trouvent dans les collections de la Faculté.



Fig. 77. — Landau de sauvetage de la Société volontaire de Sauvetage de Budapest.

LES MONUMENTS MÉDICAUX.

61 : 92

Le Monument Hameau à Arcachon.

On a inauguré récemment à la Teste, ancienne capitale des Captaux de Buch, près d'Arcachon, un monument érigé par souscription à la mémoire du Dr Jean Hameau, un enfant du pays.

M. le Dr Hameau, on le sait, dès 1836, c'est-à-dire cinquante ans avant Pasteur, eut l'intuition que les fermentations sont une œuvre de vie et pressentit la théorie microbienne. C'est ce qu'a rappelé en termes éloquents M. le Dr Lande, maire de Bordeaux, président du Comité de souscription.

D'autres discours ont été prononcés par M. le Dr Lannelongue, et diverses autorités locales.

La statue, en bronze, due à un Bordelais, M. Gaston Leroux, représente le Dr Hameau assis dans une pose familière, les jambes croisées, une main appuyée sur son genou et l'autre retenant des ouvrages scientifiques, dont l'un est tombé à ses pieds (*Fig. 78*).

Le n° 53 des *Médaillons Bordelais* vient d'être consacré à cet éminent et modeste médecin de campagne, que l'on a pu appeler, avec raison, le précurseur de Pasteur.

M. L. Blayot, d'après un journal de Bordeaux, a mis tout son art à peindre les traits fins, l'expression intelligente et douce de ce savant, de ce penseur. M. Edouard Feret a résumé sa vie, a énuméré les travaux de cet observateur de génie dont la glorification a été un peu tardive, mais complète. M. Edouard Feret a aussi rendu hommage aux travaux remarquables aux mérites de son fils, M. le Dr G. Hameau, qui a été, pendant près de vingt ans, à la tête de l'Association des médecins de la Gironde.



Fig. 78. — Le Monument Hameau à la Teste.

©BIUM

LES DUELS MÉDICAUX.

61 : 3

L'Affaire Pozzi-Devillers au Club Médical.

Le 7 courant avait lieu le dîner mensuel du *Club médical* de Paris, 5, avenue de l'Opéra, fondé il y a quelques mois par notre ami M. le Dr Doléris. Parmi les convives se trouvait le Dr Devillers, qui, on le sait, compte parmi les amis les plus intimes de Paul Déroulède. Le Dr Devillers, membre du Cercle, y était venu très rarement, pour ne pas dire jamais.

Le dîner fut suivi d'une soirée, et M. le Dr Pozzi, président du Cercle, qui avait été dans l'impossibilité de prendre part au dîner, arriva vers 10 heures pour assister à la soirée.



M. le Dr Pozzi (de Paris),
Sénateur, Président du Club médical de Paris.

Lorsque le Dr Devillers fut en présence du Dr Pozzi, il l'aborda aussitôt, et l'interpella violemment en lui reprochant son rôle politique au procès Déroulède. M. le Dr Pozzi prit la chose en riant. « Ce n'est qu'un accès de démence, dit-il ». Mais le Dr Devillers, s'avançant de nouveau, jeta son gant au visage de son interlocuteur, et le *souffleta*, nous a-t-on dit.

M. le Dr Pozzi, à la suite de cet incident, a cru devoir constituer des témoins, qui se sont rencontrés avec ceux du Dr Devillers.

Plusieurs médecins, faisant partie du Cercle médical de l'avenue de l'Opéra vont, dit-on, demander la radiation du Dr Devillers.

Les témoins de M. le Dr Devillers étaient MM. Dumonteil et Beauvois-Devaux, très connus l'un et l'autre comme escrimeurs ; ceux de M. le Dr Pozzi, MM. Ranc et Gaston Berardi. MM. Ranc et Gaston Berardi ont cru de leur devoir de soulever tout d'abord une question préjudicielle. M. le Dr Devilliers avait insulté M. le Dr Pozzi à cause de son vote à la Haute Cour, condamnant Déroulède : ils ont fait remarquer que le Dr Pozzi, n'ayant pas assisté à toutes les séances de la Haute Cour, par suite de maladie, n'a pas pris part au vote. Après avoir fait part au Dr Devillers de cette observation, MM. Dumonteil et Beauvois-Devaux ont déclaré, au nom de leur client, que celui-ci maintenait ce qu'il avait dit, incriminant « l'attitude générale » du Dr Pozzi au Sénat. Dans ces conditions, et toutes les tentatives de conciliation ayant été épuisées, une rencontre a été jugée inévitable. Le Dr Devillers, qui fréquente depuis longtemps les salles d'armes, a la réputation d'un tireur émérite.

Ce duel a eu lieu dimanche dernier, à 10 heures, à Louveciennes. Le combat ne devait cesser que lorsque l'un des adversaires serait « reconnu dans un état manifeste d'infériorité ». A la première reprise, M. le Dr Pozzi *a été atteint au dos de la main d'une blessure pénétrante* qui, de l'avis unanime des médecins et des témoins, le mettait dans « l'impossibilité absolue » de continuer le combat. M. le Dr Pozzi a reçu pendant tout l'après-midi à son hôtel de l'avenue d'Iéna, de nombreuses marques de sympathie d'amis connus et inconnus. L'éminent chirurgien a dû porter le bras droit en écharpe ; mais aujourd'hui toute trace de blessure a disparu.

Voici les procès-verbaux du duel :

Le Dr Pozzi s'étant jugé offensé par le Dr Devillers, a prié MM. Ranc et Berardi de lui demander une rétractation ou une réparation par les armes. MM. Dumonteil et Beauvois-Devaux ayant été désignés par le Dr Devillers pour le représenter, les quatre témoins ci-dessus se sont réunis, et après le rappel des faits, M. Devillers se refusant à toute rétractation, une rencontre a été jugée inévitable. En conséquence, les conditions suivantes ont été arrêtées : La rencontre aura lieu le dimanche matin 10 juin, aux environs de Paris. L'arme choisie est l'épée de combat avec gant de ville à volonté. Les reprises auront une durée de deux minutes. Les corps-à-corps et l'usage de la main gauche sont interdits. Le combat cessera quand l'un des adversaires sera reconnu dans un état manifeste d'infériorité. Conformément au procès-verbal ci-dessus, la rencontre a eu lieu ce matin, à dix heures. A la première reprise le Dr Pozzi a été atteint à la main d'une blessure pénétrante dans le quatrième espace intermétacarpien ayant intéressé des filets nerveux et mettant, de l'avis unanime des médecins et des témoins, le Dr Pozzi dans l'impossibilité absolue de continuer le combat.

Fait à Paris, le 10 juin 1900.

Pour le Dr Pozzi :
A. Ranc.
G. Berardi.

Pour le Dr Devillers.
A. Beauvois-Devaux
L. Dumonteil.

Le Radical a annoncé le premier que M. Bulot, procureur de la République, vient de charger un des juges de son parquet, M. André d'ouvrir une instruction contre M. le Dr Devillers, qui s'est rendu coupable du délit d'outrages envers un magistrat (1), délit prévu par les articles 222 et 226 du Code pénal.

(1) On sait que les *Membres de la Haute Cour* sont considérés comme des Magistrats.

©BIUM

LES SOCIÉTÉS MÉDICALES ET SAVANTES.

61 (06)
Le Centenaire de l'Académie de Lyon.

L'Académie de Lyon vient de célébrer, fin mai, son deuxième centenaire par des réunions et des fêtes brillantes.



M. le Pr Bouchard.

La séance d'ouverture a été plus spécialement consacrée à des discours où les orateurs ont fait l'historique de l'Académie. On remarquait dans l'assistance : MM. le comte d'Haussonville, marquis de Costa de Beauregard, vicomte de Vogüé, de l'Académie française ; MM. les Prs Chauveau et Bouchard, de l'Académie des Sciences de Paris ; Camille Jordan, de l'Académie des Sciences, et de nombreuses notabilités lyonnaises.

Des discours ont été prononcés par MM. Beaune, d'Haussonville, le vicomte de Meaux, qui a parlé des progrès des études historiques en France au dix-neuvième siècle, et par M. Bleton, qui a raconté les divers séjours de Molière à Lyon.

Un banquet de 200 couverts a eu lieu à cette occasion dans les salons Monier.

M. le Pr Ollier, l'éminent chirurgien lyonnais, présidait.

Après un toast de M. Marty, secrétaire général, M. le Pr Ollier a annoncé, aux applaudissements de l'assistance, la nomination de M. Rougier, professeur à la Faculté de Droit de Lyon, comme chevalier de la Légion d'honneur ; de MM. Armand Caillat, Perrin, Dr Horand, comme officiers de l'Instruction publique ; et de MM. Léger et Tavernier, comme officiers d'Académie.



M. le Pr Ollier (Lyon).

LES CONGRÈS NATIONAUX FRANÇAIS.

61 (06)
Le Congrès des Sociétés Savantes de 1900.

Le XXXVIe Congrès des Sociétés savantes de Paris et de la province a tenu ses séances la semaine dernière, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Levasseur, membre de l'Institut, assisté de M. Gréard, vice-recteur de l'Université de Paris, et de M. de Saint-Arroman, chef du service des Sociétés savantes au Ministère de l'Instruction publique.

L'assistance comprenait un grand nombre de notabilités scientifiques. Le Président a, suivant l'usage, souhaité la bienvenue aux délégués et fait l'exposé des travaux de la dernière session. Il a terminé en annonçant que le prochain Congrès se tiendrait à Lille, à Pâques, en 1901.

La séance de clôture a eu lieu sous la présidence de M. Liard, directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique. Après la lecture d'une lettre dans laquelle le Ministre de l'Instruction publique s'excusait de ne pouvoir présider la séance, la parole a été donnée à M. Aulard, professeur à la Sorbonne, qui a communiqué une notice sur la manière de rechercher et de mettre en lumière les sources de l'histoire contemporaine de la France.

Les nominations d'officiers d'Instruction publique et d'Académie ont ensuite été proclamées.

©BIUM

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Cadet de Gassicourt (Paris).

M. le Dr Cadet de Gassicourt, qui vient de mourir à l'âge de soixante-treize ans, jouissait d'une juste notoriété, dans le monde médical, pour ses travaux sur la pathologie infantile, et s'était acquis l'estime de tous par ses qualités d'homme privé et sa parfaite honorabilité professionnelle.

Il a fondé la *Revue mensuelle des maladies de l'Enfance* et publié un *Traité clinique des maladies de l'Enfance*, véritable ouvrage classique, où il a résumé les leçons qu'il professa quarante ans à l'Hôpital Trousseau.



M. le Dr Cadet de Gassicourt (Paris).

M. le Dr Ernest Cadet de Gassicourt était né à Paris le 31 octobre 1827. Il était le fils du pharmacien de ce nom, qui eut quelque célébrité. Docteur en médecine en 1856 et médecin des hôpitaux (1865), il fit toute sa carrière à l'Hôpital Trousseau qu'il ne quitta qu'en 1896, lorsque, atteint par la limite d'âge, il fut admis à l'honorariat. M. le Dr Cadet de Gassicourt, était membre de l'Académie de Médecine, où il avait été élu au mois de mai 1890, et qui le choisit en 1892 pour son secrétaire annuel. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1871.

Il est décédé en son domicile de Sèvres. Obsèques au temple de l'Oratoire. Selon le désir du défunt, aucun discours n'a été prononcé et l'on a été prié de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes.

M. Georges MASSON, éditeur médical (Paris).

M. Georges Masson, *l'éditeur scientifique et médical bien connu*, Président de la Chambre de Commerce de Paris, est mort la semaine dernière, après une courte maladie, à l'âge de soixante ans, d'une affection des reins.

Né le 2 septembre 1839 à Paris, fils du fondateur de la Librairie Masson, auquel il succéda en 1871, G. Masson était un esprit très distingué, et un homme d'une grande valeur, qui avait voyagé, jeune encore, à l'étranger et particulièrement dans les pays Anglo-Saxons.

C'était un des hommes les plus actifs de Paris; et la liste des Commissions et des Comités dont il faisait partie ou qu'il présidait serait trop longue à énumérer. Il était membre de la Chambre de Commerce de Paris depuis 1886, et président de cette Chambre depuis 1898. Il était, en outre, membre du Conseil d'Administration du Chemin de fer du Nord, du Conseil de surveillance de l'Assistance publique, de l'Office national du Commerce extérieur, de la Commission consultative du Conseil supérieur du Commerce, président du Conseil d'Administration de l'Office colonial, membre du Conseil supérieur de l'Exposition de 1900, etc. Les Chambres de Commerce de France l'avaient choisi pour présider leur Congrès à l'Exposition. M. Georges Masson était commandeur de la Légion d'honneur. Les obsèques ont eu lieu sans discours, ni couronnes, ni honneurs militaires vendredi dernier.

Il laisse un fils, M. Pierre Masson, le gendre de M. Gérôme. Il succède à son père. Nous lui adressons nos vifs compliments de condoléances.

M. Edmond Guinon, directeur honoraire de la Station agronomique de Châteauroux, président honoraire de la Société de Pharmacie de l'Indre, vice-président du Conseil d'Hygiène, vice-président de l'Association amicale des Anciens élèves du Lycée de Châteauroux, chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 27 mai 1900, à Châteauroux, dans sa 78me année. Il était le très proche parent de notre ami M. le Dr Louis Guinon.

M. le Dr Casanova (de Constantine).—M. le Dr Moncoq, de Caen (Calvados).

M. le Dr Tomasi-Crudeli, sénateur italien, l'un des plus célèbres professeurs de clinique de ce pays, dont les études d'hygiène font autorité. — M. le Dr Hantz, médecin de 1re classe des colonies, décédé à bord du paquebot *Tamise*, dans les eaux du Tonkin, à l'âge de 46 ans.—M. le Dr Chauveau, médecin de 1re classe des colonies, décédé à Tananarive (Madagascar), à l'âge de 37 ans.

M. le Dr Pierre Marie, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux, Mme Pierre Marie, et M. le Dr Amédée Delaporte, chevalier de la Légion d'honneur, nous font part de la perte qu'ils ont faite en la personne de Juliette-Pierre Marie, leur fille et cousine, décédée dans sa huitième année, à Ormesson, le 1er juin 1900.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 18 au 25 juin 1900. — Examens de doctorat. — *Lundi* 18. — 1re (salle no 1): MM. Poirier, Gley, Sebileau. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu): MM. Lannelongue, Kirmisson, Legueu. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu): MM. Delens, Mauclaire, Delbet. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu): MM. Brissaut, Déjerine, Gaucher. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker): MM. Tillaux, Tuffier, Broca (Aug.). — 5e (1re partie, Chirurgie 2e série, Necker): MM. Terrier, Lejars, Walther. — 5e (2e partie, Necker): MM. Fournier, Tessier, Lau-

©BIUM

nois. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Mardi 19. — 3e (2e partie, N. R., Laboratoire des travaux pratiques d'Anatomie pathologique) : MM. Cornil, Chantemesse, Hanriot. — 1er (Grand amphithéâtre) : MM. Rémy, Thiéry, Retterer. 3e (oral, 1re partie, N. R. Petit amphithéâtre) : MM. Quénu, Nélaton, Poirier. — 3e (oral (2e partie, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Dieulafoy, Blanchard, Roger. — 3e (2e partie, salle n° 3) : MM. Hutinel, Achard, Thiroloix. — 4e (salle n° 2) : MM. Debove, Thoinot, Langlois. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Faure. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Berger, Brun, Albarran. — 5e (2e partie. Charité) : MM. Jaccoud, Raymond, Charrin. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Mercredi 20. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 2) : MM. Lannelongue Poirier, Varnier. — 3e (2e partie, petit amphithéâtre) : MM. Joffroy, Wurtz, Launois. — 2e (Examen de chirurgien-dentiste, salle n° 1) : MM. Hayem, Sebileau, André. — 5e (Doctorat, 1re partie, Chirurgie, 1re série, Pitié) : MM. Delens, Kirmisson, Walther. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Pitié) : MM. Tuffier, Jalaguier, Broca (Aug.)

Jeudi 21. — 1er (salle n° 2) : MM. Rémy, Poirier, Langlois. — 2e (oral, 1re partie, salle n° 3) : MM. Blanchard, Gley, Launois. — 3e (oral, 1re partie, N. R., salle n° 1) : MM. Budin, Brun, Thiéry. — 3e (oral, 1re partie, 1re série, Grand Amphithéâtre) : MM. Schwartz, Nélaton, Wallich. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, Petit amphithéâtre) : MM. Guyon, Bonnaire, Albarran. — 3e (oral, 2e partie, N. R., Salle n° 4. Ecole Pratique) : MM. Dieulafoy, Chantemesse, Dupré. — 4e : MM. Pouchet, Wurtz, Vaquez.

Vendredi 22 : 1er (salle n° 3) : MM. Rémy, Poirier, Retterer. — 2e (2e partie, salle n° 2) : MM. Hanriot, Gley, Heim. — 2e examen de chirurg. dent. (salle n° 1) : MM. Pouchet, Sebileau, Wurtz. — 5e, (doctorat, 1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Terrier, Lejars, Broca (Aug.). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Potain, Widal, Teissier. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Hayem, Landouzy, Thoinot. — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Mauclaire, Delbet, Walther. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Brissaud, Déjerine, Gaucher. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 23 : 3e oral (2e partie, N. R., Grand Amphithéâtre) : MM. Cornil, Blanchard, Achard. — 3e (2e partie, Petit amphithéâtre) : MM. Dieulafoy, Vaquez, Dupré. — 2e examen de chirurg. dent. (1re série, salle n° 1) : MM. Quénu, Marfan, André. — 2e, chirurg. dent. (2e série, salle n° 3) : MM. Pouchet, Thiéry, Thiroloix. — 4e, (1re partie, Chirurgie, 1re serie, Pitié) : MM. Schwartz, Poirier, Albarran. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Pitié) : MM. Nélaton, Brun, Faure. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

THÈSES DE DOCTORAT. — *Mercredi* 20, à 1 heure. M. Siot : *Contribution à l'étude du pouls lent permanent* ; MM. Potain, Thoinot, Widal, Teissier. — M. Sineau : *Quelques réflexions sur la pathogénie de l'ulcère de l'estomac* ; MM. Potain, Thoinot, Widal, Teissier. — M. Mercier : *La sphygniamométrie* ; MM. Potain, Thoinot, Widal, Teissier. — M. Lopez : *Du rêve toxique et toxiinfectieux* ; MM. Potain, Thoinot, Widal, Teissier. — M. Pucciarelli : *Abcès périnéphrétiques d'origine intestinale* : MM. Tillaux, Terrier, Delbet, Legueu. — M. Blondel : *Contribution à l'étude des kystes de l'iris* ; MM. Tillaux, Terrier, Delbet, Legueu.

M. Arloing : *De l'intervention chirurgicale dans les fractures transversales récentes de la rotule* ; MM. Terrier, Tillaux, Delbet, Legueu. — M. Colin : *Etude sur les tumeurs d'origine sudoripare* ; MM. Fournier, Pinard, Gaucher, Lepage. — M. Hermann : *De la cellule nerveuse normale et de son anatomie pathologique* ; MM. Brissaud, Richet, Gley, Gilles de la Tourette. — M. Manrage : *Du bain quotidien chez les nouveau-nés. Etude de la chute du cordon ombilical* ; MM. Pinard, Fournier, Lepage, Gaucher. — M. Durey : *Etudes sur l'œuvre de Paracelse, médecin hermétiste, astrologue, alchimiste et sur quelques autres médecins hermétistes* ; MM. Ch. Richet. Brissaud, Gley, Gilles de la Tourette.

Jeudi 21, à 1 heure. MM. Menuisier : *La contagion de la tuberculose par les appartements* ; MM. Brouardel, Mathias-Duval, Retterer, Roger. — M. Castille : *Critique médico-légale de la mort subite par le rein* ; MM. Brouardel, Mathias-Duval, Retterer, Roger. — M. Phisalix : *Recherches embryologiques, histologiques et physiologiques sur les glandes à venin de la salamandre terrestre* ; MM. Mathias-Duval, Brouardel, Retterer, Roger. — M. Santiard : *Etude de l'aire de projection du cœur sur la paroi thoracique par la radioscopie* ; MM. Bouchard, Berger, Charrin, Faure. — M. Clerc : *De la gastroplication. Contribution au traitement chirurgical de la dilatation de l'estomac* ; MM. Berger, Bouchard, Charrin, Faure. — M. Coste : *Contribution à l'étude de l'hémophilie hématome* ; MM. Cornil, Hutinel, Marfan, Ménétrier. — M. Lefort : *Alimentation des nourrissons et gastro-entérite (étude critique)* ; MM. Hutinel, Cornil, Marfan, Ménétrier.

M. Beyrand : *Les terreurs nocturnes de l'enfant* ; MM. Raymond, Widal, Thiroloix, Teissier. — M. Coustensoux : *Etude sur la métamérie du système nerveux et les localisations métamériques* ; MM. Raymond, Widal, Thiroloix, Teissier. — M. Herber : *Caractères de l'évolution clinique et symptôme de la gomme cérébrale circonscrite* ; MM. Raymond, Widal, Thiroloix, Teissier.

Vendredi 22, à 1 heure. M. Zribel : *Traitement des fibromes utérins par l'énucléation abdominale* ; MM. Tillaux, Delens, Tuffier, Legueu. — M. Regnault : *Du traitement des ulcères des jambes par la compression et l'appareil silicaté* ; MM. Tillaux, Delens, Tuffier, Legueu. — M. Gougis : *Traitement de certaines formes de coxalgie par la résection aseptique atypique de la hanche* ; MM. Tillaux, Delens, Tuffier, Legueu.

Travaux pratiques de Médecine opératoire spéciale (sous la direction de MM. BERGER, professeur, et HARTMANN, agrégé ; cours de M. CUNÉO, prosecteur). — *Opérations gynécologiques* : M. Cunéo, a commencé ce cours à l'Ecole pratique, le vendredi 15 juin, à 1 h. 1/2, et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants. *Programme sommaire du cours* : I. Dilatation de l'utérus ; Instillations intra-utérines ; Curettage ; Amputation du col. — II. Principes généraux des opérations plastiques ; Colporraphie antérieure, colpopérinéorraphie. — III. Opérations plastiques sur le col ; Ligature vaginale de l'utérine ; colpotomie postérieure. — IV. Colpotomie antérieure, ses applications ; Traitement des déchirures du périnée. — V. Ablation des fibromes intra-utérins ; Hystérotomie et hystérectomie vaginales. — VI. Dilatation de l'urètre ; Taille vaginale ; Traitement des fistules vésico et recto-vaginales. — VII. Raccourcissement des ligaments ronds ; Hystéropéxie abdominale. — VIII. Principes généraux des opérations abdominales ; Ablation unilatérale des annexes ; Ligature de l'utérine par l'abdomen. — IX. Castration abdominale totale pour les annexites suppurées. — X. Hystérectomie abdominale pour fibromes et pour cancer.

Opérations sur la tête, le cou et le thorax. — M. Robert PROUST commencera ce cours à l'Ecole pratique, le samedi 16 juin, à 1 heure 1/2 et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants. — *Programme sommaire du cours* : 1. Trépanation. Hémicraniectomie. — 2. Trépanation de l'apophyse mastoïde. Cathétérisme de la trompe d'Eustache. — 3. Traitement chirurgical des fractures du crâne. Ligature de la méningée moyenne. — 4. Sinusite frontale. Sinusite maxillaire. Résection du maxillaire supérieur. — 5. Bec-de-lièvre. Staphylorraphie. Voie d'accès au naso-pharynx. — 6. Résection du maxillaire inférieur. Traitement des fractures du maxillaire. — 7. Traitement du cancer de la langue. — 8. Œsophagotomie externe. Traitement des adénites cervicales. — 9. Thyroïdectomie, Thyrotomie. Laryngectomie. Section du sympathique cervical. Tumeurs de la parotide. — 10. Empyème avec résection costale. Thoracoplastie. Plaies de poitrine. Chirurgie du péricarde et du cœur. — Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.

Enseignement médical hospitalier à Paris. — *Clinique Baudelocque : Accouchements et Gynécologie.* — Cours de vacances : Les cours pratiques suivants auront lieu à la clinique Baudelocque, 125, boulevard Port-Royal, savoir : *Accouchements* : Premier cours : cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires, par M. POROCKI, accoucheur des hôpitaux, et M. le Dr PAQUY, chef de clinique. Ce cours commencera le lundi 16 juillet 1900, à 4 heures 1/2. Il sera complet en six semaines et aura lieu tous les jours, à la même heure, à la Clinique Baudelocque. Deuxième cours : cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires par M. le Dr BOUFFE DE SAINT-BLAISE, accoucheur des hôpitaux, et M. le Dr FUNCK-BRENTANO, chef de laboratoire. Ce cours commencera le lundi 17 septembre 1900, à 5 heures. Il sera complet en six semaines et aura lieu tous les jours à la même heure, à la clinique Baudelocque. — *Gynécologie* : cours clinique et pratique de gynécologie, par M. le Dr BAUDRON, accoucheur des hôpitaux. Ce cours commencera en juillet 1900, à une date qui sera fixée ultérieurement par voie d'affiche spéciale. Il sera complet en 18 leçons, et aura lieu à la clinique Baudelocque, les mardis, jeudis et samedis, à 10 heures du matin. Les droits à verser sont de 50 francs pour chaque cours.

©BIUM

Universités étrangères. — *Troubles Universitaires.* — A Oxford, les étudiants et la foule ont démoli, à l'occasion de la prise de Mafeking, les propriétés privées pour alimenter les feux de joie. La police a été obligée de charger les manifestants et les pompiers de les arroser abondamment pour les disperser.

Les troubles se sont renouvelés à Oxford, à la suite de l'arrestation d'un étudiant. La foule a attaqué la police, qui a dû faire usage de ses bâtons. Un agent a été sérieusement blessé.

A Aberdeen, les étudiants ont maltraité leur professeur d'allemand, sympathique aux Boërs et brisé les vitres de sa salle de conférences.

Autriche-Hongrie. — Le 7 juin a été un jour de fête mémorable pour les savants et littérateurs polonais; on a célébré solennellement à Cracovie le cinq centième anniversaire de la fondation, ou pour mieux dire, de la rénovation de l'Université jagellonne par le roi de Pologne Ladislas Jagellon (1400). Les étudiants venaient alors de toutes parts à cette Université, non seulement de Moravie, de Silésie, des bords du Danube, mais d'Allemagne et même des pays scandinaves. Vers la fin du xve siècle, cette Académie est renommée pour l'étude des sciences. En 1491, Copernic y vient prendre des inscriptions et faire les premières études qui le conduiront à son système céleste. Dans notre siècle et surtout depuis l'avènement de l'empereur François-Joseph 1er, l'Université jagellonne a repris par degrés son antique importance scientifique. Elle a été dotée de nombreux Instituts nouveaux, qui la mettent à la hauteur des Universités les plus justement réputées.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de Chirurgie.* — Le Concours de chirurgie des hôpitaux vient de se terminer par la nomination de MM. les Drs Marion et Riche, anciens prosecteurs, anciens internes en chirurgie des Hôpitaux de Paris.

Hôpitaux de Marseille. — M. le Dr Sepet est nommé, après concours, médecin-adjoint.

Les Ambulances maritimes de l'Union des Femmes de France. — L'Union des Femmes de France avait demandé au Ministre de la Marine d'établir, en cas de guerre, sur des navires de commerce, des ambulances maritimes. Après examen du rapport qui lui a été soumis par la Commission chargée, sous la présidence du vice-amiral Gigault de la Bédollière, d'étudier les questions d'installation d'ambulances de ce genre, M. le Dr de Lanessan a adressé à Mme la Présidente de l'Union des Femmes de France, la lettre suivante : « J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai donné mon approbation aux propositions formulées par la Commission chargée d'étudier l'installation éventuelle d'ambulances à bord des navires de commerce. En conséquence il y aura, le cas échéant, deux navires-ambulances, un dans l'Océan et un dans la Méditerranée, choisis parmi ceux désignés dans le procès-verbal de la Commission d'études, qui se trouveront en France au moment voulu ; ces navires seront pris, autant que possible, sur la liste des bâtiments inscrits d'avance comme transports auxiliaires. Le département mettra ces navires à la disposition de l'Union des Femmes de France avec le personnel et les matières nécessaires à leur fonctionnement (combustible, matières grasses) ainsi que le personnel infirmier composé de : 1 second-maître infirmier du service actif, 2 quartiers-maîtres infirmiers de la réserve et 8 matelots infirmiers également de la réserve, avec augmentation facultative de 3 ou 4 unités. En outre, une indemnité d'un franc par jour et par malade sera payée mensuellement à la Société. Celle-ci prendra à sa charge l'augmentation du personnel infirmier, s'il y a lieu, les médecins évalués à 3 0/0 des malades, ainsi qu'un médecin principal par navire, choisi, autant que possible, parmi ceux atteints par la limite d'âge et qui, ayant accompli la période de cinq ans encore due à l'Etat, consentiraient à reprendre du service à ce titre exceptionnel. Ce médecin principal sera chef du service médical à bord. Les installations médicales et sanitaires, les médicaments, ainsi que la nourriture du personnel embarqué par la Société et des passagers, seront également au compte de l'Union, l'Etat conservant à sa charge la nourriture de l'Etat-major et de l'équipage. Enfin, l'Union des Femmes de France pourra embarquer sur les navires des aumôniers qui resteront à sa charge dans les mêmes conditions que le personnel hospitalier fourni par elle. Au cas où les navires-ambulances seraient pris par l'ennemi, la question d'indemnité serait réglée entre l'Etat et les Compagnies intéressées. Agréez, etc. Le Ministre de la Marine, de Lanessan. »



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Prix Apostoli.* — Lecture a été donnée dans une récente séance, de l'article du testament par lequel notre ami, M. le Dr Georges Apostoli, ancien médecin de l'armée et auteur de nombreux travaux sur le traitement de différentes affections par l'électricité, lègue à l'Académie une somme de 20,000 fr., destinée à récompenser le meilleur ouvrage d'*Électrothérapie.*

Congrès des Végétariens. — Parmi les organisateurs du Congrès que feu Sarcey aurait sans doute accepté de présider, à citer M. le Dr Jules Grand.

Congrès de Médecine Homéopathique de 1900. — *Les Médecins russes.* — Les représentants de la Société des médecins homéopathes de Saint-Pétersbourg, ayant en tête le Dr Brasol, partiront au mois de juillet pour Paris, afin de participer au prochain Congrès international d'Homéopathie et d'assister à l'inauguration du Monument du Dr Hahnemann, père de l'homéopathie, érigé au cimetière du

©BIUM

Père Lachaise sur la tombe de l'illustre défunt, à l'occasion du centenaire d'existence de cette branche de la science médicale, monument qui a été construit avec les ressources pécuniaires fournies par une souscription internationale.

Les Comptes Rendus des Congrès de 1900. — Nous avions annoncé, dit le *Concours médical*, que « le *Bulletin médical* se chargeait du compte rendu des Congrès médicaux. Après calculs, ce journal s'est aperçu qu'il se lançait dans une entreprise dont il n'avait pas calculé l'énormité et le coût. On nous apprend qu'il y a renoncé. Dont acte. Chaque journal opèrera à son gré et selon ses convenances. Seule, une *Association internationale de la Presse*, si elle réunissait un nombre considérable de journaux, pourrait mener à bien cette tâche, si difficile actuellement. M. Chauffard s'efforcera, avec les ressources du Congrès de Médecine, de fournir des compte rendus abrégés ».

M. le Dr Janicot a répondu à ce propos au *Concours médical* une longue lettre, dans laquelle il a rectifié les faits. Jamais M. Janicot, on le sait, n'a voulu léser ses collègues; mais jamais il n'a reculé devant les dépenses. S'il s'est retiré comme organe officiel, c'est uniquement pour qu'on ne puisse pas l'accuser d'avoir été favorisé, au détriment d'autres journaux.

Quoi qu'il en soit, à l'heure présente, *on n'a encore rien fait*; et il est probable que les *Associations de Presse*, dont on a refusé le concours au début, ne feront rien de leur côté.

Nous attendons à l'œuvre les journalistes improvisés que M. Chauffard va, sans doute, organiser en équipes pour les 27 sections du Congrès des Sciences médicales ! !

Société de Secours des Amis des Sciences. — La Société des Amis des Sciences, fondée par Thénard, a tenu sa séance publique annuelle sous la présidence de M. G. Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, doyen de la Faculté des Sciences de Paris, Président de la Société, *le Jeudi 14 Juin, à 8 heures et demie très précises du soir*, dans l'Amphithéâtre Richelieu, à la Sorbonne. *Ordre du jour* : 1° Allocution du Président ; 2° Compte rendu de la gestion du Conseil d'Administration par le Secrétaire ; 3° Conférence sur *les Nouvelles substances radio-actives* (avec expériences), par Mme Curie, agrégée de l'Université.



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé Militaire. — *École de Médecine militaire à Paris.* — Un Concours pour l'admission de docteurs en médecine civils à l'emploi de médecin stagiaire à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce, aura lieu en 1900, à Paris. Les demandes d'admission au Concours doivent être adressées, avec les pièces à l'appui, au Ministre de la Guerre (Direction du Service de Santé, Bureau des Hôpitaux), avant le 1er décembre prochain.

Ce Concours s'ouvrira le 17 décembre 1900, à huit heures du matin, à l'École d'application du Service de Santé militaire à Paris. Les candidats devront remplir les conditions suivantes : 1° Etre nés ou naturalisés Français ; 2° Avoir eu moins de vingt-huit ans au 1er janvier 1900; 3° Avoir été reconnus aptes à servir activement dans l'armée; cette aptitude sera constatée par un certificat d'un médecin militaire, du grade de médecin-major de deuxième classe au moins; 4° Souscrire l'engagement de servir au moins pendant six ans dans le Corps de Santé de l'armée active, à partir de leur nomination au grade d'aide-major de deuxième classe. Les épreuves à subir seront : 1° Une composition écrite sur un sujet de pathologie générale; 2° Examen de deux malades atteints, l'un, d'une affection médicale, l'autre, d'une affection chirurgicale ; 3° Une épreuve de médecine opératoire précédée de la description de la région sur laquelle elle doit porter; 4° Interrogations sur l'hygiène.

Prix de chirurgie d'Armée. — Le prix de chirurgie d'armée, dont le sujet était pour le Concours de 1899 : « De l'hémostase en campagne, ses moyens, son emploi », a été décerné à M. le médecin-major de deuxième classe Moignard, surveillant à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire.

Service de Santé de la Marine. — *Réserve* : Nomination au grade de médecin de 2e classe : M. le Dr Ziégler, médecin de 2e classe de la Marine, démissionnaire.



La Guerre Anglo-Boër. — *Les blessés anglais.* — Le Ministre de la Guerre annonce que, dans beaucoup de cas, les soldats portés comme dangereusement blessés, c'est-à-dire ceux ayant reçu des blessures pénétrantes à la tête, à la poitrine, au ventre ou dans n'importe quel organe essentiel, se sont rapidement rétablis. La proportion des morts à la suite de blessures, dans la campagne actuelle, est de cinq pour cent.

Ambulances. — Le personnel des ambulances de la Croix-Rouge hollandaise actuellement sur le théâtre des opérations, se compose de 9 médecins, 15 diaconesses, 7 infirmiers et 2 administrateurs, non compris le personnel de l'ambulance russo-néerlandaise, dont on n'a pas de nouvelles.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 22e semaine, 969 décès, chiffre voisin de la moyenne ordinaire de la saison (955). L'état sanitaire continue donc à être satisfaisant. La fièvre typhoïde n'a causé que 9 décès, chiffre inférieur à celui des semaines précédentes. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est également

©BIUM

en diminution considérable. La rougeole, toujours fréquente en juin, a causé 31 décès, chiffre voisin de la moyenne (27). La scarlatine (8 décès), la coqueluche (6), la diphtérie (13) s'écartent peu de la moyenne. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 110 décès au lieu de 118 pendant la semaine précédente et au lieu de 123, moyenne ordinaire de la saison. Il y a eu 11 suicides et 10 autres morts violentes. On a célébré à Paris 754 mariages. On a enregistré la naissance de 1023 enfants vivants (518 garçons et 505 filles), dont 725 légitimes et 298 illégitimes. Parmi ces derniers, 46 ont été reconnus immédiatement.

La Peste. — *Indes.* — Les journaux américains publient le rapport du Dr KLOPTSCH, administrateur du fonds de secours recueilli par les Américains pour les victimes de la famine et de la peste aux Indes. Le Dr KLOPTSCH a inspecté tous les districts de la présidence de Bombay, infestés par la peste. Il a constaté dans son rapport que six millions d'habitants sont occupés à des travaux par le gouvernement dans des campements, et que le choléra et la petite vérole sévissent cruellement dans ces campements. Trois mille personnes sont mortes dans quatre jours, à Codhra et deux mille cinq cents à Dchad. La saleté est effroyable. Les vautours et les chacals mangent les morts et l'on voit des chiens courir avec les jambes de petits enfants dans la gueule.

Les Oculistes russes en Sibérie. — Le détachement d'oculistes envoyé au mois de février dernier en Sibérie a, paraît-il, déployé une activité extraordinaire : dans une période de 25 jours seulement, 1,574 malades ont été traités à Omsk, et le nombre total des personnes qui ont bénéficié des soins des oculistes s'élevait au 1er mai à 2,680. Après avoir opéré à Pétoukhovo, à Pétropavlosk et à Omsk, le détachement a transporté son activité dans la ville d'Akmohnsk, dans les environs de laquelle il y a un grand nombre de Kirghises atteints de maladies d'yeux.

L'hygiène du costume féminin. — Dans un Congrès qui a eu lieu à Rome, les savants les plus autorisés de l'Italie se sont longuement occupés du costume féminin. Ils ont été unanimes à condamner, au nom de l'hygiène et de la prophylaxie, la mode qui oblige les femmes à porter des jupes longues.

Un médecin, M. le Dr CASAGRANDI, a montré d'ailleurs d'une façon saisissante, et par des expériences très simples, les inconvénients et les dangers de cette sorte de vêtement. Il a eu l'idée de faire porter par un certain nombre de dames des jupes dont la traîne, formée d'une bande mobile, haute de 20 centimètres, était soumise, après une heure de promenade dans les rues de la ville, à l'examen micrographique. Sur chacune de ces traînes, le Dr Casagrandi a constaté la présence de colonies entières de microbes et de bacilles. Influenza, phtisie, fièvre typhoïde, tétanos, tels sont les moindres maux dont les mères, après chaque promenade, apportent les germes auprès des berceaux de leurs enfants. En présence de ces constatations, les hygiénistes n'ont pas hésité à proscrire l'emploi de la traîne.

Les Tailles extraordinaires. — *La plus grande Femme du monde.* — Les Américains étaient fiers de posséder la femme la plus grande du monde entier, prétendaient-ils. Ils viennent d'être battus honteusement par l'humble Grèce. On écrit de Corinthe aux journaux d'Athènes qu'une jeune fille, âgée de vingt-deux ans et nommée Vassiliki Calliaudji, originaire d'un petit village de cette province, a une taille de *deux mètres trente*. Ses yeux sont aussi gros que des œufs ! Sa tête a un volume double de celle des femmes ordinaires, les mains et les pieds à l'avenant.



Divers.

Médecine et Politique. — *Paris.* — Au bureau de la Commission du budget à l'Hôtel de ville, M. le Dr POIRIER DE NARÇAY a été élu secrétaire.

Missions Scientifiques. — La *Royal Society* et la *Royal geographical Society* de Londres viennent de désigner comme directeur des services scientifiques dans l'Expédition antarctique le Dr J.-W. GREGORY, professeur de géologie à l'Université de Melbourne, et qui a déjà exploré le Spitzberg et l'Amérique du Nord. On sait que l'expédition anglaise devra coopérer avec celle que l'Allemagne envoie dans les mêmes régions et qui sera dirigée par le Dr de DRYGALSKY.

Les Savants Conférenciers. — M. Léon MARILLIER, professeur à l'Ecole des Hautes études a fait récemment une conférence sur : « *l'opium et le haschisch, de Quincey et Baudelaire* » (157, faubourg Saint-Antoine).

Conférences-visites de l'École de l'Exposition : au Trocadéro, M. le Dr LOIR a parlé sur *L'Exposition féminine.*

Les Médecins dans les Romans. — Le *Docteur Verny* est un roman récent de mœurs contemporaines, par Victor de Marolles. — Une douce et mélancolique histoire d'amour se mêle, dans ce roman, à la plus mordante peinture de nos mœurs politiques. Mais la grâce même de l'idylle ne fait que mieux accentuer le rigoureux réalisme avec lequel l'auteur nous décrit les intrigues, les compromissions, la rapide déchéance intellectuelle et morale d'un de ces politiciens de sous-préfecture qui tiennent aujourd'hui dans leurs mains la destinée de notre pays. Ambitieux et médiocre, conduit par un manque absolu de foi à la perte de tout scrupule et de toute dignité, le Dr VERNY paraît incarner vraiment en lui l'espèce entière de ces hommes nouveaux, s'ils existent.

Les Médecins dans le Monde. — Le banquet annuel de la Société philanthropique et amicale l'Union des Deux-Charentes a eu lieu récemment au Palais-Royal. Parmi les convives : MM. les Drs GROSSARD, JARIGE, etc.

Les membres du Conseil d'Administration et les principaux lauréats de la Société protectrice des animaux se sont réunis le 5 juin en un banquet intime. M. le Dr POMME DE MIRIMONDE, vice-président de la Société, a bu à la Presse. M. le Dr MARÉCHAL a protesté contre les courses de taureaux.

A la belle soirée, chez M. Louis Binder qui recevait, dans son hôtel des Champs-Elysées, aidé de sa fille,

©BIUM

Mme de Kermaingant, et de son fils, M. Maurice Binder, député de la Seine, reconnu M. le Dr Blache, M. le Dr Pozzi, etc ., etc.

Les Médecins et les Sports. — A la fête de Gymnastique à Vincennes, assistait le Dr Podlypuy, ancien maire de Prague, président des Sokols.

A la suite des élections qui ont eu lieu au Congrès de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, le Comité de permanence a élu comme membre M. le Dr Convers (de Saint-Etienne).

M. le Dr de Pradel a pris part à trois poules, récemment disputées.

Un Team Hellène à Paris. — M. le Dr Georgiadès, prendra part au concours de sabre.

Le médecin vitriolé. — On sait que le Dr Coustols, vitriolé en pleine nuit, à son domicile, par quelqu'un qui venait réclamer son assistance, avait fait porter ses soupçons sur un nommé Kurtz, peintre à Ivry. La nouvelle vient de nous parvenir que Kurtz a fait des aveux complets. Il explique qu'il a été affolé par les sarcasmes dont il était l'objet de la part de sa femme et de sa belle-mère relativement au docteur. Il se serait reconnu l'auteur de lettres anonymes dans lesquelles il était dit que sa belle-mère devait épouser le Dr Coustols (*Temps*).

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Dieterlen est rendu à Gingins



Variétés et Anecdotes.

L'utilité des Répertoires Bibliographiques Médicaux.

J'ai, dans un récent Bulletin (1), montré comment une Thèse de doctorat en médecine, au demeurant excellente, avait perdu presque tout son intérêt par ce seul fait que l'auteur avait oublié de consulter, avant de rédiger son travail, les principaux répertoires bibliographiques médicaux. — Je vais citer un autre exemple que je dédie à mon Maître et ami, M. le Pr Brissaud ; puisse-t-il ne pas voir le moindre esprit de dénigrement dans ces quelques remarques !

Dans une thèse, on cite les ouvrages de J. H. Colhausen [1665-1750]. 1°) L'auteur, à propos de la 1re édition du 1er volume cité, ne donne la cote que de la 2e, qui se trouve à la Faculté de Médecine de Paris, à la Bibl. Mazarine, etc. ; or il aurait pu faire remarquer, s'il avait consulté en particulier les répertoires sur fiches, que *cette première édition* se trouve au moins en *Amérique*, en format in-4°, et qu'elle a 187 pages. — 2°) Pour le 6e traité cité, aussi rare, il se trouve aussi aux Etats-Unis. Il a été imprimé à Amsterdam par J. Oosterwyk en 1717, in-16, 12 p. l., 306 p., 5 pl., 11 l. — 3°) Même réflexion pour le n° 4 ; l'auteur a oublié l'édition de 1728, Lengo, Meyer, in-12°, 6 p. l., 670 p. 17 l., plus intéressante que l'édition de 1716. — 4°) Il aurait fallu pour l'*Hermippus* donner toutes les éditions connues. — 5°) Pour le n° X (*Raptus*), il se trouve à Washington, 14 p. l., 128 p, 7 l., de même le N° XIII : 12°, 14 p., l., 333p. 7 l.

Ab uno disce omnes. — L'auteur, qui a fouillé partout, n'a oublié que de consulter en Amérique, le pays classique de la Bibliographie, scientifiquement organisée ! M. B.

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1900, p. 141.

Mutuelle Assurance-Vie des Médecins de Paris.

Le vent est à la solidarité et à la prévoyance. C'est dans ce but que diverses Sociétés ont été fondées pour venir au secours des Médecins, pendant leur existence, en cas de maladie ou d'accidents. Récemment, quelques Sociétés d'arrondissement, comme nous-mêmes jadis, ont songé aussi à former, entre leurs membres, une assurance mutuelle en cas de décès. On a trouvé cette idée excellente et on a songé à l'étendre à tous les confrères de Paris. En se groupant en totalité, on pourra ainsi assurer aux participants une somme beaucoup plus élevée.

Cette idée d'Assurance-Vie sera certainement bien accueillie. En effet, pendant leur existence, les médecins gagnent presque toujours, souvent péniblement, le pain des leurs. Mais, à leur décès, ils ne laissent qu'exceptionnellement de la fortune, et quand leurs enfants sont jeunes, quand la veuve est sans profession, c'est la misère certaine, et la misère d'autant plus pénible qu'elle s'attaque à une classe de gens de bonne éducation. C'est pour remédier à ce triste état de choses, pour parer aux premières éventualités qu'un certain nombre de confrères, inspirés uniquement d'un sentiment confraternel de solidarité, on cru bien faire en formant une Assurance-Médicale-Mutuelle entre tous les médecins de Paris. En cas de décès d'un de leurs camarades, cette Association pourra, dès la première année, verser à la veuve, aux orphelins ou à d'autres héritiers directs une somme de mille francs, et cela contre une cotisation relativement minime, trente francs par an. Mais au bout de cinq ans, grâce à diverses ressources mises en réserve, cette somme allouée à la veuve et à l'orphelin sera beaucoup plus considérable et pourra atteindre un chiffre relativement élevé au bout de quelques années.

On aurait voulu accepter indistinctement tous les confrères de Paris. Mais certaines raisons obligent à fixer une limite d'âge. D'après les Statuts, on ne peut admettre que les médecins n'ayant pas dépassé 50 ans. D'autre part, peuvent seuls faire partie de cette Assurance Mutuelle les confrères français.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Conférences pour l'Externat des Hôpitaux de Paris, (*Anatomie, Pathologie et Petite Chirurgie*) ; par J. Saulieu et A. Dubois, 1 vol. grand in-8° de 720 pages, illustré de 200 figures, publié en 15 fascicules bi-mensuels, depuis le 1er Janvier. — J.-B. Baillière et fils, Paris, 1900.

©BIUM

Nous venons de recevoir le 3e fascicule de cette publication, qui va de la page 73 à la page 96.

Même plan que dans les autres.

Le dressage des jeunes dégénérés ; par THULIÉ (H.). — Paris, *Prog. Méd.*, 1900, in-8°, 53 Fig.

Ce livre comprend deux parties : la première est consacrée aux dégénérés inférieurs ; la seconde, aux dégénérés supérieurs. Il se termine par des annexes, constitués par des textes de loi utiles à connaître (Loi du 5 août 1850 sur l'éducation des jeunes détenus; nouvelle loi sur la protection de l'enfance, etc.).

Les dégénérés inférieurs sont étudiés d'une façon très complète (p. 1 à 250). Après les définitions d'usage, l'auteur aborde la description des signes qui permettent de poser un tel diagnostic, puis du traitement approprié ; il insiste avec raison sur le traitement médico-pédagogique, l'éducation des fonctions de mouvement, de l'attention et de l'imitation, des sens, des fonctions intellectuelles. On lira avec plaisir le chapitre consacré à la nécessité de l'assistance des dégénérés inférieurs.

Pour les dégénérés supérieurs, il précise les mesures à prendre, traite la question des Ecoles de réforme, de l'éducation théorique et pratique de la conscience, et du redressement intellectuel.

Tous ceux qui connaissent M. le Dr THULIÉ ne seront pas étonnés d'apprendre qu'il s'agit là d'un livre d'une haute envergure, plein d'idées neuves et larges. Beaucoup de pères de famille, qui ne voient en leurs enfants que des phénix, feraient bien de le lire et de le méditer.

Anatomie élémentaire des organes génitaux ; par Gabriel DELAMARE. — Paris, 1900, Schleicher Frères, éditeurs, Vol. in-4°, planches coloriées.

Comme l' « *Anatomie élémentaire du corps humain* », de M. le Dr RABAUD, dont il est, en quelque sorte, le complément, ce petit livre s'adresse surtout aux étudiants et au grand public. Ils y trouveront un exposé clair, quoique très simple et abrégé de l'anatomie des organes génitaux. Ils y trouveront même, très résumées, quelques notions générales sur le développement et la comparaison de ces organes dans l'un et l'autre sexe. Le texte est accompagné de 2 planches en couleurs avec figures découpées et superposées qui permettent à tous de se rendre un compte exat de l'anatomie de ces organes. [A. P. S.]

Maison de Santé Ambroise-Paré (115, rue de Rome, Paris). — Pendant les mois de juin, juillet, août, septembre (période des Congrès internationaux), la Maison de Santé Ambroise Paré, 115, rue de Rome (au centre de Paris), met gracieusement son amphithéâtre, ses salles d'opérations, ses laboratoires, à la disposition des Chirurgiens de province ou de l'étranger, qui désireraient y faire des leçons, ou des opérations en public. Les malades devant servir à ces démonstrations seront hospitalisés au prix de revient. Pour tous renseignements, écrire à M. le Secrétaire de la Direction de la Maison de Santé Ambroise-Paré, 115, rue de Rome, Paris.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à prendre commune d'Aubepierre (Haute-Marne).

2° 2 emplois d'interne en médecine vacants, à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye, pour le 1er août. 600 fr., logé, nourri. Inscription avant le 10 juillet.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

Vient de Paraître :

Le 3e Numéro de la **BIBLIOGRAPHIA MEDICA [Index medicus]**, contenant la Bibliographie médicale du mois de **Mai** 1900, soit **3,300** indications bibliographiques.

S'adresser à l'*Institut de Bibliographie Scientifique* pour tous renseignements et abonnements.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Prolongation de la validité des Billets d'aller et retour ordinaires.

A partir du 1er juin, et pendant toute la durée de l'Exposition, la validité des billets d'aller et retour ordinaires pour Paris sera ainsi fixée : 4 jours pour les distances de 100 à 200 kil. ; 6 jours, de 201 à 300 kil. ; 8 jours, de 301 à 400 kil. ; 10 jours de 401 à 500 kil. ; 12 jours, de 501 à 700 kil. ; 14 jours de 701 à 900 kil. ; 16 jours au delà de 900 kil. ;

Faculté de prolongation de moitié à deux reprises, moyennant un supplément de 10 °/. chaque fois.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900.

Billets collectifs à prix réduits pour Paris.

Du 1er juin au 31 octobre 1900, toutes les gares situées à plus de cent kilomètres de Paris délivreront des billets aux familles (époux, ascendants, descendants) d'au moins trois personnes, voyageant ensemble. Pour les familles de trois personnes, le prix perçu sera égal à celui de trois billets d'aller et retour ordinaires. Pour les familles plus nombreuses, le prix ci-dessus sera augmenté de la moitié du prix d'un billet d'aller et retour pour chacun des membres de la famille en plus des trois personnes. Le prix total ne pourra être inférieur à 50 0/0 du prix qui serait perçu pour l'ensemble de la famille si le tarif général était appliqué. Ces billets seront valables pendant 12 jours pour les parcours de 100 à 700 kilomètres; 14 jours pour les parcours de 701 à 900 kilomètres ; 16 jours pour les parcours au-delà de 900 kilomètres. Faculté de prolongation de moitié à deux reprises moyennant un supplément de 10 0/0 chaque fois.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 332.

71e Année. 11e Série. Tome 111. N° 25. 23 Juin 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Téléphonistes au Bain; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : Les Universités françaises à l'Exposition ; Les Conférences-Visites à l'Exposition ; Petites Nouvelles. — Médecine et Politique : Les Médecins et les Courses de Taureaux. Le Service de Santé de l'Armée coloniale au Sénat; le Sulfate de Quinine dans l'Armée. — Les Congrès de l'Exposition de 1900 : La Médecine dans les Congrès non médicaux. — Les Congrès médicaux de 1900 : Le 1er Congrès international de la Presse Médicale. — Les Duels médicaux : Suite de l'affaire Pozzi-Devillers. — Les Prompts Secours à Paris : Absence des Ambulances urbaines à l'accident du tramway emballé. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Une Famille de Chirurgiens : Les Pamard (d'Avignon). — Thérapeutique.

ILLUSTRATIONS : M. le Dr Dubois (de Paris). — Pierre-François Bénezet-Pamard (1728-1793) — J.-B.-A. Bénezet-Pamard (1763-1827).

BULLETIN

613.41

Les Téléphonistes au bain !

M. le Ministre du Commerce vient d'avoir une idée de génie, qui, probablement, lui a été suggérée par M. le Sous-secrétaire d'État aux Postes : celle de faire baigner chaque téléphoniste-femme, dès qu'elle se sent fatiguée... par les abonnés, qui sont tous grincheux....

D'aucuns pensent, tout en étant fort mal inspirés, que c'est là peut-être une mesure d'hygiène dirigée plutôt contre les infections d'un certain organe que contre le surmenage cérébral de la seconde moitié du genre humain (en ces temps d'Exposition, les microbes inférieurs sont extraordinairement vivaces !). Mais la majorité des journalistes affirmera certainement, avec nous, que M. Mougeot a eu là, en tous cas, une excellente intention.

Le bain n'étant pas encore entré dans nos mœurs, on agit bien en l'y faisant pénétrer de force, partout où l'on peut, comme la vaccination obligatoire. Mais avouons qu'il aurait mieux valu que ce soient les mères de famille qui fassent baigner leurs filles *à domicile*, comme cela se pratique partout et tous les jours sans exception aux Etats-Unis.

Il est, en effet, scabreux de confier la surveillance des *baignades* générales de l'Hôtel des Postes à des gardiens, chamarrés et casqués, mais en réalité des hommes pour la plupart jeunes. Si nous ne sommes pas de ceux que la pruderie passionne, il nous eût du moins semblé plus prudent de faire baigner ailleurs les jeunes personnes qui passent une partie de leur journée à enfoncer des fiches dans les tableaux téléphoniques.

Mais M. Mougeot n'étant pas tenu à réaliser l'impossible, c'est-à-dire à convaincre les propriétaires parisiens qu'ils ne devraient jamais louer leurs chambres à coucher, sans y annexer une salle de bains, à l'instar des appartements américains, félicitons-le d'avoir si élégamment tourné la difficulté, sous prétexte de surmenage cérébral et d'usage obligatoire d'une médication calmante, et d'avoir réussi à envoyer se laver un tas de fillettes et de grandes personnes, pour qui l'usage de l'eau était, jusqu'à présent, demeuré comme une pratique.... immorale.

A bon entendeur, avis ; et à toute baigneuse, conseil. En enjambant la baignoire, qu'elle songe souvent à autre chose qu'à décongestionner son cerveau !

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

Les Universités françaises à l'Exposition.

61 (07)

I. Faculté de Médecine de Paris.—C'est, on le sait, au premier étage du Palais des Sciences et des Arts, au Champ de Mars, qu'ont été installées les Expositions des Universités.

La Faculté de Médecine de Paris a exposé la collection des thèses soutenues en 1899, formant une série de volumes respectable, des photographies de la façade de la Faculté, des pavillons de dissection, de la clinique Baudelocque, de la clinique d'Otologie, du musée Dupuytren.

A l'Exposition rétrospective de l'Enseignement, en face, séparée par la largeur du Palais, se trouvent des documents intéressants pour l'histoire des Facultés de Médecine : des estampes (vue de l'Amphithéâtre anatomique, construit sous le règne de Louis-le-Grand, par les soins et aux dépens de la Cie royale des maîtres Chirurgiens de Paris, en 1694; il se trouvait rue de l'École de Médecine sur l'emplacement occupé aujourd'hui par l'École de dessin; une vue de l'École de Médecine et de la nouvelle fontaine dans la rue de l'École de Médecine, du commencement de ce siècle ; une gravure représentant l'ancienne école de Médecine de la rue de la Bûcherie (Voir Corlieu, 1877, et Chéreau, *Notice sur les Facultés de Médecine*, 1866), deux affiches de thèses de chirurgie très curieuses, l'une de 1762, l'autre de 1752 (Ecole de Chirurgie) ; des photographies (buste de l'Amphithéâtre: Ferrein, par Pigalle) ; Hippocrate refusant les présents (de Girodet), une aquarelle (costumes des Professeurs de la Faculté de Médecine) ; un portrait de Rabelais.

II. Facultés de Province.—Les Facultés de Médecine de Lyon, Montpellier, Nancy, Bordeaux, Toulouse, Lille, ont présenté les travaux de leurs professeurs, des photographies des laboratoires et des hôpitaux servant aux cliniques avec plans. De même, les Ecoles de Médecine de Caen, Poitiers, Dijon, Rennes, Grenoble, Besançon, qui, ainsi que les Facultés de Bordeaux, Nancy, ont fait éditer à l'occasion de l'Exposition, des *livrets* de leurs Universités, plaquettes-prospectus à la disposition du public spécial qui visite leurs expositions.

La Faculté de Lille a, en outre, exposé le *périmètre* du Dr Lapersonne, et l'appareil pour cultiver les anaérobies du Dr Carrière, ainsi qu'un album de photographies de maladies cutanées du Dr Charmeil.

III. L'École de Médecine de Reims avec ses photographies de laboratoires, et les recherches de M. Phisalix sur les venins, se trouvent dans le groupe des exposants libres, à côté des photographies de l'Ecole dentaire de Paris, en face de l'exposition de l'abbé Rousselet, directeur du laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France, qui présente une série d'appareils intéressants : une xplorateur du larynx, un appareil inscripteur de la parole en même temps que des mouvements de phonation, un palais artificiel, et un explorateur pour l'étude des mouvements des lèvres.

L'Université de Besançon a exposé un *éloge de l'Université de Dôle* (1673), tiré des Archives du Doubs, du Dr J. Chifflet, médecin des rois d'Espagne, historien franc-comtois, et le premier médecin numismate français qui ait eu une médaille frappée en son honneur.

Les Conférences-Visites à l'Exposition.

1° Ecole internationale. — *A l'Ecole internationale de l'Exposition*, récemment, Conférence-visite à l'Exposition d'Hygiène, quai d'Orsay : « *Microbiologie; Visite du salon Pasteur.* » C'est M. le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, qui a fait cette conférence, M. le Dr Roux étant empêché de prendre la parole.

2° Promenade de la Réunion des Secrétaires-Généraux. — Les promenades, organisées dès 1889 par M. Gillet de Grandmont, continuent à avoir, en 1900, leurs succès d'il y a dix ans. — Jeudi dernier, la réunion a visité l'Exposition de la Ville de Paris.

3° Promenades Médicales. — Les promenades médicales, dans les différentes parties de l'Exposition, organisées par M. le Dr Helme, l'un des journalistes le plus distingués de la Presse Médicale, avec l'aide de M. le Dr Marcel Baudouin, qui, dès 1889, avait contribué à créer celles du Dr Gillet de Grandmont, ont commencé cette semaine

Les deux premières conférences, faites au Grand Palais par M. Roger Marx, l'éminent inspecteur des Beaux-Arts, avec l'aide de M. Marcel Baudouin, par suite de la maladie de M. Helme, ont été très appréciées par des auditeurs d'élite, très frappés du talent, de la science, et de l'éloquence de l'éminent conférencier. — La troisième excursion aura lieu sous peu.

Petites Nouvelles.

614.88

Les Prompts Secours à l'Exposition. — Quand un incendie éclate à l'Exposition, le règlement, affiché partout, dit : « Gardiens, allez prévenir les services de l'Eau, du Gaz et de l'Electricité.» Un point; et c'est tout.—*Les gardiens ne sont pas tenus de prévenir le Service Médical.* Or, comme il n'y a pas un seul avertisseur d'accidents, malgré les affirmations du *Figaro*, dans toute l'Exposition, on s'explique ainsi pourquoi, en cas d'alerte, jamais le corps médical n'est prévenu à temps ; pourquoi, lors de l'incendie du Château d'Eau, on n'a pas trouvé de médecins officiels sous la main, comme dans l'accident que nous relatons plus bas. L'incurie administrative est donc tout à fait remarquable, car, dès 1893, à Chicago, le problème avait été résolu comme on sait.

©BIUM

Absence du Service Médical. — Un de nos amis nous a raconté que le Dimanche de la Pentecôte (il y eut ce jour-là plus de 500 000 entrées!), on avait longtemps, aux environs d'une passerelle, recherché les Médecins de service à l'Exposition. En désespoir de cause, un gardien se mit alors à crier, au milieu de la foule : « Y a-t-il dans le public un Médecin! *On ne trouve pas ceux de l'Exposition!* » — Par bonheur, se trouvaient là deux médecins lyonnais, qui ont donné *gratuitement* (mais après avoir *payé* leur entrée!) leurs soins aux personnes indisposées. — *Ab uno disce omnes*, M. Picard, vous qui n'avez pas voulu nous croire....

Les Accidents à l'Exposition. — *Traumatismes.* — Un tuyau en fonte servant de conduite à un générateur installé au Champ de Mars dans la galerie des Machines par la Société « l'Electrogène, » a éclaté tout à coup. L'explosion a provoqué une panique parmi les visiteurs fort nombreux. Dans la galerie, *deux personnes ont été atteintes assez grièvement* par les éclats du tuyau. Les deux blessés, dont l'état n'inspirait aucune inquiétude, après avoir reçu des soins au poste médical du Champ de Mars, ont été reconduits en voiture à leur domicile.

M. Marquès di Braga, sous-gouverneur du Crédit foncier, a fait une chute dans laquelle il s'est fracturé la rotule. Il entrait à l'Exposition par la porte du pont de l'Alma. Il heurta violemment le tourniquet, devant lequel il se présentait, et tomba. On le releva aussitôt et il fut transporté à son domicile.

Exposition de la Croix-Rouge. — Le Ministre de la Guerre a visité, à l'Exposition, les Pavillons de la Croix-Rouge française, où le Ministre de la Marine est venu rejoindre le général André. Les Ministres ont été reçus par Mme Kœchlin-Schwartz, présidente de l'Union des Femmes de France, à laquelle ils ont exprimé leur reconnaissance pour tout ce que l'Œuvre a fait pour les soldats et marins en campagne, et pour tout ce qu'elle prépare pour l'avenir. Leur visite terminée, le général André et M. le Dr DE LANESSAN se sont rendus au *bateau-ambulance*, exposé par l'Union des Femmes de France, et ont examiné avec le plus grand intérêt le plan des grands navires-hôpitaux que cette Société organise avec le concours de l'Etat.

Le Service des Congrès de l'Exposition. — Il y a quelques jours, *on a refusé* à l'un de nos collaborateurs *l'entrée de l'un des Congrès de l'Exposition*, sous prétexte qu'il n'avait pas de *carte spéciale*. Pourtant ce collaborateur était porteur d'une *carte de Presse*, qui, on le sait, donne le droit d'entrée dans TOUTES LES PARTIES de l'Exposition. — Nous signalons ce fait à notre cher Maître, M. le Pr GARIEL, persuadé que, désormais, il laissera la Presse, scientifique ou autre, pénétrer dans le palais des Congrès. [Si les Congrès ne devaient pas avoir de publicité, nous ne voyons pas pourquoi un Gouvernement démocratique les favoriserait].

MÉDECINE ET POLITIQUE.

61 : 3
Les Médecins et les Courses de Taureaux.

On sait qu'à la suite des incidents survenus aux courses de taureaux d'Enghien, M. le Dr Emile DUBOIS, député, a adressé au président du Conseil une interpellation.

M. Couyba, député de la Haute-Saône, a dit à ce sujet : « Ayant rencontré mon collègue de la Chambre, M. le Dr DUBOIS, en compagnie d'un de mes compatriotes et amis, M. le Dr MARÉCHAL, d'Angirey (Haute-Savoie), membre et vice-président de la Société protectrice des animaux, qui se trouvait à Enghien, et qui, pour s'être permis de protester contre les scandales de la boucherie des arènes, reçut des coups de canne et des coups de poing des fanatiques partisans de la mise à mort, j'ai pensé que le Gouvernement ne pouvait tolérer, aux portes de Paris et sous les yeux des hôtes de la France, le renouvellement et l'aggravation de pareilles violences. C'est pourquoi, sans parti-pris politique, j'ai joint volontiers ma signature à celle de M. Emile Dubois, qui a déjà pris, il y a quelques mois, l'initiative d'une interpellation pour demander au Gouvernement de mettre un terme à ces scènes meurtrières, dont le byzantinisme et la barbarie répugnent à tous ceux qui, sans tomber dans la fausse sensiblerie, estiment que le spectacle de la torture et de la mort des animaux entraîne souvent la perversion du sentiment et de l'esprit d'humanité ».



M. le Dr DUBOIS (de Paris), Député.

Voici comment le *Figaro* a conté l'aventure du Dr Maréchal : « Un monsieur a sorti de sa poche un cornet à bouquin, dont il a tiré des sons stridents. Ses voisins, assourdis, le prient en vain de se taire. Les injures, les menaces éclatent autour de lui. Impassible, ce monsieur n'en continue pas moins à souffler à perdre haleine. Une jeune femme, furieuse, s'élance vers le protestataire. Elle lui arrache son instrument, qu'elle brandit victorieusement en regagnant sa place ; on l'acclame. Ce monsieur se contente de sourire et remplace le cornet à bouquin par un sifflet à roulette. Une autre dame, qui se trouve dans une loge voisine, vient alors lui enlever son chapeau et le lance dans le cirque. Cette fois, la maréchaussée intervient et emmène le siffleur qui, avant d'arriver à la porte de sortie, reçoit quelques horions. Il serait exagéré de dire, on le voit, que les courses de taureaux adoucissent les mœurs. Finalement, l'ami des bêtes est expulsé, après avoir décliné son nom. Ce manifestant convaincu était M. MARÉCHAL, docteur en médecine.

©BIUM

(613.67)
Le Service de Santé de l'Armée coloniale au Sénat. Le Sulfate de Quinine dans l'armée.

M. le Dr Treille, au Sénat, vient de faire le *procès du Sulfate de Quinine*. Il a, en même temps, regretté que M. Cabart-Danneville, mû par une conviction assurément respectable, ait cru devoir, pour défendre la cause du Service de Santé de la Marine, diriger des attaques très vives contre le Service de Santé des Colonies. Voilà des années qu'on critique vivement ce dernier. Ces critiques ne sont pas justes, car si, de ci de là, on peut citer quelques défaillances particulières, en revanche on oublie les services qu'il rend par jour et les travaux scientifiques de ses membres. L'orateur s'est applaudi de voir la situation de ce service régularisée par la nouvelle loi. Il en approuve donc l'article 11; mais il demande par voie d'amendement que cet article soit complété par la disposition suivante : « Le corps de Santé des Colonies se recrutera comme par le passé. »

Cette disposition a pour objet de consacrer le maintien de l'Ecole de Santé de Bordeaux ; il est, en effet, essentiel, a dit l'orateur, d'empêcher que le Corps de Santé colonial se recrute là où se recrute le corps de Santé de l'Armée, c'est-à-dire au Val-de-Grâce. « Du Val-de-Grâce sont sortis, a-t-il ajouté, depuis cinquante ans, les deux plus grands fléaux qui aient désolés nos armées : la *saignée* et la *quinine*!

Pendant de longues années, on n'a donné aux jeunes médecins, dans cet établissement, que les enseignements à la fois les plus puérils et les plus funestes qui se puissent imaginer. Lorsque j'en suis sorti, il y a trente et un ans, dit M. le Dr Treille, et qu'on m'a envoyé en Afrique, on ne m'avait donné pour tout bagage que ce précepte : Donner de la quinine à vos malades encore et toujours !

Avec une éducation pareille on ne peut que faire plus de mal aux troupes que les fatigues et que l'ennemi. La médecine officielle n'a fait qu'aggraver les maux dus à l'ignorance de la médecine militaire. La faute la plus grave que l'on pourrait commettre aujourd'hui consisterait à faire revenir en arrière le corps médical des Colonies, en lui imposant un mode de recrutement funeste. »

L'orateur espère donc que le Sénat adoptera son amendement et maintiendra l'Ecole de Bordeaux.

M. le Dr Labbé a tenu à protester contre les paroles de M. Treille, qui, très injustement, dit-il, vient de diriger les attaques les plus vives contre une Ecole, dont il est sorti, et un corps auquel il a appartenu. Non ! il n'est pas juste de prétendre que le Val-de-Grâce et la chirurgie militaire n'ont fait que du mal à l'armée ; qu'ils n'ont jamais connu que la routine et l'ignorance ; qu'ils ont propagé les principes les plus funestes. Il n'est pas juste de dire que la quinine a été, entre les mains de nos médecins militaires, une denrée plus funeste que le fer de l'ennemi. Celui qui a découvert l'emploi de cette substance bienfaisante, le Dr Maillot, est un bienfaiteur de l'Humanité. Si, à Madagascar, la quinine n'était pas restée oubliée dans les cales des transports ou sur les débarcadères, d'où le manque de routes empêchait de la transporter à la suite des troupes, on aurait sauvé des milliers de vies.

M. Expert-Besançon a déclaré qu'il est à sa connaissance que, pendant l'expédition de Madagascar, *on a manqué complètement de quinine*, bien que les navires en eussent apporté des approvisionnements considérables. La mortalité extraordinaire des troupes est venue de là.

Le général Billot a protesté à son tour contre les paroles de M. le Dr Treille. Il fait a l'éloge du corps de médecine militaire et celui du Dr Maillot.

M. le Dr Treille a répondu qu'il n'a jamais attaqué le Corps de Santé, dont il a pris la défense en toute occasion. Il n'a critiqué que les doctrines scientifiques du Val-de-Grâce. Voilà dix ans qu'il travaille à dissiper les erreurs qu'il a mises en circulation. Il a découvert des principes, des vérités claires, simples à mettre à la place des siens ; mais on ne parut pas l'entendre.

A bon entendeur, avis.

LES CONGRÈS DE L'EXPOSITION DE 1900.

61(06)
La Médecine dans les Congrès non Médicaux.

I. — Le Congrès de la Propriété Batie s'est terminé, après une semaine de séances très remplies, où l'on a discuté de l'assainissement des habitations, des habitations à bon marché, et de cent autres questions tout aussi intéressantes pour les médecins que pour les propriétaires.

Presque toutes les nations d'Europe étaient représentées à ce Congrès ; et plus de quinze cents personnes ont assisté à la cérémonie d'inauguration. Toutes se sont retrouvées dans les séances de Commissions, où ont été lus les rapports préparés d'avance par les Congressistes, et aux séances plénières où des vœux nombreux ont été adoptés.

Nous résumerons les vœux et rapports par une énumération rapide des principales questions intéressant les médecins.

Hygiène des Villes. *Assainissement et le Tout-à-l'égout.* — Vœux adoptés par le Congrès de la Propriété Bâtie.

Le Congrès international de la Propriété Bâtie partisan de l'assainissement et condamnant le tout-à-l'égout, tel qu'il est pratiqué à Paris, émet le vœu :

1° Que les villes recherchent les moyens les meilleurs et les moins coûteux pour établir dans ou à côté de l'égout, la canalisation séparée, destinée à l'évacuation des eaux ménagères et de vidanges ; 2° Que les pénalités pour infractions aux règlements et arrêtés, concernant la salubrité publique ou privée soient toujours à la charge personnelle et exclusive du contrevenant ; 3° Que les propriétaires ne soient jamais rendus responsables des contraventions commises par leurs locataires.

Le Congrès demande en outre :

1° Que l'assainissement des villes profitant à tous soit payé par tous ; 2° Que les taxes de déversement soient payées proportionnellement au service rendu et non en raison du revenu de l'immeuble.

Les habitations à bon marché. — M. Georges Picot, qui a présidé la dernière séance du Congrès, y a fait un exposé des plus intéressants du fonctionnement des diverses sociétés d'habitations à bon marché, et montré qu'à Paris, à Lyon et ailleurs, on est arrivé à procurer aux ouvriers des logements confortables et à bon marché, réunissant

©BIUM

toutes les conditions désirables d'hygiène et de salubrité, tout en affectant aux capitaux engagés une rémunération normale et suffisante.

II. — Congrès international de la Mutualité. — M. le Dr Gioux a parlé sur *l'Organisation du Service médical et pharmaceutique*.

III.—Congrès de Viticulture.—Les viticulteurs ont entendu le rapport de M. le Dr A. Charrin, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, sur le vin et l'hygiène, qui a conclu contre contre les liqueurs pour le vin, d'accord avec La Bruyère, qui disait déjà : « Celui-là est sobre et modéré qui ne s'enivre que de vin... »

LES CONGRÈS MÉDICAUX DE 1900.

Le Ier Congrès International de la Presse Médicale

[26-28 Juillet 1900].

Le Bureau du Congrès nous communique la liste suivante des sujets de Communications déjà annoncées pour le Congrès.

I. — Questions a l'ordre du jour : 1° *Opportunité de la fondation d'une* Association internationale de la Presse médicale [Rapporteurs : Posner et Laborde, etc. Discussion : 27 juillet 1900, matin].

2° *Application des principes de la protection de la propriété littéraire à la protection de la littérature médicale.* [Rapporteurs : Pouillet et Rocher, avocats, etc. Discussion : 28 juillet, matin].

II. — Autres Questions : 1° *Etude sur la constitution de la Presse médicale dans chaque pays* [Rapports, pour les différents pays, par les Secrétaires de chaque Association, et par divers journalistes étrangers]. — 2° *Abus du pseudonyme précédé du mot Docteur dans les articles réclame* [M. Lévy]. — 3° *Unification de la terminologie adoptée pour la bibliographie scientifique* [M. de Maurans]. — 4° *Affiliation des associations de Presse médicale aux grandes Associations générales de Presse.* — 5° *Protection de la propriété des figures et planches figurant dans les journaux médicaux* [M. Alcan, éditeur, Paris]. — 6° *Du journal médical gratuit.* — 7° *De la publicité concédée gratuitement et de ses dangers.* — 8° *Place donnée aux compte rendus des séances des Sociétés Savantes et répercussion sur l'état actuel des Revues spéciales.* — 9° *Rôle de la Presse médicale dans l'organisation des Congrès médicaux.* — 10° *Des échanges entre journaux médicaux.* — 11° *De la publicité concédée aux Compagnies de Chemins de fer.* — 12° *Des polémiques personnelles et du droit de réponse* [M. Carré, éditeur ; M. Jayle]. — 13° *De la solidarité professionnelle dans la Presse médicale.* — 14° *Rapports de la Presse médicale sanitaire et de la Presse politique (côté technique), au point de vue social* [M. Bossi, Gènes]. — 15° *De l'emploi de la classification décimale dans les publications médicales* [M. le Pr Richet (de Paris), fondateur de la *Bibliographia medica*, directeur de la *Revue scientifique*]. — 16° *Emploi du Dictionnaire décimal international pour la traduction chiffrée des titres médicaux* [Marcel Baudouin, rédacteur en chef de la *Bibliographia medica*]. — 17° *La technique moderne des tables des matières des Revues médicales et scientifiques (Emploi de la Table décimale)* [Marcel Baudouin, directeur de l'Institut international de Bibliographie scientifique de Paris]. — 18° *Règles internationales à établir pour la transcription des noms slaves en alphabet latin.* — 19° *Avantages et inconvénients de la Machine à composer pour les journaux de Sciences à petit tirage.* — 20° *Des frais d'encartage dans les journaux spéciaux.* — 21° *De la reproduction en couleur dans les journaux de Médecine.* — 22° *Reportage photographique dans la Presse médicale et Cinématographe.*

Plusieurs autres communications sur des sujets divers sont annoncées. Le nombre des adhérents augmentant tous les jours, ce Congrès s'annonce sous les meilleurs auspices.

LES DUELS MÉDICAUX.

Suite de l'Affaire Pozzi-Devillers (1).

Le duel Pozzi-Devillers va avoir son épilogue devan les tribunaux. Comme nous l'avons annoncé en effet, M. Bulot, procureur de la République, s'est ému des conditions dans lesquelles s'est produite la provocation de M. Devillers au Club médical de l'Avenue de l'Opéra. On sait que M. Devillers, s'approchant de l'éminent chirurgien, l'incrimina violemment en sa qualité de sénateur, ou plutôt de membre de la Haute Cour qui condamna Déroulède. Quand les témoins des deux parties se furent abouchés, ceux de M. Pozzi firent remarquer aux amis de M. Devillers que leur client, n'ayant pas assisté à toutes les audiences de la Haute Cour, n'avait pas pris part au vote. Au nom de M. Devillers, MM. Dumonteil et Beauvoir-Devaux déclarèrent que celui-ci n'en maintenait pas moins ce qu'il avait dit, étant donné qu'il avait entendu critiquer « l'attitude générale de M. Pozzi au Sénat ».

Considérant que M. Pozzi fut outragé comme magistrat par son adversaire, M. Bulot a chargé M. André, juge d'instruction, de commencer des poursuites contre M. Devillers, en vertu des articles 222 et 223 du Code pénal, lesquels sont ainsi conçus :

Art. 222. Lorsqu'un ou plusieurs magistrats de l'ordre administratif ou judiciaire... auront reçu dans l'exercice de leurs fonctions ou à l'occasion de cet exercice quelque outrage par paroles, par écrit ou dessin non rendus publics, tendant, dans ces divers cas, à inculper leur honneur ou leur délicatesse, celui qui aura adressé cet outrage sera puni d'un emprisonnement de quinze jours à deux ans. Art. 223. L'outrage fait par un geste ou menaces à un magistrat ou à un juré, dans l'exercice ou l'occasion de l'exercice de ses fonctions, sera puni d'un mois à six mois d'emprisonnement.

Le Parquet estime qu'un membre de la Haute Cour est, en quelque sorte, juré et juge à la fois, et que, par conséquent, les articles 222 et 223 du Code pénal peuvent être appliqués en l'occurrence.

Dès qu'il connut la détermination prise par M. Bulot, M. Pozzi se rendit auprès de lui, et insista vivement pour que les poursuites fussent abandonnées ; mais le juge était déjà désigné par le procureur de la République.

Accompagné de M. Dumonteil, qui fut l'un de ses témoins dans sa rencontre, M. Devillers a été entendu par M. André, juge d'instruction, interrogatoire de pure forme, du reste.

M. le Dr Devillers, qui, convoqué pour une heure et demie, avait avisé par télégramme le juge d'instruction qu'il ne lu;

(1) Voir *Gaz. Méd. de Paris*, 1900, n° 24, p. 280.

©BIUM

serait possible de se présenter à son cabinet que vers quatre heures, après sa consultation, a déclaré à M. André qu'il allait faire choix d'un défenseur et qu'il l'aviserait de ce choix sans aucun retard.

Voici quelques renseignements rétrospectifs, très intéressants, sur cette affaire curieuse :

1° Pour l'incident lui-même, il est inexact que M. Pozzi reçut un soufflet. M. DEVILLERS s'est borné (!) à lui jeter ses gants et à lui dire qu'il était venu exprès pour le provoquer, en proclamant qu'il allait immédiatement publier dans les journaux qu'il l'avait offensé, de manière à rendre toute rencontre inévitable.

2° M. Devillers, sur le terrain, a demandé à M. Pozzi à lui serrer la main. M. Pozzi n'a pas cru devoir la lui refuser. Par suite, il estime que l'incident est clos, et il lui a paru de bon goût d'essayer d'en effacer toute trace. Il a donc immédiatement écrit au secrétaire général du Club Médical, M. DOLÉRIS, et au Président du Cercle National M. BARRIÈRE, qu'il a également été voir au Sénat, pour leur demander instamment de ne prendre aucune mesure contre M. Devillers.

3° De plus, M. Pozzi a fait une visite au Procureur de la République, au Garde des Sceaux, et au Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur pour demander qu'on cessât les poursuites commencées. Il suffit au Gouvernement, lui semble-t-il, de montrer qu'il peut frapper, pour éviter le retour d'incidents analogues. M. Pozzi tient à traiter désormais M. Devillers non pas en ennemi, mais en confrère et en membre du Cercle qu'il préside et dont il est membre.

4° Autre détail. M. Pozzi n'avait pas touché une épée depuis neuf ans. A ce moment là, il avait fait de l'escrime pendant trois mois. Il en avait fait une première fois vers 1872 ou 1873. Là se bornaient ses connaissances en escrime. Quant au pistolet, il n'en a aucune pratique.

LES PROMPTS SECOURS A PARIS

614.88

Absence des Ambulances urbaines à l'accident du Tramway emballé.

La semaine dernière, un tramway emballé près de l'Exposition a fait de nombreuses victimes.

L'organisation du Service des Prompts Secours a été, *comme d'habitude*, NULLE, ainsi qu'il résulte du récit suivant, emprunté au *Figaro*.

« Au lieu d'être tous pris *de suite* par les ambulances, les blessés ont été portés dans les pharmacies du voisinage. A la pharmacie du 7, avenue Marceau, lamentable spectacle : dans un angle de la pièce, on vient de déposer, sur une chaise, un homme évanoui. C'est celui dont le tramway a *écrasé le pied*. On retire avec peine sa chaussure, de laquelle le sang s'échappe en abondance, et lorsqu'on a enlevé le cuir, qui était entré dans les chairs, deux orteils, coupés comme si on les avait tranchés avec un rasoir, tombent par terre (M. Coursier, conseiller municipal de Vitré). Quatre personnes gisent parmi les débris d'un fiacre renversé : M. le Dr Ernest MAYENFISCH (de Zurich), sa femme et un de ses amis, fabricant de soieries à Zurich et leur cocher sont à la pharmacie et assis devant le comptoir. M. le Dr Mayenfisch a de graves lésions à la tête et plusieurs côtes défoncées ; mais son calme est parfait. Tandis que le pharmacien et ses élèves pansent ses plaies, il s'efforce de réconforter sa femme et son ami. Près de lui sa femme pousse de continuels gémissements. Elle a la bouche sanguinolente et le nez décollé. Une dame brune, d'une trentaine d'années, est contusionnée aux bras et aux mains. Une femme est blessée à la figure.

Avertie de l'accident, la Supérieure des Sœurs du Très-Saint-Sauveur, qui dirige la maison de santé de la rue Bizet, a envoyé deux de ses religieuse à la pharmacie, et celles-ci ont prodigué aux victimes les soins les plus dévoués. Mme Chenu, la fille du chirurgien Péan, s'est jointe à elles, ainsi qu'une doctorese de Genève, Mlle le Dr CHAMPENDAL, qui passait dans l'avenue au moment de l'accident. M. le Dr OBREGRAS, du Commissariat de Roumanie, et M. Louis Koch, professeur agrégé honoraire à l'Université, se sont mis, de leur côté, à la disposition de M. Tardy et de ses aides.

« *Il y a plus d'une demi-heure que les voitures des Ambulances urbaines ont été mandées par téléphone. Elles ne sont pas encore arrivées ! Ce Service laisse décidément à désirer* », ajoute avec raison le *Figaro*.

« MM. Coursier et Mayenfisch, qui sont en danger de mort, *sont portés dans des fiacres* à l'hôpital Beaujon. Mme Mayenfisch est également mise en voiture. Une des Sœurs et la doctoresse, Mlle CHAMPENDAL, se placent à ses côtés, la prenant dans leurs bras ; elles l'accompagnent jusqu'au Grand Hôtel, où elle est descendue. »

M. Mayenfisch est mort le lendemain à l'hôpital Beaujon ; sa femme est prise de fièvre. On ne lui a pas annoncé encore la fatale nouvelle. Trois blessés sont soignés à l'hôpital Beaujon, salle Blandin dans le service de M. le Pr BERGER : M. X... qui a eu deux orteils coupés, et M. N... dont le crâne a été fracturé, se trouvent dans un état presque désespéré. M. B... cocher de fiacre, âgé de quarante-six ans, a été blessé à la tête et ressent des douleurs internes dans le côté.

Dans la soirée, MM. les Drs NAPIAS, directeur de l'Assistance publique, et FORTIN, conseiller municipal, sont allés visiter les blessés.

Les autres victimes sont soignées à leur domicile. Ce sont : M. A... douleurs internes ; M. S..., MM. F..., douleurs internes ; M. Ch. P..., douleurs internes ; Mme M. J... blessée au bras : M. A. C... blessé au bras ; Mme M... blessée à l'œil gauche par un éclat de verre, M. L... blessé au pied ; MM. G... contusions au côté ; Mlle C. L... blessures aux mains et à la tête ; MM. V... blessé à la jambe gauche, et A. M... conducteur du tramway emballé, légèrement blessé à la jambe droite.

Comme on le voit, le *service des Ambulances Urbaines n'a servi absolument à rien*, sans doute faute d'avertisseurs d'accidents. L'Administration a, en l'espèce, une jolie responsabilité.

Cet accident, a dit le *Temps*, a provoqué des commentaires très divers, des critiques multiples sur tel ou tel service. On fait notamment remarquer que les *voitures d'Ambulances urbaines sont arrivées sur le lieu de l'accident trois quarts d'heure après qu'elles eurent été mandées*, et on a ajouté à ce sujet l'observation suivante : « Les postes des ambulances urbaines qui, depuis 1894, appartiennent à la ville de Paris, sont situés à l'hôpital Saint-Louis, rue Caulaincourt et au marché Saint-Honoré. Il serait à désirer que ce dernier poste, qui est le plus rapproché du centre, fût relié avec certaines pharmacies situées dans les quartiers où se portent particulièrement la foule et les voitures. On aurait ainsi plus de chances d'avoir rapidement les voitures destinées au transport des blessés. »

En réalité, il faudrait réorganiser complètement le Service, comme nous l'avons indiqué dès 1894.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Paul GIBIER (New-York).

M. Paul GIBIER, directeur de l'Institut Pasteur d'Amérique, vient d'être tué à Suffern (Etat de New-York) par un cheval emporté.

©BIUM

Ancien interne des Hôpitaux de Paris (1879), et Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, avec une thèse remarquée (*Recherches expérimentales sur la rage et sur son traitement.* Paris, 1884, in-4°, 79 p., 1 pl., n° 333), le Dr Gibier est un des rares médecins français qui se soient expatriés. Il a fondé, en 1893, un journal, *The New-York Therapeutic Review*, et l'Institut Pasteur de New-York. Il est l'auteur d'un grand nombre de travaux de bactériologie, en particulier sur la fièvre jaune, le choléra, la fièvre typhoïde, qu'il étudia dans quatre missions dont il fut chargé, et a publié en outre, une *Physiologie transcendentale, analyse des choses; essai sur la Science future, son influence certaine sur les Religions, les Philosophies, les Sciences et les Arts.* Paris, E. Dentu, 1890, in-8°, 270 p., ouvrage très connu du monde de l'occultisme, où M. le Dr P. Gibier fut un précurseur par ses théories scientifiques neuves, mais hardies.

M. le Dr Gruget, chirurgien suppléant des hôpitaux de Nantes. Nous l'avions connu pendant notre séjour à l'École de Médecine de cette ville. — M. J. Jarry, recteur de l'Académie de Rennes, président du Conseil de l'Université de Rennes. — On annonce la mort du Dr Thomas, conseiller général de la Sarthe pour le canton de la Suze, ancien médecin-major au 31e d'artillerie, officier de la Légion d'honneur, maire de Louplande. — M. le Dr Brocard, maire de Nomény (Meurthe-et-Moselle), décédé subitement. — M. le Dr Casanova (de Constantine). — M. le Dr Moncoq (de Caen). — M. le Dr Le Gruel (de Pont-l'Abbé-Picauville). — M. Anghelof, sous-lieutenant dans l'armée serbe, étudiant en médecine à Lille.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 25 au 30 juin 1900. — Examens de doctorat. — *Lundi* 25. — 1er (salle n° 1) : MM. Rémy, Poirier, Sebileau. — 2e (salle n° 2) : MM. Ch. Richet, Broca (André), Retterer. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Tuffier, Legueu. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1er série, (Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Jalaguier, Lejais. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Hayem, Déjerine, Launois. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Tillaux, Kirmisson, Broca (Aug.). — 5e (1re partie, Chirurgie 2e série, Necker) : MM. Lannelongue, Mauclaire, Delbet. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Brissaud, Gaucher, Tessier. — 5e (1er partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Vannier, Lepage.

Mardi 26. — 3e (oral, 1re partie, salle n° 3) : MM. Blanchard, Rémy, Langlois. — 3e (oral, 2e partie, N. R., Salle n° 1) : MM. Cornil, Joffroy, Desgrez. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Dupré, Charrin. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Raymond, Achard, Thoinot. — 5e (1re partie, chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Guyon, Brun, Thiéry. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Berger, Quenu, Albarran. — 5e (1re partie, Charité) : MM. Jaccoud, Chantemesse, Thiroloix. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Mercredi 27. — 3e (oral. 1re partie, Grand Amphithéâtre) : MM. Terrier, Lejars, Lepage. — 1re (Sages-femmes, salle n°, 1) : MM. Ch. Richet, Varnier, Retterer. — 5e (2e partie 1re série, Charité) : MM. Potain, Dejerine, Gaucher. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Fournier, Brissaud, Tessier. — 5e (1re partie, 1re série, Chirurgie, Pitié) : MM. Delens, Mauclaire, Sebileau. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Pitié) : MM. Kirmisson, Tuffier, Legueu.

Jeudi 28. — 3e (oral. 1re partie, 1re série, salle n° 3) : MM. Guyon, Nélaton, Wallich. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, salle n° 2 : MM. Budin, Schwartz, Faure. 3e (oral. 2e partie, N. R. — Grand Amphithéâtre) : MM. Chantemesse, Ménétrier, Roger. —4e (doctorat, salle n° 4, École Pratique) : MM. Pouchet, Charrin, Vaquez. — 1re examen de Sages-femmes (1re série, salle n° 1) : MM. Rémy, Gley, Bonnaire. — 1re (2e série, Petit Amphithéâtre) : MM. Ribemont-Dessaignes, Poirier, Langlois.

Vendredi 29 : 1er (Grand Amphithéâtre) : MM. Poirier, Gley, Sebileau. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM Tillaux, Jalaguier, Delbet. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Tuffier, Legueu. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Potain, Teissier, Launois. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Terrier, Lejars, Broca (Aug.). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Kirmisson, Mauclaire, Walther. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Grancher, Widal, Wurtz. — 5e 1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Samedi 30 : (2e salle n° 1) : MM. Gauthier, Retterer, Glay, — 1er (Officiat, Petit amphithéâtre) : MM. Blanchard, Schwartz, Langlois. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Charité) : MM. Nélaton, Quénu, Faure. — 5e (1re partie Chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Berger, Brun, Thiéry. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Chantemesse, Vaquez, Thiroloix. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Debove, Ménétrier, Marfan. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Achard, Dupré. — 5e (1re partie Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi* 27, à 1 heure. M. Morin (R.) : *Du massage dans les fractures* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Poirier, Walther. — M. Chevalier : *De l'appendicite pelvienne* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Poirier, Walther. — M. Trolley : *De la péritonite tuberculeuse de la région ilio-cæcale* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Poirier, Walther. — M. Lemesle : *Contribution à l'étude des psychoses post-opératoires* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Poirier, Walther. — M. Couraye : *Contribution à l'étude du traitement de l'empyème du sinus maxillaire* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Poirier, Walther. — M. Jullian : *Troubles du goût et de l'odorat dans le tabès* ; MM. Landouzy, Lannelongue, Gilles de la Tourette, Broca (Aug.). — M. Broussais : *Du traitement conservateur de la coxalgie infantile* ; MM. Lannelongue, Landouzy, Gilles de la Tourette, Broca (Aug.).

Jeudi 28, à 1 heure. M. Champagnat : *Du traitement des douleurs thoraciques chez les tuberculeux pulmonaires* ; MM. Cornil, Hutinel, Marfan, Wurtz. — M. Brunat : *De l'angine de poitrine dans ses rapports avec la diabète* ; MM. Cornil, Autinel, Marfan, Wurth. — M. Milanof : *Etude de la douleur et quelques antres symptômes des anévrysmes de l'aorte* ; MM. Cornil, Hutinel, Marfan, Wurtz. — M. Gillot : *Ryopathie phlébitique* ; MM. Hutinel, Cornil, Marfan, Wurtz. — M. Grocler : *De la perforation tuberculeuse du palais* ; MM. Dieulafoy, Berger, Vidal, Albarran. — M. Dhuyelle : *Contribution à l'étude de l'ophtalmie purulente et en particulier de l'ophtalmie scrofuleuse* ; MM. Berger, Dieulafoy, Vidal, Albarran. — M. Reyt : *De l'ablation des vésicules séminales tuberculeuses* ; MM. Berger, Dieulafoy, Vidal, Albarran.

Concours pour le Clinicat. — Un Concours pour les emplois vacants ci-dessous de chefs de clinique s'ouvrira le jeudi 5 juillet 1900. *Médecine :* Quatre chefs de clinique titulaires et quatre chefs de clinique adjoints. — *Chirurgie :* Trois chefs de clinique titulaires et trois chefs de clinique adjoints. — *Obstétrique :* Un chef de clinique titulaire et un chef de clinique adjoint. — *Maladies infantiles :* Un chef de clinique titulaire et un chef de clinique adjoint. — Se faire

©BIUM

inscrire avant le 28 juin 1900. Tous les docteurs en médecine français, *sans limite d'âge*, sont admis à concourir.

Les Médecins au Conseil Supérieur de l'Instruction publique. — Par décret, MM. les Prs Brouardel et Bouchard (de Paris), sont nommés, pour quatre ans, membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique et de la section permanente dudit Conseil.

École de Médecine d'Amiens. — M. Sauné, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux physiques et chimiques.

École de Médecine de Dijon. — M. le Dr Michaut est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux de physiologie.

École de Médecine de Rouen. — M. le Dr Jeanne, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est chargé des fonctions de chef des travaux de médecine opératoire.

Enseignement médical des Hôpitaux de Paris. — *Hôpital Saint-Louis.* — M. Hallopeau : tous les samedis à 10 heures 1/4 (pavillon Bazin), leçon sur les maladies cutanées et syphilitiques.

Université de Cracovie. — *Les Fêtes universitaires.* — La fête du jubilé de l'Université des Jagellons, à Cracovie, a été fort belle. Un grand cortège, composé des notables de la ville, des représentants de l'Université et des Sociétés scientifiques et d'un grand nombre d'étrangers, s'est formé aux abords de l'Université, pour se rendre, à travers les rues richement décorées, jusqu'à la colline du Wawel, où s'élèvent la cathédrale et le château, afin d'y déposer des couronnes sur les tombeaux des fondateurs de l'Université, les Rois Casimir, Vladislas et la Reine Hedwig. Le cortège a fait une première halte à l'église Sainte-Marie, où se trouvaient déjà réunis les autorités civiles, les Ministres Hartel et Pientak, le gouverneur de Galicie comte Pininski, le grand-maréchal de la Diète comte Badeni. Le prince évêque Puzyna a célébré une messe solennelle et a donné lecture du message adressé par le Pape à l'occasion du cinquième centenaire de l'Université. Puis le cortège a repris sa marche et a pris place dans l'église Sainte-Anne, transformée, selon l'ancien usage polonais, en salle des séances. Devant l'autel avait été érigé un baldaquin sous lequel se trouvaient les bustes de l'Empereur François-Joseph ainsi que ceux des Rois Casimir, Vladislas et de la Reine Hedwig. Le comte Tarnowski, Recteur de l'Université, a prononcé un discours pour rappeler l'historique de l'Université, sa naissance, son épanouissement, sa décadence et sa renaissance, due aux bienfaits de François-Joseph. Le Ministre de l'Instruction publique, M. de Hartel, lui a répondu par un discours latin en l'honneur de l'*Alma mater jagellonica*. Après l'échange de cadeaux envoyés par les Universités étrangères et de diplômes d'honneur conférés aux savants étrangers, le comte Potocki a célébré la haute signification nationale du jubilé de l'Université de Cracovie. La fête a pris fin au milieu des chants du chœur académique.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Sanatorium d'Hauteville. — *Inauguration.* — M. le Président de la République a reçu MM. Jules Siefgried et Audiffred, qui lui ont demandé de vouloir bien présider l'inauguration de l'Institut lyonnais des antituberculeux d'Hauteville.

Hospices de Maine-et-Loire. — M. Gélineau, ancien notaire et ancien maire de Brissac, vient de mourir en léguant par son testament au département de Maine-et-Loire sa terre de Boudré, évaluée 400,000 francs, à charge d'y créer un *asile de vieillards* portant son nom.

Sanatoria pour Tuberculeux. — *L'Œuvre de Villepinte.* — L'assemblée générale de l'œuvre de Villepinte, hospitalisation et traitement des jeunes filles tuberculeuses, a eu lieu dans l'établissement des religieuses de Marie Auxiliatrice, 25, rue de Maubeuge, sous la présidence du cardinal Richard, archevêque de Paris.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidature.* — M. le Dr Jean-P. Cardamatis, vice-président de la Société nationale d'Athènes, a posé sa candidature au titre de correspondant étranger à l'Académie de Médecine de Paris.

Société d'Hygiène de l'Enfance. — Une fête de famille a réuni, récemment, dans les salons de l'Hôtel Continental, les membres de la Société d'hygiène de l'Enfance, fondée en 1887, et qui a pour but de s'occuper des enfants non seulement au point de vue physique, mais encore en ce qui concerne leur éducation et leur moralité. M. le Dr Chassaing, député de Paris, présidait, ayant à ses côtés MM. le Dr Moniez, représentant les Ministres de l'Agriculture et de l'Instruction publique ; le Dr Degoix, vice-président de la Société ; Gauchard, Mouron, Levier de Sacy, Graillot, Mouton, Boursier, Barrieu, etc., membres de l'Association. Des palmes académiques ont été décernées à M. le Dr Boivent ; le Mérite agricole à M. le Dr Achille Lombard. Ensuite a eu lieu la proclamation des noms des lauréats d'un Concours sur le développement d'une question relative à l'Hygiène de l'Enfance. M. le Dr Viaud (d'Agen), a obtenu le premier prix ; MM. les Drs Jules Bauzon et Léon Dérecq, le deuxième prix ; le Dr Giuseppe Badoloni, (de Bologne), le troisième prix.

Congrès international du Patronage de la Jeunesse Ouvrière. — L'un des Présidents de Section (la 2e) est M. le Dr Michaux, Chirurgien des Hôpitaux de

©BIUM

Paris, Président du Comité d'organisation du Concours international de gymnastique entre les Œuvres de Jeunesse. L'ordre du jour de cette 2e section était: 1° Jeux de plein air, promenades, gymnastique ; 2° Hygiène dans la famille, à l'atelier, au patronage, colonies de vacances ; 3° Rôle de la Jeunesse dans la lutte contre l'alcoolisme ; 4° Repos hebdomadaire ; 5° Etablissements sanitaires, hospices, hôpitaux. Orateurs et rapporteurs inscrits ; M. le Dr Michaux, M. le Dr Sersiron ; M. le Dr Chaillou.

Syndicat professionnel de la Presse scientifique. — *Dîner.* — Le 13 juin a eu lieu, au Restaurant russe de la Tour Eiffel, le dîner du Syndicat professionnel de la Presse scientifique. La réunion était présidée par le Dr Félix Brémond. De nombreux confrères représentant les divers organes de la Presse scientifique avaient répondu à l'invitation. Au dessert, toast du Dr Brémond, de MM. Letort, de Backer, du Dr Bilhaut, secrétaire général, et du Dr Archambaud. Le Syndicat professionnel de la Presse scientifique est de fondation récente ; il se développe rapidement et compte aujourd'hui près de 70 membres.

Il est représenté désormais, grâce à l'intervention de M. Marcel Baudouin, à la Commission supérieure de la Presse à l'Exposition de 1900, par M. Charles Letort, récemment nommé par M. le Ministre du Commerce.

Réunion scientifique de la Presse, de l'Institut et des Sociétés savantes. — A l'occasion de la réunion du Congrès des Sociétés savantes, les membres de l'Association de la Presse, de l'Institut et des Sociétés savantes se sont réunis à l'Exposition sous la présidence de M. Henri de Parville, président de cette association spéciale. Cette réunion a été suivie d'une promenade-causerie, au cours de laquelle M. Emile Rivière a présenté à ses confrères une remarquable exposition d'objets mégalithiques installée au Trocadéro par les soins de M. de Mortillet.



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé militaire. — Par décret, en date du 4 juin, ont été nommés dans le cadre des officiers de réserve et dans l'armée territoriale : *Au grade de médecin principal de première classe de réserve :* MM. les médecins principaux de première classe de l'armée active retraités Læderich et Flament ; *au grade de médecin principal de deuxième classe de l'armée territoriale :* MM. les médecins principaux de deuxième classe de l'armée active retraités Roux et Caillet ; M. le médecin-major de première classe de l'armée active retraité Dornier ; *au grade de médecin-major de première classe de l'armée territoriale :* MM. les médecins-majors de première classe de l'armée active retraités Bachos, Catrin, Granier, Vuillemin, Hecquin, Lamps, Charpentier, Cristau et Duval ; *au grade de médecin-major de deuxième classe de réserve :* MM. les médecins-majors de deuxième classe de l'armée active démissionnaires Montalti et Camille Dreyfus ; *au grade de médecin-major de deuxième classe de l'armée territoriale :* M. le médecin-major de deuxième classe de l'armée active démissionnaire Lévy ; MM. les ex-médecins de première classe de réserve de la marine Deschamps et Tissot ; *au grade de médecin aide-major de première classe de réserve :* M. Beaujeu, médecin aide-major de première classe de l'armée active dont la démission a été acceptée ; *au grade de médecin aide-major de première classe de l'armée territoriale :* M. Coste, ex-médecin aide-major de première classe de l'armée territoriale réintégré ; *au grade de médecin aide-major de deuxième classe de réserve :* MM. les docteurs Cantin, Joanin, Heins, Finet, Fosse, Degorce, Scrini, Blanc, Baraillaud, Traissac, Amieux, Banteignie, Weber, Bulliod, Seringe, Coorevits, Debary, Grenet, Ombredanne, Gouzy, Hanot, Menetrel, Plauchu, Carrus, Laforgue, Robert, Sutter, Schœfer, Manuel, Bodin, Viollet, Jorrot, Husson, Julien, Ramonet, George, Thomas, Chambard, Oriot, Ducatte, Fernique, Jouany, Corneille, Malhesié, Debuchy, Gatian de Clérambault, Murer, Destouches, Chevé, Boisramé, Grillon, Dubief, Garmier, Jacq, Castin, Fayt, Lorot, Lemoine, Hautefeuille, Riquoir, Weill, Métayer, Bailey, Lafite-Dupont, Layré-Dufau, Lebœuf, Goupille, Lacoste, Kelle, Malécot, Faure, Besson, Deligné, Willemetz, Fostier, Surrel, Brongniart, Buisson, Piéry, Grépinet, Boulaud, Fouque, Guibert, Jarsaillon, Bouchet, Clermont, Nodet, Dayez, Guichard, Marmasse, Lalement, Cloupet, Seu, Bouvet, Cousin, Brochard, Laurent, Abrant, Viller, Lestage, Bernheim, Petitjean, Richon, André, Netter, David, Aubert, Rivemale, Payan, Hoummel, Gamet, Quintrie, Lamothe, Lamart, Jamart, Théret, Vichard, Becul, Collet, George, Dupouy, Carbanell, Bringuier, Lamy, Dropet, Bantigny, Coittier, Berne, Loiseau, Tranchant, Moiret, Leroux, Gadreau, Colmaire, Dumont, Bidault, Garnier, Dumas, Jannot, Micheleau, Solélis, Gerin, Callier, Lefeuvre, Veyrat, Blasart, Desbonnets, Melnotte, Beaugrand, Momer, Forquin, Bertrou ; *au grade de médecin aide-major de deuxième classe de l'armée territoriale :* MM. les docteurs d'Ailhaud, Castelet, Benoist, Berthier, Lenoir, Bession, Cantin, Costes, Grunberg, Giraud.

Sont nommés pour les postes ci-après désignés : MM. les médecins-majors de première classe Roch, pour l'hôpital militaire Bégin, à Saint-Mandé ; Mackiewicz, pour le 13e d'artillerie ; Vogelin, pour le 10e d'infanterie ; Fech, pour le 7e du génie ; Thiébault, pour le 1er régiment étranger ; Metzquer, pour le 10e cuirassiers.



Service de Santé de la Marine. — Par décision présidentielle du 29 mai 1900, a été acceptée la démission de son grade offerte par M. Ziégler, médecin de 2e classe de la marine. Par décret de même date, M. Ziegler a été nommé au grade de médecin de deuxième classe dans la réserve de l'armée de mer, et affecté au port de Rochefort. M. le médecin de 2e classe Hédie, du cadre de Lorient, est désigné pour aller servir au 14e d'infanterie de marine au Sénégal, en remplacement de M. le docteur Michel. MM. les médecins

©BIUM

de classe Brachet, du port de Rochefort, et Daniel, du port de Cherbourg, sont désignés pour aller servir aux troupes en Indo-Chine, en remplacement de MM. Normand et Roux, aides-majors, le premier au 9e régiment, le second au 3e régiment de tirailleurs tonkinois. M. le médecin de deuxième classe Barbe, du cadre de Toulon, est désigné pour embarquer sur le contre-torpilleur d'escadre *Casabianca*, qui doit entrer en armement à Toulon. M. le médecin de deuxième classe Ferrandini est affecté au service général du port de Cherbourg. — Sont inscrits au tableau d'avancement, pour le grade de médecin de 1re classe (tableau supplémentaire d'avancement) MM. les médecins de 2e classe, Auregan, Durand et Preboist.



La guerre Anglo-Boër. — *Maladies.* — A Bloemfontein y avait lors du départ de Roberts, quatre mille cas de fièvre typhoïde dans les hôpitaux. Dans un seul hôpital il y avait 1,700 malades; le 12 mai il y eut 40 décès; le nombre moyen de décès par jour était de 18.

Hôpitaux. — Les hôpitaux anglais sont pleins de malades et de blessés. Les soldats anglais souffrent beaucoup du froid.

Animaux. — La maladies des chevaux augmente ; un millier de ces animaux ont succombé à Kroonstad.



Médecine d'État et Hygiène

Hygiène de la ville de Paris. — *Statistique.* — Le Service de la statistique municipale a compté, pendant la 21e semaine, 1.004 décès, chiffre voisin de celui de la semaine précédente. La fièvre typhoïde a causé 10 décès. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins continue à être assez modérés. La rougeole, toujours fréquente en juin, a causé 38 décès, presque tous dans les arrondissements de la périphérie. La scarlatine a causé 6 décès ; la coqueluche également 6 ; la diphtérie seulement 4. Ces chiffres sont voisins de la moyenne ordinaire des semaines de juin. La variole a causé 3 décès. La diarrhée infantile n'a causé que 21 décès de 0 à 1 an (la moyenne atteint 41). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 132 décès, au lieu de 110 pendant la semaine précédente et au lieu de 86, moyenne ordinaire de la saison. Il y a eu 10 suicides et 27 autres morts violentes. On a célébré à Paris 484 mariages. On a enregistré la naissance de 1,145 enfants vivants (536 garçons et 609 filles), dont 827 légitimes et 318 illégitimes. Parmi ces derniers, 47 ont été reconnus immédiatement.

Le Bain des Téléphonistes. — Le Ministre du Commerce a pensé que les nerfs surexcités et les oreilles saturées d'objurgations, de menaces et d'injures des employées du téléphone avaient besoin de l'immersion à la fois calmante et tonique des bains froids. On leur en offrira désormais ous les jours. Chaque bain coûtera quinze centimes aux baigneuses, en attendant la gratuité complète. Les hygiénistes applaudissent à cette sage mesure (voir p. 289).

La Peste. — *Egypte.* — Le total des cas de peste en Egypte, depuis le 27 avril, époque où a commencé l'épidémie, est de 75. Il y a eu 34 décès, 17 guérisons; 24 personnes sont encore en traitement. — La Presse égyptienne proteste contre les informations de source anglaise relatives à la peste. Ces informations sont purement fantaisistes, dit-elle; Port-Saïd seul est atteint par le fléau. Les offices quarantenaires donnent patentes nettes sur tous les autres points de l'Egypte.

La Lèpre. — *Europe.* — Le célèbre dermatologue danois notre ami, M. le Dr Edouard Ehlers, est rentré à Copenhague, ayant terminé son voyage d'études en Crète et en Bosnie. En Crète, où il y a six à huit cents lépreux, M. Ehlers a, sur la demande du prince Georges, gouverneur général, visité toute l'île, et il a élaboré un projet pour le traitement des malheureux malades qui, dès à présent, seront isolés. M. Ehlers a fait ensuite un voyage en Bosnie. M. de Kallay, gouverneur de cette province, l'avait invité au nom du gouvernement austro-hongrois. On a fait dans les deux dernières années, en Bosnie, sur l'initiative de M. de Kallay, des expériences très intéressantes, car on a traité douze lépreux à la source Gruber, dont l'eau contient de grandes quantités d'arsenic, de sulfate de fer et de sulfate de zinc. Le traitement a donné d'excellents résultats : le développement de la maladie des 12 lépreux a été complètement arrêté. M. Ehlers et le Conseiller de Santé autrichien M. Gluck feront au Congrès médical à Paris, en août, des communications sur cet essai de traitement. Le gouvernement autrichien va établir maintenant, suivant le conseil de M. Ehlers, une colonie d'essai dans la vallée de la Drina ; on veut conduire l'eau de la source de Gruber à cette vallée.

La Fièvre Jaune. — *Sénégal.* — A la suite des premières chaleurs, la fièvre jaune est reparue à Dakar. On a enregistré le décès de deux Européens. L'évêque est dans un état désespéré. Des mesures quarantenaires ont été reprises contre Dakar.

Les Rois et la Tuberculose. — Oscar II est un adepte fervent des théories nouvelles pour combattre la tuberculose. A maintes reprises, le souverain a donné des preuves de sa sollicitude pour les travaux des médecins et des professeurs qui se sont spécialement adonnés à l'étude de la terrible maladie et des moyens prophylactiques. A Paris, le roi a manifesté le désir d'assister à une vente de charité organisée dans les jardins et les salons de l'hôtel de Talleyrand et Sagan, rue Saint-Dominique, au profit de l'Œuvre des Tuberculeux.

Les Rois aux Eaux Minérales. — Le schah de Perse est arrivé à Contrexéville. — Il a été reçu par MM. le Dr Schneider, médecin principal attaché au souverain, et Montrot, directeur de l'établissement hydrominéral.

Taille. — *Le plus grand homme de l'Allemagne.* — *La Dürener Volkszeitung* dit que le plus grand soldat de l'armée allemande, M. le négociant Charles Pritschau, de Düren, près de Cologne, se trouve en ce moment à Paris, pour voir l'Exposition. M. Pritschau mesure 2 m. 12.

©BIUM



Divers.

Distinctions honorifiques. — A l'occasion du Congrès des Sociétés savantes, MM. les Drs Garrigou (de Toulouse), Gillot (d'Autun) et Horand (de Lyon) sont nommés *Officiers de l'Instruction publique*. — M. le Dr J.-E. Marty (médecin militaire) est nommé *Officier d'Académie*.

Les Médecins Conseillers Généraux. — Dans la Sarthe, canton de Saint-Calais, M. le Dr Gigon, républicain, été élu par 1,965 voix sur 3,793 électeurs inscrits, 2,178 votants et 2,129 suffrages exprimés, en remplacement de M. Dugué, réactionnaire, démissionnaire comme conseiller général.

Les Médecins de Rois. — Le schah de Perse, dans son voyage en Europe, est accompagné par M. le Dr Adcok, le médecin anglais de Sa Majesté, que rejoindra son confrère, actuellement à Paris, M. le Dr Schneider, médecin ordinaire de la Cour.

Les Médecins des Rois à l'Elysée. — A l'Elysée, remarqué, parmi les invités, M. le Dr Flensburg, de l'entourage du roi de Suède.

Les Médecins Musiciens. — La *Société chorale de Vienne* (Mænnergesangverein) est une société d'amateurs, où l'on trouve beaucoup de médecins. Elle est soumise au recrutement le plus sévère et nul n'est dispensé des épreuves quasi maçonniques qui en règlent l'entrée.

Les Médecins Explorateurs. — M. le Dr Henric, de la mission Voulet-Chanoine, n'était pas à bord du « Stamboul » à son arrivée à Oran. — Il est resté au Sénégal.

Les pièces anatomiques de nos Musées. — Le Conseil des Ministres a été saisi d'un fait qui s'est produit à l'Exposition, dans le pavillon des Armées de terre et de mer. On a signalé dans ce pavillon l'exhibition d'une urne d'argent renfermant le cœur de La Tour d'Auvergne. Il a été décidé que des mesures seraient prises pour que cette urne soit mise au Panthéon, où se trouve naturellement sa place, et non dans les galeries de l'Exposition.

Les Savants Conférenciers. — M. F. Le Dantec, professeur à la Faculté des Sciences a fait une conférence sur la « *Création et évolution* » (157, faubourg Saint-Antoine).

Les Médecins Pêcheurs. — L'assemblée générale annuelle de la Société d'Agriculture et de Pêche a eu lieu récemment sous la présidence de M. Ramenet-Vatel; M. le Dr Leprince, est membre du bureau.

Les Médecins Propriétaires. — L'usine à papier Moure, pour détruire les mouches, vient d'être complètement détruite par un incendie, ainsi que la propriété du Dr Moure, de la Faculté de Médecine de Bordeaux.

Mariages de Médecins. — Le samedi 30 juin on bénira, à Saint-Louis d'Antin, le mariage de M. le Dr Charles Arago, petit-fils du grand astronome, avec Mlle Madeleine Gouël, fille du Dr Gouel, médecin en chef de l'asile de Villepinte. Les témoins de la future sont le comte de Rougé et le Dr Labbé, sénateur.—M. le Dr Charles-Victor-Pierre Camescasse, docteur en médecine, va épouser Mlle Emilie-Esther Godin.

Madame veuve F. Mardrus nous fait part du mariage de notre ami, M. I. C. Mardrus, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, ancien Externe des Hôpitaux, son fils, avec Mademoiselle Lucie Delarue. — Tous nos compliments à notre confrère, le traducteur moderne bien connu des *Mille et une Nuits* !

Les Médecins dans le Monde. — Pour le banquet Maurice Jokai, dans le Comité français, nous avons trouvé M. le Dr P. Pozzi, sénateur.

Déplacement de Médecins. — M. le Dr L. Chancerel est rendu au château de Lintry.



Variétés et Anecdotes.

Une Famille de Chirurgiens: Les Pamard (d'Avignon)

Notre ami, M. le Docteur A. Pamard (1), associé national de l'Académie de Médecine, a eu l'heureuse idée de faire revivre, dans un ouvrage tout récent, la figure de son arrière grand-père, Pierre-François Bénézet-Pamard [1728-1793] (*Fig.* 83), qui, comme anatomiste, comme chirurgien, comme oculiste, et même comme médecin, a acquis une certaine notoriété.



Fig 83. — Pierre-François Bénézet-Pamard [1728-1793] (D'après un buste).

Contemporain de Daviel, il a inventé, pour l'opération de la cataracte, des instruments dont un seul a survécu sous le nom de *Pique de Pamard*. Les Pamard sont oculistes de père en fils depuis ce dernier, et chirurgiens de l'Hôpital d'Avignon depuis Pierre Pamard (1700), et Nicolas-Dominique Pamard, son fils.



Fig. 84. — J.-B.-A. Bénézet-Pamard [1763-1827]. (D'après un buste).

Le fils du celèbre oculiste, Jean-Baptiste-Antoine Bénézet-Pamard (*Fig.* 84), a laissé des travaux remarquables. Le dernier représentant de cette famille de chirurgiens est M. Pamard jeune, interne des hôpitaux de Paris.

(1) Les *Œuvres de Pierre-François Pamard*, Chirurgien et Oculiste [1728-1793]; par A. Pamard et P. Pansier. — Paris, Masson, 1900, 1 vol. in-8°.

©BIUM

THÉRAPEUTIQUE.

La Mouillère (Besançon), station saline.

Fondée en 1892, aux portes mêmes de Besançon, dans l'un des sites les plus ravissants de cette petite Suisse trop peu connue qu'est la zone frontière et montagneuse de la Franche-Comté, *la Mouillère* a, dès à présent, conquis l'un des tout premiers rangs parmi nos *chlorurées* françaises.

Son succès toujours grandissant auprès du corps médical et auprès du public, *la Mouillère* le doit à des causes multiples, d'ordre divers.

Elle le doit à sa situation, de tout point remarquable, d'une grande facilité d'accès, à 6 heures de la Capitale, offrant aux baigneurs et aux touristes les avantages et les agréments d'une véritable villégiature, à une altitude de 260 mètres, en pleine montagne du Jura, dans une région pittoresque et accidentée, fertile en promenades et en excursions sans cesse variées et toujours intéressantes, avec, sous la main pour ainsi dire, et à volonté, toutes les ressources matérielles et intellectuelles, toutes les curiosités et les attractions, toutes les distractions aussi d'une grande ville de 60.000 habitants.

Elle le doit à l'excellence de ses *eaux-mères* et de ses *eaux salines naturelles, chlorurées sodiques fortes, iodo-bromurées,* lesquelles, avec leurs 391 gr. de chlorures et leurs 0 gr. 118 de bromures, se trouvent unir, par la plus heureuse des combinaisons, à la très forte chloruration de Salies-de-Béarn, la bromuration si précieuse de Salins, et représentent dès lors l'un des types d'eaux salines les plus richement minéralisées, sinon le plus richement minéralisée qui existe.

Elle le doit à l'aménagement scientifiquement irréprochable de son établissement balnéaire, à la perfection de son outillage, au confort luxueux, à la bonne entente et au groupement savant de ses divers services balnéo-thérapique, sudothérapique, massothérapique, électrothérapique, et kinésithérapique (gymnastique médicale et orthopédique, cure de terrain) dont l'ensemble fait de *la Mouillère* (Besançon) un véritable *centre sanitaire*.

Elle le doit à la direction intelligemment éclectique de ses administrateurs qui, tout en s'étudiant à assurer aux malades qui les réclament tous les bénéfices de la « vie sédative » ou « de famille», s'efforcent en même temps d'offrir aux autres malades qui ont besoin de distractions, aux personnes qui les accompagnent, aux touristes, tous les plaisirs et toutes les séductions de la « vie mondaine» telle qu'elle se vit dans nos grandes stations à la mode : concerts, représentations théâtrales, bals et bals d'enfants, festivals et fêtes sportives de toute sorte, etc.

Mais *la Mouillère* doit avant tout son succès aux résultats thérapeutiques positifs et si nombreux, obtenus à la station dans le lymphatisme et dans les scrofulo-tuberculoses, dans les débilités, les épuisements et les anémies, dans les maladies des femmes (principalement dans les tumeurs fibreuses de l'utérus), dans les affections chirurgicales anciennes, ganglionnaires, osseuses et articulaires, — résultats heureux qui ont confirmé au delà de toutes les espérances les prévisions les plus optimistes, basées sur la richesse de la composition de ses eaux salines naturelles et de ses eaux-mères.

Dr DELINAU.

Avis aux Etudiants.

MM. les Étudiants en Médecine, qui **parlent** l'une des langues étrangères ci-après : *Allemand, Anglais* et *Italien*, et qui seraient désireux de trouver du travail bien rémunéré pendant la période des Congrès internationaux de l'Exposition de 1900 (juin-octobre), sont instamment priés de se faire inscrire de suite à l'AGENCE CENTRALE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE, 93, boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Les premiers travaux à faire seront confiés aux premiers inscrits.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à prendre commune d'Aubepierre (Haute-Marne).

2° 2 emplois d'interne en médecine vacants, à l'hôpital de Saint Germain-en-Laye, pour le 1er août. 600 fr., logé, nourri. Inscription avant le 10 juillet.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT

Listes des Questions d'Internat et d'Externat

PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE

Par **Marcel BAUDOUIN.**

Vol., in-18, de plus de 200 pages. — Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900.

Billets collectifs à prix réduits pour Paris.

Du 1er juin au 31 octobre 1900, toutes les gares situées à plus de cent kilomètres de Paris délivreront des billets aux familles (époux, ascendants, descendants) d'au moins trois personnes, voyageant ensemble. Pour les familles de trois personnes, le prix perçu sera égal à celui de trois billets d'aller et retour ordinaires. Pour les familles plus nombreuses, le prix ci-dessus sera augmenté de la moitié du prix d'un billet d'aller et retour pour chacun des membres de la famille en plus des trois personnes. Le prix total ne pourra être inférieur à 50 0/0 du prix qui serait perçu pour l'ensemble de la famille si le tarif général était appliqué. Ces billets seront valables pendant 12 jours pour les parcours de 100 à 700 kilomètres; 14 jours pour les parcours de 701 à 900 kilomètres ; 16 jours pour les parcours au-delà de 900 kilomètres. Faculté de prolongation de moitié à deux reprises moyennant un supplément de 10 0/0 chaque fois.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 338.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome 111. N° 26. 30 Juin 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Prochains Congrès de Médecine ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : La visite des Secrétaires Généraux au Pavillon de la Ville de Paris ; Petites nouvelles. — Les Malades célèbres : La Maladie du Schah de Perse. — Les Épidémies à Paris : La prétendue Épidémie de Fièvre typhoïde au Lycée Louis-le-Grand ; l'Épidémie de Scarlatine de l'École Centrale. — Les Hôpitaux de Province : L'Affaire des Internes des Hôpitaux de Nantes. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Le Musée Municipal d'Assainissement à Paris. — Sociétés Savantes de Paris : Académie de Médecine. — Livres Nouveaux.

ILLUSTRATIONS : Plan du Rez-de-Chaussée du Pavillon de la Ville de Paris à l'Exposition universelle de 1900. — M. Lépine, Préfet de Police. — M. Bertillon, Chef du Service Anthropométrique à la Préfecture de Police. — M. le Pr Jaccoud (Paris). — M. le Pr Dieulafoy (Paris).

BULLETIN

61(06)

Les Prochains Congrès de Médecine.

La plupart des Congrès internationaux, du ressort des Sciences Médicales, qui auront lieu en 1900, à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle, se tiendront du 20 juillet au 20 août. A cette époque, la Capitale sera habitée, sans la moindre exagération, par une dizaine de mille de médecins étrangers, venus de tous les coins de France et de toutes les parties du Monde. Paris est prêt dès aujourd'hui à les recevoir dignement.

Personne n'ignore que l'organisation de ces réunions, où il faut parler au moins quatre langues pour être à même de guider les confrères, exige d'abord, de la part des Secrétaires généraux chargés de cette besogne, une activité et un dévouement tout à fait remarquables aux intérêts du pays qui offre ainsi une hospitalité généreuse à toutes les nations. Ces hommes-là se trouvent facilement dans le corps médical ; mais, là comme ailleurs, se glissent pourtant, de temps à autre, quelques personnalités, qui désirent que les échos des feuilles publiques résonnent plutôt autour de leur nom qu'à propos des Congrès qu'elles sont chargées de mener à bien....

Pourtant, ce qui contribue surtout aux succès de ces réunions cosmopolites, ce sont les relations que certains médecins français, hommes de science ou voyageurs, écrivains ou journalistes, ont su se créer et entretenir à l'étranger à l'occasion de précédentes assemblées internationales. Ce sont ceux-là, malheureusement en trop petit nombre chez nous, qui, en réalité, feront nos Congrès et détermineront la formation de ces courants d'émigration qui, en août prochain, vont se déverser sur Paris, à la plus grande satisfaction de tous.

Ce sont ceux-là, ces Internationaux, comme on les appelle (ils sont fiers de ce titre, honni à l'époque présente, et qui font, en ce moment, sans rien dire, plus de besogne que de bruit, quoiqu'ils ne soient aux honneurs nulle part), qui assureront le triomphe de la Science Française, et non pas les Secrétaires généraux qui n'ont jamais mis le pied hors des frontières de France.

Ils paieront de leur personne, comme ils l'ont toujours fait, sans compter, sans regarder derrière eux, sans demander la moindre récompense, pour le seul plaisir du devoir accompli et la satisfaction de leur idéal de Justice et d'Humanité....

Certes, ils sont rares de nos jours, dans notre cher pays, les hommes de cette trempe, pour qui la vie active et internationale n'est qu'un *moyen*, et non un *but* ; mais il faut qu'on sache qu'ils sont là, prudemment, dans l'ombre, et qu'ils veillent, derrière des autorités peu remuantes et souvent peu autorisées, prêts à gagner le front des troupes au jour du danger.

Ils ont fait leurs preuves. On ne doit donc plus douter de leur bonne volonté.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

614 (44)

La Visite des Secrétaires Généraux au Pavillon de la Ville de Paris.

Jeudi dernier, 21 Juin, la Réunion des Secrétaires Généraux a visité le Pavillon de la Ville de Paris, sous la direction des divers Chefs de Service qui ont organisé cette belle Exposition près du Pont des Invalides.

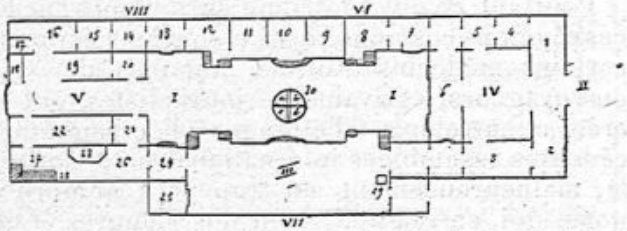

Fig. 85. — Plan du Rez-de-Chaussée du Pavillon de la Ville de Paris à l'Exposition universelle de 1900.

Légende : H, Entrée principale ; 1, Laboratoire municipal ; 2, Bureau des Prisons et Asiles ; 3, Anthropométrie judiciaire ; 5, Inspection des comestibles ; 4, Inspection sanitaire vétérinaire ; 30, Bassin de comparaison des eaux d'alimentation (*a*, Vanne ; *b*, Avre ; *c*, Seine ; *d*, Ourcq) ; 7, Hôpitaux anciens ; 8, Pupilles de la Seine ; 9, Enfants assistés ; 10, Crèches ; 12, Observatoire de Micrographie ; 14, Hygiène de l'habitation ; 15, Asiles et Refuges ; 16, Eclairage ; 19, Voie publique ; 18, Pavage en bois ; 20, Travaux sanitaires ; 27, Egouts et Eaux ; 26, Epandage ; 23, Diorama d'Herblay ; 28, Assainissement.

Cette visite a été surtout consacrée aux collections administratives et à des objets peu en rapport, en général, avec les choses de la Médecine ; mais, dans certaines parties du Pavillon toutefois, comme nous l'avons montré dans un premier article (1), il y a une foule d'expositions spéciales, susceptibles d'intéresser nos lecteurs. Nous n'y reviendrons pas ici pourtant, renvoyant à notre précédente description ; et nous nous bornerons à citer les points qu'une visite trop rapide nous avait fait passer sous silence, lors de notre première revue.

Dans le Pavillon de la Ville de Paris, de jolis petits coins pourtant intéresseront le médecin. D'abord celui consacré au *Pavage en bois*. Il y verra comment on stérilise les pavés : ce qui explique pourquoi ce mode de pavage est aussi hygiénique que l'asphalte (*Recherches microbiologiques du Dr* MIQUEL *sur le contenu en microbes du centre des pavés*).

Dans l'Exposition rétrospective de la Préfecture de Police, signalons le *costume officiel* du Médecin en chef de la Police, jusqu'au moment où le poste et le costume ont été modifiés ; l'ex-tenue d'un *Chef de la police municipale* qui a joué un rôle historique dans l'arrestation de Louis XVI et qui fut

(1) *Gaz. Méd. de Par.*, 1900, n° 21, p. 242.

M. LE PRÉFET DE POLICE ACTUEL.



M. LÉPINE, frère du Pr LÉPINE (de Lyon).

MÉDECIN, M. le Dr CHAMBON DE MONTEAUX; les pièces relatives au Dr MARAT (1), l'Ami du Peuple ; l'exposition de M. A. BERTILLON, chef du service anthropométrique de la Préfecture de Police, etc., etc.



M. le Chef de Service de l'Anthropométrie judiciaire à la Préfecture de Police.

L'Exposition consacrée aux Asiles d'Aliénés est surtout remarquable par les appareils de MM. les Drs TOULOUSE et VASCHIDE pour l'étude des sensations et par leurs observations modèles ; par celui du Dr BLIN (Craniomètre

(1) Marat est encore rappelé à l'Exposition par le *tableau de David* (Marat assassiné) [dans son bain], *par sa montre*, à la bijouterie, et par le modèle de son *turban*, à l'exposition rétrospective du costume.

©BIUM

d'un nouveau genre); par la belle statue en plâtre d'une *crise d'hystérie*, due à M. le Dr Blin, qui l'a exécutée d'après la photographie d'un malade observé en pleine crise. — Les nouveaux appareils d'éclairage de la Ville méritent aussi d'être signalés ici, en même temps que l'Exposition de l'Assainissement et du Service des Carrières, aussi curieuse pour l'hygiéniste que pour l'ingénieur.

Petites Nouvelles.

Les Médecins à l'Exposition. — M. le Dr Marcel Baudouin est nommé *Membre du Jury international du Concours des Premiers Secours aux blessés civils et militaires.*

Les Visites Conférences. — *Ecole internationale de l'Exposition.* — Conférence de M. Cartailhac, de la Société d'Anthropologie, sur l'*Industrie et l'Art chez nos ancêtres préhistoriques* (La conférence a été suivie d'une visite au Musée ethnographique du Palais du Trocadéro, où la conférence a eu lieu). — Salle des conférences du pavillon du Canada, au Trocadéro, notre ami, M. le Dr Mosny, du Comité consultatif d'hygiène de France, a parlé de *l'Hygiène dans l'école et par l'école.*

La Physiologie à l'Exposition. — Lundi dernier, inauguration pour la Presse, du Palais des Illusions ou des Glaces au Champ de Mars, dans le Palais de l'Electricité. Les Physiologistes pourront voir là à quels résultats on peut arriver en utilisant les effets produits par des glaces verticales disposées en hexagone, les interruptions des courants électriques actionnant des lampes de toutes couleurs, et les projections qu'a su mettre si bien en relief l'incomparable artiste qu'est la Loïe Fuller ! Ces illusions d'optique sont véritablement un charme, même pour les yeux les plus blasés et les plus mauvais.

LES MALADES CÉLÈBRES.

61 : 92
La Maladie du Schah de Perse.

MM. les Prs Dieulafoy et Jaccoud ont été appelés par le Schah de Perse, à Contréxeville, en consultation sur la cure que suit en ce moment le Schah. M. le Dr Hollander (de Berlin), appelé également, s'y est rendu pour la consultation.



M. le Pr Jaccoud.

Cette consultation médicale a eu lieu le 18 juin. Elle a duré de 8 heures du matin jusqu'à 11 heures 1/2. Il en est résulté que Sa Majesté Impériale est atteinte d'un commencement de *diathèse goutteuse*, légère et sans gravité. A l'issue de la consultation, les médecins ont été photographiés sur le perron de la Souveraine ; puis MM. les Prs Dieulafoy et Jaccoud sont repartis pour Paris.



Pr Dieulafoy

Le Schah va boire à la source avec le public, et se promène dans la cour, où le Directeur a fait placer des fauteuils, afin que le Schah puisse se reposer. Sa grande distraction est de tirer à la carabine.

Le *Figaro* a publié récemment la note suivante à ce propos. Elle mérite de rester et a droit aux honneurs de la Presse Médicale.

La consultation demandée par S. M. le Schah de Perse a été aussi complète que possible. Huit médecins y ont pris part, sous la direction de S. Exc. Hakimol-Molk, ministre de la Cour, et du Dr Hugh Adcock, médecin particulier du Schah depuis douze ans. Quatre médecins français : Pr Dieulafoy, Pr Jaccoud, professeurs à la Faculté de Paris ; Dr Schneider, médecin principal de l'armée française, qui avait rempli une mission en Perse, auprès de sa Majesté ; enfin; le Dr Debout d'Estrées, qui pratique à Contrexéville depuis plus de trente ans ; deux médecins allemands : M. le Dr Pfeiffer (de Wiesbaden) ; Dr Hollander (de Berlin), deux médecins persans : Dr Khalil Khan, médecin de la Cour ; Dr Ibrahim Khan, neveu de S. Exc. Hakimol Molk. Tous les deux ont été élèves de la Faculté de Paris et se sont fait connaître en Europe par leurs travaux dans la Conférence sanitaire de Paris et le Congrès médico-social de Bruxelles. S. Exc. Nazare Aga, ministre de Perse, assistait à toute la consultation.

Après un examen détaillé et attentif, les médecins se sont réunis pour rédiger leur consultation, et, informés du traitement antérieur, ils l'ont pleinement approuvé et ont déclaré que les eaux de Contréxeville, qui avaient été décidées par ses médecins, étaient bien le traitement qui convenait à la santé du Schah. M. le Dr Debout d'Estrées et les médecins ordinaires du souverain ont été chargés de la suite du traitement. On aurait tort de croire que cette consultation soit l'indice d'une maladie grave. La santé du Schah est généralenent bonne. Aucun organe n'est lésé. Il s'agissait simplement de combattre une tendance à la goutte, qui n'empêche nullement le souverain de se promener.

LES ÉPIDÉMIES A PARIS.

614
La prétendue épidémie de fièvre typhoïde au Lycée Louis-le-Grand.

Des bruits ont couru sur le lycée Louis-le-Grand. On parlait d'une épidémie de *fièvre typhoïde*, comme au lycée Saint-Louis. La nouvelle était injustifiée ; c'est à peine si elle reposait sur quelque fondement.

Le Ministère de l'Instruction publique a en effet communiqué aux journaux la note officieuse suivante.

« On a demandé de divers côtés, dans la journée, au Ministère de l'Instruction publique, des renseignements sur l'état sanitaire du lycée Louis-le-Grand. Trois élèves du lycée Louis-le-Grand et un répétiteur sont en ce moment à l'infirmerie, atteints d'une affection gastrique fébrile qui présente les symptômes typhiques. L'un de ces malades est convalescent. L'état des trois autres ne paraît pas présenter de gravité. Aucun cas ne s'est déclaré depuis le 12 juin (et non depuis le 13, comme on l'a publié). Toutes les mesures hygiéniques et prophylactiques ont été prises. La Commission sanitaire des lycées et collèges, récemment constituée par M. Georges Leygues, Ministre de l'Instruction publique, a été convoquée et se réunira au lycée Louis-le-Grand ».

©BIUM

Cette commission s'est réunie au lycée Louis-le-Grand. C'est la même Commission qui a eu à examiner, il y a trois mois environ, le lycée Saint-Louis. Elle est présidée par M. Gréard, vice-recteur de l'Académie et se compose, entre autres membres, du Dr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, du Dr Roux, de l'Institut Pasteur, et de l'inspecteur général du service d'hygiène de la Ville de Paris. La commission a d'abord entendu M. le proviseur, et le Dr Belin, médecin du lycée, qui lui ont fourni les renseignements les plus exacts sur l'état sanitaire et alimentaire de l'établissement. Puis elle a procédé à la visite minutieuse des divers services du lycée. Elle a commencé cette visite par l'infirmerie : les locaux de l'infirmerie étaient vides, ils n'ont pas reçu de malades depuis dix jours. Dans les chambres d'isolement se trouvent à l'heure actuelle, quatre malades. Ils sont très légèrement atteints de cette affection gastrique, présentant les symptômes typhiques dont parle la note officieuse. Deux d'entre eux sont d'ailleurs en pleine convalescence. Ces malades, convient-il d'ajouter, sont des jeunes gens surmenés par les examens et concours qui battent actuellement leur plein. Des quatre, trois sont des candidats aux grandes écoles du gouvernement. La Commission, poursuivant son enquête, a reconnu que ce n'était pas dans l'intérieur du lycée qu'il fallait chercher l'origine du mal. Elle a établi, d'après les relevés de dates qu'elle a tenu à faire, que cette origine doit être cherchée au dehors. En effet, la dernière quinzaine a été coupée par des sorties assez nombreuses et des congés assez prolongés ; il est vraisemblable que c'est au cours d'un de ces congés que les jeunes gens malades ont contracté le germe d'un mal heureusement sans gravité.

L'épidémie de scarlatine de l'École centrale.

Quelques cas de fièvre scarlatine se sont produits parmi les élèves de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures. Conformément à la décision de son conseil et à l'avis donné par le Ministère du Commerce, les élèves de cette École ont été licenciés. Ce n'est là, d'ailleurs qu'une mesure de prudence, car l'épidémie est restée bénigne. Les sept élèves atteints sont tous en voie de guérison; et les locaux ont été désinfectés dès l'apparition du mal. Cette fermeture n'a en réalité lieu que douze jours avant la date habituelle.

LES HOPITAUX DE PROVINCE.

614.89

L'Affaire des Internes de Nantes.

Les Journaux de Nantes ont publié la lettre ci-dessous des internes des Hôpitaux de Nantes.

« Nantes, le 10 juin 1900. A la suite d'articles parus ces derniers jours dans plusieurs journaux de notre ville, le Syndicat des Internes en Médecine, dont la fondation (Association) remonte à l'année 1888, vous prie de vouloir bien faire insérer dans vos colonnes les lignes suivantes. Soucieux de se justifier, mais désireux de ne pas entamer de polémique, les internes en médecine sont heureux de vous signaler deux articles parus dans la *Gazette médicale de Nantes* les 14 et 21 avril 1900, où se trouve résumé l'exposé de la situation. En fait, il ne s'agit pas d'une question secondaire, comme celle des heures de rentrée à Saint-Jacques, mais plutôt d'une question générale, d'un ordre plus élevé. Ce que le Syndicat demande, c'est le rétablissement d'un ancien état de choses, — c'est-à-dire, l'assimilation complète des internes de l'Hospice Général à leurs collègues de l'Hôtel-Dieu. Tous, ils ont subi les mêmes concours ; ils doivent avoir mêmes obligations et mêmes droits. La situation ancienne a été, en mars dernier, brusquement modifiée pour des raisons de convenances personnelles. Elle l'a été, sans que le Syndicat des internes en ait eu connaissance, et sans l'avis préalable du Conseil de Santé. Or, la situation actuelle est intolérable. Le logement de tous les internes à Saint-Jacques s'impose. Il s'impose dans l'intérêt des malades, et cela est si vrai, que c'est après un avis favorable, donné à l'unanimité par le Conseil de Santé, que notre demande a été transmise par lui à l'Administration des Hôpitaux. Celle-ci n'en a tenu aucun compte. Bien plus, dans sa réponse, elle va jusqu'à comparer l'Hospice Général aux Petites Sœurs des Pauvres et à Saint-Joseph. Il s'impose également dans l'intérêt des élèves, non pas des internes actuels, qui, tous ont passé par Saint-Jacques et n'y retourneront pas, mais dans celui de nos successeurs auxquels nous créerions, en acceptant, une situation pleine de difficultés. En fait, l'éloignement des internes de Saint-Jacques a eu pour résultat immédiat d'augmenter la prépondérance du personnel secondaire de l'établissement, dont, malgré le dévouement, les soins sont forcément aveugles. Il en est résulté pour les internes une déconsidération qu'ils subiront par la suite sans l'avoir méritée. C'est d'ailleurs, ce qu'ont fort bien compris tous les étudiants en médecine de Nantes, qui, après les explications à eux données, se sont déclarés solidaires et prétendent appuyer les justes revendications de leurs aînés. En terminant, qu'on nous permette de regretter, avec nos maîtres les plus autorisés, qu'il n'existe pas, *dans l'intérêt des malades*, au sein d'une Commission administrative chargée de subvenir à leurs besoins, une personne ayant *qualité* pour juger les questions médicales et imposer son avis. Cette lettre, un peu longue, nous a paru cependant nécessaire pour rectifier et prévenir des informations inexactes. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, Avec nos sincères remerciements, nos salutations empressées. » *Le Syndicat des Internes en Médecine de Nantes.*

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Hagenmuller (de Marseille), décédé au laboratoire de zoologie marine d'Endoume (près Marseille), aide-naturaliste au Muséum, chef des travaux d'histologie à l'École de Médecine de Marseille. Ce savant, d'une érudition considérable, était en histologie un des premiers techniciens de France. La loyauté de son caractère et son dédain absolument exceptionnel de tout ce qui était étranger à la Science lui valent une place à part dans l'estime de ses collègues et des élèves du Muséum et de l'École de Médecine. Né en 1852 de parents alsaciens, engagé volontaire dans l'artillerie en 1870, puis élève à l'Ecole de Santé militaire, dont il sortit le dixième en 1875, Hagenmüller démissionna pour exercer la chirurgie à Bône (Algérie), où il acquit une brillante situation. Abandonnant, par amour pour la Science pure, une clientèle très lucrative, il fut nommé à Marseille, aide-naturaliste au Muséum, puis chef de travaux d'histologie à l'Ecole de Médecine.

M. le Dr Icard, gérant du *Lyon médical*, bibliothécaire de la Faculté de Médecine de Lyon, secrétaire général de la *Société des Sciences médicales de Lyon*. Dans ses nombreuses fonctions et en particulier à la *Société des Sciences médicales*, dont il était le membre le plus actif et le plus dévoué,

©BIUM

M. Icard s'était acquis les sympathies de tous. Il est décédé le 14 juin 1900. — M. le Dr H. Dorvau (de Châtellerault). — On vient de ramener à Nancy, pour y être inhumés, les restes de notre confrère, M. le Dr Sibut, médecin-major de la mission Gentil, décédé à Libreville (Congo français), le 10 avril 1899, dans sa 33e année (*Gaz. des Hôp.*).

M. le Dr W. Kuhne, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Heidelberg. — M. le Dr K. G. Lange, professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de Médecine de Copenhague. — M. le Dr G. E. Williamson, professeur adjoint de chirurgie à Durham University College of Medicine de Newcastle-on-Tyne. — M. le Dr Fessenden Nott Otis, ancien professeur des maladies des voies génito-urinaires au College of Physicians and Surgeons de New-York.

M. Dagron, aéronaute, et inventeur de la *photographie microscopique*, dit le *Temps*. Grâce à ce procédé, la poste aérienne fut organisée d'une façon extraordinairement efficace pendant toute la durée de l'investissement de la Capitale en 1871. Les pellicules sur lesquelles les correspondances étaient photographiées, étaient si prodigieusement légères qu'un oiseau emportait ordinairement plus de cinquante mille dépêches, qui étaient déchiffrées à l'Hôtel des Postes à l'aide d'un appareil de projection, et qui ne pesait pas plus d'un gramme. Toute la série des dépêches faites pendant l'investissement de Paris, au nombre de cent quinze mille, auraient pu être portées à la fois par un seul pigeon. Né à Beauvoir, dans la Sarthe, M. Dagron a succombé hier à une attaque de paralysie, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Notre ami, M. le Dr Dagron, son fils, prie de faire savoir que, d'après le désir exprimé par le défunt dans son testament, les obsèques ont été strictement privées et qu'il n'a été envoyé aucune lettre d'invitation. — Récemment ont eu lieu en l'église de Notre-Dame-des-Champs, les obsèques de Mlle Yvonne Tison, jeune communiante, brûlée vive dans la chapelle Saint-Joseph. Les fleurs et les couronnes recouvraient en entier le cercueil, et les petites amies de la défunte, en costume blanc, tenaient les cordons du poêle. Un grand nombre d'amis avaient tenu à donner à notre excellent confrère, Tison, Médecin en Chef de St-Joseph, une marque de sympathie en assistant à la cérémonie religieuse. — M. Gérald Chaffaut, étudiant en médecine, âgé de dix-neuf ans, se baignait dans l'étang de la propriété qu'il habite avec son père, M. le lieutenant-colonel en retraite Chaffaut, à Angoulême, quand, s'embarrassant dans des herbes, il disparut. Malgré les secours qui lui furent portés immédiatement, l'infortuné jeune homme avait cessé de vivre quand on ramena son corps sur la berge.

M. le Dr de Greny, belge, qui venait d'achever son deuxième séjour au Congo, décédé à Boma, où il allait s'embarquer pour revenir en Europe. — M. le Dr Contancin, sénateur de la Vienne. — M. le Dr Hinglais, médecin de colonisation du Ouled-Soltan, qui a succombé à l'âge de 33 ans aux suites du typhus contracté en soignant ses malades. — M. le Dr Paul Marès, membre de l'Association des médecins du département d'Alger.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.



Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 2 au 7 juillet 1900. — Examens de doctorat. — *Lundi* 2. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Mauclaire, Legueu. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Jalaguier, Poirier, Broca (Aug.). — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : Hayem, Brissaud, Teissier. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Tillaux, Lejars, Walther. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Lannelongue, Tuffier, Delbet. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Fournier, Déjerine, Gaucher. — 5e (1er partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Mardi 3. — 3e (oral, 1re partie, N. R., salle n° 1) : MM. Schwartz, Quénu, Thiéry. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Charrin, Achard. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Raymond, Vaquez, Dupré. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Charité) : MM. Guyon, Nélaton, Albarran. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Berger, Brun, Faure. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Jaccoud, Chantemesse, Thiroloix. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Mercredi 4. — 2e (2e partie, salle n° 1). — Rémy, Wurtz, Desgrez. — 3e (oral 1re partie, N. R., salle n° 2 et 3) : MM. Lannelongne, Poirier, Lepage. — 3e (2e partie, 1re série, salle n° 3) : MM. Potain, Blanchard, Launois. — 3e (2e partie, 2e série, Grand Amphithéâtre) : MM. Joffroy, Widal, Thoinot.

Jeudi 5. — 2e (2e partie, salle n° 1) : MM. Blanchard, Chassevant, Launois. — 3e (oral, 1re partie, 1re série, salle n°, 2) : MM. Lannelongue, Nélaton, Bonnaire. — 3e (oral, 1re partie, 2e série, Grand Amphithéâtre) : MM. Schwartz, Faure, Wallich. — 4e (Petit Amphithéâtre). MM. Pouchet, Widal, Langlois.

Vendredi 6. — 2e (2e partie, salle n° 1) : MM. Retterer, Heim, André. — 5e (1re partie, Chirurgie, Pitié) : MM. Mauclaire, Jalaguier, Lejars. — 5e (2e partie, Pitié) : MM. Déjerine, Gaucher, Wurtz. — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Potain, Landouzy, Thoinot. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Brissaud, Widal, Teissier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Varnier, Lepage. —

Samedi 7. — 4e (Doctorat, Salle n° 1 : MM. Pouchet, Langlois, Thiroloix. — 5e (2e partie, 1re série, Necker) : MM. Raymond, Hutinel, Ménétrier. — 5e (2e partie, 2e série, Necker) : MM. Chantemesse, Marfan, Achard. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu : MM. Cornil, Joffroy, Vaquez. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu), MM. Debove, Roger, Dupré. — 5e 1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier : MM. Budin, Bonnaire, Wallich.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 4*, à 1 heure, M. Ruillier : *Des troubles de la sensibilité de la région épigastrique* ; MM. Fournier, Pinard, Gilles de la Tourette, Varnier. — M. Vanwtberghe : *Contribution à l'étude de la symphyséotomie* ; MM. Pinard, Fournier, Gilles de la Tourette, Varnier. — M. Ralli : *Grossesse extra-utérine* : MM. Pinard, Fournier, Gilles de la Tourette, Varnier. — M. Mombet : *Les opérations plastiques sur le vagin et sur le périnée au point de vue des accouchements* ; MM. Pinard, Fournier, Gilles de la Tourette, Varnier. — M. Rignier : *Du massage* ; *Traitement rationnel des ulcères de jambe* ; MM. Tillaux, Kirmisson, Delbet, Legueu. — M. Rouxel : *Etude sur les kystes synoviaux extra-poplités du genou* ; MM. Tillaux, Kirmisson, Delbet, Legueu. — M. Duhamel : *Contribution à l'étude du sarcome de la parotide* ; MM. Tillaux, Kirmisson, Delbet, Legueu. — M. Lecocq : *Une méthode de traitement des fractures du calcanéum* ; MM. Tillaux, Kirmisson, Delbet, Legueu.

Jeudi 5, à 1 heure. Mlle Pariselle : *Des fontanelles, anatomie et pathologie* ; MM. Brouardel, Berger, Retterer, Albarran. — M. Pelletier : *Contribution à l'étude des laryngocèles* ; MM. Berger, Brouardel, Retterer, Albarran. — M. Ferron : *Contribution à l'é-*

©BIUM

tude opératoire dans l'appendicite ; MM. Berger, Brouardel, Retterer, Albarran. — M. Druault : *Recherche sur la pathogénie de l'amaurose quinique* ; MM. Panas, Dieulafoy, Brun, Roger. — M. Andrieux : *Complications pleuro-pulmonaires de l'érysipèle* ; MM. Dieulafoy, Panas, Brun, Roger. — M. Le Filliatre : *Des différents traitements de la maladie de Basedow* ; MM. Cornil, Hutinel, Poirier, Marfan. — M. Vialle : *Hygiène hospitalière : Le service des douteux à l'hôpital des Enfants-Malades* ; MM. Hutinel, Cornil, Poirier, Marfan. — M. Poirier (H.) : *Essai sur l'hygiène rurale touchant particulièrement les maladies contagieuses et l'enfance* ; MM. Hutinel, Cornil, Poirier, Marfan.

M. Caussade : *De la céphalalgie uricémique chez les enfants*, MM. Debove, Raymond, Ménétrier, Dupré. — M. Viard : *De la myopathie primitive progressive, forme juvénile d'Erb* ; MM. Debove, Raymond, Ménétrier, Dupré. — M. Bonnat : *Etude clinique sur la période terminale de la paralysie générale et la mort des paralytiques généraux* ; MM. Raymond, Debove, Ménétrier, Dupré. — M. Demay : *De la respiration pulmonaire pendant la vie intra-utérine. Remarques cliniques, constatations anatomiques* ; MM. Budin, Chantemesse, Varnier, Wurtz. — M. Netter : *Echanges nutritifs dans l'allaitement artificiel* ; MM. Budin, Chantemesse, Varnier, Wurtz. — M. Ducorneau ; *Des moyens de combattre la dépopulation par la diminution de la mortalité infantile et, principalement, en favorisant l'allaitement maternel* ; MM. Budin, Chantemesse, Varnier, Wurtz. — M. Bensis : *Recherche sur la flore vulvaire et vaginale chez la femme enceinte* ; MM. Chantemesse, Budin, Varnier, Wurtz.

Stage Hospitalier pendant la période des vacances. — MM. les Etudiants, dont la scolarité est soumise au stage hospitalier, et qui n'auraient pu, pour des motifs sérieux, accomplir le stage en 1899-1900 (du 1er décembre 1899 au 15 juin 1900), sont informés que dans le but de régulariser leur situation, ils seront admis, pendant la période des vacances (du 1er juillet au 1er novembre), dans certains services de clinique qui leur seront désignés. Ceux d'entre eux qui voudraient bénéficier de cette mesure devront adresser une demande écrite au Doyen de la Faculté, du 15 juin au 15 juillet, en indiquant s'ils désirent suivre un service de médecine ou de chirurgie.

Concours de Prosectorat. — Le Concours du prosectorat vient de se terminer par la nomination de MM. Guibé et Veau.

Concours de l'Adjuvat. — Sont nommés aides d'anatomie : MM. Alglave, Chifoliau, Alexandre, Renon, et Léo.

Facultés de Médecine de France. — *Concours d'agrégation.* — Le nombre des places d'agrégés des Facultés de Médecine mises au concours pour cette année, est porté de 36 à 38. Ces deux nouvelles places, fondées par l'Université de Paris, sont réservées à la Faculté de Médecine et comprises dans la section de chirurgie et accouchements (accouchements) et dans la section des Sciences anatomiques et physiologiques (anatomie).

Conseil de l'Université de Paris. — Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni cette semaine à la Sorbonne, sous la présidence de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie. Le Conseil a procédé tout d'abord à l'installation de M. Guignard, récemment nommé directeur de l'Ecole supérieure de Pharmacie, et qui, en cette qualité, est membre de droit.

Il a enregistré la décision ministérielle qui approuve les délibérations aux termes desquelles l'Université avait décidé les créations suivantes. *Faculté de Médecine* : emploi d'agrégé d'accouchements et emploi d'agrégé d'anatomie (à dater du 1er novembre 1901). *Faculté des Sciences* : emploi de préparateur du laboratoire de chimie appliquée (à dater du 1er novembre 1900). — M. le Pr Lannelongue a rendu compte du Congrès tenu à Naples contre la tuberculose, à la fin du mois d'avril dernier, et a dit quelle part y avait prise la Science française.

Enseignement Médical libre à Paris. — Nous apprenons que le Dr Meyer s'est associé le Dr Kopff, comme collaborateur, à la clinique des maladies des yeux, 13 rue Saint-Guillaume.

Faculté des Sciences de Paris. — Une manifestation en l'honneur du Professeur H. de Lacaze-Duthiers, docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux et la cérémonie de remise d'un buste, auront lieu le 1er juillet 1900, à 10 heures du matin, à la Sorbonne, dans les Salons de l'Académie. Les personnes qui désirent recevoir un exemplaire de la reproduction du buste sont priées de joindre à leur adhésion la somme de 5 francs à l'adresse du Trésorier du Comité.

L'Université de Barcelone, voulant témoigner de son admiration pour les services rendus par le Pr de Lacaze-Duthiers aux Sciences zoologiques et de sa reconnaissance pour l'hospitalité que trouvent les savants étrangers dans les stations maritimes qu'il a fondées, a fait exécuter ce buste en bronze par un des sculpteurs les plus célèbres de l'Espagne, Benlliure, membre de l'Académie des Beaux-Arts de Madrid et de l'Académie de Rome. On peut admirer, dans le grand Palais des Beaux-Arts, à l'Exposition universelle de Paris, l'œuvre de l'artiste espagnol. L'Université de Barcelone enverra à Paris une délégation composée d'un certain nombre de ses professeurs, et il a été décidé que l'Université de Paris recevrait officiellement la délégation de Barcelone dans les salons de la Sorbonne, pour la remise solennelle du buste à M. de Lacaze-Duthiers. Il est à désirer que cette cérémonie reçoive tout l'éclat possible. Les anciens élèves du savant professeur, les nombreux zoologistes auxquels il a fourni des facilités de travail, tous ceux qui, à un titre quelconque, voudraient témoigner de leur admiration pour les services qu'il a rendus à la Science sont invités à adhérer à cette manifestation. Une reproduction par la gravure de l'œuvre de Benlliure sera envoyée à ceux des adhérents qui en manifesteront le désir. La liste des Membrss du Comité définitif, comprenant des savants, français et étrangers, sera publiée prochainement. Dans le compte rendu de la cérémonie sera insérée la liste complète des adhérents.

Faculté de Médecine de Lille. — Sont nommés, à la Faculté de Médecine de Lille : professeur d'Hygiène et de Bactériologie, M. Calmette, professeur de Bactériologie et de Thérapeutique; à la même Faculté, professeur de Pharmacie à la même Faculté, M. Deroide, agrégé.

Faculté de Médecine de Montpellier. — A la Faculté de Médecine de Montpellier, M. le Dr Bosc, agrégé, est nommé professeur d'Anatomie pathologique. — Tous nos compliments à notre éminent collaborateur des *Archives provinciales de Médecine*.

Faculté des Sciences de Caen. — A la Faculté des Sciences de Caen, M. Houllevigue, docteur ès sciences, est chargé d'un cours de physique à la même Faculté.

École vétérinaire d'Alfort. — M. Almy, répétiteur chef de travaux à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, est nommé professeur de pathologie chirurgicale, manuel opératoire, ferrure et clinique, à cette Ecole.

Missions Scientifiques et Médicales. — Le Collège des Maladies tropicales de Liverpool envoie dans le sud de l'Amérique une expédition scientifique. Cette expédition, qui passera d'abord par le Canada et les Etats-Unis, se rendra à Para. Elle a pour objet d'étudier la fièvre jaune, la dysenterie, et les autres maladies du sud de l'Amérique.

©BIUM



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Inspection de la Commission.* — La Commission de l'Assistance publique (5e Commission du Conseil municipal de Paris) a décidé de visiter les uns après les autres tous les hôpitaux de Paris, pour y étudier sur place les améliorations nécessaires. On se souvient que le précédent Conseil avait établi un vaste projet de démolition et de reconstruction de certains hôpitaux. La Commission actuelle veut en dresser un nouveau : sa première visite a été pour *l'hôpital de la Pitié*.

Concours d'Ophtalmologie. — Le Concours s'est terminé par la nomination de notre excellent ami M. Morax, à qui nous adressons nos félicitations les plus sincères.

Hôpital Saint Joseph. — Un concours s'ouvrira le 2 juillet 1900 à l'hôpital Saint-Joseph (5, rue Pierre Larousse), pour la nomination à cinq places d'interne titulaire et à plusieurs places d'interne provisoire.

Internat des Hôpitaux de Bordeaux.—*Le Doctorat des Internes.* — La réunion des médecins et chirurgiens des hôpitaux de Bordeaux a été d'accord d'autoriser les internes de quatrième année à passer leur thèse sans cesser d'être en fonctions durant cette même année, et de demander à l'administration compétente, pour les internes de troisième année ayant passé leur cinquième examen, le droit de pratiquer, quand il y aura lieu, les opérations d'urgence dans l'hôpital.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris.— *Liste de présentation des candidats à la place vacante de membre titulaire. Etaient présentés en première ligne*, M. Sevestre; *en deuxième ligne*, M. Du Castel ; *en troisième ligne* et *ex æquo*, MM. Bardet, Merklen, Trouessart.

Académie des Sciences de Paris. — *Le fauteuil de M. Milne Edwards.*— L'Académie des Sciences a fait dresser en comité secret, la liste des candidats à la place vacante dans la section d'anatomie et de zoologie en remplacement de M. Milne Edwards, décédé. Elle y portait en première ligne, *ex æquo* et par ordre alphabétique, MM. Giard, professeur à la Sorbonne, et Vaillant, professeur au Muséum d'Histoire naturelle ; en deuxième ligne, MM. Bouvier, professeur au Muséum, et Yves Delage, professeur à la Sorbonne ; en troisième ligne, MM. Oustalet, professeur au Muséum, et Prévost, chef du laboratoire de Banyuls.

Association générale des Etudiants de Paris. — L'Association générale des étudiants vient d'arrêter le programme des fêtes qu'elle compte donner aux étudiants étrangers. Elle les recevra du 5 au 12 août. M. Reveillaud, président de l'Association, ira avec les membres du Comité attendre à la gare les délégations. La séance d'ouverture aura lieu le jour même de leur arrivée, le dimanche 5 août, à la Sorbonne, et M. Georges Leygues, Ministre de l'Instruction publique, présidera cette cérémonie. Les journées suivantes seront divisées en trois parties, les matinées étant réservées aux travaux du *Congrès des Étudiants*, les après-midi aux visites par groupes à l'Exposition, les soirées à des galas à l'Opéra, à la Comédie-Française, etc.

Société de Secours des Amis des Sciences. — La Société de Secours des Amis des Sciences a distribué récemment pour plus de 60,000 francs de secours, ce qui fait un total de 1,750,000 francs depuis sa fondation, bien qu'elle ne dispose que d'une rente relativement faible de 50,000 francs. La conférence de Mme Curie, agrégée de l'Université, sur «les nouvelles substances radio-actives», accompagnée de curieuses expériences, a été très applaudie.

Congrès de Bibliographie d'Angleterre.—Le Congrès international de la littératures cientifique s'est terminé à Londres par un banquet à l'hôtel Métropole, sous la présidence du Dr lord Lister, président de la Société. Les délégués français, italiens, suisses, autrichiens et allemands y assistaient, notamment MM. les Professeurs Poincarré et Darboux qui ont pris la parole. Ce dernier a parlé au nom de la Science française.



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé Militaire. — *Prix de Chirurgie.* — Sur la proposition du Comité technique de Santé, le Ministre de la Guerre a décerné le prix de Chirurgie d'armée pour l'année 1899, à M. le Dr Moingeard, médecin-major de 2e classe. Le sujet était : *De l'hémostase en campagne, ses moyens, son emploi*.



Service de Santé de la Marine. — *Campagne de Chine.* — M. le médecin de 1re classe Jourdan, du port de Cherbourg avait été affecté au 1er bataillon de marche (*Amiral Charner*). Mais les médecins de 1re classe Jourdan, du port de Cherbourg, désigné pour le 1er bataillon de marche, et Onimus, du cadre de Toulon, ont été autorisés à permuter. M. le médecin de 1re classe Retière, du port de Brest, est affecté au 2e bataillon de marche. Ces officiers devront être rendus à Toulon sans délai, pour partir pour

©BIUM

la Chine. A bord de la *Nive* se trouvent M. le médecin principal PRAT et MM. les médecins de 2e classe MIELVAQUE et ALDEBERT, du port de Lorient. M. le médecin de 1re classe HAGEN part sur le *Friant*.

Sont désignés pour embarquer aussi sur le transport la *Nive*, en armement à Toulon : Le médecin de 1re classe MARCHANDON, le pharmacien de 2e cl. LÉNARD, du cadre de Brest. Mais le pharmacien de 2e classe Lénard, désigné pour embarquer sur la *Nive*, et Izambert, du cadre de Brest, sont autorisés à permuter. Le médecin de 1re classe POGNAN, du cadre à la mer du port de Brest, est désigné pour servir à terre à Takou (Chine). Cet officier prendra passage sur l'*Amiral-Charner* pour rejoindre sa destination.

Les médecins de 1re classe DURANTON, du cadre de Toulon, et VERGNES, du cadre de Cherbourg, sont désignés, le premier pour les deux batteries d'artillerie, et le second pour le 3e bataillon de marche en formation à Toulon.

M. le médecin principal VERGOS, du cadre de Brest, est désigné pour aller servir au 14e d'infanterie de marine au Sénégal, en remplacement de M. le Dr BERTRAND. M. le médecin de deuxième classe ARNOULD, du cadre de Toulon, ira remplacer au 2e régiment de tirailleurs sénégalais M. le Dr CHAUVIN. M. le médecin principal RIT, du cadre de Toulon, est désigné pour aller servir à l'hôpital français de Smyrne, en remplacement de M. le Dr FÉRAUD.

Par décision présidentielle du 11 juin 1900, a été acceptée la démission de leur grade offerte par MM. les Drs HACHE et SAINTE-ROSE SUQUET, médecins de première et deuxième classe de la réserve de l'armée de mer.

La Guerre Anglo-Boër. — *Maladies.* — On a télégraphié de Blœmfontein au *Daily Mail* que depuis quelque temps la fièvre typhoïde se montre plus bénigne. Il y a actuellement six cents convalescents qui attendent leur renvoi à la côte. Le nombre des fiévreux actuellement à l'hôpital est d'environ 3,000.



Médecine d'État et Hygiène

Hygiène de la ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 24e semaine, 942 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (1,004). La fièvre typhoïde a causé 14 décès ; la rougeole, ordinairement fréquente en juin, présente une grande diminution (18 au lieu de 38 la semaine précédente). La scarlatine n'a causé que 1 seul décès ; la coqueluche, 6 ; la diphtérie, 5. Il n'y a pas eu de décès par variole. La diarrhée infantile présente l'accroissement que nous avions prévu ; elle a causé 44 décès de 0 à 1 an, presque tous (35) dans les dix derniers arrondissements, c'est-à-dire dans les arrondissements pauvres de la périphérie. Les chaleurs persistantes que nous traversons font craindre que ce chiffre ne s'élève encore ; on ne saurait trop recommander aux familles de veiller avec plus de soin que jamais à la bonne qualité du lait et à la méticuleuse propreté des vases dans lesquels ce lait leur est présenté. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 92 décès, au lieu de 132 pendant la semaine précédente et au lieu de 86, moyenne ordinaire de la saison. On a célébré à Paris 473 mariages. On a enregistré la naissance de 1,168 enfants vivants (612 garçons et 556 filles), dont 846 légitimes et 322 illégitimes. Parmi ces derniers, 44 ont été reconnus immédiatement. On a déclaré la naissance de 94 morts-nés, dont 71 légitimes et 23 illégitimes.

L'Application de la loi Roussel. — *Rapport de M. le docteur Porak.* — On sait qu'aux termes de la loi Roussel sur la protection des enfants du premier âge, une Commission permanente de l'Hygiène de l'Enfance a été créée et que, chaque année elle transmet à M. le Ministre de l'Intérieur un rapport sur l'ensemble de ses travaux. Cette année, c'est M. le Dr PORAK qui a été chargé de cette tâche et qui s'en est acquitté à la satisfaction de tous. Le rapporteur a passé en revue les mémoires sur la protection de l'enfance. Il a, entre autres, adressé des félicitations à M. le Dr BARTHER, inspecteur départemental d'Eure-et-Loir à qui une médaille d'or est décernée. Disons en passant que l'inspecteur de la Loire-Inférieure, M. Le Limuzin, est inscrit au tableau des récompenses pour un rappel de médaille de vermeil. Enfin, le rapport termine par des conseils élémentaires aux maires et aux nourrices, relativement aux soins à donner aux enfants nouveaux-nés.

Peste. — *Sénégal* — On télégraphie de Dakar à l'Agence Havas que deux décès nouveaux viennent d'être enregistrés, dus à la fièvre jaune, et que deux cas nouveaux ont été constatés.

Espagne. — Le ministre d'Espagne à Constantinople télégraphie qu'un cas suspect aurait été constaté à Trébizonde, sur la mer Noire.

Monstre simple. — Une femme B., de Longwy, vient de mettre au monde un monstre que les médecins ont jugé à propos de cacher à la mère et à son entourage. Ce phénomène a été envoyé à Nancy, où il va offrir un champ d'observation aux professeurs de la Faculté de Médecine. De sexe féminin, de poids normal, il a les membres à peu près conformés comme les nouveau-nés. Seules ses mains présentent une certaine anomalie. La main gauche n'est formée qu'à moitié et la main droite comprend six doigts; les deux derniers prennent leur naissance au milieu de la main. Le nez est formé d'une excroissance de peau et de chair, le tout fort mobile et tombant sur une bouche ouverte, dont la partie inférieure est seule bien conformée. La partie supérieure de la face est coupée en deux, s'ouvrant sur une bouche béante, d'où sort la langue. A la place de l'œil gauche, et occupant la moitié du front, se montre une énorme excroissance de chair, de couleur bleuâtre, de nature indéfinie qui contient une partie de la matière cérébrale. Cette poche volumineuse, qui semble être une double tête mal conformée, se termine par un œil inachevé. Une incision a été faite à l'enfant, à l'endroit où devrait se trouver l'œil gauche, mais il n'y a nulle trace de cristallin. L'enfant, qui est né le 9 juin, a été, sur la demande de la famille, amené à Nancy, où il a été reçu à l'hôpital civil, dans le service de M. le Dr HAUSHALTER. Ce dernier se propose de faire, sur ce cas une conférence intéressante.

©BIUM



Divers.

Dictinctions honorifiques. — M. le Dr Lombard (de Paris) a été nommé Chevalier du Mérite agricole.

L'Affaire Pozzi-Devillers. — On sait que M. le Dr Devillers, l'ami de M. Paul Déroulède, est poursuivi d'office par le Parquet à raison de la provocation qu'il adressa à M. le Dr Pozzi, en l'incriminant en sa qualité de membre de la Haute-Cour. Convoqué ces jours derniers par M. André, juge d'instruction, M. Devillers se présenta chez ce magistrat sans avoir encore désigné d'avocat. M. Devillers ayant avisé M. André que son choix s'était porté sur Me Chenu, le juge l'a cité à nouveau à son cabinet pour procéder à son interrogatoire, en présence de son défenseur, qui, absent de Paris, s'était fait remplacer pour cet interrogatoire par Me Bazire, son secrétaire. L'interrogatoire fut des plus courts, le docteur Devillers se bornant à déclarer que si un différend, au sujet duquel des procès-verbaux avaient été rédigés, s'était élevé, non pas dans un endroit public, mais bien dans un endroit privé, le Cercle médical, entre le docteur Pozzi et lui, ce différend avait reçu la suite qu'il comportait entre gens d'honneur. Les deux adversaires s'était battus et reconciliés sur le terrain. Et le docteur Devillers ajouta qu'il lui appartenait, moins qu'à aucun autre, de fournir au magistrat de plus amples explications sur un incident vidé et terminé par la seule solution qu'il pût recevoir. Avant d'entendre le docteur Devillers, M. André avait reçu les dépositions d'un certain nombre de docteurs en médecine, notamment de MM. Dolèris et Lataste, et de M. Naud, éditeur qui se trouvaient au Cercle médical quand l'incident se produisit. Ces messieurs, a-t-on affirmé, ont tenu, dans leurs déclarations, à demeurer sur une extrême réserve, ne croyant pas avoir à s'expliquer sur un incident qu'ils estiment être d'ordre privé, qui se produisit dans un salon « fermé », et se termina par une rencontre.

Caisse Nationale de Recherches Scientifiques.— M. Audiffred a déposé sur le bureau de la Chambre des Députés une proposition de loi ayant pour objet la création d'une *Caisse des recherches scientifiques*, investie de la personnalité civile et divisée en deux sections.

La Maladie et la Mort du Comte Mouravieff. — Le comte Mouravieff (de Russie) est mort subitement, terrassé en quelques minutes. La veille, il avait tenu sa réception diplomatique hebdomadaire, et il n'avait jamais semblé en plus parfaite santé. Un matin, à 9 h. 1/2, il venait de prendre son café, suivant son habitude, et de commander son dîner du soir, comme il avait coutume de le faire avant de se mettre au travail. Tout à coup il s'affaissa dans son auteuil, porta la main à son front et ferma les yeux. Il était mort. Une *hémorragie cérébrale* avait foudroyé cet homme d'Etat, dont le cerveau était sans cesse en action.

La Maladie du Khédive (Egypte).— Le bulletin, signé par les médecins du Khédive confirme le diagnostic d'un *mal de gorge infectieux*, sans cependant qu'il y ait des signes de *diphtérie*. On a, en outre, constaté un *abcès dans la gorge*.

Les Médecins auteurs dramatiques. — Chez M. Poirier, sénateur de la Seine, récemment, soirée tout à fait intéressante, avec la représentation d'une revue remplie d'esprit, dont l'auteur était un des gendres de la famille, M. le Dr Regnard ; pourquoi ne pas le nommer, puisque l'œuvre est charmante ! Titre de la revue : *Changement de Siècle*, avec Mlle Lejeune, du Vaudeville, comme commère, et Mlle Fériel, la jolie pensionnaire du théâtre Michel, de Pétersbourg, qui se repose à Paris de ses succès russes. Mlle Fériel, en plate-forme mobile, s'est fait applaudir comme chanteuse, autant que comme diseuse. Dans l'assistance : M. le Dr et Mme Pozzi.

Médecins Conseillers généraux. — Dans la Creuse, dans le canton de Guéret, où il s'agissait de remplacer un républicain décédé, M. le Dr Bryasson, radical socialiste, a été élu conseiller général par 2,146 voix sur 5,351 électeurs inscrits et 2,308 votants.

Les Médecins Conférenciers.— M. le Dr Augagneur, maire de Lyon, a fait récemment à Paris, sur l'invitation des étudiants collectivistes de Paris, une conférence sur « l'Enseignement clérical et le Socialisme ». Cette réunion publique était présidée par un député de Marseille. Le nouveau maire de Lyon, un de nos amis, est un homme d'une quarantaine d'années, grand, le teint coloré, d'une robustesse qui n'exclut pas l'élégance. Son langage, sans apprêt, est correct et facile.

Les Évadés de la Médecine. — Né à Arnay-la-Duc, le 10 août 1857, M. Pichon, Ministre de France à Pèkin, commença en 1879 ses études de *médecine*, qu'il ne termina pas ; il s'est fait remarquer comme orateur de réunions publiques et de bonne heure comme organisateur de conférences politiques. Il a débuté par le journalisme militant et a collaboré longtemps à la *Justice*.

Mariages de Médecins. — Mme Jules Kœchlin et M. le Professeur R. Lépine (de Lyon) correspondant de l'Institut, Officier de la Légion d'Honneur font part du mariage de leur petit-fils et fils, M. le Dr Jean Raphaël Lépine (de Lyon) avec Mademoiselle Elisabeth Thyss. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le Samedi 30 juin 1900, à dix heures et demie précises, à l'Oratoire du Louvre, Rue St Honoré, à Paris. — M. et Mme Pierre Tan, M. Gabriel Mercier nous font part du mariage de M. le Dr Raoul Mercier, ancien Interne des Hôpitaux de Paris, Chef de Clinique à l'Ecole de Médecine de Tours, notre collaborateur et ami, avec Mademoiselle Germaine Charoy. La bénédiction nuptiale leur a été donnée le jeudi 28 juin 1900, à onze heures et demie très précises, en l'Eglise paroissiale de St Paterne. — Vernoil-le-Fourier (Maine-et-Loire). — M. Alexandre Hébert, docteur en médecine, épouse Mlle Suzanne Hervieu ; M. Louis Doré, docteur en médecine, Mlle Louise Bigot-Dumaine ; M. Pierre Merthogeay, docteur en médecine, Mlle Alice Muller Sochmée ; M. David Fassina, docteur en médecine, Mlle Beziza Lehar. — Le lundi 2 juillet sera célébré, à Saint-Pierre de Montrouge, le mariage du Dr Pradel, bien connu dans le monde de l'escrime, avec Mlle Léonie Gaillard.— A Lille, en l'église Saint-André a été récemment célébré le mariage du Dr Paul Faivre, inspecteur des services de la Santé dans les ports, avec Mlle Jeanne Marchant.

©BIUM

Les Médecins dans le Monde. — Récemment a eu lieu le banquet de la Société du Dîner ardennais. Parmi les convives : MM. les Drs Créquy, Devillers, Gairal, Vigneron, Toupet, Hanonnet de la Grange, Tavernier, Minot, Hanus, Emile Mairel. — Le dernier Dîner de l'Association polytechnique a été présidé par M. le Dr Brouardel.

Les Sports et la Médecine. — L'épreuve définitive des championnats annuels de tir des Ecoles supérieures et des lycées et collèges vient d'être tirée, au stand de Maisons-Lafitte, par les vingt élèves appelés, par leur classement de première épreuve, à prendre part à ce Concours pour l'obtention des prix. Voici l'ordre de classement pour les Écoles de Médecine : 2e champion, M. Frarier, de la Faculté de Médecine de Lyon, 10 b., 77 p. ; 3e Dessirier, de la Faculté de Médecine de Lyon, 10 b., 72 p. ; 8e Méru, de la Faculté de Médecine de Lyon ; 10e Ravet, de la Faculté de Médecine de Lyon.

Le classement par établissement a donné les résultats suivants : 2e Faculté de Médecine de Lyon, 96 b., 663 p. ; 9e Faculté de Médecine de Nancy, 80 b., 422 p. ; 10e Ecole vétérinaire de Lyon, 87 b., 523 p.

Déplacement de Médecins. — M. le Dr Gellert est rendu au Vésinet.

L'Epilogue des Duels entre Médecins. — Bézuchet lisant les feuilles :

— Un duel de médecins... quelle revanche des malades !! (*Figaro*).



Variétés et Anecdotes.

Le Musée Municipal d'Assainissement à Paris.

Peu de Parisiens connaissent le *Dépôt des collections du service technique de l'Assainissement*, installé dans les dépendances du dépotoir de la Villette, derrière le marché aux bestiaux. C'est là, vraiment, un établissement d'utilité publique, où sont indiqués, par des planches, des graphiques, des modèles, des appareils, toutes les inventions concernant l'hygiène de l'habitation. Des cartes et des dessins coloriés reproduisent l'intérieur des anciennes maisons parisiennes. On voit là des puits qui touchent à des fosses d'aisances, dont les infiltrations empoisonnent l'eau. Puis, c'est la série des progrès aboutissant au « tout à l'égout » actuel, avec ses siphons, ses réservoirs de chasse, ses appareils automatiques, lesquels assurent non seulement l'évacuation des eaux et des matières, mais aussi l'aération et la ventilation des conduites. Cet historique de l'assainissement est retracé par des planches depuis le *douzième siècle*. Et ce sont ensuite des modèles de chalets ambulants sur roues, des appareils pour élever les eaux de pluie ou de rivière, et tout le plan de l'irrigation des champs d'épandage de la banlieue par les eaux d'égout, et beaucoup d'autres collections précieuses pour les propriétaires, architectes, entrepreneurs, admis à étudier les dispositions sanitaires à appliquer dans les immeubles qu'ils possèdent ou qu'ils construisent. Ces collections seront, pour la plupart, complétées après l'Exposition (où elles sont visibles dans le Pavillon de la Ville de Paris), et leur intérêt s'accroîtra du fait que le système du « tout à l'égout » sera appliqué dans presque tous les immeubles de Paris à partir du 1er janvier 1901. Aussi le dépôt de la Villette deviendra-t-il dans sept ou huit mois le « Musée municipal d'Assainissement » installé dans l'ancien marché de l'Ave-Maria, auprès du quai des Célestins.

Sociétés Savantes de Paris.

Hernie inguinale double avec ectopie testiculaire abdominale double (Cryptorchidie). Solidité parfaite de la cure radicale au bout de douze ans. Résultats de la conservation des testicules. Résultats opératoires pour 42 opérations de cure radicale pour hernie avec ectopie testiculaire, dont six cas d'ectopie double.

M. Championnière a présenté récemment à l'*Académie de Médecine* un sujet opéré par lui il y a plus de douze ans.

Il l'avait vu enfant très chétif, à l'âge de onze ans, porteur de deux hernies inguinales, les deux testicules restant tout-à-fait inclus dans l'abdomen. En deux opérations faites en 1888, M. Championnière fit la cure radicale de chaque hernie par sa méthode, put sortir les testicules de l'abdomen et après dissection, les abaisser et fixer au niveau des bourses.

Immédiatement à la suite de cette opération, le sujet vit toute douleur disparaître et subit un développement extraordinaire. Aujourd'hui il est vigoureux, bien développé. Les hernies sont restées guéries dans les meilleures conditions.

Les testicules sont remontés vers la racine de la verge Le droit est volumineux et sensible. Le gauche, petit et remonté dans l'aine, était douloureux pendant le travail. M. Championnière vient d'en faire l'ablation. Ce sujet a toutes les apparences d'un fonctionnement régulier des organes génitaux.

Ce sujet est très intéressant, l'observation étant probablement unique. Dans toutes les opérations signalées comme faites pour cryptorchidie, M. Championnière n'a touvé que des cas d'ectopie inguinale. Aucun cas identique à celui-ci n'a pu être relevé.

Malgré des conditions opératoires très défectueuses en apparence, la guérison des hernies s'est parfaitement maintenue sans aucune application de bandage. Si les testicules ne se sont pas maintenus au niveau d'un scrotum créé de toutes pièces, au moins ont-ils donné, pour la santé générale du sujet et pour son développement génital, des résultats très satisfaisants.

M. Championnière a eu l'occasion d'opérer de nombreux cas d'ectopie testiculaire avec hernie inguinale (42 opérations), en faisant 25 fixations du testicule et 17 castrations. Tous ses résultats ont été parfaits au point de vue de la hernie qui accompagne à peu près toujours l'ectopie.

©BIUM

M. Championnière a eu l'occasion d'opérer, dans cinq autres cas *d'ectopie inguinale double*, les cas que l'on désigne ordinairement à tort comme cryptorchidie. Dans quatre de ces cas, il a opéré des deux côtés. Pour deux sujets, les deux testicules ont été abaissés. L'un a été revu au bout de huit ans, l'autre au bout de quatre ans. Bien qu'avec un peu d'ascension d'un côté, dans les deux cas, les résultats étaient bien maintenus. Dans les deux autres cas, le testicule avait été conservé d'un côté et sacrifié de l'autre, où il était atrophié et impossible à abaisser. Résultats excellents au point de vue de la hernie et de la conservation des fonctions génitales.

Sur les trente-deux sujets restants il a été fait 15 castrations et 17 fixations du testicule dans les bourses.

Pour toutes ces fixations, M. Championnière montre que la difficulté opératoire tient à la présence de trousseaux fibreux qui retiennent le testicule en haut. C'est du succès de la dissection de ces trousseaux fibreux et de leur plus ou moins de résistance que dépendra le succès de l'opération, et non du mode de fixation dans les bourses, qui est à peu près indifférent.

Chez les très jeunes sujets, l'ectopie n'est pas fixe et disparaît spontanément. L'application des bandages est plus nuisible qu'utile. La cure de la hernie ne lui a jamais, dans ces cas, donné de récidive. On ne doit recourir à la castration que dans les cas dans lesquels elle est tout-à-fait inévitable. La conservation d'un testicule, même médiocre, est d'intérêt capital, aussi bien pour les réflexes génitaux que pour l'influence exercée sur le développement et la santé générale du sujet. [A.P.S.].



LES LIVRES NOUVEAUX.

Questions d'Internat; par le Dr Marcel Baudouin, ancien interne des hôpitaux de Paris, Directeur de l'Institut de Bibliographie. — Paris, 1900, Inst. int. de Bibliogr. scient., in-18, de 200 pages. — Belle reliure souple. — Prix : 3 Francs.

Les principaux Journaux de Médecine de Paris ont publié et publient encore chaque année de petits articles de médecine intitulés : **Questions d'Internat**, sortes de résumés pour les Concours, et guides extrêmement précieux pour les Candidats à l'*Internat des Hôpitaux de Paris*, et même pour les Étudiants concourant à l'*Externat*. A l'heure qu'il est, le nombre des Questions ainsi publiées et éparses dans toute la Presse médicale, est déjà très considérable. Si l'on y comprend les **Revues Générales**, utiles à consulter et parues récemment, il atteint presque le chiffre d'un **millier** !

Comme il y a un très réel intérêt pour les Candidats à connaître la liste de ces travaux, M. le Dr Marcel Baudouin a pensé qu'il était urgent de la dresser, d'une façon *absolument complète, et sans distinction de sources*. De cette manière, l'Étudiant, aussi renseigné que possible, saura où aller chercher de suite le Guide qu'il préfère, l'article qu'il désire, la « Revue » qu'on lui a signalée, car souvent il en ignore jusqu'à l'existence même ! Pour être utile à la grande majorité, l'auteur a classé ces questions par *Ordre de Matières*, le seul classement admissible, et a donné des *Indications bibliographiques très précises*, pour retrouver la publication où a paru la **Question** dite **d'Internat**.

L'Administration de l'*Institut de Bibliographie* tient d'ailleurs à la disposition de MM. les Étudiants le texte même de toutes les Questions d'Internat, dont on trouve l'indication bibliographique dans cette brochure, l'une des plus curieuses publications bibliographiques que l'on connaisse jusqu'à présent.

Édition sur Fiches mobiles classées.

Ce *Guide du Candidat à l'Internat et à l'Externat des Hôpitaux* sera également publié par l'Institut de Bibliographie d'une façon toute différente de celle utilisée pour cette brochure ; et cette autre publication sera loin de faire double emploi avec celle-là.

Une édition spéciale va être, en effet, établie sur **Fiches Bibliographiques mobiles**, analogues à celles des Musées de Bibliographie internationaux.

Elle sera mise en vente, dans sa totalité, classée dans un joli **Carton** *ad hoc*.

Cet article, d'un genre exceptionnel jusqu'ici, est destiné surtout à vulgariser les procédés des Instituts de Bibliographie.

Cette série de **Fiches** aura le grand avantage de permettre au Candidat de classer les Fiches *à sa guise*, soit par *mots-souches*, soit par *organes*, soit par *régions*, soit suivant les plus ou moins grandes *chances* qu'ont les questions d'être posées, etc., etc. Toutes les combinaisons sont, en effet, possibles avec ces Fiches, qui ont été indexées dans ce but, car elles portent des indications supplémentaires, faisant connaître à quelle époque et à quel Concours la question donnée a été posée, à des épreuves écrites ou orales !

De plus, l'emploi de ce système présente l'immense avantage de pouvoir *tenir à jour* la collection classée, l'Institut de Bibliographie pouvant fournir tous les mois aux Étudiants les titres des nouvelles Questions parues.

Les candidats, qui désireraient acquérir une collection de cette nature, sont instamment priés de *s'inscrire de suite aux Bureaux de l'Institut, 93, boulevard Saint-Germain, Paris*, car le tirage de ces fiches, absolument introuvables ailleurs, sera très limité et très vite épuisé.

De plus, ils pourront voir à l'Institut comment s'effectuent ces divers classements, s'ils veulent bien consacrer quelques minutes à cet examen, très intéressant et très utile pour eux.

Les Procès et les Livres à Sensation.

Vacher l'Eventreur et la théorie du Sadisme d'après les Experts lyonnais.

Le très remarquable livre, qu'a publié M. le Pr Lacassagne (de Lyon) (1), à propos de Vacher l'éventreur, mérite plus qu'une simple notice bibliographique, car c'est un ouvrage d'actualité et une publication de combat.

(1) Lacassagne. *Vacher l'Éventreur et les Crimes Sadiques*. Paris, Masson, 1899, in-8°, 314 p.

©BIUM

A côté de très curieux documents relatifs à cet illustre criminel, on y trouvera une étude approfondie du *Sadisme*, dans laquelle l'auteur a réuni tout ce que la littérature médico-légale a produit sur ce sujet si scabreux. C'est dire avec quelle curiosité ce livre sera lu, même par les esprits les plus calmes et les plus positifs, et, on peut le dire, les plus scientifiques !

Ce qui donne encore à cette publication un attrait tout particulier, c'est le procès retentissant qui a eu lieu dernièrement et les événements qui se sont déroulés avant le verdict et après l'exécution du condamné. On sait en effet que les experts, lyonnais sont certainement en l'espèce la cause de l'intervention du bourreau, et que leur conduite a été vivement critiquée par toute l'Ecole criminaliste moderne. Si donc M. Lacassagne a publié le résultat de ses recherches sur ce cas particulier, c'est certainement autant dans le but de se défendre que dans celui de faire œuvre de savant. On ne saurait d'ailleurs lui en vouloir ; et il faut même lui savoir très gré de nous donner ainsi des armes pour le combattre.

« Je suis convaincu, affirme-t-il dans la préface, avoir dit la vérité, toute la vérité, rien que la vérité ; et, si je me suis trompé, c'est certainement de bonne foi ! »

Personne n'a jamais mis en doute cette bonne foi ; et personne ne saurait en douter. Mais, ici bas, les plus forts peuvent se tromper : *Errare humanum est* ! Il n'est nul besoin pour cela d'avoir fait partie du Bureau des Renseignements du Ministère de la Guerre....

Oui, l'histoire de ce criminel, cette série de drames, sont dignes d'être donnés comme un des plus étonnants exemples de la perversité humaine.

Oui, Monsieur le Pr Lacassagne et très honoré Maître, vous avez le droit de dire que vous êtes sorti de cette étude comme d'un cauchemar, c'est-à-dire écœuré et fatigué. Mais nous qui, chaque jour, brisons notre vie et ruinons notre santé pour soutenir les causes que nous croyons justes, nous avons aussi le devoir de faire remarquer que toute votre science, que tout votre talent, que tout votre travail ne nous ont pas convaincu, et que nous sommes avec ceux qui voient en Vacher un véritable *malade* (aliéné ou non), en tous cas un de ceux auxquels, *socialement*, il est parfaitement inutile de couper le cou. Un bon lit d'hospice, ou autre, avec l'isolement nécessaire, aurait parfaitement suffi ; mais n'insistons pas. Vous avez, cher Maître, comme professeur, comme expert, comme savant, donné votre opinion avec raisons à l'appui ; pour nous, simple chroniqueur et vulgarisateur, nouveau Colline désintéressé de toutes les cabales humaines, nous ne pouvons ici que laisser entrevoir nos impressions personnelles, sans avoir le loisir de les défendre. La partie n'est pas égale et vous triompheriez encore. Cela ne serait que juste, car vous avez consacré à votre tâche de longues et pénibles heures, tandis que, nous, nous avons dû rédiger ces quelques lignes, en quelques minutes, entre deux conversations téléphoniques à bâtons rompus, entre deux lectures anglaises et italiennes ! A chacun, dans la lutte, son rôle et ses mérites....

A parler ainsi, nous n'avons pas plus de courage scientifique, quoiqu'en puisse écrire F. Féré, que vous n'avez montré de valeur professionnelle à défendre vos convictions. Nous travaillons chacun dans une voie différente : Vous, à défendre la Société (*Système protectionniste*) ; nous, à lui ouvrir toujours des débouchés nouveaux, vers l'Idéal humain (*Système libre-échangiste*). Qu'y a-t-il d'étonnant dès lors à ce que nous ne puissions nous rencontrer en chemin ?

Partis du même pays et de la même Ecole, nous avons bifurqué à mi-route ; nous nous sommes quittés au milieu de l'Y. J'ai pris la branche de gauche ; vous avez suivi celle de droite. Nous ne pourrons nous revoir que quand l'Y aura disparu de notre alphabet compliqué ; que lorsque ses deux branches se seront confondues par un rapprochement graduel ; que lorsque ce vieil Y aura été remplacé par le plus simple I majuscule, symbole de la bonne tenue et de la majesté humaines.

Certainement le vingtième siècle assistera à ce réconfortant spectacle ; attendons-le en paix et félicitons ceux d'entre nous qui le pourront voir ! Marcel Baudouin.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

DEMANDES.

1° Poste médical à prendre commune d'Aubepierre (Haute-Marne).

2° 2 emplois d'interne en médecine vacants, à l'hôpital de Saint Germain-en-Laye, pour le 1er août. 600 fr., logé, nourri. Inscription avant le 10 juillet.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain (VIe Ar.), Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT

Listes des Questions d'Internat et d'Externat

PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE

Par **Marcel BAUDOUIN.**

Vol., in-18, de plus de 200 pages. — Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

— *Billets d'aller et retour de Paris aux Frontières Suisses délivrés avec des Cartes d'abonnements généraux Suisses.* — La gare de Paris délivre des billets d'aller et retour de 1re et 2e classes, valables 33 jours, pour Genève, les Verrières, Vallorbe, Villers, Delle et Bâle. Ces billets (87 fr. en 1re classe, et 64 fr., en 2e), comportent la faculté d'entrer en Suisse et d'en revenir par l'un quelconque des points ci-dessus. Ils sont délivrés exclusivement aux voyageurs qui prennent, en même temps, une carte d'abonnement de 15 ou 30 jours, valable sur les principaux chemins de fer et lignes de navigation suisses. Les prix des abonnements généraux suisses sont les suivants : Abonnement de 15 jours, 1re classe ; 60 fr. ; 2e classe, 42 fr. ; 3e classe, 30 fr. ; abonnement de 30 jours 1re classe, 100 fr. ; 2e classe, 70 fr. ; 3e classe, 50 fr.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 312.

71e Année. 11e Série. Tome 111. N° 27. 7 Juillet 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Hygiène des voyages en Chemins de fer ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : L'Hygiène des voyages en Chemins de fer à l'Exposition russe ; Petites Nouvelles. — Les Médecins à la Sorbonne : Fête en l'honneur de M le Dr de Lacaze-Duthiers. — Les Congrès de l'Exposition de 1900 : Ier Congrès international de la Presse médicale (26-28 juillet). — L'Hygiène des Lycées : L'état sanitaire des Lycées de Paris. — La Guerre Anglo-Boër : Lss Blessés dans les Hôpitaux en Afrique. — Nécrologie. — Petites Informations. — Thérapeutique. — Variétés et Anecdotes : Le Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — Livres Nouveaux.

ILLUSTRATIONS : Un wagon à couloir (Type Pulmann Car et Ce) : Profil d'une voiture à voyageurs. — Le même wagon à couloir : Plan horizontal. — Wagon de service : Plan horizontal. — M. le Pr Brouardel.

BULLETIN

614.86

L'Hygiène des Voyages en Chemins de Fer.

L'Exposition de 1900, qui amène de tous les coins du monde les visiteurs les plus bariolés, et en particulier l'exhibition très remarquable du Grand Transsibérien au Palais de la Russie, au Trocadéro, doivent, une fois de plus, rappeler aux Français qu'au point de vue spécial de l'Hygiène des Voyages en chemins de fer, l'organisation de leurs trains rapides à long trajet est dans un état d'infériorité flagrante. Il faut le redire encore.

La description, que nous donnons plus loin, des conditions hygiéniques dans lesquelles a été établi le Grand Transsibérien, entreprise qui fait tant d'honneur à notre chère Alliée, le prouve surabondamment ; et nous renvoyons de suite à la narration de notre excursion en chambre, ou plutôt au Trocadéro, les lecteurs qui n'oseraient pas nous croire sur parole.

Ce n'est certes point la première fois que nous insistons sur les défectuosités de notre matériel. Nous avons, en effet, consacré déjà au moins une dizaine d'articles (1) à la mauvaise disposition de nos wagons pour les différents actes de la vie physique et sociale ; nous avons montré jadis, à l'aide de diverses Chroniques qui ont réussi à attirer l'attention des grands journaux, mais non des administrateurs et des ingénieurs de nos Compagnies, dans quelles conditions déplorables se trouvait le voyageur français, qui voulait *manger*, *dormir*, *travailler* ou *se reposer* dans nos chemins de fer, voire même *satisfaire le plus naturel des besoins !*

Evidemment, quelques progrès ont été réalisés depuis le début de notre campagne, depuis surtout notre voyage aux Etats-Unis et à l'Exposition de Chicago, où nous avions pour collègue, dans les Comités d'organisation, l'ingénieur de la Compagnie de l'Ouest qui a été l'initiateur de toutes les améliorations apportées récemment par cette Compagnie. Mais, combien de réformes restent encore à réaliser pour la plupart de nos trains de nuit, pour tous ceux qui, de jour, desservent la Bretagne, la Vendée, le Midi, la côte d'Azur même !

On répète partout qu'elles entraîneraient à des dépenses de premier établissement hors de proportion avec l'augmentation des recettes qui seraient susceptibles d'en découler ; mais nous n'en croyons rien. Combien de gens, qui ne voyagent plus avec plaisir en France, faute de ne pouvoir disposer des commodités qu'ils ont appris à apprécier à l'étranger ?

De ceux-là, je suis ; et je suis certain, d'autre part, que nombre de confrères pensent de même. Ainsi donc, à l'œuvre, Messieurs les Administrateurs. Si vous marchez, nous vous suivrons dans la voie ouverte en Europe d'une façon si intelligente par le Transsibérien !

Marcel Baudouin.

(1) Baudouin (M.). — *Progrès médical*, 1890, n° 36, p. 192 ; n° 40, p. 249-250 ; 1891, n° 30, p. 63-64 ; n° 52, p. 495.
Ouest Artistique et Littéraire, 1892, n° 25, 15 mai, p. 399-400 ; n° 30, 15 oct., p. 63-64 ; n° 31, 15 nov., p. 93-94. — 1893, IV, n° 37, 15 mai, p. 191-192.
Gaz. méd. de Paris, 1899, n° 29, 343.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

614.86

L'Hygiène des Voyages en Chemins de Fer à l'Exposition Russe.

INSTALLATIONS HYGIÉNIQUES DU TRANSSIBÉRIEN.

Au Pavillon de la Russie, au Trocadéro, plusieurs salles sont consacrées à l'*Exposition du Grand Chemin de fer Transsibérien*. Nous engageons très vivement nos confrères à examiner avec soin cette remarquable exhibition, l'une des rares de cette espèce, pour l'Europe au moins. Ils verront comment, de nos jours, on doit comprendre l'*Hygiène des Voyages en chemins de fer*, ainsi que nous le faisons remarquer dans notre Bulletin de ce jour. Au demeurant, voici quelques détails typiques sur la façon dont les wagons à voyageurs et autres sont installés.

a) WAGONS À VOYAGEURS. — Au point de vue hygiénique, les WAGONS, comme les *Pulmann Cars* américains (Voir *Fig.* 90, 91 et 92), sont admirablements compris. Des paravents sont disposés aux fenêtres de façon à protéger, autant que possible, l'intérieur du wagon, et partant *l'œil du voyageur*, contre la poussière, la fumée et le vent.

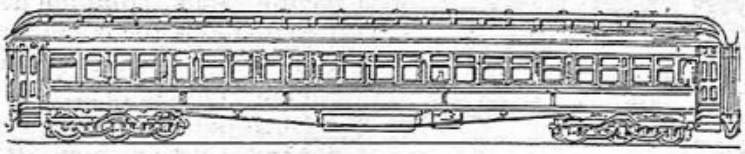

Fig. 90. — Un wagon à couloir (Type Pulmann Car et C°).
Profil d'une voiture à voyageurs.

Les passerelles qui relient les wagons sont très larges, s'ajustent parfaitement, l'une recouvrant l'autre et sont de plus garnies de tapis ; des soufflets en cuir, doublées de drap, entourent les passerelles. Cette disposition donne la possibilité de circuler d'un wagon à l'autre, *sans aucun danger* de refroidissement, et permet, l'hiver, de passer d'une extrémité du train à l'autre, *sans avoir besoin de se couvrir*.

On a cherché à maintenir les wagons dans un *état hygiénique parfait*. On a utilisé pour cela un tapissage qui permet de nettoyer à fond, de laver, de désinfecter et de rafraîchir les voitures. On a dû, avant tout, éviter l'étoffe comme garniture des cloisons et pour les meubles. Les sièges des wagons de première classe et du salon sont recouverts en cuir naturel, les divans de seconde classe, en cuir artificiel. Ce dernier, bien que peu élastique, possède au point de vue hygiénique, de grands avantages : il ne ramasse pas la poussière, ne s'imbibe pas de liquide, se lave et se nettoie facilement. Ces qualités l'ont fait préférer aux autres matières.

La construction et l'aménagement des water-closets et des lavabos — sources d'air vicié — ont été faits avec beaucoup de soin. Le plancher et les cloisons jusqu'à la hauteur des fenêtres, sont recouverts d'un carrelage en porcelaine et en faïence, disposé sur une couche de ciment. Comme l'expérience l'a montré, ce mode de recouvrement est parfait. Il est imperméable à l'eau, la saleté s'y loge difficilement et le lavage en est rapide et commode. Le reste des parois et le plafond sont garnis, au lieu de toile cirée, de panneaux en bois qui ne gardent pas l'air vicié et peuvent être désinfectés et lavés. Le revêtement du plafond et des cloisons du buffet, de la cuisine et des cabines du personnel est également en bois. La toile cirée, qui a le défaut de conserver l'odeur de la cuisine, a été remplacée par le cuir artificiel, pour la salle à manger et les tables qui s'y trouvent.

L'étoffe n'a été employée que pour les rideaux des fenêtres et des lampes et pour les draperies qui isolent, la nuit, les compartiments ouverts.

Les rideaux, les draperies, les tapis disposés sur le linoleum du plancher, les divans et, d'une façon générale, tout le mobilier du wagon, peut se retirer facilement pour être nettoyé à fond. Un nettoyage complet, suivi d'une désinfection, a lieu après chaque trajet.

b) CHAUFFAGE. — Le chauffage et la ventilation sont remarquablement installés. Le chauffage s'effectue par circulation d'eau chaude et est indépendant pour chaque voiture. Les compartiments du fourgon à bagages et le wagon-restaurant sont chauffés au moyen de la vapeur de la chaudière de la station électrique ; le wagon-restaurant est en outre chauffé par l'appareil à circulation d'eau chaude que nous allons décrire et que possèdent, comme nous l'avons dit, tous les wagons du train. L'appareil de chauffage consiste en un poêle, un dilatateur et en aménagements spéciaux permettant d'augmenter la circulation d'eau chaude, de régler le chauffage et d'élever la température de l'air froid introduit dans le wagon. L'appareil permettant d'augmenter la circulation d'eau dans les tuyaux a pour but l'obtention d'un chauffage plus rapide des voitures. Voici en quoi il consiste : Un robinet, disposé à l'extrémité de la conduite principale de retour, permet de l'isoler des tuyaux du poêle. Cette conduite principale est de plus réunie au réservoir alimentant le dilatateur par un petit tuyau muni d'un robinet. Le fonctionnement est le suivant : Pour augmenter la circulation d'eau, on ferme le robinet de la conduite principale de retour, puis on ouvre le robinet du petit tuyau supplémentaire ; de cette façon, l'eau refroidie ne passe pas dans les tuyaux du poêle, mais s'écoule dans le réservoir, elle est remplacée par l'eau chaude du dilatateur. Une petite pompe alimente le dilatateur au moyen de l'eau du réservoir. Au bout d'un quart d'heure ou d'une demi-heure à peu près, les tuyaux conduisant l'eau refroidie au poêle ont presque la même température que les tuyaux de départ d'eau chaude de ce dernier. On règle le chauffage de tout le wagon au moyen du robinet disposé



Fig. 91. — Le même wagon à couloir. Plan horizontal.
(*Lits, cabinets, water-closets, lavabos, fumoir*, etc.).

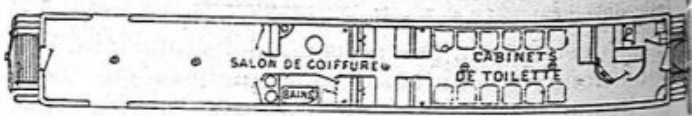

Fig. 92. — Wagon de service (Type Pulmann Car et C°). Plan horizontal.
(*Salle de bains, salon de coiffure, cabinets de toilette*).

Les portes qui donnent dans les soufflets sont à coulisse ; toutes les autres, y compris les portes intérieures, sont à battant pour éviter le bruit des trépidations. Les cadres des fenêtres sont *doubles* : le *cadre d'été*, qui peut se baisser à volonté, et le *cadre d'hiver*, qu'on peut enlever complètement. Les chassis d'hiver comportent une huisserie spéciale à ressort, empêchant tout passage d'air.

©BIUM

sur la conduite principale de départ, près du dilatateur ; il est donc facile d'augmenter ou de diminuer la quantité d'eau chaude qui passe du poêle dans les tuyaux. Le réglage du chauffage de chaque compartiment s'obtient à l'aide d'une disposition spéciale.

L'appareil distribuant la chaleur dans le wagon consiste en une conduite principale longeant le bas de la cloison extérieure de la voiture. De cette conduite, part dans chaque coupé un tuyau disposé sous les divans. A l'embranchement de ces tuyaux et de la conduite principale est placé un robinet spécial permettant à l'eau : 1° de passer de la conduite principale dans le tuyau et d'y retourner ; 2° de circuler dans la conduite principale sans passer dans l'embranchement du coupé. Ce robinet permet donc de régler la quantité d'eau chaude qui passe dans les tuyaux des coupés et par suite leur chauffage. En effet, on peut, suivant les besoins, soit isoler complètement les embranchements de la conduite principale, soit y faire pénétrer la quantité d'eau chaude voulue, pour obtenir la température désirée. Pour permettre un réglage commode, le robinet est commandé par un long levier dont la poignée est située au-dessus du dossier du divan. La poignée se meut sur un segment portant l'inscription *eau*. Les chiffres 0 et 3, placés à l'extrémité du segment, indiquent la position du robinet (0, ouvert ; 3, fermé).

L'appareil réchauffant l'air froid avant de l'introduire dans le wagon présente la disposition suivante : Des tubulures spéciales, en fonte, portant des radiateurs, sont raccordées aux embranchements qui partent de la conduite principale. Ces tubulures sont d'autant plus grandes qu'elles sont plus éloignées du poêle, pour égaliser le chauffage dans toutes les parties du wagon. Elles sont entourées d'une enveloppe extérieure solide, fixée soigneusement et hermétiquement au plancher du wagon ; le tout forme une sorte de calorifère spécial. La base de ce calorifère, c'est-à-dire le plancher du wagon, est percée d'une ouverture sur laquelle s'adapte extérieurement un aspirateur pouvant pivoter sur lui-même. Pendant la marche du train, l'aspirateur appelle l'air frais qui se chauffe en passant autour des radiateurs et pénètre dans le wagon par les ouvertures ménagées à la partie supérieure de l'appareil.

L'entrée de l'air frais se commande au moyen d'un registre spécial placé à l'ouverture du plancher de la voiture. Ce registre permet de diminuer l'ouverture ou de la boucher complètement. Pour une manœuvre plus facile du registre, ce dernier est commandé par un levier que termine une poignée placée au-dessus du dossier du divan, à côté de la commande d'eau chaude. La poignée glisse sur un segment portant l'inscription *air* ; les chiffres 0 et 3 de l'extrémité correspondent à la position de la poignée indiquant si le registre est ouvert ou fermé.

Cette disposition permet encore de régler le chauffage général du coupé encore plus exactement qu'avec la poignée à eau chaude. En effet, on obtiendra la température que l'on désire en réglant en même temps, d'une part, la quantité d'air frais, et d'autre part, la quantité d'eau chaude introduite dans le coupé. La température peut, de cette manière, varier de 5 degrés d'un coupé à l'autre.

La température moyenne du train, par les froids les plus rigoureux, ne descend pas au-dessous de 15°. La variation de température que produit l'ouverture des portes extérieures est insignifiante : au lieu d'une porte double avec tambour, on a placé une triple porte aux extrémités du wagon. L'air vicié s'échappe par des ventilateurs d'appel spéciaux, installés dans chaque compartiment. Le train marchant à une vitesse moyenne de 35 à 40 kilom., il faut une demi-heure, à peu près, pour renouveler complètement l'air du wagon en ouvrant en plein le registre de l'aspirateur, les ventilateurs du plafond fonctionnant.

Indépendamment de cette ventilation qui se fait régulièrement et insensiblement, on a placé des *ventilateurs électriques* d'un effet rapide, dans les compartiments où l'air vicié se produit et s'accumule plus rapidement, c'est-à-dire, dans la salle à manger, le buffet, la cuisine et la chambre des chaudières.

c) Appareils refroidisseurs d'air. — Pour rafraîchir pendant les fortes chaleurs de l'été, l'air de la salle à manger et du salon de première classe où les voyageurs sont à certains moments en grande quantité, on a installé des appareils spéciaux refroidisseurs d'air.

d) Salle de bains. — La salle de bains installée dans le train, fournie d'une baignoire à douches, est tenue à la disposition des voyageurs moyennant un prix spécial. L'aménagement de la salle de bains est analogue à celui des cabinets de toilette. Le plancher est recouvert d'un carrelage de porcelaine, disposé sur une couche de ciment. Les murs, jusqu'à la hauteur des fenêtres, et près de la baignoire jusqu'au plafond, sont revêtus de plaques en faïence. Le reste des parois et le plafond sont formés de panneaux en bois poli. Cette installation permet un lavage et une désinfection fréquente, et donne la possibilité de maintenir la salle de bains dans un état parfait de propreté. Le renouvellement de l'air se fait rapidement au moyen d'un ventilateur électrique. La baignoire est en fonte émaillée et peut être maintenue toujours très propre. L'appareil à douche permet d'obtenir des jets horizontaux, ascendants et descendants. La pression du jet peut être poussée jusqu'à 2 atmosphères ; elle s'obtient au moyen de l'air comprimé, fourni par la pompe du frein Westinghouse. A cet effet, un réservoir installé sous le wagon est mis en communication avec la conduite principale du frein par un tube à robinet. La charge du réservoir s'effectue en ouvrant le robinet, qu'on referme, le réservoir rempli. La pression de l'air, qui est de 4 à 5 atmosphères, peut être abaissée jusqu'à la pression désirée, au moyen d'un clapet spécial. L'air comprimé est amené dans les deux réservoirs à eau (froide et chaude), chacun d'une capacité de 300 litres environ. Ces deux réservoirs alimentent la baignoire et la douche. Le chauffage s'obtient par un calorifère spécial ou au moyen de la chaleur prise dans la chaudière de la station électrique. On possède encore, en dehors de ces deux réservoirs, un bac de réserve de 600 litres environ. La pompe du wagon alimente tous les réservoirs qui peuvent être également remplis d'eau par leurs entonnoirs.

e) Appareils de gymnastique. — La fatigue que provoque un séjour prolongé dans les wagons, provient en grande partie du manque de mouvement. Ce manque de mouvement a pour résultat une circulation irrégulière du sang et l'affaiblissement de certains organes. Pour y remédier, l'installation du train possède un certain nombre d'appareils de gymnastique mis gratuitement à la disposition des voyageurs. Ces appareils consistent en haltères, cordes élastiques en caoutchouc, ergostate, bateau et vélocipède de chambre.

L'appareil, auquel nous donnons le nom de *bateau*, se compose d'un cadre avec siège et mécanisme spécial. On obtient par cet appareil, un travail des muscles analogue à celui qui aurait lieu en ramant sur un bateau ordinaire. Avec l'*ergostate*, les muscles exercés sont ceux du dos et des jambes. Cet appareil oblige le corps à un mouvement conforme à celui qui se produit lorsqu'on tourne un treuil. Pour économiser la place, le vélocipède est réuni à l'ergostate. Une modification dans ce double appareil permet de l'utiliser soit comme vélocipède, soit comme ergostate.

f) Service médical. — Un officier de santé (en réalité un *infirmier*, qui est à la fois *chef de wagon*) fait partie du personnel du train ; il donne les premiers soins aux voyageurs tombés malades en cours de route et dispose d'une petite pharmacie contenant les médicaments les plus utiles et tout ce qui est nécessaire pour les pansements. Les soins et les remèdes sont gratuits. Pour que toutes les règles de l'hygiène soient exactement suivies, l'officier de santé est à la disposition des voyageurs qui désirent se faire raser ou couper les cheveux ; la Compagnie fournit ciseaux, rasoirs, etc. Chaque fois qu'une personne se présente, l'officier de santé doit : 1) mettre une blouse en toile parfaitement propre ; 2) désinfecter soigneusement avant et après l'usage les ciseaux, rasoirs, peignes et brosses ; 3) employer, au lieu de houppe à poudrer, de la ouate stérilisée qui doit être jetée chaque fois.

De l'eau bouillie et refroidie se trouve dans tous les wagons. Cette eau est renouvelée deux fois par jour. Pour éviter les incendies que peut provoquer une allumette enflammée, jetée par mégarde, et aussi dans un but hygiénique, des allume-cigarettes électriques sont à la portée des voyageurs dans tous les wagons. En première classe, un pulvérisateur à parfums fonctionne automatiquement lorsque la porte du W. C. se referme. Ce pulvérisateur, installé dans un but hygiénique, agit au moyen de l'air comprimé fourni par le Westinghouse et qui s'emmagasine dans un petit réservoir spécial. Indépendamment des cabinets de toilette installés à part, chaque W. C. possède un petit lavabo. Les gens de service sont tenus de brosser les vêtements et de cirer les chaussures des voyageurs qui en font la demande ; ce service est gratuit.

g) Incendie. — Grenade et seaux ; puis aménagement spécial pour obtenir de l'eau, grâce à l'utilisation de l'injecteur de la locomotive et son tuyautage du frein Westinghouse. M. B.

©BIUM

Petites Nouvelles.

La Médecine à l'Exposition de l'Art préhistorique au Trocadéro. — Nos confrères visiteront avec un réel intérêt, au Trocadéro, l'exposition de la Commission des Monuments Mégalithiques qui devrait avoir pour titre : « *Histoire de l'Art préhistorique.* » Ils y verront, entr'autres, une *tête de cheval écorchée*, qui prouve que l'enseignement anatomique existait sans doute dès cette époque, et, non loin, le dessin d'une *femme enceinte*, couchée entre les jambes d'un animal, probablement un renne. A ce propos signalons les remarquables collections de notre confrère, M. E. Rivière, ancien interne des hôpitaux de Paris, journaliste, et rédacteur à la *Semaine Médicale*, qui est à la disposition des médecins s'intéressant à l'Anthropologie, pour les guider dans ce dédale si intéressant.

Le Club Médical à l'Exposition. — La première visite-conférence organisée à l'Exposition de 1900 par le Club Médical, a eu lieu, le 30 juin à 8 h. 1/2 au Grand-Palais des Champs-Élysées (*Exposition Centennale*). Cette visite était dirigée par notre éminent confrère, M. Roger Marx, inspecteur général des Musées départementaux, qui y a déjà guidé un groupe de médecins que nous conduisions, comme nous l'avons précédemment annoncé.

La seconde visite a eu lieu le mardi 3 juillet, à 10 heures du soir, au Palais de l'Optique, sous la direction de M. Deloncle.

Les Prompts Secours à l'Exposition. — Un de nos correspondants, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé, membre du Jury, nous a adressé les renseignements suivants, que nous nous empressons de porter à la connaissance du monde médical. Il jugera.

1° Le *26 juin*, à 8 heures et demie du matin, près de la tour Eiffel, un conducteur de fauteuil roulant irrigue à grande eau son fauteuil, et répond à un employé de l'Exposition qui lui demande ce qu'il fait : « Je lave ma voiture ; *je viens d'y transporter un machabée.* »

Ainsi les fauteuils roulants servent de *Corbillards*. Jusqu'à présent ils n'avaient que joué le rôle d'*Ambulances* lentes. C'est le complément naturel de ce qui s'est passé à la chute de la passerelle du Globe Céleste !

2° Le même jour, à 10 heures 3 du matin, dans la Classe 16, un homme est tombé sans connaissance, frappé d'*hémiplégie*. Le président du Jury des instruments de chirurgie l'a ramassé et étendu sur une banquette et demandé qu'on *prévienne téléphoniquement le poste de secours*. Le fait se passe à côté d'une *cabine téléphonique*. Le gardien a l'agenda des téléphones; celui-ci contient le numéro de tous les médecins abonnés au téléphone, mais ne contient pas les numéros correspondants aux *postes de secours de l'Exposition*, numéros que, d'autre part, on n'a pas remis aux gardiens. Dans ces conditions, il faut envoyer un homme au poste de secours le plus proche, 34, avenue de la Bourdonnais (Poste du Champ de Mars, situé à 500 m. au moins). 22 minutes après, à 10 heures 25, deux brancardiers sont arrivés; mais *sans interne, ni médecin les accompagnant !*

Ce fait prouve, une fois de plus, qu'il n'y a jamais eu de Service Médical organisé a l'Exposition de 1900, alors qu'à Chicago, en 1893, ce service fonctionnait admirablement.

Les Conférences à l'Exposition. — M. le Dr W. H. Tolman a fait une conférence avec projections : « *The Problem of the City Child* » (Salle de conférences du Musée de sculpture comparée, Palais du Trocadéro). M. Duprez a fait aussi une conférence : *L'altération des viandes* (local de l'inspection vétérinaire, pavillon de la Ville de Paris, à 2 h. 1/2).

LES MÉDECINS A LA SORBONNE.

Fête en l'honneur de M. le Dr de Lacaze-Duthiers.

Dimanche dernier à dix heures, a eu lieu, dans les salons de la Sorbonne, la remise à M. le Dr de Lacaze-Duthiers, professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, du buste que l'Université de Barcelone a fait exécuter à son intention par le sculpteur Bellune. L'Université de Barcelone était représentée par son recteur, M. Luanca, et par les Prs Lozano, Mundi, Zarazono, Lopez-Sancho et de Buen. Le maire de Figueras, ville espagnole la plus proche de Banyuls, avait tenu à venir assister à la séance. Plusieurs autres Universités étrangères avaient envoyé des délégués: celle de Vienne, M. Studer ; celle de Liège, M. le Dr Frédéric, etc.

M. Leygues, Ministre de l'Instruction publique a été reçu, à son arrivée à la Sorbonne, par M. le Pr Delage, organisateur de cette manifestation universitaire, les doyens Darboux et Brouardel, Edm. Périer, directeur du Muséum, les Prs Potain, Gréhant, Henneguy, etc. M. Gréard a pris le premier la parole.

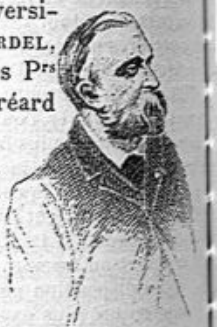

Pr Brouardel
Doyen de la Faculté

M. le Recteur Luanca, de Barcelone, a parlé au nom de l'Université de Barcelone; M. Darboux, au nom de la Faculté des Sciences ; M. le Pr Frédéric, au nom des travailleurs qui ont fréquenté le laboratoire de M. de Lacaze-Duthiers. Puis, après lecture par M. Delage des télégrammes de très nombreux savants étrangers qui ont envoyé l'hommage de leurs sympathies et de leur admiration au Maître qu'on fêtait, M. de Lacaze-Duthiers a pris la parole. D'une voix émue, il a remercié tous les savants qui se sont associés pour le récompenser d'une façon si éminente de ses travaux ; il a remercié plus particulièrement ses amis de l'Université de Barcelone. Leur hommage vivra dans sa mémoire jusqu'à son dernier jour.

M. Leygues a clos la série des discours par une allocution.

« J'ai, a ajouté M. de Lacaze-Duthiers, qui est du Lot-et-Garonne, fait mes études dans le même collège que vous. »
« Voilà mon cher collège célèbre, » a répondu M. Leygues.

Pour conserver le souvenir de cette journée, le Ministre de l'Instruction publique a commandé au sculpteur Maniano Bellune une reproduction en bronze de son magnifique buste, et a décidé que cette reproduction serait placée dans la Salle d'honneur du Collège de Villeneuve-sur-Lot.

LES CONGRÈS DE L'EXPOSITION DE 1900.

1er Congrès International de la Presse Médicale.

[PARIS, 26-28 JUILLET 1900].

Comités internationaux. — RUSSIE. Le Comité pour l'organisation de la participation de la Presse médicale russe au Congrès de la Presse médicale a été constitué ainsi qu'il suit : *Président*, M. le Pr WOLKOW ; *Membres*, MM. les professeurs agrégés KOTLJAR, LIPSKI et KETSCHÈRE ; *Délégué*, M. le Pr PODWYSSOTZKI. — NORVÈGE. Le Comité norvégien a été constitué ainsi qu'il suit : *Président*, Pr E. SCHÖNBERG (Kristiania) ; *Secrétaire*, M. le Dr K. HAUSSON (Kristiania) ; *Membres*, MM. les Prs NICOLAYSEN, A. HALST, C. LEEGAARD, C. BAECK (Kristiania), M. le Dr HOLMBAE (Kristiania), Dr Hug. VETLESER (Kristiania), Dr Kl. HANSSEN (Bergen), J. SANDBERG (Bergen). — SUÈDE. Le Comité suédois se compose de MM. le Pr S. JOLIN, directeur du *Medicininsk Manadsrevy* ; le Dr F. HEDENIUS, Rédacteur en chef de *Upsala läkareforenings forhandlungen* ; le Dr TIGERSTEDE, Rédacteur en chef de *Hygiea*.

Séances. — Le Congrès sera ouvert le 26 juillet, au Pavillon de la Presse, à l'Exposition, à 2 heures de l'après-midi. Les séances des 27 et 28 juillet auront lieu à 9 heures du matin et à 2 heures de l'après-midi, dans le grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine.

Voyages. — *Réduction sur les prix de Transport.* — Des réductions importantes sur le prix de transport sont accordées par les Compagnies de Chemins de Fer et de Navigation françaises et étrangères aux adhérents qui se seront fait inscrire avant le 10 juillet, auprès du Secrétaire général, M. le Dr BLONDEL, 8, rue de Castellane, à Paris.

Les Compagnies de Chemins de Fer Français accordent 50 0/0 sur le prix de chaque billet. Le *South Eastern and Chatham Railway* accorde la même réduction qu'aux membres du Congrès de Médecine. La *Compagnie Worms* (Havre, Hambourg et Bordeaux) accorde 20 0/0. La *Compagnie Hâvraise Péninsulaire* (Havre, Portugal, Espagne, Algérie, Tunisie, Madagascar, Maurice, Réunion), 30 0/0. La *Société Générale de Transports Maritimes à Vapeur* (Marseille, Algérie), 20 0/0 sur l'aller et retour. La *Compagnie de Navigation Mixte Touache* (Marseille, Algérie), 20 0/0. Le *Stoomwaart Maatschappy Nederland* (Indes, Southampton, Gênes, Port-Saïd, 15 0/0. Le *Lloyd Autrichien* (Levant, Méditerranée), 20 0/0. La *Compañia Transatlantica* (Barcelone, Amérique du Sud), 33 0/0. *American Line* (Réduction à fixer d'après le nombre des voyageurs inscrits).

Entrée gratuite à l'Exposition. — A partir du 20 Juillet, le reçu de la cotisation sera échangé contre la Carte de Membre du Congrès, qui donnera droit à l'*Entrée gratuite à l'Exposition*, pendant la durée du Congrès.

Cotisations. — Dans sa séance du 14 juin, le Comité a décidé, à l'unanimité des membres présents, après convocation spéciale, que tous les Membres du Comité d'organisation seraient inscrits d'office comme membres titulaires du Congrès. — Antérieurement, l'*Association de la Presse médicale française* a pris une décision semblable, en ce qui concerne ses membres. Nous rappelons que le montant des cotisations doit être adressé en un mandat de 25 fr., à M. le Dr BLONDEL, 8, rue de Castellane, à Paris.

L'HYGIÈNE DES LYCÉES

L'état sanitaire des Lycées de Paris.

Le Conseil académique a récemment entendu les explications de M. Gréard sur le *régime alimentaire* et *l'hygiène* des lycées de Paris. La Commission d'Hygiène a étudié pendant deux mois la situation du lycée Saint-Louis. Elle a constaté que le régime alimentaire est substantiel, varié et soigné, autant qu'il peut l'être. C'est au dehors, non dans les lycées, que la contamination des eaux s'est produite, ainsi que la Commission l'a déclaré.

Quant au Lycée Louis-le-Grand, l'émotion à laquelle ont donné lieu les cas de fièvre muqueuse sans gravité qui y ont été signalés a été tout à fait exagérée. Il est exact, ainsi que nous l'avons annoncé, que trois élèves et un maître ont été atteints. La Commission d'Hygiène a constaté que les germes ont été contractés hors du lycée, au cours des sorties pendant les jours de chaleurs, les élèves ayant sans doute abusé des boissons froides. Il est d'ailleurs incontestable que le mal a plus de prise sur les jeunes gens surmenés, à cette époque de l'année, par les examens et les concours d'admission aux Écoles. La Commission a déclaré, de plus, qu'il est impossible qu'un établissement puisse être installé dans de meilleures conditions d'hygiène et de salubrité que le Lycée Louis-le-Grand. M. Gréard a ajouté que l'administration se préoccupe de munir tous les lycées d'un filtre aussi perfectionné que possible ; elle espère le trouver à l'Exposition universelle, où des études et des expériences sont en cours. — M. Bertinet a exprimé le vœu que le Lycée Saint-Louis puisse être reconstruit. Il souhaite que des classes préparatoires aux grandes Écoles puissent être établies à l'avenir aux lycées Michelet et Lakanal, où les grands élèves, qui sont surmenés par la préparation des concours, trouveraient le grand air et le soleil. M. Gréard a répondu que la reconstruction du Lycée Saint-Louis ne pourrait être réalisée qu'au prix d'une dépense considérable. Quant à refouler dans les lycées de la banlieue l'agglomération des candidats aux grandes Écoles qui s'accumulent dans les lycées de Paris, la mesure est subordonnée à la volonté des familles.

LA GUERRE ANGLO-BOER.

Les Blessés dans les Hôpitaux en Afrique.

La Presse, en Angleterre, continue à se préoccuper des, révélations que M. Burdett Coutts a faites dans le *Times* sur l'état des Blessés des Hôpitaux.

Le correspondant des *Daily News* à Birmingham a interviewé un soldat de retour d'Afrique, qui déclare être resté vingt et un jours à l'hôpital, sans avoir jamais vu un infirmier. Le *British Medical Journal* a publié une lettre intéressante sur l'état des blessés et des malades à Bloemfontein, à la date du 4 juin. Il y avait, à cette date, 5,000 hommes en

©BIUM

traitement dans les hôpitaux de Bloemfontein. A l'hôpital général de la ville, il y avait plus de 1,800 malades. L'eau était exécrable, et on manquait de combustible pour la faire bouillir. On trouvait des carcasses de chevaux dans tous les cours d'eau.

A la Chambre des Communes, sir Henry Campbell Bannerman, se faisant l'écho de l'émotion générale, a demandé en termes concis et nets ce qu'on avait à répondre.

Plusieurs messages ont été échangés à ce sujet entre lord Roberts et le Ministre de la Guerre. Dans une de ces lettres, lord Roberts déclare qu'il n'a aucun désir de dégager sa responsabilité en cette occasion et qu'il accepte volontiers qu'une Commission d'enquête, composée d'hommes compétents et d'hommes de bon sens, vienne étudier dans le sud de l'Afrique la façon dont fonctionnent les services médicaux. Lord Roberts assistera de son mieux cette Commission dans son enquête pour établir la vérité.

Le *Globe* a publié une lettre détaillée d'un médecin-major de l'armée de lord Roberts, confirmant pleinement les rapports relatifs au traitement des malades et blessés anglais dans l'Afrique du Sud. L'*Hôpital de Wood Stock* est établi sur les rives de Table bay, près du principal égout de la ville. A marée basse, les détritus de toutes sortes, apportés par la rivière, infectent l'air. Dans l'hôpital, qui ne contient pas même de salles d'opérations, les fiévreux, les phtisiques et les blessés sont entassés pêle-mêle ; ils manquent de médicaments et n'ont de lait qu'en quantité limitée, bien que les autorités militaires puissent s'en procurer à volonté. En outre, la cuisine est exécrable.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Massin (de Vauconcourt (Haute-Saône). — M. le Dr Monti-Roni (de Olmi-Capella, Corse). — M. le Dr Félix Mougeot, ancien député de Chaumont, ancien vice-président du Conseil général de la Haute-Marne, conseiller général du canton de Chaumont, décédé à Paris à l'âge de 82 ans. Ses obsèques ont été célébrées à Chaumont. Il n'était pas parent du Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes.

M. le Dr Mayenfisch, suisse, victime de l'accident de tramways de la place de l'Alma, mort à l'hôpital Beaujon. — M. le Dr Tich, originaire de Suisse, seul médecin européen de Mogador. « Parlant couramment l'allemand, le français, l'anglais l'espagnol et l'arabe, M. le Dr Tich, dit la *Fronde*, était apprécié même des Marocains mahométans, qui le consultaient d'autant plus volontiers qu'il les soignait gratuitement ».

M. le Dr Chauveau, médecin de 1re classe des colonies. — M. Bonnefoy, interne des hôpitaux de Lille. — M. Charles Frœreisen (d'Epinal), étudiant en médecine de Nancy.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 9 au 14 juillet 1900. — Examens de doctorat. — *Lundi* 9. — (2e officiat définitif et 3e officiat fin d'année, salle no 1) : MM. Delens, Gilles de la Tourette, Launois. — 5e doctorat (2e partie, 1re série, Necker) : MM. Potain, Déjerine, Gaucher. — 5e (2e partie, 2e série, Necker) : MM. Fournier, Brissaud, Teissier. — 2e de Sages-femmes (Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage.

Mardi 10. — 2e de sages-femmes (Clinique Tarnier) : MM. Budin, Ribemont-Dessaignes, Wallich. — 5e doctorat (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Hutinel, Charrin. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Cornil, Ménétrier, Achard. — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Chantemesse, Dupré. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Raymond, Roger, Marfan.

Jeudi 12. — 2e de Sages-femmes (Clinique Tarnier) : MM. Budin, Ribemont-Dessaignes, Bonnaire.

Vendredi 13. — 5e doctorat (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Grancher, Wurtz, Thoinot — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Landouzy, Widal, Teissier. — 3e (officiat définitif, Hôtel-Dieu) : MM. Potain, Tuffier, Lepage.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 11*, à 1 heure. M. Brément : *Endocardite tuberculeuse* ; MM. Potain, Tuffier, Hanriot, Teissier. — M. Aubin : *Contribution à l'étude de l'hérédo-syphilis du larynx* ; MM. Potain, Tuffier, Hanriot, Teissier. — M. Teysseyré : *Contribution à l'étude des manifestations testiculaires dans les amygdalites aiguës* ; MM. Potain, Tuffier, Hanriot, Teissier. — M. Bauby : *Discussion des procédés thérapeutiques employés contre l'appendicite* : MM. Potain, Tuffier, Hanriot, Teissier. — M. Robin : *Essai critique et expérimental sur les variations du pouvoir saccharifiant dans la salive pathologique* ; MM. Potain, Tuffier, Hanriot, Teissier. — M. Coudert : *Anatomie et pathologie de la veine émissaire mastoïdienne* ; MM. Tillaux, Rémy, Lejars, Delbet. — M. Germe : *Contribution à l'étude des angiomes primitifs des muscles striés* ; MM. Tillaux, Rémy, Lejars, Delbet. — M. Perrier : *Du traitement des salpingites par la dilatation associée aux irrigations et au drainage de la cavité utérine* ; MM. Tillaux, Rémy, Lejars, Delbet. — M. Paublan : *Contribution à l'étude des fractures du scaphoïde du pied* : MM. Tillaux, Rémy, Lejars, Delbet. — M. Montais : *Contribution à l'étude de l'appendicite chronique d'emblée* ; MM. Tillaux, Rémy, Lejars, Delbet. — M. Chevrey : *L'infection hépatique par l'entérocoque de Thiercelin (contribution à l'étude des hépatites nostras* ; MM. Hayem, Fournier, Gaucher, Widal. — M. Berre : *Etude sur l'hérédo-syphilis à forme fruste chez les nourrissons* ; MM. Fournier, Hayem, Gaucher, Widal. — M. Donat : *Des verrues planes juvéniles* ; MM. Fournier, Hayem, Gaucher, Widal. — M. Rutten : *Contribution à l'étude de la néphrite subaiguë au cours de la syphilis secondaire* ; MM. Fournier, Hayem, Gaucher, Widal. — M. Roger : *Contribution à l'étude du traitement de l'orchiépididymite blennorrhagique* ; MM. Fournier, Hayem, Gaucher, Widal. — M. Lepage : *Contribution à l'étude de la rétention d'urine chez les fœtus avec perméabilité du canal de l'urètre* ; MM. Pinard, Jalaguier, Varnier, Lepage. — M. Forné : *Etude comparée des différentes méthodes de traitement utilisées dans les ruptures de l'utérus* ; MM. Pinard, Jalaguier, Varnier, Lepage.

M. Desvignes : *L'ergot de seigle en obstétrique : étude historique* ; MM. Pinard, Jalaguier, Varnier, Lepage. — M. Biget : *Les fibromes de l'utérus chez les primipares âgées* ; MM. Pinard, Jalaguier, Varnier, Lepage. — M. Pamart : *De la mort de l'enfant pendant le travail. — Etude statistique faite à la clinique Baudelocque* ; MM. Pinard, Jalaguier, Varnier, Lepage. — M. Fraisseix : *Goitre exophtalmique et tétanie* ; MM. Joffroy, Brissaud, Gilles de la Tourette, Dupré. — M. Dairéoff : *Contribution à l'étude des ostéopathies*

©BIUM

hypertrophiantes chroniques non classées; MM. Brissaud, Joffroy, Gilles de la Tourette, Dupré. — M. Gilli: *Etude sur le syndrome de Parkinson. Modalités et associations cliniques. Arthropathies. Pathogénie;* MM. Brissaud, Joffroy, Gilles de la Tourette, Dupré. — M. Tourtourat: *Benjamin Franklin et la médecine à la fin du dix-huitième siècle;* MM. Brissaud, Joffroy, Gilles de la Tourette, Dupré. — M. Dissiton de Gazel Larambergue: *Essai sur le rétrécissement mitral pur;* MM. Landouzy, Déjerine, Wurtz, Thoinot. — M. Duval: *Contribution à l'étude des infections amygdaliennes et de leur contagion;* MM. Landouzy, Déjerine, Wurtz, Thoinot. — M. Faure: *Sur un syndrome mental fréquemment lié à l'insuffisance des fonctions hépato-rénales;* MM. Landouzy, Déjerine, Wurtz, Thoinot. — M. Garrigues: *Syncope et asphyxie locale. Gangrène, Sclérodermie;* MM. Landouzy, Déjerine, Wurtz, Thoinot. — M. Lamy: *Contribution à l'étude des angiomes fissuraux (angiomes des bourgeons maxillaires);* MM. Lannelongue, Terrier, Kirmisson, Broca (Aug.). — M. Montade: *Contribution à l'étude anatomo-pathologique, pathogénique et clinique de la grenouillette sublinguale;* MM. Lannelongue, Terrier, Kirmisson, Broca (Aug.). — M. Mahé: *Essai critique sur le traitement de la fracture du maxillaire inférieur;* MM. Terrier, Lannelongue, Kirmisson, Broca (Aug.).

Jeudi 12. — M. Hémet : *Contribution à l'étude des kystes poplités ;* MM. Tillaux Delens, , Schwartz, Legueu. — M. Bassinot : *De l'occlusion intestinale par torsion totale du mésentère ;* MM.Tillaux, Delens, Schwartz, Legueu. — M. Cochemé : *Contribution à l'étude de l'amputation ostéoplastique de la jambe (procédé de Pierre Delbet)* ; MM. Tillaux, Delens, Schwartz, Legueu. — M. Debray : *Sur la fréquence de l'évolution maligne des kystes de l'ovaire* ; MM. Tillaux, Delens, Schwartz, Legueu. — M. Jeanty : *Quelques considérations sur le manuel opératoire de la cholédochotomie* ; MM. Tillaux, Delens, Schwartz, Legueu. — M. Nicloux : *Recherches expérimentales sur l'élimination de l'alcool dans l'organisme. — Détermination d'un alcoolisme congénital* ; MM. Gautier, Pouchet Desprez, André. — M. Bourcet : *De l'iode dans l'organisme* ; MM. Gautier, Pouchet, Desprez, André. — M.Krijewsky : *La diodine.* MM. Pouchet, Gautier, Desprez, André. — M. Butin : *Considérations hygiéniques sur le corset* ; MM. Cornil, Grancher, Wurtz, Langlois. — M. Pasquier : *Contribution à l'étude clinique de l'ostéomyélite de l'os iliaque* ; MM. Cornil, Grancher, Wurtz, Langlois — M.Dupoux : *Accidents de la médication arsenicale interne* ; MM. Cornil, Grancher, Wurtz, Langlois. — M. Tissier : *Recherches sur la flore intestinale du nourrisson (normale et pathologique)* ; MM. Grancher, Cornil, Wurtz, Langlois.— M. Foré: *De l'artérite aiguë au cours de la grippe* ; MM. Debove, Chantemesse,Thiroloix, Dupré. — M. Aron : *Exanthème scarlatiniforme de la fièvre typhoïde* ; MM. Debove, Chantemesse, Thiroloix, Dupré.

M. Maugery : *L'abcès froid de la plèvre* ; MM. Debove, Chantemesse, Thiroloix, Dupré. — M. Malbois : *Contribution à l'étude du traitement actuel des aliénés dans les asiles de province* ; MM. Chantemesse, Debove, Thiroloix, Dupré. — M. Franco : *Contribution à l'étude des bartholinites et en particulier de leurs formes chroniques* ; MM. Berger, Brun, Nélaton, Faure. —M. Désir : *Des causes de la récidive de la hernie inguinale* ; MM. Berger, Brun, Nélaton, Faure. — M. Bergugnat : *La guérison de la coxalgie. — Résultats que l'on peut obtenir par les traitements dans les diverses périodes de la maladie (Début. Abcès. Déviations)* ; MM. Berger, Brun, Nélaton, Faure. — M. Buisson : *Sur un nouveau procédé de périnéorraphie* ; MM. Berger, Brun, Nélaton, Faure.

M. Bony : *Contribution à l'étude du traitement de la pneumonie chez l'adulte* ; MM. Hutinel, Charrin, Marfan, Vaquez. — M. Lecoq : *De l'examen radioscopique de la pneumonie franche aiguë chez l'enfant* ; MM. Hutinel, Charrin, Marfan, Vaquez. — M. Mallard : *Quelques considérations sur la pneumonie chez les obèses* ; MM. Hutinel, Charrin, Marfan, Vaquez.

Vendredi 13. M. Blum : *Du drainage prolongé de l'utérus consécutif à la dilatation et au curetage dans le traitement de certaines affections utérines et péri-utérines* ; MM. Tillaux, Kirmisson, Broca (Aug.), Walther. — M. Kerbiriou : *Les kystes du canal de Nück* ; MM. Tillaux, Kirmisson, Broca (Aug.), Walther. — M. Roger : *Essai sur les indications opératoires et le choix de l'intervention dans le traitement des suppurations pelviennes* ; MM. Tillaux, Kirmisson, Broca (Aug.), Walther. — M. Bonte : *L'inversion utérine irréductible (Nouveau procédé de traitement chirurgical conservateur)* ; MM. Tillaux, Kirmisson, Broca (Aug.), Walther.

TRAVAUX PRATIQUES DE MÉDECINE OPÉRATOIRE SPÉCIALE (sous la direction de MM. BERGER, Professeur, et HARTMANN, Agrégé. Cours de M. le Dr OMBRÉDANNE, Prosecteur). — *Opérations d'urgence et de pratique courante* (Ouverture le lundi 9 juillet, à 1 h. 1/4). — I. Suture des téguments en général; de la paroi abdominale; Ténotomies. — II. Sutures des tendons; anastomose, allongement, transplantation, dédoublement des tendons; sutures des nerfs; sutures des os. — III. Sutures de l'intestin (traitement des plaies et ruptures de l'intestin); Greffes épidermiques; greffes dermo-épidermiques à grand lambeau; Traitement de l'ongle incarné. — IV. Extraction des corps étrangers du conduit auditif; trépanation de l'apophyse mastoïde; cathétérisme de la trompe d'Eustache; ponction lombaire. — V. Tubage; trachéotomie; Tamponnement des fosses nasales; Exploration du rhinopharynx; traitement des végétations adénoïdes. — VI. Amputation du sein; thoracentèse; Pleurotomie; Résection temporaire ou définitive des côtes. — VII. Circoncision; Urétrotomie interne; Traitement de l'hydrocèle vaginale et traitement du varicocèle. — VIII. Traitement des hémorroïdes; Traitement des fistules anales. — IX. Traitement de l'appendicite; Résection de l'appendice; Anus artificiel iliaque. — X. Cure radicale de la hernie inguinale; Traitement des hernies étranglées. — Le Cours aura lieu tous les jours. *Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur.* Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les droits à verser sont de 50 francs. S'inscrire au Secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les lundis, mardis, jeudis et samedis.

Clinique Apostoli-Laquerrière. — *Maladies des femmes, maladies nerveuses, maladies de la nutrition, radiographie.* — Conformément aux dispositions testamentaires du Dr APOSTOLI, sa clinique prend le nom de *Clinique Apostoli-Laquerrière.* Comme par le passé les portes en seront largement ouvertes aux Médecins et Etudiants. M. le Dr Laquerrière continuera à leur usage les mardi, jeudi et samedi, de 5 à 6, l'enseignement clinique de l'Electrothérapie.

Enseignement des Infirmières. — Mlle HAMILTON vient, dans une thèse très littéraire, soutenue à Montpellier, d'envisager le rôle des infirmières dans les hôpitaux. La nouvelle doctoresse a insisté sur la nécessité d'une instruction rigoureusement scientifique pour les infirmières, reléguant les Sœurs de Charité, le plus souvent dépourvues de connaissances techniques, à la chapelle, les montrant inaptes à servir utilement les malades et plus préoccupées de leur salut moral que de leur santé. Cette thèse, très habilement soutenue, a obtenu la mention « très bien », en dépit de quelques restrictions plutôt aigres, d'un des membres du Jury (*La Fronde*, 21 juin 1900).

Station physiologique à Paris. — Le préfet de la Seine vient d'approuver une délibération du Conseil municipal autorisant la concession à M. le Dr MAREY d'un emplacement dépendant du Bois de Boulogne et destiné à l'installation d'une station physiologique. Cette concession n'est accordée qu'à titre provisoire.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Banquet de l'Internat en Pharmacie.* — Récemment, chez Tavernier, les Internes en Pharmacie des Hôpitaux de Paris ont offert un banquet à leurs nouveaux collègues, sous la présidence de M. LEIDIÉ, Pharmacien en chef de l'hôpital Necker.

Hospice de l'Oise. — M. Viat, propriétaire à Brasseuse, vient de mourir, en assurant à cette commune de l'Oise un legs de 300.000 francs pour la fondation d'un hospice pour les vieillards et les malades indigents.

©BIUM



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Liste de présentation des candidats au titre de Correspondant national :* En première ligne, M. Lalesque (d'Arcachon); en deuxième ligne, M. Catrin (médecin militaire); en troisième ligne et *ex-æquo*, MM. Boinet (de Marseille), Lortet (de Lyon), Motais (d'Angers) et Triaire de (Tours). M. le Dr Spiridion Kanellis (d'Athènes), a posé sa candidature au titre de Correspondant.

Election d'un Membre titulaire. — L'Académie a récemment procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section de thérapeutique, en remplacement de M. Ferrand. La liste de classement des candidats, dressée par la Commission compétente, avait porté en première ligne, M. Sevestre; en deuxième ligne, M. du Castel; en troisième ligne *ex-æquo* et par ordre alphabétique, MM. Bardet, Merklen et Troues-sart. — Au premier tour de scrutin, M. le Dr Sevestre a été élu par 64 voix, sur 71 votants. M. Bardet a eu 2 voix, M. Merklen a eu 2 voix, M. du Castel a eu 1 voix; bulletins blancs, 2. M. le Dr Sevestre, médecin à l'hôpital des Enfants malades, est l'auteur de nombreux travaux relatifs la plupart à la pathologie infantile.

Club Médical de Paris. — Les soirées intimes du *Club Médical* continuent à avoir tout le succès qu'elles méritent. Des artistes remarquables s'y font entendre ; et le 27 juin nous entendions encore une pianiste (Mlle Vergonet), un violoniste de talent, deux chanteurs hors pair (MM. Aumonier et Laparat), dont l'un nous a dit *Les Bœufs* avec un charme exquis ; et une très gentillette soprano, Mlle Forot. M. le Dr Pozzi, président, assistait à cette fête ; il est complétement rétabli et ne se ressent plus de sa blessure.

Nous engageons tous les Médecins étrangers et de province, de passage à Paris à l'occasion de l'Exposition, à s'adresser au *Club Médical*, 5, Avenue de l'Opéra, s'ils veulent profiter des avantages sérieux que procure ce centre de réunion pour le corps médical.

Académie des Sciences de Paris. — L'Académie des Sciences a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section d'anatomie et d'histoire naturelle, en remplacement de M. Alphonse Milne-Edwards, décédé. La Commission avait dressé la liste suivante des candidats et présenté : en première ligne *ex æquo*, MM. Giard, professeur à la Sorbonne, et Vaillant, professeur au Muséum d'histoire naturelle; en deuxième ligne, *ex æquo*, MM. Bouvier, professeur au Muséum, et Yves Delage, professeur à la Sorbonne ; en troisième ligne, *ex æquo*, MM. Oustalet, professeur au Muséum, et Pruvost, directeur du laboratoire de Banyuls. Le nombre des votants s'élevait à 58. — Au premier tour de scrutin, M. Giard a été élu par 30 voix contre 16 accordées à M. Delage et 12 à M. Vaillant. M. Giard, actuellement titulaire de la chaire de l'évolution des êtres organisés, fondée à la Sorbonne par la Ville de Paris, a d'abord appartenu à la Faculté des Sciences de Lille. C'est durant cette période qu'il a fondé à Wimereux (Pas-de-Calais), un laboratoire de zoologie d'où sont sortis de nombreux travaux publiés sous la direction de M. Giard. Parmi les nombreuses recherches dues au nouvel académicien, on doit citer surtout celles qui sont relatives aux « ascidies » et aux crustacés parasitaires, qui ont fait connaître universellement son nom dans la Science.

Les Savants à l'Académie française. — *Élection de M. Berthelot.* — L'Académie française a procédé à l'élection d'un membre, en remplacement de M. Joseph Bertrand. Le seul candidat inscrit était M. Berthelot, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. Au premier tour de scrutin, M. Berthelot a été élu par 19 voix contre 9 bulletins blancs. M. Berthelot, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, sénateur inamovible, ancien ministre de l'Instruction publique et des Affaires étrangères, est l'éminent *chimiste* que tout le monde connaît et dont les travaux — tous de premier ordre — ont eu pour objet principal la *synthèse chimique*, c'est-à-dire la reproduction des substances qui entrent dans la composition des êtres organisés.

XIIIe Congrès de Médecine. — *Médaille.* — La *médaille* commémorative du *Congrès International de Médecine* a été gravée par Vernon, et est actuellement à la frappe à la Monnaie.



Guerre, Marine et Colonies.

Hygiène des Armées. — *Viande malsaine.* — On écrit d'Arras que, dernièrement, une quarantaine de soldats du 3e régiment du génie ont été assez gravement indisposés, sans toutefois qu'aucun ait été en danger, pour avoir mangé de la *viande malsaine*. L'enquête a démontré que le caporal d'ordinaire avait ordonné au cuisinier de faire cuire et de servir cette viande, bien que le cuisinier lui eût fait remarquer sa mauvaise qualité.



Service de Santé de la Marine. — Par décret présidentiel, la hiérarchie et la correspondance des grades dans le corps de Santé de la Marine sont fixées comme il est indiqué ci-après : Inspecteur général du Service de Santé, vice-amiral; Directeur du Service de Santé : contre-amiral. Médecin ou pharmacien en chef de première classe : capitaine de vaisseau. Médecin ou pharmacien en chef de deuxième classe : capitaine de frégate. Médecin ou pharmacien principal : capitaine de corvette. Médecin ou pharmacien de première classe : lieutenant de vaisseau. Médecin ou pharmacien de

©BIUM

deuxième classe : enseigne de vaisseau. Médecin ou pharmacien de troisième classe : aspirant de première classe ; au grade correspondant, la préséance appartient toujours à l'officier de Marine, sans préjudice, d'ailleurs, des règles spéciales à la dévolution du commandement et au service à bord.

Service de Santé des Colonies. — M. le Dr Le Fel, médecin de 1re classe du corps de Santé des Colonies, a donné sa démission, et celle-ci a été acceptée par décret du 19 juin.

Campagne de Chine. — Les forces navales comportent en Extrême-Orient un transport-hôpital. Un hôpital de campagne de Calcutta a été embarqué pour les mers de Chine. Une section d'infirmiers a été embarquée sur le *Colombo* pour la Chine.

Le vapeur *Huquaï* de la Croix-Rouge Japonaise, est parti pour la Chine pour servir d'hôpital international. Les blessés anglais seront probablement soignés à l'hôpital naval de Yokoama.

Plutôt que d'envoyer de France des formations sanitaires dont la composition et l'organisation auraient pu ne pas répondre aux besoins du moment, M. le Dr de Lanessan a préféré placer dans chaque bataillon d'infanterie, ainsi que dans le groupe d'artillerie, deux médecins, dont un médecin principal par régiment ; il a été de plus formé, ainsi qu'on le voit plus haut, une section d'infirmiers qui est rattachée à la section hors rang du 17e de marche. Avec ces éléments, le service des troupes en marche sera assuré dans de bonnes conditions ; il sera, en outre, facile d'organiser, suivant les besoins, des petites formations sanitaires nécessaires, le transport *Nive*, qui a été aménagé à cet effet, servant d'hôpital. Les bataillons et batteries comportent avec eux le matériel médical de mobilisation qui sera immédiatement reconstitué dans les régiments de France ; la division navale pourra, en outre, céder au service des troupes le matériel médical qui lui serait nécessaire.

Le médecin principal Philip et les médecins de 2e classe Chartres et Carbonnel sont désignés pour servir au 17e d'infanterie de marine, en instance de départ de Toulon ; ces officiers embarquent, le premier avec le 3e bataillon, sur le *Colombo;* le deuxième avec le 1er bataillon, sur la *Nive;* et le troisième avec le 2e bataillon, sur le *Cachard*. Le médecin principal Hervé et les médecins de 2e classe Brunet et Hamon serviront au 16e d'infanterie de marine à Ta-Kou et s'embarqueront à Toulon sur le *Vinh-Long*.



Guerre Anglo-Boër. — Le paquebot *Iraouaddy*, courrier de Madagascar et de la côte orientale d'Afrique, est arrivé à Marseille la nuit dernière avec M. Bannerot, médecin principal des colonies, venant de Tamatave, puis les membres des ambulances russe, hollandaise, belge et allemande.

Le correspondant du *Times* à Blœmfontein a envoyé un télégramme où il peint des plus noires couleurs la situation des blessés anglais dans des hôpitaux de campagne. A Blœmfontein, pour 300 typhiques, il n'y avait pas 40 lits, La plupart des malades couchaient par terre, sur une simple toile. Il n'y avait que 7 infirmiers. La nuit, délirant, les typhiques se relevaient, s'échappaient pour courir par la ville. M. Wyndham doit donner des explications à la Chambre des Communes. Si sa réponse n'est pas satisfaisante, plusieurs membres demanderont, d'urgence, la nomination d'une Commission d'enquête. Lord Roberts a répondu aux accusations qui ont paru dans le *Times* concernant la mauvaise administration des hôpitaux de campagne.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 25e semaine, 827 décès, chiffre inférieur à celui des semaines précédentes et inférieur aussi à la moyenne ordinaire de la saison (865). La fièvre typhoïde a causé 9 décès (au lieu de 14 la semaine précédente) ; la rougeole, 27 (presque tous dans les arrondissements pauvres de la périphérie) ; la scarlatine, 13 ; la coqueluche, 4 ; la diphtérie, également 4. Il y a eu 1 décès par variole. La diarrhée infantile a causé 49 décès de 0 à 1 an ; on ne saurait trop engager les familles à veiller, pendant les chaleurs, plus encore qu'en toute autre saison, à la parfaite qualité du lait donné aux enfants élevés artificiellement et à nettoyer avec beaucoup de soin les vases dans lesquels ce lait leur est présenté. Il y a eu 17 suicides et 14 autres morts violentes. On a célébré à Paris 482 mariages. On a enregistré la naissance de 1,110 enfants vivants (563 garçons et 547 filles), dont 785 légitimes et 325 illégitimes. Parmi ces derniers, 40 ont été reconnus immédiatement.

Les Odeurs de Paris. — Un groupe d'habitants de Saint-Ouen et ds Saint-Denis se sont rendus auprès du maire de cette dernière ville pour lui demander d'obliger les fabricants de noir animal, d'engrais chimiques et les fondeurs de suif établis aux abords du pont de la Révolte, à observer certaines règles prescrites par l'hygiène. Ils ont fait remarquer au maire que l'absence de précautions et une installation insuffisante étaient les seules causes de l'infection qu'ils subissaient. Ils ont cité l'exemple d'une fabrique de colle-forte, où l'on brûle une grande quantité de détritus de viande, et d'où, grâce à un matériel perfectionné, ne se dégage aucune odeur. Les habitants de Saint-Ouen et de Saint-Denis ont l'intention de signer une pétition qu'ils remettront au préfet de Police. On signale parmi ceux qui souffrent le plus des mauvaises odeurs, de nombreux ménages d'ouvriers, qui ont fait construire de petites maisons à bon marché, où l'existence leur devient presque impossible.

Les Prompts Secours. — Les Secouristes français ont exécuté un concours de brancardiers, de pansements et de relève des blessés ; ces diverses manœuvres ont été suivies avec intérêt par le public qui assistait aux opérations.

La Fièvre Jaune. — *Sénégal.* — A Saint-Louis (Sénégal), M. le Dr Henric fait fonction de prévôt à l'hôpital par suite de la pénurie de médecins dans la colonie. Aucun cas de *fièvre jaune* ne s'étant produit depuis le 29 mai, la Com-

©BIUM

mission sanitaire leva la quarantaine neuf jours après, aux termes du décret sanitaire, lorsque, le 10, deux nouveaux cas suivis de mort furent signalés. Les mesures les plus sévères ont été prises aussitôt pour isoler Dakar du reste de la Colonie. La quarantaine est rétablie, les trains partent de Rufisque seulement pour Saint-Louis, et un cordon sanitaire est installé à Thioroye, à 28 kilomètres de Rufisque. Nous apprenons que le fléau est à Bathurst, porté par des Syriens qui s'étaient rendus sur ce point. Gorée, Rufisque et Saint-Louis sont toujours indemnes.

Le Choléra. — *Indo-Chine.* — Une épidémie de choléra a éclaté à Saïgon, où elle sévit dans la population asiatique. Plusieurs Européens sont également décédés.

La Peste. — *Portugal.* — La mission du Dr Montaldo se trouve à Oporto. Elle ne se borne pas à tenir le gouvernement espagnol au courant des cas de peste qui pourraient se produire, mais elle le renseigne encore sur l'état général de la santé publique.

Indo-Chine. — Des cas de peste bubonique se sont déclarés à Haïphong, et la peste sévit à Hong-Kong et à Houlow.

La Variole. — *Lyon.* — L'épidémie est en légère diminution: 23 cas seulement cette semaine au lieu de 32 la semaine passée.



Divers.

Distinctions honorifiques. — *Prix.* — C'est à notre ami, M. le Dr Yersin, que l'Académie des Sciences morales et politiques vient de décerner le prix François-Joseph Audiffred pour l'année 1900. Il est inutile de rappeler les travaux du jeune savant à qui l'on doit la découverte du sérum antipesteux. Il suffit de remarquer que le grand prix Audiffred, de 15,000 francs, est destiné à récompenser « les plus beaux, les plus grands dévouements, de quelque genre qu'ils soient », et que M. le Dr Yersin, qui au cours de ses études a tant de fois exposé sa vie au milieu des pestiférés, en a été jugé par l'Académie des Sciences morales et politiques le plus digne.

La décoration ci-après a été décernée récemment par le Ministre de l'Instruction publique : *Officier de l'Instruction publique*, M. le Dr Ficatier, médecin municipal.

Fêtes Universitaires. — L'Association générale des Étudiants de Paris a reçu, rue des Ecoles, les étudiants d'Upsal, qui sont venus en cortège, revêtus de leur pittoresque uniforme et précédés du drapeau de leur Université. Le groupe représente cent étudiants suédois, de l'Union chorale d'Upsal, la plus ancienne et la plus réputée des pays du Nord. Cinquante de ces choristes sont encore étudiants ; cinquante sont déjà dans les carrières libérales. Il y a même un prêtre, un président de tribunal, un acteur, des *médecins* et plusieurs ingénieurs. Les membres de la Société qui n'ont pas quitté l'Université portent la petite casquette blanche avec cocarde jaune et bleue.

Banquet du Dr Riche. — Les amis et élèves du Dr Riche lui ont offert un banquet, à l'occasion de sa nomination aux hôpitaux. Ils se sont réunis le samedi 30 juin, à sept heures et demie du soir, au pavillon Ledoyen. La cotisation était fixée à 20 francs.

Les Médecins dans les Congrés non médicaux de 1900. — I. *Au Congrès des Actuaires*, les questions suivantes ont été traitées : *Mortalité comparée des diverses régions du globe terrestre. Surprimes de voyage et de séjour dans les pays dont la mortalité dépasse la normale, notamment dans les régions tropicales. — Mortalité comparée des diverses professions. Surprimes applicables aux professions les plus dangereuses.* — II. Les médecins *au Congrès des Accidents du Travail et des Assurances sociales*. M. le Dr Bœdeker, délégué, représente l'Allemagne. Il est chauve, le teint coloré, la moustache blonde, blanchie par le temps, sanglé dans une redingote noire qu'agrémenté la plaquette exécutée par Roty pour les membres du Jury. Plus loin, effacé, voici le Dr Mogalin, qui représente l'Italie, souriant, les yeux abrités derrière le binocle d'or, la boutonnière fleurie d'une multicolore rosette. III. Le *Congrès franco-belge* a clôturé ses travaux par un grand banquet. Au nombre des convives : M. le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille. — IV. Un Congrès international, celui des Végétariens, a inauguré ses travaux en même temps que le Congrès de l'Alimentation rationnelle des animaux. Le président en a été M. le Dr J. Grand, homme de lettres. Il a clôturé ses travaux samedi dernier. Aux diverses séances de ce Congrès des Végétariens, plusieurs communications intéressantes sont à signaler : M. Hering, *Histoire du Végétarianisme en Allemagne* ; » M. Philips : « *le Végétarianisme et le travail* » ; M. G. Miller, « *le Cerveau, les muscles et la diète* » ; des rapports des délégués étrangers de l'Allemagne, l'Amérique, l'Australie, la Belgique, le Danemark, la Hollande et l'Inde. — M. le Dr Pascauld de Villerville a parlé sur « *le Régime végétarien considéré comme source d'énergie.* » Mme de l'Ape sur « *les Moralistes et le régime végétarien* ». — Au cours des communications sur la formation d'une conviction végétarienne, un docteur suisse, M. Dock, a dit que son professeur lui a affirmé qu'il serait lui-même devenu végétarien, mais que sa jeune épouse ne voulait rien savoir. Il paraît que le refrain qu'on entendait il y a quelques années dans nos cafés-concerts, contenait une réelle vérité, et que les végétariens n'ont qu'une réponse :

Je suis végétarien... rien, rien, rien.

V. Au Congrès de l'Alimentation rationnelle du bétail : rapport de M. Lavalard sur l'*importance des proportions relatives de matières azotées et de matières non azotées dans la ration des animaux de travail*, et rapport de M. Marcel Vacher sur le *blé daus l'alimentation*.

Les Médecins Savants. — *Testament du Dr Milne Edwards.* — Le testament de M. Milne Edwards lègue à la Société de Géographie, dont il était le président, une somme de 20,000 francs, et 10,000 francs à la Société des Amis des Sciences. La riche bibliothèque du savant est donnée au Muséum d'histoire naturelle. Mais le Muséum devra la mettre en vente. Il rachètera les ouvrages dont il aura au préalable fait choix, et le produit de la vente sera affecté à la chaire de zoologie de cet établissement pour l'acquisition d'objets de collection.

Femme Pharmacienne. — Mlle Napias, pharmacienne, vient d'être nommée pharmacienne du dispensaire du XIIIe arrondissement (*Prog. méd.*).

Conférence Scientia. — La Conférence *Scientia* a tenu récemment sa séance de rentrée dans le Palais des Congrès, à l'occasion de l'Exposition universelle. On sait que cette réunion scientifique, a pour objet de recevoir et d'honorer les savants illustres français ou étrangers qui passent à Paris. Un banquet leur est offert: le dernier, présidé par M. le Pr Ch. Richet, a été offert à M. Darboux.

Société d'Anthropologie de Paris. — La 17e Conférence annuelle transformiste a eu lieu le mardi 3 juillet 1900,

©BIUM

à 5 h. très précises. Elle a été faite par M. le Dr Félix Regnault, sur l'*Evolution du Costume*.

Les Médecins dans les Sociétés. — La *Société du Patronage familial* s'est réunie sous la présidence de M. Albanel, juge d'instruction, assisté de M. le Dr Thoinot, vice-président de la Société.

Les Opérés célèbres. — M. Maurice Rouvier, ancien Président du Conseil, qui endurait depuis un mois des douleurs très vives, a subi, ces jours-ci, une opération très heureusement réussie par M. le Pr Lannelongue.

Les Médecins Aventuriers. — Le Dr Jameson a été élu, sans opposition, membre de l'Assemblée du Cap pour Kimberley.

Nouveaux Journaux. — Le premier numéro des *Archives de Médecine et de Chirurgie spéciales*, Revue destinée à l'usage des praticiens, vient de paraître sous la direction du Dr Suarez de Mendoza. Cette revue est destinée à préciser pour chaque spécialité médicale : ophtalmologie, otologie, laryngologie, rhinologie, etc... tout ce qu'un praticien ne doit pas ignorer. Nos félicitations à notre confrère, auquel nous souhaitons un prompt succès.

Les Médecins dans le Monde. — Le préfet de la Seine et Mme ont donné un dîner, à l'Hôtel de Ville, auquel assistaient M. le Dr et Madame Labbé.

Les Médecins et le Monde. — *Naissances Médicales.* — M. le Dr et Mme P. Delagénière (de Tours) nous font part de la naissance de leur fille Edmée. Toutes nos félicitations à notre ami.

THÉRAPEUTIQUE.

Gastro-Entérite des Enfants du premier âge traités par l'eau de Vals, source La Reine.

D'une nouvelle étude du Dr Cassot sur l'emploi de l'eau de la Reine de Vals, dans les gastro-entérites des enfants du premier âge, nous détachons la page suivante, qui offre le plus grand intérêt, et sur laquelle nous appelons toute l'attention de nos confrères.

Comment convient-il d'administrer l'eau de la *Reine* ? La chose, nous l'avons dit, a son importance, puisque c'est de la méconnaissance des règles qui doivent présider à son administration que viennent la plupart des insuccès observés. Chez les enfants élevés au biberon, ce qui est le cas le plus fréquent, il faut d'abord *supprimer absolument* le lait ou tout autre liquide plus ou moins nuisible qui est donné à l'enfant : eau de gruau, eau de pain, etc.... Il faut encore nettoyer à fond le biberon qui, naturellement, ne comportera plus le tuyau en caoutchouc. On donnera alors l'eau de la *Reine*, *froide*, *pure*, *sans addition aucune*. La quantité variera selon l'âge de l'enfant : quart, tiers de biberon, moitié même ; ce qui importe, c'est qu'on fasse boire l'enfant et non qu'on laisse à sa disposition un biberon à tube rempli d'eau. Après un intervalle de temps convenable (une heure ou deux, suivant les cas), on réitère ; puis nouvel intervalle et nouvelle ration d'eau, et ainsi de suite. L'effet est immédiat ; dès que l'enfant a bu l'eau, les vomissements s'arrêtent. Il est très rare de voir la première dose vomie, et jamais la seconde ne l'est.

Quand le moment de reprendre le lait est arrivé, il faut ne le faire qu'avec une prudence extrême et passer d'une manière pour ainsi dire insensible, de l'eau de Vals pure à un mélange suffisamment nutritif. Après un nombre suffisant de doses d'eau pure bien supportées, nous conseillons de reprendre le lait de la manière suivante : dans la quantité d'eau de Vals adoptée (quart, tiers ou moitié de biberon), on met une cuillerée à bouche de lait — c'est presque de l'eau pure, le mélange est donc bien supporté. La fois suivante, toujours la même quantité d'eau de Vals, on met deux cuillerées de lait — le mélange, peu différent du précédent, passe encore. La fois suivante, on met trois cuillerées de lait, et ainsi de suite, en augmentant, à chaque fois, d'une cuillerée de lait dans la quantité d'eau de Vals invariable jusqu'à ce qu'on arrive à un mélange par moitié, proportion qu'il est utile de maintenir pendant un certain temps. En résumé, l'action de l'eau de la *Reine* est d'abord tempérante, puis substitutive. Ajoutons qu'en aucun cas elle ne peut être nuisible et qu'elle n'empêche l'usage d'aucun médicament, pas même de l'acide lactique, si sa seule action paraît insuffisante, ce qui arrive rarement.



Variétés et Anecdotes.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

Le *Figaro* a publié la lettre suivante :

« Permettez-moi devous faire connaître un abus qu'il vous suffira de signaler pour le faire cesser : Je suis allé hier au Jardin des Plantes avec des parents venus de province. Je me suis présenté dans un des bâtiments. Là, le gardien m'a demandé si j'avais des billets. Sur ma réponse négative, il s'est fait aimable. Il m'a dit que les billets étaient nécessaires, mais qu'en toutes choses il y avait des accommodements. Je lui ai remis 1 franc. Il s'est effacé, et tout mon monde est entré. Nous sommes allés ensuite dans un autre bâtiment du Muséum. Même comédie, mais je n'ai rien donné au gardien qui exigeait billets ou pourboire. Ce mot n'était pas prononcé, mais c'était tout comme. Pour en avoir le cœur net, je me suis rendu à l'Administration. A la porte se tenait un monsieur dans un brillant uniforme (le concierge, probablement). J'ai demandé à parler à M. l'Administrateur. Le concierge m'a pris pour un fou. Il m'a annoncé qu'il fallait une lettre d'audience. Il a daigné s'enquérir du but de ma visite et a bien voulu sourire lorsqu'il l'a appris. C'était lui le grand dispensateur des billets. Moyennant une modeste allocation, non obligatoire d'ailleurs, il m'a remis les bienheureux billets, sans même me demander mon nom. Qu'on fasse payer l'entrée de nos musées, je n'y vois pas d'inconvénient ; mais ne trouvez-vous pas que ce marchandage à la porte de certains musées, que cette mendicité presque officielle est indigne ? » — Un abonné.

Ces abus ne devraient pas être tolérés.

©BIUM



LES LIVRES NOUVEAUX.

Histoire des Maladies : La Goutte et le Rhumatisme ; par Armand Delpeuch. — Paris, Carré et G. Naud, 1900, 1 vol. in-8° carré, de 680 p., avec 10 planches hors texte, dont 1 en chromotypographie.

C'est un beau livre que celui de M. Delpeuch, que ce traité de la Goutte et du Rhumatisme qui vient de paraître, grâce à la plume autorisée et érudite du médecin de l'Hôpital Cochin. Il nous a surtout intéressé, et par la façon dont il est compris, et par le respect inaccoutumé que montre un Maître parisien pour l'histoire des maladies !

Pourtant, M. Delpeuch ne semble pas aimer ou du moins connaître les bibliographes médicaux, car, s'il les aimait, il n'affirmerait pas que « de toutes les Sciences, la Médecine est celle où le défaut d'archives bien ordonnées..... est le plus sensible et le plus à regretter ». S'il avait, en effet, visité seulement l'Institut de Bibliographie médicale de Paris, qui est à sa portée, il aurait vu que c'est précisément le contraire qui est l'expression de la vérité. En effet, la seule Science dont la Bibliographie (cette base de toutes les archives) soit faite d'une façon à peu près complète et soit établie à l'aide de méthodes rationnelles, est justement la Médecine ; les bibliographes modernes ayant cru devoir commencer à travailler dans ce domaine spécial, parce qu'il est de beaucoup le plus riche et le plus profitable, grâce aux trouvailles qu'il permet à chaque instant de réaliser.

Que M. Delpeuch connaisse ces efforts, nous en sommes persuadé ; mais, s'il veut laisser croire qu'ils n'ont mené à rien, en n'en parlant pas, nous pouvons dire qu'il est rare de rencontrer un historien de telle race s'abuser de semblable façon ! Mais qu'importe ? Soyons plus généreux et reconnaissons qu'avec ses propres ressources l'auteur a pu mener à bien une œuvre fort utile et fort précieuse pour les cliniciens à venir ; et que les chapitres, qui vont des « commencements de la Podagre » à la fin de l' « *Humorisme* », indiquent une érudition des plus solides et un esprit critique hors pair.

C'est une histoire instructive entre toutes, que celle des tentatives faites contre la goutte dans les temps anciens, qu'il s'agisse du régime alimentaire, de l'activité corporelle ou des remèdes de la pharmacie. Eviter la *créophagie* et l'*œnoposie*, c'est-à-dire l'usage des viandes et du vin ; pratiquer la *philoponie*, c'est-à-dire avoir l'amour de l'exercice physique, fréquenter la palestre ; se faire faire journellement des onctions, des frictions ou même du massage, *impressionem corporis*, recourir au besoin à l'électricité, la puissante et la seule source qu'on en connût alors, aux décharges d'une torpille vivante ; faire une saison thermale à des eaux sulfureuses ; prendre des bains de sable chaud ; s'exposer nu aux rayons du soleil ; s'envelopper les membres d'un bandage roulé, tels étaient les éléments du régime et du traitement externe que l'on conseillait aux goutteux.

Une minutieuse étude des textes grecs, latins et arabes, faite par cet auteur, prouve que depuis le milieu du quatrième siècle de notre ère on a employé, dans la goutte, sous le nom d'hermodacte, de bulbe sauvage, de sourendjan ou de colchique, notre colchique d'automne et rien autre. Seule une différence dans le temps de la récolte et dans le mode de dessiccation a fait distinguer l'hermodacte des anciens des bulbes dont nous nous servons aujourd'hui. Une planche coloriée reproduit, *ad naturam* et fidèlement, les diverses variétés de colchique et montre leurs bulbes à des moments différents de leur végétation, à des degrés différents de fraîcheur ou de vétusté. Enfin, d'autres gravures rendent, dans la mesure du possible, les figures de ceux qui ont le mieux fait connaître la goutte. Les portraits de Musa, de Fernel, de Baillou, de Sennert, de Rivière et de Sydenham sont les plus anciens qui soient parvenus, leur exécution ayant suivi de près la mort de ceux qu'ils font revivre. On a joint à ces reproductions la première page de la *Pratique de Sérapion*, imprimée en 1525, pour les figures qu'elle porte à son frontispice, de Jean Sérapion, de Jean Platearius et de Pierre d'Espagne. Bien entendu, il ne saurait être ici question de ressemblance. A plus forte raison en est-il de même de deux tableaux empruntés par Lambecius à un manuscrit du cinquième siècle, où sont représentés sur fond d'or les plus célèbres des thérapeutes anciens : Chiron, Machaon, Sextius Niger, Pamphile, Héraclide, de Tarente, Xénocrate, Mantias, Galien, Cratevas, Dioscoride, Appollonius, Andréas, Nicandre, de Colophon et Rufus, d'Ephèse. Le choix et la réunion de ces noms, l'ancienneté si lointaine du dessin qui prétend reproduire les traits mêmes de ces vieux maîtres, ont paru donner quelque intérêt à ces tableaux et en justifier la reproduction.

Tout cela représente un grand effort, dont il faut savoir gré à M. Delpeuch. [I.B.S.].

Avis aux Etudiants.

MM. les Étudiants en Médecine, qui **parlent** l'une des langues étrangères ci-après : *Allemand*, *Anglais*, et *Italien*, et qui seraient désireux de trouver du travail bien rémunéré pendant la période des Congrès internationaux de l'Exposition de 1900 (juin-octobre), sont instamment priés de se faire inscrire de suite à l'Agence centrale de la Presse Scientifique internationale, 93. boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Les premiers travaux à faire seront confiés aux premiers inscrits.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

En vue de donner aux voyageurs des régions desservies par son réseau de nouvelles facilités pour visiter l'Exposition Universelle, la Cie d'Orléans se propose de faire délivrer, à partir du 1er juillet et jusqu'au 5 octobre prochain, aux conditions du tarif spécial G.V. n° 2 bis, les billets aller et retour de famille, dont la délivrance pour Paris est prévue par ce tarif. Toutefois pour les parcours supérieurs à 200 kilomètres (le parcours exprimé étant la demi-somme du parcours aller et retour), le taux de réduction sur les prix du tarif général applicable aux parcours aller et retour sera fixé, par personne, ainsi qu'il suit : Taux de réduction par personne : Parcours de 201 kil. ou en payant pour cette distance et jusqu'à 450 kil., 3 personnes, 25 0/0 ; 4 pers. 25 0/0 ; 5 pers. 20 0/0 ; 6 pers. 35 0/0. — Parcours de 451 kil. ou en payant pour cette distance et jusqu'à 550 kil., 3 pers. 30 0/0 ; 4 pers. 30 0/0 ; 5 pers. 30 0/0 ; 6 pers. 35 0/0. — Parcours de 551 kil. ou en payant pour cette distance et parcours au-delà de 551 kil., 3 pers. 35 0/0 ; 4 pers. 35 0/0 ; 5 pers. 35 0/0 ; 6 pers. 35 0/0. Au-dessus de 6 personnes, la réduction sera de 50 0/0 pour chaque personne en plus des six premières.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 346.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome 111. N° 28. 14 Juillet 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Médecine dans la future Guerre de Chine; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : L'Institut Pasteur à l'Exposition; Petites Nouvelles. — La Campagne de Chine : Conseils au Corps expéditionnaire de Chine. — Faculté de Médecine de Paris : Les nouvelles Constructions; La Dernière Leçon du Pr Potain. — Les Congrès de l'Exposition de 1900 : Ier Congrès international de la Presse médicale. Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Les Maisons de Santé au siècle dernier : La Maison du Dr Belhomme. — Livres Nouveaux.

ILLUSTRATIONS : Construction des nouveaux bâtiments de la Faculté de Médecine de Paris. — M. le Pr C. Potain (Paris).

BULLETIN

613

La Médecine dans la future Guerre de Chine.

Nous voilà, nous, les Français, en pleine guerre avec la Chine, cela tandis que l'Exposition de 1900 bat son plein. Avouons que la chance ne nous favorise pas! S'il est vrai que nous ne sommes pas les seuls à partir pour le champ de bataille, comme les Anglais dans le Sud Africain, nous n'en allons pas moins, comme eux et comme les autres bataillons qui vont débarquer à Ta-Kou, au devant de déceptions sur lesquelles il faut de suite attirer l'attention.

Certes, nous n'avons pas ici l'audace de vouloir parler de déceptions d'ordre militaire, car nous sommes convaincu que le dernier mot restera aux forces internationales, qui, quoi qu'on en dise, vont défendre là-bas la Civilisation. Mais nous voulons parler de déceptions d'un autre ordre, de déceptions administratives et, en particulier, de celles qui attendent les organisateurs de nos Services de Santé en ces contrées lointaines. Ce qui vient de se passer au Transvaal est une preuve qu'il ne faut pas se leurrer de vaines paroles, tout comme ce qui se passe journellement à l'Exposition, où le Service médical n'existe pas plus qu'à Blœmfontein!

Cette faillite des hôpitaux militaires anglais devrait nous faire ouvrir l'œil; et il faut sans réserve féliciter M. le Dr de Lanessan, Ministre de la Marine, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, ex-médecin de la Marine, d'avoir adressé aux troupes qui s'embarquent la circulaire qu'on lira plus loin et qui prouve qu'il n'est pas resté indifférent à ce qui s'est passé récemment dans le Sud de l'Afrique, malgré l'énergie de lord Roberts.

Cela suffira-t-il? Nous en doutons un peu, car les conseilleurs ne sont pas toujours, par force, au demeurant, les donneurs! La récente discussion soulevée par M. le Dr Treille au Sénat, et au cours de laquelle des faits invraisemblables ont été révélés pour l'Expédition de Madagascar, a montré que jusqu'à nouvel ordre il ne fallait pas être trop optimiste.

N'ayons crainte de le répéter avec M. le Ministre, la Guerre avec la Chine, au point de vue médical, n'ira pas toute seule. C'est une entreprise délicate, et, quoiqu'elle soit internationale, elle causera des ennuis à nos Services de Santé. Que nos confrères qui partent pour ces régions malsaines ne l'oublient pas non plus, qu'ils soient très énergiques dans leurs réclamations administratives. Et qu'on ne vienne pas surtout, dans un an, nous redire que nous avons perdu des centaines d'hommes en Chine pour avoir oublié d'emporter quelques filtres!

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

L'Institut Pasteur à l'Exposition.

L'Ecole Internationale de l'Exposition a inauguré, pour ses adhérents, le Salon Pasteur, et le Directeur de l'Institut Pasteur de Lille, M. le Dr Calmette, a expliqué par le menu les objets variés que contient ce Salon.

A l'entrée du Pavillon de l'Hygiène et des Eaux minérales, contigu au palais des Armées de terre et de mer, s'ouvre, en manière de vestibule, une élégante salle au centre de laquelle s'élève un monument à la gloire de ce prodigieux bienfaiteur des hommes que fut Louis Pasteur ; autour de celui-ci, une vitrine horizontale octogone, partagée en huit compartiments. Toute l'œuvre de Pasteur tient dans ces vitrines, véritables reliquaires où s'entassent mille objets ayant appartenu au vieux Maître, et lui ayant servi pour la série de ses incomparables découvertes.

Voici le manuscrit même de sa thèse à la Faculté des Sciences, paraphé par le doyen Jean-Baptiste Dumas, et daté de juillet 1847. Il y a là les appareils dont il se servait : ballons, instruments de vivisection, etc.; les préparations qu'il tint à faire lui-même, celle qui le conduisit entre autres, à la découverte du vibrion septique, le terrible microbe du charbon.

Un des chapitres les plus émouvants de l'histoire de ses recherches, est rappelé dans la dernière vitrine : c'est le chapitre des études sur la rage. Il est symbolisé par des préparations de lapin enragé conservées dans l'alcool, par des moelles rabiques, par des émulsions de moelle antirabique — le vaccin —, et par une brève statistique qu'il convient de transcrire :

Nombre de cas traités en 13 ans	21.631
— — morts	99
Mortalité pour cent	0.45

Dans les coins du salon Pasteur, il faut voir encore la vitrine relative à la diphtérie et aux travaux de Behring et Roux : elle contient une culture, de la toxine, du sérum, des appareils divers. Ailleurs sont rappelés les travaux de M. Calmette sur une nouvelle levure industrielle, sur le traitement des morsures de serpents et autres animaux venimeux par le sérum antivenimeux qui porte son nom. En face, le plan en relief du superbe Institut Pasteur de Lille, organisé par les soins de son directeur, Albert Calmette, et richement doté par lui. Des photographies représentent les formidables cuves où, grâce au procédé dont il est l'inventeur, l'amidon se transforme directement et très économiquement en alcool. Deux vitrines offrent aux regards la plus admirable collection de virus et de microbes pathogènes que le public ait jamais eu l'occasion de considérer. Les pires maladies sont là, sous verre : les microbes de la pneumonie, de la peste, de la morve, de l'actinomycose, du charbon, de la tuberculose, de la fièvre typhoïde, du choléra, et le reste ; cent microbes variés, représentant tout un arsenal d'armes homicides que les enseignements de Pasteur ont appris à transformer en remèdes, en armes de défense. Là se résument les travaux admirables de Duclaux, de Roux, de Grancher, de Chamberland, de Metchnikoff, de Nocard, de Chantemesse, de Yersin, etc., etc.

150 ou 200 personnes de tous pays, ont suivi M. Calmette dans sa visite. Tout le monde a compris que, sans le grand homme dont le buste s'élève au milieu de ce vestibule, et sans ses découvertes dont chacune de ces vitrines raconte l'histoire, tout ce beau Pavillon d'Hygiène n'aurait pas raison d'être.

On comprend que les exposants de la Classe 111 aient tenu à faire eux-mêmes les frais d'installation de ce salon Pasteur, qui ne leur a pas coûté moins de 60.000 francs, et autour duquel se sont groupées toutes les expositions similaires des pays étrangers. Mme Pasteur et ses enfants assistaient à la conférence du Dr Calmette. Un certain nombre de médecins et de savants français et étrangers ont joint leurs compliments à ceux de la famille du grand savant.

Petites Nouvelles.

Poste Médical de la Salle des Fêtes. — La semaine dernière a eu lieu la première *matinée dansante* dans la Salle des Fêtes. L'Administration, à ce propos, avait jugé bien de faire établir un poste médical de secours dans la Salle des Fêtes. Ce poste n'était pas le moins du monde dissimulé ; et, de la Salle, les rares danseuses en toilettes claires pouvaient voir, alignés sur une table, des instruments destinés à les soigner le cas échéant. Il aurait été si facile d'éviter cette faute de goût, qui déshonore les Parisiens, en recourant aux *avertisseurs d'accidents*. Mais, voilà, on n'en veut à aucun prix....

Visites-Conférences à l'Exposition. — L'Association philotechnique a eu l'excellente idée d'organiser des causeries suivies de visites à l'Exposition. Ces visites ont lieu chaque dimanche, à neuf heures du matin. Le 22 juillet, M. le Dr Sorel conférenciera sur les « *progrès de l'Hygiène* ».

Les Congrès non Médicaux à l'Exposition. — Le Congrès international du Patronage des Libérés, organisé par l'Union des Sociétés de patronage de France, a tenu sa séance d'ouverture, sous la présidence de M. Charles Petit, conseiller doyen de la Cour de cassation, ancien président du Congrès de Paris, président d'honneur de la Commission d'organisation, assisté de M. le Dr Th. Roussel, sénateur, membre de l'Institut.

©BIUM

Les Médecins aux Fêtes de l'Exposition. — Lundi, 9 juillet, à la réception, pour les Présidents de Classe, chez le Président du Sénat, reconnu Mme BROUARDEL et M. le Pr BROUARDEL ; M. le Dr CHAVANNE ; M. le Dr DELISLE (du Muséum) ; M. le Dr Marcel BAUDOUIN ; M. COLLIN, fabricant d'instruments de chirurgie ; M. le Dr CHAPUIS, député ; M. le Dr E. PÉRIER, de l'Académie de Médecine, etc., etc. Au programme, entr'autres, une PIÈCE MÉDICALE : l'*Hypnotisée*, de Grenet-Dancourt, jouée à ravir par Coquelin-Cadet.

Médecins Membres du Jury. — Dans la Classe 60 M. le Dr CHANUT, viticulteur à Vosne-Romanée (canton de de Nuits) ; dans la Classe 112, M. le Dr MILLON, et dans la Classe 16, M. le Dr GALIPPE, viennent d'être nommés *membres du Jury*.

Concours des Premiers Secours aux Blessés civils et militaires. — *Exposition de 1900.* — Sociétés inscrites, qui ont pris part au Concours du dimanche 8 juillet : Sauveteurs de Charleville ; Sapeurs-pompiers de Bois-Colombes ; Œuvre des Enfants Sauveteurs ; Sapeurs-pompiers de Fontainebleau ; Ambulanciers Territoire de Belfort ; Sauveteurs ambulanciers du Haut-Rhin ; Union des Femmes de France (La Garenne-Colombes) ; Intimes Sauveteurs de la Seine et de la Marne ; Secouristes Français ; Sapeurs-pompiers de Saint-Maur ; Association des Dames Françaises (St-Germain-en-Laye) ; Sauveteurs ambulanciers de la Seine et de la Marne ; Brancardiers du Loiret ; Union des Femmes de France de Nantes ; Société française de Sauvetage de Courbevoie ; Société Polytechnique de Sauvetage ; Sapeurs-pompiers de Colombes ; Sapeurs-pompiers de Meaux ; Société Parisienne de Sauvetage ; Mariniers Ambulanciers ; Sauveteurs du Dernier Adieu ; Société française de Sauvetage du XVIIIe Arrondissement de Paris ; Hospitaliers Sauveteurs ; les Ambulanciers de France, sections de Paris, Gonesse, Sannois, Suresnes, Nanterre, Puteaux, Secours de Hermès ; Société Francaise de Sauvetage de Vincennes ; Société Nationale de Sauvetage de St-Ouen ; Sauveteurs de l'Oise.

Le Jury du Concours des *Premiers Secours aux Blessés* s'est réuni le dimanche 8 juillet, à 9 heures du matin, au Vélodrome de Vincennes.

Le Concours était présidé par M. Mérillon, représentant le Ministre du Commerce empêché, M. le médecin-major LAFILLE et le Dr RAMONAT, et était organisé par la Direction générale de l'Exposition. La piste vélocipédique avait été aménagée spécialement pour la circonstance, et parsemée d'obstacles, haies, fossés, murs, banquettes, etc.

A deux heures, le Concours a commencé par les exercices de groupe comprenant l'installation des Postes de Secours et les exercices à volonté devant la tribune. Quatre minutes étaient accordées à chaque Société. Les épreuves ont continué par le concours de détail : transport et relèvement de blessés. Pansements en général, concours de brancards avec obstacles, défilé des voitures, et véhicules divers aménagés pour le transport des blessés.

Récompenses. — Hors concours : Prix spécial, les Gardes du bois de Boulogne. Exercices d'ensemble ; Prix : les Brancardiers de Fontenay-sous-Bois, la Société française de Sauvetage de Courbevoie, les Secouristes français, les Sapeurs-Pompiers de Meaux. Matériel : Prix : les Ambulanciers du Haut-Rhin, les Secouristes français, les Ambulanciers de France. Manœuvres de brancards : Prix : la Société française de Sauvetage de Courbevoie, les Ambulanciers de France, les Brancardiers du Loiret, les Sauveteurs de Charleville. Sauts d'obstacles : Prix : les Ambulanciers de France, les Sauveteurs-ambulanciers du Haut-Rhin, la Société française de Sauvetage de Courbevoie, les Brancardiers du Loiret. Voitures : Prix : les Secouristes français, les Ambulanciers de France, la Société française de Sauvetage de Courbevoie, les Hospitaliers-sauveteurs.

Concours divers de l'Exposition. — Le *Concours international de Gymnastique, jeux, exercices physiques et militaires*, prévu et autorisé par le règlement du Congrès du Patronage de la Jeunesse ouvrière, a eu lieu le *dimanche 8 juillet*, au Parc des Oiseaux (près l'Hôtel-de-Ville), à *Issy-les-Moulineaux*, à *2 h. 1/2 précises* de l'après-midi.

LA CAMPAGNE DE CHINE.

Conseils au Corps expéditionnaire de Chine.

Le Ministre de la Marine vient d'adresser aux autorités maritimes une notice sur le climat et les ressources de la région de Tien-Tsin à Pékin. Dans cette notice, sont contenues des instructions sur les précautions à prendre pour les troupes pendant leur séjour en Chine.

Voici la circulaire du Ministre.

Notice sur la climatologie, l'hygiène, les productions et les ressources de la Chine septentrionale et particulièrement de la région de Tien-Tsin à Pékin.

Dans le nord de la Chine, les saisons sont nettement tranchées : les pluies commencent en juin pour se terminer en octobre. C'est la saison des vents du sud avec des températures très élevées. On note pendant cette saison 28°, 32° et plus, en juilletet en août ; en septembre, des températures de 18°, 20° et 22°. Dès octobre, la température s'abaisse brusquement à 10° et à 12°, et novembre, décembre et janvier offrent un froid très rigoureux. C'est la saison des vents du nord et du nord-est, avec des tempêtes de poussière glacée et des températures moyennes de 6° à 12°.

La climatologie du Nord de la Chine peut se traduire par la formule suivante : température très élevée et chaleur presque tropicale en été ; pluies abondantes et vent du sud de juin à octobre ; froid très vif en hiver, avec vent du nord et tempêtes de poussière.

Pendant la saison des pluies, les cours d'eau débordent, les terrains sont inondés, et les routes, en tout temps fort mal entretenues, deviennent tout à fait impraticables.

Pendant l'hiver, le sol est recouvert d'une épaisse couche de poussière dans laquelle les véhicules s'enfoncent jusqu'au moyeu des roues et n'avancent qu'au prix des plus grandes difficultés.

L'eau potable en Chine est de très mauvaise qualité : c'est un point hors de doute, et sur lequel on ne saurait trop insister, en raison de la fréquence et de la gravité des affections intestinales : aussi les Chinois boivent très rarement de l'eau pure et la remplacent par du thé.

Sur les navires de la division de Chine, on fait exclusivement usage, depuis nombre d'années, d'eau distillée comme eau de boisson, et c'est grâce à ce précepte hygiénique de premier ordre que la santé de nos équipages ne cesse de se maintenir dans les conditions les plus satisfaisantes.

Pour un corps expéditionnaire opérant dans ces régions, la question de l'eau de boisson est plus difficile à résoudre : on ne peut

©BIUM

fournir aux hommes en colonne de l'eau distillée, ni de l'eau stérilisée, produite par des appareils spéciaux qui doivent être réservés pour les hôpitaux et les établissements permanents à terre.

Tout au plus pourrait-on distribuer aux hommes de l'eau bouillie, et encore la chose serait bien difficile à réaliser dans maintes circonstances.

Mais le Chinois fait usage comme boisson du thé, et on devra l'imiter et veiller d'une manière toute particulière à ce que les hommes n'usent, comme boisson courante, que de cette infusion, qui a l'avantage d'être un aliment d'épargne. Bu chaud ou froid, le thé est une boisson excellente qui n'offre pas d'inconvénients pour ceux qui n'en usent pas avec excès. Le thé chaud désaltère beaucoup mieux qu'une boisson froide, même pendant les chaleurs.

Pendant les marches, il sera également utile de faire un usage constant de filtres de poche du système Lapeyrère, au permanganate de potasse ; ces filtres ont l'avantage de débarrasser l'eau d'un grand nombre de ses germes les plus nocifs. Il en sera délivré aux troupes.

Pour la désinfection des puits, toujours contaminés en Chine, l'emploi facile et peu coûteux du permanganate de potasse ou de chaux doit être recommandé. Il suffit de 5 à 10 grammes de permanganate de potasse pour un litre d'eau. On l'emploie concurremment avec un mélange d'un quart de charbon de bois pilé et trois quarts de sable fin. Les services administratifs emportent 250 kilos de permanganate de potasse.

Le soldat devra éviter avec un soin extrême l'usage des alcools si répandus en Chine. Depuis quatre mille ans, les Chinois préparent l'alcool et en font une grande consommation, bien que la tradition prétende que l'auteur de cette découverte ait été mis à mort. Dans le nord de la Chine, on retire du sorgho une eau-de-vie d'autant plus colorée qu'elle est moins pure, et qui possède un goût empyreumatique très prononcé ; cette eau-de-vie se vend à un prix des plus minimes (60 à 100 sapèques le litre, soit de 30 à 50 centimes).

On fabrique encore des eaux-de-vie de grains qui sont tout aussi impures et offrent un aussi grand danger pour la santé.

On peut se procurer dans le nord de la Chine de la viande de boucherie en abondance, des volailles, du gibier, des légumes frais et des fruits de bonne qualité ; il faut, d'une manière générale, proscrire la viande de porc, cet animal étant le plus souvent atteint de ladrerie et de trichinose.

Le poisson de rivière est mauvais à cause de la saleté excessive des cours d'eau. Il a toujours un goût très prononcé de vase et il est prudent de s'en abstenir, ainsi que des écrevisses et des crevettes que l'on trouve dans ces cours d'eau.

Le nord de la Chine possède des chevaux trapus, peu gracieux de formes, avec la tête grosse et la croupe ravalée rappelant le poney écossais ; il possède aussi des mulets très vigoureux qui sont de belle taille et remplacent, dans cette région, presque entièrement le cheval comme animal de selle ou de trait.

Pendant la saison chaude, le paludisme sévit avec une assez grande intensité dans le bassin du Péï-Ho et il est nécessaire, pour se mettre en garde contre ses manifestations, de suivre rigoureusement les règles de prophylaxie édictées pour les expéditions en pays paludéens. Au point de vue des mesures spéciales à adopter suivant les circonstances, le commandement devra se concerter avec le chef du Service de Santé.

Les coups de chaleur et les insolations s'observent fréquemment en juillet et en août, et les congestions du foie sont aussi assez communes pendant les mois d'été ; mais la dominante de la pathologie estivale, en Chine, en dehors du paludisme, est certainement la diarrhée, qui offre souvent des complications d'une formidable gravité.

Il est donc de toute nécessité que les diarrhées, même celles qui paraissent les plus bénignes, soient soignées dès le début, car les épidémies de choléra sont fréquentes en Chine et toute diarrhée peut être le point de départ de l'explosion du choléra, si l'intestin est déjà en puissance du vibrion cholérique.

Pendant l'hiver, les affections des voies respiratoires sont nombreuses, ainsi que les affections rhumatismales ; on observe aussi souvent, pendant cette saison très rigoureuse, le typhus pétéchial et la diphtérie. La variole sévit sur la population chinoise d'une manière presque permanente, la vaccine n'étant guère en usage que dans les centres où résident les Européens. Il faudra donc faire revacciner tous les hommes faisant partie du corps expéditionnaire.

Des données que nous avons précédemment exposées, tant au point de vue climatologique que de la pathologie, il ressort qu'il faut prévoir, pour les hommes devant opérer durant des saisons absolument tranchées, un équipement approprié aux conditions climatériques spéciales qu'ils auront à subir dans chaque saison.

Pour la saison chaude, ils emportent la tenue de campagne dans les pays chauds, avec casque, ceinture de flanelle, etc. De plus, on a prescrit l'envoi, si possible, de toiles caoutchoutées pour étendre sur le sol humide et de moustiquaires, en raison de l'abondance des moustiques dans ces régions.

Pour l'hiver rigoureux du nord de la Chine, les hommes auront les vêtements de drap qu'ils portent en France, et il leur sera délivré en plus des bas de laine, des tricots, et le général commandant pourra en outre autoriser le port de gilets de fourrure que soldats et officiers trouveront facilement à se procurer dans le pays à des conditions peu onéreuses.

Paris, le 3 juillet 1900. *Le Ministre de la Marine* : DE LANESSAN.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Les Nouvelles Constructions.

La semaine dernière, les ouvriers ont enfin quitté les chantiers de la Faculté de Médecine.

Ces chantiers ont été ouverts en octobre 1877. De cette date à fin 1893, l'aile qui forme le coin du boulevard Saint-Germain et de la rue de l'Ecole-de-Médecine, et où sont installés les bureaux et l'appartement du doyen, et les bâtiments qui s'élèvent jusqu'à la rue Hautefeuille, en façade sur le boulevard (la bibliothèque en occupe la plus grande

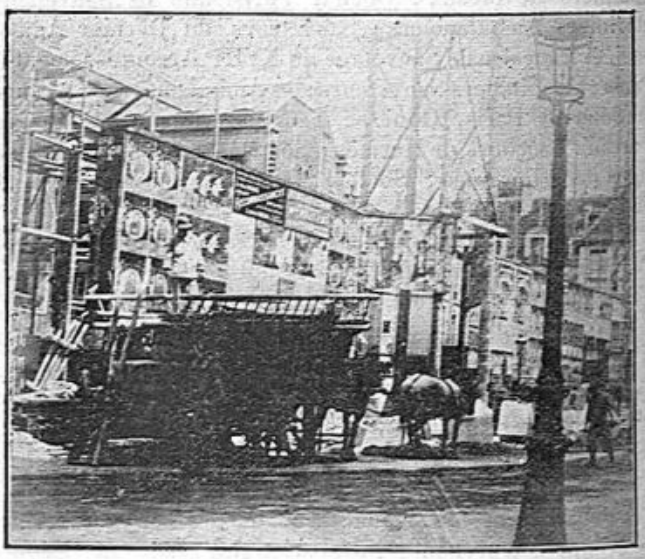

Fig. 93. — Construction des nouveaux Bâtiments de la Faculté de Médecine de Paris.

partie), furent construits. De 1893 à 1898, il y eut dans les travaux une interruption de six ans. En 1868, on décida l'achèvement de l'École; les vieilles maisons qui remplissaient encore l'espace entre les rues Hautefeuille et de l'École-de-Médecine, furent démolies, et les ailes qu'on va inaugurer prochainement, commencées.

©BIUM

Les nouveaux bâtiments se composent de trois parties: les deux façades sur la rue de l'Ecole-de-Médecine (à l'est de l'entrée principale) et sur la rue Hautefeuille, la façade orientale sur la cour d'honneur. Au rez-de-chaussée, se trouvent sept spacieuses salles d'examens, le vestibule d'honneur orné de 20 bustes de professeurs (J.-B. Dumas, Corvisart, Cabanis, Orfila, Pinel, Bouillaud, Béclard, Augier, Halle, Desault, déjà placés) et le grand escalier de la bibliothèque. Le premier étage renferme cinq salles d'examens, une salle d'attente et surtout la grande salle d'assemblée des professeurs. Cette dernière salle est fort belle. Elle sera décorée de bustes de médecins et de chirurgieus célèbres, ainsi que des tapisseries des Gobelins données par Louis XV à l'ancienne « Ecole de Chirurgie ». Ces tapisseries représentent les saisons (l'*Eté*), et les éléments (le *Feu*, l'*Eau*).

L'aménagement de ces nouveaux bâtiments se fera sous peu. En août, ils seront utilisés par les divers Congrès qui siègeront à l'Ecole de Médecine; et à la rentrée, en novembre prochain, ils entreront définitivement en service.

Au cours de ces travaux, M. Duprez, architecte, a découvert, d'après le *Temps*, sous le dallage du grand amphithéâtre, la première pierre de l'ancienne « *Ecole de Chirurgie* ». Sur une plaque de cuivre fixée sur cette pierre était gravée la curieux inscription que voici:

DU RÈGNE DE LOUIS XVI

Cet édifice, consacré à l'étude et à la perfection de la chirurgie, fut commencé par l'ordre et sous les heureux auspices de Louis le Bien-Aimé, l'an de grâce 1769. Louis XVI, toujours bienfaisant, en ordonna la continuation la première année de son règne et, pour mettre le sceau à son amour pour ses sujets, en a posé cette première pierre le 14 décembre 1774. Monument de la protection qu'il accorde à un art utile au peuple dont il est le monarque et le père.

Mr Germain Pichault de la Martinière, conseiller d'Etat, chevalier de l'ordre du Roy, étant premier chirurgien de S. M. (1).

Cette trouvaille est très curieuse. Puisque les constructions sont aujourd'hui terminées, félicitons qui de droit d'avoir abouti avant août 1900, car nous avions un moment eu peur de voir les travaux ne pas aller plus vite que ceux de la Comédie Française.

La dernière Leçon de M. le Professeur Potain.

M. le Pr C. Potain vient de faire, sans apparat, à sa demande formelle, sa dernière leçon clinique à l'Hôpital de la Charité.

Cette manifestation, pour être restée limitée à un milieu d'auditeurs fidèles, n'en a pas été moins imposante. Tous les collègues directs du célèbre clinicien, tous ses amis, tous ses élèves, ont tenu, en effet, à assister à cette cérémonie et à lui prouver ainsi leur reconnaissance.

M. le Pr Potain, cette fois-là, a résumé ses travaux de l'année, et a terminé au nom de la Faculté en disant un adieu ému à l'Hôpital qu'il quitte et en rappelant les grands souvenirs qui se rattachent à l'Amphithéâtre où il a si longtemps professé.



M. le Pr C. Potain (Paris).

Tous ceux qui ont pu apprécier le caractère de ce Maître ne le verront pas partir sans un serrement de cœur.

Le Rédacteur en chef de la *Bibliographia medica*, fondée par M. le Pr C. Potain, est avec eux: ce qui n'étonnera personne.

LES CONGRÈS DE L'EXPOSITION DE 1900.

1er Congrès International de la Presse Médicale.

[Paris, 26 Juillet-5 Aout 1900].

FÊTES.

Les Fêtes, organisées à l'occasion du Congrès international de la Presse Médicale, ont été arrêtées ainsi qu'il suit:

1° Le jeudi 26 juillet, à 2 heures de l'après-midi, au Pavillon de la Presse à l'Exposition, ouverture solennelle du Congrès par M. le Ministre du Commerce.

Le même jour, à 5 heures, à l'Hôtel de ville, Réception du Congrès par le Bureau du Conseil municipal.

2° Vendredi 27 juillet, soir, Réception chez le Président du Congrès, M. le Professeur Cornil.

3° Samedi 28 juillet, le soir, à 7 heures et demie, Banquet à l'Exposition. Fête au Vieux-Paris.

4° Deux excursions seront organisées, l'une à Versailles, l'autre à Chantilly, le dimanche 29 juillet.

5° Lundi 30 juillet et mardi, visites à l'Exposition.

6° Le mardi 31, Réception et Fête à l'Hôtel de Ville.

7° Le 1er août, Réception au Club médical par les *Sociétés Savantes* de Paris.

8° Le 2 août, Réception au Ministère de l'Intérieur, chez le Président du Conseil, au nom du Gouvernement.

9° Le 5 août, Réception au Palais de l'Elysée, par le Président de la République.

(1) Au musée Carnavalet, dans une des salles du premier étage, se trouve une petite aquarelle de G. de St-Aubin (don de M. J. Cousin) représentant *Louis XVI posant la pierre de fondation de la chaire des Écoles de Chirurgie* (1774).

©BIUM

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Asselineau (de Béziers); — M. le Dr Dusault, (de la Rochelle). — M. le Dr Max Lemelle (de Roubaix). — M. Spinnewyn, étudiant à Lille; — M. le Dr Hantz, médecin de 1re classe des colonies, décédé à bord de la *Tamise*, en rade de Qui-Nhon (Annam). Après un séjour de six années au Tonkin, il s'était embarqué pour revenir en France. — M. le Dr Hoffmann, privat-docent de médecine interne à la Faculté de Médecine de Halle. — M. le Dr Thomas Jones, professeur de chirurgie à Owens College de Manchester. — M. le Dr James T. Whittaker, professeur de médecine au Ohio Medical College de Cincinnati.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 16 au 21 juillet 1900. — Thèses. — *Lundi 16*, à 1 heure. M. Tassigny : *Contribution à l'étude clinique des amyotrophies paralytiques de cause articulaire*; MM. Tillaux, Poirier, Lejars, Legueu. — M. Fargeas : *De l'absence congénitale de la rotule*; MM. Tillaux, Poirier, Lejars, Legueu. — M. Dubar : *Des ostéomes des fosses nasales et sinus avoisinants*; MM. Tillaux, Poirier, Lejars, Legueu. — M. Clerc : *Essai sur les épiploïtes chroniques et la torsion de l'épiploon*; MM. Tillaux, Poirier, Lejars, Legueu. — M. Gruet : *Contribution à l'étude de l'épulis*; MM. Tillaux, Poirier, Lejars, Legueu. — M. Athanasiu : *Angine ulcéro-membraneuse aiguë des bacilles fusiformes de Vincent et spirilles chez les enfants*; MM. Hayem, Terrier, Broca (Aug.), Launois. — M. Laurent : *De l'utilité des très hautes doses d'iodure de potassium dans le traitement de certains cas de syphilis*; MM. Hayem, Terrier, Launois, Broca (Aug.). — M. Bellœuf : *De l'hystérectomie abdominale totale avec évidement du bassin dans le traitement du cancer de l'utérus*; MM. Terrier, Hayem, Launois, Broca (Aug.). — M. Grisel : *Des malformations rachitiques du membre inférieur chez l'enfant*; MM. Terrier, Hayem, Launois, Broca (Aug.). — M. Meyer : *De l'incision complète et de proche en proche des voies biliaires pour l'extraction des calculs du cholédoque*; MM. Terrier, Hayem, Launois, Broca (Aug.). — Mme Kritchewska : *Salpingite hémorragique. Étude histologique*; MM. Pinard, Kirmisson, Varnier, Lepage. — Mlle Zablondowsky : *Sur les rétentions utérines au cours du cancer*. — MM. Pinard, Kirmisson, Varnier, Lepage. — M. Clément (A.) : *Contribution à l'étude de l'étranglement du cordon ombilical par les brides amniotiques*; MM. Pinard, Kirmisson, Varnier, Lepage. — M. Fernandez de Armenteros : *Contribution à l'étude de la syphilis de troisième génération*; MM. Pinard, Kirmisson, Varnier, Lepage.

Mardi 17, à 1 heure. M. Sempé. *Contribution à l'étude de l'iodoforme. — Pulvérisations iodoformées par le chlorure d'éthyle dans les plaies infectées et les trajets fistuleux*; MM. Cornil, Chantemesse, Achard, Thiroloix. — M. Marsy : *Pneumothorax dans la fièvre typhoïde*; MM. Chantemesse, Cornil, Achard, Thiroloix. — M. Mauger : *La perforation typhique de l'intestin et de ses annexes. — Son traitement chirurgical*; MM. Chantemesse, Cornil, Achard, Thiroloix. — M. Millardet : *Des oblitérations des artères viscérales dans la fièvre typhoïde*; MM. Chantemesse, Cornil, Achard, Thiroloix. — M. Mayer : *Essai sur la soif; ses causes et son mécanisme*; MM. Chantemesse, Cornil, Achard, Thiroloix. — M. Ouvrier : *Sur une forme particulière de l'utérus pendant les premiers mois de la gestation*; MM. Budin, Rémy, Bonnaire, Wallich. — M. Rouault : *De l'intervention prophylactique et précoce dans la rétention des membranes après l'accouchement à terme*; MM. Budin, Rémy, Bonnaire, Wallich. — M. Legrand : *De la faible natalité en France*; MM. Budin, Rémy, Bonnaire, Wallich. — M. Dufour : *Contribution à l'étude des présentations de l'épaule*; MM. Budin, Rémy, Bonnaire, Wallich. — M. Ferrand : *Sur le cloisonnement transversal incomplet d'origine congénitale du col et du segment inférieur de l'utérus*; MM. Budin, Rémy, Bonnaire, Wallich. — M. Roupin-Hagopian : *De l'emploi de l'eau oxygénée dans les infections urinaires*; MM. Guyon, Berger, Quénu, Albarran. — M. Montfort : *Traitement des troubles urinaires des vieillards par la résection totale des cordons*; MM. Guyon, Berger, Quénu, Albarran.

Mme Rechniewska : *Contribution à l'étude du prolapsus de la muqueuse uréthrale chez la femme*; MM. Guyon, Berger, Quénu, Albarran. — M. Daubset : *Sur l'oblitération congénitale de l'orifice postérieur des fosses nasales* : MM. Berger, Guyon, Quénu, Albarran. — M. Philippon : *Des hématomes de la vulve et du vagin au cours de la puerpéralité* ; MM. Berger, Guyon, Quénu, Albarran. — M. Quentin : *Accidents pulmonaires infectieux du cancer de l'estomac. Fréquence au cours des interventions*; MM. Debove, Charrin, Roger, Thoinot. — M. Tabary : *La lutte contre la tuberculose dans la classe ouvrière*; MM. Debove, Charrin, Roger, Thoinot. — M. Lucas : *Sur un cas de surdité rapporté à faux au séjour dans l'air comprimé* ; MM. Debove, Charrin, Roger, Thoinot. — M. Anel : *De l'endocardite gonococcique*; MM. Debove, Charrin, Roger, Thoinot. — Mme Perlis : *Contribution à l'étude du traitement de l'incontinence d'urine des enfants par le Rhus aromatica*; MM. Grancher, Hutinel, Marfan, Ménétrier. — M. Canuet : *Méningite cérébro-spinale épidémique (Méningocoque)* ; MM. Grancher, Hutinel, Marfan, Ménétrier. — M. Carré : *Rétrécissement congénital de l'artère pulmonaire et infantilisme* ; MM. Hutinel, Grancher, Marfan, Ménétrier. — M. Rambaud : *La périarthrite scapulo-humérale* MM. Hutinel, Granger, Marfan, Ménétrier.

Mercredi 18, à 9 heures. M. Tessier : *Application de la mécanothérapie à l'hygiène thérapeutique des cardio-scléreux avec angine de poitrine* ; MM. Potain, Marfan, Vaquez, Teissier. — M. Kauffmann : *Comment doit-on, actuellement, comprendre le syndrome coliques hépatiques*; MM. Potain, Marfan, Teissier, Vaquez. — M. Luquel : *Les lésions des coronaires et la mort subite* ; MM. Potain, Marfan, Teissier, Vaquez. — M. Coyon : *Flore microbienne de l'estomac. — Fermentations gastriques*; M. Potain, Marfan, Teissier, Vaquez. — M. Zerlaut : *Fièvre typhoïde abortive confirmée par le séro-diagnostic* ; MM. Potain, Marfan, Teissier, Vaquez. — Mlle Brajnikoff (Olga) : *Remarques sur quelques cas de délire alcoolique aigu à tendance systématique* ; MM. Joffroy, Gilles de la Tourette, Widal, Dupré. — M. Capgras : *Essai de réduction de la mélancolie en une psychose d'involution présénile* ; MM. Joffroy, Gilles de la Tourette, Widal, Dupré. — M. Conso : *La pseudo-paralysie générale arthritique*; MM. Joffroy, Gilles de la Tourette, Widal, Dupré. — M. Mignot : *Contribution à l'étude des troubles pupillaires dans quelques maladies mentales*; MM. Joffroy, Gilles de la Tourette, Widal, Dupré. — M. Lesage : *Etude sur les névrites sensitivo-motrices de la tuberculose pulmonaire*; MM. Joffroy, Gilles de la Tourette, Widal, Dupré. — A 1 heure : Mlle Goulialeff : *Du prurigo gestationis*; MM. Fournier, Rémy, Déjerine, Gaucher. — M. Baudelot : *Ostéo-arthropathie avec contracture dans la syphilis héréditaire tardive*; MM. Fournier, Rémy, Déjerine, Gaucher. — M. Zlatoff : *Etude sur la fièvre herpétique à localisation cutanée*; MM. Fournier, Rémy, Déjerine, Gaucher. — M. Dabasse : *Contribution à l'étude des ulcères d'origine phlébitique* : MM. Fournier, Rémy, Déjerine, Gaucher. — M. Caquille : *Du traitement des végétations vulvaires par l'acide phénique pur*; MM. Fournier, Rémy, Déjerine, Gaucher. — M. Morinière : *Sur la myomectomie abdominale*; MM. Tillaux, Delens, Delbet, Walther. — M. Sallard : *Des effets curatifs de la laparotomie dans les affections propres du foie* ; MM. Tillaux, Delens, Delbet, Walther.

M. Voizot : *Sur un cas d'hydronéphrose intermittente chez l'homme par déplacement du rein* ; MM. Tillaux, Delens, Delbet, Walther. — M. Binet : *Traitement de la rétroversion irréductible de l'utérus gravide* ; MM. Tillaux, Delens, Delbet, Walther. — M. le Brigand : *Contribution à l'étude de la pyélo-néphrite pendant la grossesse*: MM. Pinard, Jalaguier, Varnier, Lepage. — Mme Wulff : *Les accouchements spontanés après la symphyséotomie*; MM. Pinard, Jalaguier, Varnier, Lepage. — M. Damour : *L. Bourgeois. — Sa vie. — Son œuvre* ; MM. Pinard, Jalaguier, Varnier, Lepage. — M. Fumey : *Contribution à l'étude du traitement des rétrodéviations de l'utérus* ; MM. Pinard, Jalaguier, Varnier, Lepage. — M. Rigot : *Considération sur l'appendicite et plus particulièrement sur son traitement* ; MM. Lannelongue, Kirmisson, Tuffier.

©BIUM

Mauclaire. — M. Charlot : *Hématémèses dans l'appendicite* ; MM. Lannelongue, Kirmisson, Tuffier, Mauclaire. — M. Sentoux : *Du diagnostic des luxations traumatiques de l'épaule et des fractures de l'extrémité supérieure de l'humérus chez les enfants* ; MM. Lannelongue, Kirmisson, Tuffier, Mauclaire. — M. Godeau : *Otites de la grippe* ; MM. Lannelongue, Kirmisson, Tuffier, Mauclaire. — M. Perietzeann : *Contribution à l'étude anatomo-pathologique et clinique de l'herniathétose* ; MM. Landouzy, Brissaud, Thoinot, Launois. — M. Cheruy : *Etude sur les abcès aréolaires du foie* ; MM Landouzy, Brissaud, Thoinot, Launois. — M. Raffour : *La médecine chez les Mexicains précolombiens* ; MM. Brissaud, Landouzy, Thoinot, Launois. — Mlle Tobolowska : *Etude sur les illusions du temps dans les rêves du sommeil normal* ; MM. Brissaud, Landouzy, Thoinot, Launois. — Mlle Lipinska : *Histoire des femmes médecins jusqu'à nos jours* ; MM. Brissaud, Landouzy, Thoinot, Launois. — M. Vigier : *Le nucléole (morphologie et physiologie)* ; MM. Ch. Richet, Blanchard, Retterer, Desgrez. — M. Rachid : *Etude sur la variation du chlore dans l'organisme* ; MM. Ch. Richet, Blanchard. Retterer, Desgrez. — M. Le Falher : *Les milieux de culture du gonocoque* ; MM. Blanchard, Ch. Richet, Retterer, Desgrez.

Jeudi 19, à 1 heure. M. Sandoz : *Etude sur l'emploi thérapeutique de l'acide cacodylique dans la tuberculose pulmonaire chronique*; MM. Gautier, Pouchet, Chassevant, André. — Mlle Balaban : *La suralimentation dans la fièvre typhoïde chez les enfants* ; MM. Pouchet, Gautier, Chassevant, André. — M. Ossovetsky : *Les nouveaux dérivés de la morphine : héroïpéronine, dionine* ; MM. Pouchet, Gautier, Chassevant, André. — M. Desvaux : *De la procidence du cordon et de ses rapports avec les rétrécissements pelviens* ; MM. Budin, Nélaton, Thiéry, Wallich. — M. Davet : *De la dystocie due à la contracture du muscle releveur de l'anus* ; MM. Budin, Nélaton, Thiéry, Wallich. — M. Prud'homme : *Fractures et enfoncements du crâne chez le fœtus au cours de l'accouchement* ; M. Budin, Nélaton, Thiéry, Wallich. — M. Lévy-Valency : *De l'accouchement spontané dans les bassins rétrécis rachitiques (Etude clinique, statistique et pronostique)* ; MM. Budin, Nélaton, Thiéry, Wallich. — M. Bloch : *De la conduite à tenir dans les cas de dystocie pelvienne d'origine rachitique* ; MM. Budin, Nélaton, Thiéry, Wallich. — M. Herrenschmidt. *De la streptococcie péritonéale par rapport vasculaire* ; MM. Debove, Charrin, Roger, Desgrez.

M. Cassuto : *Les abcès du foie d'origine typhique* ; MM. Debove, Charrin, Roger, Desgrez. — M. Castaigne : *Epreuve du bleu de méthylène et perméabilité rénale* ; MM. Debove, Charrin, Roger, Desgrez. — M. Surtouques : *Etude sur les modifications de l'œil et la détermination de la date de la mort* ; MM. Grancher, Hutinel, Marfan, Vaquez. — Mlle Gorovitz : *De la tuberculose génitale chez la femme* ; MM. Grancher, Hutinel, Marfan, Vaquez. — M. Audy : *Etude critique sur un signe précoce d'adénopathie trachéo-bronchique* ; MM. Hutinel, Grancher, Marfan, Vaquez. — M. Le Sourd : *Contribution à l'étude de la contagion dans la rougeole* ; MM. Hutinel, Grancher, Marfan, Vaquez. — M. Grognot : *Contribution à l'étude des cystites infectieuses* : MM. Guyon, Dieulafoy, Albarran, Teissier. — M. Berton : *Tuberculose et lithiases rénales ; essai sur leur diagnostic différentiel* ; MM. Guyon, Dieulafoy, Albarran, Teissier. — M. Lacaille : *De l'incontinence d'urine dite essentielle et de son traitement par l'électrisation localisée* ; MM. Guyon, Dieulafoy, Albarran, Teissier. — M. Benoist : *Médication cocodylique — Son application à la thérapeutique infantile (tuberculose-chorée)* ; MM. Dieulafoy, Guyon, Albarran, Teissier. — M. Simionesco : *Les microbes des méningites cérébrospinales* ; MM. Dieulafoy, Guyon, Albarran, Teissier.

Vendredi 20, à 9 heures, M. Watteau : *De la tachycardie chez les tuberculeux* ; MM. Potain, Raymond, Déjerine, Teissier. — M. Green : *Leucémie aiguë* : MM. Potain, Raymond, Déjerine, Teissier. — M. Lanthier : *Considérations sur un cas de névrite typhique périphérique localisée à un membre supérieur* ; MM. Raymond, Potain, Déjerine, Teissier. — M. Borsch : *Le traitement chirurgical de l'astigmatisme* ; MM. Raymond, Potain, Déjerine, Teissier. — A 1 heure. M. Chary : *La mortalité par diphtérie après et avant la sérothérapie* ; MM. Landouzy, Brissaud, Widal, Thoinot. — M. Dumont : *Phlébite prétuberculeuse et phlébite précoce des tuberculeux* ; MM. Landouzy, Brissaud, Widal, Thoinot. — Mlle Przeciszewska : *Insuffisance ovarienne* ; MM. Landouzy, Brissaud, Widal, Thoinot. — M. Nicolaïdi : *Contribution à l'étude de l'acidité urinaire* ; MM. Landouzy, Brissaud, Widal, Thoinot. — M. Blanchard : *Muscles couplés synergiques et muscles asynergiques, au cours de l'hémiplégie organique* ; MM. Brissaud, Landouzy, Widal, Thoinot. — M. Kowler : *Considérations sur le traitement de la conjonctivite granuleuse* ; MM. Tillaux, Lejars, Delbet, Broca (Aug.). — M. Michel ; *Technique des appareils plâtrés (spécialement pour l'orthopédie)* : MM. Tillaux, Lejars, Delbet, Broca (Aug.). — M. Schotte : *Etude générale sur la résection du genou dans la tumeur blanche chez l'adulte* ; MM. Tillaux, Lejars, Delbet, Broca (Aug.). — M. Bréger : *Contribution à l'étude du traitement des déviations dentaires par les ligatures* ; MM. Tillaux, Lejars, Delbet, Broca (Aug.). — M. Milly : *De l'influence des maladies des fosses nasales sur les affections des voies lacrymales* ; MM. Tillaux, Lejars, Delbet, Broca (Aug.).

Samedi 21, à 1 heure. M. Prime : *Des accidents toxiques produits par l'eosinate de sodium* ; MM. Raymond, Ménétrier, Dupré, Thiroloix. — M. Touraille : *De l'épilepsie fonctionnelle primitive et héréditaire alcoolique* ; MM. Raymond : Ménétrier, Dupré, Thiroloix — M. Denis : *Etude sur un cas anormal de perforation crânienne congénitale* ; MM. Raymond, Ménétrier, Dupré, Thiroloix. — M. Barbavara de Granovellona : *Une forme particulière de paralysie obstétricale* ; MM. Raymond, Ménétrier, Dupré, Thiroloix. — M. Dupuy-Dutemps : *Pathogénie de la stase papillaire dans les affections intracrâniennes* ; M. Raymond, Ménétrier, Dupré, Thiroloix. — M. Cœurderoy : *Contribution à l'étude des ostéomyélites aiguës du col du fémur* ; MM. Berger, Schwartz, Thiéry, Faure. — M. Gianette : *Du massage dans les fractures para-articulaires* ; MM. Berger, Scharwtz, Thiéry, Faure. — M. Jacques : *Contribution à la pathogénie des accidents qui accompagnent l'éruption des dents en général* ; MM. Berger, Schwartz, Thiéry, Faure. — M. Moreau : *Sur un cas récent de disjonction traumatique de la symphyse pubienne* ; MM. Berger, Schwartz, Thiéry, Faure.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Après Concours, M. le Dr Andérodias, est nommé chef de clinique obstétricale.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Rouen. — Après Concours, M. le Dr Paviot, est nommé médecin des hôpitaux de Rouen. — M. le Dr Nicolle est nommé médecin en chef de l'Hospice Général.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Elections.* — L'Académie de Médecine a nommé, à la grande majorité des suffrages, correspondants nationaux : les Drs Lalesque (d'Arcachon), et Catrin (de Valenciennes). Le premier, sur 66 votants (Majorité : 34), a eu 57 voix ; le second a eu 50 voix ; M. Triaire (de Tours), a eu 6 voix ; M. Lortet (de Lyon), 4, et un bulletin blanc.

Candidature. — M. le Dr Czerny (de Heidelberg) a posé sa candidature au titre de correspondant étranger.

Académie des Sciences de Paris. — *Election.* — L'Académie a nommé, à la presque unanimité des suffrages, correspondant pour la section de Médecine et de Chirurgie, M. le Dr Zambaco Pacha, de Constantinople. Ancien interne des hôpitaux de Paris et ancien chef de clinique médicale de M. le Pr Grisolle, M. le Dr Zambaco Pacha est membre associé national de notre Académie de Médecine. Il est universellement connu dans la Science pour ses travaux ayant trait la plupart à la pathologie interne, à la dermatologie, aux maladies infectieuses et notamment à la lèpre et aux diverses formes de cette affection.

©BIUM

Les Secouristes français. — La Société des Secouristes français, infirmiers volontaires, a organisé dans le bois de Meudon, près de l'étang de Trivaux, à l'occasion de sa réunion annuelle, des exercices des plus intéressants qui ont commencé à onze heures du matin, sous la direction de M. de Friedberg, secrétaire général. Tous ont été parfaitement exécutés par les Secouristes et même par un groupe de jeunes pupilles de la 12e section, qui ont manœuvré avec une grande habileté. Le jury était composé de médecins, entre autres les Drs Desforges, Kortz, Désesquelle, Desnons, Veber, Cogrel, etc., et de quelques membres du Conseil d'administration. Les exercices ont pris fin à midi, et après l'exécution du *Chant des Secouristes* ; chacun a enlevé son brassard bleu et rouge avec la croix blanche, seul insigne de la Société.

La Solidarité universitaire. — C'est une Société d'Assistance mutuelle pour le travail des étudiants français et étrangers, fondée à Paris, dont le but est très recommandable. Elle se propose, en effet, de venir en aide aux étudiants français et étrangers, en fournissant à ses adhérents des travaux et occupations rentrant dans l'ordre de leurs études. Aussi les hauts patronages ne lui manquent pas. Un grand nombre de professeurs de Facultés ont promis leur appui à la Société naissante. Nous relevons les noms de MM. les Professeurs Brouardel, Gauthier, Cornil, Richet, Gariel, Blanchard, Lannelongue, Joffroy, Fournier, etc. Leur exemple a été suivi par beaucoup de confrères. Nous ne pouvons que souhaiter bonne chance à cette œuvre de solidarité.

Institut des Sciences psychiques à Paris. — L'attention publique étant vivement attirée depuis un certain nombre d'années sur les *phénomènes d'ordre psychique*, une Société s'est formée pour l'étude rigoureusement scientifique et expérimentale de ces phénomènes et a fondé l'Institut des Sciences psychiques à Paris. Jusqu'ici, une très grande quantité de travaux et de recherches ont été faits *isolément* par des savants de tous les pays, et même des Sociétés scientifiques ont largement contribué à faire connaître ces phénomènes. Le champ de ces études s'est considérablement élargi et le moment est venu, en France, de grouper toutes les bonnes volontés pour continuer ces travaux et les faire connaître au grand public. Il n'est personne qui n'ait eu l'occasion d'observer quelques-uns de ces phénomènes ou d'en entendre parler, mais il est nécessaire de les soumettre à un contrôle rigoureux sans aucune espèce de parti pris ou d'idée préconçue. Cet Institut sollicite donc les communications de ce genre ; il fait appel au *concours effectif de tous* pour lui permettre de réaliser son projet : 1° Installer dans son local des laboratoires munis des appareils nécessaires (biomètres, magnétomètres, spectroscopes, instruments enregistreurs, appareils photographiques, etc.); 2° rechercher et rémunérer les sujets ; 3° créer un organe périodique rendant compte des expériences et de leurs résultats, ainsi que des travaux de tous les collaborateurs que ces études intéressent. Le Comité de l'Institut prie toutes les personnes qui adhèrent à cette fondation de faire parvenir leur adhésion au siège social, 4, rue du Pavillon, Parc des Princes, à Boulogne-sur-Seine, ou à M. le Dr Emile Legrand, secrétaire général, 14, rue d'Amsterdam, Paris.

Parmi les membres du *Comité*, citons : MM. les Drs Bécourt ; Bertrand-Loze, *Conseiller général du Gard* ; baron Cataliotti-Valdina de Chiappara ; Chazarain ; Dusart ; Ferroul, député ; Le Blaye ; E. Legrand ; Moutin.



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé Militaire. — Sont nommés pour les postes ci-après désignés : M. Beaussenat, médecin-major de deuxième classe au 100e régiment d'infanterie, pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran ; — MM. les médecins aides-majors de première classe Capmas, Guignot et Theaulon, pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran ; Julia, pour les hôpitaux militaires de la division de Tunisie.

Ecole d'application du Service de Santé militaire. — Conformément à l'article 4 de la loi du 14 décembre 1888, un Concours s'ouvrira le 17 décembre prochain, à 8 heures du matin, à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire, à Paris, pour l'admission de docteurs en médecine à l'emploi de médecin stagiaire. Les demandes d'admission au Concours doivent être adressées, avec les pièces à l'appui, au Ministère de la Guerre (direction du Service de Santé, bureau du personnel et de la mobilisation), avant le 1er décembre prochain. Le programme du Concours est déposé à la Préfecture (1re division), dans les départements, où les candidats pourront le consulter sur place.



Service de Santé de la Marine. — Sont promus aux grades ci-après désignés : Au grade de médecin principal : M. le Dr Touchet, médecin de première classe, en remplacement de M. Prat, retraité. Au grade de médecin de première classe : M. le Dr Glérant, médecin de deuxième classe, en remplacement de M. Touchet, promu. Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer : MM. Curet et Prat, médecins principaux de la Marine en retraite.

Campagne de Chine. — MM. les Drs Mottin, Renault et Martin, sont désignés pour servir aux bataillons de marche du corps expéditionnaire de la Chine, M. le médecin principal Philip et MM. les médecins de deuxième classe Chartres et Carbonnel, du port de Toulon, sont désignés pour servir au 17e régiment d'infanterie de Marine, en instance de départ à Toulon ; le 1er embarquera sur le *Colombo*, le 2e sur la *Nive*, le 3e sur le *Cachar*. Sont désignés pour aller servir au 16e d'infanterie de Marine à Takou : M. le médecin principal Hervé, MM. les médecins de deuxième classe Brunet et Hamon. — Sont désignés pour servir au 18e régiment d'infanterie de Marine : Le

©BIUM

médecin principal PFIHL (de Brest), les médecins de 1re classe JOURDAN (de Cherbourg), NEGRETTI (de Toulon), KERGROHEN (de Brest), et le médecin de 2e classe MESNY (de Brest). Le médecin de 1re classe HENNEQUIN (de Cherbourg), est désigné pour servir aux batteries d'artillerie en formation à Toulon.



Guerre Anglo-Boër. — Le *Daily Graphic* assure qu'un médecin bien connu dans le nord de l'Angleterre, et qui est actuellement dans l'Afrique du Sud, écrit que le public anglais serait saisi d'horreur s'il connaissait la façon dont sont traités les malades. Les journaux disent que le Comité chargé de faire une enquête sur le traitement infligé aux malades dans l'Afrique de Sud est composé de quatre membres : un civil, un militaire et deux médecins.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 26e semaine, 799 décès, chiffre inférieur à celui des semaines précédentes et inférieur aussi à la moyenne ordinaire de la saison, moyenne qui est de 865. La fièvre typhoïde n'a causé que 4 décès, la moyenne est de 5, la rougeole en a causé 21, la moyenne est de 23, qui sont tous survenus dans les arrondissements pauvres de la périphérie. La scarlatine, la coqueluche et la diphtérie ont causé respectivement 7 décès, chiffre voisin de la moyenne. La diarrhée infantile, malgré la persistance des chaleurs, n'a causé que 34 décès de 0 à un an, la moyenne est 41. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 56 décès au lieu de 83 pendant la semaine précédente et au lieu de 86, moyenne ordinaire de la saison, Ce chiffre se décompose ainsi : bronchite aiguë, 5 décès au lieu de la moyenne, 11, bronchite chronique 13 décès au lieu de la moyenne 14, broncho-pneumonie 22 décès au lieu de la moyenne 31, pneumonie 16 décès au lieu de la moyenne 30. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 25 décès, dont 15 sont dus à la congestion pulmonaire ; en outre, 2 décès ont été attribués à la grippe. La phtisie pulmonaire a causé 192 décès, au lieu de la moyenne 176 : la méningite tuberculeuse 17 ; la méningite simple 24 décès ; les tuberculoses autres que celles qui précèdent ont causé 28 décès. Il y a eu 12 suicides et 25 autres morts violentes. On a célébré à Paris 520 mariages. Enfin on a enregistré la naissance de 1,068 enfants vivants (551 garçons et 516 filles.

Commission Nationale de la Tuberculose. — A la Chambre des Députés, on a abordé la discussion du projet de loi ouvrant au gouvernement des crédits supplémentaires sur le chapitre 56 de l'Intérieur (*Dépenses diverses du Service sanitaire*) ; la Chambre a adopté un amendement de MM. BOMPARD et Léon BOURGEOIS, accepté par la Commission, et relevant le crédit de 5.000 en faveur de la publication des rapports faits au nom de la Commission de la Tuberculose.

Assainissement des villes. — La Chambre criminelle de la Cour de cassation s'est rangée à l'avis du conseiller rapporteur et de l'avocat général, et a décidé que le préfet de la Seine avait commis un excès de pouvoir en prenant un arrêté pour prescrire diverses mesures d'assainissement dans un immeuble déterminé, en vue d'assurer sa salubrité particulière. La Cour suprême, en effet, a jugé que la loi de 1790 n'accorde point de tels pouvoirs aux maires, et, par suite, au préfet de la Seine, faisant fonctions de maire à Paris. Ces pouvoirs appartiennent, aux termes de la loi de 1850, à la Commission de logements insalubres. Le préfet ne peut prendre des arrêtés que dans l'intérêt de la *salubrité générale*. Ces arrêtés n'ont un caractère légal et, par suite, obligatoire, que lorsqu'ils ont cet objet, ce qui n'était pas le cas dans l'espèce soumise à la Cour. Le jugement du tribunal correctionnel de la Seine qui avait implicitement reconnu la légalité de l'arrêté auquel la demanderesse du pourvoi avait refusé d'obéir a donc été cassé sur ce point.

Rage. — *Un enfant mort de la rage à Saint-Denis.* — Un enfant vient de mourir de la rage à Saint-Denis. Cet évènement a produit dans cette ville une profonde émotion. Voici les circonstances dans lesquelles il s'est produit : Au mois d'avril dernier, une chienne, appartenant à un charbonnier nommé Ricard, mordait Mlle Mathilde Martin. Aussitôt, la chienne fut mise en observation et reconnue enragée. De l'enquête faite il résultait que la chienne de M. Ricard avait également mordu un petit garçon de douze ans, nommé Anatole Leroux, fils d'un facteur du voisinage, et Mlle Louise Ricard, âgée de dix-sept ans, la propre fille du charbonnier. Tous deux avaient été atteints au bras. Le jeune Leroux avait, en outre, une égratignure au visage.

Tous trois furent conduits à l'Institut Pasteur. Mais Mlle Mathilde Martin seule fut soignée. On jugea que pour les deux autres, les dents de la chienne n'ayant pas traversé les vêtements, il était impossible que le virus eût pénétré dans la chair.

Cependant, le jeune Anatole Leroux était pris, vendredi dernier, d'un malaise qui ne tardait pas à empirer. Bientôt le pauvre petit faisait dans son lit des soubresauts énormes. Il s'efforçait de mordre les personnes qui s'approchaient de lui. On le transporta néanmoins à l'hôpital de Saint-Denis, où il est mort au milieu d'atroces convulsions. Dès hier, les parents de Mlle Ricard ont conduit leur enfant à l'Institut Pasteur, afin de l'y faire soigner. Deux autres enfants, les petits Henri et Marie Honory, mordus par un autre chien enragé, y ont été conduits également. Le maire de Saint-Denis a pris un arrêté interdisant la libre circulation des chiens dans la rue. Une quarantaine de chiens et de chats errants ont été abattus (*Temps*).

Empoisonnements à Maubeuge. — On écrit de Maubeuge que des cas d'empoisonnement se sont déclarés dernièrement dans la 2e batterie du 2e bataillon d'artillerie à Maubeuge. Dans une journée, cinquante-quatre soldats atteints de coliques étaient indisponibles. Quatorze entrèrent à l'hôpital. Ce chiffre monta à trente-deux le lendemain sans parler des cas peu graves. Ces malheureux ont beaucoup souffert. On attribue ces commencements d'empoisonnement à l'*absorption de saucisses que le transport et la température orageuse auraient décomposées*.

©BIUM



Divers.

Distinctions honorifiques. — Une mention honorable vient d'être décernée à M. le Dr Marcailhou, médecin des Arts et Métiers, à Blida, en récompense de son dévouement aux intérêts de la mutualité en Algérie ; à M. le Dr Gaillardié (de Toulouse) pour acte de courage.

La médaille d'honneur des épidémies a été décernée aux personnes ci-après désignées : *Médaille de vermeil* : M. le Dr Brou-Duclaud (médecin de la Marine). *Médaille d'argent* : M. le Dr Laffay (médecin de la Marine). *Une mention honorable* a été décernée à M. Rey (de Charenton), pour acte de courage et de dévouement.

Les Médecins Poètes. — Les avocats de Saint-Pierre ont donné un grand banquet et une soirée musicale et littéraire des plus brillantes. M. le Dr Marminia s'est fait longuement applaudir en disant une de ses compositions : *La Vision.*

Le Dr Favre et Alexandre Dumas. — A l'époque où la préface de *l'Ami des Femmes* fut écrite, Dumas était sous l'influence de son amitié pour un savant, chimiste, médecin et sociologue, M. le Dr Favre. « Esprit puissant, mais absolu et souvent singulier, ce docteur avait, a dit Henri Fouquier, sur les femmes, des idées assez sévères. Il les considérait, socialement, comme une force toujours complémentaire, devant être soumise à la force virile. Pour lui, leur rôle était limité à la maternité, à l'éducation première de l'enfant, à une association un peu humble avec l'homme. Quand elles sortaient de ce cercle étroit, leur action ne pouvait être bonne qu'en étant dissolvante, c'est-à-dire en hâtant la ruine d'une société qui gagnerait à être remplacée par une société nouvelle ».

Les Médecins Romanciers. — Vient de paraître chez Challamel un charmant volume : *Cœur d'esclave*, étude d'amour chez les nègres, de M. le Dr Edouard Dupouy, l'auteur estimé des *Chasses du Soudan*.

Un Médecin étranger attaqué en plein Paris. — Le 3 juin, jour de la fête des Fleurs, au bois de Boulogne, M. Zubiria, docteur en médecine de la Faculté de Paris, Mme Zubiria et leur compatriote et ami, M. Œzhinger, consul du Brésil à Valparaiso, rentraient, vers cinq heures en voiture, lorsqu'au détour d'une allée, ils furent brusquement assaillis par une bande de cinq ou six jeunes vauriens qui essayèrent d'étourdir le cocher en le frappant. M. le Dr Zubiria fut lui-même frappé, et l'un des agresseurs tenta même d'arracher à sa femme le collier de perles qu'elle portait au cou. Comme la situation devenait de plus en plus critique, M. Zubiria finit par tirer un revolver de sa poche. La vue de cette arme mit en fuite la bande. La voiture reprit sa course, et, non loin de là, des agents, rencontrés, furent mis au courant de ce qui venait de se passer. Des recherches furent faites aussitôt et, dans les environs du Palmarium, on découvrit dans un massif l'un des vauriens : c'était un jeune homme de dix-neuf ans, nommé M... se disant marchand de fleurs. Il fut arrêté, mais ses acolytes, qu'il a prétendu ne pas connaître, ne furent pas retrouvés. Entre temps, on s'était aperçu qu'une trousse d'une valeur de 300 francs environ, avait disparu de la pochette où elle se trouvait. Poursuivi devant la 10e Chambre correctionnelle, pour violences et voies de fait — le vol n'ayant pas paru suffisamment établi à sa charge, — M... a été condamné à six mois de prison. M. le Dr Zubiria avait déclaré au juge d'instruction qu'il se désistait de sa plainte, par humanité, et pour ne pas occasionner à M... sa première condamnation. Mais le Parquet n'en a pas moins jugé utile de rester saisi de l'affaire, — comme c'était son droit.

Thermométrie Médicale. — D'après un avis du Chancelier de l'empire, le thermomètre Réaumur ne sera plus admis au contrôle officiel à partir du 1er janvier 1901. Par suite, le *thermomètre centigrade* sera seul employé en Allemagne (*Sem. méd.*).

Un Etudiant en médecine grand marcheur. — Un intrépide marcheur, M. Paul Brun, étudiant en médecine à Lyon, est en train d'achever son tour du monde, à pied, entrepris depuis le 4 septembre 1897. Ce voyage a été naturellement fertile en incidents de toutes sortes; au Transvaal, à Blœmfontein, M. Brun a été arrêté et laissé quarante-huit heures sans nourriture par des Anglais qui le prenaient pour un espion. M. Brun va s'embarquer bientôt au Hâvre pour l'Amérique.

Un type de grande mémoire spécialisée. — *Le joueur d'Echecs Pillsbury.* — Douze parties d'échecs ont été récemment jouées, *simultanément, sans voir,* par M. Pillsbury. C'est un triomphe pour le champion américain. M. Pillsbury a gagné huit parties, en a annulé trois et n'en perdu qu'une, contre M. Pape, membre de l'Association française des échecs. Très calme, profil de camée à peine gâté par l'éternel cigare, M. Pillsbury se transfigurait peu à peu, eût-on dit, sous l'influence de la merveille cérébrale accomplie sans effort apparent, et il ripostait à chaque coup avec une promptitude et une précision *foudroyantes*. Au moment où le champion américain venait de terminer victorieusement l'une des parties on pria M. Pillsbury de récapituler les coups échangés; avec une rapidité vertigineuse, M. Pillsbury, soudain, répéta tous les coups des blancs et des noirs en anglais. Pour M. Pillsbury, d'ailleurs, douze parties sans voir ne sont qu'un jeu : en Amérique, il a fait récemment *vingt parties sans voir*. Jamais personne n'avait osé atteindre ce chiffre.

Mariage de Médecins. — On a béni la semaine dernière à Saint-Louis d'Antin, le mariage du Dr Charles Arago, petit-fils du grand astronome, avec Mlle Madeleine Gouël, fille du médecin en chef de l'asile de Villepinte. Les témoins du marié étaient : M. Gérôme, membre de l'Institut, et M. Malepeyre, juge d'instruction à Paris ; ceux de la mariée : le comte de Rougé et M. le Dr Labbé, sénateur.

Les Médecins dans le Monde. — Récemment, fête chez le Président du Sénat. Parmi les convives étaient MM. les Drs Arthaud et Rivière.

Les Médecins et le Monde. — A l'occasion du départ pour le Klondike de l'explorateur Janne de Lamare, M. le Dr et Mme Barthélemy ont réuni leurs amis à une soirée brillante. On a applaudi Mlles Joly de la Mare, Lambrecht et Laparcerie.

©BIUM

L'Affaire du Médecin Stubell (Iéna). — L'organe socialiste, le *Vorwaerts*, a publié, sur la clinique de l'Université d'Iéna, un article sensationnel où sont révélés des faits scandaleux. M. le Dr Stubell aurait, dit-on, fait subir un traitement inqualifiable à plusieurs malades, sous prétexte d'étudier une forme particulière du diabète. Il aurait notamment séquestré un malheureux en interdisant au personnel de lui donner à boire, lui faisant même retirer l'eau nécessaire à sa toilette. La victime s'étant évadée, il l'aurait fait enfermer dans un cachot grillagé de fer. Le *Vorwaerts* et plusieurs journaux allemands réclament des poursuites contre le Dr Stubell.

Le Dr Stubell a raconté lui-même ses expériences dans un journal de médecine, et il a mis dans son récit une simplicité, un naturel, un sang-froid remarquables. Il se proposait d'étudier une forme spéciale du diabète. Voici comment il s'y prit :

« Je me rendis compte, dit le docteur, qu'il était impossible d'observer Hertel sans le séquestrer. Il fut donc enfermé dans une mansarde dont les fenêtres étaient garnies de barres de fer ; la porte était solide et je mis la clef dans ma poche. Le malade réussit néanmoins à tromper ma surveillance, qui tendait à l'empêcher de boire ; il m'avoua avoir tenu, pendant une averse, un gobelet en dehors de la fenêtre pour recueillir l'eau de pluie ; une autre fois, il but l'eau de sa cuvette. A partir de ce moment, j'interdis aux gardiens de donner à Hertel de l'eau pour se laver. Un jour, torturé par la soif particulière aux diabétiques, Hertel absorba 1.400 centimètres cubes de son urine et le dernier jour de l'expérience, il arracha un barreau de la fenêtre, monta sur le toit d'où il descella une autre fenêtre grillée et fut surpris alors qu'il allait se désaltérer à la fontaine de la chambre de garde. Aussi, à l'égard d'un autre diabétique soumis aux mêmes expériences, ai-je fait mettre un triple grillage à la fenêtre.

Le patient, continue le médecin, était dans un état lamentable : il a subi d'affreuses tortures pendant la dernière nuit. A sept heures du matin, il était sans connaissance, le facies décomposé, le pouls à peine perceptible et les membres inertes. Si le malade était resté encore quelques heures sans boire, la secrétion de l'urine aurait complètement cessé et probablement aussi le cœur aurait cessé de battre.

Les journaux allemands ajoutent que c'est un nom de plus à mettre à côté de celui de Neisser, qui inocula le virus syphilitique aux enfants, de Nothnagel qui lâcha la peste dans les hôpitaux, etc., etc. — C'est peut-être aller un peu loin.

Un scandale médical à Berlin. — Un jeune médecin avait versé 12.000 marcs pour obtenir le titre de Sanitætsrath (Conseiller de Santé ou d'hygiène) ; ne voyant rien venir, il réclama son argent à M. de Broich auquel il l'avait versé ; très inquiet, ce dernier s'efforça de rassurer le client défiant, et lui offrit de lui céder une première hypothèque sur les biens de son fils aîné. Cette offre fut acceptée et MM. de de Broich se rendirent avec le médecin chez le notaire pour dresser l'acte en bonne forme. C'est ici que l'histoire devient paradoxale, car on ne peut comprendre la combinaison de Broich père, qui avait, paraît-il, négligé de s'expliquer préalablement avec son fils. En effet, le jeune de Broich demanda séance tenante au médecin de verser les 12,000 marcs garantis par l'hypothèque. Celui-ci, surpris et furieux, raconta sans ménagements au jeune de Broich qu'il avait déjà remis cette somme à son père pour être nommé Conseiller de Santé. « Vous en avez menti ! » répliqua le fils du baron. Le médecin répliqua par un coup de canne et, lorsqu'on eut séparé les deux hommes, le médecin, malgré les supplications du baron, alla porter plainte. Il écrivit ensuite une lettre dénonçant ce négoce de titres et de décorations à M. de Lucanus, chef du cabinet civil de l'empereur (*Temps*).

Déplacement de Médecins. — M. le Dr Hugh Adcock, médecin particulier du shah de Perse, est arrivé à Paris. — M. le Dr Lucas-Championnière est rendu à Saint-Léonard. — M. le Dr Vidal, à Aix-les-Bains. — M. le Dr Le Juge de Segrais est rendu à Luchon. — M. le Dr Leudet est rendu aux Eaux-Bonnes.



Variétés et Anecdotes.

Les Maisons de Santé au siècle dernier.

La maison du Dr Belhomme.

M. Lenôtre avait longtemps et minutieusement cherché dans les dossiers des archives et sur les plans anciens de Paris un indice précis de l'emplacement qu'avait occupé, dans le faubourg de Charonne, la maison de santé du Dr Belhomme qui servit de prison sous la Révolution. Ni les pièces de police, ni les topographies les plus détaillées ne lui avaient fourni sur ce point spécial aucun renseignement et il avait laissé là cette enquête — à son grand dépit, car rien n'est si amusant que de savoir *comment c'était*, — lorsqu'un jour, suivant par hasard la rue de Charonne, il leva les yeux sur un haut portail de style Louis XVI, garni d'une tablette de marbre sur laquelle sont très lisiblement gravés ces mots : « *Maison de santé du Dr Belhomme* » ; et il songea, un peu penaud, aux heures maladroitement consacrées à ne pas trouver une indication qui, depuis cent vingt ans, sollicite si ostensiblement l'attention des passants. Mais le hasard ne prend-il pas grande part à toutes les découvertes ? Celle-ci était d'autant plus précieuse que l'immeuble n'a pas changé depuis les jours heureux qu'on y vécut au temps de la Terreur.

C'est la même cour ; ce sont les mêmes pavillons, construits dans la manière discrète et riante des dépendances de Trianon ; voici, tout à côté, l'ancien hôtel Chabanais que Belhomme annexa à son industrie quand « ses affaires » prirent de l'extension et le jardin, profond et calme comme un parc, entoure encore les deux immeubles. Seule des quarante prisons de la Révolution, celle-ci reste intacte, comme si, d'avoir été, aux heures sombres où tout était larmes et sang, l'unique asile des plaisirs et des tendres aventures, lui eût valu l'absolution de la postérité.

Le propriétaire de cet établissement ne s'occupait pas plus de médecine que de politique : lié avec quelques-uns des puissants de l'époque, il avait employé son crédit à obtenir une sauvegarde tacite en faveur de sa maison ; les prisonniers qu'on lui confiait, sous le prétexte de rétablir leur santé étaient assurés — tant qu'ils payaient — de ne point tomber sous la griffe de Fouquier-Tinville. Ses pensionnaires étaient à peine surveillés et rien ne leur eût été plus facile que de s'évader ; mais aucun, comme bien on pense, n'en eut jamais l'idée.

©BIUM



LES LIVRES NOUVEAUX.

La Scrofule et les Infections adénoïdiennes ; par Gallois (P.). — Paris, 1900, in-18.

La scrofule a beaucoup perdu de son domaine depuis la découverte du bacille de la tuberculose, et on sait aujourd'hui exactement à quelle cause précise on doit rattacher certains accidents appelés autrefois scrofuleux. L'auteur a voulu explorer cet ancien et vaste domaine de la scrofule ; mais il ne s'y trompe pas et il y ajoute les correctifs nécessaires avec tout ce que les recherches récentes ont apporté de nouveau au point de vue étiologique, et thérapeutique surtout. Il commence par faire une critique très serrée et très catégorique de la scrofule-diathèse et il donne sa propre conception, qui doit être la conception actuelle de la scrofule. Il considère celle-ci non pas comme un terrain, mais comme un groupe clinique d'affections diverses, en apparence, mais fréquemment associées. Et c'est ainsi qu'il passe en revue les diverses affections de ce groupe, en recherchant, à propos de chacune d'elles, ce que l'on sait de leur pathogénie. Il décrit donc successivement les scrofulides cutanées, bénignes et malignes, les scrofulides muqueuses, la scrofule ganglionnaire, la scrofule ostéo-articulaire etc., enfin le traitement général de la scrofule et des études historiques très intéressantes sur la constitution du groupe scrofule. Signalons également une conception personnelle à l'auteur sur l'origine infectieuse adénoïdienne de certaines adénites réputées autrefois scrofuleuses, sans qu'on se soit rendu compte de leur cause réelle. C'est là un travail personnel, très consciencieux, très bien rédigé, très clair, où l'auteur a mis au point une question autrefois très obscure et aujourd'hui encore discutée.

La Digitale ; par S. Bernheim. — Maloine, 1 vol. in-18, Paris, 1900.

L'auteur fait une étude expérimentale, clinique et thérapeutique de ce médicament dont l'utilité est aussi grande que l'emploi inopportun en est dangereux. Après avoir approfondi la question physiologique sur laquelle il insiste particulièrement, il examine sous toutes ses faces le problème clinique. Il pose en axiome que jamais un praticien ne doit prescrire la digitale ou l'un de ses dérivés à un sujet dont le muscle cardiaque ne réagit plus. De cet axiome appuyé sur des faits, découlent de nombreuses conclusions pratiques, toutes plus importantes les unes que les autres et que le praticien lira avec fruit. C'est ainsi que dans les cardiopathies, les indications et les contrindications de la digitale et de la digitaline sont nettement décrites. De même, est étudiée clairement l'action diurétique du médicament. Enfin, l'auteur expose dans un dernier chapitre comment, quand et sous quelle forme il faut employer la digitale en dehors des affections cardiaques.

Die Kohlenoxyd-Vergiftund [*L'intoxication par l'oxyde de carbone*] ; par Willy Sachs. — Braunschweig, 1900, Fr. Vieweg, in-8, 245 p., 1 pl.

Il manquait jusqu'à présent un travail complet sur l'intoxication oxycarbonée, tant au point de vue clinique, qu'au point de vue hygiénique et médico-légal. L'auteur a voulu être utile à tous en publiant ce volume où sont consignées toutes les notions que l'on possède sur cette importante question et toutes les données nouvelles qu'y ont ajoutées les recherches modernes. La première partie est la partie chimique comprenant les divers modes de production de l'oxyde de carbone, la seconde est la partie chimique comprenant la symptomatologie générale et la symptomatologie relative aux divers organes ; puis viennent la partie toxicologique et physiologique avec l'action sur l'organisme et les réactions permettant de rechercher CO, la partie thérapeutique hygiénique, enfin la partie médico-légale. Nous nous garderions bien d'omettre l'appendice comprenant toute la bibliographie sur les diverses questions qui se rattachent à cette intoxication. Ainsi disposé, ce livre, fort bien rédigé, très documenté, constitue une œuvre importante qui sera lue avec beaucoup de fruit. [I. B. S.]

Avis aux Etudiants.

MM. les Étudiants en Médecine, qui **parlent** l'une des langues étrangères ci-après : *Allemand*, *Anglais*, et *Italien*, et qui seraient désireux de trouver du travail bien rémunéré pendant la période des Congrès internationaux de l'Exposition de 1900 (juin-octobre), sont instamment priés de se faire inscrire de suite à l'Agence centrale de la Presse Scientifique internationale, 93. boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Les premiers travaux à faire seront confiés aux premiers inscrits.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT

Listes des Questions d'Internat et d'Externat

PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE

Par **Marcel BAUDOUIN.**

Vol., in-18, de plus de 200 pages.— Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

— *Billets d'aller et retour de Paris aux Frontières Suisses délivrés avec des Cartes d'abonnements généraux Suisses.* — La gare de Paris délivre des billets d'aller et retour de 1re et 2e classes, valables 33 jours, pour Genève, les Verrières, Vallorbe, Villers, Delle et Bâle. Ces billets (87 fr. en 1re classe, et 64 fr., en 2e), comportent la faculté d'entrer en Suisse et d'en revenir par l'un quelconque des points ci-dessus. Ils sont délivrés exclusivement aux voyageurs qui prennent, en même temps, une carte d'abonnement de 15 ou 30 jours, valable sur les principaux chemins de fer et lignes de navigation suisses. Les prix des abonnements généraux suisses sont les suivants : Abonnement de 15 jours, 1re classe ; 60 fr. ; 2e classe, 42 fr. ; 3e classe, 30 fr. ; abonnement de 30 jours 1re classe, 100 fr. ; 2e classe, 70 fr. ; 3e classe, 50 fr.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 356.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome 111. N° 29. 21 Juillet 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Premier Congrès international de Déontologie et de Médecine professionnelle ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : L'Exposition allemande de Prompts Secours au Palais des Congrès ; Petites Nouvelles. — Les Congrès de l'Exposition de 1900 : Congrès international de Médecine professionnelle : Programme officiel. — Ier Congrès international de la Presse médicale : Ordre du jour des Travaux et Programme des Fêtes. — Les Congrès non Médicaux en 1900 : La Médecine au Congrès des Œuvres féminines. — La Médecine au Théâtre : La Médecine au Congrès d'Art théâtral. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Mutuelle Assurance-Vie des Médecins de France. — Livres Nouveaux.

BULLETIN

614.2 (06)

Le Premier Congrès international de Déontologie et de Médecine professionnelle.

Deux jours après la publication de ce Bulletin, c'est-à-dire le 23 juillet, à Paris, se réunira, pour la première fois, un *Congrès international de Déontologie et de Médecine professionnelle*. Il durera jusqu'au 27 juillet, c'est-à-dire une huitaine de jours.

Il faut souligner la naissance des Congrès internationaux de cette nature, parce qu'elle est un signe des temps.

Dans tous les pays, la lutte pour l'existence est devenue si dure pour les médecins, et leur situation est tellement battue en brèche par une foule intéressée à les calomnier — il reste toujours quelque chose de cette maudite calomnie ! — qu'ils ont enfin éprouvé le besoin de se réunir, pour pouvoir discuter entre eux, à cœur ouvert, ce à quoi, jusqu'à présent, on pensait toujours, sans oser en parler jamais...

Que sortira-t-il de cette première consultation, de cette tentative méritoire, qui s'explique par ce fait que le grand *Congrès international des Sciences médicales* n'a pas de section de Déontologie ? Il est difficile de le prédire à l'avance. Quoi qu'il en soit, des vœux seront émis et votés, espérons-le, à une forte majorité. Il faut que tous les praticiens en aient connaissance ; nous nous efforcerons donc de les leur faire connaître, quand la possibilité matérielle nous en aura été donnée.

Le malheur est que d'ordinaire les assemblées de cette nature ne sont jamais assez nombreuses pour représenter non seulement les intérêts généraux de la profession dans les divers pays, mais aussi pour refléter l'état d'âme réel de la majorité des praticiens ; et il est à craindre que les résultats de cette consultation internationale soient un peu amoindris par l'abstention systématique et inexplicable — ou plutôt trop explicable ! — de beaucoup de médecins français et étrangers.

Regrettons-le une fois pour toutes ; mais ne nous en étonnons pas. A chaque fois que l'on tente quelque chose de nouveau, qu'on veut changer quelque chose aux vieilles coutumes séculaires, c'est une pierre qu'on jette dans la mare aux grenouilles ! Beaucoup coasseront, comme au temps d'Aristophane... Laissons-les faire et félicitons simplement aujourd'hui les hommes d'énergie qui ont pris la tête du mouvement. Ils ont droit à toute notre admiration pour ce qu'ils ont fait, et surtout pour l'exemple salutaire qu'ils viennent de donner au Monde.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

614.88

L'Exposition allemande de Prompts Secours au Palais des Congrès.

Au Palais des Congrès, dans les locaux réservés à l'Economie Sociale, on examinera avec soin l'exposition allemande, où ont été réunis les principaux documents concernant les Services de Prompts Secours organisés dans ce pays. Nous insisterons seulement ici sur trois points, laissant de côté tout ce qui a trait aux asiles pour invalides du Travail et nous limitant exclusivement à ce qui a trait aux secours rapides.

1° Dans cette partie, on verra d'abord un modèle relatif aux *Stations chirurgicales pour Accidents* (Salle des Prompts Secours), qui existent à Berlin. Les stations pour accidents sont là-bas au nombre de *vingt*; elles sont pourvues d'un nombreux personnel, et disposent de 10 voitures-ambulances, placées dans 9 dépôts. Les secours médicaux sont distribués nuit et jour, en cas d'accidents et de maladies *subites*. En 1899, ces stations ont soigné 38.185 personnes, chiffre des plus éloquents, n'est-il pas vrai !

Ces vingt ambulances, qui existent depuis 6 ans et qui sont répandues uniformément à Berlin et dans les faubourgs, sont un fruit de la législation sociale de l'empire allemand; elles ont été fondées par les Syndicats (Berufsgenossenschaften) grâce à l'initiative de celui des Brasseries et des Maltages, qui avait créé en 1889, sous la protection de Sa Majesté l'Empereur, l'Exposition générale allemande pour l'Assurance contre les accidents. Ces ambulances sont à la disposition de la population entière de Berlin et de ses faubourgs. Les ambulances sont sous la direction d'un comité central et d'un conseil dirigeant, composé de représentants des syndicats professionnels, des Caisses des malades et des médecins. De plus, on a établi pour chacun des vingt établissements des Comités d'hommes et de femmes qui prennent soin des blessés indigents dans leur famille. Les médecins dirigeant les ambulances sont assistés de 2 ou 3 internes ainsi que d'un personnel de gardes-malades et de sœurs de charité ; ils reçoivent tous des appointements fixes. Les ambulances prodiguent jour et nuit les premiers secours aux blessés et aux personnes atteintes de maladies subites, aussi bien au dehors qu'à l'intérieur des établissements. Des soins continuels sont prodigués aux blessés des syndicats professionnels fondateurs. Des traités passés avec une grande partie des Caisses des malades de Berlin règlementent l'assistance que doit prêter le médecin aux blessés ou aux personnes atteintes de maladie subite. Les indigents reçoivent l'assistance gratuite. L'institution possède 9 dépôts de voitures ainsi que 10 voitures d'ambulance nouvellement construites. Les malades sont transportés quand cela est nécessaire, par les voitures d'ambulance, dans les hôpitaux ou à leur propre domicile. Le transport s'effectue gratuitement pour chacun, excepté les membres des Caisses des malades pour qui ces dernières ont à payer un faible honoraire. Le nombre des personnes qui reçurent l'assistance du médecin fut, en 1895, de : 10.390 ; 1896 : 16.003 ; 1897: 20.043 ; 1898 : 31.025 ; 1899 : 38.185. Ce nombre pourra s'élever jusqu'à, 45.000 pour l'année 1900.

Les 3/4 des personnes assistées n'appartiennent pas aux syndicats (Berufsgenossenschaften). Le nombre des personnes soignées gratuitement s'éleva en 1899 à 10.260 et pourra être de 15.000 en 1900. Les honoraires versés pour les soins du médecin par le public n'appartenant pas aux corporations professionnelles sont très minimes et sont bien loin d'en couvrir les frais correspondants. Les ambulances sont en communication directe téléphonique avec les bureaux de police. Une ordonnance du Préfet de police en date du 11 septembre 1897, indique les mesures à prendre durant les alarmes en cas d'accidents particuliers ou généraux au moyen du télégraphe de police. Les ambulances sont en relation avec la Croix Rouge allemande, avec l'union des Dames allemandes (Vaterländischer Frauenverein) et avec la Société volontaire des ambulanciers de Berlin (Freiwillige Sanitätskolonne). Un service sanitaire a été installé par toutes ces sociétés en commun et en accord avec le Préfet de police dans des occasions spéciales. Les ambulances sont organisées de telle manière qu'en cas de maladies subites, on puisse y prendre gratuitement de la glace. Pour les personnes évanouies qui ne sont pas reçues immédiatement dans les hôpitaux berlinois, il existe des salles et des lits qui leur sont particulièrement destinés. L'administration de la ville de Berlin a soutenu l'institution de l'Assistance publique par une subvention de 6000 marcs pour 1899 ; les communes de la banlieue versent ensemble 2800 marcs par année. Les ressources des corporations professionnelles (le budget des ambulances s'élève à 300 000 marcs) forment les fonds financiers des ambulances. Ce revenu (fixe) offre une garantie sérieuse de l'existence permanente de ces institutions.

Bureau central : Berlin SW, Wilhemstrasse 38. Une description détaillée de l'organisation des ambulances de Berlin a été publiée sous le titre de : *Die Berliner Unfallstationem, Bericht über die Organisation des Rettungs und Krankentransportwesens der Reichshauptstadt.*

Mentionnons enfin une publication : *Les Stations-Accidents de Berlin.* Berlin, J. Sittemfeld, 1899.

2° Mais, dans cette exposition, ce qui frappe bien encore davantage, c'est le modèle en plâtre de l'HÔPITAL DE PROMPTS SECOURS.

Bergmannstrost, situé aux environs de Halle, a été installé en plein pays minier par la IVe section de l'Association professionnelle minière. Cet établissement, très important, le seul de son espèce en Europe (on ne peut pas lui comparer celui du Creusot, qui a une destination plus générale), mériterait d'avoir son analogue en plein Paris, où les accidents sont si nombreux.

3° Les *tableaux statistiques* relatifs à l'ASSURANCE-MALADIE, aux SOINS MÉDICAUX donnés d'après la loi (Office impérial des Assurances sociales), aux CARTES DES SANATORIUMS OUVRIERS en Allemagne, aux divers ACCIDENTS, etc.

Toute cette exposition est admirable et fait le plus grand honneur au groupe de l'*Assurance Ouvrière de l'Empire allemand* (Office impérial des Assurances sociales et Office impérial de Statistique).

Petites Nouvelles.

Visite-Conférence à l'Exposition. — M. le Dr CAPITAN a dirigé une visite aux collections de l'exposition des monuments mégalithiques et d'archéologie préhistorique (Musée d'Ethnographie du Trocadéro).

©BIUM

Les Conférences à l'Ecole internationale de l'Exposition (groupe français).— M. le Dr Letulle, professeur agrégé à la Faculté de Médecine : *Alimentation des tuberculeux* (salle de l'Ecole internationale, Petit Palais des Champs-Elysées).

LES CONGRÈS DE L'EXPOSITION DE 1900.

614.2 (06)

Congrès international de Médecine professionnelle

PARIS : 23-28 JUILLET 1900.

PROGRAMME OFFICIEL.

Lundi 23 juillet, à 3 heures, séance d'inauguration du Congrès au Palais des Congrès et de l'Économie sociale, sous la présidence d'honneur de M. Théophile Roussel. Allocution de M. le Président du Congrès. Proclamation des présidents et vice-présidents d'honneur. Répartition de MM. les présidents et vice-présidents d'honneur dans les différentes assemblées générales et séances de Section du Congrès. Rapport du Secrétaire général du Congrès. Allocution de M. le Président d'honneur de la séance d'inauguration du Congrès.

Mardi 24 juillet, le matin à 9 heures précises, 1re assemblée générale (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre, rue de l'École-de-Médecine, 12). *Ordre du jour* : Rapport de M. Cuylits, Bruxelles : Relation des médecins avec les mutualités ; discussion de ce rapport. Vœux et votes du Congrès.

Le soir à 2 heures précises 1re section (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre) : *Ordre du jour* : MM. Schwalbe, Berlin, et Shober, Paris : 1. Des conditions de l'exercice de la médecine dans les différents pays. — M. Gros, Apt (Vaucluse) : 2. Modification de l'article 15 de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine. — M. Greenwood, delegate of Brussels medical graduates Association of England, Londres : 3. On the international recognition of medical Degrees. Toutes les distinctions et tous les titres accordés par les Universités légitimes devraient être cosmopolites et toutes les nations civilisées devraient leur accorder une égale considération. — M. G. Variot, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades, Paris : 4. De l'abus des consultations gratuites dans les hôpitaux de l'Assistance publique. — M. Thiéry, chirurgien des hôpitaux de Paris, professeur agrégé de la Faculté de Médecine, délégué du Syndicat des médecins de la Seine, Paris : 5. Abus de l'hospitalisation et des consultations gratuites dans les hôpitaux de Paris. — M. Montefiore, Londres : 6. The abuse of medical Charity.

Mercredi 25 juillet, le matin à 9 heures précises, 2e assemblée générale (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre). *Ordre du jour :* rapports de M. Descouts, Paris : De l'exercice illégal de la médecine. Discussion de ce rapport : MM. Thiéry, Paris ; et J. Litz, Retz (Autriche). Vœux et votes du Congrès. — M. Jendrassik, Budapest : Organisation de la Ligue des médecins de la Hongrie.

Le soir, à 2 heures précices. 1re section (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre). *Ordre du jour* : Procès-verbal de la séance du 24 juillet (1re section), MM. Poitou-Duplessy et Ducor. M. E. Rolland, délégué du Syndicat des médecins de la Haute-Garonne, Toulouse : 7. La question des malades aisés et riches dans les hôpitaux. — M. Dorison, délégué de la Société médicale des Bureaux de bienfaisance de Paris, Paris : 8. Des rapports du service de l'Assistance à domicile avec les services hospitaliers. — M. L. Vinaver, Limay (Seine-et-Oise) : 9. Les médecins et l'Assistance publique. — M. Bousquet, directeur de l'École de Médecine, président délégué du syndicat du Puy-de-Dôme, Clermont : 10. L'Assistance médicale gratuite dans le département du Puy-de-Dôme. — M. Dallest, Marseille : 11. Assistance médicale gratuite. — M. Issaurat, délégué de la Société médicale du IXe arrondissement de Paris, Paris : 12. Rapports des médecins des Compagnies d'assurances avec les services hospitaliers. — M. A. de Lachousille, délégué de la Société de Prévoyance et de Secours mutuels des médecins de la Dordogne, Périgueux : 13. Des rapports des médecins entre eux, au point de l'attitude à prendre par le corps médical vis-à-vis des Sociétés de secours mutuels. — M. G. Lemière délégué du Syndicat médical de Lille, Lille : 14. Sur le mode de rétribution des médecins par les sociétés de secours mutuels.

A 1 heure précise, 2e section (Faculté de Médecine, petit amphithéâtre) ; *Ordre du jour :* M. Giorgo d'Urso, Naples : 1. De l'exercice illégal de la médecine. — M. Ottolenghi, Sienne (Italie) : 2. Hypnotiseurs, magnétiseurs, liseurs de pensées, guérisseurs en rapport du droit civil et pénal et de la médecine légale. — M. Dagron, Paris : 3. Le massage et la massothérapie. Les frictions aux masseurs. La massothérapie aux médecins. — M. Belugou, Saint-Andiol (Bouches-du-Rhône) : 4. Guérisseurs. Répression de l'exercice illégal de la médecine. — M. Cl. Petit, délégué de la Société médicale du IXe arrondissement de Paris : 5. Vente des médicaments sans ordonnance : une des causes du malaise du corps médical ; exiger des pouvoirs publics l'observation des lois existantes. — M. Manolescu, Bucarest : 6. Les suites de la réclame dans les journaux politiques en faveur des spécialités pharmaceutiques.

Jeudi 26 juillet, à 9 heures précises, 3e assemblée générale (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre). *Ordre du jour* : Rapports de M. Grasset, Montpellier : Des principes fondamentaux de la déontologie médicale ; Discussion de ce rapport. Vœux et votes du Congrès. — M. H. Adler, Vienne : Les chambres médicales en Autriche. Discussion de ce rapport. Vœux et votes du Congrès.

A 2 heures précises, 1re section (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre). *Ordre du jour* : M. Borel, médecin sanitaire maritime, délégué de la Société de médecine sanitaire maritime, Marseille ; 15. La médecine sanitaire maritime au point de vue économique. — M. Morgan-Dockrel, Londres : 16. Rapports du médecin avec l'autorité judiciaire. — M. A. Girone, Caserte (Italie) : 17. Rapport financier sur les médecins experts et les tarifs judiciaires. — M. Issa Pacha Hamdy, le Caire : 18. Notes sur un incident intéressant à un haut degré le secret professionnel. — M. Baudry, Rennes : 19. A propos de questions d'assistance gratuite ; 20. De la grève des médecins d'Ille-et-Vilaine. — M. Massini, Bastia (Corse) : 21. Des causes de l'absence de médecins dans dix cantons limitrophes de la Corse. — M. J. Litz, Retz (Autriche) : 22. Comment améliorer la position sociale du médecin en harmonie avec son importance et influence. — M. Barbonneau, Pouzauges (Vendée) : 23. Rapports du médecin avec les Compagnies d'assurances.

3e Section (Faculté de Médecine, petit amphithéâtre). *Ordre du jour :* M. Galland-Gleize : 1. Un point de déontologie. — M Verhœren, médecin-directeur du sanatorium d'Alger : 2. Des sanatorium pour tuberculeux : ils doivent être exclusivement médicaux. Rôle des médecins de sanatorium ; leurs devoirs envers les malades et leurs confrères. — M. F. Boé, Paris : 3. De l'incompatibilité des concours et de l'esprit de solidarité professionnelle. — M. Rattel, Paris : 4. Des rapports du médecin avec ses confrères. — M. N. Manolescu, Bucarest : 5. L'organisation de l'Association générale des médecins de la Roumanie. — M. R. Ilansson, délégué de l'Association des médecins de la Norvège, Christiana : 6. Organisation de la Ligue des médecins de la Norvège ; 7. Proposition de la fondation d'un journal international de médecine professionnelle et de déontologie médicale, publiant les communications des divers pays.

Vendredi, 27 juillet. A 9 heures précises, 4e assemblée générale (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre). *Ordre du jour :* Rapports de M. Lande, Bordeaux : Des œuvres d'Assistance et de prévoyance médicale. Discussion de ce rapport. Vœux et votes du Congrès. — M. Salomon, Savigné-l'Evêque (Sarthe) : Des œuvres de défense professionnelle ; Discussion de ce rapport. Vœux et votes du Congrès.

A 2 heures précises, 3e section (Faculté de Médecine, grand amphithéâtre). *Ordre du jour* : M. Lassale, Lormont (Gironde) : 8. Projet d'institution des Chambres médicales. — M. E. Sciamanna, délégué du Conseil fédéral des ordres des médecins d'Italie, Rome : 9. De la constitution des ordres des médecins en Italie et de l'opportunité de constituer une association professionnelle internationale. — M. A. Couvreur, Paris ; 10. De l'utilité d'un ordre de médecins, considéré : 1° Dans les rapports des médecins entr

©BIUM

eux ; 2e Dans les rapports des médecins et de la Société ; 3e Dans les rapports des médecins et de la Justice.— M.R. Brunon, Rouen : 11. De la création d'un ordre de médecins. Son utilité comme moyen de protection des intérêts moraux et matériels du médecin. — M. L.-P. Belugou, Saint-Andiol (Bouches-du-Rhône) : 12. Ordres et Chambres de médecins.

A 2 heures précises, 4e section (Faculté de Médecine, petit amphithéâtre). *Ordre du jour :* M. G. Lemière, Lille : 1. Les Sociétés d'assurances contre la maladie. — M. Philippeau, Paris : 2. La Prévoyance médicale. — M. C. Levraud, Saumur (Maine-et-Loire) : 3. La Mutuelle médicale française de retraites.— M. Coutand, Saumur (Maine-et-Loire). 4. Des avantages de l'obligation d'opter entre le droit à la pratique médicale et le droit à la retraite. — M. A. Smith, Londres : 5. De l'organisation des syndicats médicaux dans la Grande-Bretagne.

Pour les inscriptions retardataires à l'ordre du jour des séances du Congrès, s'adresser à M. le Dr Jules Glover, Secrétaire général, rue de la Bienfaisance, 23.

61 (05) (06).

1er Congrès International de la Presse Médicale.

[Paris, 26 Juillet-5 Aout 1900].

Ordre du jour des Travaux et Programme des Fêtes.

Première Journée : JEUDI 26 JUILLET 1900.

Deux heures après-midi.

Séance d'Inauguration.

Ouverture solennelle du *Premier Congrès International de la Presse Médicale*, au Pavillon de la Presse (Pont de l'Alma), à l'Exposition, sous la Présidence de M. le Ministre du Commerce.

Discours de M. le Pr Cornil, Président du Comité d'Organisation du Congrès. — *Discours de M. le* Ministre du Commerce.

Discours des Délégués des Gouvernements et des Associations de Presse. — *Compte rendu des Travaux préparatoires du Congrès*, par M. le Dr Blondel, Secrétaire général du Comité d'Organisation.

Séance ordinaire à 3 h. 1/2.

Nomination des Membres du Bureau du Congrès.

Proclamation *des Présidents et Vice-Présidents d'Honneur, et des Secrétaires des Séances.*

Cinq heures du soir.

Réception des Membres du *Premier Congrès International de la Presse Médicale* par le Bureau du Conseil Municipal de Paris.

Deuxième Journée : VENDREDI 27 JUILLET 1900.

1re Séance : Neuf heures du matin.

Grand Amphithéâtre de l'Ecole Pratique de la Faculté de Médecine, 21, rue de l'Ecole de Médecine.

Présidents d'Honneur :

MM. Posner (Berlin), Gallet (Bruxelles), Love (Etats-Unis), Jonesco (Bucarest), Jolin (Stockholm).

Ordre du Jour :

Blondel (Paris), Rédacteur en Chef de la *Revue de Thérapeutique. — Place donnée aux Comptes rendus des Séances des Sociétés Savantes et Répercussion sur l'Etat des Revues spéciales.*

Archambaud (Paris), Rédacteur en Chef de la *Revue médicale. — De la publicité dans les Journaux Médicaux.*

Chervin (Paris), Rédacteur en Chef de la *Voix parlée et chantée. — Des Echanges entre les Journaux Médicaux.*

Bossi (Gênes). — *Rapport de la Presse Médicale Sanitaire et de la Presse Politique au point de vue social.*

Bilhaut, Rédacteur en Chef des *Annales de Chirurgie et d'Orthopédie. — Du Droit à accorder aux Auteurs d'une Communication à un Congrès quelconque de faire imprimer à l'avance un résumé succinct et les conclusions de son travail pour les besoins de la Presse.*

De Maurans (Paris), Rédacteur en Chef de la *Semaine Médicale. — Unification de la terminologie adoptée pour la classification scientifique.*

Pr C. Richet (Paris), Directeur de la *Bibliographia Medica* et de la *Revue Scientifique.— De l'emploi de la Classification décimale dans les Publications Médicales.*

Baudouin (Marcel) (Paris), Directeur de l'*Institut de Bibliographie*, Rédacteur en Chef de la *Bibliographia Medica.— La technique moderne des Tables des Matières des Revues médicales et scientifiques. Emploi de la Table décimale.*

Doyen et Aragon (Paris). — *Reportage photographique dans la Presse Medicale et Cinématographe.*

2e Séance : *Séance générale.*

Deux heures après midi.

Grand Amphithéâtre de l'Ecole Pratique de la Faculté de Médecine.

Président d'honneur : M. le Professeur Baccelli (de Rome), ancien Ministre de l'Instruction publique d'Italie.

Ordre du Jour :

[Première Question mise à l'Ordre du jour du Congrès].

Application des Principes de la Propriété Littéraire à la Protection de la Littérature médicale.

1° Rapport de MM. Pouillet et Rocher (Paris), avocats, et de Maurans : *De la Propriété littéraire et artistique en matière de Presse médicale, au point de vue de la loi française.*

2° Rapport de M. F. Alcan, Editeur, à Paris : *Le Droit de Reproduction des Gravures.*

3° Rapport de M. le Dr Marcel Baudouin, Secrétaire général de l'*Association de la Presse médicale française : De la propriété de l'Idée et de la propriété de la Forme de l'Idée dans le Journalisme scientifique.*

Discussion des Rapports.

Votes des Vœux émis.

Rédaction des Articles a insérer a ce point de vue dans les Statuts de l'*Association internationale de la Presse médicale.*

Neuf heures (Soir).

Soirée offerte aux Membres du *Premier Congrès international de la Presse médicale* par M. le Professeur Cornil, Président.

Troisième Journée : SAMEDI 28 JUILLET 1900.

3e Séance : Neuf heures du matin.

Grand amphithéâtre de l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine.

Présidents d'honneur : MM. Sprigg (Londres), Podwyssotzki (Kieff), Schönberg (Christiania), Valdor (Madrid), Ehlers (Copenhague).

Ordre du Jour :

I. — Études sur l'état actuel de la Presse Médicale dans les divers pays.

Gilson (Belgique) et Péchore (Belgique). — *Sur l'Historique et la Statistique de la Presse médicale belge.*

Sprigg (Angleterre). — *La Presse médicale en Angleterre.*

Fassett (Etats-Unis). — *American medical Journalism* [*L'état actuel du Journalisme médical aux Etats-Unis*].

Santos Fernandez (Cuba). — *Le Journalisme médical à Cuba.*

Posner (Berlin), Rédacteur en Chef de la *Berl. Klin. Woch.* — *La Presse médicale de langue allemande.*

Baudouin (Marcel).—*La Presse médicale française : Historique et état actuel des Associations de Presse médicale et scientifique en France.*

II. — Questions diverses.

Lévy (Paris), Rédacteur en chef de la *Revue de Polytechnique illustrée. — Abus du pseudonyme précédé du mot* « Docteur » dans les articles *réclame.*

Jayle (Paris) et Pistre (Paris), Rédacteur à la *Presse médicale. — Des Polémiques personnelles et du droit de réponse.*

©BIUM

NOIR (Paris), Rédacteur en Chef du *Bulletin officiel de l'Union des Syndicats médicaux de France.— De la solidarité professionnelle dans la Presse Médicale.*

LABORDE et ROMME (Paris). — *Journal médical gratuit.*

REGNAULT (Félix), Rédacteur en Chef du *Correspondant Médical. — Le Journal médical gratuit.*

BAUDOUIN (Marcel). — *Avantages et inconvénients de la machine à composer pour les Journaux de Science à petit tirage : Comparaison des types employant des caractères* SOUDÉS (*Linotypes* d'origine américaine) *et des caractères* MOBILES (*Électro-typographe*, etc.).

III. — Autres questions proposées.

Des frais d'encartage dans les Journaux speciaux.
De la reproduction en couleurs dans les Journaux de Médecine.
Affiliations des Associations de Presse médicale aux Grandes Associations de Presse et au Congrès international des Associations de Presse.

4e SÉANCE : *Séance générale.*

DEUX HEURES APRÈS-MIDI.

Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine.

Président : M. le Professeur VIRCHOW (de Berlin).

Ordre du jour :

[Deuxième Question mise à l'ordre du jour du Congrès].

Opportunité de la Fondation d'une Association internationale de la Presse Médicale.

1° Rapport de M. le Dr LABORDE (Paris), Syndic-président de l'*Association de la Presse médicale française.*

2° Rapport de M. le Pr POSNER (Berlin), fondateur et délégué de l'*Association de la Presse médicale de la langue allemande.*

DISCUSSION DES RAPPORTS.

M. BAUDOUIN (Paris). — *Historique des Associations internationales de Presse, et nécessité, pour la* PRESSE SPÉCIALISÉE, *d'où est partie l'idée de ces Associations, d'agir sans retard.*

ADDITIONS DES ARTICLES RELATIFS A LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE. VOTE DES STATUTS.

Nomination des Membres du Comité international de la Presse Médicale.

Nomination du Bureau du Comité, des Secrétaires Généraux, et du Trésorier.

Date et lieu de réunion de la prochaine Assemblée annuelle du COMITÉ INTERNATIONAL DE LA PRESSE MÉDICALE.

HUIT HEURES DU SOIR.

BANQUET de Clôture des Travaux du Congrès, au VIEUX PARIS, à l'Exposition.

SOIRÉE ARTISTIQUE, après le Banquet, au VIEUX PARIS.

PROGRAMME DES FÊTES ET TRAVAUX SPÉCIAUX.

DIMANCHE 29 JUILLET. — EXCURSIONS ET VISITES DANS PARIS.

LUNDI 30 JUILLET. — A partir de ce jour, jusqu'au 9 Août, un SERVICE DE PERMANENCE est organisé au BUREAU CENTRAL DE LA PRESSE [*Congrès International des Sciences médicales*], par les soins de l'*Association de la Presse médicale française.*

Les Journalistes étrangers trouveront toujours là, de 9 h. à 6 h. du soir, un de leurs collègues français, membre de cette Association, chargé de les renseigner.

S'adresser, pour toutes demandes de renseignements à ce sujet, au Dr R. BLONDEL, délégué spécial de l'*Association de la Presse médicale* au Congrès, 8, rue Castellane, Paris.

APRÈS-MIDI.—VISITES A L'EXPOSITION, sous la conduite de Membres de l'*Association de la Presse médicale française.*

MARDI 31 JUILLET. — 1° EXCURSION A VERSAILLES, *en Voiture et Bateau.* — Guide : M. Marcel BAUDOUIN, secrétaire général de l'*Association de la Presse médicale française.* — Visite du Château, des Trianons, de Sèvres et Saint-Cloud *en voiture ;* et retour à Paris, *en bateau*, par l'Exposition.

PROGRAMME. — Réunion à 9 h., devant les Bureaux de l'*Association de la Presse médicale française*, 93, boulevard Saint-Germain, VI. — A 9 h. 1/4, départ pour Versailles EN VOITURE, en passant le pont et la place de la Concorde, l'avenue des Champs-Elysées, l'Arc de Triomphe de l'Etoile, l'avenue du bois du Boulogne, traversée du bois. — Suresne (au pied du Mont-Valérien). — Route de Versailles. — DÉJEUNER à la fourchette dans un bon restaurant de Versailles. — Visite du château (*Nombreux souvenirs historiques*). — Visite du *Parc* et des *Trianons*. — Retour en voiture par Sèvres (Manufacture de porcelaine de l'Etat), et Saint-Cloud (ancienne résidence impériale), où l'on quittera les voitures pour remonter la Seine EN BATEAU. — Escales à Bellevue, Bas-Meudon, le Point-du-Jour. — TRAVERSÉE DE L'EXPOSITION DU TROCADÉRO AU PONT DE LA CONCORDE. Rentrée à Paris vers 6 heures.

2° EXCURSION A CHANTILLY. — Guide : Un membre de l'*Association de la Presse médicale française.*

Se faire inscrire pour ces excursions payantes (15 à 20 francs chaque environ), *avant le 26 juillet* 1900, 93, boulevard St-Germain, VI, Paris. — Les dames sont admises aux excursions !

SOIRÉE. — RÉCEPTION A L'HÔTEL-DE-VILLE des Membres du Congrès.

MERCREDI 1er AOUT. — DEUX HEURES 1/2. — RÉUNION, à l'instigation de l'*Association de la Presse médicale française*, des Membres du Congrès de la Presse et des autres Journalistes étrangers, au BUREAU CENTRAL DE LA PRESSE [Ecole Pratique de la Faculté de Médecine].

Ordre du jour : *Dernières mesures à prendre pour l'organisation du service de la Presse internationale au* CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES MÉDICALES.

SOIR. — RÉCEPTION et SOIRÉE ARTISTIQUE offerte aux Membres du Congrès, au CLUB MÉDICAL, PAR LES SOCIÉTÉS MÉDICALES DE PARIS.

JEUDI 2 AOUT. — Ouverture du CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES MÉDICALES.

DIMANCHE 5 AOUT. — RÉCEPTION par le PRÉSIDENT DU CONSEIL, au nom du Gouvernement, des Membres du *Congrès international des Sciences médicales*, au Trocadéro, *à 2 heures.*

DIMANCHE 5 AOUT. — Réception à l'Elysée, par le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, des Membres du *Ier Congrès International de la Presse médicale.*

JEUDI 9 AOUT. — Clôture du CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES MÉDICALES.

AVIS TRÈS IMPORTANTS.— I. Les Membres du *Congrès international de la Presse médicale* recevront une CARTE d'admission temporaire au CLUB MÉDICAL DE PARIS (*Cercle National*, 5, Avenue de l'Opéra), sur demande adressée au Dr R. BLONDEL, secrétaire général, 8, rue Castellane, avant le 26 Juillet.

Les Journalistes étrangers auront ainsi, en plein Paris, un lieu de réunion tout indiqué et un bureau de renseignements (logements, hôtels, excursions, etc.), entièrement à leur disposition.

II. — Les adhésions au Congrès sont recues jusqu'au 26 juillet ; mais, depuis le 15 juillet, il ne peut plus être délivré de feuilles de chemin de fer aux nouveaux adhérents.

III. — Les cartes de congressistes, qui donnent droit à l'entrée de l'Exposition et aux séances du Congrès, ne peuvent être envoyées par la poste, par suite des instructions du Commissaire général ; elles doivent être retirées, 93, boulevard Saint-Germain, VI, aux Bureaux de l'*Association de la Presse médicale française*, avant le 26 juillet.

©BIUM

LES CONGRÈS NON MÉDICAUX EN 1900.

614.1(06)
La Médecine au Congrès des Œuvres Féminines.

Parmi les vœux relatifs au rôle de la femme dans les Sciences, il est impossible de passer sous silence celui que le Congrès a voté : « la *Réforme du costume féminin* » ; mais il est peu probable qu'il ait cru lui-même à l'efficacité de ce vote. A ce sujet du costume, le *Temps* a fait remarquer que si le public du Congrès a encore bien à acquérir relativement à l'esthétique, il est en incontestable progrès sur ses devanciers quant à l'élégance et au souci de la toilette ! Mais le vœu paraît devoir rester lettre morte.

Le Congrès a repoussé, par contre, un excellent vœu de Mme Kauffman, en faveur de l'*éducation physique, nécessaire* et si importante cependant ; il a adopté, en revanche, un vœu de Mmes P. Geddes et A. Nuti, dont le projet de *Cours d'Embryologie* est peut-être le plus utile de tous ceux qui ont été soumis au Congrès. Il serait si nécessaire que les femmes sussent ces choses primordiales, dont l'ignorance cause tous leurs errements !

Au sujet de l'Assistance et de la Répression, le Congrès a renouvelé un vœu pour *l'accès des femmes dans les Bureaux de bienfaisance, les Commissions des hospices, les conseils supérieurs de l'Assistance publique et des prisons ;* il en a voté d'autres pour que *l'Assistance par le Travail* tende au relèvement moral de l'assisté et à son reclassement social par le placement et le rapatriement ; pour que la femme intervienne de plus en plus dans les œuvres d'éducation correctionnelle ; pour que la femme détenue soit admise au bénéfice du régime cellulaire ; pour que les administrations pénitentiaires confient de plus en plus la direction et l'administration des femmes exclusivement à des femmes. Les Rapports sur ce sujet ont contenu des idées utiles ; on y signale ceux de Mmes Ph. Dussaud, d'Abbadie, d'Arrast, de M. le Dr Thulié, etc.

La *lutte contre l'alcoolisme* a tenu une place honorable dans le préoccupations du Congrès. Les Déléguées étrangères ont pris la parole. Mme Retzius pour la Suède, Mme Vidart pour la Suisse. Le Congrès a voté sans difficulté des vœux pour la *création d'établissements spéciaux permettant de mettre les buveurs à l'abri des tentations jusqu'à l'affermissement complet de leur volonté*, et pour la création de *restaurants de tempérance.*

La question de la *Prostitution* a été abordée avec un courage qu'il faut saluer. Des paroles sensées ont été dites par des assistants, qui ont essayé de faire comprendre au Congrès à quel point ces questions sont complexes, quel compte il faut tenir de la Science médicale, des préoccupations sociales, aussi intéressantes que les préoccupations individuelles, et comment il convient de réserver à des études moins hâtives le soin de former une opinion à cet égard. Le Congrès a applaudi Mme Maria Pognon, réclamant *pour la femme le droit de se vendre.* Il a, quand même, émis un *vœu contre toute règlementation*, déclarant que la *prostitution privée n'est pas un délit*, etc. Il a poussé sa sollicitude pour les mineures débauchées jusqu'à voter un vœu demandant qu'elles soient remises aux soins de l'Instruction publique !

Il n'est pas une personne ayant essayé de relever une enfant dans ce cas qui n'ait reconnu la triste nécessité de recourir pour elle à un *traitement médical*, faute duquel la petite victime inconsciente devient un danger permanent pour les autres enfants. Or, le traitement médical ne relève pas de l'Instruction publique, et il est probable que ce Service recevrait avec quelque embarras le soin qu'on veut lui donner. Les rapports les plus documentés ont été fournis par MM. Yves Guyot, le Dr Fiaux, de Morsier, Gaufrès, Mlle Pappritz.

LA MÉDECINE AU THÉATRE.

613.88(06)
La Médecine au Congrès d'Art Théâtral.

Parmi les questions qu'il serait intéressant de porter à l'ordre du jour du *Congrès Théâtral* (27-31 juillet 1900), il faut signaler celles que le Comité d'organisation a mis à l'ordre du jour du Congrès :

Mode de nomination et condition des médecins des théâtres subventionnés. — Organisation la plus rationnelle du service médical : rapports avec le Préfet de police. Statistique des accidents au cours de spectacles, de répétitions. Inspection et tenue des boîtes de secours. Soins donnés au personnel à domicile. Constats et expertises. Insalubrité des salles, des scènes (*courants d'air*) et des loges d'artistes ; système de chauffage et de ventilation. Représentation et pouvoirs du corps médical dans la Commission supérieure des théâtres. Etude des dispositions à préconiser lors de la construction d'un prochain théâtre populaire.

Il paraît qu'un rapport d'ensemble sur ces questions sera fait au Congrès et qu'on organisera un *Comité d'études*, qui durera jusqu'à l'aboutissement des solutions pratiques.

Notre excellent confrère, M. Gabriel Lefeuve (1), s'occupe tout particulièrement de ce rapport et on est prié de s'adresser à lui. L'Hygiène du chanteur et des instrumentistes, les questions de *laryngologie*, etc., sont au programme d'un autre *Congrès, plus spécialement* musical, dont les études préparatoires commenceront en novembre et se poursuivront méthodiquement avec le concours des artistes et professeurs les plus expérimentés.

M. G. Lefeuve serait reconnaissant à tous ceux qui voudraient bien lui manifester dès maintenant le désir formel de prendre part cet hiver aux travaux de ce *Comité d'études*, distinct de celui du Congrès Théâtral, qui n'entraînera à aucune cotisation.

M. B.

(1) Par une délibération en date du 23 mai 1900, la quatrième section du *Congrès de l'Art Théâtral* a délégué ses pouvoirs et la mission de rédiger le rapport d'ensemble à M. Gabriel Lefeuve, avocat, lauréat du Conservatoire, critique à l'*Indépendance Belge*. C'est donc à M. Gabriel Lefeuve (3, rue de la Bienfaisance, à Paris) que doivent être adressées toutes les notes et communications, brèves ou longues, se rapportant de près ou de loin aux questions suivantes : *Spectacles à bon marché ; enseignement technique ; hygiène spéciale ; associations d'exploitation, de consommation et de prévoyance ; desiderata réciproques du public, des auteurs, des directeurs et des autres professionnels du théâtre ; rôle possible de l'État.*

©BIUM

NÉCROLOGIE.

M. le Dr H. DOHNBERG (Saint-Pétersbourg).

M. le Dr Hermann Dohnberg, le professeur russe d'ophtalmologie à l'Institut clinique de la grande-duchesse Hélène Paulowna, a été tué d'un coup de revolver par le capitaine d'état-major Julien de Hecker. Il donnait ses consultations lorsque M. de Hecker entra dans le salon d'attente et — bien que plusieurs personnes attendissent —, il fut immédiatement introduit dans le cabinet du docteur. On entendit une courte, mais violente altercation, puis des coups de feu qui mirent les clients en fuite, tandis que le domestique du médecin se précipitait au secours de son maître. Dohnberg était étendu sur le tapis, atteint au ventre, blessé à mort. Le capitaine, arrêté immédiatement, a donné, comme il suit, l'explication de son acte : Sa jeune femme, qu'il a épousée il y a deux ans à peine, s'était laissée séduire par le docteur Dohnberg. Lorsque l'officier apprit ce malheur, il voulut demander le divorce et obliger le docteur à épouser la divorcée, mais ce dernier s'y refusa et il ne voulut pas davantage accepter le duel que lui offrait le mari trompé. Il ne restait donc plus au capitaine Hecker qu'à venger son honneur.

M. le Professeur LANGE (de Copenhague).

On annonce la mort subite du Pr C.-G. Lange (de Copenhague). C'était un grand savant, doublé d'un homme de cœur, une belle figure, un grand caractère, fait de loyauté impeccable et de sévère indépendance qui lui avaient conquis l'estime et le respect de tous ses collègues danois. Secrétaire général *du Congrès international de Copenhague* en 1884, il refusa énergiquement toutes les décorations étrangères et danoises qu'on lui offrit à cette occasion ! Professeur d'anatomie pathologique à l'Université de Copenhague depuis 1875, ayant été chargé par son gouvernement d'une mission au Groenland en 1863, Lange est mort à l'âge de 66 ans, après avoir honoré son pays par des travaux remarquables : *Études sur les dégénérescences secondaires de la moelle ; Leçons sur la pathologie générale de la moelle épinière* (1871-1876) ; *Recherches sur la myélite chronique* (1874) ; *sur la pathologie vaso-motrice des émotions* (1885) ; *sur les états périodiques de dépression* (1886) ; *sur la physiologie des « jouissances » comme base d'une esthétique rationnelle* (1899) (*Journal des Praticiens*).

M. le Dr Alexandre Reigner (de Vichy). — M. le Dr E. Collin (de Marseille). — M. le Dr Le Mercier (Le Hâvre).

Les obsèques de M. le Dr Ernest Schutzenberger, décédé 96, avenue Henri-Martin, ont eu lieu le lundi, 9 courant. L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — *Clinique chirurgicale de la Charité.* — Pendant la période des vacances, M. Faure, agrégé, fera un cours de clinique chirurgicale à la Charité. Il a commencé ce cours le lundi 16 juillet 1900, à 9 heures, et le continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Enseignement médical libre à Paris. — *Clinique d'accouchements Tarnier.* — Un cours pratique d'accouchements, avec manœuvres opératoires, sera fait à la clinique Tarnier.

Ce cours, d'une durée de deux mois, aura lieu tous les jours de 5 à 6 heures, du 15 Août au 15 Octobre 1900. Il sera fait par M. Schwaab, chef de clinique et M. Dubrisay, ancien chef de clinique. Le prix du cours est de 100 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés, sur la présentation de la quittance du versement des droits. (Les étudiants devront présenter en outre la carte d'immatriculation). Les bulletins de versement relatifs au cours (et à la carte d'immatriculation, s'il y a lieu) seront délivrés au Secrétariat de la Faculté, les Lundi, Mardi, Jeudi et Samedi, de midi à 3 heures.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Andérodias est nommé chef de Clinique obstétricale.

Faculté de Médecine de Montpellier. — Après concours, M. le Dr Bire est nommé aide de Clinique des maladies des vieillards.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — Le Conseil municipal de Paris a accepté le legs fait au département par M. Benjamin Raspail de sa propriété de Cachan, pour y installer un hospice de vieillards.

Hôpital d'Aubervillers. — Le feu s'est déclaré, dans l'hôpital d'Aubervilliers. Il a été éteint, après une demi-heure de travail, par le personnel de l'établissement. Les dégâts sont, heureusement, peu importants.

Hôpital Pasteur à Paris. — C'est le 15 juillet qu'a été inauguré le nouvel hôpital pastorien annexé à l'Institut biologique de la rue Dutot. Tous les aménagements de cet hôpital-modèle, dont nous avons déjà donné une description (1) complète lors de sa construction, sont terminés et chaque chambre pourvue de tout son mobilier et de tout son matériel attend son premier locataire. Le personnel de

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1900 n° 12, p. 143.

©BIUM

l'hôpital prendra bientôt possession des locaux qui lui sont affectés et qui ne sont pas achevés. Ce personnel se compose de seize sœurs de la Congrégation de Saint-Joseph dirigées par une supérieure. L'hôpital, dont M. le Dr Roux, sous-directeur de l'Institut Pasteur, a la haute surveillance, est sous la direction du Dr Martin, son collaborateur.

Asiles d'Aliénés de France.— Le Concours pour les places de médecins adjoints des asiles d'aliénés s'est terminé par les nominations suivantes : *Région de Paris* : en 1re ligne *ex-æquo*, MM. Manheimer et Truelle ; en 2e ligne, M. Dide ; en 3e ligne, M. Pochon ; en 4e ligne *ex-æquo*, MM. Castin, Marchand, Wafil ; en 5e ligne, M. Ameline.

Région de Lille : en 1re ligne, M. Raviard ; en 2e ligne, M. Brunet ; en 3e ligne *ex-æquo*, MM. Rodiet et Ricoux.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Election de deux Correspondants nationaux.* — Votants, 59 ; Majorité, 30. MM. Lortet (de Lyon), 49 voix (Elu) ; Triaire (de Tours), 49 voix (Élu) ; Boinet (de Marseille), 4 ; Motais (d'Angers), 3 ; Demange (de Nancy), 2 ; Livon (de Marseille), 1.

Académie des Sciences de Paris. — M. le Dr Zambacco pacha (de Constantinople), correspondant de la Compagnie pour la section de Médecine, assistait à la séance dernière.

Elections. — Le Dr Czerny, le savant chirurgien de l'Université de Heidelberg, a été nommé à l'unanimité des suffrages correspondant pour la section de Médecine et de Chirurgie.

Le Congrès du Sanitary Institute et de la Société Française d'Hygiène. — Le *Sanitary Institute* tient chaque année un Congrès qui, depuis la fondation de cette association, s'est toujours réuni dans l'une des villes de la Grande-Bretagne. Cette année, à l'occasion de l'Exposition Universelle, il a été décidé que le Congrès se réunirait à Paris, avec le concours de la *Société Française d'Hygiène*. Le *Sanitary Institute* de la Grande-Bretagne, qui a pour président le duc de Cambridge, est l'Association sanitaire la plus importante de l'Europe. Le Congrès se réunira à Paris, les 7, 8 et 9 août prochain, sous la présidence effective de M. le Pr Corfield, de Londres et de M. Gréhant, professeur au Muséum, président de la *Société Française d'Hygiène*. Les séances auront lieu dans l'amphithéâtre de Zoologie du Muséum qui a été mis gracieusement à la disposition du *Sanitary Institute* et de la *Société Française d'Hygiène* par M. Edmond Perrier, directeur du Muséum. Les inspecteurs sanitaires de la Grande-Bretagne et les *Medical officers of health* se joindront à leurs collègues du *Sanitary Institute*, dans cette circonstance. Après chaque séance, des excursions organisées par la *Société Française d'Hygiène*, permettront aux membres du Congrès de se rendre compte de l'organisation et du fonctionnement des services sanitaires de la Ville de Paris.

Les Médecins aux Congrès non médicaux de 1900. — Le *Congrès d'Automobilisme* a tenu sa séance d'ouverture, dans le Palais des Congrès, à l'Exposition. A été élu membre de la *3e section* (transmissions, châssis, carrosserie) M. le Dr Creuzan (de Bordeaux).

Le Congrès International Végétarien. — Le Congrès des Végétariens, présidé comme nous l'avons déjà annoncé, par M. le Dr Jules Grand, assisté de M. G. de Fontenay, secrétaire général, vient de terminer ses travaux.

Auditoire plein d'enthousiasme et d'ardeur, car les Végétariens sont gens très convaincus, même militants. A vrai dire, ils ont des armes et des arguments de prix ; leur doctrine se peut défendre par les faits très précis, incontestables et topiques.

D'abord allocution du Dr Grand et nombreux mémoires sur des questions n'intéressant pas les Médecins.

Comme on l'a fait remarquer, pourtant, le médecin, même non végétarien, ne peut guère éviter de plaider la cause végétarienne dans certains cas, et c'est ici un argument de grand poids. L'arthritisme, la goutte, la gravelle, le rhumatisme, la migraine et autres maladies, qui deviennent de plus en plus fréquentes, sont dus à un vice de nutrition et surtout à un excès d'alimentation azotée, à un excès de viande. Dans ces cas, le médecin se fait l'avocat du végétarisme ; il proscrit à peu près absolument les viandes et conseille une alimentation légère, des œufs, des légumes et des fruits, dont l'arthritique se trouve très bien.

Le prochain Congrès se réunira en 1901, à Bruxelles, où M. le Dr Nyssens, de qui l'on a entendu une intéressante communication sur le *traitement végétarien du diabète*, sera heureux de recevoir ses collègues de toute nation. Avant de se séparer, le Congrès a émis le vœu que la *viande et l'alcool fussent supprimés dans l'alimentation des enfants*.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de première classe Rousseau, du cadre de Lorient, est désigné pour aller remplacer sur l'*Amiral-Charner* (attaché à la division navale de l'Extrême-Orient) M. le Dr Borius. — M. le médecin de première classe Cras, du cadre de Toulon, ira remplacer sur la *Rance* (mission hydrographique à Madagascar) M. le Dr Joly. — M. le Dr Touchet, promu au

©BIUM

grade de médecin principal, est affecté au service général à Lorient. — M. le Dr Glérant, promu au grade de médecin de première classe et actuellement embarqué sur la *Manche*, sera maintenu sur ce bâtiment jusqu'à son débarquement. — M. le médecin de première classe Kergrohen, du cadre de Lorient, est désigné pour aller servir à la prévôté de l'hôpital de Saint-Mandrier, en remplacement de M. le Dr Moussoir. — M. le médecin principal Foucaud est désigné pour faire partie de l'état-major de M. le contre-amiral Caillard, en qualité de médecin de division. — Par décision présidentielle a été acceptée la démission de son grade offerte par M. Roudié, médecin de deuxième classe de la Marine. Par décret de même date, M. le Dr Roudié a été nommé au grade de médecin de deuxième classe dans la réserve de l'Armée de mer, et affecté au port de Toulon. — Les médecins de 1re classe Lacarrière et Forgeot embarqueront, le premier sur le *Bugeaud*, et le second sur le *Chasseloup-Laubat*.

Guerre et Campagne de Chine. — Le Comité de direction de l'Union des Femmes de France, réuni en séance extraordinaire, a voté à destination du corps expéditionnaire de Chine, un premier envoi immédiat et très important de vins rouges et vins de Champagne, lait condensé, biscuits, conserves de légumes, vêtements, flanelles, etc.

D'autres envois suivront très prochainement.



Guerre Anglo-Boër. — *Hôpitaux de campagne.* — Un médecin anglais qui se trouve à Kroonstad dénonce, après M. Burdett-Coutts, la condition épouvantable des blessés et des malades qui se trouvent à Blœmfontein : On ne verrait rien de plus affreux, dit-il, dans les bouges de l'East-End. Les malades couchent dans leurs tentes, quatorze dans la même, tout habillés, et ils n'ont même pas d'eau pour se laver. Ils sont couverts d'ecchymoses superficielles produites par ce mode de *décubitus*, mangés par les mouches, gelés la nuit, ne reçoivent aucun médicament, et, naturellement, meurent par centaines. A Kroonstad, continue-t-il, la situation est pire encore. Il y a là 1,000 hommes, dont 60 officiers, absolument sans soins. Deux hôtels en contiennent 160, couchés sur les billards, dessous, autour, partout où il y a une place vide, et avec leurs vêtements et une couverture. A l'église hollandaise, il y a 150 malades couchés par terre, et 150 couchés dans le cimetière. L'hôpital hollandais est plein également, plein de même l'ancien hôtel de ville, qui n'est qu'une vieille grange. Ce sont presque tous des dysentériques, et leurs souffrances sont terribles.

Les pertes anglaises. — Le ministère de la Guerre en Angleterre vient de publier la liste des pertes subies par l'armée anglaise dans l'Afrique du Sud depuis le commencement de la guerre jusqu'au 9 juin. En voici le détail, les chiffres entre parenthèses se rapportant aux officiers : 2,518 (235) tués : 11,405 (841) blessés; 614 (63) disparus ; 4,758 (200) prisonniers ; 3, 721 (112) morts des suites de de maladie ; 58 morts par accident; 11, 171 (604) renvoyés pour cause d'invalidité ou de maladie. Soit un total de 33,245, dont 2, 055 officiers, qui est loin de représenter encore le chiffre exact des pertes anglaises, puisqu'il faut y ajouter 40,000 hommes qui gisent dans les hôpitaux de l'Afrique du Sud, plus un millier d'hommes au moins faits prisonniers par De Wet depuis le 9 juin, 800 tués ou blessés, pertes infligées depuis le 9 juin également par De Wet aux Anglais, et environ 5,000 volontaires civils, garçons d'écurie, ouvriers employés à construire des retranchements, etc., qui, selon l'usage anglais, ne sont pas comptés comme guerriers, mais qui n'en grossissent pas moins, et à bon droit, le chiffre des pertes. On peut donc dire que la guerre a jusqu'ici, coûté 80.000 hommes à l'Angleterre.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le Service de la statistique municipale a compté, pendant la 27e semaine, 816 décès, chiffre inférieur à celui des semaines précédentes et inférieur aussi à la moyenne ordinaire des semaines de juillet (893). L'état sanitaire est donc satisfaisant. La fièvre typhoïde a causé 15 décès, la rougeole 18 (la moyenne est 21), la scarlatine, 7, la coqueluche 7, et la diphtérie, seulement 4. Ces chiffres s'éloignent peu de la moyenne. La variole a causé 4 décès. La diarrhée infantile a causé 41 décès de 0 à 1 an, (dont 5 seulement dans les dix premiers arrondissements et 37 dans les arrondissements pauvres de la périphérie ; ce chiffre est un peu plus élevé que celui de la semaine précédente (34), mais il est fort au-dessous de la moyenne ordinaire des semaines de juillet (99). Il est fort à craindre, si les chaleurs persistent, que cette maladie devienne plus meurtrière ; on ne saurait donc trop insister pour que les familles veillent avec le plus grand soin à la bonne qualité du lait donné aux jeunes enfants (lait stérilisé) et à la méticuleuse propreté des vases dans lesquels ce lait leur est présenté. En outre, 22 enfants sont morts de faiblesse congénitale. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 76 décès, au lieu de 56 pendant la semaine précédente et au lieu de 74, moyenne ordinaire de la saison. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 25 décès, dont 16 sont dus à la congestion pulmonaire. La phtisie pulmonaire a causé 183 décès (au lieu de la moyenne 165), la méningite tuberculeuse 12 décès, la méningite simple 23, les tuberculoses autres que celles qui précèdent ont causé 21 décès ; l'apoplexie, la paralysie et le ramollissement cérébral 49 décès, les maladies organiques du cœur 35 ; le cancer a fait périr 45 personnes ; enfin, 20 vieillards sont morts de débilité sénile. Il y a eu 13 suicides et 13 autres morts violentes. On a célébré à Paris 518 mariages. On a enregistré la naissance de 1,226 enfants vivants (624 garçons et 602 filles), dont 906 légitimes et 320 illégitimes. Parmi ces derniers, 46 ont été reconnus immédiatement.

Subventions spéciales. — Une subvention de 3,000 francs est accordée par le Conseil Municipal de Paris, au Dr Gréhant pour la continuation de ses recherches d'application de la Physiologie à l'Hygiène.

©BIUM

Hygiène des Villes. — *Défense de cracher.* — On a placardé sur tous les murs des édifices publics des petites affiches blanches administratives, rappelant la délibération du Conseil municipal en date du 16 mars dernier au-dessous de l'inscription suivante. « Avis : Dans l'intérêt de la santé publique et pour enrayer la propagation de la tuberculose, on est prié de ne pas cracher par terre ». Voici quelques extraits typiques du dossier de M. Fortin, le promoteur de l'avis de ne plus cracher sur les trottoirs, signés de nos hygiénistes les plus connus.

Je ne saurais que m'associer à votre désir de voir disparaître la fâcheuse habitude qu'ont bien des gens de cracher à terre (Dr Potain). Comme vous, je pense qu'il faut mettre le public en garde contre les crachats projetés sur les trottoirs; des circulaires, des affiches murales, au besoin, devraient recommander de cracher sur la chaussée, particulièrement dans le ruisseau, sans cesse lavé par l'arrosage... Il y va de l'avenir de notre race (Dr Comby). Je suis absolument d'accord avec vous. Si je ne vous donne pas mon avis motivé, c'est que votre demande au gouvernement sera renvoyée au Comité d'Hygiène, et comme je le préside, je ne puis guère me recommander à moi-même une pétition (Dr Brouardel). Quant à la prescription de cracher sur la chaussée, il suffira, je crois, d'en donner l'idée pour que tout le monde s'y soumette volontiers (Courtois). Les individus sains n'ont pas besoin de cracher. Les malades ne doivent cracher que dans un crachoir. Le crachoir de poche devrait être obligatoire au dehors (Dr A. Petit). Il n'y aurait évidemment que des avantages à engager la population ambulante à ne pas cracher sur le trottoir, mais seulement sur la chaussée (Dr Babinsky). Vous aurez fait œuvre utile en apprenant à la population parisienne à ne pas cracher dans la rue (Dr Claisse). Il faudrait faire comprendre que l'hygiène, d'accord avec la civilité puérile et honnête, interdit aux gens de cracher sur le sol, en quelque endroit qu'ils se trouvent (Dr Siredey). J'estime que celui qui parviendrait à faire voter une loi qui limiterait le droit d'expectoration et empêcherait de souiller les lieux publics par des crachats ferait baisser remarquablement le chiffre de la mortalité par la tuberculose et mériterait la reconnaissance de ses concitoyens (Dr Gilbert). Je vous apporte la presque unanimité des médecins des hôpitaux et de leurs internes (Dr Letulle).

Il faut se borner, mais qu'on nous laisse encore signaler que les autres adhésions reçues par M. Fortin sont signées Lancereaux, Lannelongue, Pinard, Gouguenheim, Ferrand, Robin, Cornil, Charrin, Gilles de La Tourette, Hutinel, Variot, Hérard, Béclère, Moizard, Gilbert Ballet, Widal, Pierre Marie, Beurmann, Hallopeau, Huchard, Marsan, Dieulafoy.

Les petits placards administratifs qui adressent aux passants la prière de ne pas cracher à terre sont rédigés tous en *français*. On s'est avisé que les deux millions d'étrangers qui se trouvent actuellement à Paris pourraient bien ne pas les comprendre et cracher à terre. Il a donc fallu faire une nouvelle commande de « prières » en anglais, allemand, russe, italien, espagnol, danois, hollandais, portugais, grec moderne, turc et arabe. Et l'Administration est persuadée qu'après de telles précautions, on ne crachera plus à terre...

La Désinfection dans les Hôtels de Paris. — L'Elysée-Palace-Hôtel, dont l'organisation, au dire du *Figaro*, résume tous les progrès accomplis en hygiène, vient de faire entrer les méthodes de *désinfection* dans le domaine pratique. Une étuve, construite sous le contrôle de M. le Dr A. Robin, fonctionne actuellement dans ses sous-sols. Dès qu'un voyageur quitte l'hôtel, la literie dont il s'est servi est immédiatement soumise à une température de 115 degrés, plus que suffisante pour la destruction de tout germe mauvais, de tout microbe. Cette recherche de l'hygiène absolue, qui devrait servir d'exemple à tous les établissements analogues, n'a rien qui surprenne de la part de l'Elysée-Palace-Hôtel où l'eau qui sert à la toilette et aux bains, voire à la cuisine, est *préalablement filtrée* par les procédés les plus scientifiquement efficaces.

Empoisonnement par des viandes contaminées à Paris. — Le quartier Notre-Dame-des-Champs a été mis en émoi par une série d'accidents qui paraissent tous dus à la même cause. Le 3 juillet mourait, après une maladie aussi courte que mystérieuse, une dame G... âgée de soixante-trois ans. Lors de sa visite, le médecin de l'état civil constata sur le corps de la défunte de nombreuses taches jaunâtres. Il en conclut que Mme G... avait dû succomber à un empoisonnement et refusa le permis d'inhumer. Le cadavre fut envoyé à la Morgue. Depuis lors, le magistrat a reçu plusieurs plaintes émanant de personnes qui, se servant d'ordinaire chez le même boucher que Mme G... sont tombées malades. MM. les Drs Rousseau et Gagé qui les soignent ont diagnostiqué, pour les unes comme pour les autres, une intoxication déterminée par l'absorption de viandes de bœuf contaminées. En présence de la gravité de ces faits, M. Guillaud a averti le Parquet qui a confié à M. Josse, juge d'instruction, le soin d'ouvrir à son tour une enquête. Ce magistrat a fait saisir une partie des viandes qui se trouvaient chez le boucher dont il s'agit, et a chargé le laboratoire municipal de les examiner avec soin.

Médecins légistes à Paris. — Un décret, en date du 23 juin 1900, confère à une assemblée composée des quatre premières Chambres de la Cour d'appel de Paris, la désignation des médecins experts devant les tribunaux du ressort de la dite Cour.

L'Alcool au Ministère des Finances. — Un mot de trop, c'est celui que M. le Ministre des Finances a laissé tomber du haut de la tribune de la Chambre, sur les bienfaits de l'alcool « qui donne au moins pour quelque temps à l'ouvrier l'illusion des forces qui lui manquent ». Cette indulgence ministérielle pour une boisson et pour des habitudes qui sont le fléau de la classe ouvrière et font perdre chaque année à la France plus d'hommes et plus d'argent que ne ferait une guerre malheureuse, a causé quelque surprise sur les bancs de la Chambre et en causera une plus grande encore dans l'opinion éclairée.

La Dépopulation. — Dans sa séance du 5 juillet, le Sénat a voté l'urgence sur le projet de résolution suivant, déposé par M. Bernard et un grand nombre de ses collègues : « Le Gouvernement est invité à instituer une Commission extraparlementaire à l'effet de procéder à une étude d'ensemble sur la question de la dépopulation et de rechercher les moyens les plus pratiques de la combattre ».

Grossesse et Lois. — Une proposition de loi, due à l'initiative parlementaire et ayant pour objet d'établir un régime spécial pour les femmes enceintes condamnées à des peines privatives de liberté, a été déposée sur le bureau de la Chambre des députés (*Sem. Méd.*).

La Peste. — *Chine.* — Le Colonial Office de Londres a reçu la dépêche suivante de sir H. Blake, gouverneur de Hong-Kong : « 65 cas nouveaux de peste, 68 décès la semaine dernière ».

©BIUM

Turquie d'Europe. — La quarantaine de onze jours, établie à la frontière bulgare, a été levée, après constatation officielle de l'absence de cas de peste en Bulgarie.

Fièvre jaune. — *Sénégal.* —L'agence Havas est informée deSaint-Louis qu'on a constaté deux décès dus à la fièvre jaune à Dakar.

Exercice illégal de la Médecine. — *Avortement.* — M. André, juge d'instruction, a été chargé, par le Parquet d'ouvrir une enquête sur une mystérieuse affaire d'avortement. Un nommé Léon L..., se disant docteur en Médecine, se serait livré, au moins de juin dernier, à des manœuvres abortives sur la personne d'une demoiselle H..., âgée de vingt-huit ans. Léon L... est poursuivi sous l'inculpation d'exercice illégal de la médecine.

Centenaire. — Une centenaire, Mme veuve Marchand, née le 18 octobre 1799, vient de mourir à Faye, son pays natal. Elle avait conservé toute son intelligence jusqu'à sa mort.



Divers.

Distinctions honorifiques. — A l'occasion du 24 juillet, sont nommés *Officiers de la Légion d'honneur*, MM. les Médecins principaux de 1re classe : Rouflay, directeur du Service de Santé de la division d'Alger ; et Bar, directeur du Service de Santé de la direction d'Alger. MM. les Médecins-majors de 1re classe : Taufin, au 31e d'infanterie ; Mestinal, au 117e d'infanterie. M. Debreye, pharmacien major de 1re classe. M. le Dr Desprez, médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale à Paris. — Est nommé *Chevalier de la Légion d'Honneur*, M. le Dr Thouvenin, à Vezelize (Meurthe-et-Moselle), qui a donné ses soins gratuits à la gendarmerie, pendant quarante et un ans.

Parmi les croix proposées à l'occasion des événements de Chine, signalons celle très probable de M. le Dr Delay.

La Médecine à l'Académie Française.—*Les Livres Médicaux récompensés.* — « *Le monde médical parisien sous le Grand Roi* », dont l'auteur est M. S. Le Maguet, vient d'obtenir une récompence de 1.000 fr. à l'Académie Française (*Prix Monthyon*). — De plus l'Académie française vient de couronner l'ouvrage de M. le Dr Feuvrier, intitulé : « *Trois ans à la cour de Perse.* »

La Médecine au Théâtre. — M. Georges Berr a joué récemment et a été désopilant dans *Le Chirurgien du « Roi s'amuse »*, de Mortier.

Les Médecins Journalistes. — La *REVUE et Revue des Revues* (nouveau titre de la *Revue des Revues*) publie dans le n° du 1er juillet 1900, un article *La femme moderne dans les sports*, entr'autres par J. Charcot, J. Héricourt, M. Nordau ; sénateur Pozzi, etc., etc., et un article du Dr L. Caze.

Le Syndicat des journalistes et écrivains français (corporation des publicistes chrétiens) a constitué sa délégation au Congrès international de la Presse, qui doit s'ouvrir du 30 juillet au 2 août. Cette délégation est composée entr'autres de M. le Dr Larrieu.

Les Médecins Socialistes. — Aux obsèques de Mme Jules Guesde assistait M. le Dr Flaissières, maire de Marseille.

Les Médecins dans les duels. — Dans un duel récent à l'épée, contre M. Gérault-Richard, au onzième engagement, M. Lasies a été atteint dans la région cubitale de l'avant-bras droit, à trois doigts environ de l'articulation du poignet, d'une blessure pénétrante avec légère éraflure, blessure qui, sur l'avis formel des médecins, a mis fin au combat. M. le Dr Clauzat assistait M. Gérault-Richard et M. le Dr Lorenzi, M. Lasies.

La Médecine et la Politique. — M. le Dr Boulloumié, maire de Vittel, a offert au schah de Perse, en souvenir de sa visite, une statue équestre de Jeanne d'Arc, œuvre réduite de Frémiet. Le schah, en remerciant, a dit qu'il ferait placer cette statuette dans une place d'honneur, en son palais de Téhéran.

Les Médecins Musiciens. — *Le Schubertbund à l'Exposition.* — Le 16 juillet, est arrivée de Vienne à Paris l'Association Schubert, ou « Schubertbund », des maîtres chanteurs viennois. Cette société, fondée en 1863 à la mémoire de Frantz Schubert, le grand musicien, comprend 335 chanteurs, dont beaucoup de *médecins* cultivant le chant par amour de l'art.

Les Médecins Conférenciers. — *L'idée d'organisation sociale*, par le Dr Tolman, avec projections (salle de sculpture comparée, musée du Trocadéro).

Mariages de Médecins. — Au temple de l'Etoile, mariage du Dr Pierre Marchegay (de la Vendée), frère de l'ancien député de la Vendée, avec Mlle Alice Muller-Sœhnee.

Les Médecins dans le Monde. — Au Village Berrichon, a eu lieu, le 30e dîner de la Société du Berry, sous la présidence de M. Emile Forichon. Parmi les très nombreux convives, notre ami, M. le Dr Valude ; notre collègue, M. le Dr Leprince.

Mme Péan vient d'entr'ouvrir pour la première fois ses salons du boulevard Malhesherbes depuis la mort du regretté Dr Péan. Une réception très restreinte avec un peu de musique a suivi le dîner. La maîtresse de la maison recevait, aidée de MM. Saint-Clair et Chenu-Lafitte ainsi que de Mlle Péan.

Au Banquet annuel de l'Union artésienne, au nombre des convives : M. le Dr Lédé (Paris).

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Michon est rendu à la Marrière. — M. le Dr Wickham est à Houlgate-Beuzeval. — M. le Dr Georges Weiss est rendu à St-Quay-Portrieux. — M. le Dr P. Menière est rendu à Bouchemaine.



Variétés et Anecdotes.

Mutuelle Assurance-Vie des Médecins de France.

Les fondateurs avaient tout d'abord l'intention de limiter cette Assurance confraternelle aux Médecins de Paris. Mais du jour où l'idée fut connue, les lettres des confrères de province arrivèrent en si grand nombre pour prier de les laisser participer à cette œuvre qu'on étudia la réalisation de ce projet. Aujourd'hui, c'est chose résolue. La dernière Assemblée a décidé de recevoir tous les Confrères habi-

©BIUM

tant la France ou les colonies françaises aux mêmes conditions que les médecins de Paris. Ils pourront donc, moyennant la modique somme de trente francs, contracter une assurance de mille francs au profit de leurs héritiers. Cette assurance sera valable un mois après qu'ils auront envoyé leur adhésion (ainsi que l'exige la Caisse des Dépôts et Consignations), et le montant des six premiers mois de cotisations, soit 15 fr. ; la Société est à l'abri de toute surprise, car immédiatement elle contracte pour chaque adhérent une assurance vis-à-vis de l'Etat et, de cette façon l'assuré a une garantie matérielle absolue. Comme il reste une certaine somme de bénéfices, on l'affecte à un fonds de réserve qui sera placé dans une des caisses autorisées par l'État, et cette réserve servira à augmenter assez rapidement le taux de l'assurance. Pour participer à cette Assurance, les confrères ne doivent pas avoir plus de 50 ans révolus. Avec leur adhésion, ils doivent nous envoyer : 1° Leurs nom et prénoms ; 2° Date et lieu de naissance ; 3° La date de leur tirage au sort (il faut avoir la nationalité française) ; 4° Date de la thèse et siège de la Faculté ; 5° Leur adresse exacte A cet acte d'adhésion, ils doivent joindre 5 fr. de droit d'entrée et un droit proportionnel de 1 fr. par année à partir de 30 ans, plus leurs cotisations pour l'année, 30 fr., dont le versement peut être fait en deux fois.



LES LIVRES NOUVEAUX.

La médication ergotée (Ergot de seigle. Ergotine Ergotinine) (Etude clinique et thérapeutique) ; par S. Bernheim. — Maloine, 1 vol. in-12, de 192 pages, Paris, 1900.

Cette monographie est un chaud plaidoyer en faveur de la médication ergotée. En effet, l'auteur commence par protester contre l'ostracisme dont a été frappé l'un des agents thérapeutiques les plus précieux que nous possédons. Il est vrai que cet ostracisme, qui date des quinze dernières annés, est spécial aux cliniciens français. Au surplus, la médication ergotée trouve de nombreuses indications en dehors de la pratique obstétricale. C'est ainsi que l'ergotine doit être employée dans la plupart des hémorragies internes ou périphériques, dans les congestions actives et particulièrement dans celles de l'utérus, dans les fibro-myomes de ce dernier organe (de nombreux cas de guérison de fibromes utérins sont rapportés par divers auteurs), dans la plupart des parésies ou paralysies, dans la dilatation de l'estomac, etc., etc. Récemment, des auteurs ont eu recours à la thérapeutique ergotée dans certaines variétés de fièvres et d'infection. C'est ainsi qu'ils ont guéri par l'ergotine des sujets atteints de fièvre typhoïde, de grippe infectieuse, de malaria, de dermatoses. L'ergotine a, en effet, une action antipyrétique puissante, incontestable et c'est à ce titre qu'elle a été utilisée dans la fièvre hectique et contre les sueurs nocturnes des tuberculeux. Dans ce ouvrage, l'auteur expose également l'action physiologique de l'ergotine, ses effets, ses doses maxima et minima, sa pharmacopée, ses indications et contre-indications. Puis, il termine son étude en rappelant les différentes épidémies d'ergotisme. Cette partie historique de la médecine est très intéressante.

Comment on se défend contre les maladies d'estomac [*La lutte contre les Gastralgies et les Dyspepsies*] ; par le Dr Victor Aud'houi. — Société d'Éditions, Paris, 1900.

L'homme qui digère mal ou souffre de l'estomac, pense de travers, devient bizarre, morose, irascible, désagréable à lui-même, odieux aux autres. Il remplit inégalement, imparfaitement son emploi. Enfin, s'affaiblissant par degrés, il est la proie de toute indisposition, de toute maladie et il abrège lui même une existence rendue précaire Le Dr Aud'houi, médecin des hôpitaux de Paris, en nous indiquant l'hygiène et les remèdes qui guérissent les maladies d'estomac *primitives*, nous délivre de tous ces maux. Nous ne saurions donc assez le remercier d'avoir bien voulu ajouter ce nouveau volume à notre utile collection des *Comment on se défend*. [A. P. S.]

Avis aux Etudiants.

MM. les Étudiants en Médecine, qui **parlent** l'une des langues étrangères ci-après : *Allemand*, *Anglais*, et *Italien*, et qui seraient désireux de trouver du travail bien rémunéré pendant la période des Congrès internationaux de l'Exposition de 1900 (juin-octobre), sont instamment priés de se faire inscrire de suite à l'Agence centrale de la Presse Scientifique internationale, 93. boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Les premiers travaux à faire seront confiés aux premiers inscrits.

Vient de Paraître :

Le **6e** Numéro de la **BIBLIOGRAPHIA MEDICA** [**Index medicus**], contenant la Bibliographie médicale du mois de **Juin** 1900, soit **3,500** indications bibliographiques.

S'adresser à l'*Institut de Bibliographie Scientifique* pour tous renseignements et abonnements.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 379.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome 111. N° 30. 28 Juillet 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Premier Congrès international de la Presse médicale; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : Médecine et Beaux-Arts à l'Exposition. Coup d'œil sur les Instruments de Chirurgie dans les Sections étrangères. — Les Congrès de l'Exposition de 1900 : XIIIe Congrès international de Médecine. — Guerre de Chine : Les Médecins Européens en Chine à l'heure actuelle. — La Température en 1900 : La Chaleur et les Insolations en juillet 1900. — Les Prompts Secours à Paris : Les Accidents de la Fête nationale de 1900. — Les Congrès non Médicaux en 1900 : Association française pour l'avancement des Sciences. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Les Chirurgiens poètes. — Livres Nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — M. le Pr Cornil.

BULLETIN

61(05)(06)
Le premier Congrès international de la Presse médicale.

Au moment où paraîtront ces lignes, le *Premier Congrès international de la Presse médicale*, présidé par M. le Pr Cornil, sera sur le point de clore ses opérations.

Nous avons été l'un des rares journalistes français à publier toutes les informations relatives à ce Congrès, tentative nouvelle et méritoire à n'en pas douter. Nous n'entrerons donc pas ici dans le détail des programmes des séances. Mais nous tenons dès aujourd'hui à dégager la moralité de ce grand effort pour la concorde et la solidarité professionnelle internationale, et à en signaler la haute portée civilisatrice.

Cette réunion, en effet, a été surtout organisée pour arriver à la constitution d'une *Association internationale de la Presse médicale*, formée, au début au moins, des directeurs de journaux, et basée sur le respect des *Principes de la Propriété littéraire en matière de Journalisme scientifique.*



M. le Pr Cornil, *Président du Congrès.*

Des projets avaient été mis en avant, à notre instigation, et, après diverses péripéties, qui ont commencé dès 1894, au grand Congrès des Sciences médicales de Rome.

Nous avons pu enfin, avec notre cher Maître, M. Laborde, et notre excellent ami, le Prof. Posner (de Berlin), aboutir à mettre sur pied les statuts d'une Association qui demain sera établie de façon vraiment durable.

Comme l'a signalé M. Laborde dans son rapport, dont nous ne pourrons donner que plus tard l'analyse, il ne faudrait pas croire que tout cela a été facile à mettre sur pied. Six années de négociations et de correspondance ont été nécessaires, par suite de l'inertie des uns et de l'indifférence des autres. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, la besogne, grâce au dévouement de notre ami R. Blondel, le Secrétaire général du Congrès, est presque terminée; et c'est à notre pays qu'est redevable de ce remarquable pas en avant la Presse Médicale des deux Mondes.

La grande Presse, dès la même époque avait eu la même idée que nous; mais, plus puissante, plus unie et plus vivace, elle avait pu aboutir dès 1896 à un résultat définitif; et le Congrès de Stockholm, en 1897, avait consacré l'existence de l'Association internationale de la Presse.

Nous voici, en 1900, après avoir rattrapé quatre années perdues en réflexions oiseuses, aussi avancés qu'elle. Ne nous laissons plus devancer de la sorte, et suivons d'aussi près que possible les progrès rapides de notre aînée. N'est-ce pas d'ailleurs aux Presses spécialisées à aller les premières de l'avant, puisque ce sont elles qui groupent les éléments les moins disparates, à marcher dans la voie du Progrès? Et que notre bizarre aventure serve de leçon à nos petits neveux!

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

61.7

Médecine et Beaux-Arts à l'Exposition.

Comme toujours on ne trouve guère que des portraits, assez disséminés comme on peut le voir. A l'Exposition rétrospective de l'époque révolutionnaire, au Pavillon de la Ville de Paris, un Dr Marat en terre cuite, qui porte gravé dans la glaise, à la pointe de l'ébauchoir, la devise républicaine : « Vivre libre ou mourir » ; un portrait du Dr Guillotin, par Moreau ; mais un autographe du promoteur de la *décapitation mécanique égalitaire* et non de la *guillotine* elle-même, fondateur d'une *Académie de Médecine* éphémère, n'a pas été exposé par le musée Carnavalet.

Une lettre et le portrait de Jenner sont visibles au Palais de l'Hygiène, au Quai d'Orsay, à l'Institut de Vaccine animale du Dr Ménard, qui a exposé en outre un portrait de Woodville, médecin des hôpitaux de Londres, et de Lady Montague, ces zélés propagateurs de l'inoculation. A cette section d'hygiène allemande, se dresse sur un piédestal le buste du Dr Koch.

Au Grand Palais, un David, du Musée de Montpellier ; le portrait d'A. Leroy, son médecin, à l'Exposition centenale du mobilier. Dans ce même Palais, un portrait lithographié de Corvisart, de Lagrenée (Musée de Montpellier) ; un buste en plâtre de Bichat, par Besson (Musée de Lons-le-Saulnier) ; un portrait du Dr Zimmermann, par Gros. Signalons encore au Grand Palais, une eau forte de Courtry, représentant les Drs Roux, Moizard, Perregaux, Martin, Chaillou, groupés autour du lit d'un enfant (*Le vaccin du croup à l'Hôpital Trousseau*) ; un tableau de Gervex : *une autopsie à l'Hôtel-Dieu* ; un petit tableau de Daumier, *le Malade imaginaire*.

Au Trocadéro, au Pavillon du Transvaal, une gerbe de roses de France orne l'effigie du Dr Leyds, le ministre plénipotentiaire boër.

Au Pavillon colonial le portrait de Paul Bert.

La *Gazette médicale de Paris* a déjà signalé la belle statue du Dr Blin au Pavillon de la Ville de Paris (*Crise d'hystérie, période des hallucinations terrifiantes*).

Enfin, traversant le Champ de Mars, nous trouvons une vieille estampe, portrait de Rabelais, à l'Exposition rétrospective de l'Enseignement, et plus loin, à la Galerie des Machines, Assistance publique, un bon portrait d'Itade, à l'Exposition de l'Ecole des Sourds-Muets de Paris, à côté d'un portrait du Dr Monod, épreuve de l'atelier de typographie de l'Ecole ; plus loin, à l'Exposition rétrospective des Enfants Assistés, un curieux dessin de G. Vuillier représentant une médication traditionnelle en usage dans la Corrèze : *Martelage de la rate pour guérir le carreau et les hypertrophies de la rate et du foie*, heureusement désuète.

Numismatique médicale moderne. — Au Grand Palais, nous avons trouvé quelques plaquettes de Maîtres, MM. Terrier, Laboulbène (de Daniel Dupuis) Milne-Edwards, etc., et à la section portugaise, une médaille commémorative de Casimiro José de Lima, de Lisbonne, frappée d'un côté à l'effigie du Pr J. de Souza Martins MDCCCXCIV, et portant au revers : « *Optimo viro doctrina arte medica eloquentia virtute fide præstantissimo dedicatum* ».

L. Picard.

Coup d'œil sur les Instruments de Chirurgie dans les Sections Etrangères.

Une mention spéciale doit être faite pour la façon pratique dont l'Allemagne a installé son *Exposition collective de Mécanique de précision et de Chirurgie*, au 1er étage de la classe. — Devant chaque vitrine d'exposant se trouve un bloc notes portant son nom et son adresse, et une petite boîte où le public est prié de déposer la feuille détachée du bloc, pour recevoir renseignements, catalogues, etc.

E. Kratz (de Francfort) et H. Frommholz (de Berlin) exposent des aiguilles de Chirurgie. Windler, Weber, Stampel, Geffers (de Berlin), Hærtel (de Breslau), Meyer et Kursting (de Carlsruhe), Haaga (de Darmstadt), des instruments ; Hauptner (de Berlin), Walle (Heidelberg), des instruments de Chirurgie vétérinaire.

Autriche. — La maison J. Odelga (de Vienne), outre sa vitrine d'instruments, expose des photographies d'intérieur de sa maison qui permettent de se rendre compte de son importance. La maison J. Leiter, de Vienne, expose l'appareil du Dr Boghean, pour régler la profondeur, le rythme et la fréquence de la respiration, sans effort du malade. A citer encore l'exposition de H. Reiner (de Vienne).

Hongrie. — La maison Garay Samu (de Budapest) (Instruments du Dr Morelli pour le nez, la gorge).

Suisse. — Belle exposition de Knœbel et Laubscher.

Etats-Unis. — Très importante installation de la Kny-Scheerer Co, de New-York.

A part quelques fabricants d'instruments d'art dentaire et d'orthopédie, les autres nations n'ont rien exposé, comme instruments de Chirurgie, au Palais des Sciences et des Arts.

©BIUM

LES CONGRÈS DE L'EXPOSITION DE 1900.

61(06)

XIIIe Congrès International de Médecine.

PARIS, 2-9 AOUT 1900.

Le Bureau Central de Presse et le Service de la Permanence de l'Association de la Presse Médicale Française.

A la suite des démarches faites par les Membres de son Bureau et par son délégué spécial, M. le Dr BLONDEL, l'ASSOCIATION DE LA PRESSE MÉDICALE FRANÇAISE a été chargée, officiellement, d'organiser un BUREAU CENTRAL DE LA PRESSE AU CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES MÉDICALES, qui se tiendra à Paris, du 2 au 9 août 1900. C'est la première fois que pareil résultat est obtenu. En conséquence, il sera installé à la Faculté de Médecine, dans des locaux de l'Ecole pratique, 15, rue de l'Ecole de Médecine (1er étage), dépendants du Laboratoire de M. le Pr LANNELONGUE, président du Congrès, un BUREAU CENTRAL DE PRESSE, sous la direction du Bureau de l'*Association de la Presse Médicale Française*. Tous les Journalistes, français et étrangers, trouveront là, pendant la durée du Congrès, les renseignements, susceptibles de les intéresser, qui seront mis à notre disposition par les diverses Sections du Congrès, renseignements qui seront affichés dans le plus bref délai possible. De plus, l'Association a résolu de faire assurer, dans ce Bureau, un SERVICE DE PERMANENCE, exactement dans les mêmes conditions que le Service organisé par les Membres de la Commission supérieure de la Presse au Pavillon de la Presse, à l'Exposition de 1900. Elle est persuadée que tous ses membres tiendront à honneur d'assurer la régularité de ce Service (1), de façon à pouvoir recevoir dignement et renseigner le plus convenablement possible nos collègues étrangers. Dans ce but, le Bureau de l'Association a résolu d'adopter, pour la confection de la feuille de service, l'ordre alphabétique de son *Annuaire*, qui est entre les mains de tous, de ne faire figurer sur cette liste que les membres habitant Paris (2), y compris ses membres honoraires, et de répartir les heures de présence sur la totalité des membres de l'Association, compris les *Syndics*, *Secrétaire général*, et le *Délégué au Congrès*, qui, autant que possible, resteront en permanence à ce Bureau central. En conséquence, on a dressé provisoirement une FEUILLE DE SERVICE qui indique, d'une part, les noms des Commissaires, titulaires et suppléants, chargés d'assurer la permanence, heure par heure, pendant les jours de séances ; et, d'autre part, les jours et heures de service de chaque membre. Ceux de nos collègues qui savent déjà qu'ils ne pourront, pour une raison quelconque, assurer ce service de permanence, ont été priés d'en aviser par retour du courrier le *Secrétaire général* de l'Association, 93, boulevard Saint-Germain, qui les a remplacés par le suppléant désigné ou par un autre membre. De même, en cas d'empêchement subit, pendant la durée du Congrès, on est prié de téléphoner au Secrétariat [810.53]. Nous espérons que tous les membres de l'Association, sans exception, *sauf cas de force majeure*, voudront bien contribuer à assurer cette permanence, et seconder ainsi les efforts du Bureau de l'*Association de la Presse Médicale française*. C'est le seul moyen d'ailleurs, de montrer à nos confrères de l'Etranger que notre Association tient à honneur de prendre, dans l'organisation du Congrès de Paris, la place qui lui revient légitimement.

(1) A titre de simple indication, rappelons qu'au Pavillon de la Presse, les Membres les plus qualifiés de la Commission supérieure, entr'autres M. Brunetière, M. Mézières, de l'Académie française, etc., font ce service de permanence de façon exemplaire.

(2) Nos *Collègues de province* pourront séjourner, bien entendu, au Bureau Central de Presse, aussi longtemps qu'ils le désireront.

Programme des Assemblées Générales du Congrès.

PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — Le 2 Août, à 2 heures, à la Salle des fêtes de l'Exposition, sous la Présidence de M. le Président de la République.

Partie Officielle. — Discours de M. le Président du Congrès. Compte-rendu du Secrétaire Général du Congrès. Adresses des Membres Délégués des Gouvernements Etrangers.

Partie Scientifique. — Discours de M. le Pr VIRCHOW : *Traumatisme et infection*. — Discours de M. le Pr PAVLOV : *Thérapie expérimentale comme Méthode nouvelle et extrêmement féconde pour les recherches physiologiques.*

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — Le 6 Août, à 2 heures, dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, M. le Pr BACCELLI : *Traitement du tétanos par les injections sous-cutanées d'acide phénique.* — M. le Pr BURDON SANDERSON : *Quelques problèmes pathologiques d'aujourd'hui.* — M. le Pr JACOBI : *La Médecine et les Médecins dans les États-Unis.* — M. le Pr ALBERT : *De l'architecture des os de l'homme et des animaux.*

TROISIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — Le 9 Août, à 2 heures, dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne. — Attribution du PRIX TRIENNAL, *fondé en 1897, par la* VILLE DE MOSCOU. — Proclamation du lieu de réunion du XIVe Congrès international de Médecine et de son Bureau. — *Clôture du Congrès.*

Les inscriptions pour le XIIIe Congrès international de Médecine seront reçues jusqu'à la veille de l'ouverture du Congrès.

Programme des Sections et Rapports.

CLASSE I. SCIENCES BIOLOGIQUES.

A. — SECTION D'ANATOMIE DESCRIPTIVE ET COMPARÉE :) a. *Anatomie comparée.* 1° Modification des organes des sens amenée par l'obscurité ; rapporteur : Armand VIRÉ (Paris) ; 2° Le *Pithecanthropus*, rapporteur : DUBOIS (Leyde) ; 3° Développement de quelques Lémuriens, rapporteur : HUBRECHT (Leyde) ; 4° Anomalies musculaires, rapporteur : LEDOUBLE (Tours) ; 5° La Notocorde, rapporteur : M. VAN BENEDEN (Liège).

b. *Anatomie descriptive.* — 1° La *topographie du cerveau*, rapporteur : WALDEYER (Berlin) ; 2° Les centres de projection et d'association dans le cerveau, rapporteur : DEJERINE (Lille) ; 3° Les voies ascendantes du cordon latéral de la moelle épinière, rapporteur : VAN GEHUCHTEN (Louvain) ; 4° De quelques homologies des organes génitaux, rapporteur : KOMITI (Pise) ; 5° Homologies des artères des membres, rapporteur : SALVI (Pise) ; 6° Les glandes

©BIUM

surrénales, rapporteurs : Valenti (Bologne); Auguste Pettit (Paris).

B. — Section d'Histologie et Embryologie. — *Questions proposées pour être plus spécialement traitées :* 1° Les dérivés branchiaux ; 2° La spectroscopie et la microspectroscopie en anatomie générale ; 3° Les différenciations fonctionnelles dans le protoplasma ; 4° Origine et évolution des leucocytes dans la série animale ; 5° Les notions nouvelles sur l'histologie du système nerveux ; 6° De la chromatolyse. — Le Comité de la Section d'Histologie et d'Embryologie disposera des salles et des microscopes pour les démonstrations de préparations.

C. — Section de Physiologie, Physique et Chimie biologiques. — Le Comité de la Section de Physiologie ne propose pas de sujets déterminés de rapports. Les séances seront consacrées à des démonstrations expérimentales et à des communications sur des sujets intéressant la Physiologie, à la volonté des présentateurs.

CLASSE II. — SCIENCES MÉDICALES.

A. — Section de Pathologie générale et Pathologie expérimentale. — *Questions proposées pour être plus spécialement traitées :* A. De l'état de l'organisme et de ses modifications dans leurs rapports avec l'infection et l'immunité naturelle ou acquise. 1° Des modifications des humeurs dans les maladies infectieuses ; *a.* Application des sérums sanguins à la thérapeutique ; *b.* La propriété agglutinative et ses rapports avec les autres propriétés acquises par les humeurs. 2° Des sources de l'immunité dans l'organisme normal. 3° Des origines de la leucocytose. 4° Des organes destructeurs des microbes et des toxines. 5° Action des toxines sur le système nerveux. 6° Répercussions trophiques d'origine nerveuse dans les infections. 7° Pathogénie de la contracture tétanique. B. De la fièvre. C. Hérédité et innéité. 1° Anomalies de développement et conditions des prédispositions morbides. 2° Influence des maladies de la mère sur la nutrition, l'activité fonctionnelle et les lésions de l'enfant. D. Les diabètes. La nutrition chez les diabétiques. E. Alimentation extra-buccale. F. Emploi des rayons de Roentgen en séméiologie médicale. G. Les auto-intoxications.

B. — Section de Bactériologie et Parasitologie. 1° Tuberculose, rapporteur : Behring (Berlin) ; 2° Immunité, rapporteurs : Buchner (Munich) et Metchnikoff (Paris) ; 3° Toxines et antitoxines, rapporteurs : Roux (Paris) et Ehrlich (Berlin) ; 4° Paludisme, rapporteurs : Laveran (Paris), Grassi (Rome), Danilevski (Kharkov) ; 5° Parasites du cancer, rapporteur : Borrel (Paris).

C. — Section d'Anatomie pathologique. — 1° Histogenèse des épithéliomas, rapporteurs : Hlava (Prague), Fabre-Domergue (Paris) et Podwissotsky (Kiew) ; 2° Rôle des cellules fixes dans l'inflammation, rapporteurs : Baumgarten (Tübingen), René Marie (Paris), Nikiforof (Moscou) ; 3° Réparation expérimentale des tissus, rapporteurs : Ziegler (Fribourg-en-Brisgau) et Carnot (Paris) ; 4° Rôle de la névralgie dans l'évolution des inflammations et des tumeurs, rapporteurs : Weigert (Francfort), Marinesco (Bucarest) et Philippe (Paris) ; 5° Les globules blancs du sang dans les différents états morbides, rapporteurs : Ehrlich (Berlin) et Jolly (Paris) ; 6° La résistance des globules rouges à l'état normal et à l'état pathologique, rapporteurs : Hamburger (Utrecht), Vaquez (Paris) et Hedin (Lund, Suède).

D. — Section de Pathologie interne. — 1° Pathogénie de la goutte, rapporteurs : Le Gendre (Paris), Ebstein (Göttingen), Dyce-Duckworth (Londres) et Kolisch (Vienne) ; 2° Insuffisance rénale, rapporteurs : Achard (Paris), Laache (Christiania), Pavlinof (Moscou) ; 3° Entérite muco-membraneuse, rapporteurs : Mathieu (Paris), Nothnagel (Vienne), Ewald (Berlin), Revilliod (Genève) ; 4° Œdèmes aigus des poumons, rapporteurs : Teissier (Lyon), von Basch (Vienne), Masius (Liège) ; Sirotonine (Moscou) ; 5° Ulcérations gastriques, rapporteurs : Dieulafoy (Paris), Bozzolo (Turin).

E. Section de Médecine de l'Enfance. — 1° De l'allaitement artificiel et en particulier de l'emploi du lait stérilisé, rapporteurs : Jacobi (New-York), Johannessen (Christiania), Heubner (Berlin), Monti (Vienne), Variot (Paris) ; 2° Infections et intoxications gastro-intestinales chez l'enfant du premier âge, rapporteurs : Epstein (Prague), Escherich (Gratz), Baginsky (Berlin), F. Fede (Naples), Martinez Vargas (Barcelone), Marfan (Paris) ; 3° Tuberculose infantile, rapporteurs : d'Espine (Genève), Hutinel (Paris), Richardière (Paris), Moussous (Bordeaux) ; 4° Méningites aiguës non tuberculeuses, rapporteurs : Mya (Florence), Concetti (Rome), Netter (Paris), Rauchfuss (Saint-Pétersbourg). En outre des questions qui seront l'objet de rapports, le Comité de la section de Médecine de l'enfance attire l'attention sur les questions suivantes : *Sérumthérapie antidiphtérique ; Rhumatisme infantile et ses rapports avec les affections du cœur et la chorée ; Alcoolisme des enfants ; Constipation ; Maladies du thymus.*

F. Section de Thérapeutique, Pharmacologie et Matière médicale. — I. *Thérapeutique.* — 1° Traitement de la lithiase biliaire, rapporteurs : Naunyn (Strasbourg), Gilbert et Fournier (Paris) ; 2° Indications et contre-indications de la saignée, rapporteurs : Baginsky (Berlin), Hayem (Paris) ; 3° Des injections salines en thérapeutique, rapporteur : Landouzy (Paris) ; 4° Doit-on combattre la fièvre ?, rapporteurs, Stokvis (Amsterdam), Lépine (Lyon).

II. *Pharmacologie.* — 1° Des associations médicamenteuses en thérapeutique ; leurs avantages ; leurs inconvénients, rapporteur, X. ; Action physiologique et thérapeutique de la digitale et de ses principes actifs, rapporteurs : Lauder Brunton (Londres), Grocco (Florence) ; 3° Mécanisme physiologique et thérapeutique des médicaments diurétiques, rapporteurs : Tchérinof (Moscou), Renaut (Lyon).

III. *Matière médicale.* — 1° Comparaison entre l'action thérapeutique des préparations pharmaceutiques végétales et celle de leurs principes immédiats actifs, rapporteur : X. ; 2° Etat actuel de nos connaissances sur les principes actifs de la digitale, rapporteur, Van Aubel (Liège) ; 3° Etat de nos connaissances sur les alcaloïdes des solanées vireuses, rapporteur : Thoms (Berlin) ; 4° Etude sur les altérations des médicaments par oxydation, rapporteur : Bourquelot (Paris).

G. — Section de Neurologie. — 1° Sur les centres de projection et d'association dans le cerveau humain, Rapporteurs : Flechsig (Leipzig), Hitzig (Halle), von Monakow (Zurich) ; 2° Sur la nature et la localisation des réflexes tendineux, rapporteurs : Jendrassik (Budapest), C. S. Sherrington (Liverpool) ; 3° Nature et traitement de la myélite aiguë, rapporteurs : von Leyden (Berlin), Crocq (Bruxelles), Marinesco (Bucarest) ; 4° Diagnostic de l'hémiplégie organique avec l'hémiplégie hystérique, rapporteurs : Roth (Moscou), Ferrier (Londres) ; 5° Des lésions non tabétiques des cordons postérieurs de la moelle, rapporteurs, Bruce (Edimbourg), Hömen (Helsingfors) ; 6° Sur différents points de l'étude des aphasies, rapporteurs : Pick (Prague), Tamburini (Reggio).

H. — Section de Psychiatrie. — 1° *Pathologie mentale.* — Psychoses de la puberté, rapporteurs : Ziehen (Jena), Marro (Turin), J. Voisin (Paris) ; 2° *Anatomie pathologique :* Anatomie pathologique de l'idiotie, rapporteurs ; G. E. Shuttleworth et Fletcher Beach (Londres), Mierzejewski (Saint-Pétersbourg), Bourneville (Paris) ; 3° *Thérapeutique* ; De l'alitement (repos au lit) dans le traitement des formes aiguës de la folie et des modifications qu'il pourrait entraîner dans l'organisation des établissements consacrés aux aliénés, rapporteurs : Clémens Neisser (Leubus), Korsakof (Moscou), Morel (Mons). 4° *Médecine légale* ; La perversion sexuelle obsédante et les impulsions au point de vue médico-légal, rapporteurs : von Krafft-Ebing (Vienne), Morselli (Gênes), Paul Garnier (Paris.

I. Section de Dermatologie et Syphiligraphie. — a. *Dermatologie.* 1° Origine parasitaire des eczémas, rapporteurs : Kaposi (Vienne), Unna (Hambourg), Jadassohn (Berne), J. Galloway (Londres), Brocq, assisté par Bodin (Rennes), et Veillon (Paris) ; 2° Les tuberculides, rapporteurs : Bœck (Christiania), Colcott Fox (Londres), Campana (Rome), G. Riehl (Leipzig), Darier (Paris) ; 3° Les pelades, rapporteurs : Malcolm Morris (Londres), Lassar (Berlin), Mibelli (Parme), Pavloff (Saint-Pétersbourg), Sabouraud (Paris) ; 4° Les leucoplasies, rapporteurs : Behrend (Berlin), J.-J. Pringle (Londres), Perrin (Marseille).

b. *Syphiligraphie.* — 1° Syphilis et infections associées, rapporteurs : Neisser (Breslau), D. Bulkley New-York), Ducrey (Pise), Hallopeau (Paris) ; 2° La descendance des hérédo-syphilitiques, rapporteurs : J. Hutchinson (Londres), Tarnowsky (Saint-Pétersbourg), Finger (Vienne), L. Jullien (Paris) ; 3° Causes des infections généralisées dans la blennorragie, rapporteurs : Taylor (New-York), Lesser (Berlin), Tommasoli (Palerme), J.-E. Lane (Londres), Balzer (Paris).

CLASSE III. — SCIENCES CHIRURGICALES GÉNÉRALES.

I. — Section de Chirurgie générale. — 1° Chirurgie du pancréas, rapporteurs : Ceccherelli (Parme), Mayo Robson (Leeds), J. Bœckel (Strasbourg) ; 2° Radiographie dans l'étude des fractures et des luxations, rapporteurs : Ashurst (Philadelphie), Bergmann (Ber-

©BIUM

lin), Maunoury (Chartres) ; 3° Traitement des plaies infectées, rapporteurs : Bobroff (Moscou), Bloch (Copenhague), Lejars (Paris); 4° Anastomoses intestinales et gastro-intestinales, rapporteurs : Roux (Lausanne), Kraske (Fribourg), Chaput (Paris).

II. — Section de Chirurgie de l'Enfance. — 1° Traitement des luxations congénitales de la hanche : a) Traitement par les opérations sanglantes, rapporteur : Hoffa (Wurzbourg) ; b, Traitement par les méthodes non sanglantes, rapporteur : Lorenz (Vienne) ; c) Rapport d'ensemble, rapporteur : Kirmisson (Paris) ; 2° Traitement du mal de Pott : a) Traitement dans la phase de début et de la gibbosité en cours de formation, rapporteur : Soubotine (Saint-Pétersbourg) ; b) Traitement dans la phase où la gibbosité est faite et terminée, rapporteur : Bradford (Boston) ; 3° Indications thérapeutiques dans l'appendicite, rapporteur : F. Treves (Londres), Roux (Lausanne), Jalaguier (Paris).

III. — Section de Chirurgie urinaire. — 1° Les opérations conservatrices dans les rétentions rénales, rapporteurs : Kuster (Marbourg), Christian Fenger (Chicago), Bazy ; 2° Valeur de l'intervention chirurgicale dans la tuberculose urinaire, rapporteurs : Saxtorph (Copenhague), Hogge (Liège), Pousson (Bordeaux) ; 3° Résultats éloignés des traitements opératoires de l'hypertrophie prostatique, rapporteur : W. White (Philadelphie), Legueu (Paris), von Frisch (Vienne) ; 4° Résultats éloignés des interventions sanglantes sur les rétrécissements de l'urètre, rapporteur : Reg. Harrisson (Londres), Mariachess (Odessa), Albarran (Paris).

D.— Ophtalmologie.—1° Les névrites optiques d'origine infectieuse et toxique, rapporteurs : Bellarminof (Saint-Pétersbourg) ; Nuel (Liège), Uithoff (Breslau) ; 2° Le centre visuel cortical, rapporteurs : Bernheimer (Vienne), Angelucci (Palerme, Henschen (Upsal) ; 3° Valeur comparative de l'énucléation et des opérations proposées pour la remplacer, rapporteurs : Pfluger (Berne), Snellen (Utrecht), H. R. Swanzy (Dublin), de Schweinitz (Philadelphie).

E. — Section de Laryngologie, Rhinologie. — 1° Pathogénie et traitement de l'ethmoïdite suppurée, rapporteurs, Bosworth (New-York), Hajek (Vienne) ; 2° Rhinites spasmodiques et leurs conséquences, rapporteurs : Jacobsen (Saint-Pétersbourg), Masin, (Gênes) ; 3° Anosmie et son traitement, rapporteurs : Onodi (Budapest), Heymann (Berlin ; 4° Indications et technique de la thyrotomie, rapporteurs : E. Semon (Londres), Schmiegelow (Copenhague), Goris (Bruxelles ; 5° Nodules vocaux, rapporteurs : Krause (Berlin), Capart (Bruxelles), Chiari (Vienne) ; 6° Diagnostic du cancer du larynx, rapporteurs : B. Fraenkel (Berlin), M. Schmidt (Francfort-sur-Mein).

F. — Section d'Otologie. — 1° Traitement chirurgical de la sclérose otique, rapporteurs : Siebenmann (Bâle), Botey (Barcelone) ; 2° Pyohémie otitique, rapporteurs : Dundas Grant (Londres), Brieger (Breslau) ; 3° Causes et traitement du vertige de Ménière, rapporteurs : von Stein (Moscou), Moll (Arnheim), Pritchard (Londres) ; 4° Les exercices acoustiques dans la surdité, rapporteurs : Urbantschitsch (Vienne), Rohrer (Zurich) ; 5° Labyrinthites toxiques, rapporteur : Gradenigo (Turin ; 6° Des notations acoustiques, Projet d'unification, rapporteurs : Hartmann (Berlin) ; Schiffers (Liège).

G. — Section de Stomatologie. — 1° De l'intervention thérapeutique dans les anomalies de position et de direction des dents ; De la prothèse immédiate dans ses applications à la chirurgie de la face ; 3° De l'influence des affections de la bouche et des dents sur les autres organes et systèmes généraux ; 4° Du choix des antiseptiques dans le traitement des caries dentaires ; 5° Du traitement de la pyorrhée alvéolo-dentaire.

CLASSE IV. — OBSTÉTRIQUE ET GYNÉCOLOGIE

Section d'Obstétrique.—1° Étiologie et nature des infections puerpérales, rapporteurs : Doléris (Paris), Pestalozza (Florence), Menge et Krœnig (Liepzig) ; 2° Du traitement de la mort apparente du nouveau-né, rapporteurs : Ribemont-Dessaignes (Paris), F. H. Champneys (Londres), Fr. Schulze (Iéna) ; 3° Application de la radiographie à l'obstétrique.

B. II. Section de Gynécologie. — 1° Traitement chirurgical du cancer de l'utérus, rapporteurs : Richelot (Paris), Dimitri de Ott (Saint-Pétersbourg), Montgomery Baldy (Philadelphie) ; 2° Des métrites cervicales, rapporteurs : Pozzi (Paris), Doderlein (Tubingen).

B. — Médecine et Chirurgie Militaire. — *Chirurgie.* — 1° Des lésions produites chez l'homme par les balles des fusils de guerre de minime calibre (calibre de 6 millimètres au maximum), rapporteurs : Habart (Autriche) ; Lagarde (États-Unis ; 2° Des lésions produites chez l'homme par les projectiles actuels d'artillerie, rapporteurs : Démosthène (Roumanie), Geissler (Allemagne).

CLASSE V. — MÉDECINE PUBLIQUE.

A. Médecine légale et Hygiène. — Putréfaction, rapporteurs : Descouts (Paris) ; Rapport d'Ogier (Paris ; Mort par l'Électricité: (d'Arsonval et Bordes) (Paris); Expertise médico-légale (Brouardel et Pouchet), etc., etc.

b. Sous-Section d'Épidémiologie et d'Hygiène. — 1° Étiologie et prophylaxie de la fièvre typhoïde dans les armées en campagne, rapporteur : Vincent (Paris) ; 2° Étiologie et prophylaxie de la dysenterie dans les armées en campagne, rapporteurs : Antony Paris) et Simonin (Paris) ; 3° Prophylaxie de la syphilis dans les (armées, rapporteur : Ferrier (Paris) ; 5° Des procédés extemporanés de purification des eaux, rapporteur : Lapasset (Paris).

c. Sous-Section de Médecine navale. — 1° Du phagédénisme tropical, rapporteur : Le Dantec (Bordeaux) ; 2° Soins à donner aux blessés sur les navires pendant et après le combat, Pansements des blessés. Moyens de transport, Premiers pansements, Opérations d'urgence, rapporteur : Fontan ; 3° Les navires-hôpitaux dans les expéditions coloniales, rapporteur : Burot.

d. Sous-Section des Colonies. — 1° Peste, Bactériologie, symptomatologie, sérothérapie, mesures prophylactiques et thérapeutiques, rapporteurs : Simon et Yersin ; 2° Le tétanos dans les pays chauds ; sa prophylaxie, rapporteur : Calmette (Lille) ; 3° Étiologie et prophylaxie de la fièvre bilieuse hémoglobinurique, rapporteurs : Firket (Liège) ; Clarac et Marchoux.

Le Comité exécutif du *XIIIe Congrès international des Sciences médicales* a adressé une circulaire, dans laquelle il attirait l'attention sur l'utilité qu'il y aurait à préparer, en vue de la Presse, un certain nombre de résumés des communications. Il y aura à Paris, au moment du Congrès, les représentants de 100 à 150 journaux français et étrangers. Les communications se faisant simultanément dans 25 locaux différents et en 4 langues, il est matériellement impossible à aucun journal d'envoyer partout le nombre de représentants que comporte la situation. Pour beaucoup de ceux-ci, leur rôle devra se borner à aller de sections en sections recueillir les résumés que les orateurs auront eu le soin de remettre d'avance au secrétaire de la section, et à recueillir quelques discussions d'intérêt capital, choisies parmi celles qu'annoncera chaque matin le programme journalier. Il y a donc un intérêt majeur à ce que les résumés soient tirés à un nombre suffisant d'exemplaires.

LA GUERRE DE CHINE.

Les Médecins Européens en Chine à l'heure actuelle.

Le médecin de la légation anglaise à Pékin était, jadis, M. le Dr S.-W. Bushell, auteur de travaux remarquables sur la porcelaine chinoise ; il vient de prendre sa retraite et a été remplacé à Pékin, le 1er octobre 1899, par M. le Dr Wordsworth Poole.

M. le Dr Morrison est correspondant du *Times* à Pékin; ses dépêches renseignaient le monde entier sur les affaires aussi compliquées qu'obscures du monde officiel chinois. Il était aussi à Pékin pendant les troubles. Sa carrière a été des plus aventureuses. Australien de naissance, il avait couru les mers du Sud, raccolant des travailleurs indigènes. Puis il avait fait ses études de médecine à Glasgow, était allé au Maroc, aux Indes, partout. Il avait fini par traver-

©BIUM

ser la Chine, vêtu en chinois. On se souvient qu'il fut le premier à annoncer, avec maints détails, le progrès des Russes en Mandchourie. L'une de ses dépêches fut dédaigneusement appelée par lord Curzon, à la Chambre des Communes « une intelligente anticipation d'événements à venir ». Le lendemain, lord Curzon était obligé de la confirmer.

M. le Dr William-A.-P. Martin est arrivé en Chine, en 1850, comme agent du Bureau des Foreign Missions of the Presbyterian Church des Etats-Unis. Depuis 1863 il réside à Pékin; pendant longtemps président du Tong-wen-Kouan, il est président de l'Imperial College; il a écrit des livres pour l'enseignement du chinois et a traduit dans cette langue divers ouvrages, entre autres le *Traité de droit international de Wheaton* (1864).

M. le docteur John Dudgeon a été envoyé en Chine, où il est arrivé en décembre 1863, par la London missionary Society; il est à Pékin depuis mars 1864 et a dirigé l'hôpital créé par le Dr William Lockhart.

M. le Dr Jean-Jacques Matignon est né à Eynesse (Gironde) le 29 novembre 1866. Ancien interne, lauréat des Hôpitaux de Bordeaux, il fut reçu docteur en médecine de la Faculté de Bordeaux le 14 décembre 1892, avec une thèse remarquée : *De la gastro-entérostomie dans le cancer du pylore*, Bordeaux, 1892 [Prix Godard]. Il était entré le 28 décembre 1892 comme stagiaire au Val-de-Grâce et avait été nommé aide-major de 2e classe le 9 octobre 1893, aide-major de 1re classe le 9 octobre 1895, enfin, médecin-major de 2e classe le 4 novembre 1899. Il avait été attaché à la légation de France en Chine, à la fin de l'année 1894.

Sa haute valeur scientifique, sa compétence multiple et variée, ainsi que sa grande habileté professionnelle lui avaient acquis l'estime et la confiance de la colonie européenne tout entière. La liste de ses travaux — trop longue pour être mentionnée ici —, témoigne de sa grande activité. Ces jours derniers il faisait hommage à l'Académie des Sciences d'une étude intitulée: *Superstition, crime et misère en Chine* (Paris, 1900). Ce travail de notre officier du Service de Santé est d'un actualité poignante. Il va être nommé chevalier de la Légion d'honneur, distinction pour laquelle il a déjà été présenté à quatre reprises différentes par ses chefs.

Il y a, en outre, en Chine, une centaine de femmes-médecins missionnaires des Etats-Unis et d'Angleterre. Nous reviendrons bientôt sur le rôle qu'elles y jouent.

LA TEMPÉRATURE EN 1900.

La chaleur et les insolations en juillet 1900.

Nous subissons, depuis le 12 juillet, une température accablante, telle que la journée du 26 a été la plus chaude du siècle. Le thermomètre s'est élevé jusqu'à 38°6 degrés à l'ombre. A l'observatoire de la tour Saint-Jacques, on a constaté 35°6, à celui de Montsouris 36°6, et, en général, 35 à 37 degrés dans la région de Paris les jours précédents. L'observatoire de la tour Saint-Jacques donne ce détail intéressant. Le chiffre 36° n'a été dépassé que quatre fois depuis cent ans : en 1803 (36°8), en 1842 (36°6), en 1874 (38°4), en 1881 (38°4).

Par suite de cette température excessive, de nombreux cas d'insolation se sont produits.

Le 14 juillet, 9 clairons du régiment des sapeurs-pompiers de Paris, qui se rendaient précédant les compagnies, à la revue de Longchamp, sont tombés frappés d'insolation dans la rue Leconte-de-Lisle. Après avoir reçu des soins du médecin-major des pompiers, dans la cour du numéro 14, ils ont été placés dans des voitures régimentaires et transportés à l'infirmerie de leurs casernes respectives. Le 14, une vingtaine de personnes frappées d'insolation ont été soignées dans les Ambulances établies au Bois de Boulogne.

Les jours suivants, plusieurs cas mortels ont été enregistrés. Ajoutons qu'un certain nombre de personnes ont reçu, dans les postes de police, et, grâce aux boîtes de secours, des soins efficaces qui leur ont permis de pouvoir regagner leurs domiciles.

Londres. — La chaleur est intense; plus de cent personnes frappées d'insolation ont été traitées dans les hôpitaux de la métropole. Sept de ces cas d'insolation ont été suivis de mort.

Sud Oranais.—La chaleur est atroce, nous écrit-on; les résultats du 1er juillet sont : « Un thermomètre, placé dans une tente en plein courant d'air, et par conséquent à l'ombre, marque 51°, et je dois ajouter que, d'après les légionnaires, il faisait un petit air frais agréable; quelques instants après, dans une autre tente, ce même thermomètre, placé à l'ombre, mais sans être dans un courant d'air, 57°2; cela doit donner une idée de la température en plein soleil. Il en résulte forcément que l'état sanitaire est loin d'être brillant; les embarras gastriques tournent complètement en fièvres typhoïdes bien caractérisées, qui donnent lieu à des arrivages fréquents sur Aïn-Sefra et Saïda. Les médecins avouent que « leurs cantines médicales étant faites pour la France, ne comportent aucun médicament spécial aux différentes affections coloniales »; depuis le commencement de cette campagne, nous entendons prononcer cette phrase par tous les malades qui arrivent du Sud.

LES PROMPTS SECOURS A PARIS.

Les Accidents de la Fête Nationale de 1900.

Pendant la Fête Nationale du 14 juillet 1900, trois ambulances militaires avaient été établies aux abords du terrain de Longchamp par les soins du Directeur de Santé. En outre, un poste de secours avait été installé dans le kiosque qui se trouve au centre du champ de courses.

Dix ambulances étaient établies par les soins de la Préfecture, aux points suivants : au débarcadère des bateaux parisiens, derrière les tribunes, dans l'enceinte des tribunes, au nord du moulin de Longchamp et de la route des tribunes, à la cascade du bois de Boulogne, avenue de l'Hippodrome, route de l'Espérance, à Bagatelle, au carrefour des Lacs, à la porte de Boulogne et à celle de l'Hippodrome.

A l'une d'elles, on a reçu M. François Gautheur, âgé de quarante-cinq ans, cultivateur à Laval, habitant depuis quelques jours à Passy qui, pris d'une attaque d'apoplexie, s'est affaissé sur l'angle

©BIUM

d'un trottoir et s'est fait à la tête une blessure par laquelle le sang s'est échappé en abondance. C'est à cette circonstance que M. Gautheur doit certainement de n'avoir pas succombé à la chaleur. Une vingtaine d'hommes ou de femmes frappés d'insolation, ont également reçu des soins. Enfin, vers trois heures, un ouvrier serrurier nommé Charles Proust, âgé de vingt-deux ans, demeurant rue de Charonne, à Saint-Mandé, qui se tenait debout sur un banc pendant le défilé, a fait une chute si malheureuse qu'il s'est fracturé la jambe gauche.

Quelques instants avant l'arrivée du président de la République, un accident, qui n'a fort heureusement eu aucune conséquence grave, s'est produit à l'angle de la route de Suresnes et de la route des Tribunes. — Un groupe d'inspecteurs de la Sûreté s'étaient perchés sur un arbre. Deux branches se rompirent soudain et, en tombant, deux des inspecteurs se firent des contusions aux reins. Ils ont été transportés dans une ambulance, ainsi que deux femmes que, dans leur chute, ils avaient légèrement blessés. — Un ouvrier ciseleur, Emile Nieds, âgé de dix-sept ans, demeurant rue Pierre-Levée, qui s'amusait à faire partir des pétards sur l'avenue Parmentier, a été grièvement blessé aux mains par l'explosion d'un paquet de pièces d'artifice. Il a été transporté à l'hôpital Saint-Louis, — Mlle Marie Fabre, âgée de dix-huit ans, se trouvait à la fenêtre, de sa chambre, située au deuxième étage, rue de Nantes, lorsqu'elle fut atteinte au bras gauche par la balle d'un revolver qu'un passant maniait imprudemment dans la rue. Mlle Fabre a été conduite à l'hôpital Saint-Louis. — M. Emile Biguet, demeurant rue Couesnon, 28, à Montrouge, qui était monté sur une barque pour voir le feu d'artifice du terre-plein du Pont-Neuf, est tombé accidentellement dans la Seine. Des mariniers ont pu le retirer de l'eau, respirant encore ; mais le malheureux est mort au poste de secours où on l'avait transporté. — Vers 11 heures, une bousculade, dont l'importance a été considérablement exagérée, s'est produite sur la place de la Concorde, où l'attrait du feu d'artifice tiré sur l'esplanade des Tuileries avait amené une quantité considérable de spectateurs. Les dernières fusées éteintes, le gros des curieux se dirigea vers la rue de Rivoli et la rue Royale. Des voitures, arrêtées forcément, encombraient les abords de la place. Le remous des visiteurs, refluant vers la Madeleine, vint se briser contre cet obstacle. Quelques femmes, des enfants, un peu serrés, poussèrent des cris de frayeur. Peu à peu, la foule se canalisa et s'écoula sans autre incident fâcheux.

Voici les réflexions que publie M. le Dr F. Dutin, dans l'introduction de son travail inaugural : « Dans la préface de sa thèse inaugurale, notre ami Jean Monod écrivait en 1899 :

« Ce service pourrait être d'une inappréciable utilité pour la population parisienne, *s'il était mieux dirigé et autrement organisé.*»

« Nous nous associons pleinement à cette très juste appréciation, et nous ajoutons : « Rien ne manque cependant, le matériel est suffisant, le dévouement et l'instruction professionnelle des internes ont fait maintes fois leurs preuves ».

N'est-ce pas ce que nous répétons depuis huit ans, à cors et à cris, mais en vain, dans tous les journaux de la Capitale !

LES CONGRÈS NON MÉDICAUX EN 1900.

Association Française pour l'avancement des Sciences.

Congrès de Paris: 2-9 Août 1900.

Ce Congrès se tiendra à Paris en même temps que le *XIIIe Congrès international des Sciences Médicales*, qui certainement lui portera préjudice.

Bornons-nous, pour l'instant, à signaler qu'il aura pour *vice-président*, M. le Dr Hamy, membre de l'Institut, et pour secrétaire, M. le Pr Bergonié (de Bordeaux).

Le Président de la 12e section (*Sciences Médicales*) est M. le Pr Kelsch, directeur de l'Ecole militaire du Val-de-Grâce. La sous-section *d'Electricité Médicale* sera présidée par M. le Dr d'Arsonval, membre de l'Institut. — M. le Pr Henriot (de Reims) présidera la section de *Médecine publique et d'Hygiène*.

Voici les questions médicales mises à l'ordre du jour du Congrès :

I. Section Médicale : 1° *Prophylaxie de la Tuberculose ;* 2° *Etiologie de la Peste ;* 3° *Rapports du Choléra Indien et du Choléra Nostras ;* 4° *Nature du Cancer ;* 5° *Etiologie de l'Appendicite ;*

II. Section d'Hygiène. — *Organisation méthodique des services d'Hygiène publique.*

De nombreuses communications sont en outre annoncées pour la section des Sciences médicales. Nous ne citerons que celles des Drs R. Bernard (Lyon), P. Bernheim (Paris), Dominici (Paris), Faguet (Périgueux), Gaube, Girard (Toulon), Hénocque (Paris), Jouin (Paris), Leduc (Nantes), Legrix (Paris), Lemoine (Orléans), Lenoir (Toulouse), Moure (Bordeaux), Niclot et Braun (Lyon), Rohr (La Fère), Sellier (Bordeaux), Spalikowski (Rouen), Toussaint (St-Mihiel), etc., etc.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr MOUSSIER (Nantes).

Aux obsèques du Dr A. Moussier, chirurgien des Hôpitaux de Nantes, les cordons étaient tenus par M. le Dr Luneau, président du Syndicat des médecins de la Loire-Inférieure, M. le Dr Grimaud, président de l'Association des médecins, M. le Dr Joüon, chirurgien en chef des Hôpitaux. Parmi la nombreuse assistance qui suivait le cercueil, nous avons remarqué MM. les Drs Bertin père; Bertin fils ; Crimail ; Teillais ; Attimont ; Porson ; Patoureau ; Perrion ; Lerat ; Valentin des Ormeaux ; M. Berruyer, médecin municipal; M. le Dr Manget, pharmacien-major de 1re classe; M. Poulain, médecin auxiliaire. Il serait trop long d'énumérer la quantité d'amis qui ont eu à cœur d'accompagner ce docteur jusqu'au cimetière, où ses confrères et amis les Drs Joüon, Grimaud et Luneau ont tenu, au nom de tous, à lui dire un dernier adieu, dans des termes qui prouvaient bien combien il avait été estimé et aimé par tous.

M. Chauveau, médecin de 1re classe des Colonies, est décédé à Tananarive le 24 mai, des suites d'un accès de fièvre bilieuse hématurique. — Le Dr Le Juge de Segrais a été frappé d'un grand deuil par la mort de son fils, décédé à Luchon, à l'âge de vingt-six ans, écrivain de talent, très érudit, collaborateur au *Soleil du Dimanche* à la *Mode illustrée*.

©BIUM



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — *Musée Dupuytren.* — Le Musée d'histologie, salle Pilliet, annexe du Musée Dupuytren, a été ouvert au public à partir du 25 juillet courant. La création de ce Musée, installé par les soins de M. le Dr Leguy, conservateur actuel, réalise une idée chère à son prédécesseur, le Dr A. H. Pilliet, prématurément enlevé à l'affection des siens, de ses amis et de ses Maîtres. Pilliet, par son labeur incessant, avait réuni une collection histologique qui ne se compose pas de moins de douze mille coupes. C'est cette collection extrêmement riche et variée, où l'on trouve des coupes d'anatomie comparée, qui va être mise à la disposition des chercheurs. Elle ne tardera pas du reste à s'enrichir encore, tant grâce aux coupes qui seront faites au *Musée même,* que par suite de dons déjà formellement promis par divers histologistes qui veulent bien s'intéresser à cette fondation.

Le chiffre de 12 mille préparations est le chiffre aproximatif restant du bloc général, et après l'élimination des coupes détériorées ou non examinées. Le chiffre primordial était d'au moins *vingt* mille coupes.

Exercices de dissection. — *Classement dans les pavillons de Dissection. Ecole pratique de la Faculté et Amphithéâtre d'anatomie des Hôpitaux.* — I. Etudiants de 2e année de dissection : Les étudiants de 2e année de dissection sont appelés et classés dans les pavillons de la Faculté et de l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, d'après la note obtenue pendant la première année de dissection. Seront inscrits et convoqués d'office, pour le choix des pavillons, les Etudiants qui auront pris, en juillet 1900, à la Faculté de Médecine de Paris, la 8e inscription (ancien régime d'études : 1878) ou la 4e inscription (nouveau régime d'études : 1893). Sont invités à demander, par écrit, leur inscription, avant le 15 octobre 1900, les étudiants qui seraient en cours irrégulier d'études, et qui n'auraient pas disséqué pendant deux semestres, — ou qui auraient pris la 8e ou la 4e inscription dans une Faculté ou Ecole des départements — (le dossier des élèves venant de province devra être parvenu à Paris avant le 15 octobre). Le classement aura lieu au petit Amphithéâtre de la Faculté, à 9 heures du matin, le vendredi 26 octobre 1900. Une lettre de convocation individuelle sera adressée à chaque étudiant, du 15 au 20 octobre (Faire connaître les changements d'adresse, s'il y a lieu). — II. Etudiants de 1re année de dissection : Ces étudiants seront classés et convoqués d'après l'ordre de leur inscription à la Faculté. Ceux d'entre eux qui appartiendraient à l'ancien régime d'études, demanderont, par écrit, leur inscription, après avoir pris la 5e inscription. Les étudiants, appelés sous les drapeaux en 1900-1901, sont priés d'en informer le Doyen aussitôt que pos ible.

Clinique chirurgicale (Hôpital Necker). — Pendant la période des vacances, M. Mauclaire, agrégé, fera un cours de clinique chirurgicale à l'Hôpital Necker. Il commencera ce cours le mardi 31 juillet 1900, à 9 h. 1/2, et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure.

Clinique des maladies des enfants (Hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres). — Professeur : M. Grancher. — Des conférences de clinique infantile seront faites pendant les vacances à l'Hôpital des Enfants-Malades, par MM. les Drs E. C. Aviragnet, P. Boulloche, J. Renault, médecins des hôpitaux, anciens chefs de clinique infantile de la Faculté, Zuber et Hallé, chefs de clinique infantile de la Faculté. Le cours commencera le 20 août et durera jusqu'au 1er octobre.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Les Abus à l'Assistance publique. — « Envoyez un reporter courageux, écrit au *Matin* un de nos confrères, déguisez-le en malade *pauvre*, dans les hôpitaux de Paris, un malade qui *n'a pas de pourboire à donner*, et qu'il ait mission de nous conter exactement la façon dont les malades sont soignés et la tenue du personnel, non pas en présence du corps médical, mais dès que chefs de Service et internes ont le dos tourné. Qu'il nous dise ce qu'entendra et verra une pauvre fille dans un Service d'hôpital, qu'il nous énumère l'impôt que le personnel inférieur, mal payé, il est vrai, par l'Administration, prélève sur les malades, impôt qui n'a rien de commun, vous le savez, avec celui qu'on propose sur le ou les revenus, impôt férocement obligatoire. — Combien d'hôpitaux parisiens, en ce temps d'antisepsie (qui n'est que la propreté raffinée), laissent leurs malades en proie *aux punaises ?* Vous sentez-vous dévoré ce soir par les punaises qui se nourrissaient hier d'un tuberculeux ou d'un typhique ? Je n'insiste pas sur cette abomination ; mais je pense que les journaux devraient clouer au pilori tous les directeurs qui la tolèrent. Que ne peut-on leur infliger pendant quinze jours ce même supplice ? »

Dr Cancalon.

A Cochin, il arrive que, la nuit, *des rats viennent mordre les malades dans leurs lits !* Et cela ne s'est pas produit une seule fois, mais bien cinq, dix ou vingt... Le directeur de l'hôpital a été avisé. — Mais que peut-il faire ? Il faudrait démolir !

Hôpitaux de Cherbourg. — *Visite du Président de la République.* — Le Président de la République a visité à Cherbourg, la semaine dernière, l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital maritime. Aucun incident n'a marqué cette double visite. A signaler simplement, à l'Hôtel-Dieu, l'inauguration d'une plaque commémorative rappelant les visites faites à cet établissement par les quatre Présidents de la République, Mac-Mahon, en 1877, Grévy, en 1880, Carnot, en 1888, Loubet, en 1900. Le Président de la République a laissé dans chacun des deux hôpitaux 1,000 francs pour les malades. Le trajet à effectuer à travers Cherbourg pour se rendre de la préfecture aux deux hôpitaux est assez considérable. Les troupes faisaient la haie tout le long du parcours. Au cours des réceptions, le Président a remis la croix d'officier de la Légion d'honneur au Dr Bernard, maire.

©BIUM



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé militaire. — Sont promus au grade de médecin principal de 1re classe : MM. les médecins principaux de 2e classe, JOURDAN, médecin-chef de l'hospice de Nîmes ; RIGAL, à l'hôpital militaire Villemanzy à Lyon. Au grade de médecin principal de 2e classe : MM. le médecin-major de 1re classse, RADOUEN, de l'hospice de Vernon ; MALJEAN, de l'hospice du Mans ; SOCKEL, des hôpitaux militaires de la division d'Alger, désigné pour l'hôpital militaire de Belfort. Le médecin principal de 2e classe DUBUJADOUX, médecin chef à l'hôpital militaire de Blida, est nommé médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Nîmes. — Médecins principaux de 1re cl. : MM. ROUFLAY, directeur du Service de Santé de la division d'Alger, et BAR, directeur du Service de Santé de la direction d'Alger. Médecins-majors de 1re cl. : MM. TAUFIN, au 31e d'infanterie ; MESTINAL, au 117e d'infanterie. — Au grade de médecin-major de 1re classe : MM. LASSALE, DURAND, BERNARD, WEISS, FERRIER, FRILET, LOISON, LAPEYRE, RIOBLANC et BIMLER. Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. BINET, DUHAUT, LEFEBVRE, LAFFORGUE, GUICHARD, DROUINEAU, PECH, JOLLY, MAISSIAT, AUGIER, FAURE, DAUSSAT, GANDAR, VIGUIER, CARBONNIER, PARIS, NORMAND, VIGERIE, PINOT, CALBA et HUSSON. — RÉSERVE : Au grade de médecin aide-major de 2e classe : MM. les Drs ALAUX, ARAGO, AUBRY, AUCLAIR, AURÉJAC, AVIAT, BAZEX, BÉRA, BERTON, F.-J. BESSIÈRE, BLEYNIE, BORREL, BOUTIN, BRÉARD, BRISARD, CALANDRAUD, CALVET, CANCEILL, CARCASSONNE, CARNUS, CATTAN, CHARPENTIER, DUJARDIN-BEAUMETZ, MOLINIÉ, de NITTIS, et POINOT.

La Croix-Rouge au Carroussel militaire. — Au Carrousel militaire du 19 juillet, place Breteuil, dans une salle spéciale, une ambulance militaire avec tous les perfectionnements les plus modernes avait été organisée par Mme la générale Voisin et le président de la Croix-Rouge francaise, le général Davout, duc d'Auerstædt.

Le Recrutement des médecins de l'armée coloniale. — L'Ecole principale de Santé de la Marine, établie à Bordeaux, sert aujourd'hui à assurer le recrutement des médecins de la Marine et de ceux des Colonies. On se pose actuellement la question de savoir quelles seraient les conséquences que devrait entraîner pour cette École l'application de la nouvelle loi sur l'Armée coloniale. Cette armée devant dépendre à l'avenir du Département de la Guerre, c'est à ce dernier qu'il devra appartenir de recruter les médecins destinés à servir dans les troupes coloniales et logiquement le recrutement devrait s'en effectuer à l'École de Lyon. Il paraîtrait cependant que cette solution ne serait pas adoptée, du moins pour le moment, en raison de cette circonstance que Lyon ne saurait, faute de place, donner asile à un plus grand nombre d'élèves. On en retarderait donc l'application, et, jusqu'à nouvel ordre, Bordeaux continuerait à fournir les médecins de l'Armée coloniale.

La Guerre et la Campagne de Chine. — Un transport ayant à bord un hôpital de campagne est arrivé à Ta-Kou. On annonce le récent départ d'un détachement sanitaire et de plusieurs médecins de Vladivostok pour Port-Arthur et Ta-Lien-Ouan.

Le Service médical du Corps expéditionnaire français. — Médecin d'escadre : le médecin en chef BUROT. — La *Nive* a été aménagée pour servir de bâtiment-hôpital, le *Vinh-Long*, pour servir d'hôpital d'évacuation. Il y aura en outre une ambulance de campagne pour chaque brigade, et trois hôpitaux de campagne pour les services de l'arrivée des malades. Grâce à ces sages mesures, on pourrait, si le malheur l'exigeait, recevoir et soigner dans les hôpitaux le huitième de l'effectif du corps expéditionnaire.

On a prévu : 2 médecins par bataillon, 1 médecin par batterie, c'est-à-dire 7 médecins pour 2,000 hommes. Chaque escouade a un filtre au permanganate de potasse, deux baignoires en toile imperméable, etc. Des tubes de vaccin, des flacons de sérum antipesteux, des flacons de sérum antitétanique, des flacons de sérum contre les morsures de serpent : tout a été prévu et expédié par séries par les divers transports. Enfin, pour ménager les forces des troupes et les réserver pour l'action, des coolies indigènes ont été donnés à toutes les compagnies pour les travaux pénibles, les transports et la cuisine. M. le Dr de Lanessan a mis à profit, on le voit, dans l'organisation de cette expédition, toutes les connaissances qu'il avait acquises avant d'être ministre, comme médecin de marine, professeur agrégé à l'Ecole de Médecine et Gouverneur de l'Indo-Chine.



Médecine d'État et Hygiène

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le Service de la statistique municipale a compté, pendant la 28e semaine, 955 décès, chiffre voisin de la moyenne ordinaire des semaines de juillet. La fièvre typhoïde a causé 18 décès, la rougeole 24 presque tous (20) dans les arrondissements pauvres de la périphérie; la scarlatine 2, la coqueluche 3 et la diphtérie 4. La variole a causé 3 décès. La diarrhée infantile présente l'augmentation que nous avions prévue; elle a causé 75 décès. Presque tous ces décès (64) ont eu lieu dans les arrondissements pauvres de la périphérie. L'élévation extraoadinaire de la température permet malheureusement de prévoir que cette mortalité des enfants augmentera encore. C'est un devoir pour tous, notamment pour les journaux, de rappeler aux familles que par ces lourdes chaleurs il faut ne donner aux enfants que du lait maternel ou, à son défaut, du lait stérilisé; il faut en outre veiller avec le plus grand soin à l'irréprochable propreté des vases dans lesquels ce lait leur est présenté. Les maladies

©BIUM

inflammatoires des organes de la respiration ont causé 75 décès se décomposant comme suit : Bronchite aiguë, 3 décés; bronchite chronique, 18 décès; brancho-pneumonie, 29 décès; pneumonie, 25 décès. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 30 décès, dont 16 sont dus à la congestion pulmonaire. La phtisie pulmonaire a causé 162 cécès; la méningite tuberculeuse, 26 décès; la méningite simple, 26; les tuberculoses autres que celles qui précèdent ont causé 29 décès; l'apoplexie, la paralysie et le ramolissement cérébral, 63 décès; les maladies organiques du cœur, 62 (la moyenne n'est que 50); le cancer a fait périr 55 personnes; enfin 19 vieillards sont morts de débilité géuile. Il y a eu 15 suicides et 22 autres morts violentes. On a célébré à Paris 480 mariages. On a enregistré la naissance de 1,208 enfants vivants (639 garçons et 569 filles dont 872 légitimes et 336 illégitimes. Parmi ces derniers, 18 ont été reconnus immédiatement.

Les Tuberculeux au Conseil Municipal de Paris. — M. Landrin a fait observer que depuis quelque temps les asiles nationaux de Vincennes et du Pecq n'acceptent plus avec juste raison les tuberculeux convalescents. En attendant que des établissements spéciaux soient créés, M. Landrin a demandé que l'administration soit invitée à construire dans les deux établissements ci-dessus désignés un pavillon d'isolement pour y recevoir les tuberculeux convalescents. Il a déposé un vœu dans ce sens. M. Labusquière, a appuyé ce vœu et invité également l'administration à étudier une solution intermédiaire de nature à améliorer d'urgence la situation faite aux tuberculeux. M. le Dr Navarre a fait observer que le sanatorium d'Angicourt, destiné à recevoir les tuberculeux, va être ouvert prochainement. Le gouvernement a institué une Commission d'étude chargée d'examiner les voies et moyens de combler toutes les lacunes signalées, notamment sur la question de savoir dans quelle mesure l'État devra intervenir dans la constitution des Caisses de secours pour aider les communes. Il estime que, en attendant les réformes d'ensemble qui vont intervenir, il serait imprudent de multiplier les pavillons d'isolement dans les hôpitaux. Le renvoi du vœu de M. Landrin à l'administration et à la 5e Commission a été prononcé.

Institut Pasteur. — *Visite.* — A partir du lundi 16 juillet, jusqu'à la clôture de l'Exposition, le public sera admis à visiter l'Institut Pasteur tous les jours, de 5 à 7 heures du soir. La visite comprendra : la crypte où repose Pasteur, la bibliothèque, le service de la rage, l'amphithéâtre, deux des laboratoires, le hall des machines, l'hôpital et le service des consultations gratuites. Des guides conduiront les visiteurs. L'entrée se fera par le n° 25 de la rue Dutot, et la sortie par la rue de Vaugirard.

L'Affaire des viandes empoisonnées. — Nous avons parlé des nombreux cas d'empoisonnement survenus à la suite de la consommation de viandes malsaines, dans le quartier Notre-Dame-des-Champs. A cette heure, le commissaire de police du quartier, M. Guillaud, est saisi de vingt-neuf plaintes. On sait qu'une des victimes a déjà succombé. On signale un deuxième décès. Mlle Marguerite Celsis, une jeune fille de dix-huit ans, qui demeurait, ainsi que la première victime, Mme Gervier, rue Stanislas, avait été transportée, il y a quatre ou cinq jours, à l'hôpital de la Charité. Son cas, qui avait d'abord paru assez bénin, s'était, en effet, aggravé subitement. Elle est morte hier. M. Guillaud a fait immédiatement transporter son corps à la Morgue, aux fins d'autopsie. Cette dernière opération a été faite par M. Thoinot, médecin légiste, commis par M. Josse, le juge d'instruction désigné pour suivre l'affaire. La mère de Mlle Celsis a été elle-même dans un état inquiétant, ainsi que deux autres victimes de ces bizarres cas d'empoisonnement.

Les Prompts Secours à Nantes. — Dans un accident récent, à Nantes, la voiture des Prompts Secours n'arrivait pas. Ce retard était d'autant plus navrant que la blessée semblait souffrir de plus en plus. Enfin, à huit heures, le véhicule arriva, il avait été mandé à six heures et demie ! mais il était à l'incendie de la rue Lafayette, d'où retard. Il semble que les sapeurs préposés aux Prompts Secours ne devraient pas être employés ailleurs ! Il y a là une amélioration à apporter.

Peste. — Un télégramme de Constantinople annonce que la peste bubonique s'étend à Smyrne avec une grande rapidité. Il s'est produit dix-sept nouveaux cas et dix-sept décès. La peste progresse décidément ; elle est officiellement signalée à Aden, Suez et Port-Saïd, et ces ports ont été mis en quarantaine. Signalons, à ce sujet, avec quelle coupable légèreté sont appliqués ces règlements sanitaires. Un grand nombre de bâtiments de commerce sont encore dépourvus de machines à distiller l'eau de mer. A leur passage dans les ports où sévit la peste, alors que les commandants des navires veillent avec le plus grand soin à éviter tout contact avec la population indigène, le ravitaillement d'eau douce s'effectue normalement et sans que le Service de Santé songe un seul instant à intervenir. N'est-ce pas un des premiers devoirs des médecins des ports d'exiger que les bâtiments, — qui, pour s'éviter par la suite les formalités de la quarantaine, ne communiquent pas avec la terre dans les ports contaminés, — ne puissent embarquer que de l'eau stérilisée, ou au moins préalablement bouillie ?

Quarantaine. — Les passagers du *Vauban*, retenus au lazaret de Pauillac depuis le 11 juillet, ont été libérés. Ils paraissaient très bien portants; les soldats d'infanterie et d'artillerie de marine, ainsi que des spahis sénégalais qui se trouvaient parmi eux, ont été dirigés sur la caserne de passage; le soldat Laurent, cause de la quarantaine, est demeuré au lazaret. Il est entré en convalescence.

La Fièvre jaune. — A Dakar, on a constaté, le 17 juillet, deux décès, dont celui du Dr Etournaud, dus à la fièvre jaune.



Divers.

Banquet de la Conférence Scientia offert à Lord Lister. — Le Mercredi 1er août 1900 aura lieu, à 7 h. 1/2 très précises du soir, sous la présidence de M. le Pr Charles Richet, au Restaurant du Palais des Congrès, à l'Exposition (rue de Paris), un banquet offert à Lord Lister, le célèbre chirurgien de Londres. Le prix du banquet est de 20 francs. S'inscrire le plus tôt possible, chez : M. le Professeur Richet (15, rue de l'Université) ; M. Louis

©BIUM

Olivier (22, rue du Général Foy) ; M. Max de Nansouty (21, avenue Flachat, Asnières); M. H. de Parville (*La Nature*, 120, boulevard St-Germain); ou aux Bureaux de l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard St-Germain, qui se charge de transmettre les inscriptions au secrétaire de Scientia.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur : *Officiers* : MM. les docteurs A.-H. Bar, Mestrude, Rouflay, Tanfin (médecins de l'armée active) ; Desprez (médecin de l'armée territoriale) ; M. le Pr Fontan (médecin en chef de la Marine). — *Chevaliers* : MM. les Drs Thouvenin (de Vezelise) ; d'Arras, A.-F. Benoit, Berthoud, Boyé, J.-C. Comte, Folliasson, J. Fournot, Gancel, Hublé, Knoll, Labroue, Lebon, Marotel, E. Morer, P.-L. Olivier, G.-E. Pichon, Plantié, Stouff, Valissant, Wissemans (médecins de l'armée active) ; Lemaistre, Martin de Saint-Semmera (médecins de l'armée territoriale).

Au cours de sa réception à Cherbourg, le Président de la République a remis les distinctions suivantes : *Officier de la Légion d'honneur* : M. le Dr Bernard (Cherbourg), maire ; — *Chevaliers de la Légion d'honneur* : les médecins principaux de 1re classe, Bastelica, Fauchon, Neveu, Richer de Forges et Fallier.

MM. les Drs Labrousse (sénateur), Loubrieu (de Paris), Guillier (de Brûlon) et Vigenaud (de Clermont-Ferrand), sont nommés Chevaliers du *Mérite agricole*.

Une *médaille d'argent* de 1re classe a été décernée à M. le Dr Bordas (de Paris), pour actes de courage et de dévouement.

Médailles des Sociétés de Secours. — M. le Dr Lannelongue, de l'Académie de Médecine; M. le Dr Gyoux, président de la Société dite Association Corrézienne à Bordeaux; M. le Dr Pouliot, président du Syndicat médical de la Vienne, à Paris.

Monument Pelletier-Caventou. — La coulée des statues élevées à la mémoire des deux chimistes Pelletier et Caventou, qui les premiers isolèrent le sulfate de quinine, a eu lieu récemment chez le fondeur Thiébaut. Ce monument, œuvre du statuaire Lormier, sera érigé le 8 août prochain, à l'issue du Congrès des pharmaciens, en face de l'Orangerie du jardin du Luxembourg.

Monument Hahnemann. — *Inauguration.* — Le samedi 21 juillet, au cimetière du Père-Lachaise, a été inauguré le monument du Dr S. Hahnemann, fondateur de l'homœopathie.

L'Accident du Dr Devillers. — M. le Dr Devillers dont on se rappelle les récents démêlés avec M. Pozzi, a été victime récemment d'un grave accident de bicyclette.

Il sortait de chez lui, quand en face du numéro 12 du boulevard de Clichy, sa machine fut heurté par une voiture de laitier, allant à toute vitesse et conduite par un nommé Jacquin. Ce Dr fut projeté sur le sol. Dans sa chute, il s'est brisé le bras gauche et a reçu, en outre, de nombreuses contusions. M. Devillers a été transporté à son domicile, après avoir été pansé dans une pharmacie voisine.

Les Doctoresses de fin d'année 1900. — Le féminisme, en baisse à la Sorbonne, triomphe à la Faculté de Médecine. Cette Faculté, dans la dernière semaine du 16 au 20 juillet, n'a pas diplômé moins de 12 doctoresses : Mmes Rachel Perlis, Steinberg-Kritchewska, Wulff, et Mlles Rechmiewska, Zablondowsky, Brajnikoff, Gouliaieff, Tolobowska, Lipinska, Balaban, Gorovitz, Przeciszewska.

Les Médecins Artistes. — M. Paul Richer, qui est, en même temps, un neurologiste éminent et un statuaire de très grand talent, a présenté à l'Académie des Sciences un groupe de *Coureurs* en bronze. Ses coureurs, d'un fort beau modelé et d'une très remarquable exécution, ont ceci de particulier que chacune des trois statuettes qui composent le groupe est dans une attitude rigoureusement conforme à la vérité physiologique. A la Salpêtrière, et au champ de courses du Racing-Club, au bois de Boulogne, M. Richer, aidé de M. Londe, l'excellent directeur du laboratoire de photographie de la clinique des maladies nerveuses, a recueilli, par le procédé de Marey, de nombreuses séries de photographies instantanées de l'homme en course, et il a fixé, dans le bronze, les trois attitudes les plus typiques, Ce beau groupe, intéressant à plus d'un titre, est exposé, avec d'autres statues de même sorte et de même qualité d'art, aux Sports athlétiques du bois de Boulogne. Fait vraiment digne de remarque, M. Paul Richer, en appuyant son art sur la Science, se touve en parfait accord avec les statuaires de l'antiquité grecque, dont les coureurs sont tous dans ses attitudes absolument conformes à la réalité, telle que la chronophotographie nous la montre aujourd'hui.

Les Médecins et les Sports. — Le championnat international de gymnastique, qui aura lieu au vélodrome de Vincennes les 29 et 30 juillet, aura pour président M. le Dr Lachaud, député.

Les Médecins dans le Monde. Au banquet des originaires de Saône-et-Loire, parmi les convives : MM. Philippe, chef de Laboratoire à la Salpêtrière ; les Drs Blocque et Robin.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Adrien Dujarier, fils du proviseur du lycée d'Orléans, avec Mlle Jeanne Reyrel. — M. Marc-Armand-Emile Coyon, et Mlle Jeanne Julie-Madeleine Girard.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Guyon, chez qui l'on fait toujours de si bonne musique, est déjà installé à la campagne. — M. le Dr Batut est à Saint-Floret.



Variétés et Anecdotes.

Les Chirurgiens poëtes.

Th. Billroth poëte et musicien.

En 1898, a paru à Berlin un ouvrage posthume du célèbre chirurgien Billroth, sous la direction de Edouard Hauslick, le musicographe connu. Le titre dit nettement de quoi il y est question : *Wer ist musikalich ?* (1)

Donc Th. Billroth était un musicien : ce qu'on savait déjà dans les milieux informés. Mais était-il poëte, comme son émule Von Volkmann (Richard Leander) ? Tout porte à le croire, car, à la fin de ce livre, il y a, dit V. B., « un superbe couplet panthéiste, en prose ciselée, écrit, par une douce nuit, fin janvier 1894, à Abbazia, cinq ou six jours avant sa mort, que Billroth savait imminente.

(1) Berlin, 1898, 245 p.

©BIUM



LES LIVRES NOUVEAUX.

La tristesse et la joie ; par M. le Dr Georges Dumas, docteur en médecine et docteur ès lettres. — Félix Alcan, Paris, 1900 1 vol., in-8°, de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*.

L'auteur s'est proposé d'établir une théorie psychologique de la tristesse et de la joie, et d'esquisser la théorie biologique de ces deux sentiments. Il en note en même temps les manifestations psychiques, physiologiques, chimiques, physiques, mécaniques ; il analyse les rapports de ces manifestations, marque leur interdépendance et indique leur caractère primitif ou dérivé ; il se livre, en résumé, à une analyse statistique de la joie. Après avoir observé et interprété en dehors de toute idée préconçue, et discuté les différentes théories courantes sur la tristesse et la joie, il montre comment les études confirment la théorie physiologique, opposée à la théorie intellectualiste.

Pour les intellectualistes, les représentations dont les combinaisons ou le choc produisent la tristesse ou la joie, sont les forces vives de l'âme. Pour l'auteur, ce sont des symboles qui tirent toute leur force et leur valeur des tendances qui les provoquent ou qui sont provoquées par eux. De plus, il intercale, entre les représentations et le sentiment, un élément nouveau, le système nerveux, et souvent le corps entier, dont le bon sens populaire avait déjà pressenti l'importance, bien avant qu'une théorie physiologique l'exprimât en termes précis.

Conférences pour l'Externat des Hôpitaux de Paris [*Anatomie, Pathologie et Petite Chirurgie*] ; par J. Saulieu et A. Dubois, interne des hôpitaux de Paris. — 1 vol. grand in-8° de 720 pages, illustré de 200 figures, publié en 15 fascicules bi-mensuels, depuis le 1er janvier. Chaque fascicule : 1 fr. Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille à Paris. — De nouveaux fascicules viennent de paraître.

Recherche des eaux potables et industrielles ; par Boursault (Henri), chimiste. — Paris, Gauthier-Villars, 1900. Petit in-8°, avec 16 fig.

Une *eau potable*, fût-elle, à l'analyse chimique et bactériologique, d'une pureté remarquable, ne peut être employée en toute sécurité que si l'étude complète des conditions d'origine et de circulation a démontré que les qualités constatées n'ont aucune chance d'être altérées d'une façon permanente ou temporaire. Dans ce volume, l'auteur développe donc le côté hydrologique de la question, qu est capitale dans toute recherche d'eau. L'étude des différents types de nappes, de sources, etc., est facilitée par des figures simples, spécialement dessinées pour ce manuel.

Corridas de Toros ; par D. Caldine. — Soc. lib. d'Ed. des gens de lettres. Paris, 1900, in-18.

Bien d'actualité, le nouvel ouvrage de notre confrère Daniel Caldine ! Au moment précis où l'on va discuter la question au Parlement, la « *Société libre d'Edition des Gens de Lettres* met en vente *Corridas de Toros*. Ecrit dans cette langue pittoresque, dont il a le secret, l'auteur de *la Folle du Logis*, des *Contes Briards*, etc., nous donne aujourd'hui le *traité de tauromachie* le plus complet et le plus précis qui ait été jamais écrit en français. Mais cet ouvrage n'est pas seulement une *étude technique* ; c'est encore un livre très intéressant et même très amusant à lire. Tous ceux qui s'intéressent aux courses de taureaux, ou tous ceux qui ne savent pas encore ce que c'est, de même que ceux qui en sont les adversaires tiendront à se procurer l'ouvrage que le peintre Charles Roussel a illustré de 73 planches faites spécialement pour *Corridas de Toros* par Daniel Caldine. [A. P. S.].

Avis aux Etudiants.

MM. les Étudiants en Médecine, qui **parlent** l'une des langues étrangères ci-après : *Allemand*, *Anglais*, et *Italien*, et qui seraient désireux de trouver du travail bien rémunéré pendant la période des Congrès internationaux de l'Exposition de 1900 (juin-octobre), sont instamment priés de se faire inscrire de suite à l'Agence centrale de la Presse Scientifique internationale, 93, boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Les premiers travaux à faire seront confiés aux premiers inscrits.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT

Listes des Questions d'Internat et d'Externat

PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE

Par **Marcel BAUDOUIN.**

Vol., in-18, de plus de 200 pages.— Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

Chemin de fer d'Orléans.

Facilités données aux Voyageurs pour aller en vacances sur le réseau d'Orléans.

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, dans le but de faciliter les déplacements d'une certaine durée, à la campagne, pendant la saison d'été, délivre des billets d'aller et retour de famille en 1re, 2e et 3e classes, dans les conditions suivantes : Ces billets sont délivrés au départ de Paris pour toute gare du réseau située à 125 kilomètres au moins. Ils comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux ; autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux. L'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques peuvent prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille. Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter dans toutes les gares du parcours. La durée de validité des billets est *d'un mois*, non compris le jour du départ ; elle peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 par période. Les billets sont délivrés du 15 Juillet au 1er Octobre. Les voyageurs peuvent cependant commencer leur parcours après cette date, étant entendu que, dans ce cas, la durée de validité des billets expire le 1er Novembre ou, moyennant prolongation payante, le 15 Novembre au plus tard.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 402.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome 111. N° 31. 4 Aout 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le XIIIe Congrès international des Sciences Médicales ; Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : L'Hygiène et l'Assistance au Champ de Mars. — Les Congrès médicaux de 1900. — Anecdote rétrospective sur le 1er Congrès médical français : La restitution de la tête de Bichat aux Congressistes. — La médecine aux Congrès non médicaux de 1900 : Congrès du Sanitary Institute et de la Société d'Hygiène, de Paris. — La Visite Conférence des Sections de Médecine. — XIIIe Congrès international de Médecine : Les locaux du Congrès. — Société de la Croix-Rouge du Japon. — Nécrologie. — Médecine et Littérature. — Petites Informations. — Thérapeutique. — Variétés et Anecdotes. — Les Médecins non Chinois en Chine : Les Doctoresses et les femmes médecins en Chine.
ILLUSTRATIONS. — M. le Pr Lannelongue (Paris). — Le vestibule d'honneur de la Faculté de Médecine de Paris (XIIIe Congrès international de Médecine).

BULLETIN

61 (06).

Le XIIIe Congrès international des Sciences Médicales.

Depuis deux jours est ouvert à Paris le XIIIe *Congrès international des Sciences Médicales*, dont les nombreux adhérents sont répartis en 27 sous-sections, qui constituent autant de Congrès internationaux, distincts et spécialisés.

Malgré l'Exposition universelle de 1900, en raison sans doute de l'activité restreinte déployée par un secrétariat général, trop peu au courant de ces sortes d'affaires, et des trop rares relations, à l'étranger, de la majorité des membres du Comité central, le nombre des Congressistes n'atteint pas celui des grandes Assemblées internationales, restées célèbres, de Berlin, Rome et Moscou.

Mais qu'importe ? On n'a fait que ce que l'on a cru devoir faire. Et ce n'est de la faute d'aucun Français, si la réunion de Paris reste, comme nombre d'adhérents, au-dessous de celles de Rome et Moscou ! Il y avait un vice originel : le mode de composition du Comité exécutif central ! Au demeurant, en ces matières, les chiffres ne sont pas tout et cette constatation n'est nullement faite pour diminuer en quoi que ce soit le très réel succès du Congrès de Paris.



M. le Pr LANNELONGUE, *Président du Congrès.*

Ce qui manque le plus dans les vastes Assemblées de cette nature, c'est l'organisation du Service des Renseignements. Pour parer aux défauts signalés à Rome et à Moscou, l'*Association de la Presse médicale française* a essayé de faire comprendre au Comité exécutif qu'il y avait quelque chose à tenter. On ne l'a écoutée que par force et qu'à moitié ; mais elle a cependant obtenu qu'on la laisse instituer un Bureau central de Presse, *pour les Journalistes étrangers*, avec permanence *assurée*.

Certes, ce résultat est des plus maigres ; et les fruits que portera cette autorisation, si difficilement obtenue, ne dépasseront certainement pas les promesses des fleurs. Mais l'*Association de la Presse médicale*, en luttant jusqu'à la fin, a tenu à montrer par ses légitimes réclamations, qu'elle avait tout mis en œuvre pour faciliter la besogne des journalistes étrangers venus à Paris et pour assurer une publicité efficace aux remarquables travaux et discussions du Congrès. Si les Congressistes n'obtiennent pas davantage, ne sont pas satisfaits de la Presse, ils n'ont qu'à s'en prendre au Comité exécutif, qui, tout le temps, a persisté à émettre cette prétention extraordinaire : « Les Congrès n'ont rien à voir avec la Presse ; c'est aux Journaux à se renseigner comme ils peuvent ! »

Et nous sommes, à Paris, en l'an de grâce 1900, en pleine Exposition !

Il y a des aveugles partout !

Marcel Baudouin.

©BIUM



CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

614 (06).

L'Hygiène et l'Assistance au Champ-de-Mars.

Nous renonçons, en ce qui concerne l'Hygiène et l'Assistance publique Générale, exposées à la Galerie des Machines, à donner une énumération des nombreux exposants, car en dehors des Expositions administratives (Maisons de Charenton, des Quinze-Vingts, des Sourds-Muets, Enfants Assistés (avec l'exposition rétrospective de l'Hygiène de l'Enfance) ; Hôpitaux (plans et maquettes) ; Exposition rétrospective d'Assistance ; Œuvres de mer ; Société maternelle parisienne (Pouponnière et ses modèles en plâtre) ; etc, etc, aucun d'eux ne se détache d'une façon suffisamment spéciale ; mais pour ne pas commettre d'oubli, nous donnons ci-dessous le classement adopté pour la répartition des documents, d'après les indications de l'Administration, pour les Classes 111 et 112, qu'a visitées, cette semaine, le Président de la République.

CLASSE III. — HYGIÈNE.

I. *Science de l'Hygiène.* — Historique, Exposé des progrès de l'Hygiène ; application des découvertes de M. PASTEUR à la prophylaxie des maladies infectieuses ; laboratoires ; chimie et bactériologie appliquées à l'Hygiène ; recherches sur la transmissibilité des maladies infectieuses ; procédés et appareils de désinfection ; procédés de captage et d'amenée des eaux potables, destinés à en prévenir la contamination.

II. *Hygiène individuelle et Hygiène des habitations.* — Mesures de précaution contre les maladies transmissibles. Immunité, vaccinations antivarioliques, etc. Application des règles de l'Hygiène au choix des matériaux de construction, aux procédés de chauffage, de ventilation, d'aération, d'éclairage. Usage de l'eau. Appareils balnéatoires et hydrothérapiques. Evacuation des matières usées.

III. *Hygiène dans les édifices publics et dans les établissements collectifs.* — Ecoles ; manufactures et ateliers ; hôpitaux ; asiles ; refuges ; salles de réunion ; théâtres, etc.

IV. *Hygiène dans les Communes rurales.* — Conditions indispensables à la salubrité des habitations rurales. Réglement municipal sanitaire. Police de la voirie ; dépôt, enlèvement, transport, utilisation des fumiers. Protection des eaux d'alimentation.

V. *Hygiène et assainissement des villes.* — Voirie : propreté de la voie publique ; écoulement des eaux ; balayage ; dimensions des maisons (hauteur ; nombre et hauteur des étages ; dimensions et aération des pièces habitées ; dimensions des cours et courettes) ; vidange des fosses d'aisances ; travaux d'amenée d'eau dans les villes ; procédés de filtration et de stérilisation ; évacuation des matières usées ; désinfection des eaux d'égout ; champs d'irrigation ; utilisation des matières usées et des immondices des villes ; services sanitaires municipaux ; bureaux d'hygiène, procédés de défense collective contre les maladies transmissibles ; transport des contagieux, isolement ; désinfection des effets et des logements contaminés ; inspection des substances alimentaires ; tenue des abattoirs et des tueries particulières ; laboratoires municipaux, cimetières, appareils crématoires.

VI. *Défense des frontières contre les maladies pestilentielles.* — Voies de terre : inspection médicale à la frontière ; infirmeries et désinfection aux gares frontières. Voie de mer : assainissement des ports ; services sanitaires dans les ports, anciens lazarets, stations sanitaires ; service médical et désinfection à bord des navires.

VII. *Denrées alimentaires et objets usuels.* — Contrôle des denrées alimentaires, recherche des falsifications ; procédés de conservation des denrées alimentaires ; inspection des eaux minérales naturelles et artificielles ; objets usuels : progrès réalisés au point de vue de l'hygiène.

VIII. *Eaux minérales et sanatoria.* — Analyses des eaux minérales ; procédés de captage et appropriation des sources. Divers modes de médication par les eaux minérales et appareils destinés à les appliquer : piscines, salles d'inhalation, pulvérisation, etc. Sanatoria, stations thermales : dispositions générales des lieux ; orientation ; promenoirs couverts. Etablissements thermaux : cabines, bains, douches ; antisepsie préventive, notamment dans les stations fréquentées par les tuberculeux ; procédés d'embouteillage et de conservation des eaux.

IX. *Statistiques sanitaires et législation.* — Morti-natalité ; relevé des causes de décès ; mortalité par maladies épidémiques ; législations sanitaires.

CLASSE 112. — ASSISTANCE PUBLIQUE.

I. *Généralités.* — Documents historiques : législation ; organisation matérielle, etc. Modes actuels d'assistance : par l'Etat ; par les régions, provinces, départements, cantons, etc. ; par les paroisses ; par les communes ; par des œuvres privées. Législation. Voies et moyens ; régime financier.

II. *Protection et assistance de l'enfance.* — Organisation générale de la protection et de l'assistance de l'enfance. Protection et assistance de l'enfant avant la naissance (par la protection et l'assistance de la mère) : asiles-ouvroirs ; mutualité maternelle ; maternités secrètes ; maternités ordinaires ; maisons de convalescence. Protection et assistance de l'enfant après la naissance ; crèches, institutions pour les enfants du premier âge, les enfants trouvés, les enfants abandonnés, les enfants moralement abandonnés, les orphelins. Assistance des enfants malades ou infirmes : dispensaires, hôpitaux, hospices, etc.

III. *Assistance des adultes.* — Assistance des valides : assistance mutuelle ; bureaux de bienfaisance, assistance par le travail ; hospitalité de nuit ; dépôts de mendicité. Assistance des malades : assistance à domicile, médecine gratuite, hôpitaux (législation, organisation matérielle, services de médecine, services de chirurgie, services spéciaux des contagieux). Assistance des vieillards : assistance familiale ; asiles et fermes rurales ; hospices.

IV. *Assistance des aliénés.* — Asiles publics et privés ; quartiers d'hospice, maisons de santé. Assistance dans les colonies agricoles. Institutions spéciales pour les enfants idiots et les épileptiques. Moyens d'éducation.

V. *Assistance des aveugles.* — Assistance par l'instruction (écoles). Assistance par le travail (ateliers d'aveugles).

VI. *Assistance des sourds-muets.* — Assistance par l'instruction (écoles). Assistance par le travail (ateliers de sourds-muets).

VII. *Monts de piété.* — Législation et organisation matérielles.

VIII. *Personnel des Etablissements de bienfaisance.* — Ecoles d'infirmiers et d'infirmières.

LES CONGRÈS MÉDICAUX DE 1900.

61 (06).

Anecdote rétrospective sur le Ier Congrès médical français.

La restitution de la tête de Bichat aux Congressistes.

Le buste de BICHAT, envoyé par le musée de Lons-le-Saunier à l'Exposition rétrospective du mobilier Empire (1)

(1) Les restes de Raphaël ont éprouvé des vicissitudes analogues. Ce n'est qu'en 1833 trois siècles après la mort du grand artiste que ses

©BIUM

au Grand Palais, rappelle un incident, peu connu, du dernier acte du 1er Congrès médical français : l'exhumation et la translation des restes du fondateur de l'anatomie pathologique au Père-Lachaise.

Les dépouilles mortelles de Bichat ont eu une singulière destinée. M. J. Claretie, dans une de ses chroniques du *Temps*, en parle en ces termes : « Sait-on que lorsque Cuvier fut mis dans sa bière, on lui passa une broche en fer à travers la tête, afin qu'on ne pût pas voler sa tête comme on avait *volé* celle de Bichat ». Un collaborateur de la *Chronique Médicale*, qui *piquait* ce passage en 1898, le faisait suivre de ces réflexions :

« Qu'est-ce à-dire ? On aurait volé la tête de Bichat ! A quelle époque aurait donc eu lieu cette profanation ? Si elle a été accomplie vraiment, « ça se serait su », comme on dit à Carpentras.

Il est certain que l'on inaugura en l'an X (1802) une originale, mais macabre façon, d'honorer un maître chéri..., en conservant sa tête (1) pendant 40 ans à l'état de préparation anatomique ! Mais le procédé du Dr Roux, le contemporain de Dupuytren et son adversaire, n'a pas fait école et cette bizarre manifestation d'amitié, curieuse à étudier au point de vue psychologique, est demeurée probablement unique.

Quoi qu'il en soit le fait est exact. Le corps de Bichat avait été inhumé dans le cimetière Sainte-Catherine, dans un petit coin de terre acheté par Girault, son ami et collègue à l'Hôtel-Dieu, et aurait bien pu n'être pas retrouvé si des soins pieux d'amis tels que Girault, Husson, Pariset, Devilliers, n'avaient de temps en temps renouvelé les signes qui marquaient cette sépulture. Le cimetière ayant été supprimé, la Commission du 1er Congrès médical, sur l'initiative du Dr Blatin, malgré une ordonnance royale autorisant le transport des restes mortels de Bichat dans le jardin de l'Ecole anatomique des Hôpitaux de Paris, réussit à obtenir qu'ils fussent exhumés et transportés en grande pompe au cimetière du Père-Lachaise. Le char funèbre, entouré de lauriers, était suivi de 4000 médecins !

Le 16 novembre 1845, à huit heures du matin, la Commission procéda à l'exhumation, guidée par le Dr Denonvilliers et en présence de quatre membres de la famille de Bichat, dont M. Adet de Roseville, médecin-adjoint de Saint-Lazare, mari de la nièce de Bichat.

On lit dans le procès-verbal de cette exhumation, rédigé par M. Rigot, chirurgien en chef de l'hôpital de Gaillac (Tarn), l'un des secrétaires du Congrès :

Sous une pierre sépulcrale, verticalement posée, portant l'inscription : A Xavier Bichat, par les membres de la Société d'Instruction médicale, on mit à découvert, à la profondeur de 1 m. 70 dans un terrain d'une sécheresse remarquable, un squelette admirablement conservé dont les os étaient régulièrement superposés. « L'intégrité des 7 vertèbres cervicales était parfaite ».

Mais la *tête* manquait.

« Vainement une fouille de 0, 40 c. de rayon a été faite de côté et d'autre et dans la profondeur du sol pour la retrouver. Alors est intervenu M. le Pr Roux, lequel a déclaré que, *par des circonstances inutiles à rappeler* dans cet acte, il était devenu possesseur de la tête de Bichat, trois ans après la mort de celui-ci. M. Roux nous a représenté cette tête, en faisant remarquer les particularités suivantes : 1° Une fracture à l'os occipital, fracture *qu'il produisit lui-même lors de l'autopsie de Bichat* ; 2° L'oblitération des alvéoles de la première grosse molaire supérieure gauche et de la première grosse molaire supérieure droite, que Bichat avait fait arracher dans les derniers temps de sa vie, après en avoir beaucoup souffert, comme il le dit lui-même, à l'article dents de son Anatomie générale ; 3° le rapport parfait des condyles de l'occipital avec les condyles de l'atlas découvert dans la fosse, toutes circonstances qui établissent, de manière à ne laisser aucun doute, que *la tête présentée par Roux est celle de Bichat*, et que le squelette découvert au-dessous de la pierre timulaire du cimetière Ste Catherine, est aussi le squelette de Bichat.

M. Malgaigne avait disposé dans un cercueil de chêne tous les ossements au fur et à mesure de leur exhumation. M. Roux a complété le corps de Bichat, en lui restituant, *de ses mains*, la tête qui en était séparée depuis 40 ans » (1).

Le fait matériel de la soustraction de la tête étant ainsi établi, il paraît intéressant de rechercher la cause psychologique du tête à tête de 40 ans du Pr Roux avec son maître et ami Bichat. C'est ce que nous ferons dans un prochain numéro. L. Picard.

ossements authentiquement retrouvés et vérifiés ont reçu les honneurs d'une nouvelle et dernière sépulture solennelle dans l'antique Panthéon de Rome.

(1) *Comme une précieuse relique. Gaz. méd. de Paris*, 1845.

(1) Procès-verbal d'exhumation des restes de Xavier Bichat. Actes du Congrès médical de France. Session de 1845. Paris, 1846, p. 356.

LA MÉDECINE AUX CONGRÈS NON MÉDICAUX DE 1900.

614 (06).

Congrès du Sanitary Institute et de la Société française d'Hygiène de Paris.

Le lundi 6 août, les Membres du *Sanitary Institute de la Grande-Bretagne*, les Ingénieurs et les Inspecteurs sanitaires et les *Medical officers of Health*, arriveront à Paris et seront reçus à la gare par le Bureau de la Société française d'Hygiène de Paris. *Le mardi 7 août*, 9 h. 30 m. du matin, réception des membres du Congrès, dans la salle de l'Amphithéâtre de zoologie, au Jardin des Plantes. Discours de bienvenue par M. le Pr Gréhant, président de la Société Française d'Hygiène. Discours de MM. les Pr W.-H. Corfiel, M. A.-D. Oxon et F. R. C. P. Lond. Après la séance, conférence et expériences à l'Amphithéâtre d'anatomie comparée, par M. le Pr Grehant, sur ses dernières découvertes relatives à la recherche de l'oxyde de carbone dans le sang et du grisou dans les mines. Projections. Les membres du Congrès prendront ensuite le bateau au pont d'Austerlitz pour se rendre à l'Exposition où un déjeuner aura lieu, au restaurant Lyonnais, situé au Champ-de-Mars, près de l'entrée du Palais du Génie Civil. Après le déjeuner, visite de l'Exposition.

Le mercredi 8 août, 10 heures du matin, salle de l'Amphithéâtre de zoologie : Conférence des *Medical officers of Health*. Address, par le président, M. A Wynter Blyth et discussion sur les règlements sanitaires concernant la prophylaxie des maladies contagieuses. A deux heures : Visite au pavillon de la Ville de Paris, où des explications seront données aux membres du Congrès sur l'organisation et le fonctionnement des différents services sanitaires de la Ville.

Le jeudi 9 août, 10 heures du matin, salle de l'Amphithéâtre de zoologie : Conférence des ingénieurs sanitaires.

©BIUM

Address, par le président, M. T. de Courcy Meade, *city surveyor, Manchester.* Discussion sur les sujets suivants : purification des eaux d'égout et moyen d'empêcher la pollution des cours d'eaux. Plans, construction et propreté des rues dans les villes. A la même heure, dans l'Amphithéâtre d'anatomie comparée : Conférence des inspecteurs sanitaires. Address, par M. H. Grigg, président de l'Association des Inspecteurs Sanitaires. Dans l'après-midi, visite du Pavillon de l'Hygiène, à l'Exposition. — Les membres de la *Société Française d'Hygiène* seront naturellement admis à prendre part aux séances du Congrès, au déjeuner, aux excursions et réceptions, etc.

Visite-Conférence des sections de Médecine.

M. le Dr Marcel Baudouin, directeur de l'Institut de Bibliographie de Paris, s'est offert avec son amabilité exquise et habituelle, de se mettre à la disposition de MM. les membres allemands du Congrès, pour les accompagner mardi 7 août, à 9 heures du matin, dans les sections de Médecine à l'Exposition universelle.

Les Messieurs et les Dames qui désirent prendre part à cette tournée si intéressante peuvent s'inscrire au *Bureau allemand* (Ecole de médecine, salle Broussais, de 9 à 1 heure et de 3 à 5 h.), sur les listes spécialement préparées. Le rendez-vous général est au portail des Palais des Sciences (Champ-de-Mars, près la Tour Eiffel). Après la visite, déjeuner en commun.

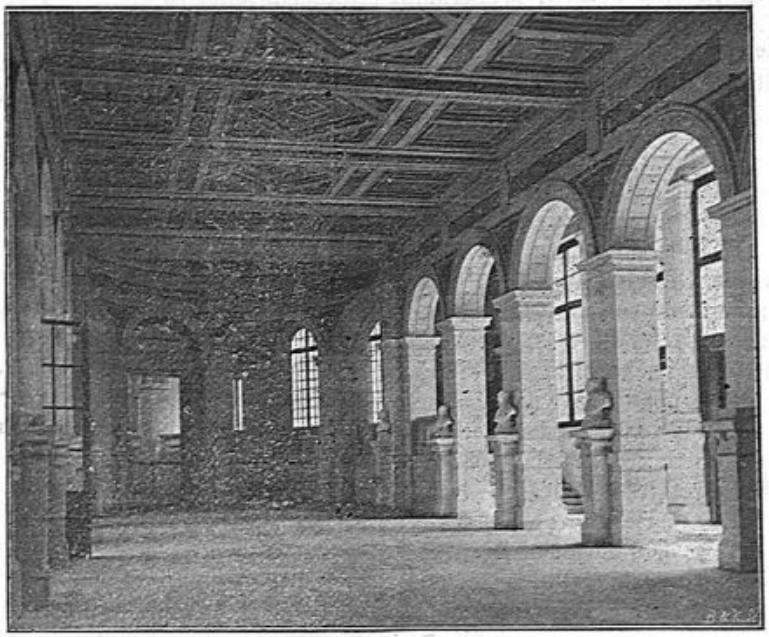

Fig 97. — Le vestibule d'honneur de la Faculté de Médecine de Paris (XIIIe Congrès international de Médecine de 1900).

XIIIe Congrès international de Médecine.

[Paris : 2-9 Août 1900].

LES LOCAUX DU CONGRÈS.

I. — Lieux de réunion.

Depuis le lundi 30 juillet, des salles spéciales et indépendantes, dans les bâtiments de la Faculté de Médecine, ont été mises à la disposition des Comités nationaux de chaque pays ; chacune de ces salles sert de lieu de réunion aux congressistes de même nationalité. En voici la répartition :

1° *Allemagne,* salle Broussais,
2° *Autriche,* salle Trousseau ;
3° *Tchèque,* salle Vulpian ;
4° *Hongrois,* salle Velpeau ;
5° *Polonais,* salle Nélaton ;
6° *Belge, Luxembourg, Pay-Bas,* salle de Thèses n° 3 ;
7° *Pays Scandinaves: Danemark, Suède, Norvège,* salle de Thèses n° 2 ;
8° *Espagne et Portugal,* salle Richet ;
9° *États-Unis,* salle Béclard ;
10° *Grande-Bretagne et Colonies britanniques,* s. Corvisart ;
11° *Grèce,* salle d'examens n° 4 (Ecole pratique) ;
12° *Italie,* salle Charcot ;
13° *Russie,* salle Pasteur ;
14° *Suisse,* salle de Thèses n° 1 ;
15° *Turquie et Egypte,* salle d'examens n° 1 ;
16° *Amérique du Sud,* salle Thomet ;
17° *Pays Balkaniques: Serbie, Roumanie, Bulgarie,* salles d'examens nos 2-3.

II. — Assemblées générales.

I. *Assemblée générale,* 2 août : Salle des Fêtes de l'Exposition.

II et III. *Assemblées générales,* 6 et 9 août : Grand Amphithéâtre de la Sorbonne.

SECTIONS

I. — Sciences biologiques.

1. { *Anatomie descriptive :* Collège de France, salle n° 6.
   { *Anatomie comparée :* Collège de France, salle n° 8.
2. *Histologie et Embryologie :* Ecole pratique (Pavillons d'histologie et Amphithéâtre Cruveilhier).
3. *Physiologie, Physique et Chimie biologiques :* Sorbonne, Faculté des sciences (Amphithéâtre de physiologie).

II. — Sciences Médicales.

1. *Pathologie générale :* Faculté de Médecine (Ampithéâtre de pharmacologie).
2. *Bactériologie :* Institut Pasteur.

©BIUM

3. *Anotomie pathologique :* Ecole Pratique (Amphithéâtre de M. Chantemesse).

4. *Pathologie interne :* Faculté de Médecine (Grand Amphithéâtre).

5. *Médecine de l'enfance :* Sorbonne, Faculté des Lettres (Amphithéâtre Turgot).

6. *Thérapeutique, Pharmacologie, Matière médicale :* Ecole de Pharmacie (Amphithéâtre du Nord).

7. *Neurologie :* Sorbonne, Faculté des Lettres (Amphithéâtre Richelieu).

8. *Psychiatrie :* Ecole de Pharmacie (Amphithéâtre du Sud).

9. *Dermatologie :* Hôpital St-Louis.

III. — Sciences Chirurgicales.

1. *Chirurgie générale :* Ecole Pratique (Grand Amphithéâtre).

2. *Chirurgie de l'enfance :* Sorbonne, Faculté des Lettres (Amphithéâtre Descartes).

3. *Chirurgie urinaire :* Hôpital Necker.

4. *Ophtalmologie :* Hôtel-Dieu.

5. *Laryngologie :* Faculté de Droit (Amphithéâtre n° 3).

6. *Otologie :* Faculté de Droit (Amphithéâtre n° 4).

7. *Stomatologie :* Assistance publique, avenue Victoria (Grand Amphithéâtre).

IV. — Obstétrique et Gynécologie.

1. *Obstétrique :* Sorbonne, Faculté des Sciences (Amphithéâtre de physique).

2. *Gynécologie :* Sorbonne, Faculté des Sciences (Amphithéâtre de chimie).

V. — Médecine publique.

1. *Médecine légale :* Faculté de Médecine (Petit Amphithéâtre).

2. *Médecine et chirurgie militaires :* Val-de-Grâce (Grand Amphithéâtre).

Médecine navale : Val-de-Grâce (Petit Amphithéâtre).

Médecine coloniale : Val-de-Grâce (Amphithéâtre de chimie).

Société de la Croix-Rouge du Japon. — La Société de la Croix-Rouge du Japon fut fondée en 1877, par le comte Sano et le vicomte Ogiu, à l'occasion de la guerre civile de Kagoshima qui ravageait le sud du Japon, dans le but de venir au secours des blessés et des malades, sans distinction de drapeau. Elle était alors dénommée *Hakuaïsha* (Société de Bienfaisance). En 1886, au moment de l'adhésion de l'Empire à la Convention de Genève, elle s'intitula » Société de la Croix-Rouge du Japon » et fut reconnue officiellement par le Comité International de Genève, en 1887.

Cette Société est placée sous le haut patronage de leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice du Japon qui, pour marquer tout l'intérêt qu'Elles portent à cette œuvre, lui accordent une subvention annuelle de 25.000 *yen* (62.500 francs). La surveillance des travaux est confiée au Ministre de la Maison Impériale, conjointement avec le Ministre de la Guerre et le Ministre de la Marine.

S. A. I. le prince Komatsu a bien voulu accepter la présidence d'honneur de la Société ; le comte Sano en est le président effectif ; le vicomte Ogiu et le baron Hanabusa, les deux vice-présidents.

La Société de la Croix-Rouge du Japon n'est pas une institution dirigée par des particuliers agissant individuellement ; elle est l'organe de l'ensemble de la nation japonaise. La base de son organisation et la raison d'être de son existence reposent sur l'idée de « *Dette à la Patrie et de secours aux soldats* ».

Par son caractère tout individuel et si spécial, elle s'est développée avec une rapidité si prodigieuse que, pour un des pays les plus éloignés de la civilisation chrétienne, il ne s'est encore jamais produit un pareil précédent. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer quelques chiffres. En 1888, la Société, qui se composait de 10.976 membres, en comptait, en 1894, plus de 60.000 ; un an plus tard, en 1895, après la guerre sino-japonaise, elle dépassait le chiffre de 160.000 et, depuis, le nombre des adhérents a tellement augmenté qu'à la fin de 1899, le nombre exact était de 645.295, chiffre fantastique et représentant à peu près 1 habitant sur 70. Ce nombre, si important, va de jour en jour en augmentant encore.

La Société emploie, en effet, de nombreux modes de propagande : publications distribuées à profusion dans tout l'Empire, utilisation des gouverneurs des départements, etc. Mais le mode le plus actif en même temps que le plus original est celui dont l'honneur revient au baron Ishiguro, médecin inspecteur-général. Il consiste à rassembler les habitants des villes et des villages dans une certaine localité et à leur expliquer l'origine, le but et la nécessité des œuvres de la Croix-Rouge au moyen de dessins et de peintures projetés par une lanterne magique. Ce procédé de vulgarisation a été l'objet d'une communication à la cinquième Conférence Internationale de la Croix-Rouge, à Rome, en 1892.

Il existe, au sein de la Société, un Comité de Dames de secours volontaires, qui est placé sous la présidence de S. A. I. la princesse Komatsu. Il a, à sa tête, les princesses et les femmes des ministres d'État et des hautes notabilités. Il a contribué, dans une large mesure, à relever la condition sociale de l'infirmière au Japon, et, pendant la guerre de 1894-1895 avec la Chine, a rendu les plus grands services.

L'hôpital de la Croix-Rouge, bâti à Tokio, dans un terrain appartenant à la famille impériale, possède 57 chambres et 161 lits. Il est dirigé par le docteur Hashimoto, médecin inspecteur-général de l'armée. Il a pour but : 1° l'instruction des personnels de secours ; 2° l'utilisation de l'hôpital, en temps de guerre, comme hôpital de réserve de l'armée ; 3° le traitement des malades et des blessés du peuple, en temps de paix, afin d'exercer le personnel. Les médecins, pharmaciens, infirmiers et infirmières dont dispose la Société sont actuellement au nombre de 2078.

Le Japon étant une île, quelle que soit la puissance ennemie, l'évacuation de ses malades et de ses blessés

©BIUM

devra toujours se faire par mer. Les bateaux appartenant à des compagnies privées étant susceptibles d'être réquisitionnés par l'autorité militaire et n'ayant, d'ailleurs, aucune des commodités que nécessite l'état des malades, la Société a fait construire, en 1897, deux bateaux-hôpitaux de 2774 tonnes chacun et pouvant contenir 208 lits.

Disons, en terminant, que pour se conformer aux désirs de Sa Majesté l'Impératrice, la Société de la Croix-Rouge a décidé de pratiquer des secours, pendant le temps de paix, dans les cas de calamités publiques. C'est là, d'ailleurs, un mode d'exercice excellent pour le personnel dans des circonstances difficiles et c'est en même temps un moyen très puissant de propagande. La Société a déjà eu bien des fois l'occasion de prodiguer de semblables secours, à propos de tremblements de terre, d'inondations, d'incendies, d'accidents de chemins de fer, d'épidémies, etc.

NÉCROLOGIE.

On nous annonce la mort de M. Léon Goujon, externe des hôpitaux, jeune homme de haute intelligence et de grand avenir. M. Léon Goujon était le fils du Dr Goujon, sénateur de l'Ain. La mort est survenue cinq jours après une opération chirurgicale que l'on croyait heureusement terminée. Les obsèques ont été célébrées, à Saint-Eloi, rue de Reuilly.

M. Georges Yankolof, docteur en médecine de la Faculté de Paris, vice-président de la première Assemblée provinciale de Roumélie, en 1870 ; membre du Gouvernement provisoire rouméliste, en 1885 ; vice-président et président du Sobranié bulgare de 1894 et 1898, décédé à Philippopoli à l'âge de cinquante-six ans.

Nous avons aussi le regret d'annoncer la mort de M. le Dr Louis Giraud (de Marseille). — M. Nollet, interne des hôpitaux. M. le Dr Girard, député de Riom, conseiller général du Puy-de-Dôme, ancien maire de Riom, décédé à l'âge de 74 ans. — M. le Dr Mérault, conseiller général républicain, maire de Méhun-sur-Yèvre (Cher), à l'âge de cinquante-neuf ans. Candidat à la députation en 1889, contre M. Baudin, socialiste, il n'avait échoué que de quelques voix. — A l'hôpital Lariboisière est mort, victime de la chaleur, M. Albert Bor, professeur à l'École de médecine et de pharmacie d'Amiens. — M. Etournaud, médecin de 1re classe des colonies, décédé à Dakar, à l'âge de 40 ans.



Médecine et Littérature.

61(09)

Les Curiosités de la Médecine, de A. Cabanès.

Notre ami A. Cabanès est un fureteur incroyable, doué d'un esprit d'observation des plus perspicaces. Aussi le nouveau volume qu'il vient de publier est-il un recueil de curiosités médicales tout à fait amusant.

Le plan de ce volume est à noter, car il est personnel à l'auteur ; mais nous pensons qu'il aurait mieux valu classer toutes ces données, si difficiles à découvrir dans les publications originales, d'après les procédés de la *Classification décimale* : ce qui aurait singulièrement facilité les recherches ultérieures. Pour cela, Cabanès, qui connaît bien cette manière de faire, n'avait qu'à mettre le chiffre correspondant au-dessus de chacun de ses titres ; et le tour aurait été joué ! Il est regrettable qu'un bibliographe aussi distingué ne se décide point, en ces matières, à se rendre à l'évidence.

On pourrait aussi reprocher à notre ami de ne pas toujours donner des indications bibliographiques assez précises, pour certaines questions au moins. Mais nous savons qu'il est l'un des défenseurs les plus convaincus de la propriété littéraire ; et ces reproches n'auraient l'air que d'une mauvaise plaisanterie. Aussi avons-nous tort d'insister, puisque souvent, nous-même, nous n'avons pas pu faire mieux !

Ceci dit, louons sans réserve la patience du chercheur, la richesse de notes et la puissance de travail de l'écrivain ; mais qu'on nous permette de ne point tenter l'analyse de son livre ! Il n'y a qu'un moyen de l'apprécier, c'est de l'acheter et de lire, car le résumer est au-dessus des forces d'un cerveau humain. Il y a, là dedans, tant de faits que forcément on ne peut citer, même les plus curieux, tant d'idées différentes qu'il est impossible au meilleur critique d'en donner une idée en quelques lignes. Certaines pages seraient à reproduire, comme d'autres devraient être discutées point par point. Souhaitons seulement que Cabanès puisse continuer cette série, qui lui tient tant au cœur, et à si juste titre. Il est là chez lui et personne n'ose plus marcher sur ses brisées : c'est dire qu'il est passé maître historien ès-choses médicales !

Marc Ell.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — *Clinique chirurgicale de l'hôpital Necker.* — Pendant la période des vacances, M. Mauclaire, agrégé, fera un cours de clinique chirurgicale à l'hôpital Necker. Il a commencé ce cours le mardi 31 juillet 1900, à 9 h. 1/2, et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Fraikin est nommé chef de clinique chirurgicale.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Externat.* — L'ouverture du Concours pour l'externat aura lieu le mardi 16 octobre, à quatre heures précises, dans l'amphithéâtre de l'Administration centrale, avenue Victoria, n° 3. Les étudiants qui désirent prendre part à ce Concours seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le samedi 1er septembre jusqu'au samedi 29 du même mois inclusivement.

Concours de l'Internat. — L'ouverture du Concours pour les prix de l'externat et la nomination des internes aura lieu le lundi 15 octobre, à midi précis. Les élèves seront admis à se faire inscrire au secrétariat général de l'Administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le samedi 1er septembre jusqu'au samedi 29 du même mois inclusivement.

Hôpitaux de Lyon. — *Concours de l'Internat.* — Le lundi 8 octobre 1900, il sera ouvert un Concours public pour la nomination de douze élèves internes et d'un nombre à fixer au moment du Concours, d'élèves internes provisoires, appelés à faire le service de Médecine et de Chirurgie, dans les établissements de l'Administration des hospices civils de Lyon. Les élèves internes seront nommés pour quatre ans et seront logés et nourris. Ils recevront en outre, a titre de traitement annuel : les élèves internes de l'Hôtel-Dieu, de l'Hôpital de la Croix-Rousse, de la Charité et de l'Antiquaille, 260 francs ; ceux de l'hospice du Perron et de l'Asile Sainte-Eugénie, 400 francs.

Concours de l'Externat. — Le lundi 22 octobre 1900, il sera ouvert un Concours public pour la nomination d'élèves externes appelés à faire le service de Médecine et de Chirurgie dans les établissements de l'Administration. Les élèves seront nommés pour deux ans.

Hôpitaux de Bordeaux. — Le Concours de la médaille d'or de l'Internat est terminé. M. Abadie a été proposé pour la médaille d'or ; M. Ginestous pour une quatrième année d'internat

Hôpital d'Orléans. — Un Concours aura lieu à Orléans, le mardi 11 décembre prochain, à deux heures et demie, pour quatre places d'interne titulaire et trois places d'interne provisoire. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat des hospices d'Orléans.

Un hôpital italien à Paris. — La semaine dernière a eu lieu, à l'Hippodrome, avec le plus grand succès, la soirée de gala organisée par notre confrère *Il Risveglio Italiano*, au profit de l'*hôpital italien*, que l'on doit ériger prochainement à Paris.



Sociétés et Congrès.

Sanatoria populaires pour tuberculeux. — Les *Petites Affiches* annoncent la formation d'une Société ayant pour but l'établissement de Sanatoria populaires pour les tuberculeux ; le siège social est à Paris, 2, rue Antoine-Dubois. Les Statuts ont été déposés par un groupe de médecins qui ont conçu le projet de cette œuvre ; ces médecins sont : MM. C. Potain, membre de l'Institut ; Louis Landouzy, membre de l'Académie de Médecine ; Henri Rendu, membre de l'Académie de Médecine ; Léon Faisant, médecin de l'hôpital de la Pitié ; Pierre Merklen, médecin de l'hôpital Laënnec ; Maurice Letulle, professeur agrégé, médecin à l'hôpital Boucicaut ; Paul Le Gendre, médecin de l'hôpital Tenon ; Edouard Brissaud, médecin de l'hôpital Saint-Antoine ; Henri Barth, médecin de l'hôpital Necker ; Lucien Dreyfus-Brisac, médecin de l'hôpital Lariboisière ; Ernest Besnier, membre de l'Académie de Médecine ; Laurent Amodru, député de Seine-et-Oise ; Félix Terrier, membre de l'Académie de Médecine ; Georges Thibierge, médecin des Hôpitaux ; Gilbert Sersiron, Eugène Terrien. Le fonds social est fixé à 300,000 francs et divisé en trois mille actions de 100 francs. Parmi les premiers administrateurs qui viennent d'être nommés, figurent le prince d'Arenberg, M. Paul Mirabaud et le comte Camille de Montalivet.

©BIUM



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Par décret en date du 12 juillet, sont promus et nommés aux grades et emplois ci après désignés : *Au grade de médecin-major de deuxième classe* : MM. les médecins aides-majors de première classe de l'armée active Daussat, désigné pour le 30e d'artillerie ; — Gandar, pour le 156e d'infanterie ; — Viguier, pour le 23e d'artillerie ; — Carbonnier, pour le 97e d'infanterie ;— Paris, pour le 36e d'artillerie ; — Normand, pour le 4e tirailleurs algériens ; — Vigerie, pour le 157e d'infanterie ; — Pinot, pour le 31e d'artillerie ; — Calba, pour l'École militaire préparatoire d'infanterie des Andelys ; — Husson, pour le 39e d'artillerie.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de première classe Berriat, du cadre de Cherbourg, est désigné pour servir aux batteries d'artillerie du Sénégal, en remplacement de M. le Dr Sadoul.

M. le médecin de première classe Réjou, du cadre de Lorient, est désigné pour servir aux batteries d'artillerie, à Madagascar, en remplacement de M. le Dr Lafaye de Michaux.

Nominations. — Sont nommés au grade de médecin de 2e classe. — MM. Augé, Barthe, Bellile, Carrère, Dufour, Erdinger, Fermond, Fichet, Le Funtun, Lesson, Martin, Marty, Oudard, Petit et Plomb.

Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur : — *Officier* : M. le Dr Fontan (médecin de la Marine). — *Chevaliers* : MM. les Drs Berthier, Depied, Dérobert, Dessemond-Sicard, Fallier, Galbruner, Castinel, E.-F. Gorron, Hagen, Mayolle, Richer de Forges, Santelli (Médecins de la Marine) ; Duliscouet (médecin de réserve de la Marine).



Médecine d'État et Hygiène.

Les Locataires et l'Hygiène. — Le tribunal de Versailles est saisi d'une question intéressante pour l'hygiène publique. Mme B... a loué une maison de campagne à T... Cette maison avait été, l'année dernière, habitée par une tuberculeuse. La propriétaire a refusé de faire désinfecter. La locataire a alors demandé la résiliation avec dommages-intérêts.

Pouvoirs des tribunaux dans l'appréciation des demandes en paiement d'honoraires. — La Cour d'appel de Bordeaux a rendu dernièrement un arrêt infirmant et annulant un jugement du Tribunal civil de Cognac qui avait méconnu les droits d'un confrère en matière d'honoraires. La Cour, reconnaissant le bien fondé de l'appel, a admis la totalité des réclamations du médecin en réduisant le chiffre des honoraires dans des proportions très modérées.

Parmi les divers considérants de cet arrêt, nous relevons le suivant, qui se rapporte aux pouvoirs des juges dans l'appréciation des demandes en paiement d'honoraires :

« Attendu que les tarifs, adoptés par un syndicat de médecins établis dans une région, ne sauraient être obligatoires pour le juge, qui doit faire application aux parties des principes du droit commun et fixer les honoraires en tenant compte des services rendus, de la nature de la maladie, de la situation sociale et de la fortune du malade, de l'éloignement du médecin, de sa notoriété et de la localité dans laquelle il exerce ; mais, quand un malade reste plusieurs mois dans un état assez grave pour justifier les nombreuses visites qui lui ont été faites et nécessiter de son médecin traitant des soins d'une nature spéciale, il ne peut être question d'appliquer dans toute sa rigueur le tarif en usage pour le prix d'une visite isolée, ou d'un nombre de visites restreint ; en pareil cas les honoraires du médecin doivent être fixés dans leur ensemble ; qu'il est admis, d'ailleurs, d'allouer en général au médecin de la famille un honoraire égal à celui des autres confrères appelés en consultation avec lui. »

Secret professionnel des Sages-femmes. — La Chambre criminelle de la Cour de Cassation a examiné récemment le pourvoi formé par le Procureur général à la Cour de Besançon contre l'arrêt de cette Cour, qui, refusant de faire état du *témoignage d'une sage-femme*, dans une poursuite dirigée contre une fille Girard, prévenue de suppression de part, avait acquitté celle-ci. On se rappelle que la Cour avait, en effet, jugé que ce témoignage avait été fait en violation du secret professionel et que dès lors, il devait être considéré comme nul et non avenu. Le pourvoi du Procureur général soulève donc cette question délicate : La personne astreinte au secret professionnel est-elle tenue de le respecter, même en Justice ? M. le Conseiller Boulloche et M. l'Avocat général Feuilloley se sont successivement prononcés pour l'obligation absolue du silence : ils ont donc conclu l'un et l'autre au rejet du pourvoi du Procureur général à la Cour de Besançon. M. l'Avocat général Feuilloley a insisté sur le caractère impératif du texte de l'article 378 du Code pénal. Il a ajouté que l'obligation absolue de l'observation du secret professionnel résulte d'autant plus des termes de cet article qu'aujourd'hui il n'y a même plus de « cas où la loi oblige les dépositaires de secrets professionnels à se porter dénonciateurs ». En effet, cette exception, qui se référait aux articles 103 et suivants du Code pénal, a été effacée par la loi du 28 avril 1832 qui les a abrogés. Divers arrêts de cassation, à la vérité, ont admis surtout quand il s'agit de répondre à une interrogation en justice, la « discrétion facultative ». Mais il s'en faut que cette jurisprudence ait un caractère constant. Un arrêt de la Chambre criminelle, de novembre 1885, a décidé que le médecin était tenu au secret professionnel et ne pouvait même pas en être relevé par la partie intéressée. Il a posé le principe de l'obligation du secret absolu, dans un intérêt d'ordre public. La Chambre civile de la Cour de Cassa-

©BIUM

tion a, de son côté, par deux arrêts récents, dont le dernier est de mai, 1899, appliqué ce principe. Ces arrêts sont, d'ailleurs, conformes à la théorie soutenue par l'éminent criminaliste Faustin Hélie. Il est d'avis en effet, que si l'interpellation du magistrat enlève à la violation du secret professionnel le caractère délictueux qui seul pourrait permettre de frapper l'auteur de cette violation des peines prévues par la loi, celui-ci n'en manque pas moins au devoir professionnel. Dès lors une déclaration ainsi faite ne peut être retenue. Elle doit être réputée inexistante. L'analyse de tous ces textes et documents détermine l'avocat général à conclure énergiquement pour la consécration de la doctrine adoptée par la Cour de Besançon. La Cour suprême a mis l'affaire en délibéré.



Divers.

Banquet annuel des Médecins Bourguignons. — Le banquet annuel des Médecins Bourguignons a eu lieu le mardi 31 juillet 1900, à sept heures et demie, sous la présidence d'honneur de M. le Dr Marey, professeur au Collège de France, et la présidence de M. le Dr Albert Robin, membre de l'Académie de Médecine au Restaurant des Congrès, rue de Paris, à l'Exposition.

Le bureau de la réunion des Médecins Bourguignons se trouve actuellement ainsi composé : Président d'honneur : M. Marey, *de l'Institut* ; Président : M. Albert Robin, *de l'Académie de Médecine* ; Vice-Président ; M. Variot ; Commissaire : MM. Bienfait (Ain), Bernard (Côte-d'Or), Brulard, Variot (Saône-et-Loire), Jeanton, Bérillon (Yonne), Chaput.

Un hommage à la Chirurgie française. — M. le Pr Lannelongue, membre de l'Institut, et les Prs Pozzi et Tillaux, de l'Académie de Médecine de Paris, ont été reçus officiellement membres associés du Collège royal des Chirurgiens d'Angleterre. La cérémonie a été magnifique. Au banquet qui a eu lieu le soir, le prince de Galles, pour montrer sa sympathie à l'endroit de notre admirable École française, s'est spécialement entretenu avec M. Lannelongue, qu'il a vivement félicité.

Distinctions honorifiques. — Nous sommes heureux d'annoncer la promotion de M. le Médecin-inspecteur général Dujardin-Beaumetz au grade de grand-officier de la Légion d'honneur.

La médaille d'honneur des épidémies, en bronze, est décernée à M. Henri Mauban, externe des hôpitaux de Paris, pour le dévouement dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions et à M. Lafond (interne à l'hôpital Saint-André, à Bordeaux).

Des récompenses honorifiques ont été accordées aux médecins ci-après dénommés, membres honoraires et participants des Sociétés de Secours Mutuels. *Médailles d'or* : MM. les Drs Lourties (sénateur) ; Lannelongue (de Paris) ; Aubin (de Toulon) ; Gyou (de Bordeaux) ; Masbrenier (de Melun) ; Pouliot (de Poitiers) ; Thonion (d'Annecy). — *Rappel de médaille d'argent* : M. le Dr Legros (de Rochefort). — *Médailles d'argent* : MM. les Drs Bondon, P. Lacroix (de Paris) ; Chambard, Lavirotte (de Lyon) ; Debourge (de Rollot) ; Friot, Valentin (de Nancy) ; Jacques (de Saint-Bonnet-en-Champsaur) ; Leviez (d'Arras) ; Millou (de Marseille)

Médailles de bronze : MM. les Drs Barbarin, Damain, Dehenne, Floquet, C. Hennocque, J. Joanin, Th. Klein, Lansac, Emile Laurent, Letulle, Mauduit, Ollard, Pinet, Savornin, Thoumas, Trouillet (de Paris) : Ansaloni (de Selles-sur-Cher) ; Daraignez (de Mont-de-Marsan) ; Doublet (de Rochefort ;) Gairal (de Carignan) ; Girin (de Lyon) ; Imbert (de Castellane) ; Larché (d'Avignon) ; Lestocquoy (d'Arras) ; Marmisse (de Bordeaux) ; Martin (de Couches-les-Mines) : Noquet (de Lille. — *Mentions honorables* : MM. les Drs Ertzbischoff, Nogué, Queyssac, Sabatié (de Paris) ; Guihal (de La Chapelle-Basse-Mer) ; Masson (de Raon-l'Etape) ; Piéron (de Lyon) ; Sacépée (de Friville-Escarbotin).

M. le Dr Suberbie est nommé officier de l'Instruction publique ; M. le Dr Bourée, (de Châtillon) officier d'Académie.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Cheurlot est à Bagnoles-de-l'Orne. — M. le Dr Goldenstein, à Luc-sur-Mer. — M. le Dr N. P. Van den Berg, à Amsterdam. — M. le Dr Borel, à Pougues-les-Eaux. — M. le Dr Dollinger, aux bains du Gurnigel. — M. le Dr E. Kraus, à Vaucresson. — M. le Dr C. Clado, à Tarasp. — M. le Dr G. Chevrier, au château du Rû-Jacquier. — M. le Dr Regnard, au château de Behoust.

Mariages de médecins. — M. le Dr A. Moutier nous fait part de son mariage avec Madame veuve de Mérona, née Marguerite Devoucoux.

Les Médecins et les Sports. — M. le Dr Cavier, vient d'être nommé vice-président du Moto-Club de France.

Suicide d'un médecin. — Depuis plusieurs années, habitait dans un modeste logis, situé au cinquième étage de la maison portant le numéro 4 de la rue Tardieu, à Montmartre, un médecin, M. Eugène Le Gall, âgé de cinquante et un ans. Cet homme, dont l'existence a été des plus misérables, méritait, par sa conduite et son intelligence, une destinée meilleure. Il s'est suicidé et sa mort a provoqué une véritable émotion dans le quartier de Clignancourt, où il jouissait de l'estime générale. Eugène Legall fut blessé sur le champ de bataille de Reischoffen. Il était alors adjudant et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en récompense de sa brillante conduite. Après la guerre, Eugène Legall fit ses études pour devenir médecin, exerça cette profession pendant plusieurs années ; mais, quoique très capable, très dévoué, il ne fit pas fortune. Il était, en effet, très charitable ; et ses malades seuls bénéficiaient de ses honoraires. Le brave homme tomba même dans la misère. Des amis lui vinrent en aide et le tirèrent de sa situation. En 1891, il fonda, avec le Dr Bérillon, l'Institut psycho-physiologique, mais l'ancien sous-officier ne tarda pas retomber dans un état précaire.

©BIUM

THÉRAPEUTIQUE.

La Mouillère (Besançon) et les chlorurées sodiques fortes, iodo-bromurées.

Il est impossible, ou peu s'en faut, d'exagérer, en matière de thérapeutique hydro-minérale, l'importance des *chlorurées sodiques fortes, iodo-bromurées.*

« La balnéation chlorurée sodique produit des effets « vraiment merveilleux, a pu écrire le professeur A. Robin, « membre de l'Académie de Médecine. Elle s'adresse avec « le même succès aux anémies, à la chlorose, au rachi- « tisme, au lymphatisme et à la scrofule, aux rhumatismes « chroniques, aux affections chroniques des os et des arti- « culations, etc. Cette médication joue donc en hydrologie « un rôle de tout premier ordre, et l'on peut dire, sans « crainte d'être taxé d'exagération, que, lorsqu'elle n'est « pas décisive, elle a, tout au moins, le mérite de préparer « des guérisons qui n'auraient pas été obtenues sans elle. »

Pendant longtemps, et presque jusqu'à ces dernières années, on ne comptait — ou plutôt on ne connaissait guère — en Europe, que trois à quatre stations : Nauheim et surtout Kreuznach en Allemagne, Salins et Salies en France, dispensant, aux malades de ces nombreuses catégories les bénéfices de leurs *eaux salines* (bromurées ou non bromurées), et de leurs *eaux-mères* (Mutterlauge).

Mais à mesure que l'action de ces eaux était mieux connue et leur spécialisation mieux établie ; à mesure que, par suite, leurs succès s'affirmaient plus nombreux, plus décisifs, plus incontestés ; à mesure que, d'autre part, les conditions d'existence faites à tous par la vie moderne, surmenée et surchauffée au-delà de toute raison, multipliaient au sein de la jeune génération les anémiques, les épuisés et les neurasthéniques, les lymphatiques et les scrofuleux ou scrofulo-tuberculeux ; à mesure enfin qu'augmentaient la facilité des communications et le bon marché relatif des déplacements, Nauheim et Kreuznach, Salins et Salies devenaient insuffisants, et, devant le flot toujours montant des baigneurs justiciables de la médication chlorurée sodique, s'ouvraient de nouvelles stations salines, d'année en année plus nombreuses.

L'Allemagne, aujourd'hui, se pare avec une certaine fierté de ses cent et quelques stations salines, au fronton desquelles elle inscrit avec complaisance ces lourds » à peu près » ou « jeux de mots » caractéristiques de l'esprit germanique : *In sale salus* et encore *In sole et in sale* (l'eau saline) *omnia constant.* A entendre nos bons voisins d'outre-Rhin, il semblerait qu'il n'y ait d'autre cure saline que celle pratiquée chez eux, par eux, et pour eux.

Lourde erreur ! alors que Salins et Salies nous restent et alors qu'aux deux extrémités sud-ouest et est de la France viennent de se fonder depuis tantôt 7 à 8 ans, Briscous et *La Mouillère, aux portes de Besançon.* La richesse thermale d'un pays s'apprécie par la qualité bien plus que par le nombre de ses stations ; des cent et quelques sources salines allemandes, il n'en est aucune qui, même de loin, puisse entrer en rivalité avec Salies, Briscous ou *La Mouillère.*

Cette dernière station de *La Mouillère*, éclose en 1892 en plein Jura français, aux portes de Besançon, dans l'un des sites les plus pittoresques de cette ravissante vallée du Doubs si justement dénommée « la préface de la Suisse », renferme jusqu'à 291 gr. de chlorure par litre et pas moins de 0 gr. 108 de bromure, alors que Salins et Salies, jusque-là réputées pour leur bromuration, en renferment peine le tiers. Les eaux salines naturelles de *La Mouillère* se classent en tout premier rang, tant par la richesse que par l'heureuse pondération de leur minéralisation, qui unit à la précieuse *bromuration* de Salins la forte *chloruration* de Salies.

A cette station il faut envoyer, sans hésiter, les débiles, les épuisés, les convalescents, les anémiques, les lymphatiques, scrofuleux et scrofulo-tuberculeux, les malades atteints de métrites et paramétrites anciennes, et de tumeurs fibreuses utérines, d'affections chirurgicales chroniques, ganglionnaires, osseuses ou articulaires, de paralysie infantile, de chorée chronique, ainsi que d'affections par nutrition retardante : rhumatisme chronique, goutte atonique, diabète gras, obésité, etc.

En même temps que les ressources de la cure saline, ils trouveront à la Mouillère celles de la « cure d'air » de petite altitude, et celles des médications adjuvantes : hydrothérapie et sudothérapie, massage, électrothérapie, gymnastique médicale et orthopédique ; institut radiographique.

Dr D. Aubin.



Variétés et Anecdotes.

Les Médecins non chinois en Chine : Les Doctoresses et les femmes-médecins en Chine.

Tous les journaux politiques ont, ces temps derniers, donné dans de longs aperçus sur la Chine moderne, des détails circonstanciés sur les Européens et les Américains qui y habitent actuellement ; mais ils ont tous oublié, sauf le *Temps*, de parler des *femmes-médecins*, d'origine anglaise et américaine, qui y exercent l'art de guérir de la façon la plus régulière, et après avoir subi des examens à Londres ou aux Etats-Unis. Elles sont aujourd'hui, près d'une centaine, sans parler de celles qui résident en Corée, comme nous l'avons dit dans notre note du *Temps*.

Il y avait trois femmes médecins à Pékin, il y a peu de temps. Aujourd'hui nous connaissons les noms des deux, qui y sont très probablement encore ; Miss Alice Marston, reçue à Londres en 1881, missionnaire anglaise ; Miss Anna Dennis Gloss, reçue à Chicago en 1875, missionnaire américaine. A Tien-Tsin, citons Miss Stella Akers Perkins (Chicago, M. D., 1881), missionnaire américaine,

©BIUM

de même que Ida Stevenson (Chicago, M. D. 1890) ; Miss Saville, reçue à Londres en 1894, de la London Missionary Soc. ; Miss J. I. Dow (M. B., Toronto, 1895), missionnaire de l' A. B. C. F. M. (Presbyterian Mission), de même que Miss Margaret Wallace (M. D., Ontario, 1898).

Il y a d'autres femmes médecins, en nombre notable, à Fow-Chow (au moins 4), à Amoy (au moins 3), à Hankow, etc., etc.

A Shanghaï, le personnel médical de *Margaret Williamson Hospital* est entièrement féminin. Il se compose des doctoresses Elizabeth Reifsnyder, Emma Garner, Edith Mac Gowan, Sarah Kerr, Miss Martha Berninger, et de 6 infirmières chinoises. Miss Elizabeth Reifsnyder, docteur en médecine de Philadelphie, est l'un des chirurgiens les plus connus de Chine.

Fondé en 1884 et ouvert en 1885, cet hôpital est la propriété de la *Société des Missionnaires de la femme*, qui a son quartier général à New-York ; les enfants et les femmes seulement y sont soignés. L'année dernière, l'hôpital a reçu à titre d'hospitalisées 333 malades : 33, 395 malades ont été soignés au dispensaire ; 214 ont été soignés chez eux par le personnel médical, et 47, 759 ordonnances ont été faites.

Mistress Bigler, qui s'est établie en Chine depuis sept ans, s'est attachée spécialement à donner ses soins aux *femmes* ; elle y est parvenue avec le plus grand succès ; l'an dernier seulement 20.000 malades ont eu recours à elle. Miss Hu King Eng, une Chinoise, reçue aux Etats-Unis, est la première Chinoise, croyonr-nous, qui ait fait des études médicales « à l'occidentale »

Deux femmes-médecins sont déjà mortes en mission en Chine ; ce sont une américaine, Miss. L. Graham (M. D., Ontario, 1891), décédée le 13 octobre 1894 ; et une anglaise, Miss A. Gillespie, élève d'Edimbourg en 1896, morte en juillet 1897, comme missionnaire, à Kwanchenta.

L'Imprimeur de Dupuytren. — Le Record des Chirurgiens millionnaires.

Vers 1812, la chaire de médecine opératoire se trouvant vacante par la mort de Sabatier, un brillant Concours s'ouvrit à cette occasion entre Dupuytren, Roux, Marjolin et Tartra. Ce fut comme un vrai combat, tant l'émulation des rivaux dégénéra en animosité ; il y eut des injures publiques, des défis personnels, et jusqu'à des cartels. En vain plusieurs des rivaux de Dupuytren le surpassèrent en mémoire, en connaissances solides et en facilité ; Dupuytren voulait occuper la chaire de Médecine opératoire, c'était son but avoué ; il resta vainqueur dans cette lutte, mais grâce à un subterfuge.

« Dupuytren composant péniblement, ne put livrer sa thèse (1) le jour assigné par ses juges. Au terme des règlements et selon le vœu de ses concurrents, il aurait dû se retirer de la lice. Mais un libraire, éditeur de Dupuytren, et comme tel vivement intéressé à ses succès, prétendit que le retard des *épreuves* devait être imputé à l'imprimeur : en conséquence il fit attester par tous les compositeurs typographes *qu'une des formes était tombée en pâte*. Et c'est ainsi que Dupuytren dut à un certificat complaisant l'obtention d'une place indispensable à sa haute fortune (1), « qu'il ne dut qu'à lui-même et qui pour être *sans exemple* dans notre profession, n'en est pas moins le fruit de ses travaux, disait Orfila en 1835, à ses obsèques ».

Dupuytren, au sceptre de la Chirurgie française, joignit la supériorité de la fortune et s'attacha à conserver cette prééminence de son vivant (2) battant encore sur ce terrain Marjolin, son rival du Concours mémorable de 1812, qui 10 ans après la mort de Dupuytren gagnait 80 à 100,000 fr. par an et possédait 50,000 fr. de rente (3), et Velpeau, malgré sa grande fortune.

Il paraît détenir le record des chirurgiens devenus millionnaires grâce à leur bistouri, au moins à la période préantiseptique de la Chirurgie.

L'a-t-il conservé à l'ère antiseptique ? Nous en doutons.

L. Picard.

(1) *Lithotomie*. Paris, Lebègue, 1812, in-4°, 3 p. l., 55 p.

(1) Dupuytren, un des premiers clients de Rothschild et son ami, donna *deux millions* de dot à sa fille, Mme de Beaumont, et lui laissa *sept millions* en héritage. On disait en 1835, qu'outre les 200,000 fr. affectés par Dupuytren au musée qui porte son nom, il avait encore disposé d'une somme de 300,000 fr. pour la fondation d'une maison de retraite où devaient être entretenus à perpétuité 12 vieux chirurgiens infirmes et maltraités de la fortune, tristes victimes de l'ingratitude publique ou des vicissitudes gouvernementales. Bourdon (I.). *Illustres médecins et naturalistes des temps modernes*. Paris, 1844 p. 408.

(2) « Ayant appris qu'Astley Cooper possédait plus de *six millions*, tous ses efforts tendirent à ne point rester en arrière de son illustre rival. C'était là, pour ainsi dire son idée fixe, la force occulte et fatale qui le poussait. son rocher de Sisyphe qu'il roulait sans cesse et presque sans espoir ». [R. P. *Gaz. méd. de Paris*, 1838, p. 503]. Astley Cooper, dont les honoraires annuels se sont élevés jusqu'à 525,000 fr.. gagnait en moyenne 375,800 par an. Un de ses domestiques gagna en un an 21,000 fr. en distribuant des tours de faveur. (*Ann. Chir. franç. et étrang.*, 1841, II, 112).

(3) Sachaile (de la Barre). *Les Médecins de Paris jugés par leurs œuvres*. Paris, 1845, p. 458.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Handbuch der Prophylaxie [*Manuel de Prophylaxie*] ; par Nobiling Jankou.— Munich, 1900, Seitz et Schauer, in-8°, 600 p.

Le rôle que joue la prophylaxie dans les différentes affections n'est plus à tracer. En France, comme en Allemagne, on s'en est rendu compte et on a voulu propager, par des publications scientifiques bien faites, les notions si nécessaires pour éviter les atteintes morbides. Ce manuel que

©BIUM

nous présentons aujourd'hui est donc d'une utilité incontestable et est appelé à rendre de très grands services.

Divisé en un certain nombre de fascicules, chacun de ces fascicules étant consacré à la prophylaxie d'une catégorie de malades ou de maladies, ce volume forme un travail d'ensemble des plus complets et des mieux étudiés. Il y a un fascicule pour l'histoire de la prophylaxie, par Goldschmidt; deux autres consacrés à la prophylaxie des maladies gynécologiques et de l'obstétrique par Oscar Schaeffer ; un autre, destiné aux maladies des enfants par Rudolf Fischl; un quatrième, aux maladies de la peau par Max Joseph, un cinquième, aux maladies de la bouche et des dents ; par Cristian Greve ; un sixième, à la prophylaxie, en chirurgie, par A. Hoffa et A. Lilienfeld ; enfin, un fascicule destiné à la prophylaxie en psychiatrie, par Walter Fuchs.

Comme on le voit, tous ces fascicules sont signés de noms connus et cela nous dispense de faire un plus ample éloge de cet ouvrage appelé à un grand succès. [A. P. S. J.].

Annuaire des Sociétés Savantes de Paris ; par la **Réunion des Secrétaires Généraux**. — Paris, Institut international de Bibliographie scientifique, 1900, in-18, reliure souple, 328 p. et 52 Fig. — Prix : **6 francs.**

L'Institut de Bibliographie vient de faire paraître, grâce à la confiance dont l'a honoré la Réunion des Secrétaires Généraux des Sociétés savantes de Paris, un petit Annuaire de toutes les Sociétés qui existent dans la Capitale ; plus tard, il publiera un volume analogue pour les Sociétés de Province. — C'est un élégant in-18, pourvu d'une reliure très souple, mais très solide, et renfermant le dessin de la plupart des Sceaux des Sociétés de Paris.

Au moment où le monde savant va venir en foule visiter l'Exposition et par suite nos principales institutions scientifiques, littéraires et artistiques, il importait de mener à bien une publication de cette nature, guide indispensable pour tous ceux qui s'intéressent aux travaux de l'intelligence dans notre pays. L'Institut de Bibliographie a donc bien mérité de la Science française, en faisant le sacrifice d'une telle édition, qui se présente d'ailleurs sous les meilleurs auspices.

Dans cet Annuaire, une page entière, ou Fiche, est consacrée à chacune des Sociétés citées ; et le lecteur trouvera, sur chacune de ces fiches, tous les renseignements dont il peut avoir besoin : siège social, composition du bureau pour l'année courante, publications, etc.

Ce volume, on le voit, est indispensable à tous ceux qui veulent être renseignés sur le mouvement intellectuel contemporain et doit se trouver dans toutes les bibliothèques publiques ou privées.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT

Listes des Questions d'Internat et d'Externat

PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE

Par **Marcel BAUDOUIN.**

Vol., in-18, de plus de 200 pages.— Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

En vue de donner aux voyageurs des régions desservies par son réseau de nouvelles facilités pour visiter l'Exposition Universelle, la Cie d'Orléans se propose de faire délivrer, à partir du 1er juillet et jusqu'au 5 octobre prochain, aux conditions du tarif spécial G.V. n° 2 bis, les billets aller et retour de famille, dont la délivrance pour Paris est prévue par ce tarif. Toutefois pour les parcours supérieurs à 200 kilomètres (le parcours exprimé étant la demi-somme du parcours aller et retour), le taux de réduction sur les prix du tarif général applicable aux parcours aller et retour sera fixé, par personne, ainsi qu'il suit : Taux de réduction par personne : Parcours de 201 kil. ou en payant pour cette distance et jusqu'à 450 kil., 3 personnes, 25 0/0 ; 4 pers. 25 0/0 ; 5 pers. 30 0/0 ; 6 pers. 35 0/0. — Parcours de 451 kil. ou en payant pour cette distance et jusqu'à 550 kil., 3 pers. 30 0/0 ; 4 pers. 30 0/0 ; 5 pers. 30 0/0 ; 6 pers. 35 0/0. — Parcours de 551 kil. ou en payant pour cette distance et parcours au-delà de 551 kil., 3 pers. 35 0/0 ; 4 pers. 35 0/0 ; 5 pers. 35 0/0 ; 6 pers. 35 0/0. Au-dessus de 6 personnes, la réduction sera de 50 0/0 pour chaque personne en plus des six premières.

Chemin de fer d'Orléans.

Facilités données aux Voyageurs pour aller en vacances sur le réseau d'Orléans.

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, dans le but de faciliter les déplacements d'une certaine durée, à la campagne, pendant la saison d'été, délivre des billets d'aller et retour de famille en 1re, 2e et 3e classes, dans les conditions suivantes : Ces billets sont délivrés au départ de Paris pour toute gare du réseau située à 125 kilomètres au moins. Ils comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux ; autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux. L'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques peuvent prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille. Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter dans toutes les gares du parcours. La durée de validité des billets est *d'un mois*, non compris le jour du départ ; elle peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 par période. Les billets sont délivrés du 15 Juillet au 1er Octobre. Les voyageurs peuvent cependant commencer leur parcours après cette date, étant entendu que, dans ce cas, la durée de validité des billets expire le 1er Novembre ou, moyennant prolongation payante, le 15 Novembre au plus tard.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900.

Billets collectifs à prix réduits pour Paris.

Du 1er juin au 31 octobre 1900, toutes les gares situées à plus de cent kilomètres de Paris délivreront des billets aux familles (époux, ascendants, descendants) d'au moins trois personnes, voyageant ensemble. Pour les familles de trois personnes, le prix perçu sera égal à celui de trois billets d'aller et retour ordinaires. Pour les familles plus nombreuses, le prix ci-dessus sera augmenté de la moitié du prix d'un billet d'aller et retour pour chacun des membres de la famille en plus des trois personnes. Le prix total ne pourra être inférieur à 50 0/0 du prix qui serait perçu pour l'ensemble de la famille si le tarif général était appliqué. Ces billets seront valables pendant 12 jours pour les parcours de 100 à 700 kilomètres ; 14 jours pour les parcours de 701 à 900 kilomètres ; 16 jours pour les parcours au-delà de 900 kilomètres. Faculté de prolongation de moitié à deux reprises moyennant un supplément de 10 0/0 chaque fois.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 462.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 32. 11 Août 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Xe Congrès d'Hygiène et de Démographie, par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : La Chambre hygiénique du Touring-Club. — Petites nouvelles. — La Campagne de Chine : Le Service de Santé militaire. — Les Médecins européens en Chine : M. le Dr Morrison. — Les Congrès médicaux de 1900 : Congrès international de la Presse médicale. — XIIIe Congrès international de Médecine. — Le 1er Congrès international de Médecine professionnelle. — Le Congrès international d'Assistance publique. — Les Opérations célèbres : L'Opération de séparation du Xiphopage Rosalina-Maria. — Les Monuments médicaux : Un monument à Hahnemann, à Paris. — Nécrologie. — Petites informations. — Variétés et Anecdotes : Les Fumisteries à la Salle de Garde. — Les livres nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — M. le Dr Blondel (Paris). — M. le Pr Lannelongue (Paris). — Le Xiphopage Rosalina-Maria.

BULLETIN

614 (06)

Le Xe Congrès international d'Hygiène et de Démographie.

Depuis hier, vendredi 10 août, est ouvert le Xe Congrès international d'Hygiène et de Démographie.

Souhaitons, alors qu'il en est temps encore, la bienvenue aux nombreux médecins étrangers, qui ont voulu honorer de leur présence cette réunion internationale.

La séance d'ouverture a eu lieu solennellement dans le grand Amphithéâtre de la Faculté de Médecine, à trois heures et demie ; mais, dès le matin, à 10 h. 1/2, on s'était réuni, sans apparat, pour préparer les travaux du Congrès.

Les jours suivants seront consacrés à des séances de sections et à des visites intéressantes, parmi lesquelles il faut signaler celles de l'Institut Pasteur et de l'Hôpital Pasteur ; du parc agricole d'Achères ; de l'Institut de Vaccine animale de Paris, etc., etc.

Les travaux du Congrès sont d'ailleurs divisés comme d'habitude, en de nombreuses sous-sections : Microbiologie, Hygiène alimentaire, Salubrité, Hygiène industrielle et des collectivités, Démographie etc., etc.

Nous désirons tous le succès de cet important Congrès ; mais nous persistons à ne pas comprendre pourquoi les Hygiénistes n'ont pas suivi l'exemple des Dermatologistes entr'autres, qui se sont arrangés de façon à ce que leur réunion ne constituât qu'une section du grand Congrès international des Sciences médicales, dont les séances viennent de se clore d'une façon si brillante.

Certes, parmi les Hygiénistes, il y a des ingénieurs et des personnes non reçues docteurs en médecine ; mais il aurait été très simple de trouver un moyen de les laisser entrer dans l'Arche sainte sans violer le règlement.

Les chefs des Hygiénistes ne l'ont pas voulu. Tous les gens raisonnables, — et non pas seulement ceux qui attendent la fin des Congrès pour quitter Paris, — doivent le regretter.

Marcel Baudouin.

©BIUM



CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

613.31

La Chambre hygiénique du Touring-Club.

A l'Exposition d'Hygiène, au 1e étage du Palais, le *Touring-Club* de France a voulu montrer au public en murs et en meubles, ce que doit être la *Chambre d'hôtel* pour satisfaire aux exigences modernes de la propreté et de l'hygiène. C'est la chambre d'hôtel idéale. — Les hôteliers sans doute la verront : ce sera un exemple et un modèle. La chambre hygiénique est une vraie chambre, grandeur nature, avec ses meubles, toute prête à recevoir le voyageur, à ceci près toutefois qu'il en manque une paroi, pour faciliter l'examen. Il faut comprendre la raison d'être de chaque détail. Car tout y est raisonné, mûrement délibéré et voulu. Et c'est par là qu'elle est instructive. En voici la description, d'après notre confrère, M. de Varigny.

La fenêtre d'abord; très haute, pour permettre aux rayons du soleil d'entrer largement. Ni stores, ni jalousies : les uns et les autres gênent la ventilation et accumulent la poussière ; et l'humidité qui s'y réfugie souvent favorise le développement des germes. Les volets sont seuls tolérés. Autour de la fenêtre, pas de ces grands rideaux en drap ou en étoffe : de la toile seulement. Car les étoffes ne se lavent point et d'habitude on les choisit de couleur sombre pour que la malpropreté n'apparaisse pas, tandis que la toile se lave ; et quand elle est sale, elle le fait voir. Mieux vaut la toile unie, sans dessins, par conséquent.

Le plafond et les murs, maintenant. Pas de moulures sur celui-là ; sur ceux-ci, pas de tenture. Le tout est uni, et nu ; pas un angle, pas une saillie, pas un recoin ; gorge unie à la rencontre des parois et du plafond. Pas de rosaces non plus, « où les insectes s'installent si volontiers », dit la notice (Si encore ils ne faisaient que s'installer...). Les murs sont peints: ils sont revêtus d'un enduit vernissé, de couleur claire, et gaie, avec une petite bande décorative dans le haut, et dans le bas, une bande sombre, pour imiter un lambris. C'est nu, mais c'est propre et avenant. Et puis, et surtout, cela se lave comme on veut : les microbes, la poussière, la saleté ne s'y accumulent pas comme sur le papier de tenture, ou sur l'étoffe. Un coup d'éponge de temps à autre, et c'est aussi net que si les peintres sortaient de la pièce. Quant à la suppression des moulures, de la rosace, elle s'explique sans peine : il ne faut laisser à la poussière, qu'elle soit banale ou malfaisante, aucun coin où se loger.

Le sol ? C'est un parquet sans encaustique et qui se lave. La cire ne sert qu'à conserver les poussières ; elle est bannie. Et pour éviter la poussière blanche qui sort sans cesse par les interstices des planches, le comité de médecins et d'hygiénistes qui a dressé le plan de la chambre hygiénique veut que les lambourdes soient scellées au bitume, et non au plâtre. Aucun tapis sur le parquet ou, du moins, aucun tapis fixe. Là où le sol est carrelé, on tolérera les carpettes mobiles, mais c'est tout. Pas de tentures, pas de portières, pas de rideaux autour du lit. Et pas d'alcôve surtout. L'alcôve et les rideaux s'opposent à la ventilation et accumulent autour du dormeur de l'air malsain, de l'air qui vient de servir. Mort à l'alcôve !... Mort aux rideaux de lit ! Voilà pour le contenant : voyons le contenu ; tout est calculé en vue du libre passage de l'air, de l'éponge et du plumeau. Le lit en fer, en fer peint, aussi bariolé que l'on voudra, mais facile à laver où à repeindre ; le lit en fer, où la vermine ne peut se réfugier. Le sommier, tout en métal et tout nu : inutile de l'habiller de toile qui recueille la poussière et les taches, et conserve l'air stagnant. L'armoire en bois, simple, mais élégante, et surtout moderne ; aux gémonies la commode des aïeux dont elle a conservé la crasse, ce meuble disloqué où pas un tiroir ne joue décemment, et d'où s'exhale une odeur suspecte. A côté du lit, la table de nuit, toute en métal et marbre, facile à laver et à repeindre, n'absorbant pas, et, par conséquent, inodore. Avec cela une table en bois blanc peint et des chaises cannées ; pas de ces fauteuils antiques et malpropres, refuges de la poussière.

Après la chambre, le cabinet de toilette. Très simple aussi, ce dernier. Pas de ces toilettes antiques et prétentieuses, qui ont déjà fait plusieurs générations : une table de bois blanc peint avec dessus en marbre ; grande cuvette d'au moins 40 centimètres de diamètre et pot à eau contenant cinq litres d'eau. Il ne faut plus de ces cuvettes minuscules où l'on ne peut guère tremper que le nez et où il est impossible de se laver les mains sans tout éclabousser, ni du pot à eau d'un demi litre de capacité. Tout cela est préhistorique. Broc et seau hygiéniques, et amples ; un *tub*, la vasque pour les ablutions générales, tout en métal, et l'autre meuble de même. Porte-serviettes en bois peint, mobile ; porte-manteaux en métal, de préférence, et abondants.

Il manque toutefois plusieurs choses dans le *Cabinet de Toilette* de la Chambre Hygiénique. Sille Touring-Club, qui voyage beaucoup en France, avait jeté un coup d'œil sur les hôtels d'Outre-Mer, il aurait vu que toujours ce cabinet possède une petite *baignoire*. Nous réclamons donc d'abord l'installation immédiate du dit appareil dans la dite chambre, si vraiment elle veut être hygiénique ! Le premier soin de l'homme — et surtout de la femme ! — principalement en été, ne doit-il pas être de se baigner.

Un autre instrument manque, et il faut également l'y mettre de suite, car je ne suppose pas que la Chambre du Touring-Club soit réservée aux seuls hommes ! Cet appareil, nous ne le nommerons pas, pour ne pas effaroucher nos lecteurs ; mais nous nous bornerons à rappeler qu'en Vendée il porte le même nom qu'une pauvre haridelle !

Décidément, au Touring-Club, si l'on est « modern style », on n'est pas très moderne ni très parisien ! Avis aux Parisiennes.

Petites Nouvelles.

Le Service médical à l'Exposition. — Au Service médical de l'Exposition, et au pavillon principal qui se trouve au Champ-de-Mars, nous avons pu recueillir les quelques chiffres suivants intéressants sur la statistique médicale du mois de juillet : « Depuis 15 jours, on reçoit en moyenne une vingtaine de malades par jour. Toutes ces indispositions sont causées par la chaleur et les gardiens des palais sont atteints dans la plus grande proportion. Dans un jour, on a eu jusqu'à trente-deux insolations ou coups de chaleur. En vingt deux jours, c'est-à-dire du commencement du mois au 22 juillet, on a compté 277 malades, alors que le mois de juin ne comprenait que 377 cas au total. »

Le chiffre total des ouvriers blessés depuis le commencement des travaux de l'Exposition, s'élève à 18,527. Son

©BIUM

éloquence dispense de tout commentaire et justifie toutes nos réclamations.

Les Médecins conférenciers.— Le samedi 28 juillet, conférence sur la *Contagion des maladies* par M. le Dr Grancher, professeur à la Faculté de Médecine, au Petit Palais des Champs-Elysées.

LA CAMPAGNE DE CHINE.

613.67

Le Service de Santé militaire et naval en Chine.

Sont désignés pour faire partie de l'état-major et des formations sanitaires du corps expéditionnaire de Chine :

1° A l'état-major général : le médecin principal Geay de Couvalette et le médecin de 1re classe Bouras;

2° A l'ambulance de 1re ligne : le médecin principal Clavel, les médecins de 1re classe Casanova et Lorin, les médecins de 2e classe Petit, Marty, Herdinger et Plomb ;

3° A l'hôpital de campagne n° 1 : le médecin principal Duval, les médecins de 1re classe Laborde et Sisco, les médecins de 2e classe Oudard et Carrère et le pharmacien de 1re classe Cavalier ;

4° A l'hôpital de campagne n° 2 : le médecin principal Machenaud, les médecins de 1re classe Tricard et Lecœur, les médecins de 2e classe Fichet et Dufour et le médecin de 2e classe Lautier ;

5° Hôpital d'évacuation : le médecin principal Dollieule, les médecins de 1re classe Guilloteau et Ripoteau, les médecins de 2e classe Belille et Augé et le pharmacien de 2e classe Arnaud.

Le médecin en chef Jacquemin est nommé aux fonctions de directeur du Service de Santé du corps expéditionnaire.

Le Service de Santé de la 1re brigade sera assuré par les soins du département de la Marine, celui de la 2e brigade par les soins de la Guerre. En dehors des deux médecins que comprennent les cadres des bataillons, chaque brigade aura une ambulance divisionnaire et des hôpitaux de campagne. La *Nive* servira de navire-hôpital; le *Vinh-Long* et des affrétés feront un service régulier de vaisseaux-hôpitaux d'évacuation. Le commandant du corps expéditionnaire examinera s'il n'y aurait pas également avantage à organiser un hôpital annexe au Japon.

Par décision ministérielle du 26 juillet 1900 : MM. Trifaud, médecin principal de 2e classe, médecin chef à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie, est nommé adjoint au directeur du Service de Santé du corps expéditionnaire de Chine; Duchêne, médecin principal de 2e classe, médecin chef de l'hôpital militaire du Belvédère, est nommé médecin en chef de la brigade des troupes de l'Armée de terre du corps expéditionnaire de Chine.

Sont désignés pour la brigade de l'Armée de terre du corps expéditionnaire de Chine :

MM. Béchard, médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire de Bayonne ; Kaufmann, médecin-major de 1re classe au 1er régiment du génie; Beylier, médecin-major de 1re classe au 76e régiment d'infanterie; Rouffignac, médecin-major de 2e classe au 17e bataillon d'artillerie à pied; Sabatier, médecin-major de 2e classe à l'Ecole supérieure de Guerre; Rocheblave, médecin-major de 2e classe au 19e escadron du train des équipages militaires a Licht, médecin-major de 2e classe au 5e régiment de hussards; Ferrand, médecin-major de 2e classe au 29e bataillon de chasseurs à pied; Barbot, médecin-major de 2e classe au 4e bataillon du 2e régiment d'infanterie; Destrez, médecin-major de 2e classe au 6e régiment de chasseurs d'Afrique; Pichon, médecin-major de 2e classe au 4e régiment de spahis; Pouy, médecin-major de 2e classe au 5e régiment du génie; De Libesart, médecin-major de 2e classe au 90e régiment d'infanterie; Visbecq, médecin-major de 2e classe au 128e régiment d'infanterie; Husson, médecin-major de 2e classe au 1er régiment du génie, désigné pour le 39e régiment d'artillerie (n'a pas rejoint); Jaffary, médecin aide-major de 1re classe au 18e régiment de chasseurs à cheval; Goullaud, médecin aide-major de 1re classe au 134e régiment d'infanterie; Guichard, médecin aide-major de 1re classe aux hôpitaux militaires de la division d'occupation de Tunisie ; Picque, médecin aide-major de 1re classe au 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique; Leniez, médecin aide-major de 1re classe au 1er régiment de chasseurs d'Afrique; Bar, médecin aide-major de 1re classe au 4e régiment de chasseurs d'Afrique; Miramond, médecin aide-major de 1re classe au 5e régiment de chasseurs d'Afrique; Lafeuille, médecin aide-major de 1re classe au 9e régiment de cuirassiers; Caujole, médecin aide-major de 1re classe aux hôpitaux militaires de la division d'occupation de Tunisie; Vandenbosche, médecin aide-major de 1re classe au 22e régiment d'artillerie; Langlois, médecin aide-major de 1re classe au 158e régiment d'infanterie; Bertèle, médecin aide-major de 1re classe aux hôpitaux militaires de la division d'Oran; Bénard, officier d'administration de 1re classe à la direction du Service de Santé du gouvernement militaire de Paris; Lornet, officier d'administration de 2e classe à l'hôpital militaire de Saint-Martin, à Paris.

Sont mis à la disposition du Service de Santé de la Marine du corps expéditionnaire de Chine :

MM. Père, pharmacien-major de 1re classe à l'hôpital militaire de Marseille ; Nanta, pharmacien-major de 2e classe à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce; Boulanger, officier d'administration de 1re classe à la direction du Service de Santé de la division d'occupation de Tunisie ; Provent, officier d'administration de 1re classe au magasin central des hôpitaux militaires; Labère, officier d'administration de 1re classe à la direction du Service de Santé du 7e corps d'armée; Odet, officier d'administration de 2e classe à l'hôpital militaire de Belfort, détaché à l'hôpital d'eaux minérales de Bourbonne, Gayet, officier d'administration de 2e classe à la direction de l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce; Tusques, officier d'administration de 2e classe aux hôpitaux militaires de la division d'occupation de Tunisie; Durand, officier d'administration de 2e classe à l'hôpital militaire Begin, à Saint-Mandé; Martin, officier d'administration de 3e classe aux hôpitaux militaires de la division d'Alger; Raphael, officier d'administration de 3e classe aux hôpitaux militaires de la division de Constantine.

©BIUM

Les Médecins européens en Chine.

M. le Dr Morrison.

Le correspondant du *Times*, M. le Dr Morrison, vient de rendre un grand service, en télégraphiant en Europe. On n'attendait pas moins de cet homme extraordinaire, qui a, dans une courte vie, accumulé les aventures, traversé les déserts d'Australie à pied, exploré cet Hadès noir, la Nouvelle-Guinée, gardé longtemps dans le corps les fers de trois sagaies papoues, erré dans tout l'univers, parcouru la Chine, sans autre arme qu'un parapluie; qui s'est guéri de la peste en se rôtissant presqu'à mort dans un four du Yun-Nan, et qui a porté dans tous les coins du monde sa fantastique activité. Il ne lui aura rien manqué, pas même d'être enterré vivant, puisque son journal lui a consacré, il y a quelques jours, une « nécrologie » complète. Son télégramme du 21 est un des exemples du bien que peut faire la grande Presse !

LES CONGRÈS MÉDICAUX DE 1900.

61 (08) (06).

Congrès international de la Presse médicale.

Le Congrès de la Presse médicale a été inauguré le jeudi 26 juillet dernier, à 2 heures de l'après-midi, au pavillon de la Presse, à l'Exposition, par M. Millerand, Ministre du Commerce.

Parmi les adhérents figuraient tous les membres de *l'Association de la Presse médicale française*, et les représentants de tous les grands journaux médicaux de l'étranger : MM. Posner et Ewald (Berlin), Spatz (Munich), Fraenkel (Vienne), Fassett (Etats-Unis), Ceccherelli (Italie), Sprigg (Londres), Podwissotzki et Diakonow (Russie), Tigerstedt (Suède), Ehlers (Copenhague), Gallet (Bruxelles), Pesina (Prague), etc.

Avant l'allocution du Ministre, le Président, M. le Pr Cornil, sénateur, a pris la parole pour remercier M. Millerand et souhaiter la bienvenue aux délégués étrangers.

M. le secrétaire général, M. le Dr Blondel, a parlé ensuite.

M. le Pr Virchow (de Berlin) a présenté les délégués officiels étrangers.

Un bateau, frété spécialement, a conduit ensuite les Congressistes à l'Hôtel-de-Ville, où ils ont été reçus, à 5 heures, par le bureau du Conseil municipal et ont pris part à un lunch offert par la Ville de Paris, dans les salons du bord de l'eau. Les Congressistes ont été reçus aussi par M. Lépine, préfet de Police, et par le Secrétaire général de la Préfecture de la Seine.

Les séances de travail ont eu lieu les deux jours suivants, matin et soir, dans le grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique, à la Faculté de Médecine. On y a voté les statuts de *l'Association internationale de la Presse médicale*, préconisée par Marcel Baudouin, et Laborde (Paris) depuis 1894, et Posner (Berlin).

Un *Comité international*, composé de délégués des différentes nations, sera constitué pour arrêter les statuts de cette Association, et un second Congrès international de Presse médicale se réunira pour les voter en 1901 à Bruxelles. Une codification des principes de la Propriété littéraire appliquée au journalisme médical sera proposée à ce même Congrès et préparée par une Commission élue à cet effet et composée des Drs de Maurans, Marcel Baudouin et Blondel.

Le vendredi soir, une grande soirée a été offerte par M. le Pr Cornil, président du Congrès, et a été très réussie. Elle a eu lieu à la salle de l'avenue Hoche, et a été fort belle. Mme Cornil y assistait. Le président du Congrès était assisté par M. le Dr Blondel, secrétaire général. Un très



M. le Dr Blondel (Paris),
Secrétaire général du *Premier Congrès de la Presse médicale*.

grand nombre de journalistes et de savants de tous pays avaient répondu à l'invitation du Pr Cornil, malgré la température. Le samedi soir, le banquet de clôture a eu lieu au Vieux Paris (nombreux toasts) et a été suivi d'une belle fête au Théâtre du Palais.

Le mardi suivant, 31 juillet, excursion superbe à Versailles, *en Mail coach*, dirigée par M. Marcel Baudouin ; et réception chez M. le Pr Charles Richet.

Ce Congrès présente cette particularité d'être *le premier* qui ait été réuni spécialement pour la Presse médicale ; de nombreux membres et délégués étrangers ont répondu à l'appel de leurs confrères français et nous sommes heureux d'enregistrer le succès de cette belle réunion.

©BIUM

61(06)
XIIIe Congrès International de Médecine.

I. — Les Fêtes du Congrès.

La première fête du Congrès a été offerte par M. le Pr Lannelongue, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, professeur à la Faculté, et Mme Lannelongue, qui ont donné vendredi dernier, 3 août, une soirée artistique, à la galerie des Champs-Elysées. Plus de quinze cents personnes, parmi lesquelles les illustrations de la Science médicale internationale, assistaient à cette fête. Les femmes, très nombreuses, avaient apporté l'éclat de leurs élégances.

Les interprètes, très applaudis, du programme étaient : Mlle Magdeleine Godard, l'excellent violoniste; M. Marcel Tournier, le harpiste distingué; le chansonnier Jacques Ferny, Mme Suzanne Dariel, Mlles Boos et Munier, les charmantes danseuses de l'Opéra. Grand succès pour la première représentation du *Ballet des Nations*, exécuté par la petite classse de l'Opéra, composé et réglé par Mme Bernay. Au piano, M. Pickaert. L'orchestre tzigane de Boldi s'est fait entendre pendant la soirée.



M. le Pr Lannelongue,
Président du Congrès,
Promu Commandeur de la Légion d'honneur à l'occasion du *Congrès* (1900).

Nous avons remarqué dans l'assistance la plupart des notabilités médicales de Paris. Il est à regretter toutefois qu'une section spéciale ait cru devoir aussi organiser pour ce même soir une fête artistique, qui a passé inaperçue en raison de la grande réception offerte aux délégués étrangers par M. le Pr Lannelongue. Cela indique un défaut d'organisation générale et est la conséquence de l'esprit trop particulariste des Parisiens, esprit qui fait un tort beaucoup plus considérable à notre pays qu'on ne se l'imagine chez nous.

La veille, les principaux présidents de section avaient organisé, paraît-il, des réceptions intimes. Il faut les en féliciter.

Les Sociétés médicales de Paris avaient reçu dès le 1er Août, au Club médical de Paris, les délégués étrangers qui ont pris part aux travaux du Congrès international de Médecine. Les délégués étrangers, parmi lesquels étaient les professeurs Neisser (de Breslau), Lang (de Vienne), Reverdin (de Genève), Saxtorph (de Copenhague), Ehlers (de Stockholm), Posner (de Berlin), etc., ont été reçus par les docteurs Pozzi, Richet, etc., et ont assisté à une soirée fort brillante, à laquelle plusieurs artistes parisiens prêtaient leur concours.

De tous côtés, d'ailleurs, durant ces quelques jours, on s'est efforcé de fêter les Congressistes. La Faculté elle-même a été ornée d'arbustes verts et de fleurs fraîches. C'est là une excellente idée. Félicitons aussi les organisateurs des Buffets, du Comité des Logements, du Comité des Dames, qui se sont surpassés. C'est avec plaisir que nous avons vu également se balancer mollement, sous la chaude brise, au milieu de la rue de l'Ecole de Médecine, les deux grandes pancartes indicatrices du Progrès; la Faculté de Paris se modernise et on doit l'en louer vivement.

La semaine prochaine nous donnerons un compte rendu détaillé des autres fêtes de cette semaine; mais nos lecteurs ne perdront rien pour attendre.

M. le Pr Golgi, sénateur, président du Comité italien du XIIIe Congrès international de *Médecine*, a réuni les médecins italiens venus à Paris. La réunion a décidé qu'en raison du deuil de leur nation, les médecins italiens n'assisteraient officiellement ni à la séance d'ouverture, ni à aucune des fêtes données à l'occasion du Congrès, mais qu'ils prendraient part aux travaux scientifiques des sections. Elle a chargé M. le Pr Golgi d'envoyer au professeur Guido Bacelli, à Rome, un télégramme lui notifiant ces résolutions.

II. — Séances générales.

A la séance générale d'ouverture, le 2 Août, à la salle des Fêtes de l'Exposition, M. le Pr Lannelongue a prononcé le discours d'inauguration. Après M. Lannelongue, M. Monis, Ministre de la Justice, a, dans une allocution qui a été applaudie, souhaité au nom du Gouvernement la bienvenue aux délégués étrangers. Après la présentation de nombreuses adresses rendant hommage à la science française, M. le Pr Virchow (de Berlin), l'éminent anatomiste, physiologiste et histologiste allemand, un des doyens de la science universelle, a pris la parole et donné lecture d'une notice sur le « Traumatisme et l'Infection ».

Les délégations a l'Élysée.

Le président de la République a reçu le lendemain matin les délégués officiels de Congrés, présentés par M. le Professeur Lannelongue, qui a prononcé le discours suivant :

« Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous présenter les délégués officiels des Etats de toutes les puissances du monde entier. Je vous suis très reconnaissant de vouloir bien les accueillir. Ils apportent ici non seulement le prestige de leur haute situation, mais encore des travaux dont le nombre dépasse 1,500 communications. Les délégués recevront en France l'accueil qu'ils mé-

©BIUM

ritent et garderont un ineffaçable souvenir de cette journée : elle leur montre quel intérêt le chef de l'Etat porte à leurs travaux et quelle sympathie il a pour leur personne.

Le président de la République a répondu :

« Messieurs, j'aurais été heureux d'assister à la séance d'ouverture de votre Congrès, si la mort tragique de Sa Majesté le roi d'Italie ne m'en avait empêché. Mais je suivrai avec intérêt les travaux de ce Congrès qui réunit les savants du monde entier. La Médecine et la Chirurgie ont fait, dans ces dernières années, des progrès considérables ; votre réunion en réalisera de nouveau dont l'humanité souffrante profitera. Aussi la République française donne-t-elle un salut cordial aux membres du Congrès de Médecine et de Chirurgie. J'espère, messieurs, que vous ne quitterez pas Paris avant de m'avoir fourni l'occasion de vous revoir à l'Élysée où vous êtes les bienvenus. »

Le président de la République a fait ensuite le tour de la salle des Fêtes, où s'étaient groupés, par nationalités, les représentants officiels du Congrès, qui lui ont été présentés individuellement.

IMPORTANCE DU CONGRÈS

Le programme du Congrès de 1900 ne l'a cédé à coup sûr à aucun de ses aînés

Comme l'a dit le Secrétaire général, il y a eu inscrits 260 rapports et plus de 1200 communications, dont beaucoup étaient signés des plus grands noms médicaux de notre époque. Quel contraste avec le premier de nos Congrès internationaux, ce Congrès dû à l'initiative française et qui en 1867, réunissait à Paris 333 membres français et 589 adhérents étrangers ! Parmi ces derniers, nous sommes heureux et fiers de retrouver aujourd'hui ici quelques-uns des meilleurs ouvriers de la première heure, de saluer la gloire toujours jeune de Virchow et le nom respecté de Cortejarena. Voilà le chemin parcouru à travers des étapes successives que nous n'avons pas oubliées, et qui s'appellent : Paris en 1867, Florence en 1869, Vienne en 1873, Bruxelles en 1875, Genève en 1877, Amsterdam en 1879, Londres en 1881, Copenhague en 1884, Washington en 1886, Berlin en 1890, Rome en 1894, Moscou enfin, en 1897.

614.2(06)

Le Ier Congrès International de Médecine professionnelle.

Inauguration. — Le premier Congrès International de Médecine professionnelle et de Déontologie s'est ouvert, comme nous l'avions annoncé, sous la présidence du Dr Lereboullet et sous la présidence d'honneur de M. Théophile Roussel. M. le Dr Lereboullet a remercié M. Roussel d'avoir accepté la présidence d'honneur du Congrès, « le médecin dont la vie faite d'honneur et de probité, a toujours été au service de toutes les causes justes ; l'hygiéniste à qui la Science doit des données exactes et précises sur les maladies les plus redoutables jadis, les plus faciles à éviter aujourd'hui ; le législateur qui a donné son nom à la loi sur la protection de l'enfance et qui a étendu sur les enfants moralement abandonnés son influence tutélaire ; le philanthrope dont la devise a été « Bienfaisance et bonté ». Il a remercié les délégués étrangers. Enfin, il a adressé ses remerciements à la municipalité de Paris, « toujours empressée à soutenir et à protéger les œuvres de solidarité sociale et de défense professionnelle ». Il a félicité ensuite les médecins d'avoir voulu discuter toute les questions professionnelles sans autre préoccupation que celle du bien public.

M. le Dr Glover, dans un rapport substantiel, a exposé les travaux du Comité d'organisation.

Banquet. — Ce Congrès s'est terminé par un banquet, qui a eu lieu au palais d'Orsay, sous la présidence du Dr Lereboullet. Aux côtés du Dr Lereboullet avaient pris place Mme et M. Gariel, Mme Glover, Mme Lereboullet, MM. Brouardel, Glover, secrétaire général du Congrès, Desnos, etc. Au dessert, M. Gariel a porté un toast très applaudi à M. Loubet, président de la République. M. le Dr Lereboullet a ensuite prononcé une charmante allocution, saluant dans les termes les plus courtois les médecins étrangers qui ont assisté au Congrès et buvant à l'union du corps médical. Puis M. Brouardel s'est félicité de la naissance de « Mademoiselle Déontologie ». D'autres discours ont été prononcés par le Dr Glover, secrétaire général, au dévouement duquel tout le monde a rendu hommage, par des délégués étrangers, les Drs Petersen (de Russie), Vandamme (de Belgique, Smith (de Londres) et par des délégués français, les Drs Poitou-Duplessis, Lassalle (de la Gironde), etc.

Les convives se sont séparés en se donnant rendez-vous au prochain Congrès, qui se tiendra l'année prochaine (1901), à Liège.

614.89(06)

Le Congrès international d'Assistance publique.

Le Congrès d'Assistance publique et de Bienfaisance privée a tenu son audience solennelle, la semaine dernière, dans le grand Amphithéâtre de la Sorbonne. Le président de la République y assistait. Il était arrivé à la Sorbonne accompagné du général Dubois et M. de Combarieu, secrétaires généraux de la Présidence. Le chef de l'Etat a été reçu, par M. Casimir-Périer, président du Congrès, et par M. Lejeune, ministre belge.

Après un discours de M. Casimir-Périer, qui a remercié le président de la République d'avoir honoré de sa présence cette cérémonie, et un autre discours, fort applaudi, de M. Lejeune, le Président de la République a prononcé une allocution.

Après cela, très long discours de M. Henri Monod sur « *l'Assistance publique en 1900* » et un autre discours, encore plus long, de M. Georges Picot, sur « *la Bienfaisance privée* ». Le Mémoire de M. Henri Monod a paru sévère... et long. « Ce fut une inquiétude générale, a dit le *Figaro*, quand, devant un auditoire à bout de forces, l'honorable M. Picot parut, une liasse énorme de feuillets à la main. Et la lecture commença, dans un brouhaha de conversations ; au bout de dix minutes, la plus grande partie de l'assemblée avait renoncé même à l'écouter. M. Loubet semblait terrassé de fatigue ; M. Casimir-Périer rêvait. M. Waldeck-Rousseau tortillait nerveusement sa moustache, jetant des regards d'envie aux assistants, qui, de temps à autre, décampaient discrètement en rasant les murs ».

Belle salle, le Congrès comptant plus de 1,500 adhérents et les gouvernements 71 délégués. Dès trois heures, l'immense Amphithéâtre de la Sorbonne était, sauf aux tribunes, entièrement occupé. Public paisible et respectueux, de fonctionnaires et de professeurs, qui eussent sans doute préféré

©BIUM

passer cet après-midi de dimanche d'été à la campagne, mais qu'ont retenus au « Quartier » le devoir et l'attrait d'une séance où le chef de l'Etat paraissait.

LES OPÉRATIONS CÉLÈBRES.

611.0
L'Opération de Séparation du Xiphopage Rosalina-Maria.

Nous recevons de notre collaborateur et ami de Rio de Janeiro, M. le Dr Alvaro Ramos, la nouvelle sensationnelle de l'Opération du Xiphopage Rosalina-Maria, dont nous avons déjà parlé ici même (1).



Fig. 100. — Le Xiphopage *Rosalina-Maria.*

Nous sommes heureux de pouvoir en faire connaître les premiers les détails en Europe.

C'est le 30 mai 1900 que la séparation de ce monstre double (*Fig.* 100) a été effectuée par M. le Pr Chapot-Prévost. On se doute du retentissement qu'a eu cette intervention dans l'Amérique du Sud ; toute la Presse du nouveau continent en a parlé.

L'opération a réussi, en tant qu'intervention chirurgicale, car les deux petites filles ont survécu plusieurs jours. Malheureusement la petite Maria a succombé le sixième jour. L'autopsie ayant été faite, on a constaté que la mort était due à un *pyopneumothorax*, avec péricardite septique, et non pas à une infection intestinale, comme l'avait cru l'opérateur. Très probablement, cet accident est dû à une infection d'ordre opératoire, qui pourra peut-être dans un autre cas être évitée ; mais on ne saurait, cela n'est pas douteux, en rendre responsable l'opérateur.

M. Chapot-Prévost a communiqué la relation de son Opération au IVe Congrès de Médecine du Brésil ; M. Alvaro Ramos, qui avait fait au préalable une laparotomie exploratrice sur ce monstre double, a discuté plusieurs de ses assertions scientifiques. On nous annonce la prochaine arrivée du mémoire de l'opérateur en France ; nous ferons en sorte, dès que nous l'aurons en mains, de publier les détails les plus circonstanciés sur cette intéressante intervention (2).

M. B.

LES MONUMENTS MÉDICAUX.

61:7
Un monument à Hahnemann à Paris.

Récemment, on a inauguré un monument élevé par souscription internationale à la mémoire du Dr Hahnemann, fondateur de l'Homéopathie. Peu de monde à cette cérémonie, à peine une trentaine de personnes parmi lesquelles les Allemands étaient en grande majorité. Le petit cortège s'est formé à la porte du cimetière du Père-Lachaise et s'est dirigé, en montant l'allée centrale vers le chemin du Dragon au milieu duquel a été placé le monument. Le fondateur de l'Homéopathie dort en bonne compagnie.

Lors de l'inauguration, le premier orateur a raconté les efforts accomplis par les élèves et les admirateurs de ce médecin pour réaliser l'idée de ce monument. Les offrandes sont venues d'un peu partout ; réunir l'argent n'était pas la grande difficulté. Il fut plus pénible d'obtenir une concession dans ce cimetière du Père-Lachaise, qui est un vrai Panthéon, et de procéder au transfert des cendres d'Hahnemann qui, depuis cinquante années, reposaient dans un cimetière d'Allemagne.

Un second orateur a exposé la doctrine médicale d'Hahnemann. Elle tient dans ce principe gravé sur le monument : *Similia similibus curantur*. C'est à l'hospice des aliénés de Georgenthal, près de Gotha, que Hahnemann fit la première application de sa doctrine, puis à Brunswick et Kœnigslutter. Il eut des démêlés retentissants avec la plupart des médecins et des pharmaciens de l'Allemagne qui appliquaient la doctrine opposée : *Contraria contrariis curantur*, les contraires sont guéris par les contraires. Il fut raillé, persécuté ; mais il ne se laissa pas décourager et poursuivit sa tâche, faisant des cours publics, organisant des conférences. En 1835, ce médecin épousa une Française, qui s'était rendue en Allemagne pour le consulter et qu'il guérit. Mlle d'Hervilly, devenue sa femme, détermina le médecin à venir s'installer à Paris. Hahnemann obtint d'y exercer la médecine, et, en peu d'années, il groupa autour de lui de nombreux disciples. L'auditoire n'était composé, que de fervents admirateurs.

Ce monument se compose d'un large bloc de granit rose où s'adosse un piédestal qui supporte le buste en bronze d'Hahnemann. Les titres de ses ouvrages et sa formule sont gravés sur le granit. Sur la première assise sont inscrits ces mots : « Souscription internationale ».

NÉCROLOGIE.

M. le Dr QUINTAA, sénateur.

M. le Dr Quintaa, sénateur républicain des Basses-Pyrénées, est décédé au Portet, sa ville natale. M. Quinta a était né en 1843, il était médecin et agriculteur. Il fut élu pour la première fois député aux élections générales de 1889, où il battit le député réactionnaire sortant, M. d'Ariste.

Il fut réélu sans concurrent aux élections générales de 1893 et de 1898. Après avoir siégé onze ans à la Chambre, M. Quintaa passa du Palais-Bourbon au Luxembourg, lors du renouvellement sénatorial du 28 janvier dernier. Deux des trois sièges sénatoriaux des Basses-Pyrénées se trouvaient vacants et M. Quintaa, accepta la candidature à l'un d'eux. M. Quintaa était en outre vice-président du conseil général. Il avait été élu membre de cette assem-

(1) *Gazette médicale de Paris*, 1899, n° 36.
(2) Nous avons sous les yeux toute une série de photographies relatives à cette opération ; nous les publierons ultérieurement.

©BIUM

blée départementale en juillet 1890, contre le général Boulanger, dont, on s'en souvient, la candidature fut posée dans une trentaine de cantons des diverses régions du territoire au moment du renouvellement par moitié des conseils généraux et échoua presque partout.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Conseil de l'Université de Paris. — Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni à la Sorbonne, sous la présidence de M. Gréard, vice-recteur de l'Académie. Ce Conseil a enregistré le décret qui autorise le doyen de la Faculté des Sciences à accepter la donation de M. le Dr de Lacaze-Duthiers, qui fait don à la Faculté de son laboratoire de Banyuls et des dépendances de celui-ci ; il a enregistré également la décision ministérielle qui attribue à titre de dépôt au musée archéologique de l'Université divers objets provenant du Louvre.

Le Conseil a autorisé l'ouverture des cours libres ci-après désignés : *Faculté de Droit*. — Le Dr Dubuisson : la médecine légale ; théories régnantes au sujet de la moralité, de la responsabilité et de la criminalité. — *Faculté de Médecine*. — Le Dr Lavaux : les affections des voies urinaires. — le Dr Kœnig : la symptomatologie oculaire dans les maladies nerveuses. — *Faculté des Sciences*. — MM. Guignard (la chimie appliquée à la distillerie), Favre (la méthode expérimentale chez Montaigne), Martel, (la géographie souterraine), Loisel (l'embryologie comparée de l'homme et des vertèbres), Labbé (la cytologie), Michel (la morphologie générale et expérimentale). — *Ecole supérieure de Pharmacie*. — M. Coutant : La législation de la Pharmacie.

Après avoir approuvé le tableau des cours et exercices des Facultés et Ecole supérieure de Pharmacie pendant l'année scolaire 1900-1901, le Conseil a décidé le renouvellement des pouvoirs de MM. Lapicque, comme chargé du cours de physiologie expérimentale à la Faculté des Sciences.

Conseil supérieur de l'Instruction publique. — Le Conseil supérieur de l'Instruction publique s'est réuni, au ministère, sous la présidence de M. Gaston Boissier.

Dans cette séance, il a adopté un projet de décret relatif *à la première partie du cinquième examen de docteur en médecine*, qui, désormais, se trouve comprise dans les examens à matières multiples.

Faculté de Médecine de Paris. — Hopital de la Pitié. — *Clinique chirurgicale*. — Pendant la période des vacances, M. Hartmann, agrégé, fera un cours de clinique chirurgicale à l'Hôpital de la Pitié. Il commencera ce cours le mardi 14 août 1900, à 8 h. 1/2. Opérations et leçons cliniques les mardis, jeudis et samedis, à 8 heures et demie.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Conseil de Surveillance de l'Assistance publique. — Le Conseil municipal de Paris a désigné pour faire partie du Conseil de surveillance de l'Assistance publique, MM. A. Rendu, Lepelletier, Dr Poirier de Narçay, Auffray, Houdé, G. Méry, Chautard, Patenne et Levée.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Elections*. — L'Académie a procédé récemment à l'élection de deux correspondants nationaux pour la section de Médecine. La liste de classement des candidats avait été dressée ainsi que suit : 1re ligne, M. Boinet (de Marseille); 2e ligne, M. Demange (de Nancy); 3e ligne, *ex æquo* et par ordre alphabétique, M. Bard (de Lyon); M. Livon (de Marseille); M. Motais (d'Angers); et M. Tourneux (de Toulouse).

Au premier tour de scrutin, MM. Boinet et Demange, ont été élus à la presque unanimité des suffrages.

Congrès international de Sauvetage et Secours Publics. — Le Congrès international de Sauvetage à l'Exposition de 1900 a tenu ses séances d'abord au grand Amphithéâtre du Trocadéro ; 600 Congressistes environ avaient tenu à répondre à l'appel de M. le Secrétaire général.

Après un discours de M. Boucher-Cadart et une allocution de M. Jules Cocheris, le Congrès a commencé l'audition des rapports relatifs aux *Sauvetages maritimes*. Les communications ont toutes été intéressantes. Le Congrès a continué ses travaux à la Sorbonne.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Le médecin principal de 2e classe Sockel, aux hôpitaux militaires de la division

d'Alger, est nommé médecin-chef à l'Ecole de l'artillerie et du génie à Fontainebleau. — Le médecin-major de 1re classe LECOMTE, médecin-chef des salles militaires de l'hospice de Saint-Mihiel, est nommé médecin-chef de l'hôpital militaire du Belvédère à Tunis.

Campagne de Chine. — *Pour les Blessés français en Chine.* — La Société française de Secours aux blessés militaires, a arrêté les principales dispositions en vue de l'envoi de son *hôpital de deux cents lits* en Chine. Elle a nommé comme délégué officiel M. de Valence et, comme administrateur, le vicomte de Nantois. Le personnel, médecins, chirurgiens, infirmiers et infirmières, est en bonne voie de formation, et, d'après les renseignements fournis au secrétariat de la Société, tout le personnel et le matériel sera prêt à partir dans les premiers jours du mois d'août.

Le total de la souscription ouverte pour les ambulances françaises en Chine s'élève aujourd'hui à 110,681 francs.



La Société de Secours aux blessés avait déjà envoyé en Chine deux hôpitaux de campagne avec matériel et personnel complet. Le personnel des deux hôpitaux comprend : deux représentants de la Société, huit médecins ou internes, dix infirmiers et cinq Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul auxquelles viendront se joindre quinze autres Sœurs, mises à la disposition de la Société par la Supérieure générale et qui sont déjà à Shanghaï.

Les hôpitaux partiront de Marseille le 11 août sur la *Notre-Dame-du-Salut*, vaisseau-ambulance qui a déjà rendu de grands services lors de l'expédition de Madagascar, et qui a été nolisé par l'Etat pour le transport des troupes à Takou. Aussitôt les troupes débarquées, le vaisseau-ambulance demeurera à la disposition et aux frais de la Société de Secours aux blessés. Il peut contenir de trois à quatre cents malades qui seront ainsi soignés dans les meilleures conditions d'hygiène. Si ce chiffre venait à être dépassé ou si les froids survenaient, le vaisseau-ambulance conduirait ses malades dans un Sanatorium qui serait installé par la Société sur un point salubre de la côte du Japon. Un des deux hôpitaux de campagne embarqués à bord de la *Notre-Dame-du-Salut* pourra, si le commandement supérieur le croit utile, être débarqué à terre et suivre les opérations de l'armée. Par ce premier effort, accompli en quelques jours, la Société de Secours aux blessés croit répondre à la confiance qu'ont mise en elle ses généreux fondateurs et souscripteurs. D'autres mesures seront prises et d'autres envois expédiés ; elle les fera connaître successivement. Mais pour qu'elle demeure à la hauteur de sa tâche, il est nécessaire que l'élan de la charité publique qui lui vient en aide ne se ralentisse pas ; l'entretien seul du bateau-hôpital coûtera par mois au moins 100,000 francs. La souscription demeure ouverte.

L'Association des Dames françaises a envisagé, dès les débuts des hostilités, les suites qu'elles peuvent comporter pour les troupes françaises qui prendront part à l'expédition. Le Conseil de l'Association a décidé que les secours seraient organisés sur trois points et de trois manières différentes. En outre, pour éviter autant que possible les éventualités regrettables qui ont fait l'objet de vives critiques pendant les expéditions du Tonkin et de Madagascar, le Conseil a adressé au Ministre de la Guerre une lettre par laquelle il le prie de lui faire connaître à quelles autorités militaires et à quels endroits les secours doivent être adressés. Dans cette lettre l'Association demande aussi au Ministre s'il ne jugerait pas bon de faire connaître à la population quelles sont les mesures qui ont été prises pour assurer la réception, l'emmagasinement et l'emploi des dons que le patriotisme de la nation va sans doute rendre très nombreux. L'Association des Dames françaises a ouvert une souscription dont le produit sera uniquement consacré aux combattants malades ou blessés de l'Armée française en Chine et à ceux qui auront besoin d'être secourus après leur rapatriement.

Création d'une section d'infirmiers. — A partir du 1er août prochain une section spéciale d'infirmiers sera placée sous la direction d'un adjudant et comprendra comme effectif 4 sergents, 10 caporaux et 50 infirmiers. Cette section sera rattachée pour l'administration au 4e régiment d'infanterie de Marine. Chef du Service de Santé : médecin en chef JACQUEMIN.

Campagne anglo-boër. — L'hôpital d'Intombi a été réduit à la dernière extrémité : les 1,800 malades n'avaient plus qu'une cuillerée de jus de citron par jour ; le personnel souffrait terriblement de la *gale* ; en février, 500 hommes avaient été enterrés et c'est à cela qu'on attribue la maladie de peau en question. Quant aux accusations que M. Burdett Coutts a portées contre le service médical, il paraît qu'il a complètement tort, car on n'a constaté que le plus grand dévouement de la part des médecins et des infirmiers, mais il a eu parfaitement raison de blâmer le gouvernement de n'avoir pas eu un personnel suffisant pour faire face aux exigences de cette campagne terrible.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 30e semaine, 1,350 décès, chiffre très sensiblement inférieur à celui de la semaine précédente (1,547). La fièvre typhoïde a causé 24 décès ; la rougeole 37 (la moyenne est 21) ; la scarlatine, 10 ; la coqueluche, 7 ; la diphtérie, 10 ; la variole a causé 2 décès. La diarrhée infantile a causé 262 décès, de 0 à 1 an au lieu de 256 pendant la semaine précédente ; en outre, 55 décès par diarrhée sont survenus de 1 à 4 ans, au lieu de 50. Ces chiffres dépassent de beaucoup la moyenne de la saison, mais les dangers que présente cette maladie seraient promptement conjurés si les familles se conformaient aux recommandations rédigées par le « Service des Épidémies » et que le préfet de Police a récemment fait

©BIUM

afficher dans Paris. Il y a eu 11 suicides et 29 autres morts violentes. On a célébré à Paris 462 mariages. On a enregistré la naissance de 1,239 enfants vivants (642 garçons et 597 filles), dont 894 légitimes et 345 illégitimes. Parmi ces derniers, 56 ont été reconnus immédiatement.

La mortalité des enfants et l'usage du lait. — L'augmentation considérable de la mortalité des enfants en bas âge — mortalité due en grande partie à la diarrhée infantile — a décidé le préfet de Police à rappeler, comme chaque année, les instructions données par le Service des Épidémies en ce qui concerne la consommation du lait. Ces instructions recommandent : 1° De ne donner aux nourrissons que du lait stérilisé ou au moins préalablement bouilli et ce à intervalles réguliers; 2° De ne faire usage que de biberons sans tube ; 3° De veiller avec le plus grand soin à la propreté absolue des vases, biberons, téterelles, qui après chaque emploi, devront être passés à l'eau bouillante et conservés à l'abri de la poussière ; 4° De faire bouillir, ou encore mieux lessiver de suite tous les linges souillés par les déjections ; 5° De ne jamais donner de fruits aux enfants sevrés n'ayant pas encore trois ans. Au-dessus de cet âge, ne permettre aux enfants d'une façon très modérée que des fruits bien mûrs et cuits de préférence ; 6° Si les enfants consomment des boissons fermentées : vin, bière, cidre, etc., on ne leur en donnera qu'aux repas en petite quantité et additionnées d'eau bouillie ; 7° D'éviter avec soin tout refroidissement, principalement au ventre ; 8° D'appeler sans délai un médecin dès qu'un jeune enfant a des selles fréquentes, surtout si elles sont décolorées ou verdâtres.

Viande. — M. Lépine, préfet de Police, a prescrit au directeur de la police municipale de tenir la main à ce que les industriels qui transportent dans Paris des détritus de *viande* ne puissent le faire que de très bonne heure le matin.

Service des Eaux. — Plusieurs conseillers municipaux ont demandé la convocation de la sixième Commission afin de hâter la solution de la question de l'eau. La réforme qui s'impose, et qui est réclamée depuis quinze ans, consisterait tout simplement à établir dans chaque maison de Paris une double canalisation : eau de source, d'une part, pour l'alimentation et les usages domestiques ; eau de rivière, de l'autre, pour le tout à l'égout. De cette façon — pour employer le terme cher aux éminents fonctionnaires de la préfecture de la Seine ! — les Parisiens pourraient *gaspiller* tout à leur aise, pendant l'été, autant d'eau qu'ils voudraient, et ce bienfaisant liquide ne leur manquerait plus jamais... même la nuit.

Température. — ESPAGNE. — La chaleur a été extraordinaire en Espagne fin juilllet. La température, le 24 juillet à Madrid, était à l'ombre, de 42 degrés; à Séville, elle était de 43 cinq dixièmes; à Burgos, elle a dépassé 39.

La Fièvre jaune. — SÉNÉGAL. — Suivant le bulletin sanitaire du 26 juillet, il y a eu, à Dakar, 2 décès, et 21 cas de fièvre jaune ; à Gorée, 2 décès et 3 cas ; à Saint-Louis, 2 décès, et 4 cas.



Divers.

Les Médecins et les artistes. — M. le Dr ARROU a opéré Mlle Newa Cartoux, des Nouveautés (*Figaro*). Le rétablissement de la jeune artiste n'est qu'une question de jours.

Les Princes Médecins. — Une députation du Collège royal des médecins chirurgiens d'Angleterre a conféré à Marlborough House le diplôme de membre honoraire de ce Collège au Prince de Galles. La collation de ce titre honorifique est due à l'intérêt pris par le prince au sort des tuberculeux et à ses efforts pour la création de sanatoria dans le Royaume-Uni.

Les Evadés de la Médecine. — On annonce la mort à Paris, de M. ANDRÉ, commissaire de police, à l'âge de 45 ans. M. André avait été *interne en médecine à l'Infirmerie centrale des Prisons de la Seine* avant d'entrer dans l'administration de la Préfecture de police.

Les Médecins et les Sciences naturelles. — *Le Nouveau règlement du Muséum.* — Jusqu'ici, on n'entrait à la ménagerie du Muséum le dimanche, que sur la présentation de cartes d'admission ; cette mesure a été abrogée ; les ménageries (sauf celle des reptiles où la circulation du public ne pourrait être régularisée) seront désormais publiques le dimanche comme le jeudi. Les cartes d'admission, les jours non publics, dans les galeries, ménageries et serres, sont délivrées gratuitement à l'administration du Muséum sur demande *écrite* ou *verbale*.

Les étudiants en médecine dits du P. C. N. ont accès dans toutes les parties du Muséum au même titres que les étudiants du Muséum, sur la présentation de leur carte d'inscription à la Faculté des Sciences. Les membres des Congrès scientifiques sont admis tous les jours dans toutes les parties du Muséum que visite le public, de onze à quatre heures, sur la présentation de leur carte de membres du Congrès. A cet effet, les présidents de Congrès sont priés de déposer au secrétariat du Muséum dix cartes de membres destinées à être affichées dans les postes des gardiens. A partir de la rentrée, des cartes de *naturalistes* seront adressées aux professeurs de sciences naturelles des établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Ces cartes donneront accès dans les galeries, ménageries et serres à toutes les heures qui ne seront pas incompatibles avec le service de surveillance, soit en général de neuf heures du matin à cinq heures du soir pendant l'été, de dix heures à la nuit en hiver.



Distinctions honorifiques. — Par décret présidentiel, en date du 7 août, M. le Pr LANNELONGUE, a été élevé au grade de Commandeur de la Légion d'honneur.

Sont nommés : *Officier de la Légion d'honneur* : M. SCHNEIDER, médecin principal de 2e classe, de la légation de France à Téhéran, attaché au Shah de Perse. — *Chevaliers de la Légion d'honneur* : M. le Dr SCHWAB, médecin du consulat général de France à Genève ; M. le Dr VACQUERET, médecin du consulat général et de la Société de Bienfaisance française à Varsovie.

©BIUM

Le *Journal Officiel* a publié les arrêtés nommant, à l'occasion du14 juillet, les officiers de l'Instruction publique et les officiers d'Académie suivants. — *Officiers de l'Instruction publique* : MM. Bellamy, professeur à l'École de Médecine de Rennes. Blaise, professeur à l'École de Médecine d'Alger. Blanchard, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Bouveault, professeur adjoint à la Faculté des Sciences de Nancy. Brunhes, professeur à la Faculté des Sciences de Dijon. Budin, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Buguet, professeur à l'École préparatoire à l'Enseignement supérieur de Rouen. Chabrié, sous-directeur de l'Institut de chimie appliquée à la Faculté des Sciences de Paris. Chantemesse, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Combemale, professeur à la Faculté de Médecine de Lille. Couvreur, chargé de cours à la Faculté des Sciences de Lyon. Cuénot, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy. Daguillon, maître de conférences à la Faculté des Sciences. Debove, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Dieulafoy, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Doumer, professeur à la Faculté de Médecine de Lille. Duclaux, professeur à la Faculté des Sciences de Paris. Farabeuf, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Fournier, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Grancher, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Guillemet, professeur à l'École de Médecine de Nantes. Hanriot, agrégé, chef de travaux à la Faculté de Médecine de Paris. Hayem, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Jagot, professeur à l'École de Médecine d'Angers. Joffroy, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Landouzy, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Le Dentu, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Lejars, agrégé près la Faculté de Médecine de Paris. Lesage, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Rennes. Meyer, professeur à la Faculté de Médecine de Nancy. Moussous, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux. Muller, professeur à l'École des Sciences d'Alger. Perrier, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Paris. Peugniez, professeur à l'École de Médecine d'Amiens. Pozzi, professeur à l'École préparatoire de Médecine de Reims. Proust, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Raymond, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Raymondaud, professeur à l'École de Médecine de Limoges. Retterer, chef de travaux à la Faculté de Médecine de Paris. Riche, chef de travaux à la Faculté des Sciences de l'Université de Lyon. Rodet, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier. Rondot, chargé d'un cours à la Faculté de Médecine de Bordeaux. Sarda, professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier. Sauvageau, professeur à la Faculté des Sciences de Dijon. Terrier, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Tillaux, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Vèzes, professeur adjoint à la Faculté des Sciences de Bordeaux. Weill, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Lyon. Dr Bureau, professeur au Muséum d'Histoire naturelle. Verneuil, préparateur au Muséum d'histoire naturelle. Bonnefous, médecin du lycée de Rodez. *(A suivre).*

Monument Lavoisier. — L'inauguration de la statue de Lavoisier a eu lieu récemment place de la Madeleine, sous la présidence de M. Leygues, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, en présence des membres du quatrième Congrès international de Chimie appliquée. Sur le socle en bronze, de Gerhardt, se trouvent en bas-relief des effigies de médecins : Vicq d'Azir, Lamarck, Guyton de Morveau, Berthollet.

Les Médecins au siège de Bitche. — Les officiers survivants du siège de Bitche (1870-1871) se sont réunis le 8 août, dans un banquet commémoratif du 30e anniversaire du premier contact des défenseurs de Bitche avec l'armée allemande. Entre autres officiers présents à ce dîner, autour du colonel Teyssier, leur ancien chef, nous avons à citer M. le Dr Francoz, sénateur de la Haute-Savoie, ancien pharmacien-major et M. Eugène Guesquin, organisateur de la fête, qui servit pendant le siège en qualité de pharmacien aide-major. M. Eugène Guesquin, enfant de Bitche, est l'auteur d'un ouvrage intitulé : « Bitche et ses défenseurs, 1870-1871 ». On se souvient que les Allemands ne purent entrer à Bitche qu'après la signature des préliminaires de paix, le 23 mars 1871.

La Maladie du duc de Cobourg. — La mort prématurée du duc de Cobourg est due vraiment à un *cancer placé entre le larynx et la langue*. Ce n'est que le 22 juin que les spécialistes de Vienne ont constaté la présence du mal qui ne pouvait être traité par la chirurgie, vu sa position anatomique. La maladie avait fait des progrès rapides, et la suffocation qui en est résultée samedi et dimanche derniers, était telle que tout avait été préparé en prévision de la trachéotomie à laquelle il eût fallu avoir recours si la mort n'était pas survenue. C'est la même maladie qui a enlevé l'empereur d'Allemagne, beau-frère de feu le duc de Cobourg, après de longs mois de souffrances horribles.

Le Médecin vitriolé. — En vertu d'une commission rogatoire de M. Boucard, juge d'instruction, M. Roy, commissaire aux délégations judiciaires, a opéré deux perquisitions relatives à l'affaire du Dr Coussol, ce médecin de Malakoff qui fut vitriolé la nuit par un entrepreneur de peinture nommé Kirsch. La première visite domiciliaire a eu lieu chez le Dr Coussol en personne, où rien de bien compromettant n'a été trouvé ; chez Mme Kirsch, le magistrat a fait une abondante cueillette de lettres témoignant que cette dame entretenait des relations avec le médecin. Dans ces conditions, le peintre vitrioleur serait excusable, le Code autorisant virtuellement un mari à se venger de l'adultère de sa femme, même sur le complice de celle-ci.

Déplacements de Médecins. — Le Dr Le Grix est rendu à La Clarté ; M. O. Doin, éditeur médical, est au château de Semont.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Vacances de 1900.

Trains spéciaux. — Paris-Aix-les-Bains-Chambéry. — Aller : départ de Paris, le 20 août à 11 h. 12 soir. — Retour au gré des voyageurs par tous les trains ordinaires, sauf les express, à dater du 22 août, jusqu'au dernier train de la journée du 4 septembre.

Par exception les voyageurs pourront utiliser les trains 44, 46 et 50 entre Mâcon et Paris. Prix (aller et retour) : 2e cl. 48 fr., 3e cl. 24 fr. 50.

©BIUM



Variétés et Anecdotes.

Les Fumisteries à la Salle de Garde.

Notre confrère, le Dr Mathot (*alias* M. le Dr Michaut) (1), ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien médecin au Japon, vient de publier un petit volume, dont le titre est très significatif, et qui a des prétentions littéraires.

La forme et le style ne sont pas toujours malheureusement adéquates aux faits dans ces historiettes, dont un certain nombre ont été publiées déjà par le *Correspondant médical*. D'autre part, rarement les figures qui illustrent cette plaquette ont le je ne sais quoi qu'on s'attendait à y trouver. Comme le texte, parfois elles manquent d'allure, et l'on sent que l'artiste et l'auteur n'ont pas fréquenté suffisamment les jeunes salles de garde où l'on s'amuse, ni les bons endroits de Montmartre ! Mais la folle gaité, l'esprit parisien, et l'originalité sont des qualités qu'on oublie forcément en voyage ; et tout le monde ne naît pas *humoriste*, à la façon de l'ancien pharmacien Alphonse Allais !

Tout un côté de la vie joyeuse des salles de garde paraît, en outre, sinon avoir échappé au Dr Mathot, ou du moins l'avoir intéressé fort peu, car il en parle à peine : C'est le côté *Femme* ! (1). Peut-être a-t-il craint, lui qui ne craint rien, pas même les *anus musicaux* du Japon (2) d'aborder un sujet aussi shoking, qui eût pourtant fait bonne figure au milieu des « blagues classiques » des « internes fumistes ». Au demeurant, l' « *interne à femmes* », pour employer une expression qui se comprend d'elle-même, est un type très différent de l'interne portraicturé par M. Mathot, qui a peut-être eu raison de ne pas mélanger, en son livre, ces deux espèces, psychologiquement si distinctes. Ma petite expérience personnelle m'a permis, en effet, de découvrir cet important principe, que « le *fumiste* » détestait la « femme », qu'il soit interne ou non.

« L'interne à femmes » reste donc à dépeindre, d'après des aventures véridiques. Souhaitons en conséquence que l'un d'eux, doué des qualités nécessaires, se décide à en écrire l'histoire, avant que le souvenir des salles de garde à femmes de 1886 se perde dans la nuit des temps.

Il est à regretter que nos journalistes médicaux de style n'aient pas le loisir de raconter les exploits célèbres de leurs anciens camarades, car les romanciers les plus spécialisés eux-mêmes, comme Paul Bru, n'ont pas, dans *Démence*, réussi à ébaucher, malgré leur bon vouloir, l'esquisse dont nous voulons parler. En ces matières, l'idée n'est pas plus suffisante que le document et il faut savoir artistiquement les habiller pour leur donner le relief et l'intérêt qu'elles méritent. Et c'est malheureusement ce don qui manque à beaucoup de nos écrivains scientifiques.

D. R.

(1) Voir le récit de la page 191, à peu près le seul.
(2) *Gazette Médicale de Paris*, 1898, n° 27, p. 325.



LES LIVRES NOUVEAUX.

L'art Pratique de Formuler ; par Lemanski. — Steinheil, Paris, 1900, 8°, 256 p.

Dans cet ouvrage l'auteur prévoit pour les jeunes docteurs en médecine les difficultés qu'ils auront à formuler des ordonnances ne provoquant pas l'hilarité du pharmacien. Cela serait jusqu'à un certain point négligeable ; mais leur peu de savoir touchant la dosimétrie et les effets des médicaments les plus usuels peut avoir parfois des conséquences fatales. La Thérapeutique occupe une si faible place dans les études médicales qu'un étudiant ayant passé brillamment tous ses examens devra bien souvent avoir recours à un formulaire. Ce n'est pas un formulaire, mais une véritable méthode thérapeutique que le Dr Lemanski vient d'écrire.

Tous les jeunes docteurs trouveront au début de leur carrière un auxiliaire précieux dans ce travail et même, osons le dire, les vieux praticiens ne sauraient que gagner à sa lecture qui les mettra au courant de progrès thérapeutiques.

Questions d'Internat ; par M. Marcel Baudouin.

Nous lisons dans la *Gazette des Hôpitaux de Paris* ce qui suit :

M. Marcel Baudouin a eu l'heureuse idée de dresser, pour les candidats à l'Internat, la liste impartiale et complète de tous les travaux récemment parus sur les sujets les plus importants du programme. Dans cette liste, où la *Gazette des Hôpitaux*, avec ses Revues générales, figure en bonne place, les candidats trouveront sans peine et surtout sans perte de temps, tout ce qu'il leur faut pour étudier et posséder à fond une question donnée. Alors que nous devions, d'une plume rapide, fixer les indications parfois fausses toujours incomplètes, précipitamment dictées par le chef de conférence, nos heureux successeurs pourront à loisir trouver dans les *Questions d'Internat* tous les renseignements nécessaires. Il faut donc louer sans réserves M. Baudouin de rendre ainsi service aux jeunes — et aussi de les initier dès maintenant (à une période de la vie où rien ne semble impossible), aux difficultés de la Classification décimale.

L. B.

D'un autre côté, un journal Belge, notre excellent confrère, le *Scalpel*, apprécie ainsi, à propos du même ouvrage, l'œuvre que nous dirigeons :

En effet, notre confrère M. Baudouin, un travailleur et un innovateur, a créé une vaste organisation, qu'il a dénommée Institut international de Bibliographie. Cet Institut est une mine de renseignements pour le chercheur. Les documents et les indications sont fournis par cet Institut avec une précision et une célérité rares. Nous engageons nos confrères belges, de passage à Paris, à aller visiter cette intéressante institution dont les mérites et les avantages sont faciles à saisir.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 512.

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 33. 18 Août 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le IIe Congrès international d'Hypnotisme, par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : Les Appareils d'Art médical français à l'Exposition. — Visites-Conférences à l'Exposition. — Les Congrès médicaux de 1900 : XIIIe Congrès international des Sciences médicales : Assemblées générales. Fêtes Visites. — Le Service des Promps Secours de la Cie des Chemins de fer du Nord à Paris. — Congrès dentaire international. — Politique et Médecine : L'affaire Pozzi-Devilliers devant la Justice. — Nécrologie. — Petites informations. — Variétés et Anecdotes : Une guérison par l'eau de Lourdes. La *Bibliographia medica* jugée par les Anglais. — Les Médecins et la Mort du Duc de Berry. — Les livres nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — M. le Pr Guyon (Paris). — M. le Dr Pozzi (Paris).

BULLETIN

61 (06)

Le IIe Congrès international d'Hypnotisme.

Dimanche dernier, 12 août, s'est ouvert au Palais des Congrès, à l'Exposition, le IIe *Congrès international d'Hypnotisme expérimental et thérapeutique*. Il a tenu ses séances du 12 au 16 août.

C'est, avec le Congrès dentaire et avec le Congrès de la Presse médicale, l'une des petites réunions internationales, qui n'ont pas pu trouver place dans le grand Congrès des Sciences médicales, qui a été clos le 9 août. Il ne faut pas le regretter d'une façon trop sensible, car son succès n'en a été que plus vif.

Les Congrès ne sont-ils pas, d'ailleurs, ce que les font leurs organisateurs.....

A l'encontre de la plupart des Assemblées de cette nature, celle-ci a été inaugurée — et non clôturée — par un Banquet ; mais, dès le dimanche soir, avait eu lieu la séance solennelle d'ouverture, sous la présidence d'honneur de M. le Pr Raymond, sous la présidence effective de M. le Dr Jules Voisin, notre collègue Bérillon étant secrétaire général !

Les séances ont été très chargées et de nombreuses communications ont été faites. Mais l'une d'elles a particulièrement attiré notre attention. C'est celle où l'on a traité de la question de la *rédaction d'un vocabulaire concernant la terminologie de l'Hypnotisme et des phénomènes qui s'y rapportent*, d'après le rapport de MM. Bérillon et Farez ; nous y reviendrons plus tard.

Bornons-nous à ajouter que différentes réceptions ont été offertes aux Congressistes, en particulier à l'Institut psycho-physiologique et à la Maison de Santé du Vésinet. La plupart des délégués des Sociétés et des Gouvernements, — et ils étaient nombreux —, ont pris part à ces visites. C'est dire tout le succès de cette réunion, qui a admirablement réussi, grâce à l'activité bien connue de son distingué secrétaire général.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

617.91 (06)

Les Appareils d'Art médical français à l'Exposition.

On sait que les Appareils d'Art médical et les Instruments de Chirurgie français, constituant la Classe XVI, sont exposés au 1er étage du Palais des Sciences au Champ de Mars. Nous avons déjà insisté à différentes reprises dans ce journal sur cette exposition spéciale ; mais qu'on nous permette aujourd'hui de reproduire ici quelques passages d'un article que nous avons à ce propos publié il y a quelque temps dans la *Semaine médicale* (1).

Voici le principal d'entr'eux :

Cette Exposition, y avons nous-dit, est bien inférieure à celle de 1889 ; et les sciences biologiques sont loin de briller en 1900 au premier rang, comme à cette époque déjà lointaine. Il y a onze ans, en effet, les applications des découvertes de Pasteur à l'hygiène et à la chirurgie étaient exposées pour la première fois ; et elles frappèrent vivement le grand public (2). Qui ne se souvient, par exemple, de la révolution qui s'était manifestée, de 1885 à 1889, dans la fabrication des instruments de chirurgie, et qui se traduisit, en 1889, d'une façon si évidente, par les remarquables expositions françaises de la Classe XVI ? Or, en 1900, il n'y a rien de véritablement neuf dans la Classe correspondante ; et certains de nos grands fabricants n'ont même pas exposé ! La période décennale qui vient de s'écouler est, comme on le dit de tous côtés, la période de l'électricité industrielle. Pour tous ceux qui ont visité les installations mécaniques si extraordinaires des galeries du Champ de Mars, le doute n'est en effet pas possible ; et, si nous devions nous étonner de quelque chose, ce serait de voir que la médecine ait su si peu profiter de l'énorme essor pris depuis quelques années par la machinerie électrique ! Il ne faut rien exagérer toutefois, car les médecins savent tous que la remarquable découverte des rayons Röntgen correspond précisément à cette dernière période... »

D'autre part, nous avons répété que « dès 1889, lors de la précédente Exposition, et surtout en 1893, à notre retour de Chicago, nous avions préconisé l'idée d'une exposition collective, sous forme de *Salle d'Opérations typique* (3). Il est regrettable qu'en 1900 on n'y ait point songé, ou plutôt qu'on n'ait pas compris l'intérêt scientifique et pratique qui s'attachait à une tentative de cette nature, d'autant plus que cette innovation était très susceptible de plaire à la majorité des fabricants. »

Et si nous citons ce second passage du même article, c'est pour faire remarquer qu'un de nos premiers fabricants d'appareils, M. Flicoteaux, a pu réaliser presque complètement notre idée, d'une part à la Classe XVI, d'autre part à la section d'Hygiène, à la Galerie des Machines, et cela à lui seul.

C'est à dessein que nous insistons sur cette idée, car nous aurions voulu plus encore à l'Exposition. Nous désirions en effet que le grand public ait sous les yeux, non plus seulement de jolis appareils, mais une *salle d'opérations, en fonctionnement, sous pression* pour ainsi dire, comme une vulgaire dynamo de la section électrique, ou l'un des postes de pompiers voisins ! — N'est-ce pas là le moyen le plus efficace pour faire perdre à la masse la peur innée des opérations, si préjudiciables à la santé publique et à la science chirurgicale ?

(1) Baudouin (M.). — *La Médecine à l'Exposition de 1900. Sem. méd.*, 25 juillet 1900.

(2) Marcel Baudouin. — *Guide médical à l'Exposition de 1889.* Paris, 1889, 3 vol.

(3) Marcel Baudouin. — *Guide médical à l'Exposition de 1889.* Paris, 1889. — *Les Institutions médicales des Etats-Unis.* Boston et Chicago. — *La Médecine transatlantique*, Paris, 1894, 1 vol. — *L'hôpital de Prompts Secours de l'Exposition de 1900.* Paris, 1895.

PETITES NOUVELLES

Visites-Conférences. — Le 6 et le 7 août, M. le Dr M. Baudouin a conduit à l'Exposition, et en particulier au Champ de Mars, les Congressistes étrangers qui désiraient visiter les choses de la Médecine exposées dans le Palais des Sciences et dans la Galerie des Machines. Chacune de ces visites conférences a duré deux heures, M. Baudouin ayant tenu à accompagner ces promenades d'explications circonstanciées.

Le 6 août, à midi, après la première visite, a eu lieu un Déjeuner, qu'a présidé M. le Pr von Bergmann (de Berlin), assisté des professeurs Hitzig (Halle), Jolly (Berlin), Posner (Berlin), Buchner, Krause (Berlin), et du Dr Kummel (Hambourg), etc., etc. Au dessert, M. le Pr von Bergmann a voulu remercier M. le Dr Baudouin de l'amabilité avec laquelle il s'était mis à la disposition des Congressistes étrangers pour la visite de l'Exposition. M. le Dr Baudouin a répondu en rappelant qu'il n'avait aucun mérite à cela, étant, *par profession*, organisateur d'Expositions et de Congrès internationaux : ce qu'ignorent d'ailleurs beaucoup de ses compatriotes.

Parmi les conférences de l'Ecole internationale de l'Exposition (Groupe français), signalons dans le Pavillon de la Ville de Paris, les conférences-visites de M. Masson, inspecteur du service de l'Assainissement de la Ville de Paris, sur l'*Assainissement de Paris*.

Les Conférences. — A l'Ecole internationale de l'Exposition (Groupe français), conférence de MM. L. et F. Martin, médecin et architecte de l'hôpital de l'Institut Pasteur : l'*Hôpital de nos jours*. (Conférence à l'amphithéâtre de chimie biologique de l'Institut Pasteur, rue Dutot ; projections, visite de l'Institut).

Dans la salle de l'Ecole internationale, sous-sol du Petit Palais des Champs-Elysées, conférence de M. H. Pallu, fondateur des Œuvres de Pen-Bron et Verneuil : *la Mer et les enfants chétifs, l'Œuvre de Pen-Bron et les Hôpitaux marins.*

LES CONGRÈS MÉDICAUX DE 1900.

(61) (06).

XIIIe Congrès international de Sciences médicales.

Assemblées Générales.

Deuxième Assemblée générale. — La deuxième Assemblée générale du Congrès a eu lieu lundi 6 août, à deux heures, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. le Pr Lannelongue.

Après la proclamation des Présidents d'honneur, la parole a été donnée à M. Likhatchef (de Saint-Pétersbourg), pour lire le discours du Pr Pavlof : « *Thérapie expérimentale comme méthode nouvelle et extrêmement féconde pour les recherches physiologiques* », qui n'avait pu être prononcé à la séance d'ouverture. Sir John Burdon Sanderson a ensuite lu un savant mémoire sur *quelques problèmes pathologiques d'aujourd'hui ;* et enfin M. Jacobi a pris la parole sur les *Médecins aux Etats-Unis*. L'assistance a fait un chaleureux accueil aux orateurs.

Le Pr Baccelli (de Rome) devait prononcer un discours sur le *traitement du tétanos*. Le Président a excusé et regretté son absence en termes pleins d'émotion pour la nation italienne.

Troisième Assemblée générale. — Jeudi 19 août, a eu lieu au grand amphithéâtre de la Sorbonne, la dernière Assemblée générale du Congrès. M. le Président Lannelongue a donné la parole à M. le Pr Albert (de Vienne), qui a lu un mémoire sur l' « *architecture des os de l'homme et des animaux* ».

Le Président a annoncé ensuite que le prix de la ville de Moscou était décerné au Pr Ramon y Cajal (de Madrid). Ce prix, fondé en 1897 par la ville de Moscou, se monte à 5 000 francs. Tous les trois ans, il doit être attribué au médecin, quelle que soit sa nationalité, qui a le plus fait progresser la science médicale.

M. Lannelongue a proclamé ensuite le lieu de réunion du XIVe Congrès international de Médecine. Il aura lieu en avril 1903, à Madrid, sous la présidence de M. le Pr Julian Calleja, doyen de la Faculté de Médecine de Madrid.

M. Calleja a remercié le Congrès en quelques paroles, en son propre nom, au nom du roi, de la reine régente et de toute la nation espagnole. M. le Président a enfin prononcé la clôture du Congrès, après avoir remercié tous les Congressistes.

Les Fêtes du Congrès.

La Fête du Luxembourg. — Le lundi soir 6 août, au Luxembourg, les membres du Bureau et des Comités de section du Congrès ont offert à leurs confrères une fête dans les salons et les jardins du Luxembourg. Les invités étaient malheureusement trop nombreux pour la disposition du palais tout en couloirs et en galeries, en sorte que la plupart des Congressistes ont vainement attendu qu'il leur fût possible d'entrer. Plus de 1.000 ont dû y renoncer. La fête aurait cependant été réussie sans ce gros accroc. Au rez-de-chaussée, salle de bal et buffet. Au premier étage, la grande galerie avait été transformée en salle de concert. Le programme, illustré par M. Billery-Desfontaines, portait, avec un plan schématique du palais, l'annonce des attractions suivantes :

PREMIÈRE PARTIE.

Orchestre : Marche de *Carmen*. — M. Fugère : *les Saisons*. — Mlle Litvinne : *la mort d'Iseult*. — M. Renaud : *les Saules pleureurs*, d'Erlanger. — M. Galipaux : *l'Existence*. — *Barbe-Bleuette*, jouée par Félicia Mallet, Maurice Jacquet et Garbagny. — Mounet-Sully : Poésies. — Mlle Chasles, dans le ballet de *Terpsichore* du Palais de la Danse.

DEUXIÈME PARTIE.

Orchestre : Marche de *l'Enfant prodigue*, de Wormser. — Fugère : *les Trois Hussards*, de Nadaud. — Mlle Litvinne : Stances de *Sapho*. — M. Renaud : Air du *Roi de Lahore*. — Galipaux : *le Premier Cigare*. — *Un Trottin parisien*, divertissement dansé par Mlle Chasles, de l'Opéra-Comique, et Mlles Mary, Rat, Dugué, Hatrel, etc., etc. — Orchestre : Polonaise de *Dimitri*, de Joncières. — Mme Sarah-Bernhardt : Poésies. — Orchestre : *Marche du Tsar Nicolas II*. Orchestre de 45 musiciens, dirigé par M. O. de Lagoanère.

Ceux qui ont pu entrer et entendre ont eu, une belle réunion de numéros. Les autres n'ont pu que se réunir par groupes sympathiques dans la cour ou dans les jardins. Ce n'était pas suffisant. En somme, absence totale d'organisation, alors qu'il aurait été si simple d'éviter pareille aventure ! Z....

La Fête du Congrès de Médecine a l'Élysée (10 Août). — Jamais Paris n'avait rien vu d'aussi artistique ; jamais les Congressistes étrangers, venus à notre Exposition, n'ont contemplé spectacle aussi majestueux et aussi élégant. Ils ne verront rien de mieux ailleurs. C'est un triomphe !

Dans les verts jardins de l'Elysée transformé, comme l'a dit si finement à nos côtés Mounet-Sully, en véritable Paradis de la Danse ; sur le moelleux tapis de cette belle pelouse vallonnée qui fait suite au Palais ; devant ce théâtre improvisé en l'honneur de l'année 1900 qui rappelle Versailles, on se serait cru, sauf la différence des costumes, à l'époque de Louis XIV. Comme nous avons compris alors les spectacles en plein air des siècles passés, ces magnifiques spectacles un peu trop oubliés de nos jours ! Mais, hélas ! nous ne les reverrons plus tels qu'ils furent jadis en Grèce, à Pœstum, etc. Notre pauvre planète n'a plus assez de soleil en réserve, et nos longues redingotes, malgré nos gants clairs, ne font plus dans nos paysages à lumière diffusée que des taches trop tristes.

Quel contraste avec la fête du Luxembourg. Voilà où l'on sent le maître homme, le grand artiste qu'est Gailhard ! Et d'ailleurs, ce n'est pas dans des Commissions que l'on peut aimer et cultiver les arts, que l'on peut organiser des fêtes ! On le sait depuis longtemps, le « goût » ne triomphe pas par les Concours.

Le *Congrès international des Sciences Médicales* a trop négligé cette loi fondamentale et payé cet oubli d'un *désastre* au Luxembourg. Mais l'Opéra a prouvé que rien n'était encore perdu chez nous. Merci, Gailhard. Marcel Baudouin.

Fêtes chez les Présidents de Section. — *Thérapeutique*. — M. le Dr Huchard, de l'Académie de Médecine, Président de la Société de thérapeutique, et Mme Huchard, ont donné un dîner en l'honneur des Congressistes étrangers et français. Au nombre des convives : Sir Lauder-Brunton, de Londres ; les Prs de Dominici, de Naples ; Cervello, de Palerme ; Liebreich et Ewald, de Berlin ; Goloubinine, de Moscou ; Schiotz et Laache, de Christiania ; Bertenson, de

©BIUM

Pétersbourg ; Heuschen et Moeller, de Stockholm ; Ehlers, Thuistrup et Faber, de Copenhague ; Pesina, de Prague ; Hauser, de Madrid ; Carlo Ruata, de Pérouse ; del Arca, de Buenos-Ayres ; MM. Chauveau, de l'Académie des Sciences ; A. Robin, de l'Académie de Médecine ; Rochon-Duvigneaud, Weber, Deguy, Tourangin des Brissards, de Paris ; Lorin et Wehlin, de Clamart, etc,

Pathologie générale. — Un brillant déjeuner de soixante-dix couverts a été donné par M. le Pr et Mme Chantemesse, au palais d'Orsay, en l'honneur des professeurs de pathologie générale réunis au Congrès de Paris.

Maladies de l'Enfance. — M. le Pr et Mme Grancher ont donné un dîner, suivi de réception, dans leur hôtel de la rue Beaujon, dont on connaît les splendides tapisseries, en l'honneur des médecins réunis à Paris pour le Congrès (Section des Maladies de l'Enfance). La soirée a été corsée d'un merveilleux programme musical, exécuté par les Chanteurs de Saint-Gervais, sous la direction de M. Ch. Bordes, et par le petit orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire et de l'Opéra, sous la direction de M. Louis Masson.

Neurologie. — M. le Dr A. Magnan a donné, chez Ritz, un dîner à quelques-uns de ses collègues les plus éminents du Congrès. Les convives étaient : M. le Dr Ballay, gouverneur de la Guinée française, Pr R.-F. Weir, Dr W.-F. Bull, Dr W.-W. Reen, Dr Collins Warren, Dr Burton Jaccobs, Dr A. Mac Cosh, Dr Palmer Dudley, Dr Segond, Dr Lepage, Dr Florand.

Voies urinaires. — M. le Pr Guyon, membre de l'Institut, président de section au Congrès de Médecine, et Mme Guyon ont donné une soirée dans leur hôtel de la rue Roquépine, dont les salons étaient merveilleusement fleuris. Pendant la réception, on a entendu un excellent orchestre. M. Raoul Pugno, l'un des maîtres du piano, a été acclamé frénétiquement dans une symphonie de Beethoven et une rapsodie de Liszt. Un grand nombre de membres de l'Institut étaient venus fêter les célébrités médicales de l'Univers réunies en ce moment à Paris.

Les Diners du Congrès. — *Elysée.* — Le Président de et République et Mme Loubet ont donné un grand dîner en l'honneur des Congrès réunis actuellement à Paris. La table, qui comprenait 250 couverts, était dressée dans a salle des Fêtes. Mme Emile Loubet avait à sa droite M. Paschoutine, délégué officiel de la Russie au Congrès de Médecine ; Gréard, membre de l'Académie, et Waldeyer, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Berlin. Le Président de la République avait à sa gauche M. le Dr Virchow, de Berlin, et M. le Pr Lannelongue.

Ministère de l'Intérieur. — Le Président du Conseil et Mme Waldeck-Rousseau ont donné lundi dernier un grand dîner en l'honneur des Membres des Congrès de Médecine et d'Hygiène. La table, qui comprenait quatre-vingts couverts, était dressée dans la nouvelle Salle des fêtes et était ornée de magnifiques corbeilles fleuries et de guirlandes de feuillages. Le Président du Conseil avait à sa droite M. le Pr Lannelongue, M. Van Imana-Sternegg, sénateur, chef de la statistique à Vienne ; M. le Dr Dujardin-Beaumetz, le Dr Albert Calmette, etc. A sa gauche, se trouvaient Mme René Waldeck-Rousseau, M. le Dr Borup, bourgmestre de Vienne, M. le Dr Strube, major général dans le Corps de Santé de l'Allemagne, M. le Pr Bouchard.

Mme Waldeck-Rousseau avait à sa droite M. Berthenson, membre du Conseil des affaires médicales à Saint-Pétersbourg ; à sa gauche le Dr Kohler, délégué du gouvernement de Bosnie-Herzégovine ; le Dr Brouardel, M. le Dr A. Reverdin (Genève), Jonnesco (Bucarest), Marcel Baudouin (Paris), Zambaco-pacha (Constantinople), etc.

Un orchestre, cirigé par M. Desgranges, s'est fait entendre pendant le repas. Le dîner a été suivi d'une réception qui a été exceptionnellement brillante. A dix heures les nombreuses notabilités médicales françaises et étrangères qui s'étaient rendues à l'hôtel de la place Beauvau ont assisté à une représentation artistique qui a obtenu un très vif succès. Au programme, danses espagnoles avec Rosita Mauri et les célèbres *Refrains d'Offenbach*, avec Coquelin cadet et Anna Judic.

Hommage du Congrès au Pr Guyon. — Les élèves et les amis du Pr Guyon, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, et qui est resté pendant trente-trois ans attaché à l'hôpital Necker, ont voulu, à l'occasion du Congrès de Médecine dont une section s'est réunie dans cet hôpital, offrir un souvenir à l'éminent savant Ils ont demandé à Louis Bottée son portrait, et cet artiste vient de graver une remarquable plaquette où se profile, finement ciselée, la tête si caractéristique, au regard si vif et si intelligent, du Pr Guyon. La plaquette porte cette simple inscription : « Au Pr Félix Guyon, ses élèves, ses amis. Congrès international de Médecine. Hôpital Necker. 1900 ».



M. le Pr Guyon (Paris).

Les visites du Congrès. — *La Pouponnière.* — Une délégation du Congrès international d'Assistance et d'Hygiène, ainsi qu'une section (maladies de l'enfance) du Congrès des Sciences médicales se sont rendus lundi dernier à Versailles, sous la conduite du Dr Sevestre, membre de l'Académie de Médecine, président du Comité médical de l'œuvre, pour visiter la « Pouponnière ». Ces délégués (environ une centaine) ont visité l'établissement dans tous ses détails ; ils ont été émerveillés de son organisation et ont remercié M. le Dr Sevestre de leur avoir fait connaître cette œuvre créée pour l'élevage en commun des enfants en bas âge.

Nombre des Congressistes. — Voici le nombre des Congressistes pour les principaux pays : France, 2340. — Allemagne, 592. — Russie, 820. — Italie, 325. — Grande Bretagne, 232. — Espagne, 219. — Belgique, 147. — Autriche, 140. — République Argentine, 108. — Suisse, 101. — Hongrie, 85. — Pays Tchèques, 84. — Roumanie, 60. — Pays-Bas, 55. — Egypte, 47. — Danemark, 46. — Japon, 43. — Brésil, 41. — Turquie, 39. — Portugal, 35. — Grèce, 33. — Pologne, 30. — Suède, 28. — Bulgarie, 26. — Mexique, 24. — Canada, 28. — Norvège, 18. — Luxembourg, 16. — Serbie, 15. — Croatie, 8. — Pérou, 6. — Australie, 4. — Divers, 63.

LES PROMPTS SECOURS A PARIS

614.88

Le Service des Prompts Secours de la Cie des Chemins de fer du Nord à Paris.

Soucieuse d'assurer aux blessés, qui pourraient accidentellement avoir besoin d'une *assistance immédiate*, les soins les plus complets, la Compagnie des Chemins de fer du Nord vient d'installer, rue de Maubeuge, un service de Prompts Secours, dont l'organisation, *quoique imparfaite*, mérite d'être signalée.

Le Bâtiment comprend un rez-de-chaussée et un premier étage. Le rez-de-chaussée comprend trois salles : à gauche du vestibule d'entrée, *la salle de consultation* ; à droite, la *salle d'attente*, communiquant entre elles par un couloir, derrière la cage de l'escalier ; plus à droite, la *salle de secours*, à laquelle on n'accède que par la salle d'attente, mais où, en cas de besoin, c'est-à-dire en cas d'accident, on pénètre par deux grandes portes qui seront alors largement ouvertes, la salle d'attente devenant ainsi le vestibule de la salle de secours.

1° Cette *salle de secours* a 44 mètres carrés de surface. Elle est largement éclairée, le jour, par deux grandes baies à double châssis de vitres et, la nuit, par un éclairage électrique intense. Le sol, en ciment uni, est incliné vers un siphon pour l'écoulement des eaux de lavage. Les angles des murs sont arrondis ; les parois lisses sont peintes en ripolin et, par conséquent, faciles à laver. Leur teinte claire fait apercevoir la moindre malpropreté. Au fond de la salle sont installés un stérilisateur d'eau sous pression, un lavabo à trois places, à robinets mélangeurs à pomme et à pédale, un stérilisateur Poupinel à chauffage électrique. Au centre de la salle sont des tables à opérations, en bois peint en ripolin, avec plan incliné, etc. Une vitrine contient les instruments et appareils de pansement. Des consoles supportent les vases-fontaines à liquides antiseptiques. Une étuve à chauffer le linge et des poêles à gaz d'un modèle spécial permettent d'éviter l'action du froid sans viciation de l'atmosphère de la salle.

Tout ce qui est nécessaire pour pratiquer aseptiquement une opération chirurgicale se trouve réuni dans cette *salle de secours*. Les blessés ne seront donc plus, à l'avenir, transportés à l'hôpital Lariboisière, lorsqu'ils n'auront besoin que d'un pansement ou d'une opération urgente avant d'être reconduits à leur domicile.

2° La *salle de consultation*, qui a 26 mètres carrés, est munie de tout l'appareil nécessaire à une consultation médicale ou chirurgicale. Le médecin y dispose d'eau stérilisée et de l'électricité pour l'exploration des cavités naturelles et pour les cautérisations ignées.

Les salles de massage et de radiographie sont au premier étage. Ces deux salles peuvent être considérées comme une salle unique, séparée à volonté en deux par une cloison à coulisses. Lorsque la cloison est fermée, on a ainsi une chambre noire où peuvent se faire la radioscopie, l'examen de l'acuité visuelle, etc.

Le reste de l'étage renferme les salles du service administratif, celles du médecin en chef, du médecin adjoint, etc., qui sont très confortables. Une disposition ingénieuse oblige la salle de consultation à se servir de l'eau stérilisée fournie par la salle de secours. Aussi les appareils de celle-ci fonctionnent-ils régulièrement. De plus, un personnel choisi répètera fréquemment les manœuvres à exécuter dès l'instant où un accident sera signalé.

Il y aurait bien des critiques à faire à cette installation, qui ne s'inspire qu'à moitié des idées de ceux qui ont étudié à fond la question des *Prompts Secours* ; mais elles seraient d'ordre purement technique et n'intéresseraient pas le grand public. Ces fautes sont dues à ce que, comme toujours, pour cette organisation, on n'a pas pris l'avis des personnes compétentes, et qu'on s'est borné à suivre les errements anciens.

Il n'en faut pas moins féliciter la Cie des Chemins de fer du Nord de son initiative hardie.

LES CONGRÈS NON MÉDICAUX DE 1900

617.6(06)

Congrès Dentaire international

Le Congrès dentaire international a tenu ses séances cette semaine. — Ouverture sous la présidence d'honneur de M. le Pr Brouardel et de M. le Pr Gariel.

Sur l'estrade les membres de la Commission d'organisation, des Comités nationaux, les délégués officiels des Gouvernements, Universités et Sociétés étrangères : MM. Harlan (de Chicago), Walker (de New-York), Brunton (de Leeds), Hesse (de Leipzig), Frank (de Vienne), Limburg (de Saint-Pétersbourg), Aguilar (de Madrid), Forberg (de Stockholm), Guillermin (de Genève), etc. ; les directeurs et professeurs des Écoles dentaires : MM. Ducournau, Queudot, Parisot, Martinier, Blocman, Font, Roy, etc.

M. Ch. Godon, président de la Commission d'organisation, a souhaité la bienvenue aux présidents et aux Congressistes. Il a évoqué rapidement les progrès accomplis par l'art dentaire au point de vue scientifique et par la profession dentaire au point de vue social.

M. le Dr Sauvez, secrétaire général, a donné lecture de son rapport. Après avoir fait l'historique du Congrès, il s'est attaché à montrer de quelles garanties sa constitution a été entourée et exprime le vœu que cette organisation subsiste, sous la forme d'une Association permanente internationale, dont le besoin se fait sentir pour l'intérêt général de la profession. Enfin, M. Viau, dans un rapide exposé du programme du Congrès, a indiqué le brillant succès qu'il a obtenu par un chiffre de 1050 adhérents, chiffre qui n'avait pas encore été atteint. M. le Pr Gariel, a souhaité un heureux succès au Congrès et adressé, au nom du gouvernement de la République, les compliments de bienvenue aux délégués officiels des Gouvernements étrangers, et à tous les Congressistes.

Le bureau provisoire a été maintenu dans ses fonctions par acclamation. Il a été procédé ensuite à l'élection des présidents d'honneur du Congrès et des Bureaux honoraires des sections : MM. Brunton, Harlan, Hesse, Forberg et Lecaudey. Pour terminer, les délégués étrangers ont prononcé des allocutions.

©BIUM

POLITIQUE ET MÉDECINE.

L'Affaire Pozzi-Devillers devant la Justice.

Tout le monde connaît l'incident survenu, au mois de juin dernier, au Cercle national, entre MM. les Drs Pozzi et Devillers. Il vient d'avoir son dénouement devant la 9e Chambre correctionnelle.

Bien que la querelle eût donné lieu à un duel, le Parquet a cru devoir relever dans les propos tenus par M. le Dr Devillers contre M. le sénateur Pozzi, membre de la Haute Cour, le délit d'outrages à l'égard d'un magistrat à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, délit prévu et puni par l'art. 222 du Code pénal. Le Ministère public s'est exprimé ainsi :

M. le Dr Pozzi, sénateur de la Dordogne, est président de la section médicale du Cercle national de l'avenue de l'Opéra. Le 7 juin, il y avait dîner au cercle et réunion du Comité de la section médicale. Le Dr Pozzi n'arriva qu'après le dîner; il venait de serrer la main à ses confrères présents, lorsqu'il fut, à brûle-pourpoint, interpellé par le Dr Devillers. Le dialogue suivant s'échangea entre eux aussitôt: « — Je suis heureux de vous voir, je ne vous avais pas vu depuis la Haute Cour, et malheureusement à ce propos je ne puis vous faire de compliment. Vous avez osé condamner Déroulède acquitté par le jury. — Ne parlons pas politique, répondit le Dr Pozzi. — Parlons-en, au contraire. Votre conduite a été ignoble. C'est celle d'un misérable! — C'est vous qui êtes ignoble et un misérable! » Le Dr Devillers riposta en lançant alors ses gants à la figure du Dr Pozzi, qui s'exclama: « Vous voulez donc me tuer? — Je n'en sais rien! continua le premier. Je ne sais pas si vous vous battrez, mais je suis venu pour vous provoquer. » Quelques instants après, le Dr Pozzi déclarait aux membres du Cercle qui l'entouraient, qu'il se verrait contraint de donner sa démission de président si un blâme, amical d'ailleurs, n'était infligé au Dr Devillers. Celui-ci intervint encore une fois : « Je vous répète que vous êtes un misérable.., Je vous dis ce que ma conscience me crie de vous dire. Je suis venu pour vous provoquer et je vais immédiatement publier la chose dans les journaux. » Le Dr Devillers reconnaît la matérialité des faits, mais s'étonne qu'un incident de Cercle puisse donner lieu à des poursuites. Il convient cependant de remarquer qu'ayant pris soin de donner une large publicité à l'incident, et en saisissant lui-même l'opinion d'une injure adressée par lui à un des membres de la Haute Cour, le Dr Devillers a imprimé consciemment à sa conduite un caractère et une portée qu'elle n'eût pas revêtue sans ces circonstances. Il a cherché un éclat; les témoins l'ont entendu dire: « Je suis très calme! Je tiens à vous dire que votre conduite est celle d'un misérable... J'étais venu exprès pour vous le dire... Je vais de ce pas saisir la Presse de l'incident... » C'est le Dr Devillers qui a voulu faire connaître l'incident *urbi et orbi* et lui donner une gravité particulière.

A l'audience présidée par M. Roulleau, M. Devillers s'est borné à affirmer qu'il n'a voulu, en aucune façon, outrager M. le Dr Pozzi en sa qualité de magistrat.

« C'est un de mes anciens camarades, a-t-il dit, nous avons une grande familiarité. Et c'est en raison de cette familiarité que j'ai voulu exprimer à M. Pozzi mes sentiments. Sans doute, l'expression a dépassé ma pensée. J'avais dessein de dire simplement à M. Pozzi qu'il avait eu tort de condamner Déroulède. Voyant qu'il se dérobait à la discussion, j'ai crié très fort mon avis.

« Le Dr Pozzi m'a demandé une réparation. Je la lui ai accordée; je ne vois donc pas ce que je dois à la Justice. Après notre rencontre sur le terrain, à Louveciennes, nous nous sommes réconciliés. Que veut-on de plus? Si vous me condamnez, je dirai, l'opinion publique dira avec moi, qu'on a voulu punir ma fidélité à Déroulède! »

Les magistrats ont seulement à se préoccuper de savoir l'article 222 du Code pénal est, oui ou non, applicable.

Alors M. Devillers a répété qu'il ne pensait pas insulter en Pozzi le sénateur, membre de la Haute Cour.

Le principal témoin est naturellement M. le Dr Pozzi, dont le premier geste, en arrivant à la barre, est de serrer la main du Dr Devillers.



M. le D Pozzi, sénateur (Paris).

M. le Dr Devillers était surexcité. Je ne me rappelle pas très bien s'il a dit que ce que j'avais fait était ignoble ou odieux. C'était, en tout cas, le sens. Je lui répondis que les termes très vifs dont il se servait indiquaient simplement que nous n'étions pas du même avis, suivant la phrase consacrée. J'avais l'intention de ne pas donner suite à l'incident du Club national, par la bonne raison que les injures de M. Devillers ne m'atteignaient pas, puisque je n'ai jamais condamné Déroulède. Malade, je n'ai point, en effet, assisté aux dernières audiences de la Haute Cour. Si donc M. Devillers s'est adressé à moi plutôt qu'à tout autre membre de la Haute Cour, ce n'a pu être, à mon avis, que par un sentiment d'animosité personnelle. Il y a donc eu injure personnelle, mais non outrage au magistrat. Voilà mon opinion.

Me Chenu, l'avocat du prévenu, a demandé à M. Pozzi s'il reconnaît que sa rencontre sur le terrain constitue à ses yeux une réparation suffisante de l'injure.

M. le Dr Pozzi.— Dès que j'ai appris les poursuites dirigées contre mon collègue du Cercle national, j'ai déclaré que je m'y opposais fermement, non point que je considère ces poursuites comme illégales, mais parce que j'estime l'incident terminé.

Sur le terrain, j'ai serré la main de Devillers; je viens de le faire encore, tout récemment, à la suite d'un accident survenu à mon confrère. Je suis allé prendre de ses nouvelles, et il m'a remercié par une carte avec quelques lignes fort courtoises.

Plusieurs témoins sont entendus, entre autres MM. de Villeneuve, Conseiller d'Etat; Viollet-Le-Duc, Lallemand, J.-B. Baudry, Jacques Bétholaud, Beret, Varogant, etc., etc. Les uns rapportent les propos tenus par le Dr Devillers, les autres viennent rendre hommage aux qualités d'esprit et de cœur du prévenu. Comme on le voit, pendant ces débats, les choses se sont passées le plus galamment du monde. Mais la loi est la loi, et M. le substitut Boulloche

a demandé avec raison au Tribunal d'en faire l'application, car il importe de démontrer, dit-il, que les magistrats de la Haute Cour doivent être protégés au même titre que les autres juges, et que le Parquet n'hésite pas à poursuivre toute infraction, d'où qu'elle vienne, sans considération pour les personnes.

Après une plaidoirie de Me Chenu, le Tribunal a rendu son jugement. En voici le texte :

Attendu que le 7 juin 1900, au Cercle national, 5, avenue de l'Opéra, Devillers s'adressant à Pozzi, ancien juge à la Haute Cour, a prononcé les paroles suivantes : « Vous avez osé condamner Déroulède, acquitté par le jury; votre conduite a été ignoble, c'est celle d'un misérable » ;

Attendu que ce fait reconnu par le prévenu et établi par les déclarations des divers témoins, constitue un outrage à un magistrat à l'occasion de l'exercice de ses fonctions;

Qu'il appert du contrôle même des paroles proférées par Devillers que c'est le juge de la Haute Cour qu'il a voulu atteindre ;

Attendu qu'il ne s'est pas borné à adresser directement ses outrages à Pozzi, mais qu'il a encore aggravé sa faute en faisant donner par la voie de la Presse la plus large publicité à l'incident;

Attendu qu'il y a lieu toutefois, pour l'application de la peine, de faire état des relations de camaraderie qui avaient existé antérieurement entre Devillers et Pozzi et à raison desquelles le prévenu s'est peut-être cru autorisé à ne pas mesurer la portée de ses paroles;

M. le Dr Devillers *est condamné à 3,000 francs d'amende.*

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Beco (de Huy, Belgique). — M. le Dr Bribosia (de Namur). — M. le Dr Chauveau, médecin des colonies, décédé à Tananarive. — M. le Dr Cretucescu (de Bucarest).

Mme Th.-Louis Auzoux, veuve du célèbre médecin anatomiste, le fondateur de la Maison d'Anatomie plastique, est décédée en son domicile, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Ses obsèques ont été célébrées à Saint-Sulpice. L'inhumation a eu lieu à Saint-Aubin-d'Ecrosville (Eure).



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — *La Chaire de M. Milne-Edwards.* — Appelée à dresser une liste de deux candidats à la chaire de Zoologie vacante au Muséum d'histoire naturelle, en remplacement de M. Milne-Edwards, l'Académie des Sciences a présenté, à la presque unanimité des suffrages : en première ligne : M. Oustalet, assistant au Muséum. En deuxième : M. De Pousargues. M. Oustalet a été, pendant de longues années, le lieutenant de M. Milne-Edwards, qui l'avait associé à ses travaux. C'est un naturaliste de grand mérite, auquel de nombreux et consciencieux travaux ont valu une juste notoriété dans le monde scientifique.

École des Hautes-Études. — Notre excellent ami, M. le Dr Toulouse, médecin en chef de l'Asile de Villejuif, vient d'être nommé *Directeur du Laboratoire de Psychologie expérimentale* à l'École des Hautes-Études. Ce nouveau laboratoire est celui créé par cet aliéniste à Villejuif, et qui vient d'être rattaché à cette École d'enseignement supérieur. Cette création est intéressante en ce que c'est la première fois qu'un laboratoire de psychologie est placé sous la direction d'un médecin. Toutes nos félicitations.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Marseille. — *Grève d'Internes en Médecine.* — Les internes et externes des hôpitaux civils de Marseille se sont mis en grève. Cette décision a été prise à la suite de la suspension d'un interne et de différents incidents entre les internes et le Dr Isoard, conseiller municipal, administrateur des hospices. Les grévistes, toutefois, ont assuré les services strictement urgents.



Sociétés et Congrès.

Congrès des Sourds-Muets. — *Le Congrès des Sourds-Muets* a été ouvert au Palais des Congrès, sous les auspices du Ministre du Commerce et de l'Administration supérieure de l'Exposition. Ce Congrès est divisé en deux sections, l'une composée « d'entendants-parlants », amis et professeurs de sourds-muets, et présidée par le Dr Ladreit de Lacharrière; l'autre formée exclusivement de sourds-muets.

Congrès international dentaire. — La semaine dernière s'est ouvert le *Congrès international dentaire*, sous la présidence de M. Charles Godon, directeur de l'Ecole dentaire de Paris, comme nous le disons plus haut (voir p. 389). Il a duré jusqu'au 14 août. — Il a été très bien organisé.

©BIUM



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé militaire. — Le médecin-inspecteur DRIOUT, directeur du Service de Santé du 7e corps d'armée, à Besançon, est atteint par la limite d'âge et placé dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs.

Visite du Chah de Perse. — Le Chah de Perse a visité pendant son séjour à Paris l'organisation de notre Service de Santé militaire au dépôt principal où se tenait précisément la section de médecine militaire du Congrès international des Sciences Médicales; les Congressistes, massés à la porte, acclamèrent le souverain. M. le Dr DUJARDIN-BEAUMETZ, inspecteur principal des Services de Santé, et M. le Dr CHANCEL, directeur des Services médicaux du gouvernement militaire de Paris, ont reçu le chah. On lui a montré les diverses installations, les étuves, etc. Puis, un lunch étant servi, le chah est entré dans la salle du buffet et M. Dujardin-Beaumetz a levé son verre « à Sa Majesté » au nom du Corps de Santé militaire et de l'Armée française. Les Congressistes ont poussé trois hourrahs ; le souverain a remercié.

Campagne de Chine. — Samedi dernier ont pris passage à bord du transport *Notre-Dame-du-Salut* les délégués, médecins, infirmiers de la Société de Secours aux Blessés militaires, recrutés au choix dans une véritable foule de volontaires, et qui formeront le personnel des deux hôpitaux complets pour quatre cents malades, dont le Ministre de la Guerre et le Ministre de la Marine ont accepté l'offre. Le transport *Notre-Dame-du-Salut*, à son arrivée à Shanghaï, sera transformé en *vaisseau-ambulance*, et dès lors son entretien sera assuré exclusivement par la Croix-Rouge française. Le personnel des deux hôpitaux qu'il emporte se compose de MM. de Valence, délégué de la Société, et le vicomte de Nantois, qui prend les fonctions de secrétaire. M. de Lanessan a mis à la disposition de la Société MM. LAFFONT, médecin principal de la marine ; LABADENS, médecin de première classe, et LAFAURIE, médecin de deuxième classe. Ils prêteront le concours de leur expérience à quatre médecins civils volontaires de la Croix-Rouge, choisis par elle parmi les premiers qui ont répondu à son appel : les Drs Louis DEBRAUD, HERR, LEROY des BARRES, et ASSICOT. Deux pharmaciens des hôpitaux, deux infirmiers civils, dix infirmiers fournis par le ministère de la Marine, cinq Sœurs de charité auxquelles se joindront là-bas quinze autres Sœurs détachées des hôpitaux de Shanghaï, compléteront le personnel du vaisseau-ambulance. Ce personnel pourra d'ailleurs se dédoubler, de façon que chacun des deux hôpitaux ait son délégué de la Croix-Rouge, ses médecins, ses infirmiers et infirmières, dans le cas où, l'un demeurant à bord, l'autre serait débarqué et suivrait les opérations du corps d'armée.

Les officiers du Corps de Santé désignés pour faire partie du corps expéditionnaire, dont les noms suivent, prendront passage sur les affrétés partant de Marseille aux dates suivantes : Départ du 18 août, par l'*Uruguay*, les médecins principaux CLAVEL et DUVAL ; les médecins de 1re classe DORIN, LABORDE et SISCO ; les médecins de 2e classe PETIT, MARTY, ERDINGER, PLOMB, OUDARD et CARRÈRE ; le pharmacien de 2e classe Perdrigeat.

Départ du 22 août, par le *Rio-Negro*, les médecins principaux DOLLIEULE et MACHENAUD ; les médecins de 1re classe GUILLOTEAU, RIPOTEAU, TRICARD et AUDIAT ; les médecins de 2e classe BELLILE, FICHET et DUFOUR ; les pharmaciens de 2e classe Arnaud et Lautier. Départ du 23 août, par la *Ville-de-Tamatave*, le médecin de 2e classe AUGÉ.



Service de Santé de la Marine. — Sont promus dans le corps de Santé de la Marine, pour compter du 10 août courant, au grade de médecin principal, les médecins de 1re classe : LE DANTEC et L'EOST.

Guerre Anglo-Boër. — *Ambulance Belge.* — Une dépêche de Pretoria annonce que quatre membres de l'ambulance belge, au Transvaal, M. le Dr COOLEN et sa femme, MM. Schepens et Thienchers, ont été faits prisonniers par les Anglais. Cette nouvelle cause à Bruxelles une vive indignation contre l'Angleterre, qui semble oublier le caractère sacré des ambulances.



Médecine d'État et Hygiène.

L'Hygiène chez les Orientaux. — Récemment, à l'Institut, M. DIEULAFOY a insisté sur ce fait que l'on a trop abusé de l'hygiène pour expliquer l'origine de certaines coutumes d'Orient. Il a montré d'abord que, dans le domaine moral, les grandes maximes qui régissent les nations civilisées sont des lois d'hygiène morale, puis que les causes invoquées par M. Reinach pour déclarer certains animaux *totem* ou *tabou* paraissent être plutôt d'ordre agricole et économique. Il aborde ensuite l'étude de certains passages de l'*Avesta* relatifs, d'un côté à la culture des terres, à leur irrigation, aux soins que réclament les troupeaux, et de l'autre, à l'infection causée par les cadavres, à la nécessité de leur destruction immédiate, à la défense de les enterrer ou de les jeter dans l'eau, et dans chacun des cas il trouve la trace manifeste du désir qu'avait le législateur religieux de protéger l'agriculture, source de la fortune et du bonheur public, et de s'opposer à la naissance et au moins à la propagation des maladies contagieuses. L'entretien du feu élevé au rang de fils de Dieu, l'obligation faite à chaque chef de maison dans ces familles avestéennes de ne pas laisser éteindre le foyer domestique et de rallumer chaque semaine à un brasier sanctifié sont

des indices de préoccupations analogues. Ces préoccupations hygiéniques et utilitaires, M. Dieulafoy en montre la trace de nos jours, dans ces conseils qu'on lui donna en Orient de s'abstenir de la chair de buffle ou du lait des femelles réputés fiévreux et dans ladéfense que l'on fait aux enfants dans certaines de nos provinces de gaspiller ou de perdre du pain sous peine de pécher. En terminant, M. Dieulafoy s'arrête sur un fait encore plus moderne, Il montre comment les eaux de Lourdes, qui firent et font l'objet de pélerinages si nombreux, ont été classées *par un acte officiel et récent* au nombre des eaux ayant un *caractère médicinal* et comment,à notre époque même,le désir de consacrer des pratiques capables de rendre la santé s'est manifesté dans un décret ministériel. Il conclut en demandant l'indulgence pour les hypothèses admises qui ne doivent être rejetées qu'après un mûr examen, de peur que la vérité nouvelle ne tombe bientôt dans le même discrédit que la vérité qu'elle était appelée à remplacer.

Peste. — *Europe.* — Le *Correspondant de Hambourg* annonce que M. Rauhut, économe de navire, le malade atteint de la peste à l'hôpital d'Eppendorf, est mort dans l'après-midi. Toutes les autres personnes so umises à la surveillance se portent bien. — *Angleterre.* On signale de Greenwich 4 cas de peste dont 2 décès importés par un vapeur de la *Peninsular and Oriental Company.* — *Australie.* Un nouveau cas de peste est signalé à Sydney, le 10 août. — *Orient.* Le pélerinage de Jérusalem, qui devait partir dans le courant du mois d'août, n'aura pas lieu, à cause de la peste qui sévit en plusieurs contrées de l'Orient et oblige les voyageurs débarquant à Jaffa à de longues et coûteuses quarantaines. La nef *Notre-Dame-du-Salut*, sur laquelle s'embarquent ordinairement les pèlerins, servit cette fois au transport des troupes françaises en Chine et au service des ambulances de la Croix-Rouge.

Fièvre Jaune. — *Sénégal.* — L'épidémie de fièvre jaune continue dans notre colonie du Sénégal. A Saint-Louis, il y a eu, au cours de la semaine, sept décès; on a enregistré cinq guérisons. En raison de l'épidémie de fièvre jaune qui sévit au Sénégal, le Ministre des Colonies a donné l'ordre de rapatrier les troupes. Conformément à l'avis du Conseil supérieur de Santé, la relève qui devait partir pour le Soudan a été retardée à raison du danger d'une escale à Dakar ou à Saint-Louis.



Divers.

Les Médecins à l'Elysée. — M. le Président de la République a reçu récemment M. Deschamps, chirurgien en chef de l'hôpital de Liège, et M. le Dr Frébault, ancien député.

Les Femmes pharmaciennes à Paris. — Une des rares femmes pharmaciennes établies chez nous est une Russe, Mme Fichtenholz, qui s'est fixée dans le quartier de Passy, 72, rue de la Tour, et dont le magasin blanc et or contraste avec la sévérité ordinaire des officines de ce genre.

Les Médecins Anthropologistes. — *Acquisition par l'État de la Collection Prunières.* — Le savant Dr Prunières (de Marvejols) avait passé une grande partie de sa vie et consacré sa fortune en recherches dans les grottes, les tombeaux, et autres monuments romains ou gaulois, assez nombreux en Lozère. Il était ainsi parvenu à former une collection des plus curieuses, et aussi des plus instructives, en fait d'ossements humains et d'instruments préhistoriques et de l'époque gallo-romaine. L'État vient d'acquérir de Mme veuve Prunières la collection du défunt docteur, laquelle ira prendre place au Muséum d'histoire naturelle.



Distinctions honorifiques. — Sont nommés *Officiers de la Légion d'Honneur* : MM. Sérez, médecin en chef de 1re classe des colonies ; M. Lafage, pharmacien principal des Colonies.— *Chevaliers (au titre militaire).* — M. Gouzien, médecin principal des colonies. M. Cassagnon, médecin principal des colonies. M. Métin, médecin principal des colonies. M. Pairault, pharmacien principal des colonies. — Sont nommés *Officiers d'Académie* : MM. Auger, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Paris. Ausset, agrégé près la Faculté de Médecine de Lille. Beloc, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Caen. Paul Berger, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Biais, chef de travaux à l'École de Médecine de Limoges. Bordas, chef de travaux à la Faculté des Sciences d'Aix-Marseille. Bouchet, préparateur à la Faculté des Sciences de Clermont. Braquehaye, agrégé près la Faculté de Médecine de Bordeaux. Brissaud, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Brossard, professeur à l'École de Médecine de Poitiers. Calvet, préparateur à la Faculté des Sciences de Montpellier. Charrin, agrégé près la Faculté de Médecine de Paris. Chauveaud, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Paris. Delatour, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Nancy. Dodero, suppléant à l'École de Médecine de Grenoble. Drach, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Clermont. Etienne, agrégé près la Faculté de Médecine de Nancy. Fage, chargé de cours à l'École de Médecine d'Amiens. Fournier, professeur à l'École de Médecine d'Amiens. Gaucher, agrégé près la Faculté de Médecine de Paris. Gaucher, chef de travaux à l'École supérieure de Pharmacie de Montpellier. Genoud, chef de travaux à la Faculté de Médecine de Lyon. Gibert, chef de clinique à la Faculté de Médecine de Montpellier. Grimbert, agrégé près l'École de pharmacie de Paris. Guyot, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Nancy. Hutinel, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Lory, sous-directeur de laboratoire à la Faculté des Sciences de Grenoble. Maurin, suppléant à l'École de Médecine de Clermont. Mesnard, professeur à l'École des Sciences et des Lettres de Rouen. Monnier, chargé de cours à l'École de Médecine de Nantes. Mourgues, préparateur à la Faculté des Sciences de Montpellier. Pachon, chargé de cours à la Faculté de Médecine de Bordeaux. Pélabon, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lille. Pérochaud, professeur à l'École de Médecine de Nantes. Perrin, chargé de cours à la Faculté des Sciences de Paris. Pouchet, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Poujol, chef de travaux à la Faculté de Médecine de

©BIUM

Montpellier. Raveau, préparateur à la Faculté des Sciences de Paris. Ray, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lyon. Richard, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Bordeaux. Richard, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Nancy. Secrétant, préparateur à la Faculté des Sciences de Besançon. Siraud, agrégé près la Faculté de Médecine de Lyon. Tavernier, préparateur à la Faculté de Médecine de Lille. Vidal, chef de travaux à la Faculté des Sciences de Grenoble. Weiss, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Lyon. Widal, agrégé près la Faculté de Médecine de Paris. Wurtz, agrégé près la Faculté de Médecine de Paris.

Etranger. — Est nommé *Officier de la Légion d'Honneur* : M. le Dr Adcok, médecin du Chah de Perse.

La Médecine au Conseil Général de la Seine. — La 3e Commission (Assistance publique) du Conseil général de Paris, avait, dans une de ses dernières séances, chargé M. le Dr Poirier de Narçay, son secrétaire, de visiter les asiles publics d'aliénés du nord de la France et de la Belgique. Conformément à cette décision, le préfet de la Seine envoya à M. le Dr Poirier de Narçay un mandat de 750 francs, destiné à couvrir les frais du voyage. Mais M. Poirier de Narçay a retourné ce mandat au préfet en protestant par lettre contre l'expression *d'indemnité à forfait* qui y est inscrite et qui laisse, dit-il, « supposer que la mission a quelque chose de commun avec une adjudication où l'entrepreneur trouve un bénéfice, soit sur le choix des matériaux employés, soit sur le salaire alloué aux ouvriers ». M. le Dr Poirier de Narçay affirme en outre que, « pour sa part, il n'a aucune velléité d'effectuer un tel voyage, dont l'utilité lui paraît problématique ».

Le Monument Pelletier et Caventou. — La semaine dernière a eu lieu l'inauguration du Monument édifié, grâce à une souscription de tous les pharmaciens de France, à la mémoire des chimistes Pelletier et Caventou. Le monument, qui représente les deux savants dans leur robe de professeur, s'élève à l'angle du boulevard Saint-Michel et de la rue Denfert-Rochereau.

La cérémonie, à laquelle assistaient nombre de personnalités du monde scientifique et d'importantes délégations des Écoles de Pharmacie, a été présidée, en l'absence de M. Leygues, par M. Guignard, représentant le Ministre de l'Instruction publique, assisté de M. le Dr Vincent, représentant du Ministre de la Marine. M. Moissan, président du Comité de souscription, avant de faire la remise du monument à la Ville, a prononcé une allocution dans laquelle il a retracé la carrière de Pelletier et Caventou. Ces deux bienfaiteurs de l'Humanité, a-t-il dit en substance, se sont illustrés tout particulièrement par la découverte de la quinine, que vulgarisa, lors de la conquête de l'Algérie, le médecin militaire Maillot ; son nom se trouve associé dans la reconnaissance publique à celui des deux savants initiateurs. Il est à peine besoin de rappeler que la quinine est un remède par excellence dont les vertus médicales sont nombreuses. Ce fut le 11 septembre 1820 que Pelletier et Caventou les mirent en évidence dans un travail de premier ordre, présenté à l'Académie des Sciences. Ils montrèrent comment la cinchonine et la quinine peuvent être isolées de l'écorce des quinquinas gris, jaunes et rouges, et en annoncèrent les utiles propriétés thérapeutiques. Pinet et Thénard firent, à ce sujet, un rapport élogieux. Après une lutte assez vive contre les doctrines de Broussais, qui prédominaient alors en médecine, la quinine gagna définitivement sa cause, et les services qu'elle rendit à nos troupes en Algérie firent briller d'un vif éclat la découverte de Pelletier et Caventou. En 1827, le prix Montyon leur fut décerné comme récompense nationale et ils furent nommés membres de l'Académie de Médecine dès sa constitution. Les travaux des deux savants ont porté aussi sur la strychnine, la buccine et la vératrine, sur divers acides, cévadique, pyroquinique, cholestérique, etc.., et sur des matières neutres, la carmine, la gentianine et l'ambréine. Caventou occupa pendant plus de trente ans la chaire de toxicologie à l'École de Pharmacie de Paris.

Son fils, âgé de soixante-quatorze ans, qui habite le département de Seine-et-Oise, assistait à la cérémonie. Il a eu la joie de voir ériger en l'honneur de son père ce monument qui consacre à jamais sa gloire. La statue de Pelletier et Caventou est due au ciseau du statuaire Lormier ; c'est M. Lisch qui est l'architecte du monument.

Un médecin donateur.—M. le Dr Théophile Roussel, membre de l'Institut, sénateur de la Lozère, qui a tant fait pour la protection des enfants du premier âge, non content d'avoir, grâce à son influence auprès de la Commission du pari mutuel, doté les principales villes de son département de dispensaires, hospices, hôpitaux, etc., vient de donner à Saint-Chély-d'Apcher, sa ville natale, la somme de cinquante mille francs, qui sera employée à l'aménagement d'un hôtel de ville.

Mariages de Médecins. — M. Frédéric Choffé, docteur en médecine, fils du docteur, et de Mme Alexandre Choffé, vient d'épouser, à Saint-Honoré-d'Eylau, Mlle Jane Parodi, fille de M. Pierre Parodi. — M. Julien Besançon, docteur médecin, épouse Mme Julie Boitard.

Les Médecins et les Sports. — Le Cercle d'escrime du Kursaal, de Berck-sur-Mer, a donné samedi 11 août 1900 une grande fête d'Escrime au bénéfice de l'Asile maritime et de la Société humaine. Parmi les tireurs engagés : M. le Dr Juranville.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Nussinoff est rendu à Bad-Kissingen.— M. le Dr Proust est à Evian. M. le Dr Sepp est à Contrexéville, de même que M. le Pr Jonnesco (Bucarest).

Une Centenaire. — Récemment est décédée au village de Farinole Mme veuve Massimi, née de Gentile, probablement la personne la plus âgée de la Corse, puisque sa naissance remonte au 10 décembre 1797. Cette centenaire, qui appartient à l'une des plus riches familles de la Corse, a conservé jusqu'à ses derniers moments sa lucidité d'esprit.

©BIUM



Variétés et Anecdotes.

Une Guérison par l'eau de Lourdes.

Henri Lasserre, le célèbre historien qui vient de mourir, a raconté de la façon suivante comment il fut amené à écrire l'histoire de Notre-Dame de Lourdes (Biographie du comte Léonce Dubosc de Pesquidoux). Ce récit est fort intéressant pour les médecins, car il s'agit d'un ... miracle thérapeutique.

« Ce fut vers cette période, en l'an de grâce 1862, que je fus menacé de cécité et condamné par ordonnance des médecins, MM. les Dr Desmares et Giraud-Teulon, au régime des lunettes bleues et des verres opaques, fermant hermétiquement le regard. Un repos absolu me fut prescrit, et je me retirai à la campagne, chez ma mère, sur les rives de la Dordogne, où je dus cesser tout travail. J'étais, du reste, dans l'impossibilité de lire et d'écrire, et j'avais pris un petit secrétaire qui, pour atténuer mon ennui incommensurable, me lisait les journaux et écrivait sous ma dictée à mes amis.

Freycinet faisait une saison à Cauterets. J'ai raconté que lors d'un voyage à Paris, où j'allais revoir mon ami Czacki, qui traversait la France, je me décidai, après trois mois d'hésitation, à recourir à Notre-Dame de Lourdes. Il demanda pour moi, de l'eau jaillie à la fontaine miraculeuse. Cette eau arriva, et j'osai m'en servir, en faisant cette prière du fond de mon cœur : « O Sainte Vierge, ayez pitié de moi, et guérissez mon aveuglement physique et moral ! » En prononçant ces paroles, je me frottai successivement les deux yeux et le front avec ma serviette, que j'avais trempée dans l'eau de Lourdes. Ce mouvement, que je viens de décrire, ne dura pas trente secondes. Qu'on juge de mon saisissement, j'allais presque dire de mon épouvante ! *A peine avais-je touché, de cette eau miraculeuse,* mes yeux et mon front, *que je me sentis guéri tout à coup,* brusquement, *sans transition*, avec une *soudaineté* que dans mon langage imparfait, je ne puis comparer qu'à celle de la foudre. Cet événement changea ma vie. Il fut le premier appel de la Providence à écrire l'histoire de la Vierge apparue à Lourdes. » (*Figaro*).

Il est malheureux que Desmares et Giraud-Teulon ne soient plus là pour commenter cette aventure et ce... miracle. .

Congrès des Croque-Morts.

C'est à Londres, au Memorial Hall de Farringdon Street, que s'est ouvert, il y a quelques jours, ce congrès peu banal, organisé par le « British Institute of Undertakers », autrement dit l'Institut britannique des entrepreneurs de pompes funèbres; il a été principalement consacré à la question de l'embaumement.

M. W. E. Hanshne, vice-président, a même annoncé à son très nombreux auditoire qu'à partir du mois d'octobre prochain s'ouvrirait à University Collège un cours théorique et pratique d'embaumement. Ce cours, auquel les membres du Congrès ont été invités à assister, doit être fait par M. le Pr Charles Renouard, un praticien des plus distingués de New-York. Aux Etats-Unis, en effet, il y a toute une école d'embaumeurs très habiles, diplômés par le gouvernement américain et placés sous la surveillance des Boards of Health (Comités locaux d'hygiène). Il faut dire que, de l'autre côté de l'Atlantique, les embaumements sont beaucoup plus fréquents que chez nous; seules, ou à peu près, les familles indigentes n'y ayant point recours. Le Congrès des croque-morts réussira peut-être à importer en Europe cette coutume renouvelée des anciens.

La Bibliographia Medica jugée par les Anglais (1).

Bibliographia Medica [Index Medicus].

Edition française, 1900.

« Le 1er numéro du périodique ci-dessus mentionné, qui est destiné à prendre la place de l'*Index Medicus* américain, œuvre malheureusement disparue à l'heure actuelle, a paru le 15 février 1900. La nouvelle publication est sous la rédaction en chef du Dr Marcel Baudouin, directeur de l'Institut international de Bibliographie, de Paris, et sous la haute direction des Prs Potain, membre de l'Institut, et Charles Richet. Comme cette nouvelle publication aura tout l'avantage de l'expérience acquise par son prédécesseur, et a à sa disposition d'estimables progrès sans valeur pour ainsi dire en 1879 quand le premier Index a paru, nous pouvons espérer qu'il contiendra, tant qu'il gardera son caractère international si significatif, maintes améliorations de détails. On a promis qu'un numéro, paraissant le 15 de chaque mois, embrassera la littérature médicale entière de toutes les nations pour les documents parus dans le mois précédent. Cette littérature sera classée suivant un plan indiqué dans la préface. On se propose également de donner, à la fin de l'année, aux souscripteurs de l'œuvre entière seulement, par une souscription spéciale, des « Index » de la littérature des branches spéciales des sciences médicales.

Comme on s'efforce de donner, dans un volume d'un millier de pages à deux colonnes, les titres des œuvres médicales récemment parues dans l'année, les auteurs ont décidé d'éliminer les sujets suivants, qui bien que par certains côtés se rapprochant à la médecine, n'en font cependant pas partie intégrale : Anthropologie, Zoologie et Botanique descriptive, Embryogénie, Psychologie métaphysique et Sociologie. De plus, des sacrifices ont été faits en vue de porter le volume annuel à 1000 pages (une typographie esthétique en aurait donné au moins 1600).

La bibliographie en elle-même n'est rien ou presque rien ; mais c'est un commencement indispensable de recherches et nous souhaitons cordialement la bienvenue à cette œuvre importante, de même que le feront tous ceux qui ont eu occasion de se servir du vieil Index Medicus et de l'apprécier. Etant donné le prix de 60 fr. pour les pays étrangers compris dans l'Union postale, elle est certainement digne d'occuper une place dans chaque bibliothèque médicale ».

(1) *Brit. Gynaec. J.*, London, 1900, Mai, XVI, n° 61, 105-106.

©BIUM

61 : 92

Les Médecins et la Mort du duc de Berry.

Dans un curieux article du *Figaro* (2 août 1900), Anatole France, d'après une notice du libraire Roullet, a raconté le rôle joué par les médecins lors de la mort du duc de Berry. Nous croyons devoir citer les passages suivants, qui sont typiques. On se rappelle que le duc de Berry fut assassiné à l'Opéra dans la nuit du 13 février 1820.

« ..... M. Roulet, frotta avec du vinaigre les tempes du malheureux, jusqu'à la venue d'un jeune homme, à qui les assistants demandèrent s'il était chirurgien, et qui répondit : « Je suis enfant d'Esculape ».

Roullet coupa le linge et les vêtements qui recouvraient la poitrine du duc, et un chirurgien, nommé Bourdon, qu'on avait appelé mit un genou en terre, s'écria : « Ah ! mon prince ! » et suça la plaie. Roullet fit prendre au duc de l'eau sucrée avec de la fleur d'oranger. Dupuytren, enfin venu, ordonna une saignée au bras droit. La duchesse de Berry dit aux médecins :

« Vous allez donc lui faire une seconde plaie ! »

L'archevêque de Paris se présenta devant le prince au moment où celui-ci venait d'être saigné. Les médecins demandaient de quoi bander le bras. Marie-Caroline donna une jarretière qui ne put servir. La jarretière de Mme de Bethisy fut aussi inutile. Roullet donna sa cravate aux chirurgiens, qui la rejetèrent en voyant qu'elle était de mousseline. Enfin ils firent un bandage avec la ceinture de la duchesse de Berry. Cependant, pour que le blessé eût un peu d'air, on le porta dans un bureau de l'administration de l'Opéra qui était tout proche. Là, on l'étendit sur un lit de sangle.

Un chirurgien donna des bandes de toile à Mme Roullet et lui dit : « Cousez-moi ça. »

Mme Roullet cassa une aiguille, elle était émue ; elle avait un *panaris* à un doigt. Elle n'avançait pas. Le chirurgien lui arracha les bandes, en cousit plusieurs lui-même, et, donnant les autres au libraire Roullet : « Vous êtes vif. Cousez-moi ça ! »

Cependant le duc criait aux médecins : Ah ! que vous me faites souffrir, vous m'arrachez le cœur ! »

Quand le Roi vint, le duc pouvait à peine parler. Les chirurgiens ne sentant plus le pouls, prièrent qu'on leur donnât un miroir, mais on n'en trouva pas. Louis XVIII demanda si le verre d'une tabatière était bon. On lui dit que oui, et il offrit sa boîte. Roullet la prit des mains de Sa Majesté et la passa au chirurgien qui était de l'autre côté du lit. Celui-ci la tint un moment devant les lèvres du duc de Berry. Le verre ne se ternit point. Ferdinand était mort ».



LES LIVRES NOUVEAUX.

Les Maladies de l'Enseignement : La Tuberculose universitaire ; par Potot (A.). — Paris, 1900, Fontemoing, in-8°, 257 p.

Dans cet ouvrage, l'auteur après avoir expliqué ce que l'on doit entendre par l'expression de crise universitaire, indique le moyen de conjurer cette soi-disant fin de l'Université. Il examine notre système d'éducation et lui oppose le besoin de connaissances multiples nécessitées par nos progrès scientifiques.

Les innombrables découvertes ont donné en effet, aussi bien à l'Industrie qu'à l'Agriculture ou au Commerce un tel essor qu'une réforme s'impose dans l'Enseignement.

C'est en un style très fort et très clair que l'auteur après nous avoir donné comme exemple le Collège Ste Barbe et ses heureuses initiatives, nous indique les réformes à faire et les nombreux bénéfices à en retirer.

[I. B. S.].

Chemin de fer d'Orléans.

Facilités données aux Voyageurs pour aller en vacances sur le réseau d'Orléans.

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, dans le but de faciliter les déplacements d'une certaine durée, à la campagne, pendant la saison d'été, délivre des billets d'aller et retour de famille en 1re, 2e et 3e classes dans les conditions suivantes : Ces billets sont délivrés au départ de Paris pour toute gare du réseau située à 125 kilomètres au moins. Ils comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux ; autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux. L'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques peuvent prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille. Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter dans toutes les gares du parcours. La durée de validité des billets est *d'un mois*, non compris le jour du départ ; elle peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 par période. Les billets sont délivrés du 15 Juillet au 1er Octobre. Les voyageurs peuvent cependant commencer leur parcours après cette date, étant entendu que, dans ce cas, la durée de validité des billets expire le 1er Novembre ou, moyennant prolongation payante, le 15 Novembre au plus tard.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Vacances de 1900.

Trains spéciaux. — Paris-Aix-les-Bains-Chambéry. — Aller : départ de Paris, le 20 août à 11 h. 12 soir. — Retour au gré des voyageurs par tous les trains ordinaires, sauf les express, à dater du 22 août, jusqu'au dernier train de la journée du 4 septembre.

Par exception les voyageurs pourront utiliser les trains 44, 46 et 50 entre Mâcon et Paris. Prix (aller et retour) : 2e cl. 48 fr., 3e cl. 24 fr. 50.

Exposition Universelle de 1900.

Billets collectifs à prix réduits pour Paris.

Du 1er juin au 31 octobre 1900, toutes les gares situées à plus de cent kilomètres de Paris délivreront des billets aux familles (époux, ascendants, descendants) d'au moins trois personnes, voyageant ensemble. Pour les familles de trois personnes, le prix perçu sera égal à celui de trois billets d'aller et retour ordinaires. Pour les familles plus nombreuses, le prix ci-dessus sera augmenté de la moitié du prix d'un billet d'aller et retour pour chacun des membres de la famille en plus des trois personnes. Le prix total ne pourra être inférieur à 50 0/0 du prix qui serait perçu pour l'ensemble de la famille si le tarif général était appliqué. Ces billets seront valables pendant 12 jours pour les parcours de 100 à 700 kilomètres ; 14 jours pour les parcours de 701 à 900 kilomètres ; 16 jours pour les parcours au-delà de 900 kilomètres. Faculté de prolongation de moitié à deux reprises moyennant un supplément de 10 0/0 chaque fois.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 519.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 34. 25 Aout 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Perfectionnements des Congrès internationaux, par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : La Bibliographie médicale à l'Exposition. — Les Prompts Secours à l'Exposition : Le nouvel accident de passerelle à l'Exposition. — Petites nouvelles : Les Distinctions honorifiques : Les Médecins et la Légion d'honneur. — Les Congrès de 1900 : Le Xe Congrès international d'Hygiène et de Démographie. — Le Congrès international de Bibliographie. — XIIIe Congrès international des Sciences médicales : Fêtes du Congrès (suite); Assemblées générales. — Les Fêtes médicales : Le Banquet Lister. — Nécrologie. — Petites informations. — Variétés et Anecdotes : L'Œuvre des Tuberculeux, de Mlle Noualhier.

ILLUSTRATIONS. — Plan du 1er étage du Palais des Sciences et des Arts au Champ de Mars. — L'Exposition de l'Institut de Bibliographie scientifique de Paris. — M. le Pr Berger (Paris). — M. le Dr Weiss (Paris). — M. le Pr Brouardel (Paris). — M. le Ministre de l'Intérieur. — M. le Pr Ch. Richet (Paris). — M. le Pr Potain (Paris). — M. le Pr Gariel (Paris). — M. le Pr Lister (Londres).

BULLETIN

61 (06).

Les Perfectionnements des Congrès Internationaux.

Tous les Congrès médicaux internationaux de l'Exposition de 1900 ont eu lieu et sont aujourd'hui terminés pour la plupart. Le moment paraît donc venu de dégager au moins quelques leçons de ces grandes Assemblées.

On a tout dit sur leur utilité, qui est indéniable; et on a si bien prouvé qu'elles valaient quelque chose que les chirurgiens et les médecins de Paris, jadis si peu favorables à ces idées nouvelles, y sont tous ralliés désormais, ou du moins n'osent plus ouvertement les combattre.

Mais, pour que ces réunions donnent des résultats encore plus appréciables, il est nécessaire de ne s'endormir ni sur les progrès réalisés, ni sur les faits unanimement approuvés.

Il faut tenter de perfectionner encore l'admirable *Appareil de rapprochement des Travailleurs internationaux*, que l'on possède de nos jours.

La chose ne paraît pas impossible aux esprits accoutumés à songer à ces grandioses manifestations de la Science, et de la Médecine en particulier ; à ceux qui, professionnellement, sont chaque jour obligés de réfléchir à ces questions internationales, si neuves et si intéressantes, si délicates et si passionnantes !

Ceux-là ont des idées de derrière la tête, dont de temps en temps ils s'efforcent de faire sortir du néant quelques-unes, avec précaution toutefois, pour ne pas effaroucher le grand public, peu habitué aux théories nouvelles et hardies.

Et c'est précisément ce qui s'est passé au Ier *Congrès international de la Presse médicale*, entr'autres, quand un orateur est venu, à l'ébahissement du plus grand nombre, prôner tout à coup cette idée, pourtant si simple, de la Propriété de l'Idée scientifique ; quand on y a vu sortir, de la cuisse de Jupiters modestes, une déesse en armes : Une Association internationale de la Presse médicale !

Pour le grand Congrès des Sciences médicales lui-même, nous voyons dès maintenant des améliorations notables à réaliser avant 1903, avant la prochaine réunion de Madrid. Mais le sujet est très important et nous devrons y consacrer sous peu plusieurs de nos Bulletins. Nos lecteurs, qu'ils en soient assurés, ne perdront rien à les attendre.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

61:01(06)

La Bibliographie Médicale à l'Exposition.

Nous sommes de ceux, on le sait, qui ne confondent pas l'édition et la librairie médicales avec la *Bibliographie* proprement dite, qui constitue une profession spéciale, toute comme celle de Bibliothécaire. Aussi n'est-ce point des expositions des grands éditeurs de Médecine dont nous voulons parler aujourd'hui ; nous y reviendrons d'ailleurs, dans d'autres chroniques, quand nous décrirons les choses de la Médecine qui se trouvent au rez-de-chaussée du Palais des Sciences au Champ de Mars.

Pour l'instant, nous désirons nous en tenir à la seule *Bibliographie technique médicale*, science nouvelle, qui est née dans la dernière période décennale, et qui a vu le jour en 1893, lors des débuts modestes de l'Institut international de Bibliographie scientifique de Paris.

On peut dire, en effet, qu'il n'y a, au Champ de Mars, qu'une seule exposition de cette nature : C'est celle de l'établissement qui porte ce nom. Il s'est ingénié, d'ailleurs à dessein, dans les objets qu'il a exposés, à ne mettre en relief et en valeur que ce qui a trait à la Médecine.

C'est au premier étage du Palais des Sciences et des Arts, à côté de l'Ecole internationale de l'Exposition, que se trouvent les Meubles à Fiches de l'Institut de Bibliographie de Paris. Ils doivent attirer l'attention et retenir le visiteur par leur puissante originalité scientifique. Cette institution, due à l'initiative persévérante de M. le Dr Marcel Baudouin, et dont il existe à l'étranger désormais plusieurs types, n'est pas encore un établissement reconnu d'utilité publique par le Gouvernement français, ni même subventionné.



Fig. 104. — L'Exposition de l'*Institut international de Bibliographie scientifique de Paris*. — Meubles à Fiches. Photographies de l'Etablissement. Brevets.

Malgré ce désagrément pécuniaire, il présente le résultat de 6 années d'efforts qui sont résumés dans la brochure qu'on distribue et que l'on conserve certainement après avoir visité le *Musée de Bibliographie Médicale*, 93, boulevard St-Germain, l'une des sections de cet établissement, où l'on peut saisir son but : La transformation d'une *idée* quelconque, *chose impondérable*, en un ouvrage édité, *Objet matériel*, grâce aux innombrables documents dont il dispose.

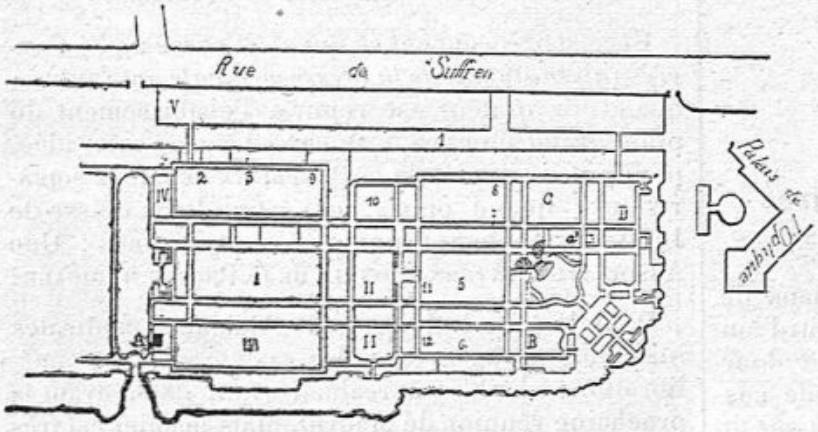

Fig. 103. — Plan du 1er étage du Palais des Sciences au Champ de Mars [Enseignement supérieur ; Instruments de chirurgie ; et Radiographie médicale]. — *Légende* : A, *Exposition médicale* de l'Institut international de Bibliographie de Paris (Voir : *Fig.* 104). — I, II, III, Enseignement primaire, secondaire et supérieur. — *a*, Exposition de l'Institut de Bibliographie de Paris (Rez-de-chaussée). Editions : *Bibliographia medica* — B, Instruments de chirurgie français (Classe XVI). — D, Radiographie médicale.

Nous ne pouvons ici insister davantage. Au demeurant, l'établissement est bien connu de nos lecteurs ; mais nous tenions à signaler cette Exposition, au moment même où vient de se réunir à Paris un Congrès international de Bibliographie, Congrès dans lequel l'Institut de Bibliographie de Paris a fait excellente figure, de l'avis de tous les étrangers qui y ont assisté.

Remercions donc encore une fois tous ceux qui nous ont fait le plaisir de le visiter ; et en particulier MM. les Professeurs Pesina (Prague), Diakonow (Moscou), Ceccherelli (Parme), Roubel (St-Pétersbourg), Posner (Berlin), etc., etc., qui sont venus nous voir pendant le grand Congrès des Sciences Médicales.

©BIUM

614.(88)

Les Prompts Secours à l'Exposition. Le Nouvel accident de Passerelle à l'Exposition.

Ce nouvel accident de passerelle, qui a causé des désastres presqu'aussi considérables que le premier, montre une fois de plus que, comme nous ne cessons de le répéter depuis longtemps, il est nécessaire d'avoir dans les grandes Expositions un service médical bien organisé. Nous avions prévu tout cela dès 1889 ; nous l'avons répété en 1893 à Chicago. Nous l'avions signalé dès 1894 à M. Picard : ce qui n'a pas empêché les pouvoirs publics d'aboutir à une solution hybride, insuffisante !

Certes le dévouement des médecins de service et des infirmiers a été, ce soir là, comme d'habitude du reste, admirable ! Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, mais bien d'une question d'organisation.

Les victimes, disent les journaux, furent transportées, les unes à l'ambulance voisine, trop petite, les autres sur le pontor où l'Association philomathique avait établi un poste de secours, sous la direction de M. le Dr Paul Cornet, médecin de la Préfecture de la Seine et inspecteur des écoles.

Tout cela ça été parfait, mais a été insuffisant, puisqu'on a dû transporter les grands blessés à la *Charité*, où d'ailleurs plusieurs sont déjà morts.

Ce qu'il faudrait, c'est pouvoir traiter *sur place* les grands blessés, comme on le fait pour les petits. Mais cela n'est évidemment possible qu'avec un service *ad hoc* qu'on a tort — cela saute aux yeux — de ne pas organiser conformément à nos pressantes instances !

Petites Nouvelles.

Les Récompenses médicales de l'Exposition. — Grands Prix. *Classe* XVI (*Médecine et chirurgie*) : Collin, (France). — Mathieu (France). — *Institut Finsen* (Danemark). — Giroux frères (France). — Lequeux (France). — Verdin (France). — Wulfing-Lüer (France). — Hauptner (H.) (Allemagne). — Mark (A.-A.) (Etats-Unis. — Down (Grande-Bretagne).

Visites-Conférences. — A l'Ecole internationale de l'Exposition (Groupe français), conférence de M. G. Rondel, inspecteur général adjoint de l'Assistance publique, sur *l'Assistance médicale gratuite en France*.

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

61 : 3

Les Médecins et la Légion d'Honneur.

Le Ministre de l'Intérieur vient de nommer *Officier de la Légion d'Honneur* : M. le Dr Puijoly de Meyjounissas, vice-président du Conseil général de la Dordogne, maire de Brantôme, homme politique bien connu dans sa région.

Chevaliers. — L'Assistance publique parisienne est très favorisée dans cette promotion, où nous ne relevons que des amis : M. le Dr Maygrier, médecin-accoucheur de l'hôpital de la Charité, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — M. le Dr Reynier, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — M. le Dr Hartmann, chirurgien de l'hospice d'Ivry, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, notre collaborateur. — M. le Dr Pierre Marie, médecin à l'hospice de Bicêtre, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, le neurologiste bien connu. — M. le Dr Merklen, médecin à l'hôpital Laënnec. — M. le Dr Toupet, médecin des hôpitaux à Paris.

Parmi les médecins civils, deux nominations qui feront plaisir aux anciens internes des hôpitaux : M. le Dr Desnos, médecin à Paris, le dévoué secrétaire général de l'Association française d'Urologie. — M. le Dr Jouin, médecin à Paris.

Nombreuses nominations en province, également : M. le Dr Blanc, conseiller général des Hautes-Alpes ; M. le Dr Traponard, membre du Conseil général du Cantal ; M. le Dr Dantagnan, maire de Saint-André-de-Cubzac (Gironde) ; M. le Dr Peton, maire de Saumur ; M. le Dr Hustin, médecin à Fresnes-sur-Escaut ; M. le Dr Laurens, conseiller général des Basses-Pyrénées ; M. le Dr de La Garde, médecin consultant à Bagnères-de-Bigorre, professeur à l'Ecole de Médecine de Poitiers ; M. le Dr Pierret, médecin en chef de l'Asile d'aliénés de Brou, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon ; M. le Dr Signard, président de Conseil général de la Haute-Saône, maire de Gray ; M. le Dr Veyrat, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Chambéry ; M. le Dr Léon Petit, secrétaire général de l'œuvre des Enfants tuberculeux d'Ormesson ; M. le Dr Cheize, maire de Saint-Germain-les-Belles ; M. le Dr Peyrusson, maire de Veyrac (Haute-Vienne) ; M. le Dr Eury, conseiller général des Vosges, maire de Charmes ; M. le Dr Le Page, médecin-major du bataillon de sapeurs-pompiers d'Orléans.

Le *Journal officiel* a publié récemment un décret nommant officier de la Légion d'honneur M. le Dr Schneider, médecin principal de 2e classe, détaché à la légation de France à Téhéran.

Le Ministre de l'Instruction publique a été moins généreux, car nous n'avons à enregistrer que deux nominations de *Chevaliers*.

M. de Lapersonne, Doyen de la Faculté de Médecine de Lille, professeur de clinique ophtalmologique à la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lille, agrégé des Facultés de Médecine au Concours de 1886, professeur titulaire depuis le 31 juillet 1890, doyen de Faculté depuis sept ans. Tout récemment, il a été l'un des plus ardents promoteurs de la souscription ouverte pour élever un monument à Pasteur sur l'une des places de Lille. Comme secrétaire général du Comité, il a été seul chargé de toutes les démarches et de tous les travaux qui se rapportaient à cette souscription.

M. le Dr Flamand, préparateur à l'Ecole supérieure des Sciences d'Alger. Bien connu comme explorateur. A accompli un grand nombre de missions scientifiques en Algérie, notamment en 1898 où on le chargea d'aller étudier le Sahara algérien au point de vue minéralogique et hydro-

©BIUM

logique. C'est la mission Flamand qui, avec le capitaine Pein comme chef d'escorte, a amené l'occupation du Touat et qui a résolu cette grande question pendante depuis de si longues années et qui était d'un intérêt capital pour notre grande colonie africaine. On se souvient que cette mission rencontra devant elle des difficultés considérables et que, attaquée malgré son caractére scientifique et absolement pacifique, elle se défendit victorieusement, mit ses assaillants en déroute et planta le drapeau français à In-Salah.

A l'occasion de l'Exposition internationale de 1900, est nommé *Grand officier*, M. le Dr de Lacaze-Duthiers, un grand savant, Membre de l'Académie des Sciences, Professeur de zoologie, anatomie et physiologie comparée à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris depuis trente-deux ans ; Professeur d'Enseignement supérieur depuis 1854, d'abord à la Faculté des Sciences de Lille, puis au Muséum, à l'Ecole normale supérieure, enfin à la Faculté des Sciences de Paris depuis 1868. A été, à partir de 1870, le maître incontesté de la Zoologie expérimentale. Tout récemment, au moment où son grand âge lui faisait abandonner ses laboratoires de Roscoff et de Banyuls, le Gouvernement espagnol lui a fait remettre son buste comme témoignage d'admiration.

Sont nommés *Commandeurs* de la Légion d'honneur : M. le Pr Troost, membre de l'Institut, Professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Paris, Vice-président du Comité consultatif des Arts et Manufactures, Président des Comités et du jury de la Classe des arts chimiques et de la pharmacie. M. Collin, fabricant d'instruments de chirurgie. M. Gariel, membre de l'Académie de Médecine.

Sont nommés *Officiers* : M. Haller (Albin), professeur de chimie organique à la Faculté des Sciences de Paris, Membre correspondant de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine. M. le Dr Martin (André-Justin), membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France et du Conseil supérieur de l'Assistance publique, Rapporteur des Comités, secrétaire du jury de la Classe 111. — M. Paul Berger, professeur à la Faculté de Médecine. — M. Chamberland (Charles), chef de service à l'Institut Pasteur. Membre des Comités de la Classe 111. Grand prix à l'Exposition de 1900. — M. Champion de Nansouty (Max-Charles-Emmanuel), ingénieur des Arts et Manufactures, Directeur de la *Vie scientifique*, Membre des comités de la Classe 29, journaliste scientifique. — M. le Dr V.-M. Rendon, commissaire général de l'Equateur. — M. le Dr Doubre (Louis-Paul), attaché au Service médical. Médecin-major de 1re classe en retraite. M. le Dr Regnard (Paul), membre de l'Académie de Médecine, professeur à l'Institut national agronomique.



M. le Pr Berger (Paris).

Chevaliers. M. le Dr Frébault (Dr Félix), secrétaire du Congrès de Sauvetage. M. le Dr Rivière (Emile), anthropologiste, journaliste médical. M. le Dr Thibierge, secrétaire général du Congrès international de Dermatologie et de Syphiligraphie. — Mme Clémence Royer, savante bien connue. M. le Dr Legrain (Paul-Maurice), président de l'Union française antialcoolique, Secrétaire du Conseil supérieur de l'Assistance publique. M. le Dr Millon (René-Charles-Emile), médecin des dispensaires d'enfants de la Société philanthropique, M. le Pr Bergonié (Jean-Alban), professeur de la Faculté de Médecine de Bordeaux. M. le Dr Springer (Maurice). — M. Labat, professeur à l'Ecole vétérinaire de Toulouse. M. Debrié (Gustave), professeur d'anatomie à l'Ecole nationale des Arts décoratifs de Paris. M. le Dr Dandieu (Henri-Raymond), attaché au service médical de l'Exposition. M. le Dr Weiss (Georges), président du Congrès international d'Electrologie et de Radiologie médicales. M. le Dr Chauffard, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. M. le Dr Beurnier (Charles-Louis-Edmond), chirurgien des hôpitaux de Paris. M. le Dr Blondel (Raoul), Secrétaire général du *1er Congrès int. de la Presse médicale*. M. Fumouze, vice-président du Syndicat des fabricants de produits pharmaceutiques à Paris. M. Ogier (François-Jules), chef du Laboratoire de toxicologie à la Préfecture de police.



M. le Dr Weiss (Paris).

M. Nicolas du Plantier, médecin de deuxième classe du Corps de Santé des Colonies, ex-gouverneur intérimaire de la Grande-Comore, est nommé par le Ministère de la Guerre chevalier de la Légion d'honneur.

61 (92)

Notes biographiques sur les médecins décorés

Voici sur quelques-uns de ces médecins, quelques notes biographiques, qui ont paru récemment dans le *Figaro*.

M. Puioly de Meyjounissas. — Docteur en Médecine, vice-président du Conseil général de la Dordogne, maire de Bran-

©BIUM

tôme. Grosse situation dans son département, en sa double qualité de conseiller général et de médecin. Il avait été un moment question de lui comme candidat à la députation, mais il a préféré rester dans son pays, à soigner ses malades. C'est donc un homme intelligent et un sage. Chevalier du 9 juillet 1883.

M. le Dr Reynier. — Professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital Laribosière, deux titres qui suffisent amplement à justifier une décoration. Il faut, du reste, reconnaître que cette promotion fait une large part aux médecins et contient un grand nombre de ces savants qui, à l'exemple du Dr Reynier se consacrent tout entiers à leur haute et bienfaisante mission. M. le Dr Reynier a vingt-trois ans de services.

M. le Dr Hartmann. — Chirurgien de l'hospice d'Ivry, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. On peut dire de lui ce que nous venons de dire du précédent. M. le Dr Hartmann est un praticien des plus distingués, un modeste et un laborieux pour qui rien n'existe en dehors de son hôpital et de ses malades. Vingt et un ans de services.

M. le Dr Toupet. — Médecin des Hôpitaux de Paris. Un savant qui n'a rien de renfrogné et qui pratique avec autant de sûreté que de bonne grâce. Très aimable, il prend ses malades par la douceur. C'est un traitement comme un autre, puisqu'il a fait au Dr Toupet une nombreuse et brillante clientèle. Vingt et un ans de services.

M. le Dr Maygrier. — Professeur agrégé à la Faculté de Médecine, médecin accoucheur de l'hôpital de la Charité, issu de deux ou trois générations de spécialistes. Très travailleur, très droit, remarquable professeur, excellent praticien, il est un des plus solides piliers de cette école d'Obstétrique dont le professeur Budin est le chef. Vingt-quatre ans de services.

M. le Dr Marie. — Secrétaire général du Congrès de Neurologie, a organisé sa section avec une ingéniosité, une lucidité de vue peu communes. Le Dr Marie, qui fut un des élèves de prédilection de Charcot, est aujourd'hui agrégé à la Faculté et médecin de Bicêtre. Ses *Leçons sur les maladies de la moelle* sont et resteront classiques. Codirecteur, avec M. Brissaud, de la *Revue neurologique*, il s'est fait parmi ses collègues de France et de l'étranger la réputation d'un savant de tout premier ordre. Ce sera, c'est déjà une des gloires de cette grande École de la Salpêtrière, d'où il est sorti pour aller fonder l'École-sœur de Bicêtre.

M. le Dr Desnos. — Ancien interne des Hôpitaux, chirurgien de la Société de protection mutuelle des Alsaciens-Lorrains, chirurgien des Sociétés de secours mutuels des quatrième et dixième arrondissements. Excellent praticien, très consciencieux et très estimé. Vingt-deux ans de pratique médicale.

M. le Dr Signard. — M. le Dr Signard n'est pas seulement un ancien député, c'est aussi un ancien sénateur. A laissé au Parlement la réputation d'un laborieux, très utile dans le travail des Commissions. Est médecin à Gray depuis 1867. S'y est créé une situation excellente et est actuellement maire de Gray, et président du Conseil général de la Haute-Saône. Trente-trois ans de services.

M. le Dr Pierret. — Professeur à la Faculté de Médecine de Lyon. Médecin en chef de l'asile des aliénés de Brou. Un spécialiste qui connaît a fond sont ce qui a trait aux maladies mentales et dont les consultations sur la matière ont grande autorité. Trente ans de services.

M. le Dr Veyrat. — Médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Chambéry. Encore une croix qui ne rencontrera que des approbations, dans la Savoie notamment où tout le monde connaît et estime M. le Dr Veyrat. Médecin du Bureau de bienfaisance depuis 1879. Médecin de l'école communale, du lycée, de l'Institution nationale des sourds-muets et des douanes. A fait la campagne de 1870. Il est chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Chambéry depuis 1880. Trente ans de pratique médicale.

M. le Dr Louveau. — Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Rennes, de 1868 à 1896. Membre du jury médical de Rennes en 1858. Membre du Conseil départemental d'hygiène. Délégué cantonal. Trésorier de la Société de secours mutuels des cantoniers des chemins vicinaux depuis 1861. Quarante-deux ans de services.

M. le Dr Léon Petit. — Secrétaire général de l'Œuvre des enfants tuberculeux d'Ormesson, dont il est le fondateur. Tout le monde connaît cette œuvre admirable, qui soigne gratuitement, sans distinction de culte ni d'origine, des milliers de petits poitrinaires pauvres, dans ses hôpitaux, puis dans ses colonies sanitaires. Mais on ne saurait trop répéter que cette œuvre, qui est aujourd'hui une des plus importantes manifestations de la bienfaisance privée, a débuté, il y a douze ans, sans autre ressource que le dévouement de ses promoteurs. La Sœur Candide en a été l'âme et le docteur Léon Petit l'apôtre. Les remarquables conférences dans lesquelles il a prêché la croisade contre la tuberculose, ses travaux sur l'assistance aux phtisiques, ses missions officielles pour l'étude des hôpitaux et sanatoria de l'étranger, et enfin l'œuvre d'Ormesson ont été le point de départ de la lutte antituberculeuse, qui, à l'heure présente, se généralise dans toute la France. Les hôpitaux de Villiers et d'Ormesson, considérés comme des modèles en ce genre, sont le fruit de sa propagande enthousiaste; les conférences qu'il a faites en faveur de cette œuvre ne se comptent plus, et sa parole, souvent éloquente, toujours généreuse, a su faire produire des millions en faveur de cette œuvre d'un si haut intérêt national. M. le Dr Léon Petit, membre du Conseil d'administration du Touring-Club de France, est connu de tous les adeptes du sport cycliste et automobile.

M. le Dr Blanc. — Membre du Conseil général des Hautes-Alpes. Tient à la fois à la Médecine et à la politique. Double titre pour être décoré. Elu conseiller municipal en 1881, conseiller général en 1886. Membre de la Commission départementale. Est dans son pays, le médecin de l'école normale et du lycée, le médecin aussi des enfants du premier âge. Trouve moyen avec cela de s'occuper de son mandat électoral, ce qui prouve au moins qu'il doit se lever matin et ne pas flâner beaucoup dans sa journée. Vingt-quatre ans de pratique médicale.

M. le Dr Peton. — Maire de Saumur depuis 1892. Elu conseiller municipal en 1882, et constamment réélu depuis lors. Médecin des écoles, médecin des Chemins de fer de l'Etat, médecin des épidémies, chirurgien en chef de l'hôpital civil de Saumur. Administrateur du collège communal de garçons et du collège de jeunes filles. Très populaire, non seulement à Saumur, mais dans la région. Vingt ans de services.

M. le Dr de La Garde. — Professeur à l'Ecole de Médecine de Poitiers depuis 1869, et médecin inspecteur des thermes de Bagnères-de-Bigorre, où il donne depuis 1868 des consultations très appréciées. Bien connu de tous ceux qui ont voyagé dans ce charmant pays et qui ont pu apprécier sa serviabilité. Trente deux ans de pratique médicale.

M. le Dr Eury. — Membre du Conseil général des Vosges, maire de Charmes. A fait lui aussi la campagne de 1870 comme aide-major. Rentré dans ses foyers, est devenu un bon médecin, très estimé de ses concitoyens qui l'ont nommé maire de leur commune, et l'ont successivement envoyé au Conseil d'arrondissement et au Conseil général. Cette décoration est, si j'ose m'exprimer ainsi, son bâton de maréchal.

M. le Dr Le Page. — Médecin-major du bataillon de sapeurs-pompiers d'Orléans. Est, lui aussi, très dévoué à ces braves gens, et s'emploie très activement à leur être utile. Membre du Comité pour l'examen des demandes de pensions en faveur des sapeurs-pompiers. Secrétaire adjoint de la Commission militaire au ministère de l'Intérieur pour la répartition du crédit alloué aux communes pour leurs sapeurs-pompiers. Vice-président du Congrès international des sapeurs-pompiers à l'Exposition universelle de 1900, et président-fondateur de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Loiret.

M. Nicolas du Plantier, médecin de 2e classe (Corps de Santé des Colonies), est nommé chevalier de la Légion d'honneur (au titre militaire). A exercé avec distinction les fonctions de résident intérimaire de la Grande Comore.

(à suivre).

©BIUM

LES CONGRÈS DE 1900.

614 (06)

Le Xe Congrès international d'Hygiène et de Démographie.

SÉANCE D'INAUGURATION.

Le Xe Congrès International d'Hygiène et Démographie s'est ouvert dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau, Ministre de l'Intérieur, assisté de MM. le Pr BROUARDEL, doyen de la Faculté; de Selves, préfet de la Seine; Monod, directeur de l'Assistance publique au ministère de l'Intérieur, et des Présidents des Délégations étrangères.

M. le Pr BROUARDEL a ouvert la séance en remerciant le ministre de l'Intérieur, dont la présence, dit-il, « montre que le Gouvernement porte un intérêt persévérant à tous les travaux qui ont pour but d'améliorer le bien-être et la santé



M. le Pr BROUARDEL (Paris).

des peuples ». L'orateur souhaite la bienvenue aux Congressistes étrangers. Puis dans un important discours, il énumère les améliorations apportées depuis cent ans, de Jenner à Pasteur, dans l'Hygiène publique. D'autres progrès, dit-il, seront réalisés dans l'avenir, mais il faut pour cela une entente, une coordination parfaite de tous les efforts. Il faut, dès l'école, faire l'éducation de l'enfant. Il faut que la grande Presse nous continue son concours. Il faut enfin que les Gouvernements reconnaissent que cette question sociale — l'hygiène — est une de celles qui doivent le plus les préoccuper. »

M. le Secrétaire général du Congrès a donné ensuite lecture de son rapport sur les travaux d'organisation.

Puis M. Waldeck-Rousseau a pris la parole. Le Président du Conseil a adressé, au nom du Gouvernement, un salut cordial de bienvenue aux membres du Congrès. Il s'est dit heureux que l'Exposition de 1900, en les amenant à Paris, lui ait permis d'apporter à leur œuvre l'hommage qui lui est dû.

« L'Hygiène, dit-il, est la plus moderne des sciences. Et cela s'explique puisqu'elle est comme le couronnement de toutes les sciences naturelles, et que les découvertes des médecins, des chimistes, des ingénieurs sont à vrai dire les matériaux nécessaires de l'édifice que construisent les hygiénistes. »

M. Waldeck-Rousseau a félicité ensuite les Congressistes des louables efforts qu'ils accomplissent pour le perfectionnement de leur œuvre. M. Waldeck-Rousseau a terminé en engageant ses auditeurs à poursuivre leurs travaux.



M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Derrière le Bureau, paré de fleurs avec élégance, avaient pris place : M. de Selves, préfet de la Seine ; M. LANNELONGUE, président du Congrès de Médecine ; M. DUCLAUX, directeur de l'Institut Pasteur ; M. MAREY, président de l'Académie de Médecine ; le Pr CHAUVEAU, membre de l'Institut ; le Pr LANDOUZY ; le Dr MOTET, de l'Académie de Médecine ; le Pr CALLEJA, doyen de la Faculté de Madrid, et président désigné du XIVe Congrès international de Médecine.

OPÉRATIONS DU CONGRÈS.

Le Congrès international d'Hygiène n'a compté que 1.500 membres ; mais n'en a pas moins été d'une très générale importance.

Les Congressistes ont participé à la plupart des FÊTES données en l'honneur du Grand Congrès, par suite du retard apporté à ces cérémonies en raison de la mort du roi d'Italie.

©BIUM

61: 01 (01)

Le Congrès international de Bibliographie.

Nous ne dirons que quelques mots ici de ce Congrès, malgré sa grande importance. Il n'a duré que du 16 au 18 août. Mais trois personnalités du monde médical parisien y ont joué un rôle prépondérant parmi les Français.

Ce sont : M. le Pr Gariel, l'un des promoteurs du Congrès ; M. le Pr Charles Richet, le directeur, avec M. le Pr Potain, de la *Bibliographia Medica* ; et M. le Dr Marcel Baudouin, directeur de l'*Institut international de Bibliographie Médicale de Paris*.





M. le Pr Ch. Richet, M. le Pr Potain,
Fondateurs de la *Bibliographia Medica*.



M. le Pr Gariel, Secrétaire général de l'A. F. A. S,
Promoteur du *Congrès international de Bibliographie de Paris*,
Commandeur de la Légion d'Honneur (1900).

Ces trois personnalités, pour éviter tous les froissements, avaient refusé de faire partie des Bureaux et s'étaient effacées, Mais, si elles n'ont pas été aux honneurs, elles ont été à la peine; et personne autant qu'elles, en France, n'a contribué au succès scientifique de ce Congrès.

M. le Pr Richet, entr'autres, en intervenant à chaque instant dans la discussion avec son grand sens des hommes, a rendu les plus grands services à notre pays. Il a présenté aux Congressistes la *Bibliographia Medica*, et insisté sur l'effort désintéressé qu'il a fallu faire pour la mener à bien.

M. le Dr Marcel Baudouin a rappelé ses nombreux travaux et ses débuts en matière de Bibliographie, débuts qui remontent déjà à sept ans. Il a fait part du mécanisme de l'Institut de Bibliographie de Paris et de l'importance de ses collections. Il a présenté au Congrès un très important mémoire sur le *Répertoire onomastique des Instituts de Bibliographie* et l'*Alphabet international général*. Avec l'appui de M. le Pr Richet, il a pu faire nommer une *Commission internationale* chargée de l'étude de ce capital problème.

Le Banquet, qui a eu lieu au *Vieux Paris*, a été très gai et très réussi.

(61) (06).

XIIIe Congrès international des Sciences médicales.

I. — Fêtes du Congrès *(Suite)* (1).

a. Fêtes générales. — 1° *Fête à l'Hôtel de ville.* — Le samedi 11 août, les membres du Congrès et leurs familles se retrouvaient à l'Hôtel de ville, à la réception du Conseil municipal de Paris. Les salles du premier étage avaient été réservées au Congrès de Médecine ; deux orchestres y avaient été placés, et des buffets nombreux et bien servis y avaient été aménagés. Tout le monde a pu, sans être gêné par la foule, écouter de l'excellente musique et vider quelques coupes de champagne. A l'Hôtel de ville, les Congressistes étrangers s'étaient rendus en grand nombre, désireux de visiter ce palais. Ils n'emporteront pas de l'hospitalité française un trop mauvais souvenir, malgré l'incident du Luxembourg.

2° *Ministère de l'Instruction publique.* — A la représentation de gala, offerte à l'Opéra à quelques Congressistes, par le Ministère de l'Instruction publique, nous avons reconnu, entr'autres : MM. le Pr Duclaux, de l'Institut Pasteur ; Guignard, directeur de l'Ecole de Pharmacie ; Perrier, directeur du Muséum ; Lannelongue, membre de l'Institut ; Dieulafoy, Labbé, Brocq, Gilbert, Marcel Baudouin, Galippe, Weiss, etc.

3° *Le Dîner de l'Elysée.* — Le Président de la République et Mme Loubet ont offert un dîner de deux cent cinquante couverts en l'honneur des membres des Bureaux des Congrès des Sciences Médicales à Paris. Les tables dressées, en fer à cheval, occupaient dans toute sa longueur, la salle des fêtes, dont les colonnes avaient été gracieusement enguirlandées. Parmi les surtouts ciselés, les porcelaines de Sèvres, et les cristaux scintillaient les lumières, dans le parfum des roses, des lis et des glaïeuls, mêlant leurs couleurs vives aux teintes très douces des orchidées semées sur le couvert. A la table d'honneur étaient placés : A droite de Mme Loubet : M. le Pr Paschoutine, délégué officiel du gouvernement impérial de Russie au Congrès de Médecine ; M. le Pr Waldeyer, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Berlin. A gauche du Président de la République, qui occupait avec Mme Loubet le centre de la table : M. le Pr Virchow, le célèbre savant, délégué par l'Allemagne au Congrès de Médecine ; M. le Pr Lannelongue, président du Congrès de Médecine.

Au nombre des autres convives : MM. les Drs Dujardin-Beaumetz, Guyon, Filhol, Henneguy, Duclaux, Roux, Landouzy, Raymond, Magnan, Besnier, Tillaux, Panas, Gouguenheim, Gellé, Pinard, Bouilly, Gariel, Le Dentu, Malassez, Nocard, Dieu, Chauvel, Kelsch, Cunéo, Kermorgant, Ollier, Labbé, Duflocq, Chauffard, Massary, Weber, délégués français ; Strube, Albert, von Bergmann, Posner, Schjerning, Schucking, Pertik, Pesina, Vleminckx, Lorthioir, Moller, Calleja, Cortejarena, Larra y Cerezo, Lagarde, Weir, Jacobi, Keen, Barton, Jacobs, Mac Cormac, Crombie, sir W. Hingelm, baron Saneyoshi, Pynappel, Traub, Mouton, Tarnowski, Roth, Mislawsky, Bertenson, Jonnesco, Retzius, Heus-

(1) Voir *Gaz. méd., de Paris*, 1900, n° 33, p. 387.

©BIUM

chen, Schiotz, Boeck, Zambeco-pacha, Avendano, Guye, Yabé, Preindlesberger, Concha, Schneider, etc., etc., délégués étrangers du Congrès de Médecine et Chirurgie. — M. le Pr Cornil, les Drs Laborde, Lucas-Championnière, Blondel, etc., membres du Congrès de la Presse médicale; MM. le Pr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine; Gutschow, Lachapelle, Corfield, Borup, Conrad, Schmid, membres du Congrès d'Hygiène et de Démographie.

Le menu était ainsi composé : Crême d'écrevisses Nantua. La Poule au Pot. Melon glacé au Xérès. Suprême de turbot à la Cardinale. Selle de Béhague Renaissance. Médaillons de filet à l'orange. Poularde archiduc. Sorbet au Kummel. Punch à la Romaine. Pintade truffée. Canard de Rouen au Porto. Salade Danicheff. Petits pois à la Française. Fonds d'artichauts gratinés. Glace Pompadour. Gaufrettes.

Pendant le repas, la musique du 39e de ligne a joué *le Grognard*, de G. Parès ; la marche de *Tannhaüser*, de Wagner ; le *Largo*, d'Hændel; l'ouverture dramatique de *Patrie*, de Bizet ; *Alceste*, de Glück, et la *Suite algérienne*, de Saint-Saëns.

Le dîner a été suivi d'une très brillante réception à laquelle ont assisté tous les membres des Congrès, qui tenaient alors leurs séances à Paris. Il y avait une foule considérable à l'Elysée et chacun était ravi et flatté de l'accueil gracieux du Président de la République et de Mme Loubet.

b. Fêtes des Sections. — *Section de Neurologie*. — Au Restaurant Russe de la Tour Eiffel, grand banquet de quatre-vingts couverts, où se trouvaient réunis les médecins neurologistes de tous pays. Chaque convive a trouvé sous sa serviette, dans un joli écrin, un exemplaire du fort beau médaillon de Charcot par Vernon. Au dessert, des toasts ont été portés à la mémoire du médecin de la Salpêtrière, père de la Neurologie moderne, par MM. Joffroy, Raymond (de Paris); Pitres (de Bordeaux); Jolly (de Berlin); Crocq (de Bruxelles) ; Hammel (d'Helsingfors) ; Tamburini (de Milan), etc, etc.

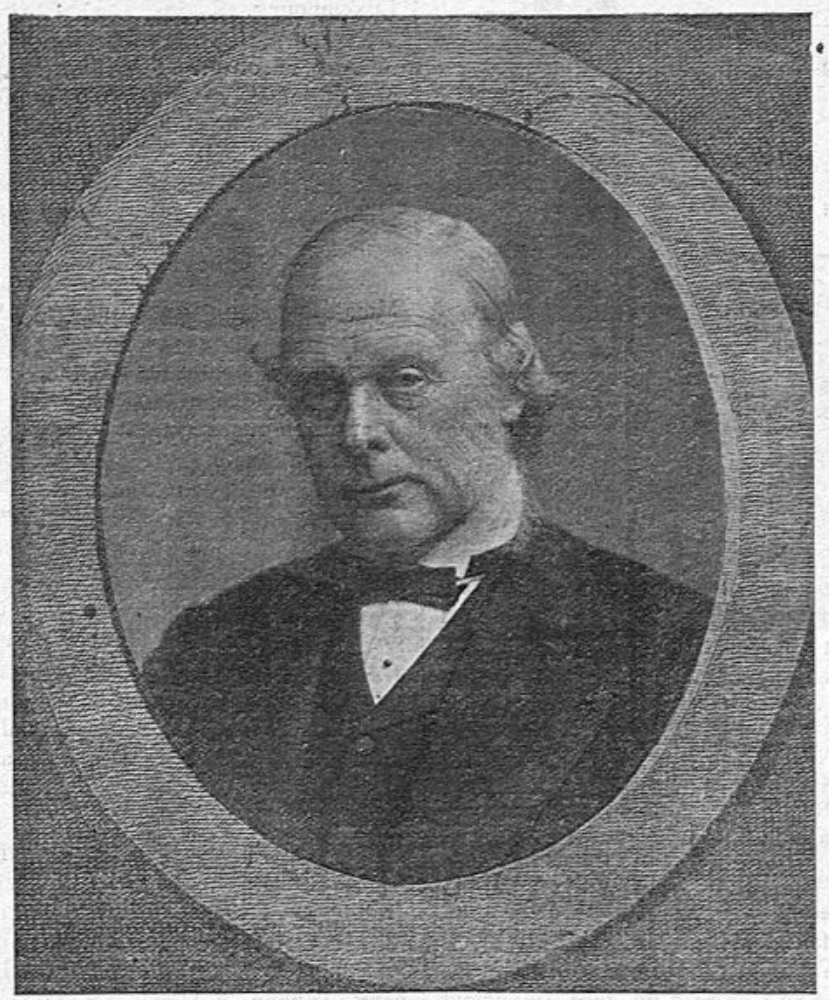

M. le Prof. Lord Lister (Londres),
Créateur de l'Antisepsie chirurgicale (1).

II. — Assemblées générales.

Première Assemblée. — *Discours des Délégués.* — *Roumanie.* — Délégué : M. le Pr Jonnesco (Bucarest).

« Monsieur le Ministre, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs! La Roumanie saisit avec joie cette belle et solennelle occasion pour rendre hommage à la France, à cet intense foyer de lumière scientifique auquel tous ses fils ont largement puisé. Elevés chez vous, instruits par les grands Maîtres français, nous sommes fiers de nous dire vos fils spirituels. Nul pays au monde, en effet, ne peut s'honorer autant que le nôtre, d'avoir eu pour berceau de sa vie scientifique les célèbres Universités françaises.

Nous sommes votre œuvre, et c'est avec un soin jaloux que nous gardons dans nos cœurs ce sentiment de profonde reconnaissance et de vive affection que nous avons pour la France, notre seconde patrie. Aussi, le cœur de tous les Roumains s'unit en ce moment au mien, pour vous remercier du cordial accueil que vous faites à ses représentants et pour vous souhaiter de toute leur âme, la pleine réussite de ces grandes assises scientifiques pour le bien et le bonheur de l'Humanité.

En présentant nos respectueux hommages au premier magistrat, au président de la République française, je pousse avec enthousiasme le double cri de : Vive la France! Vivent les médecins français !

LES FÊTES MÉDICALES.

61 : 92

Le Banquet Lister.

Il y a quelque temps a eu lieu, à Paris, le banquet offert à Lord Lister par la Conférence *Scientia*. En raison des multiples Congrès médicaux de cette saison, une cinquantaine de personnes seulement ont pu y assister.

On trouvera le texte des toasts prononcés dans la *Revue Scientifique*, et en particulier ceux de M. le Pr Richet, organisateur de la réunion, et de M. le Pr Pinard, qui a parlé au nom des Accoucheurs. M. le Dr Lucas Championnière, qui représentait les chirurgiens d'une façon si

(1) Cliché de la *Pratique des Accouchements* (Steinheil, éditeur).

©BIUM

autorisée, a raconté comment il avait, lors de son voyage en Angleterre, avant la guerre franco-allemande, découvert Lord Lister et ses méthodes ; comment il avait de suite été convaincu ; et comment il était devenu en France l'apôtre de la religion chirurgicale nouvelle, que n'a pas encore détrôné complètement la doctrine moderne de l'asepsie.

Ce que nous devons surtout retenir de cette petite fête de famille, où l'on remarquait les Maîtres les plus illustres, c'est la modestie avec laquelle Lister, qui parle admirablement français, a répondu. Il exagère un peu ; car il a beau dire, il est bien l'inventeur de la méthode qui porte son nom ! Pasteur a peut-être fourni l'idée vraie ; mais c'est Lister qui, le premier, l'a rendue féconde.

Regrettons seulement pour notre part que, lorsque de telles fêtes scientifiques et médicales sont organisées à Paris, la plupart des médecins répondent par le silence et une abstention systématique aux sollicitations des organisateurs. C'est là un signe manifeste de décadence intellectuelle ; et ce désintéressement prouve que désormais la Science vraie n'est plus guère en honneur dans notre corps médical, trop nombreux et pas suffisamment sélectionné.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr E. Porson (Nantes).

Nous apprenons, avec stupéfaction, par le *Phare de la Loire*, le décès subit de notre excellent et vieil ami, M. le Dr Emile Porson, décédé à l'âge de 53 ans, à Nantes.

Depuis quelques jours et depuis son retour du Congrès de Déontologie, Porson avait été atteint de paralysie partielle, qui n'avait pas tardé à se généraliser, et à déterminer une congestion cérébrale qui a causé la mort. Porson s'était marié, depuis quinze mois environ, avec la veuve de M. Delambre, ancien substitut au Parquet de Nantes ; il laisse un enfant âgé de quelques mois seulement.

Emile Porson, était, on doit le dire, fils de ses œuvres. Son père était gardien-consigne du quartier de la Mitrie. Mais, par son intelligence le jeune Emile Porson avait su montrer qu'il pouvait être *quelque chose*. Ses études prouvèrent qu'on ne s'était pas trompé à son égard ; et il passa brillamment ses premières épreuves dans la carrière de la Médecine. Il avait déjà obtenu le grade de docteur en médecine quand arriva la funeste guerre de 1870-71. Il abandonna la clientèle commencée pour suivre ses amis et camarades sur les champs de bataille et leur donner les soins nécessaires. Emile Porson fut alors deux fois proposé pour la croix ; et, par son dévouement il se fit beaucoup d'amis. Quand il revint prendre sa place dans le corps médical nantais, il vit qu'à quelque chose dévouement est bon, car il ne tarda pas à se faire une des meilleures clientèles de Nantes.

Mais Emile Porson était avant tout un homme d'action. Il s'occupa de la fondation du *Syndicat des Médecins de la Loire-Inférieure*, dont il fut le président, puis de la création de *l'Assistance médicale gratuite dans les campagnes*. Cette œuvre a été critiquée à tort ; et il faut reconnaître que si, en ce moment elle ne fonctionne peut-être pas très bien, cela n'enlève rien à l'intention et à la valeur de l'organisateur.

Après avoir été Président du Syndicat de la Loire-Inférieure, Emile Porson devint *Président de l'Union des Syndicats médicaux de France* où il donna la mesure de ses talents et de son activité. Plus tard il dut abandonner ce poste pour celui de président honoraire et de membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique.

C'était un homme bon et serviable, prêt à rendre service, *qu'on a eu le tort de ne pas décorer* avant son décès. Comme homme public, il s'était attaché à l'érection en commune de la section de Pornichet-les-Pins, qu'il enrageait de voir être sous la domination des habitants d'Escoublac, et avant sa mort, il aura vu son rêve réalisé. La ville de Nantes perd en Porson un excellent citoyen et les œuvres d'assistance et de confraternité médicales un défenseur dévoué. Tous nos compliments de condoléance à sa famille.

L'Ecole de Médecine d'Angers vient de perdre un de ses meilleurs élèves dans des circonstances tragiques. M. Charles Coignard, interne des hôpitaux, accompagné de deux de ses amis, prenait un bain dans le Louet, quand tout-à-coup il fut entraîné dans un remous du fleuve et disparut complètement. Ce ne fut que trois heures plus tard que le corps put être retrouvé. Ses camarades n'hésitèrent pas cependant à essayer par tous les procédés habituels à rappeler à la vie, en vain hélas ! leur infortuné condisciple (*Anjou Médical*). — M. Jean-Louis-Henri Pucey, architecte, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'académie, membre de la société centrale des architectes, *secrétaire général de la Société des Ingénieurs et Architectes sanitaires de France*, décédé subitement, le 14 août 1900, à Paris, à l'âge de 50 ans.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — *Concours des Cliniciats.* — Sont nommés *Chefs de clinique médicale* : Charité-Beaujon : M. Labbé ; chef adjoint, M. Sainton. Pitié : M. Mangin-Bocquet ; chef adjoint, M. Fauquez. Hôtel-Dieu : M. Apert ; chef adjoint, M. Gandy. Saint-Antoine :

©BIUM

M. HULOT ; chef adjoint, M. ROSENTHAL. — *Chefs de clinique chirurgicale* : Charité, M. WIART ; Pitié : M. GOSSET ; chef adjoint, M. REYMOND. Hôtel-Dieu : M. FREDET. — *Chef de clinique obstétricale* : Clinique TARNIER : M. MACÉ ; chef adjoint, M. PERRET. — *Chef de clinique des maladies des enfants* : Hôpital des Enfants-Malades : M. HALLÉ ; chef adjoint, M. GUILLEMOT.

Enseignement médical Hospitalier à Paris. — *Hôpital Necker.* — M. Louis RÉNON, médecin des Hôpitaux, commencera une série de conférences cliniques, le mardi 21 août, à dix heures du matin, salle Delpech, et les continuera les mardis suivants, à la même heure, pendant la période des vacances.

Faculté de Médecine de Lille. — M. le Dr AUSSET, agrégé, est chargé, pour l'année scolaire 1900-1901, d'un cours de thérapeutique. — M. le Dr CARRIÈRE est chargé, pour l'année scolaire 1900-1901, d'un cours complémentaire de clinique médicale des maladies des enfants et de syphilis infantile. — M. le Dr DELÉARDE, agrégé, est nommé, pour l'année scolaire 1900-1901, chef du laboratoire des cliniques. — M. le Dr INGELRANS est nommé chef de clinique médicale. — M. LEFÈVRE, pharmacien de 1re classe, est chargé, pour l'année scolaire 1900-1901, des fonctions de chef des travaux de pharmacie.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. le Dr VAUTRIN, agrégé libre, est chargé, pour l'année scolaire 1900-1901, d'un cours complémentaire de pathologie externe.

Ecole de Médecine de Clermont. — M. le Dr GAGNON, professeur de pathologie externe et de médecine opératoire, est mis à la retraite et nommé professeur honoraire. — M. le Dr BIDE, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale, est chargé, pour l'année scolaire 1900-1901, d'un cours de pathologie chirurgicale et de médecine opératoire.

Ecole de Médecine de Grenoble. — M. BORDIER, professeur d'histoire naturelle, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite Ecole.

Ecole de Médecine de Rennes. — Sont chargés de cours, pour l'année scolaire 1900-1901 : M. le Professeur PERRIN DE LA TOUCHE (*Médecine légale*) ; M. le Dr VÉRON, suppléant (*Accouchements*). — M. le Pr CASTEX est chargé, pour l'année scolaire 1900-1901, des fonctions de chef des travaux de physique. Un Concours s'ouvrira, le 8 juillet 1901, devant la Faculté de Médecine de Paris, pour un emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole de Médecine de Rennes.

Ecole de Médecine de Tours. — M. le Dr ANDRÉ est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

Faculté de Médecine de Madrid. — Le Conseil des ministres d'Espagne, a décidé de fournir au Dr Ramon y CAJAL, qui a obtenu le prix de Moscou au Congrès des Sciences médicales à Paris, tous les moyens de monter un laboratoire en vue de ses travaux spéciaux. — On n'est prophète dans son pays, que quand les étrangers vous ont sacré grand homme.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Marseille. — *Grève des Internes et des Externes.* — La grève des hôpitaux de Marseille ayant éclaté à la suite d'un conflit avec l'administrateur des hospices, continue et la Commission administrative des hospices refusant d'accepter les conditions des grévistes dont l'une est la révocation du Dr ISOARD, le service a été assuré par des médecins de la ville et par le chef et le personnel du service médical de la Compagnie transatlantique. D'après le *Figaro*, la Commission administrative a nommé quatre médecins chargés d'assurer les services de garde, aux appointements de 300 francs et le logement, jusqu'au 1er janvier prochain.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Prix Raynal.* — L'Académie de Médecine vient d'accepter le legs à elle fait par M. Jean-Baptiste Raynal, propriété d'une somme de 66,000 francs, à la charge d'employer les deux tiers de la somme léguée à la construction de la salle des séances de l'Académie et un tiers à fonder un prix biennal pour le meilleur travail sur une question d'Hygiène publique ou de police sanitaire vétérinaire.



Guerre, Marine et Colonies.



Service de Santé militaire. — M. le médecin principal de première classe MARVAUD, directeur du Service de Santé du 17e corps d'armée, est promu au grade de médecin inspecteur.

École du Service de Santé militaire de Lyon. — C'est M. NOGIER, médecin-inspecteur, directeur de l'École du Service de Santé militaire de Lyon, qui présidera la Commission chargée de faire passer des examens oraux aux candidats à cette École.

Service de Santé de la Marine. — *Réserve.* — Nominations au grade de médecin de 1re classe : M. le Dr Ourse, médecin de 1re classe de la Marine, en retraite. — Au grade de médecin de 2e classe : M. le Dr Taburet, médecin de 2e classe de la Marine, démissionnaire. — Sont nommés dans le Corps de Santé des Colonies: Médecin en chef de 1re classe. M. Delrieu, médecin en chef de 2e classe; médecin en chef de 2e classe; M. Rançon, médecin principal des colonies ; pharmacien en chef de 2e classe ; M. Pignet ; médecin principal, M. Hauener (au choix) ; M. Rousselot-Bénard (à l'ancienneté). La démission de son grade offerte par M. Boury, médecin de 1re classe des colonies, est acceptée. — Au grade de médecin de 1re classe : MM. Pasquet, Morin, Kerest, Lowitz, Bussière, Brunati, Henric et Lafont.

Le Service médical et la Guerre Américaine aux Philippines. — Miss Astor-Chanler, membre de la riche famille new-yorkaise, infirmière dans les ambulances de la Croix-Rouge, a adressé au département de la Guerre de Washington une lettre où elle proteste contre l'insuffisance des secours médicaux pour les troupes américaines. Les chirurgiens, les infirmières et les médicaments font défaut et l'organisation des hôpitaux est déplorable. Le secrétaire de la Guerre, M. Elihu Root, a avoué, dans une interview, que huit pour cent des troupes américaines aux Philippines succombaient aux maladies. Le nombre des médecins est insuffisant ; mais il va en être envoyé d'autres aussi rapidement que possible.



Médecine d'État et Hygiène

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 32e semaine, 847 décès, chiffre très inférieur à celui de la semaine précédente (974) et à la moyenne ordinaire des semaines d'août (907). L'état sanitaire est donc très satisfaisant, quoique la diarrhée des jeunes enfants soit encore fréquente. Les maladies de l'appareil respiratoire sont remarquablement rares. La fièvre typhoïde a causé 16 décès, au lieu de 26 pendant la semaine précédente ; la rougeole, 18, au lieu de 22 ; la scarlatine 5 ; la coqueluche, 7 ; la diphtérie seulement 2. La variole a causé 2 décès. La diarrhée infantile a causé 124 décès, de 0 à 1 an, au lieu de 180 pendant la semaine précédente, et au lieu de la moyenne 132. Ainsi, il y a une très notable diminution, mais le chiffre reste encore très élevé. La période de forte mortalité infantile par diarrhée durera probablement pendant plusieurs semaines encore. Les familles feront donc bien de se conformer à l'avis affiché par le Conseil d'Hygiène et de Salubrité, c'est-à-dire de veiller avec soin à la pureté et à la parfaite propreté du lait donné aux enfants. Il y a eu, en outre, 21 décès par diarrhée de 1 à 5 ans, et 13 au-dessus de cet âge. Il y a eu 15 suicides et 16 autres morts violentes. On a célébré à Paris 516 mariages. On a enregistré la naissance de 1,049 enfants vivants (509 garçons et 540 filles), dont 768 légitimes et 281 illégitimes. Parmi ces derniers, 41 ont été reconnus immédiatement.

Le Service Médical des Paquebots-Poste. — On vient de réaliser une amélioration dans le service transatlantique des voyageurs pour l'Amérique : c'est le service médical dont le Dr Marion est l'organisateur et le chef à bord de la *Lorraine*. Son cabinet de consultation, situé au centre du navire, est spacieux et confortable ; et de plus il a installé trois hôpitaux, pour l'équipage et les passagers de troisième, permettant de soigner vingt malades. Sa pharmacie, très moderne, est des mieux montées comme médicaments, et un téléphone spécial la relie à toutes les cabines. On peut s'offrir le luxe d'être malade à bord de la *Lorraine* ; les soins ne manqueront pas! Tous nos compliments.

La Chaleur. — *Espagne.* — A Séville, au soleil, le thermomètre a marqué ces jours derniers 57 degrés, et, à l'ombre, 47 degrés et demi. De nombreux oiseaux tombaient dans les rues et sur les promenades, asphyxiés. Plusieurs fabriques ont été forcées d'arrêter leurs travaux pendant la journée. — *Etats-Unis.* A la suite des chaleurs extrêmes de ces jours derniers, un orage d'une très grande violence, s'est déchaîné sur New-York. Tel est le volume de pluie qui est tombée que les habitants des immeubles mal construits des quartiers pauvres ont dû évacuer leurs logements inondés ; cependant, dans leur joie de voir cesser la température insupportable qui les accablait, ces braves gens dansaient comme des fous dans les rues sous la pluie diluvienne. Le thermomètre avait marqué jusqu'à 42 degrés à l'ombre ; le même jour, il y a eu 78 morts causées tant par la chaleur que par les accidents résultant de l'ouragan ; la veille, on avait compté 117 cas d'insolation, dont 31 suivis de mort.

Choléra. — *Indes anglaises.* — Une dépêche officielle de l'Inde dit que la situation s'est beaucoup améliorée à cause de la pluie. Cependant il y a encore 6,356,000 indigents à la charge des contribuables indous. Il y a eu 15,900 cas de choléra la semaine dernière et 10,685 décès.

Peste. — *Hambourg.* — La personne atteinte de la peste à Hambourg, et qui avait été transportée à l'hôpital d'Eppendorf, est décédée. Aucun autre cas ne s'est encore produit.

Fièvre jaune. — *Sénégal.* — En raison de l'épidémie de fièvre jaune qui sévit actuellement au Sénégal, tout envoi de troupes dans cette région sera suspendu jusqu'à nouvel avis, et, par suite, la relève du Soudan n'aura lieu que vers le mois de novembre prochain.



Divers.

Les Etudiants à Paris. — L'*Union des Etudiants latins* a tenu sa séance d'inauguration sous la présidence de M. le Dr Paul Tissier.

©BIUM

Les Médecins Conseillers Généraux. — Dans le Cher, M. Le Dr Carton, républicain, a été élu conseiller général dans le canton de Mehun, en remplacement du Dr Mérant, républicain, décédé, par 1,689 voix contre 1,076. Dans la Côte-d'Or, M. Le Dr Teinturier a été élu conseiller général du canton de Saint-Seine-l'Abbaye par 896 voix sur 1,565 électeurs inscrits et 940 votants, en remplacement de M. Frochot, républicain, décédé. Dans le Puy-de-Dôme, des élections au Conseil général ont eu lieu. Dans le canton de Saint-Amant-Tallende, M. le Dr Darteyre, républicain radical, a été élu par 1,142 voix, contre 512 au Dr Faure, libéral, et 412 à M. Gaillard, réactionnaire nationaliste, sur 4,084 électeurs inscrits et 2,885 suffrages exprimés, en remplacement de M. Senectaire, républicain, décédé. Dans la Loire (Haute), il s'agissait de remplacer M. Lavialle, conseiller général radical, décédé. Il y a eu ballottage. Ont obtenu : M. le Dr Barrès, républicain, 336 voix, M. le Dr Guignabert, radical, 324.



Distinctions honorifiques. — Sont nommés *Officiers d'Académie* ; MM. Belzinger, chef d'atelier du laboratoire de chimie de l'Ecole normale supérieure. Convers, employé au Muséum d'histoire naturelle. David, mécanicien du Laboratoire de Banyuls-sur Mer. Estanave, commis au secrétariat de la Faculté des Sciences de Paris. Geoffriaud, commis au secrétariat de la Faculté des Sciences de Lyon. Gillot, sous-bibliothécaire de l'Ecole de Pharmacie de Paris. Gravier, assistant au Muséum d'histoire naturelle. Muller, bibliothécaire de l'École de Médecine de Grenoble. Neuville, préparateur au Muséum d'histoirenaturelle. Nicloux, préparateur au Muséum d'histoire naturelle. Pesseau, commis à la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris.

Médaille du Pr Riche. — Une touchante cérémonie de famille a réuni autour de M. Alfred Riche, chimiste, membre de l'Académie de Médecine et professeur de chimie organique à l'Ecole de Pharmacie, ses collègues de l'Académie de Médecine et les membres du Congrès de Pharmacie qui tenait ses séances à Paris. A l'occasion de sa retraite, qu'il prend cette année, ses élèves, ses amis et ses admirateurs lui ont offert une superbe plaquette gravée par Roty, portant à l'avers son portrait en buste avec la robe professorale et l'inscription suivante : Alfred Riche, *membre de l'Académie de Médecine, professeur de chimie à l'Ecole de Pharmacie de Paris*. Au revers, une figure de femme représentant la Science qui vient déposer une couronne de lauriers sur la table du laboratoire du Maître, et cette devise : *In scientia probitas*, qui est la synthèse de la vie du modeste et illustre savant.

Mariages de Médecins. — M. Louis Canuet, docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux, épouse Mlle Madeleine Bex.

Les Médecins et le Monde. — M. Charles Lefebvre, professeur au Conservatoire de musique, épouse Mlle Marie Leudet, fille du docteur en médecine ;

M. Gabriel Duchez, ingénieur du Génie maritime à Cherbourg, épouse Mlle Eugénie Guerder, fille du docteur en médecine.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr H. Lécuyer est à l'île d'Yeu (Vendée). — M. le Dr Melville Wassermann est rendu à Saint-Moritz-Bad. — M. le Dr Folet est à Wissant. — M. le Dr Bousquet est rendu à Cauterets. — M. le Dr Boullangier est à Draguignan. — M. le Dr Paul Regnard est rentré à Paris.



Variétés et Anecdotes.

L'Œuvre des Tuberculeux de Mlle Noualhier.

Une jeune personne riche et distinguée, Mlle Noualhier, appartenant à une vieille famille du Limousin, a fondé, dans un faubourg de Limoges, une maison de secours où elle recueille des malades tuberculeux et des personnes atteintes de maladies épidémiques. Mais ce ne sont pas seulement des malades du pays que Mlle Noualhier recueille. Elle vient chercher à Paris dans les hôpitaux les gens qu'elle recueille et qu'elle transporte à Limoges pour les soigner. Ce sont, en majorité, des phtisiques arrivés au dernier période de leur maladie. Il meurt beaucoup de ces malheureux et leur transport paraît offrir de réels dangers, non seulement pour eux-mêmes, mais encore pour la population au milieu de laquelle on les mène. On s'en est ému à Limoges, depuis surtout qu'un médecin de la ville a constaté que les cas de tuberculose ont doublé autour de l'asile. Vers la fin de juillet, les derniers mourants ainsi concédés à Mlle Noualhier ayant expiré, elle s'était de nouveau, comme elle a coutume de le faire une ou deux fois par mois, rendue à Paris pour en demander de nouveaux. Par une après-midi torride, elle ramena à Limoges son convoi. Plusieurs centaines de personnes s'étaient rendues à la gare. M. Labusssière, député et maire de Limoges, M. Raymondaud, médecin-légiste, s'y trouvaient aussi. Les victimes débarquées étaient au nombre de vingt, hâves, effrayantes, décharnées, les yeux agrandis par la fièvre, les membres brisés par la fatigue. Six seulement pouvaient marcher. Les autres étant incapables de se soutenir ; on dut les transporter sur des brancards. L'une d'elles, haletant douloureusement, la bouche grande ouverte pour aspirer un peu d'air, semblait prête à rendre le dernier soupir. C'était un spectacle navrant.

A la suite de ces faits, le maire de Limoges vient de prendre un arrêté par lequel, après avoir visé le vœu émis au dernier Congrès international des œuvres d'Assistance médicale, il interdit de créer ou de maintenir dans la ville de Limoges aucun asile, maison de santé, sanatorium privé, destiné à recevoir des tuberculeux, cancéreux ou toutes personnes atteintes de maladies épidémiques ou contagieuses. Cet arrêté, paraît-il, a été soumis au ministre de l'Intérieur, qui l'a approuvé. Mais Mlle Noualhier, dit-on, va se pourvoir devant le Conseil d'État contre cet arrêté, que le maire veut immédiatement appliquer.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 532.

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 35. 1er Septembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Asile de Tuberculeux de Mlle Noualhier, par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : L'Hygiène allemande. — Les Institutions de l'Impératrice Marie en Russie. — Editions médicales étrangères. — Petites nouvelles. — Les Congrès de 1900 : Congrès de l'Hypnotisme. Congrès d'Homéopathie. Congrès Dentaire. Congrès de Psychologie. Congrès d'Assistance aux Blessés. — Distinctions honorifiques : Notes biographiques sur les médecins décorés. — Petites informations. — Thérapeutique : Traitement de la Tuberculose. — Variétés et Anecdotes : L'Incinération au Japon. — Les Livres nouveaux. — Bulletin bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — M. le Dr Voisin (Paris) — M. le Dr Bérillon (Paris). — M. le Dr Liébault (Nancy). — M. le Pr Gariel (Paris). M. le Pr Berger (Paris). — M. le Dr Blondel (Paris). — M. le Dr Yamané (Japon).

BULLETIN

614.43

L'Asile de Tuberculeux de Mlle Noualhier.

C'est une aventure assez extraordinaire, qui arrive à Mlle Noualhier, philanthrope, à Limoges !

Comme nous l'avons déjà dit (1) et comme nous le répétons plus loin (2), M. le Maire de Limoges vient de décréter la fermeture de l'Asile pour tuberculeux que cette personne avait organisé dans son pays natal : cela parce qu'il était une source indéniable, paraît-il, d'infection tuberculeuse pour les habitants du voisinage.

Je veux bien admettre théoriquement la véracité des faits qui ont motivé le rapport médical, concluant à la liquidation de l'établissement ; mais il serait prudent, pour l'Administration, et utile pour le corps médical français, de publier immédiatement le texte de ce document d'un genre tout nouveau.

Il y a, en effet, un intérêt majeur, à ce que nous soyons fixés, d'une façon réellement scientifique, sur les cas de contagion observés dans de telles circonstances, et non pas obligés de nous en tenir aux renseignements fournis par les agences ou les journaux locaux.

Mlle Noualhier, raconte-t-on aussi, va se pourvoir devant le Conseil d'Etat contre cet arrêté du Maire de Limoges. La discussion serait intéressante à connaître ; mais, à son défaut, nous saurons, dans de nombreux mois, à quelles conclusions cette haute Assemblée aura abouti. Le procès ne manquera pas d'être piquant, car il marquera une ère nouvelle pour les questions d'Assistance privée.

On prétend qu'un Congrès a accepté les idées du rapport du médecin et de celui du Maire et du Gouvernement, qui a approuvé, dit-on, les vues de la Municipalité de Limoges.

Nous serions personnellement très heureux d'être renseigné plus exactement sur cet autre point ; et Mlle Noualhier rendrait sans doute un précieux service à sa cause, en faisant publier ce vœu, dont elle doit avoir le texte précis.

Pour nous, nous attendons la divulgation de ces documents officiels, afin de discuter, ultérieurement, en connaissance de cause !

Marcel Baudouin.

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1900, n° 34, p. 408.
(2) Voir plus loin, p. 417.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

614(06)

L'Hygiène allemande à l'Exposition.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'*Exposition d'Hygiène*, qui est aussi mal organisée que possible. — Au lieu d'être rassemblée dans le palais de ce nom, elle est éparpillée partout. On en trouve au Trocadéro, aux Invalides, au Champ de Mars; peut-être même en est-il à Vincennes ? Bien plus, l'exposition d'un même pays a pu être scindée en deux ou plusieurs tronçons. C'est ce qui a lieu pour l'Allemagne notamment ; un petit tronçon se voit au palais de l'Hygiène ; et un autre, bien plus important, dans la galerie de l'Agriculture, au premier étage, côté Suffren. C'est déplorable. Nous ne comprenons pas comment le Comité d'installation ait pu accepter un seul instant pareil état de choses ; mais nous l'excusons, car, comme chacun sait, il était uniquement composé de fonctionnaires, qui n'avaient qu'à obéir aux ordres de l'Administration, et non pas à lui donner des conseils. C'est inouï ; mais c'est ainsi.

Pour en revenir à l'Exposition allemande d'Hygiène, cette partie spéciale est, au contraire, admirablement installée à la galerie des Machines. C'est un joli coin, rempli d'appareils, de plans, de statistiques, de chiffres, tout un arsenal de choses austères, mais très réconfortantes.

Les documents exposés par le *Gesundheitsamt* sont les plus instructifs, au dire du *Temps*. Ils montrent que déjà la natalité baisse en Allemagne. Elle était de 40.7 pour 1871-1880; elle est de 37.5 pour 1891-1897. Pour la mortalité, les progrès sont visibles : non pas dans la mortalité, mais dans la survivance. Pour 1,000 habitants, en effet, il en mourait près de 29 en 1871-1880; puis 26,5 en 1881-1890; de 1891 à 1897, il en meurt 23.9 désormais. Cela tient à ce que la puerpéralité a diminué dans des proportions prodigieuses; en même temps, les affections de l'enfance associées à la puerpéralité sont devenues plus rares. Sur 10,000 accouchées, en Allemagne, il n'y a pas plus de 15 décès par fièvre puerpérale. Ce progrès est dû au respect croissant de *l'asepsie* et de *l'antisepsie*. En outre, le nombre des hôpitaux s'est accru : l'Allemagne avait 62,000 lits en 1877 ; elle en avait près de 104,000 il y a trois ans. Et dans une Maternité bien tenue la puerpéralité n'existe pas.

Sur d'autres maladies, économie non moins notable. Pour la diphtérie il y a deux époques bien tranchées : avant le sérum et après le sérum. Avant, 113,259 décès ; après, 49,950. Dans l'un et l'autre cas, c'est de la mortalité pour deux ans qu'il s'agit. Bénéfice net : la moitié ; la mortalité est réduite de plus de 50 0/0. Pour la fièvre typhoïde, sur 10,000 malades, en 1877, il y avait 395 typhiques. Pour les trois périodes quadriennales qui font suite à la période 1877-81, il y en eut successivement 326, 246, et, enfin, 135. La proportion s'abaissera encore.—Il y a bien d'autres choses instructives dans la section de l'hygiène allemande. Citons d'abord l'album de dessins et de photographies de *l'Hôpital de la ville d'Offenbach-sur-le-Main*. Cet hôpital est construit sur un plan tout nouveau, destiné à rendre les établissements hospitaliers attrayants, sympathiques même : ce qu'ils ne sont généralement pas dans l'opinion de ceux qui n'ont point d'autres ressources. Aux vastes salles, où tant de malades gisent côte à côte, sont substituées des pièces plus petites, et, pour éviter aux compagnons d'infortune le spectacle pénible des pansements, on fait passer les blessés tour à tour dans une pièce spéciale, où ils reçoivent les soins nécessaires. C'est dans des pièces spéciales, loin des autres malades, que se font les interrogatoires : idée fort heureuse.

Mentionnons encore l'ensemble des *appareils et méthodes au moyen desquels M. Rübner*, directeur de l'Institut d'Hygiène à l'Université de Berlin, procède depuis quelque temps déjà à *l'étude scientifique du vêtement*, en mesurant la conductibilité calorique des différentes étoffes, leur épaisseur, leur perméabilité à l'air, en étudiant l'influence de la texture et de la matière première des vêtements sur la déperdition de calorique. Il y a en effet un art de se vêtir conformément aux exigences du climat et de l'Hygiène.

Au demeurant, tout est bien organisé dans cette exposition, dont le catalogue en langue française est une merveille. On devine que M. le Dr A.-J. Martin n'a pas passé par là.

614.89

Les Institutions de l'Impératrice Marie en Russie.

Signalons les *Institutions de bienfaisance* de l'impératrice de Russie, Marie Feodorovna. Ces établissements philanthropiques avaient été fondés et protégés par Catherine. Ils consistaient en deux maisons des enfants trouvés à Saint-Pétersbourg et à Moscou, auxquels étaient annexés deux hôpitaux de maternité, une école de commerce, deux monts-de-piété et deux banques de dépôts et de prêts sur les immeubles, dont les revenus servaient à l'entretien des établissements charitables ; enfin, une maison d'éducation pour demoiselles nobles et pour les jeunes filles pauvres de la bourgeoisie. L'impératrice Marie développa encore cette organisation de la bienfaisance en Russie, et, au lieu de cinq établissements qu'elle avait reçus, elle en laissa trente-quatre, destinés les uns à l'enseignement, les autres à l'assistance publique. A la mort de la généreuse impératrice, l'empereur Nicolas 1er décréta, par ukase, que les établissements qu'avait dirigés son auguste mère ne seraient pas répartis parmi les divers ministères, mais qu'ils formeraient une Administration spéciale sous le nom de « Institutions de l'impératrice Marie ». — En 1855, cette administration comprenait 365 établissements. La liste s'augmente encore sous le règne d'Alexandre II, et, en 1881, à l'avènement d'Alexandre III, il y en avait 459. A l'avènement de Nicolas II, en 1894, le nombre des maisons d'éducation et de bien-

©BIUM

faisance s'élève à 509, et c'est l'impératrice douairière, Marie Feodorovna, qui a gardé la direction des Institutions de l'impératrice Marie et qui ne cesse d'en fonder de nouvelles.

Le budget dépasse 20 millions de roubles, qui proviennent des biens-fonds, des capitaux des dons offerts par la famille impériale et par des particuliers, de l'allocation du Trésor et des privilèges des Institutions, le droit des pauvres et les cartes à jouer.

Mme des Carrières, MM. Arcady de Schwan et Voronine ont été délégués par l'Impératrice pour organiser, à l'Exposition universelle, une représentation fidèle de ces institutions de bienfaisance, auxquelles l'empereur et les impératrices de Russie consacrent leur sollicitude et leur soins.

Editions Médicales Etrangères.

A mentionner dans la section russe de la Classe III (Enseignement), la très intéressante vitrine exposée par M. Ricker, le grand éditeur de Saint-Pétersbourg. Cette maison s'est fait la spécialité des éditions scientifiques et médicales, et il en existe fort peu de ce genre en Russie. On y trouve notamment, à des prix très abordables, les œuvres des grands maîtres russes tels que les professeurs Podwyssotzky, Bechterew, Chwolson, Demianoff, etc., éditées et reliées avec un goût très artistique et très sûr.

Petites Nouvelles.

Visites Conférences. — A l'Ecole internationale de l'Exposition (groupe français), dans le Petit Palais des Champs-Elysés, conférence de M. le Dr A. Kermogant, directeur du Service de Santé au Ministère du Commerce : « *Le Vêtement colonial* ».— Dans le sous-sol du Petit-Palais des Champs-Elysés, conférence du Dr Max Nordau : *Ein Jahrundert franzœsischer Kunstentwicklung*.

Les Prompts Secours à l'Exposition. — Au concours de tir des batteries de campagne et de siège à Vincennes, un service médical complet a fonctionné tous les jours du concours, sous la direction de M. le Dr Van Gelder, médecin en chef. Mais heureusement on n'a pas eu à faire appel à ses services.

LES CONGRÈS MÉDICAUX DE 1900.

613.88 (06)

IIe Congrès international de l'Hypnotisme expérimental et thérapeutique.

[Paris : 12-16 Août 1900].

Le premier Congrès international de l'*Hypnotisme expérimental et thérapeutique*, qui s'est réuni en 1889, à l'Hôtel-Dieu, sous la présidence de M. Dumontpallier, membre de l'Académie de Médecine, avait confié à une Commission le soin d'organiser le Congrès suivant. Cette Commission, ayant délégué ses pouvoirs au Bureau de la *Société d'Hypnologie*, cette Société s'est réunie en assemblée générale le 16 mai 1898, et a exprimé le vœu que le *second Congrès de l'Hypnotisme expérimental et thérapeutique* eût lieu à Paris, au mois d'août 1900, immédiatement après la clôture du Congrès international de Médecine. Se conformant à ce vœu, la Commission supérieure des Congrès a décidé de rattacher le second Congrès international de l'Hypnotisme à la série des Congrès de l'Exposition et M. le Commissaire général a nommé une Commission d'organisation. Cette Commission, convoquée par M. le Pr Gariel, délégué principal pour les Congrès, s'est réunie d'abord le 17 avril 1899. Elle a constitué son bureau, institué un Comité de patronage, mis à l'ordre du jour un certain nombre de questions générales, et fixé l'ouverture du Congrès au dimanche 12 août 1900, à 3 heures, au Palais des Congrès de l'Exposition.

En conviant au *deuxième Congrès international de l'Hypnotisme expérimental et thérapeutique* les savants français et étrangers qui s'intéressent au progrès de l'Hypnotisme, les organisateurs ont rappelé que le premier Congrès a réuni en 1889 un nombre considérable de médecins, de professeurs de philosophie, de magistrats, d'avocats et de sociologues, et que les communications ont donné lieu à des débats fort importants. Tous ceux qui ont pris part aux travaux de ce Congrès se souviennent de l'esprit de concorde et de progrès qui a animé les Congressistes pendant la durée de ces assises mémorables.

Le deuxième Congrès a eu pour but principal : 1° De fixer d'une façon définitive la terminologie de la science de l'Hypnotisme ; 2° D'enregistrer et de déterminer les acquisitions réelles faites jusqu'à ce jour dans le domaine de l'Hypnotisme.

Pour conserver au Congrès son caractère exclusivement scientifique, le Comité n'a accepté que les communications se rapportant aux applications cliniques, médico-légales, psycho-physiologiques, pédagogiques et sociologiques de l'hypnotisme et des phénomènes qui s'y rattachent. Le but du second Congrès de l'hypnotisme était ainsi nettement tracé. Le Congrès de l'hypnotisme n'a donc empiété sur aucun des domaines réservés à d'autres Congrès.

Questions mises a l'ordre du jour. — Rédaction d'un vocabulaire concernant la terminologie de l'Hypnotisme et des phénomènes qui s'y rapportent. *Rapporteurs* : M. le Dr Bérillon, M. le Dr Farez (Paul). Les rapports de l'Hypnotisme avec l'hystérie. *Rapporteurs* : M. le Dr Magnin (Paul), M. le Dr Crocq (de Bruxelles). Les applications de l'Hypnotisme à la thérapeutique générale. *Rapporteur* : M. le Dr Milne-Bramwell (de Londres). Les indications de l'Hypnotisme et de la suggestion dans le traitement des maladies mentales et de l'alcoolisme. *Rapporteurs* : M. le Dr Tokarsky (de Moscou). M. le Dr Lloyd Tuckey (de Londres). Les applications de l'Hypnotisme à la pédagogie générale et à l'orthopédie mentale. *Rapporteur* : M. le Dr Bérillon. Valeur de l'Hypnotisme commme moyen d'investigation psychologique. *Rapporteurs* : M. le Dr Vogt (de Berlin) ; M. le Dr Farez (Paul), M. le Dr Regnault (Félix). L'Hypnotisme devant la loi du 30 novembre 1892, sur l'exercice de la médecine. Intervention des pouvoirs publics dans la réglementation de l'Hypnotisme. *Rapporteurs* : M. le Dr Lemesle (Henry), M. Julliot (Ch.), docteur en droit. La suggestion et l'Hypnotisme dans leurs rapports avec la jurisprudence. *Rapporteurs* : M. le Dr von Schrenk-Notzing (de Munich), M. le Dr Joire (Paul) (de

©BIUM

Lille). Responsabilités spéciales résultant de lapratique de l'hypnotisme expérimental. *Rapporteur :* M. le Pr Dauriac.

Séance d'Ouverture. — A la séance générale d'ouverture, assistance nombreuse, parmi laquelle beaucoup de médecins étrangers dont M. Crocq (de Bruxelles), M. Marinesco (de Bucarest), M. Tamburini, etc, etc. Sur l'es-



M. le Dr Voisin (Paris),
Président du IIe Congrès International d'Hypnotisme, Paris, 1900.

trade, M. le Pr Raymond, président d'honneur ; M. le Dr J. Voisin, président effectif ; M. le Dr Bérillon, secrétaire



M. le Dr Bérillon (Paris),
Secrétaire général du Congrès.

général ; M. le Pr Gariel, délégué du Gouvernement ; M. le Dr Bernheim ; M. le Dr Liébault (de Nancy).

M. le Dr J. Voisin, en ouvrant la séance n'a point manqué d'évoquer le souvenir de Dumontpallier, ancien président de la Société d'Hypnologie de Paris. Puis il a affirmé sa volonté de maintenir dans des limites strictement scientifiques l'évolution de cette science jeune encore et qui paraît devoir rendre de sérieux services au point de vue thérapeutique et pédagogique. M. le Pr Raymond, dans un discours *Sur le Mouvement psychologique en Médecine*, après avoir rendu hommage à son prédécesseur Charcot, dont le génie inventif et la rigueur expérimentale sont parvenus à fonder l'Hypnotisme vraiment scientifique, a rappelé les luttes mémorables de l'École de la Salpêtrière avec l'École de Nancy. Très sagement, il juge ces disputes stériles, prêche l'apaisement, montre ce que l'Hypnotisme a fait pour la Psychologie, et conclut à l'union féconde, au progrès de la Science.

Après quoi, M. le Dr Bérillon fait une conférence sur le sujet suivant : *Histoire de l'hypnotisme expérimental : 1° Les précurseurs ; 2° L'œuvre de Charcot à la Salpêtrière, et de Dumontpallier à la Pitié.*

Huit cents personnes assistaient à cette séance, qui s'est terminée par l'élection des présidents d'honneur. Ont été élus : les professeurs Raymond et Joffroy, les Drs Liébault



M. le Dr Liébault (Nancy),
Membre du Congrès d'Hypnotisme.

(de Nancy), et Durand de Gros (France) ; O. Vogt et Schrenk-Notzing (Allemagne) ; Lloyd-Tuckey (Angleterre) ; Domingos Jaquaribe (Brésil) ; Crocq (Belgique) ; Eid (Egypte) ; Lucy Hall et Zeliqzon (Etats-Unis) ; Rafael Rodriguez (Equateur) ; Caryophyllis (Grèce) ; Vicente Hernandez (Espagne) ; Tamburini (Italie) ; de Jong et Van Reuterghem (Hollande) ; Marinesco (Roumanie) ; Tokarsky (Russie) ; Bonjour (Suisse) ; Aars (Norvège) ; Zambaco-Pacha (Turquie).

Le Bureau définitif a été ainsi constitué : *Président*, M. le Dr Jules Voisin ; *vice-présidents*, M. le Pr Grasset (de Montpellier), M. le Pr Liégeois (de Nancy), M. le Pr Lionel

©BIUM

Dauriac, M. Melcot, avocat général à la Cour de cassation; *secrétaire général*, M. le Dr Bérillon.

Banquet du Congrès. — Dans le but d'établir de suite des relations amicales entre les membres du Congrès, le banquet a précédé les travaux. Il a eu lieu le soir même de la séance d'inauguration sous la présidence du Pr Raymond.

Cent convives s'étaient réunis dans ce banquet, qui a eu lieu au restaurant des Congrès et a été admirablement servi. Vingt-trois nationalités y étaient représentées. Au dessert, des toasts ont été portés par le Dr Jules Voisin, médecin de la Salpêtrière, par le Pr Raymond, par les Drs Bérillon, Vogt (de Berlin), Tokarsky (de Moscou), Tamburini (de Reggio-Emilie), Clark Bell (de New-York), Crocq (de Bruxelles), Van Reuterghem (d'Amsterdam), Bourdon (de Méru), Aars (de Christiana), Eid (du Caire).

Visite a la Salpêtrière. — Le lundi 13 août, les Congressistes ont visité le service, les laboratoires du Pr Raymond et le musée Charcot, sous la direction du Dr Cestan, chef de clinique. — M. le Dr Jules Voisin leur a fait ensuite les honneurs de son service. L'organisation de l'Ecole des enfants arriérés, qui y est annexée, les a vivement intéressés.

Après ces visites a eu lieu un déjeuner offert par l'Administration de l'Assistance publique. Au cours de ce déjeuner des toasts ont été portés par M. le Dr Jules Voisin, par M. Montreuil, directeur de la Salpêtrière, par M. Achille, membre du Conseil municipal. M. le Dr Bérillon s'est fait l'interprète de tous, en rendant hommage au zèle du personnel hospitalier et au dévouement des surveillants et des infirmières. La série des santés a continué par des discours de MM. les Drs Schrenk-Notzing (de Munich), Clark-Bell (de New-York) et Paul Farez.

Reception a l'Hôtel de Ville. — Le mardi 14 août, au cours de la réception à l'Hôtel de Ville, des discours ont été prononcés par MM. Edmond Lepelletier et Achille, membres du Conseil municipal. En réponse à ces discours, des toasts ont été portés par MM. les Drs Jules Voisin, Bérillon, de Jong (de la Haye), Tokarsky (de Moscou), Schreuk-Notzing (de Munich), Domingos Jaquaribe (de San Paulo).

Réception à l'Institut psycho-physiologique (49, rue Saint-André-des-Arts). — Après de nombreuses démonstrations expérimentales d'Hypnotisme et de Psychothérapie, un lunch a été servi. Des toasts ont été portés par les Drs Paul Magnin, vice-président de la *Société d'Hypnologie;* Domingos Jaquaribe (de San Paulo); Zeliqzon (de Cleveland, Ohio); Spehl (de Bruxelles); Bianchi (de Parme).

Visite au Musée Guimet. — Cette visite a été faite sous la direction de M. de Milhoué, conservateur du musée. On y a étudié des pièces remarquables, indiquant le rôle du sommeil, de l'extase, de la catalepsie, de la suggestion et même de l'hystérie dans la genèse des mythes religieux.

Visite a l'Établissement hydrothérapique du Vésinet. — Le banquet de clôture a eu lieu au Vesinet, dans l'établissement hydrothérapique du Dr Raffegeau, où les Congressistes ont été appelés à admirer les installations les plus modernes de la Photothérapie, de l'Électrothérapie et de l'hydrothérapie. Ils s'y étaient rendus en voitures de course, au nombre d'une centaine.

A la fin du banquet, servi sur la pelouse, des toasts ont été portés par les Drs Raffegeau, Jules Voisin, Bérillon; Tokarsky (de Moscou); de Jong (de la Haye); Robecchi (de Parme); Jaquaribe (de San Paulo); Constantin Thiron (de Bucarest); Aars (de Christiania); Ferrari Perez (de Mexico); Paul Magnin, Bourdon, et Farez. — Les Congressistes ne sont rentrés à Paris qu'à minuit.

Nous sommes convaincus que les étrangers qui ont assisté à ce Congrès emporteront le plus agréable et le plus durable souvenir de l'hospitalité française.

Ils ont exprimé leurs sentiments en offrant par souscription au Dr Bérillon, secrétaire général du Congrès, un bronze de Mariaton : Le *Charmeur de Serpents*. Il est probable que la prochaine réunion du Congrès aura lieu à Munich.

613 (06).
Congrès international d'Homéopathie.

Le Congrès d'Homéopathie, présidé par M. le Dr P. Jousset, et ayant pour présidents d'honneur MM. Bonino (de Turin); Dudgeon (de Londres), Mac-Coelland (Etats-Unis), et pour secrétaire général, M. le Dr Léon Simon (Paris), ne s'en est pas tenu à des discussions purement doctrinales ou à des énumérations de « cas intéressants ». Il y a bien eu des premières, comme celle qu'a provoquée l'allocution de M. P. Jousset sur « *la Doctrine en thérapeutique* », et des dernières, comme celle de M. Arnulphy, de Nice, *sur l'action de différents médicaments dans les maladies du cœur* ; mais les travaux les plus intéressants, peut-être, sortaient du cadre habituel.

Les mémoires de M. Dudgeon sur la *Bactériologie et l'Homéopathie;* de M. Jousset sur *l'Opothérapie;* de M. Parenteau sur les *troubles circulatoires de l'œil;* de M. Price sur les *actions primitives et secondaires des médicaments;* de M. Chandra Ghosh (Indes Anglaises) sur *le diabète sucré* et la *peste*, méritent spécialement d'être cités, et aussi un travail de M. Egalle sur la *préparation des alcoolatures* et de *dosage des alcaloïdes qu'elles renferment*. Une discussion sur l'histoire et les intérêts professionnels de l'Homéopathie a rempli la dernière séance de manière instructive.

Au cours du Congrès a eu lieu, nous l'avons dit, l'inauguration de la tombe d'Hahnemann (1), qui est, comme chacun sait, l'Hippocrate des homéopathes. Le nombre des adhérents était relativement élevé.

617.6 (06)
Congrès Dentaire International de Paris.

Un des plus intéressants Congrès, et l'un des mieux organisés, a été le *Congrès Dentaire*, car dans cette spécialité aussi les sciences médicales et chirurgicales ont beaucoup progressé depuis quelques années.

Les plus célèbres praticiens d'Europe avaient répondu à l'appel de leurs confrères français, et, à côté de communications comme celles des Drs Heïde, Sauvez, etc., furent entendues celles des Drs Herbst (de Brême), Le Maestrov, Brophy, Forberg, Jessen, Aguilar, Frank, etc.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1900, p. 379.

©BIUM

Citons parmi les délégués officiels des Gouvernements, Universités, Sociétés étrangères : MM. le Dr Harlan (de Chicago); Dr Walker (de New-York); Brunton (de Leeds); Pr Hesse (de Leipzig); Pr Frank (de Vienne); Pr Limberg (de Saint-Pétersbourg); Aguilar (de Madrid); Forberg (de Stockholm); Guillermin (de Genève); MM. les Directeurs et Professeurs des Ecoles dentaires : Ducournau, Queudot, Martinier, Nouisot, Blocman, Dr Pont, Dr Roy, etc. — Le Congrès dentaire a compté 1,050 adhérents. On a publié tous les jours un journal officiel du Congrès, qui n'a peut-être pas répondu aux besoins de tous, mais qui cependant a constitué une tentative fort louable.

612.821 (06)

Congrès international de Psychologie.

Le Congrès de Psychologie a réuni un grand nombre d'auditeurs qui ont applaudi le discours du président, M. le Pr Ribot, qui traitait du développement de la Psychologie depuis le dernier Congrès de Psychologie. M. le Pr Ebbinghaus, de l'Université de Breslau, a fait une communication sur la *Psychologie actuellement et il y a cent ans.* M. Toweri Tnimoto, Pr à l'Ecole normale de Tokio (Japon), a donné lecture d'une notice historique sur la *Psychologie au Japon.* M. le Dr Pierre Janet, chargé du cours de Psychologie expérimentale à la Sorbonne, a fait, en qualité de Secrétaire général, un tableau de l'ordre des travaux du Congrès qui se sont poursuivis jusqu'au 25 août. A la tribune, entre autres, avaient pris place M. Charles Richet, Professeur de Physiologie à la Faculté de Médecine de Paris, vice-président; l'éditeur Félix Alcan, trésorier; M. le Dr Aars, de l'Académie des Sciences de Christiana; M. le Dr Mendelssohn, agrégé de l'Université de Saint-Pétersbourg; M. le Dr Paul Muntz, de Leipzig, etc., etc.

L'après-midi, le Congrès a tenu sa deuxième assemblée plénière, consacrée aux études sur la *physiologie cérébrale*, sous la présidence de M. Th. Ribot, professeur au Collège de France, assisté de M. Charles Richet, professeur à la Faculté de Médecine, et du Dr Pierre Janet, chargé de cours à la Sorbonne. Entre autres mémoires, le prince Jean de Tharthanoff, membre de l'Académie de Médecine, a présenté une étude sur *les illusions et les hallucinations des grenouilles* et M. Charles Richet a parlé sur la *précocité musicale* (cas de Pépito).

A la troisième séance générale, consacrée aux études relatives aux *phénomènes du somnambulisme*, M. Ch. Flournoy, professeur à Genève, a fait une communication sur ses *observations psychologiques sur le spiritisme;* M. Ch. Chatterjii, professeur à Bénarès (Inde), a indiqué la méthode employée dans l'Inde pour *l'étude de la psychologie expérimentale*; et M. S. de Youriévitch (de Saint-Pétersbourg), a terminé la séance par un exposé du programme de l'Institut psychique, dont il est le fondateur.

Les Congressistes ont été reçus dans le Sanatorium du Dr P. Sollier à Boulogne-sur-Seine, dont ils ont visité l'établissement. Ils ont célébré la fin de leurs intéressantes études par un banquet, qui a réuni au Palace Hôtel tous les fervents de la psychologie.

613.67 (06).

Congrès d'Assistance aux Blessés.

Le Congrès des Sociétés d'Assistance en cas de guerre s'est réuni dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine sous la présidence du Dr Riant, remplaçant M. Mézière, sénateur. Après le discours d'ouverture, M. le Dr Duchaussoy a fait connaître les travaux de la Commission d'organisation. M. Bellet, avocat, a présenté ensuite son rapport sur les modifications à apporter à la Convention de Genève. Après une discussion, à laquelle ont pris part M. le Dr Blanchard, Dr Funck-Brentano, le Dr Antony, les représentants du Japon, de l'Espagne et du Luxembourg, le Congrès a adopté les modifications proposées.

A l'unanimité, le Congrès a décidé de maintenir la Croix rouge comme signe distinctif des Sociétés de secours, ce signe n'ayant qu'un caractère héraldique et non un caractère religieux. La séance a été continuée par la lecture faite par M. Léon Renaud d'un rapport sur les abus dans le port de la Croix rouge.

A la deuxième séance, M. le Dr Duchaussoy a présenté, en tant que rapporteur, un mémoire extrêmement développé sur *les avantages que les gouvernements pourraient assurer aux Sociétés de la Croix-Rouge pour faciliter leur développement et leur fonctionnement.*

Les questions examinées par M. le Dr Duchaussoy sont si complexes et si nombreuses que le Congrès a décidé qu'elles seraient discutées à part, durant la dernière journée du Congrès.

M. le colonel de Tocharner a ensuite lu le rapport dont il est l'auteur, sur la nécessité ou non de faire délivrer, en temps de guerre, les brassards de la Croix-Rouge par les autorités militaires aux femmes qui donnent leurs soins aux blessés dans les hôpitaux civils et militaires, ainsi que dans les ambulances privées. Le Rapporteur s'est prononcé favorablement pour la délivrance officielle des brassards, en admettant toutefois ce vœu que l'insigne de la neutralité fût reconnu par les belligérants toutes les fois qu'il sera porté par une femme, même non autorisée officiellement, qui pourra prouver des connaissances pratiques en matière de Médecine élémentaire (premiers soins, transport des blessés, pansement, etc.) — Enfin, M. le Dr Benech, médecin principal de 1re classe, a traité des cas où l'un des belligérants peut retenir le matériel et le personnel d'une ambulance de son adversaire.

A la quatrième réunion, les Congressistes ont adopté, à une majorité très grande, les conclusions présentées par M. le Dr Duchaussoy à la suite de son rapport sur les *moyens employés pour instruire et discipliner le personnel de secours des Sociétés d'Assistance en temps de guerre.* Qu'il nous soit permis de dire, en passant, que M. le Dr Duchaussoy, membre fondateur l'Association des Dames françaises, a consacré son talent, son temps, ses loisirs, voire même une grande partie de sa fortune, à l'éducation des infirmières volontaires des Sociétés de la Croix-Rouge, et qu'il a conséquemment toute autorité pour traiter semblables sujets.

M. le Dr Bouloumié a eu ensuite le plaisir de voir adopter à l'unanimité les conclusions de son rapport sur *l'organisa-*

tion des secours aux blessés et malades dans les guerres maritimes. M. le Dr Bouloumié a conclu à l'établissement de navires-hôpitaux, jouissant en tout temps, à toute heure, et quelle que soit leur position, de l'immunité accordée aux ambulances sur les champs de bataille terrestres. Les capitaines de ces bâtiments pourront au besoin requérir l'aide de l'ennemi. Voilà qui est parfait.

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

61 (09)

NOTES BIOGRAPHIQUES SUR LES MÉDECINS DÉCORÉS EN 1900.

Nous continuons, d'après le *Figaro*, à donner quelques notes biographiques sur les Décorés de l'Exposition de 1900.

Commandeurs. — M. Louis COLLIN, fabricant d'instruments de chirurgie. Petit, mince, une figure grêle, finement moustachue de blanc sous un grand front. Directeur de la Maison Charrière, fournisseur attitré de la chirurgie officielle. Patron selon le vieux système, mettant lui-même la main à la meule pour affiner un délicat acier d'oculiste, ou pour diriger la fabrication de quelque scie ou de quelque pince modernes. Son exposition rétrospective des instruments de chirurgie et son exposition contemporaine ont fait l'admiration des chirurgiens de tous pays, et même des visiteurs profanes, qui contemplent, frissonnant un peu, les appareils délicats et cruels à sculpter dans la chair humaine.



M. le Pr GARIEL (Paris).

M. le Pr GARIEL. — Long, portant la moustache et la barbiche blanches, avec de grosses lunettes sombres, le docteur Gariel est à la fois ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et professeur de physique à la Faculté de Médecine. Secrétaire général de tous les Congrès pour l'Avancement des Sciences, depuis vingt-cinq ans, il a été nommé Délégué du Gouvernement à tous les Congrès tenus à Paris cette année; et l'on sait s'il y en a eu, s'il y en a encore ! Le Pr Gariel est d'ailleurs un savant de premier ordre, et un maître excellent.

Officier. — M. le Pr Paul BERGER, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie, praticien gentilhomme, d'aspect glacial et de grand cœur, élancé, mince, blanc, avec une moustache en croc de huguenot soldat; le Dr Berger, frère de la demi-douzaine d'hommes éminents que l'on sait, est l'honneur du corps médical parisien. Sa croix est partout accueillie avec déférence et sympathie.



M. le Pr BERGER (Paris).

Chevaliers. — M. le Dr Anatole CHAUFFARD.—Fils du prédécesseur de M. Bouchard à la chaire de pathologie générale à la Faculté de Médecine, brillant agrégé et médecin des hôpitaux, le docteur Chauffard joua, voici trois ans, au Congrès de Moscou, un rôle si remarqué que, d'avis unanime, on le désigna pour les lourdes fonctions de Secrétaire général du Congrès international de Médecine de 1900! S'est acquitté de ses fonctions avec une ardeur laborieuse, une vaillance, une netteté d'esprit, une clairvoyance et une courtoisie incomparables. Gendre du vénérable Dr Bucquoy, médecin de l'Archevêché, le Dr Chauffard n'est rien moins que collectiviste. Ses opinions, très discrètes encore que très fermes, n'ont pas empêché M. Millerand de lui décerner un ruban rouge, ni lui de l'accepter avec plaisir, comme la juste récompense d'un énorme labeur.

M. le Dr Raoul BLONDEL. — Un charmant homme, heureusement doué de sa personne, parlant avec abondance et justesse, écrivant bien, remarquable médecin, remarquable musicien, remarquable journaliste, Secrétaire général du Congrès de la Presse médicale. Il a conquis, tout jeune, par son activité, par son bon sens, une autorité peu commune. A déjà, à trente-sept ans, une clientèle de choix, qui va fêter son ruban rouge avec enthousiasme.



M. Le Dr Raoul BLONDEL (Paris).

M. le Pr BERGONIÉ. — Professeur à la Faculté de Bordeaux, physicien de premier ordre, a fait faire à l'électricité médicale des progrès importants.

M. le Dr THIBIERGE. — Fils d'un très distingué et très estimé praticien de Paris, médecin de l'hôpital Saint-Louis, spécialiste très distingué pour les maladies cutanées, Secrétaire général de la section de Dermatologie au Congrès international de Médecine, section qui a fait l'admiration de tous les étrangers.

M. le Dr LEGRAIN. — Médecin aliéniste et légiste, a vu le rôle de l'alcool dans la genèse du crime et de la folie, a fondé et présidé l'Union française antialcoolique, qui a déjà donné de magnifiques résultats pratiques. Véritable apôtre de la Tempérance, donne tout son temps et toute son énergie, qui est grande, à la destruction méthodique, progressive, implacable de l'hydre alcoolique. C'est un homme de foi, qui soulèvera des montagnes.

M. le Dr Maurice SPRINGER. — Grand, à peine quarante ans, et déjà chauve, tête fine autant qu'intelligente, au profil accusé. S'est attaché, depuis une douzaine d'années, à l'étude physiologique et pathologique de la croissance chez les enfants et a fait, pour le bonheur des familles et la perfection de la race, des découvertes qui sont déjà considérables. A décrit tout un système d'alimentation, toute une hygiène qui permet d'avoir des rejetons sveltes, élancés et bien bâtis au lieu de malheureux rabougris, courtauds et malingres. Au total, un des jeunes médecins les plus en vue, les plus justement considérés et les plus souvent consultés de la jeune génération.

M. le Dr BEURNIER (Paris). — Un des plus jeunes et des plus réputés chirurgiens des hôpitaux de Paris. Trente-neuf ans. Ancien chef de clinique chirurgicale de la Faculté à Necker et à la Pitié. Ancien préparateur du cours de Médecine opératoire à la Faculté de Paris. Lauréat des Hôpitaux; lauréat de la Faculté; Membre de la Société de Chirurgie. A publié, soit en volumes, soit dans les journaux médicaux, d'importants travaux : un traité des varices, l'anatomie

©BIUM

et la physiologie des veines, le traitement de l'appendicite, un traité d'anatomie, de physiologie et de pathologie appliquées à l'orthopédie ; le traitement des métrites, etc., etc. Attaché naguère au service médical de l'Exposition universelle de 1889 ; membre des Comités des Expositions de Lyon, d'Amsterdam, de Rouen, de Bordeaux, etc. ; membre du Jury de l'Exposition de Rouen ; vice-président du jury de la section d'hygiène à l'Exposition de Bruxelles. Il dirige actuellement les services chirurgicaux à l'Exposition de 1900. Un sympathique et un laborieux, dont la croix sera unanimement bien accueillie.

M. Gustave Debrie. — Statuaire. Un artiste de grand talent et un savant. Est, depuis plus de vingt ans, Professeur d'anatomie à l'Ecole des arts décoratifs de Paris. Cette Ecole a obtenu un grand prix à l'Exposition. C'est donc une remarque à faire, que toutes les distinctions accordées par M. Leygues sont en conformité de celles que le Jury lui-même a décernées.

M. le Dr Vacqueret. — Médecin du consulat général et de la Société de bienfaisance française à Varsovie. Vingt-neuf ans de services au cours desquels il a soulagé bien des maux. Représente dignement notre Ecole de Médecine française à l'étranger. Ce n'est pas seulement en matière économique que les Français résidant au dehors ont l'occasion d'exercer leur influence; et M. le Dr Vacqueret montre chaque jour que la Médecine peut contribuer, elle aussi, aux excellentes relations internationales.

Journalistes Scientifiques. — Mme Clémence Royer. — Une croix bien accueillie tout à la fois dans le monde des Sciences et dans le monde des Lettres. C'est que cette femme dont, suivant l'opinion de Renan, l'intelligence touche au génie, n'est pas seulement un écrivain hors ligne, mais, pour dire le mot, un savant de premier ordre. La croix qu'elle reçoit aujourd'hui lui a été décernée depuis de longues années par tous les hommes qui tiennent le premier rang dans la Philosophie et dans la Science. Le bagage scientifique de Mme Clémence Royer est énorme ; elle a touché à tous les sujets et y a apporté de vives lumières. Son dernier ouvrage, *la Constitution du monde*, est très remarquable.

M. Emile Rivière. — Anthropologiste. Ancien Interne en médecine des hôpitaux de Paris, lauréat de l'Institut, président de la Société de Spéléologie, membre de la Société d'Anthropologie de Paris. Inaugura, vers 1870, dans les environs de Nice et de Menton, la série des recherches paléontologiques et anthropologiques qu'il a poursuivies jusqu'à ce jour et auxquelles il a sacrifié ses ressources personnelles. Chargé par le Ministère de l'Instruction publique, et à huit reprises différentes, de missions scientifiques en Italie et les départements français voisins, M. E. Rivière a fouillé le sol et exploré les cavernes et les grottes. Ses découvertes ont eu un énorme retentissement, et forment une importante contribution à l'histoire préhistorique. Citons, parmi elles, celle de l' « Homme de Menton », conservé dans les galeries du Muséum d'Histoire naturelle. M. Rivière a publié sur ses recherches un grand ouvrage : *l'Antiquité dans les Alpes Maritimes*, et une centaine de mémoires, notes, etc., parus dans divers recueils savants. L'exposition, qu'il a organisée au Trocadéro, dans la Section des Monuments mégalithiques et dans celle des Sciences anthropologiques, est remarquable ; elle ne donne pourtant qu'une idée imparfaite des résultats de ses travaux.

Campagne de Chine. — M. le Dr Delay, médecin de 1re classe des colonies, attaché à la mission des chemins de fer du Yunnan.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Gazagne, conseiller général républicain du canton de Remoulins (Gard) est décédé, après une courte maladie, à l'âge de cinquante ans.

M. Gaston Nègre, ancien juge au Tribunal de commerce, membre de la Chambre de commerce, décédé à Montpellier. Il était le beau-père de M. Mairet, doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Montpellier.—M. Fontaine, pharmacien inspecteur du Corps de Santé de la Marine, en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Toulon, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il était le père de M. Charles Fontaine, rédacteur principal au ministère des Finances, et le beau-père du général Herson.—M. le Dr Panis (de Montigny), professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Reims, décédé à l'âge de soixante-six. —M. le Dr Eudot, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu de Sainte-Menehould. — M. le Dr Henri-Edouard Meyer, fils de l'éminent oculiste, décédé à l'âge de trente ans.—Mme Louis Ménard, veuve du docteur Ménard (Paris), et belle-mère du Dr Victor Ménard, attaché à l'hôpital de Berck-sur-Mer, décédée dans cette ville à l'âge de soixante-treize ans.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — M. le Dr Oustalet, docteur ès-sciences naturelles, assistant au Muséum d'histoire naturelle, est nommé professeur de zoologie (mammifères et oiseaux), en remplacement de M. le Dr Milne-Edwards, décédé.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Marseille. — Les Internes et Externes des Hôpitaux de Marseille, désireux de mettre un terme, dans les hôpitaux de Marseille, au conflit survenu entre eux et le docteur Isoard, un des administrateurs, et après l'intervention de M. Schrameck, secrétaire général de la préfecture, ont proposé à la Commission des hospices de reprendre leur service. La Commission a accepté à l'unanimité cette proposition. La grève est, de ce fait, terminée.

©BIUM



Sociétés et Congrès.

Société contre l'abus du Tabac. — La Société contre l'abus du tabac a tenu, à l'hôtel des Sociétés savantes, sa séance annuelle de distribution des récompenses. M. le Dr Decroix, président, puis M. le Dr Georges Petit, secrétaire général, se sont félicités et ont félicité leurs adhérents de l'influence croissante de la société et des résultats précieux qu'elle a déjà obtenus. Puis on a lu le palmarès. Le premier nom qui y figure est celui de l'empereur Ménélik, auquel un diplôme d'honneur est décerné, parce qu'il a interdit l'usage du tabac dans ses Etats. Viennent ensuite de nombreux lauréats, dont des médecins, etc

Les Médecins et Pharmaciens et l'émigration française. — La Société *d'Expansion coloniale* organise une branche spéciale, ayant pour but de diriger, renseigner et aider les jeunes médecins et pharmaciens français qui désirent émigrer.

Elle tient à la disposition de ses sociétaires tous les renseignements privés ou officiels sur les ressources des Colonies françaises au point de vue médical et pharmaceutique. Le Comité Paul Bert, qui avait le même but et qui a rendu des services aux confrères qui sont allés s'installer aux colonies et à l'étranger, vient de fusionner avec la Société d'Expansion Coloniale, en lui apportant des documents précieux qui seront utiles aux futurs émigrants.

La Société d'Expansion Coloniale, qui compte parmi ses membres des Coloniaux et des hommes éminents, comme Paul Doumer ; André Lebon ; Général Thibaudin ; Général Jarry ; Chaudié ; Général Galliéni ; Lieutenant colonel Marchand ; J. Legrand ; Liotard ; Feillet ; Comité Dupleix; le Comte N. de Léontieff; N. Auriente, directeur de l'Office national du Commerce intérieur, etc., etc., accepte les souscriptions et les dons et fait appel aux sentiments confraternels, humanitaires et patriotiques de tous, pour *la grandeur de la France par la prospérité de ses colonies.* Pour être membre adhérent, il suffit d'être Français, d'avoir satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement, et verser une cotisation de 10 fr. Pour tous renseignements s'adresser au siège de la Société, 73, rue du Loup, à Bordeaux.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Le médecin de 2e classe Hédic, de Toulon, est désigné pour les batteries d'artillerie actuellement en formation à Toulon, pour être expédiées en Indo-Chine. Il partira par l'affrété *Château-Laffitte,* qui doit quitter Toulon d'ici quelques jours.

Guerre Anglo-Boer. — *Les ambulanciers belges en Afrique du Sud.* — Une lettre reçue de Capetown annonce que les Anglais ont capturé au Transvaal trois ambulanciers belges, MM. Robsaert, Soby et VanNeck, et les ont fait conduire au Cap, en leur annonçant, sans autre explication, leur embarquement de force pour l'Europe à bord d'un navire britannique quittant le Cap le 10 août. Les ambulanciers belges arrivés en Europe par le *Hawarden-Castle* déclarent qu'ils ont été traités à bord comme des prisonniers de guerre.

Hôpitaux Anglais.— Au Cap, la Commission chargée de faire une enquête sur la situation des hôpitaux de l'Afrique du Sud est arrivée le 21 août et a décidé de commencer immédiatement son enquête afin de pouvoir recueillir les dépositions des témoins qui doivent partir demain pour l'Angleterre.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 33e semaine, 949 décès, au lieu de la moyenne (907). La fièvre typhoïde a causé 29 décès ; la rougeole, 6, au lieu de 18 ; la coqueluche, 8 ; la diphtérie, seulement 1. La variole a causé 3 décès. Il n'y a pas eu de décès par scarlatine. La diarrhée infantile a causé 109 décès, de 0 à 1 an (au lieu de la moyenne 132). On a attribué 2 décès à la grippe. Il y a eu 12 suicides et 29 autres morts violentes. On a célébré à Paris 426 mariages. On a enregistré la naissance de 1,260 enfants vivants (633 garçons et 627 filles), dont 892 légitimes et 368 illégitimes. Parmi ces derniers, 68 ont été reconnus immédiatement.

L'Asile des Tuberculeux de Limoges de Mlle Noualhier. — Nous avons signalé, dans notre précédent numéro, à propos de l'œuvre entreprise par Mlle Noualhier en faveur des tuberculeux qu'elle hospitalise dans un des faubourgs de la ville, les mesures radicales prises par le maire de Limoges pour supprimer cet établissement.

Mlle Noualhier a protesté dans le *Matin.* Voici le passage le plus intéressant de sa protestation : « S'il faut en croire votre correspondant, je vais chercher, depuis dix-huit ans, dans les hôpitaux de Paris, des *moribonds,* et je leur inflige les fatigues d'un voyage de 400 kilomètres pour les transporter chez moi, où ils sont moins bien soignés qu'à l'hôpital, dans l'unique dessein « de recueillir leur dernier souffle, après leur avoir assuré une fin chrétienne ». Comme il ajoute que cette entreprise ruine le quartier avoisinant et met en péril la santé publique, je ne suis point surprise qu'il me recommande un autre genre d'apostolat. Je reconnais volontiers que mon initiative a un caractère très spécial. Mais n'est-il pas nécessaire que la bienfaisance revête

©BIUM

toutes les formes pour secourir toutes les infortunes ?» Puis Mlle Noualhier ajoute : « Vous affirmez que, depuis trois ans, sur six cents malades arrivés, six cents sont morts. Or, depuis le 19 mars 1898 jusqu'au 15 août 1900, j'ai reçu exactement trois cent dix-huit malades. Savez-vous combien sont repartis pour Paris ou pour leur pays d'origine, guéris ou du moins très sensiblement améliorés ? Soixante-dix-huit ! J'en tiens la liste à votre disposition ».

Peste. — *Sénégal.* — Le bulletin médical porte, pour les 18 et 19 août, décès 4, guérisons 5, convalescents 8, en traitement 22.

L'éléphantiasis et les moustiques. — Il vient d'être établi par les membres de l'expédition scientifique envoyée par l'École de Médecine tropicale de Liverpool dans le pays de Nigeria, que l'éléphantiasis, maladie qui sévit dans les pays tropicaux, est due, comme la malaria, à la piqûre des moustiques. On a trouvé, en effet, dans la trompe des moustiques, le petit ver qui cause l'éléphantiasis. Cette découverte vient d'être faite simultanément en Angleterre sur des moustiques venus d'Australie, dans l'Inde et sur la côte occidentale d'Afrique.

Le plus vaste établissement de bains du Monde. — Le plus grand établissement hydrothérapique qui soit au monde a été inauguré dernièrement à San Francisco. Les hautes falaises de la côte du Pacifique se trouvent, en cet endroit, perçées de nombreux canaux qui alimentent d'eau de mer un vaste réservoir souterrain. C'est là que M. Sutro, le milliardaire californien, a eu l'idée de faire établir des piscines gratuites sur le modèle des thermes de Dioclétien, à Rome. Dans ce but, la falaise a été entièrement minée, et le réservoir naturel qui s'y trouvait a été aménagé en sept grandes piscines à eau chaude et à eau froide, pour les hommes, les femmes et les enfants. Quatre séries de générateurs servent à chauffer les salles et maintiennent constamment l'eau de trois des réservoirs à une température de 30 degrés centigrades. La principale piscine mesure 275 pieds de long sur 150 de large. L'eau s'y renouvelle nuit et jour. En certains points, la profondeur y atteint 8 m. 50. Vingt mille personnes peuvent se baigner et circuler à l'aise dans cet immense établissement souterrain, éclairé à l'électricité, dont la construction et l'aménagement n'ont pas coûté à leur créateur moins de 800,000 dollars.



Divers.

Les Médecins Missionnaires. — M. le Dr Henric, de la mission Voulet-Chanoine, est guéri de la fièvre jaune. Il attend une occasion de rentrer en France. Il a dû solliciter lui-même son maintien à Saint-Louis jusqu'à l'arrivée de France des médecins supplémentaires dont l'épidémie de fièvre jaune a nécessité la désignation.

Les Fétiches. — Il a paru récemment dans les journaux un article relatif à une statuette hindoue, ayant appartenu au président Carnot. Cet article, d'après l'*Eclair*, a été reproduit dans la *Chronique médicale* sous la signature du Dr Callamand. Or, on fait observer qu'il est de Mme Daniel Lesueur et qu'il a été extrait de la *Fronde*. On ajoute toutefois que Mme Daniel Lesueur s'était bornée à désigner par des périphrases, très transparentes d'ailleurs, les personnages mêlés à cette anecdote. — C'est M. le Dr Callamand qui en a donné la clef.



Distinctions honorifiques. — Notre excellent ami, M. le Dr H. A. R. Jamin, président du Syndicat des Médecins de la Seine, vice-président du Congrès international de Médecine professionnelle (*L'Officiel* (18 août) dit : d'Odontologie médicale (*sic*)!), vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur, à l'occasion de l'Exposition. Le Conseil d'Administration du *Syndicat des Médecins de la Seine*, réuni en séance extraordinaire, a décidé d'ouvrir une souscription pour offrir un souvenir à son Président, M. le Dr Jamin, à l'occasion de cette nomination dans la Légion d'honneur. Ce souvenir lui sera remis à un banquet qui aura lieu en novembre prochain. Adresser les souscriptions au trésorier du Syndicat.

MM. les Drs H. de Brun du Bois-Noir et J. la Bonnardière, professeurs à la Faculté française de Médecine de Beyrouth, avaient été appelés par ordre du sultan à Constantinople, pour donner des soins au maréchal Djevad pacha, ancien grand-vizir. Ils ont été, pendant leur séjour dans cette ville, l'objet de la plus haute faveur impériale et ont reçu à leur départ, en témoignage de la particulière estime du sultan et des mains d'un de ses aides de camp envoyé spécialement, l'un la plaque de grand-officier et l'autre la cravate de commandeur de l'ordre du Medjidié.

M. Alfred Giard, membre de l'Institut de France, dont on connaît les importantes recherches pour l'industrie de la pêche dans les mers du Nord, vient d'être nommé Chevalier de l'ordre de Léopold pour les services qu'il a rendus, depuis vingt ans, aux naturalistes belges, comme directeur de la station de biologie maritime de Wimereux.

Jubilé Virchow. — Le 24 août 1900, M. le Pr Virchow a fêté ses noces d'or. Le jubilaire atteindra, le 13 octobre prochain, sa soixante-dix-neuvième année. De son mariage avec une fille du gynécologue Charles Mayer sont nés six enfants, trois fils et trois filles. C'est auprès de leur plus jeune fils, qui est premier jardinier des jardins royaux de Wilhelmshohe, que M. et Mme Virchow ont fêté leur jubilé.

Les Médecins et les Sports. — Un Concours de sports athlétiques, auquel les *médecins militaires* anglais exclusivement ont pris part, vient d'avoir lieu à Londres. Il comprenait : course de 100 mètres, lancement de la balle de cricket, course d'un quart de mille, *course au pansement* (on court à un but où se trouve un blessé, on le panse à deux endroits, et l'on revient au point de départ), saut en hauteur, tir, course d'un mille, saut en longueur, course en sacs, course d'un mille à bicyclette.

Les Médecins aéronautes. — Au dernier concours de ballons, à Vincennes, le *Saint-Louis* (2,310 m.c.) était monté entre autres par M. le Dr Bernheim. — M. Maurice Guffroy, accompagné du Dr Rodier et de Mme de Brives, est parti du Landy, mercredi 15 août, dans son ballon l'*Ariel*. L'atterrissage avait lieu le soir même à cinq heures, à cent mètres du champ de courses du Mans (Sarthe).

©BIUM

Génie et Folie. — On annonce la mort du très célèbre joueur d'échecs Steinitz, qui était né à Prague en 1837, et qui est décédé à New-York dans une maison d'aliénés. Steinitz avait été le champion du monde, depuis la mort d'Anderssen, et sa victoire sur Zukertort, jusqu'à sa défaite par Lasker, il y a quelques années.

Mariages de Médecins. — M. Auguste-Marie-Gabriel Becard, docteur en médecine, épouse Mlle Marie-Joséphine Bauer.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Baudouin est rendu à la Commanderie. — M. le Dr E. Doyen est à Tagnon, dans les Ardennes, à la chasse. — M. le Dr H. Lecuyer est à Beaurieux. — M. le Dr Maurice Springer est à Bagnères-de-Bigorre. — M. le Dr A. Weill est à Interlaken. — M. le Dr Pantaloni (Marseille) est en Suisse: — M. le Dr H. Delagénière est à Roscoff. — M. le Dr Kroeger est rentré à Paris. — M. le Dr Gery est à Fontainebleau. — M. le Dr Michon est à La Marrière. — M. le Dr Richard Weiskirschner, député, membre de la Diète, chef des Œuvres d'Assistance publique de Vienne, vient d'arriver à Paris.

THÉRAPEUTIQUE.

616.995

Le Traitement de la Tuberculose par la méthode de Fr. Crôtte.

Au Congrès international des Sciences Médicales de Paris, trois médecins, M. le Dr Labadie, délégué de la Société médico-légale de New-York; M. le Dr Bertheau (de Paris) et M. le Dr Ducamp (de Bordeaux) ont, chacun de leur côté, fait des communications intéressantes sur la nouvelle méthode imaginée par un Français, M. Francisque Crôtte, dans le but de traiter la Tuberculose.

M. le Dr Labadie a rappelé le fait que M. Crôtte a communiqué sa découverte à l'Académie des Sciences il y a déjà quelque temps,

La méthode consiste dans la transfusion ou le transport directs de médicaments et antiseptiques à travers la peau et les os du corps humain au siège même du mal, pour guérir différentes maladies, mais spécialement pour guérir la tuberculose.

Ce transport est opéré par une puissante machine statique d'une construction spéciale de M. Crôtte et dont les effluves et les étincelles passent à travers le corps du malade sans le moindre danger, ni douleur, même pour des enfants, entraînant avec elles les antiseptiques tels que l'aldéhyde formique, l'iode naissant, etc., qui sont les antiseptiques principaux employés dans ce traitement.

La métallothérapie vient aussi apporter son contingent médical: l'or, le fer, l'antimoine, le cuivre électrolytique etc., qui sont également transportés.

Cependant c'est le formaldéhyde qui joue comme antiseptique le principal rôle dans ce traitement. Sa puissance antiseptique comme vapeur formolée est connue de tous; on sait que les vapeurs de formol détruisent les bacilles rapidement et en empêchent la reproduction dans les tubes de culture. En employant cette méthode, l'estomac, si précieux pour la nutrition du malade, reste libre et n'est aucunement affecté par des remèdes nuisibles, circonstance qui facilite déjà en elle-même la guérison désirée.

Enfin, l'électricité statique par elle-même vient compléter l'œuvre du traitement en tonifiant et galvanisant l'organisme dans une maladie aussi déprimante que la tuberculose. L'application du traitement est facile avec une certaine pratique.

M. le Dr Labadie mentionne qu'avant de traiter des malades par cette méthode, il a voulu se rendre compte que les antiseptiques étaient réellement transportés et transfusés dans le corps à travers la peau. C'est pour cela qu'il a fait avec plusieurs médecins de New-York des expériences sur des animaux, des cobayes, des lapins, etc. Ces animaux ont été soumis à l'action des courants électriques transportant divers antiseptiques et tués immédiatement après. Dans chaque expérience, les organes ont été examinés par l'analyse chimique dont les détails sont donnés, et on a pu retrouver l'aldéhyde formique, l'iode et le mercure, substances avec lesquelles on avait expérimenté.

L'application du traitement a été faite alors aux malades avec les résultats suivants: Diminution rapide des symptômes de la tuberculose, de la toux et des bacilles dans les crachats, cessation presque subite de la fièvre et des sueurs nocturnes, et comme conséquence: retour rapide des forces, du sommeil et de l'appétit.

Chacun des trois médecins précédemment nommés a fait suivre l'exposé technique du procédé de l'histoire de nombreux malades traités par eux d'après cette méthode et qui ont été guéris. Tous les trois expriment la plus grande confiance dans l'efficacité de la méthode. De leurs observations statistiques, il résulte que sur 800 malades traités en France, 600 ont été guéris, et la chance de guérison observée en France et en Amérique s'établit comme suit: Pour les tuberculeux du 1er degré *100 0/0*, de guéris; du 2e degré *75 0/0* et du 3e degré *35 0/0*.



Variétés et Anecdotes.

L'incinération au Japon (1).

L'incinération au Japon date de plusieurs siècles. C'est à Shinshu qu'elle est particulièrement fréquente. Le premier qui a été incinéré était un prêtre du nom « Dosho »

(1) Xe Congrès d'Hygiène et de Démographie. Paris, 10 août 1900. — Communication de M. le Dr Yamané, Médecin en chef de la Préfecture de Police de Tokio, délégué aux Congrès internationaux de Médecine, d'Hygiène et de Démographie de Paris, 1900. — Voir aussi : *Notes sur la Crémation au Japon au point de vue économique et hygiénique*. Broch., in-8°, Paris, Institut de Bibliographie, 1900, 4 p., 8 tableaux.

©BIUM

en 698 apr. Chr.; ensuite l'impératrice « Dsito » en 700 apr. Chr.

Il y a 234 ans que le premier emplacement pour l'incinération publique a été concédé à Kodsukawara; ensuite on a créé sept autres emplacements d'incinération à Tokio et



M. le Dr Yamané (Japon).
Médecin en Chef de la Préfecture de Police de Tokio.

ses environs. L'installation de ces fours crématoires est due à M. Marooka; ils ressemblent beaucoup au système de Siemens, à la différence près que les fours crématoires japonais sont chauffés au bois, tandis qu'à Gotha et ailleurs on emploie le gaz. La crémation du cadavre se fait en 3-4 heures et ne produit ni fumée, ni odeur; à peu près 2/3 des morts de maladies infectieuses ou 2/5 de la totalité des morts sont incinérés.

Au point de vue économique, le mode d'incinération présente l'avantage du bon marché, *puisqu'on peut se faire incinérer avec tout le cérémonial pour 27 fr. et même pour 3 fr. 85*. L'incinération, comme il est facile le comprendre, a encore un avantage très important au point de vue hygiénique : c'est pourquoi, au Japon, elle prend toujours de plus en plus une très grande extension.

Les lois sanitaires, presque calquées sur le modèle de celles d'Europe, modifiées et adaptées aux coutumes et mœurs du pays, sont très rigoureusement et très sévèrement exécutées.

Dr Yamané.

Vient de Paraître :

Le 7e Numéro de la **BIBLIOGRAPHIA MEDICA** [**Index medicus**], contenant la Bibliographie médicale du mois de **Juillet** 1900, soit **3,500** indications bibliographiques.

S'adresser à l'*Institut de Bibliographie Scientifique* pour tous renseignements et abonnements.



LES LIVRES NOUVEAUX.

L'Anthropométrie ; par Ridolpho Livi (Milan). — Ulrico Hœpli, Milan, 1900.

Il vient de paraître un petit manuel d'Anthropométrie très intéressant et très utile dans ses détails. Le but de ce petit manuel est de présenter un tableau général et l'utilité de l'anthropométrie par rapport à la Science-mère : l'anthropologie, de servir de guide à tous ceux qui sont désireux de tenter quelques recherches dans un champ encore peu exploré, de leur indiquer les méthodes spéciales et générales à suivre, les points les plus intéressants d'études, etc, etc.

L'auteur divise son manuel en trois parties distinctes : La Méthodologie anthropométrique, qui se divise en Anthropométrie individuelle, c'est-à-dire les données anthropométriques sur l'individu, et des instruments nécessaires pour leur détermination, ensuite l'Anthropométrie statistique, la méthode d'élaboration et coordination des grandes masses de mensuration ; un aperçu sommaire des lois anthropométriques les plus importantes ; l'identification anthropométrique, qui s'occupe exclusivement de l'application des mesures anthropométriques, introduites dans la plus grande partie des Etats européens, à la recherche et l'identification des délinquants. L'auteur rend hommage à Bertillon, le père de l'Anthropométrie, s'appuyant toujours sur son autorité.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Institut de Bibliographie Scientifique

Paris, 93, boulevard Saint-Germain, IV, Paris.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT

Listes des Questions d'Internat et d'Externat

PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE

Par **Marcel BAUDOUIN.**

Vol., in-18, de plus de 200 pages. — Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 546.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 36. 8 Septembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Utilité de la création d'une Association internationale de Chirurgie ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : Les Récompenses d'ordre médical. — Petites nouvelles. — Les Congrès non médicaux de 1900 : Congrès international d'Education physique. Congrès contre l'abus du tabac. — Les curiosités de la Psychologie : L'Intelligence des aveugles : Le cas de M. P. Villey. Rôle des Appareils modernes dans l'enseignement des anormaux. — Les Institutions nouvelles : Un Institut psychique international à Paris. — Les Epidémies actuelles : La peste en Angleterre. — Nécrologie. — Petites informations. — Variétés et Anecdotes. — Les Livres nouveaux. — Bulletin bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — M. le Pr Behring (Berlin). — Ecusson de la Société Croix-Rouge du Japon. — M. le Pr Bouchard (Paris). — M. le Pr Richet (Paris).

BULLETIN

617 (06)

Utilité de la création d'une Association internationale de Chirurgie.

Dans un précédent Bulletin (1), j'ai dit que certaines idées étaient nées des grands Congrès internationaux de Médecine, qui ont eu lieu ces mois derniers ; et j'ai promis d'y revenir.

L'heure est venue de les faire connaître. Je commence par l'une des plus intéressantes : celle de la création d'une *Association internationale de Chirurgie*.

Il y a longtemps que personnellement j'y avais songé ; mais, jusqu'à ces temps derniers, ce projet m'avait semblé prématuré. Cette année, à la Section de Chirurgie du Congrès international, j'en ai parlé à plusieurs chirurgiens influents de l'étranger ; et tous, sans exception, ont émis un avis favorable. Il est vrai qu'avec le flair international qui me caractérise — ceci est l'appréciation d'un ami ! — je n'ai peut-être consulté que des gens convaincus à l'avance ? C'est bien possible.

En tous cas, je conçois pour l'instant cette Association de la même façon que l'Association internationale des Académies, que l'on a récemment fondée, et dont le premier Congrès vient de se réunir à Paris.

Le but poursuivi ? Il est clair : faciliter les rapports scientifiques entre tous les pays au point de vue de la science chirurgicale. Les organes ? Un *Comité international* permanent et une *Assemblée générale*, composée de délégués spéciaux, se réunissant de temps en temps, tous les trois ans, je suppose. La constitution ? Elle serait formée des diverses *Sociétés de Chirurgie des différents pays* ; et, pour ceux où il n'existe pas d'*Associations nationales* de ce genre, il serait facile de tourner la difficulté, comme nous allons le faire pour l'Association internationale de la Presse Médicale.

Les Journalistes médicaux, — à n'en pas douter les esprits les plus alertes et les plus osés de tout le corps médical ! —, ont donné l'exemple dès 1894.

Que les Chirurgiens, — les représentants les plus *malins* (je souligne à dessein le mot) du même groupement professionnel, — les imitent. Ils réussiront certainement aussi bien que les Académiciens.

Puis, le corps médical suivra tout entier. Et cela changera tout simplement la face du monde Européen. Rien que ça !

Marcel Baudouin.

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, août 1900, n° 34, p. 397.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

61 : 3

Les Récompenses d'ordre Médical.

Voici la liste des *Grands Prix* décernés à l'Exposition de 1900 pour les sections d'Hygiène et d'Assistance.

Classe 111: Hygiène. — Ville de Paris (Préfecture de la Seine), France. — Ville de Paris (Préfecture de police), France. — Kaiserliches Gesundheits Amt, Allemagne. — M. le Dr Behring, Allemagne. — M. le Dr Pagliani, Italie. — Bureau sanitaire fédéral, Suisse. — Office impérial des Assurances sociales, Allemagne. — Institut d'assurances contre l'invalidité et la vieillesse, Allemagne. — Sanatoria pour tuberculeux, Allemagne. — Ministère de l'Intérieur (Etablissement thermal d'Aix-les-Bains), France. — Comité spécial pour l'exposition des villes d'eaux et des eaux minérales, Autriche. — Compagnie fermière de l'Etablissement thermal de Vichy, France. — Chabaud (Victor), France.



M. le Pr Behring (Berlin).
Grand Prix.

Jacob et Cie, France. — Lequeux, France. — Chamberland, France. — Ministère des Colonies (Service de Santé) France. — Ville de Berlin, Allemagne. — Ville de Cologne, Allemagne. — Ville de Francfort-sur-le-Mein, Allemagne. — Sénat et Ville de Hambourg, Allemagne. — Ville de Munich, Allemagne. — M. le Dr Buchner, Allemagne. — Ministère de l'Intérieur, Autriche. — Ville de Budapest, Hongrie. — Ville de Rome, Italie. — Ville de Milan, Italie. — Ville de Naples, Italie. — Ville de Gênes, Italie. — Ville de Palerme, Italie. — Ville de Turin, Italie. — Ville de Vienne, Autriche. — Ministère de l'Intérieur, Italie.

Conseil Supérieur de Salubrité, Mexique. — Principauté de Monaco, Monaco. — Commission supérieure contre la peste, Russie. — Bureau d'Hygiène à Boston, Etats-Unis. — Chambon et Ménard, France. — Œuvre nationale des hôpitaux marins, France. — Œuvre des enfants tuberculeux, France. — Administration des hospices de Lyon, France. — Administration communale de Spa, Belgique. — Ministère de l'Intérieur, direction de l'Hygiène publique, France. — Jennings, Grande-Bretagne. — Société de protection de la Santé publique, Russie.

Classe 121: Hygiène et matériel sanitaire. — Union des Femmes de France (Croix-Rouge), France. — Ministère de la Guerre, direction centrale du service médical et hygiénique à Saint-Pétersbourg, Russie. — Comité international de la Croix-Rouge, Suisse. — Ministère des colonies, inspection générale du Service de Santé, France. — Société française de Secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer (Croix-Rouge), France.

Association des Dames françaises (Croix-Rouge), France. — Société de la Croix-Rouge du Japon à Tokio, Japon (1). — Société de la Croix-Rouge russe, Russie. — Société du filtre Chamberland, France. — Froger et Gosselin, France. — Lefebvre, France. — Compagnie générale hydraulique, France. — Ministère de la Guerre (Norske armees sanited), Norvège. — Ministère de la Guerre, inspection générale du Service de Santé, Portugal.



Ecusson de la Société de la Croix-Rouge du Japon.
Grand Prix.

Classe 112 : Assistance publique. — Institut Pasteur, France (2). — Administration générale de l'Assistance publique à Paris, France. — Ministère de l'Intérieur (Établissements sanitaires et charitables), France. — Ville de Paris, France. — Société philanthropique, France. — Département de la Seine (Œuvres d'assistance), France. — Petites Sœurs des pauvres, France. — Croix-Rouge de Russie, Russie. — Société badoise des libérés, Allemagne. — Société de protection des enfants de New-York (Etats-Unis). — Service sanitaire de Roumanie pour l'amélioration de ses services hospitaliers, Roumanie. — Charity organisation Society à Londres, Grande-Bretagne. — Union française du Sauvetage de l'Enfance, France. — Fonds I. R. des hôpitaux viennois, Autriche. — Ministères royaux de Prusse (hôpitaux publics), Allemagne.

Reformatories and Industrial schools d'Angleterre, Grande-Bretagne. — Société d'allaitement maternel et des refuges pour femmes enceintes à Paris, France. — Ministère de l'Instruction publique d'Italie pour ses Instituts de sourds-muets, Italie. — Œuvres des enfants tuberculeux à Paris, France. — Assistance publique de l'Etat, de New-York, Etats-Unis. — Association des dames badoises, Allemagne. — Association de New-York pour l'amélioration de la condition des pauvres, Etats-Unis. — Assistance publique de l'Etat de Massachusetts, Etats-Unis. — Institutions de l'impératrice Marie, Russie (3). — Société internationale de Secours aux blessés à Genève, Suisse. — Commission royale des patronages de Belgique, Belgique. — Hospices civils de Lyon (Sanatorium de Giens), France. — Local government Board d'Angleterre, Grande-Bretagne.

Ministère de la Justice de Belgique pour ses asiles d'aliénés, Belgique. — Metropolitan asylums Board de Londres, Grande-Bretagne. — Œuvre nationale des hôpitaux marins de Paris, France. — Curatelle des aveugles de Russie à Saint-Pétersbourg, Russie. — Société de protection des engagés volontaires à Paris, France. — Hôpital dei Innocenti de Florence, Italie. — Station centrale pour les établissements de bienfaisance pour les ouvriers à Berlin, Allemagne. — Comité permanent de la Diète de Styrie, Autriche. — Frères de Saint-Jean-de-Dieu (enfants incurables), France. — Hospices civils de Bucarest, Roumanie. — Charity organisation Society à New-York, Etats-Unis. — Ville de Stockholm, Suède. — Office central des œuvres de bienfaisance à Paris, France.

Société générale pour le patronage des libérés à Paris, France. — Fédération des écoles laïques des cantons de la ville de Bordeaux, France. — Société des Crèches à Paris, France. — Société d'encouragement pour l'assiduité au travail à Aix-la-Chapelle, Allemagne. — Société de secours aux familles des naufragés à Paris, France. — Guild Saint-John de New-York, Etats-Unis. — Comité de patronage des maisons de travail et d'ouvroirs à Saint-Pétersbourg, Russie. — Instituts des aveugles de Hongrie, Hongrie. — Direction de l'Union samaritaine allemande, Allemagne. — Œuvre des libérées de Saint-Lazare, France.

Section de l'Économie sociale (exposition collective des œuvres de charité publiques et privées aux Etats-Unis), Etats-Unis. — Société

(1) Voir *Gaz. Méd. de Paris*, 1900, n° 31, p. 365.
(2) Voir *Gaz. Méd. de Paris*, 1900, n° 28, p. 326.
(3) Voir *Gaz. méd. de Paris*, 1900, n° 35, p. 410.

©BIUM

de protection des Alsaciens-Lorrains demeurés Français, à Paris, France. — Mont-de-Piété de Paris, France. — Mont-de-Piété de Milan, Italie. — Deuscher Herbergs Verein à Bethel près Bielfed, plans graphiques de maisons de réunion et de stations de secours, Allemagne. — Société générale des prisons, France.

Petites Nouvelles.

Visites-Conférences. — A l'Ecole internationale (Groupe russe), conférence en russe de M. le Dr Loris-Melikhoff sur « *les Sanatoriums populaires* ».

A l'Ecole internationale (Groupe allemand), 1er étage (Champ-de-Mars), au-dessus de la section des Automobiles, conférence du Dr L. Schober (Paris) sur « *Hygiene und Infektionskrankheiten.* »

L'opinion de M. E. Duclaux sur l'Exposition. — Le Directeur de l'Institut Pasteur a écrit cette lettre à M. Fazy : « Je suis trop occupé et trop fatigué pour pouvoir me prêter à l'entretien dont vous me parlez. J'espère qu'il *n'y aura plus d'Exposition universelle* pour leur (aux savants) faire perdre leur temps et les empêcher de recevoir les journalistes! Tant que celle-ci dure, je ne peux que vous exprimer mes regrets et me dire votre bien dévoué. »

LES CONGRÈS NON MÉDICAUX DE 1900.

613.72

Le Congrès international d'Education Physique.

Le Congrès international d'Éducation physique s'est tenu à Paris du 30 août au 6 septembre. C'est le troisième du genre, car le premier a eu lieu à la Sorbonne en 1894, et le second, au Hâvre, en 1897. Ce 3e Congrès a été présidé par M. le Pr Bouchard, à la place de M. Léon Bourgeois. Le programme de ses travaux comportait dans ses grandes lignes : la *Philosophie* du sport ; les *Sciences biologiques appliquées* ; la *Technique* des exercices physiques ; la *Pédagogie* ; et enfin, la question de la *Propagande*.

Parmi les principaux orateurs inscrits, il y a eu M. le Dr Lagrange, M. Demeny, MM. les Dr Kéméry (Hongrie), Dr Tissié, Dr Charbonnier (Belgique), Dr Seuvre, Miss Katherine Woodward (Angleterre), Miss Julia King (Amérique), Mme de Pischoff; M. le Pr Mosso et le Dr Gatti (Italie), etc.

Parmi les sujets les plus intéressants qui ont été traités au cours du Congrès, citons : *Nécessité de la méthode scientifique* (M. Lhermite) ; *Le problème idéal de l'éducation physique* (Macdonald Smith) ; *L'éducation morale par l'éducation physique* (D. Sehé). A la section II, on a parlé des *Expressions de la physionomie dans les efforts violents et en particulier dans la course* (Dr Mackensie, Canada), et *des Lois d'économie dans le maniement des poids lourds* (Lhermitte).

A la section III, on a entendu M. le Dr Dudley-Sergent sur les *Moyens de rendre attrayants les procédés d'éducation physique. Des avantages de l'escrime pour les femmes*, tel était le sujet choisi par miss Woodward. Mme de Pischoff a traité de la *Réforme du costume féminin*.

613.84

Le Congrès international contre l'abus du Tabac.

Le deuxième Congrès international contre l'abus du tabac a commencé ses travaux par la réception des Congressistes et l'organisation des sections, travaux auxquels présidait M. Decroix, le fondateur de la Société contre l'abus du tabac.

On a procédé à l'élection des Présidents d'honneur, qui encouragent les adversaires de la cigarette, du cigare et de la pipe. Ce sont : M. le Dr Bergeron, secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine; M. le Dr Fernandez, d'Habana (Cuba) ; M. le Dr Masoir, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine de Bruxelles, etc.

M. Adrielle a fait l'historique et la statistique des différents modes d'emploi successifs du tabac. M. le Dr Hache a donné le résultat des recherches chimiques et physiologiques faites sur le tabac.

A la 6e section, communication sur la « *Morale et criminalité* » (Dr Lucien Bertherand, rapporteur).

Le Congrès a clôturé ses travaux par une grande séance, suivie d'une représentation musicale et littéraire à l'Hôtel des Sociétés savantes.

LES CURIOSITÉS DE LA PSYCHOLOGIE

613.84

L'intelligence des aveugles : Le cas de M. P. Villey. Rôle des appareils modernes dans l'enseignement des Anormaux.

Les journaux commencent à s'occuper d'un jeune élève, M. Pierre Villey, qui, aveugle-né, vient de subir avec succès le Concours d'entrée de l'Ecole Normale supérieure, après avoir remporté de très nombreux prix à différents concours généraux (lycées de Paris).

Nous connaissons particulièrement et depuis plusieurs années ce jeune homme, d'une intelligence véritablement au-dessus de la moyenne, et surtout remarquable par sa pondération et sa grande mémoire, sans parler des qualités spéciales aux autres aveugles.

Deux personnes qu'on ne cite pas assez, M. et Mme Petitjean, ont joué dans son éducation un rôle considérable, sur lequel on a tort de ne pas insister, d'autant plus que M. Petitjean, professeur au lycée Buffon, est l'un de nos hellénistes les plus distingués.

Lorsqu'il s'est agi de lui apprendre le grec, nous avons même été mis par M. Petitjean au courant des essais tentés pour lui procurer des machines à écrire à caractères grecs. Mais, avant l'invention de la "Dactyle", modèle français très simple, il était assez difficile, en effet, de se procurer des claviers à alphabet grec. Il fallait des machines faites exprès.

Mais la solution du problème qui se posait pour ce jeune homme s'est trouvée singulièrement facilitée par l'invention de la « Dactyle ». Dans cette machine, en effet, les caractères ne sont pas fixés à des leviers différents ; ils sont tous disposés sur un *barillet mobile*. Si donc l'on possède des barillets à alphabets différents et interchangeables, un seul bâti de machine suffit et on écrit le grec, de la même manière que les langues qui emploient l'alphabet latin. Avec un barillet de type russe, on pourrait écrire de même en russe, etc.

Remarquons, en outre, que les aveugles n'ont pas besoin

©BIUM

de faire dessiner sur les touches les caractères des langues diverses. Ils se souviennent de leur place ; il n'est donc pas besoin que les touches portent en relief les signes Braille, correspondants aux lettres.

Si nous insistons sur ces derniers détails, c'est pour montrer combien certains appareils récemment découverts peuvent être utiles pour l'enseignement des anormaux : Tels le cinématographe, le phonographe, le téléphone, etc. Le phonographe surtout, trop méconnu, est susceptible de rendre de grands services. M. B.

LES INSTITUTIONS NOUVELLES.

612.821 (07)

Un Institut psychique international à Paris.

Le quatrième Congrès international de Psychologie s'est occupé d'une création toute nouvelle et de grand intérêt : celle de *l'Institut psychique international*.

L'idée de fonder un Institut, destiné à l'étude de la nature psychique de l'homme, a trouvé un accueil des plus chaleureux parmi les esprits les plus éminents de tous les pays.

En France, ce sont MM. d'Arsonval, Bouchard, Duclaux, Marey, de l'Académie des Sciences ; M. Th. Ribot, de l'Académie des Sciences morales, et M. Sully Prudhomme, qui font partie du Conseil international d'organisation de l'Institut psychique.



M. le Pr Bouchard (Paris).

Ils apportent à cette nouvelle science, la Psychologie, à l'appui des méthodes élaborées par les sciences précises, un esprit aussi large et audacieux dans l'hypothèse que sagace et froid dans l'examen. M. Fouillée, de l'Institut, les professeurs Bergson, Tarde et Séailles représentent d'une manière aussi autorisée le côté philosophique et social de l'entreprise. Sir William Crookes, Fr. J. H. Myers, James Sully, Olivier Lodge en Angleterre, Schrenk-Notzing en Allemagne, Lombroso en Italie, Mendeleïef et Acharovicz en Russie, William James et Marck Baldwin aux Etats-Unis d'Amérique, et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, assurent à cette entreprise son caractère éminemment et activement international.

Notre Maître, M. Charles Richet, de l'Académie de Médecine et directeur de la *Revue scientifique*, M. le Dr Pierre Janet, de la Salpêtrière, M. Aswald Murray, de Londres, ont dirigé en qualité de membres du Comité exécutif de l'Institut psychique cette vaste entreprise, aidés par M. Arthur Raffalovich, correspondant de l'Institut, qui s'est chargé de l'organisation financière, et par M. S. Youriévitch, attaché à l'ambassade de Russie à Paris, secrétaire général.



M. le Pr Ch. Richet.

Ainsi va être fondé, pour l'étude des phénomènes de la conscience, de la pensée, de la nature psychique de l'homme, un centre spécial, un Institut, avec cours et enseignement, des laboratoires appropriés, une clinique pour les maladies nerveuses et psychiques. De plus, l'Institut psychique a groupé autour de lui les plus hautes autorités scientifiques qui ont résolu, avec les moyens que leur présentera un Institut pareil, d'aborder avec un esprit large et impartial l'étude de phénomènes encore obscurs, mais d'un intérêt capital pour l'esprit humain, tels que la suggestion à distance, la télépathie, la lucidité, la médiumnité. Ainsi l'ère de routine sera enfin terminée et celle des recherches sérieuses et impartiales va commencer.

En dehors de l'intérêt philosophique et scientifique, la création de l'Institut psychique a une valeur sociale importante. Beaucoup de maladies nerveuses, des dispositions criminelles, ne pourront-elles pas être guéries, et l'éducation ne deviendra-t-elle pas bien plus efficace si les processus de la conscience sont mieux connus ?

LES ÉPIDÉMIES ACTUELLES.

616. 923

La Peste en Angleterre.

Glasgow. — L'épidémie de la peste bubonique ne reste que très relativement stationnaire. 12 personnes d'abord ont été atteintes ; 50 ont été en observation. Plusieurs maisons de commerce de Glasgow, qui avaient dans leur personnel des employés habitant les quartiers contaminés, ont dû, sur les réclamations de leurs autres employés, donner congé à une partie de leur personnel.

Ces jours derniers, il y avait à l'hôpital de Glasgow, 13 malades qu'on suppose atteints de la peste. 111 personnes étaient alors en observation.

L'état de la femme qui a été la première atteinte s'améliore. Le corps de deux pestiférés ont été incinérés après que le clergé catholique eût cessé de s'opposer à l'incinération. Le receveur des douanes a refusé de délivrer des patentes nettes aux vaisseaux qui s'en vont. Les maisons où l'épidémie s'est déclarée sont désinfectées et tous les animaux domestiques ont été abattus.

Le *Bristish Medical Journal* réclame avec raison des mesures énergiques contre le fléau, et signale la facilité avec laquelle il peut se propager.

« Il ne faut pas oublier, dit le *Bristish Medical Journal*, que les symptômes de la peste sont le plus souvent des plus vagues et des plus difficiles à diagnostiquer. Tel individu a la pneumonie, tel autre a les oreillons, tel autre encore a un simple délire provenant d'un coup de soleil. En conséquence, il ne suffit pas de mettre en quarantaine toute personne qui, débarquant dans nos ports, aurait des taches de petite vérole sur la peau ou présenterait des symptômes d'une éruption quelconque ; mais, si l'on veut vraiment faire face au fléau, il faudrait mettre en quarantaine toute personne indistinctement qui présente un symptôme de maladie, fût-ce d'indisposition quelconque.

Précautions sanitaires.—1° *Amérique*. — A New-York, les provenances de Glasgow sont frappées d'une quarantaine de douze jours.

2° *Espagne*. — L'Espagne a mis immédiatement en quarantaine tous les navires venant de Glasgow, et, comme le commerce maritime est des plus considérables avec l'Espagne, le commerce écossais sera sérieusement atteint.

3° *France*. — En France, les autorités sanitaires veillent entre autres à Brest ; mais il ne faut pas qu'elles s'endorment sur leurs lauriers.

©BIUM

Quoiqu'on ait dit — et l'exemple de Glasgow vient de le démontrer —, la peste peut très bien, malgré les progrès de la Science moderne, s'installer dans une ville maritime de France comme d'Angleterre.

NÉCROLOGIE.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. le Dr Biencourt, doyen des médecins d'Arras. — M. le Dr J. Voituriez (de Lille) vient d'avoir la douleur de perdre son père. — M. le Dr Bezançon, décédé à l'âge de 84 ans, à Paris. — Au Havre, on a retiré du bassin de l'Eure le corps d'un noyé qui a été reconnu aussitôt pour être M. Duprat, docteur à bord du steamer français *Ville-de-Saint-Nicolas*, de la Société des Chargeurs-Réunis, disparus depuis quelques jours. — Mort de M. Grange, médecin militaire à Dakar (Sénégal), de la fièvre jaune.

Miss Peal Starr, doctoresse en médecine, informait au mois d'avril dernier ses parents qu'elle allait mourir, ayant contracté une maladie grave au chevet d'une de ses clientes. Elle se sentait irrémédiablement perdue et commença une étude approfondie du mal dont elle était atteinte. La courageuse jeune fille a fini par succomber. Cette malheureuse jeune femme a laissé une correspondance volumineuse, qui montre que tous les savants de tous les pays s'intéressaient vivement à la terrible maladie qui a fini par terrasser celle qui essayait de la combattre.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Universités de France. — Un certain nombre de journaux ont annoncé que M. Liard, directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique, allait abandonner ses fonctions, et que, par suite, des remaniements allaient être opérés dans le haut personnel de cette administration. Le Ministère de l'Instruction publique a déclaré que cette information était dénuée de tout fondement.

Faculté de Médecine de Paris.—Travaux pratiques facultatifs. — *Séries spéciales d'octobre.*— Afin de permettre à certains étudiants de régulariser leur situation scolaire, des séries facultatives de travaux pratiques réglementaires seront formées en octobre. Pour y être admis, une demande écrite devra être adressée à M. le Doyen, du 15 septembre au 2 octobre, en indiquant la nature des travaux à suivre. Une lettre de convocation individuelle sera adressée aux étudiants inscrits. Le montant des droits à acquitter est de 50 francs pour chaque série d'exercices.

Stage hospitalier. — I. *Inscription des Stagiaires.* — Seront inscrits d'office sur la liste des Stagiaires, MM. les Etudiants dont la scolarité sera soumise au stage au cours de l'année scolaire 1900-1901, *et qui auront pris l'Inscription de Juillet* 1900, *à la Faculté de Médecine de Paris;* savoir : 8e ou 12e (Régime de 1878), 4e, 8e ou 12e (Régime de 1893).

Sont invités à demander, *par écrit*, leur inscription sur la liste des Stagiaires, et *avant le* 15 *octobre* 1900, MM. les Etudiants soumis au stage, *qui n'auraient pas pris d'Inscription en Juillet* 1900, (comme il est indiqué ci-dessus), ou *qui auraient pris cette Inscription dans une Faculté ou Ecole des départements* (le dossier des élèves venant de province devra être transféré à Paris avant le 15 octobre : ces élèves sont invités, en conséquence, à demander le transfert de leur dossier au plus tard le 1er Octobre).

II. *Classement des Stagiaires.* — Les Stagiaires inscrits, conformément au paragraphe 1, sont répartis par année et d'après la note obtenue au dernier examen, ou la moyenne des notes obtenues, si cet examen est composé de deux parties, ou s'il y a eu échec ; — pour une même note, dans l'ordre de la prise des inscriptions. Les élèves en cours irrégulier d'études sont classés les derniers. C'est dans le même ordre que les Stagiaires sont appelés à choisir les services dans lesquels ils désirent faire le stage. Aucune exception à cette règle n'est admise. *Une lettre de convocation individuelle est adressée aux Stagiaires. Les titulaires d'enseignement doivent s'abstenir de réclamer des Stagiaires, la répartition de ceux-ci devant se faire en dehors de toute espèce d'intervention du chargé de l'enseignement.* Le choix des services aura lieu les 31 Octobre, 3 et 5 Novembre 1900, de 9 heures à 11 heures du matin, dans le Petit Amphithéâtre de la Faculté. Les listes des Stagiaires seront arrêtées le 15 Novembre pour être immédiatemenl transmises au Directeur de l'Assistance publique. Ceux qui n'y seront pas inscrits ne pourront pas prendre d'inscriptions. L'enseignement devant durer du 1er Décembre au 15 Juin, le stage commence irrévocablement le 1er Décembre pour se continuer, sans interruption, jusqu'au 15 Juin.

III. *Stage d'accouchement et stage spécial.* — Pendant la troisième année de stage, les élèves du nouveau régime d'études sont attachés pendant un trimestre aux services d'accouchement. Ils doivent, en outre, accomplir une partie du stage de cette troisième année dans l'un des services spéciaux affectés aux maladies de la peau et de la syphilis, aux maladies mentales, aux maladies nerveuses, aux maladies des enfants, aux maladies des yeux, aux maladies des voies urinaires (*Art. 1er, § 4, du décret du 20 novembre 1893*). Ces dispositions ne sont pas appliquées à MM. les Internes et externes des hôpitaux appartenant au nouveau régime d'études, que l'administration de l'Assistance publique n'aurait point attachés à l'un de ces services spéciaux. Toutefois, en consignant pour la 1re partie du 5e examen, MM. les Internes et Externes des hôpitaux doivent justifier d'un stage de deux mois au moins dans un service d'accouchement. — Le Certificat à produire devra être revêtu de la signature du chef de service d'accouchement et du directeur de l'hôpital, ainsi que du visa de M. le Secrétaire général de l'Assistance publique.

IV. *Justification du stage.* — Les notes concernant l'assiduité et le travail de MM. les Stagiaires *régulièrement classés*, au début de l'année scolaire, dans les services affectés à l'enseignement clinique, sont transmises à la Faculté par les soins de l'Administration générale de l'Assistance publique. L'inscription de janvier est délivrée au stagiaire régulièrement inscrit et classé ; — l'inscription d'avril n'est délivrée que si les notes du professeur sont satisfaisantes, pour le trimestre de décembre à février inclus ; — l'inscription de juillet n'est délivrée que si les notes du professeur sont satisfaisantes, pour le trimestre de mars à mi-juin. MM. les étudiants, *Internes et Externes titulaires des hôpitaux*, sont tenus de fournir eux-mêmes les certificats du service hospitalier. Pour la prise des inscriptions trimestrielles, MM. les internes et externes titulaires des hôpitaux doivent joindre a leur feuille d'inscriptions qu'ils déposent deux jours à l'avance, chez le concierge de la Faculté, un certificat de leur chef de service, indiquant qu'ils ont rempli leurs fonctions d'Internes et d'Externes pendant le tri-

©BIUM

mestre précédent. — CE CERTIFICAT DOIT ÊTRE VISÉ PAR LE DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT auquel l'étudiant est attaché. Ces formalités sont de rigueur : LES INSCRIPTIONS SERONT REFUSÉES A MM. LES INTERNES ET EXTERNES DES HÔPITAUX QUI NÉGLIGERAIENT DE LES REMPLIR. MM. LES ÉTUDIANTS DÉLÉGUÉS par l'Administration de l'Assistance publique *pour suppléer des externes absents* fournissent à la Faculté : AU MOMENT DE LEUR ENTRÉE EN FONCTIONS, un certificat de M. le Secrétaire général de l'Administration de l'Assistance publique attestant leur délégation dans les fonctions d'Externes ; *trimestriellement*, pour les inscriptions à prendre, un certificat de leur chef de service, dans les mêmes conditions que MM. les Internes et Externes titulaires des hôpitaux. MM. LES INTERNES EN PHARMACIE, *étudiants en médecine*, sont autorisés à accomplir le stage hospitalier dans le service auquel ils sont attachés en qualité d'internes en pharmacie. Pour la prise des inscriptions trimestrielles, ils remplissent les mêmes formalités que MM. les Internes et Externes des hôpitaux. MM. LES ÉLÈVES OFFICIERS DE SANTÉ ne sont pas compris dans le classement officiel des stagiaires. Ils se font inscrire au chef-lieu de l'Administration de l'Assistance publique (avenue Victoria, 3). Sur la production d'un certificat de scolarité ou sur la présentation de leur feuille d'inscriptions, une carte leur est délivrée pour des services autres que ceux qui sont réservés aux stagiaires réguliers. MM. les élèves officiers de Santé justifient de leur stage au moyen d'un certificat de leur chef de service qu'ils produisent trimestriellement dans les mêmes conditions que celles indiquées plus haut pour MM. les Internes et Externes titulaires des hôpitaux.

Enseignement Médical Hospitalier à Paris. — *Hospice de la Salpétrière.* — M. ROUBINOVITCH, médecin-adjoint, a commencé une série de *démonstrations cliniques de cas intéressants en pathologie nerveuse et mentale*, le mardi 5 septembre, à 10 heures du matin, section Rambuteau, à la Salpêtrière. Il les continuera les mardis et jeudis suivants, à la même heure, pendant tout le mois de septembre.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Maison de Santé de Saint-Lazare. — M. le Dr M. MARX, médecin des « Journalistes parisiens », est nommé médecin-adjoint de Saint-Lazare. — Vifs compliments.

Assistance publique de Paris. — M. le Dr PLICQUE, ancien interne des hôpitaux de Paris, est nommé médecin en chef du sanatorium d'Angicourt. — Toutes nos félicitations à notre excellent ami.

Hôpitaux de Paris. — *Concours pour les prix à décerner en 1900 aux élèves Externes en médecine des hôpitaux et hospices et la nomination aux places d'élève Interne vacantes le 1er mars 1901.* — L'ouverture du Concours pour les prix de l'Externat et la nomination des Internes aura lieu le *lundi 15 octobre à midi précis*. Les élèves seront admis à se faire inscrire au secrétariat de l'administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le *Samedi 1er septembre* jusqu'au samedi 29 du même mois inclusivement. Un avis ultérieur indiquera le lieu où les candidats devront se réunir pour la première épreuve. Seront seuls admis dans la salle où aura lieu la composition écrite, les candidats porteurs du bulletin spécial délivré par l'Administration et constatant leur inscription au Concours. Un numéro d'ordre qui leur sera remis à l'entrée, déterminera la place qu'ils devront occuper pour rédiger leur composition. Conditions d'admission au Concours et formalités à suivre :

La nomination aux places d'Interne vacantes et les prix à décerner aux élèves externes en médecine sont l'objet d'un seul et même Concours. Les élèves externes reçus au Concours ont seuls le droit de se présenter pour les places d'élève interne. Ils ne peuvent, toutefois, prendre part à ce concours que pendant les sept années qui suivent la prise de leur première inscription de médecine. Les années de présence sous les drapeaux ne sont pas comptées dans ce délai. Les candidats au Concours de l'Internat ne peuvent être inscrits que sur le vu des pièces suivantes : 1° Un certificat constatant leur service en qualité d'Externe, depuis le 1er mars 1900, sans interruption; 2° Des certificats délivrés par les médecins, chirurgiens ou accoucheurs, et par les directeurs des établissements dans lesquels ils ont fait un service en qualité d'externe, et attestant leur exactitude, leur subordination et leur bonne conduite ; 3° Un certificat de scolarité délivré par la Faculté de Médecine, et constatant la date de la prise de leur première inscription. Les candidats qui désirent prendre part au Concours devront se présenter au Secrétariat général de l'Administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces. Les candidats absents de Paris ou empêchés devront demander leur inscription par lettre chargée. Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches ne peut être accueillie. Le jury du Concours de l'Internat se compose de dix membres, dont quatre médecins, quatre chirurgiens et deux accoucheurs, tirés au sort parmi les médecins, chirurgiens et accoucheurs chefs de service des hôpitaux et hospices, en exercice ou honoraires, et parmi les médecins, chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux. On mettra dans l'urne, en même temps que les noms des médecins chefs de service et des médecins des hôpitaux, les noms des médecins chefs de service des quartiers d'aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière, en exercice ou honoraires, et ceux des médecins adjoints de ces quartiers ; mais, en aucun cas, le jury ne comprendra plus d'un médecin aliéniste. Les épreuves du Concours sont réglées comme il suit :

1° *Une épreuve d'admissibilité, consistant en une composition écrite sur l'Anatomie et la Pathologie*, pour laquelle il sera accordé deux heures ; 2° *Une épreuve orale sur les mêmes sujets.* Il sera accordé dix minutes à chaque candidat pour développer, après dix minutes de réflexion, la question qui sera échue. A chaque séance de l'épreuve orale, l'une des questions arrêtées par le jury porte ou peut porter sur un sujet d'accouchement ou afférent aux accouchements. Le jury se dédouble, pour entendre la lecture des copies déposées par les candidats, en deux sections composées chacune de cinq membres, deux médecins, deux chirurgiens et un accoucheur, et chargées de juger : l'une, la question d'anatomie ; l'autre la question de pathologie. Chacune des sections du jury fonctionne séparément dans les formes déterminées ci-après : Les candidats rédigent leur composition d'anatomie et leur composition de pathologie sur deux cahiers séparés qu'ils réunissent ensuite sous une même couverture après les avoir signées l'une et l'autre. Dans une séance spéciale, le président du jury, assisté de l'un de ses collègues, et en présence des candidats, tire au sort, et une à une, toutes les copies qui ont été déposées. Les noms que portent ces copies sont transcrits au fur et à mesure sur une liste, et numérotés dans l'ordre du tirage. Les copies d'anatomie et les copies de pathologie sont séparées au fur et à mesure et placées, dans l'ordre du tirage, dans des cartons distincts. Immédiatement après cette opération, il est procédé, par la voie du tirage au sort, à la constitution des deux sections du jury ; la première section constituée est la section d'anatomie. La section d'anatomie entend la lecture des copies dans l'ordre normal établi par le tirage au sort ; pour la section de pathologie, l'ordre des lectures est déterminé ainsi qu'il suit : la liste numérotée des candidats étant divisée par moitié, les lectures commencent par la deuxième moitié pour se continuer ensuite par la première ; dans chacune de ces deux séries on suit l'ordre du numérotage. Lorsque la liste des candidats admis à prendre part à la deuxième épreuve a été arrêtée d'après l'addition des points obtenus dans chacune des deux sections du jury, celui-ci se reconstitue, par la réunion de ses deux sections, pour procéder, dans les formes ordinaires, à l'épreuve orale. Pour la nomination des Internes en médecine, la liste des candidats appelés à subir les épreuves de la deuxième série se compose d'un nombre triple de celui des places vacantes. Par exception, les candidats qui doivent être appelés sous les drapeaux à la fin de l'année sont admis à subir consécutivement les deux épreuves réglementaires dès l'ouverture du Concours. A cet effet, leurs compositions sont mises à part, lors du tirage général des copies, pour être lues dans chacune des deux sections, dès les premières séances, dans

©BIUM

les formes prescrites. Cette lecture terminée, ces candidats sont appelés à subir l'épreuve orale devant les deux sections du jury réunies. Ces deux sections se séparent ensuite pour entendre la lecture des copies des autres candidats. Le maximum des points à attribuer pour chacune des épreuves du Concours est fixé comme il suit :

Pour la composition écrite, épreuve d'anatomie, 15 points ; épreuve de pathologie, 15 points, soit 30 points ; pour l'épreuve orale, 20 points. Le jugement des épreuves terminé, le jury procède au classement des candidats, et le prix, l'accessit et les deux mentions déterminées par le règlement comme récompenses à donner à la suite du Concours des prix de l'Externat, sont décernés aux quatre premiers élèves dans l'ordre de leur classement. Le jury peut se faire présenter, au moment de porter son jugement, les notes confidentielles qui ont été délivrées par les chefs de service aux candidats, depuis qu'ils remplissent les fonctions d'Externes dans les hôpitaux. Dans les Concours ayant pour objet le choix des élèves internes en médecine et en chirurgie, le jury décide s'il existe un nombre de concurrents suffisamment instruits pour remplir toutes les places vacantes. Lorsque le nombre des candidats capables d'être nommés dépasse celui des places à donner, le jury dresse une liste supplémentaire composée de concurrents non nommés, mais qu'il déclare néanmoins capables de suppléer, au besoin, les titulaires, et qu'il classe dans l'ordre de mérite. Cette liste est destinée à pourvoir aux vacances qui peuvent survenir pendant l'année. — AVIS SPÉCIAL. — Aux termes du règlement, les candidats à l'Internat parvenus à l'expiration de leur 3e année d'externat ne peuvent être nommés Internes provisoires et en exercer les fonctions que s'ils se sont fait de nouveau recevoir Externes. Par application de cette disposition, les Externes de 3e année qui n'auront pas subi de nouveau le Concours de l'Externat seront, malgré leur rang, exclus de la liste des internes provisoires.

Concours pour la nomination aux places d'élève externe en médecine vacantes le 1er mars 1901 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris. — L'ouverture du Concours pour l'Externat aura lieu le mardi 16 octobre, à quatre heures précises, dans l'amphithéâtre de l'Administration centrale, avenue Victoria, n° 3. Les étudiants qui désirent prendre part à ce Concours seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le samedi 1er septembre jusqu'au samedi 29 du même mois inclusivement. — *Conditions d'admission au Concours et formalités à suivre* : Pour les places d'Élève, les Français et les étrangers, de l'un et l'autre sexe, sont admis à concourir en satisfaisant aux conditions exigées. Tout étudiant qui justifie de quatre inscriptions au moins, prises dans l'une des Facultés de Médecine françaises de l'État, peut se présenter au Concours pour les places d'élève externe. Il doit produire : 1° un certificat de ses inscriptions ; 2° son acte de naissance ; 3° un certificat de revaccination dûment légalisé et portant une date récente ; 4° un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le Maire de la commune où il est domicilié. Les élèves externes sont nommés pour trois ans. Ceux qui ont accompli leur temps d'Externat et qui n'ont pas été reçus internes peuvent se présenter de nouveau au Concours pour les places d'externe. Ne peuvent plus toutefois prendre part au Concours les élèves externes qui auront été déjà admis à accomplir une deuxième période d'exercice. Les candidats qui désirent prendre part au Concours devront se présenter au Secrétariat général de l'Administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces. Les candidats absents de Paris ou empêchés devront demander leur inscription par lettre chargée. Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches pour la clôture des listes ne sera point accueillie. Il sera remis à chaque élève inscrit un bulletin d'inscription sur la présentation duquel il sera reçu à l'amphithéâtre pour suivre les séances du Concours. Il sera également remis, contre reçu, à chaque élève inscrit, un extrait du règlement sur le Service de Santé contenant les dispositions relatives aux élèves des hôpitaux. Le Jury des Concours pour les places d'élève externe en médecine se compose de huit membres, dont quatre médecins, trois chirurgiens et un accoucheur. La désignation de ces huit membres aura lieu comme il suit : Les quatre médecins seront tirés au sort parmi les médecins des hôpitaux nommés dans l'année et les deux médecins adjoints du services des aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière. Dans le cas où le nombre des médecins des hôpitaux nommés dans l'année serait inférieur à six, on complètera ce nombre : d'abord par les médecins des hôpitaux les moins anciens qui n'auraient pas encore fait partie du Jury de l'Externat ; ensuite et s'il y a lieu, par les médecins des hôpitaux ayant été déjà juges de l'Externat, en commençant par les moins anciens et dans l'ordre suivant : d'abord ceux qui auront été une fois juges, puis ceux qui l'auront été deux fois, et ainsi de suite, à l'exception cependant de ceux qui auraient fait partie du Jury de l'Externat l'année précédente. En aucun cas, le Jury ne comprendra plus d'un médecin adjoint du Service des aliénés. En ce qui concerne les trois chirurgiens et l'accoucheur, seront tout d'abord désignés les chirurgiens et les accoucheurs des hôpitaux nommés dans l'année, puis, à défaut d'un nombre suffisant de ces membres, les chirurgiens et les accoucheurs des hôpitaux les moins anciens qui n'auraient pas encore fait partie du Jury de l'Externat et enfin les chirurgiens et les accoucheurs des hôpitaux ayant déjà été juges de l'Externat, en commençant par les moins anciens et dans l'ordre ci-après : d'abord ceux qui auront été une fois juges, puis ceux qui l'auront été deux fois, et ainsi de suite, à l'exception cependant de ceux qui auront fait partie du Jury de l'Externat de l'année précédente. Les épreuves sont réglées ainsi qu'il suit : *Une épreuve orale sur une question d'anatomie descriptive.* Il sera accordé cinq minutes à chaque candidat pour développer cette question, après cinq minutes de réflexion ; *une deuxième épreuve orale sur une question élémentaire de pathologie ou de petite Chirurgie.* Chaque candidat aura également cinq minutes pour traiter cette question, après cinq minutes de réflexion. Le maximum des points à attribuer aux candidats pour chacune de ces épreuves est fixé à 20. Les questions sont rédigées par le Jury avant l'ouverture de la séance, et tirées au sort entre trois au moins. Les questions sorties sont les mêmes pour tous les candidats qui sont appelés dans la séance. Pour le jugement des deux épreuves du Concours, le Jury se dédouble en deux sections qui sont chargées, l'une de juger l'épreuve d'anatomie, et l'autre l'épreuve de pathologie. La section d'anatomie comprend deux médecins et deux chirurgiens ; la section de pathologie deux médecins, un chirurgien et un accoucheur. Les deux sections du Jury sont déterminées par un tirage au sort effectué à l'ouverture de la première séance du Concours. Dans cette même séance, et immédiatement après la constitution des deux sections du Jury, celui-ci détermine, comme il est dit ci-après, l'ordre dans lequel les candidats seront appelés à subir leurs épreuves devant chacune des deux sections. La liste des candidats rangés par ordre alphabétique étant divisée en deux moitiés, un tirage au sort désigne celle de ces deux moitiés qui sera attribuée à la section d'anatomie et celle qui sera attribuée à la section de pathologie. Il est ensuite fait, dans chacune de ces moitiés et d'après l'ordre alphabétique, des séries de cent, et un nouveau tirage au sort détermine l'ordre dans lequel ces séries seront appelées à subir les épreuves. Ces séries, ainsi que l'ordre suivant lequel elles seront appelées à subir les épreuves, sont affichées immédiatement après la séance. Chacune des deux sections du Jury fonctionne ensuite séparément et dans les formes suivantes : Il est mis tout d'abord dans l'urne les noms des candidats de la série désignée la première pour subir les épreuves, et le sort indique, à l'ouverture de chaque séance, ceux d'entre eux qui doivent être appelés à traiter la question qui aura été extraite de l'urne. Les noms des candidats de la deuxième série seront mis dans l'urne après épuisement de la première série, et ainsi de suite jusqu'à l'extinction complète des séries. Les deux sections échangent ensuite entre elles les parts qui leur ont été respectivement attribuées, et le Concours se continue dans les mêmes formes et dans le même ordre que précédemment. Les épreuves terminées, le Jury se reconstitue par la réunion de ses deux sections pour procéder au classement des candidats. En cas de partage des voix, celle du Président du Jury sera prépondérante. Si, pour la première place, plusieurs candidats se trouvent, par le total de leurs points, classés *ex æquo*, le Jury pourra, pour faciliter le classement de ces candidats, avoir recours à une épreuve supplémentaire que jugent les deux sections réunies. Dans le Concours ayant pour objet le choix des élèves externes, le Jury décide s'il existe un nombre de concurrents suffisamment instruits pour remplir toutes les places vacantes. Lorsque le nombre des candidats capables d'être nommés, dépasse celui des places à donner, le Jury peut dresser une

©BIUM

liste supplémentaire composée de concurrents non nommés, mais qu'il déclare néanmoins capables de suppléer au besoin des titulaires, et qu'il classe dans l'ordre de mérite. Cette liste est destinée à pourvoir aux vacances qui peuvent survenir pendant l'année. — Avis spécial. Par exception, les candidats qui doivent être appelés sous les drapeaux à la fin de l'année sont appelés à subir consécutivement les deux épreuves réglementaires dès l'ouverture du Concours. Par exception également, les Externes de troisième année, qui se sont fait inscrire pour concourir de nouveau, ne sont appelés à subir les épreuves que dans les dernières séances consacrées à chacune d'elles. — *Nota*. Les extraits de naissance venant des départements et les certificats délivrés par des médecins ou fonctionnaires étrangers à l'Administration de l'Assistance publique devront être légalisés.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Vacances.* — L'Académie de Médecine de Paris, que les nombreux Congrès avaient jusqu'ici retenue, en exécution de son vote de l'an dernier, vient de se mettre en vacances. Une commission permanente, composée de MM. Jaccoud, Javal, Hallopeau, Le Roy de Méricourt, Riche, Mégnin, Gariel, Lancereaux, Motet, Porak, sera chargée de réprésenter l'Académie, pendant le temps de la suspension des travaux. Les séances reprendront le premier mardi d'octobre.

Congrès des Médecins et Naturalistes allemands. — Le 72e Congrès des Naturalistes et Médecins allemands se tiendra à Aix-la-Chapelle, du 16 au 22 septembre prochain. Ce Congrès est naturellement ouvert aux étrangers qui désirent y prendre part. Tous renseignements sont fournis à ce sujet par le Bureau du Congrès, à l'Ecole polytechnique d'Aix-la-Chapelle.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Parmi les Médecins principaux de 1re classe, M. Geschwind, directeur du Service de Santé de la division d'occupation de Tunisie, est nommé directeur du Service de Santé du 17e corps d'armée. — M. Fluteau, médecin chef de l'hôpital militaire de Toul, est nommé directeur du service de santé de la division d'occupation de Tunisie.



Service de Santé de la Marine. — Est inscrit d'office pour le grade de chevalier, le médecin de 2e classe de la marine Vialet, au titre de faits de guerre : S'est particulièrement distingué par son dévouement et son sang-froid au combat de Vong-Luoc, les 16 et 17 novembre 1899, en soignant les blessés sous le feu de l'ennemi.

La Guerre Anglo-Boër. — *Les Blessés d'Australie.* — Tous les vêtements chauds qui ont eté envoyés d'Australie ont été remis aux régiments anglais. Bien qu'il y ait eu dès le mois de mai 1900, près de 400 Australiens blessés ou malades à Capetown, les autorités anglaises n'ont jamais voulu déplacer un steamer spécial pour les rapatrier. On a renvoyé les hommes hors de combat en Australie, à bord de steamers qui n'avaient à leur disposition ni médecins, ni infirmiers, ni médicaments. Pourtant, sur ces navires, ils étaient relativement beaucoup mieux qu'ils n'avaient été précédemment au camp de Maitland, où les blessés étaient allongés sur le sol, sans lits, sans couvertures, sans même une nourriture convenable, et exposés à toutes les intempéries. A un certain moment, on était même incapable d'obtenir des rations, et on ne parvint à les alimenter que grâce à la charité de quelques compatriotes.

Les journaux anglais publient une interview de Mme Richard Chamberlain, belle-sœur du ministre des Colonies, qui revient de l'Afrique du Sud. Mme Richard Chamberlain déclare que tout ce qu'a dit M. Burdett Coutts sur la mauvaise administration des hôpitaux est vrai, et qu'il y a encore beaucoup plus à dire qu'il ne l'a fait.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la ville de Paris. — *Statistique* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 34e semaine, 901 décès, au lieu de 949 pendant la semaine précédente et de la moyenne 907. La fièvre typhoïde a causé 31 décès ; la rougeole, 7 ; la scarlatine, 1 , la coqueluche, 6 ; la diphtérie, 3. Il n'y a pas eu de décès par variole. Il y a eu 20 suicides et 17 autres morts violentes. On a célébré à Paris 483 mariages. On a enregistré la naissance de 1,179 enfants vivants (633 garçons et 546 filles), dont 823 légitimes et 356 illégitimes. Parmi ces derniers, 52 ont été reconns immédiatement.

L'hygiène en Afrique. — *Epizootie à la Réunion.* — L'épizootie qui sévissait sur la race bovine à la Réunion s'est ralentie, grâce aux mesures énergiques de l'Administration. — M. le Dr Vassal a préparé un sérum pour l'immunisation des animaux sains, qui, ayant donné des résultats concluants, sera employé dans toute l'île.

Sanatorium de Virieu-le-Grand. — En allant prochainement passer quelques jours à Montélimar, le Président de la République, qui s'intéresse tout particulièrement aux questions d'Hygiène et d'Assistance publiques, compte s'arrêter dans la circonscription de M. Pierre Baudin, ministre des Travaux publics, pour inaugurer, à Virieu-le-Grand, un sanatorium populaire, fondé par quelques philanthropes, à l'intention des phtisiques pauvres de Lyon.

©BIUM

La Rage dans les Basses-Pyrénées. — A propos d'un vœu contre l'obligation pour les propriétaires, de faire porter une muselière à leurs chiens, M. le Dr Reclus, de l'Académie de Médecine, conseiller général de Salies-de-Béarn, a défendu la mesure prise dans un arrêté par le préfet. Il a montré que dans la plupart des pays d'Europe, notamment en Allemagne et en Angleterre, c'est grâce à la muselière que la rage avait décru, puis disparu. Seulement, il faut, surtout dans les communes rurales, tenir à la stricte application de la mesure et se souvenir que si tout chien errant n'est pas enragé, tout chien enragé devient errant, et par là même dangereux. La statistique des Basses-Pyrénées est trop tristement éloquente pour qu'on abandonne la plus efficace des mesures contre la rage. Le Conseil, *à une faible majorité*, s'est rangé à cet avis.

Le battage et le cardage des matelas. — Le conseil d'Hygiène publique et de Salubrité de la Seine vient d'approuver les conclusions d'un rapport du docteur Josias, tendant à interdire le battage et le cardage des matelas dans les endroits publics et dans les voies privées, à moins que les matelas n'aient été soumis à une désinfection préalable. On a constaté, en effet, que souvent les matelas que l'on battait et cardait provenaient directement de logements occupés par des malades et qu'il pouvait résulter de l'opération à laquelle on les soumettait la dispersion de germes contagieux. Le préfet de Police, saisi de la résolution du Conseil d'Hygiène, a donc, en conséquence, invité les commissaires de police à veiller à l'exécution de l'article 109 de l'ordonnance de police de juillet 1862, qui interdit de battre de la laine et du crin sur la voie publique, et dans le cas où il n'y aurait ni cour, ni passage de porte-cochère pour exécuter ce travail, autorise les commissaires de police à ne le tolérer que sur un point de la voie publique qu'ils désigneront. M. Lépine a, en outre, donné ordre aux commissaires de police de s'assurer que les matelas à carder ont été soumis à une désinfection préalable. D'autre part, les commissaires devront avertir les cardeurs qu'ils ne doivent travailler que la laine préalablement passée à l'étuve de désinfection.

Fièvre typhoïde. — On écrit de Brest que quelques cas de fièvre typhoïde ont été constatés dans cette ville. Par mesure de précaution, les réservistes ont été envoyés à Pontanézen.

Fièvre aphteuse. — *Côtes-du-Nord.* — En raison des progrès faits par la fièvre aphteuse dans les départements du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine, le Conseil général du département des Côtes-du-Nord, a demandé au préfet de prendre un arrêté à l'effet d'interdire l'entrée des animaux de l'espèce bovine sur le territoire des Côtes-du-Nord.

Fièvre jaune. — *France.* — Quatre passagers sont décédés de la fièvre jaune à bord de la *Ville-de-Maceio*, paquebot arrivé hier à Paulliac, du Sénégal, et de la côte occidentale d'Afrique. Il y avait plusieurs malades à bord.

Sénégal. — M. le Dr Lafage, médecin principal des colonies, qui, au cours de l'épidémie de fièvre jaune du Sénégal, a fait preuve d'un dévouement au-dessus de tout éloge, croit qu'à Saint-Louis tous les blancs sans exception seront atteints. Seuls les gens de couleur ont été et resteront absolument indemnes, grâce aux mesures énergiques prises par le gouvernement. Le corps d'occupation du Sénégal a été relativement peu éprouvé, les troupes ayant été évacuées dès le début dans l'intérieur, à 40 kilomètres de Saint-Louis. Par contre, sur sept officiers attachés à l'état-major, quatre sont morts à leur poste, et un capitaine en cours de traversée. Cinq officiers sont donc morts enlevés par la fièvre jaune. — On estime que l'épidémie n'aura qu'une répercussion momentanée sur l'état prospère de la colonie sénégalaise. Une fois le rapatriement terminé, il ne restera presque plus de blancs au Sénégal ; l'élément dirigeant seul s'absente ; l'élément producteur, le noir, continuera son œuvre, et il y a suffisamment de gens de couleur très intelligents, au courant des affaires, pour sauvegarder tous les intérêts.

La Peste. — Les personnes soumises à l'observation médicale à l'occasion du cas de peste qui s'était déclaré à Hambourg ont été renvoyées, leur état de santé étant excellent. L'espérance que, grâce à des mesures énergiquement exécutées, le cas ne se propagerait pas, s'est donc vu réaliser. — Huit heures après l'arrivée, à Constantinople, du paquebot *Niger*, un jeune Arménien de quatorze ans, qui s'était embarqué à Alexandrette, à destination de Marseille, a été atteint de la peste. Le malade a été débarqué au lazaret de Clazomène. Quatre-vingts autres passagers du *Niger*, qui avaient débarqué avant la déclaration de la maladie, sont soumis à une surveillance médicale.

Angleterre. — La peste bubonique, à Glasgow, a atteint deux jeunes filles et un garçon, appartenant à des familles isolées ; les symptômes sont bénins. — Si de nombreux cas se produisaient on mettrait les navires de commerce de Glasgow en quarantaine. Il y a maintenant 111 personnes en observation. — L'apparition de la peste bubonique a soulevé une grande émotion à Glasgow ; la maison où habitait la famille dont deux membres sont morts a été désinfectée et quarante personnes du voisinage ont été isolées.



Divers.

Les Malades Célèbres. — *La Maladie d'Yvette Guilbert.* — Nous avons, dans un précédent numéro (1), raconté l'opération subie par la célèbre diseuse Yvette Guilbert. La pauvre malade est toujours en convalescence, et si les suites de son opération sont aujourd'hui terminées, elle ne peut pas encore reparaître en public. Le *Figaro* affirme qu'elle a beaucoup engraissé (ce qui n'a rien d'étonnant) et que ses médecins se disposent à la faire maigrir : ce qui sera plus difficile à obtenir que le *Figaro* ne le pense !

Les Monstres doubles opérés. — On nous annonce l'arrivée en France, venant de Rio de Janeiro, de la petite Rosalina, l'un des sujets composants du monstre double Rosalina-Maria, qui a été opéré au Brésil par M. le Dr Chapot-Prévost. — Cet opérateur va sans doute présenter son opérée aux Sociétés savantes de Paris et de Berlin. Comme nous l'avons dit (2), l'autre sujet Maria a succombé aux suites de l'opération de séparation.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1899, n° 4, p. 47.
(2) *Gaz. méd. de Paris*, 1900, n° 32, p. 379.

©BIUM

Mission Scientifique. — M. le Dr Vigné (d'Octon), député de l'Hérault, vient d'être chargé, par le ministère des Colonies, d'une mission en Extrême-Orient. M. Vigné (d'Octon) doit étudier les procédés de colonisation et d'expansion coloniale de la France, de la Grande-Bretagne et de la Hollande. Il compte s'embarquer à Marseille vers la fin du mois d'octobre et parcourir l'Inde anglaise et l'Indo-Chine, l'Annam, le Cambodge, le Tonkin, les Indes néerlandaises, la Chine et le Japon.



Distinctions honorifiques. — Sont nommés *Officiers de l'Instruction publique* : MM. Ficatier, de Bar-le-Duc ; Superbie et Viron, de Paris. — *Officiers d'Académie* : MM. Viaud, de Agon ; Coutances, de Clermont-Ferrand ; Veyret, de Courpière ; Bourée, de Châtillon-sur-Seine ; Troyon, de Rethel ; Tassard, de Saint-Laurent du Jura ; P. Boncourt, Daüriac, Ruet, de Paris.

Monument du Dr Jules Rochard. — Le 19 août a eu lieu à Saint-Brieuc l'inauguration du monument élevé à la mémoire du Dr Jules Rochard. L'affluence était considérable. Le ministre de la Marine s'était fait représenter par M. le Dr Cunéo, inspecteur général du Service de Santé de la Marine. — M. Monod a pris la parole au nom de l'Académie de Médecine (Discours publié par la *Gaz. des Hôp.*).

Les Femmes Médecins en Chine. — Au cours de ses notes sur la Chine, notre confrère et ami, M. Marcel Monnier, a relevé particulièrement *l'Œuvre de l'enfance abandonnée* que poursuit avec beaucoup de zèle la mission catholique.

La mission protestante est aussi active sur ce terrain, dit M. Ch. Piton, ancien missionnaire protestant en Chine, bien que dans une moins grande mesure. En revanche, elle a une mission médicale qui comprend 125 médecins hommes et 60 médecins femmes diplômées, 30 Ecoles de Médecine, 11 asiles pour lépreux, 124 hôpitaux et 240 dispensaires. Dans ce dernier domaine, la mission protestante a certainement une avance considérable sur l'œuvre catholique.

L'Institut Pasteur. — *Crypte.* — M. Charles Girault, qui est l'auteur de la crypte si remarquable où repose Pasteur à l'Institut de la rue Dutot, vient de dessiner une châsse destinée à recevoir le masque de l'illustre savant, moulé quelques instants après sa mort. Cette châsse, d'une conception très originale, est formée de glaces incurvées, dont l'une, très proéminente, forme avant-corps, et qui reposent sur quatre pieds de bronze ciselé. Une armature, de bronze également formée de tiges très légères de laurier, monte le long de la face antérieure de la châsse, qu'elle divise en trois parties. Au sommet, ces tiges de laurier s'unissent à une couronne de chêne que domine un pavot, emblème du sommeil de la mort. Cette châsse sera placée dans la crypte de la rue Dutot, où M. Charles Girault avait ménagé une excavation en tabernacle pour la recevoir.

Médecine et Psychologie. — Parmi les psychologues de la jeune génération, d'après M. le Pr Ribot, beaucoup font leur médecine. C'est là d'ailleurs une excellente introduction à l'étude de la psychologie.

Les Médecins poëtes : Avicenne. — A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, récemment, M. Barbier de Meynard a lu un travail sur Avicenne, de M. le baron Carra de Vaux. L'auteur a retracé, avec une profonde connaissance de la philosophie scolastique, les grandes lignes de la vie de ce puissant esprit, qui ne fut pas seulement le philosophe audacieux que l'on connaît, mais qui s'illustra aussi comme *médecin*, comme lettré, et surtout comme poëte dans les deux langues savantes de l'époque, l'arabe et le persan. L'admiration populaire en a fait un être supérieur, autour duquel s'est formée une légende pleine de récits merveilleux.

Les Médecins au temps des Pharaons. — A l'Académie des Sciences morales et politiques, récemment, M. Léon Lallemand, correspondant de l'Académie, a lu un nouveau fragment de son « *Histoire de la Charité aux diverses époques de la civilisation.* Le chapitre a pour titre : « les Sentiments charitables chez les peuples de l'antique Orient ; l'Egypte avant les Lagides ». L'auteur étudie en quelques pages l'exercice de la médecine au temps des Pharaons.

Les Maladies des Hommes célèbres. — Le général Borgnis-Desbordes vient de mourir. Il a succombé à une syncope due à une ancienne maladie de cœur, après une opération. On avait cependant pris la précaution de ne pas l'anesthésier. L'abcès au foie qu'on a trouvé sous le bistouri n'a point été diagnostiqué de bonne heure, parce que le général n'était pas un malade facile à soigner. Avec son indomptable énergie, il pensait vaincre le mal et voulait en avoir raison *par la simple volonté* ! Il avait négligé sa dysenterie initiale. Il plaisantait ou rabrouait les médecins dont l'autorité morale n'arrivait point à le convaincre de la gravité de son état. Son optimisme le faisait se croire plus fort que la mort ! Et dire que ce sont là des hommes qui tiennent entre leurs mains des milliers de vies humaines....

Lord Wolseley, commandant en chef des armées britanniques, est atteint, paraît-il, d'un cancer à la gorge ; la maladie aurait fait, ces derniers temps, des progrès effrayants.

Les Maladies des Monarques. — L'impératrice Frédéric, mère de l'empereur d'Allemagne, souffre, depuis le mois d'avril dernier, de maux de reins, qui ont occasionné en elle une assez grande faiblesse, et dont le point de départ a été, d'après le diagnostic des médecins, un fort refroidissement. L'impératrice marche encore très péniblement ; mais on espère néanmoins obtenir prochainement sa complète guérison.

Mariages de Médecins. — Notre ami, M. le Dr Henri Pichevin, chef des travaux de clinique gynécologique à la Faculté, vient d'épouser Mlle Clémentine de La Roche. Toutes nos félicitations. — M. le Dr Camelot annonce son mariage avec Mlle Céline Poulet. Le mariage a eu lieu, à Lille, le 4 septembre.

Les Médecins dans le Monde. — *Naissances.* — M. le Dr Thilliez et Madame Thilliez (Lille) annoncent la naissance d'un fils.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Roux, sous-directeur de l'Institut Pasteur, est, comme l'année dernière, en villégiature à Ceyzérieu-en Bugey, dans le Jura français, région particulièrement salubre, grâce à ses admirables fo-

rêts de sapins et à ses vallées bien ventilées. L'éminent savant fait chaque jour de longues promenades. Sa santé est redevenue excellente. — M. le Dr Chevalet est à Puys-Neuville (Seine-Inférieure).— M. le Dr Edouard Bureau est au château de La Meilleraie (L. I.). — M. le Dr Cornél-Emmer est à Ostende. — M. le Dr Cheurlot est à Saint-Laurent-de-Brevedens.



Variétés et Anecdotes.

613.88
Les Maladies guéries à Lourdes.

Lors du récent pèlerinage à Lourdes, on s'est précipité beaucoup vers le bureau des constatations médicales, où siège M. le Dr Boissarie, qui était entouré de nombreux docteurs en médecine, parmi lesquels se trouvaient deux docteurs de Berlin, un de Rio-Janeiro, un de New-York, un de Liverpool.

Les malades, qui venaient d'obtenir la faveur de la guérison, étaient examinés avec la plus scrupuleuse attention. Voici quelques cas qui sont signalés. « 1° Mme de La Dollière (de Paris), dit le *Figaro*, était depuis huit mois en traitement à l'hôpital Goin, aux Batignolles, pour un *cancer interne*, dont elle était atteinte depuis cinq ans. M. le Dr Chaumont, qui la soignait tout particulièrement, ne cachait pas à la malade toute la gravité de son état. Au premier bain de piscine, elle a ressenti une immense douleur après laquelle la guérison complète est survenue et a été constatée.

2° Louis Paquet, de Paris, 45 ans, atteint d'*ataxie locomotrice*, guéri au passage de la procession.

3° Sœur Sainte-Brigitte, de Villepinte, ne pouvait se mouvoir depuis sept ans, par suite d'une *paralysie des membres*. A la procession du Saint-Sacrement, elle s'est levée, et depuis lors elle marche bien et ne souffre plus.

4e Marie Lauversin, atteinte depuis très longtemps d'une *maladie de la moelle épinière*, est complètement guérie ».

614.1 (06)
Commission internationale des Décès.

Une Commission internationale, composée des délégués officiels de presque toutes les nations d'Europe et d'Amérique, vient de se réunir à l'Ecole de Médecine, sous la présidence de M. Brouardel, doyen de la Faculté, pour établir une nomenclature internationale des causes de décès. Le but poursuivi par cette Commission est de rendre comparable entre elles les statistiques nosologiques des différents pays.

La nomenclature adoptée est celle que M. Jacques Bertillon a rédigée pour la ville de Paris. Tous les délégués (moins un) ont pris l'engagement écrit de la recommander à leurs pays respectifs, pour qu'elle soit en usage à partir du 1er janvier 1901. Il est dès à présent acquis que la nomenclature française sera la seule usitée dans les deux Amériques et dans un grand nombre de pays européens. M. Jacques Bertillon a été chargé de centraliser les statistiques ainsi recueillies. Le résultat des travaux de la Commission internationale constitue un succès pour la science française.



LES LIVRES NOUVEAUX.

L'automobile théorique et pratique. Tome II : **Voitures à pétrole**; par Baudry de Sausnier. Levallois, chez l'Auteur, 1900, in 8°, 512 p., 252 fig.

Tous les médecins automobilistes feront bien d'avoir cet ouvrage dans leur bibliothèque. Le tome I traite des motocycles. Le tome II des voitures à pétrole. Mais nous n'avons à signaler particulièrement que ce dernier, qui vient de paraître.

L'ouvrage est très bien conçu, très détaillé, orné de nombreuses figures, indispensables, plus de 250; mais il est regrettable que l'auteur ait oublié une table des matières par ordre alphabétique et ait à la fin intercalé des annonces au milieu du texte même, ce qui est gênant à la lecture, alors qu'il aurait pu obtenir un résultat identique, en procédant un peu différemment.

Après les généralités et quelques mots d'historique, l'auteur a étudié les principales voitures à moteurs verticaux et à moteurs horizontaux, puis les accessoires. Il a terminé en consacrant deux chapitres à l'utilisation de ces voitures et aux formes principales qu'elles présentent.

Notons cette conclusion : « L'automobile est un instrument redoutable dans la main des aliénés spéciaux, des alcooliques de la vitesse qui n'ont jamais assez bu ! » — Rien n'est plus exact. M. B.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

Facilités données aux Voyageurs pour aller en vacances sur le réseau d'Orléans.

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, dans le but de faciliter les déplacements d'une certaine durée, à la campagne, pendant la saison d'été, délivre des billets d'aller et retour de famille en 1re, 2e et 3e classes, dans les conditions suivantes : Ces billets sont délivrés au départ de Paris pour toute gare du réseau située à 125 kilomètres au moins. Ils comportent une réduction de 50 0/0 sur le double du prix des billets simples pour chaque personne en sus de deux ; autrement dit, le prix du billet de famille, aller et retour, s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux. L'itinéraire peut ne pas être le même à l'aller qu'au retour, et les domestiques peuvent prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille. Les

©BIUM

voyageurs ont la faculté de s'arrêter dans toutes les gares du parcours. La durée de validité des billets est *d'un mois*, non compris le jour du départ ; elle peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 par période. Les billets sont délivrés du 15 Juillet au 1er Octobre. Les voyageurs peuvent cependant commencer leur parcours après cette date, étant entendu que, dans ce cas, la durée de validité des billets expire le 1er Novembre ou, moyennant prolongation payante, le 15 Novembre au plus tard.

En vue de donner aux voyageurs des régions desservies par son réseau de nouvelles facilités pour visiter l'Exposition Universelle, la Cie d'Orléans se propose de faire délivrer, à partir du 1er juillet et jusqu'au 5 octobre prochain, aux conditions du tarif spécial G.V. n° 2 bis, les billets aller et retour de famille, dont la délivrance pour Paris est prévue par ce tarif. Toutefois pour les parcours supérieurs à 200 kilomètres (le parcours exprimé étant la demi-somme du parcours aller et retour), le taux de réduction sur les prix du tarif général applicable aux parcours aller et retour sera fixé, par personne, ainsi qu'il suit : Taux de réduction par personne : Parcours de 201 kil. ou en payant pour cette distance et jusqu'à 450 kil., 3 personnes, 25 0/0 ; 4 pers. 25 0/0 ; 5 pers. 30 0/0 ; 6 pers. 35 0/0. — Parcours de 451 kil. ou en payant pour cette distance et jusqu'à 550 kil., 3 pers. 30 0/0 ; 4 pers. 30 0/0 ; 5 pers. 30 0/0 ; 6 pers. 35 0/0. — Parcours de 551 kil. ou en payant pour cette distance et parcours au-delà de 551 kil., 3 pers. 35 0/0 ; 4 pers. 35 0/0 ; 5 pers. 35 0/0 ; 6 pers. 35 0/0. Au-dessus de 6 personnes, la réduction sera de 50 0/0 pour chaque personne en plus des six premières.

Prolongation de la Validité des Billets d'aller et retour ordinaires.

A partir du 1er juin, et pendant toute la durée de l'Exposition, la validité des billets d'aller et retour ordinaires pour Paris sera ainsi fixée : 4 jours pour les distances de 100 à 200 kil. ; 6 jours, de 201 à 300 kil. ; 8 jours, de 301 à 400 kil. ; 10 jours de 401 à 500 kil. ; 12 jours, de 501 à 700 kil. ; 14 jours de 701 à 900 kil. ; 16 jours au delà de 900 kil. ;

Faculté de prolongation de moitié à deux reprises, moyennant un supplément de 10 °/. chaque fois.

Excursions aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne (Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.) [Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans)].

Des Billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 °/. en 1re classe et de 20 °/. en 2e et 3e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. — Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

A CÉDER de suite, pour cause de décès, dans une grande ville du littoral, **Clientèle de Médecin de premier ordre.**

S'adresser, pour tous renseignements, à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, VI.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Institut de Bibliographie Scientifique

PARIS, 93, boulevard Saint-Germain, VI, PARIS.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT

Listes des Questions d'Internat et d'Externat

PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE

Par **Marcel BAUDOUIN.**

Vol. in-18, de plus de 200 pages. — Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

LISTE DES JOURNAUX

ÉDITÉS PAR

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

Paris

Gazette Médicale de Paris. — Hebdomadaire illustré. — Directeur : M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Bibliographia Medica. — Mensuel (3.500 fiches). — Directeurs : MM. les Prs RICHET et POTAIN.

Archives provinciales de Chirurgie.
Archives provinciales de Médecine.
Archives provinciales des Sciences.
Mensuels. Directeur : M. Marcel BAUDOUIN.

Revue internationale de Pédagogie comparative. — Mensuel. — Directeur : M. Auguste MAILLOUX.

Archives Médicales de Toulouse. — Mensuel. — Directeur : M. le Pr JEANNEL.

L'Europe artiste. — Hebdomadaire illustré. — Directeur : M. L. GRASILIER.

L'Ouest artistique et littéraire. — Mensuel. — Rédacteur en chef : M. HERBINET.

L'INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE imprime, en outre, les publications suivantes :

Bulletin de l'Académie internationale de Géographie botanique.
Bulletin de l'Association française de Botanique.
Le Monde des Plantes.
Mensuels. Directeur : M. H. LÉVEILLÉ.

Le Journal des Avoués.
Le Journal des Huissiers.
Mensuels. Rédacteur en chef : M. DUPARCQ. Administ. : MM. MARCHAL et BILLARD.

Bulletin agricole du Maine. Organe des Syndicats agricoles (6.000 exemplaires). — Mensuel.

Le Salut de Dieu. — Mensuel. — Gérant : M. E. PÉRIER.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe. — Trimestriel.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe. — Trimestriel.

Etc., etc., etc.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 556.

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 37. 15 Septembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Rôle de la Presse médicale dans les Congrès internationaux, par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : Les Automobiles médicales ; La Visite d'un Médecin automobiliste à l'Exposition de 1900. — Les curiosités de la Psychologie : Le Musicien prodige, Pepito Ariola. — Les Procès médicaux : L'Asile pour Tuberculeux de Mlle Noualhier. — Les nouvelles Méthodes en Médecine : La Méthode de Sherlock Holmes en Médecine. — Les Epidémies actuelles : La Peste en Australie. — Les médecins colonisateurs : M. le Dr Ballay (Guinée). — Nécrologie. — Petites Informations. — Revue des Congrès. — Bulletin Bibliographique.

BULLETIN

61 (06).

Le Rôle de la Presse Médicale dans les Congrès internationaux.

Tous nos confrères de la Presse médicale s'ingénient à disserter sur les Congrès internationaux.

Les uns découvrent qu'ils sont parfaitement inutiles ; les autres affirment qu'ils sont trop spécialisés ; d'autres enfin prétendent qu'il faudrait y limiter les discussions à des questions posées à l'avance après mûres réflexions.

Beaucoup de ces critiques, parfois acerbes, sont exactes. Mais, étant donné le moment où elles se produisent, on peut se demander si elles ne sont pas surtout l'expression d'un certain dépit, de la part de la Presse médicale, qui, vraiment, a été trop sacrifiée à Paris, dans tous les Congrès de 1900.

En 1889, en effet, il n'en avait pas été ainsi ; on avait sinon favorisé son travail, du moins fait preuve à son égard de plus délicates attentions. Les invitations aux banquets et fêtes avaient été, pour prendre un exemple, beaucoup plus largement faites que cette année ! Nous ne réclamons rien pour notre part ; mais nous constatons. Cela a suffi à mécontenter quelques-uns, d'autant plus que, quand ils ont voulu se mettre au travail, il leur a été très difficile d'aboutir à quelque chose d'utile et de pratique.

De ce fait que l'organisation des services de Presse est toujours trop rudimentaire dans les grands Congrès, cela ne prouve rien contre ces réunions elles-mêmes ; elle n'est que la conséquence de l'ignorance de certains secrétaires généraux, qui croient tout connaître, et ne veulent admettre aucun avis compétent.

Or, notre rôle à nous, journalistes, est précisément de prouver notre utilité aux bureaux de ces assemblées et de leur faire toucher du doigt l'intérêt qu'ils ont à nous avoir avec eux, *dès le début et dès la période de lancement*, et non pas seulement à la fin, pour faire connaître les communications faites et les discussions survenues à l'improviste !

Dans une affaire, — et un Congrès en est une —, tout dépend du commencement. Quand l'organisation est excellente au début, et surtout quand elle est faite par des sociétés puissantes, comme les Associations nationales de Presse spécialisée, son lancement est assuré. On dispose alors de ressources énormes et le succès scientifique n'a aucune peine à couronner le triomphe administratif.

Nous souhaitons, pour notre part, que M. le Président du futur Congrès de Madrid soit convaincu, avant 1903, de la justesse de ces idées, dont ses prédécesseurs d'Italie et de Russie ont été à même d'apprécier la portée.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

614.2

Les Automobiles médicales : La Visite d'un Médecin automobiliste à l'Exposition de 1900.

Le médecin, qui désire visiter, à l'Exposition de 1900, ce qui est susceptible de l'intéresser au point de vue de l'automobilisme pratique, doit consacrer deux matinées au moins à cette longue exploration.

Il lui faudra d'abord se rendre au Champ-de-Mars, au Palais des Sciences et du Génie civil, où, au rez-de-chaussée, il aura une excellente idée de l'état actuel de l'industrie de l'Automobilisme. Mais, s'il veut faire une étude plus complète, il devra ensuite faire un tour à Vincennes, quelles que soient les difficultés de transport ! où il pourra trouver aussi, au milieu de la poussière la plus ténue et la plus cuisante (mais les automobilistes en ont vu bien d'autres !), des modèles fort intéressants.

Notre confrère trouvera-t-il là l'*automobile médicale* rêvée par nous, comme par tous ceux qui ont spécialement étudié la question de la voiture automobile pour médecins ? Répondons hardiment : Non. Il ne pourra pas découvrir dans la masse des modèles exposés l'objet de ses préoccupations, pour la seule et unique raison qu'il n'existe encore pas !

Certes, certains types réalisent quelques-uns de nos desiderata ; certes, quelques fabricants se sont efforcés de travailler pour le médecin de campagne, et offrent, à des prix d'ailleurs trop élevés encore, des types de voitures qui peuvent suffire pour l'instant. Mais, nous le redisons sans crainte de recevoir un démenti, jusqu'à présent la *Voiture Médicale*, pratique, solide, résistante, et bon marché, l'automobile qui détrônera le cabriolet attelé du vénérable praticien de France, n'est pas encore réalisée : elle ne se trouve pas sur le marché français !

Est-ce à dire que le type n'est pas inventé, n'est pas décrit sur le papier ? Evidemment non, puisque nous connaissons pour notre part, des brevets, des devis et des plans qui nous donnent amplement satisfaction ! Le malheur, c'est que l'usine nécessaire à la construction en grand de ces voitures spéciales ne peut être construite, faute de capitaux suffisants.

Les médecins, — qui ont une tournure d'esprit très particulière, — ne veulent pas s'intéresser à ces sortes d'entreprises, sous des prétextes variés. D'autre part, les financiers ne voient pas la nécessité de travailler, pour améliorer le sort des praticiens de province, à leur détriment. Il résulte de tout cela que le problème, pour l'instant, semble insoluble.

Il ne l'est pas pourtant. Et si les médecins voulaient admettre que la meilleure manière d'avoir ce dont on a besoin, c'est de le construire soi-même, ils comprendraient qu'ils n'auraient qu'à se grouper, eux et leurs amis, pour avoir demain la voiture automobile de leur rêve. Il y a, en France, 10,000 docteurs exerçant à la campagne. Si chacun d'eux prenait deux actions de 100 fr. de la future Société à créer dans ce but, — quitte à les perdre en totalité, — l'usine fonctionnerait dans six mois et dans un an ils auraient la voiture depuis si longtemps attendue, puisqu'on disposerait ainsi d'un capital de 2.000.000 de francs ! Mais il n'y faut pas compter de sitôt.....

En attendant, que nos confrères visitent le Champ-de-Mars et Vincennes. Ils y verront de nombreux modèles, couverts de la classique poussière des grandes routes, et en reviendront ravis, mais décidés à abandonner, pour quelques années encore, ce mode de locomotion aux favorisés de la fortune. Qu'ils sachent bien toutefois que l'on n'a en ce monde que les satisfactions qu'on mérite ! M. B.

P. S. — A ce propos, recommandons très vivement aux médecins automobilistes le livre que vient de publier M. Baudry de Saunier, sur l'*Automobile théorique et pratique* (1900), dans lequel ils trouveront la description la plus complète qui soit des *Voitures à pétrole* (tome II).

C'est un ouvrage indispensable à toute personne s'occupant d'automobilisme d'une façon sérieuse ; les principaux types sont cités.

LES CURIOSITÉS DE LA PSYCHOLOGIE.

612.821

Le Musicien prodige : Pepito R. Ariola.

M. le Pr Ch. Richet a présenté au dernier Congrès international de Psychologie, un petit bébé fort intéressant, un des plus extraordinaires exemples de précocité cérébrale.

C'est un *musicien prodige*, qui dépasse de beaucoup en originalité le célèbre Inaudi, actuellement encore en cours de représentations à Paris (Folies Marigny).

« Cet enfant a trois ans et demi, est encore habillé d'une robe, encore paré de boucles longues, comme on l'est à cet âge où les « petits garçons sont encore petites filles », dit H. Bianchon. Ce petit Poucet, qu'il faut jucher sur la table du bureau pour qu'on le puisse voir, et dont la gracieuse frimousse, par moments, rit à l'auditoire, et, par d'autres, semble abîmée dans une large rêverie, est doué d'un cerveau prodige, étourdissant, et tel qu'on n'en a probablement jamais rencontré de si précoce.

Il avait deux ans et demi, à peine, lorsque sa mère, excellente musicienne, entendit tout d'un coup, avec stupeur, résonner le piano qu'elle venait de quitter et de refermer. Après avoir joué je ne sais quelle page de musique classique, elle avait passé dans la pièce voisine, et voilà que l'instrument redisait, à quelques fautes près, la phrase musicale, main droite et accompagnement.

©BIUM

Son étonnement grandit encore, quand elle aperçut son bébé, le petit Pepito Rodrigues Ariola, qui, de mémoire et de la façon la plus spontanée, restituait les notes et les accords entrés dans son cerveau quelques minutes auparavant.

Dès lors, le vieux et lamentable piano de sa mère devint l'inséparable de sa vie. Ce marmot, par ailleurs joueur, gai, plein d'entrain à vivre, s'attacha à l'art musical, *sans professeur*, avec une persistance passionnée, absolument invraisemblable à pareil âge. Et il fit des progrès étourdissants en quelques mois. »

Pepito Rodrigues Ariola paraît alerte, bien portant, vivace. Il y a chances pour que ce soit un jour un compositeur de génie. En attendant, d'après M. de Varigny, le répertoire de Pépito se compose de deux parties. « L'une est fixe et comprend quelques morceaux de sa composition qu'il sait par cœur, et un nombre considérable d'airs qu'il a entendus et qu'il reproduit dans une transcription qui lui est personnelle et ne change guère. » L'autre est en quelque sorte indéfinie. Car elle comprend tout ce qu'il *improvise* au courant des doigts, d'un côté ; de l'autre, toutes les *reproductions d'airs* qu'il vous plaira. Chantez ou sifflez une mélodie quelconque. Pépito écoute avec atention ; puis il la joue, dans le ton, avec le rythme et la mesure, les *forte* et les *piano* à leur place et dans leur ordre, en composant une basse appropriée.

« Ce qui est surprenant, ajoute cet auteur, c'est que ce petit bout d'homme *se soit appris l'harmonie* ; c'est qu'il se soit créé toute sa technique avec une remarquable précision et une sûreté qui déconcerte ; c'est qu'à trois ans et demi, et en moins d'un an, il ait découvert tout ce qu'il y a dans un piano, et en connaisse toutes les ressources en même temps que toutes les règles — ou peu s'en faut. A supposer même que Pépito ne fût *qu'un écho* et que ses improvisations ne fussent que des réminiscences (encore m'accorderez-vous que celles-ci ne peuvent être bien nombreuses), il n'en resterait pas moins cette extraordinaire aptitude à les traduire et reproduire exactement, et à se servir du piano comme ne peuvent le faire la plupart des mortels qu'après de longues études.

« Il faut voir jouer Pépito. Il faut voir ses gestes, sa manière d'attaquer l'instrument, aux rentrées, en particulier, et dans les *fortissimo*. Il a la finesse, il sait aussi déployer une vigueur étonnante. On se demande comment certaines notes s'en relèveront, tant l'attaque est rapide, nette et forte. Et l'ensemble de la sonorité est très particulier. M. Tarde me disait : « C'est du rossignol : il y a du chant d'oiseau là-dedans. » Le jeu est rapide, clair, frais, en effet. Deux faits ont frappé : C'est d'abord qu'il n'y a pas toujours l'accord parfait dans les opérations des deux mains — ou des deux moitiés du cerveau. L'une avance ou retarde souvent sur l'autre, comme il arrive dans le jeu à quatre mains, où la basse, par exemple, a peine à suivre le chant ». En second lieu, Pépito a certainement des moments de distraction, des périodes — d'une demi-minute, par exemple, — pendant lesquelles c'est presque un *automate*, pendant lesquelles il continue à jouer comme le professionnel fatigué, le pauvre « tapeur » qui fait danser depuis cinq ou six heures. On voit qu'il « n'y est plus. » Il y a des moments aussi où il n'y est qu'à moitié, pendant qu'il regarde l'un après l'autre d'un air sérieux, mais sans avoir beaucoup l'air de les voir, les personnes qui l'entourent. Cela n'a rien de très surprenant : l'attention ne se soutient que pendant des périodes courtes : elle vacille sans cesse. Mais on voit parfaitement les moments où elle se ressaisit à l'expression et au jeu de l'enfant.

LES PROCÈS MÉDICAUX.

614. 34

L'Asile pour tuberculeux de Mlle Noualhier.

Comme nous le laissions pressentir dans l'un de nos derniers Bulletins, la question de l'Asile Noualhier à Limoges n'est pas aussi simple que se plaisent à le dire les journaux politiques.

La question, au demeurant, est déjà ancienne, puisqu'elle a été portée en 1898 devant le Conseil d'Etat. En tous cas, notre article nous a valu une intéressante lettre de Mlle Noualhier que nous nous faisons un véritable plaisir d'insérer ici et que voici :

« Limoges, 1er septembre 1900.

« Monsieur,

« Puisque vous semblez vous intéresser à ma petite Œuvre, je vous envoie des documents dont vous tirerez parti, j'espère (1).

« Ce qui est certain et ce qui a été constaté par les *trois* Commissions d'Hygiène qui ont *visité* ma maison, c'est que depuis 18 ans il n'y a eu parmi les personnes qui soignent et vivent constamment avec mes malades, aucun cas de *contamination*.

« Comment les dangers, qui ne se manifestent pas à l'intérieur de la maison, pourraient-ils être à redouter dans un cercle plus éloigné ?

« Mes adversaires du reste, ne présentent aucun argument nouveau ; ils ne parlent absolument que de ce dont ils ont parlé il y a trois ans et dont le Conseil d'Etat a fait justice, aussi bien que M. le Dr Chantemesse dans son rapport. Ils ne mettent en avant que les seuls avis des Conseils d'Hygiène ou de Docteurs qui n'ont jamais pénétré dans la maison !

« Appréciez par vous-même, Monsieur.

« Si vous avez besoin de nouveaux renseignements, je suis toute à votre disposition pour vous les faire parvenir.

« Agréez, Monsieur, l'expression de ma haute considération. G. Noualhier.

Voici le texte du jugement rendu par le Conseil d'Etat, en 1898 :

République française, Au nom du Peuple français,

Le Conseil d'Etat statuant au Contentieux,

Sur le Rapport de la section du Contentieux,

Vu la Requête sommaire et le mémoire ampliatif présenté par la demoiselle G. Noualhier, propriétaire, demeurant à Limoges, la dite Requête et le dit mémoire enregistrés au Secrétariat du Contentieux du Conseil d'Etat les 23 octobre et 17 novembre 1897, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler pour excès de pouvoir un

(1) Nous avons reçu en effet une curieuse circulaire intitulée : *Documents complets sur l'affaire de Mlle Noualhier*. Limoges, 10 février 1898.

©BIUM

Arrêté du 25 août 1897, par lequel le Maire de Limoges lui a interdit de recevoir chez elle à partir du 1er octobre 1897, aucune personne atteinte de tuberculose ou autre maladie réputée contagieuse. Ce faire attendu que si la requérante reçoit et soigne gratuitement chez elle un certain nombre de malades, ce fait n'a pas pour effet de transformer son domicile en hôpital ou hospice, que d'ailleurs, en l'état actuel de la législation l'administration ne possède de droit de police et de contrôle sur les Etablissements de bienfaisance privés que s'ils sont fondés par des associations de plus de 20 personnes ; que les hôpitaux et maisons de santé ne sont point au nombre des Etablissements soumis à des règles spéciales au point de vue de la sécurité et de la commodité publique ; que la loi du 13 avril 1850 sur les logements insalubres, relative aux seuls locaux loués ou occupés par d'autres que le titulaire du droit de jouissance n'est pas applicable à l'espèce. Qu'en effet, la demoiselle Noualhier habite elle-même sa maison et n'a chez elle ni locataires, ni pensionnaires, mais seulement des hôtes reçus et soignés gratuitement.

Qu'enfin l'Arrêté attaqué excède les pouvoirs de police attribués au Maire par l'art. 97 de la loi du 5 avril 1850. Que si le Maire peut enjoindre aux habitants de s'abstenir de certains faits dangereux pour la salubrité publique, même si ils sont accomplis dans les habitations privées, il ne peut pas par des mesures individuelles, porter atteinte au droit de propriété et à la liberté des citoyens.

Vu l'arrêté attaqué,

Vu les observations du Ministre de l'Intérieur en réponse à la communication qui lui a été donnée du pourvoi, la dite observation enregistrée comme ci-dessus le 11 janvier 1898 et tendant à l'annulation de l'arrêté attaqué, par les motifs que le susdit asile de la demoiselle Noualhier cause un dommage ou une gêne à ses voisins, ceux-ci peuvent en poursuivre la réparation devant les tribunaux ; Que les pouvoirs de police générale du Maire ne lui permettent pas de porter atteinte aux droits que chacun possède d'user de sa propriété comme il l'entend ; qu'au surplus, il résulte d'une enquête à laquelle il a été procédé par les soins d'un Inspecteur général du service d'hygiène publique que la maison de la requérante a reçu un aménagement conforme à sa destination, répondant aux exigences de la Science et présentant toutes les garanties qui doivent exister dans les hôpitaux des grandes villes ;

Vu le mémoire produit par la ville de Limoges, représenté par son Maire en exercice, en vertu d'une délibération du Conseil municipal du 15 décembre 1897, le dit mémoire enregistré comme ci-dessus le 14 février 1898 et tendant au rejet du pourvoi, par ce motif, que l'Arrêté attaqué n'excède pas les pouvoirs de police attribués au Maire par l'art. 97 de la loi du 5 avril 1884 ;

Vu les nouvelles conclusions produites par Mlle Noualhier, les dites conclusions enregistrées comme ci-dessus, le 10 mars 1898, et tendant à ce que les frais de timbre et l'enregistrement du pourvoi soient mis à la charge de la Ville.

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Vu la loi du 5 avril 1884 ;

Vu les lois du 7 et du 14 octobre 1790 et du 24 mai 1872, (article 9).

Ouï : M. Teissier auditeur rapporteur ;

Ouï : M. Devins avocat de Mlle Noualhier et M. Chaudet, avocat de la Ville de Limoges, en leurs observations ;

Ouï : M. Jagerschmidt, Maître des requêtes, Commissaire du gouvernement en ses conclusions.

En ce qui concerne l'intervention de la Ville de Limoges : Considérant que l'arrêté attaqué a été pris par le Maire dans l'exercice de ses pouvoirs de police ; qu'il n'appartient qu'au Ministre de l'Intérieur de défendre au pourvoi formé contre cet Arrêté et que l'intervention de la Ville de Limoges n'est pas recevable.

Au fond : Considérant que s'il appartient au Maire d'user des pouvoirs de police qui lui sont conférés par la loi du 5 avril 1884, dans le cas ou la requérante aurait négligé de prendre des mesures de précaution rendues nécessaires par la présence des malades soignés à l'intérieur de son habitation, il n'a pu, sans porter atteinte au droit de propriété de la demoiselle Noualhier, lui interdire de recevoir chez elle aucune personne affectée de tuberculose ou d'autre maladie réputée contagieuse ; qu'ainsi l'arrêté attaqué est entaché d'excès de pouvoir.

Décide :

Art 1er. — L'intervention de la ville de Limoges n'est pas admise.

Art. 2. — Les frais de Timbre et d'Enregistrement du pourvoi seront supportés par la Ville de Limoges.

Délibéré dans la Séance du 11 mars 1898 où siégeaient MM. Berger, Président de la section du Contentieux. Présents : Braun, Roussel, Chauté, Grellet, Cotelle, Marguerie, Mayniel, Herbette, de Bourville, Lagarde, Bailly, Demagny et Veil-Durand, Conseillers d'Etat. Lu en séance publique le 18 mars 1898.

Voici maintenant le texte du nouvel arrêté municipal pris par le maire de Limoges, le 14 août 1900, à la suite des incidents qui se sont produits au sujet de l'asile de Mlle Noalhier, pour réglementer les établissements privés, maisons de santé et autres institutions similaires.

Le maire de la commune de Limoges, Député, Conseiller général, — Vu la loi du 5 avril 1884, en son article 97 ; — Vu les articles 471 et suivants du Code pénal ; Vu les discussions qui ont eu lieu et les vœux émis au dernier Congrès international des œuvres d'assistance publique et de bienfaisance privée (session de 1900) ; Considérant qu'aux termes de l'article 97 de la loi du 5 avril 1884 rappelant les dispositions de l'article 50 de la loi du 15 décembre 1799, il appartient au maire d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publiques dans sa commune ; qu'il est également de son devoir de prendre les précautions nécessaires, pour prévenir les maladies épidémiques ou contagieuses : Considérant qu'il a été constaté que l'existence, au centre de la ville, d'asiles ou maisons de santé privés destinés à recevoir des tuberculeux ou autres personnes atteintes de maladies épidémiques ou contagieuses, alors que ces établissements échappent à toute surveillance et à tout contrôle, constituent un véritable danger pour la salubrité publique et ce sans aucun profit pour les malades ; Considérant que les faits offrent un caractère d'urgence et de gravité tel qu'il y aurait imprudence et faute de la part du maire d'attendre que le projet présenté par le gouvernement le 8 juin dernier ait été accepté par le Parlement ; Que ce projet, du reste, n'enlève pas au maire les pouvoirs spéciaux qu'il tient dela loi du 5 avril 1884 (art 97) précitée ;

Arrête :

Article premier. — Il est formellement interdit de créer et de maintenir dans la ville de Limoges (limite de l'octroi) aucun asile, maison de santé, sanatorium privés, destinés à recevoir des tuberculeux, ou toutes autres personnes atteintes de maladies épidémiques et contagieuses. Les particuliers qui, en dehors des limites de l'octroi, désireront ouvrir les établissements ci-dessus prévus sur le territoire de la commune, devront se pourvoir de l'avis conforme du Conseil d'hygiène de l'arrondissement et consentir, à ce que leurs asiles ou maisons de santé soient placés sous le contrôle et la surveillance de M. le médecin des épidémies de Limoges et du Bureau d'hygiène municipal.

Art. 2. — M. le commissaire central de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Limoges, hôtel de ville, le 13 août 1900.

Le Maire, Signé : Emile Labussière.

Pour extrait conforme et attestation que le présent arrêté a été publié et affiché dans les formes prescrites le quatorze août mil neuf cents,

Le Maire de la commune de Limoges, Emile Labussière.

Vu par nous, préfet de la Haute-Vienne, le présent arrêté dont l'exécution immédiate est autorisée par application de l'article 95 de la loi du 5 avril 1884, après toutefois qu'il aura reçu la publicité prescrite par l'article 96 de la même loi.

Limoges le 14 août 1900.

Le Préfet : Paul Boudier.

Comme conséquence, un arrêté particulier a été pris contre l'établissement de Mlle Noualhier, mettant celle-ci dans l'obligation de fermer sa maison le 1er octobre prochain, dernier délai, et lui interdisant de recevoir aucun nouveau malade.

Reste à savoir si, cette fois, la ville de Limoges perdra son temps, comme en 1898. Nous reviendrons d'ailleurs ultérieurement sur ce sujet ; mais nous avons tout d'abord tenu à publier les pièces du procès, pour permettre à nos lecteurs d'apprécier par eux-mêmes.

©BIUM

LES NOUVELLES MÉTHODES EN MÉDECINE.

61.07

La Méthode de Sherlock Holmes en Médecine (1).

D'après un roman célèbre du Dr Conan Doyle, paru jadis en français dans le *Temps*, Sherlock Holmes représente un *Detective amateur* anglais, un détective consultant, selon sa propre expression. Il n'est pas au service de la police criminelle; mais celle-ci le consulte dans les cas particulièrement difficiles. Ses grands succès dans la découverte des criminels et l'éclaircissement des aventures ténébreuses, Holmes les doit avant tout à une *méthode d'analyse*, qu'il a lui-même inventée. Cette méthode consiste en ceci: *Par l'observation de tous les petits détails secondaires* et des *circonstances* qui se rattachent à un fait donné, il *devine* les *événements*.— A leur grand étonnement, il confond ainsi les personnes dont il ne pouvait d'aucune façon rien savoir.

Prenons un exemple.

Il vient chez Holmes un client, qui veut lui raconter son cas. Avant d'arriver au fait, Holmes lui demande pourquoi, aujourd'hui même, dans telle et telle rue, il a envoyé un télégramme. Le client est tout à fait surpris; mais il doit en convenir. Holmes avait remarqué à la botte du client de la terre glaise rouge. Or, il savait que, juste devant le bureau du télégraphe, le sol était crevassé et qu'il y avait sur le chemin de la terre grasse rouge. D'autre part, dans toute la contrée, on ne trouve pas de cette terre rouge. On ne peut donc évidemment en ramasser que si on pénètre dans le Bureau; la conclusion était donc facile à tirer.

Holmes, d'après ledit roman, fait par centaines des raisonnements de ce genre. D'un côté il mérite ainsi la plus grande confiance et l'admiration de ses clients; de l'autre il amène les aveux des criminels.

Cette méthode (2) est assez employée en médecine. Elle mérite d'attirer l'attention, dans l'examen des malades, pour la recherche des circonstances environnantes et de tous les petits détails. Elle permet en effet, de pénétrer les habitudes des malades ou de connaître les vraies causes de la maladie. D'ailleurs, en France, certains romanciers et surtout certains policiers l'ont appliquée à profusion.

Nous-même, nous l'avons utilisée bien des fois jadis dans notre pratique médicale, et en avons retiré de précieuses indications. Mais voici que les observations médicales se précisent et s'accumulent.

M. le Pr van Duyse (de Gand) aurait récemment recommandé, à l'attention des ophtalmologistes, cette méthode très remarquable. Il a donné à ce sujets quelques éclaircissements. Une dame vient le trouver et accuse à l'œil une violente douleur. A brûle-pourpoint, van Duyse lui dit : « Madame, vous avez des oiseaux. Il y a quatre jours, vous avez nettoyé la cage, et, depuis ce temps, votre œil est malade ». La patiente fut étonnée, au plus haut point, par la netteté et la précision de ce diagnostic. Voici comment s'expliquait la cause du mal. L'enveloppe d'ungrain de semence avait pénétré dans la cornée. La dame avait évidemment soufflé sur la mangeoire de ses oiseaux pour chasser les enveloppes des graines, et la vive arête d'une de ces cosses avait pénétré dans la cornée. Celle-ci présentait en effet une aréole grisâtre sur le côté blessé et était infiltrée à son bord. Les parties adjacentes de la sclérotique laissaient voir une injection capillaire. L'observation clinique avait démontré antérieurement à M. le Pr Van Duyse que 4 jours environ suffisaient pour amener à maturité une inflammation de ce genre.

Dans un autre cas, une jeune bonne de 16 à 17 ans se présente à la clinique, avec un petit garçon de 1 an et demi. La jeune fille souffrait d'un trachome. Van Duyse défendit très sévèrement à cette bonne de porter l'enfant sur son bras. Deux jours après, la jeune fille revint seule. Van Duyse la reçut très durement et lui dit : « Malgré mon ordre vous avez porté l'enfant; je suis forcé de faire connaître à vos maîtres votre maladie ». La jeune fille nia d'abord; mais, sur les instances réitérées du médecin, elle dût avouer qu'il y avait seulement 20 minutes elle tenait l'enfant sur son bras droit et que, devant la porte, elle l'avait confié à une autre personne pour qu'elle le gardât. Cette fois l'indice révélateur était un peu d'urine, qui avait coulé de haut en bas et de droite à gauche sur le tablier de la jeune fille.

Cet art de remarquer les petits détails et de les faire servir aux conclusions est en effet un exercice intellectuel supérieur.

En outre, il augmente considérablement la confiance dans le médecin. Mais il faut ajouter de suite qu'on doit se servir de la méthode de Sherlock Holmes avec sang-froid et une grande circonscription, car une méprise pourrait aisément rendre grotesque le médecin qui se tromperait et lui nuire plus que ne le serviraient cent observations exactes.

M. B.

(1) D'après une Traduction d'un article de la *Méd. Woche*, Berlin, 1900, avril 16, 129-130.

(2) Sa description dans le roman n'a rien d'étonnant, puisque l'auteur du dit roman est médecin.

LES ÉPIDÉMIES ACTUELLES.

614.3

La Peste en Australie.

La peste en Australie a fait récemment d'importants ravages. C'est à Sydney qu'elle a d'abord éclaté. Elle est venue sournoisement un matin de février 1900; elle fit une victime, puis sembla disparaître. Après un moment d'affolement, la sérénité reprit le dessus. Était-ce bien la peste après tout ? La Faculté affirmait que oui ; mais les profanes doutaient.

On dut bientôt se rendre à l'évidence. Les rats mouraient par centaines, avertissant par leurs cadavres la population incrédule du danger qui la menaçait. Le mal fit, en effet, une nouvelle victime, puis deux, puis quatre, puis sept, puis neuf. Plus de doute; l'ennemi est resté six mois et durant tout ce temps il s'est fait un jeu d'enfreindre les règlements et les mesures décrétés par les autorités sanitaires. Dès qu'on voulait l'enfermer dans un quartier déterminé, il renversait les barrières qu'on lui opposait, pour se montrer sur un point opposé. Si on le traquait en ville, il faisait son apparition dans les faubourgs, déjouant sans cesse tous les calculs. On put craindre un moment qu'il étendrait ses ravages partout et que rien ne viendrait à bout de sa malignité.

©BIUM

D'après une correspondance du *Temps* (août 1900), il semble pourtant qu'on y soit arrivé. A partir du 3 juin, l'épidémie perdit beaucoup de son intensité, et depuis le 2 juillet aucun cas n'a été constaté. Le moment est venu de résumer les observations auxquelles ont donné lieu la marche et les diverses phases du mal. Depuis son apparition jusqu'au 1er juillet, date où le dernier cas s'est produit, il y a eu 297 cas et 101 décès; les autres personnes frappées ont été guéries. La plupart des victimes appartiennent au petit monde des wharfs, des maisons de comestibles, des hôtels; cinq ou six à la classe aisée. Les enfants atteints ont été guéris assez aisément, tandis que la convalescence des adultes a été très pénible et très longue. Le mal, qui pendant un certain temps avait été circonscrit dans un des bas quartiers de la ville, — celui des wharfs les plus délabrés et des entrepôts les plus anciens, — a ensuite éclaté dans les divers points de la ville et dans ses nombreux faubourgs.

Les mesures en vigueur pour combattre la peste ont été : l'isolement des malades, la mise en quarantaine des personnes vivant sous le toit des victimes et désignées sous le nom de « contacts » (leur nombre s'est élevé à plus de 1,600), la désinfection des rues les plus malpropres, l'inspection régulière des maisons mal tenues, la chasse sans merci aux rats (plus de 75,000 ont été pris et brûlés). Les dépenses occasionnées à la ville se sont élevées à 85,000 livres anglaises, soit à 2,146,250 francs.—Les traitements en usage ont été : la *vaccination avec sérum préventif Haffkine* et *l'inoculation des malades avec le sérum curatif Yersin*. Dans les premiers temps de l'épidémie, le *sérum Haffkine* a joui d'une vogue considérable, à tel point que le siège du Conseil sanitaire a été littéralement pris d'assaut par la foule des impatients qui désiraient se faire vacciner. Puis tout à coup un revirement s'est produit dans l'opinion, qui n'a plus eu foi en ce vaccin, et, malgré les exhortations répétées des autorités sanitaires, personne ne s'est plus présenté. Le nombre des individus vaccinés a pourtant été d'environ 15,000. L'immunité n'a pas été complète, puisqu'une quinzaine de personnes vaccinées ont été atteintes par le mal. Les résultats obtenus par ce traitement préventif sont donc assez problématiques.

Ceux obtenus par le *vaccin curatif Yersin* sont au contraire excellents et indiscutables. Malheureusement, malgré les demandes réitérées faites à l'Institut Pasteur de Paris, on n'a pu obtenir une quantité appréciable de ce produit qu'au mois de mai, et la première inoculation n'a été opérée que le 19. Mais, dès cet instant, son action bienfaisante s'est fait sentir. On peut dire, en effet, que tous les malades inoculés à temps ont été guéris.

Et cependant, dit le *Temps*, tandis que les autorités sanitaires battaient la grosse caisse autour du vaccin Haffkine, ils ne faisaient pas la plus petite allusion au vaccin Yersin.

C'était autour de ce produit la conspiration du silence. Les personnes ayant vécu en pays anglais devineront aisément la raison de cette partialité. Haffkine est Anglais; Yersin est Français. Cela suffit. Les sujets de la Reine n'admettent que ce qui porte la marque nationale, ou du moins ils ne célèbrent que ce qui est d'origine anglo-saxonne.

La peste, qui peut être considérée comme terminée à Sydney, fait encore quelques victimes sur divers points de l'Australie. Mais ces victimes sont de plus en plus rares, et tout fait espérer que d'ici quelques semaines le pays entier sera débarrassé de ce fléau.

LES MÉDECINS COLONISATEURS

61 : 92

M. le Dr BALLAY (de Guinée)

M. le Dr Ballay est gouverneur de la Guinée. On a épuisé toutes les formules d'éloges, pour louer l'œuvre de ce colonial éminent, qui fut vraiment le créateur de la Guinée et qui, par sa sagesse autant que par son esprit d'initiative, fit de cette petite possession une colonie prospère et pleine d'avenir.

Aujourd'hui, M. Ballay acquiert un nouveau titre à la reconnaissance et, à l'admiration générale. En pleine épidémie de fièvre jaune, cet administrateur hors ligne, qui aurait droit à la retraite, qui était en congé, est parti récemment pour Saint-Louis du Sénégal, afin de faire l'intérim de gouverneur général de l'Afrique occidentale.

Notre colonie du Sénégal est cruellement éprouvée par le fléau : officiers, fonctionnaires y meurent en foule; le gouverneur général, le secrétaire général viennent de rentrer malades et mal remis de l'attaque de fièvre qu'ils ont eue. Le gouvernement a prié M. le Dr Ballay d'aller occuper le poste. Et, sans hésiter, M. Ballay s'est embarqué.

Il y a plus ! Le ministre des colonies avait dit à M. Ballay. : « Allez-vous installer à Konakry, en Guinée, d'où vous pourrez, tout aussi bien que de Saint-Louis, conduire les affaires du gouvernement général. » M. le Dr Ballay a refusé. Il a répondu que, dans les tristes circonstances présentes, là où il y avait danger, là était le poste à occuper. Et comme on insistait pour le faire changer d'avis, il a riposté qu'étant médecin, il pourrait du moins, à Saint-Louis, aider à soigner les malades.

Cet exemple de dévouement au devoir méritait d'être souligné. La *Quinzaine coloniale*, qui cite ce fait, parle de l' « héroïsme » que vient de montrer M. Ballay. Le mot n'est pas exagéré, dit avec raison le *Figaro* auquel nous empruntons ces lignes. Nous adressons nous aussi tous nos compliments à notre infatigable confrère devenu le gouverneur du Sénégal !

NÉCROLOGIE.

Nous apprenons la mort de M. le Dr Charles-Marie Lefèvre, ancien interne des asiles de la Seine, ancien préparateur à la Faculté de Médecine, médecin de la Société des Gens de Lettres, décédé à l'âge de trente-cinq ans. Ses obsèques ont été célébrées à Notre-Dame des Champs.

M. le Dr Gervais-Koyziewicz, chirurgien des hôpitaux de Bordeaux. — M. le Dr Franz Michl, professeur extraordinaire de chirurgie à la Faculté tchèque de Médecine de Prague. — M. le Dr A. Hanau, ancien privatdocent d'ana-

©BIUM

tomie pathologique à la Faculté de médecine de Zurich. — Sir William Stokes, professeur de chirurgie au Royal College of Surgeons de Dublin. — M. le Dr Pierce Adolphus Simpson, ancien professeur de médecine légale à l'Université de Glasgow. — M. le Dr Korsatoff, professeur à la Clinique psychiatique de l'Université de Moscou, décédé il y a quelque temps.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Enseignement médical Hospitalier à Paris. — *Hôpital de la Charité.* — M. le Dr Souques fait des conférences cliniques tous les jeudis, à 10 heures (jusqu'à la fin des vacances).



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux et Hospices de Paris. — *La nouvelle Maison de retraite d'Ivry.* — Le directeur de l'hospice des Incurables d'Ivry, M. Enjolras, a inauguré cette semaine la nouvelle maison de retraite Chemin Delatour, située en face de l'hospice. Cette maison de retraite a été fondée par Mme veuve Chemin, née Delatour, décédée à Paris le 30 décembre 1891. Par testament, Mme Chemin dont le mari exerçait la profession de balancier, faisait don à la Ville de plusieurs immeubles, donnant un revenu annuel de 40,000 francs environ, à charge par celle-ci d'hospitaliser trente vieux ouvriers, de préférence ayant exercé pendant cinq ans au moins l'état de balancier dans le département de la Seine, âgés de soixante-cinq ans et plus ou atteints d'une infirmité chronique. Une somme de 300,000 francs a été consacrée à l'édification et à l'aménagement de l'établissement qui est installé dans les meilleures conditions d'hygiène et de confortable. Le bâtiment, qui a quarante mètres de façade, est composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages. Le premier étage est occupé par un dortoir contenant 15 lits et le second étage par 15 autres lits, l'infirmerie et le logement du personnel. Le premier pensionnaire admis est M. Edme-François Prizet, ancien ouvrier balancier, âgé de soixante-seize ans.

Concours pour les prix à décerner en 1900 à MM. les élèves internes de quatrième année en fonctions dans les hôpitaux et hospices. — Concours de Médecine. — L'ouverture de ce Concours aura lieu le lundi 10 décembre 1900, à quatre heures, à l'Hôtel-Dieu. Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures du 1er au 15 octobre inclusivement. Le mémoire prescrit comme épreuve du Concours devra être déposé au Secrétariat général au plus tard le 15 octobre, à trois heures, dernier délai.

Concours pour les prix à décerner en 1900 à MM. les élèves internes de quatrième année en fonctions dans les hôpitaux et hospices. — Concours de Chirurgie et d'Accouchement.— L'ouverture de ce Concours aura lieu le jeudi 13 décembre 1900, à quatre heures, à l'Hôtel-Dieu. Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures du 1er au 10 octobre inclu ivement. Le mémoire prescrit comme épreuve du Concours devra être déposé au Secrétariat général au plus tard le 15 octobre, à trois heures, dernier délai.

Les Asiles pour Coloniaux en France. — On sait que la maison coloniale de Sèvres, fondée par notre ami, M. de Cuers, possède un laboratoire de parasitologie, créé l'an dernier par M. le Pr Raphael Blanchard, de l'Académie de Médecine, et dirigé par M. le Dr Guiart, chef des travaux pratiques à la Faculté de Médecine. D'intéressantes observations y sont faites sur les parasites dont la présence dans le sang des soldats coloniaux provoque la dysenterie, le paludisme, etc. — L'hôtel asile de Nancy est spécialement destiné aux Alsaciens-Lorrains retour de la légion, où ils sont allés reconquérir la nationalité française. L'initiative de la Société de Secours aux militaires coloniaux entretenus avec les ressources de la bienfaisance privée, est donc très méritoire.

Asiles étrangers et hôpitaux. — *Legs.* — M. le baron Adolphe de Rothschild vient de léguer à l'*asile d'aveugles*, fondé par la marquise Salsa, à Naples, une rente annuelle de cinq mille francs ; à l'*asile des mendiants* de Naples, une rente annuelle de cinq mille francs ; à l'*asile d'aveugles* de Francfort, une rente annuelle de cinq mille francs ; à l'*asile Rothschild*, une rente annuelle de cinq mille francs ; à l'*hôpital du canton de Genève*, une somme de cinquante mille francs ; à l'*hôpital d'enfants* de Genève, une rente annuelle de deux mille cinq cents francs. Sa belle propriété sise au bord du lac de Genève, le *Reposoir*, M. de Rothschld l'a donnée, avec quatre mille francs de rente pour l'entretien, à la *fondation ophtalmologique* qui porte son nom, dans cette ville. La dotation annuelle de cette fondation sera d'ailleurs de 80,000 francs. « Je dis 80,000 francs par an, pour augmenter les émoluments des médecins, du personnel et des desservants, mais surtout contribuer au bien-être de mes chers malades que je considère comme mes enfants ». Par un nouveau codicile, le testateur lègue encore à cet établissement, sans préjudice des sommes déjà engagées, cinq cent vingt-cinq mille francs..!

©BIUM



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé Militaire. — Nomination au grade de médecin *principal de 1re classe*, M. le médecin principal de 2e classe Moine, de l'hôpital militaire de Nancy, médecin chef de l'hôpital militaire de Toul ; au grade de *médecin principal de 2e classe*, M. le médecin-major de 1re classe Grivet, de l'hôpital militaire de Bourges, pour l'hôpital militaire du camp de Châlons. — M. le médecin-inspecteur Marvaud est nommé directeur du Service de Santé du 7e corps.

Nominations et Mutations. — Le *Journal Officiel* du 29 août 1900 publie des nominations et des mutations importantes et nombreuses dans le corps de Santé militaire. — *Ecole du Val-de-Grâce* : M. Jacob est nommé répétiteur (médecine opératoire et accouchements) à l'École du Service de Santé militaire.



Service de Santé de la Marine. — *Promotions.* — *Médecins principaux* : MM. Bourdon et Millon. *Médecin de 1re classe* : M. Hamon. — M. Leclerc, médecin auxiliaire des colonies, vient d'être promu au grade de médecin de deuxième classe. M. Aurégan, médecin de deuxième classe de la Marine, vient d'être promu au grade de médecin de première classe, en remplacement de M. le Dr Touren, retraité. M. le Dr Touren, médecin de première classe de la Marine, vient d'être nommé dans la réserve de l'armée de mer, au grade de médecin de première classe.

Service de Santé des Colonies. — M. le Dr Henric, de la mission Voulet, est parti pour Marseille à bord du *Vauban*. Il est actuellement au Lazaret, à cause de l'épidémie de fièvre jaune.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la ville de Paris. — *Statistique* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 35e semaine, 815 décès, au lieu de 901 pendant la semaine précédente et de la moyenne 907. L'état sanitaire est donc satisfaisant. La fièvre typhoïde a causé 20 décès au lieu de 31 la semaine précédente, la variole, 2 ; la rougeole, 4 au lieu de 7 ; la scarlatine, 1 , la coqueluche, 5 ; ladiphtérie, 2. La diarrhée infantile a causé 95 décès au lieu de 80 pendant la 34e semaine au lieu de la moyenne 133 , mais, malgré cette légère augmentations, elle est en notable décroissance sur les semaines précédentes. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 55 décès, au lieu de 69 pendant la semaine précédente et au lieu de 64, moyenne ordinaire de la saison. La phtisie pulmonaire a causé 190 décès, au lieu de la moyenne 165. On a célébré à Paris 413 mariages. On a enregistré la naissance de 1,110 enfants vivants (558 garçons, et 552 filles), dont 816 légitimes et 294 illégitimes.

La Fièvre typhoïde à Paris. — Dans le mois d'août, on a noté, une semaine, 27 décès. Et, fin du mois, on a fait remarquer qu'il y avait eu, à Paris, pendant les sept dernières semaines, 800 cas et 152 décès. Le *Matin* s'est ému de cet accroissement et a fait faire une enquête. D'après ce journal, ce résultat serait dû à un mélange des eaux de source avec des eaux *filtrées* et *épurées*, provenant de la Seine et de la Marne. — Comme on pouvait le soupçonner, la recrudescence des cas tient, paraît-il, à des causes complexes ; et la filtration et l'épuration des eaux infectées employées n'ont pas été suffisantes, il y a d'autres causes encore à incriminer.

Le traitement de la lèpre à Hanoï. — L'Institut Pasteur établi à Hanoï vient d'expérimenter avec succès un nouveau traitement de la lèpre. Se rappelant les tentatives déjà faites dans l'Amérique du Sud, il a employé le sérum de chèvre à laquelle on avait injecté du sang humain de lépreux. Deux malades injectés de sérum ont ressenti immédiatement une amélioration sensible ; on attend de bons résultats de cette méthode.

Choléra. — *Indes-Anglaises.* — On télégraphie de Simla que 168 soldats sont morts du choléra depuis le 3 août. La maladie décroît. Un Institut Pasteur a été inauguré le 6. Il y a 34 soldats en traitement. Le succès du traitement paraît complet.

Fièvre Jaune. — *Sénégal.* — On mande de Saint-Louis, le 31 août, à l'agence Havas, que l'état sanitaire de la ville s'améliore.



Divers.

Les Morts au cours des Banquets. — Un banquet avait lieu dans un restaurant, boulevard des Italiens. Quand arriva le moment des toasts, M. Piétri, secrétaire de l'Inspection académique de Beauvais, se leva et prit la parole. Tout à coup, il s'arrêta et tomba, la tête en avant, sur la table. Les convives se précipitèrent vers lui. On courut chercher M. le Dr Petrowitch. Celui-ci ne put que constater la mort de M. Piétri, due à la rupture d'un anévrisme.

Nous avons assisté nous-même, il y a plusieurs années, à un accident de cette nature. Le président d'un banquet fut frappé de mort, au moment de porter son toast. On vint nous chercher à un théâtre voisin, où l'on savait nous trouver ; mais nous arrivâmes trop tard. Rien ne put rappeler à la vie... l'infortuné convive de ce grand banquet.

Les Médecins philatélistes. — En 1862, M. le Dr Legrand (c'est aujourd'hui le doyen vénéré de la Timbrologie française), se trouvait à peu près le seul, au milieu de l'indifférence générale, à collectionner, avec un ami, les petites vignettes multicolores. — Vingt ans après, il ven

©BIUM

dait trois cent mille francs une partie de sa collection merveilleuse, et il possède encore une précieuse série de timbres français.

Les Médecins dans le monde. — Parmi les convives au récent déjeuner célèbre de M. Chauchard, citons MM. Leygues, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, et M. le Dr Duguet, de l'Académie de Médecine ; plusieurs membres de l'Institut, etc., etc.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Derecq est rendu à Moret-sur-Loing. — M. le Dr Legendre est à Agay — M. le Dr Choffé est à Rotheneuf. — M. le Dr Dolbeau est à Trasforêt.



Revue des Congrès.

I. — XIIIe Congrès international des Sciences médicales. [Paris, 1900].

M. le Dr Bertheau (de Paris). — **Sur un nouveau traitement de la tuberculose à l'aide de la transfusion de l'aldéhyde formique et d'autres médicaments par l'électricité statique, ou méthode de Francisque Crôtte.**

Je me fais un devoir d'exposer brièvement les résultats d'une nouvelle méthode de traitement, essayée par M. Francisque Crôtte, en France et en Amérique.

Cette méthode, que j'ai suivie régulièrement à Paris, pendant quatre ans (1894 à 1898), sous la direction de son inventeur, Francisque Crôtte, consiste spécialement en transfusions (c'est-à-dire pénétration) par les courants d'électricité statique, d'aldéhyde formique, solution de formol à travers les téguments, les organes, les os, etc.

Le formol s'emploie également, comme adjuvant, en inhalations. Mais, je le répète bien haut, c'est aux recherches très méritantes de Francisque Crôtte que nous devons l'idée de transfusion de l'aldéhyde formique, par les courants statiques, de sorte que ce puissant antiseptique, pénétrant tous les tissus, devient le microbicide de la tuberculose.

Laissant à mes honorables confrères de Bordeaux et de New-York, qui pourront confirmer mes convictions, surtout après les effets acquis avec des machines bien plus fortes qu'en France, le soin de relater leurs observations et les succès de leur expérimentation, je me permets de joindre une statistique recueillie en 1897 sur les résultats certainement moins efficaces, déjà obtenus dans de moins bonnes conditions.

Cette statistique ne peut établir d'une manière absolue la valeur de la méthode, car en France surtout, j'estime que les sujets suspects n'ont pas suivi régulièrement le traitement, pas plus qu'ils n'ont pu, miséreux qu'ils étaient pour la plupart, éviter les causes aggravantes d'une alimentation insuffisante, d'un air irrespirable, d'une déplorable hygiène, etc....

STATISTIQUE SUR 285 TUBERCULEUX.

1° Guéris : 1er degré, 13; 2e, 91; 3e, 2, 106 guéris.
2° Améliorés : 1er degré, 1; 2e, 93; 3e, 84, 118 améliorés.
3° Stationnaires : 1er degré, 0; 2e, 27; 3e 23, 50 stationnaires.
4° Morts : 1er degré, 0; 2e, 4; 3e, 8, 12 morts.

Tout ce que j'ai exprimé, je l'ai fait avec sincérité, avec foi. Je ne doute pas que l'avenir nous réserve une confirmation de nos espérances. Je suis heureux, pour mon humble part, de souhaiter à Francisque Crôtte une satisfaction entière qui sera le couronnement de son œuvre, consacrée au bonheur de l'Humanité.

M. le Dr Ducamp (de Bordeaux). — **Sur une nouvelle méthode de traitement de la tuberculose par la transfusion de médicaments au moyen de l'électricité statique, ou méthode de Francisque Crôtte.**

Ce n'est pas sans une noble ambition que les savants ont employé tout leur savoir, toute leur énergie à chercher le moyen de vaincre ce terrible fléau, qui a nom la tuberculose ; fléau si terrible qu'à lui seul il ravage plus de vies humaines que tous les autres ennemis. Mais ces efforts, quoique encouragés par les gouvernements des différents pays du monde, ont toujours échoué devant l'impossibilité de surprendre cet insaisissable ennemi. Le résultat prodigieux recherché est en grande partie atteint aujourd'hui, grâce à l'ingénieuse association de l'Electricité à l'antiseptique le plus puissant connu jusqu'à ce jour, je veux dire l'Aldéhyde formique. Celui-ci, il est vrai, quoique jouissant de la propriété de détruire à lui seul le microbe générateur de la tuberculose, ne pouvait être utilisé à cause de sa trop forte puissance d'oxydation, allant jusqu'à détruire les tissus ; et comme d'un autre côté, il n'était pas assez puissant à faible dose, il s'agissait de pouvoir lui donner un auxiliaire au moyen duquel on obtiendrait la destruction du bacille de Koch, sans altération du tissu atteint par la maladie. C'est grâce à cette découverte, aussi simple qu'ingénieuse, qu'un savant, M. Francisque Crôtte, a doté l'Humanité de la précieuse méthode de traitement par l'électricité, combinée à l'aldéhyde formique. Des Instituts formés par lui depuis quelques années, tant à Paris qu'à Bordeaux et New-York, ont démontré par d'innombrables guérisons, la précieuse valeur de cette méthode. A Bordeaux, où j'ai eu l'avantage de diriger moi-même le traitement depuis près de deux ans, j'ai pu me rendre un compte exact de cette méthode qui m'a procuré des résultats vraiment inespérés ; ce qui me permet de dire et d'affirmer que la tuberculose est en réalité vaincue, à la condition cependant que le malade n'attende pas le ravage complet ou la destruction entière de l'organe atteint ; le traitement n'ayant pas le pouvoir de refaire des organes complètement délabrés ou détruits.

Voici la méthode de traitement employée, que nous avons l'honneur de soumettre à votre attention : 1° Transfusion au moyen de l'électricité statique, dont les courants toniques et microbicides par eux-mêmes ont le pouvoir de transfuser l'aldéhyde formique à travers les organes malades ;

2° Inhalations de vapeurs d'aldéhyde formique, pendant quelques minutes et 2 ou 3 fois par jour.

Il me suffira de citer quelques cas, au milieu d'une infinité d'autres, tout aussi probants, pour justifier mon assertion. Suivent quelques cas.

Après cet exposé, et surtout après les cas très nombreux des guérisons obtenues qu'il nous a été impossible de

©BIUM

rapporter dans cette courte communication, nous nous croyons autorisés à conclure : 1° Que la tuberculose est toujours curable à la première période, presque toujours à la seconde et un tiers au moins, à la dernière. Nous ne saurions trop féliciter H. Francisque Crôtte d'avoir doté la Science de ce procédé aussi facile qu'ingénieux d'enrayer une maladie qui de nos jours était le fléau de l'Humanité.

M. le Dr Eïd (du Caire). — **Contribution à l'étude des lésions valvulaires du cœur développées sous l'influence du tabac.**

L'auteur fait remarquer que, malgré que l'on soit encore peu porté à admettre l'existence des lésions organiques vraies du cœur développées à la suite de l'abus du tabac, ses longues observations dans un pays où l'intoxication tabagique est à son maximum, l'ont amené à l'hypothèse suivante : l'intoxication nicotinique peut amener des lésions organiques du cœur.

Il cite trois observations à l'appui : Dans le premier cas, il constate : double souffle organique aortique, souffle systolique mitral avec frémissement cataire, dilatation du cœur droit; dans les deux autres cas, double lésion aortique. Les trois malades présentaient tous les symptômes d'une intoxication tabagique évidente. Comme cause des lésions cardiaques, rien de ce que l'on peut invoquer habituellement : ni syphilis, ni rhumatisme articulaire aigu, ni vieillesse, etc. (le plus âgé des trois avait trente-huit ans). La seule cause qui reste donc c'est l'abus excessif du tabac, dont les trois malades inhalaient la fumée dans les poumons; en conséquence intoxication tabagique.

On sait, d'autre part, que les lésions valvulaires ne se développent pas seulement sous l'influence des germes infectieux, mais encore sous l'influence de poisons d'ordres multiples, témoins les endocardites et valvulites d'origine toxique : type par exemple, toxine tuberculeuse et sténose mitrale; intoxications atténuées et répétées, sclérose par intoxication (Teissier, thèse de Paris, sous l'inspiration du Pr Potain). Pourquoi les poisons d'origine végétale ne pourraient-ils pas produire les mêmes effets, surtout ceux qui portent principalement leur action sur le système vasculaire? Les observations de l'auteur le confirment dans cette hypothèse.

Dans le courant de sa communication il énumère les dangers du narghilé que l'on est tenté généralement de considérer à tort comme très atténués et qui, en pratique, bien souvent le sont beaucoup moins qu'on ne le croit.

Discussion.

M. le Dr Rendu. — Il confirme l'hypothèse du Dr Eïd et dit avoir été frappé par la fréquence des angines de poitrine qu'il a eu l'occasion de constater en Corse et dont un certain nombre étaient organiques et ne semblaient reconnaître que le tabagisme comme cause.

M. le Dr Hirtz. — Il partage également l'opinion du Dr Eïd et rapporte à l'appui de cette hypothèse deux cas de lésions organiques qui l'ont frappé et qui ne pouvaient reconnaître comme cause que le tabagisme.

M. le Dr Pétrovitch (de Paris). — **Quelques cas de guérison des lésions valvulaires constituées.**

La lésion valvulaire est-elle toujours, ainsi qu'on l'admet, immuable et incurable. C'est pour répondre à cette question que nous avons entrepris, depuis 10 ans, des recherches cliniques, en suivant durant des mois et des années, l'évolution des endocardites et des affections organiques du cœur chez les malades de notre clientèle. En laissant de côté les cas d'endocardites aiguës qui guérissent dans le cours ou à la suite des maladies qui leur ont donné naissance, nous avons pu recueillir sept cas de lésions valvulaires constituées, ayant persisté depuis au moins six mois, et ayant présenté, en dehors des signes physiques, des symptômes fonctionnels habituels des maladies cardiaques. La lésion valvulaire (insuffisances mitrale et aortique), dans tous ces cas, a disparu de 10 mois à 3 ans après le début des premiers accidents fonctionnels, avec un traitement uniforme consistant dans l'usage de l'iodure de potassium à petite dose, longtemps continué, avec intervalles de repos, et dans l'application, au niveau de la région précordiale, de pointes de feu.

Ce sont ces cas qui on tfait l'objet de notre communication, à la suite de laquelle M. le Professeur Rendu, secrétaire de la Section, a cité deux cas de sa connaissance, de lésion valvulaires qui ont guéri. M. le Professeur Potain, président de la Section, dont on connaît la grande compétence en pareille matière, après avoir fait l'éloge des patientes et remarquables recherches de l'auteur, qui ont amené ces faits nouveaux, et après avoir relaté un cas semblable, a insisté sur le jeune âge des sujets qui ont bénéficié de cette terminaison favorable.

En résumé, après notre communication du 7 août, la curabilité de la lésion valvulaire est un fait acquis à la Science. Nous pensons que les cas de guérison en deviendront plus nombreux, une fois l'attention des médecins systématiquement portée sur cette question.

M. le Pr Thomas Jonnesco (de Bucarest). — **Le traitement du glaucome par la résection du sympathique cervical.**

Depuis 1897, quand j'ai pratiqué et préconisé pour la première fois la résection du ganglion cervical supérieur du sympathique pour le traitement du glaucome, cette opération nouvelle a pris une extension suffisante pour prouver que l'idée était bonne et que les résultats étaient encourageants. J'ai pu réussir 34 cas dont 12 personnels; les autres ont été tous opérés sur l'indication des spécialistes. Ceci prouve d'une part l'inefficacité des opérations oculaires, pour certaines formes de glaucome, et la confiance que les spécialistes accordent à mon opération. C'est la meilleure preuve de son utilité.

Sur 22 cas opérés dans différents pays, je trouve 20 améliorations notables et durables et deux insuccès. Mes douze interventions se partagent ainsi : 5 en 1897, 2 en 1898, 2 en 1899 et 3 en 1900. Sur 5 cas en 1897, j'ai obtenu dans 2 cas des insuccès immédiats, mais je n'ai pas pu suivre les malades pour juger des résultats définitifs; dans un cas le résultat immédiat a été excellent, mais je ne puis parler du résultat tardif, n'ayant pu revoir le malade; enfin 2 cas ont été profondément améliorés et ce résultat se maintient depuis trois ans : dans un cas il s'agissait du glaucome irritatif chronique, dans l'autre, du glaucome chronique simple : les deux malades avaient subi la double iridectomie sans aucun résultat. Des deux malades opérés en 1898 : une atteinte du glaucome aigu n'a pas bénéficié de l'intervention, l'autre, glaucome chronique simple double, iridectomie sans résultat, présentait une atrophie complète de la papille d'un côté, une faible acuité visuelle de l'autre; la résection du sympathique de ce côté a donné un résultat excellent qui s'est accru avec le temps. Des 2 opérés en 1899 : l'un atteint du glaucome chronique simple,

©BIUM

iridectomie sans résultat, a été très amélioré par la résection du sympathique bilatéral ; l'autre, présentait d'un côté une cataracte glaucomateuse avec perte absolue de toute perception lumineuse ; de l'autre côté un glaucome chronique irritatif à marche rapide, que l'iridectomie a été incapable d'enrayer ; la résection du sympathique de ce côté a amélioré sensiblement l'état du malade en enrayant la marche de l'affection, maintenant l'acuité visuelle qui n'a plus baissé depuis l'intervention. Enfin, de 3 opérés de 1900, 3 cas de glaucome chronique double iridectomie d'un côté, résection du sympathique de l'autre côté : résultat excellent constaté deux mois après l'opération, acuité visuelle considérablement augmentée : compte les doigts à 30 cent. après l'opération, à 2 m. 50 cent. deux mois après l'opération. Un autre glaucome double aigu, iridectomisé sans résultat, résection bilatérale du stympathique, *statu quo* sauf diminution du tonus, mais cas trop récent pour juger du résultat définitif. Enfin les 3 cas : glaucome double à début aigu et à poussées : résection bilatérale du sympathique, cessation des douleurs depuis 3 mois, abaissement du tonus, conservation de l'acuité visuelle antérieure, pas de régression.

En somme : les résultats immédiats comme les tardifs sont très satisfaisants. On ne peut parler dans ces cas de restauration complète de la vue, mais d'une amélioration, voire même du maintien de l'acuité visuelle et empêchement des progrès de l'affection. Ce qui est déjà un résultat excellent vu l'impuissance de l'iridectomie dans ces cas de glaucome chronique qui, pour la plupart, du reste, avaient préalablement subi l'iridectomie et le sclérotome sans pouvoir enrayer la marche progressive du mal.

II. Congrès international d'Electrologie et de Radiologie médicales.

[Paris, 1900].

M. le Dr Rivière (Paris). — **Traitement de l'Epithelioma et de la Tuberculose par les Courants de haute fréquence.**

M. le Dr J.-A. Rivière au Congrès international d'Electrologie et de Radiologie médicales, qui a eu lieu à Paris, du 27 juillet au 1er août 1900, a lu un travail d'où il a tiré les conclusions suivantes :

1° Que les courants de haute fréquence et, en particulier les effluves mono ou bipolaires du résonnateur Oudin ou du nouveau transformateur d'Arsonval semblent guérir les petits épithéliomas de la face et exercent, dans certains cas, une influence heureuse sur l'évolution des tumeurs malignes. Ils exercent, d'abord, une action thermo-électro-chimique, qui a pour effet d'éliminer les tissus néoplasiques, et, si l'on admet la théorie parasitaire, de détruire par leurs rayons actiniques les micro-organismes et leurs toxines, et, en second lieu, une action trophoneurotique curative, qui ramène les processus vitaux à la normale en même temps qu'elle favorise la phagocytose.

Il ajoute qu'il ne saurait être question d'appliquer l'action thermo-électro-chimique à l'élimination des grosses tumeurs pour lesquelles l'ablation reste le procédé d'élection. Mais à ce traitement devrait succéder le traitement préventif et curatif de la récidive. Les courants de haute fréquence et, et en particulier, les effluves mono ou bipolaires du résonnateur Oudin ou du nouveau transformateur d'Arsonval, semblent exercer cette action en modifiant la vitalité des nouvelles régions contaminées par la brèche opératoire après les avoir désinfectées et drainées. Ce mode spécial d'applications électriques paraît être actuellement un des seuls moyens thérapeutiques à tenter dans le cas de tumeurs inopérables.

2° Que les courants de haute fréquence exercent une influence certaine sur la tuberculose pulmonaire et localisée ; le microbe s'accommode mal de l'application réitérée de ces courants, ses facultés reproductrices et la virulence de ses toxines s'atténuent, comme l'avaient fait prévoir les expériences de laboratoire du Pr d'Arsonval.

Tandis que l'organisme humain, exposé à ces mêmes courants, voit s'accroître ses forces générales, son ennemi, placé dans des conditions pathologiques, s'affaiblit. Il est aussi probable que sous l'influence du bain électrique, l'action bienfaisante des phagocytes devient plus grande. Il semble évident que dans ces conditions, l'assiégé, récupérant ses forces et aidé des phagocytes, finit par l'emporter sur le bacille. Il suffit alors de placer le malade dans les meilleures conditions d'hygiène et d'alimentation pour prévenir le retour du mal.

3° Que les effluves mono ou bi-polaires des courants de haute fréquence et de haute tension guérissent rapidement les ganglions tuberculeux avec ou sans trajet fistuleux et qu'ils exercent une influence heureuse sur la tuberculose des os, les tumeurs blanches et dans les cas de tuberculose localisée. Ces courants relèvent l'état général, tandis que grâce aux effets des rayons actiniques, ils tuent le bacille.

III. — Congrès international de déontologie et de médecine professionnelle.

[Paris, 1900].

M. le Dr A. Couvreur (de Paris). — **De l'utilité d'un Ordre de Médecins, considéré : 1° Dans les rapports des médecins entre eux ; 2° Dans les rapports des médecins et de la Société ; 3° Dans les rapports des médecins et de la Justice**

M. le Dr Couvreur croit à la possibilité et à la nécessité d'un Ordre disciplinaire des médecins, selon les projets qui ont été établis dans ces dernières années par MM. Jamin (de Paris) et Lasalle (de Lormont). L'inscription des médecins se fera d'office, et les Chambres médicales ainsi que le Conseil de l'Ordre seront nommés à l'élection. La Doctrine médicale, la Religion et les opinions politiques de chacun seront respectées ; mais la nouvelle institution jouira d'un pouvoir disciplinaire capable de réprimer les méfaits des confrères et d'enrayer le charlatanisme.

L'Ordre, prévoyant en l'avenir, craignant la pléthore médicale, réclamera plus de difficulté pour l'obtention du diplôme, et pourra, par une cotisation exigée de chacun, par des dons, constituer une caisse de retraites pour les confrères malheureux.

Dans ses rapports avec la Société, l'Ordre des Médecins n'aura pas moins d'efficacité. Sa force d'Association le rendra plus puissant auprès du Parlement, fera réclamer ses conseils dans les questions d'Hygiène générale et de prophylaxie. Par lui, sera établie sciemment et publiquement la répartition, entre le médecin traitant et le chirurgien, d'un bloc d'honoraires pour les opérations ; ce qui dissipera les soupçons d'un autre partage que le public, averti par des mœurs nouvelles, est toujours disposé à imaginer.

En face de la Justice, les services rendus par l'Ordre seront également appréciables. Les médecins qui, par indifférence ou par crainte, ne veulent pas faire réprimer les nombreux délits dont ils pâtissent, n'auront qu'à livrer le

©BIUM

soin de la répression à la mutualité qui agira anonymement. Le mauvais vouloir et l'ignorance du Parquet s'effaceront devant la grande force de l'Association. Enfin, des avis réclamés à l'Ordre, ou imposés par lui, lorsque nos confrères seront traduits en justice, éviteront des scandales toujours nuisibles à la profession.

Il est temps de se hâter. Si les médecins ne prennent pas les devants, l'opinion publique finira par leur faire imposer une réglementation sans doute plus draconienne que celle qu'ils pourraient se donner à eux-mêmes.

M. le Dr Senya Saïto (Japon). — La Société des Médecins du Japon.

M. le Dr Senya Saïto fondait sous ses auspices, il y a 11 ans, à Kyoto, ancienne résidence impériale japonaise, avec 340.000 habitants, une Société de Médecins, dont il est président, et composée aujourd'hui de 591 membres, c'est-à-dire 1 médecin pour 1.172 habitants.

Le but que poursuit cette Société, c'est le progrès et l'humanité, ainsi que l'amélioration de la profession médicale ; elle prête son concours désintéressé dans toutes les dispositions du Gouvernement et de la Ville au point de vue médical et hygiénique. C'est ainsi que l'hiver dernier, par leur intervention énergique, ses membres ont préservé la ville de Kyoto de la peste, et sauvé d'innombrables victimes à la suite du terrible tremblement de terre d'il y a 10 ans.

Tous les mois, les membres se réunissent pour discuter les nouvelles médicales, leurs applications, les découvertes, inventions, etc. Ils possèdent un organe médical qui est publié une fois par mois.

Au Japon, on compte 2 Universités, 5 Ecoles Médicales; de plus il existe au Japon un genre d'Ecole Médicale pratique, autorisée par le Gouvernement, et ce sont encore les membres de la Société Médicale qui organisent les cours pratiques.

Enfin, deux fois par mois, les Membres se réunissent avec les Agrégés des Universités pour discuter les questions médicales.

[A. P. S.].

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

La Compagnie d'Orléans a soumis à l'Administration supérieure qui vient d'homologuer une proposition ayant pour objet d'étendre jusqu'à Saint-Rémy-les-Chevreuse, la zone dans laquelle le prix de l'abonnement de 3 mois, de 6 mois ou d'un an, en 3e classe pour le parcours entre Paris et l'une quelconque des stations de banlieue jusques et y compris Orsay, peut être réglé par paiements mensuels.

Cette disposition est mise en vigueur depuis le 1er septembre 1900.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.
PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

A CÉDER de suite, pour cause de décès, dans une grande ville du littoral méditerranéen, **Clientèle de Médecin de premier ordre.**

S'adresser, pour tous renseignements, à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, VI.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Institut de Bibliographie Scientifique
Paris, 93, boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT
Listes des Questions d'Internat et d'Externat
PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE
Par **Marcel BAUDOUIN.**
Vol. in-18, de plus de 200 pages.— Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

LISTE DES JOURNAUX
EDITÉS PAR
L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE
PARIS

Gazette Médicale de Paris. — Hebdomadaire illustré. — Directeur : M. le Dr Marcel Baudouin.

Bibliographia Medica. — Mensuel (3.500 fiches). — Directeurs : MM. les Prs Richet et Potain.

Archives provinciales de Chirurgie.
Archives provinciales de Médecine.
Archives provinciales des Sciences.
Mensuels. Directeur : M. Marcel Baudouin.

Revue internationale de Pédagogie comparative. — Mensuel. — Directeur : M. Auguste Mailloux.

Archives Médicales de Toulouse. — Mensuel. — Directeur : M. le Pr Jeannel.

L'Ouest artistique et littéraire. — Mensuel. — Rédacteur en chef : M. Herbinet.

L'INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE imprime, en outre, les publications suivantes :

Bulletin de l'Académie internationale de Géographie botanique.
Bulletin de l'Association française de Botanique.
Le Monde des Plantes.
Mensuels. Directeur : M. H. Léveillé.

Le Journal des Avoués.
Le Journal des Huissiers.
Mensuels. Rédacteur en chef : M. Duparcq. Administ. : MM. Marchal et Billard

Bulletin agricole du Maine. Organe des Syndicats agricoles (6.000 exemplaires). — Mensuel.

Le Salut de Dieu. — Mensuel. — Gérant : M. E. Périer.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe. — Trimestriel.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe. — Trimestriel.

Etc., etc., etc.

IMPRESSIONS RAPIDES EN TOUS GENRES :
Revues et Volumes, etc.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 558.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 38. 22 Septembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Peste en Écosse, par Marcel Baudouin; — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : La Filtration des Eaux : Le Filtre Kurka. — Les Congrès du mois : Le premier Congrès international du Commerce et de l'Industrie des Spécialités pharmaceutiques. Le Congrès de Médecine vétérinaire. — Les Epidémies actuelles : La Peste en Ecosse. — Les Médecins explorateurs : Le Dr Henric. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes. — Les livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — Le Filtre Kurka à l'Exposition de Vincennes. Un élément du Filtre Kurka. Installation du Filtre Kurka. — M. le Dr Henric. — M. le Dr A. Lamouroux (Paris).

BULLETIN

614.3

La Peste en Ecosse.

La peste s'est installée en Grande-Bretagne, à Glasgow, en Ecosse. Elle a déjà fait un certain nombre de victimes dans cette énorme agglomération, aux relations internationales considérables, et menace, non seulement les ports étrangers, mais aussi les villages voisins.

Toutes les précautions, affirme-t-on, ont été prises par les autorités anglaises. Nous n'en doutons pas. On s'efforce, de même, en France (1) comme ailleurs, de défendre nos côtes; et l'on a raison.

Réussira-t-on à arrêter vite l'épidémie dans sa marche, comme le prétendent beaucoup d'hygiénistes? Nous l'espérons et y comptons. Mais le résultat sera-t-il obtenu aussi rapidement que bon nombre le croient? Cela est plus incertain.

Ce qui nous fait émettre ces doutes, c'est ce qui s'est passé pour l'épidémie de Sydney (Australie), dont nous avons raconté l'histoire dans notre dernier numéro (1). Certes, la peste n'a pas une puissance de propagation comparable à celle du choléra; mais il ne faudrait pas croire que, même à l'heure actuelle, où l'on possède au moins deux sérums antipesteux, on l'arrête aussi facilement qu'on le répète sans cesse.

A Sydney, en six mois, malgré toutes les précautions prises, la maladie a fait 297 victimes, et a causé 101 décès. Ces chiffres ne sont pas, évidemment, très élevés pour une ville aussi importante que la métropole d'Australie, et prouvent qu'en réalité l'affection n'est pas aujourd'hui des plus malignes. Mais ils montrent que l'épidémie, qui devrait s'éteindre vite, dure malgré tout ce qu'on tente, et persiste assez longtemps, en dépit des efforts les plus scientifiquement organisés.

Comme à Glasgow, les environs de Sydney ont été infectés. Il faut donc se défendre et le Gouvernement français a bien fait de prendre les mesures que nous signalons plus loin (2).

Il ne sera jamais assez sévère.

Marcel Baudouin.

(1) Depuis quelque temps, le Gouvernement exige la patente de santé pour les provenances de Grande-Bretagne.

(1) *Gazette médicale de Paris*, 1900, n° 37, p. 437-438.
(2) Voir, plus loin, page 449.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

613.35

La Filtration des Eaux : Le Filtre Kurka.

La question de la filtration en grand des eaux a depuis longtemps déjà préoccupé les hygiénistes. Les moyens artificiels dont on disposait jusqu'à ce jour ne sont pas encore absolument satisfaisants. C'est pourquoi nous croyons utile de signaler à l'attention de nos lecteurs tous les systèmes nouveaux. Mais, pour aujourd'hui, nous nous bornerons à citer celui qui est exposé à l'Annexe de Vincennes, et qui permet de faire une filtration d'eau, de quelle qualité qu'elle soit et dans la quantité désirée. Il s'agit du Filtre Kurka, qui, contrairement à tous les filtres connus jusqu'ici, travaille avec la plus petite durée possible et présente, par là-même, de très grands avantages.

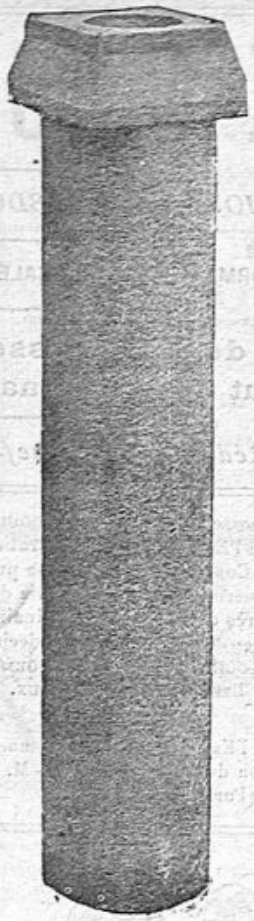

Fig. 124. — Un élément du Filtre Kurka.

Nous attirons spécialement l'attention des hygiénistes sur cette belle exposition.

La disposition générale de ce filtre comprend :

1° Un *réservoir d'eau à filtrer.*

2° Un certain *nombre de chambres, où l'on installe les éléments de filtration.*

3° Un *couloir de service.*

4° Un *bassin à eau épurée.*

Les éléments de filtration, qui constituent, en somme, la base du système (Voir *Fig.* 124), sont des tuyaux solides de pierre poreuse, à pores très fins ; ils sont réunis verticalement et multiplient par leur nombre les surfaces filtrantes.

La longueur totale de l'élément est de 1m20; le diamètre de la partie cylindrique est de 0 m.23; et seize de ces éléments exigent un mètre carré de surface ; ce qui est peu.

Tout mètre carré de surface de filtration fournit 3 mètres cubes 56 d'eau épurée par jour, à la vitesse

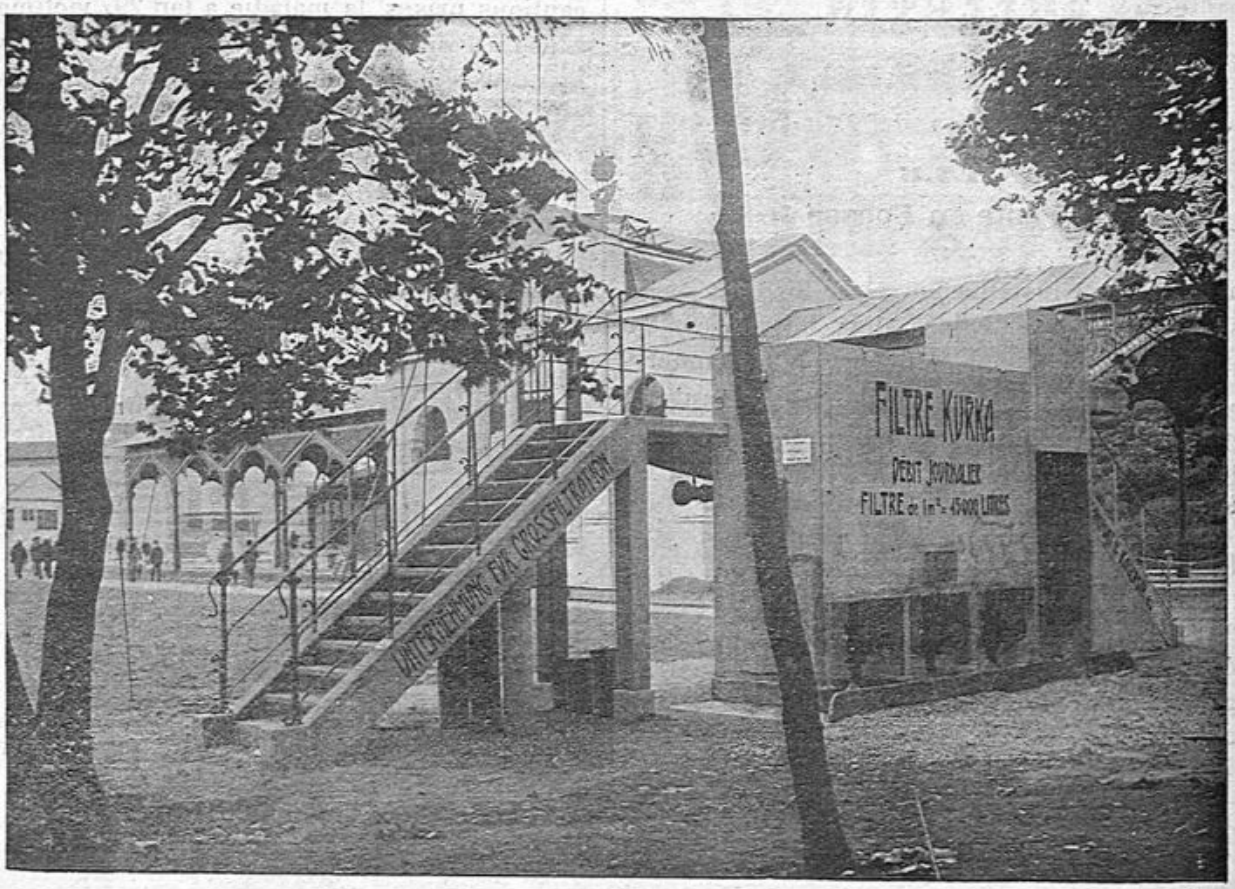

Fig. 125 — Le filtre Kurka à l'Exposition de Vincennes.

©BIUM

normale de filtration de cent cinquante-trois millimètres.

Les *Fig.* 125 et 126 montrent l'installation du filtre avec les différentes parties que nous avons mentionnées.



Fig. 126. — Installation du Filtre Kurka.

LES CONGRÈS DU MOIS.

615.4 (06)

Le premier Congrès international du Commerce et de l'Industrie des Spécialités pharmaceutiques.

[Paris : 3-4 Septembre 1900].

Le premier *Congrès international du Commerce et de l'Industrie des Spécialités pharmaceutiques* vient de clore ses séances. L'importance de ce Congrès ne saurait être méconnue à une époque où les spécialités jouissent auprès des médecins et du public d'une faveur incontestable et sans cesse croissante. Les médecins y ont trouvé des garanties de dosage, d'inaltérabilité et de bonne qualité des produits, qui en assurent l'efficacité. A cela il faut ajouter, on peut bien le dire, une plus grande facilité de prescription.

Mais cette faveur n'a pas été sans amener un énorme contre-coup, provoqué d'un côté par la concurrence, ce qui n'a encore rien de surprenant à l'époque où nous sommes; de l'autre, par l'obstruction exercée par les pharmaciens détaillants eux-mêmes. Ce dernier fait est assez curieux. On peut se demander en effet comment les spécialités, dont la vente est réservée aussi bien aux pharmaciens détaillants qu'aux pharmaciens spécialistes, profiteraient à ceux-là plutôt qu'à ceux-ci. La raison en est que les détaillants, se laissant glisser sur la pente du rabais, ont peu à peu abandonné au public la remise qui leur est faite sur le prix marqué des spécialités, et n'ont plus par là-même intérêt à en vendre. Les imitations « à meilleur marché » se sont donné libre cours; et c'est ainsi que les spécialistes ont rencontré de la part, non pas de confrères ennemis, mais de confrères assurément imprudents, une opposition peu en rapport avec leurs intérêts bien compris. Voici en effet comment s'exprime M. A. Girard, dans un travail très documenté, lu au Congrès (1re Section) : « La spécialité n'a jamais été créée en vue de léser les intérêts confraternels ; elle devait, au contraire, procurer aux pharmaciens un supplément de recettes et de bénéfices rémunérateurs, car, par sa publicité, elle a incité le public à se médicamenter ». Et plus loin : « Le rabais, en dehors des efforts que nous tentons nous-mêmes pour le réfréner, aura nécessairement sa période de réaction. La spécialité arrivera, suivant la progression que nous prévoyons, à compter pour un tel chiffre dans les recettes de la pharmacie, que celle-ci ne pourra plus sacrifier ses profits ».

Les pharmaciens détaillants, dont la situation certes est également digne d'intérêt, comprendront ces sages réflexions, et si, dans l'avenir, l'entente complète, nécessaire et profitable, autant pour les uns que pour les autres, peut s'établir entre les détaillants et les spécialistes, ce sera déjà là un grand résultat.

©BIUM

Ceci dit, comment les spécialistes pourront-ils lutter contre la concurrence ? Il s'agit, bien entendu, de la concurrence qui s'exerce au moyen de préparations frauduleuses, contenant secrètement d'autres médicaments énergiques que ceux annoncés, ou de contrefaçons mal faites.

C'est là une question qui intéresse autant les médecins et le public que les pharmaciens eux-mêmes. Les Congressistes ont essayé de la résoudre d'abord en s'unissant en une force compacte, chacun revendiquant la responsabilité de ses produits ; ensuite en émettant un certain nombre de projets de résolutions dont ne peuvent manquer de s'inspirer les pouvoirs publics des différents pays, lorsqu'ils seront appelés à examiner la question. Il y a précisément en France un intéressant projet de loi déposé à la Chambre par M. Astier, député, et dont les termes ont ce grand et rare avantage de concilier tous les intérêts. M. Astier, qui est également pharmacien, a été amené à donner au Congrès, où il assistait, des explications sur son projet de loi. Il a déclaré que l'article V, qui intéresse particulièrement les spécialistes, a déjà été voté au Sénat, soutenu par M. le Pr Cornil, comme rapporteur, et M. le Pr Brouardel, en qualité de Commissaire du Gouvernement. La modification apportée par lui consiste dans l'obligation imposée aux spécialistes d'indiquer sur leurs étiquettes le nom et la dose de la ou des substances actives qui entrent dans leurs préparations. L'honorable député a ajouté que cette innovation, qui semble contraire aux intérêts des spécialistes a pour but de renseigner exactement le médecin ; en même temps elle mettra un frein aux réclames charlatanesques, qui se font autour de certains produits indignes de la confiance du médecin et du public. En résumé, a-t-il conclu, les lois doivent être faites dans l'intérêt général, et non en faveur d'une corporation, si intéressante soit-elle.

Nul doute que les dispositions de ce projet parfaitement équitable ne soient adoptées lorsqu'en viendra la seconde délibération.

En attendant, après avoir montré la valeur scientifique et pratique des spécialités, après avoir montré que les entraves apportées à leur libre circulation sont contraires aux intérêts publics, le Congrès a voulu surtout assurer la protection des véritables spécialités, et diminuer ou unifier dans une mesure équitable les droits d'introduction excessifs et souvent prohibitifs de ces spécialités dans les différents pays. Ce sont justement ces droits qui, en augmentant les prix de vente sans profit pour le vendeur, favorisent la concurrence ou la contrefaçon. En conséquence, le Congrès a adopté à l'unanimité les projets de résolutions suivants, auxquels nous avons fait allusion :

Première section. — *Première résolution.* — Il est à désirer : 1° Que dans chaque pays les restrictions légales ou administratives apportées à l'introduction et à la vente des spécialités pharmaceutiques n'aient d'autre but que d'assurer à la santé publique les garanties auxquelles elle a droit ; 2° Que le régime du droit commun soit appliqué à ces produits, en ce qui concerne les restrictions légales, administratives ou fiscales (censure pour la publicité, timbre, impôts spéciaux, etc.) apportées aux moyens employés pour la propagande.

Deuxième section. — *Deuxième résolution.* — Il est à désirer que, dans tous les pays où les spécialités pharmaceutiques ne sont pas admises librement, on réalise l'unification des formalités à remplir pour l'introduction et la vente des spécialités étrangères. Ces formalités devraient surtout consister dans la déclaration faite par les intéressés, des principes actifs de chaque préparation.

Troisième résolution. — Dans chaque traité de commerce il devra être stipulé que les médicaments vendus sous le nom et le cachet du fabricant pourront être introduits dans les pays contractants, à la charge par les fabricants de se soumettre aux formalités prescrites par les lois du pays d'introduction.

Quatrième résolution. — Il est à désirer : 1° Que, dans les pays où les taxes douanières sont établies *ad valorem*, ces droits ne dépassent pas 10 0/0 de la valeur moyenne des produits, calculée suivant les prix de gros habituels ; 2° Que, dans les pays où les taxes douanières sont perçues sous forme de droits spécifiques calculés d'après le poids de la marchandise, ces taxes soient graduées de façon à grever toutes les catégories de spécialités, lourdes ou légères, dans la même proportion par rapport à leur valeur, sans jamais excéder 10 0/0 du prix de gros habituel des produits.

Troisième section. — *Cinquième résolution.* — Les marques de fabrique devant être protégées indépendamment des produits qu'elles revêtent, il en résulte que la marque de fabrique d'un médicament quelconque doit être protégée même dans le pays où ce médicament est prohibé.

Sixième résolution. — Le nom d'un fabricant ou d'un inventeur, fût-il inscrit dans un Codex ou tout autre recueil officiel de médicaments, constitue une propriété qui doit être protégée partout, sans distinction de nationalité, et sans obligation de dépôt, à moins que ce fabricant n'en ait fait volontairement abandon au domaine public.

Septième résolution. — L'emploi des désignations usuelles, telles que le nom scientifique d'un médicament ou le nom de la forme qu'il affecte, comme par exemple les mots : Capsules, élixirs, globules, granules, ovules, pilules, poudre, sels, sirop, solution, suppositoire, vins, etc., étant absolument nécessaire dans bien des cas pour dénommer clairement les produits pharmaceutiques, il est à désirer que les marques de fabrique portant l'une des dites désignations, suivies du nom du fabricant ou de l'inventeur, soient acceptées au dépôt dans chaque pays, étant entendu que le dépôt ne concède au déposant aucun droit à la propriété de la désignation usuelle.

Huitième résolution. — La dénomination de fantaisie d'un médicament doit être protégée dans tous les pays à l'égal des dénominations de fantaisie des autres produits de l'industrie.

Neuvième résolution. — Il est à désirer que tous les pays adoptent une législation uniforme de la brevetabilité des produits industriels, y compris les médicaments.

Ces projets de résolutions ont été motivés par d'excellents rapports. Nous avons cité celui de M. Girard ; citons également celui de M. Augendre (2me section), concernant le « Régime relatif à l'Industrie et au Commerce des spécialités pharmaceutiques ». Enfin celui de M. L. Comar sur la « Garantie des marques de fabrique et de commerce des spécialités pharmaceutiques dans les différents pays ».

Ajoutons enfin que des discussions importantes ont eu lieu, auxquelles ont pris part : MM. Victor Fumouze, Docteur en Médecine, Président du Congrès, Président honoraire de l'Union des Fabricants ; Pelletier, avocat à la Cour d'Appel ; le Comte de Maillard de Marafy, Président des Comités consultatifs de l'Union des Fabricants ; Bertaut, Président de la Chambre syndicale des Fabricants de produits pharmaceutiques ; Astier, Coirre, Vice-Président de cette Chambre syndicale ; Leprince, Docteur en Médecine, Secrétaire général du Congrès ; et Le Perdriel, Secrétaire.

Nous devons également mentionner l'intervention efficace de plusieurs Délégués étrangers, notamment des Délégués belges.

©BIUM

Il était bon de fixer les principaux résultats de ce Congrès, qui intéressent autant, nous le répétons, les Médecins et le Public que les Pharmaciens eux-mêmes. — René J. LAUFER.

619 (06)
Le Congrès de Médecine Vétérinaire
[Paris, 1900].

M. Jean Dupuy, Ministre de l'Agriculture, a présidé, à l'Hôtel des Sociétés savantes, la séance d'ouverture du Congrès vétérinaire.

Environ trois cent Ccongressistes assistaient à cette réunion, parmi lesquels de nombreuses notabilités du monde vétérinaire et scientifique, notamment MM. Darbot, sénateur ; Nocard et Chauveau, de l'Institut ; Rossignol, Benjamin, président de la Société centrale vétérinaire, etc.

Après une allocution très applaudie du Ministre, qui a félicité de leurs succès les organisateurs du Congrès et les a assurés de la sollicitude du Gouvernement, l'assemblée a procédé à l'élection de son bureau et réglé l'ordre du jour de ses travaux.

A ce Congrès, une série de *vœux* d'intérêt général ont été adoptés.

A la suite d'un rapport de M. DARBOT, sénateur, le Congrès a demandé que l'*industrie des étalons* fût protégée, au point de vue des primes, par la création de commissions départementales, nommées par les conseils généraux.

Il a été d'avis que le *Service sanitaire vétérinaire* devait être organisé pour toute la France d'une manière uniforme et dirigé par un personnel technique institué auprès du ministère de l'Intérieur.

Est venu ensuite en discussion un rapport de M. MOROT, secrétaire général du Congrès, sur la *réglementation des saisies dans les abattoirs*. Sur cette question, le Congrès a émis le vœu que fût établie réglementairement l'uniformité des motifs de saisie dans les abattoirs ; que cette réglementation fût établie par une Commission nommée par le ministre de l'Agriculture et qu'elle fût incorporée dans le Règlement d'administration publique destiné à compléter la loi du 21 juin 1898 sur le Code rural.

Après une série de vœux relatifs à l'*agencement des abattoirs au point de vue sanitaire*, le Congrès a examiné le rôle des vétérinaires dans l'enseignement agricole. Adoptant les conclusions du rapport de M. THIERRY, professeur à l'École d'agriculture de Beaune, le Congrès a demandé que les professeurs de Zootechnie des Écoles pratiques d'agriculture fussent des vétérinaires nommés après concours, et que, par contre, un cours d'Agronomie fût institué dans les Écoles vétérinaires.

Notons aussi le rapport de M. LARMET (de Besançon) sur *les certificats d'origine et de santé, la création d'une caisse des Epizooties*. Après la discussion du rapport de la Commission des travaux, discours du président et clôture du Congrès.

Une délégation a remis à M. Dupuy, ministre de l'Agriculture, le texte des vœux adoptés par le Congrès.

LES ÉPIDÉMIES ACTUELLES.

614.5
La Peste en Ecosse.

I. — L'ÉPIDÉMIE. — *Glasgow*. — Il y a déjà eu plus de 100 personnes atteintes de la peste bubonique à Glasgow. On signale 5 nouveaux cas de peste : ce qui porte le nombre des cas à 22 et un cas suspect. Il y a 115 personnes en observation à l'heure actuelle.

Les cas soignés à l'hôpital sont divisés en deux catégories : la première comprend les malades non sérieusement atteints et qui peuvent guérir ; la seconde est composée de malades, dont l'état est critique et qui pourraient succomber. Il est vrai que les médecins sont convaincus qu'en raison des moyens dont la Science dispose actuellement, l'épidémie ne pourra faire des ravages aussi grands que ceux causés par le choléra ou la petite vérole.

Le personnel médical et les gardes-malades de l'hôpital ont été inoculés, au moyen du sérum arrivé de Paris. Les cadavres des victimes sont incinérés. Un conflit s'est produit entre les autorités sanitaires et les curés catholiques, deux cadavres de pestiférés ayant été *incinérés* sans le consentement de l'Eglise.

On a découvert, dans une rue voisine de celle où se sont produits les premiers cas de peste, le cadavre d'une jeune femme morte de cette maladie. Les voisins, ayant remarqué une odeur nauséabonde qui s'échappait de l'appartement, enfoncèrent la porte et trouvèrent une jeune femme qui gisait au pied de son lit.

Extension en Ecosse. — La peste a gagné la petite ville de Govan, où il y a eu trois cas.

II. — MESURES SANITAIRES. — *Glasgow*. — Les commerçants de Glasgow viennent d'adresser aux autorités une protestation contre les mesures de précaution prises pour empêcher la propagation de la peste. Ils déclarent ces précautions exagérées et font ressortir le tort considérable qu'elles font subir au commerce, dont les affaires sont presque totalement suspendues.

Liverpool. — D'autre part, le Conseil municipal de Liverpool a décidé la désinfection afin d'assainir les quartiers populeux où la peste aurait de grandes chances de se propager si elle faisait son apparition dans la ville.

Londres. — Le bruit a couru que deux cas s'étaient produits dimanche parmi les ouvriers des docks de Londres ; mais les autorités ont catégoriquement démenti le fait.

Tous les bâtiments arrivant dans les ports anglais sont examinés par le Service de Santé. S'il y a des cas suspects, ils sont soumis à une stricte surveillance pendant dix jours.

AUTRICHE. — Le gouvernement autrichien a ordonné de soumettre à un examen médical toutes les provenances de Glasgow.

HOLLANDE. — On annonce qu'un cas de peste aurait été constaté à Amsterdam. Un décret royal en date du 8 septembre, prescrit l'application de mesures très rigoureuses dans les ports hollandais. En prévision du danger, on a déjà pris de minutieuses précautions, surtout au Hook van Holland, à Maassluis et à Rotterdam.

©BIUM

France. — Le Ministère de l'Intérieur a fait publier au *Journal Officiel* l'avis suivant : « La peste ayant été constatée à Glasgow, la patente de santé sera obligatoire, à partir du mercredi 12 septembre, pour les navires provenant des ports d'Ecosse, d'Angleterre et d'Irlande, par application de l'article 12 du décret de Police sanitaire maritime du 4 janvier 1896 ».

Brest. — Le Conseil sanitaire maritime de Brest, a pris une série de mesures contre la peste. Il a décidé d'installer une étuve avec des pulvérisateurs au bout de la jetée ouest du port de commerce, à proximité des bureaux de la consigne sanitaire. L'Administration sanitaire ne dispose actuellement que d'une étuve. sise sur l'île de Trébéron, au fond de la rade de Brest, par conséquent assez éloignée de la direction sanitaire. D'un autre côté, les militaires des troupes de la Marine, rentrés des colonies et en convalescence, sont tenus de se présenter, tous les huit jours, aux médecins des localités où ils se rendent. Ceux qui sont rentrés de congé et présents au corps sont présentés au Conseil de Santé.

Le directeur du Service Sanitaire maritime, à Brest, communique la note suivante : « Conformément aux instructions ministérielles, depuis le 12 septembre, les arrivages de Glasgow ne sont plus admis à Brest ni dans tout le ressort de la circonscription (depuis et y compris Saint-Malo, jusqu'à l'embouchure de la rivière de Quimperlé), quel que soit le chargement du navire. Un navire venant de Glasgow serait d'office, après avoir reçu sur rade, dans un mouillage isolé et sous pavillon de quarantaine, un approvisionnement nécessaire en eau et en vivres frais, dirigé sur le Havre ou Saint-Nazaire. » La municipalité de Brest, de son côté, fait arroser les rues avec de l'eau additionnée de phénol.

Des mesures viennent d'être prises pour préserver les petits ports de la côte bretonne contre l'invasion de l'épidémie ; ces mesures étaient nécessaires. M. Verne, sous-préfet de Brest, vient d'adresser aux maires des communes de l'arrondissement une circulaire leur prescrivant de prendre des mesures de préservation contre la peste.

LES MÉDECINS EXPLORATEURS.

61 : 92

L'arrivée du Dr Henric en France.

Le steamer *Vauban*, de Bordeaux, venant de Saint-Louis, Dakar et toute la côte du Sénégal, est arrivé à Marseille. Il a été envoyé au Frioul où une quarantaine de quatre jours lui a été imposée en raison de sa provenance. Cette quarantaine se prolongerait si des cas suspects étaient signalés à bord, mais jusqu'à présent la situation sanitaire est bonne.

On sait que le Dr Henric, de la mission Voulet-Chanoine, s'est embarqué à bord du *Vauban* pour rentrer en France, après avoir d'ailleurs payé son tribut à l'épidémie de fièvre jaune ; mais il a su s'en guérir.

M. le Dr Henric a joué un rôle assez important dans la mission Voulet, dont il dirigea le service médical. C'est lui qui, le 14 juillet, recueillit le dernier soupir du colonel Klobb et soigna son officier d'ordonnance, le lieutenant Meynier, que les balles de Voulet avaient grièvement atteint. Il fut assez heureux pour lui sauver la vie. N'écoutant ensuite que son devoir de médecin, il essaya même, a-t-on dit, de rappeler Chanoine à la vie. On comprend dans ces conditoins que la déposition du Dr Henric devant le parquet militaire du Sénégal ait eu une importance capitale. Mais, à cet égard, il est à prévoir qu'il observera le silence le plus absolu en rentrant en France et que les journalistes n'obtiendront de lui aucune indication décisive sur le sombre drame du Soudan.



M. le Dr Henric, médecin des Colonies. [*Mission Voulet-Chanoine*].

D'ailleurs notre confrère vient d'adresser au *Petit Marseillais* la lettre suivante, datée du lazaret de Frioul, 12 septembre :

« Monsieur, certains journaux de Paris prétendent que M. le gouverneur général Chaudié m'aurait retenu au Sénégal, en plein foyer de fièvre jaune, malgré mes demandes réitérées de rapatriement. Je tiens à protester contre ces assertions erronées par la voie de votre estimable journal. Dans les circonstances pénibles que le Sénégal traversait, j'ai cru de mon devoir de médecin de demander à rester jusqu'à la fin de l'épidémie. M. Chaudié a émis un avis très favorable à cette demande écrite, sous la réserve que mon état de santé me permit de continuer mes services dans la colonie. Quelques jours après, j'ai été frappé par la maladie ; la convalescence a été pénible, de sorte que le Conseil de Santé du Sénégal a décidé mon rapatriement. Telle est la vérité stricte.

D'autre part, je suis absolument décidé à ne me prêter à aucune interview sur la mission Voulet-Chanoine, ni sur l'enquête. Le gouvernement a tous les documents en main ; il est seul juge des renseignements qui peuvent être communiqués à la Presse.

Veuillez agréer, etc. Dr Henric, *ex-médecin da la mission de l'Afrique centrale, médecin de 1re classe des colonies* ».

Le Dr Henric est actuellement à Rennes dans sa famille.

NÉCROLOGIE.

61 : 92

M. le Dr Alfred LAMOUROUX (de Paris).

M. le Dr Alfred Lamouroux (de Paris), Conseiller municipal du Quartier des Halles et Conseiller général de la Seine, est mort la semaine dernière au Plessis-Piquet, où il était en villégiature et où, sur les conseils de son médecin, il se reposait depuis plusieurs mois. Il souffrait depuis longtemps, en effet, d'une maladie de cœur. M. Lamouroux était célibataire et laisse un frère et une sœur.

Né en 1840, il était l'un des plus anciens membres du Conseil municipal, où il fut envoyé pour la première fois aux élections d'octobre 1872. Depuis cette date, il siégea sans interruption dans cette assemblée. Aux dernières élections

©BIUM

de mai il fut élu, comme républicain, par 3,063 voix sur 4,905 votants, contre 1,229 voix obtenues par M. Paul Degouy, radical socialiste.

M. Lamouroux, qui appartenait dans le précédent Conseil au groupe des républicains municipaux, avait été élu par le Conseil municipal actuel Président de la deuxième Commission : Police, Domaines, Sapeurs-pompiers. Parisien



M. le Dr Lamouroux (Paris), *Conseiller Municipal*, [Commission du Vieux Paris].

de naissance, il a passionnément aimé Paris, et nul n'a plus que lui, en ces trente dernières années, contribué à son embellissement. Il fut l'inspirateur de la plupart des grands travaux qui ont transformé ce ventre de Paris, que sont les Halles. Mais il avait senti aussi le charme qui se dégage des vieilles pierres devant lesquelles s'écoula notre histoire et les leçons que ces témoins du passé peuvent inspirer. Aussi était-il un protecteur vigilant de ces souvenirs.

C'est lui qui eut l'idée de la si active Commission du « *Vieux Paris* », qui a déjà sauvé tant de monuments anciens. Il en était le vice-président et, à ce titre, il reçut, l'année dernière, la croix de la Légion d'honneur. M. Lamouroux avait écrit une série de rapports et d'études très documentés sur les Archives, sur la restauration de l'église Saint-Eustache, d'autres encore. Il avait été vice-président du Conseil municipal. Ses vingt-huit années de mandat en faisaient aujourd'hui le doyen.

Sa thèse de doctorat en Médecine est intitulée : *Essai critique sur le merveilleux en médecine* ; elle date de 1865 (Paris, 4°, 83 p.).

Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Eustache. M. le Président du Conseil municipal, M. le vice-président, et le Bureau du Conseil, conduisaient le deuil avec la famille du défunt. Parmi la nombreuse assistance, nous avons remarqué M. le préfet de la Seine, et son chef de cabinet ; MM. le préfet de police, et le secrétaire général de la préfecture de police, M. le président du Conseil général de la Seine et un grand nombre de conseillers généraux et municipaux ; le colonel et l'état-major de la légion de la garde républicaine ; M. le Dr Capitan, président de la Commission du Vieux-Paris, etc... Au cimetière du Père-Lachaise, où l'inhumation a eu lieu, des discours ont été prononcés par MM. Grébauval, au nom du Conseil municipal, Chérioux, au nom du Conseil général, M. le Dr Capitan et M. Richard, président du Comité républicain du quartier des Halles.

On annonce de Naples la mort de M. Marini, qui aurait découvert un procédé de momification des cadavres. — M. le Dr Stanislas Vitrey, pharmacien de première classe à Bourbonne-les-Bains. — M. le Dr Ludot, décédé à Sainte-Ménéhould, à l'âge de quarante-six ans. — M. le Dr Petit, maire de Longeau (Hante-Marne), président du Conseil d'arrondissement de Langres. — M. François Ruyssen, botaniste distingué et l'un des plus grands bienfaiteurs de l'Association des Alsaciens-Lorrains de Paris, décédé à Cannes, à l'âge de soixante-dix-ans. Il laisse plusieurs ouvrages remarquables, dont quelques-uns en collaboration avec M. Portes.

Un élève du Conservatoire, Frédéric Crimail, fils du chirurgien en chef de l'hôpital de Pontoise est mort des suites d'une laparotomie. Il avait eu l'an dernier son premier accessit d'harmonie et Lavignac fondait sur lui les plus grandes espérances. Il meurt juste trois mois après son jeune frère qui fut noyé à Sergy.

M. Honoré-Jean-Daniel Brun, fondé de pouvoirs de M. Burat, agent de change, frère de notre maître et ami, M. le Dr Brun, chirurgien des hôpitaux de Paris, professeur agrégé à la Faculté.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy. — M. le Dr Bleicher, professeur d'Histoire naturelle médicale, est nommé directeur de l'École supérieure de Pharmacie de Nancy.

©BIUM



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpital Pasteur à Paris. — A l'occasion de l'inauguration des services de l'Hôpital Pasteur, les amis du Dr Martin, co-directeur, avec le Dr Roux, de cet établissement, viennent de lui offrir une jolie plaquette sur laquelle Auguste Patey a gravé le portrait de Mme Martin, née Buttura. Au revers, on voit la croix de la Légion d'honneur qu'ont value au Dr Martin sa science et son dévouement, et au-dessous une gracieuse gerbe de roses et de lauriers soulignant cette inscription : « Sérothérapie de la diphtérie. Au Dr Louis Martin, ses amis de l'Institut Pasteur. »



Sociétés et Congrès.

Société d'Hygiène de l'Enfance. — Cette Société a choisi comme sujet de concours la question suivante. « *Du rachitisme : ses causes, ses effets immédiats et éloignés.* » Les mémoires inédits et écrits en français, allemand, anglais, italien ou espagnol, porteront une épigraphe reproduite sur une enveloppe cachetée contenant le nom de l'auteur. Ces mémoires, devenant la propriété de la Société, ne pourront être réclamés par leurs auteurs. Le concours sera clos le 31 décembre 1900. Adresser les mémoires, avant cette date, à M. le Dr Chassaing, président de la Société d'Hygiène de l'Enfance.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — *Armée active.* — Promotions au grade de médecin-inspecteur : M. Marvaud, médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé du 17e corps d'armée, en remplacement de M. Driout, placé dans la Section de réserve. — M. Marvaud est nommé directeur du Service de Santé du 7e corps d'armée. — Au grade de médecin principal de 1re classe : M. Moine. — Au grade de médecin principal de 2e classe : M. Grivet. — Au grade de médecin-major de 1re classe : MM. Desprez, Baret, Salebert et Comte. — Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. Vidal, Lesterlin, Vedrines, Mathieu, Colomb et Haury.

Réserve. — Nominations au grade de médecin principal de 1re classe : M. Sommeillier, médecin principal de 1re classe de l'armée active, retraité. — Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. François et Mornet, médecins-majors de 2e classe de l'armée active, démissionnaires. — Au grade de médecin aide-major de 2e classe : MM. les Drs Abeilhon, Ader, Arrivé, Atger, Banzet, Benoist, Bertucat, Bonin, Bouquet, Bremont, Bridoux, Burot, Canonne, Carpentier, Castaing, Cauvy, Chambrin, Champollion-Lanaute, Chauvin, Chevron, Clerc, Contal, Coriveaud, G.-C.-E. Coulomb, P.-A. Coulomb, Cousin, Coyola, Cunéo, Dechenne, Decloux, Delarras, Delisle, Desbiez, Desjardin, Desjars, Desvaulx, Dubois, Dumaine, Eloy, Escoube, Estourneau de Tersannes, Etienne, Fedou, Félix, Fournié, Frappier, Gauthier, Gayraud, Gentin, Gerard, Gille, Giry, Gosset, Goutal, Gouzy, Gruzu, Guillaumat, Guinard, Hardy, Harispe, Henrot, Herbet, Humbert, Iribarne, Jacquet, Jacquot, Jean, Kaler, Ladevèze, Lafon, Lamotte, Landry, Lazinier, Lemesle, Linget, Loisel, Lucas, Madru, Magron, Mareschal, Mazataud, Menu, Menusier, Meresse, Mesangeau, Mesley, Metreau, Moinard, Monel, Monier, Nalpasse, Naulleau, Ch.-G. Nicolas, J.-F. Nicolas, Nuel, Ogé, Olivry, Pailhon, Paquet, Paraire, Pareau, Pascal, Pavillard, Pédebidou, Perrin, Petit, Pineau, Pinsan, Pipet, Pons, Pouget, Prévost-Maisonnay, Quilaine, Rambaud, Raulin, Renaud, Reny, Rieu, Robilliard, Roux, Saffar, Sagot, Saintpierre, Salavert, Saumade, Savin, Schmitt, Senty, Spillmann, Thibault, Thil, Traverse, Véron, Vialle, Vignier, Vouzelle et Warin.

Armée territoriale. — Nominations au grade de médecin principal de 2e classe : M. Bablon, médecin principal de 2e classe de l'armée active, retraité. — Au grade de médecin-major de 1re classe : MM. Cassan, Desmons, de Villegente, Thouvenin, Vercoutre et Vidal, médecins-majors de 1re classe de l'armée active, retraités. — Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. les Drs Chadefaux, Chantrel, Darcourt, Gervais de Rouville, Hirigoyen et Petit.

Ecole de Médecine militaire du Val-de-Grâce. — M. le médecin principal de 1re classe Richard, professeur à l'Ecole d'Application du Service de Santé militaire, est nommé sous-directeur de cette école et médecin-chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.



Service de Santé de la Marine. — Promotions au grade de médecin principal : MM. Bourdon et Millou. — Au grade de médecin de 1re classe : MM. Aurégan et Hamon. — *Réserve.* Nominations au grade de médecin principal : M. le Dr Siciliano, médecin principal de la Marine, en retraite. — Au grade de médecin de 1re classe : M. le Dr Touren, médecin de 1re classe de la Marine, en retraite. — Au grade de médecin de 2e classe : M. le Dr Ono, dit Biot, médecin de 2e classe de la Marine, en retraite. M. le Dr André, médecin de 2e classe de la Marine, démissionnaire. M. le médecin de 2e classe, A.J. Buffon, du cadre de Toulon, est

©BIUM

appelé à servir à la prévôté de Guérigny, en remplacement de M. le Dr André, démissionnaire. — Par décret présidentiel du 30 août, a été acceptée la démission de son grade offerte par M. André, médecin de deuxième classe de la Marine. Par décret de même date, M. André a été nommé au grade de médecin de deuxième classe dans la réserve de l'armée de mer.—M. le médecin de deuxième classe Letrosne, du cadre de Toulon, est désigné pour embarquer comme médecin convoyeur sur le vapeur affrété le *Marseille*, qui doit partir très prochainement à destination du corps expéditionnaire de Chine.

École de Médecine navale de Toulon. — Par arrêté ministériel en date du 6 septembre 1900, les médecins professeurs à l'Ecole d'application du port de Toulon peuvent, à titre exceptionnel, et sur la demande de l'inspecteur général du Service de Santé, être maintenus dans leurs fonctions pour une nouvelle période de 5 ans. — M. le médecin en chef Ségard est désigné pour occuper pendant cinq années les fonctions de Professeur de clinique médicale à l'Ecole d'application de Médecine de la Marine de Toulon. — Nomination au grade de médecin de 2e classe : M. Leclerc.



Campagne de Chine. — Parmi les dons faits pour le corps expéditionnaire de Chine à la Société française de Secours aux blessés militaires, l'un des plus importants est dû à la générosité d'un industriel de Paris. Il ne s'agit pas moins que d'un *hôpital complet de campagne* pour 50 blessés. Ce précieux envoi est parti, il y a quelques jours; il comprend 50 lits sommiers à lames d'acier avec toute leur literie, couvertures, draps, etc., et, en outre, deux tables d'opération Richelot-Levassort. Le but poursuivi par le donateur est de voir la France aussi bien dotée à ce point de vue que les nations qui se rencontreront avec elle en Extrême-Orient. On sait, en effet, que l'empereur d'Allemagne et la princesse de Galles ont envoyé en Chine des hôpitaux modèles, et celui que possèdera la France, bien que de moindre importance, ne le cèdera en rien aux autres pour la perfection du matériel.

Deux grands navires hôpitaux de la Croix-Rouge du Japon font le service entre le Japon et Takou, afin de recueillir les soldats blessés et malades, quelle que soit leur nationalité, et de les transporter à l'hôpital des Hiroshima.

Campagne Anglo-Boer. — Un médecin français, le Dr Couderc qui était attaché à l'ambulance française envoyée au Transvaal, vient d'arriver à Johannesburg. Il déclare qu'il abandonne définitivement les Boers, dont l'attitude, dit-il « l'a absolument dégoûté ». Il déclare que, pendant toute la guerre, il a travaillé dur, étant à peine nourri, et encore fallait-il qu'il fût toujours le premier à dire : « Merci ! ». M. le Dr Couderc annonce qu'en rentrant en France il va écrire un livre où il racontera ses aventures et où il fera en sorte que les Français voient la situation telle qu'elle est.

Sorvice médical anglais. — Enfin lord Roberts a comparu devant la Commission d'enquête médicale et, dans sa déposition, qui a été fort longue, il s'est principalement attaché à montrer les difficultés avec lesquelles les transports ont été aux prises pendant toute la durée de la guerre. Il a déclaré que la tâche du Service médical avait été extraordinairement ardue, et que tout le monde, depuis les médecins jusqu'aux infirmiers, avait magnifiquement accompli son devoir.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 36e semaine, 797 décès, au lieu de 815 pendant la semaine précédente et de la moyenne 810. L'état sanitaire est donc satisfaisant. La fièvre typhoïde a causé 20 décès ; la variole, 57 ; la rougeole, 6 ; la scarlatine, 2 ; la coqueluche, 5 ; la diphthérie, 2. Il y a eu 9 suicides et 10 autres morts violentes. On a célébré à Paris 506 mariages. On a enregistré la naissance de 1,073 enfants vivants (541 garçons et 532 filles), dont 768 légitimes et 305 illégitimes. Parmi ces derniers, 29 ont été reconnus immédiatement.

L'Asile des tuberculeux de Limoges. — M. le Dr Gilbert Ballet, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris et médecin à l'hôpital Saint-Antoine, est en ce moment en villégiature en Limousin. Or, M. le Dr Ballet vient d'adresser à Mlle Noualhier, directrice de l'asile de tuberculeux, une lettre ouverte par laquelle il lui explique pourquoi il est partisan de la fermeture de l'établissement spécial que la généreuse directrice a ouvert en pleine ville. Tout en rendant hommage aux intentions de Mlle Noualhier, il prend respectueusement, mais très énergiquement, parti contre l'œuvre.

Hygiène internationale. — *Pélerinage en Italie.* — Le gouvernement italien vient de s'émouvoir d'une conséquence imprévue des pélerinages qu'attirent à Rome les grâces de l'année sainte. Aux pélerinages riches, en effet, se sont joints des pélerinages tout entiers composés de pauvres et de malades ; aussi les rues de Rome sont-elles emcombrées de mendiants et les hôpitaux remplis de malades, la plupart incurables, venus des villes de l'Italie et même de l'étranger. Pour obvier à un état de choses qui compromet l'état sanitaire ce Rome, le ministre de l'intérieur, M. Saracco, vient d'adresser une circulaire interdissant la formation de ces sortes de pèlerinages.

Un bizarre cas de rage à Paris. — Un jeune homme de vingt-sept ans se présentait récemment au commissariat de police du quartier du faubourg Montmartre et déclarait à M. Archer qu'il se croyait atteint de la rage. « J'ai été mordu il y a un mois par un chien, dit-il, et j'ai négligé de me faire soigner. Ce soir, pendant que j'étais au concert, je me suis senti une furieuse envie de me précipiter sur mes voisins et de les mordre. En même temps, j'éprouvais d'intolérables douleurs dans la tête. J'ai eu

©BIUM

néanmoins la force de raisonner, et je viens vous demander de me faire conduire dans une maison de santé. Je vous prie même de me mettre la camisole de force, car j'ai la conviction que je ne pourrai pas me contenir longtemps.» Le malheureux a été conduit à l'hôpital Necker dans une voiture des ambulances urbaines.

Une Phtisique à Lourdes. — La femme Mercereau, âgée de 28 ans, cabaretière à Froidfond (Vendée) était phtisique au dernier degré. On ne put la dissuader de faire partie du pélerinage de Vendée à Lourdes. Au retour, elle mourait à Saint-Mariens (Gironde). Le train ne s'arrêtant nulle part, le corps a été ramené directement à Challans, où le commissaire de police a fait les constatations d'usage. Le corps a été mis en bière et transporté ensuite à Froidfond pour y être inhumé.

Le Lazaret de Mogador (*Maroc*). — M. le Dr Raynaud, chef du Service de Santé à Alger, qui avait été envoyé à Mogador (Maroc) pour y installer un lazaret et un sanatorium, vient de terminer la mission qui lui avait été confiée. Le lazaret en question est situé sur une île à peu de distance de Mogador. Cet établissement avait été complètement abandonné depuis plusieurs années, de sorte qu'il a fallu le reconstituer de toutes pièces. Indépendamment de ce lazaret, l'île de Mogador possède également aujourd'hui un petit hôpital. Des mesures énergiques ont été prises pour la mise en quarantaine dans ce lazaret des nombreux pélerins qui reviennent chaque année de la Mecque.

Fièvre jaune.—*Bateaux venant du Sénégal.*— Le vapeur *Tanesi*, provenant du Sénégal, avec douze passagers, est arrivé en rade de Pauillac. Quatre personnes sont décédées au cours de la traversée : le second mécanicien, le 20 août, le premier chauffeur, le 22, le premier mécanicien, le 23 et le mousse qui servait de mécanicien, le 26 août. Depuis le 26, aucun décès ne s'est produit, et à l'arrivée, l'état sanitaire était bon, grâce aux mesures prises par le capitaine. Cet officier et son second ont prodigué leurs soins aux malades au risque de contracter eux-mêmes le terrible mal. Le steamer *Saint-Joseph*, venant de St-Louis et Dakar, est arrivé à Brest. Le capitaine est gravement malade, à bord, de la fièvre jaune. Au cours de la traversée et après le départ de Dakar, un mousse de seize ans et un novice de dix-sept ans sont décédés les 25 et 27 août de la fièvre jaune. Les corps ont été immergés. L'administration sanitaire a pris les mesures nécessaires pour empêcher les communications avec la terre. Le *Saint-Joseph* a été envoyé en quarantaine près de l'île Trébéron, où il existe un lazaret.

Sénégal. — Un commandant de la marine, à Dakar, vient de mourir de la fièvre jaune.

La Médecine et les Cyclones. — Les médecins sont d'avis qu'on fasse partir le plus tôt possible les habitants de Galveston ville détruite par un cyclone, aux Etats-Unis, et qu'on les installe provisoirement dans un campement en terre ferme, sous la protection des autorités militaires. L'Hôpital Sainte-Marie s'est écroulé.

Une Centenaire. — Mme veuve Delrue-Fauquembergue, dont, on s'en souvient, la centième année fut fêtée par tous les Armentiérois le 8 mai 1899, est morte dimanche dernier.



Divers.

Les Médecins et la Politique. — Parmi les médecins, maires de communes de France, qui ont refusé d'assister au prochain banquet nationaliste du Conseil municipal de Paris, il faut citer, en outre de M. le Pr Augagneur (de Lyon) ; M. le Dr Crouzet, maire de Nimes ; M. le Dr Coulier, maire de Saint-Quentin ; M. le Dr Soula, maire de Pamiers (Ariège) ; M. le Dr Lande, maire de Bordeaux ; M. le Dr Flamand, maire de Montbéliard ; M. le Dr Marquet, maire de Rochechouart (Haute Vienne) ; M. le Dr Paul Laurens, maire de Nyons (Drôme), sénateur ; M. le Dr Langlais, maire de Pontivy ; etc., etc.

Les Médecins hommes politiques. — La Fédération parisienne du Parti ouvrier français (guesdistes) a tenu son Congrès annuel à Paris, salle Henri IV, sous la présidence du Dr Paul Lafargue, ancien député du Nord.

Les Médecins candidats sénateurs. — C'est le 16 septembre qu'a eu lieu l'élection d'un sénateur, en remplacement de M. Contancin, décédé. Il y avait plusieurs candidats, parmi lesquels un candidat radical, M. le Dr Guillon, conseiller général de Vouillé, qui n'a pas été élu.

Duel d'un médecin. — Aux Sables (Vendée), fin août, un médecin, notre ami M. le Dr Godet, a eu une rencontre près de la halte de Fougeré, entre la station de La Chaize-le-Vicomte et Bournezeau, avec M. F. Coupin, rédacteur au *Courrier de la Vendée*. A la quatrième reprise, M. Coupin a été atteint à l'avant-bras d'une plaie pénétrante de 3 centimètres de profondeur. Les deux médecins ont été d'avis que dans ces conditions le combat devait cesser, conformément aux décisions prises par les témoins.



Distinctions honorifiques. — Une médaille d'or et deux médailles d'argent viennent d'être décernées aux personnes ci-après désignées, pour le dévouement dont elles ont fait preuve au cours de maladies épidémiques : la première à Mme Lecoq (sœur Julie), religieuse de Saint-Vincent de Paul ; les deux autres à Mmes Vanhem (sœur Saint-Raymond), de l'ordre des Augustines d'Arras, Guillet, religieuse de Saint-Thomas de Villeneuve, au Havre.

Un Médecin sauveteur. — La semaine dernière, un jeune homme de vingt-cinq ans se jeta à la Seine du haut du pont au Change. Déjà le courant l'entraînait, lorsqu'un passant, M. le Dr Cauchy, voyant le danger que courait le malheureux, se précipita à son secours et nageant vigoureusement réussit à l'atteindre et à le ramener sur la berge, vivant encore. Il a reçu des soins au poste de secours du quai de Gesvres.

Les Médecins et les Philosophes. — On a commémoré cette semaine au Père-Lachaise, sur la tombe du philosophe, et à la maison de la rue Monsieur-le-Prince, qu'il habita si longtemps, la mort d'Auguste Comte, le père du positivisme. Le cortège est allé visiter aussi les tombes du Dr Robinet et de Mme Clothilde de Vaux, où les Drs Bridges et Cancallon ont prononcé quelques paroles.

©BIUM

Les Médecins et le Monde. — On a béni récemment aux Eaux-Bonnes, dans les Basses-Pyrénées, le mariage de M. Charles Lefebvre, professeur au Conservatoire, avec Mlle Lucie LEUDET, fille du docteur LEUDET. Les guides des Eaux-Bonnes, dans leur costume si joliment pittoresque, et leurs femmes, dans leurs habits de fête, se tenaient à la porte de l'église et suivant une vieille coutume du pays, barraient le passage aux mariés pour leur faire acquitter la dîme, représentée sur un plateau d'argent, par des pièces d'or. Les autorités des Eaux-Bonnes avaient tenu, par leur présence, à assurer de leur sympathie le Dr LEUDET, doyen du corps médical de la station thermale. Reconnu entre autres : M. le maire des Eaux-Bonnes, MM. les Drs CAZAUX, DEVALZ, LERICHE, PALAS, PORTES.

Les mésaventures d'un Médecin. — Au mois de mai dernier, M. K..., d'Ivry, se présentait au milieu de la nuit chez un médecin de la même ville, M. le Dr Z..., Le docteur croyant être appelé d'urgence auprès de quelque malade venait ouvrir lui-même la porte et recevait en plein visage le contenu d'un vase rempli de vitriol que K..., avait apporté avec lui. K..., a comparu devant la cour d'assises de la Seine sous l'inculpation de tentative de meurtre le docteur, bien que très grièvement brûlé par les atteintes du liquide corrosif, — il a complètement perdu l'usage de l'œil droit — ayant néanmoins survécu à ses blessures. A l'audience, l'accusé a allégué pour sa défense qu'il avait depuis longtemps des doutes sur la fidélité de sa femme, que ses soupçons s'étaient portés sur le Dr Z..., et que, lorsqu'il eut acquis la certitude qu'ils étaient fondés, il n'avait pas hésité à se venger. Les débats ont, en effet, établi qu'à l'époque du crime des relations intimes existaient depuis un certain temps entre Mme K..., et le Dr Z.... Me Henri Robert a présenté la défense de l'accusé. Les jurés n'ont pas voulu se montrer plus sévères pour un mari trompé que pour les femmes délaissées qui jusqu'à ce jour avaient gardé le monopole du vitriol. Ils ont admis l'excuse légitime et K..., a été acquitté.

Déplacements de médecins. — M. le Dr M. NUSSINOFF est rendu à Interlaken. — M. le Dr LEVISTE est à Dax. — M. le Dr WEILL est à Aix-les-Bains. — M. le Dr MARC SÉE est à Territet. — M. le Dr BOUSQUET est à Narbonne. — M. le Dr PEYRON est à Versailles. — M. le Pr TERRIER est à Cannes.



Variétés et Anecdotes.

613.81

La Lutte contre l'Alcoolisme en Russie.

Les procédés les plus autoritaires sont mis en pratique en Russie, paraît-il dans la lutte contre l'alcoolisme. Cette lutte a pris en effet, dans ce pays, une importance extrême et a acquis, surtout en ces dernières années, toute la ferveur persécutrice, toute la frénésie d'une véritable croisade, comme on peut s'en convaincre en visitant l'exposition des « Comités officiels de tempérance » organisée au palais de l'Economie sociale par le comte Louis Skarzynski, à l'Exposition de 1900. La campagne entreprise contre l'abus des boissons meurtrières, est menée par de véritables Comités de salut public, bien différents des Sociétés de tempérance anglaises qui, elles, sont dues à l'initiative privée, et ne possèdent qu'une autorité toute morale et, en fait, presque nulle. Les Comités de tempérance russes, composés exclusivement de fonctionnaires, dépendent directement de l'Etat, qui leur prête main-forte en toute occasion, juridiquement, en leur accordant un droit de surveillance sur la vente des alcools ; pécuniairement en attribuant à chacun une subvention annuelle de 50,000 roubles, soit 133,000 francs. La Russie possède ainsi 45 Comités départementaux et 7 Comités de grandes villes, à l'action desquels coopèrent encore plus de 1.000 Sociétés particulières comprenant environ 25,000 adhérents, qui se chargent de propager la bonne doctrine, et 6,000 membres protecteurs, qui emploient leur fortune à créer des salles de conférences, des débits de thé, des maisons de refuge et des hôpitaux pour les alcooliques.

Les divers aspects de cette intéressante campagne contre l'intempérance sont mis en évidence, au palais de l'Economie sociale, comme nous l'avons déjà signalé (1), au moyen de photographies, de diagrammes, de plans, de tableaux et de modèles d'installations des divers Comités. Ce qu'on n'y trouve pas, et ce qui serait intéressant à connaître, cependant, c'est l'effectif probable de l'armée des ivrognes. On peut présumer, sans trop de médisance, qu'elle est considérable pour exiger de la partie adverse un tel déploiement de forces.

616.9

Un Enfant attaqué par des Fourmis.

Un accident extraordinaire vient d'arriver à Villeneuve-la-Garenne. Une jeune femme de vingt-trois ans était venue passer quelques jours dans cette localité, chez des parents. Elle avait amené avec elle sa fille, un poupon de trois mois qu'elle allaite. Au cours d'une excursion faite avec ses parents et ses amis, la jeune mère, après avoir donné le sein à l'enfant, la déposa, enveloppée dans ses langes, près d'une meule de paille. L'enfant s'endormit et sa mère rejoignit le groupe de ses parents, à environ 150 mètres de la meule. Au bout de quelques instants, elle entendit des cris, et accourut vers la fillette. L'enfant était entièrement couverte de fourmis, qui avaient pénétré dans sa bouche, ses narines, ses oreilles et ses yeux, d'où coulait du sang. Des convulsions et des vomissements étant survenus, un médecin fut appelé en toute hâte.

614.43

Assistance nationale aux Tuberculeux : le Sanatorium de « Outao », Portugal.

Le 6 juin 1900 à Outao, un ancien château, près la ville de Setabal au bord de l'Océan, la reine de Portugal, a inauguré le premier Sanatorium créé dans ce pays par l'assistance nationale et sous les auspices de la reine, c'est-à-dire par l'union de l'*intelligence* et *du cœur*. Ce sanatorium se distingue par sa situation, et la température et le climat du pays. La température est constante; il y a uniformité des

(1) Voir *Gaz. méd. de Paris*, 1900, n° 19, p. 219.

©BIUM

éléments. L'air est très oxygéné, grâce à l'abondance de l'Ozone, et excitant en raison de l'atmosphère océanique. Sa pureté est remarquable. Pour le moment on a établi seulement 38 lits, dont le nombre sera porté à 100. Avant d'être admis au Sanatorium, les malades sont isolés quelques jours pour l'observation et n'ont pas de communications avec les autres malades. Il existe une salle de gymnastique.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Conférences pour l'Externat des Hôpitaux de Paris (*Anatomie, Pathologie et Petite Chirurgie*); par J. Saulieu et A. Dubois.—1 vol. grand in 8° de 720 pages, illustré de 200 figures. publié en 15 fascicules, bi-mensuels. J.-B. Baillière et fils, 1900, Paris.

Le fascicule VI vient de paraître. Les questions suivantes y sont traitées :

Anatomie : Ligaments de l'articulation du genou, Artère poplitée et ses branches, Muscles de la région antérieure de la jambe, Triceps crural, Artères de la jambe, Calcanéum et astragale.

Pathologie : Entorse, Arthrite blennorragique, Phlegmatia alba dolens, Rhumatisme articulaire aigu franc, Varices du membre inférieur, Fractures compliquées, Sciatique, Varicelle. [A. P. S.]

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

A dater du 5 septembre 1900, par suite de l'ouverture de la section de ligne de Paray-le-Monial à Lamure-sur-Azergues, le train express 49, partant de Paris à 11 h. 05 du soir ne prend plus à Paris de voyageurs pour au-delà de Lyon dans toutes les directions.

Ces voyageurs seront admis dans le train express 59 passant par la ligne du Bourbonnais (*Viâ Moulins, Paray-le-Monial*) et quittant Paris à 10 h. 20 du soir.

En outre, et à partir de la même date, le train express 48 ne prendra plus de Marseille inclus à Chasse inclus de voyageurs pour Paris. Ces voyageurs seront admis dans le train express 58 passant par le Bourbonnais (*Viâ Paray-le-Monial, Moulins*).

Institut de Bibliographie Scientifique

Paris.— 93, boulevard Saint-Germain, VI.—Paris.

IMPRIMERIE ET ÉDITIONS.

Appréciation extraite d'une Revue générale sur l'Exposition des Maisons d'Editions au Champ-de-Mars en 1900.

« Cette *société d'édition*, qui a acquis l'ancienne imprimerie Monnoyer (du Mans), continue dans ses impressions les traditions de cette maison, plusieurs fois centenaire, pour la perfection des labeurs, qui en ont fait de tout temps la réputation.

Ses livres médicaux sont à citer particulièrement. » — (*La Fonderie typographique, 1900*).

Bulletin Bibliographique.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT

Listes des Questions d'Internat et d'Externat

PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE

Par **Marcel BAUDOUIN.**

Vol. in-18, de plus de 200 pages.— Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

LISTE DES JOURNAUX

EDITÉS PAR

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS

Gazette Médicale de Paris. — Hebdomadaire illustré. — Directeur : M. le Dr Marcel Baudouin.

Bibliographia Medica. — Mensuel (3.500 fiches). — Directeurs : MM. les Prs Richet et Potain.

Archives provinciales de Chirurgie.
Archives provinciales de Médecine.
Archives provinciales des Sciences.
Mensuels. Directeur : M. Marcel Baudouin.

Revue internationale de Pédagogie comparative. — Mensuel. — Directeur : M. Auguste Mailloux.

Archives Médicales de Toulouse. — Mensuel. — Directeur : M. le Pr Jeannel.

L'Ouest artistique et littéraire. — Mensuel. — Rédacteur en chef : M. Herbinet.

L'INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE imprime, en outre, les publications suivantes :

Bulletin de l'Académie internationale de Géographie botanique.
Bulletin de l'Association française de Botanique.
Le Monde des Plantes.
Mensuels. Directeur : M. H. Léveillé.

Le Journal des Avoués.
Le Journal des Huissiers.
Mensuels. Rédacteur en chef : M. Duparcq. Administ. : MM. Marchal et Billard.

Bulletin agricole du Maine. Organe des Syndicats agricoles (6.000 exemplaires). — Mensuel.

Le Salut de Dieu. — Mensuel. — Gérant : M. E. Périer.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe.—Trimestriel.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe. — Trimestriel.

Etc., etc., etc.

IMPRESSIONS RAPIDES EN TOUS GENRES :
Revues et Volumes, etc.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 560.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 39. 29 Septembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Renaissance chirurgicale ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : L'Hygiène à l'Exposition de l'Economie sociale des Etats-Unis. Petites nouvelles. — Les Médecins maires de France. — Les Congrès de 1900 : Un résultat des Congrès de Médecine de Paris : l'Union des Médecins slaves. — Nécrologie. — Médecine et Littérature : Récits de la Vie Médicale. — Petites Informations. — Thérapeutique : Contribution à l'étude du traitement de la Tuberculose par une nouvelle Méthode ; la transfusion directe des médicaments et antiseptiques dans le siège du mal au moyen de l'électricité statique ou méthode de Francisque Crôtte. — Variétés et Anecdotes : Les Femmes-Médecins en Angleterre. — Les Livres nouveaux : Comment on défend la Vie humaine. — Bulletin Bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — Traitement de la Tuberculose par la Méthode F. Crôtte.

BULLETIN

617 (09)

La Renaissance chirurgicale en France.

Nil novi sub sole.

Tout le monde sait que, depuis dix ans, la Médecine française, — je ne parle pas de celle de Paris et de Lyon, qui mérite une histoire à part —, a pris un essor nouveau, tout à fait extraordinaire : essor qu'ont contribué à accentuer tout d'abord deux tentatives chirurgicales qui ont réussi.

Une publication, basée sur des données nouvelles, est venue, en effet, montrer dès 1892 ce que, depuis plusieurs années déjà, les chirurgiens de province avaient su faire, grâce à l'initiative privée. Il est juste d'en rappeler le nom : il s'agit des *Archives provinciales de Chirurgie*, revue aujourd'hui bien connue. De plus, une *Association française de Chirurgie*, qui peut réunir chaque année en un Congrès brillant tous les chirurgiens de France, a fait éclore le Congrès de Médecine.

Eh bien,— chose curieuse ! —, aux débuts de la civilisation romaine, les choses se passèrent exactement de la même façon. Là encore ce furent les chirurgiens qui donnèrent les premiers l'exemple.

Quand la médecine scientifique grecque fut introduite à Rome, 219 avant J.-C., ce fut un chirurgien de Sparte, Archagatos, un esprit hardi et aventureux, qui obtint d'installer à Rome une clinique, tout à fait analogue à celles de nos jours, une clinique gratuite, ouverte à tous, où il put opérer librement, au carrefour Acilius, presqu'en plein Forum ! Cette *Medicina*, imitée des Ἰατρεῖα grecques, eut en effet un plein succès.....

Et, précisément, Archagatos, apportant à Rome les doctrines d'Hippocrate, a servi d'exemple à nos jeunes camarades d'internat qui, vers 1890, s'exilèrent en province. Comme lui, ils créèrent, à leur arrivée au pays lointain, des cliniques, qu'ils installèrent avec tout le confort moderne, conformément aux données de la méthode nouvelle : *l'Asepsie*.....

Comme lui, ils ont réussi.... Qu'ils lui soient donc reconnaissants ; et, quand ils visiteront Pompéi, qu'ils s'arrêtent, comme nous, dans la rue d'Herculanum, près de la Via des Tombeaux, pour jeter un regard sur la *Medicina* d'un médecin du lieu, qui fut sans doute une copie de celle d'Archagatos, et qui fut jadis bâtie en pierre de luxe.

Il est bon parfois de se ressouvenir !

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

614 (06)

L'Hygiène à l'Exposition de l'Economie Sociale des États-Unis.

Au Palais des Congrès, la section d'Économie Sociale des États-Unis est remarquablement organisée. On a distribué plus d'une vingtaine de brochures, splendidement éditées, toutes plus intéressantes les unes que les autres, et pour la plus grande partie luxueusement illustrées.

Nous en signalerons seulement deux ou trois, car elles seules intéressent le médecin ; mais auparavant nous tenons à féliciter le Bureau de l'Éducation et de l'Économie Sociale, que nous avons eu jadis l'occasion de visiter à Washington, de cette extraordinaire initiative, qui fait le plus grand honneur à la nation capable de mener à bien de pareilles entreprises. Tout cela est possible en France ; mais on ne le fait pas, faute d'organisation suffisante, et surtout parce qu'on ne veut pas recourir à l'activité des hommes qui pourraient réaliser chez nous de tels exploits.

Le savant examinera dans cette Exposition d'abord le catalogue des Fiches du Musée commercial de Philadelphie, qui lui montrera ce que peuvent donner les Instituts de Bibliographie. Dans toutes les Facultés de Médecine, il devrait y avoir des catalogues de même nature pour chacun des Musées.

Mais tout cela est à faire ; et, puisqu'on ne veut pas s'adresser aux établissements qui pourraient les exécuter en France, force sera bien d'attendre longtemps la réalisation de ces desiderata.

Revenons aux brochures citées plus haut. On lira avec intérêt certains passages relatifs à l'hygiène dans celle qui ont pour titre : *Progrès industriel*, par W. H. Tolman (publié en langue française) ; *The Normal School idea*, par L. W. Richardson (en anglais). Mais la plus importante est la suivante, que tous les hygiénistes doivent lire : *The Past and prisent condition of public Hygiene and state Medecine in the United States*, par S. W. Abbott, secrétaire du *Massachusetts State Board of Health*, à Boston.

L'Hygiène des Etats-Unis est encore représentée au Champ de Mars, à l'Exposition Américaine, par quelques exhibitions spéciales, organisées par certaines Universités.

Simple remarque pour constater une fois de plus le défaut d'ordre qui préside à tous les arrangements de la « Foire du Monde ».

Petites Nouvelles.

Visites-Conférences à l'Exposition. — 1° De 3 heures à 5 heures, dans le pavillon de la Ville de Paris, rez-de-chaussée, section du Laboratoire municipal, conférences organisées par M. Girard, directeur du Laboratoire, sur les *aliments*, leur *adultération*, les *eaux*, etc.

D'abord, rez-de-chaussée, section du Laboratoire municipal, conférence de M. Génin, principal chimiste du Laboratoire : « *Falsification et adultération des matières alimentaires : thé, café, farine, beurre*, etc.

2° Conférence du Dr Epstein sur le *Der Kampf gegen die Lungetuberkulose* (section allemande de l'Hygiène), palais des Armées de terre et de mer.

A l'Ecole internationale, bureau de l'Ecole internationale, conférence-visite de M. T. R. Marr, sur *Scientific Apparatus for Teachers and Students*. La conférence a été continuée par une visite aux collections centennales des appareils de physique, etc.

Eaux Minérales. — *Japon.* — Au groupe XVI (*Economie sociale et Hygiène*), on voit une exposition *d'Eaux minérales* japonaises, dont la dégustation a été fort intéressante.

Sanatoria. — *Récompenses.* — Dans une section tout à fait différente, celle de l'hospitalisation et de la charité privée, un architecte nantais, M. Georges Lafont, a exposé les plans et une vue d'ensemble de l'hôpital marin de Pen-Bron. S'il n'y avait, pour donner une idée de l'importance de cette création, que la notice imprimée à Guérande, ce serait assurément bien maigre ; mais ces plans sont parlants. Quiconque connaît la presqu'île de Pen-Bron reconnaîtra du premier coup d'œil le sanatorium fondé pour le traitement des enfants débilités ; quiconque ne connaît pas Pen-Bron, s'en fera une idée juste par la vue de ces cartons, qui ont exigé de longs mois de travail. C'est à notre ami, M. Lafont, que revient le mérite de cette exposition tout à fait hors pair. Or, il paraît que c'est la Commission administrative de Pen-Bron qui a obtenu le prix, dû à son architecte. *Sic vos non vobis...*

Appareils de Chirurgie. — *Les Récompenses.* — Au nombre des maisons dont on s'étonnera le moins d'avoir vu le jury récompenser les bons services, figure la maison Dupont qui remporte deux médailles d'or : l'une à la Classe 16 (Médecine et Chirurgie), l'autre à la Classe 71 (Ameublement). La maison Dupont s'est fait notamment une spécialité où elle demeure insurpassable : ses lits, fauteuils, voitures, et appareils mécaniques pour malades et blessés sont, par l'ingéniosité de la construction, par le confortable et par l'élégance, la perfection même du genre. A la Classe 16, on avait récompensé les mérites techniques de cette difficile fabrication ; à la Classe 71, on en a récompensé la supériorité esthétique, en quelque sorte ; et c'est là un double succès à la légitimité duquel la nombreuse et fidèle clientèle de la maison Dupont applaudira.

L'Électricité à l'Exposition de 1900. — La troisième livraison : *Groupes électrogènes à courants alternatifs*, qui forme 100 pages grand format avec nombreuses figures,

©BIUM

vient de paraître. Prix de la collection entière qui comprendra environ 15 fascicules, 40 francs. Vve Ch. Dunod, éditeur, 49, quai des Grands-Augustins, Paris.

LES MÉDECINS-MAIRES DE FRANCE.

61 : 92
M. le Pr Augagneur, Maire Socialiste de Lyon.

Voici comment l'a dépeint récemment un journaliste, qui est allé l'interwiever à l'occasion de sa lettre de protestation au président du Conseil municipal de Paris.

« Rue du Plat (rue étroite aux hautes maisons lyonnaises, proches parentes de nos habitations du Marais), je monte les marches de pierre d'une demeure patricienne. Je suis chez le maire de Lyon, pressé de lier connaissance avec « le parti des dyspeptiques et des hypocondres ».

« Tel me l'avaient décrit des amis, le docteur Tournier, Desvernay, le bibliothécaire de la ville, tel m'apparut en son cabinet M. Augagneur. Quarante ans, la physionomie ouverte, l'abord accueillant, l'allure simple et virile. Nous causons, et alors je suis frappé et de sa grande facilité d'élocution et de sa mémoire observatrice.

«Politicien, journaliste, ce n'est point un nouveau venu : il fut de longue date, conseiller municipal, et collabora au *Lyon Républicain*, signant Bellièvre des articles d'économie sociale, vulgarisant l'hygiène sous la forme de *Causeries du docteur*. Car ce que beaucoup ignorent, à Paris tout au moins, le premier magistrat de la grande cité *soyeuse* est médecin, ce qui est fréquent, et chirurgien distingué, ce ce qui est moins banal.

« Ici je touche à une véritable particularité lyonnaise.

« En effet, contrairement à tant de villes industrielles qui croiraient déroger si elles n'appelaient à la mairie quelque gros et riche fabricant, Lyon, de tout temps, eut un faible pour les disciples d'Esculape. Parmi ses anciens magistrats elle compta des médecins, elle en eut avant 1870, et depuis le 4 septembre, trente ans durant fut administrée par le docteur Gailleton, toujours vivant, quoique déjà personnage légendaire. Et voilà que sans interruption la succession est prise par M. Victor Augagneur, *professeur à la Faculté, chirurgien en chef de l'Antiquaille*, suivant les titres mêmes qui se lisent à sa porte, sur une majestueuse plaque de cuivre.

« Ce titre de « Chirurgien de l'Antiquaille » était nécessaire à rappeler pour expliquer l'atmosphère particulière à la première magistrature lyonnaise, plutôt scientifique de tradition et tout imprégnée d'idées philosophiques et sociales. Il était bon de remettre M. Augagneur à sa place ».

Cette description méritait évidemment les honneurs de la Presse spéciale; et nous ne pouvions pas la laisser passer sans la souligner ici, dans ce petit recueil d'actualités médicales, à l'occasion du grand Banquet des Maires, qui a eu lieu le 22 septembre dernier, et auquel tant de médecins ont assisté comme magistrats communaux !

LES CONGRÈS DE 1900.

61 (06)
Un résultat des Congrès de Médecine de Paris : L'Union des Médecins Slaves.

On dit que les Congrès internationaux ne servent à rien. Voici une preuve du contraire, qui émane de pays amis.

« Si la Science n'a pas de patrie, l'homme de science en a une, et c'est à elle qu'il reporte l'influence que ses travaux peuvent avoir dans le monde (Pasteur) ». Ce n'est ni de chauvinisme, nous écrit M. le Pr Pesina (de Prague), ni de panslavisme que les médecins slaves se sont inspirés, en profitant du XIIIe Congrès pour se réunir en une assemblée toute intime. Leur but était de bien mettre en lumière la valeur des savants slaves, de chercher des moyens de rendre plus accessibles leurs travaux aux savants des autres nations et de lier, enfin, des intimités parmi les confrères slaves qui, par leur situation, leurs langues, leurs coutumes, leurs aspirations, sont appelés à s'entendre et à travailler en commun pour la gloire de la Science et de la famille slave. Si les œuvres de nos auteurs ne sont pas connues des savants des autres nations autant qu'ils connaissent eux-mêmes leurs travaux, la faute en est à nous-mêmes, les Slaves ! Certainement les conditions politiques exercent une influence néfaste même sur la Science. Mais ce qui nous est avant tout nuisible, c'est notre modestie, l'inconscience que nous avons de nos propres forces et surtout les malentendus qui nous empêchent de nous rapprocher, de nous mieux connaître et de travailler ensemble.

La *littérature slave* en général et particulièrement la littérature médicale n'est pas connue et par conséquent ne peut pas être appréciée. La Science, qui n'a pas de patrie, exige que les travaux de tous les pays soient mis à la portée des savants et impose le devoir à tous de ne pas négliger la vérité d'où qu'elle vienne.

Comme il y a, en somme, fort peu d'étrangers qui connaissent les langues slaves, certains, parmi les savants slaves, pour se faire connaître, sont obligés de recourir aux journaux de chaque pays. Leurs recherches deviennent de la sorte accessibles aux savants du monde entier. Mais tous ne peuvent pas employer ce procédé, soit qu'ils ne soient pas assez illustres pour faire accepter leurs articles à l'étranger, soit qu'ils ne possèdent pas les moyens d'y recourir.

C'est pour remédier à ces inconvénients en ce qui touche la médecine, que le Comité national des médecins Tchèques a entretenu une longue correspondance avec les confrères slaves pendant le XIIe Congrès international de Médecine qui a eu lieu à Moscou en 1897 et a obtenu des réponses très favorables. Encouragé dans ses premiers pas, le même Comité a pris l'initiative de convoquer en une réunion intime d'abord, seulement les médecins slaves participant au XIIIe Congrès international de Médecine à Paris comme délégués officiels et à soumettre à la discussion différents projets. Cette réunion a eu lieu le 2 août dans le bureau du Comité à la Faculté de Médecine, et voici les propositions qui étaient discutées.

©BIUM

M. le Pr Pesina a proposé : 1° La création d'une union des journalistes médicaux pour effectuer des rapprochements entre eux et pour rendre plus intimes leurs relations ; 2° Une discussion relative à la nécessité pour la science médicale slave de la création d'une Revue générale médicale slave ou d'Archives médicales. M. Vesely, rédacteur en chef du *Casopis lékaru ceskych*, demande : 1° Qu'on prenne une décision à propos de l'organisation des Congrès généraux des médecins et naturalistes slaves ; 2° Qu'en attendant la réalisation de ces Congrès, on prie les Congrès nationaux slaves, existant déjà (polonais, russes et tchèques) d'accepter comme hôtes les savants de toutes les nations slaves et de changer leurs statuts dans ce sens que les invités puissent parler dans leur langue maternelle.

M. Semerad, rédacteur du *Casopis lékaru ceskych*, propose : 1° Que les travaux terminologiques, autres que ceux contenus dans le langage du peuple, soient recueillis et publiés respectivement en langue russe, polonaise, tchèque, serbe, bulgare, etc. ; 2° Qu'on fasse l'expérience d'une terminologie unitaire, basée sur ces matières et élaborée par des Commissions spéciales composées de médecins et de philologues ; 3° Si cette terminologie est impossible, qu'on établisse des terminologies slaves nationales, le plus tôt possible, faites avec des mots ressemblants ; que ces terminologies soient autorisées et rendues obligatoires par approbation des représentants des sciences médicales.

M. Cackowicz, rédacteur en chef du *Liecnicki Viestnik*, retenu à Zagrèb par la maladie, a envoyé un résumé de son avis sur la question d'organisation d'Archives médicales slaves, qui a été lu par M. le Dr Gundrum. Les propositions ont été votées, en principe, par l'assemblée et on a élu une Commission spéciale à chaque question, chargée de l'approfondir et de donner son avis l'année prochaine au Congrès national tchèque à Prague.

M. le Pr Wicherkiewicz a exprimé le désir que la « *Revue générale médicale slave* » qu'on se propose de créer, soit écrite seulement en français ; il n'est pas de l'avis de M. le Pr Pesina, qui voudrait que les articles soient insérés en entier dans la langue maternelle de l'auteur et résumés seulement en français. L'assemblée a voté la proposition de M. Wicherkiewicz. Dans la même assemblée on a pris la décision de convoquer une réunion générale de tous les médecins slaves qui ont participé au Congrès. Cette réunion a eu lieu le 6 août dans le grand amphithéâtre de l'Hôtel-Dieu. Le président de l'assemblée générale était M. le Pr Hlava, les présidents d'honneur : MM. Pachotin, Albert, Wicherkiewicz, Souboticz, Horbacewski, Gundrum et Roussev. M. le Président a d'abord remercié tous les confrères slaves qui ont bien voulu répondre à l'appel du Comité et ensuite a donné la parole au secrétaire provisoire, M. Pesina, pour lire le compte rendu des assemblées précédentes et esquisser l'historique de la question. Ce compte-rendu était rédigé en tchèque, mais à cause du manque de temps, il en a lu seulement un résumé en français. Après cette lecture, M. Pesina a lu son rapport sur les propositions qu'il a faites dans l'assemblée du 2 août et le résumé de la proposition de M. Cackovicz. De même MM. Vesely et Semerad ont lu les leurs.

Après avoir tout entendu, l'assemblée a adopté les propositions et a donné à la Commission provisoire pleins pouvoirs pour continuer dans ce sens et augmenter le nombre de ses membres, afin de faciliter l'accomplissement de la tâche. M. Hlava a remercié de nouveau les assistants et l'assemblée générale a été dissoute.

Après cette réunion générale, les Commissions ont tenu encore deux réunions. Dans la première, qui a eu lieu le lendemain 7 août, on a complété le nombre des membres de chaque Commission élue.

Le 9 août, à la deuxième réunion, le Bureau définitif était ainsi composé : comme président, M. le Pr Ott (de St-Pétersbourg), Comme vice-présidents, MM. les Prs Wicherkiewicz (de Krakow) et Hlava (de Prague). Comme trésorier, M. le Pr Soubboticz (de Belgrade). Comme secrétaire général, M. le Pr Pesina (de Prague). Comme sécrétaires nationaux : MM. les Prs Botkin (de St-Pétersbourg), pour la Russie ; Kwasnicki (de Krakovie), pour la Pologne ; Cackowicz (dé Zagrèb), pour la Croatie ; Rousseff (de Sophia), pour la Bulgarie ; Kobrynki (de Prague), pour la Petite Russie ; Slajmer (de Laybach), pour les Slovènes ; Siéminowicz (de Chicago) pour les Slaves d'Amérique ; Danic (de Belgrade), pour la Serbie. Dans cette réunion on a décidé encore : 1° Que le Comité définitif portera le nom de : « Comité médical slave » et travaillera à côté des comités nationaux, mais d'une façon indépendante, dans les Congrès internationaux et à part d'eux ; 2° Quant à la présidence, elle doit être alternante ; chaque nationalité doit avoir le président à son tour. Le président doit être de la nation chez laquelle la prochaine réunion aura lieu, 3° La présidence est chargée d'élaborer un projet de statuts. 4° M. Pesina se charge de faire une enquête sur la question d'organisation de l'union des journalistes médicaux slaves. M. Gundrum s'accupera de la question de la fondation de la « *Revue médicale slave* ». M. Vesely étudiera la question d'organisation des Congrès nationaux dans les pays slaves où ils n'existent pas encore. M. Semerad donnera le résultat de ses travaux sur la terminologie. 5° Pour la question d'argent nécessaire pour mener à bien l'œuvre entreprise, on fera de la propagande, chacun dans son pays, parmi les Sociétés savantes, les Académies et enfin parmi des personnes de bonne volonté qui sympathisent à l'idée. — La dernière réunion s'est dissoute et les membres se sont donné rendez-vous pour l'année prochaine à Prague, à l'occasion du Congrès des Médecins et Naturalistes tchèques.

NÉCROLOGIE.

On annonce la mort de M. le Dr Grosse, médecin-major de première classe en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Nancy à l'âge de cinquante-huit ans. — M. le Dr Panis, professeur à l'École de Médecine de Reims. — M. le Dr Ludot (de Sainte-Menehould). — M. le Dr Esnault (de Lagor, Basses-Pyrénées). — M. le Dr Komorowski, de Mondoubleau (Loir-et-Cher). — Mme Camille Sauvez, née Didier, mère de notre excellent confrère, M. le Dr Sauvez, décédée le 8 septembre 1900, dans sa 55e année à Yerres (Seine-et-Oise). — M. Eugène Lebaigne, qui dirigea le *Répertoire de Pharmacie*, de 1873 à 1883. — M. le

©BIUM

Dr Guyot (de Solesmes). — M. le Dr Chauvel (de Quimper), ancien interne des hôpitaux de Paris, qui succombe tout jeune. Notre excellent ami avait été notre élève chez M. le Pr Terrier.



Médecine et Littérature.

Les Récits de la Vie Médicale; par H. Tondeur. — Paris, Soc. d'Edit. Scient., in-18, 1900.

Esquisse, comme l'a dit l'auteur dans sa préface, de quelques-unes des scènes de la vie du médecin. C'est de l'histoire anecdotique, avec beaucoup d'imagination autour. Le malheur est qu'il est impossible de distinguer l'une de l'autre, car la rêverie et l'idéal se mêlent trop en l'espèce à ce qui est simplement vraisemblable.

Au point de vue littéraire, cette remarque n'a aucune importance. Chacun n'est-il pas libre d'écrire à sa manière une œuvre d'imagination ! Il ne nous aurait pas déplu cependant de pouvoir dépister ce qu'il y a de réellement vrai dans ces amusantes historiettes. Certes, l'auteur n'est pas homme de lettres connu ; mais ce n'est pas là une raison suffisante pour qu'on ne lise pas cette œuvre sans prétention, quoiqu'elle ait été écrite surtout pour le propre plaisir de l'écrivain. On ne réussit d'ailleurs que dans ce qu'on aime à faire.

Certains chapitres méritent une mention spéciale, tel celui du Dr *Basile*, qui est bien venu. Signalons encore : *A l'amphithéâtre ; Homéopathie*; *Consultations*, etc.

En somme, tentative digne de mention et à retenir. Nous attendons la suite de ces petites nouvelles. M. B.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Facultés de Médecine. — *Bourses de Doctorat.* — Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique, les concours pour l'obtention des bourses de doctorat et de pharmaciens de 1re classe auront lieu au siège des Facultés de Médecine et des Facultés mixtes de Médecine et de Pharmacie, le vendred 26 octobre 1900.

Une chaire d'Occultisme à Paris. — M. Anatole France a émis le vœu qu'une chaire publique d'Occultisme soit donnée au Dr Encausse (dit Papus), le plus autorisé, aujourd'hui, des maîtres de l'Occultisme chez nous, dit-il !



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Lyon. — *L'Antiquaille.* — A des oreilles parisiennes, cela ne dit rien qui vaille. L'Antiquaille est un vieux château moyennâgeux, avec des sous-sols romains, sur la montée de Fourvières. Ancienne prison de l'évêché, ancien hôpital des fous, aujourd'hui, souvent encore, prison-cachot pour un public féminin auquel il sert de Saint-Lazare.

Or l'Antiquaille est tout simplement le triomphe de l'Ecole de chirurgie lyonnaise, une Ecole célèbre avec ses chirurgiens-majors, titre ancien tout récemment supprimé ; une Ecole illustrée par Dron, par Rollet, dont les discussions avec Ricord ne sont pas oubliées ; par Diday, praticien habile autant qu'homme d'esprit, celui-là même qui eut avec Lasserre, sur Lourdes, une polémique violente — et cela tandis que Bonnet et Ollier illustraient l'Hôtel-Dieu, le bâtiment qui, avec la Charité, forme la trinité des hôpitaux lyonnais. La chirurgie lyonnaise tient à l'Antiquaille, la place de la médecine à Saint-Lazare. Elle a eu de tout temps pour représentants des hommes d'esprit ouvert, d'idées avancées, ayant plus ou moins pris part aux luttes et aux discussions violentes de la politique.

Hospice de Lens. — Le Ministre du Commerce vient d'aviser M. le maire de Lens qu'il ira à Lens, où il compte inaugurer les nouveaux bâtiments de l'hospice.



Sociétés et Congrès.

Congrès international de Spiritisme. — Le Congrès spirite et spiritualiste international a tenu la semaine dernière ses séances dans la grande salle des Agriculteurs de France, rue d'Athènes. Ce Congrès a réuni toutes les Écoles spirites françaises, auprès desquelles sont venues se grouper des Sociétés étrangères. On a procédé tout d'abord à la nomination des membres du bureau : MM. Léon Denis, Victorien Sardou, Drs Rozier, Durville, Gillard, A.-R. Wallace et Aksakof sont présidents d'honneur.

M. Léon Denis a été nommé président du Congrès. ; MM. Durville et Gillard, vice-présidents, et le Dr Encausse (dit Papus), secrétaire général.

Après une allocution du président, divers Congressistes étrangers ont tour à tour pris la parole sur des questions

©BIUM

générales. Puis M. Mepluyef a fait un exposé de la marche des idées spiritualistes en Russie. « Après les découvertes dans le domaine de la matière, a dit l'orateur, il est temps de chercher à étudier l'invisible, » En Espagne, le mouvement spirite est très actif et se réclame surtout des idées d'Allan Kardec.

Le délégué de l'Allemagne expose sa théorie sur le fluide magnétique et ses effets curatifs. Mrs Addi Ballou, qui représente l'Angleterre au Congrès, s'est exprimé en Anglais et le Dr Papus a traduit son discours, qui a pour sujet l'harmonie vers laquelle le Spiritualisme moderne entraîne les esprits. Les spiritualistes des Pays-Bas sont représentés par un pasteur de l'Eglise réformée.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Le Ministre de la Guerre a décidé que les jeunes gens qui, soit au moment du Conseil de révision ou de la signature de l'engagement prévu par la loi du 11 juillet 1892, soit ultérieurement, ont demandé à bénéficier simultanément d'un cas de dispense prévu à l'article 23 et d'un cas prévu à l'article 21, doivent toujours être convoqués pour accomplir la période d'exercices de quatre semaines, imposée par l'article 23, dans le cours de l'année qui précède leur passage dans la réserve. S'ils se rendent à cette convocation, ils conservent tous leurs droits à invoquer ultérieurement, à leur choix, soit l'un, soit l'autre de leurs cas de dispense. Toutefois, s'ils se prévalent de la dispense prévue à l'article 21 pour refuser d'accomplir cette période d'exercices, ils doivent être considérés comme ayant définitivement opté pour ce cas ; ils ne seront plus admis ultérieurement à se prévaloir de la dispense de l'article 23, et, s'ils ont un frère plus jeune, celui-ci ne pourra plus invoquer le cas de dispense de l'article 21 que l'aîné aura épuisé.

Ecole du Service de Santé militaire. — Liste d'admission. — Voici la liste par ordre de mérite des candidats admis à l'Ecole du Service de Santé militaire : MM. Fourcade, Morisson, Beyne, Collin, Verdeaud, Delpy, Kliszowski, Joseph dit Orme, Moureaux, Clarion, Dumoulin, Lutrot, Liberge, Loygue, Pénot, Landret, Maratuech, Bergès, Dienot, Tournade, Pheulpin, Billet, Crimadells, Laurent, Chader, Monery, Giraud, Demonet, Dargein, Péchiné, Cuisinier, Dirks-Dilly, Morisot, Renot, Bailly, Carpanetti, Couraud, Gay-Bonnet, Caubet, Bellot, Vittenet, Michel, Chauffour, Mallet, Montet, Dornier, Fournier, Guillon, Policard, Barberousse, Darthenay, Carayon, Valette, Robert, Touzet, Berton, Charpentier, Malard, de Gaulvac, Dupont, Coursolas, Dayman, Raynaud, Denbery, Schneider, Chavannes, Rapp, Dabat, Jeannin, Blanchet, Vieille, Cot, Rabaïoye, Maisonnave, Roué, Varaiges, Martinet, Peyre, Marvy, Seigneurin, Fontan, Mathieu, Colin, Levy, Perret, Bonnet, Andrieu, Mairesse, Scheckelé, Ségui, Gallimard, Revel, Muller, Cellerier, Pinat, Trollat, Castres, Déneau, Madranges, Barthélémy. Les cinquante premiers candidats reçus devront se présenter à l'Ecole, le jeudi 25 octobre, à huit heures du matin, et les autres, le même jour, à deux heures précises du soir.



Service de Santé de la Marine. — M. le médecin principal Drago est appelé à servir à la prévôté d'Indret, en remplacement de M. Thémoin. — Sont désignés pour aller servir aux troupes en Cochinchine : M. Vergos, médecin principal, en remplacement de M. Fortoul, médecin-major au 11e d'infanterie de marine, à Saïgon, qui sera affecté au port de Lorient. M. L'Helgoualc'h, médecin de première classe, en remplacement de M. Carmouze, médecin-major au régiment de tirailleurs annamites, qui sera affecté au port de Lorient. M. Camus, médecin de deuxième classe, pour servir au 3e tirailleurs sénégalais à Madagascar, en remplacement de M. Jouvenceau, qui est affecté au port de Brest. M. Olivier, médecin de deuxième classe, embarqué sur le transport l'*Isère*, en remplacement de M. Lassignardie, qui est affecté au port de Rochefort. M. Bourdon, promu médecin principal, est maintenu comme médecin-major du 3e tirailleurs sénégalais, à Madagascar. MM. Glérant et Aurégan, promus médecins de première classe, actuellement embarqués, le premier sur la *Manche*, le second sur l'*Ibis*, ne seront débarqués qu'à la rentrée en France de ces bâtiments. M. Arnould, médecin de deuxième classe du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur la *Durance*, qui entrera en armement définitif à Rochefort le 1er octobre prochain. — M. Coppin, médecin de première classe de la Marine, du port de Cherbourg, a été mis à la disposition du ministre des Affaires étrangères pour être détaché au service du gouvernement persan en qualité de médecin du prince héritier.

Sont désignés pour embarquer le 1er octobre prochain : 1° Sur le *Jauréguiberry* (escadre de la Méditerranée), M. le médecin principal Guézennec, du cadre de Brest, en remplacement de M. le Dr Cognes. 2° Sur l'*Amiral-Baudin*, (escadre du Nord), M. le médecin principal Esclangon, du cadre de Cherbourg, en remplacement de M. le Dr Leo, et M. le médecin de 2e classe Liffran, du cadre de Cherbourg en remplacement de M. le Dr Caraès. — M. le médecin de 2e classe Delabaude, du cadre de Lorient, est désigné pour embarquer sur la *Durance*. M. Bartet, médecin de 2e classe du cadre de Rochefort, est désigné pour embarquer le 1er octobre prochain, sur le *Pothuau* (escadre de la Méditerranée). M Roquemaure, médecin de 2e classe à Cherbourg, est désigné pour embarquer sur la *Meurthe*, qui entrera en armement à Brest le 1er octobre prochain. M. le médecin de 1re classe Kieffer, du cadre de Brest, est désigné, sur sa demande, pour servir comme médecin résident de l'hôpital de Lorient en remplacement de M. le Dr Jouenne.

Les désignations de MM. les médecins de deuxième classe Arnould, pour la *Durance*, et Charézieux, pour la la prévôté de Ruelle, sont annulées. M. le médecin de deuxième classe Arnould, de Toulon, est appelé à servir

©BIUM

sur sa demande, à la prévôté de Ruelle en remplacement de M. le Dr Toudié, démissionnaire.

École de Médecine Navale. — MM. les médecins de première classe Gombaud, Condé et Porquier, sont autorisés, sur leur demande, à prendre part aux concours pour les emplois de professeurs dans les Ecoles de Médecine navale qui doivent s'ouvrir à Brest et à Toulon, les 2 et 10 octobre 1900.

Un Concours pour l'emploi de prosecteur d'anatomie à l'Ecole annexe de Médecine navale de Brest s'ouvrira dans ce port le 22 octobre 1900 (remplacement de M. le médecin de deuxième classe Avérous).

Service de Santé des Colonies.— M. le Dr Henric est arrivé à Paris. Il a été reçu sur le quai de la gare par des parents, à qui s'étaient joints quelques amis. Il était en civil. Il paraissait se ressentir des fatigues du voyage et est monté immédiatement dans une voiture qui l'a mené chez des parents A un rédacteur de l'Agence nationale, qui voulait l'interroger, Henric a répondu qu'il consignerait rigoureusement sa porte à tous ceux qui se présenteraient chez lui pour obtenir des renseignements sur les affaires du Soudan. M. le Dr Henric, du reste, a été reçu ces jours-ci par le ministre des Colonies ; il s'est rendu ensuite à Brest.

Campagne de Chine. — *Les Infirmières françaises.* — Les journaux russes rapportent que le siège de Tien-Tsin a eu son héroïne dans la personne d'une Française, Mlle Lucie Montreuil, qui se présenta en qualité de volontaire au bivouac des troupes russes et, là, sans manifester la moindre crainte des projectiles qui y pleuvaient, soigna les blessés avec un admirable dévouement. Il n'y avait pas encore de sœurs de charité russes, et Mlle Montreuil se mit à l'œuvre avec tant de vaillance que, dès le premier jour du siège, elle réussit à secourir environ soixante-dix blessés. Elle poursuivit ensuite sa tâche humanitaire avec la même intrépidité et devint une sœur de charité si indispensable que le médecin en chef du régiment la pria d'entrer à l'hôpital franco-russe, où elle se trouve encore aujourd'hui.

Guerre Anglo-Boër. — *Ambulances.* — M. le Dr Ryckevorsel, chef de la seconde ambulance hollandaise sud-africaine, a demandé si le Conseil municipal de Rotterdam avait reçu une réponse du gouvernement, concernant la transportation à Ceylan de son collègue M. le Dr Van Houten, fait prisonnier par les Anglais dans l'exercice de ses fonctions. M. le Dr Ryckevorsel a véhémentement dénoncé les procédés inhumains des autorités britanniques. Le bourgmestre a répondu que jusqu'ici il n'avait reçu aucune réponse de la part du gouvernement.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 37e semaine, 842 décès, au lieu de la moyenne 810. La fièvre typhoïde a causé 19 décès ; la variole, 12 ; la rougeole, toujours rare en automne, seulement 3 ; la coqueluche, 1, et la diphtérie, 4. Il n'y a pas eu de décès par scarlatine. Il y a eu 16 suicides et 11 autres morts violentes. On a célébré à Paris 478 mariages. On a enregistré la naissance de 1.078 enfants vivants (556 garçons et 522 filles), dont 754 légitimes et 324 illégitimes. Parmi ces derniers, 46 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène du Travail. — Le Congrès des Œuvres féminines a entendu un rapport fort documenté de notre amie, Mme le Dr Edwards Pilliet, sur *l'hygiène de la travailleuse*, et plus particulièrement de « la travailleuse remplissant sa fonction physiologique, la fonction maternelle ». En termes justes, l'oratrice parle de l'époque où la femme sera considérée dans la période de gestation et d'allaitement comme un véritable *fonctionnaire social*. « Pendant cette période, dit-elle, elle est le créancier de la société qui lui doit, en échange de l'énorme effort de la maternité, la nourriture, l'habitation, le repos indispensable pour faire un être de beauté aussi parfaite qu'elle en est capable ; mais en attendant cette époque, il faut faire quelque chose pour la mère ». En terminant Mme Pilliet a proposé des vœux très complets relatifs à des mesures de protection à l'égard des mères, durant les quinze jours qui précèdent l'époque présumée des couches et durant le mois qui suit l'accouchement.

Hygiène privée. — Au Congrès des Œuvres féminines, on a abordé l'examen des questions particulières à l'instruction des jeunes filles. Sur l'intervention de Mme la directrice du lycée de Lyon et du Dr Foveau (de Courmelles), le Congrès a remplacé un vœu relatif au baccalauréat des jeunes filles, par le vœu que, dans tous les établissements d'enseignement secondaire de garçons ou de filles, il soit donné une instruction qui permette d'accéder aux carrières libérales. On a décidé de demander, de plus, l'institution d'un enseignement complémentaire féminin, comprenant : « *La science de l'enfant* (Hygiène de la première enfance ; physiologie et psychologie de l'enfant ; méthode rationnelle d'éducation physique et morale de l'enfant). *La science domestique* (hygiène de la famille ; notions de médecine usuelle ; économie domestique ; art domestique). »

Les Prompts Secours à Paris. — Au Banquet des Maires, le 22 septembre, on avait installé à la réserve une *pharmacie de campagne* qui permettait, en cas d'accidents, de faire des premiers pansements.

Les Prompts Secours dans les Courses. — Un terrible accident s'est produit cette semaine aux courses de Craon. Le jockey H..., dans un steeple, tomba au premier obstacle ; L.... qui suivait, ne put l'éviter et lui sauta en plein sur la figure, lui brisant la mâchoire et lui fracturant le crâne. Lorsque ses camarades le relevèrent inanimé, ils eurent l'horrible douleur de constater qu'il *n'y avait sur l'hippodrome aucun service médical pour lui donner les premiers soins* ; ils ne purent même se procurer un morceau de glace pour lui appliquer sur la tête. On le transporta à l'hôpital de la ville, où il est mort.

Sur beaucoup de champs de courses, il en est de même. Il y aurait bien des choses à dire à ce point de vue. Malheureusement l'incurie est énorme et il est très dif-

©BIUM

ficile de faire comprendre aux municipalités l'intérêt du service des Prompts Secours, avec garde médicale.

La Dysenterie à Vincennes. — Une épidémie de dysenterie, qui a, malheureusement, fait de nombreuses victimes, a décimé le 29e bataillon de chasseurs, en garnison au fort de Vincennes. Le *Petit Sou* s'est livré à une enquête minutieuse. Voici les renseignements qui lui ont été fournis par M. le médecin-major Gleinz, du 29e bataillon de chasseurs à pied.

« Nous avons eu à enregistrer 6 décès depuis le commencement de l'épidémie ; et, il y a quelques jours, il y avait encore en traitement 7 ou 8 malades dont l'existence semblait menacée. Le premier cas s'est produit le 29 juillet et, jusqu'à un séjour au camp de Fontainebleau, il y a eu 18 malades. La recrudescence du mal est due au séjour sous la tente ; mais la cause initiale échappe encore, car il y a eu aussi, dans la population civile et dans le régiment de dragons, en garnison, de nombreux cas. Maintenant il y a encore quatre-vingt-six malades, tant ici qu'à Fontainebleau. Les locaux sont sains, l'air et la lumière circulent partout, les murs et les parquets sont lavés fréquemment avec des solutions antiseptisées. Mais il faut déplorer le mauvais état des planchers, qui sont vieux et disjoints ; dans les interstices peuvent s'accumuler des poussières que rien ne peut détruire. »

L'Inspection médicale des Ecoles. — L'inspection médicale des écoles est depuis trois ou quatre ans merveilleusement organisée en Allemagne. Nous extrayons à ce sujet de la *Vie scientifique* les renseignements suivants.

A Francfort, l'an dernier, un corps d'inspecteurs médicaux a été créé, avec appointements de 1,250 francs par an. Chaque inspecteur a 1,700 élèves à surveiller. Tous les quinze jours, il doit faire un examen de deux heures dans chaque école. Chacun des 19,000 enfants des écoles primaires reçoit un livret sanitaire qui le suit pendant toute sa vie scolaire. L'enfant, avant d'entrer à l'école, subit un examen médical. Si l'existence de quelque maladie est constatée, notification en est faite par écrit aux parents. Le médecin n'a pas à s'occuper du traitement. Il a seulement à se prononcer sur l'exemption partielle ou totale des cours de l'école. A Berlin, ce système régulier d'inspection n'existe pas encore. Mais il fonctionne à Leipzig, à Magdebourg, à Erfurt, à Kœnigsberg, à Nuremberg, etc. On a publié, à ce propos, une statistique qui peut donner une idée de l'utilité de cette surveillance médicale de l'enfant. Sur 547 enfants examinés dans deux écoles de Leipzig, on en a trouvé deux atteints de tuberculose pulmonaire, 11 de maladies de cœur, 10 de déviation vertébrale, 63 de végétations adénoïdes, 75 de troubles de la vue et de troubles de l'ouïe. Ces chiffres se passent de commentaires et montrent quels réels services peut rendre à la Société toute entière un service d'inspection bien organisé et fonctionnant régulièrement.

La Tuberculose en Russie. — Un Comité permanent pour l'étude de la tuberculose vient de se former au pays autocrate. Voici le programme arrêté : 1° Rapports sur les communications faites sur la tuberculose dans les sociétés médicales de Russie ; 2° Rapports sur les Congrès étrangers relatifs à la tuberculose ; 3° Rapports sur la tuberculose considérée comme maladie infectueuse ; 4° Renseignements statistiques relatifs à la tuberculose ; 5° Mesures législatives à l'égard de la tuberculose des hommes et des bêtes ; 6° Tuberculose des animaux comparée à la tuberculose humaine ; 7° Moyens actuellement en usage pour combattre la tuberculose en Russie.

Les travaux d'assainissement au Mexique. — Les travaux d'utilité publique, exécutés depuis une vingtaine d'années au Mexique, méritent d'arrêter un instant notre attention.

Il n'en est pas de plus importants que ceux qui ont été inaugurés le 17 mars dernier et qui ont pour objet l'*assèchement de la vallée de Mexico*. Ce sera une des gloires de l'administration du président Porfirio Diaz d'avoir mené à bon terme ces travaux dignes des conceptions gigantesques des anciens Aztèques de Tenochtitlan et que ne purent réaliser ni les trois siècles de la domination espagnole, ni un demi-siècle d'une vie indépendante agitée. Ces travaux comportent d'abord un canal de 47 kil. 1/2 qui commence aux portes de Mexico, et dans lequel se déversent les lacs de Texcoco, de Zumpago, etc. Ce canal, d'une largeur variant de 20 à 48 mètres, et d'une profondeur de 5 à 20 mètres, draine les eaux de la capitale et de la vallée vers un tunnel de 10 kilomètres qui s'ouvre dans les flancs de la Cordillière et par lequel ces eaux vont déboucher et se perdre sur le versant nord de la montagne dans le ravin d'Atnetlac, suivant le plan de l'ingénieur Garay. C'est une des plus grandes entreprises du génie civil de notre époque. Sa réalisation a demandé près de 20 années, et le volume des excavations qu'elle a nécessitées ne s'élève pas à moins de 11,100,000 mètres cubes. L'*hygiène* de la capitale mexicaine et l'exploitation agricole de la vallée qui l'entoure en ont été considérablement améliorées, et la question de l'assainissement de Mexico sera complètement résolue par le réseau d'égouts que lui construisent, en ce moment, des entrepreneurs qui sont nos compatriotes.

Les Médecins et la Police. — Gaillarde a été le bras droit du père Claude et de M. Macé, à la Police. C'était un agent plein de finesse. Il était fort amusant, quand on parlait devant lui des médecins et d'une expertise médico-légale. Gaillarde, en effet, avait eu une fois, à lutter contre les médecins et dans des conditions particulièrement curieuses. Lors de l'affaire Mielle, quand on avait trouvé dans la Seine le corps mutilé de Lebon, les médecins chargés de l'autopsie déclarèrent que le cadavre avait été coupé par l'hélice d'un bateau à vapeur. Trois autopsies successives aboutirent à la même conclusion. Mais Gaillarde tenait à son crime ; il montra un entêtement tel qu'on fit une quatrième autopsie. Cette fois, les médecins retrouvèrent des traces de « coups de scie ». Quelques jours, après, Gaillarde arrêtait Mielle (*Mém. de Goron*).

La Peste. — *Glasgow.* — L'épidémie de peste à Glasgow vient d'entrer subitement dans une phase nouvelle. De nouveaux cas sont signalés, dont quatre se sont produits dans la même famille. Aussi les mesures les plus rigoureuses sont-elles prises, telles que visites et désinfection des habitations situées dans les quartiers contaminés, destruction par le feu des immondices, etc. En outre, les autorités médi-

©BIUM

cales ont élaboré un règlement sur les précautions sanitaires à prendre dans le port. Il résulte des dernières constatations médicales qu'on se trouve, à n'en pas douter, en présence du *bacille de la peste bubonique*. Le 15 septembre, 17 cas ; 115 malades douteux. Le 17 septembre, 22 cas. Le 21 septembre, 24 cas, 88 personnes en observation.

Fécondité quadruple. — La femme d'un ouvrier de Tarnowke, en Prusse, vient de mettre au monde quatre garçons. La mère et ses quatre fils se portent bien.



Divers.

Le Commerce et l'Industrie au Service de la Science. — Dans une lettre datée de Nha-Trang du 4 août 1900, M. le Dr Yersin remercie l'Académie de lui avoir décerné le prix François-Joseph Audiffred (Actes de dévouement), de la valeur de 15,000 francs. M. Yersin pense employer la valeur de ce prix dans un jardin d'essai de culture coloniale qu'il a créé à Nha-Trang et dont le but est de lui permettre, si plus tard il procurait des bénéfices, de délivrer le sérum antipesteux à tous ceux qui en auraient besoin. — Ce système, qui sent l'Amérique, a été inauguré à Paris, en 1893, par M. Marcel Baudouin, lors de la création de l'Institut de Bibliographie, qui vit grâce à une Agence de Presse, à une Maison d'Editions et à une grande Imprimerie.

Les Maladies des Hommes Célèbres. — *La Maladie de Bjœrnson.* — M. Bjœrnstjerne Bjœrnson était sur le point de partir pour l'étranger, lorsqu'il est tombé malade à Lillehamer, probablement par suite de *surmenage* ; *il a dormi quarante-huit heures sans interruption*. Son médecin, sans voir dans ce fait un symptôme dangereux, a pourtant conseillé que M. Bjœrnson remît son voyage après son retour complet à la santé. Il va mieux aujourd'hui.



Distinctions honorifiques. — On a nommé *Chevalier de la Légion d'Honneur*, à l'occasion de la revue d'Amilly, M. le médecin-major de 1re classe Prieur, du 82e d'infanterie. — La médaille d'honneur des épidémies vient d'être décernée aux personnes ci-après désignées, pour le dévouement dont elles ont fait preuve au cours de maladies épidémiques : *Médailles d'or*, MM. les Drs Bontemps et Crozes, médecins aides-majors (département de Constantine). *Médailles d'argent*, MM. les Drs Féraud et Zoeller (département de Constantine). *Médaille de bronze*, Mme Dazaud (en religion sœur St-Jean), a prodigué depuis sept ans les soins les plus dévoués aux malades de Chébli (département de Constantine). *Mentions honorables*, M. Chomienne, interne en médecine à l'hôpital civil de Constantine ; Mme Morénas (en religion sœur Madeleine), soins dévoués depuis trois ans aux malades de l'hôpital civil de Constantine.

Voici les noms des premiers *Commandeurs du Mérite agricole*, nommés par arrêté de M. le Ministre de l'Agriculture : M. le Pr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine ; M. le Pr Chauveau membre de l'Institut. M. le Pr Deherain, membre de l'Institut ; M. le Pr Prillieux, sénateur, professeur honoraire à l'Institut national agronomique ; M. le Pr Risler, directeur de l'Institut national agronomique ; M. le Pr Schlœsing, membre de l'Institut ; M. le Pr Tisserand, directeur honoraire de l'Agriculture ; M. le Dr Viger, ancien ministre de l'Agriculture.

Les Médecins Socialistes. — Parmi les membres du récent Congrès socialiste, se trouvent MM. les Drs Paul Lafargue, député, et Greffier.

Les Médecins volés. — Le nommé Jules Buhot, âgé de trente ans, domestique chez M. le Dr Brunelle, à Lens, a fracturé un coffre et a enlevé 6,000 francs. M. le Dr Brunelle a porté plainte.

Les Pharmaciens célèbres. — Un étudiant en pharmacie, M. Cauchois, parti seul, en périssoire, à neuf heures du matin, de Douvres, pour traverser le détroit, a atterri le lendemain matin à dix heures, sur la plage de Calais. Les baigneurs lui ont fait une chaude ovation.

Un document sur Esculape. — M. Salomon Reinach a essayé d'établir, à l'Académie des Inscriptions, que le célèbre groupe du Louvre, dit *L'Enfant à l'oie*, ne représente pas, comme on l'a pensé, un simple sujet de genre. Ce groupe est, comme on le sait, la copie d'un bronze dû au sculpteur grec Boéthos. M. Reinach a montré que la lutte de l'enfant avec l'oie est sérieuse et n'offre aucun caractère de gaieté espiègle. Selon lui, il s'agit d'Esculape enfant, qui, attaqué par une oie sauvage, la réduit à l'obéissance et en fait son animal familier. A l'appui de cette hypothèse, il rappelle qu'il y avait des *oies guérisseuses* dans les temples d'Esculape, qu'une copie du groupe de Boéthos se voyait dans le temple d'Esculape dans l'île de Cos, et que Boéthos est précisément cité, dans une inscription grecque, comme l'auteur d'une statue célèbre d'*Esculape enfant*.

Les Mariages de Médecins. — Le grand sujet de conversation dans le monde aristocratique de Vienne est actuellement le prochain mariage de la baronne Hélène Mattencloith, née Taffe, en instance de divorce, fille de l'ancien président du Conseil autrichien. Elle vient de se fiancer avec le Dr Jacques Feldmann, médecin à Kaschau, en Hongrie, d'une famille israélite. On raconte les détails les plus romanesques sur ce mariage. M. le Dr Feldmann, qui va tous les étés pratiquer à Carlsbad, avait été consulté par la jeune comtesse, et c'est ainsi qu'est née une passion réciproque, sans que l'un ou l'autre se fût jamais déclaré. Le docteur envoyait régulièrement un bouquet qui était gracieusement reçu, voilà tout. Très éprise, la baronne consulta enfin son amie la princesse de Hohenberg (comtesse Chotek), qui a récemment épousé l'archiduc François-Ferdinand. La princesse de Hohenberg répondit : « Suivez la voix du cœur, et n'écoutez pas les préjugés ». Un billet fut immédiatement envoyé au Dr Feldmann, et les fiançailles furent conclues.

M. Ambroise-Marie Saint-Paul, docteur-médecin, épouse Mlle Jeanne-Félicité-Victorine Bonnet.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr C.-C. Sepp est rendu à Munich. — M. le Dr Lépine est à Quang-Tcheou-Ouan. — M. le Dr W. Macry est à Dresde. — M. le Dr Martha est à Bayon. — M. le Dr Stoicesco vient de rentrer à Paris. — M. le Dr Dolbeau est rendu à Reblay.

©BIUM

THÉRAPEUTIQUE.

616.995

Contribution à l'étude du traitement de la tuberculose par une nouvelle méthode : la transfusion directe des médicaments et antiseptiques, dans le siège du mal au moyen de l'électricité statique, ou méthode de Francisque Crôtte.

M. le Dr F. T. Labadie, de New-York (Etats-Unis), délégué de la Société médico-légale de New-York, délégué du Congrès de la Tuberculose de New-York (1900) au *Congrès International de Médecine de 1900*, à Paris. — J'ai l'honneur de vous présenter le résultat de mes travaux et de mes observations sur une nouvelle méthode pour la guérison de la tuberculose, que j'ai appliquée pendant plus d'une année à New-York, avec l'inventeur, M. Francisque Crôtte et avec la collaboration de plusieurs médecins des Etats-Unis, et je suis heureux de vous apporter leur témoignage. Cette nouvelle méthode consiste dans le transport des médicaments ou des antiseptiques directement dans le corps humain au moyen de l'électricité statique. Avant d'entrer plus avant dans mon sujet, permettez-moi de vous dire quelques mots d'historique sur la question. L'application de cette méthode remonte déjà à 1894 et l'inventeur, M. Francisque Crôtte, avait fait une communication à ce sujet à l'Académie des Sciences à cette époque. C'est il y a un an que j'ai commencé à observer les effets de cette nouvelle méthode, dans notre clinique de New-York.

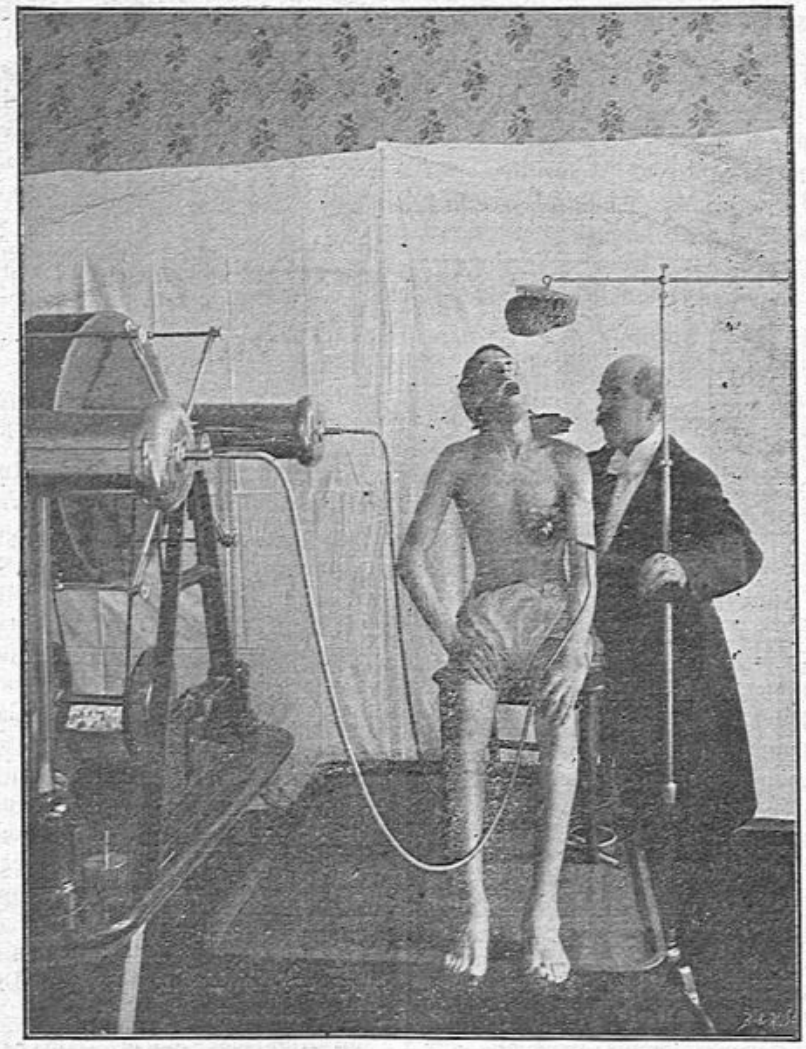

Fig. 129. — Traitement de la Tuberculose osseuse par la Méthode F. Crôtte.

On a proposé bien des traitements contre la tuberculose, et tout ce que la Science possède et a pu mettre à sa disposition pour arrêter et guérir cette terrible maladie n'a pas fait avancer la question d'un pas. Le traitement de Francisque Crôtte, que je recommande aujourd'hui après en avoir suivi les effets sur un certain nombre de malades, ouvre positivement une nouvelle voie thérapeutique. Il est supérieur à tous les autres traitements connus et employés jusqu'à ce jour, dont il totalise les bons effets, sans en présenter les inconvénients. Son caractère est, du reste, absolument scientifique. Il est basé sur la transfusion ou le transport de médicaments et des antiseptiques à travers la peau et les os au siège même du mal par l'électricité statique à haute et moyenne tension. Ce transport est opéré par une puissante machine statique dont les effluves et les étincelles passant à travers le corps du malade, sans le moindre danger, ni douleur, entraînent avec elles les antiseptiques, tels que le formol, l'iode naissant, etc... qui sont les antiseptiques principaux employés dans ce traitement. La métallothérapie vient aussi apporter son contingent médical : l'or, l'argent, le fer, l'antimoine, le cuivre électrolytique, etc.., qui sont également transportés (*Fig.* 129).

Cette façon d'appliquer des remèdes, de transporter des antiseptiques à travers le corps des malades est la partie la plus importante de la méthode, puisqu'il n'y a plus besoin de se servir de l'estomac pour ingérer, digérer et faire assimiler les médicaments.

L'estomac, si précieux pour la nutrition, reste libre et n'est plus détérioré par les remèdes souvent nombreux qu'il est obligé d'absorber dans les autres traitements, surtout quand on sait que la suralimentation est une des principales conditions requises pour la guérison de la tuberculose. C'est le formaldehyde qui joue, comme antiseptique, le principal rôle dans ce nouveau mode de traitement. La puissance antiseptique de la vapeur formolée est connue de tous ; on sait que les vapeurs de formol détruisent les bacilles rapidement et en empêchent la reproduction dans les tubes de culture. Enfin l'électricité statique par elle-même vient compléter l'œuvre du traitement en tonifiant et galvanisant l'organisme dans toutes les maladies déprimantes et princi-

©BIUM

palement dans la tuberculose, qui est la plus déprimante de toutes. Il semble que l'électricité rend à l'organisme sa provision d'énergie nerveuse perdue. On sait que c'est un agent thérapeutique employé déjà depuis longtemps en France et en Amérique.

Ce traitement n'offre aucun danger, et avec un peu d'habitude on arrive à faire supporter au malade de forts courants électriques.

Avec nos honorables collègues d'Amérique, j'ai voulu, avant de traiter nos malades, procéder d'une façon clinique. Nous avons fait d'abord des observations sur des animaux, sur des cobayes, des lapins et autres, pour nous rendre compte que les médicaments étaient réellement transportés et transfusés dans le corps à travers la peau. Voici les analyses faites à ce sujet avant d'appliquer la méthode à nos malades.

A. S. Wolf, Médecin-chimiste et toxicologiste, hôpital des Femmes, coin de la 49me rue et de la 4me avenue, Newa York:

Le 9 septembre1899.

M. Francisque Crôtte,

Cher Monsieur,

J'ai enlevé les poumons et les organes d'un cochon d'Inde que vous aviez traité au formol. Je les ai précipités à l'eau distillée, j'ai ensuite distillé le produit, puis j'ai traité la matière distillée au moyen d'une goutte de phénol délayé, puis j'ai versé le tout sur de l'acide sulfurique, et au point de contact des deux fluides, j'ai observé une teinte faible, mais positivement rougeâtre, indiquant la présence du formaldehyde. Les organes de l'animal indiquant un état de conservation très caractéristique. Pas la moindre évidence de putréfaction. Signé : A. S. Wolf.

La constatation ci-dessus de l'état sain du spécimen après avoir été renfermé pendant quatre jours dans une bouteille (sans alcool préservatif) est une nouvelle preuve de la présence du formaldehyde qui empêche la putréfaction. Signé : A. S. Wolf, Médecin-chimiste et toxicologiste.

Hôpital des Femmes, Coin de la 49e rue et de la quatrième Avenue, New-York,

Le 9 septembre 1899.

M. Francisque Crôtte,

Cher Monsieur,

J'ai reçu les poumons d'un cochon d'Inde que vous avez traité à l'iode. Je les ai précipités avec de l'eau distillée et de l'eau de chlore préalablement acidulée et mélangée avec du sulfure de carbone. J'ai obtenu une teinte violette rougeâtre indiquant la présence de l'iode ».

« Signé : A. S. Wolf. »

Du Dr Laurent, médecin des hôpitaux.

Analyse des viscères d'un cochon d'Inde traité par la méthode Crôtte, c'est-à-dire par la transfusion des substances médicinales. Dans le but de démontrer l'introduction dans les organes, de matières chimiques au moyen de la méthode de transfusion Crôtte par des courants d'électricité statique à haute tension, l'expérience suivante a été faite :

Un cochon d'Inde, l'abdomen rasé de ses poils et enduit d'une solution de 2 gr. 50 de chlorure de potasse ($HgCl^2$) dans 50 gr. d'eau, fut immédiatement soumis à des courants et décharges électriques pendant à peu près 60 secondes ; l'animal fut tué deux heures après et les poumons, les ganglions, la vessie et leur contenu ont été enlevés pour permettre une analyse de leurs matières.

I. *Poumons et Ganglions.* — Les organes ont été réduits, triturés et mélangés ensuite avec quatre fois leur poids d'eau, puis au moyen d'un filtre, la partie liquide a été mise à part. Le substance obtenue ainsi ayant été ensuite soumise à l'action de l'hydrogène sulfuré (H^2S) a produit une matière précipitée noire. Ceci après avoir été isolé et séché, apparut indissoluble dans :

$NH^4\ H\ S^5$ (Am. Sulphydrate)
Hcl (acide Hydrochlorique)
HNO^3 (Acide nitrique)

Cependant ladite matière qui est (HgS), sulfure de mercure, est devenue en partie, soluble, HNO^3 ayant été au préalable mis en ébullition, et absolument soluble dans de l'eau régale ; ceci démontrerait la présence de mercure dans le liquide.

II. *Vessie et son contenu.* — Après examen on a trouvé dans la vessie une quantité d'urine de couleur sombre, laquelle mélangée avec une quantité égale de H^2O, fut filtrée et acidulée avec une goutte de Hcl. Dans ce composé on introduisit un morceau de zinc préalablement enveloppé d'une feuille d'or permettant néanmoins à quelques parties de zinc d'être à nu. Après 24 heures le produit fut retiré du liquide, la feuille d'or enlevée, lavée, séchée lentement, chauffée dans l'extrémité close d'un tube en verre de 10 centimètres de longueur. Après quelques secondes une substance infime, d'une couleur blanchâtre, apparut à l'extrémité froide du tube, laquelle après examen au microscope fut reconnue comme étant une agglomération de globules de mercure métallique. La présence caractéristique de ce métal dans l'urine a été ainsi duement établie. »

Signé : H. A. Laurent.

Nous avons fait nous-mêmes les expériences et nous avons obtenu les mêmes résultats. C'est avec le plus grand intérêt que j'avais suivi les travaux et les cures que Francisque Crôtte faisait en collaboration avec le Dr Bertheau, à Paris, et avec le Dr Ducamp, à Bordeaux. Les résultats obtenus et publiés par nos confrères, nous donnèrent une confiance absolue en la méthode de Francisque Crôtte. C'est pourquoi nous nous déterminâmes à en faire l'application en Amérique. Nous apportons vingt-cinq observations de malades, faites d'une manière clinique.

Permettez-moi de vous en lire au moins une pour vous montrer que nous n'avons rien épargné pour former notre conviction Elles sont toutes jointes à ce rapport. Les résultats obtenus peuvent se répartir comme suit : sur huit cents malades traités en France, six cents ont été guéris. Les résultats sont au-dessus de toutes les espérances ; cent pour cent pour la tuberculose au premier degré ; soixante-quinze pour cent pour la tuberculose au second degré, et trente-cinq pour cent pour la tuberculose au troisième degré. Nous sommes heureux de vous dire, Messieurs, que nous avons obtenu aux Etats-Unis une moyenne un peu plus élevée. Nos confrères d'Amérique et de France, comme nous, étaient très sceptiques au début, mais en face de la réalité, ils se sont fait un devoir de témoigner que la méthode et le moyen de guérir la tuberculose étaient enfin trouvés.

Comme conclusions, je dirai que ce traitement a pour résultat : la diminution rapide des symptômes de la tuberculose, de la toux et des bacilles dans les crachats, la cessation presque subite de la fièvre et des sueurs nocturnes, et comme conséquences : retour rapide des forces, du sommeil et de l'appétit. C'est donc une méthode curative en laquelle j'ai pleinement confiance et que je crois de mon devoir de recommander à mes confrères.

©BIUM



Variétés et Anecdotes.

Les femmes médecins en Angleterre, leur nombre et les endroits où elles sont installées.

D'un article de Eastes (G.) (1), nous extrayons le passage suivant :

« On pourrait prétendre que l'extension qu'a pris récemment la profession médicale tient en partie à l'admission des médecins, mais le nombre des femmes-médecins n'est pas actuellement très formidable. Dans le recensement de 1871 (Londres), tous les médecins étaient des hommes. En 1881, il y avait 25 femmes-médecins ; en 1891 il y en avait 101 et en 1899 le Registre en contient 336. J'apprends qu'il faut, pour cette année, en ajouter 30 à ce nombre. Il y en a 92 qui pratiquent à Londres, et 90 qui pratiquent dans les autres contrées de l'Angleterre (surtout dans les villes), enfin 97 environ dans l'Inde ».

A la vérité, ces chiffres *sont très inférieurs à la réalité*, comme le prouvent les Fiches de l'Institut de Bibliographie.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Comment on défend la vie humaine contre les Traumatismes. La lutte contre les Accidents; par Marcel Baudouin, membre de la Commission des Ambulances urbaines, et A. Rodiet, ancien interne des Ambulances de la Ville de Paris. — Edition médicale française, Paris, 1900, in-18°, 40 p.

Combien de victimes sont frappées, en des lieux éloignés des secours, pour lesquels l'instantanéité de l'assistance chirurgicale et médicale ne peut se faire qu'à l'aide d'un service spécial, bien organisé. Plus le médecin arrivera vite, plus les soins apportés seront efficaces. Le petit volume des Drs Marcel Baudouin et A. Rodiet, qui fait partie de cette si intéressante bibliothèque connue sous le titre des « *Comment on défend* », nous indique un remède à l'incurie française actuelle et ce qu'il faut pour assurer l'assistance voulue dans les blessures mettant la vie en danger.

Chemins de fer d'Orléans.

A partir du lundi 24 septembre, la Compagnie d'Orléans augmentera le nombre des trains qui partent de la nouvelle gare du quai d'Orsay, et de ceux qui, en sens inverse, viennent y aboutir, de façon à faire bénéficier de cet avantage la presque totalité de ses trains.

(1) *Brit. méd. J.*, 1900, 21 Juillet p. 137.

Bulletin Bibliographique.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT

Listes des Questions d'Internat et d'Externat

PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE

Par **Marcel BAUDOUIN.**

Vol. in-18, de plus de 200 pages.— Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

LISTE DES JOURNAUX

ÉDITÉS PAR

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS

Gazette Médicale de Paris. — Hebdomadaire illustré. — Directeur : M. le Dr Marcel Baudouin.

Bibliographia Medica. — Mensuel (3.500 fiches). — Directeurs : MM. les Prs Richet et Potain.

Archives provinciales de Chirurgie.
Archives provinciales de Médecine.
Archives provinciales des Sciences.
Mensuels. Directeur : M. Marcel Baudouin.

Revue internationale de Pédagogie comparative. — Mensuel. — Directeur : M. Auguste Mailloux.

Archives Médicales de Toulouse. — Mensuel. — Directeur : M. le Pr Jeannel.

L'Ouest artistique et littéraire. — Mensuel. — Rédacteur en chef : M. Herbinet.

L'INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE imprime, en outre, les publications suivantes :

Bulletin de l'Académie internationale de Géographie botanique.
Bulletin de l'Association française de Botanique.
Le Monde des Plantes.
Mensuels. Directeur : M. H. Léveillé.

Le Journal des Avoués.
Le Journal des Huissiers.
Mensuels. Rédacteur en chef : M. Duparcq. Administ. : MM. Marchal et Billard.

Bulletin agricole du Maine. Organe des Syndicats agricoles (6.000 exemplaires). — Mensuel.

Le Salut de Dieu. — Mensuel. — Gérant : M. E. Périer.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe.—Trimestriel.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe. — Trimestriel.

Etc., etc., etc.

IMPRESSIONS RAPIDES EN TOUS GENRES :
Revues et Volumes, etc.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 567.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 40. 6 Octobre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Bibliographies médicales spécialisées ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : Les Couveuses pour enfants. Petites nouvelles. — Les Excursions médicales : Voyages de 1900 aux Eaux minérales de France. — La Thérapeutique primitive : Le remède contre la Fièvre jaune : Le Berg-Falla, le Kinkiliba et l'Aïdour. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Le monument Chassaignac et Maisonneuve, à Nantes. — Le Captage et la protection des Sources et l'Epidémie de fièvre typhoïde à Paris en août 1900. — Les Eaux salines du Nord de la France. — Un remède contre les maux d'oreilles. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — Vue partielle d'une salle à la Maternité Lion. La Couveuse Lion. — Coupe verticale de la Couveuse Lion. — Cuiller spéciale pour gavage par le nez. — Gavage par le nez. — M. le Pr Landouzy. — M. le Dr Maisonneuve (de Nantes).

BULLETIN

61 : 01

Les Bibliographies médicales spécialisées.

Nous n'avons pas ici — on en conçoit facilement la raison — à parler des résultats obtenus, depuis janvier 1900, par la publication entreprise par MM. les Professeurs Potain et Ch. Richet, la *Bibliographia Medica*, qui continue paisiblement sa route, faisant au moins l'admiration de l'Etranger, ainsi que l'ont prouvé les Congrès médicaux de 1900 !

Mais, de l'expérience tentée pour ne pas laisser sombrer l'entreprise des célèbres bibliographes américains, est résultée pour nous cette impression très nette que, par le temps de *spécialisation* à outrance au milieu duquel nous vivons, nous avions un peu l'air *fossile*, avec notre... apparent savoir *encyclopédique* !

Nous avons fait des jaloux, étant mieux renseigné que les autres, et même que les spécialistes...

Nous avons indisposé le public savant, en étalant ainsi au grand jour de la publicité les trésors de l'Institut de Bibliographie, trésors que jusqu'à 1900 nous avions toujours tenus à dessein un peu dans l'ombre, et que ne soupçonnaient pas les maîtres de chaque science spéciale, persuadés que nous ne pourrions, en bibliographie, égaler les richesses de leurs revues techniques.

Comme nous n'avons en l'espèce qu'un but, le Progrès des Sciences médicales en particulier, nous sommes les premiers à reconnaître qu'un peu plus de modestie nous siérait mieux, et que nous avions tort de vouloir exiger des premiers spécialistes du Monde qu'ils s'intéressent, comme nous, à toutes les branches du savoir humain !

Aussi, en outre de la grande édition de la *Bibliographia Medica*, réservée surtout aux Bibliothèques et aux journaux généraux de médecine, allons-nous inaugurer en 1901 la publication d'une série de «Bibliographies spéciales», que réclament tous nos lecteurs, tous les laboratoires, et toutes les cliniques.

Nous commencerons, cette année-là, par nous borner à la division primordiale des *Spécialités* : 1° Anatomie, physiologie et art vétérinaire ; 2° Hygiène, Médecine légale et Assistance ; 3° Thérapeutique et Matière médicale ; 4° Médecine interne et générale ; 5° Chirurgie générale et spéciale ; 6° Gynécologie, Obstétrique et Pédiatrie.

Les années suivantes, s'il est possible, chacune de ces six publications sera elle-même subdivisée autant qu'il sera besoin.

Au public de dire si, dans cette nouvelle tentative, nous avons enfin su répondre à ses desiderata.

En tous cas, dès aujourd'hui, les souscriptions sont reçues, pour 1901, à nos Bureaux, pour les six éditions spéciales que nous venons d'énumérer.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

613.1

Les Couveuses pour Enfants.

Il serait superflu d'insister aujourd'hui sur les immenses services que rendent les *Couveuses*, lorsqu'il s'est agi de conserver la vie à des enfants en état de débilité congénitale.

Ce qui est plus important actuellement, c'est de montrer les perfectionnements qui ont été apportés aux premiers appareils. Le principe de la couveuse, qui est de maintenir l'enfant dans une atmosphère de température convenable et uniforme, tout en permettant de le retirer, lorsqu'il est nécessaire, pour le nettoyer et l'alimenter, ce principe a été respecté. Mais les modifications qui ont été réalisées résident dans l'application la plus parfaite de ce principe, avec la réalisation de tous les desiderata qu'avaient fait naître les appareils antérieurs. C'est pourquoi la *Couveuse Lion*, qui est actuellement la plus parfaite, comporte dans sa construction un grand luxe de détails, mais en raison même de ce fait, tous les éléments qui concourent à assurer à l'enfant les meilleures conditions matérielles, y sont réunis. Aussi voulons-nous aujourd'hui présenter à nos lecteurs cette Couveuse (*Fig.* 130) qui fonctionne à l'Exposition et attire chaque jour un grand nombre de personnes (*Fig.* 131).

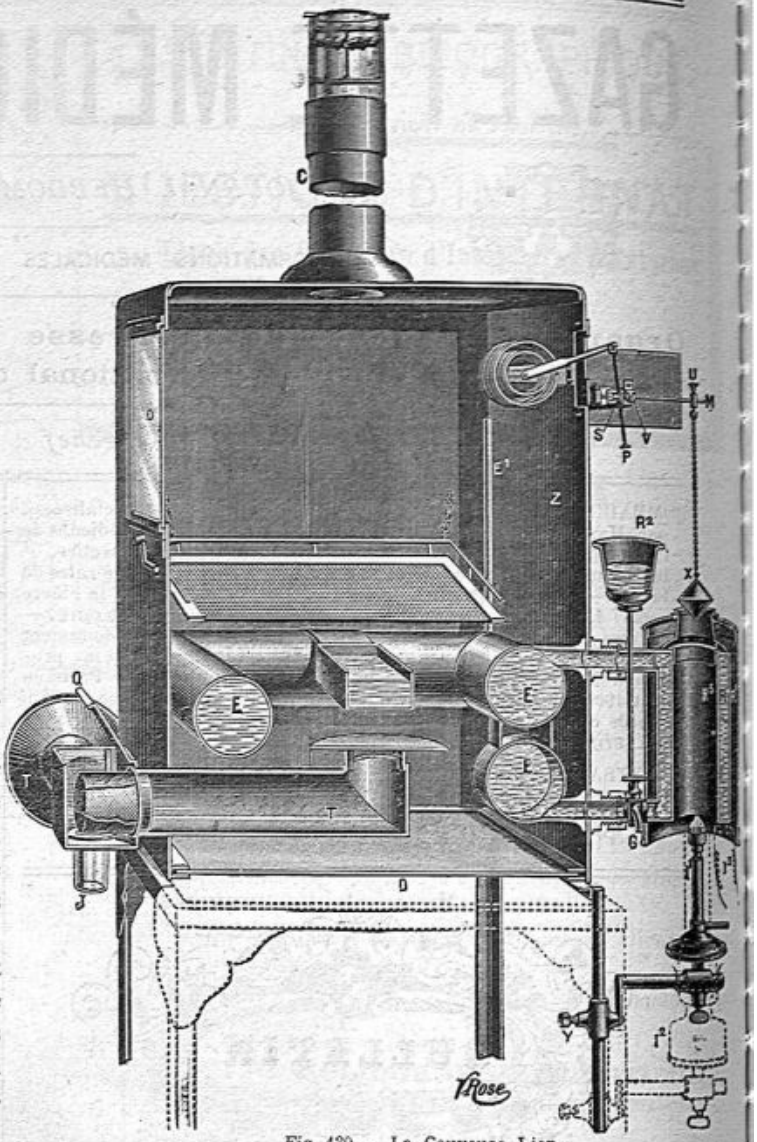

Fig. 130. — La Couveuse Lion.

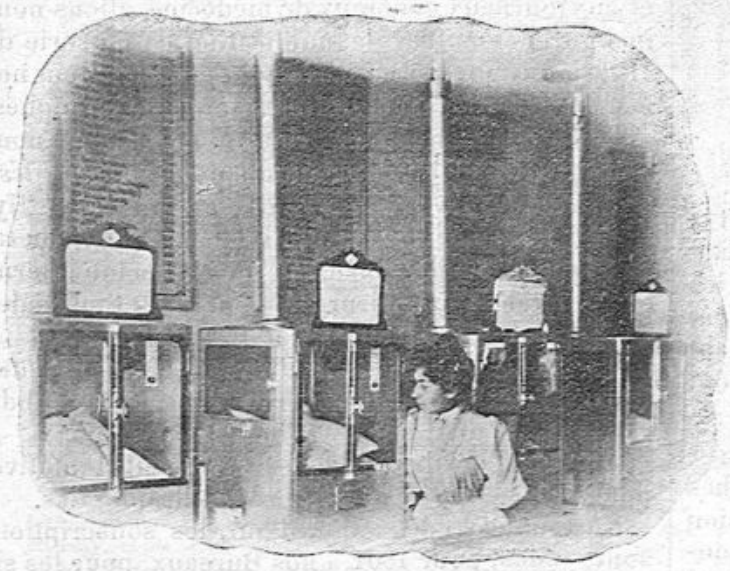

Fig. 131. — Vue partielle d'une Salle à la Maternité Lion.

Elle se compose d'un parallélipipède en métal monté sur un support. La paroi antérieure est munie d'un châssis vitré à deux battants, avec fermeture à crémone. Sur le côté gauche est un autre châssis, qui peut également s'ouvrir, et qui permet à la garde de surveiller l'intérieur et de retirer l'enfant lorsqu'il est nécessaire. Le fond est à coulisse et peut s'enlever en glissant dans des rainures comme la planchette d'une cage d'oiseau. La ventilation est assurée par un tube de 80 millimètres de diamètre, s'ouvrant d'une part à la base de l'appareil, et se terminant de l'autre par une cheminée d'appel munie extérieurement d'une hélice dont la vitesse de rotation indique la force du courant d'air. Un tuyautage spécial permet d'amener directement dans l'appareil l'air extérieur, plus pur que celui des appartements, et de le filtrer avant son entrée dans la couveuse. Cette disposition met l'enfant à l'abri des

©BIUM

dangers qui pourraient résulter pour lui d'une agglomération; elle autorise également l'addition à l'air de gaz médicamenteux : oxygène, ozone, essences balsamiques diverses (*Fig.* 130). L'enfant est installé au milieu de la couveuse, sur un hamac en toile métallique, autour duquel l'air chaud circule librement (*Fig.* 131). La température est obtenue par une circulation d'eau chaude dans un serpentin en communication avec un réservoir placé à côté (*Fig.* 132). Ce thermosiphon peut être indifféremment chauffé par le gaz, le pétrole, l'électricité. La température est maintenue à un degré constant grâce à un levier qui augmente ou diminue automatiquement la force du courant de chaleur, suivant les indications qu'il reçoit d'un régulateur.

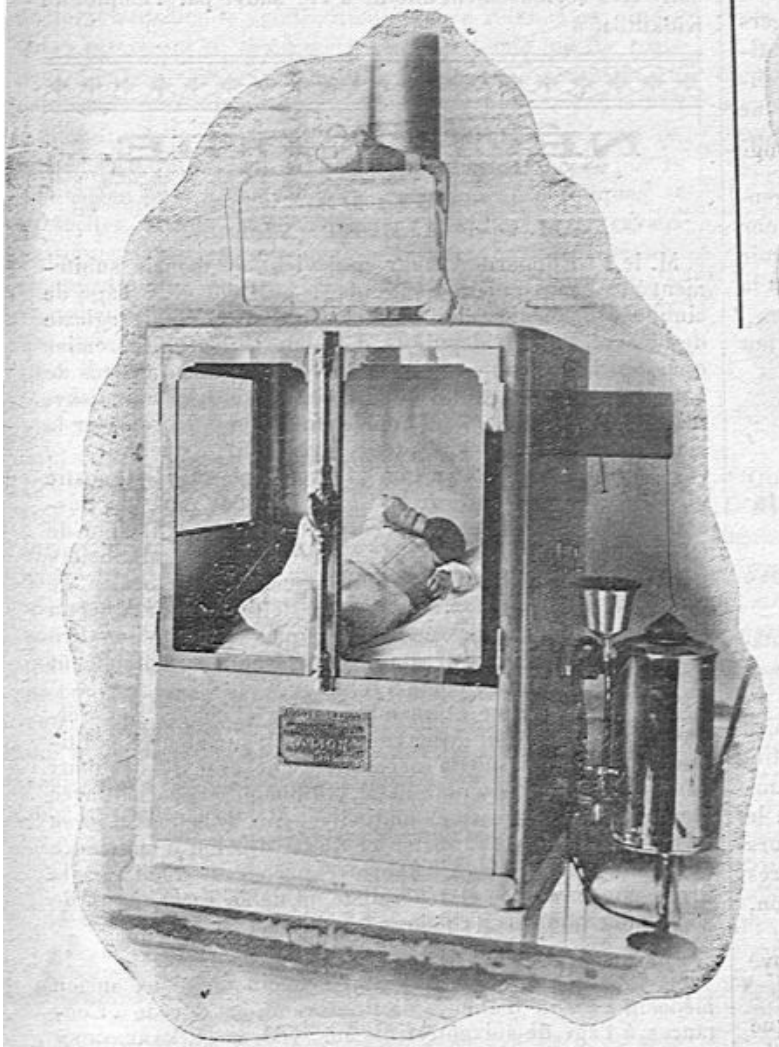

Fig. 132. — Vue de face de la Couveuse Lion.

Quant au gavage, complément indispensable du traitement par la couveuse, il se fait par le nez, dans le système Lion, à l'aide d'une cuiller spéciale, très creuse et rétrécie en gouttière à sa pointe (*Fig.* 133). L'enfant est tenu verticalement sur les genoux de la garde : celle-ci introduit dans l'une des narines la pointe de la cuiller remplie de lait et la verse doucement. La déglutition se fait sans difficulté et la position verticale empêche que le lait ne pénètre dans les cavités nasales (*Fig* .134).

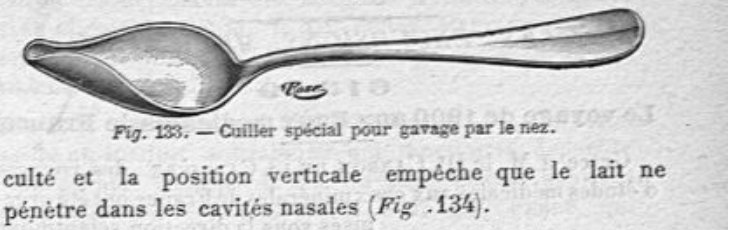

Fig. 133. — Cuiller spécial pour gavage par le nez.



Fig. 134. — Gavage par le nez.

A l'aide de ces procédés, et grâce aussi à un personnel dévoué et exercé, les installations Lion ont pu sauver un très grand nombre d'enfants, élevés gratuitement et rendu ainsi à l'Humanité un immense service.

Petites Nouvelles.

Visites-Conférences. — A l'Ecole internationale de l'Exposition (Groupe français), conférence-visite, M. le Dr Legrain, médecin en chef des asiles d'aliénés de la Seine, président de l'Union française antialcoolique, sur « *Les Exposition sde Tempérance du palais de l'Economie sociale* » a eu lieu ces jours derniers.

Dans le Petit Palais, conférence en français de Mme Marie sur « *Les Aliénés, leur passé et leur avenir.* »

Pour les Conférences organisées par le Directeur du Laboratoire municipal, dans le pavillon de la Ville de Paris, section du Laboratoire municipal, signalons celle de M. Gémin, principal chimiste du Laboratoire : « *Falsification et adultération des matières alimentaires : thé, café, farine, beurre, etc.* », et celle de M. Truchon, chimiste principal du Laboratoire : *Les Organismes vivants des eaux de rivière et ceux des eaux de source ; les parasites des matières alimentaires (fromage, viande, etc.) ; l'application des rayons X à l'examen des engins explosifs,* avec nombreuses projections.

©BIUM

Le vendredi 28 septembre, M. le Dr Legrain a parlé sur *la Tempérance à l'Exposition* (Philosophie du mouvement de tempérance à l'étranger et en France).

LES EXCURSIONS MÉDICALES

615.79

Le voyage de 1900 aux Eaux médicales de France.

Grâce à M. le Dr Carron de la Carrière, des voyages d'études médicales aux eaux minérales de France ont été organisés sous la direction scientifique de M. le Dr Landouzy, professeur de thérapeutique à la Faculté de Médecine de Paris.—Ces voyages d'études médicales sont, on le sait, organisés dans le but de faciliter aux médecins français et étrangers la visite et la connaissance pratique des stations thermales et climatériques de France. Rien ne vaut, pour saisir et retenir les applications particulières de chaque station, comme de « voir sur place » et sa clientèle et son agencement et l'outillage dont elle dispose. Rien ne vaut, pour le médecin qui ordonne une eau minérale, comme d'avoir vu. Et cela comme en toute autre matière, rien ne vaut la « leçon de choses ».



M. le Pr Landouzy,
Directeur des Voyages aux Eaux médicales de France.

Cette année, le voyage d'études médicales a eu pour but de visiter les stations pyrénéennes.

LA THÉRAPEUTIQUE PRIMITIVE.

615.32

Les Remèdes de la Fièvre jaune : Le Beng-falla le Kinkiliba et l'Aïdour.

Le *Matin*, du 9 septembre 1900, a publié ce qui suit à propos du traitement de la fièvre jaune.

L'explorateur Devaux, qui a dirigé une mission au Fouta-Djalon, a affirmé que le lieutenant Wirth, de Dakar, avait été guéri de la fièvre jaune par les remèdes indigènes.

Ces remèdes, d'après M. Etienne Touzet, consistent à faire prendre un grand verre de mélange de jus de limons (petits citrons du pays) et de rhum, jus de limon et rhum à quantités égales, puis à frictionner avec une plante du pays, le *Beng-falla*. A la suite de frictions répétées, les douleurs dans les jointures, les reins et l'estomac disparaissent, après très forte purgation d'huile de ricin et de jus de limon, mélangés.

Le *Beng-falla*, qui est connu des noirs, n'est pas employé par les médecins, qui n'y ont pas foi.

D'après M. Devaux, Demba Diawara lui a déclaré que l'on pouvait guérir aussi en prenant des infusions de *Kinkiliba* plante indigène, puis par des frictions avec du *Beng-falla* ou *Bougou-falé*. L'herbe est trempée dans du vinaigre. Les frictions sont faites surtout sous les bras et sous les jarrets ; enfin, une purge composée de *Aïdour*, herbe indigène, dégage complètement les intestins et les voies urinaires.

Le *Kinkiliba* est fort connu, du reste, des médecins coloniaux, et entr'autres du Dr Maclaud, actuellement administrateur au Fouta-Djalon. Cette plante se trouve à l'état sauvage en Guinée française ; il y en a à Konakry et en quantité sur la côte, près du point qui relie l'île de Konakry au continent africain. Au Sénégal, elle ne se trouve qu'en faible quantité à N'Dandé et à Thiès, stations du chemin de fer Dakar-Saint-Louis. M. le Dr Maclaud, qui a dirigé des missions botaniques au Fouta-Djalon et en Guinée française, cite les effets excellents de cette plante contre la fièvre bilieuse hématurique, dont la fièvre jaune semble n'être qu'un caractère épidémique.

La supérieure des sœurs de Grand-Bassam, qui était à la Côte d'Ivoire l'année dernière, pendant l'épidémie de la fièvre jaune, a raconté ce fait : « Un docteur des colonies, qui n'a cessé de soigner les malades, a échappé au fléau en prenant jusqu'à quatre litres d'infusion de Kinkiliba, et un missionnaire très sérieusement atteint a été sauvé par l'emploi du Kinkiliba. »

NÉCROLOGIE.

61 : 93

M. le Pr ALBERT (Vienne).

M. le Pr Edouard Albert, qui vient de mourir subitement à sa campagne de Senftenberg en Bohême, à l'âge de cinquante neuf ans, était le chef de la section chirurgicale de l'Université et, depuis le décès de Billroth, le premier opérateur de Vienne. Brillant élève des grands maîtres de l'ancienne Faculté de Médecine viennoise, les Rokitansky, les Hyrtl et autres, il fut appelé fort jeune à professer la Chirurgie à Innsbruck, en 1873 et, en 1881, à Vienne.

Ses traités de Chirurgie, d'Ostéologie, de Diagnostic chirurgical, d'Histoire de la Chirurgie sont devenus classiques. Il était membre correspondant de la Société de Chirurgie de Paris, de la Medico-Chirurgical Society d'Edimbourg, de la Société des Sciences Médicales de Lyon, etc. Dans ses moments de loisir le professeur Albert a traduit en allemand des poésies tchèques et a fait connaître ainsi des trésors de littérature populaire slave, notamment l'œuvre du renommé poète Vrchlicky.

Conseiller aulique et membre de la Chambre des Seigneurs, le professeur Albert s'intéressait aux affaires politiques. Il reconnaissait la nécessité d'une entente des deux nationalités dans son pays natal, la Bohême, et prêchait avec éloquence les concessions mutuelles. Aux Tchèques il ne se faisait pas faute de rappeler ce qu'ils doivent à la science allemande ; mais à la Chambre il parlait et votait avec la droite conservatrice et fédéraliste, et ne se cachait pas de son amour pour les Tchèques.

M. le Dr Casimir Lelandais, médecin aliéniste, ancien médecin à l'asile d'aliénés de Pontorson, est décédé à Coutances, à l'âge de soixante-trois ans.—M. le Dr Varenghem (de Calais).—M. Luc Alexandre Festal, père de notre excellent collègue et ami, M. le Dr A. Festal (Arcachon), est décédé dans sa soixante-seizième année à Arcachon, Villa David, le 21 septembre 1900.

Mme Jules Simon est morte. Elle a succombé aux suites d'une *hémorragie*. Mais sa santé donnait déjà depuis un assez long temps de vives inquiétudes à sa famille. Mme Jules Simon est morte entourée entr'autres personnes, de son fils, M. le Dr Gustave Simon.

©BIUM



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Facultés de Médecine. — *Bourses de Doctorat.* — L'ouverture du Concours pour l'obtention des bourses de doctorat aura lieu le vendredi 26 octobre 1900. Les candidats s'inscriront au Secrétariat de l'Académie où ils résident. Les registres d'inscription seront clos le vendredi 19 octobre, à quatre heures.

Seront admis à concourir : 1° Les candidats pourvus de quatre inscriptions, qui ont obtenu un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, et qui justifient de leur assiduité aux travaux pratiques de première année. — L'épreuve consiste en une composition d'anatomie (ostéologie, arthrologie, myologie, angiologie). 2° Les candidats pourvus de huit inscriptions, qui ont subi avec la note « bien » le premier examen probatoire. Les épreuves consisteront en une épreuve d'anatomie (névrologie, splanchnologie) et une composition d'histologie. 3° Les candidats pourvus de douze inscriptions, qui ont subi avec la note « bien » le deuxième examen probatoire. Les épreuves sont : une composition de physiologie et une composition de chirurgie. 4° Les candidats pourvus de seize inscriptions, qui ont subi avec la note « bien » le troisième examen probatoire. Les épreuves sont : une composition de médecine et une composition de chirurgie. Deux heures sont accordées pour chacune de ces compositions. Les candidats qui justifient de la mention « bien » au baccalauréat de l'enseignement secondaire classique (lettres, philosophie) et d'un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, pourront obtenir sans concours une bourse de doctorat en médecine de première année.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Internat en médecine.* — La composition écrite du Concours de l'Internat aura lieu à la date fixée, le lundi 15 octobre, à midi, dans la Salle Saint Jean, à l'Hôtel de Ville (entrée par la rue Lobau, porte du côté de la rue de Rivoli).

Seront seuls admis dans la salle les candidats porteurs du bulletin spécial qui leur aura été délivré par l'Administration au moment de leur inscription au Concours.

Hôpitaux d'Amiens. — *Service génito-urinaire.* — On vient, à Amiens, d'organiser un service destiné à recevoir des malades atteints d'affections génito-urinaires. Ce service installé dans le pavillon Victor-Duvauchel, nouvelle construction dépendant des hospices d'Amiens, est placé sous la direction de M. le Dr Victor Pauchet, ancien interne des hôpitaux de Paris, chirurgien des hôpitaux d'Amiens.

Institut antirabique de Bordeaux. — Bordeaux possède un Institut antirabique qui fonctionne depuis le 1er mai dernier. Créé par la ville de Bordeaux qui subvient à toutes ses dépenses, il est confié à M. le Pr Ferré, qui dirige en outre le service antidiphtérique existant depuis plus de cinq ans.

Ecole professionnelle d'Infirmières de Lyon. — L'École d'infirmières de Lyon, créée à l'hospice de la Charité, pour répondre au vœu exprimé par le Conseil supérieur de l'Assistance publique dans sa délibération du 19 mars 1899, et à l'invitation formulée dans la circulaire du Ministre de l'Intérieur, en date du 17 juillet 1899, vient d'accomplir sa première année d'existence. L'Ecole a été ouverte le 4 décembre 1899 et fermée le 31 août 1900, après les examens. Elle a compté 40 inscriptions.



Sociétés et Congrès.

Congrès international de l'Humanité. — M. le Dr Meslier a terminé la première séance par une conférence sur les *Origines planétaires de l'Humanité.*

Congrès du Spiritisme et du Spiritualisme. — A ce Congrès Spirite et Spiritualiste, M. le Dr Jean Bayol, ancien lieutenant gouverneur du Sénégal et de ses dépendances, a fait une communication très curieuse sur les phénomènes extraordinaires qu'il a obtenus à Arles, aux Aliscamps et chez lui, à Eyguières. Il a eu des apports de fleurs ; il a vu des flammes sous forme de globes allant et venant dans la salle, et, ce qui prouve leur objectivité, se réflétant dans les glaces. Des médiums, sachant à peine lire et écrire, parlaient en grec et en latin ; d'autres priaient en une langue inconnue. Ces phénomènes, et bien d'autres, prouvent l'existence de forces intelligentes existant en dehors de nous. M. le Dr Bayol n'est ni spirite, ni occultiste ; mais il pense que les phénomènes qu'il a obtenus ressortissent à la fois des domaines spirite et hermétique. Il est bon d'ajouter que la plupart des phénomènes qu'il a racontés se passaient devant une assistance nombreuse et choisie.

La Section magnétique du Congrès a adopté les conclusions suivantes : I. Le magnétisme est un agent physique soumis à des lois analogues à celles qui régissent la chaleur, le son, la lumière, l'électricité. II. Le magnétisme humain possède réellement les propriétés curatives affirmées depuis plusieurs siècles par les magnétiseurs, et son application au traitement des maladies ne présente aucun danger. III. Le

©BIUM

magnétisme ne doit pas être confondu avec l'hypnotisme dont il diffère essentiellement. IV. Le magnétisme professionnel doit être exercé par des praticiens instruits, bien portants au physique et d'une moralité irréprochable. Mais il peut aussi être pratiqué avantageusement par certains magnétiseurs peu instruits, bien doués au point de vue magnétique et animés du désir de faire le bien. V. Le magnétisme peut surtout rendre de grands services au sein de la famille, car dans un grand nombre de cas l'homme peut être le médecin de sa femme, celle-ci le médecin de son mari et de ses enfants. VI. Le sommeil provoqué n'est pas nécessaire dans le traitement des maladies par le magnétisme, et la suggestion ne peut rendre quelques services au magnétiseur qu'à la condition d'être pratiquée sous la forme d'une douce persuasion et surtout d'après les connaissances approximatives des modifications qui doivent survenir dans le cours du traitement.

Exposition internationale d'Hygiène, de Pharmacie et d'Art dentaire à Santiago du Chili. — Le *Moniteur officiel du Commerce* du 16 août 1900 a annoncé qu'à l'occasion du *Congrès de médecine latino-américain*, qui doit avoir lieu à Santiago du Chili à la fin de décembre prochain, une exposition internationale d'Hygiène, de Pharmacie et d'Art dentaire se tiendra dans cette ville. La Chambre de Commerce française de Santiago du Chili se tient dès maintenant à la disposition des intéressés français pour tous renseignements et aussi pour les représenter sur place ou les aider à trouver un représentant.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — M. le médecin-major de 1re classe Labit, du 50e d'infanterie, est désigné pour faire partie de l'état-major particulier du ministre de la Guerre, et sera chargé des relations du cabinet du Ministre avec le Service de Santé (Poste nouveau).



Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de deuxième classe Boy, du cadre de Toulon, est désigné pour embarquer le 1er octobre prochain sur le *Dunois* (escadre de la Méditerranée), en remplacement de M. le docteur Taddéi (dit Torella).

Ecole du Service de Santé de la Marine. — Liste, par ordre de mérite, des étudiants en médecine nommés, après concours, élèves du Service de Santé de la Marine à l'École de Bordeaux. 1° *Ligne médicale* : MM. Lebœuf, Pezet, Cazanove, Janicot, Pouillot, Cazeneuve, Le Gorgeu, Cauvin, Goéré, Lailheugue, Brimont, Jarland, Busquet, Challier, Collin, Vielle, Bodiou, Quéré, Morin, Néel, Gaubin, Patterson, Lestage, Bertholet, Izard, Gatrot, Passa, Carmouze, Dumoulin, Rouch, Fulconis, Hutin, Lecalvé, Colomb, Giraud, Perret, Cavand, Dupuy, Duvard, Fockenberghe, Fatôme, Nègre, Cozanet, Vaillant, Ginoux, Garrot, Moitron, Millous, Caille, Gallier, Kervern, Wadoux, Bellot, Combe, d'Adhémar de Lantagnac, Mignon, Garnier, Loréal, Foll, Bellonne, Guégan, Poncin, Guérard, Cotard, Javelly. —2° *Ligne pharmaceutique* : MM. Teychoné, Baylon. —MM. Pezet, Janicot, Pouillot, Cazeneuve, Lailheugue, Busquet, Vielle, Quéré, Morin, Carmouze et Garrot sont autorisés à se présenter au Concours pour l'Externat des hôpitaux de Bordeaux et devront être rendus à l'École le 28 septembre courant. — Pour les autres élèves, la rentrée est fixée au 22 octobre prochain.

Service de Santé des Colonies. — Le paquebot *Oxus*, des Messageries maritimes, de Maurice, la Réunion, Madagascar et Djibouti, arrivé à Marseille le 24 septembre, ramène en France MM. Joly, médecin de 2e classe aux colonies ; Lafage de Micheaux, médecin de 2e classe ; Guerrin, médecin de 1re classe.

Le *Colombo* vient de ramener en France M. le Dr Normand, médecin des colonies.

Guerre Anglo-Boër. — *Commission d'Enquête.* — La Commission d'enquête envoyée dans le sud africain, à la suite des graves accusations portées à la Chambre des Communes par M. Burdett Coutts contre l'administration des hôpitaux de campagne, continue ses travaux. Tout d'abord, ces accusations semblaient mal fondées ; mais une dépêche reçue de Pietermaritzburg, où se trouve en ce moment la Commission, vient prouver le contraire. Il résulte, en effet, des dépositions reçues par la Commission, à Pietermaritzburg, que certains hôpitaux de cette ville étaient infectés de punaises. Les malades ont enduré, de ce fait, des souffrances intolérables. Les provisions de lait frais étaient insuffisantes, le linge propre faisait défaut, les draps des malades étaient quelquefois dans un état de saleté repoussante. Les infirmiers étaient en nombre insuffisant. L'eau-de-vie destinée aux malades était détournée par ces infirmiers. L'arrivée des vivres et des médicaments était retardée par suite des lenteurs administratives. L'eau pénétrait dans les tentes sous lesquelles se trouvaient les malades, aucun fossé n'ayant été creusé autour de ces tentes pour les en garantir. Deux sous-officiers du corps de police du Natal sont actuellement en prison, pour s'être rendus coupables de vol au détriment de malades. Un soldat se plaint d'avoir souffert de la dysenterie pendant six semaines, faute de soins. On l'a promené dans sept hôpitaux et il a été visité par quatorze médecins.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 38e semaine, 808 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (842) et à la moyenne ordinaire des semaines de

©BIUM

septembre (810). L'état sanitaire est donc d'autant plus satisfaisant que, à cause de l'Exposition, le chiffre de la population habitant Paris est certainement supérieur à celui des années précédentes. La fièvre typhoïde a causé 36 décès ; la variole, 3 ; la rougeole, 2 ; la scarlatine, 1 ; la coqueluche, 3, et la diphtérie, 4. Il y a eu 18 suicides et 20 autres morts violentes. On a célébré à Paris 471 mariages. On a enregistré la naissance de 1.100 enfants vivants (580 garçons et 520 filles), dont 779 légitimes et 321 illégitimes. Parmi ces derniers, 49 ont été reconnus immédiatement.

Fièvre aphteuse. — Quarante-six communes du département de Maine-et-Loire sont en ce moment contaminées par la fièvre aphteuse. En présence de la gravité de cette situation, la Société industrielle et agricole d'Angers a été obligée de remettre à une date indéterminée le grand concours d'animaux qui devait avoir lieu le samedi 29 septembre. Les agriculteurs sont très inquiets des progrès de l'épidémie.

Peste. — *Glasgow.* — Un nouveau cas de peste a été signalé parmi les personnes en observation à Glasgow. Néanmoins, la situation sanitaire s'est améliorée et aucun décès nouveau n'a été enregistré. Tout fait espérer que dans un délai assez court le danger sera conjuré ; d'ailleurs, les mesures rigoureuses prises à l'égard de la contagion par le service médical ont produit la meilleure impression et rassuré tous les esprits. — Comme Marseille, Anvers vient de prendre des mesures pour la destruction des rats, les principaux propagateurs de la peste. Une prime est promise à tous ceux qui apporteront des souris ou des rats morts ou vivants aux bureaux de police. La campagne est ouverte.



Divers.

Les Congrès internationaux et la Presse médicale. — *Technique journalistique.* — Tous les journalistes médicaux qui parcourront le dernier numéro de la *Revue de Chirurgie* pourront voir que l'*Agence de la Presse scientifique* [*APS*] qui s'est chargée d'effectuer le compte rendu analytique des Sections de *Chirurgie et de Gynécologie* du *Congrès international des Sciences Médicales*, s'est acquittée de cette lourde tâche, avec un succès remarqué déjà à l'étranger. Il ne faut pas oublier, en effet, que, pour mener à bien cette œuvre, il a fallu deux équipes de quatre analyseurs, parlant des langues différentes : anglais, allemand, italien et français.

Il suffit de comparer les résultats obtenus par l'*APS* avec ce que les journaux étrangers (pour ne pas parler des Français) ont fait, et d'autre part, ce qui avait été tenté à Moscou en 1897, pour se rendre compte que c'est bien la meilleure solution à adopter pour assurer à ces Congrès toute la publicité qu'ils méritent. C'est d'ailleurs celle que M. Marcel Baudouin préconise, depuis l'expérience acquise en 1894 au Congrès de Rome, et celle que ne peuvent manquer d'adopter d'une façon définitive les Groupements internationaux de Presse médicale.

Médecins et Politique. — Le Comité central républicain nationaliste du dixième arrondissement a donné au café du Globe, une grande fête familiale. MM. les docteurs Brouard et Vatelet, membres du bureau, faisaient les honneurs de la soirée.

Les Médecins diplomates. — M. le Dr Lubomir Zolotovitch vient d'être nommé agent diplomatique de Bulgarie à Paris. Le nouveau représentant du prince Ferdinand auprès de notre Gouvernement est un grand ami de la France, qu'il habita longtemps, et où il a, d'ailleurs, fait toutes ses études. Il remporta de brillants succès au lycée de Montpellier et fut lauréat du Concours général des lycées des départements. M. le Dr Zolotovitch a occupé pendant huit ans une place distinguée au Sobranié, et représenta plusieurs fois son gouvernement avec une grande autorité à des Congrès médicaux, notamment au Congrès de Rome, en 1894.

Les Médecins maires. — M. le Dr Edmond Taillard, un des plus distingués praticiens de province, est maire de Maiche. Maiche est une des plus pittoresques communes du Doubs.

Les Médecins au théâtre. — *Sur la foi des Etoiles*, pièce en trois actes, en prose, de M. Gabriel Trarieux dans laquelle le rôle du Dr Monnier sera tenu par l'acteur Bour (débuts) passera bientôt au théâtre Antoine.

Un médecin blessé. — M. le Dr Galtier a été mordu par un chien atteint, croit-on, de la rage, qui a pu être abattu par les gardiens de la paix. Le blessé a été dirigé sur l'Institut Pasteur.

La Maladie de Martinez Campos. — M. le maréchal Martinez Campos est mort à Zarauz. Depuis plusieurs jours, on savait que l'état du maréchal était grave, mais on ne s'attendait pas à un dénouement aussi proche. Dans le courant de la semaine dernière, M. le Dr Moynac, chirurgien de Bayonne, appelé auprès du malade, avait déclaré une opération indispensable. L'aggravation du mal a empêché le transport du maréchal à Madrid, où cette opération devait être pratiquée.



Distinctions honorifiques. — M. le Dr Gros, médecin de la Maison d'éducation d'Ecouen depuis 1885, est nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

Sont nommés *Officiers de l'Instruction publique* : MM. les Drs Suberbie et Viron (de Paris). — *Officiers d'Académie* : MM. les Drs Dauriac, G. Paul-Boncour, R. Raimondi, Reuet (de Paris) ; G. Bourée (de Châtillon-sur-Seine) ; Bret (de Lyon) ; Tassard (de Saint-Laurent-du-Jura) ; Troyon (de Réthel).

Les Médecins alpinistes. — D'intéressants détails sont donnés sur une catastrophe qui a eu lieu le 23 août dernier dans les montagnes du Tyrol autrichien. M. le Dr Schæffer (de Mayence) était parti avec le guide Offer pour faire l'ascension du massif de l'Ortler. Ils disparurent tous les deux et ce n'est que la semaine dernière qu'on trouva leurs corps gelés dans une crevasse de 24 mètres de profondeur. La reconstitution du drame qui leur coûta la vie est navrante. C'est M. le Dr Schæffer qui, avant de mourir, eut encore la force de l'écrire sur son calepin. Les touristes

©BIUM

avaient commis une grande imprudence, car, au lieu de s'attacher à la corde à une distance de 20 mètres d'un de l'autre, ils n'avaient laissé qu'un intervalle de dix mètres. Le Dr Schæffer, qui marchait devant, pesait 120 kilos. Lorsqu'il fut précipité dans la crevasse, son poids formidable entraîna le guide, qui tenta en vain de se retenir au glacier. Dans sa chute, le guide se brisa bras et jambes, tandis que le Dr Schæffer n'eut qu'une blessure sans importance au genou. Par deux fois, le docteur chercha à sortir de la crevasse qui mesure 1 m. 30 de large. Les deux fois, il retomba. La seconde fois, il était arrivé jusqu'à six mètres de l'ouverture, mais il glissa, et, en retombant, il se cassa les deux pieds. M. le Dr Schæffer se sentit perdu. Rien ne pouvait le sauver. Il avait des allumettes et il en profita pour s'éclairer pendant qu'il écrivait sur son calepin son testament. Possédant une fortune considérable, il rédigea, avec une liberté d'esprit incroyable, ses dernières dispositions. Pendant dix-huit heures, le malheureux attendit la mort, torturé par le froid et les souffrances de toute sorte. Il écrivit longuement à sa famille, et prit des notes sur la crevasse dans laquelfe il était enterré vivant. Lorsqu'on retrouva les cadavres, on s'aperçut que le Dr Schæffer avait creusé six marches dans la glace avec l'espoir d'atteindre la sortie de son tombeau.

Les Médecins Amoureux. — Valentine X..., une de nos plus délicieuses étoiles, se trouvant dernièrement malade, eut recours, son médecin habituel étant malade, à un jeune docteur tout frais émoulu de l'École. Tout en admirant la plastique de son intéressante malade, celui-ci lui donna tous les soins nécessaires. La convalescence ne se fit pas attendre et le docteur, de plus en plus enthousiasmé de sa cliente, multiplia ses visites ; il les multiplia tellement qu'un mois après, la belle Valentine était en état de recevoir les déclarations brûlantes du jeune lauréat de la Faculté et de lui accorder ce que celui-ci demandait depuis si longtemps.

Quelques mois après cette aventure érotico-médicale, la blonde empanachée fut grandement surprise de recevoir le mémoire du docteur s'élevant à la somme modeste de cinq cents francs. Elle se contenta de lui renvoyer la facture sans acquit, espérant ainsi rappeler à l'ingrat ce qu'il semblait avoir oublié. Elle croyait en avoir fini, quand il y a trois ou quatre jours, elle recevait un nouveau mémoire, modifié cette fois, car il ne s'élevait plus qu'à quinze louis.

Valentine X, outrée du procédé, qui baissait à sa guise ce qui pour elle avait un prix inappréciable, renvoya une seconde fois le mémoire au docteur, espérant que le jeune savant comprendrait enfin que ce qu'il avait de mieux à faire, c'était d'allumer sa cigarette avec ce trop fameux mémoire. Il paraît que non, puisqu'il a fait assigner en justice de paix sa blonde cliente qui, à son tour, n'a pas hésité à l'assigner devant le Tribunal de Commerce en paiement de la somme de mille francs pour « services de nuit ».

Le procès promet d'être amusant.

Erreur de pharmacien ou non. — Il y a quelques jours, un médecin de Belleville était appelé à donner ses soins à un bébé de dix-huit mois. Il prescrivit de lui faire prendre de *l'eau de chaux*. Dès les premières cuillerées, l'enfant fut atteint de vomissements. Le lendemain, il succombait. Les parents firent cadeau du restant de la bouteille à une de leurs voisines dont la fillette, âgée de treize ans, était indisposée. Celle-ci ne tarda pas à être prise, à son tour, de vomissements. La mère fit venir un docteur. Pris de soupçons, celui-ci envoya le flacon au Laboratoire municipal, où l'on constata qu'il contenait non de l'eau de chaux, mais un produit dont une certaine quantité d'*acide borique* formait la base. Chargé par le Parquet d'ouvrir une enquête à ce sujet, M. le Commissaire aux délégations judiciaires a interrogé le pharmacien qui a exécuté l'ordonnance. Le pharmacien assure qu'il ne s'est pas trompé, et que c'est bien de l'eau de chaux qu'il a livré. Un juge d'instruction va être nommé pour suivre cette affaire.

Mariages de Médecins. — On annnoce le prochain mariage de M. Georges Alexandre Joseph Labey, interne des hôpitaux, aide d'anatomie, fils de M. Labey, avocat à la cour d'appel, avec Mlle Adelaïde Suzanne Lebas. — M. Louis de Camboulas, docteur en médecine à Saint-Yrieix (Haute-Vienne), épouse Mlle Elisabeth Macé. — M. Georges Fernand Louis Rosenthal, médecin, fils du professeur à l'école Sainte-Barbe, épouse Mlle Andrée Marthe Levy. — On vient de célébrer à l'église de l'Oratoire, dans une stricte intimité, le mariage du Dr Jean Charles Roux, ancien interne des hôpitaux de Paris, avec Mlle Jeanne Puaux, fille du directeur de la *Revue chrétienne*. — M. Louis-Emile-Amédée Capital, docteur en médecine, épouse Mlle Camille Marie Rémond. — M. le Dr Jean Labrit épousera prochainement Mlle Jeanne Arnaudin, fille du président du Tribunal civil de Nontron.

Les Médecins et le Monde. — M. Georges Piot, docteur en droit, secrétaire de la Conférence des avocats de la Cour de Paris, vient d'épouser Mlle Marguerite Lereboullet, fille du Dr Lereboullet, membre associé de l'Académie de Médecine. — Récemment a été célébré à Lille, le mariage de M. Le Bey-Taillis. Parmi les témoins du marié : M. le Dr Grant, vice-président du Conseil de préfecture.

L'Assemblée générale de la Fédération parisienne des Sociétés nautiques, a été récemment présidée par M. le Dr Levraud, député.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Pozzi est rendu à la Graulet.— M. le Dr Leudet est à Arcachon. — M. le Dr Weill est rentré à Paris.



Variétés et Anecdotes.

61 (92)

Le Monument Maisonneuve et Chassaignac à Nantes.

Nos lecteurs savent qu'une souscription est désormais ouverte à Nantes pour l'érection dans cette ville d'un monument aux célèbres chirurgiens de Paris, Maisonneuve et Chassaignac, Nantais d'origine.

©BIUM

Nous n'avons pas à insister ici à nouveau sur cette excellente idée. Rappelons seulement que la souscription a



M. le Dr MAISONNEUVE (de Nantes).

atteint aujourd'hui la somme de 7.000 francs, et que désormais on est certain de réunir les fonds nécessaires.

Etonnons-nous, toutefois, de voir que les chirurgiens de Paris s'empressent de répondre, avec une lenteur singulière, à l'appel de leurs collègues de Bretagne.... Maisonneuve et Chassaignac ont cependant laissé des élèves à Paris ! Mais, par le temps qui court, les élèves arrivés ont vite fait d'oublier les maîtres restés en route, ou morts à la peine.

C'est tout à fait nouveau jeu, ce système, qui est d'ailleurs très bien porté !

Nous nous chargeons de transmettre au Comité nantais les Souscriptions qu'on nous adressera.

613.32

Le Captage et la protection des Sources et l'Epidémie de fièvre typhoïde à Paris en août 1900.

M. Léon Janet a lu, au récent Congrès de Géologie, un mémoire important sur le *captage et la protection des sources d'eaux potables*.

Capter une source, c'est la mettre à l'abri des contaminations qui peuvent se produire au voisinage du point d'émergence, et, dès lors, le meilleur captage consiste à aller chercher l'eau dans son gisement, au moyen de puits ou de galeries. Mais il ne suffit pas de capter : il faut *protéger* aussi, c'est-à-dire éviter la contamination au point où elle quitte le gisement. Et, pour protéger, il faut connaître, autant que faire se peut, le périmètre d'alimentation qui est la zone dans laquelle une molécule d'eau qui tombe à la surface du sol est capable de se retrouver au point d'émergence. C'est une recherche délicate. Elle consiste à découvrir les points où l'eau s'absorbe dans ce périmètre, tantôt par petits filets, sans ruissellement, tantôt par engouffrement de l'eau courante dans les *bétoires*. Puis, avec la fluorescéine, matière colorante inoffensive, on colore l'eau superficielle. Des prises successives au gisement, en divers points, permettent d'établir des courbes isochronochromatiques, c'est-à-dire de déterminer la rapidité avec laquelle se fait l'absorption ou le passage. Après quoi on se sert de microbes, de microbes inoffensifs, cela va de soi, de microbes qui n'existent pas dans le gisement, et qui ont les mêmes dimensions que les pathogènes. S'ils passent, c'est que la communication est directe, sans filtration ; et, dès lors, la source peut être contaminée. Il faut empêcher les eaux de s'engouffrer dans les bétoires qui donnent passage aux microbes et les conduire aux bétoires par où les microbes ne passent pas et où l'eau filtre à travers le sol et se débarrasse de ceux-ci.

Voilà comment on protège les sources, quand on le peut. Or, il y a fort à faire à ce point de vue dans les environs de Paris, comme vient de le prouver une recrudescence de fièvre typhoïde pour le département de la Seine en août 1900.

Pour les *bétoires* de l'Avre, en effet, il a suffi d'un malade atteint de fièvre typhoïde au voisinage de l'un de ces bétoires pour infecter aussitôt tous les réservoirs de Paris qu'alimentent les eaux de l'Avre : d'où l'épidémie de fièvre typhoïde récente.

Seules les villes qui captent leurs eaux d'alimentation dans des sources provenant de très grandes profondeurs, dans les terrains volcaniques par exemple, et en entourant celles-ci d'une zone de protection suffisamment étendue, n'ont pas à redouter de tels accidents de pollution. Mais, dans les *terrains calcaires*, comme ceux du bassin de Paris, ceux-ci deviendront de plus en plus nombreux au fur et à mesure de l'accroissement de la densité des populations.

Les ingénieurs n'ont pas jadis prévu ces choses. Il a fallu les événements actuels et les études des hygiénistes pour les leur apprendre. Il ne faut pas toutefois leur jeter la pierre ; il faut plutôt les aider à vaincre les difficultés nouvelles qui se présentent ; et il faut que le nouveau Conseil municipal de Paris se préoccupe de fournir aux Parisiens de l'eau pure, que le peuple puisse boire sans danger de mort, en s'assurant désormais que le captage est exécuté d'une façon parfaite et selon les données de la science moderne.

L'immense majorité des cas de fièvre typhoïde récemment en traitement dans les hôpitaux, provient de la *banlieue parisienne*. Or, chose vraiment incompréhensible, la banlieue est « exclusivement » alimentée par la Compagnie générale des Eaux, en eau de Seine et en eau de Marne, grossièrement épurée sur des *filtres à sable* ou par des appareils Anderson ; elle ne boit pas d'eau de source. La

©BIUM

population parisienne, en revanche, qui est desservie par le service des eaux de la Ville, ne boit que de l'eau de source, il est vrai infectée aujourd'hui.

Les Eaux Salines du Nord de la France.

A la section de géologie appliquée, au récent Congrès de Géologie, il faut signaler une curieuse communication de M. le Pr Gosselet sur les *eaux salines* qu'on rencontre dans les nappes aquifères du nord de la France. On les trouve dans le houiller (avec du chlorure de sodium) et dans le calcaire carbonifère, la craie et même le tertiaire (avec du sulfate ou du carbonate de soude). Doit-on invoquer les pénétrations de la mer ? Mais souvent ces nappes sont au-dessus du niveau de cette dernière. Sont-ce des eaux fossiles qui n'auraient pas encore été diluées ? M. Gosselet n'en sait rien, ni M. Choffat, ni M. Stirrup, qui ont observé le même phénomène en Portugal et en Angleterre.

Un remède contre les maux d'oreilles.

Un parisien en villégiature dans un trou perdu de Bretagne, fait connaître, en ce passage d'une lettre qu'il écrit à un ami, ce remède nouveau :

« ... J'ai attrapé un coup d'air à l'oreille. Ça m'a tenu trois jours. Savez-vous ce qui m'a guéri ? Un remède de bonne femme !... Une femme qui nourrit son enfant m'a fait couler du lait dans l'oreille... Ça a été radical !... »



LES LIVRES NOUVEAUX.

Les Maladies qu'on soigne à Berck.

(*Abcès froid, adénites, ostéites, tumeurs blanches, coxalgies, mal de Pott, scoliose, luxation congénitale de la hanche, pied bot, etc.)* ; par M. le Dr Calot (de Berck-sur-Mer). Paris, 1900, 1 vol., in-18, 450 pages. — Prix : 2 fr. *broché* ; 2 fr. 50 *cartonné*.

Voici un livre que j'ai ouvert avec quelque prévention, je l'avoue, en raison de son titre, croyant bien entendre chanter à chaque page, comme une panacée souveraine, le traitement marin et le séjour... de Berck, avec une variante probablement (l'auteur n'ayant pu oublier qu'il était chirurgien), avec donc probablement un couplet sur le traitement opératoire des tuberculoses externes, pourvu que ce traitement opératoire soit fait au bord de la mer.

Eh bien, ma prévention est tombée dès la première page et j'ai vu après avoir terminé la lecture de l'ouvrage, que ce livre, qui devrait s'intituler plutôt, suivant moi, « le Traitement des tuberculoses externes », avait été écrit pour tous les médecins où qu'ils se trouvent, et leur apportait des idées neuves, nettes, d'application facile et fécondes dans le traitement de toutes les tuberculoses externes.

Sur la première page, l'auteur a placé en vedette ces quelques mots :

« Aux tuberculoses fermées, la guérison sûre », maxime expliquée par les deux lignes qui suivent : « Ouvrir les tuberculoses (ou les laisser s'ouvrir), c'est ouvrir une porte par laquelle la mort entrera trop souvent ».

Voilà l'idée maîtresse du livre.

Et dans les chapitres de l'ouvrage, l'on voit se dérouler la démonstration de cette vérité fondamentale et féconde que les médecins devraient tous avoir devant les yeux en présence d'une tuberculose externe, où qu'ils exercent : à la ville, à la campagne ou à la mer.

Il m'est impossible de suivre l'auteur dans ces divers chapitres où il étudie successivement le traitement des abcès froids, des adénites, des ostéites, des tumeurs blanches, de la coxalgie, du mal de Pott.

En somme, le médecin qui est en présence d'une tuberculose externe, doit avoir ce double objectif :

1° Guérir le malade, éteindre le foyer bacillaire, et le meilleur moyen d'y arriver, c'est de le conserver fermé pour éviter toute infection secondaire, celle-ci étant le grand danger à redouter dans l'évolution des tuberculoses.

Mais si M. M. Calot ne fait plus d'opérations sanglantes contre la tuberculose, la thérapeutique qu'il préconise n'est pas l'abstention, loin de là ; c'est l'attaque à ciel fermé, à l'abri de l'air, de l'ennemi, par des liquides modificateurs injectés dans le foyer tuberculeux, ce qui permet au médecin d'avancer et d'assurer la guérison.

2° Guérir le malade sans infirmité, amener une guérison intégrale si l'on peut, c'est-à-dire, autant que possible, la guérison des adénites cervicales sans cicatrices, des tumeurs blanches sans impotence fonctionnelle, des maux de Pott sans bosse, de la coxalgie sans boiterie appréciable.

Et M. Calot étudie les moyens d'arriver à ces résultats orthopédiques. Mais ces chapitres ne peuvent guère être résumés ; ils doivent être lus en entier par tous les médecins qui ont à soigner ces diverses maladies. Ceux-ci constateront, avec plaisir comme moi, que les méthodes thérapeutiques indiquées par l'auteur peuvent être appliquées partout, aussi bien par les médecins des campagnes que par les praticiens des grands centres médicaux.

La 2e partie de l'ouvrage, la moins développée, est consacrée à l'étude des maladies non tuberculeuses de l'enfance que l'auteur a étudiées largement dans les hôpitaux de Berck, aux vices de conformation et aux déformations acquises ; la scoliose, la luxation congénitale de la hanche, le pied bot, la maladie de Little, le rachitisme. Ici encore, on trouvera un exposé très précis et très net du traitement reconnu le meilleur de ces diverses maladies.

Je suis convaincu que ce livre concis, clair, méthodique et essentiellement pratique, est appelé à rendre les plus grands services au public médical. M. B.

©BIUM

Comment on préserve l'œil du liseur de la myopie, de ses progrès, de ses complications ; par le Dr E. Rolland, de Toulouse. — *Bulletin d'Oculistique*, édit. Toulouse. Paris, Maloine, Brochure de 48 pages avec 4 figures dans le texte.

L'allongement de l'œil, générateur de la myopie axile, ayant deux causes — une diminution de la résistance du fond de l'œil et une augmentation de la pression intra-oculaire qui jouent à son égard le rôle de composantes également nécessaires, pour prévenir la myopie, comme pour la guérir, il suffit de supprimer l'une d'elles. Dans ce double cadre, M. Rolland place de très précieux conseils puisés dans la pratique des oculistes de la France et de l'Étranger et dans son expérience personnelle. Dans la première partie (*Comment on lutte contre la diminution de la résistance du fond de l'œil*), sont exposés les moyens hygiéniques et mécaniques, dont l'emploi évite ou supprime les circonstances qui, en produisant la déchéance organique ou en faisant le lit à la choroïdite, l'engendrent. Cette première partie contient la description et la figuration très démonstratives de la *Liseuse-Optostat*, que l'auteur a construite pour donner la satisfaction la plus complète à tous les desiderata utiles et pratiques qu'ont exprimés les ophtalmologistes de la France et de l'Étranger. Dans la deuxième partie, l'auteur montre que *pour lutter contre l'augmentation de la pression intra-oculaire*, le second facteur de la myopie, il faut lutter contre le spasme, la crampe du muscle ciliaire. De là trois indications et l'exposition de trois catégories de moyens : les premiers pour soustraire le muscle ciliaire aux occasions de spasme ; les deuxièmes, pour faire disparaître le spasme ; les troisièmes, pour rendre son retour impossible. Cette deuxième partie ne peut pas se résumer. Elle est à lire tout entière. L'auteur, après avoir rappelé que l'œil myope n'a pas les qualités que lui octroyent les gens du monde, conclut : Aujourd'hui, le liseur, pour conserver le rendement visuel (l'*acuité visuelle*) que l'armée, les grandes écoles, l'industrie, la lutte pour la vie exigent, ne possède que cinq moyens : La résistance native du fond de son œil ; une bienveillance du hasard ; les renforts de l'hygiène que je viens d'indiquer ; et, dans le cas d'insuffisance de ces secours hygiéniques, par omission, retard ou défectuosité de leur application, la suppression de la lecture ou la suppression par l'Art du travail accommodatif que la lecture engendre. » Cette brochure, que l'auteur destine aux praticiens, est d'une lecture très facile et prêtera à la *Lutte contre la myopie*, devenue une calamité nationale, un puissant concours.

Handbuch der Prophylaxie (*Manuel de prophylaxie*) ; par Nobiling-Jankau. — Munich, 1900, in-8, fascic. VII et VIII, 55 p.

Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur cette intéressante publication concernant la prophylaxie des diverses affections médicales et chirurgicales. Les premiers fascicules avaient rencontré un très vif succès, chacun était consacré à un groupe d'affections et était rédigé par un maître compétent. Aujourd'hui, ce sont les fascicules VII et VIII qui paraissaient, le premier étant consacré à la prophylaxie des maladies du cou et du nez, le second à la prophylaxie des maladies de l'oreille. Les auteurs sont Th. S. Flatau (de Berlin) pour le premier, et A. Bing (de Vienne), pour le second. Ces nouveaux fascicules sont traités avec autant de soin que les précédents et il n'y a pas de raison pour qu'ils ne remportent pas le même succès. Les questions si importantes de la prophylaxie des altérations de la voix, et des maladies diverses des organes supérieurs de la respiration, notamment la question de la tuberculose, sont remarquablement comprises, de même la prophylaxie des maladies des oreilles, chez les enfants et des maladies si fréquentes de l'oreille moyenne, constituent des chapitres du plus grand intérêt.

La Voyante de la place Saint-Georges ; par Paul Fesch. — Broch. gr. in-8, H. Daragon, libraire, Paris.

Nul n'ignore combien les questions relatives à leur avenir individuel ou à l'avenir en général préoccupent les hommes. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'ils accourent en foule auprès de ceux ou de celles qui ont la prétention ou la véritable faculté de prédire. Une de ces prophétesses a surgi à l'horizon, douée d'une extraordinaire façon du don de divination ; et M. Fesch, dans la *Voyante de la Place Saint-Georges* nous relate quelques-unes des curieuses révélations qui lui furent faites. Le récit est vif, élégant, incisif ; on trouve dans cette brochure le même intérêt captivant que dans le roman le plus attractif. A. P. S.

Chemins de fer d'Orléans.

A partir du lundi 24 septembre, la Compagnie d'Orléans augmentera le nombre des trains qui partent de la nouvelle gare du quai d'Orsay, et de ceux qui, en sens inverse, viennent y aboutir, de façon à faire bénéficier de cet avantage la presque totalité de ses trains.

La Compagnie d'Orléans a soumis à l'Administration supérieure qui vient d'homologuer une proposition ayant pour objet d'étendre jusqu'à Saint-Rémy-les-Chevreuse, la zone dans laquelle le prix de l'abonnement de 3 mois, de 6 mois ou d'un an, en 3e classe pour le parcours entre Paris et l'une quelconque des stations de banlieue jusques et y compris Orsay, peut être réglé par paiements mensuels.

Cette disposition est mise en vigueur depuis le 1er septembre 1900.

Billets collectifs à prix réduits pour Paris.

Du 1er juin au 31 octobre 1900, toutes les gares situées à plus de cent kilomètres de Paris délivreront des billets aux familles (époux, ascendants, descendants) d'au moins trois personnes, voyageant ensemble. Pour les familles de trois personnes, le prix perçu sera égal à celui de trois billets d'aller et retour ordinaires. Pour les familles plus nombreuses, le prix ci-dessus sera augmenté de la moitié du prix d'un billet d'aller et retour pour chacun des membres de la famille en plus des trois personnes. Le prix total ne pourra être inférieur à 50 0/0 du prix qui serait perçu pour l'ensemble de la famille si le tarif général était appliqué. Ces billets seront valables pendant 12 jours pour les parcours de 100 à 700 kilomètres ; 14 jours pour les parcours de 701 à 900 kilomètres ; 16 jours pour les parcours au-delà de 900 kilomètres. Faculté de prolongation de moitié à deux reprises moyennant un supplément de 10 0/0 chaque fois.

©BIUM

Excursions aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne (Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.) [Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans)].

Des Billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 °/₀ en 1re classe et de 20 °/₀ en 2e et 3e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc. — Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900.

Trains spéciaux. — A l'occasion de l'Exposition universelle, la Compagnie met en marche des trains spéciaux, à prix réduits, comprenant des voitures de 2e et 3e classe, au départ de Nice, Cette, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Besançon, Genève et Lyon.

Prolongation de la Validité des Billets d'aller et retour ordinaires.

Depuis le 1er juin, et pendant toute la durée de l'Exposition, la validité des billets d'aller et retour ordinaires pour Paris est ainsi fixée : 4 jours pour les distances de 100 à 200 kil. ; 6 jours, de 201 à 300 kil. ; 8 jours, de 301 à 400 kil. ; 10 jours de 401 à 500 kil. ; 12 jours, de 501 à 700 kil. ; 14 jours de 701 à 900 kil. ; 16 jours au delà de 900 kil. ;

Faculté de prolongation de moitié à deux reprises, moyennant un supplément de 10 °/₀ chaque fois.

Vient de Paraître :

Le 8e Numéro de la **BIBLIOGRAPHIA MEDICA** [**Index medicus**], contenant la Bibliographie médicale du mois d'**Août** 1900, soit **3,300** indications bibliographiques.

S'adresser à l'*Institut de Bibliographie Scientifique* pour tous renseignements et abonnements.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE

PARIS.— 93, boulevard Saint-Germain, VI.—PARIS.

CHIRURGIE DU FOIE ET DES VOIES BILIAIRES

PAR

J. PANTALONI (de Marseille).

Un fort vol. in-8° de 626 pages avec 348 Fig. dans le texte.

Reliure forte, de Luxe. — PRIX : **18** Francs.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE

PARIS. — 93, boulevard Saint-Germain, VI — PARIS.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT

Listes des Questions d'Internat et d'Externat

PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE

Par **Marcel BAUDOUIN.**

Vol. in-18, de plus de 200 pages.— Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

LISTE DES JOURNAUX

ÉDITÉS PAR

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS

Gazette Médicale de Paris. — Hebdomadaire illustré. — Directeur : M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Bibliographia Medica. — Mensuel (3.500 fiches). — Directeurs : MM. les Prs RICHET et POTAIN.

Archives provinciales de Chirurgie.
Archives provinciales de Médecine.
Archives provinciales des Sciences.
Mensuels. Directeur : M. Marcel BAUDOUIN.

Revue internationale de Pédagogie comparative. — Mensuel. — Directeur : M. Auguste MAILLOUX.

Archives Médicales de Toulouse. — Mensuel. — Directeur : M. le Pr JEANNEL.

L'Ouest artistique et littéraire. — Mensuel. — Rédacteur en chef : M. HERBINET.

L'INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE imprime, en outre, les publications suivantes :

Bulletin de l'Académie internationale de Géographie botanique.
Bulletin de l'Association française de Botanique.
Le Monde des Plantes.
Mensuels. Directeur : M. H. LÉVEILLÉ.

Le Journal des Avoués.
Le Journal des Huissiers.
Mensuels. Rédacteur en chef : M. DUPARCQ. Administ. : MM. MARCHAL et BILLARD.

Bulletin agricole du Maine. Organe des Syndicats agricoles (6.000 exemplaires). — Mensuel.

Le Salut de Dieu. — Mensuel. — Gérant : M. E. PÉRIER.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe.—Trimestriel.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe. — Trimestriel.

Etc., etc., etc.

IMPRESSIONS RAPIDES EN TOUS GENRES :
Revues et Volumes, etc.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 572.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 41. 13 Octobre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : L'Avenir des Congrès médicaux ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : Les Expositions rétrospectives ou centennales. Petites nouvelles. — Les Opérations célèbres : Le premier Thoracopage opéré. — Les Empoisonnements bizarres : Un cas d'empoisonnement par le port de chaussures jaunes noircies. — Hygiène publique : Les modes d'infection dans la Fièvre intermittente. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Sanatorium d'Alger. — Un cas de Bibliomanie. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — Plan de l'Exposition rétrospective des Instruments de Chirurgie. — M. le Pr Berger. — Le premier Thoracopage opéré : *Rosalina-Maria*.

BULLETIN

61 (06)

L'Avenir des Congrès Internationaux de Médecine.

Notre excellent confrère et ami, M. le Dr L. Dejace (de Flémalle-Grande), a dit, dans le *Scalpel*, à propos des récents Congrès internationaux de Médecine de Paris :

« La réussite de réunions, plus modestes par le nombre de leurs adhérents, comme celle du *Congrès de la Presse Médicale*, peut servir d'enseignement aux organisateurs des futurs Congrès Médicaux ».

Il n'est pas besoin de faire remarquer combien nous sommes personnellement flattés de cet éloge, à *l'Association de la Presse médicale française* !

Mais, si nous tenons à souligner ici ces compliments, ce n'est point pour en tirer vanité. Tout le monde sait que les professionnels sont toujours mieux outillés que les amateurs, malgré le proverbe disant que les cordonniers sont toujours les plus mal chaussés ; mais ils n'ont aucun mérite à cela....

Ce que nous avons voulu prouver par cette nouvelle citation, c'est qu'il y a urgence à prendre de suite, en ce qui concerne le prochain Congrès de Madrid, des mesures radicales.

Il faut que le Bureau de la future réunion internationale change son fusil d'épaule, et, sans tenir compte de ce qui a été fait à Paris, revienne aux saines traditions des Congrès de Berlin, de Rome, et de Moscou.

Il faut confier le Secrétariat général de telles assemblées, pour chaque pays, à des professionnels rompus à ces sortes d'entreprises, qui demandent des qualités très particulières.

Pour toutes les grandes nations, rien de plus simple ; il n'y a qu'à copier ce qui a été fait en 1894 et 1897.

Quant au Comité central espagnol lui-même, il fera bien de s'adjoindre plusieurs *Internationalistes*, comme on appelle désormais les hommes de Science et les journalistes qui s'occupent plus particulièrement de ces questions.

Non seulement le succès du Congrès de Madrid est au bout, mais aussi l'avenir des grands Congrès eux-mêmes !

A bon entendeur, avis : avis très humble, mais très ferme aussi.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

61(06).
Les Expositions rétrospectives ou centennales.

Avant que l'Exposition ne ferme ses portes, très certainement de nombreux médecins, — au moins ceux qui habitent Paris —, voudront revoir ces Musées centennaux de 1900, à quelque spécialité qu'ils appartiennent, car ils sont la gloire de la "Foire du Monde", qui va disparaître dans quelques jours. — Certes, bien peu ont trait à des choses médicales; mais l'homme, — fût-il un savant ou un praticien! —, ne vit pas que pour le travail, et, avant de voir s'envoler, au gré de la pioche des démolisseurs, ces merveilles historiques, plusieurs d'entre nos collègues seront certainement très heureux d'y pouvoir passer les quelques heures de loisir dont ils peuvent disposer.

A cet effet, et, pour leur éviter toute perte de temps, nous avons dressé la liste suivante, qui indique les emplacements de ces Expositions rétrospectives, éparses comme d'habitude, çà et là, du Champ-de-Mars aux Invalides.

Pour innover un peu, nous les avons classées d'après les procédés de la Classification Décimale, aujourd'hui connue de tous les médecins.

3 Sciences Sociales.

37 Enseignement. — Champ-de Mars, 1er étage, Palais des Sciences et des Lettres [Décrite, ici même, en grande partie (1)].

6 Sciences Appliquées.

61 *Médecine* (2).

614 Assistance Publique. — Champ-de-Mars, Galerie des Machines, 1er étage, côté avenue de Suffren.

616 Médecine (*Bactériologie*). — Palais de l'Hygiène, bord de la Seine (Salon Pasteur).



M. le Pr Berger, *Président du Comité d'organisation de la classe XVI, à l'Exposition.*

617 Appareils Médicaux (*Instruments de Chirurgie*). — Champ-de-Mars, 1er étage, Palais des Sciences et des Lettres (*Fig.* 137).

62 *Art de l'Ingénieur.*

620 Mécanique. — Champ-de-Mars, Palais de la Métallurgie, côté Ecole militaire, 1er étage. [Photographies et modèles].

621 Electricité. — Champ-de-Mars, Palais du côté de l'avenue de la Bourdonnais, à l'extrémité correspondant à la Galerie des Machines, 1er étage. [Autographes, livres, appareils anciens].

623 Art militaire. — Palais des bords du quai d'Orsay [Costumes, peintures, armures, instruments de chirurgie].

63 *Agriculture.*

630 Agriculture. — Galerie des Machines, entre les deux Palais latéraux.

64 *Economie domestique.*

643 Alimentation. — Galerie des Machines.

644 Eclairage. — Invalides, côté rue de Constantine, rez-de-chaussée, côté gauche, après la gare. [Très originale. Types d'éclairage depuis l'antiquité. *Intéresse les médecins :* A voir].

645 Meubles. — *Invalides*, côté rue de Constantine, rez-de-chaussée, au centre environ. Grand Palais et Petit Palais, Champs-Elysées. [Très belle].

646 Costume et Parfumerie. — Champ-de-Mars, Palais des Tissus, côté Avenue de la Bourdonnais, rez-de-chaussée, au centre.

65 *Commerce et Transports.*

650 Aérostation. — Champ-de-Mars, côté Avenue de Suffren, rez-de-chaussée, vers la gauche. [Estampes, etc.].

655 Editions et Imprimerie. — Champ-de-Mars, Palais des Sciences, à l'entrée côté Tour Eiffel, rez-de-chaussée. *Intéresse les médecins* : A voir [Vieux livres de médecine : G. de Salicet, etc. Autographes de Renaudot, etc.].

66 *Industries Chimiques.*

660 Arts chimiques. — Champ-de-Mars, côté avenue de Suffren, près de la Galerie des Machines. Exposition très scientifique, qui intéressera les *Biologistes* et les *Thérapeutes* : A voir [Laboratoires anciens].

666 Verrerie. — Invalides, côté rue Faber. [Exposition très restreinte].

669 Mines et Métallurgie. — Palais de l'avenue de la Bourdonnais, Champ-de-Mars, côté Tour Eiffel, à l'entrée, 1er étage. [Collection de cuivres du Dr Allix, entr'autres].

67 *Manufactures.*

672 Coutellerie. — Invalides, côté rue de Constantine, rez-de-chaussée. [*Masticateurs* à voir. Types d'instruments tranchants qui intéresseront les chirurgiens].

673 Orfèvrerie. — Invalides, côté rue Constantine, au rez-de-chaussée, au fond du Palais, vers les Invalides. [Très riche].

675 Cuir. — Champ-de-Mars, Palais du Génie civil, rez-de-chaussée. [Chaussures anciennes de toutes les époques, à voir].

676 Papier Peint et Papeterie. — Invalides, côté rue de Constantine, 1er étage. [Ancienne boutique de papetier, avec *papetières* de 1830].

677 Filature. — Champ-de-Mars, côté La Bourdonnais, 1er étage du Palais des Tissus. [Première machine à coudre].

678 Caoutchouc. — Invalides, côté rue de Constantine, 1er étage. — [Très curieuse, en raison de la nature de cette industrie et de sa jeunesse].

68 *Métiers.*

681 Horlogerie. — Invalides, côté rue Constantine, rez-de-chaussée, 1er étage. [Intéressante].

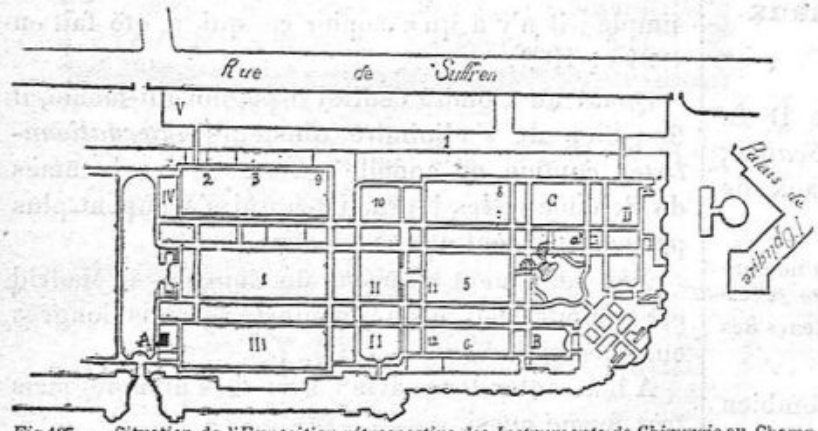

Fig. 137. — Situation de l'*Exposition rétrospective des Instruments de Chirurgie* au Champ de Mars (1er étage du Palais des Sciences et des Arts). — *Légende* : A, Exposition médicale de l'Institut de Bibliographie de Paris. — I, II, III, Enseignement primaire, secondaire et supérieur ; B, *Instruments de Chirurgie* (Classe XVI).

(1) Voir *Gaz. méd. de Paris*, 1900, n° 25, p. 290.
(2) Nous avons décrit précédemment avec détails toutes les Expositions relatives aux Sciences médicales.

©BIUM

681 Instruments de précision. — Champ-de-Mars, Palais des Sciences, côté Tour Eiffel, rez-de-Chaussée.

684 Carrosserie. — Champ-de-Mars, Palais du Génie civil, rez-de-chaussée, au centre. [Modèles primitifs de la bicyclette et des automobiles].

7 Beaux-Arts.

70 En Général. — Grand Palais, et Petit Palais, Champs-Elysées.

73 Bijouterie. — Place des Invalides, côté rue Constantine, rez-de-chaussée, extrémité du Palais vers les Invalides. [Pièces très curieuses].

73 Céramique. — Invalides, côté rue Faber. [Belles collections].

74 Vitrail. — Invalides, côté rue Constantine, 1er étage, en contre-bas. [Surtout rétrospective].

77 Photographie. — Champ-de-Mars, côté avenue de Suffren, à l'entrée du Palais des Sciences, 1er étage. [Voir au point de vue *Chronophotographie* (Marey), surtout].

78 Instruments de Musique. — Champ-de-Mars, Palais des Sciences, 1er étage, près Tour Eiffel.

79 Art Théatral. — Champ-de-Mars, Palais des Sciences, rez-de-chaussée, côté Tour Eiffel.

79 Fêtes et Réjouissances. — Invalides, côté rue de Constantine, 1er étage, côté des Champs-Elysées.

79 Bimbeloterie. — Invalides, côté rue de Constantine, 1er étage. [Très intéressante, difficile à trouver].

79 Jouets d'Enfants. — Invalides, côté rue de Constantine, 1er étage. en contre-bas, dans un diverticule. [Très curieuse].

799 Armes a feu. — Palais des Forêts, rive gauche de la Seine, près Tour Eiffel, 1er étage.

Telles sont les principales *Rétrospectives*, presque toutes exclusivement centennales, mais pas toutes. — En cherchant dans les collections particulières, on en découvrirait d'autres presqu'aussi curieuses ; mais nous ne pouvons tout signaler ici.

Ajoutons seulement qu'il sera désolant de voir tous ces trésors se disperser au gré des mauvaises volontés françaises, au lieu de voir tout cela réuni d'une manière définitive, en autant de *Musées spéciaux*, de province ou de Paris, peu importe. Mais ici nous ne voulons insister que sur l'un d'eux : celui des *Instruments de Chirurgie*. Espérons qu'il verra enfin le jour, en 1901, après dix ans d'efforts, à la Faculté de Médecine de Paris ! M. B.

Petites nouvelles.

Les Accouchements à l'Exposition. — Bien qu'étant sur le point de devenir mère, une jeune domestique de vingt ans, habitant Noyon, dans l'Oise, avait accompagné ses maîtres à Paris pour visiter avec eux l'Exposition. Son mari était resté au pays pour garder la maison. Elle se trouvait avec sa patronne sur le "trottoir roulant", lorsqu'elle fut prise des douleurs de l'enfantement. Quelques minutes plus tard elle donna le jour à un superbe petit garçon. On l'a transportée à l'infirmerie de l'Exposition, où les internes lui ont prodigué les soins les plus empressés. — Donc, comme à Chicago, comme à Paris en 1889, on a accouché dans l'Exposition de 1900... Ce qui justifie pleinement ce que nous disions, dès 1894, de l'organisation des services de Prompts Secours dans la Worlds' Fair de 1900 !

LES OPÉRATIONS CÉLÈBRES.

611.012

Le Premier Thoracopage opéré.

Nous avons eu ces jours-ci la visite de M. le Dr Chapot-Prévost, le chirurgien désormais bien connu, qui a opéré Rosalina-Maria, le monstre double célèbre du Brésil (1).

Notre excellent confrère nous a soumis toutes les radiographies qu'il a apportées de Rio-de-Janeiro, et, d'autre part, la belle radiographie qu'il a fait faire à Paris de la jeune Rosalina, qui, seule, a survécu à l'opération de la séparation (*Fig.* 138).

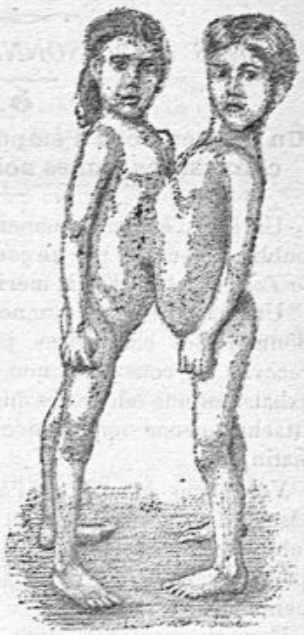

Fig. 138. — Rosalina-Maria, Le Thoracopage du Brésil.

Ce fait est du plus haut intérêt, car cette radiographie prouve d'une façon indiscutable que Rosalina présente de *l'inversion des viscères* et en particulier une dextrocardie manifeste ; le foie paraît plutôt *médian* que totalement inverse à gauche.

Ce qui revient à dire, si l'on admet la distinction établie par Dareste et par nous-même en 1892 (2), que Rosalina-Maria est un Thoracopage vrai, et non pas un simple *Xiphopage*. [A la rigueur, on pourrait dire un *Thoraco-xiphopage*, car l'union va de la cinquième côte (et non pas de la partie inférieure du sternum) à l'ombilic].

Mais, pour nous comme pour Dareste, du moment où il y a malformation thoracique (inversion des cœurs), le monstre doit porter le nom de *Thoracopage*, le terme de *Xiphopage* devant être réservé pour le cas où l'union ne porte pas sur le thorax et où il n'y a pas d'anomalie intra-thoracique, c'est-à-dire pas d'inversion du cœur.

Comme Maria, d'après la relation de l'autopsie officielle faite au Brésil, présentait une disposition normale, ce monstre est donc bien déterminé aujourd'hui (D'ailleurs, les deux cœurs ne pouvaient pas être tous les deux à droite, à moins d'une *double inversion*, impossible à comprendre).

Ces remarques montrent que c'est là le *1er cas de Thoracopagie opéré*, car l'observation de Kœnig n'a trait qu'à un *Omphalopage*, et celles de Böhm et de Biaudet et Bugnion qu'à des *Xiphopages*.

Le succès opératoire obtenu par M. Chapot-Prévost, indiscutable malgré le décès de Maria, montre donc que nous avions raison de dire, dès 1892, que l'on pouvait par-

(1) Voir à ce propos, *Gaz. méd. de Paris*, 1899, n° 36, 1900, n° 32, p. 379.

(2) Baudouin (M.). *C. R. Ac. des Sc.*, Paris, 1892.

©BIUM

faitement opérer les THORACOPAGES *simples*, c'est-à dire *à cœurs isolés*. Ajoutons aujourd'hui que la communication des *péricardes* n'aggraverait pas beaucoup l'opération, et *que l'on pourrait même agir sur des cœurs soudés*, dans de rares cas, il est vrai!

Ce fait démontre en outre, qu'il n'est pas plus grave d'opérer un *sujet inversé* qu'un sujet normal, puisque c'est Rosalina, c'est-à-dire celui atteint de dextrocardie, qui seul a survécu.

Tous nos compliments donc au Dr Chapot-Prévost pour sa belle observation, qu'il a communiquée mardi dernier à l'Académie de Médecine, et qu'ici nous n'avons voulu que signaler à l'attention du monde savant.

Marcel BAUDOUIN.

LES EMPOISONNEMENTS BIZARRES.

615.9

Un nouveau cas d'empoisonnement par le port de chaussures jaunes noircies (Teinture d'aniline).

Un cas d'empoisonnement de cette nature vient d'être publié à nouveau par un journal de province, le *Phare de la Loire* (Oct. 1900). Il mérite d'être rapporté.

Un matin, une personne envoya noircir chez son cordonnier ses chaussures jaunes. Le soir même elle les recevait et constatait, non sans quelque surprise, qu'elles exhalaient une odeur des plus violentes. Toutefois, elle n'y attacha aucune importance et les mit dès le lendemain matin.

Vers trois heures de l'après-midi, elle se regarda par hasard devant une glace, et s'aperçut qu'elle était devenue, subitement très pâle. Elle remarqua, en même temps, qu'elle avait les *lèvres*, les *gencives*, et les *ongles* complètement *noirs*.

Heureusement elle était en compagnie d'un docteur en médecine. S'étant aperçu de cette transformation soudaine, celui-ci la fit rentrer, l'ausculta, et, après avoir constaté des troubles cardiaques, ordonna une potion.

Elle avait l'intention de partir le soir même en voyage. Elle se mit en route pour la gare, bien que le repos eût été prescrit et malgré de très violents maux de tête, convaincue que le mal dont elle souffrait n'était que passager.

Mal lui en prit, car, en arrivant à la gare, elle dut aller s'asseoir sur un banc. Ses extrémités étaient froides. Elle se rétablit, et rencontrant quelqu'un à qui elle fit part de son état, il répondit que c'était un empoisonnement quelconque, et qu'il avait déjà eu connaissance d'un cas, — qui du reste n'était pas le premier (1) ! —, d'empoisonnement occasionné à un enfant par des chaussures jaunes noircies avec des préparations contenant de l'aniline. L'enfant dont il était question avait mis le matin ses chaussures noircies de la veille, quand, vers une heure de l'après-midi, on le trouva affaissé sur une chaise, extrêmement pâle, les lèvres et les gencives noires, etc...

Cette personne enleva aussitôt ses bottines, et grâce à d'énergiques remèdes, était à peu près remise le lendemain.

(1) On connait l'étude présentée à ce propos à l'*Académie de Médecine* par M. le Pr LANDOUZY et notre ami M. Georges BROUARDEL.

Il n'est pas douteux qu'il y a là un réel danger à conjurer, surtout à une époque de l'année où toutes les personnes qui, de retour du bord de la mer, n'ayant pas fini d'user leurs chaussures jaunes, les font noircir pour l'hiver.

On est beaucoup trop tenté de croire à la rareté de ces cas d'empoisonnement. La clinique a démontré le contraire (1).

Il n'est que temps d'avertir le grand public comme les médecins, de l'emploi de substances vénéneuses qui est fait dans les préparations destinées à noircir les chaussures jaunes, ainsi que les détenteurs de ces produits, qui en ignorent très probablement les effets désastreux (2). C'est là une mesure de sécurité publique à prendre, en attendant que le Conseil d'Hygiène s'occupe sérieusement de la question.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

616.936

Les modes d'infection dans la Fièvre intermittente.

D'après le *British Medical Journal*, M. Manson, le climatologiste bien connu de Liverpool, vient de faire des expériences très démonstratives, sur la façon dont on gagne, dans les pays à malaria, la fièvre intermittente.

Dans une première expérience, M. Manson a fait élever spécialement toute une nichée d'*Anophèles*, genre de cousins. Il les a fait élever à Rome, où ces bestioles abondent; et une fois que les anophèles ont atteint l'âge adulte, on les a enfermés dans des cages de mousseline et, à travers le tissu, — en posant la cage sur le bras d'un sujet atteint de malaria, — on les a contraints à se contaminer. Ayant faim, ils ont piqué le sujet, se sont gorgés de son sang et des parasites qu'il renferme. Et aussitôt après on les a expédiés à Londres, où devait se faire la seconde partie de l'expérience : à Londres, où la malaria n'existe point. Dès leur arrivée, les anophèles furent mis à même de contaminer un sujet sain. Ce sujet, ce fut le fils de M. Manson, jeune étudiant en médecine de 23 ans. On lui apporta la cage à anophèles, et, à son tour, il se fit piquer par eux à trois reprises, le 12 septembre en dernier lieu. Dès le 13, il se sentit souffrant, et, le 17, il était en plein accès de malaria ; son sang contenait des parasites bien connus.

Une autre expérience a été plus longue et plus compliquée, mais ingénieuse. M. P. Manson a fait construire à Londres une cabane en bois bien conditionnée et capable d'abriter cinq personnes. Cette cabane présente ceci de particulier que les ouvertures en sont toutes garnies d'un treillis métallique fin, à travers lequel les moustiques ne peuvent se faufiler. Et dès le commencement de juillet, elle a été transportée dans la campagne romaine, près d'Ostie, dans un des endroits les plus fiévreux qu'on ait pu trouver. Toute la population est atteinte de cachexie paludéenne. Cinq personnes s'y sont installées : les Drs SAMBON et LOW, M. Terzi et deux domestiques italiens. De jour, les expérimentateurs font ce qui leur plaît : ils vont et viennent dans

(1) Les auteurs cités ont rappporté déjà 17 cas de cet empoisonnement.

(2) C'est la *teinture à l'aniline* qu'il faut incriminer en l'espèce; mais c'est *l'aniline* qui constitue le poison.

©BIUM

les environs et s'occupent à leur guise. Mais, avant le coucher du soleil, ils réintègrent le domicile commun et s'y enferment jusqu'au retour de la lumière. Toute la nuit, ils respirent à pleins poumons le « mauvais air » ; mais toute le nuit, aussi, ils sont à l'abri des moustiques qui rôdent en vain autour de la cabane. Ils se portent à merveille du reste, et comptent bien qu'à la fin du mois, moment où cessera leur expérience, — faute de moustiques, — il en sera de même. Par contre, tous leurs voisins, qui ne prennent pas les mêmes précautions, sont malades.

NÉCROLOGIE.

61 : 92

M. le Dr J. C. FAIRFAX (Etats-Unis).

Le *New-York Herald* annonce la mort de John Contee Fairfax, pair d'Ecosse, 11e baron Fairfax de Cameron, décédé dans sa plantation de Northampton Maryland. (Etats-Unis). Il appartenait à une branche de la famille du fameux compagnon de Cromwell, Fairfax, qui commandait les forces parlementaires aux batailles de Marston Moor et de Naseby, et qui plus tard, reniant son passé, contribua avec Monk à la restauration de Charles II. Cette branche s'établit, au dix-huitième siècle, en Virginie, où, par alliance avec les Colepepper, famille de puritains émigrés en Amérique, elle avait hérité de vastes domaines dont un seul, le long du Potomac, avait une étendue de près de 6 millions d'acres. Le dixième baron Fairfax, qui était le frère aîné de celui qui vient de mourir, avait été greffier de la Cour suprême de Californie et président de la Chambre des représentants de l'Etat éphémère d'Alcaldi. Le titre revient à présent à Albert Kirby Fairfax, fils du défunt, qui est employé dans une banque de New-York. Les Fairfax ne tiraient d'ailleurs aucune vanité de leur titre et ne s'en paraient pas. Le défunt ne portait que celui de *Docteur en Médecine*. Il recevait régulièrement les convocations officielles de la Chambre des Lords d'Angleterre; mais il était resté gentilhomme campagnard et bon Américain. De nombreux membres de la famille ont combattu dans les rangs de l'armée du Sud pendant la guerre de Sécession.

M. le Dr NUZILLAT (Paris).

Les obsèques du Dr Nuzillat, médecin-major de 1re classe en retraite, officier de la Légion d'honneur, ancien médecin en chef de la Police municipale, ont eu lieu dimanche dernier. Les honneurs militaires lui ont été rendus. M. le Dr Nuzillat a légué, par son testament, une somme importante pour la Caisse de retraite des agents de la Préfecture, dont il était très aimé. Au cimetière Montparnasse, le général Saussier, ami et compagnon d'armes du Dr Nuzillat, lui a adressé d'une voix émue les derniers adieux, dans une improvisation pleine de cœur, rappelant les actes de dévouement de son vieil ami en Afrique, en Crimée et pendant la néfaste guerre de 1870. Le Dr Nuzillat comptait vingt campagnes.

M. le Dr Lartail, chirurgien-adjoint des hôpitaux de Marseille. — M. le Dr Abraham Kuhn, professeur extraordinaire d'Otologie et de Rhinologie à la Faculté de Médecine de Strasbourg. — M. le Pr Alexandre Zarewicz, privatdocent de Dermatologie et de Syphiligraphie à la Faculté de Médecine de Cracovie. — M. le Dr William Henri Lowe, ancien président du Collège royal des médecins d'Edimbourg. — M. le Dr Arthur Wynne Foot, ancien professeur de Médecine au Collège royal des Chirurgiens de Dublin. — M. le Dr Jacob M. Da Costa, ancien professeur de Médecine au Jefferson Medical College de Philadelphie. — M. le Dr A. W. Griggs, ancien professeur de Médecine à l'Atlanta Medical College. — M. le Dr Foucart (de Paris). — M. le Dr Joseph Hippolyte Anatole Dauvergne, chevalier de la Légion d'honneur, ancien interne à Marseille, décédé à l'âge de 66 ans.

Mme Saint-Ignace, religieuse de chœur à l'Hôtel-Dieu de Bayeux, ancienne supérieure de cet établissement, décédée à l'âge de soixante-dix-sept ans. La défunte avait reçu, en 1870, pour ses services à l'hôpital de Bayeux, une récompense du Gouvernement.

M. Laurent, chirurgien dentiste, à Vernon (Eure), avait passé la journée à la chasse. Il avait eu l'imprudence de ne pas décharger son fusil en rentrant et avait placé l'arme dans un coin de la salle à manger où il prenait son repas en compagnie d'un de ses employés, Albert Mermod. Le jeune fils du dentiste, le petit André, s'amusait à jouer avec le fusil. Il pressa la gâchette, le coup partit et la charge, faisant balle, atteignit au flanc droit Albert Mermod, qui tomba foudroyé, le foie perforé.

Nous apprenons avec plaisir que l'information de la mort du Dr Chauvel (de Quimper) est heureusement inexacte.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 15 au 20 octobre 1900. — Examens de Doctorat. — *Mercredi* 17. — 5e (1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Segond, Delbet ; M. Fournier (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Reclus, Lejars. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) MM. Joffroy, Chauffard, Widal ; M. Rémy.

Vendredi 19. — 4e : MM. Pouchet, Thoinot, André ; M. Landouzy (censeur), M. Wurtz. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Tillaux, Broca, Walther ; M. Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Delens, Poirier, Mauclaire. — 5e (2e partie, Charité : MM. Brissaud, Gaucher, Teissier, M. Sebileau. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Lesage, Wallich; Desgrez (suppl.).

Samedi 20. — 5e (Doctorat, 1re partie, Chirurgie, Necker). MM. Berger, Thiéry, Faure; M. Le Dentu (censeur). — 5e (Docto-

©BIUM

rat, 1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Campenon, Richelot, Albarran. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker : MM. Hutinel, Achard, Roger. — 5e (Doctorat, 1re partie, Onstétrique, Clinique Tarnier : MM. Maygrier, Bar, Bonnaire ; MM. Ménétrier, Chassevant (sup.).

Année scolaire 1900-1901. — Ecole pratique. — COURS DE MÉDECINE OPÉRATOIRE. — Sous la direction de M. le Pr BERGER et de M. HARTMANN, agrégé, sous-directeur des travaux de médecine opératoire. — *Cours d'automne.* — Ce cours ne pourra comprendre plus de 52 élèves. Y seront admis sur leur demande écrite, et après autorisation du doyen : 1° Les élèves docteurs, appartenant au nouveau régime d'études, pourvu de 10 inscriptions au moins ; 2° les élèves docteurs, appartenant à l'ancien régime d'études, pourvus de 14 inscriptions au moins ; 3° les élèves docteurs pourvus de 16 inscriptions (ancien régime) ou de 12 inscriptions (nouveau régime) ; 4° les docteurs français et étrangers. Le montant des droits à acquitter est de 50 francs. MM. les étudiants, non immatriculés à la Faculté pendant l'année scolaire 1899-1900, seront tenus de justifier de leur immatriculation pour suivre le cours. MM. les docteurs ou étudiants inscrits recevront une lettre de convocation individuelle. M. OMBRÉDANNE, prosecteur, avec le concours de 6 aides d'anatomie, fera sa première démonstration le lundi 15 octobre, à 1 heure précise, pavillon n° 7.

Inscriptions. — L'inscription des élèves nouveaux à la Faculté de Médecine de Paris a lieu tous les jours, de midi à trois heures, jusqu'au 15 novembre. La production de toutes les pièces prévues par le règlement est indispensable pour l'obtention de la première inscription.

Bourses. — L'ouverture du Concours pour l'obtention des bourses aura lieu le 26 octobre.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Assistance publique. — *Paris.* — Nous lisons dans le *Temps* : « Il y a un vice qu'il faut dénoncer, c'est le manque de liaison et de cohérence entre la Police et l'Assistance publique. Que la première soit obligée d'exécuter des jugements, nous n'y contredisons pas. Mais, puisqu'elle ramasse les vagabonds qui dorment sur les bancs, comment ne se préoccupe-t-elle pas d'une famille entière qu'elle jette sur le pavé par une nuit pluvieuse et froide ? Comment n'est-elle pas tenue d'avertir aussitôt, du moins, l'Assistance publique, dont le devoir serait de parer provisoirement à de telles détresses ? » Nous constatons, hélas ! une fois de plus, l'absence de toute organisation de l'Assistance, soit privée, soit publique, à Paris.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Internat et de l'Externat.* — Le *jury de l'Internat* est, composé de MM. RIEFFEL, DELBET, VILLEMIN, PICQUÉ, DE GENNES, HUDELO, QUEYRAT, L. GUINOU, DOLÉRIS, PORAK. Ce jury est définitif, sauf, en ce qui concerne MM. Queyrat, Doléris et Porak qui n'ont pas encore fait connaître leur acceptation.

Le *jury de l'Externat* est composé de MM. CHEVALLIER, MARION, RICHE, TISSIER, SOUPAULT, BRUHL, MACAIGNE. Ce jury est définitif, sauf en ce qui concerne M. Tissier qui n'a pas encore fait connaître son acceptation.

Asile Noualhier à Limoges. — Mlle Noualhier a, conformément à l'arrêté du maire, fermé le 1er octobre 1900 l'asile qu'elle avait installé dans son hôtel particulier et où elle recevait, chaque mois, les incurables recueillis dans les hôpitaux de Paris. Il n'y restait plus, ces derniers temps, que six malades. Ces malheureux avaient, d'ailleurs, vidé les lieux au moment de la fermeture. Les agents de l'autorité n'ont pas eu à intervenir. On sait, du reste, que Mlle Noualhier a manifesté l'intention de se pourvoir devant le Conseil d'Etat contre l'arrêté du maire de Limoges.

Hospices de Nîmes. — *Concours pour des places d'élèves internes à l'hôpital mixte.* — Il sera ouvert le mercredi 7 novembre prochain, devant la Commission administrative des hospices, assistée de MM. les médecins et chirurgiens, un Concours pour des places d'élèves internes.

Hôpital d'Aix. — *Internat.* — Un Concours pour une place d'interne à l'hôpital d'Aix s'ouvrira le vendredi 16 novembre 1900.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — L'Académie, qui était entrée en vacances vers la fin du mois d'août, a repris le 2 octobre dernier le cours de ses séances hebdomadaires.

Congrès international de Botanique. — Le Congrès international de Botanique a tenu sa session au palais des Congrès sous la présidence de M. le Dr de SEYNES, avec le concours de M. Perrot, secrétaire général. Bon nombre d'étrangers avaient répondu à l'appel du Comité d'organisation. La première séance de travail a été entièrement consacrée aux végétaux inférieurs, aux champignons sur lesquels MM. Boudier, — le maître de Mycologie contemporaine, — Bourquelot, Chodat, Matruchot, Patouillard, etc., ont communiqué des mémoires importants.

Les Médecins dans les Congrès non médicaux de 1900. — M. le Pr Charles RICHET a présidé le *Congrès de la Paix* avec une autorité et une netteté parfaites. A ce Congrès assistait entr'autres, M. le Dr CLARKE, célèbre politicien anglais.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Sont promus dans le corps de Santé militaire pour prendre rang au 1er octobre 1900, *au grade de médecin aide-major de première classe*, avec les affections suivantes : MM. les médecins aides-majors de deuxième classe LAFFORGUE, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce à Paris. — METZQUER, au 10e cuirassiers. — RIVET, au 1er cuirassiers. — TARTAVEZ, au 39e d'infanterie. — Du-

©BIUM

CHÊNE-MARULLAZ, au 27e dragons. — SANDRAS, au 20e dragons ; — RAOULT-DESLONGCHAMPS, au 22e dragons. — JODRY, au 2e d'artillerie. — VIRY, au 13e d'artillerie. — CANEL, au 6e d'artillerie. — DOUMÈNE, au 20e d'infanterie. — DUCHESNE, au 2e hussards. — PELTIER, au 10e d'artillerie. — BOULLIER, au 31e d'artillerie. — DEMILLY, au 4e chasseurs d'Afrique. — FISCHEREAU, au 5e dragons. — CARRIVE, au 163e d'infanterie. — DAIREAUX, au 101e d'infanterie. — MAZELLIER, au 4e hussards. — DESSE, au 117e d'infanterie. — RAYMOND, au 29e d'artillerie. — MAZIÈRE, au 19e de chasseurs à pied. — BERNARD, au 47e d'infanterie. — LAMBROSCHINI, au 15e chasseurs à cheval. — CHASSIN, au 110e d'infanterie. — COUSERGUE, au 13e bataillon de chasseurs à pied. — RAUZY, au 143e d'infanterie. — PASCAL, au 3e génie. — MELLIÈS, au 41e d'infanterie. — LONGAU, au 11e cuirassiers. — MAGERAND, au 118e d'infanterie. — VIDAL, au 7e dragons. — GRYSEZ, au 27e d'artillerie. — VINCENT, au 5e bataillon de chasseurs à pied. — OULLIER, au 73e d'infanterie. — CLERC, au 12e cuirassiers. — DREVET, au 144e d'infanterie. — DUPUY, au 152e d'infanterie. — BONHOMME, au 154e d'infanterie. — NEUMANN, au 13e hussards. — DONIER, au 12e dragons. — IMBERT, au 24e bataillon de chasseurs à pied. — FOURNEREAUX, au 17e bataillon de chasseurs à pied. — ANTHONY, au 129e d'infanterie. — COMBE, au 6e cuirassiers. — ESCHEVERRY, à l'hôpital militaire de Briançon. — DEYROLLE, au 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. — BOURGEOIS, au 5e chasseurs à cheval. — NATANELLI, au 146e d'infanterie. — MÉNARD, au 20e bataillon de chasseurs à pied. — LE TEINTURIER DE LA CHAPELLE, au 44e d'infanterie. — THOMAS, au 157e d'infanterie. — CHAMBON, au 22e bataillon de chasseurs à pied. — BLARY, aux hôpitaux militaires de la divisiom d'occupation de Tunisie. — BLAN, au 148e d'infanterie. — ROUSSET, au 49e d'infanterie. — BÉRANGER, à l'hôpital militaire de Longwy.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin principal COGNES, actuellement embarqué sur le *Jauréguiberry*, passe, sur sa demande, du cadre de Brest à celui de Toulon. — MM. les médecins de deuxième classe MOURRON, du cadre de Rochefort, et REBOUL, du cadre de Brest, sont affectés, sur leur demande, au cadre de Toulon. — M. le médecin de deuxième classe BOY, du cadre de Toulon, est désigné pour aller servir sur le *Capricorne* (station locale du Sénégal), en remplacement de M. le Dr CHABAL qui a terminé sa période réglementaire d'embarquement. — M. le médecin de première classe ROBERT, du port de Rochefort, est autorisé à prendre part au Concours qui doit s'ouvrir à Toulon, le 10 décembre courant, pour un emploi de professeur d'Histologie et Physiologie dans les écoles annexes de médecine navale. — M. le médecin principal HERVÉ, débarqué du *Saint-Louis* et réservé pour les escadres, est appelé à servir comme médecin-major de l'*Amiral Duperré* (escadre du Nord), en remplacement du Dr ARAMI, qui terminera le 15 octobre la période réglementaire d'embarquement. — M. le médecin de deuxième classe BAVAY embarquera en sous-ordre, sur le *Formidable* (escadre du Nord).

Sont promus dans le corps de Santé de la Marine, pour compter du 1er octobre 1900 (décret du 4 octobre), au grade de médecin principal : le médecin de 1re classe AUBERT ; — au grade de médecin de 1re classe, le médecin de 2e classe FERRANDINI. — Sont désignés pour embarquer : le médecin de 1re classe DEPIED, sur le croiseur-porte-torpilleurs *Foudre* ; le médecin de 2e classe MICHEL, sur l'aviso *Ibis*.

Campagne de Chine. — Après entente entre les autorités militaires et maritimes, voici les dispositions arrêtées pour le traitement et le rapatriement des blessés d'Extrême-Orient, ainsi que pour l'organisation administrative du service sanitaire. La guerre a déjà fourni un effectif de quatre cents infirmiers, rattachés hiérarchiquement à la direction du Service de Santé du 15e corps bien que le détachement ait été recruté par voie d'engagement dans le personnel sanitaire de tous les corps d'armée. A l'avenir, c'est la Guerre qui fournira tous les effectifs nouveaux qui pourraient être réclamés suivant les circonstances. Comme pour l'expédition de Madagascar et celle de Tunisie, c'est la direction du 15e corps, de Marseille, qui sera chargée de centraliser tous les documents de comptabilité du service sanitaire : ambulances de campagne, hôpitaux divisionnaires de deuxième ligne, hôpitaux d'évacuation, indemnités à payer au Japon et aux hôpitaux étrangers, de chauffage, des médicaments, etc. En ce qui concerne les *blessés*, la Marine sera responsable des siens une fois rentrés en France : infanterie et artillerie de Marine, etc., et s'occupera soit de les hospitaliser, soit de les diriger sur les dépôts de convalescence. La Guerre fera de même pour ses blessés, qui, en cas de rapatriement seront soignés à l'hôpital militaire de Marseille, où toutes les dispositions sont prises. Néanmoins, pour les paquebots touchant à Alger au retour, les hôpitaux algériens prendront une partie des blessés de l'armée d'Afrique.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 39e semaine, 868 décès, chiffre voisin de la moyenne ordinaire de la saison (810). La fièvre typhoïde a causé 23 décès ; la variole, 6 ; la rougeole, 6 : la scarlatine, 1 ; la coqueluche, 2, et la diphtérie, 5. La diarrhée infantile a causé 60 décès de 0 à 1 an, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (69) et à la moyenne de la saison (82). Il y a eu 13 suicides et 12 autres morts violentes. On a célébré à Paris 568 mariages. On a enregistré la naissance de 1,100 enfants vivants (551 garçons et 549 filles), dont 775 légitimes et 325 illégitimes. Parmi ces derniers, 43 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène à Paris. — Le Conseil d'Hygiène a demandé qu'il ne soit plus fait de mélange des eaux de source entre elles ou des eaux de source avec les eaux de rivière filtrées, car il estime avec raison que ce serait là un moyen très efficace de combattre la typhoïde. Des vœux pareils, quand ils ont pour but de sauver tant de vies

©BIUM

humaines, devraient être des ordres et on ne devrait ni les retarder, ni les discuter, dit le *Figaro*. Eh bien, non. *Il y a plus de six mois que le Conseil d'Hygiène a pris cette délibération*. On l'a considérée comme lettre morte, et il lui a fallu revenir à la charge. Ce vœu-là a été traité comme un vœu politique ; et le prendre aussi légèrement avec des vœux qui sont, en quelque sorte, des vœux de vie ou de mort, c'est peut-être excessif, et, si habitué qu'on soit à l'insouciance de l'administration, il semble bien que là elle dépasse un peu la limite...

Au dit Conseil d'Hygiène de la Seine, réuni à la préfecture de police, M. Le Roy des Barres ayant donné lecture de son rapport sur la fièvre typhoïde en banlieue, un des membres du Conseil a fait remarquer qu'à Paris même on avait constaté, pendant les dernières semaines, une légère recrudescence de la maladie. Et c'est ainsi que le Conseil, sur sa proposition, a renouvelé le vœu, déjà émis il y a six mois, demandant qu'il ne soit plus fait à l'avenir de mélange des eaux de source entre elles ou des eaux de source avec les eaux de rivière filtrées.

Empoisonnements par la morue. — On fait connaître de Toulon que plusieurs cas d'empoisonnement se sont produits à bord du *Calédonien*, vaisseau-école annexe de la *Couronne*. A un repas du soir on avait distribué de la morue aux hommes d'équipage. Pendant la nuit, six de ces derniers furent pris de fortes coliques. On s'empressa de leur prodiguer des soins ; mais le lendemain les six victimes durent être transportées à l'hôpital principal de la Marine, dans un état laissant peu d'espoir. Une enquête a été ouverte pour rechercher les responsabilités de cette malheureuse affaire. La morue ne provenait pas du service des subsistances ; cette denrée est achetée directement par les navires aux commerçants.

Les effets de la foudre. — A la suite de l'article qu'il a publié sur les effets de la foudre, M. Camille Flammarion a reçu la lettre suivante. « Par votre article du 23 courant (*Temps*, 1900, septembre), l'occasion m'est donnée de vous signaler un curieux effet de la foudre, que j'ai constaté moi-même, à la station alpestre de Pierre-à-Voir (Valais). Le 20 août, la foudre tomba sur un mélèze, à quelques mètres de l'hôtel. Un marmiton qui se trouvait en face, dans la cuisine, ressentit une vive douleur au côté, et, à sa grande stupéfaction, il vit sur sa peau l'empreinte apparente du mélèze. Elle mesurait 1 centimètre et persista trois quarts d'heure. Il ne faut voir dans ce fait aucune image de l'arbre foudroyé. L'individu en question a reçu une assez forte décharge, due aux ondes électriques, et à un potentiel suffisamment élevé pour lui permettre de prendre une forme arborescente, à l'endroit où elle est sortie du corps, se trouvant en condition d'assez bon isolement. Agréez, etc. Camille Spiess, Cand. scient., Contamines (Genève). »

Asphyxies multiples dans des Cuves de Vendanges. — Le sieur X..., propriétaire dans le Lot, qui était occupé à écraser et à piétiner des raisins dans une vaste cuve a été asphyxié. Son domestique ne le voyant pas reparaître se porta à son secours et resta à son tour asphyxié dans le tonneau. Enfin une troisième personne, qui espérait sauver les précédentes victimes, se précipita dans la cuve et y trouva, elle aussi, la mort. Au milieu des plus grandes précautions, les trois cadavres furent extraits de leur tombeau commun. Toutes les tentatives faites en vue de rappeler les trois malheureux à la vie sont demeurées infructueuses.

Épidémie de Dysenterie. — Une épidémie de Dysenterie vient d'éclater dans la commune de Spezet (Finistère). Le préfet maritime, a décidé qu'aucune permission ou congé ne sera accordé pour aller dans cette commune. Les militaires ou marins qui s'y trouvent actuellement en congé y seront maintenus jusqu'à nouvel ordre.

Fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse sévit avec intensité dans le département de la Creuse. Actuellement, il ne reste plus que 3 cantons indemnes sur 24. Aussi le préfet a-t-il interdit, jusqu'à nouvel ordre, la tenue des foires et marchés aux bestiaux existant dans les cantons contaminés.

Peste. — L'*Officiel* publie un décret qui décide que les navires provenant des localités reconnues contaminées par la peste ou portant des objets énumérés à l'article 3 du 15 avril 1897, ne peuvent pénétrer en France ou en Algérie que par les ports de Dunkerque, du Havre, de Saint-Nazaire, de Pauillac, de Marseille et d'Alger. Le Ministre de l'Intérieur déterminera les autres ports qui pourraient être ouverts à ces provenances. L'article 4 du décret du 15 avril 1897 et l'article 1er du 15 juin 1899 sont abrogés.

Inde. — La peste recommence à sévir dans l'Inde.

Glasgow. — Deux nouveaux cas de peste ont été signalés à Glasgow, celui d'un homme et celui d'un enfant.

Anvers. — Le *Matin*, d'Anvers, fait connaître les mesures préventives prises par le service médical de ce grand port contre l'importation de la peste. A l'hôpital Stuyvenberg, deux pavillons-lazarets sont installés en attendant que le lazaret du Kiel soit construit. Cette partie de l'hôpital est complètement isolée. Les mesures pour la protection du fleuve édictent qu'au premier danger on ne pourra plus débarquer des navires aucun objet d'habillement ni meubles. Les cargaisons de grains et de riz, véritables nids à rats, ne pourront plus être déchargées sur les quais. On devra les décharger en vrac dans des allèges. La chasse aux rats, dont on a parlé, il y a quelque temps, n'a pas donné les résultats espérés. L'administration communale va essayer d'un autre moyen de destruction : le virus Pasteur, qui propage parmi les rongeurs une sorte de fièvre typhoïde non transmissible à l'homme. Le procédé de destruction en question est celui qui, sur les indications de Pasteur, a été employé en Australie contre les lapins, dont le pullulement était un véritable fléau pour le pays. Il avait donné les meilleurs résultats.

Les accouchements rares. — Un balayeur de la ville de Paris, M. Brazey, rue Saint-Maur, vient de voir sa petite famille s'augmenter, d'un seul coup, dans de singulières proportions : sa femme a mis au monde trois bébés, deux garçons et une fille, fort bien constitués.

Une Parisienne centenaire. — Mme Bruno Lefébure, grand'mère de M. Georges Guittet, rédacteur au *Soir*, qui vient de mourir, avait atteint l'âge de *cent trois ans*.

©BIUM



Divers.

Les Médecins et la Politique. — Le Comité général du parti socialiste est maintenant constitué. Il se compose entr'autres, de M. le Dr Clauzel. — M. le Dr Francisco de Valle, ancien maire de San-Juan-de Porto-Rico, ex-secrétaire de l'Intérieur du Gouvernement de la petite Antille et résidant actuellement à Baltimore, a demandé son inscription sur les registres électoraux de cette ville comme citoyen américain. Cette inscription lui a été refusée, parce qu'il n'est pas naturalisé.

Les Médecins Maires. — Le Dr Maigret est nommé maire du 14e arrondissement de Paris, en remplacement de M. Jacques, décédé.

Monument Chassaignac-Maisonneuve à Nantes. — Le Comité, qui vient de se constituer pour élever à Nantes un monument aux chirurgiens Chassaignac et Maisonneuve, qui l'un et l'autre ont tenu une place enviable dans la science française et marqué leur passage par des travaux nombreux dont plusieurs sont de premier ordre, a fait des démarches auprès de l'Académie de Médecine de Paris; il a été bien accueilli.



Distinctions honorifiques. — M. Beylier, médecin-major de 1re classe en Indo-Chine, vient de recevoir la croix d'officier du Dragon de l'Annam. — Par arrêté du Président du Conseil, la médaille d'honneur des épidémies est décernée à Mme Pierre (Marie-Anne), en religion Sœur Eugénie, attachée à l'hôpital de Trouville (Calvados) à titre de récompense pour le dévouement exceptionnel dont elle a fait preuve en soignant des malades atteints d'affections contagieuses.

Est nommé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur : M. Vialet, médecin de 2e classe, 5 ans de services, dont 3 à la mer et aux colonies. [Au combat de Vong-Luoc, les 16 et 17 novembre 1899, a pansé plusieurs blessés, sous le feu de l'ennemi, avec un calme et un sang-froid remarquables; a ensuite fait preuve d'un dévouement absolu à ses blessés pendant la marche]. — M. le Dr Bardeau (de Gaurriaguet, Gironde) vient d'être promu au grade d'officier dans l'ordre du Mérite agricole.

Les Médecins volés. — Un malfaiteur s'est introduit chez M. le Dr Guillani (Paris), sous prétexte de demander une consultation. Il a profité de ce qu'il était laissé seul dans le salon pour s'emparer de plusieurs objets d'art et du pardessus du médecin.

Un Médecin fraudeur et la Douane. — On sait que M. le Dr Z... est inculpé dans une affaire de fraude, à la frontière de Belgique. On le dit à Paris pour essayer d'entrer en transaction avec l'administration des douanes. Le parquet a perquisitionné chez lui, et on affirme qu'un mandat d'amener a également été lancé contre lui.

Un faux médecin. — La véritable personnalité du médecin du steamer *Corsica*, qui s'est suicidé au Hâvre dans sa cabine en se coupant la gorge, est aujourd'hui connue. Il ne se nommait pas de Renty, ainsi qu'il se faisait appeler, mais Famechon, et n'avait probablement jamais eu de diplôme pour exercer la Médecine. C'était un ancien contumace condamné à dix ans de travaux forcés pour banqueroute frauduleuse et récemment condamné par le Tribunal de la Seine à six mois de prison. Il prétendait être un ancien médecin-major du 33e de ligne et docteur en médecine de la Faculté de Strasbourg. Il avait exercé en cette dernière qualité dans une commune du Nord, puis s'était lancé dans les affaires. Il fit banqueroute et se réfugia à l'étranger où il attendit que la peine prononcée contre lui, dix ans de travaux forcés, fût prescrite. De retour en France, il se livra avec un agent d'affaires véreux de Boulogne-sur-Seine à une opération peu banale : il s'octroya la propriété d'un terrain vague à Boulogne-sur-Seine. La 8e Chambre condamna Famechon à six mois de prison. Portant beau et doué d'un aplomb peu commun, il trouva moyen de se faire engager comme médecin à bord du *Corsica*. Mais la Compagnie ayant eu des doutes sur son identité, mit en demeure le pseudo de Renty de fournir ses pièces. Entre temps, il avait pris le pardessus d'un voyageur dans l'hôtel où il était descendu, et le commandant du *Corsica* avait été avisé de cet acte d'indélicatesse. Devant l'imminence du scandale, qui allait en outre amener la découverte de son passé, Famechon se coupa la gorge, après avoir retardé le plus possible et même cherché à éluder la production de ses papiers.

Mariages de Médecins. — Nous apprenons le mariage de notre confrère, M. le Dr Alvaro Ramos (de Rio de Janeiro), avec la Exma Snra D. Celestina Masson (de Rio de Janeiro). — Mme Blondel de la Rougery et Mme de la Roche, de St-Pierre (Martinique), font part du mariage de Mademoiselle Clémentine de la Roche, leur petite-fille et fille, avec notre excellent ami M. le Dr Roland Pichevin, Chef des Travaux Gynécologiques à la Clinique chirurgicale de Necker, neveu de Mme la Baronne de Sanois. — M. le Dr Painblan, chef de clinique ophtalmologique à Lille, épouse Mlle Gabrielle Druez. — M. le Dr Oraison (de Bordeaux) épouse Mlle Lacroix, fille du Dr Lacroix, ancien médecin en chef de la Marine, à Rochefort. — M. le Dr A. Galand (de Sonnois) a épousé Mlle Lucile Fiévet à Anzin le 16 septembre 1900. — M. le Dr Jean Labrit a épousé Mlle Jeanne Arnaudin, fille du président du Tribunal civil de Nontron. — M. le Dr Paul Louis Cuffer, officier de la Légion d'honneur, médecin des Hôpitaux de Paris et du Conseil d'Etat, se marie avec Mlle Euphrasie-Philomène Foinon. — M. le Dr Eugène Raymond, épouse Mlle Jeanne Henriquet. — M. le Dr Henri-Joseph Spindler, aide-major au 8e hussards à Verdun, épouse Mlle Jeanne-Marie-Valentine Transsail. — M. le Dr Albert Mouchet épouse Mlle Marthe-Prudence-Marie Barbier. — Récemment a eu lieu à Somerset (Pensylvanie) le mariage de miss Mabel Mac Kinley, nièce du président des Etats-Unis, avec le Dr Hermanus Baer, Allemand-Américain, occupant une belle situation dans cet Etat. Le président et Mme Mac Kinley étaient les témoins de la mariée.

Les Médecins et le Monde. — M. Georges Piot, avocat, vient d'épouser Mlle Marie Lereboullet, fille du Directeur de la *Gazette hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie*, membre associé de l'Académie de Médecine. —

©BIUM

On annonce que M. le Dr F. Paquet (Lille) vient d'avoir une fille, Mlle Marie. — M. Pierre Galippe, fils aîné du Dr Galippe, épouse Mlle Célestine Bidreman. — M. le Pr Combemale, notre collaborateur, vient d'avoir un fils, Jacques.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Goguel est à Strasbourg. — M. le Dr Hugounenq est rentré à Lyon. — M. le Dr Bousquet est à Saint-Mandé. — M. Bellicam au Raincy. — Sont rentrés à Paris : M. le Dr Georges Baudouin ; M. le Dr H. Chevalet.



Variétés et Anecdotes.

Sanatorium d'Alger : Section des Assistés.

Sur l'initiative de l'Œuvre de la Tuberculose en Algérie, une section pour tuberculeux indigents est annexée au Sanatorium d'Alger. Un premier service pour femmes (20 lits), a été inauguré le 15 octobre. Les lits sont distribués par chambres de quatre, orientées au midi, avec galeries particulières de cure. Les malades prennent l'engagement de rester en traitement pendant au moins 3 mois (sauf avis du médecin). Le voyage à l'aller et au retour est à leur charge.

Les demandes d'admission doivent être adressées au Dr Verhaeren, Directeur du Sanatorium d'Alger, avec tous renseignements sur la maladie, l'état actuel, etc., et, si possible, une consultation écrite et récente du médecin traitant.

Indications de l'hivernage au Sanatorium d'Alger : Phtisie commune après le 1er degré, tuberculose aiguë ou subaiguë; en général tous les cas qui ne sont pas ou plus justifiables de l'altitude tels que ceux à fièvre, à hémoptysie, à complications laryngée, intestinale, rénale, etc.

Un cas de Bibliomanie.

Un garçon de librairie remarquait ces jours derniers un amateur qui mettait sous son bras un livre, un vulgaire livre de trois francs et s'éloignait. Il l'appela. L'autre répondit : « Ah! oui, j'oubliais de payer». Et il sortit son portemonnaie. Mais son air était si étrange que le vendeur le pria de l'accompagner chez le commissaire de police du quartier. Devant M. Lagaillarde, tout de suite l'amateur avoua qu'il avait voulu voler. Le commissaire s'étonna, car la mise et la profession de M. X... laissaient peu supposer que celui-ci avait besoin pour vivre, de voler un livre de trois francs. Et M. X... s'expliqua : il avait pour les livres, pour n'importe lesquels, *un goût vraiment maladif*; il ne les lisait pas, il ne les vendait pas, il les accumulait. Lorsqu'il n'est pas devant un libraire, il ne pense pas aux livres. Mais, dès qu'il voit des livres accumulés, il a une envie irrésistible de mettre la main dessus. Dans les premiers temps, il essayait de lutter, il a été vaincu.

Le commissaire voulut en avoir le cœur net. Il a perquisitionné dans l'appartement qu'occupe avec sa femme et son fils, M. X... Celui-ci avait dit vrai. Les trois pièces de cet appartement étaient pleines d'un amas inconcevable de livres. Il y en avait de tous les formats et de tous les prix, depuis les éditions de luxe, à 30 francs le volume, jusqu'aux volumes à 35 centimes. Il est évident, qu'il avait fallu deux ou trois années à M. X... pour réunir une telle collection; il était non moins évident qu'il ne les vendait, ni ne les lisait. M. Lagaillarde, assuré de ne pas avoir devant lui un voleur responsable, a laissé M. X... en liberté provisoire.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Leçons de Clinique chirurgicale ; par Jeannel (M.). Paris, 1899, Institut de Bibliographie, in-8°, 206 p.

Ce petit livre extrêmement utile, met en relief les faits les plus intéressants de l'histoire clinique de la Faculté de Toulouse, qui s'étend de novembre 1895 à décembre 1897. Il contient vingt-et-une leçons de l'éminent Professeur de cette Faculté, sur différents sujets de pratique courante : pseudarthroses, hernie étranglée, obstruction intestinale (diagnostic, fistules pyo-stercorales, prolapsus du rectum, goitre, rupture de la vessie, luxation irréductible de l'épaule, luxation du coude en arrière (irréductibilité d'origine osseuse), hernie inguinale directe, cas de fracture du col du fémur, genu valgum, cancer du larynx, abcès périnéphrétiques (pathogénie), calculs vésicaux chez les enfants, fractures de la voûte du crâne avec enfoncement, cas de fracture du bassin par écrasement avec déchirure extra-péritonéale de la vessie. Nous ne pouvons, dans une analyse succincte, suivre le Professeur dans chacune de ces leçons où il a fait entrer, avec des vues personnelles, l'exposé de sa méthode d'observation et sa technique chirurgicale. Avec la clarté et en même temps la concision des matières qu'il contient, ce travail, malgré son apparence modeste, fait honneur à la fois à la Faculté de Toulouse et à son auteur.

Cystoid disease of the testicle Teratoma testis ? par Sturgis (F. R.). 1 Broch. in-8°, *American medical quaterly*, 1899, 30 p., 3 pl.

L'auteur décrit un cas très intéressant de maladie kystique du testicule ; le testicule fut enlevé et l'examen microscopique de la pièce montra qu'il s'agissait d'un tératome. Une planche très belle montre l'aspect extérieur de la tumeur testiculaire. La vaginale était absolument indemne, aucun exsudat à son intérieur, aucune adhérence. Le diagnostic, avant l'extirpation, oscillait entre la tuberbulose et le cancer du testicule. A propos de ce cas, il examine les quelques cas de ce genre qu'il a trouvés dans la littérature et il tire de toutes ces recherches des considérations concernant l'étio-

logie, la symptomatologie, le diagnostic et le traitement de cette singulière affection. A la fin du travail sont consignés, en des tableaux comparatifs, les cas de maladie kystique du testicule qui ont été publiés, enfin quelques figures très bien faites concernant l'histo-pathologie et l'aspect macroscopique et microscopique de la tumeur qu'il a observée.

L'Appendicite (*Formes et Traitement*) ; par le Dr Aug. Broca. — J.-B. Baillière et Fils, Paris, 1899, 1 vol. in-16 de 88 pages, 8 figures.

Montrer qu'il y a des formes diverses d'appendicite auxquelles ne saurait convenir toujours la même indication thérapeutique, voilà le but que se propose M. Broca. Mais pour mieux faire comprendre dans leurs variations, la clinique et la thérapeutique de cette lésion, le Dr Broca met au préalable en relief quelques données anatomiques et anatomo-pathologiques. Puis il passe à l'étude des formes cliniques, en commençant par les plus simples, les formes chroniques, puis l'appendicite aiguë à péritonite circonscrite, et enfin il termine par la péritonite aiguë généralisée. La deuxième moitié du volume est consacrée au traitement qui varie considérablement à la fois dans ses indications et dans sa technique, selon la forme de la lésion. Et d'abord il expose les désaccords qui existent entre les *partisans* du traitement médical, les *radicaux* qui prétendent opérer toujours et de suite, et les *temporisateurs* (Roux de Lausanne, Brun, Jalaguier et Broca) qui, tout en disant : « Il n'y a pas de traitement médical de l'appendicite ; l'appendicite est une lésion chirurgicale », ne veulent pas pour cela opérer toujours et de suite. D'après eux, sitôt le diagnostic posé, le chirurgien doit être appelé, c'est lui qui doit prendre la direction du traitement, qui doit surveiller *lui-même et souvent* l'évolution du mal ; et cela parce qu'il doit se tenir prêt à opérer, au besoin, toute affaire cessante. A leurs yeux le traitement de l'appendicite doit être toujours chirurgical, et ce n'est pas par peur du bistouri qu'ils retardent son entrée en jeu. C'est parce que les conditions de l'intervention immédiate sont, pour eux, moins favorables que celles de l'intervention retardée. Les indications générales posées, l'auteur examine les détails relatifs au traitement chirurgical de chaque variété d'appendicite, et il décrit le manuel opératoire *type*, celui de *la résection de l'appendice non adhérent*, en quelques pages remarquables de précision et de clarté, que complètent 8 figures faites d'après nature.

Compte-rendu des malades soignés dans le premier service de Chirurgie de l'hôpital Coltzea, par Severeano (C. D.). — Bucarest, 1899, Imp. Dreptatea, in-8°, 455 pages, 147 fig.

Ce compte rendu fait avec la collaboration de MM. J. Goilar et C. Guesco, comprend une foule de cas observés et traités par les auteurs et par conséquent des résultats d'une pratique longue et consciencieuse. Parmi ces cas, plusieurs sont remarquables, soit par leur rareté, soit par les méthodes chirurgicales utilisées pour leur traitement. Un grand nombre de figures représentent d'ailleurs d'une façon expressive ces cas. Au point de vue statistique, des tableaux comparatifs résument les observations et indiquent avec la nature de chaque affection le traitement, les résultats et les remarques y afférentes. Nous ne pouvons suivre les auteurs dans le détail de toutes ces observations bien groupées par régions ; nous nous contentons d'appeler l'attention de nos lecteurs sur cet ouvrage qui représente un véritable musée chirurgical et clinique intéressant et très bien établi. Il y a lieu également de remarquer la technique chirurgicale employée, technique à la fois simple et efficace souvent originale.

Guide pratique d'électrothérapie gynécologique ; par le Dr Albert-Weil. — 1 vol. de 292 pages avec 34 figures. — J.-B. Baillière et Fils, Paris, 1900.

L'électricité a fait de tels progrès dans le quart de siècle qui vient de s'écouler, que les praticiens qui ont terminé leurs études médicales depuis un certain temps, n'ont sur cet agent de traitement que des notions vagues, quand elles ne sont pas inexactes. Il était utile de mettre à la portée des praticiens des renseignements précis et complets. Le *Guide pratique d'électrothérapie gynécologique* du Dr Weil, décrit les diverses modalités de l'énergie électrique qu'on peut utiliser dans la thérapeutique gynécologique, la technique minutieuse de leurs applications et la conduite à tenir dans chaque maladie en particulier ; il précise la valeur exacte du traitement électrique, les affections génitales des femmes dans lesquelles il constitue le traitement de choix, celles dans lesquelles il est tout à fait contre-indiqué. Indiquer quels sont les cas où l'électrothérapie peut donner de bons résultats, comment il faut les traiter électriquement, avec quels appareils et surtout avec quelle technique — point fort important car bien des insuccès de l'électricité n'ont été dus qu'à une technique défectueuse — tel a été le but de ce guide. Il se divise en deux parties. Dans la *première*, l'auteur expose les notions de physique indispensables aux médecins. Il montre que les modalités électriques utilisées en thérapeutique sont le courant continu, les courants faradiques, les courants galvano-faradiques, le courant alternatif sinusoïdal, le courant ondulatoire sinusoïdal, les courants de haute fréquence de M. d'Arsonval, les courants statiques, les courants statiques induits ; il expose en quoi consistent ces divers courants, comment on peut les obtenir, quels sont leurs effets sur l'organisme, en gynécologie en particulier, quelles en sont les diverses indications. Dans la *deuxième partie*, M. le Dr Weil a repris toutes les maladies des organes génitaux de la femme pour lesquelles on peut employer le traitement électrique, soit comme méthode de choix, soit comme méthode d'attente avant l'intervention chirurgicale, soit comme pis-aller après l'échec d'intervention plus simples.

Leçons de Clinique chirurgicale ; par E. Tédenat, (de Montpellier). — Montpellier, Coulet et Fils, 1900, in-8°, tome I, 490 pp.

Les leçons de ce 1er volume sont intéressantes à signaler; et il faut remercier M. le Dr Tédenat, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine, de les avoir publiées. Parmi les plus importantes, nous signalerons celles qui ont trait à un kyste hydatique des muscles de la masse commune, aux hernies musculaires, aux contusions des

©BIUM

muscles, aux œdèmes infectieux, à l'hydrocèle laiteuse, aux inflammations péri-urétrales, etc.

L'éloge des ouvrages de cette nature n'est plus à faire. Et on doit féliciter les chirurgiens de province qui ne craignent pas de soumettre à l'appréciation de leurs confrères le résultat de leurs observations.

La partie bibliographique fait peut-être un peu défaut ; mais, comme il s'agit là de clinique pure, il ne faut pas trop en vouloir aux professeurs qui préfèrent l'étude des faits isolés bien observés aux comparaisons parfois délicates.

Die Frankheiten der Frauen [*Les maladies des femmes*]; par FRITSCH (H.). — Braunschweig, 1900, Fr. Wreden, in-8°, 650 p., 201 fig.

Le professeur Fritsch (de Bonn) nous offre la neuvième édition de ce remarquable traité de gynécologie, c'est-à-dire qu'en Allemagne, il a obtenu un très vif succès, parfaitement justifié par la façon concise, claire et méthodique dont les affections gynécologiques sont exposées. L'auteur y a apporté toute sa science d'observateur, toute sa compétence d'opérateur. Dans cette édition considérablement augmentée, tous les résultats, tous les éclaircissements les plus récents, dont a bénéficié la gynécologie sont mentionnés.

Il nous est impossible, dans une rapide analyse, de montrer par les détails les multiples qualités de ce livre dont la dominante est d'avoir une utilité pratique puisqu'il s'adresse aussi bien aux étudiants qu'aux médecins et que tous les détails oiseux sont omis. De très nombreuses et très belles figures, un certain nombre de schémas en font encore un livre agréable. [A. P. S.]

Exposition de 1900.

Visites-Excursions. — Le 16 octobre, à 9 heures du matin, M. le Dr Marcel BAUDOUIN, membre du jury de l'Exposition, dirigera une visite qui est réservée aux Secrétaires généraux des Sociétés savantes, et qui aura pour but la Médecine, l'Assistance et l'Hygiène étrangère, au Champ de Mars.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

1° Poste à céder dans les Ardennes. — 10.000 fr. par an. Pharmacie, maison, cheval, voiture : 15.000 fr. dont 5.000 comptant payables par annuités.

2° Clientèle médicale choisie et assurée à céder dans la Sarthe. — 12.000 fr. par an ; fixe : 2.500 fr. Très urgent.

3° Postes vacants dans les communes de Persan (Seine-et-Oise) et Aix d'Angillon (Cher).

S'adresser, pour tous renseignements, à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, VI.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE

PARIS. — 93, boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT

Listes des Questions d'Internat et d'Externat

PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE

Par **Marcel BAUDOUIN.**

Vol. in-18, de plus de 200 pages. — Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

LISTE DES JOURNAUX

ÉDITÉS PAR

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS

Gazette Médicale de Paris. — Hebdomadaire illustré. — Directeur : M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Bibliographia Medica. — Mensuel (3.500 fiches). — Directeurs : MM. les Prs RICHET et POTAIN.

Archives provinciales de Chirurgie.
Archives provinciales de Médecine.
Archives provinciales des Sciences.
Mensuels. Directeur : M. Marcel BAUDOUIN.

Revue internationale de Pédagogie comparative. — Mensuel. — Directeur : M. Auguste MAILLOUX.

Archives Médicales de Toulouse. — Mensuel. — Directeur : M. le Pr JEANNEL.

L'Ouest artistique et littéraire. — Mensuel. — Rédacteur en chef : M. HERBINET.

L'INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE imprime, en outre, les publications suivantes :

Bulletin de l'Académie internationale de Géographie botanique.
Bulletin de l'Association française de Botanique.
Le Monde des Plantes.
Mensuels. Directeur : M. H. LÉVEILLÉ.

Le Journal des Avoués.
Le Journal des Huissiers.
Mensuels. Rédacteur en chef : M. DUPARCQ. Administ. : MM. MARCHAL et BILLARD.

Bulletin agricole du Maine. Organe des Syndicats agricoles (6.000 exemplaires). — Mensuel.

Le Salut de Dieu. — Mensuel. — Gérant : M. E. PÉRIER.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe. — Trimestriel.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe. — Trimestriel.

Etc., etc., etc.

IMPRESSIONS RAPIDES EN TOUS GENRES :
Revues et Volumes, etc.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 578.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 42. 20 Octobre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le mal de mer à l'Exposition ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : La Stérilisation des Eaux et l'emploi de l'Ozone par le procédé Marmier-Abraham. — Le Service militaire des médecins : Le projet Lachaud. — Les Congrès de 1900 : La Médecine au Congrès de Botanique. — Hygiène publique : Un Remède aux mariages néfastes. — Médecine et Religion : Les grandes Guérisons de Lourdes. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : L'homme primitif. — Chronique professionnelle : Les Automobiles médicales. Notes d'Automobilisme pratique à l'usage des Médecins. — Bulletin Bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — Plan schématique d'une usine de Stérilisation des Eaux. — Stérilisation des Eaux par l'Ozone (Ozoneur). — Stérilisation des Eaux par l'Ozone (Table des concentrations).

BULLETIN

616.859

Le Mal de Mer à l'Exposition de 1900.

Le titre de cette note paraîtra paradoxal ; il ne l'est pas. Il y a eu des cas nombreux de mal de mer à l'Exposition de 1900 ; j'en suis sûr, car je les ai observés moi-même.

Le premier cas que j'ai à citer a été constaté dans des conditions d'ailleurs assez banales : non pas il est vrai sur l'eau salée, qui manque par trop à l'Exposition, même à l'Aquarium et au Palais des Eaux et Forêts ; mais sur l'*eau douce*, en pleine Seine, sur un bateau de haute mer, l'ancien morutier *Les Deux Empereurs*, amarré — qui plus est ! — au quai voisin du Palais des Armées de Mer et de Terre.

C'était pendant une visite des membres du Congrès des Pêches maritimes au Cinématographe revenant de Terre-Neuve ! La vie a de ces contrastes frappants en temps d'Exposition....

Un second fait digne de remarque, mais étonnant, quoiqu'il se soit passé sur le « plancher des Vaches », comme disent les marins, a été observé au Maréorama. Chacun sait en quoi consiste cette attraction, sorte de plateau animé de mouvements de roulis et de tangage ; et je n'insiste pas. Aussi, physiologiquement, ce cas n'a-t-il rien de surprenant. Par contre, la grande Roue et autres installations de même ordre, voire même la Tour Eiffel (vertige), n'occasionnent pas d'ordinaire de troubles de cette nature.

Mais l'observation la plus curieuse que nous ayons pu consigner dans nos notes, est un cas de mal de mer vrai au Stéréorama mouvant ! Nous ne pouvons pas insister ici sur ce fait, si curieux et si démonstratif au point de vue de la pathogénie de ces accidents nerveux, puisqu'au Stéréorama on reste sur la terre ferme ; et nous y reviendrons plus tard dans une publication spéciale.

Toutefois, nous tenions à consigner de suite cette remarque avant que l'Exposition ne ferme ses portes, pour que nos collègues puissent, si bon leur semble, tenter quelques expériences confirmatives de nos propres observations. En tous cas, nos constatations sont des plus probantes ; et nous engageons nos confrères, qui le peuvent encore, à s'en assurer par eux-mêmes, à l'aide de sujets sensibles.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

613.35 (06)

La stérilisation des Eaux : Emploi de l'Ozone par le procédé Marmier-Abraham.

A l'Exposition, au Champ de Mars, à l'annexe de l'Electricité, côté Avenue de la Bourdonnais, se trouve une installation, digne du plus haut intérêt, et qui vient d'ailleurs d'obtenir un grand Prix et une Médaille d'or. Ce sont les appareils de stérilisation des eaux potables par l'Ozone, dus à MM. Marmier et Abraham.

L'Ozone est, en effet, jusqu'ici le seul agent stérilisateur qui peut être employé en grand, comme l'ont montré les recherches du Pr Ohlmüller d'abord, puis les remarquables travaux de MM. Marmier et Abraham, qui, en 1897, ont donné au problème une solution pratique.

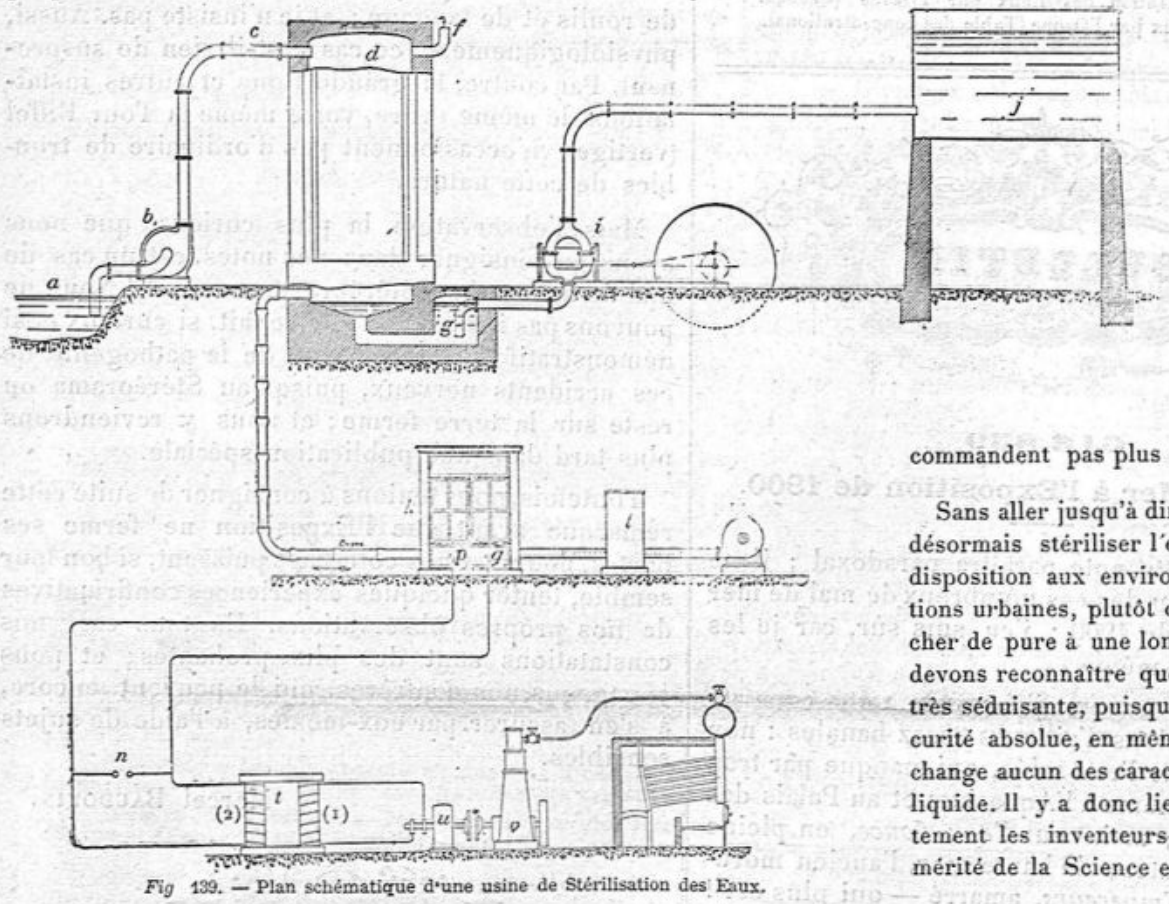

Fig 139. — Plan schématique d'une usine de Stérilisation des Eaux.

Il serait trop long de décrire ici avec détails les appareils qui permettent d'obtenir des résultats très satisfaisants (*Fig.* 139) ; mais nous pouvons dire en quelques mots en quoi consiste la méthode.

On fait passer dans une colonne remplie d'air concentré l'eau à stériliser et on maintient entre le gaz et le liquide, un contact physique aussi intime que possible et suffisamment prolongé ; on obtient ainsi une eau qui ne contient jamais que de rares exemplaires de *Bacillus subtiles*, microbe inoffensif. *Toutes les autres bactéries pathogènes sont radicalement tuées* (*Fig.* 140 et 141).

Cela a été démontré par une série d'expériences faites à Lille ; et, dès 1898, la Société industrielle de l'Ozone obtint de la ville l'autorisation d'établir une usine à Emmerin, où l'on stérilise désormais 3000 mètres cubes par 24 heures. Il y a une autre usine aux célèbres mines du Boléo (Mexique).

L'Ozonisation de l'eau n'apporte aucun élément étranger à celle-ci ; elle la rend même moins altérable. Elle l'aère énergiquement, en effet, et la rend également plus saine.

Dans ces conditions, il est évident qu'il s'agit d'un procédé très pratique, et très économique aussi, susceptible de rendre en France, dans un très grand nombre de villes à eaux infectées (telle Nantes, les environs de Paris, etc, etc.) des services considérables ; et l'on doit s'étonner que les hygiénistes de profession ne le recommandent pas plus souvent.

Sans aller jusqu'à dire qu'il vaut mieux désormais stériliser l'eau que l'on a à sa disposition aux environs des agglomérations urbaines, plutôt que d'aller en chercher de pure à une longue distance, nous devons reconnaître que cette méthode est très séduisante, puisqu'elle donne une sécurité absolue, en même temps qu'elle ne change aucun des caractères physiques du liquide. Il y a donc lieu de féliciter hautement les inventeurs qui ont ainsi bien mérité de la Science et de l'Humanité (1).

(1) Des mémoires intéressants viennent de paraître sur cette question à l'étranger. Citons entre autres : Soyer (S. G.). *Reinigung des Trinkwasser durch Ozon* ; in *Gesundh. Ingenier*, München, 1900, XXIII, 21-25.—*Sterilizzazione industriale delle acque potabili con ozzono*; in *Riv. d'Ig, e San. publ.* Torino, 1900, VI, 337-342, etc., etc.

©BIUM

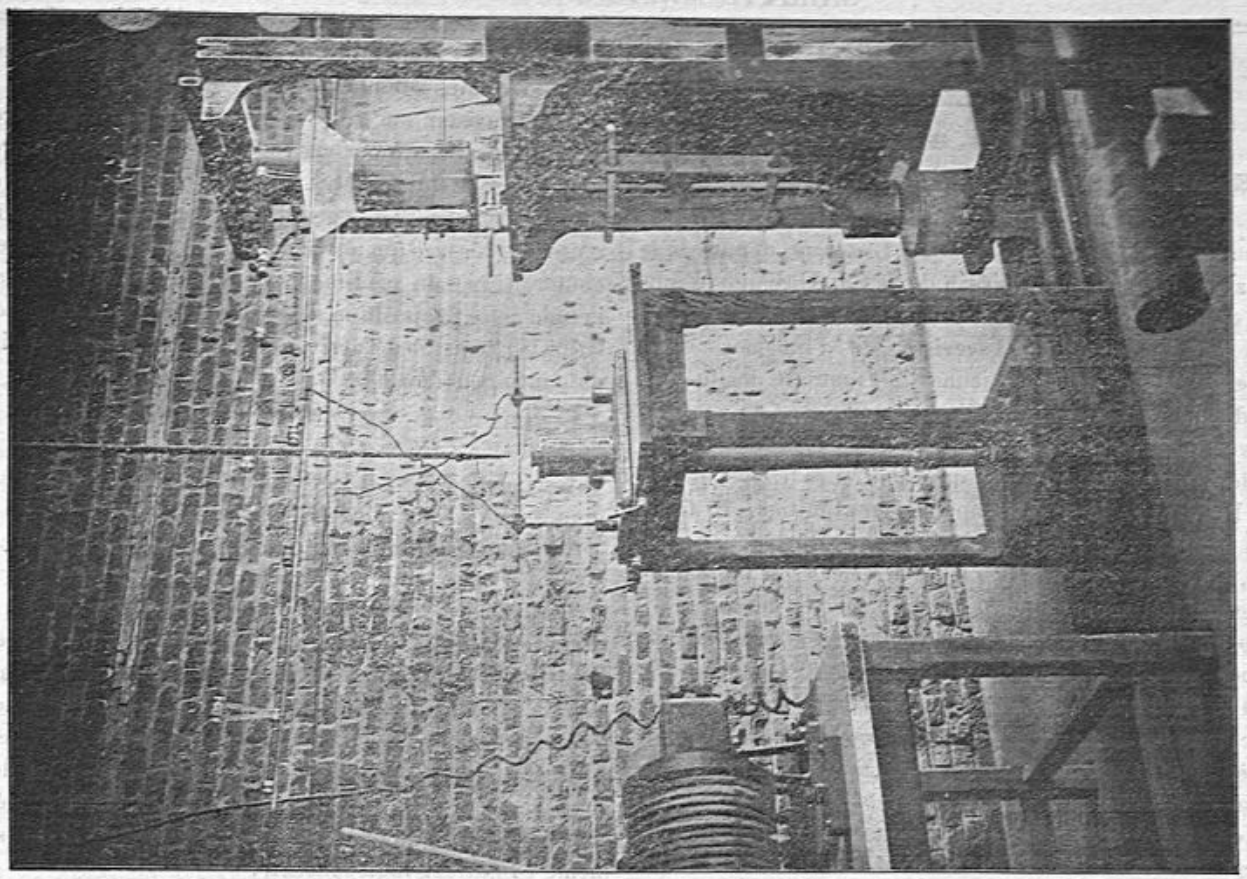

Fig. 140. — Stérilisation des eaux par l'Ozone (Ozoneur).

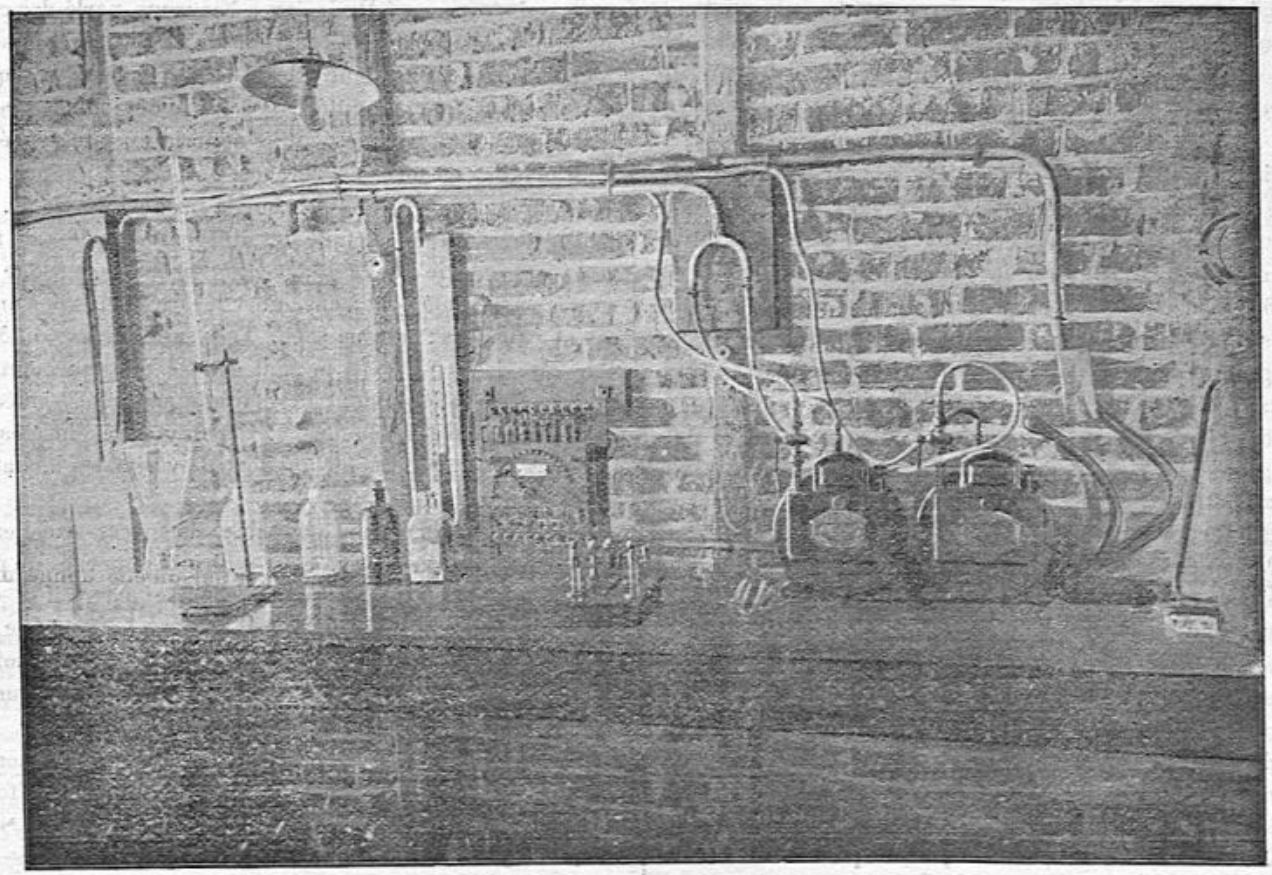

Fig. 141. — Stérilisation des eaux par l'Ozone (Table des concentrations).

©BIUM

LE SERVICE MILITAIRE DES MÉDECINS.

613.67

Les Etudiants en médecine et le Projet Lachaud.

Il y a six mois environ, M. le Dr Lachaud, député de la Corrèze, a déposé sur le Bureau de la Chambre une proposition de loi ayant pour but d'affecter spécialement les étudiants en médecine aux services de l'infirmerie des régiments. Actuellement les jeunes gens qui se destinent à la médecine, et qui sont dispensés de deux ans de service, sont versés dans les régiments où ils accomplissent une période d'instruction militaire qui varie entre trois et quatre mois. Pendant ce laps de temps, ils sont initiés aux différentes manœuvres régimentaires; puis, l'instruction terminée, ils sont versés dans les infirmeries, où ils font le service médical sous la direction des médecins du corps.

La proposition de loi,— qui repose sur les données développées, dès 1893, par l'*Association de la Presse médicale* devant le Ministre de la Guerre et une longue campagne de Presse dans les journaux spéciaux —, considérant qu'il est complètement inutile de faire exécuter à de futurs médecins militaires les différents exercices imposés à ceux qui en temps de guerre seront des belligérants, demande que, dès l'incorporation, les étudiants en médecine soient versés dans les infirmeries régimentaires ou dans les hôpitaux militaires pour faire le service de ces infirmeries ou de ces hôpitaux, afin d'y être initiés aux différents règlements qui régissent la médecine militaire, et qu'ils ont besoin de connaître lorsqu'ils seront appelés, une fois reçus docteurs, à faire fonctions comme médecins de la réserve ou de la territoriale.

Le but de la proposition de loi du Dr Lachaud est encore plus étendu. A l'heure actuelle, le nombre des médecins de l'armée active, qui devrait être en réalité de plus de 1,400, est à peine de 1,250. Dans la plupart de nos régiments, il y a pénurie de médecins militaires, d'où difficulté très grande pour la bonne exécution du service. Les étudiants en médecine, ayant validé la huitième inscription, peuvent dès lors, sans bourse délier pour l'Etat, rendre de très grands services, en remplissant auprès des médecins militaires le rôle que font auprès des médecins de nos hôpitaux les externes et les internes de l'Assistance publique de Paris. Supposons, en effet, qu'un régiment, au lieu d'avoir ses trois médecins réglementaires, ne possède qu'un ou deux médecins. Le premier, faisant le service de l'hôpital et des officiers, le second, donnant ses consultations à l'infirmerie, il est absolument impossible au colonel de pouvoir faire exécuter le règlement qui veut que toutes les fois qu'un détachement quitte la caserne il soit accompagné par un médecin. Si la proposition était votée, la lacune disparaîtrait immédiatement, l'étudiant en médecine faisant fonction d'externe suivrait le détachement partant pour le tir ou une manœuvre et pourrait suppléer le docteur et pourvoir aux premiers soins à donner en cas d'accidents.

Sans insister sur les nombreux avantages que présente cette proposition, nous croyons savoir que le Ministre de la Guerre, pressenti par M. Lachaud, a trouvé la mesure excellente, tant au point de vue de l'instruction des futurs médecins de la réserve que du budget de la guerre, auquel elle ne coûterait pas un centime, et qu'il a promis de mettre à l'étude cette proposition et de la rendre même exécutoire si la loi le permet dès l'arrivée dans les différents régiments du contingent de 1900.

LES CONGRÈS DE 1900.

61(06)

La Médecine au Congrès de Botanique.

Trop de médecins se désintéressent aujourd'hui de la Botanique. Jadis, il n'y avait presque pas un praticien de campagne qui ne connût les simples. A l'heure présente, la grande majorité ne reconnaîtraient même pas sur le terrain les champignons comestibles des champignons dangereux.

C'est désolant ; mais on a tant à apprendre depuis le mécanisme de la bicyclette jusqu'aux lois très compliquées de la Déontologie, qu'on est pardonnable de ne pas savoir même ce qui est indispensable.

En tous cas, au dernier Congrès international de Botanique, qui s'est tenu à Paris, on a beaucoup parlé des champignons et de la belle Exposition qu'on avait organisée en leur honneur. Constatant que les Pharmaciens eux-mêmes demeuraient assez indifférents à ces questions de premier ordre, puisque l'homme peut se nourrir avec ces végétaux, on a pris des mesures énergiques.

Le Congrès de Botanique, sur la proposition de M. Rolland, a demandé que l'étude des différentes espèces de notre pays fasse partie de *l'Enseignement primaire*, et que l'on s'attache spécialement à enseigner les caractères des amanites et volvaires : cela est sage. Très sage encore, dit M. de Varigny, le vœu « qu'il ne soit exposé publiquement que des représentations, dont l'exactitude aura été vérifiée par des personnes compétentes ». Car il y a des images populaires de champignons qui sont de véritables incitations au suicide.

Il y a en France une vingtaine d'espèces excellentes, d'espèces à la fois saines, c'est-à-dire dépourvues de principes toxiques et savoureuses. D'autre part, il y en a une quinzaine qui sont de francs *poisons*; que nulle méthode de préparation ne saurait rendre à la fois inoffensives et agréables au goût, et qui, presque toutes, tuent à peu près à coup sûr.

Sera-t-il bien difficile d'arriver à connaître exactement ces espèces, les unes tout à fait bonnes, les autres tout à fait mauvaises ? Non, d'autant plus qu'en réalité, dans chaque région, on ne rencontre qu'une partie de celles-ci et

©BIUM

de celles-là; peut-être dix ou quinze au plus de chaque catégorie. Il s'agit donc d'arriver à bien connaître une trentaine de champignons au plus, le plus souvent dix ou quinze seulement. Cela n'est pas difficile, du moment où une personne compétente prend la peine de bien faire voir les caractères qui comptent. Voilà à quoi il faut arriver : faire connaître par les caractères anatomiques les huit ou dix espèces excellentes, et les dix ou huit espèces exécrables de la région, espèces qui appartiennent toutes aux amanites et aux volvaires, et qu'on arrive assez facilement à distinguer.

Quand ce progrés scolaire aura été accompli, les conseils du pharmacien et du médecin seront inutiles. Encore des clients de perdus. ... C'est ainsi, par la négligence des petites choses, qu'on voit peu à peu diminuer le prestige de notre profession.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

614.17
Un Remède aux Mariages néfastes.

La loi et surtout les usages, actuellement, permettent des unions néfastes, dont les produits ne peuvent qu'être déplorables. Ces unions devraient être défendues et il y a des gens qui ne devraient pas avoir le droit de se marier.

a) Pour les *tuberculeux*, il y a longtemps que nous soutenons nous-même cette théorie. Ceux qui se marient commettent un véritable crime social, en engendrant une progéniture chétive, rachitique, qui ne sera d'aucune utilité dans la Société, et même lui sera souvent à charge.

b) Il y a des *professions libres* et bon nombre de *métiers* qui rendent aussi impropres au mariage, ou plus exactement à une multiplication avantageuse. Tel le métier des *ouvriers « en plomb »*. Veut-on des chiffres ? Pour 141 grossesses de paternité saturnine, il y a 82 avortements, 4 naissances prématurées, 5 morts-nés, et 50 enfants vivants. Mais ceci n'est rien... Car, sur les 50 enfants vivants, 20 sont morts avant un an, 15 entre un et trois ans, et 4 seulement ont dépassé la troisième année...

c) L'alcoolisme vrai ne se contente pas de dégrader et d'abêtir les parents ; il empoisonne la progéniture par avance. Exemple : Une femme saine, non alcoolique, mariée à un ivrogne, a perdu tous ses enfants, au nombre de sept. Impossible d'en élever un seul ; tous sont morts dans les convulsions au cours de la première année. Autre exemple : femme robuste, saine, mariée à dix-sept ans à un alcoolique. En neuf ans, cinq enfants, chétifs et malingres : quatre meurent *dans les dix jours*, un seul est allé jusqu'à quatre ans, après quoi il est mort, à bout de forces. Le mari abandonne sa femme : celle-ci accepte un second mari non alcoolique. Résultats : deux enfants superbes. Et ainsi de suite à l'infini : toute une armée de microcéphales, d'idiots, de convulsionnés, de névropathes, de dégénérés, d'incapables, d'épileptiques, de dépravés, de maniaques, de débiles de corps et d'esprit, qui encombrent la Société et vivent à ses dépens, et la chargent d'un *caput mortuum* répugnant.

Il ne faut rien exagérer, toutefois, en fait d'alcoolisme ! Il est nécessaire de constater, avant de l'affirmer, que ledit alcoolisme existe réellement; car de nos jours on a trop de tendance à voir de l'alcoolisme là où il n'y a qu'usage assez modéré de vin !

Quel est le remède ? C'est là où git le lièvre. Abordons franchement le problème.

Manifestement, *par le mariage*, on n'arrivera pas à la sélection humaine. La plus contrefaite et le plus malsain ont le désir de se marier et de se multiplier; et notre monde est ainsi fait qu'ils se marient, à cause des *dots*. Rien à faire de ce côté ; on ne réformera pas les mœurs, dit-on. Ce n'est pas notre opinion. Supprimez le mariage tel qu'il a lieu aujourd'hui, et, à sa place, adoptez l'*Union libre*, que réclament les féministes et les socialistes enragés : vous ne constaterez plus d'union qu'entre tuberculeux avérés ou alcooliques des deux côtés, c'est-à-dire qu'entre gens qui n'auront pas d'enfants viables ; ou bien entre personnes jouissant d'une belle santé.

Le danger, est, en effet, *l'accouplement d'un conjoint sain avec un autre malade* : système très en honneur dans notre pays, par suite du système des dotations, où les tuberculeuses, les dégénérées riches désirent épouser des hommes vigoureux, et y parviennent.

Toutefois, et pour aller plus vite en besogne, on peut travailler d'une autre manière : on peut lutter contre les maladies et leur propagation ; on peut s'efforcer de diminuer la mortalité du jeune âge.



Médecine et Religion.

615.8
Les Grandes Guérisons de Lourdes.

M. le Dr Boissarie, le médecin attaché au service des Pèlerinages de Lourdes, vient de publier un magnifique volume, in-4°, illustré de 140 figures, et de 24 gravures hors texte (1), sur les « Grandes Guérisons de Lourdes ». Cet ouvrage vaut, pour tout philosophe, la peine d'une lecture ; et le praticien y apprendra des choses qui le stupéfieront.

Mais disons d'abord qu'il est précédé d'une préface caractéristique de M. Elie Méric, professeur à la Sorbonne, protonotaire apostolique, qui ne craint pas d'affirmer que trois

(1) Boissarie. — *Les grandes Guérisons de Lourdes*. Paris, P. Téqui, éditeur, 1900, in-4°.

©BIUM

écoles sont nées de la recherche de la causalité du Merveilleux (celle de la Salpêtrière, celle de Nancy, et celle du Dr de Saint-Maclou, dont M. le Dr Boissarie est aujourd'hui le chef très écouté, ou Ecole de Lourdes), et que la Science doit s'incliner avec reconnaissance devant Dieu tout-puissant.

Au début du volume nous trouvons d'abord une photogravure très suggestive, celle du Bureau des Constatations de Lourdes, et un chapitre où est décrite la clinique de Lourdes, avec reproduction de photographies représentant le débarquement des malades à la gare, la façade du bureau médical sous les arcades du Rosaire, Mgr Gouthe-Soulard bénissant les malades (il vient de mourir), etc. — Les Poitrinaires (expression un peu bizarre sous la plume d'un médecin) occupent le chapitre suivant, où il est dit que ce sont ces malades qui forment le groupe *le plus nombreux des guérisons*. De 14 jeunes filles de l'Asile de Villepinte, qui ont fait un pèlerinage à Lourdes, 8 sont citées comme ayant été guéries en 1896, etc. Nombreux cas attestés en outre par des médecins, parfois internes des hôpitaux. Un fait est intitulé : « La jeune fille aux poumons de bois ».

Puis vient une étude sur les plaies. Il y a d'abord une description du cas bien connu de de Rudder, dont la fracture de jambe, datant de 8 ans, se serait immédiatement consolidée; puis d'autres faits, cités par Zola dans son célèbre Roman (1), sont publiés ici avec de grands détails et des figures intéressantes, que malheureusement nous ne pouvons pas reproduire.

Le chapitre qui suit traite de la guérison du cancer, et mentionne dix guérisons. De rares photographies indiquent nettement ici la nature des lésions guéries ; mais il faut citer celle qui a trait à une lésion de la langue. Avant de passer au mal de Pott et aux coxalgies, l'auteur a indiqué comment des médecins, dont il donne les portraits, ont contrôlé les miracles obtenus ; et cette partie du volume mérite une lecture attentive. On ne lira pas sans plaisir non plus tout ce qui suit et ce qui concerne en particulier les ulcères de l'estomac, les maladies nerveuses, les sourds-muets, etc. « La conversion d'un médecin anarchiste » est aussi l'une des parties du volume les plus curieuses.

Les conclusions de l'auteur sont évidemment celles qu'on suppose ; mais il faut parcourir les passages qui ont trait à Renan, Charcot, Pasteur et Cl. Bernard. Et, quelqu'opinion que l'on ait de toutes ces théories, on n'en doit pas moins reconnaître qu'il s'agit là d'un ouvrage remarquablement édité et pourvu de magnifiques figures ; il fait grand honneur à la librairie Douniol-Tequi, qui a la spécialité des publications religieuses. Quant à notre confrère, M. le Dr Boissarie, qui envers nous a montré tant de complaisance, il nous écrit que cette année le Bureau médical de Lourdes a reçu la visite de 250 médecins et même d'une excursion organisée par un Congrès, sans compter M. le Pr Ballet, et *tutti quanti* !

(1) Voir, à ce propos, la curieuse photographie de la page 128.

Ces chiffres et ces noms sont éloquents; ils se passent de commentaires. On fera bien aussi de lire la lettre récente du Dr Legendre au Dr Boissarie, parue dans un journal local. Tout cela indique chez beaucoup de nos confrères un état d'esprit nouveau, sur lequel nous reviendrons un jour. Ce qui prouve une fois de plus que le beau volume du Dr Boissarie est à consulter, d'autant plus qu'il est, en réalité, une véritable réponse au « Lourdes » de Zola. M. B.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Vendrand, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Villers-Cotterets, est mort, en sa propriété de Warnac. C'était un homme de bien qui sera vivement regretté. — M. le Dr Rudolf Arndt, professeur extraordinaire de Psychiatrie et de neurologie à la Faculté de Médecine de Greifswald. — M. le Dr Richard Sarell, professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole de Médecine de Constantinople. — M. le Dr Rallis, professeur agrégé à la Faculté de Médecine d'Athènes. — M. le Dr Lewis-Albert Savre, ancien professeur de Chirurgie orthopédique à Bellevue Hospital Medical College de New-York. — M. le Dr Hunter Holmes Mc Guire, ancien professeur de chirurgie au Medical College of Virginia de Richmond. — M. le Dr Alfred Stillé, ancien professeur de Médecine au Medical Department of the University of Pennsylvania, de Philadelphie. — M. le Dr Dauvergne (de Marseille). — M. le Dr Esnault (de Lagor). — M. le Dr Komorowski (de Mondoubleau). — M. le Dr Kemmerer (de Saint-Martin-de-Ré). — M. le Dr Géraud, médecin principal de la Marine, décédé le 28 septembre à Madagascar, à l'âge de cinquante-cinq ans. — M. le Dr Bénezet, d'Alger. — M. le Dr Bouliech, conservateur honoraire des collections de la Faculté de Médecine de Montpellier. — M. le Dr Foucart (de Paris). — M. le Dr Lartail (de Marseille). — M. Croquison, étudiant en médecine de quatrième année à la Faculté de Médecine de Lille. — L'appariteur de la Faculté de Lille vient de perdre sa femme, Mme Duval-Tranchant ; son fils est notre confrère, M. le Dr G. Duval.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 22 au 27 octobre 1900. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 22. — 1re (Doctorat N. R. oral) ; MM. Rémy, Launois, Sébileau ; MM. Ch.

©BIUM

Richet (censeur), Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu); MM. Delens, Delbet, Walther; M. Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu); MM. Broca (Aug.), Reclus, Mauclaire. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu); MM. Brissaud, Gaucher, Teissier; M. Méry (Aug.).

Mardi 23. — 1er N. R. oral: MM. Mathias-Duval, Quénu, Thiéry; M. Gautier (censeur). — 3e (2e partie, MM. Hutinel, Charrin, Ménétrier; M. Langlois. — (1re partie, Chirurgie, 1re série, Charité); MM. Guyon, Campenon, Faure; M. Le Dentu (censeur). — 5e (2e partie, 2e série, Charité); MM. Jaccoud, Chauffard, Thiroloix. — 5e (2e partie, Charité); MM. Cornil, Debove, Roger; M. Schwartz. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier); MM. Budin, Maygrier, Bonnaire; M. Chassevant (suppl.).

Mercredi 24. — Médecine opératoire, MM. Poirier, Lejars, Sebileau; épreuve pratique. — 2e N. R., MM. Ch. Richet, Rémy, Desgrez; M. Brissaud (censeur). — 3e (2e partie), MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Launois; M. Wurtz. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque); MM. Pinard, Varnier, Lepage; M. André (suppl.).

Jeudi 25. — 3e (2e partie, N. R., épreuve pratique); MM. Cornil, Chassevant, Teissier; Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique. — 3e (1re partie, oral, A. R.); MM. Richelot, Faure, Wallich; M. Jaccoud (censeur). — 4e (N. R.); MM. Proust, Vaquez, Dupré. — 2e (N. R.); MM. Mathias-Duval, Gautier, Launois; Widal.

Vendredi 26. — 4e, MM. Pouchet, Wurtz, André; M. Poirier (censeur). M. Desgrez (suppl.). — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker); MM. Tillaux, Reclus, Lejars. — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker); MM. Delens, Walther, Delbet; M. Landouzy (censeur). — 5e (2e partie, Necker); MM. Hayem, Vidal, Méry); M. Gaucher. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque); MM. Pinard, Lepage, Wallich; M. Varnier (suppl.).

Samedi 27. — Dissection. MM. Le Dentu, Hartmann, Thiéry; épreuve pratique. — 3e (2e partie); MM. Joffroy, Achard, Dupré; MM. Richelot (censeur), Albarran. — 5e (2e partie, Charité); MM. Chauffard, Roger, Thiroloix; M. Berger (censeur). — 5e (2e partie, Charité); MM. Chantemesse, Marfan, Vaquez; M. Campenon. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier); MM. Budin, Bar, Maygrier; M. Faure (sup.). — 4e Doctorat. MM. Pouchet, Ménétrier, Langlois.

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 24 octobre*, à 1 heure. — M. Mauger : *De l'ovarite suppurée*; MM. Tillaux, Terrier, Broca et Mauclaire. — M. Jahan : *Des caries récidivantes*; MM. Tillaux, Terrier, Broca et Mauclaire. — M. David : *Des corps étrangers des fosses nasales*; MM. Tillaux, Terrier, Broca et Mauclaire. — M. Boricaud : *De la carpectomie dans l'arthrite fongueuse du poignet chez les jeunes sujets*; MM. Terrier, Tillaux, Broca et Mauclaire.

Jeudi 25 octobre, à 1 heure. — M. Chausserie-Laprée : *De la rhinite purulente dans la scarlatine*; MM. Debove, Chantemesse, Charrin et Roger. — M. Gillet : *Consanguinité dans l'étiologie de l'hystérie, de l'idiotie et de l'épilepsie*; MM. Chantemesse, Debove, Charrin et Roger. — M. Lesimple : *Contribution à l'étude des abcès tuberculeux du foie*; MM. Berger, Hutinel, Achard et Albarran. — M. de Lusi : *La myopie forte, son traitement chirurgical*; MM. Berger, Hutinel, Achard et Albarran. — M. Broussais : *Ambroise Paré, sa vie, son œuvre*; MM. Berger, Hutinel, Achard, Albarran. — M. Blancher : *La levure de bière dans le traitement des entérites*; MM. Hutinel, Berger, Achard et Albarran.

Laboratoire de Physique. — *Démonstrations et exercices de radiographie, sous la direction de* M. Broca (André), *agrégé*. — Des démonstrations de radioscopie et de radiographie, suivies d'exercices pratiques faits par les élèves, auront lieu, au laboratoire de Physique de la Faculté de Médecine, les lundi, mercredi et vendredi, de 3 à 5 heures, dans le courant de l'année scolaire. La durée des manipulations sera de neuf séances, au prix de 150 francs, pour les élèves ne connaissant pas la photographie; elle sera de six séances, au prix de 100 francs, pour les élèves connaissant la photographie. Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les inscriptions seront reçues au laboratoire de physique, les lundi, mercredi et vendredi, de 5 heures à 5 heures 1/2, à partir du 2 novembre 1900. Les droits seront versés après autorisation du Directeur des travaux.

Ecole de Médecine d'Amiens. — M. Pancier, suppléant des chaires de physique et de chimie, est chargé, pour la présente année scolaire, d'un cours de chimie et toxicologie.

Ecole de Médecine de Poitiers. — M. le Dr Larre, suppléant des chaires de pathologie, de clinique chirurgicale et de clinique obstétricale, est chargé, à partir du 1er novembre 1900, des fonctions de chef des travaux de médecine opératoire.

Ecole de Médecine de Toulon. — Postes vacants : Professeur d'Hygiène navale et pathologie exotique à l'Ecole d'application de Médecine navale de Toulon (Concours le 1er décembre 1900); — Professeur de petite chirurgie et séméiologie médicale de l'Ecole annexe de Médecine navale de Toulon (Concours le 1er décembre 1900).

Ecole de Médecine navale de Brest. — Poste vacant : Prosecteur d'anatomie à l'Ecole annexe de Médecine navale de Brest (Concours le 22 octobre 1900.)

Ecole vétérinaire de Lyon. — Concours à l'Ecole vétérinaire de Lyon, le 29 octobre 1900 : 1° Pour un emploi de répétiteur auxiliaire attaché à la chaire d'anatomie des animaux domestiques et extérieur du cheval; 2° Pour un emploi de répétiteur auxiliaire attaché à la chaire de pathologie générale, pathologie médicale spéciale et clinique; 3° Pour un emploi de répétiteur auxiliaire attaché à la chaire d'histoire naturelle et de matière médicale.

Ecole vétérinaire de Toulouse. — Concours à l'Ecole vétérinaire de Toulouse, le 23 octobre 1900 : 1° Pour un emploi de répétiteur chef de travaux attaché à la chaire de pathologie des maladies contagieuses, police sanitaire, législation commerciale et médicale; 2° Pour un emploi de répétiteur auxiliaire attaché à la chaire d'histoire naturelle et matière médicale.

Ecole de Médecine vétérinaire d'Alfort. — Postes vacants : Répétiteur chef de travaux, attaché à la chaire de physiologie des animaux domestiques et de thérapeutique générale (Le Concours a eu lieu le 17 octobre). — Répétiteur auxiliaire attaché à la chaire de pathologie chirurgicale, manuel opératoire, ferrure et clinique (Concours le 17 octobre 1900).

Faculté des Sciences de Dijon. — La place de professeur de physique à la Faculté des Sciences de Dijon est vacante.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Maison de Saint-Lazare* (107, rue du Faubourg-Saint-Denis). — M. le Dr G. Oberlin, médecin-adjoint, est nommé médecin titulair, eet M. le Dr F. Ermenge est nommé médecin-adjoint.

©BIUM

Hôpital Pasteur. — Le nouvel hôpital construit d'après les indications des Drs Roux et Martin pour les contagieux, et en particulier pour les diphtériques, en annexe de l'Institut biologique de la rue Dutot, sera inauguré le 15 octobre, lorsque le Dr Roux, directeur de cet hôpital, qui est actuellement en congé à Larochefoucauld, sera de retour à Paris. Cette inauguration sera d'ailleurs une très simple fête de famille pastorienne. Il va sans dire qu'en l'attendant, le Dr Martin, médecin de l'hôpital, est parfaitement disposé à recevoir les malades atteints de diphtérie qui viendraient solliciter ses soins, l'hôpital étant, aujourd'hui, complètement aménagé et pourvu de tout son personnel.

Hôpitaux de Paris. — *L'incident des Internes.* — Un incident s'est produit à l'hôpital Boucicaut à propos d'un souper d'internes. Les deux internes mis en cause donnent, dans une lettre qu'ils ont écrite au *Temps*, la version suivante de l'incident dont il s'agit : « Il n'est pas tout à fait exact que la cuisine de l'hôpital ait fait les frais d'un souper, d'ailleurs improvisé et non projeté à l'avance, comme on l'a dit. En prenant quelques aliments à la cuisine, qui nous fournit tous les jours, de par le règlement, une grande partie de notre nourriture, nous ne voulions faire qu'un emprunt temporaire. En effet, nous avons laissé un bon signé, prévenant le personnel de la cuisine ; et, le lendemain matin, nous avons demandé qu'il défalquât l'équivalent de ce que nous avions pris sur notre allocation quotidienne. Il est inexact que des personnes du sexe féminin aient été mêlées à cet incident, inexact par conséquent qu'on ait eu à les mettre à la porte. Il est inexact enfin qu'il y ait eu à l'occasion de cette petite fête le moindre tapage susceptible de réveiller qui que ce soit. » — Or, les internes ont été suspendus de leurs fonctions. « Sans doute, dit-on à l'Assistance publique, la punition est sévère ; mais il était nécessaire qu'elle le fût. Ces jeunes gens, excellemment notés du reste, ont dépassé la limite de ce qu'on pouvait permettre à leur jeunesse. Qu'un infirmier eût fait ce qu'ils ont fait eux-mêmes, on l'eût mis aussitôt à la porte. En bonne justice, on ne pouvait fermer les yeux, parce qu'il s'agissait d'hommes ayant reçu une bonne éducation, parfaitement instruits et conscients de leurs actes. C'est pour leur apprendre à respecter leurs propres fonctions et aussi les malades dont ils ont la charge, que le directeur a pris contre eux une mesure d'ailleurs toute provisoire. Le Conseil de surveillance prononcera définitivement sur leur cas. »

Espérons qu'il sera un peu moins sévère que M. le Directeur et qu'il graciera de suite nos collègues.

Hôpital des Convalescents de Lyon. — Après la mort de son fils unique, survenue en 1893, Mme Perret résolut d'employer sa fortune à des fondations de bienfaisance ; et M. Emile Loubet fut chargé de préparer les donations, s'élevant à plus de 3 millions, au moyen desquelles elle fonda un orphelinat agricole à Collonges et un *hôpital de convalescents à Lyon.*

Hôpitaux de Bordeaux. — *Concours de l'Internat et de l'Externat.* — Le Concours d'Internat a commencé lundi 1er octobre 1900 à l'hôpital Saint-André, à huit heures du matin. La composition écrite a eu pour titre : *Vessie. Symptômes et diagnostic des calculs de la vessie.* Le concours de l'Externat a commencé mardi. Le sujet de la première série de l'épreuve orale : *Biceps. Symptômes et diagnostic de l'érysipèle.* Deuxième série : *Muscles péroniers. Varices du membre inférieur.*

L'asile Noualhier, à Limoges. — Mlle Noualhier, ayant fait évacuer ses malades fin septembre dernier, l'autorité n'avait pas eu à intervenir pour faire appliquer l'arrêté municipal, ordonnant la fermeture de l'asile morticole pour le 1er octobre dernier. Tout le monde croyait donc cette triste affaire terminée. Il n'en est rien, cependant, car Mlle Noualhier a formé deux recours devant le Conseil d'Etat contre les arrêtés pris contre elle les 13 et 16 août dernier, par le maire de Limoges. En attendant la décision du Conseil d'Etat, l'arrêté du maire de Limoges doit être respecté et, d'ici là, les deux Chambres auront sans doute adopté le projet de loi déposé par le gouvernement sur les établissements privés insalubres.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Médecins stagiaires à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire : Concours le 17 décembre 1900. — Il ne sera pas ouvert en 1900 de Concours pour l'admission des pharmaciens de 1re classe à l'emploi de pharmacien stagiaire du Service de Santé militaire.



Service de Santé de la Marine. — M. Chassériaud, médecin de première classe de la Marine, a été nommé au même grade dans la réserve de l'armée de mer et affecté au port de Rochefort. M. le médecin de première classe Barthélemy, du cadre de Cherbourg, a été nommé secrétaire du Conseil supérieur de la Marine en remplacement de M. le médecin principal Laugier, appelé à d'autres fonctions. — Ont été promus dans le Corps de Santé de la Marine : *au grade de médecin principal*, M. Aubert, médecin de première classe en remplacement de M. le Dr Géraud, décédé ; *au grade de médecin de première classe* : M. Ferrandini, médecin de deuxième classe en remplacement de M. Aubert, promu. — M. le Dr Aubert, du cadre de Toulon, est appelé à servir au port de Cherbourg.

M. le Dr Ferrandini est maintenu provisoirement sur le *Scorpion*. M. le médecin de première classe Depied est

©BIUM

désigné pour embarquer sur la *Foudre* en remplacement de M. Aubert. M. le médecin de deuxième classe MICHEL est appelé à embarquer sur l'*Ibis* en remplacement de M. le médecin de première classe AURÉGAN, qui est affecté au cadre de Cherbourg. M. le médecin de deuxième classe BOY, du cadre de Toulon, désigné pour le *Capricorne*, est autorisé à permuter avec M. LOWITZ, du cadre de Rochefort, désigné pour la prévôté de l'île de Sein.

Campagne de Chine. — Le *Yarra*, transport de Chine, avait 50 malades qu'il a dû laisser à l'hôpital de Saïgon, parce qu'ils ne pouvaient pas supporter la traversée. Tous sont blessés; et, détail curieux, tous sont atteints à la partie inférieure du corps, ce qu'explique l'habitude des soldats chinois de viser au milieu du corps, à quelque distance que ce soit.

Une fâcheuse nouvelle arrive de Tien-Tsin : les troupes cantonnées à Pékin seraient éprouvées par le typhus et la dysenterie. Cette nouvelle, comme tant d'autres du reste, mérite confirmation. Nous ne la donnons qu'avec réserve.

Les médecins pendant le siège des légations, d'après le Journal du Siège du Dr MORRISSON. — A la légation française, où s'étaïent réfugiés les Autrichiens, M. le Dr et Mme de ROSTHORN, médecin de marine, se tinrent sans cesse à côté de leurs hommes. Le 13 juillet, M. le Dr de Rosthorn n'échappa à la mort que par miracle ; il avait été enseveli par une première explosion, mais il fut déterré par une seconde. Les volontaires français et M. le Dr MATIGNON défendirent eux aussi vaillamment la légation.

Campagne Anglo-Boër. — Les ambulances françaises de Johannesburg seront bientôt fermées, si elles ne le sont déjà, les derniers blessés étant actuellement guéris. Le médecin en chef et le général commandant la place, à Johannesburg, ont fait parvenir aux ambulances françaises l'expression de leurs sincères remerciements. On sait que la direction administrative des ambulances était confiée à M. Henri Duval, à Johannesburg.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 40e semaine, 849 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (868) et voisin de la moyenne ordinaire des semaines d'octobre (832). La fièvre typhoïde a causé 18 décès ; la variole, 7 ; la rougeole, 5 ; la scarlatine, 3 ; la coqueluche, 6, et la diphtérie, 3. Il y a eu 11 suicides et 21 autres morts violentes. On a célébré à Paris 605 mariages ; ce nombre très élevé est dû à l'approche du terme d'octobre. On a enregistré la naissance de 1,067 enfants vivants (540 garçons et 527 filles), dont 766 légitimes et 301 illégitimes. Parmi ces derniers, 34 ont été reconnus immédiatement.

Fièvre jaune. — *La Havane.* — Un télégramme de la Havane annonce que 90 cas de fièvre jaune ont été constatés dans cette ville depuis le 1er octobre. — *Sénégal.* La situation de la fièvre jaune est la suivante : A l'hôpital militaire de Saint-Louis, 3 malades en traitement ; 1 décès, celui de M. Boyen, employé du chemin de fer. A l'hôpital civil et en ville, on n'a constaté aucun cas et aucun décès depuis quelques jours. A Dakar, 1 malade en traitement, 1 décès : celui de M. Blanchet. Un cas nouveau, celui d'un infirmier.



Divers.

Les Etudiants en Médecine victimes de leurs convictions. — Les Bayonnais ont consacré à la Révolution de 1830 un monument sur lequel on lit, sur une des faces d'un cippe, cette sentence : *Les révolutions justes sont le châtiment des mauvais rois.* Et au-dessous ou à côté : ..... *C.-P Ader, étudiant en médecine, âgé de 24 ans. Témoignage de regrets et reconnaissance élevé par les patriotes bayonnais, le 27 juillet 1831..... Ils succombèrent glorieusement à Paris, le 29 juillet 1830, pour la défense de nos droits et le triomphe de la liberté.*

Saisie du « Journal de Médecine de Paris ». — A la suite d'une instruction ouverte par M. Boucart contre M. Daix, gérant du *Journal de Médecine* de Paris, qui publia, le 26 août dernier, une complainte considérée comme outrageante pour les bonnes mœurs, une perquisition et une saisie ont été opérées par M. le sous-chef de la Sûreté, dans les bureaux de ce journal, qui a pour directeur notre collègue et ami, M. le Dr LUTAUD. Les exemplaires du numéro incriminé ont été saisis, ainsi que d'autres numéros de la collection de l'année, contenant des articles considérés comme immoraux.



Distinctions honorifiques. — Par décret rendu sur la proposition du Ministre de l'Intérieur, est promu dans l'ordre de la Légion d'honneur, au grade *d'Officier*, M. le Dr JAVAL, médecin à Paris, M. le Dr Javal est membre de l'Académie de Médecine, et directeur du laboratoire d'ophtalmologie à la Sorbonne. Ses amis n'apprendront pas sans chagrin qu'il a été, tout récemment, frappé d'une cruelle infirmité. En effet, malgré les soins dont il a été entouré, la maladie d'yeux dont il souffrait s'est aggravée : il est devenu complètement et définitivement aveugle. Malgré la cécité complète dont il a été frappé, M. le Dr Javal n'en continue pas moins à travailler. Le mal cruel qui vient de l'atteindre a valu au Dr Javal de nombreux témoignages de sympathie. — M. le Dr VIALET, médecin-major de deuxième classe, vient d'être promu au grade de *chevalier* dans l'ordre de la Légion d'honneur.

La *médaille d'honneur* des épidémies a été décernée aux personnes ci-après désignées : *Médailles d'or*, MM. les Drs CROZES (d'Aïn-Beïda) et BONTEMPS (médecin militaire). *Médailles d'argent*, MM. les Drs FÉRAUD et ZOELLER (de Philippeville). En outre, une *mention honorable* a été décernée à M. CHOMIENNE (interne à l'hôpital civil de Constantine). —

©BIUM

Des récompenses honorifiques ont été accordées aux médecins ci-après dénommés, membres honoraires et participants des Sociétés de secours mutuels : *Médailles d'argent*, MM. les Drs Calmeau, Achille Lombard (de Paris) ; Dumée (de Nemours). *Médaille de Bronze*, M. le Dr Fouineau (de Paris).

Au cours de son voyage en Vendée, M. le Ministre des Travaux publics a remis les *palmes académiques* à M. le Dr Gourmaud, maire de Langon.

La Médecine et les Duels. — Encore un duel mortel. A la suite d'articles parus dans le *Courrier de l'Est*, dans lesquels M. Joseph Marlier s'est cru visé, M. Ferrette a déclaré se rendre responsable des articles incriminés. Une rencontre fut décidée; en sa qualité d'offensé, le choix des armes appartenait à M. Marlier, qui choisit l'épée de combat. La rencontre eut lieu. M. Ferrette avait pour témoins MM. Tugny, et le Dr Magnant (de Gondrecourt). M. le Dr Magnant avait la direction du combat. M. Marlier a chargé avec impétuosité son adversaire qui, beaucoup plus maigre et plus grand que lui, parait le bras tendu dans toute sa longueur. M. Marlier est alors venu s'enferrer avec une violence dont la profondeur de sa blessure (28 centimètres) peut donner une idée. Le malheureux se croyait si peu blessé qu'il voulait continuer à tout prix. Mais les médecins le firent asseoir. Quelques secondes après il crachait le sang et, transporté sur un lit, il rendait le dernier soupir au bout d'un quart d'heure.

On voit, comme nous ne cessons pas de le répéter, combien peuvent être graves les duels ! — On dit que, dans les cas de ce genre, il n'y a rien à faire, au point de vue chirurgical. — Est-ce bien sûr ?

La Médecine au Théâtre. — Un détail à noter, à propos de la reprise de *Mam'zelle Carabin*, à la Renaissance (oct. 1900). C'est Mlle Rosalia Lambrecht, qui jouera le rôle d'Olga, l'étudiante russe qui est l'héroïne de la pièce. Or, l'excellente artiste, qui a fait un long séjour en Russie, prendra le véritable accent de là-bas et ornera le texte d'expressions russes, qui donneront encore du piquant à son personnage déjà si réussi.

Mariages de médecins. — On vient de célébrer à Jonzac, au milieu d'une assistance des plus brillantes, le mariage de M. le Dr Joseph Cassagnou, médecin principal du corps de santé militaire des colonies, avec Mlle Bardon, fille de M. Bardon, président honoraire. — M. Alfred Degez, docteur en médecine, épouse Mlle Céline Breuil. — M. Charles Ghika, étudiant en médecine, épouse Mlle Marie-Joséphine Garnier. — M. Léopold-Ferdinand-Alexandre Capdeville, chirurgien, épouse Mlle Guillaumine-Anna-Marie Viguier.

Les Médecins et le monde. — Au mariage de Mlle Gabrielle Welter, avec M. Henri Lempereur, marquis de Guerny, à Cheix, près de Clermont-Ferrand, parmi les témoins pour la mariée : son oncle maternel, M. Henri Gautiez docteur à Paris.

Déplacements de Médecins. — Est arrivé à Paris : le Dr J.-J. Ryan, venant d'Amérique. — M. le Dr Eug. Doyen, est rentré à Paris. — M. le Dr Leviste est à Dreux.

Exposition de 1900.

Visites-Conférences. — Le samedi 20 octobre, M. le Dr Marcel Baudouin, membre du jury de l'Exposition, a fait une Visite-Conférence, spéciale pour les membres du *Club Médical de Paris*, au Champs-de-Mars. — On a visité l'exposition moderne et rétrospective des Appareils médicaux, l'Assistance publique, et l'Hygiène étrangère, à la Galerie des Machines. — Le rendez-vous était fixé : Palais des Sciences, porte en face du Palais de l'Optique, à 9 heures du matin.



Variétés et Anecdotes.

L'Homme primitif.

Notre cher maître, M. le Dr Laborde, a écrit à un grand journal de Paris la lettre ci-dessous :

Monsieur le Directeur, la vérité inscrite depuis tantôt six ans dans les Annales de la science anthropologique, la vérité est que le *pithécanthrope* a été déjà trouvé à Java; que cette découverte est due à un jeune médecin de la marine hollandaise, M. le Dr Eugène Dubois qui en a donné la relation dans une monographie des plus intéressantes (*Pithecanthropus erectus ; eine Menschenæhliche übergangsform aus Java*, publié à Batavia en 1894) avec pièces et dessins à l'appui. Les pièces qui consistent en un crâne fossile caractéristique, un os du membre inférieur (fémur) et une dent molaire, ont été colportées et montrées dans les principaux établissements scientifiques d'Europe. Nous possédons à l'Ecole et au Laboratoire d'anthropologie un fac-similé du moulage du crâne en question et qui a servi à l'examen, aux commentaires et aux leçons sur ce sujet de la plupart des professeurs de cette École, notamment MM. Gabriel de Mortillet, Letourneau, Manouvrier, Laborde, etc. Le docteur Eugène Dubois a fixé lui-même, par le qualificatif d' « *erectus* » l'un des caractères anthropogéniques les plus importants de cet homme-singe, qui semble bien constituer l'intermédiaire prévu et annoncé non point par Darwin (qui a, d'ailleurs, à son actif assez d'autres prévisions de cette sorte), mais par deux anthropologues français des plus autorisés: Gabriel de Mortillet, l'illustre créateur du préhistorique, et le savant linguiste et ethnographe Abel Hovelacque, son élève. C'est au Congrès de Lyon, en 1873, qu'ils établirent, en collaboration, sur une base scientifique, cette prévision aujourd'hui réalisée. Si donc les deux savants signalés par l'auteur de l'article dont il s'agit, — l'un Américain, le docteur Walters, favorisé de la plus honorable des commandites par le célèbre milliardaire Vanderbilt, l'autre, Allemand, le professeur Hæckel (d'Iena), partent à Java à la recherche du *pithecanthropus*, — ce ne peut être que sur les brisées du docteur E. Dubois, auquel revient, en réalité, l'honneur d'être arrivé « bon premier » dans cette découverte que ses successeurs ne peuvent plus, désormais, que compléter ; besogne qui, au reste, n'est pas à dédaigner dans cet ordre de recherches. Il me semble, en tout cas, et il vous paraîtra, j'en suis persuadé, à vous-même, monsieur le directeur, qu'il n'était pas inutile de rétablir les faits, à propos d'une question d'un si haut intérêt scientifique, et d'accomplir, en même temps, un acte de justice à l'égard du jeune savant hollandais.

Veuillez agréer, etc. — Dr J.-V. Laborde, *directeur du laboratoire d'Anthropologie, professeur à l'Ecole d'Anthropologie, membre de l'Académie de Médecine.*

©BIUM

CHRONIQUE PROFESSIONNELLE.

Les Automobiles médicales.
Notes d'Automobilisme pratique à l'usage des Médecins Praticiens.

Beaucoup de nos confrères, qui vont s'exiler à la campagne, sont fils de *citadins ;* et, en arrivant au village, ils se trouvent souvent très pris au dépourvu en face de la voiture nouvelle et du cheval qu'ils viennent d'acheter.

Ils n'ont, de l'un et de l'autre, qu'une notion fort vague ; et, comme bien d'autres faits de la vie courante, la carrosserie et l'hippiatrique sont des choses qu'il faut forcément étudier seul, quand une expérience journalière ne vous les a pas apprises antérieurement.

Avec l'automobile, le médecin supprimera bientôt le cheval; il ne lui restera donc qu'à bien connaître sa voiture. Comme tout étudiant est désormais bicycliste, la mécanique assez élémentaire de cet excellent instrument de sport lui permettra d'aborder le problème avec succès sans études préalables et de comprendre de suite la complexité de construction des voitures à pétrole modernes.

Aussi ces simples notes, dont nous commençons aujourd'hui la publication, n'ont-elles qu'un but : résumer, pour le praticien qui n'a pas encore manié de voiture à moteur mécanique, tout ce qu'il est indispensable de savoir pour se rendre compte du fonctionnement et de la marche des automobiles qui, dans quelques années, seront entre les mains de tous les médecins exerçant à la campagne. Certes nous devançons ainsi notre temps ; mais n'est-ce pas le devoir le plus impérieux du Journaliste de préparer ainsi la voie au Progrès futur et très probable ?

*
* *

Nous commencerons par quelques notions de *Carrosserie*? Elles s'appliqueront d'ailleurs aussi bien aux voitures à chevaux encore utilisées qu'aux automobiles; et, à la lecture de ces quelques remarques, le médecin verra que bien des petits détails de la construction de son moyen de locomotion le plus habituel lui avaient échappé jusqu'ici.

Ceci fait, nous montrerons comment les constructeurs actuels ont dû modifier l'ancien aménagement pour répondre aux besoins des moteurs mécaniques ; et enfin nous aborderons l'étude des mécanismes eux-mêmes, qui, comme on le suppose, demandera de très longs, mais très instructifs développements.

I. Notions de Carrosserie a l'usage des Médecins.

Les voitures utilisées par le médecin sont de types très différents ; mais elles peuvent se ramener à quatre types principaux : 1° le *coupé* et la *victoria*, pour la ville ou les agglomérations importantes à clientèle de luxe ; ce sont des voitures à 4 roues ; 2° le *cabriolet* avec capote, et la simple *charrette anglaise,* pour la campagne, qui sont des voitures à 2 roues.

I. Types de voitures. — Comme nous ne voulons ici nous adresser qu'aux médecins de bourgade, nous ne parlerons guère que du *cabriolet* et de la *charrette anglaise,* voitures à 2 roues les plus légères et les moins encombrantes qu'on connaisse.

Certes, beaucoup de nos confrères âgés, même dans nos départements les moins bien desservis en fait de routes carrossables, utilisent de petites *victorias* ou des *phaétons* à capote ; mais ce n'est là que l'exception. Disons de suite, toutefois, que dans l'avenir tous les médecins, usant de l'automobile, seront forcés de recourir à ces modèles à 4 roues, car les moteurs mécaniques ne peuvent guère s'adapter aux voitures à deux roues, et les 3 roues n'ont pas une stabilité suffisante, pour aller dans les chemins de traverse en particulier.

Avant donc d'aborder la *voiture à 4 roues,* seul type admissible en automobilisme, disons quelques mots des véhicules à 2 roues, encore si en honneur, et depuis si longtemps, sur toute l'étendue médicale du territoire français.

1° Voitures à 2 roues. — a). Le *cabriolet* était jadis la voiture de prédilection de nos pères (cela n'est pas discutable), et est encore celle de la plupart de nos confrères contemporains ; mais il ne remonte pas plus haut.

Nos grands-pères, en effet, n'allaient qu'à *cheval,* au moins dans la plupart des campagnes, car, avant 1850, les routes carrossables n'abondaient pas en France ; et si l'on nous permet de citer un exemple personnel pour préciser davantage, nous ajouterons que notre grand'père, médecin dans le Marais de la Vendée, est décédé d'une chute de cheval, d'origine professionnelle, aux environs de cette date ! Le *cabriolet médical* n'est pas, en effet, beaucoup plus vieux que le dernier Empire...

Ce type de voiture n'est pas désormais répandu seulement en France. En Angleterre, on l'emploie sur une vaste échelle, comme le prouvent les feuilles d'annonces des journaux médicaux anglais, où les carrossiers de Londres font de la publicité de la façon la plus intelligente.

En Amérique, et en 1893 au moins, époque où nous voyagions dans ce pays, le cabriolet, était aussi fort en honneur ; mais il était déjà presque une voiture de luxe.

Dans le volume que nous avons publié sur notre voyage (1), nous parlions surtout, en effet, du *boggie* à quatre roues, cette voiture si légère qui commence à être introduite en Europe, et nous disions : « Le médecin attelle presque toujours deux chevaux à son boggie, car là-bas les routes n'existent pas et pour se rendre dans les fermes il faut passer à travers la prairie. Ce mode primitif de locomotion exige des voitures spéciales, à roues très écartées. »

b). La *charrette anglaise* se construit suivant plusieurs modèles. Le type luxueux, dit sportsman, n'est guère utilisé même par les médecins les plus épris du cheval ; elle est trop coûteuse, trop haute, et trop encombrante pour l'exercice de la médecine. Les praticiens, qui recourent à

(1) Baudouin (M.). *La Médecine transatlantique,* Paris, 1893, p. 274.

©BIUM

cette voiture et qui d'ordinaire sont des jeunes hommes alertes, et très au courant des choses de l'écurie, ont recours de préférence à un petit modèle, plus bas et léger, construit très économiquement et sans luxe, ordinairement sans capote. Ce véhicule est incontestablement le plus léger que puisse souhaiter le médecin jeune et actif; et il convient admirablement à tous ceux qui ont des chevaux de vitesse, aiment les trotteurs, à ceux pour qui le temps est de l'argent, et qui ont souvent de longues courses à faire plutôt que de nombreuses visites à petites distances.

La charrette anglaise ainsi simplifiée est la voiture idéale pour les chemins de traverse du Bocage, où les fondrières abondent, sauf l'hiver quand elle n'a pas de capote; pour les « charreaux » des pays marécageux, où les roues pénètrent presque jusqu'aux moyeux dans la saison des pluies. Toutefois le cabriolet y passe aussi facilement et sans trop d'ennuis quand il est solidement construit; il a l'avantage d'abriter plus sûrement le voyageur, car l'usage de la capote y est général.

Si nous insistons sur ces remarques et sur le service d'hiver de ces voitures, c'est pour répondre de suite à quelques objections que ne cessent de faire certains praticiens à l'égard des automobiles. Ils prétendent en effet, que jamais il ne leur sera possible de faire passer une voiture mécanique à 4 roues là où ils mènent leurs charrettes anglaises, au milieu des fondrières et des taillis qui obstruent presque tous les chemins de traverse des régions boisées.

Il ne faut rien exagérer à ce point de vue, et on doit rappeler d'ailleurs, comme nous le disions plus haut, que quelques praticiens n'ont actuellement à leur disposition qu'une victoria à 4 roues pour leurs visites dans les fermes, et s'en contentent parfaitement.

Ajoutons de suite, en outre, que les progrès réalisés dans la construction des automobiles, permettront d'ici peu de n'avoir plus à se préoccuper de cette objection, et quand on pourra réaliser le type rêvé de la voiture dite *médicale*, c'est-à-dire *rustique* et *solide*, le problème sera certainement résolu.

D'ailleurs l'expérience est déjà venu montrer qu'on avait raison de ne pas se préoccuper outre mesure de ces conditions spéciales d'exploitation. Les succès remportés récemment par les automobiles militaires (1), par les voitures d'ambulance à traction mécanique, et surtout par les modèles d'instruments aratoires pourvus de moteurs, sont assez encourageants pour qu'on ne s'arrête pas davantage aujourd'hui à cette objection. *(A suivre).* Marcel BAUDOUIN.

(1) Les avantages que l'automobilisme peut rendre en montagne pour la transmission rapide des ordres militaires sont énormes; on comprend combien des relais bien organisés sur les routes qui longent les vallées ou franchissent les cols rendraient les communications plus faciles. En voici un exemple typique : Aucun chauffeur n'avait osé quitter le chemin stratégique de Saorgio à Turin, pour s'élever par les chemins militaires qui mènent aux positions suprêmes de l'Authion. L'arrivée de M. X... a causé un véritable effarement chez l'adjoint du génie préposé à la surveillance des nouveaux travaux de défense. — Or, là où passe le militaire, le médecin doit pouvoir aller.....

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE

PARIS. — 93, boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT

Listes des Questions d'Internat et d'Externat

PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE

Par **Marcel BAUDOUIN.**

Vol. in-18, de plus de 200 pages.— Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

LISTE DES JOURNAUX

EDITÉS PAR

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS

Gazette Médicale de Paris. — Hebdomadaire illustré. — Directeur : M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Bibliographia Medica. — Mensuel (3.500 fiches). — Directeurs : MM. les Prs RICHET et POTAIN.

Archives provinciales de Chirurgie.
Archives provinciales de Médecine.
Archives provinciales des Sciences.
Mensuels. Directeur : M. Marcel BAUDOUIN.

Revue internationale de Pédagogie comparative. — Mensuel. — Directeur : M. Auguste MAILLOUX.

Archives Médicales de Toulouse. — Bi-mensuel. — Directeur : M. le Pr JEANNEL.

L'Ouest artistique et littéraire. — Mensuel. — Rédacteur en chef : M. HERBINET.

L'INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE imprime, en outre, les publications suivantes :

Bulletin de l'Académie internationale de Géographie botanique.
Bulletin de l'Association française de Botanique.
Le Monde des Plantes.
Mensuels. Directeur : M. H. LÉVEILLÉ.

Le Journal des Avoués.
Le Journal des Huissiers.
Mensuels. Rédacteur en chef : M. DUPARCQ. Administ. : MM. MARCHAL et BILLARD.

Bulletin agricole du Maine. Organe des Syndicats agricoles (6.000 exemplaires). — Mensuel.

Le Salut de Dieu. — Mensuel. — Gérant : M. E. PÉRIER.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe. — Trimestriel.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe. — Trimestriel.

Etc., etc., etc.

IMPRESSIONS RAPIDES EN TOUS GENRES :
Revues et Volumes, etc.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 581.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 43. 27 Octobre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Peste en France ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : Les Instruments de Chirurgie des Epoques grecque et romaine de la Collection Hamonic et de la Faculté de Médecine de Paris à l'Exposition rétrospective de Chirurgie ; l'Exposition rétrospective des Instruments d'Art Dentaire à l'Exposition de 1900. Petites nouvelles. — Les Conquêtes de la Médecine : L'Education moderne des Sourds-Muets. — Politique et Pharmacie : Les Pharmaciens et le Service militaire. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Concours de l'Internat des Hôpitaux. — Chronique professionnelle : Les Automobiles médicales : Notes d'Automobilisme pratique à l'usage des Médecins. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — Strigile de Thèbes (Grèce). — Petite trousse chirurgicale grecque trouvée au Pirée (Grèce). — Cautère d'Olympie avec son étui. — Trouvaille d'Erythrée (Grèce).

BULLETIN

614.5

La Peste en France.

Les journaux ont conté ces jours derniers comment la peste avait été sur le point de débarquer en France, venant tout droit de Londres. Nous l'avons échappé belle !

En effet, un paquebot, entrant à Calais, avait dû hisser le pavillon maudit, signalant qu'à bord il avait un malade, en l'espèce un pestiféré. Il avait pris ce chargement dangereux dans les docks de Londres, sans s'en apercevoir, sans même que les autorités anglaises se soient doutées du joli cadeau qu'elles nous faisaient.

Aujourd'hui Londres, presqu'affolée, prend des mesures énergiques. Il est un peu tard ; et il aurait mieux valu enchaîner le microbe, soit avant son départ des Indes, soit dans le voisinage de Glasgow.

Arrêtera-t-on les progrès de ce mal caché ? C'est probable ; mais il n'y a pas de temps à perdre. A Calais, il est certain que nos fonctionnaires sanitaires ouvriront également le bon œil ; souhaitons seulement qu'ils ne s'endorment pas sur un premier succès facile.

On voit, par ce seul fait, comment un pays peut être subitement envahi, au moment où il y pense le moins, et à la fin d'une Exposition, qui, à l'encontre de celle de 1889, ne paraît même pas nous avoir apporté une recrudescence de syphilis, à l'encontre de tous les précédents.

Cela prouve, de la manière la plus indiscutable, que depuis 10 à 20 ans l'hygiène a fait des progrès énormes ; et ces remarques sont d'un excellent augure. Cela montre aussi le rôle bienfaisant de la Presse, grâce à laquelle on est plus vite renseigné que par les anciennes circulaires administratives. A peine la peste, puisqu'il faut encore y revenir, a-t-elle fait son apparition à plusieurs mètres de nos rivages qu'on le sait dans les bourgades les plus reculées de France, et qu'on peut, en conséquence, prendre des mesures efficaces. Si l'excès de publicité peut avoir quelques inconvénients, il faut reconnaître que désormais il est bien plus souvent utile que nuisible. C'est une constatation qu'il n'est jamais déplacé de faire dans le milieu médical, si enclin à la critique de toutes les nouveautés et du journaliste en particulier.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

617.91 (09)

Les Instruments de Chirurgie des Epoques Grecque et Romaine de la Collection Hamonic et de la Faculté de Médecine de Paris à l'Exposition rétrospective de Chirurgie.

M. le Dr Hamonic vient de publier un ouvrage (1), qui résume son Exposition du Champ-de-Mars, et qui est une véritable révélation, en ce qui concerne du moins la première partie. On y trouve, en effet, la description d'une grande quantité d'instruments anciens, qui datent des époques grecque et romaine, et qui sont au moins aussi intéressants que ceux de la fameuse collection de Naples, provenant de Pompéï. Puis, à côté d'eux, des boîtes d'opérations du XVIIe siècle, des microscopes antiques, etc., qui constituent des découvertes véritablement très intéressantes.

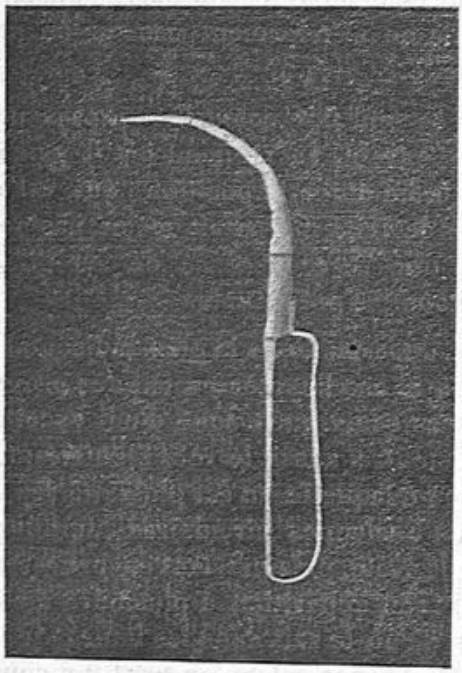

Fig. 142. — Strigile de Thèbes (Grèce).

M. le Dr Hamonic a, à la Rétrospective des Instruments de Chirurgie de 1900, au Champ-de-Mars, exposé la plupart de ces instruments. Il est regrettable qu'aucun des membres du Jury n'ait soupçonné la très haute valeur de sa collection, puisque notre collègue n'a pas obtenu de distinction honorifique en rapport avec l'effort qu'il a réalisé et ses dépenses d'achat. Mais qu'importent les récompenses?

(1) *La Chirurgie et la Médecine d'autrefois.* — Paris, 1900, in-8°.

M. Hamonic a fait là une tentative des plus méritoires et tous les savants doivent s'incliner devant les splendeurs de son petit Musée, unique au monde très certainement.

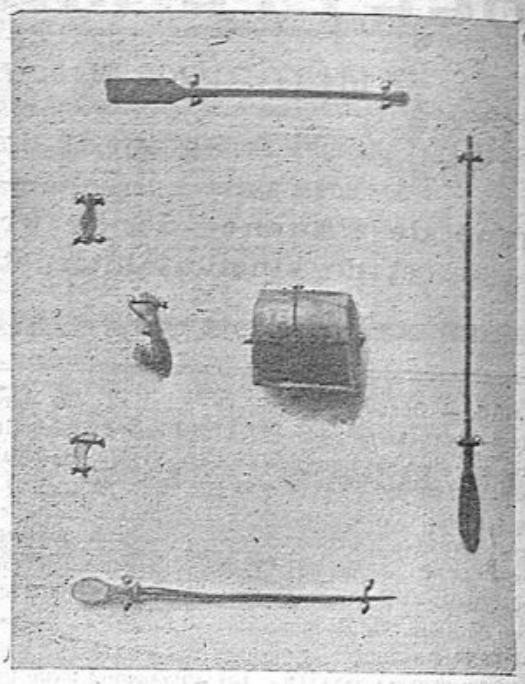

Fig. 143. — Petite Trousse chirurgicale grecque, trouvée au Pirée.

Pour nous, qui avons eu jadis l'honneur d'ébaucher l'organisation du Musée d'Instruments de Chirurgie de la Faculté, nous avons été véritablement émerveillé des trésors recueillis par M. Hamonic, surtout pour les périodes grecque et romaine, et nous croyons utile de signaler ici la plupart des types qu'il a déterminés avec tant de compétence. On ne sait vraiment ce qu'en cette circonstance on doit admirer le plus, ou la patience et l'ardeur du collectionneur, ou le talent que le chirurgien a dû déployer pour parvenir à découvrir pareilles richesses, venant des divers points du globe. On sait qu'on connaît des étuis à collyres égyptiens et le dessin d'une *jambe de bois* du IIe siècle avant J.-C. (Longpérier); eh bien! quelques instruments d'Hamonic remontent presqu'aussi loin! Citons seulement le strigile de Thèbes (*Fig.* 142), le *vase à odeurs* de la période grecque, le *cautère d'Olympie* (*Fig.* 144), la *curette* de Sour (l'ancienne Tyr des Phéniciens), les *trousses* d'Erythrée (*Fig.* 145), d'Ephèse (Asie-Mineure), de la Canée, du Pirée (*Fig.* 143), le vase à onguents de Phénicie, etc.

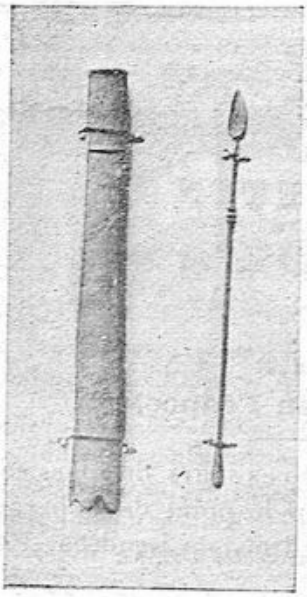

Fig. 144. — Cautère d'Olympie avec son étui.

©BIUM

Pour une époquebien plus récente, il faut mentionner la trousse mérovingienne de Cambrai, celle de Trière, de l'époque primitive du bronze, et celle de Péronne, de l'époque Gallo-romaine; les ventouses de la période romaine, etc.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions citer tous les objets relatifs à la chirurgie du Moyen Age. Bornons-nous à mentionner le microscope de l'époque de Louis XIII, qui est si curieux ; le couteau de Guy de Chauliac ; les boîtes d'amputation et de trépanation, qui sontaussi belles que celles qui se trouvaient jadis dans l'ancien musée Orfila; des jambières du XVIIe siècle; une pièce orthopédique du XVIe; des dilatateurs vaginaux (dioptres) du XIVe, fin Renaissance, XVIIe, Louis XIII, Louis XIV; une ceinture de chasteté ; un bistouri analogue à celui qui servit à opérer Louis XIV; un bois du XVe siècle représentant l'opération de la circoncision, qu'on peut rapprocher du morceau de sculpture célèbre de l'Hôtel-de-Ville de Bruxelles, où la même intervention est figurée, etc., etc.

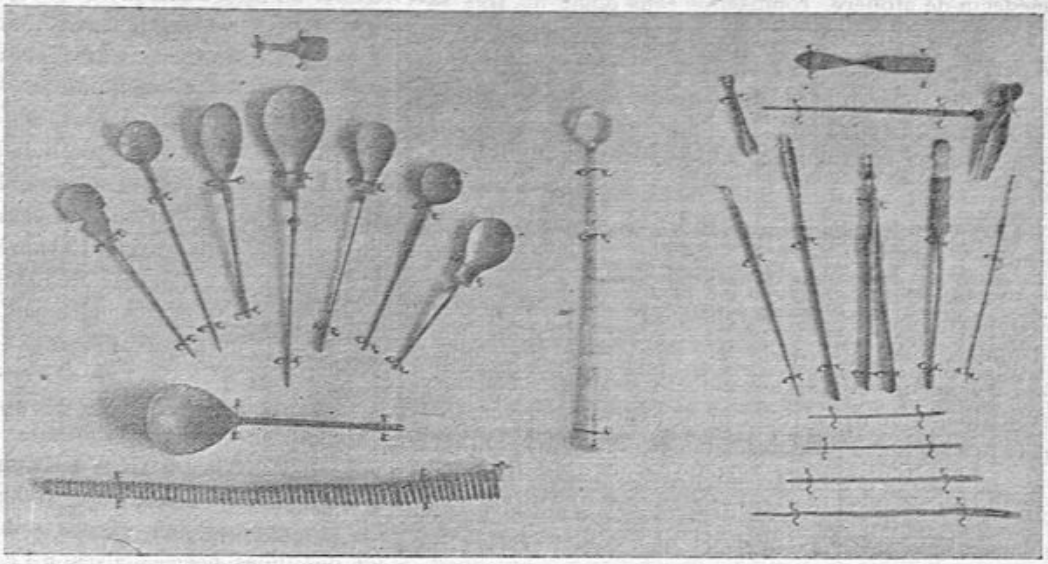

Fig. 145. — Trouvaille d'Erythrée (Grèce).

Comme on le voit, cette collection est véritablement unique et méritait d'attirer l'attention. Tous nos compliments à l'amateur éclairé qui a pu la rassembler, à une époque où trop peu de personnes s'intéressent aux recherches historiques.

Le reste de la Rétrospective des Appareils de Chirurgie est moins intéressant, mais non moins précieux.

« L'ancêtre du scalpel, le couteau primitif en silex taillé qu'employa sans doute le premier homme, n'est certes pas représenté, a dit M. Jougla ; mais passons à l'âge de bronze. Voici, tout verdis par les siècles, les instruments chirurgicaux du temps des Pharaons, trouvés par Clot bey dans les ruines de l'ancienne Egypte ». A côté, quelques instruments romains mis au jour dans les fouilles d'Herculanum, ensevelis longtemps sous la lave et les cendres d'une éruption du Vésuve en l'an 79. Ces instruments appartiennent à la Faculté de Médecine de Paris.

Mentionnons aussi l'exposition des yeux de verre. « Quelle intéressante histoire est celle des yeux artificiels, ajoute M. Jougla. D'après d'érudits archéologues, les premiers essais de prothèse oculaire remonteraient au règne de Ptolémée Philadelphe, à trois siècles avant notre ère! Dès l'origine ces yeux étaient en cuivre, en argent, ou en or. Certaines momies montrent, incrustées dans leur orbite, de légères cupules en argent émaillées en blanc où l'iris est représenté par un cercle sombre et la pupille par un point noir saillant. On en ornait même les statues, et, si nous en croyons Pline, sur la tombe d'Hermias, prince de Chypre, veillait un lion accroupi, dont les yeux d'émeraude flamboyaient dans l'ombre. Les Grecs et les Romains ne connurent pas les yeux artificiels..... »

Elle est très curieuse, cette poupée japonaise, aux yeux bridés, qui porte une série de lignes et de points montrant les endroits où doit être pratiquée l'acupuncture; de même les appareils orthopédiques pour les bossus, le « clysoir en toile imperméable. »

Passons sur l'histoire de la lithotritie, le broyage des calculs; et remarquons la première seringue hypodermique construite sur les indications de Pravaz. Indiquons encore une vitrine où nous suivons l'évolution du forceps de Tarnier. Arrivons enfin aux instruments qui ont une légende historique. Certes, on ne voit pas là le célèbre « bistouri royal » inventé par le chirurgien Félix pour guérir Louis XIV d'un petit mal fort incommode. Mais voici les instruments qui servirent à pratiquer l'autopsie de l'empereur Napoléon Ier, la boîte du Dr Antomarchi, et la fameuse trousse donnée par la reine Amélie au Dr Baudens, dont chaque pièce est une œuvre d'art au manche en écaille, cerclé d'or, avec le chiffre du maître.

A côté des vitrines, il y a une belle série de vieilles estampes, qui montrent le médecin à travers les âges : citons quelques types de la collection G. Hartmann, très célèbre.

« Doucement bercé sur sa mule pacifique, qu'il taquine de formidables éperons, dit encore M. Jougla, voici que se hâte un cavalier très moyen âge, *Excellentissimus medicus*, précise la légende. N'est-ce pas là dans cet équipage « Maître Rondibilis, médecin », qui va rendre visite à son

©BIUM

créateur, le joyeux curé de Meudon, ex-confrère en l'art d'Hippocrate, le bon vivant et tonitruant Rabelais?

« A côté de ce digne homme se profile, grave

Comme un recteur suivi des quatre Facultés,

le médecin de Molière, condisciple sans doute du très savant Thomas Diafoirus. La barrette doctement posée sur une perruque calamistrée à souhait, il écarte les plis de sa toge et nous apparaît bardé des œuvres des maîtres, cependant que sur une table fume un liquide chargé « d'humeurs peccantes » et que de la bouche, *ore rotundo*, du *doctor doctissimus* sortent menaçantes une demi-douzaine de flèches barbelées avec ces mots significatifs : saignées, ventouses, purgations, juleps, émétiques!.

« Au panneau de face, voici les praticiens à l'œuvre, les opérations en images. Ici, un chirurgien, aux manchettes de dentelles qu'aurait enviées M. de Buffon, ampute une jambe avec méthode. Là, un honnête médecin donne une consultation à une dame visiblement hydropique, comme le veut la prude légende du fameux tableau de Gérard Dow au musée du Louvre. Ailleurs cet autre, oculiste à n'en pas douter, fourrage l'œil d'un patient alors qu'une sentence évidemment morale nous apprend que « la Guérison de l'âme est la plus nécessaire ».

As-tu, dans l'un des yeux quelque tache un peu sombre,
Tu veux que l'oculiste en arrête le cours.
Ton âme cependant souffre des maux sans nombre,
Et tu la vois périr sans lui donner secours.

Enfin, voici le médecin de quartier de la première moitié de ce siècle, croqué sans doute par un émule de Daumier: coiffé d'un chapeau de feutre à larges bords, vêtu de la classique « queue de morue » et de la culotte à pont, cet homme de bien médite, appuyé sur sa canne. Mais lisez, je vous prie, l'admirable légende qui souligne cette charge : « Il n'affiche pas son nom sur toutes les murailles ; ne vend pas de remèdes secrets et ne garantit pas la parfaite guérison; c'est un homme honnête, consciencieux, bienfaisant et infatigable; aussi ne fait-il pas fortune et met-il trente ans à acquérir une modeste aisance. *Que ne se fait-il charlatan?...* »

L'Exposition rétrospective des Instruments d'Art Dentaire à l'Exposition de 1900.

M. L. Lemele, conservateur du Musée de l'Ecole dentaire, a organisé au Champ de Mars cette exposition avec un soin très marqué; et le livre, très élégant qu'il vient de publier à cette occasion, nous donne un excellent aperçu de cette riche collection, en même temps que son catalogue détaillé.

Nous ne signalerons ici que les objets les plus anciens et partant les moins connus, toute énumération pour les instruments modernes pouvant nous entraîner trop loin.

Disons donc que le premier tableau est consacré à l'Antiquité et à la période hippocratique, à l'époque romaine, et au Moyen-Age (de 400 à 1500) et, qu'avec le second nous entrons presque dans la période moderne, c'est-à-dire au XVIe siècle.

On ne connaît que très peu d'appareils, qui d'ailleurs ne figurent pas dans cette exposition, de l'époque grecque. Toutefois on a découvert à Tarquinia un appareil dentaire remontant à plusieurs siècles avant J.-C., qui se trouve au musée civique de Corneto. De plus, Renan en a figuré un autre presque aussi vieux. L'époque romaine est au contraire suffisamment représentée à l'Expositon de l'École dentaire. Citons, non pas les voiselles déjà connues et citées par les auteurs, mais des appareils dentaires provenant du Musée Corneto (Italie) et du Musée Luigi. A noter encore une pièce ancienne, datant d'avant l'ère chrétienne. Pour le Moyen-Age, mentionnons les instruments de l'époque d'Albucasis (1100 après J.-C.).

Le reste du volume de M. Lemele est encore plus intéressant. Il doit être consulté par tous les amateurs d'histoire et de chirurgie ancienne.

Petites Nouvelles.

L'Homme primitif à l'Exposition. — A propos des articles parus sur le « Pithécanthrope » et de la lettre du Dr Laborde, que nous avons publiée, disons qu'au pavillon des Indes néerlandaises, à l'Exposition, il existe une reproduction grandeur naturelle du « Pithécanthrope », faite par M. Dubois ; mais aucune affiche ne la signale à l'attention des visiteurs, sauf une minuscule étiquette manuscrite, collée sur le côté, et qu'on ne voit guère.

Les récompenses. — M. le Dr J.-A. Fort a obtenu une « Mention honorable » pour l'invention de ses instruments d' « Electrolyse linéaire » pour la cure des rétrécissements.

Visites-Conférences. — Conférences organisées par la direction du Laboratoire municipal, dans le pavillon de la Ville de Paris, rez-de-chaussée, section du Laboratoire municipal. — Conférence, avec nombreuses projections, par M. Génin, principal chimiste du Laboratoire: *Falsification et adultération des matières alimentaires : thé, café, farine, beurre, etc.* Conférence de M. de Brévans, principal chimiste du Laboratoire: *Falsification et adultération des matières alimentaires : café, thé, farine, beurre, etc.*

Visite officielle à l'Hygiène. — M. Loubet a visité la semaine dernière le Salon Pasteur (1), sur le seuil duquel il a été reçu par les Drs Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine; Roux, directeur de l'Institut Pasteur; Thiéry, etc. Après avoir admiré la vitrine installée par M. le Dr Calmette, il s'est laissé conduire devant une reproduction agrandie de l'hématozoaire de la malaria.

Dans la Classe 111, département de l'hygiène, M. Baillif, président du Touring-Club, l'a fait entrer dans la « chambre d'hôtel hygiénique » (2), que cette Société réclame partout pour ceux de ses membres qui voyagent. Evidemment

(1) Voir *Gaz. méd. de Paris*, 1900, n° 28, p. 326.
(2) Voir *Gaz. méd. de Paris*, 1900, n° 32, p. 374.

©BIUM

cette chambre n'est pas belle; mais plus de tentures, plus de bibelots, presque une cabine de vaisseau...

Le Président de la République s'est ensuite arrêté longuement devant l'exposition de la Cie céramique de Pouilly-sur-Saône et Belvoye. Après avoir examiné avec intérêt les différentes installations sanitaires et particulièrement le cabinet de toilette moderne, M. Loubet a assisté au fonctionnement des appareils hydrauliques, dont le gros siphon de chasse, utilisé pour le lavage des égouts de la Ville de Paris, est le clou. A voir tout ce matériel créé seulement depuis quelques années, on se rend compte de l'effort énorme fait par les créateurs de l'industrie sanitaire française.

LES CONQUÊTES DE LA MÉDECINE.

617.8
L'Education moderne des Sourds-Muets.

Le *Figaro* et le *Temps* s'évertuent à publier des interviews de médecins célèbres, soit sur les « Conquêtes du Siècle », soit sur ce que sera « la Science médicale » au XXe siècle. Ces documents méritent d'être consultés, bien plus d'ailleurs au point de vue psychologique, car ils indiquent nettement l'état d'esprit et les préoccupations habituelles des médecins consultés, qu'au point de vue scientifique proprement dit.

C'est ainsi que M. le Pr Hayem, « petit de taille, teint olivâtre, qu'on prétend si difficile à aborder, a donné au rédacteur du *Figaro*, « avec une aménité parfaite » tous les détails nécessaires à son article. De leurs côtés M. le Pr Bernheim (de Nancy) et M. le Pr Lépine (de Lyon), représentant la province, sont intervenus avec enthousiasme dans cette joute d'interviews, combattant aux côtés du Pr Dieulafoy et du Dr Napias, directeur de l'Assistance publique. Les praticiens n'apprendront rien de nouveau, en lisant ces appréciations générales, mais en retireront cette impression très nette, que ce sont toujours les mêmes que les journalistes vont voir. C'est évidemment plus simple que de chercher les hommes à *idées neuves*; mais il en sera toujours ainsi et il ne servirait à rien de récriminer.

Toutefois, dans ces interviews, l'une d'elles est cependant digne d'être signalée à nos lecteurs, car elle leur apprendra quelque chose. C'est celle de M. Dr Giraud, directeur de l'Institution des sourds-muets de Paris, qui est relative à leur éducation, d'après les méthodes modernes. Nous en citerons les principaux passages.

« Lorsqu'en 1880, M. le Dr Peyron, qui fut depuis directeur de l'Assistance publique à Paris, fut appelé à diriger l'Institution nationale des sourds-muets, un Congrès de professeurs venait de se tenir à Milan, qui avait déclaré que, désormais, la *Méthode orale pure* pouvait et devait être seule enseignée à la majorité des sourds-muets. Elle ne devait plus être, comme elle l'avait été jusque-là, l'apanage exclusif de quelques favorisés, à qui elle était appliquée, et un art de luxe; mais *elle devait devenir la méthode normalement appliquée à tous.*

Fort de cette décision, M. le Pr Peyron, — les sourds-muets doivent lui en être à jamais reconnaissants! — entreprit de rompre avec l'ancienne méthode plus ou moins mimique, et il réussit à faire parler la plupart des pensionnaires de son établissement.

Puisque les sourds-muets ne peuvent percevoir la parole par la voie ordinaire de l'ouïe, comment a-t-on pu parvenir à ce magnifique résultat? Pour répondre à cette question, il convient d'examiner comment se décomposent les phénomènes de la parole. L'observation des faits nous montre que la parole est un composé de deux ordres de phénomènes : des mouvements et des bruits. Les premiers, la vue suffit pour les saisir. Les bruits, d'autre part, transmettent aux régions où ils se produisent des vibrations que l'on peut sentir par le toucher. Donc la vue et le toucher réunis peuvent suffire à suppléer l'ouïe. Toute la méthode orale repose sur ces observations, et, à l'Exposition de l'Assistance publique, à la Galerie des Machines, dans le box réservé à cette Institution, on peut voir un petit mannequin, représentant comment on apprend, aux muets à souffler et à respirer pour émettre un son.

En effet chez l'individu qui n'a jamais parlé, le poumon n'est habitué à fonctionner que pour la respiration; il n'inspire et expire pour cela qu'un 1/2 litre d'air, tandis que pour parler il faut au moins 2 litres. Il faut donc faire prendre l'habitude de cette gymnastique au jeune sourd-muet. Sans cela, qu'arriverait-il? C'est que le jeune sourd aurait, comme dit justement le vulgaire, la respiration trop courte. Sa parole serait heurtée, saccadée, peu intelligible, souvent trop faible.

D'autre part, la langue, n'ayant servi qu'à rouler dans la bouche les aliments et à les refouler dans l'œsophage, a besoin d'être habituée à produire les mouvements spéciaux qu'elle devra exécuter pour la formation des sons; c'est une éducation difficile, que la patience chez le professeur permet cependant de faire avec fruit.

De ce côté on a donc réalisé de très grands progrès; et il nous a paru utile de les souligner ici, car beaucoup de nos confrères les ignorent encore.

POLITIQUE ET PHARMACIE.

613.67
Les Pharmaciens et le Service militaire.

A la suite des démarches de M. le Député Lachaud et par suite du dépôt de son projet de loi, le Président de l'Association des étudiants en pharmacie de France va demander au Ministre de la Guerre de vouloir bien étudier la situation faite aux pharmaciens pendant leur service militaire. Une délégation composée très probablement de

©BIUM

membres du Parlement, qui sont pharmaciens eux-mêmes, et de M. Bauché, secrétaire de l'Association, exposera les revendications au général André.

M. Bauché a expliqué ainsi le but de cette démarche :

« Tout d'abord nous demandons à être versés de droit dans les sections d'infirmiers militaires pendant notre année de service, étant dispensés par l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889. Jusqu'à ce moment, ces sections sont occupées par des élèves ecclésiastiques, des personnes de professions diverses, ignorants de la valeur des médicaments, et il en résulte de graves accidents, comme, par exemple, celui de l'hôpital de Bordeaux, où un malheureux soldat mourut à la suite d'une potion mal préparée.

Ensuite nous désirons être assimilés aux docteurs en médecine ou en droit, aux licenciés ès Sciences ou ès Lettres, qui font les périodes militaires des vingt-huit et treize jours comme sous-officiers, alors que nous, pharmaciens, restons soldats de deuxième classe. Il y a là une inégalité flagrante. Les médecins ayant douze inscriptions subissent un examen pour devenir médecins auxiliaires; les pharmaciens, eux, ne peuvent aspirer à aucun grade.

On ne pourra dire qu'il y a trop des nôtres dans l'armée. Ils sont même en nombre insuffisant. Les chiffres sont là qui le prouvent. En 1781, alors que la France n'avait sous les armes que 130.000 hommes, on comptait 130 pharmaciens. Aujourd'hui, avec un budget de trois milliards et un service d'expertises chimiques rendu de jour en jour plus difficile par d'incessantes fraudes sur les fournitures militaires, notre armée en possède 119 pour un effectif de 500.000 hommes. Regardons les autres nations : l'Allemagne, en temps de paix, a 217 pharmaciens; l'Autriche-Hongrie 172. L'insuffisance de ce cadre est donc notoire.

Néanmoins, la direction du Service de Santé cherche à l'amoindrir encore, si possible, en ne remplaçant pas, au mépris de la loi, les titulaires mis à la retraite, ou décédés. Ainsi, durant l'année 1898-1899, il y eut onze départs dans le corps des pharmaciens et ils ne furent comblés que par cinq nouvelles admissions. De plus, sur 41 hôpitaux militaires environ, il y en a 15 qui n'ont pas de pharmaciens.

Cette situation a des conséquences désastreuses, notamment quand notre pays organise des expéditions coloniales. Les faits ne manquent pas. Lors de la campagne de Madagascar, le ministre de la Guerre ne put trouver dans ses pharmaciens le nombre nécessaire à diriger sur le corps expéditionnaire; il fallut qu'il en demandât six à la Marine! Plus récemment, au moment de l'occupation d'In-Salah, le service médical et pharmaceutique était assuré par... un vétérinaire !!!

Bref, nos revendications sont équitables; elles doivent être appliquées dans l'intérêt supérieur de la santé de nous tous, soldats de la France ».

Il est évident que la question est aussi intéressante que celle soulevée par M. Lachaud et que nous défendons depuis dix ans.

NÉCROLOGIE.

61 : 92

M. le Dr Sir H. ACLAND (d'Oxford).

Un des médecins les plus réputés du Royaume-Uni, sir Henry Acland, professeur à l'Université d'Oxford, vient de s'éteindre à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Ce savant était pour ainsi dire chez lui dans la célèbre Université britannique, où il avait pris ses grades en physique et en médecine il y a plus de soixante ans. Il y a exercé le professorat pendant les deux tiers de son existence et l'a dotée de son nouveau musée. Sans être un grand novateur scientifique, il a rendu des services considérables et a beaucoup contribué au développement de l'étude des sciences physiques et naturelles en Angleterre. Il fut membre de la Commission royale d'Hygiène et de l'Association médicale britannique. Il étudia la question sanitaire aux Indes, en Egypte, etc., accompagna le prince de Galles aux Etats-Unis, et fut médecin honoraire du prince Léopold. Il a peu écrit; il ne laisse guère que quelques mémoires sur les questions d'hygiène. C'était en même temps qu'un savant un artiste et il fut l'ami et souvent le guide et le conseiller de Ruskin. Le titre de baronnet, qu'il tenait de son père, revient à l'aîné de ses six enfants, le contre-amiral William Dike Acland.

M. François-Théodore Boulland, Conseiller honoraire a la Cour d'appel de Rouen, chevalier de la légion d'honneur, beau-père de notre excellent ami, M. le Dr R. Blondel (de Paris). — M. Delmotte, étudiant, fils du Dr Delmotte (de Lille). — M. le Dr Rollin, de Châtenois (Vosges). — M. le Dr Caillet (de Luynes, Indre-et-Loire). — M. le Dr Cury, de Liart (Ardennes), — M. le Dr Raffy, de Négrepelisse (Tarn-et-Garonne). — M. le Dr Lelandais (de Coutances). — M. le Dr Bénezet (d'Alger). — M. le Dr Eugène-Jean Foucart, décédé dans sa 53e année. — M. Baillet, membre associé national de l'Académie de Médecine de Paris, directeur de l'Ecole vétérinaire de Toulouse, connu par des travaux qui ont porté spécialement sur le parasitisme chez les animaux domestiques. — M. Lucien Huet, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Caen, docteur en médecine, est décédé à Paris. — M. le Dr Boyer, médecin de 1re classe de la Marine.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 29 octobre au 3 novembre 1900. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 29. — 1re (de Sages-femmes, 1re et 2e classe) : MM. Rémy, Varnier, Gaucher ; M. Hanriot (censeur), M. Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Broca (Aug.), Walther ; M. Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Berger, Campenon, Thiéry. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Lejars, Mauclaire. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Teissier, Launois ; M. Delbet.

Mardi 30. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Richelot, Quénu, Hartmann ; M. Proust (censeur). — 5e (2e partie, Charité) : MM. Jaccoud, Chauffard, Dupré ; M. Charrin. — 2e (de Sages-femmes, 1re et

©BIUM

2e classe, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Bonnaire, Wallich ; M. Chassevant (suppléant).

Mercredi 31. — (Médecine opératoire, Ecole pratique) MM. Poirier, Delbet, Sebileau. Epreuve pratique. — 2e (N. R., salles nos 2 et 3, Faculté) : MM. Ch. Richet, Retterer, Desgrez, Gley (censeur). — 4e (salle no 1, Faculté) MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz, André.

Samedi 3. — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Le Dentu, Schwartz, Albarran, Berger (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Necker) : MM. Joffroy, Ménétrier, Thiroloix. — 5e (2e partie, 2e série, Necker) : MM. Chantemesse, Achard, Dupré, Campenon. — 5e 1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bar, Bonnaire, Maygrier, (censeur).

THÈSES DE DOCTORAT. — *Mercredi 31 octobre*, à 1 heure. — M. Turlais : *Sur le traitement chirurgical de l'ulcère simple d'estomac ;* MM. Tillaux, Delens, Broca, Mauclaire. — M. Profichet : *Sur une variété de concrétions phosphatiques sous-cutanées. (Pierres de la peau)* ; MM. Tillaux, Delens, Broca, Mauclaire. — M. Delcamp : *Des difficultés du diagnostic de l'appendicite* ; MM. Tillaux, Delens, Broca, Mauclaire. — M. Vallée : *Situation du cæcum et de l'appendice chez l'enfant. (Etude basée sur 100 examens de cadavres)* : MM. Tillaux, Delens, Broca, Mauclaire. — M. Mezard : *De la cystite pseudo-membraneuse* : MM. Tillaux, Delens, Broca, Mauclaire. — M. Jacowski : *Essai statistique sur l'influence de l'altitude au point de vue de l'accroissement en poids et des affections gastro-intestinales des enfants du premier âge ;* MM. Pinard, Brissaud, Lepage, Wallich. — M. Luling : *Mortalité des nourrissons et rapports avec la modalité de leur alimentation ;* MM. Pinard, Brissaud, Lepage, Wallich.

Samedi 3, à 1 heure. — M. Robineau : *Contribution à l'étude des courants de haute fréquence et de leurs applications médicales* : MM. Dieulafoy, Pouchet, Roger, Desgrez. — M. Perrier : *Sur l'alimentation par voie sous-cutanée ;* MM. Pouchet, Dieulafoy, Roger, Desgrez. — M. Blotin : *De l'emploi de l'eau oxygénée en thérapeutique infantile ;* MM. Debove, Hutinel, Marfan, Vaquez. — M. Weiss : *Contribution à l'étude des méthodes servant à déterminer le pouvoir antiseptique ;* MM. Hutinel, Debove, Marfan, Vaquez. — M. Chofardet : *La péritonite tuberculeuse à début brusque simulant l'appendicite ;* MM. Hutinel, Debove, Marfan, Vaquez.

COURS ANNEXE DE CLINIQUE. — Les médecins et chirurgiens des hôpitaux dont les noms suivent sont nommés chargés de cours annexes de clinique : *Médecins.* MM. FAISANS (Hôtel-Dieu), GOURAUD (Charité), ROBIN (Pitié), RENDU, BARTH, HUCHARD et CUFFER (Necker), LETULLE (Boucicaut), CHAUFFARD (Cochin), FERNET et TROISIER (Beaujon), MERKLEN et BARIÉ (Laënnec), DUGUET, LANDRIEUX et DREYFUS-BRISAC (Lariboisière), GAUCHER (Saint-Antoine), COMBY et SEVESTRE (Enfants-Malades).

Chirurgiens. — MM. CAMPENON (Charité), ROUTIER (Necker), SCHWARTZ et QUÉNU (Cochin), RECLUS (Laënnec), PEYROT et TUFFIER (Lariboisière), Charles MONOD (Saint-Antoine), KIRMISSON (Trousseau). *Accoucheur.* — M. MAYGRIER (Charité).

M. le Dr MARFAN, agrégé, est chargé d'un cours de clinique de maladies des enfants à la Faculté de Médecine de Paris. — M. le Dr BROCA, agrégé, est chargé d'un cours de pathologie chirurgicale à la même Faculté.

ÉTUDES PRÉPARATOIRES. — M. Pierre CURIE, docteur ès sciences, est chargé du cours de physique à l'enseignement préparatoire de sciences physiques, chimiques et naturelles de la Faculté de Médecine de Paris, en remplacement de M. Lucien Poincaré, précédemment nommé recteur à Chambéry. [On sait que Mme CURIE est aussi une femme chimiste des plus distinguées].

Enseignement médical libre à Paris. — M. le Dr G. DUBAR, ex-préparateur au Laboratoire de la clinique chirurgicale de la Charité, a recommencé son cours de technique microscopique et de manipulations pratiques le lundi 15 octobre, à quatre heures, dans son laboratoire, 4, rue Antoine-Dubois (près la Faculté de Médecine). On s'inscrit tous les jours, de une heure à deux heures, à la même adresse.

Enseignement médical hospitalier à Paris. — *Hôpital Saint-Louis.* — M. HALLOPEAU a repris le samedi 13 octobre, à dix heures du matin, salle Bazin, ses conférences cliniques sur les maladies cutanées et syphilitiques ; il les continue tous les samedis, à la même heure.

Ecole de Médecine d'Amiens. — Par arrêté en date du 27 octobre 1900, les professeurs chargés de cours et les suppléants de l'Ecole de Médecine d'Amiens, pourvus du titre de docteur ou de pharmacien de première classe, sont convoqués le jeudi 8 novembre 1900, à l'effet d'élire un délégué au Conseil académique de Lille, en remplacement de M. BOR, décédé.

Collège de France. — M. JOLLY commencera le samedi 3 novembre au Laboratoire d'histologie du Collège de France (annexe rue des Écoles), une série de conférences pratiques sur l'histologie normale et pathologique du sang, les méthodes d'examen, et les maladies du sang. Ces conférences auront lieu trois fois par semaine, à deux heures, et dureront un mois.

Etudiants en médecine en Italie. — Le nombre des étudiants en médecine en Italie a triplé en vingt ans. De 1876-77 à 1896-97, il a passé de 2,035 à 6,922. Et cependant le nombre de médecins ne s'est pas accru dans les mêmes proportions : en 1878, l'Italie comptait 18,044 médecins ; en 1899, 20,000 !

Ecole de Massage à Paris. — L'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage,* autorisée par l'Etat en 1895, a rouvert ses cours le vendredi 26 octobre. Ceux qui désirent profiter de cet enseignement doivent se faire inscrire de 1 h. à 4 heures, à la direction de l'Ecole, 23, rue Saint-Merri, Paris.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Internat et de l'Externat.* — Le *jury de l'Internat* est composé de MM. HUDELO, GUINON, DE GENNES, GOMBAULT, DELBET, RIEFFEL, VILLEMIN, PICQUÉ, BAUDRON et DEMELIN, qui ont accepté. — Le *jury de l'Externat* est composé de MM. MACAIGNE, SOUPAULT, BRUHL, RENAULT, CHEVALLIER, MARION, RICHE et TISSIER.

Concours de l'Internat. — Les questions sorties au Concours de l'Internat ont été les suivantes : ANATOMIE :

©BIUM

Artère sous-clavière. PATHOLOGIE : *Pleurésie purulente*, diagnostic et traitement. — Les questions restées dans l'urne étaient : I. ANATOMIE : *Artères de la jambe.* PATHOLOGIE : *Rupture de l'urètre.* — II. ANATOMIE : *Epiploon gastro-hépatique.* PATHOLOGIE : *Etiologie, Symptômes, Diagnostic de l'ulcère de l'estomac.*

Le jury de lecture, pour la question *anatomique*, est ainsi formé : MM. Gombault, Guinon, Villemin, Picqué, Demelin. Pour *la pathologie* : MM. de Gennes, Hudelo, Delbet, Rieffel, Baudron. — Le nombre des candidats ayant remis leur copie s'élève à 456, soit 123 de plus que l'année dernière.

Concours de l'Externat.— L'oral a commencé le jeudi 25, à 8 heures du matin, à l'amphithéâtre de l'Administration centrale. — Question sortie le mardi 16 : *Articulation tibio-tarsienne.*— Jury de lecture : *Anatomie* : MM. Bruhl, Macaigne, Chevalier, Marion ; *Pathologie* : MM. Soupault, Renault, Riche, Tissier.

Incidents du Concours. — Un groupe de candidats à l'Externat a écrit au *Matin* la lettre ci-dessous : « Vous avez toujours accueilli, dans votre Journal, les légitimes réclamations du personnel médical des hôpitaux avec un empressement qui nous encourage à faire une fois de plus appel à votre obligeance. L'année précédente, à pareille époque, était désigné comme juge au Concours de l'Internat un médecin des hôpitaux qui venait de diriger une conférence de préparation à ce même Concours. Une lettre de protestation amena la retraite de ce juge. Un fait analogue se produit aujourd'hui à l'occasion d'un autre Concours : celui de l'Externat, dont l'un des juges est en même temps chef de Conférence. Il mérite d'autant plus d'être rapporté, que cette Conférence est essentiellement privée, et que son recrutement n'est basé que sur des considérations politiques et confessionnelles. Nous voulons parler de la « Conférence Laënnec », qui tient ses assises sous la direction hebdomadaire d'un Père jésuite et la présidence de M. Michaux, chirurgien de l'hôpital Broussais. La situation irrégulière du juge en question mettra son impartialité à trop rude épreuve pour qu'il se refuse à imiter la sage conduite de son prédécesseur. D'ailleurs, ne serait-il pas préférable que, dorénavant, tout médecin, chirurgien ou accoucheur des hôpitaux évitât le retour de tels incidents et la protestation plutôt timide qui les souligne ? Nous espérons, monsieur le directeur, que vous accueillerez favorablement nos doléances, et vous prions de croire à nos sentiments respectueux et dévoués. *Un groupe de candidats à l'Externat.* »

Hôtel-Dieu de Chauny. — Est vacant le poste de médecin chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Chauny (Aisne) (vacance par suite de la démission du docteur Hutin).

Orphelinat de Keymard. — L'orphelinat de Keymard, situé à trois kilomètres de Lafouillade, près Najac, vient d'être complètement détruit par un incendie.

Instituts Antirabiques. — M. le Dr LOIR, commissaire de la Tunisie à l'Exposition de 1900, directeur-fondateur de l'Institut Pasteur de Tunis, vient d'installer les Instituts antirabiques de Saint-Pétersbourg et Sydney.

Les Hôpitaux à Madagascar. — A Majunga, on étudie les devis de constructions du nouvel hôpital militaire. A Tamatave, on continue les travaux d'assainissement de la ville et du boulevard Maritime.

Hôpitaux de Naples. — Victor-Emmanuel III vient de visiter l'hôpital de la Marine, à Naples. Il s'est arrêté longtemps près des malades atteints de tuberculose, et a visité minutieusement les salles et la cuisine. Pendant ce temps, la reine Hélène faisait, de son côté, une visite à l'hôpital Lina pour les enfants.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* M. YVON, pharmacien, attaché à la rédaction du Codex, a posé sa candidature à la place vacante dans la section de pharmacie.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Sont nommés pour les postes ci-après désignés MM. les médecins-majors de deuxième classe PELLETIER, pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger ; — OLIVIER, pour le 10e escadron du train des équipages;— MÉCHIN, pour le 5e du génie (bataillon de télégraphistes) ; — BARRÉ, pour le 89e d'infanterie. MM. les médecins aides-majors de première classe MARLIER, pour le 9e de cuirassiers ;— GORSE, pour le 1er de chasseurs d'Afrique ; — MASSOULARD, pour le 22e d'artillerie ; — DUMERY, pour le 5e de chasseurs d'Afrique; — TARTAVEZ, pour le 2e de spahis ; — MAZIÈRE, pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger ; — LAMBROSCHINI, pour le 74e d'infanterie ; — BONHOMME, pour le 7e d'artillerie ; — DONIER, pour le 158e d'infanterie ; — FOURNEREAUX, pour les hôpitaux militaires de la division de Tunisie ; — ANTHONY, pour le 2e cuirassiers; — ETCHEVERRY, pour le 126e d'infanterie ; — MÉNARD, pour le 14e de hussards ; — THOMAS, pour le 36e d'artillerie ; — CHAMBON, pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger ; — BÉRANGER, pour le 23e d'infanterie. MM. les médecins aides-majors de première

©BIUM

classe Navas, des hôpitaux militaires de la division de Constantine, et Mahaut, du 3e tirailleurs algériens, sont autorisés à permuter.

La loi Lachaud pour les Etudiants. — M. le Dr Lachaud, député de la Corrèze, a été reçu par le général André, Ministre de la guerre, auquel il venait demander de vouloir bien examiner le projet de loi dont il est l'auteur et de faire appliquer, dès l'arrivée au corps des jeunes soldats de la nouvelle classe, ses principales dispositions. Le Ministre de la Guerre a promis à nouveau au Dr Lachaud d'examiner sa proposition sans retard.

Historique du Service de Santé militaire. — A la Réunion d'instruction militaire des officiers de réserve et de l'armée territoriale du train des équipages, la première conférence a eu lieu au Cercle militaire, avenue de l'Opéra.

M. le capitaine Mouquet avait choisi pour thème de sa conférence : *Le Service de Santé aux armées*. Le conférencier, remontant à l'origine (règne de Henri IV), a passé successivement en revue les différentes transformations qu'a subies depuis cette époque le Service de Santé pour arriver à l'organisation actuelle, qu'il a développée dans tous ses détails, en appuyant son étude d'un croquis au tableau.



Service de Santé de la Marine. — M. Durand, médecin de 2e classe vient d'être promu au grade de médecin de 1re classe, en remplacement de M. le Dr Chassériaud, retraité. — M. le Dr Durand, promu au grade de médecin de 1re classe, est affecté au cadre de Lorient. — MM. les médecins de 1re classe Aurégan, du cadre de Cherbourg, et Durand, du cadre de Lorient, sont autorisés à permuter. — M. le médecin de 1re classe Roby, médecin-major au 3e d'infanterie de Marine à Rochefort, ayant terminé deux années de séjour dans ce poste sédentaire, est réintégré au service général de ce port.

Campagne de Chine. — L'état sanitaire général est très bon en Chine; « celui de nos soldats s'améliore » : ce qui indique qu'il n'était pas satisfaisant autrefois.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 41e semaine, 825 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (849) et à la moyenne ordinaire des semaines d'octobre (832). La fièvre typhoïde a causé 18 décès ; la variole, 6 ; la rougeole, 3 ; la scarlatine, 1 ; la coqueluche, 1 ; et la diphtérie, 3. Il y a eu 15 suicides et 14 autres morts violentes. On a célébré à Paris 460 mariages. On a enregistré la naissance de 1,144 enfants vivants (592 garçons et 552 filles), dont 807 légitimes et 337 illégitimes. Parmi ces derniers, 58 ont été reconnus immédiatement.

Fumées d'usines dans la banlieue de Paris. — Il y a deux ans, le préfet de police prenait un arrêté interdisant aux usiniers parisiens de laisser échapper dans l'atmosphère les fumées noires et épaisses de leurs cheminées. Le maire de Vincennes, pour donner satisfaction à ses administrés, vient de prendre une décision analogue, visant les usines de sa commune.

Hygiène au Havre. — Par suite de l'état sanitaire de la ville, la convocation du 24e régiment de l'armée territoriale, qui était fixée à lundi dernier, n'a pas eu lieu. Elle a été ajournée à l'année prochaine. »

Fièvre typhoïde. — De nombreux cas de fièvre typhoïde sont signalés dans la garnison de Nîmes. Le 38e d'artillerie, qui est le plus atteint, va aller camper au champ de tir.

Dysenterie. — *Epidémie à Brest.* — Une épidémie de dysenterie a éclaté dans les communes de Kersaint, Plabennec, Gourin, Roudouallec, Lesaint et Guisouff. L'amiral préfet maritime, a défendu d'accorder aucune permission pour ces localités aux militaires et marins. En outre, il sera sursis à l'appel des hommes de ces communes.

Peste. — *Mesures sanitaires.* — On écrit de Bordeaux qu'on vient d'étendre aux provenances de Cardiff les précautions quarantenaires prises contre celles de Glasgow. Les vapeurs *Corvalia* et *Pontypridd*, arrivés de Cardiff à destination de Rochefort, n'ont pu débarquer et ont été envoyés au lazaret de Trompeloup. Le premier, après désinfection, montera à Bordeaux ; le second, soumis à toutes les fumigations réglementaires, sera, après cette opération, renvoyé à Rochefort.

Angleterre. — Un bulletin publié récemment annonce que la peste est définitivement entravée à Glasgow. Les six personnes qui étaient encore en observation ont été relâchées. Les locaux d'isolement vont être fermés. Les vingt malades à l'hôpital vont de mieux en mieux. Il y a trois semaines qu'on n'a pas reconnu de nouveaux cas.

Madagascar. — La peste, malgré les précautions prises, vient encore de faire son apparition à Tamatave. Le gouverneur général prend les mesures nécessaires pour préserver la colonie de la peste tout en essayant de sauvegarder les intérêts commerciaux de Tamatave.

La lutte contre la Peste en Orient. — M. le Dr Yersin, initiateur du sérum anti-pesteux, est arrivé du Tonkin par le paquebot *Ville-de-la-Ciotat*. Yersin a donné des renseignements pleins d'intérêt sur le grand laboratoire qu'il a organisé à Niatrang, où trente chevaux servent à la culture d'un nouveau sérum perfectionné, avec lequel on peut guérir indifféremment la peste humaine ainsi que les pestes ovines, bovines et chevalines, dont les ravages sont si grands aux Indes. M. le Dr Yersin est très satisfait des

©BIUM

résultats qu'il a obtenus, partout où son sérum a été utilisé dans des conditions normales, l'épidémie terrible qui sévissait sur les troupeaux d'Indo-Chine a été en grande partie enrayée. Grâce au laboratoire de Niatrang, les chevaux qui y sont élevés ne souffrent aucunement de ce traitement, et, quand on les a remplacés par d'autres, ils peuvent très bien être utilisés aux travaux des champs. M. le Dr Yersin n'a pas dissimulé que c'était avec quelque surprise qu'il avait appris l'apparition de la peste à Glasgow ; mais il estime que ce n'est là qu'un fait isolé et que le fléau perd forcément beaucoup d'intensité en Europe, où d'ailleurs il est aujourd'hui si facile de l'enrayer.

M. le docteur Yersin, après quatre années passées en Chine, où, sans relâche, il a travaillé à enrayer les progrès de la peste bovine, est rentré à Paris. Ses camarades de l'Institut Pasteur lui ont fait le plus chaleureux accueil. Ce jeune savant ne fera à Paris qu'un séjour de courte durée. Il compte repartir dans un mois pour le Tonkin où de nouveaux travaux sollicitent son infatigable activité.

Fièvre Jaune. — *Sénégal.* — On a encore constaté un décès à Dakar et un à Saint-Louis, celui de M. Hurst, missionnaire. — *Cuba.* — On écrit de la Havane que la fièvre jaune augmente dans la ville ; il n'y a pour ainsi dire pas un pâté de maisons qui soit indemne.



Divers.

Un hommage à M. le Dr Bornet. — M. Guignard a offert à l'Académie de Sciences un exemplaire du portrait par Duvivier, qui a été remis à M. le Dr Bornet, l'éminent botaniste, à l'occasion de son 70e anniversaire, par ses élèves et amis, en souvenir des services qu'a rendus ce Maître à la Science et à tous ceux qui, pour leurs travaux, ont eu recours à ses conseils et à son inépuisable complaisance. L'Académie a accueilli avec grande satisfaction cette œuvre d'art et décide de la placer dans une des salles dont elle dispose.

Banquet Jamin. — Pour fêter la récente nomination du Dr Robert Jamin dans l'Ordre de la Légion d'honneur, le Syndicat des médecins de la Seine (dont il est actuellement Président) et la Société Médicale du IXe Arrondissement (dont il fut Secrétaire-Général pendant sept ans et Président l'an dernier) ont décidé de lui offrir un Banquet et un Souvenir. Tous ses Maîtres, Elèves, Confrères et Amis, sont invités à prendre part à cette manifestation de sympathie et d'estime. Le Banquet aura lieu le Samedi 10 Novembre à 7 h. 1/2 au Palais d'Orsay (Nouvelle gare d'Orléans) et la cotisation en est fixée à 20 francs, dont un quart sera prélevé pour offrir, au cours du Banquet, un Souvenir au Dr Jamin. Prière d'adresser les souscriptions, avant le 7 novembre, au Dr Philippeau, trésorier du Syndicat, ou au Dr Duboys de Lavigerie, trésorier de la Société Médicale du IXe Arrondissement.

Les Médecins Maires. — Par décret du 1er octobre, le Dr Charasse, maire de Mazan (Vaucluse) est révoqué de ses fonctions. — M. le Dr Davillé est nommé maire de la Caillère (Vendée).

Poursuites contre le « Journal de Médecine de Paris. » — L'écrit poursuivi est intitulé la *Complainte du...*, par Estienne Tabourot (1583). L'écrit se termine par : « Pour copie conforme : Docteur Maxime. » En note on lit : « Cette complainte est tirée du 1er livre des *Bigarrures du seigneur des accords* (chapitre IV des *Equivoques français*), publié pour la première fois à Paris en 1583 et maintes fois réimprimé depuis. »

Il est absolument incroyable qu'on ait cru devoir poursuivre pour ce fait le journal de notre confrère, M. le Dr Lutaud.



Distinctions honorifiques. — Sont nommés *Chevaliers de la Légion d'honneur* : M. le Dr Loir, docteur en médecine, commissaire de la Tunisie à l'Exposition de 1900. — M. le Dr Fitte, conseiller général de Vicen-Bigorre. — M. le Dr Deschamps, secrétaire du Comité consultatif d'Hygiène de France, attaché au service médical de l'Exposition. — M. J.-A. Bélières, le sympathique directeur de la Pharmacie normale. Cette distinction sera fort bien accueillie.

Est promu dans l'ordre de la Légion d'honneur, *au grade d'officier* : M. Fumouze, pharmacien, vice-président de la Chambre de commerce de Paris.

Victor-Emmanuel III vient de faire remettre les insignes de commandeur de l'ordre de la Couronne d'Italie au Dr Cavalli, capitaine-médecin de la marine, pour la part qu'il a prise à l'expédition polaire du duc des Abruzzes.

Mariages de Médecins. — Il y a six mois environ, Mlle Lulu Fowler Bryan, appartenant à l'une des plus notables familles de Houston, était mordue par un chat enragé. M. le Dr Gibier-Raimbaud, français d'origine, directeur de l'Institut Pasteur à New-York, dans « Twenty-third street » était appelé à prodiguer ses soins à la jeune femme, qui guérit quelque temps plus tard. La blessure cicatrisée, la malade et son docteur se fiancèrent. Le mariage vient d'être célébré à Christ-Church, et les nouveaux époux, après avoir passé leur lune de miel dans le Sud, fixeront leur « home » à New-York.

En l'église Saint-Augustin a eu lieu le mariage du Dr Georges Labey, interne des hôpitaux, fils de M. Labey, avoué près la Cour d'appel, avec Mlle Adélaïde Lebas. Les témoins étaient, pour le marié, M. le Dr Le Dentu, professeur à la Faculté de Médecine, chirurgien à l'hôpital Necker, et M. le Dr Paul Reclus, chirurgien à l'hôpital Laënnec.

Déplacements de Médecins. — Sont rentrés à Paris M. le Dr Bernheim-Stern et M. le Dr J. Michon. — M. le Dr Heymann accompagne le Président Krüger dans son voyage en Europe. — Est rentré à Paris M. le Dr Kraus.

©BIUM



Variétés et Anecdotes.

Concours de l'Internat des Hôpitaux.

ORDRE DE LECTURE DES COPIES.

Candidats militaires. — MM. Fouquet, Rivet, Eonnet, Cantonnet, Fabre (Joseph), Villandre, Capette, Cruveilhier, Brelet, Giraudet ; Lardennois, Israël de Jong, Noréro, Mauban, Blanluet, Macé de Lépinay, Mougenc de Saint-Avid, Le Gambier, Okinczyc, François ; Bouffier, Rauzy, Ledoux-Lebard, Bréchot, Béal, Caruette, Français (Henri), Vielliard, Morlet, Privat de Fortunié ; Nandrot, Halbron et Leh.

Candidats non militaires. — 1. MM. Guillaume (Louis), Deniker, Gachet, Diel, Fileux, Delaage (Léopold), Ferras, Nathan, Méret, de Gaudt ; Monier, Caldaguès, Dalimier, Béguinot, Rottenstein, Jouhaud, Dreyfus-Rose, Bornait-Legueule, Pied, Fournier ; Teisseire, Rabourdin, Lavenant, Longin, Bouchot, Gaultier (René), Onfray, Courtois, Sempé, Jullich ; Hébert, Roques, Crépin, François-Dainville, Rouhier, Séguin, Artarit, Vermeil, Prieur, Loubier ; Aubin, Anger, Ledoux, Crouzet, Sagot, Durand (Léon), Mortier, Coeylas, Devé, Claret ; Grébault, Reulos (Auguste), Saison, Courchet, Dézarnaulds, Devraigne, Roux (Justin), Lièvre, Rostaine, Lecornu ; Baudoin, Tixier (Eugène), Roussy, Cotonnec, Guilloire, Bauer, Heller, Gourmand, Camus (Paul), Descomps ; Barbier, Faure-Beaulieu, Violle, Gaudeau, Mignon, Papin, Autefage, Roussel, Rendu, Zentler ; Aynaud, Junès, Chevallier, Petit (Maurice), Gravelotte, Le Play, Bloch (Edmond), Claude (Octave), Lambert, Vacquerie ; Genévrier, Sénéchal, Inglessi, Gimbal, Lévy-Franckel, Cholet, Cottard, Fabre (Paul), Laffite, Mathieu (Paul).

101. Lorenzo, Dennecé, Batisse, Bourguignon, Vueman, Leremboure, Juy, Braillon, Boisseau, Ambard ; Darcanne, Lebhard, Gaudemet, Regnard, Duflos, Liné, Brissy, Dromard, Roche, Rodocanachi ; Boileau, Paisseau, Gillot, Lemonnier, Marcland, Blavot, Saintignon, Quillon, Moreau, Corlieu, Compain, Magitot, Digne, Legros (Jules), Delaunay, Besnier, Barcat, Lutaud, Mary, Lacasse ; Preciado, Durozoy, Zacchiri, François (Raymond), Tansard, Lobligeois, David (Charles), Degrais, Tessier, Gernez ; Vian, Jamet (Julien), Matsoukis, Le Sourd (Étienne), Dieu, Thomin, Guérin (Alphonse), Guénot, Ollier, Monflier ; Perrody, Labadie-Lagrave, Foisy, Jullien, Dinet, Touchard, Le Louët, Mlle Delporte, MM. Tixier (Léon), Duval, Prunier, Altof, Rivière, Brunschwig, Le Jemtel, Francoz, Mlle Horowitz, MM. Dommartin, Sauvé, David (Louis) ; Grelley, Lemaître (Georges), Heitz, Hudelot, Horteloup, Dupinet, Sautelet, Chevassu, Mercadé, Contet ; Le Meur, Taguet, Cailliau, Sari, Masson (Albert), Mesnil, Rollin, Mahoudeau, Pelletier, Poupault ;

201. Rabier, Joseph, Roland (Pierre), Braunberger, Bertier, Gillet, Ripart, Morisetti, Lafosse ; Deglos ; Deglos, Duclaux, Merklen, Fayolle, Delille, Pécharmant, Thaon, Louste, Patry, Rœderer ; Herbinet, Chaix, Bloch (Maurice), Tillaye, Papillon, Mlle Francillon, MM. Camus (Maurice), Apte, Morel, Ortel ; Philibert, Cornélius, Escande, Debidour, Roux, (Robert), Lebret, Ambrosi, Bloch (Paul), Lemaire (Henry), Lequeux ; Bailleul, Renaud (Joseph), Oppert, Ramond, Ertzbischoff, Bordenave, Lépine, Theulet-Luzié, Bourgeau, Munch, Pautrier, Maillard, Kauffmann, Cléret, Denis, Georget, Sébilleau, Masson (Charles), Claeys, Lestelle ; Vidal, Halgan, Léculier, Algret, Cointepas, Legros (Félix), Rouet, Cattier, Tanon, Dobrowitch ; Barthélemy, Renou, Auburtin, Royer, Hulleu, Dupuy (Jacques), Guy, Barlerin, Valatx, Galezowski ; Daniel, Trémolières, Poupardin, Leduc, Raoult, Uteau, Saillant, Landowski, Ferry, Debets de Lacrousille ; Roubaud, Petit (Alphonse), Bouchez, Nivet, Devaux, Gros-Dévaud, Giroux, Berruyer, Boyer ;

301. de Martel, Wicart, Flourens, Quillier, Billon, Cauzard, Jacquemin, de Lacombe, Renaud (Maurice), Vitry ; Blondin, Dotses, Simon, Rabant, de Saint-Mathieu, Cauchoix, Pathault, Gauckler, Boidin, Bour ; Lejeune, Mlle Iscovesco, MM. Pamard, Roger, Bonamy, Deherdin, Vassor, Alquier, Muret, Mlle Mouroux ; MM. Roinet, Bidel, Jarvis, Leroux, Verliac, Eschbach, Villaret, Petit (Henri), Burgaud (Victor), Pater ; Vaillant, Vaïas, Rousseau (Auguste), Tournay, Thuilleux, Ornécinsky, Claude (Georges), Leenhardt, Lemaire (Louis), Beaufumé ; Mermier, Ricou, Brocard, Tassin, Jeannel, Kiéner, Barnsby, Menet Bosc, Küss ; Grosset, da Silva, Mlle Maugeret, MM. Perpère, Lévy, (Fernand), Linard, Millon, Pillet, Fessard, Billard ; Brenot, Guérin-Beaupré, André, Lemaître (René), Laborde, Méheut, Lhermitte, Philippe, Reulos (Marcel), Figuiéra ; Lemaistre (Pierre), Friedel, Demarque, Beaujard, Ayrignac, Guérault, Decreuse, Baillon, Niot, Picot ; Gaultry, Durey, Ameuille, Walter, Houzel, Cailleux, Deshayes, Vrain, Damaye, Aupois.

401. Hautant, Blairon, Rousseau (Louis), Goulard, Hervoit, Roland (Édouard), Desmaret, Durand (Charles), Gratiot, Fructier ; D'Œlsnitz, Dionis du Séjour, Cerise, Darré, Grandjean, Juquelier, Calvé, Levassort, Viollet ; Mezger, Delapchier, Guilly, Delion, Hubert, Goyard (1).

CHRONIQUE PROFESSIONNELLE.

Les Automobiles médicales.

Notes d'Automobilisme pratique à l'usage des Médecins Praticiens (*Suite*) (2).

B. — CONSTITUTION D'UNE VOITURE ATTELÉE. — Pour cette description, nous prendrons comme type, pour plus de précision, la voiture à 4 roues, c'est-à-dire la *victoria*, qui est plus complexe que le cabriolet.

Comme tout carrosse, cette voiture se compose d'une *caisse*, qui porte une *capote*, comprend les *parcloses* (3), et se termine par un *coffre*, avec *siège* et *garde-crotte* rattaché au coffre par la *coquille*. La caisse repose sur le *train*, constitué par deux *essieux* et les quatre *roues*. Toutes ces parties sont bien connues, de même que la signification des mots : *strapontin*, *tablier*, *compas*, *ailettes*, etc.

Ce que l'on connaît moins bien, c'est le mode d'agencement des roues sur les essieux. La plupart des gens se figurent en effet que le *rai* est toujours perpendiculaire au sol, cela pour qu'il soit placé dans les meilleures conditions de résistance à la charge de la voiture. En réalité, il n'en est rien et toujours la *jante* est reportée en dehors. C'est ce qu'on appelle donner de *l'écuanteur* à une roue ; et cela est fait pour permettre aux rais de résister aux chocs latéraux, dus aux inégalités du sol des routes. Actuellement les roues sont généralement *écuées* du quinzième.

Entre le train et la caisse sont les *ressorts*, qui sont de divers types : *droits*, *à pincettes*, *à demi-pincettes*, *en C*, etc., etc. Ils se fixent à l'essieu par des *patins* et à la caisse par des *mains* ; dans ces ressorts, les mains doivent être à charnière, pour assurer le jeu de haut en bas de la caisse sur le train.

Ce jeu, qui assure le confortable, provoque sans cesse des *déplacements verticaux* de la main du conducteur ; mais, pour la voiture attelée, cela n'a pas d'inconvénient, puisque cette main n'est reliée à la bouche du cheval que par des cordons souples, les *guides*, puisque les brancards sont eux-mêmes *verticalement* articulés sur le train dans les voitures

(1) *Gazette des Hôpitaux.*
(2) Voir *Gazette médicale de Paris*, 1900, n° 42.
(3) On désigne ainsi l'endroit où s'assoit le maître.

©BIUM

à 4 roues, et que dans le cas de voitures à 2 roues (brancards fixés au train et rigides), le harnachement est toujours assez lâche.

Cette dernière remarque mérite d'être soulignée, car, dans les voitures mécaniques, il a fallu prendre certaines précautions pour éviter les inconvénients des ressorts ordinaires et modifier la construction en conséquence.

(*A suivre*). Marcel BAUDOUIN.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Guide pratique du Motocycliste; par H. de GRAFFIGNY. — Paris, Hetzel et Cie, 1900, 265 p., 4 fr.

L'auteur, professeur d'automobilisme à l'Association philotechnique, et par conséquent très-compétent, a écrit un livre très clair, à la portée de tous, malgré les explications techniques qu'il renferme.

Si nous le signalons ici, c'est qu'il nous a paru devoir être très utile aux médecins, par ces temps d'automobilisme médical. D'ailleurs beaucoup de nos confrères, devant l'impossibilité de se procurer une voiture solide et suffisante à bon marché, se contentent aujourd'hui de motocycles ; et il est à craindre qu'ils ne doivent d'ici longtemps s'y borner, s'il veulent éviter des déboires.

Dès la page 3 de son ouvrage, M. de Graffigny insiste sur l'intérêt, facile à comprendre, qu'ont les médecins à s'occuper de cette question ; et il cite à ce propos une lettre écrite dès 1897 par l'un de nos confrères à M. B. de Saulnier, dont nous analysions récemment ici même le nouveau volume sur les voitures. Cette lettre est d'un médecin des Hautes-Alpes ; et elle élucide très nettement la question de la dépense d'entretien d'un motocycle, question qui est primordiale pour un instrument professionnel.

En outre de la partie théorique, ce volume renferme des chapitres très intéressants sur les bicyclettes automobiles, les tricycles à pétrole, l'étude des pannes, les règlements relatifs à la circulation des automobiles, sur l'apprentissage du conducteur de motocycles, etc., etc. C'est dire qu'il est excellemment conçu et très pratique. Il complète le volume de B. de Saulnier, dont nous avons récemment parlé.

M. B.

Postes médicaux vacants. — On demande dans un chef-lieu de canton de l'Oise, à deux heures de Paris, un médecin actif. Maison très confortable, avec écurie et remise, à louer de suite. — Trois places de médecin sanitaire maritime sont vacantes sur les paquebots de la Compagnie de navigation mixte à Marseille (lignes d'Algérie, Tunisie et Maroc). Pour les conditions, s'adresser au Dr LOP, 54, rue Cannebière, à Marseille.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE

PARIS. — 93, boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT

Listes des Questions d'Internat et d'Externat

PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE

Par **Marcel BAUDOUIN.**

Vol. in-18, de plus de 200 pages. — Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

LISTE DES JOURNAUX

ÉDITÉS PAR

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS

Gazette Médicale de Paris. — Hebdomadaire illustré. — Directeur : M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Bibliographia Medica. — Mensuel (3.500 fiches). — Directeurs : MM. les Prs RICHET et POTAIN.

Archives provinciales de Chirurgie. — Mensuel. — Directeur : M. Marcel BAUDOUIN.

Revue internationale de Pédagogie comparative. — Mensuel. — Directeur : M. Auguste MAILLOUX.

Archives Médicales de Toulouse. — Bi-mensuel. — Directeur : M. le Pr JEANNEL.

L'Ouest artistique et littéraire. — Mensuel. — Rédacteur en chef : M. HERBINET.

L'INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE imprime, en outre, les publications suivantes :

Bulletin de l'Académie internationale de Géographie botanique.
Bulletin de l'Association française de Botanique.
Le Monde des Plantes.
Mensuels. Directeur : M. H. LÉVEILLÉ.

Le Journal des Avoués.
Le Journal des Huissiers.
Mensuels. Rédacteur en chef : M. DUPARCQ. Administ. : MM. MARCHAL et BILLARD.

Bulletin agricole du Maine. Organe des Syndicats agricoles (6.000 exemplaires). — Mensuel.

Le Salut de Dieu. — Mensuel. — Gérant : M. E. PÉRIER.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe. — Trimestriel.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe. — Trimestriel.

Etc., etc., etc.

IMPRESSIONS RAPIDES EN TOUS GENRES :
Revues et Volumes, etc.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 582.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 44. 3 Novembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Chirurgie à l'Exposition ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Chronique médicale de l'Exposition : L'Assistance publique à Paris en 1900. Petites nouvelles. — Faculté de Médecine : Les cours d'hiver 1900-1901. — Hôpitaux de Paris : Le nouveau Pavillon de Stomatologie à l'Hôpital Saint-Louis. — Médecine et Politique : M. Viger nommé sénateur. — La Médecine aux chandelles : Les « Demi-Vierges » à l'Athénée. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : La question bibliographique. — Chronique professionnelle : Les Automobiles médicales : Notes d'Automobilisme pratique à l'usage des Médecins. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — M. le Dr Napias (de Paris). — Vue de l'Hôpital Lariboisière (Façade principale). — M. le Pr Brouardel (Paris). — M. le Dr Viger, sénateur. — M. le Pr Duclaux (Paris).

BULLETIN

617.91 (07)

La Chirurgie à l'Exposition.

Dans quelques jours, la merveilleuse collection d'Instruments de Chirurgie et Appareils médicaux qui se trouve rassemblée au Champ-de-Mars va être disjointe et dispersée aux quatre coins de la France.

Avant qu'elle ne s'égare dans les musées particuliers, destinés à toujours rester inconnus du grand public médical, répétons une fois de plus quelle est sa valeur et combien grand est son intérêt; répétons que, dans un pays qui se respecte, on devrait tout tenter pour la reconstituer, au moins en partie, à la Faculté de Médecine de Paris, car jamais plus belle occasion ne se présentera !

Supplions donc une fois de plus notre Doyen de faire des démarches spéciales auprès de M. le Ministre de l'Instruction publique, pour se procurer le budget nécessaire aux achats indispensables ; prions encore l'Administration de la World's Fair de 1900 d'abandonner, au futur Musée de Médecine opératoire de notre Faculté, les vitrines qui ont été construites pour l'Exposition rétrospective et qui d'ailleurs ne représentent pas des sommes considérables. Un local a jadis été préparé pour les recevoir ; elles y seront les bienvenues, puisqu'elles occuperont des espaces restés vides depuis de longues années !

Cela fait, qu'on charge un homme compétent de mettre le tout en état et d'enrichir cet embryon de collection publique par des recherches intelligemment opérées chez les détenteurs de ces objets spéciaux; qu'on lui donne, avec un titre officiel, nécessaire chez nous, les moyens de mener l'œuvre à bien. La France aura fait alors quelque chose de nouveau et d'utile !

On agit bien ainsi aux Beaux-Arts, pour la Géographie! Pourquoi ne suivrait-on pas cette excellente coutume dans toutes nos Universités, et en particulier dans les grands centres d'enseignement médical? Notre pays est ainsi fait qu'il n'y a que les institutions officielles qui puissent vivre.

Que l'on crée donc, administrativement, le Musée qui nous manque; et la Faculté de Paris n'aura pas tout à fait, cette fois, perdu l'année courante.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

CHRONIQUE MÉDICALE DE L'EXPOSITION.

614.89

L'Assistance publique à Paris en 1900.

M. le Dr Napias, directeur général de l'Assistance publique, vient, à l'occasion de l'Exposition de 1900, de publier un volume des plus intéressants sur l'Assistance publique de la capitale, à l'époque actuelle. Certes, au Pavillon de la Ville, aux Champs-Elysées, on ne trouve pas de nombreux documents sur les œuvres qu'il dirige ; mais ce livre remplacera avec avantage l'exhibition restreinte de nos hôpitaux, presque réduite au lit fameux à plusieurs places de l'ancien Hôtel-Dieu.....



M. le Dr Napias,
Directeur de l'Assistance publique de Paris.

La belle publication, due à l'initiative de M. Napias, a la prétention d'être une sorte de guide pour l'étude du fonctionnement des divers services de l'Assistance publique. Quand on saura que ce volume est un superbe in-octavo de plus de 800 pages, on se rendra facilement compte de la somme de données qu'il four-

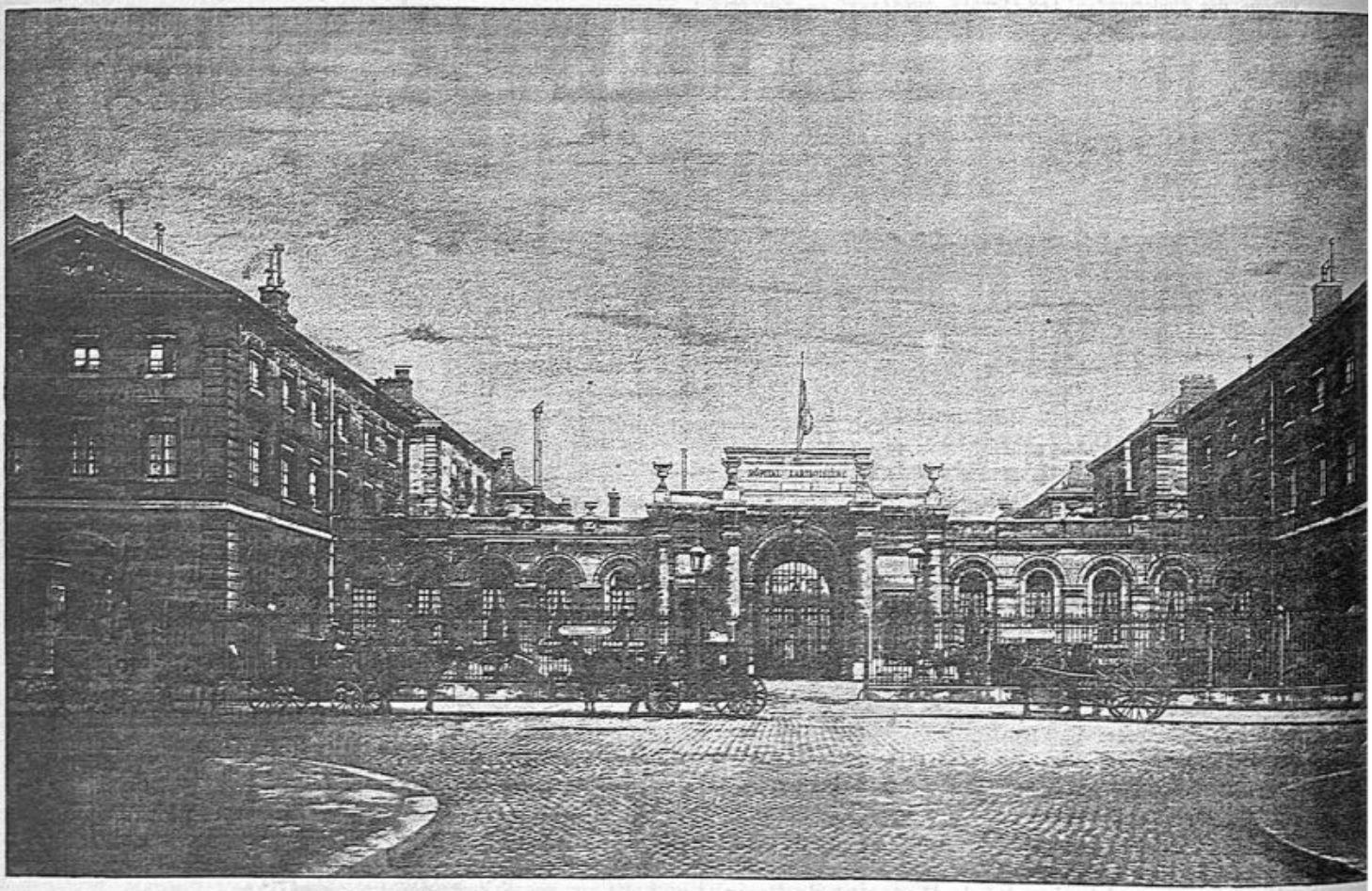

Fig. 146. — Vue de l'Hôpital de Lariboisière (Façade principale) (1).

(1) Thèse Guérard. Steinheil, éditeur.

©BIUM

nit. Mais pourquoi n'a-t-il paru qu'à la fin de l'année et n'a-t-il pas pu être exposé ?

Des illustrations très nombreuses lui impriment un réel cachet artistique et il nous suffira de rappeler les principales : la « médaille de Dupuis (*Maternité*, 1883), le portrait de Mme Necker, l'antiphonaire de la Charité (Sainte-Cécile), les portraits de Davenne, Husson, Rossini, les vieux plans d'hôpitaux, etc., l'antiphonaire de l'Assomption et de la prise de Jérusalem, la statue de Charcot à la Salpêtrière, les Amours malades et guéris, le Laboratoire (peinture de la Charité), le buste de Mme Chardon, ceux des Galignani, les portraits de Mme Rossini, de Montyon, le Sommeil léthargique (la Charité), » qui sont intercalées dans le texte, pour qu'on puisse apprécier de suite la valeur historique de ce consciencieux travail.

Dans la première partie est résumée l'histoire de l'Administration jusqu'en 1849 d'abord, puis jusqu'en 1899. Dans la seconde, on trouvera décrits les divers services, le personnel, le mode de fonctionnement des différentes parties de cette grande Institution, son régime financier, etc.

Dans la dernière enfin, à chaque établissement hospitalier une monographie spéciale est consacrée, et est accompagnée de multiples illustrations, excellemment exécutées par deux directeurs d'hôpitaux, qui sont des artistes photographes, MM. Gillet et Montain.

Il est absolument imposible, comme on le pense bien, de résumer ici chacun de ces chapitres ; aussi ne pouvons-nous qu'y renvoyer le lecteur s'intéressant à ces questions si importantes pour la grande cité parisienne.

Petites Nouvelles.

Visites-Conférences. — Au pavillon de la Ville de Paris, visites sous la direction de M. Masson, inspecteur général de l'Assainissement de Paris, Conférences organisées par la direction du Laboratoire municipal. De 2 h. à 5 heures, au rez-de-chaussée de la Ville de Paris, section du Laboratoire municipal, conférence de M. Truchon, chimiste principal du Laboratoire : *les Organismes vivants des eaux de rivière et ceux des eaux de source ; les parasites des matières alimentaires (fromage, viande, etc.) ; l'application des rayons X à l'examen des engins explosifs.*

Accident à l'Exposition. — Une explosion, qui a fait cinq victimes s'est produite dans la Classe 20 réservée aux moteurs à gaz. Un moteur était en plein fonctionnement, quand tout à coup la machine fut violemment arrachée du sol et projetée en avant, tandis que le plancher sur lequel elle était fixée volait en éclats sur une longueur d'environ dix mètres. En même temps, une formidable détonation retentissait provenant du sous-sol où sont installées les conduites de gaz servant à alimenter les moteurs. Bien que les galeries fussent à ce moment à peu près désertes, cinq visiteurs cependant ont été assez grièvement blessés par les débris de bois et de fontes projetés par la force de l'explosion. Ce sont : 1° M. Z...., qui a eu le péroné fracturé ; 2° M. X..., blessé à la jambe gauche ; 3° M. T..., contusion à la poitrine ; 4° M. R..., blessure à la tête ; 5° M. B..., contusionné aux jambes et à la poitrine. Ces deux derniers ont été transporté à l'hôpital Necker.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Les Cours d'Hiver 1900-1901.

Les cours du semestre d'hiver auront lieu dans l'ordre suivant, à partir du 1er novembre 1900.—Cours. *Physique biologique* : M. Gariel : La méthode graphique et ses applications aux sciences biologiques. Applications à la physiologie et à la médecine, de la mécanique, de la chaleur et de l'électricité, lundi, mercredi, vendredi, à 5 h., amphithéâtre de Physique et de Chimie, à la Faculté. — *Anatomie* : M. Farabeuf : Parties sous-ombilicales du corps humain, lundi, mercredi, vendredi, à 4 h., Grand Amphithéâtre de la Faculté. — *Histologie* : M. Mathias-Duval (M. Launois, agrégé, chargé de cours) : Les Organes génitaux chez l'homme et chez la femme ; La Fécondation, mardi, jeudi, samedi, à 4 h., Grand Amphithéâtre de la Faculté. — *Physiologie* : M. Richet : Nutrition ; circulation ; respiration ; digestion ; fonctions du système nerveux, mardi, jeudi, samedi, à 5 h., Grand Amphithéâtre de l'École pratique. — *Pathologie chirurgicale* : M. Lannelongue (M. Broca (Auguste), agrégé chargé de cours) : Les maladies des membres, lundi, mercredi, vendredi, à 3 h., Grand Amphithéâtre de la Faculté. — *Pathologie médicale* : M. Hutinel : Maladies de l'appareil circulatoire, mardi, jeudi, samedi, à 3 h., Grand Amphithéâtre de la Faculté. — *Pathologie expérimentale et comparée* : M. Chantemesse : Pathologie infectieuse expérimentale, mardi, jeudi, samedi, à 5 h., Amphithéâtre du Laboratoire de Pathologie expérimentale à l'École pratique. — *Anatomie pathologique* (Fondation Dupuytren) : M. Cornil : L'inflammation en général ; applications à l'anatomie pathologique spéciale des voies respiratoires ; les tumeurs étudiées spécialement dans la glande mammaire, lundi, vendredi, à 5 h., Petit amphithéâtre de la Faculté, mercredi, à 2 h., École pratique. — *Thérapeutique* : M. Landouzy : Médication hydro-minérale (*suite*). — Physiothérapie : air, eau, climats, électricité, lumière, chaleur, froid, mouvement (mécanothérapie) étudiés en tant que qu'éléments de médications, lundi, mercredi, vendredi, à 3 h., Grand Amphithéâtre de l'École pratique. — *Pharmacologie et matière médicale* : M. Pouchet : Étude des modificateurs du système nerveux central (*suite et fin*) : IIe Groupe : Modificateurs de la thermogénèse ; Anthithermiques ; Analgésiques ; IIIe Groupe, Modificateurs à action primitive centrale et à action secondaire (reflexe périphérique, mardi, jeudi, samedi, à 4 h., Amphithéâtre de Pharmacologie à la Faculté. — *Conférences de Médecine légale* : M. Brouardel : Conférences de Médecine légale, lundi, mercredi, vendredi, à 2 h., à la Morgue.



M. le Pr Brouardel, Doyen.

Cliniques. — (Visite des malades tous les matins). — *Cliniques médicales* : M. Jaccoud, mardi, samedi, à 10 h., à la Pitié ; M. Hayem, mardi, samedi, à 10 h., à l'hôpital Saint-Antoine ; M. Dieulafoy, mercredi, samedi, à 10 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu ; M. Debove, mardi, samedi, à 10 h., à l'hôpital Beaujon. — *Cliniques chirurgicales* : M. Duplay (M. Walther, agrégé, chargé de cours), mardi, vendredi, à 9 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu ; M. Le Dentu, mardi, vendredi, à 9 h. 1/2, à l'hôpital Necker ; M. Tillaux, lundi, mercredi, vendredi, à 9 h. 1/2, à la Charité ; M. Terrier, mardi, vendredi, à 9 h. 1/2, à la Pitié. — *Clinique de Pathologie mentale et des maladies de l'encéphale* : M. Joffroy, lundi, vendredi, à 2 h. 1/2, à l'asile Sainte-Anne. — *Clinique des Maladies des enfants* : M. Grancher (M. Marfan, agrégé, chargé de Cours), lundi, vendredi, à 10 h., à l'hôpital des Enfants-Malades. — *Clinique des Maladies cutanées et syphili-*

©BIUM

tiques: M. Fournier, mardi, vendredi, à 10 h., à l'hôpital Saint-Louis. — *Clinique des maladies du système nerveux*: M. Raymond, mardi, vendredi, à 10 h., à la Salpêtrière. — *Clinique ophtalmologique*: M. Panas, lundi, vendredi, à 9 h., à l'Hôtel-Dieu. — *Clinique des maladies des voies urinaires*: M. Guyon, mercredi, samedi, à 9 heures à l'hôpital Necker. — *Cliniques d'accouchements*: M. Pinard, lundi, vendredi, à 10 h., à la clinique d'accouchements, Clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal; M. Budin, mardi, samedi, à 9 h., à la Clinique d'accouchements, Clinique Tarnier, rue d'Assas.

Conférences. — *Chimie biologique*: M. Chassevant, agrégé; Les principes constitutifs des êtres vivants; Les tissus et liquides de l'organisme; Sang; Urine, mardi, jeudi, samedi, à 3 h., Amphithéâtre de Physique et de Chimie, à la Faculté. — *Anatomie*: (Cours du Chef des Travaux): M. Rieffel chef des travaux anatomiques; Colonne vertébrale; Thorax, mardi, jeudi, samedi, à 6 h., Grand Amphithéâtre de l'École pratique. — *Pathologie générale élémentaire*: M. Widal, agrégé: Eléments de pathologie générale; Applications à la séméiologie et au diagnostic des maladies, mardi, jeudi, samedi, à 5 h., Grand Amphithéâtre de la Faculté. — *Pathologie interne*: M. Ménétrier, agrégé: Maladies de l'appareil respiratoire, lundi, mercredi, vendredi, à 6 h., Petit Amphithéâtre de la Faculté. — *Pathologie externe*: M. Mauclaire, agrégé: Maladies chirurgicales de la poitrine et de l'abdomen: lundi, mercredi, vendredi, à 4 h., Grand Amphithéâtre de l'École pratique. — *Médecine légale*: M. Thoinot, agrégé: Les blessures, lundi, mercredi, vendredi, à 4 h., Petit Amphithéâtre de la Faculté. — *Hygiène*; M. Wurtz, agrégé: Conférences pratiques d'hygiène, lundi, mercredi, vendredi, à 5 h., Laboratoire d'hygiène. — *Obstétrique*: M. Lepage, agrégé: Grossesse et accouchement physiologiques; Pathologie de la grossesse, mardi, jeudi, samedi, à 6 h., Petit Amphithéâtre de la Faculté. — *Maladies de la peau*: M. Gaucher, agrégé: Dermatoses diathésiques, dimanche, à 10 h. 1/2, à l'hôpital Saint-Louis.

Travaux pratiques. — *Physique biologique*: M. Weiss, agrégé, chef des Travaux: Travaux pratiques de physique biologique, mardi, vendredi, de 9 h., à 11 h., à l'École pratique. — *Chimie biologique*: M. Hanriot, agrégé, chef des Travaux: Manipulations de chimie biologique; Conférences et démonstrations, mardi, jeudi, samedi, de 9 h., à 11 h., à l'École pratique. — *Dissection*: M. Rieffel, chef des Travaux anatomiques: Dissection; Démonstrations par les prosecteurs et les aides d'anatomie, tous les jours de 1 h., à 3 h., à l'École pratique. — *Histologie*: M. Retterer, agrégé, chef des Travaux: Travaux pratiques d'histologie (1re année: lundi, mercredi, de 9 h., à 11 h., à l'École pratique. — *Anatomie pathologique*: M. Brault, chef des Travaux: Exercices pratiques d'anatomie pathologique; Conférences et démonstrations, tous les jours de 1 h. à 3 h., à l'École pratique. — *Parasitologie*: M. Guiart, chef des Travaux: Parasitologie; Conférences et démonstrations, lundi, mercredi, vendredi, de 1 h., à 3 h., à l'École pratique.

HOPITAUX DE PARIS.

617.6

Le nouveau pavillon de Stomatologie à l'hôpital Saint-Louis.

On a ouvert, cette semaine, à l'Hôpital Saint-Louis les nouveaux bâtiments du service de Stomatologie et de chirurgie dentaire.

Depuis quelques années, dit le *Temps*, ce service avait pris une importance considérable. Le nombre des malades qui en 1894 était de 2,000 par an pour deux jours de consultation par semaine, s'était élevé jusqu'à 3,361 en 1898 et à 5,086 en 1899. L'insuffisance manifeste du local, les conditions défectueuses de l'installation avaient provoqué les réclamations légitimes du chef de service, M. le Dr A. Combe. Des rapports adressés au directeur de l'Assistance publique et au Conseil de surveillance démontraient, avec des statistiques bien établies, qu'à cette consultation, devenue très importante, il se présentait souvent des complications graves d'origine dentaire, fistules, nécrose des maxillaires abcès ou phlegmons, qui nécessitaient des interventions opératoires sous chloroforme. Pour toutes ces petites opérations, il fallait avoir recours à l'obligeance des chefs de grande chirurgie, qui voulaient bien, pour la circonstance, mettre une salle d'opérations à la disposition de ces malades.

Une autre question s'imposait à l'attention de l'Assistance publique. L'antisepsie devait, à l'hôpital Saint-Louis plus qu'ailleurs encore, être pratiquée de la façon la plus rigoureuse; il fallait éviter toute espèce de contagion possible par les instruments, à cause du caractère particulier des maladies traitées à cet hôpital. Le budget ne permettait pas de faire face aux dépenses d'un bâtiment nouveau, et, malgré l'avis tout à fait favorable du Conseil de surveillance et des inspecteurs, les choses en restaient là.

M. Faillet, conseiller municipal du quartier, mis au courant de cette situation qu'il déclara inacceptable, prit cette cause en mains, s'en fit l'avocat au Conseil municipal, multiplia ses démarches, et, après dix-huit mois d'efforts, fit enfin voter les fonds spéciaux.

Ce nouveau pavillon de chirurgie est composé d'une vaste salle de clinique et d'une salle d'opération séparées, l'une de l'autre, par une chambre d'appareils de stérilisation, qui déversent, dans les deux pièces voisines, des eaux stérilisées, des eaux chaudes et froides ayant bouilli. C'est là aussi que sont installées les étuves, que sont stérilisés les instruments et les objets de pansements. Cet isolement de la chambre des appareils est d'une heureuse disposition. Dans les deux salles, on a disposé dix lavabos et vidoirs à eau courante, des tables de lave blanche qui supportent des bouilloires, où sont déposés tous instruments, daviers, etc., qui ont servi. De grandes baies vitrées donnent un jour magnifique; tout est peint en blanc; il y a cinq fauteuils d'examen pour le chef de service, M. le Dr Anthelme Combe, le médecin adjoint, M. le Dr Chomprez, et les assistants.

L'installation électrique y est parfaite; de nombreuses lampes pour les journées sombres, des postes spéciaux pour adapter des lampes portatives destinées à éclairer la cavité buccale pour les examens ou les opérations délicates; un tableau où se fait la transformation de l'électricité d'éclairage en électricité galvano-caustique (une série de cautères de toutes formes peut s'adapter sur ce tableau); plus loin, une autre installation d'électricité dans une chambre noire où se fait l'éclairage de la face par transparence (une lampe dans la bouche du malade) pour le diagnostic des sinusites et des affections des os de la face.

Enfin, comme complément à la salle d'opérations, est annexée une chambre de repos où restera pendant quelques heures le malade opéré qui a été endormi, qu'on ne peut pas renvoyer immédiatement et qui cependant ne doit pas être hospitalisé. Sur le même plan que cette salle, un cabinet pour le chef de service, avec microscope, etc.

Cette belle installation, dit notre ami Charlier-Taleur, est le premier service complet créé dans les hôpitaux de Paris; elle peut aujourd'hui servir de modèle pour des créations semblables. Il est à regretter que cette inauguration n'ait

©BIUM

pu avoir lieu au mois d'août. Il eût été, en effet, très intéressant de montrer cette installation aux membres français et étrangers des Congrès de Stomatologie et de Chirurgie dentaire.

LES MÉDECINS ET LA POLITIQUE.

61.92
M. le Dr VIGER, nommé Sénateur.

Un de nos confrères, ancien Ministre de l'Agriculture, vient d'entrer au Sénat. Dans le Loiret, la succession au Sénat de M. Fousset a été, en effet, briguée par M. le Dr Viger, député de la 2e circonscription d'Orléans, ancien ministre.



M. le Dr Viger, Sénateur.

La polémique a été assez vive entre MM. Viger et Julin, son concurrent, car ce dernier est parent de l'ex-ministre de l'agriculture. Enfin, une troisième candidature s'était produite, celle du Dr Riu, socialiste.

M. le Dr Viger a été élu par 462 voix sur 752 votants. C'est un succès qui est très méritoire. Espérons que notre excellent confrère sera au Palais du Luxembourg aussi écouté qu'au Palais Bourbon. M. le Dr Viger, au Sénat comme à la Chambre, représentera l'Agriculture. « M. Viger, dit le *Figaro*, est, en effet, l'agriculteur du parti radical, comme M. Méline est l'agriculteur du parti modéré. Ses convictions politiques sont très ancrées; mais ses convictions agricoles sont indéracinables. Il a pour lui le blé, le maïs, la betterave, l'orge, la pomme de terre. Etonnez-vous après cela qu'il soit imbattable et qu'il soit indifféremment élu à la Chambre ou au Sénat. M. Viger est né à Jargeau, dans le Loiret, le 18 octobre 1843. A suivi toute la filière électorale : maire d'abord, puis conseiller général et député. Entré à la Chambre en 1885, il a été Ministre de l'Agriculture dans le cabinet Dupuy, dans le cabinet Casimir-Perier; de nouveau dans le cabinet Dupuy, puis dans le cabinet Bourgeois, dans le cabinet Brisson, et vraisemblablement il n'a pas fini. Un jour ou l'autre, l'Agriculture aura encore besoin de ses bras. Il peut attendre d'autant plus patiemment que le voilà, maintenant, loti pour neuf ans! Au physique, M. Viger ressemble à Coquelin, et la ressemblance se complète par ce fait que le nouveau sénateur est un homme très gai, très enjoué, d'esprit très fin, et de manières très rondes. »



La Médecine aux Chandelles.

Les « Demi-Vierges » à l'Athénée.

Pièce très fin de siècle, dit-on, qui nous a paru plutôt vieillotte à l'Athénée, dans la reprise très brillante que vient de monter notre confrère, M. le Dr Deval. Il n'y a pas désormais, dans la citation de ce titre de Dr, la moindre indiscrétion, puisque le programme de l'abonnement au théâtre est pourvu, depuis cette année, de cette mention qui, semble-t-il, a une certaine valeur au point de vue suggestion. C'est, en effet, très bien porté pour un docteur en médecine d'être directeur de théâtre : tels P. Véron et Bertrand. Il y a bien des savants et des médecins très distingués qui sont percepteurs : tel le Dr Gustave Lebon !

De plus, ce n'est point banal pour un médecin d'avoir à remettre sur pied des « Demi-Vierges », dans un décor aussi mondain. Le chirurgien ne se charge-t-il pas parfois d'un tel replâtrage! Mentionnons au moins le rôle du Dr Kraus, qui a, dans cette œuvre vigoureuse, le mérite d'être un amoureux sincère et la mauvaise chance d'avoir jeté son dévolu sur une méchante espiègle, qui change de fiancé comme de chemise... Et ce n'est pas peu dire !

Marc Ell.

NÉCROLOGIE.

M. le Dr D. E. Siegenbeck van Heukelom, professeur d'Anatomie pathologique à la Faculté de Médecine de Leyde. — M. le Dr Maximino Teijeiro, professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Santiago (Espagne). — M. le Dr Eugène Kotliar, privatdocent de pharmacologie à l'Académie militaire de Médecine de Saint-Pétersbourg. — M. le Dr John Frederick France, ancien lecteur d'Ophtalmologie à Guy's Hospital Medical School de Londres. — M. le Dr Alfred Shewen, lecteur de Médecine à l'Université de Sydney. — M. le Dr William Webb Browning, professeur d'anatomie au Long Island College Hospital de Brooklyn. — M. le Dr Jules Bassot (de la Voulte-s-Rhône). — M. le Dr Bonnefin, doyen du corps médical de Bordeaux. — M. le Dr Hameau (de Laventi). — M. le Dr Merlin-Lemas (de Saint-Victurnien).

©BIUM



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 5 au 10 novembre 1900. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 5, 1er (Oral, N. R. salle nº 1 (Faculté) : MM. Rémy, Poirier, Mauclaire; M. Richet (censeur). — 1er (Chirurgein-dentiste, (Faculté) : MM. Retterer, Sébileau, Launois; M. Heim. — 5e (1re partie, 2e série, Chirurgie, Hôtel-Dieu): MM. Tillaux, Reclus, Broca (Aug.); M. Hayem (censeur). — 5e (1re partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Lejars, Legueu. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Mery; M. Teissier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Lepage, Varnier; M. Desgrez (supp.).

Mardi 6, 1er (Chirur.-dentiste, salle nº (Faculté) : MM. Blanchard, Schwartz, Quenu; M. Rémy (censeur). — 2e (N. R.) : MM. Gautier, Retterer, Langlois; M. Chassevant. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Charité) : MM. Guyon, Campenon, Hartmann; M. Proust (censeur). — 5e (2e partie, Chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Jaccoud, Chauffard, Dupré. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Hutinel, Chantemesse, Ménétrier; M. Charrin. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Maygrier, Wallich; M. André (suppl.).

Mercredi 7 : 1er (Chirurgien-dentiste, Faculté) : MM. Poirier, Sébileau, Launois; Gariel (censeur). — 3e (Doctorat, A. R.) : MM. Reclus, Wallich, Mauclaire; Hanriot. — 5e (1re p., Chirurgie, 1re série): MM. Terrier, Segond, Delbet, Necker; Fournier (censeur). — 5e (1re p., Chirurgie, 2e série, Necker : MM. Delens, Walther, Legueu. — 5e (2e p., Chirurgie, 3e série) : MM. Hayem, Wurtz, Méry; Broca (Aug.).

Jeudi 8. — 1er (Chirurgien-dentiste, Faculté) : MM. Campenon, Launois, Thiery; Pouchet (censeur); 3e (1re p., Oral, N. R.): MM. Le Dentu, Schwartz, Bonnaire. — 3e (2e p., N. R.): MM. Dieulafoy, Blanchard, Roger. — 3e (2e p., N. R.:: MM. Cornil, Achard, Vaquez. — 4e (Doctorat) : MM. Debove, Charrin, Teissier; Marfan.

Vendredi 9. — 1er, (Chirurgien-dentiste, Faculté) : MM. Rémy, Poirier, Gley; Ch. Richet (censeur), Heim. — 5e, (1re pe)., (Chirurgie, Pitié) : MM. Delens, Segond, Walther; Reclus (censeur). — 5e, (2e partie, Pitié) : MM. Landouzy, Wurtz, Méry; Legueu. — 5e, (1re pe). (Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Lepage, Wallich; Delbet (suppl.).

Samedi 10. — 1er, (Chirurgien-dentiste, Faculté) : MM. Richelot, Quénu, Langlois; Gley (censeur), Broca (André). — 5e, (1re partie, Charité) : MM. Berger, Thierry, Albarran; Le Dentu. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Raymond, Roger, Vaquez; Achard. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Cornil, Chantemesse, Thiroloix; Debove (censeur), Ménétrier. — 5e, 2e partie (2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Chauffard, Marfan. — 5e, (1re pe). (Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bar, Bonnaire; Chassevant (suppl.).

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 7 novembre*, à 1 heure. — M. Morhange : *Contribution à l'étude de la gingivite expulsive et de son traitement;* MM. Tillaux, Brissaud, Lejars, Gilles de la Tourette. — M. Kaplan : *Contribution à l'étude du charbon, son état actuel en Beauce;* MM. Brissaud, Tillaux, Lejars, Gilles de la Tourette. — M. Martial : *Hémiplégie traumatique;* MM. Brissaud, Tillaux, Lejars, Gilles de la Tourette. — M. Dumont : *Traitement des différentes formes du paludisme et de la fièvre bilieuse hémoglobinurique par le bleu de méthylène;* MM. Landouzy, Gaucher, André, Desgrez. — M. Liron : *Etude chimique, physiologique et clinique sur l'aspirine (acide acetylsalicylique;* MM. Landouzy, Gaucher, André, Desgrez.

Jeudi 8, à 1 heure. — M. Housquain : *La fièvre jaune (épidémiologie, pathogénie, prophylaxie);* MM. Proust, Raymond, Wurtz, Dupré. — M. Touraille : *Epilepsie fonctionnelle, primitive et héréditaire de cause et d'origine alcoolique. Son traitement médical par le bromure de strontium;* MM. Raymond, Proust, Wurtz, Dupré. — M. Nicolaenkoff : *Anesthésie par la cocaïnisation de la moelle;* M. Richelot, — M. Wintrebert : *Des luxations de l'astragale par rotation;* MM. Berger, Richelot, Albarran, Hartmann.

Cours. — L'enseignement de la Faculté de Médecine a rouvert ses portes le jeudi 1er novembre. Signalons le cours de M. André Broca, sur « *la méthode graphique et ses applications aux sciences biologiques* » ; celui de M. Proust : « *Du rôle de l'air, des eaux et du sol dans l'étiologie de la prophylaxie des maladies ; la variole ; la vaccine ; de la nécessité de l'obligation des vaccinations et revaccinations* ; celui de M. Brouardel, sur « *les Empoisonnements* », etc.

Examens. — M. Panas, professeur de clinique ophtalmologique, est dispensé du service des examens pendant l'année scolaire 1900-1901.

Examens pour le diplome de chirurgien-dentiste. — Deux sessions d'examens pour le diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvriront, pendant l'année scolaire 1900-1901 : la première, le 5 novembre 1900; la deuxième, le 28 mai 1901. Les consignations seront reçues aux dates ci-après désignées. *Première session* : 1er examen, les 22 et 23 octobre 1900 ; 2e examen, les 19 et 20 novembre 1900 ; 3e examen, les 17 et 18 décembre 1900. *Deuxième session* : 1er examen, les 13 et 14 mai 1901 ; 2e examen, les 3 et 4 juin 1901 ; 3e examen, les 24 et 25 juin 1901. Les examens auront lieu aux dates ci-après désignées : *Première session* : 1er examen, du 5 au 17 novembre 1900 ; 2e examen, du 3 au 15 décembre 1900 ; 3e examen du 7 au 19 janvier 1901. *Deuxième session* : 1er examen, du 28 mai au 1er juin 1901 ; 2e examen, du 17 au 22 juin 1901 : 3e examen, du 8 au 20 juillet 1901.

Enseignement médical libre à Paris. — *Hôpital Saint-Antoine.* — M. Béclère : tous les dimanches (depuis le 4 novembre), à 10 heures, conférence sur les premières notions de radiologie, indispensables à la pratique de la radioscopie et de la radiographie médicales. Après chaque conférence, présentation et examen radioscopique des malades.

Conférences d'Ophtalmologie à Paris. — M. le Dr R. Dreyer-Dufer commence le lundi 12 novembre 1900, à 10 h. 1/4, à la clinique médicale de la Faculté de l'hôpital Saint-Antoine, Pavillon Moïana, des *Conférences pratiques d'Ophtalmologie* (Examen de l'œil. Maladies des yeux que doit connaître le médecin. Rapports des maladies des yeux avec les maladies générales). Il les continuera tous les lundis à la même heure.

Ecole de Médecine de Besançon. — M. le Dr Chapoy, professeur de clinique chirurgicale, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite Ecole. — Un Concours s'ouvrira, le 27 mars 1901, devant la Faculté de Médecine de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de Médecine de Besançon. — Un Concours s'ouvrira, le 8 juillet 1901, devant l'Ecole supérieure de Pharmacie de Nancy, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'Ecole de médecine de Besançon.

Ecole de Médecine de Dijon. — M. Hurion est chargé d'un cours de physique.

©BIUM

Ecole de Médecine de Rennes.—M. le Dr A. C. Duhamel est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux d'anatomie et d'histologie.

Ecole de Pharmacie de Paris. — A l'*Ecole de Pharmacie*, l'ouverture des cours aura lieu le samedi 3 novembre. M. Coutant professera un cours libre sur « *la Législation de la Pharmacie* ».

Faculté des Sciences de Paris. — M. le Pr Duclaux commencera son cours de chimie biologique, le mardi 6 novembre, à deux heures et demie, à l'Institut Pasteur, rue Dutot, 25, et le continuera les mardis et jeudis suivants à la même heure. Il étudiera les fermentations des matières albuminoïdes et de la digestion.—M. le Pr J. Chatin commencera son cours d'histologie (fondation de l'Université de Paris), le mercredi 7 novembre, à onze heures, rue de l'Estrapade, 18, et le continuera les samedis et lundis suivants, à la même heure. Il traitera de la cellule et de la biologie cellulaire, puis il étudiera l'appareil digestif des invertébrés au point de vue de l'histologie comparée. Les travaux pratiques d'histologie comparée auront lieu les mardis, de midi à trois heures, dans le laboratoire, sous la direction du professeur.

Accident de voiture. — M. Girard, préparateur à la Faculté des Sciences, a été victime dernièrement d'un accident de voiture. M. Girard avait pris place dans un fiacre qui fut heurté violemment par un breack que conduisait un marchand de chevaux. Le cocher de M. Girard ne put éviter le choc et, son voyageur fut atteint en pleine poitrine par un timon du break. On transporta le blessé dans la pharmacie la plus proche, où les premiers soins lui furent donnés; de là, il fut conduit, sur sa demande, à son domicile.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — Amphithéatre d'Anatomie. — *Saison d'hiver* 1900-1901. — MM. les élèves internes et externes des hôpitaux et hospices sont prévenus que les travaux anatomiques, sous la direction de M. le Dr Quénu, commenceront le *vendredi 9 novembre 1900*. Des conférences sur l'histologie normale et pathologique seront faites par M. le Dr Macaigne, chef du Laboratoire. MM. les élèves seront chaque jour exercés, sous sa direction, au maniement du microscope. — *Nota*. Les microscopes et autres instruments nécessaires aux recherches histologiques seront mis gratuitement à la disposition de MM. les Élèves par l'Administration de l'Assistance publique.

Concours de l'Internat. — *Candidats militaires*. — Question orale : « *Arrière-cavité des épiploons ; Symptômes et diagnostic de la phlegmatia alba dolens* ».

Hôpitaux de Lyon. — Le *Concours de l'Internat* vient de se terminer par la nomination de MM. Servonat, Trillat, Jules Favre, Thiers, Pellanda, Vial, Dauvergne, Rivière, Bonnamour, Condamin, Morel, Reynard, Delay, Porot, internes titulaires. Ont été nommés *internes provisoires*, pour une période d'une année, MM. Cabaud, Moindrot, Allamagny, Gimbert, Cavaillon, Latarjet, Duvernay, Leriche, Pallasse, Duroux, Moreau, Robert, Challaye, Marque, Traversier. La trousse d'honneur *prix Bonnet* a été, suivant l'usage, attribuée à M. Servonat, doyen de la nouvelle promotion.

Hôpital de Marseille. — Le lundi 14 janvier 1901, à trois heures, un concours public sera ouvert à l'Hôtel-Dieu, pour une place de chirurgien-adjoint des hôpitaux.

Hôpitaux de Bordeaux. — Le *Concours de l'Externat* vient de se terminer par la nomination de MM. Guimbellot, Peyronny, Cazamian, Jeannicot, Pezet, Saligue, Boutin, Cazeneuve, Carmouze, Chauliac, Penard (Marcel), Boloquy, Lafon, Pouillot, Puns, Dessalle, Dhost, Pouchot de Champtassin, Lannelongue, Lailheugue, Parenteau, Méline, Baudon, Galtier, Philip, Fournial, Testut, Dhaurt, Morin, Fraysse, Busquet, Hirigoyen, Bonnet, Dudon, Valentino, Mlle Dubreuilh, MM. Alzieu, Dufourt, Boismoreau, Brouqueyre, Corcelle, Quéré, Vaillant.

Hôpital de Cette.—M. le Ministre des Travaux publics, M. Baudin, à Cette, a visité récemment l'hôpital.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures*. — M. Vigier, de Paris, pharmacien, et les Drs Manquat, ancien professeur agrégé du Val-de-Grâce, médecin consultant à Nice, et Lagrange, professeur agrégé à la Faculté de Bordeaux, posent leur candidature, le premier, à la place vacante dans la section de pharmacie, les derniers, au titre de Correspondant national.

Société centrale de Médecine vétérinaire. — La Société centrale de Médecine vétérinaire a tenu cette semaine, sa séance annuelle sous la présidence de M. Benjamin. M. Chauveau, membre de l'Institut, inspecteur général des Écoles vétérinaires, y a prononcé l'éloge de M. Toussaint, ancien professeur à l'Ecole vétérinaire de Toulouse. La séance s'est terminée par la proclamation des récompenses suivantes. Médailles d'or : MM. Bourgès, vétérinaire en premier au 1er régiment d'artillerie de Marine, et Lebrun, vétérinaire à Percy (Manche). Médailles d'argent grand module : MM. Louis Bedel, vétérinaire à Dozulé (Calvados), et Decarme, vétérinaire à Epernay (Marne). Médailles d'argent : MM. Jacquot, vétérinaire à Saint-Nicolas-du-Port (Meurthe-et-Moselle), Chaussé, vétérinaire à Angers, Paul Grenier, vétérinaire à Pont-l'Evêque (Calvados), et Mouilleron, vétérinaire de la Compagnie des omnibus à Paris. Prix Paugoué : Ce prix est partagé entre MM. Bouchet, vétérinaire à Creil (Oise), Joly, vétérinaire en pre-

©BIUM

mier au 7e régiment de dragons, Le Calvé, vétérinaire en second au 11e escadron du train des équipages, le docteur Nicolas, vétérinaire en second au 18e escadron du train des équipages, et Pader, vétérinaire en premier au 19e régiment d'artillerie.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Sont nommés Chevaliers de la Légion d'honneur : Le médecin-major de 2e classe Fournial (11 ans de service, 5 campagnes) : n'a cessé de prodiguer des soins éclairés à tout le personnelde la mission Foureau-Lamy, tant pendant les marches que pendant les nombreux combats qu'elle a soutenus ; le médecin-major de 2e classe Haller (10 ans de service, 6 campagnes, blessure de guerre) : a montré le plus grand dévouement au cours de la mission, a été blessé au combat du 2 mai 1900. — Sont proposés pour le grade de médecin-major de 1re classe : le médecin-major de 2e classe Adriet. A dirigé les opérations sanitaires avec beaucoup de savoir-faire et a déployé un grand zèle pendant le combat d'In-Rahr, en faisant ramasser et soigner les blessés sous le feu de l'ennemi. — Est proposé pour le grade de médecin-major de 2e classe, le médecin aide-major de 1re classe Leniez. A déployé le plus grand zèle pendant toutes les opérations de la colonne ; a prodigué aux blessés et aux malades, en particulier aux typhoïdiques, les soins les plus éclairés et les plus dévoués. — M. Piquot, médecin-major de 1re classe, des hôpitaux militaires de la division d'occupation de Tunisie, est désigné pour le 4e bataillon du 3e tirailleurs envoyé en Indo-Chine. — M. Lehmann, médecin-major de 2e classe, du 4e bataillon d'infanierie légère d'Afrique, est désigné pour les compagnies du 4e bataillon d'infanterie légère d'Afrique envoyées en Indo-Chine. — M. Masson, médecin-major de 2e classe, du 1er régiment étranger, est désigné pour le 1er bataillon du 4e de tirailleurs algériens envoyé en Indo-Chine. — M. Leniez, médecin aide-major de 1re classe, du groupe des batteries du 38e d'artillerie, désigné pour la Chine (non embarqué), est désigné pour les batteries du 38e d'artillerie envoyées en Indo-Chine.

Ecole du Service de Santé militaire. — Le *Journal Officiel* publie la liste des bourses, demi-bourses et trousseaux accordés cette année à 85 jeunes gens admis à l'Ecole du Service de Santé militaire. — Sont nommés élèves à cette Ecole les candidats Grenier et Sergent, qui occupaient les numéros 101 et 102 sur la liste de classement.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de deuxième classe Roquemaure, embarqué sur la *Meurthe*, à Brest, et M. Gachet, officier du même grade, sont autorisés à permuter. — M. Roquemaure, médecin de deuxième classe du cadre de Brest, est désigné comme médecin-major des troupes appelées à servir dans le territoire militaire du Chari. — MM. les médecins de deuxième classe dont les noms suivent ont été autorisés à prendre part au concours qui s'est ouvert à Brest le 22 octobre 1900, pour un emploi de prosecteur d'anatomie à l'Ecole annexe de Médecine navale de ce port : MM. Chabanne, Mesny, Meslet, Boudon, Charézieux. — M. le médecin de première classe Taddéi, dit Torella, du port de Toulon, est désigné pour aller servir sur le *Guichen* (escadre de l'Extrême-Orient, en remplacement de M. Mayolle. — M. le médecin de 2e classe Lassignardie embarque sur le vaisseau-école *Le Borda*. — Le médecin de 1re classe Mathé, médecin-major du *Marigot* (service central de la Marine au Sénégal), est inscrit d'office au tableau d'avancement pour le grade de médecin-principal, pour services exceptionnels à Dakar. « Resté le seul officier de la station, après le décès du commandant de la Marine et du directeur du port, le Dr Mathé a assumé immédiatement avec une décision et un sang-froid dignes des plus grands éloges, toutes les responsabilités qui résultaient de cette situation d'exceptionnelle gravité. — M. le Ministre de la marine a accordé un témoignage de satisfaction à M. le Dr Lepinte.

Promotions au grade de médecin de première classe : M. Durand. — *Réserve* : Nomination au grade de médecin de première classe : M. le Dr Chassériaud, médecin de première classe de la Marine, en retraite.

Ecole de Santé de Médecine navale. — Sont nommés élèves du Service de Santé de la Marine, à Bordeaux, en remplacement de MM. Dumoulin, Giraud et Bellot, démissionnaires (décision ministérielle du 15 octobre) : MM. Hénault, Bernard et Gauthier, étudiants en médecine, qui occupaient les 66e, 67e et 68e rangs, sur la liste d'admissibilité établie à la suite du Concours de 1900.

Emploi vacant : Médecin de la Marine de 2e classe.

Service sanitaire de l'Ile de Sein. — M. Boy, médecin de deuxième classe de la Marine, est arrivé à l'Ile de Sein, venant de Toulon. M. le Dr Boy est désigné pour la prévôté de l'Ile de Sein pour une période de deux années, en remplacement du Dr Chabannes, qui a terminé son temps en cet endroit.

Service de Santé des Colonies. — Le paquebot *Chodoc*, venant d'Haïphong et de Saïgon, est arrivé à Marseille. Il avait à bord M. Colomb, médecin principal des Colonies, Lanteaume et Marguin, médecins.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 42e semaine, 839 décès, chiffre voisin de la moyenne or-

©BIUM

dinaire des semaines d'octobre (822). La fièvre typhoïde a causé 7 décès ; la variole, 11 ; la scarlatine, 3; la coqueluche, 5, et la diphtérie également 5. La rougeole n'a causé aucun décès. Il y a eu 12 suicides et 15 autres morts violentes. On a célébré à Paris 573 mariages. On a enregistré la naissance de 1,076 enfants vivants (535 garçons et 535 filles), dont 777 légitimes et 293 illégitimes. Parmi ces derniers, 34 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène publique. — Au Congrès des Travaux Publics, il y a eu cinq sections. La cinquième section (utilisation industrielle et agricole des eaux, alimentation des villes, travaux d'assainissement et d'hygiène publique), a été présidée par M. H. Garnier.

L'Hygiène aux Indes anglaises. — La famine a frappé un quart de la population de l'Inde. En même temps que la famine, le choléra, la dysenterie et la fièvre sévissaient. A la fin du mois d'août dernier, les dépenses causées par la famine s'élevaient à 213 millions et demi et l'on estime qu'une nouvelle dépense de 37 millions et demi sera nécessaire d'ici à la fin de mars. 59 millions et demi ont été avancés aux cultivateurs et 88 millions et demi ont été prêtés aux Etats indigènes. On estime à 500,000 le nombre des décès dus à la famine dans l'Inde britannique.

Thérapeutique. — *Caféine.* — Un décret promulgué récemment fixe les conditions auxquelles peut avoir lieu l'admission temporaire des thés et déchets de thés destinés à la fabrication de la caféine.

Les dangers de la teinture des chaussettes. — Le sénateur Davis (du Minnesota) vient de subir une seconde opération, laquelle, espère-t-on, permettra d'éviter l'amputation des orteils. Ceux-ci sont le siège de lésions dues à l'action d'une teinture des chaussettes.

Asphyxie dans les cuves à vendanges. — A Montmédy-Sassey (Meuse), deux vignerons âgés de soixante-douze ans et de cinquante ans, ont été trouvés asphyxiés dans une cuve à vendange.

La Peste. — *Londres.* — Le *Dolphin*, paquebot anglais, faisant le service des marchandises de Londres à Calais, est entré à Calais avec le pavillon jaune, indiquant qu'il était contaminé. En effet, un cas de *peste* a été constaté aux docks de Londres, où le *Dolphin* a pris son chargement. En conséquence, le navire a été conduit au bassin Carnot, où il a été procédé par vaporisation à la désinfection du bâtiment et des marchandises. Les mêmes mesures sont prises à l'égard de tous les bâtiments venant de Londres. Les paquebots faisant le service entre Calais et Douvres et les voyageurs même venant de Londres sont pourtant admis en libre pratique. D'autre part, de Londres on écrit que les mesures les plus rigoureuses viennent d'être prises à Londres, pour enrayer l'épidémie au cas où elle prendrait des proportions. On ajoute qu'un cas suspect est actuellement en observation, et que les garnis fréquentés par les marins sont minutieusement inspectés régulièrement tous les jours.

Chine. — Une dépêche a été reçue, au Colonial Office de Londres, de sir H. Blake, annonçant qu'il y a eu, la semaine dernière, cinq cas de peste et cinq morts à Hong-Kong.

Australie. — Une communication officielle reçue de Sydney annonce que la peste a disparu et que des patentes nettes sont délivrées depuis le 8 septembre.



Divers.

Missions Scientifiques. — M. Luis L. Zegers, professeur à l'Université de Santiago-du-Chili, ancien élève de nos Écoles de Sciences, chargé par le gouvernement du Chili de diverses missions d'un caractère scientifique et industriel, vient d'arriver à Paris. Cette mission servira efficacement la cause de la Science et assurera l'expansion de l'industrie française dans un pays dont la civilisation a tant de points communs avec la nôtre.

Les Médecins propriétaires et la littérature. — Les Charmettes, célèbres par les amours de J.-J.-Rousseau, ont appartenu, après le départ de Mme de Warens, sa maîtresse, aux frères Berger-Mollard ; en 1781, à Marie-Claude-Louis Deregard de Vars, chanoine de Chambéry ; en 1807, à Bellemin, sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne ; en 1810, à Georges-Marie Raymond, qui les laissa à sa petite-fille, veuve du Dr Gaspard Dénarié, et propriétaire actuelle.

Les Charmettes sont mises en vente *à l'amiable*, à Chambéry, pour cause de règlements de famille.

Les Médecins et les Fêtes. — Le Comité d'initiative pour la formation d'une Société artistique des Fêtes de Paris vient de se réunir. Parmi les membres du Comité, citons M. le Dr Louis Lacroix.

Les Médecins des Rois. — Le roi de Grèce a consacré plusieurs matinées à l'Exposition, accompagné du Dr Guilland, son médecin particulier.

Les Maladies des Impératrices. — M. le Pr Renvers, appelé en consultation auprès de l'impératrice Frédéric, a publié, avec son Collègue le médecin traitant, le bulletin officiel que voici : « Sa Majesté l'impératrice et reine Frédéric souffre depuis longtemps de douleurs névralgiques. Par suite de ce mal opiniâtre un état de dépression avait été constaté, qui a abouti à une attaque aiguë de faiblesse du cœur. Consécutivement à cette affection s'est développé un catarrhe pulmonaire secondaire qui persiste, avec une légère élévation de la température et une fréquence variable du pouls. Il n'y a pas de danger mortel immédiat ; toutefois le retour de cet état de faiblesse cardiaque devrait être considéré comme un danger direct pour la vie. Par égard pour l'auguste patiente et sur son désir, on s'est abs-

©BIUM

tenu jusqu'ici de publier des bulletins médicaux. Friedrichsdorf, 14 octobre 1900. Prof. RENVERS, Dr SPIELHAGEN; médecin privé. »

Mariage de Savants. — On annonce le prochain mariage de M. Émile DUCLAUX, l'éminent directeur de l'Institut Pasteur, avec Mme James Darmesteter, veuve du savant orientaliste. Mme James Darmesteter, née Marie Robinson, s'est fait un nom dans les lettres par ses poésies anglaises et françaises, par un recueil de contes dont le cadre se place aux treizième et quatorzième siècles, et qui a paru en 1892 sous le titre : *Marguerites du temps passé*. Elle a en outre publié un livre à la mémoire de James Darmesteter et une étude sur Ernest Renan. — Quant à M. Duclaux, il est connu de tous.



M. le Pr DUCLAUX.

Distinctions honorifiques. — Le *Journal officiel* de Copenhague publie la nomination, au grade de Chevalier de l'ordre du *Danebrog*, conférée à l'occasion de l'Exposition, de M. le Dr PINARD, membre de l'Académie de Médecine.

— M. le Dr FITTE (de Bagnères-de-Bigorre) est nommé Chevalier de la Légion d'honneur. — M. le Dr LAGARDE (de Vals) est nommé officier d'Académie.

La Médecine au Théâtre. — L'on s'occupe de la *Marâtre*, d'Honoré de Balzac, aux Français; et, à la Comédie-Française, le rôle du Dr Vernon, créé par Dupuis et Nertann, sera tenu par Leloir. — Au Gymnase, on a joué ces temps derniers une pièce intitulée le *Docteur*. — A l'Odéon, dans *la Guerre en Dentelles*, de G. d'Esparbès, M. Taldy y tient le rôle du docteur. On n'y voit pas de blessés. D'ailleurs, ici la charpie aussi devrait être de la dentelle....

Au programme de la fête offerte par le Conseil municipal, à l'occasion de l'Exposition, le samedi 27 octobre, nous avons trouvé au programme *Les Médecins spécialistes*, de Tristan Bernard, récité par M. Galipaux, et une piécette *Doctoresse* et *Couturier*, de M. Berr de Turique, interprétée par Mlle Lara et M. Baillet.

Les Pharmaciens au Théâtre. — Quatre cents places de tout rang ont été louées un soir, au Théâtre de la Gaîté, par la Pharmacie Centrale, qui a offert ainsi, à ses amis et à son personnel, un spectacle de gala, l'opérette de *Rip*.

Accidents survenus à des Médecins. — Lors du dernier accident du Métropolitain, deux médecins de Paris ont été blessés : M. le Dr CARPENTIER-MÉRICOURT, médecin de la police municipale, contusions multiples; M. le Dr MARIEUX, 90, rue du Commerce, blessé aux yeux et aux pieds. — Un jeune médecin de Severac-le-Château, M. le Dr Jean MOLINIER, allait visiter un malade, lorsqu'en passant près de la gare sa voiture versa. Il tomba si malheureusement qu'il eut une jambe brisée en deux endroits, ainsi qu'une épaule démise, et tout le corps couvert de contusions.

Un Médecin volé. — Atteint de la manie de la persécution, un docteur en médecine, depuis longtemps fixé dans le département du Puy-de-Dôme, arrondissement d'Issoire, avait, à la fin de 1897, fait retirer par sa cuisinière, Virginie Geneste, d'une grande maison de crédit, une somme de cinq cent mille francs qu'il possédait. Il avait ensuite converti cette fortune en pièces de vingt francs en or et les avait enterrées dans son jardin en une vingtaine de tas à peu près égaux. Or, il y a quelque temps, Virginie Geneste s'adjugea un de ces tas qui se composait de onze cents pièces d'or. Elle confia ces 22,000 francs à un de ses frères qui habite Paris. Celui-ci savait-il que cette somme provenait d'un vol ? Toujours est-il qu'il préleva sur ces 22,000 francs une dot pour l'un de ses fils, soit 7,000 francs, et qu'il crut pouvoir distraire un peu plus tard de la somme qui lui restait, 3,500 francs nécessaires à un de ses cousins. Bref, à la suite d'une scène inénarrable entre Virginie Geneste venue pour quelques jours à Paris, afin de rentrer en possession de l'or volé, et son frère, le commissaire de police de la rue Blomet dut intervenir.

Mariages de Médecins. — On a célébré récemment au temple israélite de la rue de la Victoire, le mariage de Mlle Andrée Lévy, la fille du receveur des postes et télégraphes, avec M. le Dr Georges ROSENTHAL, chef de clinique, adjoint à la Faculté, fils du professeur au collège Sainte-Barbe. Les témoins étaient Mme TERRILLON, la veuve du regretté chirurgien, et les Drs HAYEM, MARFAN et NETTER, professeurs titulaire et agrégés à la Faculté de Médecine de Paris. — En l'église Saint-Michel, à Lille, a été célébré le mariage du Dr PAINBLAN, de l'Institut Pasteur, avec Mlle Druez, fille de M. Victor Druez. Les témoins étaient, pour le marié, M. le Dr CALMETTE, directeur de l'Institut Pasteur et professeur à la Faculté de Médecine, et le Dr LAPERSONNE doyen de la même Faculté. — A Saint-Augustin on a célébré récemment le mariage du Dr George LABEY, interne des hôpitaux, fils de l'avoué à la Cour d'Appel, avec Mlle Adelaïde Lebas. Les témoins du marié étaient : MM. le Dr Le DENTU, professeur à la Faculté de Médecine, chirurgien de l'hôpital Necker, et le Dr Paul RECLUS, chirurgien de l'hôpital Laënnec.

On annonce le mariage du Dr Lazare CARNOT, fils de M. Adolphe Carnot, inspecteur général des Mines, membre de

©BIUM

l'Institut, avec Mlle Adèle Guadet, fille de l'inspecteur général des bâtiments civils.

Les Médecins dans le monde. — Au mariage de M. Alfredo Niceforo avec Mlle Sicoré-Nisard, était témoin, pour le marié : M. le Dr Guelpa et le chevalier Cani. — Au banquet de clôture des travaux du Congrès de la Boucherie française au palais d'Orsay, parmi les convives, MM. les Drs Dubois et Chassaing, députés. — M. Emile Chevalier, propriétaire à Montrichard, épouse Mlle Gabrielle Audhoui, fille du Dr Audhoui, médecin de l'Hôtel-Dieu. — Au mariage de M. Ducaux et de Mlle Samat, à Marseille, assistaient M. le Dr Isaac, témoin, M. le Pr Combalat (de Marseille), M. le Dr Bayol.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Petit est rendu à Moulins. — M. le Dr Wickham est à Herblay.



Variétés et Anecdotes.

La Question bibliographique.

Nous extrayons les conclusions suivantes d'un article de M. Ch. V. Langlois, le savant spécialiste, dans la *Grande Revue* du 1er octobre 1900.

« A la fin du XIXe siècle, la « Cité des Livres » est devenue si vaste que personne ne s'y reconnaitrait, si l'on n'en avait pas des dénombrements, des plans, des guides, et si d'ingénieux mécanismes indicateurs n'y étaient continuellement placés partout.

Ces mécanismes — « les instruments bibliographiques » —, non seulement on les multiplie, mais on les perfectionne tous les jours.

Nul doute que tant d'inventeurs et d'ouvriers attentifs, à l'affût de progrès nouveaux, n'arrivent finalement à leur donner le maximum d'élégance et d'efficacité pratique.

... Il n'est peut-être pas impossible que l'usage des instruments bibliographiques perfectionnés ait indirectement, à la longue, un effet favorable sur le taux de la production scientifique et littéraire. Justement parce qu'ils rendront manifeste l'intensité accablante de la production internationale, ces instruments contribueront peut être à détourner les faibles et les médiocres de se jeter dans la mêlée en leur suggérant des idées de lassitude et de modestie.

Quiconque feuillette des répertoires de bibliographie rétrospective et périodique se dit instinctivement, à moins qu'il ne jouisse, ou ne souffre — comme on voudra — de l'imperturbable confiance en soi qui s'observe chez quelques-uns : A quoi bon ? A quoi bon augmenter d'une goutte d'eau cette mer, qui déjà submerge tout ? Pas de sujet qui n'ait été et ne soit mâché et remâché. Tout a été fait, se fait, sera fait » ! Contre ces réflexions mélancoliques — et en partie inexactes, car on ne verra jamais le bout de rien, — le devoir des forts est de réagir : quelle que soit la vanité de tout, il faut cultiver son jardin. »

Inutile d'insister. Tout le monde sent que M. le Pr Langlois est dans le vrai.

CHRONIQUE PROFESSIONNELLE.

Les Automobiles médicales.

Notes d'Automobilisme pratique à l'usage des Médecins Praticiens (*Suite*) (1).

C. — Modifications apportées a la construction des voitures par les moteurs mécaniques. — D'ailleurs plusieurs autres causes sont venues enrayer la routine des carrossiers, quand, au lieu d'un cheval, on leur a confié un moteur mécanique à atteler à leurs vieux types de carrosses !

D'abord, il a fallu, non pas placer le moteur à l'avant et en dehors de la voiture, mais dans la caisse elle-même. Il n'était pas facile de loger ainsi des voyageurs très susceptibles, au-dessus d'une véritable machine à pétrole, sinon à vapeur ! On y est parvenu pourtant ; et il est véritablement merveilleux de voir comment on est arrivé à tout concilier.

On peut résumer de la façon suivante les modifications apportées dans ce but aux voitures attelées :

1° Pour tourner la difficulté signalée plus haut, à savoir le va-et-vient vertical de la caisse et du conducteur, pour éviter au *châssis* porteur du moteur les chocs de la route, il a fallu installer directement la *caisse sur le châssis* et mettre le *châssis sur les ressorts* : autrement dit, mettre le « cheval mécanique » *dans* et non *sous* la voiture, et non en avant de la caisse.

2° Il résulte de là que le *moteur* est séparé du *train rouleur* par les ressorts (ce qui n'existe pas dans la voiture attelée), et que, à chaque chaos de la route, la distance entre ces deux organes forcément reliés varie continuellement. Pour obtenir cette relation obligatoire à distance variable, on a dû recourir à des *chaînes incomplètement tendues*, ou à des articulations à la *Cardan*, spécialement construites, qui permettent tous les déplacements horizontaux et verticaux.

3° Etant donné la nécessité *d'écuanter* au moins un peu les roues (2), c'est-à-dire de donner du *devers* aux fusées des essieux (ce qui assure la stabilité de la voiture), on ne peut pas actionner l'essieu d'arrière par le moteur et le faire tourner et on est par suite obligé *d'actionner chaque roue* d'arrière par une chaîne venant du chassis. Chaque roue motrice est donc indépendante et doit pouvoir marcher à la guise du conducteur.

4° Les roues d'avant ne pouvant pas passer sous la caisse qui tient trop de place, et la stabilité dans les grandes vitesses exigeant toujours une base de sustentation à l'avant assez étendue, en raison aussi de ce fait que le moteur est en arrière du premier essieu, il a fallu *briser l'essieu d'avant*.

5° Enfin, pour obtenir des caisses plus vastes et plus légères, on a dû abandonner le bois et recourir au métal, d'abord *l'aluminium*, puis le *partinium* (3) inoxydable, facile à peindre, bon marché, très résistant. Et on peut même se demander pourquoi les carrossiers n'emploieraient pas cet alliage pour la construction des voitures à chevaux des médecins

(1) Voir *Gazette médicale de Paris*, 1900, n° 42 et 43.

(2) En automobilisme, on *écuante* d'ailleurs très peu en arrière, 1/30e au lieu de 1/15e.

(3) Le *partinium* est un alliage d'aluminuim (extrait de la bauxite) et du tungstène. La *bauxite* est un minéral commun en France, et nous connaissons un industriel qui en travaille des quantités considérables.

©BIUM

de campagne, puisque le kilog. est tombé à 3 francs, et puisqu'on gagne ainsi 50 0/0 de poids et beaucoup de solidité (1). (*à suivre*). Marcel BAUDOUIN.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Pathologie buccale et naso-faciale (*Moyens de remédier par l'art prothétique aux difformités et destructions*) ; par GOLDENSTEIN. — J.-B. Baillière et fils, Paris, 1900.

Ce mémoire contient : 1° Une série de faits démonstratifs avec 11 photographies prises sur nature avant et après les restaurations. Ces faits se rapportent à des accidents divers, mais sont surtout consécutifs à la syphilis. 2° Les observations des cas de ces malades, avec description des appareils imaginés et construits par l'auteur.

L'Hystérie infantile et juvénile ; par P. BÉZY (de Toulouse), et V. RIBENT. — Paris, 1900, Vigot frères, in-12, 215 p.

L'auteur de cet ouvrage, fait avec beaucoup de méthode, s'est laissé guider par deux motifs d'une importance capitale : l'hystérie, dépistée de bonne heure, est presque toujours curable ; et l'hystérie simule souvent des maladies spéciales à l'enfance, et peut ainsi causer des erreurs de diagnostic aussi préjudiciables à l'intérêt du malade qu'à la réputation du médecin. Il divise son traité en 8 parties ; où il donne successivement la définition et les limites de l'hystérie infantile, son historique, sa description. Il s'arrête surtout sur la 4e partie qui traite du diagnostic de chaque manifestation de l'hystérie. Et enfin il continue en nous donnant le pronostic, l'étiologie et le traitement de cette maladie. Nous nous garderions bien d'oublier de féliciter M. Bézy d'avoir, dans la 8e partie, donné un index bibliographique très complet qui facilitera les recherches à ceux qui voudront approfondir l'étude de cette question. En résumé, l'auteur nous indique les erreurs qui peuvent être commises et les moyens qui empêchent l'enfant, atteint ou soupçonné, de devenir plus tard un hystérique incurable par suite d'une erreur de diagnostic.

La Femme ; par Mme HUDRY-MENOS. — Paris, Schleicher, 1900, in-18°.

Brochure de vulgarisation, consacrée à l'apologie de la femme. La partie consacrée à la femme médecin n'est que de peu d'importance. Quelques chapitres pourtant sont intéressants, par exemple ceux des femmes philanthropes, et des courtisanes. L'ouvrage est facile à lire ; mais bien des points pourraient être discutés. [APS].

(1) On nous annonce qu'une SOCIÉTÉ MÉDICALE AUTOMOBILE est en voie de formation, en Belgique, constituée sous forme de coopérative. Le but de cet organisme serait de faciliter aux médecins, par un achat en commun, et par conséquent à des conditions plus réduites, l'acquisition d'un véhicule automobile, cela en vue surtout des praticiens de la campagne, qui ont souvent de grandes distances à parcourir avant d'être au chevet de leurs malades.

C'est exactement notre idée que les Belges viennent de reprendre. Nous sommes d'ailleurs habitué à voir les étrangers profiter des trouvailles françaises. Tant mieux, puisqu'ils nous devancent ainsi dans la voie du Progrès !

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE

PARIS. — 93, boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.

VIENT DE PARAITRE

QUESTIONS D'INTERNAT

Listes des Questions d'Internat et d'Externat

PUBLIÉES DANS LA PRESSE MÉDICALE

Par **Marcel BAUDOUIN.**

Vol. in-18, de plus de 200 pages. — Belle reliure souple.
Prix : 3 Francs.

LISTE DES JOURNAUX

ÉDITÉS PAR

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS

Gazette Médicale de Paris. — Hebdomadaire illustré. — Directeur : M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Bibliographia Medica. — Mensuel (3.500 fiches). — Directeurs : MM. les Prs RICHET et POTAIN.

Archives provinciales de Chirurgie. — Mensuel. — Directeur : M. Marcel BAUDOUIN.

Revue internationale de Pédagogie comparative. — Mensuel. — Directeur : M. Auguste MAILLOUX.

Archives Médicales de Toulouse. — Bi-mensuel. — Directeur : M. le Pr JEANNEL.

L'Ouest artistique et littéraire. — Mensuel. — Rédacteur en chef : M. HERBINET.

L'INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE imprime, en outre, les publications suivantes :

Bulletin de l'Académie internationale de Géographie botanique.
Bulletin de l'Association française de Botanique.
Le Monde des Plantes.
Mensuels. Directeur : M. H. LÉVEILLÉ.

Le Journal des Avoués.
Le Journal des Huissiers.
Mensuels. Rédacteur en chef : M. DUPARCQ. Administ. : MM. MARCHAL et BILLARD.

Bulletin agricole du Maine. Organe des Syndicats agricoles (6.000 exemplaires). — Mensuel.

Le Salut de Dieu. — Mensuel. — Gérant : M. E. PÉRIER.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe. — Trimestriel.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe. — Trimestriel.

Etc., etc., etc.

IMPRESSIONS RAPIDES EN TOUS GENRES :
Revues et Volumes, etc.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 587.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 45. 10 Novembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Evadés de la Médecine chez les Romains ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Histoire de la Médecine : Les Sépultures des Médecins à Paris (*à suivre*). — Les Prompts Secours : Les accidents de Tramways électriques à *plots*.— Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Les Prompts Secours. — Chronique professionnelle : Les Automobiles médicales : Notes d'Automobilisme pratique à l'usage des Médecins (*suite*). — Bulletin Bibliographique.

ILLUSTRATIONS. — M. le Pr Ant. Dubois. — M. le Dr Bouchut. — M. le Pr Milne-Edwards. — M. le Dr Durand-Fardel. — Plan du cimetière Montparnasse. — Plan du cimetière Montmartre. — M. le Dr Dumontpallier.

BULLETIN

61(09)

Les Evadés de la Médecine chez les Romains.

On doit reconnaître que notre excellent confrère Cabanès a donné à l'histoire des Evadés de la Médecine, — que nous avons commencé nous-même dès notre entrée au *Progrès médical*, en 1886! — une impulsion qu'elle n'avait jamais eue et qu'à ce point de vue il a été l'un des plus vaillants pionniers de ce territoire si vaste, demeuré trop longtemps en friche.

Mais il ne faudrait pas croire qu'en France seulement et dans les pays hypercivilisés de l'époque moderne, quand la Médecine est dépourvue de malades comme l'Agriculture manque de bras, les étudiants en médecine et les jeunes docteurs sans clientèle ont cru plus avantageux ou plus glorieux de changer de carrière, et d'abandonner une maîtresse qui les trahissait si manifestement, sans doute parce qu'ils ne l'aimaient que fort modérément....

Non. Ce symptôme, je dirai presque, si j'osais, d'une nervosité trop intense, a été noté dès la civilisation romaine ; et il n'est pas sans intérêt de le rappeler aujourd'hui, à un moment où l'on reproche à l'Etat de ne pas limiter le nombre des médecins autorisés à exercer l'art de guérir.

Citons seulement quelques exemples : Le médecin Ausone, père du poëte, fut préfet d'Illyrie ; Vindicianus devint procureur d'Afrique, etc., etc.; et, en cherchant bien, on en trouverait nombre d'autres.....

Tout cela prouve une fois de plus que les civilisations se ressemblent, bien plus qu'on le soupçonne dans le grand public, et que le *Progrès social* ne marche en somme que fort lentement, tandis que le *Progrès scientifique* s'avance à pas de géant vers l'inconnu. La Sociologie ne date-t-elle pas que d'hier seulement ?

Chez nous, tout n'est que recommencement, par le seul fait de nos institutions, trop vieilles et trop solides ; et il suffit de s'intéresser à l'histoire de la médecine pour s'en apercevoir. Heureusement que l'Amérique, avec ses maisons de bois, si faciles à détruire, avec son goût du progrès réel, est là pour nous montrer la voie, où désormais il nous faut marcher....

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

61 (09)
Les Sépultures des Médecins à Paris.

Peut-être n'est-il pas inutile, avant que le siècle qui va s'ouvrir ait désaffecté les nécropoles parisiennes *intra-muros*, pour transformer ces lieux de repos en maisons de rapport, de marquer la place où sont aujourd'hui inhumés à Paris ceux qui ont laissé un nom dans l'histoire des Sciences

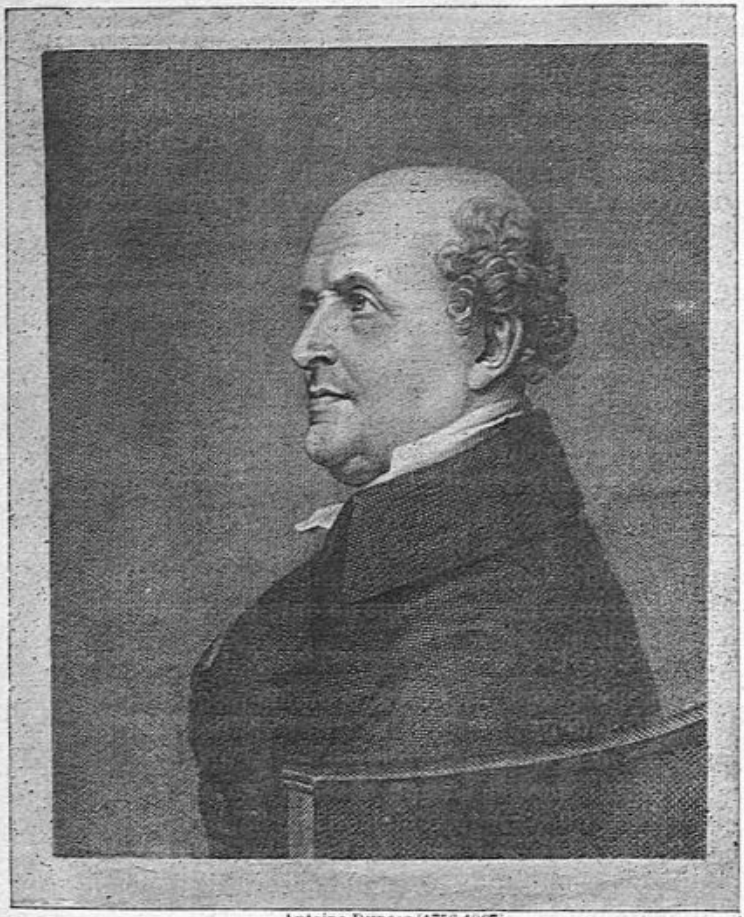

Antoine Dubois [1756-1837].

médicales du siècle qui va finir, et les grandes figures de la Médecine parisienne.

Evoquer leur souvenir, en visitant leur sépulture, est moins aisé qu'on pourrait le croire au premier abord. Il n'est pas toujours facile de trouver dans quel cimetière ils reposent, à moins de collectionner leurs billets de décès. D'autre part, leurs titres de postérité ne sont pas toujours rappelés sur leur tombe. Pour prendre un exemple de la difficulté d'un pèlerinage de ce genre, supposons que nous désirions nous rendre, un jour de Toussaint, à la sépulture d'Antoine Dubois. Nous avons déterminé au préalable qu'elle se trouvait au cimetière Montparnasse ; mais les titres du Maître ont disparu avec lui et ne sont pas rappelés au fronton du monument. Ant. Dubois étant mort avant 1871, pour trouver ce dernier, il est nécessaire d'indiquer au Conservateur, en outre de la date exacte de l'inhumation (1837), le nom de la personne inhumée la première. Et même après 1871, avec des dates précises, nous avons obtenu difficilement le renseignement demandé aussi pour le Dr Lesourd, qui porte un nom double sur les fiches alphabétiques du Conservateur.

Pourtant, bien qu'incomplète, cette revue ne saurait qu'être utile, en se servant des plans ci-joints, ne serait-ce qu'à titre documentaire !

Cimetière Montparnasse. — Au siècle prochain, on incinérera en masse ; mais on *marmorisera* sans doute les hommes éminents pour en conserver un souvenir tangible, qui aura du moins l'exactitude que ne possèdent pas les bustes ou médaillons des monuments funéraires.

Quoiqu'il en soit, un certain nombre de médecins ont leur buste au cimetière Montparnasse : Dans la 4e Division Boyer. A côté, le monument d'Orfila « élevé par ses confrères et élèves au fondateur, président et bienfaiteur de l'Association des médecins du département de la Seine », est orné de son médaillon et de cinq petites couronnes — en perles inaltérables — pour assurer la longévité du souvenir. Dans la 11e Division, Bouchut a son buste entouré de fleurs, dans un monument à quatre colonnes, d'une architecture originale, qui renferme aussi le médaillon du Dr Henri Bouchut, Licencié ès-Sciences, mort en 1886, à vingt-quatre ans. Le Dr de Morant, mort en 1880 (9e Division), a également son buste et son masque ; Gannal (1852) (10e Division), l'embaumeur célèbre et l'inventeur de la pâte à rouleaux qui fit une révolution dans l'imprimerie au commencement de ce siècle, n'a que son masque. Le Dr Déclat (1896) (28e Division), le véritable précurseur du pansement antiseptique, a son médaillon accolé de cette sentence :



M. le Dr Bouchut [1818-1891].

« La Providence, d'une main, dirige les grandes choses, et de l'autre jette au brin d'herbe une goutte d'eau. Le brin d'herbe

©BIUM

grandit et féconde, c'est sa manière de reconnaître le bienfait du ciel. »

La rue Gassendi le sépare du Dr Deprès (10e Division), mort la même année (1896) et qui fut le dernier défenseur du pansement sale; son monument, bien fleuri, porte cette inscription : « Mourir n'est rien ; c'est vivre qui est difficile ! »

Dans la 11e Division, le chirurgien Trappe (1839), qui « termina à 80 ans sa carrière trop courte pour le bien qu'il fit ».

Citons encore les chapelles des Drs Récamier et Valleix ; les stèles de Girard (25e division), Prof. de Physiologie et membre de l'Académie de Médecine (1825) ; de Ribes (9e div.) (1845), Chirurgien de Napoléon, Médecin en chef des Invalides, et Académicien comme Jourdan (1848), Mahu (1887) ; Quatrefages de Bréau (1892) (6e Div.) a son buste non loin de Milne-Edwards (1900) (9e Div.) et Laurent de Jussieu (1re Div.); Durand-Fardel (1899) (6e Div.), et Le Sourd (1899) (7e Div.), Directeur de la *Gazette des Hôpitaux*, sont voisins de la sépulture de la famille Velpeau. Dans la 9e division, le Prof. Chauffard (1879) est rapproché du Prof. Richet (1891), qui repose au pied de la Tour, sous un monument en marbre sans ornements inutiles.



M. le Pr Milne-Edwards [1835-1900].

En suivant l'allée Raffet, on découvre, bien délaissé, à l'ombre des cyprès, l'interne en médecine Londe, victime de son dévouement lors du choléra de 1849. La pierre, toute nue, porte l'inscription: « Récompense nationale ! ».



M. le Dr Durand-Fardel [1815-1899].

Nous donnons ci-après une liste alphabétique des médecins inhumés à Montparnasse avant 1871, ceux du moins que nous avons pu découvrir à l'aide de patientes recherches. La date qui suit le nom est celle de la mort.

Aard (1850), Ayme (1845), Barbot (1850), Barby, méd. principal de l'armée, (1856), Barailbet (1837), Baron (1845), le Prof. Bayle (1858). Blanchard, rédacteur du *Siècle* (1858), Boffinton (1843), Baron Boyer (1833) et son fils le Dr Philippe Boyer (1858), Broca (1880), Campaignac (1856), Capuron (1850), Cattel (1846), le Prof. Cloquet (1840), Clément (1857), Colombat de l'Isère (1851), Coutard (1840), David (1848), Desmarets (1832), Devillers (Ch.) (1812) et son fils, membre de l'Acad. de Médec. (1853), Dorner (1842), le Prof. Antoine Dubois (1837), Ducros de Sixt, chirurg. milit. (1843), Dupuis, fondateur de l'École vétérinaire de Toulouse (1849), Fabre (1834), le Prof. Fouquier, méd. du roi (1850), Gannal (1852), Gillette, chir. des Hôpit. (1859), le Prof. Girard (1825), Guéneau de Mussy (1857), Guérin-Desbrosses (1834), Imbert (1826), Itard (1838), Labric (1859), Latour (1858), Laurent (Ch.), natural. (1854), Lenoir (1860), Levaillant (1856), Levraud (1855), Lisfranc (1847), Longeaud-Chabrouleaud-Lagrange (1856) Maingault, Memb. de l'Acad. de Méd. (1839), Masson, Menière (1862), Moquin Tandon (1863), Orfila (1853), Pasquier premier chirurgien du roi (1857) et son fils (1852), Pouqueville, de l'Académie de Médecine (1832), Récamier (1852), Rey (1844), Ribes, chir. de Napoléon Ier (1845), Richard (1852), Rocques (1849), Rouzet (1824), Rullier (1837), St Ange Lenoir (1846), Salacroux, le bibliomane (1863), Trappe (1846), Valleix (1855), Vallerand chirurg. de l'Emper. (1840), Velpeau (1867), Videcoq (1858), Villeneuve (1853), Vimont (1857), Virey, membre de l'Académie de Médecine (1846).

Le plan ci-joint (*Fig.* 155) ne porte que les sépultures dont nous avons pu vérifier l'emplacement.

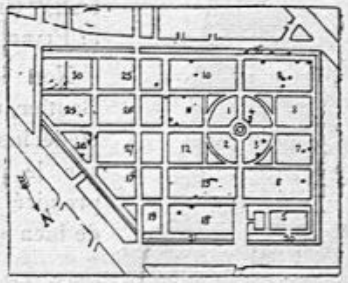

Fig. 155. — Plan du Cimetière Montparnasse.

Les Nos indiquent les divisions ; les sépultures sont indiquées par des points. — *Légende :* 3e Littré (1881) ; Itard ; Schutzenberger (1900). 4e Orfila ; Boyer. 6e Quatrefages de Bréau ; Durand-Fardel ; 7e Le Sourd ; Velpeau. 9e Richet ; Chauffard ; de Morant ; Chomet (1887) ; Pelissard (1884) ; Porre ; Lenoir ; Ribes ; Milne-Edwards ; 10e Gannal ; Desprès. 11e Bouchut, Londe ; Trappe. 12e Jourdan ; Judée (1889). 13e Lisfranc. 16e Berthollet (1822). 17e Méhu. 18e Récamier ; Valleix. 25e Girard. 28 Luys ; Déclat.

Cimetière Montmartre. — La Butte abrite plus d'artistes que de médecins. Charcot est le plus grand nom à citer, mais on pourrait le chercher en vain sur le fronton des monuments de l'allée où il repose dans une chapelle de famille.

En face, par contre, le Pr R... se recommande à la postérité par une représentation en bronze, presque grandeur nature, dans un cadre de marbre et dans sa robe de professeur faisant un cours.

C'est d'ailleurs le seul que l'on ait jugé convenable de représenter dans l'exercice de ses fonctions, et si quelque archéologue des siècles futurs venait à découvrir cette plaque de bronze, il serait tenté d'affirmer que tous les professeurs de la Faculté de Médecine avaient coutume d'être représentés de la sorte sur les monuments funéraires. Généralement leur buste seul est érigé, rarement par

©BIUM

souscription volontaire, mais toujours pour le plus grand profit des praticiens funéraires. Péan a son buste logé au dessus de sa chapelle, qui est contiguë à celle de Terrillon. Aulagnier (1839), Vernois (1877), membres de l'Académie de Médecine, ont leur tombe dans la 32e division ; Verneuil, dans la 6e, Sée, dans la 23e, Ulysse Trélat (1828-1890) repose à côté de de Neuville.

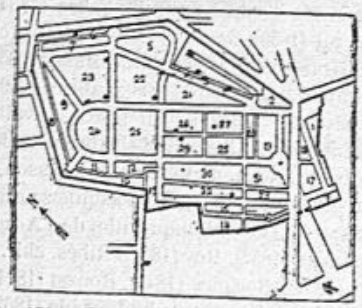

Fig. 156.— Plan du Cimetière Montmartre.

Légende : 3e Division, C. ; 6e Verneuil ; 22, Péan, Terrillon ; 23e, Sée ; 26e R.... ; 27e Claudon ; 26e Charcot ; 32e Aulagnier.



M. le Dr Dumontpallier (1826-1890).

Deux médecins dans les 26e et 27e divisions : les Drs Claudon (1832) et Fiard (1853).

Non loin de Th. Gautier, une famille de médecins (3e div.) C... sur le plan, dont le premier fut « Homme de bien ».

« Si vous cherchez son corps,
il repose en ces lieux.
« Si vous cherchez son âme,
levez les yeux ».

Le second : « J'attends ma femme ».

Sept ans après « Ils sont réunis ». Il a moins attendu qu'un mari d'une division voisine : 57 ans !

Deux autres médecins, à notre connaissance, ont été inhumés à Montmartre : les Drs Duval et Dumontpallier, en 1899. (*A suivre*).

L. Picard.

LES PROMPTS SECOURS.

614.88

Les Accidents de Tramways électriques à plots.

Pour les tramways à caniveaux, dont le conducteur électrique est placé dans le sol, le tramway recueille le courant qui lui est nécessaire au moyen de *frotteurs* (balais collecteurs, peignes) plus ou moins élastiques, et dans ce cas, la voiture de tramway elle-même joue le rôle de trolley. Dans ce système, la collection de courant se fait, de place en place, sur les fameux *plots*, sortes de petites bornes métalliques émergeant à peine du sol. Théoriquement, le plot ne peut fournir du courant électrique que lorsque le tramway l'attaque en passant dessus. On a étudié et prévu toutes sortes de précautions pour éviter la permanence, ou la rémanence du courant dans ces sortes de robinets électriques placés au ras du sol, lesquels, en cas de fonctionnement défectueux, pourraient, d'après ce que nous disent les spécialistes, envoyer des secousses de 500 à 600 volts.

Mais, dans la pratique, il semble que les plots demeurent parfois déjà fulgurants un peu plus que de raison. Ni les hommes, ni les animaux ne devraient jamais recevoir la moindre secousse ; et pourtant ils en reçoivent ; la théorie a beau être juste, les faits sont là : on reçoit des secousses.

Il est évident que, si ces phénomènes doivent se multiplier, le public finira par protester, et il aura raison. On ne peut déchaîner l'électricité sur les passants. Les étincelles sont inquiétantes, car elles sont assez importantes et des hommes ont été atteints. Assurément, ce genre de traction est récent ; il faut lui faire crédit des difficultés inséparables du début. Mais ces accidents électriques demandent à être pris au sérieux.

NÉCROLOGIE.

On annonce la mort de M. le Dr Rançon, chef du Service de Santé dans l'Inde française, décédé subitement à Pondichéry.—M. le Dr Janssens, de Bruxelles, correspondant de l'Académie des Sciences depuis 1897. Ce savant s'était fait connaître par de nombreux travaux ayant trait la plupart à l'hygiène et à ses applications diverses.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris.— Tableau des Actes du 12 au 17 novembre 1900 : Examens de Doctorat. — *Lundi* 12.— (2e p. Doctorat A. R., Salle n° 1. Faculté) : MM. Blanchard, Desprez, Launois ; M. Gley (censeur) ; M. Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Poirier, Walther ; M. Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Reynier, Legueu. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Méry ; M. Broca (Aug.).

©BIUM

Mardi 13. — 4e (Doctorat A. R., Salle n° 1 Faculté) : MM. Proust, Chassevant, Vaquez ; M. Cornil (censeur) ; M. Langlois. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Albarran ; M. Raymond (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Ménétrier, Achard. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Dieulafoy, Charrin, Dupré ; M. Thiéry. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Maygrier, Bonnaire ; M. Quénu (suppl.). — 3e (2e série) : MM. Joffroy, Roger, Marfan.

Mercredi 11. — Médecine opératoire (Ecole pratique) : MM. Reclus, Sebileau, Mauclaire ; épreuve pratique. — 2e (N. R., Salle n° 1 Faculté) : MM. Richet (Ch.), Hanriot, Heim. — 3e (1re pe. Oral, Salle n° 3 (Faculté) : MM. Segond, Delbet, Lepage ; M. André suppl.).

Jeudi 15. — Médecine opératoire (École pratique) : MM. Campenon, Hartmann, Thiéry ; épreuve pratique. — Anatomie pathologique (Ecole pratique) : MM. Cornil, Chauffard, Hanriot ; épreuve pratique. — 3e (1re pe. Oral. A. R.) : MM. Le Dentu, Richelot, Wallich ; M. Blanchard (censeur). — 3e (2e partie. A. R. Petit Amphithéâtre) : MM. Debove, Charrin, Teissier. — 4e (N. R. Salle n° 1, Faculté) : MM. Chantemesse, Vaquez, Dupré ; M. Broca (André).

Vendredi 16. — 4e, (Doctorat. A. R. Salle n° 1 Faculté) : MM. Pouchet, Wurtz, André ; Gariel (censeur), Heim. — 5e, (1re pe., Chirurgie. 1re série. Necker) : MM. Segond, Broca (Aug.), Legueu ; Terrier. — 5e, (1re partie. Chirurgie. 2e série. Necker) : MM. Delens, Reclus, Walther ; Gaucher. — 5e, (1re pe. Obstétrique. Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Lepage, Wallich ; Lejars (suppl.). — 5e, (2e série. Necker) : MM. Hayem, Tessier, Méry,

Samedi 17. — 5e, (1re partie. Chirurgie. Pitié) : MM. Schwartz, Quénu, Faure ; Richelot. — 3e, (2e partie. Pitié) : MM. Chauffard, Ménétrier, Achard ; Rémy. — 5e, (2e partie 1re série. Hôtel-Dieu) : MM. Debove, Thiroloix, Roger ; Chantemesse (censeur). — 5e, (2e partie. 1re série. Hôtel-Dieu) : MM. Raymond, Joffroy, Vaquez ; Albarran. — 5e, (1re pe. Obstétrique. Clinique Tarnier) : MM. Budin, Maygrier, Bar ; Retterer (censeur).

Thèses de Doctorat. — *Mercredi 14 novembre*, à 1 heure. — M. Saint-Cene : *Des abcès de la prostate au cours de l'hypertrophie prostatique ;* MM. Fournier, Tillaux, Rémy, Gilles de la Tourette. — M. Moret : *Contribution à l'étude clinique des tuberculoses osseuses et ostéo-articulaires ;* MM. Tillaux, Fournier, Rémy, Gilles de la Tourette. — M. Curie : *Traitement du spina-bifida ;* MM. Tillaux, Fournier, Rémy, Gilles de la Tourette. — M. Audic : *Contribution à l'étude de la scoliose de l'adolescence ;* MM. Tillaux, Fournier, Rémy, Gilles de la Tourette. — M. Buneau : *Des arrachements du cuir chevelu et de leur traitement ;* MM. Tillaux, Fournier, Rémy, Gilles de la Tourette. — M. Saint-Martin : *Accouchements. Dystocie par excès de volume des épaules ;* MM. Pinard, Terrier, Lejars, Varnier. — M. Chaillous : *L'opération de Krönlein dans les affections de l'orbite* : MM. Terrier, Pinard, Lejars, Varnier.

Jeudi 15, à 1 heure. — M. Collard : *Essai sur l'hygiène dentaire publique ;* MM. Brouardel, Proust, Wurtz et Langlois. — M. Moulin : *Hydrothérapie domestique. Hygiène de la peau ;* MM. Proust, Brouardel, Wurtz et Langlois. — M. Meunier : *Mesures de quelques modifications physiologiques provoquées chez les aliénés par l'alitement thérapeutique ;* MM. Bouchard, Hutinel, Dupré, Thiroloix. — M. Leveillé : *Sydrome de Maurice Raynaud et péricardites ;* MM. Hutinel, Bouchard, Dupré, Thiroloix. — M. Poirault : *Mort subite par inhibition ;* MM. Hutinel, Bouchard, Dupré, Thiroloix. — M. Malinsky : *Contribution à l'étude de la pathogénie et du traitement de la tuberculose testiculaire ;* MM. Guyon, Berger, Mauclaire, Faure. — M. Luys : *Contribution à l'étude des lésions traumatiques du sinus de la dure-mère ;* MM. Berger, Guyon, Mauclaire, Faure. — M. Desserve : *Contribution à l'étude du traitement des abcès urineux ;* MM. Berger, Guyon, Mauclaire. Faure. — M. Wintrebert : *Des luxations de l'astragale par rotation ;* MM. Berger, Guyon Mauclaire, Faure.

Ouverture de Cours libres *autorisés pour le 1er semestre de l'année scolaire 1900-1901, par le Conseil de l'Université de Paris, le 23 juillet 1900*. M. le Dr Kœnig : *Symptomatologie oculaire dans les maladies nerveuses*, mardi, à 5 heures (Amph, Cruveilhier), à partir du 8 janvier 1901. — M. le Dr Lavaux : *Affections des voies urinaires* ; mardi, jeudi, samedi, à 2 heures (Amph. Cruveilhier), à partir du mardi 13 novembre 1900.

Cours de Médecine légale pratique et Conférences pratiques appliquées a la Toxicologie. — Professeur : M. Brouardel. — I. — *Cours de Médecine légale pratique à la Morgue.* — Le Cours de Médecine légale pratique a commencé à la Morgue le mercredi 7 novembre 1900, à deux heures de l'après-midi et se continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure. — *Ordre du cours* : Les mercredis : M. le Pr Brouardel ; les vendredis ; M. le Dr Descoust, chef du laboratoire de Médecine légale ; les lundis : M. le Dr Vibert, chef du laboratoire d'Anatomie pathologique. — II. *Conférences pratiques de Physiologie, d'Anatomie pathologique et de Chimie appliquées à la Toxicologie.* — Les Conférences pratiques de Physiologie, d'Anatomie pathologique et de Chimie appliquées à la Toxicologie seront faites au laboratoire de Toxicologie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf). Ces conférences auront lieu dans l'ordre suivant, à dater du samedi 10 novembre 1900, les mardis, jeudis et samedis. — *Ordre du cours* : les jeudis à 4 heures : M. le Dr Descoust, chef du laboratoire de Médecine légale ; les mardis et samedis à 3 heures : M. le Dr Vibert, chef du laboratoire d'Anatomie pathologique ; M. Ogier, docteur ès sciences, chef du laboratoire de Chimie. — III. *Conditions d'admission aux Cours de Médecine légale pratique, aux Conférences et au Laboratoire de Chimie.* — Seront seuls admis à suivre le Cours de Médecine légale pratique et les Conférences, sur la présentation d'une carte spéciale qui leur sera délivrée, après inscription au Secrétariat de la Faculté : 1° MM. les Docteurs en médecine ; 2° MM. les Etudiants ayant subi le 3e examen de doctorat. — Le Laboratoire de Chimie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf), sera également ouvert aux élèves qui désireraient entreprendre des recherches personnelles sur des objets de chimie toxicologique. Ces élèves seront inscrits au laboratoire, et après autorisation du Doyen, sur la présentation de la carte d'immatriculation et de la quittance des droits prescrits (50 francs par trimestre).

Cours de pathologie interne. *Professeur* : M. Hutinel. — M. le Pr Hutinel a commencé le Cours de Pathologie interne le samedi 10 novembre 1900, à 3 heures (Grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudi et samedis suivants, à la même heure.

Cours de Clinique des Maladies des Enfants. (Hôpital des Enfants-Malades). — *Professeur* : M. Grancher. — M. Marfan, agrégé, chargé de Cours, a commencé le Cours des maladies infantiles le vendredi 9 novembre 1900, à 10 heures du matin (Hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres), et le continuera les lundis et vendredis suivants, à la même heure. M. le Dr Jacquet, médecin des hôpitaux : Maladies de la peau, les mercredis, à 10 heures ; M. le Dr Cuvillier : Maladies du nez, du pharynx, du larynx et des oreilles, les samedis, à 10 heures ; M. le Dr Larat : Electrothérapie, les jeudis, à 10 heures.

Clinique d'Accouchements et de Gynécologie (Clinique Tarnier, 89, rue d'Assas). — *Professeur* : M. Budin. — M. le Pr Budin a commencé le Cours de Clinique d'Accouchements et de Gynécologie le samedi 10 novembre 1900, à 9 heures du matin (Clinique Tarnier, rue d'Assas), et le continuera les mardis et samedis suivants, à la même heure. — *Ordre du Cours* : Mardi et samedi : Leçons à l'Amphithéâtre. — Visite des malades tous les matins, à 9 heures. — Dirigeront les exercices pratiques : M. le Dr Macé, chef de Clinique, M. le Dr Perret, chef de Clinique adjoint, MM. les Drs Dubrisay, Chavane et Schwab, anciens chefs de clinique ; MM. Galippe, Nicloux, Chéron et Bouchacourt, attachés aux labora-

©BIUM

toires : MM. les Drs Audion, Planchon, Thoyer-Rozat, Valendy, moniteurs.

Clinique d'Accouchements et de Gynécologie. — *Professeur :* M. Pinard. — M. le Pr Pinard commencera le Cours de Clinique d'Accouchements le lundi 12 novembre 1900, à 10 heures du matin (Clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal), et le continuera les vendredis et lundis suivants, à 9 heures. — *Ordre du Cours :* Lundi et vendredi : Leçons de Clinique obstétricale à l'Amphithéâtre, par le Professeur ; Mercredi : Leçons et opérations de Gynécologie, par le Dr P. Segond, agrégé ; autres jours : Leçons et opérations de chirurgie infantile, par le Dr Kirmisson, agrégé ; Anatomie obstétricale pathologique, par le Dr Varnier, agrégé ; Leçons de Diagnostic obstétrical, par le Dr Paquy, chef de clinique ; Leçons de Diagnostic gynécologique, par le Dr Baudron, accoucheur des hôpitaux. Cours pratique et Manœuvres obstétricales, par les Drs Wallich, agrégé, Potocki, Bouffe de Saint-Blaise et Baudron, accoucheurs des hôpitaux, Funck-Brentano, chef de Laboratoire, et Couvelaire, interne des hôpitaux.

Cours de Pathologie chirurgicale. — *Professeur* : M. Lannelongue. — M. Broca (Auguste), agrégé, chargé de Cours, a commencé le cours de Pathologie chirurgicale le vendredi 9 novembre 1900, à 3 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté et le continuera les lundis, mercredis et vendredis à la même heure).

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — *Professeur* : M. Dieulafoy M. le Pr Dieulafoy reprendra ses leçons de clinique le samedi 17 novembre 1900, à 10 heures et demie du matin à l'Hôtel-Dieu (Amphithéâtre Trousseau), et les continuera les mercredis et samedis suivants, à la même heure. Visite et examen des malades tous les matins à 9 heures (salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne). *Enseignement complémentaire :* Démonstrations cliniques et exercices pratiques. — *Séméiologie :* MM. les Drs Apert et Gandy, chefs de clinique, le mercredi et le samedi à 3 heures et demie, salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne. — *Anatomie pathologique et Bactériologie* : MM les Drs Jolly et Griffon, chefs de laboratoire, le jeudi, après la visite, au laboratoire de la clinique. — *Laryngologie, Rhinologie, Otologie :* M. le Dr Bonnier, le mardi après la visite. — *Electrothérapie, Radiologie* : M. le Dr Lacaille, le vendredi, après la visite. — *Dermatologie* : M. le Dr Déhu, le lundi après la visite.

Laryngologie, Rhinologie et Otologie. — *1e Cours.* — M. le Dr Castex, chargé de cours complémentaire, reprendra ses leçons, à l'Amphithéâtre Cruveilhier (Ecole pratique), le mardi 13 novembre 1900, à 3 heures, et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure. Le cours est public et gratuit. — *2e Exercices pratiques.* — Sous la direction de M. le Dr Castex, assisté de MM. les Drs Collinet, Rabé et Mesnard, anciens internes des hôpitaux. Les exercices pratiques ont lieu toute l'année, sans interruption. Examen et traitement des malades tous les jours de 3 heures à 5 heures. Le droit à payer pour chaque série d'exercices est de 50 francs. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la Faculté, guichet n° 1, les lundis, mardis, jeudis et samedis de chaque semaine, de midi à 3 heures.

Cours de Clinique chirurgicale (Hôpital Necker). — *Professeur* : M. Le Dentu — M. le Pr Le Dentu commencera son cours de clinique chirurgicale le mardi 13 novembre 1900, à 9 heures et demie du matin et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure. — Opérations après les leçons. — Opérations gynécologiques le jeudi à 9 heures, dans le service spécial de gynécologie.

Cours de Clinique chirurgicale (Hôpital de la Pitié). — *Professeur* : M. F. Terrier — M. le Pr F. Terrier a commencé son cours de Clinique chirurgicale le vendredi 9 novembre 1900, à 9 heures du matin, et le continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Conférences d'Hygiène. — M. Wurtz, agrégé, commencera ses Conférences, le lundi 12 novembre 1900, à 5 heures, au Laboratoire d'Hygiène, et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure, au même Laboratoire.

Conférences d'Obstétrique. — M. Lepage, agrégé, a commencé ses Conférences le samedi, 10 novembre 1900, à 6 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté) et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Représentation au Cours supérieur de l'instruction publique. — Les professeurs, les agrégés en exercice et les chargés de cours des Ecoles supérieures de pharmacie et des Facultés mixtes de Médecine et de Pharmacie sont convoqués, le jeudi 22 novembre, à l'effet d'élire un délégué au Conseil supérieur de l'Instruction publique, en remplacement de M. Moisson, devenu professeur à la Faculté des Sciences de Paris.

Conférences d'Internat. — MM. H. Bourgeois et Dambrin, internes à l'hôpital Saint-Antoine, commenceront prochainement une conférence privée d'Internat.

Enseignement médical libre à Paris. — Électricité médicale. — M. le Dr L.-R. Regnier, chef du Laboratoire d'Électrothérapie de la Charité, commencera ses conférences hebdomadaires le jeudi 15 novembre, à 4 heures, au Laboratoire. — *Objet du Cours :* Appareils électro-médicaux, technique générale de leur maniement. Électro-diagnostic. Applications des courants de haute fréquence, des bains de lumière et du massage vibratoire électrique.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Le Concours du prosectorat s'est terminé par la nomination de M. Gentes. Pièces sèches : *artères du membre inférieur et du bassin.* Epreuve écrite : *Le pancréas* (anatomie et physiologie). Epreuve orale d'anatomie : *Muscles et nerfs du larynx.* Dissection : *nerfs de la cavité orbitaire* et *ganglion ophtalmique.*

Faculté de Médecine libre de Beyrouth. — MM. les Drs Morat et Vallas, professeurs à la Faculté de Médecine de Lyon, et M. le Dr Fernand Widal, professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Paris, sont envoyés en Syrie par le Ministre de l'Instruction publique pour présider les jurys d'examen de l'Ecole de Médecine libre de Beyrouth.

Ecole de Médecine de Rennes. — M. A.-C. Duhamel est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux d'Anatomie et d'Histologie.

Ecole de Médecine d'Angers. — A la suite du Concours qui vient de se terminer, M. Ch. Martin est nommé chef des travaux anatomiques.

Ecole de Médecine et de Pharmacie de Rouen. Laboratoire de Bactériologie. *Concours sur Titres pour une place de préparateur au Laboratoire de Bactériologie.* — Le préparateur est nommé par le Conseil d'Administration (art. 4 du réglement de 1896). Il assiste le chef de Laboratoire dans la pratique des analyses. Il dirige les travaux pratiques (art. 6). Il reçoit une indemnité annuelle de 1,200 francs. Les candidats doivent adresser leur lettre de candidature à M. le Directeur de l'École de Médecine de Rouen, avant le 15 novembre 1900.

©BIUM

Facultés des Sciences de Paris. — M. le Pr Y. Delage a commencé son cours de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées, le mardi 6 novembre, à quatre heures, et le continuera les jeudis et mardis suivants, à la même heure. Il traitera des polypiers madréporaires et rugueux, des vermidiens, des mollusques et des procordés.

Université de Paris. — Signalons la publication d'un numéro exceptionnel *sur l'Université de Paris*, publié par la *Revue encyclopédique* Larousse, n° 374. La monographie de la Faculté de Médecine, par M. Aguinet, interne des Hôpitaux, est illustrée de 32 portraits de professeurs.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — On vient d'installer dans la galerie de zoologie du Muséum d'histoire naturelle les panoramas en relief d'un parc à huîtres et d'un parc à moules, reproduction des parcs de la Charente-Inférieure. Ces reproductions ont été faites par le Dr de Rochebrune, adjoint de M. Périer, directeur du Muséum.

Ecole Dentaire de Paris. — *Fête annuelle de réouverture des Cours*, sous la présidence de M. le Pr Gariel, le samedi 10 novembre 1900, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Ecole Dentaire de Paris. — Ordre du jour : *Première partie :* Allocution de M. Godon, président du Conseil d'administration, directeur de l'Ecole ; Conférence de M. le Dr Frey, dentiste des Hôpitaux, professeur à l'Ecole ; Rapport de M. le Dr Sauvez, secrétaire général ; Lecture du Palmarès, par M. Papot, président de la Commission scolaire ; Distribution des Récompenses et remise des Diplômes aux élèves de l'année scolaire 1899-1900. — *Deuxième partie :* Soirée artistique. Programme : *Pour payer son terme* (René Esse), M. Raoul Paumier, de l'Odéon ; *Air du Cid* (Massenet), Mlle Jeanne Defrance, des Concerts Colonne ; *Chansons anciennes et modernes*, Mlle Marthe Richard et M. William Burtey, du Tréteau de Tabarin ; *Un Ami commerçant* (Gerny), M. Raoul Paumier ; *Tarentelle* (Théodore Dubois), Mlle Jeanne Defrance ; *Une Entrevue avec Frégoli* (William Burtey), grande scène d'imitation, dite par l'auteur ; *Valse* (Venzano), Mlle Jeanne Defrance ; *Doctoresse et Couturier*, comédie en un acte, en prose, de M. Jules Berr de Turique : Léopoldine Péricarde, Mlle Blanche Usquin, du Théâtre Sarah-Bernhardt, Chéri Taffetas, M. Raoul Paumier, de l'Odéon. — Concert : Orchestre sous la direction de M. Hauser.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours des Prix de l'Internat.* — Les jurys de ces Concours sont définitivement composés de la façon suivante : *Médecine* : MM. Vaquez, Brouardel, Brocq, Lamy et Terrier. — *Chirurgie, accouchements* : MM. Rochard, Morestin, Reynier, Barbier et Guyon.

Hôpitaux de Lyon. — *Concours de l'Internat.* — Questions sorties et questions restées dans l'urne : *Première épreuve* : Question sortie : Des éléments figurés du sang (anatomie et physiologie). Questions restées (anatomie et physiologie) : Lobule du pli du coude. Des cordes vocales. Des oreillettes. De la trompe de Fallope. Veines jugulaires. Uretère. — *Deuxième épreuve* : Question sortie : Des vomiques (symptômes et diagnostic). Questions restées : De l'agraphie. Complications pharyngo-laryngées de la fièvre typhoïde. Symptômes et évolution des troubles nerveux pottiques. Névralgie intercostale, valeur séméiologique, symptômes et diagnostic. De l'obstruction calculeuse chronique du cholédoque (symptômes et diagnostic). De la pleurésie diaphragmatique. — *Troisième épreuve* : Question sortie : De l'anurie calculeuse. Questions restées : Symptômes et diagnostic des anévrysmes circonscrits du creux poplité. Variétés cliniques de la tuberculose du genou. Du prolapsus rectal. Spina ventosa de la main. Localisations et symptômes des abcès de l'appendicite. Arthrite blennorragique (symptômes et diagnostic). — *Quatrième épreuve* : Questions sorties : Diagnostic du coma diabétique. Diagnostic et traitement de la péritonite par perforation. Hémorragies de l'avortement et leur traitement. Questions restées : Diagnostic de la crise d'épilepsie. Diagnostic de la variole à l'époque d'invasion. Diagnostic de la varicelle. Diagnostic clinique (non bactériologique) de la diphtérie. Caractères de la dyspnée urémique, moyens à lui opposer. Symptômes, traitement des abcès rétro-pharyngiens. Symptômes, diagnostic de l'étranglement herniaire. Diagnostic des fractures du rocher. Diagnostic de l'iritis. Contusion de l'abdomen. Indications fournies par l'examen du malade. Comment reconnaître une grossesse à terme. Présentation du siège décomplété ; mode des fesses ; signes ; conduite à tenir. Traitement de l'éclampsie dans le cours de la grossesse. Conduite à tenir en présence des hémorragies du placenta prævia pendant la grossesse. Auscultation du ventre dans la grossesse à terme.

Legs aux Hospices civils. — Un industriel de Givors, M. Bertholon, décédé dernièrement, a laissé toute sa fortune, se montant à 800,000 francs environ, aux hospices civils de Lyon, sous cette clause singulière que les hospices feront élever dans sa propriété de Gisors une tour de 100 mètres avec ascenseur !

Hôpitaux de Marseille. — Le lundi 7 janvier 1901, à trois heures, un Concours public sera ouvert à l'Hôtel-Dieu, pour une place de médecin-adjoint des hôpitaux. Ce Concours aura lieu devant la Commission administrative, assistée d'un jury médical.

Hôpitaux de Nantes. — Le *Concours de l'Internat* vient de se terminer par les nominations suivantes : MM. Moisnard, Bossis (Gabriel), Lumineau, Giraudeau, Blanchard, Cesbron, Favreul, Hervouet, Bossis (Eugène). Les

©BIUM

épreuves données étaient : Composition écrite : *Cavités et valvules du cœur ; circulation intra-cardiaque. Formes signes et diagnostic de la variole.* Epreuve orale : *Rapports du pancréas. Le rétrécissement mitral, en indiquer les différentes formes, et décrire le rétrécissement pur.* — Le *Concours de l'Externat* vient de se terminer par la nomination de MM. Roberdeau, Luneau, Horeau, Sedille, Lerat (Henry), Barré, Gleizes, Mesnard, Maisonneuve, Fonteneau, Dousset, Billot, Mlle Homery, MM. Mahot, Thibaut, Lerat, (Georges), Huzard, Mignot. Le sujet de la composition écrite était : *Articulation radio-carpienne ; entorse tibio-tarsienne.* Epreuve orale : *Indications et contre-indications de l'occlusion des plaies.*

Les Sanatoria marins à bon marché. — Le Conseil général du Morbihan vient de donner un bel et intelligent exemple. Sur le rapport d'un de ses membres, M. Paubert, le Conseil général a décidé qu'un *hôpital marin* serait fondé à Port-Louis. Une ancienne usine à sardines a été achetée par ses soins. Les frais d'acquisition et de restauration ne dépasseront point 20,000 francs. Le matériel de literie et les autres objets mobiliers sont évalués à 3,880 francs. Avec cette somme, relativement minime, le rapporteur pense qu'on pourra hospitaliser dès le début une cinquantaine d'enfants des deux sexes.

Asile Noualhier à Limoges. — On a parlé, ces temps-ci, de Mlle Noualhier et de son asile de tuberculeux. Cette demoiselle est en ce moment l'objet d'une poursuite en 60,000 fr. de dommages-intérêts de la part d'un propriétaire voisin de son refuge. Le demandeur fonde son instance sur le préjudice que lui cause la proximité de l'hospice fondé par Mlle Noualhier. De son côté, Mlle Noualhier poursuit M. X... et lui réclame 10,000 francs d'indemnité pour diffamation.



Sociétés et Congrès.

Syndicat médical des Deux-Sèvres. — Récemment a eu lieu à Thouars l'assemblée générale du Syndicat Médical des Deux-Sèvres. A la mairie, sous la présidence de M. le Dr Pillet ont eu lieu les travaux de l'assemblée générale qui a discuté des intérêts professionnels des médecins des Deux-Sèvres et qui a renouvelé son bureau, après cette déclaration de M. Pillet que, rééligible pourtant, il n'accepterait pas à nouveau la présidence. Ont été successivement nommés pour l'année 1901 : président, M. Charier ; vice-président, M. Corbin ; secrétaire, M. Audouin ; trésorier, M. Grassin.

A midi, avait lieu le traditionnel banquet. Au champagne M. le Dr Pillet a bu à l'Association, et a remercié l'avocat-conseil d'avoir bien voulu accepter l'invitation qui lui a été adressée ; il a bu aussi aux promoteurs de l'œuvre et au président d'honneur.

Union française antialcoolique. — *Deuxième section du Hâvre (La Solidarité).* — Une excursion a eu lieu à Saint-Laurent, à la « Ferme du Château » (Le Gallais), sous la présidence de M. le Dr Robert Sorel.

Congrès des Chirurgiens Russes. — Les Congrès annuels des Chirurgiens Russes auront lieu désormais à Moscou. Le premier aura lieu le 28-30 décembre 1900.

Un Comité a été élu pour l'organisation de ce Congrès. Il se compose de M. le Pr Diakonow, président ; vice-président, Pr Bobrow ; secrétaires, Dr Rein et Dr Derujinsky ; trésorier, Dr Béreskin ; membres du Comité, Pr Sinitzin, Dr Soloview et Dr Martinow.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé Militaire. — M. Autour est nommé élève à l'Ecole du Service de Santé militaire en remplacement de M. Perret, démissionnaire.

Nominations *au grade de médecin principal de 1re classe :* M. Chevassu, médecin principal de 2e classe à l'hôpital Saint-Martin, à Paris. Désigné pour l'hôpital militaire du camp de Châlons. — *Au grade de médecin principal de 2e classe :* M. Gross, médecin-major de 1re classe, médecin en chef de l'hospice mixte de Toul. Désigné pour l'hôpital Saint-Martin, à Paris. — *Au grade de médecin-major de 1re classe,* les médecins de 2e classe : MM. Poirier, hôpitaux militaires de la division d'Alger, maintenu ; Labanowski, du 9e régiment d'infanterie, maintenu ; Dupart, du 151e régiment d'infanterie, maintenu ; Félix, du 41e régiment d'infanterie, maintenu ; Adriet, de la division d'Alger, désigné pour le 61e régiment d'infanterie ; Labroue, du 13e bataillon d'artillerie, désigné pour le 3e régiment d'artillerie.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de deuxième classe L'Herminier, du cadre de Brest, est désigné pour aller servir aux troupes à la Martinique, en remplacement de M. le Dr Béraud. — M. le médecin de première classe Morel, réservé pour les escadres à Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Chanzy* (escadre de la

©BIUM

Méditerranée), en remplacement de M. le Dr Planté. — M. Castex, médecin de deuxième classe, a été promu au grade de médecin de première classe, en remplacement de M. Boyer. — Les médecins de 1re classe Seguin, Briend et Condé sont désignés pour embarquer respectivement sur les gardes-côtes, *Jemmapes*, *Valmy* et *Amiral-Tréhouart*, dans la division des gardes-côtes d el'escadre du Nord. — Le médecin de 2e classe Henry, est promu au grade de médecin de 1re classe pour prendre rang du 16 octobre courant (décret du 24 octobre 1900). — M. le médecin de deuxième classe Reboul du cadre de Toulon, est désigné, sur sa demande, pour servir à la prévôté du 5e dépôt des équipages de la flotte, en remplacement de M. le Dr Crozet. — M. le médecin de deuxième classe Portes, du cadre de Lorient, est désigné pour servir sur le *Charlemagne* (escadre de la Méditerranée), en remplacement de M. le Dr Caunac. — M. le médecin de deuxième classe Féraud, du cadre de Rochefort, est appelé à servir à la prévôté de l'île d'Ouessant, en remplacement de M. le Dr Boudou. — M. le médecin de première classe Caraes, du cadre de Brest, est désigné pour aller servir à la défense mobile de l'Algérie, en remplacement de M. le Dr Galbruner.



Promotions. — M. le médecin de 1re classe Robert a été nommé, après Concours, professeur de physiologie et d'histologie à l'Ecole annexe Médecine navale de Rochefort, en remplacement de M. Grand-Moursel. — M. le médecin de 1re classe Porquier a été nommé, après concours, professeur de physiologie et d'histologie à l'Ecole annexe de Médecine navale de Brest, en remplacement de M. Salanoue-Ipin.

Médecine sanitaire maritime. — Des examens pour l'obtention du certificat de médecin sanitaire maritime ont lieu à Bordeaux le 15 janvier et le 15 juillet de chaque année. Pour renseignements, écrire à M. le directeur de la Santé, à Pauillac (Gironde). Un examen pour l'obtention du certificat de médecin sanitaire maritime aura lieu à Marseille, le 12 novembre prochain. Pour renseignements, écrire à M. le Dr Catelan, directeur de la Santé, quai du Port, Marseille.

Campagne de Chine. — *Le Bateau-hôpital « Notre-Dame-du-Salut »*. — La Société française de Secours aux blessés militaires, présidée par le général duc d'Auerstædt, grand-chancelier de la Légion d'honneur, a reçu de son délégué, M. de Valence, une dépêche lui annonçant que le bateau-hôpital *Notre-Dame-du-Salut*, expédié par elle en Chine, a reçu à bord ses premiers malades et blessés. Aux dernières nouvelles, ce bateau avait été envoyé par l'amiral Pottier au port de Chan-Haï-Kouan, où il peut aborder à quai et recueillir ainsi plus facilement les blessés et malades, malheureusement déjà trop nombreux, provenant du corps expéditionnaire.

Ambulance française à Nagasaki. — Le Ministre de la Marine a reçu de son collègue des Affaires Étrangères des renseignements intéressants sur une ambulance française établie depuis trois mois à Nagasaki. Elle est installée dans des bâtiments dépendant du couvent du Saint-Enfant-Jésus, qui est situé sur la colline et a vue sur le port, dans des conditions de salubrité exceptionnelles. M. Godareau, gérant de notre vice-consulat à Nagasaki, a trouvé le plus louable empressement pour fonder cette ambulance, auprès de la supérieure du couvent et du directeur de l'école qui y est annexée, ainsi qu'auprès du procureur des missions étrangères. De son côté, le général Frey, passant le 20 juillet pour se rendre à Ta-Kou a, visité l'installation et s'en est montré très satisfait. Le couvent même, plus près du débarcadère, reçoit les malades et blessés graves ; l'école est réservée pour les convalescents, et les blessés en cours de guérison. M. le Dr Marestang, médecin de 1re classe de la Marine, a tout organisé et se trouve encore, seul, à la tête de l'ambulance ; un officier de Marine y est détaché comme administrateur, et c'est au vice-consulat de France qu'incombent toutes les écritures. Il n'y a encore eu aucun cas de mort parmi les blessés ; mais 14 décès se sont produits parmi les malades, pour la plupart dysentériques. M. Godareau constate, en terminant, la sollicitude dont l'ambulance est l'objet non seulement de la part des autorités locales, mais aussi des négociants et résidents indigènes ainsi que de nombreuses sociétés de bienfaisance. L'empereur et l'impératrice du Japon ont délégué un chambellan et une dame d'honneur pour la visiter ; l'exemple des souverains a été suivi par toute la population.

Campagne des Philippines. — Le transport *Sherman* est arrivé à San-Francisco, venant de Manille, avec un funèbre chargement. Il avait à bord 51 morts, 467 blessés et malades, 12 soldats fous, et 59 convalescents retour des Philippines. Le transport *Meade* est en route avec 300 blessés et malades, ainsi que le *Logan* avec 273. Il en reste encore 2,000 dans les hôpitaux de Manille ! — Le besoin de chirurgiens se fait sentir aux Philippines, où il y en avait déjà 400 en service en septembre dernier, à raison de 1,800 dollars par an.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 43e semaine, 866 décès, chiffre voisin de la moyenne ordinaire des semaines d'octobre (832). La fièvre typhoïde a causé 7 décès ; chiffre identique à celui de la semaine dernière, et inférieur à la moyenne 9 ; la variole, 9 ; la rougeole

©BIUM

3 ; la coqueluche, 5, et la diphtérie 6. La scarlatine n'a causé aucun décès. Il y a eu 10 suicides et 12 autres morts violentes. On a célébré à Paris 590 mariages. On a enregistré la naissance de 1,125 enfants vivants (571 garçons et 554 filles), dont 814 légitimes et 311 illégitimes. Parmi ces derniers, 64 ont été reconnus immédiatement.

Les Bains-douches à Paris. —M. Decrais, député de la Gironde, Ministre des Colonies, a présidé récemment la cérémonie inaugurative du deuxième local parisien des bains-douches à bon marché dit « local Jules-Simon » Ce local est situé dans le quartier populeux de la Goutte-d'Or, presqu'à l'angle de la rue de ce nom et du boulevard Barbès. Il se compose d'une quarantaine de cabines très propres, très confortables, aux murs faïencés, où moyennant 20 centimes, savon compris, l'ouvrier peut se procurer la propreté corporelle. *L'Œuvre des bains-douches à bon marché* est due à l'initiative d'un groupe de philanthropes bordelais, qui ont d'abord doté leur ville de ces utiles installations. Puis, le succès ayant répondu à leurs efforts, ils voulurent étendre leur action et firent la propagande en faveur de l'œuvre. Il y a dix-huit mois, sous l'influence de MM. Casalet, Cheysson, Jules Siegfried, Hausser, le Dr Merry-Delabost, de Rouen, etc., une société parisienne de bains-douches se fonda et un local s'ouvrit bientôt dans le quartier du Temple, rue de Bretagne, 49. A l'heure actuelle 80,000 douches y ont été prises. M. Decrais, avant de se retirer, a remis la croix d'officier de l'Instruction publique à M. Auguste Hausser et les palmes d'officier d'Académie à MM. Hounan et Jules Hinstin.

Les bains gratuits. —M. le Ministre du Commerce, qui s'est préoccupé, à différentes reprises, d'introduire toujours une plus grande somme d'hygiène dans les nouveaux bureaux centraux des postes, télégraphes ou téléphones, a réalisé, tout dernièrement, l'installation de salles de bains et de douches au bureau central téléphonique de la rue Desrenaudes. Cette mesure bienveillante vient d'être complétée. En effet, M. Millerand vient d'obtenir de M. Napias que des *bains médicinaux gratuits* seraient donnés dans les hôpitaux de Paris au personnel féminin des Postes et Télégraphes, sur la présentation d'une ordonnance d'un médecin assermenté de l'administration de la rue de Grenelle. Notre amie, Mme le Dr Gaches-Sarraute-Barthélemy, a pris une part active à la réussite de ce projet, que l'on ne peut qu'approuver.

Empoisonnements par des Champignons. — Un cas d'empoisonnement s'est produit à Anglet, commune voisine de Bayonne. M. Bourrast, employé des Ponts et Chaussées avait cueilli des cryptogames que sa famille a mangés. Un enfant de huit ans a succombé, Mme Bourrast et un deuxième enfant ont été à toute extrémité. — Un triple cas d'empoisonnement par les champignons vient de se produire à Blanc-Pignon, près de l'embouchure de l'Adour, chez un sieur H... ; H..., sa femme et leur fillette avaient mangé des champignons cueillis dans la forêt de Pins. Des vomissements survinrent après l'ingestion. Malgré des soins très énergiques, la fillette, âgée de sept ans, est morte. Les parents sont dans un état très grave, mais non désespéré.

Un cas de rage. — A Torreilles, près de Perpignan, un enfant de cinq ans, mordu il y a un mois par un chien hydrophobe et qui revenait de suivre un traitement à l'Institut antirabique de Montpellier, est mort de la rage au milieu d'atroces souffrances.

Dysenterie et Diphtérie.—On mande de Brest qu'une épidémie de dysenterie ayant éclaté dans toutes les communes du canton de Gourin, et une épidémie de diphtérie à Saint-Pierre-de-Quiberon, le préfet maritime a ordonné des mesures sévères de préservation. Tous les congés ou permissions pour les communes contaminées seront refusés aux marins et soldats. Les médecins du Finistère réclament une mission médicale temporaire pour combattre efficacement l'épidémie.

Choléra. — *Japon.* — On mande de Vladivostok, le 19 octobre, au *Nouveau Temps*, que l'épidémie de choléra augmente au Japon. Les bateaux à vapeur qui viennent de ce pays sont soumis à une quarantaine. Des décès causés par le choléra se sont produits à bord de bateaux à vapeur qui sont arrivés dans la baie de Possiet, venant de Nagasaki.



Divers.

Une opération célèbre. — C'est notre excellent ami M. le Dr Luc, qui a exécuté l'opération du trépan sur son confrère, M. le Dr Thoinot. Il était assisté des Drs Lermoyez, Laurens et Lebreton. M. le Pr Brouardel, était simplement présent à l'opération subie par son élève, M. le Dr Thoinot (*Figaro*).

Les Infirmières modèles.— Une cérémonie touchante a eu lieu récemment à l'hospice de la Salpêtrière. Les anciens élèves de Trélat et de Charcot ont offert, à la doyenne des infirmières, Mlle Botard, âgée de soixante-dix-huit ans, une très artistique plaquette de bronze, due à un ex-étudiant en médecine, devenu sculpteur, qui la représente avec la croix de la Légion d'honneur épinglée à son corsage. — On sait que Mlle Botard est décorée depuis quelques années.

Les Brevets « physiologiques ».— A citer le brevet n° 299,232, ainsi décrit : « Mme Leroux, *Petit appareil qui a pour but, en enserrant bien les lèvres, de modifier d'une façon heureuse la bouche humaine trop grande et les lèvres trop minces, dénommé l'idéal modificateur Leroux.* »

La Médecine au Musée du Louvre.— Dans « le *Gladiateur luttant* », qui est au Musée du Louvre, à Paris, tout le poids du corps repose sur la jambe droite. *L'artère fémorale est gonflée...* Effet naturel et artistique (A. Brisson). —

©BIUM

A citer aussi l'*Hermaphrodite Borghèse;* l'*Hermaphrodite* repose d'ailleurs sur un matelas de marbre.

La Médecine au Theâtre. — *Mort au Théâtre.* — Au moment où une représentation de *l'Aiglon* allait commencer au théâtre Sarah Bernhardt, un spectateur qui venait de s'asseoir aux fauteuils d'orchestre s'est soudain affaissé, en poussant un long gémissement. On s'est précipité vers lui pour lui porter secours. Il était mort !

Les Médecins artistes. — Sur la proposition du Dr Jean Bayol, un lettré et un félibre de bonne marque, le Conseil général des Bouches-du-Rhône a voté, à titre d'encouragement et d'appui moral, une subvention à la Société du « Théâtre antique ».

Distinctions honorifiques.— M. le Ministre de l'Agriculture vient de signer, à l'occasion de l'Exposition, un certain nombre de promotions et de nominations dans l'ordre du Mérite agricole. Sont promus au grade de *Commandeur* : M. Arloing, directeur de l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon. ; M. Barrier, directeur de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort ; M. Laborde, pharmacien à Blaye ; M. le Dr Henneguy (de Paris). — Sont nommés *Chevaliers* : MM. les Drs H. de Rothschild (de Paris), et Soueix (de Saint-Girons). — *Officiers* : MM. Baudouin (Paris) ; Rousseau (Paris), Truelle, pharmaciens (Trouville). — Est nommé *Officier d'Académie* : M. le médecin principal Bourrat.

Un faux Médecin militaire.—Le service de la Sûreté faisait une enquête sur des escroqueries et des faux commis au préjudice d'établissements financiers de province. Cette enquête a amené l'arrestation d'un individu nommé Emile Girault, demeurant rue du Faubourg Saint-Antoine. Voici comment Girault procédait. Il revêtait un costume de *médecin aide-major* au 4e hussards, en garnison à Meaux, et il se présentait aux guichets des établissements financiers qu'il voulait escroquer. Le faux médecin-major avait un complice. A son domicile, on a découvert un cachet qui était apposé sur les fausses permissions et plusieurs costumes de médecin aide-major.

Mariages de Médecins. — En l'église Saint-Michel de Marseille a eu lieu le mariage du Dr Léon Charrier avec Mlle Cartier, fille de M. Cartier, notaire, juge suppléant. Après la cérémonie, fort brillante, réception élégante à l'Emerygone, la superbe résidence de M. Cartier, à Saint-Mitre. — En l'église Saint-Thomas d'Aquin a eu lieu le mariage du Dr Franklin Groult avec Mme Comanville, nièce de Gustave Flaubert. Était témoin, pour le marié, M. le Dr Meuriot. — M. C. Guérin, chef de Laboratoire à l'Institut Pasteur de Lille épouse Mlle Marie Lavergne. — M. le Dr G. Brongniart a épousé Mlle Lucie Létévé à Asnières. — M. Alphonse-René-Louis Proust épouse Mlle Jeanne-Charlotte Contal. — On annonce le prochain mariage du Dr Buffon, médecin de Marine, avec Mlle Marguerite Rochard. La bénédiction nuptiale sera donnée ce mois-ci à Nice.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Mariquet est à Nice. — M. le Dr S. Pozzi est à Biarritz. — M. le Dr Boullangier est rendu à Nice.



Variétés et Anecdotes.

Les Prompts Secours à Paris.

Une petite brochure, qui, d'après son titre (1), semble consacrée à édifier le public non médical sur les premiers soins à donner en cas d'accidents, est en réalité un réquisitoire contre le fonctionnement défectueux des Ambulances municipales. Les auteurs montrent les inconvénients qui résultent pour les personnes blessées sur la voie publique de leur transport en fiacre : contamination, hémorrhagies, heurts, etc.; et ils avouent que cependant on est bien forcé d'avoir recours à ce genre de véhicules, les voitures municipales étant ou insuffisantes, ou occupées à autre chose. La faute de cette incurie est attribuable, paraît-il, par fractions égales, à la Préfecture de police, à l'Assistance publique, et à l'administration de la Ville, qui se disputent le transport des blessés à Paris. Les auteurs doivent le savoir, l'un étant membre de la Commission municipale des ambulances urbaines, l'autre ancien interne des ambulances de la Ville de Paris. (*Cosmos*),

CHRONIQUE PROFESSIONNELLE.

Les Automobiles médicales.
Notes d'Automobilisme pratique à l'usage des Médecins Praticiens (*Suite*) (2).

Les Organismes d'une Voiture a pétrole.

Nous ne nous occuperons ici que des voitures à pétrole. Or, dans cette sorte d'Automobiles, le moteur est l'organe qui commande tout. Nous verrons plus tard comment on le construit. Pour l'instant, signalons seulement les points communs aux divers types de ces voitures.

1° La première occupation du conducteur est d'actionner le moteur. Pour y parvenir, il lui faut agir sur un organisme spécial, l'arbre de mise en route, à l'aide d'une manivelle ou d'un volant, actionnant lui-même *l'arbre du moteur*. Aujourd'hui, dans presque tous les cas, l'arbre de mise en route *se désolidarise* facilement du moteur, et cela automatiquement, dès que la voiture est partie : cela évite

(1) *Comment on défend la vie humaine contre les traumatismes*, par les Drs Marcel Baudouin et A. Rodiet. 1 brochure in-8, Paris.
(2) Voir *Gazette médicale de Paris*, 1900, nos 42, 43 et 44.

©BIUM

bien des inconvénients, et est obtenu par un déclic ou un mécanisme analogue.

2° Le moteur étant en marche, si la voiture s'arrête, grâce au DÉBRAYAGE du mécanisme, celui-ci doit continuer à tourner, pour être *prêt à repartir* au moment voulu, EN EMBRAYANT. Cela exige que le moteur soit séparé de l'appareil de transmission des mouvements et des roues motrices.

On obtient ces alternances d'embrayage et de débrayage par plusieurs procédés, dont le plus connu, mais le moins commode, est le passage d'une courroie à une poulie folle ou fixe. Cet appareil est toujours commandé par le pied, e comme le débrayage est momentané, tandis que l'embrayage doit être constant en cours de route, on obtient ce résultat en appuyant sur une pédale ad hoc. Le levier des vitesses empêche d'ailleurs les inconvénients que pourrait présenter l'embrayage, surtout au moment du départ; mais il est prudent toutefois, avant de se mettre en marche, de débrayer à l'aide du frein à main : ce qui est possible.

3° Ajoutons d'ailleurs que pour FREINER, il est indispensable de débrayer au préalable, avec les moteurs à pétrole, qui sur ce point diffèrent complètement des moteurs à vapeur, et qui, pour agir, demandent à être d'abord lancés.

Par contre, dans ces voitures, on peut débrayer, sans toucher au frein.

Ces opérations se font avec les pieds, car les mains gouvernent la voiture et règlent le moteur. L'un des pieds débraye simplement; l'autre freine, après débrayage.

4° Au débrayage, le moteur s'emballerait, si on le laissait faire. Il a fallu lui adjoindre un mécanisme automatique, UN RÉGULATEUR, qui parvient à le modérer; et cet appareil est parfois réduit à sa plus simple expression.

5° Un moteur à pétrole n'a qu'une bonne vitesse, dite sa vitesse normale, en rapport avec son mode de construction. Pour obtenir des vitesses différentes, il faut le DÉMULTIPLIER, à l'aide de transmissions par engrenages, ou par courroies voyageant sur des poulies variées.

6° Le moteur ne peut pas marcher dans un sens ou dans l'autre; il doit tourner toujours dans le même sens. Le changement dans les mouvements de la voiture doit donc encore être obtenu par un dispositif particulier, dit MÉCANISME DE CHANGEMENT DE MARCHE, constitué soit par des pignons à engrenage renversant le sens de marche, soit par des courroies se croisant.

7° On pourrait encore ici faire ressortir les *caractères communs à la construction de tous les moteurs à pétrole*; mais il vaut mieux décrire chacun d'eux en particulier, plutôt que de tenter une description du MOTEUR SCHÉMATIQUE.

8° Ajoutons seulement que chaque voiture doit avoir DEUX FREINS : l'un placé *sur le mécanisme de transmission*, ordinairement sur l'arbre du différentiel, l'autre *sur les roues mêmes*, en cas de rupture des transmissions. Ce dernier agit sur un tambour solidaire du moyeu, car, dans les voitures, on ne peut pas le faire agir comme sur les bicyclettes, sur les pneumatiques, qu'il détériorerait.

(*A suivre*). Marcel BAUDOUIN.

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.
PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

Poste dans l'Ouest. — 6.000 fr., susceptibles d'une augmentation rapide. — On fait la pharmacie. — Clientèle facile. — 2,000 fr. comptant. — Pressé.

S'adresser, pour tous renseignements, à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, VI.

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE
PARIS. — 93, boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.

LISTE DES JOURNAUX
EDITÉS PAR
L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE
PARIS

Gazette Médicale de Paris. — Hebdomadaire illustré. — Directeur : M. le Dr Marcel BAUDOUIN.
Bibliographia Medica. — Mensuel (3.500 fiches). — Directeurs : MM. les Prs RICHET et POTAIN.
Archives provinciales de Chirurgie. — Mensuel. — Directeur : M. Marcel BAUDOUIN.
Revue internationale de Pédagogie comparative. — Mensuel. — Directeur : M. Auguste MAILLOUX.
Archives Médicales de Toulouse. — Bi-mensuel. — Directeur : M. le Pr JEANNEL.
L'Ouest artistique et littéraire. — Mensuel. — Rédacteur en chef : M. HERBINET.

L'INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE imprime, en outre, les publications suivantes :

Bulletin de l'Académie internationale de Géographie botanique.
Bulletin de l'Association française de Botanique.
Le Monde des Plantes.
Mensuels. Directeur : M. H. LÉVEILLÉ.

Le Journal des Avoués.
Le Journal des Huissiers.
Mensuels. Rédacteur en chef : M. DUPARCQ. Administ. : MM. MARCHAL et BILLARD.

Bulletin agricole du Maine. Organe des Syndicats agricoles (6.000 exemplaires). — Mensuel.
Le Salut de Dieu. — Mensuel. — Gérant : M. E. PÉRIER.
Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe. — Trimestriel.
Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe. — Trimestriel.
Etc., etc., etc.

IMPRESSIONS RAPIDES EN TOUS GENRES :
Revues et Volumes, etc.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 592.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 46. 17 Novembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNERALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Utilité d'un Cours libre d'Automobilisme à la Faculté de Paris ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Les Sépultures des Médecins à Paris (*fin*). — Les Epidémies à Paris : la Variole à Paris ; la Fièvre typhoïde à Paris. — Les Prompts Secours à Paris : L'Accident de chemin de fer de Choisy. — La Médecine aux Chandelles : « Chaire Divine » au Théâtre d'Antin. — Nécrologie. — Petites Informations. — Thérapeutique : Les difficultés de l'Alimentation. — Variétés et Anecdotes : Interviews des Professeurs.

ILLUSTRATIONS. — Plan du Cimetière du Père-Lachaise. — M. le Pr Claude Bernard. — M. le Pr Dupuytren. — M. le Pr Grimaux.

BULLETIN

614.22

Utilité d'un Cours libre d'Automobilisme à la Faculté de Médecine de Paris.

Tout le monde sait que la Médecine est, depuis quelques années, l'une des professions les plus encombrées, dans les grandes villes. Le meilleur remède à cette situation, qui cause un préjudice très réel et aux médecins installés et à la dignité de notre profession, est évidemment de détourner des cités populeuses le flot toujours montant des jeunes docteurs et de s'efforcer de le diriger si possible sur la campagne, et vers les régions les moins peuplées de France.

Pour obtenir ce résultat, il n'y a qu'un moyen : faire préférer la campagne et ses plaisirs à la ville et à ses attractions par les Etudiants de nos Facultés ; les ramener, autrement dit, aux saines traditions du passé, en leur montrant qu'ils pourront vivre encore aujourd'hui loin de Paris dans les mêmes conditions de confortable qu'autrefois, s'ils savent organiser leur séjour dans ces contrées éloignées ; surtout s'ils sont susceptibles de résoudre, d'une façon simple et économique, le problème de la « distance à parcourir ».

Là gît, en effet, la difficulté. Pour pouvoir vivre dans ces conditions, il faut avoir de nombreuses courses et beaucoup de visites à faire, en une seule journée. Pour pouvoir demeurer en ces pays déshérités, il faut être placé dans des conditions telles qu'on puisse facilement rejoindre une ligne de chemin de fer.

Le cheval peut à la rigueur suffire. Mais alors il en faut plusieurs, et les dépenses sont considérables. L'automobilisme résoudra certainement un jour ce problème. Il y a donc un réel intérêt à ne pas laisser ignorer à nos Etudiants modernes le rôle que, dans un avenir prochain, il est appelé à jouer.

Les Américains l'ont compris de suite, quoique placés dans des conditions spéciales. Il est en effet question, aux Etats-Unis, pour encourager l'automobilisme dans les milieux d'étudiants, d'organiser des courses d'automobiles entre les différents grands Collèges ou Universités. Le vice-président de l'Université Columbia, M. William Brock Schœmaker, a déjà pressenti, à ce sujet, les clubs de Yale et de Harward's College, qui se montrent favorables à ce projet. Il est à remarquer que la Columbia University (New-York) est la seule Université où l'automobilisme soit aujourd'hui officiellement reconnu : le président Hutter y fait, en effet, un cours sur les automobiles et leur construction.

C'est une innovation *que d'ailleurs nous avions, depuis plusieurs mois, l'intention d'introduire en France*, dans le milieu des Etudiants en médecine de la Faculté de Paris, pour développer chez eux le goût du séjour à la campagne. — Y parviendrons-nous ? L'avenir décidera.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

61 (09)

Les Sépultures des Médecins à Paris (*Suite*) (1).

Cimetière Montmartre. — Un monument très remarquable, est celui de Baudin (1851) (27e Division), le médecin Représentant du Peuple, « mort en défendant le Droit et la Loi », représenté couché. Dans les tombes des exilés polonais, se trouvent plusieurs médecins : Rataiski (1845), Zawadzki (1846), Zalikowski (1860) (1re Division), et Beresniewicz (1866) (8e Division). Entre autre noms, nous trouvons encore à Montmartre : les académiciens Bouillon-Lagrange (1840) (14e Division), Gimelle (1865) (31e Division), Blache (1871) (4e Division); Blanchet (1867), médecin en chef des Sourds-muets; Royer-Collard (1852) (21e Division), et Palmier qui a son buste dans la 19e Division.

Cimetière du Père-Lachaise. — Le Père-Lachaise, rendez-vous des morts de bonne compagnie, plus étendu à lui seul que tous les autres cimetières *intra-muros* de Paris réunis, est une véritable ville, bâtie depuis 1804. On y trouve, rappelés sur la pierre, un certain nombre de noms célèbres dans les sciences médicales.

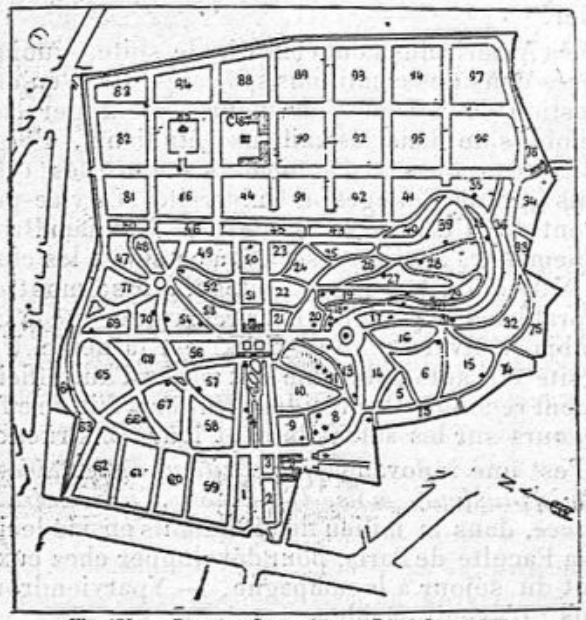

Fig. 158. — Plan du Cimetière du Père-Lachaise.

Les chiffres indiquent les divisions. — *Légende* : 4e Division, Deslandres; Marx (Simon); 6e, Nélaton; 7e, Marjolin; 8e, Bichat, Cuvier, Blandin, Béclard; 9e, Royer-Collard; 11e, Bosquillon (1814); Sabatier, Fourcroy, Adelon; 13e, Lallemand; 15e, Amussat; 17e, Parent du Châtelet; 18e, Gall, Pinel, Percy, Chaussier; 19e, Geoffroy-Saint-Hilaire, Hahnemann; 20e, Claude Bernard; 25e, Duméril, 27e, Pariset; 28e, Petit; 30e, Serres, Heurteloup; 35e, Larrey, Chaptal; 38e, Dupuytren; 39e, Weyland, Laborie; 50e, Le Bascle, marquis d'Argenteuil; 53e, Darcet; 54e, Ricord, de Blainville; 56e, Chevet; 57e, Maréchal de Calvi; 66e, Flourens; 67e, Véron; 69e, Trélat; 70e, Ségalas. — Cimetière israélite, Michel Lévy). — 87e, C. Colombarium.

(1) Voir *Gaz. méd. de Paris*, 1900, n° 45, p. 530.

Partant de la chapelle érigée à l'aide d'une somme considérable, léguée en 1817 par la veuve du Dr Bosquillon (11e Division), lecteur du Roi et professeur de Grec au Collège de France, et rayonnant par les chemins qui convergent au carrefour du Grand-Rond, nous trouvons, rapprochés dans la 18e Division : la colonne couverte de mousse élevée à la mémoire du Baron Percy (1825), qui « fut le père des Chirurgiens militaires » ; le buste de Gall (1828), sur lequel est retracé son système. Il a encore de nos jours des adeptes dans la « *Odell's London Phrenological Institution* », dont une magnifique couronne a été accrochée au monument de Gall.

A côté le buste de Chaussier (1811) est érigé sous un petit portique; derrière lui, Bessières (1863), et l'humble pierre tumulaire des Pinel, famille d'aliénistes dont 3 membres reposent sous cette pierre : le premier (1826) et le plus célèbre ; son fils, mort en 1859; et son petit-fils (1828-1895).



Pr Claude Bernard.
[1813-1878].

Esquirol (1840), croyons-nous, est aussi inhumé au Père-Lachaise; mais nous n'avons pu l'y découvrir, pas plus que les tombes de Tenon (1816), Fourcroy (1809) (11e Division), Claude Bernard (1878) (20e Division), dont M. Grébauval signalait l'abandon au Conseil municipal en 1896, ni Mazet (1821), victime de son dévouement à l'épidémie de Barcelone, et qui a donné son nom à une rue de Paris (1).

« Ce Mazet, qu'en la fleur la peste a moissonné.
Que les chants des neuf Sœurs protègent sa mémoire,
Que les lauriers et les cyprès
Croissent sur son tombeau pour attester sa gloire,
Son infortune et nos regrets » (2).

Le chef de cette expédition de Barcelone, Pariset (1847), secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, a son buste dans la 27e Division. Dans la 28e Division : « Hic sepultus est Stephanus Ismeria Petit, civis et medicus parisiensis, humanitate singulari et egregiis dotibus insignis.... Obiit anno MDCCCLXII.

(1) L. Picard. *Le Panthéon médical des rues de Paris. Gaz. méd. de Paris*, 1900, n° 16, p. 189.
(2) Viennet. *Promenades philosophiques au Père-Lachaise*. 2e éd., Paris, 1852.

©BIUM

Viennet cite encore le monument du Baron Heurteloup (1750-1812) (30e Division), dont les chirurgiens de la Grande Armée firent frapper la médaille (1808) pour perpétuer le souvenir des vertus de leur doyen, et Montègre (1818).

« Sous le sol embrasé des feux de l'Equateur,
Sa dépouille mortelle est ensevelie
Et la patrie en deuil n'a reçu que son cœur ».

Dans la même Division (30e), le médaillon de Serres, l'Académicien; dans la 19e Division, le buste et le monument élevé à Hahnemann par souscription internationale en 1900 (1) et le médaillon de Geoffroy St-Hilaire (1844), par David. Isidore Geoffroy St-Hilaire (1861) est inhumé dans le même monument. D'autres médecins naturalistes : Cuvier (8e Division), Duméril (1860) (39e Division), de Blainville (1850) (54e Division) (buste de Merlieux), sont disséminés au Père Lachaise.

Sur une simple pyramide de pierre (35e Division), qui contraste avec les monuments énormes des généraux de Napoléon Ier, on lit cette inscription: A Larrey, « l'homme le plus vertueux que j'aie connu ». (*Testament de Napoléon* Ier). H. Larrey (1808-1895), digne de son père. Dans la même Division, Chaptal (1832), le médecin-chimiste. La haute pyramide de Dupuytren (1835), le 1er chirurgien de Louis XVIII et de Charles X, qui porte son nom et son blason dans la 38e Division. Dans la 39e, Weyland (de Weimba) (1849), et Laborie (1868), le médecin en chef et le bienfaiteur de l'Asile de Vincennes. Dans la 49e, Auvity (1847) et Olivier (1844) à côté de Ch. Nodier ; 50e Le Bascle, marquis d'Argenteuil (1854), le fondateur du prix du même nom ; puis 52e, Darcet, l'ophtalmologiste ; 54e, Ricord ; 57e, le buste de Marchal de Calvi (1873) ; 56e, Chevé (1864), chirurgien de marine, compositeur et propagateur de la Méthode Galin-Paris-Chevé ; 66e, le physiologiste Flourens (1867); 67e, Véron, le directeur du *Constitutionnel* et de l'Opéra ; 69e, Trélat (1795-1879), ministre des Travaux publics en 1848, dont la figure en relief se détache de la pierre qui porte sa devise : « *Medicus sed civis* » ; 70e, le buste de Ségalas (1876), Académicien et Conseiller général de la Seine.



Dr Dupuytren [1777-1837].

Revenant à l'entrée principale : 4e Division, le buste de Deslandres (1852), le médaillon de Marx (Simon), ancien directeur de l'hôpital St-Antoine ; 6e Division, la chapelle et le médaillon de Nélaton (1873) ; 7e Division, le Pr Marjolin (1850) ; 8e, la pierre tumulaire qui porte simplement ce grand nom : « A Xavier Bichat », dont les restes ont subi des vicissitudes que nous avons rappelées ailleurs (1), avant de reposer sous ce petit parterre bien entretenu ; à côté, le médaillon de Blandin (1840) ; Cuvier ; le buste de Béclard (1825), le professeur aimé, dont le cercueil fut porté à bras par ses élèves, suivi par un nombre considérable de médecins, moins pourtant que Bichat (4.000), et de Béclard (J. A.) (1887), bustes élevés par leurs collègues et élèves ; 9e, le Pr Royer-Collard (1821), médecin de Louis XVIII ; 11e, les Prs Sabatier (1811) et Adelon (1862) ; Delaporte (1876) ; 13e, Lallemand, l'étudiant en médecine, tué en 1820 à la manifestation de la place du Carrousel, monument élevé par les Ecoles des Beaux-Arts et de Médecine; Fourcadelle (1845) : « Sa vie fut celle d'un homme de bien » ; 15e, le médaillon d'Amussat (1856), Académicien avant d'être reçu docteur (2); Benech (1854); 17e, Parent du Chatelet (1836), l'hygiéniste.

Au cimetière israélite est inhumé le Pr Michel (Lévy) (1872), directeur du Val-de-Grâce.

Les Médecins incinérés. — Le Columbarium municipal, construit en 1895, vastes hangars aux murs propres, mais peu suggestifs, aux cases égalitaires, porte sur ses plaques des noms de docteurs, dont les cendres sont scellées dans ces murs. Ici l'exiguité de la plaque prête mal à l'énumération des titres des incinérés dont l'urne d'ailleurs peut être transportée dans un caveau de famille, (tel le Dr Laplagne de Saint-Martin), ou réexpédiée en province après incinération, comme le Dr Chantre (de Lyon), incinéré le 11 novembre. Aussi n'avons-nous pu retrouver le Dr P. Bricon, ancien secrétaire du *Progrès médical*, troisième personne incinérée officiellement, et que M. Marcel Baudouin a remplacé à ce journal.



Pr Grimaux [1835-1900].

Sur les cases du Columbarium, nous avons pu relever les noms des Médecins suivants : Sailly (1828-1894), E. Bacquias (1827-1896), Hubert (1896), E. Martin (1830-1897), Rogron

(1) Voir *Gaz. méd. de Paris*, 1900, n° 32, p. 379.

(1) Voir *Gaz. méd. de Paris*. 1900, n° 31, p. 362.
(2) Voir *Gaz. méd. de Paris*, 1900, n° 13, p. 155.

©BIUM

1855-1896), Pr Straus (1845-1896), « *Regretté de tous ceux qui l'ont connu* » ! Manchon, Corties (1897), Seiler (1849-1898), Piscart (1815-1898), Badaire (1854-1900), et enfin le Pr Grimaux (1900), membre de l'Institut, une victime de l'Affaire (1) !

L. Picard.

LES ÉPIDÉMIES A PARIS.

614.32
La Variole à Paris.

Est-ce l'Exposition qui nous a ramené la variole à Paris, car elle paraissait en décroissance? Est-ce une autre cause ? On ne le sait pas au juste. Mais, ce qui est certain, c'est que la Variole est désormais dans nos murs.

Depuis quelque temps, en effet, le Comité des Épidémies s'était ému d'une recrudescence des cas de variole qui se produisaient à Paris. En ce qui concerne cette maladie, le Comité a été particulièrement frappé de ce fait que les quartiers de Paris et les communes de la banlieue qui sont voisins de l'hôpital temporaire d'Aubervilliers présentaient un bien plus grand nombre de cas de variole que ceux qui en sont éloignés. Le Comité fut donc amené à se demander si les mesures de protection édictées par l'administration étaient rigoureusement exécutées dans cet hôpital, spécialement en ce qui concerne les malades sortants et les communications au dehors du personnel hospitalier. Le Comité pria donc le Préfet de police d'appeler sur ce point l'attention de l'administration de l'Assistance publique.

Il ne faut certes pas s'alarmer et il faut espérer que, grâce aux mesures prises, le foyer d'infection signalé par le Comité permanent des épidémies sera rapidement réduit à sa plus simple expression ; mais cela démontre d'une façon péremptoire à quel point doit être grande la vigilance de ceux qui ont pour mission de surveiller l'hygiène d'une grande ville et d'enrayer toute contamination possible. Mais n'y a-t-il point d'autres foyers ?

Il est certain que la vigilance, très heureusement, ne se ralentit pas. Les séances du Conseil d'hygiène publique et de salubrité en font foi ; il ne faut donc pas croire un seul instant que Paris, pour une cause accidentelle, soit exposé tout entier à une contamination ; mais il ne faut pas se dissimuler qu'il est urgent avant tout d'enrayer dans la limite du possible tout foyer local d'infection.

M. le Préfet de police vient de faire apposer sur les murs de Paris des affiches concernant les mesures à prendre contre la variole. En voici le texte : « En présence de l'augmentation du nombre des cas de variole à Paris, le Préfet de police, sur l'avis du Comité permanent de défense contre les épidémies, rappelle au public que la vaccination et la revaccination sont les seuls moyens d'arrêter la propagation de la maladie. La variole se manifeste à tout âge ; les opérations vaccinales, même renouvelées, ne confèrent qu'une immunité temporaire, dont la durée est amoindrie en temps d'épidémie. Les personnes qui ont été vaccinées ou revaccinées, même avec succès, il y a plus de six ans, ne doivent pas hésiter à se faire vacciner à nouveau ». Cette affiche est accompagnée d'un tableau indiquant les lieux, jours et heures des vaccinations et revaccinations gratuites.

La Fièvre typhoïde à Paris.

Dans la dernière séance du comité d'hygiène, M. le Dr Le Roy des Barres avait donné lecture d'une étude très documentée et très complète sur l'évolution de la *fièvre typhoïde*, à Paris, pendant les mois de juillet, août et septembre 1900. Le vice-président du Conseil d'hygiène a conclu que la nouvelle poussée épidémique démontre une fois de plus la nécessité, — si on ne veut pas voir Paris foyer endémique de fièvre typhoïde, — la très urgente nécessité d'appliquer rigoureusement les mesures proposées successivement depuis deux ans, sous forme de vœux, par le Conseil d'hygiène.

LES PROMPTS SECOURS A PARIS.

614.88
L'accident de Chemin de fer de Choisy-le-Roy.

On connaît l'accident terrible, survenu sur la ligne d'Orléans, à Choisy-le-Roy.

Aussitôt douze voitures des Ambulances urbaines sont arrivées de Paris. Elles ont transporté à l'hôpital de la Pitié les blessés les plus grièvement atteints ; mais M. le Dr Bourgoin, demeurant, 25, rue Cail, à Paris, qui a eu les jambes fracturées, a demandé d'abord à être conduit à la maison de santé municipale Dubois.

Parmi les blessés, retenons surtout le nom de M. le Dr Bourgoin, qui a, en réalité, une fracture compliquée de la jambe droite et du fémur gauche, et qui actuellement est à St-Jean-de-Dieu ; et, parmi les voyageurs, celui de M. le Dr Charles Walther, quatre-vingt-un ans, médecin-inspecteur de la marine en retraite, demeurant à Saint-Louen, près de Chinon (Indre-et-Loire).

Puis un train de secours dans lequel ont pris place plusieurs blessés et quelques-uns des voyageurs qui ont échappé à la catastrophe, est arrivé à Paris dimanche à quatre heures et demie. Il était attendu par des médecins, dont le Dr Decori. Ces blessés ont été à nouveau pansés.

(1) *Cimetière de Montparnasse.* — Nous avons pu déterminer dernièrement la sépulture des médecins dont les noms suivent :
Allié (1868) (20e Division), buste ; Boulay, de la Meurthe (1838) (2e Division ; Capuron, membre de l'Académie de Médecine (1850) (16e Division ; Cloquet (1840) (24e Division) ; Cuvellier, médecin-inspecteur de l'armée (1875) (10e Division ; Danyau (1848), fondateur et président de l'Association des Médecins (4e Division) ; Faure, médecin des Invalides (1870) (2e Division) ; Follin, (1857) médaillon (4e Division) ; Gillette (1859) (9e Division) ; Huguier, Pr à l'Ecole des Beaux-Arts (1873) (15e Division) ; Lapommeraye, exécuté pour empoisonnement, cube de pierre sans inscription (25e Division) ; Levraud, député et académicien (1855) (8e Division) ; Louis, académicien (1872) (18e Division) ; Mac-Mahon (Patrice de), bibliothécaire de la Faculté de Droit (1835) (2e Division) ; Martin Mayron (1870) (2e Division) ; les deux Pasquier, premiers chirurgiens de Louis-Philippe (1847 et 1852) (10e Division) ; Ricord (Alexandre) (1876) (16e Division) ; Serrurier (1858) médaillon par Desprez (6e Division) ; Vigla (1837) (2e Division) ; Wilhaume, professeur d'anatomie (1863) (12e Division).

©BIUM

Les cadavres ont d'abord été déposés dans la salle de garde de la gare d'Orléans, mais les *voitures des ambulances urbaines les ont emmenés à la Morgue*, disent le *Figaro* et le *Temps*.

Les blessés ont été soignés d'abord dans une usine transformée en ambulance par tous les médecins de la ville de Choisy, qui avaient été réquisionnés : MM. les Drs Aublé, Trichet, Gagnière, Baudeau. Les Petites Sœurs de l'Assomption, dont la communauté est établie à Choisy, sont arrivées dès le premier moment. Elles ont prodigué aux victimes des soins dévoués.

Comme on le voit, on a persisté dans les anciennes erreurs. On a mis les *cadavres* dans des voitures pour blessés, alors que les voitures d'ambulances doivent être exclusivement réservées aux traumatisés *vivants*.

Avec un service de prompts secours bien organisé, le désarroi aurait été moins remarquable; et on aurait fait plus de besogne utile.



La Médecine aux Chandelles.

61 : 8

« Chaire Divine » au Théâtre d'Antin.

(*Drame Lyrique de L. Poujade*).

Le coquet Théâtre d'Antin possède désormais un ravissant répertoire ; et la Direction a raison de dire qu'elle a mis tout en œuvre pour donner cet hiver à cette scène un réel cachet artistique. Tous ceux qui la fréquentent ont été en effet frappés de l'effort réalisé ; il est surtout apparent dans « *Chaire Divine* », drame lyrique de M. Lucien Poujade, tiré du roman et du poème de M. Marcel Mouton.

Cette pièce, dont le côté médical est très marqué, puisqu'il s'agit de la description et de l'exhibition sur les planches d'une crise de mysticisme amoureux et d'un accès de psychopathie très bien observé, est d'ailleurs parfaitement mise en scène et admirablement montée. L'interprétation est à la hauteur de la musique, due à un artiste d'une incontestable valeur. Mlle Marsa et M. Valmont (de l'Odéon) tiennent en effet leur rôle d'une façon excellente ; et M. Albouy (du Vaudeville), qui fait le *Docteur Gérard*, médecin de Marine, mérite aussi une mention pour sa consciencieuse conception. Le sujet est des plus simples. Un officier de marine a épousé une jeune fille, qui a fait un trop long séjour au couvent, et qui, tout en se mariant, est restée amoureuse platonique de Jésus-Christ crucifié. Cet amour morbide est poussé à son paroxysme, et une crise éclate sous les yeux du mari, dûment prévenu par son ami Gérard, un peu trop chiromancien. Mais le pauvre homme n'y peut rien ; et force lui est de reconnaître qu'il a devant lui une malade, plutôt qu'une coupable digne de châtiment.

Certes, ce n'est point là du réalisme pur. Le fond du drame a pour base une observation vraie, que les psychologues connaissent bien ; mais l'art est intervenu ici d'une façon si habile que la scène de passion morbide se déroule aux pieds du Christ sans que le public en soit trop choqué.

Tous nos compliments en outre, au vaillant directeur pour le reste du spectacle, qui pour être d'un genre tout différent, n'en est pas moins très bien compris et très méritoire : et pour le choix des pièces, et surtout pour la musique si élégante qui les accompagne.

Marc Ell.

NÉCROLOGIE.

61:92

M. le Dr Iwatara KIHARA (Japon).

Dans la force de l'âge, encore très jeune, à 36 ans, vient de mourir à Berlin, le 17 octobre 1900, après une courte et pénible maladie, M. le Dr Iwatara Kihara, né à Tokio, et élève de notre distingné confrère M. le Dr Yamané. M. le Dr Kihara, aussi bon médecin que savant érudit, envoyé du Gouvernement japonais, qui le tenait en très haute considération, voyageait en Europe en mission spéciale pour les Sciences. Son corps a été transporté par les soins du Dr Yamané, médecin en chef de la Préfecture de police de Tokio, à Gollta, où le corps a été incinéré devant une énorme assistance. Les cendres, pieusement recueillies par son collègue Louis Yamané, sont enfermées dans une urne, qui les emporte au Japon, où des solennités funèbres et officielles seront célébrées.

On annonce la mort de M. le Dr Lambert (de Nice), mort à 49 ans, et né à Saint-Paul-du-Var ; il était médecin de l'asile évangélique. — M. le Dr Labit, décédé à Châtellerault, laryngologiste à Tours, collaborateur de la *Gazette médicale du Centre*. — M. le Dr Emile Japhet, médecin principal de la Marine en retraite, officier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de soixante-dix-sept ans. — M. le Dr Boyer, médecin de première classe de la Marine, — M. le Dr Mirbeau (de Reinalard). — M. le Dr Peltier (de Sedan). — M. Jabouville, étudiant en médecine, à Poitiers. — M. le Dr Desfossez, médecin de l'hospice de Saint-Cloud, décédé dans cette ville à l'âge de soixante-treize ans. — M. Pierre Jehenne, beau-père du Dr Pierre Dudouyt, médecin des principaux établissements coutançais, décédé à Agon, près de Coutances, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

©BIUM

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris.— Tableau des Actes du 19 au 24 novembre 1900 : Examens de Doctorat. — *Lundi* 19.— 5e (1re partie, Chirur., 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Reclus, Lejars. M. Hayem (censeur).— 5e (1re partie, Chirur., 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Segond, Walter.— 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Méry, Legueu.

Mardi 20. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Charrin, Thiroloix, Chantemesse (censeur).— 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Cornil, Roger, Marfan, Ménétrier.— 5e (1re partie Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Richelot, Albarran; Le Dentu (cens.).— 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Debove, Chauffard, Achard. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Joffroy, Vaquez, Dupré, Faure. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich ; Gley (censeur).

Mercredi 21. — 2e (Doctorat N. R., Salle n° 2 et 3, Faculté) : MM. Richet (Ch.), Launois, Desgrez ; Rémy (censeur), Retterer. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Segond, Delbet, Mauclaire ; Delens (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Reclus, Reynier, Walther ; Sebileau.— 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (suppléant).

Jeudi 22. — Médecine opératoire (Ecole pratique) : MM. Poirier, Schwartz, Faure ; épreuve pratique. — 3e (2e partie Doctorat A. R., Salle n° 1, Faculté) : MM. Hutinel, Teissier, Thiroloix ; Gautier, (censeur). — 4e Doctorat N. R., Salle n° 2, Faculté) : MM. Proust, Chauffard, Vaquez ; Chassevant.

Vendredi 23. — 4e (Doctorat A. R., Salle, n° 1, Faculté) : MM. Pouchet, Gley, Gilles de la Tourette ; Gariel (censeur), André. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Landouzy, Gaucher, Wurtz ; Hayem (censeur). — 5e (2e partie, Charité) : MM. Brissaud, Teissier, Méry ; Legueu.

Samedi 24. — Médecine opératoire N. R. (Ecole pratique) : MM. Quénu, Hartmann, Thiéry ; épreuve pratique. — 3e (Doctorat N. R., 2e partie) : MM. Chantemesse, Blanchard, Ménétrier ; Hanriot, Broca (André)— 5e (2e partie, 1re série, Necker) : MM. Raymond, Marfan, Achard ; Cornil (censeur). — 5e (2e partie, 2e série, Necker) : MM. Joffroy, Roger, Dupré ; Albarran. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Maygrier, Bar ; Rémy (censeur).

Thèses de Doctorat.— *Mercredi* 21.— M. Barrois : *Contribution à l'étude de la maladie de Dühring infantile ;* MM. Fournier, Terrier, Gaucher, Broca. — M. Lauvinerie : *Traitement non sanglant des luxations congénitales de la hanche;* MM. Terrier, Terrier, Gaucher, Broca. — M. J. Mayeur : *De l'état objectif du foie chez les dyspeptiques;* MM. Brissaud, Gilles de la Tourette, Wurtz, Méry.— M. Foulon : *Etude sur la pachyméningite hypertrophique probablement rhumatismale à forme curable ;* MM. Brissaud, Gilles de la Tourette, Wurtz, Méry.— M. Monthioux : *Etude sur le cancer bi-latéral du sein;* MM. Tillaux, Poirier, Lejars, Legueu. — M. Lemarchand : *Contribution à l'étude de la gastrostomie. Ses résultats fonctionnels;* MM. Tillaux, Poirier, Lejars, Legueu. — M. Ferry : *Etude clinique sur les adénopathies péri-appendiculaires ;* MM. Tillaux, Poirier, Lejars, Legueu. — M. Leh : *Considérations générales sur la structure et la pathogénie des sarcomes ;* MM. Tillaux, Poirier, Lejars, Legueu. — M. G. Petit : *Accidents liés aux déplacements du coccyx consécutifs aux fractures et aux luxations anciennes de cet os ;* MM. Tillaux, Poirier, Lejars, Legueu.

Jeudi 22. — M. Gaube : *Essai de statistique minérale du placenta et du fœtus humain ;* MM. Brouardel, Dieulafoy, Charrin, Bonnaire. — M. Berry : *Contribution à l'étude du traitement des douleurs d'origine gastrique ;* MM. Dieulafoy, Brouardel, Charrin, Bonnaire. — M. Moineau : *Contusion et déchirure du sein ;* MM. Panas, Berger, Richelot, Hartmann. — M. Nicolaenkoff : *Anesthésie par la cocaïnisation de la moelle ;* MM. Berger, Panas, Richelot, Hartmann.

Cours de Clinique médicale. — *Professeur* : M. G. Hayem. — M. le Pr G. Hayem a commencé son cours de Clinique médcale, à l'Hôpital Saint-Antoine, le samedi 10 novembre 1900 à 10 heures, au pavillon Moïana, et le continuera les mardis et samedis suivants à la même heure. — *Enseignement complémentaire* : Technique clinique, par M. Huiot ; Anatomie pathologique et bactériologie, par MM. Bensaude et Thiercelin ; Chimie clinique, par M. Winter ; Électrothérapie et Radioscopie, par M. Ravé ; Conférences pratiques d'Ophtalmologie, par M. Dreyer-Dufer. — *Les élèves qui désirent suivre ces cours devront se faire inscrire par M. Bensaude, chef du laboratoire d'anatomie pathologique.*

Clinique Médicale. (Hôpital de la Pitié). — *Professeur* : M. Jaccoud. — M. le Pr Jaccoud reprendra son Cours de Clinique Médicale le mardi 20 novembre 1900, à 10 heures du matin, et le continuera les samedis et mardis suivants, à la même heure.

Cours de Thérapeutique. — *Professeur* : M. Landouzy. — M. le Pr Landouzy a commencé le Cours de Thérapeutique le lundi 12 novembre 1900, à 3 heures de l'après-midi (Grand Amphithéâtre de l'École pratique), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants à la même heure. — Programme du Cours : 1° Médication hydrominérale (stations thermales) envisagée dans ses rapports avec les maladies de la nutrition : 2° Physiothérapie : air, eau, climats, électricité, lumière, chaleur, froid, mouvement (mécanothérapie) étudiés en tant qu'éléments de médications.

Clinique Chirurgicale (Hôpital de la Charité). — *Professeur* : M. Tillaux. — M. le Pr Tillaux a commencé son Cours de Clinique chirurgicale le lundi 12 novembre 1900, à 9 heures du matin et le contiuera les vendredis, mercredis et lundis suivants à la même heure. Lundi et vendredi, à 5 heures un quart, exercices cliniques sous la direction du Dr Wiart, chef de clinique.

Cours de Clinique des Maladies du Système nerveux. — *Professeur* : M. Raymond. — M. le Pr Raymond commencera le cours de Clinique des Maladies du Système nerveux le mardi 20 novembre 1900, à 10 heures du matin (Hospice de la Salpêtrière), et le continuera les vendredis et mardis suivants à la même heure. — *Programme d'Enseignement supplémentaire* : Séméiologie des maladies du Système nerveux, M. le Dr Cestan ; Histologie normale et pathologique du Système nerveux, M. le Dr Philippe ; Psychologie clinique, M. le Dr Janet ; Électrodiagnostic et électrothérapie, M. le Dr Huet. — Examen du larynx, M. le Dr Cartaz ; Examen des yeux, M. le Dr Sauvineau ; Examen des oreilles, M. le Dr Gellé.

Clinique Ophtalmologique.— (Hôtel-Dieu). — *Professeur* : M. Panas. — M. le Pr Panas a commencé le Cours de Clinique ophtalmologique le vendredi 9 novembre 1900, à 9 heures du matin, et le continuera les lundis et vendredis suivants à la même heure. Opérations, le mardi et le samedi. — Exercices ophtalmoscopiques tous les mercredis.

Cours de Clinique des Voies urinaires. (Hôpital Necker). — *Professeur* : M. Guyon. — M. le Pr Guyon a repris ses leçons le mercredi 14 novembre 1900, à 9 heures (Hôpital Necker), et les continuera les samedis et mercredis suivants, à la même heure.

©BIUM

Cours d'Anatomie pathologique. — *Professeur* : M. Cornil. — M. le Pr Cornil a commencé le cours d'Anatomie pathologique le vendredi 9 novembre 1900, à 5 heures de l'après-midi (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les lundis et vendredis suivants, à la même heure (dans le même Amphithéâtre), les mercredis, à 2 heures, dans la salle des travaux pratiques d'anatomie pathologique (2e étage). — *Sujet du Cours* : L'inflammation en général : Applications à l'anatomie pathologique spéciale des voies respiratoires. Les tumeurs étudiées spécialement dans la glande mammaire.

Cours de Pathologie expérimentale et comparée. — *Professeur* : M. Chantemesse. — M. le Pr Chantemesse commencera son cours le samedi 10 novembre 1900, à 5 heures de l'après-midi, à l'Amphithéâtre du Laboratoire de Pathologie expérimentale (École pratique, 1er étage), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Cours d'Histologie. — *Professeur* : M. Mathias-Duval. — M. Launois, agrégé, chargé de Cours, a commencé le Cours d'Histologie, le samedi 10 novembre 1900, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure. — *Objet du Cours* : Les organes de la reproduction chez la femme et chez l'homme. — La Fécondation. — Les théories de l'hérédité.

Cours de Physiologie. — *Professeur* : M. Ch. Richet. — M. le Pr Ch. Richet a commencé le Cours de Physiologie le mardi 13 novembre 1900, à 5 heures (Grand Amphithéâtre de l'École pratique), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Cours de Pharmacologie et Matière médicale. — *Professeur* : M. Gabriel Pouchet. — M. le Pr Gabriel Pouchet a commencé le Cours de Pharmacologie le samedi 10 novembre 1900, à 4 heures de l'après-midi (Amphithéâtre de Pharmacologie) et le continuera le mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure. — Sujet du Cours : *Étude des modificateurs du Système nerveux central.* — Modificateurs de la thermogenèse. — Antithermiques. — Analgésiques. — *Ordre du Cours* : Mardi et samedi : Leçon théorique; jeudi : Conférences pratiques et interrogations. (Ces Conférences auront lieu pendant toute la durée de l'année scolaire).

Travaux pratiques de Pharmacologie et de Matière médicale, sous la direction de M. le Dr Joanin. — *Étude du Droguier.* — Le Laboratoire de Pharmacologie et de Matière médicale est ouvert à MM. les Étudiants de 3e, 4e et 5e années pour l'étude du Droguier. — Pour être mis en série, MM. les Étudiants devront se faire inscrire au Laboratoire les mardis, jeudis et samedis, de 3 à 4 heures, sur la présentation de leur carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits prescrits (15 francs). — Le nombre de places de chaque série est limité à 50. — Une convocation spéciale leur sera adressée pour indiquer les jours et heures où ils seront admis aux travaux et interrogations.

Conférences de Pathologie interne. — M. Ménétrier, agrégé, a commencé ces Conférences le vendredi 9 novembre 1900, à 6 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Conférences de Pathologie Externe. — M. Mauclaire, agrégé, a commencé ces Conférences le lundi 12 novembre, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de l'École pratique), et les continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure. *Sujet du Cours* : Maladies chirurgicales de la poitrine et de l'abdomen.

Conférences de Chimie biologique. — M. Chassevant, agrégé, a commencé ces Conférences le samedi 10 novembre 1900, à 3 heures (Amphithéâtre de physique et de chimie, à la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure. La Conférence du jeudi sera consacrée à des explications complémentaires, théoriques ou pratiques, sur des sujets déjà traités ou sur des questions afférentes à la clinique, qui pourraient intéresser les auditeurs.

Cours de Clinique des maladies desenfants (professeur, M. Grancher). — M. Marfan, agrégé, chargé de cours, a commencé ce cours à l'hôpital des Enfants-Malades, le vendredi 9 novembre 1900, à dix heures du matin et le continuera les lundis et vendredis suivants.

Clinique chirurgicale de la Pitié. — M. le Pr Terrier a commencé son cours de clinique chirurgicale le vendredi 9 novembre 1900, à 9 heures du matin, et le continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Conférences d'Internat. — MM. Alquier, Auffret et Lefas, internes des Hôpitaux, ont commencé le 16 novembre, à deux heures et demie, une Conférence publique d'Internat, dans l'amphithéâtre Cruveilhier, à l'Ecole pratique et la continueront les vendredis suivants à la même heure. — M. Esmonet, interne à l'hôpital Tenon, et M. Lacène, interne à l'hôpital Cochin, ont commencé une Conférence privée d'Internat, le samedi 10 novembre. — MM. Henri Bourgeois et Dambrin, internes à l'hôpital St-Antoine, commenceront prochainement une Conférence privée d'internat. S'adresser à l'Hôpital.

Enseignement libre : Psychiatrie et Psychologie. — Le laboratoire du service de M. Toulouse, à l'asile de Villejuif, fait partie de l'École des Hautes-Études, sous la dénomination de Laboratoire de psychologie expérimentale. Les élèves sont exercés, sous la direction de M. Vaschide, chef des travaux, et d'autres spécialistes, à l'examen des malades et aux diverses manipulations de la psychologie expérimentale. Les Conférences, dont le programme sera ultérieurement publié, seront faites par le directeur, M. Toulouse, et ses collaborateurs. On est prié de se faire inscrire au préalable, pour prendre part aux travaux pratiques qui sont gratuits. Le mercredi, visite du service.

Faculté de Médecine de Lille. — Par arrêté ministériel, un Concours s'ouvrira le 29 avril 1901, devant la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Lille, pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Amiens.

Ecole de Médecine d'Amiens. — Un Concours s'ouvrira, le 29 avril 1901, devant la Faculté de Médecine de Lille, pour l'emploi de suppléant des chaires de Physique et de Chimie à l'Ecole de Médecine d'Amiens.

Ecole de Médecine de Reims. — Un Concours ouvrira le 6 mai 1901, devant la Faculté de Médecine de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires de Pathologie et de Clinique chirurgicales et de Clinique obstétricale à l'Ecole de Médecine de Reims.

Ecole de Médecine de Dijon. — M. Hurion est chargé d'un cours de physique. Deux Concours s'ouvriront le 30 avril 1901, l'un pour l'emploi de Chef des travaux de

©BIUM

médecine opératoire, et l'autre pour l'emploi de Chef des travaux d'Anatomie et d'Histologie.

Conseil de l'Université de Paris. — Le Conseil de l'Université de Paris s'est occupé récemment d'une affaire disciplinaire. Un étudiant, candidat au certificat d'études physiques, chimiques et d'histoire naturelle, avait été surpris en flagrant délit de fraude, au cours de l'examen. Le Conseil a prononcé contre lui l'interdiction de se présenter à l'examen durant une année. — Le Conseil a établi la liste des cours libres autorisés, par l'œuvre 1900-1901, à la *Faculté de Médecine*. Il s'est occupé de fixer ensuite le nombre des dispenses de frais d'études accordées dans chaque Faculté.

Les femmes à l'Université de Moscou. — Des Cours universitaires pour femmes viennent d'être ouverts à Moscou. L'administration de l'Instruction publique avait prévu 200 étudiantes ; mais les demandes ont été si nombreuses qu'on a dû obtenir du ministre de porter ce chiffre à 250. Les étudiantes sont réparties entre la Faculté des Sciences physiques et mathématiques (59 étudiantes) et celles des sciences philologiques et littéraires (191 étudiantes). Les cours sont donnés par des professeurs et des privat-docent de l'Université.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Asiles d'Aliénés de la Seine. — Le lundi 3 décembre 1900, à midi précis, il sera ouvert, à la préfecture de la Seine, annexe de l'Hôtel-de-Ville, rue Lobau, 2, à Paris, un Concours pour la nomination aux places d'interne titulaire en médecine vacantes au 1er janvier 1901, dans les asiles publics d'aliénés du département de la Seine, asile clinique, asile de Vaucluse, Ville-Évrard, Villejuif et Maison-Blanche, et l'infirmerie spéciale des aliénés à la Préfecture de police. Les candidats qui désirent prendre part à ce Concours devront se faire inscrire à la préfecture de la Seine, service des aliénés, annexe de l'Hôtel-de-Ville, 2, rue Lobau, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de midi à cinq heures, du lundi 5 au samedi 17 novembre 1900 inclusivement.

Asile d'aliénés de Maine-et-Loire.— Un Concours, pour une place d'interne en médecine à l'asile d'aliénés de Sainte-Gemmes-sur-Loir (Maine-et-Loire), s'ouvrira à Angers, le lundi 3 décembre 1900, à huit heures du matin, à la préfecture. Avantages : indemnité annuelle de 700 francs ; nourriture, logement, chauffage, éclairage. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de l'asile.

Asile départemental de Nanterre.— Un Concours aura lieu, le 10 décembre prochain, pour l'admission à quatre emplois vacants au 1er janvier, d'internes provisoires en médecine pouvant être nommés titulaires au cours de l'année, suivant les vacances qui se produiront, ou, au plus tard, à l'expiration de l'année. Se faire inscrire jusqu'au 24 novembre à la préfecture de police (service du personnel).

Hôpitaux de Lille. — Le *Concours de l'Internat* s'est terminé par la nomination de MM. Leroy, Deshusses, Paul Delobel, Piet, Real. — Le *Concours de l'Externat* s'est terminé par la nomination de MM. Delépine, Robert, Duchêne, Labaude, Perard, Delfosse, Augier, Lefebvre (Léon), Maurice d'Halluin, Vermesch, Klein, Guilluy, Levesque, Paul d'Halluin, Dubus.

Hôpitaux de Nantes. — M. Urbain Monnier, médecin suppléant, a été nommé titulaire.

Hospices d'Ancenis. — *Sociétés de Secours aux Marins.* — La Société centrale des naufragés vient d'hériter de M. Francis Robert, dont on annonçait, il y a quelques semaines, la mort à Paris, d'une somme de 100,000 francs. La Société de Secours aux familles des marins français naufragés hérite également de 100,000 francs. M. Francis Robert lègue, à la ville d'Ancenis 1,200,000 francs et la nue-propriété d'une rente de 6,000 francs ; au bureau de bienfaisance d'Ancenis 1,500,000 francs ; à l'hospice d'Ancenis, 1,200,000 francs.

Assistance publique. — *Religieuses décorées.* — Mme Jeanne Marie Rendu (sœur Rosalie), supérieure de la maison de la rue de l'Epée-de-Bois, Mme Dussolier (sœur Hélène), supérieure de l'hospice de la Ferté-sous-Jouarre, Mme Chagny, supérieure des Filles de Charité de l'hôpital général Saint-Joseph-de-la-Grave, à Toulouse. Les femmes n'avaient été décorées jusqu'en 1865 que pour des faits de guerre ou pour des services rendus dans les hôpitaux.

Asile de nuit français à Saint-Pétersbourg. — Récemment, à Saint-Pétersbourg, a eu lieu, en présence du chargé d'affaires de France, le comte de Vauvineux, du personnel de l'ambassade de France et des délégués de la municipalité, la cérémonie de la pose de la première pierre de l'asile de nuit fondé avec les 25,000 roubles donnés pour une œuvre de bienfaisance par M. Félix Faure, pendant sa visite à Saint-Pétersbourg. L'édifice est bâti en pierre ; il aura un étage et contiendra 168 lits. Il portera le nom de Félix Faure et aura sur la façade une inscription commémorative de la visite présidentielle.

Sanatorium pour tuberculeux en Alsace-Lorraine. — Le président de Lorraine, baron de Hammerstein, en présence des notabilités de la province, vient d'inaugurer en grande pompe, à Alberschwiller (arrondissement de Sarrebourg), le premier *sanatorium* fondé en Lorraine pour les ouvriers tuberculeux susceptibles d'être ramenés à la guérison. Cette création, qui sera suivie de plusieurs autres de même ordre, est due à l'initiative privée.

L'établissement d'Alberschwiller, magnifiquement installé, est organisé pour recevoir 60 ouvriers malades ; il est

BIUM

éclairé à la lumière électrique et doté d'une buanderie à vapeur et de stérilisateurs perfectionnés. Il existe en Allemagne 49 établissements de ce genre installés généralement dans les centres ouvriers. L'Alsace-Lorraine n'en possède encore qu'un seul.

Hôpital pour les ex-millionnaires. — La création d'un hospice d'ex-millionnaires ! Cette idée ne pouvait venir qu'à un Américain. Richard Ferris, pendant cinquante ans président de la banque de New-York, vient d'acheter le château historique de Poughkepsie avec des fonds laissés à cet effet par un de ses amis, M. Samuel Pingle. L'hospice ne recevra que des millionnaires *qui ont fait et perdu leur fortune*; et il n'y a aucun doute qu'il soit rapidement rempli, étant donné le nombre de gens ruinés que l'on rencontre aux Etats-Unis ! — D'ailleurs ce sont les gens ruinés qui font la fortune d'un grand pays, comme on l'a dit depuis longtemps.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Commission de contrôle.* — M. le Dr Marey a annoncé à l'Académie qu'une *Commission internationale* composée de physiologistes s'est réunie pour examiner les différents instruments dont la science physiologique et médicale dispose presque journellement, les contrôler et juger de leurs imperfections ainsi que des perfectionnements qu'il convient d'y apporter. Le président est heureux d'annoncer que les conclusions de cette Commission ont été unanimes et que les appréciations ont été identiques chez tous les membres.

Académie des Sciences. — *Séance publique annuelle.* — La séance publique annuelle de l'Académie des Sciences est fixée au 17 décembre. L'ordre du jour porte un discours de M. Berthelot sur la vie et l'œuvre de Naudin, ancien membre de la Compagnie.

Ligue contre la Tuberculose. — Une ligue contre la tuberculose vient de se fonder dans le département du Nord. Une première liste de souscriptions a produit au total 67.500 francs : 20.000 francs ont été versés par M. Georges Vancauwenberghe, maire de Saint-Pol-sur-Mer ; 10.000 fr. par M. L. Danel ; 5.000 francs par MM. Delanne, député ; Sculfort, président du Conseil général ; Vancauwenberghe-Bellanger, de Dunkerque ; le bureau de bienfaisance de Lille.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé Militaire. — Le médecin principal de 1re classe Baudot, médecin chef à l'hôpital militaire du camp de Châlons, est nommé directeur du service du 8e corps d'armée. — Sont promus : Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. Lesnès, Leniez, Guichemerre, Cathoire, Coupry, Palet, Dénommé, Zimmermann, Jaffary et Massenet.

Par décret du Président de la République, en date du 30 octobre 1900, les médecins stagiaires dont les noms suivent ont été nommés au grade de médecin aide-major de deuxième classe pour prendre rang du 1er novembre 1900 et ont reçu les affectations ci-après : MM. Monod, pour le 129e d'infanterie ; Melnotte, pour le 12e dragons ; Pourcines, pour le 20e bataillon de chasseurs à pied ; Petit, pour l'hôpital militaire du camp de Châlons : Dugrais, pour le 156e d'infanterie ; Tranchant, pour le 3e hussards.



Service de Santé de la Marine. — MM. les médecins de 2e classe Castex et Hari sont affectés au port de Lorient. — M. le médecin de 1re classe Hervé, du cadre de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Saint-Louis* (escadre de la Méditerranée) en remplacement de M. le Dr Courtier. — M. le médecin de 2e classe Chabannes, du cadre de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Magenta* (école des torpilles à Toulon), en remplacement de M. le Dr Castex, promu au grade de médecin de 1re classe. — Par décision ministérielle, en date du 5 novembre 1900, M. le médecin de deuxième classe Boudon, du cadre de Rochefort, a été nommé, après Concours, à l'emploi de prosecteur d'Anatomie à l'École annexe de Médecine navale de Brest, pour compter du 1er novembre 1900.

Sont inscrits d'office au tableau de Concours pour la Légion d'honneur (décision ministérielle du 5 novembre 1900). 1° pour le grade d'officier : Le médecin principal Fortoul (faits de guerre en Chine). — 2° pour le grade de chevalier : Le médecin de 2e classe Ascornet (faits de guerre dans le Haut-Oubanghi).

Campagne de Chine. — Les douanes ont saisi un paquet de dix-huit livres de dynamite venant de Macao et portant l'étiquette : *Médecine.* Pareille ruse est de tous les temps et de toutes les latitudes. Sir Redvers Buller, le « passeur de la Tugela », faisait apposer l'étiquette : *Huile de ricin*, sur les paniers de champagne qu'il se faisait envoyer au Transvaal, — ceci pour empêcher les soldats anglais de lui subtiliser au passage sa provision de vin mousseux !

©BIUM



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de Paris. — *L'eau et la fièvre typhoïde.* — Dans l'une de ses dernières séances, le *Comité d'hygiène et de salubrité de la Seine* a discuté le second rapport de M. Le Roy des Barres relatif à la fièvre typhoïde, à Paris, pendant les mois de juillet, août et septembre 1900.

Ce travail comporte les conclusions suivantes : « 1° Rendre efficace, d'une façon expresse et permanente, le contrôle du Conseil d'hygiène publique et de salubrité sur le captage, l'amenée et la salubrité des eaux d'alimentation dans le département de la Seine ; 2° établir une zone suffisante de protection autour du lieu de captage des eaux de source ; 3° surveiller assidûment les eaux de source de Paris à leur origine, afin d'éliminer aussitôt celles d'entre elles reconnues suspectes ; 4° protéger ces eaux, sur la longueur de leur parcours, pour les mettre à l'abri de toute contamination ; 5° purifier éventuellement ces eaux, soit par filtrage, soit par d'autres procédés de purification, et, dans ce but, reprendre les essais en grand de stérilisation ; 6° réaliser, dans le plus bref délai possible, la séparation, à Paris, des eaux d'alimentation. Après une discussion très étendue, ces conclusions ont été adoptées à l'unanimité.

Commission d'enquête sur les eaux. — M. le Préfet de la Seine, avait, il y a quelques mois, chargé une Commission spéciale d'étudier minutieusement le régime des eaux de la ville de Paris et de donner son avis sur la qualité de ces eaux, les précautions à prendre pour éviter leur contamination, etc. Cette commission, dont font partie MM. Duclaux, directeur, et le Dr Roux, sous-directeur de l'Institut Pasteur, Adolphe Carnot et Janet, ingénieurs des Mines, etc., a terminé ses recherches. Les résultats qu'elles ont donnés seront communiqués prochainement au Conseil municipal, sous forme de rapports, analyses, etc., qui fourniront la matière d'un gros volume, et d'un rapport d'ensemble que rédigera M. Duclaux. Mais, déjà, nous pouvons annoncer que les conclusions de ces rapports sont plus que rassurantes.

Hygiène des Bouches-du-Rhône. — Le Ministre de la Marine M. de Lanessan, s'est rendu récemment à Martigues. Après la présentation du Conseil municipal par M. Grimanelli, préfet des Bouches-du-Rhône, M. Ripert, maire de Martigues, a présenté ses souhaits de bienvenue au ministre et appelé son attention sur la situation fâcheuse faite à la ville par le retard apporté à l'exécution des travaux promis, notamment en ce qui concerne le curage du canal. Ces travaux sont jugés nécessaires pour éloigner de la ville les épidémies de *fièvre typhoïde* et de *variole*, qui chaque année, font de nombreuses victimes dans la population. Le ministre a répondu qu'il avait été heureux d'accepter l'invitation de se rendre à Martigues, parce qu'il tenait à confirmer, en présence de la municipalité, les paroles qu'il avait prononcées l'année dernière en ce qui concerne les travaux à exécuter dans la ville de Martigues et dans l'étang de Berre. Le crédit voté à cet effet par le Parlement sera employé pour le mieux des intérêts des populations de pêcheurs de Martigues.

Le ministre a renouvelé la promesse de faire pour le pays tout ce qui sera en son pouvoir pour améliorer la situation hygiénique.

Hygiène publique. — *Dépopulation de la France.* — M. Piot, sénateur de la Côte-d'Or, qui a pris à tâche de combattre la dépopulation de la France, a déposé sur le bureau du Sénat une proposition de loi dans ce sens ; et, dans l'exposé des motifs, M. Piot réduit à deux les causes principales de la dépopulation : les charges auxquelles le père de famille est à notre époque soumis, et l'indifférence de l'Etat pour l'aider à établir ses enfants.

Epidémie de Dysenterie. — *Finistère.* — M. le Dr Salanoue Ipin, médecin de 1re classe de la Marine a reçu mission d'inspecter toutes les communes contaminées par la dysenterie et d'analyser les eaux. Une épidemie de cholérine a éclaté à Langolen. Des mesures de précaution ont été prises par la Marine et les autorités civiles. Tous les militaires et marins qui se trouvent actuellement en permission ou en congé dans cette commune y seront maintenus jusqu'à nouvel ordre ; l'appel des hommes qui y habitent, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, sera reporté à une date ultérieure.

L'épidémie de dysenterie gagne du terrain dans le Finistère. Dans la commune de Spezet, sur 3,000 habitants, on compte 230 cas ayant causé plus de 60 décès. Le préfet et le sous-préfet de Châteaulin sont allés visiter Spezet, où la Marine va envoyer encore un quartier-maître et deux matelots infirmiers. Les autorités prennent des mesures pour enrayer l'épidémie.

Peste. — *Brême.* — Aucun cas de maladie ne s'est produit jusqu'à présent parmi les personnes qui sont soumises à l'examen des médecins, parce qu'elles ont été en contact avec le marin Bunze, atteint de la peste.



Divers.

Les Médecins et la politique. — A l'inauguration du monument des Bretons à Brest, M. le Dr Annera remercié le ministre. Après le discours du ministre de la guerre, M. le Dr Hébert, devant le monument, a évoqué les gars hardis de la Bretagne, les compagnons de Kléber, de Hoche et de Marceau dans une poésie bien venue.

©BIUM

Médecins Candidats au Sénat. — Pour l'arrondissement de Clamecy on cite, comme candidat au Sénat, M. le Dr Théodore Beaufils, républicain.

Les Médecins Conseillers généraux. — Dans le canton de Remoulins (Gard), le scrutin qui a eu lieu pour remplacer au Conseil général le Dr Cazagne, républicain, décédé, a donné lieu à un ballotage. Ont obtenu : M. Cazagne fils, républicain, 448 voix ; M. le Dr Ménard, rallié, 394, sur 2,015 électeurs inscrits, 1,359 votants et 1,352 suffrages exprimés.

Les Médecins à la réception du Président de la République transvalienne. — Le Président descendra très probablement au Grand Hôtel Noailles à Marseille, où des chambres seront retenues pour lui et pour le docteur Heysmann. M. Le Dr Mansfeld, surintendant de l'Instruction publique au Transvaal, le Dr Vian, président de la section toulonnaise de la Patrie française, viendront y saluer le Président Kruger. — Le Comité pour l'indépendance des Boers de Toulouse, a pour vice-président M. le Dr Maurel, professeur à la Faculté de Médecine.

Médecine et Politique à Paris. — Une élection municipale a eu lieu dans le quartier des Halles à Paris, pour remplacer M. le Dr Lamouroux, mort récemment, et qui siégeait au Conseil municipal depuis 1872. Il n'y a pas moins de huit candidats déclarés à sa succession, dont M. le Dr E. Richard, républicain, président de l'ancien comité Lamouroux, qui, dans son programme, se proclame « candidat d'affaires, réellement municipal ».

Banquet du Dr Labonne. — Récemment a eu lieu, à la Taverne du Panthéon, un banquet confraternel offert au Dr Henry Labonne, ancien directeur de la Société d'Éditions, par plus de soixante écrivains, qui tenaient à le remercier du soin apporté à la publication de leurs œuvres. Mme Martel, de la Comédie-Française, rehaussait par sa présence cette fête de famille. Elle a déclamé plusieurs poésies, et a été particulièrement applaudie pour *Stella*, de Victor-Hugo. A droite du Dr Labonne, qui présidait, était assise Mme Céline Renooz. Pour remercier ses convives, M. le Dr Labonne, dans une chaleureuse improvisation, a vanté les bienfaits de la *Mutualité* et a dit que, comme les oiselets qui échappent au vautour en se mettant en cohorte serrée, il fallait se grouper, nombreux, pour tenir tête aux prétendus pères qui, comme Saturne, ne demandent qu'à dévorer leurs enfants ! Remarqué dans le nombre : MM. Roné, avocat, secrétaire du Comité d'organisation ; F. Régamey, P. Lacour, Datin, M. le Dr Piogey, Fouraud, Dr Monin, Mounet, le comte du Chauffaut, Dr Mora, Suarez de Mendoza, Hariot, Marylliès, Provost-Blondel, Fuchs, Juilliard, Bournon, Dr Petit, etc., etc.

Les Médecins Agriculteurs. — Citons le volume, récemment paru : *Aux champs ! De l'utilité qu'il y aurait à retenir aux travaux agricoles l'enfance et la jeunesse* ; par M. le Dr Albert Miquet.

La Physiologie des foules. — On parle de Z..., le parfait égoïste. « Oh! Z... dit quelqu'un, si jamais il souffre de la pierre, c'est qu'il aura une maladie de cœur! (*Figaro*).

Les Médecins conférenciers. — M. le Dr Poirier a fait récemment une conférence sur « *Pasteur médecin* ». Elle a eu lieu rue Véronèse, 41.

Distinctions honorifiques. — M. Batut, médecin-major de deuxième classe, répétiteur à l'Ecole du Service de Santé militaire à Lyon, a été nommé au grade de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. — Les récompenses suivantes ont été décernées, pour actes de courage et de dévouement : *Médaille d'argent de 2e classe*, M. le Dr Bécue (de Moulins). *Médaille de bronze*, M. le Dr Grunberg (de Paris).

Au cours des dernières réceptions, le président de la République a remis à Lyon les distinctions suivantes: *Officiers de l'Instruction publique*, MM. Lannois et Rollet, chargés de cours à la Faculté de Médecine. Tous nos compliments à notre ami Rollet, le chirurgien bien connu. *Officiers d'Académie*: MM. Nogier, de l'Ecole de Santé; Buisson, Chef de travaux à la Faculté ; Dr Girard, maire de Charbonnières ; M. le Dr Gacon (de Bordeaux).

Mésaventures d'un excellent Confrère. — Il n'est bruit, dans un quartier de Paris, que d'un scandale d'ordre intime dont les détails sont assez scabreux à raconter. Un médecin de quartier, M. le Dr X..., qui soupçonnait sa femme d'infidélité, après avoir simulé un voyage en province, est rentré chez lui à l'improviste et a trouvé Mme X... en conversation galante avec un ecclésiastique, l'abbé Z..., actuellement vicaire dans une église de Paris. Comme pièce à conviction, M. le Dr X..., qui a eu avec l'abbé une altercation des plus violentes, a apporté au commissariat du quartier la *soutane de son rival*. On assure que notre confrère a résolu d'intenter contre sa femme une action en divorce. Il n'a que cela à faire ; et ses amis ne peuvent que l'encourager dans cette voie salutaire.

Mariages de Médecins. — M. Victor Nigay, docteur en médecine, épouse Mlle Jeanne Allary. — M. Pierre Ribière, docteur en médecine, épouse Mme Clotilde Roussillon. — M. Ernest Auscher, docteur en médecine, épouse Mlle Lucie Blum (de New-York).

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Stoiesco est rendu à Bucarest.

THÉRAPEUTIQUE.

Des Difficultés de l'alimentation chez les Malades.

Le médecin a journellement à résoudre ce problème : Nourrir des anémiques, phtisiques, cancéreux, etc..., pour

©BIUM

qui l'alimentation est de toute nécessité, mais dont l'inappétence est absolue. Chez d'autres malades, il n'y a pas anorexie ; mais les aliments pris ne sont pas digérés, ni assimilés. A peine absorbés, ils provoquent des révoltes de l'estomac ou occasionnent des diarrhées abondantes ; toutes causes d'affaiblissement. Alors que le médecin voudrait faire choix et indiquer au malade tel ou tel aliment plus compatible avec son genre d'affection, il ne peut que lui dire : Mangez ce que vous pourrez. Mais les aliments les plus délicats, les plus susceptibles de flatter l'appétit, n'ont généralement pas plus de succès. On voit aussi échouer la viande mise en poudre ou digérée préalablement à l'aide de la pepsine. Ces moyens favorisent quelquefois l'absorption, mais trop peu souvent obtiennent la digestion et l'assimilation.

Pour ces malades, l'Elixir alimentaire Ducro est d'un puissant secours. Une expérience de plus de trente ans a démontré qu'il était toujours pris avec plaisir, toujours digéré et qu'il soutenait l'organisme le plus débilité, même à défaut de toute nourriture. Les substances qui concourent à sa préparation sont : la viande crue, l'hypophosphite de soude, l'eau-de-vie et les écorces d'oranges amères. Il emprunte aux deux premières ses qualités reconstituantes. Les écorces d'oranges amères ne lui communiquent pas seulement le goût si agréable qui le fait assimiler aux meilleures liqueurs de table, mais aussi les propriétés apéritives et stomachiques des amers. Quant à l'eau-de-vie dont on a dans ces derniers temps condamné a juste titre l'abus, mais reconnu les mérites lorsqu'elle est de bonne qualité et employée avec discernement, elle apporte à l'Elixir Ducro ses qualités d'antidéperditeur ; par elle, il aide à retarder la désassimiliation. Si l'Elixir Ducro ne saurait être considéré comme alimentaire à l'égal de la viande prise en nature, il l'est assez pour soutenir les forces du malade jusqu'au jour où, les fonctions digestives étant rétablies, la nourriture peut être reprise. Par dessus tout, il a le mérite de toujours être pris et digéré, alors que toute autre nourriture est refusée.



Variétés et Anecdotes.

Les Interviews des Professeurs de la Faculté de Médecine de Paris.

M. le Pr Landouzy a déclaré à un journaliste : « Quand la médecine aura fait sa croisade contre les trois fléaux qui déciment la population et abâtardissent la race, quand la médecine se sera victorieusement attaquée à l'alcoolisme, à la tuberculose et à la syphilis, alors il sera temps de dire que notre profession menace, peut-être, de rester bientôt sans objet. Quand la médecine, par démonstration scientifique, par voix délibérative, aura déjà pris cette part de besogne sociale, il lui restera bien d'autres choses encore à entreprendre. »

M. le Pr Ch. Richet a dit, de son côté : « Le plus grand mal dont souffrent les hommes, c'est la guerre. La guerre a deux faces : d'une part, haine, violence, iniquité ; de l'autre, ruine, famine, deuil. Le devoir de tout homme est donc de combattre ce fléau hideux, opprobre de notre civilisation. »

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE

Paris. — 93, boulevard Saint-Germain, VI. — Paris.

LISTE DES JOURNAUX

ÉDITÉS PAR

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

PARIS

Gazette Médicale de Paris. — Hebdomadaire illustré. — Directeur : M. le Dr Marcel Baudouin.

Bibliographia Medica. — Mensuel (3.500 fiches). — Directeurs : MM. les Prs Richet et Potain.

Archives provinciales de Chirurgie. — Mensuel. — Directeur : M. Marcel Baudouin.

Revue internationale de Pédagogie comparative. — Mensuel. — Directeur : M. Auguste Mailloux.

Archives Médicales de Toulouse. — Bi-mensuel. — Directeur : M. le Pr Jeannel.

L'Ouest artistique et littéraire. — Mensuel. — Rédacteur en chef : M. Herbinet.

L'INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE imprime, en outre, les publications suivantes :

Bulletin de l'Académie internationale de Géographie botanique.
Bulletin de l'Association française de Botanique.
Le Monde des Plantes.
Mensuels. Directeur : M. H. Léveillé.

Le Journal des Avoués.
Le Journal des Huissiers.
Mensuels. Rédacteur en chef : M. Duparcq. Administ. : MM. Marchal et Billard.

Bulletin agricole du Maine. Organe des Syndicats agricoles (6.000 exemplaires). — Mensuel.

Le Salut de Dieu. — Mensuel. — Gérant : M. E. Périer.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe. — Trimestriel.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe. — Trimestriel.

Etc., etc., etc.

IMPRESSIONS RAPIDES EN TOUS GENRES :

Revues et Volumes, etc.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 602.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 47. 24 Novembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : La nouvelle Académie de Médecine ; par Marcel Baudouin. — Actualités : La Faculté de Médecine de Paris : L'Ouverture des Cours en 1900. — Les Epidémies à Paris : L'Hôpital d'Aubervilliers et la Variole. — L'Enseignement de l'Odontologie : Ouverture des Cours de l'Ecole Dentaire de Paris. — Les Sociétés professionnelles : Association de la Presse médicale française. — Nécrologie. — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Le Magnétiseur Donato. — L'Association internationale de Chirurgie. — Le Thé de Formose. — Les Livres nouveaux.

ILLUSTRATIONS. La grande salle des Pas-Perdus dans les nouvelles constructions de la Faculté de Médecine. — M. le Dr Durand (de Gros). — M. le Pr P. Delagénière (de Tours).

BULLETIN

61(06)

La nouvelle Académie de Médecine.

Dans quelques mois, paraît-il, les locaux de la nouvelle Académie de Médecine seront prêts ; et, dans un an, à pareille époque, il est probable que les Académiciens n'auront plus à se rendre dans le sombre réduit de la rue des Saints-Pères, qui a fait l'étonnement de tous les étrangers venus à Paris pour les Congrès du mois d'août dernier.

« Comment, s'exclamaient-ils, c'est dans cet immeuble encombré, aussi peu hygiénique que possible, que se sont réunies si longtemps les gloires médicales de la France ? Ce serait à n'y pas croire, si nous n'avions eu l'excellente idée de venir nous en assurer nous-mêmes ! »

Heureusement, pour l'Académie, les mauvais jours sont passés; et, avec un peu de patience, elle va être bientôt chez elle, dans un bâtiment digne de son autorité supérieure, et des immenses services qu'elle rend au Gouvernement par ses avis éclairés, et au grand public même par son service de vaccine admirablement organisé (1).

Quand on aura déménagé ses trésors artistiques : tableaux célèbres, bustes de valeur et statues en pied; quand on aura transporté ses bureaux et ses archives dans la nouvelle demeure, un travail colossal restera cependant encore à faire : l'organisation de la Bibliothèque.

Mais l'Académie de Médecine a la bonne fortune d'avoir pour Bibliothécaire un médecin des plus instruits, un ami des bibliophiles et des bibliographes, un amoureux de science pure, notre excellent confrère M. Dureau, qui est l'homme de tous les dévouements et que cette besogne n'effraie pas.

Souhaitons-lui donc, en raison de son âge, de jouir encore longtemps de la santé nécessaire pour mener à bien cette œuvre de longue haleine et presque gigantesque : l'organisation matérielle de la nouvelle Bibliothèque de l'Académie de Médecine, l'une des plus importantes bibliothèques médicales du monde, mais l'une des plus difficiles à utiliser aujourd'hui, faute d'un local suffisant.

Marcel Baudouin.

(1) Nous avons visité récemment les écuries où sont soignées les génisses qui servent à produire le vaccin. Elles sont très bien entretenues. — Mais il est regrettable qu'elles soient si proches de la Bibliothèque, l'une des plus riches en livres rares de Médecine !

Car on a beau dire : il est probable que les rats ne doivent pas manquer dans les étables et partant doivent faire, de temps en temps, quelques incursions désastreuses au milieu des ouvrages précieux.

Il est grand temps que cet état de choses change ; et il faut féliciter le Bureau de l'Académie, et surtout son toujours jeune Secrétaire perpétuel, de s'attacher à cette besogne avec une admirable énergie.

©BIUM

ACTUALITÉS

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

L'Ouverture des Cours en 1900.

La Faculté de Médecine vient de rouvrir ses cours et de donner asile aux 4,500 étudiants qui y sont inscrits. Cette rentrée, opérée sans bruit, n'est point passée inaperçue cependant au Quartier latin où l'on fabrique 5 à 600 médecins par année.

Nous avons déjà décrit les agrandissements (1) qui vont compléter, du côté de la rue Hautefeuille, l'ancienne Faculté. Mais, en outre, des modifications nouvelles viennent récemment d'être décidées, ou sont projetées, au dire du *Temps*.

« L'accès du Secrétariat de la Faculté est particulièrement malaisé; il faut passer sous une voûte de planches, haute de deux mètres à peine. Au-dessus est le petit amphithéâtre. Il a été décidé que cet amphithéâtre serait déplacé; on utilisera, pour l'agrandir, une salle d'examens provisoire. Ainsi, l'entrée du Secrétariat pourra être achevée et s'harmonisera, par ses proportions monumentales, avec le reste de l'édifice. A l'étage supérieur, les salles d'examens disparaîtront; les unes serviront à créer une annexe de la bibliothèque de la Faculté, annexe réservée aux professeurs, agrégés, etc.; dans les autres, on projette d'installer une exposition permanente des nouveautés médicales à l'usage des étudiants. Un nouveau sérum vient-il d'être découvert ou une nouvelle méthode radiographique, par exemple, les étudiants pourront immédiatement se rendre compte de quoi il s'agit. Les transformations que nous venons d'indiquer seront exécutées au cours de l'année prochaine.

Innovation, également, dans le grand amphithéâtre où l'on vient d'installer, le mois dernier, l'éclairage électrique. Signalons encore l'installation prochaine, dans la cour du laboratoire de pharmacologie et dans celle de l'École pratique, de garages pour bicyclettes.

En bordure de la cour d'honneur, du côté opposé au secrétariat, s'élèvent les constructions nouvelles sur lesquelles nous avons déjà attiré l'attention. Une partie seulement est ouverte, depuis la rentrée, aux étudiants: c'est la grande salle des Pas-Perdus, ou salle des Bustes, qui sert de vestibule à l'escalier de la Bibliothèque (*Fig.* 162). Cet escalier et ce vestibule, dont la mise en service est d'hier, sont de proportions monumentales. Autour de la salle, très vaste, une vingtaine de socles ont été disposés; quelques-uns ont déjà reçu les bustes qui doivent les décorer: Corvisart, Dumas, Orfila, Bouillaud, Béclard, Laugier, Hallé, Desault, qui illustrèrent l'École depuis son installation, en 1769, jusqu'à ce jour. Les nouvelles salles d'examens, très pratiques, avec une balustrade en fer séparant l'estrade de la partie réservée au public, la grande salle du Conseil, fort belle, avec ses superbes tapisseries des Gobelins: Cérès, Neptune, Vulcain, les laboratoires et amphithéâtres de chimie, physique, pharmacologie sont prêts; *on n'a oublié qu'une seule chose, le chauffage.* Et le *Temps* ajoute: l'installation des appareils de chauffage, des water-closets, des grilles qui doivent isoler, le soir, l'accès de la bibliothèque, ouverte aux étudiants jusqu'à dix heures, empêche seule leur mise en service; la Faculté n'en prendra guère possession avant le mois de février ou celui de mars.

Enfin, le musée Orfila (musée d'anatomie normale) est en pleine réorganisation. D'abord, on l'installe dans une vaste galerie, très claire, qui donne à la fois sur la rue de l'Ecole-de-Médecine et sur la cour d'honneur, et on lui donne des annexes, situées dans les bâtiments locaux, au-dessus des salles d'examens. De plus, une Commission a été nommée, que préside le doyen de la Faculté, M. Brouardel, pour désigner les pièces anatomiques qui doivent être conservées dans les collections du musée.

Quant à l'École pratique, elle a été arrangée lors des derniers Congrès. »

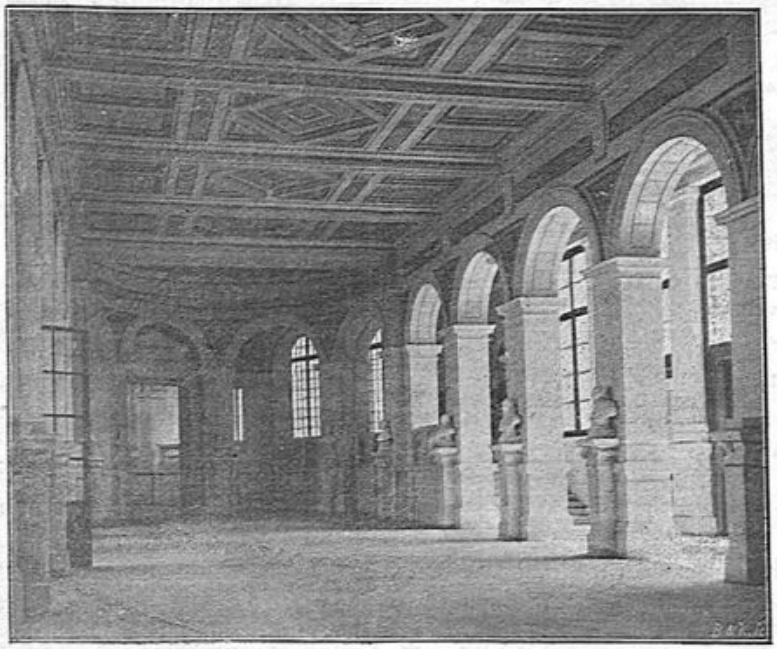

Fig. 162. — La Grande Salle des Pas-Perdus dans les nouvelles constructions de la Faculté de Médecine.

En somme, voici la Faculté agrandie! Espérons que les cours n'en seront que plus fréquentés! Quant aux étudiants, ils sont aussi nombreux que les années passées; et ce n'est pas là une réflexion consolante pour la majorité des praticiens de France.

(1) Voir *Gaz. méd. de Paris* 1900, n° 31.

LES ÉPIDÉMIES A PARIS.

614.82
L'Hôpital d'Aubervilliers et la Variole.

Au Conseil municipal de Paris, la semaine dernière, MM. le Dr Brard et Rozier, ont signalé à nouveau la recrudescence des cas de variole à Paris.

Il a été constaté par eux que les cas les plus nombreux se produisent justement autour de l'hôpital temporaire

©BIUM

d'Aubervilliers où l'on traite cette affection, et où 403 personnes, atteintes de la variole et de la scarlatine, sont entassées. Non seulement dans leur intérêt, mais encore dans l'intérêt général, il demande qu'elles soient transportées en un autre établissement de la Seine, et qu'on assainisse l'hôpital de ce quartier.

Que va faire l'Administration ? M. le Dr Napias, directeur de l'Assistance publique, a convenu de la gravité de la situation. On compte actuellement 180 varioleux à Aubervilliers, tandis qu'on n'en avait compté que 2 l'année dernière. La population étrangère qui a afflué en France pendant les derniers mois est peut-être la cause immédiate de la recrudescence de la maladie. On fera tout le possible pour en arrêter le développement. Malheureusement, il n'existe pas à Paris d'hôpital de contagieux autre qu'Aubervilliers, qui est loin d'être suffisant. — Le Préfet de la Seinea ajouté qu'il a déposé, il y a quelques mois, un projet d'amélioration et de reconstruction de divers hôpitaux parisiens; la création d'un hôpital de contagieux y était prévue. Or, ce projet n'a pas été retiré; M. de Selves a demandé au Conseil de s'en occuper de toute urgence. Après des observations de MM. Labusquière, Caron, Dr Navarre, etc., qui ont demandé qu'on s'occupât aussi des tuberculeux qui occupent de façon permanente plus de deux mille lits d'hôpital, on a renvoyé à la 5e Commission (Assistance publique) diverses propositions tendant à l'amélioration de l'hôpital d'Aubervilliers, à la création d'hôpitaux et de sanatoria, etc.

D'ailleurs, la construction, qu'on décore du nom d'hôpital d'Aubervilliers consiste, en réalité, en baraquements délabrés, qui abritent et propagent, au lieu de les supprimer, les germes de contagion. Lors de la dernière épidémie de choléra, on avait construit en hâte ces abris en leur laissant un caractère provisoire. Cela indique qu'ils devaient durer... En effet, depuis ce temps, ils sont toujours remplis de malades. Et ce qui est plus surprenant, c'est que quelques-uns de ces patients aient pu en sortir guéris... L'ancien Conseil municipal avait promis de s'occuper de la question. D'autres soucis l'absorbèrent et les choses en restèrent là. Actuellement, « l'établissement est envahi par la vermine et par les rats. A l'heure du déjeuner, on peut voir les chats faire, au besoin, une petite place aux rats et leur porter même gracieusement à manger. En résumé, la situation est lamentable : les bois qui servent à boucher les trous tombent tous les jours ». (*Bulletin municipal officiel*) (1).

L'ENSEIGNEMENT DE L'ODONTOLOGIE.

617.6 (07)

Ouverture des Cours de l'Ecole Dentaire de Paris.

La fête annuelle d'ouverture des cours de l'Ecole dentaire de Paris a eu lieu récemment au siège de l'Ecole, 45, rue de la Tour-d'Auvergne, sous la présidence de M. le Pr Gariel, membre de l'Académie de Médecine, et en présence d'une nombreuse assistance.

Après une allocution de M. Godon, directeur de l'École, M. le Dr Frey, professeur à l'Ecole, a fait une intéressante conférence sur l'Ecole même et sur son cours de pathologie dentaire; puis M. Gariel, dans une allocution très applaudie, a dit tout l'intérêt qu'il portait à notre institution et aux membres des Ecoles dentaires de Paris, qu'il avait déjà vus et appréciés au Congrès dentaire international.

M. le Dr Sauvez, secrétaire général, a ensuite donné lecture de son rapport annuel, dans lequel il a constaté la prospérité croissante de l'Ecole et fait ressortir le dévouement des administrateurs qui se dévouent gratuitement à cette œuvre. Une médaille d'or a été offerte à M. Papot, professeur de l'Ecole. Une médaille d'or a été remise également au nom de la Société d'Odontologie de Paris à M. Delair, dentiste à Nevers, qui s'est signalé particulièrement par des travaux de restauration prothétique des plus remarquables. Une médaille d'argent a été offerte ensuite à M. Joseph Mendel, chef des travaux pratiques d'histologie.

M. Papot, président de la Commission scolaire, a donné ensuite lecture du palmarès, et la première partie de la séance a été terminée par la remise des diplômes et des récompenses aux élèves et aux lauréats, MM. Solelhac, Touchard, Larue, Lemerle, Cornic, Auvray, Baudet, Ananiadis, Delestre, Gras, Guillaumin, Darré, Schmid ; Mlles Bouteil, Mayberg, Auvray et Livchitr.

Après la cérémonie, a eu lieu une représentation très intéressante, organisée par M. Paumier, de l'Odéon, avec le concours de plusieurs artistes et celui de M. Hauser, qui dirigeait un excellent orchestre. Cette soirée charmante laissera d'agréables souvenirs à toutes les personnes qui y ont assisté.

LES SOCIÉTÉS PROFESSIONNELLES.

Association de la Presse Médicale Française.

Réunion du 9 novembre 1900.

Le 9 novembre 1900 a eu lieu la réunion de l'Association de la Presse Médicale, sous la présidence de M. le Dr Lucas-Championnière, syndic.

Vingt personnes y assistaient.

1° Nominations. — Ont été élus *Membres* de l'Association : M. le Dr Ed. Vidal, rédacteur en chef des *Archives de Thérapeutique*; — M. le Dr Cruet, rédacteur en chef de la *Revue de Stomatologie*.

2° Candidatures. — Sont nommés rapporteurs des candidatures de M. le Dr Hartenberg, rédacteur en chef de la *Revue de Psychologie*, et de M. le Dr Lapeyre, rédacteur en chef de la *Gazette Médicale du Centre*, MM. les Drs Bérillon et R. Lévy.

(1) Il en est de même de l'Hôpital de la Pitié où M. le Pr Terrier vient de découvrir des colonies de rats, que l'Administration ignorait profondément. Lire à ce sujet sa leçon d'ouverture de la Clinique chirurgicale de 1900.

©BIUM

3° Congrès de la Presse. — MM. Lucas-Championnière et Cornil ont félicité M. R. Blondel de sa nomination de Chevalier de la Légion d'Honneur.

M. R. Blondel a remercié en termes émus M. Lucas-Championnière et M. Cornil, ainsi que tous les collègues présents, pour leur manifestation si touchante. — Il a annoncé en même temps, la naissance de quatre Associations de Presse Médicale créées en Danemark, en Norvège, en Suède et en Russie, à la suite des conférences qu'il vient de faire dans les capitales de ces quatre pays. En transmettant à l'Association française les vœux et les souhaits de prospérité, dont il a été chargé pour elle aux cours des réunions et des banquets organisés en l'honneur du représentant de l'Association, il a invité les membres présents à porter la santé des quatre Associations sœurs, encore au berceau, et qui donneront certainement la preuve de leur vitalité au prochain Congrès de Bruxelles. L'assistance entière s'est associée à ce toast.

NÉCROLOGIE.

61:92

M. le Dr DURAND (J.-P.) (de Gros, Aveyron).

M. le Dr Durand (de Gros), un des maîtres de l'hypnotisme, qui vient de mourir à Rodez, était né le 16 juin 1826 à Gros (Aveyron).



M. le Dr Durand (de Gros).

Sous le pseudonyme de « Dr Philips », très connu dans le monde scientifique, il fut l'auteur de très intéressants ouvrages de physiologie et de philosophie. Il fut des premiers, en France, à étudier la suggestion hypnotique. Son *Traité de l'électro-dynamique vital* (1855) et son *Cours de Braidisme*, parus en 1860 chez Baillière, sous son pseudonyme, démontrent qu'il avait devancé l'École de Nancy et l'École de la Salpêtrière dans l'étude positive des phénomènes de l'hypnotisme. Lors du coup d'Etat du 2 décembre, M. Durand de Gros passa en Angleterre, et ensuite en Amérique où il se fit naturaliser citoyen des Etats-Unis.

Rentré en France en 1860, il se tint à l'écart de la vie politique (1), et, quoique absorbé par ses occupations agricoles, multiplia les publications de sa doctrine. Les principales sont : *Influence réciproque de la pensée, de la sensation et des mouvements végétatifs* (1862) ; *Essais de Physiologie philosophique* (1866) ; *La philosophie physiologique et médicale à l'Académie de Médecine* (1868) ; *Ontologie et psychologie physiologiques* (1871) ; *De l'hérédité dans l'épilepsie*, Paris (1868), 15 p., 8°, Baillière ; *Le merveilleux scientifique* (1894) (résumé de ses théories) ; *Aperçus de taxinomie générale* (1899) ; *Nouvelles recherches sur l'esthétique et la morale* (1900) ; *Variétés philosophiques* (1900). — M. le Dr Durand de Gros avait été élu président d'honneur du deuxième Congrès international de l'Hypnotisme (Paris, 1900).

C'est un homme de génie qui disparaît !

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 26 novembre au 1er décembre 1900 : Examens de Doctorat. — *Lundi 26.* — 3e (1re partie, Oral. A. R.) : MM. Reclus, Poirier, Lepage, Reynier (censeur), Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Segond, Legueu, Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Delbet, Mauclaire. — 5e, (Doctorat 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Teissier, Méry, Sebileau.

Mardi 27. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Le Dentu, Richelot, Faure, Joffroy (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Chantemesse, Thiroloix. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Dieulafoy, Charrin, Roger, Thiéry.

(1) Néanmoins, en 1892, il fut candidat à un siège sénatorial dans l'Aveyron Il obtint 22 voix. Il adressa à ses électeurs la lettre de remerciements suivante :

Aux vingt-deux,

Je vous envoie du fond du cœur une poignée de main chaleureuse en regrettant vivement de ne pas vous connaître, car vous êtes des hommes, et c'est, par le temps qui court, bien plus encore qu'au temps de Diogène, la plus grande des raretés. Je me souviendrai de vous, souvenez-vous de moi.

©BIUM

Mercredi 28. — 2e (Doctorat, N. R.) : MM. Gariel, Gley, Retterer, Ch. Richet (censeur). — 3e (1re partie, oral, A. R.) ; MM. Segond, Broca (Aug.), Wallich. — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Pouchet, Gilles de la Tourette, Wurtz, Heim.

Jeudi 29. — 3e (1re partie), (oral, N.R.) salle n° 1, Faculté) : MM. Guyon, Thiéry, Bonnaire ; Gautier, censeur ; Broca (André). — 3e (1re partie, oral, N.R., 2e série) : MM. Budin, Quénu, Faure.

Vendredi 30. — 2e (Doctorat N. R., salle n° Faculté) : MM. Richet Rémy, Hanriot ; Gariel (censeur). — 4e (Doctorat N. R. salle n° 1 Faculté) : MM. Landouzy, Wurtz, Desgrez ; André. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : M. Tillaux, Delbet, Walther ; Delens, (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Reclus, Mauclaire, Legueu. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) MM. Pinard, Varnier, Lepage ; M. Heim (suppléant).

Samedi 1er. — 2e (1re partie, oral, A. R., Ecole pratique) : MM. Rémy, Quénu, Retterer ; Campenon (censeur). — 3e (2e partie N. R.) : MM. Joffroy, Chauffard, Achard ; Gley. — 3e (2e partie, 2e série, N. R., Salle n° 1 Faculté) : MM. Cornil, Blanchard, Ménétrier ; Epreuve pratique. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) MM. Berger, Schwartz, Hartmann ; Raymond (censeur). — 5e (2e partie, Doctorat, Beaujon) : MM. Debove, Marfan, Vaquez ; Roger. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Maygrier, Bar ; Faure (suppléant).

THÈSES DE DOCTORAT. — *Lundi 26.* — M. Kahn : *Contribution à l'étude de la tuberculose, de la clavicule et de son traitement par la résection totale sous-périostée de cet os* ; MM. Tillaux, Rémy, Launois, Broca (Aug.). — M. Bahuaud : *Contribution à l'étude des tumeurs conjonctives du rein chez l'adulte* ; MM. Tillaux, Rémy, Launois, Broca (Aug.). — M. Jeannet : *Sutures et ligatures aux fils d'argent perdus* ; MM. Tillaux, Rémy, Launois, Broca (Aug.). — M. Charbonnier : *Le cancer aigu du rein* ; MM. Tillaux, Rémy, Launois, Broca (Aug.). — M. Jehanno : *Phlegmons de l'espace pelvio-rectal supérieur* ; MM. Tillaux, Rémy, Launois, Broca (Aug.).

Mardi 27. — M. Peyrot : *Quelques considérations sur le fonctionnement des services dentaires dans les hôpitaux* ; MM. Brouardel, Proust, Hanriot, André. — M. Ferraud : *Le service médical dans les crèches* ; MM. Brouardel, Proust, Hanriot, André. — M. Mazin : *Les poudreuses des fabriques de porcelaines. Intoxication saturnine professionnelle* ; MM. Proust, Brouardel, Hanriot, André. — M. Petit (L. A.). *De l'étranglement du duodénum au niveau de la racine du mésentère* ; MM. Guyon, Budin, Campenon, Bonnaire. — M. Bucaille : *De l'importance des injections intra-utérines de sublimé au millième dans la prophylaxie des septicémies puerpérales* ; MM. Budin, Guyon, Campenon, Bonnaire. — M. Métoz : *Du déciduome malin* ; MM. Budin, Guyon, Campenon, Bonnaire. — M. Raskine : *Sur les mouvements athétosiques dans le tabes dorsalis* ; MM. Raymond, Chauffard, Achard, Dupré. — M. Lenoir : *Des crises épileptiques au cours de la fièvre typhoïde* ; MM. Raymond, Chauffard, Achard, Dupré. — M. Diemer : *Contribution à l'étude clinique de la polynévrite grippale* ; MM. Raymond, Chauffard, Achard, Dupré. — M. Mourre : *Le purpura dit hépatique* ; MM. Hutinel, Schwartz, Marfan, Ménétrier. — M. Mirande : *Syndrome appendiculaire sans lésions de l'appendice dans les affections thoraciques* ; MM. Hutinel, Schwartz, Marfan, Ménétrier. — M. Houselot : *De la thérapeutique chez la nourrice dans ses rapports avec la secrétion lactée* ; MM. Hutinel, Schwartz, Marfan, Ménétrier. — Mme Donzeau : *Contribution à l'étude de la contagion directe de la fièvre typhoïde, principalement chez les enfants* ; MM. Hutinel, Schwartz, Marfan, Ménétrier.

Mercredi 28. — M. Chatin. *Les chancres simples extra-génitaux* ; MM. Fournier, Pinard, Gaucher, Varnier. — M. Osty : *De l'appendice herniaire* ; MM. Pinard, Fournier, Gaucher, Varnier. — M. Perrossier : *La procidence, le procubitus, du cordon ombilical à la clinique Baudeloque du 10 mai 1893 au 1er janvier 1900* : MM. Pinard, Fournier, Gaucher, Varnier. — M. Demaldent : *Contribution à l'étude de la mucocèle du sinus frontal* ; MM. Terrier, Tillaux, Lejars, Walther. — M. Leroy : *Etude clinique des polypes du méat urinaire chez la femme* ; MM. Terrier, Tillaux, Lejars, Walther. — M. Michel : *Contribution à l'étude clinique des pleurésies typhoïdes* ; M. Landouzy, Brissaud, André, Méry. — M. Jaucent : *Le tabac. Etude historique et pathologique* ; MM. Brissaud, Landouzy, André, Méry. — M. Welcker : *Contributions à l'étude des ruptures musculaires* ; MM. Tillaux, Terrier, Lejars, Walther.

Jeudi 29. — M. Remoussenard : *Les battements du cœur à droite, en particulier dans la sclérose pulmonaire droite* ; MM. Bouchard, Pouchet, Charrin, Chassevant. — M. Trégoat : *De l'Immigration bretonne à Paris* ; MM. Pouchet, Bouchard, Charrin, Chassevant. — M. Triau : *Action de l'ergot de seigle* ; MM. Pouchet, Bouchard, Charrin, Chassevant. — M. Morand : *Contribution à l'étude de la pleurésie* ; MM. Cornil, Dieulafoy, Vaquez, Dupré. — M. Lancelin : *Des ossifications de la dure-mère. Leurs rapports avec la grossesse* ; MM. Cornil, Dieulafoy, Vaquez, Dupré. — M. Chantemille : *Contribution à l'étude des rapports de l'alcoolisme et de la paralysie générale* ; MM. Cornil, Dieulafoy, Vaquez, Dupré. — M. Ferrand : *Contribution à l'étude de la rhino-bronchite spasmodique* ; MM. Dieulafoy, Cornil, Vaquez, Dupré. — M. Michaud : *Albuminurie massive dans la diphtérie* ; MM. Debove, Richelot, Teissier, Launois. — M. Cruveilhier ; *Causes de la mort après ligature brusque de la veine-porte* ; MM. Debove, Richelot, Teissier, Launois. — M. Lefebvre : *Contribution à l'étude du bruit de galop dans la néphrite interstitielle* ; Debove, Richelot, Teissier, Launois. — M. Javal : *De l'obésité* ; MM. Debove, Richelot, Teissier, Launois. — M. Alvernhe : *Traitement des hémorragies dans les corps fibreux et les polypes de l'utérus* ; MM. Le Dentu, Chantemesse, Thiroloix, Mauclaire. — M. Pellizza : *Quelques considérations sur les plaies de l'échancrure sciatique* ; MM. Le Dentu Chantemesse, Thiroloix, Mauclaire. — M. Bonnefond : *Contribution à l'étude de l'adénolipomatose et de son traitement* ; MM. Le Dentu, Chantemesse, Thiroloix, Mauclaire. — M. Pignot : *Etude clinique des teignes. Hygiène publique et prophylaxie des teignes tondantes en 1900 à Paris et dans la banlieue* ; MM. Chantemesse, Le Dentu, Thiroloix, Mauclaire. — M. Villard : *Contribution à l'étude des tumeurs malignes primitives de la conjonctive palpébrale* ; MM. Berger, Poirier, Albarran, Hartmann. — M. Rouault : *Ankylose de la hanche. — Ostéotomie, résection, interposition musculaire* ; MM. Berger, Poirier, Albarran, Hartmann. — M. Granel : *Rétrécissements larges et urethrites chroniques* ; MM. Berger, Poirier, Albarran, Hartmann.

COURS DE CLINIQUE CHIRURGICALE (Hôtel-Dieu), *Professeur* : M. S. DUPLAY. M. WALTHER, agrégé, chargé de Cours, a commencé le Cours de clinique chirurgicale, le mardi 20 novembre 1900, à 9 heures et demie du matin, et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure. — *Ordre du Cours* : Lundi : Visite et examen des malades (salles Saint-Landry) ; mardi : Leçon clinique et opérations. Amphithéâtre Chomel, à 9 heures 1/2 ; mercredi : Visite et examen des malades (salle Notre-Dame et salle Saint-Jean ; jeudi : Opérations (Chirurgie abdominale) ; vendredi : Leçon clinique et opérations. Amphithéâtre Chomel, à 9 heures 1/2 ; samedi : Exercices gynécologiques, salle Saint-Jean et salle du Spéculum. ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE ET EXERCICES CLINIQUES DU SOIR. 1° Conférences de séméiologie et méthodes d'exploration clinique, par M. le Dr FREDET, chef de clinique. Mercredi, à 5 heures (amphithéâtre Chomel) ; 2° Exercices cliniques. Examen des malades par les élèves, sous la direction de M. le Dr FREDET. Samedi, à 5 heures (amphithéâtre Chomel ; 3° Conférences de gynécologie, séméiologie et méthodes d'exploration, par M. le Dr CLADO, chef des travaux gynécologiques ; Lundi, à 5 heures (amphithéâtre Chomel), 4° Exercices de gynécologie. Examen des femmes par les élèves, sous la direction de M. le Dr CLADO. Mercredi, à 6 heures (salle du Spéculum) ; 5° Conférences et exercices pratiques de bactériologie, d'anatomie et de physiologie pathologiques, par MM. les Drs CAZIN et HALLION, chefs du laboratoire ; Mercredi, à 11 heures (amphithéâtre Bichat ; 6° Conférences d'otologie et de rhinologie (méthodes d'exploration. Examen des malades, etc.), par M. le Dr MARTHA. Mardi, à 4 heures, et vendredi, à 5 heures.

COURS D'ANATOMIE. *Professeur* : M. FARABEUF. — M. le Pr FARABEUF, a commencé le Cours d'anatomie le mercredi 14 novembre 1900, à 4 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

©BIUM

Anatomie (Cours du chef des travaux). — M. Rieffel, chef des travaux anatomiques, a commencé son Cours le mardi 20 novembre 1900, à 6 heures (Grand amphithéâtre de l'École pratique), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure. *Objet du Cours* : Anatomie descriptive et topographique de la colonne vertébrale et du thorax.

Cours de Physique biologique. *Professeur* : M. Gariel. — M. le Pr Gariel a commencé le Cours de physique biologique le mercredi 14 novembre 1900, à 5 heures (amphithéâtre de physique et de chimie, à la Faculté), et le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure. — *Objet du Cours* : La méthode graphique et ses applications aux sciences biologiques. — Applications à la physiologie et à la médecine, de la mécanique, de la chaleur et de l'électricité. — Ce cours est destiné aux Élèves de 1re et de 2me années.

Conférence d'Internat. — MM. Chevrier, Detot, Froin, Gasne, Guibal et Nau, internes des hôpitaux, ont commencé une conférence publique d'Internat, le samedi 17 novembre, à deux heures, à l'hôpital Laënnec.

Enseignement médical libre à Paris. — *Clinique otologique de l'Institution nationale des Sourds-Muets.* — La clinique sera ouverte aux praticiens et aux élèves à partir du 1er décembre. Les mardis, jeudis et samedis à 9 heures du matin, consultations, puis conférences et exercices pratiques sous la direction de M. le Dr Ménière chirurgien en chef du service avec le concours de MM. les Drs Castex et Grossard, chirurgiens adjoints. Le samedi, consultations et opérations.

Cours complet de gynécologie. — M. S. Pozzi, chirurgien en chef de l'hôpital Broca, professeur agrégé à la Faculté de Médecine a commencé ses conférences de gynécologie clinique le vendredi 16 novembre, à 10 heures, à l'hôpital Broca (annexe Pascal) 111 rue Broca, et les continuera tous les vendredis à la même heure. Un cours de gynécologie pratique sera fait les lundis et mercredis à 10 heures sous sa direction et commencera le lundi 19 novembre, à 10 heures. Ce cours sera complet en 20 leçons. Démonstrations d'histologie sur les pièces du service, le samedi à 10 heures à partir du samedi 17 novembre, par le chef du Laboratoire du service.

Enseignement pratique du Diagnostic et du Traitement de la Diphtérie (Hôpital des Enfants-Malades). — M. le Dr Sevestre, médecin des hôpitaux, chargé d'un Cours de clinique annexe, commencera le lundi 26 novembre 1900, à 9 heures du matin (Hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (sérothérapie, bactériologie, tubage et trachéotomie). — Seront admis à suivre cet enseignement MM. les Étudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine. Chacun d'eux sera exercé à l'examen bactériologique et à la pratique des interventions opératoires. Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Faculté (guichet ns 1), tous les jours, de midi à 3 heures. Les élèves seront classés par série de vingt, et pour une période de un mois. MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit toute autre pièce énonçant leur identité). M. le Dr Deguy, chef du laboratoire, et M. Girard, interne du service, dirigent les travaux pratiques.

Faculté de Médecine de Montpellier. — Elle vient de procéder à l'élection de son doyen. Elle a désigné M. Mairet à la nomination de M. le Ministre de l'Instruction publique par 18 voix contre 16 et un bulletin blanc.

M. le Dr Puech, agrégé, est chargé d'un cours de clinique obstétricale pendant la durée du congé accordé à M. Grynfeltt (année scolaire 1900-1901).

Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes. *Concours pour un emploi de Professeur suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales.* Les Professeurs-suppléants sont nommés pour neuf ans, leur traitement annuel est de 2,000 fr. ; ils sont chargés, s'il y a lieu, de remplacer les Professeurs titulaires, ils prennent, en outre, une part active à l'enseignement et font des cours complémentaires. — Par arrêté ministériel en date du 28 juillet 1900, un Concours sera ouvert devant la Faculté de Médecine de Paris le 8 juillet 1901, pour un emploi de Professeur suppléant de pathologie et de clinique médicales à l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes. *Conditions du Concours* : Nul ne peut être admis à concourir s'il n'est Français ou naturalisé Français, âgé de 25 ans, et s'il ne justifie du grade de Docteur en Médecine pris dans une Faculté française. Les candidats doivent se faire inscrire au secrétariat de la Faculté de Médecine de Paris ou au secrétariat de l'École de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes un mois avant l'ouverture du Concours, et y déposer leur acte de naissance, leur diplôme, l'indication de leurs titres universitaires, et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs. — *Programme du Concours* : 1° Composition écrite sur un sujet de pathologie interne. Cinq heures sont accordées pour cette composition qui a lieu dans une salle fermée, sous la surveillance d'un membre du Jury ; les concurrents ne peuvent s'aider d'aucun ouvrage manuscrit ou imprimé. 2° Leçon orale de trois quarts d'heure de durée sur une question de pathologie interne, après trois heures de préparation dans une salle fermée ; les concurrents ne peuvent s'aider d'aucun ouvrage manuscrit ou imprimé. 3° Epreuves pratiques : A. — Epreuves de clinique médicale. — Examen clinique de deux malades. Dix minutes sont accordées pour l'examen de chaque malade. Après un quart d'heure de réflexion, dans une salle fermée, le candidat exposera dans une leçon orale d'une demi-heure de durée au maximum, les résultats de son examen clinique et le traitement à prescrire. B. — Préparation extemporanée d'anatomie pathologique. Quatre heures sont accordées pour cette épreuve. 4° Appréciation des titres et travaux scientifiques.

Ecole de Médecine de Dijon. — M. Vincent, suppléant, est chargé, pendant la présente année scolaire, d'un cours de pharmacie et matière médicale.

Ecole de Médecine de Besançon. — M. Magnin, professeur de botanique médicale, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite École, en remplacement de M. Chapoy.

Ecole de Médecine de Limoges. — M. Devaux, suppléant, est chargé d'un cours d'histoire naturelle pendant la durée du congé accordé à M. Boudet (année scolaire 1900-1901).

Ecole de Médecine de Reims. — M. le Dr de Bovis suppléant, est nommé professeur de cliniq ue obstétricale.

©BIUM

Ecole de Médecine de Tours. — Nous venons d'apprendre que notre collègue et ami, M. le Dr Paul Delagénière (de Tours), vient d'être nommé professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole de Médecine de Tours.



M. le Pr Paul Delagénière (de Tours).

Toutes nos félicitations au jeune professeur, qui a su, si brillamment et si rapidement, se frayer un chemin dans la carrière si difficile de la chirurgie en France. Ses titres sont connus de tous nos lecteurs ; nous n'insisterons pas.

Tous ses collègues et amis des *Archives provinciales de Chirurgie* se joindront certainement à nous pour lui adresser les justes compliments auxquels il a droit.

Ecole de Médecine de Nantes. — Concours des prix : Année préparatoire au certificat d'études physiques, chimiques et naturelles : 1er prix, M. Jossu ; 2e prix, M. Brillouet ; accessit (livres), M. Dupin. — Première année (nouveau régime) : 1er prix, M. Mallet ; 2e prix, M. Barré. — Deuxième année (nouveau régime) : 1er prix, M. Moisnard ; 2e prix, M. Castagnary ; 1er accessit (livres), M. Cesbron ; 2e accessit (sans livres), M. Le Ridant. — Prix de clinique : 1er prix (avec féliciations), M. Leguyer. — Prix Marcé (d'une valeur de 600 francs), M. Leguyer ; accessit (livres), Mlle Eudel.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — Enseignement de l'Histologie. *Laboratoire d'Anatomie comparée du Muséum.* Directeur : M. le Pr Filhol, membre de l'Institut. — M. Auguste Pettit, attaché à la chaire, commencera le 4 décembre 1900 un enseignement pratique d'histologie ; les leçons et manipulations auront lieu les mardis, jeudis et samedis, à 2 heures. Le laboratoire de recherches histologiques est ouvert tous les jours. S'inscrire d'avance, l'après-midi, auprès de M. Pettit, 55 rue de Buffon.



Assistance publique & privée Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Concours de la Médaille d'or.* — Le Concours pour la Médaille d'or (médecine), qui devait s'ouvrir le 10 décembre, est remis au 23 janvier prochain.

Hôpitaux de Nantes. — Le *Concours de l'Internat* s'est erminé par la nomination de MM. Moisnard, Gabriel Bossis, Lumineau, Giraudeau, Blanchard, Cesbron et Favreul, comme internes titulaires, et de MM. Henouët et Eugène Bossis, comme internes provisoires. Le *Concours de l'Externat* s'est terminé par la nomination de MM. Roberdeau, Luneau, Horeau, Cédille, René Lerat, Barré, Gleises, Ménard, Maisonneuve, Fonteneau, Doucet, Billaud, Mlle Homery, MM. Mahot, Thiboult et Georges Lerat. Le prix *Malherbe* (d'une valeur de 500 francs), a été décerné à M. Moisnard. Les deux *prix dits de la ville de Nantes*, sont accordés, le premier (d'une valeur de 200 francs), à Mlle Coutant ; le deuxième (d'une valeur de 100 francs), à Mlle Boineau.

Sanatorium d'Angicourt. — Ce Sanatorium vient de recevoir ses premiers malades. Une seule section est actuellement ouverte, mais dans quelques jours l'établissement disposera de 165 lits d'hommes. Un pavillon semblable pour les femmes doit être rapidement construit. Angicourt est réservé aux *tuberculeux au début*, convalescents plutôt que malades. Pendant la mauvaise saison surtout, les tuberculeux un peu avancés supporteraient mal son climat un peu rude et son air extrêmement vif.

Hospice de Beaune. — A propos de la vente des vins, célèbres en Bourgogne, de cet hospice rappelons que l'Hôtel-Dieu de Beaune est un des bijoux de la France. Ses hauts combles, ses mansardes aiguës, ses galeries de charpente évoquent le rêve. Tous les touristes ont fait le pèlerinage de Beaune pour admirer ce type précieux de l'art flamand greffé sur l'art bourguignon. Certes, aux jours de solitude, quand sous l'auvent sculpté, nul ne se tient dans la cour, autour du puits en fer délicatement forgé, où on ne rencontre que la saisissante silhouette des Sœurs encore coiffées du hennin, certes, « le logis des povres » est saisissant ; mais, avec la foule qui se presse dans la cour, les toilettes des femmes venues par curiosité, la floraison des

©BIUM

chrysanthèmes exposés par les Sœurs, le tableau prend une animation qui s'harmonie avec les toits aigus, la girouette, les retraits imprévus et les saillants (Dumazet).

Un Institut Pasteur aux Indes. — Depuis l'ouverture à Kassauli, d'un Institut Pasteur dirigé par le médecin major SEMPLE, on a admis dans cet établissement 75 malades, dont 62 ont achevé leur traitement. Il n'y a eu aucun cas d'insuccès, bien que plusieurs des malades eussent été mordus au visage par des chiens ou des chacals. Sept officiers anglais, 25 soldats et 12 civils européens ont subi le traitement ; les autres malades étaient des indigènes. L'Institut continue à répondre à un besoin urgent.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — Lecture est donnée des lettres par lesquelles les Drs MERKLEN, médecin à l'hôpital Laënnec, et BALZER, médecin à l'hôpital Saint-Louis, posent leur candidature à la place déclarée vacante dans la section de Thérapeutique, en remplacement de M. Alphonse MILNE-EDWARDS, décédé.

Plis cachetés. — L'Académie a reçu et accepté les plis cachetés suivants : 1° « *Notes sur l'étiologie des anomalies de la conception, de la grossesse et de l'accouchement* », par le Dr LARGER (de Maisons-Laffitte) ; 2° « *Appareils de tubage* », par M. Georges FROIN, interne à l'hôpital Trousseau.

Legs : Prix d'Électrothérapie. — L'Académie est autorisée à accepter le legs d'une somme de 20,000 francs fait à la compagnie par le Dr Georges APOSTOLI, ancien médecin de l'armée française, sous la condition de fonder un prix destiné à récompenser annuellement le meilleur ouvrage d'électrothérapie.

Union des Femmes de France. — Cette Société organise, au siège de la Société, 29, chaussée d'Antin, deux séries de cours complets, qui auront lieu les mardi et samedi de chaque semaine, à cinq heures du soir. Ces cours, spécialement réservés aux membres de la Société, ont commencé, pour la 1re série, le mardi, 13 novembre, et pour la 2e série, le samedi 17 novembre. Ils sont précédés de leçons de bandages. Comme les années précédentes, dans la première quinzaine de janvier, des cours du soir, publics et gratuits, seront ouverts dans seize arrondissements de Paris.

Magnétiseurs et Masseurs de France. — La grande fête offerte par la Chambre syndicale des magnétiseurs et des masseurs de France et l'École professionnelle des masseurs a eu lieu le samedi 17 novembre, à huit heures 1/2 du soir, à l'Hôtel des Chambres syndicales, 10, rue de Lancry. Remise des diplômes aux lauréats de l'École, sous la présidence du citoyen Ernest Roche, assisté des Drs MOXTIN, POIRIER DE NARÇAY, Conseiller municipal, BOUHEBEN et BALLAY, de la Faculté de Médecine de Paris (réouverture des cours). Grand concert.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Est inscrit, pour la Légion d'Honneur, au tableau de concours, par décision ministérielle, M. le Dr MATIGNON, médecin-major de 2e classe, attaché à la légation de Pékin, inscrit d'office à la suite du tableau de concours du Service de Santé en 1899 pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur. A fait preuve d'un dévouement et d'un zèle tout à fait exceptionnels pendant le siège que la légation française à Pékin a subi du 12 juin au 15 août 1900.

Service de Santé de la Marine. — Le Ministre de la Marine a inscrit d'office au tableau de concours pour le grade d'officier de la Légion d'honneur : M. le médecin principal de la Marine FORTOUL (faits de guerre en Chine) : s'est particulièrement fait remarquer par son courage et son dévouement lors de la marche sur Pékin et des combats qui ont eu lieu à cette occasion.

Service de Santé des Colonies. — Par le *Natal*, courrier de la Réunion, sont partis MM. HÉBRARD, médecin principal des colonies, AMIGUES, VOILLOT, FAUCHÉRAND et THIROUX, médecins des colonies.

Campagne de Chine. — La Société de Secours aux blessés militaires communique la note suivante : Nous venons de recevoir de M. de Valence, notre délégué en Chine, une dépêche nous annonçant que, le 4 novembre, notre bateau venait de débarquer à Nagasaki (Japon) 200 blessés et malades qui vont être hospitalisés dans un hôpital mis spécialement à la disposition de notre Société. En conséquence, tout le personnel, matériel et approvisionnements nécessaires pour soigner à terre ces 200 blessés et malades a été débarqué et le *Notre-Dame-du-Salut* a aussitôt repris la mer, se rendant à Ta-Kou, où il devra recevoir à bord de nouveaux blessés ou malades. Ainsi se trouve réalisé dans toute sa plénitude le programme que nous nous étions tracé dès le début, en envoyant en Chine un personnel et un matériel susceptibles de se diviser suivant les circonstances, afin de pouvoir donner nos soins, tant sur terre que sur mer, à 400 blessés ou malades.

©BIUM



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 45e semaine, 821 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (848) et à la moyenne ordinaire des semaines de novembre (832). La fièvre typhoïde a causé 7 décès, chiffre identique à la moyenne (7). Depuis quatre semaines, cette maladie a cessé d'être fréquente. La variole a causé 11 décès (la moyenne des cinq dernières années est à peine supérieure à zéro). [On ne saurait trop engager la population à se faire vacciner ou revacciner, conformément à l'avis du Conseil de salubrité. Rappelons que la vaccine ne confère l'immunité que pour une durée limitée qui, dans certains cas, ne dépasse pas six ou huit ans. Le fait d'avoir été vacciné même avec succès ne dispense pas de se soumettre à nouveau à cette minuscule opération]. La scarlatine et la coqueluche n'ont causé respectivement que 1 décès ; la diphtérie, 6. Il y a eu 12 suicides et 17 autres morts violentes. On a célébré à Paris 584 mariages. On a enregistré la naissance de 1,048 enfants vivants (533 garçons et 515 filles), dont 759 légitimes et 289 illégitimes. Parmi ces derniers, 46 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène à Nantes. — *Bulletin mensuel de Statistique Municipale.* — On a enregistré en octobre 1900 : 230 décès (moyenne, 192). La fièvre typhoïde a causé 2 décès (moyenne 2,4). La coqueluche, 1 décès (moyenne 0,4) ; la diphtérie, 1 décès (moyenne 0,8) ; la fièvre puerpérale, 1 décès. La variole, la rougeole, la scarlatine, la dysenterie, les affections cholériformes, la grippe ne comptent pas de décès. La tuberculose, sous ses différentes formes, a occasionné 40 décès (moyenne 35,4) ; phtisie pulmonaire, 36 ; méningite tuberculeuse, 4. Les maladies des voies respiratoires : 19 décès (moyenne 13,8) ; bronchite chronique, 3 ; broncho-pneumonie, 7 ; pneumonie, 6 ; congestion pulmonaire, 3. Le cancer compte 13 décès (moyenne 12,8). L'athrepsie a causé 25 décès (moyenne 16). (38 décès d'enfants de moins d'un an). La sénilité a causé 8 décès. 2 suicides et 5 autres morts violentes.

La Scarlatine à l'Orphelinat de la Légion d'Honneur. — Quelques journaux ayant annoncé que les élèves de la maison d'éducation de la Légion d'honneur à Saint-Denis allaient être licenciées, par suite de cas de fièvre scarlatine, faisant craindre une épidémie, la surintendante de l'établissement a fait la déclaration suivante : « L'état sanitaire de la maison est aussi satisfaisant que possible. Il est vrai que quelques cas de scarlatine bénigne se sont déclarés il y a huit jours. Mais il n'a jamais été question de licenciement. »

Épidémie de Dysenterie. — *Finistère.* — L'épidémie de dysenterie vient de gagner la commune du Laz, arrondissement de Châteaulin, où plusieurs habitants sont atteints. Les autorités civiles et maritimes ont pris des mesures de précaution. La cause principale de l'épidémie est attribuée à la mauvaise qualité des eaux. Les médecins manquent pour les malades. En raison de la négligence apportée à soigner les malades, l'épidémie a pris une grande extension. Dans de nombreuses communes, *la plupart des malades meurent* sans avoir été vus par le médecin. L'épidémie continue à étendre ses ravages ; la commune d'Edern vient d'être déclarée contaminée.

Peste. — *Ile Maurice.* — Suivant une dépêche de l'île Maurice, les cas de peste pendant la semaine finissant le 8 novembre ont été de 50 nouveaux cas, sur lesquel il y a eu 34 décès. Le total des décès dus à la peste s'est élevé à 36 pour la même semaine. — *Alexandrie.* On mandait d'Alexandrie, le 11 novembre, que deux nouveaux cas de peste avaient été constatés.

Conférences d'Hygiène. — M. Arachequesne : *le Criterium de l'alcool.*



Divers.

Les Médecins et la Politique. — A l'élection municipale de cette semaine, à Paris (1er arrondissement, quartier des Halles), sur 6,556 inscrits et 4,390 votants, M. le Dr Ernest Richard, républicain progressiste, a eu 1,154 voix.

Banquet Sevestre. — Les élèves et les amis de M. le Dr Sevestre se sont réunis pour lui offrir un banquet à l'occasion de son élection à l'Académie. Ce banquet a eu lieu, sous la présidence de M. le Pr Potain, le jeudi 15 novembre.

Les Médecins et les Arts. — On connaît la souscription que vient de lancer au *Figaro*, Réjane, la célèbre étoile du Vaudeville.—Elle réussira, car les médecins s'en mêlent avec raison. Voici les noms de quelques souscripteurs : Dr A. Weil et Mme A. Weil « Heureux de contribuer à cette bonne œuvre », 100 fr.— M. le Dr Pozzi « Votre article était exquis, et voici ma journée pour vos pauvres enfants », 100 fr. —Dr Faucourt-Barnes « Médecin en chef de la Maternité royale de Londres », 100 fr.— Mme Albert Josias, 100 fr. — M. le Dr Chompret « A Réjane, en souvenir des heures trop brèves passées sous le charme de sa conversation », 100 fr.— M. le Dr James Love, 100 fr.

Le Médecin Double. — La baronne Double, veuve du grand collectionneur et bibliophile, et belle-mère de la femme de lettres qui, sous le pseudonyme d'Etincelle, publia des chroniques célèbres, vient de mourir. La baronne Double avait épousé, vers 1842, le baron Léopold Double, fils du membre de l'Académie des Sciences et de l'Acadé-

©BIUM

mie de Médecine, qui s'honora en refusant la pairie que lui offrait Louis-Philippe, sous la condition qu'il n'exercerait plus la médecine.

Distinctions honorifiques. — Une *mention honorable* a été accordée à M. le Dr Petrolacci-Stephanopoli, médecin de la Société « Les militaires retraités » à Bône.

La Médecine au Théâtre. — Au théâtre Antoine, dans *Sur la foi des Etoiles*, drame en trois actes, de M. Gabriel Trarieux, Grand donne au personnage d'un docteur des Charentes, ami de la maison, une note très personnelle.

Les Médecins et les Sports. — On s'est escrimé récemment à l'Académie d'épée (première séance de la saison). Il y avait beaucoup d'amateurs. Ont fait partie du jury, entr'autres, M. le Dr de Pradel.

Les Médecins aimés. — Une jeune bonne de vingt-cinq ans, en place à Paris, souffrait depuis longtemps d'une maladie d'estomac. Ses maîtres l'adressèrent à un médecin de leurs amis, qui imposa à la domestique un traitement rigoureux et réussit à la guérir à peu près complètement. Au cours de ses visites, le Dr Z... crut remarquer que la malade avait pour lui une sympathie toute particulière; mais il n'y prêta pas autrement attention. Or, c'était une véritable passion que la bonne avait conçue pour lui et, pendant trois mois, il ne se passa pas de semaine sans qu'il ne reçut d'elle des lettres tantôt amoureuses, tantôt désespérées. M. Z... avertit les patrons de celle-ci qui dut comprendre qu'il fallait à tout jamais renoncer à son rêve insensé. Elle résolut de mourir et absorba un demi-litre d'acide phénique. On l'a transportée, dans un état désespéré, à l'hôpital Lariboisière.

Accident arrivé à un médecin. — M. le Dr Le Juge de Segrais, bien connu à Paris, a été récemment victime d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie. Un soir, en traversant la rue de Châteaudun, il a été renversé par un fiacre et heurté par une voiture de remise. Transporté dans une pharmacie (!), pour les premiers pansements, puis à son domicile, il a perdu énormément de sang par une plaie à la tête. Le chirurgien qui soigne M. Le Juge de Segrais espère qu'il n'y aura pas de complications, et nous sommes heureux de rassurer les nombreux amis de notre distingué confrère.

Les Médecins dans le Monde. — Au mariage de Mlle Méline et de M. Chazal, reconnu M. le Dr P. Regnard (de Paris), membre de l'Académie, beau-frère de M. Chazal. — Récemment a été célébré, à Saint-Philippe du Roule, le mariage de M. Paul Naudot avec Mlle Lucy Lepère, fille du Dr Eugène Lepère. Parmi les témoins de la mariée était M. le Dr Labbé. — Il y a quelques jours, le coupé-automobile de M. le baron Henri de Rothschild, docteur en médecine, conduit par le mécanicien Joseph Martin, descendait, l'avenue de Villiers. Sur la place Péreire, le mécanicien aperçut à peu de distance en avant le tramway électrique 4 A B-673 Madeleine-Courbevoie qui se remettait en marche après un court arrêt. Il ne put modérer à temps la vitesse de sa machine qui vint buter contre la lourde voiture. Le coupé a été fortement endommagé. Il n'y a eu, par bonheur, aucun accident de personnes. — Aux obsèques de M. Raphaël Cahen d'Anvers, mort par accident d'automobile, remarqué M. le Dr Pozzi, M. le Dr Cazalis, etc. — M. Gabriel Perrier, fils du Dr Perrier, membre de l'Institut, directeur du Muséum d'histoire naturelle, épouse prochainement Mlle Fernande Lefebvre. — M. Albert Vallin, lieutenant au 129e d'infanterie, au Havre, fils du membre de l'Académie de Médecine, médecin inspecteur de l'armée, épouse Mlle Amélie Labbée, fille du Dr Louis Labbée. — Récemment, a été célébré le mariage de M. Henry Poulet, chef du secrétariat particulier du Président de la République, avec Mlle Rita Sambille. Parmi les témoins de la mariée : M. le Dr Fragne. — On annonce un mariage à la Comédie-Française, celui d'Albert Lambert qui épouse la fille de notre confrère Mme Salomon Magnus, doctoresse en médecine.

Déplacement de Médecin. — M. le Dr E. Auscher, ancien chef de clinique à l'Hôtel-Dieu, est parti pour New-York où il doit épouser Mlle Lucie Blum, le 28 de ce mois.



Variétés et Anecdotes.

6138

Un Magnétiseur célèbre : Donato.

Un magnétiseur, jadis célèbre, Donato, dont le vrai nom était Alfred D'Hont, vient de mourir à la maison de Saint-Jean-de-Dieu, à l'âge de soixante ans. Il était né à Chênée (province de Liège), en 1840. On se souvient des séances d'hypnotisme qu'il donna à Paris et dans toute la France avec son sujet, Mlle Lucile. On se souvient également que Mme D'Hont, l'ayant fait surprendre avec Mlle Lucile, le poursuivit et le fit condamner à 200 francs d'amende.

Mlle Lucile, incriminée comme complice du délit, excipa de sa qualité d'hypnotisée pour se soustraire à la condamnation ; son avocat plaida qu'étant atteinte de troubles hystériques (phénomènes nerveux, aujourd'hui connus et observés scientifiquement), elle devait être considérée comme irresponsable ; que, vis-à-vis de Donato, elle était continuellement dans l'état suggestionnel, qu'un regard suffisait pour la plonger dans le sommeil artificiel de la catalepsie, et qu'alors il n'y avait plus chez elle d'autre volonté que celle du magnétiseur, que par conséquent le sieur D'Hont, dit Donato, abusant de son état de sujet, avait pu avoir des relations avec elle, sans qu'elle eût la possibilité de les empêcher. Les juges refusèrent d'admettre ces rai-

©BIUM

sons et condamnèrent Mlle Lucile à 100 francs d'amende comme complice. A la Salpêtrière, Donato et son sujet se prêtèrent à de nombreuses expériences d'hypnotisme.

C'était un homme brun, assez petit de taille, très alerte, plus apôtre qu'aventurier, et un des premiers qui eurent le mérite de s'intéresser à ces questions ; mais il ne fut pas compris.

Donato nous rappelle des souvenirs, hélas ! déjà très lointains, car c'est, en sa compagnie, que nous avons fait nos débuts sur les... planches. C'était à une représentation donnée, avant 1879, au théâtre de la Roche-sur-Yon, alors que nous n'étions encore qu'un potache sérieux, qu'un simple numéro dans l'Université. Je me rappellerai longtemps ma lutte, en tunique d'uniforme, avec Mlle Lucile, et l'impression pénible que me laissa cette représentation.

Je possède encore un petit classique sur la couverture duquel je notais mes réflexions d'alors. C'est à mourir... de rire. Mais déjà je ne croyais pas et mes camarades s'en firent des gorges chaudes... C'est la vie. ELL.

Association internationale de Chirurgie.

Le *New-York Medical Journal* (1) publie l'entrefilet ci-dessous : « M. le Dr Marcel BAUDOUIN, dans la *Gazette médicale de Paris* du 8 septembre, considère que l'heure est venue de créer une *Association internationale de Chirurgie* et conseille de l'établir sur des bases analogues à celles de l'Association internationale des Académies, récemment fondée à Paris...

Marcel Baudouin, homme énergique, n'est rien moins qu'enthousiaste ; et nous sommes tellement gagné par son enthousiasme que nous espérons voir cette « suggestion » considérée comme ayant qualité de ce qui est praticable ! (*sic*). »

Le Thé de Formose.

Signalons aux médecins, qui ne se désintéressent pas des choses de l'hygiène alimentaire, l'élégante plaquette que l'administration civile de Formose vient de consacrer au thé originaire de cette île. Cette notice, qui vient de paraître à Taipeh, est magnifiquement illustrée et donne une excellente idée de l'exploitation agricole de cette variété de thé, très appréciée des gourmets.

Le Thé de Formose a en effet surpassé en réputation tous les produits similaires d'Extrême-Orient, importés sur les marchés Américains. Souhaitons que bientôt il puisse, en Europe, être connu aussi avantageusement car il mérite de l'être. Pour tous ceux qui l'ont goûté, présente vraiment une supériorité incontestable.

(1) *N.-Y. med. J.*, 1900, Oct. 27, n° 17, 726.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Cirrhose atrophique du foie d'origine toxi-alimentaire ; par GRASSET (de Montpellier). — 1 broch., in-8°, Delord-Boehm et Martial, Montpellier, 1900, 55 p.

Cette brochure renferme quelques leçons extrêmement intéressantes de l'éminent professeur de clinique médicale de Montpellier sur une affection qui a été mise en doute, et en tous cas fort discutée. L'auteur établit non seulement la réalité de la cirrhose hépatique d'origine dyspeptique pure (sans alcoolisme), mais il établit également l'existence d'une forme nouvelle de cirrhose ayant cette origine, de la forme atrophique avec grosse rate et ascite, c'est-à-dire avec le syndrome complet de la cirrhose de Laënnec. En effet, ce qu'on admettait, c'était un foie hypertrophique caractérisant le foie des dyspeptiques, tandis que le foie atrophique restait celui des alcooliques. Il faudra donc admettre dans l'étiologie de la cirrhose alcoolique le rôle des troubles digestifs et en tenir compte au point de vue thérapeutique. L'auteur cite à ce point de vue une observation typique ; il cite les expériences qui corroborent le rôle des troubles dyspeptiques dans la production de la cirrhose et les recherches faites pour étudier l'état fonctionnel du foie cirrhotique. C'est donc un exposé complet de la question, d'autant plus intéressant que celle-ci est mise au point et fixe les idées d'une façon définitive. Le nom de l'auteur nous dispense de plus amples commentaires.

Traité clinique de la Digestion et du régime alimentaire d'après les données de l'exploration du tube digestif : par SIGAUD (de Lyon). — In-8°, XIX-210 p., Paris, 1900, Octave Doin.

Cet ouvrage est la suite rationnelle d'un « Traité des troubles fonctionnels mécaniques de l'appareil digestif » déjà publié par le Dr Sigaud. L'auteur divise son traité en trois parties. Dans cette première partie qui nous occupe, il traite du tube digestif considéré à l'état isolé, indépendamment de ses connexions anatomo-physiologiques avec les autres appareils de l'organisme ; il parle aussi des signes objectifs révélés par l'exploration méthodique de l'abdomen, et donne une idée générale de la digestion. Par un enchaînement très méthodique de faits, l'auteur montre que tout médecin doit, pour mener à bien une exploration abdominale, faire l'éducation spéciale des trois sens du toucher, de l'ouïe et de la vue. Il préconise donc l'Inspection, la Palpation et la Percussion du ventre. En résumé, le Dr Sigaud, par les idées justes qu'il émet, nous prouve que l'exploration objective de l'abdomen est un procédé clinique d'une valeur incomparable et doit occuper le premier rang parmi nos moyens d'investigation.

©BIUM

Jahresbericht über die chirurgische Abteilung und die chirurgische Poliklinik des Spitals in Basel unter ; par le Dr Aug. Socin. [*Compte rendu annuel sur le service chirurgical et la policlinique chirurgicale de l'hôpital de Bâle, sous la direction du Pr Aug. Socin*] ; par Suter, Veillon et Haegler. — Bâle, 1899, Imp. Werner-Riehm, in-8°, 250 p.

Ce compte rendu comprend les cas et observations de l'année 1898 dans les services chirurgicaux de l'hôpital de Bâle. Ces cas sont groupés par régions et le lecteur retrouve facilement l'affection qui l'intéresse dans la subdivision concernant l'organe auquel elle s'applique. Il y a également de nombreux tableaux comparatifs des différentes observations avec le traitement et les suites opératoires. Ces tableaux présentent une grande importance au point de vue statistique. On assiste, en somme, à la vie si intense d'un grand hôpital comme celui de Bâle. L'enseignement du Pr Socin qui se retrouve dans ses applications diverses et variées, ajoute à ce travail un intérêt indiscutable. Il faut féliciter les auteurs qui, avec tant de zèle, et tant de compétence, ont apporté à la clinique chirurgicale un document aussi important.

La Surdi-mutité. Etude médicale ; par Saint-Hilaire (E.). — Paris, 1900, Maloine, in-8°, 300 p., 5 fig.

Cet ouvrage est un exposé complet de l'état actuel de la question au point de vue exclusivement médical. Chargé d'un vaste service de sourds-muets, l'auteur a pu nous apporter sur les différents chapitres de l'affection dont il s'agit une foule de documents, notamment des documents statistiques d'une très grande valeur. Avec les éclaircissements de cette nature et l'explication rationnelle d'une foule de faits jusqu'à présent peu clairs, ce livre constitue la monographie la plus complète et la plus récente. Ajoutons qu'une vaste bibliographie termine le volume.

Veut-on savoir quels sont les divers chapitres ? Considérations générales : Définition, classification. Distribution de la surdi-mutité. Pathogénie. Anatomie pathologique. Symptomatologie. Diagnostic et pronostic. Prophylaxie et traitement. Le tout comprenant les développements que comporte une matière traitée à fond. Remercions l'auteur de nous avoir donné ce travail si intéressant, si clair, et de nous avoir fait part de sa grande expérience sur la surdi-mutité.

Leçons de Pathologie obstétricale; par Bar (Paul). — Paris, 1900, Carré et Naud et Asselin et Houzeau, in-8°, 208 p., 5 fig.

Cet ouvrage, dédié à la mémoire du regretté Pr Tarnier, comprend un certain nombre d'études présentées sous la forme de leçons, ce qui leur donne une allure facile et une clarté remarquable. Ces études sont groupées en 4 parties : La première concerne le traitement de la dystocie par rétrécissement pelvien d'origine rachitique ; la seconde comprend l'éclampsie puerpérale ; la troisième, la gémellité et ses variétés dans l'espèce humaine ; la quatrième a trait à des questions diverses ; la grippe dans ses rapports avec la puerpéralité ; le rhumatisme puerpéral ; le rein polykystique du fœtus ; l'olighydramnie, ses origines et ses conséquences.

Nous avons sous les yeux la première partie dont les divers chapitres sont les suivants : Des interventions tour à tour préconisées dans le cas de dystocie par viciation pelvienne. L'opération césarienne conservatrice ; sa technique, ses résultats immédiats et éloignés. La symphyséotomie ; sa technique ; ses résultats immédiats et éloignés ; ses indications relatives par rapport à la section césarienne. De l'accouchement prématuré artificiel et de ses indications dans les cas d'angustie pelvienne d'origine rachitique. De la conduite qu'il convient de tenir dans le cas de dystocie par viciation pelvienne rachitique.

Un livre de M. Paul Bar doit forcément attirer l'attention et l'autorité de l'auteur nous dispense d'en faire l'éloge. On a vu par l'exposé précédent l'intérêt des questions qui sont déjà traitées et de celles qui le seront ultérieurement.

La question, si discutée et si importante, de la conduite à tenir dans les cas de rétrécissement du bassin d'origine rachitique, qui nous est présentée aujourd'hui a permis à M. Bar d'examiner toutes les opinions qui ont été formulées. Il l'a fait avec beaucoup d'impartialité et il a conclu avec une logique frappante, l'idée générale qui se dégage de la lecture de la première partie, c'est qu'il ne faut pas être exclusif, que chaque opération a ses indications et que, menées avec une technique précise dans la limite de ces indications, elles doivent donner les résultats qu'on est en droit d'attendre d'elles.

PRIMES GRATUITES

pour 1901

DÉLIVRÉES AU CHOIX AUX

NOUVEAUX ABONNÉS

DE LA

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

TRANSFORMÉE (*GRAND FORMAT*).

Questions d'Internat ; par Marcel Baudouin. — *Recueil des Questions posées au Concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris.* — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Annuaire des Sociétés Savantes de Paris ; par la *Réunion des Secrétaires Généraux des Sociétés de Paris.* — Volume, in-18, valant **6 fr.**

Contes. *Recueil de Poésies légères ;* par G. Renaud. — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Tout abonné nouveau, pour 1901 (Gazette Médicale de Paris transformée), *recevra, s'il le désire, les numéros de 1900 à paraître d'ici la fin de l'année, et touchera de suite la Prime.*

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

Poste dans l'Ouest. — 6.000 fr., susceptibles d'une augmentation rapide. — On fait la pharmacie. — Clientèle facile. — 2,000 fr. comptant. — Pressé.

S'adresser, pour tous renseignements, à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, VI.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 606.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 48. 1er Décembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : La Commission donnée aux Médecins ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Les Prompts Secours en Haute-Mer : La Société des Œuvres de Mer. — Les Idées nouvelles : La Bibliographie Médicale à l'Académie. — Hygiène publique : Les Eaux à Paris. — La Médecine aux chandelles : « L'Homme du Train » aux Mathurins. La Tuberculose au Théâtre Antoine. La Suggestion à distance aux Folies-Bergère. — Nécrologie : M. le Pr Ollier (de Lyon). — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Les Français à l'Ecole de Médecine de la Havane. — L'Accouchement à domicile. — Thérapeutique : De l'emploi thérapeutique de l'Huile vierge de Foie de Morue Vigier. — Les Livres nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — Le navire-hôpital, le *Saint-Pierre*. — Les Meubles à Fiches de l'Institut de Bibliographie, exposés à l'Académie de Médecine. Un tiroir de l'un des Meubles à Fiches. — M. le Pr Ollier (de Lyon).

BULLETIN

614.25

La Commission donnée aux Médecins.

Tous les médecins de Paris ont reçu, ces temps derniers, la circulaire suivante :

« La direction de la Coopération des Familles organise son service médical. J'ai l'honneur de venir vous proposer ce qui suit : Vous figurerez sur la liste des Médecins de la Coopération des Familles. Vous ferez sur les notes d'honoraires payées par les adhérents une remise de 12 p. cent, soit 10 p. cent pour l'adhérent et 2 p. cent pour les frais d'encaissement et d'administration de la Société. La remise de 10 p. 100 ne sera en aucun cas faite par vous aux adhérents directement. Les adhérents vous paient votre note intégralement et la remettent à notre administration. C'est notre administration qui, réunissant toutes ces notes, ira percevoir chez vous le montant des remises. »

Evidemment, il n'y a rien là de contraire à la loi, rien de contraire à la morale publique. Mais ce sont des mœurs nouvelles, qui envahissent le corps médical, et contre lesquelles on ne peut rien, par suite de la concurrence.

Pour avoir des clients, en nombre suffisant, le médecin, qui accepte, consent à payer, pour *frais de commissions et de publicité*, 12 0/0 de sa recette, au même titre que le commerçant auquel un agent de publicité, un courtier ou un voyageur de commerce vient apporter une affaire. Il est libre de le faire.

Le corps médical aura beau réagir contre ces habitudes *modern style* ; nous sommes convaincu qu'il ne réussira pas, à Paris du moins, car les Sociétés qui agissent ainsi sont très fortes. Dès lors, il faudra pardonner aux bandagistes qui offriront une remise, et bien d'autres choses encore.....

On frémit rien qu'à penser à tout ce que peut entraîner une révolution aussi radicale dans le côté pratique de l'exercice de l'art de guérir ? Mais qu'y faire ? Il est désormais impossible de lutter contre les Sociétés de Secours mutuels et de Coopération, qui exploitent à qui mieux mieux le médecin ; et, tous nos Syndicats professionnels auront beau se dévouer, ils ne pourront pas résister avec efficacité au flot montant du Rabais et de la Commission.

La faute en est un peu aux médecins eux-mêmes, qui ne savent pas frapper à la bonne porte, et tuent les organes qui s'acharnent à les défendre, en ne les aidant pas.

Ils ont des oreilles et ils n'entendent point !

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

LES PROMPTS SECOURS EN HAUTE-MER.

614.88
La Société des Œuvres de Mer.

Tout le monde connaît la Société des *Œuvres de Mer* qui vient d'obtenir une belle récompense à l'Exposition de 1900, où elle avait, à la Galerie des Machines, à l'entrée de l'Assistance publique, un cadre intéressant, mettant en relief les services rendus. Nous avons été l'un des promoteurs de cette institution en France, en souvenir de nos jeunes années passées au bord de la grande mer ; et nous continuerons toujours à nous intéresser à cette vaillante entreprise.

Qu'on nous pardonne donc de rappeler la dernière circulaire de cette Œuvre qui annonce la fin de la campagne de pêche de 1900, heureuse à tous les points de vue. Le *Saint-Pierre* (*Fig.* 165) est, en effet, rentré à Saint-Malo ramenant 27 blessés.

La *maison de famille* de Saint-Pierre-et-Miquelon a fermé ses portes le 21, après avoir rendu les plus grands services.

Dans une navigation très active cette année, le *Saint-Pierre*, parcourant continuellement les parages de pêche, a pu donner, avec une abondance exceptionnelle, les secours qu'il a la mission de porter à nos pêcheurs. Un seul chiffre en indiquera l'importance ; il a recueilli dans l'hôpital du bord 88 malades atteints gravement. Inutile de dire ici le nombre incalculable de consultations données, les naufragés recueillis, les milliers de lettres distribuées ou reçues pour la France, etc. La pêche a été mauvaise cette année à Terre-Neuve. La maison de famille fréquentée comme tous les ans, est toujours un centre vers lequel affluent nos marins.

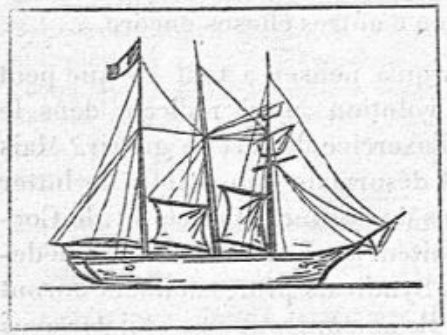

Fig. 165. — Le navire-hôpital, le *Saint-Pierre*.

Signalons surtout que le *navire-hôpital à vapeur*, si longtemps désiré, a été mis sur les chantiers. Sa construction a été confiée à MM. de la Brosse et Fouché (de Nantes). Cette œuvre, poursuivie avec les plus grands soins, avance rapidement, et le navire sera largement prêt pour la prochaine campagne.

Attendons donc le jour où on le lancera pour en parler à nouveau avec tous les éloges qu'il mérite !

LES IDÉES NOUVELLES.

61:01
La Bibliographie Médicale à l'Académie de Paris.

Depuis mardi dernier, dans la Salle des Pas-Perdus de l'Académie de Médecine, on peut voir les Meubles à Fiches de l'Institut de Bibliographie de Paris, qui pendant six mois ont été exposés au Champ-de-Mars, à l'Enseignement supérieur, et qui ont été l'objet de la seule récompense accordée par le Jury à une Exposition de cette nature.

Cette démonstration est destinée à prouver aux Médecins et aux Biologistes de quel secours peuvent être, au point de vue des recherches scientifiques, les méthodes bibliographiques nouvelles.



Fig. 166. — Les Meubles à Fiches de l'Institut de Bibliographie, exposés à l'Académie de Médecine.

Dans les tiroirs du haut du grand meuble, représenté sur la figure ci-jointe (*Fig.* 166), on s'est efforcé en effet de démontrer toutes les MÉTHODES possibles de CLASSEMENT DES FICHES BIBLIOGRAPHIQUES (*Fig.* 167).

1° *Répertoires bibliographiques internationaux* (classés par années, par idées, mots-souches, et classification décimale), et par noms d'auteurs. 2° *Catalogues de Bibliothèques* (4 classements : auteurs, mots-souches, années, classification décimale). 3° *Répertoires spéciaux* (Tables des matières de journaux, de Sociétés, de Thèses d'Universités, de Maisons d'Éditions, etc.). 4° Répertoires de *Fiches indicatrices d'Analyses*, de *Diapositifs pour Conférences*, de *Clichés typographiques*, de *Musées*, etc.

La partie inférieure du grand meuble est au contraire destinée à donner des renseignements sur la *Technique bibliographique proprement dite*. On y verra comment on

©BIUM

passe de la *Fiche brute* (morceau de carton) à la *Fiche classée* (*Document scientifique ne varietur*) grâce à l'emploi du collage, de la dactylographie, de la typographie, de la classification décimale, etc. Comment se fabriquent les fiches de subdivision ? Quels sont les publications sur fiches, déjà organisées à l'étranger et en France ? etc.



*Fig.*167.— Un tiroir de l'un des Meubles à Fiches.

2° Dans le petit meuble, au contraire, sont exposées des collections spéciales de Fiches, ayant droit à un *sujet donné*, donnant une idée du merveilleux outil, constitué par les Répertoires Bibliographiques de Fiches.

Grâce à cette Exposition, nous osons croire que les Membres de l'Académie seront satisfaits des efforts faits en France pour la Science Bibliographique.

HYGIÉNE PUBLIQUE.

613.35

Le Service des Eaux à Paris.

La Commission de surveillance des eaux potables de Paris s'est réunie récemment sous la présidence de M. le préfet de la Seine, pour entendre la lecture du rapport de M. le directeur de l'Institut Pasteur, sur les eaux de source qui servent à l'alimentation de la Ville.

La Commission avait été chargée, on s'en souvient, de s'assurer de la composition et de la pureté de chacune des eaux de sources distribuées à Paris ; d'étudier la façon dont elles sont captées et amenées à Paris ; d'examiner enfin quelles mesures il convenait de prendre pour éviter leur contamination.

C'est le résultat de ces études que M. Duclaux a condensé dans le rapport très documenté qu'il a lu ce matin à ses collègues, MM. Adolphe Carnot, de l'Ecole des Mines, Cornil, de l'Académie de Médecine, Riche, de l'Ecole de Pharmacie, le docteur Roux, Schlœsing et Jamet, les directeurs de la Préfecture, les chimistes de l'Observatoire de Montsouris.

M. Duclaux déclare d'abord que, si l'on ne voulait donner à la population que des eaux entièrement, chimiquement pures, ce serait une tâche impossible. L'absolu n'existe pas. Ceci admis, on doit reconnaître que les eaux captées pour l'alimentation de Paris : la Vanne, l'Avre, la Dhuis, le Loing, sont aussi pures et aussi bonnes qu'on peut le désirer.

Mais il va de soi qu'après ce choix excellent des différentes sources, des précautions minutieuses doivent être prises pour écarter de leurs eaux toutes les causes possibles de contamination, soit à la source même, soit sur le parcours des aqueducs. Diverses mesures ont été, dans ce but, proposées à la Commission, qui en a retenu et adopté un certain nombre. Nous citons, non dans leur texte, mais dans leur sens général, les principales :

1° Revision des forages des sources, — sauf en ce qui concerne le Loing, où le captage a été fait suivant les méthodes les plus récentes, et avec toutes les précautions désirables ;

2° Etablissement d'une zone de protection des sources (la surface protégée sera, dans certains cas, de plus de cent kilomètres carrés), sur laquelle une surveillance médicale rigoureuse sera exercée par les médecins du service des épidémies. Dès qu'un cas de fièvre typhoïde sera signalé dans cette zone (la fièvre typhoïde est, dit M. Duclaux, la seule maladie qu'on puisse craindre du fait de l'adduction des eaux de source), des mesures spéciales de désinfection seront prises à l'égard de chaque malade ;

3° Mesures de précautions générales : désinfection des eaux de lavoirs, pavage des ruisseaux communaux situés sur la zone de protection, etc., afin que les eaux contaminées ne puissent, en s'infiltrant à travers les terres, venir se mêler aux eaux captées.

Bien entendu, toutes ces mesures, qu'on va appliquer pour les sources déjà captées, devraient être prises, dès le début, en cas d'adductions nouvelles.

La Commission, après s'être ainsi prononcée en ce qui concerne les eaux de source, a décidé ensuite de mettre à son ordre du jour l'étude du mélange des eaux de sources entre elles, ou de leur mélange avec les eaux de rivière filtrées.

Diverses critiques ont été formulées récemment à propos de ces mélanges qu'on a prétendu être dangereux. Mais comme jusqu'à présent aucune étude sérieuse, officielle, n'a établi que ces mélanges étaient à craindre, et qu'on a constaté, au contraire, que dans les seuls quartiers où un mélange (d'eau de Dhuis et d'eau filtrée) a été distribué, la fièvre typhoïde a été moins fréquente que dans les autres, la Commission a été d'avis qu'il n'y avait pas lieu, pour le moment du moins, de suspendre ces mélanges.



La Médecine aux Chandelles.

61 : 8

« L'Homme du Train » aux Mathurins.

L'Homme du Train, parade extraordinairement divertissante de M. Caillavet, jouée aux *Mathurins*, a trait à un sujet un peu médical.

Un M. Dubois, accompagné de sa femme, est venu demander à Anastasie-les-Bains les bienfaits de ses eaux reconstituantes, et y mettre en pratique un traitement régénérateur. Attaché aux pas du couple, La Chevrette dit son amour à Mme Dubois qui prétend simplement s'en amuser. Elle lui ménage une entrevue avec son mari, et c'est ainsi que ce dernier voit, en La Chevrette, un masseur excentrique : prétexte à des scènes d'une folie désordonnée, qui font pâmer la salle. Galipaux est impayable.

La Tuberculose au Théâtre Antoine.

Sur la Foi des Étoiles, au théâtre Antoine, trois actes pour les amateurs d'ibsénisme, de métaphysique, de psycho-phy-

©BIUM

siologie. Olivier, malade de la poitrine, languit à la campagne, entouré de sa femme, de sa tante et de son *médecin*, le Dr Monnier. Claude, un ami d'enfance, lui rend visite. Il est avocat, mais fut médecin et s'aperçoit promptement de la gravité du mal qui mine son ami. Olivier supplie Claude de rester quelques semaines auprès de lui. Claude hésite, car, en restant, il va courir un danger. Il a aimé, lorsqu'elle était jeune fille, la femme d'Olivier, et, à la revoir, il s'aperçoit qu'il l'aime encore. Il reste; et, ce qui devait arriver, arrive : la femme d'Olivier devient la maîtresse de Claude. Nous assistons aux angoisses de ce malheureux amant, faisant suivre un traitement salutaire au mari de celle qu'il aime. Evidemment, voilà un sujet. Il est un peu spécial, mais ne manque pas de quelque originalité. La faute est découverte par le mari ; il accorde aux coupables un pardon évangélique, et, après avoir fait promettre à Claude qu'il épousera sa veuve s'il vient à mourir, il s'expose, sur la vérandah de la maison, à la bise qui souffle. « Vent d'automne, point ne pardonne », a dit le médecin du pays. Surtout quand il s'agit d'un tuberculeux avancé.

Ce résumé ne peut donner qu'une faible idée de la pièce de M. Gabriel Trarieux, qui se répand, en s'y perdant quelquefois, dans des discussions relevant de la médecine et de la métaphysique. M. Trarieux, qui pense, qui rêve et qui a de belles pensées et des rêves généreux, semble plutôt fait pour la philosophie, voire même pour la prédication que pour l'art dramatique appliqué à la Médecine. Ce drame est l'analyse d'un tuberculeux, au cœur haut placé, qui s'est détaché de sa femme pour ne pas la contaminer, pour ne pas donner la vie à un petit enfant contaminé, lui aussi et qui, sachant sa femme enceinte de son ami, renonce à son propre bonheur pour le bien et la santé de l'Humanité future.

La Suggestion à distance.

Aux Folies-Bergère, expériences de transmission de pensée par Mme de Villebelle, avec un succès croissant.

NÉCROLOGIE.

61:92

M. le Pr OLLIER (de Lyon).

Le grand Maitre de la Chirurgie provinciale française vient de mourir. C'est presqu'un deuil national, et non seulement lyonnais, étant donné la puissante personnalité du célèbre savant. Ici, nous ne pouvons qu'annoncer son décès. Dans les *Archives provinciales de Chirurgie*, le 1er janvier prochain, nous publierons une notice détaillée sur l'illustre chirurgien qui disparaît.

D'après des nouvelles de Lyon, M. le Dr Ollier est mort subitement. Le professeur de clinique de la Faculté de Médecine de Lyon, correspondant de l'Institut, était né aux Vans, le 2 décembre 1830. Reçu Docteur en 1856, nommé au concours, en 1860, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, il se classa tout de suite dans le monde savant par ses mémoires originaux sur les os (anat., phys., et path). Il obtint, en 1867, *ex-æquo* avec Sédillot le *grand prix de Chirurgie* de 20,000 francs sur la question de la



M. le Pr Ollier (Lyon).

conservation des membres par la conservation du périoste. Il a publié, en deux volumes, son mémoire, sous le titre de *Traité expérimental et clinique de la régénération des os* ; et cette publication lui valut une juste et grande notoriété.

Excellent professeur, prudent opérateur, M. Ollier, qui était commandeur de la Légion d'honneur, laisse plusieurs ouvrages devenus classiques, parmi lesquels il faut citer un livre sur les *Résections des grandes articulations* (1870) et son *Traité des Résections et des opérations conservatrices* (1885-1890). Il était l'un des directeurs de la *Revue de Chirurgie*. M. le Pr Ollier était le beau-père de M. Gabriel Bonvalot, l'explorateur bien connu.

©BIUM

M. le Dr Luigi Acconci, professeur extraordinaire d'obstétrique à la Faculté de Médecine de Gênes. — M. le Pr Georg Stelter, privatdocent de chirurgie et d'otologie à la Faculté de Médecine de Kœnigsberg. — MM. les Drs Alfred William Hughes, professeur d'anatomie à King's Collège et William Anderson, Lecteur de chirurgie à St-Thomas's Hospital Medical School de Londres. — M. le Dr F. J. B. Quinlan, professeur de matière médicale et de pharmacie à l'Université catholique de Dublin. — M. le Dr Moses C. White, ancien professeur d'anatomie pathologique à Yale Medical School de New-Haven. — M. le Dr Antonio Ferreira Franca, ancien professeur de pathologie externe à la Faculté de Médecine de Rio-de-Janeiro.

On annonce du Creusot la mort à quatre-vingt-quatre ans, de M. le Dr Pawlowski, qui s'était réfugié au Creusot, après avoir combattu pour l'indépendance de son pays, la Pologne. Le défunt, qui avait longtemps exercé la médecine dans la région, était particulièrement estimé de son ancienne clientèle. — M. Gérard, doyen des médecins principaux de la Marine, décédé à Mahatsara. — M. le Dr Gustave Peltier (de Sedan), ancien interne des hôpitaux de Paris (1867); c'était un praticien distingué et un écrivain à qui l'on doit plusieurs mémoires intéressants. Il collaborait activement au *Progrès Médical*. — M. le Dr Bergeret, trésorier des Invalides de la Marine, décédé à l'âge de trente-sept ans. — M. le Dr Deroide, professeur de pharmacie à la Faculté de Médecine de Lille. — M. le Dr C. G. Gædeken, professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine de Copenhague.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 3 au 8 décembre 1900 : Examens de Doctorat. — *Lundi 3.* — 1re (Oral. N. R., Salle n° 1, Faculté) ; MM. Reynier, Poirier, Mauclaire; Ch. Richet (censeur). — 2e (Chirurgien-Dentiste, Petit amphithéâtre) : MM. Rémy, Sebileau, André. — 3e (1re partie, Oral, A. R., Salle n°, Faculté) : MM. Delens, Reclus, Varnier, Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Delbet, Walther; Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Lejars, Legueu. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : Fournier, Gaucher, Méry, Teissier.

Mardi 4. — 1re (Oral, N. R., Salle n° 1, Faculté) : MM. Richelot, Quénu, Retterer, Chantemesse (cens.). — 2e (Chirurgien-Dentiste, Petit amphithéâtre) : MM. Rémy, Poirier, Vaquez. — 3e (1re partie, Oral. A. R., Salle n° 1, Faculté) : MM. Campenon, Bonnaire, Hartmann. — 3e (2e partie, A. R., Salle n° 1, Faculté) : MM. Hutinel, Roger, Dupré ; Chassevant. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Albarran ; Cornil (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Ménétrier, Thiroloix. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Raymond, Charrin, Chauffard, Faure.

Mercredi 5. — 2e (Doctorat N. R., Salle n° 1, Faculté) : MM. Richet (Ch.), Rémy, Desgrez ; Gariel (censeur). — 2e (Chirurgien-Dentiste, Petit amphithéâtre) : MM. Pouchet, Sebileau, Legueu ; Retterer. — Médecine opératoire N. R. (Ecole pratique) : MM. Segond, Poirier, Broca (Aug.) ; épreuve pratique.

Jeudi 6. — Médecine opératoire A. R (Ecole pratique) : MM. Guyon, Poirier, Faure ; épreuve pratique. — 2e (1re partie, 2e série Salle n° 2, Faculté) : MM. Blanchard, Launois, Desgrez ; Gautier (censeur). — 2e Chirurgien-Dentiste (Petit amphithéâtre) : MM. Chauffard, Hartmann, Thiéry ; Rémy.

Vendredi 7. — 2e (Chirurgien-Dentiste, petit amphithéâtre) : MM. Segond, Sebileau, André ; Hanriot (censeur). — 4e Doctorat ; A. R. (Salle n° 1, Faculté) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz ; Heim. — 5e (1re partie, 1re série, Chirurgie, Necker) : MM. Tillaux, Reclus, Lejars ; Brissaud (censeur), — 5e (1re partie, 2e série, Chirurgie, Necker) : MM. Delens, Reynier, Mauclaire. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Hayem, Teissier, Mery ; Walther. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Gley (suppléant).

Samedi 8. — 2e (Doctorat N. R.) : MM. Gautier, Gley, Retterer ; Joffroy (censeur). — 3e (1re partie, oral, N. R.) : MM. Le Dentu, Richelot, Wallich. — 3e (2e partie, oral, N. R.) : MM. Raymond, Chantemesse, Roger. — 2e (Chirurgien-dentiste) : MM. Quénu, Faure, Vaquez ; Broca (André). — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Maygrier, Bar ; Chassevant (suppléant).

Thèses de doctorat. — *Mercredi 5.* — M. Durazzo : *Contribution à l'étude du lupus du larynx* ; MM. Fournier, Blanchard, Gaucher, Gilles de la Tourette. — M. Neveu-Lemaire : *Les hématozoaires du paludisme*, MM. Blanchard, Fournier, Gaucher, Gilles de la Tourette. — M. Castellon : *De l'embryotomie sur l'enfant vivant dans ses rapports avec quelques opérations conservatrices (étude critique)* ; MM. Pinard, Terrier, Delbet, Lepage. — M. Bricet : *Traitement des kystes hydatiques par la réduction sans drainage (procédé de Pierre Delbet)* ; MM. Terrier, Pinard, Delbet, Lepage.

Jeudi 6. — M. Marius : *Etude médico-légale du meurtre rituel* ; MM. Brouardel, Dieulafoy, Charrin, Dupré. — M. Cat : *L'alcoolisme chez la femme* ; MM. Dieulafoy, Brouardel, Charrin, Dupré. — M. Seigallas : *Contribution à l'étude de l'acné hypertrophique du nez* ; MM. Cornil, Schwartz, Wurtz, Teissier. — M. Gorce : *Contribution à l'étude de l'œsophagisme* ; MM. Cornil, Schwartz, Wurtz, Teissier. — M. Bacaloglu : *Le cœur dans la fièvre typhoïde* ; MM. Debove, Hutinel, Marfan, Thiroloix. — M. Franchet : *Tares nerveuses et nævi-pigmentaires. Maladie de Recklinghausen et tumeurs malignes d'emblée généralisées* : MM. Hutinel, Debove, Marfan, Thiroloix. — M. Silvy : *Du traitement des ulcères variqueux par la dissociation fasciculaire du nerf sciatique* ; MM. Le Dentu, Berger, Campenon, Albarran. — M. Lecureuil : *Contribution à l'étude des fistules entéro-cutanées consécutives à l'appendicite* ; MM. Berger, Le Dentu, Campenon, Albarran. — M. Heurtebise : *Contribution à l'étude de la laryngite sèche, chronique, ozéneuse* ; MM. Berger, Le Dentu, Campenon, Albarran. — M. Petit : *Diagnostic histologique des curetages utérins* ; MM. Le Dentu, Berger, Campenon, Albarran.

Clinique d'Accouchement Baudelocque. — M. le Dr Potocki, accoucheur des hôpitaux, et M. le Dr Paquy, chef de clinique, commenceront le lundi 10 décembre 1900, à 9 heures, un Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires. Ce cours sera complet en six semaines, et aura lieu tous les jours, à 9 heures, à la clinique Baudelocque. Le prix du Cours est de 50 francs. — Seront admis les docteurs français et étrangers immatriculés à la Faculté, ainsi que les étudiants immatriculés, sur la présentation de leur carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits. Les bulletins de versement relatifs à la carte d'immatriculation et au cours seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les lundis, mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

©BIUM

Cours de clinique des Maladies cutanées et syphilitiques (Hôpital Saint-Louis). — *Professeur*: M. Alfred Fournier.—M. le Pr Alfred Fournier a repris ce cours le vendredi 30 novembre 1900, à 10 heures du matin (Hôpital Saint-Louis), et le continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Anatomie. — M. Rieffel, chef des travaux anatomiques, a commencé son cours, le mardi 20 novembre 1900, à 6 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure. *Objet du Cours* : Anatomie descriptive et topographique de la colonne vertébrale et du thorax.

Conférences sur les Maladies de la peau. — (Hôpital Saint-Louis) M. Gaucher, agrégé, commencera ces conférences le dimanche 2 décembre 1900, à 10 heures et demie du matin, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'amphithéâtre des cliniques, et les continuera tous les dimanches, à la même heure.

Conférences de Déontologie médicale. — MM. Lepage, agrégé, et Le Gendre, médecin des hôpitaux, feront six conférences de déontologie médicale, dans le petit amphithéâtre de la Faculté. Ces conférences auront lieu à 8 heures 1/2 du soir, les lundis 26 novembre, 3 et 10 décembre 1900, et les vendredis 30 novembre, 7 et 14 décembre 1900.

Concours pour le Clinicat. — Un Concours pour les emplois vacants de chefs de clinique s'ouvrira à la Faculté de Médecine de Paris, le lundi 17 décembre 1900, à 9 heures du matin. Il sera pourvu, pour le clinicat chirurgical, à la nomination de deux chefs de clinique adjoints. — *Conditions du Concours* : Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de la Faculté avant le 9 décembre 1900. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de midi à trois heures). Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur. Sont admis à concourir : Tous les docteurs en médecine français. Il n'y a pas de limite d'âge. Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de prosecteur ou d'aide d'anatomie. Pour tous autres renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Faculté.

Enseignement Médical libre. — Maladies de la peau. — *Hôpital Saint-Louis*.— M. Du Castel : conférence clinique tous les samedis (à partir du 1er décembre), à 2 heures 1/2 (salle des conférences. Avant la leçon, à 1 heure 1/2, consultation externe.

Clinique otologique de l'Institution nationale des Sourds-Muets.—La clinique sera ouverte aux praticiens et aux élèves à partir du 1er décembre 1900. Les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures du matin, consultations, puis conférences et exercices pratiques sous la direction de M. Ménière, chirurgien en chef du service avec le concours de MM. Castex et Grossard, chirurgiens adjoints. Le samedi consultations et opérations.

Conférence d'Internat des Hôpitaux. — MM. Babonneix, Chastenet de Gery, Delherm, Grenet, Jeannin et Piquand ont commencé une conférence publique d'Internat, le samedi 24 novembre, à deux heures et demie, à l'hôpital de la Pitié ; ils la continuent les samedis suivants, à la même heure.

Faculté de Médecine de Nancy. — A la séance solennelle d'ouverture, le discours d'usage a été prononcé par M. Godfrin, professeur à l'École supérieure de Pharmacie, qui a parlé, dans un langage net, précis et frappé d'un esprit scientifique élevé, des « *Progrès de la Botanique dans ce Siècle* ». — Récompenses : Prix d'anatomie : non décerné ; mention honorable, M. Baumann. — Prix de physiologie : M. Chéry ; mention honorable, M. Grosjean. — Prix de médecine : non décerné. — Prix de chirurgie : M. Engel. — Prix de l'Internat (fondé par le Dr Bénit) : M. Fruhinsholz. — Prix de thèse : partagé entre MM. Thiry et Spillmann ; 1re mention très honorable, médaille de bronze, M. Goss ; 2e mention très honorable, M. Henry ; mentions honorables, M. Abt, Mlle Nevenka Azmanova ; MM. Desjardins, Guental ; Mlle Kalina Kovatchéva ; MM. Mathieu, Reny, Sogniès et Voinot. — Prix Albert Heydenreich-V. Parizot : M. Michel.

Ecole de Médecine de Reims.—M. de Bovis, chargé de cours, a été nommé professeur de cliniqueobstétricale.— Les récompenses suivantes ont été décernées : *Doctorat* : Première année (anatomie) : mention honorable, M. P. Maisonnave ; deuxième année (physiologie), M. H. Nocton. Prix Jolicœur : M. R. Thomas. *Prix de fondation* : Prix Simon Barbé : M. F. Bocquillon. Prix de clinique : M. Ch. Demain.

Facultés des Sciences. — M. Brunhes, professeur de physique à la Faculté des Sciences de Dijon, est nommé, sur sa demande, professeur de physique à la Faculté de Clermont. — M. Hurion, professeur de physique à la Faculté de Clermont, est nommé en la même qualité à la Faculté de Dijon.



Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Marseille.— Le Concours de l'Externat vient de se terminer par la nomination de MM. Vallon et Arnoux.

Les Prompts Secours en Province. — Dès la nouvelle de la catastrophe du Sud Express, la gare de Bayonne a envoyé à Saint-Géours un train de secours avec cinq médecins et M. le Dr Lafourcade, chirurgien. Quelques blessés ont été ramenés à Bayonne, les uns sur leur demande, les autres, pour y recevoir les soins nécessaires, à la clinique chirurgicale du Dr Lafourcade. A l'hôpital militaire se trouvent quelques blessés.

Assistance publique. — M. le Dr Combes, ancien ministre de l'Instruction publique, a déposé sur le bureau du Sénat une proposition de loi ayant pour objet de modifier l'article 11 de la loi du 10 août 1871, en ce qui concerne l'incompatibilité appliquée aux médecins de l'Assistance publique.

©BIUM



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Election d'un membre titulaire.* — Sur 82 votants (majorité 42), M. Yvon a obtenu 56 voix (Il a été élu) ; MM. Béhal, 21 voix; Ballaud, 2; Vigier, 1 ; bulletins blancs, 2. — M. Yvon est un pharmacien de Paris, actuellement attaché à l'Institut Pasteur. Il n'avait été proposé par l'Académie qu'en 2e ligne.

VIIe Congrès international d'Otologie de Bordeaux (1904). — La date du prochain Congrès international de Médecine ayant été fixée au mois d'avril 1903, les membres du Comité français du Congrès international d'Otologie, qui doit se tenir à Bordeaux, ont pensé qu'il y avait lieu de reculer d'une année l'époque à laquelle devait se tenir ce Congrès. Dans ces conditions, le prochain Congrès international d'Otologie de Bordeaux aura lieu au mois d'août ou de septembre 1904 ; la date exacte en sera fixée ultérieurement.

Ligue contre l'Alcoolisme. — La séance de distribution des récompenses de la Ligue nationale contre l'Alcoolisme (Société française de Tempérance) aura lieu le dimanche 2 décembre, à deux heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Emile Cheysson, à l'Hôtel des Sociétés savantes. — *Ordre du jour :* Compte rendu annuel par M. le Dr Emile Philbert ; Allocution de M. Emile Cheysson; Rapport sur les travaux envoyés à la Société par M. Léveillé ; Rapport sur les récompenses par M. le Dr Emile Philbert ; Proclamation des lauréats.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — M. Labit, médecin-major de première classe au cabinet du Ministre, est affecté à l'hôpital Saint-Martin. Maintenu à son poste actuel. — M. Fournial, médecin-major de deuxième classe de la mission Foureau-Lamy, est affecté au 20e escadron du train des équipages militaires. — M. Jiron, médecin-major de première classe au 5e hussards, est affecté au 154e régiment d'infanterie.

Les Étudiants en Médecine et le Service militaire. — Le Ministre de la Guerre vient d'adresser aux commandants de corps une circulaire intéressante relative au service militaire des étudiants en médecine. D'après ces instructions, dès que les étudiants en médecine auront reçu, pendant une période de dix semaines, une instruction militaire, ils seront mis à la disposition du Service de Santé, et les médecins en chef seront chargés de leur donner une instruction conforme à un programme spécial. Ceux d'entre ces jeunes gens qui possèdent des connaissances médicales suffisantes pourront être placés, les uns dans les forts ou détachements dont la constitution ne comporte pas de médecin militaire, les autres pourront être utilisés dans les troupes alpines. Les étudiants en médecine ne feront pas partie du peloton spécial, qui doit comprendre exclusivement les dispensés susceptibles de devenir officiers de réserve. Par contre, ces mesures ne s'appliquent pas aux étudiants en pharmacie et aux élèves ecclésiastiques, qui continueront le service régimentaire normal.



Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de première classe Guégan et MM. les médecins de deuxième classe de réserve Marçon, Martin, Féraud, Le Conte, Guilmoto et Régnier sont rayés, sur leur demande du cadre des officiers de réserve de l'armée de mer. — MM. les médecins de première classe de réserve Sollaud et Narbonne et M. le médecin de deuxième classe de réserve Aubert sont maintenus sur leur demande dans le cadre des officiers de réserve de l'armée de mer. — Sont nommés dans la réserve de l'armée de mer : *Au grade de médecin principal.* MM. les médecins principaux Miquel et Jeaugeon. — *Au grade de médecin de première classe.*, M. le médecin de première classe Bourguignon. — M. le Dr Ribes, ancien aide-médecin de la Marine, a été nommé, dans la réserve de l'armée de mer, au grade de médecin de deuxième classe et affecté au port de Toulon. — M. Mathé, médecin de première classe, vient d'être promu au grade de médecin principal, en remplacement de M. Jeaugeon, retraité. — MM. les médecins de deuxième classe Beguin, Rigaud et Autric ont été promus au grade de médecin de première classe, en remplacement de MM. les Drs Mathé, Bourguignon et Ourse. — M. le médecin principal Cantellaune, du cadre de Rochefort, est désigné pour embarquer sur la *Bretagne* (école des mousses), en remplacement de M. le Dr Mercier. — M. le médecin principal Thémoin, du cadre de Lorient, actuellement sur le *Charles-Martel* (escadre de la Méditerrannée), et M. Robert, officier du même grade au cadre de Toulon, embarqué sur la *Melpomène*, sont autorisés à permuter. — M. Mathé, promu au grade de médecin principal, est affecté au cadre de Brest. — M. Béguin, promu au grade de médecin de première classe, est maintenu au service des troupes à la Martinique. — MM. les médecins de première classe Rigaud et Autric, nouvellement promus, sont affectés au port de Cherbourg. — M. le médecin principal Millon, du cadre de Brest;

©BIUM

passe, sur sa demande, au cadre de Lorient. — M. le médecin de première classe Borius, du cadre de Cherbourg, passe, sur sa demande, au cadre de Brest. — M. Préboist, médecin de deuxième classe, vient d'être promu au grade de médecin de première classe en remplacement de M. Chové. — Sont désignés pour aller servir à l'Ecole principale du Service de Santé de la Marine à Bordeaux, comme officiers surveillants, adjoints aux professeurs de ladite Ecole (emplois créés): MM. les médecins de deuxième classe Crozet, du port de Toulon, et Renault, du port de Lorient.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a enregistré, pendant la 46e semaine, 908 décès, au lieu de 821 pendant la semaine précédente et au lieu de 870, chiffre de la moyenne des semaines de novembre. La fièvre typhoïde a causé 16 décès ; la rougeole (2), la scarlatine (4), la coqueluche (3) et la diphtérie (4) restent dans le voisinage de la moyenne. La *variole* a causé 15 décès ; cette maladie continue donc à être plus fréquente que pendant les dernières années, sans qu'on puisse parler encore d'une épidémie proprement dite (en 1880, année d'épidémie assez bénigne, le nombre des décès hebdomadaires s'élevait à 60, 70 et davantage encore). Il faut remarquer d'ailleurs que le nombre des cas nouveaux n'augmente plus. Il avait été, pendant la 41e semaine, de 124 ; puis, successivement : 131, 145, 179 et 190 ; pendant la 46e semaine, ce chiffre n'est plus que de 174. De même le nombre des varioleux admis dans les hôpitaux avait été, pendant la 41e semaine, de 43 ; puis, successivement : 27, 43, 74 et 50 ; pendant la 46e semaine, il n'est plus que de 34. En résumé, nous sommes en présence d'une menace d'épidémie. On ne saurait trop engager la population à se faire revacciner. Pendant la semaine actuelle, il n'y a eu que 2 enfants morts de variole avant l'âge d'un an, tandis qu'il y a eu 12 décédés de plus de 20 ans (dont deux n'avaient jamais été vaccinés). Il est très probable que les 10 autres décédés avaient été vaccinés dans leur enfance, mais ils n'avaient pas été revaccinés et avaient perdu, avec le temps, l'immunité conférée par la première inoculation. Il y a eu 14 suicides et 21 autres morts violentes. On a célébré à Paris 487 mariages. On a enregistré la naissance de 1,098 enfants vivants (558 garçons et 540 filles), dont 781 légitimes et 317 illégitimes. Parmi ces derniers, 50 ont été reconnus immédiatement.

Épidémie de variole. — Une épidémie de variole sévit à Paris. L'an dernier, le *Bulletin municipal* avait enregistré trois décès dans l'année, dus à la variole. En 1900, jusqu'à présent, le *Bulletin municipal* a enregistré quatre-vingt-quinze décès du fait de cette maladie. Aussi cette recrudescence inattendue de la variole a inquiété les chefs de l'inspection sanitaire. Il importe d'ajouter que l'épidémie n'est pas localisée. Elle intéresse tous les quartiers de Paris. Le service de l'assainissement a pris toutes les mesures voulues en pareil cas. Pour tous les logements au-dessous de 400 fr., l'opération est gratuite. Quant au vaccin, on en trouve dans toutes les mairies et, à certains jours, dans les quartiers populeux.

Hygiène des Eaux. — Pour purifier l'eau, on a d'abord imaginé les *bassins de filtration.* Mais ils coûtent cher. On chercha donc à établir des *filtres naturels.* Le principe était simple et revenait à ceci : établir le long de la berge une galerie collectrice, souterraine, à fond ouvert : l'eau de la rivière filtre à travers la terre, et on n'a plus qu'à la recueillir dans les galeries. C'est ce qui fut fait à Schweinfurth-sur-le-Mein, avec plein succès, et avec moins de succès à Toulouse. En bien d'autres endroits, à Wiesbaden, à Chemnitz l'exemple fut suivi ; et, en vérité, la méthode de la filtration naturelle à travers le sol est celle à laquelle nous avons recours à Genevilliers et à Achères pour purifier nos eaux d'égoût. C'est la meilleure, sans conteste, et au point de vue de la pureté, rien ne vaut les eaux de la nappe souterraine ; c'est-à-dire les eaux qui ont subi la filtration à travers le sol. S'il en est ainsi, on comprend que les ingénieurs aient cherché à fabriquer artificiellement des nappes d'eaux souterraines. Et ils ont si bien cherché qu'en Suède, notamment, plusieurs villes vont être prochainement alimentées d'eaux souterraines artificielles : Luléa, qui recevra les eaux du Luleaelf, captées par des puits creusés le long du rivage ; Jœnkœping, qui recevra celles de la Vettern, par des puits aussi ; Uddevalla, qui en outre des eaux de source, recevra les eaux de pluie, Kalmar, Helsingborg, et d'autres encore.

La Malaria d'après Koch. — Le Pr Koch, débarqué à Marseille après un voyage dans la Nouvelle-Guinée allemande, où il a poursuivi les études qu'il avait commencées en Italie sur la malaria et le paludisme. reste convaincu que cette maladie, qui fait tant de ravages dans les colonies et même dans certaines parties marécageuses de l'Europe, vient de l'inoculation du bacille par la piqûre de certains moustiques de marais. Le Pr Koch aurait, de plus, découvert un procédé pratique pour exterminer les moustiques (ceci au point de vue préventif) et un remède curatif pour guérir les patients atteints de malaria. Ce remède est à base de quinine. Il est persuadé qu'il a découvert le moyen de supprimer la malaria par tout où elle se manifestera.

Fièvre Jaune. — Le Gouvernement mexicain avait, il a quelques années, institué un prix de 100,000 dollars destiné à récompenser l'inventeur du meilleur remède con-

©BIUM

tre la fièvre jaune. Une partie de cette somme vient d'être attribuée à un jeune médecin italien, M. le Dr Angelo Bellinzaghi, lequel aurait découvert un sérum qui, dans 85 pour cent des cas, a donné de bons résultats. Des malades qui en étaient à la troisième phase, c'est-à-dire à la période où les reins cessent de fonctionner, ont été sauvés par des injections de ce sérum. Si les expériences qui se continuent en ce moment à la Vera-Cruz se traduisent par des succès, le Dr Bellinzaghi touchera le restant des 100,000 dollars.

Dysenterie. — *Épidémie.* — Une épidémie de dysenterie ayant éclaté dans la commune de Guilliers (Morbihan), aucune permission ou congé ne sera accordé pour aller dans cette commune. Tous les militaires et marins qui s'y trouveront actuellement en permission ou en congé y seront maintenus jusqu'à nouvel ordre. L'appel des hommes de cette commune, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, sera reporté à une date ultérieure.

La Peste. — La municipalité du Cap s'occupe des précautions à prendre contre la peste. La destruction complète des rats est à l'étude. Une dépêche du Cap prouve que les démentis donnés par les journaux anglais étaient inexacts et que le terrible fléau menace sérieusement la colonie.

Centenaires. — On mande de Blois que M. Alonzo Péan, homme de lettres, dont on célébrait, il y a deux mois, le centenaire, vient de s'éteindre à Saint-Aignan, sa ville natale. Fils d'un Saint-Aignannais qui fut, à la Convention nationale, le suppléant de l'abbé Grégoire, M. Péan a publié plusieurs ouvrages très appréciés. Il avait été l'ami d'Augustin Thierry et de la Saussaye. — M. Claude Botton, cultivateur des environs de Lyon, âgé de *cent onze ans*, dont la santé était excellente, n'est pas mort de vieillesse, car il vient de succomber aux suites d'un accident. Sans cette circonstance, si le vieillard eût vécu encore trois mois, son existence se serait étendue sur trois siècles, puisque le vingtième siècle commencera au 1er janvier prochain. — On vient d'enterrer, à Savigné-sur-Lathan, un centenaire, le nommé Louis Foucher, né le 10 janvier 1800.



Divers.

La Maladie du Tsar.— On sait que le tzar de Russie est atteint de *fièvre typhoïde* bénigne.— Voici un des derniers bulletins : « Livadia, 23 novembre, 11 h. matin. L'empereur a passé d'une façon calme la journée d'hier. Il a dormi environ une heure. A neuf heures du soir, la température du corps était le 39° 3, et le nombre des pulsations de 82. Le souverain a très bien dormi pendant la nuit. Il se sentait bien et l'état de ses forces était satisfaisant. Ce matin, à neuf heures, la température du corps était de 38° 5 et le nombre des pulsations de 75. »

Banquet Léon Petit.—M. le Dr Léon Petit, secrétaire général de l'Œuvre des tuberculeux, est, avec Sœur Candide et le Dr Hérard, le créateur de cette institution. Cent cinquante convives se sont réunis au palais d'Orsay, pour fêter sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Les trois quarts de l'assistance appartenaient au monde médical, mais l'on y remarquait aussi beaucoup de sportsmen. Car, on n'ignore pas que le Dr Léon Petit fut l'un des médecins qui, il y a bientôt dix ans entamèrent une vigoureuse campagne en faveur de la bicyclette, en particulier, et des exercices physiques, en général. M. le Président du Touring-Club lui a rappelé ce passé et lorsque dans sa harangue, notre confrère Petit a répondu aux discours qui venaient de lui être adressés, il s'est targué avec complaisance du titre de touriste-recordman que lui avait plaisamment décerné M. Ballif. En somme, l'on a applaudi le savant, le philanthrope, le conférencier et le sportsman.

Banquet Clémence Royer. — Mme Clémence Royer, à ce banquet, dans une improvisation charmante, a salué les Bretons de la Bretagne bleue, ses « consœurs ». Mme le Dr Gaboriau, docteur en médecine et Bretonne, a dit de quel exemple était la vie de Mme Clémence Royer.



Distinctions honorifiques. — Sont nommés *Officier de l'Instruction publique* : M. le Dr Edmond Morin (de Paris); *Officiers d'Académie :* MM. les Drs Bouglé, Mauclaire, H. Parent, Rochon-Duvigneaud (de Paris), Bonnecaze (de Courbevoie) ; Ballion (de Villandraut) ; Dauvé (de Colombey-les-Deux-Eglises); Delaye (de Bordeaux) ; Desgranges (de Marchenoir) ; Gourmaud (du Langon) : Lagarde (de Vals) ; Maniel (de Saint-Privat-des-Vieux) ; Moure (de Saint-André-de-Cubzac); Fournial et Haller (médecins militaires).

Parmi les prix décernés par l'Académie des Inscriptions, citons: 2e médaille de 1,000 francs, M. Léon Le Grand, les *Maisons-Dieu et léproseries du diocèse de Paris ;* — médaille de 500 francs, à M. Paul Lecacheux, *Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Coutances.*

L'Arbre d'Hippocrate.— On raconte qu'à l'île de Cos existe encore l'arbre sous lequel Hippocrate a fait ses cours il y a près de 2500 ans ! Est-ce bien exact ? — Cet arbre en tous cas, serait un platane, dont le tronc a 10 mètres de circonférence, dont les feuilles repoussent encore à chaque printemps, mais dont les deux plus grosses branches sont soutenues par des piliers de briques. — Prière à tout médecin voyageur, qui passera par là, de s'assurer du fait, et, s'il lui plaît, de nous informer de ses découvertes...

Un Poste médical vacant au XVIe siècle. — Le *Canadian Petitioner and Review* reproduit une annonce publiée au temps de Shakespeare et ainsi conçue : « On cherche, pour une famille exposée à des maladies, une personne sérieuse et fidèle, possédant les qualités de *docteur*, de *chirurgien* et d'*accoucheur*, capable de s'occuper également de la cave et du service de la table, possédant une bonne connaissance de la coiffure et de la fabrication des perruques. Chaque dimanche il sera obligé de prononcer un

©BIUM

sermon et de faire occasionnellement les prières. Un bon salaire est accordé. »

Les Hermaphrodites dans les Ecoles. — Un journal de Seine-et-Marne publie la statistique très instructive suivante : « Les 860 écoles primaires du département de Seine-et-Marne, ont été fréquentées pendant l'année 1878 par 50,703 élèves, savoir : 24,374 garçons, 26,328 filles et *1 hermaphrodite* ». — Un Hermaphrodite ! C'est le comble de la Statistique !

Mariages de Médecins. — M. Henri-Louis-Adrien Seligmann, docteur en médecine, épouse Mlle Adrienne Bloch. — M. Maxime-Hector-Jules Macaigne, médecin des hôpitaux, épouse Mlle Sophie Kachpéroff, doctoresse en médecine. — Nous apprenons le prochain mariage de notre ami, M. le Dr Desvaux (d'Angers), avec Mlle Eugénie Armillon (de St-Mathurin, Maine-et-Loire). — M. Gustave Apert fait part du mariage de son fils, M. le Dr Eugène Apert, Chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris, avec Mademoiselle Claire Noël ; la bénédiction nuptiale a été donnée en la Chapelle du Château de Terrides, par Labourgade (Tarn-et-Garonne), le 29 octobre 1900.

Les Médecins dans le Monde. — Réunion récente des plus intimes au restaurant Marguery, où avait lieu le dîner Alexandre Dumas. A ce dîner, toujours très suivi, il y avait entr'autres : M. le Dr d'Arsonval, M. le Dr Landolt, M. le Dr Ménière, M. le Pr Ch. Bouchard.

THÉRAPEUTIQUE.

De l'emploi thérapeutique de l'Huile vierge de Foie de Morue Vigier.

Cette huile que, depuis plus de dix ans, M. Vigier, pharmacien, 12, Boulevard Bonne-Nouvelle, fait préparer spécialement à Terre-Neuve, est extraite des foies frais de morue, à l'exclusion complète des foies de tout autre poisson. On sait que les huiles du commerce, extraites le plus souvent par fermentation putride des foies de divers poissons (morue, raie, squale, etc), présentent de grandes différences dans leur composition chimique et que ces huiles sont en général très indigestes, nauséeuses et peu assimilables.

Grâce à sa bonne préparation, l'huile vierge de foie de morue de Vigier, obtenue en chauffant à douce température des foies frais de morue (Gadus morrhua), présente à l'analyse toutes les qualités qu'une huile authentique doit posséder.

Elle contient de l'oléine, de la margarine, de l'iode, du phosphore, des traces de chlore, de brome, de soufre, des acides libres : butyrique, oléique, stéarique, palmitique, des éléments biliaires, et en forte proportion les alcaloïdes découverts par A. Gautier et Mourgues : butylamine, amylamine, morrhuine, etc. Une partie de ces bases est combinée dans l'huile aux acides phosphorique et phosphoglycérique.

Action physiologique. — On sait aujourd'hui que l'huile vierge de foie de morue ne doit pas seulement ses propriétés à la présence des principes minéraux : iode, brome, soufre, etc., mais encore à la présence d'acides libres et de ferments hépatiques qui en font la plus absorbable des huiles animales, et surtout sa richesse en lécithine et en combinaisons organiques du phosphore. L'huile de foie de morue offre en effet cet avantage précieux de contenir du phosphore dans un état où il est directement assimilable et utilisable par l'organisme sous la forme même où il se présente dans le jaune d'œuf, le cerveau, la laitance ; et c'est là ce qui en fait le réparateur par excellence dans les cas de dénutrition rapide. Il faut enfin tenir compte de l'action diurétique et de l'action stimulante de l'appétit due aux alcaloïdes.

Indications. — L'huile vierge de foie de morue est donc un aliment et un médicament. Elle est indiquée dans tous les cas de désassimilation excessive, de misère physiologique, quelle qu'en soit la cause, principalement chez les tuberculeux à toutes les périodes (sauf les formes fébriles), les scrofuleux, les rachitiques ; elle est recommandée dans les cas de croissance rapide, d'épuisement, de débilité, de rhumatisme chronique ; elle agit comme prophylactique contre la grippe en permettant à l'organisme de mieux résister au froid humide (Ollivier).

Agissant à la fois par ses corps gras, ses combinaisons phosphorées et ses alcaloïdes, l'huile vierge de foie de morue ne peut être remplacée par des extraits de cette huile, qui ne contiendront jamais qu'une partie des principes actifs. Pour relever rapidement les forces des malades, augmenter la résistance de l'organisme aux invasions microbiennes, rendre les oxydations intraorganiques plus complètes, brûler une partie des toxines et faciliter l'élimination de l'autre partie par l'urine, il faut s'adresser à l'huile de foie de morue, mais à une huile pure, sans odeur et sans saveur défavorables, qui loin de fatiguer l'estomac excite l'appétit. Prise au moment des repas, lorsque l'estomac contient déjà quelques aliments, à la dose d'une à trois cuillerées à soupe par jour, l'huile vierge de foie de morue de Vigier est parfaitement tolérée.

Son pouvoir thermogène la met au premier rang des aliments de calorification.



Variétés et Anecdotes.

Les Français à l'Ecole de Médecine de la Havane.

Parmi les professeurs de l'Ecole de Médecine de la Havane, nommés récemment au concours, citons les méde-

©BIUM

cins suivants de la Faculté de Paris : MM. les Drs Casuso, Sanchez Toledo, F. Dominguez, interne des hôpitaux, R. et L. Cowley, José-Rafael Montalvo, élève de Galezowski, oculiste et professeur de pathologie infantile. Deux autres médecins de la Faculté de Paris, internes des hôpitaux, sont sur le point de devenir professeurs à l'Ecole de Médecine de la Havane ; ce sont les docteurs G. Duplessis, chirurgien, et A. Albertini l'un des médecins de l'hôpital Mercedès. Citons encore les noms des docteurs Eusebio Hernandez, de la Faculté de Paris, élève du Pr Pinard, Raymondo Menocal et Juan Guitevas.

Assurément, c'est un triomphe pour la science française de constater que le doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences de l'Université de la Havane soit un Français, de la Faculté de Médecine de Paris.—A la Faculté des Sciences, la chaire d'anthropologie a été attribuée au doyen de cette Faculté, au Dr Louis Montané, médecin de la Faculté de Paris, disciple de Quatrefages et Hamy et élève de Broca, dont il conserve précieusement des notes écrites spécialement à son intention durant les leçons qu'il reçut du grand anthropologiste dans son laboratoire. M. le Dr Montané met la dernière main à un ouvrage qui est une contribution précieuse aux études anthropologiques et a pour objet la description de crânes d'Indiens de l'île de Cuba qu'il a découverts à Baracoa et Guadtanamo, dans la province de Santiago. Ecrit en français, cet ouvrage se traduit actuellement en espagnol et en anglais.

L'Accouchement à domicile des Femmes pauvres.

« Dans un numéro du *Temps* sous le titre: « Une idée et un exemple », vous faites, a écrit à ce journal M. Paulain, avec grande raison, l'éloge d'une société qui vient de se créer à l'Isle-Adam pour secourir les femmes pauvres qui font leurs couches à domicile. Voulez-vous me permettre d'accomplir un acte de simple justice en rappelant que l'idée que vous proposez en exemple aux diverses communes de France est elle-même la conséquence de l'exemple qui a été donné, il y a plusieurs années déjà, par le Dr Pecker, médecin à Maule (Seine-et-Oise). C'est le Dr Pecker qui a eu l'idée d'organiser d'une façon pratique, et avec les ressources de la charité privée, le service de l'accouchement à domicile des femmes pauvres. L'Association des Dames mauloises fournit aux femmes en couches non seulement les soins médicaux et pharmaceutiques, mais encore des gardes-malades de bonne volonté, recrutées parmi les femmes de médecins, de pharmaciens, de notaires, de percepteurs, de cultivateurs qui, pour être capables d'accomplir parfaitement leurs fonctions, s'astreignent à suivre des cours spéciaux. L'exemple donné par le Dr Pecker a été imité au Havre par le Dr Bernardbeig, puis à Saint-Rambert, près Lyon, par M. Herman Sabran, Président du Conseil d'administration des hospices de Lyon, qu'on est sûr de trouver partout où il y a du bien à faire. Sur beaucoup d'autres points du territoire, des œuvres semblables sont en formation. L'Allemagne à ce point de vue, a fait des choses admirables, mais si le mouvement de solidarité et de charité qui s'est manifesté à la suite du dernier Congrès International d'Assistance, qui a été tenu à Paris, sous la présidence de M. Casimir-Périer, continue à marcher comme il marche depuis quelques semaines, je vous assure qu'avant peu nous aurons rattrapé le temps perdu. Quand les mères de famille riches ou aisées donneront non pas seulement un peu de leur argent, mais un peu de leur cœur, de leur temps, de leur intelligence et de leur dévouement aux mères de famille pauvres, pour lesquelles la maternité n'est souvent que le commencement de la misère, un grand pas sera fait dans la voie de l'apaisement social ».



LES LIVRES NOUVEAUX.

Le Transformisme médical. L'Evolution physiologique (Thérapeutique rationnelle) ; par le Dr Hector Grasset, Licencié ès-Sciences physiques. — Société d'Editions Scientifiques. Paris, un volume in-18, de 552 pages.

Quel est ce titre nouveau? Une volumineuse et laborieuse étude sur les variations des sciences médicales, de la vie de l'individu, dans le temps et le présent. C'est la doctrine transformiste transportée des Sciences Naturelles dans la Médecine. Tout est en Évolution; il n'y a pas de Médecine Nouvelle, ce n'est que l'ancienne renovée et perfectionnée qui s'affinera encore dans l'avenir; les sécrétions internes, l'humorisme actuel, ne sont que des idées reprises que le substantiel historique met en relief ; les théories anciennes et les nouvelles se tiennent et ne sont que la succession traditionnelle; nous ne pouvons renier le passé que nous ne connaissons pas assez, et que le Dr Grasset, dans son étude comparée, met en valeur d'une façon saisissante.

Ce n'est pas tout: le XIXe siècle est mal connu, mal envisagé dans sa production; les théories microbiennes ont trop détourné l'attention, et la Science force à évoluer à côté d'elles. Les plus récents progrès des Sciences biologiques sont plus d'accord avec la tradition, les doctrines médicales vont varier de nouveau au XXe siècle. C'est ce que prouve l'étude des acquisitions de notre siècle et de ses tendances actuelles, qui fait le sujet du chapitre II.

L'Évolution dans le présent, dans la physiologie de l'individu, est la condition qui règle la vie normale, la sénilité, la maladie, la mort. Tous ces états se suivent et se rapportent à des variations du milieu interne inéluctables ou occasion-

©BIUM

nelles; de la vie normale à la maladie, il y a tous les intermédiaires. la mort n'est que l'évolution de la vie. La *question de terrain*, étudiée dans le chapitre III, sous l'influence des récents travaux sur les ferments solubles et des progrès de l'hysto-physiologie, forme la partie la plus remarquable de l'ouvrage. Ce sera une révélation pour beaucoup, la doctrine étant tracée d'après les acquits scientifiques les plus récents.

Le chapitre IV est une intéressante étude historique, documentée et comparée, sur *l'entretien de la vie*, c'est-à-dire sur l'hygiène et la diététique; comparaison pas toujours en faveur de notre époque. A citer principalement les constitutions médicales et les lois épidémiques.

Le chapitre V relate les travaux anciens et récents sur *l'organo-thérapie*, comme personne ne l'a fait jusqu'ici, montre les causes des échecs et des succès de la méthode, pose les bases scientifiques encore inconnues pour la plupart des praticiens.

Le chapitre VI et dernier (La Vie agent thérapeutique) est la *mise en pratique des ressources naturelles* par l'Art Médical. L'hygiène thérapeutique doit tout primer; ensuite se pose en première ligne l'organothérapie qui réclame certaines conditions (mises en lumière) pour être efficace. Enfin, l'emploi des médicaments végétaux et minéraux n'est qu'un adjuvant dont les bases scientifiques sont posées d'après des principes nouveaux.

En résumé, livre très original et puissamment érudit, qui étonnera bien des gens. C'est le travail d'un praticien doublé d'un chercheur scientifique, que médecins et savants voudront connaître.

La librairie J.-B. Baillière et fils, à Paris, vient de publier un Catalogue général de livres de Sciences, comprenant la médecine, l'histoire naturelle, l'agriculture, l'art vétérinaire, la physique, la chimie et l'industrie; on y trouvera l'annonce détaillée de plus de cinq mille volumes. Cette brochure de 104 pages, gr. in-8, est envoyée gratis et franco dans tous les pays du monde, à toute personne qui en fait la demande par carte postale *double* avec réponse payée.

Chemins de fer de Paris à Lyon et á la Méditerranée.

La Cie P.L.M. organise, avec le concours de la Société des « Voyages Duchemin » : 1° Une excursion en Italie du 22 novembre au 20 décembre. Prix : 1re classe, 960 fr. — 2e classe, 870 fr. — 2° Trois excursions permettant de visiter la Syrie, la Palestine, l'Egypte et la Hte Egypte dans le courant des mois de novembre décembre et janvier. — Dates de départ et prix suivant l'itinéraire choisi. — S'adresser, pour renseignements et billets, aux bureaux de la Société des « Voyages Duchemin », 20, rue de Grammont, à Paris.

JOURNAL GRATUIT LE FURETEUR

Organe illustré bi-mensuel de la curiosité est envoyé *régulièrement* sur simple demande adressée à la Direction : *72, Cours de Vincennes Paris.*

PRIMES GRATUITES
pour 1901
DÉLIVRÉES AU CHOIX AUX
NOUVEAUX ABONNÉS
DE LA
GAZETTE MÉDICALE DE PARIS
TRANSFORMÉE (*GRAND FORMAT*).

Questions d'Internat; par Marcel BAUDOUIN. — *Recueil des Questions posées au Concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris.* — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Annuaire des Sociétés Savantes de Paris; par la *Réunion des Secrétaires Généraux des Sociétés de Paris.* — Volume, in-18, valant **6 fr.**

Contes. *Recueil de Poésies légères;* par G. RENAUD. — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Tout Abonné nouveau, pour 1901 (GAZETTE MÉDICALE DE PARIS transformée), *recevra, s'il le désire, les numéros de 1900 à paraître d'ici la fin de l'année, et touchera de suite la Prime.*

AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.
PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, VI. — PARIS.



POSTES MÉDICAUX VACANTS.

Poste dans l'Ouest. — 6.000 fr., susceptibles d'une augmentation rapide. — On fait la pharmacie. — Clientèle facile. — 2,000 fr. comptant. — Pressé.

S'adresser, pour tous renseignements, à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, VI.

ETRENNES de 1901.

Avis aux Praticiens.

La "Montre" de l'Union des Ouvriers Horlogers de Besançon.

LE ROYAL, Chronomètre français, est une Montre de premier ordre, *une Montre de poche, ayant subi les épreuves techniques de marche et de réglage. Son mouvement Breveté possède un échappement à ancre, ligne droite, double plateau, spiral paladium, anti-magnétique, réglage Breguet, balancier compensé éprouvé à la température, mouvement empierré partout en rubis, ne s'encrasse jamais,* **est garanti 10 ans.** *Sa boîte acier forme lentille, à fermeture à cran évite la poussière. La couronne du remontoir et l'anneau sont en plaqué or garanti.*

Ce Chronomètre est coté le plus bas prix possible, qui est de **21 fr. 50** ; *et sa valeur marchande dépasse 35 à 40 francs.*

Ce qui fait son succès, c'est **qu'il donne des résultats de marche et de réglage qu'aucune montre n'a donnés jusqu'à présent.**

Tous les Médecins voudront offrir ce Chronomètre à leurs jeunes fils pour leurs Étrennes de 1901.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 610.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 49. 8 Décembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Écoles municipales d'Infirmières ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Hôpitaux de Paris : Les Nouveaux Hôpitaux d'Enfants. — Académie des Sciences de Paris : Election de M. Haller, pharmacien. — Les Sociétés professionnelles : Assemblée générale du 25 novembre 1900 du Syndicat des Médecins de la Seine. — Médecine et Littérature : La Médecine dans le tome V des « Mille et une Nuits », traduites par le Dr J. C. Mardrus. — Nécrologie : M. le Dr Lavirotte (de Lyon). — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Le Journal d'un Médecin Boër. — Chronique professionnelle : Les Automobiles médicales ; par Marcel Baudouin. — Les Livres nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — M. le Dr Vigné d'Octon (Paris).

BULLETIN

614.89

Les Ecoles Municipales d'Infirmières.

Le nouveau Conseil municipal de la Ville de Paris est en train de vouloir de grandes choses : il désire faire des économies !

Il faut vraiment être aussi novices en politique que nos jeunes élus [pour la très grande majorité hommes fort distingués d'ailleurs] pour avoir pareille audace, en pleine démocratie. Ne savent-ils donc pas, — eux qui, en réunions publiques, affirment tout —, qu'il y a des dépenses, alors même qu'elles sont énormes, qu'une ville comme Paris doit faire à tout prix, pour sauver son honneur.

Un exemple, entre mille. Il y a quelques années, après une campagne de Presse ininterrompue pendant cinq ans, nous avons réussi à faire voter par l'ancien Conseil des fonds pour organiser un service d'*Avertisseurs d'Accidents* sur voie publique dans un quartier populeux. Ces fonds sont sans doute en dépôt quelque part, car il est certain qu'il n'existe pas à l'heure actuelle un seul avertisseur d'accidents dans Paris ! Eh bien, si le nouveau Conseil reprenait, — après l'avoir retrouvé —, ce dépôt pour l'utiliser différemment, il est indiscutable que, par les temps qui courent, à une époque où tous les jours des tramways défoncent des fiacres, il n'aurait pas l'appui des électeurs. Il est de gros sacrifices auxquels il faut savoir consentir en temps utile, si l'on veut être réélu.

Autre chose. On raconte que le dit Conseil, toujours par économie, va supprimer les Ecoles d'Infirmières des Hôpitaux. Nous ne pouvons y croire, car c'est là un organisme désormais indispensable, mises de côté toutes les questions de personnalité et de confession. D'ailleurs ne serait-ce point là plutôt une mesure d'ordre politique ? En ce cas, M. le Ministre de l'Intérieur devrait ouvrir l'œil, et le bon !

Il serait plus simple, alors, si l'on voulait à tout prix réaliser des bénéfices en matière d'Assistance, de supprimer les blessés de nos hôpitaux publics et de les abandonner à la charité privée, religieuse ou laïque !

Nous répétons qu'il n'est pas possible que le Gouvernement suive le Conseil municipal dans cette voie. Ce serait un recul de vingt ans en arrière, au point de vue de l'Assistance publique, telle qu'on la comprend désormais dans une République ; ce serait un crime de lèse-humanité ! D'ailleurs ces Ecoles n'existent-elles pas dans bien d'autres pays, qui n'éprouvent qu'un besoin : celui de les augmenter et de les perfectionner !

Il serait vraiment piquant de voir les citoyens les plus éclairés ; — puisqu'ils sont les élus en plein jour du suffrage universel —, de la Ville Lumière raisonner de la sorte au seuil du XXe siècle !

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

HOPITAUX DE PARIS.

614.89

Les Nouveaux Hôpitaux d'Enfants.

Trois nouveaux hôpitaux d'Enfants viennent d'être bâtis à Paris; mais il faut y joindre celui des Enfants-Malades et des Enfants-Assistés pour se rendre compte du fonctionnement de l'Assistance publique de l'Enfance dans la capitale. Ces nouveaux hôpitaux sont:

1° L'hôpital destiné à desservir le 12e arrondissement, qui est bâti en façade sur la rue Michel-Bizot et qui contiendra 234 lits. On le désigne dès maintenant sous le nom d'*Hôpital Michel-Bizot*.

2° Celui du 18e arrondissement, compris entre les rues de Maistre, Etex et Carpeaux, qui pourra donner asile à un nombre égal de malades, ou *Hôpital du XVIIIe Arrondissement*.

3° Quant à l'*Hôpital Hérold*, situé dans le 19e arrondissement, le nombre de ses lits ne dépassera pas 216.

Ces trois hôpitaux sont destinés à remplacer l'Hôpital Trousseau, qui a été supprimé, comme impossible à améliorer. Mais l'Administration ne gagnera ainsi qu'une centaine de lits au grand maximum; ce qui est peu, si l'on veut bien noter que la dépense nouvelle atteindra plusieurs millions. Toutefois, il ne faut pas récriminer, car le progrès, s'il coûte cher en l'espèce, sera très réel.

« Ces trois nouveaux hôpitaux d'enfants, disposés conformément aux données les plus modernes de la Science, sont, dit M. d'Echerac, bâtis, agencés, meublés et pourraient être inaugurés. L'organisation générale est semblable dans tous les trois. Ils contiennent uniformément un service de *Médecine générale*, un *Service de Chirurgie*, et des *Services d'isolement distincts*, consacrés à la diphtérie, à la rougeole et à la scarlatine. L'éclairage est électrique et le chauffage se fait à la vapeur; les services généraux et les locaux consacrés à l'étude y sont installés dans des conditions sompteuses.»

Ce qui mérite surtout d'attirer l'attention dans ces établissements, ce sont les dispositions des bâtiments d'entrée réservés à *l'examen*, à la réception des malades, et à leur répartition dans les différents services. On sait comment on opérait jadis dans les hôpitaux d'enfants. Grâce aux dispositions prises, voici désormais comment se passeront les choses.

Examiné par un interne aussitôt qu'il aura franchi le seuil de la consultation, le petit malade sera dirigé dans un sens déterminé, sans avoir côtoyé ses compagnons. Si son cas est douteux, s'il n'est pas clairement défini, si on ne peut le classer, on le retiendra dans des locaux spéciaux, soit au lazaret d'examen, d'où il ne sortira que le jour où on pourra le classer dans une des trois catégories que nous venons d'indiquer, à moins qu'on ne le renvoie indemne.

Enfin, chaque enfant sera baigné et nettoyé comme il convient avant d'entrer dans les salles.

Ce sera là une grande amélioration, réclamée depuis longtemps par tous les hommes compétents et la Presse médicale tout entière.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

61 : 92

Election de M. Haller, pharmacien.

L'Académie des Sciences a procédé la semaine dernière à l'élection d'un membre titulaire de la section de Chimie, en remplacement de notre cher Maître et compatriote, M. le Dr Grimaux, décédé.

La Commission avait classé les candidats ainsi qu'il suit : en première ligne, M. Etard, examinateur de sortie à l'Ecole polytechnique ; en deuxième ligne (ordre alphabétique), MM. Haller, professeur à la Faculté des Sciences de Paris; Jungfleisch, membre de l'Académie de Médecine ; Lebel, ancien élève de Polytechnique ; Le Chatelier, professeur au Collège de France. En troisième ligne, MM. Colson, professeur à l'Ecole Polytechnique, et Hanriot, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Le nombre des votants était de 55. Les différents tours de scrutin qui se sont succédé ont donné les résultats suivants :

	1er tour	2e tour	3e tour
	—	—	—
MM. Etard.....	18	20	24
Haller.....	17	18	29
Le Chatelier.....	16	17	2
Lebel.....	4	»	»

Au troisième tour de scrutin, notre excellent Maître et ami, M. HALLER, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été déclaré élu. Véritable fils de ses œuvres, *ancien pharmacien, ancien professeur à l'Ecole de Pharmacie et à la Faculté des Sciences de Nancy*, ville où il a fondé une de nos premières Ecoles de Chimie et où il a laissé la réputation d'un organisateur de premier ordre, M. Haller est actuellement titulaire de la chaire de M. Friedel à la Faculté des Sciences de Paris. Il est l'auteur de nombreux et savants travaux, notamment sur le camphre et ses dérivés, qui

©BIUM

pendant de longues années ont fait l'objet de ses recherches et de ses communications à l'Institut. Ajoutons encore que c'est au cours d'une des expériences poursuivies dans cette voie qu'il faillit laisser la vie, à la suite d'une explosion, et perdit totalement l'usage d'un œil. M. Haller est âgé de cinquante-deux ans.

Nous avons eu le rare bonheur de faire un long voyage d'exploration universitaire aux Etats-Unis, en compagnie du célèbre professeur. Avec lui, nous avons visité les établissements Solway, de Syracuse, et bien d'autres régions curieuses de l'Amérique du Nord. Nous gardons de ce voyage un souvenir ineffacable, qu'a fixé une longue série de photographies précieuses. Que notre illustre compagnon de route reçoive donc ici l'expression de nos plus sincères félicitations; car pas un chimiste de France n'a fait autant pour son pays et pour la Science qu'il honore. M. B.

LES SOCIÉTÉS PROFESSIONNELLES.

61(06)

L'Assemblée générale du 25 novembre 1900 du Syndicat des Médecins de la Seine.

Après un excellent discours, tendant à « l'optima medicorum concordia » de M. Jamin, président, après le rapport non moins applaudi de M. Séailles, secrétaire général et un rapport très rassurant de M. Philippeau trésorier, concluant par 10,000 francs d'économies, le Syndicat a élu cent vingt-cinq membres nouveaux et a nommé son *Conseil d'Administration* pour 1901.

Celui-ci est ainsi composé : Président, M. Jamin ; vice-présidents, MM. Paul Richard et Philippeau; secrétaire général, M. Séailles ; trésorier, M. Julien Noir ; secrétaires des séances, MM. Dorizon et Levassort ; membres du Conseil d'administration, MM. Bellencontre, Boissard, F. Boissier, Diverneresse, Max Laforgue, Malbec, Millée, Moutier, de Pradel, Rotillon, Tachard, Thiéry.

On a voté ensuite l'abaissement de la cotisation annuelle à 10 francs au lieu de 15, le renouvellement partiel du Conseil avec rééligibilité pour le bureau actif seulement.

La séance est ensuite devenue très animée pour la discussion du rapport de M. Thiéry sur les *Abus de l'hospitalisation et des consultations gratuites à Paris,* à propos duquel M. Dorizon a présenté les desiderata et amendements des médecins des Bureaux de Bienfaisance. Avec ceux-ci ont pris part aux débats des médecins de la ville et des médecins et chirurgiens des hôpitaux. La discussion a été particulièrement mouvementée, bien que marquée par la plus entière et la plus heureuse cordialité.

Les conclusions en ont été : 1° Suppression de la consultation externe des hôpitaux (les médecins et chirurgiens des hôpitaux pouvant donner à qui ils voudront des consultations *dans leurs salles respectives.* 2° admission gratuite des seuls indigents et nécessiteux dans les hôpitaux.

Les voies et moyens d'arriver à ce résultat seront étudiés par une Commission, toute tentative non mûrie pouvant constituer un faux pas que l'on aurait ensuite à regretter. De nombreux ordres du jour mettant ainsi la question au point ne différaient que par la forme; celui de M. Le Baron a prévalu.



Médecine et Littérature.

61 : 8

La Médecine dans le tome V des « Mille et une Nuits. »

Traduites par le Dr J. C. Mardrus.

Il n'est point facile, dans une publication aussi importante, de dépister les passages susceptibles d'intéresser les médecins praticiens ; mais, par contre, tous les lettrés de notre profession ne sont pas embarrassés pour trouver ce qui leur plaît : ils n'ont qu'à ouvrir ces contes de la première page à la dernière..... Et, tandis que dure cette lecture, leur esprit ravi se demande comment notre confrère, le sympathique et très distingué Dr J. C. Mardrus, a pu mener à bien une œuvre aussi colossale.

Dans le tome V, qui vient de paraître, des pages entières parlent médecine. Citons au hasard la *folie* de la fille de Ghaïour, dont la guérison devait être entreprise dans des conditions vraiment spéciales ; la description d'une consultation d'un célèbre médecin persan, qui n'était qu'un farceur, et dont les talents sont vantés dans les pages qui vont de 174 à 180.

Vers la fin du livre, dans « Histoire de grain de Beauté », il y a un récit très piquant et fort pimenté relatif à la fécondation et à une série de préparations destinées à donner des forces à un citoyen épuisé ; mais n'insistons pas et renvoyons de suite au dit passage, pour ne pas lui enlever sa saveur.

J'en passe et des meilleures et souhaite que le tome VI soit aussi fourni (1). Dès son apparition en librairie, je vous en ferai part. M. E.

NÉCROLOGIE.

61:92

M. le Dr LAVIROTTE (de Lyon).

M. le Dr Lavirotte (de Lyon) est mort à 83 ans. Né en 1818, interne des hôpitaux de Lyon en 1839, il était docteur le 26 novembre 1844, à Paris. Neveu de Brachet, professeur à l'Ecole de Lyon, il devint chef de clinique et membre de la Société de Médecine en juillet 1851.

(1) Les passages médicaux du livre se trouvent principalement aux page 65, 79, 80, 81, 165, 174, 178, 179, 180, 181, 202, 206.

©BIUM

En 1853, il concourut pour les hôpitaux. Médecin des prisons, il devint bibliothécaire de l'École et fut fait officier d'Académie. Il a consacré sa vie à l'Association des Médecins du Rhône, dont il était membre depuis 1852, et dont il devint le trésorier le 27 juin 1874. A sa retraite, en 1892, il fut nommé trésorier honoraire.

Ce fut le type du médecin lettré et philosophe, modeste, dévoué, faisant le bien sans le montrer. Il était très religieux.

M. le Dr Frémont (de Vichy) et M. le Dr Lesage, médecin des Hôpitaux de Paris et Mme Lesage, font part de la mort de Mme Marguerite Frémont, née Bonnet, épouse de M. le Dr Frémont, décédée à Paris, le 5 novembre 1900, dans sa 33e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Mme Jeannel, née de la Fontaine-Solare, femme du Dr Sidoine Jeannel, de Montpellier, frère du professeur de clinique chirurgicale de Toulouse, vient de succomber à une embolie, dans sa vingt-septième année. — M. le Dr de Landsheere, tué au champ d'honneur, pendant qu'il soignait des blessés sur un champ de bataille au Transvaal. Le jeune et vaillant praticien, qui n'était âgé que de vingt-six ans, faisait partie de l'ambulance belge qui avait quitté la Belgique à bord du *Herzog*, et à l'organisation de laquelle il avait pris une part active. — M. le Dr Caboureau, médecin des colonies, est décédé à Pondichéry des suites d'une piqûre anatomique. — Mme Jean Bernich, décédée à Marseille à l'âge de quatre-vingt-trois ans, belle-mère du Pr Combalat, professeur à l'École de Médecine de Marseille. — M. Géraud, doyen des médecins principaux de la Marine, est décédé à Mahatsara (Madagascar), le 28 septembre, à la suite d'un accès pernicieux. — M. le Dr Dorvan (de Châtellerault). — M. le Dr Levavasseur (du Blanc). — M. le Dr Podrèze, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Kharkow. — M. le Dr Dennis Embleton, ancien professeur de Médecine au Durham University College of Medicine de Newcastle-upon-Tyne. — M. le Dr Henry D. Noyes, professeur d'ophtalmologie et d'otologie au Bellevue Hospital Medical College de New-York. — M. Edmond Guyot, étudiant à Lille. — M. le Dr Rançon, décédé à Pondichéry, où il avait réorganisé tout le service de Santé ; le défunt venait d'être nommé médecin en chef et allait rentrer en France quand la mort l'a emporté. — M. Antoine Eugène Reboul-Franc, père du Dr Reboul (de Nîmes), décédé le 23 novembre 1900, à l'âge de soixante-dix-sept ans. — M. le Dr Sagre (de New-York). — M. Joseph Litardi, externe des hôpitaux. — Mme Louis Michon, veuve du grand chirurgien, décédée à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. — M. le Pr Duplouy, directeur du service de Santé de la Marine, en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Rochefort, à l'âge de soixante-treize ans. — Mme Gouilly-Noailles, fondatrice de l'hospice-hôpital de Vienne-le-Château (Marne), décédée à l'âge de soixante-treize ans.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 10 au 15 décembre 1900. Examens de Doctorat. — *Lundi 10.* — 2e (Doctorat, N. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Richet (Ch.), Launois, Broca (André) ; Reynier (censeur), Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) ; MM. Tillaux, Legueu, Mauclaire ; Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu : MM. Segond, Reclus, Walther. — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Teissier, Méry ; Lejars.

Mardi 11. — 2e Examen de Chirurgien-Dentiste (Petit amphithéâtre) : MM. Hutinel, Gilbert, Thiéry ; Betterer (censeur), — 4e (Doctorat, A. R., salle n° 3, Faculté) : MM. Proust, Pouchet, Roger ; Chassevant. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Albarran ; Cornil (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Chantemesse, Dupré. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Dieulafoy, Joffroy, Charrin ; Ménétrier.

Mercredi 12. — (Médecine opératoire, A. R., Ecole pratique) ; MM. Poirier, Sebileau, Broca (Aug.) ; Epreuve pratique. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Terrier, Lejars, Legueu ; Delens (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Beaujon) : MM. Fournier, Gaucher, Méry ; Walther.

Jeudi 13. — (Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique) : MM. Campenon, Quénu, Thiéry ; Epreuve pratique. — 4e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) ; MM. Proust, Chauffard, Thiroloix ; Gautier (censeur), Gley.

Vendredi 14. — 4e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Landouzy, Gaucher, Wurtz ; Richet, (censeur), André. — 5e (1re partie, 1re série, Chirurgie, Necker) : MM. Tillaux, Segond, Delbet, Terrier, (censeur). — 5e (1re partie, 2e série, Chirurgie, Necker) : MM. Delens, Reynier, Mauclaire. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Brissaud, Teissier, Méry ; Reclus, — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Desgrez (suppléant).

Samedi 15. — 3e (1re partie, Oral, N. R., Petit amphithéâtre) : MM. Richelot, Schwartz, Bar ; Blanchard (censeur). — 3e (2e partie, A. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Hutinel, Gilbert, Achard. — 4e (Doctorat, A. R., salle n° 3, Faculté) : MM. Pouchet, Ménétrier, Vaquez ; Faure. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Le Dentu, Berger, Hartmann ; Raymond (censeur). — 5e (Doctorat, Beaujon) : MM. Debove, Roger, Thiroloix ; Marfan. — 5e (1re partie, Obstétrique. Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich ; Quénu (suppléant).

Thèses. — *Mercredi 12.* — M. Duparc : *De quelques anomalies de structure de la paroi de l'estomac. — Glandes pancréatiques et glandes de Brunner aberrantes* ; MM. Hayem, Brissaud, Gilles de la Tourette, Wurtz. — M. Andrieu : *Aubrac. Climat et sanatorium* ; MM. Brissaud, Hayem, Gilles de la Tourette, Wurtz.

Jeudi 13. — M. Brizard : *Du ralentissement de la nutrition dans le diabète* ; MM. Bouchard, Dieulafoy, Charrin, Desgrez. — M. Bomchis : *Du hoquet dans le cours de la fièvre typhoïde* ; MM. Dieulafoy, Bouchard, Charrin, Desgrez. — M. Aubry : *Torsion pédiculaire des kystes de l'ovaire* ; MM. Le Dentu, Richelot, Poirier, Faure. — M. Dauthez : *Contribution à l'étude de la métrite hémorragique dite essentielle* : M. Le Dentu, Richelot, Poirier, Faure. — M. Bufnoir : *De la cure radicale des hernies inguinales par le procédé*

©BIUM

myoplastique (Indications. Manuel opératoire. Résultats éloignés) : MM. Berger, Rémy, Albarran, Hartmann. — M. Gigon ; *De l'appendicite d'origine cæcale. (Typhlo-appendicite)*; MM. Berger, Rémy, Albarran, Hartmann. — M. Naudet : *De l'incision cruciale dans la laparotomie* ; M. Berger, Rémy, Albarran, Hartmann. — M. Delattre : *Du traitement du lupus par la dilacération suivie de cautérisation au chlorure de zinc cristallisé* ; M. Berger, Rémy, Albarran, Hartmann.

CONCOURS D'AGRÉGATION DE MÉDECINE. — Le jury du Concours d'agrégation de Médecine (pathologie interne et médecine légale), qui doit s'ouvrir le 17 décembre prochain, est composé actuellement comme il suit : *Président*, M. JACCOUD ; *juges titulaires*, MM. CORNIL, CHANTEMESSE, DIEULAFOY et HUTINEL (de Paris), GRASSET (de Montpellier), SCHMITT (de Nancy), COYNE (de Bordeaux), et BONDET (de Lyon). — Sont désignés, commes *juges suppléants* : MM. BRISSAUD, CHARRIN, GAUCHER et ROGER (de Paris).

Voici les noms des candidats admis à prendre part à ce Concours. *Paris* : MM. Apert, Auclair, Aviragnet, Bergé, L. Bernard, F. Bezançon, Boix, Boulloche, G. Brouardel, P. Carnot, Cavasse, Claisse, Claude, Dufour, Enriquez, G.-A. Gasne, Gastou, Gouget, de Grandmaison, de Bruno, Jeanselme, Josué, E.-M. Labbé, Legry, Lesage, Lion, Macaigne, Ch.-R. Marie, Milian, Mosny, G. Papillon, Cl. Philippe, J. Renault, L. Renon, Roubinovitch, Sergent, J. Sicard, Souques et Terrien. — *Montpellier* : MM. Ardin-Delteil et Vedel. — *Nancy* : MM. Garnier, Hoche et F.-L. Spillmann. — *Bordeaux* : MM. Cabannes, Mongourd et Verger — *Lille* : M. Patoir. — *Lyon* : MM. Chatin, F.-P. Courmont, Duplant, J. Lépine, Nicolas, Pauly, Piéry et J. Roux. — Plusieurs candidats sont inscrits pour plusieurs Facultés.

NOMINATIONS. — M. BOURCET, docteur en médecine, préparateur du Laboratoire de chimie à la Faculté de Médecine de Paris, est nommé, pour l'année scolaire 1900-1901, chef des travaux de chimie biologique au même Laboratoire, en remplacement de M. Fiquet, démissionnaire.

Enseignement médical libre à Paris. — *Service d'Accouchements de la Charité*, de M. le Dr MAYGRIER. *Enseignement des stagiaires et des bénévoles.* — Visite tous les matins à 9 heures. — Consultation pour les femmes enceintes, tous les jours. — Consultation de nouveau-nés, le mardi. Les lundi, mercredi, vendredi, lecture des observations et interrogatoire des élèves. — Le jeudi, leçon clinique à l'amphithéâtre. — Conférence le samedi par le Dr BLONDEL, chef de Laboratoire. Un cours théorique et pratique d'accouchements, d'une durée de deux mois environ, sera fait tous les jours à 5 h. 1/2 du soir, à partir du 1er décembre 1900 par MM. les Drs BOUCHACOURT et THOYER-ROZAT.

Hôpital Saint-Louis. — M. le docteur DU CASTEL a repris ses conférences cliniques le samedi 1er Décembre, à une heure et demie, et les continuera le samedi de chaque semaine à la même heure. A une heure et demie, Consultation externe. A deux heures et demie, Conférence clinique dans la Salle des Conférences.

Conférence privée d'Internat. — MM. AUBERTIN et NEURET, internes des hôpitaux, ont commencé le 1er décembre une conférence d'Internat. S'adresser à l'hôpital de la Charité.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr ABADIE est nommé chef de clinique médicale.

Ecole de Médecine de Marseille. — Un Concours s'ouvrira, le 23 mai 1901, pour l'emploi de chef des travaux chimiques.

Ecole de Médecine de Poitiers. — M. le Dr CHEDEVERGNE, professeur de clinique médicale est nommé pour une période de trois ans, directeur de ladite Ecole.

Ecole de Médecine d'Amiens. — M. le Dr LABARRIÈRE, suppléant, est chargé d'un cours d'anatomie pendant la durée du congé accordé à M. DHOURDIN (année scolaire 1900-1901).

Ecole de Médecine de Tours. — M. le Dr Louis THOMAS est nommé professeur de pathologie chirurgicale et de médecine opératoire.

École de Médecine de Dijon. — Le Concours pour l'emploi de Chef des travaux d'Anatomie et d'Histologie qui devait s'ouvrir le 20 avril 1901 est reporté au 30 mai 1901.

École de Médecine de Grenoble. — Un Concours s'ouvrira le 15 mai 1901, devant la Faculté de Médecine de Lyon, pour l'emploi de suppléant des chaires de Pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'Ecole de Médecine de Grenoble.

Facultés des Sciences. — M. GAYON, professeur de chimie, est nommé doyen de la Faculté des Sciences de Bordeaux. — M. GOSSELET, professeur de géologie et minéralogie, est nommé doyen de la Faculté des Sciences de Lille.

Université de Clermont-Ferrand. — Un incident grave vient de se produire à l'Université de Clermont-Ferrand. Un professeur de la Faculté des Sciences, M. Duboin, membre du jury d'examen pour le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles (P. C. N.), avait interrogé un jeune candidat, M. Parrical de Chamard, ancien élève des écoles congréganistes, fils d'un médecin de Tulle. Ce candidat n'ayant répondu que d'une façon tout à fait insuffisante, à trois questions posées par M. Duboin, reçut la note 2, ce qui entraîna son échec. A la fin de la séance, comme les examinateurs sortaient du cabinet du doyen de la Faculté des Sciences, le frère aîné du candidat évincé s'approcha de M. Duboin et lui cria : « Vous avez refusé mon frère ! Vous êtes un polisson ! ». En même temps il essayait de le frapper au visage. L'honorable professeur a adressé une plainte au Recteur. Cet évènement a produit une grande émotion à Clermont-Ferrand.

Le *Temps* a reçu, au sujet de cet incident, la lettre suivante du père des deux jeunes gens mis en cause :

« Dans un de vos derniers numéros, vous présentez sous un jour inexact, un incident auquel sont mêlés mes

©BIUM

deux fils, étudiants à l'Université de Clermont. Je n'ai nullement l'intention d'entrer dans les détails de cette affaire. Le Parquet et le Conseil de l'Université de Clermont sont saisis et jugeront dans toute leur loyauté, et, j'en suis convaincu, en dehors de toute question politique. Mais je tiens à faire savoir, à vous et à vos lecteurs, que cinq étudiants de Clermont ont protesté contre la façon dont M. Duboin a fait passer les concours à la dernière session ; que cette protestation, appuyée par les pères de famille des jeunes gens en cause, a été admise en principe par le Ministre de l'Instruction publique, qui envoie à Clermont un inspecteur pour faire une enquête. J'ajoute que, sur cinq étudiants protestataires, deux seulement sortent des écoles libres. Les autres appartiennent aux lycées de l'Etat. Mais ces jeunes gens et leurs parents prétendent avoir le droit d'aller manifester leurs sentiments patriotiques et républicains, où M. Duboin va manifester ses sentiments socialistes et dreyfusards. Recevez, etc. — Dr Parrical de Chammard, Conseiller général républicain. »

Nous apprenons qu'en effet le Ministre de l'Instruction publique a délégué M. Mascart, membre de l'Institut, à Clermont-Ferrand, afin de faire une enquête sur l'agression dont M. Duboin a été victime. Ajoutons, à ce sujet, que, déjà, au mois de janvier dernier, M. Duboin et un de ses collègues, M. Guichard, qui, dans l'« Affaire », avaient pris parti, furent l'objet de manifestations hostiles de la part des étudiants catholiques. M. Duboin fut poursuivi par eux jusque dans son laboratoire.

L'enquête continue. Nous y reviendrons.

Collège de France. — Cours pour le premier semestre de l'année scolaire 1900-1901. *Médecine* : M. Charrin (suppléant M. le Pr D'Arsonval) : Mécanisme des principaux phénomènes de la maladie, les Mercredis et vendredis, à 5 heures. — *Histoire naturelle des corps organisés :* M. François Franck (suppléant M. le Pr Marey) : Expression des émotions à l'état normal et pathologique, les mercredis et vendredis, à 3 heures 3/4. — *Anatomie générale :* M. Suchard (suppléant M. le Pr Ranvier) : Système vasculaire, les mercredis et vendredis, à 5 heures. — *Psychologie expérimentale et comparée :* M. Pierre Janet, (suppléant M. le Pr Th. Ribot) : Sommeil et états hypnoïdes, les lundis, à 2 heures 1/2 et les vendredis, à 1 heure 1/2.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — Le Muséum d'histoire naturelle de Paris a recommencé sa série de conférences aux naturalistes, à partir du 27 novembre, à 4 heures, dans la salle des cours de la galerie de zoologie.

Conseil supérieur de l'Instruction publique. — M. Bleicher, professeur à l'Ecole de Pharmacie de Nancy, vient d'être élu, par 33 voix sur 41 votants, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique comme représentant des Ecoles supérieures de Pharmacie, en remplacement de M. Moissan, qui a cessé de faire partie de ce Conseil depuis sa nomination comme professeur de chimie à la Sorbonne.



Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Lyon. — A la suite du Concours qui vient de se terminer, M. le Dr Tixier est nommé chirurgien des hôpitaux.

Hôpital de Poitiers. — Le *Concours de l'Internat* vient de se terminer par la nomination de MM. Lecointe, Paître, et Kauffmann. Le *Concours de l'Externat* s'est terminé par la nomination de MM. Fagart, Monque, Lusseau, Chon, Maillet, Cartais, Odon et Parinaud.

Hôpitaux de Montpellier. — Ont été nommés à la suite des derniers concours : *Internes titulaires*, MM. Pagès et Blanchard ; *Internes provisoires*, MM. Abadie, Rimbaud et Martin ; *Externes*, MM. Grasset, Suquet, Ausset, Bonnet, Autié, Fontanel, Roger, Argelliès, Guiraudin, Artus, Devèze, Pavy.

Hôpitaux de Nancy. — Le *Concours de l'Internat* s'est terminé par la nomination de MM. Gæpffert, Pruvost et Spire, internes titulaires ; Engel et Long-Pretz, internes provisoires. Le *Concours de l'Externat* s'est terminé par la nomination de MM. Molly, Baumann, Chéry, Dormoy, Bichaton, Roussel, Neveux, Forthomme, Riff, Weill, Robert, Grosjean, Mégrat, Babin et Serrat, externes titulaires ; Léger, Souffrain, Baros, Mlle Myrska et M. Mathieu, externes provisoires.

Sanatorium de Rouen. — A Rouen, comme on l'a déjà fait au Hâvre, on s'occupe activement de créer un sanatorium pour les tuberculeux. Les établissements de ce genre sont très nombreux en Allemagne et en Suisse ; en France il en existe à peine quelques-uns. C'est uniquement par l'initiative individuelle et par l'esprit de décentralisation que peuvent se multiplier des institutions aussi indispensables, réparties sur tous les points du territoire. Nous faisons des vœux pour l'œuvre rouennaise, due à l'initiative de MM. Emile Ferry, Knieder, Dr Giraud, etc.

Institut Pasteur. — M. Chauchard a fait remettre, comme chaque année à la veille du 1er décembre, des sommes importantes aux œuvres de bienfaisance ou de solidarité sociales auxquelles s'intéresse le grand philanthrope. Citons, pour l'Institut Pasteur (pour le vaccin du croup), un don de 10.000 francs.

Hospice des Quinze-Vingts. — Sur le rapport verbal de M. Audiffred, la Chambre des Députés vient d'augmenter de 35,000 francs le crédit du chapitre 38 (Subvention aux Quinze-Vingts), qui avait été réservé.

Assistance publique à Paris. — Au Conseil municipal de Paris, *le Budget de l'Assistance publique* est sur la sellette. Au nom de la Commission des économies, M. Chassaigne-Goyon a proposé au Conseil de nommer une Com-

©BIUM

mission de dix membres qui examinera, dans leurs détails, les comptes de l'Assistance publique et notamment le compte moral de l'exercice 1897 et le compte financier de 1899, qui viennent d'être établis. Cette Commission fera connaître au Comité du budget le résultat de ses recherches sur les économies réalisables et proposera des conclusions pratiques.

M. Landrin a demandé que les économies qu'on réalisera de cette façon ne servent pas à équilibrer le budget de l'Assistance, mais soient employés à augmenter la dotation des services d'Assistance à domicile. Après une longue discussion à laquelle ont pris part MM. Ernest Caron, Sauton, Labusquière, Dausset, etc., la proposition de M. Chassaigne-Goyon a été adoptée à l'unanimité de 75 votants.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — MM. Gilbert, professeur agrégé, médecin à l'hôpital Broussais, et Yves Delage, professeur de zoologie, physiologie et anatomie comparées à la Faculté des Sciences de Paris, ont posé leur candidature à la place vacante dans la section de thérapeutique en remplacement de M. Milne-Edwards.

Les vaccinations gratuites à l'Académie. — L'Académie de Médecine est chargée du service de la vaccination gratuite. Dans ses locaux de la rue des Saints Pères, elle vaccine, plusieurs jours par semaine, de nombreuses personnes. Depuis 1895, le ministère de l'Intérieur lui accorde une subvention annuelle de 20,000 francs, pour subvenir aux frais de ce service ; sans le concours financier de l'Etat, l'Académie de Médecine ne pourrait, en effet, subvenir aux dépenses qu'elle a dû prendre en charge depuis la substitution du vaccin de génisse au vaccin jennérien. Grâce à cette subvention, elle a pu, depuis 1895, porter de deux à trois par semaine les séances de vaccination gratuite, et, de plus, distribuer gratuitement, chaque année, aux médecins de Paris, de la province et des colonies, des milliers de tubes de vaccin dont chacun peut suffire à trois ou quatre inoculations. On peut avancer que cette organisation a contribué à amener, en 1899, ce fait heureux : la disparition cette année-là, de la variole sur les tables de mortalité de la capitale. Cependant, depuis le commencement de mars dernier, certaines craintes ont été éveillées par quelques rares cas de variole constatés à Paris, par la nouvelle d'épidémies de cette maladie survenues en province, et surtout par l'ouverture de l'Exposition universelle, qui devait amener parmi nous des milliers de visiteurs de toutes les parties du monde. Les demandes de vaccin, les vaccinations gratuites se sont multipliées pendant plusieurs mois ; les séances de ces dernières sont devenues quotidiennes, et le nombre des sujets à opérer s'est élevé de 30 à 40 au maximum par séance, à plus de 400. De plus, la perte de 13 génisses atteintes de fièvre aphteuse a accru encore les dépenses de l'œuvre. Le résultat est que les fonds qui permettaient, en temps ordinaire, de répondre à tous les besoins, sont devenus insuffisants. L'Académie de Médecine se trouve donc obligée de demander, pour son Institut vaccinal, un crédit supplémentaire de 10,000 francs. Faute de cette ressource extraordinaire, elle serait, à courte échéance, obligée de réduire au minimum son service de vaccination gratuite.

Société d'Assistance aux Animaux. — Une Société vient de se fonder à Paris sous la présidence de M. le Dr Bérillon. La Société d'Assistance aux animaux se propose un but que la Société protectrice, liée par ses statuts, ne peut atteindre : secourir les animaux abandonnés, malades, infirmes ou vieux, et ce, dans la plus large acception du mot. Mais la Société d'Assistance, — nous déclare-t-on —, ne veut en rien faire, à la Société protectrice, une concurrence redoutable. La Société, donnera des secours, fera soigner les malades, hospitalisera les infirmes ou les trop vieux animaux. Un service de surveillants-secouristes et des postes de secours va être créé sur les points les plus fréquentés de Paris. Ces postes seront reliés téléphoniquement au siège social, 36, rue Vaneau. Ainsi, de jour et de nuit les animaux errants, malades ou maltraités seront secourus. La Société d'Assistance, afin de permettre à tous de collaborer à son œuvre, a fixé à 3 francs la cotisation des membres sociétaires.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — M. le Dr Chassaing a déposé sur le bureau de la Chambre des députés une proposition de loi tendant à la modification des cadres du corps de Santé militaire.

Le Service militaire des Etudiants en Pharmacie. — On sait que, depuis 1895, les étudiants en pharmacie dispensés par l'article 28 de la loi de recrutement font leur service militaire comme soldats de deuxième classe, sans pouvoir être admis dans les « pelotons d'instruction » destinés à former les gradés. A la suite d'une démarche faite auprès de lui par une délégation de l'Asso-

©BIUM

ciation amicale des étudiants en pharmacie, le ministre, dit la *France militaire*, a promis d'étudier les moyens de leur permettre d'opter à l'avenir, au recrutement, entre les sections d'infirmiers militaires, — avec la possibilité d'en sortir comme sous-officiers infirmiers de réserve et de concourir pour le grade de pharmacien aide-major de réserve — et le service de combattants, où on ne les empêcherait plus de devenir caporaux de l'active, puis sous-officiers et officiers dans la réserve. Toutefois, le nombre des admissions dans les sections d'infirmiers serait nécessairement limité, en raison de l'effectif restreint de ces unités.

Service de Santé des Colonies. — D'après M. le Dr Vigné d'Octon, député, dès le lendemain du départ d'une mission, un rapport du Dr Martinet, médecin des Colonies et médecin en chef de Saï, raconte que s'étant transporté aussitôt après le départ de la mission de l'autre côté du Niger, lui, et les officiers qui l'accompagnaient, ont été saisis à la gorge par l'odeur nauséabonde des cadavres égorgés. — M. Le Dr Fournial qui fit partie de la mission Foureau-Lamy est arrivé.



M. le Dr Vigné d'Octon (Paris).

Campagne de Chine.— Au Ministère de la Marine, on donne les renseignements suivants sur l'état sanitaire du corps expéditionnaire de Chine: Trente-huit malades de l'hôpital de Nagasaki sont rapatriés par le courrier du 2 novembre. L'état sanitaire du corps expéditionnaire est bon. Malgré le changement de saison, les hommes supportent bien le climat ; parmi les six morts, deux seulement sont décédés des suites de la fièvre typhoïde ; il n'y a donc point d'épidémie typhique.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a enregistré, pendant la 47e semaine, 866 décès, chiffre voisin de la moyenne ordinaire des semaines de novembre (870). La fièvre typhoïde a causé 12 décès (la moyenne est 7). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 60, chiffre inférieur à ceux des précédentes semaines et surtout à ceux qu'on observait il y a trois mois. La variole a causé 8 décès, chiffre inférieur à ceux des semaines précédentes (14 pendant la 44e semaine, puis successivement 11 et 15). Cependant, le nombre des cas nouveaux continue à être assez élevé (90 pendant la 44e semaine, puis successivement 75, 68, et enfin 74 pendant la 47e semaine) ; le nombre des malades *admis* dans les hôpitaux a été de 74 pendant la 44e semaine, puis successivement 50, 34 et enfin 57 pendant la 47e semaine. Enfin, le nombre des varioleux *en traitement* dans les hôpitaux a été de 179 pendant la 44e semaine, puis successivement de 190, 174 et enfin 178 pendant la 47e semaine. La rougeole a causé 4 décès, la scarlatine 2, la coqueluche 3 et la diphtérie 6. Ces chiffres sont très voisins de la moyenne.

Commission des Eaux d'alimentation.— Sont nommés membres de la Commission instituée pour l'étude et la protection des eaux d'alimentation : MM. Brouardel, Hanriot, Duclaux, Kelsch, Monod, Pouchet, Vallin, Berthelot, et Marey.

L'Hygiène des établissements de l'Etat et de la Ville.— Dans sa séance du 23 novembre, la Commission départementale du travail dans l'industrie pour la Seine a émis le vœu que les lois concernant l'inspection et l'hygiène soient appliquées rigoureusement dans les établissements de l'État et de la Ville ; qu'il soit fait mention dans les cahiers des charges concernant les fournitures et les travaux de la Ville de Paris et de l'État, de l'énumération des articles de loi concernant l'inspection et l'hygiène, afin de mettre les adjudicataires dans l'obligation d'appliquer lesdites lois ; que soit abrogé le décret du 17 mai 1851, décret apportant des exceptions à la loi du 2 novembre 1892 et à celle du 30 mars 1900.

L'Hygiène à la Chambre des Députés. — M. Loriot, à la Chambre des Députés, à propos du chapitre 47 du budget de l'Intérieur (Enfants assistés et moralement abandonnés), a demandé que l'Etat participe aux dépenses des enfants remis à la garde de l'Assistance publique départementale par application de la loi d'avril 1898. Les budgets départementaux sont écrasés sous le poids des dépenses d'assistance. M. Monod, directeur de l'Hygiène publique et Commissaire du gouvernement, lui a répondu qu'aux termes mêmes des lois de 1889 sur les enfants moralement abandonnés et d'avril 1898 sur les enfants victimes de mauvais traitements, les départements sont en droit d'exiger de l'Etat le payement d'un cinquième de la dépense.— M. Waldeck-Rousseau, Ministre de l'Intérieur, a promis à M. Vaillant de s'occuper du personnel sanitaire. — L'amiral Rieunier a signalé l'insuffisance des services sanitaires, l'inexpérience de certains membres

©BIUM

du personnel et critique particulièrement une nomination qu'il ne désigne pas autrement, mais qui paraît lui tenir au cœur. « Vous voulez parler, lui a répondu, M. Waldeck-Rousseau, du directeur du Service sanitaire de Rochefort. Je l'ai nommé pour deux raisons : au point de vue professionel, il me donnait toute garantie ; au point de vue politique, toute satisfaction. (Applaudissements à gauche).

Alcoolisme. — Le Ministre de l'Instruction publique vient d'adresser aux recteurs une circulaire leur recommandant de développer l'*enseignement antialcoolique*.

Tout en reconnaissant que de grands efforts ont été faits, le ministre signale tout ce qu'il y a encore à faire : « L'enseignement antialcoolique ne doit pas être considéré, dit-il, comme un accessoire. Je désire qu'il prenne dans nos programmes une place officielle au même titre que la grammaire ou l'arithmétique. Mon intention est de placer la sanction de cet enseignement dans les examens qui terminent nos différents cours d'études primaires ou secondaires. Des lectures, des conférences courtes et nourries surtout de faits et de chiffres, doivent être organisées, en dehors des leçons réglementaires, dans tous nos établissements d'enseignement public. Les sacrifices que s'impose le pays pour développer l'instruction à tous ses degrés, les efforts de nos maîtres des trois ordres pour élever les intelligences et fortifier les esprits seraient dépensés en pure perte si nous ne poursuivions en même temps notre campagne contre l'alcoolisme, qui condamne à une prompte déchéance tous les individus qu'il atteint, qui anéantit, partout où il pénètre, les énergies intellectuelles aussi bien que les énergies physiques. »

Empoisonnement par l'Absinthe. — A Chalon-sur-Saône, un petit garçon âgé de six ans, à qui des jeunes gens avaient fait boire de l'absinthe, a succombé, le lendemain, des suites de l'absorption de ce breuvage, sans avoir repris connaissance.

Epidémie d'Oreillons. — *Brest.* — Une épidémie d'oreillons s'est déclarée à bord du vaisseau la *Bretagne*, école des mousses, en rade de Brest. En deux jours, 45 mousses ont été envoyés à l'hôpital.

Epidémie de Trichinose. — De Murcie, le 25 novembre, on annonce que 60 personnes sont atteintes de la trichinose, que déjà trois sont mortes, et que six sont mourantes.

Dysenterie. — *Finistère.* — L'épidémie de dysenterie est en décroissance dans le Finistère. On ne signale plus aucun cas dans les communes de Kersaint, Plabennec, Loc-Eguiner et Ploudiry. Le préfet maritime a rapporté les mesures prises, en ce qui concerne ces communes.

Fièvre jaune. — *Sénégal.* — Un colon à Thiès, est décédé le 21 novembre des suites de la fièvre jaune. De plus, un ouvrier du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, malade depuis quelques jours à Tivaouane, a été reconnu atteint de cette épidémie. Une enquête prescrite par le gouverneur général de l'Afrique occidentale française a permis d'établir que de nombreux cas suspects s'étaient produits à diverses stations de cette voie ferrée, de même qu'à Kaolack, Fatick et Foudiougue. Aussi le Conseil privé a-t-il émis l'avis, dans sa séance du 23 novembre courant, d'isoler complètement les points contaminés et de leur interdire toute relation aussi bien entre eux qu'avec le reste de la colonie. M. le Dr Ballay a pris un arrêté dans ce sens et il espère que le fléau aura disparu à bref délai de ces différents points. Saint-Louis, Gorée et Rufisque sont actuellement entièrement indemnes, et c'est dans ces localités seules qu'ont été admis à séjourner les passagers amenés au Sénégal par le paquebot parti de France le 15 novembre dernier. Le séjour leur est interdit à Dakar qui reste toujours contaminé.

On assure — c'est M. le Dr Treille, ancien inspecteur général du Service de Santé des Colonies qui le dit —, que l'épidémie a éclaté, à Dakar, à la suite de travaux entrepris dans ce port, dans des terrains qui auraient servi de sépulture à des morts lors de l'épidémie de fièvre jaune de 1881. Ce qui prouve qu'il serait sage de se préoccuper beaucoup plus de l'hygiène publique qu'on ne le fait actuellement. M. Ballay, le gouverneur général, qui est médecin, y songera sans doute.

Peste. — *Le Cap.* — On écrivait de King William's Town, le 22 novembre, que M. le docteur Hornabrook déclarait que, malgré l'absence des bubons pesteux, il était disposé à croire que l'épidémie constatée à Izeli était bien une épidémie de peste bubonique.

Tamatave. — La peste vient encore, malgré toutes les précautions prises, de faire son apparition à Tamatave. Le premier cas a été constaté le 29 septembre ; et il a été suiv depuis cette date de huit autres cas. Le général Galliéni a pris aussitôt toutes les mesures nécessaires pour préserver les restes de l'île.



Divers.

Les Médecins candidats au Sénat. — Pour l'élection sénatoriale de la Nièvre, M. le Dr G. Billiard, vice-président du Conseil général, s'était mis sur les rangs pour le siège devenu vacant par la mort de M. Sylvestre Hérisson ; il a adressé aux électeurs sénatoriaux une lettre dans laquelle il déclarait retirer sa candidature à l'élection du 2 décembre, afin de ne pas disperser les suffrages républicains et d'assurer, dans la mesure de ses forces, une nouvelle défaite de la réaction.

Buste du Dr Vendrant. — Le Conseil général de la Seine a décidé qu'un buste du Dr Vendrant serait érigé dans la cour de la Maison de vieillards de Villers-Cotterets.

©BIUM

Distinctions honorifiques. — M. le Dr Alfred Vandam, médecin de la Maison de S. M. le roi des Belges, médecin honoraire des hôpitaux et hospices de Bruxelles, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'hounenr comme président d'honneur du Congrès de Médecine professionnelle et de Déontologie médicale. On sait la part active qu'il a prise à la création du Collège des médecins de Bruxelles dont il fut le président ; il a dans les Associations médicales professionnelles françaises de nombreuses sympathies. — M. le Dr Mac Cormac, le chirurgien anglais bien connu, vient d'être autorisé par la reine d'Angleterre à accepter la décoration de la Légion d'honneur, que lui a donnée le gouvernement français à l'occasion du Congrès de Médecine de 1900 et en souvenir des soins qu'il donna aux blessés français en 1870.

La Maladie d'Yvette Guilbert. — L'année dernière, la divette parisienne Yvette Guilbert subissait une grave opération, et un chirurgien de Paris lui faisait l'ablation d'un rein. Depuis, sa santé est restée chancelante et la tient éloignée de la scène. Elle s'est décidée, il y a un mois, à aller suivre un traitement dans la clinique chirurgicale d'un spécialiste berlinois, M. le Dr Israel, et elle a terminé ces jours-ci son traitement. Les médecins de Berlin la considèrent comme complètement guérie ; mais ils lui ont recommandé beaucoup de ménagements et surtout d'éviter encore quelque temps de se produire sur la scène. — Il serait intéressant de savoir pourquoi les chirurgiens parisiens ont perdu la confiance de la célèbre diseuse, au profit d'un de leurs distingués collègues de Berlin.

Les Médecins et les Duels. — Dans son duel, M. Coblentz était assisté par M. le Dr Gosset, et M. Luzarche d'Azay par M. le Dr Nélaton. Au cours de la quatrième reprise, le capitaine Coblentz a été atteint, à l'avant-bras droit, de deux blessures, dont une pénétrante, sur le trajet du nerf cubital.

Une rencontre a eu lieu entre MM. Henri Siégler-Pascal et M. le duc de Tarente. Témoin pour M. le duc de Tarente : M. le Dr de Bourgade La Dardye. Les adversaires étaient assistés des Drs Dauriac et Bonnet.

Un autre duel a eu lieu entre M. Thomeguex et M. le Dr Lorenzi, à l'épée, au vélodrome du Parc-des-Princes. Il n'y a pas eu de résultat : ce qui est rare dans les annales du duel à l'épée. Après le premier engagement, M. Thomeguex a tendu la main à M. Lorenzi. M. le Dr Lorenzi s'est empressé d'obtempérer à ce désir, et la paix a été faite, sinon avec effusion, du moins sans effusion de sang. Gais et contents, combattants, témoins et médecins ont repris le chemin de Paris.

Mariages de Médecins. — Le mardi 6 novembre a été célébré, à la basilique Sainte-Clotilde, le mariage du Dr Paul Carnot, ancien interne des hôpitaux, docteur ès Sciences, avec Mlle Madeleine Guadet, fille de l'architecte, professeur à l'Ecole des Beaux-arts. Les témoins étaient, pour le marié : M. le Dr Bouchard, membre de l'Académie des Sciences, professeur à la Faculté de Médecine, et le Dr Cornil, sénateur, professeur à la Faculté de Médecine. Le marié est le fils de M. Adolphe Carnot, membre de l'Académie des Sciences.

Les Médecins et le Monde. — Au mariage de Mlle Marguerite Madoulé, fille du secrétaire général de l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, étaient témoins : M. le Dr L. Bélières, médecin de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, et M. le Dr Guignard, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Marique est rendu à Nice. — M. le Dr S. Pozzi est rentré à Paris. — M. le Dr Paul Regnard vient de rentrer à Paris.



Variétés et Anecdotes.

Le Journal d'un Médecin Boër.

Un jeune médecin, M. Paul-Serge Bestchoff, médecin militaire du Transvaal, blessé et fait prisonnier par les Anglais, a tenu pendant sa captivité un journal fort intéressant, dont voici quelques extraits, publiés par un journal du matin.

Les Ambulances anglaises. — « De quelle profonde pitié je fus pris, à peine remis de ma blessure, pour ces malheureux blessés anglais qu'impitoyablement nos vainqueurs abandonnaient sans soins, sans abris parfois, aux mains mercenaires d'infirmiers plus aptes à s'enivrer qu'à soigner des malades. Je dois dire que lord Roberts à qui je fis, dès le premier jour, part de mon indignation, cassa aux gages plusieurs de ces drôles, et les remplaça, sur ma prière, par deux ou trois braves Transvaaliens, qui consentirent à me seconder. Que pouvais-je faire, hélas ! On manquait de tout : pas de bandes, pas d'antiseptiques, pas de médicaments fébrifuges. Les trousses, souillées, dépareillées, ne pouvaient guère servir. Je dus employer deux trousses portatives que l'on avait trouvées sur moi, pour faire des opérations parfois graves. Enfin, après de laborieuses recherches, je découvris des caisses de vieux linge, dont je fis faire des bandes. L'antiseptique nécessaire fut constitué par de l'eau bouillie mélangée d'alun, de teinture d'iode ou d'alcool phénique, et je réussis ainsi, grâce au concours intelligent et dévoué de mes infirmiers improvisés à sauver quelques malheureux ».

Fièvre entérique. — Sous ce nom, on confond là-bas assez généralement deux affections bien distinctes. L'une est une fièvre de forme typhique ; l'autre est une diarrhée dysentériforme. La première se traite comme la fièvre typhoïde,

©BIUM

l'autre.... mon Dieu, ne peut pas se traiter là-bas, puisque tout fait défaut! Quant aux caractères de la seconde affection, ils sont nettement marqués : ce sont d'abord des vomissements auxquels succède une fièvre intense. Les diarrhées se manifestent ensuite par des selles profuses et sanglantes; aux matières sont mélangés des débris de muqueuses. Le malade endure d'atroces souffrances et meurt le plus souvent dans des convulsions horribles. Et l'on ne peut rien faire, rien ; les médicaments à employer en ce cas, bismuth, laudanum, etc., font complètement défaut. Ah ! si, je me trompe ; j'ai trouvé tout ce qu'il m'a fallu dans les caisses saisies à Prétoria. C'est à ce moment-là, mais seulement alors, que je pus soigner mes malades selon les données les plus rationnelles. »

CHRONIQUE PROFESSIONNELLE.

614.2

Les Automobiles médicales. Notes d'Automobilisme pratique à l'usage des Médecins Praticiens (*Suite*) (1).

LES PRINCIPAUX TYPES DE MOTEURS A PÉTROLE :
LE MOTEUR DE DION-BOUTON.

Ce moteur est surtout utilisé pour les *voiturettes*, c'est-à-dire pour les petits véhicules de luxe, destinés plutôt aux promenades en terrain facile qu'à un travail véritable, comparable à celui que doit effectuer le type rêvé de la voiture médicale, capable de gravir toutes les côtes. Toutefois ce moteur peut être employé pour de gros automobiles.

Ce moteur est connu de tous les motocyclistes. Dans les voitures, il est entouré d'une *circulation d'eau* importante, est fixé sur le bâti par des boulons d'une façon très élégante, et tourne en sens inverse, c'est-à-dire de droite à gauche.

L'alimentation du moteur se fait par un carburateur à pulvérisation, dont le dernier modèle a l'avantage d'être d'un nettoyage très facile. Dans cet appareil, l'air est aspiré chaud ; et deux manettes le commandent : l'une réglant la quantité d'air qui pénètre ; l'autre la quantité de mélange qu'on veut laisser absorber.

L'allumage du mélange est obtenu à l'aide d'un organisme électrique perfectionné. C'est un commutateur qui coupe le courant et qui porte les lettres M et A (Marche et Arrêt) ; les piles sont dans un coffre à l'avant. Le refroidissement du moteur, dû à une circulation d'eau, est provoqué par une pompe à engrenages, actionnée directement par le moteur, sans intermédiaire ; et l'eau elle-même se refroidit dans un radiateur situé à l'avant. Il faut pour marcher dix litres d'eau, et son usure est presque nulle.

La description de la transmission est difficile à faire en quelques lignes. Bornons-nous à dire que l'arbre moteur porte deux pignons, un grand et un petit, engrenant avec deux roues dentées, folles sur un arbre secondaire; et, suivant qu'il engrène avec l'une ou l'autre, on a des vitesses différentes. La difficulté, c'est de commander cet engrenage. On y parvient à l'aide d'un dispositif très ingénieux, mais trop long à décrire ici. On a ainsi deux vitesses, la faible et la forte. Cet appareil, qui peut en une certaine mesure, jouer le rôle de frein, est enfermé dans un carter rempli d'huile. Les deux freins sont actionnés chacun par une pédale (frein sur mécanisme et sur différentiel).

Pour mettre en marche la voiture pourvue d'un tel moteur, on commence par placer la fiche de départ ; puis on mène le commutateur à l'M. On ouvre le robinet d'alimentation du carburateur et on tourne les manettes d'allumage et d'admission. Le départ du mécanisme doit se faire facilement, en tournant le volant des vitesses, en carburant et lançant le moteur avec la manivelle. Le moteur étant en route, on démarre en petite vitesse, si l'on n'est pas sur une côte. On règle, quand la voiture roule.

Ce modèle de voiture est, en réalité, un jouet d'adulte, un admirable instrument sportif, mais n'est pas une machine rustique, destinée à abattre du travail. Son mécanisme, qui paraît compliqué, est pourtant bien simple, pour qui l'a bien étudié au préalable.

Beaucoup de médecins exerçant en plaine (rampes ne dépassant pas 10 0/0) et se servant surtout de l'automobile en belle saison, en sont très satisfaits, dépenses à part. Nous n'y contredisons pas.

Mais ce n'est certes pas là encore la *voiture médicale* rêvée, malgré ses 20 à l'heure en temps ordinaire, et son prix d'achat très abordable, si l'on se contente de quelques chevaux (3 1/2 à 5). (*A suivre*). Marcel BAUDOUIN.

NOTA. — 1° *Carnet du Chauffeur*. — Tout médecin automobiliste doit avoir sur lui le *Carnet du chauffeur* de M. le Cte de la Valette (Rueff, édit., Paris, 1900). C'est un guide indispensable, surtout pour les débutants et même pour les praticiens, qui n'ont pas le temps de lire les journaux spéciaux d'automobilisme; car ils trouveront là des conseils et des instructions pratiques tout à fait utiles, à côté de données techniques très bien résumées. Une carte routière de France est jointe à cette sorte d'agenda, très aisé à consulter, en raison de sa disposition même, et précieux en ce sens qu'il renferme le texte de tous les réglements à observer sur la voie publique et toutes les formalités à remplir pour user de ce moyen si élégant de locomotion rapide.

2° *L'automobile et les savants*. — Notre ami, M. le Dr YERSIN, bien connu par ses beaux travaux sur le bacille de la peste, est un chauffeur pratiquant. Il vient de commander, pour les emmener en Indo-Chine, une voiture à vapeur de cinq chevaux et un canot à vapeur.

(1) Voir *Gazette médicale de Paris*, 1900, n° 42, 43, 44 et 45.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Le Nucléole (morphologie et physiologie) ; par M. le Dr VIGIER (Pierre). — Paris, Carré et Naud, in-8°, 1900.

Excellente thèse due à un jeune savant, préparateur d'histologie à la Faculté de Médecine de Paris ; étude parfaite d'un sujet des plus délicats, qu'un spécialiste seul pouvait

©BIUM

aborder. Bibliographie remarquable, et figures bien venues : une œuvre, en un mot, qui fait honneur à son auteur et qui restera.

Nous ne pouvons donner ici les conclusions de ce long travail, car, pour ne rien oublier, il faudrait plusieurs pages ! Bornons-nous à ajouter que ce mémoire est complet et rédigé avec une méthode à l'abri de toute critique.

D'après M. P. Vigier, le rôle du nucléole, dont il a décrit toutes les modalités morphologiques et la physiologie, est encore problématique. Ce n'est pas un corps inerte, une masse de substances de réserve ou de rebut. Tout porte à croire qu'il est un organe actif du noyau cellulaire au repos et probablement un centre de production intéressé dans l'élaboration des produits de la cellule.

Il nous faudrait avoir à analyser beaucoup de thèses de cette envergure. M. B.

BIBLIOGRAPHIA MEDICA

I. Édition d'Ensemble (1901).
II. Éditions spéciales pour chaque Science (1901)

Le 1er Numéro de 1901 *de la* BIBLIOGRAPHIA MEDICA, Édition d'ensemble, *paraîtra le* 15 *février* 1900, *comme l'année dernière ; et ce recueil continuera à paraître, tous les mois, avec plus de trois mille indications bibliographiques par numéro, soit près de cinquante mille par an.*

Mais, cette année là, paraîtront, en outre de l'édition d'ensemble, SIX ÉDITIONS PARTIELLES, *destinées plus particulièrement aux* SPÉCIALISTES, *qui n'ont pas besoin de l'ensemble de la Bibliographie des Sciences médicales.*

Ces six Éditions seront les suivantes :

1° Anatomie, Physiologie, et Art vétérinaire....	10 fr.
2° Hygiène, Médecine légale, et Assistance.....	10 fr.
3° Thérapeutique et Matière médicale.....	10 fr.
4° Médecine générale et spéciale.....	30 fr.
5° Chirurgie générale et spéciale.....	20 fr.
6° Gynécologie, Obstétrique et Pédiatrie.....	15 fr.

A l'expédition du 1er Numéro de chacune de ces Editions spéciales, nous en rappellerons l'existence à nos lecteurs. On sait que l'ensemble de la publication est dirigé par M. le Docteur Marcel BAUDOUIN, *Directeur de l'Institut de Bibliographie de Paris, sous la haute autorité scientifique des Professeurs* Ch. POTAIN, *Membre de l'Institut, et* Charles RICHET.

C'est dire qu'elle est irréprochable, et présente, au point de vue des Classifications adoptées, de notables perfectionnements sur les anciens procédés de Classement.

A nos Lecteurs.

Transformation de la « Gazette médicale de Paris ».

A partir du 1er janvier 1901, la *Gazette Médicale de Paris*, qui entre dans sa 72e année, devient la propriété et l'organe de l'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE de Paris et de l'AGENCE DE LA PRESSE MÉDICALE INTERNATIONALE, que M. le Dr Marcel BAUDOUIN a fondés, il y a déjà plus de sept ans.

A cette occasion, son format, trop réduit par la précédente Direction, va être ramené aux dimensions anciennes : ce qui rendra le journal plus élégant et plus agréable à lire, grâce à l'emploi de caractères plus gros, et plus vaste. Dans ces conditions nouvelles, il pourra insérer de courts *Mémoires originaux*, en dehors des Matières qu'il renferme d'ordinaire, et de *nombreuses Analyses* des travaux récents.

Remanié comme il convient pour être digne des Maîtres qui ont fondé l'Institut de Bibliographie et qui l'honorent de leur confiance, il s'efforcera, tout en restant une Gazette particulièrement informée et spécialement illustrée, de revêtir un caractère nettement scientifique, capable de lui assurer la sympathie de tous ceux qui travaillent pour le progrès des Sciences Médicales, de tous ceux qui ont à cœur de leur voir occuper dans la Société la place qu'elles méritent, de tous les Praticiens qui, au fond de nos provinces, rendent de si grands services à la Patrie.

Si elle parvient à obtenir l'approbation de ces hommes d'élite, la *Gazette médicale de Paris* aura atteint son but. Elle n'en demandera pas davantage. LA RÉDACTION.

PRIMES GRATUITES
pour 1901

DÉLIVRÉES AU CHOIX AUX

NOUVEAUX ABONNÉS

DE LA

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

TRANSFORMÉE (*GRAND FORMAT*).

Questions d'Internat; par Marcel BAUDOUIN. — *Recueil des Questions posées au Concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris.* — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Annuaire des Sociétés Savantes de Paris; par la *Réunion des Secrétaires Généraux des Sociétés de Paris.* — Volume, in-18, valant **6 fr.**

Contes. *Recueil de Poésies légères ;* par G. RENAUD. — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Tout Abonné nouveau, pour 1901 (GAZETTE MÉDICALE DE PARIS transformée), *recevra, s'il le désire, les numéros de 1900 à paraître d'ici la fin de l'année, et touchera de suite la Prime.*

En souscription pour paraître en Janvier 1901 *dans la* « **Collection du Bibliophile parisien** » :

Bibliographie raisonnée de l'argot et de la langue verte en France, du XVe au XXe siècle, par R. YVE-PLESSIS. — 1 beau volume in-octavo avec plusieurs fac-simile de vieux bois des livres argotiques anciens.

Tirage à 250 exemplaires.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 613.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 50. 15 Décembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Médecins et Mutualistes ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Médecins et Mutualistes : Différend entre le Syndicat des Médecins et les Sociétés de Secours Mutuels de Nantes. — Assistance publique à Paris : Le Service des Enfants assistés. — Hygiène urbaine : Les Eaux d'Alimentation à Paris. L'Epidémie de Variole à Paris : Vaccinations et revaccinations gratuites. — Hygiène vétérinaire : La Fourrière à Paris. — La Médecine aux chandelles : L'Hypnotisme aux Folies-Bergère. — Nécrologie : M. le Dr Etienne-Jules Bergeron (de Paris). — Petites Informations. — Variétés et Anecdotes : Une Epidémie de Variole au VIe siècle chez un roi Franc. — Les Livres nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — Plan du cimetière du Père-Lachaise.

BULLETIN

614.25

Médecins et Mutualistes.

La guerre vient de se déclarer une fois de plus entre Médecins et Mutualistes. Et cette fois la bataille se livre à Nantes, en Loire-Inférieure.

Le Syndicat des Praticiens de ce département a envoyé, en effet, une circulaire à toutes les Sociétés de Secours mutuels de la région, disant qu'à partir du 1er janvier 1901 le tarif des visites sera établi d'une manière raisonnable, au lieu d'être, purement et simplement, une duperie pour tous.

Si tous les médecins refusent leurs soins aux Sociétés qui n'accepteront pas les conditions nouvelles, tout ira bien, en ce sens que les Sociétés devront s'incliner devant ces justes réclamations, à moins que toutefois les pouvoirs publics n'interviennent pour tomber une fois de plus sur le bourgeois, c'est-à-dire en l'espèce sur le médecin. Mais si, dans le corps médical, l'entente n'est pas absolument complète, et, si les Mutualistes peuvent résister, le problème qui se pose n'est pas prêt à être résolu.

A voir comment la Presse locale, si influente, — nuances politiques mises de côté —, a pris la chose, l'opinion publique, comme toujours, ne semble pas favorable, à Nantes, au corps médical.

On l'accuse d'exagérer et s'efforce de lui démontrer qu'il vaut mieux soigner tout le monde à un franc la visite, que les pauvres gratuitement !

Ce raisonnement, qu'on ne manque pas de sortir à chaque discussion de cette nature, est cependant totalement inexact. En effet, beaucoup de Sociétés paient la visite à peine 0 fr. 50 (et non un franc), en moyenne : ce qui est dérisoire, n'est-il pas vrai, et même insolent ! De plus, avec ce système, riches comme pauvres, paient le même prix : ce qui n'est pas la coutume, et n'est pas très juste.

Les Mutualistes, le fait est indiscutable, exploitent les Médecins depuis longtemps. Si on le peut, il est évident qu'il faut tout mettre en œuvre pour les arrêter et pour rattraper le chemin perdu. Mais il ne faudrait pas croire que la bataille sera facile à gagner. Les Médecins de Nantes vont s'en apercevoir, s'ils entendent lutter jusqu'au triomphe de leurs légitimes revendications.

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

MÉDECINS ET MUTUALISTES.

614.23

Différend entre le Syndicat des Médecins et les Sociétés de Secours Mutuels de Nantes.

Un différend, qui est aujourd'hui à l'état aigu, s'est élevé à Nantes entre le Syndicat des Médecins de cette ville et les Sociétés de Secours mutuels, à la suite de la publication d'un rapport lu à la séance extraordinaire du 20 novembre dernier du Syndicat des Médecins, séance à laquelle trente-cinq médecins seulement assistaient, bien que tous les médecins de Nantes, syndiqués ou non, fussent convoqués.

Ce rapport dénonçait les anciens errements et déclarait qu'à partir du 1er janvier 1901, de nouveaux tarifs seraient appliqués, cette fois de façon rémunératrice (10 fr. par an).

Toutefois, à la fin du rapport, il y avait cette restriction : « *Date de la mise en vigueur des mesures prises par l'assemblée* : La date du 1er javier 1901 est adoptée à l'unanimité, avec cette réserve que la Commission jugera certains cas particuliers. En effet, certains confrères sont liés par des contrats sur papier timbré, dont la rupture, sans délai suffisant, peut être une cause de procès. *Dans ce cas, la Commission sera juge.* »

Lorsque les Mutualistes eurent reçu cet avis, ce fut, de tous côtés, un tolle général. Ils convoquèrent une assemblée de tous leurs Délégués et tombèrent sur les Médecins à bras raccourcis.

Voici quelques documents intéressants, extraits d'un compte rendu de cette réunion.

« Dans une société peu nombreuse, un atome dans la mutualité nantaise, mais qui apporte dans la lutte contre les médecins une ardeur non moins grande que les sociétés plus importantes, les sociétaires paient 3 francs par an ; et à certaines époques, il est arrivé que les visites et consultations *sont descendues jusqu'à 40 centimes pour les médecins* ; mais, par contre, à d'autres moments, elles ont atteint 95 centimes, puis 1 fr. 17 ; la moyenne, en somme, ressortit à 81 centimes. — La moyenne payée dans une autre société est de 2 fr. 15 (visite ou consultation).

Une autre Société, qui compte 61 membres, dépense annuellement 462 francs pour 148 visites ou consultations, soit 3 fr. 12 centimes en moyenne ; et l'abonnement est de 7 francs. Une autre Société paie à la visite (1 fr. par visite ou consultation), et cela revient à 3 fr. 87 par sociétaire. Une autre paie 1 fr. 50 par visite et 75 centimes par consultation. Le sociétaire verse 4 francs.

Ces chiffres tendent à prouver que les consultations à 40 centimes sont en réalité un cas exceptionnel, mais que la chose est réelle.

La délégation mutualiste portera l'ordre du jour, qu'elle a voté et qui est dur pour le corps médical, au président du Syndicat des Médecins. Mais, de cette séance, il ressort que la plus étroite solidarité unit les Mutualistes ; et tous les journaux locaux les engagent vivement à persévérer dans ces sentiments et souhaitent la réussite de leurs revendications, c'est-à-dire l'anéantissement du corps médical !

O Molière, que ne reviens-tu sur terre, pour voir ce qui se passe désormais dans notre pauvre monde !

L'ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS.

614.89

Le Service des Enfants assistés.

Le Conseil municipal de Paris a abordé dernièrement la discussion d'une question de M. Evain et du Dr Chérot au Directeur de l'Assistance publique, sur la façon dont s'exerce à Decize (Nièvre) la surveillance des enfants assistés et sur les entraves apportées par l'administration au contrôle de ce service par le Conseil général. Les orateurs ont exposé un certain nombre de faits : brutalité du directeur de l'agence de Decize, fonctionnement défectueux du service médical, contamination par des enfants malades, de nourrices qui, malgré leur état, ont reçu ensuite de nouveaux pensionnaires, souillure d'une jeune fille par son patron, etc. Le Directeur de l'Assistance publique a répondu, en ce qui concerne ce dernier point, que le Parquet a été saisi, pas aussi vite peut-être que l'auraient désiré les interpellateurs ; mais ce retard est dû à ce que M. le Dr Napias a été informé tardivement par ses agents ; d'autre part, il était nécessaire de bien établir les faits avant de compromettre, par une révélation hâtive, la situation morale d'une jeune fille. Le Directeur de l'Assistance a convenu de l'exactitude de la plupart des autres faits ; mais il a ajouté que, jusqu'à ces derniers mois, on n'avait eu sur le directeur de l'agence que d'excellents renseignements. D'ailleurs, cet agent vient d'être rétrogradé et déplacé.

Quant aux *faits médicaux*, il est regrettable, évidemment, que des enfants malades aient pu être confiés à une nourrice saine, qui tomba malade à son tour, et contamina d'autres pensionnaires ; mais la nourrice dont il s'agit avait été examinée par quatre médecins, qui ne s'aperçurent de rien.

©BIUM

De plus, le Dr Napias a cité des lettres des Drs Hutinel et Fournier qui établissent combien il est difficile de diagnostiquer clairement chez l'enfant la maladie contagieuse dont il s'agit (1).

Après intervention de M. Patenne, qui a tenu à constater que les faits apportés à la tribune sont des faits isolés et que, dans son ensemble, le service des enfants assistés fonctionne admirablement, le Conseil a adopté successivement trois ordres du jour.

Le premier, de M. Chérot, invitant le préfet de la Seine à révoquer de ses fonctions le directeur et le médecin de l'agence de Decize, a été adopté à l'unanimité des 88 votants.

Le second, de M. Chérot également, visait M. le Dr Napias, et invitait le préfet à saisir le ministre de l'incident, pour qu'il y fût donné la sanction nécessaire. Cet ordre du jour a été voté par 59 voix contre 0. La plupart des socialistes se sont abstenus, non pas, a dit M. Veber, qu'ils aient voulu donner un satisfecit au Directeur de l'Assistance, mais parce que, d'une manière générale, celui-ci a fait son devoir, et n'a eu, dans la circonstance, que le tort d'être mal renseigné.

Enfin, un ordre du jour de M. Patenne, invitant l'administration à donner des ordres précis pour que tous les renseignements utiles soient communiqués aux conseillers généraux en tournée d'inspection, est adopté par 87 voix contre 0.

Il nous est difficile d'apprécier la portée et la valeur de cette discussion, n'ayant pas sous la main les documents qui ont trait à la partie médicale de l'affaire. Certes, dans bien des circonscriptions, le service des enfants assistés laisse à désirer. Mais il est probable que, si *l'on payait un peu plus* les services des médecins, ceux-ci accompliraient leur profession avec une attention plus soutenue. Il faut d'abord vivre... Dans toutes les professions, *on n'en a que pour son argent.*

HYGIÈNE URBAINE.

613.3.

Les Eaux d'Alimentation de Paris.

On sait que la question des eaux de Paris est à l'étude depuis quelques mois déjà et qu'une Commission spéciale s'en occupe avec une ardeur très louable. Comme elle est composée de personnalités considérables, parmi lesquelles on peut citer: MM. Duclaux et Roux, directeur et sous-directeur de l'Institut Pasteur, MM. Cornil et Riche, de l'Académie de Médecine ; Schlœsing et Adolphe Carnot, de l'Institut ; des Conseillers municipaux, MM. John Labusquière, A. Rendu, Navarre ; des directeurs administratifs, MM. Defrance et Hyérard ; des ingénieurs, MM. Bechman et Hétier ; des chimistes, MM. Miquel, Albert Lévy, etc., il faut admettre qu'elle fait de l'excellente besogne.

Aussi le rapport qu'a rédigé en son nom M. le Pr Duclaux mérite-t-il d'être cité ici comme une chose de brûlante actualité.

Il serait trop long de rapporter ici toutes les mesures conseillées pour parer au mal actuel ; et on nous saura sans doute gré de n'y pas revenir, car nous y avons insisté déjà à plusieurs reprises dans ce journal. Qu'il nous suffise d'ajouter que pour l'avenir, M. Duclaux conseille de faire d'abord, l'étude du périmètre d'alimentation des sources, des parcours souterrains des ruisseaux qui les alimentent, des contaminations auxquelles elles sont exposées sur ce parcours, avant de commencer les travaux d'adduction.

Le Directeur de l'Institut Pasteur conclut ainsi :

« Ces mesures de protection médicale n'empêcheront pas de poursuivre les recherches de laboratoire, l'amélioration des points faibles de la canalisation, la revision des ouvrages de captage des sources et les travaux à entreprendre pour éviter l'arrivée directe et sans filtration, à la nappe souterraine, de grosses masses d'eau suspecte. En se superposant à une situation qui, sans être parfaite, est acceptable, ainsi que l'a montré l'expérience de plusieurs années, elle l'améliorera sûrement. Il serait vain d'espérer que la fièvre typhoïde disparaîtra, car elle ne provient pas uniquement de l'eau potable. Mais, quand on aura aveuglé cette voie principale, il sera plus facile de découvrir les autres fissures par lesquelles elle peut se glisser. »

A l'unanimité, la Commission a adopté ces conclusions. Si, comme l'ont fait remarquer au cours de leur discussion, MM. A. Rendu et Landrin, on ne peut les accepter comme réglant entièrement la question, et laisser croire au public qu'il n'y a plus rien à faire, du côté de la *stérilisation des eaux*, par exemple, il n'en est pas moins vrai qu'elles doivent contribuer largement à rassurer l'opinion publique, vivement émue par des discussions fréquentes sur ces questions.

La surveillance médicale prescrite par la Commission va donc être immédiatement organisée; le préfet de la Seine l'a déclaré à la Commission. De plus, cette dernière va aborder maintenant l'étude des eaux filtrées et la question de les mélanger avec les eaux de source, mélange que rien, jusqu'à présent, ne permet d'ailleurs d'incriminer.

Il y aurait peut-être d'autres problèmes à étudier à propos de la question des eaux à Paris : tel, par exemple, celui de l'adduction des eaux du lac de Genève. Mais nous n'insistons pas aujourd'hui, comptant revenir bientôt sur ce sujet dans un article spécial.

(1) Ces lettres ont été publiées récemment par le *Bulletin médical*.

©BIUM

614.32

L'Epidémie de Variole à Paris. Vaccinations et revaccinations gratuites à Paris.

Voici, d'après la *Gazette des Hôpitaux* les lieux, jours et heures de *Vaccinations gratuites* à Paris. Par ce temps d'épidémie, il est bon que tout le monde soit renseigné à ce point de vue le plus complètement possible.

1er arr. : rue de l'Arbre-Sec, 17, les 1er et 3e samedis, à 2 h. soir ; place du Marché-Saint-Honoré, 32, les 2e, 4e, 5e samedis, à 1 h. 1/2 soir. — IIe arr. : mairie du IIe arr., le vendredi à 11 h. 1/2 matin. — IIIe arr. : mairie du IIIe arr., le jeudi, à 10 h. 1/2 matin ; hôpital Andral, rue des Tournelles, 35, le jeudi, à 9 h. 1/2 matin. — IVe arr. : mairie du IVe arr., le jeudi, à 2 h. soir ; Hôtel-Dieu, le lundi, à 10 h. matin.—Ve arr.: Hôpital de la Pitié, 1, rue Lacépède, le vendredi, à 8 h. matin ; rue de Mirbel, 8, le mardi, à 2 h soir.—VIe arr. : rue de Vaugirard, 82, le jeudi, à 1 h. soir ; hôpital de la Charité, rue Jacob, 47, le samedi, à 10 h. matin ; Académie de Médecine, rue des Saints-Pères, 49, les mardis, jeudis, samedis, à 11 h. matin. — VIIe arr. : mairie du VIIe arr., le jeudi, à 2 h. 1/2 soir ; hôpital Laënnec, rue de Sèvres, 42, le mercredi à 9 h. matin. — VIIIe arr. : rue de Monceau, 15, le mercredi, à 3 h. 1/2 soir ; hôpital Beaujon, rue du Faubourg-Saint-Honoré, le vendredi, à 10 h. matin. — IXe arr. : mairie du IXe arr., le samedi à 10 h. matin. — Xe arr. : mairie du Xe arr., le mercredi, à 9 h. matin ; hôpital Lariboisière, rue Ambroise Paré, le mardi à 11 h. 1/2 matin ; hôpital Saint-Louis, rue Bichat, 40, le samedi à 9 h. matin. — XIe arr. : gymnase Voltaire, rue François-de-Neufchâteau, 2, le mercredi, à 10 h. matin. — XIIe arr. : rue de Citeaux, 28, le jeudi, à 9 h. du matin ; hôpital Saint-Antoine, le lundi, à 10 h. matin. — XIIIe arr. : mairie du XIIIe arr., le mardi, à 10 h, matin. — XIVe arr. : rue d'Alésia, 20, le mardi à 9 h. 1/2 matin ; hôpital Cochin, rue du Faubourg-Saint-Jacques, le mercredi, à 10 h. matin. — XVe arr. : rue Lecourbe, 150, le vendredi, à 10 h. matin. — XVIe arr. : mairie du XVIe arr., le mercredi, à 3 h. soir. — XVIIe arr. : rue Guersant, 15, le 1er jeudi du mois. à 1 h. soir ; rue Gauthey, 43, les 5e, 3e, 4e, 5e jeudis, à 1 h. soir. — XVIIIe arr. : hôpital Bichat, boulevard Ney, le lundi, à 8 h. matin ; rue de Clignancourt, 63, le jeudi, à 9 h. matin. — XIXe arr. : rue Jomard, 5, le vendredi, à 1 h. soir. — XXe arr. : mairie du XXe arr., le samedi, à 8 h. matin ; hôpital Tenon, rue de la Chine, le mardi, à 9 h. matin.

HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE.

619.094

La Fourrière de Paris.

Depuis longtemps la *Société protectrice des Animaux* et le *Conseil d'hygiène du Département de la Seine* demandent que des améliorations soient apportées à l'aménagement du chenil de la fourrière.

On vient de dresser les plans d'un nouvel appareil pour la mise à mort des chiens saisis. Les malheureuses bêtes sont à l'heure actuelle asphyxiées au moyen du gaz d'éclairage, après avoir été enfermées dans une cage roulante que l'on fait circuler devant les niches. Or, l'asphyxie par le gaz d'éclairage est longue et douloureuse ; et depuis longtemps le Conseil d'Hygiène demande qu'on y substitue l'acide carbonique pur. Le nouvel appareil proposé par le service d'architecture serait bien conçu, au dire des spécialistes. Les chiens seront désormais immergés dans un bain d'acide carbonique pur, de telle sorte que l'asphyxie soit obtenue très rapidement et surtout sans douleur, car l'acide carbonique détermine immédiatement l'anesthésie complète des sujets.

En outre, le *Conseil d'Hygiène* a demandé à la Préfecture de la Seine de transformer complètement la fourrière, dont l'installation est des plus défectueuses, si nous en croyons M. le Pr Nocard, membre de l'Académie de Médecine, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, qui, dans un rapport présenté en 1878, s'exprimait ainsi : « Si l'on veut supprimer les inconvénients et les dangers de l'installation actuelle qui est absolument déplorable, il faudra refaire le chenil de fond en comble ; les niches sont si peu nombreuses qu'il faut le plus souvent placer plusieurs chiens dans chacune d'elles, d'où des luttes fréquentes, toujours bruyantes, sinon sanglantes ; leurs parois sont en bois, rongé ou disjoint, imprégné de longue date de sang ou de matières excrémentielles, impossible à désinfecter au sens vulgaire du mot ; tout cela n'est bon qu'à brûler pour être reconstruit de toutes pièces. Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis vingt-deux ans, la fourrière est restée dans le même état ; et le service d'architecture, tout en reconnaissant que « l'état de vétusté des niches ne permet pas de les modifier », déclare que l'exiguïté du terrain rend toute transformation impossible.

Le chenil actuel n'étant séparé que par un mur léger d'un terrain appartenant à la ville de Paris, ne pourrait-on pas prendre sur ce terrain, qui sert de dépôt aux balayeuses mécaniques, l'emplacement nécessaire pour la réfection de la fourrière ?



La Médecine aux Chandelles.

61 : 7

L'Hypnotisme aux Folies-Bergère.

La direction des Folies-Bergère présente à ses spectateurs un « sujet » extrêmement curieux, Mlle de Villebelle, qui en l'état d'hypnotisme où la met son impresario par un

©BIUM

rapide attouchement de la main, obéit à la pensée de celui-ci et exécute tous les actes qui, par cet intermédiaire, lui sont commandés. Les expériences auxquelles elle se prête sont du plus grand intérêt. Mlle de Villebelle s'endort instantanément et tombe en un état d'inconscience si absolu que la détonation d'un coup de feu tiré à son oreille ne produit pas sur elle, comme on le sait, la plus légère impression.

A distance, sans aucun attouchement, sans qu'aucune parole lui soit dite, sans qu'aucun signe, aucun geste soit fait par son imprésario, elle exécute l'ordre *pensé* par lui. C'est de la *suggestion à distance*. Le spectateur lui dit à voix basse ce qu'il veut que fasse le sujet. Il se tourne vers elle, la regarde, et instantanément elle obéit.

Mlle de Villebelle est une jeune femme d'une trentaine d'années, d'aspect timide et délicat. Elle est originaire du Nivernais, et vient à Paris pour la première fois.... Elle y restera.

NÉCROLOGIE.

61:92

M. le Dr Etienne Jules BERGERON (de Paris).

M. le Dr Bergeron, le Scélèbre ecrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine qui vient de mourir, était né à Moret (Seine et Marne) le 27 août 1817. Fils de médecin, interne des hôpitaux de Paris (1840-1844), il avait été reçu docteur en 1845 avec une thèse sur *l'éléphantiasis des parties génitales* (Paris, 1845, in-4°, 70 p.). Médecin des hôpitaux (1850-1887) il s'était créé une spécialité des *maladies infantiles* où il acquit une légitime réputation. Membre de l'Académie de Médecine depuis le 4 avril 1865, il avait été élu Secrétaire perpétuel, en remplacement de Béclard, en 1887.

Malgré son grand âge, il était toujours la cheville ouvrière, l'inspirateur des élections, l'âme même de l'Académie. Homme de haute éducation et de grande culture, il avait été le médecin et l'ami de MM. Grévy et Félix Faure. Vice-président du Comité consultatif d'hygiène, Commandeur de la Légion d'honneur depuis 1880, M. le Dr Bergeron, quoique sans attaches avec la Faculté de Médecine, était parvenu à l'une des plus hautes situations médicales de France.

Parmi ses nombreux, ouvrages nous ne pouvons citer ici que les suivants : *Note sur l'emploi du chlorate de potasse dans le traitement de la stomatite ulcéreuse* (1855). *De la stomatite ulcéreuse des soldats et de son identité avec la stomatite des enfants dite couenneuse, diphtéritique, ulcéro-membraneuse.* Paris 1859, 252 p., 8°. *De la rage, observations et réflexions*, 1862, 46 p., 8°, *Recherches statistiques et Rapport sur la statistique des décès du 3e arrondissement de Paris* (1853-1857), 1864, 107 p. *Etude sur la géographie et la prophylaxie des teignes*, Paris 1865, 150 p. *Discours sur le mouvement de la population en France* 1866, 15 p. *Rapport sur la répression de l'alcoolisme*, fait à l'Académie de Médecine le 5 décembre 1871. Paris, 1872, 71 p. ; *Des éruptions quiniques*, 1876, in-12. *Des vins fuschinés* (1877). Art. *Stomatites* du Dict. Dechambre, 1883, etc., etc. N'oublions pas de nombreux rapports au Conseil d'Hygiène publique et de salubrité ; les éloges académiques de Bouillaud (1887), Mélier (1888), Chauffard (1890), Féréo (1891), Lévy (Michel) (1893), Gubler (1895), Caventou (1897), Roger (1899). Il s'occupait à l'Académie, avec un soin jaloux, du service de la vaccine.

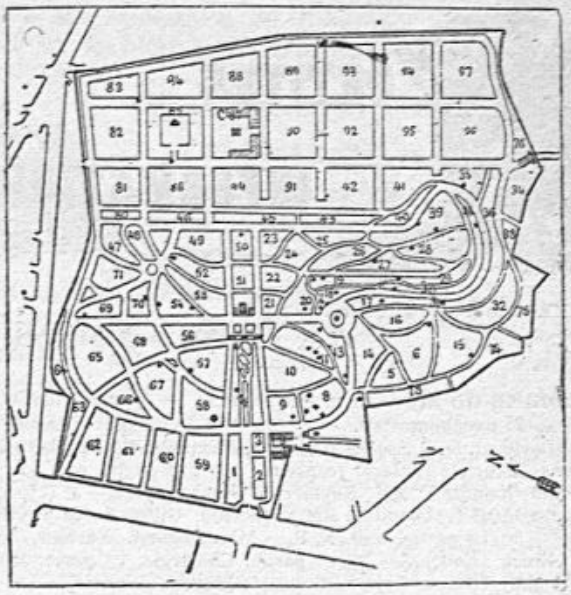

Fig. 171. — Plan du Cimetière du Père-Lachaise.

Les obsèques de M. le Dr Bergeron, ont été célébrées à Saint-Philippe-du-Roule. Suivant la volonté formelle du défunt, ni fleurs, ni couronnes n'avaient été déposées sur le cercueil. Dans la très nombreuse assistance qui suivait le convoi, remarqué MM. Napias, Cornil, Lannelongue, Landouzy, Pozzi, Dureau, Gilles de la Tourette, d'Arsonval, Labbé, Potain, Hervieux, Cambusat, Buquet, une délégation de l'Académie de Médecine, des délégations du personnel de l'Assistance publique, etc. L'inhumation s'est faite au cimetière du Père-Lachaise (58e division). (Voir *Fig.* 171).

Notre excellent ami, M. le Dr Chevrier (de Saint-Gilles-sur-Vie) vient de mourir ; il était malade depuis de longs mois déjà. Il avait su, grâce à un travail acharné pendant quinze ans, se faire une petite situation sur cette partie des côtes de Vendée. On peut dire qu'il est mort à la peine, comme beaucoup de nos confrères, hélas !

Madame le Dr M. de Pokitonoff (de Paris) et mesdemoiselles Véra, Nina, Zoïa de Pokitonoff ont la douleur de faire part de la perte qu'elles viennent d'éprouver en la personne de Madame S. de Wulffert, leur mère et grand'mère, décédée le 30 novembre à Vilna (Russie). — Au Transvaal, vient de mourir M. le Dr belge Coolen, le second médecin de l'ambulance belge au Transvaal. Il était parti avec le Dr

©BIUM

Delantsheere, mort il y a quelque temps. M. le Dr Coolen ne faisait plus partie de l'ambulance depuis le mois d'avril ; il s'était établi médecin à Prétoria. — M. Charles-Henri Halbedel, docteur en médecine, décédé à Berghem (Haute-Alsace), à l'âge de quarante-huit ans. — M. le Dr Hugard (de Salmaise).



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 17 au 22 décembre 1900. — Examens de Doctorat. — *Lundi 17.* — 2e (Doctorat, N. R., salles n° 2 et 3, Faculté) : MM. Richet (Ch.), Launois, Hanriot; Retterer (censeur). — 3e (1re partie, oral., A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Reynier, Walther, Lepage. — 3e (2e partie, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Brissaud, Gilles de la Tourette, Méry. — 3e (1re partie, oral. N. R.) : MM. Segond, Varnier, Sebileau ; Broca (André). — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Lejars, Legueu ; Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Delbet, Mauclaire. — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Teissier ; Broca (Aug.).

Mardi 18. — 3e (2e partie, N. R., Ecole pratique : MM. Blanchard, Letulle, Roger ; Epreuve pratique. — 3e (1re partie, oral., N. R., Petit amphithéâtre) : MM. Budin, Quénu, Richelot ; Rémy (censeur). — 3e (1re partie, oral., A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Campenon, Hartmann, Wallich ; Chassevant. — 3e (2e partie, oral., N. R.) : MM. Chauffard, Thiroloix, Vaquez. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Berger, Schwartz, Faure ; Guyon (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Debove, Hallopeau, Ménétrier. — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Raymond, Gilbert, Charrin ; Marfan.

Mercredi 19. — (Médecine opératoire, A. R., Ecole pratique) : MM. Reclus, Lejars, Walther ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat, N. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Rémy, Gley, André ; Gariel (censeur). — 4e (Doctorat, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Fournier Pouchet, Wurtz ; Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, 1re série, Chirurgie, Necker) : MM. Delens, Reynier, Delbet ; Terrier (censeur). — 5e (1re partie, 2e série, Chirurgie, Necker) : MM. Segond, Sebileau, Mauclaire. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Hayem, Netter, Letulle ; Méry. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (suppléant).

Jeudi 20. — (Médecine opératoire, Ecole pratique) : MM. Richelot, Poirier, Faure ; Epreuve pratique. — 3e (2e partie, N. R., Ecole pratique) : MM. Hanriot, Achard, Letulle ; Epreuve pratique. — 3e (2e partie, A. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Raymond, Roger, Dupré. — 3e (1re partie, oral, N. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Budin, Schwartz, Thiéry. — 4e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Proust, Gilbert, Vaquez ; Gautier (censeur), Chassevant. Conseil de la Faculté à 3 heures

Vendredi 21. — 4e (Doctorat, N., R. salle n° 1, Faculté) : MM. Landouzy, Netter, Heim ; Gariel (censeur). — 4e (Doctorat, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Pouchet, Letulle, Wurtz ; Gley. — 5e (1re partie, chirurgie, Pitié) : MM. Delens, Reclus, Reynier ; Rémy (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie) : MM. Brissaud, Tessier, Méry ; Legueu. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Retterer (suppléant).

Samedi 22. — 2e (Doctorat, N. R. MM. Gley, Retterer, Broca (André), Blanchard, (censeur), Desprez. — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM, Joffroy, Ménétrier, Achard ; Quénu (censeur). — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Hallopeau, Chauffard, Dupré ; Thiéry. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Le Dentu, Poirier, Hartmann ; Raymond (censeur). — 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Proust, Debove, Thiroloix ; Vaquez. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bar, Wallich ; André (suppléant).

Thèses. — *Mercredi 19.* — M. Naquet : *Contribution à l'étude des hernies de l'appendice vermiculaire et de leurs complications* ; MM. Tillaux, Poirier, Broca (Aug.), Legueu. — M. Hurault : *Les lipomes congénitaux ostéo-périostiques* ; MM. Tillaux, Poirier, Broca (Aug.), Legueu. — M. Barge : *Du traitement des fistules à l'anus par l'ablation* ; M. Tillaux, Poirier, Broca (Aug.), Legueu. — M. Bernheim : *De l'aphasie motrice* ; MM. Richet (Ch.), Landouzy, Gaucher, Desgrez. — M. de Saint-Aubin : *Injection hypodermique d'huile, de vaseline et de jaune d'œuf (médication stimulante)* ; MM. Landouzy, Richet, Gaucher, Desgrez. — M. Joccoton : *Etude des paralysies dans les pleurésies purulentes non suivies de l'opération de l'empyème* ; MM. Landouzy, Richet, Gaucher, Desgrez.

Jeudi 20. — M. Godon : *L'École dentaire, son histoire, son action, son avenir* ; MM. Brouardel, Chantemesse, Wurtz, Teissier. — M. Bussard : *De la contagion hospitalière de la fièvre typhoïde* ; MM. Chantemesse, Brouardel, Wurtz, Teissier. — M. Caratzalis : *Des applications thérapeutique de l'ozone* ; MM. Bouchard, Berger, Lejars, Charrin. — M. D'Herbecourt : *De la voie vaginale sans hystérectomie* ; MM. Berger, Bouchard, Lejars, Charrin. — M. Labeyrie : *Tuberculose du pubis et de la symphyse pubienne* ; MM. Guyon, Le Dentu, Campenon, Hartmann. — M. Maillard : *Quelques cas d'épithélioma de la face, ablation et autoplastie consécutive* ; MM. Le Dentu, Guyon Campenon, Hartmann. — Mlle Kaplansky : *Traitement de la tuberculose infantile par le thiocol* ; MM. Pouchet, Hutinel. Chauffard, Marfan. — M. Masbrenier : *De l'emploi des procédés de laboratoire dans le diagnostic pratique de la fièvre typhoïde chez l'enfant* ; MM. Hutinel, Pouchet, Chauffard, Marfan.

Nominations. — Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique, M. Debove, professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Paris, membre du Conseil de l'Université, est nommé assesseur du doyen de cette Faculté.

Enseignement médical libre. — *Clinique et consultations médicales à l'Hôpital Necker.* — M. le Dr Huchard a commencé ses leçons de clinique thérapeutique et ses consultations médicales le *vendredi, 7 décembre à 9 heures 1/2 précises, au nouvel amphithéâtre Laënnec*, et les continuera tous les vendredis à la même heure. Présentation de dix à quinze malades, discussion sur le diagnostic et le traitement. L'inauguration du nouvel amphithéâtre Laënnec a eu lieu le vendredi 14 décembre, à dix heures.

Hôtel-Dieu. — M. le Dr Lucas-Championnière recommencera ses leçons de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, le jeudi 20 décembre et les continuera tous les jeudis, à 10 heures. Opérations avant la leçon. Opérations abdominales le mercredi. Hommes, salle Saint-Cosme (Hernies) ; femmes, salle Sainte-Marthe, le samedi. — Massage par le Dr Dagron le mardi et le vendredi.

Faculté de Médecine de Montpellier. — Concours d'Agrégation. — Une nouvelle place d'agrégé, comprise dans la section des sciences anatomiques et physiologiques (*physiologie*) et réservée à la Faculté de Médecine de Montpellier, est ajoutée au nombre de places précédemment fixé pour le Concours d'agrégation.

©BIUM

Ecole de Médecine de Marseille. — M. le Dr Bonnet, professeur de pathologie médicale et de pathologie générale, est autorisé à faire, au lieu et place de son enseignement, pendant la présente année scolaire, un cours de clinique des maladies exotiques.

Ecole de Médecine de Poitiers. — M. le Dr H. C. Petit est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie.

Ecole de Médecine de Grenoble. — M. le Dr Flandrin est chargé d'un cours de clinique obstétricale pendant la durée du congé accordé à M. Gallois (année scolaire (1900-1901).

Ecole de Médecine de Tours. — M. J.-M. Javillier, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux de physiologie et de chimie.

Ecole de Médecine de Reims.—Au Conseil académique de Paris, en ce qui concerne l'Ecole de Reims, un vœu a été exprimé par M. Henrot, à l'effet d'obtenir que les Ecoles préparatoires de Médecine et de Pharmacie soient autorisées à faire subir les premiers examens probatoires pour le grade de *pharmacien de 1re classe*, comme elles l'ont été pour les deux premiers examens de doctorat en médecine.

Ecole de Pharmacie de Paris. — L'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris a perdu cette année un certain nombre d'étudiants : ce qui s'explique par l'encombrement de la carrière, et ce qui ne peut que tourner au bénéfice des études. L'Ecole a inauguré un système d'interrogation et de contrôle portant sur les manipulations; les notes obtenues sont communiquées aux familles, qu'elles éclairent sur le travail des jeunes gens ; elles sont placées sous les yeux du jury au moment des épreuves de fin d'année, et elles sont ainsi pour les élèves une garantie contre l'aléa des examens.

Ecole pratique des Hautes Etudes à Paris. — M. Delezenne, agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier, est nommé maître de conférences de physiologie au laboratoire de chimie physiologique à l'Ecole pratique des Hautes Etudes.

Universités américaines. — *Au Banquet franco-américain*, comme représentant des vieilles Universités françaises, M. le Pr Brouardel a adressé un salut cordial aux jeunes Universités d'Amérique. Il a dit ce que les premières, malgré leur âge, devaient à leurs cadettes. C'est que, en Amérique, est née, sur l'organisation d'une Université, une idée toute différente de celle qui était la nôtre : « Vous l'avez conçue comme un foyer d'où rayonnerait la Science. Au centre, serait groupé un petit nombre d'élèves voués aux recherches que permet seule d'aborder une haute culture intellectuelle ; autour d'eux un beaucoup plus grand nombre de jeunes gens occupés à s'instruire dans les applications de la technique scientifique, aux Arts, à l'Industrie, et enfin, un immense cercle de personnes avides de connaître, entourant l'Université, qui, pour elles, représente la Science, les Lettres et les Arts. Vous avez voulu faire de l'Université une œuvre sociale, vous avez voulu que ceux qui avaient eu le bonheur de recevoir une instruction supérieure fussent pour les déshérités de l'instruction, des guides, des appuis. » Les professeurs, les étudiants sont allés porter dans les villes éloignées du centre universitaire la bonne parole. En 1898, par exemple, la Société d'extension universitaire de Philadelphie a fait 954 cours, dans 213 centres, et près de 200,000 personnes avaient assisté à ses conférences. M. Brouardel, en terminant, a insisté sur les bienfaits d'une telle conception de la vie universitaire.



Assistance publique&privée. Hôpitaux, etc.

Hôpital St-Antoine. — *Incident de la Salle de garde de Pharmacie.* — La salle de garde des internes en pharmacie de l'hôpital Saint-Antoine avait été, pour un temps indéterminé, fermée par décision du Conseil de surveillance de l'Assistance publique. Cette mesure disciplinaire se rapportait à certains incidents qui remontent au mois de septembre dernier. Un interne, de service de nuit, s'était fait remplacer, certain soir, par un de ses collègues, et celui-ci avait eu le tort de conserver près de lui une jeune femme étrangère au personnel de l'hôpital. Au milieu de la nuit, le premier interne revint en compagnie de camarades des deux sexes, et l'on soupa joyeusement — surtout bruyamment — dans la salle de garde. Le lendemain, l'Administration centrale était avisée de ces faits et en saisissait le Conseil de surveillance. Le premier interne avait été frappé d'une suspension de fonctions de trois mois, et le second d'un mois de suspension de traitement. M. le Dr Napias, directeur de l'Assistance publique, vient de rapporter la mesure prise contre les internes en pharmacie de l'hôpital Saint-Antoine. La salle de garde a été rouverte.

Musée de l'Hôpital Ricord. — On vient de réorganiser, à l'hôpital Ricord un musée de moulages en cire. Le musée destiné à l'instruction clinique comprend près de 400 pièces reproduisant les manifestations les plus fréquentes des maladies vénériennes (syphilis, chancres, etc.). La salle contenant ces moulages, exclusivement réservée aux docteurs et étudiants en médecine (munis de leur carte), sera ouverte les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, entre une heure et quatre heures, à partir du mardi 18 décembre 1900 *(Gazette des Hôpitaux)*.

Hôpitaux de Lyon. — *Concours pour une place de médecin des hôpitaux.* — Il sera ouvert, le lundi 6 mai 1901, un Concours public pour la nomination d'un médecin des hôpitaux. Les médecins des hôpitaux sont nommés pour dix-huit ans, à partir du moment où ils sont chargés d'un service autre que celui de médecin suppléant. Le traitement des médecins des hôpitaux est de 2,000 francs par an.

©BIUM

Hôpitaux de Rome. — A Rome, à l'hôpital Santo-Spirito, les malades du rez-de-chaussée ont dû être portés aux étages supérieurs par suite de l'inondation du Tibre.

Asile pour Enfants idiots et arriérés à Spire. — M, Henry Villard, qui fut de longues années directeur de la grande ligne ferrée Northern Pacific Company, de son véritable nom Henri Hilgard, d'origine allemande, vient de mourir. Né à Spire en 1835, il avait émigré aux Etats-Unis vers le milieu du siècle; mais il n'avait pas oublié sa ville et son pays natal; à plusieurs reprises il a richement doté des établissements d'instruction et de bienfaisance de Spire et du Palatinat rhénan. C'est ainsi qu'en 1896, il fit don à la ville de Spire d'une somme de 150,000 marcs pour la fondation d'un asile pour les enfants idiots et arriérés.



Sociétés et Congrès.

Académie de Médecine de Paris. — *Séance annuelle.* — L'Académie tiendra sa séance publique et annuelle le 18 décembre. M. le Pr Debove y donnera lecture d'une notice sur la vie et l'œuvre de Charcot.

Candidatures. — MM. les Drs Lajoux (de Reims), Jean Bouillet (de Béziers), et Jules Félix (de Bruxelles) posent leurs candidatures, le premier au titre de correspondant national, le second au titre de correspondant étranger.

Les Vaccinations à l'Académie — Une telle affluence se porte depuis quelques jours à l'Académie de Médecine aux heures de vaccination, qu'un service d'ordre sera bientôt nécessaire aux abords du vieux bâtiment de la rue des Saint-Pères. On s'imagine généralement dans le public, que l'Académie de Médecine est le seul endroit où l'on puisse se faire vacciner gratuitement. C'est là une erreur qu'il convient de dissiper. Il existe, en effet, trente-sept endroits — mairies, hôpitaux, écoles, etc. — où les vaccinations sont opérées, dans les mêmes conditions de gratuité et de sécurité, par les soins de la préfecture de la Seine. La liste de ces endroits est affichée à la porte de chacune des vingt mairies de Paris.

Association amicale des Internes et anciens Internes en médecine des hôpitaux et hospices civils de Paris. — L'Internat des Hôpitaux de Paris ayant été fondé en 1802, un grand nombre de nos collègues ont témoigné le désir de célébrer dignement le Centenaire de cette institution. Pour répondre à ce désir, le Comité de l'Association a pris l'initiative de réunir une Commission préparatoire. Cette Commission élaborera un programme, dont l'exécution sera ensuite confiée à quelques-uns de ses membres.

Société d'Anthropologie de Paris. — La Société d'Anthropologie de Paris a élu président pour 1901, notre excellent ami, M. le Dr Chervin, directeur de l'Institut des bègues de Paris.

Exposition internationale d'Hygiène à Santiago. — Une Exposition internationale d'hygiène, de pharmacie et d'art dentaire s'ouvrira à Santiago, le 25 décembre 1900, sous les auspices du gouvernement chilien.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — Sont appelés aux postes ci-après désignés: MM. les médecins-majors de 2e classe Claude, Desse, Dormand et Rauzy, pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran ; — Pailloz, pour le 40e d'artillerie ; — Fournial, pour le 20e escadron du train; — Jirou, pour le 154e d'infanterie. — Nominations au grade de médecin aide-major de 2e classe : MM. les médecins stagiaires Dugrais, Melnotte, Monod, Petit, Pourcines et Tranchant. — MM. Jeanty et Jacquinot sont nommés élèves à l'Ecole du Service de Santé militaire à Lyon. — Le Ministre de la Guerre a adressé une *lettre de félicitations* à M. le Dr Vallet (médecin militaire), en témoignage du dévouement dont il a fait preuve au cours d'une épidémie de diphtérie qui a sévi à la caserne de gendarmerie de Nice.

Service de Santé de la Marine. — Réserve. — Nominations au grade de médecin principal : MM. les Drs Jeaugeon et Miquel, médecins principaux de la marine en retraite; M. le Dr Mathé. — Au grade de médecin de 1re classe : M. le Dr Bourguinon, médecin de 1re classe de la marine, en retraite. Préboist, Béguin, Rigaud, Autric et Thirion. — Au grade de médecin de 2e classe : M. le Dr Ribes, ancien aide-médecin de la marine.

M. le médecin de deuxième classe d'Arin, du cadre de Brest, est désigné pour aller servir à la prévôté des Forges de la Chaussade, à Guérigny, en remplacement de M. le Dr Pernès. — M. le médecin de deuxième classe Guitard, du cadre de Toulon, est désigné pour embarquer sur l'*Achéron*, qui entrera en armement définitif à Toulon, le 15 décembre prochain. — M. le médecin de première classe de réserve Poulain, du port de Toulon, est maintenu sur sa demande dans le cadre des officiers de réserve de l'armée de mer. — M. le médecin de première classe Courtier, du cadre de Lorient, est désigné pour embarquer sur

©BIUM

la défense mobile de Cherbourg, en remplacement de M. le Dr Gibrat.

Ecole de Santé de la Marine de Rochefort. — M. Breteau, Gaston, reçu bachelier à la session de juillet 1899 vient d'être admis dans la section de pharmacie à l'Ecole de Santé navale de Rochefort.

Service de Santé des Colonies. — Promotions au grade de médecin principal : MM. Le Ray, Renaud et Pinard. — Au grade de médecin de 1re classe : MM. Sepire, Mauras et Bouffard. — Au grade de médecin en chef de 2e classe : M. Mirabel.

Campagne de Chine. — Le vaisseau hôpital *Notre-Dame-de-Salut*, ayant achevé sa mission dans les mers de Chine, le vice-amiral Pottier, commandant en chef de l'escadre de l'Extrême-Orient, vient d'adresser au général Davout, président de la Société de Secours aux blessés militaires, une lettre de remerciement. Le *Notre-Dame-de-Salut* va être rapatrié, après avoir laissé à Tien-Tsin le second de ses hôpitaux de campagne, le premier étant déjà installé, on le sait, depuis plusieurs semaines au Japon, à Nangasaki. La correspondance entre ces deux hôpitaux sera assurée par les transports de l'Etat *Vinh-Long* et *Nive*, M. le vicomte de Nantois prenant en Chine la direction de l'hôpital de Tien-Tsin et M. de Valence continuant à diriger l'hôpital de Nangasaki.

Guerre Anglo-Boer. — La maladie sévit parmi les Boers réfugiés à Lourenço-Marquès. L'ancienne résidence du consul du Transvaal a été convertie en hôpital, sur lequel flotte le drapeau de la Croix-Rouge du Transvaal. — L'épidémie signalée à Kings William's Town est la *peste* bubonique. On croit que l'infection pesteuse a été apportée de Modder-River par des valets d'armée hindous, et que jusqu'à présent la maladie est circonscrite à la colonie indigène, et que les blancs sont indemnes. Il y a eu huit cas, sur lesquels trois décès se sont déjà produits.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a enregistré, pendant la 48e semaine, 897 décès, chiffre un peu supérieur à la moyenne (870) des semaines de novembre. La fièvre typhoïde a causé 10 décès ; la variole, 17, chiffre le plus élevé observé depuis le commencement de l'année. En outre, 8 malades habitant hors Paris sont décédés dans les hôpitaux. Le chiffre des admissions dans les hôpitaux est un peu plus faible que celui de la semaine dernière (44 au lieu de 57) : celui des cas signalés à la préfecture de police est, au contraire, le plus élevé depuis le début de l'épidémie (109). On ne saurait donc trop recommander à la population de suivre les prescriptions du Conseil d'hygiène et de se faire vacciner et revacciner. En termes généraux, la moitié orientale de Paris est plus atteinte que la moitié occidentale : dans l'ensemble des 3e, 4e, 5e, 10e, 11e, 12e, 13e, 18e, 19e et 20e arrondissements, 74 varioleux nouveaux (soit 5 pour 100,000 habitants) ont été déclarés, tandis que dans l'autre moitié de Paris il n'y en a eu que 33 (soit 3 pour 100,000 habitants). Les semaines précédentes ont donné des résultats analogues. La rougeole a causé 3 décès ; la scarlatine 2 ; la coqueluche 3 (chiffre voisin de la moyenne), et la diphtérie 9 décès (moyenne 5). Signalons 4 décès attribués à la grippe. Il y a eu 15 suicides et 16 autres morts violentes. On a célébré à Paris 470 mariages. On a enregistré la naissance de 1,135 enfants vivants (605 garçons et 530 filles), dont 819 légitimes et 316 illégitimes. Parmi ces derniers, 46 ont été reconnus immédiatement.

Les Eaux de Paris. — La Commission technique d'adduction des eaux potables s'est réunie à l'Hôtel de Ville. Elle a examiné divers projets inscrits depuis longtemps à son ordre du jour et notamment celui de l'adduction des eaux du Val d'Orléans. Mais ce projet a été provisoirement écarté à cause de la qualité des eaux du Val d'Orléans et la Commission a inscrit en première ligne l'étude du captage des eaux de nombreuses nappes souterraines situées dans ce qu'on appelle les sables verts du Soissonnais. Le préfet de la Seine a demandé par mémoire au Conseil municipal le vote d'un crédit de 10 ou 12,000 francs pour hâter l'étude de ce projet.

Purification des Eaux en Suède. — En Suède, à Gœteborg, sur les bords du Got-Elfs, une rivière coulait sur une *couche d'argile*, qui se repliait vers le haut sur les parois de la vallée. La couche de sable, en dessous, se repliait également. En beaucoup de points, elle affleurait à découvert à une assez faible hauteur au-dessus du niveau de la rivière. Au moyen de pompes, l'eau de la rivière fut élevée au niveau du sable et déversée sur celui-ci. Elle s'infiltrait et s'enfonçait. Mais ne pouvant aller plus loin, elle s'accumulait dans la partie la plus déclive de la vallée, sous la rivière dont elle restait séparée par la couche imperméable d'argile, entre l'argile et le roc, imperméable aussi, qui forme le sol fondamental. Alors pour récupérer l'eau, maintenant filtrée, absolument pure, il a suffi de creuser quelques puits qui traversent l'argile et s'ouvrent dans le sable sous-jacent. On pourrait même les creuser dans le fond de la rivière si l'on ne craignait le passage des eaux de celle-ci dans la nappe qui se trouve au-dessous. De la sorte, l'eau de la rivière, prise par un artifice, est naturellement filtrée dans un filtre naturel d'où, par un autre artifice, elle est retirée pour alimenter la ville. Elle est limpide comme le cristal, excellente, très fraîche (+ 10° en hiver et + 8° en été), absolument stérile et très abondante. Au reste,

©BIUM

rien n'empêche, si besoin est, de faire passer toute l'eau de la rivière à travers les sables et de la transformer dans son cours inférieur, en rivière souterraine.

Cette élégante solution de filtration des eaux a été découverte par un géologue, M. Salbach. Assurément, l'exemple de Gœteborg ne peut être suivi partout : il est besoin de conditions géologigues spéciales. Mais ces conditions se rencontrent à Helsingborg et à Stockholm où il va en être tiré parti ; elles se rencontrent dans une certaine mesure sur une partie de la vallée de la Seine où, peut-être, il serait possible de suivre l'exemple des Suédois.

Hygiène alimentaire. — M. Léon Guillet, ancien élève de l'Ecole centrale et licencié ès Sciences, a fait à la mairie Drouot (section de l'Association polytechnique) une conférence avec expériences sur les « falsifications alimentaires ».

Epidémie de Trichinose. — On signale de Murcie, le 5 décembre, trente nouveaux cas de trichinose et deux décès.

Peste. — *Indes anglaises.* — Depuis le mois d'août 1898, la peste a fait plus de 25.000 victimes dans le seul État de Mysore.



Divers.

Médecins Candidats au Sénat. — A l'élection sénatoriale du 2 décembre, dans la Nièvre, sur 732 inscrits, M. le Dr Beaufils rad., conseil. gén. n'a eu que 126 voix ; il n'a pas été nommé.

La Patente des Médecins. — La commission sénatoriale des patentes s'est occupée de nouvelles réclamations qui lui ont été présentées par certaines catégories de patentés. Elle a entendu notamment M. le Dr Pozzi, sénateur représentant les intérêts du corps médical. Toutes nos félicitations à notre maître et ami pour son active intervention.

Les Médecins à l'Elysée. — Le président de la République a reçu, cette semaine M. Dujardin-Beaumetz, médecin inspecteur général, qui vient d'être placé dans la section de réserve.

Missions scientifiques. — La mission du Dr Morisse, composée de douze personnes, vient de s'embarquer à Pauillac sur le transatlantique *Labrador*, à destination du Venezuela. Elle va étudier les forêts d'arbres et de lianes à caoutchouc et à gutta-percha du Caroni et du Bas-Orénoque, en vue de la publication du grand ouvrage sur ces essences des régions intertropicales, préparé par l'explorateur et naturaliste Charles Soller, dont le Dr Morisse fut le principal collaborateur.

Notre confrère M. le Dr Henri La Bonne, licencié ès-Sciences, dont on connaît les travaux sur l'Islande, vient d'être chargé par le ministère de l'Instruction publique d'une nouvelle mission en Transbaïkalie et au Kamtchatka.

Un Étudiant en médecine voyageur. — M. Paul Brun, étudiant en médecine de l'Université de Lyon, membre de la Société géographique de Paris est de passage en ce moment à Grenoble. Il a entrepris le tour du monde à pied. Paul Brun se dirige en ce moment sur Genève par Aix-les-Bains. Parti le 4 septembre 1897 d'Hyères, il a parcouru déjà l'Europe, l'Asie et la côte occidentale d'Afrique. A Berlin, il fut condamné à dix jours de prison pour avoir porté un brassard tricolore. A Constantinople, il reçut deux coups de casse-tête qui le laissèrent pour mort. Au Transvaal, il fut pris par les Anglais et condamné à être fusillé comme espion. Il fut délivré par Villebois-Mareuil. Repris de nouveau, il s'évada en tuant deux sentinelles anglaises. M. Paul Brun a recueili de nombreuses notes qui vont lui servir à éditer un livre très intéressant qu'il dédiera à la jeunesse des écoles de Grenoble.

Les Evadés de la Médecine. — M. le Dr Tirant, administrateur des affaires indigènes en Cochinchine, vient de publier une monographie très intéressante : *Excursions et Reconnaissances* (en Cochinchine).

Distinctions honorifiques. — *Légion d'Honneur.* — M. le médecin principal de la Marine Fortoul est promu officier de la Légion d'honneur. M. Waldeck-Rousseau a remis récemment la rosette d'*Officier d'instruction publique* à M. le Dr Gillet, chirurgien-dentiste; les *Palmes académiques* à MM. les Drs Bénard, Friteau, et Laskine ; à M. Guillot, chirurgien-dentiste ; enfin, la croix du Mérite agricole à M. le Dr Sébillotte, et la médaille des épidémies à MM. les Drs Eutlitz, Fournol, Léquel et Yovn,

Une *mention honorable* a été décernée à M. le Dr Chevrier (de Reims), pour acte de courage et de dévouement.

Dans sa réunion annuelle l'Académie française a décerné un prix Montyon de 1000 francs à notre confrère M. le Dr Le Maguet pour son remarquable ouvrage sur *Le monde médical parisien sous le Grand Roi.* — Le *prix Vitet* a été décerné à notre ami M. le Dr Cazalis (Jean-Lahor) d'Aix-les-Bains.

Les Médecins et l'Escrime. — A la réunion de la Société « Le Sabre », à la salle Conté, parmi les tireurs : MM. les Drs Semelaigne, Trésorier de la Société, et Henriquez.

La Médecine au Théâtre. — On étudie à l'Odéon une pièce de MM. Alexandre Bisson et Berr de Turique : *Château historique*, comédie en trois actes. Dans la distribution, notons le rôle du Dr Dufresnois, qui sera tenu par Cornaglia.

Les Médecins devant les Tribunaux. — Mme Z..., femme d'un médecin-major, était poursuivie devant le tribunal correctionnel de Laval pour injures adressées par lettre personnelle au président du Tribunal civil à la suite d'un jugement rendu par celui-ci. Le tribunal correctionnel ayant condamné Mme Z..., à 300 francs d'amende, son mari, M. le Dr Z..., qui assistait à l'audience en tenue, se leva et s'ex-

©BIUM

prima en termes très vifs à l'égard du président et du tribunal. Le major sortit et se rendit au greffe, où il répéta ses propos au président, dont il était séparé par une grille. Le président envoya alors un maréchal de logis de gendarmerie inviter le major à se retirer.

Mariages de Médecins. — M. William Bas, docteur en médecine, épouse Mlle Emma Ferraris. — M. Michel-Antoine Leclère, docteur médecin, épouse Mlle Berthe-Alice Bénard. — M. le Dr Eugène Apert, chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris, a épousé Mlle Claire Noël. La cérémonie a eu lieu au château de Terrides. — On vient de célébrer, en l'église de Camarès (Aveyron), le mariage de M. Joseph Baumelou, Dr médecin, conseiller général de Salles-Curan, avec Mlle Madeleine Alvernhe, sœur du Dr Alvernhe nouvellement reçu. — M. Léon Barré, interne des hôpitaux, épouse Mlle Mathilde Suby, fille du bibliothécaire de la Chambre. — M. Henri Voisin, docteur en médecine, épouse Mlle Eugénie Gallet. — On célèbrera prochainement le mariage du Dr René Bonamy, ancien interne des hôpitaux de Paris, chirurgien de l'hôpital Gouin, avec Mlle Liseron Dallon-Perrens, petite-fille de M. Perrens, membre de l'Institut. — M. François Roques, médecin au 125e d'infanterie à Poitiers, avec Mlle Berthe Bonsisven. — M. Alexandre Champret, docteur en médecine, avec Mlle Marie Thomas. — M. René Savatier, médecin, avec Mlle Marie Michel, fille du professeur agrégé de l'école Turgot.



Variétés et Anecdotes.

614.52 (09)

Histoire de la Médecine : Une épidémie de Variole au VIe Siècle dans la Maison d'un roi Franc.

A lire les vieux auteurs, les médecins apprennent toujours quelque chose ! Le récit suivant, qui a trait à une épidémie de variole au VIe siècle, épidémie qui ne nous paraît pas avoir été étudiée encore par nos spécialistes, en est une preuve nouvelle.

Nous en avons eu connaissance en parcourant récemment certains passages de l'historien bien connu, Grégoire de Tours (1).

On était au mois d'août 580. L'épidémie débuta tout à coup dans la Gaule centrale et de là gagna le reste du pays. Grégoire de Tours l'appelle « Dysentericus morbus » ; mais Augustin Thierry (2) a fait, dès 1840, le diagnostic précis de « Variole maligne ». La mortalité fut effrayante, surtout pour les enfants et les jeunes personnes.

L'épidémie, après avoir frappé Paris, gagna Soissons, et la résidence royale de Braine, où le roi Hilperick (Chilpéric) fut atteint un des premiers. Son plus jeune fils, non encore baptisé, Dagobert, tomba malade; dès qu'il entra en convalescence, on le fit baptiser de suite. Son autre enfant, Chlodobert, âgé de quinze ans, fut frappé en même temps. On était en septembre, et les potions d'herbes antivénéneuses ne faisaient pas grand'chose. Sa femme, la célèbre Frédégonde, prit peur et essaya les remèdes d'odre religieux. Rien n'y fit. Dagobert mourut le premier. Chlodobert, toujours très-malade, fut alors exposé près de la tombe du saint, dans la Basilique de Saint-Médard, après avoir été conduit de Braine à Soissons. Après ce trajet de plusieurs lieues, Chlodobert agonisa le jour même à minuit. Un poète du temps, Venantius Fortunatus (1) rédigea leurs épitaphes en distiques latins.

On sait quelles furent les conséquences politiques de cette épidémie, si grave pour la maison du Roi Chilpéric; mais nous n'avons pas à refaire ici l'histoire des crimes de Frédégonde.

Ajoutons seulement,—cela paraît certain,—qu'A. Thierry n'a pas fait un faux diagnostic, car les mots: « *procedentibus erumpentibusque vesicis, decursa sanie multa liberabantur* » de Grégoire de Tours, nous paraissent à eux seuls suffisamment significatifs. M. B.

(1) Gregor. Turon. Hist. Franc., lib. V et VI, cap. XXXIV, XXXV; in *Script. rer. Gall. et Francisc.*. t. II, 252, 253, etc.

(2) A. Thierry. *Récits des Temps mérovingiens*. Paris, Garnier, 1874, t. II, 330 331.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Notre globe; par Sieurin (E.).—Paris, Schleicher, 1900, in-18.

Cet ouvrage, qui renferme près de 50 figures dans le texte, résume les données scientifiques que l'on possède sur la terre. L'auteur, après avoir ébauché l'histoire de l'origine de notre globe, décrit le relief terrestre, la mer, les côtes, les climats, les eaux douces, la faune et la flore. Le dernier chapitre est consacré à l'Homme. Les médecins feront bien de le parcourir, s'ils veulent avoir une idée générale des progrès de tous ordres réalisés dans ces derniers temps.

Excellent livre de vulgarisation.

Les Gaulois (Origines et croyances); par André Lefebvre — Paris, Schleicher, 1900, in-18.

Savant traité, qui remet les choses au point, car nos historiens classiques ont écrit sur ce sujet de véritables romans.

D'ailleurs tous ceux qui connaissent le professeur de l'Ecole

(1) Venantii Fortunati *opera omnia*. Ed. Luchi, Rome, 1786, lib. IX, cap. IV et V. [Voir les deux épitaphes et la pièce de vers (cap. II), écrite à propos de leur mort].

©BIUM

d'Anthropologie sont convaincus qu'il est dans le vrai. Le médecin y lira avec intérêt les passages relatifs aux Druides et à la Mythologie gauloise.

L'Electricité à l'Exposition de 1900 ; par E. Hospitalier et J.-A. Montpellier.— Paris, veuve Ch. Dunod, 1900, in-4°, 2e fascicule.

Ce deuxième fascicule est consacré la production de l'énergie électrique: mais il se borne à la description des groupes électrogènes à courant continu et est dû à M. Montpellier seul. On trouvera là la liste des groupes de la section française, qui sont au nombre de huit et celle des groupes des sections étrangères, qui sont également au nombre de huit, dont trois pour l'Angleterre. Chaque groupe est décrit avec force détails et chaque description est accompagnée de nombreuses figures, aussi belles qu'intéressantes.

BIBLIOGRAPHIA MEDICA

I. Édition d'Ensemble (1901).
II. Éditions spéciales pour chaque Science (1901)

Le 1er Numéro de 1901 *de la* Bibliographia Medica, Édition d'ensemble, *paraîtra le* 15 *février* 1900, *comme l'année dernière ; et ce recueil continuera à paraître, tous les mois avec plus de trois mille indications bibliographiques par numéro , soit près de cinquante mille par an.*

Mais, cette année là, paraîtront, en outre de l'édition d'ensemble, Six Éditions partielles, *destinées plus particulièrement aux* Spécialistes, *qui n'ont pas besoin de l'ensemble de la Bibliographie des Sciences médicales.*

Ces six Éditions seront les suivantes :

1° Anatomie, Physiologie, et Art vétérinaire....	10 fr.
2° Hygiène, Médecine légale, et Assistance.....	10 fr.
3° Thérapeutique et Matière médicale.....	10 fr.
4° Médecine générale et spéciale.....	30 fr.
5° Chirurgie générale et spéciale.....	20 fr.
6° Gynécologie, Obstétrique et Pédiatrie.....	15 fr.

A l'expédition du 1er Numéro de chacune de ces Editions spéciales, nous en rappellerons l'existence à nos lecteurs. On sait que l'ensemble de la publication est dirigé par M. le Docteur Marcel Baudouin, *Directeur de l'Institut de Bibliographie de Paris, sous la haute autorité scientifique des Professeurs* Ch. Potain, *Membre de l'Institut, et* Charles Richet.

C'est dire qu'elle est irréprochable, et présente, au point de vue des Classifications adoptées, de notables perfectionnements sur les anciens procédés de Classement.

A nos Lecteurs.

Transformation de la « Gazette médicale de Paris ».

A partir du 1er janvier 1901, la *Gazette Médicale de Paris*, qui entre dans sa 72e année, devient la propriété et l'organe de l'Institut international de Bibliographie de Paris et de l'Agence de la Presse Médicale internationale, que M. le Dr Marcel Baudouin a fondés, il y a déjà plus de sept ans.

A cette occasion, son format, trop réduit par la précédente Direction, va être ramené aux dimensions anciennes : ce qui rendra le journal plus élégant et plus agréable à lire, grâce à l'emploi de caractères plus gros, et plus vaste. Dans ces conditions nouvelles, il pourra insérer de courts *Mémoires originaux*, en dehors des Matières qu'il renferme d'ordinaire, et de *nombreuses Analyses* des travaux récents.

Remanié comme il convient pour être digne des Maîtres qui ont fondé l'Institut de Bibliographie et qui l'honorent de leur confiance, il s'efforcera, tout en restant une Gazette particulièrement informée et spécialement illustrée, de revêtir un caractère nettement scientifique, capable de lui assurer la sympathie de tous ceux qui travaillent pour le progrès des Sciences Médicales, de tous ceux qui ont à cœur de leur voir occuper dans la Société la place qu'elles méritent, de tous les Praticiens qui, au fond de nos provinces, rendent de si grands services à la Patrie.

Si elle parvient à obtenir l'approbation de ces hommes d'élite, la *Gazette médicale de Paris* aura atteint son but. Elle n'en demandera pas davantage. La Rédaction.

PRIMES GRATUITES
pour 1901
DÉLIVRÉES AU CHOIX AUX
NOUVEAUX ABONNÉS
DE LA
GAZETTE MÉDICALE DE PARIS
Transformée (*GRAND FORMAT*).

Questions d'Internat ; par Marcel Baudouin. — *Recueil des Questions posées au Concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris.* — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Annuaire des Sociétés Savantes de Paris ; par la *Réunion des Secrétaires Généraux des Sociétés de Paris.* — Volume, in-18, valant **6 fr.**

Contes. *Recueil de Poésies légères ;* par G. Renaud. — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Tout Abonné nouveau, pour 1901 (Gazette Médicale de Paris transformée), *recevra, s'il le désire, les numéros de 1900 à paraître d'ici la fin de l'année, et touchera de suite la Prime.*

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE
Paris.— 93, boulevard Saint-Germain, VI.— Paris.

Sous Presse :

CHIRURGIE DE L'INTESTIN
Par M. JEANNEL
Professeur de Clinique Chirurgicale à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Ouvrage couronné par l'Académie de Médecine (Prix Laborie).
2e édition considérablement augmentée. — 658 pages et 694 figures dans le texte.
Prix : 18 francs.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 615.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 51. 22 Décembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Bienfaits du Grand Journalisme Médical ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Distinctions honorifiques : Les Médecins et la Légion d'honneur.— Hygiène des Boissons : Empoisonnement par la Bière arseniquée. — Médecine publique : Discussion de la loi sur la Santé publique au Sénat.— Ecoles de Médecine de France : Ouverture du cours de Pathologie exotique à Marseille. — Médecine et Littérature : Les Romans pathologiques nouveaux. La Médecine dans le tome VI des « Mille et une Nuits ». — Nécrologie : M. le Pr Berne (de Lyon). — Petites Informations. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

ILLUSTRATIONS.— M. le Pr Brouardel. — M. le Pr F. Terrier. — M. le Pr Renaut.

BULLETIN

61 (05)

Les Bienfaits du Grand Journalisme Médical.

Un événement récent, ou plutôt une très curieuse épidémie qui a fait de nombreuses victimes en Angleterre, vient de montrer une fois de plus quels services un grand journal médical d'informations, bien organisé et vite renseigné, peut rendre à son Pays et à la Science.

Le *British Medical Journal*, que tous les médecins instruits lisent avec soin, et qui est connu dans le monde entier, a en effet découvert, avec ses seuls moyens et par ses propres ressources, la cause d'une affection bizarre, qui échappait à tous ; cela grâce à la sagacité et à une minutieuse enquête de ses correspondants. Et ainsi il a pu sauver nombre de vies anglaises.

Nous espérons que le grand public lui en sera reconnaissant et que les praticiens comprendront par cet exemple l'intérêt qu'a, en soi, le journalisme médical d'informations, que jusqu'à présent ils n'ont envisagé que d'un œil assez dédaigneux.

Le fait auquel nous faisons allusion en ce moment est l'épidémie causée par l'usage de *bières arséniquées*, dont l'origine vient d'être établie par M. Reynolds et qu'on trouvera exposé plus loin avec détails. Mais le point principal sur lequel nous voulons insister ici, c'est le rôle joué par le journal anglais en cette affaire de police sanitaire. Il a rendu en l'espèce un service immense aux hygiénistes officiels de tous les pays en les mettant sur la piste la plus sûre, en leur signalant les dangers de l'emploi de certaines substances dans la fabrication d'une boisson quotidiennement utilisée en quantités considérables ; en appelant leur attention sur le sucre interverti, susceptible de contenir une notable proportion d'arsenic, dont on ne soupçonnait pas l'existence dans ces conditions, et sur le danger qu'il y a à employer l'acide sulfurique ordinaire du commerce dans la préparation de ce sucre.

Il y a longtemps d'ailleurs que nous avons insisté nous-même sur les services que peuvent rendre, à la police des villes, les Agences de Presse, les Journaux, voire même les Instituts de Bibliographie.... Mais M. le Préfet de Police est trop occupé en France pour jeter un simple coup d'œil sur ce qui a pu être écrit à ce sujet. En dehors de l'Anthropométrie, il n'y a pas de salut chez nous. ..

Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

614.23

Les Médecins et la Légion d'honneur.

1° Décorations a l'occasion de l'Exposition de 1900.

Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur, à l'occasion de l'Exposition de 1900 :

Grand-officier. — M. le Pr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine.



M. le Pr Brouardel.

Commandeurs. — M. le Pr Terrier, membre de l'Académie de Médecine, professeur de clinique chirurgicale à la Pitié. — M. Gaudry, membre de l'Institut, Professeur au Muséum d'histoire naturelle, Officier du 9 juillet 1886, Président du Congrès international de Géologie en 1900 ;

Officiers. — M. le Dr Armaingaud (Antoine-Arthur), membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, Président de la Ligue française contre la tuberculose, Administrateur fondateur du sanatorium d'Arcachon.

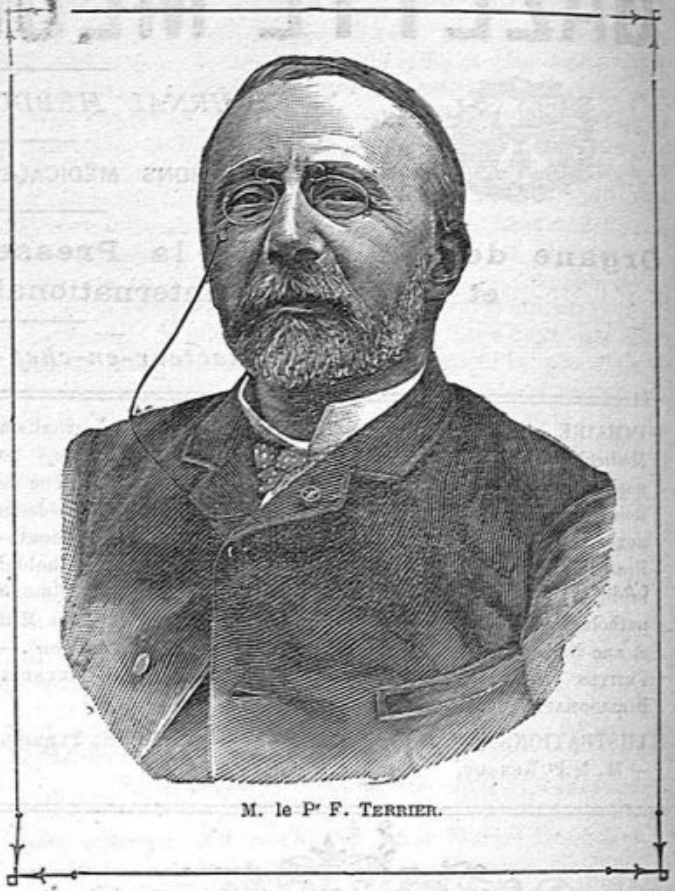

M. le Pr F. Terrier.

Chevaliers. — M. le Dr Henneguy, professeur au Collège de France. M. le Dr Leprince, fabricant de spécialités pharmaceutiques. M. le Dr Bourges (Henri-Maurice), attaché



M. le Pr Renaut (de Lyon).

au service médical de l'Exposition de 1900. M. le Dr Duflocq, médecin des hôpitaux de Paris. M. le Dr Gau-

©BIUM

CHAS, attaché au service médical de l'Exposition. M. le Dr GOUBERT, attaché au service médical de l'Exposition de 1900. M. le Dr JANET (Pierre-Marie-Félix), professeur suppléant de psychologie au Collège de France. M. LECLERC (François-Albance-Théophile), pharmacien, fabricant de produits aseptiques et antiseptiques. M. le Dr LARAT, membre de la Commission d'organisation du Congrès d'Électrologie médicale. M. le Dr RICHARD (Jules), Médaille d'or de collaborateur. M. VIAU (Georges), chirurgien-dentiste, Membre des Comités d'organisation et trésorier du Congrès international dentaire. RENAUT, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon. PETIT, professeur à la Faculté des Sciences de Nancy. COYNE, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux. AUVRAY, directeur de l'Ecole de Médecine de Caen. PHISALIX, assistant au Muséum d'histoire naturelle.

2° DÉCORATIONS DE LA CAMPAGNE DE CHINE.

Ministère des Affaires étrangères.

Chevaliers. — M. le Dr REYGONDARD, médecin de la Marine. — M. le Dr DEPASSE, médecin principal des colonies. — M. le Dr HOUILLON, médecin de 1re classe des colonies. — M. HUET, pharmacien de la marine. — M. le Dr VELDE, de la légation d'Allemagne. — M. le médecin-major NAKAGAWA, de l'armée japonaise. — M. le Dr POIX, médecin de l'hôpital français à Bangkok.

HYGIÈNE DES BOISSONS.

613.39

Empoisonnement par la Bière arseniquée.

Le *British medical Journal* du 24 novembre a publié un mémoire de M. E.-S. Reynolds (de Manchester), sur l'empoisonnement généralisée, qui s'est produit en Angleterre par usage de bières arseniquées.

Le 1er décembre, ce même journal a donné une quinzaine de lettres et d'articles de médecins qui, ayant observé les mêmes accidents que M. E.-S. Reynolds, ont apporté leur contribution à l'histoire de l'épidémie.

Le mal a été observé à Manchester, à Salford, à Liverpool, à Seaforth, Earlestown et Padgate, dans le Lancashire, à Leicester, et en d'autres localités dans le Worcestershire, le Staffordshire, et, sans aucun doute, on s'apercevra d'ici peu qu'il a régné dans une partie étendue du sol anglais.

Nacure de l'Epidémie. — Les faits, dans toutes les localités dont il s'agit, se sont présentés avec un aspect identique. D'après M. Reynolds, le mal ne pouvait être dû qu'à une cause, à l'arsenic.

L'alcool fut en effet vite éliminé en tant que facteur probable ; d'abord parce que la plupart des malades n'étaient point alcooliques, et pour cette raison encore que, si l'alcool expliquait le fourmillement et la paralysie, il n'expliquait point les lésions de la peau. Le béri-béri permettait de comprendre certains symptômes, mais non tous ; les lésions de la peau restaient inexplicables.

Force fut donc de se rabattre sur l'*Arsenic* et d'admettre un empoisonnement arsenical généralisé. L'arsenic, du moins, fournissait une explication de tous les symptômes. Mais comment l'intoxication générale se serait-elle produite ? « Par la *bière* », a dit M. Reynolds, car tous les malades sont des buveurs de bière.

On ne voyait pas bien *a priori* comment la bière pouvait contenir de l'arsenic. On examina de près les différentes marques de bières dans les localités où le mal a sévi.

Or, on rencontra une proportion considérable d'arsenic, et la source de cet arsenic dut être cherchée dans le *soufre*, qui est employé dans l'industrie de la bière. Les analyses faites ont démontré d'ailleurs la présence de l'arsenic dans une grande quantité de bières de la région ; et, d'autre part, tout indique que l'arsenic s'est introduit par la voie qu'a signalée M. Reynolds.

L'acide arsénieux vient de l'acide sulfurique du commerce, acide impur, obtenu par le grillage de pyrites arsenicales, naturellement fortement chargé d'acide arsénieux, employé pour la fabrication du sucre.

Cet acide arsénieux se mélange au sucre interverti qui sert à fabriquer la bière. La vérification a été faite ; si la plupart des sucres employés par les brasseries de la région étaient purs, ceux que fournissait une certaine fabrique contenaient au contraire une importante proportion d'arsenic, dont elle ignorait la présence. Le mal vient donc d'un des ingrédients de la bière, et il faut ajouter qu'on a aussitôt arrêté toutes les livraisons, et mis les brasseurs en garde contre ces produits. De la sorte le fléau a été très rapidement enrayé et désormais on renoncera à l'emploi de l'acide sulfurique du commerce dans la préparation du sucre.

Description de l'Epidémie. — Depuis le commencement de septembre 1900, à peu près, des cas de *névrite périphérique* se montraient avec une fréquence inusitée en Angleterre.

A Manchester, où les alcooliques sont nombreux, les malades se présentaient par centaines. Aux différents médecins qu'ils venaient consulter, tous racontaient la même chose : « Mal aux mains et aux pieds, élancements et sortes de piqûres d'épingles ou d'aiguilles dans les mains et les pieds, mal dans les membres, avec faiblesse prononcée, démangeaisons un peu partout, taches qui font mal et irritent. » Les malades avaient la face bouffie, les yeux larmoyants. Ils se frottaient souvent les doigts les uns contre les autres ou marchaient de ci de là, comme si les pieds les gênaient; souvent le pied pendait de la pointe. Il y a des taches sur la peau. Isolées, grosses comme une tête d'épingle, tantôt réunies en groupe plus ou moins étendu, tantôt à peu près généralisées. Aux endroits où la pression des vêtements est plus forte, jarretière, ceinture, un anneau très net et très foncé. En outre, çà et là de l'*érythème* ; d'où

©BIUM

démangeaison, et grattage. Aux mains et aux pieds, rougeurs, gonflements et douleurs, avec sudation excessive, le tout infiniment pénible ; affaiblissement marqué des muscles, paralysie parfois complète, avec atrophie; le tout allant dans les cas extrêmes, jusqu'à la mort.

Diagnostic : Névrite périphérique.

Nouvelles récentes. — Les empoisonnements, dans tout le nord-ouest et le centre de l'Angleterre, à Manchester, Salford, Liverpool, Birkenhead, Chester et Birmingham, causent une très grosse émotion. A Birkenhead, les infirmeries débordent ; il faut créer de nouvelles salles. A Chester, on a constaté trente cas d'empoisonnement par la bière arseniquée. A Birmingham et à Stourbridge, un grand nombre de personnes, qui souffraient d'une maladie jusqu'alors inexplicable, se font amener dans les hôpitaux. Ce n'est que par degrés, en effet, que l'on a découvert la cause du mal. Dans toutes les villes où il sévit, les médecins étaient, depuis deux ou trois mois, très intrigués. On croyait, en plusieurs endroits, à une importation de la maladie tropicale, le *béri-béri*, qui tue par l'insomnie, la fièvre et l'inquiétude physique. Un médecin ayant été frappé par la similitude des symptômes avec ceux de l'empoisonnement par l'arsenic, on fit analyser des échantillons de pain, de viande, de bière, pris un peu partout dans le Lancashire. Dans plusieurs échantillons de bière, on trouva de l'arsenic en quantité suffisante pour provoquer un empoisonnement. Comment y était-il venu ? Par l'acide sulfurique commercial qui sert à faire le sucre de brasserie. Les pyrites de fer qui servent à fabriquer l'acide sulfurique du commerce contiennent en effet souvent de l'arsenic. Le *Times*, commentant ce vaste empoisonnement de toute une région, dénonce l'ignorance et l'insouciance d'un trop grand nombre d'industriels anglais.

Il résulte d'un rapport du service de Santé de Salford, qu'un millier de personnes sont tombées malades par suite de cette absorption de bière contenant de l'arsenic, et que 51 personnes ont succombé déjà dans les districts de Manchester et de Salford.

MÉDECINE PUBLIQUE.

614.25

La Discussion de la Loi sur la Santé publique au Sénat.

Au Sénat, M. Milliès-Lacroix a demandé la semaine dernière l'ajournement de la discussion du projet pour la *Protection de la Santé publique*, pour que la Commission puisse rédiger son texte d'une façon plus conforme aux décisions antérieures du Sénat, et pour qu'elle fasse distribuer des documents qu'elle avait promis et qui sont à l'heure actuelle incomplets. M. le Pr Cornil, rapporteur, a combattu l'ajournement. Il a dit que la Commission avait pleine liberté pour proposer un nouveau texte et que les documents livrés au Sénat sont très suffisants pour la discussion. L'ajournement, appuyé par M. le Dr Treille, a été combattu par M. Strauss, qui a demandé au Sénat de commencer au moins la discussion générale, quitte à n'examiner les articles qu'après la distribution des documents réclamés. « Avant, dit-il, de s'occuper de la *dépopulation de la France*, il importe de voter une loi qui a pour but de protéger la vie des vivants. » L'ajournement et le renvoi à la Commission, combattus par le Ministre de l'Intérieur, ont été repoussés et la discussion ouverte. M. le Dr Labbé a dit que, bien que la sollicitude du Sénat soit depuis longtemps en éveil à l'égard des mesures de préservation qu'exige la protection de la santé publique, il n'est pas inutile de faire passer sous ses yeux un certain nombre de faits et de considérations qui contribueront à le convaincre, et qu'il reste en ce sens beaucoup à faire. La Loi a pour objet principal de créer en France une organisation protectrice de l'hygiène et de la santé générales. Jusqu'ici nous ne possédons qu'un embryon de cette organisation nécessaire et nous sommes à cet égard fort en retard sur les peuples voisins. Plusieurs lois bienfaisantes, telles que la loi sur les enfants abandonnés ou coupables, due à l'initiative de notre vénéré confrère Théophile Roussel, restent à peu près sans application, faute d'un organisme qui en assure le fonctionnement.

En ce qui concerne les épidémies, nous sommes loin de posséder une organisation défensive, comparable à celle de l'Angleterre et de l'Allemagne. Ce n'est pas que notre corps médical soit moins élevé ou moins dévoué que celui d'autres nations ; mais ses efforts demeurent souvent impuissants, parce que l'administration publique, toute disposée qu'elle soit à bien faire, est désarmée ou paralysée. L'orateur a passé en revue la législation sanitaire d'un certain nombre de peuples européens et s'est attaché à démontrer que la France n'a pas suffisamment suivi leur exemple, et qu'elle doit le regretter. Les statistiques médicales en donnent une démonstration éclatante. Dans ces conditions, il espère que le Sénat n'hésitera pas à édicter la mesure que la Commission lui soumet ; le Sénat obtiendra ainsi la reconnaissance du public et servira la France.

M. le Rapporteur a fait un exposé du projet, exposé qui servira, dit-il, de préface utile à la discussion surtout pour ceux des membres de l'Assemblée qui n'ont pas assisté aux débats de 1897. Le projet de loi comprend quatre titres : mesures sanitaires, administration sanitaire, dépenses, pénalités. Le Rapporteur a passé en revue chacun de ces quatre titres et en fait ressortir les principales dispositions. Il a terminé cet exposé en manifestant l'espoir que le Sénat ratifierait les propositions de la Commission.

©BIUM

ECOLES DE MÉDECINE DE FRANCE.

61 (07).

Inauguration du cours de Pathologie exotique à Marseille.

L'on vient de créer, à l'Ecole de Médecine de Marseille, un Enseignement Colonial, comprenant : 1° la Pathologie et la Bactériologie ; 2° l'Hygiène ; 3° l'Histoire naturelle exotique.

La semaine dernière, M. le Pr Boinet a inauguré le cours de *Clinique des Maladies des Pays chauds*. — Nous publierons dans quelques jours le texte même de cette première leçon.

Cet enseignement médical spécial a pour but de donner aux études médicales de cette Ecole une direction particulière, que nous considérons comme très favorable à sa transformation ultérieure en une Faculté, dont les tendances, pratiques et cliniques, ne sauraient ni exciter la jalousie, ni provoquer les récriminations des aïeules voisines, et de la Faculté de Médecine de Paris.



Médecine et Littérature.

61:8

Les Romans pathologiques nouveaux.

M. H. G. Wells a écrit un roman : « L'*Ile du docteur Moreau* », dont le *Mercure de France* vient de commencer la publication. Dans cette île, dont un savant a fait, sous prétexte de station biologique, un laboratoire d'étranges expériences de vivisection humaine, grouillent d'innombrables animalités moitié bêtes, moitié hommes, réalisant l'antique légende des compagnons d'Ulysse transformés en pourceaux. C'est un roman scientifique où une terreur froidement combinée, une cruauté de tortionnaire roué enveloppent un récit sanglant. Les inventions fantastiques de l'auteur de la *Machine à explorer le temps*, de la *Guerre des Mondes*, révèlent une cérébralité qu'il serait intéressant d'analyser.

Cette tendance vers l'exceptionnel et les thèses de morale indépendante, on la rencontre dans bien des livres récents.

C'est l'étude de mœurs médicales criminelles, dans la *Maîtresse de son corps* de M. Ernest Foissac (Paris, Lemerre, 1900), dont l'auteur est un *médecin* (1). C'est l'observation curieuse d'un cas de pathologie mentale dans les *Obsessions*, de M. André Darty. D'inspiration analogue est, dans la *Revue Blanche*, le conte de M. Rudyard, la *Porte des cent mille peines*, impressions d'un fumeur d'opium indifférent et goguenard.

Ces œuvres sont d'une incontestable valeur ; mais certaines témoignent d'une nervosité vibrant à l'excès. Il y a là les manifestation d'une orientation intellectuelle spéciale. Les livres gardant toujours un peu de la vie intérieure de leurs auteurs ; cette vie-là semble parfois bien troublée.

(1) Analyse publiée in *Chronique Médicale* (1900, p. 764).

La Médecine dans le Tome VI des « Mille et une Nuits »

Traduction du Dr J. C. Mardrus.

La série continue aussi intéressante; et, dans ce volume, on trouvera l'histoire des voyages de Sindbad le marin, qui a paru dans la *Revue Blanche*, et celle de la docte sympathie ; les aventures du poète Abou-Mowas ; l'histoire de la belle Zoumourrond avec Alischar, et celle des six adolescents aux couleurs différentes.

Nous tenons à annoncer l'apparition de ce tome VI, avant cette fin d'année, quoique le temps nous ait fait défaut pour y rechercher les passages purement médicaux, car nous sommes très en retard avec l'auteur ; mais, à l'apparition du tome suivant, nous réparerons la lacune, que nous ne pouvons pas combler aujourd'hui.

NÉCROLOGIE.

61:92

M. le Pr A. BERNE (de Lyon).

Le 12 décembre ont eu lieu à La Forestière, près Givors, les obsèques de M. le Pr Berne, décédé à l'âge de 60 ans. Nommé au concours de 1849 interne des Hôpitaux de Lyon, Docteur de la Faculté de Paris avec une thèse ayant pour titre : *Du système cutané au point de vue de ses fonctions. De la mort aigue par la peau et de la pathogénie chez l'homme*, Paris, 1854, n° 113, 86 p. ; chirurgien major de la Charité de 1860 à 1866, il était élu au concours du majorat pour la Charité en 1856, contre Ollier, son concurrent, et fut professeur de Pathologie externe à l'Ecole de Médecine, puis à la Faculté de Lyon. Deux gros volumes de près de 900 pages *sur la Pathologie chirurgicale générale* (1883), sont le fruit toujours utile à consulter de son enseignement. Fort habile en obstétrique, le Pr Berne avait une immense clientèle, et se dépensait sans mesure. Outre les *Leçons de pathologie chirurgicale générale*, Paris, 1883, il a publié : *Etudes sur l'appareil à tractions continues de M. Chassagny*, Lyon, 1865, in-8°, 69 p. *Influence de la physiologie moderne sur la médecine pratique*, Paris, 1864, in-8°, 460 p. *Du redressement brusque ou immédiat dans les maladies de la hanche avec déviation*, Paris, in-8°, 63 p. *De la nature de la fièvre puerpérale. Des scarifications oculaires*, in-8°. *Quelques pensées sur la vie et l'hygiène de l'Enfance*, Paris. *Observations*

©BIUM

de prolaptus utérin complet pendant la grossesse. Lyon, 1891, in-8°, 28 p.

M. le Pr Berne était Chevalier de la Légion d'hohneur et membre de plusieurs sociétés savantes.

M. le Dr Ludovic Robert, député de Sisteron, vient de succomber aux suites d'une fluxion de poitrine. Né en 1854, il avait été reçu en 1877 à la Faculté de Montpellier, avec une thèse sur *l'anémie essentielle grave et progressive.* Montpellier, 87 p., 4°. Il avait été élu pour la première fois aux élections de 1898 ; il représentait depuis longtemps un des cantons de l'arrondissement au Conseil général.

M. le Dr Just inesy (de Marignage, Bouches-du-Rhône). — M. le Dr Mauviez, ancien maire de Waziemmes, décédé à Mons-en-Barœul, à 88 ans. — M. René Bazin, président de la Société philanthropique des Visiteurs pour le relèvement, mort à 31 ans. — Un médecin militaire appartenant au bataillon du 158e de ligne, détaché à Modane, dinait chez une des notabilités de Chambéry. Au cours du repas, il se leva de table. Comme son absence se prolongeait, l'amphitryon et les convives se mirent à sa recherche On le trouva baignant dans son sang : il venait de s'ouvrir les veines des deux poignets. On lui donna aussitôt tous les soins que réclamait son état. On espère le sauver. On attribue à un soudain accès d'hypocondrie cette étrange tentative de suicide que rien n'explique et qui a vivement surpris et affligé les nombreux amis de cet excellent officier.

M. le Dr François, décédé subitement à Montpellier, à l'âge de 43 ans. — M. le Dr Henri Lallemant, décédé à Dieppe ; les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Godard, à Rouen.

M. Leyret un de nos plus anciens et des plus notables colons de l'Indo-Chine, à qui on doit la construction *de l'hôpital militaire d'Hanoï.*

Un cocher était arrêté sur le boulevard Montmartre par un jeune homme, qui se faisait conduire à une salle de bal du Quartier latin. Arrivé à destination, le cocher avertit son client. Celui-ci ne répondit pas ; il semblait dormir. Le cocher descendit, secoua le jeune homme qui ne remua pas plus que s'il était mort. Effrayé, il appela les gardiens de la paix. On transporta le jeune homme dans une pharmacie voisine. « C'est bizarre, dit le pharmacien. On ne peut pas le réveiller. Je ne sais ce qu'il a ». M. le commissaire de police du quartier fut alors averti ; il ordonna le transfert immédiat à l'hopital de la Pitié. Lorsqu'on y arriva, l'interne de service reconnut que le jeune homme était mort. Dans ses poches, étaient des cartes au nom de Alazard, étudiant en médecine. Mais, comme ces cartes ne portaient pas d'indication de domicile, on dut faire diriger le cadavre vers la Morgue. L'interne n'a pu établir quelle était la cause de cette mort subite et il a fait donner connaissance de cette mort au secrétariat de la Faculté de Médecine.



PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 24 au 29 décembre 1900. — Examens de Doctorat. — *Lundi 24.* — 2e (Doctorat, N. R., salles n° 2 et 3, Faculté) : MM. Richet (Ch.), Launois, Desgrez ; Gley (censeur).— 3e (1re partie, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Rémy, Delbet, Lepage; Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) ; MM. Segond, Mauclaire, Legueu ; Hayem (censeur).— 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Lejars, Sebileau.— 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Méry; Walthier.

Mercredi 26. — (Médecine opératoire, A. R., Ecole pratique) : MM. Tillaux, Poirier, Sebileau ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat, N. R., Petit amphithéâtre) : MM. Rémy, Retterer, Hanriot : Ch. Richet (censeur), Heim.— 5e (1re partie, 1re série, Chirurgie, Necker : MM. Reynier, Lejars, Delbet; Delens (censeur). — 5e (1re partie, 2e série, Chirurgie, Necker) : MM. Reclus, Segond, Mauclaire.— 5e (Doctorat, 2e pertie, Necker) : MM. Hayem, Netter, Méry ; Gaucher.— 3e (Doctorat, oral., 1re partie, A. R.): MM. Walther, Varnier, Legueu.

Jeudi 27. — (Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique) : MM. Quénu, Thiéry, Hartmann; Epreuve pratique. — 3e (1re partie, oral, A. R., Petit amphithéâtre) : MM. Berger, Campenon, Wallich ; Gautier (censeur).— 3e (2e partie, A. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Chauffard, Letulle, Roger.— 4e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Proust, Gilbert, Ménétrier ; Chassevant.

Vendredi 28. — 2e (Doctorat, N. R., Petit amphithéâtre): MM. Richet (Ch.), Rémy, André ; Gariel (censeur).— 4e (Doctorat, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Pouchet. Landouzy, Wurtz; Desgrez. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Delens, Walther, Mauclaire; Reclus (censeur).— 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Brissaud, Teissier, Méry ; Letulle.— 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (suppléant.

Samedi 29.— (Dissection, Ecole pratique) : MM. Richelot, Poirier, Faure ; Epreuve pratique.— 2e (2e partie, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Blanchard, Gley, Desgrez ; Chauffard (censeur).— 3e (2e partie, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Joffroy, Achard, Dupré : Ménétrier. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Le Dentu, Schwartz, Hartmann; Proust (censeur).— 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Debove, Troisier, Vaquez: Marfan. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bar, Wallich ; Campenon (suppléant).

Thèses. — *Lundi 24.* — M. Rorderie : *Essai sur les indications thérapeutiques dans les appendicites non spécifiques ;* MM. Tillaux, Pinard, Varnier, Legueu. — M. Leprince : *Contribution à l'étude de la main-bote congénitale ;* MM. Tillaux, Pinard, Varnier, Legueu. — M. Coste : *Etude de quelques cas rares d'hématomes de fosse iliaque droite ayant simulé l'appendicite ;* MM. Tillaux, Pinard, Varnier, Legueu. — M. Gantois : *De l'extirpation précoce dans les synovites tuberculeuses ;* MM. Pinard, Tillaux, Varnier, Legueu.

Mercredi 26. — M. Vignat : *Contribution à l'étude de la méthode Cerny-Trunecek ;* MM. Fournier, Brissaud, Gilles de la Tourette, Wurtz. — M. Guny : *De la douleur des orteils dans la fièvre typhoïde ;* MM. Brissaud, Fournier, Gilles de la Tourette, Wurtz.

Jeudi 27. — M. Ferrier : *Odontocie et Ostéocie ;* MM. Guyon, Le Dentu, Faure, Wurtz. — M. Harauchipy : *Hydrorrhée nasale ;* MM. Le Dentu, Guyon, Faure, Wurtz. — M. G. Saint-Maurice : *De la méthode de l'eau camphrée pour la mesure de l'odorat. Quelques-unes des applications cliniques et scientifiques ;* MM. Mathias-Duval, Dieulafoy, Retterer, Thiroloix. — M. Chauveau : *De la balnéation froide dans la fièvre typhoïde des enfants ;* MM. Dieulafoy, Mathias-Duval, Retterer, Thiroloix.— M. Semeril : *Du rôle du plexus rénal dans la pathogénie de l'œdème brightique et de quelques symptômes des néphrites ;* MM. Debove, Budin, Charrin, Marfan.—M. Guilbert : *Contribution à l'étude de la respiration stridoreuse chez les nouveau-nés ;* MM. Debove, Budin, Charrin, Marfan. — M. Legier : *Contribution à l'étude de la mortalité infantile; sous titre : Les lois ac-*

©BIUM

tuelles ne protègent pas toujours suffisamment l'enfant en bas âge; MM. Budin, Debove, Charrin, Marfan.

Vendredi 28. — M. Morin : *Etude sur un procédé simple de gastrotomie;* MM. Tillaux, Segond, Reynier, Delbet. — M. Orion : *Traitement de la septicémie gazeuse par l'oxygène (gaz oxigène et eau oxygéniée);* MM. Tillaux, Segond, Reynier, Delbet. — M. Salmon : *De l'analgésie par les injections sous-arachnidiennes de cocaïne applications à la chirurgie des voies urinaires;* MM. Tillaux, Segond, Reynier, Delbet.

NOMINATIONS. — M. le Dr BRISSAUD, professeur d'histoire de la médecine à la Faculté de Médecine de Paris, est nommé, sur sa demande, professeur de pathologie médicale à cette Faculté.

Faculté de Médecine de Lille. — Un banquet a eu lieu récemment à Lille en l'honneur de la décoration de Chevalier de la Légion d'honneur de M. le Doyen de la Faculté, M. le Dr LAPERSONNE. Au dessert, nombreux toasts : A citer ceux du Président du banquet, M. le Pr FOLET ; celui des agrégés par CARLIER; celui de l'Ecole d'Amiens par M. MOULONGUET ; celui de la Presse par M. COMBEMALE, etc.

Faculté de Médecine de Montpellier. — M. le Pr MAIRET est nommé, pour une période de trois ans, doyen de ladite Faculté.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. le Dr L. SPILLMANN est nommé chef de clinique médicale, et M. le Dr G. GROSS, chef de clinique chirurgicale.

Ecole de Médecine de Marseille. — M. le Dr ODDO, suppléant, est chargé, pendant l'année scolaire 1900-1901, d'un cours de pathologie médicale et de pathologie générale.

Ecole de Médecine de Grenoble. — M. L.-A. MARTIN, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicae.l

Ecole de Médecine d'Amiens. — M. le Dr DECAMPS, suppléant, est chargé d'un cours de pathologie médicale pendant la durée du congé accordé à M. Trépant (année scolaire 1900-1901).

Ecole de Médecine d'Angers. — Un Concours s'ouvrira, le 6 novembre 1901, devant l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de physique et de chimie à l'Ecole de Médecine d'Angers.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — Un arrêté pris par le Ministre de l'Instruction publique, sur le rapport de M. Edmond Perrier, directeur du Muséum d'histoire naturelle, crée dans cet établissement un laboratoire des Hautes études.

Les Femmes Médecins. — *Bourses de Doctorat.* — Le ministre de l'Instruction publique vient d'accorder un certain nombre de bourses de doctorat près les Facultés de Médecine. Dans le nombre des bénéficiaires, nous remarquons : A la Faculté de Paris, Mlle Dechaux ; à la Faculté de Montpellier, Mlle Vinsonneau.

Al'étude du Droit les femmes préfèrent de beaucoup les sciences, la Médecine, voire... la Pharmacie. Aux quatre lauréates de nos Facultés de droit, en effet, nos Facultés des Sciences opposent deux doctoresses et cinquante-quatre licenciées ; nos Facultés de Médecine, cent trente et une doctoresses, et nos Ecoles de pharmacie, deux pharmaciennes de première classe et onze de seconde classe. Sur un total de deux cent onze... femmes savantes en France, les Françaises sont seulement au nombre de soixante.



Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Mutations.* — M. PETIT va à la Charité, M. RICHARDIÈRE aux Enfants-Malades, M. MARFAN à Trousseau, M. WURTZ aux Ménages, M. DALCHÉ à la Pitié, M. KLIPPEL à Debrousse, M. TOUPET à Sainte-Périne, MM. BARBIER et JEANSELME à Hérold.

Assistance publique de Paris. — Par décret, en date du 20 novembre 1900, rendu sur le rapport du ministre des Finances, les biens possédés par les hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Paris sont exemptés de la taxe annuelle d'accroissement édictée par la loi du 16 avril 1895.

Sanatoria pour tuberculeux en Belgique. — Georges Brugmann, philanthrope belge, a légué à la Commission des hospices de la ville de Bruxelles une somme de 500,000 fr. pour la construction d'un sanatorium pour tuberculeux, plus un capital de 4,400,000 fr. à placer en rente belge 3 p. c., dont le revenu doit servir à l'entretien du nouvel établissement hospitalier.

Asiles de Bruxelles. — M. G. Brugmann a affecté une somme importante au développement de la *Maison pour Convalescents* (hommes) de Linkebeek, dont l'installation est son œuvre. De plus, il a consacré un capital à la création d'une *Maison pour Convalescentes.* L'ensemble des donations et legs faits par lui peut être évalué à plus de 9,000,000 de francs.



Sociétés et Congrès.

Union générale des Syndicats médicaux de France. — Les Syndicats médicaux sont convoqués le dimanche 27 janvier 1901 pour élire leur représentant au Conseil supérieur des Sociétés de Secours mutuels, en remplacement de M. Poullot, démissionnaire.

Société contre l'abus du Tabac. — Le Conseil d'administration de la Société contre l'abus du tabac vient de procéder à l'élection de son bureau pour 1901. Ont été élus : Président, M. Decroix : vice-présidents, MM. le général Lespieau, le docteur MAGNAN, Petitbon et le colonel

©BIUM

Schuhler ; secrétaire général, le docteur Georges PETIT ; secrétaire général adjoint, le docteur Lucien BERTHERAND ; secrétaire pour l'étranger, M. Milne de Roussan ; secrétaire des séances, MM. Blampain, Duchesne-Fournet, Gautier et le Dr KORTZ; trésorier, M. Auzoux ; archiviste, M. Raveret.

Ligue nationale contre l'Alcoolisme.— Cette Ligue a tenu à l'Hôtel des Sociétés savantes son assemblée solennelle pour la distribution de ses récompenses. M. le Dr PHILBERT, secrétaire général, a ouvert la séance par la lecture du compte moral de l'œuvre. Il a signalé les progrès accomplis au cours de l'année par la Ligue en particulier et, en général, par la lutte contre l'alcoolisme. Il a cité les mesures prises par les ministres de la Guerre et de la Marine pour supprimer le débit de l'alcool dans les cantines ; par le ministre de l'Instruction publique pour « donner à l'enseignement antialcoolique dans les écoles primaires une place officielle au même titre que la grammaire et l'arithmétique ». Il a rappelé le projet de loi sur la limitation du nombre des cabarets, qui a été élaborée au sein de la Ligue et que plus de 20 Conseils généraux, dans leur dernière session d'août, ont appuyé d'un vœu formel au Sénat, qui en est saisi. Il a montré le corps médical prenant la tête de cette croisade contre un poison qui menace la santé publique. Partout cette croisade s'organise, le pays sent de plus en plus nettement le danger que lui fait courir le fléau en l'atteignant dans les sources mêmes de la vie. La séance s'est terminée par la proclamation des récompenses attribuées à ceux qui ont servi la cause de l'anti-alcoolisme par leur propagande, comme le Dr LOISEAU. Envoyer les adhésions au Dr PHILBERT, 34, boulevard Beaumarchais.



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé militaire. — *Inspectorat Général.* — M. Le médecin inspecteur BOISSEAU, directeur du Service de Santé du 6e corps d'armée, est promu au grade de médecin inspecteur général et nommé président du Comité technique de Santé, en remplacement de M. DUJARDIN-BEAUMETZ, passé dans le cadre de réserve.

Le successeur du Dr Dujardin-Beaumetz est âgé de soixante ans. Ancien professeur agrégé du Val-de-Grâce, hygiéniste des plus distingués, il a dirigé pendant près de dix années les services sanitaires du 6e corps d'armée. Les nombreux généraux qui se sont succédé depuis 1890 dans notre région frontière de l'Est ont apprécié son activité et sa compétence.

Quant à M. Dujardin-Beaumetz, Médecin inspecteur général du service de santé depuis le 18 avril 1895, il est atteint par la limite d'âge après une carrière heureuse. Frère du député de l'Aude, cousin du regretté membre de l'Académie de Médecine, M. Dujardin-Beaumetz a dû sa fortune à sa vigueur, à son endurance et à ses talents d'organisateur, que la campagne du Tonkin a surtout mis en relief. Ses hautes fonctions lui ont permis d'aiguiller la médecine militaire dans une voie diversement appréciée par les chefs de l'armée : les uns ont trouvé qu'il avait exagéré le rôle administratif du médecin aux dépens de ses devoirs de praticien ; les autres l'ont encouragé à poursuivre la militarisation d'un personnel dont la valeur, le dévouement, et par là même l'indépendance de caractère, ont une tendance à s'affirmer. Tous ont rendu hommage aux convictions sincères de l'ancien chef de la 7e direction, du doyen du corps de Santé militaire, qui a été fait grand officier de la Légion d'honneur le 14 juillet dernier.



Service de Santé de la Marine. — *Historique.* — Signalons une magistrale étude que M. le Dr CORRE vient de consacrer à *l'Ancien corps de la Marine*, à ses origines et à son évolution. — M. le médecin de deuxième classe LALLEMANT, du cadre de Brest est appelé à servir à la prévoté des forges de la Chaussade à Guérigny, en remplacement de M. le Dr Buffon.

Médecins sanitaires maritimes.— A la suite des examens passés à la Direction de la Santé, les docteurs suivants ont été inscrits au tableau des médecins sanitaires maritimes. MM. Aubouy, Berre, Bonnet, Bourguignon, Bourlier, Calmettes, Cany, Catanéi, Cavalié, Gal, Gorde, Médard, Paravicini, Porcheron, Serres, Veillon, Vial.

Service de Santé des Colonies. — Par décret en date du 22 novembre 1900. M. LHOMME, médecin auxiliaire des colonies, a été nommé au grade de médecin de 2e classe pour compter du 1er novembre 1900. Par décret en date du 28 novembre, sont nommés : 1° Au grade de médecin principal, au choix, M. LE RAY, médecin de 1re classe; à l'ancienneté, M. RENAUD, médecin de 1re classe ; au choix, M. PINARD, médecin de 1re classe ; 2° Au grade de médecin de 1re classe, à l'ancienneté, M. SPIRE, médecin de 2e classe ; à l'ancienneté, M. MAURAS, médecin de 2e classe ; au choix, M. BOUFFARD, médecin de 2e classe.

Campagne Anglo-Boer. — *Pertes anglaises.* — Le War office communique à la Presse le relevé total des pertes anglaises à la date du 1er décembre. Voici ce relevé : Tués à l'ennemi : 311 officiers ; 3,018 sous-officiers et soldats. Morts de leurs blessures : 4 officiers, 59 sous-officiers

©BIUM

et soldats. Prisonniers : 14 officiers, 236 sous-officiers et soldats. Prisonniers morts en captivité : 4 officiers, 92 sous-officiers et soldats. Morts de maladie : 163 officiers, 6,566 sous-officiers et soldats. Morts à la suite d'accidents : 4 officiers, 176 sous-officiers et soldats. Rapatriés comme invalides : 1,551 officiers, 35,548 sous-officiers et soldats. Total des pertes ; 49,728 officiers, sous-officiers et soldats. Ce chiffre ne comprend pas les malades ou les blessés actuellement en traitement dans les hôpitaux du sud de l'Afrique. Sur les 49,728 hommes rentrant dans le total général des pertes, le chiffre des morts est de 575 officiers et de 10,804 sous-officiers et soldats décédés dans le sud de l'Afrique et de 4 officiers et 231 sous-officiers et soldats décédés en Angleterre après y avoir été rapatriés.



Médecine d'État et Hygiène.

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a enregistré, pendant la 49e semaine, 898 décès, chiffre voisin de celui de la semaine précédente (897) et sensiblement moindre que la moyenne ordinaire des semaines de décembre (947). La fièvre typhoïde a causé 11 décès (au lieu de 10 pendant la semaine précédente). Le nombre des cas nouveaux déclarés par les médecins reste également stationnaire (57 au lieu de 55). La variole a causé 14 décès (au lieu de 17 pendant la semaine précédente). Mais, d'autre part, le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins continue à augmenter (132 au lieu de 109 pendant la semaine précédente et au lieu de 74 antérieurement). La rougeole a causé 2 décès (la moyenne est 7) ; la scarlatine 4 ; la coqueluche, 2, et la diphtérie, 10. Ces chiffres sont voisins de la moyenne. 3 décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 10 suicides et 14 autres morts violentes. On a célébré à Paris 489 mariages. On a enregistré la naissance de 1,110 enfants vivants (569 garçons et 541 filles), dont 792 légitimes et 318 illégitimes. Parmi ces derniers, 49 ont été reconnus immédiatement.

Epidémie de Variole. — *Paris.* — Le préfet de police a fait afficher un avis indiquant aux habitants les lieux où ils pourront se faire vacciner gratuitement ainsi que les heures auxquelles ils pourront se présenter en ces endroits.

Ces services de vaccination gratuite fonctionnent dans la plupart des mairies et des hôpitaux, ainsi que dans certains gymnases ou écoles.

Hygiène de la Colonisation. — Sur la proposition du comte d'Agoult, le texte suivant a été adopté au Congrès des Travaux publics : Que le *principe d'Hygiène* suivant soit adopté par la colonisation française. Pour éviter le gaspillage des vies humaines, la colonisation d'un pays neuf doit débuter par quelques travaux d'assainissement ; des organes compétents, reliés aux Instituts scientifiques d'Europe, doivent décider des travaux de défense contre les infections locales permanentes en même temps que de tous ceux qui deviennent nécessaires contre les fléaux épidémiques.

Hygiène sociale. — Les Conférences de M. le Pr Duclaux sur l'*hygiène sociale* à l'Ecole des Hautes Études sociales, 16, rue de la Sorbonne, ont lieu tous les samedis, à cinq heures et demie, et non tous les lundis, comme cela a été annoncé par erreur.

Les Bouchers dans les constatations médico-légales. — M. le Dr Socquet, médecin-légiste, chargé d'examiner les débris sanglants du jeune homme coupé en morceaux trouvés faubourg Saint-Denis et rue des Plâtrières, a été interviewé par un journal du soir sur la question de savoir s'il était possible de déterminer quel jour l'assassinat a été perpétré ; il a répondu : « Cela serait assez difficile. Il y a quelques années un cas identique s'est présenté. Deux *étudiants en médecine* avaient tué une vieille femme, découpé son cadavre et expédié les morceaux dans une caisse en gare du Mans. Lorsque le crime fut découvert, la police était aussi embarrassée que maintenant. On ignorait complètement à quelle date le crime avait été commis : le jour même de l'expédition par le chemin de fer ou plusieurs jours avant ? Les médecins ne pouvaient se prononcer, mais des *bouchers* auxquels les morceaux furent montrés affirmèrent que la mort remontait au moins à quatre jours avant l'envoi au Mans. C'était un précieux renseignement qui aida puissamment à la découverte de l'identité de la victime et, par suite, à l'arrestation des assassins. Je crois qu'aujourd'hui il ne sera pas nécessaire de faire les mêmes constatations, mais peut-être devra-t-on recourir encore à l'expérience des bouchers ».

Traitement de la Lèpre. — On lit dans les journaux d'Indo-Chine que « l'Institut Pasteur établi à Hanoï vient d'expérimenter avec succès un nouveau traitement de la lèpre. Se rappelant les tentatives déjà faites dans l'Amérique du sud, il a employé le sérum d'une chèvre à laquelle on avait injecté du sang humain de lépreux. Deux malades injectés de sérum ont ressenti immédiatement une amélioration sensible. On attend de bons résulats de cette méthode.»

Les Médicaments Français en Russie. — L'importation des médicaments et des spécialités pharmaceutiques en Russie a été l'objet, à la suite de réclamations des fabricants français intéressés, d'une nouvelle réglementation dont voici les principales dispositions : 1° Le Conseil de Médecine n'examine les produits pharmaceutiques, destinés à être importés en Russie, que s'il est présenté une description détaillée des matières dont ces produits sont composés ; 2° Les médicaments composés ne sont admis à l'importation que s'ils ne contiennent aucune matière nuisible, vénéneuse

©BIUM

neuse ou susceptible de se détériorer facilement ; 3° Avant de trancher définitivement la question de l'admission du médicament, le Conseil de Médecine procède à une analyse chimique, si toutefois l'importateur ne présente pas lui-même une analyse faite par un établissement compétent russe ou étranger.



Divers.

Les Médecins Donateurs. — Feu M. le Dr Nuzillat a laissé sa fortune, évaluée à 150,000 francs environ, à l'Association des employés de la Préfecture de Police.

Un ouvrage inconnu de Rabelais. — On vient de découvrir à Munich, dans le magasin d'un antiquaire nommé Rosenthal, le cinquième livre imprimé du *Gargantua et Pantagruel* de Rabelais. La suscription porte : « Cinquième livre des faits et dictz du noble Pantagruel auquelz sont comprinz les grans abus et désordonnée vie de plusieurs Estatz de ce monde, composez par M. Françoys Rabelays, *docteur en médecine* et abstracteur de quinte essence. Imprimé en l'an mil cincens quarante-neuf. » On sait que l'authenticité du cinquième livre, publié en 1564, onze ans après la mort de Rabelais, avait été mise en doute par plusieurs savants. Cette découverte précise un point d'histoire depuis longtemps contesté.

Les Femmes Pharmaciens. — La première pharmacie tenue par une femme va s'ouvrir incessamment à Saint-Pétersbourg. La titulaire sera Mme Lesnewski.

L'Exercice de la Pharmacie à Paris. — La lettre suivante a été adressée par un médecin des hôpitaux au Journal le *Matin* : « Monsieur le directeur, puisque le *Matin* s'intéresse à l'hygiène et à la salubrité publiques, voulez-vous me permettre de vous signaler une œuvre excessivement utile ? Un des écueils actuels de la thérapeutique est la façon dont se fait la pharmacie. Voulez-vous faire l'expérience suivante ? Faites faire, autant que possible par un médecin peu connu, 50 ordonnances semblables. Faites-les porter, autant que possible, par quelqu'un habillé en ouvrier, chez 50 pharmaciens pris au hasard. Soumettez le tout à un chimiste. Vous serez étonné et effrayé des résultats. Publiez ces résultats et annoncez que vous allez continuer votre enquête : vous aurez rendu un immense service à la population parisienne. Veuillez agréer, etc. Docteur X... » — Demandez, en outre, à un pharmacien quelconque, à quels journaux scientifiques il est abonné : vous verrez la réponse qu'il vous fera ! — Il n'en est heureusement pas de même pour les grands fabricants de spécialités.....

Les Médecins et l'escrime. — A la dernière réunion de la salle Lambert-Janvoix, reconnu parmi les nombreux tireurs présents : les Drs de Pradel, Barret, et Henriquez.

Un médecin naturaliste. — M. le Dr Tirant est mort il y a un an au moment environ où prenant sa retraite, il venait de s'organiser en France une vie tranquille. C'était un médecin très versé dans l'histoire naturelle et qui a envoyé au Muséum de Lyon des collections remarquables de poissons, serpents. Il est resté plus de vingt ans en Cochinchine et au Tonkin.

Mariages de Médecins. — *Castration et Mariage.* — M. le Dr P... est un médecin qui a un fils (1). Or, ce fils, âgé de trente ans, a songé dernièrement à se marier. Son choix, qui s'est porté sur une artiste peintre d'origine italienne, G..., mariée avec le baron P..., mais divorcée en vertu d'un arrêt de justice de Wiesbaden, n'a pas eu l'agrément du père. M. le Dr X... a vainement tenté de dissuader son fils de contracter cette union. Ses avis n'ont pas été écoutés. Il a refusé son consentement ; on lui a fait les sommations respectueuses exigées par la loi. Au moment où les publications ont eu lieu à Paris, il a fait opposition. Mais le tribunal n'a pas eu à statuer sur cette opposition. Entre temps, les futurs époux, renonçant à se présenter devant l'officier de l'état civil parisien, sont allés se marier à Londres. M. le Dr X... ne s'est pas tenu pour battu ; il a introduit une action en nullité de mariage, en se fondant d'abord sur le fait qu'il aurait été entaché du vice de clandestinité. Abandonnant désormais ce système, il aime mieux solliciter la nullité en invoquant la jurisprudence italienne que la Cour de cassation de Turin vient de consacrer et aux termes de laquelle le divorce d'un italien, même naturalisé à l'étranger, n'est pas reconnu en Italie. Son fils, d'après lui, n'est pas valablement marié, puisqu'il s'est uni à une femme, engagée encore, suivant la loi italienne, dans les liens d'un premier mariage. Il a fait connaître qu'une des raisons qu'avait le docteur de s'opposer à ce mariage, c'est qu'il *devait être forcément stérile*.

Son fils, en effet, — qui a vu Mme G..., étendue sur une table d'opérations chirurgicales, — sait mieux que personne que, lorsqu'elle en est sortie, elle n'avait plus le droit de compter sur les joies de la maternité.

En ce qui concerne la différence d'âge, le fils a répondu qu'elle n'est point si considérable, puisque Mme G... n'a que quatre ans de plus que lui, et que d'ailleurs il est des qualités qui peuvent compenser ce léger inconvénient. Quant à l'événement, auquel fait allusion le père, en parlant de monstruosité, il n'est point tel qu'il doive « empêcher le bonheur ».

Le docteur a ajouté qu'il comptait bien se marier à l'église, et que, sur ce point, les appréhensions paternelles se pouvaient calmer. Enfin, comme son père à demandé quel besoin il a de se marier, il a fait observer en substance que la situation irrégulière qu'il aurait serait de nature à lui fermer certaines portes, ce qu'il ne veut pas. La Cour délibère.

(1) Les noms sont donnés tout au long dans le *Figaro* ; mais nous ne croyons pas devoir les répéter ici, car c'est la *thèse, qui seule est curieuse* ; et les personnalités n'ont qu'un intérêt très secondaire.

©BIUM

Le 20 décembre a été célébré à St-Germain-l'Auxerrois le mariage de M. le Dr Henri Voisin avec Mlle Gallet. — Récemment en l'église Notre-Dame d'Auteuil, a été célébré le mariage du Dr Galippe, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine, avec Mme veuve Mathieu-Doussin. Parmi les témoins étaient, pour la mariée : M. le Pr P. Budin, professeur à la Faculté de Médecine. — M. Marie-René Savatier, docteur en médecine, épouse Mlle Marguerite-Juliette Michel.

Les Médecins dans le monde. — Nous apprenons le mariage de Mlle Madeleine Dubois, fille de M. René Dubois et petite-fille du docteur Emile Dubois, avec M. Pierre Majorelle, adjoint à l'intendance militaire. La bénédiction nuptiale a été donnée le lundi 3 décembre à l'église St-Roch.

A Foix, en la cathédrale Saint-Volusien, a été célébré le mariage de M. Germier-Montalègre, lieutenant au 15e régiment d'infanterie, avec Mlle Magdeleine Roques, fille du médecin bien connu. Parmi les témoins, M. Montalègre, chef de clinique à la Faculté de Médecine de Toulouse. — Notre confrère et amie Mme la doctoresse Pokitonoff a reçu une dépêche lui annonçant la mort presque subite de sa mère en Russie. Ce deuil cruel l'a obligée, en conséquence, à décommander la fête artistique qu'elle devait donner, en son hôtel de la rue d'Armaillé, pour la pendaison de la crémaillère.



LES LIVRES NOUVEAUX.

Etude sur l'influence de la durée du travail quotidien sur la santé générale de l'adulte ; par Ilia Sachmire. — Lyon, Mongin-Rusand et Cie, 1900, in-8°.

Voici les conclusions de cet important travail, inspiré par M. le Pr Augagneur, maire de Lyon. « La fatigue à la suite d'un travail physique prolongé, est un phénomène d'auto-intoxication dû aux substances engendrées par le travail lui-même. Il est infiniment probable que, dans le travail intellectuel, les phénomènes de fatigue sont également dus aux produits de régression lancés dans le torrent circulatoire. La nature de ces substances n'est pas encore déterminée. Dans la fatigue physique due aux travaux manuels trop prolongés, il y a non seulement des phénomènes de la fatigue périphérique, localisés dans les muscles et les terminaisons nerveuses, mais encore dans les centres nerveux. Un travail mental après les travaux physiques, ou inversement, des exercices physiques après un long travail intellectuel, ne peuvent servir de repos ; l'organisme humain demande alors un temps déterminé de repos absolu. Les travaux physiques mettent fortement en jeu l'appareil circulatoire ; ils élèvent la pression sanguine, augmentent considérablement le nombre de battements cardiaques. Si les efforts musculaires sont excessifs ou prolongés, ils peuvent à la longue, provoquer des modifications fonctionnelles et organiques dans le cœur, ainsi que dans les vaisseaux. L'hypertrophie et la dilatation du cœur, les phénomènes d'artério-sclérose généralisée en sont les manifestations les plus fréquentes. Il est bien probable que le travail physique excessif ou trop prolongé ralentit la circulation dans les reins et produit en quelque sorte l'anémie rénale. La morbidité et la mortalité sont beaucoup plus élevées dans les classes laborieuses. La mortalité moyenne dans la classe ouvrière comparée à celle des autres classes de la société, est élevée surtout à partir de 35-40 ans, c'est-à-dire, à l'âge où les fatigues du métier l'emportent sur l'endurance et la résistance de l'individu, quelle qu'ait été au début la puissance physique de ce dernier. Le développement corporel des ouvriers de fabriques est en retard par rapport à celui des autres classes de la société. Pour assurer une assimilation et une nutrition convenables, pour maintenir en équilibre les dépenses et les acquisitions chez l'homme qui travaille quotidiennement, il paraît physiologique de consacrer deux heures de repos pour chaque repas principal de la journée, et de ne pas prolonger chaque période de travail au-dessus de quatre heures. Les statistiques des accidents nous démontrent aussi que, dans la cinquième heure du travail, l'organisme atteint insensiblement un tel degré d'épuisement que l'attention faiblit considérablement : les accidents se produisent deux ou trois fois plus fréquemment pendant cette cinquième heure que dans les premières heures de travail. L'influence nuisible d'une longue journée de travail se répercute non seulement d'une façon immédiate sur ceux qui travaillent, mais aussi sur leur descendance, et menace la vitalité et le développement de toute la race. Le travail excessif et les longues journées sont une des causes favorisant puissamment l'alcoolisme. La limitation de la journée de travail à une durée maximum de huit heures, dans toutes les branches de l'activité humaine, et particulièrement dans toutes les industries, où aux conditions ordinaires du travail s'ajoutent des circonstances aggravantes, comme le jeune âge, le sexe féminin, les risques professionnels. les poussières irritantes, etc.., produirait les meilleurs résultats sur la santé générale et l'activité intellectuelle de la classe ouvrière, et diminuerait sa morbidité et sa mortalité ».

Cette thèse fait réellement honneur à son auteur, une femme médecin très méritante.

Bulletin Bibliographique

Charles, libraire, rue Monsieur-le-Prince, Paris :

Notes sur le traitement et la guérison de la myopie et des altérations de la vue (Procédés de M. Dion); par Dibor. — Brochure in-12, 36 pages.

Daix, 3, Place St-André, Clermont (Oise) :

Essai sur le traitement des lithiases à l'aide des courants à haute fréquence par Moutier. — Brochure in-8, 8 pages, 1899 :

Maurin, 71, rue de Rennes, Paris :

La Chirurgie doit être conservatrice. Les réformes nouvelles et la profession médicale. Dans les Universités. Les médecins sanitaires maritimes. Il faut que jeunesse se passe. Extrait de la Tribune médicale ; par Fuster. — Brochure in-8, 8 pages, 1899.

Schlaeber, 257, rue St-Honoré, Paris :

De l'Influence de la Franklinisation sur la voix des chanteurs; par Moutier et Granier. — Brochure in-8, 11 pages, 1897.

Du traitement de la Neurasthénie par l'électricité à l'aide des courants alternatifs de haute fréquence; par Moutier. — Brochure in-8, 12 pages.

©BIUM

Typographie Boehm, Montpellier :

Colpotomie postérieure dans les inflammations et les tumeurs des annexes de l'utérus: par Leivov. — Brochure in-8, 12 pages.

Fièvre gastro-intestinale, par Abrachkevitch et L. Fuster. — Brochure in-8, 12 pages.

De l'anesthésie générale ; par Fuster. — Brochure in-8°, 12 pages, 1898.

Stoomdruk Van Mastrigt et Verhoeven, Arnhem :

Een Stem Die Gehoor Vraagt ; par Bruns. — Brochure in-12, 16 pages.

Doin Octave, 8, place de l'Odéon, Paris :

Les sanatoriums dans la cure de la tuberculose ; par Guelpa. — Brochure in-12, 12 pages, 1899.

Dupont Paul, 4, Rue du Bouloi, Paris :

Sanatorium de Chanteloup, près Lagny. Brochure in-12, 3 pages.

Le crachoir de poche ; par Guelpa. — Brochure in-12, 4 pages, 5 figures 1899.

Baillière, 19, rue Hautefeuille, Paris :

Contributions à la géographie médicale de l'archipel malais ; par Tschudnowsky. — Volume in-8°, 75 pages, 1899.

Association Typographique, 12, rue de la Barre, Lyon :

L'Indice céphalique des épileptiques ; par Mayet. — Brochure in-12, 102 pages, 1899.

Institut de Bibliographie, 93, Boulevard St-Germain, Paris :

Table des matières de la chirurgie du foie et des voies biliaires; par Pantaloni. — Brochure in-8°, 30 pages. — Chirurgie de l'estomac. Extrait des *Archives Provinciales de Chirurgie*, 1er octobre 1899 ; par Pantaloni. Brochure in-8°, 40 pages et 5 figures.

J. B. Baillière, 19, Rue Hautefeuille, Paris :

Formulaire des Médicaments nouveaux pour 1900 ; par Bocquillon-Limousin. — Brochure in-12, 350 pages, 1900 :

O. Doin, 8, Place de l'Odéon, Paris :

Travaux de la clinique des maladies du larynx, des oreilles et du nez; par J. Moure. — Brochure in-8°, 1899, 20 pages.

E. Adeline, 16, rue Froide, Caen :

La séméiotique des urines au temps de Louis XIV ; par Marais Henry. — Brochure in-8°, 8 pages, 1899.

Delord Boehm et Martial, Montpellier :

La dissociation dite syringomyélique des sensibilités ; par Gibert. — Brochure, in-8°, 50 pages, 1899.

Allier, 26, Cours Saint-André, Grenoble :

La Nutrition dans la Tuberculose ; par Berlioz. — Brochure in-8°, 1899, 31 pages.

BIBLIOGRAPHIA MEDICA

I. Édition d'Ensemble (1901).
II. Éditions spéciales pour chaque Science (1901)

Le 1er Numéro de 1901 *de la* Bibliographia Medica, Édition d'ensemble, *paraîtra le* 15 *février* 1900, *comme l'année dernière ; et ce recueil continuera à paraître, tous les mois, avec plus de trois mille indications bibliographiques par numéro, soit près de quarante mille par an.*

Mais, cette année là, paraîtront, en outre de l'édition d'ensemble, Six Éditions partielles, *destinées plus particulièrement aux* Spécialistes, *qui n'ont pas besoin de l'ensemble de la Bibliographie des Sciences médicales.*

Ces six Éditions seront les suivantes :

1° Anatomie, Physiologie, et Art vétérinaire....	10 fr.
2° Hygiène, Médecine légale, et Assistance.....	10 fr.
3° Thérapeutique, Pharmacie, et Matière médicale.	10 fr.
4° Médecine générale et spéciale.....	30 fr.
5° Chirurgie générale et spéciale.....	20 fr.
6° Gynécologie, Obstétrique et Pédiatrie.....	15 fr.

A l'expédition du 1er Numéro de chacune de ces Editions spéciales, nous en rappellerons l'existence à nos lecteurs. On sait que l'ensemble de la publication est dirigé par M. le Docteur Marcel Baudouin, *Directeur de l'Institut de Bibliographie de Paris, sous la haute autorité scientifique des Professeurs* Ch. Potain, *Membre de l'Institut, et* Charles Richet.

C'est dire qu'elle est irréprochable, et présente, au point de vue des Classifications adoptées, de notables perfectionnements sur les anciens procédés de Classement.

A nos Lecteurs.

Transformation de la « Gazette médicale de Paris ».

A partir du 1er janvier 1901, la *Gazette Médicale de Paris*, qui entre dans sa 72e année, devient la propriété et l'organe de l'Institut international de Bibliographie de Paris et de l'Agence de la Presse Médicale internationale, que M. le Dr Marcel Baudouin a fondés, il y a déjà plus de sept ans.

A cette occasion, son format, trop réduit par la précédente Direction, va être ramené aux dimensions anciennes : ce qui rendra le journal plus élégant et plus agréable à lire, grâce à l'emploi de caractères plus gros, et plus vaste. Dans ces conditions nouvelles, il pourra insérer de courts *Mémoires originaux*, en dehors des Matières qu'il renferme d'ordinaire, et de *nombreuses Analyses* des travaux récents.

Remanié comme il convient pour être digne des Maîtres qui ont fondé l'Institut de Bibliographie et qui l'honorent de leur confiance, il s'efforcera, tout en restant une Gazette particulièrement informée et spécialement illustrée, de revêtir un caractère nettement scientifique, capable de lui assurer la sympathie de tous ceux qui travaillent pour le progrès des Sciences Médicales, de tous ceux qui ont à cœur de leur voir occuper dans la Société la place qu'elles méritent, de tous les Praticiens qui, au fond de nos provinces, rendent de si grands services à la Patrie.

Si elle parvient à obtenir l'approbation de ces hommes d'élite, la *Gazette médicale de Paris* aura atteint son but. Elle n'en demandera pas davantage. La Rédaction.

PRIMES GRATUITES
pour 1901,
DÉLIVRÉES AU CHOIX AUX
NOUVEAUX ABONNÉS
DE LA
GAZETTE MÉDICALE DE PARIS
Transformée (*GRAND FORMAT*).

Questions d'Internat; par Marcel Baudouin. — *Recueil des Questions posées au Concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris.* — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Annuaire des Sociétés Savantes de Paris; par la *Réunion des Secrétaires Généraux des Sociétés de Paris.* — Volume, in-18, valant **6 fr.**

Contes. *Recueil de Poésies légères ;* par G. Renaud. — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Tout Abonné nouveau, pour 1901 (Gazette Médicale de Paris transformée), *recevra, s'il le désire, les numéros de 1900 à paraître d'ici la fin de l'année, et touchera de suite la Prime.*

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 619.

©BIUM

71e Année. 11e Série. Tome III. N° 52. 29 Décembre 1900.

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Directeur-Rédacteur-en-chef : **Marcel BAUDOUIN.**

SOMMAIRE. — Bulletin : Le Feu à l'Académie de Médecine ; par Marcel Baudouin. — Actualités : Les Sociétés Savantes à Paris : Les séances publiques annuelles de l'Institut (Académie des Sciences) et de l'Académie de Médecine. — Distinctions honorifiques : Les Récompenses décernées en 1900 par l'Académie de Médecine et par l'Académie des Sciences. — Les Prompts Secours en Haute Mer : Le Bâteau-hôpital à vapeur des Œuvres de Mer. — Hygiène des voyages : Un cas d'enfouissement sous les neiges. — Assistance privée : Ecole professionnelle d'assistance aux malades. — Nécrologie. — Petites Informations. — Thérapeutique : Le tannate d'Orexine. — Variétés et Anecdotes : Un cas de Léthargie prolongée. — Chronique professionnelle : Les automobiles médicales. — Les Livres nouveaux.

ILLUSTRATIONS. — M. le Pr Marey (Académie de Médecine).

BULLETIN

61 (06)
Le feu à l'Académie de Médecine.

Une heure avant la séance publique annuelle consacrée à la proclamation des prix et à l'éloge de Charcot par M. le Pr Debove, un de ses élèves distingués, un commencement d'incendie s'est déclaré dans le local de la Bibliothèque de l'Académie de Médecine.

Cet incendie a été éteint en quelques instants par les pompiers de la caserne du Vieux-Colombier, arrivés moins de cinq minutes après l'appel, grâce aux avertisseurs spéciaux d'incendie.

Les dégâts sont peu considérables et ne consistent que dans un certain nombre de journaux et de brochures en double.

Nous sommes heureux d'apprendre que cet accident, qui aurait pu être désastreux pour la Science française et la Bibliographie médicale, se soit borné a la destruction de quelques objets sans aucune importance. Tout le monde sait que, depuis un mois, des spécimens très importants et non assurés de l'Institut de Bibliographie sont exposés dans la salle des Pas-Perdus de l'Académie ; nous courrions donc, en cette occurence, un risque considérable. Mais l'émotion ressentie ne nous empêchera pas d'envisager le danger avec sang-froid et dignité.

Ces jours derniers encore, la grande Presse faisait ressortir les risques formidables que courait notre admirable Musée du Louvre de par le fait du voisinage du Ministère des Colonies ; et, de toutes parts, se sont élevés les échos de doléances justifiés. Pour l'Académie de Médecine, où il existe des collections presque aussi précieuses, quoique moins connues, soyez persuadé que les journaux politiques garderont le silence, car la Science, et la Médecine en particulier, ont le don unique de ne pas attirer l'attention des foules. Qu'importe au monde moderne la destruction de la Bibliothèque d'Alexandrie, puisque des fresques très anciennes viennent d'être trouvées en Crète, dans le temple du vieux Minos ? De telles façons de penser sont incompréhensibles ; mais, chose bizarre, cela n'a pas le moindre intérêt pour le public !

Toutefois, il faut déclarer que les nouveaux bâtiments de l'Académie vont sous peu être terminés et que sous peu tout danger sera conjuré. Mais parions qu'on oubliera probablement d'y disposer la nouvelle Bibliothèque, de façon à ce que ses trésors soient à l'abri du feu.... Les Archives de la Cour des Comptes sont autrement précieuses, puisqu'on les dépose dans des casiers incombustibles !

La Science médicale, évidemment, n'a pas l'intérêt d'une feuille de comptabilité ! Marcel Baudouin.

©BIUM

ACTUALITÉS

LES SOCIÉTÉS SAVANTES A PARIS.

61(06)

Les Séances publiques annuelles de l'Institut (Académie des Sciences) et de l'Académie de Médecine.

L'Académie des Sciences a tenu sa séance publique annuelle la semaine dernière, sous la présidence de M. Maurice Lévy. Rompant avec la coutume qui, pendant de longues années, a mis dans la bouche de la plupart des présidents l'allocution banale d'usage sur la vie et l'œuvre des savants morts au cours de l'année, M. Maurice Lévy a cherché, dans une monographie, la solution d'un curieux problème philosophique. Il a pris pour texte la fin du siècle qui s'achève et a parlé de la rénovation de la vie intellectuelle qui se produit à la période actuelle.

L'Académie de Médecine a tenu mardi dernier sa séance publique, sous la présidence de M. le Pr Marey, assisté de M. le Pr Guyon. Après la lecture, par M. le Dr Vallin, secrétaire annuel, d'un rapport général et détaillé sur les prix décernés en 1900, M. le Pr Debove a communiqué la notice qu'il a consacrée à la vie et à l'œuvre de Charcot, le neurologiste, fondateur de l'Ecole de la Salpêtrière. M. le Pr Debove n'est pas seulement, on le sait, un clinicien de talent ; c'est encore un écrivain connu et distingué. Après avoir retracé les premières années du Maître et commenté ses travaux sur les maladies organiques en général, M. Debove a raconté en excellents termes comment les études de Charcot s'étendirent aux névroses et particulièrement à l'hystérie et à l'hypnotisme.



M. le Pr Marey.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

614.25

Les Récompenses décernées en 1900 par l'Académie de Médecine.

Au cours de la Séance publique annuelle, le 18 décembre dernier, a eu lieu la proclamation des récompenses accordées par l'Académie. Voici les noms des lauréats :

Prix de l'Académie (1000 fr. : *De la médication par les sucs organiques*). — 600 fr. à M. Jacquemart, de Paris. 400 fr. à M. Rieux médecin chef de l'hôpital militaire annexe d'Aïn-Beïda.

Prix Alvarenga de Piauhy (Brésil) (800 fr., un mémoire au choix de l'auteur). — 400 fr. à MM. C. Sieur, médecin-major, professeur agrégé, et O. Jacob, médecin-major, surveillant à l'Ecole du Val-de-Grâce à Paris. Mentions honorables avec une somme de 200 fr. à MM. A. Valassopoulo, médecin de l'hôpital grec à Alexandrie, et Raymond Bernard, répétiteur à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon.

Prix François-Joseph Audiffred (un titre de 24.000 francs de rente). — Prix décerné à la personne, sans distinction de nationalité ni de profession, fut-ce un membre résident de l'Académie, qui, dans un délai de vingt-cinq ans à partir du 2 avril 1896, aura découvert un remède curatif ou préventif reconnu comme efficace et souverain contre la tuberculose par l'Académie de Médecine de Paris, dont la décision ne pourra être sujette à aucune contestation. L'Académie a accordé un encouragement de 1.500 fr. à M. G. Carrière, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lille (*Action des ferments et des diastases sur les poisons tuberculeux. Essais de vaccination et de traitement de la tuberculose*) ; une mention honorable à M. Murat, médecin sanitaire maritime, à Bordeaux (*Traitement de la tuberculose pulmonaire par les voyages en mer*).

Prix Baillarger (2000 fr.) : *Maladies mentales.* — L'Académie n'a pas décerné le prix. Une mention honorable avec 800 fr. à MM. Charles Vallon, médecin en chef à l'asile d'aliénés de Villejuif et Armand Marie, médecin-directeur de la colonie familiale de Dun-sur-Auron (Cher) : les *Aliénés en Russie*. Une mention honorable avec 600 fr. à M. Colin, (de Gaillon) : les *Aliénés vicieux dans les asiles d'aliénés*. Une mention honorable avec 600 fr. à M. Cololian, de Paris : *Traitement des maladies mentales ; assistance thérapeutique, prophylaxie*. Une mention honorable à M. Edouard Toulouse, médecin en chef à l'asile de Villejuif : *Organisation d'un service d'aliénés*.

Prix Barbier (2.000 fr.) *Maladies incurables*. L'Académie accorde des encouragements de 500 fr. à MM. Tatsusaburo Yabé, médecin principal de la marine japonaise (*Premier mémoire sur l'étude de l'immunité de la tuberculose*) ; et

©BIUM

Vidal (de Périgueux) *Le traitement chirurgical des épilepsies essentielles).*

Prix Mathieu Bourceret (1,200 fr. Circulation du sang). —M. Giuseppe Pagano assistant au laboratoire de physiologie de l'Université de Palerme (*Sur la sensibilité du cœur et des vaisseaux sanguins).*

Prix Henri Buignet (1,500 fr., Applications de la physique ou de la chimie aux sciences médicales).—M. Trillat, de Paris. *Recherches appliquées à l'hygiène industrielle et à l'antisepsie).*

Prix Campbell-Dupierris (2.300 fr.; maladies des voies urinaires). — L'Académie partage le prix entre MM. A. Legrand, (de Paris): « L'anesthésie locale en chirurgie générale »), et Jules Cottet (de Paris): *Recherches bactériologiques sur les suppurations péri-uréthrales* ».

Des mentions très honorables sont accordées à MM. E. Michon et O. Pasteau, de Paris (Etudes sur les anesthésiques dans la chirurgie ordinaire), et Alexandre Pascal (de Cannes): « *Des fistules vésico-intestinales acquises chez l'homme et la femme* ».

Prix Capuron (1,000 fr., *Du traitement hydrominéral des albuminuries*). — M. Duhourcau, à Cauterets, et M. Paul Gandy (à Bagnères-de-Bigorre).

Prix Marie Chevallier (6,000 fr. phtisie pulmonaire et des autres tuberculoses). Un prix de 3,000 francs à M. J. Auclair (de Paris): (*Etude expérimentale sur les poisons du bacile tuberculeux humain*, etc.) ; Un prix de 1,500 francs à M. G. Küss (de Paris): (*De l'hérédité parasitaire de la tuberculose humaine*). Un encouragement de 1,000 fr. à M. S. Artautl, de Paris: (*Flore et faune des cavernes pulmonaires*). Un encouragement de 500 fr. à M. Gallois (de Paris) *Critique de la théorie de la scrofule-diathèse).* Des mentions honorables sont en outre accordées à MM. B. Auché et J. Hobbs, professeurs agrégés à la Faculté de Médecine de Bordeaux : (*De la tuberculose chez la grenouille*) ; Ch. Lévy-Sirugue, (de Paris): (*Etude anatomo-pathologique et expérimentale de la tuberculose péritonéale*) : Teutsch (de Cannes) : *Tuberculose pulmonaire. Sa propagation dans les divers milieux, son traitement hygiénique, sa prophylaxie).*

Prix Chevillon (1,500 fr., affections cancéreuses). — 1,000 fr. à M. Raymond, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier : *Recherches anatomo-pathologiques. Déductions cliniques et thérapeutiques sur le cancer de la peau :* 300 fr. à M. L. Bigeard (de Paris) : les *Hystérectomies totales vaginales et abdominales dans le cancer de l'utérus ;* 200 fr. à M. Pierre Héresco (de Bucarest) : *De l'intervention chirurgicale dans les tumeurs malignes du rein.*

Prix Civrieux (800 fr., *Les délires dans la paralysie générale*). — M. Truelle de Paris.

Prix Clarens (400 fr. ; Hygiène). — Des mentions honorables sont accordées à MM. Ferrier, médecin-major, professeur agrégé au Val-de-Grâce, à Paris : *Etude d'hygiène sur l'hospitalisation extemporanée en temps de guerre ;* Paul Good, à la Mothe-Saint-Héraye (Deux-Sèvres) : *Hygiène et morale* ; Henri Papail, médecin sanitaire maritime à Rennes : *Le médecin et l'hygiène à bord des paquebots.*

Prix Daudet (1,000 fr.: Traitement chirurgical du cancer des ovaires). MM. E. Estor, professeur et P. Puech, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier.

Prix Desportes (1,300 fr.; *Thérapeutique médicale*).

600 francs à M. Jules Comby, médecin des hôpitaux de Paris : (*Les médicaments chez les enfants*). 300 francs à M. Lyonnet, E. Martin et E. Martz, de Lyon : (*Travaux sur l'emploi thérapeutique du vanadium)* ; 200 francs à M. Lucien Heftler (de Paris), (*Le traitement balnéo-mécanique des affections chroniques du cœur*) : 200 francs à M. Paul Remlinger, médecin aide-major directeur de l'Institut antirabique de Constantinople: (*L'hépatite aiguë dysentérique* ; *son traitement par la saignée du foie*, etc.) Prix Falret (700 fr.) *La neurasthénie* : mentions honorables avec une somme de 350 francs à MM. Descourtis, de Paris, et Héraud, médecin consultant aux eaux de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône).

Concours Vulfranc Gerdy (entretien d'élèves en médecine près des stations minérales) : 1,800 francs à M. Cadol, 1,500 à M. Gauchery.

Prix Ernest Godard (1,000 fr., pathologie interne) : 600 francs à M. Gerlier, de Fernay-Voltaire (Ain) (*Le vertige paralysant ou Kubisagari*) ; 400 francs à M. Ath. Sicard, de Paris (*Les injections sous-arachnoïdiennes et le liquide céphalo-rachidien*, etc.) Mentions honorables à MM. Collet, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon : (*Précis de pathologie interne*), et Jacquemart, de Paris (*Etude clinique et thérapeutique du lymphadénome*).

Prix Théodore Herpin (de Genève) (3,000 francs : épilepsie et maladies nerveuses). — M. Maurice de Fleury, de Paris (*Introduction à la médecine de l'esprit. Recherches cliniques sur l'épilepsie et son traitement*). Une mention très honorable à M. Touche, médecin de l'hôpital de Brévannes (*Contribution à l'étude clinique et anatomo-pathologique de l'hémichorée organique*).

Prix Itard (2,400 francs, au meilleur livre de médecine pratique). — 1,000 francs à M. Jules Comby, médecin des hôpitaux de Paris : la *Thérapeutique des maladies des enfants ;* 1,000 francs à M. C. Cadéac, professeur de clinique à l'Ecole vétérinaire de Lyon : *Encyclopédie vétérinaire.* A titre d'encouragement : 400 francs à M. Antoine Courtade, de Paris : *Traitement des maladies de l'oreille.*

Prix Laborie (5,000 francs, chirurgie). — Prix de 2,500 francs à MM. E. Quénu et H. Hartmann, professeurs agrégés à la Faculté de Médecine, chirurgiens des hôpitaux de Paris (*Chirurgie du rectum*). 1,500 francs à M. J. Pantaloni, de Marseille (*Chirurgie du foie et des voies biliaires*). 1,000 francs à M. A. Mignon, médecin-major de 1re classe, professeur au Val-de-Grâce (*Procédés de choix des amputations des membres dans la continuité la contiguïté*). Mention honorable à MM. P. Redard F. Laran, de Paris (*Atlas de radiographie*).

©BIUM

Prix du baron LARREY (500 fr., statistique médicale). M. P.-A. CASSEDEBAT, médecin-major au 86e d'infanterie, au Puy : *De l'entraînement et de ses effets chez le fantassin.* Mentions honorables à MM. FERRIER, médecin-major, professeur agrégé au Val-de-Grâce : *Statistique et prophylaxie des maladies vénériennes dans l'armée;* J. MARTY, médecin-major à l'hôpital militaire Saint-Martin : *Littoral et infirmités en France;* L. BAUDIN, directeur adjoint du bureau municipal d'hygiène de la ville de Besançon (*Besançon en 1898*).

Prix LAVAL (1,000 fr., à l'élève en médecine qui se sera montré le plus méritant). — M. Marcel-Noël AYNAUD, étudiant en médecine de la Faculté de Paris.

Prix Henri-LORQUET (300 fr., maladies mentales). — MM. VIALLON, médecin adjoint à l'asile départemental du Rhône, à Bron (*Suicide et folie, contribution clinique*). Mention honorable à M. Marcel MANHEIMER, chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris (*Les troubles mentaux de l'enfance*).

Prix MEYNOT aîné père et fils, de Donzère (Drôme) (2,600 francs, maladies de l'oreille). — 1,000 francs à M. André CASTEX (de Paris) : « *Travaux relatifs aux maladies de l'oreille* ». 1,000 francs à M. Edouard RIST (de Versailles) : « *Etudes bactériologiques sur les infections d'origine otique* », 600 francs à M. Etienne Lombard (de Paris) : « *Essai sur les indications* de l'ouverture de l'apophyse mastoïde et des cavités de l'oreille moyenne dans les otites moyennes suppurées chroniques ». Mentions honorables, à M. Charles MILLET (de Paris) : « *L'apophyse mastoïde chez l'enfant* », etc. M. Georges-Paul Veillard, de Paris : « *Contribution à l'étude des otites du nouveau-né et du nourrisson* et en particulier des états spéciaux *de l'oreille moyenne* que l'on trouve à leur autopsie. »

Prix Adolphe MONBINNE (1,500 francs, missions scientifiques). — Mentions honorables à MM. J.-C. Baurac, médecin de 1re classe des colonies : « *La Cochinchine et ses habitants* » ; J.BRAULT, médecin-major ; J. Rouget, médecin aide-major, et J. Lapin, d'Alger : « *Série de publications concernant la pathologie africaine* » ; Feuvrier, médecin principal en retraite : « *Trois ans à la cour de Perse* » ; J.-J. Matignon, médecin aide-major de 1re classe, attaché à la légation de France en Chine : « *Superstition, crime et misère en Chine* ».

Prix OULMONT (1.000 fr.). — M. Victor VEAU, interne en chirurgie des hôpitaux de Paris (médaille d'or au concours d'internat de chirurgie).

Prix PERRON (3,800 fr.). — Au mémoire le plus utile au progrès de la médecine. 2.000 fr. à M. G. SCHNEIDER, médecin aide-major, chargé du laboratoire de bactériologie à l'hôpital militaire d'Oran, et à M. BUFFARD, vétérinaire au 14e régiment de dragons à Sedan : la « *Dourine et son parasite* ». 600 francs à M. MAILLY, professeur à l'École de médecine de Clermont-Ferrand : Etude clinique et expérimentale sur les accidents causés par l'usage de l'électricité industrielle ». 600 francs à MM. VEILLON et ZUBER (de Paris) : « *Recherches sur quelques microbes strictement anaérobies et leur rôle en pathologie* ». 600 fr. à MM. G. VARIOT, médecin de l'hôpital Trousseau, à Paris, et G. CHICOTOT, chef de laboratoire au même hôpital : « Etude sur quelques applications de la radiographie à la clinique infantile ».

Mention honorable à MM. F.-J. Bosc, professeur agrégé, chargé de cours, et JEANBRAU, chef de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Montpellier : « Recherches sur la nature histologique des tumeurs mixtes de la parotide ».

Prix POURAT (700 francs. Question : *De la tension sanguine intra-vasculaire*). 1.000 francs à M. PACHON, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux. Mention très honorable à M. Julia, de Paris.

Prix SAINTOUR (4.400 fr. Médecine). — Un prix de 2.000 fr., à M. J. Soury (de Paris), directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études à la Sorbonne. (Le système nerveux central). Prix de 600 fr., à MM. Raoul BAYEUX, de Paris (La diphtérie depuis Arétée le Cappadocien jusqu'en 1894) ; GUINARD (de Lyon). Etude expérimentale de pharmacodynamie comparée sur la morphine et l'apomorphine) ; Le MAGUET, de Nogent-sur-Marne (Le monde médical parisien sous le Grand-Roi) ; H. MEIGE, de Paris (Art et Médecine). Mentions honorables : MM. Ch. BESNOIT, professeur, et J. CUILLÉ, répétiteur à l'école vétérinaire de Toulouse : *La septicémie hémorrhagique du mouton ;* M. E. LENOBLE, de Brest : *Caractères séméiologiques du caillot et du sérum ;* Pierre Nobécourt, de Paris : *Recherches sur la pathogénie des infections gastro-intestinales des jeunes enfants ;* Auguste PETIT, de Paris : *Diagnostic histologique des affections de l'utérus ;* Victor Veau, interne des Hôpitaux de Paris : *Etude sur l'épithélioma branchial du cou.*

Prix STANSKI (1.400 fr.). M. MOSNY: médecin des hôpitaux de Paris (*Des maladies provoquées par l'ingestion des mollusques*, etc).

Prix VERNOIS (700 fr. Hygiène). M. CATHOIRE, médecin aide-major au 121e d'infanterie à Lyon : (*Imperméabilisation hydrofuge de vêtements par les paraffines).* Mentions honorables à MM. Georges FAUQUET, de Paris : *Essai sur le travail en chambre considéré au point de vue sanitaire ;* Jacques PELLEGRIN, de Paris : (*Les poissons vénéneux*).

L'Académie a décerné en outre, comme d'habitude, de nombreuses médailles d'or, d'argent et de bronze aux lauréats des services des *eaux minérales,* des *épidémies,* de *l'hygiène de l'enfance* et de la *vaccine.*

Les Récompenses de l'Académie des Sciences.

Voici la liste des prix décernés par l'Académie des Sciences en ce qui concerne le monde médical.

Prix MONTYON (*statistique*) : M. du Maroussem ; mention honorable à M. Barras ; mention honorable à M. Palhas ; mention honorable également attribuée à l'auteur anonyme du mémoire portant pour devise : *Primo non nocere.* —

©BIUM

Prix Jecker : M. A. Béhal. — Prix Thore : M. Seurat. — Prix da Gama Machado : Mme la comtesse de Linden, M. Siedlecki, M. le Dr P. Carnot et M. Bordas.

Prix Montyon (*Médecine et Chirurgie*) : MM. Hallopeau et Leredde, un prix à M. Guillemin, un prix à M. Jules Soury, mentions à MM. Sabrazès, Gallois, Nobécourt ; citations à M. Cunéo et à M. Toulouse. — Prix Barbier : prix partagé entre M. Marage et M. Guinard ; mention à MM. Brœhmer et Suis. — Prix Bréant : M. Auclair et M. Remlinger. — Prix Godard : M. Léon Bernard. — Prix Parkin : M. Coupin. — Prix Bellion ; M. J. Brault et M. Samuel Gache ; mentions honorables à M. Knopf et à M. Jacquet. — Prix Dusgate : M. Icard ; mention au mémoire anonyme intitulé : *Aphorismes sur les signes diagnostiques de la mort.*

Prix Lallemand : MM. Maurice de Fleury et de Nabias — Prix du baron Larrey : MM. Nimier et Laval ; mention à M. Finck. — Prix Montyon (physiologie expérimentale) : M. Pachon et Mlle Joteyko. — Prix Pourat : MM. Bergonié et Sigalas. — Prix Martin-Damourette : M. Long. — Prix Philipeaux : MM. Delezenne et Nicloux. — Prix Gay : M. Lugeon. — Prix Montyon (arts insalubres) : M. Trillat et MM. Sévène et Cahen.

LES PROMPTS SECOURS EN HAUTE MER.

614.88

Le Bateau-Hôpital à vapeur des Œuvres de Mer.

Nous parlions récemment du Bateau-Hôpital à vapeur, que la Société des Œuvres de Mer faisait construire.

Ce bateau a été mis à l'eau, à Nantes, tout récemment.

Sorti des chantiers de MM. de la Brosse et Fouché, le *Saint-François-d'Assise*, hôpital mixte, est un bateau construit suivant les règlements du Bureau Veritas pour obtenir la première cote, avec les dimensions suivantes : longueur totale, 49 mètres ; largeur, 9m. 20; creux sur quille, 4 m. 60.

La coque est divisée en sept compartiments principaux, séparés par des cloisons, dont quatre étanches.

La disposition générale est la suivante : A l'avant, sous la tengue se trouve un coqueron, un magasin servant de soute aux agrès, le poste d'équipage ; sur l'arrière du poste d'équipage deux chambres pour la lampisterie et le magasin de peinture ; sous le pont se trouve le puits aux chaînes et une salle garnie de caissons en sapin pour le logement des effets des marins. En arrière du poste d'équipage et sous le pont principal se trouve l'hôpital et ses dépendances.

L'hôpital d'isolement est aménagé de 12 lits en fer facilement démontables ; une salle d'opérations contenant une table en pitchpin garnie de zinc et les armoires nécessaires pour renfermer tous les instruments. A babord, un water-closet, une pharmacie complète à tribord, une salle de bains avec appareil à douches et une chambre pour l'infirmier. L'hôpital est aéré par deux manches à air à pavillon et deux claire-voies. A la suite se trouve la grande salle d'hôpital contenant 20 lits, occupant la partie milieu du bâtiment et chauffée par 2 calorifères à vapeur ; cette salle est emménagée d'armoires à linge et de caissons. Sur la partie avant de cette salle est un autel. Des épontilles permettent l'installation de lits en fer supplémentaires. A l'arrière de cette salle se trouve le compartiment de l'appareil moteur. A babord sont les logements des chauffeurs et mécaniciens, aménagés de couchettes-armoires et lavabos. A la suite de cette chambre d'appareil moteur se trouve la dunette comprenant tous les logements des officiers et état-major, et à l'extrême arrière, une soute à voiles.

Les logements comprennent : 1 chambre pour le capitaine, 1 chambre pour le docteur, 1 chambre pour l'aumônier, 1 chambre pour le capitaine en second, 2 cabines supplémentaires, 1 salon servant de carré pour l'état-major et un petit salon de réception ayant façade sur la face avant de la dunette. Tous les emménagements sont en pitchpin verni au tampon. Le roof central est occupé par la cuisine, la cambuse journalière, la salle de désinfection et le carré de l'équipage. Le bateau est gréé en trois-mâts goëlette. L'appareil moteur, pour permettre au navire d'être actionné en temps de calme, se compose d'une hélice munie d'un débrayage, pour pouvoir être affolée, pendant la marche à la voile, d'une chaudière marine et d'une machine pouvant développer 300 chevaux. La vitesse du navire, ainsi actionné, sera de 8 nœuds.

On nous pardonnera de nous intéresser de plus en plus à cette Société, car nous avons été l'un des premiers en France à en signaler la nécessité. Ajoutons que, comme nous le disions récemment, elle a un autre navire à voiles, *le Saint-Pierre*, qui va partir en Islande. Le *Saint-François d'Assise* va être armé sous peu, et en 1901 il fera une campagne d'au moins sept mois. Souhaitons-lui bonne chance pour son premier voyage.

HYGIÈNE DES VOYAGES.

614.88

Un cas d'enfouissement sous les neiges.

Le 29 novembre dernier, notre confrère, M. le Dr Maurin, se trouvait à Molliès, village italien, au milieu des neiges des Alpes. En revenant chez lui, après une visite, il a été enseveli par une avalanche.

Voici ses impressions d'enfouissement sous les neiges qu'il a publiées dans *le Petit Marseillais*.

« A part les tristes réflexions que j'ai faites dans cette dernière circonstance, que je considérais comme le dernier moment de ma vie, j'ai aussi le souvenir que ma *respiration s'est aussitôt accélérée*. La réflexion et la conscience de ce qui se passait se sont éteintes aussitôt...

« J'ignore ce qui s'est passé durant quatre heures. Après, je

©BIUM

repris connaissance...Je commence d'abord par accuser une sensation de *chaleur*; j'étais trempé de *sueur*, comme si j'étais dans une étuve. Les yeux commencent à voir à la réflexion, à se raviver; j'aperçois que la couche de neige qui était devant moi était moins opaque que les autres couches qui m'environnaient. Mon bras droit, qui était en avant, se met en mouvement pour essayer de créer une ouverture pour respirer un peu plus à l'aise. J'y arrive; J'ignore combien le travail de ce percement a duré. L'air du dehors arrive librement, arrêtant brusquement la sueur qui inondait mon visage.

« Je me mets à l'œuvre pour pouvoir sortir. Avec le pouce de la main droite, je parvins à creuser une ouverture qui laissait libres ma tête et mes deux bras. Cette ouverture avait la forme d'un entonnoir, au fond duquel ma tête paraissait. Mes deux bras s'agitaient dans cet évasement, mais ne pouvaient arriver jusqu'à ses bords.

« Je fis plusieurs efforts en m'appuyant fortement sur les coudes pour sortir ; mais je n'ai pas tardé à m'apercevoir qu'ils étaient inutiles pour me tirer d'embarras. Je me mis à crier au secours, pensant que si ceux qui étaient devant moi n'avaient pas subi le même sort, ils viendraient à mon secours.

« Mes premiers appels ne furent pas entendus. Les trois jeunes gens qui avaient assisté à mon enfouissement étaient en vie; ils étaient à un quart d'heure de l'endroit où je me trouvais, dans une maison qui leur avait donné l'hospitalité. Ils nous croyaient tous morts. Par bonheur, un enfant vint regarder de loin, du seuil de sa porte, l'endroit où nous avions été ensevelis, endroit que nos compagnons de route lui avaient indiqué trois heures avant. L'enfant entend ma voix et invite précipitamment nos compagnons de route à écouter.

« On me répond pour m'encourager. Dix minutes après, ils arrivent devant moi, munis de pioches et de pelles et procèdent à ma délivrance. C'est à ce moment que j'apprends que j'étais là depuis quatre heures. Je fus très vite délivré. »

ASSISTANCE PRIVÉE

614.89
Ecole professionnelle d'Assistance aux Malades.

Sous ce titre s'est fondée récemment une école dont le but est de former des garde-malades présentant toutes les garanties désirables au point de vue de la préparation technique de la moralité et du dévouement. Les candidates doivent être âgées de 18 ans au moins et de 30 au plus, jouir d'une bonne santé et justifier autant que possible d'un diplôme d'instruction secondaire. Elles sont logées à l'école et y prennent leurs repas. La durée des études est de 2 ans. Le programme comprend une instruction théorique et pratique.

L'instruction théorique embrasse 9 cours professés à l'Ecole : *Anatomie et physiologie* : professeur, M. Barbarin, interne des hôpitaux. *Soins à donner aux malades atteints d'affections d'ordre chirurgical* : professeur, M. le Dr Mouchet ; suppléant, M. le Dr Grizel. *Soins à donner aux malades atteints d'affections d'ordre médical* : professeur, M. le Dr J.-C. Roux. *Soins à donner aux femmes en couches et aux nouveau-nés* ; professeur, M. le Dr Merle. *Soins à donner aux enfants* : professeur M. le Dr Tollemer. *Soins à donner aux nerveux et aliénés* : professeur M. le Dr Legrain. *Hygiène générale et professionnelle* : professeur, M. Nattan-Larier, interne des hôpitaux. *Devoirs professionnels* : professeur, M. le Dr Maurange. *Petite pharmacie* : professeur, M. le pharmacien de 1re classe Robert, L'instruction pratique comporte en première année un stage dans les services de chirurgie des hôpitaux, dans un service d'accouchement et dans les cliniques spéciales : en seconde année, les élèves assistantes sont exercées, dans un petit hôpital annexé à l'école, à donner aux malades qui le composent, tous les soins que réclame leur état. Au bout de leurs 2 années d'études, les élèves qui ont satisfait aux examens sont nommées assistantes et peuvent être envoyées dans les familles sur la demande des médecins. L'enseignement est donné sous la haute direction d'un comité médical composé de MM. les Drs Paul Reclus, Maurice Letulle, Aug. Broca, Jalaguier, Legrain et G. Maurange *Secrétaire général. L'Ecole et l'hôpital sont entretenus par la charité privée.*

NÉCROLOGIE.

M. le Dr Duclos (de Tours) est décédé le 15 décembre. Elève de Bretonneau, Trousseau, Velpeau, ce fut certainement une des notoriétés les plus grandes de la médecine de province. Travailleur acharné, il arriva à conquérir à Tours une magnifique situation. Professeur à l'École de Médecine, médecin en chef de l'hôpital général, médecin inspecteur de la Compagnie d'Orléans, médecin de l'hôpital Saint-Gatien, correspondant de l'Académie de Médecine, officier de la Légion d'honneur : tels furent ses principaux titres. Il s'est éteint à l'âge de 78 ans.

M. le Dr Gérardot, décédé à l'âge de quatre-vingt ans. — M. le Dr Villemin, décédé à Epinal, dans sa quarante-septième année. — On annonce la mort, à l'âge de quarante ans, du Dr Nimier, médecin de l'hôpital Saint-Jacques. C'était le frère du professeur au Val-de-Grâce, M. le Dr Henri Nimier, médecin principal de l'armée. — M. le Dr Wartel, (de Lille), décédé à l'âge de 45 ans. — M. François Barthélémy, anthropologiste distingué, et Mme le Dr Gaches-Barthélémy, médecin du Ministère des Postes, nous font part de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de Mme veuve F. Barthélémy, née François, leur

©BIUM

mère et belle-mère, décédée le 8 décembre 1900, à Maisons-Laffitte, 6, avenue Grétry, dans sa 72e année et inhumée à Foville (Lorraine), le mercredi 12 décembre. — Tous nos compliments de condoléances à nos excellents amis et collaborateurs.— M. le Dr Ollivier (de Pont-Aven, Finistère). —M. le Dr R. Altmann, professeur extraordinaire d'histologie à la Faculté de Médecine de Leipzig. — M. le Dr Horace Tracy Hanks, professeur de gynécologie à la New-York Post-Graduate Medical School and Hospital.

On annonce la mort du Dr Aimé Portalier, qui a succombé, boulevard Haussmann, 37, dans sa soixante-douzième année. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

PETITES INFORMATIONS

Enseignement de la Médecine.

Faculté de Médecine de Paris. — Concours du Clinicat chirurgical. — Le Concours s'est ouvert le 17 décembre, à neuf heures du matin, à la Faculté de Médecine.

Le jury était composé de MM. Tillaux, président; Le Dentu, Berger, Broca (Aug.), Hartmann, juges; Delbet, suppléant.

Deux places de chef de clinique adjoint étaient vacantes. M. Albert Mouchet a été nommé pour la première place.

Chose curieuse, et peut être unique en l'espèce, aucun autre candidat n'a été considéré comme capable de remplir la seconde place ! — Cette constatation était au moins à faire, quoique nous ne connaissions rien du dessous des cartes.

Concours d'Agrégation de Médecine. — Les candidats subissent la première épreuve (épreuve de trois quarts d'heure) dans l'ordre suivant :

Mercredi 19 décembre : MM. de Grandmaison et Vedel. — Jeudi 20 : MM. Aviragnet et Garnier. — Vendredi 21 : MM. Pattoire et Gastou. — Samedi 22 : MM. Spillmann et Carnot, — Lundi 24 : MM. Thierry et Cavasse. — Mercredi 26 : MM. Sergent et Terrien. — Jeudi 27 : MM. Auclair et Bernard. — Vendredi 28 : MM. Lesage et Labbé. — Samedi 29 : MM. Berger et Dufour. — Lundi 7 janvier 1901 : MM. Legry et Gouget. — Mardi 8 : MM. Mongour et Boulloche. — Mercredi 9 : MM. Poli et Ardin-Delteil. — Jeudi 10 : MM. Milian et Courmont. — Vendredi 11 : MM. Cabannes et Claisse. — Samedi 12 : MM. Marie et Nicolas. — Lundi 14 : MM. Renault et Lépine. — Mardi 15 : MM. Roubinovitch et Jeanselme. — Mercredi 16 : MM. Chatin et Macaigne. — Jeudi 17 : MM. Papillon et Josué. — Vendredi 18 : MM. Bezançon et Appert. — Samedi 19 : MM. Hoche et Renault. — Lundi 21 : MM. Verger et Claude.

Enseignement médical libre à Paris. — *Hôpital de la Charité.* — M. le Pr agrégé Campenon fait tous les mardis, à dix heures, à l'amphithéâtre Potain, des leçons de clinique chirurgicale.

Ecole de Médecine d'Amiens. — M. Labarrière est nommé chef de clinique et chargé à l'Hôtel-Dieu de la consultation otolaryngologique.

Ecole de Médecine de Reims. — M. le Dr C. Simon, suppléant, est nommé professeur de pathologie chirurgicale et de médecine opératoire.

Laboratoire Colonial du Muséum. — Un Laboratoire rattaché à l'Ecole pratique des hautes études et destiné aux recherches de biologie appliquée aux Colonies est institué auprès de la Direction du Muséum d'histoire naturelle. Ce laboratoire sera chargé d'étudier les demandes de renseignements d'ordre biologique, géologique ou minéralogique, renvoyés à son examen par la direction du Muséum, quand les services compétents ne se chargeront pas d'y répondre directement ou ne pourront le faire à bref délai; de rassembler les documents et d'entreprendre les recherches nécessaires pour y répondre, et même d'aller faire sur place certaines catégories d'investigations. Il pourra aussi instituer des recherches de prévision, pour ainsi dire, propres à assurer la solution de questions de biologie intéressant l'agriculture ou l'industrie de nos colonies, alors même que ces questions ne lui auraient pas été soumises. Ce même laboratoire sera chargé de préparer pour les voyageurs et les correspondants du Muséum qui résident à l'étranger des instructions précises sur les animaux et les plantes à recueillir dans les pays qu'ils habitent, les moyens de les rechercher, de les préparer et de les expédier. Il sera le laboratoire dans lequel s'élaboreraient, en quelque sorte, les missions du Muséum; et les boursiers de voyage, actuellement existants, y trouveraient les moyens de coordonner les connaissances pratiques qu'ils auraient acquises dans les divers services du Muséum et d'orienter leur carrière de voyageurs. Les fonctionnaires coloniaux auraient tout intérêt à y venir prendre un enseignement pratique complémentaire qui pourrait à l'avenir être consacré par un certificat.

©BIUM



Assistance publique & privée. Hôpitaux, etc.

Hôpitaux de Paris. — *Mutations.* — Par suite de la mise à la retraite de M. Benjamin Anger et du transfert à Lariboisière de la fondation Civiale (service urinaire), les mutations suivantes ont lieu parmi les chirurgiens des hôpitaux ; M. Tuffier passe à l'hôpital Beaujon ; M. Michaut va à Lariboisière ; M. Chaput à Broussais ; M. Walther à la Pitié ; M. Guinard à la Maison Dubois ; M. Delbet à Bicêtre ; M. Rochard à Ivry ; M. Hartmann à Lariboisière (service urinaire) ; M. Albarran à Hérold (enfants). — M. le Dr Hippolyte Martin passe à la Charité ; M. le Dr Petit reste à la Pitié ; M. le Dr Dalché reste à Debrousse.



Sociétés et Congrès.

Société médicale des Bureaux de Bienfaisance de Paris. — La Société a formé ainsi son bureau pour 1901 : M. Malbec, président ; MM. Noir et Dorison, vice-présidents : M. Billon, secrétaire général ; M. Yvon, trésorier ; MM. Chastenet et Chaumont, secrétaires des séances. Le Conseil est composé de MM. L. Gourichon, Dufournier, et Barbillon.

Société Médicale du IXme Arrondissement. — *Bureau de 1901.* — *Président* : M. Belières ; *Vice-président* : M. Morel-Lavallée. *Secrétaire Général* : M. Ozenne; *Secrétaire Général adjoint* : Dagron ; *Secrétaires des Séances* : MM. Duvan et Millon ; *Trésorier* : M. Duboys de Lavigerie.

Société centrale de Sauvetage. — La Société centrale de sauvetage des Naufragés, qui a son siège à Paris, rue de Bourgogne, 1, vient d'être autorisée, par décret, à accepter le legs de 30,000 francs que lui a fait Mlle Comme, de Brest, pour la création d'une station dont le canot, conformément au désir de la donatrice, s'appellera *Docteur-Comme*, en souvenir de son frère.

Congrès de Médecine de Toulouse. — La date de la VIe réunion du Congrès français de Médecine, qui doit se tenir à Toulouse, primitivement fixée au mois d'août 1901, est reportée aux vacances de Pâques 1902. — La séance d'ouverture aura lieu le mardi de Pâques (1er avril 1902).



Guerre, Marine et Colonies.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de première classe Sadoul, provenant des batteries d'artillerie du Sénégal, passe, sur sa demande, du cadre de Cherbourg à celui de Lorient.

Service de Santé des Colonies. — *Tableau d'Avancement.* — M. Depasse, médecin principal des colonies, est inscrit d'office au tableau d'avancement pour le grade de médecin en chef de 2e classe des colonies.



Médecine d'État et Hygiène.

Champignon rose vénéneux. — Le Ministre de l'Agriculture a publié l'avis suivant : Les empoisonnements par les champignons sont assez fréquemment observés pour qu'on signale à l'attention des cultivateurs une espèce de champignon rose, dont la confusion avec le champignon de couche peut amener des accidents sérieux. Il s'agit du *Stropharia coronilla*, sur la comestibilité duquel la plupart des flores sont muettes. Ce cryptogame doit être classé parmi les champignons dangereux. Bien que sa toxicité soit loin d'égaler celles des amanites vénéneuses, elle est cependant suffisante pour le faire rejeter des espèces comestibles. Le *Stropharia coronilla* ne peut être confondu qu'avec le champignon rose ou *Psalliota campestris*, dont il se distingue assez facilement par la teinte vineuse des lames ou feuillets, par l'adhérence assez tenace du pied.

Le Vin naturel. — Extrait d'un discours de la Chambre des Députés. : « A l'hôpital Saint-Martin, où sont envoyés nos soldats anémiés par un long séjour aux colonies, on a mis en adjudication la fourniture du vin pour les malades. A quel prix ? A 35 centimes ! Eh bien ! à ce prix, ce vin-là ne vient pas de la vigne ; il est fabriqué de toutes pièces : c'est du poison qu'on donne à nos soldats malades ! » (Très bien ! Très bien ! sur un grand nombre de bancs. Interruptions.)

Empoisonnement par l'Arsenic. — Un pharmacien de Bradford (Angleterre) a commis récemment une erreur terrible. Un garçon confiseur vint lui demander une certaine quantité de *daff*. Le « daff » est une poudre blanche

©BIUM

usitée pour les emplâtres. Mais il paraît qu'on s'en sert aussi pour falsifier les bonbons. Le pharmacien lui donna tout simplement de l'*arsenic*. Avec l'arsenic et du sucre, le confiseur fit des losanges et les vendit au moment de la foire de Bradford. Dix-sept personnes furent tuées net. Des centaines furent malades. Le pharmacien, poursuivi pour homicide par imprudence, fut acquitté.

Empoisonnement par le Cuivre. — Un triple empoisonnement dû à l'imprudence a été constaté à Bastia. Un ouvrier boulanger, âgé de quarante-cinq ans, avait mangé dans la matinée, avec sa femme âgée de trente ans, et sa fille, âgée de seize ans, des pois chiches cuits dans une casserole en cuivre. Après le repas, toute la famille, se sentant indisposée, se coucha. Le lendemain les voisins, étonnés de ne pas voir la famille, pénétrèrent chez elle et trouvèrent morte la jeune fille; le mari et la femme vivaient encore. Un actif contrepoison leur fut administré. La femme est actuellement hors de danger, mais l'état du mari est presque désespéré.

Empoisonnement par l'acide phénique. — M. X., âgé de vingt-ans, qui s'était marié au commencement du mois fut atteint, ces derniers jours, de *fièvre typhoïde*, et fut soigné par sa jeune femme. Dans la nuit du 8 au 9 novembre, croyant donner à son mari une potion calmante, Mme X se trompant de bouteille, lui fit boire de l'*eau phéniquée*. Quelques instants plus tard, le malade mourait en proie aux plus cruelles souffrances.

Un cas de mort par chloroforme. — Vers la fin du mois dernier, un enfant de quatre ans, le petit Georges B..., était admis à l'hôpital Trousseau et placé en observation dans le service de chirurgie. Après quelques jours, le médecin-chef décidait qu'une opération était nécessaire, opération pour laquelle il était indispensable d'endormir le bébé. Comme il est d'usage, on procéda à une anesthésie à l'aide du chloroforme, mais l'intervention chirurgicale devint inutile, car l'enfant mourut subitement tandis que l'on finissait de lui administrer l'anesthésique. A l'hôpital, les internes de tous les services assurent que toutes les précautions ont été prises, que le chloroforme a été dosé avec la plus grande prudence. Le fait est rare, car les enfants supportent assez bien l'inhalation du chloroforme, en tous cas beaucoup mieux que les adultes. Les bruits les plus divers ayant couru au sujet de ce décès, le parquet aurait ordonné une enquête, et M. le Pr Brouardel aurait été désigné pour pratiquer l'autopsie.

Grossesse de cinq enfants. — Mme Henri Smith, de Lacrosse, dans le Wisconsin, a mis au monde cinq enfants. Ils pèsent ensemble trente livres et semblent disposés à devenir de beaux gaillards. Mme Smith avait eu, précédemment, seize enfants, en plusieurs fois, hâtons-nous de le dire.



Divers.

Distinctions honorifiques. — *Epidémies.* — La médaille d'honneur des épidémies a été décernée aux personnes ci-après désignées pour le dévouement dont elles ont fait preuve au cours des maladies épidémiques : MM. les Drs Eudlits, Fournol, Seguel et Yvon.

Une médaille de bronze a été décernée à M. le Dr Fesquet (de Saint-Hippolyte-du-Fort), pour le dévouement dont il a fait preuve au cours d'une épidémie de fièvre typhoïde. — Une récompense pour acte de dévouement vient d'être accordée à M. le Dr Cousteau.

La Médecine et la Police. — M. Goron dit dans ses *Mémoires* : « On m'avait attaqué violemment pour avoir accepté de Rossignol un *porte-cartes taillé dans la peau de Pranzini*. On m'attaqua non moins violemment pour avoir exigé que la dernière volonté du mort fût respectée et empêché les médecins de tailler encore des lanières de cuir dans la peau de cet autre supplicié. Ainsi le veut la logique du monde. Pendant toute une semaine, les journaux furent remplis d'interviews de médecins protestant contre la prétention d'un condamné à mort de disposer de son corps. Le plus amusant, c'est que c'étaient les mêmes qui m'avaient attaqué pour l'affaire Pranzini ! Un célèbre professeur, notamment, qui s'était si fort indigné de la profanation des restes de Pranzini, et qui avait provoqué ou accepté la révocation du malheureux garçon d'amphithéâtre, exhala violemment la mauvaise humeur qu'il éprouvait en voyant un cadavre lui échapper. Je me souviens même que, dans une conversation que publia le *Matin*, ce très distingué savant regretta de n'avoir pu étudier sur Prado le problème de la survie de la conscience après la décapitation...» Si vous n'êtes pas renseigné après cela !

Les Médecins dans le Monde. — Au dernier banquet mensuel de la « Feuillette », Société des originaires de Saône-et-Loire, assistaient MM. les Dr Robin, Blacque, et Philippe. — On vientde bénir à Souillac (Lot) en l'église Saint-Martin, le mariage de Mlle Marie Magne, fille du regretté médecin et de Mme Victor Magne, née Boyer, avec M. Louis Duhoux, sous-inspecteur de l'exploitation aux chemins de fer d'Orléans. Parmi les témoins, M. le docteur Houradou, de Figeac. — En l'église Saint-François-Xavier a été béni le mariage de M. Jules-Joseph Beck, avec Mme veuve Harold Faure-Miller, belle-fille du Dr Faure Miller. Etait témoin : le M. le Dr Duchesne,

THÉRAPEUTIQUE.

Le Tannate d'Orexine.

D'après les travaux des éminents professeurs Penzoldt, Richard Frommel, Riegel, Schüller, des Drs F. Kœlbl, Ferd. Steiner, Lempert, Bodenstein, Goliner, Künckler, Siegert, Zeltner et Yonge, qui, tous, ont conclu à la valeur réelle de ce produit, il résulte que le tannate d'orexine doit être considéré comme un excellent stimulant de l'appétit,

©BIUM

ayant fait ses preuves (300 expériences cliniques) et qu'il ne doit plus être permis de douter de son efficacité.

L'orexine accroît en effet la sécrétion de l'acide chlorhydrique libre de l'estomac, et sous son influence la durée de la digestion stomacale est sensiblement abrégée. Elle se trouve tout indiquée dans les états pathologiques suivants : chloro-anémie, neurasthénie, hystérie, tuberculose pulmonaire commençante, et tuberculose pulmonaire à évolution chronique, dyspepsie, atonie de l'estomac, gastrites catarrhales légères, emphysèmes pulmonaires et insuffisance cardiaque.

L'orexine ayant été prescrite chez un certain nombre de femmes ayant subi de graves opérations, et dont l'appétit était des plus languissants, a été des plus utiles, et on a obtenu des résultats concluants en deux jours de traitement et guérison complète en moins de deux semaines.

L'orexine est en outre un médicament stomachique d'une action infiniment plus sûre que celle de tous les autres remèdes analogues jusqu'ici préconisés dans la thérapeutique infantile ; tous ceux qui ont de l'expérience savent combien il est difficile de veiller à l'alimentation régulière des enfants. Aujourd'hui, on peut dire que l'on possède dans l'orexine un adjuvant de la nutrition d'une inestimable valeur.

Dans toutes les affections caractérisées par l'appauvrissement du sang, l'orexine est encore tout indiquée, car en stimulant l'appétit, elle agit indirectement sur l'*hématopoïèse*. Chez les sujets atteints de lésions pulmonaires chroniques et qui ont besoin de s'alimenter, l'orexine est un agent thérapeutique remarquable.

En tenant compte de tout ce que les cliniciens et les thérapeutes ont publié sur les propriétés de l'orexine, il est impossible de ne pas reconnaître que ce médicament mérite de prendre rang parmi les préparations les mieux connues et parmi celles dont l'efficacité n'a plus besoin de démonstration. L'orexine stimule la tonicité des parois musculaires de l'estomac, facilite l'absorption des aliments assimilables et leur passage dans les tissus de l'économie, donc l'orexine favorise le renouvellement des éléments anatomiques, la fixation des albuminoïdes dans nos tissus, et régénère pour ainsi dire l'économie et, dans ses principes solides, et dans ses sucs ou humeurs organiques.

L'orexine est d'ailleurs facile à prendre, et d'un mode d'administration commode ; on pourra l'employer de la manière suivante :

1° Dans les cas de gastrite catharrale, d'anorexie, d'atonie de l'estomac, de même que dans la tuberculose ou la scrofule, etc. :

R. — Orexine tannique... 30 à 50 centigr.
Pour 1 cachet.

Prendre 2 cachets par jour dans un verre d'eau ou dans une tasse de lait.

Aux enfants on pourra prescrire des *tablettes de chocolat à l'orexine*, à la dose de 3 tablettes avant chaque repas, à prendre dans de l'eau ou dans du lait.



Variétés et Anecdotes.

616.8

Un cas de léthargie prolongée pendant 17 ans.

Il y a environ vingt ans, le garde-frein Z... fut victime d'un grave accident de chemin de fer ; il fut blessé à la tête, perdit connaissance, et depuis Z... est dans un état de léthargie qui a été constaté et étudié par un grand nombre de médecins venus à Nausslitz (royaume de Saxe), pour examiner ce dormeur extraordinaire. Les voisins n'ont, paraît-il, jamais cru à cette léthargie prolongée, et souvent, depuis une dizaine d'années, des dénonciations sont parvenues à la Direction des Chemins de fer saxons, prétendant que Z... était un vulgaire imposteur et avait escroqué les grosses sommes que les siens touchaient en guise d'indemnité. Le brigadier de gendarmerie X... a assuré que le soir il avait vu avec sa lorgnette le prétendu dormeur s'approcher de sa femme qui cousait près de la fenêtre et s'asseoir sur une chaise. Le brigadier appela plusieurs personnes qui constatèrent également ce fait. Puis tous, ils se rendirent à la maison du dormeur qu'on trouva comme toujours dans son lit, plongé dans son sommeil léthargique. Le brigadier de gendarmerie s'écria : « Z... levez-vous, maintenant votre comédie est éventée, on vous a vu il y a quelques minutes à la fenêtre près de la machine à coudre ! » Z... ne bougea pas ; sa femme et sa fille se mirent à pleurer, tandis que le brigadier et ses amis se retirèrent en disant qu'ils allaient dénoncer l'imposteur.

Immédiatement l'Administration des Chemins de fer de l'Etat saxon a envoyé à Nausslitz plusieurs médecins, dont l'un d'eux a nié énergiquement toute espèce de fraude de la part de Z...

« Z..., dit-il, n'est pas un imposteur, mais un pauvre malheureux qui est hors d'état de faire le moindre mouvement. Voici ce qui s'est passé le jour où le brigadier et ses amis l'ont vu à la fenêtre. Tous les jours, Mme Z... et sa fille portent le malheureux sur une chaise près de la fenêtre pendant que l'on fait son lit. Le malade, qui ne peut pas se tenir sur son séant, a été appuyé contre la machine à coudre : ce qui lui donnait l'air d'un ouvrier se servant de la machine à tel point que sa fille, en plaisantant, lui mit un instant les lunettes de sa mère. Lorsque le brigadier et ses amis ont pénétré chez la famille Z.... le malade venait d'être reporté dans son lit ; et les pauvres femmes, terrifiées, n'ont pas pu s'expliquer les motifs de cette brutale invasion de leur domicile, pas plus que l'interpellation du brigadier ordonnant au pauvre malade de se lever. »

Cette mystérieuse affaire a eu un épilogue tragique. Mme Z..., après avoir essayé d'étrangler son mari, l'a tué d'un coup de pistolet dans la tête ; ensuite, elle s'est pendue.

Ceux qui ont prétendu que Z..., était un imposteur disent que les époux se sont suicidés, lorsqu'ils ont vu leur fraude découverte. Les médecins et la majorité de la population pensent, au contraire, que ce sont les calomnies des voisins qui ont poussé cette malheureuse femme à cet acte de désespoir. On a trouvé, du reste, une lettre qui confirme cette opinion.

Avant l'accident de chemin de fer qui retrancha, pour ainsi dire, Z... du nombre des vivants, cette famille jouissait de la considération générale qui se transforma en mépris

©BIUM

lorsqu'on crut dans le pays que les époux jouaient une indigne comédie pour continuer à toucher la pension relativement élevée que leur servait l'administration des chemins de fer saxons.

Pendant dix-sept ans, Mme Z... a eu à souffrir des dénonciations des voisins, suivies de descentes de police, et bien que toujours les médecins aient déclaré que l'infortuné garde-frein était vraiment dans un état d'insensibilité complète, les envieux n'ont pas désarmé jusqu'à ce qu'ils aient poussé cette malheureuse femme à l'acte de désespoir qui a vivement impressionné l'opinion publique. On a pratiqué l'autopsie du garde-frein ; elle a pleinement confirmé les diagnostics des médecins. Plusieurs lésions du cerveau motivent, paraît-il, l'état léthargique dans lequel Z... a été pendant si longtemps.

CHRONIQUE PROFESSIONNELLE.

614.2

Les Automobiles médicales.

Notes d'Automobilisme pratique à l'usage des Médecins Praticiens (*Suite*) (1).

VOITURE PANHARD ET LEVASSOR.

C'est une marque de « vitesse » avant tout, et une maison qui a une expérience hors ligne des choses de l'automobilisme.

La Voiture Panhard-Levassor a, pour le médecin, de grandes qualités : elle est d'un mécanisme assez simple et est très robuste ; elle peut presque aller dans les mauvais chemins ! Mais elle a, au point de vue professionnel, un gros défaut : elle est d'un prix trop élevé jusqu'à présent, et construite plutôt pour la course que pour un long travail à rendements avantageux.

Le type Panhard-Levassor, que nous allons tenter de faire comprendre ici, sera une sorte de vue d'ensemble des moyens dont cette maison puissante dispose, plutôt qu'une description d'une voiture spéciale ; mais, dans ces courtes notes, nous ne pouvons pas entrer dans plus de détails.

Le chassis est fort solide et pourvu *à l'avant* d'un faux chassis, qui supporte tout le mécanisme ; le moteur est dans une caisse à plusieurs portes, tout à fait en avant, et, derrière, se trouve le carter des engrenages, occupant à peu près le milieu de la voiture. Le tout se démonte très facilement.

Le moteur est vertical. Il a deux cylindres et on en construit de 4 et 6 chevaux d'ordinaire ; mais on en a fait à 4 cylindres équilibrés. Il est remarquable par sa régularité de marche et présente des caractères de construction qui le font facilement reconnaître.

Le carburateur Phénix, qui est ici utilisé, est d'un réglage aisé. De même le régulateur est d'une construction très simple, tout en étant très solide.

Le refroidissement du moteur se fait toujours par l'eau et à l'aide d'une pompe centrifuge. On dépense deux litres d'eau par journée de marche, avec une voiture pourvue d'un radiateur et une provision de 40 litres.

Toutes les commandes, dans ce type d'automobile, se font avec trois leviers et trois pédales. Les leviers forment un ensemble dont les éléments sont de taille décroissante : il y a le levier du frein, agissant sur les tambours des roues ; le levier des changements de vitesse, et celui des changements de marche. Deux d'entr'eux sont fixés en place par des ressorts, et il faut des palettes spéciales pour les décrocher. L'une des pédales est sous le pied gauche et sert au débrayage ; celle du pied droit est la pédale du frein du différentiel ; il y en a une troisième très à droite, pour l'accélération et le ralentissement.

La voiture Panhard-Levassor est un magnifique instrument. C'est une machine robuste, qui marche. Pour le médecin, elle n'a que deux défauts : son mécanisme est en apparence compliqué et mérite d'être étudié à fond, avant utilisation. Le second défaut est plus grave : le prix en est beaucoup trop élevé. Il faudrait, pour pouvoir arriver à s'en servir professionnellement, qu'un type à 4 chevaux fut construit en grand pour le corps médical. Jusque-là il n'y a rien à en tirer pour la majorité au moins de nos confrères.

Marcel BAUDOUIN.

(1) Voir *Gazette médicale de Paris*, 1900, n° 42, 43, 44 45 et 49.



LES LIVRES NOUVEAUX.

L'Empire du Milieu ; par Albert de POUVOURVILLE. — Schleicher frères, Paris, 1900. 1 volume in-18°, 4 fig. 2 cartes.

Ce livre, que nous avons sous les yeux et qui vient de paraître, arrive bien à son heure. Il comble une lacune dans notre littérature historique. Ce n'est guère que depuis 25 ou 30 ans que nous commençons, en Europe, à connaître la Chine dans son état social, et encore très superficiellement. Récemment avait paru, dans la collection des *Livres d'or de la Science* (1), un petit ouvrage fort intéressant sur la race jaune, sur les *Célestes*, dû à Edmond Planchut, qui avait vu le pays de près. Mais cela ne nous donnait pas encore l'idée générale de *l'Empire du Milieu*, de son organisation, de ses institutions, de ses mœurs, coutumes et traditions, de son histoire dans le passé et jusqu'à nos jours, ni de son génie industrieux, non plus que de son développement intellectuel, artistique et religieux. M. de Pouvourville, connu pour sa compétence particulière en cette matière, parce qu'il a résidé longtemps dans cet Extrême-Orient et étudié de près la race et tout ce qui s'y rattache, était tout désigné pour doter notre littérature de l'œuvre définitive à laquelle, désormais, chacun en France devra recourir pour être mis au courant de la Question chinoise, qui prend chaque jour plus d'importance. Or, comme c'est la grande préoccupation du jour et de demain, économiquement autant que politiquement, il importe fort que nous en possédions les données, et à cet effet, que nous soyions mis au courant de l'état d'âme chinois, de l'esprit qui dirige ce peuple si différent de nous. C'est à quoi s'attache M. de Pouvourville dans cet excellent volume que nous venons de lire avec un intérêt redoublé, car il est admirablement écrit, entraînant, vivant. La variété des matières traitées a déjà de quoi nous attirer par elle seule, par elle-même, et notre instruction devient complète. Après des pages pittoresques consacrées à l'aspect général de la Chine, l'auteur nous montre le merveilleux avancement de la culture de son sol, sa faune, sa flore. Il nous décrit la race en ses trois types

(1) *Les Races Jaunes : Les Célestes.* Schleicher, Paris, 1900.

©BIUM

principaux. Puis voici l'organisation administrative, la constitution de la famille, l'armée, les religions, la langue et les modes d'enseignement, le fonctionnement de la justice, l'état industriel et commercial, les sociétés secrètes, les arts et enfin la prise de contact avec l'Europe et tout ce qui en découle. M. de Pouvourville nous fait apparaître l'action des mandarins et des lettrés qui seront d'ailleurs l'objet, de sa part, d'une étude approfondie. Nous sommes ainsi mis au courant d'un monde entier tout nouveau pour nous; aussi ne pouvons-nous trop recommander la lecture de ce petit volume si bien fait et qui prend un attrait de plus par son illustration, sa luxueuse exécution matérielle et son prix modique.

Obstétrique d'urgence ; par L. Demelin, accoucheur des Hôpitaux; suivie des *Laparotomies d'urgence pendant la grossesse*, (l'accouchement et les suites de couches); par E. Rochard, chirurgien des Hôpitaux de Paris, et L. Demelin, accoucheur des Hôpitaux de Paris. — Volume in-18 jésus cartonné, figures, Paris, Octave Doin, 1900.

Excellent petit livre, très bien présenté sous une reliure claire, comme il convient à un volume qui peut tomber entre les mains des femmes... Dans la première partie, les premiers chapitres sont consacrés aux hémorragies : accident capital de la période puerpérale. Le reste du volume traite des troubles dus à l'asphyxie ou à l'anhématosie, et de diverses manifestations infectieuses. Dans la seconde, il s'agit du fœtus et du nouveau-né. Enfin le volume se termine par l'excellent chapitre sur les laparotomies d'urgence, auquel a collaboré Rochard.

Nous n'avons qu'un mot à ajouter : il s'agit d'un petit volume que tous les praticiens liront avec plaisir et consulteront avec fruit dans les cas embarrassants.

BIBLIOGRAPHIA MEDICA

I. Édition d'Ensemble (1901).
II. Éditions spéciales pour chaque Science (1901)

Le 1er Numéro de 1901 *de la* Bibliographia Medica, Édition d'ensemble, *paraîtra le* 15 *février* 1900, *comme l'année dernière ; et ce recueil continuera à paraître, tous les mois, avec plus de trois mille indications bibliographiques par numéro, soit près de quarante mille par an.*

Mais, cette année là, paraîtront, en outre de l'édition d'ensemble, Six Éditions partielles, *destinées plus particulièrement aux* Spécialistes, *qui n'ont pas besoin de l'ensemble de la Bibliographie des Sciences médicales.*

Ces six Éditions seront les suivantes :

1° Anatomie, Physiologie, et Art vétérinaire....	10 fr.
2° Hygiène, Médecine légale, et Assistance.....	10 fr.
3° Thérapeutique, Pharmacie, et Matière médicale.	10 fr.
4° Médecine générale et spéciale.....	30 fr.
5° Chirurgie générale et spéciale.....	20 fr.
6° Gynécologie, Obstétrique et Pédiatrie.....	15 fr.

A l'expédition du 1er Numéro de chacune de ces Editions spéciales, nous en rappellerons l'existence à nos lecteurs. On sait que l'ensemble de la publication est dirigé par M. le Docteur Marcel Baudouin, *Directeur de l'Institut de Bibliographie de Paris, sous la haute autorité scientifique des Professeurs* Ch. Potain, *Membre de l'Institut, et* Charles Richet.

C'est dire qu'elle est irréprochable, et présente, au point de vue des Classifications adoptées, de notables perfectionnements sur les anciens procédés de Classement.

A nos Lecteurs.

Transformation de la « Gazette médicale de Paris ».

A partir du 1er janvier 1901, la *Gazette Médicale de Paris*, qui entre dans sa 72e année, devient la propriété et l'organe de l'Institut international de Bibliographie de Paris et de l'Agence de la Presse Médicale internationale, que M. le Dr Marcel Baudouin a fondés, il y a déjà plus de sept ans.

A cette occasion, son format, trop réduit par la précédente Direction, va être ramené aux dimensions anciennes : ce qui rendra le journal plus élégant et plus agréable à lire, grâce à l'emploi de caractères plus gros, et plus vaste. Dans ces conditions nouvelles, il pourra insérer de courts *Mémoires originaux*, en dehors des Matières qu'il renferme d'ordinaire, et de *nombreuses Analyses* des travaux récents.

Remanié comme il convient pour être digne des Maîtres qui ont fondé l'Institut de Bibliographie et qui l'honorent de leur confiance, il s'efforcera, tout en restant une Gazette particulièrement informée et spécialement illustrée, de revêtir un caractère nettement scientifique, capable de lui assurer la sympathie de tous ceux qui travaillent pour le progrès des Sciences Médicales, de tous ceux qui ont à cœur de leur voir occuper dans la Société la place qu'elles méritent, de tous les Praticiens qui, au fond de nos provinces, rendent de si grands services à la Patrie.

Si elle parvient à obtenir l'approbation de ces hommes d'élite, la *Gazette médicale de Paris* aura atteint son but. Elle n'en demandera pas davantage. La Rédaction.

PRIMES GRATUITES
pour 1901

DÉLIVRÉES AU CHOIX AUX

NOUVEAUX ABONNÉS

DE LA

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

Transformée (*GRAND FORMAT*).

Questions d'Internat ; par Marcel Baudouin. — *Recueil des Questions posées au Concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris.* — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Annuaire des Sociétés Savantes de Paris ; par la *Réunion des Secrétaires Généraux des Sociétés de Paris.* — Volume, in-18, valant **6 fr.**

Contes. *Recueil de Poésies légères ;* par G. Renaud. — Volume, in-18, valant **3 fr.**

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 621.

©BIUM

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

A

Académicien avant d'être reçu Docteur. — Docteur-Médecin à 17 ans ; par L. Picard. 155.

Académie de Médecine de Paris. 19, 32, 67, 90, 104, 126, 139, 152, 162, 185, 191, 200, 224, 236, 249, 259, 269, 284, 296, 307, 320, 331, 344, 406, 428, 486, 512, 523, 549, 560, 571, 583, 596, 614. — Le feu à l'—; par M. Baudouin, 613. — La nouvelle — de Médecine ; par M. Baudouin ; 553. — Les récompenses décernées en 1900 par l'—; 613. — des Sciences de Paris; 213, 224, 236, 249, 256, 269, 307, 320, 331, 344, 549, 614. — Les récompenses de —, 616.

Accident (L'—) de Chemin de fer, de Choisy-le-Roy ; 544.

Accouchement (L' —) à domicile des femmes pauvres. 575. — La pratique des —, Obstétrique journalière de H. Varnier, par Herrgott (F. J.) [F. A.] ; 130.

Affaire du Dr Lassallette; 165. — des Médecins du Dispensaire des Ternes ; 27. — (L' —) Pozzi-Devillers; 309. — du Médecin Stubell; 335. — (L'—) des viandes empoisonnées ; 358.

Alcoolisme ; 8, 34, 58, 117, 141, 214, 237, 271, 346, 455, 536, 571, 585, 608.

Aliénés (Asiles d') ; 69, 139, 161, 185, 200. 223, 235, 248. 344, 548.

Alimentation (Des difficultés de l' —) chez les malades ; 216, 551. — Les eaux d' — à Paris ; 591.

Allaitement artificiel ; 33

Ambulances pour Accidents à Paris (Les Internes des —) par M. Baudouin ; 61. — (Les —) maritimes de l'Union des Femmes de France ; 284. — (Les —) Urbaines et les Prompts Secours en France et à l'Etranger ; 278.

Amérique (L') et la France au point de vue médical, par M. Baudouin ; 229.

Anatomie élémentaire du corps humain par Rabaud (S). [F. A.] ; 264. — des organes génitaux par G. Delamare [F. A.] ; 288.

Annuaire des Sociétés savantes de Paris [F. A.], 372.

Anthropométrie (L') par Levi [F. A.], 420. — (Les révélations de l'—), 34.

Appendicite (L'—) par Broca (A.), 491.

Asile Noualhier à Limoges, 408, 417, 435, 453, 486, 500, 536. — par M. Baudouin, 410.

Asiles, 90, 162, 200, 439, 548, 596, 607.

Asphyxie dans les cuves à vendanges, 488, 525. — par un poêle, 21.

Assainissement. (Les travaux d' —) au Mexique, 464.

Assistance aux Aveugles 31, 161. — aux malades (Ecole professionnelle d'—), 618. — privée à Paris, 44, 78, 175. — publique de Paris. 7, 18, 44, 56, 78, 219, 269, 380, 426, 356, 486, 518, 548, 570, 582, 607, 620.

Association française pour l'avancement des Sciences, 355. — internationale de Chirurgie. 563. (Utilité de la Création d'une —) par M. Baudouin, 421. — des Dames Françaises. 104. — Etudiants de Paris, 19, 45, 126, 152, 307. — amicale des Internes et anciens Internes des hôpitaux et hospices de Paris, 200, 596. — générale des Médecins Allemands. 172.

Assurances médicales mutuelles. 152, 40. 48, 270, 287, 347. — (Une nouvelle forme d'—) par M. Baudouin, 37.

Artificiel. (Le prix d'un homme —), 274.

Automobile (L') Théorique et pratique par Baudry de Saunier [F. A.]. 431. — Guide pratique du Motocycliste par H. de Graffigny [F.A.]. 516. — (Les —) médicales. 51, 109, 110, 158, 434. — par M. Baudouin. 503, 515, 527, 539, 541, 587.

Avortements (Les) 141.

B

Bain (Les Téléphonistes au —), par Baudouin (M.), 289-298. — (Les — gratuits), 538. — du Monde (Le plus vaste établissement de —), 418.

Baiser (Les dangers du), 21.

Banquets médicaux, 155, 203, 215, 225, 231, 236, 322, 358, 404, 514, 551, 561, 573.

Bateaux-ambulances. 47, 57, 207.

Bateau-Hôpital des œuvres de mer, 566, 617.

Battage (Le) et le cardage des matelas, 429.

Bibliographia medica, 1, 36, 95, 129, 167, 179, 190, 203, 227. — jugée par les étrangers, 215, 275, 395.

Bibliographie française méthodique et raisonnée de la sorcellerie et de la possession démoniaque. (Essai d'une —), par Yve Plessis (R.) [F. A.], 275. — chez les Etudiants en Médecine. (Comment on comprend la —), par Baudouin (M.), 241. — La — à l'Académie de Médecine, par Baudouin (M.), 566. — Les — médicales spécialisées, par Baudouin (M.), 470.

Bibliographique (Bulletin), 84, 96, 108, 120, 132, 144, 168, 420, 432, 444, 456, 611. — La question —, par C. V. Langlois, [F. A.], 527. Répertoire — des principales revues françaises, par D. Jordell [F. A.], 120. Technique—dans les sciences médicales, par Theil [F. A.], 142, 275. — médicaux. (L'utilité des répertoires —), 287.

Bibliomanie (Un cas de —), 490.

Bibliothèque nationale. Le dépôt légal des imprimés et la —), 10.

Bibliothèques, 258.

Brevets (Les — « physiologiques »). 538.

Budget (Le) médical des Français, 167.

C

Centenaires, 21, 58, 165, 187, 281, 347, 394, 454, 488, 573.

Chaleur et Hygiène, 81, 94, 354, 382, 407.

Chambres (Les) mortuaires à Paris, 34, 83.

Charlatanisme, 142, 165.

Chiromancie Médicale, 274.

Chirurgicale (Réclame), 59. — (La Renaissance —) en France, par M. Baudouin. 467.

Chirurgie (La) à l'Académie française, 149. — (Compte rendu des malades soignés dans le premier service de —) de l'hôpital Coltzéa, par Severeano C. D. [F. A.] 491. — (Compte rendu annuel sur le service de —) et la policlinique chirurgicale de l'Hôpital de Bale sous la direction du Pr A. Socin, par Suter, Veillon et Haegler. [F. A.] 564. — (La —) et la « Fécondité » de Zola par Marc Ell, 17. — (Un hommage à la — française, 369.

Chirurgiens (Une famille de —) : Les Pamard, 299.

Choléra (Le), 271, 322, 407, 440, 538.

Cirrhose atrophique du foie d'origine toxi-alimentaire, par Grasset [F. A.], 563.

Clinique chirurgicale. (Leçons de —) ; par Jeannel (M.). [F. A.], 490. — (Leçons de — chirurgicale, par Tédenat [F. A.], 491.

Clinique des maladies du système nerveux. Hospice de la Salpétrière, par Raymond [F. A], 263.

Club médical de Paris, 213, 320.

Cœur (Traitement balnéo-mécanique des affections chroniques du —), par Heftler, L. [F. A.], 144. — Lésions valvulaires du — développées sous l'influence du tabac [Contribution à l'étude des — par Eid. 442. — Lésions valvulaires constituées. (Quelques cas de guérison des —), par Pétrovitch, [F. A.], 442.

Collège de France, 32, 67, 77, 103, 234, 511, 582.

Commission d'Hygiène des établissements d'instruction, 177.

Concours d'Agrégation de Médecine, 619. — du Clinicat chirurgical, 619. — de l'Externat en 1899, 60. — de l'Internat de Paris, 3, 88, 99, 515. — L'Arbitrage du — de l'Internat, par M. Baudouin, 26. — De l'Internat pour Hôpitaux privés, 139. — Médecine des Hôpitaux ; (L'incident du —) par M. Baudouin, 121. — Du Protectorat (Nouveau réglement du — 42). — Des premiers secours aux blessés civils et militaires, 327. — (Les —) et les Sports, 231.

Conférences pour l'Externat des Hôpitaux de Paris, par J. Saulieu et A. Dubois, [F. A.] 180, 240, 287, 360, 456. — d'Internat, 6, 18, 30, 534, 547, 558, 581. — médicales, 22, 386, 561. — Scientia, 322. — de la Société des Amis de l'Université, 45.

Congrès de 1900 (L'ère des —) ; par M. Baudouin, 253. — (Les Comptes rendus des — 285. — et la Ville de Paris. 162. — (Le) International contre l'abus du tabac, 423, — (Les perfectionnements des) internationaux ; par M. Baudouin, 397. — Le Rôle de la Presse Médicale dans les —) par M. Baudouin, 433. — d'Assistance aux blessés ; 414. — (Le —) international d'Assistance publique, 152, 378. — de Bibliographie d'Angleterre, 307. — International de Bibliographie, 403. — de botanique, 486, 496. — des Chirurgiens Russes. 536 (Le 1er —) international du Commerce et de l'Industrie des spécialités pharmaceutiques par Lauper (J.), 447, 449. — des croque-Morts, 395. — International dentaire. 389, 391, 413. — De Déontologie et de Médecine professionnelle par M. Baudouin, 337, 339, 378. — De l'Education physique de 1900. 90, 423. — International d'Electrologie et de Radiologie médicales. 78. — des Etudiants en 1900. 183, 213. — De l'Humanité. 473. — D'Hygiène et de Démographie (Le Xe —) par M. Baudouin, 374 ; 20, 224, 402. — D'Hypnotisme (Le IIe — par M. Baudouin. 385, 411. — (Le 1er —) Médical français. (Anecdote rétrospective sur le—) par L. Picard. 362. — de Médecine (Les prochains —) par M. Baudouin, 301. — L'Avenir des — Internationaux de Médecine par M. Baudouin, 481. — (Le XIIIe —) International de Médecine, 19, 185, 224, 320, 377, 387, 403, 351, 364. — Par M. Baudouin. 361. — Un résultat des — de Médecine de Paris. L'Union des Médecins Slaves, 459. — de médecine homéopathique de 1900, 284, 113. — Interne allemand, 104. — Vétérinaire, 449. — des Médecins et naturalistes allemands, 45, 428. — Des Œuvres féminines. Le Médecine au —, 342. — (VIIe —) international d'Otologie de Bordeaux, 571. — Du Patronage de la Jeunesse ouvrière 296. — De la Presse Médicale, 112, 212, 224, 243, 293, 317, 329, 340, 376 — (Le 1er —) par M. Baudouin, 349. — (Les — internationaux et la Presse Médicale. 475. — De

(1) [F. A.] indique une analyse de volume, faite par l'Institut de Bibliographie.

©BIUM

Psychologie, 414. — (Le —) du Sanitary Institute et de la Société Française d'hygiène, 344, 363. — (Le —) des Sociétés savantes de 1900. 281. — des Sourds-Muets. 391. — du Spiritisme et du Spiritualisme. 461, 473. — Américain de la tuberculose, 162. — (Le —) contre la Tuberculose à Naples, 196, 208. — des Végétariens, 284.
Congrès de Médecine de Toulouse en 1901, 620.
Conseil supérieur de l'Instruction publique. 8, 258, 380, 582.
Constatations (Les bouchers dans les —) légales, 609.
Corridas de Toros par D. Caldine, [F. A.]; 360.
Corselet (Le —) de Mme le Dr O. de Grinewitch, 11.
Corset (Le —) Etude physiologique et pratique par Mme Gaches-Sarraute [F. A.], 228.
Convenses, 186, 470.
Crânes Gallo-romains, 187.
Cystoïd disease of the testicle. Teratoma testis ? Par Sturgis [F. A.], 490.

D

Décès (Commission internationale des —), 431.
Dégénérés (Le dressage des jeunes —), par Thulie H. [F. A.], 288.
Dépopulation (La), 346.
Désinfection (La) dans les hôtels de Paris), 346.
Digestion (Traité clinique de la — et du régime alimentaire), par Sigaud [F. A.], 563.
Digitale (La) par Bernheim [F. A.], 336.
Dispensaires, 44, 46, 78.
Duels (Les) médicaux, 280, 293, 309, 310, 454, 586.
Dupuytren (L'Imprimeur de —). Le Record des chirurgiens millionnaires, par L. Picard, 371.
Dysenterie (Epidémies de —), 464, 488, 513, 538, 550, 561, 573, 585.

E

Eaux (Filtration des —), 186, 446, 572, 597. — minérales, 140, 225, 298, 458, 472. — minérales (Annuaire des —); par Morice [F. A.], 192 (Les — à Paris, 116, 153, 202, 477, 567, 584, 597. — potables et industrielles (Recherche des —); par Bouhsault (H.) [F. A.], 360. — (Les —) salines du Nord de la France, 478.
Ecole Dentaire de Paris, 535, 555. — (L'Inspection médicale des —), 7, 69, 464. — de massage à Paris, 511. — pratique des Hautes-Etudes, 103, 223, 391, 595. — (Les — de Médecine française à l'étranger; par M. Baudouin, 133. — d'Alger, 5. — d'Amiens, 56, 296, 499, 511, 547, 581, 607, 619 — d'Angers, 211, 223 534, 607. — de Besançon, 43, 56, 522, 558. — de Caen, 248, 258. — de Clermont, 269, 406. — de Dijon, 55, 296, 522, 547, 558, 581. — de Grenoble, 223, 258, 406, 581, 595, 607. — (Les Français à l'— de la Havane, 574. — de Limoges, 56, 211, 269, 558. — de Marseille, 211, 258, 269, 581, 595, 605, 607. — de Nantes, 43, 559. — de Poitiers, 152, 499, 581, 595. — de Reims, 138, 161, 199, 547, 558, 570, 595, 619. — de Rennes, 89, 103, 114, 138, 174, 406, 523, 534, 558. — de Rouen, 43, 258, 296, 534. — de Tours, 6, 125, 152, 406, 559, 581, 595. — du Service de Santé militaire du Val-de-Grâce, 104. — militaire de Médecine de Stambout, 237. — navales, 499, 59. — supérieure de Pharmacie de Nancy, 451. — de Paris, 114, 223, 235, 248, 258, 268, 523, 535. — Vétérinaires, 39, 306, 496.
Electricité (L') et ses applications; par Foveau de Courmelles [F. A.], 204.
Electrothérapie (Guide pratique d' —) gynécologique; par Albert Weil [F. A.], 491.
Eléphantiasis (L') et les moustiques, 418.
Empire (L' — du Milieu), par A. de Pouvourville, 623.
Empoisonnements, 58, 177. 178, 333, 346, 484 488, 525, 538, 585, 603, 620, 621.
Encyclopédie (L') populaire illustrée du xxe siècle : Microbes et infusoires. [F. A.], 180.
Enfant (Un —) attaqué par des fourmis, 455. — (Le Service des —) assistés, 590. — (Comment on défend ses —); par G. Petit [F A.], 264.
Enseignement de la Médecine, 6, 18, 30, 42, 55, 66, 77, 89, 101, 113, 124, 130, 137, 151, 160, 161, 174, 184, 198, 211, 222, 234, 247, 257, 268, 282, 295, 305, 318, 330, 343, 356, 367, 380, 391, 405, 416, 425, 439, 451, 461, 473, 485, 498, 511, 522, 532, 546, 556, 569, 580, 594, 606, 619.
Enseignement médical hospitalier à Paris, 18, 30, 42, 43, 62, 67, 114, 125, 174, 199, 233, 234, 283, 296, 406, 426, 439, 511. — libre à Paris, 6, 18, 30, 56, 67, 211, 223, 234, 258, 306, 319, 343, 511, 522, 534, 547, 558, 570, 581, 594, 619.
Epidémies; 21, 34, 164, 301, 464, 477, 488, 513, 538, 550, 561, 573, 585, 598.
Epilepsie (Fécondation pendant un accès d'—) 188.
Epithélioma (Traitement de l' — et de la Tuberculose par les courants de haute fréquence; par Rivière ; 443.
Etudiants en médecine; 59, 71, 91, 152, 187, 216, 334, 407, 496, 501, 511, 598.
Exposition (Accidents à l' —) 183, 207, 219, 255, 267, 291, 519; — Médecine à l' — de l'art préhistorique ; 316. — La Bibliographie médicale à l' — 398. — Assistance de Paris, à l' — 219. — Médecine et Beaux-Arts à l' —, 171, 187, 194, 350. — Chambre (La) hygiénique du Touring-Club à l' — 374. — Chronique Médicale de l' — 171, 182, 207, 219. 230, 242, 254, 266, 278, 290, 302, 314, 326, 338, 350, 362, 374, 386, 398, 410, 422; — Club (Le) médical à l' —, 316. Concours divers de l' —, 327. — Croix-Rouge à l' — 207, 266, 291. — Editions Médicales étrangères à l' —, 411. — Electricité à l' — de 1900 ; par Hospitalier (E) et Montpellier (J. A.). [F. A]. 458, 600 — Fêtes et Congrès des Etudiants à l' —, 183, 322. — L'homme primitif à l' —, 502, 508. — L'Hygiène à l' — 117, 183, 231, 255, 314, 362, 374, 410 458, 508. — Inauguration officielle de l' —, par M. B ; 170, 182. — Incendies à l' —, 230. 255. — Les Instruments de Chirurgie des époques Grecque et Romaine de la collection Hamonic et de la Faculté de Médecine de Paris à l' — rétrospective de Chirurgie, par M. Baudouin ; 506. — Instruments de Chirurgie à l' —, 254. 350, 506, 517. — La Chirurgie à l' —, par M. Baudouin ; 386. 517. — Le mal de mer a l' —, par M. Baudouin ; 493. — La Médecine à l' —, de 1900 par M. Baudouin ; 85, 169. — Médecins exposants ; 220. — Les Médecins à l'—, 171, 183. 303. — Les médecins aux fêtes de l' —, 171, 327. — Medecins membres du Jury de l' —. 255, 267, 327. — La Numismatique médicale à l' —, 279. — Opinion de M. E. Duclaux sur l' —, 423. — Petites nouvelles; 184, 207, 231, 255, 267, 290, 303, 316, 326, 338, 374, 386, 399, 411, 422. — La Médecine au Pavillon de Paris; 242. — La Physiologie à l' — 303. — La Pouponnière a l' — 267. — Les Prompts Secours a l' —, 230, 290, 316, 399, 411. —. rétrospectives ou centennales, à l' — 482. — Les Récompenses Médicales de l' —. 399, 422, 458. 508. — Le Service médical à l' —, 82, 89, 146, 171, 208, 230, 291, 326, 374. — Les Universités françaises à l' — 267, 290. — Visites-Conférences à l' —, 255, 302, 326, 338, 386, 399, 411, 423, 458, 471, 502, 508, 519. — Liste de classement des Externes à l' — 4.

F

Facultés de Médecine, 234, 306, 461, 473. — de Bordeaux, 151, 331, 343, 367, 534, 581. (La Création des —), 172. — Etrangeres, 43, 406, 534. — de Lille, 43, 161, 184, 306, 406, 547, 607. — de Lyon, 43, 125, 151, 161, 174, 211, 223, 243. — de Montpellier, 114, 125, 184, 248, 306, 343, 558, 607. — de Nancy, 114, 125, 406, 570, 607. — de Paris, 6, 18, 30, 42, 55, 66, 77, 89, 101, 113, 124, 137, 151, 160, 174, 198, 211, 222, 234, 247, 257, 265, 268, 282, 295, 305, 318, 328, 330, 343, 356, 367, 380, 405, 425, 485, 498, 510, 519, 522, 532, 546, 552, 554, 556, 569, 580, 594, 606, 619. — (Le prochain titulaire de la Chaire de Clinique médicale de la —), par M. Baudouin, 265. — (Les Interviews des Professeurs de la —), 552. — de Toulouse. 152, 161, 258, 268. — des Sciences de Province, 114, 306, 469. — de Paris, 114, 161, 523, 535, 570, 581.
Famine (La) aux Indes, 80, 94, 118.
Fécondité, 272, 465, 488, 621.
Femme (La), par Hudry-Menos (Mme) [F. A.], 528. — (Cinquantenaire de l'entrée régulière des — dans la carrière médicale), 135, — Médecins, 72, 143, 175, 359, 370, 430, 468, 548, 607. — et le plomb, 117. — Dans la Science. 35.
Fétiches (Les), 418.
Fièvre (La) aphteuse, 202, 429, 475, 488. — (Les modes d'infection dans la — intermittente, 484. — jaune, 261, 271, 298, 321, 347. 358, 381, 393, 407, 429, 440, 454, 472, 501, 514, 572. 585. — scarlatine, 70, 304. — Typhoïde, 34, 75, 91, 111, 303, 429, 440. 513, 544.
Folie (Les causes sociales de la —), par G. L. Duprat [F. A.], 167.
Formuler (L'Art pratique de —), par Lemanski [F. A.]. 384.
Fourrière (La) de Paris, 592.
Fulguration, 20; 271, 488.

G

Gaulois (Les —, origines et croyances), par Lefebvre (A.) [F. A.] 599.
Géants et nains, 188.
Génie et folie, 419.
Glaucome (Traitement du —) par la résection du sympathique cervical, par Joanesco [F. A.], 442.
Globe (Notre), par Sieurin (E.) [F. A.], 599.
Goutte (La) et le rhumatisme, par A. Delpeuch [F. A.], 324.
Grippe (Epidémie de), 21, 34, 83. — (De l'influence de la politique sur la —), par (M.) Baudouin, 97.
Grossesse et loi, 346.
Gynécologie (Aide-mémoire de —), par P. Lefert [F. A.], 276.

H

Hermaphrodites (Les — dans les écoles, 574.
Hippocrate (L'Arbre d'—), 573.
Honoraires médicaux, 140, 368.
Hôpital pour agriculteurs, 90. — les ex-millionnaires, 549. — tapissé en Timbres-poste.
Hôpitaux (Création dans les — d'un ordre nouveau de Praticiens pour la direction des services spéciaux d'ophtalmologie), 54. — étrangers, 104, 125, 139, 263, 512, 596. — de Lyon, 162, 175, 269, 367, 461, 500, 523, 535, 582. 595. Les — à Madagascar. 512. — de Marseille, 19, 185, 186, 200, 284, 391, 407, 416, 523, 535, 570. — de Paris, 67, 14, 31, 42, 43, 67, 74, 78, 89, 103, 115, 117, 122, 134, 138, 143, 159, 161, 171, 175, 184, 185, 200, 259, 267, 269, 284, 307, 319, 343, 367, 426, 439, 473, 486, 499, 500, 511, 520, 523, 535, 559, 578, 595, 607, 620. — de Province, 7, 19, 45, 101, 125, 139, 175, 212, 223, 269, 296, 304, 307, 319, 331, 356, 367, 461, 473, 486, 500, 512, 523, 535, 548, 554, 559, 582.
Hydrologie et de minéralogie (Précis d'—), par Jardin, 130.

©BIUM

Hygiène alimentaire, 598. — animale, 70, 238. — de l'armée, 68. 320. —(Commission nationale d'—), 46, 140. — (La décentralisation et l'—), 40. — à l'étranger. 93, 117, 202, 219, 271, 392, 428, 525. — (Exposition internationale d'— à Santiago, 474, 596. — en France (L'), 127, 141, 261, 513, 550, 561. — internationale, 155, 165, 186, 453, 607. — (Les locataires et l'—), 368. — de Madagascar en 1899, 47. — à bord des navires, 21, 214. — de la Ville de Paris, 9, 20, 33, 34, 46, 58, 69, 79, 82, 92, 93, 105, 117, 119, 127, 141, 154, 177, 186, 202, 214, 219, 225, 238, 250, 270, 285, 298, 308, 321, 333, 345, 357, 381, 407, 417, 428, 440, 453, 463, 474, 487, 501, 513, 524, 525, 537, 550, 561, 572, 584, 597, 600. — et pharmacie, 225. — privée, 463. — publique en France, 260. — sociale, 609. — (L') et les timbres-poste, 105. — du travail, 463. — (L') et le vêtement, 267, 286. — vétérinaire, 261, 271. — des villes, 9, 58, 80, 105, 128, 154; 270; 317; 345. — des voyages, 177, 617. — en chemins de fer, par (M.) Baudouin, 313, 314.
Hygiéniques à Paris, (Visites —), 238.
Hypertrophie (L') sénile de la prostate, par A. Guépin [F. A.], 167.
Hystérie (L') à la cuisine, 187. — infantile et juvénile, par P. Bézy [F. A.], 528.

I

Incinération (L') au Japon, 419.
Infirmières (Les), 90. 188, 473, 538. — (Les Ecoles municipales d' —), par M. Baudouin, 576.
Influenza, 21, 33, 47, 63, 80, 93, 105, 128, 141, 164.
Institut international de Bibliographie, par M. B., 107, 142. — de Biologie de Paris, 258. — Chimique de Lyon, 30. — de France, 45. — Pasteur, 24, 166, 175, 257, 271, 326, 358, 430, 473, 512, 560, 582. — Des Sciences psychiques à Paris, 77, 332, 424. — Vaccinal de Tananarive, 271.
Institutions (Les) de l'Impératrice Marie en Russie, 410. — Nouvelles à l'étranger, 232, 245.
Internat (Questions d' —), par M. Baudouin, 311, 384.
Interne (Comment on peut faire des études médicales et devenir —), 173. — Des Hôpitaux (Farces d' —), 239, 384.

J

Journal de Médecine de Paris (Saisie du), 501, 514.
Journalisme médical (Les bienfaits du Grand —), par M. Baudouin, 601.
Journaux (nouveaux), 10.
Jubilé Virchow, 418.

L

Laboratoires (Les), 134, 619. — de Bactériologie de Paris, 258.
Lait (Le) à Paris, 154.
Lazaret (Le) de Mogador, 454.
Lèpre, 69, 165, 262, 298, 440, 609.
Léthargie (Cas de —), 188, 621.
Livres nouveaux, 95, 108, 120, 130, 144, 156, 167, 180, 191, 204, 228, 240, 252, 263, 275, 287, 311, 324, 336, 348, 360, 371, 384, 396, 420, 431, 456, 468, 478, 490, 516, 528, 563, 575, 587, 599, 611.
Loi (L'application de la — Roussel), 308.
Lycéens brancardiers, 236.

M

Magnétiseurs, 225, 560, 562.
Maisons (Les) de Charcot, 226.
Maladies d'estomac. (Comment on se défend contre les —), par Aud'houi. [F. A], 348. — (Les — des femmes, par Fritsch (H), [F. A], 492. — guéries à Lourdes, 395, 431, 497. — (Les — d'Hamlet, 119. — des Hommes célèbres, 118, 129, 142, 158, 187, 225, 273, 303, 309, 383, 429, 430, 465, 475, 525, 573, 586. — (Les — qu'on soigne à Berck, par Calot [F. A], 478. — Du sang (Comment on se défend contre les —), par H. Labonne [F.A.], 264. — et la mort des Savants, 179. — des Souverains, 35, 70, 272, 309, 430, 383, 525, 573.
Malaria (La —, d'après Koch), 572.
Mariages (Un remède aux — néfastes), 497.
Marier (Défense de se —), par M. Baudouin, 157.
Massage et honoraires d'un masseur, 178, 179.
Médaille du Pr Riche. 408.
Médaillon Pasteur à Strasbourg, 81.
Médecine (La) à l'Académie Française, 347. — et l'Agriculture, 208. — et Beaux-Arts, 465. — au Brésil (L'exercice de la —), 58. — à la Chambre des Députés, 148, 272. — (La — aux chandelles), 29, 41, 136, 149, 210, 233, 521, 545, 567, 592. — Comment on traite la —), 274. — au Conseil général de la Seine, 394. La — et les cyclones, 451. — (Les évadés de la —), 273, 309, 382, 595, 598. — chez les Romains, par Baudouin (M.), 529. — La — aux Fêtes du Quartier-Latin, 142, 166. La — chez les Grecs, 215, — La — dans la guerre anglo-boër, 4, 9, 12, 32, 46, 57, 68, 79, 91, 98, 116, 127, 140, 153, 164, 176, 186, 201, 213, 220, 224, 237, 250, 260, 285, 298, 303, 317, 321, 333, 345, 381, 392, 417, 428, 453, 463, 474, 501, 597, 688. — dans la future guerre de Chine, par Baudouin, 325. — (La — dans la guerre de Chine, 321, 327, 332, 345, 353, 357, 375, 381, 392, 453, 463, 487, 501, 537, 549, 560, 584, 597. — (La — dans la guerre des Philippines), 215, 537. — dans l'histoire, 150, 195. — (Exercice illégal de la —), 118, 225, 347. — légale, 92, 270, 271. — et littérature, 86, 136, 137, 220, 256, 334, 366, 461, 579, 605, 610. — (La méthode de Sherlock Holmes en —), 437. — militaire et les Tribunaux, 81. — (La — dans les musées), 23, 203, 299; 310; 538; 595. — pratique (Les abonnements en —), 72. — et psychologie, 430. — et religion, 497. — dans les romans, 17, 76, 125, 605. — par Marc Ell. 124, 188, 273, 286. — au Théâtre, 23, 81, 105, 118, 129, 155. 179, 188, 262, 347, 502, 526, 539, 562, 598.
Médecins (Les) à l'Académie des Sciences, 8. — (Accidents à des —), 23, 70, 165, 227, 359, 475, 526, 562. — Administrateurs coloniaux, 91, 118, 438. — Aéronautes, 179, 418. — Agriculteurs, 551. — Aimés, 191, 562. — Alpinistes, 475. — Amoureux, 23, 238, 476. — (anciens Manuscrits de —), 48, 610. — Anthropologistes, 10, 393. — Archéologues, 58. — Armateurs, 203. — de l'armée coloniale (Le recrutement des —), 357. — Artistes, 226, 273, 359, 339. — et les artistes, 59, 70, 178, 382, 561. — Auteurs dramatiques, 227, 309. — Automobilistes, 70, 129, 273. — Aventuriers, 323. — Boër (Le journal d'un —), 586. — Chasseurs, 48. — Collectionneurs, 22, 166, 179. — Colombophiles, 14, 53. — Commissaires, 171. — (La Commission donnée aux —); par M. Baudouin, 565. — (Les —) dans les Congrès non médicaux de 1900, 272, 292, 322, 344, 486. — Condamnés, 118, 165, 186. — Conférenciers, 10, 47, 59, 71, 94, 118, 129, 142, 155, 166, 178, 203, 227, 251, 273, 286, 309, 317, 375, 551. — Conquérants, 108, 148, 215. — Conseillers généraux, 178, 214, 226, 299, 309, 408, 551. — Conseillers municipaux à Paris, 238. — au Conseil supérieur de l'Instruction publique, 296. — en déplacement, 59, 71, 81, 106, 188, 203, 238, 274, 287, 299, 310, 335, 347, 359, 369, 383, 394, 408, 419, 430, 441, 455, 465, 476, 490, 502, 514, 528, 539, 551, 562, 586. — (Dévouement d'un —), 175. — Diplomates, 81, 214, 475. Directeurs de Prison, 18. — (Distinctions honorifiques à des —), 8, 21, 26, 35, 48, 59, 87, 94, 99, 105, 118, 128, 142, 165, 166, 178, 202, 214, 226, 299, 309, 322, 334, 347, 359, 369, 382, 393, 399, 408, 415, 418, 430, 454, 465, 475, 489, 501, 514, 526, 539, 551, 562, 573, 586, 602, 621. — Donateurs, 394, 610. — Le — Double, 561. — Duels de —, 280, 293, 309, 310, 454, 586. — Les — et les Duels, 48, 129, 179, 187, 227, 273, 310, 347, 502, 586. — à l'Elysée, 58, 94, 178, 202, 226, 299, 393, 598 —, enfoui sous les neiges. 617. — Européens en Chine, 370, 376. 48 et l'Escrime, 48, 59, 166, 203, 227, 598, 580. — Un — étranger attaqué en plein Paris, 334. — Experts, 9, 21. — Explorateurs, 35, 70, 127, 250, 272, 290, 450. — Un faux —, 489, 549. — et les Fêtes, 525. — Fonctionnaires, 166, 187, 227. — Un — fraudeur de la Douane, 489, — Hommage à des —, 9, 514. — Encore un conflit de — à l'Institution des jeunes aveugles, 56. — Inventeurs, 35. — Joueurs d'échecs, 257. — Journalistes, 226, 272, 347. — Maires, 243. 459, 475, 486, 514. — Mariages de —, 23, 48, 59, 71, 81, 94, 105, 118, 129, 142, 155. 179, 203, 227, 251, 262, 274, 299, 309, 334, 347, 353, 369, 394, 408, 419, 430, 465, 476, 489, 502, 514, 526, 539, 551, 574, 586, 599, 610. — Les mésaventures d'un —, 455, 551. — Militaire blessé, 166. — Ministres, 59. — Missionnaires, 418. — et le monde, 10, 81, 94, 179, 239, 323, 334, 408, 455, 576, 489, 502, 527, 562, 524, 586. — dans le monde, 23, 59, 71, 81, 94, 105, 178, 129, 142, 166, 188, 203, 227, 251, 262, 274, 286, 299, 10, 323, 444, 347, 359, 430, 441, 527, 562, 37, 611, 621. — à l'inauguration du Monument Blandan, 226. — Garibaldi à Dijon, 166. — Légistes à Paris, 346. — et la loi sur les accidents, 46, 140. — Morphinomanes, 58. Les —et la mort du duc de Berry, 396. — Musiciens, 227, 299, 347. — et Mutualistes; par M. Baudouin, 589. — Un — naturaliste 610. — Noms de — donnés aux rues de Paris, 189. — Utilité d'un ordre de —; par A. Couvreur [F. A.], 443. — La patente des —, 598. — Pêcheurs, 299. — du Peuple, 58. — Poètes, 100, 334, 359, 430. — par Marc Ell, 100. — au temps des Pharaons, 430. — et pharmaciens et l'émigration française, 417. — Philatélistes, 440, —et les philosophes, 454, —et la Police, 464, 621. — et la Politique, 9, 22, 70, 94, 98, 129, 155, 173, 203, 214, 218, 226, 242, 262, 272, 286, 291, 347, 390, 454, 475, 489, 550, 551, 561. — praticiens (Le stage des —), 43. — de la Préfecture de police, 128. — Préfets. 22. — Princes. 382. — Propriétaires, 299, 525. — qui protestent, 171. — à la réception du Président de la République transvaalienne, 551. — des Rois, 299, 525. — Romanciers, 10, 94, 334. — Sanitaires, 141, 238, 537, 608. — Un — sauveteur, 251, 454. — Savants, 322. — de Schinznach-les-Bains. 10. — Candidats au Sénat, 10, 21, 26, 454, 551. 585, 598. — au Sénat (Le Rôle des —), par M. Baudouin, 49. — Sénateurs. 38, 50; 521. — Les sépultures des — à Paris; par L. Picard, 530, 542. — Les Socialistes, 347, 372, 465. — dans les Sociétés, 323. — à la Sorbonne, 316. — et les Sports, 35, 105, 287, 310, 359, 369, 394, 418. — Suicide d'un —, 369, 489. — au Théâtre, 475. — devant les tribunaux, 598. — Grands Veneurs, 588. — Les veuves de —, 59. — au Vieux Paris, 171. — Viticulteurs, 70. — Vitriolé, 287, 383. — accusés de vol, 274. — Volés, 23, 465, 489, 586. — en Californie (le voyage sur l'eau de la maison d'un —); par M. B., 251. — Voyageurs, 23, 59, 272. — et les voyageurs, 59.
Médicaments (Les —) français en Russie, 609.
Médication ergotée (La); par Bernheim S., 348.
Mémoire (Un type de grande — spécialisée), 334. — Le problème de la —; par P. Sollier, 156.
Microbes (Les —) au Théâtre; par M. Baudouin, 155.

©BIUM

Missions scientifiques et médicales, 178, 286, 306, 430, 525, 598. — Monstres, 308. 429.
Monuments médicaux, 9, 10, 22, 166, 203, 226, 279, 281, 359, 379, 383, 430, 476, 489, 585.
Mortalité à Angers, 9.
Morte par peur, 94.
Muséum d'Histoire naturelle de Paris, 152. 212, 235, 259, 268, 323, 382, 391, 416, 535, 559, 582, 607, 619.
Musicien (Le) prodige : Pepito R. Ariola, 434.
Myopie (Comment on préserve l'œil du liseur de la —) ; par Rolland (T.), 479.

N

Nécrologie, 5, 17, 28, 41, 55, 65, 76, 88, 100, 112, 123, 136, 150, 160, 173, 184, 197, 209, 221, 233, 246, 256, 268, 282, 294, 304, 318, 330, 343, 355, 366, 379, 391, 405, 416, 425, 438, 451, 460, 472, 485, 498, 510, 521, 532, 545, 556, 568, 579, 593, 605, 618.
Nucléole (La) ; par Vigier [F. A.], 587.
Numismatique médicale, 408, — à l'Exposition, par L. Picard, 279.

O

Obésité (L') et la taille, 219.
Obstétrique. Usages populaires et préjugés concernant l' — et les soins du nouveau-né en Hongrie ; par Temisvary [F. A.] 131. — Obstétrique d'urgence, par L. Demelin, 624.
Occultisme (Une chaire d'—) à Paris, 461.
Oculiste (Un) extraordinaire, 119. — Russes en Sibérie, 286.
Odeurs (Les) de Paris, 321.
Opérations (Les) célèbres, 22, 47, 81, 167, 273, 379, 538.
Opium en France. (Les fumeries d'—), 165, 261.
Optique au Champ de Mars (Le Palais de l'—), 230.
Orphelinat Dubreuil, à Orsay, 103. — de Keymard, 512.

P

Paludisme en France, 214.
Panthéon (Le) médical des rues de Paris, par L. Picard, 189.
Pasteur et le Panthéon, 107.
Pathologie buccale et naso-faciale, par Goldenstein [F. A.], 528. — (Leçons de — obstétricale), par Bar (P.), 564.
Peste, 9, 21, 34, 47, 58, 70, 80, 93, 105, 128, 131, 141, 155, 164, 178, 186, 202, 225, 238, 250, 261, 271, 285, 298, 308, 322, 346, 358, 393, 407, 418, 424, 429, 437, 445, 475, 488, 505, 513, 525, 550, 561, 573, 585, 598. — en France, par Baudouin (M.), 505. — en Ecosse, par Baudouin (M.), 445.
Peur (La) de parler, 274.
Pharmacie (L'Exercice de la — à Paris, 610.
Pharmaciens (Les) agriculteurs, 179, 202. — Les — célèbres, 465. — criminel, 188. 274. — Election de M. Haller —), 578. — (Elèves —), 58, 94. — (Erreurs de —), 81, 476, 620. — Les — et le service militaire, 509. — Les — au théâtre, 526.
Pharmaciennes (Femmes), 322, 393, 610.
Phtisique (Une — à Lourdes), 454.
Physiologie (La — des foules), 551. — (La) à la Grande Roue, 231.
Postes médicaux vacants, 36, 48, 60, 72, 84, 96, 108, 120, 132, 144, 156, 168, 180, 192, 204, 216, 228, 240, 252, 276, 288, 300, 312, 432, 444, 492, 516, 540, 564, 576. — au XVIe siècle, 573.
Praticien (Les loisirs d'un —), par H. Pauthier [F. A.], 95.
Préparation et coloration du système nerveux, par Pollack (B.), [F. A.], 131.
Presse médicale française (Association de la), 76, 172, 555. — (Réunion scientifique de la — de l'Institut et des Sociétés savantes), 297.
Prompts secours (Les) et les Duels, par Baudouin (M.), 181. — (Les — en France, 200, 231, 570. — (Les — à Paris), 31, 62, 115, 206, 214, 230, 290, 294, 316, 321 ; 354, 358, 389, 399, 411, 463, 539.
Prophylaxie (Manuel de —), par Nobiling Jankou [F. A.], 571, 479.
Prostitution (La) à Paris, 20. — Maisons de — au Japon, 202.
Psychologie (La) et l'Administration des Téléphones parisiens, 203. — (Les curiosités de la —), 423.

R

Rabelais (Un ouvrage inconnu de), 610.
Rage, 47, 225, 271, 333, 429, 453, 538.
Rayons X. (Notes bibliographiques sur les effets attribués aux), par Guichard (P.). [F. A.], 131.
Remède (Un — contre les maux d'oreilles), 478.

S

Sages-femmes (Secret professionnel des —), 178, 368.
Sanatoria, 44, 82, 92, 115, 269, 296, 367, 428, 455, 490, 536, 548, 559, 582, 607. — (Les). Traitement et prophylaxie de la phtisie pulmonaire; par Knopf [F. A.], 263.
Santé (La), du Dr Calmette, 47. — Au siècle dernier (Les maisons de —), 335. — (La) des Peintres illustres, 23. — publique (La discussion de la loi sur la) au Sénat, 604.
Sauvetage, 219.
Savants (Les) à l'Académie française, 320. — à l'Académie de Médecine, 167. — conférenciers, 142. 262, 273, 299. — (Mariage de —). 526. — (Les) — poètes, 155.
Scandale médical à Berlin, 335.
Scarlatine (Epidémies de —), 70, 304, 561.
Science (Le commerce et l'industrie au service de la —). 465.—(La — et l'Etat). A propos des visites présidentielles; par M. Baudouin, 73. — (La Fortune et la —), 47. — et Humanité, 122. — et Mariage par M. Baudouin, 277.— (La Police et la —). 22. — De l'usage des purgatifs au Dépôt, par M. Baudouin, 205. — et politique, 129. — (Les) et les Arts, 227.
Scientifiques (Caisse nationale des recherches —), 309.
Scrofule (La) et les Infections adénoïdiennes, par Gallois (P.), 276, 336.
Service (Le) médical des paquebots-poste, 407. —(Le) médical des Vélodromes, 176.—(Le)— de Santé de l'Armée colionale, 196. 292. — des colonies, 8, 68, 163, 201, 250, 270, 321, 440, 463, 474, 524, 560,5 84.597, 608, 620.—de la marine, 8, 20, 32, 46, 57, 68, 79, 91, 105, 116, 127, 140, 153, 163, 186, 201, 213, 224, 237, 249, 260, 285, 297, 307. 320, 332, 344, 368, 392, 428, 440, 452, 471, 487, 500, 513, 524, 536, 549, 560, 571. 596, 608, 620.—militaire, 8, 20, 32, 45, 57, 68, 79, 91, 115, 116, 126, 139, 153, 163, 176, 185, 201, 213, 224, 236, 249, 260, 267, 270, 285, 297, 307, 332, 357, 368, 380, 392, 417, 428, 440, 452, 462, 474, 486, 500, 512, 524, 536, 549, 560. 571, 583, 596, 608.
Société d'Anatomie de Bordeaux, 20. — d'Assistance, 8, 19, 67, 78, 91, 213, 260, 332, 357, 365, 566, 583. — de Chirurgie de Paris, 8, 19, 45, 62. — (Le déménagement de la) — par M. Baudouin, 14. — de Médecine de Paris, 2, 19, 32, 57, 162, 201, 296, 452, 620. — (La) — des Médecinsdu Japon, 444. — médicales et autres (Trop de—), par M. Baudouin, 193. — centrale de Médecine vétérinaire, 523, — centrale de Sauvetage, 620, — savantes de Paris, 31, 104, 162, 191, 212, 224, 259, 285, 322, 417, 596, 607.
Sourds-muets (Education moderne des—), 509.
Station physiologique à Paris, 319.
Statistique des Etudiants en Médecine dans les Universités francaises, 216.
Stérilisation (La — des eaux : Emploi de l'ozone par le procédé Marmier-Abraham, 491.
Stomatologie (Le nouveau pavillon de — à l'hôpital Saint-Louis), 521.
Suggestion (La — à distance), 563.
Supranormal (Le). Comparaison du cerveau et de l'estomac, par M. Baudouin, 218.
Surdi-mutité (La —). Etude médicale, par Saint-Hilaire (E.) [F. A.], 564.
Syncope simulée, 272.
Syndicats médicaux, 64, 297, 536, 579, 590, 607

T

Tailles (Les) extraordinaires, 286.
Talma, Chirurgien-dentiste, 70.
Thé (Le — de Formose), 563.
Thérapeutique, 83. 216, 239, 300, 323, 370-419, 466, 525, 570, 574, 621.
Thoracophage (Le premier—opéré), par M. Baudouin, 483.
Toxicologie clinique et médico-légale (Précis de —), par Ch. Vibert [F. A.], 252.
Transformisme (Le — médical) ; par H. Grasset [F. A.], 575.
Traumatismes (Comment on défend la vie humaine contre les —). La lutte contre les accidents), par M. Baudouin et Rodiet A. [F. A.]. 468.
Travail (Etude sur l'influence de la durée du — quotidien, sur la santé générale de l'adulte, par Ilia Sachmire [F. A.], 611.
Trichinose (Epidémie de), 585, 598.
Tristesse (La) et la Joie, par Georges Dumas, 360.
Tuberculose (La), 33, 69, 92, 141, 154, 298, 333, 358, 408, 455, 464, 549, 567. — Contribution à l'étude du traitement de la — par l'électricité statique ou méthode de Francisque Crôtte, par Labadie F. T., 466 ; — par Ducamp, 441 ; — par Bertheau, 441. — Universitaire ; par Potot A. [F. A.], 396.

U

Union des Femmes de France, 235, 560.
Universitaire (La solidarité —), 332.
Universités étrangères, 43, 78, 90, 115, 125, 175, 231. 248, 284, 296, 548, 595. — de France, 258, 290, 425, 581. — de Paris, 8, 67, 125, 175, 535, 548. — (Conseil de l' —, 223, 268, 306, 380.

V

Variétés et Anecdotes, 10, 23, 35, 48, 60, 71 82, 95, 106, 119, 129, 143, 155, 167, 179, 189, 205, 215, 227, 239, 251, 262, 275, 287, 299, 310, 323, 335, 347, 359, 370, 384, 395, 408, 419, 431, 455, 468, 476, 490, 503, 515, 527, 539, 552, 562, 574, 586, 599, 622.
Variole (La), 21, 80. 155, 271, 322. 544, 554, 592. — à Paris, 105, 544, 592, 609. — Une épidémie de — au VIe siècle dans la maison d'un roi Franc, 599.
Vie (Les récits de la — médicale), par H. Tondeur [F. A.], 461.
Vin (Le — naturel, 620.
Voyante (La —) de la place Saint-Georges, par Fresco Paul [F. A.], 479.
Who's Who, [F. A.], 120.

Imprimerie de l'Institut de Bibliographie.—XII-1900.